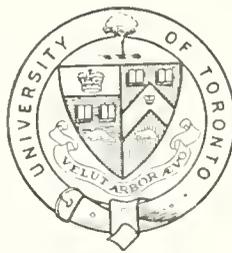


3 1761 04219 5834



PURCHASED FOR THE  
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY  
FROM THE  
CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT  
FOR  
FRENCH HISTORY









INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR M. ARMAND BÉNET, ARCHIVISTE

CALVADOS

ARCHIVES CIVILES

SÉRIE E SUPPLÉMENT

TOME PREMIER

ARRONDISSEMENT DE CAEN

*Cantons de Caen, Bourguébus, Creully et Douvres*

ARTICLES 1-807



CAEN

CHARLES VALIN, IMPRIMEUR

RUE AU CANU, 7 ET 9

1897



(1)

1215

078469

L. 1-2

COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

Publiée sous la direction du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts



DÉPARTEMENT DU CALVADOS

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE E SUPPLÉMENT

COMMUNES (1).

CANTON DE CAEN (OUEST).

Bretteville-sur-Odon.

E. Suppl. 1. — BB. 1. (Registre.) — Grand format,  
101 feuillets, papier.

**1779-An III.** — Délibérations. — Assemblées des habitants à l'issue de la grand'messe, après sermons faites aux prônes. — Élection de Charles Dudouits aux fonctions de trésorier pour le trésor et la charité, en remplacement de Gilles Halley (12 septembre 1779). — Examen du compte de Nicolas Crevel, ancien trésorier (1780). — Bannie du pain de charité qui se distribue en ladite paroisse à Pâques, faite à Michel Jean, maître boulanger demeurant à Caen, paroisse Saint-Martin, qui se fera livrer le blé dû par la charité et sera obligé de fournir le samedi saint à chaque paroissien un pain à la seconde blanche, pesant six livres trois quarts, bien cuit et bien conditionné, plus un pain béni pesant douze livres pour le jour de Pâques ; bannie d'un orme situé dans le cimetière Notre-Dame et des émondes des arbres qui sont dans les deux cimetières ; réparations à l'église Notre-Dame et à la sacristie ; achats de livres, ornements et linges (1781). — Signification aux paroissiens de l'arrêt du Conseil du 24 septembre 1781, affectant à l'Hôtel-Dieu de Caen le pain de Pâques

qui se distribuait annuellement dans la paroisse ; *très humbles et très respectueuses prières* pour supplier le Roi de le conserver aux pauvres de Bretteville : si ce pain était donné à l'Hôtel-Dieu de Caen, les pauvres de Bretteville n'en retireraient aucun secours, car ils ne peuvent profiter des lits dont parle ledit arrêt ; opposition au greffe de l'Hôtel-de-Ville (1782). — Élection d'un trésorier par le curé, M. de Malherbe et les marguilliers (10 décembre 1782) ; autres élections en 1786 et 1788. — Aucune délibération des habitants de 1782 à 1791. — Le 23 janvier 1789, Julien Tilliard, trésorier, reçoit 14 livres 16 sols 3 deniers pour un reste de compte que M. de Malherbe a rendu au presbytère le même jour ; injonction audit trésorier de poursuivre les héritiers des trésoriers, ceux de Jean Saillenfest, en fonctions en 1738, 1739 et 1740, qui doit encore environ 245 livres (correction de 600 l.), ceux de Nicolas Filleul, trésorier en 1749, qui n'a pas rendu son compte, ceux de Gilles de Launay, trésorier en 1755, 1756 et 1757, lequel doit encore au trésor environ 700 l., ceux de François Barrière, qui doit au trésor 221 livres, suivant un billet de 1771, ceux de Pierre Lantin et de Jacques Le Baron (trésorier en 1770), qui n'ont pas rendu leurs comptes. — Lesdits actes, sauf celui du 30 juillet 1780, sont écrits de la main du curé Le Huger de La Hamonnais ; il note que, le 30 décembre 1790,

(1) Les dépôts importants des villes feront l'objet de publications spéciales.

l'Assemblée Nationale a décrété que les fabriques continueraient provisoirement à être administrées comme par le passé, c'est-à-dire suivant l'arrêt de règlement du Parlement de Normandie; ainsi les municipalités n'ont aucun droit de disposer des revenus des fabriques. — Le feuillet 6 contient une délibération de 1791 et le commencement d'une autre de 1792. — Les feuillets 7-13 sont enlevés. — Les feuillets 14-21 contiennent les délibérations de 1793 à l'an III. — Les feuillets 22-87 sont enlevés; les feuillets 88-100 blancs.

E. Suppl. 2. — FF. 1. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin;  
10 pièces, papier.

**1762-1763.** — Procès entre les habitants de Bretteville et Louis de Caen, sieur des Prés, au sujet du droit de puiser de l'eau au puits St-Pierre dudit lieu; ledit de Caen est débouté de sa prétention de propriétaire exclusif. — Taxation de frais par Jean-Pierre-Nicolas-Edme du Moutier de Canchy, archidiacre et chanoine de Bayeux, lieutenant général aux bailliage et siège présidial de Caen, en faveur de Nicolas-Joseph Villers, marchand de Caen, mandataire des habitants, pour le coût des diligences faites par lui pour ledit procès; saisie des meubles de François Barrière, habitant de Bretteville, pour le paiement dudit Villers; paiement; quittances; procès en remboursement intenté aux habitants par Claude et Jacques Piéplu et par ledit François Barrière; sentence rendue en faveur de ces derniers.

E. Suppl. 3. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 72 feuillets,  
13 pièces intercalées, papier.

**1673-1688.** — Église paroissiale de Bretteville. — Registre des baptêmes, communions, fiançailles, mariages et inhumations faitz en la paroisse de Notre-Dame de Bon-Secours et St-Pierre de Breteville-la-Pavée-sur-Odon en l'an de grace IVI<sup>e</sup> soixante et quatorze et les suivants, par M<sup>e</sup> André Le Bidois, prestre, docteur en médecine en l'Université de Caen et curé desd. églises parroissiales de Notre-Dame et St-Pierre de Breteville. » François Couespel, vicaire. — Le 16 mai 1674, inhumation de Nicolas, fils de Jean Auber, huissier en vicomité à Caen, et de Renée Frigot. — Le 20 octobre 1675, baptême par Guillaume Faucon, ancien curé de Verson, de Gillette Acquerin; parrain, Le Bidois, curé; marraine, très vertueuse et honnête femme Gillette Mabire, de Vire. — Le vendredi 20 décembre 1675, décès de vénérable et discrète personne M<sup>e</sup> Toussaint

Le Bidois, bachelier en théologie, plusieurs fois recteur de l'Université de Caen, doyen et principal du collège des Arts, chanoine de Caen, ci-devant curé de Bretteville et autres paroisses; il fut inhumé très magnifiquement dans le chœur de l'église St-Sauveur de Caen, en présence de toutes les facultés de l'Université en robes rouges et violettes, et de très grand nombre de personnes de qualité et une infinité d'autres, ainsi que des confrères de S<sup>e</sup> Cécile qui y étaient en très grand nombre; le dimanche, après les grandes messes paroissiales, le service de l'inhumation fut fait, et le lundi le service de S<sup>e</sup> Cécile. En marge: « Deceds. Dies ater. » — Le 18 avril 1678, inhumation de Jean Poilvert, demeurant à Bretteville en la maison de M. du Quesné du Thon, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, par M. de Brébeuf, prieur de Venois, assisté de Jacques Le Sénécal, curé d'Athis, Le Prévost, curé d'Éterville, Le Guerrier, curé de Verson, Le Marchand, vicaire d'Éterville, Morant, prêtre de Saint-Étienne de Caen, Féron, prêtre de Saint-Ouen, Jean Le Jeune, prêtre de Carpiquet, etc. — Le 23 mars 1679, inhumation de noble homme Laurens du Thon, doyen des conseillers du Roi aux bailliage et siège présidial de Caen, ci-devant trésorier de ladite paroisse, mort la veille à Caen, à 81 ans; il présidait encore à l'audience le 18 dudit mois. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles: Acquerin, Alain, Alard, Aublet, Beuzelin, Blanchard, Boisramé, Brochet, Cabieu, Câtillon, Chouquet, Faucon, Féron, Godefroy, Goret, Hamel, Hamelet, Hommais, Larcher, de La Rue, Le Flaguais, Le Goupil, Le Masurier, Lepeintre, Lizoret, Lucet, Mahieu, Saillenfest, Tarbé, de Vaux, et divers habitants de Caen, Fontaine-Étoupefour, Montchamp, Mondrainville, Rosel, S<sup>e</sup>-Honorine-du-Fay, Vaucelles, Verson et autres lieux. — Déclarations de grossesses. — Catalogue de communians. — Abjurations de la religion prétendue réformée par: Martin Vignole, de la province de Languedoc, tailleur d'habits, de la paroisse de St-Étienne de Caen; Élisabeth Lesage, femme de Jean Le Cornu, bourgeois de St-Ouen de Caen; Henri Hue, écuyer, sieur de Carpiquet, Élisabeth Du Vivier, sa femme, Anne de Bougy, veuve de M. de Beaumont, Anne Hue, Madeleine et Marie Hue, sœurs dudit sieur de Carpiquet, etc. — Le 7 mars 1688, délibération des habitants autorisant Augustin Osmont à décorer et orner les églises de Notre-Dame et St-Pierre de Bretteville. — Sur le plat intérieur du registre, notation du baptême de Gillette Mabire, à Vire, en 1650. — Sur le plat: « Registre de M<sup>e</sup> André Le Bidois, de la paroisse de Beau-

ficiel, diocèse d'Avranches, prestre. ...., lequel, après avoir fait ériger un presbitaire en la paroisse, il a fait construire et bâtir toutes les sacristies et contretables avec toutes leurs figures, tabernacles, bancs et elôtures qui se voient dans lesd. deus églises, et ensuite la tour de l'église St-Pierre; il a ensuite achepté quantité d'ornementz et fait faire plusieurs tiltres nouveaux des rentes deues au trésor de son église et obtenu quantité de sentences pour la maintien du bien et revenu des curés de ladite paroisse et du trésor des églises: en conséquence de quoy il a été extraordinairement persécuté par récrimination. *Exemplum dedi vobis ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.* »

E. Suppl. 4. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 22 feuillets, papier.

**1688-1693.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — André Le Bidois, curé, François Couespel, prêtre commis, Georges Bisson, curé de Garcelles, Boutin, prêtre de St-Nicolas de Caen, Delamotte, vicaire de Louvigny. — Le 25 juillet 1688, baptême de Catherine Garnier; parrain, François Lebailly, prêtre, de St-Germain-du-Crioult. — Le 15 août 1688, inhumation de ladite Catherine Garnier, par Jean Poisson, prêtre de la paroisse de Notre-Dame de Caen. — Le 13 fév. 1689, inhumation de Thomas Osmont par dom Nicolas de Brébeuf, prieur de Venoix, en présence de Claude Le Guerrier, curé de Verson, d'Anne Le Sénécal, etc. — Le 10 mars 1689, baptême de Marie, fille de Françoise Londe, *quam ex Petro Doré uxorato illicite concepit*: parrain et marraine, Marie Londe et Thomas Briard, qui se sont obligés solidairement à la nourrir et à l'élever dans la religion catholique jusqu'à ce qu'elle soit en âge de travailler. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Angot, Barbé, Caloué, Dorey, Dupray, Étienne, Garnier, Gost, Guilbert, Guillot, Lepage, Robillard, Travers, et autres habitants des paroisses de « Campigny près de Troie en Champagne », Caen, Éterville, Missy, Noyers, et autres lieux.

E. Suppl. 5. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 232 feuillets, 10 pièces intercalées, papier.

**1692-1740.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — André Le Bidois, curé, A. de la Brousse, curé d'Esquay, prêtre commis. — Le 30 janvier 1694, inhumation, dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Bretteville, d'André Le Bidois, ancien curé de Bretteville, âgé de

65 ans environ (décédé à St-Nicolas de Caen le 29), par Étienne Langlois, curé de Carpiquet, en présence des curés d'Éterville, Verson, Louvigny, Athis, etc. — Le 21 octobre 1699, inhumation d'une fille de Charles Geoffroy, s<sup>r</sup> des Portes, ancien trésorier. — Le 27 mai 1702, mariage par Charles Germond, chanoine de Bezeville en l'église collégiale de Mortain, diocèse d'Avranches, de Georges-François de Cheverue, âgé de 25 ans, fils aîné de François de Cheverue, seigneur de La Haussière et patron du Mesnil-Tove, vicomte de Mortain, et de feu noble dame Jeanne de Poilvilain, et demoiselle Élisabeth Des Prez, âgée de 18 ans, fille de Jean Des Prez, écuyer, en son vivant huissier des ordres du Roi, et de noble dame Jacqueline Hadibert, remariée à Julien de La Roque, seigneur et patron de Bernières et du Ménillet. — « Le 13<sup>e</sup> jour de décembre, la 2<sup>e</sup> cloche de Notre-Dame et la grosse de St-Pierre furent fondues dans lad. église St-Pierre, avec deux pour Sannerville et une pour Hérouville, par M<sup>r</sup>. . . (blanc) Le Fèvre, lorrain, et les deux Jonchons; la 2<sup>e</sup> de Notre-Dame pesoit 423, elle ne pèse à présent que 418; celle de St-Pierre pesoit 441, elle pèse à présent 215; on accorda 5 livres par cent de diminution et 19 sols par livre pour l'augmentation, et 55 livres pour la fonte: ainsi le tout coûte 145 livres, non compris le port, le pesage, la ferrure, etc. La 2<sup>e</sup> de Notre-Dame avoit été nommée par M. Charles du Thon, escuier, sieur de Montcarville, en 1648; elle a été encore nommée par led. s<sup>r</sup> et Mad. Marie-Anne Le Cocq, femme de M. Charles Osmont, thrésorier de France; elle donna 4 aunes de damas blanc vallant à peu près la somme de . . . (blanc). Celle de St-Pierre a été nommée par André Osmont, âgé de 7 à 8 ans, fils André fils André fils André, et par Marie-Anne Le Machois, f. d'Olivier Le Baron; led. s<sup>r</sup> Osmont donna un doublier de 3 aunes de longueur et 1 aune 1/2 de largeur en petite Venise, et lad. Le Machois un de 2 aunes de longueur et 1 aune 1/2 de largeur, façon de Damas; celle de Notre-Dame bénite le 21, celle de St-Pierre le 24 décembre, par moi soussigné, curé de Bretteville; remarqués que la grosse de Notre-Dame pèse 616 livres, la 2<sup>e</sup> de St-Pierre 170 livres. » — « M. Carolus Le Bidois, natus in pago qui dicitur gallice La Bertellière, ex parœcia de Beauficel, sita in diocesi Abrincensi, oriundus, ab Andrea patre qui fuit frater M. Tussani Le Bidois, hujusce parœciæ quondam rectoris et collegii Artium celeberrime Cadomensis Academiae gymnasiarhœ, et matre Petronilla de La Brousse, presbyter et curio 1 parœciæ de Périés prope Beauficel, 2 de Vessé in dicta diocesi, vir probus, plurium linguarum peritissimus, Hebraicæ scilicet, Caldaicæ, Syriacæ,

Arabicæ, Græcæ, Latine, Germanicæ, Gallicæ, etc., necnon scientiarum Theologiæ, Philosophiæ, Matheseos, Astronomiæ, etc., quarum maxime doctus obiit Vessiaci plenus mentis, magno omnium desiderio, 9 Kalend. april., an. post Christum natum MDCCIII, vicesimum 2<sup>um</sup> ætatis diem agens supra 73 annos et decem menses; sacro baptismate fuerat ablutus 17 die junii anno 1629; patrum habuit Carolum Bidois, meum patruelem magnum, et matrinam Margueritam Le Logeais, meam aviam paternam. » — « D. Stephanus Texier d'Hautefeuille, Miletsium in Aquitania princeps, commendator beneficiorum equestrum 1 de Pezenas in Occitania, 2 de Villedieu in agro Pictonico, 3 de La Croix in Bria, 4 et 5 de Chalons et de Vitry in Campania, abbas fiduciarius Sancti Michaelis in monte Tumba, regionum exercituum pretorius legatus et Melitensium apud Ludovicum Magnum, Francorum regem christianissimum, legatus, obiit Lutetiæ Parisiorum v nonas maias anno MDCCIII, annum ætatis ducens septuagesimum septimum. » — « Marinus Le Verrier, lingue Græcæ regius professor et in collegio Artium Cadomensis Academiæ orator, meus quondam in schola rhetorices ejusd. collegii preceptor., obiit magno reipublicæ litterariæ damno 7 kalend. mart. anno 1707. » — « Tussanus de La Brousse, conjux sororis meæ Magdalene, obiit Bellificelli, in diœcesi Abrincensi, XII kalend. julii, anno Domini MDCCVIII. Requiescat in pace. » — « M. Petrus Galy, presb., S. Martini de Cadomo curio, collegii Artium celeberrimæ Cadom. Academiæ gymnasiarcha, mei carissimi abavunculi Tussani Bidois, ejusdem collegii gymnasiarchæ, successor, subtilissimus philosophiæ et eloquentiæ regius professor, linguarum Hebraicæ, Græcæ et Latine peritissimus, in pauperes misericors, omni virtutum genere clarus, sed maxime humilitate plenus, annum agens octogesimum... (*blanc*), obiit magno omnium luctu et quam maximo reip. litterariæ damno, post libros plures editos et longe plura manuscripta, quæ cupiunt omnes ut cito citius typis edentur, ne pereant; obiit 3 kal. jan. MDCCIX. » — Le 3 avril 1709, baptême de Gilles-François Le Couvreur; parrain, Gilles-François de Seran, chevalier, seigneur de la Tour, St-Pierre et St-Loup, etc.; marraine, Françoise Le Hullier, épouse dudit seigneur. — Le 29 décembre 1710, mariage d'Étienne Lee, âgé de 35 ans, grênetier au grenier à sel de Gisors et directeur des aides de Carentan, fils de feu François, grênetier audit grenier à sel et directeur des aides de Mortagne, et de Marie-Anne Le Pelletier, et d<sup>lle</sup> Catherine Fortin, fille de feu Jean-Jacques Fortin, écuyer, et de noble dame Jacqueline de Boutrose, âgée de 23 ans. — « Id. Octob. 1713, M. Andreas de La Brousse,

ex sorore mea filius, presbyter, in ecclesia N. Domine de Breteville sacrosanctum missæ sacrificium prima vice Deo obtulit, astantibus et ministrantibus curionibus de Louvigny, d'Athis, de Sallenelle, de Breteville, ex hac diocese, de Verson et de S<sup>t</sup> Sanson, ex Lexoviensi, du Sac, ex Sagiensi, et D. Louet, collegii Artium rhetore, oratore qui concionem habuit ad populum. » — « P. Feret, jesuita, Cartesianæ philosophiæ et strictioris vivendi modi acerrimus propugnator, obiit Cadomi kal. jan. hora 1 post mediam noctem 1714, magno rei litterariæ et precipue ecclesiæ damno. » — « Hoc anno 1714, mense augusto, Romæ numerati sunt aliquot homines supra 143000; cum homines dico, intelligo homines utriusque sexus et cujuscunque etatis. » — « Anna Stuart, Angliæ regina, obiit pridie id. sept. 1714. » — « Martin Éloy, demurant à Authis, âgé de 76, mourut le 15 nov. 1714. » — « M. Thomas Avenel, presbyter, curatus de Rosel, obiit 20 decemb. » — D. Françoise Hullier, âgée de 59, décéda à Caen, 1 janvier 1715. — « R. et I. in Christo pater Franciscus de Nesmond, a 53 annis Bajocensis episcopus, annum agens 83, obiit Bajocis XVI kal. Julii, magno omnium damno, etc.; in choro ecclesiæ cath. sub turre quam nuper reedificari curaverat sepultus ab I. et R. Henrico-Ignatio de Brancas, Lexoviensium episcopo, ad id munus exequendum accito a venerabili capitulo. 1715. » — « 26 Julii, hora nona matutina, cum media, Fredericus-Augustus, natus 7 octobr. anno 1696, princeps elector Saxonius, præcipuas hujus regni provincias peragraturus, hac transit; abjurata ex hoc tempore heresi Lutherina, professus est catholicam fidem. » — « Ludovicus 14, rex noster, obiit Versaliis, kalend. sept. 1715, natus annos 76, menses 11, dies 26. Orate pro eo. » — « Carolus du Thon, scutifer de Montcarville, annum agens 86, obiit Cadomi kalend. feb. 1716; sepultus fuit in ecclesia Sti Ægidii in suburbio Cadomi. » — « 6 julii (1716) obiit Petrus Le Bidois, presbyter, primus superior seminarii Sanfrontis, annum agens 71; corpus sepultum est in ecclesia de Clinchamps et cor in dicto seminario. Orate pro eo. » — « M. Petrus de St-Germain, curio de Cherencé Le Roussel, obiit VI kal. oct. MCCXVI, octogenta sex annos natus. » — « Temeswar, prise sur les Chrétiens, l'an 1552, sous Soliman II, par Achmet Bacha, grand visir, a esté reprise, le 13 octobre 1716, par le prince Eugène de Savoye, sous Charles 6, empereur, après la célèbre victoire qu'il remporta 2 mois auparavant sur les Turcs auprès de Petervaradan où il en demeura plus de 30000, avec plus de 150 pièces de canon, tout le bagade, etc.. Il sortit de Temeswar plus de 36000 personnes de l'un et

l'autre sexe, et de différents âges, y compris 5000 hommes de garnison. Item Orsowa pris. » — « 2 die Augusti (1718) obiit M. Stephanus Le Prévost, curio d'Éterville, annos natus 76. » — « Die jovis 13 sept. (1718) obiit Rothomagi... (blanc) Michel, presbyter, theolog. baccalaureus et philosophiæ professor in collegio Sylvano, obtenta prius in gymnasiarcham lite senatus Neustriaci judicio. » — « M. Jacobus Gosset, presbyter, curio de Verson, meus in philosophia condiscipulus, annum agens 63, obiit subito 25 decemb. 1718. Corpus ipsius sepultum est a me postridie. » — « 5 die nov. 1719, D D. Franciscus-Armandus a Lotharingia consecratus est episcopus Bajocensis ab archiep. Parisiensi, episcopis Catalaunensi et Blesensi; eodem die acte sunt Deo gratiæ solemnnes ab Academia Cadomensi in ecclesia Cordigerorum pro inauguratione hujus principis in episc. Bajocensem. » — « Pridie kal. jan. (1719) obiit Bonnæ ad Rhenum D. Fredericus de Karg de Bebembourg, abbas S. Michaelis in periculo maris, cancellarius eccl. Coloniensis. » — « 10 jan. (1720) obiit Romæ card. de la Trimoille, antea hujus dioceseos ep., nunc archiep. Cameracensis, annum agens 58. » — « Au mois de Mars 1720, les écus, dont la juste valeur étoit de 70 sols, et que j'i ai vus réduits, quoique leur premier prix fut de 5 livres, furent à 10 livres; et le premier Aoust à 15 livres, et les autres à proportion. » — Le 20 août 1720, baptême d'Anne-Françoise Beton; marraine, d<sup>ne</sup> Anne Le Cordier de Varaville; parrain, Pierre-Hervé Marquier de Villons. — « In parœcia S. Laurentii de Cuves, diocesis Abrinc., obiit celeberrimus philosophiæ professor M. Joannes-Baptista Nicole, presbyter, annum agens 33, cujus corpus sepultum fuit 22 aug. 1720. » — « D. Guilbert de Preval obiit Cadomi 16 sept. 1720, meo et aliorum damno. » — « 26 (avril 1721) Urbs Exbatana, vulgo Tauris, subversa est motu terre, in qua perierunt supra 250.000 utriusque sexus homines. » — « XVII kal. sept. obiit M. Petrus Le Goupil, curio de Periés in diocesi Abrincensi, annum agens 39. » — Le 10 février 1722, inhumation de Pierre Le Moine, originaire de la paroisse du Theil, élection de Vire, par Claude Le Guerrier, curé de Verson, assisté des curés d'Athis, Éterville et Vennoix, d'Hervieu, obitier de St-Ouen, de Fontaine, vicaire d'Éterville, du curé de Presles, doyen rural de Vire, de Du Halley, chapelain de la Charité de Caen, de Joachim Le Moine, fils aîné du défunt, étudiant en philosophie à Caen. — « Ludovicus XV, annum agens 12 supra 8 menses et 10 dies, inauguratus est Rhemis et sacro Chrismate unctus a... (blanc) archiepiscopo Rhemensi, a quo sacram synaxim accepit sub utraque

specie coram proceribus Galliæ, VIII kalend. novembris MCCXXII. » — « En mai 1723, Charles VI, empereur, prit un héron à la chasse près de Laxembourg en Autriche, qui portoit au pied un anneau qu'on lui avoit mis en 1651 sous Ferdinand III, son ayeul, et on lui en mit un sous led. susd. empereur, en cette année; les Gazettes de France et de Hollande en font mention. » — « M. Ludovicus Rouget, vicinus et amicus meus, curio de Louvigny, obiit 9 junii, annum agens 74; sepultus est in navi prope matrem et fratrem. De constitutione Unigenitus cum Academia Cadomensi multisque aliis ad universalis ecclesiæ judicium et ad œcumenicum concilium proxime futurum appellaverat. Requiescat in pace. » — « M. Claude Le Guerrier, prestre, curé de Verson, âgé de 87 ans, fut inhumé dans son église par moi, présence de son confrère et de MM. les curés d'Éterville, Fontaine, Athis, Étaveaux et autres, le 19 août 1723. Il estoit curé dans lad. paroisse depuis 58 ans; il avoit esté auparavant curé d'Ifs et de Fontaine. » — Le 30 novembre 1723, abjuration de l'hérésie de Calvin et profession de la foi catholique, apostolique et romaine, par Jean Le Saunier, originaire de la paroisse de Vingt-Hanaps, diocèse de Sééz, demeurant en la paroisse de Giberville; le 4 décembre 1723, son mariage avec Marie Caillouet. — « Georgius Aubert, presbyter, meus in thelogia condiscipulus, canonicus S<sup>ti</sup> Sepulehri Cad., emeritus philosophiæ professor, gymnasium collegii Artium Academiæ Cadomensis, cui meus abavunculus Tussanus Bidois præfuit per 50 annos, ab anno 1625 ad annum 1675, obiit 14 aprilis (1724), magno rei literariæ damno, annum agens 66; sepultus est 15 in ecclesia S<sup>ti</sup> Sepulehri. » — « 31 aug. (1724) obiit Ludovicus de Bourbon, rex Hispaniæ, etc., annum agens 17, et fere completum si 6 dies exciperis; natus enim erat 25 aug. 1707. » — « 16 sept. M. Joannes Gost, sacerdos S. Nicolai Cadomensis, meus coætaneus et condiscipulus, obiit. Requiescat in pace. » — « M. Michael de La Brousse, philosophiæ professor emeritus, curio de Beauvoir prope Montem S. Michaelis, ex parœcia de Beaufecl, annum agens 53, obiit 6 aprilis 1725. » — « M. Joannes Hermant, curio de Maltot, obiit annum agens 76; sepultus fuit a D. Bonnel, ex ejus sorore filio, coram decano et aliis curionibus, 14 novemb. 1725. Item D. Bonnel obiit subito 25 decemb. dicti anni. » — « 7 maii 1726. P. Martinus, cordiger, doctor Sorb., annum agens 86, obiit. » — « M. Odetus Le Febvre, doctor theolog. et decanus, obiit VI id. dec., annum agens 76, constitutionis Unigenitus defensor acerrimus. » — « Anno presenti MCCXXVII incœptum es

novum iter latum 48 pedes per medium mei prædii, meo maximo et plurium aliorum damno, a nemine infœliciter (*sic*) resarto. Notandum quod prima vice qua in dicto prædio 4 avenæ modios sevi, in eodem 80 messui et anno proxime sequenti 60 modios frumenti. » — « Maria Lavarde, uxor P. Jeanne, abortum passa est. 26 sept. 27. » — « Catherine Le Bas, fille née le 25 novembre 1603, de Fronville, près de Joinville en Champagne, décéda le 25 feb. 28, âgée de 122 ans et 3 mois; elle a conservé sa mémoire et son bon sens jusqu'au dernier moment; 3 jours avant son décez, elle avoit communiqué à sa paroisse. Extrait de la Gazette du 13 mars 1728. » — « Franciscus-Armandus, serenissimus a Lotharingia princeps, ex stirpe Armagnaca, natus id. feb. MDCLXV, a 9 annis Bajocensis episcopus, Cadomensis Academiæ cancellarius, abbas de Regalimontis, ord. Cisterc., in diocesi Bellovacensi, Nostredominæ de Castelariis, ejusd. ord. Cister., in diocesi Pictaviensi, Sancti Faronis, ord. S. Bened., juxta Meldas, veritatis defensor acerrimus, Semipetagia...i ex ore renascentis eversor, laxioris morum regulæ ad mortem usque inimicissimus..., obiit Lutetiæ XVIII id. jun. 1728... » — « Grande incendie à Démouville le 4 de sept. » (1728). — « M. Jacobus Gautier, licentiatu Sorb., oriundus ex parr. de Bellefonte, 1 curio de Cherencé le Rouxel, 2 de la Chaire Baudouin, 3 Nostre Dominæ de Campis in suburbio Abrincensi, vicarius generalis d. episc., annum agens 80 circiter, obiit 29 sept. 1728, magno omnium desiderio. » — « Ludovicus Heurlin, natus 50 an., servus domini curionis de Louvigny, obiit subito 27 nov. 1728. » — « Ego Andreas Bidois, natus 26 aprilis 1638, baptisatus 28 in œde sacra B. Petri de Bellificello, e diocesi Abrincensi, a 41 annis hujusce tribus curio, œger a 5 mensibus febre ilectica, ut fertur, incurabili. » — « Le 25 décembre 1730, la femme de Jacques Beatrie, charpentier de vaisseau d'Édimbourg, âgée de plus de 80 ans, y accoucha de 3 garçons, qui furent baptisés et qui se portoient bien. » — « 23 oct. 31, obiit frater meus carissimus Antonius Bidois, annum agens 70, post morbi dolores exar... tos per 50 annos. » — « M. de Gouville, de Ménil-Patry, procureur du Roi à Caen, le... blanc) de febvrier 34, décéda, a esté inhumé en sad. paroisse. » — « Le 15 mars 34, on passa par les armes à Caen un soldat d'Arras, âgé de 26 ans, qu'on dit avoir pris l'argent d'11 2) capitaines. » — « Le 1<sup>er</sup> feb. 36, la femme de Sinéon Le Roi, de la Maladerie, aconcha de 4 garçons baptisés par la sage femme. » — « 5 avril (1736), François de Launey, s. de la Normandie, obiit âgé de 78 ans. » — « 23 mars, l'abbé Brisacier,

supérieur des Missions Étrangères, âgé de 99 ans. » — « 21 avril. Viennæ ad Danubium obiit subito princeps Eugenius Sabaudicæ, anno ætatis 73; natus erat 18 oct. 1663. » — « D. Marguerite de Choiseul, ... v<sup>e</sup> de M. Pierre de Pons, comte de Renepont, maréchal des camps et armées du Roi, mourut le 16 janvier 37, au chateau de Roches près de Chaumont en Bassigny, âgée de 98 ans. » — « De Paris, le 2 feb. 37. Le chevalier de Broglie a esté fait lieutenant général des armées navales de Sa Majesté. » — « Le 4 mars 37, à 2 heures après minuit, le tonnerre tomba sur l'église de Venoix; le dommage est estimé... (blanc). » — « Il i a eu un arest du Conseil qui a ordonné que le chanoine de Douar, appellant, et qui fut enterré hors le lieu saint, sera exhumé et transporté dans le cavot destiné pour la sépulture des chanoines. Lettre de Paris du 13 mars 1737. » — « 30 mars 37. Jean Lainé, âgé de 68 ans, mourut subitement; son corps a esté inhumé à St-Pierre de Caen, le 1<sup>er</sup> avril aud. an; Messieurs de l'Élection assistèrent au convoi. » — « 26 mars 37, Julien Estienne, fils feu Jean, de cette paroisse, né du 17 nov. 98, revint de la guerre avec un congé en bonne forme, après avoir servi environ 7 ans en Flandre, sur le Rhin et en Italie, sans aucune blessure. » — « De Paris, 17 avril 37. Le nommé Le Doux, journalier, est mort depuis quelques jours dans la paroisse de St-Martin de Bradiancourt, Élection de Lions en Normandie, âgé de 111 années; il a laissé sa femme âgée de 105 aus. » — « M. Claude de Rousse, docteur en théologie de Rheims, curé de Jurques, âgé de 78 ans, anticonstitution..., décéda le 12 avril 37; il étoit de la paroisse de Jouet du Bois en Anjou. » — « Je suis né à Beauficel le 26 avril 1638, et baptisé le 28 dud. mois et an, et nommé par M. André de La Broise, escuier, viconte et baillif de Périés, relevant de St-Sauveur le Viconte en Cotentin. » — « De Varsovie, le 23 mars 37. Il s'est répandu à Kaminiéc une terreur presque générale parmi le peuple, dont la plus grande partie est persuadée qu'il paroît toutes les nuits des spectres qui donnent la mort à ceux dont ils approchent. Le clergé et les magistrats de la ville ont fait inutilement plusieurs tentatives pour rassurer les habitans de cette vaine frayeur. » — « De Paris, le 20 avril 37, Jean B. Cottel est mort en cette ville, âgé de 106 ans. » — « Le 27 avril 37, les cérémonies du bapt. de M. le Dauphin et des 3 dames de France ont esté suplées par le cardinal de Rohan, grand aumônier de France. » — « Le 19 avril, le seigneur Theodore, baron de Neufhose, fut aresté vers le midy à La Haie à une auberge nommée le Cerf rouge, et conduit, non en prison, mais dans une

autre auberge où il est gardé à vue, à la requête d'un pr. de lad. ville chargé d'une tutelle à laquelle ledit baron devoit, depuis bien années, 47 milles florins. Nouvelles d'Hollande. On doute si le susd. Théodore est point un des chefs de rebelles de l'isle de Corse. » — « De Paris, le 25 mai 37. Pierre Lepoix est mort à Clerjus, diocèse de Toul, âgé de 111 ans. » — « Ferdinand de Ketter, dernier de la famille, duc de Curlande, âgé de 81 an 6 mois, mourut la nuit du 5 au 6 de mai 37. » — « D'Amsterdam. On écrit que le précédent seigneur Théodore i est malade de la gravelle et fièvre, et prisonnier. » — « Felix de La Mata mourut à Pampelune âgé de 125 ans ; il s'étoit marié pour la 3<sup>e</sup> fois à l'âge de 110 ans, et il a eu 3 enfans de sa dernière femme ; il décéda le 28 avril 37. » — « 8 juillet 37. On écrit d'Ostende que le seigneur Théodore estoit dans le port prest à faire voile pour retourner en Corse, avec 2 vaisseaux de guerre, ingénieurs, artillerie, troupe et munitions. » — « ... Flambart, s. de Mézet, décéda le 17 juillet 37, âgé d'environ 50 ans. » — « Le 15 de juillet, la reine accoucha d'un princesse. » — « Le 9 de juillet 37, Gaston de Médicis, grand duc de Toscane, mourut à 11 h. de matin, âgé de 67 ans. » — « De Pétersbourg, 18 juin 37. Le conte Jean Erneste de Biron, élu duc de Courlande. » — « 26 juillet 37, mourut Henry de Thiard de Bissy, cardinal, évêque de Meaux, âgé de 80 ans 2 mois 1 jours. » — « Le 24 juillet 37, il y eut à Bourges un orage si violent que la gresle tua 8 personnes. » — « Oczacou pris sur les Turcs par la czarine, par le conte de Munich, le 12 jour de juillet 37. » — « Nissa pris sur les Turcs par l'empereur le 28 juillet 37. » — « Thamas Kouli Cam, usurpateur de Perse, s'est associé avec le turc contre la czarine. » — « André Joseph, domestique de M<sup>r</sup> de Than, professeur de philosophie au collège du Bois, décéda le 8 de septembre 37, âgé d'environ 40 ans. » — « 17 septembre 37, M. Bazin hac transiit. » — « Le 25 juillet 37, Bassar pris d'assault par les Moscovites ; tous les Turcs qui s'i sont trouvés ont été tous massacrés ; les seules femmes ont été épargnées, la ville pillée et réduite en cendres ; il y avoit 2 églises grecques, une armenienne, une sinagogue, 38 mosquées, 27 magasins, 8000 maisons de pierre et environ 1300 de bois. » — « 17 septembre 37. A Bayeux, Michel Legrand, de la paroisse d'Englèquerville, fut condamné d'estre pendu et bruslé *propter atrocitiam et bestialitatem (sic)*, et ses cendres jettées au vent. » — « M<sup>r</sup> Bazin s'en retourna à Paris le 14 octobre 37. » — « 20 oct. 37. J'apris que le P. Gabriel Richer, âgé de 75 ans, se portoit bien, » — « De Péterbourg, le 17 sept. 37. On a or-

donné de prendre le 125 hommes pour en fournir 40.000; on prendra les moines au-dessus de 18 jusques à 40, qui, après la guerre finie, pourront retourner à leur couvent, s'ils ne veulent plus estre soldats. » — « Le 22 sept. 37, M. Bunout me renvoia tous les livres que je lui avois prêté il y a plusieurs années. » — « 9 feb. 36. Durand Estival, laboureur, hameau de la Carbonnière, province de Quercy, décéda âgé de 127 ans. » — « Abortum passa est.... (blanc) Bidard, uxor Fr. Pieplu, die.... (blanc) Octobris 37. » — « Un curé d'auprès Poissy avec sa servante ont esté volés après avoir esté égorgés dans le mois d'Octobre. » — « 49 nov. 37. M. Du flamel et Louise Bordin de la Monsardière furent mariés. » — « 22 nov. 37. La mère de Fr. Barrière mourut à l'hôpital de Caen, y fut inhumée le 23, présence de ses enfans de la Maladeric, celui de Bretteville et sa femme, et Marie Youf, femme de Martel, au défaut de François ; elle s'appelloit Gabrielle Adam, âgée de 75 ans, veuve de Pierre Barrière ; son dernier fils François n'avoit que 2 ans quand son père décéda. » — « Nissa, pris sur les Turcs le 28 juillet, leur a esté rendu le 22 octobre par les Imperiaux. » — « De Vienne, le 7 novembre 37. Le conte de Seckendorf et arest par ordre de l'Empereur. » — « Le 9 décembre 37, on me dit que ma sœur étoit chez son fils. » — « Le 9 octobre 37, de Constantinople. Le muspti a donné la liberté au janissaires de boire du vin et on a augmenté leur paye de 7.... res par jour en reconnoissance du service qu'ils ont rendu et qu'on espère qu'ils continueront. » — « La prétendue Reine d'Angleterre, âgé de 54 ans 8 mois et 10 jours, mourut le 4 décembre 37. » — « Le 5 janvier 38, le P. Gabriel Richer se portoit bien et pria celui qui vint dire la 1<sup>e</sup> messe au défaut de M. Castel, de me faire les complies ; le 6, il devint malade, et décéda le 7 ; il fut inhumé.... (blanc). » — « M. François Guinet, ci devant intendant de Caen, mourut le 29 décembre 37, âgé de 76 ans. » — « Victor Marie, doyen des maréchaux de France, et l'un des 40 de l'Académie françoise, mourut le 27 de décembre 37, dans sa 78<sup>e</sup> année de son âge. » — « Les lettres de Bissora dans le golfe Persique, dattées de la fin d'aoust dernier, marquent que Thamas Couly Camp, qui étoit sur le point de soumettre les rebelles de se rendre maître de la capitale qui lui restoit à réduire, avoit esté poignardé et tué par un de ses courtisans dans le dessein de faire remettre sur le thrône de Perse le seul rejetton qui subsistoit des anciens Sop...., et qui n'avoit que 40 semaines lorsque cet usurpateur avoit esté déclaré son tuteur et régent du royaume ; on le dit François de nation, et du désordre des Bénédictins. » — « Dom Carlos, roi des

Deux Siciles, va épouser la fille aînée du Roi Auguste de Pologne, âgée de 14 ans. Ce 8 janvier 38. » — « Mémoire de Paris, du 8 janvier 38. Un curé qui a marié Mad. Moras a esté conduit ici le 1 de ce mois et a subi le lendemain un interrogatoire au Châtelet ; il est détenu aussi bien que son père et son frère, qui ont servi de témoins ; Mad. de Courbon, mère de M. le conte de Blénac, qui a épousé cette damoiselle, est aussi arrivée à l'occasion de cette affaire ; cette dame est aussi entrée au Châtelet, où on lui a fait meubler une chambre. » — « Le 9 de janvier décéda M. Jean de Fer, âgé de 93 ans, curé de St-Aignen de Créménil, doyen de Vaucelles, âgé de 93 ans, à qui j'avois bien des obligations. On dit qu'il a baptisé tous ses parroissiens, excepté un. Requiescat in pace. » — « La nuit du 16 au 17 décembre 1737, il parut à Rome une aurore boréale qui occupoit toute la partie septentrionale du ciel et qui dura plus de 7 heures. Elle fut si lumineuse que on pouvoit lire aisément les livres imprimés avec les plus petits caractères. » — « La Fontaine-Girout, qui avoit passé par ici le 8 de Janvier pour aller à Rouen deffendre la cause de son gendre et de son frère, qu'il avoit engagé mal à propos à asseoir la taille de leur parroisse, a couché à Conteville chez le curé dudit lieu, à qui il a dit avoir perdu son procès avec dépens, ce que j'ai appris le 5 feb. 38 par la lettre du c. d'Esquay. » — « 26 janvier 1719. Tussanus Le Mardeley nupsit Joannœ Bidois, ex fratre filiæ. » — « M. Pierre Regnault, prestre, curé de St Pierre de Caen, âgé de 67 ans, docteur de théologie de Caen, appelant de la Constitution *Unigenitus*, obît 8 feb. 1738. » — « Par les registres des parr. de Vienne sur le Danube, il y est mort, l'année 1737, 6.735 personnes, et dans ce nombre il y estoit mort 2.473 enfans au dessous d'un an et 1.590 au dessous de dix ; entre les personnes mortes dans un âge avancé 110 sont mortes depuis 80 ans jusques à 90, 24 depuis 90 jusques à 100, et 4 au dessus de 100 ans. » — « De Paris, le 22 feb. 38. Le Roi a accordé au sr Potocki, archevêque de Gnesne et primat du Roiaume de Pologne, l'abbaye de Cercamp, ordre de Cisteaux, diocèse d'Amiens. » — « Jean Miot, de Verson, décédé chez Mad. de Préfossé la v.... le 7 mars 38, âgé de 68 ans, neveu de feu M. Le Guerrier, vivant curé de lad. parr. de Verson. » — « M. de Mongeron, conseiller au Parlement de Paris, converti par les prières de M. Paris, etc., ce que j'appris le 19 avril 38 par M. Castel. » — « Julien Pigache, ci devant thrésorier de cette parr. pendant 6 ans, décéda à Missi le 28 avril 38, âgé de 57 ans. Requiescat in pace. C'est le 8<sup>e</sup> que j'ai vu posséder à Brettville la terre qu'il a laissée. Le 1 estoit Denis

Le Pionnier, procureur du Roi de bailliage et siège présidial de Caen. » — « M<sup>r</sup> le procureur de Torigny passa par ici le 12 mai 38 et me sollicita de résigner. » — « Gobier, droguiste, décédé le 24 mai 38. » — « *Mala herba* 25 mai 38. » — « M. Tostain, curé de Luc, décédé le.... (blanc) ; on dit son successeur estre un Irlandois. Son successeur est M. Girard, régent du collège du Bois. » — « La nuit du 10 à l'11 octobre 37, une violente tempeste accompagnée de fréquentes secoues de tremblement de terre, et la mer s'estant entlée considérablement, elle refoula les eaux du Gange qui sortit de son lit et inonda tout le pais voisin. Plusieurs bourgs et villages ont esté entièrement submergés, et l'on prétend qu'il i a péri plus de cent mille personnes (une lettre de Paris marque qu'il y eu 300.000 de pérís), et un grand nombre d'autres bâtimens qui étoient dans le golfe de Bengale ont fait naufrage. Quelques uns de ceux qui n'ont pas été brisés et qui ont esté portés par le vent et par les courants dans le milieu des terres et ils se sont trouvés à sec après que les eaux se sont retirées. De La Haie, le 6 juin 38. » — « 22 juin, M. le P. de Thorigny sollicita à Caen François B. de la résignation dont il m'avoit parlé le 12 de ce mois. » — « M. l'abbé de Broglio est âgé de 56 ans ce 20 juin 38. » — « Encre achetée le 24 juin 3 sols 6 deniers. » — « Le 25 juin 38, M<sup>rs</sup> de La Brousse, curé de St Michel des Loups, et M. de La Brousse, prêtre, fils de Guillaume, passèrent par ici 8 heures et demie de soir sans que je les aie connu, et s'en allèrent faute de lits à les coucher. » — « Du 23 juin 38. Il i a actuellement à La Rochelle un particulier âgé de 119 ans qui fit abjuration de la secte de Calvin en 1637, estant soldat dans le régiment de Saxe, qui sollicite le Roi de lui accorder une pension pour vivre. » — « Les 2 héritiers de Pigache me vinrent voir le 22 juillet 38. » — « 25 juillet. Jean Esnout épousa Julienne Bidois, fille de mon frère, le 25 novembre 1713, dont elle a eu 3 enfans, sçavoir Julienne (23) qui a épousé Th. Fontaine, neveu de M. Fontaine, prêtre, Jean (20) qui a épousé Françoise (23) Le Logeais, Pierre (18), Françoise (16) et Julien (14). » — « M. Castel est revenu de son voiage du pais de Caux, le 11 aoust 38 ; le même jour passé par ici la v. de Pigache. » — « 11 décembre 73. Nicolas Hamel et Denise Aublet furent mariés ; François Hamel né dudit mariage le 18 juillet 1674, 7 mois 7 jours après. » — « Le 13 aoust 38, les sols marqués, qui valoient 24 d., furent réduits à 18 d. ; j'i a perdu 6 deniers. » — « Madg. Cotentin, âgée de 70 ans, fut confessé, receu l'extrême onction et le viatique le 16 aoust, et transférée le même jour à St-Ouen où

elle décéda le 17 après minuit. » — « Le 28 aoust 38, j'ai reçu visite de M. Haley, docteur de médecine, et de M. Vautier, diacre de St-Ouen. » — « 17 juillet 38. Il y eut dans les diocèse de Conserans et de Comminges un orage accompagné de gresle que quantité d'arbres furent déracinés et plusieurs maisons écrasées. » — « 7 sept. 38, issue de la messe paroissiale. *Mataherba pessime cecinit coram astantibus.* » — « 12 sept. 38. J'appris qu'il y avoit à Caen une fille âgée de 18 ans, haute d'un pied 3 pouces et 3 lignes, et qu'il coûte 4 sols pour la voir. » — « 14 sept. 38. Fut audiencé le contract de vente de la maison et terre du Berger, vendu par 1000 ll. » — « 19 aoust 38, Orsova fut pris par les Turcs sus les Impériaux qui i perdirent les 2/3 de leur garnison ; il y avoit 22 ans que les Impériaux l'avoient pris sur les Turcs. » — « 2 vinpillons 14 s. et de petites bouteilles de veres païés par M. Feye 28 sols le 6 octobre 38. » — « 10 octobre 38, Vendu 28 sols le boisseau 6 boisseaux de mon sarasin. » — « 11 octobre 38. Ch. Youf donna une quitance de 60 sols à Julien Estienne, quoi qu'il n'en ait rien reçu, mais ce fut sa belle-sœur, v. de son frère Richard, qui les reçut en ma présence. » — « Le 12 janvier 37, 4 Jésuites qui alloient prêcher le Christianisme dans le Roiaume de Tonkin, après i avoir esté détenus prisonniers 9 mois, y furent décapités ; lettres de Lisbonne venues de Meaco, ville du Japon. » — « Le 20 octobre 38, arriva Julien B. presque tout nud au presbytère de Bretteville. Le 17 novembre, il s'en retourna. » — « Le 3 novembre 38, M. Le Masson revint de Loiselière. » — « Le 6 novembre 38, j'ai écrit à M. Le Sénécail. » — « Le 5 juillet 97, j'inhumé Martin Bedouelle, âgé de 75, qui avoit estoit valet de feu M. Julien Privé, curé de cette paroisse, qui m'a dit que son maître vendoit tous les ans 15 tonneaux de cidre de sa dixme, sa provision gardée, et à présent je n'en recueille pas un tonneau dans toute la paroisse. » — « 16 novembre 38. Incendie à Montreuil, dans l'enclave de Lisieux. » — « De Gènes, le 12 nov. 38. On y amena un moine provincial de l'ordre de S. François dans l'isle de Corse, d'où il estoit natif, et qui estant extrêmement attaché au baron de Neuhoff, abusant de son ministère pour détourner les peuples de rentrer dans leur devoir. » — « On mande de Languedoc que la charpente de l'église paroissiale d'un bourg près de Montpellier estant tombée pendant l'office, 3 à 400 personnes i avoient esté écrasées. De Paris, le 19 décembre 1738. » — « 1739. Près de la mer de La Délivrande, un homme i aiant esté tué, ceux qui l'avoient tué s'enfuirent pour éviter la mort qu'ils avoient méritée, mais aiant voulu s'enfuir sur une chaloupe, ils y furent

tous deux noïés, ce que j'appris le 22 janvier 39. » — « Le 28 janvier 39, j'ai écrit aus 2 Maury à Versailles et à Pont-l'Abbé. » — « M. Le Masson et M. Thibault retournèrent à Loiselière le 7 feb. 39. » — « 9 feb., 2 petis cochon achetés 50 s. » — « Jamet quitte les Jésuites le 22 feb. 39. » — « 16 mars 39. Le sort pour la milice tomba à l'abbaye d'Ardenne sur François Barrière, fils de Guillaume, de cette paroisse, âgé de 21 an 6 mois 30 jours, pour 6 ans. » — « M. Le Masle, curé de Fierville, décéda le 23 mars 1739. » — « Le 26 mars 39, les criminels de Nébout furent jugés à Caen, dont 3 furent rompus tous vifs, 3 pendus, 7 mis au galères. » — « 7 avril. Le laïon aresté à Esquay le 24 feb. 39 fut pendu à Caen le 7 avril aud. an. » — « Le 25 de mai 39, j'ai reçu visite de M. Guérard, curé de la Magdeleine de la ville de St-Denis, âgé de 74 ans. » — « Le 8 juin 39, j'appris que mon petit neveu J. B. étoit à Paris chez le frère de sa mère. » — « Le 9 juin 39, reçu de Fr. Mézeret 15 fagots de dixme. » — « Le 18 juin 39, j'ai reçu visite de M. Martin, qui fit nostre mission, il i a vingt ans ; il n'a pas perdu ses cheveux, mais ils son tous blanc, âgé de 78 ans et de quelques mois. M. Gaignart est avec lui, et autres Eudistes, M. de Launey et M. de La Paslière. » — « Le traité de la paix en latin et en françois se vend 6 livres à l'Imprimerie Roiale. 5 juin 39. » — « Julienne Le Lubez, femme d'André Meury, mourut à Pont-l'Abbé le 7 jour de juin 39. » — « Mad. Du Hamel acoucha à Verson le 8 juillet 39 ; son enfant, qui est un garçon, a esté baptisé à Notre-Dame de Caen et est à 8 d'ici à nourice. » — « Nota. Le 7 aoust 39, j'ai donné une attestation à Pierre Martel. » — « 17 aoust 39. J'ai répondu à M. Masson à la lettre que j'en ai reçu hier à 3 heures après midi. » — « Le dit jour, reçu un pain de sucre de M. Desportes pour l'inhumation de son fils, fait le 17 juillet 39. » — « Le 29 aoust 39, Jacques Quedville me dit qu'on offroit à André Meury une fille avec 6000 livres. » — « Le 17 septembre 39, j'ai reçu visite de M. le curé de Gargelles... » — « Le 9 octobre après midi, j'ai reçu visite d'un jeune ecclésiastique fait prestre à Bayeux le 19 sept. 39, cousin germain de la femme de Jacques Huet, dit Gros-Doux, originaire de la paroisse de Tournay ; il s'appelle Pierre Denis ; son père étoit originaire de Esquay. » — « Le 16 nov. 39, M. de Launey l'ainé, de Carpiquet, après avoir dit la messe à Notre-Dame de Caen et déjeuné chez M. le curé d'Authie, doyen de Maltot, s'en vint le même jour rue Bretagne chez sa nièce, ou il mourut ; il a esté inhumé dans l'église de Carpiquet, âgé de... (blanc). » — « Le 9 décembre 39, Jean Heusé, originaire de Éterville, demeu-

rant à Fontaine-Étoupefour, mourut dans cette paroisse sous les ruines d'une muraille, et de là fut porté à lad. paroisse de Fontaines. Le même jour, dans le même lieu, fut blessé Bossel, de la paroisse de Verson.» — « M. Richard Castel, prêtre, curé de Notre-Dame d'Alvimar, partit de Caen le... (blanc) décembre 39 pour s'en aller deservir son bénéfice. » — « 12 feb. 40. J'appris de la sœur du curé d'Esquay que J. B. étoit à La Bertellière et sa sœur aînée à Talvende à l'école. » — « Jean Roger est mort le 19 janvier, dans la paroisse de Bize, diocèse de Comminges, âgé de 129 ans, en 1740. » — « Le 6 febvrier 1740. décéda à Rome Clément XII, florentin, de la maison de Corsini, dans la 88<sup>e</sup> année de son âge, né le 7 avril 1652, et dans la 10<sup>e</sup> année de son pontificat, faite le 12 juillet 1730 ; le S. Père, qui avoit conservé son bon sens jusques au dernier moment. a fait estant *in articulo mortis* un discours des plus touchant et en même tems des plus édifiant à toute l'assemblée de divers états qui se sont trouvés à son trespas. » — « Le 26 mars 40, M. le curé d'Atthis prescha à Esquay, où ils estoient 12 prêtres de dehors. » — « Messire Claude de La Tour de S. Paulet, chevalier de l'ordre du Roi et ci-devant lieutenant d'artillerie, est mort à S. Paulet, diocèse de S. Papoul, le 27 du mois dernier, âgé de cent ans accomplis. Fin de la Gazette du 23 avril 1740. » — « Jean Pesqué est mort dans la paroisse d'Alières, diocèse de Conserans, âgé de 107 ans ; son père vécut 108, son bisayeul 132 ans. Extrait de la Gazette du 21 mai 1740. » — « Le 17 aoust 1740, le cardinal Lambertini, Bolonois, archevêque de la ville de Bologne, avoit esté élu pape et a pris le nom de Benoist XIV. De la Gazette du 27 aoust 40. » — Ces notes sont du curé Le Bidois. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures concernant les familles Adeline, Barbé, Baudet, Bazoches, Bedouelle, Bérard, Bertault, Carel, Cardin, de Caen, Deslandes, Duménil, Eudes, Guérard, Guilbert, Houel, Jardin, de Launey, de La Rue, Lavarde, Le Chevalier, Le Hullier, Lenoble, Lepeintre, Loiseau, Mahieu, Malouin, Maury, Mézeray, Niard, Orême, Osmont, Patry, Restault, Robillard, Rossignol, Savary, Thorel, et divers habitants d'Amfréville, Authie, Bayeux, Caligny, Carpiquet, Cheux, Clinchamps-sur-Orne, Cormelles, Évrecy, Fontaine-Étoupefour, Grainville, Hamars, Héronville, Hs. Littry, Louvigny, Mouen, Rôts, Uville, Vilty, et autres lieux. — « M. Charles-Mathurin Le Huger de La Hamonnais, avocat en Parlement, curé de cette paroisse, a fait relire les registres tels qu'ils sont maintenant en 1766. »

E. Suppl. 6. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 260 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1737-1777.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — André Le Bidois, Noël de La Brousse, Charles-Mathurin Le Huger de La Hamonnais, licencié ès droits, avocat au Parlement de Bretagne, curés ; Pégot, Guérin, Charles Philippe, desservants ; Jacques-Louis de La Fontaine, prieur de Venois. — Le 16 août 1738, décès de Gabriel Malherbe, écuyer, originaire de la paroisse de Jurques, âgé d'environ 12 ans ; son inhumation le 17, par Jean-Baptiste Senez, curé de Verson, en présence de Richard Castel, curé de N.-D. d'Alvimar, diocèse de Rouen, dans le pays de Caux. — Le 27 mai 1739, inhumation de Guillaume Piéplu, en présence de Porée, curé de Louvigny, de Le Bâlard, prieur de Venois, de M. d'Olendon, vicaire à Éterville, etc. — Le 24 février 1740, mariage de Pierre Lavarde et Jeanne Le Peltier, en présence de Henri Marot, de St-Jean de Caen, de Marie-Anne de Malherbe, etc. — Le 16 mars 1741, inhumation par le curé d'Authie, doyen de Maltot, d'André Le Bidois, ancien curé de Bretteville, âgé de 85 ans environ, en présence du curé de Verson, et autres. — Le 18 mars 1741, inhumation de Richard-François, fils de Jacques-François Caillot, premier huissier au Consulat, et de Françoise-Michelle Hébert, originaire de la paroisse Notre-Dame de Caen. — Le 11 janvier 1745, mariage de Jacques Féron et de Marie-Anne Tesson, par Thomas Morel, doyen des chapelains fondés de l'église paroissiale de N.-D. de Caen, doyen et conservateur en charge de la confrérie de Sainte-Cécile. — Le 21 mai 1744, inhumation par Gouget, curé de Verson, de Jeanne-Jacqueline de Malherbe, fille de Richard de Malherbe, écuyer, et de feu Marie-Jacqueline Le Cointe, morte la veille. — Le 2 décembre 1748, baptême de Madeleine-Anne-Thérèse-Charlotte Haley, fille de Gilles et de Marie-Anne Buhot ; marraine, d<sup>lle</sup> Thérèse-Marguerite-Jacqueline Riboult de La Chapelle ; parrain, François-Charles-Joseph de Baudre, seigneur de Rondcamp, de la paroisse du Tourneur, en présence de Guillaume-Jacques Riboult, avocat aux bailliage et siège présidial de Caen, de d<sup>lle</sup> Marie-Madeleine-Charlotte Achard de Vacognes, etc. — Le 18 mai 1752, mariage de Charles-François de Malherbe, écuyer, fils mineur de Louis-Éléazar et de noble dame Françoise de Gaalon, de la paroisse d'Arry, et demoiselle Marie-Anne-Marguerite-Madeleine de Malherbe, fille de Richard de Malherbe, écuyer, et de feu dame Mar-

guerite Le Cointe, de Bretteville, en présence de Marie-Françoise-Catherine Héroul, « sœur en loy » de l'épouse, de Marie-Marguerite de Malherbe, etc. — Le 8 juin 1761, baptême de Charles, fils de Pierre La Haye et d'Anne Patry. — Le 11 février 1762, baptême de Nicolas-Anne, fils de Germain Le Fèvre et de Gillette-Marguerite de Caen; parrain, Jean-Pierre-Nicolas-Anne du Moullier de Canchy, archidiacre et chanoine de Bayeux, conseiller de grand'chambre au Parlement de Rouen, lieutenant général aux bailliage et siège présidial de Caen; marraine, demoiselle Suzanne de Caen, de la paroisse de Bretteville. — Le 12 février 1762, baptême de Joseph-Thomas, fils de Thomas de Caen et de Marie Doesnel; parrain, Charles-Joseph Le Telier, bourgeois, libraire de St-Étienne de Caen; marraine, dame Élisabeth de Launey, femme de Jacques-Joseph Bridel, bourgeois de Caen. — « Je sousigné, Charles-Mathurin Le Huger, originaire de la paroisse St-Aubin de la ville de Rennes, province de Bretagne, âgé de vingt-neuf ans un mois, licentié ès droits, ai pris possession de cette paroisse en qualité de curé le 12 juin 1765, à 6 heures du soir. » — « Sousigné Charles-Mathurin Le Huger, licentié ès droits, curé des églises paroissiales de Notre-Dame et de St-Pierre de Bretteville-sur-l'Odon, j'ai commencé à exercer mes fonctions et à faire ma résidence dans cette paroisse le 17 mai 1766. » — Le 29 octobre 1769, baptême d'Anne-Marie-Bonne-Désirée-Eugénie-Charlotte-Sophie-Jeanne-Adélaïde-Émilie, fille de Louis-Augustin-François Deshayes et de dame Marie-Bonne-Julienne Chênefront; parrain, le curé Charles-Mathurin Le Huger; marraine, dame Anne-Marie-Jacqueline-Renée Renault, veuve de Georges-François de La Ferrière, écuyer. — Le 31 mars 1771, baptême de Suzanne-Charlotte, fille de Jean-Baptiste Drost et de Catherine-Geneviève Revel; parrain, Antoine-Charles de Cauvigny, marquis d'Escoville; marraine, Suzanne-Léonore-Bernardine de Cauvigny, femme de Charles-Louis de Tessey, marquis d'Hautefeuille, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Normandie, seigneur de Haute-feuille, Louvigny et autres lieux. — Baptême de Jean-Jacques, fils de Jean-Louis-Pierre Delaville et de Madeleine-Anne-Thérèse-Charlotte Haley, sa femme; parrain, Gaspard-Jacques de Morel, chevalier, seigneur et patron de Than, lieutenant général d'épée aux bailliage et siège présidial de Caen; marraine, Marie-Madeleine Achard de Vacognes. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles: Anglo, Barrière, Barbey, Bénard, de La Berge, Binet, Brion, de Caen, Cahan, Cailloué, Carel, Clairembault, Dela-

mare, Donnet, Filleul, Friley, Gallard, Gauquelin, Goret, Gost, Guilbert, Hamel, Huet, Jardin, Lantin, La Rue, de Launey, Lizoret, Maréchal, Martel, Mézeray, Mirey, Poret, Quesnel, Rever, Tirard, Vintras, Youf, et divers habitants d'Authie, Avenay, Baron, Cormelles, Cheux, Clinchamps, Courvaudon, Évreacy, Gavrus, Hamars, Harcourt, Louvigny, Mézidon, Moueu, Noyers, Rôts, St-André-de-Fontenay, St-Contest, Ste-Honorine-du-Fay, Vaucelles, Verson et autres lieux. — Délibération des paroissiens décidant de faire dorer la contretable de l'église de N.-D., de faire peindre le dessus des deux portes de la sacristie, de faire faire des bancelles dans la nef des deux églises Notre-Dame et St-Pierre (24 juillet 1740). — Réparation de la porte du presbytère (1742). — Institution d'un *custos* pour gouverner l'horloge, sonner l'angelus soir et matin, sonner les offices les jours de fêtes et dimanches, aider à chanter l'office divin, balayer l'église, répondre la messe, écurer les chandeliers, tenir les écoles aux enfants pendant le cours de l'année, à l'exception du mois d'août, en instruire 12 gratis, au nombre desquels seront les 4 enfants de chœur, auxquels il apprendra le plain-chant; les 8 autres seront nommés par le curé, un de chaque maison; le revenu de la fabrique étant plus que suffisant. les habitants consentent que le trésorier paie à Jacques Cailloué, choisi par eux, mais amovible à volonté, la somme de 110 livres par an; il jouira de la vergée de terre *delle de la fosse à terre*, de la rétribution et des droits ordinaires au *custos*; s'il arrivait quelque accident imprévu aux églises de la paroisse, ou si le reste du revenu n'était plus capable d'y pourvoir, ladite somme ne serait plus payée après que le maître d'école en aurait été averti (9 septembre 1742). — Réparations des églises; achèvement de la décoration de l'église Notre-Dame; achat d'ornements, etc. (1<sup>er</sup> juillet 1742). — Nomination du trésorier. — Réparations du presbytère. — Projet de nomination des députés pour convenir avec Claude-Gilles Masson, bourgeois de Paris, porteur de la procuration générale et spéciale de Charles-Maurice de Broglie, docteur en Sorbonne, abbé commendataire de l'abbaye du Mont-St-Michel et, en cette qualité, seigneur et patron de la paroisse, des augmentations et embellissements qu'il convient de faire au chœur de l'église St-Pierre de Bretteville pour la rendre uniforme à la nef qui a été réparée et embellie aux dépens du trésor (8 mai 1746), etc.

E. Suppl. 7.—GG. 5. (Registre.)—Moyen format, 94 feuillets, papier.

**1717-1777.**—Sépultures.—De La Brousse, Le Huger de La Hamonnais, curés; Le Tellier, vicaire; Pégot, Louis Guérin, Pommier, de La Fontaine, prieur-curé de Venoix, Desfontaines, chapelain de St-Ouen de Caen, desservants ou prêtres commis. Le 26 octobre 1747, inhumation, dans l'église de Notre-Dame, d'Anne Fontaine, femme d'Étienne Denis, ancien fermier de la grosse dîme de cette paroisse, par le curé d'Éterville, assisté des curés de Louvigny, Venoix, Verson, et plusieurs autres. — Le 11 juin 1757, inhumation de demoiselle Marguerite de Malherbe, fille de Richard, écuyer, par Gonget, curé de Verson, assisté des curés de Venoix, Athis, Fontaine, Louvigny et Éterville. — Le 2 mars 1758, inhumation de François Maiseret, maître meunier au moulin d'Ardennes, âgé de 60 ans, par Pierre Colette, curé de Louvigny, en présence du prieur de Venoix et du curé de Verson. — Le 4 novembre 1762, inhumation, dans l'église, de Jean Haley, fils de Gilles, par Blonet, curé de Verson, assisté de M. de La Fontaine, prieur de Venoix, de M. Briard et de M. de La Croix-Bourdon. — Le 22 février 1763, inhumation, dans l'église, de François de Caen, sieur des Prez, bourgeois de Bayeux, par Pierre Colette, curé de Louvigny, assisté des curés, prieurs et vicaires de Venoix, Athis, Éterville et Louvigny. — Le 27 mai 1765, inhumation, dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Bretteville, de Noël de La Brousse, curé de cette paroisse.

« Sousigné Charles-Mathurin Le Huger, prêtre, licentié ès droits, vicaire de la noble paroisse de St-Jean de la ville de Rennes, province de Bretagne, originaire de la paroisse St-Aubin de la même ville, j'ai pris possession de la paroisse de Bretteville sur l'Odon en qualité de curé le 12 juin 1765, âgé de 29 ans un mois. » — « Charles-Maurice de Broglie, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, abbé commendataire des abbayes du Mont-St-Michel, de Vaux-de-Cernay et de Baume-les-Moines, mourut à Paris le 21 avril 1766, dans la 84<sup>e</sup> année de son âge; c'est lui qui m'avoit nommé à la cure de Bretteville-la-Pavée. *Requiescat in pace.* » (Note du curé Le Huger de La Hamonnais). — Le 23 décembre 1768, inhumation dans l'église de Gilles Des Sellions, trésorier en charge de cette paroisse. — Le 14 avril 1770, inhumation de Jean-François Cabagnes, fils de M<sup>e</sup> François Cabagnes, procureur aux bailliage et siège présidial de Caen, et de dame Michelle-Marguerite Eustache, originaire de la paroisse

St-Julien de Caen. Le 30 avril 1773, inhumation en l'église N.-D. de demoiselle Françoise-Pauline-Bernardine de Texier, fille de haut et puissant Charles-Louis de Texier, marquis d'Hautefeuille, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Normandie, seigneur et patron d'Habloville, de Gielle, La Courbe, Vaux-la-Bardon et autres lieux, et de haute et puissante dame Suzanne-Bernardine-Léonore de Cauvigny d'Escoville, originaire de la paroisse St-Jean de Caen, âgée de six mois et demi, décédée la veille. — Le 31 mai 1774, inhumation de Marie-Louise, fille de Françoise Porée et d'Élisabeth Marie, par Julien Le Huger, religieux bénédictin de la congrégation de St-Maur. — Actes de sépultures concernant les familles : Barbey, Basset, Bellebarbe, Cahier, Colas, Dedouit, Guilbert, Halley, Heuzé, La Rue, Lavarde, Leclerc, Lecointe, Le Guay, Lepetit, Mauban, Michel, Queudeville, et autres habitants d'Ardennes, Audrieu, Cairon, Carpiquet, Éterville, Fontaine-Étoupfour, Grainville-sur-Odon, Louvigny, Noyers, Rôts, *Saint-Eaux* (Cintheaux), St-Martin-de-Sallen, St-Nicolas de Caen, Venoix, Verson, et autres lieux.

E. Suppl. 8.—GG. 6. (Registre.)—Moyen format, 128 feuillets, papier.

**1778-1792.**—Baptêmes, mariages.—Le Huger de La Hamonnais, curé; André Le Tellier, La Brousse, Jean-François Henry, prêtres commis; le curé Le Huger se qualifie, en 1792, d'*Aumônier général du département du Calvados.* — Le 5 avril 1778, baptême d'Aimée-Ursule Cailloué, par Hébert, curé de La Lande-sur-Drôme, fille de Pierre Cailloué, *custos*, et de Catherine Lantin. — Le 19 juillet 1779, vœux prononcés par sœur Marie Gilardin, fille de feu Anselme Gilardin et de Jeanne Florentin, originaire de la paroisse de Romagnous-Montfaucon, diocèse de Reims, âgée de 20 ans, ayant reçu en religion le nom de Marie-Josèphe, pour servir dans l'institut des filles de la Charité, en présence de sœur Angélique Le Chapellier, sa supérieure, et de Marie-Anne-Josèphe Fardel, une de ses compagnes. — Le 24 octobre 1779, « Messieurs Charles-Mathurin Le Huger de La Hamonnais, licentié en droits, curé de cette paroisse, Charles Le Huger, dit Père Samson, prêtre, religieux grand-carme de la province de Touraine, demeurant à la communauté de la Floceillère en Bas-Poitou, diocèse de Luçon, Jean-François Le Huger de La Hamonnais, pensionné du Roy Louis Quinze, prêtre du diocèse de Rennes, chargé en chef

de l'éducation des enfants de Monsieur le maréchal-duc de Broglie, et dom Julien Le Huger, prêtre, bénédictin de l'abbaye royale de la Couture du Mans, congrégation de St-Maur, tous quatre frères, ont célébré dans l'église St-Pierre de cette paroisse une grand' messe et le lendemain un service solennel pour le repos des âmes de leurs père et mère, et ont signé *ad perpetuam rei memoriam.* — Le 18 août 1782, baptême d'Adélaïde-Modeste-Louise-Antoinette Jardin, fille de Jacques Jardin et de Madeleine Lantin; parrain, Messire Louis-Charles-Henry de Malherbe; marraine, noble dame Jeanne-Françoise-Antoinette Julien de Goupillière, épouse de Messire Louis-Charles-Désiré Gosselin, chevalier, seigneur et patron du Quesnay-Guesnou, Méry, Le Hot, Maltot, Feuguerolles, et autres lieux. — Le 7 août 1792, baptême de François-Fidèle Lizorey. En marge : « décédé à la campagne de Russie en 1814, par le froid excessif de l'hiver, qui fit périr l'armée française. Par Jean Lizoret, géomètre et cousin germain dudit Lizoret. Ce 3 décembre 1818 ». — Actes de baptêmes et mariages, concernant les familles : Allard, Angot, Barbey, Basly, Binet, Blanchet, Bunel, Cayer, Conard, Crevel, Deslandes, Dumont, Eudes, Guérard, Hamolet, Hue, La Haye, Lamy, Lavarde, Le Berrurier, Le Haribel, Le Herpeur, Le Roy, Le Saunier, Lizoret, Manoury, Ménard, Poisson, Revel, Robillard, Salle, Thesselet, Vassel, Vautier, Vivien, et autres habitants d'Arles en Provence, Bully, Carpiquet, Fontaine-Étoupfour, Louvigny, Mondrainville, Notre-Dame de Belou, Préaux, St-André-de-Fontenay, St-Germain de Villers, St-Julien et St-Sauveur de Caen, Verson, Villy, et autres lieux. — Notes du curé Le Huger : « En 1785, le vent a soufflé du Nord depuis le 13 février jusqu'au 23 mai : et pendant tout cet espace de tems il n'a point plu ; la sécheresse a duré 3 mois et demi. » — « Le 29 mai 1785, la pluye a commencé ; le foin valoit alors vingt sols la botte de 12 à 13 livres. » — « Le mardi 30 décembre 1788, depuis 6 heures du soir jusqu'à minuit, le thermomètre a été vingt degrés au-dessous du point de congélation, cinq degrés plus bas que l'année 1709 ; ainsi le froid étoit aussi grand, à un degré près, qu'à Pétersbourg, capitale de la Russie. Observation faite par M. le curé de cette paroisse. » — « Le froid de cet hiver a duré depuis le 24 novembre 1788 jusqu'au 13 janvier 1789. Ce qui fait cinquante-un jours de froid, mais d'un froid excessif. L'on n'avoit point eu, jusqu'à cette année, d'exemple d'un hiver aussi précoce, aussi rigoureux et aussi long. »

E. Suppl. 9. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 60 feuillets, papier.

**1778-1791.** — Église paroissiale de Bretteville-sur-Odon. — Sépultures. — Le Huger de La Hamonnais, curé ; André, desservant ; Le Tellier, de La Brousse, prêtres commis. — En 1791, le curé signe : *aumônier du département du Calvados.* — Le 19 février 1782, inhumation de Madeleine-Anne-Thérèse-Charlotte Haley, épouse d'honorable homme Jean-Louis-Pierre Delaville. — Le 24 octobre 1785, inhumation d'Anne Patry, originaire de la paroisse de Bretteville-sur-Laize. — Actes concernant les familles : Barbey, Bedouelle, Besnard, Bordel, Brion, de Caen, Després, Filleul, Gilles, Hamelet, Hue, Huet, Jouanne, Lantin, Lavarde, de La Ville, Le Herpeur, Le Peullier, Le Sénécal, Letorey dit Longprey, Liétot, Lizoret, Qualley, Renard, Saint-James, Saillenfest, Tillard, et autres habitants de Carpiquet, Colleville, Coulombs, Évrecy, Gouvix, Grimbosq, la Maladrerie, Maizet, St-Martin-de-Fontenay-l'Abbaye, Saint-Nicolas de Caen, Tracy, Vassy, Venoix, Verson, Les Loges-Marché, diocèse d'Avranches, et autres lieux.

#### Louvigny.

E. Suppl. 10. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 339 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1629-1699.** — Églises paroissiales de Louvigny et d'Athis. — Baptêmes, mariages, sépultures. — « Ensuivent les baptêmes, mariages, inhumations, faites par moy Gilles Touroude, prêtre, vicaire de la paroisse de Louvigny, depuis le premier jour de fevrier mil six cents vingt neuf. » — « Cy sont les baptêmes, mariages et inhumations faictes en l'église parroissiale de Louvigny par moy Jacques Merouse, prêtre, vicaire dudit lieu, commençant le premier jour de janvier mil six centz trente et un », etc. — Jean Le Normand, écuyer, docteur en théologie, Louis Rouget, curés de Louvigny ; Thomas Deslandes, Gilles Bidois, Noël Le Héricy, Jean Viel, Louis Fontaine, Claude Delamotte, Guillaume Gouget, Noël Bizet, Claude Bourdon, vicaires, Philippe de Ste-Marie, vicaire de Louvigny et curé de St-Pierre du Sac ; Samuel Gosselin, curé de St-Georges de Caen. — Le 27 septembre 1629, baptême d'Élisabeth, fille de Pierre Ruaut, écuyer, sieur de Condé ; marraine, Élisabeth de La Haie, femme du sieur de La Poterie. — Le

29 octobre 1629, baptême de Rouland, fils de Pierre de Bernières, écuyer, seigneur et baron de Louvigny, et de noble dame Madeleine Le Breton; parrain, Rouland de La Court, écuyer, sieur du Molet, en présence de noble dame Laurence de Bernières. — Le 21 janvier 1631, inhumation de Guillaume Robillard, écuyer. — Le 14 novembre 1632, baptême de Pierre, fils de Pierre Robillard, écuyer, sieur de l'Isle, et de demoiselle Jeanne Belin; parrain, Pierre Fontaine, sieur de Neuilly, en présence de Gillonne de Parfourru, mère dudit sieur de l'Isle. — Le 25 juin 1634, mariage de Guillaume de Bracques, écuyer, sieur de La Chapelle, et de demoiselle Marie de La Haie, veuve de Pierre Ruaut, écuyer, de Louvigny. — Le 5 février 1674, baptême d'« une petite fille ayant été apportée à l'église dudit lieu, par Charlotte Le Rouge, assistée de Marie de Valleroy, faisant l'office de sage-femme en ladite paroisse, laquelle Charlotte Le Rouge a déclaré avoir produit ladite fille des euvres d'un appelé Nicolas Manger, qui, l'année dernière, estant avec elle en qualité de serviteur en la maison de Monsieur de La Bouillonnière, en la paroisse de Mouton, luy promist de l'espouzer... » — Le 24 septembre 1674, baptême de Nicolas-Joseph, fils de Rolland de Bernières, écuyer, sieur de Louvigny, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Normandie, et de Marie-Éléonore de Frémont; parrain, Nicolas Houley, conseiller au Parlement de Normandie, marraine, demoiselle Jourdain de Bernières, en présence de Guillaume Le Gardeur, lieutenant criminel à Caen, etc. — Le 11 juin 1678, décès et inhumation de Jacques, fils de François Lefebvre, avocat au siège présidial de Caen. — Le 13 septembre 1683, décès de Jean Le Flagnais, bourgeois de St-Nicolas de Caen, âgé de 23 ans. — Le 27 août 1690, baptême de Thérèse, fille de François Hébert et de Marguerite Lefèvre; marraine, Thomasse Bellet, parrain, M<sup>e</sup> Rolland Recouf, lieutenant en Élection à Caen. — Le 11 avril 1692, inhumation de Jean-Baptiste Robillard, écuyer, etc. Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Angot, Barbot, Bénard, Bosquain, Cappe, Champion, David, Dolbet, Fauceillon, Guerrier, Guillot, Harel, Lancesseur, de Launey, Le Breton, Le Lièvre, Le Roy, Le Rouge, Le Roux, Le Tellier, Liard, Pain, Postel, Robillard, Vautier, de Vaux, et divers autres habitants de Baron, Bretteville-sur-Odon, Carpiquet, Fontenay-l'Abbaye, St-Martin-de-Sallen, St-Onen de Caen, Vaucelles et autres lieux. — Registre de Le Sénécail, curé d'Athis. Le dimanche 8 mars 1648, devant Jacques Le Sénécail, curé d'Athis, à la sortie de la messe

paroissiale, se sont arrêtés et à lui présentés Charles et François Heurtin, seuls paroissiens de la paroisse, pour satisfaire au mandement à eux envoyé par M. du Tronchay, intendant de la justice, police et finances en la généralité de Caen, contenant ordonnance de nommer des assésurs, collecteurs des tailles et subsistances et autres droits de l'année: ledit François y a nommé ledit Charles; comme il n'y a aucun autre paroissien pour approbation dudit acte, signent Jean Forestier et Richard de Cotentin. — Bannies du cimetièrre et des *esmondés* d'entour, des pommes du cimetièrre; nomination de collecteurs du sel. — Le 31 janvier 1649, le curé « audience » un contrat passé devant Jacques Planquette et René Bertault, tabellions à Thury, contenant vente par Jean-Antoine, comte de Franquetot, et Madeleine Patry, son épouse, à Pierre Larcher, écuyer, d'une pièce de terre à Maltot, nommée la Crette. — Le 11 juillet 1649, il audience un contrat passé par Jean de Bernières, écuyer, trésorier général de France à Caen, Jean de La Court, sieur du Buisson, maître ordinaire de l'hôtel du Roi, et dame Madeleine Le Breton, veuve de Pierre de Bernières, écuyer, sieur d'Acqueville, portant reconnaissance de contrat de vente par ledit de Bernières d'Acqueville aux Ursulines de Caen de biens sis en la paroisse d'Athis; contrats divers en faveur desdites Ursulines. — Le dimanche 23 mai 1660, déclarations de Noël Cautru et Charlotte Le Roux, sa mère, seuls paroissiens, manants et contribuables de ladite paroisse, pour le changement d'octroi. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, de lad. paroisse; le 14 mars 1679, mariage de Thomas Lollier, maître charpentier de la paroisse de St-Pierre de Caen, et Françoise Le Sénécail, d'Athis, mariés par Jean Douard, curé de Feuguerolles, etc.

E. Suppl. 11.—GG. 2. (Registre.)—Moyen format, 201 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1700-1749.** — Églises paroissiales de Louvigny et d'Athis. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Rouget, curé de Louvigny, Philippe de St<sup>e</sup>-Marie, vicairre de Louvigny et curé de St-Pierre du Sac, Gilles Michel, Jean Le Lièvre, Jacques Mariette, Guillaume Gouget, J. Duval, vicaires; André Le Bidois, curé de Breteville, Guillaume Croisière, curé d'Étavaux. — Le 5 septembre 1700, inhumation, dans l'église, de Jean Rouget, par Le Guerrier, curé de Verson. — Le 12 décembre 1700, assemblée des paroissiens devant Louis Rouget, curé, à l'issue de la messe paroissiale, pour délibérer sur ceux « qu'il convient desrouler de leur

roule à taille pour 1701 ». — Le 4 août 1705, mariage de Gabriel Desloges, sieur de Colleville, fils de feu Pierre Desloges, conseiller du Roi, enquêteur à Caen, et demoiselle Catherine Meritte, fille de feu Louis Meritte, receveur des consignations à Saint-Silvain, et demoiselle Jeanne Douesnel. — Le 27 octobre 1706, parrain, Charles Després, sieur des Portes, procureur du Roi des traites de Caen. — Le 13 janvier 1709, décès de Michelle Angot, veuve de Jacques Le Sage, de la paroisse de Feuguerolles, demeurée malade « en la ferme de la terre d'Athy, à cause de la rigueur de l'hiver ». — Le 13 février 1710, inhumation de Jacques-François de Croisilles, écuyer. — Le 6 août 1713, inhumation, suivant la permission de Le Gardeur, lieutenant criminel aux bailliage et siège présidial de Caen, de Louis Le Héritier, suffoqué dans les eaux du courant du petit Odon. — Le 19 mars 1714, inhumation dans l'église d'Athis d'un domestique des Ursulines de Caen. — Le 1<sup>er</sup> août 1716, baptême de Jeanne-Marguerite, demoiselle de Bernières, fille de Nicolas-Joseph de Bernières, conseiller au Parlement de Normandie, seigneur et baron de Louvigny et Venoix, et de dame Marguerite-Louise de Vassy de La Forêt; marraine, dame Anne Blouet, veuve de Jean-Baptiste de Bernières, sieur de Vaubenard, seigneur de Gavrus et Audrieu; parrain, Jean de Bernières, chevalier, seigneur et baron de Louvigny, colonel d'un régiment d'infanterie. — Le 6 mai 1721, baptême d'un enfant desdits de Bernières et de Vassy, inhumé le 18, âgé de 15 jours. — Le 12 juillet 1723, baptême d'Anne-Jeanne-Marguerite-Léonore, fille des mêmes. — Le 24 mars 1733, baptême de Marie-Anne-Charlotte Thouroude, fille de Vigor Thouroude et d'Anne André; parrain, Pierre de Bernières de Louvigny, marraine, Marie Marguerite-Élisabeth Lenepveu, épouse de Le Bourgeois, président au grenier à sel de Caen. — Le 20 janvier 1738, inhumation de demoiselle Marie de l'Isle, femme de Quesney de La Rousselière, bourgeois de Caen, contrôleur des actes à Évrecy. — Le 29 juin 1746, transport à l'église St-Pierre de Grainville du corps de noble dame Anne Le Dard, femme de M. de Panthou, écuyer. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles : André, Angot, Barbey, Bedouelle, Binet, Blin, Bordel, Boutrais, Câtillon, Cotentin, Dorien, Duclos, Godey, Graverent, Hébert, Hervieu, Lefèvre, Lemarchand, Liard, Lucet, Mauger, Mirey, Noël, Osmont, Planquette, Qneudrue, Rault, Renaud, Regnault, Tribouillard, Vautier, et divers habitants d'Allemagne, Asnelles, Éterville, Frenouville, Ifs et autres lieux.

E. Suppl. 12. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 204 feuillets, papier.

**1750-1774.** — Églises paroissiales de Louvigny et d'Athis. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Masquerel, Pierre-Jacques Colette, Burel, curés de Louvigny; Pierre Chassier, Étienne-François Laisné, prieurs-curés d'Athis; Noël de La Brousse, curé de Bretteville-sur-Odon. — Le 14 novembre 1751, inhumation de Pierre du Mesnil Masquerel, curé de Louvigny, par François Le Frémanger, curé d'Allemagne, en présence du prieur de Venoix et des curés de Bretteville, Verson, Fontaine, Éterville, Maltot, Fierville, St-André-de-Fontenay, Élavaux, etc. — Le 28 novembre 1758, mariage de Pierre Vautier et de Jeanne Cotentin, fille de Jacques et de défunte Marie Boutrais, veuve de Jacques Marie dit St-Jean, soldat au régiment de Cambresis, mort à l'hôpital royal de Belfort, le 2 mai 1736, suivant l'extrait remis par Martial d'Arbois, capucin, aumônier, et signé du commissaire des guerres dudit lieu. — Le 21 janvier 1761, mariage de Jacques Le Chevalier, d'Amayé-sur-Orne, fils de feu Jacques Le Chevalier et de Jeanne Regnault, et Esther-Charlotte-Françoise Martin, de Maltot, fille de feu Charles Martin et de Marguerite Foucault, demeurant dans la paroisse d'Athis, par Laisné, prieur-curé d'Athis, en présence de Jacques Simon, curé de la paroisse de Chouain, de Charles Simon, fermier des Ursulines de Caen, de Pierre-Michel Lecointe, avocat, et autres. — Visa de l'évêque de Bayeux, en visite, le 7 juillet 1762. — Le 27 juillet 1762, a été inhumé dans le cimetière de Louvigny « le corps d'un soldat qui s'est noyé dans l'Odon et qui a été enfoui par des soldats dans l'acre St-Vigor, et la justice l'ayant fait exhumer, m'a autorisé à l'inhumer dans le cimetière ». — Le 24 août 1762, inhumation dans le chœur de l'église de St-Vigor, par Charles Blouet, curé de Verson, de noble dame Suzanne Bellier de Margerard, âgée d'environ 65 ans, veuve de Jean de Bernières, chevalier, seigneur baron et patron honorer des paroisses de Louvigny et Venoix, lieutenant général des armées du Roi, grand'croix de l'ordre royal et militaire de St-Louis, en présence de Laisné, curé d'Athis, de M. de La Fontaine, prieur de Venoix, et autres. — Le 30 mars 1762, baptême de Charlotte-Léonore, fille de Charles Simon et Marie-Charlotte Jouanne; parrain, Messire Jacques-François-Léonor Gohier de Jumilly, écuyer. — Le 6 septembre 1762, mariage par Laisné, « prieur curé de la paroisse de St-Contest d'Athis sur Orne », en présence d'André

de La Houssaye, écuyer, contrôleur des aides, d'Adrien Diel, écuyer, seigneur de Gournay, ancien officier de la maison du Roi, fils de feu Louis Diel et de Françoise Langlois Le Roux, de la paroisse de Vaucelles de Caen, et dame Marie Massé, fille de François Massé et de Madeleine La Fontaine, de la paroisse Ste-Croix de Bernay, diocèse de Lisieux. — Le 7 août 1765, mariage de Pierre-Joseph de Robillard, écuyer, fils de Joseph de Robillard et de défunte Marie-Anne-Jeanne de Malleville, et Jeanne de Bonnaire, fille de feu Mathieu de Bonnaire et de Marie-Madeleine Jonanne, en présence de Joseph de Robillard, écuyer, père de l'époux, de Jacques-Pierre Formage des Hommais, de Henri-Louis Ameline, etc. — Le 16 décembre 1772, inhumation par Étienne-François Laisné, prieur-curé d'Athis, de Pierre-Jacques Collette, curé de Louvigny, âgé d'environ 50 ans, en présence de Calbris, curé de Maltot, de Lefortier, curé d'Allemagne, etc. Actes de baptêmes, mariages, sépultures concernant les familles : André, Angot, Beaujean, Blin, Boscain, Desloges, Guillot, Hébert, Langlois, La Rue, Le Quesne, Lubin, Mancel, Ménard, Planquette, Quesnot, Queudrue, Touroude, Valette, Vautier, Viel, et divers habitants d'Allemagne, Amayé-sur-Orne, Aunay, Bretteville-sur-Odon, Chouain, St-André-de-Fontenay, Valognes, Vieux et autres lieux.

E. Suppl. 13.—GG. 1. (Registre.)—Moyen format, 492 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1682-1792.** — Églises paroissiales de Louvigny et d'Athis. — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1775 à 1792. — Burel, curé de Louvigny. — Le 7 août 1775, sépulture par Guyon de Grigny, curé de Fontaine-Étoupefour, dans le cimetière de la paroisse d'Athis, en présence du prieur-curé Laisné, de G. Calbris, curé de Maltot, et autres, de Geneviève Lasseray, veuve de Joseph Le Blanc. — Le 7 juin 1776, inhumation dans l'église, à cause de sa qualité de frère de Charité, de Robert Drost, couvreur, en présence de Jean Guillot, *custos*. — Le 13 septembre 1776, inhumation d'Étienne Dail, fils de Daniel Dail et de Madeleine Dalibert, de la paroisse de St-Jean de Caen, noyé la veille dans la rivière d'Orne. — Le 12 janvier 1777, inhumation du fils de Jacques Tirar, « baptisé dans le sein de sa mère ». — Le 25 février 1778, baptême de Marie-Jeanne, fille de Jacques Bazin et Marguerite Bedonel; marraine, Marie-Constance Lejeune, femme de Guillot, bourgeois de Caen, trésorier de St-Pierre de Caen. — Le 21 novembre 1779, baptême par Laisné, curé de la

paroisse d'Athis, de Stéphanie-Aimée-Anne-Marie, fille de M<sup>e</sup> Michel Bonhomme et d'Élisabeth Blanchon, fermiers des Ursulines de Caen; parrain, François Robillard, ancien docteur agrégé en la faculté des droits de l'Université de Caen, lieutenant général civil et criminel et de police du bailliage de St-Lô; marraine, Stéphanie-Aimée-Anne Raoul de Poribé. — Le 21 juin 1780, mariage de François-Charles Bosquain et Jeanne Vautier, sur dispense de consanguinité obtenue de l'Évêque de Bayeux. — Le 16 février 1783, par permission de M. d'Aigremont, lieutenant criminel, inhumation de Charles Bosquain, noyé dans l'Odon. — Le 18 mai 1786, mariage de Jean Castel et Madeleine Ducellier, célébré en l'église de Maltot par Lai-né, ancien prieur-curé d'Athis, pour l'absence de Pellerin, prieur actuel d'Athis. — Certificats de publications de bans par Beaunier, curé de St-Étienne de Caen, official de Caen, par Méry, curé de Notre-Dame, etc. — Dispense de mariage pour cause de consanguinité, entre Jean Le Ronge et Thomas Marie, le premier ayant obtenu permission de se marier de ses officiers supérieurs, de M. de Baudre, son capitaine et de M. Alis de Mesnillet, brigadier, mestre de camp et commandant des grenadiers (1781). — Actes de baptêmes, mariages, sépultures concernant les familles Beljambe, Câtillon, Drost, Gady, d'Hautefenille, Lacour, Laurier, Lasseray, Le Breton, Le Rouge, Loisel, Messon, Onfroy, Orème, Planquette, Poulain, Revel, Roussel, Viel, et divers habitants d'Athis-sur-Orne, Carpiquet, Cheux, Clinchamps, Étavaux, Éterville, Fontaine-Étoupefour, Lassy, Noyers, St-Martin de Sallen, Troismonts, Verson, Villers-Bocage et autres lieux. — Minute de lettre au juge de paix relative à la contestation du curé avec un horloger. — On a relié dans ce volume, à l'année 1782, un feuillet du registre des baptêmes, mariages et sépultures de 1682.

#### Saint-Germain-La-Blanche-Herbe.

E. Suppl. 14.—BB. 1. (Registre.)—Petit format, 61 feuillets, papier (lacérations).

**1650-1721.** — Liste des collecteurs de la taille et du sel, de 1650 à 1721 : Gilles Lamy, Louis Lance, Jacques Eudes, Jean Blondel, Pierre Liard, etc. — Délibérations : déclaration qu'il n'y a ni marais, ni communaux; assésurs et collecteurs des tailles; fouage; assiette de la taille; enrôlements et dérôlements; changements d'oetrois. — Audience par Norbert Le Harivel, religieux de l'abbaye d'Andennes, d'un brevet

de vache appartenant à René Jambelin, bourgeois de St-Martin de Caen, et bail à ferme pour un an à Salomon de Bled. — Audiences de contrats de ventes: par Martin Crevel, bourgeois de Caen, en faveur de l'abbaye d'Ardennes, de terres sises au terroir de Rôts et à St-Germain (1666); — par Augustin des Longs-Champs, bourgeois de Caen, à Thomas Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> des Jumeaux, de terres sises à St-Germain et à Authie (1670). — Déclarations de terres appartenant au Roi, à cause de son domaine non fief, dans la paroisse de St-Germain, au terroir de Franqueville. — Déclaration de changement de domicile par Jean de Bled, imposé à 100 sols en la paroisse de St-Germain, qui se fixe comme taillable à Authie, ladite déclaration faite à l'issue de la messe célébrée par Chrysostôme Roussin, religieux de l'abbaye d'Ardennes, en l'absence du prieur de la paroisse, le 17 septembre 1679. — Délibérations relatives à l'assignation faite aux paroissiens par l'Ordre de St-Lazare, touchant les rentes dues à la maladrerie, dont le trésor de l'église a joui jusqu'alors, etc.

E. Suppl. 15. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 103 feuillets, papier.

**1607-1629.** — Église paroissiale de St-Germain-La-Blanche-Herbe. — Baptêmes, mariages, sépultures. — F<sup>o</sup> 1. « Registre de Guillaume Le Turc, « prieur-curé de St-Germain-La-Blanche-Herbe, « depuis 1607 jusques à 1618, de Pierre Le Turc « depuis 1618 jusques à 1625. Quoique selon les « collations et provisions des prieurs-curez de « St-Germain Guillaume Denis deust suivre, c'est « cependant François Myffant (religieux de l'abbaye « d'Ardennes) qui signe sur le présent registre au « nom du prieur et faisant les fonctions du curé « notoirement absent. Depuis le 10 mars 1629, c'est « François Myffant qui, comme prieur, fait lesd. « fonctions jusques au mois de juillet aud. an, et « continue. » — Notes liturgiques. — Délibérations des habitants à la sortie de la messe: nominations d'assesseurs et collecteurs; enrôlements et dérollements; remboursement de l'office de franc-taupin; accords pour la taille; procès en la Cour des Aides de Rouen contre André Bourdon pour la taille; fouage; guet. — Audiences de contrats pour Cardin Jambelin, Olivier Olivier, bourgeois de Caen, Germain Lamy, Marin Le Paulmier, Marin Dupont, sieur de La Folie, conseiller du Roi et contrôleur général de ses finan-

ces à Caen, Thomasse Flambart. — Publication du mandement, en date du 1<sup>er</sup> juillet 1629, de Pierre Hébert, sénéchal des religieux prieur et couvent d'Ardennes, contenant assignation aux tenants de comparoir aux pleuds et ressort de gage-plège qui seront tenus le 15 au village de Cussy. — Le 6 février 1624, mariage de Pierre Alexandre, bourgeois de St-Martin de Caen, et de Judith Morin. — Le 26 février 1624, inhumation de la femme de Hémerly, demeurant à Cussy, paroisse de St-Germain-La-Blanche-Herbe. — Le 19 avril 1613, contrat de mariage d'Étienne Liard, de Bretteville-La-Pavée, et Esther Lamy; le père de la mariée, Pierre Lamy, promet « pour pot de vin » la somme de 9 livres, pour don hérédital 20 sols de rente rachetable par 100 s. t., une robe de drap noir, bonne et honnête, un corset et « faux-corps » de carisy gris blanc, un coffre fermant à clef, un lit garni d'oreillers, traversin, ciel, la nappe d'alentour et couverture de beslinge à l'usage du pays, une vache et huit bêtes à laine, et une aune de drap blanc. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles: Barrière, Blondel, Guillard, Le Gay, Le Héricy, Lamy, Nourry, Ferrelle, Pouchin, et divers habitants de Carpiquet, Plumetot, Rôts, Vouilly et autres lieux. — Le 5 août 1627, baptême de 2 cloches de St-Germain, pesant 104 livres.

E. Suppl. 16. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 72 feuillets, 1 pièce intercalée, papier (tacérations).

**1642-1687.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — « Registre des baptistaires et de communians à « Pasques de St-Germain de La Blancheherbe depuis « l'année 1652. » — « Fiances et mariages en l'église « et paroisse de St-Germain de La Blancheherbe. » — François Myffant, Molinet, prieurs-curés; fr. Mathieu Trosseille, fr. Norbert Le Harivel, fr. Martin Laugée, religieux d'Ardennes, prêtres commis. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles: Boisard, Briant, Clicquet, Faucon, Foucher, Garnier, Guilbert, Heuzey, Homo, Houel, Hue, Lamy, Lance, Larcher, Le Faulconnier, Le Héricy, Lelièvre, Le Pelletier, Le Révérend, Le Verrier, Malart, Martin, Nourry, Regnault, des Sillons, Tostain, et divers habitants d'Authie, Carpiquet, Hérouville, St-Nicolas de Caen, et autres lieux. — Audiences de contrats en faveur de l'abbaye d'Ardennes (1642).

E. Suppl. 17. — GG. 3. (Cahiers.) — Petit format, 184 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1682-1721.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Molinet, curé; fr. Belin, fr. Guillaume Hérou, fr. Jean Bouroult, fr. Claude Prévost, fr. Pierre Yvon, fr. A. de La Rivière, religieux de l'abbaye d'Ardennes, fr. Joseph Querray, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, prêtres commis. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles : Angot, Aubert, Bénard, Bidard, Binet, Briard, Delaporte, d'Éterville, Faucon, Harel, Houel, Hue, Lamy, Larcher, de Launey, Legentil, Legué, Longuet, Lucas, Le Marinier, Nourry, Le Petit, Poulain, Le Révérend, Totain, Touchet, Varignon, Varin, et divers habitants d'Authie, Bretteville-sur-Odon, Beuville, Douvres, St-Contest, St-Nicolas et St-Jean de Caen, Verson et autres lieux. — Le 25 octobre 1685, abjuration de l'hérésie de Calvin par Philippe Fouquet, de la paroisse d'Aignerville; les 10 et 22 novembre 1685, abjuration de la religion réformée et profession de foi catholique par Anne Hue, de St-Nicolas de Caen, en présence d'Étienne Langlois, curé de Carpiquet; abjurations de Philippe de Bled, de Gilles et Madeleine, ses fils et fille, de Jean de Bled, Judith Malet, sa femme, ses fils et fille, etc. — Déclarations de grossesses. — Élection de Michel Terrier comme syndic de la paroisse; pouvoir à lui donné de poursuivre à la Cour des Aides du Parlement de Rouen l'appel de la sentence donnée en l'Élection entre les paroissiens et Thomas Moulin, de St-Nicolas de Caen, touchant le quart denier des héritages qu'il tient à ferme en la paroisse comme dérogeant (1699). — Nominations de collecteurs de la taille et du sel; deniers du guet.

E. Suppl. 18. — GG. 4. (Cahiers.) — Petit format, 192 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1721-1769.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Fr. Cauchard de La Houssaye, fr. Madeline, fr. Pierre Héloin, fr. E.-F. Laisné, fr. P. Chassier, fr. Pain, prieurs-curés: fr. Jacques Bertrand, sous-prieur d'Ardennes, fr. Michel Pilon, procureur d'Ardennes, fr. P. Plauquette, chanoine Prémontré de l'abbaye d'Ardennes, fr. Rousselin, religieux d'Ardennes, fr. Philippe Durand, Charles-François Revel, Thomas Julienne, prêtres commis. — Le 2 août 1729, mariage de Jean-Baptiste Mecflet, écuyer, seigneur

d'Asseville, âgé de 48 ans, fils de défunt Guillaume-François et de Marguerite Onfroy, et Anne Vanier, fille de feu Jean et d'Anne Foy, âgée d'environ 24 ans, tous deux de la paroisse St-Jean de Caen. — Le 1<sup>er</sup> juin 1730, mariage par Jacques Philippe, prêtre, bachelier en théologie et professeur en l'Université de Caen, de Messire Robert-Jacques de Héricy, chevalier, seigneur patron châtelain de Villiers, Vaussieux, Jurques et Couvert, commandant général des côtes d'Asnelles, fils de Messire Jacques de Hérissy, chevalier, seigneur de Marcelet et autres seigneuries, et de noble dame Anne de Mangneville, âgé d'environ 40 ans, de la paroisse de St-Jean de Caen, et demoiselle Julienne-Louise-Antoinette-Geneviève de La Cour de Maltot, fille de feu Messire Antoine de La Cour, chevalier, seigneur et patron de Maltot, et de noble dame Marie-Geneviève-Thérèse, âgée d'environ 19 ans, de la paroisse de N.-D. de Caen, en présence de noble dame Marie-Marguerite d'Anneville, de Messire Louis-Gaspard Gosselin, chevalier, seigneur de Noyers et autres lieux. — Le 8 août 1731, baptême de Madeleine Heuste, née « avant terme, de cinq pouces de hauteur », décédée et enterrée le 10, âgée de 2 jours. — Le 31 août 1755, inhumation par fr. P. de Launay, sous-prieur d'Ardennes, dans l'église de l'abbaye, de frère Pierre Chassier, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré réformé, prieur-curé de la paroisse de St-Germain-La-Blanche-Herbe, décédé le même jour, âgé d'environ 48 ans. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles : Aubé, Le Bidois, Boisard, Briant, de Caligny, Condé, Delavigne, Doismel, Fauet, Faucon, Frémont, Giot, Gost, Héroult, Heuzé, Houel, Lamy, Lance, Langlois, Liard, Massienne, Masson, Le Peltier, Renoult, La Rue, Le Sénécal, Le Terrier, Thomas, Tostain, Touzé, Tracy, Varignon, Varin, et divers habitants d'Authie, Carpiquet, Cheux, Condé-sur-Noireau, La Ferrière, diocèse du Mans, La Maladrerie, Mesnil-Patry, Nouant, Rôts, St-Contest, St-Honorine-La-Chardonue, Thaon, et autres lieux. — Abjuration de Pierre Mallet et Jeanne du Rozier, de la Maladrerie (1726). — Enrôlements et dérôlements; nominations de collecteurs de la taille et du sel; distribution du sel. — Mandement envoyé au prieur pour la chevauchée de Planchon, lieutenant en l'Élection de Caen, auquel la sergenterie de la banlieue est échue pour son département (1722). — L'impôt de la taille pour 1722 monte à 701 livres. — Le 30 avril 1724, lecture au prône par le prieur-curé de l'arrêt de la Cour de Parlement de Normandie portant homologa-

tion de règlements faits par M. de Lorraine, évêque de Bayeux, au sujet du pain de Charité et de la clôture du cimetière, en date du 5 juin 1723. — « Le cinquantième, après avoir été adjugé et assuré aud. sieur prieur-curé de St-Germain de La Blanche-Herbe pour la somme de 300 l., led. s<sup>r</sup> prieur-curé le céda pour le bien de la paix aux s<sup>rs</sup> religieux d'Ardenne. » 4 avril 1726. Signé: F. Cauchard de La Houssaye.

E. Suppl. 19. — GG. 5. (Registre.) — Petit format, 180 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1761-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Fr. Pain, fr. Richard Leclerc, prieurs-curés; fr. Henri-Jean Autin, sous-prieur d'Ardenne et maître des novices; fr. Pierre Béliard, fr. A.-P. Léger, fr. Timothée Morel, religieux de l'abbaye d'Ardenne, Lair, prêtres commis. — Le 11 février 1762, inhumation d'un pauvre mendiant inconnu qui s'est trouvé subitement sans parole ni connaissance dans un village de St-Germain-La-Blanche-Herbe. — Le 2 décembre 1774, réhabilitation du mariage contracté en l'île de Jersey, « en face de l'Église Anglicane », par Jacques-Aimable de La Mare des Marets, fils de feu Julien de La Mare, seigneur de Crux, écuyer, et de feu noble dame Marguerite-Marie-Jeanne Le Tellier, de la paroisse de Grimouville, diocèse de Coutances, avec demoiselle Florence Fixot, « angloise de nation », de la paroisse de St-Héliier de Jersey, qui a fait abjuration de la religion anglicane et serment solennel de professer la religion catholique, alors résidant au couvent du Bon-Sauveur de Caen; le 10 décembre 1774, légitimation des enfants Jacques-Aimable, baptisé le 22 février 1771, et Georges-Jean, baptisé le 3 avril 1773. — Le 30 janvier 1777, mariage de Michel de La Chainée, fils de Jean-Pierre de La Chainée et de Marie Pierre, de St-Nicolas de Caen, et Marie-Madeleine Lance, fille de Germain Lance et de Marie-Anne Varin, de St-Germain. — Le 24 février 1778, mariage de Pierre de Ste-Croix, fils de Pierre de Ste-Croix et de feu Catherine Joury, et demoiselle Marie-Jeanne Duvernay, fille de Jean-Georges-Étienne Duvernay, écuyer, et de feu Marie-Madeleine-Catherine de Moges, de la paroisse de Grainville. — Le 11 septembre 1780, mariage de Messire Gilles-François Mallet de Gravelle, écuyer, seigneur de Mailly, fils de feu Messire Pierre-François Mallet, écuyer, seigneur de Mailly, et de feu noble dame Marie-Geneviève-Marguerite-Charlotte Cauvin, de la paroisse de Notre-Dame de Laize-La-Ville, et demoiselle Jeanne-

Marguerite de Julienne, fille de noble homme Denis de Julienne et dame Marie-Anne-Charlotte de Heulme, de la paroisse de St-Germain-La-Blanche-Herbe. — Le 16 septembre 1781, baptême de Robert-François, fils dud. Gilles-François Mallet, de la paroisse de Laize-La-Ville, et de dame Jeanne-Marguerite de Julienne; parrain, noble homme Denis de Julienne. — Le 30 septembre 1781, inhumation dud. Robert-François Mallet. — Le 21 janvier 1789, baptême de Jacques-François, fils de Jean-Pierre Marie et de Marie-Catherine Le Lièvre. En marge: « En vertu du jugement du tribunal civil de Caen du « 3 août mil-huit-cent-douze, transcrit le huit dudit « mois sur les registres de naissances de cette com- « mune, fo 2 v<sup>o</sup>, a été supprimé en l'acte ci-contre le « nom de *Le Lievre* et substitué celui de *Guillouet* par « moi officier public. » — Le 17 août 1791, inhumation par Beaussieu, aumônier perpétuel de Beaulieu, dans le cimetière de la ci-devant paroisse de St-Germain-La-Blanche-Herbe, aujourd'hui succursale de St-Étienne de Caen, d'Ursule Manger, folle entrée au dépôt le 4 mai, présente année; autres inhumations de fous du dépôt de Beaulieu. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Adam, de Basly, Bedouelle, Bonhomme, Briard, Deslandes, Gost, Guillouet, Grout, Heuzé, Le Cornu, Le Guillard, Le Hoult, Hue, Lamy, Lance, de La Porte, Le Bidois, Le Lièvre, Le Masson, Midorge, Olivier, Sanson, Le Sénécal, Le Terrier, Tillard, et divers habitants d'Authie, Baron, Cerqueux, Cormolain, Estrées-en-Auge, Lassy, St-Contest, St-Loup-près-Bayeux, St-Nicolas de Caen, et autres lieux.

### Venoix

E. Suppl. 20. — BB. 1. (Cahier.) — Moyen format, 2 feuillets, papier.

**1711-1713.** — Délibérations des paroissiens et « dérogeants » de la paroisse de Venoix. — Enrôlements et dérôlements pour la taille: Olivier Mézeray, Renouf, de Louvigny, le jardinier d'Ardenne, Jean du Mesnil, Gilles d'Éterville, Jacques Catel, etc. — Nomination de collecteurs: Guillaume de Launey, dit le Tracasseux, etc. — Election de M<sup>e</sup> Jean-Baptiste, sieur du Coudray, aux fonctions de trésorier, en remplacement de Faye, sculpteur et bourgeois de Caen. — Achat d'ornements pour l'église et fonte d'une seconde cloche. — Le 4 août 1713, inhumation par dom Louis-Odet de Clinchamps, prieur de l'hôtel-Dieu de

Caen, de dom Clément de Lestement, prieur de la paroisse de Venoix, âgé d'environ 60 ans, en présence de Jean Hermant, curé de Maltot, et de Denis Vanier, curé de Lasson.

E. Suppl. 21. — BB. 2. (Registre.) — Moyen format, 97 feuillets, papier.

**1756-1791.** — Registre des délibérations des paroissiens de la paroisse de Venoix, paraphé par Mathurin-Charles-Louis Couture de La Pigacière, écuyer, seigneur et patron de Troismonts, lieutenant particulier civil et criminel aux bailliage et siège présidial de Caen. — Nomination de Sébastien Aubin, conjointement avec Pierre Gouesmel, trésorier, pour acheter et faire planter des arbres, conformément aux ordres de l'intendant. — Remplacement dud. Gouesmel par Guillaume Le Febvre, laboureur, de la paroisse de St-Nicolas, hameau de la Maladrerie (1756). — Nominations de collecteurs du sel et de la taille, ainsi que de syndics. — Procès avec Gilles Hallay, de Bretteville, au sujet de la taille. — Procès avec les maire et échevins de Caen, au sujet du « traict de pré appelé le traict de St-Gerbold ». — Réparations de l'église; adjudication. — Examen des comptes du trésorier. — Difficultés avec les paroissiens de Carpiquet, qui prétendent avoir été lésés dans leurs communaux (1757). — Nomination de Louis-Marin Busnel aux fonctions de *custos* en remplacement de Maugé: il devra décorer et balayer l'église, sonner les cloches, « faire lire et cathéchiser les enfants de « la paroisse, tout et autant qu'il s'en présentera à « luy » (1758). — Bail à ferme de la dime (1760). — Requête signifiée à René Delahaye à la requête du baron de Louvigny, qui demande l'interdiction de faire pâturer la nuit des chevaux et autres bestiaux dans les communaux et *priories* de Venoix; opposition à cette prétention contraire à l'usage et à la possession des paroissiens. — Répartement des tailles (1761). — Entreprises sur les communaux de Venoix par les paroissiens de St-Ouen et de St-Nicolas de Caen (1766). — Paiement au marquis d'Hautefeuille, seigneur honoraire de Venoix, d'une somme à lui accordée par arrêt (1774). — Imposition d'une somme de 156 livres pour la nourriture et l'entretien d'un enfant trouvé sur la paroisse (1777). — Réparations au mur du cimetière (1779). — Nomination de Jean-Jacques Jardin et d'Augustin Durand « pour empêcher que les paroissiens de Louvigny ne fassent « dépouiller la prerie de Venoix et pour demander un

« pont à qui il appartiendra, afin de pouvoir exploiter « et faire paître la prerie qui leur appartiennent » (1784). — Action intentée par le procureur du Roi de la maîtrise des Eaux et forêts de Caen relativement à la réparation du pont situé sur le Petit-Odon; les paroissiens décident de défendre lad. action, de proposer des ouvriers pour l'exécuter, de conférer avec les religieux de l'abbaye de St-Étienne de Caen, de faire conjointement avec eux les marchés et alleux nécessaires, etc. — Achat d'une nouvelle sonnerie plus forte que la précédente. — Pâturage des bestiaux de la commune (1789). — Recouvrement des rôles (1791), etc. — Blanc à partir du f° 31.

E. Suppl. 22. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 238 feuillets, papier.

**1713-1792.** — Église paroissiale de St-Gerbold de Venoix. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le Bâtard, Jacques-Louis de La Fontaine, R. Pommier, prieurs-curés de Venoix; Pierre Quendeville, desservant; André, vicaire. — Le 25 septembre 1728, extrait de l'acte de décès de Gilles Hue, décédé à Luc le 13 juillet 1713. — Le 9 mai 1733, inhumation de Gilles Blanchet par le curé de St-Ouen, licencié aux droits. — Le 21 mars 1737, inhumation de Jacques d'Orne par Delaunay, curé de St-Ouen, en présence de Lefèvre, obitier de St-Ouen. — Le 12 mai 1747, baptême de Françoise-Jeanne, fille de Jeanne Hébert et de Jacques Aubin, demeurant au hameau de la Maladrerie; marraine, Marguerite-Françoise de La Loude, de Caen. — Le 11 octobre 1747, inhumation d'Anne Lejeune par Delaunay, curé de St-Ouen de Caen, en présence de Morel, doyen des obitiers de Notre-Dame de Caen. — Le 21 juin 1752, inhumation, dans le chœur de l'église, de Maître Jean Le Bâtard, prêtre, chanoine régulier de l'hôtel-Dieu de Caen et prieur de Venoix, décédé la veille à 70 ans, en la paroisse de Vaucelles, par Jacques-Louis de La Fontaine, prêtre, chanoine régulier de l'hôtel-Dieu de Caen. — Le 7 avril 1753, inhumation d'un étranger mort sur cette paroisse, « sans avoir été averti de sa maladie et dont je n'ai pu savoir le nom ». — Le 22 mai 1763, abjuration de Suzanne Murlot, femme de Jacques Permin, imprimeur de toiles peintes de la ville de Montbéliard, demeurant depuis un an en cette paroisse. — Le 3 novembre 1773, mariage de Pierre Gondouin, fils de feu Gilles et de Marie-Thérèse Le Baron, de St-Nicolas de Caen, et d'Anne Robillard, fille de feu Jacques et de dame

Lainé, de Venoix, par Jacques-Lambert Bin, chapelain fondé de St-Nicolas, licencié ès lois et professeur en l'Université de Caen. — Le 18 octobre 1782, inhumation, sous le portail, de Pierre Roussel, fermier de la dime. — Le 14 septembre 1783, inhumation par l'abbé de Cairon, curé d'Éterville, de Jacques-Louis de La Fontaine, ancien prieur de Venoix, décédé la veille. — Le 18 mars 1784, baptême de Pierre-Frédéric, né à St-Domingue le 29 juin 1774, fils de Simon-François-Révérénd de La Pallière, par Guérout de La Pallière, prêtre, chapelain fondé en l'église St-Martin, professeur ès arts en l'Université de Caen; parrain Pierre-René Guérout de La Pallière, maître en chirurgie à Caen, marraine, Anne Compère, veuve Guérout de La Pallière, de St-Nicolas de Caen, le parrain, frère, et la marraine, mère dudit Simon-Révérénd Guérout de La Pallière, père dudit enfant. — Le même jour, baptême de François-Auguste Guérout de La Pallière, né à St-Domingue le 18 mars 1781; marraine, Marie-Marguerite Thébault, épouse de Pierre-René Guérout de La Pallière, oncle de l'enfant. — Le 3 novembre 1789, inhumation de Jacques-Philippe de Sirème, écuyer, sieur du Manoir, âgé de 34 ans. — Le 2 octobre 1791, inhumation de Charles-François de Sirème, âgé de 2 ans 8 mois. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles : Anquetil, Bedouelle, Bouillon, Carel, Câtillon, Chastel, Cussy, Desbleds, Deshayes, Digeon, Durand, d'Éterville, Fiant, Gambier, Gardin, Guesdon, Jardin, Lacour, Langlois, Le Cointe, Le Noble, Mahot, Mahouin, Nourry, Patry, Porchet, Quésnot, Ste-Croix, et divers habitants d'Athis, Bretteville-sur-Odon, Chouain, Clinchamps-sur-Orne, Courvaudon, Érammeville, Louvigny, Maisoncelles, La Maladrière, Mounen, Mutrécy, Rôts, St-Étienne de Caen, St-Germain-La-Blanche-Herbe, St-Jean de Caen, St-Martin de Caen, St-Martin-de-Sallen, St-Ouen de Caen, Vaucelles, et autres lieux. — Nominations de collecteurs de la taille et du sel. — Nominations de trésoriers et de 3 députés, pour 3 années, chargés de recevoir les revenus du trésor. — Le 16 août 1744, délibération décidant de faire rétablir le beffroi de la tour. — Le 4 septembre 1746, autorisation au trésorier d'acheter, sur le reliquat, un crucifix d'argent avec sa croix pour mettre sur l'autel de l'église; lad. croix sera de deux pieds de haut, y compris le pied, le tout dans le dernier goût; sont encore convenus de faire faire un devant d'autel de bois de chêne, en plein, avec ledit ornement et sculpture convenable,

dont le fond sera argenté et l'ornement doré; au cas où le reliquat ne serait pas suffisant, lesdits paroissiens ont autorisé le trésorier en charge à fournir l'excédent. — Le 17 février 1750, adjudication de 6 bancelles de chacune 6 pieds de long, 8 pouces de large et 1 d'épaisseur, toutes enchainées, pour quatre croisées, une dans le chœur et trois dans la sacristie, à Jacques Turgy, maître menuisier de St-Pierre de Caen, moyennant 40 livres. — Le 3 janvier 1751, autorisation à Jean Vautier, trésorier en charge, de poursuivre, transiger et accommoder un procès intenté au présidial de Caen par Jacques Morice contre le trésor. — Le 2 octobre 1752, autorisation donnée à Lanteigne, marchand de papier, demeurant paroisse St-Étienne de Caen, Jean Vautier, trésorier sortant, et Thomas Le Provost, trésorier en charge, de poursuivre un procès et de ne rien négliger ni éparguer pour remettre en possession le trésor du trait de pré lui appartenant, de faire remettre par les héritiers de feu M. Feye les titres et autres papiers appartenant au trésor, de leur faire restituer le reliquat, de faire examiner 4 acres de terre dont une portion a été enlevée pour servir de grand chemin de Caen à Bayeux, etc. — Le 11 février 1753, assemblée des trésoriers, « tréfontiers » et paroissiens de Venoix, pour répondre à la requête signifiée par les maire et échevins de la ville de Caen au sujet des réparations à faire au presbytère du prieuré de Venoix. — Le 3 février 1754, autorisation de faire enlever les affiches mises pour la bannière des plaines de Venoix. — Le 10 février 1754, élection d'un *custos* en la personne de Jean-Claude Manger, aux charges de décorer et balayer à ses frais l'église, d'enseigner et instruire les enfants, d'avertir les paroissiens et trésoriers, moyennant 90 livres; ledit *custos* s'oblige à résider en ladite paroisse, etc.

E. Suppl. 23. — II. 1. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

XIX<sup>e</sup> siècle. — Extrait des *Essais historiques sur la ville de Caen* de l'abbé de La Rue, relatif à Venoix.

#### CANTON DE CAEN (Est)

##### Allemagne

E. Suppl. 24. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 155 feuillets, papier.

1668-1691. — Église paroissiale d'Allemagne. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles et Gilles

Quérue!, curés; Galbrie, vicaire; Charles Quérue!, prêtre commis. — Le 29 janvier 1669, inhumation, dans le cimetière Notre-Dame d'Allemagne, d'une petite fille âgée de 3 semaines environ, « dont la nourrice m'a dict ignorer le non, baillée à nourrir en cette paroisse par les dames religieuses de l'hospital de Caen ». — Le 24 février 1669, inhumation de Jacques Le Marchand, « aagé de cent six à sept ans ». — Le 1<sup>er</sup> juin 1669, inhumation dans le cimetière St-Martin d'Allemagne de Marie, fille d'Anne Vauclin, de Brantville, demeurant à l'hôtellerie St-Martin d'Allemagne. — Le 2 novembre 1676, inhumation de Nicolas Asire, dit La Fontaine, « décédé du mesme jour du flux de sang dans un tonneau placé dans les prez parce que personne ne l'a voulu loger, led. Asire aagé de 50 ans ou viron, présence de François Asire, nepveu dud. défunt », etc. — Le 8 septembre 1677, baptême de Jeanne-Élisabeth, fille de noble homme M<sup>e</sup> Jean Chasot, écuyer, trésorier de France, et de dame Catherine Hue; parrain, Jean-François Hue, écuyer, sieur de Mutrécy, secrétaire et greffier de l'hôtel-de-ville de Caen. — Le 12 novembre 1684, inhumation par Jean-François Guillot, curé de St-Michel de Vauvillers de Caen, dans le chœur de l'église N.-D. d'Allemagne, de Charles Quérue!, ci-devant curé d'Allemagne, décédé la veille, en présence du curé d'Allemagne, son frère, de Gilles Quérue!, curé de Létanville, son neveu, de Droulin, curé d'Ifs, de Barnabé Le Febvre, curé d'Étaveaux, etc. — Le 14 juin 1688, baptême de Marie-Léonor, fille desd. Jean Chasot et Catherine Hue; marraine, Anne de La Fosse de Mutrécy; parrain, Léonor Morel, écuyer, chanoine de la cathédrale de Coutances, etc. — Actes concernant les familles Adeline, d'Aléchant, Angot, Asire, Auber, Barbey, Baron, Bérard, Berruyer, Blin, Blouet, Bouquet, Brière, Buisson, Cabieu, Cricquet, Devin, Esnault, Eudes, Follebarbe, Geffroy, Hébert, Huet, Jeanne, Lelièvre, Mauger, Michaux, Morin, Nigaut, Paulmier, Regardenbas, Ricard, Sénécal, Surirey, Varin, etc.

E. Suppl. 23. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 80 feuillets, papier.

**1692-1710.** — Baptêmes, mariages, sépultures.

— Quérue!, Dumont, curés; Quérue!, vicaire et prêtre commis. — Le 7 novembre 1693, inhumation dans l'église Notre-Dame par de La Porte, curé d'Athis, de Thomas Morel, écuyer, sieur de Garcelles, en présence de Léonord Morel, écuyer, cha-

noine de la cathédrale de Coutances, son frère, et de Jean Chasot, écuyer, trésorier de France à Caen, son cousin germain. — Le 14 février 1694, inhumation dans l'église Notre-Dame de Siméon Malherbe, écuyer, âgé de 58 ans, décédé la veille. — Le 25 septembre 1694, inhumation d'André Malherbe, écuyer. — Le 10 janvier 1697, baptême de Marie-Catherine-Gabrielle, fille de Philippe Bellebarbe et de Marie de Troismonts; marraine, d<sup>elle</sup> Catherine Chasot, parrain, Gabriel d'Aumesnil, trésorier général de France à Caen. — Le 28 janvier 1697, baptême de Marie-Anne, fille de Jacques de Malherbe, écuyer, et de d<sup>elle</sup> Marie-Anne Barbey; le 30, inhumation de Marie-Anne Malherbe, décédée la veille. — Le 21 mars 1698, baptême d'un fils des mêmes, la nomination et autres cérémonies différées suivant la permission de Malouin, official de l'abbaye de St-Étienne de Caen. — Le 11 avril 1698, inhumation dans l'église d'Étaveaux par Quérue!, curé d'Allemagne, de Barnabé Le Febvre, curé d'Étaveaux, décédé la veille à Allemagne, en présence de Gilles de La Porte, curé d'Athis, etc. — Le 14 septembre 1700, baptême de Marie-Anne-Françoise, fille de Jacques Malherbe, écuyer, et de d<sup>elle</sup> Marie-Anne Barbey; marraine, dame Françoise Hulier, parrain, André Aumont, de Bretteville, qui ont dit ne savoir signer. — Le 15 juin 1702, inhumation en l'église Notre-Dame d'Anonyme Malherbe, âgé de 4 à 5 ans, fils de Jacques Malherbe, écuyer. — Le 21 juin 1703, baptême de Simon-Jacques, fils de Jacques de Malherbe, écuyer, et d'Anne-Marie Barbey; parrain, Simon Mézaise, s<sup>r</sup> de la Prairie; marraine, Angélique Barbey. — Le 29 septembre 1706, inhumation dans le chœur de l'église Notre-Dame d'Allemagne de Gilles Quérue!, curé du lieu, âgé de 78 ans, en présence des curés des environs, de Charles Dumont, diacre, de Charles Quérue!, prêtre, ses neveux, etc. — Les 17 mars, 7 et 14 avril 1709, publications des baus du futur mariage entre Thomas-Louis Chasot, écuyer, d'Allemagne, et d<sup>elle</sup> Claude de Prépétit, de N.-D. de Caen. — Le 27 août 1709, inhumation de Gabriel Le Brix, âgé d'environ 30 ans, par permission de Le Gardeur, lieutenant criminel de Caen, « qui a faict la visite du corps accompagné de chirurgiens, pour avoir été massacré le dimanche précédent dans la maison de Pierre Bisson, dud. lieu, cabartier, inhumé présence du s<sup>r</sup> curé de Boulon, curé d'Estaveaux, curé de Fonteney, curé d'Athy, et M<sup>r</sup> Quérue!, prêtre, et plusieurs autres ». — Le 23 novembre 1709, inhumation de Jacques Malherbe, écuyer, âgé de 61 ans

environ, en présence de Hamel, desservant le bénéfice d'Étavaux, etc. — Actes concernant les familles Barbey, Bérard, Berrier, Billard, Blin, Blouet, Borel, Boullard, Boutraye, Buisson, Busnel, Caperon, Catel, Cautru, Denis, Deslandes, Drieux, Follebarbe, Foulon, Gigon, Granderie, Heurtin, Hubert, Legrand, Lelièvre, Lesage, Maduel, Ménard, Morin, Onfrey, Préaux, Rouxel, Sanson, Seigneurie, de Than, Tinet, Variu, Villy, etc.

E. Suppl. 26. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 187 feuillets, 19 pièces intercalées, papier.

**1610-1755.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1725 à 1750. — Dumont, de Baillehache, Le Large, Le Frémanger, curés. — Le 16 février 1726, baptême de Pétronille-Françoise, fille de Daniel Lemièrre, s<sup>r</sup> d'Allemagne, et de Marguerite d'Aumesnil. — Le 14 novembre 1726, inhumation dans le chœur de l'église Notre-Dame d'Allemagne de Charles Dumont, curé de lad. paroisse, âgé d'environ 44 ans, en présence de Gabriel Le Fournier, curé d'Ifs, de Jacques Le Sueur, curé de Cormelles, et autres. — Le 3 septembre 1727, inhumation de Louise-Marguerite Eury, femme de Simon de Malherbe, écuyer, âgée de 25 ans, décédée la veille. — Le 18 avril 1729, par devant le curé de Baillehache, se présente Charles Boutraye, exigeant l'extrait de son baptême; « et comme il se trouve que le registre de l'année de sa naissance a été perdu ou que l'acte n'a pas été écrit, il nous a été attesté par quatre tesmoins des plus anciens de nostre ditte paroisse que ledit Charles Boutraye est issu et sorti du légitime mariage de Jean-Jacques Boutraye et de Geneviefve Radiguet, sa femme, né du dernier jour du mois d'avril 1705, baptisé et nommé Charles par Charles Quérueu, prestre, vicaire d'Allemagne », etc. — Le 14 juillet 1729, baptême de Pierre-David, fils de Louis Le Blais, écuyer, et de d<sup>lle</sup> Catherine Mougín. — Le 2 août 1729, baptême sous condition de Jeanne-Magdeleine Hébert, qui « n'avoit reçu l'ablution que sur un pied par une femme qui estoit encore incertaine de la forme et de la matière du sacrement ». — Le 7 juin 1730, inh. de Michel Varin, de Vaucelles de Caen, « lequel a été entièrement écrasé par une grande masse de pierre dans la carrière Fauvel et est décédé sur le moment.... ». — Le 30 janvier 1731, bénédiction par Marin-Joseph-Thomas de Baillehache, curé, d' « une seconde cloche pour l'église matrice de Saint-Martin d'Allemagne, laquelle a été

nommée Jacqueline-Catherine par Messire Simon-Jacque de Malherbe, escuier, assisté de noble dame Catherine de Mongin, épouse de Messire Louis de Blais, escuier, lesquels ont donné par présent et en reconnoissance à la ditte église de Saint-Martin quatre aulnes d'étoffe en damas liseré pour faire faire une chasuble à la ditte église avec ses apparteuances, selon leurs intentions, la ditte cloche fournie au frais de la fabrique et trésor de la ditte paroisse et à la diligence de Maître Richard Fauvel, trésorier cy devant en charge. » — Le 11 avril 1731, baptême de Jean-Jacques, fils desd. Le Blais et Mongin. — Le 30 janvier 1732, inh. de Louis-Charles-Claude-Jourdain de Cingal, né à S<sup>t</sup>-Jean de Caen, fils de Louis de Cingal, écuyer, de S<sup>te</sup>-Marguerite de Ducy, et de Charlotte Robillard, âgé d'environ 3 ou 4 jours. — Le 25 mars 1732, inh. dans le chœur de l'église paroissiale S<sup>t</sup>-Martin d'Allemagne, « de l'exemption comme épiscopalle de l'abbaye royalle de S<sup>t</sup>-Estienne de Caen », de Marin-Joseph-Thomas de *Baillehache*, curé de lad. paroisse, décédé la veille, par Jacques Nouet, curé de S<sup>t</sup>-Contest d'Athlis, en présence d'Isaac Brodon, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen, promoteur de lad. exemption, de Jean-François Cornet, curé de N.-D. d'Étavaux, et de Philippe Le Large, vicaire d'Allemagne. — Le 20 novembre 1732, baptême par Le Large, curé d'Allemagne, dans l'église Notre-Dame des Champs, annexe ou succursale de S<sup>t</sup>-Martin d'Allemagne, de Marie-Madeleine Le Saulnier. — Le 14 décembre 1732, inh. dans l'église N.-D. des Champs de Françoise Martin, femme d'Anne-Jean-Pierre Chasot, écuyer, sieur de Saint-Georges, âgée d'environ 43 ou 44 ans, en présence de MM. de Malherbe, Le Blais, et Piédoue de Charsigné, écuyers. — Le 29 juillet 1734, mariage par Michel-Gabriel Piédoue de Charsigné, « docteur de la sacrée faculté de Paris », abbé commendataire de S<sup>t</sup>-Étienne de Fontenay, de Jean-Baptiste-Daniel Piédoue, seigneur d'Héritot, fils de Jean-Baptiste-Piédoue, chevalier, seigneur de Charsigné, et de Catherine de Cauvigny, de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, et Catherine-Françoise-Charlotte Chasot, fille d'Anne-Jean-Pierre Chasot, sieur de Saint-Georges, et de feu Françoise des Côtils Martin, en préseuce de René-Étienne-Nicolas Marquier de Villons, de dom Jean-Pierre Battard, religieux de Fontenay, etc. — Le 8 août 1735, mariage par Malouin, docteur en théologie, chanoine de Caen, official de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, promoteur du diocèse, de Jean Le Cerf et de Barbe Le Large, fille Pierre, de S<sup>t</sup>-Vigor des Mezerets, actuellement demeu-

rant à Allemagne, sœur du curé. — Le 18 septembre 1736, baptême de Marie-Anne-Françoise, fille de Jean-François Chasot, écuyer, et de Marie-Anne-Françoise Hue; marraine, Marie Gruchy, de Mutrécy; parrain, Anne-Jean-Pierre Chasot, trésorier de France au bureau des finances de Caen. — Le 27 janvier 1737, inh. de Pierre Sevestre de Précour. — Le 10 octobre 1737, baptême de François-Jean-Pierre, fils desd. Chasot et Hue de Mutrécy; parrain, Pierre-Louis-Augustin Hue, écuyer, seigneur et patron de Mutrécy; marraine, Françoise-Charlotte-Catherine Chasot de Héritot. — Le 17 février 1738, mariage de Gabriel Chérnel, de St-Aignan de Crâmesnil, et d'Anne Le Chevalier, fille d'Hervé Le Chevalier, écuyer, sieur d'Erguilly, et d'Anne de Fréval, d'Allemagne. — Le 12 février 1739, baptême de Jean-Pierre-François, fils desd. Chasot et Hue de Mutrécy; parrain, Thomas-Jean-Pierre Hue, écuyer, seigneur de Sainte-Honore; marraine, Marie-Madeleine-Jeanne-Françoise Hue, femme de M. de Granville, écuyer. — Le 21 février 1739, baptême de Joseph-Pierre de Grieu, fils de Joseph-Laurent de Grieu-Grandouet, écuyer, seigneur et patron de Fontenelle, Grandouet et autres lieux, capitaine de cavalerie, et de Marie-Julie de Francqueville; parrain, Anne-Jean-Pierre Chasot, écuyer, trésorier de France; marraine, Marie-Anne Piédoue, veuve d'Eustache-Laurent Heudine, écuyer, trésorier de France. — Le 16 août 1739, baptême de Charles-Simon-Richard, fils de Simon-Jacques Malherbe, écuyer, et de Françoise-Michelle de La Vallée; parrain, Richard de Malherbe, écuyer, seigneur d'Ifs, Allemagne, et autres lieux; marraine, Marie-Anne Maheult, veuve de Charles de La Court, écuyer. — Le 22 juillet 1740, inhumation de Catherine-Élisabeth de Mongin, épouse de Louis Le Blais, écuyer, sieur de La Vallée, âgé de 33 ans environ, décédée la veille, paroisse de St-Pierre de Caen. — Le 29 juillet 1740, baptême de Marie-Anne-Françoise de Malherbe, fille desd. Simon-Jacques de Malherbe et Françoise-Michelle La Vallée. — Le 24 octobre 1740, inhumation de Jean-Jacques Le Blais, fils dud. Louis. — Le 6 novembre 1740, inh. de Marie-Élisabeth Le Blais, sœur du précédent. — Le 9 novembre 1741, baptême d'Augustine-Françoise-Aimée, fille desd. Chasot et Hue de Mutrécy; parrain, Louis-Augustin de Pierrepont, écuyer; marraine, Françoise-Anne-Aimée de Bailleul. — Le 22 janvier 1742, baptême d'Antoinette-Marie-Charlotte Malherbe, fille desd. Simon-Jacques et de La Vallée. — Le 24 mars 1743, baptême de Jeanne-Aimée de Malherbe, fille des mêmes;

parrain, Charles-Simon-Richard de Malherbe; marraine, Marie-Anne-Françoise de Malherbe, « qui ont fait leur merc ». — Le 22 mai 1744, inhumation par Isaac Brodon, licencié aux droits, curé de St-Nicolas de Caen, promoteur général de l'exemption de l'abbaye de St-Étienne de Caen, de Philippe Le Large, curé d'Allemagne, décédé la veille. — Le 19 février 1745, baptême de Jacques-François, fils desd. de Malherbe et de La Vallée. — Le 8 avril 1747, inh. de Jeanne Huchon, veuve de Basire, écuyer. — Le 4 mai 1747, baptême de Jacques-François, fils desd. de Malherbe et de La Vallée. — Le 11 mai 1747, inh. de Marie-Françoise, fille de Simon-Jacques de Malherbe, écuyer, âgée de 6 ans environ. — Le 13 août 1747, inhumation, suivant la permission de Couture de La Pigacière, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage de Caen, de Pierre Duval, dit Crière, natif de St-Georges des Groiseliers, demeurant à Flers, mort le matin dans la campagne d'Allemagne, où il était allé avec Louis Le Berrier, arpenteur juré de la baronnie d'Allemagne, Ifs et Bras, pour arpenter le travail fait pendant la semaine chez Jacques Gosselin, d'Allemagne. — Le 12 septembre 1748, inh. de Jean-François Chasot, écuyer, décédé la veille. — Le 11 février 1749, baptême de Marie-Charlotte-Félicité, fille desd. de Malherbe et de La Vallée. — Le 23 septembre 1750, inh. d'Anne Le Marchand, morte de flux de sang. — Le 20 octobre 1750, « noble demoiselle Catherine de Blais, âgée de saise ans yiron, est morte et enterrée à Crépon, où son père alloit passer l'été à sa terre, étant née et baptisée en cette paroisse. » — Actes concernant les familles Ancelin, André, Auber, Auvray, Bayeux, Bequemie, Biot, Bisson, Boissard, Bourbet, Brière, Cabieu, Cauvet, Daléchamps, Diaere, Foucault, Frontin, Gigon, Herissier, Hervieu, Lebahy, Le Brethon, Le Nepveu, Letoray, Luard, Mahouin, Mancel, Masselin, Massinot, Onfroy, Perrée, Prempain, Quesnot, Regnault, Valette. — Certificats de mariage à Notre-Dame de Caen, de publications de bans à Bretteville-sur-Odon, St-André et St-Martin de Fontenay, Vaucelles, Cesny-en-Cinglais, Authie, St-Georges-du-Château de Caen, Étaveaux, Fontenay-le-Marmion, Carcagny, Carpiquet, etc. — Déclarations de grossesses. — Extrait du registre mortuaire de l'hôpital de Gravelines, concernant le décès de Jean Selle, dit Blondin, natif d'Allemagne, du bataillon de milice de Caen (1755). — Délibérations: nominations de collecteurs de la taille et du sel; enrôlements et dérôlements; assemblée des nobles, paroiss-

siens et possédants héritages de la paroisse d'Allemagne, portant acceptation de la proposition faite par Louis Le Blais, écuyer, de lui céder 15 perches de terrain en coteau appartenant à la communauté, sis à Bourbillon, sur la partie située entre le chemin du bas du « maresq » et la sente qui va de Bourbillon à St-Martin, aboutant sur l'héritage de St-Étienne de Caen, moyennant 6 livres de rente foncière (1745); en raison des dommages causés par les bestiaux du « maresq » sur les grains de la campagne, faute de clôture aux fossés du marais le long du chemin, on décide d'y remédier au moyen d'un vote de cent livres, les travailleurs devant être payés 12 sols par jour (1745). — Notes du curé Le Frémanger: « En 1746, j'ay dixmé les bourées faites faire par M. de St-George Chasot autour du clos où est le collombier », etc... « En cette année 1748, j'ay dixmé les fagots provenant des hais et émondés de la pièce de M<sup>r</sup> Malherbe, escuier, cette pièce faisant butte sur la delle des Marettes, d'un but, et d'autre sur le chemin qui va à l'église d'Étaveaux, jouxte d'un costé le chemin qui va de chés M<sup>r</sup> Malherbe dans les delles des Marettes vers Fonteney, et d'autre costé les champs d'Étaveaux », etc. « En cette année 1749, les paroissiens, qui avoient peyés pour le passé à mes prédécesseurs la dixme des bestes à laine et aigneaux acheptés après Pasque, ont déposés en leur tesmoignages qu'ils n'avoient acoutumés que de peyer quatre deniers pour l'abbatage, pour quoy ce faisant j'ay été obligé de peyer tous les frais faits en conséquence et de faire une transaction qui servira de loy dans la paroisse, le tout sur leur damnation. » — Parmi les pièces annexées, quittance donnée par Gilles Le Cavalier, bourgeois de Caen, à Jacques Le Petit, bourgeois de Caen, de toutes affaires entre eux (1610).

E. Suppl. 27. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 210 feuillets, 33 pièces intercalées, papier.

**1732-1788.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1751 à 1770. — Le Frémanger, Le Fortier, curés. — Le 7 janvier 1751, inh. de Jean-Anne de Chasot, « ancien trésorier de France au bureau général de Caen », âgé de 75 ans. — Le 23 février 1751, après dispense de deux bans obtenus du P. de St-Affrique, grand prieur et grand vicaire né de l'abbaye de St-Étienne de Caen, mariage de Pierre-David Le Blais, écuyer, sieur du Quesney, mousquetaire de la garde du Roi, fils de Louis Le Blais, écuyer, et de feu

Catherine Mongin, et Pétronille-Françoise Le Mière, fille de Daniel Le Mière, écuyer, seigneur des Carreaux, et de Marguerite Daumesnil, tous d'Allemagne. — Le 19 avril 1751, baptême de Charles-Éléazar, fils de Jacques-Simon de Malherbe, écuyer, seigneur d'Ifs, et de Françoise-Michelle de La Vallée; parrain, Charles-Simon-Richard de Malherbe, frère du baptisé; marraine, Anne-Françoise de Malherbe, sa sœur. — Le 5 septembre 1752, inh. dans l'église N.-D. d'Allemagne, devant l'autel de Sainte-Anne, d'Anne Daumesnil, femme de Daniel Le Mière, âgée de 57 ans environ. — Le 30 mars 1753, inh. de Nicolas Bisson, noyé en passant le bac d'Athis dans la rivière d'Orne. — « Nota. Le vendredy cinq du mois d'octobre de cette année (1753), se fist l'inhumation, dans toutes les cérémonies accoutumées dans l'Université de Caen, de Monsieur Boesme, recteur de l'Université, qui se tua d'un coup de fusil étant allé à l'afûe pour tuer du lapin chés Monsieur Le Cocq, seigneur de Beuville, où il étoit allé en visite. » (Note du curé Le Frémanger.) — Le 11 mai 1753, baptême de Daniel-François-Marie, fils desd. Le Blais et Le Mière; parrain, Michel de La Barre; marraine, Françoise de La Barre, sa sœur, tous deux de Valognes. — Le 19 mars 1755, baptême de Marie-Anne-Josèphe, fille des mêmes. — Le 1<sup>er</sup> mars 1755, inh. d'Étienne du Bosq, originaire de Fresney-le-Puceux, domestique chez Thomas Mezeré, meunier à « Fonteney St-André », trouvé mort dans le pré du Val, étant tombé du coteau en revenant de Caen. — Le 8 octobre 1757, inh. d'un fils desd. Le Blais et Le Mière, baptisé à Crépon il y a 8 jours environ, et apporté à Allemagne en nourrice. — Le 9 mai 1757, bénédiction de 3 cloches dans l'église N.-D. d'Allemagne, la 1<sup>re</sup> nommée Marie-Anne-Françoise par le cardinal de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, abbé de St-Étienne de Caen, seigneur baron d'Allemagne, la 2<sup>e</sup> nommée Françoise-Michelle par Le Mière, écuyer, seigneur des Carreaux, et Françoise-Michelle de La Vallée, épouse de M. de Malherbe, écuyer, la 3<sup>e</sup> nommée Pétronille-Françoise par led. de Malherbe et M<sup>me</sup> de Blais. « Les deux premières ont restées à Notre-Dame et la troisieme a été portée à St-Martin d'Allemagne. La première cloche de Notre-Dame pèse 545 ll.; la seconde cloche de Notre-Dame pèse 385 ll.; la seconde cloche de St-Martin pèse 315 ll. » — Le 3 mars 1758, déclaration de grossesse par Marie-Anne Rosette, « sortie de condision de chés M<sup>r</sup> Jullien Le Nordamand depuis viron cinq sepmaines »; « pour quoy nous luy avons dit de se comporter de telle façon que

son enfant puisse recevoir le s<sup>t</sup> baptême, sous toutes les peines portées par les ordonnances de nos rois très chrétiens ». — Le 19 septembre 1758, baptême de Pierre-David-Marie, fils desd. de Blais et Le Mière. — Le 20 novembre 1758, mariage de Jacques Tournière, bourgeois de Caen, fils de Michel et de Madeleine Perrot, et Suzanne Seigneurie, fille de Jacques et de Madeleine Cabieu, d'Allemagne. — Le 5 juin 1758, inh. dans la nef de l'église Notre-Dame d'Allemagne, au-dessous de la chaire, de Françoise-Michelle de La Vallée, épouse de Simon-Jacques de Malherbe, écuyer, seigneur d'Ifs et autres lieux, âgée de 48 ans environ. — Le 11 avril 1760, inh. d'Anne-Julie, fille de Jacques Bellebarbe, s<sup>r</sup> du Prê. — Le 16 janvier 1762, inh. de Pétronille-Françoise Le Mière, fille de Daniel Le Mière, seigneur des Carreaux, épouse de Louis-David de Blais, écuyer, dans la nef de l'église N.-D. d'Allemagne, dans la chapelle S<sup>te</sup>-Anne, fieffée par son père. — Le 24 décembre 1764, inh. d'Anne-Louise-Adélaïde-Félicité Pitet, fille de François-Louis Pitet, marchand et ancien juge-consul, et d'Anne-Julie Le Petit, de N.-D. de Caen. — Le 19 avril 1765, inh. par Michel Gangain, curé d'Ifs, de François Le Frémanger, décédé le 17, « après avoir gouverné en bon pasteur la paroisse de Foulouge l'espace d'un an, celle d'Éran pendant dix ans, et celle de ce lieu l'espace de vingt et un, après lequel temps il s'est démis il y a viron deux ans par résignation en faveur de M<sup>re</sup> Jean Le Fortier, curé actuel de cette paroisse, le susdit Frémanger âgé de soixante et quatorze ans ». — Le 3 août 1766, inh. de Mathieu-Louis, âgé de 7 jours, fils de Louis Lesselinne et de Louise S<sup>t</sup>-George Calutzy, demeurant paroisse de S<sup>t</sup>-Martin de Caen. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1767, mariage d'Isaïe Louis Rioult de Villaunay, fils de feu Jean-Louis Rioult de Marencourt, capitaine d'infanterie, et d'Aune de Montreuil, natif de Livarot, capitaine des grenadiers au régiment de Vermandois, écuyer, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, gouverneur des ville et château de Falaise, seigneur en partie des paroisses du Breuil, S<sup>t</sup>-Pierre-des-Prés, Victot, S<sup>t</sup>-Martin-aux-Chartrains et autres lieux, domicilié à Brest, et Marie-Catherine-Françoise de Blancard, veuve de Charles-François Coppel, écuyer, sieur de Bellée, fille de François-Archange-Pierre de Blancard, écuyer, sieur de Montbrun, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, et de Marie-Anne de Grieu, demeurant paroisse S<sup>t</sup>-Jean de Caen. — Actes concernant les familles Aze, Binet, Blin, Blot, Bourrienne, Brion, Cahan, Cauchard, Cauvet, Chuquet, Docagne, Grouet, Guérard, Hamelin, Hellin,

Honneur, Jeanne, Le Normand, Lévêque, Luard, Martin, Masson, Monette, Paris, Planquette, de La Rue, Scelles, Sillard, Sosson, Tremuel, Varnier, Vivieu. — Certificats de publications. — Dispenses de bans : par Louis Poignavant, docteur en théologie, doyen de la collégiale du Sépulcre de Caen, vice-gérant au siège de Caen de l'official général du diocèse de Bayeux (1755-1759) ; par « Philippus Vicair, sacre theologie doctor et decanus perpetuus, antiquus Universitatis rector, ecclesie parochialis Sancti Petri de Cadomo rector, vicarius generalis et officialis exemptionis regalis abbatiæ Sancti Stephani de Cadomo » (1757) ; par Joseph-François d'Andigné de La Chasse, évêque de Léon (1767) ; par Louis-André de Grimaldi, des princes de Monaco, évêque du Mans (1767). — Extrait des registres de S<sup>t</sup>-Pierre et S<sup>t</sup>-Paul d'Ivry-sur-Seine, diocèse de Paris, concernant l'inhumation de Jacques Bisson, compagnon carrier, natif d'Allemagne, en présence de Pierre Robillard, maître d'école de la paroisse (1768). — Délibérations : enrôlements et dérôlements. — Signification par Philippe Le Conte, huissier audiencier pour le Roi à la police de Caen, le 28 novembre 1732, à la requête d'Augustin Barbey et d'Anne Bisson, sa femme, demeurant à Allemagne, à Philippe Le Large, curé dud. lieu, de sentence rendue le 22 dud. mois par Jacques Crevel, avocat en Parlement, professeur du droit français en l'Université de Caen, sénéchal général de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, en la juridiction de lad. abbaye, sur le refus par le curé d'Allemagne de délivrer extrait baptistaire de Michel Cauvet, sorti du premier mariage de lad. Bisson, cet enfant étant porté sur le registre comme fille et nommé Françoise, par erreur du curé Dumont ou de la personne chargée de l'enregistrement, comme il est prouvé par témoins ; après enquête et audition de M<sup>e</sup> Des Varendes Bougy, procureur fiscal, ordre de réformer l'extrait baptistaire.

E. Suppl. 28.— GG. 5. (Registre).— Moyen format, 127 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1771-1781.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le Fortier, curé. — Le 18 juillet 1771, bénédiction de deux cloches, l'une dans l'église S<sup>t</sup>-Martin et l'autre dans l'église N.-D. d'Allemagne, la grosse de S<sup>t</sup>-Martin nommée Anne-Françoise par Marie-Anne-Françoise de Malherbe, fille de Simon-Jacques de Malherbe, sieur d'Ifs, Bras, Hubert-Folie, Soliers, Savigny. *Granneville* (Grentheville), Mondeville et

autres lieux, assistée de Jean-François-Contest Le Jeune; la grosse de N.-D. nommée Marie-Charlotte par Marie-Catherine-Françoise Achard de Vacognes, épouse de Charles-Adrien d'Anisy, chevalier, seigneur châtelain de Merville et autres lieux, assistée de Charles Le Mière, sr des Carreaux, tous d'Allemagne. La grosse de St-Martin pèse 429 livres, la grosse de Notre-Dame pèse 528 l. « M<sup>lle</sup> de Malherbe et M<sup>r</sup> Le Jeune ont donné pour présent la chasuble, les deux tuniques et deux chapes parielle qui fait l'ornement le plus beaux; M<sup>d</sup> d'Anisy a donné les deux rideaux du grand otelle de Notre-Dame. » — Le 29 septembre 1772, inh. de Rolland-Charles-Paul-Aimé d'Arbounet, fils de Nicolas-Paul, avocat au Parlement et greffier aux bailliage et siège présidial de Caen, et d'Angélique Gaugain, en nourrice à Allemagne. — Au cahier de 1772, le curé note les « présents faits par les parins et marainnes des deux grosse cloche de Notre-Dame et St-Martin d'Allemagne ». M<sup>lle</sup> de Malherbe et Le Jeune « donnèrent pour celle de St-Martin un croisé double broché à foud cramoisy pour faire une chasuble, deux tuniques et deux chappes, et la parroisse, par une délibération du 21 juin 1772, a fait faire lesd. ornements auxquels elle a ajouté une 3<sup>e</sup> chappe pour les compléter... » — Le 30 août 1775, inh., dans la nef de l'église Notre-Dame, de Simon-Jacques Malherbe, écuyer, seigneur d'Ifs, Bras, Soliers, Hubert-Folie, Mondeville et autres lieux, âgé d'environ 72 ans, par M. de Cairon, curé d'Éterville. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1775, baptême de Charlotte-Nicole, fille de Louis-Guillaume Dieuavant, écuyer, sieur de Nerval, et de Marie-Françoise d'Hérouville *Soynard*: parrain, Nicolas Dubus, commissaire des poudres et salpêtres, trésorier provincial de l'artillerie et génie, secrétaire de l'intendant de Caen; marraine, Marguerite-Charlotte Soynard d'Hérouville, femme Le Val (décédée le 23 et inhumée le 24 octobre 1779). — Le 29 octobre 1777, baptême de Marie-Nathalie-Henriette-Louise, fille des mêmes. — Le 1<sup>er</sup> août 1778, mariage de Jean-Baptiste-Noël-Clément Dieuavant, sr de Nerval, fils de feu Louis-René Dieuavant, sr de Nerval, et de Jeanne-Louise Huchon, de St-Jean de Caen, et de fait de Soliers, et Jeanne-Aimée de Malherbe d'Ifs, fille de feu Simon-Jacques de Malherbe, écuyer, seigneur d'Ifs, Bras, Savigny, Hubert-Folie, Soliers, Mondeville et seigneur suzerain de Grentheville, et de feu Françoise-Michelle de Lavalley, d'Allemagne, en présence de Jacques-François de Malherbe, Simon-Richard de Malherbe, seigneur d'Ifs, Marie-Anne-Françoise de Malherbe, frère et sœur de l'épouse,

Aimée - Marie - Jeanne - Thérèse de Clinchamps de Malherbe, et autres. — Le 24 mars 1779, baptême d'Aimée-Charlotte-Françoise, fille de Jacques-François de Malherbe, écuyer, ancien garde du Roi, et d'Aimée-Marie-Jeanne-Thérèse de Clinchamps; marraine, Aimée-Marie-Madeleine Deshayes de Chifretot, veuve de Paul-Gabriel de Clinchamps, écuyer, du Faulq, diocèse de Lisieux; parrain, Charles-Simon-Richard de Malherbe, écuyer, d'Ifs, seigneur d'Ifs, Savigny, Bras, etc. — Le 23 avril 1780, baptême de Marie-Antoinette, fille de Jean-François-Urbain Le Normand, seigneur de Viète, et de Marie-Madeleine Achard; parrain, Adrien-Antoine Achard de Vacognes, ancien curé de St-Jean de Caen; marraine, Marie-Anne-Félicité Le Normand de Victot, marquise de Venois, d'Amfreville, douairière, représentés par Jean-Thomas-Antoine Achard, seigneur de Vacognes, et Marie-Catherine-Françoise Achard, épouse de M. d'Anisy, seigneur châtelain de Merville. — Le 21 février 1781, baptême de François-Auguste, fils de Jacques-François de Malherbe et Aimée-Marie-Jeanne-Thérèse de Clinchamps; parrain, Marin-François de Malherbe, écuyer, demeurant paroisse St-Sauveur de Caen; marraine, Marie-Anne-Françoise de Malherbe, d'Allemagne. — Le 22 février 1781, baptême de Louis, fils desd. Louis-Guillaume Dieuavant et Marie-Françoise d'Hérouville; parrain, Jean-François-Ursule Quinette, docteur agrégé aux facultés des droits de l'Université de Caen, conseiller aux bailliage et siège présidial; marraine, Marie-Anne Soynard du Londel, de St-Jean de Caen. — Le 10 juin 1781, baptême de Marie-Thérèse-Sophie, fille de Charles-Claude-Daniel Le Mière, écuyer, sieur d'Allemagne, et de Marie-Françoise-Philippe Piquot; marraine, Anastasie-Madeleine-Thérèse de Sabine de Malherbe, femme d'Augustin-François de Malherbe, chevalier, seigneur marquis de Malherbe, Juvigny, St-Vast, Préaux, seigneur et patron de Rieu, Tessel et autres lieux; parrain, Louis-Gaspard Le Coustelier du Buisson, chevalier, seigneur de Ver, ancien écuyer du Roi. — Le 31 décembre 1781, baptême de Charles-François Bouquet; parrain, Charles-Éléazar de Malherbe, garde du Roi, écuyer (il signe *le chevalier de Malherbe*), marraine, Marie-Anne-Françoise de Malherbe, sa sœur, tous deux d'Allemagne — Actes concernant les familles Bayeux, Bisson, Brion, Cabieu, Cauvet, Champin, Desloges, Durand, Houlbé, Jouanne, Labbé, Lebahy, Marie, Monette, Ozenne, Pagny, Pépin, Rossignol, Rozette, Thierry, Trobel, etc. — Publications à Caen, Ifs, Tracy, etc. — Extrait des registres

d'inhumations de Cheux. — « Noms des paroissiens d'Allemagne qui ont été confirmés par Mgr. de Cheilus, év. de Bayeux, le 14 may 1779, dans l'église des Carmes à Caen » (69). « Noms des femmes et filles pour la même année » (66).

E. Suppl. 29. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 198 feuillets, 12 pièces intercalées, papier.

**1751-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1782 à 1792, plus 2 feuillets de 1751, reliés ici par erreur. — Le Fortier, Outin, curés. — Le 1<sup>er</sup> février 1782, déclaration de grossesse par Marie-Anne Le Toillier, de la Grande-Ferrière, diocèse de Bayeux, en présence de Jean-Hilaire Billheust, curé de Vaucelles, et de Marie-Anne-Françoise de Malherbe. — Le 14 mars 1783, baptême d'Éléazar-Gustave, fils de Jacques-François de Malherbe et d'Aimée-Marie-Jeanne-Thérèse de Clinchamps; parrain, Charles-Éléazar de Malherbe, ancien garde du Roi, écuyer; marraine, Anne de Louis, épouse de Léonor-Jean-Baptiste Deshais, chevalier, sieur de Launay, demeurant à S<sup>te</sup>-Marguerite des Loges. — Le 17 novembre 1783, inh. de Joseph Piquot, écuyer, de Percy, âgé d'environ 80 ans, demeurant depuis environ 6 mois à Allemagne, chez M. Le Mière d'Allemagne. — Le 18 juillet 1784, inh. par François-Joseph-Robert Le Tellier, chapelain fondé de S<sup>t</sup>-Etienne de Caen, de Jean-Gervais-Prothais de Parfouru, âgé de 17 ans 8 mois, fils de feu Jean-François-René de Parfouru, docteur et professeur royal en médecine en l'Université de Caen, et d'Anne-Louise Liénard, de S<sup>t</sup>-Julien de Caen, noyé le 15. — Le 27 septembre 1784, inh. de Charles-Claude-Daniel Lemièrre, chevalier, sieur d'Allemagne, époux de Marie-Françoise-Philippe de Piquot, décédé la veille à 64 ans environ. — Le 30 août 1786, baptême de Jacques-Frédéric, fils de Jacques-François de Malherbe et d'Aimée-Marie-Jeanne-Thérèse de Clinchamps. — Le 9 mai 1788, inh. de Jacques-François de Malherbe, écuyer, ancien garde du Roi, fils de feu Simon-Jacques de Malherbe, seigneur d'Ifs, époux d'Aimée-Marie-Jeanne-Thérèse de Clinchamps, décédé la veille, âgé de 41 ans. — Le 9 septembre 1788, inh. par Étienne-Barthélemy-Louis Barassin, prêtre, desservant de la chapelle de Verrières, de S<sup>t</sup>-Martin de Fontenay. — Le 4 septembre 1790, inh. par Renaud Sourd, docteur en théologie, curé de N.-D. d'Étaveaux, de Jacques-Frédéric, fils de feu Jacques-François de Malherbe, ancien garde du Roi, et d'Aimée-Marie-Jeanne-Thé-

rèse de Clinchamps. — Le 3 mars 1792, inh. par Outin, curé de haute et basse Allemagne, de Pierre Nantier, religieux de l'ordre de Prémontré, ancien titulaire du prieuré-cure de Feuguerolles-sur-Orne, décédé la veille en la basse Allemagne, âgé d'environ 87 ans. — A la fin de 1792, le curé Outin s'intitule « curé d'Allemagne et officier public ». — Actes concernant les familles Alain, Bacheley, Becquemie, Buret, Cabieu, Carel, Cauvet, Chuquet, Couvrechef, Duhomme, Fauvel, Gaugain, Guilmin, Hamelin, Hébert, Lancelin, de La Rue, Lavarde, Le Lièvre, Le Roy, Le Vavasseur, Mahout, Martin, Monette, Perdrieux, Pot-de-Vin, Pouchin, Seigneurie, Sénécal, Trémuel, Verrier, etc. — Publications de mariages. — Dispense de bans par « Carolus Beaumier, presbyter, juris utriusque licentiatu, parochialis ecclesie Sancti Stephani de Cadomo rector, nec-non officialis generalis diocesis Bajocensis vices-gerens in sede Cadomensi » (1778). — Déclarations de grossesses, etc.

### Cormelles

E. Suppl. 30. — BB. I. (Registre.) — Grand format, 46 feuillets, papier.

**1773-1792.** — Délibérations. — Le dimanche 1<sup>er</sup> août 1773, après 3 sermons faites au prône des hautes messes de la paroisse de S<sup>t</sup>-Martin de Cormelles-le-Royal, se sont assemblés les paroissiens, propriétaires et tréfonciers de lad. paroisse au banc du trésor, les présents faisant fort pour les absents, pour délibérer et nommer des députés pour examiner les comptes que veut rendre Simon Boisard, bourgeois de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, trésorier en charge, de deux années de sa gestion des biens et revenus du trésor : nomination de Laurent Scelles, l'un des tréfonciers, pour, conjointement avec le curé, entendre, débattre, clore et arrêter dans la huitaine led. compte. Suit la copie dud. compte, de la S<sup>t</sup>-Jean 1771 au 1<sup>er</sup> août 1773. Recette, 508 l. 15 s. : terres du trésor, pour 2 ans, 477 l.; 16 l. 15 s. pour la rente des bancs de la nef; 15 l. pour droit de couverture de la fosse de Dauvergne, enterré dans l'église. Dépense, 1487 l. 9 s., dont 990 l. 8 s. 6 d. de reste de l'ancien compte; 2 cordes pour les cloches, 7 livres; fourni et planté 5 frènes dans le cimetière, 7 l. 8 s.; au sacristain de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, pour 3 chapes, chasuble et tunique, 224 l.; à Le Roy, libraire, 2 l. 10 s. pour 2 cartes pour l'autel, etc. Le 8 août 1773, apura-

tion dud. compte : Boisard se remboursera sur les revenus, au fur et à mesure des années suivantes. — Autres comptes du même : en 1775, pour 2 ans, la dépense excède la recette de 621 l. 4 s. 3 d., etc. — Achats d'ornements ; réparations. — Le 7 juillet 1776, autorisation au trésorier Boisard de payer 12 l. à Bouet, entrepreneur de la réédification de la tour de la paroisse, pour le dépérissement du beffroi occasionné par les pluies, etc. ; autorisation aud. trésorier de payer à Dominique Berthie, receveur des tailles et autres impositions royales, 312 l. pour deux années de l'imposition du port de Granville. — Le 22 décembre 1776, délibération concernant la réédification du clocher de l'église, ainsi que de la nef et du beffroi renversé par le tremblement de terre du 30 décembre précédent, led. Boisard, « marguillie », ayant été autorisé à faire un alleu avec Nicolas Bouet, de Démouville, entrepreneur de bâtiments ; examen des ouvrages exécutés et paiement à Bouet de 1036 livres, savoir 940 l. 10 s. pour réédification du clocher, beffroi et escalier, 12 l. pour le dépérissement du beffroi, 24 liv. pour vin, et 60 l. pour le devis. — En 1779, signification faite à la requête du curé Antoine Vassier, qui prétend avoir la dime sur 35 acres de terre faisant partie de la plaine, appartenant aux propriétaires comme ayant été défrichée depuis 25 à 30 ans ; transaction. — Répartition de l'imposition territoriale. — Le 4 février 1781, le trésorier Cally est autorisé à faire faire une horloge en mouvement de cuivre, et de faire placer un timbre sur le dôme de la tour avec les consoles en fer bronzé au nombre de 4. — Imposition pour la reconstruction de l'auditoire et des prisons de Caen. — Nomination d'administrateurs des biens et revenus du « pain de Pâques », accordé en faveur des pauvres de la paroisse : les revenus seront distribués aux pauvres en grains, en argent ou en linge. — Le 6 décembre 1789, assemblée des trésorier en charge, anciens trésoriers, et propriétaires possédant fonds de la paroisse, portant nomination de députés pour délibérer au sujet du pain de charité. — Suivent les délibérations du 3 janvier 1790 au 1<sup>er</sup> avril 1792.

E. Suppl. 31. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 161 feuillets, papier.

**1661-1691.** — Église paroissiale de Cormelles. — Baptêmes, mariages, sépultures. — « Registre des baptêmes faits en l'église paroissiale de St-Martin de Cormelles, près de Caen, diocèse de Bayeux,

commençant le huitiesme jour du mois de décembre 1661. » — Jean Bardou (dernier acte le 26 décembre 1667), Jacques Bénard (premier acte le 27 août 1669), curés ; François Le Valois, curé d'Ifs, Jacques Bourbet, curé d'Hubert-Folie, « pour l'absence de Mons<sup>r</sup> le curé de Cormelles estant à Paris », Raulin Mondehare, curé de Grentheville, doyen rural de Vaucelles, Nicolas Le Pelletier, Étienne Bardel, obitier de St-Michel de Vaucelles de Caen, Robert Quesnel, prêtre de St-Pierre de Caen, prêtres commis. — « Aujourd'huy 11 may 1673, s'est présenté à moy Robert Pouchin, bourgeois de St-Pierre de Caen, pour me requérir de vouloir ajouter au baptesme de Marie-Magdelaine, sa fille, les cérémonies ordinaires de l'église, m'assurant que dimanche dernier, qui est le jour où elle vint au monde, dem<sup>lle</sup> Catherine Busnel, sa femme, et mère de lad. enfant, se trouva si extraordinairement foible dans le temps de son travail, et l'enfant en un péril si pressant, que l'on fut contraint d'ondoyer lad. Marie-Magdelaine auparavant mesme qu'elle fust entièrement sortie du corps de lad<sup>e</sup> demoiselle sa mère, ledit s<sup>r</sup> Pouchin assurant avoir esté présent tant lors dudit péril que lorsque les paroles sacramentales furent prononcez en versant l'eau sur lad<sup>e</sup> enfant, c'est pourquoy j'ay ajouté à ce que dessus les cérémonies dont l'église a coutume de se servir en pareille occasion, lad<sup>e</sup> fille aagée de cinq jours a esté nommée Marie-Magdeleine par Magdelaine Bénard, assistée de Thomas Potier, bourgeois de Caen, présens Jean Dubomme et Louys Boisard, de Cormelles, tesmoins. Bénard. » — Le 6 mai 1674, inh. par Bénard, curé de Cormelles-le-Royal, dans la nef de l'église, de Pierre Fouquet, en son vivant sieur des Buissons, bourgeois de St-Michel de Vaucelles de Caen, propriétaire de plusieurs héritages à Cormelles. — Le 2 novembre 1674, inh. de Thomas Potier, sieur des Jardins, bourgeois de Vaucelles. — Le 10 décembre 1681, présentation au curé Bénard par Isabeau La Martinette, de Soliers, y faisant ordinairement, ainsi qu'aux paroisses circonvoisines, la fonction de sage-femme, d'une fille âgée de 3 jours qu'elle a dit être sortie de Marie Brisset, de Rouen, laquelle, ayant été prise de peine d'enfant passant dans le chemin, a accouché chez Robert Labbé, de Cormelles, lesd. La Martinette, Labbé, et Jacqueline Colin, sa femme, assurant le curé qu'ils ont appris que lad. fille est des œuvres de Michel de Brunville, écuyer, demeurant en la paroisse de St-Sauveur de Caen ; et sur ce que lad. Martinette a assuré le curé qu'il y avait plusieurs choses de grande conséquence

à craindre s'il différât à administrer le baptême, il l'administre avec les cérémonies ordinaires, etc. Après les cérémonies du baptême, led. de Brunville reconnaît lad. fille être de ses œuvres, « m'assurant qu'il en aura le soin comme un père a de son enfant, et qu'il la fera eslever dans la croyance de l'église romaine », etc. — Le 16 novembre 1685, Pierre de Brunville, écuyer, seigneur de Manneville et de Soliers, par-devant Jacques Bénard, curé de Cormelles, promet vivre et mourir dans l'église catholique, renonçant à toutes hérésies et pratiques contraires. — Déclaration de grossesse. — Actes concernant les familles André, Auberée, Baron, Boisard, Broquet, Buisson, Busnel, Chaperon, Colin, Crevel, Dumont, Feray, de La Gohagne, Guillebert, Hamon, Hébert, Hellouin, Heustes, Labbé, Le Bret, Le Brun, Le Cointe, Le Danois, Le François, Le Roy, Le Sage, Michel, Pouchin, Raulin, Richard, de Than, Vasnier, et divers habitants d'Allemagne, Anthie, Colleville-sur-Mer, Mondeville, Ranville, Rocquancourt, Soliers, Troarn, Urville, etc.

L'inventaire de 1859 indique 1652 comme date initiale de l'état civil. Le premier cahier est perdu, ainsi que les nos 3 et 4. Le premier registre actuel (GG. 1) est formé de la réunion des cahiers 2 et 5 à 25.

E. Suppl. 32. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 137 feuillets, papier.

**1692-1719.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Bénard, Jacques Le Sueur (premier acte le 21 mars 1701), de Montpellier, Pierre Manchon de Gourney, curés; Thomas Bougourd, curé d'Ifs, Charles Dumont, curé d'Allemagne, Bourbet, curé d'Hubert-Folie, Le Fournier, bachelier en théologie de l'Université de Caen, curé d'Ifs, Nicolas Fontaine, prêtre, originaire de Vaucelles de Caen, Charles Laignel, prêtre, obitier en l'église St-Michel de Vaucelles de Caen, Marin Heuste, prêtre de St-Jean de Caen, f. François des Boutières, cordelier, Claude de Cordey de La Rougerie, prêtre, demeurant à Mondeville, Guillaume-Germain Gautier, prêtre, de Bernay, Pierre Tribouillard, prêtre, de la paroisse de St-Jean de Caen, Jacques Tournière, prêtre, Claude Le Chanoine, bachelier en théologie et chanoine de St-Pierre de Caen, et autres prêtres commis. — « Le samedi quinze ou seize de janvier » 1700, inh. de Jacques Bénard, curé de Cormelles, dans le chœur de l'église, par Jean de Fer, curé de St-Aignan, doyen de Vaucelles. — Jean Poret, prêtre de Vaucelles, des-

servant pour Maserier, déportuaire. — Le 1<sup>er</sup> mai 1701, baptême par Adrien-Auguste de Saffray de Cinq-Autels, pour l'absence du curé, de François, fils de Philippe d'Éterville et de Jeanne Labbé; parrain, Robert Potier, s<sup>r</sup> des Jardins, bourgeois de Caen. — Le 28 juin 1705, Gilles Foucquet, bourgeois de Caen, « possédant beaucoup d'héritages dans cette paroisse depuis un très long temps », a été inhumé en l'église N.-D. de Caen. — Le 25 novembre 1705, mariage par « J. de Laffraisnée Le Sueur », curé de Cormelles-le-Royal, de M<sup>o</sup> Olivier Le Baron, bourgeois de St-Pierre de Caen, et d<sup>elle</sup> Marie Dulomboy Foucquet, fille de feu Gilles Foucquet et de dame Françoise du Fay, bourgeois de N.-D. de Caen. — Le 5 mars 1707, mariage de Henri Le Boucher, écuyer, s<sup>r</sup> du Douet, et d<sup>elle</sup> Anne Le Diaere, en présence d'Hector Le Diaere, écuyer, substitut et adjoint au bureau des finances de Caen, père de l'épouse, Jacques Le Diaere, écuyer, s<sup>r</sup> d'Ingreville, Laurent Le Boucher, écuyer, s<sup>r</sup> du Hozay, Charles Le Boucher, écuyer, seigneur et patron d'Émiéville, d<sup>elle</sup> Marie-Anne Le Diaere, épouse de M. de Beaumont, conseiller du Roi en bailliage et vicomté à Bayeux, Julien Doucet de Belleville, conseiller du Roi au siège présidial de Caen, etc. — Le 29 juin 1710, baptême par François Suhard, curé de St-Jean de Caen, de Jean-Jacques Baiseuil; parrain, Jacques Le Sueur, curé de Cormelles; marraine, Marie-Madeleine du Gripel, femme d'Eustache Le Sueur, écuyer, s<sup>r</sup> des Fresnes, seigneur et patron de Campigny, en présence d'Henri Le Boucher, écuyer, s<sup>r</sup> du Douet, M<sup>o</sup> François Le Tellier, premier huissier audienier au présidial de Caen, etc. — Le 11 mars 1707, inh. de Robert Potier, s<sup>r</sup> des Jardins, bourgeois de N.-D. de Caen, trésorier en charge de l'église de Cormelles, par Guillot, curé de Vaucelles de Caen. — Le 6 novembre 1707, inh. de Siméon Le Brun, « pauvre, âgé de viron cent ans ». — Le 2 juin 1715, baptême de Madeleine, fille de Louis d'Auvergne et d'Aimée Savary; parrain, Robert d'Amayé, seigneur du lieu, président en l'Élection de Caen; marraine, Madeleine Le Sueur, nièce du curé. — Le 19 novembre 1717, par permission de Samuel Le Sueur, écuyer, sieur de Colleville, seigneur et patron de Cormelles, inh. dans le chœur de l'église de d<sup>elle</sup> Madeleine Le Sueur, âgée de 6 ans 1/2, fille d'Eustache Le Sueur, écuyer, sieur des Fresnes, seigneur et patron de Campigny, et de Madeleine du Gripel, par Surbled, curé de Mondeville. — Le 1<sup>er</sup> août 1720, inh. dans l'église de Henri Le Brun, qui a servi de custos plus de 35 ans,

lad. inh. par Claude Le Chanoine, bachelier en théologie, chapelain de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, en présence de Le Fournier, curé d'Ifs, de M. de La Roche, chapelain de Vaucelles, de Jacques Tournière, etc. — Le 13 février 1721, inh. de Jean du Gripel, écuyer, âgé d'environ 68 ans, par Buffard, docteur et professeur en théologie dans l'Université de Caen. official dud. lieu et curé de S<sup>t</sup>-Paix, à la prière de Jacques Le Sueur, curé de Cormelles, en présence d'Eustache Le Sueur, écuyer, sieur des Fresnes, gendre du défunt, etc. — Le 5 octobre 1723, inh. dans l'église, par permission de Guillaume Le Sueur, écuyer, seigneur et patron de Colleville et de Cormelles, de Louis-Charles Le Sueur, écuyer, s<sup>r</sup> de Boulmer, âgé de 8 ans environ, par Louet, curé d'Hubert-Folie. — Le 8 décembre 1725, inh. de Marie-Madeleine du Gripel, veuve d'Eustache Le Sueur, écuyer, s<sup>r</sup> des Fresnes, en son vivant seigneur des Fresnes et patron de Campigny, en présence du curé de Cormelles, de Jacques Tournière, diacre, etc. — Le 1<sup>er</sup> mars 1728, inh. par M. de Fer, curé de S<sup>t</sup>-Aignan et doyen de Vaucelles, de Jacques Le Sueur de La Fresnée, curé de Cormelles, décédé la veille, en présence de Jacques Le Sueur, écuyer, seigneur des Fresnes et patron de Campigny. — Jacques Tournière, prêtre déportuaire de Cormelles. — Le 3 mai 1729, baptême par Étienne Villeroy, prêtre, desservant en la paroisse en l'absence de M. de Montpellier, nommé par le Roi à la cure de Cormelles, de Marie-Madeleine Denis; marraine, Marie-Madeleine Blessebois, épouse de Thomas Poisson; parrain, Jean-Joseph de Montpellier, contrôleur des actes des notaires à Caen. — Le 22 juin 1729, baptême par M. de Montpellier, bachelier en théologie et curé pourvu par le Roi de la paroisse de Cormelles-le-Royal. — Le 4 janvier 1731, baptême par Pierre Manchon de Gourney, curé de S<sup>t</sup>-Martin de Cormelles. — Le 5 novembre 1711, bénédiction des deux cloches par le curé, la grosse au nom de S<sup>t</sup>-Martin par Pierre Hannequin, sieur des Noyers, bourgeois de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, accompagné de Charlotte Le Rat, épouse de Pierre Boisard, trésorier de la paroisse, la petite au nom de la S<sup>te</sup>-Vierge, par Jacques-Guillaume de Nicolle, écuyer, sieur de Maupertuis, accompagné de Marie-Anne Denis, épouse de François Boisard. — Le 22 novembre 1741, inhumation par Raoult, curé de Bourguébus, dans l'église, de Jeanne Regnault, veuve de Thomas Manchon, sieur de Gourney, en présence de Michel Oufroy, curé de Soliers, et de Jean-René Massue, vicaire de Cormelles. — Le 13 mai 1743, baptême de Jeanne d'Éterville par P. Entrebas

de Lavigne, curé de N.-D. de Rupierre. — Le 16 mai 1743, baptême de Marie-Catherine Le Sage par Gilles-François de Cordey, obitier de Mondeville. — Le 28 février 1745, mariage de François-Jérôme Manchon, sieur de Bonneville, fils de feu Thomas Manchon, sieur de Gournay, et de Jeanne Regnault, de S<sup>te</sup>-Marie-aux-Anglais, et d<sup>elle</sup> Catherine Angélique Dodeman, fille de feu François-Tanneguy Dodeman, écuyer, seigneur de Placy, de Cesny-en-Ginglais. — Actes concernant les familles André, Aubay, Bertheaume, Biuet, Bisson, Boisard, Briand, Colin, Crevel, Dionys. d'Éterville, Follebarbe, Gaucher, Giffard, Guilbert, Guillemine, Hannon, Heuste, Jardin, Jouanne, Lavinay, Le Roy, Lumière, Martin, Morin, Palais, Prempain, Seigneurie, Vasnier, et divers habitants d'Acqueville, Bourguébus, Bretteville-sur-Laize, Donuay, Fontenay-le-Marinou, Garcelles, Gonneviller-sur-Merville, Ifs, Mondeville, Mondrainville, Poussy, S<sup>t</sup>-Contest, Tour, etc. — Opposition par François Boisard à la publication des bans et à la célébration du mariage de son frère Jacques. — Délibérations des paroissiens: nomination de collecteurs du sel et de collecteur porte-bourse. — Bannies du pain de charité: le 17 avril 1729, Richard Du Homme, après la bannie faite à l'issue de la haute messe paroissiale, s'oblige de fournir 5 livres 1/2 de pain par chaque personne en deux pains égaux, du meilleur pain blanc qui se vende à Caen, à condition qu'il lui sera fourni 17 boisseaux de blé du meilleur qui se vende à la halle de Caen, six deniers près par boisseau; en 1731, 4 l. 1/2 de pain seulement. — Enrôlements et dé enrôlements. — Le 23 avril 1737, nomination, suivant l'ordre du Roi, d'un syndic et d'un trésorier pour conduire les ouvriers qui doivent travailler aux grands chemins, donner les déclarations des personnes qui doivent y être employées, et autres charges imposées par l'arrêt du Conseil et l'ordre de l'intendant: Thomas Labbé est nommé syndic et Jean d'Éterville trésorier pour un an, après quoi lesd. syndic et trésorier seront déchargés, et à eux permis d'en nommer de leur privée autorité si la paroisse n'en nomme d'autres en leurs lieu et place, etc.

E. Suppl. 33. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 236 feuillets, papier.

**1750-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Manchon de Gourney, Autoine Vasnier (en 1777), Jardin (en 1790), curés; Jacques-Louis Gaugain, desservant constitutionnel (1792); T. Mau-

chon de Gournay, de Crouan, vicaires; Guillaume Delaunay, curé de S<sup>t</sup>-Ouen de Caen et chapelain titulaire de l'une des portions de la chapelle de S<sup>t</sup>-Martin de Cheux, Gaugain, curé d'Ifs, Pierre-Charles Le Vasseur, chapelain fondé de la paroisse d'Ifs, Pierre-Charles-Gabriel du Rozier, curé de S<sup>t</sup>-André de Bayeux, prêtres commis. — Le 12 juin 1754, inh. de Jean Mottelay, charpentier de la paroisse de S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen, âgé de 70 ans, trouvé le matin mort d'une chute à lui arrivée au bâtiment de M. de La Guérinière, lad. inh. faite après visite par MM. de la justice de Caen. — Le 10 juillet 1755, mariage de Jean-Baptiste Pesquet, écuyer, sieur des Champs, auditeur en la Chambre des comptes, aides et finances de Normandie, fils de feu Jean Pesquet, s<sup>r</sup> des Champs, et de feu Marie-Angélique Manchon, de S<sup>t</sup>-Loup de Fribois, diocèse de Lisieux, et Marguerite-Angélique-Nicole Lemaitre, fille de François Lemaitre, s<sup>r</sup> des Jardins, et de Marguerite-Angélique Martel, de Quétiéville, même diocèse. — Le 29 juillet 1759, mariage de Charles-François de Jouvancourt, écuyer, demeurant à Caen, rue des *Quayes*, paroisse S<sup>t</sup>-Pierre, veuf de Marie-Jeanne Bourgeois, fils de feu François de Jouvancourt et de feu Marguerite Aubry, et Françoise-Gabrielle-Geneviève Le Foulon, de Vaucelles de Caen, veuve d'Emmanuel-Alexandre-René Lemaire, écuyer, fille de Pierre Le Foulon, écuyer, et de Marguerite Le Cordey. — Le 10 janvier 1764, mariage de Louis-François Huet, maître en chirurgie de la ville de Caen, fils de Pierre Huet et de feu Marie-Madeleine Fontaine, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Michel [de Vaucelles] de Caen, et d<sup>elle</sup> Anne-Françoise Manchon, fille de feu Thomas, sieur de Gournay, et de feu Anne-Madeleine Letanneur, de Varaville, par Thomas Manchon, curé de Varaville, par permission de Pierre Manchon, curé de Cormelles. — Le 24 octobre 1766, bénédiction par le curé des deux cloches de la paroisse, la grosse au nom de S<sup>t</sup>-Martin par Simon Boisard, trésorier en charge, bourgeois de Caen, accompagné d'Angélique Potrel, son épouse; la petite au nom de S<sup>t</sup>-Roch, par Louis-François Huet, chirurgien juré de S<sup>t</sup>-Michel de Vaucelles, accompagné d'Anne-Françoise Manchon, son épouse. — Le 28 mars 1767, baptême de Louis-François Sésécal; marraine, Adélaïde-Louise-Françoise du Han, comtesse de Kerguesé et autres lieux, demeurant à son château d'Hérouville, hameau de Lehisey; parrain, François-André Le Marchant des Vaux, écuyer, ancien officier au régiment de Champagne et aide-major d'infanterie, demeurant à Caen, paroisse

S<sup>t</sup>-Pierre. — Le 12 avril 1767, inhumation par Capron, curé de Mondeville, dans l'église de Cormelles, de Pierre Robichon, « ancien écuyer du Roy en son Académie de Caen », sieur de La Guérinière, âgé de 72 ans environ. — Le 19 juillet 1768, mariage de Louis Manchon de Saint-Marc, fils de Jean-Baptiste et d'Anne-Marie Fouque, de S<sup>te</sup>-Marie-aux-Anglais, et Marie-Marthe Boisard, de Cormelles. — Le 27 octobre 1776, inh. de Pierre Manchon de Gournay, curé de Cormelles, âgé d'environ 89 ans, par Michel Gaugain, curé d'Ifs, en présence d'Adrien Heustes, curé de Soliers, de Jean Le Fortier, curé d'Allemagne, G. de La Rue, prêtre. (L'acte est de la main dud. de La Rue.) — Le 15 avril 1780, inh. par Charles-François Godefroy, curé de Grentheville, de Marie-Anne Le Boulz, veuve de Pierre Robichon de La Guérinière, écuyer, âgée de 76 ans 1 mois et 18 jours. — Le 29 juin 1788, inh. de Caroline Le Vaillant, fille de Georges-Marin Le Vaillant, chevalier, seigneur et patron honoraire de Poussy et autres lieux, âgée de 4 ans ou environ. — Le 5 juin 1790, inh. par Michel Creveuil, curé de S<sup>t</sup>-Germain de Cintheaux, doyen rural du doyenné de Vaucelles, d'Antoine Vasnier, curé de Cormelles, ancien curé de S<sup>te</sup>-Paix près Caen, secrétaire de l'officialité de « Phécamp ». — Actes concernant les familles Aubert, Bailleul, Bardel, Bénard, Berjot, Bertelot, Boisard, Bosquet, Bouet, Bourbon, Bourdon, Carel, Cassigneul, Corblin, Couvrefchef, Crevel, Denis, Dubos, Groussard, Guilbert, Labbé, Laumonier, Lébaudy, Léger, Le Jamtel, Le Roy, Le Sage, Luard, Lumière, Prempain, Quédrue, Rivière, Sénécal, Voisiu, etc. — Délibérations: enrôlements et dérôlements; nominations de collecteur porte-bourse et de collecteurs du sel. Le 23 mars 1755, à l'issue de la haute messe paroissiale, se sont assemblés les paroissiens au son de la cloche, en forme de général, pour délibérer sur les affaires de leur communauté, et spécialement pour faire la bannie du pain de charité. Il a été déclaré par lesd. délibérants que l'adjudicataire sera obligé de délivrer le pain aux habitants le jour de Pâques, du meilleur qui se vend à Caen, sujet à visite, et en cas qu'il ne soit pas tel, led. adjudicataire sera forcé d'en fournir d'autres à ses frais; ceux qui sont obligés à la fourniture du blé, qui consiste en 17 boisseaux, seront tenus de le délivrer aud. adjudicataire du meilleur de la halle de Caen, à six deniers de reliche par boisseau, le tout suivant l'ancien usage de la paroisse; adjudication à François Boisard, à raison de 5 livres demi quarteron par personne; autres bannies des années

suivantes. — Lesd. cahiers arrêtés par le maire de Cermelles le 6 novembre 1792, conformément à l'article 1 du titre vi de la loi du 20 septembre précédent.

On a relié à la suite du registre des arrêtés et circulaires du préfet et du procureur impérial (an VIII-1808) concernant l'état civil (expéditions, mariages des militaires, rectifications, tables décennales, dépôt des registres, signatures, etc.)

### Épron

E. Suppl. 34. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 53 feuillets, papier.

**1604-1672.** — Église paroissiale de St-Ursin d'Épron. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Hellouin, Carterel, Bertrand Bellejambe, curés; Carterel, Jacques Laisney, vicaires. — F<sup>o</sup> 3. « Registre des baptistères de la paroisse de St-Ursin d'Esperon, extrait de certaines feilles de papier estant au commencement et à la fin du Missel de lad. paroisse, commençant en l'année mil six centz quatre. » — F<sup>o</sup> 7. « Registre des affaires de la paroisse de St-Ursin d'Espron, contenant tant certificatz, baptesmes, sépultures que mariages, commensant au mois de janvier 1632, le dimanche 11<sup>e</sup> jour de janvier aud. an. » — F<sup>os</sup> 13 v<sup>o</sup> et 14 r<sup>o</sup>. « Collation faicte sur un livre relié et couvert de cuir noir intitulé *Missale ad usum ecclesie Bajocensis*, etc., finissant en ces mots *Parisiis excudebat Carolus Roger, typographus, anno Domini 1584*, ayant deux feillet de papier au commencement intitulée mil six centz quatre, et à la fin en deux autres feillet de papier relié aud. livre, la première commençant par ces mots : Le premier jour de janvier 1606, etc., à l'instance et request de M<sup>e</sup> René Carterel, prêtre, à présent possesseur de la cure ou chapelle dud. lieu de St-Ursin d'Esperon, pour valloir et servir qu'il appartiendra après, laquelle collation faicte par moy Guillaume Quentin, prêtre, licentié aux droits, notaire apostolique et greffier de l'officialité de Caen, y résidant, led. livre ou missel a esté rendu et remis entre les mains dud. Carterel, requérant, aujourd'huy 18<sup>e</sup> jour de janvier 1648. » Suivent les minutes des actes de baptêmes et mariages de 1648 à 1672. — De l'autre côté du registre : « Eusuiet les noms des deffunctz inhumez en la paroisse de St-Ursin d'Esperon par moy soubz signé, Bertrand Bellejambe, prêtre, curé dud. lieu, commenceant en l'année 1650. » — Le 2 février 1604, baptême de Gaspard, fils de Pierre Le

Dars l'aîné; parrain, Petit, (le prénom en blanc), écuyer, de St-Pierre de Caen. — Le 2 octobre 1605, baptême de Marguerite, fille dud. Le Dars; parrain, André Hellouyn, curé de St-Ursin. — Le 13 mai 1607, baptême de Jacques, fils du même; marraine, demoiselle Philippine du Ton, femme de noble homme Pierre Le Bas, s<sup>r</sup> de La Londe. — Le 7 mars 1641, baptême de Marguerite, fille de Jean Le Dars et de François Colleville; marraine, noble dame Elisabeth du Bois, femme de noble homme Gabriel de Lesseperac, s<sup>r</sup> de Mesnville, de St-Pierre de Caen; parrain, noble homme Pierre des Isles, de la paroisse de Cambes. — Le 6 octobre 1641, baptême d'Isaac Le Cointe; parrain, Isaac Le Conte, écuyer, s<sup>r</sup> de La Dorionnière; marraine, Anne Falaize, femme de Thomas Auvray, commis en la recette générale de France à Caen. — Le 5 janvier 1642, baptême de Nicolas, fils de Gaspard Le Dars et de Marie Le Bouteiller; parrain, noble et discrète personne M<sup>e</sup> Nicolas Le Conte, doyen et chanoine du St-Sépulcre de Caen. — Le 10 mai 1650, mariage de Jean le Cordier, procureur aux bailliage et siège présidial de Caen, et Esther Collet, en présence de Jacques de La Court, écuyer, s<sup>r</sup> de Grainville, cousin de la mariée, de Jean Le Febvre, prêtre de St-Nicolas de Caen, et autres. — Le 20 novembre 1660, inhumation de Nicolas des Isles, écuyer. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Auber, Le Boulenger, Boquain, Barbot, Bouilly, Corbin, Chartier, Duval, Fresnel, Guérin, Gosselin, Gaultier, Grouard, Harel, Heurtaut, Morin, et divers habitants de Bernières, Caen, Conteville, Couvrechef, Hermauville, Hérouville, Langrune, Luc, Mathieu, St-Contest, Secquevillé, Soliers, et autres lieux.

E. Suppl. 35. — GG. 2. (Cahiers.) — Petit format, 47 feuillets, papier.

**1672-1677.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Bellejambe, curé. — Actes concernant les familles Auber, Le Boulenger, Boulaye, Le Cointe, Le Dars, Le Fauconnier, Garnier, Gaultier, Grouard, Harel, Legraud, Moutier, Raoult, Regnaud, Le Rond, et divers habitants de Caen, Couvrechef, et autres lieux. — Le 8 février 1673, inhumation de Guillaume Le Cointe, en présence de Laurent de La Mare, prêtre, et de Jacques de Gniard, chapelain au St-Sépulcre de Caen. — « En l'année 1677, il n'y a eu rien faict, « ny baptesme, mariage, ny enterremens. »

E. Suppl. 36. - GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 79 feuillets, papier.

**1678-1730.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1678 à 1717. — Bertrand Bellejambe, Rouland Auber, Pierre Thomas, curés; Jean Vaultier, chapelain fondé en l'église St-Gilles de Caen, et Jean Golley, tous deux desservant le bénéfice d'Épron, après la mort d'Auber. — « Nous soussignez, paroissiens de St-Ursin d'Épron, attestons que sous une tombe posée au milieu du chœur de lad. église, au bas des marches comme on monte à l'autel, repose le corps de Maître Bertrand Beljambe, curé de notred. paroisse, cy-devant chapelain du St-Sépulcre de Caen, aagé de soixante et seize ans, décédé le vingt juin mil six cents quatre vingt dix, dont il ne se trouve point d'acte mortuaire, ce que nous attestons véritable. à Épron, ce 20 janvier 1730, dont les noms ensuivent: Guillaume Le Boulenger, Isaac Raut, Pierre de Bled, Denis Le Boulenger. Nous soussignez, prêtre, curé de la paroisse de St-Ursin d'Épron, attestons que l'acte mortuaire cy devant de M<sup>e</sup> Bertrand Beljambe, notre prédécesseur, écrit de notre main, nous a été certifié véritable par les quatres dénommés des plus anciens de la paroisse scachant écrire. A Épron, ce 20 janvier 1730. F. Guillemette. » — « Et depuis il ne se trouve aucun acte jusqu'au 3<sup>e</sup> du mois de janvier 1692. » — Le 31 juillet 1700, inhumation par Nicolas Tabourier, curé de Biéville, de M<sup>e</sup> Roland Auber, curé d'Épron, âgé de 41 ans. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Ameline, Benouville, Le Bourgeois, Chemin, Le Faucon, Foucher, Fontaine, Guérin, Garnier, Hardy, Harel, Hénault, Hue, Maugy, Le Neveu, Regnault, Le Rond, Le Vaillant, Varin, et divers habitants d'Anisy, Biéville, Cabourg, Cambes, Hérouville, Langrune, St-Manvieu, et autres lieux. — Délibérations: élections de collecteurs de la taille et du sel; procès en l'Élection de Caen entre les paroissiens de St-Ursin d'Épron et Jacques Le Dars, de la paroisse de Biéville, etc.

E. Suppl. 37. — GG. 4. (Registre.) — Petit format, 50 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1717-1739.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Thomas, F. Guillemette, curés; Le Vaillant, curé de Cambes, adjudicataire du déport d'Épron;

Jean-Baptiste Denis, desservant. — « Acte mortuaire de M<sup>e</sup> Pierre Thomas Desroziers, curé de St-Ursin d'Épron. Nous soussignez Guillaume et Denis Le Boulenger, frères, Isaac Raout, Pierre de Bled, Pierre et Germain Le Boulenger, frères et fils dudit Guillaume, tous paroissiens de St-Ursin d'Épron, attestons qu'au pied des marches du sanctuaire, du côté de l'Évangile, est inhumé le corps de M<sup>e</sup> Pierre Thomas Desroziers, cy devant curé de notre susd. paroisse, dont la mort est arrivée le vingt-six décembre et inhumé le lendemain vingt-sept dudit mois de l'an mil sept cent dix-sept, de l'inhumation de qui il ne s'est point trouvé d'acte mortuaire, ce que nous attestons véritable, à Épron, ce dix mars mil sept cent vingt. G. Le Boulenger, Isaac Raut, P. Le Boulenger, D. Le Boulenger, Pierre de Bleds. Nous soussignez, prêtre, curé de la paroisse de St-Ursin d'Épron, attestons que l'acte mortuaire de Maître Pierre Thomas Des Roziers, notre prédécesseur, écrit de notre main cy dessus, nous a été certifié véritable par les six dénommés témoins qui ont signé comme plus anciens de lad. paroisse scachant écrire. A Épron, ce dix mars mil sept cents vingt. F. Guillemette. » — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles: Allard, Barthélemy, Carel, Castel, Chemin, Chuquet, Colleville, Esnault, Gibert, Hameline, Hardy, Harel, Hudebert, Hue, Isabel, Jardin, Le Dars, Le Foulon, Le Rond, Sénecal, Tourmente, Varin, et divers habitants de Caen, Cambes, Cœuvrechef, Douvres, Hérouville, Langrune, et autres lieux. — Déclaration de grossesse. — Délibérations: nominations de collecteurs de la taille et du sel; procès à Rouen au sujet de la taille, etc.

E. Suppl. 38. — GG. 5. (Cahiers.) — Petit format, 200 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1740-1791.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-François Guillemette, curé; Luc-Isaïe-François Vimard, vicaire, puis curé; Louis-Simon Tillaye, Michel Marc, curé d'Anisy, prêtres commis. — Le 19 septembre 1741, acte de réhabilitation du mariage célébré en face d'église entre Augustin de Basly et Madeleine de Bled, de la paroisse de St-Martin de Caen, hameau de la Folie, parents au 3<sup>e</sup> degré d'affinité et au 4<sup>e</sup> de consanguinité. — Le 3 juin 1745, mariage de M<sup>e</sup> Thomas Pannel, s<sup>r</sup> de Pelvé, seigneur et patron honoraire de la paroisse de Margueray, fils

d'Alexandre-Louis Pannel, s<sup>r</sup> de Saint-Sauveur, et de dame Anne Le Roussel, de la paroisse de St-Nicolas de Caen, et demoiselle Agnès-Jeanne Paillot, fille de M<sup>e</sup> Laurent Paillot, s<sup>r</sup> de St Laurent, et de noble dame Jeanne Le Vaillant, en présence de Marc-Antoine Paillot, s<sup>r</sup> de St-Laurent, de Louis Paillot, de Louis Mahié et Jean Cosniam, tous deux pensionnaires de l'hôpital-général de Caen. — Le 25 août 1750, inhumation de Marguerite Miron, veuve de Jean Guillemette, par M. de La Mache, curé de Cambes, doyen du doyenné de Douvres. — Le 20 juin 1753, inhumation dans le chœur de l'église de Jean-François Guillemette, prêtre, curé de St-Ursin d'Épron depuis 33 ans, par Robert-Gabriel de La Mache, curé de Cambes, doyen de Douvres, en présence de Jean Dudouit, prieur de St-Contest, Jacques Raisin, curé de Beuville, Gille Mette, curé d'Anguerny, Gabriel-François Le Manissier, curé de Biéville, Isaïe-Luc-François Vimard, curé d'Épron, etc. — Le 28 octobre 1755, réhabilitation du prétendu mariage de Pierre Cahagne et de Madeleine Roussel, contracté dans l'île de *Gersai* suivant les rites et usages de l'Église Anglicane. — Le 21 avril 1763, baptême de Marie-Jeanne, fille de Marc-Antoine Paillot de St-Lorens, capitaine de Douvres, et de Marie-Anne-Jeanne Le Courtois. — Le 14 mars 1768, baptême de Marie-Ursule, fille de Marc-Antoine Paillot, s<sup>r</sup> de St-Laurent, capitaine de milice garde-côte; parrain, Joseph Pesnelle, docteur en théologie et curé de Périers. — Le 11 octobre 1791, inhumation de Jean-François Le Boulanger, par Couturier, curé constitutionnel d'Anisy. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles: Allaire, Ameline, Aubert, Biron, Boisset, Bonne, Cahagnes, Condé, Desbled, Eustache, Gouellé, Guérin, Guillot, Hamelin, Jourdain, Lamoureux, La Planche, Le Bas, Le Boulenger, Le Cat, Le Cointe, de Lormes, Manger, Niard, Onfroy, Paillot, Paris, Quesnel, Ruault, Trevel, Tubœuf, Varin, et divers habitants d'Anguerny, Beuville, Biéville, Cambes, Cheux, Douvres, La Folie, Luc, Périers, St-Pierre d'Hérouville, et autres lieux. — Le 5 septembre 1740, acte d'opposition par Jacques Cahagnes, de la paroisse de Basly, et Antoine Chuquet, de la paroisse St-Pierre d'Hérouville, demeurant tous deux à Hérouville, hameau de Lebissey, au monitoire obtenu par M. de Neufville, seigneur de Lebissey, au sujet de la destruction de ses pigeons à Épron, etc.

### Hérouville

E. Suppl. 30. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 182 feuillets, papier (nombreux feuillets blancs).

**1627-1679.** — Église paroissiale de *St-Clair d'Hérouville*. — Baptêmes, mariages, sépultures. — « Ce présent pappier pour registrer des baptesmes, mariages et inhumations et audiences faitz en la parroisse de Saint-Clerc de Hérouville appartient à discrète personne M<sup>e</sup> Gaspar de Melun, escuier, prestre, curé dud. lieu, commençant le dix-neuf<sup>e</sup> jour d'octobre mil six centz vingt sept. » — Gaspard de Melun, curé; Gilles Lhautier, Antoine Tresnel, Guillaume Le Bouilleur, Jean Belamy, Robert Carrel, vicaires; Jacques de La Heurtaudière, prêtre commis. — Le 20 juillet 1628, mariage de Louis de Croismare, conseiller au Parlement de Rouen, demeurant en la paroisse St-Amand de Rouen, et de demoiselle Madeleine Durenis, de la paroisse de Lasson, en présence de Pierre de Cauvigny, sieur de *Bouthonvillier* et *Collonbier*, et de Charles de Bourgueville, sieur de Clinchamps. — Le 30 avril 1633, mariage en l'église de St-Georges de Villiers d'Auguste de Safré, chevalier, sieur de Maisy, de la paroisse de Vimont, et de dame Geneviève de Pallegade, veuve de Nicolas Racent, président en la Chambre des Comptes de Normandie, demeurant à Rouen, en présence de Richard de La Luzerne, chevalier, sieur du lieu et de St-Hilaire, gouverneur pour le Roi au Mont-St-Michel, Guillot et François de Safré, sieurs d'Anneville et d'Escoville, dom Robert de Safré, Jacques du Moncel, écuyer, sieur d'Acqueville, Pierre Petit, écuyer, sieur d'Is, noble dame Renée d'Hérouville, dame de Victot et « Brevantz », noble dame Françoise Boutin, Philippe Le Prince, vicaire de la paroisse de Villiers, Pierre de Melun, écuyer, sieur de Longuemare, etc. — Le 16 février 1633, mariage de Jacques Gouier, sieur de La Fontaine, de la paroisse de Longueville, demeurant en la paroisse St-Gilles de Caen, huissier aux bailliage et vicomté de Caen, et Marie Cavelier. — Le 10 août 1633, mariage de Laurens Patry, de la paroisse St-Étienne de Caen, et Colasse Bertot, en présence de noble homme Pierre Garnier, sieur de La Mare, Élu pour le Roi à Caen. — Le 27 juin 1637, mariage, en la chapelle de St-Adrien de Barneville, de Nicolas de Croismare, trésorier général de France à Caen, et noble dame Anne de Cauvigny, veuve de M. de Barneville, en présence de Louis de Croismare,

seigneur et patron de Lasson, et de François Flament, sieur de La Rengée. — Le 21 mars 1638, baptême de Renée, fille de Pierre de Melun, écuyer, et de demoiselle Marguerite du Buisson; marraine, Renée d'Hérouville, dame de Victot; parrain, Guillaume Tiret, sieur de Beauregard, lieutenant en l'Élection de Caen. — Le 25 mai 1638, parrain, Jean Roulland, sieur des Longprés. — Le 4 janvier 1651, baptême de Marguerite, fille de Gaspard Le Landois, écuyer, sieur du lieu, et de demoiselle Renée Le Boucher; parrain, Guillaume Bénard, écuyer, sieur de Guiller-ville, en présence de dom Antoine Percher, prieur-curé de S<sup>t</sup>-Pierre d'Hérouville. — Le 12 septembre 1638, inhumation de Robine, fille de Pierre Bréville, au cimetière de la chapelle S<sup>t</sup>-Vincent de *Lesbizay*, « à cause qu'elle mourut de la contagion ». — Le 8 septembre 1631, inhumation de Marie de La Rocque, fille du sieur de La Rocque, morte à Calix. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Auger, Bérault, Bouchard, Chemin, de Condé, Férey, Guillebert, Guillot, Langlois, Le Cornu, Le Hérisson, Loisel, Michel, Percher, Porte, de Torigny, Vimont, et divers habitants de Caen, Cristot, Ouistreham, Ranville, Vaucelles, Verson, et autres lieux. — Audiences de contrats concernant : Jacob Le Febvre, bourgeois de Caen; Georges Sallet, avocat pour le Roi au Parlement de Normandie; Étienne de Cahaignes, écuyer, sieur de Troteval; Guillaume Thiré, lieutenant en l'Élection de Caen; Pierre Le Mercier, adjoint aux enquêtes; Louis de Baillehache, sieur de La Corderie; François Fauvel, écuyer, sieur de Lebissey, lieutenant civil et criminel en l'Amirauté de France au siège de Caen; les prieur et religieux du couvent de S<sup>te</sup>-Croix de Caen; le P. Jean Eudes; la Mission de Caen; le Président de Langrie; Catherine Le Tenneur, femme de Gaspard de Cauvigny; Louis Méritte, procureur au présidial de Caen, et divers, pour biens sis à Hérouville, au village de Bosville, à *Lesbizay*, etc.

E. Suppl. 40. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 44 feuillets, papier (nombreux feuillets blancs).

**1654-1655.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — « Mémoires des inhumations, des espouzailles et des baptistères faictes en l'église de Saint-Cler d'Hérouville par moy M<sup>e</sup> Vincent Bazin, prestre, vicaire de lad. paroisse. » — Pierre Poulain, vicaire. — Le 16 janvier 1654, parrain, Pierre d'Hérouville, seigneur et chevalier dud. lieu d'Hé-

rouville. — Le 16 janvier 1655, inhumation d'un fils de Louis Picard, écuyer, sieur du Bois, et de demoiselle Marie-Madeleine Graindorge. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant Louis Le Febvre, Roger Le Mercier, Pierre Férey, et les familles Hébert, Garnier, Boissée, Pasquier, et divers habitants de Colombelles et autres lieux.

E. Suppl. 41. — GG. 3. (Registre.) — Petit format, 6 feuillets, papier.

**1668.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Minute. Un acte de baptême, Marie Vienne; un mariage, célébré par dom Adrian Le Formentier, prieur d'Hérouville, celui d'Étienne Avelinne, de Blainville, avec Marie Marie.

E. Suppl. 42. — GG. 4. (Registre.) — Petit format, 6 feuillets, papier.

**1668.** — Grosse du précédent.

E. Suppl. 43. — GG. 5. (Registre.) — Petit format, 6 feuillets, papier.

**1669.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Minute. Un baptême, Robert de Launé; inhumations dudit enfant et de Catherine Boufé, femme de Nicolas Le Foulon.

E. Suppl. 44. — GG. 6. (Registre.) — Petit format, 6 feuillets, papier.

**1670.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Minute. Le 25 octobre, décès de dame Marie Le Roux, veuve du Président de Langrie; transport de son corps chez les dames de la Charité à Caen, en présence de Pierre Le Roux, chevalier, seigneur de Langrie, conseiller du Roi en son grand Conseil à Paris, fils de la défunte, et de demoiselle Renée Le Boucher, veuve de M. du Landois. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Deschamps, Le Prévost, Moutier, Percher, Rivière, Vienne, etc.

E. Suppl. 45. — GG. 7. (Registre.) — Petit format, 4 feuillets, papier.

**1670.** — Grosse du précédent.

E. Suppl. 46. — GG. 8. (Registre.) — Petit format, 7 feuillets, papier.

**1673-1679.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jeu Belamy, vicaire; Pierre Percher, prieur-curé de

S<sup>t</sup>-Pierre d'Hérouville. — Le 12 juillet 1678, mariage de Guillaume Auber, fils de Louis Auber, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Contest, et Françoise Sanson, fille de Jacques Sanson et de Marguerite Léger. — Le 29 janvier 1679, inhumation de Jean du Boullet, demeurant en l'hôtellerie du *barc* d'Hérouville, tué en la ville de Caen, et de là apporté en l'église d'Hérouville. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Cauchard, Delacour, Guillard, Herbin, Le Porcher, Lefort, Poullain, Poussin, Quentin, Sanson, et divers habitants de S<sup>t</sup>-Julien de Caen, et autres lieux. — Déclarations de paternité hors mariage.

E. Suppl. 47. — GG. 9. (Registre.) — Petit format, 12 feuillets, papier.

**1682-1685.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Le Picard, curé; Carrel, desservant; dom Pierre Percher, prieur de S<sup>t</sup>-Pierre. — Le 7 février 1684, inhumation de Louis Harel, fermier des dames de la Visitation. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Aubé, Basire, Boulement, Canivet, Hettier, Labbé, Le Franc, Le Foulou, Le Royer, Le Tellier, Ribout, Roger, et divers habitants de la paroisse de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen, et autres lieux.

E. Suppl. 48. — GG. 10. (Registre.) — Petit format, 24 feuillets, 7 pièces intercalées, papier.

**1685-1694.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Le Picard, curé; Pierre Percher, prieur de S<sup>t</sup>-Pierre d'Hérouville. — Le 20 mars 1687, baptême de Jean-François, fils de Gaspard-Joseph Pitard, écuyer, sieur de Rocherville, et de demoiselle Madeleine des Rotours; parrain, Jean-François de Beaugendre; marraine, demoiselle Marie Pitard. — Le 4 avril 1687, baptême de Marie, fille de François Auber et Michelle Canivet. — Le 3 février 1688, mariage d'Olivier de Manvieux, écuyer, sieur de Tracy, de la paroisse de Canchy, et demoiselle Marie-Salomé Le Gabilleur, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Gilles, en présence de Pierre du Landois, écuyer, de d<sup>lle</sup> Marguerite du Landois, etc. — Le 17 mars 1688, inhumation de Jean-François *Pithar*. — Le 29 juin 1688, baptême de Jean-Pierre et de Jacques-Pierre, fils de Gaspard Pitard et Marie-Madeleine des Rotours; parrains et marraines: Jean-Pierre Néel, avocat au présidial de Caen, et demoiselle Marie Besnard, épouse de M. de Berigny, conseiller du Roi au

présidial de Caen; Jacques des Rotours, écuyer, et M<sup>me</sup> de Berigny. — Le 9 octobre 1690, inhumation de M<sup>e</sup> Jacques Le Page dans l'église d'Hérouville, en présence du doyen de Luc, des curés de Bénouville, Beuville et Mathieu, et du prieur de S<sup>t</sup>-Pierre d'Hérouville, etc. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Dolbet, Branville, Foucher, Féray, Galinard, Labbé, Le Foulou, Le Franc, Picard, Roussel, et divers habitants de Colombelles, S<sup>t</sup>-Gilles de Caen et autres lieux. — Délibérations relatives: au choix et à l'équipement d'un soldat pour la paroisse, et à la nomination de collecteurs (26 décembre 1688); aux impositions et à la bannie des pommes du cimetière. — Audiences de contrats.

E. Suppl. 49. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 7 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1700-1701.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Le Picard, curé. — Le 20 mars 1700, parrain, Jacques Le Grand, conseiller au présidial de Caen; marraine, demoiselle Madeleine-Renée de La Caine. — Le 10 décembre 1700, parrain, Robert Bidot, avocat au bailliage et siège présidial d'Alençon; marraine, d<sup>lle</sup> Françoise d'Aigremont. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Baril, Bayeux, Benoît, Gervais, Gonet, Heurtel, Labbé, Lair, Leblond, Le Prévost, Lumière, Martin, Quentin, Queudeville, Torcapel, et divers habitants de Biéville et autres lieux. — Abjuration de « l'hérésie de Calviu » et profession de foi catholique, apostolique et romaine, par Abraham Caillou, de la paroisse S<sup>t</sup>-Clair d'Hérouville. — Nominations de collecteurs du sel, de trésorier (Ives Vimart, bourgeois de Caen). — Déclarations pour répartition des impôts.

E. Suppl. 50. — GG. 12. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1701-1702.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Le Picard, curé. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles d'Agneaux, Benoît, Canivet, Chemin, Dorey, Gervais, Gousset, Hermant, Heurtel, Hue, de La Chapelle, de La Pérelle, de Launay, Le Couturier, Le Dars, Lefebvre, Le Manissier, Le Prévost, Pigeon, Quentin, Vauquelin, etc. — Enfants naturels. — Déclaration de départ pour radiation du rôle; bannie des pommes du cimetière; nominations de collecteurs du sel, etc.

E. Suppl. 51. — GG. 13. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets,  
1 pièce intercalée, papier.

**1703-1704.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Thomas Le Picard, curé. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Blot, Borel, Cabieu, Canivet, Heurtel, Jahouel, de Launay, Leblanc, Lecomte, Le Manissier, Lepage, Lesage, Mauduit, Milon, Morin, Paysant, Queudeville, Robert, et divers habitants d'Escoville. St-Gilles et St-Martin de Caen. et autres lieux. — Nominations de collecteurs du sel; rôles des tailles; répartition de l'imposition pour le soldat de milice fourni par la paroisse, etc.

E. Suppl. 52. — GG. 14. (Registre.) — Moyen format, 8 feuillets,  
1 pièce intercalée, papier.

**1704-1708.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Thomas Le Picard, curé. — Le 3 octobre 1704, baptême de Marguerite, fille de Jean Denis, bourgeois de Caen, et de Marie-Françoise d'Aigneaux; parrain, Gilles Le Dars, receveur des tailles à Caen; marraine, Marguerite de Franqueville, femme de Le Grand, conseiller au présidial de Caen. — Le 7 février 1706, parrain, Nicolas-Alexandre Le Grand, contrôleur de la Monnaie de Rouen. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Allain, Denis, Després, Dupont, Guillard, Lecoq, Lemonnier, Lemièrre, Marie, Morin, Robert, et divers habitants d'Escoville et autres lieux. — Changements au rôle des tailles; collecteur du sel; bannie des pommes du cimetière, etc.

E. Suppl. 53. — GG. 15. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets,  
papier.

**1707-1708.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Thomas Le Picard, curé. — Le 24 août 1707, inhumation de Jacques Le Grand, conseiller au bailliage de Caen. — Le 12 avril 1708, parrain, Charles Le Grand, écuyer, sieur du Castelet; marraine, Marie-Anne-Françoise Servein, épouse de Nicolas-Alexandre Le Grand, premier échevin de Caen. — Le 31 mai 1708, inhumation de Madeleine des Rotours, veuve de M. de Rocherville, en présence de Guillaume-François Cochard, écuyer, sieur de La Picaudière, son mari. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Bosquain, Drieu, Gosselin, Labbé, Lemièrre, Lemonnier, Lesage,

Morin, Vimard, etc. — Bannie des pommes du cimetière; collecteurs de la taille; nomination de Mathieu Le Prévost, capitaine au régiment de Caen, aux fonctions de trésorier de l'église, en remplacement d'Yves Vimard, bourgeois de Caen.

E. Suppl. 54. — GG. 16. (Registre.) — Moyen format, 10 feuillets,  
papier.

**1708-1711.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Thomas Le Picard, curé; Noël Foucher, prieur d'Hérouville. — Le 31 août 1708, baptême de Marie-Jacqueline, fille de Jean Le Prévost et de Marthe Le Dars; marraine, Marie-Jacqueline de Clinchant; parrain, Nicolas-Alexandre Le Grand, écuyer, sieur de Galmanche. — Le 14 février 1709, inhumation de Thomas Longuet, décédé dans la maison du Séminaire de Caen. — Le 4 janvier 1711, baptême d'Hélène-Henriette Morel, fille d'Adrien Morel, bourgeois de Caen, et de Madeleine Beaumont; marraine, d<sup>e</sup>lle Jeanne-Hélène Gislain de Bénouville; parrain, led. Le Grand, premier échevin de la ville de Caen. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Bonnefoy, Cabieu, Clérice, Drieu, Gaugain, Labbé, Lecoite, Le Febvre de La Maillardière, Le Manissier, Lemièrre, Morin, Pillon, Renouf, de Véchy, Vimard, et divers habitants d'Amençon, Colleville, Petiville, et autres lieux. — Modifications au rôle de la taille; nominations de collecteurs de la taille et du sel, etc.

E. Suppl. 55. — GG. 17. (Registre.) — Petit format, 14 feuillets,  
papier.

**1711-1714.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Thomas Le Picard, curé. — Le 12 décembre 1712, parrain, Jean-Baptiste Hamel, chapelain de St-Gilles de Caen. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Allou, Benoist, Bounefoy, Cabieu, Cassigneul, Chapelle, Dudouet, Gouct, Huet, Le Bedel, Lecoite, Le Dars, Le Manissier, Lemièrre, Lenoble, Lesage, Morin, Pigeon, et divers habitants de Guillerville, Trungy, et autres lieux. — Examen des comptes rendus par les héritiers de feu Villau, trésorier de l'église; nomination des collecteurs de la taille et du sel; bannie des émondés du cimetière et des autres dépendances du trésor de l'église St-Clair; bannie des pommes du cimetière. Délibérations relatives: à la refonte de la cloche, qui est cassée; au procès pendant en l'Élection de Caen entre les paroissiens et plusieurs bourgeois de Caen;

nomination de 2 paroissiens pour poursuivre led. procès, etc.

E. Suppl. 56. — GG. 18. (Registre.) — Moyen format, 26 feuillets, papier.

**1715-1722.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Le Picard, Pigney de Chabauettes, François de Pierrepont, curés ; Thomas Le Picard, curé de Vraiville, diocèse d'Évreux ; Noël Foucher, prieur-curé de St-Pierre d'Hérouville, remplaçant le curé Le Picard après sa mort. — Le 22 juillet 1716, inhumation dans le chœur par le curé de Biéville, doyen de Douvres, de Thomas Le Picard, curé de St-Pierre d'Hérouville, âgé de 71 ans, en présence de Jacques Belin, curé de Blainville, et de Michel Le Sénécal, prieur-curé de Colombelles. — Le 24 août 1721, inhumation de Catherine de Pierrepont, d'Augoville, en présence de Louis Legras, curé de Beuville. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Benoit, Chapelle, Costil, Drieu, Élie, Foucher, Gervais, Jahouel, Lamy, Le Bedel, Martin, Massieu, Morin, Pain, Des Soliers, Viger, et divers habitants de Blainville, Colleville, et autres lieux. — Modifications aux rôles de la taille. — Nominations de trésoriers. — Donation par led. curé Le Picard de 2400 livres pour fondation d'une première messe dite les dimanches et fêtes à 6 ou 7 heures du matin ; lad. somme est confiée au comte de Creully, seigneur et patron d'Hérouville, moyennant une rente de 120 livres (1716) ; nomination de Jean Bourdon, prêtre, bachelier en théologie en l'Université de Caen, pour acquitter lad. fondation, moyennant 100 livres par an. — Pain de charité. — Nominations de collecteurs — Bannie des pommes du cimetière. — Exemption de taille accordée à Pierre Blot, custos de St-Pierre et St-Clair d'Hérouville. — Nomination de Jacques Gastbled aux fonctions de procureur-syndic pour gérer les affaires de la communauté pendant une année, etc.

E. Suppl. 57. — GG. 19. (Registre.) — Grand format, 19 feuillets, papier.

**1727-1735.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François de Pierrepont, curé ; François Adam, vicaire. — Le 25 mars 1733, inhumation de noble homme Louis de Pierrepont, frère de noble et discrète personne François de Pierrepont, capitaine au régiment de Conty-Cavalerie, par Louis Legras, curé de St-Pierre de Beuville, en présence de M<sup>e</sup> François

de Pierrepont, curé de St-Clair, de Messire de Pierrepont, de ses frères, de Louis Lebaudy, curé de Périers, de Marin Le Cordier, curé de Bénouville, de Jacques Raisin, curé de Biéville, et autres. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Auber, Bonnefoy, Hue, La Haye, Leconte, Le Dard, Le Tellier, Pérelle, Pigeon, et autres habitants de Bénouville, Biéville, Périers, et autres lieux. — Nominations de collecteurs de la taille et du sel ; enrôlements et dé enrôlements, etc.

E. Suppl. 58. — GG. 20. (Registre.) — Grand format, 16 feuillets, papier (nombreux feuillets blancs).

**1735-1738.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François de Pierrepont, curé ; Fouchet, prieur. — Le 2 mars 1736, baptême de François-Julien, fils de Julien de La Haye et Marie-Gabrielle La Lande ; parrain, led. François de Pierrepont ; marraine, dame Marie-Angélique-Françoise Goujon, épouse de Vicaire, ancien consul, prévôt des ajusteurs de la Monnaie de Caen, commensal de la maison du Roi. — Le 13 février 1737, inhumation de Pierre Marc par André Le Fèvre, chapelain de St-Clair d'Hérouville. — Le 26 février 1737, mariage de Messire Bernardin de Marguerye, écuyer, seigneur de Courcy, fils de feu François de Marguerye, seigneur et patron de Pierrepont et d'Amblie, et noble d<sup>lle</sup> Aimée du Touchet, fille de Messire Noël du Touchet, chevalier, seigneur et patron de Moulineaux et Bény, en présence de François du Touchet, son frère, de Labbé, écuyer, sieur du Moutier, de Felix du Bouillonnet, seigneur de St-Pierre-Azif, de François de Pierrepont, curé d'Hérouville, et de Noël Fouchet, prieur. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Bonnefoy, Bougon, du Brisay, Heurtet, La Lande, Longuet, Marc, Pestel, Tourmente, et autres habitants de Carpiquet, Hottot-sur-Seulles, Loucelles, Sallenelles, St-Germain de Tournebu, St-Pierre de Caen, St-Trinité de Falaise, et autres paroisses.

E. Suppl. 59. — GG. 21. (Registre.) — Grand format, 12 feuillets, papier.

**1738-1739.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François de Pierrepont, curé. — Le 17 octobre 1738, inhumation d'Anne Le Manissier, veuve de Guillaume Le Dars. — Le 2 août 1739, inhumation d'une fille de Jean Auber et de Gilonne Fontenaille. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Gaugain, Marc, Marest, La Haye, Le Bas, etc. — Blanc à partir du f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>.

E. Suppl. 60. — GG. 22. (Registre.) — Petit format, 190 feuillets, papier.

**1740-1782.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François de Pierrepont, Antoine de Touchet de Bénéauville, curés; Peschet, Vincent Goujon, J. Renaudau, Robert, vicaires. — Le 14 avril 1747, inhumation par Robert-Gabriel de La Mache, bachelier en théologie, curé de Cambes, doyen de Douvres, de François de Pierrepont, curé de St-Clair d'Hérouville, décédé la veille à 62 ans, en présence de Louis Legras, curé de Beuville, de Jacques Raisin, curé de Biéville, de Claude-Louis Lebaudy, curé de Périers, et autres. — Le 10 avril 1752, mariage de noble homme Gilles-François-Pierre Le Coq, fils de Nicolas-François, et de noble dame Marie-Madeleine-Luce-Suzanne Blanc, et noble demoiselle Marie-Jacqueline L'hôte, fille de Gervais-François, et de noble dame Madeleine-Charlotte de Touchet. — Le 7 septembre 1755, inhumation de Marie Bougon, femme de Charles Angot, par Claude Langlois, chanoine régulier de l'abbaye du Plessis. — Le 5 juin 1763, inhumation par permission de Viger, lieutenant général de l'Amirauté de Caen, d'un inconnu trouvé noyé en la paroisse. — Le 5 mars 1771, baptême de Françoise-Angélique Le Dard; parrain, Antoine de Touchet, curé d'Hérouville; marraine, noble demoiselle Françoise Dumesnil du Fresne. — Le 10 mars 1771, baptême de Guillaume-Gabriel Morin; parrain, Gabriel Hubert, prieur de St-Pierre d'Hérouville; marraine, noble dame Catherine Caré. — Le 9 juin 1771, baptême de Françoise-Pétronille Le Boulanger; parrain, Noël-François-Charles Cailles des Fontaines, avocat au bailliage de Caen. — Le 20 septembre 1775, baptême de Victoire-Aimée, fille de Jacques Le Dars et d'Angélique Hue; parrain, G. Pestel, prêtre de la paroisse d'Ouistreham; marraine, Anne Gadeblé. — Le 22 mars 1776, baptême de Marie-Jeanne-Catherine Colleville; parrain, François-Michel Gardin des Jardins, régisseur des terres de Creully et d'Hérouville. — Le 30 août 1776, baptême de Joseph-Auguste Morin; parrain, Joseph-Urbain de Malherbe, de St-Gilles de Caen; marraine, Victoire de Malherbe, sa sœur. — Le 31 juillet 1782, mariage de Nicolas-Augustin Le Cocq, sieur de Beauxami, fils de feu Nicolas-Philippe-Augustin Le Cocq, sieur de Beauxami, et de feu Marie-Anne-Thérèse Le Cocq de Beuville, de la paroisse St-Sauveur de Caen, et noble demoiselle Aimée-Marie-Anne de Chaumontel,

fille de Louis-André-Hubert de Chaumontel, et de noble dame Marie-Anne-Catherine-Jeanne Fouques, de la paroisse de Bréville. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Allain, Angot, Audrieu, Baudet, Boisard, Bourgon, Bouquet, Briand, Cabieu, Cliquet, Delalande, Duhomme, Gambier, Guilbert, Guillot, Hue, Heurtet, Lamoureux, Lavigne, Lecoïnte, Le Dard, Marest, Morin, Parquet, Pestel, Rosée, Seguin, Tourmente, Touroude, et autres habitants d'Arry, Bavent, Blainville, « Bonneville proche Touc », Biéville, Caen, Cagny, Colombelles, Courseulles, Escoville, Falaise, Fontaine-Halbout, Foulognes, Grainville-sur-Odon, Gonneville, Hérouvillette, Hotot-en-Auge, Lasson, St-Manvieu, St-Martin de Rosel, St-Sanson-en-Auge, Sallenelles, Tailleville, hameau de Langrune, Vauzelles, et autres lieux. — Déclarations de grossesses. — Le 19 janvier 1772, assemblée des habitants à la sortie de la haute messe pour délibérer en commun de leurs affaires; sur les représentations faites par le curé de Touchet de la notable incommodité que cause le double rang de frênes plantés dans le cimetière depuis 12 à 15 ans, tant par leurs racines, qui s'étendent de toutes parts dans le cimetière, que par leurs ombrages, qui obscurcissent totalement l'église et contribuent à sa grande humidité, les paroissiens décident qu'ils seront arrachés, vendus, et remplacés par « trois douzaines de pommiers bons et valables ». — Le 8 août 1773, sur les représentations de la plupart des paroissiens, qui se plaignent que la petitesse et la modicité des cloches de St-Clair ne leur permettent pas d'entendre l'heure précise à laquelle ils doivent se rendre à l'église, et que les plus proches de l'église ne peuvent distinguer si on sonne le premier, le second ou le dernier coup, les habitants décident la fonte de nouvelles cloches et l'adjonction d'une troisième plus grosse. — Nomination de trésoriers, etc.

E. Suppl. 61. — GG. 23. (Registre.) — Petit format, 58 feuillets, papier.

**1773-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — De Touchet, Le Roux de La Cahue, Chouiet, curés; Hubert, prieur-curé de St-Pierre d'Hérouville. — Le 13 janvier 1783, déclaration de grossesse de Marie Le Nepveu, de la paroisse de Rouellé, diocèse du Mans, demeurant à Hérouville. — Le 4 février 1783, mariage de Gilles Le Picard, de la paroisse d'Esquay, et de Marie Le Nepveu. — Inhumation d'Angélique

Hue, femme de Jacques Le Dard. — Le 7 mars 1784, baptême de François-Louis Lesieur; parrain, de Lamare, curé d'Anisy; marraine, Agnès-Françoise Péronne de Lamare, sa sœur. — Baptême de Pierre-Flavien Hue; parrain, Pierre-François-Raoul de Laistre; marraine, Élisabeth-Rose de Touchet de Bénéauville. — Le 21 avril 1785, inhumation dans le cimetière de la paroisse, « par le permî de Monseigneur La Roche fils, substitut de l'Amirauté de Caen, faisant la fonction de procureur du Roy, le corps présumé être celui du nommé La Pêrelle, poissonnier, de la paroisse de Lue, noyé au mois de décembre dernier et trouvé hier au bac de Colombelle. Signé Hettier, huissier en l'Amirauté de Caen, porteur des ordres de justice ». — Le 15 juillet 1785, à la réquisition du procureur du Roi des Eaux-et-forêts, inhumation de Jacques-Joseph Claro, boursier de la paroisse de S<sup>t</sup>-Méry, noyé en se baignant dans l'ancien canal de la rivière d'Orne. — Le 29 juillet 1785, inhumation de Louise Le Royer d'Escarelles, épouse de M. de Manissier, en présence des prieurs de Colombelles et d'Hérouville. — Le 22 octobre 1785, mariage d'Antoine Martel, fils de Guillaume et de feu Marguerite Gêbert, de la paroisse d'Ambrières, diocèse du Mans, et Hélène-Marie-Marthe de Basly, veuve de Jacques Bisson. — Le 8 mars 1787, inhumation de Jacques Maubant, bourgeois de Caen, ancien trésorier de cette paroisse. — Le 23 mai 1787, baptême de Constance-Marie, fille de Thomas Le Couvreur, et Marie Després, maîtres d'école d'Hérouville. — Le 25 août 1787, inhumation dans le chœur de l'église, à droite du lutrin, du corps de noble, vénérable et discrète personne Messire Antoine-Alexis-Anne Touchet de Bénéauville, seigneur de la Luzerne et de Bernières-sur-la-Mer en partie, curé de cette paroisse, âgé de 71 ans, par Bence, curé de Langrune, en présence du prier de Colombelles, du curé de Blainville et de son vicaire, et du vicaire de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen. — Le 28 mars 1788, baptême de Françoise-Renée-Émilie Lequais; parrain, Pierre-Jacques-René Pilet, ancien prier-consul. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Bisson, Durant, Duval, Gervais, Gosselin, Hébert, Lamare, Le Changeur, Le Large, Letellier, Mottelay, Nicolle, Olivier, Quesnel, et divers habitants d'Anisy, Épron, Mondrainville, Notre-Dame de Caen, S<sup>t</sup>-Contest, S<sup>t</sup>-Croix, S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, Thaon, etc. — Le 8 août 1773, marché avec Jacques Poitevin, marchand fondeur de Caen, pour la fonte d'une cloche et la refonte de 2 autres.

CALVADOS. — SÉRIE E SUPPLÉMENT.

E. Suppl. 62. — GG. 24. (Registre.) — Moyen format, 96 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

**1628-1689.** — Église paroissiale de S<sup>t</sup>-Pierre d'Hérouville. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Antoine Percher, prier-curé, desservant led. bénéfice depuis 1628, pourvu en 1632 par la résignation de frère Guillaume Graffard. — Le 15 janvier 1630, baptême de Pierre, fils de Jean Le Roux, s<sup>r</sup> de Langrye, et de Marie Le Roux; parrain, Pierre Le Roux; marraine, d<sup>lle</sup> Marie d'Hérouville. — Le 17 mai 1640, baptême de Gaspard, fils de Jean Garnier, Élu à Caen, et de d<sup>lle</sup> Anne Lefebvre; parrain, Gaspard Le Monnier, écuyer. — Le 29 juin 1651, baptême d'une fille de François Fauvel, écuyer, sieur de Lebisey, et de Charlotte-Anne de Crux, baronne de Larchant et autres terres. — Le 8 septembre 1652, baptême d'enfant naturel reconnu par led. F<sup>ois</sup> Fauvel. — Le 3 décembre 1656, baptême de Jean, fils de Pierre de Safray, écuyer, sieur de Fierville, et de dame Élisabeth Beaulard; parrain, Jean de Safray, écuyer, s<sup>r</sup> de Vimont. — Le 14 décembre 1663, décès à Caen de Messire Jean Le Roux, écuyer, s<sup>r</sup> de Langrye, et son inhumation en l'église des P. de la Mission, à Coutances. — Le 20 novembre 1664, décès d'Odet de Safray, écuyer, sieur de Fierville et patron dud. lieu, décédé en sa maison de Lebisey, dépendant de S<sup>t</sup>-Pierre d'Hérouville, inhumé à Fierville. — Le 10 juin 1665, décès de dom Roger Percher, prêtre, prier-curé de S<sup>t</sup>-Pierre d'Hérouville, inhumé dans l'église par le doyen de Périers, led. enregistrement fait sur le registre par Antoine Percher, ancien prier-curé de la paroisse et prier de l'abbaye du Val. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Acard, d'Aequville, Adam, Allard, Auber, Bacon, Blaye, Borel, Boscher, Bourdel, Buhot, Cahaigne, Canivet, Deslandes, Durand, Gaultier, Godefroy, de Grandval, Griffon, Grouard, Guérin, Heurtaux, Lamy, Laval, Lemièrre, Le Normand, Lisorey, Morel, Osmont, Patry, Paulmier, Picot, Saulet, Thérin, Tostain, Triboullard, etc.

E. Suppl. 63. — GG. 25. (Cahiers.) — Petit format, 37 feuillets, papier.

**1673-1691.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Percher, prier. — Le 22 mai 1680, inhumation, dans la chapelle de la Vierge, de la fille de Pierre de Mallon, s<sup>r</sup> de Tourville, âgée d'environ 20 ans. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant

les familles Allau, Auber, Aumont, Barbe, Baron, Beaudet, Blanchard, Bouquet, Cahaigne, Canivet, Delacour, Dupont, d'Éterville, Galimard, Grouard, Guernier, Harel, Hellouin, Julienne, Lair, Lebreton, Le Chevalier, Lelièvre, Lequesne, Le Roy, Longuet, Massard, Mériel, Morin, Moysant, Porte, Poullain, Queudeville, Ricard, Richard, Roze, Varin, Vaudon, etc. — Abjuration de la religion prétendue réformée. — Audiences de contrats de ventes, concernant : Pierre Le Landois, écuyer, d'une terre sise à Hérouville ; Joseph Buhot, bourgeois de St-Julien de Caen, pour une terre aboutant au grand parc d'Hérouville et aux religieuses de la Visitation de Caen, etc.

E. Suppl. 64. — GG. 26. (Registre.) — Petit format, 164 feuillets, papier.

**1698-1736.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Percher, Noël Foucher, prieurs-curés. — le 6 octobre 1705, inhumation, dans le chœur, de dom Pierre Percher, prêtre, curé de St-Pierre d'Hérouville, âgé d'environ 61 ans, en présence de dom Jacques Costart, chanoine régulier de l'abbaye du Val. — Le 23 mai 1736, inhumation, dans le chœur de la chapelle de L'Ébisé, de Jean-Philippe de Malherbe, chevalier, seigneur de Lebisey, âgé d'environ 28 ans, par fr. Michel Pilon, procureur de l'abbaye d'Ardenne, en présence de François de Pierrepont, curé de St-Clair d'Hérouville, et autres. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Angotin, Auber, Aubry, Aumont, Baril, Baudet, Binnet, Cabieu, Cahagne, Cairon, Canivet, Chaudron, Chuquet, Colleville, Couvert, Dagoubert, Delacour, Dupont, Durand, Esnault, Farin, Faucon, Fréron, Galimard, Gastbled, Guilbert, Guillot, Harel, Hellouin, Hue, Huet, Hunot, Jahouel, Julienne, Lamoureux, Lemarchand, Lemièrre, Lequesne, de Mallon, Mauger, Moysant, Onfroy, Osmont, Pain, Paris, Paulmier, Pierre, Queudeville, Ricard, Roger, Regardembas, Saudrin, Torcapel, Vimart, Violette, et divers habitants d'Allemagne, Cuverville, Périers, Ranville, St-Contest, St-Nicolas de Caen, et autres lieux. — Audiences de contrats de biens sis à Hérouville, concernant : divers bourgeois de Caen ; François Miray, sr des Roquettes ; Pierre Miray, sr de Beauvalon, etc. — Bannie des pommes du cimetière. — Déclarations de séjour ou de départ pour l'enrôlement et le dérolement des tailles ; modifications apportées aux rôles ; déclarations y relatives.

E. Suppl. 63. — GG. 27. (Registre.) — Moyen format, 100 feuillets, papier.

**1739-1760.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Nicolas Mesnil, prieur-curé ; Jacques Fossard, Antoine Fornet, prieurs-curés de Colombelles. — Le 29 mars 1739, baptême de Catherine-Thérèse-Henriette et Marie-Thérèse Catherine, filles de Henry-Philippe de Neufville, écuyer, seigneur d'Échaufour et de L'Ébizay, et de Catherine Dufour. — Le 27 mai 1739, décès de lad. Catherine-Thérèse-Henriette de Neufville. — Le 23 août 1739, baptême de Jacques, fils de Jacques Paysant et d'Élisabeth Deblet, tous deux de la religion prétendue réformée. — Le 27 juin 1759, mariage par Adrien-Antoine Achard de Vacognes, curé de St-Jean de Caen, à St-Martin de Bosgouet, diocèse et généralité de Rouen, de François-Paul de Launay, chevalier, seigneur d'Éterville, maître en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie, veuf de dame Louise-Camille Desmoulins Delisle, fils de feu François de Launay et de Marguerite-Madeleine-Thérèse Potier de La Motte, de la paroisse de St-Martin-sur-Renelle, diocèse de Rouen, demeurant en son château d'Éterville, diocèse de Bayeux, et demoiselle Catherine de Neufville, fille de Robert-Henri-Philippe de Neufville, chevalier, seigneur de Lebisey, et de dame Catherine Dufour, de la paroisse de St-Pierre d'Hérouville. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Auber, Auger, Bacon, Bardel, Baudet, Bonnefoy, Buhot, Cahaignes, Cantel, Chuquet, Cliquet, Colleville, Delacour, Gobillet, Guilbert, Guillebert, Giot, Harel, Houard, Huet, Labeur, de Launay, Lecomte, Le Coq, Le Dain, Legras, Martin, Morin, Pain, Prempain, Queudeville, Ruel, de Than, Varin, Vimard, et divers habitants de Basly, Bréville, Hermanville, La Ferté-Macé, Mesnil-Patry, St-Gilles de Caen, St-Pierre de Caen, Tessé, diocèse de Coutances, et autres lieux. — Déclarations de grossesses. — Le 12 mars 1741, délibération réformant la décision portant que le reliquat provenant de l'apurement des comptes de feu Pierre Bieuron, trésorier de l'église, serait employé à faire construire une armoire ou buffet dans la sacristie, un lutrin dans le chœur, avec des ornements pour l'église ; à la demande du prieur, ou décile, au lieu d'acheter des ornements, de placer des bancs dans le chœur et la nef. — Nomination d'Isaac Le Guay aux fonctions de trésorier pour trois ans (1742) ; choix de Louis

Cahagne à son refus (1743). — Le 15 mars 1743, bénédiction d'une cloche, nommée Marie, du poids de 312 livres, par Nicolas Mesnil, chanoine régulier et prieur-curé de l'église paroissiale de St-Pierre d'Hérouville; parrain, Pierre-Fouques de Belleville, écuyer, seigneur et patron de Cormelles et de St-Julien; marraine, Marie-Lucrèce Ménage, femme de Jacques de Carbonnel, chevalier, seigneur et patron de Chaulieu, en présence d'Henri Daumesnil, chevalier, seigneur et patron de Lignières, du marquis de Malherbe, du marquis de Fontenay, etc. — Le 25 mars 1743, bénédiction d'une cloche, Catherine, du poids de 453 livres, par Jacques Fossard, chanoine régulier et prieur-curé de Colombelles: parrain, Robert-Henri-Philippe de Neufville, seigneur de Lebissey et d'Échaufour; marraine, Catherine Dufour, sa femme. — Délibération du 7 avril 1743, décidant l'acquisition d'une cloche de 546 livres, à vendre chez Jonchon, maître fondeur à Caen, pour joindre aux deux autres qui se trouvent dans le clocher, les hameaux de la paroisse étant trop éloignés de l'église pour pouvoir entendre les cloches, à moins qu'elles ne soient d'une grosseur proportionnée; le 27 juin 1743, bénédiction de lad. cloche par le prieur-curé. — Bannie des pommes du cimetière. — Délibérations diverses: élections de trésoriers; nomination de syndic; clôture de folle; réparations de l'église, des murs du cimetière; demolition de la chapelle de la Vierge, etc.

E. Suppl. 66. — GG. 28. (Cahiers.) — Moyen format, 26 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1761-1769.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Deschamps, Bachelier, prieurs de St-Pierre d'Hérouville; Goujon, vicaire. — Le 19 mars 1761, baptême à Mondrainville de Geneviève, fille de Jean-Baptiste Philippe et Marie-Catherine Simon; extrait certifié. — Ordonnance de visite pastorale par Pierre-Jules-César de Rochechouart, évêque de Bayeux: « Vu l'indécence et la ruine de la chappelle du côté du nord, il sera incessamment pourvu à la réparation ou destruction entière de lad. chappelle; il sera mis dans la sacristie un tableau des obits et fondations de lad. église. A St-Pierre d'Hérouville, 20 avril 1761. — Le 4 novembre 1763, inhumation de Pierre Gosselin, habitant le hameau dit la Croute du Mont, de cette paroisse. — Le 19 décembre 1763, inhumation de Marie Varignon, décédée au hameau de Beauregard. — Le 25 mars 1764, ondoisement du fils de François Cagnard et Marianne Gast, faisant

profession de la religion prétendue réformée. — Le 27 janvier 1768, baptême d'une fille de Jean-François Caigniard et de Suzanne Lecerf, l'un et l'autre de la religion prétendue réformée. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Brunet, Cahagne, Chouquet, Dupont, Eudes, Harel, Hue, Jouenne, Laboureur, Lamy, Le Révérend, Le Roux, Manissier, Richer, Rivière, Thomine, et divers habitants de Bretteville-l'Orgueilleuse, Cléville, Lebissey, Périers, St-Georges d'Aunay, St-Martin de Bonfossé, St-Julien, St-Nicolas et St-Pierre de Caen, Soliers, Vieux, Vire, et autres lieux.

E. Suppl. 67. — GG. 29. (Registre.) — Moyen format, 106 feuillets, papier.

**1771-1791.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gabriel Hubert, prieur-curé; Briand, chanoine régulier et prieur de Colombelles; Louis-Étienne Dupuy, chapelain fondé de Langrune. — Le 6 avril 1771, parrain, Jean-Baptiste-Louis-Vincent Goujon, vicaire de St-Clair d'Hérouville. — Le 2 juillet 1771, baptême de Marie-Élisabeth-Sophie Paris; parrain, Roland Revel, procureur du Roi au bailliage de Caen; marraine, Marie-Anne-Élisabeth Simon, femme de Lair, négociant. — Le 27 janvier 1773, inhumation par Fauvel, vicaire de Blainville, de Jacques-André Le Chevalier, seigneur du Fresné, âgé d'environ 34 ans, en présence de Vimard, curé d'Épron, Raisin, curé de Beuville, et Goujon, vicaire d'Hérouville. — Le 18 septembre 1773, baptême d'Antoine-Joseph-Amand, fils de Jacques-André Le Chevalier, seigneur du Fresné, et de Marie-Marguerite-Cécile Bernard. — Le 24 mars 1783, baptême de Richard-Victor-Alexis Leneveu; parrain, Jacques-François-Richard de La Londe, procureur du Roi au grenier à sel de Caen; marraine, demoiselle Marie-Jeanne-Victoire de Prépetit, en présence de Goujon, capitaine au bataillon de garnison du régiment de la Couronne. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Baron, Beaujean, Blanchard, Bonnefoy, Briard, Brunet, Cahagne, Dupuis, Fain, Fallue, Gardin, Giot, Guibert, Halley, Harel, Lamy, de Launay, Lecointe, Pain, Paulmier, Regardembas, Révérand, Salis, de Than, Thomine, et divers habitants de Bretteville-sur-Odon, Évrecy, Feuguerolles, Fontenay-le-Marmion, Fontenay-le-Pesnel, Grainville-sur-Odon, Hérouvillette, Mathieu, S<sup>te</sup>-Honorine-du-Fay, et autres lieux. — Délibération des paroissiens du

hameau de Lehisey s'opposant aux prétentions de Le Perdrieu, procureur au bailliage de Caen, sur une mare commune située près de ses héritages (1755).

### Ifs

E. Suppl. 68. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 49 feuillets, papier.

**1632-1682.** — Église paroissiale de St-André d'Ifs. — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Le Valois, Philippe Droulin (1674), curés; Jean Thézard, vicaire, Gilles Duhamel, « obitier et vicaire », Guillaume Fauvel, vicaire, obitier, Nicolas Caignard, prêtre « obitier »; Marin Le Vallet, prêtre commis. — Le 14 juin 1667, mariage de Jean Le Sénécal, du hameau de Bras, dépendant de la paroisse d'Ifs, et de Marguerite Desloges, fille de défunt Antoine Desloges, de la paroisse de Fontenay-Le-Marmion. — Le 7 juillet 1667, mariage d'Honoré Poubelle, de Fontenay, et de Catherine Éphard, d'Ifs. — Le 12 octobre 1673, baptême par Jacques Bourbet, curé d'Hubert-Folie, de Marguerite, fille de noble homme Antoine Basire, écuyer, et de Marguerite Godefroy. — Le 27 décembre 1674, baptême de Noël, fils des mêmes; parrain, Philippe Droulin, curé; marraine, Catherine de La Caille, femme de Claude Chasot, écuyer. — Le 15 décembre 1676, inhumation d'Antoine, fils de Pierre Angot, docteur en médecine. — Le 23 juillet 1678, sépulture de Simon, fils dudit Antoine Basire, écuyer. — Le 17 septembre 1678, inhumation de Philippe Porée, « aagé de ceut ans ou viron ». — Inhumation de Claude Martin, veuve de François Crevel, « aagée de viron cent ans ». — Le 18 avril 1681, sépulture de Jean, fils de Pierre Angot, docteur en médecine. — Enfants naturels: de Marie Pagnon et d'André Du Celier, bourgeois de St-Jean de Caen, etc. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles: Du Homme, Lair, Petit, Crevel, André, Luard, Le Sénécal, Angot, Gallot, Le Bret, Lelièvre, Hue, Poubelle, Éphard, Touronde, Mesnil, Cocquerel, Chrétien, Le Vasseur, Morand, Langlois, Beuzelin, Bataille, Bénard, Vasnier, de St-Clair, Le Tremble, Pépin, Lebaby, Gournay, Prempain, Le Normand, Bidard, Bonquet, Touchet, Loisel, etc., et divers habitants d'Allemagne, Vimont, Vaucelles, St-Julien de Caen, St-Désir de Lisieux, Mondeville, Tournebu, Tilly, Cormelles, Angers, etc. — Parrains et témoins:

Claude de St-Germain, Antoine Bazire, écuyer, François Le Terrier, bourgeois de Caen, etc. — Procès-verbal de l'assemblée des paroissiens d'Ifs, tenue le 24 juillet 1672 par-devant François Le Valois, curé, à l'issue de la messe paroissiale, pour délibérer des affaires de la paroisse, et spécialement du procès pendant entre Jacques Crevel et un des paroissiens, et Pierre Angot, docteur en médecine à Caen, ci-devant trésorier, qui, en cette qualité, avait arrêté la levée de Jacques Crevel, croissant sur une pièce de terre appartenant au trésor. — Sur la couverture du registre: « Premier et le plus ancien. » « Nota. Avant M<sup>r</sup> Le Vallois, curé d'Ifs, il y eut M. Thomas Goudier, curé, qui décéda le 12 de mars 1665. Et avant M. T. Goudier, c'étoit M. Giles Le Got qui étoit curé d'Ifs, qui décéda le 21 de mars 1634, âgé de viron 80 ans. Voila ce que portoit l'inscription mise sur leur tombe, dans le sanctuaire de l'église d'Ifs, du côté de l'évangile. »

E. Suppl. 69. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 22 feuillets, papier.

**1683-1690.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Philippe Droulin, curé; Guillaume Fauvel, vicaire et obitier. — Le 18 juin 1685, baptême d'« un enfant masle qu'a produict Anne Picquot, fille de feu Jean, de la parroisse de Tournebut, laquelle auroit produit led. enfant ce matin passant par le chemin et s'en allant de la ville de Caen en lad. parroisse de Tournebut »; la mère déclare que l'enfant est des œuvres d'un nommé Louis, « n'en sçachant le surnom, et estant en service chez une noblesse de Caen ». — Le 15 juillet 1689, inhumation de Nicolas Basire, écuyer, âgé de 21 ans, à l'entrée de la chapelle de la Vierge, en présence d'Antoine Basire, écuyer, sieur de L'Espine, son père, et Pierre Basire, écuyer, son frère. — Le 12 février 1690, baptême de Jean, fils d'Antoine Crevel et de Jeanne Cocquerel. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Flambard, Colin, St-Germain, Le Monnier, Le Roy, Gosse, Du Homme, Loisel, Cocquerel, Férey, Manneville, Sénécal, Bidard, Blampain, Le Roy, Angot, Hue, Le Vasseur, Lair, Legras, Blot, Rault, Le Brun, Saillanfait, Touchet, Voisin, d'Auvergne, Bidard, Luard, et divers habitants d'Allemagne, Vaucelles, St-André de Fontenay, etc. — Parrains, Pierre Vasnier, *custos* de l'église d'Ifs, etc. — Lacune du 8 août 1690 au 5 février 1692.

E. Suppl. 70. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 120 feuillets, papier.

**1692-1714.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Bougourd, curé; Guillaume Fauvel, prêtre commis. — Le 3 mars 1692, baptême de Jacques, fils de Jacques Crevel et Agnès Labbé, né la veille. — Le 2 juillet 1692, baptême de Jean, fils de Jean Crevel et d'Élisabeth Danjon. — Le 13 décembre 1693, baptême de Louis, fils de Jacques Crevel et Agnès Labbé. — Le 23 octobre 1695, baptême de Jean, fils des mêmes. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1695, baptême de Pierre, fils de Nicolas Crevel et Perrine Gallot. — Le 15 septembre 1697, baptême par Étienne Bazire, prêtre, d'Antoine, fils de Pierre Bazire, écuyer, et de demoiselle Marie Moisson. — Le 7 avril 1698, baptême d'un enfant trouvé exposé à Bras dans une mesure appartenant à un bourgeois de Caen. — Le 4 septembre 1698, inhumation d'« un matelot âgé de soixante et un an, lequel a décédé à Bras après avoir reçu le sacrement de pénitence, qui avoit esté détenu quatorze à quinze ans parmy les corsaires d'Afrique, qui estoit d'un lieu proche le Havre de Grâce. » — Le 12 octobre 1706, baptême de Philippe, fils de Guillaume de St-Germain et de Marie Lenoble. — Le 11 avril 1707, baptême d'un enfant de Pierre Basire, écuyer, s<sup>r</sup> de St-André, et de demoiselle Marie Moisson, nommé Pierre par Pierre Moisson, s<sup>r</sup> de La Moissonnière, assisté de Marie Gaultier, son épouse, parrain et marraine. — Le dernier janvier 1709, sépulture d'Antoine Basire, écuyer, âgé de 72 ans. — Le 14 mai 1710, sépulture d'« une pauvre femme inconnue qui a dit estre des environs de Verneuil ». — Le 25 mai 1710, mariage de Joseph Rivière, d'Ifs, et Anne-Jeanne Le Pasquier, fille de Georges, bourgeois de Caen, et d'Anne Mauger, de la paroisse de St-Pierre de Caen. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Gallot, Le Roy, Touchet, Lair, Langlois, Labbé, Crevel, Liard, Masson, Le Terrier, Bidard, de St-Germain, Godille, Le Noble, Lemarchand, Huët, Martin, Beuselin, Bully, Voisiu, Raymond, Angot, Le Marinier, Le Courtois, Le Sénécal, Blampain, Le Canu, Hue, Lecointe, LeVavasseur, Binet, Mesnil, Luard, Geffroy, Des Rues, de Launay, Tinet, Flambart, Bourdon, Putot, Boutraye, Violette, Granderie, Pigeon, Guilbert, Costard, Bénard, et divers habitants du hameau de Bras, d'Audrieu, Bretteville-sur-Laize, Allemagne, Vaucelles, St-Jean de Caen, etc.

E. Suppl. 71. — GG. 4. (Registre.) — Petit format, 115 feuillets, papier.

**1715-1734.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Bougourd, Gabriel Le Fournier, J. Maingot, Pierre Bouquet, bachelier en théologie, curés; Jean Golley, obitier; Charles Dumont, curé d'Allemagne. — Le 6 juillet 1716, inhumation dans le sanctuaire de l'église de St-André d'Ifs, du côté de l'épître, de Thomas Bougourd, curé d'Ifs, âgé de 54 ans ou environ, par le curé d'Hubert-Folie. — Le 23 janvier 1717, inhumation de Marie Léger, veuve de Simon Mésaise, sieur de La Prairie. — Le 25 février 1721, mariage de Michel Le Roux et Catherine Palais par René-Hyacinthe Drouin, docteur en Sorbonne, professeur royal de théologie en l'Université de Caen. — Le 24 mars 1729, inhumation, dans le chœur de l'église, de Gabriel Le Fournier, curé d'Ifs, bachelier en théologie, ancien professeur au collège des Arts et doyen de la faculté des Arts de Caen, par René Louet, curé d'Hubert-Folie, professeur de rhétorique au collège du Bois et ancien recteur de l'Université, en présence de Jean Lancelin, curé de St-Martin de Fontenay, Jean-François Cornet, curé d'Étavaux, Jean Golley, prêtre, chapelain fondé de l'église d'Ifs, Julien Hue, bourgeois de Caen, parent du défunt curé. — « Le dix-huit de may 1733 fut inhumé M<sup>re</sup> Jacques Maingot, « prêtre, curé de cette paroisse, et l'acte de son « inhumation a été oublié à enregistrer et se trouve « à la suite du registre. » — Actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Vassier, Laurent, Azire, Petit, Hue, Le Vavasseur, Langlois, Luard, Bidois, de St-Germain, du Homme, Le Gras, Marie, Le Roy, Le Mounier, Touchet, Bourdon, Crevel, Énault, Langrais, Ménard, Angot, Pigeon, Coquerel, Sénécal, Guilbert, Beuzelin, Le Coq, d'Auvergne, Moisson, Desloges, Huët, Voisin, Bourget, Olivier, Lecointe, Bouquet, Maubant, Jourdain, Bompain, et divers habitants du hameau de Bras, de St-Martin de Fontenay, Vaucelles, Bourguébus, Caen, Tilly-la-Campagne, etc. — Parrains, Jacques Geffroy, *custos* de la paroisse, etc. — Déclaration de grossesse. — Le 15 février 1733, acte d'adjudication des réparations du clocher et de l'achèvement du presbytère. — Le 2 août 1733, examen des comptes de Pierre-Louis Luard, ci-devant trésorier de la paroisse. — Délibérations relatives

aux impositions : nominations de collecteurs par les habitants du hameau de Bras ; nominations de collecteurs du sel, etc.

E. Suppl. 72. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 53 feuillets, papier.

**1734-1740** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Bouquet, curé ; Olivier Chauvet, P. Le Tellier, vicaires ; François-André Le Monnier, acolyte de la paroisse de Vaucelles. — Le 11 avril 1736, réhabilitation, en présence de Jean Poisson, marchand imprimeur-libraire et ancien consul des marchands de Caen, du mariage de Jacques Geffroy et Élisabeth Coquerel, par suite de dispense de parenté accordée par Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Crevel, Tinet, Voisin, Touchet, Le Roy, Valette, Luard, Lefebvre, Le Sénécal, Le Vavasseur, Bourdon, d'Auvergne, Bidard, Le Coq, Le Ménager, Auvray, Pigeon, St-Germain, Hébert, Fontaine, Labbé, Bosquain, et divers habitants de Cormelles, Bourgnébus, et autres lieux. — Délibérations relatives : à la plantation d'arbres dans les campagnes d'Ifs et de Bras ; à la nomination des collecteurs du sel ; à la nomination d'un syndic (Guillaume Luard), et d'un trésorier (Robert Vasnier), pour 3 ans ; aux affaires financières. — Elections : de Jean-Louis Crevel aux fonctions de syndic (1734) ; de Simon Crevel, bourgeois de St-Sauveur de Caen, aux fonctions de trésorier de l'église paroissiale de St-André d'Ifs, en remplacement de Guillaume Crevel, bourgeois de St-Pierre de Caen : examen des comptes (1737). — Délibérations des paroissiens pour la réparation des ornements de l'église, des bancs, et de la chapelle St-Léonard ; obligation de Claude Le Roy pour la construction de l'autel de lad. chapelle (1737). — Nomination du P. Le Maître, prieur de l'abbaye de St-Étienne de Caen, pour, en remplacement du P. Romain de La Londe, ancien prieur de St-Étienne, alors prieur de Fécamp, examiner le compte dudit Crevel conjointement avec des députés pris parmi les habitants (1738). — Délibération du 25 janvier 1739 autorisant Crevel, trésorier, à payer environ 10 écus pour les frais d'une sentence et procès contre la paroisse et le trésor d'Ifs pour le presbytère, ainsi que les bréviaires, missels, graduels, antiphonaires, processionnaires, manuels et autres livres liturgiques, l'autorisant

à continuer de payer 65 livres pour les petites écoles, etc.

E. Suppl. 73. — GG. 6. (Registre.) — Petit format, 82 feuillets, papier.

**1740-1746**. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Bouquet, Gaugain, curés ; Royer, vicaire de Cormelles — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles André, Gruyer, Lefebvre, Hébert, Lecoïnte, Hétier, Crevel, Le Gras, Le Marchand, Desloges, Martine, Prunier, Tinet, Angot, Halbout, Bourdon, Le Monnier, Boulard, Émeline, Ménard, Moisson, Fresnel, et divers habitants de Vaucelles, Falaise, et autres lieux. — Acte d'opposition de mariage. — Délibération autorisant le trésorier à faire les réparations de l'église, des murs du cimetière, du jardin du presbytère, et à fournir des ornements et des livres (1741). — Élection de Claude Vasnier, bourgeois de Caen et officier de la Monnaie de cette ville, pour gérer et gouverner le bien et revenu du trésor de la paroisse (1741). — Délibération autorisant le trésorier à s'opposer à l'inféodation des communaux (1742). — Nominations de collecteurs du sel et de la taille, etc.

E. Suppl. 74. — GG. 7. (Registre.) — Petit format, 209 feuillets, papier, 3 pièces parchemin, 4 pièces papier, intercalées.

**1747-1762**. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gaugain, curé. — Le 2 décembre 1750, inhumation de Jean-Louis Crevel, par Pierre Manchon, curé de Cormelles, en présence de Le Frémanger, curé de Notre-Dame et de St-Martin d'Allemagne. — Le 2 décembre 1753, inhumation de Robert André, soldat dans le régiment de la Reine, originaire d'Ifs. — Le 13 octobre 1759, ondoïement d'enfant par permission du P. St-Afrique, vicaire général de l'exemption de l'abbaye de St-Étienne de Caen. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Lefèvre, Bidard, Angot, Beuselin, Le Peltier, d'Auvergne, Putot, Le Vavasseur, Fossey, Fouques, Bénard, Crevel, de Launay, Dupont, Amelin, Binet, Riboult, Hébert, Valette, Mandeville, Couvrechef, etc. — Reconnaissance d'enfant naturel. — Déclaration de grossesse. — Lettre de Vacognes, curé de St-Jean de Caen, priant le curé d'Ifs de faire ou de permettre à Le Bachelier, chanoine régulier de l'hôtel-Dieu de Caen, de faire dans son église le mariage

de Joseph Barou et de Marguerite Burnet, de la paroisse de St-Jean ; dispense de l'évêque de Bayeux, Paul d'Albert de Luynes, et de Louis Poignavant, docteur en théologie, doyen de la collégiale du Sépulchre de Caen et official de Bayeux au siège de Caen ; autres dispenses accordées par Pierre-Jules-César de Rochechouart de Montigny, évêque de Bayeux, par Guillaume Moussard, chanoine et écclâtre de l'église de Bayeux, vicaire général de l'évêque et official, et par Clément-Joseph Hugon, chanoine et trésorier de l'église de Bayeux, vicaire général et official ; bref du pape Benoît XIV. — Permission de mariage accordée par l'intendant de Fontette à Jean Marie, d'Évreey, milicien de la compagnie de Bazenville au bataillon de Caen, servant pour la paroisse d'Ifs. — Élection de trésorier, etc.

E. Suppl. 75. — GG. 8. (Registre.) — Petit format, 116 feuillets, papier.

**1763-1772.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gaugain, curé. — Le 8 novembre 1764, mariage de Pierre Corneille, fils de feu Jacques Corneille et de feu Catherine Hennegué d'Ardancourt, de la paroisse St-Michel de Pont-l'Évêque, et de demoiselle Marie-Madeleine Crevel, fille de feu Robert Crevel, ancien procureur au bureau des finances de Caen, et de Madeleine Guesdon, de la paroisse de St-Jean de Caen. — Le 20 février 1765, inhumation de Françoise Laisné, veuve de Jacques Bidard, maître d'école d'Ifs. — Le 7 février 1769, inhumation de Labbé, avocat au bailliage de Caen, âgé de 34 ans environ, fils de Nicolas Labbé, marchand cartier, et de Marguerite Brunet, de la paroisse de N.-D. de Caen, trouvé en danger de mort et sans parole au lieu nommé La Haye Labour, et transporté d'abord dans la bergerie du sieur Pied-plu, fermier de la baronnie d'Ifs, puis au presbytère, ladite inhumation faite après la visite d'Aubert et Amiel, chirurgiens jurés, en présence de M. d'Aigremont, lieutenant particulier au bailliage de Caen, et de Le Bidois, substitut des gens du Roi. — Le 13 novembre 1772, inhumation de Gabriel Crevel des Carreaux, prêtre, obitier d'Ifs, âgé d'environ 72 ans, par Le Tellier, curé de St-André de Fontenay, en présence de Le Fortier, curé d'Allemagne, de Mariette, curé de Bourguébus, etc. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Le Roy, Vasnier, Heusey, Touchet, Le Monnier, d'Éterville, Voisin, Luard,

Huet, Lecointe, Geffroy, Hébert, Beuselin, Palais, Brion, Postel, Énault, Fouques, Gaugain, Valette, Pelpel, Lancelin, Marescot, Savary, Essillard, Mutel, Aubert, Duval, et divers habitants de St-Nicolas de Caen, St-Martin de Fontenay, Fresney-le-Puceux, Démouville, et autres lieux. — Déclarations de grossesses. — Lettre du curé de Fontenay-le-Marmion à celui d'Ifs, le priant de se trouver chez lui pour prendre sa part « d'un petit diner amical ».

E. Suppl. 76. — GG. 9. (Registre.) — Petit format, 79 feuillets, papier.

**1773-1779.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gaugain, curé ; Le Vavasseur, prêtre commis. — Le 23 janvier 1773, inhumation de Jean Le Sénécal, du hauneau de Bras, par Bilheust, vicaire d'Allemagne, en présence de Le Fortier, curé d'Allemagne, Guillot, desservant d'Hubert-Folie, de La Bretonnière, vicaire de Fontenay-le-Marmion. — Le 16 janvier 1776, inhumation de Jean Crevel, sieur de La Londe, avocat en Parlement. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Angot, Le Marinier, Luard, Huet, de Launay, Tribouillard, Le Roy, Auvray, Hubert, Harel, Bénard, Bisson, Potel, Baratte, Voisin, Lair, Turgis, Blanchard, Crevel, Halbout, et divers habitants de Maltot, St-Pierre de Caen, Allemagne, et autres lieux. — Déclarations de grossesses.

E. Suppl. 77. — GG. 10. (Registre.) — Petit format, 60 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1779-1784.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gaugain, curé ; Ybert, Lagouelle, vicaires ; Le Vavasseur, prêtre commis. — Le 21 août 1781, mariage de Pierre-Alexandre Ernault, chevalier, seigneur d'Écajeul, âgé d'environ 60 ans, fils de feu Daniel-François-Aimé et de feu Anne-Madeleine de Beaurepaire, veuf de Marie-Madeleine de Thon, originaire de Gonnevill-sur-Merville, et Marie-Élisabeth de La Brousse, fille de feu Louis de La Brousse, écuyer, officier dans les colonies françaises de l'Amérique et de feu Marie de St-Aubin, demeurant paroisse St-Michel de Vaucelles de Caen, âgée d'environ 48 ans. — Le 29 mai 1784, baptême d'Agathe-Françoise, fille de Charles-Simon-Richard de Malherbe, chevalier, seigneur d'Ifs, Hubert-Folie et autres lieux, et d'Anne-Louise-Jacqueline de

Pierrepont; marraine, Aimée-Marie-Jeanne-Thérèse de Clinchamps de Malherbe; parrain, Marin-François de Malherbe, de Bretteville-sur-Odon. — Le 21 novembre 1784, inhumation de Charles-Louis, fils de Jean-Jacques Tardif, ancien capitaine au régiment de Poitou, seigneur de Petiville et d'Amayé, et d'Élisabeth-Henriette Jehannot de Beaumont, âgé d'environ 9 ans. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Hébert, Bourdon, Cahagne, Le Roy, Putot, Lair, Beuzelin, Morin, Turgis, etc. — Dispenses de bans par Follin, vicaire général de l'abbaye de St-Étienne de Caen.

E. Suppl. 73. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 53 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1785-1789.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gaugain, curé; Lagouelle, vicaire; Le Vavasseur, prêtre commis. — Le 28 février 1786, inhumation de Madeleine Denis, veuve de Richard du Homme, par Hardouin, vicaire de Tilly, en présence de Le Tellier, curé de May, Morel, curé de Fontenay-le-Marmion, Le Fortier, curé d'Allemagne; autre inhumation en présence de Bilheust, curé de St-Martin de Fontenay. — Le 22 août 1788, enterrement de Michel Gaugain, ancien curé d'Ifs, âgé de 79 ans 8 mois, inhumé par Le Fortier, curé d'Allemagne, en présence des curés de Cormelles, Soliers, Grentheville, Hubert-Folie, St-Martin, May, Fontenay-le-Marmion, Rocquancourt, Étavaux, etc. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Angot, Le Sauvage, Putot, Le Gras, Ballière, Labbé, Pagny, Marie, Moisson, Crevel, Bénard, Dupraux, Touchet, Hellebrouin, Beuzelin, Noël, Friley, Vasnier, Turgis, Lair, Bourdon, Heudes, et divers habitants de Cormelles, Robehomme, St-Michel de Vaucelles, Étavaux, etc. — Déclarations de grossesses. — Certificat de non-opposition à mariage délivré par Charles-Mathurin Le Huger de La Hamonnais, curé de Bretteville-sur-Odon.

E. Suppl. 79. — GG. 12. (Registre.) — Petit format, 51 feuillets, papier.

**1790-1798.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gaugain, curé; Le Vavasseur, vicaire, puis curé. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Quétron, Lesieur, Loison, Lecointe, Le Roy, Lepage, Bidard, Crevel, Huët, Culey,

Oresme, Ballière, Pagny, Lair, Guérout, Langlois, Luard, Faucon, Putot, Moisson, Lefèvre, Fresnel, Vasnier, et divers habitants de Mutrécy, Aunay, et autres lieux.

### Mondeville

E. Suppl. 80. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 98 feuillets, papier.

**1646-1709.** — Délibérations, de 1647 à 1672. — Le 13 octobre 1647, à l'issue de la grande messe paroissiale de Mondeville, célébrée par Thomas de Calbrie, vicaire du lieu, se sont assemblés les paroissiens en commun de lad. paroisse pour satisfaire à un mandement à eux envoyé de par le Roi et l'intendant de Caen, pour déclarer les paroissiens qui sont partis pour habiter en d'autres paroisses ou élections, et ceux qui sont venus à Mondeville. — Bannie au rabais du fouage, adjugé à six sols. — « Collection » de la taille (1647). — Établissement de personnes solvables pour asseoir et cueillir le sel. — Enrôlements et dérôlements. — Élection de « messieurs » pour la prairie et pour les champs. — Élection de Thomas de Calbrie, vicaire, comme échevin rétribué, pour faire la « collection » des deniers dus à la confrérie de Mondeville, devant Jacques Le Bourguignon, curé de Mondeville, official d'Argences; en tête des paroissiens présents figure Nicolas Malherbe, écuyer, sr du Gaillon. — Bannie du guet au rabais (1648). — Remboursement d'avances faites à la communauté avec des deniers pris sur le blé de la Charité (1649). — Le 6 février 1650, les paroissiens accordent 45 livres à Pierre Harel pour faire, sans responsabilité des non-paiements, la « collection » de la taille pour 1647 et 1648 en qualité de haute échelle, en remplacement de Jean Le Monnier, qui a quitté le pays. — Acte de notoriété concernant Marie, fille aînée de Guillaume Le Gentil, de Mondeville, qui fut mariée à Antoine Dandeville, de lad. paroisse, et mourut de la peste avec son mari et ses enfants, sauf un, qui fut serviteur du feu sr de Mondeville et de Morin, religieux en l'abbaye de St-Étienne de Caen, frère dud. sr, led. acte passé devant le curé Le Bourguignon, en présence de Pierre Privey, curé de S<sup>te</sup>-Paix (1650). — Reddition des comptes du curé Jacques Le Bourguignon, official et grand vicaire de Fécamp à l'exemption d'Argences, pour deux années, du bien et revenu de la confrérie fondée en la paroisse; led. curé établi trésorier à la place de Nicolas Malherbe,

écuyer, s<sup>r</sup> du Gaillon (1651). — Nomination de procureur-syndic pour défendre au procès pendant au magasin à sel de Caen entre Étienne « Daumasle », l'un des contribuables au sel de la paroisse de Mondeville, et les paroissiens de Colombelles (1656). — M. de Benneville, président et trésorier de France au bureau des finances de Caen, nommé échevin pour avoir soin du bien et revenu de la confrérie Notre-Dame (1656). — Étienne « Daumasle » nommé pour payer au château de Caen le prix du harnais qu'on a coutume de fournir, et pour mener un bateau pour la visite de la rivière qui doit être faite par les maîtres des Eaux-et-forêts (1657). — Procès entre la communauté et les collecteurs désignés. — Bannie du pain restant de la Charité. — Bernardin Morin, écuyer, nommé échevin en remplacement de Charles Morin, écuyer, sieur de Vaugrout (1661). — Liste des privilégiés de la paroisse : Nicolas Malherbe, écuyer, sieur du Gaillon, Bernardin Morin, écuyer, sieur de Mondeville, d<sup>e</sup><sup>lle</sup> Charlotte Le Gallois, veuve du feu s<sup>r</sup> de Mondeville, etc. (1661). — Amortissement et remplacement de rente due au trésor de l'église (1662). — Droit de « dérogeance ». — Gilles Jean, sieur de Clopée, bourgeois de Caen, possédant héritages à Mondeville, est nommé échevin de la confrérie ; fondation par feu Morin, religieux de St-Étienne de Caen (1663). — Étienne Malherbe, écuyer, nommé syndic pour défendre les intérêts des paroissiens dans le procès avec Bernardin Morin, écuyer, sieur de Mondeville (1668). — Nomination de deux délégués pour nommer les bordages du grand chemin de Caen à Lisieux, aux fins des réparations dud. chemin, devant le vicomte de Caen (1669). — Le 8 mars 1671, en réponse à l'exploit à eux signifié à la requête des prieur et religieux de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, à cause de leur baronnie d'Argences, les paroissiens disent qu'en 1666 ils ont consenti au partage des « communes » de Mondeville, à quoi ils persistent, s'en rapportant aux religieux de défendre et soutenir leurs qualités de seigneurs « tréfontiers » desd. « communes » ainsi qu'ils aviseront, sans y appeler lesd. possédants héritages. — Déclarations de domiciles. — Échange de terres entre la communauté et Marc Restout, s<sup>r</sup> de La Vallée, bourgeois de Caen (1671), etc. — La très grande majorité des signatures se compose de *mercis*. — Au dos du feuillet de titre, lacéré, notes de transmissions de propriétés en 1652 et 1653.

De l'autre côté du registre, « Registre des audiences faictes en la parroisse de Mondeville, 1646 et

autres suivantes » (jusqu'en 1673). Au dos du feuillet de titre, délibération de 1709 pour la nomination d'un collecteur porte-bourse. Audiences de contrats de vente : par Denys Le Foye, bourgeois de St-Gilles de Caen, à Robert Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaulgrout, de pièces de terre à Mondeville (1646) ; — par Georges Le Sueur, écuyer, s<sup>r</sup> de La Fresnée, tuteur de ses enfants mineurs, de la paroisse de Cintheaux, et Eustache Onfroy, écuyer, s<sup>r</sup> de Plainemare, par procuration de d<sup>e</sup><sup>lle</sup> Marguerite Le Sens, son épouse, à Robert Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaugrout, et à Nicolas Malherbe, écuyer, s<sup>r</sup> du Gaillon, de Mondeville, du fief ou vavassorie noble, sieurie, terres et héritages et ferme de Mondeville, nommé le fief d'Évrecy, avec droit de colombier, vivier, chapelle et banon, tout autant que Georges Le Goux, écuyer, s<sup>r</sup> de Mondeville, en a baillé en contre-échange auxd. de La Fresnée et de Plainemare, par le prix de 5500 livres (1647) ; — par Nicolas Malherbe, écuyer, s<sup>r</sup> du Gaillon, à Robert Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaugrout, d'une vergée de terre moyennant 49 l. t. (1647) ; — par Étienne Brandin, aud. Malherbe, d'une portion de maison, cour et jardin assis « au hamel Nostre-Dame du Prè », pour 55 l. de principal et 100 s. t. de vin (1647) ; — par Laurent Heuste, bourgeois de Caen, à Noël Auber, s<sup>r</sup> de Mandre, bourgeois de Caen, d'une acre et 1/2 vergée de pré en la paroisse de Mondeville, delle de Tournebourse, pour 150 livres (acte de 1645) (1648) ; — autres audiences d'actes concernant : Guillaume de Parfouru, écuyer ; Claude Clément, avocat au Parlement de Rouen ; Étienne Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Benneville, trésorier de France au bureau de Caen ; Claude Clément, écuyer, conseiller au Parlement de Rouen ; Gilles Clément, s<sup>r</sup> de Fonteney, bourgeois de Caen (1648) ; Marie Le Coustelier, veuve d'Augustin Le Petit, écuyer, s<sup>r</sup> d'Ifs et Vacognes (1652) ; Pierre Morel, écuyer, sieur de Formentin (1654) ; la dame de Cauvigny (1659) ; Jacques Touchard, vicaire de Colombelles ; Étienne de Malherbe, écuyer, s<sup>r</sup> du Gaillon ; Adrien Le Paulmier, s<sup>r</sup> du Pin (1662) ; Coquerel, procureur au présidial de Caen (1664) ; Hubert Malherbe ; Jean Varin, s<sup>r</sup> du Mont ; le trésor de Mondeville (1667) ; Bernardin Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Mondeville (1670), etc.

E. Suppl. 81. — BB. 2. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1787-1788.** — Municipalité. — « Procès-verbal de l'assemblée de la paroisse de Mondeville pour la nomination d'un syndic et autres membres qui doi-

vent composer l'assemblée municipale, en exécution du règlement de Sa Majesté du 15 juillet 1787. » Le 7 octobre 1787, à l'issue des vêpres, assemblée des syndic, propriétaires et « biens-tenans » de la paroisse, où se trouvent 18 personnes, notamment MM. de Cheux, écuyer, Cauvet, d<sup>r</sup> en médecine, de La Faucherie, écuyer, représenté, Vasnier, syndic de la paroisse, Cauvet-Duhamel, Dessillons, représenté par M. de Plainnemare, écuyer, Vérel, docteur en médecine, Méritille, m<sup>e</sup> en chirurgie, Douesnel, trésorier en charge, Boisard, échevin en charge de la confrérie ; la communauté contenant plus de cent feux, doit élire un syndic et six membres pour composer, avec le seigneur et le curé, l'assemblée municipale ordonnée par led. règlement du 15 juillet 1787. Sont nommés : MM. de Cheux, écuyer, Cauvet, docteur régent en médecine, Descoins, Maubant, Varin et Vasnier ; Picard de Prébois, avocat, est élu syndic. A la suite se trouve la délibération des habitants possédant fonds en la paroisse, le 9 mars 1788, nommant syndic Maubant, avocat, en remplacement de M. de Prébois, qui a refusé d'en remplir les fonctions, Cauvet-Duhamel, député à l'assemblée municipale, en remplacement de feu Maubant, et Boissard, greffier de lad. assemblée. — Exploit de Jean Benouville, huissier-priseur-vendeur et sergent royal au bailliage et siège présidial de Caen, aux paroissiens, portant signification du refus par François-Jacques Picard de Prébois, avocat et sénéchal général de la juridiction de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, d'accepter lesd. fonctions de syndic de la municipalité, dont les devoirs consistent principalement à faire la recherche de la nature et de la valeur des biens des différents propriétaires, ce qui lui est impossible, attendu qu'il ne demeure pas dans la paroisse, condition requise par le règlement, et à cause de son état d'avocat et de juge qui le retient nécessairement à Caen (14 octobre 1787). — Délibération du 5 octobre 1788 pour recevoir la démission du syndic Maubant, avocat, qui n'a pas d'habitation dans la paroisse ; élection de son successeur, Cauvet-Duhamel, 4<sup>e</sup> membre de l'assemblée municipale ; son remplacement par Maubant aîné ; nomination d'ajoints à l'assiette de la taille.

L. Suppl. 82. — CC. 4. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1789.** — Impositions. — Mandement des députés composant le bureau intermédiaire du département de Caen aux officiers municipaux, syndic et membres de l'assemblée municipale de la communauté de Mon-

deville, concernant l'impôt territorial, fixé à 214 livres pour Mondeville en 1789 (9 janvier 1789) ; semblable mandement concernant l'imposition pour la reconstruction et l'entretien des bâtiments servant à l'administration de la justice, dont le montant pour Mondeville, en 1789, est de 71 livres (14 janvier 1789).

E. Suppl. 83. — DD. 1. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 18 pièces, papier.

**1628-1764.** — Prairies de Mondeville. — Avez et déclarations constatant le droit des habitants de Mondeville aux secondes herbes des prairies de Mondeville et Sainte-Paix, rendus : devant Gilles Le Boucher, licencié aux lois, s<sup>r</sup> de Flavigny, bailli-vicomtal conservateur de la haute-justice d'Argences et S<sup>t</sup>-Gabriel, à Henri de Lorraine, abbé commendataire de l'abbaye de S<sup>te</sup>-Trinité de Fécamp, pour lui et les prieur et religieux, par François Macquerel, sieur de Tilly, bourgeois de Caen, à cause de la baronnie de Mondeville dépendant de la baronnie d'Argences, de pièces de terre en pré en la paroisse et terroir de Mondeville, juxte Pierre Morin, écuyer, sur le bord de la rivière, vis-à-vis de la Corderie, en la delle du Buissonnet (1628) ; — au même par Jacques Gascoing, bourgeois de Caen (1638) ; — par Jacques d'Orbigny, bourgeois de Caen (1638) ; — aud. abbé par Étienne Le Brethon, bourgeois de Caen, fils de feu Denis, fils Michel (1638) ; — par Pierre de Cardonnel et ses frères, fils de feu Pierre de Cardonnel, bourgeois de Caen (1638) ; — à Henri de Bourbon, évêque de Metz, marquis de Verneuil, abbé des abbayes de S<sup>t</sup>-Germain-des-Près, Thiron, Bonport, Vaux-de-Cernay, Notre-Dame de La Valasse et de Fécamp, par Nicolas Le Clerc, de Mondeville, devant Jean Le Pouterel, sieur de Perteville, licencié en lois, baillivicomtal et garde du bailliage et haute-justice d'Argences et S<sup>t</sup>-Gabriel (1649) ; — aux prieur et religieux de Fécamp par M<sup>e</sup> Laurens Ricouf, lieutenant général et garde des sceaux en l'Élection de Caen, devant Nicolas de Vendes, écuyer, lieutenant général, conservateur et garde du bailliage et haute-justice d'Argences et S<sup>t</sup>-Gabriel (1673) ; — aux mêmes par Suzanne de Malherbe, veuve de feu Étienne Gaultier, écuyer, sieur d'Avaulville, héritière de feu Jean Malherbe, écuyer, sieur de La Rozière, pour héritages sis à Mondeville, hameau de Bellemais (1677) ; — à François-Paul de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon, primat des Gaules, abbé de Fécamp, et aux religieux, par François Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de La

Poterie Vaugrout, héritier de Charles Morin, son père, devant Pierre Moisson, sieur d'Urville, lieutenant général en la haute-justice d'Argences (1716); — aux mêmes par Michel Le Marignier, bourgeois de Caen, devant Jean Callard, sieur de La Bellerye, bailli-vicomtal du bailliage et haute-justice d'Argences et St-Gabriel en la juridiction de S<sup>te</sup>-Paix, en présence de Pierre Cauvet, procureur fiscal (1717); — aux prieur et religieux de l'abbaye royale de S<sup>te</sup>-Trinité de Fécamp, barons haut-justiciers d'Argences et St-Gabriel, seigneurs et patrons de Mondeville et de S<sup>te</sup>-Paix près Caen, dépendant de leur baronnie d'Argences, par Marie Simon, veuve Jean Gimat, bourgeois de Caen, et Michel Gimat, son fils, au droit par fief de Madeleine de La Mare, veuve Jacques Le Marinnier, sieur de Beaumont, fille et héritière de Pierre fils Jean, des deux moulins à eau, l'un à froment et l'autre à orge, nommés les moulins de Clopée, et de fonds aud. lieu, devant Jean Cauvet, sieur de Nerval, avocat au Parlement de Normandie, docteur agrégé aux facultés des droits en l'Université de Caen, bailli d'Argences et St-Gabriel, reçu sauf à blâmer par Jean-Baptiste de Poignavant, procureur fiscal auxd. hautes-justices, pour l'absence de dom André Couet, religieux et procureur général de l'abbaye de Fécamp (1717), etc. — Ordonnance de Jean Cauvet de Nerval, docteur aux droits en l'Université de Caen, lieutenant général des bailliages et hautes-justices d'Argences et St-Gabriel, juge civil, criminel, vicomtal, de police et voirie, conservateur et garde-scel desdits bailliages et hautes-justices, juge gruyer des bois de la baronnie d'Argences, concernant l'exploitation des marais des paroisses Sainte-Paix et Mondeville, et prairies communes, après la première déponille (20 novembre 1764). Imprimé à Caen, de l'imprimerie de Jean-Claude Pyron, seul imprimeur du Roi et de la juridiction de Sainte-Paix, M. DCC. LXV. Imprimé incomplet, complété par copie.

E. Suppl. 84. — GG. I. (Registre.) — Moyen format, 69 feuillets, papier.

**1640-1662.** — Eglise paroissiale de N.-D. de Mondeville. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Le Bourguignon, curé; Jean Lesage, Thomas de Calbrière, vicaires. — « Mémoire des baptêmes, mariages et inhumations depuis la mort de M<sup>re</sup> Gilles Hallot, prêtre, vivant curé de Mondeville, lequel décéda le dix-huit de febvrier 1641. » — Le 19 février 1641, inhumation, en l'église de

Mondeville, de M<sup>o</sup> Gilles Hallot, prêtre, curé de Mondeville, par Thomas de Calbrière, chapelain. — Le 1<sup>er</sup> avril 1641, inhumation, en l'église, de Charles Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Mondeville, par Jean Rouxel, curé de Giberville. — Le 28 avril 1641, inhumation, en l'église de Grentheville, de la femme de Jacques Capperon, par permission de Jean Lesage, vicaire. — Le 28 septembre 1641, baptême de Charlotte Morin, fille de feu Charles Morin, écuyer, sieur de Mondeville, âgée de 14 jours; marraine, demoiselle Charlotte de Grieu, « sa grande », assistée de dom Guillaume Morin, religieux en l'abbaye de St-Étienne de Caen, son oncle. — Le 24 juin 1642, baptême d'une fille nommée Gillette, marraine Gillette Morin, fille de feu Charles Morin, s<sup>r</sup> de Mondeville, assistée de Jacques Dumont, bourgeois de Vaucelles, ledit enfant appartenant à Etienne Le François et Marie Bourgaut. — Le 27 novembre 1642, baptême d'une fille, « née hors mariage », provenant des œuvres d'Adrien Le Gallois, écuyer. — Le 19 mai 1643, mariage de Richard Bourgaut, fils de Jean Bourgaut aîné, de Mondeville, et Ysabeau Marguerite, fille de la Maison-Dieu de Caen, nourrie et élevée par Nicolas Le Roulier et sa femme. — Le 5 août 1643, mariage en l'église de Mondeville de noble homme Jean de Bretheville, sieur de Than et de Normanville, « après s'estre couverti à la foy catholique, apost. et romaine », et après les bans publiés en la paroisse de Fierville, où était sa demeure, et demoiselle Marguerite Le Gallois, veuve de Pierre La Longuy, s<sup>r</sup> de Bougy, de Mondeville, en présence de Robert de La Ménardière, s<sup>r</sup> de Giberville, cousin dudit s<sup>r</sup> de Normanville, Michel de La Ménardière, s<sup>r</sup> du lieu, proche parent dudit s<sup>r</sup>, de demoiselle Charlotte Le Gallois, veuve du feu s<sup>r</sup> de Mondeville, sœur de la dite demoiselle Le Gallois. — Le 25 novembre 1650, mariage de noble homme Charles Polin, écuyer, sieur de La Frémondrière, élu en l'Élection de Falaise, de la paroisse du Mesnil-Durand, et Élisabeth Morin, fille de feu Charles Morin, écuyer, sieur de Mondeville, en présence de Nicolas Le Gallois, écuyer, sieur des Pommerais, l'un des cheu-légers de la garde du corps du Roi, Salomon Manchon, écuyer, sieur de la Noe, garde du corps, Georges de Bonenfant, écuyer, sieur du Carel, et autres. — Le 1<sup>er</sup> juin 1651, baptême de Jean, fils d'Étienne Morin, écuyer, sieur de Benneville, président et trésorier de France au bureau des finances de Caen, et de dame Marguerite Gillain; parrain, Jean de Blais, écuyer, seigneur du Quesnay, lieute-

nant général à Caen. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant Nicolas Yvon, demeurant à *Cloppais*, les familles Ollivier, Lévêque, Hervieu, Bourgaut, Douville, Harel, Picquart, Le Danois, Pasquier, Hamon, Lucas, Le Normant, Richard, Porte, Le Roux, Le Cordier, Chapperon, Collas, Hébert, Poignant, Brandin, et divers habitants de Giberville, Vaucelles, Colleville, Colombelles, Bretteville-sur-Odon, et autres lieux. — Parrains, marraines : Etienne Malherbe, écuyer, fils de Nicolas Malherbe, écuyer, s<sup>r</sup> du Gaillon ; Hélène Malherbe ; Jean Hachicourt, prêtre à St-Pierre de Caen ; demoiselle Marie de *Collibœuf*, veuve de feu Mons<sup>r</sup> Malherbe ; Robert Cornière, vicaire de S<sup>te</sup>-Paix, etc. — « Les « obitz qui se font en l'église de Mondeville » : M<sup>lle</sup> de Beauval, le s<sup>r</sup> de Beauval, etc. — Legs par Étienne Poignant, de la paroisse de Cheux, demeurant à Mondeville, aux prêtres et clercs de la paroisse de Mondeville, pour pèlerinage à la Délivrande. — Échange d'une pièce de terre appartenant à la confrérie de N.-D. de Mondeville. — Nomination de collecteurs de la taille. — Enregistrement de contrats de biens sis au terroir de Mondeville, passés par-devant tabelions et *audiencés* à la sortie de la messe, notamment pour : Nicolas Malherbe, écuyer, s<sup>r</sup> du Gaillon ; d<sup>lle</sup> Charlotte Le Gallois, veuve de Charles Morin, écuyer, sieur de Mondeville ; Thomas Lyslaye, bourgeois de Vaucelles de Caen, sur Jacques Moisant, sieur de Brioux, conseiller du Roi en son Parlement de Metz, pour deux acres de terre de pré assises en la grande prairie de Mondeville, en la delle du tour des Rocques, jouste les abbé et religieux de Fécamp ; Etienne Morin, écuyer, sieur de Benneville, trésorier général de France en la généralité de Caen ; ledit Nicolas Malherbe sur Pierre Le Coq, s<sup>r</sup> de Biéville, demeurant à Caen ; Pierre Le Loutrel, avocat au siège présidial de Caen, etc. — Délibérations des paroissiens de Mondeville, concernant : les affaires de la paroisse ; les élections d'un procureur-syndic « pour aller et négocier » les affaires de la paroisse, des collecteurs du sel et des tailles, d'un échevin, trésorier et *custos*, ce dernier « pour faire et vaquer aux affaires et négoces du bien et revenu...., à la charge de ballier, nettoier l'église, sonner les messes, vespres et matines, répondre lesd. messes, et aider à dire vespres et matines », à raison de 20 livres par an ; la nomination de Charles Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Mondeville, pour échevin, et de Nicolas Le Roulier pour trésorier, en remplacement de Charles Harel ; les taxes imposées sur la communauté ; l'amortissement des marais

et communaux de la paroisse ; la reconstruction du pont de *Cloppais* dans la grande prairie de Mondeville ; l'assiette et la levée des deniers de la taille, etc. — Mémoire des *baptisteres* de Soliers, etc.

E. Suppl. 85. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 78 feuillets, papier (lacérations).

**1660-1789.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1660 à 1671. — Jacques Le Bourguignon, curé ; Jacques Touchard, vicaire. — Le 9 février 1668, mariage de Jean Le Bourguignon, commis à la recette des tailles en l'Élection de Caen, de la paroisse de St-Jean de Caen, et de Jeanne Ribou, de St-Pierre de Caen. — Le 7 juillet 1668, inhumation de François Lévêque, de Mondeville, par le curé de Giberville, en présence de Nicolas Roger, vicaire de Colombelles. — Le 15 octobre 1668, inhumation de demoiselle Marie de Collibœuf, mère du s<sup>r</sup> du Gaillon. — Le 24 mars 1670, inhumation de Barbe Le Petit, veuve de Charles Morin, écuyer, sieur de Vaugroult. — Parrains, marraines : Suzanne Malherbe, de Vaux-la-Ville ; Etienne Malherbe, écuyer, sieur du Gaillon, etc. — Enfants naturels. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Boizard, Jourdain, Olivier, Le Fèvre, Bourgaud, Brandin, Huet, Hamon, etc. — Visa du vicaire général. — Notes diverses ajoutées sur les feuillets blancs du registre. Bannies des blés de la Charité. — Mémoire du pain livré aux paroissiens de Mondeville. — Opposition aux prétentions de l'exécuteur des sentences criminelles de Caen de lever un droit sur ce que les habitants portent à Caen. — « Table de numération pour apprendre à compter ». — « *De nativitate Mariæ Virginis*, 1689. » — « *Martini concio*, 1682. » — Reconnaissance de tenure de dîmes par Michel Surbled, curé de Mondeville (1681). — Assemblées des paroissiens relatives aux affaires de la communauté ; nomination de collecteurs, etc.

E. Suppl. 86. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 26 feuillets, papier.

**1669-1789.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1669 à 1675. — Jacques Le Bourguignon, curé. — Le 21 août 1670, cérémonies du baptême pour Esprit-Nicolas, baptisé le 12 mars 1669, fils de Bernardin Morin, écuyer, sieur de Mondeville, et de demoiselle Antoinette Des Périers ; parrain, Nicolas Des Périers, bailli de Lisieux ; marraine, demoiselle Charlotte Le Gallois. — Le 14 décembre 1670, baptême de Charles,

filz desd. Bernardin Morin et Antoinette Des Périers, âgé de 12 jours; parrain, Charles Polin, s<sup>r</sup> de La Frémondrière, prévôt général de la maréchaussée de France; marraine, la veuve de Guillaume Le Chevalier, élu en l'Élection de Lisieux. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Boizard, Le Normand, Le Bruu, Gosse, Hamon, Lefèvre, Marion, etc. — Notation de promesse de mariage entre Jean Le Chat et Marie-Anne Barbey, d'Allemagne, et du baptême de Marie-Adélaïde, fille de François Le Marinier, en 1789. — Délibérations des paroissiens relatives aux affaires communales; nomination de collecteurs; affaires financières diverses; rôles des tailles; bannies du blé de charité; requête aux officiers de la haute-justice de S<sup>te</sup>-Paix pour la fauchaison des herbes de la prairie, etc.

E. Suppl. 87. — GG. 4. (Cahiers.) — Petit format, 80 feuillets, papier.

**1674-1686.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Surbled, vicaire, puis curé; Pierre Poulain, vicaire. — Le 4 janvier 1676, inhumation, dans le chœur de l'église, de Jacques Le Bourguignon, curé de Mondeville, official de l'exemption de Fécamp, âgé de 65 ans ou environ, en présence d'Étienne Malherbe, écuyer, sieur du Gaillon, de Nicolas Malherbe, écuyer, sieur de Beaumont, du promoteur de l'officialité, etc. — Le 28 octobre 1677, mariage de Jacques de La Faucherie, écuyer, s<sup>r</sup> de La Faucherie, fils de feu noble homme Jacques de La Faucherie, écuyer, s<sup>r</sup> dudit lieu, de la paroisse de *Menilard*, diocèse d'Avranches, et demoiselle Jeanne Morin, fille de feu Charles Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaugrou, de la paroisse de Mondeville, exemption de Fécamp, diocèse de Bayeux, en présence de Robert Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaugrou, de Nicolas Morin, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil-Guillaume, de François Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de La Poterie. — Le 13 septembre 1684, baptême d'Hervé, fils de François Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de La Poterie, et de demoiselle Jeanne Le Chevalier de La Rivière; parrain, Hervé Le Chevalier, écuyer, s<sup>r</sup> de La Rivière, en présence de Jacques Le Chevalier, écuyer, curé de Vimont, et de Nicolas Morin, écuyer, sieur du Mesnil-Guillaume. — Le 14 septembre 1684, inhumation d'Étienne Malherbe, écuyer, sieur du Gaillon. — Le 10 octobre 1684, inhumation d'Hervé Morin, écuyer. — Le 17 octobre 1684, mariage de Nicolas Malherbe, écuyer, sieur du Gaillon, fils de feu Étienne Mal-

herbe, écuyer, sieur dudit lieu, et de noble dame Catherine de Chennevière, de Mondeville, âgée de 28 ans environ, et demoiselle Françoise de La Ménardière, fille de feu Jean-Baptiste de La Ménardière, écuyer, sieur de Formigny, âgée de 18 ans environ, par D. René Vautier, écuyer, prêtre, religieux profès de S<sup>t</sup>-Benoît, en vertu de la dispense de l'official d'Argences pour le siège de S<sup>te</sup>-Paix. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Guérin, Lebrun, Douville, Henry, Lemasson, Colas, Lebecq, Le Petit, Olivier, Bouet, Byot, Thouroude, Prempain, Lecerf, Lecomte, Flicot, Le Picard, Guesdon, Ricard, et divers habitants de Soliers, Goupillières, Colombelles, et autres lieux. — Parrains, marraines: Jean Restout, bourgeois de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, demoiselle Hélène Morin de Bauneville, etc.

E. Suppl. 88. — GG. 5. (Cahiers.) — Moyen format, 139 feuillets, papier.

**1692-1720.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Surbled, Gaspard-Charles Goujet, curés; Jacques Buard, Baillemont, vicaires; René-Thomas Le Febvre, chapelain et obitier. — Le 4 mars 1693, mariage de Bernardin Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Mondeville, fils de Charles Morin et de Charlotte Le Galoys, âgé de soixante ans ou environ, et demoiselle Marie-Anne de Marquetel, fille de Charles de Marquetel, écuyer, et d'Anne de Troismonts, âgée de 30 ans environ, de la paroisse de Remilly, diocèse de Coutances. — Le 19 avril 1694, mariage de Joachim Surbled, greffier des rôles de la paroisse de Notre-Dame de Mondeville, et de Marguerite Laurens. — Le 8 juillet 1695, décès de Michel Surbled, curé de Mondeville, et le lendemain, son inhumation dans le chœur de l'église par Jacques Malouin, curé de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen et official de Fécamp, en présence des curés de Giberville et Grentheville. — Le 25 novembre 1698, mariage de Jacques de Fournier, écuyer, s<sup>r</sup> de Francheville, fils de feu Jean de Fournier, écuyer, et de noble dame Geneviève Le Noir, âgé d'environ 48 ans, et demoiselle Suzanne Blondel d'Outrelaize, fille de feu Jean Blondel, écuyer, seigneur et châtelain de Tilly, et noble dame Judith de Barberie, âgée d'environ 27 ans, tous deux de Mondeville. — Le 29 juin 1700, baptême de Gabrielle-Marie, fille desd. Fournier et Blondel; marraine, Gabrielle de Tessé, abbesse de l'abbaye royale de la Trinité de Caen, assistée de Messire Adrien Morin, écuyer, seigneur et patron de Banneville. — Le 3 avril 1719, inhumation

de Jacques Ameline, bourgeois de Caen, par Jacques Le Sueur, écuyer, s<sup>r</sup> de La Fresnée, curé de Cormelles. — Le 24 août 1719, inhumation de Gabriel du Roncerey, chanoine du S<sup>t</sup>-Sépulchre de Caen, par Gabriel Buffard, curé de S<sup>t</sup>-Paix, officiel de Fécamp, docteur et professeur en théologie et recteur de l'Université, assisté des curés de Grentheville et Giberville. — Mariage de Guillaume Tostain et Catherine Després par Pierre Poignavant, docteur et professeur en théologie de l'Université de Caen; autre mariage par Sauvage, prêtre de l'Oratoire et supérieur de la maison de Caen. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Hamon, Rocque, Varin, Thouroude, Guesdon, Olivier, Godillon, Surbled, Michel, Lebreton, Boizard, Hue, Guillebert, Labbé, Daumalle, Guérin, Le Febvre, Lecerf, Bouet, Harel, Vaultier, Le Paulmier, Trublet, Biot, Godillon, et autres habitants de S<sup>t</sup>-Paix près Caen, S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, Colombelles, Allemagne, Giberville, et autres lieux. — Actes de dispenses. — Délibérations relatives à la nomination de collecteurs du sel. — Échange de pièces de terre appartenant à la communauté, sises « dans la grande campagne, vulgairement appelée la campagne de Cornelle ».

E. Suppl. 89. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 12 feuillets, papier.

**1720-1723.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Goujet, curé; Roger Langlois, vicaire; René-Thomas Le Febvre, prêtre, obitier de Mondeville. — Le 11 août 1720, inhumation, dans la nef de l'église, de Louis-Auguste Le Marchand, âgé de 9 mois, fils de Jean-François-Olivier Le Marchand, procureur du Roi aux Eaux-et-forêts, et de Madeleine d'Anisy. — Le 2 février 1721, inhumation dans la nef de l'église par Marie, curé de Cuverville, de Jacques Le Loup, s<sup>r</sup> de La Croix, âgé de 70 ans. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Bonchard, Le Danois, Torcapel, Cotil, Laillier, Le-grand, Lecerf, Lamy, Tribouillard, Doisnel, Trublet, Masson, Leroux, Hamont, Maubant, Ricard, Juhel, Sénécal, Cornet, Bosquet, Roussel, Bouchard, Fossey, de La Rue, et divers habitants de Vieux, Colombelles, Vancelles, et autres lieux. — Délibérations et notes relatives à la répartition de la taille. — Bannies du pain de la charité, etc.

E. Suppl. 90. — GG. 7. (Cahiers.) — Moyen format, 48 feuillets, papier.

**1723-1732.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gaspard Goujet, curé; Jean-Baptiste Caille, Pierre de La Touche, de Lorme, vicaires; Charles de Corday, s<sup>r</sup> de La Rogerie, obitier; Adrien de Corday des Bois, prêtre commis. — Le 15 septembre 1725, baptême de Constance-Jeanne-Françoise, fille de Bernardin de Corday, écuyer, et de dame Jeanne Dumont; marraine, Constance Gréard, dame de Goupillières. — Le 5 septembre 1726, baptême de Françoise-Renée, fille desd. Bernardin de Corday et Jeanne Dumont; marraine, Françoise Prunier, veuve de Gilles de Corday, écuyer; parrain, René-François Morin, écuyer, sieur de La Potterie Vaugrount. — Le 4 février 1727, mariage, par le curé de Belleugreville, de Louis-David Mahiet, écuyer, sieur de Martigny, officier chez le roi, fils de feu David, écuyer, sieur du Mesnil, et de feu noble dame Catherine de Corday, de la paroisse du Mesnil-Germain, et noble demoiselle Françoise-Marie-Barbe Morin, fille de feu François Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaugrount, et de noble dame Jeanne Le Chevalier, de Mondeville. — Le 11 février 1727, inhumation par Jacques Malouin, chanoine du S<sup>t</sup>-Sépulchre, officiel de S<sup>t</sup>-Paix, de noble homme René-François Morin, écuyer, en présence de noble homme Robert Morin, écuyer, sieur de *Vaugrount*, et Louis-David Mahiet, écuyer, sieur de Martigny. — Le 23 avril 1727, inhumation d'Antoine Fonet, bourgeois de S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen, trouvé noyé dans la prairie de Mondeville. — Le 8 février 1728, baptême d'Alexandre-Bernardin, fils de Bernardin de Corday et de Jeanne Dumont. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Le Grand, Torcapel, Lecerf, Hamon, Bénard, Surbled, Godillon, Doisnel, Richard, Adam, Marie, Lejeune, Bouchard, Fossey, Le Brun, Couture, Cornet, Capron, Masson, Lorient, Trublet, Juhel, Roulleau, Girouard, Le Marinier, Ameline, Lorient, Heuzé, Biot, Vassal, et autres habitants de Caumont, Carpiquet, etc. — Le 10 décembre 1727, bénédiction par G. Goujet, curé de Mondeville, de la 3<sup>e</sup> cloche de la paroisse, nommée Elisabeth-Angélique par noble dame Elisabeth-Angélique Jean, épouse de Robert Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaugrount. — Le 25 février 1728, « s'est présentée devant nous sousigné, prestre, curé de Mondeville, Michelle Rouelle, originaire de la paroisse de Carpiquet, et demeurant en notre paroisse

depuis cinq mois, laquelle nous a déclaré, en présence de Maistre Adrien de Cordé, prestre et vicaire dudit lieu, et Gilles-François-Benoist de Cordé, prestre, à ce présents et thémoin, qu'estant en service pour son mois d'aoust en la paroisse de Colombelle, hameau de Clopée, dans une maison où elle servoit depuis trois aus, elle auroit eu le malheur de s'y laisser séduire, de façon que de présent elle seroit enceinte de sept mois. En foy de quoy elle a fait son merq. »

E. Suppl. 91. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format, 145 feuillets, papier.

**1732-1749.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — G. Goujet, Dicquemare, Le Canu, curés; P. Cauvet, de Corday, Louis Lancelin, vicaires. — Le 21 avril 1741, inhumation par Isaac Broton, licencié aux droits, promoteur de l'exemption de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, curé de St-Nicolas de Caen, de Jacques-Antoine Dicquemare, curé de Mondeville, décédé la veille, en présence de Jean Féray, curé de Notre-Dame de St<sup>e</sup>-Paix, et de Pierre Cauvet, curé de St-Barthélemy du Mesnil-Fremetel, tous deux dépendant de lad. exemption. — Le 26 juin 1741, baptême de Jeanne-Charlotte-Marie, fille de Jean de Marguerie, écuyer, et de noble demoiselle Agathe-Cécile Flambar. — Le 5 septembre 1746, inhumation de Louise Vautier, femme de Jacques Roussel, chirurgien de Caen, enterrée en présence de noble personne Gilles-François de Cordey, prestre. — Le 27 février 1748, mariage, dans la chapelle du collège des Arts de l'Université de Caen, par Dominique Crevel, licencié de la faculté de théologie de Paris, prieur de St-Léonard, curé de La Meurdraquière, suivant la permission de Le Canu, curé de Mondeville, par suite du désistement de l'opposition d'Abraham-Charles-Claude Le Boucher, chevalier, seigneur et patron d'Émiéville, de Jean-Pierre-Louis Le Picard, écuyer, sieur de Norrey, fils de feu Louis Le Picard, chevalier, chevalier de St-Louis, capitaine des vaisseaux du Roi et commandant la marine à Calais, et de noble dame Madeleine de La Devesse, demeurant à Caen, paroisse St-Sauveur, et noble dame Adrienne-Pétronille-Madeleine Asselin du Moncel, fille de feu Messire Pierre Asselin du Moncel, chevalier, seigneur de Percy, Fremilly, et de noble dame Anne de Rouen de Bermontville, veuve de Gédéon-Robert Richier, chevalier, seigneur et patron de Cerisy, demeurant en la paroisse de Mondeville, la

messe ayant été célébrée par Pierre Bucquet, prestre, docteur en théologie, bibliothécaire et ancien recteur de l'Université, principal et proviseur du collège des Arts et curé de St-Sauveur, en présence de Jacques de Touchet de Courselles, chevalier, de Jean-Baptiste de Cairon, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, d'Alphonse-Nicolas de Cairon, capitaine au régiment de Custine, et de divers parents. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Hache, Cassigneul, Bouchard, Mutin, Prempain, Chuquet, Pigeon, Lévêque, Biot, Selle, Bertot, Graindorge, Hamon, Gohagne, Laugeois, Gosse, Fouques, Caperon, Buret, Luard, Dubos, Gady, Prunier, Du Hamel, Cornet, Vassal, Bertot, Danière, Brière, Guilmet, Lerouge, Hermilly, Gentil, Brière, Alaiu, Frontiu, Adam, Bertot, et autres habitants de Barbery, Verson, Bissières, St-Laurent-de-Condell, Vaucelles, Maltot, etc. — Délibération relative à la dépense du voyage de la Délivrande.

E. Suppl. 92. — GG. 9. (Cahiers.) — Moyen format, 83 feuillets, papier.

**1750-1759.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le Cauu, curé; de Cordey, G. Duhomme, vicaires. — Le 20 juin 1750, mariage de noble homme Jean-François-Louis de Cheux, seigneur du Boullay, fils de feu Jean-François de Cheux, écuyer, et de défunte Marie de Carrey, de la paroisse d'Ouézy, diocèse de Séez, et noble demoiselle Renée-Françoise de Cordey, fille de feu Bernardin de Cordey, écuyer, et de défunte Jeanne Dumont, en présence d'Adrien de Cordey, curé de St-Jean du Mesnil-Germain, diocèse de Lisieux, de Gilles-François-Benoît de Cordey La Moissonnière, obitier de Mondeville, oncle de l'épouse, de noble homme Charles Graindorge du Teil, de noble dame Anne Legrand, son épouse. — Le 12 août 1756, marraine, dame Marguerite Blondel, femme de « vénérable et respectueuse personne Messire Jean de Poignavant, bailli d'Argences et de « St-Gabriel au siège de Sainte-Paix près Caen. » — Le 17 mai 1759, mariage de Jacques-Pierre de Chaumontel, écuyer, s<sup>r</sup> du Ronceret, de la paroisse de Combray, fils de Jean de Chaumontel, écuyer, s<sup>r</sup> de Belleville, et de défunte noble dame Catherine de Blanvilain, de la paroisse de Fontaine-Halbout, et demoiselle Barbe-Cécile-Catherine de Montreuil, de la paroisse de St-Martin de Sallen. — « Je sousigné, prestre, vicaire de Mondeville, atteste que je me suis transporté chez le sieur Claude Calloué pour

faire la visite de ce misérable mort. Je l'ai trouvé ayant la teste fracassée; plusieurs témoins présents à la visite m'ont attesté qu'ils l'ont vu de son vivant, et qu'ils le reconnoissent encor après la mort; ils m'ont certifié que le misérable mort avoit de son vivant un mal considérable à la teste, qu'on appelle communément mal de Saint Main. Le dit mort avoit coutume de loger assés souvent chez le maître Jean-François Hache, fermier de notre paroisse, ainsi qu'il me l'a attesté, conjointement avec un de ses domestiques. Plusieurs personnes m'ont certifié qu'ils ont vu tomber ce malheureux, et même qu'il étoit tout ensanglanté. Son état étoit si digne de compassion que le sieur Calloué luy a donné le couvert en s'incommodant beaucoup, entendu qu'il n'a point de logement pour faire plaisir au pauvres, quoiqu'il en ait bien la volonté. De plus j'ay, en présence de plusieurs témoins, fait examiner tout ce que le misérable mort avoit d'argent et d'habillement sur luy: je luy ai trouvé pour tout un liard moins de dix sols d'argent, un petit couteau qui valoit peu-estre un sols, un peigue, un bissac, tel qu'il convient à un mendiant, un habit de contil déjà bien usé; le reste de son habillements étoit très mauvais; il avoit dans son bissac une fouasse et un petit pain et une bouteille. G. Duhomme, vicaire de Mondeville. » — Enterrement dudit mort par permission de Segouin de La Rivière, procureur fiscal de l'abbaye de Fécamp. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Levêque, Trublet, Lelièvre, Alain, Louvet, Touroude, Bouchard, Fossey, Le Saulnier, Morin, Bénard, Bertot, Poret, Cornet, Buret, Bazin, et autres habitants de Maltot, Bras, Colombelles, Hérouvillette, Airau, et autres lieux. — Le 19 septembre 1751, délibération des paroissiens, nommant maître d'école Cyprien Le Vavasseur et Catherine Blacher, sa femme, aux gages de 150 livres par an.

E. Suppl. 93. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 79 feuillets, papier.

**1769-1769.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le Canu, Capron, curés; G. Duhomme, Onfroy, vicaires; de Cordey, obitier. — Le 31 janvier 1761, mariage de Jean Calronnet, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Louis, ancien maréchal des logis au régiment de Bourbon, compagnie de Champlais, originaire de la paroisse de S<sup>t</sup>-Gervais de Falaise, fils de feu Gabriel Cadronnet et de feu Jacqueline Porché, et Marie Bacon. — Le 30 avril 1763, inhumation, par ordonnance du lieute-

nant du bailliage d'Argences, par Pierre Cauvet, curé du Mesnil-Fremontel, promoteur de l'officialité d'Argences, exemption de Fécamp, de Jean-Baptiste Le Canu, curé, décédé le 28 à 64 ans environ, en présence des curés de Colombelles, Giberville, Sannerville, Soliers, Allemagne, et autres. — Le 2 janvier 1765, mariage de Charles-Pierre-Michel Desanières, écuyer, chevalier de Chicheboville, fils de feu Jacques-Pierre Desanières, écuyer, seigneur et patron de Chicheboville et Secqueville, et de feu noble dame Anne-Renée de Martimbosq, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, et noble demoiselle Jeanne-Charlotte-Aimée Graindorge du Teil, fille de Charles Graindorge, écuyer, s<sup>r</sup> du Teil, et de noble dame Anne-Madeleine-Colasse Le Grand, de Mondeville, par Jean-Baptiste La Couture, prêtre *expectant* de l'église paroissiale S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen, avec la permission de Jean-Jacques-François Godard, chanoine du Sépulture, doyen, official de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. — Le 31 mars 1767, sépulture de noble dame Marie-Anne Servain, veuve d'Alexandre Le Grand, écuyer. — Le 23 février 1769, mariage de Charles Le Grand, officier au régiment de Foix, fils de Louis-Charles Le Grand, écuyer, s<sup>r</sup> du Castelet, seigneur de Méautis et de S<sup>t</sup>-Gilles en Vaux-sur-Seulles, et autres lieux, et de noble dame Marie-Henriette de Granville, demurant à Vaux, diocèse de Bayeux, et demoiselle Anne-Françoise de Graindorge du Teil. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Tribouillard, Ozanne, Lubin, Sénécal, Hervieu, Prempain, Hamon, Biot, Poret, Regnault, Bertot, Bouchard, Rozée, Hermilly, Mancelle, Bérrard, Cotel, et divers habitants de S<sup>t</sup>-Honorine, Bures, et autres lieux.

E. Suppl. 94. — GG. 11. (Cahiers.) — Moyen format, 103 feuillets, papier.

**1770-1779.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Capron, curé; Onfroy, Jacques Crevel, Nicolas Hamel, vicaires. — Le 21 avril 1770, parrain, Jean-Baptiste-Daniel, marquis de Crux, capitaine de cavalerie, aide-major de brigade de la compagnie des cheveu-légers de la garde du Roi, écuyer cavalcadour de la comtesse de Provence. — Le 28 novembre 1771, mariage de Pierre-Gabriel-François Le Grand, fils de feu Urbain Le Grand et de dame Marie-Françoise-Charlotte Gelfroy des Portes, de la paroisse de Vaux-sur-Seulles, et noble demoiselle Anne-Charlotte-Françoise Graindorge du Teil. — Le 14 décembre

1776, mariage de Jean-Alexandre-Louis-François du Thon, écuyer, dit de Bretteville, fils de feu Pierre et de feu Henriette Le Chevalier, de la paroisse de Loucelles, et dame Madeleine-Charles-Thérèse-Henriette du Thon d'Airan, veuve de Georges de Baudre de Bois-Pépin, fille de feu Charles et de feu dame Henriette de Neufville d'Échaufour. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Lecerf, Blot, Chapron, Ballot, Angot, Douville, Costy, Maillot, Gouget, Le Chevalier, de Launey, Bardel, Frontin, Angé, Patry, Chuquet, Hervieu, Lair, Cauvet, Goupil, Gentil, etc. — Dispenses accordées : par Charles Beaunier, curé de l'église paroissiale de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, vice-gérant, au siège de Caen, de l'official général du diocèse de Bayeux ; par Jean-François Godard, professeur royal d'éloquence, associé de l'Académie de Caen, proviseur du collège du Mont, ancien recteur de l'Université de Caen, doyen de la collégiale du Sépulcre, official de l'abbaye de Fécamp (1775).

E. Suppl. 95. — GG. 12. (Cahiers.) — Moyen format, 49 feuillets, papier.

**1780-1782.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Capron, curé ; l'abbé de Jumilly, Antoine Godnier, Canivet, vicaires. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Hamon, Hervieu, Gentil, Lelièvre, Le Saulnier, Bacon, Biot, Grand, Tesson, Vincent, Boisard, Fossey, Lecerf, Alain, Gambier, Couture, Hamon, Lebrun, Le Gay, etc. — Dispenses.

E. Suppl. 96. — GG. 13. (Cahiers.) — Moyen format, 78 feuillets, papier.

**1783-1786.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Capron, curé. Gilles Fleury, curé d'Avenay ; Antoine-Philippe Mâcé, chapelain fondé en l'église S<sup>t</sup>-Pierre de Caen et chapelain titulaire de la chapelle S<sup>t</sup>-Michel en l'église cathédrale de Sées. — Le 30 octobre 1783, mariage de Louis-Charles-Auguste Descorches, écuyer, sieur de S<sup>t</sup>-Blaise, fils d'Auguste Descorches et de Louise « de Naulait de Malvoue », de la paroisse de Vimoutiers, et Marie-Madeleine Fauquet, fille de feu François et d'Anne Surtouque Ledoux. — Le 23 février 1786, mariage de Jacques-Marie de Brossard, écuyer, de Notre-Dame-La Ferrière, fils de Charles-François du Marais de Brossard et de Louise de la Touche, de la paroisse de Bény, et demoiselle

Victoire-Catherine-Rose-Thérèse de Mecflet, fille de Guillaume-Augustin de Mecflet, écuyer, sieur d'Asserville, et de défunte noble dame d'Hébert de Boulon. — Le 28 novembre 1786, mariage de Philippe Morin de Veauveray, fils de feu Morin de Veauveray et de défunte Catherine Morin de Veauveray, veuf de noble demoiselle Louise de Cheux de Banneville, et Anne Rossignolle, fille de feu Aune Rossignolle, de Mondeville. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Le Saulnier, Hamon, Tesson, Prempain, Couture, Trublet, Le Bâtard, Gallouin, Le Rebours, Briard, Le Cordier, Breton, Godard, Allain, Dumas, et divers habitants de Sannerville, et autres lieux. — Dispenses accordées par Jean-François Mesnilgrand, grand prieur de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, vicaire général de l'archevêque de Narbonne, official de l'abbaye de Fécamp. — Certificats de publications de bans ; lettre du curé de Dives y relative.

E. Suppl. 97. — GG. 14. (Cahiers.) — Moyen format, 92 feuillets, papier.

**1787-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Capron, curé ; J. Le Fortier, vicaire. — Le 2 février 1787, sépulture de noble dame Aune-Madeleine du Theil, décédée la veille à 60 ans environ. — Le 8 octobre 1788, sépulture de Marie-Robert-Magloire Cauvet, fils de René Cauvet, docteur régent en la faculté de médecine de l'Université de Caen, âgé de 5 jours. — Le 21 avril 1789, mariage de Louis-Auguste-Antoine-François, comte de Salivet de Fouchecour, né à Fouchecour en Franche-Comté, bailliage de Vesoul, diocèse de Besançon, officier au régiment d'Artois-infanterie, demeurant à Caen, paroisse S<sup>t</sup>-Jean, fils mineur de Jean-François-Ignace, comte de Salivet, seigneur de « Fouchecour, Purgerot, Beaulay » et autres lieux, et Jeanne-Charlotte Graindorge, de Mondeville, dame et patronne de « Guierville » et autres lieux, fille de feu messire Charles Graindorge du Theil et de feu noble dame Anne-Madeleine-Colasse Legrand, veuve de Charles-René-Michel « Desaunier » de Chicheboville. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Couture, Lecerf, Bidard, Lhomme, Mancel, Véron, Prenpain, Vasnier, Trublet, Bouchard, Le Marinier, Lemièrre, Allain, Hervieu, Tirard, Sollet, Bouchard, Herbert, etc. — Dispenses accordées par Jean-Baptiste Duplessis d'Argentré, évêque de Sées, commandeur de l'ordre de S<sup>t</sup>-Lazare, et par Raymond de Durfort, archevêque de Besançon ; consentements de mariage, etc.

E. Suppl. 98. — GG. 15. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

**1724-1784.** — Extraits des registres des baptêmes, mariages et inhumations des paroisses d'Anguerny, St-Gilles de Caen, La Chapelle-Biche (Orne), Cheux, St-Clair et St-Pierre d'Hérouville, St-André d'Ifs, St-Vigor de Louvigny, May et Saint-Germain-La-Blanche-Herbe.

### Saint-Contest

E. Suppl. 99. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 62 feuillets, papier.

**1587-1647.** — Église paroissiale de St-Contest. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Morise, Philippe Candon, prieurs-curés de St-Contest; Marin Le Cesne, Jean Legouis, vicaires; Lucas Féron, desservant led. bénéfice; Étienne Varin, vicaire desservant. — Le 2 novembre 1588, baptême de Jacques, fils de Pierre Hardy, procureur au siège présidial; parrain, Jacques de Caumont, accompagné de M. du Tail, procureur du Roi en l'Élection, et de Philippine, fille de M<sup>e</sup> Richard du Ton. — Le 13 juin 1593, baptême de Jean, fils de Jacques de Caumont, écuyer, sieur de La Brière, et de demoiselle Judix, sa femme; Jean Delande, écuyer, « son mestre parrain », accompagné de M<sup>lle</sup> de Bretteville, femme de Pierre de Caumont, écuyer, procureur du Roi. — Le 16 mars 1602, baptême de Madeleine, fille de Pierre Paulmier; parrain, Charles Onffray, fils d'Étienne Onffray, écuyer, sieur de « Carderouvey »; marraine, Catherine, femme de Jean Jouin, bourgeois de St-Pierre de Caen. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Gardembas, Guernier, Hervieu, Jouenne, Le Fauconnier, Lelièvre, Le Roux, Martin, Quédeville, Varignon, Varin, etc. — Rôle fait par les paroissiens de St-Germain-La-Blanche-Herbe dans une assemblée tenue par-devant Philippe Candon, vicaire (1600). — « Ensuit par déclaration les villages et communians de la parr. de Saint-Contest. » St-Contest, 66 communians, dont 12 pour M. de Caumont; « Bittot », 19; Buron, 91; « Gallemanche », 26; Malon, 56; « Quevrechef » et « La Follie », 40. — Mémoire des contrats audiencés en 1592 et années suivantes, concernant divers bourgeois de Caen, Richard du Thon, Jacques Le Petit, Thomas Baudouin, Raullin Le Sauvage, Jacques Guernier, Georges Duquesne,

Abraham Harel, Guillaume Deschamps, Charles Morin, sieur de « Benneville La Champagne », Germain Le Caneu, secrétaire de la Chambre du Roi, Vigor Hardouin, le sieur de Bombanville, Guillaume Tiret, s<sup>r</sup> de Beauregard, led. Raulin Le Sauvage, sieur de Bitot, Jérémie Canivet, Marin Dupont, receveur des deniers communs de la ville de Caen, etc. — Délibérations des paroissiens: élections de collecteurs, etc.

E. Suppl. 100. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 44 feuillets, papier.

**1599-1645.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — « Ensuit le mémoire et registre des baptêmes, enterremens, consentemens, audiences, et autres choses touchant les affaires de l'église de St-Contest, commencé par moy Laureus Vechy, prêtre, vicaire dudit lieu, l'an de grâce 1599. » — Jean de La Croix, Philippe Candon, prieurs-curés; Étienne Varin, vicaire. — « M<sup>e</sup> Pierre Dauget, prêtre, décéda le XXIII de septembre 1599. » — Le 23 juin 1605, décès de Richard du Thon, receveur des aides et tailles en l'Élection de Caen. — Le 4 décembre 1605, décès de Richard, fils dudit Richard du Thon. — Le 4 septembre 1604, baptême par frère Pierre Le Chevalier, religieux de l'abbaye d'Ardenne, de Marie, fille de Romain Hardy. — Le 17 septembre 1604, baptême de Judix Quédeville par frère Jean Auber, religieux d'Ardenne. — Le 31 mai 1614, inhumation de Louise de Caumont, veuve de Richard du Thon. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Adam, Ameline, Auber, Boucher, Briart, Chatelin, Drouet, Gardembas, Guernier, Gouville, Hardy, Hervieu, Jeunette, Le Chapelain, Le Dars, Le Fauconnier, Loret, Masurier, Paulmier, Ribout, Varia, et divers habitants de Cairon, Cambes, Estry, « Lachon », Mathieu, Le Mesnil-Patry, Turqueville, St-Gilles et St-Martin de Caen, et autres lieux. — Assemblées des paroissiens relatives: à la bannie du guet du château de Caen (1599); à des décharges de taille, etc.

E. Suppl. 101. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 80 feuillets, papier.

**1642-1723.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1642 à 1668. — Michel Regnauld, prieur de la paroisse de St-Contest. — Le 25 septembre 1642, baptême de Jacques de Caumont, écuyer, fils de Pierre

de Caumont et de Gabrielle Marc. — Le 22 novembre 1643, baptême de Françoise de Caumont, fille dudit Pierre; parrain, Charles Hébert, écuyer. — Le 31 janvier 1646, baptême de Marguerite de Caumont, fille desdits Pierre et Gabrielle Marc. — Le 14 juin 1648, baptême de Jean, fils des mêmes. — Le 31 juillet 1649, baptême de Marie, fille des mêmes. — Le 8 avril 1650, inhumation, dans l'église de St-Contest, d'« une petite fille appartenante à Pierre de Caumont, escuyer, et à damoiselle Gabrielle Marc, sa femme. » — Le 30 septembre 1650, baptême d'Antoine, fils des mêmes; parrain, Antoine Gilles, écuyer, sieur de Port. — Le 10 décembre 1651, baptême d'Adrien, fils des mêmes; parrain, Adrien Novince, seigneur et patron d'Aubigny et baron de Crépon; marraine, M<sup>lle</sup> du Moncel. — Le 15 octobre 1662, inhumation, dans la nef de l'église, d'un enfant « pour le sieur de La Catherie du Pont. » — Le 25 mars 1663, inhumation de Guillaume Dufour, bourgeois de Caen. — Le 1<sup>er</sup> mai 1665, inhumation, en sa chapelle de St-Sébastien, de Pierre de Caumont, écuyer, s<sup>r</sup> du Tremblé. — Le 21 août 1667, baptême de Marguerite, fille de Pierre du Pont, sieur de La Catherie, et de demoiselle Christine Bonnel. — Le 28 septembre 1667, baptême de Gabrielle, fille de Jacques de Caumont, sieur du Tremblé, et de Renée Le Conte; parrain, Alexandre Le Conte, doyen au Sépulcre de Caen; marraine, Gabrielle Marc, veuve de Pierre de Caumont. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Adam, Auber, Auvray, Boissard, Boué, Briard, Busnel, Cauvet, de Condé, Durand, Fauvel, Garnier, Gondouin, Hardy, Héron, Huc, Labrèche, Lamy, Le Bourguais, Lemarchand, Le Hérisier, Le Vavasseur, Loison, Macé, Menant, Ménard, Niard, Paris, Rautet, Tostain, Trouard, Varin, et divers habitants d'Hérouville, et autres lieux. — Catalogue des communicants de la paroisse de Saint-Contest à la Pâque 1723. Total : 349.

E. Suppl. 102. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 24 feuillets, papier.

**1670-1675.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Regnauld, prieur-curé; Pierre Lairot, vicaire; Michel Auvray, desservant. — Le 9 novembre 1670, baptême de Nicolas, fils de Jacques de Caumont et de Renée Le Conte; parrain, Nicolas Le Conte, chanoine et ancien doyen du St-Sépulcre de Caen; marraine, d<sup>lle</sup> Anne de Caumont. — Le 13 décembre

1670, inhumation dudit Nicolas, en la chapelle St-Sébastien. — Le 14 juin 1672, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jacques de Caumont et de Renée Le Conte; parrain, Jean-Baptiste de Caumont, écuyer, chanoine en l'église cathédrale de Coutances. — Le 1<sup>er</sup> août 1672, inhumation, en la chapelle de la Vierge, d'un fils de Jacques Le Mazurier, sieur des Vaux, et de demoiselle Laurence Le Marchand. — Le 7 janvier 1674, baptême de Louise-Colombe, fille desdits Jacques de Caumont et Renée Le Conte; marraine, Louise Regnault, veuve d'Isaac Le Conte, écuyer, sieur de la Douroinière, assistée de dom Jacques Rouault, prieur de Parthenay. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Auber, Hardy, Hébert, Lamy, Le Fauconnier, Marie, Monnier, Olive, Paris, Quédeville, Quesnel, Varin, et divers habitants de Bretteville, Colombiers-sur-Seulles, St-Manvieu, Verson, et autres lieux. — Assemblée des habitants pour la déclaration des personnes taillables, « demeurantes ou sortantes » de leur paroisse.

E. Suppl. 103. — GG. 5. (Registre.) — Grand format, 52 feuillets, papier.

**1674-1691.** — Registre des certificats de la paroisse. — Abjurations d'hérésie et professions de foi catholique, apostolique et romaine. — Délibérations des paroissiens: collecteurs du sel; enrôlements et dé enrôlements d'habitants; bannies du fonage, des pommes du cimetière; pain de charité; nominations de trésoriers; réparation de la charpente et couverture de la nef de l'église, « qui menace à ruine»; déclarations de résidence, etc. — Audiences par Michel Regnauld, prieur, et Pierre Labbey, vicaire, de contrats concernant: Gabrielle Marc, veuve de Pierre de Caumont, et Jacques de Caumont, écuyer; Georges Le Bas, conseiller au présidial de Caen; Louis Gosselin, écuyer, seigneur et patron de Noyers et patron d'Anisy; Jean de Caumont, chanoine au Sépulcre de Caen; Jean de Canteil, procureur du Roi en la vicomté d'Évrecy; Jean Le Courtois, docteur aux droits, avocat au présidial de Caen; Guillaume Deschamps, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil, conseiller au bailliage de Caen; M. et M<sup>me</sup> de Cauvigny; Jacques Le Grand, conseiller au présidial de Caen; Abraham Le Chanoine, contrôleur au magasin à sel de Caen; Gilles Lecoq, avocat au siège présidial de Caen, etc.

E. Suppl. 104. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 70 feuillets, papier.

**1675-1691.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Regnauld, prieur-curé; Mathieu Pringault, Michel Lesure, Jacques Lair, vicaires. — Le 1<sup>er</sup> juin 1675, baptême de Léonore, fille de Jacques de Caumont et Renée Le Comte; marraine, d<sup>o</sup>lle Marguerite Le Comte, qui l'a nommée à la mémoire de Léonore de Franquetot, fille de feu le comte de Franquetot, capitaine des gardes du corps de feu la reine mère; parrain, Jean-Baptiste Robillard, conseiller du Roi et enquêteur au présidial de Caen. — Le 20 janvier 1678, baptême de Gabriel-Alexandre, fils desdits Jacques de Caumont et Renée Le Comte; parrain, Alexandre Le Comte, doyen du St-Sépulcre de Caen; marraine, demoiselle Gabrielle Marc, « mère grande » de l'enfant. — Le 10 mars 1678, baptême de Michel Olive par Norbert Villey, chanoine de l'ordre de Prémontré, faisant l'office en l'absence du prieur. — Le 26 mai 1678, baptême de deux cloches de St-Contest, dont la grosse a été nommée Dominique par Dominique de Barberie, chevalier, marquis de Courteille, fils aîné de M. de St-Contest, maître des requêtes, patron honoraire de l'église du lieu, représenté par Avenel, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, et demoiselle Renée Le Comte, femme du sieur de Caumont, écuyer, l'autre par demoiselle Marie-Anne de Barberie de St-Contest, fille dudit seigneur, et Charles Le Masurier, sieur de Granval. — Le 17 juillet 1684, baptême de Jacques, fils naturel de Charles de Caumont, écuyer, et de Perriue Le Guay. — Le 13 décembre 1688, inhumation de Guillaume Delaporte, avocat au bailliage et siège présidial de Caen. — Le 18 avril 1689, baptême de Marie-Françoise Hardy; marraine, Marie-Françoise de Marly; parrain, Vivien Cantel, cautionné par Jean-Baptiste-François Cantel, procureur du Roi à Evrecy. — Le 12 septembre 1691, inhumation dans le chœur de l'église, par le P. Pierre de Lastel, prieur de l'abbaye d'Ardennes, assisté de ses religieux, de frère Michel Regnauld, religieux, prêtre, prieur-curé de St-Contest, bachelier en théologie à Paris, âgé de 79 ans, ayant gouverné l'église dudit lieu « en bon et fidèle pasteur » pendant 50 ans. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Adam, Adeline, Auber, Fauvel, Garnier, Guain, Lamy, Le Dard, Le Fauconnier, Le Marinier, Le Monnier, Le Sauvage, Milet, Olive, Paris, Regnauld,

Raulet, Révérend, Sénécal, Touroude, Varin, et divers habitants de Cairon, et autres lieux.

E. Suppl. 105. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 104 feuillets, papier.

**1692-1707.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Joseph Briand, prieur-curé; Louis Lavalley, prêtre commis. — Le samedi 26 janvier 1692, mariage de Jean Patry, fils de feu Pierre Patry et Anne Barbé, et Marie Hue. — Le 24 mai 1692, mariage par Michel Prevastel, religieux de l'abbaye d'Ardennes, de Michel de Malfillastre, fils de Jacques de Malfillastre et d'Ève-Anne Galland, de la paroisse d'Écajeul, et dame Marie Le Sauvage. — Le 10 février 1693, inhumation de Gabriel Legrand, sieur de La Fontaine, en présence de Jacques Legrand, conseiller au présidial de Caen, fils du défunt, d'Yves Blacher, procureur de la vicomté de Caen, et de François Langlois, receveur du domaine de Caen. — Le 3 avril 1694, baptême d'une fille naturelle de Daniel Dumout, sr de Rosel, de la paroisse de St-Pierre de Caen, et de Catherine Aumont. — Le 7 octobre 1704, mariage par Claude de Francqueville, haut doyen de l'église cathédrale de Lisieux, de René de Francqueville, chevalier, fils de feu Jacques de Francqueville et de Françoise Le Michault de Beuvillers, de Glos-sur-Lisieux, et demoiselle Marie-Madeleine Martin, fille de Charles Martin, écuyer, sr des Costils, et de Renée de Hubert, de Victot-en-Auge, en présence de Guillaume de Francqueville, grand chantre de l'église de Lisieux, de Jacques Legrand, conseiller du Roi au présidial de Caen, de Marguerite de Francqueville, sa femme, de Charles Legrand, sr du Castelet, etc. — Le 19 juillet 1705, bénédiction des trois cloches de St-Contest par Joseph-Louis-Jacques Le Chanoine, chanoine du St-Sépulcre et docteur en théologie de l'Université de Caen; parrains et marraines, Louise du Vernay, Gilles Le Coq, écuyer, professeur en droit en l'Université de Caen, etc.; une desd. cloches avait été donnée par le prieur Joseph Briand. — Le 19 août 1705, baptême de Guillaume-François, fils de Louis de la Motte, écuyer, et de demoiselle Marthe Collatte, de la paroisse d'Audrieu. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Auber, Doinel, Gain, Garnier, Gandy, Lefèvre, Lelièvre, Le Play, Monnier, Paris, Poisson, Sanson, Viard, et divers habitants d'Authie, Caumont, Louvigny, et autres lieux. — Délibération du 8 mai 1695 pour l'élection d'un custos capable et suffisant

pour servir à l'église et pour enseigner la jeunesse de la paroisse, tenant les petites écoles : nomination de Guillaume Chouquet ; exemption de taille et impôts en sa faveur. — Nomination de Louis Fulbert, sieur des Pallières, bourgeois de St-Gilles de Caen, aux fonctions de trésorier (1695). — Collecteurs de la taille et du sel ; audiences de contrats ; bail au profit du trésor de fonds sis à Buron, hameau de St-Contest, appartenant à une ancienne chapelle dont on ne retrouve plus de titres, de revenus, et de fouds, à la réserve de la pièce où sont situées les masures ; bannière des émondes des ormes et des pommes du cimetière ; ouverture, en raison de l'humidité, de trois fenêtres « bouchées de bois » depuis longtemps, dans la chapelle de la Vierge, etc.

E. Suppl. 106. — GG. 8. (Cahier.) — Moyen format, 10 feuillets, papier.

**1707-1710.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Joseph Briand, prieur-curé. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Auber, Dupont, Fauconnier, Hardy, Hébert, Jamet, Jouin, de La Berge, Lebreton, Lefèvre, Lepage, Le Play, Monnier, Olive, Paris, Raulette, Varin, Vatron, et divers habitants d'Authie, Bény, St-Manvieu, St-Vaast et autres lieux. — « Ce jour-à d'huy dix-septiesme jour de juin 1708, le lambray « de la nef de l'église de St-Contest a esté fait et « parachevé par Pierre Martin, dit La Violette, à « l'instance et par les soins de f. Joseph Briand, « prestre, prieur-curé dudit lieu, et de Maistre Pierre « Le Sauvage, trésorier en charge de lad. église. « Priez Dieu pour eux. » — Le 12 avril 1709, inhumation dans l'église sous le crucifix, « côté de M. Grandmont », de M<sup>e</sup> Charles Sauvage, dit de St<sup>e</sup>-Croix, par Pierre Ivon, religieux d'Ardenne, en l'absence du prieur-curé Briand, qui était en synode.

E. Suppl. 107. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 50 feuillets, papier.

**1710-1721.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Joseph Briand, prieur-curé ; Henry Totain, vicaire. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Adam, Boisart, Boulenger, Coignard, Delaporte, Deschamps, d'Éterville, Faucon, Fauconnier, Gossin, Guesnon, Hamelin, Hérou, Jamet, de La Berge, de Launay, Lamy, Lance, Marinier,

Massieu, Monnier, Montigny, Morel, Olive, Paris, Potel, Raulette, Renouf, Roger, Touzé, Valois, Varin, Viard, et divers habitants d'Anisy, Authie, Épron, Luc, Mouen, Putot, Rosel, St-Germain-La-Blanche-Herbe, et autres lieux. — Élection de sage-femme par les femmes de la paroisse les plus sages, pieuses et dévotes ; prestation de serment entre les mains du prieur-curé.

E. Suppl. 108. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 87 feuillets, papier.

**1721-1734.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Joseph Briand, Jean Dudouet, prieurs-curés de St-Contest ; Charles de Surville, Georges de Villeroy, vicaires ; R. Le Fortier, religieux d'Ardenne, commis en l'absence du prieur-curé. — Le 30 août 1723, baptême d'Étienne-Louis, fils de Robert-Pierre Le Sens, seigneur de Lion, et de dame Marie-Jeanne de Marguerie de Vassy ; parrain, Étienne Le Sens, seigneur et châtelain de Lion ; marraine, Louise Le Provost, femme du comte de Vassy. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Auber, de Basly, Bayeux, Binet, Chasles, Chuquet, Deschamps, Duprey, d'Éterville, Faucon, Fauconnier, Fontaine, Gosselin, Hamelin, Hérou, Hervieu, Julien, Lamy, de La Rivière, Le Bailly, Le Foulon, Le Mercier, Loizou, Longuet, Mare, Massieu, Olive, Onfroy, Paris, Poirier, Quentin, Touraille, Travers, Villars, et divers habitants de Biéville, Bretteville-l'Orgueilleuse, Carpiquet, Cully, Douvres, Épron, Rosel, St-Germain-La-Blanche-Herbe, et autres lieux.

E. Suppl. 109. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 157 feuillets, papier.

**1734-1752.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Dudouet, prieur-curé ; Jean de La Motte, Jean-Michel Le Pas, vicaires. — Le 16 octobre 1743, parrain, Nicolas-Alexandre de La Rue. — Le 10 novembre 1750, mariage de Louis Fouquet, juge-garde de la Monnaie de Caen, fils de Louis Fouquet et de Marie-Catherine Le Baron, de la paroisse Notre-Dame de Caen, et demoiselle Marie-Barbe-Perrine Hervieu, fille de Pierre Hervieu, contrôleur de la Monnaie de Caen, ancien prieur-juge-consul, échevin et marchand de la ville de Caen, et de dame Barbe Guérente, de la paroisse de St-Pierre de Caen, en présence de Denis Le Baron, juge-garde honoraire

de la Monnaie de Caen, Philippe-Charles Hervieu, avocat en Parlement, Jean-François Painçon, garde-marteau aux Eaux-et-forêts de Caen. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Auber, Aubey, Arneaux, Bayeux, Bertault, Boudray, Busnel, Cabourg, Chrétien, Collette, d'Éterville, Fauvel, Hamelin, Hardy, Heurtel, Hue, Lamotte, Lance, Le Fauconnier, Le Gras, Le Révérend, Marais, Martine, Nourry, Quédeville, Raulette, Rocq, Rouget, St-Germain, Variu, Ybert, et divers habitants des paroisses d'Authie, Arry, Cagny, Cheux, Courvaudon, Fontaine-Étoupefour, Mathieu, Mondrainville, Rots, St-Jean-des-Essartiers, Sallen, Thorigny, et autres lieux. — Enrôlements et dérôlements de taille; nominations de collecteurs, etc.

E. Suppl. 110. — GG. 12. (Registre.) — Moyen format, 181 feuillets, papier.

**1752-1768.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Dudouet, Alliot, Poulain, prieurs-curés de St-Contest: Le Pas, Jean-Baptiste-Georges-Jacques Binet, Louis Guérin, Charles Heuste, vicaires. — Le 27 novembre 1754, mariage de René-Henri Robichon, s<sup>r</sup> de Livet, conseiller du Roi et son avocat en l'hôtel-de-ville de Sèez, et demoiselle Marie-Madeleine-Françoise Le Cocq, fille de Pierre Le Cocq, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, et de dame Marie-Madeleine Lepetit de Grandmont. — Le 26 juillet 1756, inhumation de François Milon par Robert-Gabriel de La Mache, curé de St-Martin de Cambes. — Le 15 mars 1757, mariage de Pierre de La Chesnée, de la paroisse de St-Germain, et de Marie Lefebvre, fille de Pierre Lefebvre et Marie Boisard, de la paroisse de St-Contest, par le prieur de St-Germain, en présence de Suhard de Loucelles. — Le 14 juin 1757, baptême de Pierre de La Chainée, fils de Pierre de La Chainée, et Marie Lefebvre. — Le 27 septembre 1757, mariage de Louis d'Audeville, fils de Michel d'Audeville et de feu Marguerite Marie, et d'Anne Challe, fille de feu Challe et de feu Marguerite Grenier. — Le 22 janvier 1761, mariage de Jacques Lelièvre, fils de feu Jacques et de feu Marie Longuet, et demoiselle Marie Paris, fille de feu Pierre Paris et de feu Marguerite La Golaigüe. — Le 11 février 1768, mariage de Thomas Le Marchand, veuf de Françoise Lefebvre, custos et maître d'école de la paroisse de Cairon, et de Marie-Anne Lance, fille d'Augustin et de feu Hélène Basly. — Le 18 septembre 1771, baptême de Jean-Jacques de Bonnenfant, fils de

messire Jacques Gabriel de Bonnenfant, seigneur de Montfréville, et de noble dame Catherine-Marie-Madeleine Blouet; parrain, Jean-Léon de Bonnenfant, écuyer, curé de Pierrefitte; marraine, noble dame Luce-Jeanne-Madeleine Le Bon, veuve de messire Jacques-Urbain Blouet de Than, conseiller d'honneur, ancien échevin de la ville de Caen et ancien fondateur des Eudistes de Caen, grand'mère de l'enfant. — Le 18 septembre 1771, baptême de Jean-Bernard de Bonnenfant, fils desdits Bonnenfant et Blouet; parrain, messire René-Léon de Cairon, écuyer, seigneur de Barbières, Bonbanville et Langrune, chevalier de l'ordre royal de St-Louis. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Alline, Aubey, Basly, Boisard, Cayé, Desobeaux, Durand, Héroult, Houel, Le Courtois, Le Fauconnier, Lelèvre, Le Foulon, Le Manissier, Le Monnier, Le Petit, Lesieur, Marie, Massieu, Piedplu, Raulez, Sanson, et divers habitants des paroisses de Bretteville-l'Orgueilleuse, Bretteville-sur-Laize, Cairon, Épron, Fresney-le-Crotteur, Hérouville, St-Germain-La-Blanche-Herbe, et autres lieux.

E. Suppl. 111. — GG. 13. (Registre.) — Moyen format, 210 feuillets, papier.

**1769-1782.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques-Alnober Alliot, Charles Alliot, curés; Charles Heuste, Louis-Amand Néel, vicaires; Charles Alliot, prieur de l'abbaye d'Ardenne, Marin Delinchamps, chanoine de Prémontré, procureur de l'abbaye d'Ardenne, Jean-Baptiste-Gilles Quesnot, religieux de l'ordre de Prémontré, Louis-Thomas de La Rue, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, Ducougnat, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, sous-maître des novices, Pierre-Antoine Léger, Félix-Charles Piquet, chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré, prêtres commis. — Le 4 août 1772, mariage de Jean-Jacques Leguillon, capitaine de navire, de la paroisse de St-Pierre de Caen, et Marie-Françoise-Suzanne du Mesnil, de Vaucellés. — Le 26 avril 1774, mariage de Thomas Le Grand, écuyer, fils de feu Jean Le Grand, écuyer, et de feu Marie-Marguerite-Madeleine de Basly, de la paroisse d'Anguerny, et Marie Foucher. — Le 21 juillet 1777, mariage de Jean-Gilles de La Rue, fils de feu Jean-Thomas-François-Gabriel de La Rue, greffier à l'Amirauté et ancien juge-consul, et de dame Marie-Henriette-Jeanne-Charlotte Postel, et d<sup>lle</sup> Jeanne-Louise-Françoise Postel, fille de feu Thomas Postel et de

feu Jeanne-Catherine Harel, de la paroisse de Notre-Dame de Caen. — Le 7 juin 1781, mariage de Pierre Julien, custos de la paroisse de S<sup>t</sup>-Contest, et Catherine Girard. — Le 17 août 1781, inhumation de Jacques-Alnober Alliot, prieur-curé de S<sup>t</sup>-Contest, pendant 16 ans, par Pierre Quesnel, curé de Rots. — Le 3 septembre 1782, mariage de Thomas Grancher, procureur en la Chambre des comptes, aides et finances de Normandie, demeurant à Rouen, fils de Nicolas Grancher, bourgeois d'Argentan, et de feu Françoise Philippe, et demoiselle Élisabeth-Marguerite Fèvre. — En 1771, inhumation de Catherine-Félicité Le Bailly, femme de Pierre Hervieu, président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Caen. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Aubey, Blouet, Boutrais, Bûnel, Bourbon, Cabourg, Chasle, Dubreuil, Fauvel, Foucher, Gibert, Goret, Grenier, Hébert, Hérault, Hubert, Honel, Lance, Le Brey, Le Carpentier, Lhermitte, Le Gabilleux, Legrand, Marie, Olive, Paris, Sanson, Tourmente, Tubœuf, Raulette, Roulland, Roberge, Roger, Vérel, et divers habitants de Cambes, Cerisy-Belle-Étoile, Chouain, Couvrechef, Foutenay-Le-Marmion, Montsecret, Rampan, Rots, S<sup>t</sup>-Jean-Le-Blauc, S<sup>t</sup>-Germain-La-Blanche-Herbe, et autres lieux.

E. Suppl. 112. — GG. 14. (Registre.) — Moyen format, 113 feuillets, papier.

**1783-1793.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Alliot, prieur-curé; Outin, curé constitutionnel; Scelles, vicaire; Jean-Baptiste-Michel Alexandre, prieur de l'abbaye d'Ardennes, prêtre commis. — Le 16 janvier 1783, baptême de Madeleine Lamy, par Michel-François Levavasseur, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré. — Le 14 avril 1785, mariage de Pierre Paris et Marie-Anne Mâcé, ledit Paris ayant obtenu la grâce de l'amnistie comme déserteur du ci-devant régiment du Roi. — Le 19 novembre 1784, inhumation de Charles-Léonard Guérout de La Pallière, décédé au hameau de Buron. — Le 3 août 1787, inhumation de M<sup>e</sup> Étienne Le Marinier par Vimard, curé d'Épron, en présence de Lair, curé de Cambes, du prieur de S<sup>t</sup>-Germain, et d'autres ecclésiastiques. — Le 21 mars 1791, inhumation de Marie-Eustache Mathieu par Pierre Germain, prêtre, religieux de l'abbaye d'Ardennes. — Le 22 avril 1792, baptême de Jacques Marie, fils de Gabriel Marie et d'Élisabeth de Courcy. — Actes de baptêmes,

mariages, sépultures, concernant les familles de Basly, Bedouelle, Benoit, Besognet, Brion, de Courcy, Foucher, Guernier, Guilbert, Lance, Lefèvre, Le Marinier, Le Retour, Letellier, Massieu, Noury, Olive, Pelpel, Pitet, Sosson, Touroude, Vêrolles, Yvonnnet, et divers habitants d'Anguerny, Audricu, Bazenville, Cairon, Carpiquet, Condé-sur-Noireau, Cristot, Épinay, Nonant, S<sup>t</sup>-Jean d'Argences, S<sup>t</sup>-Germain-La-Blanche-Herbe, S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen, etc. — Commencement des fonctions du citoyen Marin Benoist, nommé officier public, du 8 novembre 1792.

E. Suppl. 113. — GG. 15. (Registre.) — Moyen format, 127 feuillets, papier (lacérations).

**1642-1791.** — Tables des mariages, baptêmes et inhumations. — « Calcul de toutes les inhumations qui ont été faites dans cette paroisse de S<sup>t</sup>-Contest; depuis 1642 jusqu'en 1778 que commencent ce registre, j'en compte treize cents juste 1300 »; « par Pierre Julien, custod de lad. paroisse, en 1778. »

## CANTON DE BOURGUÉBUS

### Bourguébus

E. Suppl. 114. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 21 feuillets, papier.

**1631-1661.** — Église paroissiale de Bourguébus. — Baptêmes célébrés par Pierre Bourbet, curé de Bourguébus, et Jacques Bourbet, curé d'Hubert-Folie, en l'église de Bourguébus. — Le 10 août 1631, baptême d'Anne, fille de Michel Seigneurie et d'Anne Durand; marraine, Anne Louvet, fille du sr de Bourguébus. — Le 12 décembre 1634, baptême de Madeleine Cudeville, fille Nicolas, par le curé de Tilly-la-Campagne. — Le 27 septembre 1635, baptême de Pierre Guesdon; parrain, Pierre Mauger, sieur de La Fontaine, bourgeois de Caen. — Le 16 septembre 1636, baptême de Richard Trousson, fils Richard; parrain, noble homme Richard Ernault. — Le 14 juillet 1643, baptême de Gillonne, fille de Pierre Durand et Catherine Busnel; marraine, Gillonne Huet; parrain, Charles Cœuret, curé de Belleugreville. — Le 29 juin 1653, baptême de Charles, fils de Pierre Lamy et de Marie Guérin; parrain, Charles de Saint-Jean, fils Étienne; marraine, Anne de

Corneville, fille Nicolas, de Saint-Pierre-sur-Dives. — Le (blanc) 1654, baptême de Louise Seigneurie, fille Adrien; marraine, demoiselle Louise Le Mière, femme de Macè, conseiller au présidial de Caen. — Le 15 novembre 1654, baptême de Guillaume de Saint-Jean, fils d'Étienne et de Marie Le Brethon; parrain, noble homme Guillaume Anzeroy, sieur de La Hogue. — Le 11 mars 1657, baptême de Jean de Saint-Jean, fils des mêmes: parrain, messire Jean de « Collibeuf », écuyer, sieur de *Beaumaye*; marraine, d<sup>lle</sup> (blanc) Anzeroy, veuve du s<sup>r</sup> de Lécarde. — Le 18 avril 1661, baptême de Françoise, fille de Jean Trousson et d'Anne Guesdon; marraine, d<sup>lle</sup> Françoise de Cairon, femme de M. de La Hogue; parrain, Louis Prenpain, de Soliers. — Familles Touchet, Crevel, Colin, Tostain, Le Landier, Prempain, Sanson, Mirey, Aumont, Castillon, Pouterel, Guesdon, Brunet, Ferey, Perrée, Busnel, Bellenger, Le Fevre, Auberée, Couvrechef, Gosse, Cabieu, Bertheaume, Lamy, Guérin, Hellouin, etc. — Élections d'assesseurs et collecteurs du sel (1650). — Le 14 mars 1650, audience de contrat de vente de plusieurs maisons sises à La Hogue, passé au tabelionage de Caen le 4, fait à Michel Tostain, fils Jessé, par Jean Anzeroy, écuyer, s<sup>r</sup> de La Hogue, conseiller au présidial de Caen. — Enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 113. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 56 feuillets, papier.

**1673-1684.** — « Registres des baptêmes, mariages, etc., à commencer l'an 1673 et finit 1684, à l'exception de l'an 1683, qui fut un déport, dont le registre fut emporté sans sçavoir qui. » — Le 21 janvier 1673, baptême par Hubert, curé du lieu, de Jeanne Pierre, fille de Nicolas et de Marie Rame; parrain, Thomas Guesdon; marraine, Jeanne de La Planche. — Le 24 du même mois, baptême de Marie Sénéchal, fille de Jean et de Jeanne Prempain. — Le 14 février, mariage de Michel Fleuri, de Giber-ville, et de Charlotte Angot, de Bourguébus. « de condition roturière ». — Le 18 février, inhumation de Pierre Tronson. — Le 9 mars, baptême de Michelle Gosse, fille de Pierre et d'Isabeau Le Villain. — Le 30 avril, baptême de Françoise Tostain, fille de Pierre et de Marie Seigneurie. — Le 14 mai, baptême de Marie Le Lièvre, fille de Gilles et d'Anne Touchet. — Le 15 août, baptême de Pierre Seigneurie, fils de Louis et d'Isabeau Michel. — Le 2 décembre, mariage entre « honneste homme François Le Maistre et

Margueritte Totain, tous deux de la paroisse de S<sup>t</sup>-Jean de Caen ». — Le 7 décembre, baptême de François Le Chevalier, fils de Gédéon et de Marie Potier. — Le 13 décembre 1673, baptême de Jacques, fils illégitime d'un nommé Jacques de La Mare, de Bayeux, et de Gillette Busnel, de Bourguébus. — Le 20 avril 1674, baptême de Jean Touchet, fils de Jérémie et de Marie Tostain. — Le 23 juin 1674, « ayant enquesté « et interrogé Catherine Cudeville des œuvres de « qui elle étoit enceinte, elle m'a répondu qu'elle es- « toit grosse des œuvres de Nicollas Heuste, de la « paroisse de Fontenay-le-Marmion. » — Le 8 juin 1674, baptême d'Élisabeth Lebaudy, fille de Georges et d'Anne Heuste; parrain et marraine, Jean Seigneurie et Élisabeth du Céliar. — Le 23 décembre, baptême de Charles Desloges, fils de Fleuri et d'Anne Lamy. — Le 29 décembre 1674, baptême de Noël Le Liepvre, né du 25 dudit mois, fils de Gilles et d'Anne Touchet. — Le 25 février 1675, baptême de Catherine Boissard, fille de François et de Laurence Vasnier. — Le 16 avril, baptême d'une fille « nouvellement née, « trouvée pendue à la barrière du cymetière », nommée Anne par Michel Seigneurie et Anne Seigneurie. — Le 24 juin, inhumation de la fille de Louis Poulain. — Le 15 novembre, mariage de Thomas Chappéron et de Catherine Busnel. — Le 20 novembre 1675, mariage de Jessé Cudeville et de Marie Le Dien. — Le 23 avril 1676, inhumation, dans le cimetière de Bourguébus, d'une fille « trouvée cy-devant audit lieu, aagée viron d'an et demy ». — Le 3 mai, baptême de Michel Touchet, fils de Robert et de Marie Touchet; parrain et marraine, Michel Touchet et Jeanne Touchet. — Le 26 novembre, baptême de Jean Butor, fils de Pierre et de Marie Huet. — Le 17 janvier 1677, inhumation de Michelle Le Danois, veuve de Jacques Prempain, âgée d'environ 90 ans. — Le 24 janvier, baptême de Pierre Touchet, fils de Michel et de Guillemette Durant, nommé par Pierre Touchet et Jeanne Touchet, ses parrain et marraine. — Le 25 janvier 1677, « a esté apporté un enfant « masle, par Marie Tronson et Marie Le Chevalier, « aagé de viron neuf jours, produit par Magdelainne « La Royne, bâtarde de Guillaume Anzerée, escuier, « lesquelles ont déposé avoir entendu de la ditte Mag- « delainne La Royne que cet enfant est des œuvres « de François Fourneville, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Jacques « de Lisieux, avecque lequel elle leur a aussy dit qu'elle « est mariée », led. enfant nommé Guillaume par Guillaume Totain et Marie Queudeville, veuve de Jacques Tronson. — Le 20 juillet 1677, mariage de Philippe

Les Mains, de Mondeville, et de Jeanne Varin, de Bourguébus. — Le 24 août, inhumation, dans l'église, de Pierre Le Villain. — Le 24 novembre, baptême de Pierre Prendpain, fils d'Odet et de Marie Prendpain. — Le 25 janvier 1678, mariage de Thomas Couvrechef et de Collette Lamy. — Le 13 août, baptême de Michel, fils illégitime de Catherine Queudeville, des œuvres de Michel Maresq, de Janville. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1679, inhumation de Madeleine Quesnet, âgée de 3 jours, en présence de Pierre Quesnet, son père, et de Thomas Quesnet, son oncle. — Le 2 août, inhumation de Marie de Harcourt, veuve de Thomas Desloges. — Le 27 novembre, mariage de Gabriel Poullain et d'Anne Totain. — Le 3 décembre, baptême de Jacques Le Chevalier, fils de Gédéon et de Marie Montaussy. — Le 21 juillet 1680, mariage de Thomas Roger, de Bourguébus, et de Guillemette Le Perrier, de St-Pierre de Caen. — Le 19 novembre, mariage de Thomas Quesnel et d'Anne Seigneurie. — Le 25 mars 1681, baptême de Jean Bisson, fils de Roger et d'Anne Prendpain. — Le 3 août, baptême de Jacques Queudeville, fils de Jessé et de Marie Le Dien. — Le 2 février 1682, baptême de Pierre Aumont, fils de Gabriel et d'Anne Totain. — Le 20 septembre 1682, baptême, par Jacques Le Boucher, desservant la paroisse de Bourguébus, de Pierre Cauvet, fils de Jacques et de Marie Chaperon. (Manque l'année 1683.) — Le 14 février 1684, mariage de Pierre Le Sueur et de Françoise du Tront, de Bretteville-sur-Laize, par Gabriel Tirard, curé de Frénouville, « ici » de présent pourvu à la cure de Bourguébus ». — Le 9 avril 1684, audience d'un contrat pour Jean Prenpain l'aîné, fait entre Jean Prenpain le jeune et Michel Prenpain, frères, pour les héritages et maisons qu'ils possèdent à La Hogue. — Le 14 mai, baptême d'Anne Déloge, fille de Fleury et de Claude Le Villain, par fr. Damase, religieux carme, faisant les fonctions curiales dans la paroisse de Bourguébus. — Le 12 août, inhumation, dans l'église, de Jacques Duchemin, par Daniel-Jacques Bourbet, curé d'Hubert-Folie, en présence de Gabriel Tirard, curé de Frénouville, et de Louis Le Lièvre, desservant de Bourguébus. — Le 24 décembre 1684, fiançailles de Guillaume Chrestien, de Fontenay-le-Marmion, et de Marie Totain, de Bourguébus.

E. Suppl. 116. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 19 feuillets, papier.

**1685-1689.** — Baptêmes, mariages, sépultures.

— Le 6 février 1685, mariage de Guillaume Chrestien

et de Marie Totain, par Louis Le Lièvre, desservant du lieu. — Le 20 août, baptême d'Eustache Seigneurie, fils de Jean et d'Anne Seigneurie, par « Pierre Bougon, prêtre, chanoine régulier de St-Augustin, prieur-curé de St-Vigor de Bourguébus » ; parrain, Eustache-Laurent Eudine, conseiller du Roi et greffier en chef au bureau des finances de Caen ; marraine, Anne de Calletot. — Le 2 octobre, mariage de Pierre Fornet et de Jeanne Coquerel. — Le 21 octobre, baptême de Jean Gastbled, fils d'Étienne et d'Anne Poitevin ; parrain, Jean Bellebarbe, marraine, Jeanne Bougon, en présence de Robert Touchet, custos, et de Martiu Cosniam, domestique du prieur-curé. — Le 17 novembre, abjurations de Guillaume Fornet et Jeanne Mancel, sa femme, Thomas Seigneurie et Jacqueline Busnel, sa femme, Philippe Bouffay et Judith Prempain, sa femme, Michel et Marguerite Bouffay, fils et fille dudit Bouffay, Andrée et Élisabeth Durand, sœurs, en présence de Pierre Bougon, prieur-curé de St-Vigor de Bourguébus, qui leur a donné l'absolution de l'hérésie. — Le 18 novembre, autre abjuration de Paul Seigneurie, Andrée Prempain et Marie Durand. — Le 21 novembre, abjuration de Marie Poupiuel, femme de Gabriel Aumont, et de Marie Aumont, femme de Vigor Richard. — Le 28 novembre, abjuration de Jacques Le Coq, écuyer, sieur de La Poterie et de Bourguébus-La-Hogue. — Le 11 décembre, abjuration d'Élisabeth Marquet. — Le 5 février 1686, baptême de Marie-Marguerite Le Sueur, fille de Nicolas et de Marguerite Legentil. — Le 19 février, baptême d'Élisabeth Lamy, fille de Nicolas et de Marie de Lorme. — Le 10 mars, baptême de Madeleine Touchet, fille de Robert et de Marie Touchet. — Le 11 août, baptême de Pierre Seigneurie, fils de Jean, fils de Paul, et de Jeanne Bouffay. — Le 19 octobre, mariage de Jean Esnault et de Françoise Gombast. — Le 16 février 1687, baptême de Michelle Desloges, fille de Fleury et de Claude Le Villain. — Le 22 janvier 1688, baptême d'Anne Chrestien, fille de Guillaume et de Marie Totain. — Le 25 janvier, baptême de Jacques Chrestien, fils des précédents. — Le 19 février, mariage de Marin Jean, du Mesnil-Patry, et de Marguerite Coquerel. — Le 24 août, baptême de Thomas Cauvet, fils de Jacques et de Marie Caperon. — Le 6 janvier 1689, baptême de François Lamy, fils de Nicolas et de Marie de Lorme, par Georges Le Dars, desservant et faisant les fonctions curiales de la paroisse de Bourguébus. — Le 28 juin, mariage de Nicolas Hamon, de Mondeville, et de Madeleine

Totain, de Bourguébus. — Le 29 juin, mariage de François Boisard, de Cormelles, et d'Anne Boisard, de Bourguébus. — Le 10 août, baptême de Louis Julien, fils de Samuel et de Marie Bacon, sa femme, « nouveaux catholiques ». — Le 19 novembre, mariage de Marc Bourbon, de St-Aignan, et d'Anne Prempain. — Le 22 novembre, mariage de Jacques Touchet et de Marie Seigneurie. — Le 18 décembre, baptême d'Anne Chrestien, fille de Guillaume et de Marie Totain.

E. Suppl. 117. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 89 feuillets, papier.

**1699-1727.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 27 janvier 1690, baptême de Jean-François Le Sueur, fils de Nicolas et de Marguerite Le Gentil, par François Le Lièvre, curé de Bourguébus. — Le 18 mars, baptême de Daniel Prempain, fils de Marc et d'Agnès Godefroy. — Le 27 février 1691, baptême de Louis Bourbon, fils de Marc et de Marie Prempain. — Le 19 octobre, inhumation, dans l'église, de Jean de « Costebnf », écuyer, sieur de Beaumais, par Daniel Bourbet, curé d'Hubert-Folie, assisté de Chauvin, curé de Soliers, et de François Le Lièvre, curé du lieu. — Le 14 novembre, baptême de Daniel Poulain, fils de Gabriel et de Jacqueline Le Bret. — Le 15 mai 1692, baptême de Louis Quédeville, fils de Jessé et de Marie Le Dien. — Le 12 décembre, baptême de Simon Esnaut, fils de Jean et de Françoise Gombas. — Le 2 février 1693, inhumation, dans l'église, de François Boisard. — Le 5 avril, baptême de Jean-François Lamy, fils de Nicolas et de Marie de Lorme. — Le 10 novembre, mariage de Jean Bisson, de Belengreville, et de Marie Seigneurie. — Le 13 mai 1694, baptême de Pierre Guesdon, fils de Guillaume et d'Anne Le Bas. — Le 20 mai, baptême de Madeleine Louvel, fille de Louis, bourgeois de Caen, et de Marie Busnel. — Le 1<sup>er</sup> février 1695, mariage de Gilles Hébert et de Marguerite Tronchon. — Le 20 mai, mariage de Pierre de Bréville, fils de Jean et de Jeanne de Gascoin, et de Marie-Claude de Collibeuf, fille de Philippe, seigneur de La Hogue, et de Marie de Faulcon. — Le 4 septembre, baptême d'Anne Le Sénécal, fille de Pierre et de Françoise Cingal. — Le 13 octobre 1696, mariage de Gilles Luard et de Judith Gombas. — Le 30 novembre 1697, mariage de Jacques Le Lièvre et de Madeleine Bongon, de St-Sauveur de Caen. — Le 13 juin 1698, inhumation « d'un enfant mâle né d'hyer et mort en

« mesme temps, lequel fut baptisé à l'instant de sa « naissance par la sage-femme, laquelle nous a dit « avoir pleine connoissance qu'il estoit encor vivant « lorsqu'elle versa l'eau et pronouça la forme du « baptesme ». — Le 2 février 1699, baptême de Marie-Madeleine Périgord, fille de François et de Marie Germain. — Le 30 avril, baptême de Marie Desloges, fille de Charles et d'Anne Touchet. — Le 24 septembre 1700, baptême de Jean Totain, fils de Michel et de Marie Fournet. — Le 6 mars 1701, baptême de Jeanne Prempain, fille de Guillaume et de Françoise Langlois. — Le 15 novembre 1701, mariage de Guillaume de Forneville et de Françoise Totain. — Le 4 mai 1702, baptême de Guillaume Seigneurie, fils de Pierre et d'Elisabeth Tostain. — Le 29 avril 1703, inhumation, dans l'église, de Daniel Macé, âgé de 85 ans. — « Le trente octobre, Madame « Louvet m'a mis entre les mains cinq escus de trois « livres dix sols chaque et un vieux louis d'or, pour « luy dire des messes après son décez, et au cas que « je meure avant elle, je prétens que le tout luy soit « rendu, et en cas que je meure après son décez, « avant que d'y avoir satisfait, qu'il soit donné à des « presbtres pour y satisfaire, ce que je reconnois ce « dit jour, l'an 1703. F. Le Lièvre. » — Le 30 novembre 1703, mariage de Gabriel Seigneurie, fils de Jean et d'Anne Seigneurie, et de Marie Seigneurie, fille de Thomas et de Jacqueline Busnel. — Le 7 janvier 1707, mariage entre Pierre Lefebvre, fils de Gabriel et de Marguerite Boisard, et Marie-Anne Guesdon, fille de Guillaume et d'Anne Le Bas. — Le 7 juillet 1708, mariage de Louis Torcapel, de Gretheville, et de Jeanne Tostain, de Bourguébus. — Le 15 août, baptême de Marguerite de Forneville, fille de Guillaume et de Françoise Tostain. — Le 2 août 1709, baptême d'Anne Touchet, fille de Pierre et d'Anne Le Baudy. — Le 7 juin 1711, baptême de Guillaume Forneville, fils de Guillaume et de Françoise Seigneurie. — Le 6 octobre 1711, mariage d'Étienne Dufour et de Marguerite Seigneurie. — Le 25 novembre 1712, mariage de Jean Liard, fils de Guy Liard et de Catherine du Celier, et Marie-Anne Fournet, fille de Pierre et de Jeanne Coquerel. — Le 21 février 1713, mariage de Pierre Lerat, de Vimont, et de Jeanne Guesdon. — Le 26 février 1715, mariage de Pierre Enguehard, de Rocquancourt, et de Marie-Anne Prempain. — Le 25 juin, mariage de François Samson et de Jeanne Le Gras. — Le 31 janvier 1719, mariage de François de Larbre et d'Anne Chrétien. — Le 15 novembre, mariage de

Louis Motelay, de St-Sylvain, et de Marie-Madeleine Lefebvre. — Le 12 mars 1722, baptême de Jacques Marie, fils de Gabriel et de Marie-Madeleine Lamy. — Le 16 octobre 1723, baptême de Daniel, fils de Marie Rivière et des œuvres de Daniel Seigneurie. — Le 27 novembre 1723, mariage de Pierre de Grioux, de Bretteville-sur-Laize, et d'Anne Tostain. — Le 6 décembre, baptême de deux enfants jumeaux, Étienne et Gerbold Seigneurie, fils de Louis et de Louise Gosse. — « Aujourd'hui onze mars, nous, curé de Bourguébus, soussigné, nous ayant appris que « Jean Seigneurie, de cette paroisse, estoit en péril de mort, nous nous sommes transportés en sa maison et l'avons trouvé extrêmement malade, « l'avons exhorté d'embrasser la foy de l'église catholique, et après l'avoir exhorté, nous a déclaré qu'il veut mourir dans la prétendue religion dans laquelle il est né, et qu'il est résolu de ne point changer de religion. Fait ce douze mars mil sept cents vingt cinq, présence de Pierre Touchet, notre custos. » — Le 23 novembre, baptême de Marie Pierre, fille de Jacques-Louis et de Françoise Touchet. — Le 29 octobre 1726, mariage de Jean-François Melinne, de Bretteville-sur-Laize, et de Marie-Catherine Tostain. — Le 6 janvier 1727, baptême d'Anne Touchet, fille de Guillaume, fils Pierre, et de Jeanne Énault. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Gastbled, Cauvêt, Quesnel, Busnel, Huard, Le Coin, Martel, Bourget, Couard, Thérin, Le Guest, Bidard, Castel, Hue, Saffray, etc.

E. Suppl. 118. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 194 feuillets, 8 pièces intercalées, papier.

**1727-1766.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 14 janvier 1727, inhumation de Jacques Boisard, par M. de Fer, curé de St-Aignan, doyen de Vaucelles. — Le 19 avril, inhumation, par Jacques Raould, curé de Bourguébus, d'un « enfant pauvre se disant de la paroisse de Salan, nommé François des Rues, âgé de neuf ans ou viron ». — Le 13 septembre, baptême d'un « enfant masle sorti du prétendu mariage de Daniel Seigneurie et de Marie Rivière, de la religion prétendue réformée », nommé Guillaume par Guillaume Queudeville, assisté de Marie Frenouville. — Le 23 novembre, procès-verbal de la délibération des paroissiens concernant les rôles des tailles. — Le 6 janvier 1728, procès-verbal d'élection des collecteurs de l'impôt du

sel. — Le 22 mai 1729, baptême de Jacques Seigneurie, « fils sorti du prétendu mariage de Daniel Seigneurie et de Marie Rivière, de la religion prétendue réformée »; parrain et marraine, Guillaume Forneville et Marguerite, sa sœur. — Le 20 septembre, inhumation, dans la nef de l'église, par Jean de Fer, curé de St-Aignan, doyen de Vaucelles, de Perrine André, femme de Jean-Jacques Louvel, bourgeois de Caen, en présence de Vanier, curé de Rocquancourt, Bisson, curé de Garcelles, Beuselin, curé de Tilly, Onfroy, curé de Soliers, et Jacques Raould, curé du lieu. — Le 28 novembre 1729, inhumation de Jessé Queudeville, âgé de 83 ans. — Le 20 février 1730, mariage de David-André Bidard, du Mesnil-Frémentel, et d'Élisabeth Tostain. — Le 20 mars, inhumation, « proche l'autel de la St<sup>e</sup>-Vierge », de François de Saffray, fils de M. de Saffray, écuyer, seigneur et patron de Vimont. — Le 30 juin, inhumation, dans le sanctuaire de l'église, de François Le Lièvre, ancien curé de Bourguébus, par Jean de Fer, curé de St-Aignan, doyen de Vaucelles. — Le 13 juillet, mariage de Pierre Prempain, fils de Guillaume et d'Anne Desloges, fille de Charles. — Le 13 août, baptême de Jean-François Meline, fils de François et de Catherine Tostain (1730). — Le 19 février 1732, mariage de Thomas Baudoin, de Moul, et de Marie-Madeleine Tostain. — Le 25 décembre 1732, baptême de Noël Touchet, fils de Pierre, fils Michel, et de Catherine Énault. — Le 10 février 1733, mariage de Jacques du Celier, de Soliers, et de Marie Seigneurie. — Le 4 mars 1733, baptême de Marie-Madeleine Seigneurie, « fille pour Daniel Seigneurie et Marie Rivière, de la religion prétendue réformée ». — Le 21 juin 1736, baptême de Marie-Jeanne, « fille pour Daniel Seigneurie et Marie Rivière, de la religion prétendue réformée ». — Le 11 mai 1737, inhumation, dans l'église, de Jean Julien, sieur de La Mare, en présence du sieur Bacon de Précourt, bourgeois de Caen, et autres. — Le 20 octobre 1737, inhumation, dans la nef de l'église, de Pierre Lefebvre. — Le 23 septembre 1738, baptême de Daniel Le Baudy, fils de Louis et de Thérèse Crevel. — Le 17 novembre 1739, baptême de Jacques Donné, fils de Michel et de Madeleine Bouffé, de la religion prétendue réformée. — Le 3 avril 1740, baptême de Marie-Madeleine Tostain, fille de Daniel et de Catherine Seigneurie. — Le 16 mai 1741, baptême de Pierre Forneville, fils de Guillaume et de Marguerite Marc. — Le 3 mai 1742, baptême de Michel Fernet, fils de Guillaume et de Jeanne Capron. — « Le

« mercredy dix-huict de juillet mil sept cents quarante  
 « deux, ont été bénites par nous Jacques Raould,  
 « presbtre, curé de Bourguébus, les cloches de l'église  
 « dudit lieu, dont la grosse, nommée Marie-Made-  
 « leine par Monsieur de Collibeuf, escuyer, seigneur  
 « des fiefs d'Achy et de La Mare, et par noble dame  
 « Marie-Madeleine Le Normand, son épouse, est du  
 « poids de six cents deux livres; la seconde, de  
 « quatre cents quarante-six, nommée Elisabeth par  
 « le sieur Samuel Bacon de Précourt et dame Élis-  
 « beth Avenel, épouse du sieur Jean-Jacques Bacon  
 « de Précourt, contrôleur des finances en la gêné-  
 « ralité de Caen; la troisième, trois cents trente cinq  
 « livres, nommée Anne par le sieur Michel Julien,  
 « seigneur et patron honoraire de Tilly-La-Campagne,  
 « et damoiselle Anne Morin, présence de Pierre  
 « Touchet, nostre custos, Michel Le Danois, et autres. »  
 Signé: « J. Raould, curé de Bourguébus ». — Le  
 17 juillet 1743, baptême de François Guillouet, fils  
 de Guillaume et d'Elisabeth Eustache. — Le 25 juin  
 1745, baptême de Jean-Baptiste Le Rat, fils de Guil-  
 laume et de Marie Couvrechef. — Le 24 mai 1746,  
 baptême de Marie-Anne, « fille sortie de Michel  
 « Donnet et de Madeleine Bouffé, de la religion pré-  
 « tendue réformée ». — Le 11 mars 1748, baptême  
 de Marie-Madeleine Liard, fille de Jean, fils Jean, et  
 de Jacqueline Vautier. — Le 14 juillet 1754, oppo-  
 sition par François Méline à la fulmination du moni-  
 toire obtenu par MM. Routier fils. — Le 17 mai 1756,  
 mariage de Jacques Tostain, « maistre du jeu de  
 paume à Caen », paroisse St-Pierre, et Marie-Anne  
 Sénécal. — Le 14 octobre 1757, baptême de Made-  
 leine, « née du prétendu mariage de Jean Donnet,  
 « laboureur, et de Judith Bouffey, de la religion  
 « prétendue réformée ». — « Le mercredy cinq avril  
 « mil sept cents cinquante sept, ont été, par nous,  
 « Jacques Raould, prestre, curé de Bourguébus,  
 « bénites les trois cloches de l'église dudit lieu, dont  
 « la première, du poids de sept cents cinquante livres,  
 « a été nommée Elizabeth par Monsieur Samuel  
 « Baron de Précourt et noble dame Elizabeth Adve-  
 « nel, épouse de Jean-Jacques Bacon de Précourt,  
 « escuyer, seigneur et patron de St-Manvieu; la  
 « seconde, du poids de cinq cents trente neuf livres,  
 « nommée Susanne par le sieur Athanase-Jacques-  
 « Samuel de Fierville et dame Susanne-Elizabeth  
 « Asselin, épouse de Monsieur Pierre Gautier, sei-  
 « gneur et patron de Sanelles et honoraire du Bisson;  
 « la troisième, du poids de trois cents quatre-vingt-  
 « dix-huict livres, nommée Madeleine par Jean-

« Jacques Bacon de Précourt, escuyer, seigneur et  
 « patron de Saint-Manvieu, et demoiselle Madeleine  
 « Louvel. Maistre Michel Dounet, trésorier en charge.  
 « En tout seize cents quatre-vingt-sept livres de  
 « métal, suivant le poids le Roy de Caen. La  
 « grosse a deux pieds huit pouces de diamètre; la  
 « seconde deux pieds quatre pouces et demi et une  
 « ligne; la troisième deux pieds trois lignes moins  
 « de deux pouces. ». — Le 26 juillet 1756, baptême  
 de Jacques, « sorti du prétendu mariage de Pierre  
 « Seigneurie et de Geneviève Guérin, de la religion  
 « prétendue réformée ». — Le 24 novembre 1761,  
 baptême de Michel-Étienne, « sorti du prétendu ma-  
 « riage de Jacques Seigneurie et de Marie-Madeleine  
 « Coëffard, de la religion prétendue réformée », par  
 Couespel, curé de Bourguébus. — Le 9 mai 1763,  
 baptême de Louis Seigneurie, fils des précédents. —  
 Le 28 août 1763, baptême de Jean, « né du prétendu  
 « mariage de Pierre Seigneurie et de Geneviève  
 « Guérin, de la religion prétendue réformée ». — Le  
 3 novembre 1765, baptême de Jeanne-Marguerite,  
 « née du prétendu mariage de Jacques Seigneurie et  
 « de Marie-Madeleine Coëffard, de la religion pré-  
 « tendue réformée ». — Le 11 décembre 1758, inhu-  
 mation, dans le chœur de l'église, de Jacques Raould,  
 curé du lieu, lequel, après avoir gouverné cette  
 paroisse « comme un digne et zélé pasteur l'espace  
 « de trente deux ans, est décédé du jour d'hier âgé  
 « de viron soixante et deux ans, après avoir reçu  
 « avec édification et piété exemplaire tous les saints  
 « sacrements de l'Églize: Laditte inhumation faite  
 « par M. des Rotours, curé de Poussy et doyen de  
 « Vaucelles ». — Le mercredi 17 mars 1762, inhu-  
 mation de Jeanne Marie, « née et décédée de dimanche  
 « dernier; laditte inhumation faite par la permission  
 « de M. du Douet, procureur du Roi, qui s'est trans-  
 « porté ce jourd'hui avec Messieurs de la justice au  
 « hameau de La Hogue, pour visiter le corps dudit  
 « enfant, en présence de Pierre Colleville, maître  
 « d'écoles, et de Jean Boisard, domestique ». — Le  
 9 septembre 1766, inhumation de Pierre Touchet,  
 « décédé de ce jour, âgé de quatre jours », par  
 Couespel, curé du lieu. — Actes de baptêmes, maria-  
 ges, sépultures, concernant les familles Gisles,  
 de Larbre, Gosse, Marc, Marie, Hue, Fournet, Martel,  
 Sénécal, Pierre, Guérin, Queudeville, Sénéchal,  
 Le Bandy, Le Danois, Conard, Coquerel, Tronchon,  
 Philippes, Chrétien, André, de Lorme, Nicole,  
 Guesdon, Le Bourgeois, Rame, Mioere, Blanche-  
 cappe, Benoist, Fieffé, Langrais, Tribouillard, Collet,

Le Baron, Regrouf, Gallot, Boutrais, Tabon, Ruel, Hignet, Le Clerc, Laffétay, Marchand, Lavinau, Hamon, Féray, Carel, Le Monnier, du Homme, Piédagnel, Lefèvre, Cabour, etc.

E. Suppl. 119. — GG. 6. (Cahiers.) — Moyen format, 142 feuillets, 3 pièces intercatées, papier.

**1767-1792.** — Baptêmes et mariages. — Le 11 février 1767, baptême de Jean-François Sénéchal, fils de François, fauconnier du Roi, et de Jeanne Fonet, par Couespel, curé du lieu. — Le 14 juillet 1767, mariage de Robert-François Dumois et de Françoise Delarbre. — Le 23 avril 1770, baptême de Robert Fonet, fils de Robert, et de Thérèse Lefebvre, par Mariette, desservant. — Le 15 janvier 1771, mariage de Jean-Baptiste Auber et de Marie-Marguerite Rames. — Le 26 janvier, baptême de Daniel Pierre, par Mariette, prêtre, « à l'absence de M. le curé de Bourguébus ». — Le 24 mai 1775, mariage de Guillaume-Jean-François Trébutien et de Marie-Anne Donnet. — Le 12 février 1776, mariage de Daniel Le Baudy et de Marie-Madeleine Drouet. — Le 19 janvier 1777, déclaration de grossesse de Marie-Françoise Tostain. — Le 27 janvier, mariage de Charles Le Prince et de Marie-Françoise Tostain. — Le 3 août 1778, mariage de Denis Le Normand et de Marie-Françoise Tribouillard. — Le 23 novembre, mariage de Jean-Louis Blanchecappe et de Marie-Françoise Allan. — Le 12 janvier 1779, baptême de Jean-Jacques-Joseph Tronson. — Le 30 septembre 1780, mariage de Jean-Jacques Grenier et de Marie-Catherine Tostain. — Le 29 mai 1781, mariage de Pierre-Paul Larcher et de Marie-Madeleine Langrais. — Le 7 avril 1782, baptême de Pierre-Louis Le Cointe, fils de Pierre-François et de Geneviève Tronson. — Le 18 janvier 1783, mariage de Jean-Pierre Mottelay et de Jeanne-Françoise Toutain. — Le 16 juin, mariage d'Étienne Candavoine et d'Anne-Françoise Seigneurie. — Le 16 février 1784, mariage de Pierre Desloges et de Marie-Anne-Madeleine Ruel. — Le 3 mars 1785, baptême de Louis-Victor Guérin, fils de Charles et de Marie-Madeleine Gosse. — Le 24 janvier 1786, mariage de Pierre Mauger et de Marie-Anne-Aimée Le Baudy. — Le 13 mars 1786, baptême de Marie-Charlotte Le Rat, fille de Jean-Jacques et de Marie-Anne Carel. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1787, baptême de Robert Tronson, fils de Jean-Louis et de Marie-Anne Ducellier. — Le 27 juin 1789, mariage de François Launay et de Françoise Dary. — Le 9 février 1790,

mariage de Michel Toutain, fils de Jean Toutain et de Catherine Tostain, et de Marie-Jeanne Le Chartier, fille de Pierre et de Marie-Catherine Larcher. — Le 2 décembre 1790, « Marie-Anne Donnet, âgée de 25 ans ou environ, de cette paroisse, ayant reconnu « que hors la vraie Église il n'y a point de salut, de « sa bonne volonté et sans aucune contrainte, a fait « sa profession de la foy catholique, apostolique et « romaine, et abjuré l'hérésie de Calvin, entre mes « mains, de laquelle je luy ai donné publiquement « l'absolution », en présence de nombreux témoins et « du consentement de Marie-Anne Bénéard, veuve « de David Donnet, mère de laditte demoiselle ». — Le 4 décembre, mariage de Charles-Henri Quidot et de Marie-Anne Donnet. — Le 7 mars 1791, baptême de Thomas Le Cointe, fils de Pierre et de Geneviève Tronson. — Le 16 octobre 1792, mariage de Pierre-Jacques-Marin Lecoq et de Jeanne Vérel. — Le 2 décembre, baptême de Rosalie Gouley, fille de Jean-François et de Marie Allan. — Actes de baptêmes et de mariages, concernant les familles Guérin, Cabour, Hamon, Binet, Cotel, Marie, Seigneurie, du Homme, Piédagnel, Le Monnier, Lefebvre, Fieffé, Rebours, Féray, Diacre, Touchet, Énault, Vérel, Le Baron, Ruault, Pierre, André, Gosse, Minot, Tabon, Liard, Poret, Ballière, Chrétien, Salles, Benoist, Le Couespelier, Collet, Candavoine, Ruel, Le Chartier, Prempain, Torcapel, Durel, Capitrel, Lorient, Langrais, Le Marié, Lecoq, Cahagne, Mathurin, etc.

E. Suppl. 120. — GG. 7. (Cahiers.) — Moyen format, 58 feuillets, papier.

**1767-1792.** — Sépultures. — Ont été inhumés : le 23 mai 1767, Daniel Allan ; — le 14 janvier 1768, Pierre Gallot ; — le 25 juillet 1769, Jean-Louis Tronson ; — le 11 avril 1770, Adrien Couespel, curé du lieu ; — le 14 septembre 1771, Pierre Touchet ; — le 24 avril 1773, Catherine Seigneurie ; — le 27 juillet 1774, Jean Liard ; — le 19 janvier 1775, Marie Drouet ; — le 22 janvier 1776, Madeleine Ducellier, veuve de Jean-François Sénécal ; — le 13 janvier 1777, François Rames ; — le 9 janvier 1779, Jeanne Putot, âgée de 90 ans ; — le 2 novembre 1780, Louis-Robert Piédagnel ; — le 28 juin 1781, Jean-Louis Blanchecappe ; — le 4 août 1782, Pierre-Louis Le Baudy ; — le 19 août 1784, Jean-Baptiste Fonet ; — le 23 mars 1785, Charles Le Couespelier ; — le 28 novembre 1785, Charles-Jean-Baptiste Angot de Bouttemont, ancien prieur juge consul, admi-

nistrateur de l'hôpital général de la ville de Caen et bourgeois de ladite ville. inhumé par Henri-Jean-François Le Raitre, prieur-curé de St-Agnan d'Aveine, diocèse de Sées: — le 29 août 1786, Marie-Charlotte Angot de Bouttemont, épouse de Pierre Cally, marchand tanneur, ancien prieur juge consul et l'un des administrateurs de l'hôpital de Caen; — le 24 janvier 1787, Jeanne-François Blanchecappe: — le 6 janvier 1788, Jean-François Tribouillard; — le 14 janvier 1789, Louis Philippe; — le 9 septembre 1790, Jean-François Tostain: — le 25 mai 1792, Pierre Ruel; — le 19 octobre 1792, Pierre Dary. — Actes de sépultures concernant les familles Lefebvre, Diacre, Gosse, Cabour, Prempain, Collet, Queudeville, Miocre, Benoist, Seigneurie, Le Mounier, Langlois, de Lorme, Le Rebour, Benzelin, Chrétien, Tabon, Marc, André, Devaux, Hamon, Marie, Balières, Guérin, Putot, Pierre, Tronson, Moteley, Vérel, Durel, Fieffé, Le Rat, Le Cointe, Dumont, etc.

E. Suppl. 121. — GG. 8. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1727.** — Extrait des registres de Cintheaux, par Georges-Pierre-Alexandre Le Huguais, maire, le 13 fructidor an II, concernant le baptême de Marie-Anne, sortie de Jean Bénard et de Marie-Madeleine Paysant, tous deux de la religion prétendue réformée, lad. fille présentée par Ambroise Cingal, femme de Pierre Poret, sage-femme jurée de la paroisse de Cintheaux, a Thomas Flambart, curé du lieu.

### Airan

E. Suppl. 122. — CC. 1. — Plan, sur toile.

**1750.** — « Plan géométrique de la commune d'Airan, levé en 1750 ». Inventaire du 24 novembre 1859, série G, article 11. Aujourd'hui en déficit.

E. Suppl. 123. — CC. 2. (Registre.) — Grand format, 70 feuillets, papier.

**1750-1780.** — « Indice du plan d'Airan, levé en l'année 1750, et vérifié au mois de... (blanc) 1780. » — Divisé en 5 colonnes: « Anciens numéros; nouveaux numéros suivant la vérification; noms des propriétaires; contenance des pièces en 1750; contenance des pièces suivant la vérification. » — Propriétaires: Despréaux, le s<sup>r</sup> d'Airan, M. de St-Enoux, le

s<sup>r</sup> de Cinq-Autels, M. de Dampierre, seigr de Bray, fief de Vieques, le prieur de Bray, Le Paulmier, seigr de Vendevre, le curé de Quatrepuits, M. de Quatrepuits, M<sup>me</sup> de Boispépin, le s<sup>r</sup> de Beaumont, le s<sup>r</sup> de St-Louet, les obits d'Airan, Charles Bonnet, le s<sup>r</sup> de Rufosse, M. du Feuguerey, le trésor d'Airan, les obitiers de Cesny, le s<sup>r</sup> de Cambremer, l'abbaye de Troarn, le presbytère, les héritiers de Robert Bonnet, Jacques et François Bonnet, Patry, etc. — 813 articles.

E. Suppl. 124 — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 208 feuillets, papier.

**1644-1674.** — « Icy commence le registre paroissial d'Airan des baptêmes, mariages, inhumations et audiences de contractz de M<sup>e</sup> Jean Pellerin, presbtre, de présent curé de lad. paroisse de Saint-Germain et St-Thibault d'Airan, et gradué en l'Université de Caen dès le 1 avril 1623, aiant en vertu de ses degrez possédé le bénéfice de St-Quentin d'Elle, officialité de Baieux, l'espace de dix-huict ans, despendant de l'abbaye d'Ardayne près Caen, où aiant eu littige entre deux autres graduetz et moy, sçavoir M<sup>e</sup> François de Balleroy, presbtre, bachelier et curé de La Basoque, et Maistre Philippe Ollivier, presbtre, aussy gradué et curé de St-Martin de Caen et greffier de l'Université dud. Caen, je fus maintenu à leur préjudice par arrest du Parlement de Rouen, avec inthérestz et despens, aud. bénéfice de St-Quentin d'Elle, lequel le troisième octobre dernier j'ay permutté avec M<sup>e</sup> Pierre Du Hamelet, presbtre, titulaire dud. bénéfice d'Airan, le temps et espace d'un an seulement, par la résignation à luy faicte d'iceluy bénéfice d'Airan par M<sup>e</sup> Nicolas Du Hamelet, presbtre, son oncle, à la quelle permutation j'ay perdu deux centz trente livres de rente annuellement, pour le plus grand revenu dud. bénéfice de St-Quentin d'Elle, priant Dieu qu'il me face la grâce que la charge que je entreprends soit au bénéfice et salut du commun de lad. paroisse, ainsy que de mon salut particulier et à la descharge de mon âme. Ainsy soit-il. » — Nicolas Du Hamelet, Richard Ollivier, Raoul Dupont, Rouland Rouillard, vicaires. — Baptêmes. Le 1<sup>er</sup> janvier 1644, Gaspard, fils de Charles Flaguette et Marie Collibert, demeurant au hameau des Pedousses d'Airan, en la maison et ferme de M. de « Monstereuil », seigneur et patron dud. lieu et de Cesny-aux-Vignes; m., Marie de Malfilastre, âgée de 12 ans, fille dud. seigneur. — Le 10 janvier 1644, Jacques, fils de Jean Jollain, dit Cardinal, et

Marie Bonnet. — Le 9 février 1644, Anne, fille de Pierre Le Mercier et Robine Collin, du hameau de Coupigny ; m., Anne de Bonnet, âgée de 12 ans. — Le 18 septembre 1644, Léger, fils de Jacques Jardin, du hameau du Ruel d'Airan, et Françoise Malfilastre ; p., Léger Du Hamelet, d'Airan ; m., Catherine de Malfilastre, de Bray, sa tante. — Le 30 octobre 1644, Claude, fils de Germain Pellerin et Robine Rocher ; p., Claude de Bonnet, écuyer ; m., Madeleine de Bonnet. — Le 14 février 1645, François, fils de Léger Du Hamelet et de Guillemette Borel ; p., François de Bonnet, écuyer, s<sup>r</sup> de Reviers ; m., Anne de Bonnet, fille de Jacques, écuyer, s<sup>r</sup> d'Airan. — Le 19 mars 1645, François Guillebert ; m., Jacqueline de Montgaultier. — Le 5 septembre 1645, Jeanne, fille de Guillaume Collin et Anne Blascher, fermiers de Gaspard Collin, s<sup>r</sup> du Désert, procureur en bailliage à Caen, au hameau de Coupigny ; m., Jeanne Collin, fille dud. Gaspard. — Le 25 novembre 1645, Gratiennne, « naie en bastardise de Anne Pellerin, dicte la grande Jeanne, disant lad. femme led. enfant estre des œuvres de Estienne Le Quéru, s<sup>r</sup> Champvalou, bourgeois de Caen ». — Le 10 février 1646, Renée Jollain ; p., Jean Mesnil (au reg. GG. 2, Dumesnil), s<sup>r</sup> de St-Germain, bourgeois de Caen. — Le 8 mars 1646, Elisabeth Le Petit ; m., Catherine Pellerin, sœur du curé, fille de feu Jean, bourgeois de Caen, âgée de 18 ans, demeurant au Jardin au Chesne avec led. curé. — Le 24 avril 1646, Alexandre, fils d'Antoine Jehenne et Marie Malherbe. — Le 17 novembre 1647, sous condition, une fille âgée de 3 ans, présentée par Gratiennne Pallais, femme de Jean Pellerin, dit grand Jean, qui a témoigné led. enfant être fille naturelle de M<sup>r</sup> La Hogue Ancelin, bourgeois de Caen, qu'il lui a baillée à nourrir, etc. — Le 15 mars 1648, Louise, fille de Jean Jeanne et Marguerite Butor ; m., Louise de Bonuet. — Le 17 octobre 1649, Étienne Roque, par le vicaire Dupont, en l'absence du curé Pellerin parti pour son voyage de Rome avec licence par écrit des grands vicaires de Bayeux. — Le 15 mai 1650, Françoise, fille de Guillaume Morin et de Catherine Le Bret ; m., Françoise... (blanc), femme de Mathieu Cachelou, de Canon, fermier du fief de Rénèmesnil d'Airan. — Le 12 juin 1650, Jacqueline, fille d'Étienne Euldes, boulangerfournier du hameau du Ruel d'Airan, et de Louise Blot, « lad. mère estant de la sexte de Calvin : Dieu luy touche le cœur et la veille convertir, y remarquant desjà quelque disposition ». — Le 4 octobre 1650, Pierre Jollain ; p., Pierre Bonnet, s<sup>r</sup> du

Clos, bourgeois de Caen. — Le 22 octobre 1651, Madeleine Morin ; p., François de Bonnet, écuyer, s<sup>r</sup> de Courmoulin. — Le 14 novembre 1651, Nicolas Jehenne ; p., Nicolas de Cheux, écuyer, s<sup>r</sup> de Benneville ; m., Angélique Du Mesnil. — Le 20 mai 1652, Louise Mouget ; m., Louise de Bonnet de Vieuxfumé. — Charlotte, fille naturelle de Françoise Jean, dite la Jumelle, et d'Étienne Le Quéru, bourgeois de Caen, s<sup>r</sup> de Champvalou. — Le 15 avril 1653, Jacques Bence ; p., Allain de Bonuet, écuyer, fils de Jacques, s<sup>r</sup> d'Airan. — Le 21 avril 1654, Antoinette Le Sieur ; m., Antoinette de Bonnet. — Le 23 juillet 1654, Anne Chalot ; m., Anne de Bonnet, fille de Jacques, écuyer, s<sup>r</sup> d'Airan ; p., Claude de Bonnet, écuyer, s<sup>r</sup> de Barou. — Le 1<sup>er</sup> août 1654, Jacques, fils de Jean Le Couvreur et Jeanne Lesnard ; m., Marie de Malfilastre, de Cesny-aux-Vignes. — Le 29 octobre 1654, Gaspard, fils d'Eustache Le Nepven et de Jeanne Houel, de la paroisse de Giberville, demeurant de présent en la ferme de Collin, procureur du Roi en vicomté à Caen, au hameau de Coupigny ; m., Antoinette Auberée, femme dud. Collin ; p., Charles Richard, de Fierville, demeurant en la maison du s<sup>r</sup> d'Anneville Vimont. — Marie, « fille naie hors le mariage de Marie Cheval, sa mère, acouchée en l'hostellerie de Valmeray, chés Guillemette Borel, laquelle Marie Cheval a dit et déclaré estre de la paroisse de Beaumontel, évesché de Evvieux, voisine de Nasandre, Cerquigny, Laisné, Coupilières, Periés et les Authieux, et depuis huit ans estre hors dud. pays, demeurante chés Mons<sup>r</sup> le baron La Rivière, veuf homme, en la paroisse de Rabodange, évesché de Sées, où elle auroit gagné led. enfant des œuvres charnelles dud. s<sup>r</sup>, et que c'estant acheminée en la ville de Caen pour faire son acouchement, surprise qu'elle avoit esté, elle auroit produit en lad. hostellerie d'Airen, ce qui m'a esté attesté par Perrine Euldes, matrone et sage-femme de lad. paroisse d'Airen, Guillemette Borel, hostelière d'Airen », etc. — Le 4 février 1655, Louis, fils de Georges Prunier et Gratiennne Godart, dem<sup>t</sup> au moulin du s<sup>r</sup> de Reviers d'Airan ; m., Louise Dufour, femme de M. de Quatrepuits, d' chez le s<sup>r</sup> de Reviers, écuyer, son neveu. — Le 11 juin 1655, Anne, fille naturelle de Catherine Hurel, du Ruel, et de Nicolas de Cheux, s<sup>r</sup> de Benneville. — Le 6 janvier 1656, Guillaume Sausgrain ; p., Guillaume de Bonnet, éc., sieur de Vieuxfumé ; m., Madeleine Gallard, femme d'Étienne Le Quéru, s<sup>r</sup> de Champvalou, bourgeois de Caen. — Le 24 avril 1657, Anne, fille de Jean Malherbe, fermier

de Jacques de Bonnet, s<sup>r</sup> d'Airan, et de Marie Manchon. — Le 21 février 1658, Hélène, fille de Pierre Estienne, dit Bienheureux, et de Gratiennne Angot ; m., Hélène de Montelamps, fille de M. de La Loude, du Brenil, femme de M. des Rosières Cousin. — Le 23 avril 1658, Anne Hamon ; m., « damoiselle Anne de Silvie de Silens, fille du s<sup>r</sup> Beauroger, de Cléville ». — Le 1<sup>er</sup> juillet 1658, par Antoine Le Bas, chanoine de l'église collégiale de N.-D. de Croissanville, Thibault, fils naturel de Claude de Bonnet, écuyer, s<sup>r</sup> de Coupigny. — Le 27 octobre 1658, Claude Angot ; m., Madeleine de Croisilles, petite-fille de la « damoiselle d'Airen ». — Le 20 mars 1659, Louise, fille posthume de Jean Malfilastre et Madeleine Maserier ; m., Louise de Bonnet : p., « le petit de La Conté, esc., neveu de lad. damoiselle, nommé Jacques-Germain, escuier ». — Le 11 septembre 1661, Louis Hébert ; p., Guillaume de Bonnet, s<sup>r</sup> de Vieuxfumé ; m., Louise de Bonnet, sa sœur. — Le 7 avril 1664, Jean, fils de Charles Malfilastre et Catherine Théroulde. — Le 2 janvier 1666, Françoise, fille de Jacques Paulmier et Fleurie Jardin, en présence de Jean Guérin, curé de Valmeray. — Le 4 janvier 1666, Alexis, fils naturel de Jean de Bonnet, écuyer, s<sup>r</sup> d'Airan, et de Marie Nehou, sa servante. — Le 14 janvier 1667, Anne, fille naturelle dud. Jean de Bonnet, « de la copulation charnelle » de sad. servante, « aiant led. s<sup>r</sup> d'Airen promis chasser d'avec luy lad. femme pour oster tout scandalle ». — Le 2 avril 1667, Suzanne, fille de Gilles Pellerin, s<sup>r</sup> de Longueval, bourgeois de Caen, et de Catherine Pellerin, sœur du curé. — Le 2 juin 1668, Louise-Marie, « naie de six jours », fille de Claude de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Coupigny et d'Airan, et de Françoise de Carrey ; m., Louise de Bonnet de Vieuxfumé, sa cousine ; p., Claude de Bonnet, prêtre, s<sup>r</sup> de Barou, son oncle. — Le 24 mars 1669, Augustin, « nay hors le mariage des œuvres charnelles de Jean de Bonnet, es<sup>r</sup>, s<sup>r</sup> d'Airen, et de Marie Nehou, sa servante...., lequel sieur d'Airen a promis et promet à Dieu se départir de toute demeure et habitation d'avec lad. Marie Nehou, en sorte qu'il n'en sortira aucun scandale de sa personne à l'advenir, reconnoissant iceluy s<sup>r</sup> d'Airen iceluy enfant luy appartenir comme de ses œuvres, ainsy que les deux premiers enfants qu'il auroit eu avec elle, dont il auroit faict la reconnoissance par cy devant », etc. — Le 23 septembre 1669, Guillaume, fils de Claude de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Coupigny et d'Airan, et de Françoise Carré ; p., Guillaume de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Vieuxfumé et Airan ; m., Jacqueline de Bonnet,

sa sœur. — Le 30 avril 1671, Claude, fils des mêmes ; p., Charles de La Court, éc., sieur de Mennetot ; m., Jeanne Marie, épouse de Guillaume de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Vieuxfumé et Reviers, en présence de Charles de Bonnet, prieur d'Ernes. — Le... (s. d.) 1673, Claude-Nicolas de Cheux, écuyer, fils de Nicolas de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de Benneville, et de Marie de Rosel ; p., Claude de Bonnet ; m., Anne de Bonnet, épouse d'Alexis Bodart, sieur de Gravelle. — Le 24 décembre 1673, Charlotte, fille desd. Claude de Bonnet et Françoise Carré ; m., Charlotte de Sareilly, d'Ernes. — Le 11 janvier 1674, Madeleine, fille des mêmes, laquelle, par crainte de mort à sa naissance, en mai 1671, fut baptisée par Guillaume de Bonnet, curé de Trun, son oncle ; led. jour, led. nom lui a été donné par Madeleine Villain, femme de Nicolas Aubert, éc., s<sup>r</sup> d'Ingouville, et François de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Courmoulin.

« C'est icy que commence le registre des mariages faictz en l'église d'Airen tant par moy, Jean Pellerin, pbr., curé dud. lieu, que autres pbrs. qui, par ma licence et autorité, en auroient faict, tant par mes vicaires que autres pbrs. et curés auxquels, par honneur, je leur aurois permis ou faict la desférence. » Le 4 février 1644, Henry Butor et Madeleine Cougny ; témoins Gabriel Hébert, curé de Démouville, Charles de « Monstereuil », bourgeois de Caen, etc. — Le 4 novembre 1656, Jean Malfilâtre et Marie Maserier. — « Le vingt et.... » (blanc) avril 1670, Guillaume de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Reviers, Airan et Vieuxfumé, fils de feu Antoine et de feu Jacqueline de Quatrepuits, et Jeanne Marie, de la paroisse de St-Jean de Caen, veuve de Jacques Hodé, s<sup>r</sup> du Part, fille de Pierre Marie et Catherine Laumônier. — Le 17 mai 1671, Isaac Dubosq, s<sup>r</sup> de St-Martin, fils de François et de Michelle Brion, de St-Martin de Sallen, et Louise de « Monstereuil », nièce du curé, fille de feu Charles, s<sup>r</sup> de La Chesnée, bourgeois de St-Jean de Caen, et de Françoise Pellerin. — Le 11 avril 1671, fiançailles de Thomas de Riviers, écuyer, s<sup>r</sup> de Baudrieux, fils de Thomas, éc., sieur du Taillis Baudrieux, de la paroisse de Thiberville, et Jacqueline de Bonnet, fille de feu Antoine, s<sup>r</sup> d'Airan, Reviers et Vieuxfumé, et de Jacqueline de Quatrepuits.

« Icy est le registre de M<sup>e</sup> Jean Pellerin, pbr., curé de l'église parroissiale de St-Germain et St-Thibault d'Airen, des noms et surnoms, âges, qualités des personnes qui sont mortes dans lad. paroisse d'Airen depuis ma réception de curé insérée au de-

vant de ce registre des baptêmes, lesquels ont été par moy ou par mes vicaires inhumés dans l'église ou sepulture de l'église dud. lieu d'Airan. — Le 8 novembre 1644, un enfant mâle nommé Jean, né hors le mariage en bâtardise des œuvres de François Philippard, demeurant à Airan en la maison de Jacques Le Quéru, s<sup>r</sup> d'Allemagne, bourgeois de Caen, et d'Anne Guillebert, de Poussy. — Le 8 mars 1645, Catherine Cochon, femme de Louis Houllay, d<sup>e</sup> à Cesny-aux-Vignes, antérieurement administrée par René Brisset, curé de Quatrepuits, desservant pour l'absence du curé de Cesny, inhumée à Airan en présence de Pierre Du Hamelet, curé de Valmeray. — Le 7 octobre 1648, Nicolas Du Hamelet, « aiant possédé le bénéfice d'Airan l'espace de quarante-neuf ans, et après la résignation dud. bénéfice à M<sup>e</sup> Pierre Du Hamelet, pbr., filz Lucas, son neveu, c'estant depuis quelque temps retiré chés M<sup>e</sup> Pierre Du Hamelet, pbr., curé de Valmeray, son frère », etc., inhumé dans la *sancta sanctorum* de l'église d'Airan, proche le « lavatoire » du grand autel, led. Nicolas ayant fondé quatre messes aux Quatre-Temps de l'année, et pour ce donné une acre de terre, delle de la vallée de La Croix Hellard, jouxte Pierre Mesnil, bourgeois de Caen, et Pierre Le Quéru, s<sup>r</sup> des Fontaines, bourgeois de Caen, led. contrat passé devant Pierre Guillebert, tabellion de St-Sylvain pour le siège d'Airan. — Le 2 janvier 1649, d<sup>lle</sup> Jacqueline de Quatrepuits, veuve d'Antoine de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Reviens, âgée d'environ 58 ans, en présence d'Henri de Camproger, curé de Cesny, Pierre Crestin, curé de Canteloup, etc. — Le 1<sup>er</sup> septembre 1649, Jacques de Bonnet, éc., âgé de 16 ans, écolier en la ville de Caen, y demeurant chez Pierre Bonnet, s<sup>r</sup> du Clos, bourgeois de Caen, après une longue maladie, gouverné en icelle par Charlotte Miqueflet, d'Airan, fille et bourgeoise de Caen. — Le 15 avril 1655, « Gratiennne Rouxel, du hameau des Pedousses, fille de Cœsar Rouxel, aagée viron de trente deux ans, à la quelle fille les deux jambes et les deux cuisses, à la réserve de la chasse de l'os de cuisses, tombèrent en une nuict, dans son lit, se traînant dans une salle l'espace de XV ans, après avoir beaucoup souffert de misère et pauvreté, a rendu en la communion de nostre mère s<sup>te</sup> église son âme à Dieu, le reste du corps de laquelle, sesd. cuisses et jambes aiant esté enterrée antérieurement de ce jour, a esté inhumé », etc. — Le 26 avril 1657, Pierre Guillebert, âgé de 73 ans, tabellion d'Airan. — Le 14 février 1658, Jean Malfilastre, âgé de 30 ans, laboureur, demeurant au hameau de Coupigny. — Le

20 novembre 1662, Jacques de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> d'Airan. — Le 3 décembre 1662, Jean Bonnet, fils de Michel, bourgeois de Caen. — Le 6 mars 1664, Antoine Jehenne, tabellion d'Airan pour le vicomté de St-Sylvain, fermier de Heudine, receveur des tailles en l'Élection de Caen, inhumé dans la chapelle St-Blaise et St-Jacques d'Airan. — Le 15 janvier 1665, François de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Reviens, inhumé par René Brisset, curé de Quatrepuits, et Antoine Le Bret, chanoine de Croissanville, ayant été en sa maladie visité et sollicité à faire son devoir de chrétien par James, curé de Moulton, et le P. Joseph de Poitiers, « capuchin de la famille de Caen », à quoi il a satisfait, le curé étant absent en la ville de Rouen. — Le 6 juillet 1665, Pierre Mesnil, bourgeois de Caen, « aiant son bien en ceste paroisse d'Airan, iceluy aagé de soixante et quinze ans, estant venu en lad. paroisse pour voir l'ordre que tenoient ses fermiers, fut prins rudement de mal en sa maison à Airan », etc. — Le 14 février 1666, Jacques Cauvet. — Le 16 octobre 1666, Charles Malfilastre. — Le 28 avril 1669, Louise de Bonnet de Vieuxfumé, fille, âgée de 60 ans environ. — Le 27 septembre 1669, Guillaume de Bonnet, écuyer, fils de Claude, s<sup>r</sup> de Coupigny, âgé de 6 jours, inhumé dans l'église derrière le banc de son père. — Le 9 novembre 1669, Alexis Nehou, fils bâtard de Jean de Bonnet, s<sup>r</sup> d'Airan, âgé de 3 ans 9 mois environ, inhumé dans l'église et nef d'Airan. — Le 3 février 1670, Claude de Bonnet, prêtre, âgé de 70 ans, ayant été 40 ans curé de Trun, et, après avoir résigné son bénéfice à Claude de Bonnet, son neveu, s'étant par infirmité très grande venu retirer depuis plus de 2 ans chez M. de Coupigny, écuyer, son neveu, inhumé dans le chœur en présence de Claude de Bonnet, écuyer, s<sup>r</sup> de Coupigny, son frère, et François de Bonnet, écuyer, s<sup>r</sup> de Courmoulin, son neveu. — Le 26 octobre 1672, Guillaume de Bonnet, éc., âgé de 7 jours, fils de Claude de Bonnet, s<sup>r</sup> de Coupigny. — Le 10 novembre 1672, Jean Pellerin, père de Gilles Pellerin, s<sup>r</sup> de Longueval, bourgeois de Caen, frère en loi du curé. — Le 26 février 1674, Charlotte de Bonnet, « fille à la mamelle », en nourrice à Argences, fille de Claude de Bonnet et Françoise Carré. — Le 18 juillet 1674, Guillaume de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Vieuxfumé. — Le 21 octobre 1674, Marguerite de Castillon, veuve de Charles Dumesnil, avocat.

Familles Angot, Ameline, Asselin, Auvray, Aupoix, Bacon, Bence, Bonnet, Borel, Le Bourgeois, Blais, Bisson, Blot, Bellenger, Bouet, Le Bret.

Belamy, Bunouf, Bompain, Boullin, Bouffay, Bou-teiller, Butor, Cabourt, Chalot, Cacheloup, Chandelier, Chartier, Le Cerf, Canon, Chevalier, Chuquet, Cosnard, Chemin, Collin, Cougny, Le Cousturier, Le Couvreur, Doublet, Dumont, Danger, Deloué, Dupont, Douville, Estienne, Euldes, Le Febvre, Febvrier, Flagnet, Le Fort, Le François, Fleury, Godillon, Grafard, Gosselin, Le Grand, Le Guay, Guérout, Guillebert, Hallot, Hamon, Hébert, Hélie, Hervieu, Heuzé, Hurel, Houllay, Jean, Jeanne, Jamet, Jardin, Jollain, Lespine, Laisney, de Lorme, Mascrier, Masgoy, Martin, Le Mercier, Le Mière, Morand, Mouget, Moulin, Morin, Le Nepveu, Othon, Pallais, Paulmier, Patry, Pellerin, Petit, Piel, Pierre, Prevel, Pouchin, Prempain, Prunier, Le Quéru, Bault, Renouard, Regnouf, Sallé, Seigneurie, Le Sieur, Simon, Taillet, Le Taneur, Le Tellier, Le Terrier, Treshardy, Le Touzé, Vaston, du Vey, Vérel, Vigny, Vincent, Voisne, etc. — En tête, table des actes et « catalogue des baptêmes en marge auxquels il est difficile de lire » (copie).

E. Suppl. 125. — GG. 2. (Registre.) — Grand format, 142 feuillets, papier.

**1644-1674.** — Actes de baptêmes, mariages, sépultures et administrations de sacrements, proclamations de bans, fiançailles, par le curé Pellerin, Thomas Jean, prêtre, etc. — Le 6 février 1646, inh. de Jacques Guillebert, fils de Pierre, tabellion royal, au hameau de Coupigny. — Le 16 mai 1649, inh. en l'église de Valmeray de Michel Blais, meunier du moulin du s<sup>r</sup> d'Airan; « la charité d'Airan leva son corps et le porta au lieu de sa sépulture ». — « Le mercredi au soir, demy heure de nuict, jour et feste des Roys, Perrine Eulde, femme de Marin de Lorme, jurée matrone et sage-femme de ceste paroisse d'Airan, sixiesme du mois de jenvier 1655, assistée de Marie Cheval..... (blanc) et de Guillemette Borel, femme de Anthoisne Jehenne, Anne Le Chevalier, femme de Jean Le Bourgeois, Jenne Hébert, servante de la dicte Borel, m'a présenté une fille estant malade, pour estre honorée comme les autres chrestiens du s<sup>t</sup> baptesme, ce que par crainte qu'il ne luy arrivast mort nous avons faict, laquelle Marie Cheval nous a dit estre de la paroisse de Beaumontel », etc., « n'avoir père ni mère, et de là estre venue demeurer chés Mous<sup>r</sup> le baron de La Rivière en la paroisse de Rabodange, évesché de Séez, en qualité de domestique et fille de chambre de feu Madame de La Rivière,

dont elle avoit en l'honneur de avoir esté nommée par icelle, laquelle dame estant décédée, lad. Marie seroit tousjour demeurée résidante en la maison dud. sieur de La Rivière, et par ses sollicitations et copulation charnelle avoit conceu led. enfant en sad. maison, et c'estoit acheminée pour aller en la ville de Caen pour son agésinement et acouchement, auroit esté surprise de mal d'enfant dans lad. paroisse d'Airan, auquel lieu elle auroit produit en la maison et hostellerie d'Airan, chés Anthoisne Jehenne, hostelier, ce que elle a signé pour véritable et la descharge de sa conscience, présence de Guillaume Morin et François de Lorme, tesmoings, lequel enfant ensuite a esté baptesmé par moy, Jean Pellerin, pbr., curé d'Airan, ce jour et au susdit, et iceluy enfant nommé Marie par Guillemette Borel et Alexandre Jehenne, fils dud. hostelier », etc. — Le 7 janvier 1655, inhumation au cimetièrre de lad. batarde du baron de La Rivière et Marie Cheval. — Cf. GG. 1. — Délibérations et actes divers. Le 21 août 1644, décharge d'Antoine Morin, bourgeois de Caen, prisonnier dans les prisons du Roi aud. lieu, élu collecteur des deniers levés pour l'avènement du Roi à la Couronne, et nomination de son remplaçant. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1644, « banissement à la haulce » du cierge mortuaire, du poids d'une livre, mis en l'église par Antoine Jehenne pour le droit ordinaire de sépulture dans l'église, dû en considération de son fils Jean, inhumé en la chapelle St-Jacques le 27 février précédent, « lequel cierge a esté haulcé d'un carteron oultre sa pesanteur de une livre par Jaque Bence le jeune, trésorier en la dicte église, et par led. Anthoisne Jehenne oultre haulcé de trois quarterons, et à luy adjudé et iceluy cierge mis entre ses mains après deux liberatz et suffrages ordinaires des trépassés par nous chantés sur le tombeau de son enfant, et en considération de ses amis trépassés, lequel Jehenne c'est soumis dans la veille de Noël prochain de rapporter en l'église dud. lieu d'Airan led. cierge du poix de deux livres, suivant lad. enchère, pour ce en considération, le landeman du jour de Noël, le matin avant la messe, estre chanté un nocturne à trois lessons pour le repos de l'âme de son enfant et de tous ses amis trépassés, et le reste du cierge demeurer au profit de l'église. — Le 29 janvier 1645, lecture et publication d'un mémoire en forme de premier ban de promesse de mariage entre Jacques Cabourt, de Moul, et Françoise Jollain, fille Antoine, d'Airan, led. mémoire baillé au curé Pellerin par Marguerin Le Petit, d'Airan, étant à sa chaire, à la

lecture de son prône, contre la publication duquel led. Antoine a déclaré à haute voix qu'il s'oppose; et après la messe, s'est présentée au curé lad. Françoise, qui a avoué et avoue l'opposition de son père, déclarant de son chef qu'elle se rend opposante contre lad. proclamation, sans méconnaître lui avoir donné sa foi et promis le mariage, ni avoir eu de l'amitié pour lui, ce que le père a pareillement déclaré et signé, obéissant lad. fille de rendre aud. Cabourt ce qu'elle en avait reçu. Le 24 février, lesd. Cabourt et Jollain, entre lesquels un traité de mariage avait été fait sous seing privé le 27 décembre 1643, ayant déclaré n'avoir plus à présent aucune amitié et ne plus vouloir passer outre au mariage, s'en vont hors de cour et de procès de part et d'autre, tant de ce qui se pourrait intenter en la cour ecclésiastique de Caen, qu'ailleurs, en conséquence de leurs promesses de mariage, et demeurent libres de se pourvoir ailleurs ainsi qu'ils aviseront, et led. traité de mariage demeurera nul, cassé et biffé; pour récompenser led. Cabourt des frais qu'il aurait faits en la « suite » et recherche de lad. fille, le père lui a payé présentement 7 livres 2 sols, dont il s'est contenté, et lad. Françoise lui a rendu les bagues et bijoux, et une pièce de 58 sous « qu'elle avoit reçue pour arres et denier à Dieu »; présents Nicolas du Hamelet, prêtre. Jean du Hamelet, curé de Magny-le-Freule, Guillaume Butor, bourgeois de Caen, etc. — 19 mars 1645. « Louis Houllé m'a donné charge de dire et chanter un an de temps depuis le décès de Catherine Cochon, sa femme, un *libera* tous les festes et dimanches de l'année en faisant la procession, sur la sépulture de sad. femme, et estre participante aux prières et suffrages qui se feront en l'église dud. lieu d'Airen, mon salaire estant demeuré à la discreption dud. Louis Houllé. (Signé) Louys Houllé. » — « Ensuivent les noms des personnes qui se sont acquittés de la communion de Pasque et Jubilé 1645, à l'aide et assistance de M<sup>e</sup> Nicolas du Hamelet, pbr., et de M<sup>e</sup> Jean Le Sage, pbr. : Jacques de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> d'Airau, François de Bonnet, éc., sieur de Riviers, d<sup>lle</sup> Jacqueline de Quatrepuits, veuve du s<sup>r</sup> de Riviers, Claude et Jacques de Bonnet, éc., d<sup>lles</sup> Louise, Jacqueline, Antoinette, Madeleine et Anne de Bonnet, d<sup>lle</sup> Jacqueline de Sarcilly, etc. « 463 communicants ». Autres listes de confessions et communions. — Le 18 avril 1645, le reste du pain de la charité a été banni à la sortie de la messe paroissiale: Jacques Bence l'aîné a pris 3 pains et s'est obligé payer dans la St-Michel prochaine aux trésoriers un quarteron de bon blé;

Jean Cabourt l'aîné 2 grands pains, dont il s'est obligé payer un tiers de blé; et depuis renchéri par Pierre Morin à un tiers de boisseau comble, etc. — Le 19 novembre 1645, assemblée des paroissiens en forme de commun, au nombre de 14: Henri Rouxel, fils Marguerin, du hameau des Pedouses d'Airan, ayant été arrêté prisonnier à Falaise pour le taillon de la paroisse de 1638, lequel taillon, non plus que le principal de la taille pour lad. année, « n'auroit esté asise en lad. paroisse d'Airen pour la grande et extrême pauvreté desd. habitans et la fuite et retraicte de la plus part desd. contribuables », et led. Rouxel ayant payé à la décharge de la paroisse, afin de libérer sa personne de prison, la somme de 10 livres 10 sols, pour restitution de laquelle somme il assigne le commun de la paroisse en l'Élection de Falaise, le commun a consenti que, pour le récompenser de lad. avance, il serait quitte de ce qu'il pourrait devoir de sa taille de la présente année jusqu'à concurrence de 9 livres; pour récompenser les collecteurs, le général de la paroisse leur donne pouvoir de lever 2 sols par feu, veuf ou veuve, ménage ou mariage de la paroisse. — Le 22 avril 1646, audience de contrat passé au tabellionage de Caen le 19, contenant vente par Nicolas du Moustier, s<sup>r</sup> de La Motte, conseiller du Roi en la Cour des aides de Normandie, à Jeanne de Labre, veuve de Robert Le Moine, bourgeois de Caen, d'une maison et jardin à Airan, village de Coupigny, tenu de la sieurie de Riviers, moyennant 160 livres de principal et 10 livres de vin. — Le 27 mai 1646, établissement de deux messieurs pour prendre garde aux dommages qui se feront aux grains, bois et vignes de la paroisse, et spécialement empêcher que les vaches ne soient gardées le long des grains, chemins et haies, par attribution auxd. messieurs de 6 d. par acre de grain sur les habitants pour leur droit de garde, et 12 d. par acre pour ceux qui, demeurant hors paroisse, labourent en celle d'Airan, plus 6 d. par brebis ou mouton pris en dommage, pour cheval, vache ou porc, .. (blanc) sous, pour la capture faite en dommage, outre qu'ils seront tenus emparquer lesd. bêtes dans la grange dimeresse, etc., à charge par eux de répondre des dégâts. — Le 4<sup>er</sup> décembre 1647, bannie du fottage pour la vicomté de St-Sylvain. — La nuit de Noël 24 décembre 1647, après la messe de minuit, le cierge du pain béni des garçons de la paroisse, rendu par Jean Butor, fils François, a été enchéri et mis à prix par Jacques Boullin à 2 livres de cire, qu'il s'est obligé rendre à la messe de minuit 1648. —

Copie de l'assiette de la taille de la paroisse pour 1648, fait par Antoine Jollain, Gilles Guillebert, Antoine Cabourt l'aîné et Richard Collin, nommés d'office de justice, le principal de la taille et crues y jointes se montant à 200 livres, et de la somme de 363 l. 2 s. 6 d. pour le taillon, droits d'officiers, subsistances et collecteurs. — Le 17 octobre 1648, audience du contrat du 21 décembre 1647, passé devant Geoffroy Huard et Raven Le Clerc, tabellions de la vicomté de S<sup>t</sup>-Sylvain pour le siège de Grisy, portant vente par Philippe de Quatrepuits, écuyer, à Thomas Bourget, écuyer, s<sup>r</sup> de la Saunerie, de la terre du Hameau sise à Croissanville et terres adjacentes, dont 10 acres de la bruyère d'Airan, moyennant 12,500 livres. — Sur l'ajournement que voulut faire le curé en la personne de Catherine Malfilastre, demeurant au hameau de Coupigny avec son frère, étant sortie de la maison de Philippe Hommais, mari de Catherine La Fontaine, ou elle était servante, à comparoir devant l'official de Bayeux au siège de Caen pour dire et déclarer des œuvres charnelles de quel homme elle était enceinte, lad. fille, pour sa grande infirmité et grossesse, a dit ne pouvoir aller à Caen en lad. juridiction; « et sur ce que je la pressé par salutaire admonition et remonstration de ne pas faire une seconde faulte, et qu'elle ne le donnast pas à autre personne que à celui qui en seroit le père, à l'instant elle me jura, sans la presser, que sur sa part de Paradis, que le fruit qui estoit en elle appartenoit à Charles Pottevin, qui demouroit chés led. Hommais avec elle, et qu'elle avoit conceu des œuvres charnelles dud. Pottevin, soubz promesse qui luy faisoit de l'espouser, que depuis qu'il avoit appris qu'elle vouloit extendre clameur de haro sur led. Pottevin, avoit quitté led. Hommais et s'en estoit fui, ne pouvant sçavoir en quel lieu il estoit retiré, et est la déclaration que lad. Malfilastre nous en a faite, et a signé sur mon registre. » — Le 4 février 1652, après la messe paroissiale dite par le curé Jean Pellerin, se sont comparus devant Roland Rouillard, vicaire, Jacques de Bonnet, écuyer, sieur d'Airan, trésorier de l'église, et les paroissiens en général, eu forme de commun, lesquels, ayant connaissance que la pierre du grand autel de l'église est rompue et brisée en deux pièces, consentent que le curé se serve d'une tombe et carreau qui est dans le cimetiére, « non réclamée d'aucune personne », pour en faire faire la pierre du grand autel du chœur par M<sup>e</sup> Christophe Lévêque, maître maçon et sculpteur en pierre, qui aurait à tâche de faire une contretable et autel aud.

chœur. — Le 7 janvier 1655, célébration par le curé du service et obit de défunt Jacques Jean, avocat, bourgeois de Caen, lequel, par son testament passé devant Jean Hamou, tabellion royal d'Argences, fonda led. obit et un autre pour feu Jacques Jean, son père, qui était taillable d'Airan et exerçait le tabellionage avec Pierre Guillebert pour le siège d'Airan de la vicomté de S<sup>t</sup>-Sylvain. — Le 12 septembre 1660, lecture d'un mandement fulminatoire obtenu de justice à la requête de Charles Cous[in], écuyer, s<sup>r</sup> de Lompray, « contre les malfaiteurs qui luy auroient voulu faire mettre l'espée à la main pour se battre en duel, ce que aiant refusé par obéissance aux ordonnances, il auroit esté jetté à terre de dessus son cheval et grandement maltraicté par un quidam qu'il dit estre son vassal », etc. — Le 9 juillet 1662, « sur la grande mortalité d'hommes et de femmes arrivée en lad. paroisse d'Airen, pour cause en la plus part de misère et de pauvreté, et ce depuis l'année 1661 jusques à ce jour sont décédez en lad. paroisse le nombre de vingt trois testes ou personnes compris dans le roole de lad. paroisse d'Airen, sçavoir traise hommes et dix veufves qui paioient par le tout ensemblement, à la descharge d'icelle paroisse, ou devoient paier la somme de .... (*blanc*), lesquelz, estant décédez en la plus part dans une grande et extrême pauvreté et misère, leur taille est demeurée à paier entre les mains des collecteurs, ce qui a empesché lesd. collecteurs d'avoir peu paier en recepte à Falaize, n'ayant peu toucher l'impost desd. pauvres, et estant presque impossible au reste d'hommes qui sont demeurés en lad. paroisse de pouvoir rejeter les sommes en la quelle chacun d'eux estoit imposé sur le reste des contribuables d'icelle paroisse », les habitants en commun supplient que, lors du département des tailles, il plaise à l'intendant d'Alençon, présidents, élus et conseillers du Roi et receveurs de l'Élection de Falaise, d'y avoir égard et de faire quelque remise pour les futures assiettes de taille, « leur estant impossible, à moins de quelque grâce, de pouvoir paier en recepte à l'advenir pareilles sommes », etc. — Déclaration des paroissiens pour satisfaire au mandement de l'intendant: l'abbé de Troarn et les religieux de Fécamp possèdent toutes les dîmes de de la paroisse; Jean Pellerin, curé, n'ayant qu'une portion congrue pour lui et un vicaire, et n'ayant pas de presbytère, possède en la paroisse environ 30 acres de terre qu'il baille à ferme aux taillables à raison de la moitié; possessions de Thomas Jean,

curé de St-Jean d'Argences, Henri de Camproger, curé de Cesny; François de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Reviers; Jean de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> d'Airan, et François de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Courmoulin, frères, environ 800 livres de rente qu'ils font valoir par leurs mains; M. de Coupigny, éc., environ 500 l.; Guillaume de Marguerit, éc., s<sup>r</sup> des Loges, 600 l.; Nicolas de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de Benneville, 600 l.; M<sup>me</sup> de Cauvigny Clinchamps, 600 l.; M. de Quatrepuits, 25 l. derente des héritages touchant la terre de Quatrepuits; Pierre Du Mesnil, bourgeois de Caen, la veuve Pierre Le Quèru, bourgeoise de Caen, Charles Pellerin, Pierre Bonnet, Antoine Morin, tous bourgeois de Caen, René Heudine, receveur des tailles en l'Élection de Caen, etc. — Le 10 février 1658, pouvoir au curé et trésorier pour acheter à la foire royale trois chasubles, une blanche, une rouge, une violette, deux chandeliers de cuivre, de la toile à faire deux aubes et deux corporaliers, un missel et toutes autres choses nécessaires pour le service divin, comme aussi clou, latte, chaux, bois pour faire les réparations tant de la nef que des deux chapelles de l'église « estant en très-grande ruine ». — Le 10 février 1669, nomination de Pierre Pesquet, s<sup>r</sup> de La Court, chirurgien, aux fonctions de collecteur du sel, en remplacement de Louis Houllé, plus que septuagénaire, déchargé par sentence du magasin à sel de Caen. — Le 17 février 1669, procuration pour comparoir au bailliage de Caen, au procès entre l'abbé de Troarn et les religieux de Fécamp, pour le fait des réparations, tant du chancel, que des tour, chapelle et nef de l'église, et là soutenir au nom du général qu'ils sont prêts de leur part de faire les réparations requises et nécessaires sur les tour, nef et chapelles, suivant les devis et procès-verbaux par eux faits faire, etc. — Le 12 octobre 1670, révocation par les paroissiens de la procuration qu'ils avaient faite à Claude de Bonnet, s<sup>r</sup> de Coupigny et d'Airan, par-devant les tabellions royaux en la vicomté de St-Sylvain le 3 novembre 1669, touchant le pouvoir qu'ils lui avaient donné d'aller en diligence à Rouen présenter requête au Parlement aux fins d'être autorisés à faire une levée de deniers pour le fait de la grande réparation qui est nécessaire à l'église, tant sur les ecclésiastiques, nobles, officiers, bourgeois de Caen, manants et habitants d'Airan, et tous autres ayant maisons, revenus, possessions et héritages en lad. paroisse, que même participants aux bruyères et communs de la paroisse, suivant le devis des experts en 1668,

led. s<sup>r</sup> de Coupigny n'ayant voulu accepter, et, vu que les ruines de l'église s'augmentent de jour en jour, nomination de François de Lorime en son remplacement. — Le 13 novembre 1671, consentement à l'achèvement de paiement à Poisson, libraire de Caen, du grand graduel et antiphonaire fournis à l'église, savoir de 9 livres des deniers cucillis et trouvés à la coquille dans l'église par la d<sup>lle</sup> Jacqueline de Bonnet en faveur d'une bannière, avec 16 l. t. pour le terrage de partie de quelques corps inhumés en l'église. — Le 11 février 1674, en vertu du mandement du subdélégué de Falaise, les paroissiens déclarent qu'il existe à Airan 9 fiefs nobles, celui d'Airan, relevant de la vicomté de Falaise, appartenant de long temps à Claude de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Coupigny, et ses aïeux; celui de Rivier, dépendant de la vicomté de Falaise, appartenant depuis un an à M. de Montcarville du Thon, éc., au droit de Guillaume de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Vieuxfumé; celui de Rénèmesnil, appartenant à Guillaume de Marguerit, éc., s<sup>r</sup> de Loges, relevant de la vicomté de St-Sylvain, qui la possède de père en fils; ceux de Viques et de La Canonnière, relevant de la vicomté de Falaise, appartenant à René Heudine, greffier en chef du bureau des finances de Caen, qui possède également 4 autres fiefs, Querville, Pigache, etc., relevant de la baronnie et haute justice d'Argences, par lui achetés; bruyères, dont l'une jouxte Jacques Patry, éc., s<sup>r</sup> de Précommune, comme depuis 7 à 8 mois représentant le s<sup>r</sup> de Cauvigny Clinchamps, etc. — Le 18 février 1674, certificat que la pièce de terre en labour située au milieu de la bruyère de la paroisse, appartenant à la veuve et aux enfants de Thomas du Bourget, éc., s<sup>r</sup> de La Saunerie, demeurant à Croissanville, n'est pas sujette au droit des francs-fiefs et nouveaux acquêts, mais dépend de la sieurie de Barou appartenant à Claude de Bonnet, éc., s<sup>r</sup> de Coupigny. — Délibérations diverses: impositions, collecteurs, procès aux Élections de Caen et Falaise, au magasin à sel de Caen, au grenier à sel de Falaise, etc. — Lectures d'aggravations de mandements fulminatoires obtenus de l'official de Caen, de mandement de quèrimonie. — Audiences de contrats concernant: Jacques de Bonnet, écuyer, sieur d'Airan (1648); Pierre Brisset, s<sup>r</sup> de la Guimondière (1654); Gaspard Le Petit, éc., s<sup>r</sup> de Gournay, demeurant à Paris, rue des Tournelles, faisant élection de domicile en sa maison de Clatigny, paroisse de Clèville; Isabelle de Bourgueville, veuve de Jacques de Cauvigny, éc., s<sup>r</sup> du lieu (1657), etc.

E. Suppl. 126. — GG. 3. (Cahier.) — Moyen format, 23 feuillets, papier.

**1675-1679.** — « Registre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de S<sup>t</sup>-Germain d'Airen, fourni par nous, Jean Madeline, prestre, vicaire dud. lieu, pour l'an 1675. » Suivent les registres de Jacques Bertrand, curé, pour les années 1676-1679. — « Le vingt deuxiesme janvier 1675, Jean Jardin, dict Lorme, Anne Jardin, Catherine Bompain et Anthoine Jollain m'ont présenté une fille née du jour d'hier, produite par Barbe Bompain, que led. Jean Jardin a reconnue estre de ses œuvres, et comme telle m'a requis luy administrer le s<sup>t</sup> sacrement de baptême, se submettant la nourrir, eslever, entretenir et instruire si soigneusement qu'aucune personne de la parr. d'Airen, ny d'autre lieu, n'en recevra aucune importunité ou dommage, veu laquelle submission, et pour éviter au péril eminent et salut de l'enfant, je Jean Madeline, prestre, vicaire de lad. parr. d'Airen, soubzsigné, l'ay baptisée, et a esté nommée Anne par Anthoine Jollain et Anne Jardiu », etc. — Le 14 février 1675, b., de Marie-Anne, fille de Claude de Bonnet, écuyer, sieur de Coupigny, seigneur et patron d'Airan, et de François de Carré, née le 11 ; p., François de Quatrepuits, seigneur et patron de Quatrepuits ; m., Marie du Rosel, femme de Nicolas de Cheux, écuyer, sieur de Banneville. — Le 28 février 1675, inh. de Jean Pélerin, curé du lieu, âgé de 77 ans, décédé la veille, par Raoulin Mondelart, curé de Grentheville, doyen rural de Vaucelles de Caen. — Le 31 mars 1675, b. de Joseph Bonfay ; m., Anne de Bonnet. — Le 1<sup>er</sup> avril 1675, inh. dans l'église de Charlotte Coignet, à la requête de Gilles Pélerin, sieur de Longueval, bourgeois de Caen, son oncle. — Le 11 septembre 1675, inh., dans la chapelle S<sup>t</sup>-Blaise de l'église de S<sup>t</sup>-Germain d'Airen, d'Alexis Bodard, sieur de Graille, à la requête de d<sup>e</sup>lle Anne de Bonnet, son épouse. — Le 12 novembre 1675, inh. de Jean Le Normand par le vicaire Madeline, à la requête de Rolland Le Normand, son fils, assisté de Jacques du Quesney et Grégoire de Chef-de-Ville, chanoines de Croissanville. — Le 29 décembre 1675, b. de Madeleine, fille de Pierre de Neufville et Geneviève Butor. — Le 21 janvier 1677, m. de Jean Chibourt, d'Estreés-la-Campagne, et Marie Morin. — Le 22 mars 1677, b. de Marguerite-Catherine, fille desd. Claude de Bonnet et de François de Carré. — Le 21 novembre 1678, b. de Catherine-Élisabeth, fille de Jean Dutho-

rel, écuyer, et d'Élisabeth Patry ; p., Pierre Patry, écuyer. — Proclamation de la bannie des réparations de l'église en ce qui concerne la maçonnerie et le blanchissage de la nef et des chapelles, tant dehors que dedans, le pavage, etc., par le curé d'Airan, à la réquisition du curé de Secqueville, doyen de Vaucelles, et de Tirard, curé de Frénouville, de la part de l'évêque de Bayeux, qui s'est chargé de donner des ordres pour l'effet des réparations de la nef de l'église, et ont obligé de sa part le curé de leur promettre de faire lad. proclamation et se sont faits forts de faire sortir l'argent pour être mis entre les mains de l'adjudicataire, de la part des possédants fiefs et terres dans la paroisse, pourvu que le sieur de Coupigny, seigneur « honorifique » de la paroisse, y contribue de sa part comme il a toujours fait, lequel néanmoins a déclaré ne vouloir rien signer pour le présent, ni les autres paroissiens, disant qu'ils ont fait plusieurs certificats auxquels toute la paroisse a signé, depuis environ 10 ans, tant pour l'effet desd. réparations que pour la cloche qui est cassée, à refondre le calice absolument nécessaire pour dire la messe, une grande porte neuve et autres réparations nécessaires, confirmées par plusieurs arrêts et sentences, lesquels certificats ont été supprimés après la mort du curé Pélerin, et qu'il est absolument nécessaire d'avoir un monitoire pour tâcher de recouvrer tous les titres et autres pièces concernant les réparations de lad. église, etc. (1677). — Compte fait et arrêté avec Pierre Guéroult, sieur des Busquet, trésorier en charge pour 1675 et 1676, de la mise et recette pour ce qui concerne le trésor de l'église. — Tables des actes d'état civil.

E. Suppl. 127. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 47 feuillets, papier.

**1680-1736.** — « Cahier en forme de registre pour la parr. d'Airen. » — B., m., s., de 1680 à 1691. — Jacques Bertrand, curé, Jean de Chennevière, Jean Madeline, Nicolas Cautru, vicaires. — Le 18 mars 1681, b. de Jean, fils de Robert Bonnet et de Suzanne Jardin ; p., Jean de Bonnet, écuyer. — Le 24 avril 1684, b. de Charles, fils de Jacques Bonnet et Jacqueline Borel ; p., Charles de Bonnet, écuyer ; m., Louise de Bonnet. — Le 14 juillet 1681, inh. de Jacques Patry, écuyer, sieur de « Précommune », décédé la veille. — Le 10 septembre 1681, inh. de... (blanc), fils du s<sup>r</sup> de Rufosse, écuyer, de Cesny-aux-Vignes, âgé d'environ 8 jours. — Le 7 avril 1682, m. de Charles de Cheux,

écuyer, fils Nicolas, et Anne de Bonnet, fille de Claude et de François de Carré, en présence dud. Claude, de Nicolas Aubert, s<sup>r</sup> d'Ingouville. — Le 8 août 1683, b. de Claude, fils des précédents; p., Claude de Bonnet; m., Catherine de Cheux. — Le 17 octobre 1683, b. de Michel-Archange, fils de Pierre Patri, écuyer, et de Gabrielle Dodemen. — Le 22 mars 1684, inh. de Claude de Bonnet, seigneur et patron d'Airan, mort la veille, « en la présence de vingt prestres, pasteurs et curez, et de plus de cinquante gentils hommes et seigneurs du voisiné, par le curé de Bénéauville, présence et instance de Charles de Bonnet, écuyer, s<sup>r</sup> de Barou, M<sup>e</sup> Pierre Bodard, sieur de Gravelle, conseiller du Roi et son procureur au siège présidial et vicomté de S<sup>t</sup>-Sylvain et Le Thuit, Charles de Cheux, écuyer », etc. — Le 5 juillet 1684, b. de Jean-François, fils desd. Charles de Cheux et Anne de Bonnet, né le 2. — Le 22 avril 1736, acte de notoriété pour Thomas Eude, dont l'acte de baptême n'a pas été enregistré. — Le 24 mai 1684, b. de François, fille desd. Charles de Cheux et Anne de Bonnet. — Le 7 août 1687, b. de Jacques-Alexis, fils de Michel Morin et Charlotte de Corday. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1687, b. de Charles-François, fils desd. Charles de Cheux et Anne de Bonnet, « lequel bap<sup>t</sup>ême ne fut escript à cause de la solennité pressaute et occupation de la feste de Toussainets ». — Le 1<sup>er</sup> avril 1689, b. d'Antoine, fils desd. Charles de Cheux et Anne de Bonnet, né le 28 mars; p., Marc-Antoine de La Sauvagère, écuyer, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Thébault; m., Marie de Bonnet. — Le 22 mars 1690, b. de Louise Hébert; m., Louise-Marie de Bonnet; p., Charles de Bonnet, écuyer, sieur de Coupigny. — Le 9 octobre 1690, b. de François-Louis de Patri, fils de Pierre, écuyer, et de Gabrielle Dodeman; p., Jacques-Louis de Marguerie, écuyer, seigneur d'Argences et de Neufville; m., François de Couvert, dame de Varaville. — Le 14 juillet 1691, b. de Louis de Cheux, fils desd. Charles et Marie de Bonnet; p., Charles Le Boucher, écuyer; m., Louise-Marie de Bonnet. — Tables des actes d'état civil.

E. Suppl. 128. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 33 feuillets, papier.

**1692-1698.** — B., m., s. — Bertraud, curé; Emmanuel Le Nepveu, Pierre Le Nepveu, vicaires. — Le 24 juillet 1692, inh. dans l'église, du côté de l'autel S<sup>t</sup>-Blaise, de Charles de Cheux, écuyer, sieur du lieu, mort la veille, âgé d'environ 33 ans. — Le

23 novembre 1692, inh. de... (blanc), fils dud. de Cheux et de « damoiselle d'Airan », âgé de 5 ans. — Le 4 janvier 1693, b. de Marguerite-Léonore, fille de Louis Le Petit et de Catherine Palais; m., Jacqueline de Fierville; p., Claude Le Nepveu, prêtre. — Le 20 février 1693, inh. de Louis de Cheux, fils desd. Charles et Anne Bonnet, âgé d'environ 1 an et demi. — Le 27 juillet 1693, b. de Charles-Gabriel, fils de Jacques Morin et Anne du Boix; p., M. de Boisroger, écuyer; m., M<sup>me</sup> de S<sup>te</sup>-Marie, marquise de Croisanville, de la paroisse de Cléville. — Le 27 novembre 1693, b. de Pierre Bodard, fils de Pierre Baudard, écuyer, sieur de Gravelle, et de Laurence Hallay; p., Michel Moulin, curé de Moul. — Le 12 mars 1694, b. d'Élisabeth Patry, fille de Pierre Patri, écuyer, et de Gabrielle Dodeman. — Le 5 juin 1694, b. de Renée-Françoise-Marguerite, fille de feu François Galard et Marie Hamon; m., Marguerite Morel, dame de Coupigny; p., René-Joseph Heudine, écuyer, seigneur d'Airan et de Coupigny, trésorier de France à Caen. — Le 24 mars 1695, inh. par Jean Bachelay, curé de Magny-le-Freule, doyen rural de Vaucelles, de Claude Le Nepveu, prêtre, décédé la veille, en présence de Pierre Le Nepveu, prêtre, requête de Pierre Lorfèvre, curé de Valmeray, Jean Chenevière, curé de Quatrepuits, Charles de Bonnet, écuyer, et autres. — Le 2 août 1695, inh., au pied de la croix du cimetière, de Philippe Deloy, prêtre, décédé la veille dans sa chambre haute au hameau des Pedouzes d'Airan. — Le 12 novembre 1695, m. d'Adrien Heudes, bourgeois de N.-D. de Caen, et Marie de Bonnet, fille de feu Claude et de d<sup>lle</sup> François de Carré, en présence de Charles de Bonnet, écuyer, sieur de Coupigny, Claude de Malherbe, écuyer, Pierre Bodard, sieur de Gravelle, procureur du Roi à S<sup>t</sup>-Sylvain, cousins germains de l'épouse, Jean Le Quéru, s<sup>r</sup> des Fontaines, bourgeois de Caen, Anne de Bonnet, sa sœur, etc. — Le 22 mai 1696, b. de Jean-David, fils de Pierre Baudard, sieur de Gravelle, procureur du Roi au siège de S<sup>t</sup>-Sylvain, demeurant paroisse de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, et de d<sup>lle</sup> Laurence Halley, « laquelle a accouché fortuitement en la paroisse d'Éran »; p., Jean-David de Faucon, écuyer, sieur de Chanvallon; m., Henriette Halley. — Le 29 juillet 1695, p., Jean de Cheux, écuyer. — Le 12 août 1696, b. de Jean-Jacques, fils de Jean Ruel et de Germaine Prempain; p., Jacques-Joseph Eudine, m., Marie-Charlotte-Thérèse, fils et fille de « Mr. Coupigny Eudine », trésorier de France au bureau des finances de Caen, et de Marguerite

Morel. — Le 7 février 1697, b. de Jean, fils de Pierre de Lorme et Madeleine Fleuri; p., Jean de Bonnet, écuyer, seigneur d'Airan; m., « Janne de St-Anchingant » (signature), son épouse. — Le 11 août 1697, b. de Jacques-Joseph, fils de Jacques Palais et de Catherine Philippe; p. Jacques-Joseph Heudine (il signe: Jaque Josep de Janville); m., Marie-Charlotte-Thérèse Heudine, sa sœur. — Le 31 octobre 1697, b. de Joseph-Aimé, fils de Jean de Bonnet, écuyer, sieur d'Airan et de Jeanne de St-« Anguin-gam », inhumé le 8 novembre.

E. Suppl. 129. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 53 feuillets, papier.

**1699-1710.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Bertrand, Guillaume de Cairon (1703), curés. — Le 31 décembre 1699, inhumation, dans le chœur de l'église, par Michel Moulin, curé de Moul, de Claude du Thon, écuyer, fils de Charles-François du Thon, écuyer, s<sup>r</sup> de Moncarville, et de Marie-Thérèse Dufour, seigneurs d'Airan, en présence d'Adrian Moulin, vicaire d'Airan, de Henry-François de Fribois, seig<sup>r</sup> de Bénéauville, et autres. — Le 13 novembre 1701, baptême de Marguerite-Léonore Ruel; m., Marguerite-Léonore de Coupigny; p., Jacques-Joseph Heudine, écuyer, s<sup>r</sup> de Coupigny. — Le 22 octobre 1704, baptême de Marguerite-Françoise-Léonore Heudine, fille dud. Jacques-Joseph Heudine et de Françoise Lemonnier, née le 29 septembre; m., Françoise Le Normand; p., René-Joachim Lescalley, écuyer, s<sup>r</sup> de Vallière. — Le 24 novembre 1704, « un fils du mariage de Charles du Thon, escuyer, sieur de Moncarville, et de noble dame Marie-Thérèse du Sausey, né du 23 septembre 1704, a été apporté à l'église d'Airan pour recevoir le nom, ayant été baptisé solennellement dans l'église paroissiale de St-Jean de Caen le jour de... (blanc), et a été nommé dans la ditte église Jean-Claude-Gabriel par noble dame Gabrielle-Marguerite de S<sup>te</sup>-Marie, épouse de Messire François de Bailleul, chevalier, marquis de Croissanville, assistée de Messire Jean-Claude de Croisilles, chevalier, seigneur et patron de Brettheville et Cuverville, conseiller du Roy, président au bailliage et siège présidial de Caen. » — Le 3 novembre 1706, baptême d'Anne-Gabrielle Heudine, fille de Jacques-Joseph Heudine, écuyer, seigneur et patron d'Airan et de Coupigny, trésorier général de France au bureau des finances de Caen; m., Gabrielle de S<sup>te</sup>-Marie, épouse de François de Bailleul, chevalier, seigneur et

marquis de Croissanville; p., Eustache-Laurent Heudine, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron honoraire du Breuil et de Brécourt, trésorier général de France au bureau des finances de Caen. — Le 16 février 1709, baptême d'Anne-Jacqueline-Marguerite Eudine, fille de Jacques-Joseph Eudine, écuyer, s<sup>r</sup> de Coupigny, seigneur d'Airan et autres lieux, trésorier de France, et de Françoise Le Monnier; m., Anne Le Monnier, sœur de lad. dame; p., Jacques Durand, écuyer, s<sup>r</sup> du Gaillon (il signe: Jacques Durand de Gaillon). — Autres actes concernant les familles Angot, Asselin, Bance ou Banse, de Basly, Bonnet, Bouffay, Boulin, Brunet, Butor, Cabourg, Carel, Coigny, Chouquet, Chuquet, Delacour, Delorme, Eudés, Exmelin, Gue-rout, Hamel, Hébert, Jardin, Jollain, Le Bouteiller, Lecœur, Lecornu, Lefebvre, Lefrançois, Legrain, Legris, Leneveu, Lenormand, Le Petit, Lequeux, Lesieur, Martin, Milleray, Musard, Neuville, Perrée, Piel, Postel, Pouchain, Poulain, Pouyer, Revel, Rocque, Ruel, Tostain, Trêshardy, Vallée, Vigne, etc.

E. Suppl. 130. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 40 feuillets, papier.

**1710-1721.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume de Cairon, curé. — Le 21 août 1711, baptême de Jacques-Charles-François Dorian, fils de François et de Marguerite Eudes; p., Jacques de Bousset de Sainte-Paix, curé de St-Sylvain, seigneur et patron de Giberville; m., Marie-Charlotte-Thérèse Heudine de Coupigny. — Le 14 septembre 1711, mariage, « devant nous, noble homme Louis-Alexandre Gaultier », vicaire d'Airan, de Charles-Aimé de Vauborel, seig<sup>r</sup> d'Auvillers, fils de feu Charles de Vauborel, chevalier, seigneur comte de Lapenty, et Charlotte-Ravenne Patry, fille de Pierre Patry, écuyer, s<sup>r</sup> de Précommune, et de Gabrielle Dodeman, en présence de Patry, père de l'épouse, de Louis Patry, son frère, etc. — Le 21 novembre 1711, inhumation d'Anne Jardin, « âgée de viron cent ans ». — Le 18 janvier 1712, baptême de François-Gabriel-Auguste-Charles Hébert; p., François-Alexandre de Saffrey, écuyer; m., Anne-Gabrielle Heudine d'Airan de Coupigny. — Le 3 avril 1712, baptême de Charles-François Quidot; p., François Aubert, écuyer, sieur du Mesnil; m., Bonne-Marie-Charlotte de Lempérière de « Boisgingant », épouse de François du Thon, écuyer, sieur de Moncarville, seigneur et patron d'Airan. — Le 11 avril 1713, baptême de Marie-Charlotte-Françoise de Vauborel, fille de Charles-Aimé de

Vauborel et de Charlotte-Ravenne Patry. — Le 21 octobre 1713, baptême de Charlotte-Marie-Madeleine du Thon, fille de Charles-François du Thon, écuyer, sieur de Moucarville, seigneur d'Airan, et de Marie-Charlotte-Françoise de Lampérière; m., Madeleine Piédoue, épouse de Henri-François de Fribois, écuyer, seig<sup>r</sup> de Bèneauville; p., Charles du Thon, écuyer, sieur de Moncarville. — Le 5 mars 1715, baptême d'un fils de Jacques-Joseph Heudine, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron honoraire d'Airan et de Coupigny, trésorier de France à Caen, et de Françoise Le Monnier, lequel n'a pas reçu le nom sur les fonts baptismaux, par permission de l'évêque de Bayeux. — Le 21 avril 1717, baptême de François-Guillaume Asselin; p., Guillaume de Cairon; m., Françoise Le Monnier de Coupigny, épouse de Jacques-Joseph Heudine, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron honoraire d'Airan et de Coupigny. — Le 5 octobre 1717, inhumation de noble homme Louis-Alexandre Gautier, vicaire d'Airan, par Jacques du Merle, curé de Poussy, en présence de Rouland-François Gautier, écuyer, frère du défunt. — Le 31 mai 1718, baptême (ondoïement), par Pierre Roger, vicaire du lieu, d'une fille de Jacques-Joseph Heudine, écuyer, sieur de « Goupigny », trésorier de France, seig<sup>r</sup> et patron honoraire d'Airan, « sans préjudice du droit de M<sup>r</sup> de Moncarville, qui est présentement en litige », et de noble dame Laval-lée Le Monnier, dite « Goupigny », etc.

E. Suppl. 131. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 36 feuillets, papier.

**1721-1731.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume de Cairon, curé. — Le 29 août 1727, inhumation, dans le chœur de l'église, de Charles-François du Thon, écuyer, seigneur et patron honoraire de lad. paroisse, par Pierre du Vernay, chanoine de Cussy. — Le 27 avril 1728, inhumation de Thomas de Basly. — Le 5 octobre 1730, les cérémonies du baptême ont été conférées à Madeleine-Charlotte-Thérèse-Henriette du Thon, fille de Charles du Thon, seigneur et patron honoraire de lad. paroisse, « veu... l'attestation de Madame Dubourg, sage-femme jurée de la paroisse de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, qui a affirmé avoir été présente aux couches de lad. dame et avoir ondoyé ledit enfant à cause du danger où il estoit exposé », etc.; m., Jeanne-Thérèse Collet, veuve de Henri de Neufville, seigneur et patron de Bavent, p., Jacques-Charles de Heudey de Pomainville, abbé de Notre-Dame de

Royal-Pré, en présence d'Henri de Neufville de Bavent, lieutenant de cavalerie, frère de lad. dame d'Airan, Jean-Jacques de Sandret, Pierre-Jacques-Mathieu Moisson d'Urville, et Augustin de Cairon, écuyer. — Autres actes concernant les familles Angerville, Aubourg, Baudouin, Bertrand, Chrétien, Conard, Corset, Deslongchamps, Dorian, Féret, Folie, Formentin, Gaffet, Giffard, Guérin, Huard, Jehanne, Lavinay, Le Gagneux, Le Gougeux, Le Pelletier, Manchon, Massue, Maubant, Mirey, Morand, Morin, Paumier, Pongnon, Prempain, Quidot, Robert, Rouxel, etc.

E. Suppl. 132. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 61 feuillets, papier.

**1731-1741.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume de Cairon, Jean-Baptiste Le François (1732) et François Le Frémanger de La Varinière (1735), curés; Guillaume Le Dru et François Le Chevalier, vicaires. — Le 22 mai 1731, ondoïement d'une fille de Charles-François du Thon d'Airan, écuyer, seigneur et patron honoraire du lieu, et de Thérèse-Henriette de Neufville. — Le 22 juillet 1731, les cérémonies du baptême ont été conférées à lad. fille, qui a été nommée Marie-Henriette, par Madeleine-Lucie du Ruauté, veuve de Bernard Morand de Rupierre, assistée de Pierre de Brossard, écuyer, s<sup>r</sup> du Moutier. — Le 19 mai 1732, inhumation, dans l'église, de Pierre Patry, écuyer, âgé de 80 ans environ. — Le 8 février 1733, les cérémonies du bapt. ont été conférées à Henri-Charles du Thon, fils de Charles et de Thérèse-Henriette de Neufville de Bavent, né le 13 novembre 1732; m., Marie-Henriette Armand, veuve d'Antoine-Augustin de Matharel, chevalier, brigadier des armées du Roi, capitaine de gendarmerie, gouverneur des villes et châteaux de Honfleur, Pont-l'Évêque et pays d'Auge, dame et patronne de Montreuil, Cesny-aux-Vignes, S<sup>t</sup>-Ouen-le-Paint, Quatre-Puits et autres lieux; p., Philippe-Henri de Neufville, écuyer, seigneur d'Échauffour, en présence de Marie-Joseph de Matharel, chevalier, gouverneur des villes et châteaux de Honfleur, Pont-l'Évêque et pays d'Auge, Bernard-Edmond de Bressac, capitaine au régiment de Montmorency, et autres. — Le 20 mars 1734, ondoïement d'une fille de Charles du Thon et de Thérèse-Henriette de Neufville. — Le 27 mai 1734, inhumation dans l'église, par Jean de Fer, curé de S<sup>t</sup>-Aiguan, doyen de Vaucelles, de Jean-Baptiste

Le François, curé du lieu. — Le 13 juillet 1734, les cérémonies du baptême ont été conférées à Marie-Gabrielle-Françoise du Thon, ondoyée le 20 mars (ci-dessus); m., Marie-Françoise de Bailleul, veuve de Gilles de Bailleul, chevalier, seig<sup>r</sup> d'« Amville », marquise de Croissanville, p., Gabriel de Neuville, seig<sup>r</sup> de St-Laurent, représenté par Georges-Louis de St-Marie, en présence d'Alexandre de Baudry de Balzac. — Le 16 août 1735, les cérémonies du baptême ont été conférées à Catherine du Thon, fille de Charles et de Thérèse-Henriette de Neuville, ondoyée le 13 mai précédent; m., Catherine Dufour, épouse de Henri de Neuville, chevalier, seigneur d'Échauffour, St-Laurent et autres lieux; p., Léonor du Thon de Bretteville, chevalier de St-Louis, capitaine d'infanterie dans le régiment de Languedoc, représenté par led. Henri de Neuville. — Le 19 février 1736, bapt. de Jacques-Charles-Alexandre Villerey; p., Jacques-Charles-Alexandre d'Escageul, chevalier, seig<sup>r</sup> de St-Honorine; m., Marie-Madeleine-Charlotte du Thon, épouse d'Alexandre d'Escageul, de Gonnevill-sur-Merville. — Le 24 juin 1736, inhumation, dans le chœur de l'église, du côté de l'évangile, de Thérèse-Henriette de Neuville, épouse de Charles du Thon, seigneur patron honoraire d'Airan, âgée de 36 ans. — Le 24 juillet 1736, mariage par François Le Frémanger de La Varinière, curé du lieu, de Pierre de Jort, écuyer, sieur de Genteville, fils de feu Guillaume de Jort, écuyer, s<sup>r</sup> de Genteville, et de Marie-Charlotte Aubert, de la paroisse St-Georges du Château de Caen, et Marie-Madeleine de Paysant de La Boulaye, fille de Pierre de Paysant, écuyer, s<sup>r</sup> de La Boulaye, et de Marie-Madeleine Aubert, de la paroisse de St-Jean de Caen, en présence de Jacques de Jort, écuyer, Jean-Guillaume Aubert, écuyer, Henri-François Hue de Léronnel, écuyer, François de Saffray, écuyer, et autres. — Le 20 janvier 1737, les cérémonies du baptême ont été conférées par François Le Chevalier, vicaire du lieu, à Charles-Alexandre du Thon, fils de Charles du Thon et d'Anne-Thérèse-Henriette de Neuville, décédée une heure après son accouchement, le 23 juin 1736, led. enfant ondoyé par Chopin le fils, chirurgien juré, étant en danger de mort; p., Charles-Alexandre de La Cour, chevalier, seig<sup>r</sup> et patron du Repas, Chénéduet, Grandmesnil, St-Honorine-la-Guillaume, St-Nicolas, La Motte et autres lieux; m., Charlotte de Beaurepaire de Louvagny. — Le 1<sup>er</sup> septembre 1738, bapt. de Charles-François Ernault, fils de Pierre-Alexandre Ernault, écuyer, seig<sup>r</sup> d'Écajeul, de la paroisse de

Gonneville-sur-Merville, et de Marie-Madeleine-Charlotte du Thon; p., Jean-François Le Métayer, m., Marie Béquet, tous deux de Cesny-aux-Vignes. — Le 2 mai 1739, mariage de François-Alexandre de Saffray, écuyer, seig<sup>r</sup> de Denneville, fils de feu Alexandre-Auguste, écuyer, et de Françoise Aubert, de la paroisse de Fierville, et Anne-Jacqueline-Marguerite-Françoise Heudine, fille de Jacques-Joseph Heudine, chevalier, seig<sup>r</sup> d'Airan, Coupigny et autres lieux, trésorier de France à Caen, et de Françoise Le Monnier, de la paroisse d'Airan, etc., en l'absence dud. seigneur de Coupigny, en vertu d'une sentence sur requête obtenue du lieutenant général de Caen par lad. dame Le Monnier de Coupigny, ordonnant que, nonobstant l'absence du père, il sera passé outre à la célébration du futur mariage.

E. Suppl. 133.— GG. 10. (Registre.)—Moyen format, 73 feuillets, papier.

**1741-1759.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Le Frémanger de La Varinière, nommé curé d'Allemagne en décembre 1744, et Augustin Le Tellier, son successeur, curés d'Airan; P. Thinard et Antoine Adam, vicaires. — « Cette année 1741, j'ay dixmé l'herbage de Messieurs Patry, qui butte d'un but sur la prairie et jouxte d'un costé sur le bois des s<sup>tes</sup> Patry, et d'autre but sur une acre et demie viron de terre de novalle qui étoit en pré, et dont je suis en possession de dixmer, laquelle herbage a été desfrischée par Jean Le Cornu, pour l'améliorer et faire mourir les ronces et épines, et ensuite estre remise dans sa nature d'herbage ». Signé : « F. Le Frémauger, curé d'Éran. P. Thinard, pbr., vicaire d'Éran, P. Duhomme ». « J'ay pareillement dixmé la hais de Charles Michel sur la brière, dont il avoit vendu le fagot ou bourée à M<sup>me</sup> Patry. » « Le deux de juillet de cette année, faite par moy de avoir pu prouver la qualité et la quantité de dixmes que M<sup>e</sup> Jean Pélerin, l'un de mes prédécesseurs, abandonna le deux aoust 1644, j'ay été débouté de la demande que j'avois faite du tiers, au lieu de la pension congrue, par un arrest du Parlement, qui est une injustice des plus terribles. » — Le 30 janvier 1745, inhumation de Marie-Thérèse du Bouley, veuve de Pierre Patry, écuyer, s<sup>r</sup> de Précommune, âgée de 75 ans. — Le 2 avril 1745, inhumation de Louis de Basly, fils de Thomas et de Catherine du Hamet. — Note du curé Le Tellier : « Le jendy 21 d'avril 1746, Dom Couet, procureur de l'abbaye de Fescam, a donné en

nôtre église d'Airan un grand rituel du diocèse de Bayeux et deux petits » — Le 23 septembre 1748, inhumation, dans le chœur de l'église, de Henry-Charles du Thon (s<sup>r</sup>, cancellé) de Riviers, fils de Charles du Thon, chevalier, seigneur et patron honoraire d'Airan, et de feu Thérèse-Henriette de Neufville de Bivent, décédé la veille âgé de près de 16 ans, présents les curés de Cesny, Béneauville, Moul, Valmeray, le s<sup>r</sup> Cabourg, chanoine de Croissanville, et plusieurs autres ecclésiastiques et gentilshommes. — Le 8 décembre 1748, délibération concernant l'acquisition de linges pour la sacristie et l'autel, d'une armoire de chêne pour la conservation des ornements, l'achèvement du lambris du chœur, l'augmentation des bancs de la nef du côté de l'évangile, le déblaiement des terres autour de l'église. — Le 4 mai 1749, délibération pour autoriser le custos, Pierre Bertrand, fils de Robert, choisi par le curé Le Tellier, à percevoir les six boisseaux de froment de rente foncière, dus par noble dame de Lempérière, en qualité de veuve de Charles du Thon de Moncarville, écuyer, seigneur et patron honoraire de la paroisse, lesd. 6 boisseaux destinés pour les gages et honoraires du custos. — Autres délibérations concernant les enrôlements et dérôlements, les élections de col-lecteurs de la taille, etc.

E. Suppl. 131.—GG. 11. (Registre.)—Moyen format, (?) feuillets, papier.

**1750-1760.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Déficit constaté par l'inventaire du 24 novembre 1859.

E. Suppl. 135. — GG. 12. (Registre.) — Moyen format, 68 feuillets, papier.

**1761-1770.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — F.-J.-B. Tison, curé ; Charles Bellée et M. Roussel, vicaires. — Le 5 janvier 1761, bapt. de Marie-Anne-Monique Guérard ; m., Marie-Anne Le Diacre, épouse de Patry, écuyer, sieur de Précommune, représentée par Geneviève-Louise-Françoise de Cairon ; p., M. de Cairon, son père, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron de Vaux-la-Campagne. — Autres actes concernant les familles Ameline, Angerville, Asselin, Ballot, Bance, Barette, Basly, Baudouin, Bénard, Bertrand, Bisson, Bouffay, Buquet, Butor, Cabourg, Carel, Castel, Chaperon, Chemin, Chuquet, Cœuret, Coigny, Corset, Delorme, Deslongchamps, Duhomme, Eudes,

Faguet, Féret, Fleury, Folie, Gonget, Guérard, Guérin, Guilbert, Guillot, Hébert, Huard, Jardin, Lamy, Lavinay, Le Baron, Lecœur, Lefrançois, Léger, Lemaitre, Leneveu, Le Normand, Lepetit, Le Quérn, Lesage, Lesieur, Lœueur, Le Touzey ou Touzey, Mabire, Manchon, Martin, Massue, Mirey, Morand, Morin, Paulmier, Perrée, Piel, Poulain, Prempaiu, Queudeville, Quidot, Regnault, Roberge, Saffrey, Simon, Tôtain, Vauquelin, Vigne, Villeroy, etc. — Tables. — Le 12 juin 1768, élection d'un trésorier pour trois ans, qui devra rendre ses comptes conjointement avec le sieur curé, qui est tenu et obligé de rapporter toutes les quittances des ouvriers qui ont travaillé à la réédification de la chapelle S<sup>t</sup>-Roch ». Le même jour, élection de Pierre Piel en qualité de custos ; « et pour cet effet lui cédon six boisseaux de froment que la famille de Monsieur d'Airan a bien voulu annôner à la paroisse ; de plus il aura tous les honoraires et droits attachés à la fonction de custos, à condition qu'il s'acquittera dignement de toutes les obligations de cet office », etc. — Déclarations de grossesses, etc.

E. Suppl. 136. — GG. 13. (Registre.) — Moyen format, 88 feuillets, papier.

**1771-1780.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — F.-J.-B. Tison et M. Roussel, curés ; M. Roussel, P. de La Rue, Ybert et Legendre, vicaires. — Le 31 mai 1772, inhumation, par le curé de S<sup>t</sup>-Patrice d'Argences, dans l'église, de Charles du Thon, écuyer, seigneur et patron honoraire de la paroisse, décédé la veille à l'âge de 75 ans environ. — Le 6 septembre 1774, inhumation, dans le chœur de l'église, de Georges de Baudre, écuyer, s<sup>r</sup> de Boispépin, par Blanvillain, curé de Croissanville. — Le 3 avril 1776, inhumation, dans le chœur de l'église, de M<sup>e</sup> François-Jean-Baptiste Tison, curé du lieu, âgé d'environ 69 ans, mort la veille, par led. curé de Croissanville, en présence de Bellée et Maupas, chanoines de Croissanville.

E. Suppl. 137.— GG. 14. (Registre.) — Moyen format, 75 feuillets, papier.

**1781-1790.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — M. Roussel, curé ; Michel Duhamel, Fleury et Delavigne, vicaires. — Le 19 mars 1781, baptême de Pierre-Joseph Lenormand, fils de Jean et de Marie-Anne Villeroy. — Le 7 février 1782, mariage

de Jean Cabourg et Catherine-Élisabeth Boufey. — Le 17 février 1784, mariage de Joachim Ameline et Marie-Françoise Basly, en présence de M. de Baudre de St-Énoux, seigneur d'Airan, l'abbé de Monthieux, et autres. — Le 21 avril 1785, baptême de Jean-François Le Petit. — Le 11 février 1787, baptême de Jean-François-Ferdinand Le Sieur. — Le 24 juin 1788, baptême de Jean-François-Constant Dusoïr. — Le 6 mai 1789, inhumation de Sébastien Bonnet. — Le 27 août 1790, inhumation de Pierre Heugues, mort la veille « par cause de chute », le curé ayant été autorisé par le maire et les officiers municipaux. — Autres actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Angerville, Asselin, Aubourg, Auxépauls, Bance, Basly, Baudouin, Bénard, Bonnet, Bouffay, Boulin, Burel, Butor, Cabourg, Carabœufs, Carel, Chrétien, Chuquet, Coigny, Corset, Deslongchamps, Dionis, Dufour, Dusoïr, Eudes, Fleury, Fossé, Gallet, Gosse, Guérin, Guilbert, Hamel, Hébert, Heugues, Jardin, La Cour, Langlois, Le Chevalier, Lecoufley, Le Cœur, Lefèvre, Lefrançois, Le Geix, Le Moine, Le Normand, Le Petit, Le Roy, Le Sieur, Le Sueur, Le Teinturier, Le Touzey, Marie, Martin, Massue, Mirey, Morin, Nicolas, Palais, Piel, Poret, Prempain, Queudeville, Quidot, Ruel, Sevestre, Tinard, Vigne, Villeroy, etc.

E. Suppl. 138. — GG. 15. (Registre.) — Moyen format, 19 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1791-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — M. Roussel, curé; Delavigne, vicaire. — Le 12 février 1791, baptême de Jean-François-Constant Hébert. — Le 23 octobre 1791, baptême de Julien-Isidore Pillet; parrain, Julien-Hildevert de Chaumontel, de la paroisse de Bréville; marraine, Marie-Victoire de La Haye, etc. — « Aujourd'hui samedi dix 9<sup>bre</sup> l'an 1<sup>er</sup> de la République française, en conséquence de la loi du 20 septembre dernier. .... nous soussigné, en présence du procureur de la commune, et assisté de notre greffier ordinaire, avons été à la sacristie de cette paroisse pour, au terme de la loi, arrêter et clore les registres courans servant à contenir les actes de naissances, mariages et décès; lesquels registres les avons trouvés doubles et en ordre....., lesd. registres courans déposés au greffe de la municipalité ainsy que ceux depuis l'époque de 1644, qui y sont également déposés depuis le 3 septembre dernier », etc. Signé: « F. Hébert, maire ».

*Valmeray,  
réuni à Airan.*

E. Suppl. 139. — GG. 16. (Registre.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1694-1733.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Lorfevre et Malaudain, curés. — Le 2 février 1694, inhumation dans l'église de Marie Le Choix. — Le 2 janvier 1695, inhumation dans l'église de Marie Bazin. — Le 3 février 1695, baptême de Pierre-Blaise Le Neveu. — Le 18 septembre 1695, baptême de Marguerite Exmelin. — Le 27 novembre 1695, baptême de Jean-Jacques Durel. — Le 15 janvier 1696, baptême de Pierre Blot. — Le 24 décembre 1724, baptême de Pierre Bance. — En 1732 et 1733, délibérations pour nommer des collecteurs du sel.

E. Suppl. 140. — GG. 17. (Registre.) — Moyen format, 13 feuillets, papier.

**1696-1708.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Lorfevre, curé. — Le 7 septembre 1696, inhumation dans l'église d'Adrien Eudes, bourgeois de Caen. — Le 3 décembre 1696, baptême de François Durel. — Le 20 juillet 1697, inhumation de Guillaume Le Bouteiller. — Le 21 février 1698, inhumation dans l'église de Catherine Le Chandelier. — Le 25 novembre 1698, mariage d'Adrien Dubosq et Marie Mabile. — Le 12 avril 1699, baptême de Marie-Françoise Exmelin; m., Françoise Auber; p., Alexandre-Auguste de « Saphrey », écuyer, s<sup>r</sup> de « Danneville ». — Autres actes concernant les familles Anger, Auxépauls, Exmelin, Guesdon. — Assemblées des habitants pour élire des collecteurs du sel et de la taille, et pour passer adjudication par baux des terres du trésor. — Le 27 mars 1701, Angers, de Valmeray, a commencé à desservir dans l'église dud. lieu en qualité de custos à raison de 6 livres par an, à condition d'en faire toutes les fonctions et de sonner le salut tous les jours, soir et matin, laquelle somme lui a été adjugée par l'archidiacre.

E. Suppl. 141. — GG. 18. (Registre.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1705-1719** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Lorfevre, curé. — Le 2 août 1705, bapt. de Marie-Marguerite-Thérèse Duret; mar., Marguerite

Morel de Coupigny; par., Jean Lorfeyvre, curé de lad. paroisse de Valmeray. — Le 10 décembre 1705, bapt. de Charles-François-Léger Leneveu; par., Charles du Thou, écuyer, s<sup>r</sup> de Montearville; mar., Marguerite Morel de Coupigny. — Le 2 mai 1708, bapt. de Charles-Adrien-Robert Duhomme; par., Adrien Durand, écuyer, s<sup>r</sup> de Gaillon; mar., Charlotte-Thérèse Heudine. — Le 4 janvier 1718, baptême de René-Michel Vincent; par., dom René-Michel Robillard, religieux, curé de Troarn; mar., Marguerite Morel de Coupigny, etc.

E. Suppl. 142. — GG. 19. (Registre.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1707.** — Baptêmes. — Lorfeyvre, curé. — Le 11 janvier, bapt. de Michel Exmelin, fils de Michel et de Jeanne Caval; p., Jean Duret; m., Françoise Exmelin. — Le 17 avril, bapt. de Pierre-Blaise Leneveu, fils de François et de Marguerite Vincent; par., Pierre-Blaise Leneveu; mar., Catherine Émon.

E. Suppl. 143. — GG. 20. (Registre.) — Moyen format, 11 feuillets, papier.

**1717-1738.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Lorfeyvre et Guillaume-Nicolas Malandain, curés. — Le 14 mai 1720, mariage de Pierre Othon, de la paroisse de Moulton, et Marie Exmelin, de Valmeray. — Le 21 juillet 1720, baptême de Jeanne-Françoise-Louise Vincent; mar., Françoise Le Monnier de Coupigny; par., Jean-Guillaume-Adrien Aubert, écuyer, mousquetaire du Roi. — Le 19 février 1721, inhumation de Jean Cauvin dans l'église paroissiale de St-Brice de Valmeray. — Le 21 juillet 1722, inhumation dans l'église de M<sup>e</sup> Jean Lorfeyvre, curé du lieu, décédé à l'âge de 70 ans environ. — Le 19 août 1726, mariage de Gérard Bunel, écuyer, seigneur d'« Auzolle », fils de feu Gabriel Bunel, écuyer, s<sup>r</sup> du Puis, et de feu Marie de « Mius », veuf de Françoise Rollet, demeurant à Ardes, diocèse de Clermont, et Marie-Charlotte-Thérèse Heudine de Coupigny, fille de feu René-Joseph Heudine, écuyer, seig<sup>r</sup> de Coupigny, et de Marguerite Morel, dame de Janville. — Le 28 septembre 1729, mariage de Jacob de Sabine, écuyer, de la paroisse de Cerisy-l'Abbaye, fils d'Augustin de Sabine, et Marguerite-Léonore de Vallière, fille de Joachim de Vallière et de Marguerite-Léonore Heudine, en présence de Jacques-Joseph Heudine, écuyer, seig<sup>r</sup> d'Airan et de

Coupigny, et de Michel-René de Lescalley, écuyer, s<sup>r</sup> de Vallière, et autres. — Le 12 mars 1732, baptême de Jacques-Gabriel Michel; par., Jacques-Gabriel-Joseph Durand, sieur de Gaillon; mar., Anne-Gabrielle de Coupigny. — Le 26 septembre 1733, bapt. de François-Michel Bance; par., Michel Lescalley, écuyer, sieur de Vallière; mar., Anne-Françoise-Jacqueline Heudine, fille de Jacques-Joseph Heudine, chevalier, seig<sup>r</sup> d'Airan et de Coupigny, trésorier de France. — Le 9 octobre 1733, inhumation d'une fille âgée de 12 jours, de Pierre-Jacques de Brunville, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron honoraire de Poussy, et de Catherine-Françoise Héloin. — Le 8 août 1735, mariage de Michel-René de Lescalley, écuyer, sieur de Vallière, fils de feu Joachim-René de Lescalley, écuyer, s<sup>r</sup> de Vallière, commandant de la noblesse, et de Marguerite-Éléonore Heudine, de la paroisse de St-Patrice de Bayeux, et Anne-Gabrielle Heudine, fille de Jacques-Joseph, seig<sup>r</sup> d'Airan, etc., et de Françoise Le Monnier, de la paroisse de Notre-Dame de Caen. — Le 9 novembre 1736, baptême d'Anne-Françoise Carel; mar., Anne-Françoise-Jacqueline Heudine, fille de René-Joseph Heudine, seig<sup>r</sup> d'Airan et de Coupigny; par., Guillaume-Nicolas Malandain, curé du lieu. — Autres actes concernant les familles Angers, Aulet, Bance, Bouffay, Cauvin, Duhomme, Durel, Exmelin, Hugue, Jehanne, Le Grand, Le Guay, Méaulle, Michel, Othon, Palais, etc. — Assemblées d'élections de collecteurs du sel et de la taille, etc.

E. Suppl. 144. — GG. 21. (Cahiers.) — Moyen format, 20 feuillets, papier.

**1738-1747.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume-Nicolas Malandain et Peschet, curés. — Le 16 novembre 1738, inhumation de Marguerite Morel, veuve de René-Joseph Heudine, trésorier général de France à Caen, seig<sup>r</sup> de Coupigny. — Le 2 juin 1745, inhumation, dans le chœur de l'église, par Brière, curé de Billy, doyen du doyenné de Vaucelles, de Nicolas-Guillaume Malandain, curé du lieu, âgé de 62 ans. — Le 20 avril 1746, inhumation, dans le cimetière de Bissières, de François Bouffé, faisant transporter un tonneau de cidre à Bissières, « tomba devant sa charette, et la roux luy ayant passé par dessus le corps, l'a écrasé, et a expiré sur le champs », etc. — Le 18 août 1747, baptême de Marie-Jeanne Boudier, etc.

E. Suppl. 143. — GG. 22. (Cahiers.) — Moyen format, 60 feuillets, papier.

**1748-1792.** — Baptêmes et mariages. — André Peschet et Le Dauois, curés. — Le 23 avril 1754, mariage de Charles-Antoine-Alexandre de Collet, écuyer, seigneur de Grainville, et Marie-Madeleine-Thérèse Filleul de Précaré, par Daniel Lesseline, chapelain fondé de la paroisse St-Pierre de Caen, en présence d'Antoine-Alexandre de Collet, écuyer, seigneur des Boves, aïeul du mari, Marie-Anne-Françoise de Collet, sa mère, Marie-Madeleine Le Soudeyer, mère de l'épouse, Rogier de Prêmesnil, avocat, son beau-père, Charles-Guillaume de Collet, écuyer, seigneur de Grainville, oncle, François d'Ouézy, chevalier, seigneur de Montfort et patron d'Olendon, Marie-Anne de Paulmier, son épouse, Charles-Antoine Thibout, écuyer, seigneur d'Anisy, Le Soudeyer du Motté, conseiller au bailliage de Falaise, etc. — Le 27 octobre 1777, baptême par Robert-Guillaume Le Villain, curé de St-Vigor de Crèvecœur, de Marguerite-Charlotte-Honorine Exmelin. — Autres actes de baptêmes et mariages, concernant les familles Basly et de Basly, Basourdy, Baudouin, Bigot, Bonnet, Bouffay, Brunet, Burel, Carabœuf, Carel, Corset, Ducellier, Duhomme, Durel, Eudes, Exmelin, Guillot, Houtteville, Le Dauois, Lefrançois, Legrix, Leneveu, Le Perreux, Lepetit, Lesagé, Lesueur, Méaulle, Michet, Morand, Mousset, Vétel, Vincent. — Pas d'actes de baptêmes et mariages pendant les années 1753, 1774, 75, 81, 82, 86, 91, 92. — Manquent les années 1755, 1756 et 1768. L'acte de baptême de Jean-Baptiste Duhomme, portant cette dernière date en surcharge, doit être de 1769, comme il était écrit primitivement. — Les actes de baptêmes et de mariages de 1772 sont portés au registre des sépultures de la même année (GG. 23).

E. Suppl. 146. — GG. 23. (Cahiers.) — Moyen format, 46 feuillets, papier.

**1748-1792.** — Sépultures. — André Peschet et Le Dauois, curés. — Le 15 juillet 1750, inhumation dans l'église de Marie-Thérèse de Buaas, veuve de Jacques Le Soudeyer, s<sup>r</sup> des Planches, âgée de 75 ans. — Le 15 avril 1763, inhumation dans l'église de Marie de Courcelles, veuve de Pierre Peschet, décédée la veille à l'âge de 98 ans. — Le 19 janvier 1772, inhumation, dans le chœur de l'église,

d'André Peschet, curé du lieu, âgé d'environ 70 ans. — Le 14 septembre 1782, inhumation de Jacques-François-Hyacinthe Letourmy, ancien conseiller du Roi, notaire royal à Caen, décédé la veille âgé d'environ 39 ans, en présence de Jacques Rast, avocat en Parlement, greffier en chef au bailliage et siège présidial de Caen, et de Jean-Louis-Marin de France, maître ès arts en l'Université de Caen. — Le 7 septembre 1785, inh. par Pierre Le Rat, vicaire de Fierville-la-Campagne, de François Le Dauois, notaire royal à Caen, ancien trésorier de la paroisse St-Michel de Vaucelles, âgé de 79 ans, mort la veille, transporté de Vaucelles à Valmeray, en présence de Jean-François Hébert, vicaire de Vaucelles, d'Antoine Prempain, vicaire de Valmeray, etc.

E. Suppl. 147. — GG. 24. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1748-1787.** — Certificat de publication, dans l'église paroissiale de Fierville-la-Campagne, par Heuste, vicaire, des bans du futur mariage de Michel Carel, de lad. paroisse, et Anne Basourdy, de celle de Valmeray (1748). — Dispense de parenté au 4<sup>e</sup> degré de consanguinité entre Pierre Duhomme et Marie Duhomme, de Valmeray, par M. de Rochechouart, évêque de Bayeux (1768). — Certificat de publication, dans l'église de Vendevre, par Royer, curé du lieu, des bans du futur mariage de Jean-Jacques Vincent, de Valmeray, et Marie-Madeleine Mousset, de Vendevre, avec autorisation de célébrer le mariage, accordée par le curé de cette paroisse à celui de Valmeray (1787).

### Bellengreville

E. Suppl. 148. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 68 feuillets, papier.

**1667-1686.** — « Registre des certificats et audiences de l'église de Nostre-Dame de Bérengreville, 1667 », jusqu'à 1686. — Collecteurs de la taille et du sel ; adjudication du trait de dîme nommé la dîme Notre-Dame ; bannie des terres du trésor ; élection de custos ; enrôlements et dérollements ; bannie des fougues dépendant de St-Sylvain et de Caen ; déclarations de résidences ; nomination de trésorier ; procédures en l'Élection, etc. — Le 19 juin 1672, assemblée des paroissiens pour satisfaire aux mandements à eux envoyés par M. de Matignon pour faire élection

d'un capitaine, lieutenant et autres officiers, pour se tenir prêts et sous les armes, en cas de besoin, à son premier ordre, et le dénombrement des personnes en état de porter les armes, dont les noms suivent; nomination de Jean Pouterel, capitaine, Jean Carbonnel, lieutenant, Henri Mézaize, sergent, et Nicolas Rouxel, « corporal ». — Le 29 juin, lesd. paroissiens, assemblés sur la délibération ci-dessus, ont trouvé à propos de changer d'officiers, « veu que lesdicts officiers cy dessus desnommés n'ont jamais portées d'armes et ne savent ny lire ny escrire, pour cet effaict, ils en ont nommés d'autres, lesquels savent lire, qui sont les personnes de François Rouxel pour capitaine, et pour sergens de bande Odet Le Dein, sauf à augmeenter d'officiers, si besoin est, tous lesquels ont déclaré qu'il y a viron vingt ou vingt-quatre hommes en ladicte paroisse sains et dispos quand à présent, mais tous gens de journée, serviteurs à gage, sans comprendre ceux qui sont for vieus, mandieus, sours et incommodes, qui ne peuvent servir. » — Audiences de contrats pour: Pierre Dionis, bourgeois de Caen, sieur de La Chapelle, marchand (1673); François du Douet, bourgeois de Caen (1679), etc.

De l'autre côté du registre, « Registre des audiences », de 1667 à 1684: contrat de fielle par Robert Fréard, écuyer, seigneur de Chicheboville, à Odet et Guillaume Jehanne, de Bellengreville, suivant contrat de 1663 (1668); contrat d'acquêt de 1667, du fait de Jean Le Normand, fils Philippe, bourgeois de Vaucelles de Caen, à Pierre Osmont, s<sup>r</sup> de « Courtisiny », marchand, bourgeois de Caen, d'une pièce de terre contenant 1 acre, sise au terroir de Bellengreville, delle du Clos de hault, tenue des fiefs de Secqueville, pour 150 livres (1669); contrat d'acquêt en 1669, du fait de Jacques Le Dru, à Jean Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Chaslambert, de Béneauville, d'une pièce de terre contenant 5 vergées 1/2 en labour au terroir de Bellengreville, hameau de Francqueville, delle de l'Espronnière, pour 120 l. t. (1671); Jean Cœuret, écuyer, s<sup>r</sup> d'Estry, la mère de MM. de Secqueville, Pierre Fergant, écuyer, s<sup>r</sup> des Pars, secrétaire des finances de Monsieur, etc. — Au milieu desd. audiences se trouvent des délibérations: le 3 juin 1674, lecture par le curé d'ordonnance de M. de « Roclaure », commandant pour le Roi, portant ordre de nommer des soldats par chaque paroisse à raison d'un pour dix; vu l'absence du seigneur de la paroisse, le curé y a nommé, du consentement des paroissiens présents, deux desd. paroissiens et habitants, Guil-

laume Seigneurie et Pierre Tierry; le 10 juin 1674, élection, pour commander en qualité de capitaine l'infanterie de la sergenterie d'Argences, du s<sup>r</sup> de « Jonqué », d'Argences, comme idoine et capable de telle charge.

E. Suppl. 149. — BB. 2. (Cahier.) — Moyen format, 17 feuillets, 1 pièce intercatée, papier.

**1665-1700.** — « Assemblées, depuis 1686 jusqu'à 1700. » — Le registre débute par l'acte de mariage de Jacques Gohier, de Vaucelles de Caen, et Marie Mézaize, de Bellengreville (1686). Suivent les délibérations: hannie des terres du trésor, collecteurs, enrôlements et dérôlements, nomination de messieurs; nomination de procureur-syndic pour gérer et poursuivre les procès et autres affaires qui se présenteront et naîtront en la communauté; le 24 mars 1693, examen par les paroissiens des comptes du trésor présentés par Jean Le Damoiseil, curé du lieu, Jean Carbonnel et François Barbey; examen et approbation desd. comptes par François Blouet de Camilly, docteur de Sorbonne, chanoine de Bernesq, théologal de Bayeux, archidiacre d'« Hyexmes », au cours de sa visite; audiences de contrats: de vente des terres, seigneurie et fiefs de Francqueville, par Gilles de Bailleul, écuyer, à Pierre des Asnières, sieur des Fontenelles, receveur des tailles de Caen, moyennant 5,000 livres, etc. On a joint à ce cahier une feuille volante, délibération de 1674 à cause du mandement envoyé par M. de Muscranny, contenant les droits du tiers et danger appartenant au Roi sur les bois de la province de Normandie, en date du 5 décembre 1673; détail des bois sis sur la paroisse, appartenant à M. de Francqueville, au sieur de Chicheboville et à Jacques du Fer, s<sup>r</sup> de « Haudvergée ». La couverture est composée d'un feuillet du « Registre des baptistères de la paroisse N.-D. de Bellengreville, commençant en l'an 1665 ». Deux actes de baptêmes dud. an, annullés, se trouvant sur un autre registre.

E. Suppl. 150. — BB. 3. (Registre.) — Grand format, 160 pages, papier.

**1787-An II.** — Sur le plat intérieur: « Registre cousermant l'état des décrets de l'Assemblée National et proclamation du Roy qui ont esté adressés par l'Assemblée National et par MM. les officiers du bureau du district de Caen dit Calvados, à Monsieur le maire et officiers muucipeaux de la municipallité

de la paroisse de Bellengreville, lesquels décret et proclamation du Roy, et lettre et instructions, ayant esté envoyés et recus par les membres de laditte municipalité de Bellengreville, ainsy que d'autre semonce et assemblée qui ont esté délibérés à laditte paroisse, sont enregistrés dans le présent registre ainsy qu'il suit, qui a commencé le 15 juillet 1787. » — Page 1, délibération des syndic et membres de la municipalité, concernant la publication de déclarations du Roi. — Page 2, enregistrement, du n° 1 au n° 227. des procès-verbaux, lettres, arrêts du Conseil, instructions, proclamations du Roi, lettres patentes, etc., reçus par la municipalité, de 1787 à 1791. Suivent divers documents postérieurs à 1789 : déclaration des curé et vicaire, remplacement du curé, tableau indicatif des propriétés du territoire de Bellengreville en 1790, délibérations communales, enregistrements des décrets de l'Assemblée et de la Convention nationales, etc.

E. Suppl. 151. — GG. 1. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1732-1772.** — « Catalogue des paroissiens de Bellengreville qui ont été enrollez depuis l'an 1732 », jusqu'à 1766. — Listes des collecteurs de la taille, de 1743 à 1772, et des collecteurs du sel, de 1736 à 1770.

E. Suppl. 152. (Registre.) — Grand format, 162 feuillets, papier.

**1626-1664.** — « En ce présent registre ou manuscrit sont contenus les baptêmes, mariages et sépultures, audiences et certificats de la paroisse de Bérèngreville, commensantz à l'année mil six centz vingt sept. » Ce registre qui, lors de l'inventaire de 1858, se trouvait aux archives communales de Bellengreville, est aujourd'hui conservé aux archives départementales du Calvados. Son analyse figurera dans l'inventaire de la série G.

E. Suppl. 153. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 70 feuillets, papier.

**1665-1692.** — Église paroissiale de Notre-Dame de Bellengreville. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Le Damoyssel, curé; Guillaume Pigache, Nicolas Formentin, Jean Channevière, Jacques Cambette, Gilles-Philippe Le Damoyssel, vicaires; Cyprien de Bonnaire, Jacques Le Chevalier, écuyer, curés de Vimont, commis. — Sur le plat intérieur,

« baptême des illégitimes ». — Le 30 novembre 1665, baptême de Jacques, fils de François Barbey et Marguerite Pinchar; parrain, Pierre Pinchar, étudiant en l'Université de Caen. — Le 17 mai 1667, parrain, Gilles Le Bourgeois, curé de Magny. — Le 2 mars 1672, b. de Jacques-Louis, fils de François Rouxel et Marie Le Roy; p., Jacques de Bailleul, écuyer; m., M<sup>me</sup> de Neufville. — Le 10 août 1684, marraine, d<sup>lle</sup> Élisabeth de Fréart, fille de M. de Chicheboville. — Le 6 avril 1691, testament de Jean Le Dru; legs aux prêtres et clercs de l'église de Bellengreville d'une pièce de terre à Vimont. — Tables des actes (noms, dates et pages). — De l'autre côté du registre, « Registres des fiancialles, proclamations de baons et mariages », de 1665 à 1674; table. — Actes concernant les familles Canon, Carbonnel, Doublet, Fergant, Gibert, Jehanne, Lavinay, Le François, Le Rat, Le Roy, Morice, Patry, Poisson, Poullain, Poutrel, Prenpain, Roussel, Seigneurie, et divers habitants d'Argences, Bénéauville, Billy, Bourguébus, Bures, Chicheboville, Écajeul, Frénouville, Fresney-le-Puceux, Montpinçon, St-Vigor-le-Grand de Bayeux, Vimont, etc.

E. Suppl. 154. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 108 feuillets, papier.

**1692-1727.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 27 janvier 1692, inhumation de Jacqueline Vincent, femme de François Le Dru, par Gilles-Philippe Le Damoisel, prêtre, desservant lad. paroisse. — Le 11 janvier 1693, inhumation de Jacques Prenpain par Le Damoisel, desservant. — Le 25 août 1693, baptême de François Le Vasnié; p., noble homme Jacques Le Chevallier, écuyer, curé de Vimont; m., Elisabeth-Marguerite Le Damoisel, de la ville d'Argentan. — Le 16 janvier 1694, inhumation, dans le chœur de l'église, de Jean Le Damoisel, curé dud. lieu, par le curé de Magny-le-Freule, doyen de Vaucelles. — Le 10 juin 1695, baptême par Jacques Le Chevallier, curé de Bellengreville, d'Anne-Marie, fille naturelle (la mère et le père en blanc), « nommée par damoiselle Jacqueline de Martenville, assistée de Jacques de Fréard, escuier, sieur de Chisboville ». — Le 17 avril 1701, baptême d'un fils de Jean du Cellier et de Marie Laviné; p., Louis de Fréard, seigneur de Chicheboville; m., Catherine Dudouet, bourgeoise de Caen. — Le 27 janvier 1702, inhumation, dans la nef de l'église, de Mathurin des Asnières, père de M. des Fontenelles, receveur des tailles, décédé à l'âge de

105 ans environ. — Le 9 mai 1709, abjuration de la religion prétendue réformée, par Michel Bouchard, bourgeois de Caen, chirurgien d'Argences, en présence de M. des Fontenelles, seigneur et patron de Jurques, Franqueville et Chicheboville. — Le 4 juin 1714, baptême de Catherine Tesnière; p., Pierre des Asnières (il signe: Pierre des Fontenelles de Jurques); m., Marie-Anne des Asnières (elle signe: Marie-Anne des Fontenelles). — Le 15 juin 1719, inhumation de Jean des Asnières. — Le 10 juillet 1719, inhumation, dans la nef de l'église, de Jean-Baptiste des Asnières, fils de M. des Fontenelles. — Le 1<sup>er</sup> février 1721, inhumation, dans le chœur de « son église de Bellangreville », de feu M. de Bellegreville, seigneur et patron de la paroisse, décédé à l'âge de 87 ans, apporté de St-André de Messé, accompagné d'André de La Bigne, curé de St-André de Messé, d'Henri-Éléazar Houllier, chapelain du château de Messé, de M. Langevinière, etc., inhumé en leur présence et en celle de Louis Le Provost, curé de Béneauville. — Le 2 février 1726, inhumation, dans la nef de l'église, de Jacques-Pierre, sieur de Franqueville. — Le 4 février 1727, mariage de Louis-David Mahiet de Martigny, écuyer, officier chez le Roi, fils de feu David, écuyer, sieur du Mesnil, et de feu noble dame Catherine de Cordey, de la paroisse du Mesnil-Germain, et noble demoiselle Françoise-Marie-Barbe Morin, fille de feu François Morin, écuyer, sieur de Vaugroult, et de noble dame Jeanne Le Chevallier, de la paroisse de Mondeville, en présence de Robert Morin, éc., sieur de Vaugroult, d'Élisabeth de Montjean, son épouse, d'Anne Le Chevallier, et de Bernardin et Claude de Cordey. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures concernant les familles Ancelle, Barbey, de Bardouille, Bisson, Bouchard, Bouet, Busuel, Canon, Carbonel, Chauvin, Du Cellier, Dudonné, Duhomme, Duperreux, Fontaine, Fromage, Gallet, Gambier, Golle, Gouesmelle, Goulé, Guillemette, Hellouin, Hurel, Jaquin, Jehanne, Laffetey, Laillet, Laviné, Leboucher, Lebret, Lebreton, Lecerf, Lecouflet, Ledains, Ledru, Lefebvre, Lefortier, Legrand, Legris, Le Marchand, Le Marinier, Lenoble, Lepeltier, Lepetit, Lerat, de Maslon, Maubant, Méaulle, Miray, Othon, Paté, Poisson, Poutrel, Prempain, Rocque, Rouxel, Ruault, Tesnières, Tostain, Touzé ou Du Touzé, Varin, Vasnier, Vincent, etc. — Délibérations relatives aux élections de collecteurs des tailles et du sel, aux enrôlements et dérôlements; audiences de contrats. — Tables des baptêmes, mariages et sépultures, au commencement et dans l'intérieur du registre.

E. Suppl. 153. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 114 feuillets, papier.

**1727-1750.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 15 décembre 1727, baptême d'Angélique-Thérèse-Jacqueline-Alphonsine Basin, fille de Jacques-Pierre Basin et de Marie-Thérèse des Asnières; m., Marie-Angélique de Nollent; p., Michel-Alphonse Subtil de Beauhamel, chevalier, seigneur et patron de Jurques et Franqueville. — Le 17 mars 1728, baptême d'Yves Lerat, par Grosieux, vicaire de Bellegreville. — Le 22 février 1729, ondoisement, par permission de M. de Grainville, vicaire général, le siège épiscopal vacant, et le 13 mars suivant, cérémonies du baptême de Jacques-François Subtil de Beauhamel, fils de Michel-Alphonse Subtil de Beauhamel, écuyer, et de Marie-Anne des Asnières; p., Jacques Roussel, procureur du Roi et subdélégué de l'intendant de Caen en l'élection de Vire et Condé; m., Françoise Roussel, épouse de François Subtil, éc., secrétaire du Roi. — Le 5 juillet 1729, baptême, par Grosieux, vicaire, de Marie-Anne-Andrée Bazin, fille de Pierre et de Marie-Thérèse des Asnières; m., Marie-Anne des Asnières; p., André-Pierre Bazin. — Le 25 juillet 1729, inhumation, dans le chœur de l'église, du côté de l'épître, près du sanctuaire, de noble homme Jacques Le Chevalier, curé du lieu et chapelain de la chapelle de St-Quentin près Caen, décédé la veille à l'âge de 81 ans, « par nous, vénérable et discrète personne Jean de Fer », curé de St-Aignan, doyen de Vaucelles, en présence de Pierre Julienne, curé de Chicheboville, Pierre Binet, curé de Vimont, Adrien Moulin, curé de St-Patrice d'Argences, et de François Sicot, curé de la première portion de St-Martin de Fréouville. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1730, baptême de Marie-Catherine Laviney par J. Morin, desservant de Bellegreville. — Le 30 novembre 1730, baptême de Jean-Jacques Poisson, fils de Jean et d'Isabelle Énaud; parrain, Jacques-Pierre des Asnières de Jurques, seigneur et patron de Chicheboville et seigneur suzerain de Secqueville-la-Campagne, maître des Eaux et forêts de la maîtrise de Caen; m., Catherine Reuault. — Le 28 décembre 1730, baptême de Joseph Barbey, fils de Pierre et de Marie Lefebvre; p., Joseph Aubery; m., Marie-Suzanne de Saffray, épouse dud. Jacques-Pierre des Asnières de Jurques. — Le 17 mai 1731, baptême de Marie-Thérèse Subtil de Beauhamel, fille de Michel-Alphonse Subtil de Beauhamel, écuyer, seigneur et patron de Jurques, Franqueville, et de Marie-Anne

des Asnières des Fontenelles; m., Angélique-Thérèse Bazin; p., François-Michel Subtil de Beauhamel, écuyer, en présence de Jacques-Pierre Bazin, bourgeois de Caen, et de Marie-Thérèse des Asnières-Bazin, les parrain et marraine ayant déclaré ne savoir écrire. — Le 26 janvier 1732, baptême de Marie-Anne Ledru par de Saint-Martin, curé de Notre-Dame de Bellengreville. — « L'an 1732, au mois d'octobre, moy soussigné, prestre, curé de cette paroisse, fist refondre la cloche que je trouvé cassée depuis plusieurs années, dont voicy cy ensuite l'inscription: L'an 1732, j'ay été bénite par M<sup>e</sup> Charles-François de St-Martin, prestre, curé de cette paroisse et ancien chanoine de l'église royale et collégiale de St-Wlfran d'Abbeville en Picardie, et nommée Marie-Catherine par M<sup>e</sup> Jacques-Pierre des Anières de Jurques, seigneur et patron de Chicheboville et seigneur suzerain de Seequeville-la-Campagne, conseiller du Roy, maître particulier des Eaux-et-forêts en la maîtrise de Caen, assisté de damoiselle Marie-Catherine Le Moumier, épouse du sieur Philippe de St-Martin, marchand à Caen. La dite cloche fut fondue par Simonneau, Lorrain. » — Le 6 mars 1740, inhumation par Rivière, prêtre, avec la permission du curé de Bellengreville, dans l'église de Chicheboville, de Suzanne de Saffray, épouse de Pierre des Anières de Jurques, seigneur et patron de Chicheboville, âgée d'environ 46 à 47 ans. — Le 23 mai 1741, inhumation, dans la chapelle du chœur de l'église de Bellengreville, de Marie Bazin, veuve de M<sup>r</sup> des Fontenelles, âgée de 82 ans. — Le 9 juillet 1743, « j'ay fait la fête de la conférence. M<sup>r</sup> Sicot, curé de Bénéauville, étoit directeur, M<sup>r</sup> Cahagne, curé de Fierville, prédicateur, et je donnè le bouquet pour l'année suivante à M<sup>r</sup> Osmont, curé de Frénouville. La dépense de ladite fête me revenoit aux environs de 400 livres. La même fête de la conférence avoit été célébrée en cette paroisse le 7 juillet 1716. » — Le 23 août 1744, baptême de Charles-Pierre-Michel, fils de Jacques-Pierre des Anière de Jurques, seigneur et patron de Chicheboville, et d'Anne-Renée de Martinbosc; p., Charles de Martinbosc, écuyer; m., Marie-Anne des Anière, épouse de Michel-Alphonse Subtil, écuyer, seigneur et patron de Bellengreville, Jurques, etc. — Le 14 septembre 1744, réhabilitation du mariage de Pierre Barbey et Marie-Madeleine Lavinéy, contracté le 6 août 1743, et entaché de nullité par suite du degré de consanguinité prohibé entre les époux; copie de dispense accordée par Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures,

concernant les familles Ancelle, Barbey, Bénard, Bence, Bisson, Bissonnet, Bouchard, Bouet, Bouquet, Brière, Broquet, Bunel, Cliquet, Cœuret, Conard, Conlé, Denise, Desloges, Dilaye, Ducellier, Dudonné, Dudouit, Duhomme, Duperreux, Dutrou, Duval, Eudes, Fleuriot, Foucaudel, Gallet, Giffard, Guilbert, Hervieu, Houard, Jacquin, Jehanne, Jouan, Laillet, Lamy, Lavinay ou Laviné ou Lavinéy, Lebret, Lecerf, Le Chandelier, Le Chevalier, Le Couturier, Ledaim, Le Dru, Lefebvre, Leforestier, Lefortier, Legougeux, Legrand, Legrix, Lepetit, Le Rat, Le Roy, Le Vasnier, Maubant, Morin, Olivier, Onfroy, Patey, Patry, Poisson, Poutrel, Pouyer, Prempain, Ruaut, Ruette, Saffrey, Samson, Tesnières, Touzey, Vanier ou Vasnier, Varin, Vatie, Vautier, etc. — Délibérations concernant les élections de collecteurs des tailles et du sel, les enrôlements et dérólements, etc. — Tables des baptêmes, mariages et sépultures.

E. Suppl. 156. — GG. 4. Registre.) — Moyen format, 140 feuillets, papier.

**1750-1770.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles-François de Saint-Martin, curé. — Le 12 octobre 1750, mariage de François-Toussaint de Bailleul, marquis de Croissanville, seigneur et patron de Vieques et autres lieux, fils de feu François et de feu Françoise-Élisabeth de Bailleul, marquise de Croissanville, de la paroisse de St-Julien de Caen, et Marie-Thérèse Subtil, fille de Michel-Alphonse Subtil, chevalier, seigneur et patron de Bellengreville, Francqueville, etc., et de Marie-Anne Desanière, de la paroisse de Bellengreville, en présence des père et mère de l'épouse, de Jacques-François Subtil, chevalier de Bellengreville, lieutenant au régiment de Bourgogne, son frère, etc. — Le 26 octobre 1751, mariage de Pierre-François de Gouville, sieur de Ranville, fils de feu André de Gouville, chevalier, seigneur et patron du Mesnil-Patry, et de feu Marie-Françoise Exmeliu, et Marie-Anne-Perrine-Madeleine Bazin, fille de Jacques-Pierre Bazin, bourgeois de Caen, et de Marie-Thérèse Desanière, en présence de Marie-Anne Desanière de Bellengreville, tante des époux, de Bazin de Ronde-Mare, oncle de l'épouse, de Nicolas Cadet, vicaire de Bellengreville, etc. — Le 23 décembre 1751, baptême de Michel-François-André de Gouville, fils des précédents; p., Michel-Alphonse Subtil, écuyer, seigneur et patron de Bellengreville; m., Marie-Françoise de Gouville,

épouse de M. du Quesney, demeurant à Caen. — Le 15 février 1752, mariage de Gabriel-Auguste de Jort, fils de Pierre de Jort, bourgeois de Caen, et de Marie-Madeleine de Lépée, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen, et Angélique-Thérèse-Jacqueline-Alphonsine Bazin, fille de Jacques-Pierre Bazin, conseiller en l'Élection de Caen, et de Marie-Thérèse Desanière. — Le 30 octobre 1752, baptême de Marie-Thérèse-Perrine de Gouville, fille de Pierre-François de Gouville, écuyer, sieur de Ranville, et de Marie-Anne-Perrine-Madeleine Bazin; m., Marie-Anne Desanière de Bellegreville, p., led. Jacques-Pierre Bazin. — Le 3 novembre 1752, inhumation de Marie-Thérèse-Perrine de Gouville, décédée led. jour, âgée de 5 jours. — Le 4 décembre 1752, transport et inhumation, dans l'église de Chicheboville, d'Anne-Renée de Martinbosq, épouse de M. Desanières de Jurques, décédée la veille à Bellegreville, âgée d'environ 40 ans. — Le 24 septembre 1753, baptême de Marie-Thérèse-Françoise de Gouville, fille des précédents; m., Marie-Thérèse Desanière; p., Michel-Antoine de Gouville, écuyer, seigneur de Tilly et de « Quéron », prévôt général au département et généralité de Caen, de la paroisse S<sup>t</sup>-Jean de Caen. — Le 11 février 1755, inhumation par Pierre-Philippe Osmont, curé de Vimont, de Marie-Angélique de Nollent, veuve de M. Bazin, âgée d'environ 80 ans, en présence de Charles-François de S<sup>t</sup>-Martin, curé de Bellegreville, et de Pierre Poignant, vicaire. — Le 5 février 1757, inhumation, dans la chapelle du chœur de l'église, de Michel-Alphonse Subtil, écuyer, seigneur et patron de Bellegreville, Franqueville et autres lieux, âgé de 57 ans. — Le 16 novembre 1759, inhumation de Jacques de Cussy, écuyer, sieur de Courcelles, de la paroisse de Favières, âgé d'environ 70 ans, décédé la veille « en l'auberge où pend pour enseigne l'image S<sup>t</sup>-Jacques », à Bellegreville. — Le 30 juin 1760, inhumation, par Michel Pouchin, curé du Poirier, de Marie-Thérèse Desanière, épouse de Pierre Bazin, conseiller en l'Élection de Caen, âgée d'environ 60 ans. — Le 2 mars 1763, convoi et service en l'église de Bellegreville, sa paroisse, où il est décédé, de Pierre Desanières de Jurques, seigneur et patron alternatif de Chicheboville; transport et inhumation du corps en cette dernière paroisse. — Le 19 septembre 1767, inhumation, dans la chapelle du chœur de l'église, de Marie-Anne Desanières, dame de Franqueville, veuve de Michel-Alphonse Subtil, seigneur et patron de Bellegreville, décédée la veille en sa maison, paroisse S<sup>t</sup>-Pierre de Caen. —

Le 8 juin 1768, inhumation de Jean-Jacques Bazin, religieux de l'ordre de S<sup>te</sup>-Croix. — Le 17 juin 1768, inhumation de Jacques-Pierre Bazin, ex-doyen des conseillers du Roi en l'Élection de Caen, frère du précédent, âgé d'environ 70 ans, décédé la veille, etc. — Délibérations des 13 septembre 1761, 5 décembre 1762 et 2 janvier 1763, concernant la clôture du cimetière, qui est menacé d'interdit par l'évêque : pour se procurer les fonds nécessaires, on propose le défrichement de dix acres de marais communal, etc. — Autres délibérations concernant les élections de collecteurs du sel et de la taille et de syndics, les enrôlements et dérôlements, le vote de la contribution de corvée pour la confection de la grande route de Caen à Paris, etc. — Tables des baptêmes, mariages et sépultures.

E. Suppl. 157.— GG. 5. (Registre.)— Moyen format, 177 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1770-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles-François de S<sup>t</sup>-Martiu, Jean-François de Subtil (1773-1781), Laugeois (1781-1792), et Bacheley, curé de Bellegreville et d'Oursin (1792). — Le 31 août 1772, inhumation, dans le sanctuaire de l'église, du côté de l'évangile, de Charles-François de Saint-Martin, curé du lieu depuis 1732, par M. des Rotours, curé de Poussy et doyen de Vaucelles, en présence de Delorme, curé d'Oursin, Duhamel, curé de Cesny-aux-Vignes, Massieu, curé de Frénoville, Marescot, curé de S<sup>t</sup>-Jean d'Argences, Gouget, curé de Saint-Patrice d'Argences, Mériel, curé du Poirier, Vasse, curé de Vimont, etc. — Le 8 novembre 1773, en présence de Pierre-Exupère Davot, desservant de Bellegreville, baptême, par noble homme Jean-François de Subtil, curé entrant de Bellegreville, d'Agnès-Louise-Françoise de Subtil, fille de Jacques-François de Subtil de Franqueville, chevalier, seigneur et patron de Bellegreville, Franqueville et autres lieux, et d'Agnès-Louise-Charlotte de Marguerie; m., Agnès-Françoise de Subtil, veuve de Charles-Jacques de Marguerie, chevalier, ancien capitaine du régiment de la Marche-infanterie, seigneur du Carué, représentée par procuration par Françoise-Élisabeth de Marguerie, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Sauveur de Bayeux; p., Claude-Louis de Subtil de Beaumont, chevalier, seigneur et patron de Martinville, de Bonnebosq, Moulines, Fontaine et autres lieux. — Le 7 novembre 1777, baptême de Luc-Charles-Bernardin Moisson, fils de Robert-Dominique-Michel Moisson, seigneur

du Frêne et de Carpiquet en partie, et de Sophie-Catherine-Thérèse de Saint-Martin, en résidence depuis quelques mois à Bellengreville; p., « Bernardin-François de Saint-Martin, sieur des Coudrettes, ancien lieutenant de dragons, garde du corps du Roy de Pologne, aujourd'hui négociant à La Martinique et grand-oncle dud. enfant »; m., Luce Vicaire, épouse de Le Doux de La Faverie, écuyer, ancien capitaine d'infanterie. — Le 14 septembre 1778, baptême de Jean-François Subtil, fils de Jacques-François Subtil, seigneur et patron de Bellengreville, Franqueville et autres lieux, et d'Agnès-Louise-Charlotte de Marguerye; p., Jean-François Subtil, curé du lieu; m., Marie-Thérèse Subtil, épouse de Toussaint-Aimable de Bailleul, seigneur et patron de Croissanville, Vicques et autres lieux. — Le 19 janvier 1781, baptême d'Émilienne-Agnès de Subtil, fille de Jacques-François de Subtil de Franqueville, chevalier, seigneur et patron de Bellengreville, Franqueville et autres lieux, et d'Agnès-Louise-Charlotte de Marguerie; m., Catherine Jouanne; p., Jean-Jacques Samson. — Le 11 mars 1782, b. de Marie-Henriette Aubril, fille d'Adrien Aubril, s<sup>r</sup> de Beauprey, maître d'école, et de Marie-Félicité Pigaud du Plessis. — Le 20 septembre 1783, m. de Pierre-Jacques-Guy-Nicolas Le Harivel, seig<sup>r</sup> et patron de Maizet, fils de feu Guy Le Harivel, chevalier, et de feu Marie-Anne de St-Germain, et Françoise-Élisabeth de Marguerie, fille de feu Charles-Jacques de Marguerie, chevalier, seig<sup>r</sup> du Carué, et d'Agnès-Françoise de Subtil, sur dispense de bans accordée par Nicolas-François Le Clerc de Beauberon, docteur et professeur royal de théologie en l'Université de Caen, doyen de la faculté de théologie, ancien recteur de l'Université, chanoine de Rouen, official de l'abbaye de St-Etienne de Caen, seigneur spirituel et temporel et patron de la paroisse et baronnie d'Ennecy. — Le 8 mars 1785, inhumation d'Agnès-Louise-Charlotte de Marguerie, épouse de Jacques-François de Subtil, seig<sup>r</sup> et patron de Bellengreville, Franqueville et autres lieux, décédée la veille à l'âge de 28 ans environ. — Le 9 janvier 1790, m. de Jean-François-Louis Vasse, fils de feu François et de feu Jeanne Hervieu, de la paroisse de Pierrefitte, diocèse de Lisieux, et Marie-Anne-Perrine Bazin, fille de Jean-François et de Marie de Saffray, de Bellengreville, par Jean-Robert Vasse, docteur en théologie, curé de Vimont, syndic député à la Chambre ecclésiastique de Bayeux. — Le 23 août 1790, inhumation de Jean-Jacques Poisson, vicaire de Bellengreville, décédé le même jour à l'âge de

27 ans environ, par Le Danois, curé de Valmeray et prieur d'Auffay, en présence de Sauvegrain, curé de Secqueville, Bacheley, curé de St-Pierre-Oursin, Lefebvre, curé de St-Jean d'Argences, Ledru, curé de Frénouville, Laugeois, curé du lieu. — Le 19 août 1791, inhumation de Jacques-François de Subtil, seigneur et patron de Bellengreville, Franqueville et autres lieux, âgé de 62 ans et demi. — Autres actes concernant les familles Achard, Aumont, Barbey, Bisson, Bissonnet, Bouet, Bouquet, Bunel, Burel, Cœnret, Colleville, Delaunay, Després, Ducellier, Dudouit, Dutertre, Dutrou, Essillard, Faucon, Fauvel, Giffard, Gosse, Harel, Huet, Jehanne, Jouanne, Lavinay, Le Cannu, Le Chevalier, Lecoïnte, Ledain, Ledru, Lefebvre, Lefort, Lefortier, Legougeux, Legrand, Legrix, Lemarchand, Lenoble, Lepelletier, Le Petit, Le Rat, Lesaulnier, Lesueur, Letellier, Letouzey, Marie, Mesnil, Morand, Morin, Osmont, Panel, Paris, Patry, Pigeon, Poisson, Poisson des Fontaines, Pouyer, Prempain, Rault, Renault, Robin, Roblin, Roussel, Royer, Ruette, Saffray, Samson, Tesnière, Thorel, Touzay, Vanier, Varin, Vaubaillon, Vautier, etc. — Ordonnance de Joseph-Dominique de Cheylus, évêque de Bayeux, prescrivait de doubler le tabernacle de l'église d'une étoffe de soie, de remplacer par un autre plus propre et plus décent le tableau de St-Pierre qui décore une des chapelles située à l'entrée du chœur, de réparer la chapelle du seigneur, qui se trouve au côté gauche du chœur, sous peine d'interdiction, de faire faire une autre chaire de prédicateur plus propre et plus décente, enfin de remanier dans tout son contour la coupe du petit calice, qui ne pourra servir qu'après avoir été dûment réparé (1781). Seeau plaqué de l'évêque.

### Billy

E. Suppl. 138. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 121 feuillets, papier.

**1640-1663.** — Délibérations devant Guillaume Launey, curé de Billy. — Les premiers feuillets fortement endommagés. — Élections de collecteurs; imposition pour la subsistance des geus de guerre; nomination de procureur-syndic; taxes des communes et marais; taxe du droit de confirmation dû au Roi pour les marais en raison de son avènement à la Couronne; assiettes de la taille; enrôlements et dérolements; procès avec Pierre du Thon, bourgeois de Caen, pour dérolement. — Le 11 janvier 1643,

adjudication des deux portions de marais : enchère de François Hérout, écuyer, sieur de Bosville; le 18, enchère de Jacques Le Bourgeois, écuyer, sieur et patron de Bénéauville, conseiller du Roi, etc. — Le 4 septembre 1644, assemblée en raison du mandement envoyé par les commissaires députés par le Roi pour le supplément de la valeur de son domaine aliéné : les paroissiens déclarent n'avoir connaissance qu'il y ait aucuns fiefs, fief-fermes, vavassories, terres nobles ni roturières dépendant dud. domaine; il y a dans la paroisse 50 acres ou environ de marécages en deux portions, couvertes la plus grande partie de l'année d'eaux froides et croupissantes, qui n'ont aucune pente, « vuide » ni égout, de sorte que led. marécage est toujours bourbeux et rempli de vase, ne produisant qu'une sorte de grosse herbe nommée dans le pays « foua. ou grissette », servant seulement à chauffer le four et à faire litière; au regard des bêtes à cornes que la nécessité des campagnes force quelquefois d'y mettre, elles n'y prennent aucun amendement et coulent souvent dans les eaux et vases qui s'y conservent, où il y a des endroits si profonds qu'à peine peut-on les retirer, et bien souvent il en demeure noyées, etc. — De l'autre côté du registre se trouvent, avec des délibérations, des lectures et audiences : de contrats de mariages et de ventes passés aux sièges de St-Martin du Bois, vicomté de Falaise, St-Sylvain, Caen, Airan, Lisieux, Argences, etc., concernant : François Hérout, sieur de Bosville (1643), Pierre de Saffray, écuyer, sieur et patron de Fierville-la-Campagne (1643-1649), Jacob Dumont, bourgeois de Caen (1646), Charles de Saffray, écuyer, sieur du « Hosme », demeurant à Cinq-Autels (1647-1652), Jean-Louis Le Bourgeois, écuyer, sieur du Torp, premier avocat du Roi au bailliage de Caen (1649-1652), Jacques Haslé, procureur en l'Élection, grenier et magasin à sel de Caen, Jean Le Maistre, greffier en l'Amirauté de France au siège de Caen, André de La Bellière, curé de Cinq-Autels (1653), André du Thon, sieur de Doumaresq, receveur des aides en l'Élection de Caen, Jacques Gascoing, sieur de Lespiue, bourgeois de Caen (1654), Robert « d'Ausmesnil », écuyer, sieur du lieu, lieutenant général criminel et civil au bailliage de St-Sylvain (1658), etc.; du mandement envoyé par le Roi et de l'ordonnance de Charles Le Roy, sieur de La Poterie, intendant de Caen, pour la vente, adjudication à ferme ou régie qui doit être faite des terres vaines et vagues, marais, et autres choses usurpées dépendant

du domaine du Roi aux bailliages de Caen et Coutances et anciens enclaves et ressorts d'iceux, en exécution du don fait par le Roi à Pierre Séguier, chancelier de France, comte de Gien (1642). — Le 9 décembre 1646, décharge aux trésoriers ci-devant nommés touchant 3 vergées de terre données par Gilles Clément, ci-devant curé, aux fins de fournir le vin pour administrer les paroissiens à la fête de Pâques, laquelle terre a été prise par le curé Launey pour exécuter la fondation. — Bannie de l'herbage du cimetière, etc.

E. Suppl. 159. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 76 feuillets, papier.

**1639-1684.** — « Registre des baptesmes faictz en l'église de Billy par moy, Guillaume Launey, prestre, curé dudict lieu, du depuis l'an mil six ceutz trente neuf. » — Le 27 septembre 1640, b. de Luce, fille de Jacques de La Rivière; m., d<sup>lle</sup> Luce Le Paumier, femme de M. du Torp Bénéauville, avocat pour le Roi au bailliage et siège présidial de Caen, en présence de Gilles Moger, curé de St-Martin-du-Bois. — Le 8 novembre 1640, b. de François, fils de Pierre Jean et d'Isabeau Gondouin, de Moul, demeurant à Billy; p., François Hérout, sieur de « Bauville »; m., Anne, fille de François Le Rat, de Vimont. — Le 29 septembre 1641, b. de Renée, fille de Pierre du Thon, bourgeois de Caen, et Suzanne Léger; m., Renée Vaussart, femme de François Hérout, sieur de Bauville; p., Guillaume Launey, curé de Billy. — Le 29 décembre 1641, b. d'Isabelle, fille de Guillaume Le Moyne; m., Isabelle Beaulard, femme de M. de Fierville Vimont; p., François Hérout, sieur de Bosville. — Le 14 mai 1645, b. d'une fille bâtarde appartenant à honorable homme Pierre Fourel, écuyer, sieur de Campigny, de la paroisse d'Écajeul en Auge, et à Jeanne, fille de Michel Marguerin et Marie Foulon, le tout à la requête dud. sieur, et fut nommée Guillemette par Marguerite, fille de Jacques Le François, et Pierre Vincent le jeune, de Billy. — Le 26 septembre 1645, b. de Louis, fils de Jacques de La Rivière, âgé d'environ 2 ans et demi; p., Jean-Louis Le Bourgeois, écuyer, sieur du Tort, avocat du Roi au siège présidial de Caen. — Le 4 février 1652, b. de Pierre, fils de Jacques L'Exmelin; p., Pierre Aubery, curé de Poussy. — Le 6 février 1652, b. d'Anne, fille de Jean Le Febvre et Marie Recard; m., Anne, fille d'Adrien Le Bourgeois de Chicheboville; p., Nicolas Bouet, sieur des Fresneaux, bour-

geois de Caen. — Le 24 octobre 1654, b. de Jean, fils d'Élie Febvrier ; p., Jean Hue, écuyer, sieur de Chalambert. — Le 6 février 1659, b. d'Anne L'Exmelin ; m., Anne, fille de Jacques Le Bourgeois, écuyer, sieur et patron de Bénéauville ; p., Pierre Aubery, curé de Poussy. — Le 23 décembre 1660, b. de Catherine, fille de Gabriel Fely et Marguerite Marie ; m., Catherine, fille de Charles de Saffray, sieur du Hosme ; p., Guillaume de Saffray, sieur de Cinq-Autels. — Suivent les mariages, de 1639 à 1663. — De l'autre côté du registre : « Registre des inhumations par moy, Guillaume Launey, prestre, curé de Billy, faictes audit lieu du depuis l'an 1639, mesme des espousalles et baptesmes du depuis ledit temps. » — « Le deux (correct. de huitiemes) jour juin LXIII désédât Mestre Gullemes Launey, curé de Billy, et fut inhumé dent le gleiglices de Billy. » Suivent deux inhumations par Lancelin, prêtre de Vaucelles de Caen (1663), deux baptêmes de 1672 (parrain, Jean-François Hue, écuyer, fils du sieur de Chalambert), et un mariage de 1684. — Familles Acard, Ancelle, Belot, Bosnel, Bouffay, Busnel, Bouquet, Chapperon, Cadet, Cochon, Cœuret, Davot, Dyonis, Eudelin, Guérin, Guillebert, Guerard, Gallart, Heustes, Jollain, Jourdain, Jean, Le Bouteiller, Le Monnier, de Launey, Lévesque, Le François, Laviney, Le Bas, Manchon, Michel, Massinot, Olivier, Prempain, Pinchard, Paulmier, Prunier, Pouterel, Richard, Robé, Thierry, Vincent, Vimont, Verrolle, etc.

E. Suppl. 160. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 177 feuillets, papier, 1 pièce, parchemin, 43 pièces, papier, intercalées.

**1686-1747.** — Baptesmes, mariages, sépultures. — Yves Fleuriot, Nicolas Brière, curés de St-Symphorien de Billy. — Le 3 mars 1676, décès et, le lendemain, inhumation dans l'église d'Esther Bourdon, femme de Jean Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Chalambert, de la paroisse de Bénéauville. — Le 7 mai 1681, décès dud. Jean Hue, inhumé le lendemain dans le chœur de l'église de Billy. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1684, décès et, le lendemain, inhumation, dans le chœur de l'église de Billy, de Jean-François Hue, écuyer, sieur de Navarre, de la paroisse de Bénéauville. — Le 24 août 1686, décès et, le lendemain, inhumation dans l'église de Marie du Thon, fille de Pierre du Thou. — Le 22 mars 1705, inhumation dans le chœur de l'église de Billy, « au milieu proche la première marche de l'autel », de M<sup>e</sup> Yves Fleuriot, âgé de 70 ans, curé du lieu « pendant quarante deux

ans ». — Le 7 janvier 1710, déclaration de grossesse de Marguerite de La Couture, des œuvres de Jacques Julien, s<sup>r</sup> des Parts, bourgeois de Caen. — Le 3 octobre 1718, déclaration de grossesse de Marie Delaunay, des œuvres de Jacques Morant, « et ce sous foy de mariage, après quoy nous l'avons exhortée à pénitence et à se conserver de telle manière que son fruit n'en reçoive aucun mal, et ce en présence de... », etc. — Le 15 janvier 1721, inhumation, dans l'église, d'Odet Renouf, décédé le 13 à 10 heures du soir, et de Marie Vincent, sa femme, décédée le 14 à 6 heures du matin. — Le 24 décembre 1721, inhumation, dans l'église, de Jean Le Gonest de Noyon, fils de M. de Noyon de Croissanville, âgé de 9 mois. — Le 1<sup>er</sup> septembre 1727, inhumation de Jacques du Thon, âgé de 90 ans et 1 mois. — Le 1<sup>er</sup> avril 1730, baptême de Marie-Madeleine-Françoise-Henriette Jollain ; mar., Françoise Le Monnier de Coupigny ; par., Charles-Henri-François de Fribois, seign. et patron de Bénéauville et de Billy. — Le 23 octobre 1732, bénédiction par Nicolas Brière, curé du lieu, de deux cloches, fondues par la libéralité du cardinal de Fleury, premier ministre de France, qui a donné 120 livres ; la grosse cloche nommée Marguerite-Charlotte par Marguerite Daumesnil, femme de Daniel Lemièrre, écuyer, seigneur d'Allemagne, chevalier d'honneur au bailliage et siège présidial de Caen, accompagnée dud. Charles-Henri-François de Fribois ; la petite cloche nommée Marie-Jacqueline par Marie-Madeleine-Suzanne de Fribois, fille dudit Charles, accompagnée de Jacques Heudine, chevalier, seigneur d'Airan et de Coupigny, en présence de M<sup>e</sup> François Sicot, docteur en théologie, curé de Bénéauville, et autres. — Le 29 avril 1738, inhumation de François de Saffray, âgé de 5 jours, fils de Louis, écuyer, de la paroisse de Cinq-Autels, et de Marie-Madeleine Pelvey. — Autres actes de baptesmes, mariages et sépultures, concernant les familles Augot, Aumont, Bance, de Basly, Basourdy, Bellois, Bénard, Béquet, Bin, Blot, Bonnet, Bouet, Bouffay, Busnel, Cabour, Caval, Chaperon, Chennevière, Clément, Cœuret, Delaunay, Dionys, Donné, Duceulier, Duhomme, du Thon, Duval, Eudes, Febvrier, Fleuriot, Fontaine, Germain, Gondouin, Goujet, Guérard, Guérin, Guesdon, Harang, Hébert, Hélouin, Heuste, Hommais, Huët, James, Jardin, Jean, Jeanne et Jehanne, Jollain, Labbé, Lamy, Le Baron, Le Bouteiller, Le Chevalier, Lefebvre, Lefort, Le Gougeux, Le Hoguais, Le Marinier, Le Marquier, Le Moine, Le Neveu, Lengrais, Le Petit, Le Rat, Le

Roy, Le Sueur, Macé, Mahent, Malbranche, Manchon, Marie, Méaulle, Morant, Morice, Palais, Perrée, Piel, Pinchard, Poret, Poulain, Prempain, Quidot, Renouf, Ruel, Saffray, Tostain, Tribouillard, Vaultier, Verrolles, Vincent, etc. — Edit du Roi portant création d'offices de contrôleurs de bans de mariages dans toutes les villes, bourgs et paroisses du royaume, suivi du tarif des droits à payer aux pourvus desd. offices, pour le contrôle et enregistrement de chaque publication de ban de mariage (1697). — Note : « Sur l'ancienne couverture du registre de 1737 on lisoit ce qui suit : M<sup>re</sup> Jean de Fer, curé de St-Aignan, doyen de Vaucelles, ancien conservateur de S<sup>te</sup>-Cécile, âgé de 93 ans, 26 années de bénéfice, est décédé le 10 janvier 1738, par nous, curé de Billy, inhumé dans le cimetière de St-Aignan, par son intention, à la porte du cimetière dud. lieu, à côté de feu M. l'abbé de St-Aignan. Ensuite étoit la signature : N. Brière, doyen de Vaucelles. »

E. Suppl. 161.—GG. 3. (Registre.)— Moyen format, 137 feuillets, 23 pièces intercalées, papier.

**1748-1770.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Nicolas Brière, doyen de Vaucelles, et Louis-Norbert de Droullin de Say, curés. — Le 20 avril 1748, inhumation, dans le chœur de l'église, de Nicolas Brière, curé du lieu, âgé de 77 ans, par Philippe des Rotours, licencié aux droits et doyen de Vaucelles. — Le 7 juillet 1757, inhumation, dans le chœur de l'église, du côté de l'évangile, de Charles-François-Henri de Fribois, écuyer, seigneur et patron de Billy et autres lieux, âgé de 69 ans environ, décédé la veille sur la paroisse N.-D. de Caen. — Le dimanche 28 mars 1762, assemblée des paroissiens tréfonciers, « pour autoriser M. Des Hommais, trésorier en charge, à faire réparer en entier la nef de l'église de la dite paroisse, qui en a un extrême besoin, à en faire l'alleu, comme aussi d'y faire monter deux petits autels en bois ou en pierre, selon ce qui sera jugé le plus convenable par ledit sieur trésorier; et comme la chaire de ladite église est en très mauvais état, ledit sieur trésorier est également autorisé d'en faire faire une ». — Le 29 mars 1763, inhumation de Henri Hue de Léronnel, sieur de Navarre, âgé de 56 ans, dans la nef de l'église, du côté droit au-dessus de la chaire et proche les stalles du chœur, ayant été apporté, selon son désir, de la paroisse de Bénéauville, et enterré dans lad. église de Billy. — Le 22 décembre 1768, inhumation de Jacques Jeanne, âgé

de près de cent ans « suivant qu'il l'a déclaré ». — Recouvert d'un placard du jury d'instruction de l'École centrale du Calvados, qui sera ouverte le 21 prairial an IV.

E. Suppl. 162. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 132 feuillets, 37 pièces intercalées, papier.

**1771-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis-Norbert de Droullin de Say et Le Neveu, curés. — Le 14 septembre 1789, inhumation, dans le cimetière, au pied de la croix, de Louis-Norbert de Droullin de Say, curé du lieu, décédé la veille à l'âge de 69 ans, par Michel Crèveuil, curé de Cintheaux et doyen de Vaucelles. — Le 19 janvier 1791, baptême d'Antoinette-Clotilde Vincent; par., Jean-Gabriel-Marc de Picquot d'Ouëzy; mar., Aimée Le Duc de Bernière, de la paroisse de Bénéauville. — Le 18 mai 1792, baptême d'Amable-Louis-Constant Busnel; par., Guilbert-Amable-Joseph Soyez, officier de la garde nationale de Caen; mar., Lonise Le Neveu. — Autres actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Angot, Bence, Béquet, Bisson, Bonnet, Boudier, Bouffay, Bouquet, Busnel, Carabœuf, Castel, Chapron, Clément, Drieux, Duval, Fleuriot, Germain, Gondouin, Guérard, Haulard, Hébert, Heugues, Jeanne, Lavinay, Le Chevalier, Lefort, Lemoine, Lemonnier, Le Neveu, Le Noble, Le Roy, Marc, Michel, Noël, Palais, Rames, Renouf, Ruel, Sauton, Seigneurie, Thorel, Vincent, etc.

### Cesny-aux-Vignes

E. Suppl. 163. — CC. 1. (Cahier.) — Petit format, 18 feuillets, papier.

**1787-1788.** — « Cesny-aux-Vignes. Taille tariflée de 1788. Rolle de recette et de collection de la paroisse de Cesny-aux-Vignes de la somme de mille quatre-vingt livres pour leur part du principal de la taille et creus y jointes de l'année prochaine 1788, quarante sols pour le droit de quittance et vingt-sept livres pour les 6 deniers pour livre de droit de collectes, lesquelles sommes reviennent ensemble à celle onze cents neuf livres; plus est assis six cents quatre-vingt-quinze livres pour les impositions accessoires d'icelle, et six cents soixante-cinq livres pour la capitation, y compris les 4 deniers pour livre, le tout suivant le maudement, l'assiette faite pour Louis

Besnard et Philippe Heuzé, collecteurs, par Maître François Poupinel, assesseur à Falaise, comme il en suit. » 3 propriétaires et fermiers: Jean Heuzé, 188 l. 14 s. 3 d.; Louis Danjon, 375 l. 12 s. 3 d.; la veuve Philippe Capelle, 16 l. 14 s.; 31 journaliers, 4 veuves, 21 occupants, 3 nouveaux. Ledit rôle rendu exécutoire à Falaise par Hébert, élu en l'Élection, le 15 décembre 1787. Notes des paiements.

E. Suppl. 161. — CC. 2. (Cahier.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1788.** — « Cesny-aux-Vignes. Répartition de corvée de 1788. Répartition de corvée faite sur les habitans et contribuables de la paroisse de Cesny-aux-Vignes de la somme de deux cent soixante dix livres pour la totalité de la tâche de corvée donnée à icelle, année présente; plus est assis six livres quatre sols pour les cinq deniers et demy pour livre attribués aux collecteurs et au receveur des tailles. L'assiette faite par nous, membres de l'assemblée municipale soussignés, pour Louis Bénard, collecteur, ainsy qu'il suit », le 1<sup>er</sup> juin 1788. Visé par les députés composant le bureau intermédiaire du département provincial de Falaise-Domfront le 9 juin 1788, vérifié et rendu exécutoire par M. de Granchamp, subdélégué de Falaise, le 12 juillet 1788.

E. Suppl. 165. — CC. 3. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1777.** — Ordonnance d'Antoine-Jean-Baptiste-Alexandre Jullien, chevalier, intendant d'Alençon, portant que par les hauts cotisés de la paroisse de Cesny-aux-Vignes, subdélégation de Falaise, nommés par la délibération des habitans ou d'office par le subdélégué, il sera payé à Louis Pimbart, entrepreneur, chargé de la tâche donnée à lad. paroisse sur la route de Paris à Caen pour 1777, suivant l'adjudication qui lui en a été passée pour le compte de lad. paroisse, vu le certificat de visite de lad. tâche par Ferregeau, sous-ingénieur des ponts et chaussées de la généralité à Lisieux, 122 l. 16 s., pour parfait paiement de 244 l. 16 s., qui sera répartie au marc la livre de la taille de la paroisse. Quittance de lad. somme.

E. Suppl. 166. — GG. 4. (Cahier.) — Petit format, 6 feuillets, papier.

**1667-1676.** — « Ce présent registre a esté par nous, Loys de Vauquelin, escuyer, sieur de Nepcy, con<sup>er</sup> du Roy, lieutenant général de Monsieur le

ballif de Caen en la viconté de Fallaize, contremarqué à chacun feullet au nombre de soixante et u.... (lacération) feulle, ce présent comprins, pour esviter à variation. Ce dernier jour de décembre l'an mil six centz soixante et sept (surcharge: douze). » — « Registre des baptesmes, mariages et inhumations de la paroisse de Cesny commensant en l'année mil six cents soixante et douze. » — Le premier acte est le baptesme par Duthrosne, curé de St-Pierre de Cesny, le 26 février 1672, de Robert Moisson, fils de Jean; m., d<sup>lle</sup> Marie d'Auberville. — Le 20 septembre 1672, mariage d'Henri Heuzé et Anne Dupont, en présence de Pierre Le Roy, sieur du Parc, bourgeois de Caen. — Le 1<sup>er</sup> août 1674, inh. d'Elisabeth Chalopin, fille de Charles, bourgeois de Caen, en nourrice à Cesny. — Familles Béquet, Blacher, Boissey, Bunouf, Cappelle, Chemin, Crevel, Heuzey, Jacquemin, Jehanne, Jouanne, Le Roy, Loton, Rame, St-Clair, Thomasse, Varin, de Vaux. — Incomplet, en feuilles.

E. Suppl. 167. — GG. 2. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1674.** — « Registre des baptesmes, mariages et inhumations de la paroisse de Chény, contenant six feuillets de papier, a été parafé par nous, Alexandre Blanchard, écuyer, sieur de La Mesrousière, conseiller du Roy et lieutenant en la viconté de Falaise. Faict ce 26<sup>me</sup> de febvrier 1674. » — Duthrosne, curé. — Le 28 mars 1674, inh. de Judith de Vaux. — Le 1<sup>er</sup> août 1674, inh. dans l'église d'Isabeau Chalopin, fille de Charles, bourgeois de Caen. — Familles Blacher, Le Bouvier, Paris, Rame, etc.

E. Suppl. 168. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 46 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1692-1706.** — Baptesmes, mariages, sépultures. — Duthrosne, curé. — Le 13 octobre 1692, décès et inhumation, dans le chœur de l'église, de Jacques de Malfillastre, écuyer, seigneur et patron de Cesny et Montreuil, âgé de 54 ans environ, en présence de Jean Dagier, écuyer, sieur de Rufosse. — « Nous soubzsigné, curé de Cesny-aux-Vignes, certiffions que le mardy dix-huictiesme jour de mars la maison de Robert Le Bouteiller fut brullée sans y rien rester que les murailles, ce qui oblige le pauvre homme, chargé de deux petis enfans, ne luy estant resté aucuns biens, d'avoir recours aux charités et aumosnes des fidelles, c'est pourquoy nous prions

Messieurs les curés d'avoir pitié de sa grande misère et de le recommander aux aumosnes et charités de leurs paroissiens. En foy de quoy je luy ay délivré la présente attestation, le vingt et uniesme jour de mars mil six cents quatre-vingt-dix-huit. » — Le 30 août 1699, baptême de Henriette-Françoise Heuzey; par., Henry de Malfillastre, écuyer, seigneur de Montreuil et de Cesny; mar., Madeleine Le Roy. — Le 27 décembre 1703, baptême de Marie-Henriette Gallet; par., led. Henry de Malfillastre; mar., Marie de Croissanville. — Le 20 décembre 1705, inhumation, dans le chœur de l'église, de Henry de Malfillâtre, écuyer, seigneur et patron des paroisses de Cesny et de Montreuil, décédé la veille à l'âge de 35 ans environ, en présence de Jean Le Gouez, écuyer, s<sup>r</sup> de Cambremer, Jean d'Agier, écuyer, s<sup>r</sup> de Rufosse, et autres. — Actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Auvray, Béquet, Blacher, Bonnet, Brière, Capelle, Chrestien, Fontaine, Gaffet, Gallet, Heuzey, Le Bouteiller, Le Bouvier, Le Normand, Morand, St-Clair, etc.

E. Suppl. 169.— GG. 4. (Registre.)— Moyen format, 116 feuillets, 7 pièces intercalées, papier.

**1707-1765.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Duthrosne et Guillaume Le Moine, curés; de Baillehache, Jean Jouin, Étienne Duthéil, Pierre Le Bâtard et Jean Boivin, vicaires. — Le 12 octobre 1708, inhumation, dans l'église, de Marguerite Duptré, veuve de Jean Dagier, écuyer, s<sup>r</sup> de Rufosse, en présence de Jean Le Gouet, écuyer, sieur de Cambremer, Jean Dagier, écuyer, s<sup>r</sup> de Rufosse, Robert-Gilles Dagier de Rufosse, et Du Bourget, écuyer, sieur de Chaulieu. — Le 26 juin 1713, inhumation, dans l'église, de Jeanne-Marguerite Dagier de Rufosse, âgée de 35 ou 36 ans. — Le 18 juin 1715, baptême de Madeleine-Charlotte Dagier, fille de Jean Dagier, sieur de Rufosse, et de Françoise Cornet; mar., Madeleine Le Roy de Rufosse; par., Charles Radulph, chanoine en l'église cathédrale de Bayeux. — Le 24 avril 1716, inhumation de Jacques Duthrosne, curé du lieu. — Le 14 juin 1716, baptême par François Suhard, doyen du Sépulcre de Caen, de Michel-François Dagier, fils desd. Jean Dagier et Françoise Cornet; mar., Catherine Radulph; par., Michel Cornet, chanoine du St-Sépulcre de Caen. — Le 14 mai 1717, inhumation, dans l'église, de Madeleine Dagier. — Le 6 mai 1718, ondoisement, et, le 17 août 1718, les cérémonies du bap-

tême ont été conférées à François-Jean-Michel Dagier, fils desd. Jean et de Françoise Cornet; par., François Suhard, doyen de l'église collégiale du St-Sépulcre de Caen; mar., Marguerite Dagier de Rufosse. — Le 11 décembre 1719, inhumation, dans l'église, de Madeleine Le Roy, veuve de Jean d'Agier, sieur de Rufosse. — Le 22 mars 1720, baptême et, le 5 mai suivant, cérémonies du baptême de Louis-Jacques-Charles d'Agier, fils dud. Jean; par., Jacques-Charles d'Agier de Rufosse, prieur d'Harcourt; mar., Louise Cornet de Brixard. — Le 20 mars 1722, a été apporté par M<sup>e</sup> Thomas Moulin, prêtre habitué en la paroisse de St-Catherine de Honfleur, et mis dans le mur de l'église, le cœur de Messire Antoine-Augustin de Matharel, seigneur et patron de Montreuil et de Cesny-aux-Vignes, seigneur de St-Ouen-le-Pin, Quatre-Puits et autres lieux, capitaine lieutenant d'une compagnie de gendarmerie de cheval-légers d'Anjou, brigadier des armées du Roi, gouverneur des villes et château d'Honfleur, Pont-l'Évêque et pays d'Auge, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, ci-devant chevalier non profès de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, âgé de 50 ans, décédé à Honfleur le 12 mars 1722. — Le 5 octobre 1723, baptême de Pierre-Robert d'Agier, fils desd. Jean-Pierre et de Françoise Cornet; par., Robert-Gilles d'Agier, écuyer; mar., Marguerite Hadibert, veuve de Nicolas du Bourget, écuyer, sieur de Chaulieu. — Le 2 mars 1725, baptême de Marie-François-Alexandre d'Agier, fils dud. Jean; par., François-Alexandre-Augustin de Matharel, gouverneur des villes et château d'Honfleur, Pont-l'Évêque et de Touque et pays d'Auge; mar., Marie-Anne Le Fanu de Noyon. — Le 7 du même mois, inhumation dud. enfant dans l'église. — Le 7 novembre 1726, inhumation, dans l'église, de Françoise Cornet, épouse dud. Jean d'Agier, âgée de 35 ans. — Le 24 mai 1735, baptême de Madeleine-Charlotte Blaché; par., Charles-Guillaume de Vignerol, seigneur et patron honoraire de Quatre-Puits et Valmeray, seigneur du fief de Cesny-aux-Vignes et autres lieux; mar., Madeleine-Charlotte d'Agier de Rufosse. — Le 31 décembre 1739, inhumation, dans le chœur de l'église, de Marie-Henriette Armand, veuve dud. Antoine-Augustin de Matharel, dame et patronne de Montreuil et Cesny-aux-Vignes, dame de St-Ouen-le-Pin, Quatre-Puits et autres lieux, âgée de 45 ans. — Le 5 mai 1740, inhumation, dans l'église, de Madeleine d'Agier de Rufosse, fille de Jean-Pierre d'Agier, âgée de 25 ans. — Le 4 juin 1740, inhumation, dans l'église,

de Robert-Gilles d'Agier, écuyer, âgé de 52 ans. — Le 15 juillet 1741, baptême de Julie-Joseph-Alexandre de Matharel, fils de Marie-Joseph de Matharel, chevalier, gouverneur d'Honfleur, Pont-l'Évêque et pays d'Auge, seigneur et patron de Montreuil et de Cesny-aux-Vignes, etc., et de Marie-Madeleine Bigot de Martigny; par., Alexandre Vaultier, chevalier, seigneur de Volaville, lieutenant de Roi des ville et château d'Honfleur; mar., Marguerite-Julie Heudine, veuve de François de Grieu, seigneur et patron de Fontenelle, seigneur de Grandouet et du Breuil; le 31 du même mois, inhumation, dans le chœur de l'église, dud. enfant, âgé de 16 jours. — Le 10 février 1743, baptême d'Armand-Joseph de Matharel, fils desd. Marie-Joseph de Matharel et Madeleine Bigot de Martigny; par., Marie-Claude-Joseph de Montagu, chevalier, seigneur et marquis d'O; mar., Marie-Antoinette de Matharel. — Le 30 décembre 1743, baptême par Jean-Pierre-Nicolas-Anne du Moustier de Canchy, conseiller du Roi au Parlement de Normandie, archidiacre d'Exmes et chanoine de l'église cathédrale de Bayeux, de François-Enemoud de Matharel, fils desd. Marie-Joseph de Matharel et de Madeleine Bigot de Martigny; par., Enemond-Bernard de Bressac, chevalier de St-Louis, ci-devant capitaine d'une compagnie dans le régiment de Montmorency; mar., Marie-Antoinette de Matharel, au nom et place de la marquise d'O. — Le 14 août 1752, permission à Pierre Le Bâtard de remplir les fonctions de vicaire à cause de l'infirmité de G. Lemoine, curé de Cesny, accordée par Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux. — Le 11 mai 1758, baptême de Jean-François-Auguste d'Agier, fils de François-Jean-Michel d'Agier, écuyer, s<sup>r</sup> de Feugré, et de Jeanne-Marie Daniel; par., Jean-Pierre d'Agier, écuyer, s<sup>r</sup> de Rufosse, grand-père dud. enfant; mar., Jeanne-Élisabeth Daniel, épouse de Louis de Marguerie, au lieu et place de Jeanne-Catherine Colheu de Longpré, veuve de Henri Daniel, seign. de Moul et autres lieux. — Le 23 décembre 1760, baptême de Henriette-Marie d'Agier, fille de François-Jean d'Agier, sieur du Feugré, et de Marie-Jeanne Daniel; par., Henri Le Gouès, écuyer, sieur de Cambremer; mar., Marie-Anne Néel de Rufosse. — Le 7 mai 1762, baptême de Louise-Jeanne-Marie d'Agier, fille des précédents; p., Charles Bellée, vicaire d'Airan, représentant Louis Cornet, chanoine du Sépulcre de Caen; m., Jeanne-Élisabeth Daniel, épouse de Louis de Marguerie, écuyer. — Le 26 juin 1762, visa de

l'évêque de Bayeux, au cours de ses visites. — Le 13 mars 1763, inhumation, dans l'église, de Pierre-Jean d'Agier, écuyer, sieur de Rufosse, âgé d'environ 81 ans. — Le 8 novembre 1763, baptême de Marie-Catherine d'Agier, fille dud. François-Jean-Michel d'Agier et de Marie Daniel; par., Jean-François-Auguste d'Agier, écuyer; mar., Marie-Catherine-Louise d'Agier, représentés par Augustin Gaffet, toilier, et Geneviève Gaffet. — Le 7 mai 1764, inhumation, dans l'église, de lad. Marie-Catherine d'Agier, âgée de 5 mois. — Autres actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Adam, Angerville, Anne, Beauvils, Bénard, Bence, Blacher, Boissée, Bonnet, Bouchard, Bouquet, Capelle, Cogy, Colin, Dauger, Danjon, Delavigne, Delorme, Denis, Descours, Dulondel, Durel, Eudes, Féray, Fergant, Fleury, Fouques, Gaffet, Gallet, Geoffroy, Gillain, Guérard, Hébert, Heuzey, Hommais, Huet, Jardin, Julien, Le Boulanger, Le Bouvier, Le Clerc, Le Cœur, Le Gras, Le Manichier, Manicher, Manicier, Le Métayer, Le Monnier, Le Normand, Le Roy, Le Seigneur, Le Sueur, Le Tellier, Le Touzé, Le Vilain, Lucas, Madeleine, Marie, Martin, Masseline, Massinot, Maubant, Ménédin, Michel, Mignot, Moisson, Palais, Paulmier, Piel, Pitel, Prempain, Quidot, Renard, Rivière, Ruel, Saint-Clair, Taillant, Taillebot, Toutain, Valentin, Vassard, Vincent, etc.

E. Suppl. 170.— GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 94 feuillets, papier.

**1766-1790.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Le Moine et Duhamel, curés. — Le 28 mars 1768, inhumation, dans le chœur de l'église, de Guillaume Le Moine, curé du lieu, âgé de 86 ans 4 mois. — Le 26 juin 1768, b. de Marie-Madeleine Carel, par Duhamel, curé du lieu. — Le 19 juillet 1768, mariage d'Henry Gallet et Geneviève Gaffet, par Bellée, chanoine de Croissanville. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1771, mariage de Nicolas Aune et Marguerite Bénard, en présence du comte de Fiennes, de M. de Fiennes, chevalier non profès de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, etc. — Le 18 juillet 1774, baptême de Joseph-Félicité Noël, fils de Henri Noël, notaire à Cambremer, et de Marie Thérèse Le Roy; par., Marie-Joseph, marquis de Matharel, gouverneur pour le Roi des villes et châteaux d'Honfleur, Pont-l'Évêque et pays d'Auge, chevalier, seigneur et patron de Cesny-aux-Vignes, Montreuil, St-Ouen-le-Pin et autres lieux, mar., Adélaïde-Félicité de Fiennes, son épouse, re-

présentés par François-Jean d'Agier de Rufosse, écuyer, sieur du Feugré, et Jeanne-Marie Daniel, son épouse. — Le 6 juin 1777, baptême de Sophie-Modeste Noël, fille des précédents; par., Jean-François-Auguste d'Ingouville; mar., Catherine d'Ingouville. — Le 26 février 1778, mariage d'Étienne-François de Bernières, chevalier, seigneur et patron de Glos-La-Ferrière et de Poussy, fils d'Étienne-François de Bernières, seigneur du Boisle, La Gaudiinière, Bois-Baril, Buifalaize, seigneur et patron de Glos, et de Marie-Jeanne de La Brousse, originaire de Ponsy, et Louise-Catherine-Jeanne d'Agier de Rufosse, fille de François-Jean-Michel d'Agier de Rufosse, écuyer, seigneur du Feugré, et de Jeanne-Marie Daniel, dame d'Ingouville, en présence des père et mère de lad. épouse, de la mère de l'époux, de Jean-François de Bernières et Georges de Bernières, frères dud. époux, de Jean-François d'Agier, seigr d'Ingouville, frère de l'épouse, de Henriette d'Agier de Rufosse et de Louise d'Agier, sœurs de lad. épouse, et autres. — Le 14 septembre 1779, mariage de Jean-François de Bernières, fils de feu Étienne-François de Bernières, seigneur du Boile, la Gaudiinière et Boisbaril, seigneur et patron de Glos-La-Ferrière, et de Marie-Jeanne de La Brousse, de Poussy, demeurant paroisse S<sup>t</sup>-Jean de Caen, et Marie-Jeanne Nicolas d'Agier de Rufosse, fille de Louis-Jacques-Charles d'Agier de Rufosse, brigadier des cheveu-légers de la garde ordinaire du Roi, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, et de Marie-Anne Néel, demeurant paroisse S<sup>t</sup>-Gilles de Caen. — Le 28 décembre 1779, baptême de Béatrix-Henriette-Aloïse-Clémentine de Bernières, fille dud. Étienne-François de Bernières et de Louise-Catherine-Jeanne d'Agier de Rufosse; mar., Henriette-Marie d'Agier de Rufosse; par., Jean-François de Bernières. — Le 13 janvier 1780, baptême de Louise-Françoise-Antoinette Noël, fille dud. Henri Noël, notaire à Mézidon, et de Marie-Thérèse Le Roy; mar., Marie-Angélique-Louise-Gabrielle de Lambertie, épouse d'Auguste-Joseph-Félicité de Matharel, marquis de Fiennes, capitaine de cavalerie, demeurant à Paris; par., Antoine-François de Matharel, vicaire général du diocèse de Lisieux et abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Chambon, comte du S<sup>t</sup>-Empire et prieur de S<sup>t</sup>-Pierre de Prêtreville. — Le 25 juin 1780, baptême de Jeanne-Louise de Bernières, fille dud. Jean-François de Bernières et de Marie-Jeanne Nicolas d'Agier de Rufosse; mar., Marie-Jeanne de La Brousse, veuve d'Étienne-François de Bernières; par., Louis-

Jacques-Charles d'Agier de Rufosse. — Le 16 septembre 1784, baptême d'Agathe-Émilie Le Pailleur de Langle, fille de Pierre Le Pailleur, écuyer, s<sup>r</sup> de Langle, et de Charlotte-Françoise-Victoire d'Agier, etc.

E. Suppl. 171. — GG. 6. (Cahiers.) — Moyen format, 11 feuillets, papier.

**1791-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Duhamel, Larsonneur et Moulien, curés. — Le 10 janvier 1791, baptême de Henriette-Émilie Aupois. — Le 27 janvier 1791, baptême de Jean Danjon. — Le 28 mars 1791, bapt. de Jacques-Bernard Germain. — Le 24 juillet 1791, bapt. de Jean-Charles Fanet. — Le 28 du même mois, baptême d'Anthuse-Aspasie Saut-Clair de la Vigne. — Le même jour, baptême de Robert-François-Laurent Capelle. — Le 20 septembre 1791, mariage de Jacques Chapron et Marie-Rosalie Mignot. — Le 2 octobre 1791, baptême de Jean-François Marie. — Le 15 dud. mois, baptême de Marie-Madeleine Heuzey. — Le 27 décembre 1791, bapt. de Jean-Charles-Alexis Loison. — Le 7 janvier 1792, mariage de Gilles Crosnier et Jeanne-Marguerite Renout. — Le 12 février 1792, bapt. de Marie-Anne-Véronique Mériote. — Le 29 juin 1792, bapt. de Félicité Le Cœur. — Le 29 juillet 1792, bapt. de Françoise-Euphrasie La Lande. — Le 17 août 1792, baptême d'Apolline-Dorothée Racieu. — Le 11 novembre 1792, clôture du registre des actes de l'état civil par le maire et les officiers municipaux de la paroisse de Cesny-aux-Vignes. — Le 16 novembre 1792, l'an premier de la République française, à deux heures du matin, déclaration de naissance de Marie-Virginie Crosnier, devant Jean Danjon, officier de l'état civil, en la maison commune de Cesny-aux-Vignes. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1792, mariage, devant led. officier public, de Charles Vincent et Marie-Jeanne-Catherine Totau. — Le 22 décembre 1792, acte de naissance de Louis Bénard, fils de Philippe.

E. Suppl. 172. — GG. 7. (Recueil factice.) — 76 pièces, papier.

**1734-1790.** — « Titres concernant les mariages faits dans l'église de Cesny-aux-[Vignes] depuis l'an 1753 jusqu'en 1790. » — Sur le plat intérieur: « Attestations et dispenses de baons depuis 1744 jusqu'en 1790. » — Dispenses accordées: par Charles Beaunier, curé de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, vicaire-général de l'official général du diocèse de Bayeux au

siège de Caen, à Étienne-François de Bernières, fils de feu Étienne-François et de Marie-Françoise de La Brousse, de Poussy, et Louise-Catherine-Jeanne Dagier de Rufosse, fille de Michel et de Jeanne-Marie Daniel, de Moulton, demeurant à Cesny-aux-Vignes (1778); par le même à Jean-François de Bernières, fils de feu Étienne-François et de Marie-Jeanne de La Brousse, de Poussy, et Marie-Jeanne-Nicole Dagier de Rufosse, fille de Charles et de Marie-Anne de Néel, de St-Gilles de Caen (1779); par Jean-Jacques-François Godard, « in utroque jure licenciatus, rhetorices emeritus et regius eloquentiæ professor, regie litteratorum Academiæ socius et antiquus director, Universitatis Cadomeusis antiquus rector, insignis ecclesiæ collegiatæ Sancti Sepulchri decanus, et regie sanctissimæque Trinitatis Cadomensis abbatæ officialis », auxd. Jean-François de Bernières, fils de feu Étienne-François, seigneur « du Boisle, Buifalaise, La Gaudinière et Boisbaril », seigneur et patron de Glos-La-Ferrière, et Marie-Jeanne-Nicole Dagier de Rufosse, fille de Louis-Jacques-Charles, « levis armaturæ equitum manipularis ductoris, Sancti Ludovici ordinis regii ac militaris equitis » (1779); par Joseph-Dominique de Cheylus, évêque de Bayeux, premier aumônier de la comtesse d'Artois, pour Charles d'Harambure de la Bastille, officier des chasses du Roi, fils d'Etienne et de Catherine-Damienne Herval, demeurant à St-Vigor de Crèvecœur, et Henriette Manchon, fille de feu Jacques-Charles et de Françoise Moulin, dud. lieu; procuration de Jacques-Charles Manchon des Rivières, marchand, légalisée par Jacques Bordier, bailli, juge général civil, criminel et de police de la châtellenie de St-Aignan (1785), etc. — Certificats de publications, inhumations, permissions de mariages, actes de baptêmes et d'inhumations, émanant de ou fournis par: Doyen, docteur en théologie, curé chanoine de la ville de La Fère, diocèse de Laon, et doyen du Détroit (1758); Carrion de l'Épronnière, curé de la paroisse St-Michel d'Ingouville, et de N.-D. et St-François du Havre de Grâce, ses annexes (1761), avec legalisation de François-Pierre Haize, lieutenant général civil et criminel au bailliage du Havre; les curés ou vicaires d'Airan, Argences, le Breuil, Belleugreville, Bray-la-Campagne, Billy, Cauvicourt, Coudé-sur-Laizon, Croissanville, Crocy, Cagny, Canapville, Cambremer, Canon, Ernes, Escures, Fontaine-le-Basset, Favières, Ifs-sur-Laizon, Lécaude, Magny-la-Campagne, Mesnil-Mauger, Moulton, Méry, Mesnil-Hubert, Olendon,

Ouille-la-Bien-Tournée, Ouézy, Pont-Audemer, St-Pair-du-Mont, St-Aubin-sur-Algot, Sannerville, Touffréville, Tournebu, Vimont, etc.; certificats de rédaction de traités de mariages ou de consentements à mariages dressés par des notaires de Cléville, La Fère, Pont-Audemer, etc., concernant les familles Ameline, Bance, Bouffey, Bonnet, Buquet, Bénard, Bellays, Bunouf, Bellenger, Belencontre, Becquet, Baudouin, Blacher, Bûnel, Capelle, de Couflet, Carel, Chaperon, Delaunay, Danjon, Durel, Duter, Dahamel, Foulon, Fontaine, Fleury, Ferrant, Guérard, Guérin, Gaffet, Goint, Gillair, Godard, Heuzé, Hugot, Hébert, Hamel, Hommais, Hervieu, Lavernaux, Lavarde, Labbé, Le Febvre, Le Cornu, Le Métayer, Le Normand, Le Chandelier, Le Bœuf, Le Manicier, Le Petit, Le Sieur, Le Roy, Le Monnier, Le Cointe, Le Rat, Le Saunier, Lorient, Luard, Morand, Morière, Méhedin, Moisson, Métayer, Mignot, Maceline, Massey, Macheut, Moisson, Pinçon, Paumier, Pottier, Pitrou, Potel, Piel, Picquot, Roque, Rivière, Revel, St-Clair, Sabine, Taillebosq, Thibert, Valentin, Vincent, Vêrel, Verson, et divers habitants ou originaires de Carel, Écajeul, Ouézy, St-Jean-le-Blanc, Ernes, Ifs-sur-Laizon, Bretteville-sur-Dives, Bissières, Croissanville, etc.

E. Suppl. 173. — II. 4. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1788.** — Bail à ferme devant Henry Noël, notaire au bailliage de Falaise pour le siège de Mézidon, par Anne Basseville, veuve et héritière de Jean Heuzey, tutrice principale de leurs enfants mineurs, demeurant à Écajeul, pour 6 ans, à Jean et Louis Danjon, frères, marchands et laboureurs à Cesny-aux-Vignes, de trois pièces ou portions de terre en labour aud. lieu, la première nommée la pièce des Vignes, contenant 6 vergées, aboutant le chevalier de Rufosse, la 2<sup>e</sup> en la delle des Carrières, contenant 1/2 acre, la 3<sup>e</sup> en la delle du Champ Noël, contenant 3 vergées, aboutant M. de Cheux de Banneville, plus une portion de terre dans la delle de la Bruyère, contenant environ 26 perches, servant de tirée à la première, moyennant 40 livres par an.

#### Chicheboville.

E. Suppl. 174. — GG. 1. (Cahier.) — Moyen format, 2 feuillets, papier.

**1692.** — Église paroissiale de Chicheboville. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 11 avril 1692,

mort de Robert de Fréard, écuyer, sieur et patron de Chicheboville en partie ; le lendemain, son inhumation dans l'église. — Familles Laffetey, Laviney, Maquerel, Palais, Philippe, etc. — Le premier acte porte à tort la date 1672.

Les premiers cahiers d'état civil de Chicheboville sont conservés aux archives communales de Moul. (Voir plus loin, art. 309.)

E. Suppl. 175. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 41 feuillets, papier.

**1693-1711.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Auvray, curé ; François Sonnet, vicaire. — Le 30 mars 1693, mariage de Louis de Fréard, écuyer, s<sup>r</sup> et patron en partie du lieu, fils de feu Robert et de Catherine de Louvigny, et Elisabeth Paisant, veuve de Robert Chaperon, bourgeois de Caen, en présence de Charles Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaupré, Tanneguy Le Bourgeois, écuyer, sieur du Parc, Jeanne Auvray et Elisabeth de Fréard, sœur dud. s<sup>r</sup> de Chicheboville. — Le 23 septembre 1693, baptême de François Laviney ; par., François Le Bourgeois, écuyer. — Le 28 du même mois, inhumation, dans l'église, de Françoise Le Bourgeois. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1696, baptême de Toussaint Laviney ; par., Robert Le Bourgeois, écuyer, fils du sieur de Beaupré ; mar., Jeanne Le Bourgeois, sa sœur. — Le 27 août 1697, mariage de Pierre Fouques, de Quétiéville, et Elisabeth de Fréard, fille de feu Robert, écuyer, sieur de Chicheboville, en présence de Louis de Fréard, écuyer, s<sup>r</sup> de Chicheboville. — Le 9 novembre 1704, décès et, le lendemain, inhumation dans l'église d'Anne Le Bourgeois. — Autres actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Delamare, Delauney, Fouques, Hamel, Hébert, Laffetey, Laviney, Le Boulanger, Lefebvre, Lequeux, Le Roy, Maquerel, Massinot, Palais, Philippe, Pinchard, Poulain, Prempain, Rocques, Rouaust, Saffray, Vérel, etc.

E. Suppl. 176. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1711-1714.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Auvray et Pierre Julien, curés ; François Sonnet, vicaire. — Le 29 mai 1712, baptême de Jeanne-Françoise-Marguerite Burel ; mar., Jeanne-Marguerite Le Bourgeois ; par., François Le Bourgeois, écuyer, son frère. — Le 24 septembre 1713,

inhumation, dans l'église, de Louis Auvray, curé du lieu, par Jean de Fer, curé de S<sup>t</sup>-Aignan et doyen de Vaucelles, en présence de Louis Le Provost, curé de Bénéauville, et de François Le Bourgeois, écuyer, sieur du Hamel. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1712, mariage de Jean Maquerel et Jeanne Poupinel, en présence de Louis de Fréard, écuyer, s<sup>r</sup> de Chicheboville. — Le 15 décembre 1712, inhumation, dans l'église, de Charles Le Bourgeois, écuyer, sieur de Beaupray. — Familles Burel, Laffetay, Laviney, Le Gris, Prempain, Saffray, etc.

E. Suppl. 177. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 30 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1714-1727.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Julien, curé. — Le 23 novembre 1714, inhumation, dans l'église, de Catherine Paysant, âgée d'environ 80 ans, en présence de Louis de Fréard, écuyer, s<sup>r</sup> de Chicheboville, et de Charles Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de Conteville. — Le 6 mars 1715, baptême de Jean-Louis Laviney ; par., led. Louis de Fréard ; mar., Jeanne-Marguerite Le Bourgeois. — Le 19 avril 1715, baptême sous condition d'un enfant mâle trouvé le matin dans le cimetière, lequel a été nommé Jean-Louis par Jean-Louis Vérel. — « Le traize décembre 1717, a esté fait un accord entre le s<sup>r</sup> Julien, curé de Chicheboville, et la famille des Bourgeois. Lesdit Le Bourgeois ont prétendu obliger led. s<sup>r</sup> curé de dixmer les agnaux de leur bergerie la vigile de S<sup>t</sup>-Jean précédente, contre l'usage de tout temps observé dans la ditte paroisse et par lesd. Le Bourgeois, qui est de dixmer les dits agnaux vers la S<sup>t</sup>-Luc, sur quoy, veu leur refus d'observer l'usage, led. s<sup>r</sup> curé a intenté action au baillage de S<sup>t</sup>-Silvin, en conséquence de quoy il a esté reiglé par M<sup>r</sup> l'abbé de S<sup>t</sup>-Silvin, pris pour arbitre, qu'ils payroient la dixme des dits agnaux suivant l'usage, et mesme qu'ils payront la dixme de ce qu'ils venderont de deux petits bois nouvellement plantés le long du marais, le dit accord fait en présence dud. s<sup>r</sup> abbé de S<sup>t</sup>-Silvin, de M<sup>r</sup> de Mutrécy, de Roch Le Bourgeois, leur parent, et signé de Tanneguy Le Bourgeois, s<sup>r</sup> du Parc, et de d<sup>lle</sup> Jeanne Auvray, v<sup>e</sup> de Charles Le Bourgeois, s<sup>r</sup> de Beaupré. » — Le 18 mai 1718, inhumation, dans l'église, dud. Tanneguy Le Bourgeois, âgé d'environ 70 ans, en présence de Louis Le Goupil, curé de Conteville, et de Louis Le Prévost, curé de Bénéauville. — Le 5 septembre 1719, inhumation, dans l'église, de Jean Julien, bourgeois de Caen, père

du curé de Chicheboville, âgé de 83 ans. — Le 10 février 1720, mariage de Charles-François de Cairou, écuyer, s<sup>r</sup> de La Maillerie et d'Audrieu, fils de feu Charles et de Gilonne Le Bourgeois, de Bénéauville, et Jeanne-Marguerite Le Bourgeois, fille de feu Charles et de Jeanne Auvray, de Chicheboville, après opposition de lad. Gilonne levée par sentence du bailliage de Caen, en présence de Roch Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> des Marets, cousin de la future, François Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> du Hamel, Robert Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de La Chevalerie, Charles Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de Conteville, frères de lad. future. — Le 7 janvier 1726, inhumation de Marie de Cussi. — Le 3 août 1726, inhumation, dans l'église, d'Élisabeth Paysant, épouse de M<sup>r</sup> de Chicheboville, eu présence de son mari et de Louis Guittou, son neveu. — « Le vingt et un may 1725, a esté fait un accord entre M<sup>e</sup> Louis de Fréard, es<sup>r</sup>, s<sup>r</sup> de Chicheboville, et M<sup>e</sup> Pierre Julien, pbr., curé de la ditte paroisse, au sujet du vignoble dud. s<sup>r</sup> de Chicheboville, par lequel led. s<sup>r</sup> de Chicheboville s'est obligé de payer par chacun an, au terme de S<sup>t</sup>-Michel en septembre, la somme de vingt livres pour la disme dud. vignoble, sans y comprendre les pommiers qui sont dans led. vignoble, dont les pommes seront dismées en essence, et le reste de la pièce où est led. vignoble, qui paye disme en essence, si mieux n'aime led. s<sup>r</sup> de Chicheboville payer la disme du vin en essence à l'unzième, comme on la paye dans la ditte paroisse des autres fruits. » — Procès-verbaux d'assemblées des paroissiens pour enrôlements et dérôlements, élections de collecteurs des tailles et du sel, etc.

E. Suppl. 178. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 34 feuillets, papier.

**1727-1745.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Julien, curé. — Le 29 septembre 1727, inhumation, dans le cimetière, de Louis de Fréard, écuyer, s<sup>r</sup> de Chicheboville, âgé de 62 ans. — Le 29 février 1728, baptême de Jean-Jacques Lavinay; par., dom Jacques le Baron, chanoine régulier, prieur de S<sup>te</sup>-Marguerite; mar., Jeanne Auvray, veuve de Charles Le Bourgeois, écuyer, sieur de Beaupré. — Le 16 septembre 1728, baptême de Marie-Suzanne Laffetay; mar., Marie-Suzanne de Saffray de Vimont, épouse de M. de Jurques, écuyer, seig<sup>r</sup> en partie de cette paroisse; par., François Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> du Hamel. — Le 28 novembre 1729, opposition par Robert

Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de La Chevalerie, et Robert Lavinay, au monitoire publié de la part de Gabriel Durand, prêtre. — Le 16 avril 1730, inhumation de François de Montigny, nourrisson âgé de 3 semaines, de S<sup>t</sup>-Julien de Caen. — Le 16 août 1733, inhumation, par le curé de Cormelles, dans le chœur de l'église, de Marie de Moulinet, épouse de M. de S<sup>t</sup>-Mars, écuyer, par la permission de M<sup>e</sup> de La Corderie, dame et patronne en partie de cette paroisse, âgée d'environ 78 ans. — Le 30 juillet 1737, baptême de Jacques-Louis Prempain; par., Jacques de Fréard, écuyer, s<sup>r</sup> de Boisenville; mar., Marie du Moulin, épouse de M. de S<sup>t</sup>-Mars. — Le 5 novembre 1738, inhumation, dans l'église, de Jeanne Auvray, veuve de M. de Beaupré, écuyer, âgée d'environ 80 ans. — Le 6 mars 1740, inhumation, dans le chœur de l'église, de Suzanne Saffré, épouse de M. de Jurques, patron en partie de ce lieu, décédée la veille à Bellengreville. — Le 5 février 1741, élection de 4 notables, pour la cotisation des tréfonciers de lad. paroisse pour l'assistance des pauvres, en conséquence de l'arrêt de la Cour, savoir: M<sup>rs</sup> de S<sup>t</sup>-Mars, du Hamel, de La Chevalerie, écuyers, et Noël Onfroy, fermier de M<sup>e</sup> de La Corderie. — Le 12 mars 1741, bapt. de Jacques-Louis Lavinay; par., Jacques de Fréard, écuyer, s<sup>r</sup> de Boisenville; mar., Louise des Rotours, femme de M. du Hamel. — Le 6 novembre 1744, inhumation, dans l'église, de Jacques de Fréard, écuyer, s<sup>r</sup> de Boizenville, âgé de 62 ans. — Procès-verbaux d'élections de collecteurs de la taille et du sel, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 179. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 84 feuillets, 1 pièce intercatée, papier.

**1746-1767.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Julien et Manchon de S<sup>t</sup>-Mars, curés. — Le 25 octobre 1746, inhumation, dans le chœur de l'église, de Pierre Julien, curé du lieu, âgé d'environ 66 ans. — Le 28 avril 1748, inhumation, dans l'église, de François Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> du Hamel, âgé d'environ 65 ans, fils de feu Charles et de Jeanne Auvray. — Le 27 (avril?) 1750, inhumation de Robert de Fréard, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Mars, seigneur et patron de Rupierre, âgé d'environ 78 ans. — Le 2 août 1751, sur dispense de bans par Jean-Henry Gérard, licencié en théologie de la maison de Sorbonne, chanoine et grand archidiacre de Lisieux, vicaire général et official du diocèse, mariage de Pierre Fergant, écuyer, seigneur et patron de Vaux-

en-Querville, officier chez le Roi, fils de feu Charles, écuyer, auditeur en la Chambre des comptes de Normandie, et de feu Élisabeth Le Monnier, et Marie-Thérèse Manchon de St-Mars, fille de Jean-Baptiste Manchon de St-Mars et de Marie-Anne Fouques, tous deux de la paroisse de St-Loup de Fribois. — Le 29 janvier 1752, inhumation, dans l'église, de Robert Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de La Chevalerie, âgé de 66 ans. — Le 3 décembre 1752, inhumation, dans l'église, d'Anne-Renée de Martinbosc de Méry, épouse de M. de Jurques, seigneur et patron de la paroisse. — Le 2 mars 1763, inhumation par Aumont, curé de Vimont, dans le chœur de l'église, de Jacques des Anières de Jurques, écuyer, seigneur et patron en partie de cette paroisse, demeurant à Bellengreville.

E. Suppl. 180. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 106 feuillets, papier.

**1768-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Baptiste Manchon de St-Mars, Jean-François Subtil, Jean-B<sup>ts</sup>-Louis Goujon, Moisson et Dallier, curés; Carabœuf et Huet, vicaires. — Le 1<sup>er</sup> mars 1769, inhumation, dans le chœur de l'église, de J<sup>u</sup>-B<sup>ts</sup> Manchon, curé du lieu, âgé de 50 ans, par Philippe des Rotours, licencié aux droits, curé de Poussy et doyen de Vaucelles. — Le 4 juin 1782, baptême de Charlotte-Victoire Hébert; m., Marguerite Béquet, épouse de Blin, procureur au bailliage de Caen; p., Charles-Hervé de Baudre, écuyer, chevalier de St-Louis. — Le 29 novembre 1782, inhumation de Louise des Rotours, veuve du s<sup>r</sup> des Anières de Jurques, écuyer, âgée d'environ 83 ans. — Le 9 mai 1785, inhumation, dans le cimetière, de Jean-Baptiste-Louis Goujon, curé du lieu, âgé d'environ 47 ans. — Le 8 avril 1786, inhumation de Marie-Madeleine-Nicolasse-Hilarion Houlette de Beaumont, veuve de Louis-Michel Rogier de La Hoguette, ancien procureur au bailliage et siège présidial de Caen, âgée de 61 ans. — Familles Barbey, Benoist, Buret, Cahaigne, Coigny, David, Devinats, Durel, Gilles, Gouesmel, Guérin, Hébert, Laffetay, Lavinay, Lebâtard, Lebosq, Le Dru, Lefort, Le Moine, Le Monnier, Le Petit, Le Villain, Mahaut, Maquerel, Martin, Maubant, Onfroy, Pagny, Palais, Perdrielle, Philippe, Poupinet, Prempain, Renault, Revel, Roussel, Ruault, Saffray, Vantier, Vérel, etc.

*Béneauville*

*Réuni à Chicheboville.*

E. Suppl. 181. — GG. 8. (Registre.) — Grand format, 88 feuillets, papier.

**1587-1684.** — Église paroissiale de N.-D. de Béneauville. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 1<sup>er</sup> février 1587, b. d'Odet, fils de n. h. M<sup>e</sup> Guillaume Le Bourgeois, s<sup>r</sup> de La Varende, et d<sup>elle</sup> Marguerite, sa femme; p., Odet de Saffray, s<sup>r</sup> de Vimont, en présence d'Étienne Beaulart, fils du s<sup>r</sup> de Maizet, et d'Anne Gabilleur, fille du s<sup>r</sup> de La Commune. — Le 13 mars 1588, b. de Claude Le François, fils Jacques; m., Madeleine, fille de Claude Le Bourgeois, s<sup>r</sup> de Navarre. — Le 2 octobre 1588, b. de Louise, fille de Charles Le Bourgeois, s<sup>r</sup> et patron de Béneauville, et de d<sup>elle</sup> Marie, sa femme; m., d<sup>elle</sup> Marguerite, veuve de M. du Boys, en présence de Jean Dalléchamps et de d<sup>elle</sup> Marie, fille du s<sup>r</sup> de Vimont. — Le 28 mai 1589, b. de Jean, fils de Guillaume de Rocancourt; m., Françoise, fille du s<sup>r</sup> de La Varende. — Le 13 mai 1590, b. de François Le François; m., Marie, fille du s<sup>r</sup> de Navarre. — Le 4 décembre 1590, b. de Jacques, fils d'honorable homme M<sup>e</sup> Jean Dalléchamps et d<sup>elle</sup> Madeleine, sa femme; p., le s<sup>r</sup> de Changoubert, en présence de n. h. Claude Le Bourgeois, et de d<sup>elle</sup> Marguerite, femme du s<sup>r</sup> de La Varende. — Le 16 avril 1591, b. de Jacques, fils de Jean Foucquet et Fleuric, sa femme; p., Jacques Le Bourgeois, fils du s<sup>r</sup> de Béneauville. — Le 13 mai 1592, « je baptizay une fille pour Georges Le Coq et Françoise, son amoureuse, nommée Marie par Catherine, femme de Jehan Frontin, présence de Bastien Chardon et de Philipine, femme de Pierre Quentin ». — Le 24 novembre 1598, b. de Gabriel Bonpain, fils Jean; p., Gabriel Bonpain, curé de Quatre-Puits. — Le 28 août 1599, b. de Françoise, fille de Bastien Chardon; m., d<sup>elle</sup> Françoise, fille du s<sup>r</sup> de La Varende, en présence de Jacques Le Bourgeois, fils du s<sup>r</sup> de Béneauville, et de Madeleine, fille de défunt Jean Dalléchamps, élu à Caen. — Le 12 novembre 1600, b. de Jean Gondouin; p., Charles du Thon, de Billy. — Le 4 avril 1602, b. de Charles, fils de Pierre Pinchard; p., n. h. Charles Petit, en présence de Colas Guesdou, d'Argences, et d'Avoye Lolier, nièce du curé de St-Patrice d'Argences. — Le 8 mars 1603, b. d'Anne, fille de Jacques Chemin

et Marie Guiard, suivant missive envoyée au curé par Du Bouley, curé de St-Gilles de Caen et clerc d'office en la cour ecclésiastique. — Le 3 janvier 1604, b. d'André, fils de François Granderie; p., n. h. M<sup>e</sup> André Le Bourgeois, s<sup>r</sup> de La Varende, lieutenant général du vicomte de Caen. — Le 15 mai 1604, décès, au bourg de Bretteville, de Jacqueline Vasnier, qui légua 60 s. de rente aux curé, prêtres et clercs de Bénéauville. — Le 4 février 1607, b. d'Anne, fille de Jean Goulley et Marie Saffroy; m., Anne, fille de feu M<sup>e</sup> Charles Le Bourgeois, s<sup>r</sup> et patron de Bénéauville. — Le 8 avril 1607, b. de Pierre, fils de Raullet Pinchart et Jacqueline Harel; p., Pierre Le Bourgeois, s<sup>r</sup> du Hamel. — Le 18 avril 1607, b. d'Henri Marguerite, fils de Marguerite Le Mercier, qu'elle a attesté appartenir au s<sup>r</sup> de Bénéauville. — Le 30 octobre 1607, b. de Geffroy Le Mercier; m., Perrine Buisson, femme de Guillaume Vincent, tabellion. — Le 17 février 1608, b. de Jacques Goulley; p., Jacques Le Bourgeois, s<sup>r</sup> et patron de Bénéauville. — Le 21 février 1609, b. de Marie, fille de Pierre Vacher et Catherine Giot; m., Marie de La Court, femme du s<sup>r</sup> de Bénéauville. — Le 4 octobre 1609, b. de Catherine, fille de Pierre Pinchart et Barbe Lenglois; m., Catherine, femme d'André Le Bourgeois, s<sup>r</sup> de La Varende. — Le 14 septembre 1610, mariage de Nicolas Le Conte, s<sup>r</sup> de La Richardière, de la paroisse de St-Antoine, et Salomé Le Bourgeois, fille de feu Charles, s<sup>r</sup> et patron de Bénéauville, en présence de Jacques Le Bourgeois, s<sup>r</sup> et patron dud. lieu, frère de lad. Salomé, d'André Le Bourgeois, s<sup>r</sup> de la Varende, de d<sup>elles</sup> Madeleine, Anne et Louise Le Bourgeois, sœurs de l'épouse, le s<sup>r</sup> de St-André, bailli de St-Pierre-sur-Dives, etc. — Le 26 novembre 1620, b. de Michel, fils d'Anne Roquelin, « avouey par noble homme M<sup>e</sup> Jacquez Le Bourgeois, s<sup>r</sup> de Bénéauville et Billy, lequel a dict estre son filz ». — Le 14 janvier 1621, b. d'« Anthouainette », fille de Michel Chalot et Guillemette La Viney; m., d<sup>elle</sup> Isabeau, fille de Pierre Béuard, s<sup>r</sup> de Poussy. — Le 27 mai 1621, décès de noble d<sup>elle</sup> Marie Le Bourgeois, femme de Jacques Le Cavalier, s<sup>r</sup> de St-Ursin; son inhumation le 28 en présence de son mari, de n. h. Jean Dalléchamps, son neveu, etc. — Le 27 février 1622, b. de Jean, fils de Marguerite Saffroy, avoué par n. h. Jacques Le Cavalier, lequel a dit être son fils. — Le 6 février 1623, décès de noble Michel Le Bourgeois, fils d'André, s<sup>r</sup> de La Varende; inhumé le 7. — Le 28 septembre 1625, b. de Marie, fille de Jacques Le Bourgeois, sieur et

patron de Bénéauville et Billy, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial à Caen, et Isabelle Thouroude; p., François Le Révérend, sieur de Calis; m., d<sup>elle</sup> Marie Faucon, femme de Guillaume Thouroude, sieur d'Aptot. — Le 2 octobre 1625, décès de Noël Chardon, curé de Bénéauville, inhumé le 3. — Au milieu d'un cahier: « Registre second contenant au vray les dabtes des baptesmes, mariages, sepultures, lectures des contractz et certificatz, tant de la taille que de l'impost à sel, faitz et baillez en la paroisse de Bénéauville la Chaupaingne par moy, Jacque Froger, pbr., curé d'icelle paroisse, à commencer de l'an 1642. » — Le 13 février 1642, baptême de Nicolas, fils de Jacques Buisson; m., Anne de Quérou, femme du sieur de La Varende. — Le 29 juin 1652, b. de Madeleine, fille de Jean Paulmier et Anne Poitevin; p., Charles Cœuret, curé de Bérangreville; m., Anne Pyetin, femme d'André Le Bourgeois, s<sup>r</sup> du Hamel de Chicheboville. — Le 19 décembre 1655, p., Jean-François Hue, fils de Jean Hue, s<sup>r</sup> de Chalambert, « applégé » par Esther Bourdon, sa mère, à cause de son bas âge. — Le 10 novembre 1658, baptême de Pierre, fils de Robert Jeanne et de Marie Pinchart, par Pierre Aubery, curé de Poussy. — Le 27 juin 1659, baptême de Daniel, fils desd. Jean Hue et Esther Bourdon, âgé de 5 semaines. — Le 26 janvier 1660, inh. de Mathieu Chardon, « aagé de quelque cent ans ». — Le 3 février 1660, b. de Mathieu Ancelle par Gabriel Jullien, vicaire de St-Patrice d'Argences. — Le 23 décembre 1660, m. de François de Fribois, seig<sup>r</sup> et patron des Autieux, baron de Touques, Fierville, etc., capitaine d'une compagnie de cheval-légers dans le régiment du comte de Torigny, lieutenant pour le Roi en Basse-Normandie, fils de Louis de Fribois et de Marie de Querville, et Elisabeth Le Bourgeois, fille de Jean-Louis Le Bourgeois, s<sup>r</sup> et patron de Bénéauville, et de Luce Le Paulmier. — Le même jour, mariage de Louis de Fribois, frère du précédent, et Marie Le Bourgeois, fille dud. s<sup>r</sup> de Bénéauville et de Luce Le Paulmier. — Le 21 janvier 1661 « mourut et au mesme jour fut inhumé sur le soyr bien tard led. s<sup>r</sup> de Bénéauville, aagé de 43 à 44 ans ». — Le 31 octobre 1661, inh. de Jourdain Le Bourgeois, fille d'André, s<sup>r</sup> de La Varende, âgée de 32 à 33 ans. — Le 23 mars 1662, inh. de Jacques Froger, curé. — Le 9 décembre 1664, naissance d'un fils de Louis de Fribois, écuyer, s<sup>r</sup> et patron de Bénéauville et autres terres, et Marie Le Bourgeois, nommé Jean-Joseph le 12 par Jean-Baptiste du Merle, s<sup>r</sup> de Couvrigny, et

dame Luce Le Paulmier. — Le 3 mars 1666, b. de Gabriel, fils des mêmes, nommé par Françoise Ernault, veuve de Robert Daumesnil, éc., lieutenant civil et criminel de St-Sylvain, pour Gabriel Le Verrier. — Le 1<sup>er</sup> mai 1666, b. d'Élisabeth Germain; m., Élisabeth Le Bourgeois; p., Jean Vallée, curé du lieu. — Le 2 mai 1666, b. de Jean-Jacques Germain; p., Jean-François Hue, écuyer, sieur de Navarre; m., Marie de Bonnechose. — Le 22 juillet 1666, inh. d'un fils (nou nommé) de Nicolas Le Bourgeois, éc., s<sup>r</sup> de Poussy, et de d<sup>lle</sup> Anne Renouf. — Le 23, inh. de lad. Anne Renouf, âgée de 18 ans 3 mois, fille de Charles Renouf, s<sup>r</sup> de St-Martin, et de Jeanne d'Aigremont. — Le 10 juillet 1667, b. d'un fils desd. Louis de Fribois et Marie Le Bourgeois, le nom lui ayant été différé par dispense de Lamy, vicaire général de Bayeux, led. enfant nommé le 26 novembre 1668; p., Jacques de La Lande, seigneur et patron d'Ouilly; m., Anne Le Bourgeois, en présence de Roch Le Bourgeois, écuyer, etc. — Ledit jour 26 novembre 1668, b. de Marie, fille des précédents. — Le 24 juillet 1669, inh. d'Esther Hue, fille de Jean Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Chalambert, et d'Esther Bourdon. — Le 19 août 1669, inh. de Marie Le Bourgeois, femme de Louis de Fribois, âgée de 25 ans. — Le 29 août 1671, b. de Jean-Louis Germain; p., Jean-Louis de Fribois, éc., s<sup>r</sup> des Authieux et autres lieux; m., Marie Vallée, fille de Marie de Bonnechose. — Familles Bouffey, Chalot, Chaperon, Cochon, Dorenlot, Fouquet, Gallard, Germain, Gourney, Granderie, Le Dain, Le Chevalier, Le Marchal, Le Mercier, Le Coq, Le Roy, Le Bâtard, Morin, Mesnil, Paguy, Pinchart, Renouf, Saffroy, Seigneurie, Vacher, Verrolles, etc. — Délibérations: élections de collecteurs, enrôlements et dérôlements, procès, élection de trésorier, etc. — Audiences de contrats pour: Jacques Le Bourgeois, s<sup>r</sup> et patron de Bénéauville (1643), etc. — Additions aux places blanches concernant les déclarations de résidences, etc. — Incomplet et lacéré, mauvais état de conservation.

E. Suppl. 182. — GG. 9. (Cahiers.) — Petit format, 60 feuillets, papier.

**1669-1693.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Vallée, curé. — Le 24 juillet 1669, inhumation dans l'église, entre l'autel de St-Clair et la tombe du milieu la plus proche du chœur, d'Esther Hue, fille de Jean Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Chalambert, et d'Es-

ther Bourdon, âgée de 14 ans. — Le 19 août 1669, inhumation, dans l'église, de Marie Le Bourgeois, femme de Louis de Fribois, écuyer, s<sup>r</sup> de plusieurs terres et seigneuries, âgée de 25 ans environ. — Le 20 février 1670, décès et, le lendemain, inhumation, dans le chœur de l'église, de Luce Le Paumier, veuve de Jean-Louis Le Bourgeois, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron de Bénéauville, âgée de 54 ans. — Le 22 juillet 1670, baptême de Jean-René d'Olendon, fils Jean; par., Jean-François Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Navarre; mar., d<sup>lle</sup> Renée Dumont. — Le 31 mai 1672, mariage de Gabriel Bonpain et Jacqueline Descours, fille de François Descour, écuyer, et de Julienne Picquot. — Le 10 décembre 1673, baptême de Marie-Catherine, fille de Michel Hiemelin et de Jacqueline de Cheux; mar., Marie de Fribois; par., Jean-Joseph de Fribois. — Le 30 juin 1674, mariage par Jean Vallée, curé de « Nostre-Dame de Bénéauville-la-Campagne », de Thomas de Bonnechose, écuyer, s<sup>r</sup> de Vautcour, fils de René de Bonnechose, écuyer, sieur du lieu, et de demoiselle Du Boys, de la paroisse de Lessart, et Elisabeth Le Bourgeois, fille de Jacques Le Bourgeois, écuyer, sieur de La Varende, et d'Anne de Cairon, en présence de Louis de Fribois, Nicolas Le Bourgeois, François, Charles et Tanneguy Le Bourgeois, et Guy de Bonnechose, s<sup>r</sup> de La Boulaye, tous écuyers. — Le dimanche.. (blanc) d'octobre 1680, lecture d'un contrat de vente par Jean de Cardonville, bourgeois de Caen, et Marie Ducellier, sa femme, à Jacques Julien, s<sup>r</sup> des Parcs, bourgeois de Caen, de deux acres de terre en la paroisse de Bénéauville, tenus des fiefs dud. lieu, pour le prix de 350 livres, etc. — Autres actes de baptêmes, mariages et sépultures, concernant les familles Angot, Barbé, Bâtard, Bénard, Bonpain, Boudier, Bouffay, Bougon, Buhot, Clément, Cochon, Descours, Douville, Febvrier, Fouquet, Germain, Gourné, Guérard, Hue, Huet, Le Chevalier, Le Danois, Le Rat, Lévesque, Philippe, Pinchart, Rame, etc. — Audiences de contrats, élections de collecteurs de la taille et du sel, enrôlements et dérôlements, changements de domicile, etc.

E. Suppl. 183. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 20 feuillets, papier.

**1679-1690.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Vallée, curé. — Le 2 novembre 1679, décès, et, le lendemain, inhumation de Jacqueline Descours, fille de François de Fribois, écuyer, et de Julienne

Picot, âgée de 27 ans, femme de Gabriel Boupain. — Le 11 octobre 1682, baptême de Marie-Françoise Lefebvre; mar., Marie Vallée; par., François Le Bourgeois, éc., s<sup>r</sup> de La Varende. — Le 10 janvier 1683, mariage de Gabriel de Martainville, écuyer, s<sup>r</sup> du lieu, fils d'Anne de Martainville, écuyer, sieur du lieu, et de Marie du Plessis, de la paroisse du Chesne, et Marie Vallée, fille de Nicolas Vallée, écuyer, s<sup>r</sup> d'Ormenecour, et de Marie de Bonnechose, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Michel de Vaucelles à Caen, en présence de Thomas de Bonnechose, écuyer, s<sup>r</sup> de Vautecour, et de François Le Bourgeois, s<sup>r</sup> de La Varende. — Le 28 février 1684, « an bisexte », décès de Charles Vallée, écuyer, s<sup>r</sup> des Mesnilliers, âgé de 24 ans, lequel fut inhumé, « après avoir gagné le Jubilé, repeu de la sainte communion », etc., le lendemain, dans l'aile droite de l'église, devant l'autel S<sup>t</sup>-Clair: il était neveu de Jean Vallée, curé du lieu. — Le 31 décembre 1684, décès, à Bénéauville, de Jean-François Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Navarre, âgé de 30 ans, inhumé le lendemain dans la paroisse de Billy. — Le 26 juin 1685, mariage de Charles de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de La Mallerie, capitaine de cheval-légers de la compagnie du prince de Condé, fils de François de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Laurent, et d'Anne Costart, de la paroisse de Bretteville-l'Orgueilleuse, et Gillonne Le Bourgeois, fille de François Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de La Varende, et d'Isabelle Morin, de Bénéauville; témoins, Thomas de S<sup>t</sup>-Marie, écuyer, s<sup>r</sup> de Garcelles, Jean Daumesnil, écuyer, s<sup>r</sup> du « Haubost », Charles Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaupre, Pierre Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaumeray, François de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de Cardonville, Jean-Jacques Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Sammerville, « Taneguain » Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> du Parc. — Le 23 juin 1686, baptême, en l'église S<sup>t</sup>-Jean de Caen, d'Anne-Gillonne de Cairon, fille des précédents. — Le 5 octobre 1687, baptême de Robert de Martainville, fils de Gabriel de Martainville, écuyer, s<sup>r</sup> du lieu, et de Marie Vallée; par., Robert de Sainte-Marie, écuyer; mar., Marie-Marguerite Du Boys. — Le 30 mars 1688, décès de Jacques de La Couture, s<sup>r</sup> de Cardonville, bourgeois de Caen, « après avoir fait abjuration de l'hérésie et son devoir de chrestien », à l'âge de 32 ou 33 ans, fils de Jean de Cardonville et de Marie Ducellier. — Le 12 août 1688, baptême de Marie-Madeleine Vallée, fille de Jean-Jacques Vallée, sieur d'Ormenecour, et de Marguerite Du Boys; mar., Madeleine de Cairon; par., Jean Vallée, curé de Bénéauville. — Le 7 janvier 1690, baptême de

Charles-Henri-François de Friboys, fils de François-Henri de Friboys, écuyer, baron de « Tanques », seig<sup>r</sup> et patron de Bénéauville, Billy et autres terres et seigneuries, et de Madeleine Piédoue; par., Charles du Thon, écuyer, s<sup>r</sup> de Montearville; mar., Anne Daumesnil. — Le 11 juin 1690, baptême de Madeleine de Martainville, fille dud. Gabriel de Martainville et de Marie Vallée. — Manque l'année 1680.

E. Suppl. 181. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 19 feuillets, papier.

**1693-1698.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Vallée, curé. — Le 28 août 1693, décès de Jourdain Daumesnil, âgée de 8 ans, fille de Jean Daumesnil, écuyer, et d'Anne Aupoix. — Le 8 novembre 1693, baptême d'Anne-Marie de Martainville, fille de Gabriel de Martainville, écuyer, et de Marie Vallée; mar., Anne de Bonnet; par., Robert de Fréard. — Le 16 juillet 1694, décès et, le lendemain, inhumation, dans l'église, dud. Gabriel de Martainville, écuyer, sieur du lieu. — Le 8 août 1694, baptême de Jean-Louis de Fribois, fils de Henri-François de Fribois, écuyer, seigneur et patron du lieu, baron de « Tanque » et de plusieurs autres terres et seigneuries, et de Madeleine « Pieddoue »; par., Jean-Louis de Fribois, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron des Authieux et de plusieurs autres terres; mar., Anne Daumesnil. — Le 3 mai 1695, décès et, le lendemain, inhumation, dans l'église, de Jeanne de Martainville, âgée de 10 ans, fille dud. feu Gabriel de Martainville et de Marie Vallée. — Le 24 mars 1696, mariage d'Anne-François de Bernières, chevalier, seigneur du Boisle, fils de feu Louis de Bernières et de Jeanne Le Sens, de la paroisse de Glos-La-Ferrière, diocèse d'Évreux, et Gillonne Le Bourgeois, fille de François Le Bourgeois, écuyer, seig<sup>r</sup> de La Varende, et d'Isabelle Morin, veuve de Charles de Cairon, écuyer, seig<sup>r</sup> de La Maillerie, en présence de Thomas de Bonnechose, écuyer, Pierre d'Auverne, écuyer, seig<sup>r</sup> du Désert, Charles de Bonnechose, écuyer, seig<sup>r</sup> de La Motte, Antoine Morin, écuyer, seigneur de Balménil. — Procès-verbaux d'élections de collecteurs des tailles et du sel, d'enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 183. — GG. 12. (Registre.) — Moyen format, 12 feuillets, papier.

**1698-1700.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Vallée et Louis Provost, curés. — Le 9 mars 1698, baptême de Jeanne-Isabelle de Ber-

nières, née la veille, fille d'Anne-François de Bernières, chevalier, seig<sup>r</sup> du Boisle, et de Marie-Gillonne Le Bourgeois; par., Charles-François de Cairon, écuyer, sieur de La Maillerie; mar., Anne-Gillonne de Cairon, sa sœur, en présence d'Isabelle Morin, épouse de François Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de La Varende, et dud. s<sup>r</sup> du Boisle. — Le 26 mai 1698, a été nommé Claude-Antoine de Fribois, fils d'Henri-François de Fribois, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron du lieu, et de Madeleine de Piédoue, lequel avait été baptisé le 25 novembre 1695; par., Claude de Bourdon, écuyer, sieur de Grussi; mar., Marie-Madeleine Daumesnil. — Le 27 juillet 1698, assemblée des paroissiens pour délibérer au sujet de la tour, « lesquels ont esté d'avis que veu l'évidente ruine dont elle menace depuis très longtemps..... elle soit entièrement démolie, et l'endroit où elle est placée couvert de thuille, et que au surplus il en soit fait une neufve au bout de la nef de l'église, dont il sera fait alevu au plutost que faire se pourra, en attendant quoy ils ont autorisé ledict de Cardonville (Jean de Cardonville, bourgeois de Caen, trésorier en charge) à percevoir dud. sieur de La Varende (François Le Bourgeois) jusques à la somme de quarante livres en déduction de celle de cent livres dont il est redevable de la gestion qu'il a cy devant eue dudict thrésor, pour estre lad. somme de 40 livres, si tant en faut, employée à la démolition de lad. tour et à recouvrir en thuille l'endroit où elle est placée et autres nécessités les plus pressantes de ladicte église ..... et que au surplus les 3 gros oulmes qui sont dans le cimettierre et un viel if soient vendus..... pour l'argent qui en proviendra estre employé à la construction de lad. tour avec le surplus des deniers deubs par led. s<sup>r</sup> de La Varende, ainsy que ce qui proviendra du bois de la vieille tour..... comme aussy ce qui se trouvera deub par les thrésoriers précédents..... pour ensuite, s'il n'y a deniers suffisants, estre pourveu au surplus ». — Le 16 octobre 1698, mariage de Louis Lasserri, de Fierville-la-Campagne, et Marie Bouffey, de Bénéauville, par Gilles-Philippe Le Damoisel, docteur en théologie, curé de Vimont, « à cause de l'infirmité et maladie de M<sup>re</sup> Jean Vallée », curé de Bénéauville. — « Suivant le dernier acte contenu en ce registre, en datte du 16 octobre mil six cents quatre vingt dix huit, dans lequel il est fait mention de la maladie de M<sup>e</sup> Jean Vallée, curé de cette paroisse, et suivant le registre d'après celluy-cy marqué pour la même année 1698, dans lequel se trouve un acte du second jour de novembre

audit an faisant meution du décès dud. s<sup>r</sup> curé, il paroît que l'acte de sa sépulture aura dû être écrit en cet endroit, étant mort sur la fin du mois d'octobre, ce qui a été obmis faute d'attention et d'exactitude. » — Procès-verbaux d'élections de collecteurs de la taille et du sel, d'enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 186. — GG. 13. (Registre.) — Moyen format, 13 feuillets, papier.

**1700-1703.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Provost, curé. — Le 6 août 1700, baptême d'Élisabeth de Bernières, fille d'Anne de Bernières, écuyer, s<sup>r</sup> du « Boele », et d'Anne-Gillonne Le Bourgeois; mar., Élisabeth Rames; par., Charles Clément. — Le 9 août 1700, baptême de Jean-Baptiste-François Hue, fils d'Antoine-François Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Léronnel, et d'Andrée-Thérèse Restout; par., Jacques de Fribois, écuyer, s<sup>r</sup> du Tort; mar., Marie-Françoise Restout. — Le 27 août 1701, baptême de Marie-Louise Hue, fille dud. Antoine-François Hue et d'Andrée-Marie-Thérèse Restout; par., Louis Le Coq, sieur du Boscq, conseiller du Roi en l'Élection de Caen; mar., Marie Hue. — Le 15 avril 1702, bénédiction des deux cloches faite par le curé du lieu, la grosse nommée Madeleine par Henri-François de Fribois, écuyer, seigneur et patron de Bénéauville, Billy, baron de « Tanques », et par Madeleine Piédoue, son épouse, et la petite cloche nommée Henriette, par les mêmes. — Le 12 septembre 1702, baptême d'Anne-Andrée-Georgette Hue, fille dud. Antoine-François Hue et d'Andrée-Thérèse Restout; par., Georges Le Bas, chevalier, seig<sup>r</sup> de Fierville; mar., Anne-Gillonne de Cairon, en présence de François Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de la Varende. — Procès-verbaux d'assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs des tailles et du sel, etc. — Le premier feuillet lacéré.

E. Suppl. 187. — GG. 14. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1704.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Provost, curé. — Actes concernant les familles Aulet, Bonpain, Clément, Colet, Dorne, Galard, Lasserri, Le Chevalier, Le Rat, Pinchard, Rame, etc. — Procès-verbaux d'élections de collecteurs de la taille et du sel, de bannie des émondes et haies du cimettierre.

E. Suppl. 188. — GG. 45. (Registre.) — Moyen format, 13 feuillets, papier.

**1705-1710.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Provost, curé. — Le 17 juin 1705, baptême d'Étienne-François de Bernières, né le 14, fils d'Anne-François de Bernières, écuyer, seigr du Boisle et patron de Glos-La-Ferrière, et de Gillonne Le Bourgeois; par., Etienne-Antoine Morin, écuyer, seigr et patron de Banneville; mar., Marie-Françoise des *Hais*, épouse d'Antoine Morin, écuyer, sieur de *Balméni*. — Le 31 août 1705, baptême d'Anne-Françoise-Madeleine Rames; mar., Anne de Cairon de La Maillerie; par., François de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de La Maillerie. — Le 6 juillet 1706, mariage de François de Bouenfant, écuyer, s<sup>r</sup> de Mont-Freulle, et Marie Daumesnil, en présence d'Artus de Varignon, écuyer, s<sup>r</sup> de Putot, et Jacques de La Vigne, écuyer. — Le 25 mars 1708, assemblée des paroissiens pour délibérer de l'usurpation et attentat commis par François Le Bourgeois, écuyer, sieur de La Varende, sur une portion de terre qui servait anciennement de cimetière aux gens de la religion prétendue réformée, sur laquelle il y a quelques arbres que led. s<sup>r</sup> de La Varende a fait émonder, pour le faire condamner à restituer la valeur desd. émondes, et lui faire défense d'y attenter à l'avenir. — Le 26 novembre 1708, inhumation, dans le chœur de l'église, de Louis de Fribois, fils de Henri-François de Fribois, écuyer, seigneur et patron de Bénéauville et Billy, et de Madeleine Piédoue, âgé de 13 à 14 ans. — Le 19 juin 1709, le nom de Henri-François a été donné au fils de François Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Lérondel, et d'Andrée Restout, lequel avait été baptisé le 4 novembre 1708; par., Henry Baudouin, écuyer, s<sup>r</sup> de Fresnay-Cingal; mar., noble dame Françoise Morant. — Procès-verbaux de nominations de collecteurs du sel et de la taille.

E. Suppl. 189. — GG. 46. (Registre.) — Moyen format, 2 feuillets, papier.

**1710.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Provost, curé. — Actes concernant les familles Bouffay, Chevalier, Galard, Lassiry, Le Chevalier, Le Rat.

E. Suppl. 190. — GG. 47. (Cahier.) — Moyen format, 14 feuillets, papier.

**1710-1715.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Provost, curé. — Le 18 novembre 1711,

baptême de Jeanne Bazire, fille de Pierre Bazire, écuyer, et de Marie Moisson. — Le 17 septembre 1712, mariage, par Thomas Le Provost, prêtre, seigneur et patron de Rouxeville, de René Dubois, écuyer, seigneur et patron de Littean, maître des Eaux et forêts en la maîtrise de Bayeux, et Anne-Gillonne de Cairon de La Maillerie, en présence de Louis Provost, curé du lieu, Charles-François de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de La Maillerie et d'Andrieu, Anne-François de Bernières, écuyer, s<sup>r</sup> du Boile, Robert Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de La Chevalerie, etc. — Le 23 novembre 1712, inhumation, dans l'église, d'Élisabeth Morin, femme de François Le Bourgeois, écuyer, sieur de La Varende, âgée de 80 ans. — Le 25 décembre 1714, baptême de Marie-Françoise Rames; mar., Jeanne-Élisabeth de Bernières; par., Étienne-François de Bernières. — Procès-verbaux de nominations de collecteurs du sel et de la taille, bannies des terres du trésor, etc.

E. Suppl. 191. — GG. 48. (Registre.) — Moyen format, 28 feuillets, papier.

**1715-1731.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Provost et Sicot, curés. — Le 11 novembre 1720, inhumation, dans l'église, de François Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de La Varende, âgé d'environ 88 ou 90 ans. — Le même jour, mariage, en l'église de Feuguerolles, de Jean-Jacques Le Marchand, écuyer, s<sup>r</sup> de Tracy, et Henriette-Catherine-Françoise Hue de Lérondel, par Jean-Baptiste Hue de Launé, docteur en Sorbonne, ancien chanoine et trésorier de l'église cathédrale de Bayeux. — Le 17 septembre 1726, inhumation, dans le chœur de l'église, de Madeleine Piédoue, épouse de Henri-François de Fribois, chevalier, seigneur et patron de Bénéauville et Billy, décédée le 16. — Le 5 février 1727, inhumation, dans le chœur de l'église, de Marie-Anne Daumesnil, épouse de Charles-François de Fribois, écuyer, fils de François-Henri de Fribois, seigneur et patron de Bénéauville et Billy. — Le 31 octobre 1727, opposition par led. Henri-François de Fribois à la publication des bans du futur mariage de Claude-Antoine de Fribois, son fils, et Gabrielle-Suzanne-Françoise Piédoue. — Le 2 octobre 1728, baptême de Jean-Pierre Bonpain; par., Pierre-Alexandre des Anières, écuyer; mar., Jeanne de Bernières. — Le 18 février 1729, inhumation, dans le chœur de l'église, de Françoise-Marguerite-Léonore Édines de Coupigny, épouse d'Henri-François de Fribois, fils d'Henri-François de Fri-

bois, seigneur et patron de Bénéauville et Billy. — Le 25 mars 1729, baptême et, le 26 avril suivant, cérémonies du baptême, par Guillaume de Cairon, curé d'Airan, de Jean-Antoine-François-André Hue, fils de Jean-Baptiste Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Navarre, et de Marie-Françoise de Fresnel; par., Jean-Antoine de Fresnel, chevalier, seigneur de La Pipardière; mar., Andrée Restout de L'Hirondelle (elle signe *de Léronnel*). — Le 5 mai 1729, inhumation, dans le chœur de l'église, dud. Henri-François de Fribois, chevalier, seigneur et patron de Bénéauville, Billy et autres lieux. Note ajoutée ultérieurement: « L'âge dud. sgn<sup>r</sup> de Bénéauville omis en l'acte cy dessus est marqué sur son tombeau pour 64 ans. » — Le 18 août 1730, inhumation dans le cimetière, près de la croix, par Jean de Fer, curé de St-Aignan et doyen de Vaucelles, de Louis Le Prévost, curé du lieu, âgé de 56 ans. Après sa mort, actes par Pierre Julien, curé de Chicheboville, et Jacques Le Provost, curé de Cauvicourt. — Le 13 novembre 1730, ondoisement d'une fille de Jean-Baptiste Hue, sieur de Navarre, et de Marie-Françoise de Fresnel. — Procès-verbaux d'enrôlements et dérôlements, d'élections de collecteurs du sel et de la taille, etc.

E. Suppl. 192. — GG. 19. (Registre.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1731-1734.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Sicot, docteur en théologie, curé. — Le 25 novembre 1732, mariage par Charles Haymet, sieur du Homme, ancien professeur au collège de Vernon (en correction de *Bernay*), de Claude-Charles-François de Boquencey (il signe *Bosquencey*), chevalier, seigneur du Chesnay, fils de défunts Charles-Gabriel de Bosquencey, chevalier, seigneur du Chesnay, et Marie-Anne Haymet du Homme, de la paroisse de Capelles, diocèse de Lisieux, et Jeune-Isabelle de Bernières, fille d'Anne-François de Bernières, chevalier, seigneur du Boisle, et de Gillonne Le Bourgeois, de la paroisse de Bénéauville. — Le 19 décembre 1733, baptême, et, le 18 février 1734, cérémonies du baptême, par v. l. Philippe des Rotours, curé de Poussy, de Charles-Joseph de Bosquencey, fils des précédents; mar., Gillonne Le Bourgeois, épouse d'Anne-François de Bernières; par., Charles Haymet du Homme, prêtre, maître ès arts dans l'Université de Paris, en présence de Charles-François de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de La Maillerie et autres lieux, Anonyme de Bernières, écuyer,

Étienne de Bernières, écuyer, etc. — Le 27 janvier 1734, baptême d'Henriette-Françoise-Charlotte Hue, fille de Jean-Baptiste Hue, s<sup>r</sup> de Navarre, et de Marie-Françoise de Fresnel; mar., Charlotte de Fresnel; par., Henri-François Hue, s<sup>r</sup> de Léronnel, en présence de Jean-Jacques Le Marchand, baron de Tracy, et Antoine-Joseph de Saint-Jean, écuyer, s<sup>r</sup> de Foullognes. — Enrôlements et dérôlements, élections de trésoriers, de collecteurs du sel et de la taille, etc.

E. Suppl. 193. — GG. 20. (Registre.) — Moyen format, 58 feuillets, papier.

**1735-1749.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Sicot, docteur en théologie, curé. — Le 18 avril 1737, baptême de Marie-Gillonne-Henriette Le Moine; mar., Gillonne Danmesnil; par., Henri-François Hue de Léronnel, écuyer, s<sup>r</sup> de Navarre, en présence d'Anonyme de Bernières, François de Saffray, Jean Daumesnil, Étienne de Bernières, écuyers. — Le 29 août 1739, inhumation, dans le cimetière, d'Anne-François de Bernières, écuyer, s<sup>r</sup> du Boisle, âgé de 77 ans, en présence de Nicolas Brière, curé de Billy et doyen de Vaucelles, Julien, curé de Chicheboville, des Rotours, curé de Poussy, de Cairon, curé de Moul, de La Brousse, curé de Conteville, et autres. — Le 28 janvier 1741, baptême, et, le 13 juin suivant, cérémonies du baptême par Jacques Roussel, curé de Bretteville-sur-Dives, d'Hippolyte-André Hue, fils d'Henri Hue de Léronnel, sieur de Navarre, écuyer, et de Marie-Anne Jamot de Moncarel; par., Jean-Hippolyte Jamot, s<sup>r</sup> de Moncarel; mar., Andrée-Thérèse Restout de Léronnel. — Le 9 novembre 1742, baptême de Marie-Anne-Jeanne Hue, fille des précédents; par., Jean-Baptiste Hue, écuyer, seig<sup>r</sup> du Bosq et de Foltot, mar., Marie-Anne de Bellemer, aïeule de l'enfant, représentés par Henri Bonnet et Suzanne Auvray. — Le 30 novembre 1749, b. de Jeanne-Toinnette Hébert; m., Jeanne Julien-Goupillières, épouse de Claude-Antoine de Fribois, seigneur et patron de Bénéauville; p., Michel-Antoine Piédoue des Chapelles, écuyer, chevalier des ordres du Roi. — « Mémoire de ceux et celles de Bénéauville qui ont été confirmés à Moul par Mons<sup>sr</sup> l'évêque de Bayeux le 28 juin 1746. » — Le 12 avril 1747, inhumation, dans la nef de l'église, d'Antoine Bazire, écuyer, âgé de 40 à 50 ans. — Le 8 novembre 1748, inhumation de Gillonne Le Bourgeois, veuve de M. de Bernières, écuyer, sieur du Boisle, âgée de 78 ans, dé-cédée la veille. — Procès-verbaux d'enrôlements et

dérèlements, d'élections de collecteurs du sel et de la taille, etc. — La couverture est faite d'un carton contenant la « Table des messes, services et prières fondées dans l'église de Bénéauville. Tous les vendredis de chaque semaine, une messe, tant pour M<sup>r</sup> et M<sup>de</sup> Dalléchamps en leurs seigneurs et patrons de Bénéauville, que pour leurs parens et amis, avec un *Libera* et oraisons accoutumées à la fin de la messe. Item, pour les mêmes, un *Libera* et oraisons accoutumées tous les dimanches, exceptés ceux qui sont privilégiés, à la fin de la messe. Item, une messe chantée le trois de fevrier pour les mêmes ».

E. Suppl. 194. — GG. 21. (Registre.) — Moyen format, 22 feuillets, papier.

**1749-1759.** — Sépultures. — Sicot, curé. — Le 18 février 1757, inh. de Jean-François Boupain par Maître François Maupas, chanoine de Croissanville et vicaire de Moulit. — Le 22 avril 1757, inhumation de Claude-Antoine de Fribois, chevalier, seigneur et patron de Bénéauville, en sa 62<sup>e</sup> année. — Le 7 août 1758, inhumation de Pierre Bazire, écuyer, âgé de 50 ans environ.

E. Suppl. 195. — GG. 22. (Registre.) — Moyen format, 20 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1750-1759.** — Baptêmes et mariages. — Sicot, curé. — Le 21 avril 1750, mariage de Charles Le Hautier, écuyer, fils de feu Charles, écuyer, s<sup>r</sup> de la Grédière, et de feu Marie de Puttecotte, de Croisilles, diocèse de Lisieux, et Anne-Jeanne de Fouques, fille majeure de feu Jacques de Fouques, écuyer, s<sup>r</sup> de Mannelot, et de Jeanne Julien-Goupillières, du Mesnil Oger, par Georges de Fouques, titulaire de la chapelle de St-Sébastien proche Caen, en présence de la mère de l'épouse, de Claude-Antoine de Fribois, seigneur et patron de Bénéauville, de Louis Puttecotte, s<sup>r</sup> du Mesnil, de Renée-Henriette Marguerite, son épouse, oncle et tante de l'époux, de Pierre Fouques, écuyer, s<sup>r</sup> de Mannelot et autres lieux. — Le 27 juillet 1750, baptême d'André-Marie, fils d'Henri Hue de Lérondel, seigneur de Navarre, et de Marie-Anne Jamot de Moncarrel; par., Hippolyte-André Hue, écuyer; mar., Marie-Anne-Jeanne Hue. — Le 30 octobre 1751, baptême d'Anne-Françoise Hue de Lérondel, fille des précédents. — Le 19 mars 1755, baptême d'Antoine-Joseph-André-Anne Hue de Lérondel, fils des précédents. — Le 28 avril 1755, déclaration de grossesse de Gillonne Collet, fille.

E. Suppl. 196. — GG. 23. (Registre.) — Moyen format, 59 feuillets, papier.

**1760-1778.** — Baptêmes et mariages. — F. Bosnieux ou Beaunieux, curé (ses signatures portent ces deux orthographes). — Le 18 novembre 1760, mariage de Jacques-Alexandre-François de Saffray, écuyer, fils d'Alexandre-François de Saffray, chevalier, seigneur de Danneville et de Montenay, et de Françoise-Marguerite-Jacqueline Heudinne, de Fierville-la-Campagne, et Marie-Anne-Jeanne Hue de Navarre, fille d'Henri-François Hue, chevalier, seigneur de Lérondel, de Navarre et de Maigret, et de Marie-Anne Jamot de Moncarrel, de Bénéauville. — Le 29 juin 1761, baptême de Charlotte-Louise de Cairon, fille de Jean-François de Cairon, seigneur de La Varende, et de Marie de Jean de Crèvecœur; par., Charles-François de Cairon, seigr de La Maillerie; m., n. d. Louise Mutel — Le 5 août 1761, baptême de Jeanne-Marie-Catherine-Constance de Fribois, fille d'Henri-Claude-Constant de Fribois, chevalier, seigneur et patron de Bénéauville et d'O, et de Jacqueline-Catherine Hue de Navarre; mar., Jeanne Julien de Goupillière Bénéauville; par., Jean-Baptiste Hue, chevalier, seigneur de Navarre, Fontenay, du Bosq et de Foltot, en présence de Jean-Louis de Fribois, chevalier, seigneur et patron des Authieux, Billy et autres lieux, etc. — Le 12 octobre 1761, baptême de Marguerite-Henriette-Alexandrine, fille de feu Jacques-Alexandre-François de Saffray, sieur de Danneville, garde du Roi, décédé au service du Roi le 6 août précédent, et de Marie-Anne-Jeanne Hue de Navarre, demeurant en la paroisse de Fierville-la-Campagne; mar., Françoise-Marguerite Jacqueline Heudine, par., Henri-François Hue de Lérondel, seigneur de Navarre. — « Noms de ceux et de celles qui ont reçu le sacrement de confirmation en l'église de Bénéauville, le samedi 26 de juin année 1762 », plus un, confirmé le lendemain à Bellengreville. — Le 8 août 1762, baptême de Jean-Guillaume de Cairon, fils de Jean-François de Cairon, chevalier, seigneur de La Varende, et de Marie de Jean de Crèvecœur; par., Guillaume-Jean de Crèvecœur, écuyer; mar., Jeanne-Marguerite Le Bourgeois, femme de Charles-François de Cairon, seigneur de La Maillerie (led. enfant mort le 17 janvier 1763). — Le 7 octobre 1763, baptême d'Adélaïde-Félicité de Cairon, fille des précédents. — Le 29 octobre 1763, baptême de Catherine-Henriette de Fribois, fille d'Henri-Claude-Constant

de Fribois, chevalier, seigneur et patron de Bénéauville, et de Jacqueline-Catherine Hue de Navarre. — Le 1<sup>er</sup> août 1765, baptême de Prosper-Félix de Cairon, fils dud. Jean-François de Cairon et de Marie de Jean de Crèveœur (led. enfant mort le 23 janvier 1769). — Le 7 janvier 1767, baptême de Catherine-Henriette-Françoise de Fribois, fille dud. Henri-François-Constant de Fribois et de Jacqueline-Catherine Hue de Navarre (lad. fille morte la même année). — Le 5 novembre 1767, baptême de Marie-Charlotte Bouffay ; mar., Marie-Anne-Jeanne Hue de Saffray ; par., Louis-Charles-Henri Hébert, chevalier de Beauvoir, enseigne des vaisseaux du Roi. — Le 10 décembre 1767, mariage dud. Louis-Charles-Henri Hébert, chevalier de Beauvoir, fils de feu Charles-Amable-Étienne-François Hébert, seigneur de Beauvoir, conseiller honoraire en la grande chambre du Parlement de Normandie, et de Charlotte Jourdain des Mares, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Denis d'Héricourt, diocèse de Rouen, et Marie-Anne-Jeanne Hue, veuve de Jacques-Alexandre-François de Saffray, écuyer, seigneur de Danneville et de Monteuay, fille de feu Henri-François Hue, écuyer, seigneur de Léronnel, de Navarre et de Maigret, et de Marie-Anne-Catherine Jamot, par Adrien-Antoine Achard de Vacognes, curé de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, en son église. — Le 10 avril 1768, baptême d'Ambroise-Victor de Cairon, fils de Jean-François de Cairon, écuyer, seigneur de La Varende, seigneur et patron d'Amblie et autres lieux, et de Marie de Jean de Crèveœur. — Le 6 août 1768, baptême d'Henri-Constant de Fribois, fils dud. Henri-Claude-Constant de Fribois, seigneur et patron de Bénéauville et d'O, et de Jacqueline-Catherine Hue de Navarre. — Le 10 septembre 1768, mariage de Thomas-Louis-Anne-Alexandre de Gouville, écuyer, sieur de Bretheville, gendarme de la garde ordinaire du Roi, capitaine de cavalerie, pensionnaire du Roi, fils de Guillaume-Thomas de Gouville, chevalier, seigneur et patron de Bretheville, président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Caen, et d'Anne-Françoise du Bois, et Anne-Françoise Hue de Léronnel, fille de feu Henri-François Hue, écuyer, seigneur de Léronnel, de Navarre et de Maigret, et de Marie-Anne-Catherine Jamot de Moncarrel, tous deux de la paroisse de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, par René-Gabriel de Gouville, curé de la paroisse de N.-D. du Port de Bénouville, du consentement d'Achard de Vacognes, curé de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, et de l'agrément du curé de Bénéauville. — Le 14 septembre 1768, baptême de Marie-Françoise-Louise, fille de

Louis-Charles-Henri Hébert, chevalier de Beauvoir, sieur du Bocolle, enseigne de vaisseau, et de Marie-Anne-Jeanne Hue ; par., Pierre-Jean-François-Julien de La Pigacière, ancien mousquetaire du Roi ; mar., Marie-Anne Catherine Jamot de Léronnel. — Le 11 juin 1771, baptême de Claude-Antoine-Emmanuel-Barnabé de Fribois, fils dud. Henri-Claude-Constant de Fribois, chevalier, seigneur et patron de Bénéauville et d'O, et de Jacqueline-Catherine Hue de Navarre.

E. Suppl. 197. — GG. 24. (Registre.) — Moyen format, 30 feuillets, papier.

**1760-1778.** — Sépultures. — F. Bosnieux ou Beaunieux, curé. — Le 16 mars 1760, inhumation, dans le sanctuaire de l'église, au côté de l'évangile, de François Sicot, docteur en théologie, curé du lieu, âgé de 66 ans et quelques mois, par Philippe des Rotours, doyen de Vancelles et curé de Poussy, en présence de Maupas, chanoine de Croissanville, Blanvillain, curé de Croissanville, etc. — Le 10 août 1761, inh. par Pierre-Philippe Osmont, curé de Vimont, de Marie Moisson, veuve de Pierre Bazire, écuyer, sieur de Saint-André, âgée d'environ 86 ans. — Le 18 janvier 1763, inhumation dans l'église, en la chapelle S<sup>te</sup>-Marguerite, de Jean-Guillaume de Cairon, fils de Jean-François de Cairon, seigneur de La Varende, et de Marie de Jean de Crèveœur, âgé de 5 mois 10 jours. — Le 29 mars 1763, transport et inhumation, dans l'église de Billy, d'Henri-François Hue de Léronnel, seigneur de Navarre et autres lieux, décédé la veille, âgé de 54 ans. — Le 11 février 1766, inhumation, dans l'église, de Charles-François de Cairon, écuyer, sieur de La Maillerie, décédé la veille, âgé de 77 ans. — Familles Acard, Angot, Aulet, Bâtard, Bence, Bonpain, Bonnet, Blot, Chamboy, Chibour, Collet, Cornet, Duchemin, Faucon, Fleuriot, Gallard, Germain, Hellouin, Huet, Jardin, Laffetay, Lassery, Le Chandellier, Le Chartier, Lelièvre, Le Moine, Lepetit, Maquerel, Maubant, Pinchard, Poret, Prempain, Rames, Roussel, Royer, Touroude, Vérel, etc.

E. Suppl. 198. — GG. 25. (Registre.) — Moyen format, 32 feuillets, papier.

**1779-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — F. Beaunieux, curé. — « Catalogue des personnes confirmées en l'église de Moulton, présentées par nous, curé de Bénéauville, ce 21 d'octobre 1779. » Leur âge

varie entre 10 et 40 ans ; ellesont des paroisses de Bénéauville, Valmeray, Cléville, Vimont, Billy, Moult, Chicheboville, St-Sylvain et Bavent. « En tout, 41 personnes. » — Le 14 mai 1783, b. de Marie-Christine, fille de « Messire François-Léonore Le Duc de Bernière, et de dame Louise-Léonore Vauborel, écuyer, seigneur du fief de Navarre » ; p., François-Aimé Le Duc ; m., Aimée Le Duc, frère et sœur de l'enfant. — Le 27 avril 1791, inh. d'Aimée Le Duc, âgée de 19 ans environ. — Le 23 juillet 1791, mariage de Michel-Philippe Piquot, né à Barbery, demeurant en la paroisse ci-devant de Bénéauville, et Marie-Catherine Rame, de lad. paroisse, en l'église de Chicheboville, par Dallier, curé de lad. paroisse, « vu la réunion de la paroisse ci-devant Bénéauville à celle de Chicheboville, et l'interdit de M<sup>r</sup> l'évêque du Calvados pour laditte église ». — Le 27 juillet 1791, « vu la réunion de la paroisse de Bénéauville à celle de Chicheboville, et l'interdit de M<sup>r</sup> l'évêque du Calvados, nous, curé de Chicheboville, avons baptisé Charles-Michel » Clément, « de la paroisse ci-devant Bénéauville ». — « Protestation. Le présent registre fut enlevé de l'église de Bénéauville au mois de juillet dernier par des personnes n'ayant droit de ce faire, et mis aux mains du s<sup>r</sup> Dallier, curé constitutionnel de Chicheboville, lequel, après en avoir fait l'usage par lui reconnu dans les deux derniers actes précédents, nous l'a fait remettre à nous, curé de Bénéauville, sous signé, le 24 de janvier dernier, par le greffier de l'ancienne municipalité de ce lieu. Sur quoi, et vu la réclamation de la municipalité actuelle, cy devant présentée au département du Calvados, nous ne pouvons nous dispenser d'improver la conduite dud. s<sup>r</sup> Dallier en ce que mal à propos, sans droit de sa part, et au préjudice du nôtre, il s'est ingéré à exercer envers cette paroisse un ministère qu'aucune loi ne lui accorde, vu d'ailleurs qu'aucun acte en forme et légal ne nous constate la prétendue interdiction de l'église de Bénéauville, ni la réunion de lad. paroisse avec celle de Chicheboville, alléguées par led. sieur Dallier, en conséquence, nous avons dressé et arrêté la présente protestation, ce deux<sup>e</sup> jour de février 1792 ». Signé : « F. Beaunieux, curé de Bénéauville ». Suivent les actes faits par led. Beaunieux les 24 avril et 11 août 1792. — Arrêté par les citoyens municipaux de la paroisse de Bénéauville le 16 novembre 1792, en exécution de la loi du 20 septembre précédent. — Le 30 décembre 1792, par Collet, officier public établi pour constater l'existence civile des citoyens de la commune de

Bénéauville, acte de naissance de Louis-Pascal Bonnet.

### Clinchamps-sur-Orne

E. Suppl. 199. — BB. 1. (Cahier.) — Moyen format, 9 feuillets, papier.

**1674-1676.** — « Registre des délibérations de la paroisse de Clinchamps, depuis le 4 novembre 1674 jusqu'au 5 décembre 1676. » — Élections de collecteurs ; accord sur procès ; déclarations de transfert de domicile ; audience de contrat ; enrôlements et dérôlements, etc. — En 1676 (date en blanc), les paroissiens, en forme de commun, ont dit et déclaré qu'ils consentaient « que Robert et Michel Deramey, père et fils, fussent établis pour faire les charges de custos de lad. église, qui est de sonner le salut tous les jours au matin à soleil levant, au mydy et au soir, d'ouvrir l'église en temps et lieu pour les messes et pour vespres, de sonner la première messe à sept heures en esté, et à huit en hyver, si il n'a advis de faire autrement par Mons<sup>r</sup> le prieur, il sonnera le premier de la grande messe à neuf heures, le second à neuf heures et demye, et le dernier un peu devant dix heures, afin de commencer la messe à dix heures précisément, où il aura soin de préparer de l'eau et du feu ; il sonnera le premier de vespres à deux heures, le second à deux heures et un quart, et le dernier à deux heures et demye, et trouvera en mesme temps du feu pour allumer les cierges ; il balira l'église les veilles des festes et les samedys, avec des balais de genest, qu'il fournira ; il assistera les prestres qui iront aux malades de nuit et de jour, et se trouvera aux processions pour porter la croix et aux messes et offices qui se feront en lad. église pour chanter ou répondre quand besoin sera, et fera les fosses pour enterrer les morts, à raison de quoy il lui sera payé cinq sols par fosse ; et ne manqueront aussy lesd. Deramey de fermer les portes de lad. église après le service, de faire sortir les nourices dont les enfants feront du bruit durant le prône ou prédications, et aussy de faire taire ceux qui causeront pendant le service, et pour ce et autres charges nécessaires, lesd. paroissiens ont promis et promettent aud. Robert Deramey le décharger de son impost à taille. » (Cf. délibération du 25 octobre 1676.)

E. Suppl. 200.— BB. 2. (Registre.) — Grand format, 186 feuillets, papier.

**1789-1791.** — Transcription des lettres patentes du Roi : sur le décret de l'Assemblée nationale, portant que tous titulaires de bénéfices et tous supérieurs de maisons et établissements ecclésiastiques seront tenus de faire dans deux mois la déclaration de tous les biens en dépendant (18 novembre 1789) ; — ordonnant l'exécution de deux décrets de l'Assemblée nationale des 7 et 14 novembre, relatifs à la conservation des biens ecclésiastiques et celle des archives et bibliothèques des monastères et chapitres (27 novembre 1789), — sur le décret de l'Assemblée nationale, portant que les ci-devant privilégiés seront imposés pour les six derniers mois de 1789 et pour 1790, en raison de leurs biens, non dans le lieu où ils ont leur domicile, mais dans celui où lesd. biens sont situés (29 novembre 1789) ; — sur un décret de l'Assemblée nationale concernant les municipalités (3 décembre 1789) : — sur le décret de l'Assemblée nationale pour l'admission des non-catholiques dans l'administration et dans tous les emplois civils et militaires (décembre 1789) ; — sur un décret de l'Assemblée nationale pour la constitution des municipalités (décembre 1789), etc. — Lois et décrets. — Délibérations et actes administratifs du 31 janvier 1790 au 9 octobre 1791.

E. Suppl. 201.— GG. 1. (Registre.) — Grand format, 23 feuillets, papier.

**1653-1668.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques-Louis Perrée, prieur-curé. — Le 26 décembre 1656, b. de Pierre, fils de Pierre Cantel et Anne Bompain ; p., Pierre Patry, écuyer, sieur de La Lande. — Le 9 juin 1657, b. d'Isabelle-Françoise, fille de [Jacques] Patry, écuyer, sieur de Précommune, et de Françoise de Montjean ; p., Archange de Montjean, écuyer ; m., Elisabeth de Bourgueville, dame de Cauvigny. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1657, b. de Pierre, fils des mêmes, né le 25 octobre 1653 ; p., Pierre Patry, religieux de Montmorel ; m., Jeanne de Missy. — Le 4 février 1658, inh. de Rouland Rouillard, vicaire du lieu. — Le 16 mars 1658, b. de Jean Guernier ; p., Jean de La Corne, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Olive, lieutenant de cavalerie dans la compagnie de M. de La Palu, régiment de Guiche ; m., Jeanne de Missy, veuve de M. de Précommune. — Le 11 septembre 1658, inh. d'une fille de Claude d'Estriac, écuyer, s<sup>r</sup> de Blagny, et de Madeleine Patry, en

nourrice dans la paroisse. — Le 30 avril 1659, inh. d'Agathe Patry. — Le 4 décembre 1659, inh. par Germain Pelfresne, curé de Laize. — Le 27 janvier 1659, b. de Jeanne, fille de Jacques Patry, écuyer, s<sup>r</sup> de Précommune, et de Françoise de Moujan ; m., Jeanne de Harivel ; p., Jean Patry, écuyer, s<sup>r</sup> de La Lande. — Le 13 mars 1661, b. de Louis-François Langlois ; p., Louis de Cauvigny, écuyer, sieur de Clinchamps ; m., Françoise Patry, épouse d'Hervé Le Chevalier, éc., s<sup>r</sup> de La Rivière. — Le... (blanc) août 1661, b. de Charles, fils de Claude d'Estriac, écuyer, sieur de Blagny, et de Madeleine Patry ; p., Charles Patry, curé de Maisoncelles-sur-Ajon ; m., Marguerite Le Chevalier. — Le 21 septembre 1661, b. d'Anne, fille de Pierre Patry, éc., sieur de Percoville, et de Marguerite Le Chevalier. — Le 21 novembre 1662, « le bonhomme Amiral a esté enterré dans le cimetierre ». En marge : Marin Capitel. — Le 12 décembre 1662, b. de François, fils de Jacques Patry, s<sup>r</sup> de Précommune, et Françoise de Montjean ; p., François Patry, écuyer, sieur de Grandchamp. — Le 17 février 1663, inh. d'Anne Patry, fille de M. de Percoville. — Le 4 mars 1663, b. d'Anne, fille de Pierre Patry, sieur de Percoville, et de Marguerite Le Chevalier. — Le 6 avril 1664, b. par Gilles de La Porte, vicaire, de Madeleine Godey ; p., Louis Le Chevalier, écuyer, sieur d'Ecajeul. — Le 25 mai 1664, b. de Guillaume, fils desd. Pierre Patry et Marguerite Le Chevalier ; p., Guillaume de Sainte-Marie, écuyer, sieur de Garcelles ; m., Jeanne Le Chevalier. — Le 13 juin 1665, b. de Georges Blavillain ; p., Anonyme de Saint-Siméon, fils de Charles de Saint-Siméon, écuyer, sieur de Meaux ; m., Jeanne Le Chevalier, fille d'Hervé Le Chevalier, éc., sieur de La Rivière. — Le 17 janvier 1666, baptême par Louis Regnault, curé de Fresney, de Georges-Félix, fils de Richard de Saint-Simon, écuyer, sieur de Meaux, et de Madeleine Le Petit ; p., Georges Regnaut, sieur de La Madeleine, chantre en l'église collégiale de Mortain et aumônier de Mademoiselle ; m., Isabelle de Bourgueville, dame et patronne de Clinchamps. — Le 7 février 1666, b. de Marie-Marguerite, fille de Jacques Patry, s<sup>r</sup> de Précommune, et de Françoise « Jean ». — Le 13 décembre 1666, b. de Bernardin, fils de Claude d'Estriac, sieur de Blagny, et de Madeleine Patry ; p., Bernardin Patry, écuyer, s<sup>r</sup> de Bauville ; m., Françoise Allain. — Le 19 février 1667, b. de Marguerite, fille de Pierre Patry, sieur de Percoville, et Madeleine Le Chevalier. — Incomplet et lacéré.

E. Suppl. 202. — GG. 2. (Cahier.) — Petit format, 21 feuillets, papier.

**1669-1672.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 8 octobre 1670, inh. d'Exupère Le Chevalier, écuyer, en présence de Jacques Le Chevalier, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Quentin, son frère, Hervé Le Chevalier, écuyer, son père, etc. — Le 24 août 1671, inh. d'Élisabeth de Saphrey, fille de M. de Vimout. — Le 4 février 1672, b. de Madeleine, fille de Bernardin Patry, écuyer, sieur de Bauville, et de Marie-Anne Blondel; p., Charles Patry, curé de Maisoncelles; m., Madeleine Patry, comtesse de Franquetot. — Familles Bonpain, Bellenger, Blanvillain, Bouchard, Caralié, Canon, Chauvet, Capitrel, d'Estriac, Gilles, Garnier, Godey, Gobillet, Hébert, Le Pelletier, Le Dard, Le Chevalier, Le Saulnier, Le Conte, Loysel, Moutier, Maslon, Nicolas, Oresme, etc. — Incomplet; nombreuses lacérations.

E. Suppl. 203. — GG. 3. (Cahier.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1674-1676.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Dom Pierre Le Canu, prieur-curé; Guillaume Picard, vicaire. — Le 3 avril 1674, b. d'Élisabeth Aubourg; p., Jean-François de Cauvigny. — Le 17 juin 1674, baptême de Charles Patry, fils de Pierre Patry, écuyer, sieur de Percoville, et de Marguerite Le Chevalier; par., Charles Patry, curé de Montigny, écuyer, sieur de Bauville; mar., Esther Le Touzé, femme de M. d'Écajeul. — Familles Aubourg, Blanvillain, Bonpain, Canon, Cantel, Capitrel, Chouquet, Crestien, Dupray, Fontaine, Garnier, Gilles, Harel, Lasseret, Leconte, Ledars, Lefebvre, Le Marchand, Le Mareschal, Mézeray, Nicolas, Oresme, Tapin, Vard, etc. — Original (1674-1675) et copie desd. actes « pour la commodité de ceux qui les rechercheront; le registre de l'année 1674 est attaché dans le registre qui finit en l'année 1655, 56 et 57, où sont contenus les baptêmes, mariages et inhumations de lad. année 1674 ». — Derelié; en feuilles.

E. Suppl. 204. — GG. 4. Registre. — Petit format, 8 feuillets, papier.

**1675-1676.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Dom Pierre Le Canu, prieur-curé; Guillaume Picard, vicaire. — Le 27 septembre 1675, baptême de Gaspard Le Saunier; par., Gaspard Le Montardier,

sieur du Ruaudet; mar., Marguerite Le Chevalier, femme de Pierre Patry, écuyer, sieur de Percoville. — Autres actes concernant les familles Aubourg, Canon, Cantel, Capitrel, Chouquet, Crestien, Dupray, Fontaine, Garnier, Harel, Lefebvre, Le Marchand, Le Mercier, Lesannier, Mabouy, Nicolas dit Mouton, Oresme, Perrée, Vard, etc.

E. Suppl. 205. — GG. 5. (Registre.) — Petit format, 8 feuillets, papier.

**1675-1676.** — Double du précédent.

E. Suppl. 206. — GG. 6. (Cahier.) — Petit format, 16 feuillets, papier.

**1676.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Dom Pierre Le Canu, curé; Guillaume Picard, vicaire. — Le 16 février, mariage d'Antoine Ménard, bourgeois de St-Pierre de Caen, et Jeanne Brion, de Mutrécy, en présence d'Isabelle de Bourgueville, dame et patronne de Clinchamps, de Guillaume Maunet, sieur de La Pierre, de M. de La Rivière Le Chevalier, de François de La Fresnée, écuyer, sieur de St-Aignan, et de M. de Cramesuil, son fils.

E. Suppl. 207. — GG. 7. (Cahier.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1677.** — D'un côté: « Registre contenant les élections pour la taille et le sel, mariages et baptêmes, pour l'année 1677 »; de l'autre: « Registre pour les inhumations de la paroisse de Clinchamps. 1677. — Dom Pierre Le Canu, prieur-curé. — Actes concernant les familles Allais, Buret, Cantel, Capitrel, Desloges, Fontaine, Lecomte, Lefebvre, Le Marchand, Le Saulnier, Oresme. — Procès-verbaux d'élections de collecteurs du sel et de la taille.

E. Suppl. 208. — GG. 8. (Cahier.) — Petit format, 8 feuillets, 4 pièce intercalée, papier.

**1678.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 17 juillet, assemblée des paroissiens « pour délibérer entre eux là où l'on pouroit trouver un fond pour payer la fonction ou service d'un custos à l'église de lad. paroisse, et n'en ayant peu trouver ny au trésor de lad. église, estant de peu de valeur, ni autre part, sont demeurés... tous d'accords et ont consenti que Jean Le Conte, de lad. paroisse, racueille et se face payer de trois sols par feu sur

un chacun d'eux, et ce par chacun an ». — Élections de collecteurs du sel et de la taille; déclarations de domicile.

E. Suppl. 209. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 27 feuillets, papier.

**1677-1679.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Dom Pierre Le Canu, prieur-curé. — Actes concernant les familles Bonpain, Burel, Cantel, Capitrel, Dupré, Fontaine, Giret, Le Conte, Lefebvre, Le Marchand, Le Saunier, Nicolas, Oresme, etc. — Délibérations des paroissiens; élections de collecteurs, etc.

E. Suppl. 210. — GG. 10. (Cahiers.) — Moyen format, 116 feuillets, papier.

**1680-1699.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Dom Pierre Le Canu et dom Jean-Jacques Bonnet, prieurs-curés; François Simon, Jean Liétot et Richard Delauney, vicaires. — Le 16 juin 1681, inh. de Jeanne Patry, fille de M. de Précommune. — Le 18 avril 1682, inhumation, dans le chœur de l'église, de Louis-François de Cauvigny, seigneur et patron du lieu. — Le 27 février 1684, inhumation, dans le chœur de l'église, de dom Pierre Le Canu, prieur-curé du lieu. — Le 8 janvier 1685, inhumation, dans le chœur de l'église, de Louis-Joseph de Cauvigny, seigneur et patron honoraire du lieu, en présence de Jacques de Cauvigny. — Le 6 octobre 1686, assemblée des paroissiens, savoir: nobles hommes Hervé Le Chevalier, écuyer, s<sup>r</sup> de La Rivière, Pierre Patry, écuyer, s<sup>r</sup> de Percoville, et Jean Patry, écuyer, s<sup>r</sup> de La Lande, et plusieurs autres, sur la remontrance du s<sup>r</sup> prieur que n'y ayant au trésor qu'un revenu très modique pour entretenir le luminaire, fournir le pain et le vin et faire les réparations de la nef, il leur aurait proposé qu'il y avait dans la nef une chapelle, du côté du prieuré, autrefois possédée par le feu s<sup>r</sup> de Précommune, laquelle était à présent délaissée et abandonnée, ce qui diminuait encore le revenu dud. trésor, « pour à quoy remédier il seroit à propos de la banir de nouveau et l'adjuger au plus offrant dernier enchérisseur, pour le revenu d'icelle fieffe vertir au bien dud. trésor, le tout après les semonces et advertissements qui en avoient été faites aux prônes de la grande messe ces trois précédents dimanches. A quoy s'est présenté noble homme M<sup>e</sup> Charles Patry, pbr., curé de Montigny, lequel a déclaré que si on luy vouloit donner en fieffe lad. chapelle, consistante en douze piets et demy de longueur et cinq

piets et demy de largeur, ou viron, pour luy servir de séance et de sépulture, ainsy qu'à Bernardin Patry, escuier, s<sup>r</sup> de Banville, son frère, et à ses héritiers, en ce faisant il donneroit annuellement au trésor de lad. paroisse la somme de trois livres tournois », amortissable par celle de 20 écus; lesd. paroissiens « ont baillé en fieffe aud. s<sup>r</sup> Patry affin d'héritage, pour luy et ses héritiers, lad. chapelle... pour la faire fermer, y prendre sa place, luy, sou frère et sesd. héritiers, avec droit de sépulture en icelle ». — Le 5 août 1686, « je sousigné, pbr., prieur de Clinchamps, sur l'avis qui m'a été donné que depuis huit jours il estoit arivé dans cette paroisse une créature de mauvaise réputation, laquelle s'estoit retirée à la maison d'un nommé Billard, de cette mesme paroisse, je me suis transporté audit lieu, accompagné de M<sup>e</sup> Paul Levée, pbr., et Jean Liétot, pbr., vicaire dud. lieu, nous avons trouvé lad. créature, et sur l'interrogation que nous luy avons faite de sa personne, du lieu de sa résidence et la disposition en laquelle elle estoit, elle nous a déclaré premièrement qu'elle s'appeloit Jeanne Desterville, que depuis trois ans elle avoit demeuré en la paroisse de St-Martin de Caen, chez le s<sup>r</sup> Chauvin, bourgeois mercier dud. Caen, qu'elle n'en estoit sortie que parce qu'elle avoit esté engrossie par un nommé Jean Gost, dit La Fleur, soldat au régiment du Roy, ce qui luy estoit arivé il y a viron six mois, et sur ce que je luy ay demandé si s'estoit le premier, elle nous a déclaré qu'il y a viron sept ans qu'elle fut encor engrossie par un nommé Jean Canon, de la paroisse de Clinchamps ». — Le 22 novembre 1686, baptême de deux enfants jumeaux de lad. fille (morts les 3 et 16 décembre). — Le 24 janvier 1687, décès de Marguerite Le Chevalier, âgée de 45 ans, femme de Pierre Patry, éc., sieur de Percoville. — Le 30 janvier 1689, sur l'ordre du subdélégué, nomination d'un soldat pour le service du Roi. Les voix étant recueillies par le prieur-curé, 4 des paroissiens ont nommé Charles Lefebvre, 7 Jean Massé, 12 Michel Oresme, et 17 Gilles Desloges; « et attendu que tous ceux qui ont nommé led. Desloges se sont trouvés parents ou alliés dud. Oresme, tous les autres paroissiens, au nombre de vingt, ont nommé la personne de Jean Macé pour faire led. service ». — Le 5 mars 1690, nouvelle élection, pour 2 ans, d'un soldat de milice pour remplacer celui de l'année précédente, qui avait déserté, en exécution de l'ordre de l'intendant et de l'avis du s<sup>r</sup> de Charsigné, capitaine du régiment de Fontenay. — Le 10 décembre 1690, les paroissiens

« consentent que le s<sup>r</sup> Jean Du Val, bourgeois de Caen et y demeurant ordinairement, prenne et occupe, luy et sa femme, autant qu'il jugera à propos, une maison et autres bastiments nécessaires qu'il voudra occuper en lad. paroisse de Clinchamps pour y faire sa demeure toutefois et quantes, et quand il jugera à propos, et lorsqu'il agira aux affaires quy le regardent, parce qu'il est soubetté de lad. paroisse, lesquels paroissiens, comme dict est, ont renoncé et renoucent par le présent à le comprendre ny inquieter aux roolles a taille et seel et autres impositions de lad. paroisse, en laquelle ils consentent qu'il demeure franchement et en exemption de toutes charges et impositions quelconques, et le tout pour la bonne amitié qu'ils luy portent, et en considération des bons services que led. s<sup>r</sup> Du Val a cy-devant rendus et rend pareillement à lad. communauté ». — En 1691 (pas de date de mois et jour), délibération concernant les communaux : les maisons priorales ont été bâties il y a plus de 3 siècles et réédifiées par dom Gaspard Le Navasseur, prieur, en 1599, ce qui paraît par une ancienne inscription qui est sur le portail de la grange. — Le 10 février 1691, inhumation dans l'église de Jean Patry, écuyer, sieur de La Lande, âgé de 54 ans. — Le 28 octobre 1691, délibération des habitants au sujet de l'amortissement de la fielle d'une chapelle, faite aud. Charles Patry, le 5 décembre 1686, devant les tabellions de Clinchamps pour le siège de St-Sylvain et Le Thuit, le remboursement du capital devant servir à l'achat d'un calice d'argent pour le service de l'église. — Le 19 avril 1693, nouvelle délibération des paroissiens concernant l'emploi de la somme de 60 livres provenant du remboursement de lad. fielle, pour contribuer à l'achat de cinq cents livres de métal à Prempain, m<sup>d</sup> de métal à Caen, pour la refonte des cloches, au lieu de l'achat d'un calice. — Le 14 juin 1693, déclaration des habitants qu'il n'y a aucune commune dans lad. paroisse sujette aux droits, mais seulement une pièce de terre contenant environ cent ou cent vingt arpents appartenant à M<sup>me</sup> de Clinchamps, laquelle a permis aux paroissiens d'y mettre leurs bestiaux à pâturer, moyennant quelques rentes annuelles. — Abjurations, audiences de contrats, élections de collecteurs, de custos, enrôlements et derôlements, bannies de biens du trésor, élections de domicile, adjudications du fouage ou « mouvoyage » du au Roi à cause de son domaine de Falaise, etc.

E. Suppl. 211. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 99 feuillets, papier.

**1693-1719.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Jacques Bonnet et Jean Le Prévost, prieurs-curés; Richard Delauney, F. Delasalle et Claude Cassel, vicaires. — Le 15 avril 1694, inhumation d'Élisabeth de Bourgneville, veuve de Jean-Jacques de Cauvigny, seigneur et patron de Clinchamps. — Le 1<sup>er</sup> juin 1695, inh. de Marie Dorne, femme de Jean Gallais, sieur de La Mare. — Le 10 mai 1700, inh. de Jean Garnier par Robert Busnel, curé de Bully. — Le 23 janvier 1701, les paroissiens déclarent que la bruyère nommée la Campagne de Clinchamps, contenant environ cent acres, appartient au seigneur du lieu, mais qu'ils ont la liberté d'y faire paître tous leurs bestiaux, moyennant quelques rentes qu'ils font aud. seigneur, et qu'ils ne possèdent aucuns biens ou commune. — « Les deux cloches ont été nommées, la première Marie-Catherine par M<sup>e</sup> Cauvigny-Beauxamis et M<sup>re</sup> B. de Cauvigny, la 2<sup>e</sup> par M<sup>e</sup> de Cauvigny, dame d'icy, et M<sup>r</sup> de Pont, ce lundy 21<sup>e</sup> may 1703. » — Le 14 octobre 1703, inh. de Philippe, âgé de 48 jours, fils de Fr.-Bernard de Cauvigny, seigneur de Clinchamps, et de Judith-Gabrielle du Vigney d'Alain. — Le 3 février 1707, inhumation dans l'église de Richard de Castel, écuyer, par Bougon, prieur de Feuguerolles. — Le 18 juillet 1709, inh. de M<sup>e</sup> Charles Tison par Charles Filleul, curé de Fresney-le-Puceux, doyen de Cinglais. — Nominations de collecteurs et d'assesseurs, etc.

E. Suppl. 212. — GG. 12. (Registre.) — Moyen format, 115 feuillets, papier.

**1719-1735.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Le Prévost, Jacques Mahot et Marguerin Le Coispelier, prieurs-curés; J.-B. Labbey, Marguerin Le Coispelier et Gilles Pelcerf, vicaires. — Le 15 mai 1717, baptême de François-Nicolas-Bernard Le Dard; par., François-Nicolas-Bernard de Cauvigny de Clinchamps, écuyer; mar., Elisabeth-Antoinette de Cauvigny, sa sœur. — Le 5 août 1717, mariage de Pierre Patry, écuyer, fils de Pierre Patry, écuyer, sieur de Percoville, et de Marguerite Le Chevalier, et Catherine Sorel, fille de Charles, tous deux de Clinchamps. — « Aujourd'huy 26 de juillet 1722, moy, Françoise Mordant, je me suis présentée devant M<sup>r</sup> le prieur de Clinchamps pour former opposition aux bans que J. Canon a fait faire par trois dimanches

sur un contract de mariage sous signe, qu'il a tiré par adresse de mes parents, qui m'ont forcée de signer, à quoy je n'ai jamais consenti, et depuis j'ai eu toutes les raisons de n'y point consentir, puisque depuis trois ans et plus il n'est entré dans notre maison, et, qui plus est, a fait plusieurs mépris atroces et quolibets sur moy; davantage, il a depuis quelques mois sollicité la charité de M<sup>r</sup> le prieur de rompre entièrement avec moy, pourvu qu'il pust ravoit ce qu'il luy en avoit cousté, ce que fist M<sup>r</sup> le prieur, mais il fut de si mauvaise foy qu'après que tout fut réglé comme il vouloit, il quitta brusquement la compagnie, et pour plusieurs autres raisons qui m'obligent de me mettre sous l'asile de la justice pour conserver ma liberté contre ce contract prétendu. Francoicoice Mordant. » — Le 10 septembre 1724, baptême de Jeanne, fille sortie hors mariage de Marguerite Buret. Le lendemain, lad. Marguerite Buret, ci-devant servante, étant morte de sa couche dans la maison de sa sœur, toutes deux natives de Laize, « a été enterrée dans un coin du cimetière, pour raison, à petit bruit, sans avoir reçu ny demandé les sacrements, et bien plus sans avoir fait la déclaration de sa grossesse ». — Le 31 août 1726, inhumation dans l'église de Pierre Patry, écuyer, âgé d'environ 50 ans. — « Le 29 de décembre (1726), M<sup>re</sup> Fr.-Bernard de Cauvigny a été inhumé dans le chœur de St-Jean à Caen, et son service a été fait icy le 2<sup>e</sup> de ce mois de janvier 1727 : il étoit seigneur et patron de cette paroisse. Le Prévost, prieur. » — Le 10 février 1731, déclaration de Marie Le Blanc « qu'elle est veuve ançainte hors de mariage pour un homme marié qu'elle nommera toutesfois et quante en justice, et a promis qu'elle conservera son fruit sans qu'il luy arrive aucun mal ». — Le 2 septembre 1731, baptême d'Adélaïde-Félicité Blancard, fille de Robert-François Blancard, écuyer, sieur d'Allencourt, et d'Elisabeth-Antoinette de Cauvigny; mar., Catherine-Pétronille de Cauvigny; par., François Blancard, écuyer, sieur d'Allencourt (il signe d'Alaincourt) — Le 4 mars 1733, inhumation, dans le chœur, de dom Jean Le Prévost, prieur du lieu, âgé d'environ 78 ans. — Le 15 mai 1738, inhumation dans le sanctuaire, du côté de l'évangile, de Jacques Mahot, ancien prieur de Clinchamps, par Gilles Joanne, curé de St-Pierre de Grimboisq et doyen de Cinglais, en présence de Jean Barbey, curé de Laize, Gilles Pelcerf, desservant la paroisse en l'absence de Le *Coiplier*, prieur de Clinchamps, alors au noviciat à St-Nicolas de La Chesnaye, Jean Brasard, vicaire de Fresney-le-Puceux, etc. —

Acte de baptême par Gilles Pelcerf, vicaire, de François Moulin, le 14 septembre 1738, fait en 1763 par Girard, prieur-curé de Clinchamps, led. vicaire, desservant pendant que le prieur étoit à faire son noviciat, ayant oublié d'écrire led. acte, led. Moulin, partant pour l'Amérique, ayant été obligé d'attester par témoins sa naissance et son âge devant l'abbé de Canchy, lieutenant général à Caen, qui a rendu une sentence en conséquence de l'information par laquelle l'âge dud. Moulin a été reconnu; et a été ordonné par la sentence d'en tenir acte dans le registre de la paroisse, lesd. enquête et sentence faites le 17 mai 1763.

E. Suppl. 213. — GG. 13. (Cahiers.) — Moyen format, 102 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1739-1759.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Marguerin Le Coispelier, prieur-curé; Gilles Pelcerf, Pierre Le Monnier et Jean-Baptiste Girard, vicaires. — Le 8 mai 1739, inhumation de Jacques Patry, âgé de 95 ans environ, et le 10 du même mois, celle de sa veuve Jeanne Hardouin, âgée d'environ cent ans. — Le 15 décembre 1739, b. de Marie-Françoise-Marguerite-Claude Pauger; m., Marie-Jeanne-Marguerite Collet; p., Claude-François « d'Oisi d'Ollandon », curé de Fresney-le-Puceux. — Le 22 janvier 1742, inhumation dans la nef, sous la chaire, de Noël Le Coispelier, âgé de 84 ans, par M. de Russy, curé de Boulon. — Le 31 août 1748, inh. dans l'église de Jean-Jacques Thomas, sieur des Câtelets, bourgeois de Caen, par Philippe Gaultier, prêtre, professeur royal de philosophie à Vire. — Actes concernant les familles Allais, Bisson, Bonpain, Bosquet, Capitrel, Desloges, Dorne, Fanet, Fontaine, Garnier, Gaugain, Gombaux, Langlois, Lecouvreur, Le Dard, Lefebvre, Lenormand, Lepage, Mirey, Orème, Patry, Pauger, Tapin, Tardif, Tillais, Tinet, Trevel, Valette, etc. — Enrôlements et dérôlements; élections de collecteurs de la taille et du sel. — Lacérations.

E. Suppl. 214. — GG. 14. (Cahiers.) — Moyen format, 78 feuillets, papier.

**1760-1769.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Marguerin Le Coispelier et Jean-Baptiste Girard, prieurs-curés; J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Girard, Alexandre Le Villain, R. Douville, Robert-Exupère Garselle, Jean-Gilles Lessillard, F. Bréard, J. Bénard et Gaugain, vicaires. — Le 31 mars 1764, inhumation dans l'église, vis-à-vis de la chaire, de Pierre-Philippe Fauvel, notaire. — Le 30 octobre 1766, inhumation par Le Villain.

curé de Quilly, dans l'église, de Jean-Gilles Lessillard, prêtre, de Bretteville-sur-Laize, « entré vicaire dans cette paroisse le vingt du présent et décédé le vingt-neuf du susdit mois ». — A la fin du cahier des sépultures de 1766 : « Messire François-Bernard de Cauvigny est mort à son logis de Fresné-la-Mère, le quinze septembre 1766, et inhumé à Perteville, âgé d'environ 65 ans. Il étoit seigneur de Clinchamps, et, à cause de sa femme, seigneur de Fresné-la-Mère, Perteville, Villy, Coursecelle, plusieurs autres paroisses. » — Le 24 janvier 1767, baptême de Jeanne-Catherine-Henriette Gamas, fille de Pierre-François Gamas, avocat et notaire royal, et de Marie-Anne Richer. — Le 20 novembre 1769, inhumation, dans l'église, de Maître (après correction de Messire) Marguerin Le Coispelier, ancien prieur de Clinchamps, âgé de 80 ans 17 jours, décédé la veille, par Jean-François de Baudre, curé de Fresney-le-Puceux, en présence de M. de Sainte-Marie, curé de Laize, Le François, curé de Mutrécy, Heurtin, curé de St-Laurent, Borel, curé de Boulon, et Roger, vicaire de Fresney-le-Puceux.

E. Suppl. 215. — GG. 15. (Cahiers.) — Moyen format, 90 feuillets, papier.

**1770-1779.** — Baptêmes, mariages, sépultures.

— Jean-Baptiste Girard, prieur-curé; Gaugain, vicaire. — Le 23 janvier 1771, mariage de Jacques-Louis Pomponne de Mannoury, seigneur de Vaudeleges, Tréprel, Livet, Laize et autres lieux, ancien officier au régiment de Normandie, lieutenant de Roi des ville et château de Falaise, fils de feu Charles de Mannoury, chevalier, seigneur des Fontenelles et de Livet, et de Marie-Madeleine de Piédoue, dame de Préval et de St-Laurent, led. seigneur originaire de Fontaine-le-Pin et demeurant depuis quelques années à St-Laurent de Condé, et Agnès-Françoise-Judith-Pétronille de Cauvigny, fille de feu Bernard-Nicolas-François de Cauvigny, chevalier, seigneur de Clinchamps, et d'Agnès-Françoise-Radegonde Lhermitte, dame et baronne de Fresné-la-Mère, Villy, Vesqueville, Damblainville, Chesne-Sec, patronne honoraire en partie de Pertheville et autres lieux, lad. d<sup>e</sup>lle demeurant alternativement à Clinchamps et Pertheville, en présence des mères des deux époux, de Catherine-Marie-Louise de Mannoury de Vaudeleges, Elisabeth de Vignerol de Ry, Gilles-Pierre-Auguste de Cauvigny, seigneur et patron de Clinchamps, François-Bernard-Louis de Cauvigny

de Fresney, David-Nicolas-Alexandre, chevalier de Cauvigny, tous frères de lad. épouse et tous trois cheveau-légers de la garde du roi, de Louis-Pierre-Guillaume de Cauvigny-Venoix, Louis-Aimé, chevalier de Cauvigny-Venoix, tous deux lieutenants au régiment de la couronne et cousins de l'épouse. — Notes à la fin du cahier des baptêmes et mariages de 1774. « Le 28 octobre 1774, les cloches de cette paroisse ont été fondues; il n'y en avoit que deux, il y en a eu une troisième ajoutée et donnée par J.-F. Moulin, originaire de cette paroisse, et pour lors demeurant à Rouen, armateur pour l'Amérique, et tout cela fait par les soins de nous, prieur-curé de cette paroisse; la grosse a été nommée par M<sup>r</sup> de Clinchamps et Madame Mannoury, sa sœur, la seconde par M<sup>r</sup> et Mad<sup>me</sup> Fouquet, la troisième par ledit sieur Moulin et sa belle-sœur, demeurant à l'Amérique, représentés par leur nièce. — En 1775, le prieur a aussi fourni une bannière, qui a été en partie donnée par un Patry, demeurant à Château-Gontier, dont les ancêtres étoient originaire de cette paroisse, et auquel avoit rendu quelques service le prieur, auquel il donna cette bannière en reconnaissance; j'ai fourni la croix argentée, fait plusieurs ornements, donné six chandeliers argentés, un enceusoir de même. »

E. Suppl. 216. — GG. 16. (Cahiers.) — Moyen format, 141 feuillets, papier.

**1780-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures.

— Jean-Baptiste Girard et Jacques Dumont, prieurs-curés; Denyse, curé constitutionnel; Vanier et Dumont, vicaires. — Le 2 août 1783, baptême de Marie-Françoise Allais, fille de Jean-François Allais, garde des monnaies de France. — Le 28 octobre 1783, baptême de Marie-Suzanne Lefèvre, fille de Jean et de Marie Oresme; mar., Marie-Suzanne-Nicole Bulhot de « Bucées », épouse de Fouquet, ancien juge honoraire de la Monnaie de Caen; par., P. Héroult, curé d'Etavaux. — Le 24 mars 1783, inhumation dans le cimetière de Jean-Baptiste Girard, prêtre, chanoine régulier de l'Hôtel-Dieu de Caen, prieur-curé du lieu, âgé de 65 ans. — Le 30 juillet 1784, baptême de Marie-Anne-Jeanne-Henriette Guiboud, fille de Nicolas-Jean-Baptiste, et de Marie-Anne-Françoise-Victoire de La Rue; mar., Marie-Henriette-Jeanne-Charlotte Postel, veuve de Jean-Thomas-François-Gabriel de La Rue, bourgeois, ancien juge consul et greffier en chef de l'Amirauté

de Caen; par., Adrien-Nicolas Le Brun, marchand à Rouen. — Le 25 août 1784, baptême de Jeanne-Françoise-Louise Fauvel, fille de Robert-Pierre-Michel-Étienne Fauvel, notaire royal, et d'Élisabeth-Françoise Maubant. — Le 20 juin 1788, baptême de Jacques-Marie Gervais Varron, fils de Jacques Varron, maître d'école de cette paroisse, et de Marie-Jeanne Oresme; par., Jacques Dumont, prieur-curé du lieu; mar., Marie-Anne Le Brethon. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1788, mariage de François Lefèvre, fils de Pierre Lefèvre, chirurgien, et de Jeanne Cantel, et Marie Anne Fanet, fille de feu Jacques Fanet et de Marie-Anne Oresme. — Le 12 mars 1789, inhumation de Jean Durand, Pierre Le Maître, de Moulines, Auguste Paumier, du Mesnil-Touffray, et Guillaume Le Couvreur, de Fresney-le-Puceux, ce dernier transporté et inhumé dans le cimetière de sa paroisse, lesquels ont été noyés dans la rivière de l'Orne, au bac d'Amayé, le 26 du mois précédent. — Le 30 mars 1789, baptême de Louise-Constance, fille de Robert-Jacques Caumont et de Marie-Anne-Jeanne-Catherine Guiboust; mar., Catherine-Louise Auvray; par., Constantin Le Bourguignon Duperré-Delisle, écuyer, lieutenant général au bailliage de Caen, son époux. — Le 12 novembre 1789, baptême de Jacques-Louis, fils de Jacques Varron, maître d'école de la paroisse, et de Marie-Jeanne Oresme; par., Jacques Lecoq; mar., Marie Morel de La Verderie, son épouse. — Le 25 mai 1790, mariage de Thomas Tardif et Marie-Jeanne-Charlotte Le Dard, par Jean-Baptiste Le Dard, prêtre, professeur (de quatrième, rayé) en l'Université, au collège du Mont. — Le 26 juin 1791, inhumation de Pierre Lefèvre, chirurgien de lad. paroisse, âgé d'environ 72 ans. — Autres actes concernant les familles Allais, Aubert, Aubourg, Bastard, Binet, Bisson, Blauvillain, Boupain, Bosquet, Bouillon, Bourdon, Boutrais, Boutry, Capitrel, Cingal, Colas, Colette, Cotentin, David, Déterville, Docagne, Dorne, Durand, Duval, Fanet, Fontaine, Gaillard, Garnier, Gaugain, Gauquelin, Guiboust, Guilbert, Guillard, Gombault, Gouget, Gouley, Hardouin, Jamet, Jeanne, Jouan, Jouanne, Jumel, Lacour, Lafontaine, Langevin, Langlois, Lannay, Lebarou, Leboucher, Leboulanger, Lechevalier, Lecoispelier, Leconte, Lecourt, Le Danois, Le Dard, Lefèvre, Legentil, Lehec, Lelièvre, Lemarchand, Lemonnier, Lenormand, Lepelletier, Lerebours, Leroy, Lesaulnier, Letan, Loisel, Marie, Ménard, Oresme, Patry, Pauger, Philippe, Prempain, Rogue, Rouel, Roussel, Saint-James, Salles, Tapin, Tardif, Tillais, Tribouillard, Valette, Varon, Vivien, Yon, etc.

### Conteville

E. Suppl. 217. — GG. 1. (Cahier.) — Moyen format, 21 feuillets, papier.

**1637-1667.** — Église paroissiale de Conteville. Jacques Bertin, curé; Pierre Mongoubert, vicaire. — Copie des « inhumations faictes dans l'église et cimetière de Conteville », de 1637 à 1667. — Le 18 juillet 1639, décès de Marie de Camproger, et son inhumation dans l'église par Jacques Bertin, curé. — « Mort du cardinal de Richelieu le 4<sup>e</sup> jour décembre 1642 » — Le 9 janvier 1663, décès de Maître Robert Daumesnil, écuyer, lieutenant criminel du bailli d'Alençon en la vicomté de St-Sylvain; son inhumation dans l'église par le curé J. Bertin. — Copie des baptêmes, de 1638 à 1667. « L'an mil six cents trente huit, le cinquième jour de septembre, fut né Louis XIII, Roy de France et de Navarre. » — Le 10 juin 1638, baptême de Michel Gallard; parrain, Vigor Moisson, vicaire de Poussy. — « L'an mil six cents quarante, le 21 septembre, fut né le duc d'Anjou, frère du Roy Louis XIII. » — Le 29 octobre 1640, parrain, Isaac Le Comte, sieur de La Dorionnière. — Le 3 mai 1643, parrain, Pierre Besnard, écuyer, sieur de Colombelles. — Le 27 décembre 1648, parrain, André Besnard, écuyer, sieur de Poussy. — Le 4 novembre 1652, parrain, Guillaume Le Maistre, curé de St-Pierre du Jonquet. — Le 31 mars 1653, naissance de deux filles, Marie et Anne, dud. Robert Daumesnil et de Françoise Ernault; leur baptême dans l'église de St-Aignan, par Jean Lenguehart, curé du lieu, le 15 avril; parrains, Isaac de Maloysel, écuyer, sieur de Boutemont, Thomas de Courseulle, écuyer, sieur de Brucotte; marraines, d<sup>elles</sup> Renée Philippes et Anne Gosselin. — Le 24 mars 1654, parrain, Jacques Gallard, chanoine au Sépulcre de Caen. — Le 3 avril 1659, baptême par Louis Auvray, curé de Chicheboville, pour absence du curé de Conteville. — Le 2 juillet 1660, naissance d'Élisabeth, fille desd. Daumesnil et Ernault; son baptême le 6; parrain, Daniel de Massé, écuyer, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen. — Le 8 mars 1662, naissance de Daniel, fils des mêmes. — Actes concernant les familles Ameline, Außer, Bertin, Besnard, Bouverie, Brisset, Coignet, Daumesnil, Esnault, Gallard, Guérard, Guinet, Hamel, Hubert, Le Bref, Le Chevalier, Le Maistre, Le Pellerin, Martin, Picquenot, Tostain, et divers habitants de Bernières-le-Patry, Gacé, St-Aignan, Villers-Canivet, et autres lieux.

E. Suppl. 218. — GG. 2. Registre.) — Moyen format, 133 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1668-1746.** — B., m., s. — Jacques Bertin, Louis Le Goupil (1686). Étienne de La Brousse (1731), curés; Pierre Thomas, desservant ou vicaire; Blainvillain, desservant. — En tête, extraits du titre 20 du code Louis concernant l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures (articles 7-14). — Le 26 octobre 1670, mariage de Pierre Auber et Françoise Osmont dans l'église de St-Sylvain, par Jean-Pierre Fleury, cure dud. lieu. — Le 26 août 1673, naissance de Marie, fille de Gaspard Le Chevalier et Marie Guérard; baptême le 27 par le curé Bertin; marraine, d<sup>lle</sup> Marie Daumesnil; parrain, Jean-François de Fribis, écuyer, sieur des Authieux. — Le 23 mai 1679, fiançailles de Robert de Cordé, écuyer, sieur de Rambour, fils de feu Jacques de Cordé, sieur du Bois, et de Marie Pollin, du Mesnil-Germain, évêché de Lisieux, et Anne Daumesnil, fille desd. Robert Daumesnil et Françoise Ernault, en présence de François Le Bourgeois, écuyer, sieur de La Varende, Jean Daumesnil, écuyer, sieur du lieu, etc. Le 2 juillet, leur mariage (le marié signe Cordey). — Le 11 juillet 1681, décès, à l'âge de 50 ans, de Françoise Ernault, veuve de Robert Daumesnil, écuyer, lieutenant civil et criminel du bailli d'Alençon au siège de St-Sylvain; son inhumation en l'église de Conteville par Jean de Fer, curé de St-Aignan de Cramesnil. — Le 21 juin 1683, mariages de Jacques Faulcon, écuyer, sieur de Montaign, fils de Jacques Faulcon, sieur des Barreaux, et de feu Catherine de La Mare, avec Marie Daumesnil, fille desd. Daumesnil et Ernault, et de Jean de St-Marie, écuyer, fils de feu Guy et de Jeanne-Henriette de Marguerie, de May, avec Françoise Daumesnil, fille des mêmes, par le curé de St-Aignan de Cramesnil. — Le 1<sup>er</sup> août 1683, publication de ban du futur mariage entre Jean Daumesnil, écuyer, fils des précédents, et d<sup>lle</sup> Gillonne-Louise d'Aupoint, fille de feu Jacques d'Aupoint, écuyer, sieur du Parc, lieutenant pour le Roi des ville et château de Falaise, et d'Anne du Merle, de Fresney-le-Puceux. — Le 24 août 1683, publication du ban du futur mariage de Noël Faulcon, écuyer, sieur des Barreaux, frère dud. marié, demeurant à St-Michel de Vaucelles de Caen, et d<sup>lle</sup> Elisabeth Daumesnil, sœur desd. mariées. — Le 24 octobre 1683, baptême de Gillonne Auber par Thomas de La Motte, curé de Poussy; marraine, Gillonne d'Aupoint; parrain,

Guillaume de Courseulle, écuyer, sieur de Brucotte. — Le 4 août 1684, naissance de Marc-Jean, fils desd. Jean Daumesnil et Gillonne-Louise d'Aupoint. — Le 18 juin 1685, décès de Jean de St-Jean, bourgeois de Caen; son inhumation dans l'église de Conteville par Louis Le Chenu, curé de Garcelles. — Le 27 février 1694, inhumation dans le chœur de Jacques Bertin, ancien curé de Conteville, âgé de 82 ans, par M. de Fer, curé de St-Aignan. — Le 26 mai 1711, baptême de Marie-Jeanne Le Villain, nommée par Madeleine Hamelin, épouse de Poignavant, avocat du Roi à St-Sylvain, et Jean-Baptiste Poignavant, son fils. — Le 31 octobre 1712, baptême d'Anne-Charlotte-Madeleine, fille de Jean Daumesnil, écuyer, et Madeleine de Guernon; marraine, d<sup>lle</sup> Anne Daumesnil de Rambour; parrain, Charles-Henri Le Bourgeois, écuyer, sieur de Crux. — Le 24 décembre 1713, inhumation par M. de Fer, curé de St-Aignan, doyen de Vaucelles, de d<sup>lle</sup> Anne Daumesnil, veuve de M. de Cordey de Rambour. — Le 9 mai 1715, baptême de Jean-Jacques-Alexandre, fils desd. Daumesnil et de Guernon; marraine, Elisabeth de Blaulo; parrain, Jacques-Alexandre de La Fresnaye, écuyer, seigneur et patron de St-Aignan et Rocquancourt. — Le 5 juillet 1716, baptême de Gabriel-Jacques-Ordet-Henri-Louis, fils des mêmes; marraine, Marie-Anne Aupais, épouse de M. de Lunde, écuyer, seigneur du lieu; parrain, Jacques du Merle, écuyer. — Le 23 juillet 1718, baptême de Jeanne-Françoise-Éléonore, fille des mêmes; marraine, Françoise Morant, épouse de M. de Crux; parrain, Jean-Éléonor Le Gardeur, lieutenant criminel au bailliage de Caen Lad. fille inhumée le 24. — Le 16 juillet 1724, inhumation dans l'église de Jean Daumesnil, écuyer. — Le 9 janvier 1733, inh. dans le chœur de Louis Le Goupil, curé de Conteville, âgé d'environ 78 ans. — Le 12 janvier 1744, baptême de Marie-Anne Gallard par Charles Coquelin, chapelain de Fontenay. — Le 10 février 1746, inhumation de Madeleine de Gittonville, veuve de Du Hamel de Prépétit, mère de Madame Daumesnil, âgée d'environ 88 ans, par Philippe des Rotours, curé de Poussy, doyen du doyenné de Vaucelles. — Actes concernant les familles Auber, Aubourg, Bacon, Broquet, Butor, Cingal, Cosnard, Cœuret, Gallard, Gost, Godard, Hamel, Jeanne, Jollain, Le Chevallier, Le Goupil, Le Villain, Maquere, Oursel, Poi-sou, Ruel, Tardif, Trousson, Vallette, Vaudou, Vincent, et divers habitants d'Airan, Bellengreville, Billy, Bonnemaison, Bray-la-Campagne, Chicheboville, Cinq Autels, Condé-sur-Noireau,

Cormelles, Émiéville, Fierville-la-Campagne, Fontenay-le-Marmion, Fresney-le-Vieux, Moulton, Poussy, Quilly, St-Aignan-de-Cramesnil, St-Loup-de-Fribois, St-Martin de Fontenay, et autres lieux. — Adjudication des pommes du cimetière; nominations de syndic et de collecteurs du sel; enrôlements et dérollements; déclarations de résidence et de départ. — Deux actes sur parchemin, de 1574 et 1663, qui servaient de couverture à deux cahiers figurant au présent registre, ont été conservés.

E. Suppl. 219. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 82 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1747-1792.** — Baptêmes et mariages. — Étienne de La Brousse, Jean-François Gallard, curés. — Le 7 juin 1751, mariage d'Étienne-François de Bernières, écuyer, fils de défunts Anne-François de Bernières et Marie-Gillonne Le Bourgeois, et Marie-Jeanne de La Brousse, fille de feu Louis et de Marie Robin, demeurant à Conteville. — Le 1<sup>er</sup> février 1760, déclaration de grossesse par Anne Le Héron, en présence d'Élisabeth de Prépetit, épouse de Daumesnil, écuyer. — Le 21 octobre 1760, baptême de Gabriel-Jean Tardif; marraine, Jeanne Gousselin, épouse de Pierre Clément, directeur des domaines à Caen; parrain, Gabriel-Jacques-Odet-Henri Daumesnil. — Actes concernant les familles Aubey, Basire, Bellais, Belenger, Bisson, Blot, Brard, Cornet, Desloges, Duval, Essillard, Gervais, Gouley, Guillemette, Harang, Hébert, Houard, Lavinay, Le Breton, Le Dru, Le Gardinier, Lérot, Le Roy, Le Verrier, Lucas, Mignot, Prempain, Rossignol, Ruault, Tardif, et divers habitants de Bellengreville, Béneauville, Bretteville-le-Rabet, Cauvicourt, Chicheboville, Cinq-Autels, Cuthieux, Lénault, May, Percy, Poussy, Quilly, Rupierre, Seequeville-la-Campagne, etc.

E. Suppl. 220. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 86 feuillets, papier.

**1747-1791.** — Sépultures. — Le 16 novembre 1751, inhumation dans l'église de Conteville de d<sup>lle</sup> Gillonne Daumesnil, morte la veille, âgée d'environ 37 ans, par Philippe des Rotours, curé de Poussy, doyen de Vaucelles. — Le 21 novembre 1753, inh. dans le chœur d'Étienne de La Brousse, curé de Conteville, âgé d'environ 47 ans, par led. curé de Poussy, en présence des curés Sicot, de Béneauville, Poret, de St-Aignan, Dauge, de St-Sylvain, etc. —

CALVADOS. — SÉRIE E SUPPLÉMENT.

Le 19 février 1757, inh. de Madeleine de Guernon, veuve de Jean Daumesnil, écuyer, âgée d'environ 67 ans, par Poret, curé de St-Aignan. — Le 16 mars 1778, inhumation de Gabriel Daumesnil, seigneur de cette paroisse, décédé sur celle de St-Michel de Vaucelles de Caen, âgé d'environ 63 ans, par Jean-François Montpellier, vicaire de Vaucelles, dans le chœur de Conteville. — Le 17 janvier 1786, inh. par Le Moine, curé de St-Aignan, d'Élisabeth de Prépetit, veuve de Messire Daumesnil, âgée d'environ 85 ans. — Lesd. registres contremarqués par: François-Gabriel-Aimé Dumoustier, chevalier, seigneur et patron de Canchy, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Caen (1746-1755); Jean-Pierre-Nicolas-Anne Dumoustier de Canchy, prêtre, archidiacre et chanoine en l'église cathédrale de Bayeux, conseiller du Roi en la grande chambre du Parlement de Normandie, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Caen (1756-1779); Jean-Louis Dairemont, sieur Desobeaux, lieutenant particulier civil, criminel et de police au bailliage et siège présidial de Caen (1780-1781); Constantin Le Bourguignon Duperré de l'Isle, écuyer, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Caen (1782-1789); Jacques-Laurent-Nicolas Simon, président du district de Caen, au département du Calvados (1790).

E. Suppl. 221. — GG. 5. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1762-An VIII.** — Extrait du registre des naissances et mariages de la ci-devant paroisse de Coudeville pour 1762, déposé aux archives de la Préfecture du département du Calvados, concernant le baptême de Jean-François Lucas, signé Gimat et visé pour légalisation par Collet-Descotils, préfet du Calvados, le 12 floréal an VIII.

### Fontenay-le-Marmion

E. Suppl. 222. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, II-120 pages, papier.

**1777-1792.** — « Registre des délibérations de la paroisse de Fontenay-le-Marmion, 1777. » — Le 13 juillet 1777, nomination de Pierre Marie aux fonctions de custos; il lui sera payé par an 6 liards par chaque pain de communion le jour de Quasimodo, après les vêpres, jour auquel led. pain sera distribué aux paroissiens dans la petite salle qui est dans le

cimetière; led. custos aura en outre 12 sols pour faire les fosses des grandes personnes dans le cimetière et 24 dans l'église, 8 sols pour les enfants de dix ans et au-dessous. — Le 26 février 1769 (lire 1779), on décide que les frais de la sentence obtenue par le curé de Tessel contre le général de la paroisse de Fontenay, se montant à 160 livres, y compris le principal, frais et dépens, seront perçus sur l'année de la Charité à échoir à Pâques prochain. — Le 7 mars 1779, délibération pour contraindre les héritiers de François Du Gué, curé, décedé, à faire les réparations à leur charge, sur billets de convocation envoyés à tous les possédants-fonds, notamment à la comtesse de Guerchy, le marquis de Faudoas, M. de La Corderie, les abbé et religieux de Barbery. — Le 11 avril 1779, cession au curé Georges-Thomas Morel des fermages du cimetière, terres du trésor, plusieurs bancs, le produit des inhumations dans l'église, et les cierges des inhumations dans le cimetière, moyennant et parce que le curé a bien voulu par grâce se passer à cela pour entretenir l'église de cierges, pain, vin, et blanchissage de linge. — Le 16 avril 1780, nomination aux fonctions de custos, pour 3 ans, dud. Marie, moyennant le paiement annuel de 5 sols par feu et les droits susmentionnés des fosses. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1786, délibération concernant les réparations urgentes de la couverture de la nef de l'église, la refonte de la petite cloche, cassée depuis 3 mois, etc.; autorisation à traiter avec La Villette ou tout autre fondeur. — Le 6 janvier 1788, délib. concernant les réparations du clocher et de la sacristie; procès-verbal et plan rédigé par Meurdrac, architecte; consultation de La Ruc et Chrétien, avocats au bailliage et siège présidial de Caen, portant que les réparations du clocher sont à la charge de l'abbaye de Barbery, et non celles de la sacristie, vu sa situation; on décide de se pourvoir par devers l'abbé de Barbery, qui a déjà paru refuser de faire les réparations du clocher; lad. délibération prise en l'absence du curé, qui a refusé sa présence. — Le 15 avril 1792, nomination aux fonctions de custos, du consentement d'Étienne-Barthélemy Barassin, curé constitutionnel de Fontenay, de Pierre Lantin, lequel s'oblige d'accompagner le curé dans toutes ses fonctions, de sonner le salut, matin, midi et soir, de sonner la messe et les vêpres dimanches et fêtes, etc.; il percevra 3 sols par feu, 10 sols pour les fosses et 5 sols pour celles des enfants jusqu'à 8 ans. — Blanc à partir de la page 39.

E. Suppl. 223. — BB. 2. (Registre.) — Grand format, 24 feuillets, papier.

**1789-1791.** — « Registre des délibérations de la municipalité de Fontenay-le-Marmion. » — Le 29 novembre 1789, déclaration fournie par la municipalité et les principaux habitants de la paroisse, concernant les ci-devant privilégiés et les taillables « qui réunissent à leurs domicile les cottes d'exploitation de terres dans les paroisses voisines », en exécution de l'ordonnance du Bureau intermédiaire du département de Caen, en date du 18 novembre 1789. 3 privilégiés : Georges-Thomas Morel, curé; noble dame Dumont Rosel, veuve de Louis Mesnage de La Corderie, chevalier de St-Louis, lieutenant-colonel au régiment de Piémont, faisant valoir environ 8 acres de terre, tant en labour que bois taillis, compris son château et clôture adjacente; noble dame Cauvin de Beaumont, veuve de Nicolas-Thomas-Augustin Guilbert, chevalier de St-Louis, ancien garde du corps du Roi et échevin noble de la ville de Caen. 24 propriétaires. — Instruction de l'Assemblée nationale sur la formation des nouvelles municipalités dans toute l'étendue du royaume, du 14 décembre 1789. — Lettres patentes du Roi, sur le décret de l'Assemblée nationale pour l'admission des non-catholiques dans l'administration, et dans tous les emplois civils et militaires, données à Paris, au mois de décembre 1789. — Lettres patentes du Roi, sur un décret de l'Assemblée nationale pour la constitution des municipalités, données à Paris au mois de décembre 1789. — Suivent des lettres patentes de 1790, le procès-verbal de l'assemblée de la commune tenue en l'église, le 24 janvier 1790, pour la formation d'une nouvelle municipalité, etc., jusqu'au 4 septembre 1791. — On a attaché à ce registre le 2<sup>e</sup> registre des délibérations, du 11 septembre 1791 au 4 mai 1793.

E. Suppl. 224. — BB. 3. (Registre.) — Grand format, 94 feuillets, papier.

**1784-an IV.** — « Registre des délibérations, actes, etc., concernant la Charité de cette paroisse, données aux pauvres par lettres patentes du Roy, données à Versailles au mois d'août 1784. » — Le 26 décembre 1784, nomination, pour 3 ans, de 4 administrateurs, pour gérer conjointement avec ceux nommés de droit par lesd. lettres patentes. — Le 23 janvier 1785, bannie pour 9 ans, devant le notaire

royal au bailliage de Caen pour les sièges de Fresney-le-Puceux, Amayé-sur-Orne et paroisses y jointes, demeurant à Clinchamps, des terres dépendant de la Charité, consistant en 2 acres de terre paroisse de Laize, adjudgées à Charles Le Fèvre pour 160 livres. — Le 17 avril 1785, répartition de 54 l. 10 s. entre les pauvres; autres répartitions. — Le 5 février 1787, devant Rolland Revel, seigneur de Bretteville, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, comparution des curé, trésorier en charge et notables nommés pour l'administration des biens de charité de la paroisse, aux fins de pourvoir aux besoins des pauvres: il a été convenu que, pour maintenir l'union et la paix telles qu'elles doivent exister dans une pareille administration, il sera fait par an 3 assemblées des notables, etc. — Le 6 octobre 1793, adjudication desd. deux acres de terre moyennant 223 livres. — Sur les feuilles blanches, à partir du 12<sup>e</sup> feuillet: « Note pour la contribution foncière en nature »; un certificat des officiers municipaux, du 4 vendémiaire an IV, concernant la récolte de Jacques Le Peltier le jeune et autres; un relevé du registre de l'instituteur, du 1<sup>er</sup> fructidor an II; état du grain donné dans la commune; état des bons donnés aux particuliers qui n'ont point récolté, avec un permis de s'approvisionner pour 3 mois chez les cultivateurs.

E. Suppl. 225. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 25 feuillets, papier.

**1607-1631.** — Église paroissiale de Fontenay-le-Marmion. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Note sur la prise de possession du curé le 29 juin 1607. — « Ensuiuent les personnes qui ont été inhumées à Fontenay-le-Marmion depuis que je suis curé dud. lieu. » — Le 6 juillet 1620, inh. de Marguerite d'Aché, femme de Philippe de La Fresnaye. — Le 9 octobre 1621, inh. de Nicole Morin, femme de M<sup>e</sup> Philippe de La Fontaine. — Le 21 janvier 1624, inh. d'Anne d'Aché, fille de Claude d'Aché, s<sup>r</sup> de St-Germain. — Le 23 janvier 1624, inh. de Marie, fille du même. — Le 29 mars 1625, inh. de Marie Belin, fille de Claude, s<sup>r</sup> des « Maresqz ». — Le 7 octobre 1626, inh. de Hervé, fils du même. — Le 15 mai 1627, inh. de Marie de St<sup>e</sup>-Marie, femme du même. — « Le lundy saize<sup>e</sup> jour d'aoust l'an 1627, Pierres de Harcourt, escuyer, s<sup>r</sup> marquis de Beuvron et de La Motte Harcourt, rendit son âme à Dieu, et le merquedy ensuiuant dix huit<sup>e</sup> jour dud. moys et an, il fut inhumé dans l'église de Beuvron par le s<sup>r</sup> curé de St-Jean de

Caen, assisté de plusieurs gentz d'église, de Mons<sup>r</sup> de Bréauté et de plusieurs autres seigneurs. Requiescat in pace. » — Le 14 décembre 1631, inh. de Jeanne Couldray en la chapelle de Verrières. — « Mémoyre des mariages faitz en l'église parroissiale de Fontenay-le-Marmion depuis le premier jour de janvier l'an 1620, les autres qui y ont esté faitz depuis que j'en suis curé sont au commencement du vieil registre où il y a quelque gloze de quelques audiances, lesquelles sont à présent nulles, car elles sont au grand registre. » — Le 3 octobre 1623, mar. de Paul de La Court et Jeanne Pelfresne, par Gabriel Hardy, curé de Proussy. — Le dernier février 1628, mar. de Jacques Martin et Marguerite Privé, par Richard Pelfresne, curé de Frénouville, à la diligence de Julien Pelfresne, curé de Fontenay. — De l'autre côté du registre, baptêmes, depuis 1615. — Le 25 janvier 1615, b. de Marthe Hélin; m., Marthe de La Fresnaye, fille de Philippe de La Fresnaye, s<sup>r</sup> d'Écajeul. — Le 15 décembre 1615, b. de Renée de Rocquancourt, fille de Léon et de Louise Sallet; m., Renée de Croisilles, fille de feu Pierre de Croisilles, écuyer, sieur de Caumont; p., Jean de Rocquancourt, s<sup>r</sup> des Jardins, de Boulon. — Le 27 mars 1616, b. de Julien Grouet; p., Julien Pelfresne, curé de Fontenay-le-Marmion. — Le 7 mai 1617, b. de Hervé Dieuavant, fils de Charles et de Jeanne Ernault; p., Hervé d'Aché, bailli-vicomte de Fontenay-le-Marmion et châtelain de Bretteville-sur-Laize; m., Renée, femme de Pierre Ernault, écuyer, s<sup>r</sup> de La Couture, demeurant à Varaville. — Le 16 septembre 1617, b. de Marie Tollemey, fille de Jean et de Marguerite Desloges; m., Marie Belin, fille de feu Guillaume Belin, s<sup>r</sup> de Fresné; p., Alexandre Le Vaillant, chapelain de la chapelle N.-D. du Vivier. — Le 24 février 1619, b. d'Hervé Tollemey; p., Hervé d'Aché, vicomte héréditaire de Fontenay-le-Marmion, châtelain de Bretteville-sur-Laize. — Le 5 novembre 1619, b. de Jacques Dieuavant; p., Jacques de Morel, s<sup>r</sup> de Manneville, conseiller au siège présidial de Caen; m., Marthe de La Fresnaye, fille de Philippe de La Fresnaye, s<sup>r</sup> d'Écajeul. — Le 13 novembre 1620, « c'est présentée Margueritte, fille de Marye Couvrechef, de ceste paroisse, laquelle m'a requis de administrer le s<sup>t</sup> sacrement de baptesme à ung enfant masle qu'elle a produict sans estre maryée, puis dix ou douze jours, qu'elle m'a dict et déclaré qu'elle a conceu et produit icelui enfant du fait et œuvre de noble Philippes de La Fresnaye, s<sup>r</sup> d'Escajeul, demeurant en ceste paroisse, en la présence de », etc. — Le 9 mai 1621,

b. d'Anne Belin, fille de Claude et de Marie de S<sup>te</sup>-Marie; m., Françoise Le Boucher, femme de Pierre de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, s<sup>r</sup> de May; p., Thomas Belin, s<sup>r</sup> de Fresné (décédée et inhumée le 8 octobre 1626). — Le 6 février 1622, b. de Renée Helin; m., Renée de La Fresnaye, veuve de Daniel de Croisilles, écuyer, s<sup>r</sup> du lieu. — Le 20 avril 1623, b. de Marie Belin, fille de Claude et de Marie de S<sup>te</sup>-Marie; m., Marie de Saffray, dame de Fontenay, épouse d'Hervé d'Aché, vicomte de Fontenay-le-M.; p., Jean de Beaunays, avocat au siège présidial de Caen, procureur du Roi aux Eaux et forêts en la vicomté de Caen. — Le 20 octobre 1624, b. de Louis Belin, fils de Claude et de Marie de S<sup>te</sup>-Marie; p., Jessé Graindorge, s<sup>r</sup> de Rochemer, bourgeois de Caen; m., Marguerite d'Aché, veuve de Guillaume Belin, s<sup>r</sup> du Fresne. — Le 8 février 1628, b. d'Hervé Le Chevalier, fils de Jean Le Chevalier, écuyer, s<sup>r</sup> de La Rivière, et de Renée de La Fresnaye; p., Hervé d'Aché, s<sup>r</sup> de Fontenay et de Varaville; m., Marthe de La Fresnaye, fille du s<sup>r</sup> d'Écajeul La Fresnaye. — Le 16 septembre 1628, b. d'une fille de Jacques Martin et Marguerite Privé par Pierre Bourbet, curé de Bourguébus et doyen de Vaucelles. — Le 21 août 1631, b. de Claude Carrel, fils de Jean et de Michelle Desloges; p., Claude d'Aché, s<sup>r</sup> de La Couture; m., Anne Le Chevalier, fille de Jean Le Chevalier, s<sup>r</sup> de La Rivière. — Familles Auber, Auvray, Beuzelin, Couvrechef, Daumesnil, Desloges, Dieuavant, Dujardin, Ernault, Gaugain, Grouet, Havard, Helin, Le Blanc, Le Bret, Le François, Le Peltier, Le Roy, Luard, Moncoq, Pelfresne, Regnauld, Rossiguol, Seigneurie, Sosson, etc. — Feuillet enlevé au milieu du registre.

E. Suppl. 226. — GG. 2. (Registre.) — Grand format, 43 feuillets, papier.

**1630-1648.** — « Mémoire des baptêmes qui estoient enregistré dans le registre de mon oncle que jé faictz. » Pierre Pelfresne, curé. — Baptêmes. — Le 22 avril 1632, b. de Georges Grouet; p., « Georges Regnault, escuyer, filz du s<sup>r</sup> des Segretz », procureur du Roi au siege présidial de Caen; m., Anne Le Chevalier, fille de Jean, s<sup>r</sup> de La Rivière. — Le 30 septembre 1632, b. de Madeleine Le Chevalier, fille de Jean, écuyer, s<sup>r</sup> de La Rivière Bully, et de Renée de La Fresnaye, âgée de 2 ans 8 mois; m., Jacqueline d'Aché, femme du s<sup>r</sup> de Ruequeville. — Le 20 janvier 1636, b. de Jean-Charles Dupré; p., Jean-Charles d'Aché, écuyer, s<sup>r</sup> d'Éterville. — Le 4 octobre 1637,

b. d'André Thorel; p., Pierre de Voisvenel, s<sup>r</sup> de Lambusche, bourgeois de Caen; m., Madeleine Le Chevalier, fille de Jean, s<sup>r</sup> de La Rivière, demeurant paroisse de Bully. — Le 28 octobre 1638, b. de Bernard Anselin; p., Jacques Ernault, écuyer, s<sup>r</sup> du Hardouin, demeurant à Verrières. — Le 20 février 1639, b. de Marthe Thorel; m., Marthe de La Fresnaye, femme de Pierre de Voisvenel, s<sup>r</sup> de Lambusche; p., Guillaume Ernault, écuyer, « s<sup>r</sup> Longpré », de Bourguébus-la-Hogue. — Le 16 juin 1641, b. de Claude Grouet; p., Claude d'Aché, écuyer, sieur de Rouvrou, demeurant à Fontenay-le-Marmion. — Le 2 mars 1642, b. de Léonor, fils de Pierre La Housse et Catherine Desloges; m., d<sup>lle</sup> Gillonne de La Mariouse, femme de Jean-Charles d'Aché, écuyer, sieur d'Éterville, demeurant paroisse de S<sup>t</sup>-Vigor-de-Mieux. — Le 5 janvier 1643, b. de Marie, fille de Louis Pommart, sieur de Carmondel, et de Marguerite de Rimbert, demeurant à F.-le-M. — Mariages. — Le 29 octobre 1639, Jean-Charles d'Aché, écuyer, sieur d'Éterville, fils de Claude d'Aché, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Germain, et d'Anne d'Éterville, et Gillonne de La Marie, fille de feu Léonard, écuyer, et de Marie de La Mariouze, célébré en l'église de S<sup>t</sup>-Vigor près Falaise, après publication à Fontenay, où demeurent le s<sup>r</sup> d'Éterville en sa terre et sieurie de Rouvrou, en présence de Robert Cœuret, écuyer, sieur d'Estry, etc. — De l'autre côté du registre: « Mémoire des inhumations que jé fais en la paroisse de Fontené depuis le premier de may 1630, que moy, Pierres Pelfresne, pbr., a eul la charge de curé. » — Le 12 juillet 1632, reconnaissance par Charles Dieuavant, de F.-le-M., du testament de Charles, son père, décédé le 6 octobre 1626, portant legs aux piétres et clerc de Fontenay, led. testament entre les mains de Charles Le Bourgeois, s<sup>r</sup> de Blancfossé, tabellion à S<sup>t</sup>-Aignan de Cramensnil. — Le 29 octobre 1634, inh. de Renée de La Fresnaye, femme de Jean Le Chevalier, s<sup>r</sup> des Rivières. — Le dernier février 1635, inh. de Philippe de La Fresnaye, s<sup>r</sup> d'Écajeul, mort l'avant-veille, âgé de 70 ou 72 ans. — Le 8 juillet 1636, inh. de Thomine La Hagnière, âgée de 6 ans, fille d'André et de Gillette Scelles, de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, apportée à Fontenay, « laquelle enfant estoit malade de S<sup>t</sup>-Herme, patron de l'église dud. Fontené, et après avoir à l'intention dud. enfant célébré la sainete messe, elle a rendu son âme à Dieu en lad. paroisse de Fontené », etc. — Le 26 août 1641, inh. de Julien Pelfresne, curé de Fontenay-le-Marmion. — Le 29 août 1642, inh. de Louis Pommard, écuyer, âgé de

15 ou 16 mois, fils de noble Louis Pommard, sieur du lieu, demeurant à F.-le-M. — Le 7 novembre 1642, inh. à la requête de Charles Davy, bourgeois de St-Gilles de Caen, d'une petite fille âgée de 18 mois qu'il avait apportée au pèleriage de St-Herme et qui y décéda entre ses mains. — Le 11 février 1645, inh. d'Anne d'Éterville, femme de Claude d'Aché, écuyer, sieur de St-Germain. — Le 9 janvier 1647, inh. de Claude d'Aché, écuyer, sieur de St-Germain, âgé de 80 ans environ, dans l'église d'Éterville. — Le 7 mars 1648, inh. par Pierre Bourbet, curé de Bourguebus, doyen de Vaucelles, de Pierre Pelfresne, curé de F.-le-M., âgé de 44 ou 46 ans, décédé l'avant-veille après avoir été administré par vénérable, noble et discrète personne Claude Le Grand, bachelier en théologie, notaire apostolique au diocèse de Bayeux, scribe général de l'Université de Caen, curé de St-Julien de Caen, chapelain de la chapelle de N.-D. du Vivier en la paroisse de Fontenay-le-Marmion, et avocat d'office en la cour ecclésiastique de l'officialité de Caen.

E. Suppl. 227. — GG. 3. (Registre.) — Petit format, 40 feuillets, papier.

**1649-1661.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean de Bures, curé. — Le 9 avril 1649, inhumation de Françoise Cinglais, fille Philippe, « de la paroisse de Resveillon, esvesché d'Argenten, estant décédée en ce lieu estant aportée au pellerinages de St-Herme, laquelle mourut chez M<sup>e</sup> Michel Ancelin, présence de ses domestiques » — Le 6 juillet 1650, inhumation d'un garçon âgé d'environ 12 ans, « se disant estre de la paroisse d'Angoville, estant décédé en la maison de Michel Ancelin, où il a resté quelque temps malade ». — Le 16 février 1651, baptême de Philippe, fils de Jacques Lancelin et de Cardine Pelfresne; par., Philippe Clément, trésorier général de France en la généralité de Caen; mar., Catherine de St-Germain, femme de Michel Lancelin, en présence du curé de St-Martin, de M. de Longueville, de Caen, de M<sup>e</sup> Germain Pelfresne, etc. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1653, inhumation de..... (blanc), femme de Julien Grouet, fils de feu Robert Grouet, du Bout de Ville, demeurant à May, « là où elle fut administrée dans sa maladie et apportée en cette paroisse dans son agonie par son mary, où elle a rendu son âme à Dieu ». — Le 1<sup>er</sup> janvier 1654, baptême de Jean, fils de Nicolas Laisné; par., Jean Malard, sieur de La Vallée, bourgeois de Caen; mar., Marie, fille de

Jacques Hugot. — Le 5 janvier 1654, baptême de Jacques, fils de Michel Grouet, du Bout de Ville. — Le 14 janvier 1655, « ayant esté requis de baptiser un enfant masle pour Regnée du Jardin, je me suis exprest transporté à la maison de Pierre Poullain, où demeure lad. du Jardin, afin de sçavoir qui estoit le père dudict enfant, laquelle deubment jurée m'a déclaré qu'il estoit des œuvres de Robert Daché, escuyer, s<sup>r</sup> de Bretheville, ce qu'elle a signé, présens Charles Chrestien, la femme de Thomas Hédieu, sage-femme, la femme dudict Poullain, et plusieurs autres ». — Le 30 mai 1655, baptême d'Elisabeth, fille de Jacques Lancelin et de Cardine Pelfresne; par.,..... (blanc) Piédoue, s<sup>r</sup> du Nerval; mar., n. d. Elisabeth Graindorge, épouse de Philippe Clément, trésorier général de France en la généralité de Caen. — Le 6 septembre 1661, inhumation de Robine ... (blanc), servante de Pierre Le Bourgeois, chirurgien, etc.

E. Suppl. 228. — GG. 4. (Registre.) — Petit format, 16 feuillets, papier.

**1661-1668.** — « Registre des baptesmes faictz en la paroisse de Fontenay-le-Marmion par moy, Jean de Bures, pbr., curé dudict lieu, ainsy qu'il ensuit, comme aussy des mariages. » — Le 24 janvier 1666, baptême de Marie-Madeleine, fille de Guillaume Gilles et de Catherine Bérard; par., Jean Fossé, sieur des Meszeretz, procureur de la comtesse de Fiesque. — De l'autre côté: « Registre des inhumations faictes en la paroisse de Fontenay-le-Marmion par moy, Jean de Bures, pbr., curé dudict lieu », etc. — Le 8 septembre 1667, inhumation d'Hélène d'Aché. — Autres actes concernant les familles Ancelin ou Lancelin, Belin, Bonpain, Boulard, Carel, Caval, Chanvet, Chrestien, Delaunay, Desloges, Desmeulles, Dolivet, Dubosq, Enguehard, Eustace, Gaugain, Gilles, Grouet, Guérin, Guillemain, Halbout, Hugot, Laisné, Launay, Leblanc, Leuret, Lefrançois, Lenepveu, Lengrais, Leroux, Le Roy, Leteinturier, Loisel, Martin, Morel, Morin, Poullain, Selle, Tinet, Tronchon, etc.

E. Suppl. 229. — GG. 5. (Cahiers.) — Petit format, 116 feuillets, papier.

**1668-1681.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean de Bures et Julian Dugué, curés. — Le 20 octobre 1675, baptême de Charles, fils d'Hervé Chres-

tien; par., Charles de Parfouru, écuyer, sieur de Tilly. — Le 5 février 1677, décès et, le lendemain, inhumation dans l'église de Robert Darché, écuyer, sieur de Bretheville. — Autres actes concernant les familles Bonpain, Canon, Carel, Chaperon, Charles, Chauvet, Chrestien, Desloges, Dolivet, Dorne, Dubosq, Dupray, Eustache, Gaugain, Gilles, Gosse, Gotz, Grouet, Heustes, Lancelin, Lannay, Lebrun, Lefebvre, Lefrançois, Lengrais, Lenormand, Le Prévost, Le Roux, Le Roy, Letainturier, Loisel, Martin, Mannoury, Morice, Morin, Nicolas, Poulain, Selle, Tinet, Tronchon, etc. — Lesd. registres contremarqués par Louis de Vauquelin, écuyer, s<sup>r</sup> de Nécy, lieutenant général civil et criminel en bailliage de Falaise (al., au bailliage de Caen pour la vicomté de Falaise, et lieutenant particulier assesseur criminel en lad. vicomté), et par Gabriel Le Maignen, éc., sieur de Houlbec, lieutenant particulier en la vicomté et mairie de Falaise, et second assesseur en bailliage aud. lieu. — Un des cahiers est recouvert d'un fragment d'aveu de 1589, concernant Soulaugy.

E. Suppl. 230. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 112 feuillets, papier.

**1681-1721.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Julian Dugué et Jean Dugué, curés. — Le 3 mars 1693, baptême d'un enfant mâle né d'Anne Gaugain, « laquelle a déclaré être des œuvres de François Lamour, et que ledit François l'avoit prise par force dans un bois et violée, après luy avoir résisté plus de 2 heures et crié aux secours, ledit enfant nommé François par Anne Gos (ne p[eut] s[igner]); ce que dessus a été assuré avec serment en présence du s<sup>r</sup> curé de Fontené le Marmion et de Gabriel Lancelin et Henry Conard, témoins à ce appelez ». — « Le 13<sup>e</sup> jour de mars 1705, avant midi, le s<sup>r</sup> de La Fontaine Adam a fait apporter un corps mort dans un cercueil dans nostre église, par François Du Prey et son gendre, Charles Fillieul, et George Hébert, et un nommé Anthoine. Ledit s<sup>r</sup> La Fontaine a dit que s'estoit le corps de son épouse, et l'ayant trouvé dans nostre susdite église, nous l'avons enterré, croyant que s'estoit le corps d'un chrétien, et ayant appris que si c'est le corps de l'épouse dudit La Fontaine, elle a fait ses Pasques, au témoignage de Mons<sup>r</sup> le curé de St-Jean de Caen, ce qui nous a déterminé à la mettre en terre sainte, ainsi qu'il est ordonné par les arrest, avec le sel et l'eau, présence de M<sup>re</sup> Jean Dugué, pbr., qui estoit venu exprès de la ville de

Caen pour faire la levée du corps à la maison de ladite damoiselle, supposé que se soit le corps de lad. damoiselle. et de Jacques Tinet, Robert Desloges, et les autres ne peuvent signer. » Signé: « Dugué, J. Tinet, R. Desloges. » « Nous avons appris depuis cet acte susdit que ladite feu damoiselle étoit morte de quatre jours, et que ledit s<sup>r</sup> la laissa fort malade et disant à son valet qu'il luy donnast ce qu'elle demanderoit, sans nous advertir ou donner ordre de nous advertir pour luy administrer les sacremens. C'est pourquoy nous avons douté qu'elle fust catholique, ce qui nous a obligé de demander une attestation de sa communion paschale. Joint à cela que depuis huit ou neuf mois qu'elle étoit sur notre paroisse, elle n'a point mis le pied dans notre église. D'autres disent qu'elle étoit morte auparavant le départ dudit s<sup>r</sup> La Fontaine pour Caen. » Signé: « Dugué. » — Le 3 mai 1705, « furent suplées les sérémonies ordinaires de l'église à un enfant femelle née d'un jour, qui malgré le curé, et au refus de la sage-femme, avoit été baptisée contre les ordres de l'église dans la maison du surnommé Louis Le Roy et de la mère nommée Françoisse Faucon, baptisée, dis-je, par un bourgeois de Caen nommé Cabieu, fait venir exprès de lad. ville, quoyque lad. sage-femme dist qu'il le falloit porter à l'église pour être baptisé, et que Mons<sup>r</sup> le curé étoit tout prest; lad. enfant a été nommée Elisabeth par Elisabeth Faucon », etc. — Le 16 novembre 1710, s'est présenté Charles Guilbert, sieur de Préval, avocat au grand Conseil, lieutenant du bailli de Bretteville-sur-Laize, lequel a mis opposition au monitoire envoyé au curé par Du Boys Le Coq. — Le 30 janvier 1712, inhumation, dans le chœur de l'église, de Julien Dugué, curé du lieu, âgé de 82 ans. — Le 12 juillet 1714, opposition par Philippe Bonpain au monitoire publié de la part de Marie de Vauquelin, veuve de M. de Fresney et de Cingal; autres oppositions au susd. monitoire par Pierre Leteinturier, Alexandre Delacroix, Michel Le Provost, et autres. — Le 22 décembre 1718, mariage par Jean Du Moulin de Long-Pré, curé de Donnay, de François-Mathieu Geoffroy, écuyer, demeurant en la paroisse de St-Gervais de Falaise, conseiller du Roi, contrôleur général des postes de Normandie et de Bretagne, fils de feu François-Mathieu Geoffroy, ancien échevin de l'hôtel de ville de Paris et premier juge-consul, et de Louise de « Veaux » et Jeanne-Marie-Madeleine Mauduit de Gomesnil, fille d'Alexandre de Mauduit, écuyer, s<sup>r</sup> de Gomesnil, conseiller du Roi, lieutenant ancien

et général, civil et criminel au bailliage d'Alençon, et lieutenant criminel, commissaire enquêteur examinateur pour le siège royal de bailliage et de vicomté de St-Sylvain et Le Thuit, et de Marie-Madeleine Hélie, de la paroisse St-Jean de Caen, en présence de Louis Hélie, s<sup>r</sup> du Bourget, écuyer, s<sup>r</sup> de Donnay, de dame Louise-Marguerite Geoffroy, sœur de l'époux, etc. — Assemblées des habitants pour élections de collecteurs du sel et de la taille; enrôlements et dérollements; adjudication du fouage et d'arbres du cimetière; élection d'un custos et fixation de ses honoraires; nomination de procureurs pour défendre les intérêts communs devant les tribunaux, etc.

E. Suppl. 231. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 112 feuillets, papier.

**1721-1750.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Dugué et François Dugué, curés. — Le 3 juillet 1728, baptême de Françoise-Esther-Jeanne Cornet, fille de Louis Cornet, chevalier, seigneur d'Écrammeville et de La Bretonnière, et de Madeleine Du Mont de Rosel. — Le 16 juillet 1731, baptême d'Esther-Henriette Cornet, fille des précédents; p., Henri Cornet, écuyer; m., Esther Grainde. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1734, inhumation par Georges Bisson, curé de Garcelles, de Jean-Baptiste Vanier, âgé de 73 ans, curé de Rocquancourt, « résident cependant sur notre paroisse de Fontené-le-Marmion, à cause du presbitaire qui est situé, et la levée de son corps fut faite par moy, Jean Dugué, pbr., et curé dud. Fontené, et le conduit sur le terroir de Rocquencourt, où led. s<sup>r</sup> curé de Garcelles le recéut », en présence de Jean de Fer, curé de St-Aignan et doyen de Vaucelles, de Jean Lancelin, curé de St-Martin de Fontenay, de Beuselin, curé de Tilly-la-Campagne, de François Dugué, prêtre, de Pierre Bourdon, maître d'école dud. Fontenay, et autres. — Le 13 avril 1734, inh. dans l'église, par Jean Lancelin, curé de St-Martin-de-Fontenay, de Gabriel Lancelin, bourgeois de Caen, lieutenant du vicomte de St-Sylvain et premier assesseur aud. St-Sylvain, âgé de 57 ans. — Le 23 février 1736, déclaration de grossesse d'Anne Margueritte, enceinte de 8 mois des œuvres de feu Jacques Bouget, de la paroisse de la Carneille. « De plus c'est présenté Charles Margueritte, frère de lad. Anne Margueritte, lequel s'est obligé de représenter l'enfant de sad. sœur Anne Margueritte aussitost qu'elle aura achouché. » — Le 30 août 1736, baptême de Pierre-Henri, fils de Henri Hébert de Boulon,

écuyer, seigneur de Rouvrou, et d'Anne-Louise Ferrier; p., Gervais-Pierre-François Voisvenel de Lescarde; m., Marie-Anne de Vicq. — Le 2 février 1738, baptême de Marie-Sophie Hébert, fille des précédents; p., Henri Hébert de Boulon; m., Anne-Louise de Boulon. — Le 23 mars 1739, baptême de Marie-Thérèse Hébert de Boulon, fille des précédents; p., Jacques Tinet, custos de la paroisse; m., Marie Gosse, sage-femme. — Le 15 octobre 1743, bapt. de Jean-François Hébert de Boulon, fils des précédents; p., Jean-Antoine de Montaigu, écuyer; mar., Jeanne-Françoise de Parfouru. — Le 18 octobre 1746, mariage de Claude-Maximilien-René de Malherbe, écuyer, fils de feu François-Jean, écuyer, seigneur et patron de St-Vigor de Longvillers, et de Marie de Serisay, de la paroisse de Longvillers, et Louise-Suzanne Lancelin de Salenne, fille de Philippe Lancelin, écuyer, et de Louise-Andrée Viel de Pré-carré, de cette paroisse. — Le 24 janvier 1750, inh. dans l'église de Philippe Lancelin, ancien garde du corps, écuyer, âgé de 81 ans, par Jean-André de Parfouru, curé de N.-D. de Laize.

E. Suppl. 232. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 83 feuillets, papier.

**1751-1765.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Dugué, curé. — Le 31 mars 1754, inhumation par le curé de Poussy, doyen de Vaucelles, de Jean-Baptiste Rogue, curé de Rocquancourt, âgé de 50 ans, « après que moy sous signé, prêtre et curé de Fontenay-le-Marmion, en ay fait la levée du corps, à cause du presbitaire qui est situé sur la dite paroisse de Fontenay, et l'ay conduit sur le territoire du dit Rocquencourt ». — Le 5 août 1759, inh. de Marie Morin, âgée de 92 ans. — Le 11 octobre 1759, inh. de Françoise Faucon, veuve de Louis Le Roy, âgée d'environ 99 ans, par Jean-Baptiste Le Marinier, curé de Rocquancourt. — Le 6 novembre 1759, inh. de Barbe Lengrais, veuve de Cyprien Motelay, âgée d'environ 90 ans. — Le 1<sup>er</sup> avril 1764, inhumation dans l'église de Félicité-Pauline-Alexandrine Guilbert, âgée de 5 mois, fille de Nicolas Guilbert, écuyer, ancien garde du corps du Roi, chevalier de St-Louis, et de Marie-Jeanne-Alexandrine Cauvin de Beaumont (acte ajouté en interligne). — Familles Barette, Canet, Carel, Ciugal, Gosse, Gosselin, Hamel, Harivel, Mannoury, Ménard, Motelay, Oresme, Tinet, Vauquelin, etc.

E. Suppl. 233.—GG. 9. (Registre.)—Moyen format, 106 feuillets, papier.

**1765-1778.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Dugué, curé. — Le 10 janvier 1765, inhumation dans l'église de Louise-Andrée Viel de Précarey, veuve du s<sup>r</sup> de Lancelin, ancien garde du corps, âgée de 72 ans. — Le 16 octobre 1765, inhumation dans l'église de Gabriel Lancelin, lieutenant de la côte, âgé de 40 ans. — Le 14 août 1769, bapt. de Bonaventure, « qui paroît né depuis trois jours, lequel a été trouvé à la porte de la grosse dixme de Fontenay par Maître Claude Piedplu, fermier de la ditte dixme, ledit enfant nommé par nous soussigné, prestre, assisté de Marie-Madelainne Montpellier...; et pour distinguer ledit enfant nous lui avons donné le surnom de Barbery ». Signé : « Bretonnière, desservant ». — Le samedi 13 mars 1773, « les deux cloches de cette paroisse ont été bénites par nous sous signé, prêtre, curé de ce lieu; la grosse a été nommée Anne-Louise-Gabrielle-Lidie, par très haute et très puissante damme Gabrielle-Lidie de Harcourt, veuve de très haut et très puissant seigneur Monseigneur Claude-Louis-François de Régnier, comte de Guerchy, marquis de Nangis, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, colonel inspecteur de son régiment d'infanterie, gouverneur des villes et château d'Hunningues; laditte damme comtesse de Guerchy, damme vicontesse héréditaire de cette paroisse, damme châtelaine haute justicière et gruyère de Bretteville-sur-Laize, damme et patronne de Fresney-le-Puceux, Quilly, Cintheaux et autres lieux, et par haut et puissant seigneur Anne-Louis de Régnier, marquis de Guerchy, fils mineur de la ditte damme comtesse de Guerchy, représentés par Guillaume-Jean-François Trébutien, fermier de la ditte damme, et par Gabrielle Trébutien, sa sœur, et la seconde nommée Marie-Françoise par nous, curé du dit lieu, soussigné, en présence et à la diligence de Jean Couvrechef, trésorier en charge ». — Le lundi 2 mars 1778, inhumation dans le chœur de l'église, du côté de la sacristie, par le curé de Cintheaux, de François Dugué, curé du lieu, décédé le samedi précédent, âgé de 73 ans et 6 mois.

E. Suppl. 234. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 154 feuillets, papier.

**1779-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Georges-Thomas Morel et Barassin, curés; Jean-

Jacques Lesage, vicaire. — Le 25 octobre 1779, baptême de Marie-Alexandrine-Rosalie, fille de Jean-Baptiste-Jacques Vaumesle, écuyer, seigneur et patron de St-Michel-de-Livet et de La Demardière, ancien gendarme de la garde ordinaire du Roi, et de Marguerite-Catherine-Jeanne Guilbert; mar., Marie-Jeanne-Alexandrine Catherine Cauvin de Beaumont, veuve de Nicolas-Thomas-Augustin Guilbert, ancien garde du corps du Roi, chevalier de St-Louis; par., Paul-Alexandre Bénard de La Morandière, ancien garde du corps du Roi, capitaine aux Invalides. — Le 12 septembre 1781, bapt. de Jean-Baptiste-Alexandre-Frédéric Vaumesle de Livet, fils des précédents; par., Claude-Thomas-Charles-Alexandre Guilbert, oncle, garde du corps du Roi, compagnie de Villeroy; mar., Marie-Anne-Catherine de Vaumesle, tante, épouse de Paul-Alexandre Bénard, capitaine d'invalides, de la paroisse de Corbon, diocèse de Lisieux. — Le 28 février 1784, inhumation de Pierre Hardouin, âgé de 98 ans 4 mois environ. — Le 26 décembre 1784, inhumation par Jean-Jacques Lesage, vicaire du lieu, de Caroline Guilbert, âgée de 18 mois, fille de Claude-Thomas-Charles-Alexandre Guilbert, écuyer, ancien garde du corps, et de Marie-Charlotte-Aimée Daniel. — Le 7 janvier 1791, mariage de Henri-Charles de Jackson, officier de dragons, fils de feu Charles-Jean-François et d'Anne-Françoise Alexandre, de la paroisse de Vieux, et Louise-Monique-Françoise Lancelin de Salenne, fille de Louis-Charles-Philippe et de Marie-Anne-Françoise Le Due, de Fontenay, en présence d'Adrien Le Bourg, beau-frère de l'époux, Joseph-Henri de Montalembert, capitaine au régiment de Lorraine-infanterie, cousin de l'épouse, etc. — Le 23 octobre 1791, baptême de Henri-Louis-Richard de Jackson, fils des précédents; p., de Salenne, ancien curé de Tessel; m., Anne-Françoise Alexandre, veuve de Jackson. — Le 10 septembre 1792, les cérémonies du bapt. ont été conférées à Henri-Alexandre-Adolphe de Cantepie, né le 7, fils de Pierre-Jacques-Denis de Cantepie et de Félicité Guilbert, de la paroisse de Notre-Dame de Caen; par., Guy-Henri Le Gouez; m., Marie-Jeanne-Alexandrine-Catherine Cauvin de Beaumont, veuve de Nicolas-Thomas-Augustin Guilbert. — Autres actes concernant les familles Angot, Baratte, Bénard, Boisard, Bonpain, Bourdon, Bunel, Cahagne, Carel, Catillon, Chauvet, Chrétien, Chuquet, Couvrechef, Culay, Delafontaine, Delorme, Denise, Desloges, Docagne, Dubourg, Duprey, Durand, Essilliard, Eustache, Fauvel, Gaugain, Gallier ou Le Gallier,

Gombault, Gosse, Gosselin, Gouget, Grouet, Guillot, Harivel, Hue, Jardin, Julien, Jumel, Lacour ou Delacour, Lacroix, Lancelin, Langliney, Langrais, Lantin, La Perrelle, Launay, Leblond, Ledresseur, Lefèvre, Léger, Lemonnier, Leneveu, Lepage, Lepelletier, Leroux, Leroy, Lesaunier, Lesueur, Leteinturier, Lucas, Mannoury, Marie, Martin, Ménard, Morin, Mulot, Orême, Philippe, Picquantin, Planquette, Poret, Prempain, Renaud, Ricard, Rivière, Roussel, Ruel, Sabine, Seigneurie, Sénécal, Tapin, Tardif, Tiuard, Tinet, Tourmente, Tribouillard, Vallerant, Vauquelin, You, etc.

### Frénouville

E. Suppl. 235. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 43 feuillets, papier.

**1788-1793.** — « Registre des délibérations de l'assemblée municipale de la paroisse de Frénouville. » — Le 5 octobre 1788, répartition des corvées par l'assemblée municipale et nomination de deux collecteurs pour 1789. Parmi les signatures: de Nollent de Pierrepont, G.-F. Le Dru, curé de Frénouville, P. Ducellier, syndic, J.-P. Ducellier, greffier. — En 1789, répartition du territorial et du bailliage; confection du rôle des privilégiés et liste de la contribution patriotique, etc. — Délibérations du 24 janvier 1790 au 24 mars 1793.

E. Suppl. 236. — FF. 1. (Sac.) — 10 pièces, parchemin; 159 pièces, papier.

**1575-1786.** — Procédures concernant le marais de Frénouville. — Ratification devant Fleury Bénart et Raoul Philippe, tabellions royaux en la vicomté de St-Sylvain et Le Thuit pour le siège de Vaucelles de Caen, par Hélix de Nollant, sieur de Frénouville, et Jean Le Maschrier, curé du lieu, chanoine du Sépulcre de Caen, de leur acceptation de la consultation donnée le 26 novembre 1575 par Du Buisson sur leurs procès, « résultant en premier lieu d'une clameur de gage-plège obtenue et portée par ledit sieur, pour empêcher que les bestes, tant aumaille que autres, de la dite paroisse de Frénouville, n'allassent paistre et pasturer en temps de deffense sur les pestils tant du domaine non fieffé dudit sieur que autres héritages à luy appartenants, contre quoy ledit Maschrier avoit opposé et en autre instance sur

l'empeschement voulu mettre par ledit sieur que ledit curé et autres parroissiens dudit lieu ne missent leur bestes, chevallines, à laine et porchines, ny autres bestes, réservé leur bestes aumaille surannées, à paistre et pasturer sur les héritages appellés l'une fois les préaulx les maresqs, et l'autre fois la commune de Frénouville, et sur quoy ledit curé et autres parroissiens avoient obtenu mandement de délivrance de leur bestes emparquées et faites emparquer par ledit sieur, et dont lesdits parroissiens n'avoient fait poursuite, réservé ledit Le Maschrier, Guillaume Gaffet et Guillaume Roussel, selon lesdits procès; que pour le bien, paix, ledit Le Maschrier se doit désister de l'opposition par luy formée contre ledit gage-plège et d'iceluy consentir l'effet audit sieur, et, pour le fait de laditte délivrance, que ledit Le Maschrier aura droit de pasturer ses bestes aumaille surannées seulement sur lesdits maresqs ou préaulx ou commune, en leur intégrité, suivant les adveus portés, et par ce que ledit sieur fera paistre sur lesdits maresqs ou commune ses bestes aumaille; seulement réservé qu'au droit de saditte sieurie il pourra mettre des haras ou bestes chevalines, jusqu'au nombre de vingt bestes, pour pasturer sur lesdits préaulx, et que ledit sieur a reconnu que la closture qu'il a faite desdits préaulx ou maresqs est au profit de ceux qui ont droit de pasturer sur iceux », lad. consultation acceptée le même jour par lesd. parties. 27 novembre 1575, en présence de M<sup>e</sup> Gilles Jean, licencié en lois, avocat à Caen, et Robert Lenglois, de Vaucelles. Copie collationnée de 1744 (pièce de production). — Vers 1725, nouvelles entreprises du seigneur, et ses tentatives pour se rendre seul propriétaire d'une grande partie des marais en les faisant labourer; procès en la maîtrise des Eaux et forêts de Caen et au siège général des Eaux et forêts de la Table de marbre du Palais de Rouen, contre Olivier de Nollent, écuyer, propriétaire du fief d'Harcourt, et Jean-Louis de Nollent, écuyer, seigneur et patron de Frénouville (1726); autres entreprises du seigneur en 1744 et procès y relatifs au bailliage de Caen, au siège de St-Sylvain et au Parlement de Normandie. — Jugement en faveur des habitants rendu par la maîtrise des Eaux et forêts (1749). — Parmi les pièces dudit procès: délibération des propriétaires possédant fouds à Frénouville, Jacques-Laurent Malouin, docteur en théologie, chanoine du Sépulcre, professeur royal en l'Université de Caen, Pierre Lepage, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, Guillaume Le Guay, sieur de La Vigne, marchand à N.-D. de Caen, etc.

(20 septembre 1744); prise à ferme par Robert Bourienne, demeurant à Cagny, fils de Gilles Bourienne, du Poirier, de Jean-Louis de Nollent, chevalier, seigneur et patron de Frénouville, des « fouailles ex-croissantes » dans le marais de Frénouville, et de la banalité du four à ban dud. seigneur (28 septembre 1747), etc. — Procès en 1751 au siège de la Table de marbre du Palais de Rouen, entre les habitants, intimés en appel, et Jean-Louis de Nollent, chevalier, seigneur et patron de Frénouville, tant en son nom personnel que comme cédé aux droits du sieur de Nollent d'Harcourt, écuyer, appelant de sentence rendue en la maîtrise des Eaux et forêts de Caen le 22 mars 1749, Gilles de Nollent, sieur de Frénouville, reçu partie intervenante. — Mémoire des habitants au sujet du droit de pâturage sur le marais de Frénouville, que le seigneur voudrait s'approprier en grande partie, en restreignant la liberté de ses vassaux sur le reste, les habitants possédant led. droit sous paiement au seigneur d'un boisseau par bête envoyée pâturer. Le seigneur, de son côté, a un droit sur les marais : il y peut faire pâturer des bêtes annuelles seulement, et 20 bêtes chevalines, au droit de la seigneurie ; il y a encore le droit d'avoir des tentes pour prendre du gibier, etc. — Inventaire des titres, pièces et écritures produits à la Table de marbre de Rouen par les habitants : extrait des registres du tabellionage de St-Sylvain, contenant lots faits en 1603 entre Gilles et Guillaume de Nollent, enfants puînés et héritiers de feu Hélié de Nollent, des terres de Frénouville dit Héritot et Héricourt, assises à Frénouville. — Sentence des grands maîtres enquêteurs et généraux réformateurs des Eaux et forêts de France au département de Normandie, en faveur des paroissiens (2 août 1751). — Appel de lad. sentence en Parlement par Gilles de Nollent, chevalier, seigneur et patron de Frénouville, Héritot, Harcourt, et autres lieux, contre les habitants en général, vassaux et possédant fonds, tenant et relevant des fiefs d'Héritot et Harcourt en la paroisse de Frénouville (1756-1757). — Délibération des paroissiens le 29 mars 1767, sur la signification faite à la requête de Louis-Robert-Guillaume d'Angerville d'Aurecher, chevalier, seigneur et patron du Mesnil-Touffray, Branville, Querville et autres lieux, curateur des nobles d'élus de Nollent Frénouville; procédure au Parlement de Rouen (1768); arrêt du 17 juin 1769 confirmant la sentence de la maîtrise des Eaux et forêts de 1749. — Procédures devant Marin Barbey, maître particulier en la maîtrise des Eaux et forêts

de Caen, entre les habitants et possédant fonds de Frénouville, et Alexandre Le Coq, fermier de M<sup>me</sup> de Pierrepont, au sujet du pâturage dans le marais (1786). — Plans du marais, etc.

E. Suppl. 237. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 138 feuillets, papier.

**1602-1708.** — Église paroissiale de Frénouville. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Manquent les feuillets 1-3. — Le 5 octobre 1602, b. de Jeanne, fille bâtarde de Marie Potelle, à la requête de n. h. Gilles de Nollent. — Le 30 décembre 1603, b. de Charles, fils de Gilles de Nollent, s<sup>r</sup> de Frénouville, et d'Élisabeth de St-Clair; p., n. h. Hugues de La Ménardière, s<sup>r</sup> de Grentheville; présents. n. h. Mathurin de Boissel, écuyer, s<sup>r</sup> de Mutrécy, et d<sup>elle</sup> Jeanne d'Harcourt, veuve du s<sup>r</sup> de Frénouville. — Le 13 mars 1605, b. de Guillaume Pennel; p., n. h. Guillaume de Nollent, s<sup>r</sup> d'Harcourt. — Le 5 juin 1605, b. de Salomé, fille desd. Gilles de Nollent et Élisabeth de St-Clair; m., Élisabeth de Royer, présents, n. h. Robert de Nollent, écuyer, s<sup>r</sup> de Trouville, et Anne Grimoult. — Le 26 décembre 1605, b. de Nicolas Hue; p., Nicolas Hubert, l'un des curés de Frénouville. — Le 20 août 1606, b. de Madeleine, fille desd. Gilles de Nollent et Élisabeth de St-Clair; m., d<sup>elle</sup>... (blanc), femme de n. h. Anne Le Boucher, s<sup>r</sup> de Rougemer, présents, Étienne Malherbe et d<sup>elle</sup> Françoise de Nollent (inhumée le 29 novembre 1606). — Le 31 janvier 1607, b. de Marie, fille de Jacques Du Chemin et de Renée du Vivier, bourgeois de St-Jean de Caen; présent, Pierre Le Petit, curé de Secqueville. — Le 20 décembre 1607, b. de Marc, fils desd. G. de Nollent et E. de St-Clair; p., n. h. Marc de La Ménardière, s<sup>r</sup> de Cuverville; m., d<sup>elle</sup> Geneviève Larcher, femme du s<sup>r</sup> Benneville Boissel. — Le 21 juillet 1608, b. de Marie, fille des mêmes; p., n. h. Jean de Lille, s<sup>r</sup> de Clopée, en présence de d<sup>elle</sup> Françoise de Nollent la jeune. — Le 15 mai 1609, b. de Jeanne Pennel; m., d<sup>elle</sup> Jeanne d'Harcourt. — Le 7 mai 1611, b. de Jacqueline Pennel, présente Gabrielle Vaultier, femme de Jean Vaudry, s<sup>r</sup> de St-Martin, bourgeois de Caen. — Lacune du 5 mai 1612 au 20 janvier 1615. — Le 2 décembre 1615, b. de Marc Langlois; p., Marc de Nollent, écuyer; m., Françoise de Nollent. — Le 22 octobre 1617, b. de Pierre Golin par Charles Pellard, curé de Frénouville. — Le 24 octobre 1617, b. de Jean, fils bâtard de Léonard Le Mascrier, bourgeois de Caen, et Blai-

sotte Biot, sa servante. — Le 18 février 1619, inh. de Marin Huët, en présence de Marin Le Grix, curé d'Émiéville. — Le 29 août 1620, b. de Marin Pourée; m., d<sup>e</sup> Marie de Nollent, fille de M. de Frénouville. — Le 9 septembre 1620, b. de Gilles, fille de n. h. Jean de Lisle, sieur du lieu, et de d<sup>e</sup> Françoise de Nollent, demeurant à présent à Frénouville; p. n. Gilles de Nollent, sieur et patron de Frénouville; m., d<sup>e</sup>... (*blanc*) de Nollent, veuve du sieur des Hautz Champs. — Le 17 janvier 1621, b. de Suzanne du Cellier: p., n. Robert de Nollent, fils de M. d'Harcourt. — Le 11 mai 1623, b. de Robert, fils de... (*blanc*) et de Françoise de Nollent. — Le 10 juillet 1626, inh. de Charles Pellard, curé de Frénouville pour les deux portions. — Le 28 novembre 1627, abjuration du protestantisme par Jean Bunel, de la paroisse de Bourguébus, village de La Hogue, malade; son inhumation le 30 décembre 1627, ayant reçu les sacrements et l'absolution de Richard Pelfresne, curé de Frénouville. — Le 15 septembre 1628, décès de d<sup>e</sup> Jeanne d'Harcourt, inhumée dans le chœur de l'église. — Lacune du 31 octobre 1628 au 7 février 1634. — Le 20 juin 1634, décès de Marie Panel, âgée de 3 ans, « malade de la vereulle ». — Le 10 janvier 1635, inh. de Louis, fils naturel de Louis Turgot, écuyer, et de Marguerite Perrière, sa servante, baptisé au Poirier, en nourrice à Frénouville. — Le 6 juillet 1635, b. de Jeanne, « produite par Marie Le Mascrier hors mariage, elle disant que sa esté des œuvres d'un archer duquel a esté rencontrée venant de St-Lamber et portant du sel blanc, duquel elle fut forcée, ainsy qu'elle l'a dit et déclaré, mais autrefois elle avoit jà gagné un autre enfant ». — « Viron le huit<sup>e</sup> d'octobre mil six centz trente cinq, Guillaume Panel, filz François, décéda dans la Lorraine, revenant de l'armée, là où il estoit allé pour servir noble homme Robert de Nollent », fils de Guillaume, sieur d'Harcourt. « Au mesme lieu ilz lessèrent Jean Hue, filz de deffunt Marin, lequel estoit presque mort, et estoit serviteur de noble Jacques de Nollent », fils de Gilles, sieur et patron de Frénouville. — Le 26 octobre 1635, décès à Louviers de Martin Panel. « Il revenoit ausy de l'armée et y estoit pour servir le filz de Monsieur de Frénouville. » — « Le septiesme de novembre 1635, Estienne Chappelain, filz Jean, estant revenu malade de l'armée où il estoit allé pour servir au filz de Monsieur de Frénouville, décéda dans sa maison, et fut inhumé dans l'église de Frénouville. » — « Nicollas Pelfresne fut masacrè d'un coup de carabine par un trou dans sa maison dans la par-

de Monchamps. » — Le 3 août 1637, b. de Catherine Pennel par François Mahieu, curé de Cagny, en l'église de Frénouville. — Le 22 avril 1647, achat du pain de la Charité devant Robert Morel, curé de Frénouville; autres adjudications devant le même, le 12 avril 1648, etc. — Dérôlements et enrôlements (1647). — Élection de collecteurs devant Thomas Sicot, curé de Frénouville, le 12 décembre 1677. — « Chançon. Je suis un des enfant du temps, bou vivant », etc. — Formule de prière. — « 1708. Je ne scaurois assé déplorer la conluite de la pluspar des écoliers de nos jour, qui s'immagine que les vagances leur sont donnée simplement pour se divertir: n'est pas une chose honteuse de leur entendre dire que pendant cet temps il ne doivent rien faire. Je n'é rien à faire, dira quelq'un; et moi, je lui repous: Puisque vous estes ignorant, vous avés l'éfronterie de dire: Je ne veus pas étudier, pendant que les sçavans ne se s'ennuint point de pâlir sur les livres. J'avone avec vous que les vagances est un temp de récréation licite pour disposer les esprit à mieux travailler l'année suivante; de plus, je ne nie pas ce que l'on dit que si l'arc étoit toujour bandé, la corde en seroit bientost rompue, mais aussi il ne faut pas que cet temps se passe tellement au jeu que on emploie du moins le tier à l'étude. Scolasticorum agendi rationem nostræ cetatis satis deplorare non possum, qui putant fore ut vagantiæ distributa sint simpliciter a l'animum relaxandum », etc. — Le 16 novembre 1653, bannie des terres dépendant du trésor pour 3 ans; autre adjudication le 29 septembre 1658 devant Robert Morel, curé, à la diligence de Gilles de Nollent, écuyer, s<sup>r</sup> et patron de Frénouville. — Autres additions aux places blanches. Note de Thomas Sicot, de la Graverie (cf. une note de 1701): « C'est Pierre Philippe qui, par un amour aveugle, a amené deux filles de Caen pour s'en servir quand bon lui semblerat. Ah! quelle douleur pour lui d'avoir esté pris sur le fait, ce qui étant venu aux oreilles de la bigotte Madelaiue, fort jalouse, elle n'a put se taire et a mis en public toute l'affaire. » — Le 22 novembre 1654, audience de contrat du 7 décembre 1653, à la requête de Charles Malouin, docteur en l'Université de Caen, stipulé par Jacques Homo, huissier, bourgeois de Caen, etc.

Audiences de contrats pour ou concernant: Gilles de Nollent, s<sup>r</sup> de Frénouville (1615-1623), Jacques Besnard, bourgeois de St-Gilles de Caen (1618), Guillaume Le Mascrier, bourgeois de Caen (1620), Guillaume de Nollent, écuyer, sieur d'Harcourt (1627-

1646), Jean de Rocquancourt, bourgeois de Caen (1628), d<sup>lle</sup> Salomé de Nollent, fille du sieur de Frénouville (1637), etc. — Le 18 mai 1636, audience, par le curé Richard Pelfresne, d'un brevet comme Charles Goubin a pris à ferme en 1633 de Jacques Bazin, en son vivant curé de Frénouville, une vache pour 3 ans moyennant 4 livres par an. — Ensuit par déclaration le bien et revenu appartenant au trésor de l'église de St-Martin de Frénouville, banni et adjugé devant Charles Pellard, curé du lieu (1617).

De l'autre côté du registre (manquent les feuillets 1-4). — Notes d'élections de trésoriers. — Déclarations des terres appartenant au trésor (1606, 1612, etc.) — Élections d'assesseurs et collecteurs. — Enrôlements et dérôlements. — Procès. — Mémoire de terres d'obit. — Le 23 janvier 1653, assemblée des paroissiens devant Richard Pelfresne, curé de Frénouville pour la première portion; ils déclarent qu'il y a deux curés dans la paroisse, led. Pelfresne pour la première portion, qui fait actuellement résidence, et Jacques Bazin, curé pour la seconde portion, qui demeure le plus souvent à Caen et dans la paroisse du Poirier; ils jouissent de quelque portion des dîmes; les chanoines du Sépulcre de Caen ont un tiers des dîmes, et le prieuré des Deux-Amants un autre tiers; il y a deux maisons de nobles: Gilles de Nollent, écuyer, sieur et patron de la paroisse, qui fait valoir et labourer sa terre, ayant 2 harnais, et sont ordinairement en sa maison 10 ou 12 personnes; Guillaume de Nollent, écuyer, sieur d'Harcourt (frère du précédent), laboure aussi ses héritages, ayant 2 harnais, sa maison renfermant ordinairement 10 ou 12 personnes; ni l'un ni l'autre ne paient de dîmes, « ayant composé à l'argent pour icelles afin d'avoir paix », etc. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1645, opposition de Jean Le Mascrier, s<sup>r</sup> de La Fresnaye, bourgeois de Caen, contre la publication d'un mandement fulminatoire faite instance de Jacques d'Aumalle, prieur de Cagny. — Audiences de contrats: pour Charles Malouin, docteur en médecine à Caen (1655); pour Gilles de Nollent, écuyer, s<sup>r</sup> et patron de Frénouville (1652). — Le 24 mars 1652, adjudication de la « tonture et esmonde » des ormes du cimetière, pour avoir un missel à l'église, etc.

Familles Besnard, Chapelain, Colleville, Hamard, Hamel, Hébert, Hue, Jollain, Jourdain, Langlois, Le Bas, Le Coq, Le Cousturier, Le Roy, Moisy, de Montpellier, Morant, Olivier, Perree, Rouillet, Routier, Rouxel, Talvast, Turpin, etc.

E. Suppl. 238. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 102 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1715-1749.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Christophe Fêret, François Sicot, Pierre-Philippe Osmont, curés de la 1<sup>re</sup> portion; Jean Le Sénécal, Nicolas Le Gros et P. Le Dru, curés de la seconde portion. — Le 10 février 1715, baptême de Jean-Jacques-André Faucon, fils de Jacques Faucon et de Marie Jouen; par., André de Chaumotel, écuyer, procureur du Roi au siège et bailliage de St-Sylvain; mar., Catherine-Rosalie de Sarcilly, épouse d'Olivier de Nollent, écuyer, sieur d'Harcourt-Frénouville. — Le 31 juillet 1716, baptême de Charlotte-Julie Bunel, fille de Jean Bunel et d'Angélique-Élisabeth Ganu; p., Olivier de Nollent; m., Charlotte de Sarcilly Beaupigny. — Le 21 novembre 1716, baptême d'une fille d'Olivier de Nollent et de lad. Catherine-Rosalie de Sarcilly, les cérémonies différées jusqu'à Pâques, par permission de Durand, vicaire général de l'évêque de Bayeux. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1717, baptême de Marie-Madeleine-Françoise Houard, fille d'Eustache et de Marie Luard; mar., Madeleine Gohard de Nollent; par., Gilles de Nollent, écuyer, en présence de Geneviève de Bellemare, dame et patronne de Frénouville. — Le 11 septembre 1717, cérémonies du baptême conférées à Charlotte-Madeleine-Angélique de Nollent, fille dud. François-Olivier de Nollent-Harcourt et de Catherine-Rosalie de Sarcilly; par., Jean-Charles de Mannoiry, écuyer, seigneur et patron d'Aubry, conseiller et procureur du Roi au bailliage et vicomté d'Exmes et Trun; mar., Marie-Madeleine-Angélique de Nollent, dame et patronne de Trouville, veuve de Jean de Nollent, chevalier, seigneur châtelain d'Hébertot, en présence de Jean Dandel, écuyer, sieur d'Asseville, et d'Alexandre Dandel, écuyer, chevalier d'Asseville. — Le 11 mars 1718, baptême de Georges-Olivier de Nollent, fils desd. François-Olivier de Nollent-Harcourt et Catherine-Rosalie de Sarcilly; par., Etienne de Nollent; mar., Marie-Anne de Sarcilly, femme de Jean-Gilles-François d'Arclais, seigneur de Beaupigny, en présence du père, de Jean-Gilles-François d'Arclais et d'Alexandre Dandel, écuyer. — Le 22 avril 1719, inhumation « du corps d'un milicien de la compagnie de Breteville, tué de la décharge d'un fusil d'un aultre ». Addition: « lequel defunt s'appelloit Jean Fauvel, de La Ferté-Mascé, fils de feu Jean Fauvel, dudit lieu de La Ferté, et de Julienne Prudomme,

sa mère. » — Le 3 mai 1719, baptême d'Ursule-Jeanne Lefebvre; mar., Madeleine Gohard, femme de Gilles de Nollent; par., Jean de Nollent, sieur de Frénouville, en présence de Geneviève de Bellemare, dame de Frénouville, et de Catherine de Nollent. — Le 18 octobre 1719, inhumation, dans la nef de l'église, de Charlotte-Madeleine-Angélique de Nollent-Harcourt, âgée d'environ 3 ans. — Le 21 septembre 1721, baptême de Jean et Jeanne Lami, par Jacques-Laurent Malouin, prêtre, docteur en théologie. — Le 13 décembre 1721, inhumation, dans le chœur de l'église, de Christophe Féret, curé de la première portion de la paroisse de Frénouville, âgé d'environ 80 ans. — Le 12 février 1725, mariage de Jean Ducelier et Jeanne Seigneurie, par Thomas-Antoine Laumonier, curé de Cagny, en l'absence de Le Sénécal, curé du lieu, « estant à prescher le S<sup>t</sup>-Cœur de la Vierge au séminaire de Caen, et le sieur Sicot, curé aussi de cette paroisse, estant à prescher les Quarantés Heures en la paroisse de S<sup>t</sup>-Laurent-du-Mont ». — Le 16 mai 1725, inh., dans le chœur de l'église, de Marie-Charlotte de Bellemare, femme de Jean-Louis de Nollent, chevalier, seigneur et patron de Frénouville, âgée d'environ 23 ans. — 1726. « Aujourd'huy vingt-deuxyemes jour de décembre s'est présenté Messire Olivier de Nollent, seigneur de Harcourt, lequel a déclaré faire son opposition au monitoire qui nous a été donné par M<sup>rs</sup> de Jort, bourgeois de Caen, pour lire dans notre paroisse de Frénouville. » Signé: « de Nollent ». « Ce même jour s'est aussi opposé Messire Thomas-Etienne de Nollent, écuyer. » Signé: « Étienne de Nollent. » — Le 30 juillet 1730, « par moy Jean Le Sénécal, curé de Frénouville, a été inhumé dans le cimetière de lad. paroisse le corps d'un enfant mâle; après m'être informé à qui il appartenait, il m'a été attesté, en présence de M<sup>r</sup> Sicot, aussi curé de Frénouville, par Françoise Hygnet, sage-femme de laditte paroisse, que ledit enfant étoit sorti d'une fille nommée Margueritte Michel: j'ay aussitôt envoyé lad. Françoise Hygnet avec Anne Le Roy et Marie Granderie à laditte fille, à ce qu'elle eût à déclarer des œuvres de qui étoit sorti ledit enfant, et a déclaré aux dites femmes sousignées que ledit enfant étoit sorti d'elle des œuvres de Noël Le Clerc. Je l'ay fait venir, et il l'a reconnu et avoué et signé, en présence de M<sup>r</sup> Sicot, de moy et desd. femmes sus dénommées. Et comme la sage-femme m'a dit l'avoir undoyé et baptisé en péril de mort, présence de Anne Le Roy et de Marie Damourette, mère de lad. fille, je l'ay inhumé, comme

cy-dessus est dit, dans le cimetière de lad. paroisse », etc. « Moy sousinée Noël Le Clerc déclare que le dit enfant sorti de Marguerit Michelle est véritablement de mes œuvres, ce que j'ay sinée aux jourduit trante de jeuillet mil sept cent trente, présantce de Monsieur Sicot, Le Sénéqualle, curés de Frénouville ». Signé: « Noël Le Clerc, F. Sicot, J. Sénécal. » — Le 28 novembre suivant, mariage dud. Noël Le Clerc, de S<sup>t</sup>-Patrice d'Argences, avec lad. Marguerite Michel. — Le 20 avril 1731, inhum. par Frontin, curé du Poirier, dans la chapelle de la Vierge de l'église, de Georges de Nollent-Harcourt, âgé d'environ 13 ans. — Le 28 novembre 1731, inh. d'un étranger passant et inconnu, âgé d'environ 25 à 30 ans. — Le 6 juillet 1733, inh. dans le chœur de l'église de Jean Le Sénécal, curé de la seconde portion de lad. paroisse, âgé de 57 ans. — Le 15 novembre 1743, inh. dans la chapelle d'Harcourt, située dans la nef de l'église du côté de l'épître, de Catherine-Rosalie de Sarcilly, femme d'Olivier de Nollent d'Harcourt, écuyer, âgée de 59 ans. — Extrait du registre des morts de l'hôpital royal d'Avesnes, concernant le décès de Louis Bunel, dit S<sup>t</sup>-Louis, domestique de M. de Blangy, capitaine aux gardes françaises, le 16 juin 1748.

E. Suppl. 239. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 138 feuillets, papier.

**1749-1792.** — Baptêmes et mariages. — Pierre-Philippe Osmont, Alexandre-René-François Busnel, Louis Férey et Jean-Pierre Massieu, curés de la 1<sup>re</sup> portion; Pierre Le Dru et G<sup>me</sup>-F. Le Dru, curés de la 2<sup>e</sup> portion; Daniel-Jacques Le Bailly, curé constitutionnel. — Le 14 avril 1749, mariage de Gilles de Nollent, fils de feu François de Nollent, chevalier, seigneur et patron de Frénouville, et Olive-Claude-Monique de Nollent, fille d'Olivier de Nollent et de Catherine-Rosalie de Sarcilly. — Le 22 octobre 1750, bapt. de Rosalie-Félicité de Nollent, fille des précédents. — Le 30 mai 1752, bapt. d'Adélaïde-Flore-Clotilde de Nollent, fille des précédents. — Le 11 septembre 1753, baptême d'Olive-Rosalie Beusel; par., Olivier de Nollent; mar., Rosalie-Félicité de Nollent-Frénouville. — Le 22 juin 1771, mariage de Louis-Augustin de Pierrepont, fils de feu Louis et de feu Madeleine Huic de Mutrécy, veuf de Constance-Thérèse-Renée Julien de Sevents, demeurant à Sannerville, et Rosalie-Félicité de Nollent-Frénouville, fille de feu Gilles, seigneur et patron de Frénouville, et de feu Olive-Claude-Monique de Nollent

d'Harcourt, célébré « dans l'église de la Visitation, où laditte demoiselle était pensionnaire. Dans le cas où l'on aurait besoin de l'extrait de son mariage, on le trouvera dans les registres de l'église paroissiale de St-Nicolas de Caen ». — Le 19 mai 1778, baptême de Louis-Félix-Hippolyte Galet; par. Louis-Augustin de Pierrepont, écuyer, seigneur et patron de Frénouville; mar., Rosalie-Félicité de Nollent, dame de la paroisse, épouse dud. de Pierrepont. — Le 5 octobre 1788, bapt. de François-Didier Grandrie; par. Jean-François de Piédoue, chevalier, seigneur et patron d'Héritot, Hernetot, Harcourt et autres lieux, écuyer honoraire du Roi et ancien mousquetaire de S. M.; mar., Rosalie-Flore-Gabrielle de Piédoue d'Héritot. — Autres actes concernant les familles Bardel, Basset, Bazin, Bellenger, Bénéard, Bertot, Beuzelin, Boissée, Boudier, Bouet, Bouffay, Boulin, Bouquet, Boutin, Boutrais, de Bricon, Brione, Brunet, Bunel, Cailloué, Chouquet, Cingal, Colleville, Cruchon, Desprès, Devaux, Donétil, Ducellier, Duchemin, Duhamel, Duperreux, Duquesnay, Eudes, Exmelin, Falue, Faucon, Féray, Fossé, Frilley, Galard, Galet, Godard, Grandrie, Grente, Gueroult, Guillard, Hamel, Heurtin, Hignet, Houard ou Huard, Hue, Jouanne, Lamy, Laugeois, Lavinay, Lecœur, Lecoq, Lecouespelier, Léger, Lepelletier, Leprieur, Lerat, Lesage, Lesaunier, Levavasseur, Louard ou Luard, Marie, Martin, Massieu, Mauger, Miette, Morant, Morin, Noël, Noury, Palix, Panel, Panthou, Pelcerf, Perrée, Philippe, Pinchard, Poupinel ou Poupinet, Prempain, Putot, Ricard, Sabine, Sanson, Seigneurie, Sénécal, Tirel, Vauquelin, Vautier, Vielle, Vimont, Viray, etc.

E. Suppl. 240. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 88 feuillets, papier.

**1719-1792.** — Sépultures. — Pierre-Philippe Osmont, Alexandre-René-François Busnel, Louis Férey et Jean-Pierre Massieu, curés de la 1<sup>re</sup> portion; Pierre Le Dru et G<sup>mo</sup>-F. Le Dru, curés de la deuxième portion; Daniel-Jacques Le Bailly, curé constitutionnel. — Le 11 mai 1749, inhumation, dans la nef de l'église, d'Adélaïde Ménage de Cagny, fille de M. de Cagny, en nourrice dans la paroisse. — Le 31 décembre 1751, inh. de Michel-François-André de Gouville, fils de François de Gouville, sieur de Raulville, et de Marie-Anne-Perrine-Madeleine Bazin, mort en nourrice. — Le 19 juillet 1753, inh. de Jean-Louis de Nollent, seigneur et patron du lieu, âgé de 53 ans environ, dans le chœur de l'église, en présence

de M. de Nollent d'Harcourt, par Nicolas Lorier, curé de N.-D. du Poirier. — Le 3 août 1758, inh., dans le chœur de l'église, de Gilles de Nollent, seigneur et patron du lieu, âgé d'environ 51 ans. — Le 28 janvier 1762, inh. dans le sanctuaire de l'église, du côté de l'épître, d'Alexandre-René-François Busnel, curé de la première portion de cette paroisse, âgé d'environ 40 ans. — Le 27 juin 1762, visa de l'évêque de Bayeux au cours de ses visites. — Le 18 mai 1763, inh., à la porte d'entrée du chœur, de Louis Férey, âgé d'environ 36 ans, curé de la première portion de la paroisse. — Le 15 avril 1764, dimanche des Rameaux, inh. dans le chœur d'Olive-Claude-Monique de Nollent, veuve de Gilles de Nollent, écuyer, seigneur et patron du lieu, âgée d'environ 50 ans, par Pierre-Philippe Osmont, ancien curé de lad. paroisse et actuellement curé de Vimont. — Le 18 juillet 1765, inh., dans la chapelle de la nef, de François Olivier de Nollent, seigneur d'Harcourt, décédé la veille, âgé de 83 ans 10 mois environ. — Le 18 janvier 1781, transport et inh., dans le cimetière de Sannerville, de Louis-Augustin de Pierrepont, écuyer, seigneur et patron de Frénouville et autres lieux, âgé de 88 ans. — Le 19 octobre 1786, inh. dans le cimetière de Pierre Le Dru, ancien curé de la seconde portion de la paroisse, âgé de 81 ans, décédé la veille. — Le 15 juillet 1791, inh. par Daniel-Jacques Le Bailly, curé constitutionnel, d'Exupère Bouet, architecte, âgé de 40 ans environ, décédé la veille.

*Le Poirier  
réuni à Frénouville*

E. Suppl. 241. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 34 feuillets, papier.

**1692-1706.** — Église paroissiale de Notre-Dame du Poirier. — Naissances, mariages, sépultures; actes de la paroisse, élections de collecteurs de la taille et du sel. — Figure à l'inventaire de 1858. — Aujourd'hui en déficit.

E. Suppl. 242. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1707-1714.** — « 2<sup>d</sup> registre. » — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Frontin, curé. — Le 2 juin 1708, décès, et, le lendemain, inhumation dans l'église de Marie-Angélique-Françoise Bazin, fille de Jacques Bazin, bourgeois de Caen, capitaine de la compagnie

de St-Pierre dud. Caen, et de Marie-Angélique de Nollent. — Le 27 novembre 1708, mariage de Louis Philippes, licencié aux lois, fils de feu Louis et de feu Jeanne Julienne, et Anne Frontin, fille de feu Robert et de feu Marie Laisné, en présence de Jeanne Bel-langer, veuve de Louis Philippes, procureur du Roi, enquêteur à Caen, Marie-Angélique de Nollent, etc. — Le 24 juin 1710, bannie et proclamation de la tierce partie des levées données et aumônées par Claude-Joseph Dumontier, bourgeois de Caen, en la paroisse du Poirier, ou il est décédé. — Le 15 octobre 1710, décès et, le lendemain, inhumation dans l'église, par Thomas Laumosnier, curé de Cagny, doyen de Troarn, dud. Jacques Bazin, âgé d'environ 60 ans. — Oppositions au monitoire obtenu par les parents de Jean Frontin, curé du lieu, « lequel avoit été cruellement battu au Mariquet, pendant la nuit, par le sieur Jacques Bazin, pour avoir refusé cette fois de consentir à une usurpation que led. Bazin vouloit faire d'une portion du bien de l'église » (1711). — Le 6 avril 1712, assemblée des habitants, qui s'opposent à la confection du rôle à taille commencé par l'ordre de Jacques de Vieux, nommé collecteur d'office de lad. paroisse, disant qu'il doit être imposé eu égard à son exploitation et faculté, « aiant apris lesd. habitants que par la minute encommencée led. de Vieux ne s'impose qu'à une somme de quinze livres par luy apportée dans lad. paroisse, et s'étant fait nommer d'office pour ce sujet, par intrigue et cabale, afin d'éviter sa juste contribution ». — Autres procès-verbaux concernant les élections de collecteurs du sel et de la taille, les enrôlements et dérôlements, bannies diverses, etc. — Baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles de La Cour, de Vas, (de Vaux), de Vieux, Dumoutier, Férey, Frontin, Lefebvre, Macé, Philippe, etc.

E. Suppl. 243. — GG. 7. (Cahier.) — Moyen format, 10 feuillets, papier.

**1711-1717.** — « 3<sup>e</sup> registre. » — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Frontin, curé. — Le 29 juin 1714, baptême de Jean-Pierre-André, fils de Louis Fleury et de Marie-Anne Canivet, né le 17 janvier précédent, ondoyé le 28 du même mois; p., André de Gouville, éc., seigneur et patron du Mesnil-Patry, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, procureur du Roi en la maison de ville de Caen; m., Jeanne-Marie Formage, veuve de M. d'Agneaux. — Actes concernant les familles

Barbot, Delacour, Ducellier, Féray, Fleury, Hemelin, Lavaley, Legrain, Lepetit, Morant, Putot, Touchet, Troussset, etc. — Assemblées concernant les collecteurs du sel et de la taille, le trésorier, etc.

E. Suppl. 244. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 53 feuillets, papier.

**1718-1750.** — « 4<sup>m</sup>e registre. » — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Frontin et Nicolas Lorier, curés. — Le 23 septembre 1727, mariage de Jean-Jacques Le Portier, procureur au bailliage et siège présidial de Caen, enseigne sous-lieutenant de la bourgeoisie de Caen, fils de feu Georges Le Portier et de Marie Frontin, et Marie-Catherine-Luce Viel de La Grandrue, fille de Robert-Denis Viel, sieur de La Grandrue, et de Catherine-Angélique de La Porte, en présence de Jacques-Michel du Celier, chapelain fondé à Anguerny, Deplaine Cantel, capitaine de la bourgeoisie de Caen, etc. — Le 30 juin 1728, bapt. d'Éléonore-Louise Mare; mar., Éléonore de Bernières, épouse de François Ménage, seigneur et patron de Cagny; par., le chevalier de Sourdeval, capitaine au régiment de Louvigny. — Le 7 septembre 1730, baptême de Jean-Pierre Bazin, fils de Pierre Bazin, bourgeois de Caen, et de Marie-Thérèse des Auières de Franqueville; par., Jean Frontin, curé du lieu; mar., Marie-Angélique de Nollent, veuve de Jacques Bazin, capitaine de la bourgeoisie de St-Pierre de Caen. — Le 12 octobre 1732, bapt. de Jean-Pierre Harel; par. et mar., les mêmes qu'au précédent. — Le 22 juillet 1734, inh., dans le chœur de l'église, de Jean Frontin, curé du lieu, âgé de 63 ans. — Assemblées des habitants pour élections de collecteurs, etc.

E. Suppl. 245. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 86 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1751-1792.** — « Cinq<sup>e</sup> registre. » — Baptêmes, mariages, sépultures. — Nicolas Lorier, curé, M. Pouchin, d'abord vicaire, ensuite curé du lieu, puis de Crouay, Mériel et James, curés, ce dernier devenu curé constitutionnel de Cagny; Jean-Baptiste Du-homme, desservant en 1791 et 1792. — Le 28 juin 1762, visa de l'évêque de Bayeux au cours de ses visites. — Le 7 octobre 1764, b. de Marie-Jeanne Alain par Montpellier, carme, bachelier de Sorbonne, pour l'absence du curé. — Listes des premières communions. — Liste de ceux qui ont été confirmés par M. de Rochechouart, évêque de Bayeux, dans l'église

de St-Germain de Cagny, le 8 juillet 1776, âgés de 9 à 40 ans. — Actes concernant les familles Alain, André, Bazin, Bellais, Bénard, Bidard, Binet, Bouquet, Bourienne, Briône, Cœuret, Colas, Delacour, Ducellier, Féray, Gabriel, Geffroy, Godard, Guerrier, Harel, Hébert, Hue, Labbey, Lamy, Lauhay, Lavigny, Le Ber, Lecorsu, Legougeux, Lemonnier, Lepeltier, Lepetit, Lequesne, Lesieur, Lesueur, Liard, Marie, Martin, Olivier, Pinchard, Prempain, Ricard, Ruel, Vimont, Vincent, etc.

### Garcelles-Secqueville

#### *Garcelles*

E. Suppl. 246. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 55 feuillets, papier.

**1607-1635.** — Églises paroissiales de Garcelles et de Secqueville. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Sur la couverture : « Registres de Garselles, depuis 1607 jusques et compris 1635, ensuite une interruption qui ne m'a jamais été remise et que je n'ai pu recouvrer, ensuite depuis 1678 jusqu'en 1687, dont plusieurs sont doubles. » — « Registre des funérailles et inh[umations] qui ont esté faites à Garsalle [depuis] que y ay esté, qui fut à la [Saint] Michel 1607. » — Le 28 septembre 1609, inhumation de n. Jelle Marie Auvray, dame de Garcelles, dans le chœur de l'église, par le curé du Mesnil-Touffray, doyen de Cinglais. — Le 15 octobre 1615, inh. de Jeanne du Manoir, dame de La Ruette, âgée de 70 ans environ. — Le 13 mai 1624, décès de Pierre Morel, sieur de Garcelles et Manneville, inhumé le lendemain en l'église St-Jean de Caen. — Le 27 juin 1624, b. de Robert Bénard ; p., Robert de La Fresnée, écuyer. — Le 5 novembre 1624, inh. d' « une petite fille pour Mons<sup>r</sup> de Manneville, à Secqueville, où elle estoit en nourrice, aagée viron d'un quar d'an ». — Le 9 novembre 1624, bapt. de Marie Perrée ; m., Marie Le Tenneur, femme de Thomas Morel, sieur de Garcelles. — « Du lundy douze<sup>e</sup> jour de may 1625. Est décédé Pierre Pallays, fils de Vigor Pallays, de la peste, le jour et an dessusd., et a esté inhumé au cymetière dud. Garsalle; fut apporté malade de la paroisse d'Allemaigue le samedi dixiesme jour dud. mois de may », etc. — « Du samedi XXIII<sup>e</sup> jour dud. mois de may et an dessusd. Est décédée Guilmette Perrée, de Garsalle, femme dud. Vigor Pallays,

de lad. peste, dans une petite loge de gleu à la brière de Garsalle, le jour et an dessusd., et le mesme jour furent vidés de sa maison son mary et un fils et une fille, tous ensemble furent conduitz et menés à lad. brière par le commandement de Monsieur de Garsalle, assisté de deux de ses archers pour le sel, et à cause du péril et danger, pour auquel tascher de fuir et éviter lad. femme fut inhumée le landemain par son mary au bout d'une pièce de terre jouxte lad. brière, appartenante à lad. deffunte, et moy dit Férault, pbr., vicaire de lad. paroisse, assisté du elergé dud. lieu, de relevée, à lad. église, nous fismes le service de lad. deffunte de relevée, à cause que c'estoit le dimanche et feste de la Très Sainete Trinité. A tali peste libera nos, Domine. » — 23 juin 1625. « Est décédée Marye Pallays, fille de Vigor Pallays, de la peste, dans une loge à la brière de Garsalle, où elle a esté malade l'espace de un mois et cinq jours auparavant que de mourir. » — 5 novembre 1625. « Est décédé Aignan Perrée de la peste, dans un tonneau au haut de la brière de Garsalle, au bout du fossé qui jouxte le clos du s<sup>r</sup> dud. Garsalle, et a esté inhumé le landemain par un nommé Le Loupe et sa femme, de St-Aignan, qui ont esté guari de lad. maladie de peste. » — Le 11 juin 1626, décès de Gabrielle et Jacqueline, filles de Jean de Vaux, de la peste; le 21, décès dud. Jean de Vaux, de peste; le 30, décès de Catherine Bellenger, femme de Thomas Rames, de peste; le 3 juillet, Marie Samson, de peste; le 19 novembre, Anne Perrée, fille de feu Michel Perrée, de peste, et le lendemain, Marie, sa sœur, de la même maladie; le 27, Ysabeau, sœur des précédentes, de peste. — 15 juin 1628. « Est décédé Robert Perrée, de la parr. de Garsalle, et tomba du haut de la Raze de la maison ou grange de Mons<sup>r</sup> de Béneauville aud. lieu, sans jamais pouvoir plus parler, ayant les membres du corps tout froissés et rompus, viron dix heures de matin, et fut apporté dans un baneau à sa maison de Garsalle où il veseut encore jusques au landemain jedy matin viron trois heures, et a esté inhumé led. jour », etc. — Le même jour, « est décédée Madam<sup>lle</sup> Perrette Bigot Garsalle, de mort subitte »; inhumation dans l'église St-Jean de Caen. — Le 29 juin 1628, b. de Thomas Seigneurie; p., Thomas Morel, sieur de Garcelles. — Le 31 mars 1629, b. de Marie Morin; m., Marie Morel, fille dud. sieur de G. — « Du mardy cinquième jour de juin 1629, jour et feste des feries de Pentecoste, le feu du ciel et foudre tomba sur les granges de Mons<sup>r</sup> de Garsalle, viron cinq heures de relevée, et les brusla,

et ne resta qu'une ferme entière au bout, vers la grande porte, et l'autre bout, qui est le pressoir, où descendit led. foudre, sans touteffois y faire dommage. » — Le 5 novembre 1629, décès de Laurence Mancel, femme de Robert Sanson, à Tilly; le lendemain, son inhumation au cimetière de Garcelles, « et son corps a esté mis dans un cercueil de carreau par hazard trouvé en faisant sa fosse ». — 14 décembre 1631. « Est décédé George de La Fresnaye, escuyer, en son vivant sieur et patron de St-Aignan de Cramenil, Viette, Vieuxpont, etc., de la contagion, et le mesme jour son laquays, nommé Le P.....; et y a six sepmaine précédent ce jour, qui estoit le troisieme jour de novembre, que Madam<sup>me</sup> son espouze mourut de la mesme maladye, et son fils, M<sup>r</sup> d'If, le jedy ensuyvant, qui ont esté inhumés à l'église dud. lieu. » — 26 mars 1632. « Est décédé Jaques Sieur, de la maladye de pierre qui luy avoit esté ostée et coupée il y avoit sept sepmaines, jour à jour, dont il est mort par un vendredy comme il avoit esté coupé. » Son inhumation au cimetière de Garcelles. — Le 23 août 1632, « le nom a esté donné à un enfant femelle pour M<sup>r</sup> de Garsalle par moy, vicaire dud. lieu (Ferault), et a esté nommée Catherine par noble dam<sup>me</sup>... (blanc), prise pour marraine, et uoble homme Jaques Morel, sieur de Manneville et grand trésorrier de France à Caen, pris pour parrain, et le baptesme conféré par M<sup>r</sup> le vicaire de St-Jean de Caen, au rapport que m'en fait le sieur de Garsalle cy devant nomé, et Madamoiselle son espouze, et par moy célébré et accomply les cérémonyes dud. baptesme en l'église dud. Garsalle. » — Le 10 avril 1633, décès de Perrette Varin, femme de Jacques Morin; son inhumation par Marin Le Chenu, curé de Garcelles.— Le 27 mars 1634, décès de Guillaume Prempain, de Bourguébus-la-Hogue, serviteur de M. de Garcelles, à Garcelles; « et à cause du soubçon qu'il fust mort de la contagion, fut visité par M<sup>r</sup> du Quesney, barbyer, et aussy le barbyer de la santé, qui, après l'avoir visité, ne treuvèrent point qu'il fust mort de la maladye de peste »; son inhumation au cimetière, après avoir reçu la veille de sa mort les Sacrements et l'absolution de sou hérésie, « et de nouveau converty à la religion catholique, apostolique et romaine ». — Le 22 juillet 1635, b. de Jacques, fils de M. de Parfouru, s<sup>r</sup> de Tilly, et de dell<sup>e</sup>... (blanc) Maquerel; p., n. h. Jacques de Parfouru, frère du père; m., Marie de Bourgueville, grand-mère de l'enfant, en présence d'Adonis de Baugy, s<sup>r</sup> des Isles. — Délibérations; élection de messiers, etc.

— Publications et audiences de contrats par le curé de Secqueville-la-Campagne; copies de contrats concernant des transmissions de propriété aud. lieu; vente par Guillaume Rousel, sieur de Janville, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, à Crépin Gervais, de Secqueville, de 70 s. et 2 poules de rente assise aud. lieu; le 31 décembre 1623, publication par Michel Le Cornu, curé de Secqueville, d'un mandement de l'Élection de Caen concernant la nomination des asséeurs; leur nomination, etc.

E. Suppl. 247. — GG. 2. (Cahiers.) — Petit format, 16 feuillets, papier.

**1674-1682.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Chenu, curé. — Le 5 juin 1675, décès de Catherine Morel, fille de feu Thomas Morel, s<sup>r</sup> de Garcelles, âgée de 42 ans, « après une longue maladie de 5 ou 6 moys, abandonnée des médecons, sa maladie leur estant incogneue »; son inhumation dans l'église. — Le 28 juillet 1675, naissance de Thomas, fils de Marc Gosse et de Gillette de Lorme, baptisé le 4 août; p., Thomas de La Cour, écuyer, chevalier, seigneur de Garcelles et autres lieux. — Le 30 avril 1677, décès de Thomas de La Cour, chevalier, seigneur de Garcelles, âgé de 50 ans environ; son inhumation par Bonvallet, curé de St-Martin-des-Bois. — Familles Buhot, Castel, Cœuret, Cingal, Desloges, Gosse, Hébert, Langlois, Le Sénéchal, de Lorme, Maquerel, Morin, Pallais, Perrée, Roussel, Sanson, Touroude, etc. — Déclarations de domicile pour le paiement de la taille.

E. Suppl. 248. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 24 feuillets, papier.

**1678-1687.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Chenu, curé. — Le 13 décembre 1679, décès de Marie Perrée, fille de Charles, âgée de 20 ans, « de la dissenterie », inhumée par Jean de Fer, curé de St-Aignan, accompagné de Chenu, curé de Garcelles. — Le 6 août 1682, décès de dame Marie Le Taneur, veuve de Thomas Morel, écuyer, sieur de Garcelles, âgée de 82 ans environ. — « Vendredy 25 de juin 1683, fut noyé M<sup>re</sup> Thomas Morin, procureur au Parlement de Rouen; au mesme jour ariva une grande perte à Rouen de 3 millions par foudre et tempeste. » — Le 17 juillet 1683, décès de Bernard Morel, écuyer, chevalier de Garcelles, âgé de 40 ans environ; son inhumation dans l'église, sous la tour,

devant l'image de la Vierge. — Le 26 octobre 1684, décès de Rollant Fleury, fermier de M<sup>me</sup> de La Cour, dame de Garcelles; le 27, son inhumation dans l'église, par Le Danois, curé de St-Aignan, accompagné de Gilles de Cloménil, curé de Secqueville, doyen de Vaucelles, de Fer, curé de St-Aignan, du Trou, curé de Tilly, et Chenu, curé de Garcelles. — Le 8 janvier 1685, bapt. à Rocquancourt par le curé de Garcelles, à la prière de Le Danois, curé de St-Aignan, de Jean-Jacques Philippe, fils de Montaigu et de d<sup>me</sup> Marie Dauménil; m., Anne Arnault, femme du s<sup>r</sup> de Parfouru; p., Jean Dauménil, écuyer. — Familles Ancelin, Anmont, Boullard, Fleury, Gosse, Lancelin, Le Chevalier, Le Marchant, Le Roy, Morin, Pallais, Rame, Roussel, Sanson, Sénéchal, Tardif, Varin, etc.

E. Suppl. 249. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 124 feuillets, papier.

**1687-1745.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Chenu, Georges Bisson et Jehanne, curés; François Guérard, desservant. — Le 23 mars 1687, b. de Charles Fleury: p., Charles Boullard, chirurgien juré, bourgeois de Caen. — A la fin du cahier de 1693, note de fondations: Un *Libera* le jour de Pâques, transféré au 4<sup>e</sup> dimanche de carême par M. de Nesmond, évêque de Bayeux, pour Jean de Garcelles, écuyer, seigneur de la paroisse; une messe le 31 mai; un obit le 14 décembre. Pour Guillaume de Garcelles, une messe le 10 janvier. Pour Pierre Morel, s<sup>r</sup> de Garcelles, et pour Françoise Seran, son épouse, une messe de *Requiem* le samedi des Rameaux. Pour Elie Roussel et sa femme une messe de *Requiem*, le lendemain de la commémoration des Trépassés. Pour Florence Sanson, 3 messes le 18 novembre et 3 le 18 décembre. Une messe chaque semaine pour Thomas de La Cour, écuyer, seigneur de Garcelles, un service de 6 prêtres au commencement de chaque mois, et un service de 12 prêtres le 30 avril, jour de son décès. Il a aussi donné par le même contrat de fondation, passé devant Le Bourgeois, notaire à St-Aignan-de-Cramesnil, le.... (blanc) 1677, 60 livres de rente pour les pauvres de la paroisse. « Je appris par tradition que.... (blanc), s<sup>r</sup> de Garcelle, et.... (blanc) Tabourin.... ont soustrait et perdu plusieurs titres et biens de l'église. » — Le 13 mai 1700, bapt. de Jacques Fleury, fils de Jacques Fleury et d'Elisabeth Dumesnil; par., Jacques de La Cour, seigneur de Manneville, Garcelles, Foltot, Chevêru, etc., con-

seiller du Roi (en son Parlement de Paris, rayé), maître des requêtes, etc.; mar., Madeleine de La Cour. — Le 2 octobre 1706, décès, et, le lendemain, inh., dans le milieu du chœur de l'église (*inter quatuor tumbas*), de Louis Chenu, ancien curé du lieu, âgé de 85 ans, en présence de Jean de Fer, curé de St-Aignan de Cramesnil, doyen de Vaucelles, Louis Auvray, curé de Chicheboville, Julien Dugué, curé de Fontenay-le-Marmion, Charles Le Roux, curé de St-André-de-Fontenay, Louis Louvel de Monceaux, curé de Renèmesnil, Jean Dutrou, curé de Tilly, Louis Goupil, curé de Conteville, Noël Bizet, curé de Secqueville, et de plusieurs autres curés, ecclésiastiques et laïcs. — Le 30 novembre 1711, bapt. d'Hélène-Madeleine Sénéchal; mar., Hélène de La Fresnaye, de St-Aignan-de-Cramesnil. — Le 3 novembre 1712, bapt. de Pierre Delorme; mar., Marie-Anne Néel, dame de St-Aignan de Cramesnil; par., Pierre des Fontenelles, écuyer (il signe: de Fontenelle), seigneur de Jurques. — Le 29 avril 1714, décès de Marie-Catherine de Hérissey, épouse d'Antoine de St-Simon, chevalier, seigneur et patron de Beuzeville-au-Plain, baron de Gyé, fille de Robert de Hérissey, chevalier, seigneur de l'If, et d'Élisabeth Richier de Colombières; le jour suivant, son inhumation dans le chœur de l'église. — Le 11 mai 1714, bapt. de Louis-Gabriel Gosselin, fils de Jean-Joseph Gosselin, seigneur et patron du lieu, et de Marie-Marguerite d'Anneville de Chiffrevast; par., Louis-Gaspard Gosselin, chevalier, seigneur et patron de Noyers; mar., Marie-Gabrielle Poerier, veuve de François d'Anneville, chevalier, seigneur de Chiffrevast, de Tamer ville et du Theil, en présence de Gosselin de Garcelles, Gosselin de Caligny, Le Canu de Basmareq, etc. — Le 12 janvier 1715, b. d'Anne Delorme; m., Anne Delorme, veuve du s<sup>r</sup> de L'Épine Prempain, bourgeois de Caen. En marge: « Obiit diem 30<sup>me</sup> mensis maii proxime sequentis, et sepulta in cœmeterio infantium. » — Le 18 avril 1717, bapt. de Madeleine-Henriette Gosselin, fille des précédents; mar., Germaine-Madeleine André, dame d'Anisy; par., Jean-François d'Anneville, seigneur et patron de Tainerville, Chiffrevast, du Theil et autres lieux. — En marge: « Obiit diem vigesimum quartum julii ejusdem anni apud nutricem in parœcia S<sup>u</sup> Petri de Maltot, et asportata et sepulta in choro sub tomba infra sanctuarium e regione muri meridionalis, presentibus magistris D. Herman, rectore dicti S<sup>u</sup> Petri de Maltot, Joanne de Fer, rectore S<sup>u</sup> Aniani de Graménil, Natali Bizet, S<sup>u</sup> Gereboldi de Arida Villa, et multis aliis.

G. Bisson. » — Le 13 mars 1738, bapt. de Madeleine-Germaine-Jeanne Gosselin, née la veille, fille de Louis-Gabriel Gosselin et de Jeanne-Marie-Gabrielle Gosselin d'Anisy; mar., Madeleine-Germaine André d'Anisy; par., Joseph Gosselin de Garcelles, représentés par Madeleine Rame et Pierre Fiant, en présence de Pierre Bisson, curé de St-Pierre de Renémesnil. Le 19 du même mois, décès de lad. mère, âgée de 23 ans; son inhumation le lendemain dans le chœur de l'église. — Le 14 avril suivant, décès de Marie-Marguerite d'Anneville de Chiffrevast, dame de Garcelles, âgée de 52 ans, « après une longue maladie et piété exemplaire », dans la paroisse de Notre-Dame de Caen; son inhumation le jour suivant dans le chœur de l'église de Garcelles. — Le 13 octobre 1739, les cérémonies du baptême ont été conférées à Henri-Robert-Joseph Gosselin, fils dud. Louis-Gabriel Gosselin de Garcelles et de Jeanne-Marie-Gabrielle Gosselin d'Anisy, âgé de 2 ans 9 mois; par., Robert Gosselin d'Anisy, seigneur et patron de Noyers, Quesnay et Longraye; mar., Jacqueline-Henriette Hérissy-Chiffrevast, en présence de Gosselin de Garcelles, Gosselin de Manneville, Daumesnil de Lignères, etc. — Le 5 septembre 1742, bapt. de Jeanne-Charlotte-Rosse Gosselin, fille dud. Louis Gabriel Gosselin de Garcelles et de Marie-Rosse de Couvains; mar., Madeleine-Charlotte de Roncherolles; par., Joseph Gosselin de Garcelles. — Le 19 janvier 1744, bapt. de Charles-Louis-Désiré Gosselin, fils de Louis-Gabriel Gosselin de Garcelles et de Marie-Rose de Couvains; par., Jean-Joseph de Garcelles, son aïeul, au nom de Charles-Louis Gosselin de Manneville; mar., Marie-Charlotte de Couvains. — Le 29 août 1744, inh. dans le cimetière de Georges Bisson, curé du lieu, âgé d'environ 85 ans, par Des Rotours, curé de Poussy, vice-gérant du doyenné de Vaucelles, en présence de François Guérard, vicaire de Garcelles, de Siméon Pianté, curé d'Estrées, diocèse de Sées, de Pierre Bisson, curé de Renémesnil, neveu du défunt, de Jean Piel, curé de Cauvicourt, etc. — Le 8 mai 1745, bapt. d'une fille dud. Louis-Gabriel Gosselin de Garcelles et de Marie-Rose de Couvains, les cérémonies dud. bapt. ayant été différées par permission de l'abbé de Graville, vicaire général de l'évêque de Bayeux.

E. Suppl. 230. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 150 feuillets, papier.

**1746-1778.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Le Noir, curé; Mariette, desservant après

son décès. — Le 20 août 1746, bapt. d'Henriette-Suzanne-Germaine Gosselin, fille de Louis-Gabriel Gosselin, écuyer, seigneur et patron du lieu, et de Marie-Rose de Couvains; par., Robert-Henri Gosselin, écuyer; mar., Madeleine-Jeanne-Germaine Gosselin. — Le 7 décembre 1747, bapt. de Marie-Louise-Julie Gosselin, fille des précédents; par., Louis-Claude-Henri de Couvains, lieutenant au régiment du Roi; mar., Marie-Madeleine Frenier, dame de Cagny. — Le 24 avril 1751, inh., dans le chœur de l'église, de Jean-Joseph Gosselin, écuyer, seigneur et patron de Garcelles, âgé de 90 ans. — 1754. Oppositions aux monitoires de d<sup>e</sup>lle Michelle Frelard de St-Georges, de Jean-Baptiste-Antoine Routier, écuyer, sieur de Taintot, et de Nicolas-Antoine-François Routier, écuyer, sieur des Sertilles. — Le 19 août 1755, les cérémonies du bapt. ont été conférées à Suzanne-Jeanne-Flore Gosselin, fille dud. Louis-Gabriel Gosselin et de Marie-Rose de Couvains; par., Jean-Robert Gosselin de Manneville, écuyer; mar., Catherine-Suzanne de Couvains de Courey, en présence du père et de Jean-François de Caïron de La Varende. — Le 8 juillet 1760, bapt. d'Anne-Françoise Bénard, fille de Nicolas Bénard, fermier de M. de Garcelles, et d'Anne Lefebvre, de la religion prétendue réformée. — Le 31 juillet 1761, inh., dans le chœur de l'église, de Louis-Gabriel Gosselin, écuyer, seigneur et patron de Garcelles, d'O et autres lieux, décédé la veille à 47 ans. — Le 13 octobre 1771, bapt. d'Henri-Louis-Valentin La Housse; par., Henri-Robert Gosselin, écuyer, seigneur et patron du lieu; mar., Elisabeth-Louise-Rosalie Stapleton, dame de Garcelles. — Le 2 mars 1778, décès, et, le lendemain, inh. dans le cimetière, près de la croix, de Pierre de Le Noir, curé du lieu, doyen de Vaucelles, âgé d'environ 60 ans.

E. Suppl. 231. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 94 feuillets, papier.

**1779-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Hettier, curé. — Le 23 avril 1781, mariage de Jacques-Thomas Harel de Bretteville, écuyer, cheval-léger de la garde du Roi, fils de Thomas-Élie Harel, écuyer, seigneur d'Is-sur-Laize, de Bretteville Lotterel et du Mesnil-Aumont, et de Jeanne-Catherine de La Rocque, de la paroisse de Bretteville-sur-Laize, et Marie-Charlotte de Philippes de Beaumont, fille de feu Philippe-Charles de Philippes de Beaumont, écuyer, seigneur de Fissefont (signature: Phisemont).

et de Marie-Marguerite-Élisabeth Deshayes de Fisse-  
mont, de la paroisse de St-Martin-de-Mailloc, par  
Jean-François de Baudre, curé de Fresney-le-Puceux  
et doyen de Cinglais, en présence de François-Charles  
de Philippes, sieur de Beaumont, seigneur de Fisse-  
mont, frère de l'épouse, Henri-Robert-Joseph Gos-  
selin, chevalier, seigneur et patron de Garcelles,  
Louise-Élisabeth-Rosalie Stapleton, dame de Gar-  
celles, et autres parents et amis. — Le 8 octobre 1782,  
inh. de Jean-Baptiste Marc, sous-diacre, âgé de 23  
ans. — Le 3 juillet 1787, mariage, dans l'église de  
Vaucelles de Caen, de René-Gabriel Doynel, cheva-  
lier, seigneur comte de St-Quentin, Quincey, Bois-  
josselin, Poillé, Pécé, Tiersau, La Peschardière,  
Garcelles, lieutenant-colonel de dragons, chevalier  
de St-Louis, né dans la paroisse de Cuves, diocèse  
d'Avranches, et habitant depuis plusieurs années  
celle de Garcelles, veuf de Marie Guesnon du Rougé,  
dame du Luot et du Mesnil-Adelée, fils de feu Gabriel  
Doynel, chevalier, seigneur de Cuves, La Motte, La  
Barroche, et de feu Catherine-Marie-Antoinette Dubois  
de Pirou, et Catherine-Françoise Le Coq de Rubercy,  
de la paroisse de St-Sauveur de Caen, demeurant  
depuis 8 mois en celle de Vaucelles, fille de feu  
Nicolas-François Le Coq, seigneur de Rubercy, Vau-  
celles, Houtteville et d'Outreval, et de feu Françoise-  
Jeanne Doynel. — Le 5 juin 1788, bapt. sous condi-  
tion, « l'ayant été précédemment par injection au  
château à cause du danger », d'Henri-Michel-Ale-  
xandre Doynel, fils des précédents, né la veille, par  
le curé de Garcelles, accompagné de M<sup>e</sup> Jean-Charles-  
Joseph Villers, prieur des chanoines réguliers de  
la maison-Dieu de Caen; par., Michel-René-Made-  
leine-Victor Doynel, capitaine de dragons au régi-  
ment de Condé, seigneur et patron du Mesnil-Adelée,  
du Luot, et autres lieux, son frère, représentant Henri-  
Robert-Joseph Gosselin de Garcelles, seigneur et  
patron du Quesney et autres lieux; mar., Catherine-  
Yvonne Doynel de Quincey, sa tante, en présence  
d'Aimée-Marie-Anne de Chaumontel, épouse de Ni-  
colas-Augustin Le Coq de Beausamy, cousin ger-  
main maternel de lad. mère, aussi présent, Louis-  
François-Guillaume Mèrille, lieutenant du premier  
chirurgien du Roi, à Caen, et autres. — Le 12 juin  
1788, inh., au pied de la croix du cimetière, dud.  
Henri-Michel-Alexandre Doynel. — Le 20 mai 1789,  
bapt. par le curé de Garcelles, accompagné de Jean-  
Baptiste Le Conte, chanoine régulier de St-Augustin  
de l'hôtel-Dieu de Caen, et d'Antoine-François-Marin  
Bunouf, prêtre de St-Martin de Caen, de René-Félix-

Aimé Doynel, fils desd. René-Gabriel Doynel, comte  
de St-Quentin, et de Catherine-Françoise Le Coq,  
dame de Rubercy, Vaucelles, Biéville et autres lieux;  
par., Marie-René-Nicolas-Gabriel-François Le Coq,  
seigneur et patron de Vaucelles et Houtteville, oncle  
maternel, mar., lad. Aimée-Marie-Anne de Chau-  
montel, en présence de lad. Catherine-Yvonne Doynel  
de Quincey, tante paternelle et grand'tante maternelle  
de l'enfant, Pierre-Louis Dubreuil, docteur régent et  
agrégé médecin en l'Université de Caen, Louis-Fran-  
çois-Guillaume Mèrille, syndic et premier chirurgien  
de la ville de Caen, et autres. — Le 5 juin 1789, inh.  
au pied de la croix dud. René-Félix-Aimé Doynel,  
décédé la veille. — Le 17 décembre 1791, service  
solennel en mémoire et pour le repos de l'âme de  
lad. Catherine-Françoise Le Coq de Rubercy, épouse  
dud. René-Gabriel Doynel de St-Quentin et de Gar-  
celles, morte de la petite vérole à Paris, le 9 dud.  
mois, et inh. le 10 en la paroisse de St-Thomas du  
Louvre. « Cette dame, née à Caen le... (blanc), pa-  
roisse de... (blanc)..., manifesta dès son enfance le  
germe de toutes les vertus; sa raison épurée par les  
principes religieux les développa de plus en plus, et  
fit éclore en elle un modèle à proposer à tout son  
sexe. Son esprit brilloit par la finesse et la solidité,  
son caractère par l'eujouement et la décence; rien  
enfin n'intéressoit plus que ses attraits et les.....  
(lacération) de sa personne, si ce n'est la vraie mo-  
destie qui en relevoit admirablement l'éclat. Deux  
fois elle fut mère, et deux fois l'impitoyable mort lui  
ravit successivement les gages naissants de la plus  
belle union, et mit aux prises sa juste sensibilité avec  
son héroïque résignation aux arrêts irréfragables de  
la divine Providence. Épouse aussi tendre que vrai-  
ment chérie, âme toujours compatissante aux besoins  
des malheureux, exemple continuel d'une piété aussi  
éclairée que soutenue, sa mort laisse d'intarissables  
larmes à répandre au meilleur des époux, dont elle  
faisoit le bonheur, aux pauvres, que son active charité  
prévoit toujours, et à tous les cœurs honnêtes qu'elle  
édifia sans cesse. Ce service a été célébré par dom  
Travers, cy-devant prieur de St-Vigor-le-Grand, à la  
réquisition de moi, Pierre Hettier, curé de cette pa-  
roisse », etc. — Autres actes concernant les familles  
Allan, Bacon, Bisson, Blin, Boudier, Bourdon, Bre-  
bis, Chuquet, Cingal, Cochon, Dauge, Delorme, Desé-  
tables, Dujardin, Fiant, Frontin, Gervais, Goulay,  
Hébert, Hue, Lahousse, Lamy, Lebaudy, Lebou-  
langer, Lemonnier, Lepeltier, Lepoissonnier, Lesau-  
nier, Maltot, Marc, Marie, Martin, Morin, Noël,

Osmont, Palais, Patry, Poret, Quernet, Quétron, Rame, Renault, Samson, Sénéchal, Touchet, Tribouillard, Valette, Vauquelin, Vérel, etc.

*Secqueville-la-Campagne*

E. Suppl. 252. — GG. 7. (Cahiers.) — Petit format, 17 feuillets, papier.

**1640-1667.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Registre de Louis Le Masier, curé, commencé en 1640. — Le 16 mars 1640, bapt., par le curé de Garcelles, de François Gervais, nommé par le curé de Secqueville au nom de François de La Fresnaye, seigneur de St-Aignan. — Le (date mangée) mai [1642], parrain, François de La Fresuaye, seigneur et patron de St-Aignan de Cramensnil, Secqueville-la-Campagne, Rocquancourt, Ifs-sur-Laizon, Viette, Vieuxpont, Favières, Le Busq et autres lieux. — Le 18 juin 1645, b. de Madeleine Poutrel; m., Madeleine Daumesnil, fille de Philippe Daumesnil, sieur des Tesnières. — Le 20 juillet 1659, b. de François-Paul Huard; p., François-Paul de La Fresnaye, écuyer, seigneur de Cramensnil; m., d<sup>elle</sup> Madeleine de La Fresnaye, sa sœur. — Le 11 janvier 1660, inh. de Françoise Thomas, « tuée inopinément d'un coup de fusil par la faute de petitiz enfans ». — Du 6 au 22 octobre, 13 décès, « tous lesquelz moururent du dit mal de flux de sang, et inhumés par plusieurs curés voisins, moy estant affligé du mesme mal ». — « Mémoire des baptizés par moy Gilles de Clomesnil, pbr., curé de Secqueville-la-Campagne, fait le douzeiesme octobre 1664. » Le 3 novembre 1664, b. d'un fils bâtard procréé et engendré de Thomas Morel, écuyer, sieur de Garcelles, et de Catherine Perrée, de Garcelles, nommé Nicolas. — Familles Bénard, Boucquet, Cabieu, Canivet, Ève, Febvrier, Fiant, Guesdon, Huard, Hue, de Laize, Lamy, Lancelin, Le Roy, Le Maréchal, Mancel, Maquerel, Paris, Prempain, Rouxel, Rame, Ricard, Seigneurie, Tardif, etc. — Audiences de contrats de vente: par Fleury Ancelin, curé de St-Martin de Sallen, et ses frères, à Isaac Hellouin, seigneur et patron de Secqueville, d'héritages et maisons à Secqueville et Bellengreville (1654); par divers aud. Hellouin (1654-1659), etc.

E. Suppl. 253. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 60 feuillets, papier.

**1731-1756.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Noël Bizet, Michel-André Héribel-La-Jaunière.

curés; Gilles Madeline, desservant. — Le 22 novembre 1738, bapt. de Guy-Joseph, fils de Nicolas-Auguste Baudrau, chevalier, seigneur de Combray et autres lieux, et de Rose-Françoise de Parey; par., Joseph Gosselin, chevalier, seigneur et patron de Garcelles; mar., Marie-Anne Hellouin, épouse de Gédéon de Calmesnil, écuyer, seig<sup>r</sup> en partie de Bossey et autres lieux, représentée par Catherine-Françoise de Parey. — Le 24 février 1741, inh. dans le cimetièrre de Noël Bizet, curé du lieu, âgé de 29 ans. — « Cette année 1755, il n'y a point eu d'enterrements. » — Autres actes concernant les familles Auher, Bisson, Boufay, Boulin, Bouquet, Coquerel, Delorme, Desloges, Després, Féray, Février, Galard, Gervais, Gilles, Grente, Guesdon, Lamy, Launay, Lavinay, Leclerc, Lecœur, Ledru, Lefrançois, Morin, Palais, Poisson, Poret, Prempain, Rame, Trébutien, Vimont, etc.

E. Suppl. 254. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 40 feuillets, papier.

**1757-1768.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel-André Héribel-La-Jaunière, curé. — Le 15 avril 1758, inh., sous les fonts baptismaux, de Charles-François-Gabriel de La Corderie, âgé d'un an, fils du chevalier de La Corderie et de M<sup>me</sup> Le Fauconnier, de la paroisse de St-Pierre de Caen. — Le 8 octobre 1766, inh. de Marie Galard, épouse de Pierre Gervais, bourrelier, âgé d'environ 32 ans, « après avoir souffert l'opération douloureuse d'un enfant mort dans son corps, lequel a esté enfoui dans la partie du cemitièrre convenable aux enfans morts sans estre baptizez ». — Autres actes concernant les familles Aubert, Bisson, Bouquet, Delorme, Desloges, Febvrier, Féray, Gaugain, Gervais, Gilles, Guesdon, Harel, Lavinay, Leclerc, Ledru, Loisel, Lolier, Palais, Perrée, Quesnot, Rame, etc.

E. Suppl. 255. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 24 feuillets, papier.

**1769-1774.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel-André Héribel-La-Jaunière, curé; Pierre-Léonord Martin, vicaire. — Le 30 décembre 1774, inh., dans le sanctuaire de l'église, de Michel Héribel de La Jaunière, curé du lieu, âgé d'environ 75 ans, par Philippe des Rotours, licencié aux lois, curé de Poussy et doyen de Vaucelles. — Autres actes concernant les familles Baudouin, Bouquet, Cingal.

Delorme, Desloges, Féray, Gervais, Gilles, Guesdon, Morin, Prempain, Vimont, etc.

E. Suppl. 256. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 31 feuillets, papier.

**1775-1783.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre-Léonard Martin, curé. — Le 26 décembre 1783, inh. dans le cimetière, par Crevenil, curé de Cintheaux, doyen de Vaucelles, de Jacques Martin, prêtre, âgé de 44 ans, originaire de Carcagny, demeurant depuis plusieurs années dans la paroisse de Secqueville. — Autres actes concernant les familles Bisson, Bouet, Bouffay, Bonquet, Catel, Fêret, Friley, Gaugain, Gervais, Gilles, Gosset, Grente, Guérin, Guesdon, Lepeltier, Leperdrieux, Lucas, Morin, Palais, Poupinet, Prempain, Vimont, etc.

E. Suppl. 257. — GG. 12. (Registre.) — Moyen format, 34 feuillets, papier.

**1784-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre-Léonor Martin et Sauvegrain, curés. — Le 10 février 1785, inh. dans le cimetière de Pierre-Léonor Martin, curé du lieu, âgé de 39 ans. — Le 29 janvier 1788, mariage de Joachim d'Hirembertg (il signe : d'Hirenbergre), originaire de St-Hippolyte, électiou de Strasbourg, demeurant à Garcelles, et Marie-Catherine Guesdon. — Le 25 janvier 1791, mariage, en la paroisse de Renèmesnil, de Gédéon-Charles-Désiré, ci-devant comte de Calmesnil, chevalier, premier chef d'escadron au régiment de mestre de camp général des dragons, fils de Gabriel-Charles, ci-devant marquis de Calmesnil, chevalier, seigneur patron honoraire et châtelain de St-Martin et St-André de Fontenay, seigneur et patron de cette paroisse, seigneur de Boissey-en-Auge et de Putot-en-Bessin en partie, et de feu Marguerite-Jacqueline de Carbonnel, originaire de la paroisse de St-Pierre de Caen, demeurant paroisse St-Jean dud. lieu, et Anne-Marthe-Rose-Jacqueline Thiboult de Durcet, fille de feu Jean-Baptiste-Jacques-Thomas de Thiboult, chevalier, seigneur patron, haut justicier et marquis de Durcet, Landigou, Ste-Opportune, Le May, Le Fay, Le Grais, Le Motté, la noble vavassorie aux Moines et autres lieux, et de Marie-Marthe Descorches, originaire de Durcet, demeurant depuis plusieurs années sur la paroisse de Renèmesnil. — Le 4 mai 1791, inh. dans le cimetière de Charles-Louis Laviné, religieux prêtre de l'ordre des Carmes de la maison

de la place Maubert, à Paris, décédé la veille en cette paroisse, à l'âge de 50 ans. — Le 24 octobre 1791, inh. dans le chœur de l'église d'Anne-Marthe-Rose-Jacqueline de Thiboult de Durcet, épouse de Gédéon-Charles-Désiré, ci-devant comte de Calmesnil, âgée d'environ 20 ans, décédée la veille à Caen, paroisse St-Jean. — Autres actes concernant les familles Bacon, Bouquet, Delafontaine, Delorme, Féray, Gaugain, Gervais, Grente, Guesdon, Lerat, Morin, Palais, Prempain, Vimont, etc.

### Grentheville

E. Suppl. 258. — BB. 1. (Cahier.) — Moyen format, 10 feuillets, papier.

**1692-1698.** — Assemblées des paroissiens devant le curé, à la sortie de la messe : collecteurs du sel et de la taille, etc. — Audition de témoins par le curé. — Audiences de contrats passés entre Jean de Borel, écuyer, et Gilles Fouquet, bourgeois de Caen, pour 1/2 acre de terre, moyennant 60 livres (1694), etc.

E. Suppl. 259. — GG. 1. (Cahier.) — Petit format, 15 feuillets, papier.

**1668-1671.** — Église paroissiale de St-Rémy de Grentheville. — « Registre des baptêmes, mariages et inhumations faites en l'église de la paroisse de Grentheville pendant les années 1668 et suivantes. » — Familles Guesdon, Chapperon, Labbé, Le Roy, Torcapel, Riquart, Montmiré, André, Seigneurie, Cornet, Lévêque, Le Bey, et divers habitants de Bras, Soliers, Mondeville, St-Jean de Caen, etc.

E. Suppl. 260. — GG. 2. (Cahier.) — Petit format, 10 feuillets, papier.

**1672-1673.** — « Registre des baptêmes, mariages et inhumations faites en l'église de la paroisse de Grentheville. » — « Le vingt cinq<sup>e</sup> jour de novembre mil six centz soixante et douze, moy, Raullin Mondelhare, prestre, curé de la paroisse de St-Rémy de Grentheville, sur l'advis qui m'a esté donné de ce que Marie Torcapel, fille non mariée, avoit acouché d'un enfant masle en la maison de Robinne Bénard, sa mère, demeurant en lad. paroisse, je me suis transporté en lad. maison où j'ay prins par serment, et selon les for-

« mes acoustumées en pareil cas, lad. Marie Torcapel  
 « qu'elle eust à me dire et déclarer pour qui estoit  
 « ledict enfant, et de quelles œuvres elle l'avoit  
 « conceu, a juré et attesté que c'estoit des œuvres de  
 « Jacques Verrolles, dict Les Marest, et non d'autres,  
 « ce qu'elle a signé ledict jour et an cy dessus, pré-  
 « sence de Robine Bénard, Elisabeth Le Bourgeois,  
 « sage-femme, Anthoinette Blancpain, Margueritte  
 « Dionis. » Suit l'acte de baptême.

E. Suppl. 261. — GG. 3. (Cahier.) — Petit format, 22 feuillets, papier.

**1678-1680.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
 — Le 6 janvier 1679, inhumation de Jean du Céliier, dit Le Baron, en présence de Jacques Bénard, curé de Soliers. — Le 10 février 1679, inhumation de François Turpin, âgé de 7 ou 8 ans, de la paroisse de Barbery, ainsi que l'a attesté Anne Turpin, sa sœur, âgée de 13 ans, en présence de laquelle est faite l'inhumation. — Le 10 février 1680, baptême de Marie-Antoinette, fille d'Hervé Le Bey et d'Anne Cornet; marraine, Marie Morel, fille de Pierre Morel, écuyer, seigneur de Formentin, trésorier au bureau des finances de Caen; parrain, Antoine Bachelier, écuyer, trésorier de France aud. bureau. — Le 19 octobre 1680, décès de Pierre de Cairon, écuyer, fils de Charles de Cairon, écuyer, seigneur de Merville, et de Louise Le Marquier, led. Pierre âgé de 9 mois; le lendemain, son inhumation dans l'église. — Familles Lévêque, Canivet, Lefebvre, Laurent, etc. — De l'autre côté du registre: « Registre des certifficas « faicts en la pair. de Grentheville. » Délibération du commun concernant le procès intenté par les receveurs du domaine, qui prétendent que le trésor de l'église leur est redevable de 8 s. de rente à cause de 5 vergées de terre: réponse que le trésor ne possède pas la terre sujette à la rente; nomination de collecteurs, déclarations de translations de domicile. — Le 8 octobre 1679, à l'issue de la messe, les paroisiens, au nombre de 13, s'assemblent en forme de commun devant Raullin Mondehare, curé; après avoir considéré la nécessité qu'il y avait de faire bâtir et construire une contretable en l'église du lieu, pour le plus grand honneur de Dieu et ornement d'icelle, ils donnent pouvoir au trésorier en charge de faire alleu et marché avec un m<sup>e</sup> sculpteur de Caen pour faire et bâtir une contretable de carreau en lad. église, conformément au modèle et dessin qui leur a été présentement communiqué, et d'en prendre le meil-

leur marché que faire se pourra, le tout en présence et du consentement du curé; pour paiement, ou recevra l'amortissement de 12 l. de rente au denier 14 que Gilles Fossard, s<sup>r</sup> de La Martinière, bourgeois de Caen, fait aux obits et trésor de l'église, à cause de la fondation de feu Jean Fossard, son oncle, ancien curé de Grentheville. — Audience de contrat de vente par Thomas Dionis, bourgeois de Caen, à Jacques Le Gendre, bourgeois de Caen, de terres à Grentheville, delle de la Bataille, jouxte M. de Colleville Le Sueur, conseiller au Parlement, M. de Banneville, etc.

E. Suppl. 262. — GG. 4. (Cahier.) — Petit format, 26 feuillets, papier.

**1681-1685.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
 — Le 21 juillet 1681, inhumation de Jacques de Beaumont, demeurant chez M. de Fourmentin. — Le 19 janvier 1682, mariage de noble homme Baruaubé Le Marchant, écuyer, seigneur et patron de St-Louet, fils de noble homme Jean Le Marchant, écuyer, seigneur et patron de Feuguerolles, et de feu d<sup>me</sup> Perrette Hébert, et d<sup>me</sup> Marguerite Le Roix, fille de Pierre Le Roux, vicomte de Caen, bailliage et vicomté d'Évrecy, par permission et du consentement de Jacques Mallouin, docteur en théologie et official de l'abbé de St-Étienne, curé de St-Étienne de Caen, cure de l'épouse. — Le 25 septembre 1685, baptême de Nicolas Lefebvre; parrain, Jean-Baptiste Bazin, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Caen; marraine, d<sup>lle</sup> Marie Morel, épouse de M. de Grentheville, en présence de Messire Nicolas Morin, écuyer, seigneur et patron de Grentheville et Cormelles, etc. — Familles Anzeray, Gohier, Bonnet, Caperon, Le Cassigneux, Azire, Bidard, Beuzelin, etc. — Délibérations: nomination de collecteurs; bannie du guet; audiences de contrats, notamment de la vente par Olivier Dieuavant, écuyer, sieur de Landitot, à Gédéon Dieuavant, écuyer, sieur de Motet, d'héritages sis à Grentheville et Soliers (1682); déclarations de translations de domicile, etc.

E. Suppl. 263. — GG. 5. (Cahier.) — Petit format, 31 feuillets, papier.

**1686-1692.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
 — Le 5 septembre 1686, ont été affilés, par parole de mariage à futur, Jean Lavalley, demeurant à Grentheville et précédemment à Bourguébus, fils de feu

François et de Marie Auber, d'Amayé-sur-Orne, et Marguerite Bidard, fille d'André et de Madeleine Chauvin; le 5 octobre, leur mariage. — Le 27 octobre 1686, baptême de Nicolas Bidard; parrain, Nicolas Morin, écuyer, seigneur de Grentheville et Cormelles; marraine, Anne Cornet. — Le 15 janvier 1689, mariage de Jean Robert, bourgeois de St-Michel de Vaucelles de Caen, et Geneviève Mondehare, fille de Marin Mondehare, bourgeois de St-Étienne de Caen, par Raullin Mondehare, ancien curé de Grentheville, du consentement du curé de St-Étienne, en présence de Jacques Mondehare, nouveau curé de Grentheville, frère de l'épouse. — Familles Hébert, Gallart, Langlois, Boisard, Desloges, etc. — Audiences de contrats concernant des biens sis aud. lieu; nominations de trésorier et de collecteurs.

E. Suppl. 264. — GG. 6. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1692-1693.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Familles Laurens, Labbé, Aupoix, Capperon, Prempain, Gallot, Seigneurie, Rault, *Lavalé*, Pouterel, etc.

E. Suppl. 265. — GG. 7. (Cahier.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1694-1695.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Familles Mirey, de La Lande, Canivet, Mézaise, Le Danois, Despres, Cauvin, etc.

E. Suppl. 266. — GG. 8. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1696.** — Registre pour servir à enregistrer de suite, et sans laisser aucun blanc, tous les baptêmes, mariages et sépultures qui se feront dans la paroisse de Grentheville pendant l'année 1696, conformément à l'édit de création d'octobre 1691, lad. paroisse contenant 25 feux, pour lequel registre il sera payé par le curé ou trésorier 20 sols dans la huitaine, à peine de 20 l. d'amende et du double droit. Le bureau de la recette est chez M. de St-Vallier, commis au bureau de la recette générale, « neufve rue », à Caen.

E. Suppl. 267. — GG. 9. (Cahier.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1698-1699.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Familles Bouffay, Douville, Mirey, Delalande, Cornet, etc.

E. Suppl. 268. — GG. 10. (Cahier.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1700-1703.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Familles Martin, Capperon, Le Sauvage, Le Danois, Guesnon, Boisard, Huard, Tostain, etc. — Délibérations: tailles, collecteurs du sel, etc.

E. Suppl. 269. — GG. 11. (Cahier.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1703-1710.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 31 octobre 1707, inhumation dans l'église de Marin Mondehare, bourgeois de St-Étienne de Caen, décédé la veille à Grentheville, âgé de 90 ans, par Pierre Le Bonnois, curé du Mesnil-Frémentel, en présence du curé de Grentheville, son fils, du curé de Cagny, etc. — Le 13 novembre 1707, inhumation dans la nef d'Anne Demeure, veuve dud. Marin Mondehare, âgée de 70 ans, par Thomas Laumosnier, curé de Cagny, doyen de Troarn. — Familles Hélie, Le Bouvier, Carabie, Morel, Marc, Rames, de Coursy, Morin, Le Pelletier, etc.

E. Suppl. 270. — GG. 12. (Cahier.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1710-1715.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 6 mai 1711, baptême de Catherine-Marguerite, fille de Marc Morel et d'Anne Ruette; marraine, noble demoiselle Catherine-Marguerite Morin de Grentheville; parrain, noble homme Nicolas Morin, écuyer, seigneur et patron de Cormelles et Grentheville. — Led. registre paraphé par Pierre, directeur chargé de la vente des offices de greffiers et contrôleurs alternatifs des registres des baptêmes, mariages et sépultures, commis, en attendant la vente, à l'exercice et fonction des offices de greffiers-gardes et conservateurs des registres des baptêmes, mariages et sépultures alternatifs, créés par édit de juillet 1709, etc. — Familles David, Delaporte, Perron, Le Pelletier, Castel, de St-Jean, Delarue, etc.

E. Suppl. 271. — GG. 13. (Cahier.) — Moyen format, 10 feuillets, papier.

**1715-1718.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 6 juillet 1716, cérémonies du baptême de Nicolas-Gaston Marc, fils de Jean Marc et de Jeanne de Courcy, baptisé le 24 juin, lad. cérémonie ayant

été différée par permission de l'official de Bayeux au siège de Caen ; parrain, noble homme Nicolas Morin, écuyer, seigneur et patron de Cormelles et Grentheville ; marraine, noble dame Catherine de Vendœuvre, femme de noble homme Gaston de Griem, chevalier, seigneur de S<sup>t</sup>-Aubin-le-Vertueux. — Familles Labour, Beauvais, Torcapel, Bellenger, Le Chevalier, Tonchet, Laugeois, Le Boucher, Bertault, Le Roux, Gonfray, Guilbert, Le Vivier, etc.

E. Suppl. 272. — GG. 14. (Registre.)— Moyen format, 41 feuillets,  
1 pièce intercalée, papier.

**1719-1744.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Le 20 avril 1720, inhumation dans le chœur de l'église par Jean de Fer, curé de S<sup>t</sup>-Aignan et doyen de Vaucelles, de Jacques de Mondehare, curé de Grentheville, âgé de 57 ans, décédé la veille. — Les actes suivants sont signés par de La Roche, prêtre desservant ou prêtre déportuaire, et, en son absence, par Thomas Morel, chapelain fondé de N.-D. de Caen. — Le 24 janvier 1721, inhumation dans l'église, sous la chaire, de Jacques Chapperon, âgé de 70 ans, en présence de Louis Le Bonnois, curé du Mesnil-Frémentel, de Roger Langlois, vicaire de Moudeville, etc. — Le dernier acte fait par de La Roche, prêtre déportuaire de Grentheville, est du 7 décembre 1721 ; le 11 janvier 1722, baptême par Philippe Vicaire, curé. — Le 25 février 1722, baptême par Vicaire du Désert, docteur en théologie, de ce requis par le curé. — En 1723, François Dupont, vicaire. — Le 5 janvier 1724, premier acte de Poignavant, curé. — Le 26 septembre 1736, inhumation d'Etienne Lévêque, bourgeois de Caen, ancien procureur des affaires de M<sup>lle</sup> de Grentheville. — Le 16 juin 1738, promesse de mariage par parole de futur et bénédiction des fiançailles par Jacques-Charles de Heudey de Pomainville, abbé de N.-D. de Royal-Pré, après dispense accordée en cour de Rome du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> degré de consanguinité, entre Messire Joseph Morin, chevalier, seigneur et patron de Banneville, fils de Messire Etienne-Antoine Morin, chevalier, seigneur et patron de Banneville, et de noble dame Marie-Anne de Saffray, et demoiselle Marie-Louise-Armande de Heudey, fille de Messire Jacques-Étienne de Heudey, chevalier, seigneur et patron honoraire de Pomainville, seigneur des Grandes-Maisons, d'Invers, etc. ; leur mariage le lendemain en présence de Louis-François Poignavant, curé de Grentheville, docteur en théologie, official de Fécamp, de Guillaume de

Saffray, de Bernardin-Adrien Morin de *Volaville*, de Guillaume Morin de *Moncanisi*, de Jean-Baptiste Fribois de Fierville, de Louis Cordier, baron de Varaville. — Le 6 janvier 1742, déclaration de grossesse. — En 1744, Bouet, prêtre de la paroisse N.-D. de Caen, desservant de la paroisse de Grentheville, etc. — Familles David, Lalande, Vivier, Mirey. Diligence. Féray, Hemelin, Tribouillard, Touchet, Torcapel, Lavalley, Basourdy, Butel, Vanier, Galot, Fossey, Delaporte, Dupont, Deslandes, Le Scieux, Jardin, Torcapel, dit Marot, Paris, etc.

E. Suppl. 273. — GG. 15. (Cahiers.)— Moyen format, 12 feuillets,  
papier.

**1745-1748.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Brodon, curé. — Nomination d'un porte-bourse et premier collecteur de la taille, et d'un coadjuteur et basse échelle ; collecteur du sel. — Le 13 mai 1746, baptême de Louis-Exupère, fils d'Augustin-Exupère Marc et de Marie de Basly ; parrain, Louis-François Poignavant, doyen du Sépulchre de Caen et official du diocèse, ancien curé de Grentheville ; marraine, d<sup>lle</sup> Catherine-Marguerite Morin, dame de Grentheville et patronne de Cormelles, etc. — Familles Chapron, Lavalley, Gouget, Le Blanc, Belliers, etc.

E. Suppl. 274 — GG. 16. (Cahiers.)— Moyen format, 60 feuillets,  
1 pièce intercalée, papier.

**1749-1760.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Le 3 novembre 1749, inhumation d'Isaac Brodon, licencié aux droits, curé de S<sup>t</sup>-Rémy de Grentheville, ancien promoteur de l'officialité de Bayeux au siège de Caen, promoteur des officialités des abbayes royales de S<sup>t</sup>-Étienne et de S<sup>t</sup>-Trinité de Caen et de l'exemption de Fécamp, ancien curé de S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen, mort dans son presbytère de Grentheville, âgé de 79 ans, exposé dans l'église de Grentheville, puis transporté en l'église S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen pour y être inhumé, l'ayant souhaité dans son testament ; témoins : Philippe des Rotours, licencié aux droits, curé de Poussy et doyen de Vaucelles ; François Deslandes, curé d'Hubert-Folie, etc. — Le 9 octobre 1751, baptême de Louise-Armande Marc ; marraine, noble dame Marie-Louise-Armande de Heudey de Pomainville de Banneville. — Le 13 mars 1752, baptême de Catherine-Jacqueline Marc ; marraine, noble demoiselle Catherine Morin, dame de Grentheville ; par-

rain, Messire Jacques Marc, prêtre. — Le 23 avril 1756, baptême de Marie-Antoinette Marc; parrain, Messire Étienne-Antoine Morin, seigneur de Banneville, Grentheville et autres lieux; marraine, noble dame Marie-Louise-Armande de Heudey de Pomainville de Banneville. — Le 31 juillet 1760, baptême d'Alexandre-Hippolyte Marc; parrain, Hippolyte Morin de Montcaisy, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de Malte; marraine, noble dame Anne Le Cordier de Montcaisy, etc. — Familles Morin, Saunier, Sauvage, Thierry, Le Gras, Lefèvre, Brunet, Gullard, Colin, Hérissey, Jourdain, Guillemet, Chevalier, Lesueur, Cassigneul, Mirey, etc.

E. Suppl. 275. — GG. 17. (Cahiers.) — Moyen format, 129 feuillets, papier.

**1761-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 22 juin 1766, inhumation d'Anne-Françoise-Marguerite-Jacqueline Heudine, veuve du sr de Saffray, ényer, décédée le matin, sans autre délai à cause de la corruption, par Cauvet, curé du Mesnil, en présence de Couespel, curé de Bourguébus, Heuste, curé de Soliers, Mériel, curé du Poirier, Hébert, curé de Grentheville. — Le 15 octobre 1769, baptême de Pierre-Henri-Daniel, fils de Daniel L'Ebaudy et de Marie-Catherine-Françoise Bénard, par G. Bidet, vicaire de Grentheville; parrain, Pierre-Marin-Joseph Sevestre, sr de Précourt; marraine, noble demoiselle Marguerite-Alexandrine-Henriette de Saffray. — Le 9 août 1770, inhumation de Germain Bidet, de Bernières-sur-Mer, vicaire de Grentheville, âgé de 28 ans. — Le 19 novembre 1777, inhumation de Marie-Jeanne Elie, femme de Pierre-Joseph Sevestre de Précourt, bourgeois de Caen, capitaine garde-côte. — Le 26 décembre 1782, inhumation par Vasnier, curé de Cormelles, de noble dame Marie-Anne Le Cordier, veuve de noble homme Morin de Montcaisy, patronne de Cormelles-le-Royal et patronne honoraire de Grentheville, âgée de 80 ans. — Nomination du trésorier de la fabrique, etc. — Familles Enault, Morin, Mirey, Brunet, Chapron, Prempain, Tostain, Foucher, Bourdon, Boisard, Gobillet, Bouquet, Valette, Masurier, Lumière, Minot, Dupont, Marescot, Torcapel, Cécire, Hamolet, Borel, Launay, Bisson, etc.

### Hubert-Folie

E. Suppl. 276. — BB. 1. (Registre.) — Petit format, 16 feuillets, papier.

**1674-1681.** — « Registre des serificas et autres affaires publiques de la paroisse d'Huberfolle. » — Assemblées des paroissiens en forme de commun devant Daniel-Jacques Bourbet, curé, représentant la place des religieux de St Étienne de Caen, seigneurs du lieu. Nominations d'assesseurs et collecteurs. — Le 31 mai 1674, déclaration qu'il n'y a que 6 hommes dans la paroisse, et qu'il n'y a ni seigneur ni gentilshommes. — Le 3 juin 1674, pour satisfaire au mandement du duc de « Roclause », gouverneur de haute et basse Normandie, est élu Nicolas Coquerel, demeurant à Soignolles, « suffisant de porter les armes quand besoin », « n'i aiant que six feux dans la ditte paroisse ». — Le 11 juin 1674, assemblée des paroissiens, au nombre de 5, pour faire choix d'un capitaine: ils demandent « Monsieur Guillerville ». — Déclarations de changements de résidence pour le paiement de la taille. — Le 31 mars 1675, audience du contrat de vente par Marguerite Luard à Pierre Luard, tous deux bourgeois de Vaucelles de Caen, de terre au terroir d'Hubert-Folie, delle de Lourmelet, jouxte la terre de l'abbaye de St-Etienne et le sieur de Soliers Brunville, tenue des fiefs appartenant à lad. abbaye, en exemption de toutes rentes et charges, fors de foi, hommage et treizième. — Le 20 octobre 1675, en présence de la nécessité d'un tabernacle à l'église, et de l'absence de revenu suffisant au trésor, on vend 5 grands ormes plantés dans le cimetière, qui sont adjudés 48 livres 10 sols. — Le 11 décembre 1678, lecture de l'extrait de l'aveu rendu au Roi par Charles-Maurice Le Tellier, archevêque-duc de Reims, premier pair de France, abbé de St-Etienne de Caen, et les religieux.

E. Suppl. 277. — BB. 2. (Registre.) — Petit format, 31 feuillets, papier.

**1692-1718.** — Assemblées des paroissiens devant le curé. — Bannie des deux pièces de terre dépendant du trésor. — Elections d'assesseurs et collecteurs. — Audiences de contrats. — Enrôlements et dérôlements. — Le 25 mars 1703, on décide « de mettre les deux cloches en une », et de faire marché pour les fondre avec Guillaume Jonchon, bourgeois de St-Nicolas de

Caen, rue Bicoquet, qui s'est soumis de la rendre au même poids que les deux pèsent, à 6 livres de déchet par cent, à condition que s'il y entre de son métal jusqu'à 10 livres, il lui sera payé 17 sols la livre, et moyennant le paiement à Jonchon de 25 livres. — Le 26 avril 1704, vente de 8 ornés du cimetière, afin de faire reconstruire le clocher et raccommo-der une des chappes dud. clocher; adjudication moyennant 30 livres. — Élections de trésoriers, etc.

E. Suppl. 278. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 11 feuillets papier.

**1658-1673.** — Église paroissiale de Notre-Dame d'Hubert-Folie. — Baptêmes et sépultures. — Jacques Bourbet, curé. — [1660]. « Madame de La Montaigne est décédée le dix-huit de novembre, portée et enterrée à Saint-Jean de Caen par le curé de lad. paroisse. » — Le 1<sup>er</sup> février 1662, b. d' « Ambroïse », fille de Pierre-Jean de Classy, écuyer, sieur de « Cahengne », et d'Avioie de St-Germain; p., Robert de Classy, curé d'Urville. — Le 28 octobre 1666, bénédiction des deux cloches par le doyen de Bourguébus, la grosse nommée Pierre-Jacques par M. de Classy, sieur de « Cahengne », et par M<sup>lle</sup> Le Mière, femme de Macé, conseiller au siège présidial de Caen, la petite nommée Roger par Roger de Larbre, procureur en vicomté de Caen, et Laurence Fouque, femme de Guillaume Bourbet. — Familles Bourbet, Buisson, Collin, Huët, Le Marchand, Le Marinier, Le Roy, Le Tellier, Luard, Palais, Quesnel, Seigneurie, Touchet, etc. — Tables. — « En cette année (1673), Daniel-Jacques Bourbet succède à Jacques Bourbet, curé. »

E. Suppl. 279. — GG. 2. (Cahier.) — Petit format, 9 feuillets, papier.

**1686-1699.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Daniel-Jacques Bourbet, curé. — Actes concernant les familles André, Coquerel, Huët, Lemarinier, Lemonnier, Morand, Touchet, etc. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs du sel et de la taille; publication au prône du changement de domicile d'un contribuable, etc.

E. Suppl. 280. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 26 feuillets, papier.

**1699-1717.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Daniel-Jacques Bourbet, curé. — Le 6 juin 1699,

inh., dans la nef de l'église, de Françoise de Bruville, veuve d'André du Céliier, bourgeois de Caen. — Le 7 octobre 1713, inh. dans l'église de Charlotte de Clacy, en présence de Jean Chauvin, curé de Soliers, Jacques Mondehare, curé de Greutheville, etc. — Actes concernant les familles Cantel, Chapperon, Coquerel, Dionis, Gilles, Huët, Lefebvre, Lemarinier, Lepeltier, Le Roy, Letellier, Luard, Maçon, Milet, Morant, Palais, Rousseau, Seigneurie, Touchet, etc. — Sur la couverture du registre, tableaux des inhumations, baptêmes et mariages, de 1692 à 1717.

E. Suppl. 281. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 83 feuillets, papier.

**1719-1737.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — René Louet, curé. — « Aujourd'hui samedi vingt cinquième jour de février mil sept cents dix-neuf, le registre des inhumations de la paroisse de Hubert-Folie ne s'estant point trouvé, nous, Jean de Fer, pbr., curé de St-Aignan de Cramessuil, avons écrit sur cette feuille à nous présentée par M<sup>r</sup> de La Roche, pbr., pourveu dud. bénéfice, l'inhumation de Maître Jacques-Daniel Bourbet, pbr., vivant curé de cette paroisse de Notre-Dame de Hubert-Folie, lequel fut inhumé le vingt sixième de janvier dernier dans le chœur de lad. paroisse, proche le balustre qui fait la clôture du *Sancta Sanctorum*, en présence de noble homme Jacques Le Sueur, M<sup>r</sup> Le Lièvre, curé de Bourguébus, M<sup>r</sup> de Mondehare, curé de Greutheville, M<sup>r</sup> Vasnier, curé de St-Aignan, M<sup>r</sup> du Mont, curé d'Allemagne, et plusieurs autres témoins. » — Le 15 août 1720, baptême de Jean-Baptiste Touchet par Louet, professeur de rhétorique au collège des arts de l'Université de Caen, curé d'Hubert-Folie. — Le 26 septembre 1725, mariage par le curé Louet, professeur de rhétorique au collège du Bois, de Louis-Augustin de Pierrepont, écuyer, fils de Louis de Pierrepont, écuyer, et de Madeleine Hue de Mutrécy, de la paroisse de Sannerville, et Ursule-Jourdaine de Clacy, fille de Jean-Louis de Clacy, écuyer, seigneur et patron de St-Étienne-la-Thillaye, de St-Cloud et autres lieux, et de Marie-Charlotte de Montgomery, de la paroisse d'Hubert-Folie, en présence de Jean-Baptiste de Pierrepont, écuyer, grand trésorier de l'église cathédrale de Bayeux, de Philippe-Auguste de Clacy, écuyer, frère de l'épouse, etc. — Le 7 février 1732, bapt. de Marie-Anne Le Roy; mar., Marie-Charlotte de Montgomery; par., Jean-Louis de Clacy, écuyer, seigneur de St-Étienne-la-

Thillaye. — Le 29 décembre 1735, inh. de Jeanne Gondouin, femme de Pierre du Céliier, s<sup>r</sup> des Coursous, avocat, bourgeois de Caen. — Le 17 janvier 1736, mariage de Thomas Morin et Madeleine Touchet par le curé Louet, professeur de rhétorique au collège du Bois, ancien recteur de l'Université de Caen, doyen de la faculté des arts. — Le 28 septembre 1736, levée du corps dud. Jean-Louis de Clacy, inhumé à St-Cloud. — Le 5 novembre 1737, inh., dans l'église de St-Cloud, de Charlotte de Montgomery, veuve dud. Jean-Louis de Clacy, morte le 3. — Sur la couverture du registre, tableaux des inhumations, baptêmes et mariages, de 1719 à 1743.

E. Suppl. 282 — GG. 3. Registre. — Moyen format, 102 feuillets, papier.

**1745-1774.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — René Louet et François Deslandes, curés; Pierre-Jean Lecourt, Des Buissons, L. Guillot et Duvey, desservants. — Le 24 mars 1745, inh., dans le chœur de l'église, de René Louet, curé du lieu, ancien professeur d'éloquence, ex-recteur de l'Université de Caen, âgé de 61 ans environ, mort le 22 sur la paroisse de St-Jean de Caen. — Le 26 novembre 1751, mariage de Pierre-Michel-Gilles de Sallen, chevalier, seigneur et patron de Monts et de Silly, chevalier d'honneur du présidial de Caen, fils de feu Gilles-Leon de Sallen et de feu Marthe-Françoise Deschamps, de la paroisse de St-Pierre de Caen, âgé d'environ 36 ans, et Marie-Henriette de Cahaignes, fille d'Henri de Cahaignes, chevalier, seigneur de Verrières, Bully et autres lieux, et de feu Anne Bayeux, de la même paroisse, âgée d'environ 20 ans. — Le 20 juin 1762, bapt. par Henste, curé de Soliers, de Marie-Madeleine-Jacqueline-Victoire, fille de Jean-François « Marquot de La Perelle » et de Marie du Céliier des Coursous. — Le 4 septembre 1765, bapt. de Jean-Pierre-Julien, fils de Jean Dallemagne, maître d'école, et de Catherine Le Courtois. — Le 18 mars 1772, bapt. de Françoise-Rose-Blanche Ledresseur; par., Jean-François « Marcot de Laprelle » (signature), chirurgien; mar., Françoise Le Roy, « tout deux bourgeois de Caen ». — Le 12 décembre 1774, inh., dans le chœur de l'église, de François Deslandes, curé du lieu, décédé la veille à l'âge de 63 ans. — Sur les plats intérieurs de la couverture, tableaux des inhumations, baptêmes et mariages, de 1745 à 1774. — Au dos du registre, tableau comparatif, par périodes de 11 ans, du nombre des baptêmes et des inhumations, depuis 1661

jusqu'à 1766, sauf des lacunes entre 1671 et 1692, 1713 et 1719, 1740 et 1745: de 1661 à 1671, 17 bapt., 12 inh.; de 1692 à 1702, 11 bapt., 11 inh.; de 1703 à 1713, 13 bapt., 8 inh.; de 1719 à 1729, 21 bapt., 17 inh.; de 1730 à 1740, 19 bapt., 16 inh.; de 1745 à 1755, 9 bapt., 8 inh.; de 1756 à 1766, 31 bapt., 11 inh.

E. Suppl. 283. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 58 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1775-1793.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Coquille-Deslonchamps, bachelier en théologie de « la très célèbre Université de Caen », professeur de belles-lettres en lad. Université, et Thomas-Olivier Le Moine, curés. — Le 20 mai 1775, bapt. de Louise, fille de Thomas Le Dresseur, journalier, et de Marie-Madeleine Touchet; mar., la comtesse Louise du Hau de Kerguesec, présidente aux États de Bretagne; par., Charles Duvey, desservant du lieu. — Le 17 juillet 1776, mariage de François Aubry, ancien officier du comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, fils de Denis Aubry, directeur des chemins et intendant dud. comte de Vergennes, et de Jeanne-Claude Roblet, originaire de St-Jean de Dijon, domicilié de droit de la paroisse de la Chapelle-sous-Uchon, diocèse d'Autun, demeurant depuis quelque temps sur la paroisse de N.-D. de Versailles, diocèse de Chartres, et Victoire Mérel, fille de feu Pierre Mérel, bourgeois de Caen, et de feu Jeanne Lefèvre, originaire de la paroisse de St-Jean de Caen. — Le 8 juin 1777, inh. d'Élisabeth « Marquot de La Prelle », fille de Jean-François « Marquot de La Prelle », maître en chirurgie, âgée d'environ 17 ans. — Le 29 novembre 1781, mariage par Coquille-Deslonchamps, bachelier en théologie, professeur royal d'éloquence en l'U<sup>s</sup> de Caen, ancien recteur de lad. U<sup>s</sup>, ci-devant curé de la paroisse d'Hubert-Folie et la desservant, de Jacques-Pierre-Louis Tostain, de Tilly d'Orceau, demeurant à Hubert-Folie, et de Marie-Catherine Touchet, en présence de l'abbé Marc, docteur en la faculté de médecine de l'U<sup>s</sup> de Caen, curé de St-Germain du Pert, d'Henri-Hilaire de Tilly, officier de cavalerie, Jean Coquille-Deslonchamps, bourgeois de Caen, etc. — Le 17 février 1783, bapt., par le curé Le Moine, de Julie-Henriette Totain, fille des précédents; mar., Julie Chesnon, épouse de Coquille-Deslonchamps, bourgeois de Caen; par., François-Henri Coquille-Deslonchamps, curé de Villy-en-Bocage, ancien recteur de l'Université de Caen et professeur es arts en lad. Université, représenté par

Pierre Coquille-Deslonchamps, son neveu, qui a déclaré ne savoir signer. — Le 28 octobre 1783, baptême de Louis-François-Dominique, fils de Louis-Jacques Thibout, écuyer, sieur de Trévigni des Essarts, et de Françoise-Monique Le Vigneur, demeurant à Hubert-Folie; par., Omer-Dominique-Michel Le Provost, écuyer, sieur du Marest; mar., Louise-Françoise-Élisabeth Le Provost du Marest, représentée par Marie-Anne-Julie Thibout de Trévigni. — Le 25 novembre 1784, mariage de Louis-Aignan de Brasdefer, écuyer, capitaine d'infanterie, de la paroisse de la Trinité de Falaise, fils de feu François-Aignan de Brasdefer, écuyer, et de feu Jeanne-Marthe de Vallauney, et Henriette de Puttecotte, fille de feu Louis de Puttecotte, écuyer, et de Renée-Henriette de Marguerie, de St-Jean de Caen, en présence de lad. Renée-Henriette de Marguerie, de Charles-Louis de Puttecotte, marquis de Renéville, d'Henri-Charlemagne de Puttecotte, chevalier de Renéville, frères de l'épouse, de Françoise-Augustine de Pierrepont de Renéville, sa belle-sœur, de Marie-Françoise de Puttecotte et de Louise-Sophie de Puttecotte, ses sœurs. — Le 21 décembre 1784, mariage de Roland Revel, seigneur de Bretteville, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, fils de feu Guillaume-Roland Revel, procureur du Roi aud. siège, et de feu Marie-Jeanne-Françoise Le Harivel de St-Honorine, de St-Sauveur de Caen, et Françoise-Marie de Puttecotte de Renéville, fille de feu Louis de Puttecotte, écuyer, et de Renée-Henriette de Marguerie, de St-Jean de Caen, en présence de lad. mère de l'épouse, d'Henri-Charlemagne de Puttecotte, chevalier de Renéville, frère de l'épouse, de Françoise-Augustine de Pierrepont de Renéville, sa belle-sœur, de Roland-François Revel de La Brouaize, écuyer, substitut au Parlement de Normandie, avocat du Roi aux requêtes du Palais, frère de l'époux, de Charles-Louis de Puttecotte, marquis de Renéville, frère de l'épouse, de Louis-Aignan de Brasdefer et d'Henriette de Puttecotte, beau-frère et sœur de l'épouse, d'Éléonore Revel de Laval, sœur de l'époux, et autres. — Le 1<sup>er</sup> mai 1786, inh. de Marie-Françoise Ducellier des Coursons, épouse de Jean-François « Marquot de La Puelle », maître en chirurgie, décédée l'avant-veille. — Le 19 mai 1787, inh. de lad. Françoise-Auguste de Pierrepont, comtesse de Renéville, épouse d'Henri-Charlemagne de Puttecotte, comte, seigneur de Renéville, dame et patronne de St-Étienne-la-Thillaye, St-Cloud, St-Arnoult, La Poterie, La Bouteillerie, et en partie de Soliers et d'Hubert-Folie,

âgée d'environ 58 ans, dont le corps a été déposé par Jean-Antoine Basset, vicaire de St-Sauveur de Caen. — Le 9 juin 1788, bapt. par François-Louis Pétel, prêtre expectant de la paroisse St-Pierre de Caen, de Marie-Madeleine Touchet; par., Thomas Le Monnier, maître d'école au hameau de Bras. — Le 27 juillet 1788, bapt. d'Adèle-Constance, fille de Jean-François Le Roy, entrepreneur de bâtiments, et de Marie Renouf mar., Constance-Élisabeth Bacon de St-Manvieu; par., Michel-César Jolivet de Préaux, garde du corps du Roi, en présence de Samuel-Jean-Jacques-Hippolyte Bacon, écuyer, seigneur de St-Manvieu et de La Mare, conseiller honoraire au bailliage et siège présidial de Caen, et de Louise Mecflet-Hue. — Autres actes concernant les familles Allain, Deslandes, Du Cellier, Du Saucey, Lavoine, Le Dresseur, Léger, Leroy, Luard, Pestel, Prempain, Touchet, etc. — Sur la couverture, tableau des inhumations, baptêmes et mariages, de 1775 à 1784.

E. Suppl. 284. — II. 4. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1783.** — Procuration donnée devant Le Berre et Hénault, notaires royaux de la sénéchaussée et siège présidial de Quimper, par Étienne Daulne, soldat au régiment de Conti-infanterie, étant au bourg paroissial de Crauzon pour ses affaires, à sa mère, pour toucher la part lui revenant dans la vente faite à Daléchans de la succession de sa tante La Coquerie.

### Laize-la-Ville

E. Suppl. 285. — GG. 4. (Registre.) — Petit format. 16 feuillets, papier.

**1675-1691.** — Église de Notre-Dame de Laize-la-Ville. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 14 juin 1675, baptême de Jacques Le Mascrier, fils de Charles et de Catherine Anthoisne; parrain, Jacques Le Chevalier, écuyer, chapelain de St-Quentin; marraine, Charlotte Anthoisne. — Le 20 février 1677, baptême de Charles Anthoisne, fils de Pierre et de Marie Laisné. — Le 5 juin, décès, et, le 6, inhumation, dans l'église, de Charlotte d'Anisy, veuve de Rolland de St-Marie, écuyer, en présence de Jean-Pierre de St-Marie, écuyer, son fils. — Le 23 octobre 1677, « je « me suis transporté au moulin La Fosse de cette « paroisse, auquel lieu s'est présentée Marie Le « Saulnier, lad. fille aagée environ de dix-huict ans,

« laquelle m'a déclaré qu'elle estoit grosse depuis cinq  
 « à six mois des œuvres de Guillaume Bellanger, dit  
 « Salles, meunier, et après les avertissements à elle  
 « donnés de se bien comporter et avoir soin de son  
 « fruict, ce qu'elle a promis, en présence d'Eléonore  
 « Guérin, sa mère, qui a promis d'en prendre le soin,  
 « ce qu'elles ont signé, présence de Bertranne Ménard,  
 « sage-femme ». — Le 26 juillet 1685, baptême de  
 François de S<sup>te</sup>-Marie, fils de Jean-Pierre de S<sup>te</sup>-Marie,  
 écuyer, lieutenant général en la vicomté de S<sup>t</sup>-Sylvain,  
 premier assesseur au bailliage de S<sup>t</sup>-Sylvain, et de  
 Jeanne Baratte : parrain, François Baratte, écuyer,  
 sieur des Vallettes, marraine, Marie Le Canu, en pré-  
 sence de Jacques Baratte, écuyer, sieur de Canteloup,  
 et autres. — Le 24 février 1687, baptême de Jacques  
 de S<sup>te</sup>-Marie, fils des précédents ; parrain, Jacques de  
 Perreau, seigneur et patron de Renèmesnil, lieu-  
 tenant ancien général civil et criminel au bailliage  
 d'Alençon, pour le siège de S<sup>t</sup>-Sylvain ; marraine,  
 Marguerite Cotelle. — Le 27 septembre 1690, baptême  
 de Robert de S<sup>te</sup>-Marie, fils des précédents. — Le  
 27 décembre 1691, administration des cérémonies du  
 sacrement de baptême à Anne-Madeleine de S<sup>te</sup>-Marie,  
 âgée de 7 ans 8 mois et 4 jours, fille des précédents.  
 — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concer-  
 nant les familles Le Bourrelrier, Cœuret, Pauger,  
 Marguerite, Canivet, Chauvet, Duprey, Garnier,  
 Catherine, Maury, Langliney, Le Saunier, Lefebvre,  
 Heuste, Gosse, David, Tinet, Poret, Duval, Cingal,  
 Delauney, Bonpain, Lebrun, Buret, Pelfresne, etc.

E. Suppl. 286. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format,  
 17 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1692-1702.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
 — Le 1<sup>er</sup> janvier 1694, mariage de Pierre Le Mouton-  
 nier, fils de Samuel, bourgeois de Caen, et de Jeanne  
 Mongollier, fille de Pierre et de Jeanne Cauvigny,  
 des Tourailles. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1694, baptême de Jean-  
 François de S<sup>te</sup>-Marie, fils de Jean-Pierre, écuyer,  
 lieutenant général en la vicomté de S<sup>t</sup>-Sylvain et  
 premier assesseur au bailliage dud. lieu, et de Jeanne  
 Baratte, par François de S<sup>te</sup>-Marie, docteur en théolo-  
 gie, prieur claustral perpétuel de S<sup>t</sup>-Étienne de Fon-  
 tenay et de S<sup>t</sup>-Laurent de Sotvents, assisté d'Anne-  
 Madeleine de S<sup>te</sup>-Marie, en présence de Jacques  
 Baratte, écuyer, sieur de Canteloup, et autres. — Le  
 8 décembre 1699, baptême de Jeanne-Marguerite de  
 S<sup>te</sup>-Marie, fille des précédents, nommée par Margue-  
 rite Tranchevent, assistée d'Eléazar d'Anisy, écuyer,

sieur de Beaumorel. — Le 29 octobre 1701, mariage  
 de Jean-Louis de Baillechache, sieur de Beaumont, et  
 de Marthe Marguerite. — Actes de baptêmes, ma-  
 riages, sépultures, concernant les familles Gaugain,  
 Heuste, Pauger, Lefebvre, Buret, Gombault, Fleury,  
 Maunoury, Chauvet, Anthoisne, Le Saunier, Aubourg,  
 Trébutien, Charles, Ménard, Regnaud, Blascher,  
 Cahaigne, Perrey, Lemoine, Trillais, Lebourrelrier,  
 Angot, Canivet, Pauger, etc.

E. Suppl. 287. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 9 feuillets,  
 papier.

**1703-1709.** — Baptêmes, mariages, sépultures. —  
 Le 7 octobre 1705, mariage de Gabriel-Nicolas de  
 Marguerie, écuyer, seigneur d'Is et de Bretteville-  
 sur-Laize, fils de Nicolas de Marguerie et de feu  
 Jeanne d'Anfernet, et d'Anne-Madeleine de S<sup>te</sup>-Marie,  
 fille de Jean-Pierre de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, et de feu  
 Jeanne Baratte, en présence dud. sieur de S<sup>te</sup>-Marie,  
 père, de François, Jacques, Robert et Jean de S<sup>te</sup>-  
 Marie, frères de lad. demoiselle, d'Esther de S<sup>te</sup>-Marie,  
 sa tante, de Richard Lemoine et Jacques Poret. — Le  
 10 novembre 1706, décès, et, le lendemain, inhumation  
 d'Esther de S<sup>te</sup>-Marie, dans l'église, en présence de  
 Charles Filleul, curé de Fresney-le-Puceux, de dom  
 Jean Le Provost, prieur de Clinchamps, de Jacques  
 Baratte, écuyer, sieur de Canteloup, de François de  
 S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, sieur d'Entremont, et autres. —  
 Le 22 du même mois, décès, et, le lendemain, inhu-  
 mation de Jean-Pierre de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, lieu-  
 tenant général en la vicomté de S<sup>t</sup>-Sylvain et premier  
 assesseur au bailliage dud. lieu, « dans la chapelle  
 « qu'il a fait bastir jouxte le chœur de l'église. » —  
 Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant  
 les familles Pauger, Lefebvre, Le Saunier, Chauvet,  
 Charles, Duprey, Gaugain, Trébutien, Canon, Buret,  
 Luard, Marguerite, Le Canu, etc. — Procès-verbaux  
 d'élections de collecteurs des tailles et du sel (1709).

E. Suppl. 288. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 10 feuillets,  
 papier.

**1710-1714.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
 — Le 23 février 1710, baptême de Marguerite Trébu-  
 tien, fille de François et d'Elisabeth Charles. — Le  
 6 juillet, décès, et, le lendemain, inhumation dans  
 l'église de Jacques Lefebvre. — Le 9 octobre 1710,  
 mariage de Pierre Heuste, fils de feu Nicolas et de  
 Marie Gost, et de Marie Lemonnier, fille de Jacques

et de Catherine Patry. — Le 1<sup>er</sup> août 1711, mariage de Louis Lengliney, fils de Jacques et de Charlotte Pauger, et Jeanne Garnier, fille d'Auguste et de Charlotte Pauger. — Le 17 du même mois, mariage de Jean Guérard, de Donnay, et d'Élisabeth Hébert. — Le 28 février 1712, baptême de Robert Pauger, fils de Joseph et d'Anne Langevin — Le 27 novembre 1712, baptême de Guillaume Chirel, fils de Noël et de Marie Poret. — Le 9 avril 1713, baptême de Marie-Madeleine Chauvet, fille de Jean-François et de Marie Bourdon. — Le 2 avril 1714, baptême de Marie Fillet, fille de Jean et d'Élisabeth Allet. — Le 17 juin, baptême de Marie-Anne Marie, fille de Gabriel et de Marie Lechevalier. — Le même jour, baptême de Françoise Cabaigne, fille de Jacques et de Marie Anthoisne. — Le 21 octobre, baptême de François Le Saunier, fils de Jean et de Jeanne Maurice. — Le 14 octobre 1714, inhumation dans le chœur de l'église, « contre le mur du côté du midy », de Thomas Poulain, curé du lieu, « originaire de St-Etienne de Caen, ayant gouverné lad. paroisse en lad. qualité de curé, l'espace de cinquante ans », par Charles Fillet, curé de Fresney-le-Puceux, doyen de Cinglais, en présence de dom Jean-Baptiste Le Prévost, prieur de Clinchamps, Jean-Baptiste Labbey, vicaire dud. Clinchamps, et quatorze autres prêtres et curés voisins.

E. Suppl. 289. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 26 feuillets, papier.

**1715-1725.** — Baptêmes, mariages, sépultures.

— Le 6 février 1715, baptême de Thomas Chauvet, fils de François et de Marie Bourdon. — Le 14 juin, baptême de Jean-Pierre-René de S<sup>te</sup>-Marie, fils de François, écuyer, et de Marie-Françoise Osmont, nommé par Gabriel-François de Piédoue, écuyer, vicomte d'Évreacy, assisté d'Angélique-Catherine de Rocquancourt, son épouse. — Le 26 octobre 1715, mariage, par Pierre Cauchard, sieur de la Houssaye, curé du lieu, de Pierre Féret et de Jeanne Pauger. — Le 20 septembre 1716, inhumation dans le cimetière, « du côté de l'autel S<sup>t</sup>-Marcoul », de Louis Lefebvre. — Le 14 mars 1717, baptême de Jeanne et Pierre Chauvet, enfants de Pierre et de Marguerite Bourdon; le 25 dudit mois, inhumation de lad. Jeanne; le 27 du même mois, inhumation dans l'église, près les fonts baptismaux, de lad. Marguerite Bourdon. — Le 1<sup>er</sup> mars 1718, baptême de Jean-François de S<sup>te</sup>-Marie, fils de François, écuyer, et de Marie-

Françoise Osmont, nommé par Jean-François de S<sup>te</sup>-Marie, sous-diacre, assisté de Françoise de Rocquancourt, en présence de Robert, Jacques et Gabriel-François de S<sup>te</sup>-Marie, écuyers, frères. — Le 7 octobre 1718, inhumation de Françoise Le Glu, d'Esson, « âgée de plus de soixante ans, qui étoit une pauvre « mendiante, que le sieur curé du lieu avoit retirée « chez luy depuis huit jours par charité, décédée le « matin et inhumée le soir, présence de noble homme « François de S<sup>te</sup>-Marie, Louis Langliney, Louis « Lefebvre, Charles Antoine et plusieurs autres « témoins ». — Le 8 septembre 1719, inhumation, dans la chapelle S<sup>te</sup>-Anne, de Jean-Pierre-René de S<sup>te</sup>-Marie, âgé de 4 ans 3 mois, décédé le même jour. — Le 25 septembre 1719, inhumation, dans la chapelle S<sup>te</sup>-Anne, de Jean-François de S<sup>te</sup>-Marie, âgé d'environ 17 ou 18 mois, par Le Gobien, aumônier et prieur de l'abbaye de Fontenay. — Le 18 décembre 1719, inhumation dans l'église, à vingt pas vis-à-vis l'autel de S<sup>t</sup>-Mathieu, contre le mur, du corps de Louis Chauvet, meunier et syndic de la paroisse. — Le 8 mars 1720, « nous, Pierre Cauchard de La Hous- « saye, prêtre, curé de Notre-Dame de Laize-la-Ville, « assisté de Charles Antoine et de George Desloges, « âgés selon les lois et la coutume, nous nous som- « mes transportés dans la maison de Jacques Le « Febvre, dans laquelle nous avons trouvé Marie « Lefebvre, sa fille, laquelle nous a déclaré, présence « de son père et des témoins cy-dessus dénommés, « être grosse des œuvres de Jean-Baptiste Duperré, « fils de Richard du Castel, depuis environ six mois « ou six mois et demy, et laditte Marie Lefebvre « s'est chargée de se comporter de telle manière qu'il « n'arrivera aucun mal à son enfant; ce qu'elle a « signé, présence de témoins ». — Le 10 février 1722, mariage par Jean-François de S<sup>te</sup>-Marie, vicaire desservant de la paroisse de N.-D. de Laize-la-Ville, de François Antoine et de Jeanne Gombault. — Le 9 octobre 1722, inhumation, dans le chœur de l'église, de Jean-François de S<sup>te</sup>-Marie, prêtre, desservant de la paroisse, écuyer, âgé d'environ 30 ans. Signé: J. Barbey, curé du lieu. — Le 26 juillet 1723, mariage par Jean Barbey, curé, de Louis du Cayer, fils de Gilles et de Louise Hamelin, et Bertrande du Castel, fille de Richard et de Marie de Baillehache. — Le 29 novembre 1723, déclaration de grossesse de Gabrielle Lefebvre. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Croix, Cauon, Hache, Chirel, Manoury, Le Saunier, Pauger, Gardin, Marie, Mulot, Desloges, Gangain, Garnier,

Hente, Compagnon, Fillet, Langliney, Quesnot, Carabie, Marguerite, Duval, Langevin, Costard, Duprey, Lalouette, Lechevalier, Poret, du Clos. — Sur la première garde du registre : « Noms des curez de la « paroisse de Notre-Dame de Laise-la-Ville..... « M. Norine, 1<sup>er</sup> curé en 1632 ; M. Le Maslier, curé « en 1653 ; M. Pelfrène, curé en 1655 ; M. Poulain, « curé en 1666, décédé en octobre 1714 ; M. Cauchard, « curé en 1715, a résigné à M. Barbey en 1722 pour « l'année 1723 ». — Sur le plat, copie de mandement de Gaudon, aumônier et prédicateur ordinaire du Roi, chanoine de Rouen, prébendé, baron et patron de Laize, paroisse dependant immédiatement de la juridiction de sa prébende, tant au spirituel qu'au temporel, au curé de Laize, concernant le jubilé universel qu'il ordonne de publier (1677) ; à la suite, mention de Sylvain Gaudon, docteur ès droits, abbé commendataire de St-Martin de Pleinpied, diocèse de Bourges, chanoine, etc. isic, en 1669, prébendé de la prébende et baronnie de Laize ; Louis Gaudon, sous-diacre du diocèse de Bourges, chanoine, etc., en 1696 ; Jean-Baptiste de Carrey St-Gervais, docteur de Paris, chanoine, etc.

E. Suppl. 290. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 58 feuillets, papier.

**1725-1747.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 5 février 1726, mariage de Robert Garnier et de Marguerite Godillon. « En foy de quoi, nous, seigneur spirituel et temporel de cette église et « paroisse de Laize, docteur de Sorbonne et faisant « en cette partie les fonctions de curez, avons signé « le présent ». « De Carrey St-Gervais ». — Le 10 mars 1726, « a esté publié au prosue de la messe « paroissiale de ce lieu qu'il estoit permis de menger « des œufs jusqu'à dimanche des Rameaux exclusive- « ment, laquelle permission a esté accordée par « M. l'abbé de Carrey de St-Gervais, seigneur pré- « bendé de ce lieu, chanoine de l'église cathédrale « de Rouen et primatiale de Normandie, le tout fait « en droit, parce que lad. paroisse de Laize est de « l'exemption ». — Le 3 novembre 1728, baptême de Pierre, fils de Gabrielle Lefebvre, « qui est le troi- « sième enfant ». — Le 23 juillet 1730, baptême de Catherine, fille sortie de Gabrielle Lefebvre. — Le 2 février 1733, baptême de Pierre, fils de la précé- « dente. — Le 15 novembre 1733, déclaration de gros- « sesse de Madeleine Gaugain. — Le 28 janvier 1734, « mariage de Jean Letot et de Madeleine Gaugain. —

Le 24 juillet 1735, mariage de Jean-Baptiste du Castel, fils de feu Richard et de Marie de Baillehache, et Gabrielle Lefebvre, fille de feu Jean et de feu Marie Morisse, et légitimation des 4 enfants qu'ils ont eus avant leur mariage, auquel s'était opposée la mère dud. du Castel ; ledit mariage célébré par le curé de St-Nicolas de Caen, vice-gérent de l'exemption de l'officialité de Laize-la-Ville, diocèse de Rouen, en présence de Jean Barbey, curé du lieu, des curés de Fresney-le-Puceux, Rocquancourt, Boulon, May, du vicaire de Clinchamps, et plusieurs autres. — Le 25 octobre 1735, baptême de Julien-Gabriel du Castel, fils des précédents. — Le 22 août 1738, baptême de Jeanne-Marie-Gabrielle du Castel, fille des précédents. — Le 8 décembre 1738, inhumation d'Élisabeth Le Cavelier, sortie du prétendu mariage de Nicolas et d'Anne Le Marinier. — Le 30 avril 1741, baptême de Joseph du Castel, fils de Jean-Baptiste et de Gabrielle Lefebvre. — Le 23 novembre 1743, mariage de Jean-Charles de St<sup>e</sup>-Marie, écuyer, et de Marie du Castel. — Le 9 juin 1746, baptême de Marie-Catherine-Madeleine-Geneviève du Castel, fille de Joseph et de Marie-Catherine Collet. — Le 26 octobre 1746, inhumation dans l'église de Jean Barbey, curé du lieu, par Fouet, curé de St-Martin-de-Fontenay, en présence de Le Coispelier, prieur-curé de Clinchamps, Chrestien, curé de Mutrécy, et plusieurs autres. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Pauger, Filleul, Barbey, Peschard, Chauvet, Poret, Anthoine, Gombault, Cahaigne, Collette, Aubourg, Lengliney, Guillard, Laugeois, Noël, Lequest, Letellier, Gaugain, Pagny, Lenormand, Déterville, Leboucher, Heuste, Regnault, Fillet, Dorne, Carel, Lemasquierier, de Launay, Nicolas, Barette, Jardin, Letot, Vêrel, Lepelletier, Bellenger, Duprey, Morin, Lesaunier, Foucher, Lolier, Languehard, Lemercier, Palais, Lemarescal, Lavarde, Girault, Desloges, Chirel, etc.

E. Suppl. 291. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 54 feuillets, papier.

**1743-1759.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 15 septembre 1747, dispense de bans délivrée par Isaac Brodou, licencié en droits, curé de Grentheville et vice-gérent de l'officialité de Laize-la-Ville, à Jean-François de Parfouru, curé de lad. paroisse, concernant le futur mariage de Robert-Constantin de Fréval, écuyer, fils de feu François de Fréval, seigneur de Beaumanoir, et de feu Marie-Élisabeth de

Thoury, et de Jeanne-Marie-Françoise de S<sup>te</sup>-Marie, fille de Robert, écuyer, seigneur des Hommets, et de Jeanne-Françoise de Ste-Marie. — Le 1<sup>er</sup> février 1748, mariage de Robert Panger, fils de feu Jean et de feu Marie Lairrel, de Clinchamps, et de Marie du Castel, fille de Jeau-Baptiste et de Gabrielle Lefebvre. — Le 25 juillet 1748, naissance, ondoisement et inhumation d'une fille de Robert-Constantin de Fréval, écuyer, et de Jeanne-Marie-Françoise de S<sup>te</sup>-Marie. — Le 21 octobre 1749, inhumation de Jeanne-Marie-Élisabeth-Françoise de Parfouru, fille de Jean-Robert, écuyer, et de Françoise-Élisabeth Poisson de Grand-Prey, de la paroisse de Rocquancourt. — Le 25 février 1750, baptême de Marie-Jeanne-Françoise-Constance de Fréval, fille de Jean-Robert-Constantin, écuyer, et de Jeanne-Marie-Françoise de S<sup>te</sup>-Marie. — Le 22 juin 1750, baptême de Marie-Anne-Gabrielle-Charlotte du Castel, fille de Jean-Joseph, bourgeois de Caen, et de Marie-Catherine-Geneviève Cholet. — Le 13 janvier 1752, baptême de Marie-Perpétue-Constance du Castel, fille des précédents. — Le 17 mai 1752, baptême d'Ortaire, garçon né des œuvres de Catherine du Castel. — Le 17 mai 1752, « s'est présentée devant nous Françoise Tillais, veuve de Julien Lefebvre, laquelle, « ayant entrepris la profession de sage-femme, a presté « le serment ordinaire pour telle fonction, et suivant « et conformément à la formule portée par le rituel, « en présence de Maître Jean-Baptiste Girard, pbrs., « vicaire de Clinchamps, et de Jacques Héloüin, « de cette paroisse, qui ont signé avec nous, laditte « Tillais, nous ayant déclaré ne savoir signer, a seule-  
« ment marqué. » Signé: J.-B. Girard, Jacques Héloüin et de Parfouru, curé de Laize. — Le 17 février 1753, inhumation de François de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, dans l'église, en la chapelle S<sup>te</sup>-Anne. — Le 7 février 1754, inhumation, dans le cimetière de Laize-la-Ville, de Jean Ruant, dit Sans-Souci, originaire de S<sup>t</sup>-Jean-le-Blanc, âgé de 67 ans, « ayant été congédié à Brest « le trente du mois de juin dernier, où il servoit en « qualité de forçat, décédé d'aujourd'huy » dans la paroisse de Fontenay-le-Marmion. — Le 26 février 1756, mariage de Jacques-Robert de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, sieur de la Rayenne, fils de Robert, écuyer, et de Jeanne-Françoise de S<sup>te</sup>-Marie, et de Geneviève-Thérèse-Angélique Mallet de Mailly, fille de Pierre-François Mallet, seigneur de Mailly, avocat au grand Conseil, et de Marie-Geneviève-Marguerite-Charlotte Cauvin, domiciliés en la paroisse de S<sup>t</sup>-Etienne de Caen. — Le 24 novembre 1756, baptême de Robert-François-Charles de S<sup>te</sup>-Marie, fils de Jacques-Robert, écuyer,

sieur de la Rayenne, et de Geneviève-Thérèse-Angélique Mallet de Mailly. — Le 17 décembre 1757, baptême de Françoise-Geneviève-Adélaïde de S<sup>te</sup>-Marie, fille dud. Jacques-Robert. — Le 3 juin 1759, inhumation dans l'église de Jeau-Louis Dupré, âgé d'environ 4 ans, fils de Louis et de Marie Lefebvre, « tué par « accident sous les roues du moulin et inhumé par « l'ordre du sieur procureur du Roi au siège criminel « de Caen », par M. de Parfouru, curé du lieu, en présence de l'abbé de S<sup>te</sup>-Marie, prêtre, son vicaire, et de Louis Cahaigne. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Martin, Antoine, Langlinay, Garnier, Fêret, Cauvin, Lefebvre, Poret, Letellier, Lesaunier, Aubourg, Duprey, Lucas, Couvrechef, Cahaigne, Fillet, Belleuger, Collette, Marescal, Lenormand, Chauvet, Launay, Delaunay, Chirel, Pagny, Morin, Dorne, Angot, Gombault, Lefranc, Manoury, Groult, David, Panger, Lemonnier, Heute, Noël, Robert, Dupont, Mondehard, Filleul, Héloüin, Ledard, etc.

E. Suppl. 292. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format (nombre de feuillets inconnu), papier.

**1760-1792.** — Cahiers en déficit. — L'inventaire des archives, rédigé en 1858, signale, comme existant à la mairie, les registres d'état civil jusqu'en 1792, et la chemise qui renferme ces documents porte également cette date extrême. Déficit constaté par l'inspection des archives en 1889.

### May-sur-Orne

E. Suppl. 293. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 108 feuillets, papier.

**1734-1759.** — « Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église paroissiale de Notre-Dame de May, diocèse de Bayeux, doyenné de Vaucelles ». — Le 28 janvier 1734, mariage de Charles Collette et Marguerite Cantel, par Marguerin Le Coispelier, vicaire de Clinchamps, en présence de Jean-Olivier Tournière, curé de May. — Le 29 août 1736, « nous, « Jean-Olivier Tournière, prêtre, curé de N.-D. de « May, avons fait comparoître devant nous Marie « Le François, veuve depuis plus de sept ans de « Monsieur de Sainte-Marie, écuyer, et demeurante « dans notre dite paroisse, laquelle s'étant rendue « dans notre presbytère, sur les bruits qui couroient « dans le país de sa grossesse, nous l'avons sommée

« et interpellée, conformément aux déclarations du « Roy, de nous passer sa déclaration de ce qui en « étoit, laquelle Marie Le François nous a avoué être « enceinte d'environ six mois : sur quoi nous lui avons « enjoint de veiller exactement à la conservation de « son fruit et de lui procurer en tems et lieu le sacre- « ment du baptême. Le tout dit et déclaré en la pré- « sence de Jacques-Christophle Chollet de Préfon- « taine et de Michel-Jacques-Isaac Chollet du Motel, « soussignés ». — Le 21 novembre 1736, baptême d'Exupère-François, fils de lad. Marie Le François, ci-dessus dénommée. — Le 28 mars 1737, inhumation par Jean-Olivier Tournière, curé de N.-D. de May, d'Elisabeth Beaujour, « décédée ce matin à « l'âge de quinze jours et fille de Jean-Baptiste Beau- « jour et de Marie-Marthe Saint-Jean, bourgeois de « Caen, faisant profession de la religion prétendue ré- « formée ». — Le 5 juin 1744, inhumation dans l'église, sous la tour, de Jean-Charles de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer. — Le 8 juin 1745, baptême par le curé d'Étavaux, en présence du curé de May, d'un fils de Marie-Madeleine-Françoise Perrette, fille, nommé Jacques-Louis-Bonaventure par Marie-Charlotte Guilbert de Sullaville, assistée de Michel-Jacques-Isaac Chollet du Motel, son fils. — Le 30 juin 1745, mariage de Louis Grouet et Marie-Madeleine Perrette, « lesquels « époux ont apporté à la cérémonie de leur mariage et « reconnu pour leur enfant Jacques-Louis Bonaven- « ture » ci-dessus. — Le 19 juin 1747, mariage de François Le Vellain, écuyer, sieur de La Fagère, fils de Nicolas et de Marie-Anne de Lannoy, demeurant à Angerville-en-Auge, et Catherine de Sainte-Marie, fille de feu Charles de Sainte-Marie, écuyer, sieur de May, et de Marie Le François, en présence de la mère de l'épouse, de Joseph-Olivier Le Vellain de Ranville, Joseph Labbé, écuyer, sieur d'Héroussard, Gabriel de Sainte-Marie, écuyer, sieur de May, et autres. — Le 12 août 1749, « un garçon et une fille nés le jour « précédent du légitime mariage de Gabriel-Henri de « S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, et de dame Marie-Louise Piéda- « vant, son épouse, ont été inhumés dans le cimetière « de May, par moi soussigné, curé de lad. paroisse, « qui les avois baptisé tous deux à la maison à cause « du péril de mort ». — Le 20 février 1750, déclaration de grossesse d'Elisabeth Poubelle ; « laquelle dé- « claration reçue, je lui ai recommandé de veiller à la « conservation de son fruit, et de nous le représenter « à sa naissance, mort ou vif ». — Le 5 mai 1750, bap- « tême sous condition de Jacques, fils de la précédente, ayant été ondoyé à la maison par la sage-femme, en

naissant, à cause du péril de mort. — Le 27 juillet 1750, baptême de Louise-Madeleine-Gabrielle de Sainte-Marie, fille de Gabriel-Henri, écuyer, sieur de May, et de Marie-Louise Piédavant; marraine, Catherine-Jeanne-Madeleine de La Fresnaye, épouse de Georges-Louis de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, parrain. — Le 27 mars 1751, inhumation de Marie-Anne Auvray de Coursanne, âgée d'environ 3 ans, fille de M. de Coursanne, apothicaire à Caen. — Le 2 novembre 1752, baptême de François-Jules de Sainte-Marie, fils de Gabriel-Henri, écuyer, et de Marie-Louise Piédavant; parrain, M<sup>e</sup> Jean-François-André de Parfouru, curé de Laize-la-Ville; marraine, Marie-Jeanne-Henriette de Parfouru, sa sœur, au nom de Marie-Catherine-Jacqueline-Adélaïde-Julie Piédavant, épouse d'Antoine de Chardenoux. — Le 20 mars 1756, inhumation de Catherine-Louise Auvray de Coursanne, fille de M. de Coursanne, apothicaire à Caen, âgée d'environ 28 mois. — Le 12 juillet 1757, inhumation, dans le chœur de l'église, de Jean-Olivier Tournières, curé de May, par Nicolas Fouet, curé de S<sup>t</sup>-Martin de Fontenay, en présence de François Dugué, curé de Fontenay-le-Marmion, de Louis-Alexandre Montmiray, vicaire de Louvigny, faisant l'un et l'autre les fonctions de diacre et sous-diacre, de Jean-François Cornet, curé d'Étavaux, Jacques Ygouf, curé de Bully, Pierre Le Tellier, curé S<sup>t</sup>-André de Fontenay, Jean-François-André de Parfouru, curé de Laize, du Mesnil-Malfillastre, curé de Tournay, et autres prêtres. — Le 23 novembre 1757, baptême de Marie-Elisabeth de Saint-Jean, âgée de 3 jours, fille de Jean de Saint-Jean et d'Anne Paysant, faisant tous deux profession de la religion prétendue réformée. — Le 10 janvier 1758, mariage de Charles Le Page et Marie-Françoise Salles, par P.-F.-B. Le Tellier, curé de May. — Autres actes concernant les familles Allan, Angot, Binet, Bouquet, Bourget, Brunet, Cantel, Carel, Caugy, Chauvet, Chollet, Chrétien, Cingal, Collette, Conard, Delarbre, Desloges, Dorne, Ducellier, Essillard, Eustache, Falaise, Fontaine, Frilay ou Friley ou Frisley, Gaugain, Gonfroy, Gouley, Grouet, Guérard, Guérin, Guettier ou Le Guettier, Hebert, Hervieu, Heuste, Housse dit Houdard ou La Housse ou de La Housse, Jeanne, Jouin, Lancelin, Le Baron, Le Bert, Le Boucher, Le Canu, Le Cerf, Le Coïnte, Le Couturier, Le Couvreur, Le Fèvre, Le Lièvre, Le Marié, Le Page, Le Pelletier, Le Rond, Le Sage, Le Saunier, Le Vavasseur, Liard, Loisel, Louvet, de Louvigny, Lozey, Martin, Maubant, Morin, Nicolas, Oresme, Pauger, Perrette, Péronne, Planquette, Quesnel, Rivière, Rozette,

Royer, Salles, Sénécal ou Le Sénécal, Tapin, Tardif, Thomas, Tinet, Vautier, Vimard, Vivien, etc.

E. Suppl. 291. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 140 feuillets, papier.

**1759-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 26 août 1761, inhumation, dans la nef de l'église, de Louis-François Le Couturier, prêtre, de cette paroisse, par Jean Girard, prieur-curé de Clinchamps, en présence de Pierre Le Tellier, curé de St-André de Fontenay, d'Alexandre Le Villain, vicaire de Clinchamps, de Pierre-Nicolas Briand, vicaire de St-Martin de Fontenay, de P.-F.-B. Le Tellier, curé de May, et autres. — Le 26 avril 1765, inhumation de Pierre Binet, noyé dans la rivière d'Orne, « après permission obtenue par écrit de M. le procureur du Roy de Caen ». — Le 15 juin 1774, inhumation de Françoise Pauger, épouse de Louis Hervieu, décédée dud. jour, âgée d'environ 40 ans. — Le même jour, « a été ondoyé par moy soussigné, prêtre, curé de « May, un enfant né du légitime mariage de Louis « Hervieu, meunier de profession, et de Françoise « Pauger, son épouse, lequel enfant fut tiré par l'opé- « ration césarienne du sein de sa mère par M. François « Lefèvre, chirurgien à Percoville, et baptisé, comme « dit est, parce que led. enfant fit appercevoir et remar- « quer aud. chirurgien, à Jeanne Fillet, mère de la gra- « bataire et sage-femme, et au s<sup>r</sup> curé, des battements « de cœur très distincts et réguliers, quoiqu'il ne fût « âgé que de quatre mois et demi. Cette opération « avoit été promise par le susd. curé à la mère malade, « inquiète sur le salut de son enfant. Led. acte j'ay « lors laissé par écrit pour la rareté du fait ». Signé : « Le Tellier, c. de May », et « J.-F. Lefebvre ». — Le 23 mai 1777, inhumation de Renée Dorne, veuve de Jean Orême, décédée le matin. — Le 7 septembre 1780, inhumation d'Étienne Frilay, âgé de 74 ans, mort de la nuit précédente. — Le 18 juin 1781, inhumation de Charles-Louis-Julien Chollet de Suslaville, mort la veille. — Le 2 novembre 1784, baptême de François-Aignan Auvray de Coursanne, fils de Charles-François Auvray de Coursanne, capitaine de la milice bourgeoise de Caen, et de Marie-Anne-Thérèse Goujon. — Le 26 août 1786, inhumation de Marguerite Jamet, veuve de Michel Angot, âgée d'environ 98 ans. — Le 3 septembre 1787, mariage de Charles-Pierre Féron, fils de feu Pierre et de Cécile-Marie-Madeleine-Thérèse Vérel, de St-Sauveur de Caen, et Émilie-Agathe-Françoise Auvray de Coursanne, fille de

Charles-François et de Marie-Anne-Thérèse Goujon, de Notre-Dame de Caen. — Le 13 novembre 1788, inhumation de Marie-Jeanne-Marguerite Chollet. Prémont. — Le 7 août 1791, inhumation de Jean Cantel, par Lavarde, curé de May. — Le 6 juillet 1792, inhumation de Marie-Catherine Auvray de Coursanne. — « Nous, maire de la paroisse de May, « accompagné de notre greffier secrétaire, en présence « du sieur Lavarde, curé constitutionnel de la paroisse « de May, canton de St-Martin de Fontenay, district « de Caen, département du Calvados, avons clos le « présent registre, dont nous nous sommes saisis « pour l'apporter à la maison commune. A May, ce « cinq novembre mil sept cent quatre-vingt-douze, « l'an premier de la République Française. » Signé : F. Cahaïgne, maire, J.-J. Hervieu, greffier, Lavarde, c. de May. — Autres actes concernant les familles Angot, Aubourg, Beuzelin, Binet, Blin, Bonpain, Bosset ou Bosée, Bouet, Bourdon, Bourget, Boutry, Cantel, Charpentier, Cingal, Colette, Couvrechef, Dallemagne, Desloges, Dorne, Dujardin, Dupré, Eustache, Féron, Fontaine, Frilay ou Friley, Gaugain, Gombault, Goulay ou Gouley, Grouet, Guilbert, Hamelet, Hardouin, Hébert, Hervieu, Heurtin, Heute, Jeanne, Jouan, Labbé, Lagonelle, La Housse ou de La Housse, Laigniel, Lancelin, Lantin, La Perrelle, de Larbre, Launay, Le Baron, Le Brethon, Lebrun, Le Chevalier, Le Cointe, Le Couturier, Le Dresseur, Lefèvre, Léger, Le Guettier, Le Lièvre, Le Marié, Le Masson, Le Page, Le Petit, Lequier, Le Rond, Le Roux, Le Roy, Lesage, Lesaunier, Le Sueur, Le Tellier, Loisel, Macé, Maizeray, Marie, Michel, Mirey, Morel, Niquet, Oresme, Pauger, Perrette, Piédavant, Piel, Poret, Poubel ou Poubelle, Poulard, Prempain, Rivière, Robert, Rossignol, Roussel, Sales et Salles, Sénécal et Le Sénécal, Tapin, Tardif, Tinet, Vauquelin, Vautier, Viray ou Virey, Vivien, etc.

### Moult

E. Suppl. 295. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 22 feuillets, papier.

**1681-1690.** — Assemblées des paroissiens devant le curé Guillaume Renout, bachelier en théologie, J. Channevière et Jacques Cambette, ses vicaires, touchant les affaires de la communauté. — Bannie des terres du trésor, joutant M. d'Ingouville, Bernardin Le Roy, avocat à Caen, et l'hôpital. — Bannie

des fruits du cimetière. — Déclaration de résidence pour le paiement de la taille. — Élections de collecteurs. — Enrôlements et dérôlements. — Droit de guet dû au château de Caen. — Vote de 40 à 15 livres sur les deniers dus par les trésoriers précédents, ou sur le produit des pommes du cimetière, pour acheter un ciboire d'argent. — Le 8 août 1683, Nicolas Aubert, éc., seigneur d'Ingouville et du Mesnil-Touffray, déclare renoncer à la fielle qui lui avait été faite de la chapelle St-Anne par les curé et seigneur de Moul, conjointement avec les paroissiens, se réservant à la place qu'il a eue de tout temps dans l'église, du côté droit du chœur, qu'il avait cédée à feu M. de La Cour, seigneur de Moul, qui lui avait cédé lad. chapelle; le 15 août, délibération concernant lad. chapelle, qui est en ruine, en conséquence des ordonnances de l'évêque de Bayeux et des archidiacres, qui ont statué qu'elle serait réédifiée ou détruite entièrement: faute de fonds au trésor, on décide la démolition et la vente des pierres au profit de l'église. — Réparations de la nef et décoration du chœur. — Le 10 mars 1686, fielle aud. Nicolas Aubert d'un banc de 7 pieds de long et 4 de large, en la première place de la nef, au-dessous de la chaire, moyennant 60 s. de rente foncière perpétuelle au trésor de l'église, ne s'étant présenté personne qui en ait offert davantage. — Le 21 septembre 1687, dérôlement de Thomas Jue, curé de Canteloup, faisant ci-devant valoir à Moul, sur exploit donné à sa requête par Jacques Miré, sergent à Argences. — Le 28 mars 1688, audience de contrat de retrait fait par Nicolas Aubert, éc., sieur du fief du Mesnil-Touffray, de Mathieu Le Loutre, prêtre, des héritages et maisons sis en lad. paroisse qu'il avait acquis de Guillaume Daniel, éc., sieur de Moul, pour 8.000 livres de prix principal. — Le 8 octobre 1688, visite de l'église par François Blouet de Camilly, docteur de Sorbonne, chanoine de Bernesq, théologal de Bayeux, archidiacre d'Hiexmes, accompagné du s<sup>r</sup> de Fer, curé de St-Aignan de Gramesnil, son greffier: Guillaume Daniel, écuyer, seigneur et patron de Moul et d'Ingouville, trésorier en charge, destitué; ordre de démolir la chapelle ruinée qui est attachée à l'église du côté du midi, et d'en vendre les matériaux, etc.

1. Suppl. 206. — BB. 2. Registre. — Moyen format. 32 feuillets, papier.

**1690-1716.** — Assemblées des paroissiens devant Guillaume Renout et Michel Moullin, curés, etc. —

Le 3 décembre 1690, élection de collecteur pour cueillir l'argent qu'il convient donner au soldat qui loge en la paroisse de la part du Roi, à raison de 27 sols par jour: Pierre Exmelin est choisi, parce qu'il sera déchargé d'être collecteur du sel à la première collection qui lui écherra à son rang et degré. — Le 13 mai 1691, l'herbe du cimetière est adjugée à Pierre Butor pour 60 sols, à condition qu'il ne la fera pas paître. — Le 18 août 1691, les pommes et poires du cimetière adjugées au curé pour 50 livres. — Visites de l'archidiacre François Blouet de Camilly. — Le 12 janvier 1694, assemblée des paroissiens en général, Messire Guillaume Daniel, éc., seigneur et patron de Moul, représenté par René Boscage, son agent, Nicolas Aubert, éc., s<sup>r</sup> d'Ingouville, etc., pour délibérer touchant l'exécution de l'arrêt du Parlement de Rouen du 17 novembre 1693, lu et publié par le curé au prône de la grande messe, sur quoi les possédant héritages ayant justement jugé et délibéré qu'il y a dans la paroisse plusieurs pauvres qui ont besoin de secours, étant chargés d'enfants et ne pouvant gagner leur vie, auxquels ils sont d'avis de donner par aumône tous les dimanches, à la sortie de la grande messe, jusqu'au jour porté par led. arrêt, des secours allant de 12 à 6 sols, qui seront payés par avance sur les habitants et possédant héritages par un rôle signé du curé, du seigneur et des paroissiens, nomination de Claude Guilbert comme collecteur. — En 1701, réparations à la tour et à la toiture de l'église. — Bannies des terres du trésor. — Audiences de contrats. — Fiesses de places dans l'église. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1708, délibération portant que les deux cloches seront refondues, quoique la grosse seule soit cassée; il sera payé par le général, à la caution du curé, 42 l. 10 s. au fondeur pour avoir fondu lesd. cloches et avoir fourni le bois et fournitures nécessaires à lad. opération, le fondeur s'obligeant à les rendre « bonnes et d'accord sonnantes »; engagement de Nicolas Aubert, maître fondeur de cloches, de la paroisse d'OUILLY-le-Vicomte, proche Lisieux. — Opposition à baus de mariage par Jacques Malherbe, écuyer, et d<sup>elle</sup> Marie-Charlotte de Malherbe (1708). — Le 7 juin 1716, troisième bannie des herbes du cimetière, adjugées à Gabriel Durand, prêtre déportuaire de la paroisse. — Sur un feuillet de garde, liste des collecteurs de 1690 à 1711.

E. Suppl. 297. — FF. 1. (Liasse.) — 2 cahiers, moyen format, 20 feuillets, et 1 pièce, papier.

**1332-1335.** — Procès avec la dame de Moul au sujet de la propriété des bruyères. — « Avertissement que met vers justice noble dame Catherine Daniel, dame et patronne de la paroisse de Moul, veuve et héritière de Messire Thomas-François Néel, escuyer, seigneur de La Neuville, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, ancien maréchal des logis des gendarmes de la garde du Roy, pour valoir de réponse à la requête signifiée de la part des habitans de Moul le 10 août 1769. » Attaque par les paroissiens de la sentence du 1<sup>er</sup> juillet 1765 entre la dame de Moul et François Le Grand, ainsi que de l'arrêt confirmatif de la Cour du 2 août 1767; réponses. La transaction entre les paroissiens et le seigneur de Moul, du 1<sup>er</sup> novembre 1514, établit que la propriété de la bruyère de Moul située sur la butte, et le tiers du marais, appartiennent au seigneur. Parmi les pièces citées: copie de transaction sur procès devant les tabellions d'Argences, le 1<sup>er</sup> novembre 1514, entre « le sieur Richard de Folligny, prestre, seigneur des terres et seigneuries de Moul, Lyon et le Quesney, curé de Carentilly et de Grotot », et les paroissiens de Moul, au sujet de la propriété des bruyères et marais du lieu; copie de délibération des manans de la paroisse de Moul, du 3 mai 1385, « par laquelle entre autres choses ils nomment et députent Renouf Auvrey, l'un d'eux, pour aller trouver le sieur Jacques Folligny, seigneur du lieu et de Moul, aux fins d'ascenser avec ledit seigneur d'un pourchat de leurs bestes dans les terres de son domaine délaissé faute d'hommes pour le cultiver, ainsy que ledit seigneur leur auroit de bonne volonté fait offrir pour le tems de dix années »; copie d'aveu rendu au marquis de Thiboutost, époux de Marie-Anne-Rose de Montgommery, par Henry Daniel, chevalier, seigneur et patron de Moul, Ingouville, La Lande et autres lieux, du fief, terre et seigneurie de Moul, tenu noblement et franchement pour un demi-fief de chevalier, etc. (1746). Georges Le Moine, un des députés des habitans, a surpris un contrat de l'abbesse d'Almenèches, pour quelque portion de terre sur le haut de la butte, appartenant à la dame de Moul. Le terrain qui s'appelle aujourd'hui bruyères en la paroisse de Moul était en la plus grande partie en vignes: toute une partie est encore « scillonée

en vignes »; « toutes les parties qui sont des deux côtés de la butte étoient, il n'y a pas encor longtems, en vigne, elles y poussent et proviennent *actu* en différents endroits ». Dans la transaction de 1514, « il est expressément porté que les terres délaissées étoient affectées à grand nombre et quantité de vin ». Citations de l'aveu du 27 juillet 1614 à Gabriel de Montgommery par Louis Scelles, écuyer, seigneur et patron de Ravenoville, et Madeleine de Folligny, sa femme, dame et patronne de Moul, et de celui du 13 août 1691 rendu à Nicolas-François, comte de Montgommery, par Guillaume Daniel, seigneur de Moul. Par la transaction du 1<sup>er</sup> novembre 1514, Richard de Folligny, prêtre, céda gratuitement à Jean Aubert, écuyer, sieur du Mesnil-Touffray, 15 acres environ de sa bruyère vers la delle du Biborel; prétentions de Galois Aubert, sieur du Mesnil-Touffray, en 1605. La sentence rendue en 1701 au bailliage de St-Sylvain entre les habitans et Suzanne Le Sueur, veuve de Guillaume Daniel, écuyer, seigneur et patron de Moul et d'Ingouville, a été enlevée de la maison de Moul, ainsi que les titres de la seigneurie, lors du désordre des affaires, de la maladie et de la mort de Christophe de Halley, écuyer, seigneur de La Cour, décédé peu de temps après le décret de ses biens; recherches de Guillaume Daniel, adjudicataire de la terre de Moul, pour les recouvrer, etc. — Significations au procureur des paroissiens.

E. Suppl. 298. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 46 feuillets, papier.

**1607-1650.** — « Mémoire des baptesmes faitz par moy, Germain Pain, pbre., vicaire de Moul, en l'église dud. lieu, en l'an mil six centz huit. » — Le 12 juin 1608, Madeleine Froger; m., d<sup>lle</sup> Jeanne de Folligny, femme de François d'Orglandre, baron de Briouze. — Le 16 novembre 1608, Jean Duchemin; p., Jean de Quatrepuits, écuyer, sieur du lieu, lieutenant général civil et criminel à St-Sylvain du bailli d'Alençon; m., Françoise Le Bourgeois, femme du s<sup>r</sup> du Mesnil Candemonne. — Le 9 décembre 1608, Françoise Jean; m., Françoise du Hamel, femme de Jean Aubert, sieur du Mesnil. — Le 3 novembre 1609, Louise Bouet; m., Louise (blauc), veuve d'Odet Aubert, sieur du Hellant. — Le 20 mai 1610, Charlotte « Gieffroy »; m., Madeleine de Folligny, femme du seigneur de Ravenoville. — Le 11 septembre 1611, Jean « Gieffroy »; p., Jacques, fils de Louis Scelles, sieur et patron de Ravenoville, Ozeville, La Varen-

gère, Audouville et Moul. — Le 15 octobre 1613, Ysambert Le Sieur ; p., Noël Chardon, curé de Bèneauville. — Le 16 août 1615, Charles Gieffray ; p., Charles Scelles, sieur de La Varengère, conseiller au Parlement de Rouen ; m., François, femme de Jean Aubert, sieur du Mesnil-Touffray. — Le 24 mai 1617, b. de Nicolas Fontaine ; m., Marie, fille de Daniel Le Mercier, sieur de La Cayne, bourgeois de Caen. — Le 8 mai 1618, François Catel ; p., François Aubert, sieur de Bougy. — Le 21 avril 1619, Marie Daulge ; m., Marie Simon, femme de Jean Gallard, avocat, sieur de La Rozière, bourgeois de Caen. — Le 28 mai 1620, Louis Jean ; m., Louise, femme de Laurent Le Vavasseur, docteur en médecine. — Le 1<sup>er</sup> mars 1622, b. de Jérôme Bouet ; p., Jérôme, fils d'Antoine de Bonnet, écuyer, sieur de Riviers. — Le 21 mai 1622, Pierre, fils de Gabriel Ancelle, tabellion. — Le 21 septembre 1623, Madeleine, fille de Jean Gallard, avocat ; m., Catherine de La Rocque, femme de Pierre Anselin, secrétaire du Roi, bourgeois de Caen ; p., François Aubert, écuyer, sieur de Bougy. — Le 23 février 1625, Françoise et Geneviève, filles de Jacques Ruault, écuyer, sieur de Cléville ; p. et m., François Le Bourgeois, femme de Jean Aubert, éc., sieur du Mesnil Candemonne, Charles Gruel, sieur des Fossés, etc. — Le 28 novembre 1620 (lire 1626), bénédiction des deux cloches de Moul. — Le 4 novembre 1628, Catherine, fille naturelle de François, écuyer, sieur du Mesnil, et de Marie Gibbe, de Cagny ; m., d<sup>e</sup>me Valentine Aubert ; « encore qu'elle ne fust de mariage, pour éviter au péril dud. enfant, je luy ay administré led. sacrement ». — Le 17 juillet 1629, Geneviève, fille de François Aubert, éc., sieur du Mesnil Candemonne ; m., Geneviève, femme de Pierre de Tesson, éc., sieur de Bellelonde, grand'mère de l'enfant ; p., Jacques de Bonnet, éc., sieur de Coupigny. — Le 16 janvier 1630, André Le Mercier ; p., André de Folligny, éc., sieur des « Essers ». — Le 22 août 1630, Odet, fils dud. François Aubert et de Marie, sa femme. — Le 25 septembre 1631, Jacques Le Sieur ; p., Jacques Le Bourgeois, éc., sieur de La Varende, lieutenant en la vicomté de Caen ; m., Madeleine de Folligny, veuve du sieur de Ravenoville, patronne de Moul. — Le 18 novembre 1631, Nicolas, fils dud. François Aubert, sieur du Mesnil ; p., Nicolas de La Londe, éc., sieur du Mesnil. — Le 30 janvier 1633, Michelle, « fille pour une nommée Anthoinette Vandou, qui dit appartenir à noble homme François Aubert, esc. » (sur une feuille volante et non sur le registre). — Le 15 mai 1633, Jean Le Sieur ; p., Jean

Poutrel, sieur d'Argences, bourgeois de Caen. — Le 12 septembre 1633, Elisabeth Le Sieur ; m., d<sup>e</sup>me (blanc), femme de Jacques Le Bourgeois, éc., sieur et patron de Bèneauville et Billy, conseiller du Roi au siège présidial de Caen ; p., le sieur de La Richardière. — Le 7 septembre 1634, Louise Castel ; m., la d<sup>e</sup>me femme de Philippe de Quatrepuits, éc., sieur du lieu. — Le 2 octobre 1634, Louise, fille dud. François Aubert ; m., Louise, femme du sieur de La « Hobellonière » ; p., Pierre Breteau, bachelier en théologie, curé de Laigle. — Mémoire des enterrements et sépultures faits par Germain Pain, vicaire, eu l'église de Moul. Le 4 mars 1614, « fut apporté le corps de feu Monsieur de Beaumont Scelles, conseiller du Roy, lequel fut possé dedans l'église de Moul jusques après Pasques, qu'il fut porté à Ravenoville, où son corps est en sainte sépulture, après avoir esté légitime curé de Moul l'espace de quatorze, où je l'ay servi sept ans. » — Le 1<sup>er</sup> avril 1616, Jacqueline Bouet, femme de Louis Le Chevallier, écuyer. — Le 14 septembre 1625, décès de Jean Aubert, éc., sieur du Mesnil Candemonne ; inh. le 15 dans le chœur. — Le 5 juillet 1627, « le corps de feu noble homme Louys Scelles, escuyer, sieur et patron de Ravenoville et de ceste parroisse de Moul, a esté porté et conduit sollemnellement pour estre inhumé au cœur de l'église de sad. parroisse de Ravenoville, après avoir séjourné et repossé en cested. église de Moul l'espace de quinze, où il fut apporté de la ville et cité de Paris, où il décéda ». — Le 19 octobre 1627, Françoise Le Bourgeois, veuve de Jean Aubert, sieur du Mesnil Candemonne. — Le 15 avril 1631, André de Folligny, sieur des *Essars* (corrigé en *S<sup>t</sup>.Michel*). — Le 22 novembre 1631, Guillaume de Hennot, écuyer, de Clitours au Val-de-Cère. — Mémoire des épousailles faites par led. Pain. Le 21 août 1622, Gilles Le Butor et Jeanne, fille de Gabriel Ancelle, tabellion de la paroisse d'Argences, à présent à Moul. — Le 27 avril 1626, Antoine Gansel et Françoise Le Vavasseur, veuve de Jean de La Fontaine, mariés par Nicolas Le Royer, chantre et chanoine de N.-D. de Rouen, vice-gérent en l'officialité de Rouen, curé de Moul, par le consentement de Laurent Le Vavasseur, docteur en médecine, frère de l'épouse. — Le 23 juin 1629, Georges de Baudre, écuyer, seigneur et patron de Brémoy, d'Angouville et Montagu, et Jeanne Scelles, fille de feu Louis, seigneur et patron de Ravenoville, et de Madeleine de Folligny, dame et patronne de Moul. — Sur un feuillet de garde, mariage célébré en 1650 par Michel Le Pelletier, desservant en l'église de Moul.

E. Suppl. 299. — GG. 2. (Registre.) — Grand format, 44 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1651-1670.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — F<sup>o</sup> 1. « Registre des inhumations faictes en la paroisse de Moul par moy, Jean Duchemin, pbr., vicaire dudit lieu (*addition* : deservant au nom et pour M<sup>o</sup> Claude James, curé dud. lieu). » — Le 13 juin 1655, b. de Louis, fils de Jacques Morice, « paptier », et de Marie Hamel ; p., Louis de Scelles, écuyer, sieur de La Varengère et de Moul. — « Monsieur, siz vous plais de batiser ou faire batiser par M. vostre viquère unne petite fille que je croy estre (à moy, *rayé*) à vostre serviteur. Vostre serviteur, Dèrent. » « L'an mil six centz cinquante et....., le vingt neufiesme jour de jan[vier, en] l'église de Moul, s'est présentée A[one] Pélerin, vefve de feu Mathieu Le....., de la paroisse d'Éren, soy disant sage-femme, portant un enfant nouveau né, laquelle nous a requis que le s<sup>t</sup> sacrement de baptesme luy fust administré, ce qui a esté faict, après que lad. Pélerin a dict et déclaré l'enfant estre une fille du faict des œuvres de Jean de Bonnet, escuier, sieur d'Éren, ce qu'elle a signé. » « Le vingt-neufiesme jour de j[anvier], l'an mil six centz cinquante et....., a esté baptisée une fille [nommée] Marie par Anthoine Jollain et Anne....., toux de la paroisse d'Éren, née le vingt septiesme de ce moy, *ex illicito concubitu*, de Noelle (blanc), vefve de Jean Le Butor, dit Cache Pennier, et de Jean de Bonnet, escuier, sieur d'Éren, par nous, Claude James, pbr., curé de la paroisse de Moul. » — Le 1<sup>er</sup> décembre 1659, b. de Françoise Pallis ; m., Françoise Costard, femme d'Odet Aubert, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil Candemonne. — Le 6 décembre 1660, inh. de Jacob Grimout, compagnon demeurant au moulin à papier de Moul, par Mathieu Le Louttre, vicaire de Moul. — Le 3 octobre 1661, décès de Michel Pallis, papetier. — Le 16 octobre 1662, inh. d'Étienne Le Petit, écuyer, s<sup>r</sup> du Vivier. — Le 5 janvier 1663, mariage de Claude Malherbe, écuyer, et d'<sup>elle</sup> Antoinette de Bonnet, fille du feu sieur de Riviers, en présence de Jean de Bonnet, écuyer, sieur d'Airan, de Jacqueline et Madeleine de Bonnet. Correction de *janvier* en *février* ; en marge : « Il parroît erreur à la date du présent, vu l'acte cy devant, et que l'église défend de marier en ce tems où il n'est fait mention d'aucune dispense ». — Le 9 juin 1663, b. de Pierre Othon ; p., Pierre de Scelle, chevalier, sieur de Thieuville, m., d'<sup>elle</sup> Françoise Costar, femme d'Odet Aubert, éc.,

sieur du Mesnil-Touffray. — Le 16 novembre 1663, inh. de Jacques Le Bourgeois, écuyer, décédé la veille. — Le 17 janvier 1664, b. de Marie « Sengal » ; m., Esther Hue, fille de Jean Hue, éc., s<sup>r</sup> de Chaulambert. — Le 26 avril 1664, b. de Jacqueline Le Bourgeois ; p., Augustin Le Petit, fils de feu Etienne Le Petit, éc., sieur du Vivier ; m., Jacqueline de Bonnet, fille du feu s<sup>r</sup> de Riviers. — Le 8 février 1665, décès de Gabriel Blot, après avoir abjuré l'hérésie. — Le 19 avril 1668, mariage de François Le Febvre, avocat, bourgeois de St-Pierre de Caen, et Françoise Aubert, de Moul. — Le 22 août 1668, b. de Françoise, fille de Nicolas Aubert, éc., sieur d'Ingouville, et de Madeleine de « Veillein ». — Le 14 septembre 1668, b. d'Odet-François, fils de Nicolas Aubert, éc., sieur d'Ingouville, et de Madeleine de « Vellein » ; p., Odet Aubert, éc., sieur de Candemonne ; m., Françoise Aubert, sœur dud. s<sup>r</sup> d'Ingouville, femme de François Le Febvre, écuyer, sieur d'Irville, en présence de « Cristofle » de Hally, écuyer, seigneur et patron de Moul. — Le 13 octobre 1669, inh. de Charles Le Sieur par Charles Baudoin, vicaire de Moul. — Le 26 décembre 1669, b. d'Anne-Marie Le Butor, par Charles Le Cornu, chanoine de la collégiale de Croissanville. — Familles Ancelle, de Basly, Borel, Brière, Bunel, Butor, Canu, Chuquet, Cœuret, Froger, Geffroy, Hébert, Le Bouteiller, Le Bourgeois, Le Cordier, Le Maistre, Le Mercier, Le Petit, Le Sieur, Loret, Louvet, Lucas, Martin, Normand, Othon, Pinchart, Pouchin, Robillart, Révérend, etc. — Audiences de contrats. — Bannie de l'herbe et des fruits du cimetièrre. — Le 24 mars 1658, nomination d'Odet Aubert, éc., sieur du Mesnil-Touffray, Jean Galard, avocat, bourgeois de Caen, et Jacques Le Bourgeois, pour faire l'assiette et collection des deniers sur les contribuables, gentils-hommes, bourgeois et paroissiens.

E. Suppl. 303. — GG. 3. (Cahier.) — Petit format, 10 feuillets, papier.

**1671-1673.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude James, curé ; Jacques Hays et Pierre Le Picard, vicaires. — Le 23 juillet 1671, bapt. de Madeleine Butor ; mar., Madeleine Le Vellain, épouse du s<sup>r</sup> d'Ingouville, écuyer, de la paroisse de Moul ; par., François-Odet Aubert, écuyer, fils dud. sieur d'Ingouville. — Le 13 octobre 1671, bapt. de Nicolas Butor ; par., François de Quatrepuits, écuyer, sieur du lieu ; mar., Madeleine Le Vellain. — Le 20 dud.

mois, bapt. de Marthe Pavée; par., François Aubert, écuyer, fils de M. d'Ingouville; mar., Marie de Hally de La Cour. — Le 12 septembre 1672, bapt. de Philippe Aubert, fils de Nicolas Aubert, écuyer, sieur du Mesnil-Touffray et d'Ingouville, et de Madeleine Le Vellain; par., Philippe Costard, écuyer, s<sup>r</sup> du Fresne, du bourg d'Argences; mar., Jeune-Marie Aubert, fille du feu sieur de Candemoune. — Autres actes concernant les familles Bance, de Basly, Beauvalet, Bénéard, Bonet, Chuquais, Couret, Colin, Doublet, Dumont, Hamel, Hervieu, Jardiu, Le Bouteiller, Le Canu, Le Chandelier, Le Chevalier, Le Marinier, Lesieur, Marguerite, Mauduiet, Morin, Pavée ou Payey, Raux, Sénécal, etc. — Copie délivrée par le curé Claude James, selon l'ordonnance du Roi, et présentée au bailli d'Alençon ou son lieutenant au greffe de St-Sylvain par le vicaire Pierre Le Picard.

E. Suppl. 301. — GG. 4. (Cahier.) — Moyen format, 53 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1673-1680.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude James, cure; Pierre Le Picard, René Bobehier et Thomas Hue, vicaires. — Le.... (date enlevée) 1674, bapt. d'André Aubert, fils de Nicolas Aubert, sieur du Mesnil-Touffray, d'Ingouville, et de Madeleine Le Vellain; par., André Le Vellain, prêtre; mar., Françoise de Carrey, femme de M. de Coupigny. — Le 20 janvier 1675, bapt. de Marie Le Buttou; mar., Marie de Hally, fille de Christophe de Hally; par., Christophe de Hally, vicomte de La Carneille. — Le 24 août 1675, bapt. d'Adrian Aubert, fils desd. Nicolas Aubert et Madeleine Le Vellain; par., Adrian Le Vellain, écuyer; mar., Marie de Hally. — Le 15 février 1676, bapt. de Christophe To-stain; par., Christophe de Hally, seigneur et vicomte de La Carneille; mar., lad. Marie de Hally. — Le 2 mars 1676, inh. dans la nef de l'église dud. Adrian Aubert. — Le 19 septembre 1676, bapt. de de Nicolas Aubert, fils desd. Nicolas Aubert et Madeleine Le Vellain; par., François Aubert, écuyer, son frère; mar., Françoise Aubert. — Le 25 janvier 1677, inh., dans le chœur de l'église, de Christophe de Hally, chevalier, seigneur de La Cour, seigneur et patron de Moul, décédé le 24. — Le 19 septembre 1677, bapt. d'Anne-Marie Aubert, fille desd. Nicolas Aubert et Madeleine Le Vellain; mar., Anne de Bonnet; par., François Lefèvre, avocat au bailliage et siège présidial de Caen. — Le 11 décembre 1677, décès de François Le Petit, écuyer, s<sup>r</sup> du Vivier, âgé de 45 ans

environ, de lad. paroisse, décédé le 10, en présence des curés de St-Patrice et St-Jean d'Argences, Jacques du Quesney, chanoine de Croissanville, etc. — Le 5 janvier 1679, bapt. de Marie-Madeleine Aubert, fille desd. Nicolas Aubert et Madeleine Le Vellain; mar., Marie de Grieu; par., Jacques Le Vellain, écuyer, s<sup>r</sup> de Marduval. — Le 1<sup>er</sup> mars 1679, décès de Madeleine de Bonnet, veuve de François Le Petit, écuyer, sieur du Vivier; inhumation le jour suivant dans la nef de l'église, en présence de François de Quatrepuits, écuyer, d'Antoine de Sarcilly, écuyer, et autres. — Le 16 juillet 1679, inh. dans le *sancta sanctorum*, du côté de l'Évangile, de Claude James, curé du lieu, âgé de 67 ans. — Le 3 janvier 1680, décès de Jean de Basly, inhumé le lendemain dans l'église. — Le 30 novembre 1680, bapt. de Jacques-Alexandre Aubert, fils de Nicolas Aubert, écuyer, s<sup>r</sup> d'Ingouville, et de Madeleine Le Vellain; par., Jacques Aubert, écuyer, s<sup>r</sup> de Candemoune, avocat du Roi en bailliage et vicomté à Falaise; mar., Françoise Aubert. — Le 14 décembre 1680, inhumation « d'un homme passager, lequel estoit aagé d'environ quarante cinq à cinquante ans, et s'estant arrêté chez Noël Le Lous, cabaretier dans lad. paroisse, le vendredy traizième dud. mois, fut trouvé le lendemain mort d'une mort subite; et luy ayant trouvé un chappellet dans sa poche, qui est la marque d'un chrestien, je n'ay fait aucune difficulté de l'inhumier en terre sainte », etc. — Élections de collecteurs du fouage, du sel et de la taille; enrôlements et dérólements; changements de domicile; bannies des terres du trésor, de l'herbe et des fruits du cimetiére; audiences de contrats, entre autres de celui du 1<sup>er</sup> octobre 1678, par lequel Claude James, curé de Moul, donne à François Rouxel, son neveu, une portion de terre plantée en vignes, sise à Moul, etc.

E. Suppl. 302. — GG. 5. (Cahier.) — Moyen format, 22 feuillets, papier.

**1681-1699.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Renout, bachelier en théologie, curé; Jean Channevière, Jacques Cambette et F. Hardy, vicaires. — Le 4 juin 1682, bapt. de Madeleine Aubert, fille de Nicolas Aubert, écuyer, sieur d'Ingouville et du Mesnil-Touffray, et de Madeleine Le Vellain; par., Claude de Bonnet, écuyer, sieur de Coupigny; mar., Françoise Aubert, fille dud. Aubert. — Le 9 janvier 1684, bapt. de Jacques-Louis Aubert, fils des précédents; par., Jacques-Louis de Marguerie; mar.,

Gillonne Le Bourgeois, fille de Le Bourgeois, écuyer, sieur de La Varende. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1685, abjurations de la religion prétendue réformée, par Guillaume Daniel, écuyer, seigneur et patron de lad. paroisse, et par Abraham Bouchard, chirurgien, demeurant au bourg d'Argences. — Le 5 décembre 1685, bapt. de Charles Daniel, fils dud. Guillaume Daniel et de Suzanue de Colleville Le Sueur; par., Charles de Cairon, écuyer, seigneur de La Maillerie. — Le 16 janvier 1686, abjurations de la religion prétendue réformée, par Elisabeth Louvet, femme d'Abraham Bouchard, Dorothee Laisné, René Laisné, Pierre Le Petit, David Germain, Esther Le Bourgeois, Anne Le Cornu et Suzanne Le Sueur, femme dud. Guillaume Daniel. — Le 14 décembre 1686, baptême de Jean-Guillaume-Adrien Auber, né la veille, fils desd. Nicotas Auber et Madeleine Le Vellain; par., Jean de Bonnet, écuyer, s<sup>r</sup> d'Airan; mar., Jeanne Auber. — Le 15 août 1687, bapt. de Suzanne-Marie-Louise Daniel, fille desd. Guillaume Daniel et Suzanne Le Sueur; par., Louis de Margueritte (il signe: de Marguerite), écuyer, sieur de Neuville; mar., Suzanne Erard Le Gris, femme du marquis de Croissanville, etc.

E. Suppl. 303. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 48 feuillets, papier.

**1690-1700.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Renout, bachelier en théologie, et Michel Moullin, curés. — Le 4 octobre 1691. « nous. François Blouet de Camilly, pbr., docteur de Sorbonne, chanoine de Bernesq, théologal de Bayeux, archidiaque d'Hyexmes, accompagné du s<sup>r</sup> curé de Magny-le-Freule, doyen de Vaucelles, notre promoteur, et du s<sup>r</sup> de Fer, curé de St-Anian, notre greffier, avons visité l'église de Notre-Dame de Moul, en présence du s<sup>r</sup> Renout, pbr., curé, et autres personnes; avons trouvé le spirituel en bon état; il y a calice, soleil et ciboire d'argent appartenants à l'église, avec des ornements, linge et livres suffisamment; l'autel est bien propre, l'église bien entretenue; il n'y a que huit livres de rente au trésor, avec le casuel du cemetière. Alexandre Heusé, trésorier en charge, destitué; avons nommé pour trésorier led. s<sup>r</sup> curé, ce qu'il a bien voulu accepter; François Auger continué custos, aux gages ordinaires ». — Le 23 novembre 1691, inh. dans l'église de Geneviève Le Bon, veuve de M. d'Ingouville. — Le 28 avril 1699, mariage d'Alexandre-Auguste de Saffray, écuyer, sieur d'An-

neville, fils de feu Auguste de Saffray et de feu Marie de Fauteriau, de la paroisse de Fierville, et Françoise Aubert, fille de Nicolas Aubert, écuyer, sieur du Mesnil-Touffray, et de Madeleine Le Vellain, par Guillaume Renout, doyen du Sépulcre de Caen, docteur de Sorbonne, etc.

E. Suppl. 304. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 39 feuillets, papier.

**1700-1715.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Moullin, curé. — Le 20 mars 1701, bapt. de Françoise-Marie-Madeleine de Saffray, fille d'Alexandre-Auguste de Saffray, écuyer, sieur d'Anneville, de la paroisse de Fierville-la-Campagne, et de Françoise Aubert; mar., Madeleine Le Vellain, pour Françoise du Montvoisin, dame de La Pipardière; par., Jacques-Louis Aubert, écuyer, pour Joseph-Odet de Saffray, sieur de La Courbounet. — Le 1<sup>er</sup> juin 1704, bapt. de Nicolas de Saffray, fils des précédents; par., Jacques-François de.... (blanc), écuyer, s<sup>r</sup> de Fierville; mar., Marie-Madeleine Aubert. — Le 11 novembre 1706, bapt. de Marie de Saffray, fille des précédents; mar., Anne Le Marchand, dame de Cantepie; par., Jacques-Louis Aubert, écuyer. — Le 22 mars 1707, inh. dans l'église de Claude de Malherbe, écuyer, sieur d'Amonville, âgé de 72 ou 75 ans. — Le 1<sup>er</sup> août 1708, inh. dans l'église, en sa place fiellée, de Nicolas Aubert, écuyer, sieur du Mesnil, âgé de 75 ans environ. — Le 6 septembre 1708, mariage de Philippe Larcher, écuyer, sieur du Montier, fils de Pierre Larcher, écuyer, lieutenant du vicomte d'Évreux, et de Denise Le Sauvage, de la paroisse de Maltot, et Anne de La Perrelle, fille de Guillaume de La Perrelle et de Françoise de Bras-de-fer, en présence desd. Pierre Larcher et Guillaume de La Perrelle, pères des époux, et de Louis-Roulaud Larcher et Thomas Larcher, écuyer, sieur du Lompray, frères, Thomas Frigault, s<sup>r</sup> du Quesné Bouteville, Charles Lesueur, écuyer, sieur de Robert-Mesnil, Jean Larcher, écuyer, et autres. — Le 25 novembre 1710, mariage de Pierre de Paisant, s<sup>r</sup> de La Boulaye, de la paroisse de Cléville, et Marie Aubert, fille de feu Nicolas Aubert, écuyer, et de Madeleine Le Vellain. — Le 21 septembre 1712, inh. d'un homme âgé de 30 ans environ « qu'on a trouvé mort dans l'escurie du fermier de Moul, lequel homme en arivant a dit aux bateurs en grange dud. fermier qu'il venoit de travailler à Paris, et que son mal l'avoit fait venir trois semaines devant ses com-

pagnons. Il a esté trouvé saisi d'un chapelet, d'un scapulaire et d'un billet du Rozaire, dans lequel est écrit Roger Roberge; et est la raison pour quoy je l'è inhumé dans le lieu saint et luy ai donné la s<sup>te</sup> messe ». — Le 2 fevrier 1716, inhumation dans l'église de Michel Moullin, curé du lieu, âgé de 62 ans. — Le 27 dud. mois, bapt. de Charles-Odet Aubert, fils d'Odet-François Aubert et d'Élisabeth-Catherine de Grandchamp, nommé par Charles Lermite, écuyer, seigneur et patron de Lieurey, et Madeleine Le Vellain. — Le 21 août 1716, bapt. de Louis-Henri Baudouin, par Gabriel Durand, prêtre déportuaire; par., Henri-Louis de Marguerie, écuyer, s<sup>r</sup> de Neuville; mar., Marie-Louise de Marguerie.

E. Suppl. 305. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 17 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1716-1724.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Exmelin, curé; Jacques-Pierre Hain et C. de Lavarle, vicaires. — Le 31 janvier 1718, mariage d'Alexandre-Henri de Coulibœuf, écuyer, seigneur et patron honoraire de Norrey, fils de Jacques de *Collebeuf*, écuyer, seigneur de Bloqueville, Norrey et autres lieux, et de Marie-Éléonore d'*Olleançon*, et Claude-Angélique Simon de Grandchamp, fille d'André Simon de Grandchamp, écuyer, sieur de Grandchamp, en son vivant avocat du Roi au bureau des finances de Caen, et d'Anne-Catherine Jean. — Le 2 fevrier 1719, bapt. de Marie-Catherine-Adrienne-*Esmée* Aubert, fille de François-Odet Aubert, ecuyer, et de Catherine Simon de Grandchamp; par., Adrian-Jean-Guillaume Aubert, écuyer; mar., Charlotte Jean. — Le 29 avril 1719, inh. dans l'église de Madeleine Le Vellain, veuve du sieur d'Ingouville. — Le 21 décembre 1719, inh. d'un jeune inconnu âgé d'environ 15 ou 16 ans, « trouvé mort dans une estable de Jacques Le Moine, fermier de la terre de Moul; sur led. enfant on a trouvé un chapelet; on dit qu'il étoit de chevelure brune et courte; il a dit aussi dans sa maladie qu'il revenoit de Paris ». — Le 6 avril 1622, sur permission de M. de Chaumontel, procureur du Roi à S<sup>t</sup>-Sylvain, inh. d'un homme inconnu au curé, trouvé mort dans le chemin de Vimont à S<sup>t</sup>-Pierre-sur-Dives, que plusieurs personnes, entre autres le curé de Valmeray, ont assuré être le nommé La Fontaine, ancien piqueur de chevaux, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen. — Le 3 janvier 1724, bapt. de Bonne-Marie Morant; mar., Bonne-Marie-Charlotte de Lempérière, épouse de Charles-François

du Thon, écuyer, sieur de Montcarville, seigneur et patron honoraire d'Airan; par., Guillaume de Cairon, curé d'Airan. — Le 27 septembre 1726, bapt. de Jean-François Colin; mar., Elisabeth de Maizairs de Cairon; par., François-Odet Aubert, écuyer, sieur du Mesnil-Touffray.

E. Suppl. 306. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 82 feuillets, papier.

**1727-1735.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Exmelin, Guillaume de Cairon, curé d'Airan et de Moul, et Joseph-Michel Vérel, curés. — Le 2 novembre 1730, inh., dans le chœur de l'église, de Jacques Exmelin, curé du lieu. — Le 5 mars 1741, inh. dans le chœur de l'église, par Nicolas Brière, curé de Billy et doyen de Vaucelles, de Guillaume de Cairon, ancien curé d'Airan et cure de Moul, decédé la veille à Caen, paroisse S<sup>t</sup>-Pierre, à l'âge de 66 ans. — Le 26 juillet 1741, inh. dans l'église de François-Odet Aubert, seigneur du Mesnil-Touffray, « après avoir vescu en bon catholique pendant soixante et douse ans environ ». — Le 11 novembre 1741, bapt. de Marie-Catherine Chuquet; mar., Marie-Catherine de Foucque, veuve de Charles de Borel, d'Argences; par., Gaspard Osmond, écuyer, sieur de Bois-Roussel, de Cleville. — Le 11 avril 1742, inh. d'un inconnu, trouvé mort sur le chemin de S<sup>t</sup>-Pierre-sur-Dives à Caen. — Le 31 mai 1742, bapt. de Michel-Jean-Joseph Lemoine; par., Michel-Joseph Vérel, curé du lieu; mar., Isabelle-Madeleine Le Métaer de Cairon, veuve de Joseph de Cairon, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Germain-d'Ectot. — Le 13 mars 1744, inh. dans la nef de l'église, au pied de la chaire, de Madeleine de Marguerie, épouse d'Adrien-Jean-Guillaume Aubert, écuyer, âgée d'environ 85 ans.

E. Suppl. 307. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 119 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1735-1763.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel-Joseph Vérel, curé; François Maupas, chanoine de Croissanville, vicaire. — Le 19 février 1750, inh. dans l'église de Madeleine de Pierrefitte, épouse de Jean-Guillaume-Adrien Aubert, écuyer, âgée de 36 ans. — Le 3 août 1752, bapt. de Marie-Catherine-Stéphanie Aubert, fille de Charles-Odet Aubert, écuyer, seigneur du Mesnil-Touffray, et d'Anne-Thérèse Le Vellain de Mareduval; mar., Marguerite Duval; par., Pierre Morand. — Le 3

juillet 1754, bapt. de Jean-Henri Othon; par., Charles-Odet Aubert, écuyer; mar., Henriette-Renée de Marguerie, épouse de Louis de Puttecotte, écuyer, sieur de Renéville. — Le 24 juillet 1754, bapt. de Jean-André-Joseph Poullain; par., Michel-Joseph Vérel, curé du lieu; mar., Jeanne-Élisabeth Daniel, épouse de Louis-Henri de Marguerie. — Le 23 août 1755, bapt. de Marie-Charlotte-Jeanne Le Richard; par., Charles-Louis de Puttecotte, écuyer, sieur d'Argences; mar., Marie-Charlotte de Nollent. — Le 31 mai 1757, inh. dans l'église de Charles-Odet Aubert, seigneur du Mesnil-Touffray, âgé de 41 ans. — Le 7 mai 1759, bapt. de Louise-Catherine-Jeanne d'Agier de Rufosse, fille de François-Jean-Michel d'Agier de Rufosse et de Jeanne-Marie Daniel; mar., Catherine Daniel de La Neuville; par., Louis-Jacques-Charles d'Agier de Rufosse, capitaine à la suite des cheveu-légers de la garde du Roi. — Le 2 novembre 1763, inh. dans le cimetière, près de la croix, de Michel-Joseph Vérel, curé du lieu, âgé de 71 ans. — En tête du registre, on a broché des dispenses de bans accordées par l'official de Bayeux au siège de Caen, par Malouin, chanoine du Sépulcre de Caen, official de M. de Neuville de Villeroy, archevêque de Lyon et abbé de Fécamp, Louis Poignavant, doyen du Sépulcre, official de Bayeux au siège de Caen, Jean-Henri Gérard, chanoine et grand archidiacre de Lisieux, vicaire général et official dud. diocèse, etc.

E. Suppl. 308. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 229 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1764-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Marescot et J.-P. Lesage, curés; Jean-Baptiste Marc et Frouin, vicaires. — Le 10 janvier 1767, bapt. de Jacques-François-Charles Lenepveu; par., François-Adrien-Odet Aubert, écuyer, sieur du Mesnil-Touffray; mar., Marie-Charlotte de Nollent, demeurant en la paroisse de Canteloup. — Le 28 août 1767, baptême de Jean-François Le Baron, fils de François Le Baron, maître d'école, et de Marguerite Quesnot. — Le 4 février 1768, bapt. d'André-François-Raphaël Lenepveu; par., André-Marie Hue de L'Érondel, officier dans la marine; mar., Thérèse du Mesnil-Aubert. — Le 21 avril 1769, bapt. de Pierre-Henri-Georges Le Moine, fils de Georges Le Moine, maître de la poste de Moulton, et de Marie-Anne-Charlotte Champin; par., Pierre Thiroux de Montregard, chevalier, comte de Médavy, seigneur de Marigny, La Motte et autres lieux; mar., Marie-Henriette Hue,

son épouse, demeurant à Paris, rue de Bourbon, paroisse St-Sulpice. — Le 19 août 1770, bapt. de Jean-Louis-Frédéric Le Moine; par., Louis Dupray, marchand de St-Pierre-sur-Dives; mar., Jeanne-Daniel-Élisabeth de Moulton de Marguerie, de la paroisse St-Patrice d'Argences, en présence de M. de Marguerie, chevalier du fief Flamant, outre la Court d'Argences. — Le 12 février 1774, bapt. de Marie-Louise-Anne L'Écaché; mar., Anne-Thérèse Le Vellain de Mardival, veuve de M. du Mesnil-Aubert; par., Louis-Georges Le Moine, maître de poste, à Moulton. — Le 5 mars 1774, bapt. de Catherine-Constance Le Moine, fille dud. Louis-Georges Le Moine et de Marie-Madeleine-Catherine-Anne Champin; mar., Catherine Hue de Bénéauville, épouse d'Henri-Constant de Fribois, chevalier, seigneur de Bénéauville, d'O, La Varenne, et autres lieux. — Le 24 janvier 1777, bapt. d'Aimé-Claude-Odet Aubert, fils de François-Adrien-Odet Aubert, chevalier, seigneur du Mesnil-Touffray, et de Marie-Catherine-Honorine de St-Sauveur; par., Claude-Nicolas-Michel de St-Sauveur, chevalier, baron dud. lieu, seigneur et patron de St-Honorine et autres lieux; mar., Marie-Anne-Thérèse Le Vellain de Mardival. — Le 8 janvier 1778, bapt. d'Alexandre-Charlemagne-Robert Aubert, fils des précédents; par., Jean-Jacques-Robert Dramard, de Beuzeval; mar., Marie-Anne-Élisabeth de Varin, veuve dud. Claude-Nicolas de St-Sauveur. — Le 25 janvier 1786, bapt. de Quentin-Henri Greffin; par., Quentin-Louis-Pierre de Laleu, écuyer, de Vaucelles de Caen. — Le 4 mars 1788, baptême de Charles-Quentin, enfant trouvé la nuit sur la route de Moulton à Vimont. — Le 17 mai 1791, inh., dans le cimetière, de Jacques-Louis-François Méaulle, chanoine de la collégiale de Croissanville, âgé de 45 ans, par Noël Le Monnier, chanoine, son confrère. — Autres actes concernant les familles Ancelle, Asselin, Basly, Bâtard, Baudouin, Béquet, Blanvillain, Boisard, Bonnet, Bouffay, Brunet, Busnel, Butor, Cailloué, Chauvet, Chesnel, Chrétien, Chuquet, Clément, Coigny, Courcy, Delaunay, Delorme, Denis, Ducellier, Dudouit, Dufayel, Dumont, Duperreux, Dupont, Dupray, Ève, Filleul, Fontaine, Gallard, Gervais, Giot, Godard, Gondouin, Gosse, Greffin, Guérin, Gueroult et Grout, Guesnon, Guilbert, Hébert, Hélie, Hervieu, Heugue, Hue, Jardin, Jean, Jeanne, Jehanne, Lambert, Langlois, Lassery, Laumônier, Lebaron, Lebas, Leboucher, Lechevalier, Leclerc, Lecornu, Lecourt, Ledain, Lefèvre, Lelièvre, Lemoine, Lenepveu, Lenoble, Lepetit, Lerat, Leroux, Leroy, Lesieur,

Lesueur, Levavasseur, Levioux, Loison, Maheut, Malbranche, Marie, Mirey, Morand, Morière, Omout, Onfroy, Othon, Ozanne, Paisant, Pavée, Perier, Perrée, Philippe, Pilon, Pinchard, Pinçon, Poulain, Poussin, Prempain, Quesnot, Queudeville, Quidot, Regnouf, Richard, Rivière, Roberge, Roussel et Rouxel, Sevestre, Solange, Tinard, Tison, Vasnier, Vazier, Vincent, etc.

E. Suppl. 309. — GG. 12. (Cahiers.) — Petit format, 58 feuillets, papier.

**1657-1692.** — Eglise paroissiale de St-Martin de Chicheboville. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Auvray, curé. — Le 23 décembre 1657, bapt. de Pierre Poulain; par., Pierre Le Bourgeois, écuyer. — Le 11 décembre 1658, bapt. d'André Guérard; par., André Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> du Hamel. — Le 7 octobre 1660, bapt. de Charles Guérard; par., Charles Le Bourgeois, écuyer. — Le 5 août 1663, bapt. de Gaspard Poulain; par., Gaspard Le Bourgeois, écuyer; m., Suzanne Quettier. — Le 1<sup>er</sup> mai 1664, cérémonies du baptême de Nicolas Fréard, fils de Robert Fréard, écuyer, sieur de Chicheboville, né le 6 janvier 1663; par., Nicolas Le Bourgeois, écuyer, sieur de Poussy; m., Anne Le Guerchois. — Le 13 juillet 1664, bapt. de Suzanne Guérard; par., Tanneguy Le Bourgeois, écuyer. — Le 3 août 1664, bapt. d'Isabelle Fréard, fille dud. Robert Fréard, sieur de Chicheboville; mar., Isabelle Le Bourgeois; par.,.... (blanc) de Nollant, écuyer, sieur d'Héritot. — Le 20 juin 1666, bapt. de Louis-François Fréard, fils dud. Robert Fréard et de Catherine de Louvigny; mar., Marie Fréard; par., Louis Auvray, curé du lieu. — Le 3 juillet 1667, bapt. de Madeleine Fréard, fille des précédents; mar., Madeleine de Salfrey; par., François Le Bourgeois, écuyer, sieur de Crux. — Le 15 février 1671, décès d'André Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> du Hamel, inhumé le lendemain dans l'église. — Le 24 du même mois, décès de Catherine de Louvigny, femme du sieur de Chicheboville, inhumée le lendemain dans le chœur de l'église. — Le 6 sept. 1671, bapt. de Catherine Laviney; par., Jacques Fréard, écuyer. — Le 8 avril 1674, fut nommé Robert de Fréard, fils de Robert de Fréard, écuyer, s<sup>r</sup> et patron de Chicheboville; mar., Suzanne.... (laceration), dame et patronne du lieu, en présence de Jacques de Fréard. — Le 26 août 1674, bapt. de Gillonne Guérard; mar., Gillonne Le Bourgeois, en présence de Tanneguy Le Bourgeois,

écuyer, sieur du Parc. — Le 15 mai 1676, baptême de deux jumeaux nés d'Hélène Guérard hors mariage, des œuvres de Tanneguy Le Bourgeois, écuyer, sieur du Parc, suivant la requête faite par led. sieur « par un billet signé de son seing, n'étant pas audit lieu », l'un desquels a été nommé Marie-Anne par Marie Tiboult et Nicolas Fréard, écuyer, et l'autre, Pierre, par Charles Philippe et Anne Seigneurie. — Le 4 octobre 1677, bapt. de François Fréard, fils dud. Robert Fréard, s<sup>r</sup> et patron de Chicheboville, et de Marie Tibout; par. et mar., Nicolas et Madeleine Fréard. — Le 2 octobre 1678, bapt. de Marie-Catherine Fréard, fille des précédents. — Le 26 janvier 1679, bapt. de Charles-Gaspard Le Bourgeois, fils de Charles Le Bourgeois, écuyer, sieur de Beaupré, et de Jeanne Auvray; mar., M<sup>me</sup> de La Varende; par., Tanneguy Le Bourgeois, écuyer, sieur du Parc. — Le 7 mai 1682, bapt. de Jacques Fréard, fils dud. Robert; par. et mar., Robert et Madeleine Fréard, ses frère et sœur, qui ne savent signer; led. enfant mourut le 19 dud. mois et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église. — Le 7 juillet 1682, bapt. de Françoise Le Bourgeois, fille dud. Charles Le Bourgeois, nommée par Françoise Auvray et Tanneguy Le Bourgeois. — Le 2 avril 1683, décès d'André Le Bourgeois, écuyer, fils de M. de Beaupré, inhumé le lendemain dans l'église. — Le 13 mai 1683, bapt. de Jeanne Massinot, nommée par Jeanne Auvray, en présence de Nicolas Fréard, écuyer, s<sup>r</sup> de Boisaubville. — Le 7 décembre 1683, décès de Madeleine Fréard, inhumée le lendemain dans l'église. — Le 10 août 1684, bapt. de François Le Bourgeois, fils dud. Charles Le Bourgeois; par., François Le Bourgeois, écuyer, sieur de La Varende. — Le 2 janvier 1687, bapt. de Robert Le Bourgeois, fils dud. Charles Le Bourgeois. — Le 10 dud. mois, décès de François Fréard, écuyer, fils du sieur de Chicheboville, inhumé le lendemain dans le chœur de l'église. — Le 25 février 1689, baptême d'une fille dud. Charles Le Bourgeois; par., Daniel Macé, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Caen; mar., Marguerite Morel de Compigny. — Le 31 mai 1690, bapt. d'un fils dud. Charles Le Bourgeois; par., Charles-Henri Le Bourgeois, écuyer, sieur de Crux; mar., Marie Hue. — Le 25 janvier 1691, décès de Nicolas Fréard, écuyer, s<sup>r</sup> de Boisaubville, inhumé le lendemain dans l'église. — Autres actes concernant les familles Bertaut, Bonnemain, Bonpain, Buhourt, Buret, Gallard, Hamel, Laffetey, Laviney, Le Boulenger, Lefebvre, Lequeux, Macquerel, Massinot,

Philippe, Pierre, Poulain, Prempain, Rames, Saffré, du Thon, etc.

### Ouézy

E. Suppl. 310. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 80 feuillets, papier.

**1626-1666.** — Registre des baptêmes faits à « Oésy par moy, François Lemperière, prestre, « curé dudict lieu. » « Le présent registre a esté « continué par moy, Pierre Lemperière, prestre, curé « dud. lieu d'Ouézy, l'an 1658. » — Le 28 novembre 1626, d<sup>e</sup>lle Marie de Cordé, fille de Jean de Cordé; marraine, d<sup>e</sup>lle Marie d'Auberville, fille de feu n. h. Henri d'Auberville, sieur et patron de Cesny-aux-Vignes; parrain, « noble Jehan de Cordé le jeune ». — Le 12 octobre 1627, Pierre, fils de Théodore du Pont; marraine, Madeleine Morin, fille de feu Pierre Morin, procureur en la Cour de Parlement de Rouen; parrain, Étienne Langlois, fils Jean, demeurant à Canon. — 1628. « Une fille née hors mariage, yssue de Jeanne Saint-Clair, m'a esté présentée ce jeudy, vingt<sup>e</sup> jour de janvier, par Perrine Sevestre, veufve de deffunct Robert Ménard, sage-femme ordinaire de la paroisse de Canon, avec une sentence en la main, en date du douze<sup>e</sup> jour de janvier 1628, comme il a esté ordonné que Robert Le Mor feroit baptiser led. enfant, led. Le Mor n'en faisant aucune diligence accause d'un appel par luy interjetté de lad. sentence, j'ay baptesé led. enfant instance et adjonction du procureur du Roy ce jour et an que dessus, comme il est porté plus amplement par lad. sentence, lad. fille nommée Jeanne... » — Le 26 mars 1628, Claude Heuzé, fille de Guillaume; marraine, d<sup>e</sup>lle Marie Le Veigneur, femme de Jean de Cordé, écuyer. — Le 16 avril 1628, un fils né hors mariage, issu d'Anne Le Bourgeois, baptisé instance et requête de François du Parc, fils illégitime de feu Henri de Cordé, écuyer, sieur du Parc, de la paroisse d'Oésy. — Le 25 novembre 1628, Pierre Heuzé, fils Jean; parrain, Marin Camproger, fils de feu Étienne de Camproger, bourgeois de Caen. — Le 25 janvier 1630, une fille née hors mariage, issue de Jacqueline Vattier, de Percy, présentée par Marie Gallez, femme de Jean du Soir, avec un mandement en la main qu'elle a obtenu des gens du Roi pour la faire baptiser, « accause du peu d'alliment et norriture qu'elle prend ». — Le 10 novembre 1630, Philippe Le Mor, fils Robert; parrain, Philippe Saint-Clair; marraine, Jacqueline Le Mor, femme de Guil-

laume Le Roy. — Le 2 avril 1631, un fils né hors mariage, issu d'Anne Le Gouix, baptisé instance et requête de Jean de Corday, écuyer, reconnaissant led. fils avoir été engendré par défunt Eustache de Corday, écuyer, son cousin germain, led. fils nommé Jean. — « Un filz né hors mariage m'a esté présenté, ce dimanche quatorze<sup>e</sup> jour de mars 1632, par Perrine Sevestre, veufve de deffunct Robert Ménard, de la paroisse de Canon, sage-femme ordinaire, pour luy administrer les sacremens de baptesme, ce que j'ay fait après avoir entendu que led. enfant estoit en peril et ne prenoit aucun aliment, lequel enfant est sorty et yssu de Ysabeau Heuzé, fille de Thomas Heuzé, de la paroisse de Cesny-aux-Vignes, laquelle Ysabeau Heuzé en son travail a dict appartenir à Michel Moutton, de ceste paroisse, et est aussy accouchée dans la maison dud. Moutton. » — Le 6 avril 1632, Jean Heuzé, fils Jean; parrain, Jean Cousin, écuyer, s<sup>r</sup> des Rosières. — Le 6 juillet 1632, Gaspar Heuzé, fils Nicolas; parrain, n. h. Gaspar de Quatrepuits, sieur de St-Martin. — Le 8 juillet 1632, Thomasse Gallet, fille Julien; marraine, Jeanne Dumont, femme de Berthran Morin, s<sup>r</sup> des Pommerets. — Le 9 octobre 1633, Charles de Corday, écuyer, fils de n. h. Jean de Corday; parrain, n. h. Charles de Bonenfant, sieur du Breuil, lieutenant ancien civil et criminel du bailli de Caen à Falaise; marraine ... (blanc), femme de Jean Picquot, écuyer, sieur de Percy. — Le 8 janvier 1634, un fils issu de Madeleine de Canon, fille de feu Philippe de Canon, présenté par lad. sage-femme, baptisé par le curé, « après avoir eu cognoissance du peu d'aliment qu'il prenoit et du peu de courage qu'il avoit accause qu'elle disoit et autres femmes avec elle que la mère dud. enfant n'estoit pas encor en terme, et après m'avoir fait apparostre d'un traicté de mariage fait soubz seing privé entre Pierre Baccon, bourgeois de St-Nicollas de Caen, d'une part, et la mère dud. filz, d'autre, en datte du lundy 26<sup>e</sup> jour de juillet 1633, auquel out signé Roulland Baccon, Pierre Baccon et Guillaume Dumont, chacun un paraphe, et Jean Brunet, Pierre Cœuret et lad. de Canon, chacun un merc.... lequel fils a esté... nommé Thomas... » — Le 9 janvier 1635, Madeleine Esnault, fille Jean; marraine, d<sup>e</sup>lle Madeleine de Folligny, veuve de Louis Selle, écuyer, sieur de Ratnouville; parrain, Jean de Corday, écuyer, sieur du Pont. — Le 12 juin 1635, François Heuzé, fils Nicolas, baptisé par Gabriel Bompain, curé de Canon; parrain, François Lemperière, curé d'Ouézy. — Le 25 mars 1636, « Magdaleine Corday », fille de Jean de Corday; marraine,

n. d. Marie Le Conte, femme de n. h. Charles de Bonnenfant, sieur et patron de Magny-le-Freule; parrain, Henri de Camproger, curé de Cesny-aux-Vignes. — Le 10 décembre 1637, Madeleine Blois, fille Michel, de présent meunier au moulin d'Ouézy; parrain, n. h. Charles de Saffray, sieur de Bray. — Le 9 juin 1640, un enfant mâle, né hors mariage, issu de Marguerite Delorme, nommé Gilles, « à la requête de Théodore du Pont, qui a dict led. enfant avoir esté engendré par luy mesme, lad. Delorme estant sa servante, et a signé » (son « merc »). — Le 2 octobre 1640, Marguerite de Corday, fille de Jean de Corday. *Obiit.* — Le 9 octobre 1640, Ysabeau Rault, fille Jean, demeurant en la maison de Jeanne Dumont, femme de *Berthran* Morin, s<sup>r</sup> des Pommerets. — Le 21 mai 1640, Madeleine Brisset, fille de Louis; parrain, René Brisset, curé de Quatrepuits. — Le 14 janvier 1642, Charlotte Bunouf, fille Jean; parrain, n. h. Charles de Saffray, sieur du Haume, de la paroisse de « Bray-en-Champagne »; marraine, Madeleine Bunouf, femme de Jean de Corday. — Le 6 mai 1642, René Le Bouvier, fils Robert; parrain, René Poutrel, sergent ordinaire en la sergenterie de Jumel, demeurant à Coudé-sur-Laizon. — Le 29 septembre 1642, Philippe de Corday, fils Jean. — Le 8 février 1643, Adrienne Le Bouvier, fille Jean; marraine, Adrienne Dunot, femme de Jean Cachelou, sieur de Précarré, de Canon. — Le 15 février 1643, Guillaume Rault, fils Jean; parrain, Guillaume Roulant, sieur des Acres, d'Ouézy. — Le 6 août 1643, un enfant femelle, né hors mariage, issu de Catherine ..... (blanc), baptisé à la requête dud. Théodore Dupont, qui a dit être de ses œuvres, la mère demeurant en sa maison comme servante. — Le 15 novembre 1643, Jean du Soir, fils Nicolas; parrain, n. h. Jean de Camproger, fils de n. h. Jean de Camproger, de la paroisse de *Vieilfumey*. — Le 23 avril 1645, Marguerite Le Boullenger, fille Jean; marraine, dame Marguerite de Manneville, fille de feu Guillaume de Manneville, bourgeois et paroissien de St-Pierre de Caen. — Le 28 mai 1645, François de Corday, fils Jean. — Le 25 juin 1645, Thomasse Thierrey, fille Nicolas; marraine, Thomasse Morin, fille naturelle de feu Jean Morin, « escuier d'escurie de feue Madame la duchesse de Bar », d'Ouézy. — Le 26 septembre 1645, Jean Menuet, fils Eustache; parrain, n. h. Jean de Bouchamps, fils d'Odet de Bouchamps, de la paroisse du Breuil. — Le 4 novembre 1645, Jeanne Dumont, tille François; parrain, n. h. Jacques Le Goux, sieur de la Girarderie, de Cesny-

aux-Vignes. — Le 17 décembre 1645, Pierre Dupont, fils Théodore; parrain, Pierre Guérout, sieur des Busquetz, demeurant à *Éran*. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1646, Thomas Bunouf, fils Jacques; marraine, Marie Malerbe, fille de Bastien Malerbe, de Vieuxfumé. — Le 2 septembre 1646, Jean du Ver, fils Jacques; parrain, Jean Cachelou, sieur de Précarré, chirurgien, de Canon. — Le 29 octobre 1647, Marguerite Philippe, fille Jacques, baptisée par Huart, curé d'une portion de Canon; marraine, Marguerite Cornet, fille de chambre de M<sup>lle</sup> de Cormelles. — Le 12 janvier 1648, Alain Heuzé, fils Nicolas; parrain, Alain Guérout, sieur de la Fortune, de Bray. — Le 2 février 1648, Anne du Soir, fille Nicolas; marraine, d<sup>elle</sup> Anne de Camproger, fille du sieur des Coustures, de Vieuxfumé. — Le 7 juin 1648, Marguerite de Corday, fille Jean; marraine, d<sup>elle</sup> Marguerite de Coursy, fille de n. h. Gilles de Coursy, sieur de Canvigny, de Vieuxfumé; parrain, Jean de Camproger, fils de feu Étienne de Camproger, bourgeois de Caen. — Le 24 juin 1648, François Menuet, fils Eustache; parrain, Pierre Le Roy, sieur du Parc, bourgeois de Caen. — Le 25 octobre 1648, Madeleine Dupont, fille Théodore; marraine, d<sup>elle</sup> Madeleine Bonnet, fille du feu sieur de Riviers, d'Airan; parrain, Guillaume Dupont, bourgeois de Caen. — Le 21 février 1649, une enfant femelle née hors mariage, issue de Jeanne Fay, fille de Michel Fay, présenté au curé par Jeanne *Saintcler*, sage-femme ordinaire, Barbe Langlois, femme dud. Fay, mère de la fille, Jeanne Fay, femme de Julien Gallet, tante de lad. fille, « toutes lesquelles ont assisté « en son enfantement et m'ont dict que lad. fille a dict « que anparavant et après et en son dict travail d'enfanter estre des œuvres et appartenir à un nommé « le sieur de Percy Bernières, le plus jeune de ses « frères... », lad. fille nommée Françoise. — Le 22 mars 1651, Antoine du Throsue, fils Robert, de Canon; parrain, Maître Guillaume Bunouf, vicaire du Breuil. — Le 10 septembre 1651, Auguste Le Chartier, fils Charles, à présent au service de M. de Maisy; marraine, d<sup>elle</sup> Blanche-Agnès Dunot, fille du sieur d'Hermonville; parrain, n. h. Auguste de Saffray, écuyer, sieur de Maisy. — Le 5 février 1652, Joseph Guérout, fils Jean; parrain, n. h. Joseph de Saffray, fils du sieur d'Escoville; marraine, dame Marie de Morel, épouse dud. sieur d'Escoville. — Le 3 juillet 1652, Marie de Corday, fille Jean; marraine, Marie de Camproger, sœur du curé de Cesny. — Le 18 septembre 1653, Jean, fils né hors mariage, issu de Jeanne Fay, « laquelle a dict estre des œuvres d'un nommé

« Estienne, sieur de La Croix, demeurant avec lad. « Fay en la maison du sieur de Garselles ». — Le 14 janvier 1655, Charlotte de Corday, fille de Jean. — Le 7 février 1655, Jean Bunouf, fils Gilles; parrain, Jean Gallet, sieur des Sablons, d'Eseures. — « Un « enfant femelle a esté apporté en la maison où de- « meure Jeanne Camu, veufve de François Vincent, « avec un billet qui dit l'enfant appartenir à Jean « Énouis, filz de Robert Énouis, et craignant que led. « enfant ne décédast sans baptesme, la femme dud. « Robert Énouis m'a apporté led. enfant pour luy « administrer le sacrement de baptesme, que je luy « ay administré ce mercredy 12<sup>e</sup> jour de juillet « 1656.... » (pas de nom). — Le 10 décembre 1656, Jacques Jacquemin, fils Charles; parrain, n. h. Jacques Noël, écuyer, sieur de Sainte-Croix, du bourg de Mézidon; marraine, dame Renée Le Coq, épouse du sieur de La Rivière Camproger, bourgeoise de Caen. — Le 28 janvier 1657, une fille née hors mariage, issue de Marie *Goier*, baptisée par le curé, après avoir entendu de la sage-femme Jeanne Saint-Gler, qui a assisté lad. *Goier* dans son travail, être des œuvres de Pierre Le Monnier; et même l'a dit à la mère dud. Le Monnier et à la femme de Jean Le Monnier, frère dud. Pierre; « la veufve de Théodore Dupont a veu « aussy led. Le Monnier aller plusieurs fois hanter « lad. *Goier* ». — Le 28 novembre 1657, Jacques Cousin, écuyer, fils de Jean Cousin, écuyer, sieur des Rosières; parrain, Jacques Cousin, écuyer, sieur du Parc; marraine, d<sup>elle</sup> Charlotte de Saintclair, épouse du sieur de La Londe, du Breuil. — Le 1<sup>er</sup> février 1658, « un enfan masle nay hors mariage de Marie « Gohier, lequel a esté présenté par Jeanne St-Clair, « sage-femme ordinaire, pour estre baptisé comme « estant en péril de mort, ce que j'ay fait après « m'estre enquesté de lad. Gohier qui estoit le père « dud. enfan, laquelle m'a respondu ne le cognoistre « point, parce qu'elle l'avoit gagné ayant esté forcée « sur le chemin revenaut du païs d'Auge, ce qu'elle a « dit présence de lad. sage-femme », etc. — Le 25 mars 1658, Hélène, fille de Jean de Cordé et Madeleine Bunouf; marraine, Hélène de Corday, de Magny-le-Freule. — Le 9 juillet 1659, Jacques, issu de *Geanneviefve* Rousselin, hors mariage, « que Charles Cousin, escuier, s<sup>r</sup> du Longpré, a recognu estre de ses œuvres, et à sa requeste je l'ay baptesmé. » — Le 28 août 1659, Jacques Dumont, fils de Nicolas et de Françoise Le Mor; marraine, d<sup>elle</sup> Anne de Malfillastre, fille de Jean de Malfillastre, écuyer, sieur et patrou de Montreuil. — Le 11 juillet 1661,

Pierre de Lespine, fils de Claude et Marie Luir; parrain, Pierre Coquille, commis au grenier à sel de Falaise; marraine, d<sup>elle</sup> Marie du Bourget, de Croissanville. — Le 10 août 1661, Marie de Camproger, fille de Jean de Camproger, bourgeois de Caen, et Marie Le Coq; marraine, Marie de Camproger, femme de Jean Blouet, bourgeois de Caen; parrain, Jacques du Throsne, sous-diacre, demeurant à Vieuxfumé. — Le 16 novembre 1663, dans l'église de Bissières, Marie Cousin, née du même jour, fille de Robert Cousin, écuyer, s<sup>r</sup> du Bosq, et de Bonne de Bonenfant; marraine, d<sup>elle</sup> Elisabeth de .... (blanc), veuve du s<sup>r</sup> de La Saunerie; parrain, Jacques Cousin, écuyer, s<sup>r</sup> du Parc, d'Ouézy. Décédée le 19 et inhumée dans l'église d'Ouézy. — Le 22 avril 1665, Jean Cousin, écuyer, fils des mêmes, âgé de 4 jours.

De l'autre côté du registre, mariages. — Le 23 février 1626, Jean de Cordé, écuyer, fils de feu Geffroy, et de d<sup>elle</sup> Marie Dieuavant, et Marie Le Vigneur, fille de Robert et d'Anne Camproger. — Le 3 septembre 1628, Robert Le Mor, fils Geffroy, et Jeanne Saintclair. — Le 20 mai 1642, Guillaume Hestier, bourgeois de Vaucelles de Caen, et Catherine Morin, fille de feu Pierre Morin, procureur au Parlement de Rouen, bourgeoise de St-Sauveur de Caen. — Le 3 février 1659, Charles Cousin, écuyer, sieur du Longpré, d'Ouézy, et d<sup>elle</sup> Anne de Quatrepuits, fille de Gaspard de Quatrepuits, écuyer, sieur de St-Martin, de la paroisse de Cesny-aux-Vignes, en présence de Jacques Cousin, sieur du Parc, père de l'époux, François de Bonnet, écuyer, sieur de Riviers, Jean Cousin, écuyer, sieur des Rosières, Robert Cousin, écuyer, sieur du Bos, etc. — Familles Heuzé, du Soir, Rault, Fay, Le Bourgeois, Gallet, Bunouf, Chemin, de Launay, Mouton, Brière, Le Croisy, Beaunier, Jouenne, Le Bouvier, Castel, Gardin, Massé, Le Monnier, Cabourg, Jacquemin, Viel, Ardaut, Morière, Le Goux, Besnard, de La Fontaine, Verson, Corset, Fergant, Roberge, Bouquet, Cousin, Le Tondu, Robillard, Febvrier, Cauvet, et divers habitants de *Cesny-aux-Vignes* ou *Caigny*, Billy, Canon, Quatrepuits, Vaux-sur-Seulles, St-Rémy-sur-Orne, Hotot, Ernes, Magny-la-Campagne, *Bré-la-Champagne*, Quétiéville, Airan, Hiéville, Crocy, etc.

E. Suppl. 311. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 48 feuillets, papier.

**1626-1667.** — « Registre des inhumations faites « tant au cimetièrre que à l'église de St-Aulbin d'Oésy

« par moy, François de Lempériere, curé dud. lieu. »  
 — « Ledit registre a esté continue par M. Pierre  
 « Lempériere, curé de lad. paroisse d'Ouézy, com-  
 « mançant l'année 1658. » — Le 15 novembre 1626,  
 Étienne de Camproger, bourgeois de Caen. — Le  
 2 avril 1628, Jean Morin, « esquier d'escurie de feu  
 « Madame la duchesse de Bar ». — « Marie Rivière,  
 « fille de Guillaume Rivière, de la parr. du Fournel,  
 « aagée viron de 92 ou 95 ans, est decedée en une  
 « maison appartenant à Théodore Dupont, pour l'heure  
 « presente absent, et après avoir esté requis par sa  
 « femme de inhumer lad. deffuncte, je luy ay répondu  
 « qu'elle me fasse aparoiestre de sa profession de foy  
 « et que je suis tout prest, d'autant que je n'ay esté  
 « aucunement adverty pour luy administrer aucuns  
 « sacrementz; c'est par après présenté avec la fille  
 « de lad. deffuncte Jean Dumont, qui m'a attesté que  
 « lad. deffuncte estoit de l'église cat., apost. et  
 « romaine, et qu'il y a plus de 20 ans qu'il la  
 « cognoist; après donc avoir eu ceste cognoissance,  
 « je l'ay inhumée au cimetière d'Ouézy ce mercredi  
 « 18<sup>e</sup> jour de janvier 1634... ». — Le 27 decembre  
 1634, d<sup>lle</sup> Anne Canvin, veuve de Jean Morin, écuyer  
 d'écurie de feu la duchesse de Bar, en présence de  
 Louis Lempériere, curé de *Faux-en-Champagne*, etc.  
 — Le 8 juin 1635, Jean Dumont, en presence d'Henri  
 de Coursy, cure de Vieuxfumé, d'Henri de Camproger,  
 curé de Cesny, de Gabriel Bompain, curé de  
 Canon, de Germain Bouillon, curé de Quatrepuits,  
 etc. — En 1638, nombreux décès « par la contagion ».  
 — Le 20 juin 1638, Marie Le Vigneux, femme de  
 Jean de Corday, inhumée par des *éventeurs* de Caen  
 (par la maladie de contagion). — « Charles de Canon  
 « est decede ce mardy 19<sup>e</sup> jour d'octobre, et inhumé  
 « au cimetière d'Ouézy par plusieurs de ses parentz  
 « et amis et autres qui estoient sortis du danger,  
 « néantmoins luy bien guari de la maladie conta-  
 « gieuse, fors la liebyre qui l'a tousjours accompaigné  
 « jusques au tonbeau ». — Le 12 decembre 1638,  
 Anne Le Gouex, decedée le même jour en la maison  
 de Jean de Corday. — Le 29 janvier 1639, Nicolas,  
 fils naturel de defunt Eustache de Corday et de  
 defunte Anne Le Gouex, à la requête de Jean de  
 Corday. — Le 20 mars 1639,.... (blanc) Piédecoq,  
 écuyer, fils de n. h. Robert de Piédecoq, s<sup>r</sup> de Houpeville.  
 — Le 6 juillet 1639,.... (blanc), femme de  
 Robert de Piedcoq, écuyer, sieur de Houpeville. —  
 Le 7 avril 1650, Marie Dieuavant, veuve de Geffroy  
 de Corday. — Le 13 août 1650, Jeanne Dumont,  
 veuve de *Berthran* Morin, sieur des Pommeretz, eu

présence de Jean Huart, curé d'une portion de Canon,  
 de François Angot, curé de l'autre portion de Canon,  
 de René Brisset, curé de Quatrepuits. — Le 11 février  
 1656, Anne de Camproger, femme d'André Osmont.  
 — Le 15 janvier 1662, Hélène de Corday, fille de  
 Jean de Corday et Madeleine Bunouf. — Le 17 janvier  
 1662, Louise Cousin, fille de Charles Cousin, écuyer,  
 s<sup>r</sup> de Longpré, et de d<sup>lle</sup> Anne de Quatrepuits. — Le  
 7 mai 1667, Jean de Corday. — Familles Montpellier,  
 Bunouf, Aumont, Conard, Jollain, Duval, Fay, Le  
 Mor, Busquet, Aucher, Chemin, Le Bourgeois,  
 Fontaine, du Quesnay, Heuzey, Le Tondou, Bourdon,  
 Le Chevallier, Manchon, Jacques, Bouchart, Tinart,  
 etc. — Les feuillets 3-5 lacérés.

E. Suppl. 312. — GG. 3. (Cahier.) — Petit format, 27 feuillets,  
 papier.

**1666-1669** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
 — P. Lempériere, curé. — Le 5 août 1666, bap. de  
 d<sup>lle</sup> Charlotte-Esmé Cousin, fille de Robert Cousin,  
 écuyer, sieur du Bosq, et de d<sup>lle</sup> Bonne-Marie de  
 Bouenfant; marraine, d<sup>lle</sup> Charlotte Cousin, fille du  
 feu s<sup>r</sup> de La Rivière Cousin; parrain, Charles Eude,  
 écuyer, sieur de la Gondonnière, de la paroisse de  
 Méry. — Le 1<sup>er</sup> mars 1667, M<sup>e</sup> Marin Bacheley, de la  
 paroisse de Canon. — Le 7 mai 1667, Jean de Corday.  
 — Après un acte du 14 janvier 1668, la note suivante:  
 « Icy finissent les baptesmes, mariages et sépultures  
 sans estre dans les registres contremarqués et  
 signés de tesmoins... » — Familles Le Petit, Cauvet,  
 Le Mounier, Corset, Morin, Manchon, Coquerel,  
 Brunet, Fergant, Lucas, Fonteiune, Vincent, Colas,  
 Macé, etc.

E. Suppl. 313. — GG. 4. (Cahiers.) — Petit format, 26 feuillets,  
 papier.

**1669-1672**. -- Baptêmes, mariages, sépultures.  
 — Le 15 mai 1669, décès, et inhumation, le lendemain,  
 dans l'église, de M<sup>e</sup> François Lempériere, curé du  
 lieu, en présence de Robert Lempériere, cure de  
 Vaux-la-Campagne, Louis Lempériere, son neveu, et  
 autres. — Le 3 octobre 1669, baptême de Jeanne-  
 Thérèse L'Egliné, fille de Nicolas et de Catherine  
 Bouet, par Pierre Lempériere, curé d'Ouézy; mar-  
 raine, Jeanne-Thérèse de Camproger, fille de Jean  
 de Camproger, bourgeois de Caen. — Le 3 novembre  
 1670, baptême de François de Baize, fils de Jean et  
 de Charlotte de Rousy; parrain, François de Cour-

maceul, bourgeois de Falaise; marraine, Marie Jacquin, femme de Daniel Joanne. — Le 18 mars 1671, décès de Jacques Cousin, écuyer, sieur du Parc, et inhumation le lendemain dans l'église d'Ouézy, en présence de Jean Cousin, écuyer, sieur des Rosières, Robert Cousin, écuyer, sieur du Bosq, et Charles Cousin, sieur du Long-Pré, ses enfants. — Le 23 juin 1671, décès de Georges de Baize, fils de Jean, et inhumation le même jour, par Pierre Lempérière, curé du lieu, en présence de Charlotte de Ronsy, sa mère, et de plusieurs autres. — Le 13 janvier 1672, baptême de Jacqueline Badouet, âgée d'un jour, fille d'Isaac et de Fleurie Joanne; le 14, baptême de François et Marie, nés du même jour, enfants des mêmes; marraine de Marie, Marie de Corday, fille de feu Jean; le 16 du même mois, décès de Marie; le 17, décès de François; le 19, décès de Jacqueline Badouet, et, le même jour, inhumation dans le cimetière; le 20 dudit mois, décès et inhumation, dans l'église, de lad. Fleurie Joanne. — Autres actes concernant les familles Bardel, Besnard, Brière, Brunet, Canus, de Canon, Colas, Coudré, Dumont, Dupont, Duret, Dusoir, Fontaine, Gervais, Guéroult, Heusey, Joanne, de La Fontaine, Le Boulanger, Le Bouvier, Le Canu, Le Dornois, Le Monnier, Le Petit, Lésucuyer, Lévêque, Louis, Macé, Mallet, Massue, Michel, Morice, Philippe, St-Clair, etc.

E. Suppl. 314. — GG. 5. (Cahiers.) — Moyen format, 20 feuillets, papier.

**1672-1674.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 19 septembre 1672, décès de Tifayne Talevas, fille de feu Jean, et inhumation le jour suivant, en présence d'Anne Rault, mère de lad. défunte, et de Jean Talevas, son frère. — Le 8 décembre 1672, baptême de Jacques Cousin, fils de Robert Cousin, écuyer, sieur du Bosq, et de Bonne-Marie de Bonenfant; parrain, Jacques Hue, écuyer, sieur du Bouillon, fils du sieur de Léronnel, de Croissanville; marraine, Catherine-Angélique Cousin, fille de Jean Cousin, écuyer, sieur des Rosières, de Méry. — Le 19 décembre 1672, baptême d'Yves de Bailleul, écuyer, fils d'Yves de Bailleul, chevalier, seigneur de Vicques, et de Madeleine du Val. — Le 7 juin 1673, baptême d'Aubin de La Fontaine, fils de Mathieu et de Françoise Duret; parrain, Pierre de La Fontaine; marraine, Marie de La Fontaine, tous deux enfants dud. Mathieu de La Fontaine. — Le 18 mars 1674, baptême de René de Bailleul, écuyer, fils

d'Yves de Bailleul, seigneur de Vicques, et de Madeleine du Val. — Le 29 septembre 1674, décès de Marie Morin, veuve d'Antoine Lempérière, bourgeois de Caen, et inhumation le jour suivant dans l'église d'Ouézy, en présence de Guillaume et de Louis Lempérière, ses fils. — Autres actes concernant les familles Bardel, Becquet, Bernard, Bonnet, Bouffay, Brière, Cabour, Coigny, Colas, Coudré, Dumont, Dupont, Esnault, Esnouix, Fontaine, Hébert, Heusey, Jacquin, Joanne, Le Boulanger, Le Bourgeois, Le Bouvier, Le Monnier, Le Petit, Le Roux, Louvet, Macé, Michel, Moûtier, Rault, Roland ou Roulland, Violette, etc.

E. Suppl. 315. — GG. 6. (Cahiers.) — Petit format, 64 feuillets, papier.

**1675-1691.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 14 novembre 1675, baptême par Pierre Lempérière, curé du lieu, de Jacques de Bailleul, écuyer, fils d'Yves de Bailleul, écuyer, sieur de Vicques, et de Madeleine du Val; parrain, Jacques de La Luzerne, marquis du lieu; marraine, Catherine Osmont, épouse du seigneur de Bonneval. — Le 6 décembre 1675, baptême de Geneviève, issue hors mariage de Geneviève Colas, « qu'elle a dit estre des « œuvres de Pierre de Bry dit La Brière, led. baptême fait suivant le mandement obtenu de « Monsieur de Malfillastre, viconte de St-Pierre-« sur-Dive ». — Le 10 avril 1676, décès d'Anne-Léonore de Bailleul, fille d'Yves de Bailleul, écuyer, seigneur de Vicques, et inhumation le jour suivant dans l'église d'Ouézy. — Le 9 mai 1676, baptême d'Henri Cousin, écuyer, fils de Robert Cousin, écuyer, sieur du Bosq, et de Bonne-Marie de Bonenfant. — Le 22 novembre 1676, baptême de Charles Cochon, fils de Jacques et d'Anne Rivière. — Le 21 juin 1678, décès de Marie-Anne Cousin, fille de Robert Cousin, écuyer, sieur du Bosq, et inhumation le jour suivant dans l'église d'Ouézy, en présence dud. sieur du Bosq et Pierre Beauniée, sieur des Essarts, son beau-frère. — Le 21 novembre 1678, baptême de Robert Cousin, écuyer, fils de Robert, écuyer, sieur du Bosq, et de Bonne-Marie de Bonenfant; parrain, Henri de Bonenfant, écuyer, sieur de Carel; marraine, Catherine Bourget. — Le 19 février 1681, baptême d'une fille née hors mariage de Madeleine Besnard « des « œuvres de Nicolas Le Chevallier, et à cause que « led. enfant ne prenoit aucune nourriture, crainte « qu'elle ne mourût sans baptesme, je, Pierre Lem-

« pèrière, pbr., curé de la paroisse d'Onesy, atteste « l'avoir baptisée a la requeste de Florence Heusey, « mère de lad. Madeleine Besnart ». — Le 9 mars 1681, décès de Jean de Camproger, bourgeois de Caen, et inhumation le jour suivant dans l'église d'Ouézy, en présence de Thérèse de Camproger, sa fille, et de Jacques Duthrosne, curé de Cesny. — Le 3 juin 1681, décès de Jean Cousin, écuyer, et inhumation le jour suivant dans l'église d'Ouézy, en présence de Bonne-Marie de Bonenfant, sa mère. — Le 4 janvier 1685, baptême de Joseph de Bonenfant, âgé de 27 jours, fils de Joseph-Augustin de Bonenfant, écuyer, sieur de Villers, et de Madeleine Morin; marraine, Anne de Bonenfant, veuve du sieur de Boutouvilliers; parrain, Joseph de Bellemare, écuyer, sieur de Val-Hébert. — Le 23 novembre 1685, abjuration de la religion prétendue réformée, par Marie Loride, épouse de Georges Lesueur, écuyer, sieur d'Aneau, laquelle a déclaré « vouloir embrasser « à l'advenir et faire profession de la religion catolique, apostolique et romaine, et y vouloir vivre et mourir, suivant la volonté du Roy ». — Le 11 août 1686, baptême de Madeleine de Bonenfant, fille de Joseph-Augustin, écuyer, sieur de Villers, et de Madeleine Morin; marraine, Ravenne de Morel; parrain, Guillaume Fortin, curé de Donnay. — Le 26 mars 1687, décès de Robert Cousin, écuyer, sieur du Bosq, et inhumation le jour suivant dans l'église d'Ouézy, en présence de Charles Cousin, écuyer, sieur du Longprey, son frère, et de Jacques Duthrosne, curé de Cesny-aux-Vignes. — Le 18 octobre 1687, baptême de Geneviève-Thérèse Groscol, fille de Nicolas et de Jeanne-Thérèse de Camproger; marraine, Geneviève Groscol; parrain, Jean Groscol, sieur de La Chapelle. — Le 31 octobre 1687, devant Pierre Lempérière, curé d'Ouézy, testament de Jeanne-Thérèse de Camproger, épouse de Nicolas Groscol, sieur de La Chapelle, par lequel elle donne à l'église St-Aubin d'Ouézy une demi-acre de terre sise en la delle du Val d'Ouézy, à charge de faire célébrer plusieurs messes, dont l'une sera chantée, ainsi qu'un *libera* à la fin, pour la rémission de ses fautes et de celles de ses parents et amis, etc. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1687, décès de lad. Jeanne-Thérèse de Camproger, et inhumation le jour suivant dans l'église d'Ouézy, en présence de Nicolas Groscol, son mari, et de Jean Groscol, sieur de La Chapelle, son beau-frère. — Le 15 mars 1688, baptême de Louise-Marthe-Madeleine de Lespée, fille de Julien de Lespée, écuyer, et de Barbe d'Arbonnet; marraine, Marthe-Madeleine du

Mesnil-Urry; parrain, Louis de Lespée, seigneur des Authieux. — Le 25 novembre 1688, décès d'Anne-Judith Cousin, et inhumation le jour suivant dans l'église, en présence de Charles Cousin, écuyer, sieur du Longpré, et de Pierre Beauniée, sieur des Essarts, ses oncles. — Le 29 mai 1689, baptême de Julien-Joseph de Lespée, écuyer, fils de Julien, écuyer, et de Barbe d'Arbonnet; parrain, Augustin-Joseph de Bonenfant, écuyer, sieur de Villers; marraine, Madeleine Morin, son épouse. — Le 3 août 1690, inhumation, dans l'église, de Pierre Lempérière, curé d'Ouézy. — Le 31 janvier 1691, mariage de Michel Dumont et Marie-Madeleine de Courcy, par Denis Fadoit, curé du lieu, en présence de Georges Le Sueur, écuyer, Denis-Céran de Picquot, et autres. — Le 3 mars 1691, baptême d'Anne-Madeleine de Bonenfant, fille des précédents; marraine, Anne de Touchet; parrain, Regnaud Lemière, son mari, lieutenant en la vicomté de Caen. — Le 20 mai 1691, baptême de Philippe, fils illégitime d'Hélène Blacher, qui « a dit et déclaré qu'elle ne vouloit point engager « sa conscience, et que c'estoit Philippe Bouvier qui « estoit le père dudit enfant, qui ne promettoit pas « vivre longtemps ». En marge : « Ledit enfant n'a esté « baptisé qu'après la déclaration faite par plusieurs « personnes du péril de mor pressant où il estoit. » — Le 23 octobre 1691, baptême de Charlotte-Renée de La Fontaine, fille de Pierre et de Renée Pèrier; marraine, Madeleine de Bailleul; parrain, Charles-Thomas du Val, chevalier, seigneur de Lécaude. — Autres actes concernant les familles Angot, Becquet, Besnard, Blascher, Bonnet, Bouchart, Brière, Brunet, Buisson, Bunouf, Cabour, Camus, Capelle, Chable, Colas, Collet, Corblin, de Corday, Coudré ou Coudray, Dudouit, Dumont, Dupont, Dusoir, Duthrosne, Ève, Fergant, Fontaine, Gaffet, Gardin, Gohier, Guérault, Heuzey, Huet, Hugot, Jean, de La Fontaine, Laviné, Le Bois, Le Boulanger, Le Bourgeois, Le Bouteiller, Le Bouvier, Le Chartier, Le Chevalier, Le Cœur, Le Cointe, Le Coq, Lefebvre, Le Maître, Le Monnier, Le Mort, Le Petit, Lespine, Macé, Marc, Michel, Morice, Philippe, Prempain, Rault, Rocques, Saint-Clair, Salé, Talevas, Tison, Turbout, Vallée, Verson, Vigne, etc.

E. Suppl. 316. — GG. 7. (Registre.) — Grand format, 60 feuillets, papier.

**1690-1743.** — Copies d'actes de baptêmes, de mariages et de sépultures, faits par Le Tellier, curé, et

Lemesle, vicaire d'Ouézy. — Le 14 janvier 1693, baptême de François-Gabriel de La Fontaine, fils de Pierre, sieur du lieu, et de Renée Périer; parrain, François de Bailleul, écuyer, seigneur de Vicques; marraine, Gabrielle de Sainte-Marie, épouse du marquis de Croissanville. — Le 17 mars 1694, baptême de François-René de La Fontaine, fils de Pierre, sieur du lieu, et de Renée Périer; parrain, François de Bailleul, chevalier, marquis de Croissanville; marraine, Marie-Geneviève Duval de Bonneval. — Le 23 dudit mois, inhumation dudit François-René de La Fontaine. — Le 27 juillet 1694, inhumation, dans l'église, de Geneviève de La Fontaine, fille de Pierre de La Fontaine. — Le 10 août 1694, mariage de Charles Collet et d'Anne de Bonenfant. — Le 4 mai 1695, baptême de Marie-Élisabeth Malfilliâtre, fille de Philippe Malfilliâtre. — Le 30 septembre 1695, baptême de Marie-Madeleine de La Fontaine, fille de Pierre et de Renée Périer. — Le 23 octobre 1696, baptême de Marguerite-Renée de La Fontaine, fille des précédents. — Le 4 novembre 1697, baptême de René, fils naturel de Marie Macé, né des œuvres de René Renou, selon la déclaration de la mère. — Autres actes concernant les familles Adam, Angot, Aumont, Besnard, Brière, Bunou, Cabourg, Capelle, Cassel, Cautru, Colas, Cousin, Coutance, Dudouy, Duhomme, Durel, Duret, Fergant, Fontaine, Guérard, Guéroult, Hervieu, Heusé, Huet, Jonanne, Le Boulanger, Le Bourgeois, Le Bouvier, Le Chevalier, Le Cœur, Le Dain, Le Hérissier, Le Mounier, Lengliney, Le Petit, Macé, Marc, Michel, Mignot, Morel, Morice, Montpellier, Pinchart, Prempain, Rivet, Saint-Clair, Salé, Simon, Sorel, Verson, Vincent, etc.

E. Suppl. 317. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format, 14 feuillets, papier.

**1691-1693.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 18 novembre 1691, décès de Marie-Madeleine de Courcy, femme de Michel Dumont, et inhumation le lendemain dans l'église d'Ouézy. — Le 27 octobre 1692, inhumation dans l'église de « damoiselle » Cousin du Bos » par Le Tellier, curé d'Ouézy. — Autres actes concernant les familles Angot, Brière, Cabourg, Dubois, Duret, Fontaine, Gardin, Huet, Le Boulanger, Le Bouteiller, Le Bouvier, Le Chartier, Le Cœur, Le Mare, Le Monnier, Le Mort, Madeleine, Maurice, Michel, Prempain, Roc, Simon, Verson, etc.

E. Suppl. 318. — GG. 9. (Cahiers.) — Moyen format, 88 feuillets, papier.

**1699-1735.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 12 novembre 1701, mariage par Marin Le Tellier, curé du lieu, d'Aubin de La Fontaine, fils de Mathieu et de Françoise Duret, et Marie Cachelou, fille de Jean et de Françoise Canon. — Le 9 septembre 1704, baptême de Michelle, fille de Marguerite Le Boulanger, issue des œuvres de Thomas Le Proux, suivant la déclaration de la mère; ladite fille a été baptisée parce que la sage-femme a assuré qu'elle était en danger de mort. — Le 21 octobre 1705, inhumation, dans l'église d'Ouézy, de Marguerite Groscot, fille de Nicolas, sieur de La Chapelle. — Le 17 août 1706, baptême de Jacques, fils de Françoise Aumont, que Jacques Le Senne a reconnu être de ses œuvres, et qui a requis le baptême. — Le dimanche 26 septembre 1706, « nous soussigné, de « Picquot, curé de Magny-la-Champagne, en la présence de Monsieur le curé d'Ouézy, avons marié en « cette église... Charles-Jacques de Picquot, escuier, « seigneur et patron de Magny-la-Champagne, capitaine au régiment de Vivarez, fils de Jacques de « Picquot, escuier, seigneur et patron dud. lieu, et de « noble dame Catherine Ségouin, d'une part, et de « moiselle Marie-Margueritte du Bourget, fille de « Nicolas du Bourget, escuier, sieur de Chaulieu, et « de noble dame Margueritte Hadibert, de cette paroisse, d'autre part. » — Le 7 mai 1708, baptême de Marie, fille née hors mariage de Françoise Aumont, qu'elle a déclaré être des œuvres de Jacques Le Sesne, de St-Pierre-sur-Dives; « ladite fille a été baptisée « suivant une requête présentée au juge de Falaise ». — Le 16 novembre 1709, décès de Nicolas Groscot, sieur de La Chapelle, lequel a été inhumé dans la nef de l'église. — Le 14 décembre 1710, baptême de Charles, fils de Françoise Moisson, lequel a été baptisé au nom d'Henri Beaunier, « qui a reconnu ledit enfant pour être de ses œuvres ». — Le 19 janvier 1712, mariage de Jean Revel, fils de feu Élie et d'Anne Lefèvre, et Jeanne Beaunier, fille de Pierre, sieur des Essarts, et de Barbe Cousin. — Le 15 novembre 1712, baptême de Madeleine, fille de Marie Huet, à la requête de Jean-François Pinson fils, « qui a reconnu ledit enfant pour être de ses œuvres ». — Le 22 mai 1713, baptême de Geneviève Henrie-Catherine Hébert, fille de Jean-François Hébert, bourgeois de Caen, sieur de La Fontaine, et de Geneviève-Thé-

rèse Groscol. — Le 30 octobre 1713, « Jeanne Ca-  
 « chelou, servante chés Monsieur du Bos Cousin.  
 « escuyer, paroisse d'Ouésy, hameau du Bos, m'a  
 « déclaré être grosse d'environ six à sept mois, et n'a  
 « point voulu déclarer pour qui c'étoit ». — Le  
 12 mars 1714, inhumation, dans l'église, de François  
 de Corday, sieur des Longchamps. — Le 7 juillet  
 1715, « adjudication finale de la première place de la  
 « nef de l'église du côté de l'évangile, tout et autant  
 « qu'il s'y en pourra trouver..... s'estant trouvés  
 « plusieurs personnes pretendant et demandant lad.  
 « place, nous avons, avec lesd. paroissiens, pour  
 « le profit de l'église, jugés à propos de partager en deux  
 « également lad. place:.... ayant ensuite proclamé la  
 « 1<sup>re</sup> desd. places estant du côté de l'allée, au milieu de  
 « l'église, et a été aprétiée par Nicolas du Bourget, es-  
 « cuier, sieur de Chaulieu, à la somme de quinze sous  
 « de rente hypothèque..... et ne s'estant trouvé autre  
 « enchère, nous lui avons..... adjudgé finalement lad.  
 « place, tant pour lui que pour les siens;..... nous  
 « avons ensuite proclamé l'autre moitié de lad. place  
 « estant du côté du mur, laquelle a été aprétiée par  
 « Anne de Bonnet, veufve de Charles de Cheux,  
 « escuier, sieur de Banneville, à la somme de quinze  
 « sous de rente perpétuelle hypothèque..... sans  
 « qu'il se soit trouvé autre enchère, nous luy  
 « avons..... adjudgé finalement lad. place pour lad.  
 « somme de quinze sous de rente hypothèque;..... en  
 « cas que lesd. preneurs en tief jugent à propos de faire  
 « l'affranchissement desd. parties de rente, et d'en  
 « faire construire un petit autel contre le pilier estant  
 « devant, ils auront ladite chapelle en son entier et  
 « droit de sépulture dans ladite chapelle ». — Le 3 jan-  
 vier 1716, baptême de Françoise-Geneviève Hébert,  
 fille de Jean-François, sieur des Fontaines, et de Gene-  
 viève Groscol; parrain, François Triannon, écuyer;  
 marraine, Marie-Charlotte de Lempérière, épouse de  
 Charles François du Thon, seigneur de Moncarville et  
 d'Airan. — Le 25 mars 1716, baptême de Madeleine,  
 fille d'Aune Le Bouteiller, laquelle a déclaré lad. fille  
 être des œuvres de François Le Boulanger. — Le  
 6 février 1717, inhumation de Catherine Malherbe,  
 veuve de Marin Jardin. — Le 16 octobre 1717, bap-  
 tême d'une fille « sortie de Marie Le Petit, laquelle a  
 « déclaré ladite fille être des œuvres de Antoine de  
 « Cheux, escuyer, sieur de Banneville, et ce attesté  
 « par Jeanne Le Monnier, sage-femme ordinaire  
 « d'Ouésy, présence de Jean du Homme, tesson, et  
 « Louis Lhomme, aussi tesson, et à ce s'est pré-  
 « senté Philippe Contause, lequel s'est obligé nourir

« et gouverner ledit enfant jusqu'à l'usage de sept  
 « années, sauf son recours sur ledit sieur de Cheux de  
 « Banneville, ce qui fait que j'ay ce jourd'hui baptizé  
 « ledit enfant, et a été nommée Antoinette de Cheux  
 « par Margueritte Le Petit, et le parin, Louis Pière ». —  
 Le 21 décembre 1719, baptême de Geneviève-  
 Catherine-Charlotte Hébert, fille de Jean-François  
 Hébert, sieur des Fontaines, et de Geneviève-Thérèse  
 Groscol; parrain, Charles du Thon, écuyer, seigneur  
 d'Airan; marraine, Catherine Monjean de Préauville.  
 — Le 8 février 1721, inhumation, dans la nef de l'é-  
 glise, de Nicolas du Bourget, écuyer, sieur de Chau-  
 lieu. — Le 15 mars 1722, baptême de Jeanne-Thérèse  
 Hébert, fille de Jean-François, sieur des Fontaines,  
 et de Geneviève Groscol; parrain, Marin Le Tellier,  
 curé d'Ouésy; marraine, Jeanne Le Tellier, veuve du  
 sieur Dumont, bourgeois de Caen. — Le 1<sup>er</sup> mai 1723,  
 baptême de Louise-Angélique Hébert, fille de Jean-  
 François, sieur des Fontaines, et de Geneviève Gros-  
 col. — Le 17 août 1724, baptême de Marie-Françoise  
 de Cheux, fille de François de Cheux, écuyer, sieur  
 de Banneville, et de Marie de Carrey; marraine,  
 Françoise de Carrey du Fossey, représentée par  
 Jeanne-Marguerite Dumont, accompagnée d'Antoine  
 de Cheux, écuyer, sieur de Banneville. — Le 7 no-  
 vembre 1724, baptême de Marie-Jeanne Hébert, fille  
 de Jean-François Hébert, sieur des Fontaines, et de  
 Geneviève Groscol; marraine, Marguerite du Bour-  
 get, dame et patronne de Magny-la-Campagne, as-  
 sistée de Jean de Sandret, écuyer, sieur de Cour-  
 teuille. — Le 3 décembre 1724, baptême de Louise-  
 Françoise de Cheux, fille d'Antoine, écuyer, sieur de  
 Banneville, et de Marie Le Chevalier; parrain, Fran-  
 çois Le Chevalier, écuyer, sieur du Fresne, assisté  
 de Geneviève Ruel, veuve de Jacques Le Chevalier,  
 écuyer, sieur de Brioux, pour Louise de Bonnet,  
 veuve de M. de La Sauvagère, écuyer. — Le 29 juillet  
 1725, baptême de Marguerite-Françoise du Quesnay,  
 fille de Jean et de Jeanne Le Cornu, nommée par  
 Marguerite-Jeanne du Mont, assistée de François  
 Pinçon, sieur de La Rosière. — Le 6 août 1725, bap-  
 tême de Charles-Alexandre-François de Cheux, fils  
 de Jean-François, écuyer, seigneur de Quetteville et  
 de Banneville, et de Marie de Carrey; parrain,  
 Charles-Alexandre de La Cour, écuyer, seigneur et  
 patron du Repas et de Mannetot, assisté de Françoise  
 de Cheux. — Le 7 avril 1726, baptême de Barbe-  
 Jeanne-Françoise Hébert, fille de Jean-François et  
 de Geneviève Groscol; parrain, Jean Pinçon; mar-  
 raine, Françoise Hébert. — Le 22 avril 1726, bap-

tême de Marie-Françoise de Cheux, fille d'Antoine de Cheux, écuyer, sieur de Banneville, et de Marie Le Chevalier; marraine, Françoise de Cheux, assistée de Pierre Le Chevalier, écuyer, sieur de Brieux. — Le 28 août 1727, baptême de Jeanne-Marguerite Hébert, fille de Jean-François et de Geneviève Groscol; parrain, Robert-Gilles d'Agier, écuyer; marraine, Marguerite du Mont. — Le 9 octobre 1727, baptême de Jean-François-Louis de Cheux, fils de Jean-François, écuyer, sieur de Banneville, et de Marie de Carrey; parrain, Louis de Carrey, écuyer, sieur du Fossey et de Belle-Mare; marraine, Louise de Bonnet, veuve d'Antoine de La Sauvagère, écuyer, représentée par Françoise de Cheux. — Le 19 février 1728, baptême de Jacques-Laurent-Antoine de Cheux, fils d'Antoine, sieur de Banneville, et de Marie Le Chevalier de Brieux; parrain, Jacques-Laurent Malouin, docteur en théologie, official de Fécamp et chanoine en l'église collégiale du St-Sépulchre de Caen, qui a fait le baptême; marraine, Anne de Brieux Le Chevalier. — Le 6 avril 1729, baptême de Jean-Jacques Hébert, fils de Jean-François et de Geneviève Groscol; parrain, Jean-Jacques Groscol; marraine, Catherine Hébert. — Le 19 juin 1729, mariage de Charles-Guillaume de Vignerai, écuyer, fils de François de Vignerai, chevalier, seigneur de Commeaux, Quatre-Puits, Valmeray et autres lieux, et d'Élisabeth de Quatre-Puits, de la paroisse de St-Gervais de Falaise, et Jeanne-Marguerite du Mont, fille de feu Michel du Mont, sieur des Fontaines, et de Jeanne Le Tellier, de la paroisse de St-Jean de Caen, en présence de François de Vignerai, chevalier, seigneur de Quatre-Puits, frère dud. époux, de Jeanne Le Tellier, mère de lad. épouse, de Catherine du Moulin, épouse du seigneur de Quatre-Puits, et de Marin Le Tellier, curé d'Ouézy, oncle de lad. épouse. — Le 25 juin 1729, baptême de Jean-Jacques-Antoine-Henri de Cheux, fils d'Antoine, écuyer, sieur de Banneville, et de Marie Le Chevalier; parrain, Jacques de Parfouru, écuyer, sieur du Verrier; marraine, Henriette Le Chevalier. — Le 30 novembre 1729, inhumation, dans la nef de l'église, de Marie de Corday, femme de Jean Pinçon, sieur des Noyers. — Le 12 mai 1730, baptême de Jeanne-Françoise-Charlotte-Élisabeth de Vignerai, fille de Charles-Guillaume, écuyer, sieur de Commeaux, et de Jeanne-Marguerite du Mont; parrain, François de Vignerai, chevalier, seigneur et patron de Commeaux; marraine, Jeanne Le Tellier, veuve du sieur du Mont, sieur des Fontaines. — Le 21 juillet

1731, baptême de Jean-Louis de Cheux, fils d'Antoine, écuyer, sieur de Banneville, et de Marie Le Chevalier; marraine, Jeanne-Élisabeth de Bernières, de Bénéauville; parrain, Louis-David Mahiet, écuyer, sieur de Marigny. — Le 17 novembre 1731, baptême de Jean-Henri-François du Quesney, fils de Jean-François et de Jeanne Le Cornu; marraine, Marie de Carrey de Cheux; parrain, Henri Cousin, écuyer, sieur du Bosq. — Le 10 septembre 1735, mariage de René Le Roy, sieur de La Grafardière, fils de Jacques, bourgeois de Mortain, et de Jacqueline Boucton, et Henriette-Catherine Hébert, fille de Jean-François, sieur des Fontaines, et de Geneviève-Thérèse Groscol. — Autres actes concernant les familles Angerville, Augot, Aumont, Aupois, Basourdi, Beaunier, Becquet, Bénard, Berteau, Blascher, Bouchard, Bouet, Bourdon, Brière, Buisson, Bunou, Buquet, Cachelou ou Cacheloup, Camus, Capelle, Cassel, Cavé, Champion, Clouet, Colas, Coudray et du Condrey, Coutance, Decour, Dubois, Duhomme, Dumout, Dupont, du Quesney, Durel et Duret, Dusoir, Dutrosne, Duval, Estienne, Fergant, Folie, Fontaine, Formentin, Foulou, Fourny, Fromage, Gaffey ou Gaphet, Gillain, Grivel, Hébert, Heuzé, Hilber, Huet, Jardin, Jean, Jeanne, Jouanne, de La Fontaine, Lami, Laviné, Le Boucher, Le Boulanger, Le Bourgeois, dit Verdure, Le Bouteiller, Le Bouvier, Le Breton, Le Cerf, Le Charpentier, Le Chevalier, Le Cœur, Le Cornu, Lefèvre, Le Hérissier, Le Moine, Le Monnier, Le Mort, Le Nepveu, Lengliné, Le Normand, Le Tellier, Le Vavasseur, Lhomme, Madelinne, Mare, Mérite, Michel, Miray, Moisson, Morant, Morice, Motet, Osmont, Perrée ou Perrey, Picot ou Piquot, Piel, Pierre, Pigache, Pilet, Pinçon ou Pinson, Pouchin, Poutrel, Poyer, Prempain, Renout, Revel et Rever, Rivière, Roberge, Roque, Roussel, Saint-Clair, Salé, Surou, Torel, Touroude, Vanier, Verel, Verdure, etc.

E. Suppl. 319. — GG. 10. (Cahiers.) — Moyen format, 88 feuillets  
2 pièces intercalées, papier.

**1736-1775.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 15 janvier 1737, inhumation dans l'église de Henri Cousin, écuyer, sieur du Bosq. — Le 7 février 1737, inhumation dans l'église de Marie Le Chevalier, épouse d'Antoine de Cheux, écuyer, sieur de Banneville. — Le 18 novembre 1739, inhumation de Jean-François Hébert, sieur des Fontaines. — Le 14 septembre 1740, inhumation de

Geneviève-Thérèse Grosecol, veuve de Jean-François Hébert. — Le 6 novembre 1741, mariage d'Antoine Potier, sieur d'Yberville, fils d'Antoine, sieur d'Yberville, ancien receveur des tailles de la ville et élection d'Argentan, et de feu Catherine Got, et Marguerite de Picquot, fille de feu Charles-Jacques de Picquot, chevalier, seigneur et patron de Magny-la-Campagne, et de Marie-Marguerite du Bourget, en présence de cette dernière, dud. sieur d'Yberville, père de l'époux, de Jean de Picquot, curé de Magny-la-Campagne, oncle de l'épouse, de Jean-Charles-Guillaume de Picquot, chevalier, patron de Magny, frère de l'épouse, de François-Charles-Auguste de Picquot, écuyer, autre frère de l'épouse, de Guillaume de St-Silly d'Yberville, écuyer, de Louis-Auguste Grainville d'Yberville, écuyer, frères de l'époux, de Marin Le Tellier, curé du lieu, de Guillaume Vaugoude, curé d'Ifs-sur-Laizon. — Le 1<sup>er</sup> juin 1742, inhumation dans l'église de Marguerite du Bourget, veuve de Charles-Guillaume de Picquot, écuyer, seigneur de Magny-la-Campagne. — Le 3 octobre 1743, baptême de Catherine-Antoinette Folie, fille de Guillaume, sieur de La Noë, et de Marie-Thérèse Baunier : parrain, Antoine Potier, sieur d'Yberville, vicomte d'Argentan ; marraine, Catherine de Picquot, veuve de Jean-Charles de Picquot, écuyer, seigneur de Magny-la-Campagne. — Le 17 mars 1745, baptême de Charles-Claude Folie, fils des précédents. — Le 26 juillet 1745, inhumation, dans le chœur de l'église, de Marin Le Tellier, curé de St-Aubin d'Ouézy, âgé de 86 ans. — Le 2 novembre 1746, baptême de Catherine Folie, fille des précédents ; parrain, Jean-François-Louis de Cheux, écuyer, sieur du Boulay ; marraine, Catherine de Picquot. — Lacune de 1747 à 1765 inclusivement. — Le 1<sup>er</sup> mai 1766, inhumation, dans le chœur de l'église, de Nicolas Patin, ancien curé du lieu, en présence de Jean-Louis de Cheux, écuyer, sieur de Banneville, et de la réquisition de Maître N. Tinard, curé du lieu. — Le 26 janvier 1772, baptême de Vulfran de Picquot, fils de Jean-Baptiste-François de Picquot, écuyer, et de Gabrielle-Sébastienne-Madeleine de Lempérière. — Le 4 mars 1773, baptême de Casimir de Picquot, fils des précédents. — Autres actes concernant les familles Angerville, Anpoix, Baudouin, Bénard, Béquet, Bertaux, Bisson, Blascher, Bouchard, Bouquet, Buisson, Bunouf, Capelle, Casset, Colas, Condray, Coutance, de La Lande, Demay, Doucet, Douville, Duchemin, Dudouy, Duquesnay, Durel, Duret, Dutrône, Etienne, Eude, Exmelin, Fautet, Fergant, Féron, Ferrant, Folie, Fontaine,

Gaugain, Germain, Gillain, Guérin, Guillemette, Hamel, Heuzé, Houssaye, Huet, Jardin, Jeanne, Joly, Jouanne, Juquin, Lamy, Langlinay ou Lengliney ou Lengliné, Le Bailly, Le Boucher, Le Boulanger; Le Bouteiller, Le Bret, Le Breton, Le Cerf ou Lecer, Le Chevalier, Le Cornu, Lefèvre, Le Gagnoux, Le Hérisier, Le Monnier, Le Mort, Le Petit ou Petit, Le Rat, Le Romois, Le Roy, Le Sieur, Loisel, Maricholle, Martin, Maubant, Michel, Morand, Morière, Ozanne, Panchon, Perrée, Philippard, Piché, Piel, Pierre, Pilet, Pinçon, Piquot, Poret, Prempain, Quillou, Radiguet, Rame, Rault, Renoult, Revel, Richer, Sabine, Saint-Clair, de Saint-Martin, Touroude, Vallée, Varin, Verel, etc.

E. Suppl. 320.— GG. 41. (Cahiers.)— Moyen format, 80 feuillets, 10 pièces intercalées, papier.

**1775-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 8 mai 1775, baptême d'Agathe-Marie de Picquot, fille de Jean-Baptiste-François de Picquot, écuyer, et de Gabrielle-Sébastienne-Madeleine de Lempérière ; parrain, Jean-Gabriel-Marie de Picquot, écuyer ; marraine, Gabrielle-Charlotte-Eugénie de Picquot, frère et sœur de l'enfant baptisé. — Le 4 août 1779, baptême d'Émilie-Cécile-Sébastienne de Picquot, fille des précédents, par N. Tinard, curé du lieu. — Le 5 décembre 1781, baptême par M. de Cheux, curé de Vieussoix, de Marie-Isabelle-Henriette de Cheux, fille de Jean-Louis, écuyer, et de Marie-Jacqueline Le Marchand de Louvagny ; parrain, ledit curé de Vieussoix ; marraine, Marie-Barbe-Jacqueline-Renée Servain Le Marchand de Louvagny. — Le 8 avril 1783, mariage de Jacques-André Dunot de Grandval, fils de Jacques-Philippe, écuyer, et de feu Marie-Anne de Malherbe, et Marie-Élisabeth Le Hoult, fille de Nicolas et de Marie-Anne Dorbet. — Le 8 novembre 1783, baptême de Marie-Adélaïde de Cheux, fille de Jean-Louis, écuyer, et de Marie-Jacqueline de Louvagny ; parrain, Jacques-Louis Le Marchand, seigneur de Louvagny ; marraine, Françoise Le Chevalier du Fresne. — Le 29 octobre 1785, mariage de Marc-Jean-François Blanchard, fils de feu Jean-Charles-Jacques-Louis, écuyer, sieur de Séville, et de Marie-Françoise Deraine, et Charlotte-Marie-Marguerite de Bonchamps, fille de feu Augustin de Fierville et d'Anne-Marguerite-Eulalie de Vignerat. — Le 19 septembre 1789, inhumation, dans le cimetière, de Nicolas Tinard, curé du lieu. — Le 4 septembre 1791, baptême de Joséphine Dunot, fille de Jean-Philippe et de

Marie-Marguerite-Françoise Thomas, par Lentrain, curé du lieu. — « Aujourd'hui jeudi vingt décembre mil sept cent quatre-vingt-douze, a été baptisé, par le citoyen curé Gervais de Canon, un fils né d'hier, sorti de Marie Anne Le Cerf, sans être mariée, de cette paroisse, nommé Louis-Ursin par Thomas-Ursin Le Cerf, assisté de Madeleine Le Cerf, de cette paroisse, qui ont signé avec nous. » Signé : « Le Grix, officier public », et « Thomas-Ursin Le Cerf. » — Le 17 décembre 1792, « après la publication des bans du futur mariage d'entre Jean-Joseph Jacquet, ..... et de Suzanne Le Brette ..... les cérémonies des fiançailles dûment célébrées aujourd'hui, après avoir reçu leur mutuel consentement de mariage, leur avoir donné la bénédiction nuptiale, avec le consentement du citoyen l'abbé Hébert, grand vicaire du Calvados, en date du quinze du courant, en présence et du consentement du père et de la mère de laditte fille et des témoins soussignés. » Signé : « Le Grix, officier public. » Autres actes concernant les familles Anne, Angers, Baudouin, Bouquet, Briouze, Cairon, Capelle, Casset, Chopin, Coudray, Coulibœuf, Coutance, Demay, Déraïne, Doucet, Ducellier, Duchemin, Duquesnay, Dutrône, Élie, Étienne, Eude, Fanet, Faucon, Fergant, Féron, Fontaine, Frontin, Granderie, Guérin, Guilmette, Guilloit, Hardy, Heuzé, Hue, Huet, Jardin, Jean, Joly, Jouanne, Langliné, Le Barbier, Le Boulanger, Le Breton, Le Cer ou Le Cerf, Le Clère, Le Cœur, Le Conte, Le Grix, Le Monnier, Le Mort, Le Petit, Le Roy, Le Sueur, Le Vavasseur, Loizon, Margerie, Marie, Martin, Méaule, Ménard, Michel, Mignot, Morière, Perrée, Philipard ou Phlipard, Piel, Pierre, Pinçon, Prempain, Quillou, Renoult, Richer, Roberge, Sabine, Salé, Touroude, Vallée, Vauquelin, Viel, Vincent, etc.

### Poussy

E. Suppl. 321. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 85 feuillets, papier.

**1789-An II.** — « Registres qui renferme l'intitulé des décrets de l'Assemblée Nationale qui ont été acceptés ou sanctionnés par Sa Majesté en 1789 et 1790 » (et années suivantes). — Actes de l'administration municipale depuis 1791.

E. Suppl. 322. — CC. 1. (Registre.) — Petit format, 16 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — « Cahier d'arpentage de la paroisse et terroir de Poussy, fait par Pierre Angot, du bourg d'Argencees, ainsi qu'il suit. Nota. Cet arpentage est fait sur la mesure de 24 pieds pour perche, et 75 perches 15 pieds de cette mesure font une acre, mesure de ce lieu; 56 perches 17 pieds 3 pouces font trois vergées; 37 perches 19 pieds 6 pouces font une demi-acre, et 18 perches 21 pieds 9 pouces font une vergée. » — Delle des prisons et du village: la baronnie de Soliers, M. des Rotours, M. de Vauborel, le chevalier de Bernière, les ci-devant Jésuites (maisons et cour de la dime), l'apanage du presbytère, etc. Delle du chemin de Cinq-Autels: le bénéfice de Poussy, le trésor de Poussy, l'abbaye de Barbery, etc. — Delle du chemin de Joo: les abbayes de Barbery et Troaru, F. Le Villain (le bois Côte Gorge), etc. — Delle du chemin des Carrières. — Delle de la Couture: M. de Vauborel, la baronnie de Soliers, etc. — Delle du Champ perdu. — Delle du Ch. Marguerie et Londain. — Delle de dessous le Ch. Marguerie. — Delle de dessus la Mare: les ci-devant Jésuites, le bénéfice-cure, l'abbaye de Troarn, le ch. de Bernière. — Delle de la Justice: les ci-devant Jésuites, etc. — Delles de la Haye Viel, des Mallières, des Fresnots, de la Patte d'oye, de la Sablonnière, des Longt Sillons et de la Bignette, des Mouriers, des Bas Mourriers, des Bord. et sous le clos Félix, du clos Félix et du Tillay, du Déhouille, du Pierrage, le bénéfice de Conteville, du Mutrel et le Romorin, du Millieu, des Petits Champs de Conteville, et troisième delle du Mutrel. 500 articles, chacun portant le nom du propriétaire et la contenance. Récapitulation des contenance, donnant plus de 847 acres pour l'étendue de la paroisse.

E. Suppl. 323. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 63 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1664-1673.** — Église paroissiale de Poussy. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas de La Motte, curé. — Le 10 juillet 1668, bapt. d'André Ruel; mar., Élisabeth Le Bourgeois; par., André Bénard, écuyer, sieur de Poussy, en présence de Jacques Le Bourgeois, écuyer, sieur de La Varande, etc. — Le 23 septembre 1668, bapt. d'Audré Cuirot; mar., « Mademoiselle » Françoise Bénard. — Le

18 novembre 1668, bapt. de Madeleine Piquenot; mar., Madeleine Bénard (elle signe Madelaine de Poussy); par., « Monsieur Bouffoy ». — Le 5 novembre 1671, assemblée des paroissiens « pour délibérer de la nourriture et entretien d'un enfant femelle aagée environ de huit à neuf mois, qui auroit été trouvée à la porte de l'église dud. lieu le 22<sup>e</sup> de fevrier dernier, et dont les pères et mères seroient inconnus, lesquels paroissiens se sont volontairement taxés par chacun an jusques à ce que lad. fille soit en état de pouvoit gagner sa vie, laquelle taxe a été faite en la forme qui suit. Et premièrement André Bénard, escuyer, sieur et patron de Poussy, huit livres; Nicollas Le Bourgeois, escuyer, sieur de Poussy, huit livres; François Le Bourgeois, escuyer, sieur de Crux (depuis le certificat délivré s'est présenté issue de messe le vingtième jour de mars 1672, qui volontairement a donné quarante sols); les pères Jésuites... (blanc); M. Dumont, pbr., quinze sols; le sieur de Vallambert, bourgeois de Caen, 5 s., le sieur de Beuville, bourgeois de Caen, 5 s., le sieur de La Brière, bourgeois de Caen, 5 s. », etc. Tous lesquels se sont obligés au paiement desd. sommes de quartier en quartier, et par avance, et ce sur l'obligation de tous leurs biens, et à ce présent Nicollas Guillebert, de lad. paroisse, lequel s'est soumis et obligé de bien et deument nourrir et entretenir led. enfant jusques au temps cy-dessus prescrit, en luy payant annuellement lad. somme de quarante livres, de quartier en quartier et par avance, à quoy lesd. paroissiens cy devant dénommés se sont obligés sur l'obligation de tous leurs biens, ce qu'ils ont signé, ne prétendant pas obliger pour les années suivantes ceux qui quitteront la paroisse qui n'y ont point d'héritages, et lad. somme de quatante livres pour l'année présente seulement ». — Le 2 fevrier 1672, bapt. de Marie-Élisabeth Caval, nommée par Nicolas de Fréar et Élisabeth Le Bourgeois de La Varande. — De l'autre côté du registre, le 20 octobre 1668, « nous, Thomas de La Motte, curé de Poussy, assisté de M<sup>e</sup> Jean Guérin, pbr., curé de Valmeray, sommes transportés en la maison de Richard Guillebert dit Cingal, de lad. paroisse dud. Poussy, où nous avons trouvé une fille nommée Françoise Bouchere, fille de François et de Marie... (blanc), de la paroisse de Tournebut, grosse et preste à acoucher, laquelle, après l'avoir jurée de nous dire de quelles œuvres elle est enceinte, nous a dit qu'elle a esté fiancée avec Noël Rivière, et que les fiançailles ont esté célébrées par un pbr. de Caen, et que c'est pour led. Noël Rivière

qu'elle est enceinte, led. Rivière de la paroisse de La Carneille, et qu'elle ne sçait de présent là où il est, laquelle nous avons laissée en la garde dud. Guillebert, et nous a promis qu'il n'en arrivera aucune perte aux paroissiens dud. Poussy ». — Autres actes concernant les familles Agnès, Blancvilain, Caval, Cuirot, Deloges, Guillebert, Hugot, Lebas, Lecomte, Méline, Petit, Piquenot, Pouret, Prempain, Retour, Rué, Vincent, etc. — Audiences de contrats à la requête de Jean Hue, écuyer, sieur de Chalaubert, de la paroisse de Billy, de Jacques Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de La Varende, du P. Bouchart, procureur du « Collège Royal de Caen des Révérends Pères Jésuites », et autres; élections de trésoriers et collecteurs de la taille et du sel; enrôlements et dérolements; déclarations de domicile; bannies du fouage et des fruits du cimetièrre, etc.

E. Suppl. 321. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 83 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1673-1707.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas de La Motte, Gabriel Hue et Jacques du Merle, curés. — Le 26 fevrier 1673, décès de Jacques Le Bourgeois, écuyer, sieur de La Varende, âgé de 66 ans environ, lequel fut inhumé le lendemain dans sa chapelle de l'église de Poussy, témoins Nicolas Le Bourgeois, écuyer, sieur de Poussy, et François Le Bourgeois, écuyer, sieur de Crux, ses fils. — Le 23 fevrier 1676, bapt. de François Rehours; par., Jean-François Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Navarre; mar., Madeleine de Poussy. — Le 20 mars 1683, bapt. de Françoise-Catherine Le Moine; par., François Le Bourgeois, écuyer, sieur de La Varende; mar., Catherine Halley, veuve de Nicolas Le Bourgeois, sieur de Poussy. — Le 24 fevrier 1688, mariage de Jacques de Brunville, écuyer, de la paroisse de St-Sauveur de Caen, fils de Pierre de Brunville, écuyer, et de Jeanne de Brunville, et Françoise Bénard, de la paroisse de Poussy, âgée de 28 ans, fille d'André Bénard, écuyer, seigneur de la paroisse de Poussy, et de Marie Ruault. — Le 28 mai 1691, inh., dans le chœur de l'église, d'André Bénard, écuyer, seigneur et patron du lieu, décédé le 27. — Le 17 juin 1691, bapt. de Pierre-Jacques de Brunville, fils dud. Jacques de Brunville, écuyer, et de lad. Françoise Bénard, âgé de 12 jours; par., Pierre de Brunville, écuyer, seigneur de Soliers; mar., Catherine Halley, veuve de Nicolas Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de La Varende. — Le 11 décembre 1692,

bapt. de Jacques-Louis de Brunville, fils dud. Jacques de Brunville, écuyer, seigneur et patron de Poussy, et de lad. Françoise Bénard; par., Jacques Le Grand, conseiller au présidial de Caen; mar., Catherine de Chéru (elle signe: Le Quéru), veuve de Louis de Brunville, écuyer. — Le 29 janvier 1693, inhumation dans l'église dud. Jacques-Louis de Brunville. — Le 6 mars 1696, inh. dans le chœur de l'église de Thomas de La Motte, curé du lieu, âgé de 60 ans, par Jean-Pierre Fleury, curé de St-Sylvain, en présence de Nicolas Dallée et Robert Vergy, curés de Fierville, de Jean Livet, curé de St-Martin, etc. — Le 28 octobre 1696, bapt. de Marguerite-Suzanne de Brunville, fille desd. Jacques de Brunville et Françoise Bénard, nommée par Catherine Bénard, représentant Marguerite-Suzanne de Meslay, dame de Fresnay, marraine, et Pierre de Brunville, au nom d'Étienne Bonnel, écuyer, s<sup>r</sup> de Fresnay, parrain. — Le 26 février 1698, bapt. d'Anne-Françoise-Isabelle de Brunville, fille desd. Jacques de Brunville et Françoise Bénard, nommée par Anne de Canon et Gabriel Hue, curé du lieu. — Le 28 février 1699, inh. dans l'église de Gilles-François de Bernières, écuyer, âgé de 3 semaines, de la paroisse de Bénéauville. — Le 6 décembre 1699, bapt. de Madeleine-Françoise de Brunville, fille des précédents; mar., Françoise Ducellier; par., David Bénard, écuyer. — Le 28 janvier 1701, inhumation dans l'église de Jacques de Brunville, écuyer, seig<sup>r</sup> de Poussy, âgé d'environ 40 ans. — Le 18 août 1701, mariage de Jacques-Louis de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, s<sup>r</sup> de La Falaise, âgé de 40 ans, fils de feu Guy de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, s<sup>r</sup> de May, et d'Henriette de Marguerie, de la paroisse de Bretteville-sur-Laize, et Françoise Bénard, âgée de 38 ans, fille de feu André Bénard, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron de Poussy, et de Marie-Françoise Ruault, de Poussy, en présence de Gabriel de Marguerie, écuyer, et autres. — Le 2 mars 1702, inh. dans l'église de Madeleine-Françoise de Brunville, fille de feu Jacques de Brunville et Françoise Bénard, demoiselle de Poussy.

E. Suppl. 323. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 73 feuillets, papier.

**1707-1744.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques du Merle et Philippe des Rotours, curés. — Le 7 août 1707, bapt. de Charles-André-Gabriel Le Roy; par., Charles-Henri Le Bourgeois, écuyer, sieur de Crux; mar., Andrée-Marie-Thérèse Restout, épouse de M. de *Lirondelle* (Hue de Lérondel), en

présence de Jean-Baptiste Daumesnil, écuyer. — Le 8 décembre 1720, délibération des paroissiens concernant l'emploi des deniers qui sont et seront ci après dus au trésor de l'église; après en avoir délibéré, ils ont été tous d'avis de « faire faire un tableau dans le cadre de la contretable nouvellement faite, laquelle ils ont approuvés et trouvés dans son parfait, suivant le marché qu'ils en avoient cy-devant fait avec le s<sup>r</sup> de Carabie, sculpteur, auquel ils ont consenty qu'il soit encor payé quinze livres d'argent outre le prix dudit marché, eu égar à deux pentes qu'il a faite d'ogmentation outre son dit marché à ladite contretable, qu'il soit fait deux figures de saints sur les deux pieds d'estale qui sont sur les portes, qu'il soit fait un cadre de devant d'autel de menuiserie, revenant à celui qui a été fait à l'autel de la Vierge de ladite église, lequel ils ont aussy approuvé, ainsy que les portes qui ont été faites au semetière de la dite église, qu'il soit fait un tabernacle de bois de chesne à ladite contretable, qu'il soit pris du bois de la vieille contretable et des marchepieds qui y étoient, tant pour faire un marchepied à la contretable qui est de présent que pour mettre sur l'autel derrière le tableau, et racomoder les deux planchers de la tour ». — Le 20 mars 1723, bénédiction dans l'église, par Jean de Fer, curé de St-Aignan et doyen de Vaucelles, de deux statues de St-Vaast et de S<sup>te</sup>-Apolline faites et placées par Gohier, sculpteur à Caen, le 17 dud. mois, qui les a vendues 160 livres, « et lesd. statues ont été faites par nos soins (du curé P. des Rotours); n'ayant qu'un patron à l'église de Poussy, qui est St-Vaast, l'on l'a conservé pour premier patron, et afin d'en avoir un second, du consentement de la paroisse, nous avons pris pour second patron S<sup>te</sup>-Apollinne, vierge et martire ». — Le 24 juillet 1723, inh., dans le milieu du chœur de l'église, de Louis de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, sieur de La Falaise, seigneur de Poussy, ayant épousé n. d. Françoise Bénard, décédé la veille, âgé d'environ 63 ans. — Le 25 septembre 1726, inh. dans la chapelle S<sup>t</sup>-Côme et S<sup>t</sup>-Damien, du côté du chœur, de Catherine Halley, dame de Poussy, veuve de Nicolas Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de Poussy, âgée d'environ 77 ans. — Le 7 décembre 1727, bapt. d'Hélène-Jeanne Richer, fille de Michel Richer et d'Hélène d'Auverne; par., Jean d'Auverne, écuyer, de Fresney-le-Puceux; mar., Hélène Bainsard, de Renèmesnil. — Le 6 février 1731, mariage, par Philippe des Rotours, curé de Poussy, du consentement de Philippe Charles Dubosc, curé de Pointel, en l'église de Pointel, de Pierre de Brunville,

chevalier, seigneur et patron honoraire de Poussy, fils de feu Jacques de Brunville et de Françoise Besnard, et Catherine-Françoise Hellouin, fille de Michel Hellouin, licencié ès droits, bailli haut-justicier de Briouze, et de feu Catherine-Françoise Plet, de la paroisse de Briouze, après le traité passé devant Souquet, écuyer, s<sup>r</sup> de La Tour, notaire à Briouze, le 25 janvier précédent, en présence de François Habert, receveur des aides à Briouze, Jacques Moulin, chirurgien, etc. (Extrait des registres de la paroisse de S<sup>t</sup>-Aubin de Pointel, diocèse de Sées.) — Le 10 avril 1731, inh., devant la croix du cimetière, de Françoise Besnard, dame et patronne honoraire de Poussy. — Le 17 novembre 1731, bapt. de Michel-Jacques-François de Brunville, fils desd. Pierre de Brunville et Catherine-Françoise Hellouin; par., led. Michel Hellouin; mar., Marguerite-Suzanne de Brunville, tante paternelle dud. enfant. — Le 27 septembre 1732, bapt. de Pierre de Brunville, fils des précédents, né le même jour, et, le lendemain, inh. dans le chœur de l'église dud. enfant, « âgé d'un demi-jour ». — Le 12 sept. 1735, cérémonies du bapt. de Henri-René de Brunville, fils des précédents, baptisé le 29 mai et né le jour précédent; par., René-Henri de Myée, écuyer, s<sup>r</sup> de La Motte, de la paroisse de Basoches; mar., Michelle Fréart (elle signe : de Fréart de S<sup>t</sup>-Georges), dem. urant à Caen, en présence de Jean-Victor-César-Constantin de Marguerit, écuyer, seig<sup>r</sup> du Bû, et d'Anne-Henriette de S<sup>t</sup>-Martin, épouse dud. seig<sup>r</sup> du Bû. — Le 2 juillet 1736, bapt. de Jean-François-Pierre de Brunville, fils des précédents; mar., Marie-Françoise de Parfouru, de Caen; par., Michel de Brunville, écuyer, frère dud. enfant, pour l'absence de frère Jean Durand, chanoine régulier de S<sup>t</sup>-Norbert, prieur de Luceaux-en-Anjou; et sur la qualité de patron honoraire demandée par le père dud. enfant, led. seigneur de Poussy a dit qu'elle lui était due. — Le 20 octobre 1737, bapt. de Pierre-Gilles Catel; par., Pierre Baudard, écuyer, s<sup>r</sup> d'Argences; mar., Gillonne Le Bourgeois, épouse de M. de Bernières du Boisle. — Le 2 novembre 1737, bapt. de Marguerite-Suzanne-Françoise de Brunville, fille des précédents, née le 31 octobre. — Le 12 avril 1739, bapt. d'André-Léon de Brunville, fils dud. Pierre-Jacques de Brunville, écuyer, seigneur de Poussy, lequel a requis la qualité de patron honoraire de lad. paroisse, et de lad. Françoise Hellouin. — Le 30 mai 1739, mariage de François Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> du Hamel, âgé d'environ 55 ans, fils de feu Charles Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaupré, et de feu Jeanne Auvray, de

Chicheboville, et Louise des Rotours, fille de feu François des Rotours, écuyer, sieur du lieu, et de Louise de Percy, de la paroisse de La Rocque, à présent demeurant à Poussy, âgée d'environ 35 ans, en présence de Robert Le Bourgeois, écuyer, s<sup>r</sup> de La Chevalerie, frère de l'époux, de Philippe des Rotours, curé de Poussy, frère de l'épouse, etc. — Le 25 juillet 1742, bapt. d'Olivier de Brunville, fils desd. Pierre-Jacques de Brunville, écuyer, seigneur de Poussy, et Françoise Hellouin. « Et led. seigneur de Poussy a requis la qualité de patron honoraire, et a refusé de signer. »

E. Suppl. 326. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 48 feuillets, papier.

**1745-1758.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Philippe des Rotours, curé. — Le 22 juin 1746, cérémonies du baptême de Jean-François de Bernières, fils d'Anne-François de Bernières, écuyer, s<sup>r</sup> du Boisle, et de Gillonne Le Bourgeois, né le 18 juin 1702 et baptisé le même jour par Jacques Dupré, vicaire de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, les cérémonies ayant été différées par permission de l'évêque de Bayeux; par., Jean-Baptiste de Bernières, écuyer, seig<sup>r</sup> du Boisle; mar., Françoise Morant, veuve du seigneur de Crux. Parmi les signatures : Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux. — Le 6 mars 1752, bapt. d'Étienne-François de Bernières, fils d'Étienne-François de Bernières, écuyer, et de Marie-Jeanne de La Brousse. — Le 17 juillet 1753, mariage, dans l'église de Poussy, de Jacques-Pierre des Anières, écuyer, s<sup>r</sup> de Jurques, seigneur et patron en partie de la paroisse de Chicheboville et seigneur suzerain de Bellengreville et de Secqueville, fils de Pierre des Anières, écuyer, s<sup>r</sup> des Fontenelles, seigneur et patron de Jurques, Franqueville et Chicheboville, et de Marie Bazin, veuf, de la paroisse de Bellengreville, et Louise des Rotours, fille de feu François des Rotours, écuyer, et de feu Louise de Percy, veuve de François Le Bourgeois, écuyer, sieur du Hamel, de la paroisse de Chicheboville, par Philippe des Rotours, licencié aux droits, curé de Poussy, frère aîné de lad. Louise des Rotours. — Le 20 septembre 1754, bapt. de « Pierre de Bernières, escuier, sorti le premier du ventre de la mère, et Jean-François de Bernières, escuier, sorti le second du ventre de sa mère », fils d'Étienne-François de Bernières, écuyer, et de Marie-Jeanne de La Brousse. — Le 18 novembre 1755, mariage de François-Marc Le Boucher,

écuyer, sieur de La Fredelle, fils de Louis-Germain Le Boucher, écuyer, seigneur de La Fredelle, et de Louise de S<sup>te</sup>-Marie, de la paroisse de Bretteville-le-Rabet, et Françoise-Renée de Paysant de La Boulaye, fille de feu Charles de Paysant, écuyer, seigneur de Brémoy, et de feu Marie-Anne Lempérière, de la paroisse de Cléville, demeurant paroisse S<sup>t</sup>-Jean de Caen, en présence de Mare-Antoine du Chastel, éc., s<sup>r</sup> des Hays, tuteur de l'épouse, de Luc Le Boucher, carme, frère de l'époux, de Marie-Anne-Louise de Paysant Barneville, sœur de l'épouse, etc. — Le 25 février 1755, inh., dans la chapelle de S<sup>t</sup>-Côme et S<sup>t</sup>-Damien, de Pierre de Bernières, écuyer, âgé de 5 mois. — Le 24 avril 1757, bapt. de Georges de Bernières, écuyer, fils d'Étienne-François de Bernières, écuyer, et de Marie-Jeanne de La Brousse.

E. Suppl. 327. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 34 feuillets, papier.

**1759-1771.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Philippe des Rotours, curé. — Le 18 avril 1761, bapt. de Marie-Françoise-Élisabeth-Catherine de Bernières, fille d'Étienne-François de Bernières, écuyer, et de Marie-Jeanne de La Brousse. — Le 5 mai 1763, inh. de Marie Robin, veuve de Louis de La Brousse, « originaire et venue de l'isle de Guadeloup de la Martinique » (corr. en Amérique). — Le 22 juin 1770, inh., dans la chapelle de S<sup>t</sup>-Côme et S<sup>t</sup>-Damien, d'Étienne-François de Bernières, écuyer, âgé de 63 ans environ. — Le 4 avril 1771, inh. dans le chœur, du côté de l'évangile, de Pierre-Jacques de Brunville, seigneur et patron honoraire de Poussy, Fresné-le-Crotteur, S<sup>t</sup>-Gabriel et autres lieux, âgé de 80 ans, décédé à Fresné. — Familles Bellais, Bisson, Desloges, Gallard, Godard, Guilbert, Hugot, Lucas, Picquenot, Pinchard, Prempain, Ruel, Seguin, Thierry, etc.

E. Suppl. 328. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 31 feuillets, papier.

**1772-1779.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Philippe des Rotours, curé. — Le 1<sup>er</sup> juin 1777, inh. dans le chœur de l'église, par Renouf, curé de Quatre-Puits, de Philippe des Rotours, licencié ès lois, curé de Poussy et doyen du doyenné de Vaucelles, âgé de 88 ans. — Le 30 décembre 1778, bapt., par Féron, desservant, de Victor-Auguste-Emmanuel-François de Bernières, fils d'Étienne-François de

Bernières, seigneur de Poussy, et de Louise-Catherine-Jeanne d'Agier de Rufosse: par., François-Jean-Michel d'Agier de Rufosse; mar., Marie-Françoise-Élisabeth-Catherine de Bernières.

E. Suppl. 329. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 60 feuillets papier.

**1780-1793.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guiez et Adrien André, curés. — Le 27 février 1782, bapt. de Pierre-Aimé de Vauborel, fils de Charles-Aimé-Louis-François de Vauborel, capitaine de cavalerie, seigneur et patron honoraire de Poussy, et de Catherine-Jeanne Andrey des Pommerais: par., Pierre Andrey des Pommerais, chevalier, seigneur de La Londe, président des trésoriers de France au bureau des finances de la généralité de Caen, doyen des conseillers du bailliage et siège présidial de la même ville, grand-père de l'enfant; mar., Louise-Éléonore de Vauborel de Bernières, sa tante. — Le 13 mai 1783, bapt. de Marie-Charlotte-Vermeille de Vauborel, fille des précédents; parrain, Jean-Charles Picquot, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, seigneur de Magny-la-Campagne et de Corday; mar., Marie-Anne Andrey des Pommerais, tante de lad. enfant. — Le 18 mai 1784, bapt. de Joséphine-Blanche de Vauborel, fille des précédents, nommée par Guillaume Catel et Anne Huet, sa femme. — Le 13 juin 1785, mariage de François-Charles-Joseph du Castel, fils de feu Jean-Joseph du Castel et de Marie-Catherine Cholet, de Notre-Dame de Caen, et Marie-Anne-Renée Le Court de Boscourt, fille de feu Joseph-Alexandre-Vincent Le Court, écuyer, s<sup>r</sup> de Boscourt, et de feu Anne-Catherine de Barville, de Notre-Dame de Mortagne au Perche, diocèse de Chartres, et domiciliée de droit en la paroisse de S<sup>t</sup>-Michel de Vaucelles de Caen, en présence d'Adrien-François-Pierre Riquet, chirurgien, parent de l'époux, etc. — Le 13 juillet 1785, bapt. de Louise-Angèle de Vauborel, fille des précédents; par., Pierre-Aimé de Vauborel; mar., Marie-Charlotte-Vermeille de Vauborel, frère et sœur de lad. enfant. — Le 8 avril 1787, bapt. de Julien-Paschal de Vauborel, fils des précédents; parrain et marraine, Pierre-Aimé et Blanche de Vauborel, frère et sœur dud. enfant. — Le 16 septembre 1790, bapt. de Théodore de Bernières, fils de Georges de Bernières, écuyer, et de Louise-Élisabeth du Châtel, nommé par Adrien André, curé du lieu, représentant Nicolas du Châtel Guéfontaine, écuyer, oncle dud. enfant, et par Marie-Jeanne-Françoise du Châtel, veuve d'An-

toine de Fréval de Fresne. — Le 26 avril 1792, bapt. de Narcisse de Bernières, fils des précédents ; par., J<sup>n</sup>-B<sup>e</sup> Bellais ; mar., Marie-Madeleine Bouquet. — Autres actes concernant les familles Bellais, Bisson, Catel, Deloges, Foulon, Godard, Gougeux, Guesdon, Hamon, Harel, Laverge, Lemoigne, Le Pelletier, Le Villain, Manger, Miray, Palais, Picquenot, Poret, Poulard, Prempain, Quirié, Rebours, Ruel, Sénéchal, Tassilly, Thierry, Trébutien, etc.

### Rocquancourt

E. Suppl. 330. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 44 feuillets, papier.

**1700-1728.** — Église paroissiale de Rocquancourt — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Baptiste Vasnier, curé de St-Aignan-de-Cramesnil et de Rocquancourt. — Le 19 septembre 1702, inh., dans la nef de l'église, contre la muraille, vis-à-vis de la chaire, de Jacques-François de Faulcon, écuyer, « qui est mort bas âge, n'ayant que dix-huit ans, sous la tutelle de Jacques de Faulcon, escuyer, sieur de Montaigu, son oncle ». — Le 29 novembre 1704, mariage de Georges Guérin, de Fresné-le-Puceux, et Renée Hellouin, de Rocquancourt, en présence de Bernardin de Cordey, écuyer, sieur de La Poterie, de Claude de Cordey, écuyer, sieur de La Rogerie, d'Alexandre et de Guillaume Hellouin, et autres. — Le 15 janvier 1705, bapt. de Louise-Élisabeth Conard ; mar., Elisabeth de Parfouru du Mesnil ; par., Georges-Louis de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer. — Le 28 février 1706, bapt. de Jeanne Conard ; par., J<sup>n</sup>-B<sup>e</sup> Vasnier, « curé de St-Aignan de Cramesnil et de Rocancour pour la première portion, résidant à Rocancour par arrest de Cour souveraine et sentence d'ollicialité ». — Le 12 mars 1706, inh. de Charles de Parfouru, écuyer, dans le chœur de l'église annexe de Rocquancourt, par la permission de François de La Fresnaye, seigneur et patron dud. lieu. — Le 9 décembre 1708, « par moy subsigné, Jean-Baptiste Vasnier, pbr., cure de St-Aignan de Cramesnil et Rocancour, résidant à Rocancour, par sentence extraordinaire d'ollicialité autorisée par la décision du Parlement en la personne de Monsieur Blouet de Camilly, député et venu exprès audit lieu de Rocancour pour décider, sur la venue du lieu, de la nécessité de la résidence d'un des deux curés, et appuyée par l'accord des Messieurs du chapitre du Saint-Sépulcre de Caen,

seigneurs de la première portion de St-Aignan et Rocancour, et des autres parties, baptisé sur les fonds de nostre église annexe de Rocancour un enfant femelle né du légitime mariage de Philippes Busnel et de Francoise Lévesque, laquelle a esté nommée Marie-Rose, par noble personne Damoiselle Rose-Angélique de Faulcon, accompagnée de Jean-Baptiste de L'Orme ». — Le 2 octobre 1713, mariage de Thomas-André de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> du Perchet, fils de feu Charles de Parfouru, écuyer, et de feu Anne Ernoult, de la paroisse de Rocquancourt, et Jeanne-Charlotte de S<sup>te</sup>-Marie, fille de Jean de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, et de François Daumesnil, de lad. paroisse, en présence de Georges-Louis de S<sup>te</sup>-Marie, Anne Daumesnil, Marie-Françoise de S<sup>te</sup>-Marie, Pierre Rouxel, diacre, titulaire des chapelles de Fontenay et de St-Michel et de St-Jacques de Brucourt, et autres. — Le 18 mars 1714, bapt. de Jeanne-Élisabeth Lilaye, fille de Guillaume Lilaye et de Marie-Anne-Charlotte de Parfouru, bourgeois de St-Pierre de Caen ; mar., Jeanne-Élisabeth de Parfouru, tante de l'enfant ; par., Charles Lilaye, son frère, bourgeois de St-Pierre de Caen. — Le 7 novembre 1714, bapt. de Jean-François-André de Parfouru, fils desd. de Parfouru et de S<sup>te</sup>-Marie ; par., Jean de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer ; mar., François Daumesnil, grand-père et grand'mère dud. enfant. — Le samedi 4 avril 1716, « Messieurs du vénérable Chapitre de Bayeux envoyèrent à Rocancour un mandement pour racueillir les aumosnes des habitans dud. lieu, pour le rachat d'un nombre considérable de François faits esclaves par l'évènement des conquestes des Turs dans la Morée, en mil sept cents quinze, ce qui fut exécuté le lendemain au prosne de nostre messe ». — Le 15 juillet 1716, bapt. de Georges-Charles-François de Parfouru, fils desd. Thomas-André de Parfouru et Jeanne-Charlotte de Sainte-Marie ; mar., Marie-Françoise de S<sup>te</sup>-Marie ; par., Georges-Antoine de Parfouru, écuyer. — Le 3 juin 1718, inh. dans l'église, sous la chaire, de Jacques de Faulcon, écuyer, sieur des Barreaux, mort le 2. — Le 6 juin 1718, certificat de publication le 5 du mois, jour de Pentecôte, du premier et dernier ban du mariage contracté le 8 dud. mois dans l'église de St-Aignan-de-Cramesnil, entre J<sup>n</sup>-B<sup>e</sup> Foucault, sieur de Benneville, bourgeois de St-Sauveur de Caen, et Marie-Catherine de Faulcon de Montaigu, de la paroisse de Rocquancourt. — Le 30 août 1718, bapt. de Jeanne-Françoise de Parfouru, fille desd. Thomas-André de Parfouru et Jeanne-Charlotte de Sainte-Marie ; mar., Catherine-Jeanne-Madeleine de La

Fresnaie de St-Aignan, épouse de M. de St<sup>e</sup>-Marie, de la paroisse de Bretteville-sur-Laize; par., Philippe-François de Parfouru, écuyer, avocat au bailliage et siège présidial de Caen. — Le 15 décembre 1720, bapt. de Jean-François-René de Parfouru, fils desd. de Parfouru et de St<sup>e</sup>-Marie; mar., Jeanne-Élisabeth de Parfouru du Mesnil; par., René-François de Marguerie, écuyer, sieur de Sorteval. — Le 23 janvier 1721, mariage de Philippe-François de Parfouru, écuyer, et Françoise-Anne Le Mancel, en présence de Louis de Morel, écuyer, Georges-Antoine de Parfouru, et autres. — Le 22 novembre 1721, mariage de David-François Labbé, fils Claude, et Rose-Angélique de Faulcon, fille de Jacques de Faulcon, écuyer, sieur de Montaigu, en présence d'Alexandre de Mauduit, écuyer, sieur de Gosmesnil, de M<sup>lle</sup> La Niece, fille d'Élie de Bourneuf, juge civil et criminel de Falaise, de M. et M<sup>lle</sup> de Montaigu de Faulcon, père et mère de l'épouse. — Le 21 mars 1723, bapt. de Marie-Jeanne-Henriette de Parfouru, fille desd. Thomas-André de Parfouru et Jeanne-Charlotte de St<sup>e</sup>-Marie; mar., Marie-Françoise de Parfouru; par., Jean de Marguerie, écuyer. — Le 17 août 1723, bapt., par J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Vasnier, curé de St-Aignan de Cramenil et Rocquancourt, résidant à Rocquancourt par sentence d'officialité autorisée et appuyée sur le consentement du Parlement, à la vue du lieu, par M. de Camilly, conseiller du Parlement, St-Aignan et Rocquancourt ne faisant qu'une seule et même paroisse pour le spirituel et droits seigneuriaux, y faisant fonction pour St-Aignan en qualité de curé de la 1<sup>re</sup> portion, de Jean-B<sup>te</sup>-Antoine de Parfouru, fils de Georges-Antoine de Parfouru, écuyer, et de Marie-Anne Jean; par., Thomas-André de Parfouru, sieur du Perchet; mar., Jeanne-Charlotte de St<sup>e</sup>-Marie, sa femme. — Le 4 juin 1724, inh. dans l'église de Marie Daumesnil, femme de Jacques de Faulcon, écuyer, sieur de Montaigu, sur les six heures du soir; « led. de Montaigu fut conduit par Élie-Martin de La Fresnaye, escuyer, s<sup>r</sup> de Rocancour, le Jacobin son fils par M<sup>r</sup> Olivier Rouxel, baillif de Bretheville-sur-Laize, et le sieur Abbé son gendre par M<sup>r</sup> de Sainte-Marie, escuyer, sieur de May ». — Le 12 novembre 1726, bapt. de Jean-Robert de Parfouru, fils de Philippe-François de Parfouru, écuyer, et de Françoise-Anne Le Mancel; par., Robert Cousin, écuyer, sieur de Valambert; mar., Jeanne-Charlotte de St<sup>e</sup>-Marie. — Le 3 juillet 1727, bapt. de Philippe-Charles-Georges de Parfouru, fils desd. Georges-Antoine de Parfouru et Marie-Anne

Jean; mar., Marie-Françoise de Parfouru; par., Philippe-François de Parfouru, écuyer, son frère. — Le 15 juillet 1727, bapt. de Jean L'Anglois; par., Jean de Parfouru, écuyer; mar., Jeanne de Parfouru, sa sœur. — Le 18 juillet 1727, inh. dans l'église, à côté des pieds de l'autel de St-Jean, de Philippe de Parfouru, écuyer, âgé de 2 ans. — Le 25 mars 1728, bénédiction, par Jean de Fer, curé de St-Aignan pour la 2<sup>e</sup> portion et doyen de Vaucelles, de la cloche de Rocquancourt, « nouvellement fondue de l'ouvrage de Jonchon », laquelle a été nommée Marie-Anne par Marie-Anne Néel, épouse de Jacques-Alexandre de La Fresnaye, chevalier, seigneur et patron de St-Aignan et de Rocquancourt, qui l'assista en cette cérémonie.

E. Suppl. 331. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 60 feuillets, papier.

**1728-1760.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-B<sup>te</sup> Vasnier, Jean-B<sup>te</sup> Rogue et Jean-B<sup>te</sup>-Michel Le Marinier, curés. — Le 29 juin 1728, bapt. de Pierre-François-Paul de Parfouru, fils de Georges de Parfouru, écuyer, et de Marie-Anne Jean; parr., Jean-Georges-Pierre Le Baron, oncle maternel dud. enfant; marr., Jeanne-Élisabeth de Parfouru, sa tante paternelle. — Le 30 mai 1729, inh. dans l'église, au milieu de la nef, de Jacques Faucon, écuyer, sieur de Montaigu, âgé de 74 ans, par Aumont, Jacobin de la maison de Caen. — Le 25 décembre 1729, bapt. de Jeanne-Marie-Jacqueline de Parfouru, fille desd. de Parfouru et Jean; marr., Jeanne-Françoise de Parfouru; parr., Jacques de Parfouru, écuyer. — Le 29 décembre 1729, inh. de la précédente dans l'église, en la chapelle de St-Jean. — Le 24 juin 1731, bapt. de Jean-Charles-François de Parfouru, fils desd. Georges-Antoine de Parfouru et Marie-Anne Jean de Préauville; parr., Georges-Charles-François de Parfouru, écuyer; marr., Anne-Françoise Le Mancel de Secqueville. — Le 30 mars 1730, inh. dans l'église de Marie-Françoise de St<sup>e</sup>-Marie, âgée de 40 ans. — Le 24 juin 1734, bapt. de Gabriel-Michael de Parfouru, fils desd. de Parfouru et Jean; par., Gabriel-Auguste de Mathan, écuyer, sieur de Grainville; marr., Marie-Anne Néel, dame de St-Aignan et de Rocquancourt. — Le 4 octobre 1734, inh. dans le chœur de l'église, près du mur du côté de l'évangile, de Georges de Parfouru, écuyer, âgé de 38 ans. — Le même jour, inh. dans l'église de Françoise de Parfouru, âgée de 12 ans. — Le 14

avril 1740, bapt. de Marie-Jeanne-Henri Hellouin ; mar., Marie-Jeanne-Henri de Parfouru ; parr., Jean-Robert de Parfouru, son cousin. — Le 3 mai 1743, inh. dans l'église de Philippe Le Velain, âgé de 25 ans environ, écuyer, s<sup>r</sup> de Ranville, de la paroisse de Dozulé, demeurant présentement chez Rouxel, son oncle. — Le 23 novembre 1743, inh. dans l'église d'Anne-Charlotte de Parfouru, veuve de Guillaume Lillaye, bourgeois de Caen, âgée d'environ 75 ans. — Le 10 mai 1744, bapt. de Jean-Jacques-Antoine Hellouin ; parr., Jacques de Parfouru, écuyer ; marr., Jeanne-Ehsabeth de Parfouru. — Le 29 juin 1745, bapt. de Marie-Françoise-Catherine Le Velain, fille de Joseph-Olivier Le Velain, écuyer, sieur de Ranville, et de Marie-Anne Le Baron ; mar., Catherine Jean ; parr., Joseph-François Le Velain, écuyer, s<sup>r</sup> de Ranville, grand-mère et grand-père de lad. enfant. — Le 15 novembre 1745, mariage de Jacques Le Sueur, écuyer, fils de feu Pierre Le Sueur, écuyer, et de feu Marie Bonnel, de la paroisse d'Amayé-sur-Orne, et Françoise-Catherine Bonnel, fille de feu Michel Bonnel et de feu Jeanne Loisel, de la paroisse de St-Etienne de Caen. — Le 12 juin 1746, bapt. de Joseph-Gabriel-Robert-François Le Velain, fils desd. Le Velain et Le Baron ; marr., Françoise-Anne Le Mancel ; parr., Gabriel Robillard, beau-père de lad. dame de Ranville. — Le 8 août 1747, bapt. de Marie-Madeleine-Charlotte-Hubert Le Velain, fille des précédents ; mar., Marie-Madeleine Eustache, de Fontenay-le-Marmion ; par., Charles Robillard, de Caen. — Le 23 août 1748, bapt. d'Alexis-Louis-Hubert Le Velain, fils des précédents ; parr. François-Hubert de Rivery ; mar. Louise Lhomme, de St-Sauveur de Caen. — Le 28 avril 1751, bapt. de Jeanne Louise Le Velain, fille des précédents ; mar., Jeanne de La Motte, femme de Jean Julien ; par., Louis de la Fontaine, tous deux bourgeois de Caen. Lad. enfant a été inhumée le 10 mai suivant dans l'église. — Le 31 mars 1754, inh. dans l'église, par des Rotours, curé de Poussy, doyen de Vaucelles, de Jean-Baptiste Rogue, curé de St-Aignan de Cranesnil et Rocquancourt pour la première portion, « lequel après avoir gouverné cette paroisse au hameau de Rocancour, lieu de sa résidence, comme un bon pasteur, pendant vingt et un an, décéda le jour d'hyer... âgé de cinquante deux ans ». — Le 30 avril 1754, inh. dans l'église de Thomas-André de Parfouru, écuyer, procureur fiscal de la haute justice de Bretteville-sur-Laize, décédé la veille, âgé de 75 ans. — Le 12 juin 1754, inh. dans l'église d'Elisabeth Grandpré, épouse

de Jean-Robert de Parfouru de Liuray, âgée d'environ 47 ans. — Le 16 mai 1755, bapt. de Marie-Madeleine Le Vellain, fille desd. Joseph-Olivier et Marie-Anne Le Baron ; parr., le s<sup>r</sup> Dejean, avocat au Parlement, secrétaire de l'hôtel de ville de Caen ; mar., Madeleine Deshayes, sa femme. — Le 3 septembre 1759, bapt. de Marie-Anne-Louise-Françoise-Jeanne de Parfouru, fille dud. Jean-Robert de Parfouru, écuyer, sieur de Liuray, et de Jeanne-Françoise-Marguerite de Bouffey ; mar., Louise-Marguerite-Jacqueline Vauquelin, épouse de François-Philippe de Bouffey, chevalier, seigneur et patron de St-Pierre de Cordebugle et autres lieux, diocèse de Lisieux ; parr., Philippe-François de Parfouru, écuyer, sieur de Rocquancourt. — Le 23 février 1760, inh. dans l'église de Louis-Aignan de Mancel, ancien chanoine de l'église cathédrale de Bayeux, âgé d'environ 68 ans.

E. Suppl. 332. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 48 feuillets, papier.

**1761 - 1775.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Baptiste-Michel Le Marinier et Jean-François Carel, curés. — Le 29 mars 1761, inh. dans l'église de Philippe-François de Parfouru, écuyer, sieur de Rocquancourt, âgé d'environ 74 ans. — Le 26 mai 1762, cérémonies du baptême de Jean-Philippe-François de Parfouru, fils de Jean-Robert de Parfouru, écuyer, et de Jeanne-François-Marguerite de Bouffey, né le 22 mai 1762 et ondoyé le même jour à cause du danger de mort ; parr., François-Joseph de Bouffey, écuyer, seigneur et patron de Cordebugle ; mar., Françoise-Anne Le Mancel de Parfouru. — Le 25 avril 1767, inhum. dans l'église de Jeanne-Charlotte de St<sup>e</sup>-Marie, veuve de Thomas-André de Parfouru, écuyer, âgée de 80 ans. — Le 4 octobre 1775, inh. dans l'église de Claude-Charles de Parfouru, écuyer, décédé le 2, âgé d'environ 10 ans.

E. Suppl. 333. — GG. 4. (Cahiers.) — Moyen format, 94 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1776 - 1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-François Carel et Frouin, curés. — Le 14 avril 1776, bapt. d'Elisabeth-Louise Ménard ; parr., Jean-Robert de Parfouru, écuyer ; marr., Marie-Anne-Louise-Françoise-Jeanne de Parfouru. — Le 6 janvier 1783, inhum., par Jacques Guillard,

curé de Tilly-la-Campagne, de Françoise-Anne Le Mancel, veuve de Philippe-François de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> de Rocquancourt, décédée la veille, âgée d'environ 80 ans. — Le 27 avril 1784, mariage de Louis-Éléazar-Augustin du Merle, écuyer, garde du corps du Roi, compagnie de Luxembourg, fils de feu Augustin du Merle, écuyer, et de feu Marie-Anne-Françoise de Malherbe, de St-Vaast, et Marie-Anne-Louise-Françoise-Jeanne de Parfouru, fille de Jean-Robert de Parfouru, écuyer, seigneur en partie de Rocquancourt, et de Jeanne-Françoise-Marguerite de Bouffey, par Jean-François de Baudre, écuyer, curé de Fresney-le-Puceux, doyen de Cinglais, en présence des père et mère de l'épouse, de Joseph-Louis-Nicolas de Bouffey, écuyer, seigneur et patron de Cordebugle, de Jean-René de Parfouru de Jouroux, écuyer, de Jacques-Augustin-François-Adrien de Vernay, écuyer, de Jacques-François Dauge de Tournebut, écuyer, seigneur de La Neuville, de Marie-Françoise de Montfiquet, de Marie-Françoise de Baudre, et autres. — Le 25 octobre 1786, bapt. de Foulque-Jean-Louis du Merle, fils des précédents; parr., Jean-Robert de Parfouru; mar., Marie-Jeanne-Françoise du Merle, épouse de Pierre Dauge, écuyer, seigneur et patron de Bazenville. — Le 28 mai 1787, inh. dud. Jean-Robert de Parfouru, écuyer, seigneur en partie de Rocquancourt, âgé de 61 ans environ. — Le 5 décembre 1788, bapt. de Nicolas-Gabriel-François du Merle, fils dud. Louis-Éléazar-Augustin du Merle, seigneur en partie de Rocquancourt, et de Marie-Anne-Louise-Françoise-Jeanne de Parfouru; marr., Jeanne-Françoise-Marguerite de Bouffay, veuve dud. Jean-Robert de Parfouru; parr., Louis-André de Baudre, écuyer, seigneur de La Poterie, représentant Charles-Gabriel, baron du Merle, chevalier, seigneur de Blanc-Buisson. — Autres actes concernant les familles Angot, Boissard, Boulard, Brard, Buuel, Capitrel, Carel, Chrétien, Cingal, Couvrechef, Dauge, Deloges, Delorme, Devinas, Dorne, Eustache, Gosse, Harivel, Hellaine, Hellouin, Langrais, Languehard, Lautour, Le Bon, Lecointe, Lefèvre, Le Gougeux, Le Maître, Lerat, Lerond, Levanier, Lucas, Mancel, Ménard, Morin, Noel, Palais, Pelfresne, Rame, Touchet, Trébutien, Trouson, Vasnier, etc. — Sur une feuille détachée, notes de 1854 sur la paroisse de Rocquancourt. « Ces registres remontent à 1700 jusqu'à 1792, et ont été rédigés par 5 prêtres, curés de Rocquancourt. 1<sup>er</sup> M. Vasnier, de 1700 au 1<sup>er</sup> janvier 1734. 2<sup>e</sup> M. Rogues, de 1734 au 31 mars 1754, inhumé à Rocquancourt. 3<sup>e</sup> M. Le Marinier,

de 1754 à 1771, où il se retira. 4<sup>e</sup> M. Carel, de 1771 au 12 octobre 1784, fut curé à St-Germain. 5<sup>e</sup> M. Frouin, de 1784 à 1791; émigra. Je passe sous silence un intrus qui a fait 3 actes, nommé Adeline. M. Le Marinier revint en 1792 et mourut à Rocquancourt. Vers 1803 ou 1804, fut inhumé à Mondeville. En 1802, la paroisse de Rocquancourt fut réunie à celle de Fontenay-le-Marmion, jusqu'au 5 de décembre 1813, où elle fut érigée en paroisse indépendante (en interligne: succursale), et Jacques-Alexis Niquet, curé, ou selon la loi civile, desservant, » etc.

### Saint-Aignan de Cramesnil

E. Suppl. 334. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 81 feuillets, 7 pièces intercalées, papier.

**1661-1777.** — Délibérations de St-Aignan et de Rocquancourt. — Assemblées devant Guillaume Le Normand, vicaire de St-Aignan et Rocquancourt, « curé commis à Rocquancourt » (1661-1663), François Le Rozey, vicaire, etc. Impositions, collecteurs; mise à prix du fouage de Falaise; enrôlements et dérôlements, etc. — Audiences de contrats concernant: d<sup>o</sup> Ysabeau de Maurice (1664); d<sup>o</sup> Renée Philippe, veuve de Pierre Errault, éc., sieur de La Couture, Jean Daumesnil, éc. (1666); Philippe Daumesnil, éc., s<sup>r</sup> de Bretteville (1667), etc. — Le 10 février 1669, lecture d'un contrat faisant mention comme Jean de Bernières, éc., sieur de Gavrus, a eu par décret le fief de Secqueville-la-Campagne, plusieurs maisons et héritages à Secqueville et St-Aignan de Cramesnil, ayant appartenu à Philippe Le Mancel, pour avoir paiement de 3,532 l. 14 s. — Au bas d'une page blanche, enregistrement des inhumations à St-Aignan de Marc Daumesnil, éc., sieur de Prémare, le 14 mai 1664, et de Jean Daumesnil, éc., sieur de Haubost, le 26 avril 1664; ailleurs, baptême à Rocquancourt (1667). — Le 20 avril 1664, abjuration par Denise Le Sueur, de St-Aignan, entre les mains de Jean-Jérôme Mallard, curé de St-Sylvain, en présence de Robert-Thomas, curé de St-Aignan pour la 1<sup>re</sup> portion, Louis Le Massier, curé de la 2<sup>e</sup> portion, de Jean-Jacques Pierre, curé de Bourguébus et doyen de Vaucelles, de Louis de Lezeaux, curé de Rénèmesnil, etc. (cahier petit format).

Autre cahier de délibérations, de 1693 à 1698, devant le curé Jean de Fer: collecteurs du sel et de la taille; bannie des terres appartenant au trésor; enrôlements et dérôlements, etc. (de l'autre côté du regis-

tre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de St-Aignan de Cramésnil et Rocquancourt, 1692). — Autres délibérations également portées, en partie, sur des cahiers d'état civil : fouage et monnégé, déclarations de résidence, etc.

E. Suppl. 333. — BB. 2. (Registre.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1782.** — « 1<sup>er</sup> Registre des délibérations pour la paroisse de S. Aignan de Cramésnil, commencé en 1782. » — Le 13 janvier 1782, assemblée, à l'issue de la messe paroissiale célébrée par Le Moine, curé de St-Aignan, de Messire de La Pigacière, seigneur en partie de cette paroisse et autres lieux, et les autres tréfonciers habitants de la paroisse, concernant un procès intenté au custos par Ségouin de La Rivière, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, au sujet de la présentation du pain bénit qui, suivant lui, doit lui être faite immédiatement après les seigneur et dame de la paroisse, et par préférence à tous autres paroissiens; nomination de Pierre Variu, bourgeois de Caen, l'un des paroissiens, pour s'opposer à lad. prétention. — Le même jour et le 20, à l'issue des vêpres, assemblées pour fixer et régler le partage des communes et bruyères de la paroisse, en tant que des deux tiers qui sont restés après le triage consenti au bénéfice du marquis de St-Aignan, contenant environ 100 arpents; nominations de trésorier et de custos; bannie au bénéfice de la fabrique des bancs et bancelles de l'église. — Copie du rôle des vingtièmes de la paroisse pour 1782: le marquis de St-Aignan, Jacques-Alexandre de La Fresnaye, chevalier, seigneur et patron du lieu, pour 6.515 l. de revenu, paiera 716 l. 13 s.; la veuve Jean-B<sup>te</sup> de Parfouru, éc., 90 l. de revenu; Daumesnil de Lignièrès, 1800 l. de r.; Jacques de Parfouru, éc., 300 l. de r.; Thomas Variu, prêtre, 53 l.; les paroissiens de St-Aignan, 97 l., etc., 43 articles. Led. rôle rendu exécutoire par l'intendant Esmangart le 1<sup>er</sup> décembre 1781.

E. Suppl. 336. — BB. 3. (Registre.) — Moyen format, 30 feuillets, papier.

**1782. An III.** — « 2<sup>e</sup> Registre des délibérations de la paroisse de Saint-Aignan de Cramésnil, commencé en 1782. » — Dépouillement du rôle des vingtièmes de 1782 pour le partage des bruyères, et division des contribuables en classes, leur attribuant une contenance correspondante des bruyères; tirage au sort par un

enfant pour la désignation des parcelles attribuées à chacun: M. de La Pigacière, éc., représentant Daumesnil de Lignièrès, 12 arpents; Jacques de Parfouru, éc., 3 arpents 1/2; Le Moine, curé, pour la terre d'obit, 1/2 arpent; le chapelain de La Bossaye, 1/2 arpent; le trésor, 1/2 arpent; le curé de Rocquancourt, pour son vieux presbytère, 1/2 arpent, etc. Procès-verbal du partage. — Le 9 juin 1783, à l'issue et sortie de la grand'messe paroissiale, devant Jean-Jacques Desloges, syndic de la paroisse, dans le cimetière, lieu accoutumé à tenir les délibérations de la paroisse, délibération concernant la sentence interlocutoire rendue en la maîtrise particulière des Eaux-et-forêts de Caen au sujet de réclamations contre led. partage. — Le 24 avril 1785, nomination de François Vivien aux fonctions de custos, moyennant la somme de 50 l. par an, qui sera levée au marc la livre et par arpent sur les terres des bruyères; le marquis de St-Aignan, possédant le tiers des bruyères, en paiera le tiers. — Aucune délibération jusqu'en 1791, bannie des terres des bruyères de St-Aignan appartenant aux paroissiens; suivent les délibérations jusqu'au 6 prairial an II. — Sur le plat, note de compte du 18 thermidor an III.

E. Suppl. 337. — DD. 4. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1777-1783.** — Biens communaux. Bruyères. — « Extrait du procès-verbal des bruyères et communes de St-Aignan des dires et raisons des parties, le seig<sup>r</sup> et les habitants, à l'égard du triage des dites communes, demandé par le seigneur », à la maîtrise des Eaux-et-forêts de Caen, « pour régler sur les prétendues usurpations faites sur les brières de St-Aignan »; dépôt par Le Marchant, arpenteur, du plan desd. bruyères: la petite commune de la paroisse contient 68 arpents 79 perches 1 pied, à la mesure de 100 perches l'arpent, 22 pieds pour perche et 12 pouces pour pied, non compris les usurpations; la grande commune contient 77 arpents 84 perches 4 pieds, non compris les usurpations (1777) — Lots desd. communes le 22 janvier 1781 et jours suivants, devant Marin Barbey, maître particulier en la maîtrise particulière des Eaux-et-forêts de Caen, en présence de Jean-Baptiste Gaucher, s<sup>r</sup> du Mesley, procureur du Roi en lad. maîtrise, assisté de Thomas-Jean Beaugendre, greffier en chef, en conséquence d'une ordonnance du grand maître des Eaux-et-forêts de ce département, rendue au bénéfice de Nicolas-Alexandre de La Fresnaye, s<sup>r</sup> de St-Aignan de Cramésnil, le 10 octobre

1778, lui adjugeant le tiers des grande et petite bruyères dud. lieu. — Taxation des frais par Jean-François Guyon, chevalier, seigneur de Frémout, grand maître enquêteur et général réformateur des Eaux-et-forêts de France au département de Caen, contrôleur général des finances honoraire du comte d'Artois, dans le cours de ses visites, à Caen, le 27 nov. 1781, et signification aux propriétaires, habitants et députés de la paroisse, le 30 décembre, par Pierre-Louis Foucher, huissier du Roi, audiencier en son bureau des finances, chambre des domaines, grande et petite voirie de la généralité de Caen. — Délibération concernant le partage des bruyères restées aux habitants après le triage; copie du rôle des vingtièmes de 1782 et son dépouillement, etc. (cf. BB. 2 et 3).

E. Suppl. 338. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 173 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1642-1700.** — Église paroissiale de St Aignan de Cramésnil et Rocquancourt. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Enguehard, Louis Le Massier, Philippe Le Danois, Jean de Fer, curés. — Le 22 juillet 1643, bapt. de Robert Poulain; par., Robert Daumesnil, écuyer, sieur du lieu; marr., Françoise Le Mancel. — Le 16 novembre 1644, bapt. de François de La Motte; parr., François de La Fresnaye, écuyer, seigneur et patron de St-Aignan; marr., Françoise Daumesnil, fille de M. de Hautbosq. — Le 30 août 1648, bapt. de Catherine Cingal; marr., noble dame Catherine du Tertre; parr., Marc Daumesnil, écuyer, sieur du lieu. — Le 19 novembre 1648, mariage de Thomas de Courseulles, écuyer, sieur de Bricotte, et Marguerite Daumesnil, fille de M. de « Haud Bos » et d'Anne Gosselin. — Le 11 mai 1649, bapt. de Georges de La Fresnaye, fils dud. François de La Fresnaye et de lad. Catherine du Tertre; parr., Georges du Tertre, seigneur de Malouin; marr., Marie des Hayes, femme de M. du Buc. — Le 14 septembre 1649, bapt. d'Anne de Courseulles, fille desd. Thomas de Courseulles et Marguerite Daumesnil; mar., Anne Gosselin, épouse de M. de Hautbosq; parr., Jacques de Courseulles. — Le 17 avril 1652, bapt. de Jean de Courseulles, fils des précédents; parr., Jean Daumesnil, écuyer, sieur de Hautbosq; mar., Renée Phelipe. — Le 7 novembre 1652, bapt. d'Alexandre Anias; parr., Alexandre du Tertre, écuyer, sieur du Coudray. — Le 19 janvier 1663, bapt. d'Élisabeth-Madeleine de La Fresnaye,

fille desd. François de La Fresnaye, sieur et patron de St-Aignan, Rocquancourt et autres lieux, et Catherine du Tertre; parr., Georges Regnault, prêtre, écuyer, sieur de La Madeleine; marr., Élisabeth de Bourgueville. — Le 14 novembre 1672, b. de François de La Fresnaye, fils de François-Paul de La Fresnaye, écuyer, sieur de Cramésnil, et de Perrette Myffant; parr., François de La Fresnaye, écuyer, sieur et patron de St-Aignan de Cramésnil et Rocquancourt; mar., Madeleine Bénard, fille d'André Bénard, écuyer, sieur et patron de Poussy. — Le 22 mars 1673, m. de Charles de Parfouru, écuyer, sieur de Tilly, et Anne Ernault, de Rocquancourt. — Le 27 avril 1673, b. de Marie-Catherine Le Métaer, fille de Jean Le Métaer, écuyer, sieur de Croville, et de Madeleine-Catherine de La Fresnaye; par., Jean-Pierre de St-Marie, écuyer, sieur de St-Marie; mar., Catherine du Tertre. — Le 15 mars 1674, b. de Georges de La Fresnaye, fils desd. François-Paul de La Fresnaye et Perrette Miffant; par., Georges de La Fresnaye, écuyer; mar., Catherine de Nollant. — Le 28 avril 1674, b. de François de Parfouru, fils de Charles de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> de Tilly, et d'Anne Ernault; par., led. François de La Fresnaye; mar., Marie Daumesnil et Anne Daumesnil. — Le 14 février 1675, inh., dans l'église de St-Aignan, de Louis Le Massier, curé de St-Aignan de Cramésnil et Rocquancourt, âgé de 73 ans. — Le 17 avril 1675, b. de Charles de Parfouru, fils des précédents; par., Michel de Parfouru, écuyer; mar., Jeanne de Parfouru. — Le même jour, cérémonies du bapt. d'Anne-Charlotte de Parfouru, fille des mêmes, née le 12 mai 1673; mar., Claude-Jeanne de La Cour; par., Guillaume de Parfouru, écuyer. — Le 16 août 1675, inh. dans l'église de Georges de La Fresnaye, âgé de 2 ans. — Le 29 septembre 1675, inh. d'un fils non nommé de François-Paul de La Fresnaye et Perrette « Miffant ». — Le 10 novembre 1675, opposition par Catherine Le Marchand au mariage de Jacques L'Anglois et Catherine Couvrechef, « disant lad. Catherine Le Marchand que led. Jacques L'Anglois luy a promis sa foy, présence de honorables et discrettes d<sup>elle</sup> Marie de Parfourru, veufve de feu Monsieur de Parfourru, escuyer, sieur de Tilly, et Maistre Charles de Parfourru, Guillaume et Michel dits de Parfourru, escuyers, et plusieurs autres, que mesme il y a traité de mariage escrit il y a quelque temps et dont lad. fille est saisie ». — Le 10 février 1676, b. de Georges de La Fresnaye, fils dud. François-Paul de La Fresnaye; par., Georges de Nollent; mar., Catherine

du Tertre. — Le 14 février 1676, cérémonies du bapt. de Guillaume de La Fresnaye, fils dud. François de La Fresnaye, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron de St-Aignan de Cramessnil et de Rocquancourt, et de Catherine du Tertre, né le 19 octobre 1660; par., Guillaume de Nollent, écuyer, s<sup>r</sup> de Monceaux; mar., Catherine de La Fresnaye. — Le 6 avril 1676, cérémonies du b. d'Élie-Martin de La Fresnaye, fils dud. François de La Fresnaye, né le 18 mars 1658; par., François-Paul de La Fresnaye; mar., Perrette Myffant. — Le 3 avril 1676, abjuration de l'hérésie de Calvin par François La Verge. — Le 14 août 1676, inh., dans l'église de St-Aignan, de Catherine du Tertre, âgée de 48 ans, femme de François de La Fresnaye. — Le 23 mars 1677, b. d'Isabelle-Catherine de La Fresnaye, fille dud. François-Paul de La Fresnaye; mar., Isabelle de Bourgueville; par., Louis de Fribois, écuyer. — Le 15 juin 1677, cérémonies du bapt. de Jeanne-Françoise de La Fresnaye, fille de François-Paul de La Fresnaye, née le 1<sup>er</sup> janvier 1668; mar., Renée Myffant, femme de Thomas Le Breton, écuyer, sieur de Percy; par., Georges de La Fresnaye, écuyer. — Le 16 sept. 1677, bapt., à Rocquancourt, de Thomas-André de Parfouru, fils de Charles de Parfouru, écuyer, seig<sup>r</sup> de Tilly, et d'Anne Ernault; par., Thomas Morin, procureur au Parlement; mar., Madeleine Bénard de Poussy. — Le 28 mai 1678, bapt. d'Hélène de La Fresnaye, fille dud. François-Paul de La Fresnaye, écuyer, sieur de Cramessnil, et de Perrette Myffant; mar., Hélène de La Ménardière, sœur de Jean d'Acher, écuyer, seigneur et patron du Mesnil Vité; par., Thomas Le Breton, écuyer, seig<sup>r</sup> de Percy, lieutenant civil et criminel en l'Élection de Bayeux. — Le 20 novembre 1678, inh. dans l'église d'Isabelle-Catherine de La Fresnaye, âgée de 20 mois. — Le 27 décembre 1678, bapt. de Jacques de Parfouru, fils dud. Charles de Parfouru; par., dom Jacques Chappes, prieur de Bretteville-le-Rabet; mar., Anne-Charlotte de Parfouru. — Le 17 décembre 1679, b. de Georges-Antoine de La Fresnaye, fils dud. François-Paul de La Fresnaye; par., Georges de La Fresnaye, écuyer; mar., Catherine de La Fresnaye. — Le 17 mars 1680, b. de Marie-Françoise de Parfouru, fille dud. Charles de Parfouru; mar., Françoise Daumesnil; par., Bernard Morel, écuyer, s<sup>r</sup> de Garcelles. — Le 9 mai 1680, inh., dans l'église de Tilly-la-Campagne, de Jean des Genestez, curé dud. lieu, âgé de 50 ans. — Le 26 février 1681, inh., dans l'église de St-Aignan, de Robert Daumesnil, écuyer, s<sup>r</sup> de Prémaye, âgé de 46 ans. — Le 14 juin

1681, b. d'Isabelle-Madeleine de La Fresnaye, fille dud. François-Paul de La Fresnaye; mar., Isabelle-Madeleine de La Fresnaye; par., Jean-Pierre de St<sup>e</sup>-Marie, écuyer, s<sup>r</sup> de Laize; lad. enfant inhumée dans l'église le 16 juillet suivant. — Le 27 août 1683, mariage de Noël Faulcon, écuyer, s<sup>r</sup> des Baux, fils de Jacques Faulcon, écuyer, s<sup>r</sup> des Baux, et de feu Catherine de La Mare, et Elisabeth Daumesnil, fille de feu Robert Daumesnil, écuyer, lieutenant civil et criminel au siège de St-Sylvain, et de feu Françoise Ernault, en présence de Jacques de Faulcon, écuyer, Charles de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> de Tilly, Jean de St<sup>e</sup>-Marie, écuyer, Marie Daumesnil, et autres. — Le 23 janvier 1684, b. de Françoise-Suzanne de La Fresnaye, fille dud. François-Paul de La Fresnaye; mar., Françoise-Suzanne de Boursaux, dame et patronne d'Éraines; par., Jacques Baratte, écuyer, s<sup>r</sup> de Canteloup. — Le 17 décembre 1684, b. de Georges-Antoine de Parfouru, fils dud. Charles de Parfouru; par., Georges de La Fresnaye, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaumont; mar., Anne-Charlotte de Parfouru. — Le 14 juin 1685, b. de Jeanne-Charlotte de St<sup>e</sup>-Marie, fille de Jean de St<sup>e</sup>-Marie, écuyer, s<sup>r</sup> de May, et de Françoise Daumesnil; par., led. Charles de Parfouru. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1685, bapt. de Catherine-Jeanne-Madeleine de La Fresnaye, fille dud. François-Paul de La Fresnaye; marraines, Catherine et J.-Madeleine de La Fresnaye; par., Jean de Fer, curé du lieu. — Le 27 octobre 1685, abjuration, dans la chapelle de N.-D. de la Bouessaye, d'Esther Le Bourgeois, âgée de 35 ans, fille d'Abraham Le Bourgeois et de Judith Dujardin, de la religion prétendue réformée de Calvin. — Le 9 novembre 1685, abjuration de Françoise Hervieu, âgée de 70 ans. — Le 11 novembre 1685, abjuration, dans lad. chapelle de Notre-Dame de La Bouessaye, de toute hérésie et spécialement de la religion prétendue réformée de Calvin, par les frères et sœur Rames, Jean, âgé de 25 ans, Pierre, âgé de 23 ans, François, de 19 ans, Georges, de 13 ans, Daniel, de 10 ou 11 ans, et Judith, âgée de 17 ans, tous enfants de feu Daniel Rames et feu Marie Laverge, en présence de François-Paul de La Fresnaye, écuyer, s<sup>r</sup> de Cramessnil, Georges de La Fresnaye, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaumont, Élie-Martin de La Fresnaye, écuyer, s<sup>r</sup> de Rocquancourt, Isabelle-Madeleine de La Fresnaye, Pierre Néel, bourgeois de Caen, Georges Tinot, et autres. — Le 21 novembre 1685, abjuration de Judith Dujardin, veuve d'Abraham Le Bourgeois, âgée de 70 ans. — Le 24 novembre 1685, abjuration de Marie Lourret, femme de Jean Rames, âgée de

22 ans. — Le 12 décembre 1685, Michel Daumesnil, écuyer, sieur de Bretteville, Pierre Daumesnil, écuyer, sieur de Boisdaulne, « pour obéir aux ordres du Roy, pour la réunion de ses peuples en une mesme église », déclarent faire profession de la religion catholique, apostolique et romaine, et renoncent à toutes hérésies. — Le 15 janvier 1686, Anne Bochart, femme dud. Michel Daumesnil, Marie Cottard, femme dud. Pierre Daumesnil, Suzanne Lucas et Samuel Auber, leurs domestiques, « ont déclaré que pour obéir aux ordres de Sa Majesté ils embrassent la foy catholique, apostolique et romaine », et renoncent à toutes hérésies. Le lendemain, 16 janvier, cérémonie d'abjuration et absolution de l'hérésie desd. sieurs et femmes Daumesnil et de leurs dits domestiques. — Le 3 février 1686, abjuration de Salomon La Verge, âgé de 12 à 13 ans. — Le 16 mars 1686, b. de François-Louis de Faulcon, fils de Jacques de Faulcon, écuyer, s<sup>r</sup> de Montaignu, et de Marie Daumesnil; par., François de La Fresnaye; mar., Gillonne-Louise Aupoix, femme de M. Daumesnil, écuyer, sieur de Conteville. — Le 25 août 1686, inh. de Philippe Le Danois, curé du lieu, âgé de 60 ans. — Le 3 novembre 1686, inh. dans l'église de Françoise de La Fresnaye, âgée de 23 ans. — Le 17 du même mois, bapt. de Philippe-François de Parfouru, fils dud. Charles de Parfouru. — Le 9 avril 1687, inh. dans l'église de Judith Le Bourgeois, âgée de 90 ans. — Le 10 septembre 1687, b. de Jean-Robert de Faulcon, fils dud. Jacques de Faulcon; par., Jean de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer; mar., Françoise Daumesnil. — Le 23 octobre 1687, b. de Marie-Françoise de S<sup>te</sup>-Marie, fille de Jean de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, sieur du lieu, et de Françoise Daumesnil. — Le 23 septembre 1688, b. de Marie-Catherine de Faulcon, fille dud. Jacques de Faulcon; mar., Marie de Courseulles; par., Georges de La Fresnaye, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaumontcel. — Le 9 janvier 1689, b. de Jacques-Alexandre de La Fresnaye, fils dud. François-Paul de La Fresnaye; par., Jacques du Moncel, chevalier, seig<sup>r</sup> de Louraille, conseiller du Roi au Parlement de Normandie; mar., Anne-Madeleine Sallet. — Le 9 juillet 1689, mariage de Pierre de Missy, écuyer, sieur de Cambart, fils de feu François de Missy, écuyer, sieur du lieu, et de feu Marie Auber, et Sainte-Marie Daumesnil, fille de feu Marc Daumesnil, écuyer, et de Marie de Beaugendre. — Le 21 novembre 1689, bapt. de Georges-Louis de S<sup>te</sup>-Marie, fils dud. Jean de S<sup>te</sup>-Marie; par., Georges de Lezeaux, écuyer, lieutenant particulier civil et criminel à S<sup>t</sup>-Sylvain; mar., Gabrielle de

S<sup>te</sup>-Marie, femme du marquis de Cressanville. — Le 27 mai 1690, inh., dans le chœur de l'église, de Guillaume de La Fresnaye, écuyer, s<sup>r</sup> de Gourné, âgé de 28 ans, fils de François de La Fresnaye, chevalier, seig<sup>r</sup> et patron de S<sup>t</sup>-Aignan de Cramesnil, Rocquancourt et autres lieux, en présence de François-Paul de La Fresnaye, écuyer, s<sup>r</sup> de Cramesnil, Georges de La Fresnaye, écuyer, sieur de Beaumontcel, frères, Philippe de Lyée, écuyer, s<sup>r</sup> de Belleau, Guillaume de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> de La Fossue, et autres. — Le 10 sept. 1690, inh., dans l'église de S<sup>t</sup> Aignan de Cramesnil, de Jean de Fer, père du curé, âgé de 76 ans. — Le 28 juillet 1692, inh., dans le chœur de l'église, d'Anne Ernault, âgée de 48 ans. — Le 2 septembre 1692, bapt. de Rose-Angélique de Faulcon, fille dud. Jacques de Faulcon; par., Jean-Jacques-Philippe de Faulcon, écuyer; mar., Marie-Catherine de Faulcon. — Le 13 octobre 1692, inh., dans la nef de l'église, d'Anne-Françoise de La Fresnaye, âgée de 10 ans. — Le 8 octobre 1694, bapt. de Marie-Madeleine-Françoise Le Métaer, fille de Jean-François-Martin Le Métaer, écuyer, s<sup>r</sup> de Croville, et de Marie-Louise Auvray; par., François de La Fresnaye; mar., Madeleine-Catherine de La Fresnaye. — Le 28 avril 1695, b. de Louise-Gabrielle de S<sup>te</sup>-Marie, fille de Jean de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, s<sup>r</sup> du lieu, et de Françoise Daumesnil; mar., Marie-Françoise de S<sup>te</sup>-Marie; par., Georges-Louis de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, frère et sœur de lad. enfant. — Le 18 février 1697, mariage de Pierre Aupoix, écuyer, seig<sup>r</sup> d'Épinay, fils de feu François Aupoix, écuyer, seig<sup>r</sup> d'Épinay, et de Marie de Sarcilly, et Isabelle-Madeleine de La Fresnaye, fille de François de La Fresnaye et de Catherine du Tertre, en présence dud. seig<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Aignan, de François-Paul de La Fresnaye, seig<sup>r</sup> de Cramesnil, de Perrette de Myffant, épouse dud. seig<sup>r</sup> de Cramesnil, de Jacques-Alexandre de La Fresnaye, écuyer, sieur de S<sup>t</sup>-Aignan, Catherine de La Fresnaye, Elie-Martin de La Fresnaye, s<sup>r</sup> de Rocquancourt. — Le 4 mars 1699, inh., dans l'église de Rocquancourt, de Gabrielle-Louise de S<sup>te</sup>-Marie, âgée de 4 ans. — Assemblées des paroissiens pour délibérer de leurs affaires. — Sur un feuillet de garde, note au crayon: « Jean Enguehard, prêtre, curé de S<sup>t</sup>-Aignan dès 1601, suivant l'inscription de l'ancienne cloche fondue en ladite année 1601. »

E. Suppl. 339. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 120 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1700-1749.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean de Fer, N. Poret, curés. — Le 22 août 1700, b. de Jean-François-Michel de Parfouru, fils de Michel de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> du Verrier, et de Marie de Bonnet, par., Jean de Fer, curé du lieu; mar., Françoise Carrey, veuve de Claude de Bonnet, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron d'Airan. — Le 20 septembre 1702, inh. dans la chapelle de St-Martin de Rocquancourt, de Jacques-François Faulcon, écuyer, âgé de 17 ans. — Le 25 mars 1703, abjuration d'Esther Anquetil, de St-Martin de Fontenay. — Le 30 sept. 1703, bapt. de Jacques de Parfouru, fils de Michel de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> du Verrier, et de Marie Bonnet; par., Jacques-Alexandre de La Fresnaye, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Aignan de Cramenil; mar., Hélène de La Fresnaye. — Le 19 septembre 1705, abjuration de Judith Maurière, âgée de 20 ans. — Le 8 décembre 1705, b. de Marie-Madeleine de Parfouru, fille dud. Michel de Parfouru; mar., Isabelle Madeleine de La Fresnaye, dame d'Espins; par., Georges de La Fresnaye, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaumoneel. — Le 25 avril 1706, inh. de Georges de Fresnaye, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaumoneel. — Le 17 avril 1707, abjuration de l'hérésie de Calvin par Clément Poulain, âgé de 25 ans. — Le 18 février 1708, inh. dans la nef de l'église, au-dessous de la chaire, de Michel de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> du Verrier, âgé de 57 ans. — Le 24 décembre 1709, inh. de Catherine de La Fresnaye, fille de François de La Fresnaye et de feu Catherine du Tertre, âgée de 54 ans. — Le 14 novembre 1710, inh. dans le chœur de l'église de François de La Fresnaye, chevalier, seigneur et patron de St-Aignan de Cramenil, Rocquancourt et autres terres, âgé de 84 ans. — Le 19 octobre 1711, cérémonies du bapt. de Marie-Françoise-Elisabeth de La Fresnaye, fille de Jacques-Alexandre de La Fresnaye, écuyer, seigneur et patron de St-Aignan de Cramenil, Rocquancourt et autres terres, et de Marie-Anne Néel; mar., Elisabeth Maduel; par., François-Paul de La Fresnaye, seig<sup>r</sup> de Cramenil. — Le 20 mars 1712, bapt. d'Isabelle-Jeanne-Madeleine de La Fresnaye, fille dud. Jacques-Alexandre de La Fresnaye; mar., Isabelle-Madeleine de La Fresnaye, dame d'Espins; par., Jean-Pierre Néel, avocat au Parlement de Normandie. — Le 24 mai 1712, mariage de Gilles Néel, procureur du Roi aux traites à Bayeux, fils de feu Olivier Néel, s<sup>r</sup> de St-Aignan, et d'Anne-Françoise Le

Sens, et Hélène de La Fresnaye, fille de François-Paul de La Fresnaye, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron de St-Aignan de Cramenil, et de Perrette Myffant, en présence de François Le Sens, écuyer, dud. François-Paul de La Fresnaye, de Jacques-Alexandre de La Fresnaye, de Pierre Aupois, seig<sup>r</sup> d'Espins. — Le 27 avril 1715, cérémonies du bapt. d'Alexandre-Michel-Pierre de La Fresnaye, né le 6 octobre 1713, fils dud. Jacques-Alexandre de La Fresnaye; parr., Michel Néel, docteur en Sorbonne, archidiacre des Veys, vicaire général de Bayeux; mar., Marie-Suzanne de Hennot, comtesse de Beaumont. — Le 9 janvier 1716, bapt. de Marie-Angélique-Reine de La Fresnaye, fille dud. Jacques-Alexandre de La Fresnaye; mar., Marie-Geneviève de Clacy; par., Pierre Pellevé, curé de Maizières. — Le 27 août 1716, inh. de Jeanne-Françoise de La Fresnaye, âgée de 53 ans. — « Le dimanche 8<sup>e</sup> de novembre 1716, dom François de St-Marie, pbr., docteur de Sorbonne, religieux bénédictin, prieur de l'abbaye de St-Etienne de Fontenay, prieur de Sévans et de Tailleville, aagé de 64 ans, mourut subitement en sa belle maison de Fontenay à 7 heures de soir, fut inhumé le mardy suivant en l'aile de lad. abbaye, du costé de l'épître ». — Le 30 décembre 1716, inh. de Louise Foucques de La Chesnaye, âgée de 52 ans. — Le 1<sup>er</sup> mars 1718, mariage de Georges-Louis de St-Marie, écuyer, fils de Jean de St-Marie, écuyer, et de Françoise Daumesnil, de la paroisse de Bretteville-sur-Laize, et Catherine-Jeanne-Madeleine de La Fresnaye, fille dud. François-Paul de La Fresnaye, et de Pétronille (*al.* Perrette) Myffant. — Le 8 juin 1718, mariage de J<sup>n</sup>-B<sup>e</sup> Foucault, s<sup>r</sup> de Benneville, et Marie-Catherine de Faulcon, fille de Jacques de Faulcon, écuyer, s<sup>r</sup> de Montaigu, et de Marie Daumesnil. — Le 11 septembre 1720, bapt. de François de La Fresnaye, fils dud. Jacques-Alexandre de La Fresnaye, né le 29 juillet précédent; par., François Bénard, chevalier, marquis de Maisons; mar., Marie-Anne-Thérèse du Tertre, dame et patronne de Goville et Malouy. — Le 22 novembre 1721, mariage de François Labbé, capitaine sur la côte de Bernières, et Rose-Angélique de Faulcon, fille de Jacques de Faulcon, écuyer, sieur de Montaigu, et de Marie Daumesnil. — Le 25 janvier 1722, inh. de Catherine de La Chesnaye. — Le 27 janvier 1722, inh. dans le chœur de l'église de Pétronille Myffant, âgée de 78 ans, épouse de François-Paul de La Fresnaye, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron de St-Aignan de Cramenil, Rocquancourt et autres lieux. — Le 12 août 1726, inh. dans le chœur de l'église, d'Alexandre-Michel-Pierre de La

Fresnaye, âgé de 13 ans. — Le 8 janvier 1727, b. de Marie-Madeleine-Jeanne de Parfouru, fille de Jean de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> du Verrier, et de Marie-Madeleine Malou; mar., Marie de Bonnet, veuve de Michel de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> du Verrier. — Le 12 juin 1727, inh., dans le chœur de l'église, de François-Paul de La Fresnaye, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron de St-Aignan de Cramésnil, Rocquancourt et autres lieux, âgé de 81 ans. — Le 24 janvier 1728, inh. dans l'église de J<sup>m</sup>-B<sup>te</sup> de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> du Verrier, âgé de 30 ans. — Le 4 juin 1731, inh. dans l'église de Georges de La Fresnaye, âgé de 59 ans, écuyer, s<sup>r</sup> de Gourney, ayant servi dans les gardes du corps de feu Louis Le Grand pendant 18 ans, « où il avoit fait paroître sa bravoure en plusieurs occasions ». — Le 28 juillet 1732, bapt. d'Amée-Marguerite Daumesnil, fille de Louis-Henri Daumesnil, écuyer, seigneur et patron de Lignéres, et de Madeleine-Françoise-Lucrèce Le Duc. — Le 17 juin 1733, inh., au milieu du chœur de l'église, de Michel Néel, docteur de la maison et faculté de Sorbonne, vicaire général du cardinal de Rohan, abbé commendataire de l'abbaye royale d'Essommes, prieur des vaisseaux, âgé de 46 ans, par M. de S<sup>te</sup>-Marie, curé de N.-D. de Guilbray. — Le 6 décembre 1733, bapt. de Gabriel-Henri-Jacques Daumesnil, fils de Louis-Henri Daumesnil, écuyer, seigneur et patron de Lignéres, et de Madeleine-Françoise-Lucrèce Le Duc. — Le 31 décembre 1733, « on trouva mort dans son lit Maistre Jean-Baptiste Vasnier », curé de St-Aignan de Cramésnil et Rocquancourt, lequel fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église de Rocquancourt. — Le 24 janvier 1736, inh. dans l'église d'Elie-Martin de La Fresnaye, écuyer, s<sup>r</sup> de Rocquancourt. — Le 10 janvier 1738, inh. de Jean de Fer, curé du lieu, doyen de Vaucelles, âgé de 93 ans, ayant 66 ans de bénéfice. — Le 5 décembre 1738, bapt. de Louise-Henriette-Lucrèce Daumesnil, fille dud. Louis-Henri Daumesnil; mar., Madeleine-Gabrielle-Henriette-Jacqueline Daumesnil; par., Gabriel Henri-Jacques Daumesnil. — Le 23 février 1743, mariage de François de La Fresnaye, fils dud. Jacques-Alexandre de La Fresnaye et de Marie-Anne Néel, et Marie-Madeleine-Catherine-Françoise-Jeanne-Baptiste de S<sup>te</sup>-Marie, fille de Nicolas de S<sup>te</sup>-Marie, chevalier, seigneur de Venois, vicomte maire de la ville de Falaise, lieutenant général de police dud. lieu, juge sénéchal conservateur des foires et privilèges de Guilbray, et de Marie Anne de Guerville, en présence desd. seig<sup>r</sup> et dame de St-Aignan, de Madeleine-Jeanne-Isabelle de

La Fresnaye, de Marie-Angélique-Reine de La Fresnaye, père, mère et sœurs dud. époux, dud. Nicolas de S<sup>te</sup>-Marie, de Charles-Auguste-Gabriel de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, seig<sup>r</sup> de Meslay, de Louise-Madeleine de Guerville, de Louise Madeleine-Bonne-Charlotte-Marie-Angélique de S<sup>te</sup>-Marie, père, oncle, tante et sœur de lad. épouse. — Le 14 août 1744, bapt. de Marie-Aimée de Parfouru, fille de Jacques de Parfouru, écuyer, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, et de Marie-Anne Bodard de Gravelle; mar., Marie-Anne de Parfouru; par., Jean de Parfouru, écuyer. — Le 22 septembre 1744, bapt. de Nicolas-Alexandre-François de La Fresnaye, fils dud. François de La Fresnaye, écuyer, et de Jeanne-Baptiste de S<sup>te</sup>-Marie; mar., Marie-Anne Néel, épouse dud. Jacques-Alexandre de La Fresnaye; par., Nicolas de S<sup>te</sup>-Marie. — Le 30 juin 1746, inh. dans l'église de Marie Anne Bodard de Gravelle, épouse de Jacques de Parfouru, âgée de 31 ans. — Le 11 septembre 1747, François de la Fresnaye, sieur de Cramésnil, fils de Jacques-Alexandre de La Fresnaye et de Marie-Anne Néel, âgé de 27 ans, est décédé et a été inhumé à Condé-sur-Noireau, laissant un enfant de son mariage avec M<sup>lle</sup> de S<sup>te</sup>-Marie. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1749, bapt. de Jacques-René de Parfouru, fils de Jacques de Parfouru, écuyer, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, et de Catherine de Picot; par., René-Pierre-François Ségouin; mar., Marie-Anne de Parfouru.

E. Suppl. 340. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 162 feuillets, 1 pièce intercatée, papier.

**1750-1792.** — Baptêmes, mariages. — Nicolas Poret, Augustin-Olivier-François Le Moine et Boutin, curés. — Le 11 août 1750, inh., dans le chœur de l'église, de Jacques-Alexandre de La Fresnaye, écuyer, seigneur et patron de St-Aignan de Cramésnil et Rocquancourt. — Le 15 novembre 1750, bapt. de Marie-Anne-Catherine-Françoise de Parfouru, fille de Jacques de Parfouru, écuyer, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, notaire du lieu, et de Catherine de Picot; mar., Françoise-Anne de Mancel; par., Philippe-François de Parfouru, écuyer, son époux. — Le 31 juillet 1751, mariage de Pierre-Robert Néel, chevalier, seigneur et patron de S<sup>te</sup>-Marie-Laumont et autres lieux, fiefs, terres et seigneuries, ci-devant capitaine au régiment de Pons, demeurant à S<sup>te</sup>-Marie-Laumont, fils de feu Robert-Constantin Néel, chevalier, seigneur et patron de S<sup>te</sup>-Marie-Laumont, et de Jeanne Hue de Vermanoir,

et Madeleine-Gabrielle-Henriette-Jacqueline Daumesnil, fille de feu Louis-Henri Daumesnil, chevalier, seigneur et patron de Lignéres, et de Marguerite-Françoise-Lucrèce Le Duc, en présence de Jacques-Éléonor Le Provost, chevalier, seigneur et patron de Rousseville, cousin de l'époux, de Marguerite-Françoise-Lucrèce Le Duc, mère de l'épouse, d' Aimée-Marguerite Daumesnil, sa sœur, de Geneviève-Aimée de Touchet, veuve de... (blanc) Gosselin, chevalier, seigneur et patron de Manneville, de Gabriel-Auguste Costard, chevalier, seigneur et patron d'Ifs, Favières et Le Mesnil-Bacley, d'Hélène Le Fournier de Hotot, d'Hélène Duhamel de Fontaine. — Le 10 octobre 1752, mariage d'Antoine-Jacques-René Ménard de La Ménardière, écuyer, sieur de St-Sauveur, fils de feu Alexandre de La Ménardière, écuyer, lieutenant-colonel garde-côte de Basse-Normandie, et de feu Marie-Anne Mallouin, et Aimée-Marguerite Daumesnil de Lignéres, fille de feu Louis-Henri Daumesnil, seig<sup>r</sup> et patron de Lignéres, et de Marguerite-Françoise-Lucrèce Le Duc, en présence de lad. mère de l'épouse, de Gabrielle-Madeleine-Henriette-Jacqueline Daumesnil de St<sup>e</sup>-Marie, sa sœur, de Pierre-Robert Neel, chevalier, seig<sup>r</sup> et patron de St<sup>e</sup>-Marie-Laumont, son beau-frère, de Guillaume Jean de Crèveœur, écuyer, cousin de l'époux, de Gabriel-Auguste Costard, chevalier, seigneur et patron d'Ifs, Favières et Le Mesnil-Bacley, de Gabriel-Charles de Calmesnil, chevalier, seig<sup>r</sup> et patron de St-Martin de Fontenay et de St-Martin de Chaulieu, tous deux cousins de l'épouse. — Le 7 novembre 1752, mariage de Jean-Baptiste-Henry-Jacques de Beaurepaire, chevalier, seig<sup>r</sup> comte de Louvagny, Brocottes et en partie du Ham, fils de feu Jacques-Charles-Alexandre de Beaurepaire, seig<sup>r</sup> et comte de Louvagny, et de Marie-Catherine de St-Martin, et Marie-Angélique-Reine de La Fresnaye, fille de feu Jacques-Alexandre de La Fresnaye et de Marie-Anne Néel de Christot, en présence de Jean-Baptiste-Henri de Beaurepaire, chevalier de St-Louis, officier des grenadiers du régiment des gardes françaises, Jean-Alexandre de Beaurepaire de L'Épinay, officier des grenadiers dud. régiment, frères de l'époux, et de la mère de l'épouse. — Le 12 mai 1753, bapt. de Jacques-Michel de Parfouru, fils dud. Jacques de Parfouru; par., Michel-Gabriel de Parfouru, écuyer; mar., Jeanne-Françoise-Élisabeth de Parfouru. — Le 16 mai 1760, abjuration de l'hérésie de Calvin par Marie Périé, âgée de 85 ans. — Le 30 du même mois, réhabilitation du mariage de lad. Marie Périé avec Fran-

çois Rame, âgé de 67 ans, tous deux domestiques chez M<sup>me</sup> Le Duc, veuve de M. de Lignéres, et reconnaissance de leur fille Jacqueline-Marie-Madeleine, née et baptisée le 22 novembre 1725. — Le 11 août 1764, bénédiction, sous l'invocation de la St<sup>e</sup>-Vierge, de la chapelle domestique du château de M<sup>me</sup> de Lignéres, situé à St-Aignan, « lad. chapelle consistant en une grande armoire qui renferme un autel et autres choses nécessaires pour y célébrer la st<sup>e</sup> messe.... et icelle chapelle ou armoire placée dans le corrydor dudit château ». — Le 30 novembre 1764, bénédiction par Poret, curé de St-Aignan, de la chapelle de Notre-Dame de la Boessaye, nouvellement construite dans la cour du château de St-Aignan, pour et au lieu de l'ancienne chapelle tombant en ruine par vetusté, et célébration de la messe par Néel de Christot, évêque de Séez (frère de Marie-Anne Néel de Christot, épouse de Jacques-Alexandre de La Fresnaye; note au crayon). — Le 5 février 1765, mariage de René-Pierre-François Ségouin, sieur de La Rivière, avocat au Parlement de Paris et postulant au bailliage et siège présidial de Caen, fils de feu René-Henri Ségouin, s<sup>r</sup> de La Rivière, avocat au Parlement de Normandie et procureur fiscal des bailliages et hautes justices d'Argences et St-Gabriel, et de feu Marie-Madeleine Goguet de Branville, et Marie-Anne de Parfouru, fille de Jacques de Parfouru, écuyer, avocat au Parlement de Normandie, procureur fiscal du bailliage et haute justice de Bretteville-sur-Laize, et de feu Marie-Anne Baudart de Gravelle. — Le 31 janvier 1769, mariage de Charles-Adrien Thibout d'Anisy, écuyer, fils d'Antoine-Charles Thibout d'Anisy, écuyer, seigneur de La Rocque de Magny, et de Jeanne Le Vésiel, veuf de Marie-Madeleine de Jort, de la paroisse de Livaye, et Marie-Aimée de Parfouru, fille dud. Jacques de Parfouru, écuyer, et de feu Marie-Anne Baudart de Gravelle, en présence du père de l'épouse, de Jacques-Michel de Parfouru, son frère, de René-Pierre-François Ségouin, sieur de La Rivière, de Marie-Anne de Parfouru, son épouse, sœur de lad. épouse, de Françoise-Catherine de Parfouru, son autre sœur, de Jean-Robert de Parfouru, son cousin, de Paul Thibout d'Anisy, écuyer, frère l'époux, etc.

E. Suppl. 341. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 86 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1750-1792.** — Inhumations. — Nicolas Poret, Augustin-Olivier-François Le Moine et Boutin, curés.

— Le 11 août 1750, inh., dans le chœur de l'église, de Jacques-Alexandre de La Fresnaye, écuyer, seigneur et patron de St-Aignan de Cramensuil et Rocquancourt. — Le 21 juillet 1766, par grâce et permission de Nicolas-Alexandre-François de La Fresnaye, seigneur patron et marquis de St-Aignan, sans attribution de droit ni préjudice, fut inhumé dans le chœur de l'église le corps de Marguerite-Françoise-Lucrèce Le Duc, veuve de Louis-Henri Daumesnil, chevalier, seigneur et patron de Lignéres, du fief Daumesnil, autrement dit fief Tirel, et autres lieux. — Le 1<sup>er</sup> mars 1767, inhumation, « dans un coin près le cimetière..... d'une petite fille née, en apparence au moins, de deux jours, trouvée ced. jour morte toute nue, sans aucune note de baptême, dans le bois de la Bocquetière, situé à St-Aignan de Cramensuil, proche la grande route de Falaise, transportée dud. lieu à la porte du cimetière de cette ditte paroisse. » — Le 4 février 1768, inh., dans l'église, de Catherine Pieot de Magny, épouse de Jacques de Parfouru, écuyer, âgée de 58 ans. — Le 2 octobre 1768, inh., dans le chœur de l'église, de Marie-Anne Néel de Christot, veuve dud. Jacques-Alexandre de La Fresnaye, décédée en l'abbaye d'Almenèches, âgée d'environ 78 ans. — Le 28 août 1769, inh. dans le chœur de l'église, par permission du s<sup>r</sup> de La Fresnaye, de Marie-Anne Asselin, âgée de 55 ans, veuve de Guillaume-Jean-Étienne Bocquet, seigneur de Haut-Boscq, inspecteur des commerce et manufactures de la généralité de Caen. — Le 9 décembre 1769, inh., dans le sanctuaire de l'église, de Nicolas Poret, bachelier en théologie, curé du lieu, âgé de 71 ans. — Le 18 septembre 1772, inh., dans l'église, de Jacques de Parfouru, écuyer, avocat au Parlement de Normandie, procureur fiscal des bailliage et haute justice de Bretteville-sur-Laize, âgé de 70 ans. — Autres actes concernant les familles Ameline, Bellanger, Beuzelin, Bisson, Bonpain, Brard, Bunel, Catel, Chérueil, Cingal, Denis, Desloges, Dubourg, Duhamel, Foubert, Fouèques, Gaugain, Gervais, Gosse, Goulay, Guérard, Hellouin, Huet, Husbrocq, Langlois, Laverge, Lebourgeois, Lecharpentier, Ledanois, Leforestier, Lemarié, Lepetit, Mancel, Marie, Martin, Michel, Paturel, Périer, Poret, Poulain, Prempain, Rame, Vautier, etc.

### Saint-André de Fontenay

E. Suppl. 342. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1692-1693.** — Église paroissiale de St-André de Fontenay. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude Le Roux, curé. — Actes concernant les familles Auber, Cingal, Dallemagne, Dauge, Denis, Dorne, Geoffroy, Lancelin, Lemarié, Pagny, Péronne, etc.

E. Suppl. 343. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 30 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1692-1709.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude Le Roux, curé. — Le 22 janvier 1701, mariage d'Alexandre de Jacquesson, écuyer, sieur de Vieux, fils de Nicolas et de Marguerite Jean, de la paroisse de Feuguerolles, et Françoise Le Bourgeois, veuve de Pierre Le Bon, de Notre-Dame de Caen, en présence de dom Gabriel-Philippe Dorville, prêtre, chantre en l'abbaye de Fontenay, de dom François de Beaussen, aumônier, et de Louis Lermite, sacristain en lad. abbaye. — Le 4 juin 1706, inhumation de Richard Delaunay et de Jean-Baptiste Gallard, prêtres, « deservants en l'abbaye dud. lieu, prins de mal tous en une mesme heure et mort en un mesme jour, enterray en une mesme fosse en lad. abbaye ». — Le 11 juillet 1706, « sur les dix heures du soir, moy, curé soubssigné, revenant de ch<sup>e</sup> Monsieur de Gruchy, je rencontré, accompagney de mon valet, nommé Le Conte, un enfan exposé sur passet du cimetière de nostre paroisse de St-André de Fontenay, ce qui m'obliga appeler Estienne Angot, Gaspard Dallemagne, Françoise Péronne, sa femme, Chaterinne Dallemagne, leur fille, présents dans le meilleur de la rue proche dud. anfan de vingt ou trente pieds; afin que la chose fût plus notouère, j'envoyé querir Pierre Jean, s<sup>r</sup> du Mesnil, et la damoisselle son épouze, et plusieurs aultres: ensuite, je l'ay mis à la garde la femme de Mare Meury pour éviter à la mort dud. enfan, laquelle m'a dit estre fille et estre en apparence âgée de six sepmaines, ou viron; et ne sachend pas si elle estoit baptisé, je luy administré le sacrement de baptesme, et a été baptisée et nommé par damoisselle Marie-Anne de La Houssaye, Marie-Chaterinne, assistée de M<sup>e</sup> Jean Lancelin, pbr., deservant en l'abbaye dud. lieu ». — Le 18 dud.

mois, ladite fille est réclamée par la femme de Nicolas Le Conte, de St-Nicolas de Caen, laquelle déclare que lad. enfant avait été baptisée aud. St-Nicolas, et que la mère s'appelle Marie Le Conte, de la paroisse d'Anuay. — Autres actes concernant les familles Angot, Auber, Binet, Blancvillain, Bourdon, Brochet, Courseulles, Crevel, Dallemagne, Dauge, Delabre, Delacroix, Delaporte, Dornes, Falaise, Gaultier, Halot, Hélin, Henry, Hertel, Hervieu, Langrais, Larcher, Le Blanc, Le Boulanger, Le Bourgeois, Lecouvreur, Le Foulon, Le Maître, Le Rouget, Loisel, Meury, Morin, Mottelay, Pagny, Péronne, Petou, Poubelle, Pouret, Prempain, Prevel, Quesnot, Royer, Suriray, Trémuel, Vincent, etc. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs du sel et de la taille, pour enrôlements et dérólements, etc.

E. Suppl. 314. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1700-1705.** — Baptêmes, mariages, sépulture s — Claude Le Roux, curé. — Actes concernant les familles Angot, Binet, Bourdon, Cautru, Dallemagne, Dauge, Dorne, Galot, Hertel, Le Blanc, Lefebvre, Lesauvage, Morel, Motelay, Pagny, Péronne, Poubelle, Pouret, Prempain, Quesnot, Royer, Trémuel, Vaultier, etc.

E. Suppl. 315. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1706-1709.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude Le Roux, curé. — Le 22 décembre 1706, inh. de Louis Le Dunois, sieur de Gruchy, ancien échevin de la ville de Caen. — Le 5 février 1707, inh. dans l'église de Marie Béhier, sœur du Tiers Ordre de St-Dominique, de la paroisse de St-Jean de Caen. — Autres actes concernant les familles Angot, Auber, Binet, Blancvillain, Brochet, Cautru, Dallemagne, Delabre, Hélin, Jeanne, Le Blanc, Le Sauvage, Meury, Motelay, Pagny, Péronne, Poret, Poubelle, Prempain, Quesnot, Trémuel, Vallette, etc.

E. Suppl. 316. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1709-1710.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude Le Roux, curé. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1710, inh. d'Anne de Nollan. — Autres actes concernant les familles Binet, Henry, Le Royer, Pagny, Péronne, Quesnot, etc.

E. Suppl. 317. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1710-1712.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude Le Roux, curé. — Le 24 août 1712, mariage de Thomas Osber, s<sup>r</sup> des Mares, fils de Thomas Osber, écuyer, s<sup>r</sup> du Tel, et de Marie Guillard, et Renée James, fille d'Étienne James et de Marie Durant, en présence d'Anne Pierre, veuve du s<sup>r</sup> de Gruchy, de Jacques James, s<sup>r</sup> de La Houssaye, etc. — Autres actes concernant les familles Angot, Auber, Cautru, Dallemagne, Dauge, David, Déterville, Dolivet, Falaise, Hélin, Hertel, Le Dresseur, Le Royer, Meury, Mottelay, Pagny, Péronne, Poret, Prempain, Rivière, etc.

E. Suppl. 318. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 14 feuillets, papier.

**1711-1714.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude Le Roux, curé; Fontaine, Lefèvre, desservants. — Le 22 avril 1713, inh., dans le chœur de l'église, de Claude Le Roux, curé du lieu, âgé de 70 ans, par Jean de Fer, curé de St-Aignan de Cramessuil, doyen de Vaucelles, en présence d'Hermant, curé de Maltot, Bougon, prieur de Feuguerolles, Lancelin, curé de St-Martin, Croisière, curé d'Étaux, etc. — Autres actes concernant les familles Angot, Barbé, Binet, Bonpain, Brochet, Cautru, Dallemagne, Déterville, Dethan, Dolivet, Dorne, Gosse, Hélin, Henry, Ledresseur, Lepetit, Marie, Mottelay, Pagny, Panier, Péronne, Poret, Prempain, Sanson, Tiercefin, Trémuel, Valette et autres. — Le 13 mai 1714, délib<sup>on</sup> des paroissiens pour l'achat d'une bannière, sur laquelle seront les images de St André et de la Vierge, pour le raccommodage du dais et l'achat des autres choses nécessaires. — Assemblées des paroissiens pour élire un trésorier, des collecteurs du sel et de la taille, pour la vente des pommes du cimetière, etc.

E. Suppl. 319. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 28 feuillets, papier.

**1715-1729.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Patry, curé. — Le 23 février 1724, bapt. d'Anne-Élisabeth, fille de Nicolas du Jardin, brigadier du sel en la paroisse de St-André, et de Françoise du Moulinet; m., Anne Pierre, veuve de M. de Gru-

chy; p., J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> du Moulinet, bourgeois de Caen. — Le 5 octobre 1726, inh. dans l'église d'Anne Pierre, veuve de Louis Le Danois, sieur de Gruchy. — Le 3 octobre 1729, inh. de Madeleine-Jeanne Dufresne, âgée de 86 ans, en présence de dom Antoine du Bois, prieur claustral de l'abbaye de Fontenay, et d'Anne Morel, sieur de La Verderie. — Autres actes concernant les familles Angot, Auber, Binet, Boisard, Bonpain, Bourbon, Brochet, Cautru, Crevel, Dallemagne, Dauge, Delamare, Després, Docagne, Dolivet, Dorne, Falaize, Fauvel, Fontaine, Godefroy, Hardouin, Hartel, Hélin, Hue, Jeanne, Labbé, Langrais, Laporte, Laugeois, Ledanois, Ledresseur, Lefebvre, Le Guettier, Lerebours, Le Roy, Leroyer, Lesauvage, Liard, Lucas, Marie, Meury, Morel, Mottelay, Moulin, Pagny, Panier, Péronne, Poret, Prempain, Quesnot, Roger, Trémuel, Valette, Vannier, etc.

E. Suppl. 350. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 12 feuillets, papier.

**1729-1735.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Patry, curé. — Actes concernant les familles Ancelin, Angot, Auber, Binet, Borel, Bourbon, Cahier, Cautru, Chauvet, Dallemagne, Dauge, Delabre, Falaize, Gallot, Hélin, Jeanne, Laporte, Laugeois, Le Breton, Ledresseur, Lefebvre, Le Guettier, Lemarié, Lerebours, Le Roy, Lesauvage, Lucas, Mahouin, Marie, Meury, Pagny, Pain, Pannier, Péronne, Poret, Quesnot, Valette, etc.

E. Suppl. 351. — GG. 10. (Cahiers.) — Moyen format, 238 feuillets, 13 pièces intercalées, papier.

**1735-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Patry, Pierre Le Tellier, Jean-Jacques Le Sage, curés. — Le 25 octobre 1736, cérémonies du baptême de Jean-François Piédoue, fils de J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Piédoue, seigneur et patron d'Héritot et Hernetot, et de Françoise-Catherine-Charlotte Chasot; par., Anne-Jean-Pierre Chasot, écuyer, trésorier de France; mar., Catherine de Cauvigny, veuve de J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Piédoue de Charsigné, écuyer, seigneur et patron d'Héritot, Hernetot, procureur général au bureau des finances. — Le 14 mars 1739, inh., dans le chœur de l'église, de Jacques Patry, curé du lieu, âgé de 70 ans. — Le 23 novembre 1754, inh. dans l'église de Michel-Gabriel Morel, s<sup>r</sup> de La Verderie, âgé de 36 ans. — 1775 « Michel-Gabriel Piédoue de Charsigné mort subitement, en la maison où il est né, rue St-Jean, à Caen, âgé de soixante-dix ans, le vingt-quatre jan-

vier; il fut inhumé le vingt-six en son abbaye de ce lieu. Il eut l'abbaye à l'âge de quatorze ans. M<sup>r</sup> Huet, son grand oncle, évêque d'Avranches, la lui fit donner de son vivant. » — Le 30 mai 1786, mariage de Pierre-Robert Alexandre, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, conseiller du Roi, son professeur aux droits de l'Université de Caen, fils de feu Robert Alexandre, bourgeois de Caen, et de Jeanne-Thérèse Grenier, de la paroisse St-Pierre de lad. ville, et Adélaïde-Françoise-Geneviève Cambette de Lanoë, fille d'Yves-Charles Cambette de Lanoë, officier en lad. Université, et de Marie-Anne-Charlotte Lefebvre, de la même paroisse. — Le 26 avril 1791, inh. de Pierre Le Tellier, ancien curé du lieu, âgé de 84 ans. — Autres actes concernant les familles Alais, Allan, Angot, Anthoine, Aubert, Aubourg, Barassin, Bayeux, Bertheaume, Bidard, Binet, Blin, Boisard, Bonpain, Boudier, Bouquet, Bourbon, Bourget, Boutrais, Boutry, Brion, Brochet, Cantel, Capron, Catel, Cautru, Chantreuil, Claret, Colin, Convrechef, Dallemagne, Darry, Dauge, Daumesnil, Decoullait ou Decoulet, Delabre et Delarbre, Delaporte, Denize, Desloges, Després, Dessillons, Détéville, Dethan, Douville, Dupuis, Eustache, Falaize, Féray, Fontaine, Foucault, Fouques-Desmarais, Gallois, Gallot, Garnier, Godefroy, Gombault, Gondouin, Goulay, Gournay, Grenier, Grouet, Guilbert, Guillot, Hamet, Hébert, Hélin, Hermerel, Heurtin, Heute, Jardin, Jeanne, Jouenne, Jumel, Labbé, Lacour, Lahaye, Lancelin, Langeois et Laugeois, Langlois, Lavarde, Leblanc, Leboucheur, Lebrethon, Lecanu, Lechartier, Lecorsu, Le Danois, Le Dresseur, Lefebvre, Léger, Le Gouye, Le Guestier, Le Manissier, Le Marchand, Le Mercier, Le Moine, Leneveu, Le Pelletier, Leperdrioux, Lepetit, Lerebours, Leroux, Leroy, Lesauvage, Lucas, Mahouin, Maizeret, Margenestre, Marie, Mauger, Ménard, Miray, Mogis, Moisson, Morizet, Mury et Meury, Musard, Nicolle, Ozanne, Palais, Pagny, Pauger, Péronne, Philippe, Piédoue, Planquette, Poret, Quesnot, Renault, Robert, Robin, Roger, Roque de La Maindelle, Rossignol, Royer, Rozette, Saillianfais, Saint-James, Sanson, Seigneurie, Soynard, Valette, Vannier, Vassale, Vautier, Villey, Virey, etc.

E. Suppl. 352. — II. 1. Liasse. — 1 pièce, parchemin.

**1786.** — Fieffe par Robert Le Danois, curé de Valmeray et prieur commendataire d'Aulay, en son nom et comme stipulant Louis-Gaspard Le Danois

avocat au Parlement de Normandie, et François Le Danois, négociant à Benzéval, ses frères, à Nicolas-René Bisson, greffier en l'Élection de Caen, d'héritages situés paroisse de St-An Iré de Fontenay, dans la mouvance des fiefs de l'abbaye dud. lieu, savoir: une maison manable, trois vergées de terre nommées le clos du Coursillon, aboutant les héritiers de Marie Le Danois, dame de Mutrécy, et une maison à usage d'écurie avec grenier, avec droit de pressoir, à charge de payer les vingtièmes et droits de corvée dus par les fiefants à St-André et St-Martin de Fontenay, de payer une rente de 3 boisseaux 1/4 d'orge, si elle se trouve due par eux au domaine de St-Sylvain, et de payer aux religieux de Fontenay les rentes dues par les fiefants pour eux et leurs cohéritiers, plus 110 liv. de rente foncière et perpétuelle, exempte de toutes impositions royales, présentes et futures, prévues et à prévoir.

### Étavaux

Réuni à St-André de Fontenay.

E. Suppl. 333. — BB. 1. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1722-1725.** — « Registre des certificats de la paroisse d'Étavaux. » — Consentement au collecteur pour l'assiette de la taille: nominations de collecteurs du sel et de la taille; enrôlements, etc.

E. Suppl. 354. — BB. 2. (Registre.) — Moyen format, 18 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1763-1794.** — « Registre pour servir aux certificats de la paroisse d'Étavaux. » — Le 6 mars 1763, délibération concernant la clôture du cimetière. — Emploi du revenu de la fabrique. — Le 7 décembre 1766, délibération concernant la destruction de l'autel de pierre, « pour y mettre un autel en bois, dans lequel il y aura trois tiroirs par dans la sacristie, pour mettre les ornements, et se conformer à l'intention de Monseigneur de Bayeux, qui a ordonné dans sa dernière visite qu'ils soient tenus décents et propres », lequel autel a été adjugé, du consentement des paroissiens, à Pierre Blanchard, menuisier de Verson, moyennant 55 livres. — Le 5 juillet 1767, délibération concernant la réparation du clocher, la couverture de la nef et l'établissement d'une porte d'entrée au presbytère: pour éviter aux frais, les paroissiens et possé-

dants fonds consentent qu'il soit levé sur eux, de bonne volonté, 60 livres, en proportion des possessions et héritages; les fonds seront remis aux mains de Simon-Jacques de Malherbe, seigneur d'Ifs, qui fera faire à journée ou alleu, etc. — Le 13 décembre 1767, examen du compte dud. de Malherbe, s'élevant à 74 liv. 16 s. 6 d., y compris les 12 l. par lui avancées pour la réparation du dommage causé par deux tempêtes à la nef. — Le 26 mars 1769, autorisation au trésorier de payer 26 l. 12 s. pour une croix de cuivre, et consentement de recéder l'ancienne croix, en diminution, pour 3 l. 15 s. — Nominations de trésorier et de député pour examiner les comptes du trésorier sortant. — Le 3 octobre 1773, délibération pour travaux à l'église et achat d'ornements. — Le 4 décembre 1774, assemblée pour marquer les baliveaux qu'il faut conserver autour du cimetière, et consentir que le surplus soit coupé sur pied pour fortifier et multiplier la plante; on a trouvé nécessaire d'en garder 90; le surplus sera coupé au profit de Bourdon, curé des Buissons-Villons, ancien curé d'Étavaux, ayant joui du cimetière depuis 9 ans. — Le 26 septembre 1779, nomination aux fonctions de trésorier marguillier, pour régir, gouverner, administrer et recevoir les biens et revenus des trésor et fabrique de la paroisse, de Jacques-François de Malherbe, écuyer, ce qu'il a accepté par pure complaisance, comme étant de droit exempt. — Le 30 septembre 1781, autorisation aud. trésorier de faire faire un petit coffre fermant à 3 clefs différentes, aux termes des règlements, pour y mettre les papiers concernant la fabrique, renfermés dans une petite armoire enclavée dans le mur de la chapelle de St-Ortaire, où ils sont exposés à être pourris, et ce suivant l'ordre de l'archidiacre d'Exmes en visite. — Le 3 mars 1782, nomination de député pour poursuivre en justice Jean Barbey, fermier de Messire Lemièrre, écuyer, d'Allemagne, qui a usurpé plusieurs *rets* de terre sur une pièce de terre appartenant à la fabrique; il ne pourra rien faire sans avoir conféré avec Messire de Malherbe, écuyer, ancien garde du Roi, et le curé. — Le 4 août 1782, délibération concernant la réclamation de Lemièrre, seigneur du fief des Carreaux en Allemagne, de presque la totalité des bruyères et communes de la paroisse, qu'il prétend lui appartenir propriétéirement; nomination, comme députés, de M. de Malherbe, et de Pitel, représentant l'abbé de St-Étienne de Caen. — Le 14 mars 1784, autorisation à Jacques-François de Malherbe et au curé de faire faire dans la sacristie une petite armoire garnie de deux tiroirs fermant à clef,

pour mettre « les registres de baptêmes, de morts », le calice, et les ornements dans le bas de lad. armoire, et de faire divers achats pour la décoration de l'église. — Le 18 juillet 1784, réparation urgente de la nef de l'église, et des livres, tant du lutrin que processionnaires. — Le 1<sup>er</sup> mai 1785, nomination de eustos. — Le 12 octobre 1788, nomination de Charles Larcher, chanoine du Sépulcre de Caen, et Nicolas-René Bisson, représentant l'abbaye de St-André (*sic*) de Fontenay, pour examiner les comptes de la gestion de feu Jacques-François de Malherbe, receveur bénévole de la fabrique. — Le 5 juin 1791, consentement que la reddition desd. comptes ait lieu devant la municipalité, lesd. députés n'étant plus, suivant les décrets, possédant fonds dans la paroisse d'Étavaux.

E. Suppl. 353. — BB. 3. (Registre.) — Grand format, 169 feuillets, papier.

**1788-1826.** — F<sup>o</sup> 1. « Registre de l'assemblée municipale d'Étavaux pour l'année 1788 » — « Au jour d'uy dimanche 31 aoust 1788, l'assemblée s'est réunis et s'est séparée, n'ayant aucun ordre de l'exécution dut quel elle eut à s'occuper, et n'ayant aucun autre objet à traiter. » L'assemblée se réunit chaque dimanche, et le plus souveut le procès-verbal est négatif. — Délibérations jusqu'au 15 février 1789, suivies d'une note sur celle du 29 novembre 1789. — Le 21 septembre 1788, présentation par le syndic du rôle des vingtièmes, qui est lu et publié; nomination de Pierre-Paul Marie pour en faire le recouvrement. — Analyses de déclarations du Roi, proclamations, lettres patentes, à partir de 1789 (1516 numéros); bulletin des lois et arrêtés. — Délibérations du 7 février 1790 au 14 mai 1826.

E. Suppl. 356. — FF. 1. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

**1637-1739.** — Pièces justificatives d'un procès des habitants de la commune d'Étavaux contre la veuve Lemière et le citoyen Lemoine, ayant épousé la d<sup>eu</sup> Lemière, concernant la jouissance d'une commune réclamée par les habitants. — « Titres des habitants d'Étavaux. 1<sup>re</sup> liasse. » — « Les habitants d'Étavaux e. le s<sup>r</sup> Le Moine et son épouse. » — Acte de la comparution au bureau établi en la ville de Caen pour la réception des déclarations des droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts dûs au Roi au ressort du Parlement de Rouen, par Henri Bouquet et Jean

Langlois, ayant pouvoir des autres habitants d'Étavaux, lesquels ont fourni la déclaration des biens possédés en la communauté desd. habitants (1637). — Quittance par Louis Abelly, commis par le Roi pour faire la recette et recouvrement général des droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts dûs au Roi dans le ressort du Parlement de Normandie, aux habitants d'Étavaux, de 19 l. 16 s., auxquels ils ont été taxés pour jouissance des communes et pâturages assis en lad. paroisse (1637). — Autres quittances de: Pierre Pidou, secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, commis par le Roi à la recette générale des droits d'amortissement (1641); Jean Fumée, chargé du recouvrement des droits d'amortissement et nouveaux acquêts (1701); Jean de Turmenyes de Nointel, garde du trésor royal (1708), etc. — Extrait du rôle arrêté par l'intendant Guinet, le 6 septembre 1712, pour le dixième denier des revenus patrimoniaux, octrois, biens communaux et droits usagers des villes et paroisses de l'Élection de Caen, concernant les possédants héritages en la paroisse d'Étavaux, à cause des terres et droits d'usage qu'ils possèdent en commun, estimés 39 l. de revenu annuel. — Ordonnance de l'intendant de Caen Félix Aubery, marquis de Vastan, ordonnant aux collecteurs d'Étavaux d'imposer et lever, au marc la livre de la taille, sur les contribuables de lad. paroisse, 65 l. 17 s. 3 d., dont 43 l. pour capitation, 3 l. 10 s. payable par moitié par les nobles, exempts et privilégiés pour droits d'usage, etc. (1728). — Extrait du registre de la Cour des Comptes, aides et finances de Normandie, bureau des comptes, concernant la requête des paroissiens d'Étavaux, contenant qu'à l'instance du procureur général du Roi ils ont été poursuivis pour représenter les titres en vertu desquels ils jouissent des coutumes et droits d'usage, et les faire enregistrer en lad. Cour: ils déclarent jouir d'environ 32 ares de terre, tant en bruyères que coteaux, dans la paroisse d'Étavaux, à raison de 80 perches à l'acre, 24 pieds à la perche, et 12 pouces au pied, du nombre desquelles 32 acres il y en a six en la possession d'un sieur Le Mière, d'Allemagne, qu'il baille à ferme à son profit, sans qu'ils sachent si c'est le Roi ou les habitants qui les lui ont engagées, etc. (1739).

E. Suppl. 357. — FF. 2. Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1733-1744.** — « 2<sup>e</sup> liasse. Pièces concernant la réunion d'héritages sis à Étavaux au fief du s<sup>r</sup>

Le Mière, et<sup>a</sup>. » — « Les habitants d'Étavaux c. Le Moine et son épouse » — Le 8 juillet 1733, à la porte du manoir seigneurial de n. h. Daniel Lemièrre, seig<sup>r</sup> d'Allemagne en sa partie à cause de son fief noble des Carreaux, conseiller du Roi, chevalier d'honneur au bailliage et siège présidial de Caen, lieu accoutumé pour tenir les plèds et gage-plèges dud. fief et seigneurie, devant Georges Mazier, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, au bailliage et vicomté de St-Sylvain, docteur agrégé en la faculté des droicts de l'U<sup>n</sup> de Caen, assisté de Nicolas Asselin, procureur en Election de Caen, greffier ordinaire dud. fief et seigneurie, réunion d'héritages à la requête dud. seigneur, etc. — Bail à ferme par Daniel Lemièrre, écuyer, seigneur d'Allemagne, à Charles et Robert Angot, de la ferme du Grand Lieu sise aux paroisses d'Allemagne et Étavaux (1737); renouvellement dud. bail (1741).

E. Suppl. 358. — FF. 3. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1642-1739.** — Pièces justificatives dud. procès, non cotées. — « Extrait du décret de M<sup>r</sup> de Mesnilville », concernant une pièce de terre en brière sise à Étavaux (1642); acte accordé aux assises de St-Sylvain à Éléazar de Malherbe, écuyer, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, de ses soutiens et demandes que led. décret ne le pourra préjudicier, et, pour lui et les autres habitants d'Étavaux, que distraction soit faite aud. décret d'une pièce de terre en commune et brière, contenant 13 acres, appartenant à lad. communauté, lad. demande contredite par Durand, au nom de la dame d'Acqueville et du s<sup>r</sup> de Jumeaux, qui a soutenu que led. de Malherbe et les habitants n'ont aucun droit à la pièce, et qu'elle appartient propriétairement aud. s<sup>r</sup> de Mesnilville, leur obligé (1651). — Copie de l'arrêt de la Cour des Comptes, aides et finances de Normandie, de 1739, figurant à l'article FF. 1.

E. Suppl. 359. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 59 feuillets, papier.

**1655-1680.** — Église paroissiale de N.-D. d'Étavaux. — Sur la couverture : « Ce costé de registre est pour baptesme, mariage, inhumations et audiences de contras. depuis 1655 jusqu'en 1669. »... « Le plus ancien des registre de la paroisse d'Étaveaux. » — F<sup>o</sup> 1. « Registre des baptesmes faits en cette paroisse d'Estaveaux. » Robert Vérel, docteur en théologie,

Guillaume Le Chevalier, Barnabé Le Febvre, curés; Philippe Ybert, Denis Le Masurier, Gilles de La Porte, Jean Thézard, Gabriel Hébert, vicaires. — « Mémoire de ceux qui sont enregistrés dans la confraire de St-Hortaire. » — Le 13 mars 1664, bap. de Thomas Borel; p., Thomas Folbarbe, curé d'Allemagne. — Le 4 janvier 1665, audience de contrat à la requête de Pierre Osmont, s<sup>r</sup> de « La Courtysigny ». — Copies de contrats de ventes de fonds sis à Étavaux, entre autres à Étienne Bardel, obitier en l'église de Vaucelles (1669 et 1671).

De l'autre côté du registre. Sur la couverture : « Registre d'élections de colecteurs et affaires de la paroisse, commencé en 1656 jusqu'en 1680. » F<sup>o</sup> 1. « Registre des certificats de la paroisse d'Estaveaux. » — Le 2 janvier 1656, assemblée des paroissiens devant Guillaume Hodey, vicaire, portant election de deux colecteurs du sel; élections de colecteurs de la taille, impositions. — Le 27 mars 1661, se sont assemblés les paroissiens, au nombre de six, « lesquels ont dit ne devoir aucune chose en recepte pour les années contenues au mandement envoyé par Monsieur Des Champs, sauf à voir les registres des receveurs, et l'emprisonnement des colecteurs, et parce que la pluspart des colecteurs de laditte paroisse sont decédez, les autres ont quitté laditte paroisse à cause de leurs pauvreté, ne pouvant plus y subsister à cause de la violence que les sergents exercent en leur endroit, les autres ont faict perte de leurs acquits à cause de la violence que les soldats leurs ont faicte, mettant tout hors leurs maisons », etc. — Le 23 avril 1662, délibération conformément à l'arrêt donné pour la subvention des pauvres de la paroisse; il n'y a que Jeanne Dorge qui ne puisse gagner présentement sa vie; pour lui subvenir, les trésorier et paroissiens taxent par semaine l'abbé de St-Étienne de Caen à 10 s., l'abbé de St-Étienne de Fontenay à... (blanc), le curé à 2 s. 6 d., Éléazar Malherbe, écuyer, conseiller au siège présidial de Caen, trésorier de la paroisse, à 2 s. 6 d., Lemièrre, tuteur de la fille de feu St-Michel Lemièrre, à 3 s., les chanoines du Sépulcre à 3 s., etc.; on donnera 20 s. par semaine à lad. femme, et le reste aux enfans de Michel Cauvel, que les paroissiens ont dit avoir nécessité. — Bannie des terres labourables, pré et herbage appartenant au trésor. — Le 13 décembre 1676, assemblée des paroissiens, André Malherbe, écuyer, sieu de Juais, Regnault Le Mière, lieutenant en vicomté, etc., pour procéder à l'élection d'un trésorier au lieu et place de Jean Onfroy, écuyer, qui n'aurait voulu accepter

lad. charge; ils nomment et prient Barnabé Le Febvre, curé, d'accepter lad. charge, ce qu'il a voulu faire à cause de l'embellissement qu'il veut apporter à son église; et vu que la plus pressante nécessité de l'église est de paver la nef, ils ratifient l'alleu verbal fait par le curé moyennant 20 livres avec Dupray, de La Folie, maître tailleur de pierre. — Bannie du fouage. — Le 30 avril 1679, audience de contrat pour Regnault Lemièrre, lieutenant particulier en vicomté à Caen, etc.

E. Suppl. 360. — GG. 12. (Cahiers.) — Moyen format, 93 feuillets, papier.

**1667-1725.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Barnabé Lefebvre, Jean-Baptiste Lepetit, Croisière, Louis-Michel Thouroude et Thomas Flambart, curés. — Le 4 août 1668, bapt. de Jacques Seigneurie; par., Jacques Malherbe; mar., Jacqueline Le Danois. — Le 6 mai 1681, baptême de Jean-François-Raven Onfray, fils de Jean Onfray, écuyer, et de Françoise Hubert; par., Raven-Achille de Morel, écuyer, seigneur et baron de Cury, mar., Catherine-Gabrielle de Morel, sa sœur. — Le 14 mai 1682, décès de Jean Onfray, écuyer, inhumé le lendemain dans l'église. — Le 12 juillet 1684, décès de Gabrielle Cabieu, veuve de Jean Onfray, écuyer, inhumée le lendemain dans l'église. — Le 10 avril 1698, décès de Barnabé Lefebvre, curé du lieu, âgé de 73 ans, inhumé le lendemain dans le chœur de l'église. — Le 11 février 1716, inh. dans l'église de Madeleine de Malherbe, veuve de M. de Missy, écuyer. — « Mémoire de ce qui a été donné à la paroisse ou plutôt à l'église d'Estaveaux par plusieurs personnes pieuses, et qui se sont recommandées aux prières des s<sup>rs</sup> curés de lad. église. Ce jour huy premier janvier mil sept cents vingt-quatre, nous, soussignés, Thomas Flambart, pbr., curé de la susdite paroisse d'Estaveaux, attestons le présent véritable et prions M<sup>rs</sup> nos successeurs d'y ajouter foy, et d'y répondre autant que faire se pourra. 1<sup>o</sup> Je me recommande aux prières qui se feront à perpétuité dans lad. église, tant parce que j'ay fay mon possible pour l'orner et l'entretenir proprement, que parce que j'ay engagé des personnes pieuses à faire la même chose, et que la charité nous engage à prier les uns pour les autres. Je prie en second lieu ceux qui me succéderont aud. bénéfice, quoyqu'ils n'ayent aucun besoin d'instruction, d'y conserver et entretenir la nététe principalement pour ce qui regarde le linge servant à l'autel, les ornements et autres choses; s'ils veulent bien, ils observeront fidèlement la pratique

que j'ay gardée et qui est aujourd'huy en usage dans cette église, les grandes festes comme Pasques, Noël, la Pentecôte, la S<sup>t</sup>-Sacrement, l'Assomption, la feste de tous les Saints, Purification et autres semblables, les encensements se font à la messe et à vespres, six cierges sont allumés sur l'autel, et au capitule de vespres on en allume deux à chaque chapelle, et on y fait les encensements au *Magnificat*, après ceux de l'autel et du crucifix; d'autres festes moins solennelles on en allume quatre à l'autel, on peut aussy faire les encensements; et les simples dimanches deux, qu'on éteint ordinairement à complie. Comme la S<sup>te</sup> Vierge est la patronne du lieu, on chante toutes les festes de la S<sup>te</sup> Vierge les litanies après vespres, pendant lesquelles deux cierges demeurent allumés, le curé et tout le peuple à genoux, excepté l'Assomption qu'on les chante à la procession, à la fin desdites litanies j'ay coutume de chanter un *Libera, De profundis*, et oraison *Quæsumus, Domine, miserere famuli tui...* (mangé) par devotion et par reconnoissance pour le repos de l'âme de defunte demoiselle.... (blanc) [Fran]çoise de Malherbe d'Allemagne, qui pendant sa vie eut pour l'ornement de l'église d'Estaveaux beaucoup de zèle; elle a contribué à avoir la chasuble et la chape, elle a donné deux petits bouquets de fausses fleurs qu'on met ordinairement aux deux côtés du Crucifix, le sinet du missel, une aube fort propre qu'elle donna pour ainsi dire, et plusieurs autres choses, mais d'ailleurs, ce qu'elle a donné de plus considérable, c'est le bon exemple, l'édification, assistant tous les jours à la s<sup>te</sup> messe, se faisant un plaisir et un devoir de piété et de religion d'assister aux prédications, instructions, offices et catéchismes, secourir les pauvres de lad. paroisse, qu'elle recommanda à M<sup>lle</sup> sa mère en mourant; elle décéda âgée de vingt-deux ans, le cinq octobre 1723. Je prie encore de ne pas l'oublier à la s<sup>te</sup> messe, à qui elle s'est fort recommandée en mourant. J'ay aussy eu pour pratique de dire tous les premiers mercredis du mois une messe, tant pour ceux et celles qui sont de la confrairie de S<sup>t</sup>-Ortaire, que pour des terres et prés dont jouit le s<sup>r</sup> curé et qui ne sont chargées d'aucunes prières. J'y joins d'autres bienfaiteurs, qui sont M<sup>rs</sup> Chasot et M<sup>des</sup> leurs épouses, M<sup>r</sup> d'Allemagne, de Malherbes, M<sup>rs</sup> Daumesnil, Cauvignis, le s<sup>r</sup> Canu et autres, qui, mus par un esprit de piété et de dévotion, donnèrent la plus grande partie de la somme nécessaire pour avoir la chasuble et la chappe de même parure et le soleil d'argent qui fut fourni par M<sup>rs</sup> d'Allemagne, aussy bien que le tapit qui est sur le leucrain,

avec trois corporeaux fort propres que donna Madame d'Allemagne ; M<sup>lle</sup> Onfroy n'a pas le moins coopéré à l'ornement de lad. église, elle fist dernièrement décorer la chapelle qui est celle de Nostre-Dame de Piété, ainsi je ne les oublieray jamais dans mes prières, et je prie ceux qui viendront après moy de faire la même chose ; je me recommande avec tous lesd. bienfaiteurs aux prières de M<sup>rs</sup> les curés de ce lieu, et leurs promet la réciproque de ma part. J'ay l'honneur d'estre avec tout le respect et l'estime possible leur très humble et très affectionné serviteur et confrère. T. Flambart, curé d'Estaveaux. » — Le 12 août 1724. inh. dans l'église, devant l'autel de la Vierge, de Françoise Hubert, veuve de Jean Onfroy, écuyer, décédée la veille à Allemagne. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 361. — GG. 13. (Registre.) — Moyen format, 28 feuillets, papier.

**1726-1735.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — J.-F. Cornet, curé. — Actes concernant les familles Binet, Boutrais, Cauvet, Desloges, Grouet, d'Hérouville, Lecoq, Lelièvre, Marie, Mirey, Périer, Philippe, Quesnot, Seigneurie, Trémuel, etc. — Assemblées des paroissiens pour élections de syndic, collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements.

E. Suppl. 362. — GG. 14. (Registre.) — Moyen format, 39 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1736-1759.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — J.-F. Cornet, curé. — Le 7 février 1749, inh. de Marguerite Fourel, épouse d'André-Louis Marie, en présence de Charles-Simon-Richard de Malherbe, écuyer, sieur de Savigni. — Le 11 mars 1749, inh., dans l'église, de Marie-Charlotte-Félicité de Malherbe, fille de Simon-Jacques de Malherbe, écuyer, et de Michelle-Françoise de La Vallée, de la paroisse d'Allemagne, âgée d'un mois, en présence dud. Charles-Simon-Richard de Malherbe. — Le 1<sup>er</sup> avril 1750, baptême de Jacques Philippe, en présence de Charles-Simon-Richard de Malherbe, écuyer, sieur d'Ifs. — Autres actes concernant les familles Angot, Bisson, Boutrais, Brion, Dallemagne, Desloges, Douville, Grouet, Guérard, d'Hérouville, Jamet, Langlois, Lebrif, Lefebvre, Legras, Lesénécal, Marie, Rossignol, Seigneurie, Suziray, Trémuel, etc. — Assemblées des

paroissiens pour élections de collecteurs, etc. — Recouvert d'un fragment du testament de Thomas Salles, prêtre, demeurant paroisse St-Étienne de Caen, devant Nicolas Roque et Richard Martin, son adjoint, tabellions royaux en la ville et vicomté de Caen, en faveur de sa sœur Perrine Salles, veuve de Richard Le Mègre, bourgeois de Caen, sous réserve de 100 l. pour fondation d'obit en lad. église.

E. Suppl. 363. — GG. 15. (Registre.) — Moyen format, 20 feuillets, papier.

**1619-1760.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1751 à 1760. — Jean-François Cornet, curé. — Actes concernant les familles Bisson, Boutrais, Brion, Corbel, Grouet, Lefebvre, Legras, Marie, Rossignol, etc. — Recouvert d'un acte de transport de rente passé devant Mathieu de La Loude et Michel Le Sueur, son adjoint, tabellions pour le Roi à Caen, par Salomon Lefebvre à Nicolas Collas, tous deux bourgeois de Caen (1619).

E. Suppl. 364. — GG. 16. (Registre.) — Moyen format, 20 feuillets, papier.

**1635-1770.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1761 à 1770. — Jean-François Cornet et Laurent-Jacques-Jean Bourdon, curés. — Le 16 décembre 1765, inh. de Jean-François Cornet, curé du lieu, âgé de 65 ans. — Le 25 août 1770, bapt. de Jeanne-Anne-Louise Marie ; mar., Jeanne-Edme de Malherbe d'Ifs. — Le 3 septembre 1770, bapt. de Jacques-Louis Boutrais ; parr., Jacques-Joseph-Nicolas Ruel de La Motte, élève des ponts et chaussées ; marr., Marie-Françoise de St-Martin, en présence d'Henry-Auguste de St-Martin, de Notre-Dame de Caen. — Autres actes concernant les familles Baratte, Brion, Friley, Grouet, Legras, Lesage, Philippe, Rossignol, Sanson, etc. — Recouvert d'une sentence de Siméon de Fontaines, écuyer, sieur de Neuilly, vicomte de Caen, pour Eléazar Malherbe, écuyer, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, ayant épousé Madeleine Allain, fille de feu Jacques Allain, de 1663, contenant copies de l'engagement du débiteur, de 1635, et autres pièces y relatives.

E. Suppl. 365. — GG. 17. (Registre.) — Moyen format, 56 feuillets, papier.

**1771-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Laurent-Jacques-Jean Bourdon, Pierre Héroult et

Renaud Sourd, docteur en théologie, curés. — Le 16 février 1773, bapt. de Françoise-Henriette Marie ; mar., Marie-Anne-Françoise de Malherbe, fille de Simon-Jacques de Malherbe, seigneur d'Ifs. — Le 10 septembre 1789, inh. de Pierre Héroult, âgé de 51 ans, curé du lieu. — Le 24 janvier 1790, inh. de Charles Marie par Antoine-Thomas de La Fontaine, vicaire de N.-D. et St-Martin d'Allemagne. — Autres actes concernant les familles Angot, Barbey, Bertheaume, Boutrais, Brion, Cantel, Catillon, Cauvet, Chardine, Dauge, Grouet, Héroult, Laviney, Lefebvre, Legras, Leroy, Letot, Marie, Philippe, Rossignol, Samson, etc.

### Saint-Martin de Fontenay

E. Suppl. 366. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 96 pages, papier.

**1788-1790.** — Sur la couverture : « Municipalité de St-Martin de Fontenay. N° A. » — « Registre de délibérations pour la municipalité de St-Martin de Fontenay, suivant les ordres de M<sup>r</sup> le contrôleur général, pour satisfaire au vœu de Sa Majesté, commencé le 28 septembre 1788. » — Le 28 septembre 1788, assemblée des députés membres de la municipalité de la paroisse de St-Martin de Fontenay, à l'issue de la messe paroissiale ; le syndic a représenté un arrêt du Conseil d'État du 8 août 1788, portant règlement pour les assemblées provinciales, de département et municipales, sur les formes de la répartition et assiette de la taille, capitation et autres impositions, une ordonnance des députés composant la commission intermédiaire provinciale concernant la prestation annuelle représentative de la corvée pour 1788, la lettre des députés composant le bureau intermédiaire du département de Caen, concernant l'envoi desd. documents pour l'exécution dud. arrêt ; une première semonce a été faite led. jour pour convoquer l'assemblée paroissiale aux fins de la nomination de 3 adjoints qui doivent « opérer avec le membre taillables de la municipalité à la ciette et répartition de la taille jusq qu'à la nomination des collecteur » ; renvoi de l'assemblée au mercredi suivant, 1<sup>er</sup> octobre, pour procéder au rôle de répartition de 722 l., somme à laquelle a été fixée la contribution de lad. paroisse. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1789, assemblée des syndic et membres de la municipalité et principaux habitants de la paroisse, pour faire un rôle aux

fins d'imposer les privilégiés. — Délibérations et enregistrements de l'année 1790, à partir du 24 janvier.

E. Suppl. 367. — CC. 1. (Registre.) — Grand format, 71 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — « Papier terrier de St-Martin de Fontenay fait par moi, Joseph Valette, en forme de dellage, buttes et divisés, avec le nom de chaque propriétaire, le tout suivant la déclaration de Michel Pelfresne, commissaire nommé à cet effet. » Delles de la Carrière, de Barbey, de dessous Beaumont, de la voie d'Ifs tendant sous la Londe, la ferme du Châtel, maisons du manoir, abbaye de Fontenay, etc. — Section de l'église, delles du Carel, du Bisson Robin. — Section de Verrière, delles des forts chemins et pointe du Grenet, des Plantières, du Passeux et des Lots, du clos Bourgeois et La Hogue, du clos La Vigne et le champ Failly, des Terres Noires, ferme de Torteval, la haie d'Ifs, etc. — Propriétaires, M. de Calmesnil, Le Danois, curé de Valmeray, l'abbaye de Fontenay, M. de Bénéauville, M. de La Verderie, Hermerel du Hamel, M. de Coursanne l'aîné, le presbytère, remplacé par Jumilly, commissaire du directoire exécutif, Hébert, curé, chapelle du Malpas, François Auvray de Coursanne, les obits, Durozel, M. de Piédoue, M. de Tilly, Malfilâtre, M<sup>me</sup> de Sallan, le curé de St-Aignan, etc. — Mutations pendant la Révolution.

E. Suppl. 368. — CC. 1. (Registre.) — Grand format, 174 feuillets, papier.

**1585-1687.** — Église paroissiale de St-Martin de Fontenay. — Baptêmes, mariages, sépultures, depuis 1595. — Les premiers feuillets rongés et lacérés. — Le 17 septembre 1595, b. de Robert, fils d'Alphonse Granger et Suzanne Le Danoys, bourgeois de Caen ; parrain, n. h. Robert de Respichon ; m., Catherine. . . . (blanc), femme d'Alexandre Le Boucher, s<sup>r</sup> de St-Anne, bourgeois de Caen. — Lacune de 1595 à 1602. — Le 9 octobre 1602, b. de Jean Le Cousturier ; p., Jean Blondel, procureur au Parlement de Rouen. — Le 24 août 1603, b. de Michel Le Blanc ; p., Michel Hubert, curé de St-André de Fontenay. — Le 7 novembre 1604, b. de Guillaume, fils de Jean Gallot, archer et morte-payé au château de Caen. — Le 23 octobre 1605, mariage de Guillaume Malerbe et Colette Le Danoys, fille d'Antoine, du hameau de

Verrières. — Le 10 juin 1607, b. de Jeanne, fille des précédents. — Le 26 avril 1609, b. de Marie Nicolas ; m., Jeanne Fortin, fille de n. h. Nicolas Fortin. — Le 5 décembre 1610, parrain, Robert, fils de Guillaume Graindorge, bourgeois de Caen. — Le 6 janvier 1611, b. de Pierre Gallot ; p., noble Étienne Malerbe, en présence de noble Charles de Parfouru et Jeanne Gallot. — Le 29 janvier 1611, b. de Guillaume, fils de Guillaume Malerbe et Colette Le Danois. — Le 13 février 1611, b. de Clément Le Cousturier ; p., Clément Roullin, s<sup>r</sup> de La Prévoitière. — « Le vendredy douze<sup>e</sup> jour de septembre 1614, à la requeste de noble homme Guillaume Fortin, sieur de Pierville, je me suis transporté en sa maison en laquelle je treuvé da<sup>me</sup> Magdalaine de La Mare, sa femme et espouse, en son liet malade, laquelle avoit produict et mis sur terre une petite fille, laquelle fut peu vivante, me requérant led. s<sup>r</sup> qu'elle fust baptisée, de laquelle chose je ne fus refusans, et fut baptisée et vivante viron... [blanc] heures, à ce qu'il m'a esté testé par... (blanc), sage femme, qui avoit icelle receue venante sur terre, et elle mourut icelle journée. » — Le 16 septembre 1614, décès de lad. de La Mare. — Lacune de 1615 à 1649. — Le 24 novembre 1649, inh. par Olivier Thomas, curé de May. — Le 14 juillet 1653, inh. à Laize de Rouland de S<sup>t</sup>-Marie, écuyer, sieur du lieu, demeurant à Laize-La-Ville, décédé la veille à 55 ans environ. — Le 15 juillet 1658, « le corps de Guillaume Bourgaull, bourgeois de Caen, ayant esté trouvé mort sur le chemin de Caen à Bretheville-sur-Laize le jour d'hier, et suivant le proceds-verbal rendu par sentence donnée de Monsieur le bailliy d'Allenson ou son lieutenant à S<sup>t</sup>-Silvin, le jour et au que dessus, et après avoir regardé dans ces pochettes, nous avons trouvé qu'il y avoit du pain bénist du dimanche, jour d'hier, et que il nous a esté attesté estre fort bon catholique, apostolique et romain, a esté inhumé dans l'église dud. S<sup>t</sup>-Martin, présence du sieur curé de May et du sieur curé de Laize, et de plusieurs autres. Dieu luy pardonne. » — « Le mardy... (effacé) jour de janvier 1664, second jour de la nouvelle lune, Chardinne Pelfresne a mis au monde un enfant masle soulbz le signe du Verseau, sur les 3 ou 4 heures après midy ; sy lad. femme faict encor des enfans, le premier sera masle. » — Le 14 juillet 1665, b. de Philippe, fils de Charles Damigny et Élisabeth Belin ; m., Madeleine Heuste de La Perrelle ; p., Philippe Le Danois, curé de S<sup>t</sup>-André de Fontenay. — « Registre des baptesmes faicts en l'église parroissiale de S<sup>t</sup>-Martin de Fontenay », de 1648 à 1668. En tête, procès-verbal dressé

par Germain Pelfresne, clerc, étudiant en l'Université de Caen, portant que le 25 octobre 1649, à la requête de Julien Pelfresne, curé de S<sup>t</sup>-Martin, il a fait défenses à Blais Richard, ci-devant vicair en lad. paroisse, de faire aucune charges ou fonctions curiales, n'ayant pas voulu se faire approuver de l'évêque de Bayeux, malgré plusieurs avertissements. Audiences de contrats, cancellés. Baptêmes. Le 3 septembre 1649, Jean, fils bâtard de Denis Toubel, bourgeois de Caen, et Anne, sa servante, reconnu par led. Denis ; le 11 septembre 1650, Tanneguy Le Vavasseur, p., Tanneguy Le Vallois, éc., s<sup>r</sup> de Fontaines ; le 12 février 1652, Jean Le Vavasseur, p., Le Neuf, élu à Caen ; Marguerite Vivier, « présentée par Sainte Le Sassier, femme de Michel de Louvigny, obstestrice de cette paroisse » ; Robert, fils de Jean Anselin et de Gillonne Planquette, p., Fleury Anselin, curé de S<sup>t</sup>-Martin de Sallen. — Le 24 décembre 1660, mariage de Guillaume Anzeray, éc., sieur de La Hogue, fils Pierre, et Anne de Graindorge, de Bourguébus-La-Hogue, et François de Cairon, fille de Gilles et d'Anne Cousin, de S<sup>t</sup>-Martin. — Le 12 mai 1667, inh. de Jean Dumont dans l'église de Verrières ; le 22 juin 1667, inh. de Jacques Guérin dans le cimetière de Verrières. En marge : « L'église et le cimetière de S<sup>t</sup>-Martin étoient alors interdits, et l'office transféré à la chapelle de Verrières. » — Le 1<sup>er</sup> juillet 1670, b. de Marie Pagny ; p., Étienne Bourdon, avocat en vicomté à Caen. — Le 26 février 1673, b. par Richard Le Cocq, prêtre, desservant en l'abbaye de Fontenay, de Jacques Questier ; p., Julian Pelfresne, curé de S<sup>t</sup>-Martin. — Le 8 mars 1679, b. de Jeanne, fille de François d'Argouges, éc., sieur des Moutiers, et de Marie Guérout ; m., Jeanne de Verigny ; p., Paul de Scelles, éc., sieur de Prévalon. — Le 11 juin 1679, inh., en l'église d'Écrammeville, de François Le Cavellier, prêtre, notaire apostolique au diocèse de Bayeux, ci-devant curé de Vaucelles de Bayeux, chapelain de la chapelle de N.-D. en l'église cathédrale de Bayeux. — Le 27 décembre 1679, b. de Jacques, fils de Jean Lobite, archer en la Prévôté, et d'Angélique Lebrun ; p., Jacques Lebrun, doyen de Trévières et curé de Canchy ; m., Jeanne Suhard, veuve du sieur de La Ménardière. — Le 14 avril 1680, b. de Jean, fils de Gabriel Virot et de Marie d'Herouville ; p., Jean Le Chevallier, éc., s<sup>r</sup> de La Barre, lieutenant de la Prévôté de Normandie. — Le 22 avril 1680, inh. de Madeleine, fille de Gabriel Le Chevallier, écuyer. — Le 8 novembre 1686, b. de Marie-Adrienne, fille de

Nicolas de La Rivière, éc., sieur de « Mesnisalle », et d'Antoinette de La Niepce. — Assemblées des paroissiens devant le curé Josset pour élections d'assesseurs et collecteurs (1585-1613), etc.

E. Suppl. 369. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 161 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1689-1736.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Julien Pelfresne et Jean Lancelin, curés. — Le 12 juillet 1690, mariage de Charles de Montigny, sieur des Closages, et Marie Desrosiers, tous deux de la paroisse de St-Sauveur de Caen. — Le 17 juillet 1692, mariage, à Verrières, par dom François de St<sup>e</sup>-Marie, docteur en théologie, sous-prieur de l'abbaye de St-Étienne de Fontenay et prieur de Sept-Vents, de Michel de Hermerel, écuyer, seigneur et patron de Vaux et de La Ferrière, conseiller du Roi, vicomte, maire, juge politique de Bayeux, demeurant paroisse St-Malo, et Claude-Jacqueline de Piédoue de Nerval, fille de Philippe de Piédoue, écuyer, sieur de Nerval, et de Claude de Morel de Putange, de la paroisse de St-Jean de Caen, en présence dud. de Nerval, père de l'épouse, de Philippe Clément, premier président au bureau des finances, seigneur et patron de Bourgeauville et de Fontenay, de Gilles Clément, conseiller du Roi en ses Conseils et son envoyé extraordinaire en Allemagne, seigneur de Bourgeauville, de J<sup>u</sup>-B<sup>l</sup>o Hermerel, écuyer, de Nicolas Allain, écuyer, seigneur de Barbière, de Jacques Subard, écuyer, Gilles Piédoue, écuyer, sieur de Nerval, conseiller au Parlement de Rouen, René de Piédoue, écuyer, sieur de La Hoguette, grand prévôt général en Normandie, et plusieurs autres. — Le 10 janvier 1687, bapt. de Marie-Adrienne de La Rivière, fille de Nicolas de La Rivière, écuyer, sieur de Mesnil-Salles, et d'Antoinette de La Niepce; mar., Elisabeth Pelfresne; parr., Jean Pelfresne. Quoique portant la date *mil six centz quatre vingt sept*, l'acte figure au cahier de 1692, et doit appartenir à cette année. — Le 13 juillet 1699, mariage de François Hue, écuyer, sieur de L'Hérondel, de la paroisse de Bénéauville, et Andrée Restout, de Notre-Dame de Caen, par de Launay Hue, vicaire général de l'évêque de Bayeux. — Le 4 juillet 1705, bénédiction d'une cloche nommée par Philippe de Piédoue, écuyer, sieur de Nerval, et Claude-Jacqueline de Morel, son épouse. Lad. cloche bénite par Julien Pelfresne, curé du lieu, avait été fondue dès l'année 1703 par Guillaume Jonchon, fondeur de cloches, bourgeois de St-Nicolas de Caen. — Le 8 janvier 1709, inh. dans l'église de Julien Pelfresne,

âgé de 85 ans, ancien curé du lieu, décédé le 6 dud. mois. — Le 21 mai 1717, décès de Charles Le Sueur, écuyer, s<sup>r</sup> de Robertmesnil, âgé de 88 ans, lequel fut inhumé le 23 dud. mois dans l'église de Cintheaux. — Le 7 décembre 1720, requête adressée à l'archidiaque d'Hiesme en l'église cathédrale de Bayeux, par Jean Lancelin, curé, et les paroissiens de St-Martin de Fontenay, pour le prier de lever, pendant l'hiver, l'interdit qu'il a mis sur leur église, à cause du mauvais état de la tour placée entre le chœur et la nef, laquelle menace une prochaine ruine, promettant d'y faire travailler lorsque le temps sera plus commode. — Le 4 juin 1726, mariage de Charles Pierre, s<sup>r</sup> de Clozet, fils de feu Guillaume et d'Anne Le Masquier, de la paroisse de St-Jean de Caen, et Madeleine Le Cavelier, fille de feu Jacques et d'Élisabeth de Jors de Genteville, de St-Pierre de Caen. — Le 25 mars 1728, requête adressée au lieutenant général eriminal du bailliage de Caen, par François Lecointe, demeurant paroisse de St-Martin de Fontenay, contre Pierre Valette, cabaretier à St-André de Fontenay, pour coups et blessures; le 20 avril suivant, certificat de Fontaine et Fleury, « chirurgiens jurez royaux pour les raports, visite des blessés, corps morts », constatant l'état du blessé. — Le 14 août 1734, inh. d'Antoine-François Hue, seigneur de....., de Navarre, du Bosq et Foltot, major des régiments de..... et de Caen, décédé la veille, âgé de 82 ans (lacérations). — Autres actes concernant les familles Alain, Aubourg, Aubré, Belin, Beuselin, Blanchecape, Boisard, Boupain, Boulard, Bouquet, Bourget, Brion, Busnel, Chaperon, Chrestien, Crevel, Damigny, Dauge, David, Delabre ou Delarbre, Delacroix, Delorme, Denis, Desloges, Desplanches, Devinas, Dounet, Dorne, Fauvel, Fère, Féron, Fleury, Gallot, Gosse, Gournay, Guérin, Guestier, Halbout, Hamon, Hélin, Jean, Jeanne, Lancelin, Laugeois, Lebaron, Leblanc, Lebourgeois, Lecourt, Lecousturier, Ledanois, Lefebvre, Lemarié, Lepetit, Lépy, Leroux, Levavasseur, de Louvigny, Malouin, Marie, Ménard, Meury ou Mury, Morin, Niquet, Pagny, Patry, Pelfresne, Perray ou Perrée, Quétron, Rumes, Rivière, Ruel, Soubeille, Tournet, Vallette, Vasnier, etc. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs, enrôlements et dé enrôlements, concernant la taxe pour les subsistances des troupes, etc. — En 1718, délibération autorisant le trésorier Claude Pelfresne et le curé à faire refondre la cloche, cassée depuis 2 ans, et à en augmenter le poids, suivant les moyens du trésor. de concert avec M. du Hamel Beaumont.

E. Suppl. 370. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 122 feuillets, papier.

**1733-1770.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Lancelin, Nicolas Fouet et Olet Aubert, curés. — Le 9 mai 1738, bapt. de Catherine-Jacqueline Hue, fille de Jean-Baptiste Hue, écuyer, sieur de Navarre, et de Marie-Françoise de Fresnel, née la veille; mar. Catherine de Fresnel, épouse d'Antoine-Joseph de Foulongue, écuyer; parr., Jean-Jacques Le Marchant, écuyer, seigneur et patron de Tracy et St-Louet, en présence d'Augustin Pesnelle, chapelain fondé de Mathieu, dud. Antoine de Foulongue, écuyer, et de Henri-François Hue, écuyer, sieur de Léronnel. — Le 12 octobre 1738, cérémonies du bapt. de Marie Catherine-Henriette Hue, née le 11 novembre 1730 et ondoyée en la paroisse de Bénéauville par Guillaume de Cairon, curé de Moulty; mar., Charlotte de Fresnel; par., Henri de Noyon de Cambremer. — Le 5 août 1744, bapt. de Françoise-Jeanne-Marie-Anne Moisson; mar., Françoise Hue de Navarre; par., Jean-Antoine Hue, sieur du Bosq. — Le 8 octobre 1744 inh. dans le chœur de l'église de Jean Lancelin, curé du lieu, par Philippe des Rotours, curé de Poussy, doyen de Vaucelles. — Le 4 février 1750, inh. dans l'église d'« Anthoine Jean, noble écuyer, sieur du Bosq », âgé de 21 ans. — Le 7 septembre 1750, mariage de Pierre-Paul de Morel, chevalier, seigneur de Gefosse et Cardonville, fils de Gabriel de Morel, chevalier, seigneur des Fresnes, et de Marguerite de Sousebieu, demeurant paroisse de Montmartin-en-Craigne, diocèse de Coutances, et Marie-Catherine-Henriette Hue de Navarre, fille de J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Hue, écuyer, sieur de Navarre, et de Marie-Françoise de Fresnel, demeurant paroisse de St-Jean de Caen. — Le 20 juin 1751, bapt. de Gilles-Françoise de Morel, fille dud. Pierre-Paul de Morel des Fresnes, écuyer, seigneur de Maupertuis, et de lad. Hue de Navarre; mar., Françoise de Fresnel de Navarre; parr., Gilles Morel, écuyer, sieur de la Champagne. — Le 10 avril 1752, mariage de François-Gabriel-Aimé Dumoustier, chevalier, seigneur et patron de Canchy, lieutenant général au bailliage et siège presidial de Caen, fils de feu Nicolas Dumoustier, sieur de Coutranville, de la paroisse de St-Jean de Caen, et de Marie-Madeleine-Aimée de St-Laurens, et Henriette-Françoise-Charlotte Hue, fille de Jean-Baptiste Hue, chevalier, seigneur de Navarre et de St-Martin de Fontenay, et de Marie-Françoise de Fresnel. — Le

17 juin 1755, mariage de Jean-François de Venoix, chevalier, seigneur et patron d'Anctoville, seigneur suzerain d'Athys, près Caen, et autres lieux, veuf de Marie-Madeleine-Aimée de Séran-Audrieu, fils de feu François de Venoix, chevalier, seigneur et patron d'Anctoville, seigneur suzerain d'Athys, Écajeul et autres lieux, et de Renée-Charlotte de Robillard, demeurant paroisse d'Anctoville, et Jeanne-Françoise Hue de Léronnel, fille de J<sup>n</sup> B<sup>te</sup> Hue, chevalier, seigneur de Navarre, du Bosq, Folletot et autres lieux, et de Marie-Françoise de Fresnel, demeurant paroisse de St-Martin de Fontenay, en présence desd. père et mère de l'épouse, de Henri-François Hue, écuyer, seigneur de Léronnel et de Navarre, et de Marie-Anne-Catherine Jumeau de Moncarel, son épouse, oncle et tante de lad. épouse, etc. — Le 24 novembre 1755, bapt. de Vigor-Clément Lancelin; parr., Charles-Louis de Piédoue, écuyer; mar., Charlotte-Louise de Godefroy de Piédoue. — Le 31 mars 1757, bapt. de Françoise-Henriette de Morel, fille dud. Pierre-Paul de Morel des Fresnes, écuyer, seigneur de Maupertuis, de Géfosse et Cardonville, et de lad. Hue de Navarre; mar., Jeanne-Françoise Hue, femme dud. Jean-François de Venoix; parr., Pierre-François, chevalier et marquis de Fresnel, seigneur et patron de Périers, Mathieu et Anguerny, La Pipardière et autres lieux. — Le 26 octobre 1757, nouvelle bénédiction de la chapelle de St-Jacques de Verrières, « dont le cœur vient d'estre entièrement réédifié ». — Le 20 novembre 1759, mariage de Charles-Henri-Constant de Fribois, chevalier, seigneur et patron de Bénéauville et d'O, fils de feu Claude-Antoine de Fribois, chevalier, seigneur et patron dudit Bénéauville et d'O, et de Jeanne Jullien de Goupillières, demeurant à Bénéauville, et Jacqueline-Catherine Hue, fille de J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Hue, écuyer, seigneur de Navarre, de St-Martin de Fontenay, du Bosq et de Folletot, et de Marie-Françoise de Fresnel, demeurant en lad. paroisse de Fontenay. — Le 25 novembre 1760, mariage d'Henri-Samuel de Neufville, chevalier, seigneur d'Échauffour, seigneur et patron de Bavent, ancien lieutenant-colonel du régiment royal des Cravates, chevalier de St-Louis, fils de défunts Henri de Neufville et Jeanne-Thérèse Collet, de la paroisse de Bavent, et Jeanne-Françoise Hue de Lhéronnelle, fille de J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Hue de Lhéronnelle, chevalier, seig<sup>r</sup> de St-Martin de Fontenay, du Bosq, Folletot et autres lieux, et de Marie-Françoise de Fresnel, lad. Jeanne-Françoise Hue veuve de Jean-François de Venoix, chevalier, seigneur d'An-

toville, seigneur suzerain d'Athis et autres lieux (extrait des registres de la paroisse de Bréville).

E. Suppl. 371. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 148 feuillets, papier.

**1771-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Odet Aubert, François Hérouard, Jean Hébert, Jean-Hilaire Billheust, précédemment curé de St-Michel de Vaucelles de Caen, et André Crépin, curés. — Le 10 janvier 1772, bapt. de Jeanne-Charlotte Le Breton; parr., J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Hue, chevalier, seigneur de Navarre, de St-Martin en partie et autres lieux; marr., Jeanne-Charlotte Morel des Fresnes. — Le 17 juin 1774, inh. d'Odet Aubert, décédé le même jour à l'âge de 40 ans, ancien curé de St-Pierre-de-Briou, diocèse d'Orléans, et St-Martin de Fontenay l'Abbaye, curé de Flers, diocèse de Bayeux. — Le 28 juin 1774, inh. de Michel Moisson, maître d'école de la paroisse, décédé led. jour à l'âge de 30 ans. — Le 2 septembre 1777, mariage de François de Courmaceul, receveur des aides à Flers, fils de défunts Norbert-François de Courmaceul et Marie La Louette, de la paroisse de St-Gervais de Falaise, et Louise-Françoise des Vaux, fille de Guy des Vaux de La Motte, bailli de Flers, La Carneille et Messé, et de Françoise de Montbray, demeurant à Flers. — Le 5 septembre 1778, inh. de J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Hue, chevalier, seigneur de Navarre, St-Martin de Fontenay et autres lieux, décédé le 3, âgé de 78 ans. — Le 14 septembre 1780, inh. de Gillette Le Marchand, veuve de Thomas Quétron, demeurant au hameau de Verrières, âgée d'environ 102 ans. — « Remarque. Le 16<sup>e</sup> jour d'aoust 1780, le tonnerre a tombé sur la tour à une heure après midi, s'est promené dans l'escalier et dans le chœur, sans faire beaucoup de mal qu'à la couverture du clocher. » — Autres actes concernant les familles Alais, Angot, Barbey, Bellenger, Bisson, Blanchard, Bonnetot, Bougiard, Briand, Brunet, Buhours, Bunel, Cantel, Chapron, Chrétien, Conard, Couvrechef, Dauge, Découflet, Delabre, Delacroix, Delaunay, Deloges, Devinas, Dorne, Duhomme, Falaize, Foucher, Fouet, Gautier-Durocher, Grenier, Grouet, Guillot, Hébert, Héroult, Hervieu, Hue, Jamet, Jeanne, Jouan, Jouanne, Jouvel, Labbé, Lancelin, Langlois, Langrais ou Lengrais, Lantier, Lebaron, Lebaudy, Lebourgeois, Lebrethon, Lecointe, Lecouturier, Ledauois, Lefebvre et Lefèvre, Legentil, Lemaître, Lemarié, Lemercier, Lemoine, Lepage, Lerat, Lerebours, Leroy, Levasseur, Loiseleur, Mahouin, Marie, Moisson,

Morand, Morin, Oublin, Pagny, Pelfresne, Perrée, Piéplu, Poret, Poulard, Prempain, Quesnot, Quétron, Renouf, Roger, Roussel, Saint-James, Salles, Saulet, Sénécal, Soyer, Trémuel, Vasnier, Vautier, etc.

E. Suppl. 372. — GG. 5. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

**1735-1792.** — Extraits des registres de l'état civil des paroisses de Barbery, Bavent, Bayeux (St-Sauveur), Épinay-sur-Odon, Fontenay-le-Marmion, St-André de Fontenay, St-Martin de Sallen, etc.

### Soliers

E. Suppl. 373. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 146 feuillets, papier.

**1789-an III.** — Transcription ou enregistrement des lettres patentes, proclamations du Roi, discours prononcé par le Roi à l'Assemblée Nationale, lettres ministérielles, arrêtés du directoire du département du Calvados, lois, etc., depuis les lettres patentes du Roi, sur le décret de l'Assemblée Nationale pour la constitution des municipalités, données à Paris au mois de décembre 1789 (1789-1791). — Déclarations faites à la municipalité, réquisitions et actes divers (1792-an III).

E. Suppl. 374. — BB. 2. (Registre.) — Grand format, 124 feuillets, papier.

**1789-an IX.** — F<sup>o</sup> 1. « Registre concernant l'enregistrement des décrets et actes de la municipalité de Soliers. »

E. Suppl. 375. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 10 feuillets, papier.

**1692-1699.** — Église paroissiale de Soliers. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Chauvin, curé. — Le 5 octobre 1692, mariage de Géléon Dieuavant, écuyer, s<sup>r</sup> du Motel, et Anne de Calletot, de Soliers, par Jacques de Calletot, curé de Crollon, près d'Avranches, en présence de Bernard de Calletot, de Pierre de Brunville, écuyer, sieur de Soliers, et autres. — Le 27 mars 1694, bapt. de Pierre-Thomas Dieuavant, fils de Jacques Dieuavant, écuyer, sieur de Nerval, et de Marie-Charlotte Bunel; parr., Pierre Le Normand, écuyer; marraine, Thomasse Bellet,

— Le 29 mars 1696, bapt. de Jean-Baptiste Dieuavant, âgé de 8 jours, fils desd. Gédéon Dieuavant, écuyer, sieur du Motel, et d'Anne de Calletot; parr., Jean-Baptiste d'Anfernet, sieur de Montchauvet et d'Arclais, conseiller du Roi et son chevalier d'honneur au présidial de Caen; mar., Marie de La Martinière, femme de Hue, conseiller du Roi aud. présidial. — Le 27 mai 1696, bapt. de Daniel Dieuavant, fils dud. Jacques Dieuavant de Nerval; parr., Daniel Mâcé, conseiller aud. présidial; mar., Marie-Anne d'Angerville. — Le 21 avril 1697, bapt. de Marie-Anne Dieuavant, fille desd. Gédéon Dieuavant, s<sup>r</sup> du Motel, et Anne Calletot. — Le 22 septembre 1697, bapt. de Marie-Anne Dieuavant, fille dud. Jacques Dieuavant, s<sup>r</sup> de Nerval; marr., Anne Calletot; parr. François-Jean de Crèveœur, conseiller du Roi au bailliage de Caen. — Le 19 janvier 1699, bapt. de Marie-Jeanne-Louise Dieuavant, fille dud. Jacques Dieuavant, s<sup>r</sup> de Nerval; mar., lad. Marie de La Martinière; parr., led. Jean-Baptiste d'Anfernet. — Autres actes concernant les familles Bénéard, Bonnefoy, Brunet, Colin, Dallemagne, Ducellier, Duchemin, Féray, Exmelin et Hémelin, Hignet ou Hinet, Labbé, Lecanu, Lefebvre, Lepelletier, Lévesque, Luard, Michel, Morand, Rames, etc.

E. Suppl. 376. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 13 feuillets, papier.

**1703-1705.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Chauvin, curé. — Le 4 octobre 1700, bapt. de Marie Dieuavant, fille de Jacques Dieuavant, écuyer, s<sup>r</sup> de Nerval. — Le 11 avril 1702, bapt. d'Anne-Catherine Dieuavant, fille du même. — Autres actes concernant les familles Blondel, Boisard, Fouques, Fouet, Germain, Hellouin, Lemarinier, Lengrais, Lerouge, Leroy, Lesauvage, Poret, Tostain, etc.

E. Suppl. 377. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 13 feuillets, papier.

**1707-1714.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Chauvin, curé. — Le 17 août 1710, bapt. de Louis-Augustin Fleury; parr., Daniel Dieuavant, écuyer, sieur du Motel. — Le 7 mars 1714, inh. dud. Gédéon Dieuavant, en présence de Daniel-Baptiste Dieuavant, sieur de St-Nicolas. — Le 19 juillet 1714, mariage de Jean-Baptiste Dieuavant, écuyer, sieur du Motel, de Soliers, fils de Gédéon Dieuavant,

écuyer, sieur du Motel, et d'Anne de Calletot, et Jeanne de Brunville, de Poussy, fille de Jacques de Brunville et de Françoise Bénéard, en présence de Daniel Dieuavant, écuyer, sieur du Motel, Pierre de Brunville, écuyer, sieur de Soliers, et autres. — Autres actes concernant les familles Bénéard, Brunet, Cahagnet, Canivet, Clément, Colin, Delorme, Ducellier, Duchemin, Ducoudray, Fleury, Fouques, Hellouin, Hémelin, Hervieu, Heudes, Labbé, Lebourgeois, Lefebvre, Lemonnier, Lepelletier, Lerouge, Leroy, Lesauvage, Lévesque, Mésaise, Prendpain, Rames, Sanson, etc.

E. Suppl. 378. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 14 feuillets, papier.

**1715-1723.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Chauvin et Jacques Bénéard, curés. — Le 21 juillet 1715, bapt. de Françoise-Jeanne-Jacqueline-Thérèse Dieuavant, fille de Jean-Baptiste Dieuavant, écuyer, sieur du Motel, et de Jeanne de Brunville; mar., Françoise Bénéard; parr., Pierre-Jacques de Brunville, écuyer, sieur de Poussy. — Le 15 octobre 1719, bapt. de Jeanne-Madeleine-Élisabeth Dieuavant, fille des précédents; marr., Madeleine-Élisabeth de Clinchamps; parr., Daniel Dieuavant, écuyer, sieur du Motel. — Le 18 novembre 1719, baptême de Jean-Baptiste Colin par Mondehare, curé de Grentheville, pour l'« incommodité » de Jean Chauvin, curé de Soliers. — Le 24 janvier 1723, bapt. de Jules Dieuavant, fils desd. Jean-Baptiste Dieuavant, écuyer, sieur du Motel, et Jeanne de Brunville. — Autres actes concernant les familles Augot, Barrière, Couture, Couturier, Duhomme, Eudes, Guesdon, Jardin, Lecanu, Masure, Poret, Seigneurie, etc.

E. Suppl. 379. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 12 feuillets, papier.

**1726-1729.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Bénéard et Michel Onfroy, curés. — Le 20 octobre 1726, bapt. de Louis-Michel-Anne Dieuavant, fils de Jean-Baptiste Dieuavant, écuyer, et de Jeanne de Brunville, né le 14; mar., Marie-Anne Dieuavant, veuve de Louis-Charles Deschamps, écuyer; parr., Michel Onfroy, prêtre. — Le 5 mai 1729, inh. dans le chœur de l'église de Jacques Bénéard, curé de la paroisse, âgé de 57 ans, par Jean de Fer, curé de St-Aignan, doyen de Vaucelles.

E. Suppl. 380. — GG. 6. (Cahiers.)— Moyen format, 47 feuillets, papier.

**1730-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Onfroy, curé. — Le 26 octobre 1730, inh. dans l'église de Jeanne-Marie Formage, veuve de Nicolas de S<sup>te</sup>-Marie, chevalier, seigneur d'Agnaux, âgée d'environ 65 ans. — Le 1<sup>er</sup> septembre 1736, baptême d'Augustin Dieuavant, fils de Daniel Dieuavant, écuyer, et de Catherine Jacquesson; parr., Pierre-Thomas-François Dieuavant, écuyer; mar., M<sup>lle</sup> Dieuavant, sa sœur, etc.

E. Suppl. 381.— GG. 7. (Cahiers.)— Moyen format, 180 feuillets, papier.

**1747-1792.** — Baptêmes, mariages. — Michel Onfroy, Gabriel Esnault, Jean Hue, Adrien Heuste, Louis-François Le Carpentier, curés. — Le 27 juin 1752, mariage de Pierre-Jacques Housset, conseiller du Roi, directeur général des postes, receveur des décimes et trésorier principal des troupes au département de la généralité de Caen, fils de feu Pierre Housset et de Marie Riboult, de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, et Marguerite-Léonore Gost, fille de défunts Jean-Jacques Gost de Saint-Prés, procureur du Roi en la vicomté d'Évrecy, et Marguerite-Léonore Le Marchand, veuve de Jacques-Guillaume Queudeville, avocat au Conseil, de la même paroisse. — Le 7 mai 1758, assemblée des paroissiens pour « autoriser le trésorier en charge de faire faire un devant d'autel en damas blanc et rouge avec un faut gallon en ort, avec les deux creprudances des deux costé de l'autel ». — Le même jour, lesd. paroissiens, du consentement du curé, ont autorisé le trésorier à « faire refondre la grosse cloche pour le prix de 45 livres adjudée au sieur Jean-Baptiste Mougeot, de la paroisse de S<sup>te</sup>-Paix, lequel s'est obligé de la rendre au même poix non moins, si au cas elle est augmantée, on lui payera à raison de 30 sols de la livre; on s'oblige de lui rendre au poids le Roy et de luy reprendre, et la garanty jusque dans le cloché, et fera avertir M<sup>r</sup> le curé et le trésorier pour voir la coullée de la fonte, et quel sera coullée la peremière, le tout sujet à vissitte ». — Le 27 octobre 1760, bapt. de Louis-Augustin Lavinay; parr., Augustin Dieuavant, écuyer; mar., Marie-Anne Dieuavant, « écuyère ». — Le 17 mai 1779, bapt. d'Émilie-Françoise-Gustine Dieuavant, fille de Jean-Baptiste-Noël-Clément Dieuavant,

écuyer, sieur de Nerval, et de Jeanne-Aimée de Malherbe; marr., Marie-Anne-Françoise de Malherbe; parr., Augustin Dieuavant, écuyer, sieur du Motel. — Autres actes concernant les familles Allain, André, Antoine, Bardel, Bénard, Bérard, Bétourné, Billiard, Binet, Bisson, Boisard, Boulanger, Brunet, Busnel, Cahagne, Cahier, Chaprou, Colin, Découflet, Delafontaine, Delalande, Delaunay, Dorne, Ducellier ou Du Celier, Duchesne, Ducoudray, Dudouit, Duhomme, Dumont, Dutrou, Foucher, Foucques, Frilley, Garnier, Ganguain, Guérout, Hélain, Hervieu, Heudes, Hogais, Houel, Lalbé, Lafontaine, Lalande, Lavielle, Lavinay, Lebailly, Lebellanger, Leboutteiller, Lecanu, Ledard, Ledresseur, Legentil, Lemonnier, Lepeltier ou Lepelletier, Lepetit, Leprévôt, Lerat, Leroy, Lesieur, Letot, Levavasseur, Loxmelin, Lucas, Luard ou Louard, Malbranche, Mancel, Marguerie, Marie, Mirey, Morin, Osmont, Pierre, Prempain, Poulain, Putot, Rames, Roger, Safray, Samson, Sauvage, Seigneurie, Tesson, Torcapel, Tostain, Touchet, Tribouillard, Tronson, Valette, Vasnier, Vauquelin, Vivier, etc.

E. Suppl. 382. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format, 92 feuillets, papier.

**1747-1792.** — Sépultures. — Michel Onfroy, Gabriel Esnault, Jean Hue, Adrien Heuste, Louis-François Le Carpentier, curés. — Le 3 octobre 1749, inh. dans l'église de Michel Onfroy, curé de Soliers, âgé d'environ 53 à 54 ans, par Philippe des Rotours, licencié aux droits, curé de Poussy, doyen de Vaucelles, en présence de Jacques-Michel du Céliier, desservant à Soliers. — Le 12 octobre 1756, inh. dans l'église de Jacques du Céliier, prêtre, âgé de 58 ans. — Le 7 avril 1759, inh. de Charles Royer, grenadier, de la paroisse des Yveteaux, « qui avoit été tué et massacré par un autre soldat aussi grenadier »... « ledit grenadier âgé viron de vingt six ans se trouvant blessé à mort demandat promptement un piêtre pour se confesser; nous y fumes promptement, mais ne parlant plus, et cependant ayant encore quelque peu de vie, nous luy donnames l'absolution générale ». — Le 29 juillet 1761, inh. sous la tour de Catherine-Aimée Dieuavant, âgée d'environ 27 ans, veuve de Pierre-François Busnel, bourgeois de S<sup>t</sup>-Ouen de Caen. — Le 19 décembre 1761, inh. dans le chœur de l'église de Jean Hue, curé du lieu, mort subitement à l'âge de 35 ans. — Le 28 juin 1762, visa de l'évêque de Bayeux au cours de ses visites. — Le

20 juin 1763, inh., sous la tour de l'église, de Daniel Dieuavant, écuyer, sieur du Motel, âgé de 69 ans. — Le 10 novembre 1764, inh. de Pierre-Paul de Sasfray, âgé de 18 mois, fils d'Étienne de Sasfray, chevalier, seigneur et patron de Vimont, Maisy et Éterville, et de Victoire-Geneviève-Anne de Marguerie, en nourrice chez Jean-Louis Brunet, toilier de profession. — Le 6 décembre 1765, inh., dans la nef de l'église, de Catherine Jacquesson, veuve de Daniel Dieuavant, sieur du Motel, âgée de 71 ans. — Le 10 février 1775, inh. de Jean-Pierre Brunet, maître d'école, âgé de 34 ans. — Le 8 octobre 1775, inh. de Jean-François Le Peltier, âgé de 25 ans, « sa mort occasionnée par une chute de dessus la maison de Louis Bénard, en la couvrant; en tombant il se rompit l'estomac ». — Le 24 octobre 1778, inh. dans le chœur de l'église, d'Adrien Heuste, curé du lieu, décédé le 22, âgé de 59 ans. — Le 10 octobre 1787, inh. d'Augustin Dieuavant, écuyer, sieur du Motel, âgé de 52 ans. — Autres actes concernant les familles Barbey, Barrière, Denis, Duchemin, Eudes, Heuste, Lebreton, Lefebvre, Lèvesque, etc

E. Suppl. 383. — GG. 9. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

**1692-1792.** — Tables des baptêmes, mariages et décès de la paroisse de Soliers, portées, sauf une, au dos de bordereaux d'espèces et effets envoyés à la recette générale à Caen par les receveurs des tailles des élections d'Avranches, Bayeux (Michel du Boscq, sieur de Beaumont), Caen (Dominique Berthie), Carantan (Joseph-François-Marie Laffolley, écuyer, s<sup>r</sup> de Sorteval), Mortain (François-Jean de Lentaigne), S<sup>t</sup>-Lô (Lanou), et Vire, de 1768 à 1773, et d'un état des ordonnances pour remises pour pertes aux collecteurs des paroisses de Cerisy-l'Abbaye, Mesnil-Angot, Moon, Précorbin, S<sup>t</sup>-Martin de Bonfossé, Couvains, et autres de l'Élection de S<sup>t</sup>-Lô.

### Tilly-la-Campagne

E. Suppl. 384. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 54 feuillets, papier.

**1626-1676.** — « Papier et registre des baptêmes, mariages et inhumations des personnes de la paroisse de Tilly la Campagne. » — En marge du f<sup>o</sup> 1: le 21 juillet 1626, mariage de Pierre d'Aigremont et Anne Bénard, tous deux bourgeois de

S<sup>t</sup>-Jean de Caen, en présence de Thomas du Val, bourgeois de S<sup>t</sup>-Julien de Caen, etc., « qui ont signé à un petit papyer ey devant attaché avec une esplinque où est autant contenu comme à ce présent ». — Le 9 octobre 1626, mariage de Jean Heuste, de Tilly, et de Perrine Le Maréchal, de Bourguébus-La-Hogue. — Le 17 février 1627, décès d'Isabeau Heuste, femme de Jean Desloges, au village de Troteval, assis sur la paroisse de Fontenay, « et désirant son corps estre inhumé au cymetière de Tilly, lieu de sa nativité », elle y a été enterrée par Michel Le Cornu, curé de Secqueville, à la prière du vicaire de « Garsalle » (Férault, plus tard curé de Tilly), en l'absence du curé de Tilly. — Le 20 février 1630, baptême de Guillaume, fils de Richard Heuste et Anne Mare; parrain, Guillaume de Parfouru, sieur de Tilly. — Le 16 mars 1630, baptême de Michel, fils de Guillaume Desloges et Girette Sanson; parrain, Michel de Parfouru, sieur du Mesnil, de Tilly. — Le 22 juin 1635, baptême de Jacques, fils de M. de Tilly et de Marie Maquerel, de Caen; parrain, M. de Saint-Pierre, frère de M. de Tilly; marraine, d<sup>lle</sup> Marie de Bourgueville. — Le 14 septembre 1636, « est décédée Madam<sup>lle</sup> d'Almaigne », inhumée le lendemain dans l'église de Tilly par Jacques Balloud, curé d'Étavaux. — Le 6 janvier 1637, baptême de Marie, fille de Guillaume de Parfouru, sieur de Tilly, et de d<sup>lle</sup> Marie Maquerel; marraine, d<sup>lle</sup> Marie de Parfouru, fille de « M<sup>r</sup> de Lesnaut »; parrain, Michel de Parfouru, sieur du Mesnil. — Le 8 avril 1638, baptême de Charles, fils des mêmes; parrain, Charles de Parfouru, curé de Tournay; marraine, d<sup>lle</sup> Madeleine de Parfouru. — Le 21 juillet 1638, baptême de François, fils de Jean Le Cousturier, hôtelier au Chapeau-Rouge de Tilly, et de Judith Anquetin; parrain, François de Saffray, sieur d'Escoville; marraine, d<sup>lle</sup> Marie Maquerel, femme de M. de Tilly, en présence de M. de Hougny, religieux à l'abbaye de Fontenay, M. d'Anneville, M. de Tilly, M. de S<sup>t</sup>-Pierre, frère du s<sup>r</sup> de Tilly et de M. du Mesnil; le même jour, baptême de Catherine, fille des mêmes; marraine, noble d<sup>lle</sup> Catherine.... (blanc), femme de M. d'Anneville; parrain, Guillaume de Parfouru, s<sup>r</sup> de Tilly. — Le 20 février 1639, décès de Claude Gaillet, « de la contagion ». — Le 27 mars 1639, « est décédé M<sup>o</sup> Michel Le Cornu, prestre, curé de Secqueville », inhumé le lendemain au chœur de l'église de Secqueville par Bourbet, curé de Bourguébus, doyen de Vaucelles de Caen. — Le 29 juin 1639, baptême de Louis, fils de Guillaume de Par-

fouru, sieur de Tilly, et de d<sup>lle</sup> Marie Maquerel; parrain, Louis de La Court, s<sup>r</sup> de Maltot; marraine, d<sup>lle</sup> Marie de Parfouru, veuve de M. de La Barberye. — Le même jour, baptême de Robert, fils de Pierre Le Vilain et de Marie Le Maguen; parrain, Claude Maquerel, s<sup>r</sup> de Beauval, bourgeois de Caen; marraine, Roberde Heuste. — Le 4 novembre 1640, baptême de Jacques, fils d'Henri du Celier et de Roberde Caillet; parrain, Jacques de Parfouru, fils de M. de Tilly, « à cause de son bas aage applégé par « dam<sup>lle</sup> de Parfouru, sa mère ». — Le 20 janvier 1641, fiançailles de Jacques Loysel, de la paroisse de Froide-Rue de Caen, et de d<sup>lle</sup> Marie de Parfouru, de Tilly, en présence de M. de Tilly, etc. Le même jour « fut fait un traicté de mariage » par un sergent d'Argences. — Le 8 septembre 1643, baptême de Jeanne, fille de M. de Tilly et de Marie Maquerel. — Le 20 décembre 1643, « le sacrement de baptesme a esté conféré à un enfant masle né des œuvres de Thomas..... (blanc), de Vaucelles de Caen, et Madam<sup>lle</sup> Anne de Parfouru, de Tilly, comme aussy m'ayant esté présenté par Judith, veufve de Pierre Caillet, sage-femme, qui m'a dit et affirmé estre le leur, et a esté nommé Daniel par Daniel... (blanc), demeurant à Caen, et pris pour parrain, et Madame des Isles, prise pour marraine, femme d'Adonys de Baugy ». — Le 21 février 1644, décès de Thomas Seigneurie, à Grentheville, où il était fermier de M. de Manneville, trésorier; et fut son corps apporté le lendemain à « Garsalle », où il fut inhumé en l'église par Férault, curé de Tilly, pour l'absence du curé du lieu. — Le 15 octobre 1645, baptême de Claude, fils de Guillaume de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> de Tilly, et de Marie Maquerel; parrain, Claude d'Acher, s<sup>r</sup> de Rouverou. — « Le lundy XVI<sup>e</sup> jour d'apvril 1646, est décédé Mons<sup>r</sup> Le Febvre, curé de Froiderue, et le mesme jour, à VI heures du soir, fut inhumé M<sup>r</sup> le Baron de Solliers à l'église dud. lieu ». — Le 31 janvier 1647, baptême de Guillaume, fils desd. s<sup>r</sup> de Tilly et « Madam<sup>lle</sup> Marye Maquerel »; parrain, Claude Maquerel, s<sup>r</sup> de Beauval; marraine, Madeleine de Parfouru. — « M<sup>r</sup> le curé de Fontenay le Marmion (Pelfresue) est décédé le 4<sup>e</sup> jour de mars 1648 ». — Le 11 mars 1649, baptême de Michel, fils desd. s<sup>r</sup> de Tilly et Maquerel. — Le 31 mars 1649, baptême d'un enfant mâle bâtard et illégitime, des œuvres de Michel de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil, et de Girette Heuste. — Le 26 mai 1649, « est décédée Madam<sup>lle</sup> Magdelaine de Parfouru à Caen sur la parr. de Froidrue », inhumée en pré-

sence de Férault, curé de Tilly, par Bourbet, curé de Bourguébus, en présence des curés de « Garsalle », Hubert-Folie et Étavaux. — Le 5 septembre 1649, décès de Guillaume de Parfouru, écuyer, sieur de Tilly, inhumé le lendemain dans l'église dud. lieu « tout contre la muraille du costé du chemin », par Bourbet, curé de Bourguébus, doyen de Vaucelles, en présence de Laisné, curé d'Étavaux, etc. — Le 31 août 1650, décès de « M<sup>r</sup> de Garsalle »; son inhumation le lendemain au chœur de l'église du lieu. — Le 24 novembre 1650, « est décédé Magdelain Férault en la prison de Caen, et a été son corps inhumé au cymetyère de St-Pierre dud. Caen ». — Le 17 juillet 1651, décès de « dom Gilles Thouroude, prestre, chanoine régulier de l'ordre St-Augustin et prieur en son vivant de Collombelles »; le lendemain, transport de son corps de la maison du curé de Tilly à son prieuré de Colombelles, au chœur de l'église dud. lieu, par le prieur de la Maison-Dieu de Caen avec ses religieux. — Le 30 juillet 1651, audience et lecture d'un contrat d'acquêt « par un nommé Poulain, tabellion », instance et requête de Gaspar Le Couturier, comme ayant acquis des fonds de M<sup>e</sup> Jacques de Parfouru, curé de Cairon. — Le 3 février 1653, baptême de Marie-Charlotte, fille de M. de Tilly et de d<sup>lle</sup> Marie Masquerel; marraine, « Madame Charlotte, femme de Monsieur de Maltot »; parrain, « M<sup>r</sup> St-Pierre », curé de Cairon. — Le 19 juin 1653, baptême d'un enfant bâtard et illégitime, des œuvres de Girette Heuste et de Michel de Parfouru, écuyer, sieur du Mesnil. — Le 26 août 1653, décès de « M<sup>r</sup> de « Sequeville, de St-Aignan-Cramesnil, sénéchal de « la sieurye de Tillay en son vivant », inhumé le lendemain dans l'église de St-Aignan. — Le 14 juillet 1654, baptême de Catherine, fille de Gaspard Le Couturier et de Roberte Heuste, « née de viron sept mois »; marraine, Catherine Morel, fille de M. d'Aubigny; parrain, Antoine Morel, son frère. — Le 16 décembre 1655, baptême d'Anne Le Cousturier; marraine, Anne, femme de Richard Heuste, s<sup>r</sup> de La Perelle. — « Est décédée Madam<sup>lle</sup> de Hauboch de St-Aignan de mort subitte le jour St-Thomas 21<sup>e</sup> décembre 1655. » — Le 7 avril 1656, décès de n. h. Jacques Morel, s<sup>r</sup> de Manneville, trésorier de France à Caen, inhumé dans l'église St-Jean de Caen. — Le 28 décembre 1656, décès de Claude Maquerel, sieur de Beauval. — Le 22 mars 1657, décès de « la femme de Pierre Heuste », bourgeois de Caen, inhumée le lendemain à l'église de Vaucelles. — Le 5 août 1657, baptême de Marie-Charlotte, fille de

Gaspard Le Cousturier et de Roberde Henste; marraine, d<sup>lle</sup> Marie de Parfouru; parrain, Jacques de Parfouru, s<sup>r</sup> de Tilly. — Le 11 octobre 1657, décès de M<sup>lle</sup> Marie de Parfouru, veuve de M. de La Barbery, demeurant à S<sup>t</sup>-Paix près Caen, inhumée le lendemain en l'église dud. lieu par Férault, curé de Tilly. — Le 28 octobre 1658, « a esté inhumé M<sup>e</sup> Gilles Byot, curé de Schisseboville (Chicheboville), au cœur de l'église dudit lieu, en la présence de toute nostre congrégation, Mess<sup>rs</sup> les curés de S<sup>t</sup>-Sylvin, Poney, Conteville, Vymont, et plusieurs autres, le lendemain », etc. — Le 28 avril 1663, décès de Gilles Férault, curé de « Tilly la Champagne », inhumé par « M. des Clossez », doyen de Bourguebus, dans l'église de Tilly. — Le 18 décembre 1663, baptême par Gilles Férault, desservant, d'un enfant mâle né des œuvres de François Berthiaume et de Julienne Douillet, « la dite Julienne ayant esté trompée sous la bonne foy et après esté fiancée et les trois proclamations de bans faist ». — Le 17 janvier 1665, marraine, Anne Le Breton, femme de Richard Heuste, sieur de La Perrelle. — Le 4 juin 1665, baptême d'Anne Varin par Jean des Genests, curé de Tilly; marraine, Anne Henste. — Le 24 février 1666, inhumation de Laurent Férault par led. curé, en présence de Jean-Jacques Pierre, curé de Bourguebus, doyen de Vaucelles, M<sup>e</sup> Jacques Bénard, curé de Soliers, etc. — De l'autre côté du registre: « Le Marchant, huissier, m'a contrainet par la prise de ma vaiselle pour bailler de rechef déclaration du revenu du trésor de Tilly que j'ay déclarée viron de six acres de terre vallante XVII l. XII s. de fermage, sur quoy il faut payer à un custos VII l., entretenir le luminaire, la voute de l'église, cables et la cloche en morceaux, lad. déclaration par moy Gilles Férault, prestre, curé dud. lieu, recogne devant les tabellions de Caen en l'appte du 17<sup>e</sup> jour de septembre 1640.... Autre déclaration par moy baillée suivant le mandement envoyé par M. Laurent Lymousin, chargé par Sa Majesté du recouvrement des terres appartenant aux ecclésiastiques et trésors qui auroient esté vendus ou fielés ou aliénés ou baillés par baux amphitéotiques ou autrement, recours aud. mandement par moy len en l'appte du 6<sup>e</sup> jour de may 1643, quoy que j'ensse declaré dès ce temps là a M<sup>r</sup> S<sup>t</sup>-Yves, demeurant à la Noeuve-Rue, ne s'estant contenté ny arrêté m'a envoyé contraindre longt temps après par un nommé La Pye, se disant huissier, par la prise de ma vaiselle », etc. — Notes sur les trésoriers: le s<sup>r</sup> de La Perrelle en 1660, Guillaume Desloges en 1663 et

1664; le s<sup>r</sup> de La Perrelle accepta de nouveau la charge en 1666, il a continué la charge et, comme Desloges, n'a rendu aucun compte. — « Registre des « baptêmes faicts en l'église de Tilly la Champagne « en l'année 1666 » et 1667. — Mémoire des dîmes recueillies en 1676.

E. Suppl. 385. — GG. 2. (Cahiers.) — Petit format, 16 feuillets, papier.

**1668-1681.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 19 juin 1669, est décédé subitement n. h. Michel de Parfouru, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil, ordinairement demeurant à Caen, âgé de 64 ans, inhumé le jeudi suivant dans l'église de Tilly. — Lactue du 3 mai 1671 au 11 février 1681. — Le dimanche 27 avril 1681, « à la sortie et issue de la messe paroissiale de Tilly-La-Campagne, les paroissiens assemblés en commun dud. lieu pour délibérer de leurs affaires, dont les noms ensuivent: Philippe de Lié, esc<sup>r</sup>, s<sup>r</sup> de Belleau, et Michel de Parafourn, es<sup>r</sup>, sieur du Verrier, et Guillaume Desloges, fils Jean, et Guillaume Desloges, fils Pierre, faisant fort pour les absens, lesquels ont donné pouvoir au porteur du présent de poursuivre M<sup>re</sup> Olivier Bonvalet, prestre, curé de S<sup>t</sup>-Martin-des-Bois, M<sup>re</sup> Jacques Boisard, prestre, curé de Soliers, exécuteurs du testament de feu M<sup>re</sup> Jean Desgenestez, vivant prestre, curé de Tilly, pour la restitution d'un chasuble avec la chapelle en dépendant, de couleur rouge et blanc, que led. s<sup>r</sup> Bonvalet et Boisard auroint pris dans lad. église de Tilly depuis ce décès dud. curé, décédé depuis un an, ensemble pour la restitution des registres et papiers concernant les affaires de leur dite paroisse, promettant les bien et deument indammiser ». — Le 1<sup>er</sup> mai 1681, baptême de Marie, fille d'Adrien Angot et Anne Lnard; marraine, Magdelaine de Larbre, « bourgeois de Caen ». — Le 1<sup>er</sup> juin 1681, election de Nicolas Bénard, bourgeois de Caen, aux fonctions de trésorier. — Le 22 juin 1681, lecture au prône « d'un arest touchant le rescellement de grossesse et périssement d'enfaus », en présence de Philippe de Lié, écuyer, s<sup>r</sup> de Belleau, Michel de Parfouru, etc. — Le 20 juillet 1681, audience de contrat d'acquêt fait par Samuel Julien, s<sup>r</sup> de La Mare, bourgeois de Caen, sur Julien et Roberge Paris, frère et sœur, passé devant les notaires de Caen, le 7 mai 1681. — Nominations de collecteurs. — Actes d'état civil concernant les familles Desloges, Ferey, Gosse, Hamon, Le Cousturier, Louvel, Paris, Prempain, Richard, Varin, etc.

E. Suppl. 386. — GG. 3. (Cahier.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1681-1691.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 4 janvier 1682, baptême de Catherine Lebaudy; parrain, Philippe de Liée, écuyer, sieur de Belleau; marraine, n. d. Anne Heuste, son épouse. — Le 18 mai 1682, « jour de la clôture du Jubilé », baptême de Michel Angot, fils d'Adrian Angot; parrain, Michel de Parfouru, écuyer, sieur du Verrier. — « L'onze novembre 1682, j'é enterré l'homme de la fille à Guill. Desloges ». — Le 10 février 1683, baptême de Guillaume-Philippe Gosse, fils de Marc et de Gillette de Lorme; parrain, Philippe de Liée, écuyer, sieur de Belleau; marraine, Anne Heuste, son épouse, en présence de Guillaume de Parfouru, écuyer, sieur de La Fossue, et François Le Secq. — Le 23 septembre 1685, baptême de Michel Gosse, fils de Marc et de Gillette de Lorme; parrain, Michel de Parfouru, écuyer; marraine, Barbe Le Roy. — Le 27 juillet 1687, inhumation dans l'église d'Adrian Angot. — Le 21 février 1688, baptême de Françoise, fille de Marguerite Desloges, « née des œuvres d'un surnommé Le Gros Michel ». — Le 17 novembre 1691, inhumation dans l'église de Marie Macquerel, veuve de Guillaume de Parfouru, écuyer, sieur de Tilly, âgée de 95 ans ou environ. — Autres actes concernant les familles Angot, Desloges, Gosse, Hamon, Heuste, Janson, Lebaudy, Meulet, Paris, Piedplu, Pierre, Richard, etc.

E. Suppl. 387. — GG. 4. (Cahiers.) — Moyen format, 20 feuillets, papier.

**1693-1699.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 16 février 1696, mariage de Louis Delorme et Anne Luard, « suivant leur contract de mariage passé devant Michel de Parfouru, notaire royal ». — Le 18 mars 1698, inhumation dans l'église de noble dame Anne Heuste, femme de Philippe de Liée, écuyer, sieur de Tilly. — Le 27 avril 1698, baptême de Jean de Parfouru, fils de Michel de Parfouru, écuyer, sieur du... (mangé), et de Marie de Bonnet. — Le 1<sup>er</sup> septembre 1698, mariage de Pierre Coigné et Michelle Moustier, en présence de Michel de Parfouru, écuyer, sieur du Verrier, Guillaume de Parfouru, écuyer, sieur de La Fossue, et autres. — Autres actes concernant les familles Callet, Desloges, Gosse, Hamon, Heuste, Lebaudy, Le Marinier, Le

Monnier, Lévesque, Luard, Meulet, Moustier, Paris, Touchet, Variu, etc.

E. Suppl. 388. — GG. 5. (Cahiers.) — Moyen format, 18 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1700-1715.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 11 novembre 1703, baptême de Philippe-Jacques Lebaudy, fils de Daniel et de Françoise Variu; p., Philippe de Liée, écuyer, sieur de Belleau et seigneur de Tilly; m., Angélique Le Courtois. — Le 31 juillet 1704, mariage de Jacques Luard et Jeanne Variu, « en vertu de certain contract de mariage en forme, passé devant de Parfouru, notaire à St-Silvin ». — Le 13 novembre 1707, mariage de Jean Variu et Catherine Lebaudy, « en vertu de certain contract de mariage passé devant Parfouru, escuier, notaire de St-Agnan-de-Cramensnil ». — Autres actes concernant les familles Aumont, Barette, Bellejambe, Boesard ou Boisard, Boutry, Chaudron, Couvrefief, Delorme, Desloges, Gosse, Grouet, Hamon, Langrais, Le Baudy, Le Guestier ou Guétier, Le Jeune, Le Monnier, Luard, Meulet, Moustier, Pierre, Tostain, Variu, etc.

E. Suppl. 389. — GG. 6. (Cahier.) — Moyen format, 10 feuillets, papier.

**1715-1723.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 20 mai 1715, décès de Jean Dutrou, curé de Tilly-la-Campagne; son corps a été inhumé le jour suivant dans le chœur de l'église. — Le 4 août 1716, naissance et baptême de Marie-Catherine, fille de Marie Le Blanc, de La Villette, de passage à Tilly, laquelle a déclaré que sad. fille était des œuvres de Georges Poulain, d'Harcourt. — Le 25 janvier 1717, inhumation dans l'église de Marie Sales, femme de Gaspard Desloges, par Jean-Baptiste Vasnier, curé de Rocquancourt, en présence de Georges Du Buisson, curé de Garcelles, et de Michel Beuselin, curé de Tilly. — Le 21 mars 1717, adjudication du pain de la charité à Boisard, qui « s'oblige de cuire et bailler dans le jour de Pasque prochain à chaque communiant de lad. paroisse le nombre de trois livres et un carteron bon et suffisant à la seconde blanche ». — Le 19 décembre 1722, inhumation, dans le chœur de l'église, de Philippe de Liée, écuyer, seigneur de Tilly, âgé de 78 ans, décédé le 18. — Autres actes concernant les familles Beuzelin, Boisard, Chédot, Delorme, Desloges, Fleury, Godechard, Gouville,

Groscol, Grouet, Le Guétier, Le Monnier, Le Rat, Le Verrier, Luard, Sales, Samson, Tillard, Varin, etc. — Délibérations concernant les enrôlements et dérôlements, les élections de collecteurs de la taille et du sel, de trésoriers de la fabrique, etc.

E. Suppl. 390. — GG. 7. (Cahier.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1724-1726.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1725, assemblée des paroissiens pour allouer la réparation des murailles du cimetière, dont s'est obligé Jean Colin, maçon, de la paroisse de Soliers, lequel fournira les matériaux, le tout pour la somme de 37 l. 10 s. — Le 7 octobre 1726, baptême de Marie Barbé, fille de Jacqueline « Delaulney », veuve de Pierre Barbé, « laquelle a par hasard accouché d'une enfant femelle dans la maison de Jean Le Rat, laquelle a dit et affirmé estre de légitime mariage », ce qu'ayant assuré Françoise Varin, laquelle a assisté lad. Jacqueline « Delaulney », « j'é, moy, pbr., curé de Tilly, conféré le s<sup>t</sup> sacrement de baptême à son enfans ». — Autres actes concernant les familles Boisard, Desloges, Grouet, Le Rat, Le Verrier, Varin, etc. — Délibérations concernant les enrôlements et dérôlements, les élections de trésoriers et de collecteurs de la taille et du sel, etc.

E. Suppl. 391. — GG. 8. (Cahier.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1727-1730.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 17 avril 1727, inhumation, dans le chœur de l'église, de Catherine de Nolent, veuve de Philippe de Liée, écuyer, seigneur de Tilly. — Le 13 juillet 1727, assemblée des paroissiens pour allouer la décoration du chœur de l'église, lesquels ont donné pouvoir et consentement à Daniel Sénécal, menuisier, de prendre pour son travail et ses mises la somme de 225 l., savoir, la somme de 200 l. de M<sup>e</sup> Georges Bisson, curé de Garcelles, et 25 l. de Gaspard Desloges, trésorier de lad. paroisse de Tilly; led. Sénécal s'est obligé de faire et fournir, conformément au dessin qu'il a montré, et en outre de faire une balustrade entre le *Sancta Sanctorum*, et deux petits bancs avec une chaise et un prie-Dieu devant, pour l'officiant; il s'est obligé aussi à fournir la ferrure nécessaire pour led. ouvrage et à rendre le tout prêt pour le 15 septembre prochain, à le placer à ses frais,

comme aussi à faire une peinture d'un bleu foncé derrière l'autel. — Autres actes concernant les familles Desloges, Gosse, Grouet, Hamon, Laignel, Lébaudy, Le Rat, Luard, Pierre, Varin, etc. — Délibérations concernant les enrôlements et dérôlements, les élections de collecteurs de la taille et du sel, etc.

E. Suppl. 392. — GG. 9. (Cahier.) — Moyen format, 13 feuillets, papier.

**1730-1735.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 26 avril 1730, inhumation d'Anne Heute, âgée de 95 ans. — Le 28 octobre 1734, baptême de Marie, fille de Madeleine Ricard, née des œuvres de Pierre Le Rat. — Autres actes concernant les familles Beuzelin, Billy, Boisard, Desloges, Gilles, Gouville, Grouet, Hellouin, Laviney, Lébaudy ou Lesbaudy, Le Canu, Le Coïnte, Lefebvre, Le Monnier, Le Rat, Luard, Varin, etc. — Délibération concernant une élection de collecteur de la taille.

E. Suppl. 393. — GG. 10. (Cahiers.) — Moyen format, 22 feuillets, papier.

**1736-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 28 avril 1738, déclaration de grossesse par Marie Chéruef. — Le 15 décembre 1745, inhumation dans le chœur de l'église de Michel Beuselin, curé du lieu, par Philippe des Rotours, prêtre, licencié aux droits, curé de Poussy et doyen de Vaucelles, en présence de J. Raould, curé de Bourguébus, N. Poret, curé de St-Aignan, Héribel-Lasanière, curé de Secqueville, Deslandes, curé d'Hubert-Folie, etc. — Autres actes concernant les familles Beuselin, Boisard, Castel, Chéruef, Couvrechef, Desloges, Dupré, Frontin, Gilles, Grouet, Hamon, Lébaudy, Lebourgeois, Le Monnier, Le Rat, Lévesque, Marie, Peigné, Prenpain, Renouf, Ricard, Richard, Seigneurie, Tinet, Varin, Vasnier, etc. — Le 24 janvier 1743, Chesnefront, contrôleur et receveur des domaines du Roi au bureau de St-Silvain, vérifie et relève les extraits mortuaires depuis le 21 août 1734 jusqu'au jour; le curé a déclaré qu'il n'y a eu aucune inhumation en 1742.

E. Suppl. 394. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 94 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1747-1792.** — Baptêmes et mariages. — Le 11 juillet 1747, mariage par Jacques Guillard, curé du lieu, de Bernard Ameline, receveur des gabelles de

Pont-Audemer, fils de Charles, receveur des consignations au bailliage de Mortagne, et de Marie-Ursule Bonté, et Françoise Routier, fille de Nicolas Routier, écuyer, et d'Élisabeth-Aimée Le Terrier. — Le 21 août 1748, baptême de Jean-Baptiste Routier, fils de Jean-Baptiste, écuyer, et de Marguerite « Maumont de Tinto » (signature : Routier Detaintot). — Le 3 janvier 1751, déclaration de grossesse de Marie-Anne Langlois, de la paroisse de St-Aignan. — Le 18 novembre 1753, les cérémonies du baptême ont été suppléées à Louis-Gaspard Routier de Tintost, écuyer, fils de Jean-Baptiste Routier de Tintost, écuyer, et d'Henriette d'Allons de Tintost, lequel avait été ondoyé par le sieur de La Paire, chirurgien accoucheur de Caen; parrain, Pierre-Louis-Gaspard de Morel, chevalier, seigneur et patron de Beuzeval, Than, Neaufles et autres lieux, capitaine général des gardes-côtes de Haute-Normandie; marraine, Rose de Couvains de Garcelles. — Le 9 novembre 1777, baptême de Cécile-Flore-Virginie Antoine, fille de Pierre Antoine, valet de harnais de M. de Taintot, et de Marie-Euphrasie Desloges; parrain, Nicolas-Marie Routier de Taintot, écuyer; marraine, Henriette-Flore Routier de Taintot. — Le 6 avril 1784, déclaration de grossesse d'Anne Le Coq. — Le 12 octobre 1785, déclaration de grossesse de Catherine Beauquet. — Le 16 août 1786, mariage de Charles-Jean-Baptiste de Tilly, chevalier, chevalier de St-Louis, ancien capitaine de dragons au régiment de Languedoc, né à Vernon, diocèse d'Évreux, veuf de dame Marie-Julie-Françoise France, demeurant paroisse de St-Georges du Château de Caen, fils de Louis de Tilly de Prémont, chevalier, seigneur de Prémont, et de feu Marguerite Chauveau d'Héraine, et Henriette-Flore Routier de Taintot, née à Pont-de-l'Arche, fille de Jean-Baptiste Routier, écuyer, sieur de Taintot, et de Marie-Anne-Cécile-Henriette de Bondallons. — Le 28 juin 1787, baptême de François-Hilaire-Louis de Tilly, fils de Charles-Jean-Baptiste, chevalier de St-Louis, ancien capitaine de dragons, et d'Henriette-Flore Routier de Taintot; parrain, François-Hilaire, marquis de Tilly, seigneur de Blaru et autres lieux, maréchal des camps et armées du Roi, commandant d'escadron des gardes du corps, représenté par François Dufrène, domestique de M. de Tilly; marraine, Anne-Angélique-Louise de Savori, marquise de Mathan, représentée par Cécile-Flore-Virginie Antoine. — Le 28 octobre 1788, baptême de Georges-Gustave de Tilly, fils des précédents; parrain, Georges-Gustave de Mathan, représenté par

Guillaume Le Bourgeois, domestique de M. de Tilly; marraine, Louise-Anne de Mathan, représentée par Marie Gondouin, cuisinière de M. de Taintot. — Le 26 avril 1790, baptême de Louis-Michel-François Harivel, par M. de La Prise, curé du lieu. — Le 1<sup>er</sup> juin 1791, baptême par Gervais de La Prise, curé du lieu, de Marie-Sophie-Rose Le Duc, fille de Pierre Le Duc, au service de M. Routier de Taintot fils, et de Marie-Rose Hotte; parrain, Étienne Routier de Taintot fils; marraine, Marie-Anne-Madeleine Simon, son épouse. — Le 26 février 1792, ont été suppléées les cérémonies du baptême à Louis-Marie-Hippolyte Routier de Taintot, fils d'Étienne et de Marie-Anne-Madeleine Simon, son épouse, né et ondoyé à Paris le 23 novembre 1789; parrain, Jean-Louis Routier de Taintot, frère dud. enfant; marraine, Marie-Euphrasie-Émilie Routier de Taintot, leur tante. — Le même jour, baptême de Marie-Louise-Esther Routier de Taintot, fille des précédents; parrain, Louis-Marie-Hippolyte Routier de Taintot, frère de ladite enfant, représenté, vu son extrême jeunesse, par Jacques Vautier, custos de la paroisse; marraine, Marie-Louise Routier de Taintot, leur sœur. — Autres actes concernant les familles Allan, Antoine, Bellais, Belleuger, Bence, Boisard, Bompain, Chauvet, Chérueil, Chrétien, Conard, Delorme, Denis, Desloges, Dupray, Esnault, Gervais, Gilles, Godillon, Gondouin, Grouet, Guérard, Hamon, Harivel, Labbé, Lamy, Langlinay ou Lengliné, Langrais ou Lengrais, Lavinay, Lébaudy, Le Bourgeois, Le Bret, Le Gentil, Léger, Le Moine, Le Rat, Le Roy, Lesage, Luard, Marie, Mézeray, Palais, Patry, Piédagniel, Pierre, Prempain, Quétron, Ricard, Royer, Saint-Jean, Touchet, Vantier, etc. — « Le présent registre, « en vertu de la loi du vingt septembre dernier, « clos et arrêté par nous, maire de la municipalité « de Tilly-la-Campagne soussigné », le 31 octobre 1792. Signé : J<sup>n</sup> Touchet, maire.

E. Suppl. 395.— GG. 12. (Registre.)— Moyen format, 76 feuillets, papier.

**1747-1792.** — Sépultures. — Le 9 mars 1752, inhumation dans l'église d'Élisabeth-Aimée Le Terrier. — Le 20 novembre 1753, inhumation dans l'église de Louis-Gaspard Routier, écuyer, âgé de 6 jours. — Le 23 juin 1757, inhumation dans l'église de Robert Boisard. — Le 16 octobre 1760, inhumation dans la nef de l'église de Marie Aumond, mère du curé de Tilly. — Le 27 octobre 1761, inhumation

dans la nef de l'église de Philippe L'Ébaudy. — Le 3 septembre 1763, inhumation dans la nef de l'église d'Anne-Charlotte Le Chevallier. — Le 2 mai 1766, inhumation dans l'église de Daniel L'Ébaudy, par Du Gué, curé de Fontenay-le-Marmion, en présence de B.-M. Le Marinier, curé de Rocquancourt, A. Heuste, curé de Soliers, Le Noir, curé de Gareelles, Le Villain, curé de Quilly, Des Buissons, desservant d'Hubert-Folie, Conespel, curé de Bourguébus, Crévenil, curé de Cintheaux, et Guillard, curé de Tilly. — Le 9 mai 1766, inhumation dans l'église de Jean-François L'Ébaudy. — Le 14 février 1773, inhumation dans l'église d'Alexandre Boisard. — Le 30 octobre 1774, inhumation dans l'église de Pierre-Abel Auvray de Coursanne, fils de J.-C. Auvray de Coursanne, apothicaire à St-Jean de Caen. — Le 3 octobre 1775, inhumation dans la nef de l'église de Nicolas Routier, écuyer, âgé d'environ 95 ans. — Le 3 janvier 1777, inhumation dans la nef de l'église d'Anne Guillard, sœur du curé de Tilly, par Martin, curé de Secqueville-la-Campagne, en présence de Carel, curé de Rocquancourt, Mariette, curé de Bourguébus, Le Monié, curé de St-Aignaud-Cramesnil, Le Noir, curé de Gareelles, et Guillard, curé de Tilly. — Le 8 février 1789, inhumation dans le cimetière d'une fille de François Prempain et de Marguerite Le Bourgeois, « après avoir été ondoyée dans le ventre de sa mère, par Marie-Catherine Osmont, veuve de feu Jacques Marie ». — Le 10 février 1789, inhumation de Marguerite Le Bourgeois, femme de François Prempain. — Le 16 février 1789, inhumation, au pied de la croix du cimetière, de Jacques Guillard, âgé de 79 ans, curé du lieu, par Michel Crevenil, curé de Cintheaux, doyen de Vaucelles, en présence de J.-F. Gallard, curé de Conteville, B.-M. Le Marinier, G. F. Ledru, curé de Frénonville, Mariette, curé de Bourguébus, Le Moine, curé d'Hubert-Folie, Leconte, chanoine régulier, Godefroy, curé de Grent[heville], Le Carpentier, curé de Soliers, Sauvegrain, curé de Secqueville, etc. — Le 17 mai 1790, inhumation de Jean-François-Théodore L'Englinet, âgé de 3 mois, fils de Jean-Louis et de Marie-Madeleine Gorge, par Delaprise, curé du lieu. — Le 20 septembre 1790, inhumation dans le cimetière de François-Henri de Tilly, âgé de 8 mois, fils de Jean-Charles et de Henriette-Flore Routier de Taintot. — Autres actes concernant les familles Allan, Antoine, Bellanger, Bence, Beuselin, Boisard, Bouquet, Collet, Couvrefief, Delangle, Delorme, Desloges, Duhamel, Dujardin, Dupray,

Gaugain, Gilles, Gosse, Grouet, Guérard, Guillard, Hamon, Harivel, Huet, Jeanne, Lébaudy, Le Bourgeois, Léger, Lengliné ou L'Englinet, Le Marinier, Le Monnier, Le Rat, Le Roy, Le Terrier, Luard, Marie, Piédagniel, Prempain, Ricard, Samson, Seigneurie, Tostain, Touchet, Varin, Vasnier, Vautier, Verger, etc.

## CANTON DE CREULLY

### Creully

E. Suppl. 396. — DD. 1. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1786.** — Propriétés communales. — Échange, devant les notaires de Caen, entre Anne-Léon, duc de Montmorency, premier baron de France et premier baron chrétien, chef des nom et armes de sa maison, prince d'Aigremont, baron libre de l'Empire et des deux Moldaves, comte de Gournay, Tancarville et Creully, marquis de Seignelay, Crèveœur et Longré, seigneur de Courtalain, La Brosse, St-Cyr, etc., maréchal des camps et armées du Roi, menin de feu le Dauphin, connétable héréditaire de la province de Normandie, et Anne-Françoise-Charlotte de Montmorency-Luxembourg, duchesse de Montmorency, son épouse, demeurant à Paris en leur hôtel, rue St-Marc, paroisse St-Eustache, stipulés par Henry Lair de La Vallée, demeurant à Caen, fondé de leurs pouvoirs, et les paroissiens, propriétaires et possédant fonds en général du bourg et paroisse de Creully, stipulés par Thomas de Vauquelin, seigneur et patron de Creullet, Charles-Nicolas Le François, chevalier, avocat du Roi au bureau des finances de Caen, Jean-Baptiste Adam de La Pommeraye, écuyer, Pierre-François Le Lubois, avocat, et François Le Lièvre, leurs députés, par lequel, en conformité de la déclaration du Roi de 1776 et de l'arrêt du Parlement de Normandie du 11 février 1784, touchant les cimetières des paroisses des villes et bourgs de la province, les paroissiens abandonnent aux duc et duchesse de Montmorency le cimetière actuel, situé dans le bourg, et ceux-ci abandonnent aux paroissiens l'emplacement d'un nouveau cimetière en la dalle de dessus les petits prés, qu'ils enclôrent à leurs frais; la communauté tiendra et relèvera led. cimetière desd. seigneur et dame par droits et devoirs seigneuriaux et comparance aux plets de gage-plège seulement; l'ancien

cimetière a pour bornes la place du marché, les fossés du château, les halles et l'entrée du château. — Expédition délivrée à Le Lièvre, maire de Creully (1809).

E. Suppl. 397. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 146 feuillets, papier.

**1694-1706.** — Église paroissiale de S<sup>t</sup>-Martin de Creully. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Abraham Madeline Du Verger, curé; Pierre Surirey, Langlois de S<sup>t</sup>-Martin, Charles Le Carpentier, etc., vicaires. — Le 25 avril 1694, bapt. de Jacques, fils d'Antoine Guéret, docteur en médecine, et de Françoise Toustain. — Le 9 mai 1694, bapt. de Jeanne Le Berurier; marr., « Madame de L'Espérance » (elle signe : J. de Vatteville); par., Antoine Gilles. — Le... (entre les 7 et 11) novembre 1694, bapt. de Marthe, fille de Pierre Le Beruryer, s<sup>r</sup> de L'Espérance, et de Jeanne de Vatteville (décédée le 19). — Le 1<sup>er</sup> décembre 1694, inh. dans la nef de l'église d'Anne Du Bourguais, âgée de 18 ans, « présence de plusieurs eures voisins et de presque tous les paroissiens, tout le monde l'estimant comme bien sage, et de la confrairie du S<sup>t</sup>-Rosaire », etc. — Le 8 mars 1695, inh. devant la chaire de Jean Panfilla, chirurgien, décédé la veille, âgé de 50 ans. — Le 15 janvier 1696, inh., dans la chapelle à côté du chœur de l'église, de Dufour, âgé de 25 ans, « que l'on trouva mort hier dans les fosses du chateau sur les neuf à dix heures du soir, frappé de plusieurs coups ». — Le 31 janvier 1696, bapt. de Louise-Marie, fille « de Monsieur et Mademoiselle Guéret (bourgeois de Caen, rayé), docteur en médecine »; marr., Marie de Roussel, dame de Tierceville; parr., le comte de Quincé. — Le 10 juin 1696, bapt. de Jacques-Marin, né l'avant-veille, fils desd. Le Beruryer, s<sup>r</sup> de L'Espérance, et de Vatteville; p., M. de Monrostry, agent de M<sup>me</sup> de « Seneley » (Seignelay); m., Marie Caille, sœur du curé de Tierceville; le 12 juillet, inh. dud. enfant « à l'endroit et place fieffée par Charles Le Beruyer, ayieul dud. Jacques-Marin ». — Le 30 septembre 1696, bapt. de Pierre, fils de Nicolas Le Grand, s<sup>r</sup> de Belfons, et de Catherine Crochon. — Le 15 juillet 1697, bapt. de François-Pierre Le Beruyer, fils des précédents; p., François de Marguerit, écuyer, seigneur d'Amblic et de Pierrepont. — Le 8 décembre 1697, bapt. de Marguerite-Nicole Vallée; marr., Marguerite de Cormier, comtesse de Quincé. — Le 20 juillet 1698, bapt. de Marie-Anne Le Beruyer, fille des précédents; marr.,

Marie-Anne Damours, dame de Gruchy; parr., Jacques Néel, chevalier, seigneur de Tierceville. — Le 7 août 1698, inh. de Françoise des Landes de La Gondomnière, âgée de 75 ans. — Le 9 septembre 1698, bapt. d'Antoine-François, fils desd. Guéret, docteur en médecine, et Toustain. — Le 23 octobre 1698, bapt. de François, fils de Thomas Le Friand et Françoise Le Beruyer; parr., Tanneguy d'Auge, écuyer, sieur de Tournebu, seigneur de Bazenville. — Le 24 août 1700, bapt. de François-Amand Le Beruyer; parr., M. de Monrostry, receveur de la baronnie de Creully et garde-notes royal aud. lieu; marr., Madeleine de Bonnechose. — Le 23 janvier 1701, bapt. de Jean Le Lubois; parr., Pierre d'Auge, écuyer, seigneur de Bazenville. — Le 23 août 1701, inh. par M. de Bonnechose, curé d'Amblic, de Jacques Le Beruyer, décédé la veille à Pierrepont, en présence de Charles, son fils. — Le 10 janvier 1702, mariage de Maître Jean-Augustin Saint, bourgeois de Caen, peintre, demeurant paroisse S<sup>t</sup>-Pierre, fils de défunts Augustin Saint et Geneviève Du Buisson, et Marie-Anne Du Moulin, fille de défunt Nicolas Du Moulin, écuyer, sieur du Plessis, et de Marthe Guéret, de Creully, lad. épouse nièce d'Antoine Guéret, docteur en médecine. — Le 24 janvier 1704, bapt. de Jean-Charles-Augustin Le Lubois; parr., Jean-Augustin Saint, bourgeois de Caen; marr., Marthe-Charlotte Guéret. — Le 26 avril 1705, bapt. de Regnobert, fils desd. Guéret, docteur en médecine, et Toustain; parr., le curé de S<sup>t</sup>-Gabriel; marr., Renée Du Moulin. — Bannie des pommes et de l'herbe du cimetière; dérèlements et enrôlements; nominations de collecteurs. Le 20 août 1702, assemblée des paroissiens pour autoriser François Gast et Thomas Le Friand à coucher telle enchère que besoin sera pour lever et acquérir au nom et profit de la paroisse la charge de syndic perpétuel, conformément à l'édit de création dud. office.

Dans ce registre figurent les actes faits en 1695 à Feuguerolles par Pierre Bougon, prieur, François Dobert, vicaire, et par Jean Hermant, curé de Maltot. Le 2 avril 1695, inh. de Marie-Florence Le Harivel, fille de François Le Harivel, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Vigor, âgée de 18 ans. — Le 20 octobre 1695, inh. d'André Heurtin, en présence de Robert Busnel, curé de Bully, Pierre Du Mesnil, curé de May, etc. — Le 31 décembre 1695, « nous, Pierre Bougon, pbr., prieur de Feuguerolles, sur la réquisition qui nous a été faite par François Le Harivel, esc<sup>r</sup>, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Vigor, d'inhumier Jacque-Nicolas Le Harivel, esc<sup>r</sup>, son fils, décédé du

jourd'hui, âgé de trois ans ou viron, attendu le désaveu public que led. s<sup>r</sup> de St-Vigor fait d'estre marié avec dam<sup>lle</sup> Florence Letouzé, nous avons jugé à propos de nous transporter chez led. s<sup>r</sup> de St-Vigor, accompagné de M<sup>e</sup> Guillaume des Hommets, avocat au bailliage de Caen et docteur aux droits, et M<sup>e</sup> Pierre Lebon, conseiller du Roy, assesseur en vicomté aud. Caen, pour sçavoir en quelle qualité il requéroit lad. inhumation, à quoy il auroit répondu que j'eusse à faire lad. inhumation dud. Jacques-Nicolas Le Harivel comme son fils sous promesse de mariage, laquelle j'aurois faite dans le cimetière de nostre paroisse, assisté de M<sup>e</sup> François Dobert, pbr., nostre vicaire, présence dud. s<sup>r</sup> de St-Vigor, Marc Bérard, Jacques Le Danois, fils Charle, et plusieurs autres. »

E. Suppl. 398.— GG. 2. (Registre.)— Moyen format, 141 feuillets, papier.

**1707-1722.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Abraham Madeline et Charles-François Caille, curés; Denis Vasnier, Pierre Tostain, Jean Larcher, A. Louvet, vicaires. — Les 27 mars et 1<sup>er</sup> avril 1707, inh., dans la chapelle de St-Clair, de la mère de M. de Monrosty et de M. de Monrosty père. — Le 16 février 1708, décès du comte de Quincé, inhumé à Domfront, selon son désir. — Le 12 novembre 1709, mariage de Denis des Essards, écuyer, de Tierceville, et Marie Le Large, de Creully. — Le 20 avril 1710, inh. dans l'église de Jacques-François de « Monrotie », âgé de 40 ans environ. — Le 28 avril 1711, inh. dans le chœur de l'église, près des degrés du sanctuaire, « dans le cercueil le plus proche du mur donnant vers le presbytère », de « M<sup>e</sup> Abraham Madeline, originaire de Caligny au delà de Condé-sur-Noireau », par André, curé de Ryes, doyen de Creully, « après avoir travaillé avec édification dans lad. paroisse de Creully l'espace de 24 ans ». Signé: « P. Tostain, vicaire dud. feu s<sup>r</sup> curé. » De la même écriture: « Ce fut un homme rempli d'une grande humilité, d'une grande mansuétude, charitable envers les pauvres, modeste, sage, réservé, qui a toujours eu un soin extrême de sa paroisse, et qui a laissé après sa mort un regret sensible de sa personne dans le cœur de ses paroissiens. Il a eu soin de se choisir de son vivant un successeur, et il a résigné sa cure à M<sup>e</sup> Charles-François Caille, curé de Tierceville.

Hunc fato functum chari desite sodales;  
Tu grex pastoris funera plange tui.  
Quid loquor? Haud teneas, merori parcite nostre,  
Qui meritis plenus sydera summa petit. »

Le 17 janvier 1714, mariage, dans la chapelle de Creullet, de Gilles-François Adeline, bourgeois de Bayeux, et Marie-Catherine Adeline, de Creully, en présence de Louis de Pierrepont, seigneur d'Esquay. — Le 30 novembre 1714, abjuration de l'hérésie de Calvin par Henri Adeline, fils d'Abraham et de Marguerite Gilles, de Creully, fermiers de la comtesse de Quincey, âgé de 25 ans. — Le... (lacéré) avril 1722, inh., au milieu du chœur de l'église, de Charles-François Caille, curé du lieu, par Adeline, curé du Manoir, doyen de Creully. — Autres actes concernant les familles Adeline, Agasse, Aubrée, Basire, Belbarbe, Bidet, Bourdon, Cailloué, Cauvin, Chaperon, Costil, David, Delacroix, Delamare, Delhan, Dubourgais, Duhamel, Duparc, Dupont, Duvé, Fauvel, Feuillet, Fontaine, Gast, Gibert, Girard, Gouis, Grebert, Greflin, Grin, Jean, Lamare, Leberrurier, Leblond, Le Carpentier et Le Charpentier, Lecourtois, Lefrançois, Lefriand, Legendre, Legrand, Lelubois, Lemarchand, Lerévère, Lesavage, Le Savoureux, Letellier, Lucas, Mallet, Ménard, Mériotte, Montaigu, Morel, Nicole, Payen, Philippe, Pinchon, Pophilat, Pupin, Renouf, Royer, Sallan, Saulet, Tirloque, Tostain, Toufaire, Touroude, Trollet, Vallée, Varin, Vautier, Verdant, Viger, etc. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs, enrôlements et dèrèlements, etc.

E. Suppl. 399.— GG. 3. (Cahiers.)— Moyen format, 232 feuillets, papier.

**1722-1749.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Cotelle, Charles de Than, curés. — Le 27 mars 1723, bapt. de Marie-Madeleine-Marguerite, fille de Paul Le François, notaire, et de Marguerite-Françoise Le Grand; mar., Marie-Madeleine de Bonnechose; par., Jacques Cotelle, curé du lieu. — Le 2 mars 1724, bapt. de Simonne-Catherine-Marguerite, fille des précédents; mar., Madeleine Le Grand; par., Simon-Pierre Le Vaillant, écuyer, sieur de La Ferrière, seigneur du Bourguais et de Brécy en partie. — Le 31 juillet 1724, bapt. de Marguerite-Renée, fille de Mathieu Millon et d'Anne Adeline; mar., Marguerite de Cornier, comtesse de Quincé, dame patronne de Creullet; par., Regnobe de Syresme, chevalier, seigneur et patron de Banville. — Le 5 avril 1725, inh. dans sa chapelle de Creullet de Marguerite de Cornier, veuve de Louis de Quincé, comte du St-Empire Romain, gouverneur des ville et châteaux de Domfront. Note: « M. le comte de

Quincey est décédé à Creullet le jeudi 16 février 1708, et il a été, selon son désir, inhumé à Domfront, dont il étoit gouverneur des ville et châteaux. » — Le 22 janvier 1729, inh. dans l'aile de l'église, vis-à-vis la chapelle de la Vierge, de Jean-François Brot, chirurgien aud. lieu, âgé d'environ 31 ans. — Le 10 janvier 1730, inh. dans le chœur de l'église de Jacques Cotelte, curé du lieu, décédé la veille. — Le 6 février 1731, mariage de François Friand, fils de Thomas et de Françoise Le Berrurier, de Creully, et Catherine Picard, fille de Charles et de Madeleine Beauferdin, de la paroisse de St-Nicolas de la ville de Luxembourg. « Attestons de plus que led. François Friand et lad. Catherine Picard nous ont présenté un enfant mâle nommé Jean-Pierre, sorti de leurs œuvres, sous promesse de s'épouser l'un l'autre, né le 3 mars 1725, batizé le six par un ministre calviniste et rebatizé sous condition le 30 juin de la même année par un curé catholique de Posdam, ville d'Allemagne, lequel ils ont reconnu pour leur enfant légitime et capable d'hériter d'eux, comme les autres enfans qu'ils auront dans la suite, et qui, pour cet effet, a été présent à leur mariage et placé entre eux deux sous le voile, lorsque la bénédiction nuptiale leur a été donnée pendant la messe. » — Le 10 mai 1733, bénédiction par le curé de « la croix que nous avons fait rétablir dans son entier au lieu nommé la Crieu, qui, suivant les anciens, a servi de cimetiére du tems de la peste, en 1638 ou 40, ayant été aidé dans cette œuvre de piété par plusieurs des principaux dud. Creully. — « Le dimanche six novembre 1735, la confrairie du Rosaire a été rétablie dans l'église de St-Martin de Creully par le R. P. Montaignu, jacobin, suivant la permission de Mgr. de Luines, évêque de Bayeux, du 4 octobre 1735, et du P. prieur des Jacobins de Caen. » — Assemblées des paroissiens pour enrôlements et dérôlements, élections de collecteurs, etc.

E. Suppl. 400. — GG. 4. (Cahiers.) — Moyen format, 106 feuillets, papier.

**1741-1750.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles de Than, curé. — Le 6 mai 1742, assemblée des paroissiens et possédant héritages, qui ont « donné pouvoir à Louis Le Révérend, trésorier en charge, de faire augmenter la fenêtré de la sacristie, de la faire ferrer et vitrer et y faire un treillis de fer et ôter le parplein de pierre qui ferme la porte de lad. sacristie, et y mettre à la place une armoire pour mettre les ornemens, et au-dessus une ballustre pour

y donner plus de jour et d'air, afin qu'elle soit plus sèche, et d'acheter ce qui est nécessaire pour faire des soutanes et des surplis pour les enfans de cœur, et de quoy faire un devant d'autel pour le grand autel ». — Le 17 juin 1742, délibération des paroissiens pour l'élection d'un trésorier et l'adjudication des travaux de réparations à faire à la couverture de la nef et des ailes de l'église, pour l'agrandissement de la fenêtré de la sacristie, et la munir de barreaux de fer et autres travaux d'appropriation à lad. sacristie, la fourniture d'une armoire et autres réparations aux fenêtrés du chœur, etc. — Le 20 juin 1742, bapt. de Pierre, fils de Pierre Renauld, capitaine de la brigade ambulante des gabelles à la résidence de Creully ; par., Simon-Pierre Le Vaillant de La Ferrière, chevalier, seigneur de Brécy, major de la capitainerie garde-côte d'Asnelles. — Le 13 janvier 1744, inh. dans l'église, sous le banc du trésor, au pied de la chaire, de Charles Le Marchand, custos de lad. église, âgé d'environ 43 ans. — Le 1<sup>er</sup> mars 1744, délibération des habitants pour élire un custos et un maître d'école, ces deux places étant vacantes par suite du décès de Charles Le Marchand, qui remplissait ces deux fonctions. Nomination de Jean Legrand, de la paroisse de Tierceville, pour cette double fonction, pour l'espace de 3 années, sauf à être continué ou destitué ; sera tenu led. Le Grand de remplir exactement les fonctions de custos, ainsi que les devoirs de maître d'école, et de donner par chaque jour au moins trois heures le matin et trois heures l'après-midi, en se conformant aux ordres du curé pour les heures. Il lui est accordé, pour la fonction de custos, la somme de vingt-cinq livres, et encore celle de dix livres, en considération de ce qu'il sera obligé de louer une maison dans la paroisse. Et en considération du service des petites écoles, et pour mieux exciter led. Le Grand à en remplir les devoirs avec exactitude, il sera exempt des impôts du sel et de la taille tant qu'il restera maître d'école et custos. — Le 30 nov. 1744, autorisation au trésorier d'acheter les livres nécessaires à l'église, et de faire réparer la couverture et la charpente de la nef de l'église, etc. — Assemblées des habitants pour élections de collecteurs, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 401. — GG. 5. (Cahiers.) — Moyen format, 128 feuillets, papier.

**1751-1760.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles de Than, curé; Paul Lefrançois et Bon-

Pierre Dannescey, vicaires. — Le 13 mai 1753, délibération des habitants au sujet de la refonte de la grosse cloche, qui est cassée. Ayant appris « qu'il y a un fondeur de cloches exerçant dans la paroisse de Brouay », lesd. paroissiens autorisent Augustin Le Lubois, trésorier, à allouer lad. cloche à refondre et même d'y faire ajouter 20 ou 30 livres de métal, s'il est nécessaire, pour la mettre d'accord avec la petite cloche, etc. — Le 12 mai 1754, délibération des habitants pour autoriser le trésorier à acheter différents objets mobiliers pour l'église, tels que croix, bannière, chasuble, toile pour amiets, purificateurs, camelot pour chapes, etc. etc. — « Je soussigné, Jean-Baptiste Pourchot, dragon... du régiment de Caraman... reconnois que Margueritte Pupin, de la paroisse de Creully, est enceinte pour moy, et consens que l'enfant dont elle accouchera soit baptisé à mon nom, et le reconnois pour le mien, ayant promis de l'épouser sitost que je serai libre et obtenu mon congé, ou que j'en aurai obtenu la permission nécessaire, et de légitimer led. enfant par le mariage que j'espère contracter avec elle. Fait ce 27 juillet 1754. » — Le 13 octobre 1754, délibération pour autoriser le trésorier à faire divers achats et dépenses pour le mobilier de l'église et à faire réparer la couverture de la nef. — Le 11 septembre 1757, délibération pour autoriser le trésorier à faire recouvrir à neuf d'ardoise fine le côté de la nef vers le presbytère ; la vieille et grosse ardoise sera conservée pour faire les réparations des autres parties de l'église. — Le 21 décembre 1758, délibération concernant la reconstruction du clocher sur le bas de l'église. — Le 30 octobre 1758, inh., dans la chapelle de Creullet, de Madeleine Longuet, veuve de Luc Duhamel, chevalier, seigneur et patron de Rochefort, Clouay et autres lieux, âgée d'environ 78 ans, à la réquisition de Crevel, patron de lad. chapelle, par permission de Subard de Loucelles, vicaire général de l'évêque de Bayeux, et du consentement du curé de Creully, par Michel Ouzouf, sieur du Castel, curé de Bazenville *pro prima* et doyen de Creully. — Assemblées des habitants pour élections de trésoriers, de collecteurs, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 402. — GG. 6. (Cahiers.) — Moyen format, 132 feuillets, papier.

**1761-1770.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean de Than, curé. — Le 10 août 1761, inh., dans le chœur de l'église, de Charles de Than, ancien curé de Creully, âgé d'environ 73 ans. — Le 12 no-

vembre 1765, mariage de Jean-Baptiste Adam, écuyer, sieur de La Pommeraye, fils de feu Jean-François et de Marie-Anne Cœuret, de St-Jean de Caen, et Barbe Jouenne, de Creully. — Le 9 septembre 1768, bapt. de Jean-Baptiste Montaigu ; parr., Jean-Baptiste Adam, écuyer, sieur de La Pommeraye. — Familles Bertauld, Bourdon, Brousse, Chaperon, Cousin, David, Fauvel, Guérin, Lamy, Le Friand, Loiseleur, Nicolle, Philippe, Pigache, Pupin, Renaud, Scelles, de Than, Vaultier, Viel, etc. — Assemblées des habitants pour élections de collecteurs, enrôlements et dérôlements.

E. Suppl. 403. — GG. 7. (Cahiers.) — Moyen format, 167 feuillets, papier.

**1771-1780.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean de Than, curé. — Le 15 décembre 1774, inh. de Pierre Thomerel, maître d'école, âgé de 52 ans. — Le 4 janvier 1774, inh. dans l'église de Marie-Françoise Mutel, épouse du sr de La Garenne, notaire royal à Creully, âgée de 46 ans. — Le 7 février 1775, bapt. de Louis Du Bourguais. En marge : « Il est mort d'un coup de feu le 15 février 1814, à l'affaire de Gardam près Brescia. » — Le 23 mai 1775, inh. dans l'église de Paul Le François, ex-notaire royal de Creully, décédé la veille à Épinay-sur-Odon, à l'âge de 79 ans, en présence de Louis de Baudre, licencié aux lois, curé d'Épinay, qui a remis le corps. — Le 23 juillet 1776, inh. de François Michel, âgé de 4 ans, fils de François Michel, de la religion prétendue réformée. — Le 17 juin 1777, bapt. de François, fils de François Michel et de Françoise Gaast, de la religion prétendue réformée.

E. Suppl. 404. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format, 242 feuillets, papier.

**1780-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean de Than et Detruissard, curés. — Le 1<sup>er</sup> juin 1781, baptême d'Exupère, fils d'Antoine « Monain » et de Marie-Anne Totain, né la veille ; parrain, Antoine « Monain » (il signe « Mounin »), son grand-père. C'est à tort que M<sup>me</sup> Oursel, dans sa *Nouvelle biographie normande*, t. II, p. 275, fait naître le peintre Exupère Monin à Creully, le 1<sup>er</sup> mai 1781. — Le 17 mai 1782, bapt. de Jean-François-Séran, fils de Jean-François Lelièvre, notaire du lieu, et de Catherine Lamberville (inhumé le 26 mai). — Le 14 mars 1783, bapt. de Romain, fils d'Antoine Monin et

de Marie-Anne Tostain, né la veille ; p., Roland-Nicolas-Romain Dubois ; m., Marie Noury, épouse de François Michel. Il faut donc ajouter 13 mars à l'année 1783, donnée par M<sup>me</sup> Oursel (Ibid., p. 276) comme date de la naissance de ce « chirurgien de marine, médecin en Russie, puis à Blois, savant botaniste ». — Le 22 août 1784, bapt. de François-Michel Monin, fils d'Antoine et de Marie-Anne Tostain ; p., François-Michel Gardin-Desjardins, ancien contrôleur des domaines. — Le 14 avril 1787, inh. d'Antoine Monnin, natif de la paroisse St-Georges de Vesoul, ancien bas-officier de dragons, âgé de 64 ans, « lequel a été inhumé le dernier dans l'ancien cimetière, situé vis-à-vis le château ». — « La bénédiction du nouveau cimetière a été faite le dimanche 15 avril 1787, après les vespres, par M. Mottet, curé de Lantheuil, doyen du doyenné de Creully, en présence de M<sup>r</sup> Dethan, curé de Creully, de M<sup>r</sup> Marie, son vicaire, et de M<sup>r</sup> l'abbé Duvey, prêtre originaire de Creully. M. Dethan, curé, y a conduit tous les habitans en procession. » — Le 20 février 1791, inh. de Charles-Victor Yvert de Beaumanoir, fils de feu Jacques, de Tinchebray, et de Marie-Julie Guédon de Beauchesne de Landizac, contrôleur des actes, âgé d'environ 25 ans.

#### Amblie (1)

E. Suppl. 403. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 143 feuillets, papier.

**1778-1826.** — « Affaires de la communauté d'Amblie. » Ce registre contient seulement quatre délibérations des paroissiens antérieures à la Révolution : 17 mai 1778, désignation de trois personnes autorisées à faire bail d'une carrière communale au profit de la Charité d'Amblie ; 20 janvier 1782, nomination d'un mandataire chargé à Caen des démarches nécessaires pour s'opposer à la suppression du pain de Charité, faite à la requête du maire et des échevins de Caen ; 16 janvier 1785, création d'un bureau de bienfaisance pour dresser la liste annuelle des plus nécessiteux et subvenir à leurs besoins ; 11 septembre 1785, reddition de compte du trésorier et règlement des dépenses communales. Trois portent la signature de *Cairon de La Varende* (seigneur d'Amblie) et une la signature *Du Buisson de Courson*. — Le reste du

registre est consacré aux actes d'administration concernant la commune du 16 messidor an II au 1<sup>er</sup> mars 1826.

E. Suppl. 406. — BB. 2. (Registre.) — Grand format, 150 feuillets, papier.

**1776-1845.** — « Délibérations touchant la fabrique de la paroisse d'Amblie. » Ce registre contient, depuis le 16 mai 1776 jusqu'au 9 brumaire an IV (31 octobre 1795), 33 délibérations concernant la fabrique de l'église d'Amblie et l'administration de ses ressources. 15 ont trait, soit à l'élection des trésoriers (Pierre Verrole, Pierre Bidet, Jacques Cauvin, Michel Porée, Marin Le Lièvre, Louis Durand, Nicolas La Haye, Jean Morel), soit à l'apurement de leurs comptes. — 2 février 1778, détail des réparations urgentes à faire à l'église par suite des dégâts commis par des malfaiteurs, dans la nuit du 27 au 28 janvier précédent ; achat d'ornements d'église ; confection dans l'église d'un confessionnal et d'une table de communion en balustrade de fer (27 août 1780) ; distribution du pain de charité aux indigents et obligations de l'adjudicataire de la fourniture (13 octobre 1782) ; restauration des murs et de l'escalier du cimetière, de l'intérieur et des tableaux de l'église (4 août 1785, 14 avril 1789, 19 décembre 1790) ; bannie des terres du trésor, vote de secours aux indigents domiciliés depuis six ans au moins dans la paroisse (17 mai 1789) ; adjudication de travaux importants à faire à l'église, à la rampe et à l'escalier du cimetière (10 avril 1791) ; adjudication au rabais des fonctions de custos (29 janvier 1792), etc. A la plupart de ces délibérations, on voit figurer jusqu'au 18 septembre 1791, soit comme président, soit comme maire, le seigneur d'Amblie, Cairon de La Varende. — F<sup>o</sup> 15. « Le présent Registre arrêté par Nous Maire et agent national de la commune d'Amblie pour l'an Trois, « afin d'être remis à l'agent et adjoint de ladite commune actuellement en charge. A Amblie, le sept « floréal de l'an 4<sup>me</sup> de l'Ère Républicaine (26 avril « 1796). » Signé : *Jean Dujardin*, ci-devant maire, *L. Dupart*, ci-devant procureur. A partir de cette remise, le registre a servi, depuis le 30 nivôse an VI (19 janvier 1798) jusqu'au mois d'août 1845, aux délibérations du conseil municipal de la commune. Immédiatement avant lad. délibération du 30 nivôse an VI, se trouve consigné le procès-verbal de l'agent national relatant l'attaque de la ferme du sieur Jeanne, au hameau des Planches, par trois personnes, dans la nuit du 23 au 24 messidor an IV (11-12 juillet 1796).

(1) Inventaire publié d'après les notes communiquées par M. Du Buisson de Courson, propriétaire au château des Planches, à Amblie.

E. Suppl. 407. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 34 feuillets, papier.

**1622-1641.** — Églises paroissiales de S<sup>te</sup>-Trinité de Pierrepont et de S<sup>t</sup>-Pierre d'Amblie. — Baptêmes, mariages, sépultures. — « Du 7 février 1622, « Guillaume Le Tremble fut marié avec Perrette « d'Octeville ». — « Le vingt-troisième jour dud. mois « et an (octobre 1626), fut inhumée dame<sup>lle</sup> Charlotte « d'Auberville, femme de noble homme Jaques Goddes, « s<sup>r</sup> et patron d'Amblye, dans un coffre de plomp. » — « Noble homme Guillaume de Pierrepont, s<sup>r</sup> du « lieu, fut inhumé le mercredy des quatre-temps de « X<sup>bre</sup> (1626). » — « Le dix-neufviesme jour de « décembre (1629), noble personne Jacques Goddes, « sieur et patron d'Amblye, rendit l'esprit et fut « inhumé le jour de S<sup>t</sup>-Thomas, apostre. » — « Le « vingt-deuxiesme jour dud. mois et an (1630), fut « baptizée la fille du sieur de Pierrepont et de la véuve « du sieur de Lengeais (?), présentée par le sieur de « Maisons et la damoysele de Barville. » — A la même date : « Jean-Baptiste Le Gardeur, escuyer, « filz de noble homme Jacques Le Gardeur, sieur de « Croisilles, et de dame Gillonne d'Aché, fille du sieur « du Mesnil-Vithey, présenté par le sieur du Mesnil- « Vithey, frère de la dite dame, et par damoysele « Françoise, sa sœur. » — « François de Guerville, « escuyer, sieur de La Londe, décéda le dernier jour « d'april (1632), et fut enterré le troisieme jour de « may à S<sup>t</sup>-Jullien de Caen. » — « Le vendredy dou- « ziesme jour dud. mois et an (septembre 1635), décéda « le s<sup>r</sup> de Croysille Le Gardeur à Caen, et fut inhumé « dans le chœur de l'église (d'Amblie) le lendemain. » — « Le mardy huittiesme jour de febvrier aud. an « (1639), en la chapelle du Mesnil-Vithey, ont estés « espousés noble homme François Du Thon, escuier, « sieur et patron de Moulineaux, avec noble dame « Gillonne d'Aché, veufve du feu sieur de Croisille. » — Autres actes concernant les familles : Jean, Bayeux, Porée, Poullain, Huet, de Basly, Fontaine, Bidet, Yvray, Fallet, Nicolle, Marin, Paysant, Poytevin, Couason, Le Bas, Brasnu, Regnard, Regardenbas, Blancpied, etc.

En 1622, 9 mariages, 4 baptêmes, pas de sépultures ; en 1623, 8 baptêmes, 3 mariages, 4 sépultures ; en 1624, 6 baptêmes, 3 mariages, 7 sépultures ; en 1625, 4 baptêmes et 9 sépultures, etc. Pour la période 1622-1641 : 110 baptêmes, 57 mariages et 95 sépultures. Les actes, très courts, ne sont pas signés. — De

1622 à 1637, on trouve G. Le Désert, qualifié curé de Pierrepont et d'Amblie ; en l'année 1638, Urbain Patron figure avec le titre de curé de l'église S<sup>t</sup>-Pierre d'Amblie. — F<sup>o</sup> 5, procès-verbal d'une réunion des paroissiens de Pierrepont pour l'élection des collecteurs des tailles. — F<sup>os</sup> 22 et suivants, audiences de contrats : 1 en 1628, 2 en 1631, 1 en 1632, 1 en 1634, 1 en 1635, 1 en 1645 ; ce dernier concerne la vente de 3 pièces de terre par Marie Fallet, veuve de François de Guerville, écuyer, sieur de Condé, au profit d'Antoine de Haulondel, écuyer, sieur du Loray ; 4 contrats en juillet 1646, dont 2 portant vente de terre par Ezéchias et Jean Fallet au profit de Jean des Planques (*sic*), bourgeois de Caen ; 7 contrats furent audiencés en avril et mai 1647, sur lesquels 4 concernent des acquisitions de terre faites à Amblie par Jean des Planches et 1 une acquisition par Henri Regnaud, s<sup>r</sup> du Cardonnay, bourgeois de Caen ; 5 en 1648 : 3 de ces derniers concernent encore des acquisitions faites par M<sup>e</sup> Jean des Planques, sieur de La Fontaine, bourgeois de Caen, et un autre des acquisitions faites par led. s<sup>r</sup> du Cardonnay à Mathieu et Ezéchias Fallet ; 2 furent audiencés en 1649 : ils contiennent encore deux ventes de terre au terroir de Beaumont, paroisse d'Amblie, consenties par ledit Ezéchias Fallet ; la fin du second contrat manque ; le registre semble incomplet par suite de lacérations.

E. Suppl. 408. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 411 feuillets, papier.

**1638-1664.** — Églises S<sup>t</sup>-Pierre d'Amblie et S<sup>te</sup>-Trinité de Pierrepont. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Du 6 janvier 1638 au 28 décembre 1664, ce registre contient 172 actes de baptêmes, 33 actes de mariages très courts (simple mention), et 140 actes de décès ou d'inhumations. Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1663, ces actes sont rédigés par Urbain Patron, curé de S<sup>t</sup>-Pierre d'Amblie ; les 17 derniers actes sont de la main de Robert Le Chartier, prêtre desservant la cure. Très peu de ces actes s'appliquent à des familles ou à des personnages notables ; on n'y relève que les suivants : « Le mardy huit<sup>iesme</sup> dud. mois et an (fé- « vrier 1639), en la chapelle du Mesnil-Vithey, ont « esté espousés noble homme François Du Thon, es- « cuier, sieur de Moulineaux, avec noble dame Gil- « lonne d'Aché, veufve du feu sieur de Croisille. » (Cet acte fait double emploi ; il existait déjà sur le précédent registre.) — « Le mardy second jour de « septembre 1642, a esté nommée la fille de M. Louis

« de Tierceville (Néel), nommée Anne par M. Le Moine, vicaire de Tierceville. » — « Le dimanche, neufviesme jour de janvier mil six cens cinquante-un. en lad. église de Pierrepont, a esté baptizé le fils de Charles de Pierrepont, escuier, sieur de Rouennay, et de damoyselle Anne Regnault, nommé Charles par ... » (Le reste en blanc.) — « Le dimanche vingt-neufviesme jour de septembre mil six cens cinquante quatre, a esté nommée damoiselle Anne-Marie de Pierrepont, fille de Charles de Pierrepont, escuier, sieur du lieu. » — « Le vendredy 23<sup>e</sup> jour de may 1659, a esté inhumée en l'église de Moulineaux noble dame Gillonne d'Aché, femme du sieur de Moulineaux. » — « Le jeudy 15<sup>me</sup> jour de novembre 1663, est décédé M<sup>re</sup> Urbain Patron, curé d'Amblie; priez Dieu pour le repos de son âme. » — « Dans le cœur de l'église par<sup>tie</sup> de Saint-Pierre d'Amblie a esté solennellement inhumé le corps de feu M<sup>re</sup> Urbain Patron, vivant prestre, curé du lieu pour la 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> portion, iceluy décédé du jour d'hier, la dite inhumation faite par nous, doyen de Creully, à l'assistance de M<sup>res</sup> les curés voisins et autres ecclésiastiques de la confrérie de Cully. » (Signé: LE JEUNE.) — Les principaux noms de famille cités dans les autres actes, dont quelques-uns, en petit nombre, concernent l'église S<sup>te</sup>-Trinité de Pierrepont, sont les suivants : Huet, Brasnu, Fallet, Le Désert, Couasnon, Porée ou Poret, Jean, Girard, Roger, Brunet, Regardenbas, Marin, Devaux, Maheult, de Basly, Poydevin, Fouquet, Le Regnard, Paysant, Bayeux, Blancpied, Le Sueur, Maizerel, Hébert, Malherbe, Bidegrain, Gilles, Boulaye, Fontaine, Deslandes, Marin, Le Fèvre, Pain, Decussy, Le Bouteiller, etc. — De l'autre côté du registre, 92 délibérations, la plupart assez courtes, des paroissiens d'Amblie, convoqués le dimanche par le curé à l'issue de la grand'messe. Ces délibérations, auxquelles deux ou trois rôles de personnes imposables sont annexés, ont trait presque toutes à la répartition de la taille et des charges fiscales, à la nomination des collecteurs, quelques-unes seulement à l'administration des biens et marais communaux. La 1<sup>re</sup> délibération porte la date du 26 février 1640 ; la dernière, celle du 21 décembre 1664. Curieuses signatures parfois.

E. Suppl. 409. — GG. 3. (Registre.) — Petit format, 47 feuillets, papier.

**1666-1682.** — Églises de Pierrepont et d'Amblie. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Ce re-

gistre, qui concerne plus spécialement l'église S<sup>te</sup>-Trinité de Pierrepont, et dont les actes sont de la main de noble et discrète personne Gilles de Marguerye, curé, contient 36 actes de baptême, 5 de mariage et 19 d'inhumation. Ces actes, dont le 1<sup>er</sup> en date est du 10 septembre 1666 et le dernier du 29 mars 1676, sont fort mal écrits ; mais ils sont signés et sensiblement plus détaillés que ceux des deux registres précédents. Voici les principaux : « L'an mil six cens soixante-sept, le dixiesme de décembre, Charles de Pierrepont, esc<sup>er</sup>. sieur de Rouenné (*sic*), âgé de soixante-quatre ans, a, en la communion de nostre mère S<sup>te</sup> Église, rendu l'âme à Dieu dans sa maison à Pierrepont ; duquel le corps a esté mis dans le cœur de lad. église, après s'estre iceluy confessé et avoir reçu le S<sup>t</sup> Viatique par moy curé dud. lieu. » Cinq signatures, y compris celle du curé. — Le 12 août 1668, dans un acte de baptême, est parrain Philippe de Pierrepont, écuyer, sieur de Grandmont. — « Le vingt-unième d'aoust mil six cens soixante-unze, a esté baptisé un enfant masle dans l'église de S<sup>te</sup>-Trinité de Pierrepont par moy, Gilles de Marguerye, prestre, curé d'Amblie et de Pierrepont, né du vingt-deux du même mois, sorti du légitime mariage d'Estienne de Pierrepont, escuier, et de damoiselle Catherine Quentin, ses père et mère, et a esté nommé Charles par Charles de Pierrepont, escuyer, seigneur d'Esquay, et damoiselle Louise Regualde, veufve de deffunct Charles de Pierrepont, escuier, sieur de Rouenné. » — Le 28 janvier 1673, baptême d'un autre enfant des mêmes, nommé Nicolas par Nicolas Allain, écuyer, sieur de Barbières, et damoiselle Jacqueline des Planches. — Les autres actes concernent plus spécialement les familles Cambotte, Morel, Roger, Fallet, Le Couturier, Marie, Rapine, Decussy, Jean, Regardenbas, Regnauld, Philippe, Gast, Poret, etc.

De l'autre côté du registre, délibérations des paroissiens de Pierrepont, la plupart ayant trait à des questions fiscales, contrats audiencés, oppositions et notes diverses sur des redevances à la cure, etc. ; le 1<sup>er</sup> document est du 6 janvier 1669 et le dernier du 30 janvier 1682.

E. Suppl. 410. — GG. 4. (Registre.) — Petit format, 15 feuillets, papier.

**1676-1686.** — Églises de Pierrepont et d'Amblie. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Ce très petit

registre qui, comme le précédent, est de la main de Gilles de Marguerye, curé de Pierrepont et d'Amblie, concerne aussi plus spécialement l'église S<sup>te</sup>-Trinité de Pierrepont. Il renferme 24 baptêmes, 6 mariages et 6 inhumations. — « Aujourd'hui seizième de may « mil six cens soixante et saize, a esté nommé un fils « sorti du légitime mariage de Charles Le Prévost, « esc<sup>er</sup>, sieur de Coupesarte, et de noble dame Marie « de La Luzerne, son épouse, par nous l'abbé... « (illisible), grand doyen de l'église cathédrale de « Contances, et noble dame Anne Le Prévost, espouse « de Jean-Baptiste de Ciresme, esc<sup>er</sup>, sieur de Banville, « et a esté nommé Louis-Antoine en l'église S<sup>t</sup>-Pierre « d'Amblie, qui avait esté baptisé il y a environ « sept mois par la permission de Monseigneur de « Bayeux. » (Signé : *G. de Marguerye, prestre.*) — Le 22 décembre 1676, baptême de Pierre de Pierrepont, fils d'Étienne, écuyer, et de noble dame Catherine Quentin : parrain, Pierre de Pierrepont, écuyer, sieur de Longchamp ; marraine, d<sup>elle</sup> Marie-Anne de Pierrepont. — Le 27 octobre 1679, baptême en l'église S<sup>te</sup>-Trinité de Pierrepont de Catherine, fille d'Étienne de Pierrepont et de Catherine Quentin ; Catherine Le Sens, marraine, avec le sieur de Pierrepont d'Esquay, son mari. — Le 1<sup>er</sup> mars 1682, baptême de Thomas de Pierrepont, fils des mêmes ; parrain, Thomas de Tiremois, écuyer, sieur de Vaussieu ; marraine, Marie Jourdain. — « Aujourd'hui vingt quatre « de nov<sup>bre</sup> mil six cens quatre vingt trois, après « qu'il n'a esté formé aucune opposition aux deux « bans faicts du futur mariage de damoiselle An- « toinette Lambert (de Vengeons) et de François de « Marguerye, esc<sup>er</sup>, et vù la dispense obtenue de « de l'autre banc de Mons. l'official de Monseigneur « l'Evêque de Bayeux en date du 23 de nov<sup>bre</sup> 1683, « je leur ai donné la bénédiction nuptiale, en pré- « sence de Monsieur de Banville et de Guillaume de « Pierrepont, esc<sup>er</sup>, sieur et patron de Pierrepont, et « Richard de Marguerye, prestre, curé de Caynet, et « plusieurs autres. » — Le 10 février 1684, baptême de Gabriel Aubert ; parrain, Maître Gabriel des Planches, sieur des Londes ; marraine, d<sup>elle</sup> Madeleine de Pierrepont. — Le 3 avril 1684, baptême à Pierrepont de François de Pierrepont ; parrain, François de Marguerye, esc<sup>er</sup>, sieur d'Amblie ; marraine, d<sup>elle</sup> Anne Marie. — Actes concernant les familles Pain, Le Conturier, Nicolle, Chirot, Fallet, Marie, Decussy, Fontaine, etc. — Du côté opposé du registre, délibérations paroissiales, la plupart concernant le fisc, et notes diverses. Le 1<sup>er</sup> de ces documents est

daté du 4 septembre 1678, et le dernier du 2 septembre 1685.

E. Suppl. 411. — GG. 5. (Registre) — Grand format, 84 feuillets, papier.

**1665-1700.** — Églises d'Amblie et de Pierrepont. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Du 27 février 1666 au 30 novembre 1671, les actes d'état civil paraissent s'appliquer surtout à l'église S<sup>t</sup>-Jean d'Amblie : du 9 avril 1672 au 17 janvier 1692, ils semblent concerner plus spécialement l'église S<sup>t</sup>-Pierre d'Amblie ; quelques-uns seulement ont trait à l'église S<sup>te</sup>-Trinité de Pierrepont. Par suite d'erreur de brochage, les actes ne sont pas placés à leur rang chronologique. Jusqu'au 11 juin 1675, le rédacteur en a été M<sup>e</sup> Pierre Le Franc, curé de la 1<sup>re</sup> portion d'Amblie ; à partir du 16 novembre 1675, ils sont rédigés par M<sup>e</sup> Robert Le Chartier, son successeur à cette cure. — Le registre contient 192 actes de baptême, 56 actes de mariage, dont l'un en 1700, et 89 actes de décès ou d'inhumations. — Le 19 avril 1668, baptême de Catherine Regardenbas, nommée par « dame Catherine de Basly, femme de Maître Jean des Planches, sieur de La Fontaine, bourgeois de Caen, et par Pierre de Basly, de la paroisse d'Amblie. » — Le 3 août 1670, baptême de Pierre Bidet, nommé par « Gabriel des Planches, sieur des Londes, et Catherine Halley, bourgeois de Caen. » — Le 11 février 1671, baptême d'une fille naturelle de Charles Le Prévost, esc<sup>er</sup>, sieur de Coupesarte, sieur et patron d'Amblie. — Le 7 avril 1673, baptême d'Antoine Argasse, nommé par « noble et discrepte personne Maistre Gilles de Marguerie, prestre, curé alternatif de la dite paroisse, et dame Jacqueline des Planches, de la paroisse S<sup>t</sup>-Pierre de Caen ». — Le 18 septembre 1674, inhumation dans l'église S<sup>t</sup>-Pierre d'Amblie d'Anne des Planches, âgée de 15 ans environ, fille de Maître Jean des Planches, bourgeois de Caen, et de dame Catherine de Basly. — « Le lundy vingtiesme jour de mars « 1684, est décédé à S<sup>t</sup>-Pierre de Caen Messire « Charles Le Prévost, escuier, seigneur et patron « d'Amblie, Coupesarte et autres terres, âgé d'en- « viron 55 ans, et, le mardy vingt-et-un mars, son « corps a esté inhumé, renfermé dans un coffre de « plon, dans le cœur de l'église S<sup>t</sup>-Pierre d'Amblie, « par discrepte personne M<sup>re</sup> Jacques Le Jeune, pres- « tre, curé et doyen de Creully, assisté de plusieurs « ecclésiastiques et présence de moy curé sousigné. » R. Le Chartier. — Le 15 juillet 1688, baptême de

Philippe-Étienne de Pierrepont, fils d'Étienne et de Catherine Quentin ; parrain, noble personne Philippe de Pierrepont ; marraine, d<sup>e</sup>lle Madeleine de Marguerie. — Le 24 novembre 1689, décès de noble dame Marie-Anne de La Luzerne, veuve de noble personne Charles Le Prévost, seigneur et patron d'Amblie ; inhumation le lendemain, dans le chœur de l'église S<sup>t</sup>-Pierre d'Amblie, à côté de son mari, de son corps placé aussi dans un coffre de plomb. — Le 28 novembre 1690, baptême de Louis de Pierrepont, fils d'Étienne et de Catherine Quentin de La Racinière ; parrain, Louis de Pierrepont, sieur de Criqueville ; marraine, d<sup>e</sup>lle Catherine de Pierrepont. — Actes concernant les familles Le Fèvre, Poret, Le Conte, Lucas, Le Chesne, Fontaine, Regnauld, Roquier, Hermerel, Regnard, Royer, Fallet, Marie, Corbel, Pasquier, Delaville, etc. — Dans le corps du registre, entre les actes d'état civil du 21 novembre 1671 et du 9 avril 1672, se trouve une série de trente délibérations des paroissiens, commençant au 21 octobre 1665 et finissant au 4 février 1674 : questions fiscales, répartition de la taille, nominations de collecteurs, redditions de comptes, fouage, etc.

E. Suppl. 412. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 34 feuillets, papier.

**1683-1708.** — Églises d'Amblie et de Pierrepont. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Registre, tenu en partie par M<sup>e</sup> Gilles de Marguerie, curé de Pierrepont et d'Amblie, et en partie par M<sup>e</sup> Gaspard Le Fèvre, également curé d'Amblie, dans un complet désordre ; les actes sont placés en tous sens, sans ordre chronologique, avec d'énormes lacunes ; au milieu des actes d'état civil se trouvent 17 délibérations paroissiales sur les mêmes sujets que les précédentes, des oppositions à mariages, à quérimonie, des notes diverses, des déclarations de grossesses, une vente d'émondes de bois communaux faite au hameau des Planches, le 21 décembre 1693, à Maître Jean des Planches, bourgeois de Caen. A partir de 1700, on voit parfois, en tête des personnes indiquées comme présentes aux délibérations, le nom de Jacques-Emmanuel Le Prévost, écuyer, seigneur et patron d'Amblie. — Les actes d'état civil contenus au registre sont au nombre de 54 : un en 1683, un en 1684, quatre en 1686, six en 1687, onze en 1688, neuf en 1689, cinq en 1690, huit en 1691, un en 1695, deux en 1696, deux en 1700, un en 1704, seize en 1705, douze en 1706, quatre en 1707, et enfin un ma-

riage en 1708. Ils concernent les églises S<sup>t</sup>-Pierre et S<sup>t</sup>-Jean d'Amblie et S<sup>te</sup>-Trinité de Pierrepont. — Le 30 novembre 1684, mariage entre le sieur du Bousquet, écuyer, et damoiselle Marie-Anne de Pierrepont. — Le 1<sup>er</sup> avril 1691, mariage de Gabriel Bertrand et de Catherine Le Long ; parmi les témoins et signataires figure M<sup>e</sup> Jean des Planches. — Le 9 juillet 1705, inhumation en l'église de Pierrepont du corps de noble homme Philippe de Pierrepont, écuyer, sieur de Grammont. — Le 16 janvier 1706, mariage de Charles Fontaine et d'Anne Bayeux. — Le 22 septembre 1707, baptême de Jacques-Gabriel-Olivier Le Pelletier, nommé par « Monsieur le chevalier des « Planches et Madame d'Hérouville (Catherine-Louise « Harel, femme d'Olivier des Planches) ». — Actes concernant les familles Le Paulmier, Fallet, Decussy, Lamy, Marin, Le Quesne, Poulain, Montaigu, Denys, Marie, Bidgrain, Regnaud, etc.

E. Suppl. 413. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 49 feuillets, papier.

**1692-1712.** — Églises d'Amblie et de Pierrepont. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Même désordre qu'au précédent registre ; les actes émanent, sans ordre régulier, de Robert Le Chartier (jusqu'en décembre 1693), Gilles de Marguerie et Gaspard Le Fèvre, prêtres, curés des deux portions d'Amblie ; la majorité de ces actes s'applique à l'église S<sup>t</sup>-Pierre d'Amblie. — Dans le corps du registre, placés à divers endroits, d'une façon irrégulière et en sens inverse, se trouvent : 1<sup>o</sup> six mariages et six autres actes applicables aux années 1702 et 1703, plus trois délibérations paroissiales ; 2<sup>o</sup> cinq délibérations des années 1694 et 1695 ; 3<sup>o</sup> un baptême de l'an 1700, plus une inhumation et deux baptêmes de l'an 1703 ; 4<sup>o</sup> deux baptêmes de 1704, une délibération de 1700, un mariage et deux délibérations de 1712. Le registre contient 107 baptêmes, 23 mariages et 45 inhumations. — Le dimanche 28 décembre 1693, inhumation dans le chœur de l'église d'Amblie, par M<sup>e</sup> Andre Hélye, curé de Byes, doyen de Creully et syndic du Clergé, de M<sup>e</sup> Robert Le Chartier, curé de l'une des portions d'Amblie. — Le dimanche 5 septembre 1694, inhumation de Catherine de Basly, âgée de 69 ans ou environ, « épouse de Jean des Planches, bourgeois et « ancien eschevin de la ville de Caen, présence de « Gilles de Marguerye, prestre, curé de la première portion d'Amblie ». — Le 1<sup>er</sup> décembre 1695, inhumation, dans le chœur de l'église S<sup>t</sup>-Pierre d'Amblie, de Marc-

Antoine Le Prévost, écuyer, sieur d'Amblie, en présence des deux curés d'Amblie, par un de leurs confrères. — Le 17 mai 1698, baptême d'Antoine-François-Joseph Le Prévost de Coupesarte, fils d'Antoine, chevalier, et de noble dame Marie-Madeleine de La Luzerne; parrain, Pierre-Antoine de La Luzerne; marraine, Anne Clément de La Pintrière. — Le 2 novembre 1699, baptême de Claude-Encelin-Hyacinthe Le Prévost de Coupesarte, fils des mêmes; parrain, Claude-François de Marguerie, seigneur de Vassy; marraine, noble dame Laurence-Suzanne Castel de Reviers. — Actes concernant les familles Bayeux, Bidet, Marie, Roquier, Delacroix, Lamy, Le Fèvre, Le Marinier, Bidgrain, Couason, Marin, Le Regnard, Poret, Delorme, Decussy, Le Lièvre, Regardenbas, Vasnier, etc.

E. Suppl. 414. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 168 feuillets, papier.

**1700-1727.** — Églises d'Amblie et de Pierrepont. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Ce registre, plus volumineux que les précédents, n'est guère mieux tenu. Dans le commencement surtout, les actes ne sont pas toujours inscrits chronologiquement; il y a des inversions, et plusieurs sont répétés deux fois; un certain nombre sont placés en sens inverse et mêlés aux délibérations. Ces actes, au nombre de 727, concernent pour la plupart l'église St-Pierre d'Amblie, un petit nombre l'église Ste-Trinité de Pierrepont; ils sont écrits à pleine feuille, sans aucune marge, et presque tous par les curés des deux portions d'Amblie, Louis de Bonnechose jusqu'à sa mort en 1711, Gaspard Le Fèvre jusqu'à sa mort en 1725, et Guillaume de Marguerie de Livry. — Le 9 août 1700, inhumation dans l'église de Pierrepont du corps de d<sup>e</sup>lle Catherine de La Racinière (Quentin), épouse de noble homme Étienne de Pierrepont. (Cet acte est reproduit à deux places.) — Le 3 juin 1702, mariage de Gabriel Marie et de Marie Greffin, en présence de noble personne François de Marguerie, écuyer, seigneur et patron dud. lieu, et de nobles personnes Philippe et Jacques de Pierrepont et Gabriel des Planches. — Le 31 août 1701, inhumation dans l'église de l'enfant, âgé de 3 ou 4 mois, de Louis-Antoine Le Prévost, chevalier, seigneur de Coupesarte, et de Marie-Madeleine de La Luzerne. — Le 23 septembre 1702, inhumation dans le chœur de l'église de Pierrepont de noble personne Guillaume de Marguerie, écuyer, seigneur et patron

de Pierrepont et d'Amblie, en présence de François de Marguerie, son fils. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1702, baptême d'Urbain Paisnel; marraine, d<sup>e</sup>lle Madeleine de Bonnechose; parrain, Urbain des Planches, écuyer. — Le 11 octobre 1702, baptême de Pierre, fils de noble personne François de Marguerie, écuyer, seigneur et patron de Pierrepont, et de noble dame Marie-Madeleine Daudel. — Le 4 août 1706, bapt. de Gabrielle-Louise Midot; marraine, d<sup>e</sup>lle Louise de Pierrepont; parrain, noble personne Gabriel des Planches. — Le 4 novembre 1708, bapt. de Louis Verdant; marraine, noble dame Catherine-Louise Harel des Planches; parrain, M<sup>e</sup> Louis de Bonnechose, prêtre, curé de lad. paroisse. — Le 9 mai 1709, bapt. d'Olivier Roger, nommé par Olivier des Planches, écuyer, sieur d'Hèrouville, assisté de d<sup>e</sup>lle de Bonnechose. — Le 19 octobre 1711, inhumation, dans le chœur de l'église d'Amblie, de noble personne Louis de Bonnechose, prêtre, curé d'Amblie. — Le mardi 5 juillet 1712, mariage, en l'église de l'abbaye de St-Gabriel, de Richard Le Maistre, de la paroisse de St-Gabriel, et de d<sup>e</sup>lle Marie-Madeleine de Bonnechose, fille de feu Olivier, écuyer, et de d<sup>e</sup>lle Françoise de Grieu; ledit mariage célébré par noble homme Thomas Le Bachelet, curé de Fontaine-Henry, en présence notamment de Marc-Antoine de Bonnechose, écuyer, sieur d'Adrencour (?). — Le 9 août 1716, mariage en l'église d'Amblie de Philippe de St-Jorre, de la paroisse de St-Maclou, diocèse de Rouen, et de lad. Madeleine de Bonnechose, devenue veuve. — Le 22 février 1717, mariage en l'église d'Amblie de Messire Jean-Guillaume-Adrien Aubert, fils de feu Nicolas Aubert, écuyer, et de noble dame Madeleine Le Villain, de la paroisse de Moul, avec noble d<sup>e</sup>lle Madeleine de Marguerie, fille de feu Messire de Marguerie, seigneur et patron d'Amblie et de Pierrepont, et de noble dame Louise Avenel, laquelle Madeleine était veuve de Messire Philippe de Pierrepont, de la paroisse de Creully. — Le 23 février 1719, inhumation dans le chœur de l'église St-Pierre d'Amblie, du corps de noble homme Jacques-Emmanuel Le Prévost, chevalier, seigneur et patron de ladite paroisse, décédé la veille, âgé d'environ 45 ans. — Le 7 octobre 1719, baptême de Jacques-Adrien Burnel, nommé par noble personne Pierre Le Prévost, sieur de *Boancé*, fils de noble homme Messire Antoine Le Prévost, chevalier, seigneur et patron d'Amblie, et de noble dame Madeleine de La Luzerne, assisté de noble d<sup>e</sup>lle Madeleine de Bonnechose. — Le 16 avril 1721, inhumation dans l'église d'Amblie de

noble dame Antoinette Lambert de Vengeons, veuve de feu François de Marguerie, écuyer, âgée de 60 ans environ. — Le 13 mars 1723, mariage de Michel Hue, écuyer, sieur de Mathan, fils de Philippe Hue, écuyer, et de noble dame Marie Bertrand, de la paroisse de Crépon, avec d<sup>lle</sup> Catherine de Marguerye, fille de feu François de Marguerye, écuyer, seigneur et patron de Chouain, et de noble dame Antoinette Lambert de Vengeons. — Le 1<sup>er</sup> septembre 1723, bapt. de Louis Bayeux, nommé par Philippe de St-Jorre, assisté de dame Marie-Louise-Catherine Harel, épouse de M. d'Hérouville des Planches. — Le 9 septembre 1723, mariage, célébré à Amblie par Philippe de Marigny, écuyer, curé de Brécy, entre Michel de Grimouville, écuyer, fils de Jacques de G., écuyer, seigneur de Cully, et de noble dame Elisabeth Le Forestier, de la paroisse de Cully, et d<sup>lle</sup> Madeleine de Marguerye, fille de feu François, en présence de Jacques de Grimouville, écuyer, seigneur de Cully, Gilles Lescalley, avocat du Roi à Bayeux, Pierre de Pierrepont, écuyer, Édouard de Cabzac, écuyer, sieur de Lestanville, Pierre de Cabzac, etc. — Le 2 juillet 1724, baptême de Louise-Catherine-Jeanne Goussiaume, nommée par d<sup>lle</sup> Louise des Planches d'Hérouville, assistée de noble et discrète personne Guillaume de Marguerye. — Le 28 mai 1725, inhumation dans le chœur de l'église d'Amblie, contre le mur proche la Table, du corps de M<sup>e</sup> Gaspard Le Fèvre, prêtre, curé dud. lieu, par M<sup>r</sup> M<sup>e</sup> Adeline, curé du Manoir et doyen de Creully. — Actes concernant les familles Le Pelletier, Mallet, Bidet, Le Breton, Fontaine, Verdant, Le Prince, Couesnon, Fallet, Lequesne, Montaigu, Boulaye, Le Lièvre, Le Marchand, Le Fèvre, Le Conte, Robert, Bayeux, Turquetil, Deslandes, Garnier, Porée, etc. — Outre l'état civil, il y a dans le même registre, *passim*, entremêlées avec les actes, 65 délibérations des paroissiens sur différents sujets, notamment sur les tailles, les réparations aux édifices paroissiaux et aux murs du cimetière, les secours aux indigents, etc. On y voit parfois figurer parmi les membres présents les Le Prévost de Coupesarte, seigneurs d'Amblie, et les des Planches, ces derniers quelquefois comme trésoriers. Entre l'année 1714 et l'année 1715, se trouve par exception une série suivie d'une trentaine de délibérations, entre lesquelles néanmoins sont intercalés plusieurs actes de baptêmes et d'inhumations.

E. Suppl. 415. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 127 feuillets, papier.

**1726-1744.** — Église St-Pierre d'Amblie. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Avec le « Registre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse St-Pierre d'Amblie, commencé en l'année 1726 par moy Henry Costuel, prestre, curé dudit « lieu », nous trouvons enfin une rédaction à peu près régulière, mieux écrite, plus détaillée. Les feuillets ont des marges où sont inscrits les noms des personnes que les actes concernent, et, bien qu'après la mort de ce curé en 1730, il y ait encore, *passim*, un certain nombre de délibérations mêlées avec les actes d'état civil, l'impulsion est donnée, et ces actes, au nombre de 588, continuent à être classés avec assez de clarté et d'ordre par Michel Le Fèvre, prêtre desservant la cure jusqu'à la fin de 1731, et par Michel Nicolas Noël, curé d'Amblie à partir de 1732. — « Le « dernier jour de l'année mil sept cens vingt-huit, « par moy prestre, curé de la paroisse d'Amblie, a « esté bénite une croix en pierre placée sur le grand « chemin de Caen à Creully, à la diligence de Monsieur « des Planches le jeune, ladite croix estant sur les « héritages dudit sieur des Planches. Ce fait en présence de Pierre Demallon, custos de ladite paroisse. » Signé : H. Costuel. Demallon. [Cette croix, détruite pendant la Révolution et élevée de nouveau à la même place en 1809, existe encore actuellement (1891)]. — Le 17 décembre 1730, inhumation de Maître Henry Costuel, prêtre, curé d'Amblie, par M<sup>r</sup> M<sup>e</sup> Adeline, curé du Manoir et doyen de Creully, assisté des curés circonvoisins. — Le 14 septembre 1734, baptême d'Urbain-François-Michel Dauchin, fils de Messire Urbain-Louis-François, s<sup>r</sup> de St-Louët, et de noble dame Marie-Élisabeth-Eléonore Le Prévost de Coupesarte, nommé par Messire François Dauchin, chevalier, seigneur de St-Louët et Gruchy, assisté de noble dame Marie-Madeleine de La Luzerne, femme de Messire Louis-Antoine Le Prévost, seigneur de Coupesarte, Amblie et autres lieux. — « Le mardy « 14<sup>eme</sup> jour de juin 1735, est décédée Marie-Madeleine « de La Luzerne, femme de Messire Louis-Antoine « Le Prévost, sieur de Coupesarte, laquelle a esté « inhumée à St-Jean de Caen, sa paroisse. » — Le mardy 26 mai 1739, mariage à Amblie de « noble « personne Pierre-Charles Le Viconte, seigneur de « Villy, fils de feu Gilles Le Viconte et de noble dame « Madeleine Fouasse, de la paroisse de Villy, et de

« noble demoiselle Marguerite-Henriette Le Prévost, « fille de Louis-Antoine Le Prévost, esc<sup>er</sup>, seigneur « de Coupesarte et Amblie, et de feu noble dame « Marie-Madeleine de La Luzerne, de la paroisse de « St-Jean de Caen ». — Le samedi 14 novembre 1739, baptême de Pierre-Louis Du Buisson, fils de noble homme Guillaume-Nicolas Du Buisson, sieur de Courson de Cristot, écuyer, et de noble dame Catherine-Louise-Henriette des Planches. — Le 30 octobre 1740, baptême de Marie-Anne-Louise Du Buisson de Courson de Cristot, fille des mêmes; parrain, Olivier des Planches, sieur d'Hérouville; marraine, noble dame Marie-Anne de Fribourg de Cristot. — Le 18 septembre 1741, baptême de Pierre-Louis-Guillaume Du Buisson de Cristot, fils des mêmes, nommé par noble homme Guillaume Du Pont et noble dame Louise Harel d'Hérouville. — Le 18 octobre 1741, inhumation dans l'église d'Amblie de Madeleine de Bonnechose, veuve de Philippe de St-Jorre, âgée d'environ 60 ans. — Le 22 septembre 1742, inhumation, dans le chœur de l'église St-Pierre d'Amblie, du corps de Messire Louis-Antoine Le Prévost, chevalier, seigneur de Coupesarte, Amblie, Pierrepont, *Bocancé* et autres lieux, en présence de Le Vaillant, curé de Btsly, de Saon, curé de Fontaine, de Vendes, curé de Bény, de Marguerie, curé de Pierrepont, et autres. — Le 23 octobre 1742, baptême de Marie-Gabrielle, fille de Guillaume-Nicolas Du Buisson, écuyer, sieur de Courson de Cristot, et de dame Catherine-Louise-Henriette des Planches, nommée par Gabrielle Bourdon, dame et patronne de Brouay et de Fontenay-le-Pesnel, assistée de M des Planches de Cloville. — Le 27 novembre 1743, inhumation de Marie-Anne-Louise Du Buisson de Courson de Cristot, âgée de 3 ans et un mois. — Le samedi 22 février 1744, baptême de Dominique-Nicolas Du Buisson de Courson de Cristot, fils des mêmes; parrain, Dominique Prêda, écuyer, capitaine au régiment Royal-Italien; marraine, d<sup>lle</sup> Catherine-Madeleine de Gouville — Actes concernant les familles Nourry, Bayeux, Delacroix, Le Marchand, Fallet, Gibert, Cauvin, Lamy, Le Courant, Barbey, Fontaine, Dorne, Couesnon, Crespin, Lequesne, Nicolle, Dessillons, Adeline, Ferrand, Poret, Gautier, Rolland, Vallée, Turquetil, etc.

E. Suppl. 416. — GG. 10. (Registre.)—Moyen format, 123 feuillets, papier.

**1745-1758.** — Église St-Pierre d'Amblie. — Baptêmes, mariages, sépultures. — **385** actes

d'état civil, dont le 1<sup>er</sup> est daté du 10 janvier 1745 et le dernier du 20 décembre 1758. Ceux de 1745 sont dus à la plume de M. Vanquelin, prêtre, desservant la cure; presque tous les suivants, jusqu'au 5 juillet 1757, émanent de Nicolas-Marin Blin, curé de St-Pierre d'Amblie; à partir de cette dernière date jusqu'à la fin du registre, ils sont rédigés par J. Goux, prêtre, vicaire, à l'exception de trois qui le sont par M<sup>e</sup> Dubos, curé de Pierrepont, qui se qualifie dans les deux derniers de curé de Pierrepont et d'Amblie. — Le 27 février 1745, inhumation dans le cimetière d'Amblie du corps de M<sup>e</sup> Michel-Nicolas Noël, prêtre, curé dud. lieu, âgé de 48 ans, lad. inhumation faite par Thomas Le Maigre, curé du Fresne. — Le 29 septembre 1745, inhumation dans le chœur de l'église d'Amblie, du côté de l'Évangile, de Marie-Françoise-Cécile de Borel, décédée en la paroisse St-Jean de Caen, épouse de Messire Jacques Le Prévost, chevalier, seigneur et patron de Coupesarte, Amblie, Pierrepont, La Chapelle-Heuzebrocq, en présence des curés de Fontaine, Thaon, Reviers et Pierrepont. — Le 10 novembre 1745, baptême d'Henriette-Angélique, fille de Guillaume-Nicolas Du Buisson, écuyer, sieur de Courson de Cristot, et de dame Catherine-Louise-Henriette des Planches, nommée par dame Angélique Brion, épouse de M<sup>r</sup> de Cloville, assistée de noble personne Gabriel-Philippe de Touville, ancien capitaine au régiment de Beauce, pensionnaire du Roi. — Le 3 avril 1750, baptême d'Ange-Philippe Fontaine, nommé par Ange-Urbain-Marguerin des Planches de Cloville, assisté de dame Angélique Brion, épouse de M. des Planches de Cloville. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1751, baptême d'Ange-Jean-Baptiste-Urbain Le Friand, nommé par dame Angélique Brion, épouse de M. de Cloville, conseiller du Roi, subdélégué de M. l'Intendant, assistée de M<sup>e</sup> Jean-Baptiste Le Vilain, prêtre. — Le 25 juin 1757, inhumation dans le chœur de l'église St-Pierre d'Amblie, par Michel Ouzouf, curé de Bazenville et doyen de Creully, en présence de plusieurs autres curés voisins, du corps de noble et discrète personne Guillaume de Marguerie, prêtre, curé de la seconde portion d'Amblie, décédé la veille, âgé de 71 ans. — Le 30 mai 1758, inhumation dans le cimetière d'Amblie par M<sup>e</sup> Pierre Philippe, chanoine régulier de l'Ordre de St-Augustin, prieur et curé de la paroisse de Graye-sur-la-Mer, en présence de plusieurs autres curés du voisinage, du corps de Nicolas-Marin Blin, prêtre, curé de la 1<sup>re</sup> portion de St-Pierre d'Amblie, décédé la veille, âgé d'environ 57 ans. —

Mariages de : Pierre Le Villain et Anne Denis (1745); Jean Boulais et Madeleine Poulain (1746); Gilles Renouf et Marie Le Fèvre (1746); Jacques Le Grand et Marie Fontaine (1747); Pierre Le Blanc et Anne Regnault (1748); Charles Le Tellier et Anne Porée (1748); Nicolas Perrin et Guillemette Adeline (1749); François Le Héricy et Jacqueline Fallet (1750); Thomas Guillot et Marguerite Turquetil (1752); Pierre Marie et Suzanne Gisles (1754); Jacques Cauvin et Marie Couesnon (1755); Jean-Baptiste Édine et Marguerite Durand (1756); Denis Fallet et Anne Lamy (1758), etc.

E. Suppl. 417.— GG. 11. (Cahiers.)— Moyen format, 76 feuillets, papier.

**1759-1766.** — Église d'Amblie. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Ce registre, dont les feuillets, contenus sous la même enveloppe, ne sont pas cousus ensemble, est assez bien tenu, et la plupart des actes, au nombre de 255, sont de la main de M<sup>e</sup> Pierre Le Monnier, curé d'Amblie pour la première portion. 99 inhumations, dont 29 en 1764. — Le 3 décembre 1760, décès de Charles-Jean-Baptiste de Cairon, âgé de 3 mois, en nourrice à Amblie, fils de Jean-Charles, écuyer, et de Marie-Thérèse Le Boucher, dont le corps a été reporté en la paroisse de Cairon pour y être inhumé. Acte signé Dubos, curé de Pierrepont et d'Amblie (2<sup>e</sup> portion). — Le 8 novembre 1763, baptême de Marie-Angélique-Urbaine Carabeux, nommée par dame Angélique Brion, veuve du sieur de Cloville (des Planches), en son vivant conseiller du Roi et son avocat général au siège présidial de Caen, assistée de Gabriel-Urbain des Planches, capitaine au bataillon de Caen. — Mariages de : Jean Gosset et Louise Blin, Pierre Marie et Catherine Dujardin (1759); Pierre Auvray et Madeleine Angot (1760); Jacques Richard et Catherine Angot (1761); François Ruel et Anne Fontaine (1762); François Le Quesne et Jeanne Gondouin (1763); Pierre-Louis Tostain et Marguerite Le Quesne (1764); Jacques Porée et Françoise-Renée Dujardin (1765); Pierre Poitevin et Marie Fallet (1766), etc. — Actes concernant les familles Couesnon, Verdant, Boulais, Morel, Dorne, Renouf, Nourry, Le Peinteur, Roger, Roberge, Marin, Delahaye, Bertault, Bidet, Planchon, Durand, Le Fèvre, Deslandes, Turquetil, Bayeux, etc.

E. Suppl. 418.— GG. 12. (Registre.)— Moyen format, 116 feuillets, papier.

**1767-1773.** — Église d'Amblie. — Baptêmes, mariages, sépultures. — **441** actes, émanant presque tous de M<sup>e</sup> Le Monnier, curé de la 1<sup>re</sup> portion d'Amblie. — Le 19 mars 1769, baptême de Jeanne-Charlotte Le Quesne; parrain, Jean-Joseph-Claude-Léonor de Moges; marraine, nob. d<sup>ne</sup> Charlotte-Louise de La Varende (de Cairon). — Le 24 juillet 1775, mariage de Jean Fontaine et de Marie-Jeanne-Catherine-Françoise Duquesnay, fille de Charles, fermier de la grosse dîme, en présence de « Monsieur de Baudre, « escuyer, sieur de Marcelley (Marcelet), chevalier « de l'Ordre royal et militaire de S<sup>t</sup>-Louis, de Mon- « sieur Du Buisson de Christot, escuyer, capitaine « général de la capitainerie de Bernières sur la Mer, « et de Monsieur Pierre-Louis-Guillaume de Courson, « diacre, etc. ». — Mariages de : Jacques Yvonnet et Marguerite Le Jeune (1767); François Fouchaux et Catherine Le Quesné (1768); François Dethan et Marie Vergy (1769); Jean-B<sup>e</sup> Fontaine et Marie Verdant (1770); François Le Quesne et Marie-Anne Bidet (1771); François Turquetil et Marie-Anne Roger (1773); Pierre Marin et Marie Le Lièvre (1774); Jacques-Michel et Anne Nicolle (1775); Thomas-Ambroise Achard et Madeleine Fallet (1776); Jacques Chemin et Marie Jean (1777), etc. — Actes concernant les familles Boulais, Decussy, Porée, Lamy, Mouillard, Bâton, La Haye, Gouesmel, Le Lièvre, Verrolle, Auvray, Dubosq, Carabeux, Dujardin, Dessillons, Bertrand, Le Lantier, Richard, Paulmier, Denys, Morel, Nourry, etc.

E. Suppl. 419. — GG. 13. (Registre.)— Moyen format, 90 feuillets, papier.

**1778-1785.** — Église d'Amblie. — Baptêmes, mariages, sépultures. — **273** actes, généralement rédigés par M<sup>e</sup> Le Monnier, curé d'Amblie; certains actes, notamment des inhumations, le sont par Le Fort, vicaire; on remarque souvent sa signature au bas des actes, et parfois aussi celle de M<sup>e</sup> F<sup>s</sup> Bougon, curé de Pierrepont. — Le 17 octobre 1779, inhumation dans le cimetière, proche la Croix, côté du couchant, de « noble homme Guillaume-Nicolas Du « Buisson de Courson, seigneur de Christot (*sic*), an- « cien capitaine général de la côte, décédé d'hier « muni de l'absolution, âgé de 64 ans viron », la dite

inhumation faite par M<sup>re</sup> Mollet, curé de Lantheuil et doyen de Creully, en présence des curés de Bauville, Reviers, Fontaine, Thaon, et plusieurs autres. — Le 10 juin 1782, baptême de Justine, fille de Messire Dominique-Nicolas Du Buisson de Courson, ancien officier de cavalerie, et de noble dame Marie-Louise-Elisabeth-Geneviève de Scelles de Prévalon (*sic*), nommée par noble dame Élisabeth de La Rivière, épouse de Messire Thomas de Scelles de Prévalon, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, seigneur de Maillot, de la paroisse de St-Croix-Grand-Tonne, assistée de Messire Jean-Louis-Antoine Du Buisson de Courson, de la paroisse de La Graverie, près Vire. — Le 18 septembre 1783, baptême d'Ange-Casimir Du Buisson de Courson, fils des mêmes, nommé par dame Angélique Brion, veuve de Messire Urbain des Planches de Cloville, assistée de Messire Thomas de Scelles de Prévalon, chevalier de St-Louis, seigneur de Maillot, de St-Croix-Grand-Tonne, en présence de d<sup>elle</sup> Marie-Jeanne-Charlotte des Planches et de Messire François des Baes (Le Bourgeois), chevalier de St-Louis. — Le 20 juillet 1785, baptême de Jean-Casimir Fontaine, nommé par Dominique-Nicolas Du Buisson de Courson, ancien officier de cavalerie, assisté de nob. d. M.-L.-Élisabeth-Gen. de Scelles de Prévalon, son épouse, en présence de « nobles et puissantes » d<sup>elles</sup> Charlotte-Louise et Adélaïde-Félicité de Cairon d'Amblie, filles de Messire Jean-François de La Varenne, seigneur et patron dud. lieu. — Le 8 décembre 1785, baptême de Marie-Henriette Du Buisson de Courson fille des précédents, nommée par noble dame Catherine-Henriette Pallas, assistée de Messire Henri Harel, chevalier de St-Louis, de la par. de St-Etienne de Caen. — Mariages de : Pierre Le Gonye et Anne Gilles (1778) ; Jean Dujardin et Marguerite Mancel (1779) ; Charles de Reviers et François Gidot (1780) ; Jean-B<sup>e</sup> Pilet et Marie Anne Verdant (1781) ; Antoine Dupart et Catherine Roger (1782) ; Jean-François Seigneurie et Marie-Madeleine Michel (1783) ; Michel Marie et Anne Fontaine (1784) ; Jean-Jacques Deslandes et Marie Fallet, Jean Bobere et Anne Hensey (1785). A ce dernier mariage se trouvent, parmi les signataires, le sieur de Crèveœur (Jean) et Louis de Crèveœur. — Actes concernant les familles Regardenas, Roussel, Tubœuf, Le Lantier, Foucher, Le Lièvre, Carabeux, Couture, Marin, Tillard, Foison, Le Marchand, Nicolle, Huet, Conesnon, Lamy, Ameline, Boulais, Auvray, Bidet, Turquetil, Fouchaux, etc.

E. Suppl. 420. — GG. 14. (Registre.) — Moyen format, 80 feuillets, papier.

**1786-1792.** — Église, puis mairie d'Amblie. — Baptêmes (et naissances), mariages, sépultures. — Ce registre est moins bien tenu que les précédents, surtout à la fin, bien que la grande majorité des actes, au nombre en totalité de **231**, soit encore sortie de la plume de Le Monnier, curé d'Amblie jusqu'à son décès en février 1792. Comme le registre GG. 12, il est également cousu en sens inverse, c'est-à-dire que l'année 1792 est placée la première et l'année 1786 la dernière. Quelques actes sont signés de M<sup>e</sup> Le Fort, prêtre, vicaire d'Amblie, plusieurs autres de F. Bongon, curé de Pierrepont et d'Amblie (2<sup>e</sup> portion). Les trois derniers actes d'inhumation (24 et 25 novembre et 11 décembre 1792) sont signés, les deux premiers par Charles Le Rat, maire d'Amblie, le dernier par J. Cauvin, officier public de l'état civil. Les actes d'inhumation de 1792 existent en double exemplaire, dont l'un de 4 feuillets sur grand format est en assez mauvais état. — Le 16 août 1787, inhumation dans le cimetière, « au midi, proche la petite « porte d'entrée, du corps de dame Angélique Brion, « veuve de M. des Planches, sieur de Cloville, « ancien avocat du Roi, conseiller honoraire au bail- « liage et siège présidial de Caen et subdélégué de la « généralité, décédée d'hier, etc. », lad. inhumation faite par Mollet, curé de Lantheuil et doyen de Creully, en présence des curés de Reviers, Banville, Colombiers, Fontaine-Henry, etc. — Le 30 octobre 1788, baptême de Joséphine, fille de messire Dominique-Nicolas Du Buisson de Courson, ancien officier de cavalerie, et de nob. dame Marie-Louise-Geneviève de Scelles de Prévalon, nommée par Justine Du Buisson de Courson, sa sœur, et Ange-Casimir Du Buisson de Courson, son frère. — Le 22 avril 1789, inhumation dans le cimetière d'Amblie, proche la croix, du corps de demoiselle Justine de Courson, âgée d'environ 6 ans 10 mois, fille des mêmes, décédée l'antiveille. — Le 17 novembre 1790, inhumation du corps de Zéphirine de Cairon, fille de Léon-Nicolas-Urbain de Cairon de Barbières, âgée de six mois environ, décédée la veille. — Le 27 février 1792, inhumation du corps de M<sup>e</sup> Pierre Le Monnier, curé d'Amblie et de Pierrepont, décédé dans la nuit du 25, ladite inhumation faite par M<sup>e</sup> Saillenfest, dit Brunet, prêtre, en présence des curés de Reviers et de Colombiers. — Mariages de : Étienne Roger et

Anne Fallet (1786); François Gaumont et Marie-Madeleine Le Blanc (1787); Pierre Marie et Jeanne Le Fèvre (1788); Thomas Cauvin et Catherine Savoureux (1789); Pierre Roger et Marie-Madeleine-Geneviève Crespin (1790); Jacques Tostain et Charlotte Le Lièvre (1791); Urbain-Louis-François Tirel et Anne Boulais (1792), etc. — Actes concernant les familles Roussel, Nourry, Midot, Desloges, Lamy, Turquetil, Le Marchand, Renouf, Blanlot, Loudes, Friquet, Le Jeune, Le Rat, Bayeux, Morel, Bidet, Le Fèvre, Tillard, Nicolle, Duparc, Angot, Paulmier, Fontaine, Touraille, Durand, Auvray, etc.

### Anguerny

E. Suppl. 421. — GG. 1. (Cahiers.) — Petit format, 45 feuillets, papier.

**1647-1680.** — Église paroissiale de S<sup>t</sup>-Martin d'Anguerny. — Baptêmes et sépultures. — Henri Manson, curé. — Le 3 septembre 1647, bapt. de Guillaume Le Gras, fils de Jean-Gilles Le Gras et de Marie Regnault; par., Guillaume Fresnel, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Germain, de Mathieu, Périers et Anguerny, « gentil homme ordinaire de Sa Magesté »; mar., Marie Le Gras, femme de Jacques Le Grand, écuyer, s<sup>r</sup> de La Fresnaye. — Le dernier février 1649, b. de Robert Douelle; p., Robert Baudart, écuyer, sieur de « Ricmont ». — Le 3 mars 1650, b. de Pierre Le Gras, fils des précédents; p., Pierre Le Vaillant le jeune, fils de « Mons<sup>r</sup> Du Val, en la présence de damoiselle Magdalaine Le Gras ». — Le 14 décembre 1653, b. de Jean-Jacques Le Gras, fils des précédents; p., Jean-Jacques Le Pelley, écuyer, sieur de Baugy. — Le 6 janvier 1655, b. d'Anne, fille de Philippe Adelyne, bourgeois de Caen, et Barbe Manson; m., Anne Baudard, fille du s<sup>r</sup> de Ricmont; p., Guillaume Manson, prêtre. — Le 27 août 1656, b. de Jeanne, fille de Philippe Baudard, écuyer, s<sup>r</sup> de Hault-Jardin, et de Simone Le Blanc. — Le 17 septembre 1656, b. de Catherine Le Gras, fille des précédents; m., Catherine Lucas, femme de M. de Baugy; p., Antoine Scelles, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Manvieu, neveu de M. de S<sup>t</sup>-Germain. — Le 26 mai 1658, b. de Marie Adelyne, fille des précédents; p., Jacques Baudard, écuyer, s<sup>r</sup> de La Croix; m., Marie Roulland, fille de Pierre Roulland, s<sup>r</sup> des Carrelettes. — Le 20 juin 1658, b. de Jacques Le Grand; p., Pierre Le Grand, écuyer, sieur d'Aguerville; m., Jacqueline Du Hamel, bour-

geoise de Caen. — Le 3 avril 1659, b. de Robert, fils de Philippe Baudart, écuyer, et de Simone Le Blanc; p., Robert Baudart, écuyer, s<sup>r</sup> de Ricmont. — Le 21 octobre 1659, b. d'un fils de Pierre Le Grand, écuyer, sieur d'Aguerville, et d'Élisabeth Le Louterel, par la femme du s<sup>r</sup> des Jardins, mère du curé de Basly, en présence de Marie Le Gras, femme du s<sup>r</sup> de La Fresnaye, etc., à cause du péril; décédé le même jour. — Le 30 août 1671, b. de Catherine Baudard, fille de Philippe Baudard, écuyer, s<sup>r</sup> du Hault-Jardin, et de Simone Le Blanc, née le 24. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1671, b. de Pierre, fils de Pierre Le Grand, sieur d'Aguerville, et de Françoise de Foulongue, né le 27 septembre; p., Pierre Baudart, écuyer, sieur de Beauvais; m., d<sup>lle</sup> Marie Le Grand, fille du s<sup>r</sup> d'Aguerville. — Le 18. (mois en blanc) 1673, b. d'Anne Le Grand, fille des mêmes; p., Louis Allain, écuyer, sieur du Hutterel, de la paroisse de Douvres. — Le 4 juin 1673, b. de Marguerite, fille de Philippe Baudart, écuyer, s<sup>r</sup> de Hault-Jardin, et de Simone Le Blanc. — Le 21 janvier 1674, b. de Thomas Le Grand, fils desd. Pierre et Françoise de Foulongue, né le 17; p., Thomas de Siresme, écuyer, s<sup>r</sup> de La Ferrière; m., Françoise Marc, veuve de Jean Le Vaillant, écuyer. — Le 19 janvier 1679, b. de Françoise Le Grand, fille des précédents; m., Anne de Caumont, fille de M. de Caumont; p., François de Foulongue, écuyer. — Sépultures. « Monsieur de S<sup>t</sup>-Germain, de Mathieu, d'Anguerny et de Periés, dict Guillaume de Fresnel, est décédé en sa maison à Mathieu le samedi quatriesme jour de novembre mil six centz cinquante six, et le lendemain dimenche cinq<sup>e</sup> jour dud. mois a esté inhumé dans l'église de Mathieu, proche le balustre, viron les six heures du soir. » — Guillaume Le Gras, écuyer, décédé le 12 octobre 1657, inhumé le 14 dans l'église, en présence de Guillaume Longuet, curé de Colomby, et Robert Le Vavasseur, curé d'Anisy; le 15, service par Étienne Gallopin, curé de Mathieu, doyen de Douvres, Gédéon Le Sens, curé de Périers, etc. — Le 10... (lacéré) 1663, décès de Robert Baudart, s<sup>r</sup> de Ricmont. — Le 29 septembre 1676, décès d'Anne Le Prince, femme de Nicolas Crevou, sage-femme de la paroisse d'Anguerny, âgée de 70 ans. — Le 4 mai 1680, décès de Pierre Le Grand, écuyer, sieur d'Aguerville, inhumé le lendemain dans la chapelle de l'église d'Anguerny. — Familles Adelyne, Buhourd, Fresnel, Hamelin, Houard, Julienne, Lamy, Pellecerf, Postel, Riboult, Roulland, Varin, Viger, etc.

E. Suppl. 422. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 104 feuillets,  
1 pièce intercalée, papier.

**1688-1728.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Noël Laisné, curé. — Le... (lacéré) juin 1689, bapt. de Simon, fils d'Ambroise de Basly et de Marie Dubourguais; par., Noël Laisné, curé du lieu; mar., Simone Le Blanc, femme de Philippe Baudart, écuyer, sieur de Haut-Jardin. — Le 19 mai 1693, bapt. de Julien de Basly, fils des mêmes; par., Pierre Du Rocher, sieur de Ménarville, bourgeois de St-Pierre de Caen; mar., Julienne Manson, fille de feu Gilles Manson, sieur de Langotrie. — Le 23 juillet 1694, inh. de Marguerite Baudart, fille de Philippe Baudart, écuyer, s<sup>r</sup> de Haut Jardin. — Le 5 oct. 1694, inh. dans la chapelle de Jacques Auvray, fils de Gilles Auvray, sieur de La Bataille, bourgeois de St-Pierre de Caen. — Le 22 octobre 1694, inh. dans l'église de Philippe Baudart, s<sup>r</sup> de Haut-Jardin, âgé d'environ 67 ans. — Le 8 juillet 1697, délivrance des bans du mariage de Jean Le Grand, écuyer, fils de Pierre, écuyer, s<sup>r</sup> d'Annerville, et de Françoise de Foulongue, d'Anguerny, et d'Elisabeth Le Vaillant, fille de Marc-Antoine Le Vaillant, de Douvres. — Le 25 septembre 1697, bapt. de Julienne-Jeanne de Basly, fille dud. Ambroise; m., Julienne Manson, fille de feu Gilles, s<sup>r</sup> de Langotrie, de Montbray, diocèse de Coutances; p., Jean Gréard, s<sup>r</sup> de St-Jean, bourgeois de Caen. — Le 8 décembre 1697, bapt. de Marie-Françoise Le Grand, fille de François Le Grand, écuyer, s<sup>r</sup> d'Annerville, et de Marie-Madeleine d'Oisy; mar., Françoise de Foulongue, mère dud. s<sup>r</sup> d'Annerville; par., Pierre Le Grand, diacre, frère dud. s<sup>r</sup> d'Annerville. — Le 11 novembre 1698, inh. de Julien de Basly, fils d'Ambroise. — Le même jour, bapt. de Marguerite Le Grand, fille desd. Jean Le Grand et Elisabeth Le Vaillant. — Le 22 février 1700, bapt. de Louis Le Grand, fils des mêmes; m., d<sup>lle</sup> Marie Le Grand, femme de Louis de La « Doippe », avocat au Parlement de Normandie. — Le 20 avril 1701, bapt. de Jacques-François, fils de François Le Grand, écuyer, sieur d'Annerville et de Marie-Madeleine d'Ouésy, par Pierre Le Grand, prêtre, commis de l'official de Caen pour desservir au lieu et place de Noël Laisné, curé d'Anguerny. — Le 25 janvier 1702, inh. dud. François Le Grand, âgé de 35 ans. — Le 24 mai 1702, inh. dans l'église de Laurence Auvray, fille de Gilles Auvray, sieur de La Bataille, bourgeois de St-Pierre de Caen, et de Catherine Allais. — Le 19 novembre 1704,

déclaration de grossesse de Geneviève Geffroy, devant Nicolas Tabourier, doyen de Douvres, curé de Biéville, en présence de René Piron, supérieur du séminaire de La Délivrande, et de Noël Laisné, curé du lieu. — Le même jour, remise par led. doyen au curé de la clef du banc du trésor, et à Pierre Nicole, trésorier, des papiers au nombre de 150 pièces, « tant bonnes que mauvaises, qui seront représentées à la visite prochaine pour estre examinées ». — A la fin du cahier de 1704-1705. « Le s<sup>r</sup> de Vienne s'est indigné de mettre les registres du temps de ma persécution, qui sont 1701, 2 et 3, avec les présents. » — Le 2 décembre 1706, bapt. d'Anne-Françoise-Élisabeth, fille de Jean Auvray, s<sup>r</sup> de La Bataille, et d'Anne Du Fresne; m., Marie-Françoise de La « Doippe », fille de M. de St-Ouen, avocat au Parlement de Normandie. — Le 4 avril 1707, inh. dans la chapelle de Françoise de Foulongue, veuve en premières noces de Pierre Le Grand, écuyer, s<sup>r</sup> d'Annerville, en secondes noces de Thomas Riboult, bourgeois de Caen, en présence de Jean de Foulongue, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Jean, Pierre Le Grand, prêtre, son fils, Jean Le Grand, écuyer, Joseph Riboult, autres fils de lad. défunte, etc. — Le 24 mars 1708, bapt. de Madeleine, fille de Jean Le Grand, écuyer, et de Madeleine Alain; mar., Madeleine Le Cloustier; par., Marc-Antoine-César Le Vaillant, écuyer. — Le 13 avril 1708, inh. dans la chapelle de Marie-Madeleine d'Oisy, veuve de François Le Grand, écuyer, s<sup>r</sup> d'Annerville. — Le 22 décembre 1709, inh. de Simone Le Blanc, v<sup>e</sup> de Philippe Baudart, écuyer, s<sup>r</sup> de Haut-Jardin. — Le 16 février 1710, bapt. de Pierre-Jean, fils de Jean Le Grand, écuyer, et de Marie-Madeleine Alain. — Le 7 juillet 1710, inh. dans l'église d'Élisabeth Aux-Épaulles du Fresne, âgée d'environ 22 ans, « dérédée ce matin environ une heure ». — Le 2 février 1711, bapt. d'Élisabeth-Anne, fille de Jean Auvray, sieur de La Bataille, et d'Anne Aux-Épaulles. — Le 8 nov. 1711, présentation d'une enfant femelle par Michelle Crevon, sage-femme, laquelle a déclaré qu'elle provenait des œuvres d'Anne Le Vacher et de François Le Conte, tous de la religion prétendue réformée; elle a été nommée Suzanne par Marie Dubourguais, femme d'Ambroise de Basly, et par led. Ambroise. — Le 7 juin 1712, bapt. de Marie-Anne-Marguerite, fille de Jean Auvray, sieur de La Bataille, et d'Anne Aux-Épaulles. — Le 24 février 1715, bapt. de Jean-François, fils d'Anne Le Vacher, des œuvres de François Le Conte. — Le 23 mars 1715, bapt. de Marie-Jeanne-Suzanne, fille de Jean Auvray, sieur de

La Bataille, et d'Anne Aux-Épaules. — Le 14 novembre 1715, bapt. de Marie, fille de Thomas Le Grand, écuyer, et de Jeanne Lecoq. — Le 19 février 1719, bapt. de Marie-Catherine, fille de Jean Auvray, s<sup>r</sup> de La Bataille, et d'Anne Aux-Épaules; par., Jacques Le Marchant, écuyer, s<sup>r</sup> des Vaux, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, et garde-secl. — Le 14 mai 1719, présentation d'un garçon né d'Anne Le Vacher des œuvres de François Le Comte, lequel a été nommé Simon-Jacques. — Le 6 juillet 1721, bapt. de François, fils de Jean Le Grand, écuyer, et de Madeleine Alain. — Le 15 novembre 1721, bapt. de Geneviève, fille de Thomas Le Grand, écuyer, et de Jeanne Lecoq. — Le 15 avril 1722, présentation d'un fils d'Anne Le Vacher et de François Le Comte, nommé Thomas; ses parrain et marraine « se sont engagé de l'instruire dans la religion catolique, apostollique et romaine ». — Le 17 novembre 1722, inh. de Jean Le Grand, écuyer. — Le 25 août 1725, inh. de Jean-Pierre Le Grand, prêtre, par Brodon, curé de Colomby, en présence de Thomas Le Grand, écuyer, son frère, et autres. — Le 13 juillet 1728, inh. dans le chœur de l'église, « droit sous la lampe », de Noël Laisné, curé du lieu, mort la veille. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Adeline, Ameline, Barbulée, Basly (de), Baucher, Baudart, Benouville, Buhourt, Chemin, Colleville, Cousin, Crevon, Daudeville, Desloges, Douelle, Dubourguais, Durant, Falue, Fanet, Geffroy, Guérard, Heuste, Hue, Jolain, Jouin, Julienne, Leboucher, Lecourtois, Ledérubé, Lefauconnier, Lemanissier, Le Marinier, Lemenant, Lemoine, Lepeltier, Leperrier, Leroy, Levée, Louis, Martin, Massieu, Ménard, Moisant, Nicole, Paisant, Pelcerf, Regardembas, Riboult, Richomme, Voisin, etc. — Assemblées des habitants pour enrôlements et dérôlements, nominations de collecteurs et d'un trésorier. — « L'an 1696, M<sup>e</sup> Guil. Mancon, obitier d'Anguerny, adopté, quitta vers la S<sup>t</sup>-Michel et alla mourir en son pays au mois de may ensuivant, c'est à dire en 1697. La paroisse demeura sans obitier jusqu'au mois de juin 1699, et alors il fut fait des lots avec le s<sup>r</sup> Le Grand, dernier obitier, et le s<sup>r</sup> curé. » — Un des cahiers est couvert du mandement de l'évêque de Bayeux « pour l'assistance des pauvres et empêcher la mandicité » (1700).

E. Suppl. 423. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 98 feuillets, papier.

**1728-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gilles Mette, curé. — Le 27 août 1733, mariage de François-Joseph d'Auxais, écuyer, sieur de Haute-Cour, fils de feu Guillaume d'Auxais, écuyer, sieur de Haute-Cour, et de feu Françoise Cairon, et Marie-Élisabeth Julienne Guérard. — Le 26 septembre 1734, bapt. de Marie-Michelle-Élisabeth-Julienne, fille des précédents. — Le 7 octobre 1735, inh., dans la chapelle de la Vierge, de Jean Auvray, sieur de La Bataille, bourgeois de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, âgé de 63 ans. — Le 22 septembre 1737, bapt. de Geneviève, fille de Jean Le Grand, écuyer, et de Marguerite de Basly. — Le 25 novembre 1737, mariage de Pierre Doray, sieur de Linière, bourgeois de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, et Élisabeth Auvray, fille de feu Jean Auvray, sieur de La Bataille, et d'Anne Aux-Épaules, en présence de Gilles Auvray, s<sup>r</sup> de La Bataille, François Auvray, s<sup>r</sup> de Coursanne, Jean Auvray, s<sup>r</sup> du Frêne, et autres. — Le 31 décembre 1739, bapt. de Jean-Baptiste, fils de Jean Le Grand, écuyer; par., Jean-Baptiste Allain, écuyer, s<sup>r</sup> de La Bertinière. — Le 27 octobre 1740, inh. dans l'église de Louis de La « Doueppe », avocat (et poète). — Le 3 décembre 1741, bapt. de Marie, fille de Jean Le Grand, écuyer. — Le 9 avril 1742, inh. dans l'église de Marie Le Grand, veuve de Louis de La « Doueppe », avocat, bourgeois de Caen, âgée de 80 ans environ. — Le 28 novembre 1743, mariage de Jean-Charles Adam, écuyer, s<sup>r</sup> de La Rivière, fils de feu Charles Adam, écuyer, et de Marguerite Malherbe, et Marie Le Grand, fille de Thomas Le Grand, écuyer, sieur d'Annerville, et de feu Jeanne Le Coq. — Le 27 juillet 1744, bapt. de Thomas-Thadée, fils de Jean Le Grand, écuyer, et de Marguerite de Basly; p., Thadée O'Sullivan, prêtre. — Le 23 mai 1746, inh. de Jean Le Grand, fils de Jean, écuyer. — Actes de baptêmes, mariages, sépultures, concernant les familles Adeline, Auber, Basly (de), Baudart, Belhache, Benouville, Billieux, Buhourt, Bunel, Chemin, Couture, Dessillons, Dubourguais, Fanet, Fieffay, Geffray ou Geffroy, Guérard, Heuste, Huet, Jacqueline, Jean, Le Boucher, Le Courtois, Le Dart, Lefauconnier, Le Maître, Le Manissier, Le Marinier, Le Menant, Le Mercier, Le Peltier, Marie, Massieu, Mauger, Nicolle, Paisant, Paumier, Pelcerf, Perrette, Petit, Picot, Renée, Thomas, Viel, Voisin, etc.

E. Suppl. 424.—GG. 1. (Registre. — Moyen format, 169 feuillets, 6 pièces intercalées, papier.

**1747-1780.** — Baptêmes et mariages. — Gilles Mette, Jean-Baptiste Girard, Philippe, curés. — Le 19 novembre 1747, bapt. d'Anne-Madeleine Le Grand, fille de Jean Le Grand, écuyer. — Le 18 juin 1748, mariage de Thomas Le Grand, écuyer, s<sup>r</sup> d'Annerville, veuf de Jeanne Le Coq, fils de feu Pierre Le Grand et de feu Françoise de Foulongne, et Hélène Contey, de St-Jean de Caen. — Le 30 juin 1750, bapt. de Jean-Baptiste, fils de Jean Le Grand, écuyer. — Le 16 février 1751, permission à Guibert Lespérance, curé de St-Pierre de Cargagny, de marier Jacques Guillot, sieur du Pont, et Geneviève Le Grand, fille de Thomas et de feu Jeanne Le Coq. — Le 26 mars 1765, mar. de Jacques Fanet, fils de Charles et de Françoise Gervais, de Plumetot, et Geneviève Le Grand, fille de Jean, écuyer, par Philippe, ancien curé de Graye. — Le 18 janvier 1767, b. de François-Anne Le Manissier; p., Noël-François Le Quesne, receveur préposé aux impositions de la ville de Caen. — Le 6 mars 1775, bapt. de Jean-Thomas, fils de Thomas-Thadée Le Grand, écuyer, et de Marie Foucher. — Le 8 mai 1777, bapt. de Marie-Anne, fille des mêmes. — Sur un feuillet de garde, tableau des messes et autres offices et prières pour les défunts: 1<sup>o</sup> (coupé); 2<sup>o</sup> une messe de *Requiem* avec l'office, la veille St-Michel en septembre, pour Haullet Adeline; 3<sup>o</sup> une messe de *Requiem* avec l'office, le tout chanté, le 12 mai, pour Samson Lamy, prêtre; 4<sup>o</sup> une messe de *Requiem* avec l'office à 3 leçons, la vigile St-Martin le 10 novembre, et *Libera* à la fin de la messe, le tout annoncé à la haute messe, le dimanche précédent, pour Denis Guichard, prêtre; 5<sup>o</sup> une messe de *Requiem* à note, par 4 jours de chaque année, savoir: une la vigile Toussaint, une la vigile Chandeleur, une le samedi d'avant Pâque fleurie, et une le samedi dans l'octave du St-Sacrement, en outre, récitation du *De profundis* avec une oraison au retour de la procession de chaque dimanche, pour Guillaume Le Gras, seigneur d'Anguerny, et ses amis trépassés; 6<sup>o</sup> une messe basse tous les mardis pour Guillaume de Fresnel, chevalier, seigneur de St Germain, d'Anguerny et autres lieux; 7<sup>o</sup> un obit tous les derniers jours de chaque mois, pour Robert Chemin, prêtre. — Du 17 mars 1775 au 19 février 1776 (au plus tôt), les baptêmes et les mariages se sont faits dans l'église de Colomby-sur-

Than, où se faisait également l'office paroissial d'Anguerny.

E. Suppl. 425. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 74 feuillets, papier.

**1747-1780.** — Sépultures. — Gilles Mette, Jean-Baptiste Girard, Philippe, curés. — Le 1<sup>er</sup> août 1750, « un petit garçon pour Jean Legrand, écuyer, âgé de trois à quatre mois, présence de Jean Legrand, écuyer, père dud. enfant, lequel nous a dit ne faire qu'un mere ». — Le 14 janvier 1757, Joseph d'Auxais, écuyer. — Le 10 décembre 1761, dans le chœur de l'église, Gilles Mette, ancien curé d'Anguerny, âgé de 68 ans environ. — Le 27 décembre 1768, Jean Le Grand, écuyer, âgé d'environ 65 ans. — Le 5 mars 1769, dans la nef de l'église, François Le Mariey, prêtre habitué à Anguerny. — Le 2 juin 1771, Nicolas-Pierre-Georges-Henry Le Levain, fils de Pierre Le Levain, ancien chirurgien aide-major des armées du Roi, breveté chirurgien major de la ville de Port-au-Prince, ile et côte de St-Domingue, demeurant à Port-au-Prince, et de Marie-Anne Boullard, décédé à Anguerny, âgé de 8 mois 1/2, en présence de Nicolas Boullard (qui suit) grand-père de l'enfant. — Le 8 octobre 1772, dans l'église, Nicolas Boullard, maître en chirurgie et démonstrateur en l'Université de Caen, décédé la veille à l'âge de 77 ans et 3 mois. — Le 3 décembre 1772, Rosalie de Brunville, âgée d'environ 4 mois, fille de René-Henri de Brunville, chevalier, seigneur des fiefs, terre et seigneurie de Neuilly-le-Malherbe, Villers, Thorigny, Beauscin et Montbôt, seigneur et patron honoraire de Poussy, capitaine de cavalerie, et de Catherine-Victoire de Bourguignon. — Le 13 février 1777, dans l'église, Gilles Auvray, sieur de La Bataille, âgé d'environ 72 ans. — Le 3 mai 1778, Marie Foucher, femme de Thomas-Thadée Le Grand, écuyer, âgée d'environ 30 ans. — Le 20 février 1779, Augustin Pelcerf « apprentif apoticaire ». — Du 17 mars 1775 au 12 décembre 1776, les inhumations ont été faites dans le cimetière de Colomby-sur-Than, à cause de l'interdiction de celui d'Anguerny.

E. Suppl. 426. — GG. 6. (Cahiers.) — Moyen format, 143 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1781-1792** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Philippe, Aubert, Drouet, curés; Philippe, Planchon, desservants; L. Onfroy, chanoine régulier de

l'hôtel-Dieu de Caen, prieur de St-Siméon, prêtre commis. — Le 16 mars 1786, inh. de Jacques-Antoine-Pierre-Cyprien Philippe, desservant de ladite paroisse, âgé de 26 ans. — Le 21 juillet 1787, inh. de Jean-Thomas Le Grand, écuyer, fils de Thomas-Thadée et de Marie Touchet. — Le 1<sup>er</sup> mars 1788, inh. de Marie Guérard, veuve de « Messire de Haute-Cour », âgée de 84 ans. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1788, inh., dans l'église de Bernières, de Jean-François Aubert, curé d'Anguerny, âgé de 62 ans environ. — Le 19 mai 1789, inh. de Pierre-Auguste, fils d'Étienne d'Éterville, bourgeois de Caen, officier de la milice bourgeoise, et de Madeleine-Françoise Paysant, « faisant tous deux profession de la religion prétendue réformée ». — Actes concernant les familles Adeline, Aubert, Aubey, Basly, Bilheux, Buhours, Catherine, Chemin, Costy, David, Douelle, Esnault, Fieffé, Geffroy, Jacquelin, Laurent, Le Bret, Le Courtois, Le Fauconnier, Le Manissier, Le Marinier, Le Menand, Le Peltier, Le Tellier, Marie, Martin, Mauger, Montaigu, Nicolle, Paisant, Pelcerf, Perrette, Voisin, etc. — Dispenses accordées par l'évêque de Cheylus.

### Anisy

E. Suppl. 427. — GG. 1. (Cahiers.) — Moyen et petit format, 69 feuillets, papier.

**1658-1685.** — Église paroissiale de St-Pierre d'Anisy. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Robert Le Vavasseur et Charles Deschallou, curés. — « Registre des inhumations faites en la paroisse de St-Pierre d'Anisy depuis le XIII<sup>e</sup> jour de septembre 1661, M<sup>e</sup> Charles Deschallou, pbr., curé de lad. paroisse. Et premièrement, la fille d'Adrian Le Manissier; . . . . deux enfans pour le Gaucher », etc. — Le 4 janvier 1665, bapt. de Marie Le Manissier; m., Jeanne Heuste, veuve du s<sup>r</sup> de Valenclos; p., Nicolas Varin, obitier de la paroisse. — Le 1<sup>er</sup> février 1668, bapt. de Louise, fille de Thomas Le Vallois et de Perrine Violette; m., Louise Marquier, fille de M. de La Bretonnière; p., Jean Meheust, sieur de Grandcamp. — Le 19 septembre 1669, bapt. d'Eustache, fils de Pierre Rouxelin, bourgeois de Caen, et de Catherine Le Coq; m., Jeanne Formage; p., Eustache Formage, avocat au Parlement de Rouen. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1672, bapt. d'André de Chan; p., Odet de Clinchamps, écuyer, seigneur et patron d'Anisy. — Le 3 janvier 1673, inh. de Nicolas Varin, obitier en

lad. église, en présence de Gédéon Le Sens, écuyer, curé de Périers et doyen de Douvres, etc. — Le 27 octobre 1673, bapt. de Louis-Odet, fils d'Odet de Clinchamps, écuyer, seigneur et patron d'Anisy, et d'Anne-Élisabeth Dufour, âgé de 8 jours; m., Louise de Hérissy; p., Louis de Clinchamps, écuyer. — Le 23 février 1674, inh. de Jean Meheust, s<sup>r</sup> de Grandcamp. — Le 17 juin 1674, lecture d'un contrat appartenant à Pierre-Hercule Rouxelin de 13 acres 3 vergées de terre acquise des créanciers de M. des Vallées Quiérié, prêtre, par le prix de 2.550 l., tenue des fiefs d'Anisy. — Le 16 septembre 1674, bapt. de Jean-Louis, fils de Pierre-Hercule Rouxelin, l'un des échevins et gouverneurs de la ville de Caen, et de Catherine Le Coq; p., Jean-Louis Le Coq, sieur de Biéville; m., Jeanne Viel. — Le 16 avril 1679, b. de Louis, fils desd. de Clinchamps et Dufour. — Le 21 octobre 1679, inh. de Louis, fils dud. Odet de Clinchamps, en présence de Louis de Clinchamps, écuyer, Pierre Rouxelin, receveur de la maison de ville de Caen, etc. — Le 6 mai 1680, inh. de Jeanne Heuste, veuve d'Isaac Lucas, sieur de Valenclos, bourgeois de Caen. — Le 18 février 1681, bapt. de Louis-Auguste, fils desd. de Clinchamps et Dufour; p., Louis-Auguste Dufour, écuyer, sieur de Pompière; m., Madeleine de La Salle. — « Le dimanche premier jour de juin 1681, fut lu et publié par moy, susd. curé, au prosne de la messe parroissiale d'Anisy, un arrest du Parlement touchant deux déclarations, scavoir de Henry second et Henry trois, pour les femmes et les filles qui font périr leurs enfans. » — Le 14 juillet 1681, lecture d'un contrat appartenant à Pierre Lucas, sieur de Valenclos, bourgeois de Caen, de 3 vergées de terre sises au terroir d'Anisy, acquises de Catherine Vatiez, veuve de François de Bonnefonds, écuyer, sieur de Lanney, moyennant 298 livres et 20 l. de vin, tenues des fiefs d'Anisy; autres contrats pour le même. — Le 5 octobre 1681, bapt. de Nicolas, fils de Jean de Coursy et Elisabeth Le Maistre; m., Marguerite Morel, épouse de M. de La Brethonnière, conseiller au présidial; p., Nicolas de Cairon, écuyer. — Le 18 novembre 1682, mariage de Louis de Clinchamps et Jacqueline Morin de La Pigatière, tous deux de St-Jean de Caen, en présence d'Odet de Clinchamps, écuyer, seigneur et patron d'Anisy, frère de l'époux, Antoine Fresnel, écuyer, seigneur de St-Ouen, patron de Périers, et Joseph de Prémont, écuyer, seigneur de Dompierre. — Le 6 janvier 1683, b. de Madeleine-Élisabeth, fille desd. de Clinchamps et Dufour. — Le 8 janvier 1683, inh. de Madeleine de

La Salle, veuve de M. de Donné. — Le 14 janvier 1683, inh. d'un enfant pour Gilles Quirié, sieur des Vallées. — Le 12 avril 1683, inh. de Marie Moustier, veuve de Jacques Le Marignier, en présence de Pierre Blondel, prêtre, précepteur des enfants de M. d'Anisy. — Le 9 mars 1684, b. de Pierre, fils de Jean de Coursy et d'Élisabeth des Jardins; p., Pierre Lucas, sieur de Vallenclos, bourgeois de Caen, trésorier de l'église St-Gilles de Caen. — Le 15 mai 1684, bapt. de Marie-Jacqueline, fille desd. de Clinchamps et Dufour. — Le 6 juillet 1685, inh. dud. Lucas, s<sup>r</sup> de Vallenclos. — Le 9 juillet 1685, furent suppléées les cérémonies du baptême à Marguerite-Élisabeth, fille de Gilles Quirié, sieur des Vallées, et de d<sup>lle</sup> Durossot; m., Marguerite-Élisabeth de Clinchamps, fille d'Odet de Clinchamps, écuyer, seigneur et patron d'Anisy; p., Gilles (lire Daniel) Quirié, sieur des Vallées, prêtre. — Le 11 juillet 1685, inh. d'Anne Lainé, veuve de Pierre Lucas, sieur de Vallenclos, bourgeois de Caen. — Le 27 juillet 1685, inh. de Jean Laisné, sieur du Val. — Le 13 septembre 1685, bapt. de Marie-Jacqueline, fille desd. de Clinchamps et Dufour. — Enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 428. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 84 feuillets, papier.

**1685-1710.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles Deschallou, Julien Peschard, curés. — Le 13 novembre 1685, « Jacqueline Bougueran, épouse de... (blanc) Fouache, de la paroisse de St-Julian de Caen, a abjuré l'hérésie et a déclaré vouloir vivre et mourir en la religion catholique, apostolique et romaine ». — Le 11 mars 1687, bapt. d'Élisabeth, fille d'Odet de Clinchamps, écuyer, seigneur et patron de lad. paroisse, et d'Élisabeth Du Four; mar., Marguerite de Clinchamps; par., Odet de Clinchamps, écuyer. — Le 26 oct. 1687, inh. dans le chœur de l'église de lad. Élisabeth Du Four. — Le 5 sept. 1690, déclarations de grossesses de Marguerite Le Manissier et de Catherine Le Marignier, devant Dominique Germain, curé de Luc et doyen de Douvres, pour la maladie du curé d'Anisy. — Le 4 oct. 1690, inh. dans le chœur de l'église de Charles Deschallou, curé du lieu, âgé d'environ 72 ans. — Le 13 juillet 1692, audience d'un contrat d'achat par Louis de Clinchamps, écuyer, trésorier en charge, de Martin de Montreuil, d'un enelos avec maisons, granges, etc., près de l'église, pour le prix de 2,000 l., lesd. biens destinés à servir

de presbytère pour la paroisse. — Le 2 novembre, assemblée des habitants pour acceptation des biens ci-dessus, dépendant de la succession du feu s<sup>r</sup> Deschallou, ancien curé d'Anisy, aux clauses, charges et conditions détaillées dans lad. délibération. — Le 7 juin 1693, présentation de Louis Gost aux paroissiens, qui l'ont reçu pour prêtre obitier, aux charges de dire la première messe tous les dimanches et jours de fêtes, de tenir école, parce qu'il pourra se faire payer des enfants qu'il instruira, etc. — Le 7 avril 1697, présentation de Pierre Picard, prêtre, en qualité d'obitier, chargé également de tenir école. — Le 3 septembre 1698, bapt. de Nicolas-René-Étienne, fils de Pierre Le Marquier, écuyer, trésorier de France au bureau de Caen, et de Jeanne-Henriette de Montreuil; par., Étienne Le Marquier, s<sup>r</sup> de La Bretonnière, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Caen; mar., Marguerite Morel, ses grand'père et grand'mère. — Le 30 oct. 1708, mariage de Jacques-René Le Grand, écuyer, sieur du Castelet, fils de Jacques Le Grand, écuyer, et d'Anne Gueroult, et Marie-Jacqueline de Clinchamps, fille d'Odet de Clinchamps, écuyer, seigneur et patron d'Anisy, et d'Élisabeth Du Four, par Louis-Odet de Clinchamps, sieur d'Anisy, chanoine régulier et prieur du prieuré-cure de Graye. — Le 23 janvier 1710, inh. dans la nef de l'église de Pierre Picard, prêtre, obitier de lad. paroisse, par Guillaume Plichon, curé de Cambes. — Le 30 mars 1710, présentation de Louis Guilbert, prêtre, en qualité d'obitier de la paroisse d'Anisy, chargé, en outre, de tenir les écoles. — Le 18 juillet 1710, donation d'un petit presbytère avec dépendances, pour ledit obitier et ses successeurs, par Louis de Clinchamps, sieur d'Anisy. — Assemblées des habitants pour élections de trésoriers, collecteurs, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 429. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 142 feuillets, papier.

**1710-1744.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Julien Peschard, Guillaume Foubert, curés. — Le 23 août 1710, inh. dans l'église d'Odet de Clinchamps, chevalier, écuyer, seigneur et patron d'Anisy, âgé de 76 ans. — Le 10 janvier 1711, inh. dans le chœur de l'église de Julien Peschard, curé du lieu. — Le 16 mars 1713, bapt. de Marie-Anne-Louise-Catherine, fille de Louis-Gabriel de Clinchamps, écuyer, seigneur et patron d'Anisy, et de Catherine Morel; mar., Marie-Anne de Saint-Laurent, épouse de Gas-

gard-Joseph Morel, chevalier, seigneur et patron de Neaufles, par., Louis-Odet de Clinchamp, prieur de l'Hôtel-Dieu de Caen. — Le 6 mai 1715, inh. dans l'église de Louis de Clinchamp, ancien trésorier de lad. paroisse, en présence de Louis-Gabriel de Clinchamp, écuyer, seigneur et patron d'Anisy. — Le 2 juin 1715, élection de Jacques Langlois, bourgeois de Caen, en qualité de trésorier. — Le 5 août 1717, élection de Jacques Marc en qualité de custos, auquel est accordée la somme de 12 livres par an. — Le 19 mai 1737, bapt. de Louise-Thérèse Hameline; p., Louis-Pierre-Auguste de Clinchamp, seig<sup>r</sup> et patron d'Anisy; m., Louise-Thérèse Collemiche, son épouse, dame du lieu. — Le 26 janvier 1738, assemblée des paroissiens pour autoriser Jean Le Manissier, trésorier et maître maçon, à faire les réparations urgentes à l'église, savoir: démolir et replacer les autels de la S<sup>te</sup> Vierge et de S<sup>t</sup> Joseph, paver, repâter et blanchir l'église, faire des fonts semblables à ceux d'Anguerny; ses journées et celles de ses ouvriers lui seront comptées à raison de 12 sols. — Le 10 oct. 1740, inh. par Jean Bitot, vicaire et obitier, d'Henriette-Julie d'Héritot, âgée de 6 mois, fille de Jean-Baptiste Piédoue, écuyer, seigneur et patron d'Héritot et Hernetot, en présence de René-Etienne-Nicolas Marquier, seigneur de Villous, Crux, et de La Héberdière. — Le 5 février 1741, assemblée des paroissiens pour aviser aux moyens de faire vivre les pauvres jusqu'à la récolte. — Assemblées des habitants pour élections de trésoriers, collecteurs, enrôlements et désenrôlements, adjudications des biens de la fabrique, etc.

E. Suppl. 430. — GG. 4. (Cahiers) — Moyen format, 183 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1742-1770.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Foubert, Jean-François Le Marchand, Michel Marc, curés. — Le 11 juin 1746, inh. dans le sanctuaire, sous l'autel, de Guillaume Foubert, curé du lieu, âgé de 64 ans, par Robert-Gabriel de La Mache, bachelier en théologie, curé de Cambes et doyen de Douvres, en présence des abbés de Saon, curé de Fontaine-Henry, Le Vaillaut, curé de Basly, de Vendes, curé de Bénvy, et autres. — Le 28 mai 1747, inh. dans l'église de Catherine de Morel, épouse de Louis-Gabriel de Clinchamps, chevalier, seigneur et patron d'Anisy, officier des vaisseaux du Roi, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, âgé de 68 ans. — Le 12 oct. 1751, bapt. de Louis-Auguste-François, fils de Pierre Ameline, entrepreneur de bâtiments de cette paroisse,

résidant quelquefois à Caen, et de Marie-Anne de Launay; par., Louis-Pierre de Clinchamp d'Anisy; mar., Catherine-Anastasie de Clinchamp d'Anisy. — Le 26 juin 1755, mar. de François-Gabriel-Aimé Du Moustier, chevalier, seigneur et patron de Canchy, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Caen, fils de Nicolas Du Moustier, chevalier, sieur de Goustranville, et de Marie-Madeleine-Aimée de S<sup>t</sup>-Laurent, veuf d'Henriette-Françoise Hue de Navarre, de la paroisse S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, et Anne-Louise-Thérèse d'Anisy, fille mineure de Louis-Pierre de Clinchamps, chevalier, seigneur et patron d'Anisy, et de Marie-Thérèse-Catherine-Charlotte-Agathe de Colmiche, de la paroisse d'Anisy, en présence de Louis-Gabriel de Clinchamps, aïeul de l'épouse, de Louis-Pierre de Clinchamps, son père, de sa mère, de Pierre-Louis de Clinchamps, son frère, de Thomas Rouxelin, son cousin germain, de Jean-Baptiste-Daniel Marquier de Crux, cheveu-léger de la garde du Roi. — Le 24 août 1755, inh. de François Le Marchand, curé du lieu, âgé d'environ 40 ans. — Le 29 avril 1758, inh. d'Isaac Cahagnet, architecte de la paroisse de Notre-Dame de Caen, originaire d'Anisy, âgé de 40 ans. — Le 8 juillet 1758, inh., dans le chœur de l'église, de Louis-Gabriel de Clinchamps, chevalier, seigneur et patron d'Anisy, ancien officier des vaisseaux du Roi, âgé de 86 ans. — Le 2 décembre 1759, inh., dans l'église des Buissons-Villous, de Catherine Piédoue de Charsigné, épouse de René Marquier, sieur de Villous, âgée d'environ 60 ans. — Le 31 mars 1764, mar. de François-Gui de Bonnechose, écuyer, sieur de Bougy, fils de feu Fleury de Bonnechose et de Marie-Angélique Du Quesney, demeurant à Notre-Dame de Fresney, diocèse de Lisieux, et Henriette-Adelaïde de Clinchamp, fille de Louis-Pierre de Clinchamp, seigneur et patron d'Anisy, et de Marie-Thérèse de Colmiche, en présence de ladite mère de l'épouse et de Paul-François-Hervé de Bonnechose, frère de l'époux, Nicolas-Philippe Grandin, sieur de La Galonnière, Marie-Charlotte Fortin de La Galonnière, Pierre-Louis de Clinchamp, frère de l'épouse, Agathe-Ursule de Clinchamp, Catherine-Anastasie d'Anisy, Louise-Éléonore d'Anisy, Pierre-Charles de Collebœuf, Hardouin-François-Bonaventure de Collebœuf, Catherine-Éléonore de Collebœuf. — Le 9 juillet 1764, inh. dans le chœur de l'église de Louis-Pierre de Clinchamp, chevalier, seigneur et patron d'Anisy, âgé de 52 ans. — Le 17 janvier 1765, bapt. de Louis-Pierre-Charles-François de Bonnechose, fils desd. François-Gui de Bonnechose

et Henriette-Adelaïde de Clinchamp d'Anisy, de la paroisse de N.-D. de Fresney, présentement en cette paroisse ; par., Louis-Pierre de Clinchamp, chevalier, seigneur et patron d'Anisy ; mar., Marie-Thérèse de Colmiche. — Le 24 janvier 1765, inh. dans le chœur de l'église dud. Louis-Pierre-Charles-François de Bonnechose, âgé de 12 jours. — Le 26 janvier 1765, bapt. d'Eléonor-Pierre-François, fils de Pierre Le Marchant, maître d'école ; par., François-Gui de Bonnechose ; mar., Louise-Eléonore de Thorigny de Clinchamp. — Le 18 avril 1766, bapt. de Marie-Anne-Charlotte, fille de Pierre Le Marchant, maître d'école, laquelle fut inhumée le 6 sept. suivant. — Assemblées des habitants pour élections de trésoriers, collecteurs, enrôlements et dérólements, etc.

L. Suppl. 431. — GG. 5. (Cahiers.) — Moyen format, 204 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1771-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Marc, François-Louis de Lamare, curés ; Le Couturier, curé constitutionnel. — Le 14 décembre 1772, inh. dans l'église de Villons de Nicolas-René-Étienne Marquier de Villons, président trésorier de France honoraire au bureau des finances de Caen et major au détachement de Bernières, âgé de 74 ans 3 mois et demi. — Le 6 décembre 1775, inh. dans le sanctuaire de l'église de Michel Marc, curé du lieu, âgé d'environ 47 ans. — Le 17 février 1778, mar. de Jean-Guillaume-Pierre-Noël Le Courtois, écuyer, sieur de Montamy, fils de feu Guillaume et de Marie-Claude Arnault de Rousil, de la paroisse St-Pierre de Caen, et Louise-Éléonore de Clinchamp, fille de feu Louis-Pierre de Clinchamp et de Marie-Thérèse-Catherine-Charlotte de Colmiche, de la paroisse St-Julien de Caen, en présence de la mère de lad. épouse, et de Louis-Pierre de Clinchamp, seigneur et patron d'Anisy, son frère, Catherine-Anastasie et Agathe-Ursule de Clinchamp, ses sœurs, et autres. — Le 14 mai 1780, bapt. de Catherine-Guillémme-Caroline-Clotilde, fille de Louis-Pierre de Clinchamp, écuyer, seigneur et patron d'Anisy, et de Marie-Anne-Charlotte-Rosalie Laisné ; mar., Catherine-Anastasie de Clinchamp ; par., Jean-Guillaume-Pierre-Noël Le Courtois de Montamy. — Le 26 sept. 1786, mar. de Laurent-François de Lamare, avocat au bailliage et siège presidial de Caen, originaire d'Audrieu, et Françoise-Melone-Victoire Lefort, originaire de la paroisse Notre-Dame de Caen. — Familles Ameline, Benouville, Bequet, Buret, Cahagnet, Cantelou, Cousin, Desloges,

Douelle, Énault, Fieffé, Foucher, Godemer, Gouget, Guillard, Harel, Heudier, Heurtel, Jardin, Lamoureux, Languet, Le Chesne, Le Fauconnier, Massieu, Moulin, Paysant, Pelcerf, Postel, Poulain, Quignot, Salles, de Than, Turpin, Varin, Verrolles, Yver, etc.

### Basly

E. Suppl. 432. — BB. 1. (Cahier.) — Moyen format, 2 feuillets, papier.

**XVII<sup>e</sup> siècle.** — Fragment de registre de délibérations : élection de collecteurs pour l'assiette et collection du sel ; bannie du guet de la paroisse, adjudgé à Pierre Petit à 6 s. par feu, etc.

E. Suppl. 433. — GG. 1. (Cahiers.) — Petit format, 6 feuillets, papier.

**1656-1658.** — Église paroissiale de St-Georges de Basly. — Baptêmes et sépultures. — G. Marcel, curé. — Le... (blanc) 1658, bapt. de Thomas, fils de Jean Le Perrier, fils Martin et Thomine Le Mériel ; p., Thomas Le Bedel.écuyer, sieur de Bernières. — Le 16 mars 1658, « mourut en la communion de l'église catholique et après en avoir reçu tous les sacrements Abraham Le Perrier, de cete paroisse, aagé d'environ soixante et quinze ans, converty de l'hérésie dep<sup>s</sup> quelques années... » Familles Bayeux, Bouillon, Falue, Huet, Le Billy, Le Breton, Le Fèvre, Le Marinier, Le Perrier, Le Petit, Marc, Nicole, Vauqueliu, etc.

E. Suppl. 434. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 46 feuillets, papier.

**1660-1681.** — • Registre des baptesmes, mariages et inhumations faits en l'église paroissiale de Saint-George de Basly .. • — Guillaume Marcel, curé ; Jacques Faroul, Jean Estienne, Gilles Lair, Vaast, Heuzé, Jacques de Tour, vicaires. — Le 29 janvier 1660, bapt. de Germain, fils de Jean Le Perrier et Marie de La Londe ; p., Guillaume Marcel, curé du lieu ; m., Jeanne de Foulongne. — Le 20 février 1661 (lire 1671), naissance de Françoise-Charlotte, fille de Jean Vautier, écuyer, sieur de Rubercy, et de Catherine Le Vaillant, baptisée par le prier de Savenay dans led. mois, ainsi qu'il a été assuré aud. vicaire Faroul par Françoise Marc, veuve de Pierre Le Vaillant, « grande » de lad. fille, qui l'a nommée, accom-

pagnée de Marc-Antoine Le Vaillant, écuyer ; le 27 mai 1671, administration par led. vicaire des cérémonies et prières omises au baptême. — Le 22 mars 1673, inh., en la chapelle de la nef de l'église de Basly, de Jacqueline de Lastelle, veuve de Jean Marcel, père et mère du curé de Basly. — Le 3 septembre 1673, bapt. de Charlotte, fille de Jean de Foulogne, écuyer, et Madeleine Le Cloutier ; m., Charlotte de Foulogne ; p., François de Bonnefons, écuyer, sieur de Launay. — Le 11 octobre 1674, b. de Marie, fille des mêmes. — Le 6 janvier 1675, inh. de David Le Gabilleur, « estant revenu de l'hérésie à la religion catholique depuis huit à neuf mois ». — Le 16 janvier 1676, b. d'Anne, fille desd. Jean de Foulogne, écuyer, et Madeleine Le Cloutier ; p., Jacques de Caumont, écuyer, seigneur du Tremblé. — Le 21 juillet 1676, mariage de François-Philippe de Cairon, s<sup>r</sup> de La Pigacière, de Bretteville, et Anne Le Vaillant, de Basly, en présence de Françoise Marc, mère de lad. Anne, de Gabriel de Bonnefons, s<sup>r</sup> de La Varinière, etc. — Le 18 octobre 1676, inh. d'Agnès, morte de flux de sang et dysenterie. — Le 29 novembre 1676, bapt. de Denis, fils de Marguerite Beuvron, « laq<sup>l</sup>e nous a fait déclarer par Jeanne Marc, sa mère, qu'elle avoit eu ledit enfant des œuvres de noble homme Marc-Antoine Le Vaillant, écuyer... ». — Le 12 mars 1677, b. de Jean, fils desd. de Foulogne et Madeleine Le Cloutier. — Familles Bayeux, Bouillon, Cahagne, Cahaigues, Cousin, Deslandes, Douelle, Falue, Foulques, Gast, Gillette, Girard, Godefroy, Jouvin, Le Breton, Le Courtois, Le Pelletier, Marc, Marcel, Millet, Nicole, Ouzouf, Petit, Savine, de Thaon, Tourmente, Vasnier, Vauquelin, etc.

E. Suppl. 435. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 100 feuillets, papier.

**1680-1716.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Marcel, M.-T. Rogier, curés. — Le 6 avril 1685, bapt. de M.-Antoine, fils de Marc-Antoine Le Vaillant, écuyer ; par., Germain Le Vaillant, écuyer. — Le 18 février 1688, bapt. de Jacques, fils dud. Marc-Antoine Le Vaillant et de Jacqueline Du Bois ; par., Jacques Le Carpentier, président en l'Élection à Bayeux et Torigny. — Le 1<sup>er</sup> mai 1689, inh. par le curé, accompagné de Guillaume Le Moine, vicaire, de Nicolas Seigle, « lequel... ayant fait profession de la R. P. R., en avoit fait abjuration en la révolution de 1685, mais s'étoit depuis laissé rengager dans le mesme party, jusqu'à sa dernière maladie, où, par la grâce de Dieu, s'étant enfin reconnu, il

avoit receu de [moy] l'absolution de l'hérésie, et en suite les s<sup>ts</sup> sacremens de pénitence, eucharistie et extrême-onction, avec beaucoup de marques d'une conversion sincère et véritable ». — Le 10 mai 1689, bapt. de Jean-Jacques, fils desd. Marc-Antoine Le Vaillant et Jacqueline Du Bois ; par., Jacques Du Bois, écuyer ; mar., Marie-Anne Le Vaillant. — Le 21 oct. 1690, bapt. de Pierre, fils des mêmes, lequel fut inh. le lendemain dans la nef de l'église. — Le 20 mars 1691, inh. de Judith Louis, veuve de Nicolas Louis, âgée d'environ 80 ans et plus, « revenue de la R. P. R. dans le sein de l'église catholique, à l'occasion de la dernière révolution, et ayant vécu depuis assez catholiquement », etc., en présence de Jean et Jérémie Louis, ses enfants, « quoy que de la R. Pr. R. ». — Le 4 janvier 1692, mort, et le lendemain, inh., dans la chapelle de la nef, de Robert Marcel, sieur des Jardins, en présence de Jeanne Le Fort, sa veuve, Guillaume Marcel, son frère, Jacques Scelles, sieur de La Coquerie, son cousin, etc. — Le 9 mai 1692, inh. de Pierre Marc, âgé de plus de 80 ans, « ayant fait profession de la R. P. R. jusqu'à la révolution de 1685, en suite de laquelle il fit abjuration de lad. religion prétendue, et avoit vescu depuis deux ou trois ans en la communion de l'église, de laquelle néanmoins il s'estoit aucunement aliéné par complaisance aux siens, dont il craignoit d'estre abandonné, et où Dieu luy fist la grâce de revenir sur ses dernières heures, déclarant publiquement qu'il vouloit mourir catholique, et ayant pour cela receu de nous l'abjuration de l'hérésie », etc. — Le 3 mai 1693, bapt. de Colombe, fille desd. Marc-Antoine Le Vaillant et Jacqueline Du Bois ; mar., Françoise Le Vaillant, sa sœur, par., Jacques Le Vaillant, son frère, en présence de Jacques Hardy, vicaire, de Françoise Marc, leur aïeule, etc. — Le 19 juillet 1693, bapt. de Thomas Seigle, dont les père et mère avoient fait abjuration de la R. P. R. — Le 20 avril 1694, inh. de Daniel Marc, âgé de plus de 88 ans, ayant abjuré la R. P. R. depuis environ 14 ans. — Le 24 août 1694, bapt. de Jacqueline-Catherine, fille desd. Marc-Antoine Le Vaillant et Jacqueline Du Bois ; mar., Françoise Le Vaillant ; par., François Le Vaillant, écuyer. — Le 30 janvier 1697, b. d'Anne-Françoise, fille de Pierre Le Verrier, docteur en médecine, et de Catherine Baudart. — Le 21 avril 1697, cérémonies du bapt. d'Hervé Le Vaillant, fils des précédents, né le 5 février ; par., Hervé Du Bois, écuyer ; mar., Marie-Madeleine Du Bois. — Le 15 septembre 1698, bapt. de Jeanne Le Vaillant, fille des mêmes

par., Jean-Jacques Le Vaillant, écuyer; mar., Marie-Madeleine Le Vaillant. — Le 26 juillet 1699, le curé représenta que la réedification de la nef de l'église avait été bannie devant l'intendant et adjugée à Laurent Fauvel, maître charpentier à Caen, et à Jacques Duval, maître maçon à Bény, pour le prix de 1200 livres, et qu'il ne restait qu'à trouver et marquer un fonds certain pour lever ladite somme. — Le 12 avril 1702, inh. dans l'église de Guillaume Marcel, curé du lieu, autrefois professeur d'éloquence et bachelier en théologie, âgé de 87 ans, décédé le 10, en présence d'Antoine de Seran, écuyer, parent du défunt, etc. — Le 9 avril 1709, mariage de Claude-Charles Le Forestier, écuyer, s<sup>r</sup> de La « Foretrie », fils de feu Georges Le Forestier et de Marie Du Touchet, de la paroisse de Bellou, et Louise-Jacqueline de Montailis (elle signe Mautailly), fille de feu Pierre de Motaillis, écuyer, s<sup>r</sup> de Molandé, et de Marie-Renee Le Maistre, de Tessel. — Assemblées des paroissiens pour élections de trésoriers, collecteurs, enrôlements et dérôlements, adjudications des biens et revenus du trésor, etc.

E. Suppl. 436. — GG. 4. (Cahiers.) — Moyen format, 160 feuillets, papier.

**1710-1747.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Aussy, Jacques Le Vaillant, curés. — Le 19 mars 1718, inh., dans le chœur de l'église, de Jacques Aussy, curé du lieu. — Le 12 septembre 1718, inh. de Pierre Lacauve, notaire royal à Bény et autres lieux, par Jacques Le Vaillant, curé de Cambes et de Basly, en présence de Jean-Baptiste Ancelle, desservant de Basly. — Le 4 juin 1719, bapt. de Louise-Marguerite-Laurence, fille de Thomas Le Duc, écuyer, sieur de Basly, et de Marguerite Le Cloutier; par., Laurent de La Bunodière, écuyer, sieur de Quièvermont; mar., Louise-Marguerite Le Cloutier, épouse d'Henry Daniel, écuyer, s<sup>r</sup> de Grangues, Martragny et autres lieux. — Le 26 juin 1723, mariage de Jacques de Pierrepont, écuyer, fils de Pierre et de Marie Jourdain, de la paroisse de Vaussieux, et Anne-Catherine Le Vaillant, fille de Germain Le Vaillant, écuyer, et d'Anne Moulin, de la paroisse de Langrune, en présence de Germain, Simon-Pierre, Jean-François et Marc-Antoine Le Vaillant, écuyers (aux signatures: Le Vaillant de La Férière, Le Vaillant de La Cour). — Le 31 août 1723, inh. de Colombe Le Vaillant, âgée d'environ 28 ans, en présence de Couture, obitier de Douvres, Louis Guilbert, chapelain de Tailleville, etc. — Le 16 novembre 1740, abjuration,

dans la chapelle des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Caen, par Gabriel Le Duc, écuyer, seigneur de Basly, âgé de 25 ans, de l'hérésie de Calvin, et profession de la foi catholique, apostolique et romaine. — Le 5 octobre 1746, bapt. de Jeane-Gabrielle-Catherine, sortie du prétendu mariage de Jean Louis et de Catherine Donnet, de la religion prétendue réformée. — Assemblées des paroissiens pour élections de trésoriers, collecteurs, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 437. — GG. 5. (Cahiers.) — Moyen format, 184 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1747-1792.** — Baptêmes et mariages. — Jacques Le Vaillant, Louis-François Brunet, Guillaume Martin, Pierre Vvard, curés. — Le 30 novembre 1749, élection de Harel, conseiller au bailliage de Caen, Pierre Brunet, custos, et Jean Brunet, pour examiner les comptes du curé Le Vaillant; autorisation aud. curé de faire construire un confessionnal et de faire faire une bannière des deniers provenant du trésor. — Le 14 février 1751, autorisation aud. curé de faire construire un banc du trésor dans l'église, de préférence à lad. bannière. — Le 5 décembre 1751, autorisation aud. curé d'acheter quatre chandeliers de cuivre pour le grand autel, en faisant entrer dans le marché les deux vieux chandeliers, l'ancien soleil de cuivre et le vieux calice d'étain avec sa patène. — Le 29 janvier 1752, bapt. de Jean-Samuel Louy, né du prétendu mariage de David Louy, laboureur, et d'Anne Paysan, de la religion prétendue réformée. — Le 25 septembre 1752, bapt. de Jean-François, fils de François Le Villain, maître d'école, et de Marie Becquet. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1752, bapt. de Marie-Anne-Catherine, née du prétendu mariage de Jean Louy, laboureur, et de Catherine Donnet, de la religion prétendue réformée. — Le 12 avril 1753, bapt. d'Anne-Elisabeth, née du prétendu mariage de Pierre Adeline, laboureur, et d'Anne Louy, de la religion prétendue réformée. — Le 3 septembre 1755, « à la requisition des héritiers de feu M<sup>e</sup> Louis-François Brunet, curé de Basly », bapt. de Jeanne-Françoise Le Petit par G. Picquot, curé de Colomby-sur-Thau. — « Remarque. L'an 1756, il a été défriché dans la brunière de Basly neuf acres de terre ou viron par les fermiers de M<sup>e</sup> de La Rochefoucaux, abbé de St-Vandrille, lesquelles acres ont été décimé par le curé seul en 1757. G. Martin, curé de Basly. » — « Note. En 1756, il a été défriché demie acre de terre dans la campagne du Hommet, et une vergée dans le Val. ..

lesquelles terres ont été décimée par moy, curé sousigné. Ce 24 aoust 1757. G. Martin. » — Le 7 mai 1761, mar. de Jean-René Le Normand, sieur du Parc, de St-Martin de Sallen, et Marie-Thérèse-Clotilde Martin, fille de feu Pierre Martin, sieur du Bois, et de Marie Le Clerc, de Condé-sur-Noireau, etc.

E. Suppl. 438. — GG. 6. (Cahiers.) — Moyen format, 94 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1747-1792.** — Sépultures. — Jacques Le Vaillant, Louis-François Brunet, Guillaume Martin, Pierre Vvard, curés. — Le 12 juillet 1750, Marguerite-Blandine de Mathieu, fille de Jean-Antoine de Mathieu, écuyer, sieur de Grosmont, de la paroisse de Luc. — Le 6 février 1751, Constance-Adélaïde Bourdon de Grammont, épouse de Harel, conseiller du Roi au bailliage et siege présidial de Caen, décédée la veille, âgée de 53 ans. — Le 24 août 1755, dans le chœur de l'église, Louis Brunet, curé du lieu, âgé de 42 ans, par Robert-Gabriel de La Mache, curé de Cambes, doyen de Douvres. — Le 6 novembre 1755, dans l'église, Claude Roger, desservant, originaire de la paroisse de St-Jean de Caen, âgé de 27 ans. — Le 3 avril 1765, dans le chœur de l'église, Jacques Le Vaillant, ancien curé du lieu, âgé de 77 ans et 2 mois. — Le 27 janvier 1771, Charles Julienne, toilier, « péri dans les nèges, sur le terroir de Courseulle », sous la permission de Hardy, bailli de Courseulles. — Le 8 août 1772, Pierre Falue et Étienne Lemaître, âgés de 20 et 25 ans, lesquels se sont noyés le 4 dud. mois, en passant le bateau de Bénouville. — Le 17 mai 1774, Guillaume Martin, curé du lieu, mort la veille, âgé d'environ 49 ans, par Jacques Raisin, curé de Beuville et doyen de Douvres. — Le 29 mars 1776, François Le Vilain, maître d'école. — Familles Ameline, Bouillon, Brunet, Cahagne, Cahagnet, Cussy, Fallet, Foucher, Girard, Julienne, La Cauve, Le Bray, Le Breton, Le Canu, Le Courtois, Le Marchand, Le Perrier, Lucas, Marc, Patey, Petit, Tourmente, Turpin, etc. — Extrait des registres de sépultures de l'église de St-Sauveur de Brest.

### Bény-sur-Mer

E. Suppl. 439. — BB. 1. (Cahier.) — (?) format, 16 feuillets, papier.

**1758-1769.** — Délibérations. — Figure, sous la cote P. 1, à l'inventaire de 1859. En déficit.

E. Suppl. 440. — DD. 1. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1745-1768.** — « Coppie de l'arest des moutons... » — Homologation par le Parlement de Rouen, le 17 novembre 1752, de l'acte du 5 septembre 1745, conclu entre les paroissiens, habitants et possédants fonds de Vieux, réglant le pâturage des moutons, approuvé par M. de Fontette, commissaire départi de la généralité de Caen ; copie dud. acte passé devant Jacques-Michel Le Vrac, notaire royal au bourg d'Évreey. — Délibération du 31 juillet 1768, déchargeant le curé dud. acte, déposé dans le coffre de la fabrique.

E. Suppl. 441. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 117 feuillets, papier.

**1674-1698.** — Église paroissiale de Notre-Dame de Bény. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Éléazar-François de Chaumontel, curé de la première portion, Julien Guilbert, curé de la seconde portion. — Le 11 octobre 1682, b. de François, fils d'Antoine Le Bedel, écuyer, et de Marie Le Paintre. — Le 29 janvier 1685, mariage de Jean d'Auvergne, écuyer, de la paroisse de Fresney-le-Puceux, et Anne de Chaumontel, d'Audrieu, demeurant à Bény. — Le 4 juin 1685, inh. d'Anne de Petitpas, veuve de François Du Thon, écuyer, sieur de Moulineaux et Bény, dans le chœur de l'église de Moulineaux, « du costé vers la mer ». — « Maistre Thomas Garnier (?), curé de Moulineaux, est décédé le 25 de juillet 1685, et est inhumé dans le chœur de l'église de Moulineaux, du costé de midy. » — Le 5 août 1685, bap. de Françoise, fille d'Antoine Le Bedel, écuyer, sieur des Londes, et de Marie Le Paintre ; p., Pierre Centsolz ; m., Françoise Le Bedel, sa femme. — Le 24 avril 1687, b. de Marguerite, fille des mêmes ; p., Pierre-Louis de Vernay, écuyer. — Le 31 juillet 1688, inh. de Louis Quérière, artisan, de la paroisse de Bény, en l'église, par Guillaume Marcel, curé de Basly, en présence des curés de Bény. — Le 21 mai 1690, b. de Louis, fils desd. Le Bedel et Le Paintre. — Le 13 août 1691, bap. de Marie-Anne, fille de Marin Fallet, bourgeois de Caen, et de Marie-Madeleine Auberée. — Le 28 décembre 1694, inh. par Isaac Lair, vicaire de Bény, de Marie Le Paintre, femme d'Antoine Le Bedel, écuyer. — Le 5 juillet 1696, mariage d'Antoine Le Bedel, écuyer, de Bény, et Françoise Minfant, de St-Etienne de Caen, en présence de Jacques Le Marchand, conseiller au présidial de Caen.

Délibérations : impositions ; collecteurs de la taille et du sel ; procédures en l'Élection de Caen et diverses juridictions ; enrôlements et dérôlements ; adjudication du fougage ; élections de procureurs-syndics ; travaux de réparations à l'église, notamment au portail, qui tombe en ruines : bannie des pommes du cimetière ; audiences de contrats, etc. — Le 25 mai 1681, publication au prône par Eléazar-François de Chaumontel, curé de la première portion, d'un mandement touchant la grosseesse des filles et des femmes, ensemble l'ordonnance de Henri II en 1556 « sur le fait de recellement de grosseesse et périssement d'enfants », et celle de Henri III en 1586 sur le même fait, etc. — Le 1<sup>er</sup> février 1682, publication, à l'issue de la messe, d'un mandement pour la confection du papier-terrier en la généralité de Caen dans les sergenteries de Bernières et de Creully. — Elections de trésoriers : le 25 janvier 1682, Nicolas Auberée, sieur des Noyers ; le 25 octobre 1682, Antoine Le Bedel, écuyer ; le 16 mars 1687, Gabriel Auberée, sieur du Ronceray, chanoine au Sépulture de Caen, etc. Dettes des anciens trésoriers.

E. Suppl. 442.— GG. 2. (Registre.)— Moyen format, 435 feuillets, papier.

**1699-1763.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Eléazar-François de Chaumontel, Philippe Mazier, Michel Guilbert, A. Vassel, Michel Lefèvre, curés de la 1<sup>re</sup> portion ; Julien Guilbert, Thomas Gouville, Étienne Bétourné, Augustin de Vendes, curés de la 2<sup>e</sup> portion. — Le 27 novembre 1701, assemblée des paroissiens « pour donner permission à M. Du Taillys Auberée d'allouer à un peintre pour deux tableaux pour les deux chapelles de la nef et trois devants d'autel aussi en peinture, savoir un pour le grand autel et deux pour les deux chapelles, et aussi pour restablir la bannière.... et aussi d'achever lesd. deux chapelles », etc. — Le 44 septembre 1703, inh. dans le chœur de l'église, du côté du midi, de Julien Guilbert, curé de Bény pour la seconde portion, âgé de 89 ans, ayant été 67 ans curé de lad. paroisse. — Le 29 novembre 1707, inh. dans l'église de Marin Fallet, ci-devant bourgeois de Caen et notaire. — Le 24 avril 1708, inh. dans l'église de François de Chaumontel, curé du lieu pour la 1<sup>re</sup> portion, mort à Caen le 23. — Le 25 janvier 1711, ratification du marché avec Etienne Lefebvre, pour la fonte des cloches. — Le 7 avril 1711, inh. de Catherine Cape, âgée de plus de cent ans. — Le 5 juillet 1711, vote de cré-

dit pour la confection du lambris de l'église. — Le 28 avril 1715, autorisation à Pierre Osmont, conseiller du Roi, receveur de l'Université et trésorier de la paroisse, d'acheter une croix. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1715, autorisation au même de faire fondre les cloches, conformément à l'ordonnance synodale de la présente année, et à acheter le métal nécessaire à cet effet. — « Aujourd'hui 22 de décembre 1723, attestons à qui il appartiendra, et cela avec une douleur et sensible déplaisir, cependant résignez et soumis aux ordres de la toute puissance de Dieu, que la pyramide de la tour de l'église de la paroisse de Bény, haute d'environ soixante pieds, a été entièrement détruite et abbatue et le pied de la dite tour fort endommagé par le tonnerre sur les neuf heures du soir, le 21<sup>e</sup> du mesme mois et au que cy-devant, plus que le chœur et la nef ont recu la mesme disgrâce à cause des effets du tonnerre et des pierres qui sont tombées et sur l'un et sur l'autre, ce qui cause un dommage presque irréparable, tant à la dite pyramide et tour, qu'au chœur et la nef, ce que nous attestons nous soussignez estre véritable. P. Mazier, Bétourné, T. Fallet. » — Le 14 octobre 1725, assemblée des paroissiens pour examiner les comptes de MM. de Montamy Le Courtois et Bernières Fallet, ci-devant trésoriers, et pour autoriser le trésorier à faire dresser par deux architectes un devis pour la réédification de la tour. — Le 11 novembre 1725, approbation du devis présenté : les travaux sont mis à prix par Godey à 3,000 livres, et à 2,000 par Pierre-François Auberée, bourgeois de Caen ; seconde bannie le 18 novembre, led. Auberée 1,900 livres. — Le 26 décembre 1727, inh. dans le chœur de l'église de Philippe Mazier, curé de la grande portion de la paroisse. — Le 7 décembre 1732, inh. dans le chœur de l'église d'Étienne Bétourné, âgé d'environ 63 ans, curé de la seconde portion de la paroisse. — Le 2 juillet 1738, mariage d'Henri-Louis-César Allain, écuyer, sieur du Hutrel, de la paroisse de St-Rémy de Douvres, fils de feu Louis Allain, écuyer, et de feu Suzanne Adam, et Madeleine de Vendes, fille de feu Bernardin, écuyer, s<sup>r</sup> de La Cérèndière, et de Madeleine de Sallen, de St-Gilles de Caen, en présence de Pierre de Sallen, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaumont, de Renée de Vendes, etc. — Le 23 décembre 1743, mar. de M. de Dramard, chevalier, seigneur d'Achey, Beuzeval, et patron du second bénéfice-cure de Gonnevillesur-Dives, fils de feu Robert de Dramard, écuyer, et de Catherine Rebut, de lad. paroisse de Gonnevillesur-Dives, et Henriette-Bénédictine-Catherine Saillienfest de Cachy, fille de Jean-Jacques Saillienfest

de Cachy, ancien échevin de la ville de Caen, et de Marie-Anne Lebahy, de la paroisse de St-Sauveur de Caen. — Le 5 janvier 1756, inh. de Renée-Genève de Vendes, âgée de 63 ans, religieuse du tiers ordre de St-François. — Le 21 juillet 1763, inh. de Marie-Anne Lebahy, épouse du sieur de Saillienfest de Cachy. — Assemblées de paroissiens pour élections de trésoriers, collecteurs, enrôlements et dérogations, bannies des biens et revenus du trésor, etc.

E. Suppl. 443. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 204 feuillets, papier.

**1760-1781.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Lefèvre, Jean-Baptiste Renaude, Henri-Auguste-Léonor Heurtin, curés de la 1<sup>re</sup> portion ; Augustin de Vendes, curé de la 2<sup>e</sup> portion. — Le 29 août 1776, bapt. de Jean-Baptiste, né du prétendu mariage de Charles Le Maître et de Marie Mallet, de la religion prétendue réformée. — Le 8 avril 1770, mar. de Jean-Baptiste-Guillaume Bernard, chevalier, seigneur de La Blancapierre, en partie de St-Martin et St-Ouen des Besaces et autres lieux, veuf, fils de feu Guillaume Bernard, seigneur dud. lieu de La Blancapierre, et de feu Catherine Osbert, de la paroisse de St-Vaast, et Thérèse Le Courtois de Montamy, fille de feu Guillaume Le Courtois, s<sup>r</sup> de Montamy, conseiller du Roi, receveur de l'hôtel-de-ville de Caen, et de Marie-Claude Arnaud de « Ronsil », de la paroisse de Bénvy, en présence de Le Courtois de Montamy, receveur de l'hôtel-de-ville de Caen, frère de l'épouse, Saillienfest de Cachy, garde du Roi, Saillienfest de Sourdeval, parents de l'époux, et Bourguaise, notaire à Moulineaux. — Le 30 août 1777, bapt. de Pierre-François-Henri, né du prétendu mariage de Jacques Louis et de Judith Adeline, de la religion prétendue réformée ; parrain, M. de Saillienfest de Sourdeval ; m., M<sup>lle</sup> Heurtin, de la paroisse de St-Sauveur de Paris, demeurant depuis quelque temps en celle de Bénvy. — Le 12 octobre 1778, bapt. de Claude-Emmanuel, fils de Jean-Guillaume-Pierre-Noël Le Courtois de Montamy, receveur de l'hôtel-de-ville de Caen et trésorier des revenus casuels du Roi de la généralité de Caen, et de Louise-Éléonore de Clinchamps ; par., Louis-Pierre de Clinchamps, seigneur et patron d'Anisy ; mar., Marie-Claudine Arnauld de « Roncy », veuve de Guillaume Le Courtois de Montamy, grand-mère de l'enfant, et le parrain son oncle. — Le 12 février 1780, bapt. de Marie-Anne, fille dud. Jacques Louis et de Judith Adeline, de la religion prétendue

réformée. — Sépultures. Le 24 avril 1764, dans le chœur de l'église. Michel Lefèvre, curé de la première portion de lad. paroisse, âge de 58 ans. — Le 18 août 1765, Pierre de Than, maître d'école de la paroisse, âgé de 70 ans. — Le 12 mars 1770, dans le chœur de l'église, Jean-Baptiste-Augustin Renaude, curé de la 1<sup>re</sup> portion de lad. paroisse, âgé de 40 ans. — Le 9 avril 1772, dans le chœur de l'église, Henri-Luc Lhôte, seigneur du Londel, patron de Moulineaux et de Bénvy, âgé de 44 ans, mort le 7 en la paroisse de St-Sauveur de Caen. — Le 27 novembre 1776, dans le chœur de l'église, Suzanne Du Touchet, veuve de M. Du Londel, dame et patronne de Moulineaux et de Bénvy, âgée de 38 ans, décédée la veille en la paroisse de St-Sauveur de Caen. — Le 6 février 1778, dans la nef de l'église, Marguerite-Françoise Thomasse de Bernières Fallet, âgée de 22 ans. — Le 15 septembre 1779, Marie-Thérèse de Vendes. — Le 19 décembre 1781, Augustin de Vendes, curé de la seconde portion de la paroisse, seigneur de Silly et du « Fee », âgé de 78 ans.

E. Suppl. 444. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 198 feuillets, papier.

**1782-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Heuri-Auguste-Léonor Heurtin, curé de la 1<sup>re</sup> portion ; Louis Noury, Oblin, curés de la 2<sup>e</sup> portion ; Pierre Simonnot, curé constitutionnel et aumônier du régiment de Lorraine. — Le 30 juin 1782, bapt. de Marie-Anne-Judith, née du prétendu mariage de Jacques Louis et de Judith Adeline, de la religion prétendue réformée. — Le 30 janvier 1783, bapt. de Charles-Louis, fils de Jean-Guillaume-Pierre-Noël Le Courtois, écuyer, sieur de Montamy, et de Louise-Éléonore de Clinchamps ; par., Louis-Jacques-Guillaume Le Courtois, écuyer, sieur de Mézières, écuyer cavalcadour de Monsieur frère du Roi, oncle paternel dud. enfant ; mar., Marie-Thérèse-Catherine-Charlotte de Colmiche, veuve de Louis-Pierre de Clinchamps, chevalier, seigneur et patron d'Anisy, grand-mère maternelle dud. enfant. — Le 27 novembre 1784, mar. de Pierre-François de Tournebu, de Bretteville-sur-Bordel, chevalier, seigneur et patron de lad. paroisse, fils de feu François-Jean de Tournebu et de Françoise-Claire de La Bigne, et Françoise-Charlotte-Eulalie de Bernières-Fallet, fille de Claude-François de Bernières-Fallet, chevalier de St-Louis, major d'infanterie et ancien ingénieur en chef au corps royal du génie, et de Marie-

Madeleine-Françoise Le Courtois, en présence de Nicolas-François de Tournebu, frère de l'époux, de Jean-François Lanfranc de Panthou, capitaine d'infanterie, etc. — Le 22 juin 1788, bapt. d'Adèle-Suzanne, fille de Jean-Baptiste-Jacques-Louis-Olivier Saillenfest de Cachy, garde du corps du Roi, et d'Arthémise-Jeanne de Tullier. — Le 10 septembre 1789, bapt. d'Arthémise-Zoë, fille des précédents; par., Armand-Jean-Jacques Le Gouestier, écuyer, chevalier de Montcarrel; mar., Arthémise Le Gouestier de Montcarrel, enfants mineurs de Jean-Jacques Le Gouestier, écuyer, sieur de Montcarrel, chevalier, gentilhomme ordinaire de la Reine, commis principal au bureau des affaires étrangères, et d'Anne-Marie Maréchal, de Versailles. — Le 6 janvier 1791, bapt. d'Eulalie-Zacharie, fille de Pierre-François de Tournebu et de Françoise-Charlotte-Eulalie de Bernières-Fanet; par., Nicolas-François de Tournebu; mar., Catherine-Françoise Blanchard-Achard, femme de Julien-Louis Achard. — Le 15 août 1792, bapt. de Jean-Baptiste-Félix, fils des précédents. — Sépultures. Le 12 juin 1782, Claude-Emmanuel Le Courtois de Montamy, âgé d'environ 4 ans, fils de Le Courtois de Montamy, receveur de l'hôtel-de-ville de Caen. — Le 27 septembre 1782, Marie-Claude Arnauld, veuve de Guillaume Le Courtois de Montamy, âgée de 81 ans. — Le 15 décembre 1785, Louis Noury, curé de la 2<sup>e</sup> portion de la paroisse, âgé de 66 ans. — Le 20 avril 1788, Louis-Olivier Saillenfest de Cachy, âgé de 15 mois, fils de Jean-Baptiste-Jacques-Louis-Olivier Saillenfest de Cachy et d'Arthémise-Jeanne de Tullier. — Le 1<sup>er</sup> avril 1789, Louise-Éléonore de Clinchamps, épouse de Jean-Guillaume-Pierre-Noël Le Courtois, écuyer, sieur de Montamy, âgée d'environ 47 ans. — Le 13 février 1791, Eulalie-Zacharie de Tournebu, âgée d'environ 1 mois, fille de Pierre-François et de Françoise-Charlotte-Eulalie de Bernières-Fanet.

### Brécy

E. Suppl. 445. — BB. 1. (Registre.) — Petit format, 30 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1668-1684.** — Délibérations. Enrôlements et dérôlements, élections de collecteurs des tailles, trésoriers, etc. Opposition « à l'excommunié que M. de Banville a fait publier en l'église paroissiale de N.-D. de Brécy, pour avoir cognoissance de ceux et celle qui auroint emporté de jour ou de nuit dans la

maison dudit sieur de Banville plusieurs hardes déclarés dans la ditte excommunié » (s. d.). — Le dimanche 1<sup>er</sup> janvier 1668, à l'issue de la messe paroissiale dite par Michel Le Noir, vicaire de Brécy, les paroissiens ont élu trésorier M<sup>e</sup> Jacques Le Bas, curé du lieu, à la place de Jean Labbé, lequel ne fait aucune résidence en lad. paroisse. — Le 17 février 1669, les paroissiens assemblés pour répondre au mandement dont lecture leur a été faite le 13 janvier aud. an, ont dit n'y avoir aucunes choses en leurd. paroisse qui dépendent du Roi, selon le mandement. — Le 19 mai 1669, délibération touchant les réparations et augmentations à faire à l'église, tant au dehors qu'au dedans, et ce qui est nécessaire pour le service. Les paroissiens donnent pouvoir à M<sup>e</sup> Jacques Le Bas, curé et trésorier de lad. église, bachelier en théologie, « de faire faire et bastir et achepter tout ce qui sera nécessaire à lad. église, et spécialement faire racommoder la grande vitre de dessus le portail, racommoder tous les sièges de la nef,.... en outre, de faire faire un petit autel semblable à l'autre de l'autre costé, une chaire de pierre, achepter une banière, faire des tranchées à l'entour de l'église, et consentent que led. sieur curé se rembourse sur les deniers provenant dud. trésor de lad. église ». — Le 1<sup>er</sup> septembre 1669, adjudication des pommes du cimetière pour le prix de 6 livres. — Le dimanche suivant 8 septembre, les pommes ont été renchéries à 8 livres. — Le 19 janvier 1670, délibération concernant les arrérages de blé dus au trésor par Jean de Mandeville, estimés 35 sols par boisseau. — Le 5 juillet 1671, lecture d'un mandement de l'intendant suivant l'ordonnance du Roi du 3 mars précédent, qui révoque l'ancien usage établi en Normandie pour le changement d'octroi, et d'après lequel les taillables paieront aux paroisses où ils seront domiciliés. — Les 30 août et 6 septembre, adjudication des pommes du cimetière pour le prix de 9 livres. — Le 16 juin 1672, élection d'olliciers suivant le mandement de M. de Maignon; ont été élus: capitaine, Pierre Tubeuf; lieutenant, Antoine Labbé; sergent, Daniel de Mandeville. — Autres procès-verbaux concernant les élections de collecteurs des tailles, de procureurs pour défendre les intérêts de la paroisse dans les procès, les enrôlements et dérôlements, déclarations de résidences, adjudications du fouage, etc. — Audiences de contrats. Le 25 novembre 1668, lecture d'un contrat de vente devant Thomas Le Sueur et Guillaume de La Porte, tabellions à Caen, par François Pipon, enquêteur à Bayeux, à Thomasse Ricouf, veuve de Laurens Ou-

zouf, de plusieurs pièces de terre sises au terroir de Brécy, tenues des fiefs du sieur de Cantebrun. — Le même jour, lecture d'un bail à ferme « à moytié fait », par Nicolas Bonnel, sieur de Brécy, à Madeleine de Mombeterme, veuve de Louis Labbé, de maisons, terres labourables, jardins, pré et sainfoin, led. bail passé devant Jean Du Rozier, tabellion à Evrecy. — Le 14 avril 1669, lecture par Michel Le Noir, vicaire du lieu, d'un contrat de vente devant Thomas Le Sueur et Jean Bougon, tabellions à Caen, par Honoré Tubœuf, d'Esquay-sur-Seulles, à Jacques Le Bas, sieur du Molley, de S'-Julien de Caen, d'une vergée de terre sise delle du Poilvoisiu, pour le prix de cinquante livres. — Le 14 juillet 1669, lecture de 3 contrats passés devant Pierre de Soulle, tabellion pour le siège de Cairon et Fontaine-Henry, le premier par lequel Pierre Dessueleau, bourgeois de Caen, reconnaît avoir reçu de Jacques Le Bas, sieur du Molley, la somme de 50 livres, pour amortissement de 50 sols de rente pour fielle de 5 quarterons de terre assise à Brécy; le deuxième contenant vente par Pierre Labbé, fils de feu Étienne Labbé, aud. Jacques Le Bas, d'une vergée de terre assise à Brécy en la delle de Derrière les Jardins, tenue du fief de Cully, pour le prix de 40 l. de principal et 45 s. de vin; le troisième contenant vente aud. Jacques Le Bas par Jean Labbé, fils de feu Jean, d'une demi-acre de terre assise au même lieu, delle de La Landelle, pour le prix de 90 l. de principal et 100 s. de vin. — Le 13 avril 1670, lecture d'un contrat de vente devant André Foyson et Richard Le Paulmier, tabellions de Briquessard pour le siège de Nonant, par Geoffroy Ousouf, Honoré et Martin Tubœuf, frères en loi dud. Ousouf, de la paroisse d'Esquay, à Nicolas Du Hamel, bourgeois de Bayeux, de demi-acre de terre sise au terroir de Brécy, delle du Précot, pour le prix de 112 livres de principal et 30 s. de vin. — Le même jour, lecture d'un autre contrat devant Jean Péry et Thomas de Lanquetot, tabellions à Bayeux, par lequel M<sup>e</sup> Gilles Tubœuf, prêtre, faisant fort pour Martin Tubœuf, son frère, « ont ratifié tous les contracts faits cy devant par Timothée, leur père, et Honoré, leur frère, » etc. — Le 13 juillet 1670, lecture de deux contrats devant André Foyson et Richard Le Paulmier, tabellions comme ci-dessus, le premier contenant vente par Honoré et Martin Tubœuf, faisant fort pour M<sup>e</sup> Gilles Tubœuf, prêtre, leur frère, à Nicolas Du Hamel, d'une acre de terre sise à Brécy, delle de La Campagne, et la condition de huit vergées et demie de terre par eux vendue aud. Du Hamel, par

contrat passé devant les tabellions de Bayeux le 23 novembre 1664, lad. vente faite par le prix et somme de 240 l. t. de principal et 30 s. pour vin, tenue de la prébende d'Esquay; l'autre contenant vente par lesd. Tubœuf aud. Du Hamel de demi-acre et quart de terre, en lad. delle de La Campagne, pour le prix de six-vingt dix l. de principal et 30 s. de vin, tenue comme dessus. — Le 5 juin 1672, lecture d'un contrat par lequel Jean Estienne et Jean Labbé reconnaissent que, « quoyque ils boivent et mangent ensemble, ils n'ont cependant aucune communauté de biens, et ledit Jean Labbé reconnoist n'avoir aucuns meubles en la maison où Jean Estienne est fermier ». — Le 26 mars 1673, lecture d'un contrat de vente par Catherine Vaussieu à Jacques Le Bas, sieur de Cambes et du Moley, d'une vergée et demie de terre sise en la delle de La Lougeraye, « item trois cartiers de terres en la delle de dessus le Bosts », pour le prix de 80 l. de principal et 20 s. de vin. — Le 29 octobre 1673, en vertu d'une sentence rendue au bailliage de Bayeux, Charles Cormier, sieur de La Lindelière, ayant fait saisir et arrêter aux prisons de lad. ville Jean Hérault, son fermier, ainsi que Jean Vautier, écuyer, sieur de Ruberecy, faute par lui d'avoir représenté plusieurs biens meubles que led. sieur de La Lindelière aurait fait saisir sur Jean Hérault, pour avoir paiement de son fermage, led. sieur de La Lindelière consent que lesd. de Ruberecy et Hérault sortent de prison, par une transaction passée devant Jean Olivier et Jean Bougon, tabellions à Caen, entre led. Hérault et le sieur de La Lindelière, etc.

E. Suppl. 446. — BB. 2. (Cahier.) — Moyen format, 18 feuillets, papier.

**1674-1699.** — Délibérations concernant les enrôlements et dérôlements; déclarations de résidence; élections de collecteurs de la taille et du sel, de procureurs chargés de soutenir ou d'engager des procès au nom de la communauté, de messieurs ou gardiens des moissons; adjudications des pommes du cimetière, du guet et du fouage, etc.

E. Suppl. 447. — BB. 3. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1699-1708.** — Délibérations concernant les enrôlements et dérôlements; élections de collecteurs de la taille et du sel.

E. Suppl. 418. — BB. 4. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1709-1716.** — Délibérations concernant les enrôlements et dérôlements; autorisations de poursuites; élections de collecteurs de la taille et du sel.

E. Suppl. 419. — GG. 1. (Cahier.) — Moyen format, 7 feuillets, papier.

**1680-1692.** — Église paroissiale de Notre-Dame de Brécy. — Bap.êmes, mariages, sépultures. — Le 8 novembre 1681, inhumation dans l'église, auprès de la chaire, de Jean de Maudeville. — Le 18 septembre 1685, mariage de Bernardin-François Le Jolis, écuyer, sieur des Roussières et autres lieux, fils de Michel Le Jolis, écuyer, et Isabelle Le Bas, de la paroisse S<sup>t</sup>-Julien de Caen, fille de Georges Le Bas, écuyer, et de feu Catherine de Safrey, par Nicolas de Brébeuf, écuyer, prieur de Venoix, en présence d'Alexandre de Longaunay, prêtre, Philippe de Mathan, écuyer, Georges Le Bas, père de la mariée, Isabelle de Beaulard, Mathieu Maheust, médecin du Roi, Gilles Le Picard, doyen de Maltot et curé de Ruequeville, Anne Davy, et Jacques Le Bas, curé de Brécy. — Autres actes concernant les familles Dauphin, Dupuis, Estienne, Harivel, Labbé, Lefebvre, Maufras, de Mombeterne, Oger, Pasquier, Planchon, Rauld, Tubœuf, etc.

E. Suppl. 430. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1693-1694.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Actes concernant les familles Estienne, Fossey, Gillette, Guillot, Labbé, Maufras, Michel, Planchon, Richard, etc.

E. Suppl. 431. — GG. 3. (Cahier.) — Moyen format, 2 feuillets, papier.

**1695.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Actes concernant les familles Beuville, Estienne, Fossey, Hermerel, etc.

E. Suppl. 432. — GG. 4. (Cahier.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1696-1698.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 26 juillet 1697, « devant nous Jean-Baptiste Hue de Laune, pbr., docteur de Sorbonne, ehanome de Mons en l'église cathédrale de Nostre-Dame, archidiaque de Caen en lad. église, vicaire général de

Monseigneur l'illustrissime et révérendissime évêque de Bayeux, Marie Le Fort, fille d'André Le Fort, de la paroisse de Vaussieu, agée de dix-huit ans environ, a fait sa déclaration que, quoique ses père et mère soient de la religion prétendue réformée, elle n'en a jamais fait aucune profession, et qu'elle désire vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine, qu'elle reconnoist la seule et véritable église », en présence de Claude-François de Guénégaud, prêtre, docteur de Sorbonne, Jacques Le Bas, curé de Brécy, bachelier en théologie, Jacques Catherin, curé de Vienne, Marin et David Guérard, de la paroisse de Loucelles, Pierre Pitard, et plusieurs autres. — Autres actes concernant les familles Estienne, Goussiaume, Hermerel, Planchon, Thomas, etc.

E. Suppl. 433. — GG. 5. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1698-1699.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Baptême de Madeleine Labbé; mariage de Guillaume Barbey et de Jacqueline Estienne; inhumations de Louis Hermerel et d'Isabeau Caquenée, veuve de Robert Moisant.

E. Suppl. 434. — GG. 6. (Cahier.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1700-1708.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Actes concernant les familles Artur, Dauphin, Estienne, Fossé, Girard, Goussiaume, Guillot, Hermerel, Labbé, Planchon, Roquier, Thomas, etc.

E. Suppl. 435. — GG. 7. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1706-1709.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Actes concernant les familles Artur, Estienne, Fossé, Girard, Goussiaume, Maufras, Planchon, Thomas, etc.

E. Suppl. 436. — GG. 8. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1710-1714.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Actes concernant les familles Estienne, Fossé, Guillot, Le Duc, Le Marchand, Planchon, etc.

E. Suppl. 437. — GG. 9. (Cahier.) — Moyen format, 12 feuillets, papier.

**1716-1721.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 8 décembre 1716, inhumation dans la chapelle

de S<sup>te</sup>-Anne, lieu de la sépulture de la famille de Gambes, de Jacques Le Bas, curé du lieu, bachelier en théologie, par de Véchy, curé de la première portion de Martragny. — Le 12 juillet 1718, mariage par Philippe de Marigny, curé du lieu, de Simon-Pierre Le Vaillant, écuyer, sieur de La Ferrière, fils de Germain Le Vaillant, écuyer, et d'Anne Moulin, et Marie-Anne Bonnel, fille de Nicolas, écuyer, sieur de Cantebroun, en présence de François Le Vaillant, écuyer, de Marc-Antoine Le Vaillant, écuyer, sieur de La Cour, de Jean-François Le Vaillant, frère, et de Françoise Le Vaillant, sœur du marié. — Le 22 octobre 1719, adjudication des biens du trésor de l'église. — Autres actes concernant les familles Bailleul ou Bayeul, Barbey, Denais, Estienne, Fossé ou Fossey, Labbé, Le Friand, Le Maistre, Le Mière, Maufras, Raoul, Renault, Thomas. — Délibérations concernant les enrôlements et dérôlements: élections d'un syndic, de trésoriers, de collecteurs de la taille et du sel, etc.

E. Suppl. 438. — GG. 10. (Cahier.) — Moyen format, 13 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1722-1739.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 10 février 1722, mariage de Marc-Antoine Le Vaillant, écuyer, sieur de La Cour, fils de M.-A. Le Vaillant et de Catherine-Jacqueline Du Bois, de la paroisse de Basly, et noble dame E Hellouin, fille de Jean-Baptiste et de Barbe Maillard, veuve de François-Scipion Le Roy, écuyer, seigneur du... (lacérations), en présence de Louis-Philippe de Marigny, Jean-Baptiste Le Vaillant, théologal en l'église de Bayeux, Simon-Pierre Le Vaillant de La Ferrière, écuyer, Antoine-Joseph de Foulagnes, écuyer, etc. — Autres actes concernant les familles Bailleul ou Le Bayeul, Barbey, Buret, Chiffard, Dupuis, Fieffé, Fossey ou Fossé, Girard, Goux, Goussiaume, Hamelin, Heuste, Jean, Labbé, La Londe, Le Friand, Lesueur, Marie, Maufras, Oger. — Délibérations concernant les enrôlements et dérôlements; élections de collecteurs de la taille et du sel, d'un syndic, d'un trésorier, etc.

E. Suppl. 439. — GG. 11. (Cahier.) — Moyen format, 10 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1735-1749.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 26 novembre 1735, mariage de Jean Malherbe, fils de Sébastien et de feu Marie Le Roy, de la paroisse de Martragny, et Marie Hermerel, fille de feu Pierre et d'Anne Pitard. — Le 11 avril 1736, mariage

de Germain Vautier, écuyer, fils de François et de Catherine Pasteur, et Anne Le Mercier, fille de René, écuyer, et de Françoise Du Bousquet, en présence de Jean Le Mercier, écuyer, sieur de S<sup>t</sup>-Évroult, oncle paternel de la mariée, Jacques de Pierrepont, Écuyer, son cousin, Simon-Pierre Le Vaillant de La Ferrière, chevalier, seigneur de Brécy et du Bourguais, Marie-Anne Bonnel, son épouse, et autres. — Autres actes concernant les familles Bailleul ou Le Bailleul, Barbey, Fossey, Goussiaume, Hermerel, Labbé, Lefebvre, Le Maistre, Le Roy, Maufras, Vallée, etc. — Délibérations concernant les enrôlements et dérôlements, les élections de collecteurs de la taille et du sel.

E. Suppl. 460. — GG. 12. (Registre.) — Moyen format, 26 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1739-1751.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 28 novembre 1741, inhumation dans le chœur de l'église de Marie-Anne Bonnel, épouse de Le Vaillant de La Ferrière, écuyer. — Le 24 mars 1743, délibération concernant la reconstruction du tabernacle et des gradins, suivant le devis que s'est chargé d'exécuter le nommé Duval, menuisier à Caen, pour le prix de 360 l., déduction faite de 40 l., montant de l'estimation faite par led. Duval de l'ancien tabernacle. — Le 25 août 1748, baptême de Germain-Jacques-François-Louis Le Vaillant, fils de Simon-Pierre, écuyer, seigneur de Brécy, major de la capitainerie garde-côte d'Asnelles, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, et de Jeanne-Charlotte Angot Du Coisel; parrain, Jean-François Le Vaillant, frère; marraine, Jacqueline-Catherine de Blessebois de La Garenne Du Coisel, sœur en loi de la mère, représentée par Anne-Catherine Le Vaillant de Pierrepont. — Autres actes concernant les familles Aumont, Barbey, Cauvin, Choimier, Coueffin, Estienne, Foison, Fossey, France, Gibert, Girard, Godard, Goussiaume, Guillot, Hermerel, Labbé, Langlois, Le Fort, Le Gras, Maufras, Naude, Noël, Ramilly, Roquier, Véchy, Vizière, etc. — Délibérations concernant les enrôlements et dérôlements, les élections de collecteurs de la taille et du sel, etc.

E. Suppl. 461. — GG. 13. (Registre.) — Moyen format, 50 feuillets, papier.

**1750-1783.** — Sépultures. — Le 13 novembre 1758, inhumation dans l'église de Simon-Pierre Le Vaillant, écuyer, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, seigneur de

Brécy et de Conjon, par Louis Maheult, curé de Villiers-le-Sec, en présence de Du Petitbosq, chanoine régulier Prémontré, prieur de l'abbaye de Belle-Étoile, Desmares, prieur de Coulombs, Fleury, curé de Vaussieux, Estienne, curé de St-Gabriel, Du Petitbosq, curé de Brécy, et autres. — Le 9 octobre 1759, visa de l'évêque de Bayeux au cours de ses visites. — Autres actes concernant les familles Achard, Barbey, Bordel, Brisset, Cauvin, Estienne, Fossey, Gilbert, Girard, Goussiaume, James, Jeanne, Labbe, Lair, Le Bailleul, Lefèvre, Le Lièvre, Le Marchand, Maufras, Planchon, Tillard, Tostain, etc. — Délibérations concernant les enrôlements et dérollements, les élections de collecteurs de la taille et du sel, d'un syndic.

E. Suppl. 462. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 62 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1751-1782.** — Baptêmes, mariages. — Le 26 janvier 1761, mariage de Jean-Louis de Baudre, écuyer, sieur du Perrey, seigneur de Monfriard, fils de feu Pierre-Paul de Baudre, écuyer, sieur de La Mellerie, et de feu Marie-Madeleine de Baudre, de la paroisse de Littry, et Marie-Louise-Marguerite-Élisabeth de Cairon, fille de feu Louis de Cairon, chevalier, seigneur de Crocy, et de Claude-Marguerite Bricault, de la paroisse de Cairon, par dom Bernard de Cairon, abbé régulier de l'abbaye royale de Barbery, ordre de Cîteaux, en présence de la mère de l'épouse, de M. de Cairon, son frère, et de sa sœur, de M. de Baudre, frère de l'époux, de MM. de Cairon, père et fils, seigneurs dud. lieu de Cairon, de Philippe, prêtre, de Du Petitbosq, curé de Brécy, et autres. — Autres actes concernant les familles Barbey, Bayeux, Bénard, Bordel ou Bourdel, Cadot, de Than, Duhamel, Du Petitbosq, Étienne ou Estienne, Fauvel, Gouesmel, Goux ou Gouy, Goussiaume, Guillot, Hamelin, Hermerel, Heute, James, Jeanne, Labbé, Lair, Le Bailleul, Le Cavalier, Le Coïnte, Le Duc, Le Friand, Le Marchand, Le Sueur, Martin, Maufras, Mouillard, Pitard, Raoult, Richard, Tillard, Vézuel, Viget, etc. — Délibérations concernant les enrôlements et dérollements, les élections de collecteurs de la taille et du sel, d'un trésorier.

E. Suppl. 463. — GG. 13. (Cahier.) — Moyen format, 20 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1783-1792.** — Baptêmes, mariages. — Le 4 mai 1783, mariage d'Antoine Barbé et de Marie-Anne Le

Coin, par P. Laloë, curé du lieu. — Le 14 juin 1791, mariage de Jacques Nicolle, fils de feu Julien et de feu Marie-Françoise Mouillard, de la paroisse de Martragny, et Marie-Catherine Malherbe, fille de Pierre Malherbe et de Marie-Barbe Lemière. — Autres actes concernant les familles Artur, Barbé ou Barbay ou Barbey, Bordel ou Bourdel, Caillouey, Carabeuf, de Cussy, Guesdon, Goussiaume ou Goussioime, Hermerel, Labbé, Le Choismier, Le Coin, Le Cordier, Le Renard, Le Sueur, Maufras, Nicolle, Pierre, Poulain, Ramilly, Turpain ou Turpin, etc.

E. Suppl. 464. — GG. 16. (Cahier.) — Moyen format, 14 feuillets, papier.

**1783-1792.** — Sépultures. — Le 3 juillet 1792, inhumation, dans le cimetière de Rucqueville, de Pierre Bélanger, médecin, par P. Laloë, curé de Brécy, en présence de M<sup>e</sup> Coquille Deslonchamp, curé de Martragny, et autres. — Autres actes concernant les familles Barbé, Bordel, Borel, Cadot, Choismier (pour Le Choismier), Hermerel, Le Marchand, Le Sueur, Maufras, Tillard, Tuloup, Turpain, etc.

### Cairon

E. Suppl. 465. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 85 feuillets, papier.

**1758-Ann. IX.** — « Registre pour servir aux délibérations de la paroisse de Cairon concernant le trésor et église dud. lieu, commencé le 28 may 1758. » — Le 2 juillet 1758, autorisation au seigneur et au curé de faire refondre et augmenter autant qu'il sera possible la grosse cloche. Le même jour, marché desd. seigneur et curé avec Jean-Baptiste Bollée, fondeur du diocèse de Langres, pour la refonte de la grosse cloche, aux conditions de la lui porter à Bény et rapporter aux frais du trésor; il sera payé au fondeur, outre 70 livres, l'augmentation qu'il pourra faire de 150 à 200 livres, à raison de 30 sols la livre simple; il fournira, tant pour cette augmentation que celle de déchet, de bon métal de cuivre et non d'étain. Le 6 août, autorisation au trésorier de payer au fondeur 332 l. 10 s. pour 175 livres de métal qu'il a fourni en augmentation au poids de la grosse cloche (qui pèse 601 livres en outre les quatre par cent), et 70 l. pour la refonte, plus 48 livres au maréchal qui a fait le battant et la ferrure, à raison de 12 s. la livre. — Le 1<sup>er</sup> avril 1759, autorisation au trésorier, en ce qui concerne le blé de la charité à

distribuer à Pâques, montant à 74 boisseaux  $\frac{10}{16}$ , mesure de Caen, suivant bannie faite le 27 juin 1756, de faire boulanger et cuire lesd. boisseaux de blé à la seconde blanche, qu'il partagera en autant de pains qu'on lui dira pour que chacun des paroissiens ait le sien, à raison de 34 livres par boisseau, etc. Acte par Béhagle, contrôleur des actes et receveur des domaines du Roi au bureau de La Délivrande, de la remise par le curé de la déclaration concernant sa dime (1761). — Le 27 juin 1762, les paroissiens, au nombre de six, se sont assemblés au banc du trésor à l'issue de la haute messe, après trois sermons faites aux hautes messes des dimanches précédents, et renouvelées celui-ci, au défaut de sujets suffisants tant en nombre que qualité le dimanche précédent, pour élire un ou plusieurs trésoriers pour gérer les biens du trésor et de la charité : ils décident n'être en nombre suffisant ni avoir assez de qualité pour faire lad. élection, de quoi ils ont requis acte et signé en présence du curé Guillaume Le Roux. — Le 12 décembre 1764, délibération concernant la nomination à la charge de trésorier de Claude Marie, qui a fait signifier son refus ; ils n'ont aucun sujet à élire en sa place, vu que les principaux trésoriers bourgeois de Caen se prétendent exempts de toute gestion en ce genre, les principaux trésoriers taillables non résidants en la paroisse se prétendent par cette raison également exempts, de même les autres trésoriers ou fermiers étrangers domiciliés en la paroisse, soit parce qu'ils sont septuagénaires, soit parce qu'ils ont la récollection des deniers royaux de dixième, soit parce qu'ils ont été pendant plusieurs années trésoriers de la paroisse et que leurs comptes ne sont pas encore rendus et apurés ; remise de l'élection du trésorier au procureur du Roi du bailliage de Caen, prié d'y pourvoir au plus tôt, vu surtout que les tenants à ferme des biens du trésor en doivent déjà 2 années ; les bourgeois trésoriers sont Faucon, docteur et professeur aux droits, Lepec, médecin, Macé, avocat, Drouet, avocat, de La Motte Paisant, marchand, Fallet de Bernières, ingénieur du Roi, etc. — Le 27 octobre 1765, sur les représentations de Thomas Le Marchand, custos, au sujet de ses fonctions, surtout dans les années de maladie, comme celle-ci, des risques que court sa santé en l'administration des sacrements, ses gages, augmentés d'une pistole, sont portés à 40 livres, plus 50 livres pour tenir gratuitement les petites écoles, comme il a fait jusqu'à ce jour, aux enfants de la paroisse. — Le 8 juin 1766, autorisation de payer à Boisard, archi-

tecte de Caen, les honoraires de ses devis, pour une tour, dont avaient été chargés le seigneur de Cairon, Macé, avocat, et le trésorier ; choix entre les devis et dessins présentés ; autorisation auxd. députés de choisir des ouvriers pour la construction de lad. tour. — Le 17 avril 1770, députation pour poursuivre le trésorier aux fins de l'obliger à employer les deniers dus au trésor à la confection de deux cloches. — Le 8 février 1778, après avoir entendu le rapport fait par le curé d'avoir écrit aux principaux trésoriers de la paroisse, savoir M. de Cairon, seigneur de la paroisse, Le Roux, seigneur de Rosel, et M. de Tilly, conseillers au bureau des finances, M. de Bernières Fallet, chevalier de St-Louis, ingénieur du Roi, Lepecq, docteur en médecine à Caen, Macé, agrégé aux droits de l'Université, Dan de La Vauterie frères, de La Motte Paysant, marchands à Caen, et les avoir invités à se rendre à lad. assemblée, vu leur absence, les paroissiens accordent 150 livres pour tenir gratuitement aux garçons de la paroisse les petites écoles de la St-Michel au 1<sup>er</sup> août pendant 3 heures le matin et 2 heures l'après-dîner, à l'exception d'un jour de congé par semaine seulement, sur lequel écolage le curé est prié par les paroissiens de veiller, afin qu'en cas de mécontentement de sa part il en fasse son rapport à la paroisse assemblée pour destituer le maître d'école et en rétablir un autre ; vote de 50 livres pour faire les fonctions nécessaires tant pour l'administration des sacrements que services publics et particuliers de l'église, lesquels deux offices d'écolage et custosage peuvent être réunis en une seule et même personne, si le curé le trouve convenable ; le custos aura à son profit l'herbe et les émondes des arbres du cimetière, à charge de remplacer les arbres morts, ayant les vieux morts à son profit, et de ne point faire paître l'herbe par les bestiaux ; autorisation au trésorier de payer par an une somme proportionnée au nombre de jeunes filles qui iront à l'école pour apprendre à lire à une maîtresse jugée par le curé capable de les instruire, au cas qu'il en trouve dans la paroisse, laquelle somme n'excédera pas celle de 50 livres ; autorisation au trésorier de faire faire à l'église toutes portes neuves, d'« exaucer » le cintre de la grande porte, etc. — Le 14 novembre 1784, assemblée en conformité des lettres patentes d'août 1784 au sujet de la distribution et application de la charité ou pain de Pâques, par lesquelles il est enjoint de nommer 4 notables de la paroisse pour, de concert avec ceux que lesd. lettres nomment de droit, faire chaque année la distribution de lad. charité aux pauvres de la

paroisse. — Procédures ; achats d'ornements d'église ; nominations de trésoriers, travaux à l'église, etc. — Délibérations du 11 juillet 1790 au 6 messidor an V. — Les feuillets 34-95 blancs, sauf, au feuillet 67, notes diverses, aux VIII et IX. Manquent les feuillets 41-44, 46, 60-63, 66, 71 et 72.

E. Suppl. 466. — BB. 2. (Registre.) — Grand format, 141 feuillets, papier.

**1784-1807.** — « Registre pour servir aux actes et délibérations de la m<sup>e</sup> de Cairon, commencé le 17 frimaire 3<sup>e</sup> mois de l'an 2<sup>e</sup> republicaine. » On a cousu en tête un cahier de 5 feuillets contenant les délibérations du 14 novembre 1784 au 25 mars 1790, concernant la distribution du pain de charité ; listes des pauvres, etc.

E. Suppl. 467. — BB. 3. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1672-1758.** — Copies de délibérations de 1672, 1675 et 1676, figurant aux registres GG. 2 et 4. — Procès-verbal de Charles-François Le Boux, sieur de La Bapaumerie, avocat au Parlement de Paris, contrôleur et receveur ambulante des domaines du Roi en la province de Normandie, généralité et département de Caen, ayant serment en justice pour Pierre Henriet, adjudicataire général des fermes du Roi, pour lequel domicile est élu pour la partie des domaines au bureau de Pierre Clément, son procureur et directeur à Caen, et d'abondant au bureau de Benjamin, son contrôleur et receveur particulier, concernant l'omission de la formalité du contrôle à trois délibérations de Cairon ; demande de paiement du contrôle et de 200 livres d'amende pour chaque contravention. Note réclamant l'indulgence pour le curé de Cairon, qui argue de son ignorance des réglemens, et qui est déchargé de l'amende (1758).

E. Suppl. 468. — BB. 4. (Registre.) — Moyen format, 44 feuillets, papier.

**1491-1677.** — « Extraits collationnez des registres de la paroisse de Cairon tant pour audience et lectures de contrats d'acquest que d'autres. » Addition : « des années 1481, 1560 et 1600, par lesquels ont fait voir que les Buissons sont hameau de Cairon. » — « Extraits contenant l'audience et lecture faite issue de la messe paroissiale de Cairon, par ordre de justice, des contrats de loths, eschanges, adjudications par decret, ou autres ventes et acquisitions des héritages et maisons assises en la

paroisse et terroir de Cairon au hameau des Buissons. » — Le 26 février 1491, audience du contrat de fieffe fait devant les tabellions de Caen de 2 vergées, sises delles du Meslier et de La Cambette, moyennant 2 boisseaux de froment de rente, du fait d'Henri Le Marignier, prêtre de Cairon, au hamel des Buissons, passé en 1478 ; autres audiences de 1586 et 1593. — État tenu devant Jean de La Court, écuyer, licencié aux lois, s<sup>r</sup> du Buisson, vicomte de Caen, le 19 juillet 1595, aux plebs d'Ouistreham, Bernières et Creully, des deniers provenant du décret requis instance de noble homme Guillaume Le Bourgeois, d'héritages sis au hameau des Buissons, qui appartirent aux enfants de feu Thomas Marie et Agnès Le Marignier. — Mandement de Claude « Groullard », chevalier, seigneur de La Cour, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et Privé, premier président en sa Cour de Parlement de Normandie, Pierre de Jumel, conseiller au Conseil d'État et président au Parlement de Normandie, Louis Bretel, s<sup>r</sup> de Lanquetot, conseiller au Grand Conseil, Nicolas de Brignon, conseiller du Roi en sad. Cour, Jean Godard, maître en la Chambre des Comptes de Normandie, concernant l'exécution de l'édit de septembre 1591 ordonnant la vente des terres, seigneuries, etc., du domaine, tant de ce qui reste non aliéné que de ce qui a été aliéné à faculté de rachat, non portant qualité de duché, marquisat, comté, forteresses ou maison royale, etc., jusqu'à la somme de 25.000 écus de revenu annuel : vente à Pierre de Bernières, s<sup>r</sup> d'Acqueville, de la fiefferme de Cairon, membre dépendant de la baronnie de Louvigny, moyennant 800 écus et 2 s. pour livre (1594). — « Lecture, audience et publication faite issue de messe paroissiale de Cairon de la déclaration et mandement de justice contenant environ trois cents acres de terre sur lesquelles l'abbaye Blanche a droit de dixmes dans la paroisse de Cairon, dont la plus part sont scises au hamel des Buissons, cédées à perpétuité tant à lad<sup>e</sup> abbesse de Caen que aux curez de Cairon. » En marge : « Lad<sup>e</sup> declaration du 5<sup>e</sup> may 1539 ». Ladite signification du 14 juillet 1624 portant annonce de bannie des dimes à la requête du prieuré Blanc près Mortain, représenté par Claude Le Roy, s<sup>r</sup> de La Chesnée, procureur des religieuses. — État d'une jurée faite faire devant Charles Le Fournier, lieutenant général du vicomte de Caen, pour paiement de rente, le 11 octobre 1550. — Proclamations et bannies d'héritages. — Le 21 mars 1604, audience de contrat par Jacques Thouroude, curé du lieu. — Vente par Guillaume Le Febvre, fils Jacques, bour-

geois de Caen, à Zacharie Harel, écuyer, s<sup>r</sup> de Dampierre, conseiller au bailliage de Caen, de fonds au terroir de Cairon, delle des Courtaynes et de La Fosse-Bardel, et au terroir de Villons (1657). Autres audiences concernant Jean Le Courtois, avocat au siège présidial de Caen, docteur aux droits. — « Extraits du registre commun de la paroisse de Cairon, contenant les certificats faits et passés devant les curez dud. lieu, issue de la messe paroissiale, touchant les affaires et bien commun de lad. paroisse, par le suffrage et en la présence des habitans du hameau des Buissons jusques à l'année présente (1676), tant à l'égard de la collection des deniers qui furent appliquez à la nourriture des pauvres tant du susd. hameau des Buissons que autres de lad. paroisse de Cairon, en la cherté et disette des bleds, par arrest du Parlement de la Province, que touchant l'eslection des thrésoriers qui ont administré le revenu du thrésor de Cairon, la plus grande partie desquels sont domiciliés au hameau des Buissons, ainsy que l'eslection de la personne de Pierre Marye, dud. lieu des Buissons, à la charge de capitaine de la coste pour ladite paroisse de Cairon, que de M<sup>r</sup> Jean Le Pareur, pbr., à la place d'obitier dud. Cairon, bannyes du fouage et guet commun de lad. paroisse, de l'herbage du cimetiére, réparatiours de l'église paroissiale et du presbitaire de Cairon, et autres charges de la communauté, en tout y compris ceux du hameau des Buissons. » — « Extraits des registres communs de la paroisse de Cairon, contenant les certificats pour la taille et le sel d'icelle, quand au hameau des Buissons. »

E. Suppl. 469. — FF. 1. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1661.** — Procédure en l'Élection de Caen pour les paroissiens en commun de Cairon contre ceux de Rots, pour les faire condamner à se recharger de l'euvoï par eux fait en la paroisse de Cairon de Jean Baudet à la somme de 4 l. 10 s., étant méconnu qu'il ait jamais fait demeure à Cairon; réponse des paroissiens de Rots qu'ils croyaient que Cairon et les Buissons n'étaient qu'une même taille, ainsi qu'à jour passé, et que depuis ils ont appris qu'encore bien qu'il n'y ait qu'un clocher, il y a de présent deux rôles à taille: pour quoi ils demandent être permis faire juger qu'ils se chargeront de l'impôt de Baudet, vu qu'il était demeurant en leur paroisse lors du changement d'octroi, ce qu'ils offrent vérifier et

prouver; et par ceux des Buissons a été dit qu'ils obéissent se charger de l'impôt de Baudet. Acte aux parties et, pour être fait droit, ordonné que led. acte sera mis vers justice à huitaine.

E. Suppl. 470. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 87 feuillets, papier.

**1637-1657.** — Église de St-Hilaire de Cairon. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Registre 1 (de l'inventaire de 1793). « Registre des baptesmes et mariages [et sépultures] faicts en l'église de Chairon à commencer le mois d'octobre 1637. » — Le 13 octobre 1639, b. de Marie de La Bénardiére, fille de Pierre et de Marguerite Gilles; m., Marie des Essarts. — Le 17 juin 1648, b. de Jacques Marye; p., Jacques Lestur, curé de Lasson. — Le 5 mai 1650, b. de Jacques, fils de Pierre Le Carpentier et Michelle Bellisent; p., noble personne Jacques Harel, écuyer, s<sup>r</sup> de Dampierre. — Le 4 janvier 1654, assemblée des paroissiens pour l'élection des collecteurs du sel; le 1<sup>er</sup> février 1654, élection de collecteurs pour les Buissons. — Le 8 mars 1654, élection de procureur-syndic pour répondre en l'officialité de Caen à l'encontre de Pierre Jenne, soi-disant obitier en la paroisse de Cairon. — Le 10 mai 1654, audience de contrat par Jacques de Parfouru, curé de Cairon. — Copie de l'acte de vente par Guillaume Le Febvre, fils Jacques, bourgeois de Caen, à Zacharie Harel, écuyer, s<sup>r</sup> de Dampierre, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, de fonds aux terroirs de Villons et de Cairon, tenus, pour la plupart, des fiefs du s<sup>r</sup> de Lasson (1657).

De l'autre côté du registre. « ... Le premier des registres de l'église » de Cairon (1743). — Le 6 mars 1650, élection de Pierre Jenne, vicaire, pour aider à Jean Regnouf, bourgeois de Caen, à faire la recollection et distribution des deniers des pauvres de la paroisse, suivant l'ordonnance du bailliage; autre élection le 20 mars. — Bannie de l'herbage du cimetiére. — Le 19 mai 1652, audience de contrat d'acquêt par Louis Paisant, bourgeois de Caen, de Marie Fallet, veuve de François de Guerville, écuyer, s<sup>r</sup> de La Londe; le 15 décembre 1652, autre audience par le curé Jacques de Parfouru. — Recette des deniers dus pour les étapes. — Le 3 septembre 1654, élection, suivant l'ordonnance de la dernière montre faite sur la côte, d'un capitaine, un sergent et un portetambour: sont élus, Pierre Marie, Jacques Caillou et Jacques Heuste. — Affaires financières, collecteurs, etc.

E. Suppl. 171. — GG. 2. Registre — Grand format, 128 feuillets,  
1 pièce intercalée, papier.

**1657-1673.** — Registre 2. — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1658 à 1673. — J. de Parfouru, Symon et Dauge, curés. — Le 24 décembre 1660, inh. de Jacques de Parfouru, curé de Cairon, dans le chœur de l'église, par le prieur de Rosel et le curé de Lasson. — Actes rédigés par Pierre Rouzée, prêtre desservant pour le déport, en 1661. — Le 6 juin 1666, inh. de Nicolas Mofras (corrigé en *Maufras*), bourgeois de Caen, par Jean Le Pareur, vicaire. — Le 10 juillet 1667, inh. de Marin Symon, curé de Cairon, décédé le 9, par Julien Mouillard, curé de Martragny, doyen de Maltot. — Le 27 octobre 1669, audience par Pierre Pilhan, commis et député pour la desserte du bénéfice et cure de S'-Hilaire de Cairon, du contrat passé devant Thomas Le Sueur et Guillaume de La Porte, tabellions royaux à Caen, le 11 octobre 1669, portant vente d'héritages par Charles de Verson, maître chirurgien à Caen, au nom de Jacques Le Marinier, bourgeois de Caen, prisonnier aux prisons de Bayeux, à François Bouvet, s<sup>r</sup> de La Roulière, bourgeois de Caen. — Le 20 mars 1670, baptême de Marie Le Marchand, par Jean Le Pareur, obitier, pour l'absence de Thomas Dauge, docteur en l'Université de Caen, curé de Cairon. — Le 1<sup>er</sup> mai 1671, bénédiction de la petite cloche par le curé Dauge; m., M<sup>lle</sup> de Lasson, fille de Nicolas de Croymare, écuyer, sieur et patron de Lasson, et de dame... (blanc) Le Pionnyer, assistée de François Le Febvre, sieur de La Maillairdière, bourgeois de Caen. — Le 18 juin 1671, bapt. de Jean Chemin; p., Jean Dauge, sieur du Clos, bourgeois de Caen. — Le 9 décembre 1671, mariage de Pierre Le Marchand, fils de feu Pierre, de Rosel, officier commensal de la maison du Roi en la fauconnerie, et Françoise Macé, fille de feu Gilles Macé, bourgeois de Caen, et de Marie des Essarts, de Cairon, en présence de Jacques Macé, procureur en Élection à Caen, frère aîné de l'épouse, et Charlotte Le Bourgeois, sa femme. — Le 13 février 1672, b. de Jean Foucher; p., Jean Vimard, sieur du Londel, bourgeois de Caen. — Le 8 septembre 1672, abjuration par Rauline Le Moyne, veuve de Jacques de La Nost, demeurant à Cairon, hameau de Buron, de l'hérésie « en laquelle elle estoit tombée par la perversion du nommé Caillouet, son dernier mary....; et afin de réparer autant qu'il est à son pouvoir l'injure qu'elle avoit faite à la religion qu'elle avoit abandonnée pen-

dant une si longue espace de temps, ladite vefve a désiré faire sa confession de foy, abjuration et communion entre nos mains, en la présence des voisins qu'elle avoit peu scandalizer par sa désertion, dont les noms sont cy après déclarez », M<sup>e</sup> Nicolas Philippe, s<sup>r</sup> du Saussey, bourgeois de Caen, etc. — Le 29 mars 1673, abjuration par Abraham Lamy, âgé de 15 à 16 ans, de Thaon, domestique, de l'hérésie de Calvin, en laquelle il avait été élevé par ses père et mère, « en conséquence de laquelle, usant du privilège à nous octroyé par le Jubilé dont la station a esté établie en nostre église par l'ordre de Monseig<sup>r</sup> l'évesque de Bayeux pour prier Dieu qu'il délivre l'église de la persécution des infidèles et qu'il extirpe l'hérésie, nous luy avons donné l'absolution du cas de l'hérésie ainsy que sacramentalemment de ses péchez, en foy de quoy nous luy avons fait signer la présente avec la protestation de renoncer entièrement à toutes les erreurs de Calvin et de ne retourner jamais dans leur presche et autres assemblées de ceux qui sont séparés de la communion de l'église Romaine, en laquelle il veut vivre et mourir afin de parvenir un jour à la vie éternelle » (« mere » dud. Lamy). — Proclamations de bannie par décret des héritages et maisons du père de Jacques Le Marignier, requête du sieur des Carreaux Marc et de La Roulière Bouvet (1673).

De l'autre côté: « Registre de la paroisse de Cairon, 1657. » Y compris les délibérations des paroissiens du hameau des Buissons. — Audiences de contrats, élections de trésoriers, de collecteurs, de procureurs, tailles, sel, fouage, enrôlements et dérôlements, bannies de l'herbe du cimetièrre et du guet, procès, etc. — Le 4 septembre 1661, délibération concernant la réparation de l'intérieur de la nef et du clocher de l'église, suivant l'ordonnance de l'archidiacre de Bayeux lors de sa dernière visite: alleu à Jean Porée, blanchisseur, de 42 livres et 60 s. de vin pour blanchir en chaux et réparer l'église. — Le 13 novembre 1661, pouvoir à Daniel Prevel, sieur du Houel, bourgeois de Caen, trésorier, « de alouer et faire faire les choses nécessaires de lad' église, sçavoir le trottoir du clocher, des balustres au *sancta sanctorum*, des livres pour le service de matine et messe, en oultre pour faire aussy les vittres du cœur de l'église, un bans pour le reposoir du prestre disant messe, et mesme aussy pour faire recouvrir la nef de lad' église de couverture volante ». — Difficultés avec l'abbesse de la Trinité de Caen pour l'imposition du fermier de la diue. — Procès en l'Élection de Caen contre les paroissiens de Villons. — Le 11 juillet 1666, audience

de contrat de vente par Robert Le Marignier, bourgeois de Caen, à Michel Laignel, bourgeois de Caen, de 3 vergées 1/2 de terre au terroir de Cairon, tenues en partie des liefs du Roi et en partie des liefs de Cairon, et n'y fait que foi, hommage, reliefs et treizièmes, moyennant 200 l. t. et 30 s. de vin, led. contrat du 14 janvier 1664. — Le 8 août 1666, audience de contrat de vente par Marin Mondehare, bourgeois de Caen, à Jean Le Courtois, avocat à Caen. — Travaux à la couverture de l'église. — Assemblée des paroissiens devant Julien Mouillard, curé de Martigny et doyen de Maltot, à l'issue de la grande messe paroissiale de Cairon, à laquelle il a été requis se trouver, lesquels ont dit qu'il est nécessaire pour célébrer le divin service et obits qu'il y ait un prêtre outre le curé, lequel seul ne pourrait satisfaire, y ayant auparavant 2 obitiers: et comme il n'y a aucun prêtre originaire de Cairon, ils nomment et adoptent Jean Le Pareur, vicaire du lieu depuis 3 ans, en lad. qualité d'obitier; il jouira de tous les droits comme s'il était originaire de la paroisse, à charge de célébrer tous les dimanches et fêtes « gardables » une messe basse, etc.; il se soumet tenir l'école pour instruire la jeunesse et n'exigera aucun paiement des pauvres de la paroisse (1667). — Le 15 juin 1670, audience de contrat de vente par Jean Pesnelle, marchand, bourgeois de Caen, à Jean Le Courtois, docteur aux droits, avocat au siège présidial. — Le 28 décembre 1670, assemblée des bourgeois et paroissiens de lad. paroisse pour assigner un fonds convenable au salaire du prêtre qui prendra le soin et la charge d'instruire les enfants de la paroisse, lesquels, dans la difficulté et la pauvreté du temps, ne pouvant quant à la plupart satisfaire au paiement de la peine qu'il convient de prendre à leur instruction, demeurent dans l'oisiveté et l'ignorance: pour à quoi obvier il a été arrêté que, sans tirer à conséquence, il sera pris sur le bien et revenu du trésor 20 livres par an, à laquelle fin ils ont donné la commission et soin de l'instruction des enfants à Jean Le Pareur, obitier, sauf à se faire payer des enfants qui viendront d'ailleurs que des familles de Cairon, ainsi qu'il advisera bien (délibération cancellée, non signée). — Le 19 avril 1671, délibération concernant l'achat d'une petite cloche à sonner le divin service en attendant que la paroisse fasse refondre celle qui est à présent inutile dans le clocher à cause de la rupture de 3 « ances » qui la soutiennent. — Le 4 octobre 1671, acceptation par le curé de la fondation annuelle à perpétuité des services établis par ordre de justice pour le repos de l'âme de

Jacques Le Marignier, dit La Fosse, fils aîné de feu Robert, vivant de la paroisse de Cairon, hameau des Buissons, bourgeois de St-Sauveur de Caen, en exécution de la sentence rendue au bailliage et siège présidial de Caen le 11 mars 1670 dans l'entérinement des lettres de rémission obtenues par Jacques Le Marignier dit « Les Gouspillots », pour l'homicide par lui commis sur sond. frère. Note sur l'inexécution de la fondation, faute de paiement. Copie de la sentence d'entérinement desd. lettres. — Vente par Charles Marie, de Cairon, à Jeanne Gouye, d'une vache, et prise à louage par led. Marie de lad. vache pour 2 ans, moyennant 55 s. par an; audience dud. contrat (1671). — Élection de 3 messieurs aux fins de la conservation des blés de la paroisse et du terroir, suivant l'usage et l'ordonnance de justice, auxquels pouvoir est donné d'arrêter le bétail qu'ils trouveront en dommage et celui des paroisses voisines qui viendront pâturer sur les terres de Cairon, lequel bétail ils déposeront en la maison de Michel Mesnil, tavernier de Cairon, établie pour parc commun, sur la dépense duquel bétail et le dédommagement des blés « brotez » et autres paturages dépouillés les messieurs seront payés avec un sol par acre sur le terroir de la paroisse; ils seront tenus de répondre du dommage qui se fera par leur faute et négligence. — Le 24 avril 1672, à la requête de Jacques Regnouf, trésorier, qui a fait publier au prône qu'il est important de faire raccommoder les piliers de l'église, tant ceux de la tour que ceux de la nef, les paroissiens allouent le travail à Thomas et Olivier dits Cauger, maitres du métier de maçon, moyennant 45 livres, à charge de fournir les matériaux, carreau de Carpiquet, chaux de Bayeux et sablon de mer; de plus, à charge de « reengraisser » le pied de la cœtière de l'église tout à l'entour. — Le 4 septembre 1672, élection aux fonctions de trésorier de Robert Poullain, sieur de La Cavée, avocat en l'Élection de Caen, bourgeois dud. lieu.

E. Suppl. 472. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 18 feuillets, 1 pièce intercatée, papier.

**1673-1675.** — Registre 3. « Registre commun de la paroisse de Cairon et des hameaux en dépendants, depuis le premier jour d'octobre 1673, contenant les baptêmes, mariages, inhumations, certificats et communions paschales, et autres actes de banes et élections, concernant le bien de la communauté de ladite paroisse. » « Contient 37 actes. » — Dauge, curé. —

Le 23 janvier 1674, cérémonie de la bénédiction nuptiale du lit de Pierre Harel et de Charlotte Durand, de Mathieu. — Le 30 mars 1674, b. d'un fils naturel pour Anne Lucas, ci-devant servante domestique de François Le Febvre, s<sup>r</sup> de La Maillardière, en sa métairie et ferme de Cairon, présenté par Catherine Millet, sage-femme demeurant en lad. paroisse, la mère et la sœur de l'accouchée, qui ont déclaré que l'enfant est du fait et sorti des œuvres dud. Le Febvre. — Le 14 septembre 1674, inh. par le curé de Judith Rivière, nonobstant l'absence et refus fait par Jean Le Pareur, se disant habitué en lad. paroisse, d'y avoir voulu assister, quoiqu'il ait été averti de lad. inhumation et office, ainsi que de l'heure, par le custos et autres personnes de la paroisse, auxquels il aurait dû qu'il n'y assisterait pas, s'il n'était payé d'avance. — Autres actes concernant les familles Aubin, Cauger, Chemin, Guain, Harel, Lecarpentier, Lefebvre, Lemonnier, Levallois, Lucas, Marie, Mesnil, Michel, Moulin, Renouf, Rivière, etc. — « Mémoire contenant les noms des paroissiens de Cairon qui ont recen le pain de la charité, après avoir fait leur Pasque en l'église paroissiale du lieu, y compris le hameau des Buissons, Buron et autres, suivant l'usage immémorial, pour l'année mil six cents soixante et quatorze. » — Le 1<sup>er</sup> octobre 1673, délibération concernant la couverture du clocher et de la nef de l'église ; alleu des travaux. — Le 17 juin 1674, bannie du roiteur de la grande commune dépendant du trésor pour la somme de 13 l. 10 s., aux conditions de fournir les cordes nécessaires pour les 2 cloches de l'église, de souffrir le pâturage du bétail des habitants dans la commune sur laquelle est le roiteur, et d'entretenir la sente qui sert de passage seulement au service dud. roiteur. — Assemblées des paroissiens pour élections de trésorier, collecteurs des tailles et du sel, enrôlements et dérôlements, poursuite et soutien de procès, etc. — Audiences de contrats concernant Robert Vautier, sieur de Cricqueville, Le Courtois, etc.

E. Suppl. 473. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 41 feuillets, 7 pièces intercalées, papier.

**1672-1678.** — Registre 4, « contenant les certificats, bannyes, communions pascales, baptêmes, mariages, inhumations et autres actes de la communauté de la paroisse de Cairon et hameaux en dépendant. » — Dauge, curé. — Cahier consu en tête du registre, avec pièces intercalées. Le 31 janvier 1672, élection de collecteurs du sel ; enrôlements et

dérôlements ; audiences de contrats ; mandements de M. de Pierrepont, écuyer, lieutenant de M. d'Esquay, capitaine garde-côtes pour la sergenterie de Bernières, de se trouver à Bernières pour les revues (1674) ; ordonnance de l'Élection de Caen portant que le certificat de la taille des Buissons, fait par 5 paroissiens, sera récapitulé, et que les paroissiens s'assembleront en nombre suffisant (1676). — « Mémoire contenant les noms et surnoms des paroissiens et habitants de la paroisse de Cairon qui ont fait la Pasque en l'église paroissiale du lieu en la présente année 1675, et recen le pain de charité qui se distribue annuellement aux susdits paroissiens après la communion pascale en lad. église de Cairon, suivant l'usage et tradition. » Hameaux des Buissons, de Buron, du Vey, de Cairon-le-Jeune (le curé, 12 pains) et de Cairon-le-Vieux. — Certificat des paroissiens de Cairon et hameaux en dépendant, y compris ceux des Buissons, portant que depuis 1670, date à laquelle Thomas Dauge, curé, a été maintenu au possessoire de la cure, jusqu'à présent, il a fait la procession le jour et fête-Dieu sur toute l'étendue du terroir des Buissons, comme l'ont fait ses prédécesseurs, le plus souvent en présence de Jean Coulard, curé de Villons (1675). — Le 4 août 1675, baptême d'Anne Jeanne ; m., Perrine Violette, femme de Thomas Le Valoys, ci-devant fermier du s<sup>r</sup> de La Maillardière ; p., Jean Le Jeune, obitier de Carpiquet. — Audience de brevet de louage de vache pour 7 mois, moyennant 60 s. — Publication au prône de mandements de l'intendant. — Le 9 février 1676, délibération concernant la refonte de la grosse cloche, cassée depuis assez longtemps ; on achètera du métal pour une seconde cloche, qui aura son accord et sa proportion avec le poids de la première, laquelle sera refondue sur le poids de 500 l. qu'elle a présentement, afin que le son des deux soit entendu dans les hameaux ; pouvoir à Gilles Mallouin, bourgeois de Caen, trésorier en exercice, de traiter avec de La Chapelle, maître fondeur de la ville de Caen, en présence du curé, de Robert Poullain, avocat en l'Élection de Caen, Jacques Macé, procureur en l'Élection, bourgeois de Caen, et Pierre Du Mesnil, dinandier. — Le 22 mars 1676, élection de Michel Marie à la charge de capitaine de Cairon pour la garde-côte de la sergenterie de Bernières, en remplacement de feu Pierre Marie, son père. — Taille des Buissons. — Bannie du fouage des Buissons. — Le 4 avril 1676, bénédiction des deux cloches, dont la grosse a été nommée Anne-Madeleine par Anne-Madeleine de Cocheffet de Vaucelas, abbesse de la Trinité de Caen,

représentée par Jean Le Courtois, docteur aux droits, avocat au bailliage de Caen, possédant héritages à Cairon, et la petite Barbe par Barbe Prevel, fille de Daniel Prevel, s<sup>r</sup> du Houel, bourgeois de Caen, en présence, entre autres, de François Le Febvre, sieur de La Maillardière, bourgeois de Caen. — Le 11 septembre 1675, inh. dans la nef, dans la chapelle de St-Nicolas, d'Anne de Maslon, veuve de Guillaume Le Febvre, sieur de La Maillardière, bourgeois de Caen. — Le 8 mars 1676, inh., dans la chapelle Notre-Dame, de Pierre Marie, de Cairon, hameau des Buissons, ancien trésorier de l'église, capitaine de la paroisse de Cairon et hameau des Buissons pour la côte de la mer. — Le 12 avril 1676, délibération concernant la bannie et adjudication, au profit du trésor, des pains de charité, au nombre de 15, pesant chacun 2 livres, qui restent à distribuer par le défaut de ceux du hameau des Buissons qui n'ont point communiqué, par eux ou par aucun de leur maison, en lad. paroisse, « bien qu'ils y soient obligés de droict, et que cy devant, ainsi que de temps immémorial, les habitantz dud. hameau, comme supposts despendanz de la paroisse de Cairon, l'ayent tousjours pratiqué ». — Mémoire de la distribution du pain de charité en 1677. — Le 11 septembre 1677. b. de Geneviève, fille de Jacques Macé, bourgeois de Caen, procureur en l'Élection, et de Charlotte Le Bourgeois; m., Marie des Essards; p., Pierre Le Marchand, sieur du Moulin, fauconnier du Roi. — De l'autre côté du registre : audience de contrat de vente par Roger-François Le Febvre, sieur de La Maillardière, bourgeois de Caen, à Jean Le Courtois, docteur aux droits, avocat au bailliage de Caen, de 2 acres de terre à Cairon, tenues des fiefs du sieur de Cairon, moyennant 310 l. de principal et 20 l. de vin (1678); suite des certificats de la paroisse de Cairon au hameau des Buissons (1678), élection de collecteurs, etc. — Intercalés au registre : testament de Jean Moulin, de Cairon, hameau des Buissons (1672); procès-verbal dressé à la requête du curé Dauge de l'inhumation faite à son préjudice par Jean Vollenin, curé de Villons, de Marie Loysel, servante de Guérin Le Sage, bourgeois de Caen, au hameau des Buissons, paroisse de Cairon; « led. sieur curé de Villons s'est tellement emporté sur la prière qui luy a esté par nous faite d'attendre le clergé de Cairon qui étoit près le village des Buissons, qu'il avoit voulu frapper les parents de lad. defunte, luy et les dessus dénommés qui l'accompagnoient », etc., et prit par force le corps de la defunte sans cérémonie et l'emporta dans l'église de Villons, etc.

E. Suppl. 471. — GG. 5. (Registre.) — Grand format, 24 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1678-1680.** — Registre 5. — « Registre commun de la paroisse de Cairon et hameaux en dépendantz pour les baptêmes, mariages et inhumations, à commencer le vingt-sept jour de novembre 1678. » — Dauge, curé. — Le 11 septembre 1679, inh. de Roger-François Le Febvre, sieur de La Maillardière, bourgeois de Caen. — Le 28 septembre 1679, inh. de Marguerite Crevon, du hameau des Buissons, en présence du curé de Villons, qui a requis qu'après la levée du corps faite par le curé Dauge il lui fût permis d'assister comme particulier et ami au convoi et inhumation, pour marquer aux habitantz dud. hameau l'extinction des procès passés sur ce sujet. — De l'autre côté du registre. Audiences de contrats de vente : par led. s<sup>r</sup> de La Maillardière à Jean Le Courtois, docteur aux droits, avocat au bailliage de Caen, et à François La Rue, bourgeois de Vaucelles; par Robert Pesnelle, bourgeois de Caen, à Guérin Le Sage, apothicaire aud. lieu; par Guillaume de La Porte, avocat, bourgeois de Caen, à Jean Lair, sieur de La Mare, bourgeois de Caen; par led. d<sup>e</sup> La Maillardière à Mathieu Maheust, sieur de Vaucouleurs, etc. — Délibérations concernant l'aliénation des biens et usurpation faite des communaux depuis 1555. — Déclarations pour l'impôt de la taille. — Élections de collecteurs. — Le 11 février 1680, bannie de l'épron que les paroissiens sont tenus faire chaque année au Roi, dont il est dû 2 années avec les frais, adjugé au rabais à 2 s. 6 d. qui seront recueillis sur eux. — Listes du pain de Pâques. — Opposition à l'exploit signifié aux paroissiens pour les assujettir à payer le guet au château de Caen. — Publication au prône de déclarations du Roi concernant la punition des faussaires et falsificateurs, et empêchant les catholiques de changer leur religion pour passer à celle de la prétendue réformée. — Adjudication du fouage.

E. Suppl. 475. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 32 feuillets, papier.

**1556-1683.** — « Registre 6<sup>e</sup>, contenant en baptêmes, inhumations, fiançailles et mariages, 59 actes depuis le 30 novembre 1680 jusqu'au 3<sup>e</sup> janv. 1683. » — Dauge, Michel, curés. — Le 14 mars 1682, décès de Thomas Dauge, docteur en théologie, doyen de lad. faculté de l'Université de Caen, curé de Cairon, inh. le 16 en l'église paroissiale de St-Etienne de

Caen, étant décédé en sa maison à Caen. — Le 11 septembre 1682, prise de possession de Gaspard Michel, pourvu par le Roi au bénéfice de Cairon et hameaux en dépendant, assisté de l'officier de Caen, curé de Notre-Dame de Caen. — De l'autre côté du registre. Elections de collecteurs de la taille et du sel. — Le 26 janvier 1681, publication au prône de déclaration du Roi portant défenses aux catholiques de contracter mariage avec ceux de la R. P. R., et portant que les juges ordinaires iront chez ceux de lad. religion qui seront malades pour savoir s'ils veulent mourir en lad. religion — Audiences de contrats pour Jean Le Courtois, docteur aux droits, professeur royal du droit français en l'Université de Caen. — Désignation d'un fond pour le paiement de l'épron doré dû au domaine du Roi. — Bannie de la construction de la grande porte du cimetière. — Copie de l'ordonnance de Henri II de 1556 sur le fait de recèlement de grossesse et périssement des enfants. — Pouvoir à Pierre Prevel, sr des Varendes, bourgeois de Caen, trésorier de la paroisse, pour faire bannir les réparations nécessaires à la couverture de la nef et du clocher. — Election de Jean Vimard, sieur du Londel, bourgeois de Caen, à la charge de trésorier. — Liste des contribuables à sel de la paroisse. — Election de procureur-syndic pour procès en l'Élection.

E. Suppl. 476. — GG. 7. (Cahier.) — Moyen format, 20 feuillets, papier.

**1683-1684.** — Registre 7. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel, curé de Cairon et des Buissons. — Le 4 avril 1683. bapt. d'Anne, fille de Jean Vimard, sieur du Londel, bourgeois de Caen, trésorier de Cairon, et de Marie Blascher. — De l'autre côté, hannie d'une mare ou rouiteur à rouir chanvre, assise sur une pièce de terre nommée la commune, appartenant au trésor. — Audiences de contrats concernant Richard de La Londe, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, Guillaume de Maslon, sr de La Fontaine, Philippe Le Vicair, sr du Désert, etc. — Elections d'assesseurs et collecteurs, de trésorier. — Procès au grenier à sel. — Vote de 200 livres au curé pour subvenir aux nécessités urgentes de l'église, le trésorier en charge n'étant saisi d'aucuns deniers et plusieurs anciens trésoriers ayant été « morosifs » de rendre leurs comptes. — Bannie de l'herbe du cimetière à la requête de Michel Graindorge, prêtre, sieur de Premont, trésorier.

E. Suppl. 477. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format, 36 feuillets, papier.

**1683-1692.** — Registres 8 et 9. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gaspard Michel, curé. — Le 13 novembre 1685, déclaration de Michel Mesnil, de Marie Roger, sa femme, demeurant à Cairon, pour eux et leurs 5 enfants, portant qu'ils renoncent à la religion prétendue réformée et embrassent la religion catholique; le 17, abjuration publique de l'hérésie par les susnommés. — Autres actes concernant les familles Ameline, Aubin, Barbey, Caillou, Cauger, Chemin, Costil, Crevon, Dethan, Foliot, Foucher, Gires, Gost, Gondouin, Greffin, Guerout, Hamelin, Harel, Heuste, Jouin, Langlois, Laville, Lecarpentier, Lefebvre, Legrand, Lejenne, Lemaistre, Lemarchand, Lerévérard, Longuet, Lucas, Marc, Marie, Massieu, Moulin, Pesnelle, Quesnel, Renouf, Rivière, Robert, Thouroude, Turpin, Valeran, etc.

E. Suppl. 478. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 35 feuillets, papier.

**1684-1693.** — Registre 10. « Ne contient qu'assemblées et délibérations de la paroisse de Cairon » — « Registre pour les certificats et audiences... » — Le 20 août 1684, audience du contrat passé devant Le Danois et Jolivet, notaires à Caen, le 15 août, par lequel Gabriel Gefroy, assesseur en vicomté à Caen, a vendu à Jean Le Courtois, professeur royal au droit français de l'Université, 2 acres de terre à Cairon, d'elle du Clos Hue, aboutant la sente des rues de Buron et le chemin de Creully, moyennant 420 l. de principal et 10 l. de vin. — Le 22 octobre 1684, élection de Jean Le Pareur, obitier, aux fonctions de trésorier. — Le 12 novembre 1684, pouvoir aud. trésorier et à Michel Graindorge, sieur de Premont, ancien trésorier, de faire faire un lambris autour du chœur, avec des bancs pour asseoir les paroissiens, une chaire à prêcher, et faire relever le pavé du chœur jusqu'au bas des chapelles. — Le 17 juin 1685, ratification d'un accord sur procès en bailliage de Caen par Jean Vimard, sieur du Londel, bourgeois de Caen, ci-devant trésorier, contre Daniel Prevel, sieur des Buissons, bourgeois de Caen, pour l'assujettir à rendre ses comptes de trésorier en 1661-1663, par l'avis de « Tresmansois », avocat en vicomté à Caen, et de Harel, avocat en bailliage et siège présidial. — Le 16 septembre 1685, élection du curé Gaspard Michel comme procureur-syndic pour faire rendre compte

aux anciens trésoriers, en remplacement dud. Vimard, attendu la « morosité » qu'il a eue à faire les poursuites requises et nécessaires. — Le 25 août 1686, les paroissiens décident que les deniers dont Daniel Prevel, sieur du Houel, bourgeois de Caen, et les autres anciens trésoriers sont redevables, seront employés à bâtir sur le haut du dôme de l'église une lanterne pour y placer les cloches. — Le 27 octobre 1686, audiences de contrats de ventes par Nicolas Thierry, chirurgien à Caen, à Nicolas-Richard de La Londe, avocat à Caen, de 10 acres de terre à Cairon, tenues des fiefs de Cairon, par 1,600 l. de principal et 100 l. de vin, et les charges spécifiées au contrat, et par la veuve de Jean de Cairon, chevalier, seigneur de St-Vigor, au même, de fonds aud. lieu; autres audiences concernant Jacques Le Grand, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, Philippe Macé, assesseur, Le Bas, secrétaire du Roi, etc. — Le 12 novembre 1690, élection de Philippe Macé, sieur du Manoir, assesseur en vicomté, avec fonctions de trésorier; le 5 octobre 1692, élection du s<sup>r</sup> de La Cavée Poulain, bourgeois de Caen, avocat en l'Élection de Caen. — Collecteurs de la taille, procès, etc.

E. Suppl. 479. — GG. 10. (Cahiers.) — Moyen format, 70 feuillets, papier.

**1692-1708.** — Registres 11-21. — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1692 à 1703. — Gaspard Michel, curé de Cairon et des Buissons. — Le 2 janvier 1695, inhumation dans la nef de Marie Poullain veuve de Roger-François Le Febvre, sieur de La Maillardière, par dom Thomas Avenel, prieur de Rosel, en présence de Robert Poullain, avocat, père de la défunte, Pierre Prevel, sieur des Varandes, et autres. — Le 21 octobre 1696, bapt. d'Anne Henste par Pierre Godefroy, vicaire de Cairon. — Le 19 septembre 1700, li. de Pierre, né du mariage illégitime de Michel Mesnil et Philippine Adeline. — Autres actes concernant les familles Adeline, Allard, Ameine, Aubin, Benouville, Cabieu, Caillon, Gauger, Chemin, Costil, Cousin, Crevel, Dethan, Dorando, Folliot, Gervaise, Gires, Gondouin, Guilbert, Hamelin, Harel, Henste, Jean, Jouin, Langlois, Laville, Leboulanger, Lecarpentier, Lecouturier, Lefebvre, Leglinel, Lemanissier, Lemarchand, Lemarinier, Lemonnier, Lenglinay, Lepage, Lerévêrend, Levernieux, Lucas, Manchon, Marc, Marie, Manger, Moulin, Noirecappe, Pesnelle, Quesnel, Renouf, Roberge, Roger, Viel, Viger, etc. — Assemblées des

paroissiens en forme de commun, de 1706 à 1708, à la suite du registre de l'état civil de Cairon pour 1692. En lad. année, un registre spécial pour le hameau des Buissons. Aux années suivantes, le registre sert pour Cairon et les Buissons. — Délibérations antérieures sur les autres registres. Le 18 octobre 1693, élection de Joseph Graindorge, s<sup>r</sup> de Dampierre, aux fonctions de trésorier; autorisation de faire construire un plafond dans l'église depuis un gable jusqu'à l'autre.

E. Suppl. 480. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 25 feuillets, papier.

**1703-1710.** — Registre 22. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gaspard Michel et Charles de Cairon, curés. — Le 19 juillet 1704, Madeleine Petit, de la paroisse de Thaon, âgée de 30 ans, a fait abjuration de l'hérésie de Calvin et profession de la foi catholique, devant le curé Michel, à ce commis par l'évêque, en présence de Guilbert, curé de Thaon. — Le 20 novembre 1706, inhumation de François Bouvet, s<sup>r</sup> de La Roulière, décédé au hameau des Buissons. — Le 22 mars 1709, décès de Jean Le Pareur, prêtre, obitier du lieu, âgé de 82 ans, et inhumation à St-Vaast, lieu de sa naissance, suivant les dispositions de son testament. — Le 7 avril 1709, assemblée des paroissiens « pour établir une personne capable de tenir les petites écholles, pour instruire les enfants et leur apprendre les petits catéchismes, à prier Dieu, à lire et écrire », « lesquels... ont nommés et établis la personne de Ollivier Gauger, fils Roger, et ont les dits paroissiens consenty que le trésorier luy paye par chacun an pour ses gages la somme de vingt livres sur le bien et revenu du dit trésor de l'église, et pour favoriser ledit établissement, moy, dit curé, promets aussy au dit Ollivier Gauger de luy donner par chacun an la somme de dix livres, au cas qu'il s'acquitte dignement de la dite charge de maître d'écholle ». — Le 19 octobre 1710, assemblée des paroissiens pour bannir les réparations de la clôture du cimetière: ils « ont trouvés à propos de retrancher le dit cimetière du costé de Tham de ce qui paroist n'avoir jamais servy à enterrer personne, n'y paroissant aucuns vestiges ny en ayant aucunes connaissances, pour bailler ce qui en sera retranche à ferme au profit du trésor, et qu'ainsy il convient faire une muraille toute neuve tout au travers de la hauteur de cinq pied hors de terre », etc.; allen à Roger Gauger, à raison de 15 s. le pied, à charge de réparer par dessus

le marché les autres brèches. — Note renvoyant au registre-23 (GG. 12) pour les actes du 1<sup>er</sup> janvier 1707 au 2 mars 1709.

E. Suppl. 481. — GG. 12. (Cahiers.) — Moyen format, 68 feuillets, papier.

**1707-1727.** — Registres 23-27. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles de Cairon, curé. — Le 30 juillet 1707, inh. dans le chœur de l'église de « noble et vertueuse dame de ce lieu », Madeleine Hubault, veuve de Jean de Cairon, sieur de St-Vigor, de Bretteville et de Cairon. — Le 4 septembre 1707, inhumation dans le chœur de l'église, devant le grand autel, par Étienne Le Prévost, curé d'Éterville, doyen de Maltot, de Gaspard Michel, curé de Cairon, ancien doyen de Maltot, « fondateur de la mission perpétuelle qui se doit faire de dix en dix ans dans cette église de Cairon, par Messieurs de St-Lazare de la Deile Yvrande ». — Le 26 juillet 1711, bapt. de Charles-François Marie; p., Charles de Cairon, curé; m., Marie de La Londe de Cairon, dame de la paroisse, en présence de Jean de Cairon, écuyer, seigneur et patron haut justicier de la paroisse. — Le 28 février 1712, inh. dans le chœur de l'église de Marie de La Londe, dame de Bretteville et de Cairon, décédée le 27, âgée de 23 ans. — Le 24 avril 1713, inh. dans la nef de l'église de Madeleine Bourdon, veuve de François de La Roulière Bouvet, âgée de 95 ans environ, en présence de Louis Le Gras, vicaire, de M<sup>lle</sup> de Hauteclair, etc. — Le 9 mai 1713, inh. dans la nef de l'église de Marie des Essarts, veuve de Gilles Macé, âgée de 90 ans. — Le 2 février 1721, inh. dans la nef de l'église de Michel Bouvet, sieur de Hauteclair, chevalier de St-Louis, capitaine de grenadiers du régiment de Cambrésis, en présence de Robert Anger, curé de Cambes, Henri Azire, vicaire de Cairon, etc. — Délibérations, élection de trésorier, etc.

E. Suppl. 482. — GG. 13. (Cahiers.) — Moyen format, 104 feuillets, papier.

**1727-1743.** — Registres 28-38. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles de Cairon et Guillaume Le Roux, curés. — Le 27 avril 1732, inh. dans le chœur de l'église d'Anne-Charlotte-Geneviève de Cairon, âgée de 2 mois et 20 jours, en présence de M. de St-Vigor, écuyer, seigneur de Cairon, père de la défunte. — Le 19 novembre 1737, inh. dans l'église

d'Henri Toustain, âgé de 64 ans environ, vicaire du lieu, par Pierre Lesseline, curé de St-Exupère de Bayeux, en présence de Michel de La Serve, prieur de Rosel, Thomas Belhaire, curé de Lason, et autres. — Le 30 octobre 1738, bapt. par Deslandes, vicaire, de Charles-Antoine-Constance Marie; par., Antoine Julien, écuyer, seigneur et patron de Goupillières et de St-Hilaire, conseiller du Roi, directeur de la Monnaie de Caen; mar., Jeanne-Constance-Antoinette Julien de Goupillières. — Le 7 septembre 1740, inh. dans la nef de Jean-Baptiste Le Baron, bourgeois de Caen, conseiller du Roi, ancien élu en Élection, décédé la veille « en sa maison dans notre hameau des Bissons, après avoir reçu les sacrements de l'église par le Révérend Père Langlois, cordelier, et M<sup>r</sup> le curé de Villons, suivant la permission que nous leur en avons donnée, la dite inhumation faite par le s<sup>r</sup> curé de Villons, à notre prière ». — A la fin du registre de 1743: « Au mois de... (blanc), on a banni la sacristie qui a été adjugée à Villons, sous la caution du s<sup>r</sup> Michel Vimard, trésorier en charge, pour 730 ll., dans la quelle bannie je me suis expressément réservé, tant pour moy que pour mes successeurs, du dommage que pourra causer dans la suite des tems la porte de communication qui est ouverte au pignon de l'église pour entrer dans la sacristie. Les réparations de la d<sup>me</sup> sacristie ne sont aux frais des décimateurs, mais de la paroisse. Le Roux. »

E. Suppl. 483. — GG. 14. (Cahiers.) — Moyen format, 150 feuillets, papier.

**1744-1788.** — Registres 39-41. — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1744 à 1769. — Guillaume Le Roux, curé. — Le 23 octobre 1748, inhumation dans le chœur de l'église de Charles de Cairon, ancien curé du lieu, décédé la veille, à l'âge de 85 ans, par Le Vaillant, curé de Basly, en présence de Charles-Jean-Baptiste-Richard de Cairon, seigneur du lieu. — A la fin du registre de 1753-1759: « Avertissement à Messieurs mes successeurs. Mon prédécesseur, M. l'abbé de Cairon, m'a dit que son prédécesseur, M. Michel, mort en septembre 1707, ayant représenté à M. de Nesmond, évêque de Bayeux, mort en 1715, qu'il y avoit en sa cure des terres dont il n'avoit aucuns papiers qui luy en fissent connoistre les donations et charges, le seigneur évêque luy avoit ordonné de dire chaque semaine trois basses messes pour les bienfaiteurs. M<sup>r</sup> l'abbé de Cairon s'est, en son vivant, conformé à cette ordonnance épiscopale,

j'en ay fait autant jusqu'à ce jour, dix janvier mil sept cent quatre vingt huit. A l'égard de la dixme et hameau des Buissons, voyés la notte que j'en ay mise es deux registres suivants. Le Roux. Orate pro me. »

— Le 2 septembre 1760, bapt. de Charles-Jean-Baptiste de Cairon, né la veille, fils de Jean-Baptiste-Charles de Cairon, chevalier, seigneur de Cairon, lieutenant des seigneurs maréchaux de France pour le bailliage de Caen, et de Marie-Élisabeth-Thérèse Le Boucher ; par., Abraham-Charles-Claude Le Boucher, chevalier, seigneur et patron des paroisses d'Émiéville, Le Perrier, Fontenay-le-Pesnel, seigneur haut justicier de Troarn et Janville ; marraine, Geneviève Fillocque, épouse de Charles-Jean-Baptiste Richard de Cairon, chevalier, seigneur du lieu et de Bretteville. — Le 24 janvier 1761, mariage de Jean-Louis de Baudre, écuyer, sieur du Perray, seigneur de Montfriard, fils de feu Pierre-Paul de Baudre, écuyer, s<sup>r</sup> de La Mellerie, et de feu Marie-Madeleine de Baudre, de la paroisse de Littry, et Marie-Louise-Marguerite-Élisabeth de Cairon, fille de feu Louis de Cairon, chevalier, seigneur de Crocy, ancien chevalier de la garde du Roi, et de Claude-Marguerite Bricault, par dom Bernard de Cairon, abbé régulier de l'abbaye royale de Barbéry, en l'église de Brécy.

— Le 2 avril 1761, bapt. de Marie-Catherine-Isidore Le Marchand, fille de Thomas Le Marchand, custos et maître d'école de la paroisse, et de Françoise Le Febvre. — A la fin du cahier des baptêmes et mariages de 1769 : « Avertissement à Messieurs mes successeurs. Le vingt-trois juillet 1784, sentence rendue au bailliage de Caen, par laquelle Pierre Ma[rie], fermier de l'abbaye St-Trinité, est condamné avec dépends de rendre à la fermière du curé de Cairon le treffle ou pagnolée qu'il avoit mal à propos enlevée comme grosse dixme. Le 14 juin 1776, j'ay passé bail de ma dixme devant Bourguaize, nottaire, demeurant à Moulineaux : son successeur est Zacharie Daubert, demeurant à Bénny, devant lequel j'ay également passé baux de ma dixme, les 15 de may 1781 et 31 may 1785, y recours pour voir les lots du fermier de l'abbaye, et logements que je cède à mon fermier. Le 20 juillet 1759, sentence rendue au bailliage, par laquelle est ordonné que le curé engrangera en la dixme les grains seulement provenants de sa dixme, après quoy Charles Marie, fermier de l'abbaye, complètera la grange, si il y reste de la place (dépens compensés), et, le surplus, Marie engrangera où il voudra pourvu que ce soit en la paroisse. Cette discussion a été occasionnée par humeur, en ce que je

jouissais seul de la totalité de la grange, en conséquence des arrangements que j'en avois fait avec l'abbaye, depuis lesquels le fermier n'a jamais engrangé avec moi. Pour continuer cet engrangement seul après ma mort, j'ose conseiller à MM. mes successeurs de donner au fermier de l'abbaye la petite grange dont je me sers en mon faire-valoir, en substitution de sa part à la dixmeresse. 18 janvier 1788. » Au verso : « Avertissement à MM. mes successeurs. Si les habitants du hameau des Buissons veulent méconnoître leur union et dépendance de la cure de Cairon, Messieurs mes successeurs recourront à la sentence rendue en l'Élection à Caen, le 4 novembre 1675 (on la doit trouver au greffé de l'Élection); en cette sentence sont référées les sentences rendues au bailliage à Caen les 23 juillet 1664 et juillet 1675, un arrêt du Grand Conseil du 28 février 1670, un arrêt du Parlement de Rouen du 4 juillet 1671, autres sentences au grenier à sel, et pièces justificatives de l'union et dépendance du hameau des Buissons de la cure de Cairon, ledit curé maintenu en sa possession et jouissance des dixmes y attachées, le sieur curé de Villons évincé, etc. (*sic*). Orate pro me. Le Roux. »

E. Suppl. 484.— GG. 15. (Cahiers.)— Moyen format. 206 feuillets. papier.

**1770-1792.** — Registres 42-44. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le Roux et Pierre-Louis Lefebvre, curés. — Le 30 avril 1771, mariage d'Henri Harel, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien capitaine au régiment d'Aquitaine, fils de feu Charles Harel, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, et de feu Constance-Adélaïde Bourdon, de la paroisse de St-Étienne de Caen, et Geneviève-Charlotte de Cairon, fille de Charles-Jean-Baptiste-Richard de Cairon, chevalier, seigneur et patron du lieu, et de Geneviève Fillocque, par dom Bernard de Cairon, abbé de Barbéry. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1773, inh., dans le chœur de l'église, dud. Charles-Jean-Baptiste-Richard de Cairon, chevalier, seigneur haut justicier du lieu et de Bretteville-l'Orgueilleuse, âgé de 68 ans, mort l'avant-veille au soir, par M. de La Fontaine, curé de Cully et doyen de Maltot. — A la fin du cahier des sépultures pour 1779 (après une note transcrite à l'article précédent) : « La grosse dixme de Cairon fait 54 livres de rente foncière au prieuré royal de La Blanche près Mortain, pour fief des dixmes appartenantes au dit prieuré, suivant l'acte qui en a été passé devant Mathieu de La Londe et

Michel Le Sueur, tabellions à Caen, le 9 mai 1631 : alors dame Isabeau Du Sausay, prieure de La Blanche, et autres relligieuses, suivant leur procura tion devant les tabellions de Mortain du 5 may 1631, dame Louise-Laurence Du Bos, abbesse de Caen, Julien Perrée, curé de Cairon. Cet arrangement a terminé et fini le procets à Pégard de cette dixme, qui a duré bien des années. J'ay renouvelé avec Mad<sup>e</sup> de Belzunce, abbesse de Caen, ce contract. Je paye trente six livres pour mes deux tiers ». « Suivant mon arrangement verbal du 27 mars 1747 avec M<sup>o</sup> de Verue, abbesse, et ses relligieuses, je jouis ma vie durante de la portion de grange dixmeresse, qui appartient à l'abbaye décimatrice du tiers de la grosse dixme, plus d'un petit bâtiment joignant actuellement la grand'porte d'entrée en la cour, des deux greniers au-dessus, l'escalier soumis au passage commun des greniers, tant du précédent bâtiment que ceux du presbytère, que j'ay fait bastir en 1748. La jouissance viagère de grange et bâtiment appartenants à l'abbaye est pour me dédommager des frais de construction que j'ay faits dudit bastiment (cet acte est à l'abbaye). Dans la description faite d'ordre des dames relligieuses par MM. Simon, ingénieur archyctecte à Caen, et Barbey, leur homme d'affaire, il est formellement spécifié qu'en ce bastiment il n'y a point de cheminée. J'ay fait faire cette observation pour constater que jamais le fermier de l'abbaye n'a habité ces logements : le bas étoit cave ou écurie, les deux étres du haut de mauvais greniers incapables de reposer du grain, le fermier n'en usoit point. Le presbytère étoit joignant ce petit bastiment, il consistoit en une cave ou salle en bas, d'environ vingt pieds, une chambre au dessus et un grenier sur ycelle ; le tout étoit hors d'état de pouvoir servir. C'est ce bâtiment que j'ay détruit, qui en sa démolition eust entraîné celui de l'abbaye. J'ay fait en leur place, tant pour l'abbaye que MM. mes successeurs, les greniers existants. La maison presbytérale avoit été faite par M. Michel en 1706, planchée et achevée par M. Fabbe de Cairon, qui ne l'a habitée que trois à quatre ans, ayant demeuré de l'autre costé de la rivière dans la maison que M. son frère et luy avoient acheptée, de la fis exaucer en 1743 pour me procurer deux greniers, n'en ayant alors aucun. Il n'est étonnant qu'il n'y eust ni jardin ny logements en ce bénéfice, il n'étoit point habité par ses curés : ces MM. avoient une maison à Caen en qualité d'un des quatre curés confesseurs des relligieuses de l'abbaye, ils y demeuvoient ordinairement. M. Michel, mon antipredéces-

seur, est le premier qui, après la destitution de ces quatre curés confesseurs, sous l'épiscopat de M. de Nesmond, a résidé à Cairon. Je n'ay aucun titre à Pégard des saize ou dix-huit acres que M. le curé de Villons dixme aux Buissons, en ma place et en mon nom : je sçais seulement par tradition orale que M. de Nesmond a fait cet arrangement avec M. Michel, lors curé de Cairon, et M. le curé de Villons, pour éviter les procédures que le curé de Villons vouloit renouveler pour établir son droit sur les Buissons, malgré les arrests mentionnés en la sentence du 4 novembre 1675. On a fait un double de cette cession, dont est porteur le curé de Villons, l'autre étoit ès mains de M. Michel, et a passé en celles de M. l'abbé de Cairon, après luy en celles de M. son neveu (mort en novembre 1773) : du moins gens de probité m'ont dit l'avoir vu, après sa mort, en ses papiers, M. son fils m'a dit ne l'avoir point trouvé. Requiescant in pace. Orate pro me. 17 janvier 1788. Le Roux. \* — Le 2 août 1784, mariage de Pierre-Élie-Marie Labbé, chevalier, seig<sup>r</sup> et patron honoraire de La Roque-Baignart, seig<sup>r</sup> d'Auvillers en Hotot, d'Argences et d'Héry, lieutenant au régiment d'infanterie du Roi, fils de feu Jean-Baptiste-Pierre Labbé, chevalier, seig<sup>r</sup> et patron honoraire de La Boissière et de La Roque-Baignart, seig<sup>r</sup> d'Argences et d'Héry, conseiller du Roi en la grand'chambre du Parlement de Normandie, et de Louise-Gabrielle Pilleul des Chenets, dame haute justicière et patronne honoraire du Marais et de Crocy, et Marie-Thérèse de Cairon, fille de Jean-Baptiste-Charles de Cairon, chevalier, seig<sup>r</sup> haut justicier et patron honoraire de Cairon, seigneur haut justicier de Bretteville-l'Orgueilleuse, et de Marie-Elisabeth-Thérèse Le Boucher, sur l'agrément par écrit du duc du Châtelet, lieutenant général des armées du Roi, colonel-lieutenant inspecteur de son régiment d'infanterie. — Le 5 novembre 1790, service pour lad. Marie-Elisabeth-Thérèse Le Boucher, âgée d'environ 49 ans, décédée la veille en sa maison, paroisse de St-Jean de Caen, lieu de sa sépulture. — Le 13 septembre 1792, bapt. de Marie-Anne-Adélaïde Mancel, fille de Jean-Louis Mancel, custos et maître d'école de Cairon. — Le dernier acte du curé Le Roux est du 8 juin 1791.

E. Suppl. 485. — GG. 16. (Cahier.) — Moyen format. 4 feuillets. papier.

1670. — Pain de Pâques. — Noms et surnoms des paroissiens de Cairon auxquels le pain de la cha-

rité a été distribué le jour de Pâques 1670, ainsi qu'on a coutume de faire de temps immémorial. — Hameau des Buissons, M. des Varendes, 7 pains, Daniel Prevel, sieur des Buissons, bourgeois de Caen, 6 pains, etc.; hameau du Vey, Nicolas Le Maistre, bourgeois de Caen, 10 pains (seul); hameau de Cairon le jeune, le curé Dauge, Jean Le Pareur, obitier, Guillaume Le Febvre, sieur de La Maillardière, bourgeois de Caen, etc.; hameau de Cairon le vieux; hameau de Buron.

E. Suppl. 486. — H. 1. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan de Cairon, des Buissons et de Villons, avec l'indication de l'emplacement des églises de Cairon et des Buissons : ligne séparative de Cairon avec les Buissons et Villons.

*Les Buissons*

E. Suppl. 487. — BB. 5. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

**1666-1676.** — Extraits du registre des certificats faits en la paroisse de St-Pierre des Buissons. — Élections de procureurs-syndics pour procès, de trésorier, de collecteurs et de la taille du sel; nomination d'un paroissien pour faire refondre la cloche cassée.

E. Suppl. 488. — CC. 1. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1656-1790.** — Impositions. — Extraits des assiettes de la taille de la paroisse des Buissons de 1656 à 1660, contenant, comme exempt, Jacques de Parfouru, curé de Cairon, délivrés à Thomas Dauge, docteur professeur en théologie à Caen, pourvu du bénéfice-cure de Cairon. — Mandement de Philippe Dreux, intendant de Caen, et des présidents, grenetier, contrôleur et procureur du Roi au grenier à sel de Caen, contenant répartition de l'impôt du sel en ce qui concerne la paroisse des Buissons (1675). — Rôle pour la répartition des impositions ordinaires de 1790 de la paroisse des Buissons, s'élevant à 1601 l. 5 s. 5 d., savoir, imposition principale, 606 l., droits de collecte, 15 l. 3 s., quittance, 2 l., impositions accessoires, 349 l. 1 s., 4 d. pour livre, 5 l. 16 s. 1 d., capitation, 613 l. 1 s., 4 d. pour livre, 10 l. 4 s. 4 d., (vérification, 1 l. 10 s., rayé). 90 contribuables, parmi lesquels l'Abbaye-aux-Dames, M. de Cairon, l'Abbaye-aux-Hommes, M. de Monfréard, le Sépulcre de

Caen, M<sup>me</sup> de La Vauterie, le trésor et la charité de Cairon, le curé et le trésor de Villons, M. de Pierrepont, la marquise d'Amfreville, etc. Notes des paiements.

E. Suppl. 489. — FF. 2. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

**1662-1666.** — « Cause à pléder pour Garnier, curé des Buissons, contre le s<sup>r</sup> curé de Cairon, pour domestiques (les dîmes domestiques) des Buissons. » Minute de plaidoirie du curé Garnier, admis à parler lui-même en sa cause. « La question qui se présente aujourd'hui à juger en vostre audience est de sçavoir sy lors qu'en matière décimale ecclésiastique le juge d'église a changé la possession pour ce qui est du spirituel, le juge royal peut pas, en confirmant la sentence du juge d'église, changer la possession pour ce qui est du temporel: et mon soustien est que ouy. » La paroisse se compose de deux villages ou hameaux, celui des Buissons, où se trouvent l'église et le presbytère, lequel hameau est le chef et fait la dénomination de la paroisse, et celui de Villons, distant d'environ une portée de fusil, et dont une moitié environ dépend de la paroisse d'Anisy. Par la corruption du temps, les curés de Cairon usurpèrent la paroisse des Buissons, à la réserve de l'église, du cimetière et du presbytère, par la négligence des curés des Buissons ou par crainte des frais de procès; à sou arrivée, le curé Garnier intenta action contre ses paroissiens des Buissons en l'Élection et au magasin à sel de Caen, où il leur fut fait défenses de faire les certificats ailleurs que devant lui, et à l'issue de leur messe paroissiale, par sentence de 1661; de même, en 1661, l'official de Caen leur fit défenses, à peine d'excommunication, de faire leurs communions pascales ailleurs qu'en leur paroisse, et devant leur curé ou autre prêtre par lui commis. D'où procès avec Thomas Du Chastel, curé de Cairon, qui fut débouté, et, ultérieurement, se désista de son appel et consentit que Garnier baillât son propos en pétitoire de dîmes. Mécontent d'avoir perdu sa cause, Du Chastel quitta sa cure de Cairon et fut remplacé par Marin Symon, partie actuelle de Garnier. Évocation par ce dernier du procès au Grand Conseil, où il est pendant; mais comme les cours souveraines ne vident pas les procès aussi promptement que les subalternes, et que peut-être celui-ci durera 2 ou 3 ans, dans lequel temps la qualité de curé des Buissons n'est pas débattue à Garnier, et que par l'arrêt à intervenir les dîmes domestiques de sa paroisse,

consistant en laines, agneaux et autres semblables, ne lui peuvent être ôtées, puisqu'il ne s'agit que de la séparation du territoire, il a fait convenir en cette juridiction le curé de Cairon pour voir ordonner que lui-même sera envoyé en possession des dîmes domestiques des Buissons, avec restitution de celles perçues depuis le procès intenté. Depuis 4 ans que le spirituel a été changé par le juge d'église, Garnier administre les sacrements à sa paroisse : « Il ne seroit pas raisonnable que je battisse les Buissons et que le sieur curé de Cairon... en eust les oyseaux. » A la suite. « Provision au bailliage adjudgée aud. Simon, curé de Cairon, à la caution de son temporel; appel par led. Garnier, curé des Bissons » — A l'appui, copies authentiques de pièces justificatives, faites par led. curé Garnier. Certificats portant que Villons n'est qu'un hameau dont la plus grande partie dépend de la paroisse de St-Pierre des Buissons et l'autre de celle d'Anisy, que dans le hameau de Villons il n'y a ni église ni chapelle, et que de mémoire d'homme il n'y en a pas eu, que les baptêmes, mariages et inhumations se font aux Buissons et à Anisy, signés par divers possédants héritages, Étienne Marquier, sieur de La Bretonnière, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, André Graindorge, écuyer, s<sup>r</sup> de La Londe, docteur médecin, Madeleine Harel, veuve de Jacques Graindorge, écuyer, s<sup>r</sup> de Prémont, André Le Bas, bourgeois de Caen, Guillaume Louguet, curé de Colomby-sur-Thau, Nicolas Planchon, avocat, Robert Poullain, avocat, bourgeois de Caen, Gilbert Javalet, curé de Cambes, Claude Le Bas, sergent royal, Jean Le Bas, sieur de Longue Mare, bourgeois de Caen, Jean Dupont, vicaire d'Anisy, Charles Deschallou, curé d'Anisy, etc., à l'instance de Julien Garnier, curé des Buissons (1662). — Autre attestation concernant les limites des paroisses de Cairon et des Buissons, les usurpations des curés de Cairon, les droits des curés des Buissons, devant Pierre de Soulle et Jean Regnouf, tabellions royaux en la vicomté de St-Sylvain et Le Thuit pour les sièges de Cairon et Fontaine-Henry (1662). — Extrait de l'enquête faite par Siméon de Fontaine, écuyer, sieur de Neuilly, vicomte de Caen, portant que Pierre Marie, des Buissons, reconnaît avoir été fermier de la dime de la paroisse des Buissons et des terres appartenant au curé Garnier (1663). — Sentence de Nicolas Le Conte, licencié aux droits, doyen de l'église collégiale du Sépulcre de Caen, official de Bayeux au siège de Caen, entre Julien Garnier, curé des Buissons, demandeur vers Marin Symon, curé

de Cairon, pour se voir faire expresses et itératives inhibitions de ramener à l'avenir la procession de Cairon en la paroisse des Buissons, de s'immiscer d'y administrer ou faire administrer les sacrements et de troubler le curé Garnier en faisant son devoir pastoral en sa paroisse, Garnier parlant par Gilles Daniel, prêtre, avocat, et Maillard, prêtre, notaire, ses conseil et procureur, et led. Symon par Jean Le Boucher, prêtre, avocat, son conseil: Garnier a été pourvu par lettres patentes du Roi du 18 novembre 1651 et a obtenu la collation de Molé, évêque de Bayeux, le 6 janvier 1652; depuis il fait toutes les fonctions de sa cure; comme tel, il a obtenu sentences de l'officialité, en 1661, contre Thomas Du Chastel, curé de Cairon, auquel il est défendu de troubler Garnier dans ses fonctions curiales, et qui, nonobstant, ramena encore sa procession dans la paroisse des Buissons, et fit encore effort d'entrer et faire entrer sa procession dans l'église des Buissons, au grand scandale de la paroisse et du voisinage, à cause des hérétiques qui y sont en grand nombre, « lesquels en faisoient des trophées ». Le curé de Cairon dit qu'il est obligé d'aller en procession le jour du St-Sacrement autour de son terroir, et, comme ses prédécesseurs sont en possession d'entrer en l'église de Villons dans l'enclave de sa paroisse, il avait de même entretenu cette louable coutume; ayant trouvé cette année l'église fermée, il avait fait faire un petit reposoir auprès. Sans préjudice de l'instance pendante au Conseil du Roi pour le temporel, pour éviter aux désordres qui peuvent arriver, défenses au curé de Cairon de s'ingérer à faire aucunes fonctions en l'église des Buissons ni sur l'enclos de la paroisse, à peine de suspense (1664). — Bail à ferme par le curé Garnier de terre dépendant de son bénéfice (1666). — « Exploit où il se voit que le seig<sup>r</sup> évêque de Bayeux confesse et reconnoît que Garnier est curé des Bissons. » Assignation par Jean Le Pareur, vicaire de Cairon, à la requête du promoteur en l'officialité de Bayeux, en vertu du mandement de l'évêque, à Garnier, curé des Buissons, à comparoître devant l'évêque ou ses officiers en l'officialité de Bayeux au siège de Caen, pour sauver ou amender deux défauts sur lui donnés pour répondre sur la teneur du procès-verbal de ses déportements, paroles et actions (1666).

E. Suppl. 490. — FF. 3. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin;  
8 pièces, papier.

1669-1757. — Procédure entre Jean Coullard,

curé de St-Pierre des Buissons, les paroissiens appelés par lui au procès, et Michel Marie, fils Pierre, de lad. paroisse, au sujet du refus fait par lui d'accepter les fonctions de trésorier auxquelles il a été nommé par les paroissiens. • Réplique que baille le sieur Coullard, pbr., curé des Buissons, aux deffenses de Michel Marie, fils Pierre, et contestant par.... mesme la requeste d'intervention du s<sup>r</sup> Dauge et les pièces y jointes. Dict qu'il s'agit de sçavoir si led. Michel Marie a pas été justement nommé trésorier de l'esglise paroissiale dud. lieu des Buissons, et il y a lieu d'estre surpris que led. Marie, à l'appétit de l'honneur de capitaine, que le sieur Dauge luy a procuré pour l'attirer dans ses intérêts, ayt ozé s'en deffendre et renoncer en ce faisant à son cresme pour se descharger d'un service qu'il doit à son esglise. Led. Marie ne peut pas desadvouer qu'il a toujours fait toutes les fonctions de paroissien des Buissons, tant par les communions pascalles que par le baptistaire et inhumation de tous ses enfants, dont la preuve est par escript. Il est encor vray qu'il a délibéré à toutes les affaires qui se sont faictes pour la taille et pour le selet autres affaires publiques de lad. paroisse, et comme led. Michel Marie n'a point changé de domicile depuis tant d'actes de paroissien, il n'y a pas lieu de comprendre sur quoy il se peut fonder pour se deffendre d'estre trésorier. Qu'il retienne et se conserve la qualité de capitaine que la bienveillance du s<sup>r</sup> Dauge, curé de Cairon, luy a procurée, le s<sup>r</sup> Coullard n'y porte point d'envie, mais cette qualité n'est pas incompatible avec celle de thrésorier : c'est pourquoy le s<sup>r</sup> curé, à l'adjonction qui luy est donnée par ses paroissiens, soustient que Marie doit estre condamné de gérer, avec despens du contredict. Au regard du s<sup>r</sup> Dauge et de son intervention, led. s<sup>r</sup> Coullard soustient qu'elle ne peut pas empescher l'effect des conclusions prises contre led. Marie. Il n'est point vray que le s<sup>r</sup> Coullard cherche à confondre le revenu du trésor de Cairon avec celui de Villons. Il n'y a point de trésor à Villons, ny d'esglise qui s'appelle de ce nom, mais c'est le s<sup>r</sup> Dauge qui, voullant auéantir la véritable dénomination de sa paroisse de St-Pierre des Buissons, en veut aussy joindre le revenu du trésor avec celui de Cairon et substraire en ce faisant tous ses paroissiens. Il est certain que le s<sup>r</sup> Dauge a eu quant à présent quelque avantage sur le fait des dixmes de lad. paroisse des Buissons, parce qu'il prétend en avoir possédé sur quelques terres au préjudice dud. s<sup>r</sup> curé, véritable pasteur de cette paroisse, mais la contestation pour

le regard des dixmes encor indécese sur l'appel qui est pendant au Parlement, n'a rien de commun avec le titre et dénomination de l'esglise dud. s<sup>r</sup> Coullard. Led. s<sup>r</sup> Coullard croit que le s<sup>r</sup> Dauge voudra bien demeurer d'accord qu'il est curé des Buissons, comme luy est le curé de Cairon. D'ailleurs, ce sont deux bénéfices distincts et qui n'ont rien de commun. Ils ont aussy leurs paroissiens différents les uns des autres, aux quels ils administrent les sacrements. Le s<sup>r</sup> Dauge veut que le bénéfice du sieur Coullard s'appelle Villons, mais il ne pourra jamais parvenir à en faire la preuve, ny que jamais l'esglise du s<sup>r</sup> Coullard ayt esté appelée esglise de Villons, et le s<sup>r</sup> Coullard au contraire prouve par escript que son esglise s'appelle des Buissons. Premièrement par un extraict d'un livre antien estant au chartrier de l'évesché de Bayeux, appelé vulgairement le Livre Plu, dans lequel l'esglise de Cairon est appelée soubz le doynné de Maltot, l'esglise des Buissons pareillement, et de l'esglise de Villons *ne quidem verbum*. De plus, le s<sup>r</sup> Coullard a esté nommé aud. bénéfice par M<sup>lre</sup> de Guyse soubz le titre des Buissons, sa collation et visa et sa prise de possession soubz le mesme nom et sans aucun contredict. En 1664, il y eut sentence par devant l'official de Caen par lequel il fut deffendu au curé de Cairon de troubler le curé des Buissons en sa fonction. Les mandements du sel et de la taille s'expédient pour la paroisse du s<sup>r</sup> Coullard soubz la mesme dénomination des Buissons, et jamais de Villons. Il est appelé au sinode et calendes soubz le mesme titre, le certificat des collecteurs du sel et de la taille sont expédiés et receus de la mesme manière. Il y a un nombre infini de contracts de plusieurs siècles faisant mention de la paroisse des Buissons, et les audiences y ont esté faictes, si bien qu'il n'y a pas lieu que le s<sup>r</sup> Dauge puisse s'opposer au titre et à la dénomination dud. bénéfice des Buissons pour luy en donner un autre qui est incogneu et qui n'est que d'un simple hameau, partye sur les Buissons et partye sur Anisy, et qui est esloigné du moins d'un quart de lieue du clocher de cette esglise et de la maison presbitérale dud. s<sup>r</sup> Coullard. La sentence rendue eu Eslection en novembre 1675 est une preuve manifeste et convaincante de l'intelligence concertée et préparée entre led. s<sup>r</sup> Dauge et led. Michel Marie, qui s'est fait exprez nommer syndic pour faire des déclarations favorables à son bienfaicteur, mais qui ne peuvent préjudicier au s<sup>r</sup> Coullard, qui n'en a rien sceu, et qui n'y a point esté appelé, mais d'ailleurs le précédent curé des

Buissons avoit fait juger en 1661 que defenses estoient faictes aux paroissiens des Buissons de recognoistre d'autre pasteur que luy et de passer leurs certificats par devant autre curé, et il en a esté tousjours en possession, dont il ne faut pas d'autre preuve au regard dud. Marie que tous les actes qu'il a passés pardevant le s<sup>r</sup> Coullard, en qualité de curé des Buissons, et auquel led. Michel Marie est luy mesme signé, et comme il n'a point changé de demeure, il n'y a pas lieu de dire que cette maison puisse estre à présent de la paroisse de Cairon. Et si on a recours à l'antiquité des titres, l'extrait de l'ancien Livre Plu et les contracts dont led. s<sup>r</sup> Coullard fait encor production vériffient évidemment que l'église dud. sieur Coullard est celle des Buissons et s'appelle de ce mesme nom, ainsy que ce n'est point un simple hameau, et de là il en résulte que les habitants du mesme lieu luy doivent appartenir et qu'ils sont aussy obligés de porter les charges de cette paroisse, et particulièrement led. Marie. C'est à quoy le s<sup>r</sup> Coullard conclud, à l'adjonction qui luy est donnée par ses paroissiens, et demande despens. Faict et baillé le 16 may 1676. » Pièces de procédures concernant led. procès; extraits des registres des baptêmes, inhumations et mariages, de la paroisse de St-Pierre des Buissons, concernant la famille et les domestiques de Marie. — Procédure devant Jean Gobier, écuyer, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage et siège présidial de Caen, pour Jean Coullard, curé de St-Pierre des Buissons et Villons, contre Jérôme Guain, héritier de Simon Guain, pour lui et Abel Marie, pour paiement de rente; sentence condamnant les défendeurs (1686). — Procédure au bailliage et siège présidial de Caen, devant Jean-Pierre-Nicolas-Anne Du Montier de Canchy, archidiacre et chanoine de Bayeux, conseiller en la grande chambre du Parlement de Normandie, lieutenant général, pour Charles Marie, contre Thomas Marie, pour l'obliger à rapporter les vases et terres par lui prises dans une mare appartenant aud. Charles, sise paroisse de Cairon, hameau des Buissons, la mare étant commune entre tous les habitants, suivant transaction devant les notaires de Caen; interventions de Gaspard-François Faucon, professeur aux droits en l'U<sup>n</sup> de Caen, et du s<sup>r</sup> de La Vauterie Dan: sentence portant que la mare est commune, ainsi que les vases, à tous les paroissiens (1757).

E. Suppl. 491. — GG. 17. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1637-1676.** — Extraits authentiques des registres de la paroisse de Cairon, contenant les baptêmes, mariages et inhumations concernant le hameau des Buissons.

E. Suppl. 492. -- GG. 18. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1658-1666.** — Extraits authentiques du registre couvert de parchemin des mariages, baptêmes et inhumations faits en la paroisse St-Pierre des Buissons. — Le 22 novembre 1658, b. d'un petit enfant mâle pour Daniel Prevel, sieur du Houel et bourgeois de Caen, âgé de 18 mois environ. — Le 21 avril 1666, inh. de Jacques Le Marignier, sieur de La Fosse, bourgeois de Caen. — L'état civil de la paroisse de St-Pierre des Buissons-Villons, conservé à la mairie de Villons, ne remonte qu'à 1669. Cf. plus loin, archives communales de Villons.

E. Suppl. 493. — GG. 19. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1662.** — Assistance. — Quittance donnée devant Pierre Desouilles et Jean Regnouf, tabellions royaux en la vicomté de St-Sylvain et Le Thuit pour les sièges de Cairon et Fontaine-Henry, par les pauvres y dénommés de la paroisse de St-Pierre des Buissons et hameau de Villons qui en dépend, à Julien Garnier, curé des Buissons, en vertu de l'arrêt du Parlement de Rouen du 7 mars 1662, des sommes par lui versées en leur urgente nécessité, depuis le 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1662.

E. Suppl. 494. — H. 2. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1415-1672.** — Familles diverses. — Vente devant Colin de Vernay, clerc, tabellion juré à Caen, par Jean Hamelin, de la paroisse de Cairon, hamel des Buissons, à Jean Hamelin l'aîné, de lad. paroisse, d'une vergée et demie de terre au terroir dud. hameau, delle de la Couture, joutant les frères et sœurs de la confrérie St-Nicolas, moyennant 65 s. t., avec un pot de vin (1415). Copie authentique du XVII<sup>e</sup> siècle. — Testament de Jean Moulin, de la paroisse de Cairon, hameau des Buissons, devant Thomas Dauge, docteur en théologie, curé de la paroisse, Jean Le Pareur, obitier de Cairon, etc. (1672).

## Cambes

E. Suppl. 495. — GG. 1. (Fragments de registre.) — Petit format, 18 feuillets, papier.

**1608-1611.** — Église paroissiale de Cambes. — Michel Godard, curé. — Le 30 novembre 1608, audience du contrat passé devant Richard Martin et Mathieu de La Londe, tabellions à Caen, en date du 29 novembre, par lequel Amadis Turpin, bourgeois de Caen, vend à Michel Criquet, bourgeois de Caen, adjoint aux enquêtes à Caen, une acre de terre au terroir de Cambes, delle de la Vallée Coquet, tenue des fiefs du « Molley », moyennant 150 l. et 6 l. de vin. — Led. jour, lecture par le curé d'un mandement donné à la requête de M. d'Aubigny pour l'adjudication qui se fera à Caen des aides, quatrièmes, quarts de sel, pied fourché et autres impositions. — Assésieurs et collecteurs de la taille. — Procès en l'Élection de Caen et en la Cour des Aides de Normandie. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1609, au prône de la messe paroissiale, lecture du mandement donné par les officiers du Roi au grenier à sel de Caen pour l'impôt du sel, présents dans l'église Pierre Le Bas, s<sup>r</sup> de La Londe, Pierre Allain, s<sup>r</sup> de La Mare, etc. — Le 11 octobre 1609, audience d'un contrat d'accord, du 29 juillet 1608, entre Siméon Le Coustelier, avocat au siège présidial de Caen, s<sup>r</sup> de Beaumont, tuteur des enfants de feu Guillaume Criquet, et Amadis Turpin. — Le 29 novembre 1609, au prône, lecture d'un mandement de Jean Du Boquet, écuyer, s<sup>r</sup> de Creully et receveur du domaine de Vire. — Le 21 mars 1610, audience de contrat concernant une rente due à Georges Le Bas, s<sup>r</sup> du Mollay. — Le 28 mars 1610, lecture d'un mandement de la Cour des Aides de Normandie, contenant que ceux qui se disent officiers domestiques de la maison du Roi et du prince de Condé seront assis aux rôles de taille, à faute d'avoir leurs exemptions dûment vérifiées en lad. Cour. — Le 13 avril 1610, lecture d'un mémoire portant qu'il est enjoint aux paroissiens de Cambes de se trouver le 22 au bourg de La Délivraude avec leurs armes, pour y comparoir à la monstre, et aux collecteurs de porter le vendredi suivant la copie de leurs rôles à Ouistreham, au lieu où se tient la juridiction de l'Amirauté. — « L'obit du Roy deffunct faict à Cambes ce lundy 21 juin 1610, présens M<sup>e</sup> Pierre Lestoc et M<sup>e</sup> Pierre Le Terrier, pbrs. et vicaires. » — État civil (1610-1611). Le 11 novembre 1610, bapt. de Pierre

Cauvin; p., Pierre Allain, sieur de La Mare. — Le 6 février 1611, b. de Marie, fille de n. h. Pierre Le Bas et de Philippine, sa femme; p., Jacques Allain, fils du s<sup>r</sup> de La Mare. — Le 10 février 1611, décès de Philippine Duton, femme de Pierre Le Bas, écuyer, s<sup>r</sup> de La Londe, inh. dans l'église, âgée d'environ 30 ans. — Le 15 février 1611, inh. de lad. Marie Le Bas, etc.

E. Suppl. 496. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 21 feuillets, papier.

**1641-1671.** — Baptêmes, mariages, sépultures. Manquent les feuillets 1-3. — Gilbert Javalet, curé. — Le 4 janvier 1643, mariage de Louis Languille, fils Nicolas, s<sup>r</sup> de La Rivière, et Cardine Allain. — Le 9 août 1646, inh. de Françoise Marc, femme de Pierre Le Bas, s<sup>r</sup> de La Londe, dans la nef de l'église. — Le 18 août 1646, inh. de Thomas Le Bas, fils de Jacques, sieur du Molley. — Le 8 novembre 1650, bapt. de Nicolas Desilles, fils de Pierre Desilles, écuyer, sieur de La Londe, et de Madeleine Le Vavasseur, né le 28 mars 1649; p., Nicolas de Vannes, éc., sieur de Fontenay; m., Laurence Le Conte, fille du s<sup>r</sup> de La Dorrinière. — Le même jour, b. de Laurence, fille des mêmes, née en mai 164... — Le 4 janvier 1652, b. de Madeleine, fille des mêmes; p., Isaac Lucas, s<sup>r</sup> de Vallenclos. — Le 25 septembre 1657, b. de Pierre Le Dars; p., Pierre Le Fauconnier, éc., sieur du Mesnil-Patry; m., Marguerite Desilles. — Le 17 mars 1659, mariage de François Le Roux, fils de feu Charles, de Graye, et Louise Fresnel, fille Jacques, de Cambes, moyennant la dispense du temps donné par l'official. « Nota que le mariage estoit consommé, ainsy qu'il apparoist par l'article suivant. » Le 18 mars 1659, bapt. de Gilles Le Roux, fils des précédents. — Le 15 octobre 1660, b. de Jean-Marie de Gallemanche, fils naturel de Pierre de La Londe, bourgeois de Caen, et de Marie Fresnel, de Cambes; p., Jean Le Bas, sieur d'Épron; m., Marie de La Londe; « lequel sieur de La Londe m'a baillé reconnoissance à part comme il reconnoist estre de ses œuvres, et s'est obligé de le nourrir et entretenir suivant qu'il est requis. » — Le 13 octobre 1661, inh. d'Esther Vaudry, veuve de Georges Le Bas, bourgeois de Caen, dans le chœur de l'église de Cambes. — Le 27 janvier 1663, décès de Madeleine Le Vavasseur, femme de Pierre Desilles, éc., sieur de La Londe, inhumée le lendemain dans le chœur d'Anisy. — Le 15 mai 1663, inh. de Louise Thomas, femme de Jac-

ques Le Bas, s<sup>r</sup> du Molley. — Le 28 février 1664, inh. de Pierre Desilles, éc., sieur de La Londe. — « Le corps de M<sup>e</sup> Nicollas Desilles, vivant esc., chappellain des chappelles du Thuit et Malpas, fut porté au couvent des Pères Croissiers à Caen, au quel lieu il fust enterré le dimanche vingt six<sup>e</sup> jour de septembre mil six centz soixante et six, .. décédé du mesme jour... » — Le 29 octobre 1669, inh. de Pierre de Soulle, tabellion de St-Sylvain et Le Thuit, natif de Hauteville-la-Guichard, vicomté de St-Sauveur-Lendelin.

E. Suppl. 497. — GG. 3. (Cahiers.) — Grand et moyen format, 153 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1682-1736.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Plichon, Le Vaillant, Robert Anger, Robert-Gabriel de La Mache, curés. — Les 11 et 18 juin et 15 octobre 1684, assemblées des paroissiens au sujet de la fonte de deux cloches, du poids de 300 et 150 livres. — Le 22 février 1685, inh. dans le chœur de l'église de Gilbert Javallet, ancien curé du lieu. — Le 5 avril 1685, inh. dans la nef de l'église de Suzanne de Cussy, veuve de Jean de La Porte, bourgeois de Caen. — Le 4 septembre 1685, inh. dans le chœur de l'église de Catherine de Saffray, femme de Georges Le Bas, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, seigneur et patron honoraire de Cambes. — Le 15 novembre 1685, inh. dans le chœur de l'église de Bernardin-François Le Jolys, écuyer, sieur des Rousnières et d'Atteville, à l'instance de Le Bas, seigr<sup>r</sup> et patron honoraire du lieu. — Le 24 janvier 1686, mar. de Jacques de Crevin, écuyer, s<sup>r</sup> de Grandchamp, de la paroisse de St-Hymer-en-Auge, et Marie Lambert, veuve du s<sup>r</sup> d'Estimauville de Grieu, de la paroisse de Manerbe. — Le 1<sup>er</sup> mai 1688, inh. dans la nef de l'église, près de la balustrade du chœur, de Jeanne de La Rocque, veuve de Julien de Borren, écuyer. — Le 19 juillet 1689, mariage de Georges Le Bas, écuyer, seigneur et patron du lieu, conseiller secrétaire du Roi, de la paroisse de St-Julien de Caen, et Salomé Le Marchand, de St-Pierre de Caen. — Le 7 octobre 1690, inh. dans la nef de l'église de Gilles Le Bas, sieur de La Londe, en présence de Jean-François Le Bas, son fils, Denis Le Mesnil, Pierre Deschamps, écuyer, de St-Marc, écuyer. — Le 22 février 1702, mariage de Gilles-Hyacinthe Marguerie, de Colleville-sur-Mer, et Hélène d'Espinay, de Cambes, en présence de René Marguerie, chevalier, seigneur et patron de Colleville, et autres. — Le 8 août 1705, mar. de Joseph Riboult, s<sup>r</sup> du Lombu, et Jacqueline

Deschamps, de St-Sauveur de Caen, en présence de Jacques Deschamps, écuyer, et Renée de Pierrepont, père et mère de lad. épouse. — Le 7 janvier 1709, inh. dans la nef de l'église de Georges de La Porte, bourgeois de Caen. — Le 17 juillet 1709, inh. dans la nef, près la porte de la tour, de Marie Pertel, veuve de Philippe de La Porte, bourgeois de Caen, en présence de Laurent de Canteil, s<sup>r</sup> de Plane, et de Michel Simon, s<sup>r</sup> de La Commune, ses gendres. — Le 8 juillet 1711, inh. dans le chœur de l'église de Jacques-Pierre Le Bas, écuyer, seigneur et patron de Fierville-la-Campagne, capitaine d'infanterie, à la réquisition de Georges Le Bas, écuyer, seigneur et patron de Cambes, son père. — Le 24 avril 1713, inh. dans le chœur de l'église de Guillaume Plichon, curé du lieu, âgé de 59 ans, par Nicolas Tabourier, curé de Biéville et doyen de Douvres, en présence de François Plichon, bourgeois de Caen, frère du défunt, et de Laurent Paillot, sieur de St-Laurent. — Le 18 juin 1713, délibération des habitants au sujet de la reconstruction d'un pilier soutenant l'arcade ou voûte séparant le chœur et la nef de l'église. — Le 28 mai 1715, mar. d'Urbain Le Grand, écuyer, fils de feu Jacques Le Grand, écuyer, et d'Anne Groult, de St-Sauveur de Caen, et Marie-Françoise-Charlotte Geffroy des Portes, fille de feu Charles Geffroy, s<sup>r</sup> des Portes, conseiller du Roi aux traites, et de Marie Le Tremansois, de St-Pierre de Caen, en présence de Nicolas-Alexandre Le Grand, Charles Le Grand, Thomas Du Moustier, écuyer, seigneur de Canchy, et Nicolas Du Moustier, écuyer, seigneur de Coutranville. — Le 27 octobre 1718, bénédiction par « Tome » de La Lande Du Détroit, chanoine et archidiacre de Caen de l'église cathédrale de Bayeux, remplaçant le curé Le Vaillant, d'une cloche nommée Georges, par Georges Le Bas, écuyer, seigneur et patron de Cambes, et Isabelle Le Bas, épouse de Pierre de Mathan, chevalier, seigneur de « Nouvillers », écuyer ordinaire du Roi. — Le 2 mai 1722, inh. dans le chœur de l'église, sous le crucifix, « en exécution de sa dernière volonté, à laquelle Messieurs ses enfants ont condescendu, sans préjudice de leurs droits », de Georges Le Bas, écuyer, seigneur et patron du lieu, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, doyen des conseillers du présidial de Caen, décédé la veille, âgé de 85 ans environ, en présence de Louis Le Bas, écuyer, vicomte de Caen, Pierre-Jacques Le Bas, chanoine de Bayeux, Bernardin-François Le Bas, écuyer, seigneur et patron de Fierville, etc. — Le 8 octobre 1730, cérémonies du baptême et nomi-

nation de Catherine-Guillemette, âgée de 2 ans et 3 mois, fille de Pierre-Étienne-Nicolas Marquier, s<sup>r</sup> de Villons, écuyer, conseiller du Roi, trésorier général des finances de Caen, et d'Élisabeth-Daniel Piédoue; mar., Catherine de Cauvigny, épouse de M. de « Sarcigny » (elle signe *Charsigné*), écuyer, conseiller et procureur du Roi des finances de Caen, par., Guillaume de Saffray, écuyer, lad. fille baptisée à St-Jean de Caen le 20 juin 1728. — Le 3 décembre 1730, inh. dans l'église de Robert Auger, curé du lieu, âgé de 55 ans. — Le 29 octobre 1731, inh. dans le chœur de l'église de Bernardin-François Le Bas, écuyer, seigneur et patron de Cambes, du Molay, Héricy et autres lieux, âgé de 49 ans, par François de Pierrepont, écuyer, curé de St-Clair d'Ilérouville, en présence de Louis Le Bas, écuyer, seigneur et patron de Baron, Tourmauville, Pierville, vicomte de Caen, de Nicolas-Joseph de Villette, major des ville et château de Caen, G. de Saffray, écuyer, René-Étienne-Nicolas Marquier, s<sup>r</sup> des Villons, écuyer, trésorier général des finances de Caen. — Le 29 octobre 1734, cérémonies du bapt. de Gabrielle-Isidore, fille dud. Marquier et d'Élisabeth-Daniel Piédoue, baptisée à St-Jean de Caen le 6 juillet 1733, née du 5; par., Michel-Gabriel Piédoue de Charsigné, docteur de Sorbonne, abbé de Fontenay; mar., Isidore-Élisabeth Piédoue de Charsigné, en présence de Piédoue de Charsigné, écuyer, de M. de Villons, écuyer, et autres. — Assemblées des paroissiens pour élections de trésoriers, collecteurs, enrôlements, dérôlements, bannies des biens et revenus du trésor, réparations aux couvertures de l'église et de la tour, etc.

E. Suppl. 498. — GG. 4. (Cahiers.) — Moyen format, (?) feuillets, papier.

**1737-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Les registres d'état civil, pour cette période, figurent à l'inventaire de 1860. Déficit constaté aux inspections de 1886 et 1893.

### Colomby-sur-Than

E. Suppl. 499. — GG. 1. (Cahiers.) — Moyen format, 53 feuillets, papier.

**1688-1706.** — Église paroissiale de St-Vigor de Colomby-sur-Than. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Le Bachelier, Charles Gost, curés. — Le 9 septembre 1696, bapt. de Jacques, né du prétendu mariage d'Olivier Vimont et de Suzanne

André. — Le 22 février 1698, bapt. de Madeleine Vimont, fille des précédents. — Le 20 septembre 1699, pouvoir à Riboult, conseiller du Roi et enquêteur à Caen, et au curé Le Bachelier, de faire alleu d'une petite tour à l'église; elle sera de bois de chêne et couverte d'ardoise, le tout pour la somme de 400 livres, « et même quelque chose davantage, si besoin est ». — Le 5 janvier 1702, inh. dans l'église de Pierre Baudard, écuyer, sieur de Beauvais, âgé d'environ 75 ans. — Le 11 juin 1702, bannie de la dîme de la laine, appartenant au trésor de lad. paroisse, à Nicolas Le Manissier, pour la somme de 10 livres. — Le 27 juin 1702, inh. dans l'église de François Baudart, écuyer, âgé de 50 ans. — Le 30 août 1702, le sieur Baudart, âgé de 14 ans, fils de François Baudart, écuyer, sieur de Beauvais, et de Marie de Montpellié, n'ayant aucun témoignage certain d'avoir été baptisé, s'est présenté à l'église de Colomby, portant le nom de Charles-Léon, pour demander le baptême, lequel lui a été administré avec condition par Léon de Montpellié, chanoine de La Mare de l'église cathédrale de Bayeux, qui lui a aussi servi de parrain, assisté de Marie de St<sup>e</sup>-Marie, sa marraine. — Le 19 août 1703, bapt. de Françoise, née du prétendu mariage de Pierre Guérin et de Marie Lechevalier. — Assemblées des habitants pour élections de trésorier, collecteurs, bannie des revenus du trésor, etc.

E. Suppl. 500. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 186 feuillets, papier.

**1707-1761.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Brodon, Jean-Baptiste Chippel, Guillaume Picquot et Jacques Roberge, curés. — Le 5 juin 1707, élection de Michel Brodon, « acolyte, curé de lad. paroisse », en qualité de trésorier, pour 3 ans. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1709, bapt. de Marin, fils de Marie Pupun, de Creully, « laquelle proteste et veut soutenir avoir esté affrontée et déshonorée par le chemin par des gens inconnus qui luy firent violence ». — Le 3 juin 1709, bannie de la dîme de la laine, appartenant au trésor, pour le prix de 24 livres. — Le 29 mars 1710, bapt. de deux jumeaux, Thomas et Marguerite, « nés de légitime mariage » d'Olivier Vimont et de Suzanne André, « religionnaires de la religion prétendue réformée ». — Le 19 juin 1722, inh. dans l'église de Daniel Adeline, prêtre de lad. paroisse. — Le 27 octobre 1725, inh. dans l'église de Marie-Antoinette de « Brachelone », âgée de 7 mois, fille de Pierre-Nicolas de « Brachelone », écuyer, et de feu Ma-

rie-Elisabeth de Fresnel de « Brachelone » (Signature : Bragelongne). — Le 16 octobre 1729, bapt. de Nicolas-J<sup>n</sup>-B<sup>e</sup> Manissier ; par., Nicolas-Anne Jolivet, docteur et professeur aux droits à Caen, seigneur de Colomby ; mar., Jeanne Scelles, veuve du s<sup>r</sup> Du Homme Barbey, conseiller du Roi, assesseur en vicomté à Caen. — Le 25 septembre 1731, mar. de Le Fauu, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil, de la paroisse de Douvres, et Marie-Anne de Brossard, de St-Pierre de Caen, en présence de M. de La Douespe, avocat, etc. — Le 4 mars 1732, bapt. de Jeanne-Victoire-Perpétue Manissier ; mar., Marie-Françoise de Jolivet de Colomby ; par., Jacques Du Perrey, avocat au Parlement de Normandie. — Le 3 janvier 1734, bapt. de Geneviève, née du prétendu mariage de Pierre Guérin et de Catherine Sanson, de la religion prétendue réformée. — Le 1<sup>er</sup> février 1735, bapt. de Michel-Vigor-Zuchée Manissier ; par., Michel Marescot, écuyer, s<sup>r</sup> de La Bornerie, garde du Roi ; mar., Marie-Anne Jolivet. — Le 19 septembre 1739, inh. dans l'église de Nicolas Du Vey, bedeau des droits de l'Université de Caen, âgé de 29 ans, en présence de Jolivet, seigneur de Colomby. — Le 18 octobre 1741, inh. dans le chœur de l'église de Michel Brodon, curé du lieu, âgé de 56 ans, en présence d'Isaac Brodon, curé de St-Nicolas, etc. — Le 15 juillet 1742, abjuration de l'hérésie de Calvin par Jean Richard, de la paroisse de St-Croix, demeurant actuellement à Colomby. — Le 4 novembre 1745, inh. de Marie-Jeanne-Julie de Mongin, âgée d'un an, fille de Jean-François de Mongin, écuyer, et de Marie-Jeanne Vaucher. — Le 27 novembre 1746, assemblée des paroissiens concernant la construction d'un autel plus propre et plus orné, et son déplacement contre le gable de l'église, à cause de la construction de la sacristie, la réparation du sanctuaire, qui ne peut décentement subsister en l'état qu'il est, et autres travaux d'appropriation et décoration de l'église, sous la direction du curé. — Le 24 mars 1747, bapt. de Joseph Le Manissier ; par., Pierre-Jean-Nicolas Jolivet de Colomby ; mar., Charlotte-Élisabeth Féron de Renèmesnil. — Le 18 avril 1747, lettre du curé Chippel à De Jean, avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, pour obtenir l'autorisation d'inhumer une enfant de 5 ans, Marie, fille bâtarde de Marie Pannier, noyée par accident dans le « dégoût » du fumier de la cour de Le Monnier, où elle demeurait avec sa mère, servante. — 1748. « La croix pour la procession a été achetée l'année présente et donnée par les filles de la paroisse de ce qu'il leurs resta de profit d'un bouquet qu'elles donnèrent à

Madame de Marescot, fille de M<sup>r</sup> de Jolivet, en l'année 1746 » — Le 23 mars 1753, inh. dans le chœur de l'église de Jean-Baptiste Chippel, curé du lieu, âgé de 56 ans. — Le 25 avril 1758, inh. dans le chancel de l'église de Nicolas-Anne Jolivet, seigneur et patron de Colomby et de Basly, avocat en Parlement, sénéchal de l'abbaye royale de St-Trinité de Caen, professeur aux droits en l'Université, prier des facultés et l'un des trente de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caen, âgé d'environ 78 ans, mort la veille, transféré de St-Julien de Caen. — Le 21 mars 1760, inh. dans le chœur de l'église de Guillaume Picquot, curé du lieu, décédé la veille, âgé de 36 ans. — Assemblées des paroissiens pour élections de trésoriers, de collecteurs, enrôlements et dérollements, dépenses nécessaires à l'entretien de l'église et de son mobilier, etc.

E. Suppl. 501. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 128 feuillets, papier.

**1762-1791.** — Baptêmes et mariages. — Jacques Roberge et Durand, curés. — Le 17 février 1762, bapt. de Victor-Jean-Henri Bayeux ; par., Jean-Charles-François de Vauquelin, chevalier ; mar., Marie-Henriette de Cahaignes, épouse de Pierre-Michel-Gilles de Sallen, chevalier, seigneur et patron de Monts et de Basly. — Familles Achard, Aubert, Basly, Bayeux, Bétourné, Blin, Catherine, Fallet, Hétiér, Jean, La Cour, Le Carpentier, Le Courtois, Le Couturier, Le Herpeur, Lemièrre, Le Moine, Le Prieur, Lucas, Marc, Mériel, Meurdrat, Mosque, Olivier, Paisant, Paris, Pavie, Pelcerf, Pesnel, Pupin, Roquet, Samson, Vallée, Viger, Voisin, etc. — Le dernier acte signé par Durand, curé de Colomby, est du 16 juillet 1791 ; les suivants, à partir du 28 juillet, sont dressés par Drouet, curé d'Anguerny, la ci-devant paroisse de Colomby étant annexée à celle d'Anguerny.

E. Suppl. 502. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 78 feuillets, papier.

**1762-1791.** — Sépultures. — Jacques Roberge et Durand, curés. — Le samedi 22 juillet 1769, dans le chancel de l'église, Marie Scelles, âgée d'environ 78 ans, veuve de Nicolas-Anne Jolivet, seigneur et patron de Colomby, Basly et autres lieux, avocat au Parlement, sénéchal de l'abbaye de St-Trinité de Caen, professeur aux droits en l'Université, prier des facultés et l'un

des trente de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la même ville. — Le 19 sept. 1772, dans le chœur de l'église, Jacques Roberge, curé du lieu, âgé d'environ 57 ans, décédé le 17 du même mois, par Jacques Raisin, curé de Beuville et doyen de Douvres, en présence de Le Roux, curé de Cairon, Langlois, curé de Fontaine, Lecomte, curé de Villons, Frémanger, curé de Thaou, Martin, curé de Basly, Marc, curé d'Anisy, Colleville et Lecourt, curés de Reviers, de Vendes et Heurtin, curés de Bénny, et autres. — Le 21 novembre 1772, Marie-Anne Beuron, maîtresse d'école, âgée d'environ 60 ans, décédée la veille. — Le 7 mars 1774, « le corps d'une femme étrangère qu'on nous a dit s'appeler Marie Le Goux, veuve du s<sup>r</sup> Lamare-Morchesne, escuyer, décédée d'hier sur notre paroisse, et âgée d'environ 75 ans, a été inhumé dans le cimetière, proche cette église, par nous curé », en présence de Gilles-François You, vicaire, etc. — « Du sept<sup>e</sup> jour de mai 1774, le corps mentionné en l'extrait cy-dessus n'ayant par nous été inhumé sous les noms de Marie Le Goux, veuve du s<sup>r</sup> Lamare-Morchesne, que sur la foi de la lettre dont l'original est cy-attaché (absent)... mais depuis ayant été bien informé que ladite Marie Le Goux, sous le nom de laquelle nous avons inhumé ledit corps, était réellement vivante et existante en la paroisse St-Nicolas de Caen, pour rectifier l'erreur employée audit extrait cy-devant, et que pour l'avenir il ne puisse préjudicier, nous l'avons grillé comme non venu, de manière toutefois à pouvoir le lire, et qu'il puisse seulement subsister pour certifier que le dit jour nous avons de fait inhumé, comme dit est, un corps de femme jusqu'alors à nous inconnue. » — Le 3 oct. 1774, Christophe Dutrou, curé de *Quesney* (Cainet), décédé l'avant-veille, paroisse de Colomby, âgé d'environ 65 ans, inhumé dans l'église de Colomby par Marc, curé d'Anisy, en présence de Charles-François Langlois, curé de Fontaine-Henry, Jacques-Antoine Philippe, curé d'Anguerny, Pierre Le Menand, vicaire d'Anguerny, Gilles-François You, vicaire de Colomby, et Pierre-Jeau-François Durand, curé de lad. paroisse. — Le 17 février 1780, Pierre Jean-Nicolas Jolivet, écuyer, seigneur et patron de Colomby, Préaux, Basly et autres lieux, conseiller du Roi, maître ordinaire en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie, âgé d'environ 56 ans, décédé le 15 dud. mois en son hôtel, paroisse St-Julien de Caen, transporté et inhumé dans l'église de Colomby. — Le 21 nov. 1782, Louis Gobillet, sous-diacre, âgé d'environ 24 ans, décédé la veille. — Le 4 juillet 1786, Étienne-

Jacques-Pierre Gobillet, prêtre, ancien curé de Cainet, âgé d'environ 76 ans, décédé la veille sur la paroisse de Colomby. — Actes dressés par Drouet, curé d'Anguerny, à partir du 25 juillet 1791.

### Coulombs

E. Suppl. 503. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 91 feuillets, papier.

**1788-An II.** — « Registre des délibérations pour la paroisse de Coulomb, contenant les assemblées municipales de ladite paroisse. » — Le 12 octobre 1788, l'assemblée municipale a trouvé qu'il ne lui était pas possible de s'assembler tous les dimanches après la messe, et qu'il était inutile de le faire, surtout quand elle ne devrait avoir aucune occupation : elle décide d'indiquer elle-même les jours et heures qui conviendraient à ses membres et aux affaires à traiter, sans quoi un grand nombre des députés qui la composent ne pourraient s'y trouver. — Autres délibérations des 12 octobre 1788, 29 novembre et 6 décembre 1789. — Délibérations du 4 février au 28 novembre 1790. — F<sup>o</sup> 5. Enregistrement des décrets, lois et proclamations; délibérations et actes divers.

E. Suppl. 504. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 94 feuillets, papier.

**1605-1626.** — « Registre des baptesmes faictz et administrez en l'église parroissiale de St-Vigor de Coullomb par moy frère Pierre Le Chevallier, pbr., religieux et profez en l'abbaye Nostre-Dame d'Ardaine et prier dud. lieu de Coulomb, pour l'an de grace mil six centz et cinq et autres suyvantz. » — Le 5 octobre 1606, bapt. de Thomasse Graffart par Gilles Le Martinel, curé de Cully, pour l'absence dud. Le Chevallier. — Le dernier février 1607, à la requête de n. h. Jacques de Gastebled, bapt. d'un fils qu'il disait avoir été apporté en sa maison par des gens inconnus. — Extrait des registres des baptêmes du curé de St-Jean de Caen, concernant le baptême de Pierre Fleury, de Coulombs, le 16 mai 1613; p. Pierre de Rogier, sieur de La Pierre, gouverneur du donjon de Caen. — Le 15 mars 1619, « on bénit la plus grosse cloche dud. lieu, laquelle avoit esté fondue le jour précédent ». — Le 26 avril 1620, bapt. de Jean, fils de Jacques Gastebled, écuyer, et de Rebecca, sa femme, âgé de 21 jours — Le 27 septembre 1622, bapt. de Guillaume, fils de Richard Mouillard, ser-

gent royal en la sergenterie de Creully, et Perrine Goubé; p., n. h. Guillaume Touroulde, secrétaire de la maison et couronne de France, assisté de Marie, fille de Gilles Du Hallot, avocat du Roi au siège présidial de Caen, en présence de Jacques Denis, enquêteur examinateur à Bayeux, oncle dud. Mouillard. — Le 2 juin 1624, b. de François, fils de Marin Radul, sergent royal à Creully; p., François Onfrey, bourgeois de Caen, ci-devant huissier au siège présidial de Caen; m., Madeleine Lescalley, femme de Jacques des Essars, sieur des Carreaux. — En 1610, absolutions de l'hérésie, en vue de mariages.

De l'autre côté, mariages et sépultures, depuis 1606. — Le 19 novembre 1612, inh. de Jean Graffart, prêtre, âgé d'environ 90 ans. — Le 12 décembre 1618, inh. d'Anne, femme de n. h. Jacques de Gastbled, âgée de 45 ans environ. — Le 28 février 1623, inh. de Jacques, fils naturel d'Abraham de Gastbled, écuyer, et de Françoise Fieffé, en présence de Jacques de Gastbled, écuyer, père dud. Abraham. — Le 15 avril 1626, inh. d'Isaac Le Bertoys, par Louis Du Bourguet, curé de Fresné-le-Crotteur, pour l'absence dud. Le Chevalier. — Le 16 mai 1626, décès de Judith Rocquier, servante domestique chez Étienne Graffart, de la peste; « et a esté inhumée par eux de la maison dud. Estiene Graffart dans le jardin dud. Estiene, faute de la vouloir apporter au cymetière dud. lieu de Coulomb ». — Le 16 mai 1626, Henry Fort, fils Jean, sergent en la sergenterie de Graye, vicomté de Bayeux, âgé de 35 ans, mourut en la paroisse de Villiers-le-Sec, où il demeurait à cause de l'exercice de sa sergenterie, encore que sa femme et ses enfants fussent demeurants à Coulombs, dont il étoit paroissien, et fut inhumé à Villiers-le-Sec, étant mort de la peste. — Le 25 mai 1626, inh. de Françoise, fille dud. Fort, morte de la peste. — Le 18 mai, inh. de François, fils de Jacob Graffard, mort de la peste. — Le 19 mai 1626, inh. d'Hermine, fille de feu Henri Graffard, « dans le jardin de Calés assis dans led. lieu de Coulomb, appartenant à Jacob Graffard, son frère, la cause pour quoy elle n'a esté apportée au cymetière a esté qu'on a treuvé personne pour ce faire, pour ce qu'elle est morte de la peste. » — Autres décès de peste en 1626.

E. Suppl. 505. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 38 feuillets, papier.

**1651-1660.** — Baptêmes. Le 15 février 1653, Raoul Le Febvre; p., n. Raoul de Couvert,

fils de M. de « Sotervast ». — Le 4 mars 1653, une fille de Messire Jean-Autoine de Couvert, seigneur et patron de « Sotervast, Auderville, Coullomb et autres lieux », et de Marguerite de Bréiel. — Le 6 octobre 1654 Marie, fille des précédents; p., Jean de Mathan, chevalier, commandeur de Malte. — Mariages. — Sépultures. Le 31 mars 1659, Jean Honoré, prêtre, religieux d'Ardenne et prieur de Coulombs, âgé de 73 ou 74 ans. — Le 24 février 1660, Jean Malherbe, âgé d'environ 25 ans. — Le 12 mars 1660, dans le chancel de l'église, n. h. Jean-Autoine de Couvert, seigneur de Coulombs, « lequel, après avoir reçu tous les derniers sacremens et avoir donné sa bénédiction à ses enfans, a pris congé de Madame sa femme avec des paroles toutes remplies de piété, mourut dans le chasteau de Bayeux, dont il estoit gouverneur, le dix<sup>e</sup> dud. mois; son corps fut apporté et inhumé dans l'église de ceste paroisse, l'ayant souhaité par son testament; il estoit aagé de cinquante-cinq ans ou environ ». — Sur un feuillet joint au registre: «...Il y a interruption depuis le 8 février de l'année 1626 jusque au 11 d'avril de l'année 1651, faute de registres, tant balêmes, que mariages et sépultures. »

E. Suppl. 506. — GG. 3. (Registre.) — Petit format, 48 feuillets, papier.

**1668.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Frere Ambroise Deslandes, prieur. — Le 26 juillet 1668, inh. d'Anne, âgée de 3 ans, fils de Dametourt et de Judith Vaussieu, fille Jean, de la religion prétendue réformée, « lad. fille estant née d'une illégitime couche ». — Familles Fort, Renand, Martin, Labbé, Graffard, Le Prévost, Le Marchand, Beuville, Cliquet, Basire, etc. — « Icy il y a une petite interruption qui commence le 4<sup>e</sup> jour de mars 1660 jusque au 22 avril 1668, qu'on trouvera dans le gros registre » (cf. art. 511, GG. 8).

E. Suppl. 507. — GG. 4. (Registre.) — Petit format, 25 feuillets, papier.

**1669.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Fr. Ambroise Deslandes, prieur — Familles Fort, Chemin, Dauphin, Renouf, Bordel, Bazire, Moulin, Malherbe, Sevestre, Hebert, etc.

E. Suppl. 508. — GG. 5. (Cahiers.) — Petit format, 96 feuillets, papier.

**1670-1680.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Fr. Ambroise Deslandes, prieur. — Le 22 juillet 1670, inh. de n. h. Guillaume de Chantelou, écuyer. — Le 8 février 1671, b. d'Étienne Le Prévost ; p., Étienne Le Prévost, curé de Verson — Le 26 septembre 1671, inh. de Marie, fille de Robert Le Prévost, décédée du flux de sang. — Le 4 juillet 1672, b. de Raoul, fils de n. h. François d'Anisy, écuyer, sieur de Cricqueville ; p., Raoul de Couvert, gouverneur des ville et château de Bayeux, seigneur de Coulombs, Auderville, etc. ; m., Marie Hélyes, femme d'Adrien Le Sueur, écuyer, sieur de La Fresnée. — Le 23 février 1673, inh. d'Anne Fort qui, après avoir vécu dans la R. P. R., s'est convertie à la fin de sa maladie. — Le 4 mai 1673, bapt. de François Le Boucher ; p., François-Augustin de Couvert, écuyer ; m., Élisabeth-Marie-Françoise de Couvert, dame de Combray. — Le 19 juillet 1673, b. de Jacques-Philippe, fils dud. François d'Anisy. — Le 3 septembre 1674, baptême de François-Augustin, fils du même ; p., François-Augustin de Couvert, abbé de « Sottervast » et chanoine de Cambremer ; m., Marguerite Bretel, veuve de M. de « Sottervast », « gouvernante » de Bayeux, dame de Coulombs, etc. — Le 27 juillet 1675, mariage de Jacques Poirier, seigneur et patron de Taillepied, bailli de S<sup>t</sup>-Sauveur-le-Vicomte, et Marie de Couvert, fille de Jean-Antoine de Couvert, seigneur de Coulombs, et Marguerite Bretel. — Le 5 novembre 1675, bapt. d'Adrien, fils dud. François d'Anisy ; p., Adrien Le Sueur, écuyer, sieur de La Fresnaye ; m., Marie Le Cavalier, femme de Georges d'Anisy, écuyer, sieur de Bernières. — Le 1<sup>er</sup> avril 1676, « François d'Anisy, sieur de Cricqueville, escuyer, ayant été assassiné par les sieurs de Maillot, avec son frère, le sieur de Beauroger, a été enterré avec led. s<sup>r</sup> son frère dans l'église de S<sup>te</sup>-Croix-Grand-Tonne » — Le 4 juin 1676, b. de Barbe, fille de Jacques Hébert, s<sup>r</sup> de La Mare, et d'Antoinette Dieuavant ; p., Gédéon Dieuavant, écuyer, sieur du Motel ; autre enregistrement du même acte, le 14. — Les 18, 20 et 21 octobre 1676, décès « du flux de sang ». — Le 7 avril 1677, b. de Marguerite-Françoise Le Prévost ; m., n. d. Marguerite Bretel, veuve de M. de Sottervast ; p., Guy de Combray, écuyer, fils de M. de Combray. — Le 14 décembre 1677, inh. d'Étienne, fils de Jacques Hébert, s<sup>r</sup> de La Mare, bourgeois de Caen.

E. Suppl. 509. — GG. 6. (Cahiers.) — Petit format, 46 feuillets, papier.

**1681-1691.** — « Registres des batesmes, mariages et inhumations de la paroisse de Coulou, pour servir de minutte, signé par nous, juge royal, selon l'ordonnance... » — Frères Ambroise Deslandes et Georges Hébert, prieurs-curés. — Le 23 juillet 1683, inh., dans le chœur de l'église, de n. d. Marguerite Bretel, veuve de Jean-Antoine de Couvert, chevalier, seigneur de « Sottervast », Coulombs et autres terres, gouverneur des ville et château de Bayeux. — Le 28 décembre 1683, mariage de Jacques-Antoine Deslandes, avocat à Coutances, fils de Richard Deslandes, conseiller au bailliage et siège présidial de Coutances, de la paroisse S<sup>t</sup>-Nicolas de Coutances, et Marguerite Quentin, fille de feu Pierre Quentin et Marguerite Solier, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, en présence de M. de La Bigne, conseiller au bailliage de Bayeux, de M. de Coulombs, gouverneur de la ville et château de Bayeux, etc. (l'épouse signe : Marguerite Quentin de Garaby). — Le 12 janvier 1684, inh. de n. d. Marie de Couvert, femme de Jacques Poerier, seigneur de Taillepied, bailli de S<sup>t</sup>-Sauveur-le-Vicomte, en présence de M. de Coulombs, gouverneur de Bayeux, son frère, « de Madame la Gouvernante », etc. — Le 21 décembre 1685, inh. d'une petite fille âgée d'un jour, baptisée par la sage-femme, du mariage de Jean Fort et Isabeau Deliot, nouvellement convertis. — Le 7 janvier 1686, mariage de Jean-Pierre Du Pastey, écuyer, sieur du Chasteignier, fils de Jean, sieur du Chasteignier, et de Marie Vauverin, de Cully, et Esther Hébert, fille de Jacques, bourgeois de Caen, et d'Antoinette Dieuavant, par le curé de Veret, oncle de l'épouse, après opposition de Pierre Du Pastey, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Hilaire, levée par sentence de l'officialité. — Le 31 mai 1686, inh. de Marie Néel, femme de M. de Coulombs, gouverneur de Bayeux. — Le 28 avril 1687, baptême de Marie, fille de Pierre Fort et Marguerite Le Marchand, nommée par Marie Fort, fille de Jean, et Jean Bonnel, « tous deux nouveaux convertis, qui ont fait leur devoir à la Pasque dernière, et qui ont promis, ainsy que porte le rituel, de vivre et mourir dans la Religion Catholique, Apostolique et Romaine... ». — Lacune du 4 février 1688 au 18 janvier 1690. — Actes du prieur-curé Hébert du 18 janvier 1690 au 2 février 1691.

E. Suppl. 510. — GG. 7. (Cahiers) — Moyen format, 98 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1689-1712.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Frères Georges Hébert, Pierre Gouville de Pontoger, Charles Poisson et Ant. Pyron, prieurs-curés. — Le 5 octobre 1698, inh. par F. Fournereau, prieur claustral de l'abbaye d'Ardennes, de la congrégation réformée de l'ordre de Prémontré, de Frère Georges Hébert, religieux de lad. congrégation, et prieur-curé de la paroisse de Coulombs, membre dépendant de lad. abbaye, décédé au presbytère le jour précédent, en présence de Louis Gost, prêtre desservant dans lad. abbaye, et Jacques Le Provost. — Le 25 janvier 1700, bapt. de Jeanne, née du mariage de Louis Roquier et Marie Richard, de la religion prétendue réformée. — Le 27 novembre 1701, bapt. de Pierre, né du mariage d'Étienne Fort et d'Anne Bouilly, hérétiques. — Le 5 mars 1703, déclaration de grossesse de Perrine Bordel, qui a certifié être grosse des œuvres de Jean Baudouin, de la paroisse de Chouain. — Le 4 juin 1703, bapt. d'une fille âgée de deux jours, « sortie des œuvres d'Augustin Jeane et de Perrine Bordel, la déclaration qu'ell' a faite que l'enfant étoit pour Jean Beudouin ell' a dit être fausse et avoir été sollicitée par led. Augustin Jeane de donner l'enfant aud. Jeau Baudouin, ainsi qu'il paroist dans ce feuillet, où est écrite la déclaration, et après avoir réparé l'honneur dud. Jean Baudouin, et luy ayant demandé pardon, et a déclaré être grosse pour et des œuvres d'Augustin Jeane, présence de plus de quatre-vingt personne, au sortir de la messe. La fille a été nommée Jeane ». — Le 20 janvier 1704, inh. de Marie Longuet par Le Battard, chanoine régulier de la maison-Dieu de Caen. — Le 10 avril 1707, abjuration de l'hérésie de Calvin par Marie Bonnel, âgée d'environ 30 ans. — Le 3 juin 1708, abjuration de l'hérésie de Calvin par Mathieu Bonnel, âgé de 32 ans. — Le 23 octobre 1709, inh. par F. Ant. Pyron, dans le chœur de l'église de Coulombs, de Radulphe (en interligne : Raoul) de Couvert, seigneur de lad. paroisse de Coulombs, décédé du jour précédent dans le château de Bayeux, dont il étoit gouverneur et de la ville dud. Bayeux, âgé d'environ 61 ans, en présence de la noblesse de Bayeux et de tous les curés circonvoisins. — Le 19 octobre 1710, bapt. de Jacques, né du prétendu mariage de Louis Roquier et de Marie La Rivière, de la religion prétendue réformée. — Le 9 décembre 1710, inh. de Madeleine Blet après avoir reçu tous les sacrements et fait son abjuration.

E. Suppl. 511. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 132 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1659-1712.** — « Registre des baptêmes faits et administrés en l'église de St-Vigor de Coulomb par moy, frère Baptiste Jean, religieux de l'abbaye Notre-Dame d'Ardaine et prieur de lad. paroisse de Coulomb, commençant au dernier jour de mars 1659. » — Le 29 août 1666, bapt. de Marie-Anne, fille de Jacques Chemin et Marguerite Dauphin ; m., Marie de Montmesnil, femme de Caumont, agent de M. de Coulombs ; p., Jacques Deslandes, fils de Deslandes, conseiller au présidial de Coutances. — « J'ay sousigné, Pierre Gouville de Pontoger, pbr., prieur-curé de Coulomb, après le décès du Révérend Père George, prieur de Coulomb, qui mourut le quatrième jour d'octobre mil six cens quatre vingt dix huit, lequel ayant oublié depuis l'année mil six cents quatre vingt quinze à mettre par ordre les noms des enfans baptez, j'ay cru qu'il étoit de mon devoir de les mettre par ordre afin d'épargner la peine à mes successeurs, lorsqu'on voudroit délivrer quelques extraits, de chercher dans les autres registres, depuis l'année mil six cents cinquante neuf. Fait ce dixième jour de janvier mil sept cens, qui est la première année que j'ay demeuré dans lad. paroisse, ayant fait desservir l'année du départ, qui étoit en l'année mil six cents quatre vingt dix neuf, par Messieurs Gost et Pigache, ainsi qu'il paroist dans les registres de lad. année. » Signé : « Gouville de Pontoger, prieur de Coulomb. » — Mariages depuis 1659. « Ensuivent les mariages faits par moy, fr. Ambroise Deslandes, estably prieur dud. lieu de Coulomb le six<sup>e</sup> de janvier 1663. » Le 4 juillet 1663, André Heuste, de Cully, et Jacqueline Malherbe, fille d'Isaac, de Coulombs. — Sépultures. Le 10 mai 1660, Guillaume Dauphin, qui avait fait abjuration de la religion prétendue réformée et mourut comme vray enfant de l'église C. A. R. ». Le vingt... décembre 1662, fr. Baptiste Jean, religieux profès de l'abbaye d'Ardennes et de la congrégation appelée de l'ancienne rigueur de l'ordre de Prémontré, prieur de St-Thomas de Lion et de la paroisse de Coulombs, « lequel par son zèle fist en sorte que le cimetière des huguenots a esté osté comme estant une partie de celuy des catholiques, et ce par sentence rendue à Caen au mois de juillet mil six centz soixante et deux, leq<sup>l</sup>, après six mois de maladie, et avoir reçu tous ses derniers sacrements, est décédé dans lad. abbaye en bon catholique et bon religieux, le vingt-cinq<sup>e</sup> dud. mois et an que dessus. »

Le 26 mai 1665, Anne ....., femme de René Graffard, de la R. P. R., « laq<sup>le</sup>, après avoir souffert plus<sup>es</sup> années de son mary pour s'estre rendue catholique à la fin de sa vie, a receu tous les saeremens ». — Copies d'actes contenus aux registres précédents.

E. Suppl. 512. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 25 feuillets, papier.

**1713-1715.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Frère Ant. Pyron, prieur-curé. — Actes concernant les familles Achard, Adam, Baston, Bonnel, Du Bois, Du Breuil, Fort, Fossey, Graffard, Labbé, Le Boucher, Le Bouteiller, Le Châtelier, Lefèvre, Le Provost, Longuet, Morel, Moulin, Pigache, Rocquier Vallée, etc. — Blanc à partir du feuillet 8.

E. Suppl. 513. — GG. 10. (Cahiers.) — Moyen format, 71 feuillets, 7 pièces intercalées, papier.

**1716-1738.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Frère Antoine Pyron et Frère Planquette, prieurs-curés. — « Je soussigné Pierre Morel, demeurant dans la paroisse de Coulomb, confesse et reconnois qu'Anne Morel, qui demeure chés moy présentement, et qui m'est parente du trois au quatre, sçavoir moy du trois et elle du quatrième degré, est grosse pour moy, et consents et m'oblige de la prendre pour épouse sitost que la dispense de Cour de Rome sera venue, laquelle dispense je m'oblige aussi payer, à la volonté de Monsieur le prieur. Fait aujourd'huy sixième jour de juin de l'année mil sept cents seise, présence de Robert Le Fèvre le père et Robert Le Fèvre le fils à ce témoins, qui ont signé avec ledit Morel. » — Le 24 juillet 1721, inh. dans le chœur de l'église, par l'abbé Néel, chanoine de Bayeux et archidiacre des Vez, de Raoul de Couvert, seigneur et patron honoraire de Coulombs, décéédé à l'âge de 30 ans environ, au château de Bayeux, dont il était gouverneur. — Le 16 avril 1724, abjuration par Pierre Rocquier, âgé de 25 ans, de l'hérésie de Calvin. — Le 11 septembre 1731, mar. de Louis Lepecq, sieur de La Clôture, docteur agrégé dans la 1<sup>re</sup> de médecine dans l'Université de Caen, fils de feu Claude et de feu Charlotte Fontaine, de St-Pierre-Azif, demeurant paroisse de N.-D. de Caen, et Madeleine-Jeanne-Marguerite Pyron, fille de feu André Pyron, docteur et professeur des droits dans l'Université de Caen, et de feu Madeleine Poignavant, de la paroisse de Notre-Dame de Caen, demeurant à Coulombs, en

présence de Jean-Claude et Jacques Lepecq, frères de l'époux, Pierre et Jean-Claude Pyron, frères de l'épouse, etc. — Le 18 mars 1733, inh. dans le chœur de l'église, par M. de Marigny, curé de Brécy, de frère Antoine Pyron, prieur-curé de Coulombs, âgé de 55 ans.

E. Suppl. 514. — GG. 11. (Cahiers.) — Moyen format, 50 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1739-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — F. P. Planquette, prieur-curé. — Actes concernant les familles Achard, Adam, Barbey, Bâton, Bonnel, Collet, Cousin, Dauphin, Davot, Dubois, Dubrenil, Eude, Fort, Gillette, Girard, Gournay, Goussiaume, Groult, Guillot, Hermerel, Heuste, Le Bailleul, Le Barbier, Le Boucher, Lecomte, Lefebvre, Lejeune, Le Maistre, Le Marchand, Le Moine, Le Tellier, Longuet, Mérite, Moulin, Oger, Paris, Philippe, Pierre, Pigache, Renault, Roquier, Thomas, Valeran, Verdant, etc.

E. Suppl. 515. — GG. 12. (Cahiers.) — Moyen format, 89 feuillets, 6 pièces intercalées, papier.

**1747-1767.** — Baptêmes et mariages. — F. Pierre Planquette, F. Jacques Desmares, prieurs-curés. — Le 22 juin 1755, abjuration de l'hérésie de Calvin par Geneviève, Marie et Catherine Roquier, âgées de 20 ans, 14 ans et 12 ans, filles de Jacques Roquier, filassier, de lad. paroisse, « ayant reconu que hors la vraie église il n'y a point de salut, de leur bonne volonté et sans aucune contrainte... les trois nouvelles converties nous ayant déclaré ne sçavoir signer ». — Le 17 janvier 1767, bapt. de Charlemagne Méaise; par., Charlemagne de Couvert de Coulombs, seigneur et patron de Coulombs, d'Auderville, gouverneur des ville et château de Bayeux; mar. Charlotte Aubert de Coulombs, son épouse. — Antres actes concernant les familles Achard, Angot, Barbey, Bâton, Bonnel, Collet, Cousin, Davot, Dubois, Dubreuil, Fauvel, Fort, Fossey, Gillet, Gillette, Godard, Gournay, Goussiaume, Gueroult, Hermerel, Heuste, Lebas, Leboucher, Lechâtelier, Lefebvre, Lefort, L'honoré, Le Lièvre, Le Maître, Lepage, Letellier, Loiseleur, Longuet, Marais, Michel, Mouillard, Moulin, Nicolle, Oger, Philippe, Pierre, Pigache, Piuard, Pitard, Quérière, Renault, Ribout, Richard, Rimbault, Rosier, Sorel, Thomas, Tillard, Tireloque, Totain, Vautier, etc. — Actes par Gabriel

Hue, vicaire, Jean-François de La Rue, Pierre Le Tainturier, prêtres commis, etc. — Dispenses accordées par l'évêque de Bayeux Pierre-Jules-César de Rochecouart, etc.

E. Suppl. 516. — GG. 13. (Cahiers.) — Moyen format, 62 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1747-1767.** — Sépultures. — Frères Pierre Planquette et Jacques Desmares, prieurs-curés. — Le 8 avril 1752, Louis Le Febvre par Jean-Baptiste Le Courtois, vicaire, à cause de l'infirmité du prieur, en sa présence. — Le 7 mars 1753, Étienne Moulin, par Gabriel Hue, vicaire. — Le 20 janvier 1757, Esther de Chardon, veuve de Raoul-Radulphe de Couvert, seigneur de Coulombs, Auderville et autres lieux, gouverneur des ville et château de Bayeux, décédée la veille, dans le chœur de l'église.

E. Suppl. 517. — GG. 14. (Cahiers.) — Moyen format, 153 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1768-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Frères Jacques Desmares, Guillaume Carel, L.-M. Delinchamp, prieurs-curés, et Mahire, curé. — Le 10 janvier 1768, inh. dans le chœur de l'église de F. Jacques Desmares, prieur-curé du lieu, âgé de 57 ans, par de La Fontaine, curé de Cully, doyen de Maltot, à la réquisition de Fr. Henri-Jean Antin, sous-prieur de l'abbaye d'Ardenne, en présence de Michel Du Petitbosq, curé de Brécy, Louis Guillot, curé de Martragny, Pierre Letainturier, vicaire de Coulombs, et de plusieurs autres curés et vicaires. — Le 12 avril 1771, bapt. d'Hélène-Adélaïde-Aimée Méaise; mar., Hélène-Charlotte Aubert; par., Charlemagne de Couvert, son époux, chevalier, seigneur et patron de Coulombs, Auderville, Sassy, Clibee et autres lieux, gouverneur des ville et château de Bayeux. — Le 13 décembre 1771, bapt. de Charles-Sinésius Dauphin; par., Charles-Siméon de Malherbe, chevalier, seigneur d'Ifs, Grentheville, Soliers, Allemagne, Étavaux et autres lieux; mar., Marie-Marguerite-Françoise Le Breton, veuve de Julien de Grimouville-Larchant. — « Le samedi 30 décembre 1775, est arrivé sur les dix heures edemie du matin, le tems étant fort clair, un tremblement de terre avec un gros bruit semblable à celui d'un carosse sur le pavé. Tout le monde échapoit hord des maisons, croyant qu'elles tomboient; cela aduré viron une minute. A la même henre il c'est fait sentir à

Valongne, dans toute la Normandie, à Paris, etc. » — « Au commencement de la présente année 1777, M<sup>r</sup> de Rochechouart, évesque de Bayeux depuis 1753, c'est demis, et M<sup>r</sup> de Scheylus, évesque de Cahors, luy a succédé, et a fait sa première ordination à la Saint-Michel, chez les Benedictins de Saint-Vigor » — Le 21 avril 1779, bapt. de Madeleine-Sophie Gast, née du légitime mariage de Jean-Jacques Gast et de Jeanne Gast, de la religion prétendue réformée. — Le 11 octobre 1784, bapt. de « Moris »-Marie-Gertrude Guillot; mar., Hélène-Charlotte Aubert de Coulombs, épouse de François Charlemagne de Couvert, seigneur et patron de Coulombs, Auderville, « Sacis », Clibeeq, comte et « vuidim » de St-Pierre-sur-Dives, gouverneur des ville et château de Bayeux, par., Louis-Vincent-Joseph-Marie d'Andibert de La Villasse, chanoine et chancelier de l'église cathédrale de Bayeux, vicaire général du diocèse, en présence d'Hélène-Agathe Le Cordier de Bigars, épouse de François-Louis Charlemagne de Couvert, conseiller du Roi en tous ses Conseils, président à mortier du Parlement de Normandie. — Le 16 mai 1785, inh. de frère Guillaume Carel, chanoine régulier de l'ordre de St-Augustin, prieur-curé de Coulombs, décédé la nuit précédente, âgé de 51 ans. — Le 21 octobre 1786, bapt. de Louise-Cécile-Delphine, fille dud. François-Louis-Charlemagne de Couvert de Coulombs, et de lad. Hélène-Agathe Le Cordier de Bigars; parr., Louis-Paul Le Cordier de Bigars, marquis de La Loude, conseiller du Roi en tous ses Conseils, président à mortier du Parlement de Normandie, oncle maternel, représenté par Raphaël de Couvert, chevalier de Coulombs, officier au régiment de Provence, oncle paternel; marr., Claude-Louis de Beaurepaire, veuve de Toussaint Aubert d'Ailly, bis-aïeule maternelle, en présence du baron et de la baronne de Coulombs, grand-père et grand-mère paternels. — Le 5 novembre 1790, inh. dud. François-Louis-Charlemagne de Couvert de Coulombs, âgée de 30 ans.

### Courseulles

E. Suppl. 518. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 120 feuillets, papier.

**1637-1662.** — Délibérations. — Sur le feuillet de garde, notes sur un échange de terre dépendant du trésor, en 1638, et sur la comptabilité — Elections de

collecteurs de la taille et du sel, de procureurs-syndics, de trésoriers, enrôlements et dérôlements, ban- nées du fouage, procès au Conseil privé, à la Cour des Aides de Rouen, à l'Élection et au magasin à sel de Caen, etc. — Le 22 mars 1637, délibération concer- nant les moyens de rembourser les 50 livres dues à Jacques Allain, bourgeois de Caen, prêtées aux pa- roissiens pour équiper, payer et armer les soldats qui furent envoyés l'année précédente au service du Roi : faute d'autre moyen de fournir lad. somme, ils ac- cordent que led. Allain, à présent trésorier de l'église de Courseulles, se rembourse des deniers du revenu du trésor, promettant les paroissiens rendre lad. somme au trésor ou au trésorier quand besoin sera et que sommés en seront ; autre délibération du 3 mai 1637, y relative, « à cause que lesd. paroissiens sont en dé- cadence de biens et chargés de grandz impôts et au- tres affaires, et que n'ont à présent aucun pouvoir de payer ny fournir lad. somme ». — Le 6 janvier 1638, à la sortie des vêpres, attendu qu'il ne s'est trouvé nombre suffisant à l'issue de la messe paroissiale, pouvoir à Denis de Reviers, l'un des paroissiens, de comparoir au nom de la communauté à l'Élection de Caen contre Le Marignier, bourgeois de Caen, soi- disant receveur des étapes, requérant l'exécution et vendue des biens de Pierre Biron, l'un des paroissiens, pour en obtenir mainlevée, attendu qu'en la paroisse il y a caporaux et sergents établis par les capitaines de la côte pour mettre par ordre tous les paroissiens pour aller faire montres de leurs armes, quand elles sont terminées par les capitaines, comme garde-côtes, la paroisse étant située sur le rivage de la mer ; depuis deux mois les paroissiens ont été con- traints prendre les armes, tant de jour que de nuit, pour empêcher l'ennemi de descendre à la côte ; ils ne sont tenus à payer les étapes, étant garde-côtes, selon l'arrêt du Conseil du Roi. — Le 7 juillet 1641, élection de procureur-syndic, auquel il est alloué 12 sols par jour lorsqu'il ira aux affaires de la commu- nauté, et qui ne pourra accorder aucun procès sans le consentement des paroissiens. — « Ensuit ce qui est deu au trésor de Courseulle par la banye que jé fait faire du revenu, commensant en l'année 1640 pour le terme de six ans » ; recettes. — Le 8 janvier 1645, déli- bération concernant le procès avec Nicolas Gambier, s<sup>r</sup> de La Champagne, bourgeois de Caen, pour rem- boursement de la somme par lui avancée au receveur des étapes pour la taxe de la paroisse. — Le 15 juillet 1646, opposition à l'exécution pour paiement de la taxe de 75 livres pour l'avènement du Roi à la Cou-

ronne. — Le 19 juillet 1648, assemblée des paroissiens catholiques, lesquels, pour éviter à procès et suivant l'ordonnance de justice, donnent pouvoir à Abraham Aubrée, trésorier de l'église, de bailler en échange à Nicolas Osmont, fils Abraham, de Cour- seulles, 1/2 acre de terre dépendant du trésor, assise en la delle des Courtes-Pièces, au lieu d'une autre por- tion de terre close en muraille, pour enterrer les morts de la paroisse faisant profession de la religion pré- tendue réformée. — Le 25 août 1652, audience de contrat de vente par les Croisiers de Caen à Nicolas Gambier, bourgeois de Caen, notamment d'une pièce de terre, delle du Gibet. — Le 27 avril 1653, assemblée pour donner ordre à la conservation de la santé des paroissiens et de leurs familles, vu les fréquentes maladies dont ils sont journellement attaqués et auxquelles on donne assez difficilement remède à cause de la diffi- culté de trouver des chirurgiens, Courseulles étant éloigné de 4 à 5 lieues des villes auxquels on est con- traint d'aller les requérir, même dans les plus grandes rigueurs de l'hiver : ils ont eu recours à Nicolas Os- mont, chirurgien et bourgeois de Caen, y faisant sen- actuelle demeure, lequel les a plusieurs fois assistés pendant qu'ils le sont allés requérir, et, considérant que son bien est en la paroisse de Courseulles, l'ont plusieurs fois prié d'y rester pour les assister en leurs maladies, lui promettant de ne l'imposer à au- cune taxe et lui permettant de faire valoir son bien par ses mains sans pouvoir être accusé de déro- geance ni troublé en sa qualité de bourgeoisie, à charge par lui de les assister de sa peine pour les panser et médicamenter, ce qu'il a accepté, lesd. pa- roissiens reconnaissant que la retraite qu'il fait de la ville de Caen en la paroisse de Courseulles n'est qu'à leur prière et requête. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1656, pouvoir au trésorier de délivrer à.... (blanc), maître d'école en la paroisse, 101 l., des deniers provenant du trésor ; élec- tion de Guillaume de S<sup>t</sup>-Martin, obitier de Courseulles et chapelain de S<sup>te</sup>-Marguerite, aux fonctions de tréso- rier. — Le 14 août 1661, liste des exempts, en exé- cution du mandement de la Cour des Aides et de l'ordre de l'Élection de Caen : Nicolas-Claude Mo- raut, chevalier, seigneur et baron de Courseulles, dom François Beaunier, prieur du lieu, Guillaume de S<sup>t</sup>-Martin, obitier, Éléazar Malherbe, écuyer, conseiller du Roi, la veuve de Nicolas Gambier, s<sup>r</sup> de La Cham- pagne, et divers exempts de la taille à cause de leur bourgeoisie. — Audiences de contrats pour : Pierre Poullain, s<sup>r</sup> de Calix (1637) ; Martin Osmont, bour- geois de Caen (1644) ; Pierre Osmont, fils Martin,

bourgeois de Caen, s<sup>r</sup> de Courtisigny (1647-1650); Nicolas Gambier, s<sup>r</sup> de La Champaigue, bourgeois de Caen (1648, etc.

E. Suppl. 519. — BB. 2. (Registre.) — Grand format, 272 feuillets, papier.

**1788-1811.** — Délibérations des députés formant la municipalité de la paroisse de Courseulles, du 21 septembre au 30 novembre 1788. Nomination d'adjoints « pour coopérer aux répartitions, confection, et nomination des collecteurs » ; nomination de députés en remplacement de Jue, mort, et d'Osmont, nommé syndic de la municipalité. — Délibérations, arrêtés de la municipalité, enregistrement des lois, etc., du 7 février 1790 au 16 février 1811.

E. Suppl. 520. — DD. 1. (Registre.) — Moyen format, 103 feuillets, papier.

**1782-1783.** — Marais de Courseulles. — Procès-verbal par Le Paulmier, subdélégué de Caen, en présence de Jean-François de Cairon de La Varenne, seigneur et patron d'Amblie et Pierrepont, et Augustin-Marin Osmont, officier de la grande louverie du Roi, propriétaire à Courseulles, députés du général de la paroisse, de Louis Chantelou Du Chesne, fondé de pouvoirs de Marie-Judith de La Rivière, veuve du marquis de Boisse, dame et patronne honoraire de Courseulles, de Jean-Vincent René, administrateur des domaines du Roi, stipulé par Foucquet, inspecteur des domaines en la généralité de Caen, de l'arpentage des marais de Courseulles, fait par Loyer, inspecteur des ponts-et-chaussées, aidé de Boisard, conducteur, et des débats entre les domaines, d'une part, le seigneur et les habitants, de l'autre, au sujet de l'aliénation des marais ordonnée par arrêt du Conseil. Opposition par la marquise de Boisse aud. arrêt, les marais ou pâturage faisant partie de la seigneurie de Courseulles; il n'y a à Courseulles aucune mouvance domaniale, tous les héritages joignant les pâturages sont dans la directe de la seigneurie, l'ancien lit de la Seulles formant la limite des pâturages et les séparant de Graye est également dans la seigneurie dud. lieu; les seigneurs ont droit de pêche dans la rivière, depuis le moulin de La Porte jusqu'à la mer, ainsi que le gravage sur le rivage de la mer depuis le Catel-S<sup>t</sup>-Aubin, à l'extrémité de Bernières, jusqu'au havre Heurteault, de l'autre côté de Ver, par conséquent les pâturages sont

dans l'enclave de la seigneurie. Titres cités : aveu de lad. terre et seigneurie rendu au Roi à cause de sa châtellenie de Caen, par Jean de Montalais, le 3 septembre 1502; aveux de Mathurin de Montalays, du 13 mai 1519, et d'Antoine de Marcillac, du 17 janvier 1565; droit de « brebillage » pour la pâture des bestiaux dans les marais, prouvé par les aveux des vavassories de 1460 à 1674 (3 deniers par bête à laine); copie du jugement de la commission créée pour bailler à cens et rentes les terres vaines et vagues, du 28 novembre 1568, sur la requête d'Antoine de Marcillac, seigneur de Courseulles, opposant à l'aliénation des pâturages de Courseulles, etc. Représentations des députés de Courseulles que les propriétaires du lieu sont dans l'usage immémorial de mener leurs bestiaux paître dans les marais, moyennant redevance au seigneur; sur une portion des marais ils ont établi à grands frais des pares pour les huîtres, dont le commerce seul fait vivre les malheureux, et surtout les femmes dont les maris ou les enfants sont au service du Roi, où la plus grande partie a perdu la vie. Réclamations sur fonds indûment compris en l'arpentage, par le représentant de la dame de Courseulles, par celui de Jacques-Antoine-Gabriel Mesnage de La Corderie, chevalier, seigneur et patron de Chicheboville, ancien officier de cavalerie, aide de camp du comte de Blangy, commandant pour le Roi à Caen, en raison de l'échange de 1625 entre Hilaire et Robert de Talvende, frères, écuyers, s<sup>rs</sup> du Busquet, et Noël Gambier, apothicaire, bourgeois de Caen. Représentations de Foucquet, inspecteur des domaines, contre les titres fournis par la dame de Courseulles: il est fait mention dans les aveux du droit de présentation aux églises de Courseulles et Bernières, quand c'est l'abbé de Montmorel qui a toujours nommé au prieuré-cure de Courseulles, lorsqu'il n'y a point de résignation; il n'y a point d'écoles fondées auxd. paroisses de Bernières et Courseulles, et, dans la première, le chapitre de Bayeux a la nomination et présentation au bénéfice et jouit des 2/3 des dîmes; maladreries de Courseulles et Bernières; arrêt du Conseil du 26 octobre 1756, défendant au marquis de Bellemare, seigneur, de percevoir un droit de coutume sur les bateaux pêcheurs abordant au port de Courseulles; sentence de décret au bailliage d'Alençon de la terre et seigneurie de Courseulles, du 25 novembre 1672; limites de Courseulles et de Graye; changement du cours de la Seulles. Le seigneur de Courseulles est engagé en vertu d'un contrat du 17 août 1713 des

droits de haute justice dans cette paroisse et dans celles de Bernières, Graye, Langrune, etc. L'ingénieur conclut que la dame de Courseulles et les habitants soient déclarés mal fondés dans leur opposition à la concession des marais, pour le tout être infeodé, sauf au Roi d'accorder aux habitants l'emplacement de leurs parcs à huîtres et, pour leur commerce de la mer, la quantité de terrain que sa bonté trouvera convenable, à charge de payer rente au domaine, avec droits et devoirs seigneuriaux. Réponse du comte de Montbéliard, au nom et comme ayant épousé la marquise de Boisse, en opposition à la vente et aliénation des pâturages communs de la paroisse. L'ancien port, dit havre de Bernières, était à l'extrémité orientale de la paroisse de Courseulles, sur un terrain de la paroisse de Bernières; ce prétendu port n'était que la retraite de quelques bateaux pêcheurs, qui devaient un droit de coutume au seigneur de Courseulles; le port de Bernières s'étant trouvé comblé à l'embouchure de la rivière par des bancs de sable, la Seulles s'est ouvert un passage sur le terroir de Courseulles, à 3/4 de lieue de son ancien lit. Ce port ouvert par la nature a offert un nouvel asile aux bateaux pêcheurs. Réplique de l'inspecteur. En septembre 1783, le seigneur de Courseulles a beaucoup harangué en une assemblée de paroisse les habitants de Courseulles, en leur disant qu'il ne croyait pas bon le procès de leurs communes, qu'il le croyait même perdu, que cependant, s'ils voulaient lui en abandonner une partie, il leur laisserait celle des parcs, à certaines conditions, mais les habitants ne jugèrent pas à propos de signer: quoique intimidés, ils étaient assez confiants en la bonté du Roi pour croire que leur sort ne serait pas plus onéreux que celui que leur imposait le seigneur. Celui-ci prit alors le parti, les jours suivants, de faire passer l'acte de délibération de poste en poste par un sieur Henri et le maître d'école du lieu, pour obtenir de quelques particuliers des signatures en plus grand nombre pour ratifier la députation de M. de Cairon de La Varende et Osmont, qui, au nom des habitants, ont passé acte le 5 septembre 1783, devant le notaire de Douvres, avec le seigneur de Courseulles (cf. l'article suivant). La ratification de cet acte n'a pas été sans difficulté, et le seigneur, crainte de manquer une si belle opération, a renoncé à faire planter son allée d'arbres sur la portion laissée par lui aux habitants. Ces arrangements sont nuls de plein droit et constituent une fraude constante, même pour les droits du Roi, etc. Lecture faite du dernier soutien de l'inspecteur au

comte de Montbéliard, qui a déclaré qu'il n'y répondrait pas, led. procès-verbal est clos par le subdélégué le 2 décembre 1783.—Incomplet des premiers feuillets.

E. Suppl. 521. — DD. 2. (Liasse.)— 21 pièces, papier.

**1783-1789.** — Marais de Courseulles. — Conventions devant Pierre-Charles-Thomas Mériel, notaire à Douvres, entre Charles-Léopold, comte de Montbéliard d'Hornbourg, comte du St-Empire, au nom et comme ayant épousé Marie-Judith de La Rivière, en cette qualité haut justicier baron de Courseulles, haut justicier de Bernières, Langrune, Douvres, Basly, Graye, Secqueville et autres lieux, demeurant en son château de Courseulles, d'une part, Jean-François de Cairon de La Varende, chevalier, seigneur et patron haut justicier d'Amblie et Pierrepont, et Augustin-Marin Osmont, lieutenant de la grande louverie de France, demeurant à Caen, députés du général de la paroisse de Courseulles, après avoir conféré sur les moyens propres à faire valoir l'opposition par eux formée à la concession demandée au Roi de leur marais de Courseulles, portant que le comte de Montbéliard se charge du procès et de ses frais, décharge la communauté de la redevance de 3 deniers due à la baronnie par chaque bête pâturant sur le marais, cède à la communauté, à charge des droits et devoirs seigneuriaux, une partie dud. marais, avec réserve par le seigneur de l'usage de ses parcs à huîtres et mares à oiseau, et de la faculté de planter une allée d'arbres de son château à la mer; lesd. députés lui cèdent le surplus du marais et y renoncent à leurs droits d'usage (1783); ratification par la communauté. — Assemblée de la communauté devant le notaire Mériel au sujet de la réclamation contre le règlement de 1783 pour parvenir au partage du marais, les habitants, s'il était exécuté, se trouvant privés de toutes ressources pour leurs bestiaux, d'un local pour sécher leurs filets et d'un... (blanc) pour leurs mares à huîtres, les droits de la paroisse n'ayant pas été alors suffisamment discutés; consentement par led. seigneur à un arbitrage; choix du comte de Beauvoir, de Duperré de Lisle et de Housset, etc. Les paroissiens « se sont retirés et n'ont voulu délibérer en criant à haute voix que le seigneur n'aura point de marais, et vu le tullemute arrivé, et lesdits paroissiens ne voulant signer et refusant de signer, de ce interpellés, nous nous sommes retiré », etc. (1783). — « Copie de la requête présentée par M. de Montbéliard, affichée à la porte de l'église de Courseulles. »

Requête au maître particulier de la maîtrise des eaux-et-forêts de Caen par le comte de Montbéliard, remontant qu'un arrêt du Conseil du 21 mars 1786 a débouté Martin de sa demande en concession des marais de Courseulles et maintenu le comte et la comtesse de Montbéliard, Ménage, Osmont et la dame de Clerval dans leurs droits de propriété et les habitants dans leurs droits d'usage, que par le même arrêt fut homologué le partage fait entre les habitants et le comte et comtesse le 5 septembre 1783, que le bornage décidé par led. arrêt était commencé lorsque plusieurs femmes de Courseulles s'attroupèrent pour en empêcher la suite, et par des voies de fait répréhensibles obligèrent le maître particulier à abandonner entièrement la fixation du bornage : demande de bornage définitif ; signification aux habitants ; opposition par Pierre Gast, syndic de Courseulles, avec défense de passer outre ; délibérations y relatives (1787), et pièces diverses. — Procès-verbal de bornage dressé par Marin Barbey, maître particulier en la maîtrise des eaux-et-forêts de Caen, en présence de Jean-Baptiste Gaucher, sieur du Meiley, procureur du Roi en lad. maîtrise, assisté de Thomas-Jean Beaugendre, greffier en chef de lad. maîtrise, et de Fleury, garde général ; signification aux habitants (1788). — Arrêt du Conseil rendu sur la requête des syndic et habitants de Courseulles contre l'arrêt du Conseil de 1786 en faveur de M. de Montbéliard : les habitants perdent l'usage d'un terrain d'autant plus précieux qu'il est l'unique ressource de 400 familles composant la communauté, et qui se verraient réduites à l'indigence la plus affreuse si l'arrêt n'était pas rapporté ; droits d'usage des habitants sur le marais ; opposition du seigneur à son aliénation ; parmi les titres cités, aveux à la vicomté de Caen depuis 1502, aveux à la seigneurie de Courseulles des XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, jugement de la commission créée pour l'aliénation des terres vaines et vagues, de 1575, extrait des rôles de brébiage, de 1621 à 1718, aveu à la seigneurie de Graye en 1595, etc. ; résumé de l'affaire ; le terroir de Courseulles, disent les habitants, ne fournit pas par lui-même suffisamment pour leur subsistance, c'est le commerce des huîtres seul et la pêche considérable de la côte qui rendent la communauté heureuse et lui fournissent le moyen de payer les impositions sans de trop grands efforts ; cette pêche serait bientôt impraticable si on privait les habitants de l'usage du marais, nécessaire pour faire sécher les filets et pour transporter les parcs aux huîtres quand on les renouvelle, ce qui arrive assez fréquemment ; observations sur le

cours de la Seules, qui s'est ouvert un passage sur le terroir de Courseulles, à 3/4 de lieue de son ancien lit, le port de Bernières s'étant trouvé comblé à son embouchure ; critique de l'aveu de 1565, où le prieur-curé reconnaît que le seigneur a nommé à ce bénéfice, tandis qu'il en jouissait sous la nomination de l'abbaye de Montmorel ; le droit de nommer aux écoles de Courseulles et de Bernières, énoncé dans ces aveux, est un droit imaginaire, puisqu'il n'y a jamais eu d'écoles fondées dans ces paroisses ; le droit de nommer aux chapelles et maladreries de Courseulles et Bernières, dont les aveux font mention, n'a jamais appartenu à la seigneurie de Courseulles, mais au clergé depuis 1321 jusqu'à 1661, époque où le Roi en fit des commanderies pour les chevaliers de S<sup>t</sup>-Lazare ; arrêt du Conseil de 1756, défendant au seigneur de Courseulles de percevoir aucun droit de coutume sur les bateaux pêcheurs abordant dans le port ; droit de pêche dans la rivière ; droit de varech, lais et relais de mer, etc. « La communauté, tirée de l'assoupissement où il (le seigneur) avoit eu soin de la plonger, se présente pour le combatre : qu'il paroisse maintenant avec ce vain amas de prétendus titres, ou plutôt qu'il recherche dans ses archives de nouvelles pièces, et qu'il les mette au jour ; semblable à ses brouillards légers qui obscurcissent le lever de l'aurore, mais qui se dissipent aux premiers rayons du soleil, on les verra s'évanouir et réduire au néant par les lumières dont la communauté les éclairera », etc. La communauté se compose de 400 familles et fournit une quantité assez considérable de matelots ; dans la dernière guerre, elle en a fourni au moins 250, dont 60 ont été victimes de leur zèle pour la patrie ; 40 autres ont été obligés de quitter le service par suite de blessures, etc. Les habitants sont déclarés non recevables dans leur opposition à l'arrêt du Conseil du 21 mars 1786, ainsi que dans leurs autres demandes, fins et conclusions (31 janvier 1789). Signification à la requête du seigneur par Thomas-Luc Mériel, huissier audiencier au bailliage de Caen, demeurant à La Délivrande, paroisse de Douvres.

E. Suppl. 522. — FF. 1. (Plaquette.) — In-folio. 18 pages, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Réponse à griefs que proposent devant Nosseigneurs de la Cour des Comptes, Aydes et Finances, les habitans en général de la paroisse de Courseule, intimés en appel, contre les habitans tail-

lables en général de la paroisse de Bernières, apelés de sentence rendue en l'Élection de Caen, le 30 juillet 1748. » [A Rouen], chez la veuve Behourt, rue St-Lô. Lacéré; incomplet de la fin. — Le procès roule sur la question de savoir si la pièce des *Dits* ou *Jonchets* est située sur la paroisse de Courseulles, comme l'ont décidé les premiers juges, ou sur celle de Bernières, parce que sa situation dans l'une ou l'autre paroisse apporte nécessairement le paiement de l'imposition à cette paroisse. Parmi les faits et actes cités : en 1714, acquisition de la terre de Courseulles par le s<sup>r</sup> de Val-Hébert, des s<sup>rs</sup> Morand, dont le propriétaire avait fait don du tiers aud. acquéreur; décrets de la terre de Courseulles (1609-1672); droit de couper le « vrac » croissant sur les roches situées dans la mer, en droite ligne des paroisses de Courseulles et Bernières, etc.

E. Suppl. 523. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 222 feuillets, 7 pièces intercalées, papier.

**1582-1700.** — Église paroissiale de St-Germain de Courseulles. — Baptêmes, mariages, sépultures, depuis 1617. — « Registre des baptesmes, mariages et funérailles pour dom Jullien Le Roy, pbr., prieur-curé de Courseulle, commencé en l'anée mil six centz dix sept. » — Le 2 avril 1617, baptême de Philippe « Loyesel »; p., Philippe Qué-tier, avocat en vicomté à Caen; m., Anne Le Sens. — Le 19 novembre 1617, mariage de Martin Torquetil, bourgeois de Torigny, et d'Anne Le Sens. — Le 17 juin 1618, b. de Louis de Reviere; p., Louis Loysel, procureur au château de Courseulles. — Le 4 novembre 1619, b. de Madeleine Loysel, fille de Louis et de Jeanne Le Terrier; m., Marie-Madeleine Tirel; p., n. h. Charles Le Sens. — Le 24 mars 1624, p., Hilaire de Tallevende, écuyer, s<sup>r</sup> du Buisson. — Le 28 octobre 1626, décès « de la contagion ». — Le 1<sup>er</sup> avril 1631, b. de Pierre Ameline; p., Pierre Prevel, curé de Bény. — Le 12 juillet 1637, audience de contrat à la requête de Nicolas Gambier, s<sup>r</sup> de La Champagne, concernant une pièce de terre de 3 acres vendue 370 l. de principal et 40 sols de vin, selon contrat de 1625. — Le 30 août 1637, audience de contrat d'échange entre Charlotte Gambier, veuve de Jacques Le Febvre, et Thomas Morant, baron du Mesnil-Garnier et Courseulles. — Les 23 mai, 3 et 27 juin 1638, abjurations d'hérésie. — Le 8 août 1638, b. de François-Etienne Le Saunier; m., Françoise de Vieuxpont, femme de « Mous<sup>r</sup> Morant », dame

de Courseulles et du Mesnil-Garnier. — Le 10 août 1638, b. de Jean Gambier; p., Jean Lantier, s<sup>r</sup> de La Forêt. — Le 19 septembre 1638, b. de Charles Busnel; p., Charles Morant, écuyer, s<sup>r</sup> de Souilles. — Le 16 janvier 1639, b. de Nicolas Ameline; p., Jacques Anquetin, curé de Bernières. — Le 23 février 1639, décès de Jacques Anquetin, curé de Bernières, inh. le 24. — Le 1<sup>er</sup> juin 1639, b. d'une petite fille bâtarde d'Anne Millon, sortie des œuvres de Nicolas Gambier, s<sup>r</sup> de La Champagne, ainsi qu'elle l'a affirmé. — Le 14 août 1639, audience de contrat à la requête de Jacques Pennier, écuyer, s<sup>r</sup> d'Angerville, pour vente de 1/2 acre de terre en la delle du Mont de Courseulles moyennant 100 livres, selon contrat de 1638. — « Le lundy dix neuf<sup>e</sup> jour dud. mois de mars aud. an (1640), viron sept heures après midy, par une grande et furieuzte tempeste qui c'est élevée, Robert Osmont et Jacques Robert, son beau-frère, avec sept autres homes de Bernières, ont esté perdus à la mer avec leur bateau, et le lendemain ont esté trouvés mortz avec plusieurs autres corps mortz, entre lesquelz il y avoit un qui avoit non Dangel Godefray dit Gamberdière, qui estoient en un grand navire trouvé au Chastel St-Aubin, qui a esté aporté à Courseulle. » — « Le dimenche 17 dud. mois (juin 1640), c'est faite une Mision à Courseulle par le Père Basille de Caen, capucin, qui a duré troys semaines. » — Le 25 septembre 1641, viron 9 heures du matin, Marie de Vieuxpont, femme de Morant, baron de Courseulles et du Mesnil-Garnier, est accouchée d'un fils. Le jeudi 26, au château, baptême dud. enfant. Le samedi, baptême d'une petite fille de Pierre Michelle et Noëlle Corbel, huguenots, faite apporter à l'église par M<sup>me</sup> Morant. Le samedi 12 octobre, « Madame Morant a esté relevée de sa chouché ». Le 14 octobre 1641, bapt. de Louis, né le 25 septembre, fils de Thomas Morant, seigneur et baron de Courseulles et du Mesnil-Garnier, et de Françoise de Vieuxpont; p., Charles Le Roy, sieur de La Potherie, maître des requêtes et commissaire général pour le Roi en Normandie; m., Catherine Morel. — Le 30 mars 1642, bapt. de Pierre Benoist, fils de Richard et de Jacqueline Hallée. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1643, décès de Léot de La Forge, curé de Pèriers et doyen de Douvres, âgé d'environ 70 ans. — Le 3 novembre 1643, « mon nepveu Jullien Le Roy a prins l'abit de St-Françoys aux Cordeliers à Caen ». — Le 13 novembre 1644, profession du précédent auxd. Cordeliers par Bernard Chancerel, gardien dud. couvent. — Le 26 décembre 1644, b. de Françoise

Biron; p., François de Foulongues, écuyer, s<sup>r</sup> de Mathieu. — Le 9 juillet 1645, à la requête de Jacques Halley, curé de Reviers, audience de contrat contenant vente à lui faite par Marie Le Sens, veuve de Daniel Anzeray, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Aignan-le-Malherbe, d'une acre de terre assise au terroir de Courseulles, d'elle de la Haute-Hache, nommée l'acre de La Fosse, moyennant 292 l. et 8 l. de vin, selon le contrat passe au tabell. de Graye, le 3 juin précédent. — Le 20 novembre 1646, décès de Germain Le Dard, prêtre, de la paroisse de Graye, âgé de 72 ans; le lendemain, son inhumation en l'église dud. lieu, en présence de dom Jean Duclos, prieur dud. lieu, etc. — Le 19 décembre 1646, b. de Françoise Lantier, fille de Jean Lantier, s<sup>r</sup> de La Forêt, et de Collette de Bally; m., lad. Françoise de Vieuxpont; p., Thomas Morel, s<sup>r</sup> de Garcelles. — Le 26 décembre 1646, b. d'un enfant mâle né du mariage de Martin Tessel et Marie Cardine, nommé par Claude Morant, écuyer, s<sup>r</sup> de Courseulles, en présence de Marie-Claire Morant, femme du baron de La Motte. — Le 23 janvier 1648, baptême par Jean Ameline, obitier de Courseulles. — Notes diverses du curé: le 26 janvier 1648, son neveu Joseph de S<sup>te</sup> Marie, cordelier, a célébré sa première messe dans l'église des Cordeliers de Caen; notes d'acquits baillés pour faïssances de rentes; comptabilité.

Sur les derniers feuillets du 2<sup>e</sup> cahier, intitulé « Registre des inhumations et baptêmes pour dom Julien Le Roy, pbr., prieur de Courseulle », commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1637: « Père Joseph de S<sup>te</sup> Marie vint de Portugal à Caen le sixième jour de may l'an mille six cents cinquantes et un. » — « Mon oncle mourut le samedi sixième jour de febvrier, à deux heures après midy, l'an mille six cents quarante huitte. » — « Si en jugeant ma passion je manque de respec et de discrèson, je fais encore des veuts pour celle. » — « Dom Joannes Ameline, prior in prioratu Seule parrochiane, facultatem damus eundi Galonum negotiorum causa que eum impediunt, quoniam in conventu sit mansurus per tempus quindiesum diebus, tempore elapso non in nostram fidem ac clientelam recipimus. Vale. Deus te fortunet de omnibus casibus qui tibi accidere possunt. » — « Mémoire de l'orge qui a été batu. » — « Mémoire des bestes, année 1652, à laines »: « M<sup>r</sup> de Courthisgny, V<sup>is</sup> moutons; son berger, XIII m., N aig.; M<sup>r</sup> de La Champagne, CL m.; M. des Méserets, III m.; M<sup>r</sup> Morant, CCCL m. », etc.

« Cy est le registre des baptesmes, inhumations et

autres utilités, commenceant le jour de la Purification ou Chandeleur au de grâce mil six cents quarante neuf, appartenant à domp Jean Ameline, pbr., prieur de ceste paroisse de Courseulle. Dulcia non meruit qui non gustavit amara. » — Sur le feuillet de garde: « M. de La Champagne a presté 16 assiette et 5 plats; Madame Du Quesney, 22 plats, 22 assiettes; La Perelle, 6 plats, 8 assiette, 6 cueillers d'argent; M<sup>r</sup> le prieur de Gray, 4 cueiller d'argent; M<sup>r</sup> de Bény, 12 plats, 6 cueiller et 6 fourchettes d'argent. » — Led. jour de la Chandeleur 1649, b. de Nicolas-Claude, fils de Julien Ameline et Jeanne Le Roy; p., Nicolas-Claude Morant, sieur de Courseulles; m., M<sup>lle</sup> d'Asnelles, de la paroisse de Reviers. — Le 7 janvier 1652, bapt. par Jean de Croisy, vicaire, de Dominique-François, fils de n. h. Toussaint Regnault, sieur de S<sup>t</sup>-Vincent, et de d<sup>lle</sup> Marguerite de Bény; p., Dominique-François de Morant, fils de « Monsieur de Morant »; m., Françoise-Charlotte Roland, « damoiselle de Madame Morant ». — Le 24 novembre 1653, inhum. de Jeanne Fouquerée, femme d'Abraham Lucas, âgée de 78 ans, « laquelle avoit vescu dans l'hérésie l'espace de 40 ans et est morte 8 jours après l'abjuration de son hérésie ». — Le 30 novembre 1653, fiançailles de Martine Le Febvre, « hucnote, laquelle a promis faire abjuration de son hérésie ». — Le 7 mars 1654, b. de Jacques Osmont par Joseph de S<sup>te</sup> Marie, prédicateur de l'ordre de S<sup>t</sup>-François, cordelier. — Le 13 janvier 1655, mariage de Nicolas-Claude Morant, seigneur et baron de Courseulles et Eterville, fils de feu Thomas Morant et de Françoise de Vieuxpont, et Marie-Charlotte d'Hacqueville, fille d'honneur de la Reine. — Le 19 septembre 1655, bapt. de Jacques Millon par Guillaume de S<sup>t</sup>-Martin, chapelain de S<sup>te</sup>-Marguerite. — Le 28 septembre 1655, ondoisement d'un enfant mâle de Nicolas-Claude Morant et Marie-Charlotte d'Hacqueville, né le 27. — Le 11 novembre 1655, baptême du précédent, nommé Nicolas-Claude. — Le 19 mai 1656, décès à Courseulles de Guillaume Godard, curé de Villy près Villers-Bocage. — Le 2 septembre 1656, b. de Madeleine-Françoise, fille des l. Morant et d'Hacqueville, née le 31 août; p., Augustin Sevin de Quincy, chevalier de l'ordre de S<sup>t</sup>-Jean de Jérusalem. — Le 1<sup>er</sup> août 1657, bapt. de Charles Osmont; m., Marie-Charlotte d'Hacqueville, dame d'Eterville, Bernières, Courseulles, etc.; p., Jacques de Lisle, écuyer, demeurant au Havre-de-Grâce. — Le 19 août 1657, « noble et vertueusse dame Marie-Charlotte de Hac-

queville, épouse de Mesire Nicolas-Claude Morant, seigr et baron de Courseulle, Éterville, Bernière, a acouché d'une fille. Le 27 jour dud. moys et an, la fame de chambre de lad. dame m'est venu trouvé en diligence pour aller ondoier led. enfant, me disant qu'il estoit en péril.... ». — Le 30 décembre 1658, décès de Madeleine Morant, âgée de 2 ans, inhumée dans le chœur le 31. — Le 27 février 1659, bapt. de Françoise Morant, fille des précédents; p., François de Morays, seigneur et baron de Brezolles et Fontaine-Henry. — « Le 5 ou 6 d'aoust 1659, la fille de M<sup>r</sup> le baron de Courseulle et de Marie-Charlotte de Hacqueville, sa femme, a été nommée Marie-Anne par honorable et vertueusse dame Anne Morant, femme de M<sup>r</sup> le Marquis de Leuville. » — « Madame de Courseulle a acouché d'une fille viron le dernier de febvrier, et a fait ondoier sad. fille par le Père Mahaut, augustin à Bayeux, qui preschoit pour lors le charisme, et par permission de Mess<sup>rs</sup> les grands vicaires, ce qu'il a fait en mon absence. » — Le mercredi veille du St-Sacrement 1660, abjuration de l'hérésie par la femme de François Regnault, entre les mains de Vallée, prêtre, demeurant à La Délivrande, en présence du prieur-curé, etc. — Le 28 février 1661, accouchement de lad. Marie-Charlotte d'Hacqueville; le même jour, ondoisement de son fils « en fort grand péril ». — Le 12 janvier 1662, bapt. dud. enfant, Thomas Morant; p., Thomas-Alexandre Morant; m., Catherine Le Tanneur, épouse de Gaspard de Cauvigny. — Sur un des derniers feuillets du cahier: « Le dimanche 5 janvier 1659, arrivé à Courseulle Jean Cassouel, Natakael Evis et Thomas Le Gros, anglois, pillés par une frégade d'Ostende dont je baillé certificat à leur prière et requête, ce qu'ils ont signé, présence de M<sup>r</sup> Guillaume de St-Martin, pbr., obitier de Courseulle, et Louis de Reviars, bourgeois de Caen, sergent royal. t. ».

Le 15 janvier 1664, décès de Marie Morant. — Le 17 octobre 1664, b. de Nicolas, fils desd. Morant et d'Hacqueville, ondoyé le 27 avril; p., Nicolas de Bocquemare, chevalier, seigneur d'« Osembré », conseiller au Parlement de Paris; m., la marquise de Creully (sur l'extrait: Marie d'Anglesqueville de Creully). — Le 16 septembre 1665, b. de Pierre-Armand Morant, fils des mêmes, âgé de 11 jours; p., Pierre de La Court, seigneur de Mandeville, maître des Comptes à Paris; m., Françoise de Vieuxpont. — Le 24 juin 1696, b. de Charlotte, fille sortie des œuvres de Jacques Biron et de Marie Mi-

chelle, tous deux de la R. P. R.; autres baptêmes de protestants; abjurations. — Le 29 novembre 1696, inh. de Jean de St-Martin, vicaire.

Élections de collecteurs; dérèlements. — Minute de lettre concernant la mort de Lamy, grand chantre de Bayeux, grand vicaire de l'évêque et chanoine de Gavray, dont le canonicat appartient aux gradués qui ont bien fait leurs affaires; c'est un grand procès à essayer, car il y aura plusieurs parties: le canonicat, valant 1.500 livres de gros sans les distributions et droits, est le plus beau et le plus noble du diocèse; recommandations à solliciter, etc. — Note sur le contrat de mariage de Jacques Le Roy et Jeanne de La Motte, passé le 14 février 1582, devant Gilles de La Motte et Gilles Roussel, tabellions. — Notes de comptabilité, etc.

E. Suppl. 524. — GG 2. (Registre.)—Moyen format, 322 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1700-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques-Auguste Beaunier, prieur-curé. — Le 28 mai 1701, abjuration de l'hérésie par Anne Berthélemy, de la religion prétendue réformée. — Le 22 juin 1701, bapt. de François Lasnou, fils de Jacques Lasnou, sieur des Fontaines, bourgeois de Caen, et de Geneviève Duquesney; par., François Duquesney, bourgeois de Caen; mar., Marie Duquesney. — Le 9 octobre 1710, abjuration de l'hérésie de Calvin par Philippine Barthélemy de Courseulles. — « L'an 1701, la nef de l'église de ce lieu a esté indnite et blanchie par aled. de dom Jacques-Auguste Beaunier, prieur de cette paroisse, fait à... (blanc) Roger, par le prix et somme de 40 livres et 5 sols de vin, avec 20 sols pour avoir haussé d'un pied le fronton du gable, à hauteur des costières, du consentement par certificat des paroissiens. » — Le 18 juin 1702, décès de dom François Beaunier, âgé de 77 ans, ancien prieur de Courseulles, qui gouverna lad. paroisse durant 40 ans, inhumé le lendemain dans le chœur de l'église, par Eléazar-François de « Chamotel », curé de Bény pour la 1<sup>re</sup> portion, en présence de dom Pierre Le Beau, docteur en Sorbonne, prieur de Graye, Jacques Le Marchand, curé de Bernières-surmer, Rouxelin, curé de Reviars, etc. — Le 11 janvier 1705, bapt. de Marie-Anne, fille de Jacques Lasnou, sieur des Fontaines, receveur pour le Roi au bureau de Courseulles, et de Geneviève Duquesné. — Notes du curé Beaunier. « Dans la même année 1706, jé, Jacques-Auguste Beaunier, prieur de cette par-

roisse. fai réédifier le chœur de cette église dans sa charpente entièrement. sur quoy il a fallu quatorse cents de latte environ trente livres de clou et six mille de tuille. brisée tant par l'antiquité que par un honragan qui arriva le mercredy vingt trois de décembre 1705. qui commença à six heures de matin et finit à onze. Dans ce travail jé fait paver le chœur depuis la première marche jusqu'à la dernière. Le tout ensemble pour ouvriers et matereaux. Messieurs les abbé de Montmorel. religieux de Fescamp. principal et bourgeois du collège de Maistre Gervais Chrétien à Paris, y contribuèrent, chacun pour leur part, sur de simples lettres qu'ils m'envoyèrent. quoyque je fusse sujet, comme fermier de leurs dîmes, aux menues réparations, celle-là fut traitée de grosse réparation par l'assemblée des avocats de Caen. Elle consta cinq cents cinquante et huit livres. » — Après un acte du 16 février 1708. « Article à lire. Dans le même mois, j'ay fait faire la porte du bas de la nef, fait placer les fons où ils sont. Le mois de janvier 1708 j'ay fait abattre quatre hommes qui étoient autour de la croix, à la place publique, et en ay fai planter cinq autres que j'ay pris sur moy. La même année, j'ay fai faire un confessionnal. » — « Nota. L'an 1708, au mois de juillet, pendant trois jours, il se fist une chaleur si extrême que le soleil sembloit avoir quitté sa route ordinaire pour s'approcher de nous. qu'il nous fist ressentir les ardeurs de la brûlante Affrique, et la terre, de concert avec luy, poussa des vapeurs suffoquantes qui firent mourir plusieurs personnes, dont trois dans la prairie de Caen, ce qui fist que les juges de police deffendirent aux moissonneurs de travailler pendant cette chaleur depuis dix heures de matin jusqu'à deux heures après midy. » — Le 29 mars 1709, abjuration de l'hérésie de Calvin par Marie Le Quesne. — Le 30 avril 1709, bapt. de Pierre-Louis Gast, né des œuvres de Jacques Gast et de Jeanne Michelle, de la religion prétendue réformée, « dont le mariage a esté déclaré nul par sentence du balliage à Caen. » — « Le vingt-deux septembre 1709. le sieur Robert Osmont, d. l. R. p. R., et dame Marie de Viquement, sa femme, aussy d. l. r. p. r., mourut le vingt dud. mois aud. an en cette paroisse. » — « Chose à remarquer. Il est à remarquer à la postérité que l'hyver de 1708 fut si violent qu'on n'en a jamais vu un si rigoureux. Il gela toutes les rivières et les fleuves d'une profondeur surprenante; les nèges en si grande abondance et durèrent si longtemps qu'elles firent mourir les bestes sauvages dans les forests et des oyseaux de plusieurs espèces dans nos campagnes. Cet

hyver fist mourir tous les blés, particulièrement en France, dans la Picardie, la Beauce, la Flandre françoise, dans le païs de France, le Rommois, et en plusieurs endroits en Normandie, et dans cette paroisse, les trois quarts, tous les noyers et figuiers et autres arbres; il n'y eut cette année ny vin ny sidre, et la France ne pouvoit pas fournir de quoy ensemer les terres en froment, qui, l'esté ensuivant, fut très cher. Le pain valut à Paris plus de huit sols, à Caen trois sols et demy la livre dans l'autonne et l'hyver, et à la St-Jean deux sols la livre; en esté aucuns fruits, de sorte que le sidre nouveau valet trente et trente deux pistoles le tonneau. L'esté fut d'une chaleur étouffante, comme il [est] marqué deux feuilletts avant. » — Le 16 janvier 1711, décès de Thomas Beaunier, sieur de La Mailliardierre, bourgeois de Caen, âgé de 76 ans, inhumé le lendemain dans la nef de l'église. — « Le sixième jour de juin 1712, les cloches de cette église ont été nommées, la grosse cloche par moy Jacques-Auguste Beaunier, ptre., prieur de cette paroisse, et la petite cloche par M<sup>re</sup> Jean Roulland, ptre., mon vicaire, toutes deux bénites par moy susdit prieur, Messieurs l'abbé de Montmorel et de Valhébert, pour lors seigneur honoraire de cette paroisse, ayant voulu remettre la cérémonie à un autre temps. Elles ont été fondues à ma diligence et augmentées presque de trois cents livres de métal à dix-huit sols la livre, les hunes et la ferrure, le tout ensemble couste.... (blanc). » — « Le mardy douze de juin 1714, Pierre Aubrée et Jullien Ducoudray, du métier de la mer, de cette paroisse, allant en marchandise du macreau à Barilleur, dans un petit batteau de la paroisse de Ver, proche de celieu, avec trois matelots d'icelle paroisse, ont été péris par la tempeste qui s'éleva ledit jour, ce qui nous a esté attesté par Jean Martin et de Jacques Gast.... (blanc), qui ont connoissance que les agrées du batteau, hardes desd. morts, ont esté trouvez et les ont apportées chez les veuves, les corps ayant été inhumés à St-Vast. » — « 1715. Nota. Illustrissime et Révérendissime François de Nesmond, nôtre très digne et très honoré évesque, finit le seizième du mois de juin dernier un ministère de plus de cinquante trois années, par une mort qui n'a pas moins édifié le clergé que le peuple du diosèse et d'ailleurs, que la pratique des vertus chrétiennes et épiscopales qui l'y ont préparé. Son corps fut sépulturé par Mon Seigneur de Brancas, évesque de Lysieux, dans le chœur de l'église cathédrale, sous l'Egle. Priez Dieu pour luy et pour moy Beaunier, prieur de cette paroisse. » Addition. « Et

l'oraison funèbre fut prononcée et faite le 27 aoust par M<sup>r</sup> Le Vaillant, théologal, et le service célébré par Monseigneur de Coutance. » — « Louis quatorze, roy de France, est mort le premier de septembre 1715, et le lundy neuf fut porté à St-Denis, dans le sépulchre de ses pères, estant âgé de soixante et dix-sept ans. » Note du vicaire Jean Roulland. — Le 7 juin 1716, bapt. de Marie Michelle, fille née des œuvres de Pierre Michelle et Marie Biron, de la religion prétendue réformée, dont le prétendu mariage a été déclaré nul et cassé par sentence du bailli de Caen, en 1702. — Le 12 février 1719, bapt. de Jeanne Gast, fille née des œuvres de François Gast et de Madeleine Le Parroissien, tous deux de la religion prétendue réformée; par., Thomas Mériel, notaire à La Délivrande; mar., Marie Gondouin. — Le 4 avril 1723, abjuration de l'hérésie de Calvin par Pierre Michelle, âgé de 26 ans. — « Ad memoriam. Cette année 1725, le blé, depuis la St-Jean jusqu'au quinze aoust, a valu depuis soixante livres le sac de huit boisseaux, mesure de Caen, jusqu'à cent et cent dix livres. Il y eut au mois de juillet une émotion populaire à Caen : M<sup>r</sup> de Noyers, juge de police, fut pillé par le peuple et perdit dans ce pillage plus de 30.000 livres; ses carrosses, tapisseries, meubles et vaiselle furent jettés à la rivière; Monst<sup>r</sup> d'Aube, pour lors intendant, se sauva au chasteau de Caen, où il demeura six semaines pour éviter la persécution et violence de ces mutins. On fist venir du blé d'Angleterre à 5 l. 10 s. et 6 l. le boisseau, sans quoy le peuple et tout le monde auroit péry. La bourgeoisie prit les armes et des soldats qu'on fist venir pour tenir le monde en respect. On n'avoit jamais vu une pareille famine. » — « Le quatrième jour de septembre 1729, jour dimanche, à trois heures quarante minutes du matin, est né Monseigneur le Dauphin, fils du Roy Louis quinze et de [Marie Leczinska], fille de Stanislas, roy de Pologne. Dieu luy conserve les jours et luy donne un esprit et un cœur selon sa volonté. Ce fut une grande joye pour le Roy, la Reine et à toute la France, parce que Sa Majesté n'avait que trois princesses en deux couches. » — « Le 25 septembre 1729, Monseign<sup>r</sup> de Luynes fut sacré évesque de Bayeux à Paris. » — « Le samedi dixième jour de décembre 1729, Monseigneur Paul d'Albert de Luynes, évesque de Bayeux à l'âge de 28 ans, arriva à Notre-Dame de La Délivrande au Séminaire. Il célébra la sainte messe dans la grande chapelle, après quoy, il fist voir un commencement de sa charité en distribuant de l'argent aux pauvres. Sa tendresse pour son séminaire

l'obligea d'y prendre un disner très frugal, parce que M<sup>s</sup> ses hostes sçavoient que c'est à Sa Grandeur un agréable repas; d'où il party pour aller au couvent de St-Vigor le soir, et le landemain dimanche Monseigneur fist son entrée dans Bayeux, où il fut receu avec toutes les marques d'honneur et de joye que purent luy rendre le clergé, la noblesse et le peuple. » — « Le dimanche 20<sup>e</sup> jour de septembre 1733, Maistre Thomas Benoist, fils de Gilles, nay de cette parroisse, prestre obitier, a célébré sa première messe dans cette église, présence de Messieurs Lareber, curé de Reviers, doyen de Douvre, Philippe, prieur de Gray, et autres prestres, et moy, prieur, qui luy ay servy de ptre. assistant. » — Le 7 février 1734, réception de Catherine Cardine, veuve de Michel Vimont, à faire les fonctions de sage-femme à Courseulles, après admission de Fleury, lieutenant du premier chirurgien; son serment entre les mains du curé. — Le 25 décembre 1737, bapt. de Gilbert-Jacques, fils de Jacques Jean de Crèvecœur, écuyer, conseiller du Roi au bailliage de Caen, et de Louise Mutel. — Le 11 mai 1738, inh. dans la nef de l'église de Thomas Benoist, prêtre obitier de l'église, décédé la veille à l'âge de 36 ans 6 mois. — Le 28 mars 1739, « ont été inhumés dans le cimetièrre de Courseulle les corps de Jean Aubrée, de Pierre et de Jean, ses deux fils, les corps de Pierre Letellier, père, et de Pierre, son fils, les corps de François Letellier et de François, son fils, les corps de Thomas Leboucher et celui de Henry Guilmette, qui furent noyés à la mer la nuit du 26 au 27 dud. mois, ce qu'ont signés avec nous plusieurs parents desd. sépulturés. Tous les susdits hommes périés de la parroisse de Courseulle. » — Le 19 novembre 1740, inh. d'un enfant de 6 ans trouvé à la mer « et qu'on dit être celui d'un nommé Marinville, maître d'école à Isigny, qui a dû être noyé en passant dans un vaisseau qui faisoit route pour Rouen, chargé de plusieurs marchandises ». — Le 18 décembre 1740, baptême de Marie, fille de Jacques [Jean] de Crèvecœur, écuyer, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, et de Louise Mutel. A la suite, addition du nom *Jean* par le maire de Courseulles, en exécution d'un jugement du Tribunal civil de Caen, en 1824. — Le 11 janvier 1742, bapt. de Guillaume-Louis, fils de Guillaume-Pierre Hétier; par., Guillaume-François Boullard, licencié en droit, bailli haut justicier de Courseulles; mar., lad. Louise Mutel, femme de Jacques [Jean] de Crèvecœur. — Le 7 juillet 1743, b. de Pierre-François, fils du même; p., Pierre-François, marquis de Bellemare, seigneur et patron

de Courseulles : m., Anne-Thérèse de Bleds, dame de Montliquet et de Secqueville-en-Bessin — Le 11 octobre 1743, bapt. de Marie-Anne Hebert ; mar., Marie-Anne de Baillache, marquise de Bellemare ; par., Pierre-Jacques-Alexandre Costé, baron de St-Suplix. — Le 4 février 1745, abjuration de l'hérésie de Calvin par Marie-Madeleine Fouace, de la paroisse St-Julien de Caen, en présence de François Le Coq, curé de N.-D. du Bec-Crespin, et de Jean Brunet, chapelain fonde et vicaire de Courseulles. — Le 29 novembre 1746, inh. dans le chœur de l'église, par Jacques Le Bachelier, chanoine de l'hôtel-Dieu de Caen, de dom Jacques-Auguste Beaunier, prieur-curé dud. lieu pendant 49 ans, décédé la veille à l'âge de 76 ans et 1 mois.

E. Suppl. 523. — GG. 3. (Registre) — Moyen format, 522 feuillets, papier.

1747-1792. — Baptêmes, mariages. — François Marest, Duchemin et P.-P. Benoist, curés. — Le 30 août 1747, sacrement de baptême « à une fille sortie de Marie A. Meleine, demeurant chez Nicolas Gast, de la religion prétendue réformée, lequel a déclaré luy appartenir ». — Le 7 septembre 1747, bapt. « à une fille née le cinq du présent mois, de Marie Michelle, demeurant chez Jean Gats, de la R. P. R. » ; en marge : baptême de Marie Michelle ; après l'acte : « Ledit Jean Gats a reconnu que l'enfant susdit luy appartenoit et a signé après nous parce qu'il étoit pour lors absent » — Le 19 septembre 1748, b. de Marie, fille de Jacques Le Roy, du métier d'ecaleur. — Le 24 septembre 1750, bapt. de Marie-Louise de Vaux ; par., François-Louis de Blonville de Crève-cœur ; mar., Marie-Catherine de Blonville de Crève-cœur. — Le 27 juillet 1751, mariage de Jean-François Radiguët, originaire de la paroisse de Grimboisq, demeurant en la paroisse de Langrune en qualité de maître d'école, depuis 3 ans 9 mois ou environ, et Marie-Anne Violard, fille de Claude-Nicolas Violard, receveur des fermes du Roi, de la paroisse de Courseulles. — Le 5 octobre 1751, bapt. de Madeleine, fille de François Benoist, capitaine de vaisseaux, et de Madeleine Duclou. — Le 20 février 1752, bapt. de Charles-Pierre, fils de Guillaume-Pierre Hettier, ~~missier~~ missier audiençier héréditaire en l'Amirauté de Caen ; p., Charles Le Fevre, « écrivain » dud. Hettier. — Le 25 février 1752, bapt. d'Anne, fille de Richard Vermont, capitaine de bateau ; par., Pierre-Louis Amaré, capitaine de bateau. — Le 21 janvier 1753,

bapt. de Marie-Françoise, fille de Joachim de Cingal, écuyer, maître d'école en la paroisse de Courseulles, et d'Anne Batard. — Le 16 octobre 1753, bapt. de Jeanne, née du prétendu mariage de Nicolas Gast, laboureur, et de Marie Adeline, de la R. P. R. — Le 14 février 1754, bapt. de Jean, fils de Richard Vermont, capitaine de bateau. — Le 27 août 1754, mariage de Jean Letelier, capitaine de bateau, et Marguerite de Bons. — Le 28 septembre 1754, déclaration de grossesse de Catherine Le Saunier, qui a « juré qu'elle n'apporterait aucuns obstacles, ni à ses couches, ni aux soins nécessaires pour que son enfant reçue les sacremens de l'Eglise, enfin qu'elle nous promettoit se comporter en cette circonstance en personne vraiment chretienne, ce en présence de son père Jacques Lesaunier et de Michel de La Croix », etc. — Le 28 janvier 1757, b. de Jacques, né du prétendu mariage de Pierre Héroult, laboureur et cabaretier, et de Marie Gast, de la R. P. R. ; p., Jacques Loyer, maître d'école ; mar., Marie-Catherine Benoist. — Le 21 décembre 1758, déclaration de grossesse de Catherine Le Saunier, en présence de Le Quéru, docteur médecin de la faculté de Caen. — Le 29 juillet 1760, mariage de Jean-François de Cairon, chevalier, seigneur de La Varende, fils de Charles-François de Cairon, seigneur de La Maillerie, et de Jeanne Le Bourgeois, de la paroisse de Bencauville-la-Campagne, et Marie de Jean, fille de Jacques de Jean, écuyer, seigneur de Crève-cœur, Blonville, La Londe, L'Éguillon, Tillard et autres lieux, et de Louise Mutel, en présence de Guillaume de Jean, écuyer, sieur de Crève-cœur, oncle de l'épouse, René-Léon de Cairon, écuyer, sieur de Barbieres, Augustin de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaux, et autres. Rectification d'état civil par le maire en 1824, en exécution d'un jugement du Tribunal civil de Caen, retranchant la particule *de* au nom de l'épouse et de son père. — Le 30 décembre 1761, b. de Jean-Baptiste, fils de Jacques Verrolle, capitaine des employés, et de Marie Sandret. — Le 22 mai 1762, bapt. de Nicolas-Thomas, fils de Thomas-Georges-Eléonor Violard, chirurgien. — Le 10 avril 1763, bapt. de Pierre-François, fils de Jacques Véroille, capitaine de la brigade de Courseulles. — Le 3 septembre 1763, bapt. de Marie-Madeleine-Anne, fille de Georges-Eléonor Violard, capitaine de la brigade de Courseulles pour les fermes du Roi. — Le 5 février 1765, mariage de Jean-Gabriel-Samuel de Bécherel, écuyer, fils de Thomas de Bécherel, écuyer, et de Marie-Anne Le Roy de Surville, de la paroisse de Couvains, et

Anne Gilles, fille de Jacques Gilles et de Catherine Morel, de la paroisse de Courseulles. — Le 6 mars 1765, bapt. de François-Xavier, fils de Thomas Violard, receveur de la consommation, et de Madeleine Jarry; par., Pérotel, receveur des aides à La Délivrande; mar., Élisabeth Le Bas, femme de L'Écuyer, receveur de la consommation à Langrune. — Le 15 décembre 1780, abjuration de l'hérésie de Calvin par Jacques-Louis Vimont. — Le 15 juillet 1783, mariage de Charles-Léopold, comte du St-Empire, de Montbéliard, d'Hornebourg, veuf de Charlotte-Élisabeth, baronne de Miltzen, de la paroisse de Sierentz, au diocèse de Bâle, et Marie-Judith de La Rivière, baronne haute justicière de Courseulles, Bernières, Langrune, Douvres, Basly, Graye et autres lieux, veuve de Gilbert-Henri-Bonaventure, marquis d'Escadoca de Boisse Pardaillan, comte de Mauvoisin, seigneur du Haut-Castel et autres lieux, de Courseulles, en présence du comte de Savignac, beau-frère de l'épouse, de Duperré Delisle, porteur des pouvoirs de la marquise de La Rivière, mère de l'épouse. — Le 19 novembre 1784, abjuration de l'hérésie luthérienne par Jean-Nicolas Ehrenfeld, jardinier du comte de Montbéliard à Courseulles. — Le 19 août 1790, mariage de Pierre Aubrée, maître au petit cabotage, et Anne Le Tellier. — Le 23 novembre 1790, mariage de Pierre Cardine, maître au petit cabotage, et Madeleine Villay. — Familles Aubrée, Artur, Becquet, Benoist, Bosquain, de Bous, Biron, Bidot, Blanlot, Cardine, Corbel, Cousin, Caignard, Corbin, Du Céliier, Fortin, Fouequ, Frémont, Gambier, Garnier, Hettier, Héroult, Isabelle, Jamet, Jouanne, Le Chêne, Le Vilain, Lequesne, Le Gallier, Le Peinteur, Morel, Martin, Machue, Murette, Osmont, Postel, Pasquier, Pelfrêne, Rollaud, Tourment et Tourmente, Thomas, Tessel, Vimont, Vilay, Vauquelin, Viger, Yvon, etc. — Sur un feuillet de garde. « Liste des prieurs de Courseule : Jean Misonart fut prier de Coursenle en l'an 1540, Pierre Chevalot en l'année 1585, Nicolas Massé en l'année 1599, Pierre Marquets en l'année 1607, Julien Le Roy en l'année 1649, Jean Ameline en l'année 1650, François Beaunier en l'année 1687 (mourut le 18 juin 1702), dom Jacques-Auguste Beaunier en l'an 1700 (après correction de 1730). Dom François Marest, originaire de Caen, chanoine régulier de l'hôtel-Dieu dud. Caen, fut prier en 1746 : il obtint ce bénéfice par un *per obitum* en cour de Rome ; il prit possession le 30 may mil sept cents quarante sept. »

E. Suppl. 526. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format. 236 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1747-1792.** — Sépultures. — François Marest, Duchemin et P.-P. Benoist, curés. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1749, inh. de Gilles Benoist, « péri dans la mer depuis six semaines », âgé d'environ 17 ans. — « La nuit du vingt et un au vingt deux de septembre de l'année 1749, il fit une tempête affreuse sur la mer ; le nommé Richard Le Quesne, fils Henri, de cette paroisse, allant à Barfleur, fut emporté cette même nuit par un coup de vent, à la mer, sans que personne de son équipage s'en aperçût ; sont corps fut cherché sur toutes les côtes de la Manche et ne fut point trouvé ; il fut regretté généralement de tous ceux qui l'avoient connu. Le même jour, les batteaux de Courseulle étant à lever leurs folles, un d'eux nommé le Coucou s'entrouvrit aux environs du Hâvre de Grâce et fut perdu avec tout l'équipage composé de onze personnes, sçavoir Jacques Le Saunier, capitaine, Jean Le Chêne et François Le Chêne, frères, Charles Benoist et Gilles Benoist, frères, Thomas Jeanne et son fils, Jean Isabelle, Jacques Aubrée dit Maline, Julien Fortin dit Chapelle, et Robert Sallé, tous de cette paroisse, excepté Sallé qui étoit de Gray ; le corps du Saunier fut trouvé à St-Adresse, proche le Hâvre de Grâce, et y fut inhumé, celui de Gille Benoist fut trouvé à Luc et inhumé dans le cimetièrre de cette paroisse de Courseulle, celui de Jean Le Chêne fut trouvé proche Toucq et enterré sur la grève par ceux qui le trouvèrent, pour les autres, quelque recherche qu'on ait faite, on n'en a eu aucune connoissance. » — « 1753. Le... (blanc) du mois de décembre, un navire du Hâvre de Grâce allant aux Isles, dont l'équipage étoit composé de vingt-deux personnes, tant passagers que matelots, périt entre Gray et Vers ; tous les hommes périrent tant par le froid que par les vagues qui les gettèrent à la mer, il ne se sauva qu'un charpentier ; la plus grande partie des marchandises fut sauvée. » — Le 15 mars 1757, inh. de Nicolas Biron, fauconnier du Roi, âgé de plus de 92 ans. — Sur le cahier de 1758. « Mémoire des matelots morts tant à Breste qu'ailleurs, depuis l'année mil sept cents cinquante cinq. » Dems Loyer et Pierre Postel dit Lassé, mousse, morts dans la rivière de Rouen, Charles Le Saunier, mort à Brest, Thomas et François Bertellemy, frères, dits Foye, morts en mer, Pierre Biron dit Carot, François Pasquier dit Pilon et Jean Tessel dit Bim-

bet, morts à Brest, Pierre Artur, mort à « Dieppe à val », proche Brest, Charles Le Gallier, mort à Guingamp, François Osmont, Antoine et Jacques Jamet, freres, morts à Brest, Olivier Jamet, mort à Louisbourg, Quentin Aubert et François Gondouin, dit Ruquette, morts à Brest, Denis Gondouin, son frère, mort aux Indes, Pierre Ameline, mort sur les côtes d'Angleterre, Jacques Marette dit Jacobin, et François Le Quesne, dit Le Cor, morts à Brest, Jean Thomas, mort dans la rivière de Rouen, et Jean-Louis Osmont dit St-Aubin, soldat mort en Allemagne. — « N<sup>o</sup>. Le 25 septembre 1760, Messire Pierre-François de Bellemare, seigneur de cette paroisse, mourut à Paris. » — Le 2 décembre 1760, inh. dans la nef de l'église par dom Pierre Philippe, prieur de Graye, de Jacques Jean, écuyer, seigneur de Crèvecœur, Blonville, La Londe et autres lieux, âgé d'environ 60 ans. — « N<sup>o</sup>. Pierre Jamet, fils de Louis Jamet, dit Mignon, est mort le 8 avril et a été inhumé le 9 à Plymouth, en Angleterre. » — Le 12 septembre 1762, inh. de Jacques Dutrou, en présence de Jacques Loyer, maître d'école, René et Michel de La Croix, custos, etc. — Entre les 30 et 31 décembre 1762. « Pierre Gast, matelot, est mort dans l'hôpital de Breste il y a environ trois semaines ; il étoit fils de Jacques Gast, cabartier, et de Magdelaine Basly. » — Le 11 janvier 1763, inh. du « corps d'un jeune homme mandiant et inconnu, âgé d'environ 20 ans, lequel nous a paru muet, n'ayant pu le faire parler depuis huit jours qu'il étoit malade dans cette paroisse. » — Le 22 octobre 1763, inh. de Claude-Nicolas Violard, receveur des traites de la consommation. — Le 28 novembre 1766, inh. de Marie Beauvais, veuve de Julien Aubrée, âgée d'environ 100 ans. — Le 31 janvier 1767, inh. de Françoise Besnier, femme de Pierre Jarry, capitaine des fermes du Roi à Port-en-Bessin, âgée de 68 ans. — « Le 30 octobre 1769, sur les 6 heures du soir, les nommés Jacques Martin, Jacques Martin et Pierre Martin, ses deux fils, Germain Le Roy, Jean-Jacques Le Gallier, Pierre Aubrée dit La Marée, de cette paroisse, Louis Le Roux, Jean Robert, Charles Le Roy, de la paroisse de Gray, et Guillaume Osmont, de Barfleur, sont périés sur l'huître de Port. » — Le 28 février 1778, inh. de Jacques Le Saunier, fauconnier, décédé la veille à l'âge d'environ 80 ans. — Le 20 juillet 1778, inh. de Pierre Duhamel, étudiant, décédé la veille à l'âge d'environ 20 ans, présence de Jacques Loyer, maître d'école. — Le 9 décembre 1778, inh. par Le Monnier, curé d'Amblie, de

Louise Mutel, veuve de Jacques Jean de Crèvecœur, écuyer, ancien conseiller au présidial de Caen, seigneur de Blonville et autres lieux, décédée la veille à l'âge d'environ 76 ans. — « N<sup>o</sup>. Julien Thomas, fils Robert, mort à l'hôpital de Morlais le 27 mars 1779. » Le 12 juin 1783, inh. de Pierre Auvray, boulangier du four banal, décédé la veille, âgé d'environ 35 ans, en présence des custos René et Michel de La Croix. — Le 8 février 1784, inh. de Marin-Joseph Bertrand, âgé d'environ 34 ans et quelques mois, originaire de St-Martin de Bonfossé, faisant à Courseulles la commission des gabelles en qualité de capitaine de brigades. — Le 9 janvier 1786, inh. dans le chœur de l'église de François Marest, chanoine régulier de l'Hôtel-Dieu de Caen et ancien prieur-curé du lieu, âgé de 72 ans, par Bence, curé de Langrune, co-doyen (al. : coadjuteur) du doyenné de Douvres. — Le 28 décembre 1786, « environ sur les quatre heures du matin, en conséquence de la permission de Monseigneur l'évêque de Bayeux, de l'agrément et sous l'autorité de justice, il a été par moi, vicaire de Courseules, soussigné, devant Monsieur Housset de Janville, conseiller du Roi au brillage siège présidial et de police de Caen, et en présence des témoins soussignés, fait procéder, sous la conduite et direction des gens de l'art, avec les cérémonies et précautions requises et nécessaires en pareil cas, à l'exhumation du corps de Dom François Marest, ancien prieur-curé de cette paroisse, déposé dans le cœur de l'ancienne église, conformément à l'acte du neuf du mois de janvier dernier, porté au présent registre, ce que fait avec exactitude et sans le moindre accident, il a été de suite par moi, dit vicaire, en présence et de la manière que cy-dessus, procédé à nouvelle inhumation du corps du dit Dom François Marest, lequel a été transféré et déposé conformément aux édits, arrest et réglemens, dans un cavau construit à cet effet sous le sanctuaire de la nouvelle église de la dite paroisse de Courseules, au quel la bénédiction d'avance avait été donnée, avec permission du seigneur évêque, par Maître Duchemin, curé actuel de ce lieu, également présent à la présente translation. » Signé : Duchemin, curé de Courseules, Charles Le Teneur, Michel de La Croix (custos), J. Loyer (maître d'école), Jardin, d. m., Le Cocq de Beausamy, J.-B.-F. Génas, vicaire, Housset de Janville, Revel de Bretteville, procureur du Roi. — Le 22 novembre 1792, inh. de Paul Gilbert Mutel, prêtre, ex-jésuite, âgé d'environ 82 ans. — Le 5 décembre 1792, inh. de François Godard,

bourgeois de Caen, capitaine de la garde nationale, âgé d'environ 66 ans, demeurant paroisse St-Pierre.

E. Suppl. 527. — GG. 5. (Cahiers.) — Moyen format, 14 feuillets, papier.

**1694-1708.** — Double du registre de 1694. — Extrait du registre des mariages, baptêmes et inhumations, du 10 juin 1700 au 27 mars 1708, pour le greffe de l'évêque de Bayeux.

E. Suppl. 528. — GG. 6. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 4 pièces, papier.

**1540-1881.** — Liste des prieurs et curés de Courseulles, de 1540 à 1881. — Bannie au rabais dans la cour du château de Courseulles, par Charles-François-Exupère Mériel, notaire royal au bailliage de Caen, héréditaire pour le siège d'Ouistreham et dépendances, pour la maladie de Pierre-Charles-Thomas Mériel, notaire royal à Douvres, de la réquisition de Charles-Léopold, comte de Montbéliard, seigneur baron haut justicier de Courseulles, Marest, prieur-curé, Jean-François de Cairon de La Varende, chevalier, seigneur et patron d'Amblie, Pierrepont et autres lieux, demeurant en son château, paroisse d'Amblie, Nicolas Le Cocq de Beauxamy, demeurant en sa terre de Bernières, et Pierre Gast, trésorier en charge, députés nommés et choisis par les habitants possédant fonds, les autorisant de faire dresser tous plans et devis nécessaires et de choisir celui qu'ils jugeront convenable aux fins de la construction d'une nouvelle église et d'en passer tous marchés et adjudications, pour être payés par la fabrique desd. travaux, à charge aux adjudicataires de prendre les pierres de taille aux carrières d'Orival ou de Bény : l'adjudication de l'ouvrage en maçonnerie est renvoyée après soumissions, de 30.000 livres par François Daudeville, de Banville, à 17.600 livres par Jacques Élie, de Bény. Fait le 27 février 1785, en présence, notamment, de Jacques Loyer, tenant les petites écoles à Courseulles. — Emprunt par les curé, trésorier et députés de Courseulles, pour la construction de la nouvelle église, de la fabrique et trésor de Bernières, représentée par Pierre Haupois, trésorier, en présence et du consentement de Gilles Aubert, curé, d'Antoine-Alexis-Anne de Touchet de Beneauville, curé d'Hérouville-St Clair, seigneur de Bernières La Luzerne, de Jean-Jacques Housset, conseiller au

bailliage et siège présidial de Caen, de 4.000 livres, remis à Le Cocq de Beauxamy pour paiement à l'entrepreneur et fournisseur de l'église de Courseulles, moyennant rente de 200 livres sur la fabrique de Courseulles, jusqu'à amortissement. Fait à Bernières, au château dud. seigneur de La Luzerne, le 23 mai 1786.

E. Suppl. 529. — GG. 7. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1728.** — « Copie du contract de l'aumosne faite en faveur des pauvres de la paroisse de Courseulle par M<sup>r</sup> de Valhébert, seigneur de ladite paroisse. » — Fondation devant Thomas Mériel, notaire royal à Douvres, et Paul Le François, notaire royal à Creully et autres paroisses en dépendant, par Jacques-Joseph de Bellemare, chevalier, seigneur de Secqueville, baron châtelain et seigneur haut justicier de Courseulles, Bernières et autres lieux, demeurant à Paris, de présent en son château de Secqueville, pour fonder à perpétuité de la soupe ou bouillon aux pauvres de Courseulles, « qui sont en grand nombre et dans des besoins pressants » ; désirant contribuer à leur soulagement, il cède aux prieur, obitier, trésorier et paroissiens de Courseulles, tous assemblés à l'issue des vêpres, suivant trois sermons faites au prône, six acres de terre aud. lieu, en la delle de La Marguerite, en celles du Mont de Courseulles et du Bas Mont, estimées 1500 livres, relevant de la baronnie de Courseulles, à charge par eux de fournir par an 100 boisseaux d'orge aux pauvres du lieu, « en tant néanmoins que ceux dont les pères ou mères de famille seront nez dans la dite paroisse, pour leurs faire de la soupe ou bouillon », dont la distribution sera faite par les prieur, obitier et trésorier en charge, ou l'un d'eux, sous l'inspection du seigneur, qui, en cas de contestation ou de mésintelligence entre eux, les règlera par lui-même ou son procureur, sans frais, etc. Refus par le prieur-curé Beaunier de signer, « attendu qu'il ne veut point de compétiteur pour la distribution de ladite aumosne ». Copie informelle.

E. Suppl. 530. — II. 1. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 11 pièces, papier.

**1350-1778.** — Fragment d'un arrêt du Parlement de Rouen du 5 juillet 1624 (formules finales et date) — Contrat de mariage de Charles Le Compte,

fils de Pierre et de Renée Longuet, de Bernières-sur-Mer, et Marie Gasdeblay, fille de Pierre et de Jacqueline Martin, de Courseulles (1677). — Contrat de mariage de Pierre Michel et Marguerite Robert, veuve de Pierre Roulland (1692). — Assignation à comparoir en l'Amirauté de Bayeux, à la requête de Jacques-Joseph de Bellemare, chevalier, seigneur de Vallébert, baron et châtelain de Courseulles, Bernières et autres lieux, demeurant à Paris, de présent en son château de Secqueville en Bessin, nommant pour son procureur au siège de l'Amirauté de Bayeux M. Du Taillie Ouzouf, conseiller substitut postulant au bailliage de Bayeux, au chevalier de Hautement, en son logis et manoir seigneurial à Ver-sur-Mer, et signification (1728) : d'une sentence du bureau des finances de Caen, en chambre des domaines de la généralité, au sujet de la mouvance féodale et treizièmes des fiefs d'Hermanville et du Pertuis, réclamés par l'archevêque d'Albiéq, héritier de François de Nesmond, évêque de Bayeux, à cause de la baronnie de Douvres, dépendant dud. évêché, lad. mouvance également réclamée par Joseph de Bellemare, sgr de Vallébert, baron châtelain de Courseulles, qui appelle en garantie Nicolas Morand, chevalier, seigneur d'Éterville, qui lui a vendu le fief et baronnie de Courseulles, château, rentes, fiefs et autres droits en dépendant, procédant d'un échange entre Louis IX, roi de France, et Raoul de Meulan, contre les fiefs et terres de Beaumont-le-Roger, en 1253, ce qui emporte la juridiction de la chambre des domaines (1717); d'un extrait d'arrêt de l'Échiquier de Normandie de la S<sup>t</sup>-Michel 1390, en faveur de Raoul de Meulan, chevalier, seigneur de Courseulles, Bernières et Lion-sur-Mer, demandeur en mainlevée de l'empêchement qui lui avait été mis par feu Robert de La Colombe, prévôt de Caen, et le procureur du Roi aud. bailliage, des ports et havres de mer de Bernières, du havre Heurtaux et de Lion, des fiefs et seigneurie dud. chevalier, et qui pourra jouir des revenus desd. ports et havres; d'extraits d'aveux des seigneurs de Courseulles (1502-1678); de la requête à fin d'assignation présentée au lieutenant général de l'Amirauté de Bayeux par led. de Bellemare, demandeur, en raison du droit de varech et gravage sur la rive de la mer qui lui appartient, à l'exclusion des seigneurs bordiers, du Castel S<sup>t</sup>-Aubin au havre Heurtaux, contre le chevalier de Hautement, qui s'empara de quantité de bois et autres débris de vaisseau échoués près dud. havre (1728). — Saisie à la requête de Jean-Jacques des Essarts, écuyer, seigneur

et patron de Montfiquet, ayant épousé Anne-Thérèse Desbledz, demeurant à Caen, et d'Isaïe Gohier, héritiers d'Esther Osmont, sur Pierre Le Carpentier, époux d'une des filles de feu Nicolas Gast, fils Jacques, demeurant à Laugenne, pour lui et ses cohéritiers, en vertu du contrat de fielle fait à Jacques Gast par Michel Osmont, major de la bourgeoisie de Caen, d'héritages, à charge de rentes envers le bailleur et les curés, prêtres et obitiers de Bernières (1731); autre saisie sur Pierre Le Carpentier à la requête de la baronne de Baudemont, dame et patronne de Bois-Jérôme et autres lieux, veuve de Philippe-Autoine-Victor de La Rivière, chevalier, seigneur et patron de S<sup>t</sup>-Germain-du-Crioult, Meuvaines, Asuelles et autres lieux, tutrice principale de Pierre-Charles de La Rivière, seigneur baron châtelain haut justicier de Courseulles, Bernières et autres lieux, héritier du marquis de Bellemare, son oncle, pour rente foncière consentie en 1750 en faveur de Pierre-François, marquis de Bellemare, par Philippe Gast et Pierre Le Carpentier, devant Mériel, notaire à Douvres (1763). — Vente par Guillaume Fouet, ancien curé de « Saint Agnen Le Mauherbe », demeurant à Caen, à Jean-Jacques Housset, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, directeur des postes de lad. ville, du Clos Lucas, sis à Courseulles, jouxtant le presbytère, relevant de la seigneurie de Courseulles; audience dud. contrat à l'issue de la haute messe de Courseulles par Pierre-Charles-Thomas Mériel, notaire garde-notes royal héréditaire à Douvres-la-Délivrande (1778).

E. Suppl. 531. — II. 2. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1775-1809.** — Papiers de Jeanne Quesnel. — Acte de baptême à Longvillers, le 15 avril 1775, de Catherine Quesnel, fille de Jean et de Marie Duclos, née la veille; par Jacques Duclos, employé des fermes du Roi en la brigade de Beauquay. — Extrait de 1809.

### Cully

E. Suppl. 532. — DD. I. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1787.** — Bannie devant Charles-Anne Le Fèvre, notaire à Audrieu, de la réquisition, en présence et de la rédaction de Jean-François Le Lièvre, propriétaire de l'office de notaire du Roi à Creully, de la

réquisition de Jacques Costil, trésorier en charge de Cully, de la construction en neuf du beffroi de l'église, pour être construit de la même manière que celui existant, ainsi que d'un lutrin ou pupitre pour l'usage du service divin, en tout conforme à celui de l'église de Secqueville, les matériaux du beffroi fournis à l'ajudicataire et les bois du lutrin par lui ; adjudication à Jacques d'Audeville, demeurant à Cully, moyennant 115 livres, les « coupeaux » et débris restant au profit du trésor.

E. Suppl. 533. — FF. 4. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1788-1790.** — Analyses de ventes par Charles-Nicolas Le François, chevalier, avocat du Roi, demeurant à Caen, présentement en sa terre de Creully : à Louis Bagot, tailleur de pierres à Lantheuil, d'une pièce de terre à Creully, par laquelle passe un sentier, bornant la comtesse de Boisgelin ; à Pierre Jean, tailleur de pierres à Lantheuil, de fonds aud. lieu (1789), etc. — Requête au lieutenant général du bailliage de Caen par Jacques Costy et Jean Le Fort, députés de la paroisse de Cully, contre la suppression par Thomas de La Fontaine, héritier du curé La Fontaine, d'une « sente » dont le public est en possession de temps immémorial, et qui est « comode non seulement pour l'accession de l'église, mais encore utile pour celle de l'école » ; refus par led. La Fontaine de payer une rente de 10 l. par an aux pauvres de la paroisse ; accord avec led. Thomas de La Fontaine, donnant satisfaction à la communauté (1790).

E. Suppl. 534. — GG. 1. (Cahiers.) — Moyen et petit format, 91 feuillets, papier.

**1634-1694.** — Église paroissiale de St-Martin de Cully. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gilles Enguehard, Louis Voisin, André Litehare, Edmond de Beaulieu, curés ; Thomas Hamel, desservant. — Le 24 novembre 1637, mariage de Philippe Vallée et Marguerite Dubreuil par Mathieu Murette, curé de Creully. — Le 25 avril 1664, baptême par Jean Le Regnault, vicaire, à la requête de Laurent Touffaine, demeurant à Cainet en la ferme de M<sup>me</sup> de La Touche, d'une fille que Louise Avice, de Cully, a eue de ses œuvres, « et est le cinqiesme qu'elle a eue de couche illicite avec led. Touffaine, icelluy promettant de s'abstenir de son péché et d'amender sa vie, demande

pardon à Dieu et à l'église du scandalle qu'il adonné, et promet nourrir et entretenir lesd. enfantz et leur donner de son bien, en sorte que lad. paroisse de Cully n'en sera chargée ny incommodée », en présence de Charles Labbé, curé de « Quernet », etc. — « Jean Le Hommaye, qui fut de son vivant sergent et tabellion de Creully, fut inhumé le quatriesme jour d'avril 1668. » — « Philippe Valée est décédé le 25 may 1669, l'année que l'autel fut doré, inhumé dans le cœur de l'église de Cully près le lectrin, en considération qu'il avoit esté toute sa vie le cleric de l'église. » — Le 15 décembre 1669, bapt. de Françoise-Élisabeth, fille de Martin de Cussy et de Suzanne Costil, « en vray mariage » ; m., Elisabeth Coiffier, femme de François d'Anisy, écuyer, sieur de Criqueville, et par lui assistée. — Le 15 janvier 1673, mariage de Philippe Pavée, fils Jacques, et de Marie Osmont, fille Gilles ; « Martine Pavée, fille dud. Philippe putatif et de lad. Osmont, que l'on dit l'avoir gaigné de son père, laquelle estoit fort grosse lors de leur mariage, fut baptisée par led. Litehare, curé... le 6 avril 1673. » — Le 18 mai 1687, inh. de Robert Valée par Olivier Valette, chapelain du prieuré de St-Gabriel. — Le 14 février 1688, inh. d'Olivier Le Gris, nouveau converti, « mort en bon catholique, apostolique et romain », dans la vieille chapelle de l'église de Cully, par François Labbé, curé du Fresne. — Le 29 juin 1688, inh. de Martin Nourry, en présence de Jacques de Chenevières, écuyer, religieux de l'abbaye de St-Étienne de Fontenay et prieur de Sept-Vents. — Le 29 mars 1689, b. de Jacqueline Charlotte Riboult ; p., Charles Touroude, chevalier, seigr d'Aptot, aide-major des gens d'armes du Roi. — « Je, curé de la paroisse de Cully, me suis transporté en la maison de Vigor Le Fort, sr du Castelet, de la religion prétendue réformée, présence de Gilles Durant et Nicolas Valée, le viugt-deux<sup>e</sup> jour de mars mil six cent quatre vingt dix, environ sur les six heures de matin, ayant led. matin esté adverty par Pierre-Daniel Du Pont, lorsque j'allois dire la S<sup>e</sup> Messe, que led. Vigor Le Fort estoit décédé du soir précédent environ à soleil couchant, et ayant demandé à voir le corps dud. Le Fort, sa femme m'a respôndu qu'elle ne sçavoit qu'on en avoit fait, à laquelle j'ay faict deffence de l'enterrer sans ordre de justice, attendu qu'il a refusé de recevoir aucuns sacrements lorsque je l'ay veu plusieurs fois pendant sa maladie, et mesme une fois en la présence de Monsieur le doyen de Maltot, curé de Rucville, où il nous a encor déclaré vouloir mourir en lad. religion prétendue réformée, ce que lesd. Durant et Val-

lée ont attesté et signé véritable led. jour et an que dessus. » Signé : « G. Durand, N. Vallée, E. de Beaulieu. » — Audiences de contrats concernant : Daniel Dupont, s<sup>r</sup> de Laiguillon, et Jacques-Antoine Sautel, chirurgien (1682); Charles-André Du Pastey, écuyer (1686); Jean-Pierre Du Pasté, écuyer, s<sup>r</sup> du Chasteigner (1686); Isaac Le Fort, s<sup>r</sup> de Vauxhéroult, fils du Castelet (1690); Armand de Madaillan de Lespare (1694), etc. — Déclarations de résidence; déclarations de grossesses, etc.

E. Suppl. 333. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 2 0 feuillets, 7 pièces intercalées, papier.

**1692-1740.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Edmond de Beaulieu, Marc-Antoine d'Anisy et Jacques de La Fontaine, curés. — Le 4 février 1693, inh. de Gabrielle Le Normant, veuve de Gabriel Bertot, par Guillaume Le Sueur, curé de « Quesnet ». — Le 18 juillet 1693, bapt. d'Étienne Du Pasté, fils de Jean-Pierre Du Pasté, écuyer, sieur du « Châteigner », et d'Esther Hébert. — Le 4 septembre 1694, inh. de Jean-Pierre Du Pastay, écuyer, sieur du « Chastenier ». — Le 22 février 1695, bapt. d'Anne, fille de Jean-Pierre Du Pastel, écuyer, sieur du « Chasteigner », et d'Esther Hébert. — Le 26 février 1700, inh. de Marie Mauger par Jean-Baptiste Philippe, chanoine régulier de l'ordre de St-Augustin, ancien prieur de Juaye. — Le 22 janvier 1710, inh. dans l'église d'Étienne Du Pasté, écuyer, sieur du Châteigner, âgé de 17 ans. — Le 29 juin 1712, « Jeanne Valée, sage-femme de cette paroisse, m'a présenté une fille pour baptiser, sortie ex illicito de Marie Bèquet, laquelle m'a déclaré estre des œuvres de Monsieur Nicolas Marie, s<sup>r</sup> des Longchamps, demeurant à Quesnet, lequel m'a envoyé prier de la baptiser par Pierre Lévesque, son domestique, Jeanne Le Riche, sa servante, Jean Dubourgnais, son jardinier, Robert Letot et sa femme, de S<sup>te</sup>-Honorine, nourrice de lad. fille, laquelle a esté baptisée sous condition, parce que lad. sage-femme m'a dit l'avoir ondoyée, par moy, Edmond de Beaulieu, pbr., curé de Cully, et nommée Marie-Thérèse par Jeanne Le Riche, servante dud. s<sup>r</sup> des Longchamps, et Pierre Lévesque, ausi son domestique, et par son ordre, présence de M<sup>re</sup> Estienne de Baudre, pbr., de Loucelles, et Jacques-Joseph Bourdon, de St-André-Fontenay-l'Abbaye ». — Le 7 mai 1716, bapt. de Louis-Étienne Le Maistre; mar., Geneviève Vilette

de Fierville, par Louis Le Bas, écuyer, conseiller du Roi, vicomte de Caen. — Le 27 août 1716, bapt. de Jeanne Gautier, fille de Bertrand Gautier et de Judith Noël, « vivant dans la religion prétendue réformée », par Augustin Pesnelle, prêtre, desservant la chapelle de Creullet, pour le curé de Cully. — Le 2 décembre 1717, inh. dans l'église d'Edmond de Beaulieu, curé du lieu, par Denis Le Vanier, curé de Lasson, en présence de François Caille, curé de Creully, Marin Genas, curé de Fresné, Jean Heurtin, curé du Fresne, Christophe Poret, curé de Cainet, et autres prêtres. — Les 1<sup>er</sup> et 17 octobre 1723, assemblées des paroissiens pour autoriser l'achat « de quoy faire un days pour porter au jour Saint-Sacrement, un chasuble rouge, un crucifix, six chandeliers de cuivre ou du moins quatre, un aspersoir pour l'eau bénite, un devant d'autel noir, des armoires pour mettre les ornements, refaire le confessionnal, un antifunayre, un graduel, deux chappes ». — Le 17 juillet 1721, mar. de Robert-Pierre Le Sens, chevalier, seigneur marquis de Lion, mestre-de-camp de cavalerie, second cornette des chevan-légers de la Reine, chevalier de St-Louis, fils de Pierre Le Sens, chevalier, seigneur de Lion, et de Marie-Madeleine Le Prévôt, et Jeanne-Marie de Marguerie, sa cousine au 4<sup>e</sup> degré, fille de Claude-François de Marguerie, chevalier, seigneur comte de Vassy, Reviors et autres terres et seigneuries, et de Marguerite-Louise Le Prévôt, dans la chapelle du prieuré de Tailleville, par Marc-Antoine d'Anisy, écuyer, curé de Cully, en présence de Daniel Le Sens, écuyer, seigneur de Monts, cousin germain de l'époux, etc. Extrait copié sur le registre original des baptêmes et mariages de la paroisse de Langrune, sur laquelle est située la chapelle du prieuré de Tailleville, « ce que j'ay écrit seulement pour m'en souvenir ». Signé : M.-A. d'Anisy. — Le 2 avril 1723, inh., dans la chapelle située au bout des fonts baptismaux, d'Angélique Morel, femme de Jacques Le Hommais, morte la veille en peine d'enfant; son enfant a été pareillement enterré dans la fosse de sa mère, dans un petit coffre à part, ayant été baptisé par Fleury, chirurgien, demeurant à Bayeux, lequel a attesté l'avoir tiré du ventre de sa mère, et qu'il a vécu pendant plus de deux heures après avoir été baptisé; « et moy, noble personne Marc-Antoine d'Anisy, pre., curé de la dite paroisse, sous signé, je luy ay encore veu remuer un de ses pieds ». — Le 27 août 1723, bapt. d'une fille d'André Du Landois, écuyer, seigneur de Danvou,

et de Marie-Marguerite d'Anisy, en présence du père de l'enfant, de Jacques d'Anisy, écuyer, son aïeul maternel ; le 7 décembre 1723, cérémonies du baptême de lad. fille d'André Du Landois, nommée Marie-Jeanne par Jeanne-Marie de Marguerie, femme dud. Robert-Pierre Le Sens, seigneur et marquis de Lion, et par Pierre Le Sens, seigneur de Lion, son beau-père. — Le 30 janvier 1733, inh. dans l'église de Marc-Antoine d'Anisy, curé du lieu, décédé la veille à l'âge de 81 ans moins 7 jours, par Turpin, curé d'Authie, doyen de Maltot, en présence de Briscard, curé de S<sup>te</sup>-Croix-Grand-Tonne, Olivier, curé de Cainet, et plusieurs autres prêtres. — Le 17 août 1735, inh. de François Flambard, garçon couvreur, âgé de 33 ans, de S<sup>t</sup>-Sauveur de Bayeux, qui s'est tué en découvrant le chœur de l'église.

E. Suppl. 536. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 340 feuillets, 7 pièces intercalées, papier.

**1741-1791.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques de La Fontaine et Victor-Simon Poisson de Croixmare, curés. — Le 22 janvier 1742, mar. de Paul-Claude-Nicolas Darbonel, s<sup>r</sup> du Bu, officier dans le régiment de Lion-sur-la-mer, fils de feu Philippe Darbonel, écuyer, garde du corps du Roi, et de feu Laurence Dodelin, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen, et Judith-Marthe Clouet, fille de feu Julien Clouet, avocat au bailliage d'Alençon, et de feu Anne Périés, de la paroisse de Notre-Dame d'Alençon, demeurant depuis plusieurs années dans celle de Notre-Dame de Caen, en présence de Nicolas-Alexandre de La Rue, écuyer, de Marguerite Deslongschamps, son épouse. — Le 5 février 1763, bapt. de Jacques-François, fils de François Lelièvre et Suzanne Cahalle ; m., Élisabeth de La Rivière, épouse de Thomas de Scelles, éc., s<sup>r</sup> de Prévalon. — Le 23 janvier 1765, bapt. de Pierre-Jean-Baptiste, né du prétendu mariage de Gilles Gautier et de Catherine « Percelf », se disant de la religion prétendue réformée. — Le 16 février 1765, mariage de Jacques-Louis Paillot, bourgeois de Caen, et Louise-Jeanne Darbonnet, fille de feu Paul et de Marthe Clouet, de Lion-sur-mer. — Le 8 juin 1773, mar. de Jacques-Thomas Hue, écuyer, sieur de Prébois, fils de feu Jacques Hue de Prébois, écuyer, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, greffier en chef au bureau des finances de la généralité de Caen, et de feu Marie-Madeleine-Françoise Gervais Des Lonchamps, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Pierre

de Caen, et Marie-Anne-Jeanne Blot, fille de feu Noël-Sébastien Blot, professeur en la faculté de médecine de l'Université de Caen, et d'Anne-Marguerite Pièplus Deschamps, de la paroisse S<sup>t</sup>-Julien de Caen. — Le 25 mars 1789, inh. par Bougon, curé de Pierrepont, de Jacques de La Fontaine, curé du lieu et doyen de Maltot, âgé d'environ 85 ans. — Familles Adam, Avisse, Bayeux, Bèquet, Bidet, Bougy, Bunouf, Callot, Canchy, Gardoumet, de Cussy, Deslandes, Dupont, Fallet, Fontaine, Foucu, Giffard, Guernier, Guillot, Hamelin, Hommey, Jouin, Julien, Le Marchand, Marie, Marin, Montaigu, Motelay, Noury, Perrin, Renouf, Riboult, Richard, Rivière, Rouget, Scelles, Trel, Vallée, Villey, Vintras, etc.

E. Suppl. 537. — GG. 4. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

**1690-1773.** — Dispenses et certificats de publications de bans ; extraits de l'état civil de Bretteville-l'Orgueilleuse et de Menvaines.

### Fontaine-Henry

E. Suppl. 538. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 438 feuillets, papier.

**1699-1792.** — Église paroissiale de Fontaine-Henry. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Le Bachelor, René Le Bachelor de Saon, Charles-François Langlois, Pierre Deschamps et Pierre Seigle, curés. — Le 21 novembre 1700, mariage par Pierre Hélye, chanoine de Mathieu, d'Etienne Le Barbey, écuyer, seigneur de Fontenailles, fils de Simon Le Barbey, seigneur dud. lieu et d'« Aulné », et de Françoise Le Barbey, et Marie Hélie, fille de Nicolas Hély, sieur de Souderne, et Catherine Duhamel. — Le 8 avril 1703, assemblée des habitants « pour bannir un reste de pain de charité et le son de la dite charité, lequel a esté mis à prix par Jacques Quesnel à quinze saisième de bled et demy, et à luy adjugé. » — Le 29 mars 1705, assemblée des habitants relative au procès intenté par Pierre Hélie, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Bayeux, au trésorier et au syndic de la paroisse, réclamant une autre place en remplacement de celle à laquelle il prétend avoir droit dans la nef de l'église et pour laquelle il affirme payer 16 sols de rente, celle-ci ayant été prise par Madame de Châteaudassie, dame et patronne de lad. paroisse, et qu'elle entend conserver, en sad. qualité.

— Le 11 octobre 1705, mariage de François-Louis de Montecler, chevalier, fils de Louis-Joseph de Montecler, chevalier, seigneur patron de Thiéville, Bretteville-sur-Dives, Donville et autres seigneuries, et de Marie Fauché, et Marguerite-Urbaine Bouttié, fille du feu chevalier comte de Châteaudassie, seigneur de La Millières, Lauré, et autres lieux, et de Marguerite de Morais, dame et patronne de Fontaine-Henry, Beuville, Sequeville, en présence de Thomas Rouxelin, chanoine du Sépulcre de Caen, Pierre Rouxelin, conseiller du Roi, receveur de la maison de ville de Caen, et desd. Louis-Joseph de Montecler et Marguerite de Morais. — Le 17 novembre 1705, mariage de Guillaume Durosel, écuyer, seigneur et patron de St-Germain-du-Crioult, fils de feu Charles Durosel, écuyer, s<sup>r</sup> dud. lieu, et d'Anne de Chantepie, et noble dame Marie de Prépétit, fille de feu Abraham de Prépétit, s<sup>r</sup> de Morieux, et de Françoise Roger, de la paroisse de Méré, demeurant à Condé. — Le 13 janvier 1706, mariage par Louis-Odet de Clinchamp prêtre, chanoine régulier de l'ordre de St-Augustin en l'hôtel-Dieu de Caen, de Pierre Rouxelin, conseiller du Roi, receveur de l'hôtel-de-ville de Caen, fils de feu Pierre-Hercule Rouxelin et de Catherine Lecoq, et Marguerite-Élisabeth de Clinchamp, fille d'Odet de Clinchamp, chevalier, seigneur et patron d'Auisy, Villons, Donnay et autres terres, et de Louise-Élisabeth Dufour, en présence dud. Odet de Clinchamp, Marguerite de Morais, veuve de François-Hyacinthe Bouttier, comte de Châteaudassie, dame et patronne dud. Fontaine-Henry, de Thomas Le Bachelier, prêtre, écuyer, s<sup>r</sup> d'Origny, curé du lieu, de Michel Graindorge, prêtre, s<sup>r</sup> de Prémont. — Le 6 février 1717, cérémonies du baptême de Françoise-Hyacinthe, née le 3 août 1716, fille de Louis de Montecler et de Marguerite-Urbaine de Bouttier; mar., Mademoiselle de Montecler; par., Hyacinthe-Joseph, marquis de Montecler. — Le 15 janvier 1722, inh. dans l'église de Marguerite de Morais, comtesse de Châteaudassie, veuve du comte de Châteaudassie, dame et patronne du lieu. — Le 6 octobre 1724, inh. dans le chœur de l'église de Thomas Le Bachelier, curé du lieu, âgé de 65 ans, par Jacques Lemarchant, curé de Bernières et doyen de Douvres, en présence de Philippe Massier, curé de Bény, d'Étienne Carel, curé de Moulineaux, etc. — Le 13 novembre 1726, mariage d'Henri-Charles-Antoine de Marguerie, chevalier, seigneur marquis de Vassy, second cornette de chevau-legers de la Reine, fils de Claude-François de Marguerie, chevalier, seigneur

comte de Vassy, et de Marguerite-Louise Le Prévost, demeurant à Vassy, et Louise-Marguerite-Henriette de Montecler, fille de François-Louis, comte de Montecler et de Marguerite-Urbaine Boutier, de Fontaine-Henry, en présence desd. comte et comtesse de Montecler, de François de Bernières-Gavrus, et de Charles, comte de Rochechouart. — Le 22 octobre 1738, mariage de François Bénéard, écuyer, s<sup>r</sup> du Fresney, fils de feu Thomas, écuyer, sieur de Démouville, et de Suzanne Fromage, de la paroisse de St-Paix sur Troarn (St-Pair), et Madeleine-Françoise-Thérèse Dunot, fille d'Anne-Joachim, écuyer, sieur de Berville, Campigny, et de Marguerite Hélie, de la paroisse de Douvres. — A la fin du cahier des baptêmes et mariages de 1748 : « Le tabernacle doré qui est à l'église a été donné par noble homme René Le Bachelier de Saon, curé du lieu, prieur de Crique-tot, syndic du Clergé, en l'année mille sept cents quarante huit. » — Le 22 octobre 1749, inh. dans le chœur de l'église de Marguerite-Urbaine Le Boutier, comtesse de Montecler, dame et patronne du lieu, âgée de 67 ans environ, par Antoine-Adrien Achard de Vacognes, curé de St-Jean de Caen. — « Moy soussigné, noble homme René Le Bachelier, je donne à l'église de Fontaine, tous mes livres de l'église qui consistent en deux missels, un graduel, un antiphonier et un rituel, et entend qu'il ne me sera rien de mandé des saise ou dix sept années de dix sols que j'ai reçu par chacun an de la fondation de feu Jaen Marie de trois livres faite aux obits de la paroisse de Fontaine, dont il y en a dix sols pour le trésor. Fait ce deuxième de janvier mille sept cents cinquante six. Le Bachelier de Saon, ancien curé de Fontaine. » — Le 12 août 1756, inh. dans l'église de Joseph Hélie de Souderne, bourgeois de Caen, âgé de 51 ans environ. — Le 4 septembre 1765, mariage de Pierre-Antoine de Croismare, chevalier, comte de Croismare, capitaine au régiment du Roi, fils de Marc-Antoine-Nicolas de Croismare, chevalier, seigneur patron et baron de Lasson, chevalier de St-Louis, ancien capitaine au régiment du Roi, et de feu Suzanne Davy de La Pailletterie, demeurant en lad. paroisse de Lasson, et Hyacinthe-Eulalie de Marguerie, fille d'Henri-Charles-Antoine de Marguerie, chevalier, seigneur marquis de Vassy, Monci, Clairefougère, Reviers, Fontaine-Henry, Bény, Thiéville, Donville, Bretteville-sur-Dives et autres lieux, ci-devant enseigne des gendarmes de Bretagne, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de St-Louis, et de Louise-Marguerite de Montecler, demeurant en

la paroisse de St-Jean de Caen. — Le 18 mars 1775, inh. dans l'église de Charles-François Langlois, curé du lieu. — Le 28 septembre 1779, inh. de Charles Pesuelle, âgé d'environ cent ans. — Autres actes concernant les familles Auberée, Barthélemy, Beauvais, Bérard, Bert, Berthaume, Bétourné, Billard, Blin, Bouet, Cauvin, Colleville, Costil, Cousin, Crevon, Cussy, Delacroix, Deslandes, Desloges, Dethan, Dorando et Dorando, Estienne, Fallet, Faluc, Fanet, Fauvel, Fleury, Foucher, Gast, Gilles, Guesdon, Guillot, Hélie, Langlois, Le Breton, Lechesue, Lecourtois, Lecouturier, Le Danois, Le Dard, Le faucounier, Lefebvre, Lemanissier, Lemièrre, Lequesne, Leroux, Levilain, Lucas, Lumière, Marie, Martin, Morel, Mouillard, Mouillaud, Moulin, Nicolle, Paris, Pavie, Planchon, Planquette, Porée, Quesnel, Quérière, Quirière, Quirielle, Quidot, Renaude, Richeux, Roquet, Rouland, Tesson, Toufaire, Tourmente, Varin, Vivien, Vivier, etc. — Assemblées des habitants pour élections de syndics, trésoriers, collecteurs de la taille et du sel, enrôlements et dérollements, réparations à l'église, construction des murailles du cimetière, bannie des pommes dud. cimetière, etc. — Des actes de Moulineaux ont été par erreur reliés en ce registre.

*Moulineaux,  
réuni à Fontaine-Henry.*

E. Suppl. 539. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 228 feuillets, 19 pièces intercalées, papier.

**1693-1792.** — Église paroissiale de St-Clair de Moulineaux. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Méry, Étienne Carel, Jean-Jacques Duboscq et Trinité, curés. — Le 31 août 1702, b. de Jacques-François Guillot; p., Jacques-François Du Thon, écuyer, seigneur de Moulineaux, Bénv et autres lieux. — Le 8 septembre 1706, inh. dans le chœur de l'église de Jacques Du Thon, écuyer, seigneur de Moulineaux et de Bénv, par Clair de Chaumontel, curé de Bénv, en présence de Le Beau, prieur-curé de Graye, Pierre Méry, curé du lieu, Thomas Gouville, curé de Bénv, Gilles Rousselin, curé de Rieviers, et Étienne Carel, prêtre de St-Étienne de Caen, à présent curé de Moulineaux. — Le 4 avril 1708, inh. dans le chœur de l'église de Pierre Méry, curé du lieu. — Le 21 janvier 1714, bapt. de Françoise Auber; mar., Françoise Le Vaillant; par,

Marc-Antoine Le Vaillant, écuyer, sieur de La Cour. — Le 14 janvier 1716, inh. de Louis Delahaye, lequel corps a été transporté des moulins de Moulineaux et passé par dans la cour du manoir seigneurial, par la permission de Messire Jacques de Touchet, escuyer, seigneur et patron de Moulineaux et de Bénv, à cause du chemin de la chaussée qui conduit au moulin impraticable. — « Aujourd'hui 26 de mars 1717, issue du service, les paroissiens ont adjugé le bled de la charité, qui sont six boisseaux, à Bernard Ledars, qui en rendra 32 livres par boisseau, à l'étamine ordinaire et sur tout bien levé. » — Le 15 septembre 1718, inh. dans le chœur de l'église de Georges de Touchet, âgé de six à sept ans, fils de Jacques de Touchet, écuyer, seigneur et patron de Moulineaux et de Bénv. — Le 29 mars 1720, bannie du pain de charité qui sera apporté... dans le presbitaire le jour de Pasque, selon l'ancien usage et coutume, pour être distribué à un chacun des communians par le sieur curé du lieu, selon son mémoire et registre de ceux qui ont fait leur communion », la bannie étant appréciée à 32 livres et demie de pain par boisseau. — Le 28 août 1729, inh. dans le chœur de l'église de Catherine de La Ferté, épouse de M. de Moulineaux, écuyer, seigneur et patron du lieu. — Le 23 janvier 1730, b. de Pierre-François, fils de Pierre Bourgaize; p., Pierre de Berville; m., Françoise de Berville. — Le 16 avril 1735, bapt. d'Henriette-Suzanne, fille de Jacques de Touchet, chevalier, seigneur et patron de Moulineaux et Bénv, et de Gillette-Suzanne Roussel; mar., Elisabeth-Henriette de Touchet; par., Roussel, ancien procureur du Roi en l'Élection de Vire et de Condé. — Le 9 avril 1736, bapt. en péril de mort d'un garçon fils des précédents, lequel « Monsieur de Moulineaux », né le 9, a été inhumé le 11 dud. mois dans le chœur de l'église. — Le 11 octobre 1736, décès de Suzanne Rouxel, femme de M. de Moulineaux, dont le corps fut transporté et inhumé dans le chœur de l'église de Bénv. — Le 19 février 1740, inh. dans le chœur de l'église d'Étienne Carel, curé du lieu, âgé d'environ 60 ans. — Le 1<sup>er</sup> juin 1756, b. d'Henriette-Suzanne, fille de François Bétourné, fils Jacques, et de Marie-Anne Deslandes; m., Henriette-Suzanne de Touchet; p., Henri Du Londel, « tous les deux seigneur et dame de Moulineaux, Bénv », etc. — Le 25 octobre 1766, b. de Louis, fils de Jacques-Gaspard-Henri Le Peltier et Charlotte-Françoise Bourguaize; p., Louis-Olivier Saillanfest de Cachy, capitaine d'infanterie, chevalier de St-Louis; m., Thérèse Le Courtois. —

Le 25 août 1770, b. d'Adelaïde-Henriette, fille de Robert Le Blanc et Hélène Bétourné ; p., Nicolas Aumont de La Fosse, avocat au Parlement de Paris et postulant au siège présidial de Caen, m., Henriette-Suzanne-Jacotte de Touchet, dame et patronne de Moulineaux. — Le 16 avril 1779, inh. de Jean-Jacques Duboscq, curé du lieu, âgé d'environ 72 ans. — Le 14 février 1780, inh. de Michel Bourgaïse, notaire, décédé la veille à l'âge de 78 ans, par Georges Frémanger, curé de Thion, en présence de M. de Vendes, curé de Bény, Le Monnier, curé d'Amblie, Heurtin, curé de Bény, Vrand, curé de Basly, Lecourt, curé de Reviers, Bougon, curé de Pierrepont, Cauvet, vicaire de Fontaine-Henry, Le Manissier, desservant de Moulineaux. — Le 26 novembre 1780, baptême de Rose-Victoire-Aimée Bétourné ; m., Marie-Anne-Aimée Le Chevalier ; p., Antoine-Joseph-Amand Le Chevalier, seigneur de Moulineaux. — Le 5 juin 1781, b. d'Emilie-Félicité Bétourné ; m., Marie-Marguerite-Aimée Bénard Le Chevalier ; p., Pierre Du Thon, chevalier, sieur de Berteville. — Le 9 mars 1782, b. de Louis-Philippe Bétourné ; p., Philippe-Paul-Aimé Le Marchand de Caligny, chevalier, ancien mousquetaire du Roi ; m., Louise-Éléonore de Clinchamp de Montamy. — Copie de l'extrait mortuaire du registre tenu au bureau de l'hôpital royal de la marine du port de Brest, concernant la mort de Pierre Bétournay, charpentier de Caen, et l'inventaire de ses effets. — Autres actes concernant les familles Adeline, Aubert, Bayeux, Belin ou Blin, Bétourné, Bidegrain, Billard, Bourgaïse, Cousin, Delahaye, Deslandes, Desloges, Doranlot, Duval, Fontaine, Gast, Guillbert, Guillot, Hébert, Lacour, Lantin, Lebastard, Leblanc, Ledars, Lefebvre, Lemanissier, Lemièrre, Lepeltier, Letellier, Lucas, Maillard, Mallet, Marais, Martin, Mouillard, Pain, Paris, Planquette, Quérière, Richeux, Roberge, Roland, Rouland, Seigneuret, Thomas, Vivien, Vrand, etc. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs de la taille et du sel, bannies des fruits du cimetière, du pain de charité, de travaux de réparation à l'église, des herbes du marais, etc. — Pour les années 1708-1710, voir le registre de Fontaine-Henry.

### Le Fresne-Camilly

E. Suppl. 510. — DD. 1. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1637-1708.** — Biens communaux. — Assemblée des paroissiens du Fresne, le 8 mars 1637, devant

Louis Le Moine, vicaire, pour vente de bois plantés dans la « commune ». — Extrait de l'état de recouvrement des sommes à payer par les possesseurs, détenteurs et jouissants des biens communaux, droits, revenus, etc., et tous biens donnés, vendus, aliénés ou engagés par les maires, échevins, manants et habitants des villes, bourgs, villages, hameaux, confréries d'arts et métiers, ou sociétés, depuis 1555, pour être maintenus en la propriété et jouissance desd. biens, concernant Thomas Le Gallieur, sieur du Fresne, ou ses ayant cause, propriétaire ou possesseur d'une acre de terre par lui acquise des habitants du Fresne le 31 décembre 1587, moyennant 139 l. 6 s. (1677). — Extrait du rôle des sommes à payer par les communautés laïques de la généralité de Caen pour les droits de nouveaux acquêts à cause des droits d'usage leur appartenant, concernant les habitants du Fresne, à cause du droit d'usage sur 4 acres de bruyères estimées 8 livres de revenu (1708).

E. Suppl. 541. — GG. 1. (Cahiers.) — Moyen format, 140 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1685-1734.** — Église paroissiale de Notre-Dame du Fresne. — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1685 à 1714. — David-François Labbé, curé. — Le 1<sup>er</sup> mai 1687, bapt. de Gaspard-Joseph, âgé de 4 ans 3 mois passés, et de Jourdain-Thérèse, âgée de 8 ans 6 mois, enfants de Pierre-Louis de Morel, écuyer, seigneur du Fresne et Thion, et de Marie-Madeleine Le Charpentier ; p. et m., Gaspard de Morel, éc., seigneur des Fossés, Anne Blouet, Jourdain de Bernières, Augustin Blouet, conseiller au Parlement de Rouen, présence d'Augustin Blouet, son père, écuyer, seigneur de Camilly, conseiller aud. Parlement, etc. — Le 30 novembre 1695, bapt. de Nicolas, fils d'Isaac Adeline et Marie-Madeleine Du Mesnil, nouveaux catholiques. — Le 8 décembre 1697, bénédiction de la cloche, nommée Anne par Marie-Anne Blouet, veuve de Jean-Baptiste de Bernières, écuyer, sieur de Vaubéard, seigneur de Gavrus, et par Augustin Blouet, conseiller au Parlement de Rouen, seigneur et patron du Fresne-Camilly, Cainet et autres lieux. — Le 25 juillet 1698, bapt. de Noël, né des œuvres ou mariage prétendu de Marin de Blet et de Jacqueline Sanson, tous deux de la religion prétendue réformée. — Le 8 janvier 1702, inh. de Jeanne Dumont, épouse de Jean Valette, bourgeois de Caen. — Le 26 octobre 1702, nous nous sommes transporté en la maison de Thomas Adeline, présence de

M<sup>e</sup> Jean Valette, bourgeois de Caen, et de Jean Goemel (Gouesmel), paroissiens et custos de la paroisse du Fresne, à la prière et requête de Monsieur le curé dudit lieu, gisant au lit malade, en la quelle maison nous avons trouvé Margueritte Desbled, de la religion prétendue réformée, laquelle nous a déclaré estre grosse des œuvres de Pierre Sanson, aussy religionnaire, sous prétexte d'un prétendu mariage, ce qu'elle a signé en présence des susdits, le tout suivant la déclaration du Roy. Mehot. » — Le 29 octobre 1702, baptême d'Anne, sortie des œuvres de Thomas Adeline et du prétendu mariage de lui et Anne Bouilly, de la religion prétendue réformée. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1702, baptême d'Anne, sortie des œuvres de Pierre Sanson et de son prétendu mariage avec Marguerite Debled, de la religion prétendue réformée. — Le 7 novembre 1702, baptême de Louis-Gaspard Mancel; par., Gaspard Morel, écuyer, seigneur et patron du Fresne; mar., Catherine Morel, sa sœur. — « Le 6 et 7 may 1708, une gelée de deux nuits a cuit toutes les poires et bien endommagé la vigne. » — Le 8 juin 1710, assemblée des habitants « au subject de la tempeste arivée le samedi dernier may sur les levées croissantes sur la dépendance dud. terroir du Fresne, avec ce qu'il peuvent faire valloir en d'autre terroir circonvoisins, tant par l'impétuosité de l'orage qui ariva led. jour dernier may par la graude abondance de la gresle qui se trouva mellée avec lad. pluie, en sorte qu'il se trouve plus de la moitié de la paroisse ravagée entièrement, et son ruinez par l'affliction de lad. gresle: pour ce sujet, les paroissiens dud. lieu ont nommé la personne d'Abraham Samson, un des plus affligés d'iceux, pour ce luy ont donné pouvoir de présenter leur requeste à Mgr. l'intendant ». — Le 25 septembre 1714, mariage de Jean Gillette et Geneviève Mancel, par Nicolas Lorier, chapelain de St-Jean l'Évangéliste de Thaon, faisant les fonctions curiales pour l'absence du curé. — Autres actes concernant les familles Adeline, Barbé, Bayeux, Bellehache, Bidet, Cahagnet, Cotelle, Debled, Fauvel, Foucher, Gilles, Gillette, Glinel, Gondouin, Gouesmel, Greffin, Hamelin, Hébert, Lecarpentier, Lecoq, Lecouturier, Lefebvre, Legabilieux, Legrand, Lepage, Leroux, Lesauvage, Levilain, Mancel, Martine, Molière, Morel, Morice, Mulot, Pain, Paisant, Persel, Perrin, Philippine, Plancher, Poulain, Regnault, Renouf, Rochin, Roger, Routier, Samson, Valogues, Vautier, Verdant, etc. — Le 15 mars 1734, devant les notaires royaux à Caen, déclaration de Pierre Mancel, demeurant à Loucelles,

et Anne Marie, veuve de Denis Gallet, demeurant à Caen, parrain et marraine de Pierre Le Roux, de la paroisse du Fresne, hameau de Camilly, attestant que Pierre Le Roux a été baptisé en l'église du Fresne par feu David Labbé, curé, en « mil six cents quatre vingt... » (lacération), duquel baptême le curé n'a fait aucun enregistrement (1734). — Assemblées des habitants pour nominations de collecteurs de la taille et du sel, enrôlements et dérôlements, bannie des pommes du cimetièrre, etc.

E. Suppl. 512. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 211 feuillets, 19 pièces intercalées, papier.

**1715-1747.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — David-François Labbé, Jean Heurtin et Thomas Lemoine, curés. — Le 4 août 1715, bapt. de Pierre-Auguste Blé; m., Marie-Anne-Marguerite de Blouet de Than, p., Louis-Pierre de Clinchamp d'Anisy, écuyer, en présence de Marie de Touchet de Than, mère de la marraine, et de Louis-Gabriel de Clinchamp d'Anisy, écuyer, père du parrain, qui ont signé pour leurs enfants. — Le 12 décembre 1717, délibération concernant l'urgente nécessité de réparation et couverture volante à la nef de l'église; bannie des travaux. — Le 19 mars 1719, inh. dans la nef de l'église de Guillaume Richard, âgé d'environ 8 à 9 ans, issu du prétendu mariage de Gabriel Richard et de Françoise Roger, tous deux de la religion prétendue réformée. — Le 10 février 1720, déclaration de grossesse de Catherine Mouillard, veuve de Daniel Desblés. — Le 22 avril 1740, inh. dans le chœur de l'église de Jean Heurtin, curé du lieu, décédé du jour précédent. — Le 12 décembre 1740, bapt. de Thomas Rocquier, issu du prétendu mariage de François Rocquier et d'Anne Samson, de la religion prétendue réformée. — Extrait des registres de la paroisse de Cairon. — Minute de sommation à la requête de Jean Heurtin, curé du Fresne, au fermier des grosses dîmes du Fresne et de Thaon, appartenant à Jérôme Du Faur de Pibrac, grand doyen de Bayeux, de lui payer 150 livres pour deux quartiers de sa pension. — Attestations pour mariages, notamment par Lebaudy, curé de St-Onen de Périers. — Travaux à l'église; assemblées des habitants pour élections de syndics, collecteurs des tailles et du sel, etc.

E. Suppl. 513. — GG. 3. Cahiers. — Moyen format, 321 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1748-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Lemoine, R.-E. Garcelle et J.-F. Lanoë, curés. — Le 13 août 1753, déclaration de grossesse de Marie Pupin et aveu de paternité d'Augustin Lecouturier; le 9 octobre suivant, mariage des précédents. — Le 23 juillet 1753, inh., dans l'église de St-Nicolas des Champs à Paris, de Pierre Blouet de Camilly, grand'croix de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, vice-amiral de France, grand'croix de l'ordre militaire de St-Louis, seigneur et patron du Fresne-Camilly, Cagnet et de Trouville. — Le 23 juin 1772, bapt. de Catherine-Élisabeth Pelcerf, sortie du prétendu mariage d'Isaac Pelcerf et de Catherine Peleerf, de la religion prétendue réformée. — Le 5 août 1772, inh. dans l'église de St-Nicolas de Caen, d'où il était originaire, de Thomas Lemoine, ancien curé du Fresne, âgé de 69 ans, ayant été durant 28 ans titulaire dud. lieu. — Le 21 octobre 1775, inh. dans le chœur de l'église de François Poyer, curé de Baron, âgé de 33 ans et demi, par de La Fontaine, curé de Cully, doyen de Maltot: « Et comme on a fait faire la fosse dudit curé de Baron dans le cœur sans avoir fait paroître le consentement des seigneurs de cette paroisse, à mon insçu et sans m'en avoir donné avis, j'ai déclaré m'y opposer formellement, en présence de M. le curé de Cully, de M. le curé de Cagnet, de M. Le Monier, curé d'Amblye, de M. le curé de Fontaine-le-Henry, et plusieurs autres personnes de probité. » Signé: R.-E. Garcelle, curé du Fresne; Gobillet, curé de Caynet; Le Monnier, curé d'Amblye; Deschamps, curé de Fontaine. — Le 30 janvier 1777, bapt. d'Élisabeth Pelcerf, fille de Pierre Pelcerf, de la religion prétendue réformée, et de Marie Lecordier, de la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle led. Pierre Pelcerf a certifié qu'il la laisserait vivre avec une entière liberté, et de plus qu'il lui abandonnait le soin de l'éducation de leurs enfants. — Autres actes concernant les familles Adeline, Ameline, Angot, Barbey, Benouville, Bertrand, Bidet, Blet, Cahagnet, Catherine, Cauvin, Colleville, Debleds, Delaunay, Dethan, Dubois, Dubosq, Dubreuil, Dufour, Duvey, Fallet, Fauvel, Fontaine, Foucher, Foucu, Frémont, Gilles, Gondouin, Gouesmel, Hamel, Hamon, Hébert, Hente, James, Jouin, Jouvin, Labrèque, Lacour, Lamare, Lebois, Lecarpentier, Lecourt, Lecouturier, Lefauconnier, Lefèvre, Lefort,

Legrand, Lemonnier, Lepage, Lepetit, Leroy, Lesauvage, Levilain, Lucas, Maillard, Mancel, Marie, Martin, Olivier, Pain, Pelcerf, Philippine, Poulain, Pupin, Quesnel, Renault, Rochin, Suzanne, Varignon, Vasnier, Verdant, Viel, etc.

E. Suppl. 514. — GG. 4. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1699.** — Testament de Jean Vallette, bourgeois de Caen, par lequel il lègue aux pauvres de la paroisse du Fresne deux acres de terre situées au terroir de Camilly, en la delle de la Grosse-Pierre, si mieux n'aiment ses héritiers fournir 24 boisseaux d'orge, mesure de Caen, du meilleur de la halle à blé dud. lieu, qui seront distribués la veille de la St-Jean-Baptiste à douze des plus pauvres familles tant de la paroisse du Fresne que de Camilly, désignés par le seigneur de Camilly et le curé du Fresne, à la condition que lesd. pauvres prieront Dieu tous les jours pour le donateur, sa femme et autres à qui appartenait la terre.

E. Suppl. 515. — H. 1. (Cahier.) — Moyen format, 5 feuillets, papier.

**1734.** — Aveu à Pierre-Louis-Gaspard de Morel, chevalier, seigneur de Beuzeval, seigneur et patron de Thaon et autres lieux, par François Verdant, fils Guillaume, d'Amblye, pour lui et ses puiés, comme héritiers de Jean Valette, d'une vavassorie qui fut Guillaume Bayeux, relevant dud. seigneur de Thaon à cause de son noble fief, terre et seigneurie de Thaon, ayant son extension aux paroisses de Thaon, Le Fresne, Camilly, Cairon, Buron, les Buissons Villous et autres lieux, avoué et affirmé le 20 octobre 1734, devant Pierre Moisson d'Urville, docteur agrégé aux droits de l'Université de Caen, avocat au bailliage et siège présidial dud. lieu, sénéchal de lad. seigneurie, en présence de Michel Bourguaise, notaire à Bény. Paroisse du Fresne, hameau de Camilly.

*Cagnet,  
réuni au Fresne-Camilly.*

E. Suppl. 516. — GG. 5. (Cahiers.) — Moyen format, 102 feuillets, 9 pièces intercalées, papier.

**1686-1747.** — Église paroissiale de Cagnet. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Le

Sueur, Christophe Poret, François Le Bault, Denis Ollivier, Le Turc, Gobillet, curés. — Le 5 janvier 1681, assemblée des paroissiens devant Guillaume Le Sueur, curé de Tessy, pourvu du bénéfice de Cainet. — 1686. « Ce dimanche 8 septembre, jour et feste de la Nativité de Nostre-Dame, Isaac de La Croix, grand valet d'Abraham Adeline, a receu la s<sup>te</sup> communion, et, avant la communion, a déclaré, protesté et juré, la main sur le S<sup>t</sup> Évangile, et présence du S<sup>t</sup> Sacrement, qu'il a reconneu pour son Dieu, son Créateur et son Sauveur, que de rechef il déteste et renonce à l'hérésie dans laquelle il est né et a esté nourry et élevé, et a promis vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine, moyennant l'aide de Dieu, laquelle il a embrassée et en laquelle il veut vivre et mourir. » — Le 16 septembre 1686, devant Guillaume Le Sueur, curé de « Quesnet », s'est présenté Thomas Adeline, fils André, de la paroisse de Camilly, qui a dit avoir fait sa déclaration à Bernières-sur-mer comme il renonçait à la R. P. R., dans laquelle il a été élevé, et embrasse la religion eath., apost. et rom., et qui réitère « qu'il déteste de tout son cœur toutes hérésies et notamment celles de Calvin et Luther, et promet à Dieu embrasser lad. religion catholique, apostolique et romaine, et moyennant l'aide de Dieu vivre et mourir dans la croiance de l'église romaine, et pour cet effect il a promis qu'il nous viendra trouver tous les jours après sa journée faite pour s'instruire (rayé : et viendra à confesse toutes les sepmaines) jusqu'à ce qu'il soit capable de de la s<sup>te</sup> communion, la quelle il désire de tout son cœur recevoir. Ce fait en présence de M<sup>e</sup> François Hérie, s<sup>r</sup> de Laval, archer du grand prévost, la femme d'Isaac Adeline, la veufve Mathieu Adeline, et autres femmes qui n'ont voulu signer. » — Extrait du registre des abjurations faites en l'église de St-Pierre de Caen, concernant l'abjuration d'Abraham Adeline, fermier demeurant à Cainet (1686). — Le 11 mars 1687, à S<sup>te</sup>-Croix-sur-mer, pour l'empêchement du curé du lieu, par ordre du curé de Colombiers par lui prié pour son absence du soin de sa paroisse, bapt. par le curé de Cainet de Jacques-Philippe, fils de Pierre Le Lybois, garde du Roi, et de Marie Le François; p., Jacques d'Anisy, éc., s<sup>r</sup> de St-Aubin. — Le 25 novembre 1693, b. de Marie-Catherine Adeline, fille Abraham; m., Catherine Allain de Barbière; p., Augustin Blouet, éc., sieur de Camilly et de Cainet, conseiller au Parlement. — Le 4 avril 1711, inh. dans le chœur de l'église de Guillaume Le Sueur, curé du lieu. — Le 24 juin 1720, décès à Caen de Ni-

colas Marie, bourgeois de Caen, s<sup>r</sup> des Longchamps, inhumé à Cainet conformément à son testament. — Le 8 mai 1727, inh. près de la croix, dans le cimetière, de François Le Bault, curé du lieu. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1735, assemblée des habitants pour adjudger les travaux d'achèvement de la sacristie, « commencée il y a sept ans ou viron : et voyant le dommage de la charpente, à cause du mauvais temps », etc. — Sur le cahier de 1742 : « Il n'y a point d'actes de Monsieur Le Turc ». — « Après la mort de M<sup>e</sup> François Le Turc, ey-devant curé, j'ay été nommé au bénéfice de Cainet par M. l'abbé de Graville, chanoine en semaine, le 28 décembre 1744. J'ay eu la collation dud. bénéfice le 31 par M<sup>rs</sup> du Chapitre, et ay pris possession le 7 janvier 1745 Gobillet. » — Le 17 septembre 1746, bapt. de Marguerite-Marie Le Sueur; mar., Marguerite-Charlotte Gobier; par., Gabriel-Philippe Marigny de Tourville, ancien capitaine dans le régiment de Beauce-infanterie et major de la capitainerie garde-côtes de Port-en-Bessin. — Le 12 mars 1747, procès-verbal d'ouverture du coffre du trésor, où se trouve une liasse de papiers. — Le 10 juillet 1747, b. de Marie-Madeleine, née du mariage de Pierre Adeline et Madeleine Durand; le curé avait d'abord écrit *prétendu* mariage; puis *légitime*; il se tire d'affaire en écrivant au bas de l'acte: « Ledit Adeline et ladite Durand font profession de la religion prétendue réformée. » — Autres actes concernant les familles Angot, Adeline, Barbé, Bayeux, Beanval, Debled, Delabrecque, Dupont, Fallue, Foucher, Foucu, Goth, Guillet, Labbé, Lamy, Lecarpentier, Lefebvre, Lemarchand, Lesueur, Levillain, Maillard, Mancel, Marc, Marie, Morel, Mouillard, Nicolle, Perrin, Picard, Poitvin, Renouf, Tostain, Violette. — Assemblées des paroissiens pour élections de syndics, trésoriers, collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dé enrôlements, achat de mobilier d'église, adjudication du fouage, du pain de charité, des travaux de réparation des murs du cimetière, etc.

E. Suppl. 517. — GG. 6. (Cahiers.) — Moyen format, 138 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

1748-1792.—Baptêmes, mariages, sépultures.—Gobillet, P. Le Sassier, curés. — « Le 22 juillet 1753, est décédé à Paris haut et puissant seigneur Messire Pierre Blouet de Camilly, grand croix de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, vice-amiral de France et grand croix de l'ordre royal et militaire de St-Louis, seigneur du Fresne-Camilly, Caynet, Trouville, etc. » —

Le 26 juillet 1761, inh. dans l'église de Marguerite Des Longchamps, veuve de Nicolas - Alexandre de La Rue, trésorier de France, décédée à Caen, paroisse St-Jean, à l'âge de 57 ans environ, et dont le corps a été apporté en l'église de Cainet, dans le tombeau de ses ancêtres, suivant ses dernières volontés. — Sur le cahier des sépultures de 1767 : « Pour faire de l'encre. 2 onces noix de Galle, 1 once de couperos, 1 once gomme d'Arabie. Casser le tout dans un mortier ou sur le pavé, et le mettre dans une quarte d'eau un peu plus dans un pot de terre grise, remuer la liqueur 5 ou 6 fois le jour avec un petit bâton, sans l'exposer au feu ny au soleil ; au bout de huit jours, on laisse reposer la liqueur 24 heures, après quoy on tire l'encre au clair dans une bouteille pour s'en servir. » — Le 24 juin 1776, inh. de François-Contest Le Sueur par Le Sassier, chapelain de Lantheuil et curé du Gripon. — Le 4 septembre 1770, inh. de Charles Bayeux, « lequel, après une vie laborieuse pendant plus de quatre vingt ans, est décédé âgé d'environ quatre vingt quinze ans. » — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs de la taille et du sel, enrôlements et dérôlements, élections de syndics et de trésoriers, bannies d'arbres du cimetière, travaux à la couverture de la nef de l'église, etc. — Sur le plat du registre servant de couverture aux cahiers d'état civil : « Caynet, de Catena montium. — Sancti Martini de Caynet, capitulum Bajocense collator pleno jure et decimator. — Philippus de Harcourt, Bajocensis episcopus, autoritate Eugenii papæ, in augmentum suæ communionis ecclesie ex actu capituli 1150 sexto nonas martii, Willelmi decani Bajocens. relatione, ecclesiam cum omnibus in terris et decimis ad eam pertinentibus dedit.... Regist. capituli Bajoc., fol. 37 et 49, ex actibus Philippi Bajoc. episcop. — Ex familia de Caynet Radulphus e Normannia cum Guiellmo duce adfuit Angliæ armis quesitæ 1066 ; filius ejus comes fuit, Wuiellmus de Caynet fundator fuit abbatie de Sybethon in diocesi Eboracensi in Anglia, ex quibus exorta ecclesia de Caynet que dicto Philippo data est et quam Philippus dedit suo capitulo, quod S<sup>us</sup> Ludovicus 9<sup>us</sup>, rex Francorum, confirmavit. Monast. Anglic., tom. 1<sup>o</sup> 867. genealog. de Caynet. »

E. Suppl. 518. — II. 2. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1716.** — Charge des rentes et redevances dues à la seigneurie de Cully, appartenant à Marie-Coustance-

Adélaïde de Madaillan de Lespare, veuve de Gaspard-Alexandre, comte de Coligny, dame et patronne de Cully, pour par le sieur de « Loncham » Marie faire la recette desd. rentes. Redevables : Guillaume Sorel, prêtre, ou le s<sup>r</sup> de La Borde, à cause du « personat » de Cully, 24 paires de gants, dont 12 au seigneur et 12 aux vavassaux ; Jean de Tiremois, écuyer, s<sup>r</sup> de Courtonne, à cause du fief de Vaussieu, doit un agneau d'or valant 7 s. 6 d., et 23 deniers de cens : M. de Vaussieu, à cause de la vavassorie au Passetaux ; M. d'Anisy, représentant les prêtres de Ste-Croix, le s<sup>r</sup> de Rappilly, etc. ; Pierre Fabulet, représentant le président Turgot, au droit du s<sup>r</sup> des Essards, etc. Signé à Paris le 20 août 1716 par lad. dame. Copie collationnée par Jean-François Le Lièvre, avocat au bailliage et vicomté de Caen, ayant tenu les plets et gage-plèges de la seigneurie, et signification par Pierre Pasquier, sergent royal à St-Sylvain, résidant à Lasson, à la requête d'Antoine Le Maître, fermier général de la terre et seigneurie de Cully, à Des Lonchamps Marye, bourgeois de Caen, en sa maison de Cainet, pour faire vider lesd. rentes.

### Lantheuil.

E. Suppl. 519. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 72 feuillets, papier.

**1676-1718.** — « Différentes délibérations. » — Le 7 juin 1676, à l'issue de la haute messe paroissiale de St-Sylvestre de *Lanteil*, dite par le curé Gilles Le François, assemblée des paroissiens imposés au sel, concernant le paiement dud. impôt. — Le 23 janvier 1678, entretien de la couverture de la nef de l'église, « laquelle menace à ruine » : bannie des travaux. — Le 29 janvier 1679, Marin Le Savoureux, nommé collecteur du sel, déclare se décharger et nommer Noël Le Fauconnier pour faire lad. assiette et collection en son lieu et place, comme son ancien en service : acte par les paroissiens et, à sa requête, assignation aud. Le Fauconnier au magasin à sel de Caen pour procéder entre eux de lad. nomination et décharge. « Après lad. procédure, led. Le Fauconnier a esté contraint et obligé de gérer en la place dud. Le Savoureux, et led. Le Fauconnier s'estant cotté sur Geffroy Hue, l'a fait entrer en sa place, et led. Hue est demeuré collecteur pour les deux derniers cartiers de la collection du sel de l'année 1679. » — Le 4 février 1680, délibération « pour acheter un calice » :

« veu les grandes menaces qui nous ont esté faictes de la part de Monseigneur de Bayeux », prière au curé d'en acheter un et d'avancer l'argent, environ huit pistoles, le remboursement devant être fait par les premiers deniers qui proviendront du trésor; présent M. de Laval, procureur général et secrétaire du président Turgot. — Mémoire fait par Antoine de Cussy de la gestion de 5 années du trésor de l'église de St-Sylvestre de Lantheuil. En 1674, une livre de chandelle pour la messe de minuit, 6 s.; reliure d'un vieux psautier, 30 s.; en 1676, 14 l. 5. s. à Jean Poisson, libraire à Caen, pour un antiphonaire et un supplément du missel de Bayeux, etc. — Mémoire par Jacques Duval de la gestion d'une année du trésor de l'église de Lantheuil et de la charge de procureur-syndic, suivant qu'il avait été élu pour mener le procès contre le s<sup>r</sup> de La Verge pour l'obliger à rendre son compte de trésorier; apurement en 1683. — Comptes des mises et recettes du bien et revenu du trésor des années 1685-1689 que rend Guillaume Le Renard à M. de St-Clair, au trésorier en charge et aux curé et paroissiens. Recettes: terre des Hommets, vergée de La Fontenelle (40 s. par an), terre des Préaux, etc. Dépenses: couverture de la nef; 65 s. pour un millier d'ardoises. — « Je soubs signé M<sup>re</sup> Gilles Le François, pbr., curé de la paroisse de L'Anteuil, confesse que Richard Labbey, pbr., chanoine de St-Estienne de Meaux-en-Brie, m'a mis entre les mains un ciboire d'argent avec un soleil qui se monte sur le pied dud. ciboire, pour demeurer à perpétuité en l'église de L'Anteuil sans qu'ils en puissent être aliénés, pour raisons quelconques, sans le consentement des Messieurs de St-Clair Turgot et Monsieur son nepveu, héritiers de feu Monsieur le président Turgot, seigneur et patron de cette susd. paroisse, les quels les ont donnez et ausmonez à lad. paroisse ce quatre octobre mil six cents quatre vingt quatre, présence de M<sup>e</sup> David-François Labbé, pbr., chapelain de la chapelle St-Clair dans le château dud. L'Anteuil, Mathieu Le Jeune, fermier dud. lieu, Jean Rebarbe, custos, Anthoine de Cussi, Germain Renard, Guillaume Renard, Guillaume Le Telfier, et autres, tous paroissiens et habitans de ce lieu. » — Compte rendu par Gilles Le François, curé de Lantheuil, de la gestion du revenu du trésor de l'église: à Marin Groult, écuyer, sieur de Pallière, pour avoir fait deux panneaux de vitre à la nef et les avoir raccommodés plusieurs fois, ayant été brisés par les enfants, 75 s.; croix et chaudeliers, façon d'argent, 70 s.; l'ardoise,

l'écu le millier. — Le 22 janvier 1690, audience du contrat passé devant Jacques Caumont, notaire à Cheux, le 8 juillet 1681, portant vente à Robert Briand, bourgeois de Caen, de 1/2 acre de terre à Lantheuil, delle de La Courtière, aboutant la dame de La Londe et l'abbaye d'Ardenne, moyennant 90 l. de principal et 100 s. de vin. — Le 8 novembre 1693, élection, aux fonctions de trésorier, de David-François Labbé, curé du Fresne et aumônier de M. de St-Clair. — Le 18 septembre 1695, adjudication de la construction d'une muraille entre les piliers qui séparent la nef d'une aile. — Le 6 mars 1707, bannie de réparations à l'église et au cimetière. — Le 24 mars 1709, bannie de la façon du pain de charité de Pâques. — Le 4 mai 1710, pouvoir au trésorier d'acheter une bannière de 40 à 45 livres. — Le 4 mars 1714, adjudication d'une chaire « faite de carreau avec un cul de lampe selon le modèle qui en a esté présenté par le s<sup>r</sup> Du Rocher ». — Impositions, taille, collecteurs, enrôlements et dérolements, bannie des pommes et de l'herbe du cimetière, comptes des trésoriers, procédure, louage et monnéage, etc. — Sur le plat: « La lieue françoise se divise en 2 milliers, le millier en 8 stades, la stade en 125 pas géométriques, le pas géométrique en 5 pieds, [le pied] en 4 paumes ou saize doigts ou 12 pouces, et le doigt en 4 grains d'orges. »

E. Suppl. 550. — GG. i. (Registre.) — Moyen format, 246 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1676-1739.** — « Registre pour les baptesmes, mariages et enterremens de l'église et paroisse de St-Sylvestre de Lantheuil, commenceant au présent mois de jauvier 1676, pour lesd. enregistremens y estre faictz conformément aux termes de l'ordonnance dernière. » — Gilles Le François et Richard Le Pelley, curés. — « Copie de la réception de Marie de Mandeville, femme de Germain Du Rocher, à l'employ de sage-femme, par Messieurs Gueret et Paufila. Nous, Joseph Gueret, docteur en la faculté de médecine à Caen, et Jean Paufillat, chirurgien juré aud. Caen, exerçant au bourg de Creully, attestons à tous qu'il appartiendra que Marie de Mandeville, femme de Germain Du Rocher, de la paroisse de Lantheuil, après nous avoir esté présentée pour estre examinée et interrogée sur le fait des accouchements des femmes, elle nous a respondu fort pertinemment, et par ce moyen, la reconnoissons très capable d'exercer la vacation de sage-femme, jugeant qu'elle s'acquittera très dignement du devoir d'une sage-femme dans

les accouchement des femmes qui luy pourront estre offertes, dont nous en ayant requis nostre présente attestation, nous luy avons delivrée pour luy valloir et servir que de raison. Faict aujourd'hui vingt-trois<sup>e</sup> de novembre mil six cents soixante et dix-neuf. (Signé) : Gueret et Pauffilat. » « Moy soub-signé Gilles Le François, pbr., curé de Lanteuil, attestons à tous qu'il appartiendra que Marie de Mandeville, femme de Germain Du Rocher, a esté par nous interrogée de la forme et de la matière du baptesme et diverses manières de baptiser selon les nécessitez occurrentes et de toutes les difficultez qui s'y peuvent rencontrer, et l'avons reconnue très capable, après quoy elle nous a presté serment suivant qu'il est amplement porté dans nostre manuel. Faict en nostre église devant le grand autel, présence de... (blanc) ». — Le 28 juillet 1682, bap. d'Anne, fille de feu Charles Valentin, de la paroisse de Bray-en-Auge, et de Jacqueline Durand, « laquelle femme viut s'esgarer dans lad. parr. de Lanteuil et y accoucha hier au soir, et nous a assurez venir de La Délivrande faire dire des messes pour feu son mary, après nous avoir donnez plusieurs enseignements d'où elle estoit », etc. — « Aujourd'hui 8<sup>e</sup> octobre mil six cents quatre vingt trois, environ sur les dix heures du soir, nasquit un enfant femelle monstrueux du mariage de Guillaume Le Renard et Susanne Roger, de cette parroisse, lequel enfant nasquit à sept mois selon le rapport des père et mère, les pieds devant et estant demeuré par le milieu du corps environ un quart ou près de demy heure dans le passage, et aussy tost qu'il fut né, il fut baptisé par la sage-femme; il vescu trois quarts d'heure ou une heure, pendant lequel temps on luy voyoit en mesme temps remuer dans les deux bouches les deux langues, les quatre yeux, les testes se tourner en mesme temps: quelques une des femmes m'ont attesté avoir senty battre deux cœurs, les autres que non, à..... sur les onze heures de soir. Le lendemain, je le fus voir avec nombre de personnes: il avoit deux testes, chacune de la grosseur que doit avoir un enfant venu à terme, égales en grosseur et en toutes choses, ayant chacune deux oreilles, deux yeux, un nez, une bouche, une langue, un col, estant coste à coste dans la situation ordinaire, et se rejoignant ensemble au haut des espauls, et les vertèbres sembloient se réunir entre les deux espauls, les cartilages du larynx partant de chaque bouche se continuoient et sembloient se réunir au milieu de l'estomach, lequel estoit fort large comme celuy d'un enfant de deux ans. L'os sternon fort estendu, n'y ayant cependant que deux

clavicules. (Signé) : G. Le François ». — « Le jendy vingt<sup>e</sup> avril 1684, est décédé Messire Jacques Turgot, chevalier, seigneur de Lanteuil, etc., président à mortier, etc., sur les cinq heures de matin au Baugouet, en bon chrestien, après avoir recen tous ses sacrements, et fut enterré le lendemain aud. lieu. » — Le 22 octobre 1684, bap. de Gabrielle Le Renard, fille desd. Guillaume Le Renard et Suzanne Roger. — Le 22 décembre 1685, abjuration de la religion prétendue réformée par Sébastien André et Marie Marc, sa femme, Marie, Suzanne et Mathieu André, leurs enfants, de Lantheuil, entre les mains de Charles Labbé, curé du Fresne, sous le pouvoir à lui donné par l'évêque de Bayeux, en présence de David Labbé, aumônier de M. de St-Clair. — Le 3 décembre 1686, cérémonies du baptesme de Gilles-Antoine, fils de Gilles de Saint-Martin, s<sup>r</sup> de Cavigny, et Marie-Angélique Le Maistre, lequel enfant était né le 13 octobre 1685; par. Antoine Turgot, chevalier, seigneur de St-Clair, Lantheuil, Mesnil-Gondonin, S<sup>te</sup>-Croix, Noron, etc., conseiller du Roi en tous ses Conseils, maître ordinaire des Requêtes de son hôtel; mar., Catherine Turgot, fille dud. seigneur de St-Clair et épouse de M. d'Aligre, seigneur de Bois-Landry, conseiller au Parlement de Paris. — Le 26 janvier 1704, mariage de Gilles de Cabzac de Létauville, écuyer, fils de feu Charles de Cabzac et de Marguerite Marguerie, de la paroisse de Vaubadon, et Renée de Marguerie, fille de feu Guillaume de Marguerie, écuyer, et de Louise Avenel, de la paroisse d'Amblie, lesdits époux parents au 2<sup>e</sup> degré de consanguinité, après dispense. — Le 21 décembre 1704, « moy soub-signé, curé de Lanteuil, ayant esté adverty que dans les estables de M<sup>e</sup> Pierre Fabulet, fermier de Monsieur de Saint-Clair, estoit venu une gueuse qui estant proche de ses couches avoit produit une fille, qui a esté baptizée par les assistans, estant en péril de mort, je me suis transporté aud. lieu, présence de Monsieur Labbé, curé du Fresne, et de Michel Dumesnil, escuyer, et Jean Potier, bourgeois de Saint-Nicolas de Caen, qui s'est aussy trouvé aud. lieu, et après que en présence desd. tesmoins nous l'avons interrogée et citée de nous dire et déclarer des œuvres de qui elle estoit devenue enceinte, et enfin qui en est l'auteur, laquelle nous a déclaré estre des œuvres de Pierre Philippe, cabartier de la paroisse de Frénouville, entre Vimont et Cagny, proche d'Argence, et lad. gueuse, âgée d'environ vingt deux ans, a dit s'appeller Marguerite Demay, de Saint-Pierre-sur-Dive. » — Le 1<sup>er</sup> sept. 1720, inh. dans l'église de Gilles Le

François, curé ci-devant de la paroisse, âgé de 71 ans, par Marin Adeline, curé du Manoir, doyen de Creully. — Le 14 décembre 1729, inh. de Pierre André, mort la veille, après avoir déclaré publiquement qu'il renonçait à toutes les erreurs de Calvin et qu'il embrassait la foi catholique. — Le 12 février 1739, inh. de Michel Du Mesnil, écuyer, âgé de 66 ans.

Église de la Trinité de Pierrepont. — Baptêmes, mariages, sépultures, depuis 1692. — Guillaume de Marguerye, curé. — Le 5 avril 1692, bapt. par Robert Le Chartier, curé d'Amblie et de Pierrepont, de Catherine Denis; m., Catherine de Pierrepont; p., Pierre de Pierrepont, écuyer. — Le 27 mars 1695, inh. dans l'église de Louise Regnault, veuve de Charles de Pierrepont, écuyer, âgée d'environ 77 ans. — Le 23 mai 1697, bapt. par Gilles de Marguerye, curé d'Amblie et Pierrepont, de Marie-Madeleine-Françoise, fille de François de Marguerye, écuyer, seigneur et patron de Pierrepont et d'Amblie, et de Marie-Madeleine Dandel; mar., Marie Le Hérisse (elle signe: Le Hérissey), épouse de Jacques d'Ange; par., Guillaume de Marguerye, seigneur et patron de Pierrepont et d'Amblie. — Le 29 mai 1698, bapt. de Bernardin de Marguerye, fils des précédents; par., led. Guillaume de Marguerye; mar., Marie-Gabrielle Bazin, épouse du baron de St-Pois représentée par Anne Mouillard, en présence de Philippe de Pierrepont, écuyer. — Le 25 mars 1705, bapt. de Marie-Anne-Hélène de Marguerye, fille des mêmes; mar., Marie-Anne de St-Laurent; par., Gaspard de Morel. — Le 20 mai 1708, bapt. de Catherine-Françoise de Marguerye, fille des mêmes; mar., Catherine d'Ange; par., Olivier d'Andel, écuyer, sr de Colleville. — Le 25 octobre 1711, bapt. de Guillaume de Marguerye, fils des mêmes; par., Guillaume Marguerye de Livry, curé d'Amblie; mar., Madeleine « Marguerye de Granmont », en présence de Gabriel et Olivier des Planches, écuyers. — Le 28 mars 1719, mariage par François de Pierrepont, curé de St-Clair d'Hérouville, de Guillaume Dupont Du Quesney, écuyer, fils de feu Jean Dupont et de Marie-Madeleine Coipel, et Marie-Françoise de Pierrepont, fille de feu Pierre et de Marie Jourdain, de la paroisse de Vaussieux, en présence d'Étienne, Jacques, Louis et Pierre de Pierrepont. — Le 29 mars 1722, le blé de la charité de Pierrepont a été banni et adjugé à Jean Valogne, de la paroisse d'Amblie, à charge de rendre par boisseau quarante livres de pain à la seconde blanche, bien cuit et bien conditionné. — Le 20 septembre 1722, mariage par Jean-Baptiste-Gilles-Phi-

lippe Darbonnet, prêtre de la paroisse St-Gilles de Caen, docteur aux droits en l'U<sup>6</sup> de Caen, de Jean-Jacques Osmont, de St-Sauveur de Caen, et Marie-Madeleine Vallée de Prémare, veuve de Marin Le Hot, de St-Gilles de Caen, en présence de François de Marguerie, éc., seigneur et patron d'Amblie et Pierrepont, Bernardin de Marguerie, éc., son fils, Jacques Labbey, éc., sieur du Moutier, Nicolas Boutry, sieur de Bellecroix, licencié aux lois, Jean-François-Denis Lebaudy La Crière, de bourgeois de Caen. — Le 22 octobre 1723, inh. de Madeleine Dandelle, épouse de François de Marguerie, seigneur de Pierrepont et Amblie. — Le 3 janvier 1727, inh. dans la nef de l'église d'Étienne de Pierrepont, écuyer, âgé d'environ 88 ans. — Le 10 février 1736, inh. dans le chœur de l'église de François de Marguerye, fils de Guillaume et de Louise Avenel, écuyer, seigneur et patron d'Amblie et de Pierrepont, âgé de 74 ans, décédé la veille. — Le 24 juillet 1738, mariage de Gabriel Philippe, écuyer, sieur de Tourville, fils de feu Louis Philippe, écuyer, seigneur et patron de Marigny, et de défunte Jeanne Hallé, et Marguerite-Charlotte Gohier, fille de feu Charles Gohier, écuyer, et de Louise Rolland, veuve de Tobie Bernard, par Philippe de Marigny, prieur de Pierre-Solain et curé de Brécy, en présence de Pierre de Pierrepont, Guillaume de Marguerye, curé de Pierrepont. — Le 15 mars 1739, bannie du pain de la charité: les adjudicataires s'engagent à fournir, dans la quinzaine de Pâques, 41 livres de pain à la seconde grosse, bien cuit et bien conditionné. — Le 9 juillet 1739, inh. dans l'église de Marie-Anne Le Bedé, épouse de Pierre de Pierrepont, âgée d'environ 50 ans, par Larcher, curé de Reviens, doyen de Douvres.

Assemblées des habitants de Lantheuil et de Pierrepont pour la gestion de leurs affaires, les élections de syndics, de trésoriers, de collecteurs du sel et de la taille, les enrôlements et dérollements, l'entretien et l'achat de mobilier des églises, etc.

E. Suppl. 331. — GG. 2. Registre.)— Moyen format, 232 feuillets, papier.

**1749-1761.** — Lantheuil. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Richard Le Pelley et François-Alexandre Mollet, curés. — Le 26 décembre 1746, inh. dans le chœur de l'église de Richard Le Pelley, curé du lieu. — Le 23 janvier 1752, assemblée des paroissiens pour délibérer sur l'emploi des deniers « qui sont actuellement otieux dans le coffre du trésor, les-

quels paroissiens ont dit que puisque la nef de l'église n'est pas assés vaste pour contenir les habitans de cette paroisse, que mesme elle [est] si petite qu'une grande partie desd. paroissiens sont obligés de se tenir dans le cimetiére pour entendre la sainte messe et assister à l'office divin, ce qui leur cause un dommage considérable, surtout dans le temps d'hyver et de pluies, ils sont d'avis qu'on employe led. argent qui est au coffre du trésor, ainsi que huit cens francs que Monsieur Turgot de S<sup>t</sup>-Clair, seigneur et patron de cette paroisse, a bien voulu promettre [par pure bonté pour les paroissiens (en interligne)] donner en quatre années, pour augmenter lad. nef, à élargir lad. nef de trois pieds de chaque côté : autorisation au curé, à François Raisin, Michel Foucu et Charles Le Renard de faire, avec tel architecte ou entrepreneur qu'ils voudront, tout marché qu'ils jugeront le plus convenable, au prix qu'ils jugeront à propos. — Le 19 mai 1754, élection de Pierre « Carele » en qualité de custos, auquel sera payée la somme annuelle de vingt francs sur les fonds du trésor. — Le 12 décembre 1755, bapt. d'Antoine Morin ; par., Benoît-Antoine Turgot de S<sup>t</sup>-Clair, chevalier, seigneur et patron de Lantheuil, Mesnil-Gondouin, S<sup>te</sup>-Croix-sur-Orne, S<sup>te</sup>-Honorine, Beslou, Le Gripon, Subligny et autres lieux, conseiller honoraire en la cour du Parlement de Paris, mar., Agnès Langlois, épouse dud. Turgot, représentés par François Raisin, fermier général de Lantheuil, et Marie Mancel, son épouse. — Le 23 août 1760, inh. dans le chœur de l'église de Louis Maheut, curé de Potigny, âgé de 41 ans.

Pierrepont. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Marguerie et Dubos, curés. — Le 8 septembre 1741, bapt. de Jacques-Pierre, fils de Pierre de Pierrepont et de Marie-Anne des Monstiers ; par., Jacques de Pierrepont ; mar., Madeleine Lentrin. — Le 19 janvier 1746, bapt. de Marie-Anne Marie ; mar., Marie-Anne des Monstiers de Pierrepont ; par., Gabriel de Tourville de Marigny, ancien capitaine au régiment de Beauce. — Le 8 octobre 1761, inh. dans le chœur de l'église de Louis de Pierrepont, ancien officier, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, pensionnaire du Roi, âgé de 74 ans, décédé la veille, « suivant la permission expresse de M. de Coupesarte, seigneur et patron de la paroisse, par considération pour la famille et personne dudit sieur de Pierrepont, sans cependant que la dite permission puisse attribuer aucun droit à la famille, ni préjudicier à ceux dudit seigneur, ce qui a été reconnu par Messire Pierre de Pierrepont, frère du défunt, et autres parens. »

Autres actes de Lantheuil et Pierrepont concernant les familles Augot, Bayeux, Canchy, Caugy, Collet, de Cussy, de La Brecque, Delhan, Devaux, Fontaine, Fossé, Foucu, Gilbert, Girard, Golhier, Goux, Henry, Heuste, Hubert, Hue, Jean, Jeanne, La Flaggère, Lamy, Le Chevalier, Le Couturier, Lefebvre, Lefort, Lefrançois, Le Renard, Le Savoureux, Le Testu, Lhermitte, Lidehard, Mandeville, Marie, Martin, Morel, Morin, Mouillard, Philippe, Poret, Poulain, Quesnel, Raisin, Rebarbe, Rolland, Thomas, Touffaire, Tournière, Tronville, Verdant, etc. — Assemblées des habitans pour élections de collecteurs du sel et de la taille, de trésoriers, syndics, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 332. — GG. 3. (Registre.)—Moyen format, 292 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1762-1782.** — Lantheuil. — Baptêmes, mariages, sépultures. — François-Alexandre Mollet, curé. — Le 25 novembre 1764, inh. dans le chœur de l'église, par de La Fontaine, curé de Cully, doyen de Maltot, grand vicaire du cardinal de Luynes pour son abbaye de Cerisy, de René-Gabriel de Boisgelin, comte de Boisgelin, vicomte de Pledel, seigneur de Kerquadou, La Longrais et autres lieux, brigadier des armées du Roi, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, colonel du régiment de Béarn - infanterie, mort la veille, âgé d'environ 38 ans. — Le 28 janvier 1769, inh. d'Agnès Langlois, épouse de Benoît-Antoine Turgot de S<sup>t</sup>-Clair, chevalier, seigneur et patron de Lantheuil, Beslou, Le Gripon, Subligny, La Mouche, Bourguenolles, Les Chambres et autres lieux, conseiller honoraire en la grand'chambre du Parlement de Paris, décédée la veille, âgée d'environ 57 ans. — Le 16 septembre 1772, bap. de Charles Raisin ; par., Charles-Jacques-Louis de La Martellière d'Orfeuil, chevalier, capitaine de dragons, appointé dans la seconde compagnie des mousquetaires du Roi ; mar., Antoinette-Charlotte Turgot, veuve dud. René-Gabriel de Boisgelin, comte de Boisgelin, vicomte de Pledel, dame et patronne de Lantheuil, Beslou, Le Gripon, Subligny, La Mouche, Les Chambres, Le Luot et autres terres et seigneuries. — Le 21 décembre 1780, bapt. d'Arsène Ciriaque-Jean Lithare, fils de Laurent Lithare, maître d'école. — Le 12 juillet 1782, bapt. de Pierre-François Lithard, fils de Laurent Lithard, maître d'école.

Pierrepont. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Lemonnier, curé *pro prima*, Dubos et François-Lau-

rent-Joseph Bougon, curés *pro 2<sup>o</sup>*. — Le 5 mai 1763, mariage de Jean-Claude-Joseph de Moges, fils de Guillaume, sieur de La Garencière, et de Marguerite de Panthou, de la paroisse de St-Nicolas de Caen, et Marie-Adélaïde Jean de Crèvecœur, fille de Guillaume et de Marie-Anne-Thérèse Blouet, de la paroisse de Pierrepont, après dispense de 2 bans accordée par l'official général de l'abbaye de St-Étienne de Caen, par Jean-Claude de Panthou, chanoine honoraire de l'église cathédrale de St-Malo, en présence de Guillaume de Moges et de Guillaume Jean de Crèvecœur, pères des deux époux, de la mère de l'épouse, d'Alexandre Jean de Crèvecœur, capitaine dans le régiment de Navarre, son frère, et de plusieurs autres. — Le 18 février 1763, inh. de Pierre de Pierrepont, ancien officier de cavalerie et pensionnaire du Roi, âgé de 86 ans, par Dupetitbosq, curé de Brécy, en présence de Lemoine, curé du Fresne; Lepetit, de Reviers; Fouques, de Banville; Goux, de Tierceville; de Than, de Creully; Lemonnier, d'Amblie et Pierrepont pour une portion, Dubos, curé d'Amblie et Pierrepont pour l'autre portion. — Le 27 octobre 1765, inh. de Guillaume L'Hermitte, ancien custos et maître d'école, âgé d'environ 63 ans. — Le 23 juillet 1767, bapt. de Marie-Anne Valogne; mar., Marie-Anne des Monstiers de La Couronne, veuve de Pierre de Pierrepont; par., Jacques-Pierre de Pierrepont, ci-devant mousquetaire et actuellement aide-major dans les compagnies de la marine garde-côte de la capitainerie d'Asnelles. — Le 30 août 1767, bapt. de Jacques-Pierre de Pierrepont, fils dud. Jacques-Pierre de Pierrepont et de Marie-Anne de Sallen, ondoyé à la maison par le s<sup>r</sup> Cousté, chirurgien juré à Bayeux, vu le danger de mort, et ensuite nommé par Jacques-Antoine de Seran, assisté de Marie-Anne des Monstiers de La Couronne, grand-mère paternelle de l'enfant. — Le 20 décembre 1771, inh. dans la nef de l'église de Louis de Crametot, seigneur du fief Dame Maheut, mousquetaire du Roi, première compagnie, âgé d'environ 22 ans, demeurant en la paroisse de St-Exupère de Bayeux, et décédé subitement la veille chez M. de Pierrepont, où il était venu passer quelques jours. — Le 28 octobre 1777, bapt. de Marie-Blanche Le Couturier; par., Hervé-Guillaume d'Agneaux, chevalier, seigneur de Monceaux et Berroles; mar., Marie-Catherine Bourdon d'Agneaux, son épouse.

E. Suppl. 533. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 180 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1783-1793.** — Lantheuil. — Baptêmes, mariages, sépultures. — François-Alexandre Mollet et de Bure, curés. — Le 10 janvier 1784, bapt. de Julienne-Anne-Louise Morin, fille de Pierre-Jean-François-Contest Morin, concierge du château de la comtesse de Boisgelin, et d'Anne Le Fort; par., Pierre-Louis Bagot, écolier de rhétorique à l'Université de Caen. — Le 4 novembre 1784, bapt. de Marie-Madeleine-Colombe Lithard, fille de Laurent Lithard, maître d'école. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1787, bapt. de François-Abram-Sylvestre Lithare, fils du même. — Le 3 avril 1788, b. de Charles-Frédéric Bourdon; p., Charles Bourdon, maître d'écriture; m., Marie-Madeleine Lautours, sa femme, du bourg de Creully. — Le 10 septembre 1788, b. de Marie-Madeleine-Esther Le Renard, fille d'Antoine Le Renard, appareilleur des ouvrages du Roi au Havre de Grâce. — Le 11 mars 1790, bapt. de Jeanne-Françoise-Élisabeth Lithard, fille dud. Laurent. — Le 12 janvier 1792, bapt. de Pierre-François Lithard, fils du même.

Pierrepont. — Baptêmes, mariages, sépultures. — François-Laurent-Joseph Bougon et Le Monnier, curés. — Le 8 mars 1785, bapt. de Marie-Rose-Aimée Le Couturier; par., Jacques-François-Louis de Sallen, « noble fils mineur » de feu Jean-Louis-Paul de Sallen, écuyer, seigneur et patron de Tournières et de St-Martin de Blagny, châtelain de La Motte, seigneur de La Turgissière et autres lieux, et de défunte Catherine des Montiers de Carville; mar., Marie-Françoise-Guillemette d'Agneaux, représentés pour cause de maladie et absence par François Gilles, jardinier en la maison de M. de Pierrepont en cette paroisse, et Jeanne Montaigu, de Creully. — Le 15 octobre 1790, inh. de Marie-Anne de Sallen, épouse de Jacques-Pierre de Pierrepont, écuyer, maire de la municipalité de cette paroisse, décédée la nuit dernière, âgée de 44 ans et 3 mois, par Goux, curé de Tierceville, en présence de Mollet, curé de Lantheuil, Garcel, curé du Fresne-Camilly, Le Sassier, curé de Cainet, Le Monnier, curé d'Amblie et Pierrepont, etc.

## Lasson

E. Suppl. 551. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 152 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

1789-1831. — Sur le plat: « Registre de l'intitulé des décrets de l'Assemblée Nationale des années 1789, 90, 91 et années suivantes, et des délibérations de la municipalité de Lasson ». — Ne commence qu'en 1791.

E. Suppl. 553. — DD. 1. (Calier. — Moyen format, 4 feuillets, parchemin.

1733. — Titres de propriété du presbytère. — Vente devant François Le Danois, notaire royal à Caen, par Gratien, marquis de Montalembert, chevalier de St-Louis, seigneur et patron de Lasson, et Marie-Suzanne de Croismare, son épouse, à Jacques Fromager, demeurant à Lasson, d'une maison et jardin, le tout contenant environ 13 perches, mouvant des fils desd. seigneur et dame, sujets à 1 boisseau de blé froment de rente foncière et seigneuriale, moyennant 2,400 livres de principal et 72 l. de pot-de-vin. — Annexe à l'acte d'acquisition de lad. maison faite en 1810 par la commune, pour servir de presbytère, moyennant 5,000 francs. payables en 10 années.

E. Suppl. 555. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 61 feuillets, papier.

1618-1683. — Église paroissiale de St-Pierre de Lasson. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Estur, desservant, puis curé; Denis Vasnier, desservant en 1683. — Le 30 novembre 1649, b. d'Aulbin Meritte; p., Aulbin Varin, vicaire de Secqueville. — Le 6 janvier 1650, b. de Noël Queudeville; p., Pasquet Du Four, sr de La Valee, bourgeois de Caen. — Le 13 novembre 1650, b. de Pierre Durand; p., Pierre de Croismare. — Le 24 février 1651, inh. de Louis de Croismare, seigneur et baron de « Laçon », conseiller au Parlement de Rouen, âgé de 56 ans. — Le... janvier 1666, b. de Jacques Grouy; p., Jacques de Touchet, écuyer; m., Elisabeth de Croismare. — Le 16 octobre 1667, b. d'Elisabeth, fille de Nicolas de Croismare, seigneur et baron de « Laçon », « et de la dame sa femme », lad. fille âgée de 3 semaines et plus; p., Pierre de Croismare,

écuyer. — Le 22 décembre 1667, h. de François Le Hommais; m., Madeleine Le Pyonnier, dame de Lasson. — Le 14 octobre 1669, b. de Suzanne, fille de M. et M<sup>me</sup> de Lasson; m., Elisabeth de Croismare, sa sœur. — Le 8 janvier 1672, inh. de lad. Suzanne de Croismare. — Le 23 juin 1680, inh. de Nicolas de Croismare, chevalier, baron, seigneur et patron de Lasson, âge de 53 ans environ. — De l'autre côté du registre, mariages. — Le 12 septembre 1683, baptême par Philippe Le Canu, prêtre, religieux de St-François, autrement des Cordeliers. — Familles Ameline, Blouet, Boutin, Collet, Dessillons, Fauvel, Gondouin, Graindorge, Le Révérend, Le Picart, Longuet, Manger, Paisaut, Pasquier, Pelpel, Regnauld, Rimbault, Savary, Violette, etc. — Accords sur procès entre particuliers. — Sur la couverture: « Depuis le 8 septembre 1648 jusqu'au 22 septembre 1683, 279 baptêmes, 81 mariages, 197 morts. »

E. Suppl. 557. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 10 feuillets, papier.

1683-1723. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Denis Vasnier, curé. — Le 2 octobre 1685. « Jacques-Elisabeth, seconde cloche de cette paroisse, a esté par moy Denis Vasnier, curé de cette église, béni, le nom luy ayant esté donné par damoiselle Elisabeth de Croismare, dame patronne et baronne de ce lieu, assistée d'illustre personne Mesire Jacques Bulteau, escuier, conseiller au Parlement de Rouen. » — Le 3 octobre 1685, baptême de Pierre-Auguste-Bonaventure Longuet; mar., lad. Elisabeth de Croismare; p., Labbé de Fumechon Scott, conseiller au Parlement de Rouen. — Le 10 novembre 1686, bapt. de Denis Longuet; mar., Madeleine Le Pyonnier, veuve de Nicolas de Croismare, chevalier, seigneur et patron du lieu; par., led. curé. — Le 5 mars 1687, inh. de Graverent, âgée d'environ 100 ans. — Le 1<sup>er</sup> mai 1688, inh. dans l'église de Jean Jourdain, âgé d'environ 100 ans. — Le 18 juin 1694, inh. dans le chœur de l'église du fils aîné, âgé de 18 mois, d'Anne-François-Nicolas de Croismare, chevalier, seigneur et patron du lieu. — Le 14 juin 1696, mariage devant Jean Rogier, curé de St-Sauveur de Caen, docteur en la faculté de Paris, d'Augustin Bourdon, écuyer, sieur de Grandmont, et Anne des Essards de Montfiquet, de St-Sauveur de Caen, en présence de... (blanc) Bourdon, écuyer, sieur de Grandmont, père dud. époux, Fréard, sieur du Castel, conseiller du Roi, receveur des décimes à Bayeux, beau-frère de lad. épouse, Anne-Nicolas-

François de Croismare, chevalier, seigneur et patron de Lasson, Pierre de La Haye, écuyer, sieur de La Motte, et Denis Vasnier, curé de Lasson. — Le 30 septembre 1702, mariage de François-Bernard de Cauvigny, chevalier, seigneur et patron de Clinchamps, et Judith-Gabrielle d'Allain Du Vigney, tous deux de la paroisse St-Jean de Caen. — Le 22 septembre 1703, mariage de Charles Bourdon, écuyer, de la paroisse de Verson, et Marie-Genève Dupont, de la paroisse de Landes, en présence de Marie-Antoine Dupont, chevalier, seigneur de St-Marie, commandeur de St-Louis, capitaine des armées navales du Roi, Jean de La Haye, écuyer, seigneur et patron de Martainville, Pierre de La Haye, écuyer, sieur de La Motte, Pierre Bourdon, écuyer, etc. — Le 26 janvier 1708, bapt. sous condition de Bonaventure, « enfant trouvé ce matin pendu dans son petit berceau à la porte de la nef de notre église. » — Le 2 avril 1710, mariage de Louis-Hercule Vauquelin, chevalier, seigneur patron et marquis d'Hermanville, de lad. paroisse, et Elisabeth-Thérèse de Croismare, fille dud. Anne-François-Nicolas de Croismare et d'Élisabeth de Croismare. — Le 25 décembre 1710, inh. dans le chœur de l'église de Madeleine Le Pyonnier, veuve de Nicolas de Croismare, chevalier, seigneur et patron de Lasson, en présence d'Anne-François-Nicolas, son gendre. — Le 13 août 1711, bapt. de Louis-Hercule, fils desd. Louis-Hercule Vauquelin et Elisabeth-Thérèse de Croismare; mar., Elisabeth de Croismare, épouse d'Anne-François-Nicolas de Croismare, seigneur patron et baron de Lasson; par., Louis Vauquelin, chevalier, bachelier en théologie de la faculté de Paris, représenté par son oncle, curé d'Hermanville. — Le 15 octobre 1713, bapt. d'Anne-Madeleine, fille des mêmes; mar., Madeleine Vauquelin, veuve d'Anthénor Hue, chevalier, seigneur de Luc; par., led. Anne-François-Nicolas de Croismare, en présence de Marc-Antoine-Nicolas de Croismare-Lasson, etc. — Le 21 février 1722, inh. dans le chœur de l'église de Denis Vasnier, curé du lieu, âgé d'environ 71 ans, par Turpin, curé d'Authie, doyen de Maltot. — Assemblées des paroissiens concernant les affaires de l'église et trésor, etc. — Sur le plat: « Depuis le 10 décembre 1683 jusqu'au 26 novembre 1722, 356 baptêmes, 230 morts, 112 mariages. »

E. Suppl. 338. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 28 feuillets, papier.

mariages et sépultures pour lesd. années. Voir l'article précédent.

E. Suppl. 339. — GG. 4 (Registre.) — Moyen format, 104 feuillets, papier.

**1723-1749.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Belhaire, curé. — Le 21 mars 1724, mariage de Charles Le Bourgeois, écuyer, fils de Charles, écuyer, et de Jeanne Auvray, et Jeanne Auvray, fille de François Auvray, écuyer, et de Marie d'Argy, en présence de Charles-François de Cairon La Mailletie, écuyer, de Claude Bourdon, écuyer, etc. — Le 3 août 1735, mariage de Marc-Antoine-Nicolas de Croismare, sr de Lasson, chevalier de l'ordre du St Esprit, fils d'Anne-François-Nicolas de Croismare, seigneur patron et baron de Lasson, et d'Élisabeth de Croismare, et Suzanne-Gabrielle Davy de La Pailleterie, fille de feu Anne-Pierre Davy, écuyer, seigneur de La Pailleterie, et de Suzanne de Monginot, tous les deux de la paroisse de St-Jean de Caen, en présence du père et de la mère de l'époux, de Marie-Anne-Éléonore de Bernières, dame de Cagny, de Dominique-Élisabeth-Éléonore Ménage de Cagny, etc. — Le 12 mai 1736, bapt. en l'église de St-Jean de Caen d'Anne-Eugène-Nicolas de Croismare, fils des précédents, né la veille, « lequel a été nommé par deux pauvres. » — Le 21 mars 1740, inh. dans le chœur de l'église d'Anne-François-Nicolas de Croismare, seigneur et patron de St-Pierre de Lasson, âgé d'environ 80 ans, décédé la veille à St-Jean de Caen, par de La Serre, prieur de Rosel, en présence de Thomas Belhaire, curé de Lasson, Panchou, curé de Secqueville, La Fontaine, curé de Gully, Gardin, curé de St-Manvieu, Le Clerc, curé de Villons, et Heurtin, curé du Fresne. — Le 5 octobre 1740, inh. dans le chœur de l'église d'Élisabeth de Croismare, âgée de 73 ans, dame et patronne du lieu. — Le 2 février 1742, baptême de Marie-Suzanne de Croismare, fille de Marc-Antoine-Nicolas de Croismare, seigneur et patron de Lasson, et de lad. Davy de La Pailleterie; mar., Marie-Joseph Davy de La Pailleterie; par., Anne-François-Nicolas-Eugène de Croismare. — Le 17 février 1742, inh. de lad. Suzanne de La Pailleterie, épouse de M. de Croismare, âgée de 32 ans. — Sur le plat: « Depuis le 15 janvier 1723 jusqu'au 15 sept. 1749, 325 baptêmes, 80 mariages, 230 morts. »

**1692-1699.** — Copies des registres de baptêmes,

E. Suppl. 360. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 118 feuillets, papier.

**1731-1769.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1750 à 1769. — Thomas Belhaire et Jacques Mouchel, curés. — Le 15 novembre 1750, inh. dans la sacristie de l'église, de Thomas Belhaire, curé du lieu, âgé de 70 ans, par Le Conte, curé de Thaon. — Le 31 juillet 1759, baptême de Pierre-Joachim Langlois, né le même jour de Pierre Langlois et de Marie-Madeleine Violette; p., Joachim Lamoureux; m., Anne Marage. M<sup>me</sup> Oursel, dans sa *Nouvelle Biographie Normande*, t. II, p. 37, ne donne que la date de l'année pour la naissance de ce dessinateur et peintre sur porcelaine. — Le 6 février 1761, levée du corps de Louis-François-Nicolas de Cairon de La Motte, décédé à Lasson à l'âge de 5 mois et demi, fils d'Alphonse Nicolas de Cairon de La Motte, écuyer, et de Marie-Anne-Françoise de Chaumontel, inhumé à Brettville-l'Orgueilleuse. — Le 15 mai 1765, inh. dans le chœur de l'église d'Anne-François-Nicolas-Eugène de Croismare, âgé de 28 ans. — « Le 4 septembre 1765, Messire Pierre-Antoine de Croismare a été marié à Fontaine-Henry avec noble damoiselle Hyacinthe-Eulalie de Marguerie de Vassy. » — Le 19 novembre 1767, inh. dans le chœur de l'église de Pierre-Antoine de Croismare, chevalier, seigneur patron et baron de Lasson, capitaine au régiment du Roi-infanterie, âgé d'environ 29 ans, transporté de la paroisse de St-Sauveur de Caen, où il est décédé, par Guillaume Le Roux, curé de Cairon, en présence de Langlois, curé de Fontaine-Henry, Le Sauvage, prieur de Rosel, Quesnel, curé de Rots, et de Jacques Mouchel, curé du lieu. — Sur le plat: « 304 bap., 99 mar. » — En guise de carton on a employé, pour soutenir le parchemin qui sert de couverture, 16 pages (sur 28) de la plaquette in-4<sup>o</sup> « Lettres patentes et statuts de l'Académie Royale des Belles Lettres de Caen, avec le discours de M<sup>seigneur</sup> l'évêque de Bayeux, et la réponse du Directeur. A Caen, chez la veuve de Gabriel Briard, imprimeur de l'Académie Royale des Belles Lettres, rue Froiderue. M. DCC. XXXI. » Ces fragments contiennent, entre autres, le texte des lettres patentes de janvier 1705: « Notre amé et féal conseiller d'État et Intendant en Basse Normandie, le sieur Foucault, dont l'application à nos affaires et au bien des peuples de la province où nous l'avons départi pour l'exécution de nos ordres, ne l'empêche pas de vacquer à la culture des Belles-

Lettres, nous a remontré que la ville de Caen a été de tout tems l'une des villes de notre royaume où les sciences ont le plus fleuri; que le nombre des grands hommes qu'elle a produit, a fait honneur à la France par leurs excellens ouvrages en tout genre de littérature, dont quelques-uns seront toujours regardés comme des originaux et des modelles. Il nous a représenté qu'il s'y trouve encore aujourd'hui plusieurs bons sujets également affectionnés à l'étude; que cette inclination naturelle a formé de tems en tems dans cette ville des assemblées de personnes sçavantes, dont les conférences étoient très utiles par l'émulation qu'elles excitent dans les esprits, et par les lumières qui s'y communiquent des uns aux autres: mais que, comme ces assemblées manquoient de fondement solide, par le défaut de notre autorité, elles ont souvent été interrompues; qu'enfin après la mort du sieur de Segrais, l'un des Quarante de notre Académie Française de Paris, et dont les ouvrages font honneur à notre siècle, ayant absolument cessé, le sieur de Croisilles, président au présidial de Caen, et beaufrère dudit sieur de Segrais, voulant signaler son amour pour les lettres, et suivre les intentions du défunt, auroit proposé audit sieur Foucault de renouveler ces assemblées dans sa maison: ce qui auroit été fait avec beaucoup de succès, ayant été prononcé depuis neuf mois que ces conférences ont recommencé, d'excellens discours sur diverses matières, qui font voir combien il seroit avantageux que ces exercices continuassent et ne fussent point sujets à des interruptions; ce qui n'arriveroit plus, si c'étoit notre bon plaisir d'ériger ces assemblées en forme d'Académie, à l'exemple des autres villes, à qui nous avons accordé la même grâce. A ces causes, pour seconder le zèle dudit sieur Foucault, exciter de plus en plus dans la ville de Caen cet amour des sciences, qui l'a rendue si célèbre, et contribuer à leur perfection, Nous avons, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, permis, approuvé et autorisé, permettons, approuvons et autorisons par ces présentes signées de notre main, lesdites assemblées et conférences; voulons qu'elles soient continuées dans ladite ville sous le nom d'« Académie des Belles-Lettres de Caen »; Nous avons nommé et établi, pour cette fois seulement, ledit sieur Foucault pour protecteur de ladite Académie, laissant dans la suite la liberté d'en élire un aux personnes qui la composeront, dont nous avons fixé le nombre à trente, qui seront choisis et nommés par ledit sieur Foucault; trouvant bon qu'outre le nombre de trente, il y soit

reçu comme surnuméraires quelques personnes des communautés ecclésiastiques ou régulières de ladite ville, lesquels surnuméraires ne pourront passer le nombre de six. Ordonnons qu'il y aura un secrétaire perpétuel, que nous nommons pour cette fois, et sans conséquence pour l'avenir, sçavoir, le sieur Belin, qui s'est rendu par sa capacité recommandable parmi les gens de lettres : laquelle Académie se réglera suivant les statuts contenant vingt articles ci-attachés sous le contrescel de notre chancellerie, etc. Fragment desd. statuts; procès-verbal de la première assemblée tenue par les anciens académiciens chez l'évêque de Bayeux, pour délibérer des moyens de rétablir l'Académie; discours prononcé à l'ouverture de l'Académie de Caen après son rétablissement, par l'évêque de Bayeux, choisi protecteur de l'Académie, le 18 janvier 1731, etc.

E. Suppl. 561. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 83 feuillets, papier.

**1770-1783.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Monchel, curé. — Le 19 octobre 1776, inh. dans le chœur de l'église de Marie-Suzanne de Croismare, dame et patronne du lieu, épouse de Gratien, marquis de Montalembert, chevalier de St-Louis et ancien capitaine au régiment du Roi-infanterie, âgée de 34 ans 8 mois. — Autres actes concernant les familles Bazin, Boisard, Bonnefoy, Bordel, Brion, Cadot, Cauger, Douesnel, Drouet, Gost, Graindorge, Huet, Langlois, La Perelle, Lemonnier, Le Page, Le Port, Le Tellier, Lorre, Paris, Pelpel, Pelcerf, Poulain, Regnault, Rimbault, Thomas, Toquet, Touroude, Vassard, Verolle, Vigey, Violette, etc.

E. Suppl. 562. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 78 feuillets, papier.

**1784-1793.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Mouchel, Jean Navet et Pasquier, curés. — Le 16 juin 1785, inh. de Jacques Mouchel, curé du lieu, âgé d'environ 70 ans. — Le 7 février 1789, mariage de Georges Briard, chirurgien juré, de la paroisse de Rosel, et Catherine-Françoise Brion, de la paroisse de Lasson. — Le 19 juin 1790, mariage d'Étienne-Alexandre L'Hôte, marquis de Livry, seigneur et patron de Livry, Caumont, seigneur de Plomb, L'Épine, Le Breuil, Briquessard et autres lieux, capitaine au régiment de Guyenne-dragons, fils de feu Michel-Noël L'Hôte, chevalier de Livry,

seigneur et patron desd. lieux, capitaine au régiment de la Reine-infanterie, chevalier de St-Louis, et de Michelle-Jeanne-Marie-Adelaïde Blouet, de la paroisse de Livry, et Rose de Montalembert, fille de Gratien, marquis de Montalembert, seigneur et patron de Lasson, capitaine au régiment du Roi-infanterie, chevalier de St-Louis, et de défunte Suzanne de Croismare, de la paroisse de Lasson, en présence dud. marquis de Montalembert, de Jean-Baptiste-Adrien de Fribois, ancien capitaine au régiment du Roi-cavalerie, chevalier de St-Louis, beau-père, Michelle Blouet, mère, Joseph-Catherine et Emmanuel de Fribois, frères utérins de l'époux, etc. — Autres actes concernant les familles Blot, Boisard, Briard, Brion, Cadot, Collet, Denize, Deslandes, Douesnel, Esnault, Foison, Gauquelin, Groult et Gueroult, Huet, James, Langlois, La Perelle, Le Fauconnier, Le Masle, Lemonnier, Lepage, Lepeinteur, Leport, Lerévèrend, Leroux, Letellier, Marais, Marguerite, Marie, Paris, Pasquier, Pelcerf, Pelpel, Picard, Poulain, Regnault et Renault, Rimbault, Thouroude, Toquet, Touraille, Verrole, etc.

### Martragny

E. Suppl. 563. — GG. 1. (Cahiers.) — Moyen format, 140 feuillets, papier.

**1627-1648.** — Église paroissiale de Martragny. — « Registre général des baptêmes, morts, mariages et consentements des parroissiens de Martragny, avec les autres exploits dont ledict registre doit estre garni, començant en l'an 1627, pour Maistre Jullian Mouillard, pbr., ayant premièrement déservi en la paroisse de Martragny pour la première portion sous M<sup>e</sup> Nicolas d'Avauleau, pbr., curé d'icelle, M<sup>e</sup> Guillaume Picard estant lors curé de la seconde portion, et du depuis led. Mouillard curé de lad. première portion par résignation dud. d'Avauleau. » — Le 2 décembre 1627, b. de Gilles Adeline; p., Gilles de Grimouville, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Philippe. — Le 5 janvier 1629, b. de Judith Le Touzé; m., Madeleine, femme de Gilles Hallot, écuyer. — Le 20 mars 1629, b. de Joachime, née le 3, fille de Gilles de Grimouville, écuyer, sieur de St-Philippe, et de Françoise d'Escrametot; p., Germain Le Fillastre, sieur de La Haiserie; m., Joachime de Grimouville, femme de François d'Escrametot, sieur de St-Georges de Bayeux. — Le 11 décembre 1629, b. par Julien

Mouillard, chapelain de la chapelle de St-Léger, vicaire de Martragny, autorisé du curé de Carcagny pour la nécessité, de Louis Léger. — Le 25 février 1630, b. d'Antoine de Grimouville, fils des précédents; p., Antoine d'Escrametot, prêtre; m., Anne d'Anisy, femme de Jean Le Touzé, écuyer, sieur du Maillot. — Le 18 février 1631, b. d'Étienne Malherbe. — Le 6 mai 1631, décès de Guillaume Le Picard, curé de la seconde portion de Martragny. — Le 12 avril 1632, b. d'Isabelle de Grimouville, fille des précédents; p., Charles Conseil, chanoine de Bayeux. — Le 12 juillet 1632, décès de Françoise d'Escrametot, femme de Gilles de Grimouville, éc., s<sup>r</sup> de St-Philippe, âgée de 40 ans. — Le 16 septembre 1632, mariage de Jean-Baptiste Du Désert, écuyer, conseiller et avocat du Roi en la ville et vicomté de Vire, et Diane Hallot, fille de Gilles Hallot, premier avocat du Roi au siège présidial de Caen, par Jean Louvet, curé de Martragny pour la seconde portion. — Le 13 juillet 1634, b. de Nicolas, fils de Gilles de Grimouville, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Philippe, et de Marie, sa femme; p., Nicolas Varin, père de lad. femme; m., Françoise de Grimouville, femme du s<sup>r</sup> de Courtonne. — Le 14 août 1634, décès de Nicolas Davauleau, curé de la première portion, chapelain en l'église de Bayeux, « aagé de soixante ans ou viron, pendant lesquels il a vescu en dévot pbré, laborieux pasteur et fervent prédicateur de la parole de Dieu; il a commencé à orner ceste église et a esté ennemi des hérétiques; il repose en lad. église de Bayeux; il m'a résigné le bénéfice: Dieu me face la grace de satisfaire à son bon désir. Amen. » — Le 5 avril 1635, décès de Gabriel Hallot, écuyer, fils aîné de Gilles Hallot, âgé de 17 ans. — Le 3 février 1636, b. de Madeleine, fille dud. Gilles de Grimouville et de Marie Varin, sa femme. — Led. jour, b. d'Anne Barbé, fille de Jacques Barbé, dit La Chapelle, et de Philippe de Grimouville; p., Jean de Tiremois, écuyer, s<sup>r</sup> de Courtonne; m., Anne d'Anisy, femme du s<sup>r</sup> de Maillot. — Le... juillet 1636, inh. de Thomas Moisson, demeurant dans la maison de Jacques Le Bedé, vicomte de Bayeux, à Martragny. — Le 8 juillet 1637, b. de Jean-François Ridet; p., Jean-François Hallot, écuyer, s<sup>r</sup> de Martragny. — Le 15 juillet 1637, inh. de Mathieu Malherbe, décédé en la prétendue religion. — « Nota touchant la mort de Guillaume Mouillard et sa femme, que la main et justice de Dieu a paru en suite de leur mort sur ceux qui l'ont causée, car une personne de cette parroisse ayant le fléau de la peste dans sa maison, appella un sorcier ou magicien pour en estre délivré; le magicien

lui commanda de donner la peste, ce qu'il fist, e alors la peste saisit celui auquel il l'avoit donnée, lequel estoit allé parler à lui avec led. Guillaume Mouillard, son allié; on fist prières pour celui cy, et la peste lui fut ostée; le premier donneur la redonna aud. Mouillard, lequel en mourut et sa famille; comme moi, curé, j'en eu delliance, j'allai trouver ce donneur de peste, et après réprimende, je lui dellendis l'entrée de l'église jusques à ce qu'il eust fait pénitence. La main de Dieu fut sus[pendue] comme sur un autre Cayn; il devint comme insensé et odieux à tous, mourut de male mort quelque temps après, et le magicien se pendit dans l'an, et tous ceux qui trempèrent au... en furent chastiés manifestement de Dieu, et fut ainsi reconneu. ... (lacérations) la mort dud. Guill. Mouillard fut advouée avoir esté causée de la manière susdite par ledit malfaiteur avant qu'il se procurast la mort, et la main de Dieu fut sur lui pendant tout le reste de sa vie, quoique il fist tous jours pénitence pendant icelle. J'ai escrit ceci aprez que j'ai eu remarqué toutes ces choses, et l'escu signé afin qu'on y ait esgard pour redouter la justice de Dieu et pour ne se servir des sorciers. J. Mouillard. » Les 24 et 28 septembre 1637, décès de Guillaume Mouillard, fils Robert, âgé de 35 ans, et Jeanne, sa femme, âgée de 32 ans; « ils avoient bien vescu et sont morts chrestienement de la peste ». — Le 2 octobre 1637, décès de Louis, fils Jean Picard, de peste; les 5 et 11 octobre, autres décès de peste. — Le 5 octobre 1637, prise de possession par Julien Le Fevre de la 2<sup>e</sup> portion de Martragny, à la résignation de Jean Louvet, successeur de Guillaume Picard. — Le 31 octobre 1638, b. de Marguerite, fille desd. Gilles de Grimouville et Marie; m., Marie Potier, femme du s<sup>r</sup> d'Ellon d'Escrametot, en présence de François d'Escrametot, s<sup>r</sup> de St-Georges, Étienne de Grimouville, éc., s<sup>r</sup> du Clos, etc. — « Je suis allé à Paris le 9 may en cet an 1640. » — Le 3 février 1641, cérémonies du baptême de Marie-Madeleine, âgée de 5 ans, fille de Jean-Baptiste Du Désert, avocat du Roi à Vire, et de Diane Hallot, fille de Gilles, s<sup>r</sup> de Maisoncelles, et de Madeleine Bourdon. — « Isaac Lanné, professant le calvinisme, est décédé à l'age de 80 ans, ou viron, dans la maison de Jean Picard, son nepveu, le 6 mai 1641. Il est ensépulturé au bout du jardin dud. Picard. » — « Noble homme M<sup>e</sup> Gilles Hallot, sieur de Maisoncelles, premier ad<sup>u</sup> du Roi au bailliage de Caen, décéda aagé de LX ans ou viron dans sa maison audit Caen aprez avoir avec grande légalité, estude et assiduité, exercé lad. charge, tant de second que premier

ad<sup>ad</sup>, l'espace de XXXV ans, et beaucoup servi à ceste parr. de Martragny et à l'église d'icelle, ou il a fondé obit et donation et longtemps esté trésorier et fait remettre plus<sup>rs</sup> héritages et rentes. Son corps est enterré en l'église de St-... dud. Caen, le premier jour de... 1642, et fut son inhumation honorable... 3 jour dud. mois • (lacérations). — Le 21 août 1642, b. d'Anne, fille de Gilles de Grimouville, éc., et de Marie Varin; p., Étienne de Grimouville, éc., s<sup>r</sup> du Clos; m., Anne Toustain, veuve de Nicolas Varin, s<sup>r</sup> de La Heusterie, en présence de Jean de Tiremois, éc., s<sup>r</sup> de Courtonne, Gilles Jourdain, s<sup>r</sup> de Belleville, etc.— Le 6 septembre 1643, b. de Charles, fils d'Étienne de Grimouville, éc., s<sup>r</sup> du lieu, et de d<sup>lle</sup> Cingal; p., Charles Conseil, curé de Vaux et chanoine d'Esquay; m., Catherine de Beauvais, femme du s<sup>r</sup> de Villeneuve. — Le 18 mai 1645, décès de Julien Le Febvre, curé de Martragny pour la seconde et petite portion. — Le 3 septembre 1645, inh. dans le cimetièrre de Martragny de Gilles Ridel, décédé à Coulombs dans la maison du seigneur dud. lieu, étant bâtie dans le parc dud. de St-Simon. — Le 28 janvier 1647, b. de Marie Moulin par Vigor Verson, curé de Rucqueville. — « Jacqueline, femme de Nicolas Fossé, fils Jean, est décédée dans sa maison le XII novembre 1647, de mort subite, causée par un breuvage du jus de feuilles d'if avec autres herbes qu'elle avoit pris pensant en guérir des fiebvres, d'où il faut remarquer que l'if, en latin *taxus*, est vénéneux et on en fait poison, pourquoy le poison est dit en latin *toxicum* (après correction de *toxiquum*), *quasi toxicum*, pour ce que l'il s'appelle en latin *taxus*. On a aussi remarqué que plus<sup>rs</sup> autres sont morts de tel breuvage. Aucuns en ont esté guaris. » — Le 28 décembre 1647, par l'ordre du curé de Carcagny, visite par Julien Mouillard, curé de Martragny *pro prima* et chapelain de St-Léger, et Michel de La Dangie, curé de Martragny *pro secunda*, dans l'hôtellerie de St-Léger, d'un homme qui a dit être de Rouen et montré signe d'être de la religion catholique, malade de léthargie penant 5 ou 6 jours, décédé led. jour et inhumé au cimetièrre de St-Léger. — Le 13 février 1648, b. de Jean de Grimouville, né le 23 janvier, fils d'Étienne de Grimouville, éc., sieur du lieu, et de Françoise Baudouin; p., Olivier Touzé, éc., s<sup>r</sup> du Maillot; m., Catherine de St-Laurent, femme du s<sup>r</sup> de Fresnay-Cingal.

Délibérations. Élections de collecteurs et de messiers; impositions, enrôlements et dérôlements, assiette du sel, procès, pain de charité, bannies, adjudica-

tions de bois appartenant au trésor, du fouage, etc.— Le 30 octobre 1627, annonce par Julien Mouillard, vicaire, aux paroissiens, « que les Estats de la province de Normandie estoient terméz à tenir en la ville de Roen le neuf décembre prochain, et qu'ils eussent à se trouver en la maison de ville à Caen le quinze novembre pour eslire des personnes des trois estats afin d'y aller, dont j'ay aussy baillé certificat entre les mains de Mons<sup>r</sup> Bosquain, greffier dud. hostel-deville ». — Le... avril 1631, testament de Guillaume Le Picard, curé de la 2<sup>e</sup> portion; fondation d'obits. — Le 16 mars 1636, en exécution du mandement de l'Élection, nomination de Noël Malherbe, dit Le Hautmanoir, et Fleury Le Marchand, dit La Fontaine, pour servir le Roi en ses armées, à condition qu'ils seront dérôlés du rôle à taille de la paroisse et qu'il leur sera fourni 10 livres. Et sur ce que Le Marchand n'a depuis voulu syster, s'est présenté Jean Regnaut, natif du lieu, qui a promis se mettre en sa place et décharger la paroisse. Lesd. soldats n'ayant voulu aller se présenter pour lad. somme, les habitants leur ont en outre accordé 70 livres, soit 80 livres qui seront levées sur lesd. habitants. S'est présenté Jean Le Vavas seur, dit Lécluse, qui s'est obligé faire led. service au lieu d'un des élus, à condition qu'il lui sera fourni 20 livres, avec exemption de taille. — Le 1<sup>er</sup> mars 1637, délibération des habitant; concernant le moyen de lever sur eux 14 livres à quoi ils ont été condamnés pour renvoyer les deux soldats par eux fournis. — Le 11 mai 1637, sur sommation du curé à Guillemette Poincheval, du Molay, étant venue depuis quelque temps à Martragny, chargée d'un enfant qu'elle aurait été vue nourrir comme sieu, de lui déclarer ce qu'elle aurait fait de lui, faute de quoi il la citerait en l'officialité de Caen, déclaration de ladite qu'elle l'aurait conçu des œuvres d'Autoine Bisson, chirurgien à Bayeux, suivant sa déclaration au prieur-curé du Breuil, et qu'en cette considération elle l'aurait poursuivi au bailliage de Bayeux pour le faire condamner à prendre et nourrir led. enfant et lui payer la gésine, et que par sentence dud. siège aurait été ordonné qu'il se chargerait de l'enfant et, à son refus, qu'il serait mis à l'hôtel-Dieu à ses frais, nonobstant quoi aurait été lad. Poincheval ressaisie dud. enfant par les indues pratiques de Bisson, en sorte que pour sa pauvreté elle n'aurait pu faire exécuter la sentence ni nourrir l'enfant, qui était en voie de périr entre ses mains, ce qui l'aurait occasionnée, après l'avoir nourri deux mois depuis lad. poursuite, de le porter à l'hôtel-Dieu, lequel néan-

moins elle n'aurait abandonné de garde qu'après l'avoir reconnu être aux mains des officiers de l'hôpital. — Le 25 juillet 1638, proclamation de la bannie et adjudication du déport de la seconde portion devant l'official de Caen ou son vice-gérant; opposition de Julien Le Febvre, curé de lad. portion. — Le 19 décembre 1638, liste des possédants héritages dans la paroisse : Chaillou, maître des requêtes, possédant la liefferme du Roi, les abbés et religieux de Lessay, Aunay, Longues, la maréchale de S<sup>t</sup>-Géran, Gilles Hallot, éc., Jacques Thiout, éc., Etienne de Grimouville, éc., Nicolas d'Anisy, éc., Jean Le Touzè, éc., Pierre Toustain, s<sup>r</sup> des Varendes, Pierre Bonnel, s<sup>r</sup> de La Carbonnière, les héritiers de Jean Fromont, s<sup>r</sup> de Cléronde, Jacques Le Bedé, vicomte de Bayeux, etc. — Le 15 mars 1643, devant Mouillard et Le Febvre, curés, délibération sur les moyens de faire refondre la petite cloche : les paroissiens décident que le trésorier Nicolas Mouillard « ne siste » au marché fait avec Claude Le Picard, fondeur, et qu'il achète une cloche étant à Caen entre les mains de Thomas Le Carpentier, marchand, du poids de 612 livres, à raison de 65 l. le cent pesant, la petite cloche cassée, pesant 230 livres, estimée à 50 l. le cent. — Audiences de contrats concernant : Jean Formont (1627); Nicolas Regnauld, bourgeois de Caen (1631); Antoine Le Maigre, bourgeois de Bayeux (1632); Gilles Hallot, s<sup>r</sup> de Maisoncelles et de Martragny, premier avocat pour le Roi au bailliage et siège présidial de Caen (1633-1635); Guillaume de Vipart, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Croix (1633); Jean Le Touzè, éc., s<sup>r</sup> du Maillot (1635); Julien Mouillard, curé (1636); Louis Bonnel, s<sup>r</sup> de Cantebrun, Gilles de Grimouville, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Philippe (1639); Etienne de Grimouville, éc., s<sup>r</sup> du lieu (1645), etc.

E. Suppl. 561. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 124 feuillets, papier.

**1679-1700.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Philippe Léger, Jean-François Mouillard et Jacques de Cairon, curés. — Le 8 mars 1682, bapt. de Catherine de Grimouville, fille de Jean de Grimouville, écuyer, et de Jeanne de Tirmois; par., Charles de Pierrepont, écuyer, chevalier, seigneur et patron d'Esquay; mar., Catherine Le Sens, sa femme. — Le 24 août 1684, bapt. de Marie-Madeleine de Grimouville, fille des mêmes, par Etienne de Grimouville; par., Pierre d'Escajeul, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaux; mar., Catherine Baudouin. — Le 9 août 1686, bapt.

de Marie de Grimouville, fille des précédents, née le 7; mar., Marie Le Mercier, femme de M. de Tirmois par., Charles Baudouin, écuyer, sieur de Cingal. — Le 4 juillet 1688, bapt. de Jeanne-Jacqueline de Grimouville, fille des mêmes; par., Jacques de Thiout, seigneur et patron de Rucqueville, Vaussieux et Martragny, capitaine dans le régiment Dauphin; mar., Jeanne Baudouin, d<sup>elle</sup> de Cingal. — Le 22 juin 1690, bapt. de Jacqueline-Christine de Grimouville, fille des précédents; par., Julien Fleury; mar., Christine de Cabzac, sa femme. — Le 5 août 1692, bapt. d'Henri de Grimouville, fils des mêmes; par., Henri de La Court, écuyer, sieur de Melville; mar., Françoise de Grimouville. — Le 8 mai 1695, b. de Joseph Hérine; p., Joseph de Cairon, écuyer. — Le 6 novembre 1695, délibération des paroissiens, parmi lesquels Jean Brochard, avocat du Roi, Charles Malherbe, prêtre, etc., qui, pour refondre leur cloche, ont donné 30 livres et se sont obligés envers le fondeur lui payer ce qu'il mettra de surplus de métal à la cloche, qui se peut monter à 100 ou 120, qu'ils paieront à 16 s. la livre, parce que le fondeur prendra leur cloche au poids le Roi et y fera rapporter l'autre pour y être pesée. Alléu du travail à Claude Jonchon, fondeur, demeurant à S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen, qui lui mettra d'accord avec l'autre cloche, et ne sera payé qu'après qu'elle sera remontée dans la tour; on lui rabattra 5 livres pour cent que le métal peut diminuer. — Le 26 avril 1696, bapt. par M. de Cairon, curé du lieu, de Nicolas-Irénée de Grimouville, fils desd. Jean de Grimouville et Jeanne de Tirmois; par., Nicolas de Grimouville, chanoine en l'église cathédrale de Bayeux et principal du collège de Bayeux; mar., Catherine d'Escajeul. — Le 17 décembre 1697, bapt. de Jean Béro, fils de Pierre Béro, chirurgien et bourgeois de Caen; par., Jean de Grimouville, écuyer; mar., Françoise de Tirmois, son épouse. — Assemblées des paroissiens pour élections de syndics, de collecteurs des tailles et du sel, enrôlements et dévèlements, examen des comptes du trésorier, réparations aux murs du cimetière, bannie du blé de la charité, etc.

E. Suppl. 563. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 92 feuillets, papier.

**1700-1725.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-François Mouillard, Jacques de Cairon, Denis Aumont et Jean de Véchy, curés. — « Un enfant de Thomas Picard, nommé Thomas, âgé de 9 à dix

ans, est décédé en la maison de son père d'une mort fascheuse. à raison d'un ouragan qui estoit si impétueux qu'il fist tomber une grosse pierre sur la teste dud. enfan, qui luy cassa la teste, dura encore quatre ou cinq jours sans pouvoir parler, et inhumé dans le cimetièrre de nostre parr. le dimanche 9<sup>e</sup> janvier 1706..... J.-F. Mouillard. » — Le 20 janvier 1706, bapt. de Jeanne-Françoise Bérôt, fille de Pierre Bérôt, chirurgien, sieur de La Fontaine, et d'Anne Godes ; mar., Françoise de Tirmois de Grimouville ; par., Jean-François de Grimouville, son fils. — Le 7 février 1706, suivant les monitions faites aux paroissiens de se trouver présents avec le s<sup>r</sup> de Grimouville et le trésorier à l'ouverture du coffre du trésor pour lire les papiers y repostés concernant les obits et le trésor pour en faire inventaire, en exécution des sentences de l'archidiacre en ses visites et de l'officialité de Caen, par laquelle le curé Aumont a été déchargé avec dépens de l'action dud. de Grimouville, demandeur des papiers des obits, qu'il a déclaré ne pas avoir, ouverture dud. coffre, où il ne s'est trouvé aucun papier concernant les obits, à la réserve de quelques comptes rendus par les trésoriers précédents. — Le 30 septembre 1708, élection de Tobie Le Picard, s<sup>r</sup> de Valmesnil, trésorier. pour entrer partie au procès en vicomté de Caen entre Jacques Picard et le s<sup>r</sup> de Grimouville, à cause d'une vergée de terre que led. de Grimouville veut usurper sur le trésor, delle des Isles. — Le 29 mars 1711, assemblée des paroissiens pour pourvoir à la nourriture d'un enfant trouvé au hamel de St-Léger, posé sur le bord du grand chemin; les délibérants sont convenus de donner soixante sols par mois à Ollivier Dumois, aux soins duquel le l. enfant a été confié ; en attendant que le rôle de ce que chacun possède soit fait, les contribuables pour les pauvres de l'année précédente seront obligés d'en faire l'avance suivant la cotisation à laquelle ils avaient été imposés. — « Nous, Jean-François Mouillard et Denis Aumont, pbrs., curez de la paroisse de Notre-Dame de Martragny, en présence des autres parroissiens, dans le besoin d'une personne pour nous aider à faire le service divin, avons choisi et élu la personne de Julien Hérine pour faire et remplir les charges de custos, sçavoir : aider à chanter la messe et vespres tous les dimanches et festes, assister aux inhumations, mariages, basptesmes, purification des femmes, et se rendre à l'église lorsque il faudra porter les s<sup>s</sup> sacremens aux malades, aux processions que il conviendra faire ; sonnera tous les jours le salut le matin, midy et soir ; balliera l'église

de quinze jours en quinze jours pour le moins ; les festes et dimenches, suivant les status de Monseigneur, sonnera le premier de la basse messe à sept heures, et le dernier à sept et demye, le premier de la haute à neuf et le dernier à neuf et demie, le premier des vespres à une heure et demye et le dernier à une heure trois quarts ; les vigilles des festes solemnelles, sonnera vespres, auxquelles il assistera, et les semmedy, le tout à deux heures ; le mesme soir sonnera les deux cloches et carillonera une volée aussy que le matin suivant, pour chanter matines ; de plus, sera tenu de respondre ou faire répondre la messe chaque jour de la semaine ; sera tenu sonner pour les personues qui décéderont et fera leur fosse si il en est requis par leur parens, qui seront tenu le payer comme on a de coustume ; aura soin que il ne se commette aucune irrévérence dans l'église autant qu'il se pourra, à quoy il s'est submis et obligé, au moyen et parce que il jouira de neuf vergées de terre, delle du Puchot, si faire le veulent les s<sup>s</sup> curés et parroissiens, ou en cas que elles soient bannies, le prix de la l. terre luy sera payé par le thrésorier de quartier en quartier par avance, et en cas que led. Hérine vint à manquer aux charges cy-dessus, les s<sup>s</sup> curez le déposeront et en metteront un autre à son lieu et place, et lad. terre luy a été délaissée pour ses gages ce dix<sup>e</sup> jour de décembre mil sept cens treize, à la sortie de la haute messe. » — Le 23 août 1716, b. de Philippe-Marin Adeline ; p., Philippe Haulard, curé de Bretteville-l'Orgueilleuse et Putot ; m., Marie-Jeanne-Jacqueline-Ravenne de Cairon de St-Vigor. — Le 28 août 1718, inh. dans le chœur de l'église de Martragny de Jean-François Mouillard, ancien curé de la première portion dud. lieu, décédé le 27, âgé de 76 ans. — Le 27 août 1719, assemblée des paroissiens pour autoriser l'exécution d'une donation faite par Denis Léger, abbé de Bellozanne, chanoine de la Ste-Chapelle de Paris, docteur de Sorbonne, au profit des prêtres, clerics et obitiers de Martragny. — Le 4 février 1720, autorisation au trésorier de payer 35 livres et 60 sols de vin pour la chaire livrée à l'église par Le Sauvage, menuisier à Bayeux ; plus pour 2 stalles ou chaises pour asseoir les curés et autres meubles, 20 livres, 4 « extrapontins » et 4 accoudoirs pour les confessionnaux, etc. — Autres assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs de la taille et du sel, enrôlements et dérôlements, reddition des comptes des trésoriers, bannies de la charpente des cloches, du blé et du pain de la charité, des fruits du cimetièrre, de rétablissement de la croix du cimetièrre. etc.

F. Suppl. 566. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format. 46 feuillets, papier.

**1719-1733.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Denis Aumont, Jean de Vêchy (puis curé de Rucqueville), Symphorien Briard, Gabriel Detants, et Pierre Le Foyer, curés. — Le 21 septembre 1723, mariage de Louis Duthon, écuyer, s<sup>r</sup> de Bretteville, veuf de Marguerite-Thérèse Malonin, fils de feu Joseph Duthon, écuyer, s<sup>r</sup> de Bretteville, et de feu Madeleine Bodard, de la paroisse de N.-D. de Loucelles, âgé d'environ 40 ans, et Louise Philippe, fille de feu Jean-Vincent Philippe, écuyer, s<sup>r</sup> de Hautmesnil, et de Marie-Catherine Lambert, de la paroisse de Notre-Dame de La Poterie, âgée de 26 ans, en présence de Georges Du Désert, écuyer, beau-frère de l'époux, etc. — Le 8 février 1726, décès de Jean de Grimouville, écuyer, et son inhumation dans l'église, en présence de Nicolas de Grimouville, proche parent, curé de Vaux-sur-Seulles, etc. — Le 16 décembre 1728, inh. dans l'église de Françoise-Thérèse de Grimouville, femme d'Henri de Grimouville, décédée la veille, âgée d'environ 27 ans et demi. — Le 22 juin 1732, inh. de Symphorien Briard, curé de Martragny, par Nicolas Turpin, curé d'Anthie, doyen de Maltot. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs, enrôlements et dérôlements, administration des biens du trésor, pavage de la nef de l'église, subsistance des pauvres, etc.

E. Suppl. 367. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format. 54 feuillets, papier.

**1733-1745.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Denis Aumont, Gabriel Detants, curés. — Le 17 novembre 1736, inh. de Jeanne de Tirmois, veuve de M. de Grimouville, écuyer, âgée de 85 ans environ. — Le 25 juillet 1737, bapt. par le curé Aumont, chapelain de St-Léger, de François-Nicolas-Julien de Grimouville, fils d'Henri de Grimouville, écuyer, capitaine de cavalerie au régiment d'Orléans, et de Marie-Françoise Le Brunck; par., Julien de Grimouville, écuyer, seigneur en partie de Vaux-sur-Seulles; mar., Françoise de Grimouville. — Le 10 octobre 1739, bapt. d'Henriette-Jacqueline de Grimouville, fille des précédents; mar., Henriette Dauthon, veuve de François de Grimouville, enseigne de vaisseau à Rochefort; par., Jacques Crevel, docteur et professeur aux lois, seigneur de Creullet, en présence

de Dominique Crevel, docteur en Sorbonne, curé de La Meudraquière au diocèse de Coutances. — Le 9 février 1743, inh. de Jacques-François Daniel, éc., seigneur et haut justicier de Martragny. — Le 28 décembre 1744, bapt. de Jeanne-Françoise-Charlotte Daniel, fille d'Henri-Jacques-François Daniel, chevalier, seigneur et patron de Grangues et du Breuil, écuyer, haut justicier de Martragny et autres lieux, et de Jacqueline-Anne-Françoise Guillot. — Le 9 janvier 1745, décès de Denis Aumont, curé de la 2<sup>e</sup> portion de Martragny, âgé d'environ 73 ans, lequel fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église dud. lieu, par Louis-Philippe de Marigny, prieur de Pierre-Solain et curé de Brécy. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 568. — GG. 6. (Cahiers.) — Moyen format, 46 feuillets, papier.

**1746-1753.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gabriel Detants, Jacques-François Renaud, curés. — Le 18 août 1746, bapt. de Jeanne-Catherine-Aimée Daniel, fille d'Henri-Jacques-François Daniel, chevalier, seigneur et patron de Grangues et du Breuil, écuyer, haut justicier de Martragny et autres lieux, et de Jacqueline-Anne-Françoise Guillot; mar., Catherine Le Cloutier de Craville; par., Jean Guillot, s<sup>r</sup> des Champs, bourgeois de Caen, en présence de Marie-Anne Daniel de Grangues. — Le 19 janvier 1747, bapt. de Françoise-Madeleine Aumont, fille de Jacques Aumont et de Madeleine Vissière; mar., Françoise-Jacqueline, femme dud. Henri-Jacques-François Daniel, chevalier, seigneur et patron de Grangues, Martragny et autres lieux; par., Simon-Pierre Le Vaillant, chevalier, seigneur de Brécy, chevalier de St-Louis, major de la capitainerie de la garde-côte d'Asnelles, en présence de noble dame Le Vaillant de Brécy et de demoiselle Daniel de Grangues. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1747, bapt. de Marie-Henriette-Louise Daniel, fille dud. Henri-Jacques-François Daniel et de lad. Jacqueline-Anne-Françoise Guillot; mar., Marie-Anne-Lucrèce Daniel de Grangues; par., Henri-Jean-Robert Le Due Bernière, écuyer. — Le 4 décembre 1750, inh. dans le chœur de l'église de Françoise de Grimouville, veuve de Charles de Marguerie, seigneur d'Esquay, décédée la veille, âgée d'environ 76 ans. — Le 19 décembre 1753, inh. de Gabriel Detants, curé de la 1<sup>re</sup> portion, décédé la veille, âgé d'environ 56 ans.

E. Suppl. 569. — GG. 7. (Cahiers.) — Moyen format, 76 feuillets, papier.

**1754-1784.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Guillot et Jacques-François Renaud, curés. — Le 18 janvier 1760, inh. de Pierre Launey, fils Claude, âgé d'environ 98 ans. — Le 26 mai 1761, bapt. par Philippe Vicaire, curé de St-Pierre de Caen, docteur en théologie, ancien recteur de l'Université de Caen, d'Henriette-Hélène Michel; mar., Henriette-Jacqueline de Grimouville, fille d'Henri de Grimouville, chevalier, seigneur haut justicier de Martragny, ci-devant capitaine commandant le régiment-cavalerie d'Orléans, chevalier de St-Louis; par., ledit curé de St-Pierre. — Le 8 mai 1762, bapt. de Jean-Baptiste-Henri Vechy; par., ledit Henri de Grimouville-Larchant, seigneur de Martragny; mar., lad. Henriette-Jacqueline, sa fille. — Autres actes concernant les familles Adeline, Beaulieu, Bonnel, Bourdelet, Davot, Dubourgais, Elie, Fauvel, Fontaine, Fossey, Hérinc, Lair, Lécoulant, Letouzey, Malherbe, Marais, Mouillard, Pasquier, Pavie, Picard, Poutrel, Quesnel, Regnault, Tullou, etc.

E. Suppl. 570. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format, 112 feuillets, papier.

**1765-1779.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Guillot de Beaudiville, *al.* Boudeville, curé de la première et majeure portion, et Jacques-François Renaud, curé de la seconde portion. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1765, inh. dans le chœur de l'église d'Henri de Grimouville-Larchant, chevalier, seigneur patron et haut justicier de Martragny, ancien capitaine commandant le régiment d'Orléans-cavalerie, chevalier de St-Louis, décédé le 30 décembre 1764, à l'âge de 73 ans. — Le 6 août 1772, bapt. de Côme-Henri-le-Grand Hérinc, fils de Jean Hérinc, laboureur, et de Marie Pajot; par., Pierre-David-Désiré de Cyresme de Banville, fils de Louis-Auguste-François de Cyresme, chevalier, seigneur patron haut justicier tréfoncier de Banville, seigneur patron honoraire et haut justicier de Martragny et autres lieux, enseigne des vaisseaux du Roi au département de Brest; mar., Henriette-Jacqueline de Grimouville-Larchant, sa mère. — Le 15 avril 1775, baptême d'un garçon noir de l'île de Madagascar, âgé d'environ dix ans, né de père et mère inconnus, lequel a été nommé Louis-Henri par led.

Louis-Auguste-François de Cyresme de Banville et par lad. Henriette-Jacqueline de Grimouville-Larchant, son épouse, lequel garçon noir appartient aud. seigneur de Banville, et auquel a été donné le surnom d'Azor, en présence de Philippe Cauvin, bachelier en théologie, de Guillaume-Pierre Hettier, huissier en l'Amirauté de France, etc. — Le 10 février 1777, mariage de Denis Picard, maître d'école, et Madeleine Pavie. — Le 1<sup>er</sup> avril 1779, inh., dans le chœur de l'église, de Jacques-François Renaud, curé de la seconde portion de Martragny, décédé le 31 mars, à l'âge de 70 ans environ.

E. Suppl. 571. — GG. 9. (Cahiers.) — Moyen format, 63 feuillets, papier.

**1780-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Guillot de Boudeville, Jean Le Gris, Pierre Gournay et Coquille-Deslonchamps, curés. — Le 4 août 1782, inh. de Jean Le Gris, curé de la 2<sup>e</sup> portion, âgé de 35 ans, par Louis-Jean-Baptiste Gosset, curé de Carcagny. — Le 28 janvier 1784, mariage de Gabriel La Lande, maître en chirurgie, originaire de Vendes, demeurant à Audrieu, et Marie-Madeleine-Jeanne-Françoise-Joseph Verdet, originaire de Cottun et demeurant à Martragny. — Le 21 février 1788, baptême d'Adèle-Henriette-Louise, fille de Jean-Henri Dupont, trésorier en charge de Martragny, et de Marie Henri; p., Louis-Auguste-François de Cyresme, seigneur de Banville et de Martragny, ancien lieutenant des vaisseaux du Roi, chevalier de St-Louis, stipulé par Charles-François de Cyresme, officier au régiment de l'Île-de-France, son fils; m., Henriette-Louise-Angélique de Cyresme, fille dnd. parrain. — Le 28 juin 1791, inh. de Louis Guillot, curé du lieu, décédé le 26, âgé d'environ 72 ans, par Jacques Ducastel, curé de Vaux-sur-Seulles, en présence de Charles Le Breton, curé de Ducy *pro t<sup>o</sup>*, de François-Joseph Murette, curé de Nonant, de Jean-Nicolas Jourdain, curé de Condé-sur-Seulles, P. Laloë, curé de Brécy, etc. — Le 14 juillet 1791, inh. de Pierre Gournay, curé de la paroisse, âgé d'environ 50 ans. — Autres actes concernant les familles Adeline, Aumont, Beaulieu, Bellanger, Bonnel, Cauvin, Costil, Davot, De Cussy, Delahaulle, Dubourgais, Dubreuil, Dupont, Elie ou Helie, Farcy, Fauvel, Fossard, Fossey, Gouye, Guillot, Hébert, Hérincq, Heudes, Heuste, Huet, Lacour, Lamare, Lanou, Launay, Lechevalier, Lécoulant, Lefèvre, Lejeune, Lemarchand, Lemonnier, Lepaulmier, Levasnier,

Mallherbe, Midot, Montégu, Morin, Mouillard, Nicole, Pajot, Pavie, Picard, Raquidel, Rouget, Sorel, Tanquerel, Touroude, Tuloup, Vauquelin, Véchy, etc.

### Reviere

E. Suppl. 572. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 31 feuillets, papier.

**1584-1599.** — Église paroissiale de St-Vigor de Reviere. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 23 mars 1586, b. de Jacques, fils de Gilles Puisache, « ex coitu illicito », et de « demoiselle fille de Mons<sup>r</sup> de Crouay ». — Le 10 août 1586, b. de Marie, fille de Martin Le Sens, écuyer, en présence du fils de M. de St-Victor, de la d<sup>lle</sup> de Bley, etc. — Le 27 mars 1588, b. d'« Yolleut », fils bâtard de noble homme Jean Le... (effacé), s<sup>r</sup> de Langrune, et de Simone Bisson, présence de M. de Rochier, conseiller au siège présidial, de n. h. Martin Le Sens, s<sup>r</sup> de Buron, etc. — Le 21 mai 1589, b. de Jeanne Martin, demoiselle, fille de Jacob Martin, écuyer. — Le 27 septembre 1589, mort de Jacob Martin, écuyer. — Le 30 décembre 1591, b. de Marguerite Bigot, demoiselle, fille de Jean Bigot, écuyer, s<sup>r</sup> de La Couture, en présence de Martin Le Sens, écuyer, de la d<sup>lle</sup> de Crouay, etc. — Le 5 octobre 1593, mort de « la damoiselle du Londel ». — Le 25 janvier 1594, b. de Marie, fille de Jean Bigot, écuyer, s<sup>r</sup> de La Couture. — Le 13 avril 1596, bap. de Marguerite-Julienne, fille bâtarde de Jean Le Taneur, s<sup>r</sup> de Langrune, âgée de 4 ans environ, en présence de Jacques Le Pelley, écuyer, Marie, fille de M. de Buron, etc. — « La damoiselle de Crouay mourut » le 10 mai 1596. — Le 27 décembre 1596, b. de Catherine, fille de Jean Le Bigot, s<sup>r</sup> de La Couture. — Le 15 octobre 1598, b. d'Antoine, fils du même. — Familles Auber, Banville, Blancpain, Boucher, Bully, Clérembaut, Dupuis, Esnault, Flambart, Fortin, Guérout, Heuste, Hue, Lasne, Le Court, Le Gagneur, Le Roux, Le Villain, Lenglois, Marie, Mériel, Morisse, Osmont, Quérière, Quesnel, « Quicmelle », Roussel, Tellier, Thomas, etc. — Baptêmes à la chapelle de La Délivrande. — Audiences de contrats.

E. Suppl. 573. — GG. 2. (Cahier.) — Petit format, 14 feuillets, papier.

**1673-1674.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Castel, et Georges Blouet, curés, 1<sup>e</sup> et

2<sup>e</sup> portion. — Actes concernant les familles Aubrée, Bayeux, Bellin, Bertrand, Biron, Cauvet, Cousin, Devaux, Ducellier, Ducoudray, Féron, Huët, Jeanne, Le Blanc, Lecouteur, Le Devin, Lefèvre, Lefresne, Lemaistre, Lequesne, Morel, Nicolle, Olivier, Picot, Quentin, Seigneuret, etc.

E. Suppl. 574. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 321 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1674-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Castel, Pierre Bélin, Henri-Louis de Marguerie, François Buffard, Guillaume Le Petit (desservant) et Jacques-François Larcher, curés de la 1<sup>re</sup> portion; Georges Blouet, Olivier Vallette, Antoine La Gouche, Gilles Rousselin, Jean-François Lavèche, Jean Larcher, curés de la 2<sup>e</sup> portion. — Le 21 mars 1677, assemblée des paroissiens pour bannir au rabais le droit de guet. — Le 13 sept. 1680, inh. par François Gouet, curé de Tierceville, dans le chœur de l'église, « au lieu destiné pour la sépulture des seigneurs de lad. paroisse », de Marguerite Le Sens, veuve de François Le Prévost, écuyer, sieur des Authieux, dame de lad. paroisse, décédée de la nuit du 11 dud. mois, en la paroisse de St-Jean de Caen, âgée d'environ 78 ans. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1687, décès de Georges Blouet, curé du lieu pour la seconde et petite portion; son corps, après avoir été déposé au chœur de l'église la nuit suivante, fut porté le lendemain à Cormolain, lieu de son origine, pour y être inhumé. — Le 20 janvier 1694, inh. dans le chœur de l'église, au lieu destiné pour la sépulture des seigneurs dud. lieu, de Jeanne-Suzanne de Marguerie, âgée de 9 à 10 jours, fille du comte de Vassy. — Le 5 octobre 1697, mariage d'Isaac-François de Faoucq, écuyer, seigneur et marquis de Jucoville, fils de feu Christophe de Faoucq, seigneur et marquis de Jucoville, et de Charlotte de Normanville, de la paroisse de La Gambe, et Thérèse Le Prévost, fille de Louis Le Prévost, chevalier, seigneur de Reviere, et de Suzanne-Laurence Castel de St-Pierre, led. mariage célébré par Bernardin de La Bigne, curé de Tessel, en présence desd. seigneur et dame de Reviere, de Charles Castel, abbé de St Pierre, premier aumônier de Madame, Philippe de Méhérenc, écuyer, s<sup>r</sup> de Bellefontaine, Thomas de Gouet Du Hamel, professeur en philosophie en l'Université de Caen, etc. — Le 27 décembre 1697, inh. dans le chœur de l'église de Louis Le Prévost, écuyer, seigneur du lieu et autres terres, décédé la veille âgé d'environ 75 ans,

par Gratien Maheust, curé de St-Croix-sur-Mer. — Le 26 novembre 1703, nomination d'Henri-Charles-Antoine de Marguerie, né le 16 juillet 1702, baptisé le lendemain, fils de Claude-François de Marguerie, chevalier, seigneur baron de Vassy; par., Charles-Antoine de Davy, chevalier, seigneur marquis d'Amfreville, Fermanville et autres lieux; mar., Henriette Le Prévost. — Le 10 mai 1705, baptême sous condition d'un fils né le 1<sup>er</sup> février 1686 de défunts René de Marguerie, chevalier, seigneur de Colleville, et Catherine Héron de Picardie, lequel a été nommé Louis-Claude-René par François-Claude de Marguerie, chevalier, seigneur de Vassy, Reviere, Neuville et autres terres, et par Louise Le Prévost, son épouse, en présence de Jean-Antoine de Thère, chevalier, seigneur des Glandes, Philippe de Tournalville, chevalier, seigneur du lieu, Jacques-Emmanuel Le Prévost, chevalier, seigneur d'Ambly. — Le 10 juillet 1706, mariage de Jacques Le Touzé, sieur de Longuemare, fils de Bénédicte Le Touzé, et Madeleine Marguerie, fille de feu Jean Marguerie, écuyer, sieur de La Londe, et d'Élisabeth Avice. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1708, bapt. de Jean-Louis de Vaux, fils de Jacques de Vaux et de Charlotte Héroult; par., Jean-Jacques-François de Marguerie, écuyer, marquis de Vassy, assisté de Marie-Louise de Marguerie de Vassy, sa sœur. — Le 20 mai 1718, inh. dans la « cave » du chœur de l'église, appartenant au seigneur, de Joachim de Vassy, fils du marquis de La Poiët, âgé d'environ 2 ans, par dom Jacques Beaunier, prieur de Courseulles. — Le 4 juillet 1718, décès de Henri-Louis de Marguerie, écuyer, curé de la 1<sup>re</sup> et grande portion du lieu, lequel fut inhumé le lendemain au pied de la croix du cimetière, d'après sa dernière volonté, par Nicolas Tabourier, curé de Biéville, doyen de Douvres. — Le 11 février 1719, mariage de Charles de Prépétit, sieur de Morieux, fils d'Abraham de Prépétit, sieur de Morieux, et de Françoise Roger, de la paroisse de Méré, demeurant à Crioult, et Marie-Louise Auvray, fille de Charles Auvray, sieur de La Chaise, élu garde-scel en l'Élection de Vire, lieutenant général en la haute justice de Vassy, et de Marie Letanneur, de la paroisse de Vassy. — Le 12 décembre 1733, inh. par l'abbé de Saon, curé de Fontaine-Henry, de Claude-François de Marguerie, comte de Vassy, seigneur et patron de Reviere, Moncy, Lambosne et autres lieux, dans la « cavé » du chœur de l'église, décédé en son hôtel à Bayeux, le 10 dud. mois, en présence d'André Vassel, curé de la grande portion de Bénny, de Jacques Beaunier, prieur de

Courseulles, Jean Brunet, vicaire de Courseulles, Jean Le Bourgeois, vicaire de Fontaine-Henry, Guillaume Le Petit, desservant de Reviere *pro 1<sup>o</sup>*, etc. — Le 4 mai 1734, nomination, dans l'église paroissiale de St-Ouen du Château de Bayeux, d'Urbain-Louis Frémont, né le 3 mai 1731; par., Urbain-Claude-Henri de Marguerie, comte de Vassy; mar., Louise-Marguerite de Montecler, marquise de Vassy, la cérémonie faite par Antoine-Henri de Couvert de « Coulon », chanoine de la cathédrale de Bayeux. — Le 1<sup>er</sup> mai 1736, bapt. par Jean Larcher, curé de Reviere, doyen de Douvres, de Louise-Henriette-Madeleine de Marguerie, fille de Henri-Charles-Antoine de Marguerie, comte de Vassy, et de Louise-Marguerite de Montecler; mar., Louise-Marguerite Le Prévost, comtesse de Vassy; par., François-Louis, comte de Montecler. — Le 6 août 1736, inh. de Suzanne-Laurence Castel, décédée la veille, veuve de Messire Le Provost, chevalier, seigneur de Reviere, Les Authieux et autres lieux, dans la « cavé » de l'église, lieu de la sépulture de son mari; elle a été placée du côté de l'épître; elle était âgée de 89 ans; la cérémonie a été faite par René Bachelet, curé de Fontaine-Henry, en présence de Jacques-Auguste Beaunier, prieur de Courseulles, André Vassel et Augustin de Vente, curés de Bénny, Jacques-François Larcher et Jean Larcher, curés *pro 1<sup>o</sup>* et *pro 2<sup>o</sup>* de Reviere, etc. — Le 17 avril 1737, inh. dans la « cavé » de l'église de Louise-Marguerite Le Prévost, veuve de Claude de Marguerie, seigneur de Vassy, Moncy, Reviere, etc., par Guillaume de Marguerie, curé de Pierrepont. — Le 6 mai 1737, baptême d'un fils desd. Henri-Charles-Antoine de Marguerie et Louise-Marguerite de Montecler, les cérémonies et l'imposition du nom étant différées. — Sur un des cahiers de 1741 : « L'orloge de l'église coûtoit toute placée cent cinquante livre, sçavoir, l'orloge 100 livres, d'un nommé Martin, de la paroisse de Fresne-en-Bocage, de la religion prétendue réformée, et ces 100 livres ont été prises sur les communes et n'ont couté aux paroissiens qu'un acre de foin du marest..., parce qu'ils l'ont vendue 100 livres l'acre, cette année 1741. Les 50 livres de surplus sont provenues de la vente de quelques arbres du cimetière et ont été employées à l'achat du cadran, à la façon de la cage de la ditte orloge et à l'ouvrage qu'il a falut faire en conséquence ». — Assemblées des habitants pour élections de collecteurs du sel et de la taille, de gardiens des terrains communaux, enrôlements et dérôlements, bannies des récoltes des biens communaux, des terres du trésor, etc.

E. Suppl. 573. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 325 feuillets, 31 pièces intercalées, papier.

**1747-1792.** — Baptêmes, mariages. — Jacques-François Larcher et Pierre Colleville, curés de la 1<sup>re</sup> portion : Guillaume Le Petit, Pierre-Jean Le Court, curés de la 2<sup>e</sup> portion. — Le 28 juillet 1749, bapt. de Catherine, fille de Jean Le Couteur, maître d'école et custos de cette paroisse. — « En cette année 1757, le 2 avril, veille du dimanche des Rameaux, sur les 5 heures et demie du soir, il fist une si grande tempeste qu'elle renversa les deux tiers du parapet de la tour, une partie des pierres tombèrent dans l'église, qui renversèrent les fonds et cassèrent le vase de pierre en plus de vingt morceaux, et si le vent eust encore duré tant soit peu, il n'eust pas resté une tuile sur l'église. M. de Vassy, qui possède presque toute cette paroisse, a fait racommoder le parapet de la tour, mais en le diminuant d'environ quatre pieds. Il lui en a coûté pour cet ouvrage 45 l. Le trésor a fait racommoder la couverture de la nef, et nous curés avons fait relever la couverture du cœur et y avons fait mettre une charpente neuve, et fait relever le pignon du gâble. Cette même année, le cœur a été pavé de neuf, il en a coûté 40 l., dont M. de Vassy en a payé 20 l., et nous curés chacun 10 l., et avons fait de plus racommoder le lambri du cœur du côté de l'épître. » — « Les cloches de cette paroisse de Reviers ont été fondues le 26 juin 1763. La petite pèse 206, la seconde pèse 278, la troisième 387 livres. Les trois ensemble pèsent 871 livres. Cidavant il n'y avoit que deux cloches, et elles ne pesoient que 518 livres ; les fondeurs en ont fourni 353 livres à 39 sols la livre, qui font 529 livres 10 s., et pour la fonte qui s'est faite dans le petit parc de cette paroisse, 110 livres. Ainsi c'est 639 livres 10 s. qu'il en a coûté. Laquelle somme a été payée en trois termes, savoir, 130 l. comptant, 300 l. à la foire franche de 1764, et 209 l. 10 s. à la foire de Guilbray de 1765. » — Le 31 janvier 1769, mariage de Jean-Louis Le Couteur, journalier, fils de Jean, maître d'école de lad. paroisse, et Anne Coty. — Le 16 mai 1772, mariage de Jacques Guilbert et Catherine Le Couteur, dentellière, fille dud. Jean Le Couteur, maître d'école, en présence du père de l'épouse, de son frère Jean-Louis Le Couteur, custos, et autres. — « Monsieur Suhard de Loucelles, vicaire général du diocèse, m'a permis, le onze juillet de l'année 1772, de faire pour la suite la feste St-Vigor, patron de

cette paroisse, sous le rit annuel avec l'exposition du St-Sacrement à tout l'office, et la procession après les vespres, le dimanche ou on avoit coutume de faire de la Translation dudit Saint, c'est-à-dire le dimanche de l'octave de la Dédicace, et de faire de la Translation le dimanche après la Toussaint sous le rit solennel mineur avec labénédiction du St-Ciboire après les vespres. » — Sur le cahier des baptêmes et mariages de 1773 : « Le lundi gras, qui étoit cette année le 22 février, un vent furieux a renversé, l'après midy, et rompu en trois, le calvaire élevé sur le grand chemin tendant à La Délivrande, brisé et séparé les pierres du pied par sa chute. M. le marquis de Vassy, seigneur de cette paroisse, a donné l'arbre, j'ai donné le Christ, et la paroisse s'est chargée des autres frais. En ma qualité de curé de la 1<sup>re</sup> portion (Pierre Colleville), j'en ait fait la bénédiction solennelle le dimanche de Quasimodo, dix-huit avril, après les vespres de la paroisse, conformément à la permission que j'en avois obtenue de M<sup>r</sup> Suhard, vicaire général du diocèse, en datte du 1<sup>er</sup> avril 1773. » — Le 11 juin 1777, bapt. de Jean-Baptiste Le Couteur ; par., Jean-Baptiste Vrad, custos et maître d'école ; m., Catherine Nicolle, dentellière. — Le 5 janvier 1778, b. de Marie-Catherine, fille de Jean Le Chesne, tailleur de pierres, et d'Anne Devaux. — Le 10 juillet 1780, bapt. de Jean-Louis Vrad ; par., Jean Drouet, chirurgien de la paroisse de Langrune.

E. Suppl. 576. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 154 feuillets, papier.

**1747-1792.** — Sépultures. — Jacques-François Larcher et Pierre Colleville, curés de la 1<sup>re</sup> portion ; Guillaume Le Petit et Pierre-Jean Le Court, curés de la 2<sup>e</sup> portion. — Le 22 décembre 1768, inh. dans le chœur de l'église de Jacques-François Larcher, curé de la 1<sup>re</sup> portion, âgé d'environ 64 ans. — Le 16 avril 1769, inh. dans le cimetière de Guillaume Le Petit, curé de la seconde portion, décédé le 15, âgé d'environ 65 ans, par Jacques Raisin, curé de Beuville, doyen de Douvres, en présence de Martin, curé de Basly, Renaude, curé de Bény *pro* 1<sup>a</sup>, de Vendes, curé de Bény *pro* 2<sup>a</sup>, Dubos, curé d'Amblie et Pierrepont. — Le 6 septembre 1769, inh. d'un enfant de Michel Philippe, ondoyé dans le ventre de sa mère, par Le Mercier, chirurgien de Bény. — Le 16 octobre 1769, inh. d'un enfant de Jean Tanquerel, ondoyé dans le ventre de sa mère, Françoise Blaubot. — Le 12 janvier 1771, au soir, lettre de Colleville, curé de

Reviers *pro* 1<sup>a</sup>, au procureur du Roi, l'informant que le matin on a trouvé deux hommes morts, l'un au pied d'une carrière, où il paraît s'être précipité, s'étant perdu dans la neige, et l'autre dans la campagne à peu de distance; le premier est, dit-on, un archer ou employé aux gabelles de la brigade de Courseulles, l'autre un bas-officier invalide de Courseulles; comme le temps est très dur et les chemins impraticables, demande de permission d'inhumér, car il n'est pas possible de trouver des gens pour les garder en pleine campagne. A la suite, apostille de Revel: « Je permets d'enterrer les deux particuliers en question. Ce 13 janv. 1771. Revel. » — Le 28 décembre 1771, inh. dans la « cave » de l'église, du côté de l'évangile, de Louis-Henri de Marguerie, comte de Vassy, fils d'Henri-Charles-Antoine de Marguerie, marquis de Vassy, et de feu Louise-Marguerite de Montécler, décédé le même jour à l'âge de 42 ans environ. — Le 25 avril 1773, inh. de Jean Le Couteur, ancien custos et maître d'école de la paroisse, âgé d'environ 87 ans. — Le 18 octobre 1788, inh. par Colleville, curé d'Esquay, de Pierre Le Maire Dubosq, écuyer, docteur en la faculté de médecine de l'Université de Caen, décédé la veille, âgé d'environ 60 ans. — Le 31 octobre 1790, « le corps de Charles Langlois, prêtre, chapelain fondé de la paroisse de Rots, âgé de 58 ans environ, trouvé d'hier noyé dans la rivière de Seules sur cette paroisse, a été.... transféré dans lad. paroisse de Rots pour y être inhumé ». — Familles Adeline, Ameline, Aubé, Aubert, Aubrée, Barette, Bayeux, Bellin, Bétourné, Bidet, Blanlot, Blouet, Boitard, Cape, Cauvin, Chaufray, Cousin, Costil, Deslandes, Drouet, Duval, Fallet, Goux, Guilbert, Langouland, Le Blanc, Le Carpentier, Le Chesne, Le Danois, Le Febvre, Le Monnier, Le Peinteur, Le Perrier, Le Petit, Le Quesne, Mahenx, Maillard, Morel, Nicole, Picot, Pitet, Planquette, Quendeville, Richeux, Roland, Rouland, Sauvage, Seigneuret, Tanquerel, Tubœuf, Viger, etc. — En 1747, 7 inhumations; en 1748, 9; en 1749, 5; en 1750, 15; en 1751, 9; en 1752, 13; en 1788, 20; en 1789, 14; en 1790, 27; en 1791, 7; en 1792, 4, etc.

E. Suppl. 577. — GG. 6. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**XVII<sup>e</sup> siècle-1786.** — Asile Le Chêne, à Reviers. — Papiers provenant du fondateur Le Chêne. Extrait du dossier de l'inventaire portant pour titre: Vieux titres de propriété au nom de M<sup>me</sup> Devaux, qui n'ont pas été remis à des acquéreurs. — Lots et partages de

maison et héritages échus à Jacob et Marin dits Le Chesne, frères, à cause de la mort de Jean, leur père, de Reviers (s. d.). — Contrats de mariage: de Jacques Le Chesne, fils de feu Marin et de Roberde Le Devin, et Charlotte Le Quesne, tous de Reviers (1722); de Jean Le Chesne, fils des précédents, et Anne Devaux, de Reviers (1764). — Assignation par Charles Le Fèvre, sergent royal au bailliage et siège présidial de Caen, y reçu et immatriculé pour la noble sergenterie de Creully à l'épée, résidant paroisse du Fresne, à la requête de Jean Le Chesne, de Reviers, à Jacques Le Chesne, tailleur de pierres à Bény, son frère, à comparoir au bailliage de Caen pour remboursement d'argent prêté (1771); accord entre les précédents pour la succession paternelle; exploit y relatif de Guillaume-Pierre Hettier, huissier audiencier visiteur des vaisseaux héréditaire en l'Amirauté de Caen et dépendances, demeurant à Courseulles, etc. (1775). — Aveu rendu à Henri-Charles-Antoine de Marguerie, chevalier, seigneur marquis de Vassy, Money, « Clerfougères », Reviers, Bény, Fontaine-Henry et autres lieux, par Marie-Anne Ducélier, veuve et héritière de Pierre Le Chêne, fils Jacob, tutrice de leurs enfants mineurs, et Jean Le Chêne, fils Jacques, de Reviers, à cause de son noble fief et seigneurie de Reviers, devant Robert-Pierre-Benoît Le Page, avocat au Parlement de Paris et au bailliage de Caen, sénéchal, présence de Charles Le Fèvre, sergent royal au bailliage de Caen, greffier de lad. seigneurie (1777). — Signification aux syndic, collecteurs et habitants taillables de Courseulles, de mutations de biens de Jean Le Chesne (1778). — Signification des lots et partages de la succession de Jean Le Chesne entre Jacob et Jacques Le Chesne, faite à la requête de Jean Le Chesne, tailleur de pierres, fils Jacques, de Reviers, à Marie-Anne Du Sellier, veuve de Pierre Le Chesne, fils Jacob, tant pour elle que pour Pierre, son fils (1786).

E. Suppl. 578. — GG. 7. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**XVII<sup>e</sup> siècle-1787.** — Papiers provenant de l'asile Le Chêne. — Lots et partages des maisons et héritages de Richard Bertrand, assis en la paroisse d'Amblie, hameau des « Planques », saisis en décret instance de Jean Le Bailly, greffier au bailliage et siège présidial de Caen, faits par Pierre et Gabriel Bertrand, enfants de Richard, ayant opposé contre la saisie desd. biens pour avoir délivrance de leur tiers coutumier (incomplet). — Extrait de l'état civil de

Ver, concernant le baptême de François Guérin (1777). — Certificat par Bence, curé de Langrune, de publications de mariage de François Paté et Madeleine Desvaux (1778). — Bail par Marie de Mathan, dame patronne de Brécy, Pierville et autres lieux, veuve de François-Jean-Baptiste de Bernières, chevalier, seigneur de Gavrus, Mondrainville, Baron, Tourmauville, Deux-Jumeaux, Longueville et autres lieux, demeurant à Caen, à Pierre Le Perrier, de Reviers, de fonds à Bény (1778). — Bail par Nicolas-Gaston Marc, fondé de pouvoir de M. de Cyresme, seigneur de Banville, à Germain Le Perrier, de Reviers, de fonds à Banville (1779). — Bail par Germain Le Perrier, ne pouvant plus gagner sa vie par son grand âge, à Pierre, Germain et Pierre Le Perrier, ses fils, de son bien à Reviers (1780), etc.

E. Suppl. 579. — H. L. Liasse.) — 1 pièce, papier.

**XIX<sup>e</sup> siècle.** — Fragment de minute des « Recherches sur les antiquités de Reviers, avec les noms de ses anciens seigneurs et curés », 3 registres cartonnés, manuscrits, figurant à l'inventaire de 1859, en déficit. Cette compilation est l'œuvre de Le Perrier, ancien secrétaire de la mairie, qui l'a emportée lors de son départ.

### Rozel

E. Suppl. 580. B3. 4. — (Registre.) — Grand format. 420 feuillets, papier.

**1629-1634.** — Délibérations. — « Cy est le registre pour la paroisse de Rozel. » — « Refferés et attestations. Livre des attestations et refferés de publications et proclamations pour les affaires royales et des tailles, commencé cette année 1629, le 4 novembre, pour la paroisse de St-Martin du Rozel, par moy, Domp Raoul Le Villain, pbr., chanoine régulier en l'abbaye du Plessis-Grimoult et prieur-curé dudict lieu du Rozel. » — Le 14 avril 1630, assemblée pour nommer selon la coutume quatre des paroissiens pour faire les paiements du gnet accoutumé d'être annuellement payé par quartier au château de Caen. — Le 29 septembre 1630, assemblée des paroissiens pour savoir d'eux s'ils ont point connaissance qu'il y ait quelques-uns des paroissiens du lieu détenus prisonniers aux mains des Barbares, selon le mandement envoyé par Blondel, écuyer, sieur et

châtelain de Tilly, lieutenant civil et criminel du bailli de Caen: néant. — Le 24 novembre 1630, élection d'assesseurs et collecteurs, Pierre Bayeux, pour la 1<sup>re</sup> échelle, Jean Salles, 2<sup>e</sup> échelle, Jacques Le Gouy, 3<sup>e</sup> échelle. « Et après lad. élection faite, et à l'instant mesme, s'est présenté ledit Bayeux, leq<sup>l</sup> a prétendu de nullité lad. élection, faute de nombre assez suffisant et pour autres causes lesq<sup>ls</sup> il prétend alléguer en justice, préteudant se coter sur autre plus solvable que luy », avec assignation auxd. paroissiens: nomination par Bayeux de Jacques Violette, fils Germain. — Le 8 décembre 1630, assemblée pour récapituler led. certificat du 24 novembre et faire élection d'« assiéteurs » des 3 échelles, suivant la sentence de l'Élection de Caen du 26 novembre: nomination de Pierre Bayeux pour la 1<sup>re</sup> échelle, Pierre Violette, fils Julien, pour la 2<sup>e</sup>, et Jacques Le Gouis pour la 3<sup>e</sup>. « Apprés lad. eslection led. Bayeux s'est cotté sur Germain Violette, absent. » — Le 19 janvier 1631, élection d'assesseurs des 3 échelles, suivant la sentence de l'Élection du 4 janvier: nomination de Pierre Bayeux pour la 1<sup>re</sup> échelle, Julien Heuste pour la 2<sup>e</sup>, Jacques Le Gouis pour la 3<sup>e</sup>. « Apprés lad. eslection et parroissiens signez, led. Pierre Bayeux s'est cotté sur Pierre Violette, présent, ce qu'il a signé, auquel Violette j'ay fait assignation, requête dud. Bayeux, à comparoir mardy prochain devant Mess<sup>rs</sup> les président, lieutenant et conseillers du Roy en l'Eslection de Caen. » — Le 16 février 1631, assemblée pour savoir combien de personnes s'étaient retirées dans les villes de la province depuis 10 ans, du jour de la tenue des États tenus à Rouen le 20 décembre 1629, selon le mandement de l'Élection de Caen: Suzanne Piquelier, veuve Lithare, ses fils, et Jacques Hamelin, fils Pierre, se sont retirés de lad. paroisse pour se tenir dans la ville de Caen depuis 5 ou 6 ans, pour le peu de commodités qu'ils avaient à Rozel. — Le 27 avril 1631, liste des pauvres capables d'être mis au rôle des pauvres suivant l'arrêt du Parlement, lesd. sans aucun moyen de pouvoir vivre sans l'aide et secours des gens de bien et ayant biens en cette paroisse: distribution chaque semaine de blé et argent suivant rôle dressé par les commissaires élus à cet effet. — Le dernier février 1632, assemblée à la sortie de la messe paroissiale dite par Pierre Pécquet, sous-prieur du Plessis, en la place du prieur, malade. — Le 27 juin 1632, bannie et adjudication au rabais des deniers accoutumés à être levés de 3 ans en 3 ans par le Roi, nommés le fouage, levés par feu sur les paroissiens, à Jean Lithare, fils

Vincent, après plusieurs rabais, à 3 s. 6 d., à la charge d'en décharger la paroisse si à temps qu'il n'en arrivera aucune perte ni dommage, moyennant lesl. 3 s. 6 d. qu'à ce moyen il recueillera par feu. — Le 26 décembre 1632, à la requête de Jacques Drouet, de Rosel, et par vertu de mandement de l'Élection de Caen, signification aux paroissiens en commun que Drouet se serait rendu adjudicataire de l'office de contrôleur héréditaire du régalement des tailles en lad. paroisse, afin de jouir des privilèges et exemptions y attribués. — Le 6 février 1633, conformément au mandement du grenier à sel de Caen, déclaration des paroissiens qu'il y a dans la paroisse, pour ecclésiastique, dom Raoul Le Villain, chanoine régulier du Plessis-Grimoult, prieur-curé, et aucun noble ni autre personne non imposée au rôle à sel, la grosse dîme dépendant dud. prieuré du Plessis, etc. — Le 18 novembre 1635, lecture par Etienne Vermont, vicaire, des lettres patentes et déclarations du Roi du 8 août 1635 contre les chefs, officiers et soldats, tant de la cavalerie que de l'infanterie, qui ont quitté, quittent et abandonnent journellement les armées du Roi sans congé ; déclaration qu'il n'y a dans la paroisse aucun noble portant les armes et aucun individu qui se soit fait enrôler aux armées du Roi ; délivrance au greffe de l'Élection de Caen le 10 janvier 1636. — Le 16 mars 1636, lecture de mandement de l'Élection ordonnant aux paroissiens d'élire un d'eux, capable de servir le Roi en ses armées, avec ordre d'apporter dans la huitaine un rôle du nom, surnom et signalement (le nom en blanc). — Le 8 juin 1636, lecture de mandement des commissaires sur le fait des francs-fiefs et nouveaux acquêts, faisant savoir à tous chapitres, collégiales, prévôts de charités, communautés, confréries, fabriques, marguilliers, trésoriers, syndics des paroisses, villes, villages et hameaux, gouverneurs d'hôpitaux et maladreries, ecclésiastiques et gens de mainmorte, le clergé payant décimes excepté, et aux roturiers et non nobles, d'apporter déclaration au vrai et par le menu dans trois semaines aux mains de Guillaume Féron, commis à Caen. — Le 23 novembre 1636, lecture de mandement de l'Élection au curé ou vicaire, habitants et contribuables aux tailles de la paroisse, pour faire curieuse et exacte recherche des soldats par eux ci-devant fournis pour la recrue du régiment de Picardie : s'est présenté Jean Lithare, l'un des paroissiens, élu par eux et de son consentement, pour aller à lad. recrue, auquel est ordonné se trouver à Caen le 18 décembre, pour recevoir le commandement de Jacques Turgot, cheva-

lier, seigneur de St-Clair, Mesnil-Gondouin et autres lieux, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, député en cette partie. — Le 10 mai 1637, élection de deux paroissiens pour se trouver en l'Élection le 14, 9 heures du matin, pour, avec les députés des autres paroisses, faire nomination d'un receveur des étapes au lieu et place de Charles Le Roux, bourgeois de Caen. — Le 24 mai 1637, lecture de mandement du lieutenant pour le Roi au gouvernement des ville et château de Caen, défendant aux paroisses en dépendant de payer à l'avenir les deniers provenant du droit de guet, ailleurs qu'au château de Caen, entre les mains du sr des Sablons, par lui établi pour en faire la recette. — Le 15 novembre 1637, élection de Jacques Droet et Pierre Viollette pour se trouver le 24 en la maison de ville de Caen au sujet des Etats terminés à tenir à Rouen le 9 décembre. — Le 22 août 1638, à la requête de Raoul Le Villain, ci-devant prieur, bannie des réparations de l'église en vertu de sentence de la juridiction des privilèges de l'Université de Caen, l'y autorisant. — Le 29 août 1638, lecture de mandement de Le Rozier, commissaire général pour la troupe en Basse-Normandie, enjoignant aux manants et habitants de nommer un soldat propre aux armes, de 18 à 40 ans. — Le 10 octobre 1638, lecture de mandements pour subsistance des gens de guerre et pour lever 40 s. à cause du don fait à MM. de Longueville, le comte de Guiche et de Matignon. — Le 29 mai 1639, lecture de mandement du bailli de Caen enjoignant à tous nobles et autres possédant fiefs sujets au ban et arrière-ban de se trouver à Caen le 1<sup>er</sup> juin pour aller en armes où il leur sera ordonné. — Le 22 janvier 1640, en vertu de mandement de l'Élection, assignation au général de la paroisse à comparaître en lad. juridiction pour se voir condamner à mettre en délivrance à Christophe Le Febyre 40 bêtes à laine sur lui exécutées vertu de la charge de receveur des tailles. — Le 29 mai 1644, délibération concernant un arrêt du Conseil d'Etat cotisant les paroissiens à 50 l. pour leurs biens et revenus : déclaration qu'il n'y a en la paroisse aucunes landes, bruyères, marais. — Le 5 janvier 1648, lecture de mandement de Gilles Huc, écuyer, sieur de Luc, vicomte de Caen, juge conservateur du domaine du Roi, d'assigner 4 des principaux habitants pour apporter le dénombrement des noms et surnoms de tous les possédants terres, tant noblement que roturièrement, avec le nombre certain des acres de terre et le nom de toutes les delles, même la quantité des fiefs, colombiers, etc. : aucune terre tenue noblement ou

roturièrement, dépendant du domaine, mais seulement 2 fiefs dépendant de M. de Tilly ; le 31 octobre 1649, déclaration qu'il y a 2 fiefs nobles, celui de Rosel, et celui de Gruchy, appelé Burguefer, le tout appartenant au seigneur, et 3 colombiers appartenant au prieur, à Martin Macé et à M. de Vaucouleurs. — Le 20 mars 1670, en vertu de l'arrêt du Parlement de Rouen pour la nourriture des pauvres, taxe des possédants biens, M. de Tilly, Jean Macé, sieur de La Guère, Madame de Caen, Messieurs d'Ardenne, M. de Vaucouleurs, M. Du Quesné, M. de Gruchy, M<sup>lle</sup> de Moulineaux, M<sup>me</sup> de Lespine, Pierre Méritte, sieur de La Pesquerie, M<sup>lle</sup> de Juvigny, etc. — Le 20 octobre 1663, nomination de députés pour aller à refondre les deux cloches, acheter du métal suffisant pour accorder la petite avec la grosse, payer les fondeurs, aller voir les possédants fiefs nobles et terres roturières pour aider la paroisse et, en cas de refus d'y contribuer, les faire condamner par justice. — Élections de procureurs-syndics pour procès, collecteurs, etc. — Audiences de contrats concernant : Pierre Le Marchand, sieur de St-Manvieu et de Rosel (1630) ; Marguerite Anget, veuve de Jacques Lempeur, avocat à Caen (1631) ; Pierre Le Piquelier, bourgeois de Caen (1640) ; M. de Croismare (1643) ; Jacques Cousin, sieur de Grainville en partie, Michel Maheult, s<sup>r</sup> de Vaucouleurs (1659) ; led. Maheult (1661) ; André Lithare, curé de Cully (1663) ; Jean Du Mont, éc., s<sup>r</sup> de Rosel (1664-1666) ; Claude Bourdon, éc., sieur de Granmont, conseiller au bailliage de Caen (1668) ; Thomas Bourdon, s<sup>r</sup> des Jumeaux (1669-1673), etc. — Le 19 février 1662, audience du contrat de vente par Jean Blondel, éc., seigneur et châtelain de Tilly, Outrelaise, Rosel et autres lieux, à Thomas Bourdon, éc., seigneur des Jumeaux, du fief et sieurie de Burguefer, relevant de la terre et sieurie de Rosel, pour 30,000 livres et 220 l. de vin ; le 2 septembre 1674, audience de contrat de vente par les prieur et religieux de l'abbaye d'Aunay à dom Michel Regnault, obitier de St-Contest, pour lui et les autres obitiers, de fonds à Rosel.

E. Suppl. 381. — BB. 2. (Registre.) — Grand format, 22 feuillets, papier.

**1674-1695.** — Délibérations. — Bannies de terres dépendant du trésor, de l'herbe et des pommes du cimetière, du reste du pain de la charité, etc. — Le 28 juillet 1675, échange de fonds entre Jean Ouzouf,

bourgeois de St-Julien de Caen, et le trésor, à charge d'agrément de l'évêque de Bayeux. — Le 22 décembre 1675, publication du contrat en forme de vente judiciaire faite en vicomté à Caen, le 20, des maisons et héritages à St-Louet, Authie, Rots et Rosel, ayant appartenu au fils mineur du feu s<sup>r</sup> de Moulineaux Du Thon, à Urbain Dauchin, lieutenant général en lad. vicomté, pour 15.800 livres. — Le 25 mai 1681, publication par le prieur-curé Thomas Advenel de l'arrêt du Parlement condamnant « au dernier supplice contre les malheureuses qui font couler leur fruit par des potions et autres mauvais moyens et le reste, ou qui mesme recellent leur grossesse, ce recellement estant suivi de la mort de leurs enfans, puis à estre brûlées. » — Audiences de contrats concernant : Mathieu Maheult, s<sup>r</sup> de Vaucouleurs (1682) ; Marie Du Mont, veuve de Charles Laisné, procureur au bailliage de Caen (1683) ; Thomas Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> des Jumeaux (1683) ; Louis Méritte, procureur au bailliage de Caen (1684) ; Philippe Macé, s<sup>r</sup> du Manoir, bourgeois de Caen (1687) ; Philippe Boscher, s<sup>r</sup> des Longs Champs, bourgeois de Caen (1689), etc. — Le 24 octobre 1685, attendu les bruits scandaleux, tant à Rosel qu'à autres paroisses voisines, sur la mauvaise conduite de Charlotte Lore, veuve de Marin Le Marchand, demeurant à Rosel, le curé s'y transporte avec témoins qu'il prend de sa déclaration qu'elle ne voulait dire si elle était grosse ni du fait de qui jusqu'à ce qu'elle quitte lad. paroisse, ce qu'elle promet faire au plus tôt, et fera alors sa déclaration, lad. veuve baillée en garde à Madeleine Longuet, femme de François Le Marchand, sa belle-sœur, et Madeleine Pesuel, femme de Thomas Guillot, proches voisines ; le même jour, sa déclaration qu'elle est grosse du fait de Jean Fallue, de Rosel. — Le 2 avril 1686, répertoire, enrôlement ou enregistrement des pièces d'écriture concernant le bien et revenu du trésor, lesd. pièces placées dans le coffre du trésor : extrait du greffe de la vicomté de Caen du 12 avril 1553 entre Gilles Le Rojaiz, prieur de Rosel, et Rollant Crétinet, bourgeois de Caen ; extrait de comptes de dom Raoul Le Villain, prieur de Rosel, trésorier, en 1653 ; rentes à la confrérie de St-Nicolas de Rosel. — Le 30 mai 1693, dénombrement des plus pauvres de la paroisse pour leur être subvenu dans leurs extrêmes nécessités par les possédants héritages, suivant l'arrêt du Parlement de Normandie portant règlement pour les pauvres de lad. année.

E. Suppl. 582. — BB. 3. (Registre.) — Moyen format, 54 feuillets, papier.

**1705-1754.** — Délibérations — Le 21 mars 1706, élection aux fonctions de trésorier de Gilles Bourse, s<sup>r</sup> de Bellengreville, bourgeois de Caen. — Le 29 juin 1707, convention avec Guillaume Jouchon, fondeur de cloches, bourgeois de S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen, qui s'est obligé de refondre les deux cloches de l'église, les rendre bien sonnantes, de ton et d'accord, au même poids qu'il les prendra, à raison de 5 livres de déchet par cent, et de 17 sols la livre, s'il y a augmentation; la paroisse lui paiera 40 livres pour la façon desd. cloches et lui fournira un manœuvre pour le servir avec tous les matériaux nécessaires; le métal sera fourni par le fondeur, et du meilleur. — Le 31 août 1707, bannie du bois resté de la fonte des cloches. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1720, nomination de députés pour recevoir un remboursement que le Roi juge à propos de faire à la paroisse au sujet d'un syndic et autres choses. — Devis des ouvrages à faire au presbytère; le 20 mai 1720, bannie des travaux en présence de Du Mont de Rosel, seigneur de la paroisse. — Bannie du pain de charité. — Le 9 mars 1738, Georges Drouet, fils Thomas, nommé syndic de la paroisse. — Le 14 mai 1752, André Marais nommé syndic pour gérer les affaires de la paroisse, et, pour le présent, faire le mémoire des chevaux sujets aux réparations des chemins royaux.

E. Suppl. 583. — BB. 4. (Registre.) — Grand format, 30 feuillets, papier.

**1775-1792.** — Délibérations. — Le 24 septembre 1775, Le Roux et Dauchin de Gruchy chargés avec le trésorier de faire faire une nouvelle chaire. — Le 22 mars 1778, permission au prieur-curé de faire abattre sur les terres du prieuré et d'obit 10 arbres pour employer aux reconstructions du presbytère. — Le 22 novembre 1778, sur la représentation du prieur que la disposition des lois s'oppose à ce que Marin-Joseph-Gabriel Le Roux, écuyer, seigneur du lieu, puisse demeurer député pour apurer les comptes d'un ancien trésorier, nomination de Besson, entrepreneur des ouvrages et fournitures pour le Roi et officier de la grande louverie de France; travaux d'agrandissement aux « croisées » de l'église. — Le 19 août 1781, fieffe à Jean Besson, principal propriétaire de la paroisse, d'une portion de la nef dans le bas de l'é-

glise pour y placer un banc de 4 pieds 1/2 de large moyennant 50 s. de rente annuelle. — Le 23 septembre 1787, décidé que Besson et Le Lièvre, porteur de pouvoirs de M<sup>lle</sup> Le Roux, dame de la paroisse, feront faire un tableau pour le grand autel. — Le 5 février 1792, nomination de députés pour placer entre le chœur et la nef un christ de cuivre bronzé de hauteur convenable, et les branches de fer nécessaires, aussi bronzées, les paroissiens étant tous d'une voix unanime.

E. Suppl. 584. — GG. 1. (Cahier.) — Grand format, 4 feuillets, papier.

**1635-1636.** — « Extrait du registre des baptêmes, mariages et inhumations faites en l'église de Saint-Martin du Rozel, diocèse de Bayeux..., à commencer le 8<sup>e</sup> jour de juillet 1635. » — Le 28 octobre 1635, bapt. par dom Raoul Le Villain, chanoine régulier au prieuré du Plessis-Grimoult, prieur de Rosel, de Jacques Lithare. — Le 30 janvier 1636, bapt. de Jacques Drouet; p., Jacques Percheron, docteur en Sorbonne, curé de Rots et aumônier de Monsieur, frère du Roi.

E. Suppl. 585. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 98 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1639-1679.** — « Icy est le registre contenant en soy tant les baptisters, mariages que enterremens pour la parr. du Rozel, à commenser le 9 de janvier 1639 », par Etienne Vermont, prieur. — Le 4 juillet 1639, b. par Raoul Le Villain, prieur de Montsecret. — Le 17 mai 1640, b. d'une fille de 4 à 5 ans, en nourrice, déclarée appartenir à Guillaume Le Febvre, sieur de La Couture. — Le 20 octobre 1640, inh. de Jacques Le Febvre, sieur de La Maillardière. — « Le 3<sup>e</sup> jour d'octobre 1641, a esté enterré Martin Pesnelle et inhumé dans l'église de Monsegré, estant mort par asasinat et d'un cout d'espée dans lad. paroisse. » — Le 24 novembre 1641, baptême de Marie-Madeleine « Droet »; p., Louis Lesseau, curé de Renèmesnil. — Le 18 juillet 1643, décès de Gillette Peullon, veuve de Jean Vermont, de S<sup>t</sup>-Jean-le-Blanc, vicomté de Vire, ayant demeuré à Rosel environ 1 an, « le corps de la quelle a esté fait reporté en lad. parr. de S<sup>t</sup>-Jean-le-Blanc par domp Estiene Vermont, pbr., prieur de lad. parr. de Rozel et enfan naturel de lad. veufve. » — Le 15 novembre 1645, bapt. de deux enfants sorties du

mariage de Jacques Authin, de la religion calviniste, et Françoise Hamelin. — Le 10 février 1647, le curé se transporte en la maison de Jean-Jacques Lithare, sieur de La Fresnée, bourgeois de Caen, lui ayant été rapporté qu'Esther Champion, de Secqueville-en-Bessin, était venue accoucher d'un fils en lad. maison : interrogée de quelles œuvres, elle a répondu que c'était d'Henri Berthes, sieur de La Rengée, demeurant aud. lieu, et ayant été chassée tant par led. La Rengée que ses amies, elle aurait été contrainte de mendier par paroisses, et ne pouvant trouver aucune demeure pour enfanter, après avoir été chassée de plusieurs maisons, elle aurait requis Jeanne Lithare, femme dud. La Fresnée, de lui prêter sa maison, où elle aurait enfanté, promettant n'abandonner led. enfant : le même jour, baptême à cause du péril. — Le 24 janvier 1650, inh. par Gilles Vermont, vicaire de « Rocq » (Rots) et maître d'école de lad. paroisse. — Le 6 mars 1650, inh. de Pierre Bayeux, protestant converti. — Le 5 avril 1658, inh. de Suzanne Adeline, femme de Noël Authin, de la religion prétendue, qui, se voyant à l'extrémité, a souhaité de voir le curé, laquelle a encore vécu environ 15 jours, durant lesquels il la visita, qui a déclaré vouloir mourir dans la religion catholique et abjurer toute opinion d'hérésie contraire. — Le 6 mai 1663, b. de Louis Viollette; p., Louis Méritte, fils Pierre, procureur au bailliage de Caen. — Le 2 juin 1663, décès de Gilles Vermont, vicaire et maître d'école de Rots, inhumé le 3 par Le Cornu, obitier de Rots. — Le 24 mars 1665, bénédiction des deux cloches par Étienne Vermont, prieur-curé; m., Marie Angot, femme de Thomas Bourdon, éc., s<sup>r</sup> des Jumeaux; p., Louis Méritte, procureur aud. bailliage, Claude Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de Gruchy, etc. — Le 17 novembre 1672, b. de Thomas, fils dud. Thomas Bourdon. — Le 14 mai 1674, inh. dans la chapelle S<sup>te</sup>-Anne de Gruchy, dépendant de Rosel, d'une fille dud. Bourdon. — Le 6 octobre 1675, b. de Jacqueline Heuste par Pierre Lithare, vicaire de Rosel. — Le 27 décembre 1678, b. par Thomas Advenel, prieur-curé, de Nicolas Viollette. — Délibération du 24 avril 1644, poursuites contre Jacques Lithare, ci-devant trésorier, pour faire réparer l'église, tant en couverture qu'en vitres, etc.

E. Suppl. 386. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 40 feuillets, papier.

**1689-1705.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Advenel, prieur-curé. — Le 25 mars

1681, inh. dans l'église de M<sup>me</sup> de La Fresnée Litéhare, mère de M. de La Fontaine Litéhare, chirurgien de lad. paroisse. — Le 24 janvier 1685, bapt. de Noël, issu de Madeleine Lavonde, de la paroisse de Juaye, led. enfant né dans l'étable de Thomas Bourdon, écuyer, sieur des Jumeaux. — Le 28 novembre 1690, « en conséquence des bruits scandaleux sur la conduite de Catherine Noël, fille de Pierre, j'ay soussigné Thomas Advenel, prieur, pbr. et curé de la paroisse de S<sup>t</sup>-Martin de Rosel, interrogé lad. Catherine Noël, en présence de Magdeleine Longuet, Elizabet Guilbert et Elizabet Bunel, toutes honnestes femmes, si elle estoit grosse et du fait de qui, laquelle a répondu et fait sa déclaration qu'elle estoit grosse du fait de Jean Quesnel, ci-devant de lad. paroisse, et de présent à Caen, de [la] paroisse S<sup>t</sup>-Pierre. » — Le 30 mars 1702, inh. par Jacques Rocque, curé de Rots, dans le chœur de l'église, de Jean Du Mont, seigneur de la paroisse, conseiller assesseur en la maison de ville de Caen. — De l'autre côté : « Registre des affaires de la paroisse de S<sup>aint</sup>-Martin de Rosel. » Assemblées des habitants pour élections de collecteurs de la taille et du sel, bannies des pommes du cimetière et des terres dépendant du trésor (1702-1704).

E. Suppl. 387. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 94 feuillets, papier.

**1692-1714.** — « Baptêmes, mariages et sépultures, depuis le premier février 1692 jusqu'en 1714 inclusivement; cependant, pour ces trois espèces d'acte, depuis 1702 jusqu'au mois de mars 1705, il faut recourir à chacun de trois cahiers du registre précédent (GG. 3), où l'on trouve aussi des actes de mariage et de baptême, parmi ceux des sépultures. » — Thomas Advenel, prieur-curé. — Le 14 septembre 1697, bapt. d'Anne Paysant, fille de Nicolas Paysant et de Suzanne Adeline, de la religion prétendue réformée. — Le 14 février 1700, décharge donnée de sa gestion à Claude Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Gruchy, trésorier pour les années 1695-1697. — Le 16 mars 1711, inh. de Jean-Jacques-Louis Gobier, fils de M. de Jumilly, écuyer, lieutenant civil et criminel de Caen, ledit enfant « décédé en aage d'innocence et étoit en norice chez Gilles Marin, dud. Rosel. » — Le 25 avril 1714, inh. dans l'église de Mathieu Milon, fermier de M. de Gruchy, écuyer. — Le 21 décembre 1714, inhumation de Thomas Advenel, prieur-curé. — Le 22 décembre 1714, b. de François Marie par dom

Laurent Douesnel, chanoine régulier de l'hôtel-Dieu de Caen, desservant à la place dud. Advenel. — Délibérations.

E. Suppl. 588. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 18 feuillets, papier.

**1698-1708.** — Copie du registre précédent pour lesd. années.

E. Suppl. 589. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 124 feuillets, papier.

**1715-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel de La Serve et Pierre Le Sauvage, prieurs-curés. — Le 2 octobre 1715, bapt. par Augustin Pesnelle, desservant le déport, d'Urbain-François-Robert Marais ; p., Urbain Dauchin, éc., trésorier général de France au bureau des finances de Caen ; m., Marie-Anne d'Angerville Dauchin. — Le 14 février 1733, cérémonies du baptême de Jacques-Pierre-Thomas Drouet ; par., Jacques Le Roux, conseiller au bailliage de Caen ; mar., Marie-Elisabeth Maheult de Vaucouleurs, épouse dud. Le Roux. — Le 14 avril 1735, inh. dans le chœur de l'église de Gabriel Le Mascrier, chanoine régulier de la Congrégation de France, membre du chapitre du prieuré royal du Plessis-Grimoult, qui a gouverné trois paroisses dans différents pays, durant l'espace de 37 ans, et est venu finir ses jours à Rosel, à l'âge de 70 ans. — Le 4 avril 1740, inh. de Jeanne Lance, veuve de Jean Violette, âgée d'environ 106 ans, « après avoir reçu tous les sacrements avec beaucoup de piété et d'édification ». — Le 5 juin 1740, « jour de Pentecôte, s'est présenté à nous, M. de La Serve, pre. et prieur-curé de la par. de Rosel, un garçon âgé, selon le bruit public, d'environ vingt-deux [ans], à la porte de l'église de la dite paroisse de Rosel, lequel, après l'avoir interrogé de ce qu'il demandoit, et nous ayant fait réponse qu'il demandoit et desiroit de recevoir le S<sup>t</sup> Sacrement du baptesme, d'autant qu'ayant été trouvé à la porte de l'abbaye d'Ardeine, il a été informé qu'il n'avoit pas été baptisé, n'ayant pas mesme jusqu'à présent approché d'aucun sacrement, et n'ayant pu sçavoir quel étoit son père ny sa mère, quelque recherche qu'il en ait fait, pour quoy, après l'avoir interrogé, nous l'avons fait entrer dans l'église et l'avons baptisé sous condition..... et a été nommé Urbain par Messire Urbain-Louis-François Dauchin, seigneur de S<sup>t</sup>-Louet, Gruchy Burguefer, lequel s'est

trouvé présent et a bien voulu être son parain », en présence de Jean Gancel, curé de S<sup>t</sup>-Louet près Authie, Georges Morel, obitier de Rosel, Jean-Baptiste-Joseph Bourse, bourgeois de Caen, Urbain-Charles-Michel de Bayeux, bourgeois de Caen, et autres. — Le 17 octobre 1741, inh. dans le chœur de l'église de dom Michel de La Serve, prieur-curé du lieu, décédé la veille, à l'âge de 67 ans environ. — Le 30 octobre 1745, inh. dans l'église de Jean-François Le Marchand, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Louet proche Villers, âgé de 62 à 63 ans.

E. Suppl. 590. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 118 feuillets, papier.

**1747-1776.** — Baptêmes, mariages. — Pierre Le Sauvage, prieur-curé. — Le 15 janvier 1758, bapt. de Marie-Madeleine, fille de Pierre Briard, chirurgien juré de Rosel, et de Marie-Anne Riboult, de Secqueville. — Le 10 décembre 1758, bapt. de Georges, fils desdits Briard, chirurgien, et Riboult ; autres enfants des mêmes. — Le 4 juin 1764, bapt. de Louis-François Patey ; par., Louis-Pierre-Joseph Le Roux, écuyer, trésorier de France honoraire au bureau des finances de Caen ; mar., Elisabeth-Françoise Bourguignon Du Perré, son épouse. — Le 4 janvier 1772, bapt. de Françoise Patey ; par., Elouard Le Roux, écuyer ; marraine, Marie-Gabrielle-Françoise Soyer, de Notre-Dame de Caen.

E. Suppl. 591. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 60 feuillets, papier.

**1747-1776.** — Sépultures. — Pierre Le Sauvage, prieur-curé. — Le 20 août 1768, dans l'église, Pierre Briard, chirurgien juré, âgé d'environ 37 ans. — « Le samedi 10 mars 1770, soussigné Jean-Louis Esnouf, de la Congrégation de Jésus et Marie, j'ai inhumé dans l'église de Rosel le corps de feu Pierre-Thomas Drouet, prêtre, ancien supérieur dans notre Congrégation, décédé dans cette paroisse, muni de tous les sacrements, et âgé viron de cinquante deux ans », en présence de Pierre Quesnel, curé de Rots, Toussaint Aveline, curé d'Authie, Jacques Mouchel, curé de Lasson, et de plusieurs autres curés et prêtres. — Le 11 février 1776, dans l'église, par de La Fontaine, curé de Cully, doyen de Maltot, Pierre Le Sauvage, prieur-curé de Rosel, âgé d'environ 72 ans. — En 1747, 7 ; en 1748, 6 ; en 1749, 4 ; en 1750, 7 ; en 1751, 7, etc.

E. Suppl. 592. — GG. 9. (Registre.)—Moyen format, 70 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1777-1792.** — Baptêmes, mariages. — Jean-Charles Mariette, Billet, prieurs-curés. — Le 10 juin 1788, mariage de Jean-Baptiste-François-Pierre Pesquet, fils de feu Jean-Baptiste Pesquet, sieur des Champs, et de défunte Jeanne-Marguerite-Nicole-Angélique Le Maître, de la paroisse de St-Loup-de-Fribois, diocèse de Lisieux, et Marie-Jeanne-Victoire de Prépétit, fille de Jacques-Gilles de Prépétit, ancien officier d'infanterie, et de Marie-Anne de La Veine, de la paroisse de St-Gilles de Caen. — Autres actes concernant les familles Agasse, Cécile, Coty, Cussy (de), Dallemagne, Delaunay, Drouet, Fiellé, Grouet, Hamelin, Hébert, Hettier, Heuste, Houel, Huet, Jeanne, Langlois, Lebarbier, Lebourgeois, Lecomte, Lecornu, Lemonnier, Leperrier, Lequesne, Lerévère, Leroux, Letulle, Mancel, Marie, Marin, Paris, Paulmier, Pesnel, Poirier, Renouf, Robert, Roussel, Thouroude, Touraille, Tulou, Vasnier, Vautier, Viollette, etc.

E. Suppl. 593. — GG. 10. (Registre.)—Moyen format, 36 feuillets, papier.

**1777-1792.** — Sépultures. — Jean-Charles Mariette et Billet, prieurs-curés. — Le 15 août 1786, inh. dans le chœur de l'église de Marin-Joseph-Gabriel Le Roux, président trésorier de France au bureau des finances de Caen, seigneur et patron honoraire de la paroisse, décédé la veille, à l'âge de 49 ans, à St-Pierre de Caen. Ladite inhumation « faite en notre chœur suivant la lettre de M. Le Bourignon Du Perré de l'Isle, beau-frère du défunt, lieutenant général du bailliage de Caen, en la quelle il marque qu'on se conformera aux règlements. »

E. Suppl. 594. — GG. 11. (Liasse.)— 27 pièces, papier.

**1743-1782.** — Extraits de l'état civil d'Authie, Maltot, Rémilly, Troismouts et Vassy; dispenses et certificats de publications de bans; pouvoir par Gilles Dagobert, de la paroisse de St-Gilles, tuteur principal d'Henri Dagobert, de Couvains, son neveu, aud. Dagobert, encore qu'il n'ait atteint ses ans de majorité, de contracter mariage avec Catherine Mancel, de Rosel (1765), etc.

## Rucqueville

E. Suppl. 595. — GG. 1. (Cahier.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1670-1723.** — Église paroissiale de Rucqueville. — Baptêmes, mariages, sépultures. — « Registre pour la paroisse de Rucqueville en 1721 et autres, avec un recueil de vieux lambeaux de registre de lad. paroisse trouvez par moy dans les mains d'enfant. » — « Recueil de quelques baptistères, mariages et sépultures, fait par nous soussigné cy après sur quelques vieux origineaux trouvez entre mains d'enfans, ce que nous certifions véritable, ce vingt-neuf octobre mil sept cents vingt, dont s'en suit, premièrement »: le 8 janvier 1670, décès et inhumation dans l'église de François Bonhomme, fils Samuel, par M<sup>e</sup> Gilles Le Picard, curé dud. lieu; actes concernant les familles Adeline, Baussy, Cailletel, Henry, Le Marchand, Planchon, Pouterel; le 14 avril 1674, « Robert Le Chastier, fils de Gabriel et de Jacqueline Henry, né du six dud. mois, fut baptisé et nommé par Robert de Vechy assisté de Jeanne Henry (signé): G. Le Picard. Tout ce que dessus certifions véritable, ce 29 octob. 1720. J. de Vechy, curé de Martragny. La feuille cy-devant marquée des armes du Roy nostre sire contient les copies véritables des baptêmes, mariages, sépultures faits par M<sup>e</sup> Gilles Le Picard, pbr., curé de Rucqueville, doyen de Maltot, les originaux ne pouvant plus estre gardez nous les avons copiez. Fait ced. jour et an que devant J. de Vechy ». — Le 11 janvier 1721, baptême de Marie-Anne Hermerel par Léonor Auvray, chapelain de St-Gabriel. — Le 22 février 1721, mariage de Guillaume Lair, fils Denis, et Marie Malherbe, de Martragny, et Jeanne Lhonoré, par J. de Vechy, curé de Rucqueville. — Le 13 mars 1721, « a été par nous Jean de Vechy, curé de Rucqueville, inhumé dans le cimetiére de lad. paroisse le corps de Marie Le Marchand, femme de Pierre Grafard ». — Le 22 août 1721, « s'est présentée devant nous, curé de la paroisse de Rucqueville, la personne d'Anne Thomas, fille de Pierre et de Françoise Moysant, laquelle, conformément à la déclaration du Roy, nous a dit et déclaré, présence de discrete personne M<sup>e</sup> Léonor Auvray, pbr., chapelain de St-Gabriel, et de Guillaume Roquier, de la paroisse de Carcagny, qu'elle est enceinte des œuvres de Pierre Fossey, fils Pierre ».

— Autres actes concernant les familles Artur, Baussey, Bayeux, Capon, Fossey, Jeanne, Henry, Hermerel, Lair, Le Marchand, Mouillard, Nicole, Ramilly, Sébire, etc.

E. Suppl. 596. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 26 feuillets, papier.

**1692-1720.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 3 août 1693, décès et inhumation, sur les 7 heures du soir, de Catherine de Boisgentil, veuve de Jacques Le Marchand. — Le 18 janvier 1694, décès et inhumation par Mouillard, curé de Martragny, assisté de M. de Cairon, aussi curé de Martragny, et du curé de Rucqueville, de Catherine Henry, âgée d'environ 95 ans, veuve de Marin Autye. — Le 12 mars 1698, inhumation dans l'église, par le curé de Tierceville, de Gilles Le Picard, curé du lieu, doyen de Maltot. F.-L. Touzé, desservant pendant la vacance. — Le 22 mars 1699, baptême de Roberte Baussey par Jean Gauguain, curé de Rucqueville. — Le 23 septembre 1703, inhumation par le curé Gauguain de Martine Danest, « aagée de cents ans et quelque jours de plus ». — Le 28 octobre 1707, inhumation de Jeanne de La Cour par Jacques Michel, curé de Brécy. — Actes concernant les familles Artur, Barbulée, Baussey, Bonhomme, Dubourguais, Fauvel, Fontaine, Grafard, Henry, Hermerel, Jeanne, Labbé, de La Cour, Le Chartier, Le Devin, Léger, Le Marchand, Le Picard, L'Honoré, Montaigu, Mouillard, Picard, Pierre, Planchon, Poterel, Rousselin, Tronville, etc. — Délibérations des paroissiens concernant les élections de collecteurs de la taille et du sel, les enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 597. — GG. 3. (Cahier.) — Moyen format, 17 feuillets, papier.

**1723-1732.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 4 novembre 1723, mariage de Julien de Vechy et Marie-Anne-Jacqueline Fossey. — Le 12 février 1725, mariage de Jean de Cauchy, de Secqueville-en-Bessin, et Madeleine Le Chartier, de Rucqueville. — Le 20 décembre 1725, baptême de Jean-Baptiste-Martin-Eustache de Véchy, fils de Julien, sieur du Fresne, et de Marie-Anne-Jacqueline Fossey; parrain, Jean de Véchy, curé de Rucqueville; marraine, Catherine Fossey. — Le 4 mars 1726, mariage de Charles Malherbe, fils de feu Pierre et de défunte Mar-

guerite Fauvel, de la paroisse de Martragny, et Catherine Picard, fille de Jacques et de Françoise Élie, de Rucqueville, en présence de Jacques Malherbe, frère de l'époux, de Sébastien et Jean Malherbe, de Jacques, Antoine, Julien et Pierre Picard. — Autres actes concernant les familles Artur, Barbulée, Baussey, Bonhomme, Bordel, Cailletel, Caugy, Dauphin, Douesnel, Estienne, Henry, Hérinc, Hermerel, Hérout, Lair, Le Bouteiller, Le Cieux, Le Fort, Le Hannier, L'honoré, Le Marchand, Massieu, Morin, Pasquier, Picard, Thomas, Torchy, Ramilly, Verdant, etc.

E. Suppl. 598. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1732-1736.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 18 septembre 1732, inhumation de Marie-Anne-Jacqueline Fossey, « dans la chapelle de la S<sup>te</sup>-Vierge, contre le mur, par M<sup>r</sup> de Marigny, curé de Brécy, prieur de Pierre-Soleil, en présence de M<sup>rs</sup> les curés et ph<sup>rs</sup>. des paroisses circonvoisines. Elle fut épouse de M<sup>r</sup> Du Fresne Vechy et ma belle-sœur. Le présent acte fait par nous, curé de Rucqueville. J. de Vechy. » • Le jendy trent<sup>e</sup> jour de may mil sept cents vingt, a été baptisé un fils né du mariage de André Le Hannier et de Perrine Adeline, lequel a été nommé Robert par Robert Le Marchand, adisté de Anne LeMarchand, ce que nous ont atesté lesd. sud. parrins et marrines, devant nous, curé de Rucqueville, en l'année présente mil sept cents trente cinq, le dix<sup>e</sup> feubvrier, présence de Pierre Cailletel, aagé de viron soixante et douses à treise ans, et Richard Le Marchand, viron soixantes ans, pour valoir, faute des registres du temps de nos prédécesseurs à lad. cure de Rucqueville, ced. jour dix<sup>e</sup> feubvrier mil sept cents trente cinq. » — Autres actes concernant les familles Artur, Bordel, Caugy, Douesnel, Fossey, Henry, Heuste, Le Hannier, Le Marchand, L'honorey, Moysant, Oger, Ramilly, Thomas, Vallée, Verdant, Yvray, etc.

E. Suppl. 599. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 26 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1736-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 27 mars 1740, Gilles Cailletel demande un extrait de son baptême; « à quoi nous curé n'avons pu satisfaire, à faute de registres de nos prédécesseurs;

et pour y suppléer, le susd. Pierre Cailletel, père dud. Gilles, Richard Le Marchand, Jean Picard, Julien Vechy, Antoisne Fossey, Perrine Le Marchand, marine, nous ont déclaré vouloir certifier et attester que led. Gilles est sorti du légitime mariage dud. Pierre Cailletel et de Jacqueline Renauld, au mois de novembre l'an mil sept cents deux, et qu'il a été baptisé dans l'église de Rucqueville et nommé Gilles par feu Gilles Bonhomme, assisté de lad. Perrine Le Marchand ». — Le 18 septembre 1740, « Marie Le Jeusne nous a requis de luy délivrer un extrait de son baptesme, en la présence de Marie Mouillard, sa marine, Pierre Cailletel, Antoisne Fossey, Julien Vechy, et à faute des registres de nos prédécesseurs pour luy en délivrer un extrait, les susd<sup>s</sup> témoins..... nous ont attesté que lad. fille est sortie du légitime mariage de Mattieu Le Jeusne et Marie Capon, née et baptisée en l'année mil sept cents quatorse, ses père et mère décédés et inhumés dans nostre paroisse, ce qu'ils ont certifié et signé ». — Le 12 janvier 1743, « mourut Julien Vechy, en la paroisse de Martragny, et du consentement des sieurs curés fut inhumé dans l'église de Rucqueville par noble et discrete personne M<sup>e</sup> Louis-Philippe de Marigny, prieur de Pierre-Solain et curé de Bressy ». — Le 25 mai 1744, inhumation, par permission du procureur du Roi, du fils de Robert Pierre, de la paroisse de Loucelles, âgé d'environ 8 ans, trouvé noyé dans un puits de cette paroisse. — Le 14 octobre 1744, inhumation dans l'église d'Anne Vechy, veuve de Gilles Tavigny. — Le 21 mai 1745, baptême d'une fille de François Ramilly, journalier, et de Marie Franche, nommée Jeanne-Françoise « par damoiselle de Pierrepont, assistée de Messire Jean-Alexandre de Couvert, chevalier, seigneur de Brenville, représenté par Messire Simon-Pierre Le Vaillant de Brécy ». — Le 19 février 1746, mariage de Jean-Baptiste-Martin-Eustache Véchy, fils de feu Julien Véchy, bourgeois de Caen, et de feu Marie-Anue-Jacqueline Fossey, et Marie-Jacqueline Estienne, fille de Philippe et de feu Jacqueline Le Guestil, de la paroisse de Brécy, après avoir obtenu dispense du degré de consanguinité « du trois au quatre ». — Autres actes concernant les familles Bonhomme, Bonnel, Bordel, Brachet, Burel, Cailletel, Caugy, Cliquet, Costil, Douesnel, Duclos, Estienne, Fontaine, Fossey, Henry, Le Berrurier, Le Chartier, Le Marchand, Le Prestre, Le Sage, Lhonoré, Mézaise, Midot, Mouillard, Nicolle, Picard, Pilegrain, Ramilly, Thomas, Verdant, Yvray, etc.

E. Suppl. 600. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 28 feuillets, papier.

**1747-1760.** — Baptêmes, mariages. — Le 2 février 1747, baptême d'un fils de Jean-Baptiste-Martin-Eustache Véchy et de Marie Étienne, nommé Jean-Baptiste-Philippe par Jean de Véchy, curé de Rucqueville, et Catherine Lefebvre, parrain et marraine. — Le 14 avril 1748, baptême de Françoise Véchy, fille des précédents. — Le 7 décembre 1749, baptême de Marie-Charlotte Pilegrain par F. Étasse, curé du lieu. — Le 8 janvier 1756, mariage de Jacques de Cussy, fils de Thomas et de Françoise La Niepce, de la paroisse de Cully, et Françoise Morin, fille de François. — Le 18 octobre 1756, baptême de Marie-Anne de Cussy, fille des précédents. — Le 17 juillet 1758, baptême de Marie-Françoise de Cussy, fille de Jacques de Cussy, tailleur de pierres, et de Françoise Morin. — Le 10 mai 1759, baptême de Jacqueline Ramilly par Jean Malandain, vicaire de Rucqueville. — Autres actes concernant les familles Achard, Adeline, Artur, Bonhomme, Cauvin, Canchy, Collet, Crevel, Deslandes, Étasse, Fossey, Gilles, Jean, Le Marchand, Le Renard, Lhonoré, Massieu, Mézaise ou Mézaize ou Mézaize, Midot, Picard, Pilegrain, Pitard, Ramilly, Soudain, Thomas, etc.

E. Suppl. 601. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 22 feuillets, papier.

**1747-1760.** — Sépultures. — Le 1<sup>er</sup> juin 1747, inhumation dans le chœur de l'église de M<sup>e</sup> Jean Véchy, curé de Rucqueville, âgé de 63 ans, par Louis-Philippe de Marigoy, curé de Brécy, en présence des curés de Vaussieux et de Cainet, des vicaires de Brécy et du Manoîr, et autres. — Le 28 avril 1759, inhumation de Charles Mézaise par Louis Maheust, curé de Villiers-le-Sec. — Le 14 septembre 1759, inhumation dans le chœur de l'église de M<sup>e</sup> François Étasse, curé de Rucqueville, âgé de 58 ans. — Le 11 août 1760, inhumation d'Adrienne Artur par Michel Du Petitbosq, curé de Brécy. — Autres actes concernant les familles Adeline, Baussy, Bonhomme, Bonnel, Burel, Canchy, Caugy, Le Chartier, Le Maître, Le Marchand, Lhonoré, Maisons, Midot, Pilegrain, Ramilly, Thomas, Verdant, etc.

E. Suppl. 602. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 14 feuillets, papier.

**1761-1782.** — Baptêmes, mariages. — Le 12 février 1761, baptême d'Étienne de Cussy, fils de Jacques de Cussy, maçon, et de Françoise Morin, par Louis-Bonaventure Grisel, curé du lieu. — Autres actes concernant les familles Artur, Bellanger, Bellebarbe, Bordel, Costil, de Courcy, Crevel, Douesnel, Dubois, Dubourguais, Fossey, Guillot, Hamelin, Henry, de La Londe, Le Court, Le Marchand, Le Maître, Le Paumier, Le Renard, Lhonoré, Loiseleur, Murette, Massieu, Mézaise, Picard, Pierre, Pilegrain, Poutrel, Raisin, Ramilly, Robert, Roquier, Thomas, Verdant, etc.

E. Suppl. 603. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 41 feuillets, papier.

**1761-1782.** — Sépultures. — Actes concernant les familles Achard, Artur, Baussy, Bellanger, Bordel ou Bourdel, Brachet, Canchy, Costil ou Costy, de Cussy, Davot, Douesnel, Fossey, Guillot, Henry, Le Chartier, Le Court, Le Goupy, Le Hannier, Le Maître, Le Manissier, Le Marchand, Le Paumier, Le Prévost, Le Renard, Lhonoré, Marie, Massieu, Mezaise, Midot, Miray, Montaigu, Morin, Mouillard, Picard, Poutrel, Ramilly, Thomas, Verdant, etc.

E. Suppl. 604. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 24 feuillets, papier.

**1783-1791.** — Baptêmes, mariages. Sépultures pour les années 1789, 1790 et 1791. — Le 26 avril 1788, baptême de Pierre-Marc-Antoine-Aimé Bellanger, fils de Pierre, chirurgien, par Gilles Delaunay, prêtre approuvé pour la paroisse de Rucqueville. — Le 15 décembre 1790, baptême de Jean-Jacques de Cussy par L.-B. Grisel, curé du lieu. — Autres actes concernant les familles Achard, Artur, Beaulieu, Bellanger ou Le Bellanger, Busquet, Crevel, Delaunay, Fossey, Foucher, Gilles ou Gisle, Le Court, Le Marchand, Le Peley, Le Renard, Lhonoré, Madeleine, Pierre, Pilegrain ou Pillegrain, Ramilly, Thomas, etc.

E. Suppl. 605. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 10 feuillets, papier.

**1783-1788.** — Sépultures. — Le 19 mai 1783, inh. de Marie-Anne Auger, femme de Pierre Belanger, chirurgien, de la paroisse de Rucqueville, par

Marc-Antoine Le Conte, curé de Vaussieux. — Familles Bellanger, Costil, Crevel, Douesnel, Hermerel, Henry, de La Cour, Le Marchand, Midot, Pierre, Ramilly, Tauquin, Tulloup, etc.

### Saint-Gabriel

E. Suppl. 606. — DD. 1. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1748-1790.** — Marais de S<sup>t</sup>-Gabriel. — Assemblée des paroissiens et possédant fonds de la paroisse, tenue le dimanche 26 octobre 1749 devant Paul Le François, notaire royal à Creully, à l'issue de la hautesse paroissiale de S<sup>t</sup>-Thomas de S<sup>t</sup>-Gabriel, conformément à l'ordonnance de l'intendant de La Briffe, aux fins d'obliger tous les fonds de la paroisse, spécialement la commune du lieu, y compris les quatre acres dans la possession et jouissance desquelles la paroisse a été maintenue par l'arrêt du Conseil du 3 décembre 1748, au paiement de la rente de 150 livres due au domaine du Roi; acceptation et engagement des paroissiens, en échange de la remise par M. de Poignavant, au général de la paroisse, des 8 acres de communes à lui adjudgées, moyennant lad. rente, plus le remboursement de ses frais; expédition par Jean-François Le Lièvre, notaire du Roi au bourg de Creully. Annexée, une note concernant la communication prise le 10 août 1790 au greffe du bureau des finances de Caen du contrat d'adjudication de la commune de S<sup>t</sup>-Gabriel faite à Poignavant, avocat et bailli du lieu, etc.

E. Suppl. 607. — DD. 2. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1767.** — Délibération des paroissiens et habitants de la paroisse de S<sup>t</sup>-Thomas de S<sup>t</sup>-Gabriel, devant Paul Le François, notaire royal à Creully, autorisant Étienne Le Coin, trésorier en charge, à faire procéder devant led. notaire à la bannie de 7 ormes et 1 frêne, du nombre de 9, dont il en restera 1 au trésor, lesd. arbres dans un petit planitre devant la porte du presbytère et du cimetière, led. arbre réservé devant servir à faire des bancelles pour l'église. Vente par led. notaire: un frêne et un orme adjudgés 20 livres; un autre orme 18 l. 10 s., 2 autres, 24 l. 10 s., etc.

E. Suppl. 608. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 88 feuillets, papier.

**1586-1660.** — Église paroissiale de S<sup>t</sup>-Thomas de S<sup>t</sup>-Gabriel. — Baptêmes, mariages, sépultures. —

« Cy est le registre des baptesmes faitz en Saint-Gabriel par moy, Jacques Guillot, curé dud. lieu. »  
 Le 28 octobre 1586, Pierre, fils de n. h. Laurent des Essars, écuyer, et d'Isabeau Bénard, nommé par Pierre Bazire, sieur de Lespine, assisté de Nicolas Subard, religieux, et de Guillemette Folliot, veuve de Pierre Hermerel. — Le 31 octobre 1588, Jacques, fils des mêmes — Le 30 août 1590, Françoise, fille de Thomas Vaucher et de Barbe, sa femme, nommée par Françoise de May, femme de Laurent Le Duc, avocat, assistée de « Pasques » des Essars, écuyer, et de Madeleine des Essars. — Le 4 avril 1591, Jeanne, fille desd. Laurent des Essars et Isabeau. — Le 9 juillet 1592, Nicolas Torchy, nommé par Dom Nicolas Gouet, assisté de Jacques Guillot, curé de St-Thomas, et de Jacqueline des Essars. — Le 21 septembre 1592, Jean Jullien, nommé par la dame de Couvert, assistée de Jean Le Hericy, sieur de St-Gabriel, et de Dom Nicolas Subard, religieux. — Le 18 mars 1593, Michelle, fille de Charles des Essars, écuyer; p., François des Essars, écuyer. — Le 22 mai 1593, Charles Vimbert, nommé par d<sup>e</sup>lle Marie de « Silens », assistée de Charles « de Silens », éc., sieur du Beauroger, etc. — Le 30 juin 1593, Jean, fils desd. Laurent des Essars et Isabeau Bénard, nommé par Jean Le Hericy, sieur et prieur de St-Gabriel, assisté de Jacques Du Jarlin, sieur des Champs, et de Damiene, femme de Valentin de Fierville. — Le 28 août 1594, Nicolas, fils de n. h. Guillaume des Essars et de Marie Mauger, nommé par Nicolas de Bouville, sieur de Villeneuve, assisté de Nicolas Subard, religieux, et de Françoise Le Duc, femme de Laurent Le Duc, avocat à Caen. — Le 14 mai 1596, Jacqueline, fille desd. Laurent des Essars et Isabeau. — Le 18 juillet 1596, Jacques, fils de Charles des Essars, éc., et de Rachel, sa femme. — Le 3 août 1597, Alexandre Vaillant, nommé par Alexandre Marette, curé de Crenlly. — Le 6 avril 1598, Barbe, fille de Guillaume des Essars, éc., et de Marie Mauger. — Le 4 août 1599, Jeanne, fille desd. Guillaume des Essars et Marie. — Le 27 novembre 1599, Mathurin, fils de François des Essars, éc., et Marguerite, sa femme. — Le 7 juin 1602, Jean Desprais; p., Jean Le Hericy, sieur de Couvert. — Le 5 septembre 1602, André de Bayeux, nommé par Dom André Le Bourgeois, assisté de Noël Mosque, prêtre, et de Marie des Essars, fille de Charles, écuyer. — Le 12 décembre 1604, Jean, fils de Guillaume des Essars et Marie, sa femme; p., Jean Le Hericy, sieur prieur de St-Gabriel. — Le 11 mai 1606,

Simon, fils de Marie des Essars, fille de feu Jean des Essars. — Le 29 décembre 1607, Barbe, fille de Philippe des Essars, éc., et Marie, sa femme. — Le 12 octobre 1608, Louise, fille de Charles des Essars, éc., et de Rachel, sa femme. — Le 13 mars 1611, Jeanne, fille de Philippe des Essars, éc., et de Marie, sa femme. — Le 19 février 1614, André, fils des mêmes. — Le 14 avril 1616, Jean, fils des mêmes. — Le 22 novembre 1616, Marthe, fille de Richard Hermerel et Thomasse, sa femme; m., Marthe, femme de Michel Ousouf, bourgeois de Caen et huissier au bureau de Caen. — Le 15 août 1620, Robert, fils de Philippe des Essarts, éc., et de d<sup>e</sup>lle Hélène, sa femme. — Le 28 mars 1622, Michel, fils des mêmes; m., Jeanne des Essarts, fille de feu Charles, éc. — Le 14 mars 1624, Charlotte, fille des mêmes. — Le 21 septembre 1624, mariage de Richard Rosée, fils Charles, de S<sup>te</sup>-Honorine du Fay, et Marie des Essarts. — Le 6 mai 1625, Jeanne, fille de Barbe des Essarts. — Le 14 février 1626, Pierre, fils desd. Philippe des Essarts et Hélène. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1626, Marie, fille de Jacques des Essarts, et Marguerite, sa femme; m., Marie, femme de Jacques Le Febyre, dit La Maillardière; p., Jacques des Essarts, fils Laurent. — Le 5 octobre 1628, Jacques Bosquain; p., Jacques Le Hericy, sieur de Couvert; m., Louise, fille de M. de La Chapelière. — Le 24 janvier 1630, Thomas, fils de n. h. Jean des Essarts et Anne, sa femme; p., Thomas Porée, chirurgien à Vendes. — Le 5 juin 1631, André Cabieu, fils Jacques; p., André Le Bourgoys, religieux à St-Gabriel; m., Ysabeau, femme de Navarre Maheust, s<sup>r</sup> de La Champaingne. — Le 22 janvier 1632, Barbe, fille de Jean des Essarts. — Le 1<sup>er</sup> mai 1632, Marie Cabieux; m., Anne, femme de Jacques Maheust, sieur des Moulins, bourgeois de Caen; p., D. Gaspard Godart, religieux de Fécamp, à présent « mansionnayre » au prieuré de St-Gabriel. — Le 24 avril 1633, Geneviève Cardon; m., Geneviève, fille de Navarre Maheust, bourgeois de Caen, administrateur du prieuré de St-Gabriel. — Le 5 octobre 1634, Pierre La Niepce; p., Pierre Le Monnier, sergent et tabellion de St-Gabriel; m., Louise, fille de Vincent Thomas, sieur de La Chapelière. — Le 5 mars 1639, Marie, fille de Philippe des Essarts, éc., et d'Hélène, sa femme. — Le 4 novembre 1640, pour l'absence du curé, bapt. d'Élisabeth Bosquain par Jacques Le Marchand, curé de Fresné-le-Crotteur; m., Élisabeth, fille de Jacques Le Bas, avocat en vicomté à Caen. — Le 28 juin 1643, Gabriel Chirot; p., Anne de Goussencourt, sieur et prieur de

S<sup>t</sup>-Gabriel. — Le 7 avril 1644, Jeanne Le Roy; m., Jeanne des Essarts, fille du sieur des Carreaux. — Le 4 septembre 1646, par Charles de Colleville, curé de Brècy, Jean, fils de Nicolas Blanlo et Marguerite Agasse; p., Jean Le Blais, fils du s<sup>r</sup> des Castelets. — Le 12 juin 1649, Jeanne Osmont, par Mathieu Murette, curé de Creully. — Le 24 octobre 1649, cérémonies du baptême « à une fille sortie de Jeanne des Essarts, fille de feu Philipès des Essarts, vivant escuier, laquelle, à ce que a dit à Marie Élie, sage-femme de S<sup>t</sup>-Gabriel et femme de Pierre Basire, lad. Jeanne des Essarts, lad<sup>e</sup> enfam estre des œuvres de feu Mons<sup>r</sup> Rouxel, vivant religieux de S<sup>t</sup>-Denis en France », etc. — Le 5 janvier 1650, Michel, fils naturel de Michel des Essarts, éc., et de Guillemette.... (lacune), etc.

De l'autre côté du registre: « Ensuit par déclaration les noms de ceulx et celles qui ont esté inhumés et emsépulturez en l'église et cymetière de Sainct-Thomas de Sainct-Gabriel, mesme le jour de leur inhumation, frict par moy, Jacques Guillot, pbr., curé dud. lieu. » — Le 9 juillet 1590, Guy des Essars, éc., trépassa et fut inh. en l'église. — Le 2 juillet 1592, mort de Louis des Essars, éc. — Le 12 septembre 1592, m. de Madeleine des Essars, fille de Louis. — Le 18 juin 1598, m. de Michelle des Essars. — Le 21 janvier 1601, inh. de Pierre des Essars, éc. — Le 25 janvier 1601, m. de Pasques des Essars, éc. — Le 31 décembre 1601, m. de Sainte des Essars. — Le 19 juin 1604, m. de Jacques Le Hericy, éc. — Le 17 février 1606, m. de Guillaume des Essars. — Le 1<sup>er</sup> mars 1611, m. de Laurent des Essars. — Le 28 octobre 1613, m. de François des Essarts, éc. — Le 5 février 1618, m. de Charles des Essarts, éc. — Le 10 décembre 1620, m. de Robert, fils de Philippe des Essarts, éc. — Le 17 décembre 1624, m. de Louise, fille de feu Charles des Essarts. — Le 23 décembre 1624, m. de Rachel, veuve de Charles des Essarts. — Le 31 juillet 1628, m. d'Ysabeau, veuve de Laurent des Essarts, éc. — Le 8 novembre 1628, m. de Jacques des Essarts, éc. — Le 21 octobre 1631, m. de Pierre, fils de Mathurin des Essarts, éc. — Le 24 juillet 1636, m. de Marguerite, fille de Vincent Thomas, sieur de La Chapelière. — Le 21 août 1636, Philippe, fils de Gilles Quesnel, décéda de la contagion, comme sa mère et ses frères, oucle et tante, et fut inhumé au cimetière avec les autres; autres décès de peste. — Le 30 août 1636, décès d'Isabeau, femme de Vincent Thomas, sieur de La Chappelière. — Le 2 octobre 1636, d. de Robert, fils de Jean des Essarts, écuyer. —

Le 6 juin 1643, d. de Pierre Le Monnier, sergent en la haute justice, inh. par Paschal Bosquain, curé de S<sup>t</sup>-Gabriel, etc.

« Ensuit les noms des espousez par moy curé, ou mes représentantz, en l'église de Sainct-Gabriel depuis l'an 1600. » — Le 20 juin 1600, Pierre Anquetin et Marie, fille de feu Jean des Essarts, éc. — Le 24 septembre 1613, Gilles Desray et Marguerite, fille de n. h. Louis de Cailloucy. — Le 14 janvier 1616, Pierre de Vendes, éc., et Esther des Essarts. — Le 19 septembre 1619, Philippe des Essarts, éc., et Hélène Pouchin. — Le 27 novembre 1621, Jean des Essarts et Anne, fille de feu Jean Vauquelin et de Jacqueline Canivet, de la paroisse d'Engranville. — Le 30 mai 1624, Mathurin des Essarts et François, fille de Guillaume Vauchier. — Le 24 octobre 1634, Jacques Cabieux le jeune, de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen, demeurant à S<sup>t</sup>-Gabriel, et Barbe des Essarts, fille de feu Guillaume. — Le 25 janvier 1645, Julien Regnault, sieur de Hault-Jardin, bourgeois de Caen, et Jeanne des Essarts, fille de Jacques, écuyer, sieur des Carreaux, etc. — Actes concernant les familles Agasse, Auber, Aubérée, Baudouin, de Bayeux, Bazire, Benastre, Bisson, Blandin, Blanlo, Boscain, Brasnu, Cardon, Carrey, Collibert, Couillard, Douesnel, Fort, Fouques, Fouquet, Goulley, Hay, Hervieu, Jullien, Le Marchand, Le Prince, Le Tellier, Morant, Onzouf, Quesnel, Vibert, Viel, Vimont, etc. — Sur les feuillets de garde, notes diverses, notamment de décès: le 12 octobre 1646, de Jean Le Hericy, s<sup>r</sup> de Creullet et de Couvert, en présence de Louis Le Valois d'Escoville et de M. de S<sup>t</sup>-Germain, ses gendres, porté à Bayeux et inhumé aux Augustins; le 1<sup>er</sup> juillet 1648, de Jacques Guillot, curé de S<sup>t</sup>-Gabriel, âgé de 95 ans, qui posséda pendant 63 ans le-bénéfice dud. lieu, etc.

E. Suppl. 609. — GG. 2. Registre. — Moyen format, 67 feuillets, papier.

**1641-1758.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — « Registre des baptistaires faits par moy, Paschal Bosquain », curé. « Le dernier may 1642 est née Madame la marquise de Creully, fille d'Englesqueville. » — Le 8 février 1643, b. de Nicolas Bosquain par Jacques Le Marchand, curé de Fresné. — Le 28 juin 1643, bapt. de Gabriel Chirot; parr., Anne de Goussencourt, s<sup>r</sup> et prieur de S<sup>t</sup>-Gabriel; marr., Marie Néel, femme du s<sup>r</sup> de La Chapelière. — Le 24 août 1643, b. de Marie Blanlo; m., M<sup>lle</sup> de Sillans, fille du marquis de Creully. — Le 7 avril 1644, b. de Jeanne Le

Roy; m., Jeanne des Essarts, fille du s<sup>r</sup> des Carreaux. — Le 4 septembre 1646, b. de Jean Blanlo par Charles de Colleville, curé de Brécy; p., Jean Le Blais, fils du s<sup>r</sup> des Castelets. — Le 14 avril 1659, baptême de Suzanne, fille de Lambert Genas et de Guillemette Decro. — Le 19 juillet 1659, bapt. de Gilles, fils de Michel des Essarts, éc., et de Louise de La Porte. — Le 2 mai 1660, bapt. de Madeleine Genas, fille dud. Lambert. — Le 23 septembre 1660, bapt. de Charlotte, fille du l. Michel des Essarts; mar., Marie des Essarts, sœur dud. Michel, par., Jacques Letellier le jeune, en présence d'Hélène Ponchin, mère dud. Michel. — Le 18 mai 1661, bapt. de Denis, fils de Lambert Genas, fermier du prieuré de St Gabriel; par., Denis Genas, curé de Luc, frère dud. Lambert; mar., Marie Néel, veuve du s<sup>r</sup> de La Chapelière. — « Le premier novembre 1661, jour et feste de Toussaints, est né un dauphin de Louis quatorze, Roy de France, et de Marie-Thérèse d'Autriche, Reine de France, mariés à St-Jean de Lus le 9 juin 1660, le Roy né le 5 septembre 1638 et la Reine née à Madri le 20 septembre 1638. » — Le 18 juin 1662, bapt. de Marie-Anne Genas, fille dud. Lambert; mar., Catherine Hochedey, femme de Jean Genas, bourgeois de Caen, frère dud. Lambert; par., Jacques Genas, autre frère dud. Lambert. — Le 9 décembre 1663, bapt. de Pierre des Essarts, fils dud. Michel. — Le 25 mai 1664, bapt. à la maison du prieuré de St-Gabriel, pour cause de faiblesse, d'un fils dud. Lambert Genas et Guillemette Le Cro, les cérémonies du baptême conférées le 3 juin suivant. — Le 8 août 1664, le dauphin de France a été nommé à Fontainebleau Alexandre-Louis par le cardinal Chigi, légat en France, assisté d'Anne d'Autriche, reine mère. Led. légat fit son entrée à Paris le 9 août et fut reçu de tout le clergé en procession et de tous les corps de Paris. — Le 28 août 1664, en la fête St-Augustin, « mon frère Nicolas Bosquain a fait profession publiquement en l'abbaye d'Ardeiaes, avec le fils du s<sup>r</sup> de Caumont, de St-Contest, de Guérard, de St-Etienne de Caen, et de Desprès fils Richard, vivant de cette paroisse, présence de tous les religieux », de Dange, curé de Percy, etc. — « Le dimanche matin 16 novembre 1664, la Reine de France acoucha d'une fille, baptisée le mesme, dans l'église de St-Germain l'Auxerois par le s<sup>r</sup> curé du lieu, nommée Marie-Anne par Madame la duchesse d'Orléans, assistée de Mons<sup>r</sup> le prince de Condé. La Reine a esté fort malade et receu ses sacrements. Le St-Sacrement exposé e l'oraison des quarante heures. L'on a diet que elle estoit morte tost aprez pour estre venue au huit<sup>e</sup>

mois. » — Le 3 mai 1665, bapt. de François Genas, fils dud. Lambert; par., François Genas, frère dud. Lambert; mar., Suzanne Foliot, fille de Guillaume Foliot, leur oncle. — Le 21 novembre 1666, bapt. de Marie des Essarts, fille dud. Michel des Essarts. — « Le 28 décembre 1666, la Reine de France est acouchée d'une fille, et on en fist le feu de joye à Bayeux le dimanche 23 janvier 1667, où allumèrent le feu Messire de Matignon et Intendant. » — Le 12 octobre 1667, Antoinette de La Niepce, fille du feu s<sup>r</sup> de Meuvaines, mariée au baron de Crennes, est accouchée d'une fille à St-Pierre-Tarentaine, chez son mari. — Le 19 août 1668, bapt. de Marie Genas, fille dud. Lambert. — « Le cardinal... (blanc) a esté esleu pape le... (blanc) avril 1670 et nommé Clément dix, et a succédé à Clément neuf, décédé le 13 décembre dernier. » — Le 25 novembre 1670, est né du comte de Quincey et son épouse, fille de M. et M<sup>me</sup> de La Bindelière, une fille qui est le premier enfant de leur mariage, ondoyée le lendemain par permission de l'évêque, en attendant qu'elle soit nommée, par le curé de Creully. — Le 21 mars 1671, bapt. d'Elisabeth des Essarts, fille dud. Michel. — Le 6 août 1671, b. d'Antoine Malet; p., Antoine de Sillans, chevalier, seigneur et marquis de Creully. — Le 18 avril 1675, naissance d'un fils de Louis de Valois, chevalier, seigneur d'Escoville, et de Marie-Charlotte de Manoury, à Escoville. — Le 12 mai 1677, naissance de Charlotte, fille du comte de Canisy et de la fille du marquis de Creully, à Caen. — Le 3 mai 1678, naissance de Catherine-Thérèse de Canisy, fille des précédents, nommée le 31 août 1679 par M<sup>elle</sup> de Matignon, future épouse du marquis de Seignelay, accompagnée de M. de Matignon, son père. — Le 13 février 1679, bapt. d'Antoine, fils dud. Michel des Essarts. — Le 23 octobre 1679, bapt., à St-Sauveur de Bayeux, de Jacques-Hervé, fils d'Hervé de Longaunay; par., Jacques Turgot, chevalier, président à mortier à Rouen. « Et Mons<sup>r</sup> le président luy a donné vingt mille livres pour luy, sans que les autres y puissent prétendre part. » — « Le mercredi troisième jour de aoust 1681, Madame de Vaussieu, fille de Marcelet, hérétique, a abjuré entre les mains de Mons<sup>r</sup> de Bayeux, dans la Visitation à Caen, présence de beaucoup de monde. » — Le 19 mars 1683, cérémonies du baptême d'Antoine Genas, fils de Denis Genas, fermier du prieuré, et de Marie de Seran, lequel avait été ondoyé à sa naissance, en raison du péril de mort, par Plaisance, chapelain dud. prieuré; par., Denis Genas, curé de Sommervieu; mar., la

grand'mère maternelle. — Le 14 avril 1683, naissance d'une fille du comte de Canisy et de son épouse, appelée Mademoiselle de Marsey, apportée en nourrice à Creully le 20. — Le 21 août 1684, bapt. d'un fils dud. Denis Genas ; par., Antoine Masquerel, prêtre, demeurant à Paris, oncle de la mère.

« Ensuiuent les nous des personnes lesquelles ont esté esposés en face de l'église après les cérémonies à ce requises deuement faictes en la paroisse de St-Gabriel, par moy, Paschal Bosquain, pbr., curé dud. lieu, ou aultres par moy préposés. » — Le 25 janvier 1645, Julien Regnaud, s<sup>r</sup> de Haut-Jardin, bourgeois de Caen, et Jeanne des Essarts, fille de Jacques des Essarts, écuyer, sieur des Carreaux, en présence de M. de Lespine, avocat fiscal en la haute justice de St-Gabriel, etc. — Le 6 juillet 1655, à Englesqueville, le marquis de Creully et M<sup>lle</sup> d'Englesqueville ; « elle étoit née du dernier may 1644. » — Le 5 février 1657, en l'église St-Jean à Bayeux, Lambert Genas, de St-Gabriel, et Guillemette de Cro, de Bayeux. — Le 10 octobre 1658, Michel des Essarts, écuyer, et Louise de La Porte, « servante chez la veufve du s<sup>r</sup> de La Chapelière ». — « Le 9 juin 1660, le Roy de France Louis 14 espousa Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, à St-Jean de Lus. » — « François de Nesmond, évêque de Bayeux, est arrivé à Bayeux sur les onze heures du matin le 14 may 1662 à St-Vigor, et le lendemain fait son entrée à Bayeux. » — Le 1<sup>er</sup> juin 1662, Charles Malet, de Creully, et Elisabeth Bosquain, de St-Gabriel, par Mathieu Murette, curé de Creully, oncle dud. Malet, en présence de Jacques Le Marchand, curé de Fresné, Guillaume GUILLEBERT, chapelain du prieuré de St-Gabriel, Philippe Murette, maître chirurgien à Creully, etc. — Le 26 mars 1663, le chevalier de Magny a épousé la veuve d'Harel, fille de Jacques Bresche, de Villiers, à Meuvaines. — « Le mercredi vingt sixiesme aoust 1665, je fus mis en possession de la chapelle Nostre-Dame de Creully, sisse dans le chasteau dud. lieu, par M. Jacques Le Jeune, pbr., curé de Coulombiers-sur-Seule et doyen rural de Creully, présence Messire François de Silans, chevalier et comte de Creully, M<sup>r</sup> Mathieu Murette, pbr., curé de Creully, M<sup>r</sup> Pierre Le Cerf, sergent royal aud. lieu, et Raphael Scelles, pr. dud. lieu, à laquelle j'ay esté présenté par Mons<sup>r</sup> le marquis de Creully, et Monseigneur de Bayeux m'en donna la colation le 6 aoust à Bayeux ; elle est registrée par led. s<sup>r</sup> doyen. » — Le 14 février 1667, en l'église de St-Gilles de Caen, Jacques des Essarts, écuyer, s<sup>r</sup> des

Carreaux, de St-Gabriel, et Jeanne Poisson, veuve de Bazire Vincent, bourgeois de Bayeux. — « Le vendredy 25 feb. 1667, le s<sup>r</sup> Postel, chapelain des dames Urselines de Caen, fut mis en possession du bénéfice de Reviers par le s<sup>r</sup> doyen de Douvres, curé de Périers, en présence du s<sup>r</sup> de Reviers, le s<sup>r</sup> de La Croix Haley, et autres. » — « Le vingt deuxiesme jour de juin 1667, le cardinal Rospigliosi a esté esleu pape par le sacré collège des cardinaux, et nommé Clément neuf, par la mort arrivée à Alexandre sept, du 20 may dernier 1667. Il est de Pistoye en Toscane. » — Le 5 mai 1668, dans l'église de St-Pierre de Caen, « à ce que on disoit », Jacques de Novince, chevalier d'Aubigny et baron de Crépon, et Gillette Fouet, bourgeoise de St-Pierre dud. lieu ; et l'amena le lendemain à Crépon, et a reconnu par son traité de mariage avoir reçu 40.000 livres, « le tout suivant le bruit commun ». — « Le dimanche 26<sup>e</sup> jour de may 1669, Antoine Guéret, fils du sieur Guéret, docteur en médecine, a esté mis en possession de la chapelle de St-Nicolas du Perron, sisse à Creully, après y avoir esté présenté par Monsieur le marquis de Creully, patron, et obtenu la colation de Monseigneur de Bayeux, par M<sup>r</sup> Jacques Le Jeune, pbr., curé de Coulombiers-sur-Seulle et doyen de Creully, présence de Jacques de La Porte, Charles Malet, Jean Valée et Jean Vaultier, viron sur les dix heures du matin, aagé de quinze ans ou viron. » — Les 19 et 22 juin 1669, fiançailles et mariage en l'église de Bazenville, par Gilles Bosquain, curé dud. lieu pour la première portion, de Tanneguy d'Auge, écuyer, sieur de Tournebu, fils de Guillaume d'Auge, écuyer, seigneur et patron de Branville et de Bazenville pour la 1<sup>re</sup> portion, et Marguerite Ouzouf, fille d'Antoine Ouzouf, conseiller du Roi et président au magasin à sel de Bayeux, en présence de Pierre Ouzouf, sieur de Montaignu, frère de l'épouse, ledit s<sup>r</sup> de Branville ayant accordé à son fils 300 livres de pension sur ses biens. — Le 20 novembre 1669, le comte de Quincey et M<sup>lle</sup> de La Bindelière. — « Le s<sup>r</sup> de Fonteney Jean, pbr., curé de Creully par résignation de M<sup>r</sup> Jacques Le Marchand, pbr., curé de Fresné-le-Crotteur, auquel M<sup>r</sup> Mathieu Murette, pbr., curé de Creully, l'avoit résignée le huictiesme décembre 1668, l'avoit résignée, a commencé à déservir le bénéfice le premier jour de janvier 1670, le déport ayant esté fait déservir par Osmont, fermier de Creully, l'année dernière. » — « Le mercredi septiesme décembre 1672, le s<sup>r</sup> Hutereul Buhot, de Bayeux, a prins possession du bénéfice de Creully, vacant par le décès de M<sup>r</sup> Antoine Jean, du

dernier novembre dernier, qui luy a esté donné par le s<sup>r</sup> chanoine de St-Germain qui estoit en sepmaine », etc. — Le 3 janvier 1673, M. d'Escoville, âgé de 58 ans, fut fiancé avec Marie-Charlotte de Manourry, dame de St-Germain-le-Vasson, âgée de 22 ans le 12 mars suivant, seule héritière et petite-fille de M. de Guibray et nièce de M. de Guibray, conseiller. Le mariage eut lieu le 10 du même mois, à St-Germain, dans la chapelle de la maison, et sont venus coucher à Escoville led. jour. — Le 27 juillet 1673, à Bayeux, Lambert Genas et Charlotte Enguerran, veuve de Nicole de Bayeux. — Le 17 mars 1675, le s<sup>r</sup> de Poussy Le Bourgeois, fils du feu s<sup>r</sup> de La Varende, lieutenant du vicomte de Caen, et M<sup>lle</sup> Des Londes, fille aînée d'Haley, docteur aux decrets à Caen. — Le 24 mars 1675, le s<sup>r</sup> de Prefontaine Haley, fils d'Haley, docteur aux droits à Caen, et la nièce de M<sup>me</sup> La Croix, sa tante « héritière », à Caen. — Le ..... (blanc) mars 1676, M. de Carbonnel, comte de Canisy, et M<sup>lle</sup> de Creully, Madeleine-Charlotte, fille du marquis de Creully et de la dame d'Englesqueville, son épouse, à Englesqueville. — Le 16 décembre 1676, prise de possession par Charles Genas du bénéfice de Fresné, pourvu par MM. de Fécamp par le décès de Jacques Le Marchand. — « Le mardy 30 avril 1677, dom François de Croisy, religieux de St-Benoist de l'Abaye de Conches, est venu icy et prins possession du prieuré de St-Gabriel avec M<sup>r</sup> Jacques Feré, pbr., curé de St-Laurent de Bayeux et notaire apostolique, sur les neuf heures du matin, en présence de Mons<sup>r</sup> Genas, curé de Luc, M<sup>r</sup> Philippe Noël, pbr., chapelain au prieuré », etc. — Le 20 décembre 1678, festin des noces du s<sup>r</sup> de Marcelet avec la veuve de Crève-cœur, fille du s<sup>r</sup> de Mandeville, médecin à Bazenville. — Le 3 septembre 1679, Catherine de Matignon, fille de M. de Matignon, et le marquis de Seignelay Colbert, à Lisieux, par l'évêque. — Février 1680, mariage du Dauphin et de la fille du duc de Bavière. — La première semaine de février 1681, mariage de Nicolas Néel, éc., s<sup>r</sup> de Tierceville (blancs). — Le 29 juin 1681, l'abbé de Canisy, grand doyen d'Avranches, a dit sa première messe dans la cathédrale d'Avranches. — « Le jeudy 10 juillet 1681, Monseigneur de Bayeux fist assembler les pbrs. du doyenné de Douvres et les députés des conférences et aultres pbrs. du diocèse en La Délivrande pour aller en procession à Douvres et revenir à La Délivrande, où il leur debvra donner à disner au séminaire. » — « Le mardy neufviesme septembre 1681, sur le midy, Mons<sup>r</sup> de Coulomb, gouverneur de Bayeux, a fait son

entrée à Coulomb avec la dame son épouse, sœur du sieur de La Caillerye Néel, accesser à Bayeux, et veuve du feu sieur de La Conespelière des Castillons, laquelle il a espousée à Bayeux depuis quinze jours. » — « Le dimanche cinquiesme juillet 1682, j'ay délivré l'atestation des bans à M. Denis Genas pour se marier demain à damoiselle Marie de Seran, du hameau de Bussy, paroisse de St-Germain-de-la-Lieue près Bayeux, pour après estre mariés venir icy ; et l'après midy j'ay béni le liet, présence des s<sup>tes</sup> et damoiselle de Cussy, sa sœur, le s<sup>r</sup> de La Richardière, chirurgien à Bayeux, sa femme, Adeline, et aultres, et le s<sup>r</sup> Genas, curé de Sommervieu. » — « Le dimanche second jour de may 1683, M. Laurens Guillot, pbr., dict sa première messe à Carcagny..... Led. jour, ouverture du chapittre général à Ardeines; Mons. Colbert, général de l'ordre, présent. » — Le 24 juin 1685, Isaac Boscain, neveu du curé, âgé de 24 ans, a fait profession de religieux dans l'abbaye d'Ardennes. — « Le lundy 13 aoust 1685, le s<sup>r</sup> Du Verger, sacristain à La Délivrande, a esté mis en possession du bénéfice et cure de Creully, qui luy avoit esté donné par Mons<sup>r</sup> de Bretheville, chanoine en sepmaine, par Mons<sup>r</sup> le curé de Villiers, auquel la commission en estoit donnée. » — « Le lundy 10 décembre 1685, le sieur de La Luzerne Isigny fils a prins possession à Bayeux de la charge de lieutenant de Roy, et en suite à Caen. » — « Le 1<sup>er</sup> juillet 1686, Mademoiselle de St-Cler Turgot, aagée de douze ou treize ans, a esté mariée à Mons<sup>r</sup> d'Aligre, conseiller d'Etat. » — Le 15 septembre 1687, visite de l'église paroissiale par le prier et vicaire général de Fécamp. — Le 16 septembre 1688, dans l'église de Fresné-sur-la-Mer, le s<sup>r</sup> de St-Aubin d'Anisy et la d<sup>lle</sup> d'Hudebert, fille du feu s<sup>r</sup> de La Nœ. — 1688. Néel, sieur de Tierceville a épousé la fille de feu Gohier, docteur aux droits, demeurant à Rouen. — « Le vingt et uni<sup>e</sup> décembre 1688, arriva le Reine d'Angleterre, fille du duc de Modène, avec le prince de Galles, son fils, enfant, conduite par le comte de Lausun, à Calais, fuyant la persécution du prince d'Orange, qui est entré en Angleterre à main forte pour s'en faire le Roy, et de là allée à St-Germain-en-Laye, où le Roy d'Angleterre est arrivé le quatriesme de janvier 1689, où ils ont esté recens du Roy, Mons<sup>r</sup> le Dauphin et duc d'Orléans. Charles, père dud. Roy d'Angleterre, avoit eu la teste coupée par l'ordre desd. Anglois meschamment le 29 janvier 1648, selon eux le 9 febvrier. » — Le 3 février 1689, le fils du s<sup>r</sup> Calart, procureur fiscal, a été reçu à la

charge d'avocat fiscal, devant Langlois, lieutenant. — Sur la fin de novembre 1690, mariage du s<sup>r</sup> de St-André Calart, avocat fiscal de la haute justice d'Argences et St-Gabriel, avec... (blanc). — « Le sieur de Seran a esté marié à Paris à une fille d'un conseiller du Chastelet de Paris, le 27 novembre 1690. Son mariage vault dix à douze mille livres, et a eu 2,000 l. de pot de vin et escrit selon la coustume de Normandie. » — Le 3 juin 1692, mariage d'Antoine Guéret, s<sup>r</sup> du Perron, docteur en médecine (à Creully). — Le 1<sup>er</sup> janvier 1693, le s<sup>r</sup> d'Ivrande a épousé la fille du s<sup>r</sup> de La Pipardière, frère de M. de St-Ouen Mathieu, qu'il a amenée à Crépon. — Le 30 mai 1694, le s<sup>r</sup> de La Fosse Ouzouf, assesseur à Bayeux, a épousé la fille du s<sup>r</sup> de La Mare Le Diacre à Caen, et ensuite l'a menée chez lui à Bayeux. — « Le lundy second de juillet 1696, Mons. de Catinat, abé de St-Julien de Tours, a donné la cure d'Asnelles à M. Jacques Le Jeune, pbr., frère du sieur curé d'Asnelles décédé du 28 juin dernier », etc. — Le 9 avril 1697, élection de l'abbé de Choisy, âgé de 54 ans, en qualité de grand doyen de l'église cathédrale de Bayeux, par 25 voix contre 14 à l'abbé de Coulombs.

De l'autre côté du registre. « Ensuiuent les nons de ceux et celles qui ont esté inhumées dans l'église de St-Thomas de St-Gabriel et dans le cimetièrre, avec le jour et heure de leur inhumation, ainsy que de leur demeure et aage, par moy Paschal Bosquain, pbr., curé dud. lieu de St-Gabriel. » — Le 21 septembre 1644, décès à Bayeux de dom André Le Bourgeois, s<sup>r</sup> de Dauly, religieux de Fécamp et mansionnaire à St-Gabriel, inhumé le lendemain dans l'église du prieuré. — Le 12 octobre 1646, décès du s<sup>r</sup> de Creullet, âgé de 83 ou 84 ans, inhumé le lendemain dans l'église des Augustins de Bayeux, au coin du grand autel, vers l'Évangile, et son cœur aux Cordeliers. — Le 5 décembre 1647, décès de Philippe des Essarts, écuyer, s<sup>r</sup> de La Commune, âgé de 80 ans. — Le 29 janvier 1648, Charles, Roy d'Angleterre, eut la teste coupée à Londres par la malice des Anglois. — Le 5 février 1648, décès de Catherine, fille de Jacques Le Prince, en la maladrerie de Creully. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1648, décès de Jacques Guillot, ancien curé de St-Gabriel, qui prit possession du bénéfice en 1587 et en vécut possesseur jusqu'en 1640; son inhumation le lendemain en présence de Charles de Colleville, curé de Brécy, etc. — Le 5 septembre 1649, décès de Jacques de Hudebert, âgé de 90 ans, écuyer, sieur de La Nœe, de Tracy, où il fut inhumé le lende-

main dans le chœur de l'église. — Le 16 février 1650, décès de Guillemette Brasnu, veuve de Jeau Després, à Rucqueville, en la maison du s<sup>r</sup> de Rucqueville, inhumée le lendemain en l'église de St-Gabriel, en présence de Vigor Verson, curé de Rucqueville, par Julien Mouillart, curé de Martragny, qui fit l'inhumation en l'absence du curé de St-Gabriel étant à Paris. — Le 3 mai 1650, décès de Madame de Creullet, âgée de 60 ans, et le lendemain, inh. dans le couvent des Augustins de Bayeux, près du corps de son mari. — Le 16 octobre 1651, décès au château de Creully de Sylvie de Rohan, veuve du baron de Creully, âgée de 87 à 88 ans, laquelle fut inhumée dans le caveau de l'église de Creully, « en terre, n'ayant pas souhaitté estre ouverte et embaumée, ainsy que les autres corps de la cave. » — Le 16 novembre 1651, décès de Jean de Vallois, s<sup>r</sup> de Creullet, à Paris, à l'âge de 18 ans et 5 mois, inhumé à St-Sulpice et son cœur dans l'église d'Escoville le 28 dud. mois. — Le 17 décembre 1653, décès à Crépon de Pierre Huc, curé dud. lieu. — Le 7 janvier 1655, décès d'Innocent X, souverain pontife, à Rome. — Le 20 mai 1655, décès de Jeau Julien, curé de Villiers-le-Sec, âgé de 45 ans. — Le 10 juin 1655, décès à St-Gabriel de Vincent Thomas, s<sup>r</sup> de La Chapelière, âgé de 60 ans, inhumé le lendemain dans l'église de St-Gabriel par le s<sup>r</sup> de Vandes, curé de Lantheuil, en présence de Bernard, capucin, son frère. — Le 10 mai 1656, décès de Charles de Hudebert, écuyer, s<sup>r</sup> de Mondelan, âgé de 35 ans, d'une fièvre chaude, inhumé par le chancelier de l'église de Bayeux dans l'église de Tracy, au pied du lutrin, près du sieur de La Noe, son grand-père. — Le 30 septembre 1657, décès à Meuvaines de Michel de La Niepce, sieur de Meuvaines, âgé de 35 ans. — Le 5 octobre 1657, décès de M. de Chamboy dans le château de Caen, âgé de 50 ans, après avoir été administré par le P. Eudes, père de l'Oratoire, « et ce faulte d'avoir peu rendre les ... (blanc) que il avoit beu à Belesme; sa femme y estoit et ses enfans, et ou faisoit dessein de le porter à Chamboy. J'estois à Caen. » — Le 20 mars 1658, décès à Creully de Philippe Le Prince, prêtre, âgé de 75 ans, inhumé le lendemain dans l'église dud. lieu. — Le 13 octobre 1658, décès de Julien Maheust, curé de Tierceville, âgé de 60 ans. — Le 2 février 1659, décès de François de Servien, évêque de Bayeux, âgé de 55 ans, incommodé de la pierre, inhumé le 10 dans l'église cathédrale, sous le candelabre devant la chaire épiscopale, « Dieu luy face paix, et a esté fort regretté. » — Le 30 mars 1659,

décès de frère Jean L'Honoré, prieur de Coulombs, âgé de 65 ans, inhumé dans l'église dud. lieu par l'abbé de S<sup>t</sup>-Marie de Lorraine, religieux d'Ardennes, en présence de 4 religieux et de toute la conférence de Cully. — Le 23 mai 1659, décès à Paris de M. de S<sup>t</sup>-« Clerc » Turgot, âgé de 70 ans, inhumé dans l'hôpital des Incurables. — Le 11 juillet 1659, fut tué le s<sup>r</sup> « S<sup>t</sup>-Teny », oncle de M<sup>me</sup> de Creully. — Le 14 octobre 1659, décès à Caen de François de Valois, s<sup>r</sup> de Boisguillebert d'Escoville, âgé de 39 ans ; son corps fut inhumé à Hérouvillette et son cœur aux Bénédictines de Bayeux. — Le 17 octobre 1659, décès à Martigny d'Alexandre Heuste, chanoine de La Mare à Bayeux. — Le 10 mars 1660, décès de Jean-Autoine de Couvert, seigneur et baron de Coulombs, gouverneur de Bayeux, inhumé dans l'église de Coulombs. — Le 11 août 1661, décès du s<sup>r</sup> de Belleville Jourdain, d'Esquay. — Le 1<sup>er</sup> septembre 1661, décès de Panel, curé d'Asnelles, âgé de 55 ans. — Le 5 septembre 1661, décès du s<sup>r</sup> Du Haut-Londel, âgé de 55 ans, inhumé aux Croisiers de Caen. — Le 30 juin 1662, décès de Catherine de Hérlis, veuve du s<sup>r</sup> de Beaupigny, du Manoir, âgée de 91 ans. — Le 30 août 1662, décès du s<sup>r</sup> de Banville « Siresmes ». — Le 22 octobre 1662, d. de Julien Touraille, curé d'Audrieu. — Le 2 février 1663, décès de Charles Du Douet, curé du Manoir, inhumé le lendemain dans l'église dud. lieu par le corps de la conférence de Cully. — Mars 1663, décès d'Henri de Bourbon, duc de Longueville, âgé de 70 ans, à Rouen, inhumé à Château-Thierry. — Le 14 mai 1663, décès de Louise Thomas, femme de Jacques Le Bas, s<sup>r</sup> du Molay, âgée de 50 ans, inh. à Cambes. — Le 15 novembre 1663, décès d'Urbain Patron, curé d'Amblie, âgé de 52 ans. — Le 10 décembre 1663, décès à Caen du s<sup>r</sup> de Langrie, âgé de 60 ans, et de la veuve du s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Gilles, gouverneur de Bayeux. — Le 18 mars 1664, décès de Longuet, curé de Bernières-sur-Mer. — Le 9 mai 1664, décès de Vigor Verson, curé de Rucqueville. — « Le lundy 11 août 1664, S<sup>t</sup>-Martin Maheust, de S<sup>t</sup>-Croix, tua Marin Costil d'un coup de pistolet, eu siant du bled avec trois femmes de Landelle, et le mercredi suivant le s<sup>r</sup> de La Vermandière en vint informer sur le champ où le corps estoit, et Le Cerf, sergent à Creully, servit de greffier, en la delle de La Voye de Gray, fiefs de S<sup>t</sup>-Gabriel. » — Le 19 août 1664, décès de Jean des Essarts, curé de S<sup>t</sup>-Croix-Grand-Tonne. — Le 15 septembre 1664, décès de la veuve de Navarre Maheult, s<sup>r</sup> de La Champagne, à S<sup>t</sup>-Croix-sur-Mer. — Le 22 novembre 1664, décès de

François de Nesmond, président au Parlement de Paris, père de l'évêque de Bayeux. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1665, décès de Michel Aze, curé de Moulineaux. — Le 23 janvier 1665, décès à Rouen de l'abbé de Montmorel, âgé de 60 ans. — Le 31 janvier 1665, décès de Mathieu Marette, chirurgien, neveu du curé de Creully, âgé de 25 ans. — Le 15 mars 1665, décès du fils de Philippe Marette, chirurgien de Creully. — Le 29 mars 1665, décès de la femme dud. Marette, chirurgien à Creully, qui était Lorraine, âgée de 35 à 40 ans. — Le 28 avril 1665, décès de Gabriel Du Bousquet, s<sup>r</sup> du Ruel, hérétique, âgé de 40 ans environ, inhumé derrière sa maison auprès de l'église de Ryes. — Le 28 mai 1665, Jacques Graffart, de Creully, « est mort à Caen, par jugement présidial donné led. jour et an sur les 8 heures du soir ». — Le 30 septembre 1665, décès de Louis Bonnel, s<sup>r</sup> de Cantebrun, âgé de 75 ans, hérétique. — Le 13 octobre 1665, décès à Rouen d'Henri de Valois, seigneur de Flamanville, fils de M. d'Escoville, âgé de 45 ans, inhumé dans l'église des Bénédictines de Bayeux, fondation d'Escoville. — Sur la fin d'octobre 1665, inhumation à Anet, « lieu de leurs sépultures », de César de Bourbon, duc de Vendôme, décédé à Paris, à l'âge de 80 ans. — Le 5 janvier 1666, décès de M. de Landes, chanoine de Bayeux, docteur, âgé de 70 ans. — « Le mercredi vingtiesme jour de janvier 1666, sur les cinq à six heures de matin, est décédée Anne d'Autriche, Reine mère de France, aagée de soixante 4 ans ou viron, dans le Louvre à Paris, et inhumée dans S<sup>t</sup>-Denis en France et son cœur au Val-de-Grace. » — Le 29 mai 1666, décès de Guillaume Magdeline, s<sup>r</sup> de Courval, avocat à Vire, ancieu procureur du marquis de Creully, âgé de 60 ans. — Le 10 août 1666, décès à Caen de Jacques Haley, curé de Reviers, âgé de 65 ans. — Le 26 septembre 1666, décès de Guillaume Bonnel, sieur de Val-Joly, avocat à Caen, hérétique, âgé de 60 ans. — Le 15 octobre 1666, décès de Le Moyne, curé de Fresné-sur-la-Mer, âgé de 70 ans. — En novembre 1666, décès à Rouen du président de Franquetot, âgé de 70 ans. — Le 10 janvier 1667, décès à Reviers de Charles Le Sens, sieur d'Asnelles, âgé de 60 ans, ne laissant qu'une fille. — Le 19 février 1667, décès de... (blanc) de Sillans, religieux de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, âgé de 90 ans. — « Le dernier février 1667, le s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Jean Hue, eschevin de Caen, fut tué par deux officiers des troupes de Caen et inhumé. » — Le 4 mars 1667, « fut faict mourir la dame de L'Isle, fille de Banville, à Rouen, sur le soir, pour avoir esté accusée d'avoir contribué à la mort du s<sup>r</sup> de L'Isle. son

mari, tué sur Caligny, et fut inhumée à Rouen, âgée de 70 ans. » — « Le pape Alexandre sept, âgé de soixante cinq à six ans, est décédé à Rome sur la fin du mois d'avril 1667, d'un absez formé dans la substance de la vessie, après avoir jetté une pierre, et on espère pour successeur le cardinal Barberin l'aisné. » — Le 3 mai 1667, M. de La Vallée Gervaise, avocat du Roi au siège présidial de Caen, âgé de 45 ans, est décédé de mort subite en revenant de Tilly à Caen, dans le carrosse de M. de Tilly. — « Le lundy xvi<sup>e</sup> may 1667, Bouchard, fameux ministre de Caen, est mort de mort subite dans la maison de Mons<sup>r</sup> de Brieux à Caen en disputant de la foy, âgé de 70 ans. » — « Le mercredi 22<sup>e</sup> may 1667, Nostre S<sup>t</sup> Père le Pape Alexandre sept, âgé de soixante six ans ou viron, est décédé à Rome. et le 29 juin suivant a esté esleu pour pape le cardinal Giulio Rospiliosi, apellé le pape Clément neufviesme, à présent séant. » — Le 21 juillet 1667, décès de Guillaume Marguerie, éc., père du s<sup>r</sup> de Pierrepont, à Ranchy. — Le 21 novembre 1667, décès de Merlin, notaire apostolique à Bayeux. — Le 24 novembre 1667, décès de Herson, peintre à Bayeux, père du curé de S<sup>t</sup>-Martin de Bayeux, inhumé aux Cordeliers. — Le 11 décembre 1667, décès à Pierrepont de.... (blanc) de Pierrepont, éc., s<sup>r</sup> du Roanné (en marge : Rouenney). — Le 20 janvier 1668, décès de Louis Fanet, sergent royal à Graye et Plumetot, huguenot. — Le s<sup>r</sup> de Lauberaye et sa femme sont morts en janvier 1668 « d'une fiebvre pestilente ». — Le 11 février 1668, décès à Bayeux de Jacques Le Provost, s<sup>r</sup> de Launay. — Le 28 mars 1668, décès du s<sup>r</sup> de Préfontaine, père de l'avocat général de Rouen, à S<sup>t</sup>-Pellerin en Cotentin, en sa maison du Bois. — Le 10 avril 1668, décès de la fille du s<sup>r</sup> de Cantebrun, mariée au s<sup>r</sup> de Soliers, hérétique. — Le 14 janvier 1669, décès d'Henri Blanlo, curé de Crépon, âgé de 60 ans. — « Le jedy 24 janvier 1669, le fils de Tireloque, prisonnier à Caen pour vol dont il estoit accusé à Paris, a esté trouvé mort dans la prison de Caen ; on dict que c'estoit poison ; aagé de vingt cinq ans ou viron. — Le 8 février 1669, décès de Mathieu Marette, curé de Creully, âgé de 70 ans, « d'une fiebvre éthique » dont il étoit malade depuis septembre, ayant possédé le bénéfice environ 40 ans, et l'ayant résigné à Jacques Le Marchand, curé de Fresné-le-Crotteur, le 8 décembre 1668. — Le 19 février 1669, décès à Paris du s<sup>r</sup> de La Londe Haley, fils aîné de Haley, docteur aux droits, âgé de 25 ans. — Le 25 février 1669, décès du s<sup>r</sup> de La Mare Alain, trésorier de France, âgé de

35 ans, inhumé à S<sup>t</sup>-Jean. — Le 2 mai 1669, décès de Hochedey, curé de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen, âgé de 70 ans, ayant résigné depuis plus d'un an à Malart, son neveu. — Le 15 mai 1669, décès de Guillaume Canivet, curé de Ryes, âgé de 70 ans, ayant résigné depuis plus d'un an son bénéfice à son neveu, qui avait pris possession. — Le 6 juillet 1669, décès à Paris de M<sup>me</sup> de Courseulles, âgée de 35 à 40 ans, des suites d'une couche. — Le 23 juin 1669, décès à Bayeux de la femme du s<sup>r</sup> de Pierrepont Marguerie. — « Monsieur le duc de Beaufort tué à Candie le 26 juin 1669, contre les Turcs, et plusieurs autres officiers » — Le 7 ou 8 août 1669, M<sup>me</sup> de Langrune, âgée de 45 à 50 ans, est morte à Langrune sans enfants. — Le 10 septembre 1669, Charles de Longaunay, seigneur de Bazenville et autres terres, est décédé à S<sup>te</sup>-Mère-Église, âgé de 70 ans. — Le 23 septembre 1669, mort subite de M. de Moulineaux, « président aux Esleus » à Caen, à l'âge de 60 ans. — « Le vendredy premier jour de novembre 1669, est décédé le s<sup>r</sup> baron de Crennes, ayant espousé la fille et seule héritière de feu Michel La Niepce, vivant esc., sieur de Meveine, en sa maison à Crennes..... aagé de trente ans ou viron, et inhumé à S<sup>t</sup>-Pierre Tarentaine, sa paroisse, et a laissé deux filles et sa femme enceinte. » — Le 15 novembre 1669, décès de Boucher, curé de S<sup>t</sup>-Michel de Vaucelles de Caen, âgé de 50 ans, beau-frère de Le Pionnier, procureur du Roi. — Le 30 novembre 1665, décès de Michel Bonnel, sieur de Brécy, fils du s<sup>r</sup> de Cantebrun, âgé de 35 ans, hérétique. — Le 9 décembre 1669, est décédé à Rome le pape Clément IX, âgé d'environ 70 ans, et n'a tenu le S<sup>t</sup>-Siège que 2 ans 6 mois. — Le 11 janvier 1670, décès de Charles de Colleville, ci-devant curé de Brécy, âgé de 98 ans environ. — Le 19 janvier 1670, décès du s<sup>r</sup> d'Angoville, de Baulville, âgé de 35 ans. — Le 19 février 1670, décès de Tanneguy de S<sup>t</sup>-Ouen, écuyer, seigneur de Magny, âgé de 45 ans environ, laissant une seule fille héritière, âgée de 10 à 11 ans. — Le 16 février 1670, décès de Colombel, curé de S<sup>t</sup>-Jean de Bayeux. — Le 27 février 1670, décès de Gabriel Hue, de Crépon, tabellion à Graye, âgé de 50 ans environ. — Le 8 mai 1670, décès à Caen de Jacques d'« Oléançon », chevalier, seigneur de Villerville et de Villiers-le-Sec, inhumé dans l'église des Jacobins de Caen, âgé de 60 ans environ. — « La duchesse d'Orléans, fille d'Angleterre, est morte subitement à Paris, aagée de 22 ans ou viron, inhumée à S<sup>t</sup>-Denis et son cœur au Val-de-Grâce sur la fin du mois de juin 1670. »

— Le 26 juillet 1670, le sr d'Audrieu, second fils du baron d'Audrieu, mourut à Caen d'une blessure. — Le 29 juillet 1670, décès du chanoine de Mathan, de l'église de Bayeux, âgé de 90 ans environ. — Le 14 août 1670, décès de Guillaume-Étienne, sieur du Longbut, domestique et parent des sieurs de Cantebrun, demeurant à Fresné. — Le 20 octobre 1670, décès de Jean Le Patou, sr de La Montaigne, président en Election à Bayeux, âgé de 80 ans, inhumé aux Cordeliers de Bayeux. — Le 30 décembre 1670, décès de Robert de Vallois, chevalier, seigneur d'Escoville, âgé de plus de 91 ans, inhumé dans l'église des Bénédictines de Bayeux, au bout de l'autel, comme fondateur du monastère, par M. de Franqueville, doyen de Bayeux. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1671, décès de l'archevêque de Paris. — Décès de La Porte, chirurgien à Creully. — Le 19 février 1671, déc. de Pierre Du Brueil, chirurgien à Creully, âgé de 35 ans. — Le 5 avril 1671, décès d'Antoine de Vendes, curé de Lantheuil. — La nuit du 5 au 6 mai 1671, décès de François de St-Ouen, seigneur de Fresné-sur-Mer, âgé d'environ 40 ans, d'une fièvre chaude; il était le second fils de la maison de Magny. — Le 28 juin 1671, décès de Philippe Marette, chirurgien à Creully, âgé d'environ 50 ans. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1671, le sr de Siresmes Banville, âgé d'environ 60 ans, est mort à Bellême, où il était marié. — « Le 1<sup>er</sup> juillet 1671, Messire Antoine Barberin, cardinal et grand aumosnier de France, est décédé à Rome; le cardinal Rozepliosi, nepveu de Clément X, à présent pape, fait grand aumosnier de France. » — Le... octobre 1671, décès du sr de Grandmont, médecin à Bayeux. — Le... (blanc) octobre 1671, décès de Marie de Sillans, épouse du baron de Fresné, fille du marquis de Creully, deux jours après son accouchement d'un fils, âgée de 35 ans. — Le 16 ou 17 novembre 1671, décès de la duchesse de Montausier, de la famille d'Angennes, épouse du duc de Montausier, gouverneur du Dauphin, âgée d'environ 50 ans, dans l'hôtel de Rambouillet à Paris; service à Creully le 25 par ordre du marquis de Creully. — Le 20 janvier 1672, décès de Jeanne de Hérissey, épouse de Louis de Valois, chevalier, seigneur d'Escoville et Creullet, âgée de 52 ans environ; « fut ouverte: se trouva un absces de... (lacune) dans la teste, qui avoit poury la cervelle de l'entour, la moitié du poulmon pourry et la raste pareillement ». — Le 29 janvier 1672, décès de Madame d'Escoville, abbesse des Bénédictines de Bayeux, âgée d'environ 60 ans. — « Le mois de juin

1672, Mons<sup>r</sup> le comte de St-Paul, duc de Longueville, a esté tué en Hollande. » — Le 22 juillet 1672, décès de Jean Bonnel, sr de Fresné, fils aîné du sr de Cantebrun, à Rouen, où il était allé aux noces de sa belle-sœur, et y a été inhumé. — Le 29 août 1672, décès de Jean Bayeux, avocat à Caen. — Le 25 septembre 1672, décès à Sommervieu de Jacques Genas. — Le 20 novembre 1672, décès de la femme du sr de St-Jean Hache, maître du Gaillardbois à Caen. — Le 30 novembre 1672, décès d'Antoine Jean, curé de Creully, âgé de 32 ans environ, « de pulmoie ». — Lmois « ede décembre 1672, Mes<sup>rs</sup> Pierre de Séguier, chancelier de France, est décédé à Paris aagé de 90 ans ou viron, et le mois d'avril les seaulx baillés à Mons<sup>r</sup> d'Aligre, et la charge de chancelier à Mons<sup>r</sup> Le Téliier, secrétaire d'estat. » — Le dernier février 1673, décès de Manourry, chirurgien au bout de la venelle aux Chevaux de Caen, lieutenant du chirurgien du Roi, âgé de 65 ans. — Le 27 avril 1673, décès du sr de Vaux-St Gilles d'Écajeul, à Vaux-sur-Seulles. — Le 4 mai 1673, décès d'Anne Du Chastel, sr de Biéville, de Crépon, âgé de 100 ans environ. — Le 1<sup>er</sup> août 1673, décès à Caen de M. de Than, religieux ancien en l'abbaye de St-Étienne de Caen, docteur de Sorbonne, chancelier de l'Université, âgé de 60 ans environ. — Le 3 septembre 1673, décès de Jacques des Essarts, écuyer, sieur des Carreaux, âgé de 85 ans environ. — Le 20 octobre 1673, décès de Gilles Boulet, curé de Ryes, âgé de 80 ans environ, ayant résigné. — Le 10 décembre 1673, décès de Jacques Hue, sr de L'Hérondel, de Crépon, âgé de 45 ans environ. — Le 2 décembre 1673, décès à Caen du sr de Blanchecape, docteur aux droits, âgé de 70 ans environ, inhumé dans l'église Notre-Dame. — Le 6 janvier 1674, Buhot, chanoine de Cartigny, directeur du séminaire de La Délivrande, est décédé âgé de 70 ans environ. — Le 21 janvier 1674, décès du sr de Croisilles Courperron, conseiller au présidial de Caen, âgé de 40 ans environ. — Sur la fin de mai 1674, « le sieur de Brioux Moisauc, huguenot à Caen, est décédé aud. Caen; c'estoit un homme sçavant, aagé de 75 ou 80 ans ». — « Bataille en Flandre. Dans la bataille donnée entre Mons<sup>r</sup> le prince de Condé pour le Roy, contre les Holandois, commandés par le prince d'Orange, les Impériaux, par le comte de Souches, et par les Hespagnols, commandés par Mons<sup>r</sup> de Sental, qui dura douze heures, furent tués quantité de soldats, on dict douze milles de part et d'autre. Mons<sup>r</sup> le prince [eut] deux chevaux tués sous luy et un blessé, Mons<sup>r</sup> le duc,

son fils, blessé légèrement à la cuisse d'un coup de mousquet, Mons<sup>r</sup> de Montal, gouverneur de Charles-le-Roy, blessé et mort de sa blessure, Mons<sup>r</sup> de Gasé Matignon fort blessé, Seneville, du régiment de Picardie, tué, et la victoire demeura à Mons<sup>r</sup> le prince qui a eu leurs bagages au nombre de quatre milles ..... calèches ; le commandant d'Espagne tué ; donnée le 12 août 1674 ; Mons<sup>r</sup> le conte de Gasey Matignon y a esté blessé et est mort. » — Le s<sup>r</sup> d'Éterville, fils du baron de Courselles, âgé de 18 ans environ, est mort le 12 ou 13 août 1674 : « on le dict empoisonné ». — « Le 17 ou 18 septembre 1674, le fils du s<sup>r</sup> de Mandeville, médecin de Bazenville, qui estoit âgé de 22 à 25 ans, capitaine dans le régiment de Navarre, estant dans Oudenarde en Flandres, assiégé par l'Empereur, Espaguol et Hollandois, estant sorty avec deux aultres capitaines pour voir les signes des ennemis qui estoient campés, fut tué ; mort hérétique. » — Le 11 novembre 1674, Julien de Bèze, curé de Lantheuil, âgé de 75 ans, est décédé à Caen, où il avait été porté pour une fluxion et abcès à la gorge, afin de le traiter. — « Le mercredi 28<sup>e</sup> de novembre 1674, M. le chevalier de Rohan a eu la teste coupée, à la porte de la Bastille, pour conspiration contre le Roy et intelligence avec les ennemis de l'Estat ; la dame d'Héberville, un maistre d'escole pendu ; led. s<sup>r</sup> chevalier mort aagé de 40 ans ou viron. » — Le 17 décembre 1674, décès de Sébastien Le Maigre, avocat en Élection à Bayeux. — Le 29 décembre 1674, décès à Bayeux du s<sup>r</sup> d'Esquay Pierrepont, seigneur d'Esquay, âgé de 70 ans environ. — Le 19 janvier 1675, décès à Torigny de M. de Matignou, lieutenant de Roi en la province de Normandie, âgé de 70 ans environ. — « Le vendredy 15 mars 1675, le s<sup>r</sup> de Noron Du Vivier a eu la teste coupée par arrest présidial à Caen, pour vol. viol. et avoir levé des gens de guerre sans commission à Carentan. » — Le 19 avril 1675, décès à Creullet d'Anne de Hérissey, âgée de 50 ans environ, épouse de Robert de Pierrepont, chevalier, seigneur de Baudreville et lieutenant des gardes du corps. — Le 5 mai 1675, décès de Guillaume André, curé de Ryes aux deux portions, âgé de 30 ans. — Le 7 mai 1675, décès du P. Honoré, gardien des Capucins de Bayeux, âgé de 60 ans environ. — La nuit du 9 au 10 mai 1675, décès de M. de Ryes Blondel, âgé de 60 ans environ. — Le 22 mai 1675, décès de M. de Cachy, lieutenant du vicomte de Bayeux, âgé de 40 ans environ, inh. à S<sup>t</sup>-Nicolas des Courtils. — « Le... (blanc) juillet 1675, Monsieur le vicomte de Turene, général d'armée du Roy contre

l'Empereur vers la Loraine, a esté tué d'un coup de canon dans le combat, au grand regret de la France, aagé de 60 ans ou viron. » — Le 24 août 1675, décès de Jean Auber, huissier en vicomté à Caen. — « Le jedy 19<sup>e</sup> jour de septembre 1675, Guy de Chamillart, maistre des requestes et intendant de la généralité de Caen, est mort aagé de quarante cinq ans ou viron, sur les quattres ou cinq heures après midy, à Isigny, en la maison de M. de La Luzerne Isigny, d'une rétention d'urines, et aporté à Bayeux le mardy 24 septembre, pour le porter à Paris et inhumer dans l'église de S<sup>t</sup>-Nicolas du Chardonneret, et repose dans l'église S<sup>t</sup>-Exupère. » — « Le 22 octobre 1675, on m'a escrit de Rouen que on croit mon frère de La Mare mort à l'armée. » En marge : Louis Bosquain. — Le 21 novembre 1675, décès de Pinet, curé d'Éterville, âgé de 35 à 40 ans. — Le 2 janvier 1676, décès de Jacques Le Bourguignon, âgé de 60 ans environ, curé de Mondeville, exemption de Fécamp. — Le même jour, décès du « s<sup>r</sup> de Vicinen, fameux médecin à Caen », âgé de 70 ans environ, de la religion prétendue réformée. — Le 27 janvier (en correction de 17 février) 1676, décès d'Antoine de Sillans, chevalier, seigneur et marquis de Creully, âgé de 74 ans environ ; son corps apporté à Creully, le 31 mai 1676, « pour estre mis dans la cave ». — Mai 1676, décès à Bayeux du s<sup>r</sup> de Semilly Potier, seigneur en partie d'Asnelles et Arromanches, inhumé aux Augustins de Bayeux. — Le 3 juin 1676, décès d'Antoine Haley, professeur à Caen, âgé de 83 à 84 ans, inh. le lendemain à S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen. — Le 18 juin 1676, décès de Jacques de Guerville, curé de Notre-Dame de Caen. — « Le 29 avril 1676, Ruyter, amiral de Holande, est mort en Sicile sur son vaisseau, combattant contre le capitaine Du Quesne, aagé de 73 ans, et avoit non Michel-Adrien Ruyter. » — « Monsieur le chevalier d'Anfréville, frère de Madame de Franqueville Longaunay, aagé de 24 ans, a esté tué sur mer d'un coup de mousquet, se battant contre deux vaisseaux de certains ; et avons fait son service à Basenville le mercredi premier juillet 1676 ; il a esté tué dans le mois de juin, allant à Messine. » — Le 12 juillet 1676, décès de la femme de Barbey, président de l'Élection de Bayeux, nièce de Haley, prieur de Pierre-Soleil. — Le 24 juillet, décès de Gaspard Daillon du Lude, évêque d'Albi. — Le... (blanc) juillet 1676, décès à Rome du pape Clément X, âgé de 84 à 85 ans. — Le 1<sup>er</sup> août 1676, décès de Nicolas Bertot, tabellion royal à Creully, à Reviens, où on l'avait porté de Creully la veille, âgé de 40 ans. — Le

22 août 1676, décès de Lambert Genas, fils du s<sup>r</sup> de La Fosse, âgé de 12 ans, du flux de sang, chez son oncle le curé de Luc. — Le 2 septembre 1676, décès de Marie Guillot, épouse de M. de La Ménardière, docteur et professeur aux droits en l'Université de Caen, avocat du Roi au bailliage et siège présidial, à Cresserons, sa terre, âgée de 30 ans, de flux de sang. — Le 18 septembre 1676, décès de Louis Bosquain, âgé de 83 ans, greffier de la haute justice de S<sup>t</sup>-Gabriel, père du curé ; le lendemain, décès de Marguerite Denise, femme du précédent, âgée de 75 ans environ. — Le 21 septembre 1676, élection pour pape du cardinal « Osdecalquy », appelé Innocent XI, parce qu'il était de la promotion d'Innocent X ; « il est de nation et d'humeur fort pacifique ». — Le 19 octobre 1676, décès de M<sup>me</sup> d'Escoville Boivin, âgée de 84 à 85 ans, inhumée aux Bénédictines de Bayeux, comme fondatrice dud. monastère. — Le 3 novembre 1676, décès de Jacques Le Marchand, curé de Fresné-le-Crotteur, âgé de 60 ans. — Le 29 décembre 1676, décès de Lambert Genas, s<sup>r</sup> de La Fosse, fermier du prieuré de S<sup>t</sup>-Gabriel, âgé de 50 ans environ ; levée du corps et conduite jusque devant le four banal, où il a été mis dans une charrette et porté à Sommervieu. — En décembre 1676, décès au Havre d'Amadée Mouillart, capucin, gardien du couvent du Havre, âgé de 58 ou 60 ans. — Le 3 janvier 1677, décès de Julien Mouillard, curé de Martragny, âgé de 72 à 75 ans. — Le 15 janvier 1677, décès de Jacques Halart, ancien curé de S<sup>t</sup>-Croix-sur-Mer, ayant résigné à Gratien Maheult led. bénéfice il y a 7 ou 8 ans. — Le 21 février 1677, décès d'André Litehare, curé de Cully, âgé de 65 à 66 ans. — Le 8 mai 1677, décès de Gilles Tubeuf, prieur de Graye, âgé de 35 ans environ, « d'une fièvre pourprée ». — Septembre 1677, M. de S<sup>t</sup>-Manvieu est décédé à Paris, âgé de 55 ans, rapporté à Caen pour être inhumé aux Cordeliers. — Le 19 septembre 1677, décès de Guillaume Dauge, écuyer, seigneur et patron de Branville et Bazenville, âgé de 68 à 69 ans. — Novembre 1677, décès de Gilles Le Pionnier, docteur et professeur aux droits, procureur au bailliage et siège présidial de Caen, âgé de 70 ans, ne laissant qu'une fille, mariée à M. de Lason. — Décembre 1677, décès de M. de La Moignon, premier président au Parlement de Paris. — Le 16 février 1678, décès de Monlian, docteur en médecine à Caen, d'un abcès, et n'a duré que 2 jours. — Le 8 mars 1678, décès de Suzanne Le Bastard, servante au prieuré de S<sup>t</sup>-Gabriel, âgée de 22 ans. — Le 31 juillet 1678, décès d'Antoine de Sillans, chevalier, marquis

de Creully, âgé de 49 ans du 13 juillet, inhumé dans l'église de S<sup>t</sup>-André-des-Arts, à Paris. — Le 12 septembre 1678, décès de M<sup>me</sup> de Camilly, femme de M. de Camilly, conseiller au Parlement, inhumée à S<sup>t</sup>-Jean de Caen. — Le 8 octobre 1678, décès de M. de Mieux, curé de la grande portion de Bénvy. — Octobre 1678, le s<sup>r</sup> de Fribois, fils du s<sup>r</sup> de Villerville, capitaine de dragons, est mort des blessures qu'il avait reçues à la guerre. — Octobre 1678, décès de M<sup>me</sup> de Camilly et de M<sup>me</sup> de Benouville. — Le 24 janvier 1679, décès de M. de La Ménardière, avocat du Roi au présidial de Caen, âgé de 40 ans, décédé à Paris d'une pleurésie en 6 jours, inhumé à S<sup>t</sup>-Roch. — Le 1<sup>er</sup> mars 1679, décès de M. Du Quesné Du Thon, doyen des conseillers du siège présidial de Caen, âgé de 80 ans environ. (Placé à mai.) — Le 18 mars 1679, décès d'Hélie, chanoine d'Albray à Bayeux, âgé de 67 à 68 ans. — Le 12 juillet 1679, décès de M. de Beaussieu, curé de Secqueville en Bessin, âgé de 70 ans, ayant résigné. — Sur la fin de juillet 1679, la comtesse de Caussy a fait une fausse couche à Rouen. — Le 29 juillet 1679, décès de M<sup>me</sup> d'Aubigny, d'apoplexie ; et avait nom Françoise. — Le 10 septembre 1679, le s<sup>r</sup> de La Maillardière de Cairon, âgé de 30 ans, fut tué d'un coup de fusil à Cairon par le s<sup>r</sup> de Bonbamville. — « Le R. Père Basset, procureur d'Ardeines, âgé de quarante à cinquante ans, est décédé à Paris à la suite de leur affaire contre le s<sup>r</sup> abé d'Ardeines, et y a été inhumé. » — Le 26 septembre 1679, décès de Charles de Cormier, seigneur de La Bindelière et de Creullet, inh. à Domfront, laissant pour héritier le comte de Quincey, époux de sa fille. — Le 9 novembre 1679, décès de François des Essarts, écuyer, fils du feu s<sup>r</sup> des Carreaux, âgé de 60 ans environ, à S<sup>t</sup>-Gabriel, où il était venu avec sa femme et ses deux enfants. — Le 4 janvier 1680, décès de Paisant, curé de Cagnet. — Le 5 janvier 1680, décès à La Délivrande du chevalier de Longnemare Le Blais, âgé de 35 ans, inh. à Crépon. — Le 6 janvier 1680, décès de Mathieu Bobehier, curé de Crouay. — Le 17 janvier 1680, décès d'Anne Le Blanc, sieur de La Croisette, gouverneur de la ville et château de Caen, âgé de 75 à 80 ans. — Le 19 avril 1680, décès de Guillaume Genas, curé du Manoir, âgé de 55 ans environ ; il était revenu de Paris le 13 et se portait bien. — Le 6 juin 1680, décès de M. Du Port Benouville, beau-frère de feu M. de Guerville, curé de Notre-Dame de Caen, laissant un fils, M. de Cagnet, et une fille. — « Le mercredi la nuit, 26 juin 1680, sur la minuict,

sont entrés en la maison de Creullet deux hommes par les fenestres et sont allés en la chambre du hault de l'escalier, où estoit couché Guillaume Aubery, procureur de M<sup>me</sup> de La Bindelière, lequel ils ont assassiné en dormant, de cinq coups de serpe, dont il est mort le jeudy quatre juillet sur le midy, et le lendemain inhumé par moy dans la chapelle de Creullet, présents les sieurs curés de Villiers et Crépon ; et de là venus en la chambre de Madame, qui estoit couchée, luy demander la bourse avec un marteau à boucher, la menaçant de la tuer si elle erioit et ne bailloit pas de l'argent, que elle dist aller quérir, et se sauva dans la chambre de ses filles et cria, et les larrons fuirent : on en soupçonne Marin Richard dict La Rivière, qui avoit servy led. s<sup>r</sup> de La Bindelière, et Beauregard Le Maire, du Manoir ou Rye, et un aultre. » — Le s<sup>r</sup> de Vaucouleurs, greffier des décrets à Caen, père du s<sup>r</sup> de Vaucouleurs, médecin à Caen, est décédé au commencement de juillet, huguenot. — Aoust 1680. « Est décédé le Père Euldes en la Mission à Caen, aagé de cent et un an. » — Le 15 septembre 1680, décès de la femme du s<sup>r</sup> Du Rocher Durand, conseiller au présidial de Caen. — Le 26 septembre 1680, décès de M. de Brignole, pénitencier en la cathédrale de Bayeux. — Le 31 octobre 1680, décès à Fontaine-Henry de M. de Cauvigny de Bernières, âgé de 45 à 50 ans. — Le 16 novembre 1680, M<sup>me</sup> de Camilly, mère de M. de Camilly, conseiller au Parlement, est morte subitement en revenant de communier à la Mission, âgée de 69 ou 70 ans, inhumée à S<sup>t</sup>-Pierre de Caen. — Janvier 1681, décès de M<sup>me</sup> de Franqueville, mère du grand doyen de Bayeux. — Fin de février 1681, M. de Fréquienne Romé, conseiller au Parlement de Normandie, héritier des s<sup>rs</sup> de S<sup>t</sup>-Manvieu et de Cauvigny, est décédé à Caen. — Avril 1681, décès à Bayeux du s<sup>r</sup> des Castillons La Couespelière, receveur des consignations à Bayeux. — Le 26 avril 1681, décès de Le Harivel, maître d'école à Creully, âgé de 64 ou 65 ans. — Avril 1681, décès de Salet, conseiller au Parlement, mort à Rouen, inhumé en l'abbaye d'Ardennes. — Le 18 mai 1680, mort à Paris de M<sup>me</sup> de Bricourt Longaunay, à la suite de son procès contre le s<sup>r</sup> de Cambes. — « Le... (blanc) aoust 1681, la nouvelle est venue en ce païs que Messire Robert de Pierrepont, chevalier, seigneur de Baudreville, gouverneur de l'Isle de Rey, est décédé en sa terre de Baudreville au Costentin, aagé de 45 à 50 ans, sans enfants. » — Le 12 aoust 1681, décès de Paul Le Boucher, curé de Vienne, âgé de 65 ans environ. — Le même jour, décès du s<sup>r</sup> Du Castel, curé de Manvieux,

âgé de 50 ans environ. — Le 14 aoust 1681, décès de Le Moyne, curé de Fresné-sur-la-mer, âgé de 45 ans environ. — Le 24 aoust 1681, décès d'Onfroy, seigneur de Goutranville, âgé de 67 à 68 ans. — Décembre 1681, décès à Paris de M. de Clinchamps, et à Caen du s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Laurent Cantel, procureur du Roi à Evrecy, âgé de 70 ans. — Le 16 mars 1682, décès à Caen de Dauge, curé de Cairon, âgé de 70 ans environ, en 3 heures. — Le 26 mars 1681, inhumation en l'église d'Esquay, aux flambeaux, de M. d'Esquay Pierrepont, âgé de 45 ans environ. — Le 12 avril 1682, décès à Fécamp de Benoît Coquelin, prieur de Fécamp, âgé de 70 ans. — Le 20 avril 1682, décès de François de Sillans, chevalier, seigneur et comte de Creully, âgé de 52 ans environ, d'une fièvre continue dont il étoit malade depuis carême-prenant ; le lendemain soir, inhumation dans « la cave » de Creully, aux flambeaux. — Le 23 mai 1682, décès subit, par une perte de sang, de Pierre de Valois d'Escoville, demeurant en l'Oratoire de Caen. — Le 26 mai 1682, décès à Caen de Renée de Hérissey, dame de La Bindelière, âgée de 63 ans, inh. dans sa chapelle à Creullet. — Le 26 septembre 1682, décès de Nicolas Bonuel, sieur de Cantebrun, à Caen, d'une fièvre quotidienne dont il étoit pris depuis un mois ; inhumé à Caen ; hérétique. Rayé ; en marge : faux bruit. — Le 21 octobre 1682, décès à Escoville de Louis de Valois, seigneur d'Escoville, âgé de 70 ans, laissant une petite fille et sa veuve âgée de 32 ans. — Le 2 décembre 1682, décès à Coutances de Nicolas de Néel, éc., seigneur de Tierceville. — Le 28 décembre 1682, décès de M. de Matignon, dans le château de Caen, âgé de 50 ans environ, laissant deux filles, mariées au comte de Torigny et au marquis de Seignelay Colbert. — Avril 1683, décès à Paris de Siméon de Fontaines, éc., vicomte de Caen, âgé de 50 ans environ, inhumé à Paris le 24 avril. — Avril 1683, décès de Le Bourgeois, maître de musique à S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, âgé de 50 ans. — « Sur la fin de juillet 1683, Marie-Thérèse (en correction de : Anne) d'Autriche, Reine de France, est décédée au retour de son voyage de Lion de l'abcès dans la teste, aagée de 45 ans ou viron, et inhamée dans S<sup>t</sup>-Denis en France le 17 aoust 1683 avec 1400 flambeaux, au regret de tout le royaume. Requiescat in pace. » — Le 9 aoust 1683, inh. à Sommervieu de Jacques Genas, s<sup>r</sup> de La Guère, âgé de 45 ans environ. — Aoust, décès de la princesse de Condé, âgée de 70 ans, à Paris, de Pelot, premier président au Parlement de Rouen, de M. de S<sup>t</sup>-Loup, qui avait commandé longtemps son

régiment, devenu brigadier, laissant 2 fils, qui commandent chacun 4 compagnies dud. régiment. — Le 1<sup>er</sup> septembre 1683, décès à Paris de Jean-Baptiste de Colbert, ministre d'Etat, âgé de 72 ou 73 ans, inhumé le lendemain en l'église St-Enstache. — Le 15 septembre 1683, décès à Vaussieux d'Arthur-Antoine de Thiout, sieur de Vaussieux et de Rucqueville, huguenot, âgé de 45 ans environ, inhumé le lendemain dans un lieu fait par son père près l'église dud. lieu. — Le 26 décembre 1683, décès de Pélerin, curé d'Asnelles. — Le 14 janvier 1684, inh. à Crépon du s<sup>r</sup> de Vaulxbénard, gentilhomme dud. lieu, décédé la veille. — Le 20 mars 1684, décès à Caen de Charles Le Prévost, écuyer, seigneur et patron d'Amblie, sieur de Coupesarte, d'une maladie de 24 heures, âgé de 45 à 50 ans. — Le 20 avril 1684, décès de Jacques Turgot, chevalier, seigneur et patron de Lantheuil, Mandeville et autres lieux, conseiller du Roi en ses Conseils, président à mortier au Parlement de Rouen, âgé de 64 ans. — Le 14 mai 1684, décès de Nicolas Bonnel, sieur de Cantebrun, d'un abcès, huguenot. — Le 2 juin 1684, décès de M. de La Vigne, curé de St-Pierre de Caen, âgé de 70 ans environ; Descourts, aumônier de l'évêque de Bayeux, pourvu du bénéfice. — Le 31 juillet 1684, décès du s<sup>r</sup> de La Luzerne Hélié, fils d'Hélié, procureur du Roi à Bayeux, à la suite de ses provisions de lad. charge, à Paris, âgé de 27 ans environ, fiancé à la fille de M. de Rotot. — Le 20 octobre 1684, décès à « Martin Vaulx », en Cotentin, de M. de Franqueville Longaunay, laissant 7 à 8 enfants. — Le 2 février 1685, décès à Caen, d'une maladie de pulmonie, de M. de Préfontaine Haley, conseiller au présidial, âgé de 35 à 40 ans. — Le 8 mars 1685, décès à Bayeux de Joachim Du Fayel, éc., sieur de Blay. — Le 16 mars 1685, décès de M. de Montamy Beaupigny, inhumé à Montamy en Bocage. — Le 20 mars 1685, décès du s<sup>r</sup> de Landeville Gilles, avocat à Bayeux. — Le 21 avril 1685, décès d'Anne Malet, nièce du curé, femme d'Alexandre Pasquier, « d'une fluxion qui a tombé sur sa poitrine ». — Le 17 mai 1685, décès de M. de Tierceville, à Caen, dans l'hôtellerie de La Barque, d'une pleurésie, âgé de 24 ans environ. — Mai 1685, « est décédé M. Pierre Le Sueur, chanoine de Brécy, âgé de 60 ans ou viron, en sa paroisse au Costentin, et y a esté inhumé; il n'avoit pas d'ordres ». — Le 13 juin 1685, décès de Michel Morin, curé de Crépon, âgé de 50 ans environ, « d'une fluxion qui l'avoit rendu paralitique depuis sept à huit jours ». « Le dit jour et an, est arrive arest de la Cour qui ordonne

que le temple des Calvinistes à Caeu sera démoly, les matériaux vendus, dont les deux tiers à l'hospital général, et le reste aux Nouvelles Converties et hostel-Dieu, Du Bosc bany pour vingt ans hors de la province, à luy défendu de jamais faire aucunes fonctions, et d'aprocher des villes, bourgs et vilages où il y a eu des presches plus prez de trois lieues; Moriu et Guillebert banis pour cinq ans et condamnés à chacun cent livres d'amende et Du Bosc à deux cents, la place du presche partagée entre l'hospital général et hostel-Dieu, et commencé à démolyr le lundy 25 juin 1685. » — Le 21 juin 1685, décès à Cangy, paroisse de St-Vigor-le-Grand, du s<sup>r</sup> de St-Ouen Magny, âgé de 50 ans, goutteux depuis longtemps. — Juin 1685, décès du s<sup>r</sup> de Héroussart, beau-frère du s<sup>r</sup> de Tournebu. — Le 9 juillet 1685, décès d'Olivier Belet, vicomte d'Évrecy, âgé de 70 ans. — Le 6 août 1685, décès de Jacques Le Jeune, curé de Creully, doyen rural dud. doyenné, âgé de 63 ans environ. — Le 17 septembre 1685, décès de Joseph Guéret, docteur en médecine, âgé de 72 ans, en sa maison à Creully. — « Le mardy 23 octobre 1685, le presche de Charenton près Paris a esté démoly par ordre du Roy, et le ministre Claude conduit hors le royaume, et défendu de loger les estrangers huguenots dans Paris, et eux chargés de sortir dans quatre jours, à peine de 1,000 livres d'amende. » — Le 30 octobre 1685, décès à Paris de Michel Le Télrier, chancelier et garde des sceaux, âgé de 83 ans, « et Mons<sup>r</sup> Boucherat, conseiller d'Etat, fait chancelier au mesme temps ». — Novembre 1685, décès de Manoury, archidiaque des Vez et chanoine de La Haye, âgé de 60 ans, du s<sup>r</sup> de St-Antonin, notaire apostolique à Bayeux, âgé de plus de 80 ans, et de Rouland, un des 6 grands vicaires de l'église cathédrale, âgé de plus de 80 ans. — « En l'année 1685, aux mois de novembre et décembre, la religion prétendue réformée a esté destruite et ruinée, les presches abattus, les ministres poussés hors de France, sous le règne de Louis Le Grand, Roy de France et de Navarre, et sont venus des troupes de cavalerie et infanterie dans Normandie et autres provinces pour exécuter les ordres du Roy. » — Le 20 janvier 1686, décès à Caeu de M. de Rotot, trésorier de France, âgé de 75 ans environ. — Le 7 avril 1686, décès de M. de Rotot, conseiller au présidial de Caen. — Le 21 avril 1686, décès de Charles Labbé, curé du Fresne, inh. le lendemain; et avait pris possession du bénéfice led. jour David Labbé, son neveu. — « Le vendredy matin troisième may 1686, Charles Malherbe,

escuier, sieur du Bouillon, président au présidial de Caen, aagé de 60 ans ou viron, est décédé en sa maison à Caen, d'une rétention d'urine. » — Le sieur Gréard, avocat au Parlement fameux, aagé de soixante ans ou viron, est décédé à Rouen et inhumé aud. lieu. » — Le 5 mai 1686, décès de Mallouin père, docteur en médecine à Caen, âgé de 70 ans environ. — Mai 1686, décès de Postel, docteur en médecine en l'Université de Caen, âgé de 50 ans environ. — Le 17 mai 1686, décès à Paris de M. de Morangis Barillon, « intendant icy l'an passé », âgé de 50 ans. — Le jeudi 30 mai 1686, décès à Bayeux de la femme de M. de Coulombs, gouverneur de Bayeux, âgée de 40 à 45 ans, apportée le vendredi soir à Coulombs, où elle fut inhumée le samedi dernier mai; au précédent veuve du s<sup>r</sup> des Castillons La Couespelière. — « Le samedi 21 septembre 1686, furent arestés par Mons<sup>r</sup> de Gourgue, intendant, et plusieurs archers, à Salenelle, 18 huguenots prêts à passer, et amenés à Caen prisonniers à Caen, le gendre Du Mont Rosel et sa femme en sont, la femme de Précourt Bacon et sa fille, La Mare Julien, et aultres. » — Le 12 octobre 1686, décès à Dijon d'Armand de Quinsey, abbé, nommé à l'évêché de Poitiers, au retour des eaux de Bourbon; son service en la chapelle de Creullet en présence de l'évêque de Bayeux, du marquis d'Hautefeuille, etc. — « Le sieur président d'Estalville », exilé par le Roi à Chartres, oncle de MM. de Coulombs, y est décédé, âgé de 60 ans, à la fin d'octobre ou commencement de novembre 1686; le commandeur, son frère, aussi décédé ce mois; le grand doyen de Rouen Grimouville aussi décédé, âgé de 70 ans environ, « et a résigné à son nepveu d'Estalville. » — Le 12 décembre 1686, décès de Jacques de Mandeville, docteur en médecine, en sa maison à Bazenville; il était hérétique, mais avait abjuré et avait été confessé par le curé, frère du curé de St-Gabriel, auteur de la note. — Le 15 décembre 1686, décès de Jacques Le Bouteiller, notaire royal à Creully, âgé de 70 ans, en sa maison à Martagny. — « Le 1<sup>er</sup> de décembre 1686, est décédé Monsieur le prince de Condé, aagé de 70 ans ou viron, et inhumé à Paris. » — Le 22 janvier 1687, décès en sa maison de la neuve rue à Caen de Philippe Bacon, sieur de Précourt, nouveau converti. — Janvier 1687, sont décédés le vieil abbé de Canisy et le comte de Canisy, seigneur de Méautis, son frère, âgés de 70 à 75 ans. — Le 28 mars, décès de la femme du s<sup>r</sup> de Cingal, veuve du s<sup>r</sup> d'Esquay Meuvaines, fille d'Asnelles Le Sens, inhumée aux flambeaux dans le chœur de l'église d'Asnelles. — « Le

sept<sup>e</sup> avril 1687, dame Marie Charron, veuve de Messire Jean-Baptiste de Colbert, est décédée à Paris et inhumée dans... (blanc). » — Le 15 septembre 1687, visite par le prieur et vicaire général de Fécamp de l'église de St-Thomas de St-Gabriel. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1687, décès de Blouet, curé de Reviers pour la 2<sup>e</sup> portion, dépendant de l'abbaye de Montebourg. — Fin septembre ou octobre 1687, décès à Thaon du s<sup>r</sup> de Thaon Blouet, doyen des conseillers au présidial. — « Le samedi quinze de novembre 1687, Michel de St-Martin, pbr., sieur de St-Martin, docteur en théologie à Caen, est décédé à Caen, et âgé de 70 à 75 ans, inhumé dans les Cordeliers à Caen. » — Novembre 1687, décès d'Élisabeth Le Bas, femme du s<sup>r</sup> de Vaucouleurs, médecin à Caen. — « Le mois de fevrier 1688, le capitaine Du Quesne, lieutenant général de l'armée navale, est décédé, aagé de 80 ans et plus. » — Le 10 mars 1688, décès de Guillaume Guillebert, curé de Tracy, âgé de 50 ans environ. — Le 4 avril 1688, Isaac Le Bedey, écuyer, vicomte de Bayeux, âgé de 70 ans environ, est décédé de mort subite en jouant aux cartes, inhumé le lendemain aux Augustins de Bayeux. — Le 1<sup>er</sup> avril 1688, inh. à Torigny de M<sup>me</sup> de Matignon. — Le 26 avril 1688, décès d'Antoine Ousouf, fils du s<sup>r</sup> de Beaumont Ousouf, à Bazenville. — Le 26 avril 1688, décès du s<sup>r</sup> de St-Michel Le Courtois, marchand tanneur à Caen. — Fin de juillet ou août 1688, décès du s<sup>r</sup> de Vieuxfumé, major du château de Caen, âgé de 70 ans. — Le 20 août 1688, décès de la femme de Haley, docteur et professeur aux droits à Caen. — Le 24 août, « ou viron », 1688, décès du chanoine de La Vieille à Bayeux, dont la prébende a été donnée à Bocher, chanoine de Colombières, et celle-ci au directeur du séminaire de La Délivrande. — Le 22 octobre 1688, décès d'Henri Haley, docteur et professeur aux droits en l'Université de Caen, âgé de 78 ou 80 ans, inh. à St-Sauveur. — Le 8 décembre 1688, décès de Denis Cauvin, sieur de Lespine, avocat fiscal en la haute justice d'Argences et St-Gabriel, âgé de 85 à 86 ans. — Décembre 1688, décès à Rouen de M. de Camilly Blouet, conseiller au Parlement de Normandie, âgé de 60 ans, inh. dans sa chapelle en l'église St-Pierre de Caen le 20 décembre. — Le 17 janvier 1689, sur les 10 à 11 heures du soir, incendie des granges et du blé du curé de Bazenville, par la faute d'un misérable que Beaumont Ousouf gardait au bout des maisons, qui y fut brûlé. — Le 21 janvier 1689, décès aux Capucins de Bayeux du P. Constantin, capucin, frère de M. d'Esquay. — Le 28 mars 1689, le s<sup>r</sup> de La Fer-

rière Du Bousquet, âgé de 45 ans environ, est décédé en sa maison à Ryes, huguenot, sans avoir voulu voir le curé ni autres ; et demeuré à y inhumé jusqu'au mercredi 30. — Le 19 avril 1689, décès à Rome de Christine, reine de Suède, âgée de 64 à 65 ans. — Le dimanche au soir 26 juin 1689, Charles Tubeuf, cordonnier à Creully, a été tué par Bertault, de Creully, à coups de couteau, et demeura sur la place jusqu'au mardi 28, qu'il a été levé par Gabriel Le Cerf, sergent, assisté d'un chirurgien de Caen. — Le 27 juin 1689, décès du s<sup>r</sup> de Vaux-Écajeul, de la petite vérole, inhumé à Vaux-sur-Seulles. — « Le mercredi, feste S<sup>t</sup>-Pierre, 29 juin 1689, on a prins de force dans S<sup>t</sup>-Aubin et à Langrune, le long de la coste, plus de cinquante matelots pour envoyer à Brest, et prins Antoine Mériel fils Simon. » — « Le vendredy douse aoust 1689, sur les quatre heures après midy, est décédé Nostre Sainct Père le Pape Innocent unse, aagé de quatre vingt quatre ans ou viron. M. le duc de Chaunes envoyé ambassadeur à Rome à la place de M. de Lavardin, pour estre là lors de la nomination au S<sup>t</sup>-Siège. L'on a esleu le cardinal Papachiny, qui a dict ne vouloir l'accepter si ce n'est du consentement du Roy Très Chrestien, et se doit apeller Pie six<sup>e</sup> ; et depuis a esté esleu le cardinal Ottobony, sous doyen du conclave, aagé de 70 ans six mois, apellé Alexandre huit, et né en avril 1610, fait cardinal en 1632. » — Le 13 octobre 1689, décès du curé de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, fils du s<sup>r</sup> des Closets ; Suhart, fils du s<sup>r</sup> de Loucelles, avocat du Roi à Bayeux, chanoine de S<sup>t</sup>-Jean, y a présenté le chanoine de Monts, docteur de Sorbonne, son frère, auquel l'évêque de Bayeux a donné sa collation le 15. — Le 27 décembre 1689, décès à Paris de Haley, doyen des professeurs en droit en l'Université de Paris, âgé de 79 ans. — Le 4 mars 1690, décès de Jean Le Blais, éc., s<sup>r</sup> de La Vallée, inh. en l'église de Crépon en sa chapelle par André, curé de Ryes, doyen de Creully. — Le 21 mars 1690, décès de Vigor Le Fort des Castelets, de Cully, huguenot, et n'a voulu se convertir ; inhumé à Cully en son jardin. — Le 20 avril 1690, décès à Caen, d'hydropisie, de Jean de Mandeville, écuyer, s<sup>r</sup> du Roncherey, de Ryes, âgé de 60 ans environ, huguenot, inhumé la nuit « au Coignet à brebis, audict Caen ». — « Le jeudy au soir sur les sept heures, Madame La Dauphine, fille du duc et électeur de Bavière, est décédée à Versailles, aagée de trente ans ou viron, après avoir receu les sainets sacrements de Monsieur l'évesque de Meaux, son premier aumosnier, le dict jour 20<sup>e</sup> avril 1690 ; elle estoit née le

28 novembre 1660 et mariée avec Monseigneur le Dauphin le 7 mars 1680 à Chalons ; apportée à S<sup>t</sup>-Denis le premier de may. » — Le 18 avril 1690, décès du prince Charles de Lorraine, d'une apoplexie, allant à Vienne. — Le 30 avril 1690, Mahieu, ci-devant premier élu à Caen, est mort en sa maison à Audrieu, par un gable de sa maison qui « farda » la nuit et le tua dans son lit. — Le 17 mai 1690, décès du duc de Montausier, âgé de 80 ans. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1690, M. de Luxembourg défit l'armée de Hollande et Espagne en Flandre, où il y eut 18,000 hommes tués et prisonniers. — « Prince d'Orange et mareschal de Schomberg tués en Irlande. Le traise juillet 1690, le mareschal de Schomberg, aagé de quatre vingt ans, a esté tué de deux coups de sabre sur la teste et un coup de pistolet dans la gorge, et a esté inhumé aud. lieu ; et le prince d'Orange, usurpateur du royaume d'Angleterre, y a esté frapé d'un coup de canon dans l'espanle et d'un dans la jambe, dont il est mort quatre jours après ; et sur ce que on vouloit apporter son corps dans l'Angleterre pour estre inhumé, l'on dict que les armateurs de S<sup>t</sup>-Malo l'ont prins le vaisseau qui le portoit avec aultres huit et menés à S<sup>t</sup>-Malo : le combat s'est donné dans l'Irlande, près de Dublin, où l'on dict que il a esté tué dix-huit mille hommes des ennemis. M<sup>r</sup> le duc Tyrconel, lieutenant du Roy en Angleterre, et M<sup>r</sup> le comte de Lansuu commandèrent l'armée », etc. « Et depuis on dict que le prince d'Orange n'est pas mort. » En marge : « Le bruit est venu que il est mort le 6 septembre 1690. » — Le 3 novembre 1690, décès à Versailles, « au regret de la France », de Jean-Baptiste de Colbert, marquis de Seignelay et de Creully, âgé de 39 ans. — « Le mois de novembre 1690, le s<sup>r</sup> de Chaumotel, curé de Grainville, aagé de 70 ans ou viron, est décédé, et le sieur Germain, curé de Luc, a esté pourveu au bénéfice par Madame de Caen, patronne. » — « Le sixième janvier 1691, le sieur de Longaunay, gouverneur de Carenten, qui avoit espousé en dernières nopces la dame d'Anglesqueville, est décédé d'une apoplexie en sa terre de Bois-Hérault, aagé de cinquante cinq ans ou viron. » — Le 14 janvier 1691, décès à Caen de Jeanne Le Sage, femme de Jean Boscain, sieur de La Poterye, frère du curé de S<sup>t</sup>-Gabriel, capitaine d'un vaisseau pour le Roi, inhumée à S<sup>t</sup>-Sauveur le 15, présence de Le Courtois, docteur aux droits, et plusieurs voisins. — Le 23 janvier 1691, décès de S<sup>t</sup>-Laurent Cantel, procureur du Roi à Caen et Evrecy, âgé de 35 ans environ, inhumé à S<sup>t</sup>-Pierre de Caen. — « La première sepmaie de febvrier 1691, Messire François

Rouxel de Mesdavy de Grancey est décédé aagé de quatre vingt six ans, en qualité d'archevesque de Rouen, que il estoit il y a long temps, et avoit auparavant esté évesque de Sées ; il avoit pour coadjuteur à Rouen Monsieur Colbert. — « Le vendredy premier febvrier 1691, est décédé à Rome Alexandre huict, souverain pontife, aagé de plus de quatre vingt ans. » — Juin 1691, décès du prieur de Venois. — Le s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Gabriel Bonnel, capitaine dans le régiment d'Orléans, âgé de 35 ans environ, est décédé en Flandre de maladie. — M. Du Moustier, lieutenant général à Caen, s'est blessé près de Troarn dans son carrosse et demeure là fort incommodé, âgé de 76 ans. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1691, décès du comte de Marsey, oncle du comte de Canisy. — « Le seiisième juillet est décédé Monsieur le marquis de Louvoy, à Paris, aagé de cinquante ans ou viron, et inhumé à Paris. Il est mort à Versailles le 16 juillet 1691, aagé de 51 an, et avoit non François-Michel Le Télrier, ministre et secrétaire d'Etat. » — Le 11 septembre 1691, décès à Bayeux de Suhart, fils de M. de Loucelles à Bayeux, curé de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, âgé de 35 ans. — Septembre 1691. « Dans ledict mois, il y a eu combat entre Mons<sup>r</sup> de Luxembourg et le prince d'Orange, où il y a eu bien des personnes de qualité tués » (en Flandre), etc. — Le 30 octobre 1691, décès de la veuve de M. de Branville, mère du s<sup>r</sup> de Tournebu, seigneur et patron de Bazenville. — Novembre 1691, décès à Froide-rue, à Caen, du s<sup>r</sup> Du Pont, peintre à Caen, âgé de 50 ans, laissant sa femme, qui est Bretonne, et 4 enfants ; « le fils aîné commence à peindre, qui est né à S<sup>t</sup>-Hilaire en Bretaigue, le 12 septembre 1672 : il sera aagé au douse septembre 1692 ». — Le 5 janvier 1692, décès à Bayeux de Lamy, docteur de Sorbonne, grand vicaire de l'évêque de Bayeux, chantre en l'église cathédrale, âgé de 70 ans ; M. de Launay Hue fait grand vicaire pour Caen et le s<sup>r</sup> de Grainville Durand pour Bayeux. — Fin de l'année 1691, décès en Hollande du ministre Du Bosc, âgé de 70 ans, et Guillebert, son confrère, jadis ministre à Caen. — Le 17 janvier 1692, décès de la femme de Le Courtois, docteur et professeur aux droits. — Janvier 1692, décès de Hébert, curé de S<sup>t</sup>-Aubin de Fontenay-le-Pesnel. — Le 7 avril 1692, décès de Jean Le Courtois, docteur et professeur aux décrets à Caen, âgé de 64 à 65 ans. — Le 6 avril 1692, décès à Paris d'Antoine Maquerel, chanoine en l'église de S<sup>t</sup>-Germain l'Auxerrois, âgé de 60 ans environ, inh. le lendemain dans lad. église, présent le s<sup>r</sup> de Séran, conseiller assesseur à Bayeux, son neveu. — Le 14 septembre 1692, décès

d'Édouard Hélye, sieur de « Clinchant », lieutenant général civil et criminel à Bayeux, âgé de 40 ans, inhumé dans l'église de S<sup>t</sup>-Nicolas des Courtils. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1692, décès à Rouen de M. de La Motte Heussey, doyen de la Cour des Aides, âgé de 96 ans. — Le 11 janvier 1693, décès à Canisy d'Hervé de Carbonnel, marquis de Canisy, âgé de 80 ans environ, « inhumé dans leur cave à Canisy ». — Avril 1693, décès à Paris de Mademoiselle, fille de feu Gaston de Bourbon, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, âgée de 66 ans, laissant pour son légataire universel le duc d'Orléans, frère du Roi. — Le 18 novembre 1693, décès à Amblie de Pierre Bidet, notaire, âgé de 70 ans environ. — Le 26 décembre 1693, décès de Le Chartier, curé d'Amblie, âgé de 70 ans environ. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1694, décès de Roger, doyen des avocats de Bayeux. — Le 18 janvier 1694, décès à Esquay de Pierre de Pierrepont, écuyer, sieur de Longchamp, âgé de 45 ans environ. — Le 27 janvier 1694, décès à Ver du s<sup>r</sup> de Bernières d'Anisy, âgé de 70 ans environ. — Le 1<sup>er</sup> février 1694, décès à Crépon de M. de Ryes Blondel, âgé de 40 à 50 ans, inhumé en l'église de Ryes comme seigneur du lieu. — Le 19 février 1694, décès à Caen de M. de Bresoles, seig<sup>r</sup> de Fontaine-Henri, âgé de 50 ans environ. — Le 1<sup>er</sup> mars 1694, décès d'Augustin Osmont, fermier des coches à Caen. — Le 7 mars 1694, décès du chanoine de S<sup>t</sup>-Jean, fils de M. de Loucelles Suhart, âgé de 35 à 40 ans. — Le 10 avril 1694, décès de M. Petite, official de Bayeux et chanoine d'Amayé, âgé de 70 ans environ. — Le 23 juin 1694, décès de M<sup>lle</sup> de Quinsey, chez le comte de Froullay, d'une fièvre pourpre. — « Le 22 juillet 1694, les Anglois jettèrent dans Diepe 3,000 bombes et bruslèrent les maisons de Diepe, et de là allèrent au Havre de Grâce. » — Le 18 juillet 1694, décès du chanoine de Goupillières, archidiaire de Bayeux, âgé de 50 ans environ. — Commencement de juillet 1694, décès à Rouen de M. de Langrye, avocat général au Parlement, inh. à Caen dans les filles de la Charité. — « Le dimanche 17 octobre 1694, sur les 7 heures du matin, est mort Olivier Le Pelletier, bourgeois de Caen, en sa maison à Tierceville, où l'on diet que La Moinoye, son beau-père, l'a tué à coup d'espée, à raison des procès que luy faisoit ledict Le Pelletier ; les juges de Bayeux vinrent le visiter, et le lendemain inhumé à Tierceville, et La Moinoye party. » — « Le dimanche 3 octobre 1694, le postillou de Bayeux, apellé Jouane, valet de la dame Gaucher, a esté tué à S<sup>t</sup>-Suplix, revenant de S<sup>t</sup>-Cosme, par Michel, procureur à Bayeux,

qui a accordé par 1800<sup>l</sup> et 400<sup>l</sup> pour faire prier Dieu pour luy, et 50<sup>l</sup> de rente la vie durant... — Le 8 novembre 1694, décès de Géfroy, curé de St-Ouen du Château de Bayeux. — Le 5 décembre 1695 (lire 1694), décès du maréchal « de Bellefonds » au château de Vincennes, dont il était gouverneur, âgé de 60 à 70 ans. — Le 4 janvier 1695, décès à Versailles de François-Henri de Montmorency, duc de Luxembourg, maréchal de France, âgé de 67 ans environ. — Le 7 janvier 1695, décès à Londres de la princesse d'Orange, de la petite vérole, mêlée de pourpre, prise de mal le 30 décembre. — Le 7 mars 1695, décès de Jean Pophilat, chirurgien à Creully, âgé de 50 ans environ, de maladie mêlée de pourpre. — Le 22 mars 1695, décès de M<sup>me</sup> d'Englesqueville, mère de la marquise de Creully, âgée de 75 ans environ. — Le 21 avril 1695, décès de Lecomte, curé de Nonant, âgé de 75 ans environ. — Août 1695, décès de François de Harley, archevêque de Paris, remplacé par M. de Noailles, évêque et comte de Châlons. — Le 27 août 1695, décès de Le Sens, curé de Périers près Mathieu, âgé de 70 ans environ. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1696, décès du marquis de Canisy, aîné de la maison de Villerville, âgé de 40 à 50 ans. — Le samedi au soir 14 janvier 1696, fut tué sur le petit pont qui va du château de Creully au mail Du Four, agent de Le Grand, receveur de Creully, de coups de hachette par la tête, et jeté à bas où il fut étranglé avec sa cravate, et le lendemain inhumé dans la petite chapelle qui entre du château à l'église, âgé de 30 ans environ. — « Le dimanche au soir 26 febvrier (1696), La Fosse Le Midon, escuier, de Rye, fut assassiné dans la taverne de Tracy par un nombre de garçons de Tracy, aagé de 60 ans ou viron. » — Le 26 fevrier 1696, décès de Gonfrey, docteur et professeur aux droits, âgé de 60 ans environ, inhumé à St-Sauveur. — Le 31 mars 1696, décès du s<sup>r</sup> de La Richardière, maître chirurgien à Bayeux. — Le 1<sup>er</sup> avril 1696, décès de M. de Marguerye, curé de Chouain, âgé de 60 ans environ. — Le 14 mai 1695, décès de Caval, curé de Brouay, âgé de 50 ans environ. — La nuit du 28 au 29 juin 1696, décès de Le Jenne, curé d'Asnelles, âgé de 45 ans environ. — Le 28 août 1696, décès de Louise, femme de Michel des Essarts, écuyer, âgée de 65 ans. — « Le vendredy huit<sup>es</sup> mars 1697, est decédé à Bayeux en odeur de sainteté Monsieur de Longaunay, grand doyen de l'église cathédrale de Bayeux, d'une péripulmonie, et le lendemain inhumé dans l'église, où tout le peuple de Bayeux assista. » — Juin 1697, décès à Balleroy de

M. de Choisy, inhumé dans l'église de Balleroy, jusqu'à l'achèvement de l'église de St-Paul-du-Vernay, qu'il a fait bâtir, où il sera transféré. — Le 4 août 1697, décès à Caen de Nicolas de Vandés, écuyer, lieutenant général en la haute justice d'Argences et St-Gabriel, âgé de 68 ans environ. — Cette note est la dernière du curé Bosquain. A la suite, d'autres mains, notes de décès de 1698 : le 5 mars, décès à Caen de « Monsieur Duqainay Le Blais », âgé de 85 ans ; le 12 mars, décès de Gilles Le Picard, curé de Rucqueville, doyen de Maltot ; le 25 août, décès de M. de Banville Sirême, âgé de 60 ans environ ; le 1<sup>er</sup> septembre, décès de M. de Nerval Piédoue, conseiller au Parlement, âgé de 40 ans environ, en la maison du vicomte de Bayeux, son beau-frère, inhumé le lendemain dans l'église St-Malo à Bayeux, etc. (Ces deux derniers de Robert Langlois.) — A la suite, « consentements des parroissiens de St-Gabriel », de 1751 à 1758, cancellés : dérôlements et enrôlements, nominations de collecteurs des tailles et du sel, élection de syndic, etc.

E. Suppl. 610. — GG. 3. (Cahier.) — Petit format, 30 feuillets, papier.

**1669-1693.** — « Registre des baptesmes, mariages et inhumations faictes par moy Paschal Bosquain, pbr., curé de St-Gabriel. » — Le 14 avril 1671, b. d'une fille de Jacqueline, fille naturelle de Jeanne des Essarts, qu'elle a attesté des œuvres de feu Guillaume Etienne, s<sup>r</sup> du Longbut, et a été relevée après, vertu des lettres de purification de l'official de Fécamp à St-Paix, que sa mère alla quérir. — Le 8 juin 1674, décès à Caen de Jacques Le Bas, s<sup>r</sup> du Molay, inh. dans l'église de Cambes. — Familles Aline, André, Barbey, Bosquain, Chirot, Genas, Hamelin, Hermerel, Le Franc, Le Téliet, Morant, Planchon, Roussel, Valée, Vaussy, etc Cf. GG. 2 et 5.

E. Suppl. 611. — GG. 4. (Cahier.) — Petit format, 10 feuillets, papier.

**1674-1679.** — Baptesmes, mariages, sépultures. Cf. GG. 2.

E. Suppl. 612. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 372 feuillets, 58 pièces intercalées, papier.

**1681-1784.** — Baptesmes, mariages, sépultures. — Paschal Bosquain, Robert Langlois, Michel Estienne et Laurent Patey, curés. — Le 21 août 1684,

bapt. d'Antoine Genas, fils de Denis Genas, s<sup>r</sup> de La Fosse, et de Marie de Séran. — Le 17 septembre 1685, bapt. de Marie-Madeleine Genas, fille des précédents; mar., Madeleine Genas, sœur dud. sieur de La Fosse; par, Jacques de Sérau, écuyer, sieur de Cussy, père de lad. Marie de Séran. — Le 14 mars 1688, bapt. de Marguerite Genas, fille des précédents; m., Marguerite de Cormier, épouse du comte de Quinsey. — Le 6 octobre 1689, élection du pape Alexandre VIII. — Le 19 mars 1690, bapt. de François-Lambert Genas, fils des précédents; par., François d'Argouges, écuyer, sieur des Moulins. — Le dimanche 23 juillet 1690, Jacques, Roy d'Angleterre, est allé coucher à Thorigny, chez Monsieur de Maignon, revenant de Brest; party le lundy matiu 24 pour venir à Caen, où il est arrivé sur les onze heures du matin, disné chez Mous<sup>r</sup> Foucault, intendant, en la maison du sieur Chasot, et en entrant dans Caen il estoit dans une petite chaise, voulant [être] veu d'un chacun, et a salué tout le peuple; Mons<sup>r</sup> de La Croissette, gouverneur, luy présenta les clefs de la ville que il a touchées en disant: Je remercie le Roy. Tous les bourgeois soubz les armes criant Vive le Roy; et n'a voulu recevoir aucune harangue, et n'a pas tardé une heure dans Caen, où en entrant on a tiré neuf coups de canon, et en sortant trois: il est allé vers dîner, le sieur de Léry Girardin avec luy, et toutes les cloches de la ville ont sonné. » — Le 26 février 1691, bapt. de Denis, fils de Denis Genas et Marie de Séran; par., Antoine de Séran, écuyer, conseiller assesseur à Bayeux; mar., Marie Corneillot, femme dud. sieur de Séran. — Le 24 mars 1691, bapt. de Louis, fils de [blanc] Néel, sieur de Tierceville, et de la dame Golner, sa femme; par., le comte de Quinsey; mar., la veuve du sieur de Tierceville. — Le 12 juillet 1691, « a esté esleu pour pape le cardinal Pignatelli, de Naples, et s'apelle Innocent douzième, aagé de 77 ans; il s'apelloit le cardinal Antonio Pignatelli, neapolitain de nation, faict cardinal par Innocent unsième. » — Le 10 août 1694, baptême par le curé de Crépon, dans son église, d'une fille du sieur d'Yvrande, fils du sieur de Biéville et de sa femme, fille du sieur de La Pipardière, frere du s<sup>r</sup> de St-Ouen Mathieu; mar., M<sup>me</sup> de St-Ouen; par., le sieur de Biéville. — Le 6 octobre 1698, décès de Paschal Boscaïn, curé du lieu, âgé de 84 ans, et, le lendemain, inhumation dans le chœur de l'église. — Le 4 mars 1700, décès de Michel des Essarts, éc., s<sup>r</sup> de La Commune. — « Du vendredy vingt janvier mil sept cents et deux, devant nous, Robert Langlois,

pbr., curé de St-Gabriel, damoiselle Marie des Essarts, veuve de deffunt Gilles Malet, de cette paroisse, estant en son lit malade, et toutesfois saine d'esprit et d'entendement, et désirant faire le salut de son âme, a déclaré qu'elle donne à Marguerite Malet, sa fille, un viel coffre fermant à clef et serrure, une vieille table enfoncée, un viel pot de fer et vieille cramailée, un viel petit bassin d'airain, une vieille couche et une vieille petite cuve, le tout de peu de valeur, dont elle a présentement saisy la ditte Marguerite Malet, pour les bons services et assistances qu'elle luy a rendu pendant sa viellesse et maladie, exhortant de faire prier Dieu pour elle, ce qui luy a esté leu et publié, présence de M<sup>e</sup> Guillaume Langlois, advocat à Bayeux, et Martin Hamelin, et a fait sa marque présence de Marin Lepetit, de la paroisse de Basly. » — Le 21 avril 1702, décès dud. Guillaume Langlois, avocat à Bayeux, lieutenant général à St-Gabriel, en la paroisse de Crépon, lequel a été inhumé dans l'église de St-Gabriel. — « A Monsieur le bailly d'Argences ou Mons<sup>r</sup> son lieutenant au siège de St-Gabriel, supplie humblement Denys Le Maistre, s<sup>r</sup> des Jardins, receveur du prieur dud. lieu de St-Gabriel, demeurant dans les maisons du prieuré, et vous représente que la nuit dernière le gable de l'une des escuryes dud. prieuré auroit tombé en ruine et cablé, qui auroit attiré le planché de lad. escurie, qui seroit tombé sur le lict de deux de ses valets qui y estoient couchés.... qui par ce fascheux accident auroient esté tués dans leur lict et trouvés morts ce matin soubz la ruine du gable et du planché de lad. escurie. A ces causes, mond. s<sup>r</sup>, il vous plaise permettre au suppliant, veu les choses de la manière qu'elles se sont passées par ce fascheux et inopiné accident, faire inhumér les corps de ses susd. deux valets.... Faict et présenté ce vingt quatre mars 1711. » Permis d'inhumer. — Dispense de bans par Jacques Malouin, d<sup>r</sup> en théologie, principal du collège du Bois, curé de St-Etienne de Caen, et official de Fécamp (1712). — Le 23 janvier 1718, assemblée des paroissiens pour autoriser le rétablissement et les réparations du beffroi et de la charpente du clocher. — Le 29 novembre 1721, déclaration de grossesse de Jeanne Hamelin, laquelle « est provenue de la compagnie et des œuvres de Gilles des Essarts, escuier, de cette paroisse. A laquelle présente déclaration s'est présenté ledit sieur des Essarts, qui s'est opposé à la ditte déclaration, et a soustenu que ce n'est point de ses œuvres, ce qu'il a signé présence des susdits tesmoins ledit jour et an. Contre laquelle

opposition la ditte Hamelin a persisté à sa déclaration et soustenu que c'est des œuvres dudit des Essarts, ce qu'elle a signé, présence des susd. tesmoins, ledit jour et an que dessus. » — Le 30 juillet 1724, décès de Denis Le Maistre, s<sup>r</sup> des Jardins, âgé de 70 ans, et le lendemain, inhumation dans l'église par Le Bas de Cambes, chanoine de Froiderue. — Le 13 août 1730, décès de Marie Lucas, veuve de Gilles des Essarts, écuyer, âgée de 72 ans, et inh. le lendemain dans l'église. — Le 19 avril 1738, décès de François Le Maistre, s<sup>r</sup> des Jardins, marchand, âgé de 47 ans, lequel a été inhumé le 21 dud. mois, dans l'église. — Le 8 octobre 1740, décès de Marin Genas, curé de Fresné-le-Crotteur, âgé de 66 ans. — Le 4 février 1741, mariage de Jean-Baptiste des Essarts, écuyer, fils de Gilles des Essarts, écuyer, et de Marie Lucas, de S<sup>t</sup>-Gabriel, et Marguerite Chaperon, fille de feu Étienne et de Madeleine Potilat, de Creully, l'acte sur les registres de Fresné. — Le 2 mars 1742, inh. dans le cimetière de Robert Langlois, curé du lieu, âgé de 75 ans environ, par Louis-Philippe de Marigny, prieur de Pierre-Solain et euré de Brécy. — Le 23 novembre 1743, bapt. de Jean-Antoine, fils desd. Jean-Baptiste des Essarts et Chaperon. — Le 24 juillet 1746, bapt. de Marie-Marguerite-Antoinette, fille des mêmes. — Le 17 octobre 1750, décès de Pierre Touffaire, âgé de 14 ans, inhumé le lendemain « avec les courtes cérémonies de la maladie contagieuse ». — Le 19 octobre 1750, décès de maladie contagieuse de Jeanne Lucas, âgée de 60 ans, inhumée le même jour. — Le 20 octobre 1750, décès de Françoise Touffaire, âgée de 16 ans, « pour la troisième de la même maison en temps de contagion ». — Le 28 mai 1754, inh. de Jean des Essarts, écuyer, âgé de 60 ans environ. — Le 18 février 1770, inh. dans l'église de Michel Estienne, curé du lieu, âgé d'environ 71 ans. — Le 9 juin 1770, inh. dans l'église de Charles-Philippe-Denis Le Maître des Jardins, prêtre, âgé d'environ 40 ans. — Le 20 juillet 1784, inh. de Laurent Patey, curé du lieu, âgé d'environ 43 ans, par François-Alexandre Mollet, curé de Lantheuil et doyen de Creully. — Élection de collecteurs. — Lacérations aux premiers et derniers feuillets.

E. Suppl. 613. — GG. 6. (Cahiers.) — Moyen format, 51 feuillets, papier.

**1785-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques-François Le Gerais, curé. Il dresse et signe les actes de l'état civil en décembre 1792, l'an

1<sup>er</sup> de la République, en qualité d'officier public de S<sup>t</sup>-Gabriel, en la salle des séances de la municipalité. — Actes concernant les familles Anne, Barbey, Blanchard, Blanlot, Borel, Bosquain, Bousteau, Christot, Cormesnil, Davot, Diot, Durand, Fieffé, Fierville, Fossey, Goux, Grandfils, Hamelin, Hébert, Jean, Jouanne, de La Haulle, Le Berrurier, Le Breton, Lecarpentier, Le Cavalier, Lecoin, Lecoq, Lécordier, Lehot, Lemarchand, Le Quesne, Lerenard, Longuet, Mahié, Marie, Morel, Poyer, Quigniot, Simon, Tostain, Touffaire, Vallée, Véziel, Villey.

*Fresné-le-Crotteur*

*Uni à Saint-Gabriel.*

E. Suppl. 614. — GG. 7. (Cahiers.) — Moyen format, 20 feuillets, papier.

**1656-1691.** — Église paroissiale de S<sup>t</sup>-Rémy de Fresné-le-Crotteur. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Le Marchand, Charles Genas, curés. — Le 27 avril 1659, décès de Charles Hermerel, et inh. le lendemain en présence de Mathieu Marette, curé de Creully, et de Paschal Boscain, curé de S<sup>t</sup>-Gabriel. — Le 11 juin 1665, b. de Bertrand Bertaut; p., Bertrand Auber, chapelain au prieuré de S<sup>t</sup>-Gabriel. — Le 20 novembre 1667, b. de Pierre, fils de Charles Estienne et de Françoise Le Maistre; p., Guillaume Estienne, s<sup>r</sup> du Longbut, de lad. paroisse. — Le 15 août 1670, inh. de Guillaume Estienne, s<sup>r</sup> du Longbut, demeurant à Fresné-le-Crotteur chez MM. de Cantebrun, en présence de Pierre Beslin et Pierre Bourdon, chapelains à S<sup>t</sup>-Gabriel, et de Michel Le Noir, vicaire de Brécy. — Le 12 octobre 1670, b. de Françoise Alain; m., Françoise Bonnel, femme de Jean Hache, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Jean, bourgeois de Caen. — Le 16 juillet 1686, b. de Madeleine-Suzanne, fille d'Étienne Bonnel, seigneur de Fresné, de S<sup>t</sup>-Gabriel et du Bourguais, et de Marguerite Meslin; m., Suzanne de Thiout, femme de Jean Meslin, éc., seigneur de Campigny; p., Pierre Bonnel, s<sup>r</sup> de Cantebrun, capitaine au régiment du duc d'Orléans; le 11 septembre 1686, décès de lad. fille. — Le 14 avril 1690, décès d'Antoine de La Haye, inhumé le 15 par David Labbé, curé du Fresne, en présence de Guillaume Le Sueur, curé de Cainet, etc. — Familles Auber, Bertaut, Boisgentil, Cauvin, Chirot, Dubois, Estienne, Fontaine, Gallot, Girard, Gost, Gueroult, Hermerel, Heuste, Launay, Le Grand, Le Maistre, Le Rebours,

Le Verrier, Louvet, Martin, Morant, Mouillard, Onfroy, Ricard, Roquier, Sorel, Villay, etc.

E. Suppl. 615. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format, 51 feuillets, papier.

**1692-1739.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles Genas et Marin Genas, curés. — Le 10 mars 1701, bapt. de Jacques-Étienne, fils de François de Marguerie, écuyer, seigneur et patron de St-Pierre d'Amblie et Pierrepont, son annexe, et de Marie-Madeleine Dandel, par Louis de Bonnechose, curé de St-Pierre d'Amblie; par., Jacques Dauge, écuyer; mar., Marie-Madeleine de Bonnechose. — Le 5 juillet 1723, inh. dans le chœur de l'église d'Étienne Bonnel, sieur de Fresné, par M. d'Anisy, curé de Cully. — Le 30 octobre 1727, mariage de Julien de St-Quentin, écuyer, seigneur de Grainville, chevalier de St-Louis, capitaine de dragons au régiment d'Épinay, fils de feu Charles de St-Quentin, seigneur et patron de St-Quentin, et de défunte Marie de « Guodefroy », de Carentan, et Anne d'Hermerel, fille de Guillaume-François, écuyer, seigneur de Belleval et de Chouain, et de Charlotte de Chéradame, veuve d'Étienne de Bonnel, seigneur de Fresné, à St-Ény, par Louis-Philippe de Marigny, abbé dud. lieu et premier curé de Brécy, en présence de M. de St-Quentin, seigneur de Banville, Louis-Julien Ravend, écuyer, seigneur de Boisgrimot, chevalier de St-Louis, capitaine de cavalerie au régiment Royal-Roussillon, Guillaume-François d'Hermerel, seigneur de Belleval et de Chouain, Louis-Baptiste d'Hermerel, écuyer, lieutenant général civil et criminel en bailliage à Carentan, Guillaume Desplanques, éc., s<sup>r</sup> de Lessay. Extra it des registres de St-Ény, délivré par le curé Jacques Ferrand. — Le 24 février 1729, mariage de Pierre de Pierrepont, fils d'Étienne de Pierrepont et de Catherine Quentin, et Marie-Anne Le Bedey, fille d'Isaac Le Bedey et de Marie-Anne d'Hermerel, par François de Pierrepont, curé de St-Clair d'Hérouville. — Autres actes concernant les familles Accard, Achard, Auber, Barbé, Bertaut, Bilheux, Chapron, Delacour, Estienne, Farcy, Fontaine, Fossey, Gilles, Girard, Goussiaume, Guillemette, Guillot, Hermerel, Lecarpentier, Lecourt, Legrand, Lemaistre, Lemarchand, Lerebours, Maillard, Midot, Pillon, Touffaire, Vanquelin, etc.

E. Suppl. 616. — GG. 9. (Cahiers.) — Moyen format, 147 feuillets, papier.

**1740-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Marin Genas, Gilles Raisin, J.-F. Hamelin, Philippe Littré et Pierre Geslin, curés. — Le 9 octobre 1740, inh. de Marin Genas, curé du lieu, par Marin Adeline, curé du Manoir, doyen de Creully. — Le 4 février 1741, mariage de Jean des Essarts, écuyer, fils de Gilles des Essarts, écuyer, et de Marie Lucas, de St-Gabriel, et Marguerite Chaperon, fille de feu Étienne Chaperon et de Madeleine Pofilat, originaire de la paroisse de Creully. — « Il n'i a point eu d'enterrement dans la paroisse de Fresnay-le-Croteur l'année 1753. » En 1754, l. « Il n'i a point eu de baptêmes ni de mariages dans la paroisse de F. l. C. en l'année 1754. » — Le 26 mars 1757, b. de Jacqueline-Élisabeth Bertault; m., Élisabeth de La Rivière, épouse de M. de Prévalon, éc., de S<sup>te</sup>-Croix-Grand-Tonne. — Le 26 octobre 1762, inh. de Marguerite-Suzanne de Brunville, âgée de 60 ans. — Le 14 avril 1771, inh. à Poussy, dans le chœur de l'église, du côté de l'évangile, de Fierre-Jacques de Brunville, seigneur et patron honoraire de Poussy, Fresné-le-Crotteur, St-Gabriel et autres lieux, âgé d'environ 80 ans, décédé en son château de Fresné. Extrait délivré par Philippe des Rotours, curé de Poussy, licencié aux droits, doyen de Vaucelles. — Le 4 janvier 1776, bapt. de Marie-Jeanne, fille de François Cagnard et de Suzanne Le Cerf, tous deux de la religion prétendue réformée. — Le 31 août 1778, inh. de François Hamelin, curé du lieu, âgé de 36 ans.

### Secqueville-en-Bessin

E. Suppl. 617. — GG. 1. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1592-1593.** — Fragment de registre contenant le catalogue des communicants pour 1592, parmi lesquels Jeanne Du Chastel, femme du s<sup>r</sup> de Colomby, Marguerite Costard, femme du s<sup>r</sup> de Hamars, la d<sup>elle</sup> du s<sup>r</sup> de La Perrelle, etc., et deux actes de baptême d'avril 1593, notamment celui de Marguerite, fille de n. h. Gilles de Caillouey, nommée par Collasse, femme de Louis de Caillouey, s<sup>r</sup> de Grandcamp, en présence de M. de Gastebley, écuyer.

E. Suppl. 618. — GG. 2. (Registre.)—Moyen format, 40 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1614-1637.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Lair, curé; Aubin Varin, vicaire. — Le 44 septembre 1614, baptême par Guillaume Lair, curé d'Athis et doyen de Maltot, de Suzanne, fille de Philippe de Guillebert, sieur de Secqueville, et de Renée de Vassy; m., M<sup>me</sup> de Longaunay; p., Jacques de Durevie, s<sup>r</sup> de Lasson. — Le 7 mai 1615, s'est présentée « Thyphaigne », fille de feu Allain Le Plé, de Vendes, qui a requis le baptême à son enfant mâle, né depuis 15 jours hors mariage, « et l'ayant examinée et prinse par affirmation du fait de qui elle auroyt produit led. enfant, a dict et déclaré que c'estoyt des œuvres d'ung jeune homme qui est demeurant en la maison de Monsieur des Tourailles et ne pouvoit dire son non, mais que on l'apelle Coquet, et qu'il eut son aprochement lors que elle demouroit chez un nommé Preppain, fermier dud. s<sup>r</sup> en sa terre de Monderville près Caen, et que led. Coquet est père dud. enfant et ne entend le donner à autre personne », etc. — Le 4 juin 1615, b. d'une fille de n. h. François de Caillouey et de Marie des Essarts. — Le 16 février 1616, parrain, Guillaume Lair, curé de Secqueville. — Le 5 avril 1616, b. de Louis, fils de n. h. Jacques de Caillouey; p., Louis Le Vallois, fils de Robert Le Vallois, s<sup>r</sup> d'Escoville. — Le 17 avril 1616, b. de Louis, fils de n. h. Salmon de Caillouey; p. Philippe de Guillebert, sieur de Secqueville, baron de Coulonces, capitaine et gouverneur pour le Roi au château et ville de Vire. — Le 29 avril 1616, inh. au cimetière, « en la place et lieu des horsains », de Jacques Loysel. — Le 12 juin 1616, après midi, inh. de Gilles de Caillouey, éc., dans l'église, près le corps de la demoiselle sa femme, qui décéda le même jour sur les 11 heures du matin. — Le 14 juillet 1617, inh. de Philippe de Guillebert, s<sup>r</sup> de la paroisse. — Le 17 août 1617, b. de Philippe, fils de feu M. de Secqueville et Renée de Vassy; p., Charles Marguerie, s<sup>r</sup> de Housteville; m., « Guilonne » de Guillebert, sœur dud. enfant. — Le 12 novembre 1617, décès de noble enfant Philippe de Guillebert, fils dud. Philippe, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur de Vire, et de Renée de Vassy, inh. dans le chœur de l'église, proche le corps de son père. — Le... blanc novembre 1617, b. de Jacques, fils de Jean Le Tonzey, s<sup>r</sup> de Maillot, et Catherine d'Anisy; p., le comte de Thorigny. — Le 16 mai 1619, b. de Catherine,

fille de Philippe de Cairon, s<sup>r</sup> des Varennes, et de Catherine de Gosselin. — Le 26 mai 1619, b. de Renée, fille de Salomon de Caillouey, s<sup>r</sup> de Hamars, et d'« Aulue de Baudes »; p., Joab de Guillebert, s<sup>r</sup> du Landel, chevalier de S<sup>t</sup>-Lazare. — Le 3 septembre 1623, audience de contrat de vente de 11 aeres 1 vergée 1/2 moins par Abraham Champion, bourgeois de Caen à M<sup>me</sup> de Secqueville, moyennant 1501 l. de principal et 15 l. de vin, par contrat du 12 mai 1623, devant Jean Bayeux et Jacques Gastbled, tabellions royaux à Creully. — Le 23 mars 1624, décès de Renée, fille de Salomon de Caillouey, éc., noyée par accident. — Le 22 octobre 1624, décès de Salmon de Caillouey, éc., inhumé en l'église à la chapelle S<sup>t</sup>-Michel. — Le 21 décembre 1624, b. d'Élisabeth, fille de Jacques des Essarts, éc., et de Marguerite Le Febvre, décédée le 27, inhumée dans la chapelle des Angots. — Le 25 février 1625, inh. d'Anne de Forges, femme de Jacques de Caillouey, éc., inh. dans la chapelle de S<sup>t</sup>-Jacques, auprès des prédécesseurs de son mari. — Le 24 février 1626, mariage de Guillaume Gouys, s<sup>r</sup> de La Fontaine, de Longueville, et Catherine Le Roy, fille de Jean Le Roy, s<sup>r</sup> de La Rivière, de Chouain. — Le 2 octobre 1631, inh. de M<sup>me</sup> de Secqueville dans le chœur, à côté de son mari, du côté de la mer. — Le 14 novembre 1631, inh. de Madeleine de Cairon, femme d'Étienne Gosselin, dans l'église de Bretteville-l'Orgueilleuse. — Le 21 décembre 1634, b. de Louis, fils de Gilles Le Cler, sieur de S<sup>t</sup>-Gilles; p., Louis de Guillebert, éc., sieur de Secqueville-en-Bessin; m., Jeanne des Essarts, fille du s<sup>r</sup> des Carreaux, d<sup>e</sup> à Secqueville. — Le 23 avril 1635, b. de Gatién, fils du précédent, né le 5 mai 1633; m., M<sup>me</sup> de Colombiers; p., M. de Boisvyon, conseiller ecclésiastique à Rouen. — Le 9 décembre 1635, bap. en l'église de Secqueville, à cause de la contagion, d'Alexandre, fils de Mathieu Le Grand, d<sup>e</sup> à Camilly, et de Michelle Moillard, de Secqueville. — Le 17 juillet 1636, b. de Gilles Le Cler, fils dud. s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Gilles. — Délibérations concernant les affaires financières, procédures, etc. — Le 12 juin 1633, pouvoir de vendre 17 boisseaux de froment de rente dépendant de la charité, pour être l'argent employé à payer les étapes. — Le 24 octobre 1637, reçu des paroissiens 11 l. 17 s. 8 d. à quoi ils ont été taxés pour leur part de 4.000 l. ordonnées être levées en l'Élection de Caen pour les étapes des compagnies de gens de guerre ayant logé dans quelques paroisses de l'Élection en lad. année. — Intercalée, une délibération de Bretteville-l'Orgueilleuse, de 1626. — Audiences de

contrats concernant : Renée de Vassy, dame de Secqueville (1625); Georges Sallet, s<sup>r</sup> de Quilly, avocat au Parlement de Rouen (1626); François de Guerville, éc., s<sup>r</sup> de La Londe (1626-1631); François de Guerville, s<sup>r</sup> de La Londe et Cainet (1628); Guillaume de Vippart, s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Croix (1631), etc.

E. Suppl. 619. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 55 feuillets, papier.

**1638-1651.** — Registre des baptêmes, mariages, inhumations, certificats, procurations, élections de la taille et autres affaires dépendant de l'église, acheté et commencé par Aubin Varin, vicaire, le 1<sup>er</sup> janvier 1638, fait en présence de Thomas Le Sueur, obitier, et Jean Le Devin, custos. — Les 6, 13 et 20 juin 1638, lectures aux prônes du mandement de l'évêque portant défense de faire des mariages clandestins, et de la déclaration du Roi qu'il a pris la Vierge pour protectrice spéciale du Royaume. — Le 7 mars 1639, mariage d'Alexandre Riboult et Anne de Caillouay, fille de François de Caillouay, s<sup>r</sup> du Pray, et de defunte d<sup>lle</sup> des Essarts. — Le 13 juin 1639, mariage par Jacques Gallien, curé de Secqueville, de Pierre Le Devin, éc., et Anne de Guillebert, fille de feu M. de Secqueville, en présence du vicomte de Vassy, cousin du marié. — Le 26 juin 1639, audience, requête de « Jouab » de Guillebert, chevalier, sieur du Landé et de Secqueville, de contrat de vente par Guillaume de Vippart, chevalier, seigneur marquis de Montcanisy, sieur de S<sup>te</sup>-Croix, de tous ses biens et droits à Secqueville, etc. — Le 8 septembre 1639, décès dud. « Jouab » de Guillebert, seigneur de Secqueville, inh. dans le chœur, sous une tombe de carreau. — Le 24 juin 1641, bapt. de Jean-Baptiste, fils de Gilles Le Clerc, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Gilles, et de Marie Bruzé; p., Jean-Baptiste de Guillebert, chevalier, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Aubin; m., Marguerite.... (blanc) Marguerie, fille de M. de Colleville, demeurant près Bayeux. — Le.... (blanc) 1641, b. d'Etienne, fils d'Alexandre Riboult et Anne de Caillouay; p., Etienne Philippe, s<sup>r</sup> de Bosbrière. — Le 7 février 1644, mariage de François de Caillouay, éc., s<sup>r</sup> du Pray, et Germaine Guérard, de S<sup>te</sup>-Croix. — Le 7 février 1646, mariage de Jean de Caillouay, éc., s<sup>r</sup> de La Contey, de Secqueville, et Claude Du Pont, fille de feu Gilles, éc., seigneur et patron de S<sup>t</sup>-Aignan-le-Malherbe, demeurant à Secqueville, en présence de Madeleine Sevestre, mère de l'épouse. — Le 25 avril 1647, décès de François de Caillouay, s<sup>r</sup> du Pray. — Le 1<sup>er</sup> décembre

1647, lecture au prône de mandements, l'un défendant de travailler les jours de fêtes, le 2<sup>e</sup> contre les blasphémateurs, le 3<sup>e</sup> défendant de charger sur eau des blés. — Le 1<sup>er</sup> février 1648, mariage de Charles Du Pont, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Aignan, et Anne de Vaudry. — Le 2 décembre 1648, inh. de Germaine Le Gruel, veuve de François de Caillouay. — Délibérations. Bannies de la dîme des chanvres, de l'herbage du cimetière, des pommes dépendant de l'église, du son du pain de la charité, procédures, adjudication des réparations de l'église et de la chapelle de S<sup>te</sup>-Croix. — Le 17 mars 1647, devant le curé Jacques Gallien, élection de « Jouab » Riboult et Michel Lores comme procureurs-syndics de la paroisse, tant pour la taille qu'autres affaires, plaider et répondre par-devant tous juges, qui ne pourront faire accord sans le consentement des paroissiens. — Le 21 juin 1648, pouvoir au trésorier de poursuivre l'instance contre le prieur de S<sup>t</sup>-Gabriel, pendante aux Requêtes du Palais à Paris, où elle a été évoquée à l'instance du prieur, pour faire juger que le paiement de 15 boisseaux d'orge, mesure de Bayeux, sera délivré par le prieur, ses agents ou fermiers, à la S<sup>t</sup>-Michel en septembre, aux pauvres infirmes grabataires et sédentaires de Secqueville, à cause d'une muaison de 211 boisseaux d'orge et 70 boisseaux de froment que led. prieur a droit d'avoir sur la dîme de Secqueville sans autres charges que le paiement desd. 15 boisseaux d'orge, ce qui a été de temps immémorial, lad. muaison consistant en tout ce qu'il peut y avoir de clair dans lad. dîme, dont le reste n'est pas capable de payer les autres charges de la dîme, comme de faire réparer l'église, payer visites, calendes, décimes, pension au curé pour lui et son vicaire et autres subsides, n'étant baillée de présent que 220 livres, et les dîmes étant sujettes à l'aumône envers les pauvres. — Le 26 juillet 1648, lecture de mandement du bureau des finances de Caen, chargeant aux particuliers taillables des paroisses de payer leurs impôts de 1647 et 1648, et défendant de faire poursuites sur les collecteurs et taillables pour les années précédentes, jusqu'à ce qu'autrement soit ordonné, et d'arrêt de la Cour des Aides de Normandie défendant aux receveurs des tailles de faire poursuites pour les années jusques et compris 1647, etc. — Le 20 février 1650, dénombrement des pauvres et déclaration des paroissiens et possédant héritages : les abbés et religieux de S<sup>t</sup>-Etienne de Caen et Ardennes, l'abbé de S<sup>t</sup>-Gabriel, l'abbesse de la Trinité de Caen, les Croisières de Caen, les curé et prêtres d'Anblie, la d<sup>lle</sup> de La Londe Guer-

ville, les s<sup>r</sup> de Chaulieu, de La Lusérne, de Fontaine-Henri, de Lasson, de St-Agnan, la d<sup>e</sup>lle des Varendes, Angot, apothicaire, Jacques Brasnu, s<sup>r</sup> de La Vallée, etc.; nomination de M. de Caillouay, éc., s<sup>r</sup> de La Contey, avec Étienne Alline, trésorier, et le curé, pour la taxe de la subsistance des pauvres, selon l'exigence de leur pauvreté, et la taxe des possédant héritages, pour être les deniers reçus par led. de La Contey de semaine en semaine et distribués aux pauvres issue des vêpres. — Le 23 juillet 1651, délibération pour satisfaire à l'ordonnance donnée en bailliage à Caen entre les religieux de St-Etienne et les paroissiens, pour le fait de leur bailler des granges suffisamment en la paroisse pour y reposter les grains provenant de la dime. — Audiences de contrats concernant: François de Caillouay (1646); la succession de Paul Philippe, s<sup>r</sup> de Précaré, docteur en médecine (1648); Étienne Gosselin, s<sup>r</sup> de La Hogue (1649); Nicolas Villey, bourgeois de Caen, s<sup>r</sup> de La Varençère (1650); Marie Angot, veuve de Pierre Asselin, contrôleur du taillon à Caen (1651).

E. Suppl. 620.—GG. 4. (Registre.) — Grand format, 23 feuillets, papier.

**1638-1659.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1651 à 1659. — Jacques Gallien, curé. — Le 3 décembre 1651, décès de Gilles Le Clerc, bourgeois de Caen, s<sup>r</sup> de St-Gilles, trésorier des guerres, en la paroisse de Froiderue à Caen, inh. à Secqueville le même jour. — Le 12 décembre 1651, b. de Nicolas, fils de Charles Du Pont, s<sup>r</sup> de St-Agnan, et d'Anne de Vaulry; p., Nicolas Du Pont, curé de St-Agnan. — Le 24 décembre 1651, b. de Charles de Caillouay, fils du s<sup>r</sup> de La Contey et de Claude Du Pont. — Le 7 novembre 1653, b. de Louise-Jacqueline, fille d'Henri Barthes, sieur de La Rengée, bourgeois de Caen, et d'Isabeau Ruel; p., Jacques Blouet, éc., s<sup>r</sup> de Camilly. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1654, décès d'Anne de Baudres, femme de M. de St-Agnan. — Le 8 février 1655, mariage de Georges Du Pont, éc., s<sup>r</sup> du Quesnay, et Anne Du Fresne; le 14 janvier 1656, baptême de leur fille Judith. — Le 1<sup>er</sup> août 1657, b. de Florence, fille de Charles Du Pont, éc., s<sup>r</sup> de St-Agnan, et de Marie Le Tousay; m., Florence Lenglois, veuve du s<sup>r</sup> de Longuemare, de Feuguerolles-sur-Orne. — Le 29 novembre 1657, décès d'« un petit enfant masle appartenant au s<sup>r</sup> de La Coudraye, bourgeois de Caen », gendre de Jacques Brasnu, s<sup>r</sup> de La Vallée, inh. dans l'église sous la tour. — Le 24 août 1659, Louise de

Guerville, femme de Bernard de Garaby, s<sup>r</sup> de La Luzerne, mère du s<sup>r</sup> de Troismonts, a été inhumée dans l'église de Troismonts. — De l'autre côté du registre, sur les feuillets de garde, notes de proclamations, assignations, etc., de 1638, requête de Gilles Hunot, chirurgien, etc.; à la suite, enfants naturels depuis 1651, dont l'un provient des œuvres de Nicolas Barabas, de Clinchamps, vicomté de Vire.

E. Suppl. 621. — GG. 5. (Fragment de registre.) — Moyen format, 6 feuillets, lacérés, papier.

**1661-1667.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Aubin Varin, vicaire, puis obitier; René Heusé et Jean Jeanne, vicaires. — Le 21 octobre 1661, décès d'« un enfant femelle » de M. de Caillouay, s<sup>r</sup> de La Contey, enterré dans l'église, dans l'allée du pilier qui ferme les chapelles St-Michel et St-Jacques. — Le 6 juillet 1662, Jacques Gallien, curé de Secqueville, est décédé à St-Martin de Caen, et inh. en lad. église St-Martin. — Le 13 juillet 1662, parrain, Léonor de Garaby, s<sup>r</sup> de Troismonts (acte lacéré). — Le 5 février 1663, b. de Marie-Madeleine, fille de Charles Du Pont, éc., et d'Anne Le Tousay. — Le 26 décembre 1665, bapt. d'André Pigeon; p., André Du Vernay, éc., s<sup>r</sup> d'Agneaux; m., Anne Le Clerc, veuve du s<sup>r</sup> Du Hamel, chirurgien à Vire. — Le 2 octobre 1666, décès de René Heusé, vicaire depuis la Toussaint précédente, inh. dans la chapelle Notre-Dame. — Le 3 février 1667, b. de Louis, fils de Charles Du Pont, s<sup>r</sup> de St-Agnan, et d'Anne Le Tousay, né le 28 janvier.

E. Suppl. 622. — GG. 6. (Registre.) — Petit format, 64 feuillets, papier.

**1673-1678.** — Registre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de St-Sulpice de Secqueville-en-Bessin, étant pour lors curé Robert Beausieu, docteur et doyen en théologie en l'Université de Caen. Les actes sont en général rédigés par Aubin Varin. — Le 3 août 1673, bapt. par Guillaume Le Paulmier, curé de Carcagny, de Madeleine, fille de Georges Du Pont, éc., s<sup>r</sup> du Quesné, et d'Anne Du Fresne; p., Pierre Gohier, éc., s<sup>r</sup> de St-Pierre; m., Anne de Caillouey. — Le 16 novembre 1673, b. par Aubin Varin, vicaire, d'Anne-Françoise Geninet; p., Henri de Maillé, chevalier de Malte; m., Jacqueline-Françoise de Billes, épouse de René de Maillé, chevalier, marquis de Benchart, seigneur de Secqueville. — Le 15 mai 1674, b. d'Henri-Jacques, fils desd.

de Maillé et de Billes, né le même jour, décédé le lendemain. — Le 11 décembre 1677, b. de Françoise Geninet ; p., Toussaint Goulu, receveur des domaines de Carentan et St-Lô. — Le 12 décembre 1677, décès de Marie Brusay, veuve de Gilles Le Clerc, s<sup>r</sup> de St-Gilles, inhumée dans le passage de la procession, proche la chapelle St-Jacques, près son mari. — Le 6 novembre 1678, b. d'Anne-Catherine, fille de Pierre-François Geniuet, agent des affaires du marquis de Bouchart, seigneur de Secqueville, et Anne Le Clerc ; p., Robert Coquerel, écuyer, avocat en Parlement de Paris ; m., d<sup>elle</sup> Anne Farcy.

E. Suppl. 623. — GG. 7. (Cahiers.) — Moyen format, 94 feuillets, papier.

**1679-1696.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Robert Beaussieu et Marin Le Véel, curés. — Le 13 juillet 1679, inh. proche le grand autel de Robert Beaussieu, curé du lieu, docteur en théologie et doyen de lad. faculté, décédé le 12. — Le 3 septembre 1679, bannie des pommes du cimetière, dont le produit doit servir, avec le revenu du trésor, à l'achat d'un calice d'argent. — Le 15 octobre 1679, audience de contrat de vente à Nicolas Touchet, bourgeois de St-Julien de Caen, par François-Antoine Gillain, chevalier, seigneur de Bénouville et « Quesnet », de la condition de retrait de la vente faite par Gillain de plusieurs héritages aud. Beaussieu, en 1677. — Le 1<sup>er</sup> septembre 1680, décès de Jean de Caillouet, écuyer, sieur de La Conté, inh. dans la chapelle St-Michel, en présence de Charles Dupont, écuyer, sieur de St-Agnan, son beau-frère. — Les 29 août et 26 septembre 1683, votes de fonds et d'imposition pour la construction d'un beffroi, afin de reprendre la cloche tombée depuis 2 ans. — Le 27 février 1684, les paroissiens « ont alloué à Jean Le Prévost, maréchal à Secqueville, les cloches à referer de fer neuf et recharger les battants, et généralement faire les choses nécessaires de sorte qu'il n'y aura rien à refaire..... le tout pour le pris et somme de deux pistoles, et en faveur dud. alleu on a laissé le vieux fer pour le profit dud. Le Prévost. » — Le 3 mai 1686, décès de Florence de Cailloué, fille de feu Jacques de Cailloué, s<sup>r</sup> de La Conté, et de Claude Dupont, inh. dans la chapelle St-Michel. — Les 13, 18, 20 et 30 novembre 1685, abjurations de la religion prétendue réformée par Esther Lefort, veuve d'Isaac Bouilly, et par ses deux filles, Anne et Jacqueline Bouilly, âgées de 12 et 13 ans, par Salomon de Canchy, Marie Rosier, femme dud.

Salomon, Nicolas de Canchy, leur fils, Anne Dubois et Robert de Caen. — Le 8 mars 1691, décès de Charles Du Pont, écuyer, sieur de St-Agnan, inh. dans l'église. — Le 29 mars 1691, décès d'Aubin Variu, prêtre, inhumé dans la chapelle Notre-Dame, en présence de Gilles Le Picard, curé de Rucqueville et doyen de Maltot, Jacques Rocques, curé de Rots, E. de Beaulieu, curé de Cully, Gilles Le Sueur, curé de Cainet, et plusieurs autres. — Le 7 octobre 1691, audience de contrat de vente faite par Jacques Du Pont, éc., s<sup>r</sup> de St-Agnan, cornette de cavalerie dans le régiment du marquis de Bellegarde, fils et héritier de Charles Du Pont. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs, enrôlements et dérólements, bannies des biens du trésor, du fouage, du pain de Pâques ou de charité, etc. — Lacérations aux premiers feuillets.

E. Suppl. 624. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format, 65 feuillets, papier.

**1696-1710.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Marin Le Véel et Jean Le Prévost, curés. — Le 20 février 1699, décès de Roger Regnault, âgé de 99 ans ou environ. — Le 31 mars 1702, bapt. de Marie-Charlotte, fille de Joseph de Bellemare, écuyer, sieur de Vallébert, chevalier, seigneur de Secqueville, et de Ravenne de Morel, née le 26 ; par., Jean Le Court, chevalier, seigneur de « Fredebise » ; mar., Marie-Charlotte Champion, son épouse. — Le 11 mars 1705, décès de Marin Le Véel, curé du lieu, inh. le 13 dans le chœur, près du sanctuaire, du côté de l'épître. — Le 16 mars 1705, inh. dans l'église, derrière la bancelle où se met le s<sup>r</sup> de La Vallée Meurdrac, du côté de la mer, sous la dernière arcade de la nef, proche le chœur, d'une petite fille, âgée de 6 mois, de Mingot le jeune, chirurgien, bourgeois de Caen, en nourrice à Secqueville. — Le 5 mars 1706, inh. dans l'église d'Anne Le Touzé, veuve de Charles Du Pont, écuyer, sieur de St-Agnan, âgée de 80 ans. — Le 22 mai 1707, abjuration de la religion prétendue réformée par Pierre Bouilly, de Secqueville, fils d'Isaac Bouilly et Esther Le Fort, âgé de 30 ans. — Le 9 décembre 1709, abjuration de l'hérésie de Calvin par Salomon de Canchy, de Secqueville. — « Ce registre ainsi que les précédents sont remplis de lacunes causées par les ravages du temps et des vermines : à peine on a pu en mettre par ordre les lambeaux qu'on a pu sauver. »

E. Suppl. 625. — GG. 9. (Registre. — Moyen format, 108 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1710-1734.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles Mansel et Pierre Panchon, curés. — Le 7 janvier 1711, mariage de Pierre Houel, docteur aux droits, avocat au présidial de Caen, et Florence-Renée Du Pont, de Secqueville. — Le 8 juin 1711, mariage, par Philippe-Charles de La Rivière, de Clément de La Rivière, chevalier, seigneur de Meuvaines, fils de Nicolas de La Rivière, seigneur du Mesnil-Salles, et d'Antoinette de La Niepce, et Elisabeth de Bellemare, fille de Joseph de Bellemare, chevalier, seigneur de Secqueville et de Courseulles, et de Ravenne-Adrienne de Morel-Putanges. — Le 4 décembre 1712, assemblée des paroissiens pour la nomination d'un obitier à la place de Philippe Bertault, présentement curé de Canon, lesquels ont nommé Jean de La Motte pour remplir les obligations d'obitier, savoir : « satisfaire aux messes et obits à son tour avec le sieur curé, suivant les fondations, dire la première messe aux lundis et dimanches à l'heure ordinaire, aider à chanter ce qu'on a coutume de chanter dans l'église, administrer les sacrements lorsqu'il en sera requis, tenir les petites écoles pour les pauvres enfans de lad. paroisse dans sa maison ». — Le 13 août 1713, bannissement d'une chapelle du côté de l'évangile, dans le milieu d'une des ailes de l'église, avec droits de séance et sépulture pour l'adjudicataire et ses héritiers ou ayants cause, de la place d'un banc dans la nef et du même côté de l'évangile, entre le pilier qui soutient la tour et le premier pilier de la nef, avec droit de sépulture pour l'adjudicataire, ses héritiers et ayants cause : Pierre Houel Du Hamel, professeur aux droits, est déclaré adjudicataire de lad. chapelle pour 60 sols de rente amortissable au denier 20, et promesse d'y faire pour dix pistoles de décoration, de la manière dont il sera convenu avec le curé ; Pierre Huet, sieur de La Motte, bourgeois de Caen, a mis à prix la place de banc fermé, à 20 sols de rente amortissable au denier 20, en présence de M. de Valhébert, seigneur et patron de Secqueville, et de Charles Meurdrac, bourgeois de Caen, trésorier. Led. seigneur a prié Du Hamel d'avoir égard à la pauvreté du trésor et à la grandeur de l'église, et que, s'agissant d'une des 2 chapelles où le trésor a payé une vitre « de conséquence », lad. chapelle doit produire quelque chose de plus considérable, qui ne doit pas être moindre de 100 sols amortissables, si faire le veut, en fonds de

terre, au denier 20, en outre la somme de 100 l. d'argent pour un autel dans lad. chapelle, ensemble l'entretien entier de lad. chapelle de fond en comble de grosses et menues réparations, couvertures, et d'avoir soin de l'entretien et décoration de lad. chapelle à l'avenir : le tout est accepté par Du Hamel, à la condition qu'on ôtera les échelles et la masse de pierre sur laquelle est posée lad. chapelle, et qu'on la rendra conforme à l'autre. — Le 16 mars 1714, inh. de Philippe Verdant en présence de M. de La Motte, curé de Boisyvon et obitier de Secqueville. — Le 29 janvier 1715, transfert de Courseulles et inh. dans l'église de Ravenne-Adrienne de Morel, épouse de Jacques-Joseph de Bellemare, chevalier, baron châtelain de Courseulles, Bernières-sur-Mer, Secqueville-en-Bessin et Canon. — Le 4 avril 1717, inh. dans le chœur de l'église de Charles Mansel, curé du lieu et doyen de Maltot. — Le 2 septembre 1717, inh., dans sa chapelle de l'église de Secqueville, de Pierre Houel Du Hamel, professeur des droits à Caen. — Le 19 mai 1718, inh. dans l'église de M. de La Motte Huet, âgé de 62 ans. — Le 25 juillet 1718, inh. dans l'église de Madame Du Hamel. — Le 28 mai 1719, bannissement d'une chapelle nouvellement faite contre le pilier de la tour, vis-à-vis la chaire, en allant du côté droit au haut du chœur, en présence de Joseph de Bellemare, chevalier, seigneur et patron de Secqueville, à charge de mettre un tableau, fermer lad. chapelle, y mettre un devant d'autel et la décorer propre pour célébrer la messe, adjugée à Catherine-Rose Boullard pour trente-cinq sols de rente annuelle, et jouira lad. demoiselle, tant pour elle que pour les siens, du droit de sépulture. — Le 21 avril 1720, bapt. de Jacqueline-Françoise-Louise-Marie, fille de Guillaume Du Pont, écuyer, sieur du Quesnay, et de Marie-Françoise de Pierrepont ; mar., Louise de Pierrepont ; par., Jacques de Pierrepont, écuyer. — Le 16 novembre 1721, bapt. d'Anne-Françoise, fille des mêmes ; m., Anne-Françoise de Cairon ; p., Jean-François de Cairon, écuyer, sieur de La Pigacière. — Le 25 janvier 1722, inh. dans la nef de l'église de lad. Anne-Françoise Du Pont. — Le 19 octobre 1722, mariage de Jean Du Fresne, écuyer, s<sup>r</sup> de La Guère, fils de feu Guillaume et d'Anne Thorel, et Renée Mouillard. — Le 10 février 1723, bapt. de Marie-Anne-Françoise, fille dud. Guillaume Du Pont ; mar., Marie-Anne de Freiburg de Christot ; par., Pierre de Pierrepont, écuyer. — Le 20 avril 1724, inh. de Jean Du Fresne, écuyer, sieur de La Guère, âgé de 35 ans, décédé à Bretteville-l'Orgueilleuse. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1723,

acte de reconnaissance à Joseph de Bellemare, seigneur de Valhébort, de Secqueville, seigneur et baron de Courseulles et autres lieux, du don d'un ornement de velours cramoisi, consistant en chasuble, étole, manipule et voile, en exécution de la pieuse intention de feu Madame de Valhébort. — Le 16 juillet 1724, bapt. de Pierre, fils dud. Guillaume Du Pont ; mar., Anne-Catherine Le Vaillant de Pierrepont ; par., Pierre-Nicolas Du Buisson, écuyer, seigneur et patron de Christot. — « Ce jourd'huy 2<sup>e</sup> jour de 8<sup>h</sup> 1732, nous soussigné, Pierre Panchon, ptre., curé de cette paroisse, avons fait la bénédiction de trois nouvelles cloches, dont la 1<sup>re</sup> a été donnée par M<sup>re</sup> Jacques-Joseph de Bellemare, chevalier, marquis de Bellemare, seigneur et patron de cette paroisse et autres lieux, et les deux autres refondues aux frais dud. seigneur, lequel a donné à la première le nom de Joseph, assisté de noble dame Catherine Morel-Putange de Bonneval ; la seconde a été nommée Anne par noble dame Anne Giraud, épouse dud. seigneur marquis de Bellemare, assistée de M<sup>re</sup> Félix de Bellemare, chevalier, seig<sup>r</sup> de Bellemare, et la troisième a été nommée Pierre-François par M<sup>re</sup> Pierre de La Rue, professeur de philosophie, recteur de l'Université de Caen et directeur de l'Académie Royale des Belles-Lettres dud. lieu, assisté de d<sup>lle</sup> Anne-Françoise Du Touchet, en présence de M<sup>re</sup> Thomas Niard, ptre., cappellain fondé de lad. paroisse, et de M<sup>re</sup> Antoine Du Touchet, ad<sup>e</sup> et membre de la dite Académie Royale des Belles-Lettres et trésorier en charge de cette paroisse, et autres témoins avec nous soussignés. » — « Ce jourd'huy dimanche 2 novembre 1732, les paroissiens et habitans de la paroisse de Sicqueville s'étant assemblés à l'issue de la messe paroissiale célébrée par nous, ptre., curé de lad. paroisse, soussigné, nous ont requis que pour perpétuer à leurs descendans et à nos successeurs curés la mémoire des libéralités que M<sup>re</sup> J.-Joseph, marquis de Bellemare, a fait à lad. église de Sicqueville, nous en fissions mention sur notre présent registre, pour à quoy satisfaire nous avons, en présence dud. seig<sup>r</sup> marquis de Bellemare, de M<sup>e</sup> Thomas Niard, prêtre, obitier de lad. paroisse, et de M<sup>e</sup> Antoine-François Du Touchet, avocat et trésorier en charge, et autres paroissiens, soussignés, fait le mémoire qui suit, sçavoir que led. seigneur a fait lambrisser la nef et les deux bas-côtés d'icelle, pour lequel ouvrage led. seig<sup>r</sup> a payé douze cent livres, que led. seig<sup>r</sup> a donné à la fabrique un calice, un soleil et deux burettes d'argent, le tout valant six cent livres, led. seigneur ayant intention

d'ajouter à l'argenterie cy-dessus un cyboire et une cuvette d'argent pour mettre lesd. burettes, qu'en outre led. seig<sup>r</sup> a fait blanchir le cœur et la nef avec les bas-côtés d'iceux, et qu'il a fait repaver le cœur et la nef en entier, pour lesquels ouvrages led. seig<sup>r</sup> a payé quatre cent soixante livres ; que led. seig<sup>r</sup> a fait refondre les deux cloches et qu'il en a donné une troisième, qui est la grosse, pour quoy il a payé au fondeur six cent livres ; en outre led. seig<sup>r</sup> a fait faire les deux voutes de pierre qui sont aux deux grandes chapelles, avec les deux autels et les deux tableaux qui y sont, pour lesquelles choses led. seig<sup>r</sup> a payé trois cent vingt livres ; que led. seig<sup>r</sup> a encore donné une bannière valant quatre-vingt-dix livres, et qu'il a dessein de faire des balustrades au chœur et de donner un lutrin : de tous lesquels bienfaits et libéralités lesd. s<sup>rs</sup> curé, obitier, trésorier et paroissiens ont très humblement remercié led. seig<sup>r</sup> tant pour eux que pour leurs successeurs, led. jour et an que dessus. » En marge, note portant qu'il a fourni la cuvette d'argent et le ciboire, et fait faire les balustrades portés aud. acte. — Le 5 septembre 1733, inh. dans le chœur de l'église de Jacques-Joseph de Bellemare, marquis de Bellemare, seig<sup>r</sup> de Secqueville, âgé de 83 ans.

E. Suppl. 626.—GG. 10. (Registre.)—Moyen format, 146 feuillets, papier.

**1738-1768.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Panchon et Jean-François de La Rue, curés. — « Ce jourd'huy 20 d'avril 1738, j'ay soussigné Jean Mouillard, maçon, de la paroisse de Sicqueville, reconnois avoir fait apporter et inhumer par une troupe de filles, dans le cimetière de lad. paroisse, le corps de Marie, mon enfant, âgée de neuf mois, sans les cérémonies accoutumées de l'église, lequel fut enterré le 30<sup>e</sup> de mars, jour de Pasques-Fleurie, après les vespres, et ce a l'insceu de M<sup>re</sup> les curé et obitier dud. lieu, et au mépris de leur saint ministère, en réparation de quoy j'ay porté à l'église un cierge de cire blanche du poid de demy livre pour estre allumé toutes les fois que M<sup>r</sup> le curé le jugera à propos, jusqu'à ce qu'il soit consommé, devant le très S<sup>t</sup>-Sacrement de l'autel, m'étant en outre soumis à demander pardon publiquement dans le cimetière à la procession avant la haute messe, présence des paroissiens dudit lieu, prométant de ne plus donner à l'avenir un tel scandale ; ce que j'ay reconnu par ma marque sur le registre des inhumations de la par-

roisse, déclarant ne pouvoir signer autrement, présence de Maître Thomas Niard, ptre, chappellain fonde de lad. paroisse, de Pierre-François Méritte, syndic, de Thomas Pilgrain, custost. et autres témoins soussignés. Et par ce moyen M<sup>r</sup> le curé a cessé la procédure intentée devant M<sup>r</sup> le lieutenant criminel. — A la fin du cahier de 1746. Le 4 juillet 1746, baptême sous condition d'un enfant mâle âgé d'environ 2 mois, trouvé le même jour, à 4 heures du matin, exposé dans un blé sur le territoire de lad. paroisse, sans aucune marque qui pût faire connaître à qui il appartient; les noms de Jacques-Marin-Sulpice lui ont été donnés. — Le 7 juin 1747, inhum. de Thomas Niard, prêtre, obitier du lieu. — Le 6 août 1748, inhum. dans le chœur de l'église de Pierre Panchou, curé du lieu, âgé d'environ 63 ans. — Le 27 août 1759, bapt. de Thérèse-Aimée-Frédérique Riboult; par., Guillaume-Frédéric des Essarts de Secqueville, écuyer, président du présidial de Caen; mar., Marie-Louise-Thérèse de Cambenard de Secqueville, son épouse, de lad. paroisse. — Le 24 décembre 1763, inh. dans le chœur de l'église d'Anne-Thérèse de Bleds, épouse de Jean-Jacques des Essarts, chevalier, seigneur baron et patron de Montfiquet, Le Coesel, Malcouronne, seigr. et patron haut justicier de Secqueville-en-Bessin, seigneur suzerain de Corbon-en-Auge, Maltot, Cuverville, Billy, Canon et autres lieux, ci-devant conseiller du Roi et président du présidial de Caen. — Le 20 février 1764, bapt. de Jean-Louis-Antoine Colibert; par., Jean-Antoine des Essarts, ecclésiastique tonsuré; mar., Marie-Louise-Élisabeth-Geneviève de Scelles de Prévalon, de la paroisse de S<sup>te</sup>-Croix-Grand-Tonne. — Le 17 juillet 1768, inh. dans le chœur de l'église de Guillaume-Frédéric des Essarts de Secqueville, âgé d'environ 42 ans, décédé la veille en la paroisse S<sup>t</sup>-Martin de Caen.

E. Suppl. 627. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 88 feuillets, papier.

**1769-1781.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-François de La Rue et Jacques Mézeray, curés. — Le 26 avril 1769, inh. dans l'église dud. de La Rue, curé. — Le 13 octobre 1772, inh. dans le chœur de l'église de Marie-Louise-Thérèse Bazin, veuve de Guillaume-Frédéric des Essarts, seigr. du lieu, ancien président du présidial de Caen, âgée de 37 ans, décédée le 11 en la paroisse de S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen. — Le 4 avril 1774, b. d'Ursule Le Brun par P.

de Cussy, chapelain fondé de Secqueville et professeur au collège des Arts de l'Université de Caen. — Le 9 mai 1776, inh. dans le chœur de l'église, par Pierre Quesnel, curé des paroisses de Rots et Norrey, de Jean-Jacques des Essarts, chevalier, seigneur baron et patron de Montfiquet, du Coesel, Malcouronne, etc., seigneur patron châtelain haut justicier de Secqueville, seigr. suzerain de Corbon-en-Auge, Maltot, Cuverville, Asseville, Billy, Canon et autres lieux, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Berry, et depuis président du présidial de Caen, décédé l'avant-veille à l'âge de 85 ans environ. — Le 7 juillet 1778, bapt. de Jean-Sulpice-Bernard Denis, par Noël-Paul-Thomas Martin, supérieur du petit séminaire de Caen, parrain dud. enfant.

E. Suppl. 628. — GG. 12. (Cahiers.) — Moyen format, 78 feuillets, papier.

**1782-1791.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Mézeray et Jacques Lefebvre, curés du lieu. — Le 9 octobre 1782, inh. d'Anne-Françoise Mézeray, épouse de Canivet, commissaire de police à Caen. — Le 17 mai 1783, déclaration d'ondoisement au château de Secqueville, par Thérèse Du Pray, femme de Jean-Baptiste Duhamel, sage-femme jurée de la ville de Caen, d'un fils né la veille de Jean-Frédéric des Essarts, chevalier, seigneur haut justicier, patron honoraire du lieu, et de Marie-Adélaïde de Cauvigny, ledit enfant inhumé le même jour, en présence de Jacques Busnel, s<sup>r</sup> du Joncuay, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, etc. — Le 4 août 1786, bapt. de Pauline-Rosalie Guilbert; mar., lad. Marie-Adélaïde de Cauvigny; par., Philippe-Georges-Ferdinand, chevalier des Essarts, seigneur de Secqueville. — Le 27 janvier 1788, bapt. d'Édouard-Louis-Ferdinand des Essarts, fils desd. Jean-Frédéric des Essarts et Marie-Adélaïde de Cauvigny, né l'avant-veille; par., Louis-Bernard-Hector, comte de Cauvigny; mar., Antoinette-Eugénie des Essarts, sœur de l'enfant. — Le 19 décembre 1791, mariage de Philippe-Georges-Ferdinand des Essarts, fils de Guillaume-Frédéric et de Marie-Thérèse Bazin de Cambenard, et Anne Le Rille, fille de Jacques et d'Anne d'Aché, par Le Gros S<sup>t</sup>-Maurice, vicaire général du Calvados. — Familles Angot, Aubin, Barbot, Bouilly, Bunel, Caillot, Colibert, Deslandes, Duchemin, Gost, Gouesmel, Gruel, Hallot, Lair, Le Chartier, Le Gruel, Le Mauissier, Le Marinier, Le Roux, Marais, Marie, Martin, Méritte. Midot, Mouil-

lard, Ogé, Paris, Pillegrain, Quignot, Renouf, Richard, Tillard, Varin, Verrier, etc.

E. Suppl. 029. — GG. 13. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1785.** — Publications de bans à Bretteville-l'Orgueilleuse et St-Michel de Vaucelles de Caen.

### Thaon.

E. Suppl. 630. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 52 feuillets, papier.

**1654-1692.** — « Registre des baptêmes faitz par M<sup>e</sup> Marin Bazire, en son vivant pbr., curé de la parr. de Tham, lesquelz je trouvez sur certaines feuilles, et par moy, Pierre Ferment, pbr., icy descrit pour y avoir recours, avec ceux que je baptisez depuis son decez... » — Le 17 octobre 1666, b. de Pierre Lamirey par Abraham Adeline, curé de Thaon. — De l'autre côté: « Registre des mariages et inhumations faitz par moy Pierre Ferment, pbr., chapelain et vicaire de Tham. » — Le 15 mai 1659, mar. de Pierre Lamirey et Jeanne Bayeux, par Robert Adeline, curé de Thaon. — Le 18 janvier 1660, décès et inh. d'Étienne Angot, mère de M<sup>me</sup> de Lépine. — Le 25 mars 1662, décès de Louis de Nollant, écuyer, sieur de Bonbanville. — Familles Bayeux, de Billy, Buisson, Cauvin, Crevel, Foucher, Girard, Gondouin, Guillot, Harel, Lamirey, Lamy, Lauglois, La Perrelle, Le Cointe, Le Manicier, Le Quesne, Le Sauvage, Michel, Paysant, Renouf, Roberge, Scelle, Talbot, Touroude, Tubeuf, Vigier, Villay, etc. — L'état civil s'arrête à 1672. Sur un feuillet de garde, reconnaissance de 1692.

E. Suppl. 631. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 41 feuillets, papier.

**1672-1691.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Adeline, curé. — Le 6 avril 1673, b. de Nicolas-Charles de Thaon; p., Nicolas Allain, écuyer, s<sup>r</sup> de Barbière; m., Charlotte Blouet de Thaon. — Le 30 mai 1673, b. d'Augustin-Louis Julienne; p., Augustin Allain, écuyer, sieur du But; m., Catherine Allain, sa nièce. — Le 14 septembre 1675, décès de Nicolas Allain, s<sup>r</sup> de Barbière, inh. dans l'église. — Le [27 octobre? (lacéré)] 1679, décès de Charles-François Blouet, fils de..... Blouet, écuyer, seigneur

et patron de Thaon, et de Marie de Malherbe. — Le [17 juin] 1680, décès d'Augustin Allain, éc., sieur du But. — Familles Brunet, Durand, Esnault, Graindorge, Guérout, Julienne, Le Boulenger, Le Maistre, Quedeville, etc. — Abjurations (actes en mauvais état de conservation).

E. Suppl. 632. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 17 feuillets, papier.

**1692-1694.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Abraham Adeline, curé. — Actes concernant les familles Auger, Auvray, Bayeux, Boulais, Brunet, Canger, Cauvin, Duhamel, Fauvel, Gillot, Girard, Gire, Hamel, Hébert, Lacour, Lamy, Leboulanger, Lecarpentier, Lefebvre, Mallet, Pesnelle, Roberge, Salmon, Tubœuf, Vallée, Varin, etc.

E. Suppl. 633. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 31 feuillets, papier.

**1694-1699.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Abraham Adeline, curé. — Le 11 juillet 1699, mariage de Cosme de Séran, écuyer, sieur de St-Loup, fils de Jacques de Séran, écuyer, et de Renée Goujou, et Catherine Allain, fille de Nicolas Allain, écuyer, sieur de Barbière, et de Madeleine-Marie-Marthe Morel, en présence de Marc-Antoine Le Vailant, écuyer, etc. — Le 17 août 1699, inhumation dans l'église de Notre-Dame de Caen dud. Nicolas Allain, écuyer, sieur de Barbières. — Autres actes concernant les familles Bayeux, Bidet, Billy, Blouet, Boulais, Brunet, Cauvin, Cousin, Delahaye, Desliens, Durand, Fallet, Fauvel, Gast, Gilles, Girard, Gire, Hamelin, de Jurques, Lacour, Lamy, Leblanc, Leboulanger, Lecau, Lecarpentier, Le Courtois, Le cointe, Lefebvre, Lequesne, Le Révérend, Macé, Marie, Morel, Thouroude, Tubœuf, Vassal, etc. — Elections de collecteurs, de procureur-syndic.

E. Suppl. 634. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 44 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1696-1710.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Abraham Adeline et Michel Guilbert, curés. — Familles Bayeux, Cauviu, Crevel, Fallet, Fauvel, Révérend, Tubeuf, Vassal, etc. — Le 6 avril 1704, assemblée des paroissiens « pour continuer la personne d'Estienne Lamy en la charge de custos de lad.

paroisse, et sont convenus entre eux de luy céder et délaisser, pour ses gages de custos la commune de Than dite : rayé) le pré de La Croix, jouxte le sieur de Than de part et d'autre et le chemin tendant à Caen et à La Délivrande, au lieu des cinq sols qu'ils estoient tenus et obligés de luy payer par feu par chacun an, et consentent lesd. paroissiens exempter led. custos et ses successeurs de garde et de guet, à l'avenir comme pour le passé, et demeurent d'accord... que led. custos se fera payer des cinq sols par feu aux personnes des deux hameaux de Than, sçavoir Boubanville et Barbière, comme n'ayant aucun droit au pré de La Croix ». — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs de la taille et du sel, de procureur syndic, pour enrôlements et dérôlements, bannie des biens du trésor, procédures, etc.

E. Suppl. 635. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 34 feuillets, papier.

**1710-1720.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Guilbert, curé. — Le 31 août 1712, bap. de Catherine-Thérèse-Gabrielle, fille de Pierre Daudeville et Françoise Bouquet; par., M. de Cairon de Merville; mar., Catherine de Cairon de Merville. — Le 8 août 1714, après publications de bans à Bernières et Bavent, mariage par Carel, curé de Moulineaux, dans la chapelle de M. de Than, de Jacques-Alexis de Touchet, écuyer, seigneur de Bénéauville, et Catherine Moysant de la Luzerne (elle signe: Catherine Moysant de Brieux), en présence de Madeleine Le Sens de La Luzerne, mère de l'épouse, de Marie Le Sens de Suhomme, sa tante, de M. d'Héricy Marcelet, de M. de Touchet de Courcelles, de Blouet de Than et de Marie-Anne de Touchet de Than. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs de la taille et du sel, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 636. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 52 feuillets, papier.

**1720-1731.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Guilbert et Jean-Baptiste Lecomte, curés. — Le 29 août 1722, bap. de Jacques-François, fils de François Morel et de Renée Soyer; par., Jacques Blouet, écuyer, seigneur de Than; mar., Marguerite Allain, veuve d'Etienne de Cairon, chevalier, seigneur de Merville. — Le 1<sup>er</sup> février 1728, assemblée des paroissiens devant Guilbert, ancien curé de Thaon, curé de Bény, en l'absence de Georges Morel, chape-

lain de Barbières, desservant le déport du bénéfice de Thaon. — Le 3 octobre 1728, assemblée des paroissiens pour le choix d'un custos en la personne de Jacques Girard, auquel ils consentent payer chaque année 5 sols par chaque famille, plus 10 sols pour les fosses, 5 sols pour les services, baptêmes et mariages, et 2 sols pour la purification des femmes. — Le 21 août 1729, assemblée des paroissiens « pour accepter et consentir que le s<sup>r</sup> curé prenne les pierres restantes des deux anciennes ailes de l'église, ainsy que d'autres qui pourroient encore estre dans le cimetièrre, pour aider à faire une sacristie qu'il désire faire faire, et comme il a dessein de placer deux petits autels dans la nef, qu'il luy soit permis aussy de détruire un avant mur qui est à la porte de la tour en forme de pilier, parce qu'il feroit ouvrir la ditte tour par dehors, comme il paroît qu'elle étoit autrefois; et pour faciliter aux paroissiens qui assistent au s<sup>t</sup> office dans la nef de voir le prestre et les cérémonies qui se font à l'autel, il demande aussy que M<sup>rs</sup> les paroissiens consentent qu'il mettent à hauteur d'appuy le balustre qui partage le chœur de la nef, comme aussy de détruire le grand autel pour y en placer un autre plus décent, selon la permission qu'il en a obtenue de M<sup>rs</sup> les grand vicaires du vénérable chapitre de Bayeux, le siège vacant, ce qu'ils ont accepté », etc. — Le 19 octobre 1729, bap. de Catherine-Madeleine-Anne, fille de Pierre-Louis-Gaspard de Morel de Beuzeval et de Marie-Anne-Marguerite Blouet de Than; par., François-Anne de Morel; mar., Catherine des Planches. — Le 27 décembre 1729, bap. de Louis Le Courtois par Jean-Baptiste Manviens, chapelain confesseur de N.-D. de La Délivrande. — Le 24 juillet 1731, bap. de Pierre-François, fils dud. Pierre-Louis Gaspard de Morel de Secqueville de Beuzeval, chevalier, seigneur et patron honoraire de la paroisse de St-Pierre de Than, et de Marie-Anne Blouet de Than, par Philippe Le Graud, docteur en théologie, supérieur des missions de Bretagne et de la mission qui se fait actuellement à Than; par., Pierre-François Blouet; mar., Luce Le Roy de Touchet. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs de la taille et du sel, de trésorier, bannie de l'herbe et des émondes du cimetièrre, etc.

E. Suppl. 637. — GG. 8. (Registre.) — Grand format, 40 feuillets, papier.

**1731-1739.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Baptiste Lecomte, curé. — Le 20 mars 1735,

abjuration de l'hérésie de Calvin par Marie de La Croix, âgée de 18 ans, et profession de la foi catholique, ap. et rom., entre les mains de Jean-Baptiste-Louis-Marie de Cherré, prêtre, docteur en théologie, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, à ce commis par l'évêque de Bayeux. — Le 15 juillet 1736, abjurations de Marie-Anne de La Croix, âgée d'environ 14 ans, et Marguerite de La Croix, sa sœur, âgée d'environ 13 ans, en présence de Georges Morel, chapelain de Barbières et obitier de Rosel, etc. — Le 21 juillet 1737, fiançailles, et, le 22, mariage de Pierre-Georges de Sarcilly, fils de Timoléon-Auguste de Sarcilly et de Marie-Hélène de Marguerit, de la paroisse d'Ernes, diocèse de Séez, âgé d'environ 21 ans, et Gabrielle-Marthe de Morel, fille de Gaspard-Joseph de Morel, seigneur de Neaulles et autres lieux, et de défunte Marie-Anne de St-Laurent, de la paroisse de St-Pierre de Caen, âgée d'environ 23 ans, en présence de Pierre-Louis-Gaspard de Morel, frère de l'épouse, de Marie-Catherine de Morel de Brevaux, sa sœur, de Jacques de Touchet, Jacques-Urbain Blouet, Marie de Touchet de Than, Marie Blouet de Beuzeval, sœur en loi de l'épouse. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs de la taille et du sel.

E. Suppl. 638. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 80 feuillets, papier.

**1740-1750.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Baptiste Le Comte, curé. — Le 18 juin 1744, bapt. de Léon-Nicolas-Urbain, né le 17, fils de René-Léon de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de Barbière, seigneur de Vimont, Bonbanville, et de Marie-Bernard-Jeanne-Anne Le Bon ; p., Jacques-Urbain Blouet, écuyer, conseiller d'honneur au siège présidial de Caen ; m., Marie-Catherine Allain, veuve de Léon, marquis de Sorel, chef d'escadre commandant pour le Roi « aux Isles sous levant à l'Amérique », commandeur de l'ordre militaire de St-Louis. — Le 30 janvier 1745, inh. dans le chœur de Marie-Anne de Touchet, veuve de Jacques Blouet, seigneur et patron honoraire de Thaon, âgée d'environ 77 ans. — Le 4 novembre 1746, baptême de François-René-Bernard-Hubert de Cairon, fils des précédents, né la veille ; par., Henri-René Achard, chevalier, seigneur et patron du Mesnil-au-Grain, mar., Marguerite-Françoise de Cairon, épouse de François Gestart, écuyer, seigneur de Valleville. — Le 24 février 1747, abjuration de l'hérésie

de Calvin par Jean de La Croix, âgé d'environ 28 ans. — Le 27 septembre 1750, inhumation dud. François-René-Bernard-Hubert de Cairon. — Assemblées des paroissiens pour élections de trésorier, collecteurs de la taille et du sel, etc.

E. Suppl. 639. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 74 feuillets, papier.

**1751-1760.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Baptiste Le Comte, curé. — Le 27 janvier 1751, mariage de Pierre-Jacques Le Hayer, chevalier, seigneur du Breuil et Chantemerle, fils de feu Pierre-André Le Hayer, chevalier, seigneur du Breuil et Chantemerle, et de Marguerite Le Hayer, de la paroisse de Notre-Dame d'Alençon, et Catherine-Madeleine-Anne de Morel, fille de Pierre-Louis-Gaspard de Morel, chevalier, seigneur et patron de Beuzeval, Thaon et Bonbanville, capitaine général garde-côte de Haute-Normandie, et de Marie-Marguerite de Blouet, dame et patronne de Thaon, en présence desd. Pierre-Louis-Gaspard de Morel et Marie-Marguerite de Blouet, de Jacques-Gaspard de Morel, Jean-Frédéric Le Hayer, chevalier, seigneur de Semallé, lieutenant général d'épée du bailliage et siège présidial d'Alençon, Jacques-Urbain Blouet, conseiller d'honneur au siège présidial de Caen. — Le 15 juin 1756, inh. dans l'église de Georges Morel, chapelain de Barbières, obitier de Rosel, âgé d'environ 62 ans. — Le 12 avril 1756, inh. dans le chœur de l'église de Marie-Anne-Marguerite Blouet, dame du lieu, épouse de M. de Beuzeval, décédée le 10 à St-Pierre de Caen, âgée d'environ 50 ans. — Le 7 juin 1757, mariage d'André Petit, marchand apothicaire au bourg d'Isigny, paroisse St-Georges, fils de défunts André Petit, marchand de Poitiers, et Marie Bert, et Françoise Héroult, fille de feu François-Roland Héroult, bourgeois de St-Pierre de Caen, et d'Anne Roger. — Le 16 octobre 1757, bapt. de Marie-Urbain, fille de Jacques Fauvel et Geneviève Lamy ; p., Jacques-Urbain Blouet de Than, éc., conseiller d'honneur au présidial de Caen et ancien maire de lad. ville ; m., Marie-Madeleine Achard de Vacognes, épouse de Jacques-Gaspard de Morel, seigneur de Thaon, lieutenant général d'épée au présidial de Caen. — Le 6 juin 1758, mariage dans la chapelle de Barbières de Pierre-Louis, chevalier Du Touchet, fils de défunts Jacques Du Touchet, chevalier, seigneur de Courselle, et noble dame Le Roy de Beaugy, et Louise-Renée Léonard, dame d'Orbois, fille de défunts Char-

les Leonard, chevalier, seigneur d'Orbois, et Suzanne de Marguerie, en présence de Jacques Du Touchet de Courselle, Guillaume-Roland Revel, seigneur de Bretteville, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, François-Gervais-Charles, seigneur du Londel, Pierre-Michel-Gilles de Sallen, chevalier, seigneur et patron de Monts, Bully, et de Silly, chevalier d'honneur du présidial de Caen, etc. — Le 21 octobre 1760, inh. d'Henri Le Fauconnier, obitier d'Anisy. — Assemblées des paroissiens pour élections de trésorier, de collecteurs du sel et de la taille.

E. Suppl. 610. — GG. 41. Registre. — Moyen format, 92 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1761-1770.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Baptiste Le Comte et Georges Frémanger, curés. — Le 9 octobre 1762, bapt. de Pierre-Louis-Denis, fils de Pierre Girard, maître d'école, et de Jeanne Le Carpentier. — Le 5 février 1765, bapt. de Marie-Louise Noël; par., Pierre-Louis-Gaspard de Morel, chevalier, seigneur et patron de Beuzeville, Neaufles, Thaon, Bonbanville et autres lieux; mar., Marie-Madeleine-Gaspardine de Morel, fille de Gaspard-Jacques de Morel, chevalier, seigneur et patron de Thaon, lieutenant général d'épée au bailliage et siège présidial de Caen. — Le 12 février 1765, b. d'Henriette-Jacqueline, fille de Pierre Girard et Jeanne Le Carpentier; m., Marie-Henriette de Cahagnes, épouse de Pierre-Michel-Gilles de Sallen, chevalier, seigneur et patron de Monts et de Bully, seigneur des fiefs de Silly, Verrière, Hamars, chevalier d'honneur au bailliage et siège présidial de Caen; p., led. Gaspard-Jacques de Morel. — Le 2 mars 1766, autorisation au curé de bâtir une grange au presbytère, comme chose nécessaire pour loger les grains provenant des terres appartenant au bénéfice, le tout à ses frais, sans y appeler les paroissiens en quelque manière que ce puisse être, pour construire ou réparer, parce que le curé et ses héritiers seront libres d'enlever les matériaux et d'en disposer comme ils jugeront à propos. — Le 30 août 1770, bapt. par Adrien-Antoine Achard de Vacognes, curé de St-Jean de Caen, de Marie-Antoinette, née la veille, fille dud. Gaspard-Jacques de Morel et de Marie-Madeleine Achard de Vacognes; mar., Marie-Catherine Blouet; par., led. Achard de Vacognes, oncle. — Assemblées des habitants pour élections de trésorier, de collecteurs du sel et de la taille, etc.

E. Suppl. 641. — GG. 12. Registre. — Moyen format, 94 feuillets, papier.

**1771-1780.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Georges Frémanger, curé. — Le 2 septembre 1771, inh. dans le chœur de l'église, par Jacques de La Fontaine, curé de Cully, doyen de Maltot, de Pierre-Louis-Gaspard de Morel, chevalier, seigneur et patron de Thaon, Beuzeval, Neaufles et Bonbanville, décédé le 31 août, âgé de 64 ans environ. — « Nota. Le mercredi huitième jour de juillet 1772, M<sup>e</sup> Jean-Baptiste Lecomte, natif de St-Sauveur de Bayeux, ancien curé de Than et présentement chapelain de St-Nicolas des Courtil depuis 1762, qu'il avoit remis le bénéfice de Than, après avoir gouverné lad. paroisse l'espace de 34 ans, est décédé au séminaire de Bayeux, et a été inhumé dans l'église dud. séminaire de Bayeux; il étoit âgé de 80 ans, 10 jours moins. » — Sur le cahier des sépultures de 1774. « Nota. Les deux chapas noires ont été achetées des deniers du trésor en 1767; elles coustent 70 ll., le dais, 48 ll., le drap mortuaire, 24 ll., l'aube fine où il y a un poient au bas, 26 ll.; la croix qui est dans le cymetière a esté faite par Jean-Baptiste Tourmente, elle revient à 27 ll. toute faite, parce qu'on luy a fournny les matereaux, et a été bénitte par nous, curé dud. lieu, le dimanche de la Passion 1775: tous les articles cy-dessus au frais du trésor. En 1775, le cymetière a esté fermé, et une quantité de terre qui a esté raportée pour le hausser, le tout au frais de la paroisse et par bonne volonté. Le beau devant d'autel, qui est un satin à fleurs, a esté donné par M<sup>e</sup> l'abbé de Biaudos, grand doyen de Bayeux, à Noël 1774, et couste 70 ll.; la belle chasuble noire a esté aussy donnée par M<sup>e</sup> l'abbé de Biaudos, 1773. » — Le 30 novembre 1780, mariage de Pierre-Charles-Henri-Anne Dunot, chevalier, seigneur de Berville, veuf de Marie Le Pelletier, fils de feu Anne-Joachim Dunot, chevalier, seigneur de Berville, et de Marguerite Hélie, de la paroisse de Douvres, et Perrette-Claude-Henriette Le Vaillant, fille de Jacques-François Le Vaillant, chevalier, seigneur et patron de Tournay, Ragny, Villodon, Landes, Banneville-sur-Ajon, Grimesnil, S<sup>te</sup>-Marguerite-sur-la-Mer, Orbeville, St-Denis-le-Gast et autres lieux, et de défunte Charlotte-Françoise-Henriette Le Marquetel de St-Denis-St-Evremont, de la paroisse de Landes, demeurant à St-Nicolas de Caen, en présence du pere de l'épouse, Marguerite Le Vaillant de Léaupartie, tante, Henriette-Marie et Jacqueline-

Bonne Le Vaillant, sœurs, Gaspard-Jacques de Morel, seigneur de Thaon, Marie-Madeleine Achard de Thaon, Gaspard de Morel de Thaon, officier au régiment de Noailles-dragons. Charles-Adrien d'Anisy, seigneur et châtelain de Merville, Marie-Catherine Achard, son épouse, etc.

E. Suppl. 612.—GG. 13. (Registre.)—Moyen format, 130 feuillets, papier.

**1781-1791.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Georges Frémanger, Pierre-Élie-Victor Delalande et Noël-Nicolas Mabou, curés. — Copie du certificat d'Ignacio Maurano, écrivain des vaisseaux de « Sa Majesté Catholique », contrôleur de l'hôpital provisionnel de l'hospice de Cadix, que Jean-Baptiste Fauvel, matelot, natif de Caen, embarqué sur le vaisseau l'Engageante, en a été débarqué malade aud. hôpital le 15 février 1783 et y est mort le 20, extrait du registre mortuaire dud. hôpital le 8 mars 1783, légalisé par Étienne-Honoré Du Plessis de Mongelas, consul général de France en Andalousie, résidant à Cadix, le 10 mars. — Le 26 août 1784, mariage de Bertrand-Philippe Drude, écuyer, sieur de La Caterie, gendarme réformé de la garde ordinaire du Roi, capitaine de cavalerie, chevalier de St-Louis, fils de feu Jean-Jacques Drude, écuyer, sieur de La Caterie, ancien maire de la ville de Vire, demeurant paroisse de Notre-Dame de la même ville, et de défunte Marie Drude, et Marie-Madeleine-Gaspardine de Morel, fille de Gaspard-Jacques de Morel, chevalier, seigneur et patron de Thaon, Neaufles, Les Éthils, Ailly, Bonbanville, Creuly et autres lieux, lieutenant général d'épée au bailliage et siège présidial de Caen, et de Marie-Madeleine Achard de Vacognes, en présence desd. père et mère de l'épouse, Julien Drude, écuyer, chevalier de St-Louis, frère de l'époux, M<sup>me</sup> Achard d'Anisy, tante de l'épouse, Jean-Thomas-Antoine Achard de Vacognes, son oncle, Marie-Henriette-Julienne de Banville, épouse dud. seigneur de Vacognes. — Le 25 octobre 1786, bapt. de Luce-Caroline, fille de Léon-Nicolas-Urbain, comte de Cairon, capitaine d'infanterie, et de Renée-Alexandrine-Anne-Victoire de Montpinçon; par., Pierre-René-Charles de Montpinçon, chevalier, seigneur et patron présentateur de Saire et de St-André-en-Messé, demeurant à Mayenne, représenté par Simon Deschamps, valet de chambre du comte de Cairon, porteur de procuration passée devant les notaires de Mayenne avant la naissance de l'enfant; mar., Luce-Jeanne-Madeleine Le

Bon, veuve de Jacques-Urbain Blouet, à ce présente et cependant représentée par Marie Hubert, épouse de Jean-Baptiste Girard, sa femme de chambre. — Le 1<sup>er</sup> avril 1788, mariage de Jean-Baptiste-Pierre Durand, chevalier, seigneur de Magny, fils mineur de défunts Pierre Durand, seigneur de Magny, et Marie-Reine de Banville, de la paroisse de Pierres, et Marie-Antoinette de Morel, fille mineure de Gaspard-Jacques de Morel, chevalier, seigneur et patron de Thaon et de Neaufles, seigneur de Bonbanville, Les Éthils et Creuly, lieutenant général d'épée au bailliage et siège présidial de Caen, et de Marie-Madeleine Achard de Vacognes, par Delalande, titulaire de la chapelle de St-Jean l'Évangéliste, sise au manoir seigneurial de Thaon, en présence des père et mère de l'épouse, de Gaspard-Pierre de Morel de Than, officier au régiment de Noailles-dragons, Jacques-Gaspard de Morel de Than, officier au régiment de Bassigny-infanterie, chevalier de Malte, Gaspard-Auguste de Sarcilly, seigneur et patron d'Ernes et autres lieux, Marie-Louise Filleul de Sarcilly, cousin et cousine germaine de l'épouse, Étienne-François Drudes, chevalier de Campagnoles, écuyer, lieutenant des maréchaux de France, cousin de l'époux, et de Georges Frémanger, curé du lieu. — Le 19 décembre 1788, bapt. d'Hortense-Louise, fille desd. Léon-Nicolas-Urbain, comte de Cairon, et Renée-Alexandrine-Anne-Victoire de Montpinçon; mar., Anne-Renée-Alexandrine de Cairon; par., Alexis-Daniel-Bernard de Cairon, frère et sœur de l'enfant, représentés, à cause de la faiblesse de leur âge, par Marie-Françoise Lafontaine et Simon Deschamps. — Le 5 octobre 1789, bapt. de Marie-Clémence, fille de Jean-Baptiste-Pierre Durand, chevalier, seigneur de Magny, et de Marie-Antoinette de Morel; mar., Marie-Madeleine Achard de Vacognes, aïeule de l'enfant, épouse de Gaspard-Jacques de Morel, lieutenant général d'épée au bailliage et siège présidial de Caen; par., Louis de Banville, chevalier, seigneur de Truttemer, bisaïeul de l'enfant, représenté par François-Henri-Frédéric de Than, chevalier de l'ordre militaire de St-Jean de Jérusalem, lieutenant des vaisseaux du Roi, oncle de l'enfant. — Le 5 novembre 1789, inh. de René-Léon de Cairon, chevalier, seigneur de Barbières, Bombanville et Cairon en partie, seigneur en partie et seul patron honoraire de Langrune, seigneur en partie de La Délivrante, chevalier de St-Louis, décédé le 3, âgé de 86 ans, dans le chœur de l'église de Langrune, où il a été transféré. — Le 22 avril 1790, bapt. de Marie-Zéphirine, fille de Léon-Nicolas-Urbain,

comte de Cairon, capitaine d'infanterie, seigneur et patron honoraire de la paroisse de Langrune et de La Délivrante en partie, seigneur de Barbières, Bombanville et Cairon en partie, et de Renée-Alexandrine-Anne-Victoire de Montpinçon; mar., Anne-Renée-Alexandrine de Cairon; par., Alexis-Daniel-Bernard de Cairon, frère et sœur de lad. enfant, représentés, à cause de la faiblesse de leur âge, par Madeleine-Marie et Antoine Laloë. — Au dernier feuillet, arrêté par Mabou, « curé de la constitution ».

### Vaux-sur-Seulles

E. Suppl. 643. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 98 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1788-An IX.** — Délibérations. — Le 31 août 1788, assemblée du seigneur et autres membres de l'assemblée municipale de la paroisse, ainsi qu'ils en ont été requis par l'assemblée intermédiaire, suivant les ordres du contrôleur général, pour donner lecture à la paroisse de la lettre du contrôleur général du 14 juillet 1788 et de l'arrêt du Conseil d'Etat du 8 août 1788, à laquelle lettre ils ont fait réponse; au surplus, n'ayant rien eu de plus à délibérer, ils ont fermé lad. assemblée. — Délibérations des 9 novembre et 8 décembre 1788, 21 février, 8 et 22 novembre, 6 et 9 décembre 1789. — Délibérations, enregistrements et actes divers du 24 janvier 1790 au 1<sup>er</sup> floréal an IX. — États de section de la commune, concernant les biens et revenu de chaque propriétaire y possédant fonds, aux fins de servir de base pour les contributions directes. — De l'autre côté du registre, enregistrements des déclarations pour le don patriotique; registre de service des gardes nationales de la commune d'après le décret de l'Assemblée Nationale du 12 juin 1790, etc.

E. Suppl. 644. — CC. 1. (Registre.) — Petit format, 63 feuillets, papier.

**1668-1673.** — Église paroissiale de St-Pierre de Vaux-sur-Seulles. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Noël Le Royer et Richard Michauld, curés. — Le 20 avril 1668, décès et, le lendemain, inh. dans l'église d'Isaac Hermerel, prêtre. — Le 5 octobre 1669, inh. par Antoine Le Fillastre, « grand cousteur » en la cathédrale de Bayeux, pour l'absence du curé malade. — Le 15 mars 1671, bapt. d'Olivier, fils de René

d'Écajeul, écuyer, sieur de Vaux, et de Marie de Brèche; par., Olivier de St-Ouen, écuyer (en interligne : chevalier), sieur de St-Ouen; mar., Marie-Marguerite d'Écajeul. — Le 5 octobre 1671, inh. dans l'église de Gilles de Grimouville, écuyer, sieur de Vaux St-Cler. — Les 2 et 24 mai 1672, fiançailles et mariage de Jacques Le Mercier, écuyer, sieur du Sauxay, de la paroisse d'Esquay, et Anne de Grimouville, fille de feu Gilles de Grimouville, écuyer, sieur de Vaux, et de Marie Varin, en présence de Nicolas de Grimouville, écuyer, Charles et Pierre Le Mercier, écuyers, René d'Escajeul, écuyer, sieur de Vaux, etc. — Le 26 juillet 1672, fiançailles de Sébastien Le Maigre, avocat en Élection à Bayeux, de la paroisse St-Symphorien, et Marie-Marguerite d'Écajeul, fille desd. René d'Écajeul et Marie de Brèche. — Le 11 février 1673, inh. dans l'église de Françoise d'Escajeul, veuve du sieur du Tronquay, écuyer. — Le 29 avril 1673, inh. dans l'église de René d'Escajeul, écuyer, sieur de Vaux St-Gilles. — Autres actes concernant les familles Bidot, Delaville, Dupont, Estienne, Fieffé, Frémont, Guériu, Hébert, Hermerel, Jacqueline, Lanteil, Laville, Lebault, Lebel, Lebouteiller, Lebreton, Lecanu, Lefebvre, Lefort, Lemarchand, Lenourrichel, Liard, Malherbe, Michauld, Mordant, Regardembas, Renault, Rimbault, Vantier, etc.

E. Suppl. 645. — GG. 2. (Registre.) — Grand format, 20 feuillets, papier.

**1674-1686.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Richard Michauld, curé. — Le 19 août 1674, fiançailles de Gilles Léonard, écuyer, sieur d'Aequerville, de la paroisse de Longraye, et Angélique de Grimouville, de la paroisse de Vaux, en présence de Nicolas de Grimouville, écuyer, sieur de Bellonde, Charles Le Mercier, écuyer, sieur de Ragny, Julien de La Bigne, écuyer, sieur du lieu, Marie de Varin, mère de lad. fille, Charlotte de Pierrepont et Madeleine de Hudebert, tous parents et alliés. — Le 9 août 1675, inh. dans la chapelle du chœur de l'église de Marie-Anne Le Bedey, âgée de 3 ans, fille d'Isaac Le Bedey, écuyer, sieur de Vaux et Asnelles, vicomte de Bayeux, et d'Anne Hermerel. — Les 21 et 23 février 1677, fiançailles et mariage de Philippe d'Amours, écuyer, sieur de La Fauquerie, fils de François d'Amours, écuyer, sieur des Essards, et de défunte Suzanne de Cussy, de la paroisse de Létanville, et Marie-Marguerite d'Écajeul, fille de feu René d'Écajeul,

écuyer, sieur de Vaux St-Gilles, et de Marie de Brèche, en présence de Robert de Méhérenc, écuyer, sieur du Landain, Pierre d'Écajeul, écuyer, sieur de Vaux St-Gilles, Jean de Maheas, écuyer, etc. — Le 4 mars 1678, bapt. de Marie, fille desd. Philippe d'Amours et de Marie-Marguerite d'Écajeul; mar., Marie de Brèche, veuve de René d'Écajeul; par., Olivier d'Écajeul, écuyer, fils de lad. marraine et dud. René. — Le 27 avril 1679, bapt. de Pierre, fils des mêmes, de la paroisse de St-Malo de Létanville; par., Pierre d'Écajeul, écuyer, sieur de Vaux; mar., Marguerite d'Écajeul; led. enfant décédé paroisse St-Sauveur de Bayeux, inhumé dans l'église de Vaux le 1<sup>er</sup> novembre suivant. — Le 10 juin 1680, bapt. de Marie, fille des mêmes; par., Olivier d'Écajeul; mar., Marie de Brèche. — « Aujourd'hui 22 juin 1681, par nous, Richard Michauld, pbr., curé de la paroisse de St-Pierre de Vaux-sur-Seulle, au prosne de la messe parroissiale dud. lieu, a esté fait lecture d'un arrest par extraict des registres de la Cour de Parlement donné à Rouen, en la chambre ordonnée par le Roy au temps des vacations, le 6 novembre 1674, et autres ordonnances en conséquence, pour plusieurs femmes ayant conceu enfans par moyens deshonestes, ou autrement, déguisent et cachent leur grossesse sans en rien découvrir et déclarer, ensuite suffoquent et meurtrissent leur fruit, sans leur faire recevoir le S.-Sacrement de baptesme, ce fait les jettent en lieux secrets et incommodes, et autres choses portées par icelles, afin que aucun n'en ignore. Le tout fait et leu présence de Antoine Regnaud, Julian Le Bouteiller, Jacques Marquet, Noël Fromont, Nicolas Folliot, Hercules Le Nouricier, Henry Lanteil, Sébastien Fresney, Jacques Tubeuf, et autres, led. jour et an que dessus. » — Élection de collecteurs, etc.

E. Suppl. 646. — GG. 3. (Registre.)—Moyen format, 133 feuillets, papier.

**1685-1735.** — Baptêmes, mariages, sépultures.

— Richard Michauld et Nicolas de Grimouville, chanoine et principal du collège de Bayeux, curés. — Le 6 juillet 1687, bapt. de Jean-François, fils de Philippe d'Amours, écuyer, et de Marie-Marguerite d'Escageul; mar., Marguerite de Brèche, veuve du sieur de St-Ouen; par., Jean de Maheas, écuyer, sieur du lieu, en présence de Pierre d'Escageul, écuyer, sieur de Vaux, et de Pierre La Loe, conseiller élu à Bayeux. — Le 5 novembre 1687, mariage de Gilles de La

Court, écuyer, sieur de La Maillardière, de la paroisse de Longueville, et Charlotte de Grimouville, fille de feu Antoine de Grimouville, écuyer, sieur de Larchaut, et de Madeleine Hudebert, en présence de Nicolas de Grimouville, écuyer, sieur de Vaux, François Havard, procureur à Bayeux, Philippe de Vériigny, écuyer, Roulland Onfroy, écuyer, Jean de Tirmois, écuyer, sieur de Courtonne, Jacques Tubeuf, et autres. — Le 19 décembre 1688, bapt. de Catherine, fille desd. Philippe d'Amours et M.-M. d'Écajeul; mar., Catherine d'Écajeul; par., Jean-François d'Amours, écuyer. — Le 29 juin 1689, inh. dans l'église de Pierre d'Escageul, écuyer, sieur de Vaux St-Gilles, âgé de 30 ans. — Le 16 avril 1690, bapt. de Pierre-Olivier, fils desd. d'Amours et d'Escageul; par., Olivier d'Escageul, écuyer, sieur de Vaux; mar., Marie d'Amours. — Le 11 février 1692, inh. dans l'église de Charlotte de Pierrepont, âgée de 82 ans, veuve de M. de Mondelan-Hudebert, écuyer. — Le 16 avril 1693, mariage dans l'église de Rucqueville de Michel Hermerel et de Philippine Henry, et, le même jour, bénédiction du lit à Vaux. — Le 16 février 1694, inh. de Jean de Maheas, écuyer, en présence de Nicolas de Grimouville, chanoine de la cathédrale et principal du collège de Bayeux, de Paul-Martin Néel, curé d'Esquay, etc. — Le 6 février 1695, b. d' « un enfan femelle..... sortie d'une femme cherchant sa vie, disant estre mariée à un homme qu'elle a diet avoir esté prins pour servir le Roy en qualité de soldat », etc. — Le 7 juin 1698, bapt. sous condition, dans la chapelle de l'évêque de Bayeux et par son ordre, par Thomas Le Fort, chanoine de St-Laurent en la cathédrale, de Paul-Joachim-Joseph, fils de feu Paul Cousin, écuyer, sieur de Gruchy et seigneur de Grainville, et de Marie Grouard, led. fils âgé de 26 ou 27 ans environ. — Le 9 juin 1698, mariage dud. Paul-Joachim-Joseph Cousin, écuyer, sieur de Gruchy, seigneur de Vaux-Méautis, fils dud. feu Paul Cousin, écuyer, sieur de Gruchy et Graiuville, et de lad. Marie Grouard, et Marie-Anne d'Amours, fille de Philippe d'Amours, écuyer, sieur des Essards, et de Marguerite d'Escageul, en présence dud. Philippe d'Amours, Olivier d'Escageul, écuyer, seigneur de Vaux St-Gilles, Charles Cousin, écuyer, seigneur d'Asnelles, Jean et Olivier d'Amours, écuyers, Gilles de La Court, écuyer, Marguerite d'Escageul, Marie de Brèche, veuve du s<sup>r</sup> de Vaux d'Escageul, etc. — Le 4 juillet 1698, inh. dans l'église de Pierre Le Bault, prêtre, obitier aud. lieu, en présence de Paul-Martin Néel, curé d'Esquay, Mathieu Heuzé, curé de

S<sup>t</sup>-Germain. Jean-François Mouillard, curé de Martigny, Jacques Catherin, curé de Vienne, Richard Michauld, curé du lieu. — Le 9 novembre 1698, bénédiction du lit d'Olivier d'Escageul et Marie-Élisabeth de Lanquetot, mariés en l'église S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen par Jean Rogier, licencié de Sorbonne, curé. — Le 2 juin 1699, bapt. de Marie-Marguerite-Charlotte, fille desd. Joseph Cousin et Marie-Anne d'Amours; par., Charles Cousin, écuyer, sieur d'Asnelles; mar., Marie-Marguerite d'Escageul, femme du sieur d'Amours des Essards. — Le 13 août 1699, bapt. de Jeanne-Angélique, fille d'Olivier d'Escageul, écuyer, sieur de Vaux S<sup>t</sup>-Gilles, et de Marie-Élisabeth de Lanquetot; par., Michel de Lanquetot, conseiller en l'Élection de Bayeux; mar., Jeanne Hébert. — Le 6 avril 1702, bapt. de Marie-Catherine, fille desd. Cousin et d'Amours; mar., Marie de Brèche; par., Jean d'Amours, écuyer. — Le 26 mai 1703, inh. dans l'église de Gilles de La Court, écuyer, sieur de La Maillardière. — Le 17 août 1705, devant Richard Michauld, curé du lieu, testament de Marguerite de Brèche, veuve du sieur de S<sup>t</sup>-Ouen, par lequel elle dispose entre autres qu'une somme de 200 l. sera donnée aux pauvres de Vaux, et qu'il sera fait un annuel en l'église et lieu de sa sépulture; elle donne 150 l. aux Augustins de Bayeux, pour un annuel de messes; 50 l. aux Capucins, pour dire des messes; 100 l. « aux dames gouvernantes des sœurs nouvellement convertie de Caen »; divers legs à ses gens de service; à M. de S<sup>t</sup>-Ouen Fresney, 1,800 l. et diverses pièces d'argenterie; à M. de Gruchy Cousin même somme, qui sera constituée en 100 l. de rente au seul bénéfice de ses enfants, qui hériteront les uns des autres; aux religieuses de la Charité de Bayeux, en considération de M<sup>me</sup> S<sup>t</sup>-Paul, sa nièce, 120 l. « pour aider à accommoder sa cellule »; à M. de Vaux d'Escageul, son neveu, 1,000 l., en déduction de ce qu'il peut lui devoir d'arrérages de parties de rentes; elle désigne pour ses exécuteurs testamentaires Nicolas de Grimouville, chanoine et principal du collège de Bayeux, et Jacques Onfroy, conseiller en la vicomté de Caen. Le dit testament signé de lad. testatrice, après lui avoir été lu et relu mot après autre, « parce que lad. dame avoit fait écrire led. jour un autre testament contenant à peu près les mesmes articles, lequel s'est trouvé égaré, elle l'a par ce présent déclaré nul ». Le tout en présence de Jean Léger, curé de S<sup>t</sup>-Vigor-le-Grand, Denis-Germain Marquet, prêtre obitier de Vaux, et d'Antoine Guéret, docteur en médecine, demeurant à Creully, qui ont signé. — Le 20

août 1705, inh. dans l'église de lad. Marguerite de Brèche, par led. Nicolas de Grimouville, chanoine. — Le 19 janvier 1715, décès de Marie de Brèche, veuve de René d'Écageul, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaux S<sup>t</sup>-Gilles, âgée de 81 ans, inhumée dans la paroisse de Villiers-le-Sec, et son service fait à Vaux « avec un grand concours de peuple, lad. dame s'étant par sa charité rendue aimable à tout le monde ». — Le 23 juillet 1719, inh. dans la nef de l'église de Marie-Madeleine de Grimouville, femme de M. de La Mothe. — Le 7 février 1720, inh. dans l'église, sous l'autel de la S<sup>te</sup> Vierge, contre le mur, de Madeleine Hudebert, veuve d'Antoine de Grimouville, écuyer, sieur de Larechamp. — Le 7 juin 1723, inh. dans la nef de l'église de Marie de Grimouville. — Le 10 octobre 1724, mariage de Pierre-Raphaël d'Anisy, fils de Jacques d'Anisy, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Aubin, et de Marie Hudebert, et Suzanne Le Mercier, fille de Jean Le Mercier, écuyer, et d'Élisabeth de Beauscain, de la paroisse d'Esquay. — Le 27 mars 1725, inh. de Jeanne-Angélique d'Écageul, décédée la veille à S<sup>t</sup>-Gilles de Caen, âgée de 25 ans 6 mois 10 jours. — Le 17 septembre 1725, bapt. de Marie-Marguerite, fille d'Urbain Le Grand, écuyer, sieur de Vaux-Méautis, et de Marie Desportes; mar., Marie-Marguerite Desportes; par., Robert-Philippe Geffrai-Desportes, écuyer, en présence de Pierre de La Court, écuyer, et autres. — Le 25 février 1727, bapt. de Catherine-Thérèse, fille desd. Urbain Le Grand et Marie-Françoise-Charlotte Geffrai-Desportes; mar., Catherine-Thérèse Geffrai-Desportes; par., Pierre de La Court. — Le 3 juillet 1727, inh. dans l'église de Charlotte de Grimouville, veuve de Gilles de La Court, écuyer, sieur de La Maillardière. — Le 14 mars 1728, bapt. de Nicolas, fils dud. Urbain Le Grand, écuyer, sieur de Vaux-Méautis, et de Marie-Françoise-Charlotte Geffrai-Desportes; par., Nicolas de Grimouville, curé du lieu; mar., Marie Le Mercier. — Le 9 mars 1733, inh. dans l'église d'Olivier d'Escageul, sieur de Vaux S<sup>t</sup>-Gilles, âgé de 62 ans. — Le 18 mars 1733, inh. dans la nef de l'église de Catherine Baudouin, veuve d'Henri de La Court, écuyer, sieur de Melleville. — Le 10 janvier 1734, bapt. de Pierre-Gabriel-François, fils dud. Urbain Le Grand; par., Pierre de La Court; mar., Catherine-Thérèse Geffrai-Desportes.

E. Suppl. 637. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 312 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1736-1780.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles de Lavarde, desservant; Jean-Baptiste Man-

vieux, curé. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1738, bapt. de Nicolas-Henri-Robert, fils de Julien de Grimouville-Larchant, chevalier, seigneur de St-Clair-en-Vaux et Haut-Sully, et de Marguerite-Marie-Françoise Le Breton; par., Robert Le Breton, avocat au Parlement de Normandie; mar., Marie-Françoise Brunet, épouse d'Henri de Grimouville, chevalier, capitaine de cavalerie au régiment d'Orléans. — Le 16 octobre 1739, inh. dans la nef de l'église par Claude Fleury, curé de Vaussieux, de Catherine d'Écageul, âgée de 77 ans, veuve d'Onfroy, assesseur en vicomté à Caen. — Le 23 mars 1740, inh. de Julien d'Anisy, âgé d'environ 7 ans, fils de Raphaël d'Anisy, écuyer, et de Suzanne Le Mercier. — Le 26 janvier 1741, bapt. de Marie-Jeanne-Françoise-Madeleine, fille desd. de Grimouville et Le Breton; mar., Madeleine Le Grongnais (signature), épouse de Le Breton, avocat au Parlement de Normandie; par., Jean-François de Grimouville, écuyer, seigneur de Crèveœur, haut justicier de Bazenville, capitaine de la garde-côte d'Asnelles. — Le 23 juillet 1743, inh. dans la nef de Suzanne Le Mercier, épouse de Raphaël d'Anisy, écuyer. — Le 10 février 1746, bapt. de Nicolas-Henri-Robert, fils de Nicolas Guérin, laboureur; p., Nicolas-Henri-Robert de Grimouville, écuyer. — Le 15 mars 1746, inh. d'Anne La Vigne, âgée d'environ 104 ans, originaire de Notre-Dame de Caen, et demeurant depuis plus de 40 ans en qualité de servante chez MM. d'Écageul et d'Amours. — Le 31 octobre 1746, inh. dans la nef de Charles Le Grand Du Castelet, écuyer, sieur de Méautis-en-Vaux, âgé de 70 ans environ. — Le 6 mai 1757, bapt. de Jean-Louis, fils de Louis-Adrien Gruel, écuyer, seigneur de St-Gilles-en-Vaux, seigneur et patron de St-Aubin de Fontenay-le-Pesnel, et de Marguerite Caillot des Esards. — Le 23 mai 1758, bapt. de Pierre, fils desd. Louis-Adrien Gruel de Boisgruel et Marguerite Caillot. — Le 13 novembre 1759, bapt. de Charles-François-Martin, fils de Jean Le Breton et de Marie Fiellé; par., Charles Le Grand, écuyer, fils de Charles Le Grand, seigneur de Méautis; mar., Marie-Jeanne-Françoise-Madeleine de Grimouville-Larchant, représentée par Marguerite-Marie-Françoise Le Breton, veuve de Julien de Grimouville-Larchant, écuyer, seigneur de St-Clair-en-Vaux et Haut-Sully, sa mère. — Le 30 juillet 1761, mariage de Louis Laurent, fils de feu Jean Laurent et Marie Accard, maître de la poste royale de Bayeux, et « Éphigénie » Duruel, de St-Jean de Bayeux, en présence de Michel Planchou, chirurgien, de St-Jean de Bayeux, et de

Joseph-Exupère-Pierre Fauvel, sieur du Vallon, licencié aux lois, de St-Sauveur de Bayeux, etc. — Le 23 juin 1767, bapt. de Louis-Charles-Urbain, fils de Charles-François-Urbain Le Grand, écuyer, chevalier de St-Louis, sous-brigadier des gardes du corps du Roi, et de Marie-Charlotte de Béranger; par., Louis-Charles Le Grand, écuyer, seigneur des fiefs de Méautis et St-Gilles en Vaux-sur-Seulles; mar., Marie-Françoise-Charlotte Geffray-Desportes, veuve d'Urbain Le Grand, écuyer. — Le 31 mai 1768, bapt. de Marie-Charlotte Le Grand, fille des mêmes. — Le 24 mai 1768, mariage de Charles-Simon-Richard de Malherbe, chevalier, seigneur d'Ifs, Savigny et autres lieux, fils de Simon-Jacques de Malherbe, chevalier, seigneur d'Ifs, Savigny et autres lieux, et de défunte Françoise-Michelle de La Vallée, de la paroisse d'Allemagne près Caen, et Marie-Jeanne-Françoise-Madeleine de Grimouville-Larchant, fille de feu Julien de Grimouville-Larchant, chevalier, seigneur châtelain de St-Clair-en-Vaux-sur-Seulles, Haut-Sully et autres lieux, et de Marie-Marguerite-Françoise Le Breton, de Vaux-sur-Seulles, par Nicolas-Henri-Robert de Grimouville-Larchant, bachelier de Sorbonne, chanoine de l'église cathédrale de Sées, seigneur châtelain de St-Clair-en-Vaux-sur-Seulles, du Haut-Sully et autres lieux, en présence du père de l'époux et de la mère de l'épouse, de Jacques-François de Malherbe, seigneur de Savigny, Jean-Louis-Pierre Maheulte, écuyer, capitaine au bataillon de Bernières, Louis de Grimouville, écuyer, de Bazenville, Jean-François Duhamel de Verrières, écuyer, et autres parents et amis. — Le 10 décembre 1769, inh. d'un enfant mâle né de Charles Le Grand, écuyer, officier au régiment de Foix, et d'Anne-Françoise Graindorge Du Teil, led. enfant ayant été ondoyé, sortant du ventre de la mère, sous condition de vie, par Cousté, chirurgien accoucheur de la ville de Bayeux, qui a dit ne pouvoir assurer que led. enfant eut vie. — Le 27 octobre 1771, bapt. de Charlotte-Anne-Agathe, fille de Charles Le Grand, de Vaux, écuyer, ancien officier au régiment de Foix, et d'Anne-Charlotte Graindorge Du Teil; par., Louis-Charles Le Grand, écuyer, sieur du Castelet, seigneur des fiefs de Méautis et St-Gilles-en-Vaux-sur-Seulles; m., Anne-Madeleine-Colasse Le Grand, épouse de Charles Graindorge Du Teil. — Le 21 juin 1771, bapt. de Françoise-Marie-Louise, fille dud. Charles-François-Urbain Le Grand, écuyer, chevalier de St-Louis, et de Marie-Charlotte de Béranger; par., Pierre-Gabriel-François Le Grand, écuyer, garde du corps du Roi

représenté par Charles-François-Urbain Le Grand, son frère; mar., Louise-Éléonore de Bérenger d'Orglandes. — Le 6 août 1771, mariage de René-Charles Le Marchant, écuyer, seigneur et patron haut-justicier de Feuguerolles et St-Louet, ancien officier au régiment de Chabillant-cavalerie, pensionnaire du Roi, fils de feu Jean-Jacques Le Marchant, écuyer, seigneur et patron haut justicier de Feuguerolles et St-Louet, baron de Tracy, et d'Henriette Huc de Lhironnelle, veuf de Marie-Julie Potier, de la paroisse de Feuguerolles-sur-Seulles, et Marie-Anne Le Grand, fille de Louis-Charles Le Grand, écuyer, sieur du Câtelet, seigneur des fiefs de Méautis et St-Gilles-en-Vaux-sur-Seulles, et de Marie-Henriette de Grainville d'Herlet, originaire de l'Île Bourbon et demeurant chez son père à Vaux, en présence de Césarine Le Marchant, sœur de l'époux, du père de l'épouse, et autres. — Le 22 décembre 1772, b. de Charles-Romain, fils de Charles Le Grand de Vaux et d'Anne-Charlotte-Agathe Graindorge Du Teil. — Le 21 août 1774, bapt. de Justine-Aimée-Victoire, fille de Charles Le Grand de Vaux, écuyer, et d'Anne-Charlotte Graindorge Du Teil. — Le 7 juillet 1776, bapt. de Pierre-François, fils desd. Charles-François-Urbain Le Grand et Marie-Charlotte de Bérenger.

Inhumations. Le 29 décembre 1747, Julien de Grimouville, écuyer, seigneur de St-Clair-en-Vaux, âgé d'environ 62 ans. — Le 6 février 1748, Urbain Le Grand, écuyer, âgé d'environ 57 ans, capitaine de la garde-côte d'Asnelles. — Le 4 septembre 1749, Claude-François Godard, écuyer, âgé d'environ un mois, fils de Claude Godard, écuyer, seigneur du Bosq, et de Marie-Esther Gaultier, dame et patronne de Coudeville et de Donville, de la paroisse de St-Sauveur de Bayeux, en nourrice à Vaux. — Le 21 avril 1753, Germain Marquet, prêtre, âgé d'environ 83 ans, originaire dud. lieu. — Le 5 août 1763, dans la nef de l'église, devant l'autel de la Vierge, Marie-Angélique de Grimouville-Larchant, âgée d'environ 82 ans, décédée paroisse de La Poterie de Bayeux. — Le 28 mai 1770, dans la nef de l'église, Marie-Angélique de Grimouville-Larchant, fille de feu Julien de Grimouville, seigneur du fief de St-Clair-en-Vaux, et de Marguerite-Marie-Françoise-Madeleine Le Breton, âgée d'environ 26 ans. — Le 1<sup>er</sup> février 1773, dans la nef de l'église, Marie-Françoise-Charlotte Gefroy-Desportes, veuve d'Urbain Le Grand, écuyer. — Le 9 septembre 1774, dans la nef de l'église, Anne-Charlotte Graindorge Du Teil, épouse de Charles Le Grand de Vaux, ancien officier du régiment de Foix, âgée

d'environ 28 ans. — Le 15 mars 1775, dans la nef de l'église, Jacqueline de Clinchamps, veuve de Charles-René Le Grand Du Castelet, écuyer, seigneur du fief de Méautis-en-Vaux, âgée d'environ 90 ans. — Le 19 janvier 1778, par François Valentin, prieur des Augustins de Bayeux, dans la nef de l'église, Marie-Charlotte de Bérenger, épouse de Charles-François-Urbain Le Grand, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien sous-brigadier des gardes du corps du Roi, âgée d'environ 40 ans. — Le 23 octobre 1778, Marie-Charlotte-Urbaine Le Grand, âgée d'environ 60 ans.

E. Suppl. 648.— GG. 5. (Registre.)— Moyen format, 92 feuillets, papier.

**1781-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Baptiste Mauvieux et Pierre-Jacques Ducastel, curés. — Le 3 mars 1782, bapt. d'Henriette-Victoire-Adélaïde, fille de Pierre Le Nourichel et de Marie-Madeleine Montégu; par., Louis-Jacques de Gastbled, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Vaast; mar., Henriette-Françoise-Louise-Charlotte de Gastbled de St-Vaast, tous deux de la paroisse St-Jean de Bayeux. — Le 26 avril 1782, inh. du curé Jean-Baptiste Mauvieux, âgé d'environ 82 ans, par Le Conte, curé de Vaussieux, en présence de P. Hardy, curé de St-Germain, de La Haye, curé de Nonant, Gosset, curé de Carcagny, Le Parc, curé de Vienne, etc. — Le 11 mars 1784, inh. d'Anne-Charlotte-Françoise Graindorge Du Teil, épouse de Pierre-Gabriel-François Le Grand, chevalier de St-Louis, maréchal des logis des gardes du corps du Roi, âgée d'environ 48 ans. — Le 23 juin 1784, inh. de Louis-Charles Le Grand, chevalier, seigneur de Vaux-Méautis et St-Gilles-en-Vaux, Brécy, Vaussieux, Esquay, Le Manoir, seigneur et patron de Fontenay-le-Pesnel et autres lieux, ancien capitaine d'infanterie, âgé d'environ 74 ans. — Le 10 novembre 1784, bapt. de Marie-Françoise-Louise Lévêque; mar., Marie-Charlotte Le Grand; par., Louis-Charles-Urbain Le Grand, écuyer, représentant Pierre-Gabriel-François Le Grand de Rôny, écuyer, chevalier de St-Louis, maréchal des logis des gardes du corps du Roi, compagnie de Villeroy. — Le 14 avril 1785, inh. de Marie-Marguerite-Françoise Le Breton, veuve de Julien de Grimouville-Larchant, chevalier, seigneur de Vaux-St-Clair, Haut-Sully et autres lieux, âgé d'environ 71 ans. — En tête du reg. des bapt. et mariages de 1786 : « Nous, soussigné, prêtre, curé de Vaux-sur-Seulles, consentons que le s<sup>r</sup> abbé de Bures, prêtre approuvé pour notre paroisse, fasse

dans notre église, pendant la présente année, toutes et telles fonctions qui regardent notre ministère et que nous pourrions faire nous-même ; en foy de quoy nous avons signé le présent, à Vaux-sur-Seulles, le premier janvier 1786. Ducastel, curé de Vaux-sur-Seulles ». — Le 29 mai 1786, mariage de Pierre-Guillaume Scelles, sieur du Câtelet, fils de feu Pierre-Guillaume Scelles, sieur de La Motte, et de Marie-Anne Durel, de la paroisse de Nonant, et demeurant actuellement en celle d'Arganchy, et Louise Ducastel, fille de feu Jacques Ducastel, sieur des Plets, bourgeois de Bayeux, et de Julienne-Marie-Françoise Duchâtel, de la paroisse de St-Patrice de Bayeux, par Ducastel, curé du lieu, frère de l'épouse. — Le 8 janvier 1789, inh. de Robert de Lorme, sieur du Quesney, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, doyen du collège des avocats, âgé d'environ 72 ans. — Le 26 mars 1791, mariage de François Adeline, s<sup>r</sup> de La Vignaye, fils de défunts Gilles-François et Marie Adeline, veuf d'Anne Frisley, originaire du Manoir et demeurant à St-Vigor-le-Grand, et Elisabeth Lecour, fille de Nicolas et de Marie Lefèvre, de la paroisse de Villiers-le-Sec.

*Vaussieux*

*Réuni à Vaux-sur-Seulles.*

E. Suppl. 649.—CG. 6. (Registre.)— Moyen format, 296 feuillets, 16 pièces intercalées, papier.

**1602-1782.** — Église paroissiale de St-Philippe de Vaussieux. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gilles Paincault, François Le Marchand, Claude et Étienne Fleury, Le Comte, curés. — Le 23 juin 1615, mariage de Guillaume Renier, s<sup>r</sup> de La Londe et La Rosière, de la paroisse de Graye, et Catherine de Grimouville, fille de feu Gilles de Grimouville, s<sup>r</sup> de Jurques. — Le 23 avril 1616, mariage de René de Grimouville et Simonue Chédeville. — Le 25 mars 1620, b. de Charles, fils d'Étienne de La Londe et de Renée Auber; p., Charles de La Croix, curé d'Amayé. — Le 12 juin 1622, bapt. de Gilles, fils de Jean Alline et de Marie Bourdon; par., Gilles de Grimouville, s<sup>r</sup> de St-Philippe; mar., Françoise de Grimouville. — Le 5 janvier 1623, bapt. de Martine, fille de Noël Heuzé; mar., Reuée Auber; par., Thomas de Grimouville, s<sup>r</sup> de Jurques. — Le 10 décembre 1623, bapt. de Robert, fils d'Étienne de La Londe et de Renée Auber; par., Michel d'Escrametot; mar.,

Françoise de Grimouville; led. enfant décédé le 3 mars 1624. — Le 3 août 1624, mariage de Jean de Tiremoys, écuyer, s<sup>r</sup> de Courtonne, et Françoise de Grimouville, fille de feu Gilles de Grimouville, s<sup>r</sup> de Jurques. — Le 28 avril 1626, bapt. de Nicolas, fils de Guillaume Lecegne et de Jeanne Varin; mar., Catherine de Grimouville, fille de Pierre de Grimouville; par., Louis Le Bouteiller, fils Guillaume. — Le 8 octobre 1626, bapt. d'Anne, fille de Jean Hue et de Marguerite Le Touzé; mar., Isabeau de Grimouville, fille de Pierre de Grimouville, écuyer; par., Louis de La Londe. — Le 19 février 1631, bapt. de Pierre, fils de Jean de Tiremoys, s<sup>r</sup> de « Courthomme », et de Françoise de Grimouville; par., Pierre de Pierrepont, s<sup>r</sup> de St-Sauveur; mar., Anne de Tiremoys. — Le 15 juillet 1646, bapt. d'un fils de Charles Le Mercier, écuyer, s<sup>r</sup> de St-« Évrou », et de Rachel Cav... — Procès au bailliage de Bayeux pour le curé François Le Marchand (1662-1663). — Le 24 mars 1669, bapt. de Marguerite, fille de Gilles Roussel et de Catherine Estienne; par., Thomas de Tiremois, écuyer; mar., Marguerite d'Escageul. — Le 13 février 1670, mariage d'Antoine Estienne, chirurgien, et Marie Denays. — Le 3 novembre 1671, mariage de Pierre Fossé et Marie de Jurques, en présence de Gilles de Jurques, père de la mariée, Jean de Tiremois, écuyer, sieur de Courtonne, etc. — Le 22 novembre 1680 (date ajoutée), baptême de Françoise, fille « du mariage encommencé » (ce dernier mot ajouté en interligne) de Jean de Grimouville et de Jeanne de Tirmois. A la suite, après un baptême du 17 novembre : le 20 novembre 1680, mariage de Jean de Grimouville, écuyer, et Jeanne de Tirmois, sur dispense d'empêchement de consanguinité au 4<sup>e</sup> degré, devant Gilles Le Picard, curé de Rucqueville, doyen de Maltot, en présence de Charles de Pierrepont, s<sup>r</sup> d'Esquay, François Le Marchand, curé de Vaussieux, et autres. — Le 7 décembre 1687, bapt. de Marie-Françoise, fille de Pierre de Pierrepont, écuyer, et de Marie Jourdain; par., Philippe de Pierrepont; mar., Françoise de Tirmois. — Le 20 janvier 1689, bapt. de Julien-François, fils de Michel Le Berruyer et de Claude Le Marchand; par., Julien Fleury; mar., Françoise de Tirmois, en présence de François de Marguerie, écuyer, sieur d'Amblic. — Le 31 juillet 1689, mariage de Michel Montégu et Catherine Taillepied, en présence de Marin Tostain, écuyer, s<sup>r</sup> du Manoir, etc. — Le... (blanc) janvier 1694, inh. dans l'église d'Esquay de Pierre de Pierrepont, écuyer, s<sup>r</sup> de Longchamp, de la paroisse de Vaus-

sieux. — Le 2 septembre 1696, bapt. de Julien, fils de Nicolas de La Perruque et de Jeanne Vallée; par., Julien Fleury; mar., Christine de Cabazac, son épouse, en présence d'Olivier de Cabazac, écuyer, sieur de Bavent. — Le 30 avril 1697, inh. dans l'église de Jean de Tirmois, écuyer, sieur de Courtonne, en présence de Jacques Le Bas, curé de Brécy, Gilles Le Picard, curé de Rucqueville, Paul-Martin Néel, curé d'Esquay, etc. — Le 22 décembre 1699, inh. dans l'église de lad. Christine de Cabazac. — Le 17 octobre 1700, bapt. de Jean-François, fils de Jean de Grimouville, écuyer, et de Françoise de Tirmois; par., Marc-Antoine Hermerel, écuyer; mar., Marie Le Mercier, en présence de Guillaume-François de Hermerel, écuyer, sieur de Belleval, Philippe de Hermerel, etc. — Le 2 février 1701, abjuration de l'hérésie de Calvin par Marie Lucas, veuve d'André Lefort, âgée de 56 ans environ. — Le 16 avril 1701, inh. dans le chœur de l'église de François Le Marchand, ancien curé de Vaussieux, décédé subitement la veille, à l'âge de 85 ans environ, par Claude Fleury, curé du lieu, en présence de Paul-Martin Néel, curé d'Esquay, Richard Michault, curé de Vaux-sur-Seulles, Jacques Chatrin, curé de Vienné, Denis Genas, curé du Manoir, Jean Gaugain, curé de Rucqueville, Jacques de Cairon, curé de Martragny, etc. — Le 17 août 1702, validation du mariage contracté depuis 5 ans environ par Jean de Grimouville, écuyer, fils de feu Philibert de Grimouville et de Marie de Varignou, et Françoise de Tirmois, fille de feu Jean de Tirmois, écuyer, sieur de Courtonne, et de Marie Le Mercier, tous deux demeurant en la paroisse de Vaussieux, lesquels ont vécu de bonne foi dans led. mariage et ont eu un enfant mâle, mais depuis quelques mois ont découvert qu'ils sont parents au 4<sup>e</sup> degré de consanguinité. Après avoir obtenu dispense dud. empêchement de consanguinité et de la publication des bans, ils ont été mariés par Lefort, chanoine de St-Laurent, en présence de Claude Fleury, curé du lieu, de Jean-François de Grimouville, que lesd. époux ont reconnu pour leur enfant et légitime héritier, de Guillaume-François de Hermerel, écuyer, de Marc-Antoine de Hermerel, écuyer, François de Chantelou, écuyer, lieutenant de Roi des ville et château d'Argentan, Philippe Le Haribel, témoins. Dispense accordée auxdits époux par François de Nesmond, évêque de Bayeux, sur leur requête, portant qu'étant nobles, mais peu accommodés en biens de fortune, ils ne pourraient faire les frais d'une dispense en Cour de Rome, et que, si leur mariage ne s'accomplissait, lad.

demoiselle demeurerait sans parti, ayant eu un fils vivant de leur prétendu mariage. — Le 26 juin 1703, inh. dans la nef de l'église de Marie de Tirmois, âgée de 50 ans environ. — Le 20 septembre 1711, bapt. de Jean-Jacques-Louis, fils de Jacques de Pierrepoint, écuyer, sieur de Longchamp, et d'Anne de Cairon; par., Jean-François de Cairon, écuyer; mar., Louise de Pierrepoint, en présence de François de Marguerie, seigneur et patron de Pierrepoint et d'Amblié. — Le 26 avril 1712, abjuration de l'hérésie de Calvin. — Le 1<sup>er</sup> février 1713, inh. dans la nef de l'église de Jean de Grimouville, écuyer, âgé de 76 ans environ, par Nicolas de Grimouville, curé de Vaux-sur-Seulles. — Le 10 mai 1713, bapt. de Hugues-François, fils de Jacques de Pierrepoint, écuyer, sieur de Longchamp, et d'Anne de Cairon; par., led. Nicolas de Grimouville; mar., Françoise de Pierrepoint, en présence de Jean Le Mercier, écuyer, sieur de Tailleville, et Guillaume Dupont, écuyer, sieur du Quesney. — Le 31 juillet 1713, bapt. de Robert-Julien Fleury; par., Robert-Jacques de Héricy, chevalier, seigneur et patron de Villiers, Vaussieux et autres terres; mar., Anne-Suzanne de Chaumontel. — Le 16 février 1716, bapt. de Jean Blet; par., Jean de Grimouville, écuyer, s<sup>r</sup> de Jurques; mar., Françoise Le Sueur. — Le 23 janvier 1718, bapt. de Louis-Jacques-François, fils de Jacques de Pierrepoint, écuyer, sieur de Longchamp, et d'Anne de Cairon; par., Louis de Pierrepoint, écuyer, sieur d'Angoville; mar., Françoise Le Vaillant, en présence de Guillaume-François Dupont, écuyer, sieur du Quesney. — Le 8 novembre 1718, cérémonies du baptême de Jean-Jacques-François, fils de Robert-Jacques de Hérissy, chevalier, seigneur et patron de Villiers, Vaussieux et autres lieux, et de Suzanne de Chaumontel, né le 25 septembre; p., Jean de Chaumontel, écuyer, seigneur d'Audrieu; mar., Suzanne Claret, veuve de François de Chaumontel, écuyer, seigneur d'Audrieu, pour l'absence de Marie-Anne-Catherine de Hérissy, dame de Pierrepoint. — Le 26 novembre 1718, inh. dans le chœur de l'église dud. Jean-Jacques-François de Hérissy, écuyer, âgé de 2 mois, par Nicolas de Grimouville, curé de Vaux-sur-Seulles. — Le 5 juillet 1720, bapt. d'Anne-Robert, fils desd. Robert-Jacques de Hérissy et Anne-Suzanne de Chaumontel; mar., Suzanne Claret, veuve de François de Chaumontel, écuyer, seigneur d'Audrieu; par., Anonyme de Hérissy, seigneur de Vaussieux. — Le 21 mars 1722, décès d'Anne de Cairon, femme de Jacques de Pierrepoint, écuyer, sieur de Longchamp, âgée de 36 ans environ, inhu-

mée dans la nef de l'église d'Esquay. — Le 6 septembre 1722, cérémonies du baptême de Jacques-François, fils desd. Jacques-Robert de Hérissey et Anne-Suzanne de Chaumontel; mar., Marie de Chaumontel, veuve de Philippe-François de Cairon, chevalier, seigneur de La Motte et d'Audrien. — Le 9 avril 1723, bapt. de Jacqueline-Françoise, fille de Jean de Grimouville, écuyer, s<sup>r</sup> de Jurques, et d'Anne-Renée-Louise Du Hamel; par., Jacques Du Hamel, écuyer; mar., Françoise de Tirmois, veuve de Jean de Grimouville, écuyer. — Le 5 septembre 1723, inh. dans la nef de l'église de lad. Françoise de Tirmois, âgée de 60 ans environ. — Le 9 juillet 1724, bapt. de Louis, fils de Jean-François de Grimouville, éc., s<sup>r</sup> de Jurques, et d'Anne-Renée-Louise Du Hamel; par., Louis Le Coustelier, écuyer, sieur du Buisson; mar., Geneviève Le Coustelier. — Le 8 août 1724, bapt. de Germain-Jacques-Louis, fils de Jacques de Pierrepont et de Catherine Le Vaillant; par., Germain Le Vaillant; mar., Louise de Pierrepont. — Le 5 août 1726, inh. dans le chœur de l'église d'Anonyme de Hérissey, chevalier, seigneur de Vaussieux, âgé de 10 ans et 9 mois. — Le 30 août 1727, bapt. de Guillaume-Pierre, fils desd. Jacques de Pierrepont et Catherine Le Vaillant; par., Guillaume Dupont, sieur du Quesney. — Le 22 mai 1728, inh. dans le chœur de l'église de Suzanne Cléret, veuve de M. d'Audrien. — Le 26 mai 1732, bapt. de Hugues-Etienne, fils desd. Jacques de Pierrepont et Le Vaillant. — Le 12 mars 1734, bapt. de Marie-Anne-Jacqueline, fille des mêmes. — Le 12 octobre 1735, bapt. d'Anne-Françoise-Catherine, fille desd. Jacques de Pierrepont, capitaine des grenadiers du détachement de la côte d'Asnelles, et Catherine Le Vaillant; par., François Le Vaillant de Magne; mar., Marie-Anne Bonnet de La Ferrière. — Le 28 octobre 1736, inh. dans le chœur de l'église d'Anonyme de Hérissey, âgé de 5 ans, fils de Robert-Jacques de Hérissey, chevalier, seigneur et patron de Villiers, Vaussieux, Rampan et autres seigneuries, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, capitaine garde-côtes d'Asnelles, et de Louise-Guillemette-Antoinette-Geneviève de La Court. — Le 21 janvier 1739, bapt. de Colombe-Catherine, fille desd. Jacques de Pierrepont et Catherine Le Vaillant; par., Simon-Pierre Le Vaillant, seigneur de Brécy et autres lieux, major de la capitainerie d'Asnelles; mar., Jacqueline-Catherine Le Vaillant. — Le 25 février 1744, inh. dans le chœur de l'église, proche l'autel, du côté droit, de Claude Fleury, curé, âgé de 71 ans. — « Catalogue des confirmés en 1747,

au nombre de 33. » — Le 4 janvier 1751, mariage de Guillaume-René d'Anneville-Tamerville, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, fils de Jean-François d'Anneville, chevalier, seigneur et patron de Chiffrevast, de Tamerville, du Theil, de Lif, du Câtelet et autres lieux, et de Jacqueline-Henriette de Hérissey, de la paroisse de Tamerville, diocèse de Coutances, et Catherine-Geneviève de Hérissey, fille mineure de Robert-Jacques de Hérissey, chevalier, seigneur et patron de Villiers, Vaussieux, Rampan et autres lieux, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, et de défunte Jacqueline-Louise-Antoinette-Geneviève de La Cour de Maltot, de Vaussieux, avec dispense par le pape Benoît XIV du troisième degré de consanguinité, par Jacques-Robert-Nicolas d'Anneville de Chiffrevast, docteur de Sorbonne, chanoine et vicaire général de Coutances, abbé de S<sup>t</sup>-Sever, en présence des pères desdits époux, de Marie-Geneviève Lhermitte, grand-mère de l'épouse, de Marie-Catherine-Geneviève Lepetit, sa tante, de Philippe-Jacques d'Hérissey, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, et d'Anne-Robert d'Hérissey, ses frères, de Jacques-François d'Hérissey, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, de Marc-Antoine Heuzé, custos, etc. — Noms des confirmés les 8 juillet 1757 (Marie-Anne-Jacqueline de Pierrepont, 33 ans, Anne-Françoise-Catherine de Pierrepont, 22 ans, Colombe-Catherine de Pierrepont, 18 ans, etc.) et 12 octobre 1759. — Le 18 mai 1760, inh. en l'église d'Esquay de Jacques de Pierrepont, écuyer, âgé de 77 ans. — « Extrait des registres des baptêmes, mariages et sépultures de l'église paroissiale de S. Sauveur de Cayenne dans la France équinoxiale. L'an de grâce mil sept cens soixante cinq, le cinquième du mois d'avril, je, Charles-Louis Joseph Destables, prêtre, curé de la paroisse de S. Brice lès Reims, docteur en théologie, avocat en Parlement, chevalier des Ordres de N. S. Père le Pape, chapelain du Roy, missionnaire apostolique dans la France équinoxiale, soussigné, ay inhumé avec les cérémonies ordinaires, au cimetière de La Savanne, le corps de messire Étienne Fleury, préfet apostolique de Cayenne et province de Guianne dans la France équinoxiale, curé de la paroisse de Vaussieu, diocèse de Bayeux. La cérémonie de ses obsèques s'est faite en présence des témoins sous-signés, M<sup>rs</sup> d'Andifredy, major honoraire, baron, l<sup>e</sup>-colonel d'infanterie et ingénieur en chef. N. Gaudin. Destables, curé. » Extrait délivré par led. curé, certifiant que le papier marqué n'est pas en usage en cette colonie. Légalisation par le chevalier Turgot, brigadier des armées du Roi, qui certifie que l'abbé Destables est

chargé de la paroisse St-Sauveur de Cayenne. — Extrait des registres de la paroisse d'Esquay, diocèse de Bayeux, délivré le 12 décembre 1765, portant acte du décès, le 24 mai 1651, de « M<sup>e</sup> Gisle Pincault », curé de « Vaussy », âgé d'environ 80 ans, et son enterrement dans lad. église. — Le 4 juin 1773, bapt. de Louise-Philippine Gibert; mar., Louise-Joséphine-Claude Bazin de Besons, marquise d'Héricy; par., Philippe-Jacques d'Héricy, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur de Vaussieux, Amayésur-Orne et autres lieux. — Le 22 mars 1778, bapt. d'Hippolyte-Armand Davot; par., Anne-Robert d'Héricy, seigneur de Rampan; mar., Louise-Josèphe-Geneviève d'Anneville de Chiffrevast. — Le 22 septembre 1778, inh. par Jean-Baptiste de Caen, chanoine régulier Trinitaire, aumônier du régiment de Nivernois, de Marie-Antoinette Hunter, fille de Robert, soldat musicien aud. régiment, née à Brest. — Le 26 septembre 1778, inh. par le même de Jean-Baptiste Hunter, fils du même. — Le 25 août 1779, b. par Jean-Baptiste Gohel, professeur des humanités au collège de Bayeux, de Dominique-Charles-Michel Gibert. — Le 17 juillet 1780, Jeanne Le Pinteur, femme de Thomas Detour, journalier, étant accouchée d'une fille morte dans son sein sans que Coustey, chirurgien accoucheur résidant à Bayeux, qui l'a assistée dans sa couche, ait pu assurer que cette petite fille fut en vie lorsqu'il l'a baptisée, son corps a été inhumé dans le coin du cimetière destiné aux enfants morts sans baptême. — Noms des confirmés à Sommervieu le 13 septembre 1781. — Le 1<sup>er</sup> mars 1782, bapt. de Félix-Joseph Gibert; par., Jacques-François d'Héricy, chevalier, seigneur et patron de Villiers-sur-Port, La Varangère et autres lieux, chevalier de St-Louis; mar., Louise-Jeune-Geneviève d'Anneville, femme d'Anne-Robert d'Héricy, chevalier, seigneur et patron de Rampan et autres lieux, chevalier de St-Louis.

E. Suppl. 650. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 40 feuillets, papier.

**1783-1790.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le Comte, curé. — Le 8 novembre 1783, bapt. d'Émilie Gibert; mar., Marie-Françoise-Léouore Largemains de St-Marc, épouse de Nicolas Gardin-Dujardin, maître apothicaire à Bayeux; par., Jean Bouisset, prêtre, chanoine de Bayeux, conseiller du Roi, maître des requêtes honoraire de Monsieur, frère du Roi. — Le 15 février 1791, mariage de Jean-

François Marcart (il signe Marcat), de la paroisse de Voyer en Alsace, juridiction de Strasbourg, et Françoise Clément, de la paroisse de Clairjus en Lorraine, veuve de Nicolas-Toussaint Dieudon, tous deux demeurant depuis temps de droit à Vaussieux et à Vaux-sur-Seulles, en présence du marquis d'Héricy, seigneur du lieu, lieutenant général des armées du Roi, du chevalier d'Héricy, son frère, chevalier de St-Louis, de la vicomtesse d'Héricy, du comte Le Vaillant et autres. — Le 31 mai 1790, bapt. de Justin-Hippolyte Lépy; par., le comte Casimir d'Héricy; mar., Louise-Jeanne-Geneviève d'Anneville, sa mère, veuve d'Anne-Robert d'Héricy, chevalier, seigneur et patron de Rampan et autres lieux. — Autres actes concernant les familles Brunet, Canchy, Detour, Des Estables, Élie, Étard, Flaust, Gibert, Hamou, Hébert, de La Brèque, de La Loude, Lefort, Lépy, Lévesque, Oger, Pelhâte, Planchon, Roussel, Villard, etc.

### Villons-les-Buissons

E. Suppl. 651. — GG. 1. (Cahier.) — (?) format, « 2 feuillets écrits », papier.

**1627.** — Église paroissiale de St-Pierre des Buissons-Villons. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Figure à l'inventaire de 1859. Déficit constaté aux inspections de 1886 et 1893. — Cf. *supra*, p. 260, art. 492, état civil des Buissons à la mairie de Cairon.

E. Suppl. 652. — GG. 2. (Cahiers.) — Petit et moyen format, 96 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1601-1736.** — Baptêmes, mariages, sépultures, remontant à 1669. — Thomas Le Petit, Jean Gouillard, Claude Le Goux, Benoist Léger et Jacques Leclerc, curés. — Le 24 février 1669, bans de mariage par Jacques Le Coiffier, vicaire de St-Julien de Caen, ayant célébré la messe paroissiale de « St-Pierre des Buissons et Villons », à cause du décès du curé. — Le 6 mars 1669, bapt. par Jacques Huet, prêtre desservant, de Claude Marie, bapt. à la maison par Madeleine Chemin, sage-femme de la paroisse, pour péril de mort. — Le 20 septembre 1670, inh. dans l'église de Pierre Busnel, fils de Charles Busnel, maître chirurgien juré en l'Université de Caen, bourgeois de lad. ville, et de Jeanne Le Peltier. — Le 12 mai 1669, audience de brevet contenant comme Guillaume Chouquet reconnu avoir pris à louage pour deux ans,

de Guillaume Harel, d'Épron, une vache à poil rouge, moyennant 60 s. pour la première année, et 70 s. pour la seconde. — Le 8 mai 1712, assemblée des paroissiens des Buissons-Villons, devant le curé Claude Le Gonix, pour délibérer sur le procès intenté au bailliage de Caen contre le s<sup>r</sup> de Prémont-Graindorge, prêtre, trésorier de lad. paroisse de S<sup>t</sup>-Pierre des Buissons, par Michel Marie, de la paroisse de Cairon, demeurant à l'un des hameaux de lad. paroisse de Cairon, nommé les Buissons, syndic dud. hameau des Buissons, avec l'adjonction prétendue de plusieurs particuliers possédant fonds à Caen, led. procès tendant à faire obliger led. trésorier à faire réparer la nef de l'église de S<sup>t</sup>-Pierre des Buissons, etc. Suivant l'avis des paroissiens des Buissons-Villons, led. s<sup>r</sup> de Prémont est autorisé à faire faire les réparations « au lieu où l'église sera transportée », et se défendre du procès intenté par les paroissiens de Cairon, comme n'étant point partie compétente, n'étant point de la paroisse de S<sup>t</sup>-Pierre des Buissons-Villons. Suivent les noms et signatures des délibérants : Marquier de Villons, trésorier de France, Gilles Marc, docteur en médecine, Jacques de Courcy, Romain Marc, Gilles Fossey, Jacques Thouroude, Jacques de La Porte, Jacques Turpin, François Bérot, Romain Bérot, Jean Crevon, Georges Pesnelle, Etienne Auber, Jacques Marie, Vigor Pesnel, Mathieu Marie. — Le 26 mars 1715, inh. de Claude de Gonix, curé du lieu. — Le 30 juin 1715, assemblée des possédant héritages du hamel des Buissons, savoir : l'abbesse de la Trinité de Caen, représentée par Pierre Tostain, bourgeois de Caen, Thomas Bouvet, sieur de La Roullière, tant pour lui que pour ses deux frères, François et Michel Bouvet, capitaines aux régiments de Cambrésis et Soissonnais, et autres, lesquels ont donné pouvoir aud. Thomas Bouvet de défendre au procès pendant en la Cour de Parlement de Rouen, contre Marquier de La Bretonnière et les possédant fonds du hamel de Villons, au sujet de la démolition de l'église des Buissons. — Le 12 octobre 1719, inh. dans l'église de Gilles Marc, docteur en médecine, âgé d'environ 73 ans, en présence de Fumée, conseiller en vicomté à Bayeux, etc. — Le 19 juin 1720, inh. dans l'église de Marie de Fumesson, âgée de 5 ans, fille de Pierre de Fumesson, greffier en chef au bailliage de Caen. — Le 9 mai 1721, inh. dans l'église de Cambes, vu l'interdit de celle de S<sup>t</sup>-Pierre des Buissons-Villons, par Brodon, curé de Colomby, de Romain Marc, de la paroisse des Buissons-Villons. — Le 17 mai 1721, inh. dans l'église de Cambes, vu l'interdit de celle des

Buissons-Villons, de Louise de Fumesson, fille dud. Pierre de Fumesson et de Madeleine Canteil, âgée de 10 à 11 ans. — Le 18 avril 1721, bapt. de Jacques-Pierre Marc, fils de Pierre et de Marie Le Mauissier, né le 16 dud. mois ; par., Jacques Blessebois, sieur de La Garenne, ancien lieutenant de maire de la ville de Caen ; mar., Constance Gréard, épouse de M. de Goupillières, directeur de la Monnaie à Caen, en présence de M. de Neuville-Aumont, avocat du Roi au bureau des finances de Caen, de Thomas Bouvet, sieur de La Roullière, et autres. — Le 21 février 1732, mariage de Michel-Jacques Aubert, bourgeois de Caen, fils de feu Jacques, avocat à Caen, et de Louise Meheust, et Elisabeth Fumée, fille de feu Nicolas, conseiller à Bayeux, et de Marguerite d'Écrametot. — Le 2 septembre 1733, inh. de Suzanne Le Savoureux, servante de M. de La Garenne, « laquelle tomba le jour de hier dans le puit dudit s<sup>r</sup> de La Garenne, en puisant de l'eau, par accident, suivant toutes les apparences, et qu'on retira morte et sans aucune apparence de vie », etc. — Le 2 mars 1736, inh. dans le chœur de l'église de Benoist Léger, curé des Buissons-Villons, âgé d'environ 57 ans, décédé la veille, par P. Pauchon, curé de Secqueville, en présence de Jean Léger, son neveu, de Jacques Leclerc, desservant, et de M. de La Serve, prieur de Rosel. — Actes concernant les familles Chasles, Chouquet, Colmiche, de Coursy, Cousin, Fresnel, Hamelin, Hodiernue, Langlois, Le Mauissier, Mare, Marie, Pesnelle, Renouf, etc. — Dispenses accordées par les évêques de Bayeux, François-Armand de Lorraine (1724-1725), Paul d'Albert de Luynes (1735), etc. Sceaux plaqués. — Délibérations : impositions, enrôlements et dérôlements, collecteurs de la taille, procédures, etc. — Un des cahiers est recouvert d'un contrat de mariage de 1601.

E. Suppl. 633. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format. 104 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1737-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Leclerc, Jean Lecomte, Laurent-Jacques-Jean Bourdon, curés. — Le 27 mai 1749, inh. dans l'église de Jacques Leclerc, curé du lieu, âgé d'environ 55 ans. — Le 2 décembre 1759, inh. dans le chœur de l'église d'Élisabeth de Charsigné, épouse de M. de Villons, décédée la veille, âgée d'environ 65 ans, par Vimard, curé d'Épron, en présence de Le Roux, curé de Cairon, Roussel, son vicaire, Mare, curé d'Anisy, « après que ledit corps a été transporté et exposé dans l'église d'Anisy ». — Le 3 janvier 1766,

inh. de Jacques Chrétien. custos et ancien maître d'école de lad. paroisse, âgé d'environ 81 ans. — Le 14 décembre 1772, inh. dans l'église des Buissons de René-Etienne-Nicolas Le Marquier de Villons, président trésorier de France honoraire au bureau des finances de Caen, et major au détachement de Bernières, décédé la veille à l'âge de 74 ans. — Le 22 février 1774, inh. dans l'église de Jean Lecomte, curé du lieu, âgé de 68 ans, par de La Fontaine, curé de Cully, doyen de Maltot, en présence de La Mache, curé de Cairon, Vimard, curé d'Epron, Marc, curé d'Anisy, Alliot, curé de St-Contest, et autres. — Le 16 octobre 1781, « a été par moy, curé de cette paroisse, soussigné, ondoyé dans la chapelle du presbitaire, à cause du péril de mort, un fils né de ce jour du légitime mariage de Pierre Le Pesant, couvreur, et de Marie-Anne Chrétien.... de la paroisse de Carpiquet.... de plus a été par moy, susdit curé, accomplie la cérémonie du baptême en l'église paroissiale, ledit enfant nommé Jean-Baptiste », etc. — Le 19 août 1782, inh. d'Edme-Antoine André, s<sup>r</sup> des Pomméraires, fils de Guillaume-Charles André des Pomméraires et de Marie-Catherine Gigot, originaire de la paroisse de Notre-Dame du Havre-de-Grâce, âgé de 23 ans 5 mois. — Le 3 juin 1783, mar. de Jacques Villey, sieur des Méserets, fils de feu François et de feu Anne-Charlotte Le Chassier, de la paroisse de St-Pierre de Caen, et demeurant depuis plusieurs années en celle de St-Pierre des Buissons-Villons, et Marie-Madeleine Guillot, fille de Pierre, de lad. paroisse des Buissons, « quoique faisant ses Pâques en celle de Cairon », et de Jeanne Roberge. — Le 6 juin 1787, inh. de Marie-Anne Hunot, dame et patronne de Maisy, veuve de Michel Filleul, décédée la veille, âgée d'environ 90 ans, transportée de l'église St-Jean de Caen, sa paroisse, et inhumée dans le cimetière des Buissons-Villons. — Le 25 octobre 1788, inh. de Jacques Villey, sieur des Méserets, âgé d'environ 55 ans. — Le 12 décembre 1788, bapt. de Jacques Villey, fils posthume dud. Jacques Villey, sieur des Méserets, et de Marie-Madeleine Guillot; mar., Julie-Marie-Anne Foucault, épouse d'Anne-Jean-Baptiste Villey, avocat au Parlement de Rouen, de la paroisse de St-Pierre de Caen; par., Jean-Jacques Guillot, etc.

## CANTON DE DOUVRES

## Douvres

E. Suppl. 634. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 30 feuillets, papier.

**1788-1790.** — « Registre de la municipalité de Douvre. » — Le 7 septembre 1788, assemblée des membres de la municipalité et paroissiens de Douvre pour nommer trois habitants taillables, qui, sous le nom d'adjoints, coopéreront avec les membres taillables de l'assemblée municipale à la répartition pour l'année suivante de la taille et impositions accessoires, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 8 août 1788, et pour faire un tableau de tous les propriétaires domiciliés et autres habitants de la municipalité. — Nomination de collecteurs; assiette d'impôts; rôle du supplément sur les ci-devant privilégiés; publication de lettres patentes. — Délibérations de 1790.

E. Suppl. 635. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 68 feuillets, papier.

**1644-1682.** — Église de St-Remy de Douvres. — Onfroy, curé. — « Baptesmes faiets en la paroisse de Douvre en l'année 1644 et autres ensuivantes ». Mariages et sépultures. — Le 20 mars 1644, b. de Jean Crevon: m., Jeanne Huet, servante de l'hôtellerie de La Délivrande. — Le 15 novembre 1645, Charles Le Pelley, écuyer, sieur de Hellonde, est décédé, inh. dans la chapelle Notre-Dame. — Le 10 janvier 1647, b. de Jacques Testart; m., Marie Bernard, fille de Gilles Bénard, écuyer, avocat. — Le 14 janvier 1647, b. de Marie Vincent; m., Marie Benoist, femme de Martin Le Masurier, sieur de La Chesnée, bourgeois de Caen. — Le 17 février 1647, b. de Jeanne, fille de Jean-Gilles Le Grand, éc., sieur de Moulines; p., Pierre Martin, éc., s<sup>r</sup> des Moncheaux; m., Françoise Marc, femme de Pierre Le Vaillant, éc. — Le 21 février 1647, b. de « Bertrane », fille de Jacques Gousseaume; p., Jeau-Jacques Le Pelley, éc., s<sup>r</sup> de St-Loup. — Le 26 mars 1647, décès de Simon Thomassin, obitier de Douvres, inh. dans le chœur. — Le 18 avril 1647, b. d'Elisabeth, fille de Pierre Le Vaillant, éc.; m., Marie Le Télrier, fille de M. de La Vacquerie, Elu pour le Roi à Caen; p., Pierre Le

Teneur, éc., sieur d'Escorches. — Le 23 avril 1647, inh. de Jacques Le Pelley, éc., sieur de Baugy, dans la chapelle de Notre-Dame (en correction de la chapelle S<sup>te</sup>-Catherine). — Le 18 novembre 1647, inh. de d<sup>elle</sup> Raoulle de Pierre, veuve de Denis Allain, sieur de Lonchamp, en la chapelle de S<sup>te</sup>-Catherine de Douvres. — Le 26 novembre 1647, mariage d'Anne Alain, fille de Louis Alain, écuyer, sieur du Hutterel, et n. h. Charles Otton, s<sup>r</sup> du Mont, fils de Daniel Otton, s<sup>r</sup> des Perreaux, de Honfleur. — Le 26 juin 1648, b. de Jean, fils de Thomas Adam, éc., sieur de La Rivière, et de Catherine Le Gras; p., Jean Le Gras, éc., sieur de La Poterie; m., Marguerite Le Pelley, femme de M. Du Val Le Vaillant. — Le 6 août 1648, b. de Catherine Bevron; m., Catherine Alain, fille de M. de Mauny. — Le 2 septembre 1648, inh. de Catherine de Hérissey, femme de Jean-Jacques Le Pelley, éc., sieur de Baugy. — Septembre 1648, b. de Jacques, fils de Jean-Jacques Le Pelley, éc., sieur de Baugy; p., Guillaume Fresnel, éc., sieur de S<sup>t</sup>-Germain; m., « Mademoiselle » femme de M. de Thaon, éc., conseiller au présidial de Caen. — Le 6 septembre 1648, b. d'Aune, fille de Pierre Le Vaillant, éc.; m., Gabrielle Marc, femme de M. de Caumont; p., Jean Le Vaillant, éc., sieur du Val. — Le 14 octobre 1648, inh. dans la chapelle Notre-Dame d'Anne Le Grand, fille de M. de Moulines. — Le 22 octobre 1648, décès de Jacques, fils de Jean-Jacques Le Pelley, éc., sieur de Baugy. — Le 12 novembre 1648, inh., « dans sa fieffe ou banc », de Louis Allain, éc., sieur du Hutterel. — Le 6 décembre 1648, b. de Charlotte Costil; m., Jacqueline Grenier, femme de Simon, fermier de l'« abbaye » de Tailleville. — Le 20 janvier 1649, Jean Le Gras, éc., sieur de La Poterie, décéda en Cotentin, à S<sup>t</sup>-Sauveur-le-Vicomte, et y fut inhumé. — Le 30 mai 1650, inh. de Marie Marie, veuve de Martin Picquerel, tabellion. — Le 9 août 1650, inh. dans le chœur de l'église de Douvres de Denis Gouhier, prêtre de Carentan, décédé le 8 dans la chapelle Notre-Dame de La Délivrande. — Le 11 août 1650, b. de Thomas, fils de Richard Marie; p., Thomas Alain, bourgeois de Caen, sieur des Moulins; m., d<sup>elle</sup> Françoise Le Vaillant, fille de Pierre Le Vaillant, éc. — Le 13 décembre 1650, b. de Jeanne, fille de Jean-Jacques Le Pelley, éc., sieur de Baugy; m., Luce de Hellouin, épouse de M. de Langrune; p., « Monsieur Dozulé », oncle de lad. fille. — « Pierre Du Monsel, Égyptien de nation, et Marie de La Roze, du mesme pays, comme aussy Jean de La Croix et Françoise de La Roze, aussy Égyptiens et coureurs de

bonne aventure, ont esté mariés à Douvre, en présence de Charles de La Chesnée, leur capitaine, et Jean-Baptiste de Lespine, leur parent, et après qu'ilz nous ont fait apparoir d'un traicté de mariage passé devant Bertot, tabellion d'Oystrehan en dabte du 18<sup>e</sup> jour de febvrier 1651, et ont esté mariez le 19 dud. moys. » — Le 24 mai 1651, b. de Jeanne, fille de Jean-Gilles Le Grand, éc., sieur de Moulines; m., Jeanne Lucas, épouse de M. de Baugy; p., Antoine Alain, éc., sieur du Hutterel. — Le 7 juin 1651, b. de Marc-Antoine, fils de Pierre Le Vaillant, éc.; p., Marc-Antoine Le Teneur, s<sup>r</sup> de Langrune; m., Anne de Foulongne, fille de M. de S<sup>t</sup>-Jean de Mathieu. — Le 24 août 1651, inh. dans la chapelle Notre-Dame de Jean Adam, éc., fils de Thomas Adam, éc., sieur de La Rivière. — Le 26 septembre 1651, mariage d'Archange Mériel, bourgeois de Caen, et Françoise Alain, fille de M. de Mauny. — Le 23 octobre 1651, inh. de « Mademoiselle » femme de Charles Le Pelley, éc., dans la chapelle de devers la mer. — Le 25 janvier 1652, b. d'Anne, fille de Jean-Jacques Le Pelley, éc., sieur de Baugy; m., Anne Fresnel, femme de M. de Rotot, conseiller au présidial de Caen; p., Bernardin Bernard, éc., sieur de Vauville, capitaine de la côte d'Ouistreham. — Le 25 mai 1652, service à Douvres pour l'âme d'Antoine Alain, éc., sieur du Hutterel, décédé d'une fièvre chaude à Dôle. — Le 7 novembre 1652, inh. de Gilles Bernard, éc., avocat au présidial de Caen. — Le 10 novembre 1652, inh. dans la chapelle Notre-Dame de Marie Le Vaillant, femme d'Archange Mériel, bourgeois de Caen. — Le 22 décembre 1652, b. de Jeanne, âgée de 40 jours, fille d'Archange Mériel et Françoise Alain, bourgeois de Caen; m., Jeanne Le Vaillant, fille de M. Du Val; p., M. Du Parc Scalles, bourgeois de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen. — Le 22 janvier 1653, b. de Catherine, fille de Jacques Le Pelley, éc., sieur de Baugy; m., Catherine Le Gras, femme de Thomas Adam, éc., sieur de La Rivière; p., Jean Le Pelley, éc., curé d'Évrecy. — Le 29 janvier 1653, b. de Marie, fille de Richard Marie, de La Délivrande; m., Marie Alain, fille de M. de La Heaulle; p., Pierre Onfroy, curé de Douvres. — Le 11 février 1653, m. de Charles Le Pelley, éc., s<sup>r</sup> de Douvres, et Catherine Alain, fille de Jean Alain, éc., s<sup>r</sup> de La Heaulle, en la paroisse de Benneville, lieu de la demeure du s<sup>r</sup> de La Heaulle. — Le 13 avril, décès de Jean Le Vaillant, éc., sieur du Val, inh. le lendemain en l'église de Douvres. — Le 4 janvier 1654, b. de Pierre, fils de Pierre Le Vaillant, éc., et de Françoise Marc; p., Pierre de

Caumont, éc., sieur de Caumont. — Le 28 janvier 1654, « l'on a fait le service des obsèques de Charles Le Vaillant, escuyer, qui est mort et enterré en la ville de Chaslons en Champaigne d'une blésure qu'il avoit receue d'un coup de canon devant la ville de Sanete Mainehous, et led. Le Vaillant décédé le 18<sup>e</sup> jour de ce présent mois, selon les attestations que nous avons veues. » — Le 5 août 1654, mariage de Thomas Rohier et Isabeau Marie, fille naturelle de Pierre Le Vaillant, éc., et d'Andrée Marie. — Le 30 août 1654, b. de Jean-Jacques et Marc-Antoine, fils de Jean-Jacques Le Pelley, éc., sieur de Baugy, et de d<sup>lle</sup> Catherine Lucas; p. et m. du premier, Jean Lucas, éc., « chevalier de l'ordre, gentilhomme ordinaire du Roy, seigneur Dozeulley, Cleremont, Hestrey, Livet et autres », d<sup>lle</sup>.... (blanc), épouse de M. de St-Jean de Mathieu; p. et m. du second, Guillaume Fresnel, éc., sieur de St-Germain, Pèriers et Anguerny, de Mathieu, et Marguerite Le Pelley, veuve de Jean Le Vaillant, éc., sieur du Val. — Le 5 septembre 1654, b. de Marguerite Costil; m., Marguerite Lamy, fille de David Lamy, maître d'armes, bourgeois de Caen. — Le 10 octobre 1655, b. de Germain, fils de Pierre Le Vaillant, éc., et de Françoise Marc; p., M. de La Vacquerie, conseiller en la Cour des Aides à Rouen, « qui s'apelle Germain Le Teller ». — Le 10 novembre 1655, b. de Salomon, fils de Charles Le Pelley, éc., sieur du lieu. — Le 22 mars 1656, b. de François, fils de Jean-Jacques Le Pelley, s<sup>r</sup> de Baugy, et de d<sup>lle</sup>.... (blanc) Lucas; p., François de Servien, évêque de Bayeux; m., M<sup>re</sup> de « Jenneville », grand'mère de l'enfant. — Le 19 avril 1656, b. de Jeanne Bevron; m., Jeanne Martin, fille de M. des Moncheaux. — Le 20 octobre 1656, décès de Pierre Le Vaillant, éc., inh. à l'entrée du chœur de l'église de Douvres; fondation d'obit. — Le 6 novembre 1656, décès de Guillaume Fresnel, éc., sieur de St-Germain, demeurant à Mathieu, inh. en l'église du lieu. — Le 30 novembre 1656, b. d'André Rohyer; m., Avoye de Bonnefons, veuve du s<sup>r</sup> du Hutterel, de Douvres. — Le 17 janvier 1657, b. de Jean-Baptiste Aubert; p., Jean-Baptiste Bertot, tabellion; m., Jacqueline Alain La Heaulle. — Le 15 février 1658, « un pauvre homme dont j'ay oublié le nom », natif de Thaon, maçon, étant malade à la Délivrande, est décédé et a été inhumé au cimetière de Douvres. — Le 27 février 1658, mariage d'Eustache Mériel, fils Archange, bourgeois de Caen, et Catherine, fille de François Alain, sieur de Mauny. — Le 29 mars 1658, b. de Marc-Antoine, fils de Charles Le Pelley, éc.,

et de Catherine Allain; p., Antoine Allain, éc., s<sup>r</sup> de St-Thomas. — Le 25 juin 1658, « deulx enfans, un filz et une fille, ont esté ondoyés, appartenantz à une pauvre femme de la paroisse de Urville, laquelle accoucha à la Délivrande en la maison du Cerf, taver-nier ». — Le même jour, b. d'un enfant mâle présenté par Marguerite Bevron, nièce de Pierre Marie, dit Le Graud Pierre, et a reconnu être des œuvres d'un serviteur qui demeurait en la maison de M. de St-Germain, de Mathieu, nommé La Vallée, lequel a été nommé Charles par Charles Le Vaillant, éc., fils de frère de M. de La Ferrière Le Vaillant, prêtre, qui s'appelle M. de Roucamp. — Le 25 octobre 1658, décès et inhumation de Perrine, femme de Michel Hélye, de St-Martin d'Ouilly, venue en pèlerinage à Notre-Dame de La Délivrande. — Le 2 avril 1659, décès de « la grande Jeanne ». — Le 18 janvier 1660, mariage à Anguerny de Jacques de Tallevast, écuyer, sieur du Pray, avocat à Bayeux, et Jacqueline Duhamel. — Le 9 mars 1660, b. de Catherine, fille de Charles Le Pelley, éc., et Catherine Allain; m., Catherine Lucas, épouse de M. de Baugy; p., Jean Allain, écuyer, s<sup>r</sup> de La Heaulle. — Le 31 mars 1660, décès d'Élisabeth de « Maillefilastre », femme de François Allain, s<sup>r</sup> de Mauny, enterrée dans leur chapelle. — Le 30 avril 1660, mariage de Jean Vaultier, écuyer, sieur de Ruberey, et Catherine Le Vaillant, fille de feu Pierre Le Vaillant, écuyer, et de Françoise Marc, par le curé de Barbeville, leur cousin. — Le 6 septembre 1660, b. de Louis Mauger; p., Louis Allain, écuyer, s<sup>r</sup> de La Platière. — Le 19 octobre 1660, b. de Marc-Antoine, fils de Jean-Gilles Le Gras, sieur de St-Louis, chirurgien, et de .... (blanc); p., haut et puissant seigneur Marc-Antoine Le Tenneur, écuyer, sieur de Langrune. — Le 21 décembre 1660, b. de Marie, fille de Jean-Jacques Le Pelley, écuyer, sieur de Baugy, et de Catherine Lucas. — Le 21 avril 1661, b. de Catherine Rohyer; m., Catherine Le Gras, épouse de M. de La Rivière; p., Marc-Antoine Le Vaillant, écuyer, sieur du Val. — Le 13 août 1662, décès de Thomas Allain, sieur des Moulins, inh. en la chapelle S<sup>te</sup>-Catherine, et a fondé un obit au premier jeudi de chaque mois et le jour anniversaire de son décès. — Le 25 août 1662, inh. dans l'église, proche son père, de Charles Bonnefoy, avocat au siège présidial. — Le 28 mars 1662, « Girette, fille d'un pèlerin de la paroisse de Besanville, viconté de Bayeux, a esté baptizée et nommée par la grande merette de l'enfan, la mère acoucha chez St-Louys de La Délivrande, qui en est le parrain; lad. Guille-

mette le vescut que douze jours parce qu'elle n'estoit en plain terme. » — Le 23 mars (lire : avril), inh. de Françoise Bernard, veuve de Gilles Bernard, écuyer, avocat au présidial. — Le 24 mai 1662, mariage de Léonor « de Léopartye », écuyer, sieur de Neufbourg, et Marie Legrand, fille de Jean-Gilles Legrand, écuyer, sieur de Moulines. — Le 6 juin 1662, inh. de Jean Gillain, ayant été homicidè le soir précédent sur le chemin de Caen, par le congé du lieutenant criminel. — Le 11 octobre 1662, mariage de Marc-Antoine Le Vaillant, éc., sieur du Val, et Anne Le Marchand, fille de Jean Le Marchand, procureur en la Cour des Aides de Normandie. — Le 12 février 1663, décès de Simon Masure, prêtre natif de Gouvets, habitué au bourg de La Délivrande, inhumé le lendemain fort solennellement, et est enterré dans le chœur de l'église de Douvres. — Le 15 mars 1663, b. de Marguerite, fille d'Archange Mériel et Françoise Allain, bourgeois de Caen; p., Marc-Antoine Mériel, « m<sup>e</sup> en faict d'armes à Caen ». — Le 26 mars 1663, b. de Jean-Gilles, fils de Charles Le Pelley, écuyer, sieur de Douvres, et de Catherine Allain; p., Gilles Dupont, écuyer, sieur de St-Gilles, de la paroisse de Landes. — Le 27 avril 1663, décès de Thomas Adam, écuyer, sieur de La Rivière, inh. dans la chapelle du côté de devers la mer. — Le 16 mai 1663, décès de Marin Marié, prêtre natif de Vassy, habitué à Notre-Dame de La Délivrande, inh. dans la chapelle St-Laurent. — Le 16 juillet 1663, décès de Catherine Legras, veuve de Thomas Adam, éc., s<sup>e</sup> de La Rivière, enterrée dans la chapelle Notre-Dame. — Le 9 octobre 1663, b. de Jean-Gilles, fils de Jean-Gilles Legras, sieur de St-Louis, et de... (blanc). — Le 20 avril 1664, b. de Robert Pastey; m., Marguerite Halley, femme de Jean-Baptiste Bertot, tabellion de Bernières. — Le 27 avril 1664, b. de Jean, fils de Marc-Antoine Le Vaillant, éc., sieur du Val, et d'Anne Le Marchand. — Testament de Denis Gouhier, prêtre, devant Pierre Onfroy, curé de Douvres: legs au chanoine de Cartigny, à Bahot, prêtre, frères, de 1700 livres (1650). — Le 31 octobre 1650, après vêpres, en l'église, sont comparus Louis Gousseaume et Andrée Beuron, lesquels se sont quittés les uns les autres de la promesse à futur mariage qu'ils s'étaient donnée ci-devant, et ont renoncé à se rien entre demander et en aucune façon rechercher, parce que lad. fille lui a rendu présentement les « arres » qu'il lui avait données, et dont il s'est tenu à content. — Cahier d'état civil de 1681-1682. Jean Le Pelley, curé. Le 17 novembre 1681, b. de Marie-Anne-Chrétienne, fille

de Marc-Antoine Le Pelley, éc., sieur de Baugy, et d'Anne Le Vaillant. — Le 7 janvier 1682, mariage de Jacques Le Marchant, bourgeois de Caen, fils de Jacques Le Marchant, bourgeois de Caen, échevin et élu, et de Marie Rouselin, et Jeanne Le Pelley, fille de feu Jean-Jacques Le Pelley, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Loup Baugy, capitaine lieutenant de maistre-de-camp du régiment de Bellefond, chevalier de St-Michel, et Catherine Lucas de Genneville. — Le 9 avril 1682, b. d'Henri-Louis-César, fils de Louis Allain, éc., s<sup>r</sup> du Hutereil, et de Suzanne Adam.

E. Suppl. 656.— GG. 2. (Registre.) —Moyen format, 142 feuillets, papier.

**1692-1727.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Foucu, Pierre-François de La Vigne, curés. — Le 4 janvier 1692, décès et inh. dans la nef de l'église de Thomas Ribout, sieur du Longbuc, bourgeois de Caen, en présence de Pierre Ribout, commissaire examinateur à Caen, etc. — Le 1<sup>r</sup> mars 1692, bapt. d'André, fils de Marc-Antoine Le Pelley, écuyer, sieur de Baugy, et d'Anne Le Vaillant; par., André Le Marchand, conseiller en la vicomté de Caen; mar., « Marienne » Le Pelley. — Le 9 mars 1692, b. de Jean-Charles, fils de Charles Adam, écuyer, s<sup>r</sup> de La Rivière, et de Marguerite Malherbe; p., Jean Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> de Maigne. — Le 24 mai 1692, audience d'un contrat de vente devant Antoine Bazire, écuyer, et Guillaume Jolivet, tabellions à Caen, par Madeleine Herbelinne, veuve de Charles Bonnefoy, à Pierre Herbelinne, s<sup>r</sup> de St-Marc, de 3 acres de terre en la delle des Noires-Terres, moyennant 600 livres. — Le 15 juillet 1692, bapt. de Jacques, fils de Philippe Le Grand, écuyer, s<sup>r</sup> de Mancel, et d'Élisabeth Malherbe; p., Jean Auvray, s<sup>r</sup> de La Bataille; m., Élisabeth Le Vaillant. — Le 13 novembre 1692, inh. dans une des chapelles vers la mer de Thomas Adam, écuyer, âgé d'environ 8 ans. — Le 25 décembre 1707, inh. dans le chœur de l'église de Charles Alain, écuyer, obitier de lad. paroisse, par Pierre-Daniel Piédone, chanoine de St-Martin de la cathédrale de Bayeux, par permission de M<sup>rs</sup> du chapitre de Bayeux, seigneurs et patrons du lieu. — Le 22 février 1708, inh. de Christophe Vimars, chirurgien, demeurant à La Délivrande. — Le 7 avril 1708, b. de Germain-Guillaume Le Verrier; p., Germain Vautier, écuyer, s<sup>r</sup> de Rubercy. — Le 2 avril 1709, inh. dans l'église d'Anne Le Vaillant, par Le Moussu, supérieur du séminaire de La Délivrande. — Le

4 août 1709, délibération des habitants et allocation des travaux et fournitures pour monter les 2 cloches et mettre une lune à la grosse, les pendre dans le clocher et les rendre toutes prêtes à sonner. — Le 26 novembre 1709, bapt. de Jean-Henri et de Louis-Germain Meudrac, frères jumeaux; p., Henri-Louis-César Allain Du Hutrel, écuyer; mar., Françoise Le Vaillant. — Le 6 février 1710, inh. dans l'église, dans la chapelle S<sup>t</sup>-Laurent, de Mathieu Bee, écuyer, anglais, âgé d'environ 50 ans, mort dans le bourg de La Délivrande, chez Vincent. — Le 19 avril 1711, au sujet d'une école pour y établir un maître pour instruire les enfants, assemblée des paroissiens, qui s'obligent lui payer une maison pour tenir l'école, où il demeurera: s'oblige en outre le trésorier, de leur consentement, lui donner 20 livres qui lui seront payées par quartier, les paroissiens s'obligeant payer lad. somme par lêtes, entendu ceux qui auront des enfants en l'école. — Le 28 juillet 1711, assemblée des habitants pour élire une personne chargée de poursuivre et défendre au procès intenté par Pierre Le Verrier, chirurgien à La Délivrande, et autres, contre d<sup>lle</sup> Du Désert-L'Honoré, à laquelle lesd. paroissiens donnent adjonction, en considération des bons services qu'elle leur a rendus depuis environ six semaines qu'elle demeure dans lad. paroisse, et qu'elle rend actuellement aux pauvres malades, sans intérêt, dont ils sont très contents, pour quoi ils supplient justice d'y avoir égard et de les recevoir partie intervenante, vu que la paroisse est affligée de beaucoup de maladies très dangereuses, où lad. demoiselle est exposée journellement, requérant lesd. paroissiens que lad. demoiselle demeure dans leur paroisse pour le soulagement des pauvres malades aussi longtemps qu'elle le jugera à propos. — Le 17 avril 1712, rejet des comptes de Des Moneux, trésorier, ne prétendant pas les paroissiens qu'aucuns deniers dont il est comptable demeurent entre ses mains, à cause des affaires qu'il a avec le curé, attendu qu'il n'a été nullement autorisé par la paroisse à les entreprendre, etc., et autorisation au chanoine de Mathieu, trésorier en charge, de poursuites contre lui. — Le 27 avril 1711, inh. dans le chœur de Pierre Du Humal, anc. chanoine de Mathieu. — Le 14 juillet 1711, b. de Jean-Marc-Antoine-François, fils de François Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> de Magne; par., Marc-Antoine Le Vaillant, écuyer; mar., Catherine Le Marchand, veuve de Jean Le Vaillant, écuyer. — Le 23 août 1711, bapt. de Barbe-Hélène Le Bret: par., Germain Le Vaillant, écuyer; mar., Suzanne Allain Du Hutrel. —

Le 8 janvier 1712, inh. dans le chœur de l'église de François Ameline, prêtre du diocèse de Lisieux, décédé à La Délivrande. — Le 20 janvier 1712, bapt. de Sébastien-David Cabourg; par., David Le Blais, écuyer, curé de Banville; mar., Marie Le Vaillant Du Val. — Le 23 avril 1712, mar. par Jean-Jacques Le Vaillant, curé de Léaupartie, de Laurent Paillot, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen, et Jeanne Le Vaillant, fille de feu Marc-Antoine Le Vaillant, écuyer, et d'Anne Le Marchand, après dispense de consanguinité. — Le 28 avril 1712, baptême de Jean-François Mauger; par., Jean-François Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> de Magne; mar., Suzanne Allain Du Hutrel. — Le 21 juin 1712, b. de Germain-François, fils de François Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> de Magne, et de Marie-Madeleine Formont; p., Germain Le Vaillant, écuyer; mar., Françoise Le Vaillant de Magne. — Le 26 juillet 1716, b. de Marc-Antoine-Thomas Mériel; p., Marc-Antoine Allain, écuyer, s<sup>r</sup> de Mont-Faubert; mar., Jeanne Le Vaillant. — Le 31 juillet 1717, bapt. de Marie Bénard; mar., Marie de Gruchy de Baillehache; par., Hercule Vauquelin, chevalier, seigneur patron et marquis d'Hermanville. — « Le 31 janvier 1716, le s<sup>r</sup> Pierre-François de La Vigne, ptre., curé de ce lieu, a fait dorer la coupe du calice avec la pateine de cette église, et l'a fait consacrer la même année par Monseigneur de Braneas, évêque et conte de Lisieux, le tout pendant la vacance de la mort de feu Monseigneur de Nesmond, évêque de Bayeux. » — Le 6 octobre 1723, inh. dans l'église de Catherine Le Vaillant. — Le 31 octobre 1723, bapt. de Jeanne-Françoise-Marie-Suzanne, fille de Marc-Antoine Allain, écuyer, s<sup>r</sup> de Mont-Faubert, et de Françoise de Cingal; mar., Jeanne Allain; par., Louis de Cingal, écuyer, sieur de Louvières. — Le 5 novembre 1724, inh. dans la nef de l'église de Marie Allain de La Bertinière. — Le 17 mai 1725, inh. de Marc-Antoine Le Grand, âgé d'environ 42 ans. — Le 8 novembre 1725, bapt. de Thomas-François Scelle; par., Thomas Mériel, notaire royal. — Le 17 décembre 1725, inh. dans la nef, près de l'autel de S<sup>t</sup>-Laurent, de François-Louis Allain, écuyer, fils de Marc-Antoine Allain, âgé d'environ 5 ans. — Le 29 décembre 1725, bapt. de Marie-Louise Besnard, fille de Charles-François Besnard, chirurgien; p., le frère de lad. fille, âgé d'environ 7 ans, « lequel n'a point encore de nom ». — « Prononcé de la sentence rendue au baillage de Caen le 31<sup>e</sup> juillet 1727, au rapport de M. de Mutressy, au sujet des messes de fondation de l'église de Douvres, qui condamne les obitiers à

chanter toutes les semaines trois hautes messes de *Beata*, la première tous les lundys, la seconde tous les mercredys, la troiesme tous les samedys, conformément à la pancarte du feu s<sup>r</sup> Allain Du Hutrel, ancien obitier de laditte église. » — Autres actes concernant les familles Angot, Auber, Blouet, Boitard, Cabour, Colleville, Costil, Couture, Daubert, Delauney, Deslandes, Durand, Gambier, Hue, de La Cour, de La Croix, Laurent, Le Bret, Le Grand, Le Sage, Le Villain, Marie, Mauger, Pastey, Renouf, Vincent, etc. — Procès-verbaux d'assemblées des paroissiens pour élections de trésoriers, procureurs-syndics, collecteurs du sel et de la taille, bannies des pommes du cimetièrre, achat et façon de mobilier d'église, etc. — Etat des gentilshommes de la paroisse, sujets aux fours à ban : MM. de St-Thomas, de La Fresnaye, de Magne, de La Bertinière, le curé de Léaupartie, les chanoines de La Mare et de Mathieu, etc.

E. Suppl. 657. — GG. 3. (Registre.) — Grand format, 70 feuillets, papier.

**1679-1738.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre-François de La Vigne, curé. — Le 25 novembre 1717, bapt. de Cécile-Thérèse Le Cerf; mar., Marie Le Vaillant; par., Marc-Antoine Allain, écuyer, s<sup>r</sup> de Montfaubert. — Le 1<sup>er</sup> mai 1718, bapt. de Louis-Jean-Jacques Mauger; mar., Jeanne-Suzanne Allain; par., Henri-Louis-César Allain, écuyer, s<sup>r</sup> du Hutrel. — Le 5 septembre 1718, bapt. de Jean-François Bitot; mar., Anne Moulin, épouse de Le Vaillant, écuyer; par., François Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> de Maigne. — Le 20 septembre 1718, bapt. de Jeanne-Ursule Gervais; mar., Ursule Herbelinne de St-Mars; par., Jean Le Vaillant, fils François, écuyer. — Le 3 mars 1719, inh. dans l'église de Germain Le Vaillant, écuyer, fils de François Le Vaillant, écuyer, sieur de Maigne. — Le 7 mai 1719, inh. d'Hélène-Marie Filleul de Freneuse, fille de François Filleul, chevalier, seigneur de Freneuse, ci-devant gentilhomme ordinaire du Roi, épouse de Jacques de Laistre, bourgeois de Paris, employé dans les fermes du Roi, demeurant à Douvres, bourg de La Délivrande. — Le 14 mai 1719, bapt. de Pierre-Charles-Thomas, fils de Thomas Mériel, notaire, et de Marie Le Verrier. — Le 27 novembre 1719, mariage d'Henri-Louis-César Allain, écuyer, s<sup>r</sup> du Hutrel, fils de feu Louis Allain, écuyer, et de Suzanne Adam, et Françoise Le Vaillant, fille de Jean Le Vaillant, écuyer, et de Catherine

Le Marchand. — Le 17 novembre 1720, assemblée des paroissiens pour l'apurement du compte de l'abbé de Mathieu, chanoine de Bayeux, trésorier en charge pour l'année 1711, sur le rapport de MM. Le Vaillant de Magne, Allain de La Bertinière, Allain du Hutrel, écuyers, et de La Vigne, curé du lieu. — Le 26 mars 1721, inh. dans l'église de Suzanne Adam, veuve de Louis Allain, écuyer, sieur du Hutrel, âgée d'environ 80 ans. — Le 7 juillet 1721, bapt. de Jacques Le Courtois; par., Jacques Le Vaillant, curé de Basly; mar., Théodore de Vernay, épouse de M<sup>r</sup> de Foulongne de St-Jean. — Le 2 novembre 1721, bapt. de Marc-Antoine Mauger; mar., Marguerite de Cingal; par., Marc-Antoine Allain, écuyer, sieur de Montfaubert. — Le 13 novembre 1721, bapt. de François-Louis, fils de Marc-Antoine Allain, écuyer, sieur de Montfaubert, et de Françoise Cingal; mar., Françoise Bihoreau, épouse de Jacques-Philippe de Cingal, écuyer, seigneur de Ducy; par., Thomas Allain, écuyer, sieur de La Bertinière. — Le 14 février 1723, bapt. de Françoise-Louise Aubert; mar., Françoise de Cingal, épouse de M. de Montfaubert, écuyer; par., Henri-Louis-César Allain, écuyer, sieur du Hutrel. — Le 30 mars 1723, bapt. de René-François Le Courtois; par., René-Étienne-Nicolas Marquier, écuyer, seigneur de Villons, conseiller du Roi au bureau des finances de Caen; mar., Colombe Le Vaillant. — Le 22 avril 1723, inh. « dans son bans », par Jacques Josset, chanoine d'Amayé, grand pénitencier de la cathédrale de Bayeux, de Catherine Le Marchand, veuve de Jean Le Vaillant, écuyer, âgée d'environ 78 ans. — « Le vendredy 30<sup>e</sup> juillet 1723, par nous, sousigné, François de La Vigne, prestre, curé de Saint-Rémy de Douvre, ont été bénittes les trois cloches de la ditte paroisse, des quelles la troies<sup>e</sup> a été augmentée [cette an<sup>n</sup>ée et questée dans la paroisse par nous et François Le Sage, thrésorier en charge pour lors, le tout ainsy qu'il est gravé sur les dittes cloches qui n'estoient auparavant que deux, la 3<sup>e</sup> ayant esté augmentée à la ditte église et faitte faire par nos soins. La 1<sup>re</sup> a été nommée par M<sup>r</sup> de Martigny, chanoine de La Mare, assisté de Madame de Montfaubert, la 2<sup>e</sup> par M<sup>r</sup> de La Bertinière Allain, assisté de Mad<sup>e</sup> Du Hutrel Allain, la 3<sup>e</sup> par nous, curé dudit lieu, assisté de Mad<sup>elle</sup> Allain. Le tout ainsy qu'il est gravé sur lesdittes cloches. » — Le 17 avril 1737, b. de Jacques Castel; par., Jacques Baudard, écuyer. — Le 17 juin 1737, inh. dans la nef de l'église de Françoise Le Vaillant, femme du s<sup>r</sup> du Hutrel, écuyer, âgée d'environ 70 ans. — Le 23 août 1737, inh. dans

l'église de Charles Le Fanu, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil, âgé de 65 ans. — Le 15 octobre 1737, bapt. de Marie-Jeanne-Jacqueline-Françoise-Thérèse, fille de Jacques Langlois, s<sup>r</sup> de La Closture, bourgeois de Caen, maître des eaux et forêts de lad. ville, et de Marie-Catherine Lévêque; mar., Françoise Le Vaillant; par., Jean Lévêque, bourgeois de Caen. — Assemblées des paroissiens pour élections de trésoriers, de collecteurs de la taille et du sel, bannies des pommes du cimetière, fourniture et façon de meubles pour la sacristie et l'église, reddition de comptes des trésoriers, etc. — Copies de brefs d'indulgences, accordés par le pape Clément XII, le premier du 28 juin 1738, « quæ orationem quadraginta horarum singulis annis per septennium in ecclesia parochiali Sancti Remigii de Dobra, vulgo Douvres, diœcesis Bajocensis, dominica Quinquagesimæ et sequentibus, instituendam concedit »; le second, du 24 novembre 1738, « quæ singulis annis per septennium in ecclesia parochiali de Douvres in festo Sancti Remigii ejusdem ecclesiæ patroni indulgentia plenaria conceditur »; le troisième, du 24 novembre 1738, « quæ pueris pro prima vice sanctissimum Eucaristiæ sacramentum dominica in albis in ecclesia de Dobra suscipientibus, aliisque utriusque sexus fidelibus sacra communione refectis, septem anni totidem quadragenæ relaxantur ».

E. Suppl. 638. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format. 216 feuillets, papier.

**1727-1764.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre-François de La Vigne, curé. — Le 12 janvier 1727, inh. de Marie-Louise Benard, fille de Charles-François Bénard, m<sup>e</sup> chirurgien, bourgeois de Caen. — Le 14 janvier 1727, bapt. de Charles-Jacques Mauger; par., Charles Le Cavalier; mar., Catherine Beaugendre, épouse de Jacques Baudard, écuyer. — Le 7 juin 1727, bapt. de Charles-André Le Pelley; mar., Anne-Suzanne Allain Du Hutrel; par., Charles Le Fanu, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil. — Le 18 juillet 1727, bapt. de Marguerite Mauger; mar., Marguerite Gast; par., Nicolas Desmoueux, bourgeois de Caen, procureur en Élection et grenier à sel de lad. ville. — Le 18 décembre 1727, bapt. de Charles-Thomas Jehanne; par., Charles Le Fanu, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil; mar., Marguerite Gast. — Le 1<sup>er</sup> août 1728, bapt. de Pierre-François, fils de François Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> de Magne, et de Françoise Le Vaillant; mar., Françoise Le Vaillant; par., Jean-Marc-Antoine-François Le Vaillant, écuyer. — Le 21 septembre 1728, inh. dans

la nef, sous l'arc de la chapelle de S<sup>t</sup>-Laurent, de Jeanne-Françoise Du Reculey, veuve de Desmoueux, bourgeois de Caen, procureur en l'Élection de la même ville. — Le 12 novembre 1728, cérémonies du bapt. de Jacques-Jean-Alexis Gendrier, baptisé en danger de mort à la maison par Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> du Val; mar., Jeanne-Agnès-Françoise Paillot de S<sup>t</sup>-Laurent; par., Marc-Antoine-César Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> du Val, pour l'absence de Jacques-Alexis Touchet, écuyer, s<sup>r</sup> de Brieux. — Le 5 décembre 1728, bapt. de Jeanne Françoise-Marguerite Cavelier; mar., Françoise Le Vaillant, épouse de Le Vaillant de Magne, écuyer; par., Jean-Joseph Montpellier, contrôleur des titres à Caen. — Le 8 décembre 1728, inh. de Jean-Baptiste Pellé, prêtre de la ville de Vire, âgé de 28 à 30 ans, décédé chez le curé de Douvres, où il restait en qualité de vicaire. — Le 16 juin 1729, bapt. de Jeanne-Antoinette Larcher; mar., Jeanne-Marie-Françoise Allain, fille de Marc-Antoine, écuyer; par., Marc-Antoine Paillot de S<sup>t</sup>-Laurent. — Le 8 septembre 1729, bapt. de Marie-Jeanne, fille de Charles Desmoueux, bourgeois de Caen, et d'Anne Guéret, en présence de Nicolas Desmoueux, bourgeois de Caen et procureur en l'Élection de la même ville. — Le 13 février 1730, inh. dans la chapelle de S<sup>t</sup>-Laurent de l'église de Douvres, de Jean-Jacques Vincent, prêtre, obitier du lieu, âgé d'environ 26 ans. — Le 23 juin 1730, inh. dans la nef de l'église de Marguerite-Agnès Le Hantier, épouse de Charles Le Fanu, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil, âgée d'environ 69 ans. — Le 9 juillet 1730, bapt. de Louis Jean; mar., Marie Le Vaillant; par., Henri-Louis-César Allain Du Hutrel, écuyer. — Le 16 janvier 1731, bapt. de Marguerite-Louise-Colombe Le Cavalier; mar., Colombe de Caumont; par., Henri-Louis-César Allain, écuyer, s<sup>r</sup> du Hutrel. — Le 5 février 1731, bapt. de Madeleine-Charlotte-Françoise-Léonore, fille d'Alexandre Le Maignan, écuyer, s<sup>r</sup> d'Oulbec, et de Madeleine-Charlotte de Marguerie; mar., Françoise Le Vaillant; par., Charles Le Fanu, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil. — Le 30 septembre 1731, bapt. de Michel-François Tostain; mar., Françoise Le Vaillant, épouse de M. Du Hutrel, écuyer; par., François Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> de Magne. — Le dimanche 26 novembre 1730, bénédiction par Huet, chanoine de Pézerolles, de deux cloches, dont la principale ou grosse nommée par Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux, seigneur et baron de Douvres, assisté de Marie-Renée Le Mairat, épouse de Félix Aubery, chevalier, marquis de Vastan, intendant de la généralité de Caen, représentés

par Marc-Antoine Allain de Montfaubert et Jeanne Allain ; l'autre cloche, qui est la petite ou troisième, nommée par MM. du chapitre de Bayeux, représentés par Jérôme Du Faur de Pibrac, abbé commendataire de S<sup>t</sup> Benoît-sur-Loire, grand doyen de l'église cathédrale de Bayeux, assisté de Jeanne de Marguerie de Vassy, épouse de Robert Le Sens, chevalier, seigneur de Lion, led. s<sup>r</sup> de Pibrac représenté par Dogier, chanoine d'Arry, et lad. dame de Lion par Jeanne-Suzanne Allain Du Hutrel. Les deux cloches ont été fondues par Nicolas Mustel et Nicolas Baret, fondeurs de la paroisse de Brévanne en Lorraine, qu'ils ont « mises en ton » avec la seconde cloche « conformément à la sentence de M<sup>r</sup> Campagne, grand chantre, chanoine et official dud<sup>t</sup> chapitre de Bayeux, du 17 octobre dernier, confirmée par ordonnance de Monseig<sup>r</sup> l'évesque dud<sup>t</sup> Bayeux, du 25 du même mois, et par sentence du même prélat du 19 du présent mois et an ». — « Histoire de la fonte des cloches. » • L'an 1730, treize paroissiens de Douvre, assemblés par brigue et caballe de quelqu'uns d'entre eux, passèrent un certificat le dimanche 24<sup>e</sup> jour de 7<sup>bre</sup> de la même année, par lequel ils alouèrent les trois cloches de ladite paroisse à refondre, quoi qu'il n'y en eût que la grosse de cassée, et capricieusement délibérèrent que desdites trois cloches il n'en seroit fait que deux ; le marché conclu et arrêté par le prix de 140 l. payables à Nicolas Mûtel et Nicolas Baret, fondeurs de cloches de la paroisse de Brévanne en Lorraine, pour leur travail et menues fournitures, avec cinq livres pour cent de diminution, que lesdits délibérants s'obligèrent leur faire païer par le trésorier en charge et devanciers. Sitôt que les fondeurs furent arrivés pour commencer leur ouvrage, le chef de la caballe fit précipiter du haut de la tour deux desdites cloches, sçavoir la grosse qui étoit cassée, et la troisième, quoique bonne et bien sonnante, et les fit sur le champ mettre en morceaux et fit porter chez lui le métal desdites cloches, crainte qu'il ne fût traversé dans ses téméraires projets. M<sup>rs</sup> du vénérable chapitre de Baïeux, patrons présentateurs et collateurs de plein droit du bénéfice de Douvre, informés d'une pareille entreprise (n'étant point permis aux paroissiens de diminuer le nombre des cloches et autres ornements, sans une sentence du juge ecclésiastique), résolurent de la réprimer, et, pour cet effet, M<sup>r</sup> Campagne, grand chantre, chanoine et official du chapitre, assisté de son promoteur et de son greffier, fit la visite de l'église de Douvres le 17 octobre, annoncée par son mandement du 13 du même mois, dans la-

quelle visite furent faits plusieurs réglemens concernant le bon ordre et les ornemens de l'église. et, entre autres, il fut ordonné que les deux cloches cassées seroient incessamment rétablies et mises en ton avec la seconde, qui étoit encore subsistante. Les fondeurs cassèrent un des deux moules qu'ils avoient déjà faits, et en retirèrent un autre pour la troisième cloche : ce que voians, les factieux firent sommer les fondeurs de travailler conformément à leur marché et certificat. La sommation est du 15 octobre, laquelle fut aussitôt portée à Baïeux à mond<sup>t</sup> s<sup>r</sup> Campagne, qui en informa sur l'heure même Mg<sup>r</sup> l'évêque de Baïeux, seigneur et baron de Douvre, qui envoya le même jour 25 octobre une ordonnance, revêtue de toutes ses formes, au s<sup>r</sup> curé et trésoriers de lad<sup>e</sup> paroisse de Douvre, laquelle il ordonna être lue au prône de la messe paroissiale, et par laquelle il confirmoit la sentence de M<sup>r</sup> l'official et ordonnoit qu'il seroit incessamment travaillé à la fonte des cloches conformément à icelle. Non obstant la sentence de M<sup>r</sup> l'official et l'ordonnance de Mg<sup>r</sup> l'évêque, les cabalistes firent venir les fondeurs, par une requête en balliage à Caen, le six novembre, pour se voir condamner à parfaire leur ouvrage aux termes du marché fait entre eux et les paroissiens ; à quoi les fondeurs firent réponse qu'ils étoient prêts de finir l'ouvrage et que sitôt qu'on leur auroit restitué le métal qui avoit été enlevé, ils fonderoient incessamment, mais que faute par les paroissiens d'y satisfaire, ils déclaroient qu'ils alloient séjourner aux dépens de qui il appartiendroit. Le 8 novembre, à la requête de M. le promoteur, on signifia aux mêmes fondeurs copie de la sentence de M<sup>r</sup> l'official et de l'ordonnance de Mg<sup>r</sup> l'évêque, avec sommation de s'y conformer totalement, à quoi ils obéirent. Les mécontents enfin ne voulant pour rien se départir de leur entêtement, ni rendre le métal dont ils s'étoient saisis, Mg<sup>r</sup> l'évêque se détermina d'aller lui-même en personne, le 19 novembre, faire la visite de l'église de Douvre, ce qu'il fit publier par un mandement du deux du même mois, qui fut lu au prône par trois dimanches consécutifs. Mg<sup>r</sup> ne manqua de se rendre au presbitère de Douvres, au jour marqué, sur les huit heures du matin, d'où il fut conduit sous dais processionnellement à l'église, où, après les cérémonies accoutumées, Sa Grandeur dit la messe, fit la visite de lad<sup>e</sup> église, ensuite prêcha et fit enfin rédiger un acte par son secrétaire, à la réquisition de son promoteur, par lequel elle confirmoit en son entier la sentence de M<sup>r</sup> l'official, et obligea la plus part des liguez à y souscrire conjointement avec tous

les principaux paroissiens, et fit restituer le métal qu'on avoit jusqu'alors refusé de rendre : les cloches furent fondues le mercredi suivant et bénites le dimanche d'après, de la manière qu'il est référé en l'acte précédent. » Autres notes du curé de La Vigne sur la bannie des pommes et de pommiers, sur la dorure du ciboire, etc. — Le 13 avril 1733, inh. dans la nef de l'église de Marie Le Vaillant Du Val. — Le 19 avril 1733, bapt. de Gabriel-Alexandre-Charles Le Cavelier : par., Gabriel-Alexandre de Caumont, chanoine en l'« insigne » église collégiale du St-Sépulcre de Caen : mar., Françoise Le Vaillant. — Le 4 janvier 1734, bapt. de Pierre « Bertelémy » ; par., Pierre Dunot, écuyer, seigneur de Berville ; mar., Marguerite Hélie, veuve d'Anne Dunot, écuyer, seigneur de Berville. — Le 8 janvier 1734, inh. de Pierre Dieuavant, écuyer, sieur de Nerval, décédé par accident au bourg de La Délivrande, paroisse de Douvres. — Le 21 janvier 1734, inh. d'Anne Maresq, veuve de Guillaume Vautier, âgée d'environ 103 ans. — Concessions par le pape Clément XII d'indulgences pour l'oraison des 40 heures, pour le jour de la fête patronale de St-Rémy, et pour les enfants qui feront leur première communion le dimanche de Quasimodo : brefs de 1731 et 1732. — Le 17 septembre 1734, « nous soussigné, prestre, curé de l'église paroissiale de Saint-Rémy de Douvre, sur l'avis qui nous a été donné par Marie Daubert, sage-femme jurée de notre paroisse, qu'il y avoit une incongne qui avoit accouché la nuit précédente dans notre paroisse, nous nous sommes exprès transporté au bourg de La Délivrande, seitué sur notre paroisse de Douvre, chez le s<sup>r</sup> Etienne Vincent, haubergiste du dit bourg ou peut pour enseigne le Lion d'Or, on nous avons trouvé une fille avec un enfant qu'elle avoit mis au monde la nuit précédente, qu'elle nous a déclaré estre le sien : de plus, la ditte fille nous a déclaré qu'elle s'appelle Marie-Madelainne Désert....., originaire de la paroisse de Varaville, qu'elle est âgée de viron 25 ans, qu'elle demouroit en la ville de Honfleur, en condition, lorsqu'elle s'est trouvée diffamée, que c'est son premier enfant, qu'elle ne s'est abandonnée que sous promesse de mariage, et qu'elle professe la religion catholique, apostolique et romaine; et après luy avoir fait une remontrance conforme à son crime, elle nous a promis d'en faire pénitence, d'avoir soin de nous faire apporter en notre église son enfant pour luy administrer le s<sup>t</sup> sacrement de baptême, qu'elle en suite en fera bonne garde et de ne le point exposer », etc. — Le 25 décembre 1734, bapt. d'Anne-Catherine, fille

de Jacques Maingot, maître chirurgien. — Longue énumération des dons et des noms des donateurs d'ornements pour l'église de Douvres. Lors de la fonte des cloches, en 1730, donation par les marquises de Vastan et de Lion, marraines, de 7 aunes de damas blanc, et par l'évêque, baron de Douvres, et MM. du chapitre de Bayeux, seigneurs du lieu, de 200 livres pour en faire des ornements; autres donations, en 1733, par Campagne, grand chantre de la cathédrale, l'abbé de Cambes, chanoine de Froiderue, l'abbé de « Coullon », chanoine de La Mare et archidiacre de Caen en la cathédrale de Bayeux, M. de La Bertinière Allain, écuyer, Doublet, ancien prieur des juges consuls de Caen, M<sup>me</sup> de La Pigacière Couture, épouse de M. de La Pigacière, conseiller au bailliage de Caen, Bénard, m<sup>e</sup> chirurgien, Marie-Françoise Laurens, maîtresse d'école de la paroisse; description des ornements que fit faire le curé de La Vigne, etc. « En l'an 1735, les M<sup>rs</sup> du vénérable chapitre de la cathédrale de Bayeux, seigneurs patrons présentateurs et collateurs de plein droit du bénéfice-cure de St-Rémy de Douvre, et en particulier M<sup>r</sup> l'abbé Campagne, grand chantre de la ditte cathédrale, commissaire de la chapelle de Notre-Dame de La Delleyvrande, seituée sur la paroisse de Douvre, ayant fait démollir les deux petits autels, le 1<sup>er</sup> de St-Exupère et le 2<sup>e</sup> de St-Regnobert, construits l'un et l'autre entre le cœur et la nef de laditte chapelle de La Delleyvrande, s'étant laissés fléchir par les prières, sollicitations, importunités et remontrances du s<sup>r</sup> Pierre-François de La Vigne, prestre, curé de l'église paroissiale de St-Rémy de Douvre, qu'il n'avoit point dans son église d'image de St-Rémy, son patron, qu'ils estoient seigneurs de la paroisse, et qu'ils luy donnassent quelque vielle image de celles qu'ils démollissoient, et qu'il en feroit faire un St-Rémy, luy donnèrent lors de la démollition desdits deux autels une image en bosse, faite de terre cuitte, de St-Regnobert, que ledit s<sup>r</sup> de La Vigne, curé, le 6<sup>e</sup> juin 1735, fit placer à ses propres frais sur la corniche de la contretable du grand autel, sous le nom de s<sup>t</sup> de St-Rémy, patron de la paroisse, comme il est aisé de le voir aujourd'huy : pour luy donner le nom de St-Rémy, le s<sup>t</sup> curé l'a fait peindre au pied ce nom, et luy a fait faire une double croix, comme estant archevêque : ainsy l'église de Douvre, qui n'avoit jamais eut l'image de St-Rémy, son patron, en a maintenant une bien propre, qu'elle doit aux soins du s<sup>r</sup> de La Vigne, son pasteur, et aux libéralités de M<sup>rs</sup> du chapitre de Bayeux, ses seigneurs, et l'un et les autres ses bienfaiteurs. . . En

la mesme année 1735, M<sup>rs</sup> du chapitres de Bayeux firent une dépense très considérable pour la décoration de la chapelle de Notre-Dame de La Delleyvrande ; ils y firent faire un grand autel en marbre, qui feut travaillé à Paris, ils firent faire aussy une belle grille de fer à Paris, qu'ils firent placer où estoient les deux autels de S<sup>t</sup>-Exupère et S<sup>t</sup>-Regnobert, dont on a parlé cy-devant, entre le cœur et la nef de laditte chapelle, le tout comme il est aujourd'huy aisé de les y voir. »

« En la mesme année, le sieur Pierre-François de La Vigne, prestre, curé de cette paroisse, de son propre mouvement et à ses frais, fit faire et placer deux marches de careau à l'entrée de la grande porte de l'église, pour faciliter l'entrée et la sortie qui auparavant estoit très difficile et incomode lorsque l'on faisoit la procession, n'y ayant où l'on a placé les dittes deux marches qu'une masse de terre en glacis, qui exposoit un chacun à faire un faux pas et se laisser tomber en entrant ou sortant, et ce qui fait un ornement pour l'église, en outre la commodité. »

Notes du curé de La Vigne. — Le 27 octobre 1735, bapt. de Jeanne-Suzanne-Antoinette Mauger ; mar., Jeanne-Suzanne Allain ; par., Mare-Antoine Allain, écuyer, s<sup>r</sup> de Montfaubert. — Le 13 octobre 1736, bapt. de Louis-Charles Le Sage ; par., Charles-Louis Couture de La Pigacière, fils de M. de La Pigacière, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen ; mar., Louise-Marie Desmoueux, fille de Desmoueux, bourgeois de Caen, représentée par Catherine-Scolastique Doublet, épouse dudit s<sup>r</sup> de La Pigacière. — En 1736, don à l'église de Douvres d'un des vieux confessionnaux de la chapelle de Notre-Dame de La Délivrande « et qui y sont comme inutiles », par les chanoines du chapitre de la cathédrale de Bayeux et en particulier par « messire Bernard Campagne, grand chantre de la ditte cathédrale, chanoine de S<sup>t</sup>-Jean-des-Essartiers, official du vénérable chapitre, syndic de la chambre ecclésiastique du diocèse de Bayeux et commissaire de la chapelle de La Delleyvrande » ; » ainsy l'église de Douvre, qui n'avoit jamais eut de confessionnal, en a maintenant un bon et bien propre, fermant à clef, et qu'elle doit aux soins du s<sup>r</sup> de La Vigne, son pasteur, et aux libéralitez de messieurs du chapitre de Bayeux, ses seigneurs », etc. — Sentence du baillage, du 30 juillet 1727, concernant les messes de fondation de l'église de Douvres, rendue sur le rapport de M. de Mutrécy. — Ordonnance du 31 janvier 1731, de Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux, confirmative de lad. sentence. — En 1735, Pierre-François de La

Vigne, curé de Douvres, « désirant de tout son cœur voir son église bien ornée, fit tout ce qu'il put pour engager les anciens trésoriers à luy aider à fournir tout ou partie de ce qu'il y manquoit encore pour y faire déceument et solemnellement les divins offices, sans cependant y pouvoir réussir. Ce fut ce qui le déterminà à prendre un autre chemin et à tenir la route suivante ». Efforts « pour avoir un soleil pour exposer le Très S<sup>t</sup> Sacrement, n'y ayant dans l'église de Douvre qu'un très petit rayon que l'on montoit sur le pied du S<sup>t</sup> Giboire, et pour avoir un days propre pour porter sur le S<sup>t</sup> Sacrement, ... n'y en ayant qu'un très mauvais et tout délabré dans laditte église » ; pour réussir dans son dessein, il prit occasion de la visite de l'évêque de Luynes, le 14 8<sup>bre</sup> 1735, lui remontra qu'il était honteux et indigne qu'il n'y eût point de soleil ni de dais dans une aussi grande paroisse que Douvres, que même on s'expose à quelque profanation en faisant communier les fidèles avec un ciboire sans pied, qu'on y fait ordinairement communier six ou sept cents personnes qui viennent en foule de tous les environs du cauton à cause des indulgences obtenues par le curé du pape Clément XII ; que le dais est si malpropre et si mauvais qu'à peine on peut l'attacher au bois de l'impériale ; qu'il y a au trésor de l'église, sans le casuel, un revenu annuel et fixe important, et qu'il y a actuellement des sommes considérables dues par les anciens trésoriers, qui sont bien plus que suffisantes pour fournir à cette dépense si nécessaire. L'évêque écouta favorablement les remontrances du curé, fit sentir aux paroissiens combien ses demandes étaient justes et raisonnables, « qu'il n'est pas juste de laisser entre les mains des particuliers l'argent qu'ils doivent depuis longtemps et dont ils ont soin de faire leurs affaires domestiques et de familles, ..... que les biens des trésors sont consacrés pour entretenir et orner les églises, et non pas pour faire les affaires de quelques particuliers de la paroisse qui s'en emparent ou ne veulent les rendre ». La plus saine et la majeure partie des paroissiens crut à la parole de l'évêque et entra dans les justes desseins du curé, un très petit nombre seulement parut vouloir résister, les uns par crainte, les autres par intérêt parce qu'ils étaient redevables au trésor. Malgré les murmures des mécontents, l'évêque ordonna qu'il serait incessamment fourni un soleil « honneste » et un dais aux dépens du trésor. « Cette ordonnance est du 14<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> 1735. Voila l'ordonnance donnée, il ne s'agit plus que de la faire exécuter : c'est à quoy il n'est pas aisé de parvenir dans la pa-

roïsse de Douvre, où le bien ne se fait jamais sans opposition: que de difficultés, que d'obstacles le s<sup>r</sup> curé aura à vaincre auparavant que de pouvoir faire exécuter une ordonnance si sage. En effet, quelques mouvemens qu'il se donnast, quelques remontrances, quelques exhortations, quelques prières qu'il peut faire, tant en public qu'en particulier, car il mist tout en usage et n'épargna rien, sans jamais pouvoir engager les anciens trésoriers de luy fournir ny le soleil ny le days pour la feste du Très S<sup>t</sup> Sacrement de l'année 1736. Ce n'est pas qu'ils ne le voulessent bien, mesme le souhaittassent de tout leurs cœurs, mais ils n'osoient, tant un certain (le nom en marge, biffé) particulier de la paroisse, accoutumé à primer, les avoit intimidés par ses menaces. Le s<sup>r</sup> curé donc fut obligé de délivrer un autant de l'acte de la visite de Monseigneur l'évêque, la faire controller et signifier au trésorier en charge, avec assignation au baillage de Caen pour se voir condamner à l'exécuter, suivant et aux termes des Edits du Roy, et on étoit prest de plaider, ce qui feût effectivement arrivé. Mais Monseigneur l'évêque vint le 4<sup>e</sup> juin 1736 à la Delleyvrande, où il feût informé par les principaux paroissiens et les anciens trésoriers de la parfaite soumission de toute la paroisse à ses ordonnances, qu'il n'y avoit qu'un particulier d'entre eux qui causoit tout le trouble et en empeschoit l'exécution par un esprit de hauteur, d'indépendance, d'opiniâtreté et d'empire, ou parce qu'il craint que ce ne soit là l'occasion de luy faire payer le reliquat de son compte de l'année 1715, qu'il doit encore, auquel ils n'osent résister, à cause des mauvais traitemens qu'ils ont lieu d'appréhender de sa part, estant un homme dangereux et vindicatif, qui ne manqueroit pas de leurs faire ressentir dans la suite les effets de sa vengeance, s'ils se soumettoient ainsy à ses ordres: Monseigneur l'évêque, ainsy instruit de la vérité de toutes choses, fist venir ce particulier, qui captive ainsy les paroissiens de Douvre, et qui veut, sans autre qualité que celle de paroissien qu'il a avec eux, exereer sur eux un espèce d'empire qui ne luy feut jamais due, ou estant arrivé, Monseigneur l'évêque le repris sévèrement en présence de plus de cent personnes de tous états, le traita selon son mérite, en qualité et de son évêque et de son seigneur temporel; il luy fit sentir tout son tort, et luy ordonna bien expressément de se contenir dans la suite et de n'estre pas jamais assés ose pour faire de pareilles entreprises, ce qu'il accepta et promit, avec un cœur contrit et humilié, d'exécuter. Ainsy, malgré l'entestement, l'esprit de contradiction et de malice

de ce certain quidam, accoutumé à s'opposer et à contredire tousjours le bon ordre et à tout ce que l'on veut faire de bien à l'église de Douvre, comme il est aisé de le remarquer dans l'acte de la dernière fonte des cloches de laditte paroisse, Monseigneur l'évêque se rendit le maître absolu, pris le dessus, l'emporta de haute lutte et fist exécuter, au plaisir et contentement de toute la paroisse, son ordonnance, chargea Mons<sup>r</sup> l'abbé Campagne, chanoine et grand chantre de sa cathédrale, d'achepter un soleil et l'étoffe convenable pour faire un days, ce qui feût dans la suite régulièrement exécuté, comme on va le voir. » Le curé de La Vigne fit faire un très beau soleil en entier, dont le croissant est doré, du poids de 3 mares 6 gros, à raison de 51 l. le marc, qui, en argent, façon, contrôle, vaut 207 l. sauf déduction de la somme de 23 l. 18 s. que valait l'ancien rayon, et le prix de la dorure du croissant, payée par le curé. Le même jour, l'abbé Campagne acheta l'étoffe convenable pour le dais, 26 l. l'aune, pour 2 aunes et demie, plus franges et galon de vrai argent, pour 94 l. 12 s. 6 d., 40 l. pour la toile de bougran, de l'impériale, doublures, etc., au total 200 livres environ, plus les fournitures achetées par le curé, au moins 20 livres. « De sorte que l'église de Douvre, qui n'avoit jusque à présent que de très pauvres et très mauvais ornemens, commence maintenant à estre un peu mieux ornée: elle en a l'obligation toute entière au zèle du s<sup>r</sup> de La Vigne, son curé, qui, s'il laisse ces actes sur les registres de son église, ce n'est que pour exciter ses successeurs à travailler à la décoration de l'église et pour les prier de se souvenir de luy dans leurs prières », etc. « Quand le s<sup>r</sup> de La Vigne entra en jouissance du bénéfice-cure de Douvre, il ne trouva sur le grand autel qu'un très mal propre crucifix de cuivre monté sur une croix, qui l'estoit encore autant, avec une petite figure de la Résurrection de Nôtre Seigneur Jesus-Christ, toute salle et défigurée. Il trouva dans la tours de la ditte église deux cloches desquelles on ne pouvoit sonner que la petite, la grosse estant mal pendus dans un beffroy à demy pouri et qui ne pouvoit plus servir à porter les cloches. Le s<sup>r</sup> curé commença par faire raccommoder et dorer la petite figure de la Résurrection qu'il fist placer à ses frais..... sur le haut de l'autel.....: 2<sup>e</sup> il engagea le trésorier pour lors d'achepter un très beau crucifix d'yvoire pour placer sur l'autel quand on dit la s<sup>e</sup> messe; 3<sup>e</sup> il fist tant par ses remontrances auprès des paroissiens qu'il les porta à faire faire dans la tours de leur église un bon et solide beffroy pour y placer trois cloches pendant que le

viel n'estoit que pour deux seulement. On a ajouté icy ce détail parce que on ne le trouvera pas dans les registres des années où l'a fait faire. Arresté à Douvre ce 20<sup>e</sup> novembre 1736. De La Vigne. » — « Etat de tous les ornemens que le s<sup>r</sup> Pierre-François de La Vigne a fait faire pour l'église de Douvre depuis l'année 1716, qu'il entra en possession dudit bénéfice. » 105 articles. « 29. Par son importunité auprès de M<sup>rs</sup> du vénérable chapitre de Bayeux, ses seigneurs et bienfaiteurs, il obtint d'eux l'ancien tabernacle de leur chapelle Notre-Dame de La Delleyvrande, qu'il fit placer au grand autel de l'église de Douvre le 1<sup>er</sup> jour du mois d'aoust 1737 avec toutes ses appartenances telles qu'il les avoit dans la chapelle Notre-Dame de La Delleyvrande... 41. En la même année (1735), le s<sup>r</sup> curé obtint de M<sup>rs</sup> du vénérable chapitre de Bayeux les quatres grands Chérubins avec les quatres piédestails qu'il a fait placer au grand autel de l'église de Douvre. Lesdits Chérubins ont été faits par un nommé Le Vandenger. 42. La même année, les mesmes luy donnèrent pour son église de Douvre le grand tableau de l'Annonciation qui faisoit le fond du grand autel de la chapelle Notre-Dame de La Delleyvrande, et qu'il fist placer contre le pignon et en perspective desrières le grand autel de Douvre. Le dit tableau peint par M<sup>r</sup> Restout en l'an 1654. » Autres donations par les mêmes de « deux cintres dorés avec deux couronnemens », « quatres flambes, quatres pyramides avec leurs boîtes qu'il a fait placer sur les consoues du grand autel de Douvre », des vieux ornemens de bois doré qui étaient aux deux chapelles de S<sup>t</sup>-Exupère et S<sup>t</sup>-Regnobert de la chapelle de La Délivrande, dont il a fait faire « une espèce de sciselure ou brodure sur les pierres de la contretable de l'église de Douvre », de morceaux de l'ancien lambris du sanctuaire de lad. chapelle, et de celui des chapelles S<sup>t</sup>-Exupère et S<sup>t</sup>-Regnobert, « où sont peints sur le bois les images des s<sup>ts</sup> de Bayeux », « dix viels tableaux avec deux cadres noirs dont le remply est en brodure, avec une petite image au milieu, qu'il a fait placer tant sur le grand autel qu'aux deux costés du cœur de l'église de Douvre », « six pots de fayance avec les viels bouquets de fausses fleurs qui estoient à la chapelle N.-D. de La Delleyvrande, et dont il s'est servi pour parer et le grand autel et l'autel de S<sup>t</sup>-Laurens de l'église de Douvre », « des anciennes pentes du days de l'image de Notre-Dame de La Delleyvrande avec un voile de calice, le tout brodé en or fin », etc. « 55. Comme il manquoit des figures sur le tabernacle que M<sup>rs</sup> du vénérable chapitre ont

donné à l'église de Douvre, et qui y est maintenant placé, le s<sup>r</sup> curé en a fait faire quatres de plastres qu'il a fait peindre et qu'il y a placés à ses frais. » « 62. Ledit s<sup>r</sup> curé... fist placer sur le haut des cintres dorés qui sont aux deux costés du tableau de l'Annonciation deux grands anges de bois peint, dont l'un porte une couronne d'épine entre les bras et l'autre un mouchoir de S<sup>te</sup>-Véronique, et sur leurs testes il fit placer les deux armoiries qu'il avoit mis d'abord en la place où sont maintenant ces deux anges. » « 74. Le 17<sup>e</sup> juillet 1742, ledit s<sup>r</sup> de La Vigne a achepté de ses deniers et de quelques petites amandes auxquelles il a condamné les bouchers huguenots qui vendent de la viande à la boucherie du bourg de La Delleyvrande, une chape de camelot verd avec des orfrois d'un sartin blanc semé d'un peu de verd », etc. 79. Le 3 mai 1746, bénédiction de 3 cloches neuves, dont la première pèse 684 l., la seconde 476 l. et la troisième 343 livres ; on les augmenta de 185 l. pour les mettre en ton ; par. et mar. de la grosse, Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux, et Marie-Anne de Verrue, abbesse de la Trinité de Caen ; MM. du chapitre représentés par Marc-Antoine-Jacques Fréard Du Castel, archidiaque des Vez, et Bonne-Charlotte Hue, épouse du marquis de Bénouville, par. et mar. de la seconde ; Bernard de Campagne, chanoine et ancien grand chantre de la cathédrale de Bayeux, syndic du clergé, officiel du chapitre et grand vicaire de M. de Brancas, évêque de Lisieux, pour son exemption de Nouaut, a nommé la 3<sup>e</sup> avec M<sup>lle</sup> Jeanne Allain ; leurs présents ; il en a coûté au trésor pour la façon, l'augmentation et la diminution du métal, 490 l. « Et comme la même année il vint une taxe sur les cuivres et métaux de 2 sols 6 deniers, pour quoy il falloit payer la somme de 187 l. 10 s., ledit s<sup>r</sup> curé se donna tant de mouvement et mis tant d'amys sur le pied pour le soulagement de son église, qu'il n'en cousta que la somme de... » (blanc). Divers ornemens d'église, donnés par le curé, par M<sup>lle</sup> de Vendes, épouse d'Allain Du Hutrel (1748), M<sup>lle</sup> Allain et sa sœur Du Hutrel, Allain de Montfaubert, écuyer. 89. La tour de l'église de Douvre fut érasée par le tonnerre le 16 juin 1722 et resta en cet état jusqu'en 1750. Pendant ce temps, le curé de La Vigne mit tout en usage, mais ne put rien obtenir des évêques et du chapitre. « Il ne peu jamais rien obtenir de M<sup>gr</sup> François-Armand de Loraine, évêque de Bayeux, pour des raisons de religion, car le dit seigr évêque estoit ou du moins favorisoit le parti des Jansénistes et des Quesnelistes, et le s<sup>r</sup> le curé, par la grâce de Dieu, les a

tousjours détestés, et est tousjours demeuré inviolablement attaché aux sentimens de l'église apostolique et romaine, et n'a jamais manqué l'occasion de se faire connoître pour tel. » Mais Paul d'Albert de Luyne étant devenu évêque de Bayeux en 1729, le curé recommença ses remontrances; il parvint à engager l'évêque à se décider une bonne fois pour cette réparation: « le sr Bodard, son intendant, en conséquence des ordres de Mgr, le 24<sup>e</sup> may 1750, en fist l'aleu à Pierre et Jean Cussy, père et fils, massons de la paroisse de Fontaine-le-Henry, par le prix et somme de cinq cens cinquante livres, ils en ont cédé un tiers à Jacque Jean, masson de la paroisse de Douvre, et ils l'ont finis et placé le coq le 1<sup>er</sup> août, 1750. » « 94. Le 18<sup>e</sup> fevrier 1757, j'ay fait faire par le sr Peronne, sculpteur à Caen, une exposition pour le sr Sacrement, qu'il m'a vendue toute vernie, et avec une caisse pour la conserver. 75 livres, dont j'ay fait présent à l'église de Douvre. » 95. Le 26 juin 1759, nouvelle refonte des 3 cloches de l'église, la 1<sup>re</sup> pèse 794 l., la 2<sup>e</sup> 573 l. et la 3<sup>e</sup> 402 l.; la 1<sup>re</sup> nommée par Pierre-Jules-César de Rochechouart de Montigny, évêque de Bayeux, baron de Douvres, et Louise-Armande-Eléonore Le Sens de Folleville, épouse d'Henri-Claude-Robert Le Sens, comte de Lion, maître de camp cavalerie, sous-lieutenant des gendarmes écossais; la 2<sup>e</sup> par MM<sup>rs</sup> du chapitre, représentés par Marc-Antoine-Jacques Fréard, chanoine, archidiacre des Vez, et Cécile Planchon, épouse de Jean-Marc-Antoine-François Le Vaillant, capitaine général des milices garde-côtes de la capitainerie d'Ouistreham; la 3<sup>e</sup> par Henri de Couvert, chanoine de La Mare, et Marie-Louise de Bonchamp, épouse de Louis-Charlemagne Le Vaillant, major des milices garde-côtes de lad. capitainerie. » 96. Le 21<sup>er</sup> août 1759, j'ay fait dorer l'exposition pour le Saint Sacrement que le sr Peronne m'avoit vendue le 1<sup>er</sup> feb. 1757. pour quoy j'ay payé au sr Elouis, doreur à Caen, la somme de 70 livres, dont je fais présent à l'église de Douvre. » « 104. En l'an 1764, M<sup>rs</sup> du chapitre de Bayeux, et le sr Bertin, Lazariste, ont, à la sollicitation du sr de La Vigne, curé de cette paroisse, fait bastir une belle manufacture pour les filles. 105. En l'an 1759, le sr de La Vigne... engagea Mgr l'évêque de Bayeux à établir un maître d'école à Douvre, auquel il paye cinquante écu par chaqu'un an, et a donné un terrain pour y bastir une école. » — « Tableau des messes fondés dans l'église paroissiale de St-Rémy de Douvre, conforme à la pancarte écrite de la main de feu M<sup>r</sup> Allain, écuyer, prestre, obitier de cette paroisse. » Pour Guillaume Le Gras, écuyer, le

sieur de Hellonde, etc. (Copie de 1736.) — Le 22 octobre 1738, mariage de François Bénard, écuyer, sr du Fresney, fils de Thomas, écuyer, sr de « Mont-Villemont », et de Suzanne Fromage, de la paroisse de « St-Paix-sur-Trouard », et Madeleine-Françoise-Thérèse Duot, fille d'Anne-Joachim, écuyer, sr de Berville, et de Marguerite Elie. — Le 19 août 1742, bapt. de François Mauger; mar., Elisabeth-Catherine Couture de La Pigacière; par., François Le Vaillant, écuyer. — Ventes des pommes du cimetièr, apurements des comptes des trésoriers, etc.

E. Suppl. 639. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 118 feuillets, papier.

**1743-1759.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre-François de La Vigne, curé. — Le 8 février 1744, inh. dans l'église de Marc-Antoine Allain, écuyer, sr de Mont-Faubert, capitaine des grenadiers garde-côtes, régiment de Vassy, âgé d'environ 68 ans. — Le 18 mai 1744, inh. de Jacques Bouet, mercier de Caen, decédé chez Jean Mauger, de La Délivrande, ou il était venu en pèlerinage, âgé d'environ 35 ans. — Le 4 novembre 1744, bapt. de Charles-Jean-François Aubert; p., Pierre-François Le Vaillant, écuyer; m., Jeanne-Suzanne, demoiselle Allain. — Le 31 janvier 1745, inh. dans la nef de l'église de Marie de Montpley, veuve de François Baudard, écuyer, sr de Beauvais, âgée d'environ 90 ans. — Le 6 février 1745, mariage en l'église de St-Nicolas de Caen de Jean-François Le Vaillant, fils de François, écuyer, sr de Maigne, et de feu Marie-Madeleine de Formont de Cléronde, et Jeanne-Marie-Françoise-Suzanne Allain, fille de feu Marc-Antoine, écuyer, sr de Mont-Faubert, et de Françoise de Cingal. — Le 28 juillet 1745, inh. dans la chapelle, du côté de La Délivrande, de Catherine Sainetou, épouse de Charles Bénard, m<sup>e</sup> chirurgien du bourg de la « Delle-Yvrande ». — Le 22 septembre 1746, inh. d'un enfant né le même jour, fils de François Le Vaillant, écuyer, et de Jeanne Allain. — Le 30 septembre 1746, inh. dans la nef de l'église de lad. Jeanne-Françoise-Marie-Suzanne Allain, épouse dud. Jean-François-Marc-Antoine Le Vaillant, écuyer, âgée d'environ 23 ans. — Le 10 mai 1747, bapt. d'Anne-Françoise Picard; p., Pierre-François Le Vaillant, écuyer; mar., Françoise-Madeleine de Vendes. — Le 29 novembre 1747, bapt. de Marie-Françoise Bertelley; m., Marie Du Londel; p., Gilles Le Coq, écuyer, sr de Vaucelles. — Le 26 juillet 1748, b. de Jacques-Michel, fils de Jac-

ques Sauvalle, de Vimoutiers, et d'Odile-Marguerite Le Maître, de St-Eustache de Paris, demeurant actuellement à Douvres; p., Jacques de La Roche, s<sup>r</sup> de Normanville, de Vierville; m., Anne Le Verrier. — Le 21 janvier 1749, bapt. de François, fils de Jean-François Le Vaillant, écuyer, et de Cécile Planchon; par., François Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> de Maigne; mar., Françoise Le Vaillant. — Le 7 avril 1749, bapt. de Pierre-François Le Brey; mar., Françoise Le Vaillant; par., Pierre-François Le Vaillant, écuyer. — Le 9 novembre 1749, par le vicaire Mériel, bapt. d'« une fille que Agnès Guilbert, de la paroisse de Bausquey, et Marie-Jeanne Le Monnier, mère de la dite fille, dont elle est acouchée cette nuit au bourg de La Délyvrande, paroisse de Douvre, où elle étoit venue en dévotion, nous ont déclaré estre née du légitime mariage d'entre laditte Marie-Jeanne Le Monnier, fille de Jacques, et de Jacques Hey, fils de Julien, de la paroisse de St-Hilaire, diocèse d'Avranches, laquelle est née du jour d'hier », etc. En marge: « N<sup>a</sup> que laditte Marie-Jeanne Le Monnier, mère de l'enfant dont il est fait mention dans le présent acte de baptême, est originaire de la paroisse de Chamsduboust, proche la ville de Vire, comme il paroist par la lettre du s<sup>r</sup> curé du Chamsduboust en date du 24<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1749, et qu'elle n'a jamais été mariée, par conséquent la déclaration est fausse. » Note du curé de La Vigne. — Le 11 octobre 1750, bapt. de Louis-François Le Cerf; mar., Anne-Françoise Fourneaux, épouse de M. de Foulongne, de la paroisse de Mathieu; par., Louis Le Grand, écuyer, s<sup>r</sup> d'Agnerville, de la paroisse de Douvres. — Le 17 décembre 1750, b. de Françoise-Catherine Castel; m., Elisabeth-Catherine de Troismonts; p., Jacques Deschamps Du Mesnil, écuyer. — « Summi Pontificis Benedicti XIV diploma quo conceditur, cum consensu DD. Episcopi Bajocensis, indulgentia plenaria omnibus et singulis utriusque sexus Christi fidelibus qui ecclesiam parochialem Sancti Remigii de Dobra singulis annis per septennium diebus infra notatis, 1<sup>o</sup> die dominica intra octavam festi Sancti Remigii ejusdem ecclesie patroni, 2<sup>o</sup> die dominica in albis, 3<sup>o</sup> diebus dominicæ, lunæ et martis ante feriam quartam cinerum, visiterint » (29 novembre 1745).

E. Suppl. 663. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 120 feuillets, papier.

**1751-1760.** — Baptêmes, mariages. — Pierre-François de La Vigne, curé. — Le 11 janvier 1751,

b. de Marie-Bernardine, fille de Gilles Le Gué, « employé dans les aides au bourg de La Delleyvrande », et de Marguerite Martin. — Le 28 juin 1751, bapt. de Cécile-Françoise-Julie, fille de Jean-François Le Vaillant, écuyer, et de Cécile Planchon; mar., Françoise Le Vaillant, épouse de François Le Vanier, écuyer; par., Joseph-Hyacinthe Planchon, doyen des conseillers du bailliage et siège présidial de Caen. — Octroi d'indulgences par Benoît XIV, pour 7 ans, pour les 40 heures et les jours de fête de St-Remy et du dimanche de *Quasimodo* (25 et 30 septembre 1752). — Le 16 juillet 1753, bapt. de Louis-Charlemagne, fils de Jean-Marc-Antoine-François Le Vaillant, écuyer, et de Cécile Planchon; par., Louis-Charlemagne Le Vaillant, écuyer, sieur de Magne; mar., Marie-Cécile-Thérèse Planchon, épouse d'Hervé-Philippe Du Douet, premier avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, docteur agrégé aux lois en l'Université de Caen. — Le 30 octobre 1753, mariage de Jean-Louis Bobé, licencié aux lois en l'U<sup>te</sup> de Caen, contrôleur des actes des notaires, fils de Nicolas et de Marie-Adrienne de Marchis, de la paroisse de St-Germain-l'Auxerrois de Paris, et Marie-Catherine de Montpellier, fille de feu Jean-Joseph, ancien échevin de Caen, contrôleur des actes des notaires en la même ville, et de défunte Marie-Marguerite Potrel, de N.-D. de Caen. — Le 3 novembre 1755, bapt. par Vimard, curé d'Épron, de Thomas-Luc, fils de Pierre-Charles-Thomas Mériel, notaire, et d'Anne Vincent. — Le 10 octobre 1756, bapt. de Madeleine-Françoise-Constance, fille de Jean-Marc-Antoine-François Le Vaillant, écuyer, et de Cécile Planchon; mar., Marie-Cécile-Thérèse Planchon, épouse de Du Douet, docteur agrégé en l'U<sup>te</sup> de Caen, représentant Marie-Madeleine Renault, épouse de Joseph-Hyacinthe Planchon, doyen des conseillers au bailliage de Caen; par., Pierre-François Le Vaillant, écuyer. — Le 24 juin 1757, b. de Robert-François-Dominique, fils de François Moulé de La Raitrie, receveur des aides au bureau de La Délyvrande, et de Catherine Duclos Bougon; p., Robert-François-Dominique Gaugain, capitaine de la compagnie militaire de St-Trinité de Caen. — Le 17 mars 1758, bapt. de Claude-Hyacinthe-Sébastien-Louis, fils de Jean-Marc-Antoine-François Le Vaillant, major des milices garde-côtes de la capitainerie d'Ouistreham, et de lad. Planchon; mar., Marie-Louise de Bonchamp, épouse de Louis-Charlemagne Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> de Magne; par., Claude-Hyacinthe-Sébastien Planchon, s<sup>r</sup> de Fontenelles, de St-Pierre

de Caen. — Le 3 octobre 1758, bapt. de Louis-François, fils de Louis Le Grand, écuyer, et de Marie-Catherine Le Chevalier ; mar., Marie-Catherine Le Chevalier, veuve de J<sup>o</sup>-B<sup>o</sup> Le Chevalier, écuyer, de la paroisse de Plumetot ; par., François-Jacques-Charles Grivel, s<sup>r</sup> de La Brimetière, écuyer, garde du corps, de la paroisse de St-Pierre-La-Vieille. — Le 23 août 1759, bapt. de Philippe-Louis-Marie Costil ; par., Jean-Louis Bobé, maître particulier des eaux et forêts de Bayeux ; mar., Marie-Catherine Montpellier, sou épouse. — Le 7 juillet 1760, mariage de Michel de Monrosty, originaire de la paroisse de Mosles, maître d'école en celle de Douvres, et Anne Le Fèvre. — « Bulle de N. S. P. le Pape Clément XIII qui accorde indulgence plénière pour le jour de la feste Saint-Remy, patron de l'église paroissiale de Douvre, pour le jour du dimanche *in albis*, *vulgo* Quasimodo, et pour l'oraison des quarante heures de la Quinquagésime, et les deux jours suivants, *vulgo* appellés les jours gras, pendant sept ans, qui commencent année présente 1760 » (10 janvier 1760). — Ventes des pommes du cimetiére, apurements des comptes des trésoriers, etc.

E. Suppl. 661. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 131 feuillets, papier.

**1761-1770.** — Baptêmes, mariages. — Pierre-François de La Vigne et Le Royer, curés. — Le 12 février 1761, bapt. de Louis-Marc-Antoine Mauger ; mar., Françoise-Madeleine de Vendes ; par., Louis-Charlemagne Le Vaillant, écuyer, major des milices garde-côtes de Normandie. — Le 15 mai 1761, bapt. de Jean-Baptiste, fils de Louis Le Grand, écuyer, s<sup>r</sup> d'« Auerville », capitaine général du guet sur les côtes de Normandie, pour la capitainerie de Bernières, et de Marie-Catherine-Françoise Le Chevalier ; mar., Jeanne Le Vaillant, veuve de Palliot de St-Laurens ; par., Nicolas-J<sup>o</sup>-B<sup>o</sup>-Antoine Le Chevalier, écuyer, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, sénéchal général de la juridiction de l'abbaye de la Trinité de Caen. — Le 23 mai 1761, bapt. de Marie-Catherine-Angélique, fille de Michel Monrosty, maître d'école. — Le 17 février 1763, bapt. d'Étienne, fils de Charles-Thomas Mériel, notaire. — Le 19 janvier 1764, bapt. de François-Godefroy, fils de Jean-Godefroy Nicolle, lieutenant dans la capitainerie garde-côtes de Bernières, et de Catherine-Colombe de Pierrepont ; mar., Anne-Catherine Le Vaillant, veuve de Jacques de Pierrepont ; par., Jean-François Le

Vaillant. — Le 19 février 1764, bapt. d'Anne-Marie, fille de Jean-Marc-Antoine-François Le Vaillant, écuyer, et de Cécile Planchon ; mar., Anne-Catherine-Françoise de Pierrepont Le Vaillant ; par., Joseph « Yasainte »-Hervé-Philippe Du Douet. — Le 2 mars 1765, bapt. de Marcel-Pierre-Léonor Nicolle, fils dud. officier dans la capitainerie de Bernières ; par., Pierre Lambert, vicomte de St-Pierre-sur-Dives. — Le 26 mai 1766, bapt. de Jean-François Jehanne ; p., Jean-François-« Ursul » Quinette, avocat, docteur agrégé aux facultés des droits de l'Université de Caen ; m., Marie-Jeanne-Françoise-Jacqueline-Thérèse Langlois de La Clôture, son épouse. — Le 13 novembre 1767, bapt. de Jean, enfant « trouvé exposé dans un des étals de La Délivrande » — Le 21 septembre 1768, bapt. de Louis-François-Auguste Delandes ; mar., Marie-Louise Bonchamp ; par., Charlemagne Le Vaillant, écuyer, son époux. — Le 20 février 1770, bapt. d'Augélique-Catherine Palla ; mar., Anne-Marie-Françoise-Catherine de Pierrepont ; par., Pierre-François Le Vaillant, écuyer, son mari. — Le 13 septembre 1770, bapt. de Louis-Auguste-Eugène Dorval ; par., Jean-Louis Bobé, maître particulier des eaux et forêts de Bayeux ; mar., Marie-Louise Bonchamp. — Le 7 octobre 1770, bapt. de Louis-François Besson ; par., Jean-François Desmoueux, président aux traites foraines et assesseur en la commission royale ; mar., Marie-Anne-Michelle Youf, son épouse, de Notre-Dame de Caen.

E. Suppl. 662. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 138 feuillets, papier.

**1771-1780.** — Baptêmes, mariages. Sépultures pour l'année 1776. — Le Royer, cure. — Le 19 septembre 1772, b. de Pierre-Louis, fils de Louis Le Febvre, marchand de chapelets, et de Marie-Catherine-Françoise Beauheu — Le 27 septembre 1772, bapt. de Louis Le Peley ; par., Louis-Charlemagne Le Vaillant, sieur de Magne ; mar., Marie-Jeanne-Jacqueline-Françoise-Thérèse Langlois de La Clôture, épouse de Quinette, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen. — Le 2 août 1774, bapt. d'Alexandre Aubey ; mar., Marie-Madeleine-Constance Le Vaillant ; par., Louis-François Le Grand, écuyer. — Le 16 octobre 1775, b. de Pierre-François Le Vigneur par Duvey, chapelain de la chapelle de la Délivrande. — Le 16 juin 1778, mariage d'Antoine-Thomas-Louis Pennel, écuyer, seigneur et patron honoraire des paroisses de Margueray et de La Bigne, garde du corps

du Roi, fils de feu Thomas Pennel, sieur de Pelvé, garde du corps du Roi, et de défunte Agnès-Jeanne-Françoise Paillot de St-Laurent, de la paroisse de Montbray, diocèse de Coutances, et Madeleine-Françoise-Constance Le Vaillaut, fille de Jean-Marc-Antoine-François Le Vaillant, écuyer, chevalier de St-Louis, capitaine général des milices garde-côtes, et de défunte Cécile Planchon, en présence dud. père de l'épouse, de Louis-Charlemagne Le Vaillant, Pierre-François Le Vaillant. François-Hyacinthe Le Vaillant de La Ferrière, frère de l'épouse, Louis-Charlemagne Le Vaillant de Magne, Claude-Hyacinthe-Sébastien-Louis Le Vaillant de La Court, aussi frères de l'épouse. — Le 14 mai 1779, mariage de Jean-Louis-Augustin Blancagnel, chirurgien, de la paroisse de Langrune, et Marie-Thérèse Deslandes, de celle de Douvres. — Le 29 juillet 1780, bapt. de Paul, fils de François-Hyacinthe Le Vaillant, chevalier, sieur de La Ferrière, capitaine d'infanterie, et de Jeanne-Guillemette-Jacqueline Gilles de Landeville; mar., Jeanne-Françoise-Catherine de Courseulles, veuve de Gilles de Landeville, sa grand'mère maternelle; par., Jean-Marc-Antoine-François Le Vaillant, écuyer, chevalier de St-Louis, son grand-père paternel.

E. Suppl. 663. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 200 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1781-1792.** — Baptêmes, mariages. — Le Royer, curé; Godard, curé constitutionnel. — Le 14 avril 1781, bapt. de Jean-Louis-Adrien, fils d'Adrien-Philippe Bobé et de Marie-Anne de Godefroy; par., Jean-Louis Bobé, maître particulier des eaux et forêts de Bayeux; mar., Jeanne-Renée de La Marre, veuve Godefroy. — Le 17 avril 1781, b. de Louis-César, fils de Louis Blétry, contrôleur des aides du bourg de La Délivrande, et de Jeanne-Françoise-Marie Le Boucher. — Le 15 mai 1781, b. de Marie-Louise Beuron; p., Pierre-Louis Dubreuil, docteur agrégé en la faculté de médecine de l'Université de Caen; m., Marie-Jeanne-Adélaïde de Colleville. — Le 16 janvier 1782, bapt. d'Armand Mauger; par., Pierre-François Le Vaillant, écuyer; mar., Anne-Catherine de Pierrepont. — Le 13 nov. 1783, b. de François-Eugène La Pérelle, par François-Charles Gueroult, chapelain fondé de St-Martin de Caen, professeur ès arts en l'Université. — Le 29 novembre 1786, bapt. de Charles-Marin Costy; par., Charles-François-Exupère Mériel, notaire à Ouistreham. — Le 22 décembre 1787, bapt. de Louis

Costy; par., Louis-Charlemagne Le Vaillant, chevalier de St-Louis, ancien major d'infanterie. — Le 13 juin 1788, bapt. d'Urbain Chapelain; mar., Marie-Anne-Françoise-Catherine de Pierrepont, épouse de Pierre-François Le Vaillant. — Le 7 novembre 1788, bapt. d'Anne-Désirée Costy; mar., Françoise-Élisabeth Deslandes, femme de Charles-François-Exupère Mériel, notaire royal du siège d'Ouistreham; par., Pierre-Michel-Charles Le Sage de Boisrené, receveur des domaines du Roi et contrôleur des actes à La Délivrande. — Le 3 février 1789, mariage de Marie-Jacques de Baudre, garde du corps du Roi, ayant rang de capitaine de cavalerie, fils de Jean-Jacques de Baudre, ancien officier d'infanterie, et de Marie-Élisabeth de Baudre, de la paroisse de Tour, et Marie-Jeanne-Adélaïde Colleville, fille de feu Jacques-Thomas-Daniel Colleville, ancien officier de la Lourgeoisie de Caen, et de Marie-Françoise-Jeanne-Élisabeth Guérin de La Houssaye, présence des père et mère de l'époux, de la mère de l'épouse, de Catherine-Françoise de Baudre, sœur de l'époux, Jacques-Augustin-Germain Colleville, René-Germain-Philippe Guérin, sieur du Câtelet, capitaine d'infanterie, Richard-Louis Néel Des Longs-Parcs, écuyer, ancien officier dans la première compagnie des mousquetaires du Roi, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de St-Louis, etc. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1790, bapt. de Blanche-Hyacinthe, fille de Thomas-Luc Mériel, notaire de Douvres, et de Marie-Élisabeth Deslandes.

E. Suppl. 664. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 76 feuillets, papier.

**1747-1756.** — Sépultures. — Pierre-François de La Vigne, curé. — Le 16 septembre 1747, dans la nef de l'église, Charles Desmoueux, bourgeois de Caen, lieutenant garde-notes, décédé la veille à l'âge de 60 ans environ, en sa terre de Douvres. — Le 22 janvier 1749, François Le Vaillant, âgé d'un jour, fils de Jean-François Le Vaillant, écuyer. — Le 1<sup>er</sup> août 1750, dans la nef de l'église, Jeanne Allain Du Hutrel, âgée d'environ 78 ans. — Le 3 octobre 1751, dans la nef de l'église, Madeleine de Vendes, âgée d'environ 45 ans, épouse de Henri-Louis-César Allain, écuyer, s<sup>r</sup> du Hutrel. — Le 26 mars 1752, Charles Bénéard, maître chirurgien de lad. paroisse, âgé d'environ 73 ans. — Le 1<sup>er</sup> juin 1752, Catherine-Marie-Anne-Charlotte Bénéard, âgée d'environ 37 ans, épouse de Germain de Marne, chirurgien de lad. paroisse. — Le 22 avril 1753, dans la chapelle de St-

Laurent, Marguerite Hélie, âgée d'environ 84 ans, veuve d'Anne-Joachim Dunot, écuyer, seigneur de Berville, décédée la veille au hameau de La Mare. — Le 18 août 1754, Thomas Mériel, âgé d'environ 82 ans, ancien notaire du lieu. — Le 14 octobre 1755, un fils de Claude-Hyacinthe-Sébastien Planchon de Fontenelle, licencié aux lois, officier sur la côte d'Onistreham, bataillon Piélone, et de Catherine-Elisabeth Couture de La Pigacière de Troismonts, de la paroisse de St-Pierre de Caen, décédé la veille en celle de Douvres, après avoir reçu le baptême de la sage-femme, en la maison de M. de La Pigacière, son grand-père, écuyer, seigneur de Troismonts, où sa mère accoucha, ce qui a été certifié par Françoise Le Vaillant, épouse de M. de Maigne, et Cécile Planchon, épouse de Le Vaillant, écuyer. — Le 7 avril 1756, dans la nef de l'église, Anne Hébert, épouse de François Moulé de La Raistrie, receveur des aides au bourg de La Délivrande. — Le 13 août 1756, dans la nef de l'église, François Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> de Mague, âgé d'environ 87 ans. — Le 12 septembre 1756, Jacques Drobert, âgé d'environ 24 ans, de la paroisse de Vouilly, décédé au bourg de La Délivrande, où il était en garnison, compagnie de M. de La Motte-Bertin.

E. Suppl. 633.—GG. 11. (Registre.)—Moyen format, 76 feuillets, papier.

**1757-1766.** — Sépultures. — Pierre-François de La Vigne, curé. — Le 21 juillet 1758, Cécile-Françoise-Julie Le Vaillant, âgée de 7 ans et 1 mois, fille de Jean-François-Marc-Antoine Le Vaillant, écuyer, major des garde-côtes. — Le 29 octobre 1758, dans l'église de Plumetot, où elle a été transférée, Marie-Catherine Le Chevalier, veuve de J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Le Chevalier, écuyer, décédée la veille à l'âge d'environ 74 ans. — Le 30 novembre 1761, dans l'église, Henri-Louis-César Allain, écuyer, s<sup>r</sup> du Hutrel, âgé d'environ 80 ans. — Le 10 mars 1762, dans la nef de l'église, Louis Le Grand, écuyer. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1762, Charles-François Tuillier, prêtre, originaire de la paroisse de Lisores, demeurant en celle de Douvres. — Le 15 décembre 1762, Madeleine Le Rendu, épouse de Guiard, receveur des aides au bourg de La Délivrande. — Le 7 mars 1764, dans l'église, Cécile Planchon, femme de Jean-Marc-Antoine-François Le Vaillant, commandant de bataillon, capitaine général des milices garde-côtes de Douvres, âgée de 39 ans 6 mois.

E. Suppl. 633.—GG. 12. (Registre.)—Moyen format, 123 feuillets, papier.

**1767-1777.** — Sépultures. — Pierre-François de La Vigne et Le Royer, curés. — Le 22 avril 1767, dans le chœur de l'église, Pierre-François de La Vigne, curé du lieu, décédé la veille, âgé d'environ 83 ans, par Raisin, curé de Beuville, doyen de Douvres, en présence de Grand, curé d'Hermanville, Le Chevalier, curé de Plumetot, etc. — Le 8 octobre 1767, dans l'église, Charles-Léon Bodard de Beauvais, prêtre, âgé d'environ 80 ans. — Le 22 mai 1770, dans le chœur de l'église, Laurent Patey, prêtre, obitier de la paroisse, âgé d'environ 56 ans. — Le 16 septembre 1770, dans l'église, Jeanne-Suzanne Allain Du Hutrel, âgée d'environ 87 ans. — Le 3 mars 1772, Suzanne Carabi, par Paris, chapelain de la chapelle de La Délivrande. — Le 17 octobre 1775, dans le chœur de l'église, Jean-Baptiste Dumesnil, prêtre, âgé d'environ 52 ans.

E. Suppl. 667.—GG. 13. (Registre.)—Moyen format, 130 feuillets, papier.

**1778-1787.** — Sépultures. — Le Royer, curé. — Le 28 février 1780, Jean-Baptiste Daubert, prêtre, âgé d'environ 33 ans. — Le 2 avril 1780, Marie Le Pelletier, femme de Dunot de Berville, âgée d'environ 80 ans. — Le 14 juillet 1781, Marie-Louise de Bonchamps, âgée d'environ 63 ans, épouse de Louis-Charlemagne Le Vaillant, écuyer, chevalier de St-Louis. — Le 25 mai 1783, enregistrement par le vicaire de l'extrait mortuaire de Charles Perrier, de Douvres, « patron de canot de M<sup>r</sup> de Blanchelande, gouverneur de Tabage », décédé le 7 octobre 1782 à l'hôpital du Fort-Royal dans la Martinique, led. extrait visé par l'écrivain des colonies françaises, chargé de l'inspection des hôpitaux.

E. Suppl. 668.—GG. 14. (Registre.)—Moyen format, 60 feuillets, papier.

**1788-1792.** — Sépultures. — Le Royer, curé ; Godard, curé constitutionnel. — Le . (pas de date) 1788, à La Délivrande, Charles Poullain, prêtre, chapelain de La Délivrande, décédé le 29 juin, à l'âge de 43 ans environ (acte perdu, n'étant que sur une feuille volante ; note pour le remplacer). — Le 24 novembre 1789, Pierre-Charles-Thomas Mériel, notaire du no-

tariat de Douvres, âgé d'environ 71 ans, décédé subitement à Colomby-sur-Thau, en présence de Bruzeau, prieur de Tailleville, etc. — Autres actes concernant les familles Achard, Adeline, Angot, Aubert, Beuron, Borel, Brout, Costy, Couture, Crevon, Delacour, Delauney, Deslandes, Dorval, Dupont, Flambard, Geffroin, Gohier, Jean, de La Perrelle, Le Blanc, Le Bret, Le Cerf, Le Conquérant, Lecourt, Lecourtois, Lefrançois, Le Grand, Le Marchand, Le Mazurier, Le Mercier, Leperrier, Letellier, Longuet, Marie, Martin, Manger, Mériel, Morel, Patey, Pépin, Pesuel, Picard, Planchon, Rouelle, Sénécal, Totain, Vassier, Vincent, etc.

E. Suppl. 669. — GG. 15. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1788-1789.** — Extraits de l'état civil de Douvres, délivrés en 1814 et 1815.

### Bénouville

E. Suppl. 670. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 228 feuillets, 10 pièces intercalées, papier.

**1674-1777.** — « Registre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Bénouville, pour servir de minute au s<sup>r</sup> curé de lad. paroisse ». L'état civil s'arrête à 1729. — Jean de Villeroy, René-Thomas Renard et Michel Landry, curés. — Le 1<sup>er</sup> mars 1674, bapt. d'Anne Heurtault; mar., Anne de Guerville. — Le 26 octobre 1678, inh. dans le chœur de l'église de « noble dame » Anne de Guerville, décédée le 24 à 5 heures du soir. — Le 21 août 1698, inh. de d<sup>lle</sup> Antoinette Gillain, âgée de 6 mois. — Le 22 décembre 1702, b. d'Antoine-Louis Desblés; mar., d<sup>lle</sup> Louise Gillain; p., Messire Antoine Gillain. A la suite: « Icy manque l'acte d'inhumation de feu M<sup>e</sup> Jean Villeroy, pr<sup>e</sup>, curé de cette paroisse, lequel, suivant qu'il est écrit sur sa tombe au bout de l'autel du côté de l'évangile, décéda le sixi<sup>e</sup> jour de janvier 1703. » — Le 2 septembre 1703, bapt. de Marguerite, fille de Nicolas Marie, sieur des Longchamps, et de Charlotte Le Dart, née le 31 août; mar., Marguerite Le Dart; par., Thomas Philippe, sieur de Launey, assesseur en Election à Bayeux. — Le 6 septembre 1703, inh. de Madeleine Marie, fille dud. Nicolas, âgée d'un an. — Le 14 octobre 1703, inh. dans l'église d'Esther Fanel, veuve de Pierre Cavelier, âgée de 44 ans, « et n'a été rien pris pour l'ouverture de la fosse, en considération que lad. defuncte étoit nouvelle catho-

lique ». — Le 8 juillet 1703, bannie d'un pommier mort et sec du cimetière et de l'herbe dud. cimetière, à charge par l'adjudicataire « qu'il ne pourra y mettre aucuns bestiaux ny autre que luy pour la faire pasturer, sous peine de six livres d'amende payables par celui à qui appartiendra la bête qui sera prise dans led. cimetière pour la première fois, sauf à augmenter en cas de récidive »: adjudication à 50 sols. — Les 5 et 6 juillet 1704, oppositions au monitoire publié par ordre de Pierre Le Coq, sieur de Biéville. — Le 14 septembre 1704, assemblée des paroissiens « pour délibérer entre eux au sujet de ce qui est dû à Mariu Bénard, maistre menuisier, pour l'achapt d'un confessionnal, fait de bois de chesne, au quel il a esté accordé pour son travail et fourniture la somme de cent livres, plus au serrurier pour la ferrure, serrures, fiches, pivots et pitons, la somme de sept livres saize sols, plus, pour l'achapt de la pierre prise à la carrière de Ranville, la somme de six livres, plus, pour l'avoir apportée par batteau, quarante sols, plus pour le sable dix sols, plus pour avoir charié la pierre et sable, cinquante sols, plus pour deux boisseaux de chaux, trente deux sols, plus pour le travail des massons à tailler et placer lad. pierre, tant sous led. confessionnal neuf que sous le vieil, pour dix journées, la somme de six livres saize sols », etc.; travaux à la tour. — Le 19 octobre 1704, assemblée des paroissiens « pour faire une eschange d'une petite portion de terre appartenante à Richard Vimard, avec une autre portion de terre scise en la campagne appartenante aux possédants héritages de la paroisse de Bénouville ». Les députés choisis « donneront en échange autant de terre, pied pour pied, scise en la delle du Flic. » — Le 6 janvier 1705, inh. d'Anne-Philippine Cabieu, d'Ouistreham, en présence de François Cabieu. — Le 15 mars 1705, transaction avec les héritiers de Jean Villeroy, ancien curé. — Le 8 février 1706, inh. dans l'église de noble homme Charles Larcher. — Le 1<sup>er</sup> février 1707, inh. de François d'Avenay, de St-Gilles de Caen, trouvé noyé depuis deux mois dans la rivière de Bénouville. — Le 9 juin 1709, assemblée des paroissiens pour choisir deux d'entre eux pour recueillir les deniers nécessaires pour subvenir à nourrir les pauvres jusqu'à la récolte, lesquels ont été d'avis qu'on prendrait 6 deniers par livre du bien que les particuliers possèdent dans la paroisse. Le 16 du même mois, les paroissiens décident de prendre une somme de 50 l. sur les fonds du trésor pour subvenir aux nécessités desd. pauvres. — Le 2 septembre 1709, inh. de René-Thomas Renard, curé

de Bénouville, âgé de 38 ans. — Le 5 mars 1711, bapt. de Jean Maurice ; par., Michel Landry, curé du lieu ; mar., Françoise de Clinchamps, représentant Jeanne Gillain de Bénouville. — Le 27 décembre 1711, bannie de 40 acres de terre nommées la delle du Haut et Bas Nermont et La Gravelle. — Le 23 avril 1713, « nomination de messieurs et vigiliens pour la garde des blées et grains ensemencés dans la paroisse et tout ce qui regarde la récolte de la campagne » : Gabriel Vimard, Jacques Morin, Jean Morin, Jacques Raux, Pierre Desblées et Guillaume Cavard. « Collecteurs de la taille p<sup>r</sup> 1714. Dans cette année il y eut grand bruit, grande hausse et grande réforme. » — Le 6 octobre 1715, assemblée des habitants, auxquels il a été représenté par la plus saine partie d'entre eux que les écoles ne seraient tenues que le matin dans la paroisse, ce qui serait cause que les enfants divagueraient l'après-midi et seraient retardés dans leur instruction : à quoi désirant pourvoir, ils ont prié et requis François Cornu, vicaire, de faire et tenir les écoles aux enfants l'après-midi, tout ainsi et pendant le temps qu'il a coutume de les tenir le matin, et pour cet effet ils ont consenti que led. Cornu, ou autre prêtre qui remplirait sa place, perçoive sur le revenu du trésor 20 livres par an ; allocation de 15 l. au custos pour servir aux messes de fondation, accompagner le curé dans l'administration des sacrements, sonner les cloches aux trépas des défunts, Guillaume Chemin, custos, prétendant n'y être pas tenu à cause du modique émolument qu'il perçoit de sa « custode », lad. allocation en augmentation à l'acre de terre du trésor dont il jouit pour le son des cloches et le service des fêtes et dimanches ; la porte de l'église sera réparée et refaite à Pentier, étant consumée par vétusté, etc. (délibération annulée). — Oppositions au monitoire obtenu par Antoine-François Gillain, écuyer, seigneur de Bénouville. — Le 18 avril 1717, autorisation des paroissiens au trésorier de faire reconstruire en pierre le portail de l'église et de faire faire une porte neuve en bois, ayant « aperçu que le portail et la grande porte... estoient presque tout ruinés par vétusté, et qu'il est dangereux de différer plus longtemps sans y remédier ». — Le 22 février 1718, inh. par Louis Rouland, curé d'Ouistreham, de Robert de S<sup>te</sup>-Croix, âgé d'environ 80 ans. — Le 15 septembre 1718, bapt., et, le 24 novembre 1718, cérémonies du baptême de Marie-Louise, fille de Charles Le Métaer, écuyer, sieur de La Londe, et de Marie Ricouf, *al.* Ricou ; par., Louis Le Bas, écuyer, vicomte de Caen ; mar., Marie-Catherine Le Métaer. —

Le 25 août 1719, bapt. de Marie-Madeleine, fille desd. Charles Le Métaer et Marie Ricouf ; mar., Madeleine-Catherine de La Fresnaye de Croville ; par., Jacques Ricouf, bourgeois de Caen. — Le 22 octobre 1719, inh. dans l'église, par Jacques Basley, curé de S<sup>t</sup>-Aubin d'Arquenay, de François Bremanson, vicaire du lieu, âgé d'environ 35 ans. — En 1719, délibération annulée, non signée, concernant les obligations du custos ; autre délibération y relative du 24 décembre 1719. — Le 15 mars 1722, les paroissiens, ayant observé avec le curé Landry qu'une seule cloche ne serait pas suffisante pour annoncer distinctement les offices, « et veu que la tour est d'une structure assés grande et forte pour contenir plusieurs cloches », autorisation au trésorier, de l'agrément de M. et M<sup>me</sup> de Bénouville, seigneur et dame du lieu, de faire faire incessamment une seconde cloche, inférieure à la première, mais d'accord, etc. — Le 1<sup>er</sup> mai 1722, inh. dans le chœur de l'église, par François Suhart, doyen du Sépulcre de Caen, d'Antoine-François Gillain, seigneur et patron honoraire de Bénouville, âgé d'environ 70 ans, décédé la veille. — Le 26 juillet 1722, nomination d'un trésorier, et marché passé avec Guillaume Jonchon, bourgeois de Caen, maître fondeur de cloches, pour la fourniture de métal et fonte d'une seconde cloche, d'accord avec la première, au prix de 42 s. 6 d. la livre : les paroissiens feront prendre la cloche chez Jonchon et apporter dans l'église, laquelle cependant il fera placer sans augmentation de prix ; il fournira également 2 fontaines de métal au même prix de la cloche. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1722, bénédiction par le curé, dans l'église de l'abbaye de la Trinité de Caen, de la « seconde cloche de cette par<sup>e</sup>, laquelle a été nommée Gabrielle par très illustre et rel<sup>se</sup> dame Gabrielle-Françoise de Froullay de Tessé, abbesse dud. lieu, assistée de messire Antoine Gillain, chevalier, seig<sup>r</sup> de Benouville ». — Le 12 avril 1729, inh. de Marie-Catherine Le Métaer, veuve de Jacques Ricouf, bourgeois de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen, par Louis Lebaudy, curé de Périers. — Oppositions au monitoire publié à la requête de Jean Potier, écuyer, sieur de Beaumarest. — A la fin du registre, dispense accordée par l'évêque de Cheylus (1777). — Assemblées des paroissiens pour élections de trésoriers, de collecteurs du sel et de la taille, de custos ; élection de syndic ; procès ; enrôlements et dérollements, bannie des émondes et des herbes du cimetière, des terres du trésor, ventes d'arbres morts du cimetière, achat de mobilier et ornements d'église, réparations à l'église, travaux de couverture de la tour et de la nef, etc.

E. Suppl. 671. — GG. 2. (Registre.)— Moyen format, 243 feuillets, 9 pièces intercalées, papier.

**1729-1759.**— Baptêmes, mariages, sépultures.— Michel Landry, Marin Le Cordier, Raoulin-François Goubin et René-Gabriel de Gouville, curés.— Le 19 janvier 1730, inh. dans le cimetière, selon son désir, par François Grosyeux, curé de Plumetot, de Michel Landry, curé du lieu, âgé d'environ 60 ans, après avoir desservi lad. paroisse « l'espace de 19 ans avec édification ». — « Aujourd'hui vingt-trois juin mil sept cents trente, M<sup>re</sup> Marin Le Cordier, pbr., chapelain fondé de Notre-Dame de Caen, de St-Martin de Cheux et de St-Jean l'Évangéliste de l'église cathédrale de Bayeux, a pris possession du bénéfice de Notre-Dame du Port dit Ascension de Benouville, avec toutes les cérémonies requises et accoutumées et nécessaires, en présence de M<sup>res</sup> Pierre Bouquet, Pierre Buquet, Pierre Masquerel, Jacques Bizey, tous pbrs., et Guillaume Desbleds et Marin Massieu, paroissiens dud. Benouville, et autres. » — Le 24 mars 1731, bapt. de Marin, fils de Charles Le Metaër, écuyer, s<sup>r</sup> de La Londe, et de Marie Ricouf; par., Marin Le Cordier, curé; mar., Marie-Anne Le Metaër. — Le 17 mai 1736, inh. dans le chœur de l'église d'Hélène-Félicité Gillain de Bénouville, âgée de 10 mois. — Le 13 janvier 1737, bapt. de Marie-Charlotte, fille desd. Charles Le Metaër et Ricouf; mar., Marie Le Metaër; par., Gaspard-Louis-Joseph Le Metaër.— Le 27 avril 1738, inh. dans le chœur de l'église d'Hélène de Marguerit, dame de Rouvres et de Soignolles, veuve d'Antoine Gillain, chevalier; seigneur et patron honoraire de Bénouville, seigneur d'Ouistreham et St-Aubin en partie, âgée de 70 ans environ, par Hippolyte-Michel de Corday, curé de St-Jean de Caen, en présence de Louis Le Gras, curé de Beuville, Louis Le Baudy, curé de Périers, François Dupont, curé de St-Aubin-d'Arquenay, et Marin Le Cordier, curé de Bénouville. — Correspondance entre le curé et de Bernières Fallet, lieutenant de l'Amirauté d'Ouistreham, à Bény, pour l'inhumation d'un noyé. — Le 11 décembre 1740, inh. de Marie Ricouf, femme dud. Charles Le Metaër, âgée d'environ 45 ans. — Le 12 février 1741, délibération sur l'arrêt donné de la part du procureur du Roi pour la cotisation des paroissiens envers les pauvres de la paroisse: confection d'un rôle des pauvres et élection du curé et de trois des principaux habitants et possédant héritages pour faire

l'imposition; le curé nommé receveur des deniers, pour les distribuer aux pauvres suivant leurs nécessités. En marge, note du curé: « Ce certificat n'a eu aucune exécution, aucun des signants n'ayant pas donné une seule obole pour le soulagement des pauvres. » — Le 12 janvier 1743, inh. dans l'église, sous le crucifix, de Marin Le Cordier, curé du lieu, âgé d'environ 70 ans. — Le.... (manque le commencement de l'acte) 1747, bapt. de Marie-Lucrèce-Perrine Picot; mar., Marie-Anne Moulin, procuratrice de Marie-Lucrèce Ménage de La Corderie, dame et patronne de St-Martin de Fontenay et autres lieux; par., Jean-Baptiste Vargnon, procureur pour Pierre Fouques de Belleville, receveur général du tabac. — Le 9 juin 1750, inh. de François Durand, de Bénouville, âgé d'environ 32 ans, noyé à la mer le 7 et échoué à la pointe du siège, sur la paroisse d'Ouistreham. — Le 26 juin 1750, inh. de Marin Pain, de Bénouville, âgé d'environ 27 ans, noyé à la mer le 7 dud. mois et échoué à la côte, sur la paroisse d'Ouistreham. — Le 29 octobre 1752, bapt. d'Antoine-Michel-Bon, fils de Michel-André Loïsnel, bourgeois de St-Pierre de Caen, et chirurgien de cette paroisse, et de Louise-Adrienne Gauquelin; par., Charles-Gabriel-Antoine Gillain, écuyer, comte de Bénouville, maître de camp de cavalerie, cornette de la compagnie des cheveu-légers de la garde du Roi; mar., Bonne-Anne-Thérèse Gillain de Bénouville.— Le 9 août 1752, inh. de Pierre Pelfrène, noyé le 29 juillet au Bac-du-Port, originaire de Bernières-sur-Mer, âgé d'environ 20 ans. — Le 11 septembre 1754, bapt. de Louise-Thérèse, fille de Jean-Baptiste Roquet, de la paroisse de Carcagny, capitaine des employés des gabelles, résidant en cette paroisse. — Le 3 janvier 1755, inh. dans l'église de Guillaume Osmond, écuyer, s<sup>r</sup> de Lorai... (en correction de: Martinbost), originaire de la paroisse de Bray, âgé d'environ 60 ans, par Jean Guernet, curé de St-Aubin d'Arquenay, en présence de Claude Rouvaux, curé de Blainville, Louis Raisin, curé de Beuville, Raoulin Goubin, curé de Bénouville, etc. — « Le mercredi, seize de juillet 1755, par nous, Raoulin-François Goubin, pr<sup>e</sup>, curé de la paroisse de Benouville, a été béni le navire nommé Le Marquis de Benouville, nommé par messire Antoine Gillain, chevalier, seigneur et patron de Benouville et autres lieux, mestre de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, ancien lieutenant des gendarmes de Bretagne, assisté de dame Susanne-Élisabeth Asselin Gautier, ledit navire construit par le s<sup>r</sup> Julien Morice, et commandé par le s<sup>r</sup> Nicolas

Pilastre, de Dieppedal sur la rivière de Rouen. » — Le 25 septembre 1756, inh. de Raoulin-François Goubin, curé de la paroisse de « Notre-Dame du Port de Benouville », âgé d'environ 71 ans, par Robert-Gabriel de La Machie, curé de Cambes et doyen de Douvres, en présence de Jean Guernet, curé de St-Aubin d'Arquenay, Ambroise Le Sienn, curé d'Ouistreham, etc. — Le 27 août 1757, décès de Pierre-François Le Vicomte, chevalier, marquis de Blangy, seigneur et patron de Fontaine-Étoupefour, seigneur patron haut justicier de Villers-Bocage, Maisonnelles-Pelvey et autres lieux, âgé d'environ 67 ans, et transporté en l'église de Fontaine-Étoupefour pour y être inhumé. — Assemblées des paroissiens pour élections de syndic, de trésoriers, collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements, réparations à l'église et aux murs du cimetière, achat d'ornements et de linge d'église, etc.

E. Suppl. 672. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 229 feuillets, 10 pièces intercalées, papier.

**1760-1781.** — Baptêmes, mariages, sépultures, jusqu'en 1779. — René-Gabriel de Gouville, curé. — Le 4 septembre 1760, bénédiction de la grosse cloche, nommée Bonne-Charlotte par Antoine Gillain, marquis de Bénouville, seigneur et patron honoraire de Bénouville, Ouistreham et Saint-Aubin en partie, seigneur et patron de Blainville, Biéville, Soignolles, Rouvres en partie, seigneur et baron de Curcy, seigneur de La Mare Mariveaux, St-Nicolas de Coutances, maître de camp de cavalerie, chevalier de St-Louis, ci-devant sous-lieutenant des gendarmes de Bretagne, et ce au nom de son fils Charles-Gabriel Gillain, comte de Bénouville, premier cornette des cheveu-légers de la garde du Roi, assisté de Bonne-Charlotte Hue de Langrune, épouse dud. marquis de Bénouville. — Le 27 novembre 1762, inh. de Madeleine Lumière, femme du sr de La Cour, employé aux gabelles de Caen. — Le 29 octobre 1764, bénédiction de la seconde cloche, nommée Jeanne-Hélène par Jeanne-Hélène Gillain, veuve de Louis Caillot, marquis de La Salle, chevalier des ordres du Roi, assistée dud. Antoine Gillain, représentés par Pierre Chemin, custos, et Elisabeth de La Personne, maîtresse d'école. — Le 22 juillet 1767, bapt. de Pierre-Louis-Léonor, fils de Pierre Halley, capitaine aux gabelles de Caen. — Le 23 octobre 1768, inh. dans le chœur de l'église dud. Antoine Gillain, seigneur et patron honoraire de Bénou-

ville, etc., âgé de 75 ans. — Le 4 avril 1769, inh. de Jean Hervieu, fils Antoine, noyé à la mer le 25 mars, âgé de 18 ans environ, « led. deffunt setems trouvé surpris de gros vent ». — Le 2 mai 1769, inh. de Gilles Thérin, noyé à la mer le 25 mars et ayant été trouvé à la côte ou territoire d'Ouistreham, sur permission d'Agasse, procureur du Roi de l'Amirauté de Caen. — Le 7 mai 1769, inh. d'Antoine Lemonnier, noyé à la mer le 25 mars, également surpris de gros vent, et retrouvé à la côte ou territoire de Merville. — Le 15 août 1771, inh. d'Yves de Lalberone, breton, novice à bord du navire la Marie-Françoise, noyé dans la rivière de Caen le 24 juillet. — Le 12 septembre 1773, assemblée des paroissiens pour autoriser la poursuite de l'affaire intentée au sujet de la fondation de l'école dud. lieu, faite et fondée par le marquis de Bénouville. — Le 26 juillet 1778, assemblée des paroissiens au sujet de la poursuite du procès intenté auxd. paroissiens, en la maîtrise des eaux et forêts de Caen, par le curé de la paroisse, concernant la dime de la commune. — Le 1<sup>er</sup> avril 1781, assemblée des paroissiens pour nommer deux d'entre eux chargés d'aller louer cinq lits et les faire porter à La Délivrande pour le dimanche suivant. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs et de syndics, enrôlements et dérôlements, aménagement intérieur de l'église, achat d'ornements, réparations aux murs du cimetière, vente d'arbres morts, etc.

E. Suppl. 673. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 134 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1780-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — René-Gabriel de Gouville et Jourdain, curés. — Le 17 décembre 1782, inh. de Louis Le Baby, vicaire du lieu, âgé d'environ 27 ans, natif de la paroisse du Locheur. — Le 6 septembre 1787, mariage de Charles-Louis-Alexandre, comte de Polignac, capitaine de cavalerie, fils de Guillaume-Alexandre, comte de Polignac, chevalier de St-Louis, et de Marie-Jeanne-Louise de Saluces, et Adolphe-Christine-Adélaïde de Sanguin de Livry, fille d'Hippolyte-François de Sanguin, marquis de Livry, chef d'escadre, chevalier de St-Louis, et de Bonne-Thérèse Gillain de Bénouville, marquise de Livry, en la chapelle domestique du château du marquis de Livry, par Jean-Claude de Saluces, licencié en théologie de la faculté de Paris, chantre en dignité et chanoine de l'église cathédrale de Meaux, vicaire général du diocèse, abbé

commendataire de l'abbaye de La Boissière, du consentement et en présence du curé de Bénouville, en présence desd. pères des époux, de Charles-Louis-Félicité, comte d'Hautefeuille, Charles-Pierre-Henri, comte de Brossard, Agathe-Louise de Morell, vicomtesse d'Aubigny, Françoise-Philippine-Félicité de Morell, Marie-Thérèse-Louise-Sophie de Morell, comtesse de Brossard, Marie-Charlotte-Catherine-Suzanne d'Hautefeuille, de Cauvigny, marquise d'Hautefeuille, etc. — Le 10 janvier 1789, inh. dans le chœur de l'église d'Hippolyte-François de Sanguin, marquis de Livry, chef d'escadre, chevalier de St-Louis, seigneur honoraire de Bénouville, seigneur et patron de Blainville, seigneur en partie d'Ouistreham et Saint-Aubin-d'Arquenay, seigneur et patron de Soignolles, Rouvres, Biéville et autres lieux, âgé d'environ 75 ans, décédé la veille à St-Nicolas de Caen. — Le 12 mai 1789, inh. de Michel Le Foulon, pilote, ancien trésorier de la fabrique de la paroisse. — Autres actes concernant les familles André, Beuron, Bouillard, Boutry, Caval, Chemin, Collet, Couture, Daubert, Deblet, Durand, Flambard, Gervais, Heurtaux, Houel, Jollain, Lechevalier, Lecomte, Lefoulon, Lemare, Lemonnier, Lenormand, Lerond, Leroux, Lévêque, Madeleine, Murette, Mariette, Massieu, Mesnil, Morin, Pain, Pelfrêne, Picot, Pied, Piéplu, Renaud, Renault, Rost, de Sainte-Croix, Salmon, Simon, Tétard, Thérin, Tombette, Varin, Viel, Vimard, etc. — Assemblées des paroissiens.

### Bernières-sur-Mer

E. Suppl. 674.—BB. 1. (Registre.)—Moyen format, 43 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1788-1791.** — « État des délibérations de l'assemblée municipale de la paroisse de Bernières-sur-Mer. » — En 1788, assemblée chaque dimanche, du 31 août au 7 décembre, sauf le 28 septembre : le 21 septembre, nomination par les membres de l'assemblée municipale des collecteurs de la taille ; le 5 octobre, délibération « au sujet des anciens États de Normandie ». — Le 1<sup>er</sup> mars 1789, rédaction du « cahier de complainte et doléances », et nomination des députés pour l'assemblée provinciale. — Rien du 8 mars au 20 octobre 1789. — Le 20 octobre 1789, « le syndic de la municipalité de cette paroisse a représenté qu'il a cru devoir assembler la compagnie pour lui exposer les craintes où il étoit de voir aujourd'hui s'élever un

trouble dans la paroisse, d'après la proclamation de la vente des meubles, grains et effets appartenants aux fermiers de M<sup>r</sup> l'abbé de St-Sever, grand trésorier de Bayeux, gros décimateur de cette paroisse, laquelle vendue doit commencer ce jourd'hui ; que ces craintes sont fondées sur les propos qui ont été tenus, et les menaces faites par les particuliers, notamment par plusieurs femmes, qui ne sont excitées que par la perspective d'être privées de leurs nourritures et de celle de leurs bestiaux par l'enlèvement qu'ils supposent que des adjudicataires étrangers feront des grains et pailles immédiatement après lad. vendue ; que ces particuliers et particulières n'ont certainement aucun motif d'exercer envers les exécuteurs des ordres et de justice, et contre les officiers instrumentaires de la vendue proclamée, aucune voye de fait par malveillance et esprit de sédition, mais seulement pour conserver les droits de la paroisse, et pourvoir au soulagement des malheureux ; qu'il est probable que ces particuliers ne sont pas instruits que par une pareille conduite, non seulement ils attenteroient à la propriété sacrée du gros décimateur, et occasionneroient les plus grands torts et dommages aux fermiers, mais encore qu'ils exposeroient le fermier et la paroisse elle-même à être poursuivis en dommages-intérêts, comme perturbateurs du repos public, et mettant empêchement à un acte légal, ce qu'on ne manqueroit pas de faire demeurer constant par un procès-verbal de rébellion ; que lui s<sup>r</sup> syndic croit intéressant de prévenir un pareil événement et de prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher tout attroupement sédition, au moins de faire tout ce qui sera au pouvoir de la municipalité pour qu'en tout cas elle soit en état de rendre compte de sa conduite et de s'éviter, ainsi qu'à la paroisse, tout espèce de reproche ; que déjà ce même général de la paroisse a pris avant-hier, par sa délibération, les moyens convenables suivant la loi et le bon ordre, pour conserver ses intérêt et ceux des malheureux sans troubles, par les soutiens, dire, exposition et réclamation qui seront faits, ainsi qu'il échera, par les députés qu'ils ont à cet effet choisis et nommés, pour quoi le syndic prie M<sup>rs</sup> les membres de la municipalité d'en délibérer sur le champ, à l'effet de prendre tel parti qu'ils jugeront convenable en pareil cas : sur quoi la municipalité, s'étant fait représenter la déclaration du Roy du 14 août dernier, confirmative du décret de l'Assemblée Nationale du 10 dud. mois, les arrêts du Comité National de la ville de Caen des 11 août et 14 septembre aussy dernier, la

délibération prise avant-hier par le général de la paroisse, ensemble toutes les ordonnances et réglemens concernant la bonne police, et le maintien du bon ordre dans les villes, bourgs et villages, et approuvant le parti très sage que le général de la paroisse a pris led. jour par sadite délibération, a arrêté qu'elle désavoue et désapprouve entièrement tout attroupe-ment séditieux et toute assemblée générale et particulière qui tendroit non seulement à empêcher qu'il fût procédé à la vente des grains, meubles et effets des sieurs Hamelin, proclamée pour être commencée ce jourd'hui, mais encore toutes démarches, propos et menaces tendantes à insulter, soit le gros décimateur ou ses représentans, soit la partie requérante, soit enfin les officiers instrumentaires de cette vendue, que si, contre toute attente, aucuns particuliers se portoient à quelques excès, il en seroit dressé procès-verbal pour iceux dénoncés à qui il appartiendra être poursuivis comme auteurs et complices d'attroupe-ment séditieux et punis suivant l'exigence des cas.

2<sup>e</sup> Pour prévenir l'abus qu'on fait des cloches, au mépris des ordonnances du Roi et des arrêtés des différentes assemblées générales et particulières de la Nation, en sonnant le tocsin ou des assemblées sans l'ordre exprès du comité ou de la municipalité, nous avons enjoint au custos de cette paroisse de tenir les cordes des cloches au haut de la tour, et la porte d'icelle bien fermée, à l'effet que personne y puisse toucher : ce à quoi il sera tenu de se conformer autant qu'il ne sera pas nécessaire d'avoir les cordes en bas pour sonner les offices ; arrêtons également que le tocsin ou appel pour assemblées ne pourront jamais être sonnés que sur les ordres de l'assemblée municipale de cette paroisse, et par la personne à qui elle les donnera.

3<sup>e</sup> Enjoint audit custos de sonner tous les matins l'Angélus à six heures, et également le soir à la même heure, à commencer ce jourd'hui jusqu'à Pâques prochain, avec cloche et temps compétent pour être entendu de toute la paroisse ; au surplus, défences expresses de sonner sous quelque prétexte que ce soit avant et après lesd. époques de six heures, lesquels sons d'Angélus vaudront de retraite pour le soir, sauf à être pris un parti ultérieur relativement à cette retraite ainsi qu'il pourroit être ordonné par le comité de Caen ou statué par cette municipalité.

4<sup>e</sup> Et pour que le présent arrêté soit notoire et connu de tous les paroissiens, M<sup>r</sup> le curé est prié d'en donner lecture à la messe paroissiale dimanche prochain, comme aussi autant d'icelui sera affiché ce jourd'hui au portail de l'église du costé de la ferme

de la dixme, ensembles les déclarations du Roy, décret de l'assemblée nationale et arrêté du comité de la ville de Caen cy devant dits, et que pareilles affiches seront renouvelées dimanche prochain au lieu ordinaire ; défences également faites d'arracher lesd. affiches, sous les peines prononcées en pareil cas. — Le 19 novembre 1789, l'assemblée de la municipalité de la paroisse de Bernières tenante, il a été donné par M<sup>r</sup> le curé communication d'une lettre qui lui a été écrite le 16 de ce mois par M<sup>rs</sup> du comité de Caen au département des subsistances, par laquelle, en résultance des différentes raisons y énoncées, on exige que la paroisse fournisse et fasse porter tous les lundy à la halle de Caen six sacs de bled et six sacs d'orge, sur quoi, examen sérieusement fait par tous les membres de la municipalité en général, et chacun en particulier, de l'état et situation des granges et greniers de la paroisse, ensemble de la possibilité ou impossibilité où est chacun des cultivateurs de fournir à la contribution exigée par le comité, il a été unanimement reconnu, arrêté et déclaré avec sincérité : 1<sup>o</sup>, que rien n'est plus intéressant aux cultivateurs de Bernières que de battre promptement leurs grains et de les vendre, puisque les fermages qu'ils doivent à leurs propriétaires échéants au jour St-Michel fixe, ils n'ont gueres que jusqu'à Noël pour faire de l'argent et s'acquitter, qu'en conséquence leur usage a toujours été d'ouvrir leur battage pour ainsi dire aussitôt après la récolte, tant pour fournir à leur semence que pour s'acquitter envers leurs maîtres ; 2<sup>o</sup>, qu'il est notoire, certain et reconnu que la récolte, tant de Bernières que des paroisses voisines sur le bord de la mer, est si mauvaise cette année qu'il faut au moins 12 gerbes pour fournir un boisseau de bled et 6 ou 7 pour en fournir un d'orge, que cette espèce de disette pour le pays met le cultivateur dans le cas de prolonger l'ensemencement des terres pendant plus d'un mois, puisque leurs batteurs ne peuvent leur fournir par jour plus d'un boisseau de bled, tandis que dans d'autres années ils en fournissent trois boisseaux, à ajouter à cela que la continuation des pluies, en empêchant dans certains jours de travailler la terre, met dans la dure nécessité d'augmenter la quantité de semence ordinaire ; 3<sup>o</sup>, qu'il est facile à M<sup>rs</sup> du comité de vérifier, quand ils le voudront, les faits cy-dessus, ainsi que ceux qui seront énoncés cy-après, comme aussy qu'il n'y a dans la paroisse de Bernières aucuns cultivateurs ou fermiers ayant tenure de terre capable de les mettre dans le cas d'avoir des granges et greniers de réserve,

que les terres sont données par les propriétaires en détail, de manière qu'à l'exception de 10 à 12 particuliers qui ont réuni plusieurs acres de terre de différents propriétaires, le surplus des faisant valoir n'afferme et ne cultive qu'autant de terre qu'il en a besoin pour fournir en tout ou partie à sa nourriture et à celle de sa famille, qu'enfin on peut affirmer en ce moment avec vérité que pour l'année présente il n'y a gueres que le fermier du gros décimateur qui puisse prendre la soumission de fournir chaque semaine, à la halle de Caen, une quantité déterminée de bled que la municipalité de Bernières s'oblige de fixer de manière à satisfaire M<sup>rs</sup> du Comité, d'après l'état des granges de cette ferme, ce qui est d'autant plus aisé qu'elles viennent d'être vendues par contraintes et ventes exercées sur le fermier considérablement redevable envers son propriétaire ; 4<sup>o</sup>, qu'il est déclaré avec vérité que dans le moment présent, il est de toute impossibilité aux cultivateurs de la paroisse de fournir et porter à la halle la moindre quantité de grain, puisqu'ils ne peuvent suffire à leur semence et que, pour vivre dans leur ménage, ils sont obligés de consommer leur sarrasin et d'user avec modération de ce qu'on appelle criblures produites des bleds de semence, ne devant avoir rien de plus pressé après cette saison que de s'acquitter envers leurs propriétaires, soit en essence, soit en argent, suivant qu'ils y sont obligés par leur bail ; 5<sup>o</sup>, qu'une observation essentielle à faire à M<sup>rs</sup> du Comité est que si on forçoit les fermiers ou autres cultivateurs de la paroisse de vider sur le champ leurs granges et greniers, on les mettroit dans l'impossibilité de vivre dès le mois de mars et d'avril et de fournir aux malheureux de la paroisse qui ne récoltent pas de grain, ce qui pour ce tems surchargerait considérablement les halles de la ville ; 6<sup>o</sup>, qu'on affirme avec la plus grande exactitude qu'aucun habitant de la paroisse ne peut fournir à la halle seulement un sac d'orge, puisqu'on est dans une telle pénurie cette année à cet égard que les malheureux, lors de la vendue des grains des fermiers de la dixme, se sont portés sur cette espèce de grain avec un tel empressement, provoqué par le besoin, qu'ils ont élevé et acheté l'orge jusqu'à 4 et 5<sup>1</sup> le boisseau, et que s'ils étoient obligés de le porter à la halle, il y en a de si mauvaise qualité qu'il ne seroit pas vendu plus de 40 à 50<sup>s</sup>, étant d'ailleurs d'observation essentielle sur cet article qu'on fait peu d'orge sur le terroir de Bernières, de manière que ceux qui en veulent faire usage sont obligés d'en acheter, qu'en conséquence ils achètent

annuellement tout celui que peut avoir le fermier de la dixme, et qu'outre cela, l'an passé, ils en ont acheté plus de 1500 boisseaux venus par batteaux, sans parler de ce qu'ils s'en sont procurés dehors la paroisse, ayant eu le malheur d'avoir mauvaise récolte en toute espèce de grains deux années de suite ; 7<sup>o</sup>, qu'on doit prendre en considération la population de Bernières qui s'élève au moins à 2000 âmes, d'où il résulte évidemment que les récoltes faites sur la paroisse, l'an passé, n'auroient pu ni ne pourroient suffire à la nourriture des habitants ; 8<sup>o</sup> que le peu de cultivateurs de Bernières qui vendent du grain portoient cy-devant à la halle de Crenslly qui est à très grande proximité, et dont les chemins sont bons, mais depuis quelques années, pour se conformer tant aux ordres de police qu'à ceux récemment donnés par le comité, ils portent leur bled à la halle de Caen, quoiqu'il y ait 4 lieues de distance et que les chemins soient tellement impraticables qu'il y arrive tous les jours des accidents ; que l'impossibilité de conduire le bled en voiture multiplie le nombre d'hommes et de chevaux, et constitue dans des dépenses considérables tant de transport que de consommations à la ville, que pour se confirmer dans la vérité de cette assertion, on peut consulter les registres des halles, et qu'on y trouvera que de tout tems Bernières a peu porté de grain à Caen, tout autre que le fermier de la dixme en vendant bien rarement ; 9<sup>o</sup> que tout ce qui est avancé cy-dessus et tout ce qu'on pourroit y ajouter est si véritable, sincère et concluant, que MM. composant la municipalité désirent que MM. du comité, pour s'en convaincre, s'ils en doutoient un instant, députent deux d'entr'eux pour procéder à toute vérification qu'ils jugeront convenable, et dans laquelle les membres de la municipalité les aideront avec autant de plaisir que d'exactitude ; 10<sup>o</sup>, les membres de la municipalité de Bernières, pour donner à MM. du comité une preuve de leur dévouement au bien public, de leur empressement à concourir aux vues bienfaisantes du bureau des subsistances et de faciliter autant qu'il sera en eux l'approvisionnement de leurs concitoyens de Caen, se chargent avec plaisir de continuer leur vigilance et examen sur tous les cultivateurs de la paroisse qui pourroient avoir du grain à vendre, à l'effet d'obliger chacun d'eux de porter à la halle à fure et mesure que les circonstances et leurs facultés le permettront, notamment le gros décimateur représenté par les adjudicataires de bled en la vente du fermier qui, à commencer le 30 novembre, portera tous les lundy à

la halle de Caen deux sacs de bled jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus, ne pouvant commencer à battre avant le vingt-cinq à cause des formalités et circonstances ordinaires dans le cas de vente, celle dont il s'agit ne pouvant être close avant dix à douze jours. » — Le 22 novembre 1789, « le syndic de la municipalité ayant convoqué M<sup>es</sup> qui la composent, issue des vèpres de ce jour, il leur a donné communication d'une lettre de MM. du bureau intermédiaire du département de Caen à laquelle est jointe la proclamation du Roi du 16 8<sup>bre</sup> dernier pour la répartition des impositions ordinaires de 1790 dans les pays cy-devant connus sous la dénomination de pays d'Élection, desquelles lettres et proclamations ledit syndic ayant déclaré avoir donné lecture ce matin, issue de la messe paroissiale, acte lui en a été accordé par l'assemblée, qui a arrêté que lesd. deux pièces seront déposées aux archives de la municipalité pour être jointes aux précédentes ; arrêté en outre que pour mettre toutes lesdites lettres, titres, pièces et registres en ordre et en sûreté, il sera choisi un appartement commode et convenable qui sera destiné à tenir les assemblées et dans lequel sera déposé un coffre ou armoire fermant à trois clefs, pour y être enfermés toutes lesd<sup>es</sup> lettres et pièces, conformément au règlement. Monsieur de Beauzamy et Monsieur Housset priés de s'occuper de cet objet. L'assemblée à laquelle Jacques Mériel, député de la paroisse en cette partie, a rendu compte de l'état d'une contestation pendante entre la paroisse et M<sup>r</sup> de St-Sever pour raison des réparations à faire aux chœur et chancel et de la demande de quelques secours pour les pauvres, sur lesquelles demandes la paroisse a été déclarée non recevable par le juge de Courseulles, a arrêté, lecture prise de la procédure, que ledit s<sup>r</sup> Mériel, député, consultera le plutôt possible pour prendre sans aucun retardement la voie qui lui sera indiquée pour suivre et faire terminer cette affaire intéressante à la paroisse. Le général de la paroisse ayant témoigné depuis longtems, vu l'âge et les infirmités de Mutel, leur m<sup>o</sup> d'écolle, de le remplacer par quelqu'un plus en état de remplir ce pénible exercice, la municipalité s'est occupée de quelques recherches pour se procurer un bon sujet, et à cet effet en a fait mettre l'annonce dans les papiers publics, sur lesquelles il se présente actuellement plusieurs postulans, et, pour faire un bon choix, la municipalité a prié M<sup>r</sup> Housset d'écrire où et à qui il appartiendra pour se procurer les informations nécessaires en pareil cas et mettre la municipalité en état, sur son rapport, de statuer définitivement sur ce

choix, la d<sup>e</sup> municipalité se proposant de délibérer et faire droit, s'il y échoit, sur la demande que fait Mutel de lui accorder une retraite qu'il croit avoir méritée pour les services qu'il rend en cette qualité à la paroisse depuis environ quarante ans, promettant de continuer les écolles jusqu'à l'installation de son successeur. M<sup>r</sup> le curé ayant donné communication de la lettre qui lui a été écrite par M<sup>r</sup> l'Évêque de Bayeux le 12 8<sup>bre</sup> dernier, ensemble de celle du ministre de la province, de l'extrait du procès-verbal de l'Assemblée Nationale du 29 7<sup>bre</sup> dernier et de l'arrêt du Conseil du 20 dud. mois, le tout tendant à engager tant les particuliers que les fabriques et communautés à porter leur argenterie aux hôtels de Monnoye pour augmenter le numéraire manquant dans le Royaume, M<sup>es</sup> les députés et membres de la d<sup>e</sup> municipalité ont exprimé combien ils désireroient subvenir en ce moment à l'État par le sacrifice de tout ce qu'ils ont de plus précieux, et à cet effet ils se sont de suite occupés à examiner et à vérifier en quoi consiste l'argenterie de leur église et fabrique, et ils ont vu qu'ils ne possèdent rien de superflu au service divin, que tout ce qui compose leur argenterie ne consiste qu'en vases sacrés, absolument utiles, et dont il est impossible de se passer, ce qui les prive de la satisfaction qu'ils trouveroient à faire, comme bien d'autres, un don patriotique à la Nation. Les d<sup>es</sup> lettres et pièces y jointes ayant été remises au syndic pour les déposer aux archives. » — Délibérations du 3 janvier 1790 au 6 février 1791.

E. Suppl. 675. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 92 feuillets, papier.

**1609-1664.** — Baptêmes, mariages, sépultures (depuis 1622). — Jacques Anquetin, Denis Longuet, curés. — Le 24 novembre 1623, b. de Jacques Marion ; p., n. h. Jacques de Cauvigny. — Le 18 juillet 1625, b. d'Anne Guesdon ; m., d<sup>elle</sup> Anne de « Cahengnes ». — Le 25 mai 1627, b. de Charles Postel ; p., Charles de Cauvigny, s<sup>r</sup> de Beauzamis. — Le 17 septembre 1630, décès de d<sup>elle</sup> Anne de « Cahengnes ». — « Ce premier feuillet contient le nom des enfans que j'ay baptisez depuis le mois de juiu 1635, auquel temps je pris possession de mon bénéfice, jusques au mois de novembre 1636 que je commençay de résider actuellement. » — Le... (blanc) juillet 1636, b. de Jacques Bétourné ; p., Jacques de Cauvigny, écuyer. — « Baptesmes faits en l'église de Bernières sur la mer par nous, Jacques Anquetin, curé dud. lieu,

en l'année 1636 et autres suivantes. » — Le 21 février 1637, b. de Guillaume Artur ; p., Guillaume de La Nièce, curé de Colomby. — Le 17 juin 1649, b. de Denis Louet ; p., Denis Longuet, curé de Bernières, doyen de la Chrétienté de Caen. — De l'autre côté, inhumations : le 18 juin 1637, de... (blanc) Poullain, s<sup>r</sup> de Galix ; le 17 août 1637, d'« un petit garçon pour Noël Le Cousturier » ; le 18 janvier 1638, de Jean Le Fèvre le jeune, par Michel Asse, curé de Moulineaux, etc. — « Le 18 octob. 1651, M<sup>r</sup> Morant mourut. » — « Audiences faites par moy, Guillaume Chasle, pbr., vicaire de Bernières sur la mer en l'année 1643 et autres suivantes » : le 25 janvier 1643, de contrat du 13 décembre 1642, portant vente par Jean Le Maistre, de Langrune, à Jacques Martin, écuyer, s<sup>r</sup> de Neuville, dud. Langrune, du droit de condition retenu lors de l'engagement à Samuel Bayeux, ministre, de 5 vergées de terre ; le 26 novembre 1651, du contrat de veute du 19, par Michel Lecoq, s<sup>r</sup> du Verger, bourgeois de Caen, à Jacques Moysant, écuyer, s<sup>r</sup> de Brioux et de La Luzerne, de 3 pièces de terre à Bernières ; le 19 février 1662, de contrats de vente aud. Moysant, conseiller au Parlement de Metz, par Pierre Lucas, s<sup>r</sup> de La Fosse, bourgeois de Caen, et Nicolas Hau pois ; le 16 avril 1662, de contrat de vente du 13, au même, par « Adrian de Gillain, chevalier, seigneur de Barneville », de 33 acres et 1 vergée de terre, avec le droit de moulin à vent, à Bernières, moyennant 7,000 l. t. de principal et 250 l. de vin ; autres audiences concernant : led. Martin, écuyer ; Pierre de Brunville, de Brunville, écuyer, s<sup>r</sup> de Manneville, demeurant à Caen (1644) ; Guillaume Osmont, bourgeois de Caen (1647) ; Jean Marin, sieur de La Vigne, bourgeois de St-Jean de Caen (1648) ; Gaspard de Cauvigny, éc., sieur de Colomby et de Bernières (1648) ; Nicolas Le Marchand, conseiller au bailliage et siège présidial de Rouen (1658), etc. — Le 3 novembre 1652, b. d'Anne Guillemette ; m., Anne Martin, fille de M. de Niauville. — Le 5 octobre 1660, mariage de François Dudouet, s<sup>r</sup> des Longs Champs, bourgeois de St-Jean de Caen, et Catherine Regnault, veuve du s<sup>r</sup> des Faveris Thiment, de St-Étienne de Caen, en présence de Charles Dudouet, curé du Manoir, frère de l'époux, Maheust, s<sup>r</sup> de La Vallette, oncle de l'épouse, Pierre Regnault, s<sup>r</sup> de St-Ouen, son frère. — Le 16 septembre 1663, b. de Catherine-Denise Broult ; m., Catherine Le Tenneur, épouse de Gaspard de Cauvigny, éc., seigneur et patron de Colomby ; p., Denis Longuet, curé. — De l'autre côté du registre : recette pour

le trésor depuis 1609, notes de comptabilité et diverses ; le 4 novembre 1618, M<sup>lle</sup> Anne de « Cahengnes » a fiefé sa chapelle des paroissiens de Bernières par 4 l. 10 s. t. de rente, à charge de l'entretenir, etc.

E. Suppl. 676. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 482 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1664-1731.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — F<sup>o</sup> 1. « Registre des mariages célébrés dans l'église parroissiale de Bernières sur la mer depuis le vendredy saint unzeième aprvil mil six cents soixante et quatre que maistre Nicolas Noël, prestre, curé dudict lieu, prist possession de la cure de Bernières. » — Nicolas Noël et Jacques Lemarchand, curés. — Le 25 juin 1666, marraine, « Catherine Le Tanneur, ditte Madame de Cauvigny ». — Le 8 février 1667, inh. de Jean « Pelefresne », dit l'Ingénieur. — Le 3 mars 1669, abjuration de l'hérésie de Calvin par Jacques Du Mesnil, de Bernières, âgé de 25 ou 26 ans. — Le 10 mai 1670, bapt. de Gaspard, fils de Guillaume Thiment et de Catherine Noël ; par., Gaspard de Cauvigny, écuyer ; mar., Élisabeth Le Marchand, femme du s<sup>r</sup> de Mallon ; par Jean « Derevie », obitier et vicaire du lieu, en présence de Pierre de Mallon, écuyer, et de Pierre Thiment, conseiller au présidial de Caen. — Le 14 mars 1671, bapt. de Joseph, fils de François Le Gallois, écuyer, et de Marie Le Coq ; par., Joseph de Prémont Graindorge ; mar., Marie-Anne Du Thon, femme de M. de Beneauville de Touchet. — Le 4 avril 1671, décès de Pierre de Maslon, écuyer. — Le 25 novembre 1671, mariage de René de Maillé, chevalier, seigneur marquis de Benehar, etc., et Jacqueline-Françoise de Billes, veuve de Pierre de Romé, écuyer, seigneur de Breteville, en présence de Gaspard de Cauvigny, écuyer, seigneur et patron de Colomby, Escorches, Langrune, etc., de François de Morais, chevalier, marquis de Brezolles, de Pierre Gillain, s<sup>r</sup> du Saulec, et autres. — Le 3 janvier 1672, naissance d'une fille dont est accouchée une femme dans la maison du sieur Du Verger Le Coq, où elle avait prié la servante de lui prêter le coucher, laquelle femme dit avoir nom Michelle Gervais, native de Livry, demeurant ci-devant à Arganchy, où elle dit avoir épousé, il y a 3 ans et demi. Jacques Touroude, natif de Tracy près Villers, et lors du mariage demeurant à Subles, des œuvres duquel Touroude est sortie ladite fille, selon le témoignage de lad. Gervais, « quoyque nous ayons sujet de soupçonner le contraire », à cause des réponses contraires à

cette déposition faites par un jeune enfant de sept ans, que lad. Gervais dit être son fils, né d'elle hors mariage des œuvres de Jean Boullays, de la paroisse d'Amblic, comme aussi des réponses contradictoires faites par lad. Gervais ; le même jour, baptême de l'enfant. — Le 21 août 1672, bapt. de Pierre Pelfresne ; par., Pierre Thiment, sieur de Fréville, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen ; mar., Catherine Le Tenneur, femme de Gaspard de Cauvigny, écuyer, sieur de Colomby, Langrune, Escorches, et autres lieux. — Le 13 juillet 1673, mar. de Pierre Gillain, sieur du Saulcé, et Marguerite Biverse. — Le 17 septembre 1673, abjuration d'Abraham Sautel, s<sup>r</sup> des Courtières, maître chirurgien, bourgeois de Caen, malade à Bernières, et de Jacques Sautel, son fils. — Le 24 mars 1675, abjuration de Pierre Foubert et de Philippine Le Roy, de Bernières, devant Thomas Du Hamel, docteur en Sorbonne, chanoine de Bayeux, commis par l'évêque pour recevoir les abjurations. — Le 28 juillet 1675, bapt. de Jacques Le Petit ; par., Jacques Thiment, sieur des Faveris, bourgeois de Caen ; mar., Marie Le Coq, femme de Le Gallois. — Le 15 janvier 1676 : un fils né en mai 1659 du légitime mariage de François Le Gallois, bourgeois de Paris, et de Marie Le Coq, sa femme, en l'absence de feu Denis Longuet, pour lors curé du lieu, de son vicaire et autres prêtres de cette église, qui étaient pour l'heure hors paroisse, en la procession des Rogations, fut, à cause du péril de mort, baptisé par Dorneau, prêtre, en la maison de feu Michel Le Coq, sieur du Verger, bourgeois de Caen, sise en cette paroisse, où lad. d<sup>lle</sup> Le Gallois fut obligée de faire ses couches, comme il a été plusieurs fois attesté par led. Le Gallois et sa femme, par le feu sieur Du Verger et Marie Le Cloutier, sa femme, grand-père et grand-mère, par Anne Couesnon, femme de Jean Pestel, nourrice dud. enfant, présents au baptême, ce qui a été confirmé par Jacques Pelfresne et Jean Derevie, obitiers de cette église, par Gaspard de Cauvigny, chevalier, seigneur et patron de Colomby, Bernières, Langrune, Escorches, Fontaines et autres lieux, Pierre Gillain, sieur du Saulcé, bourgeois de Caen, Abraham-François Sautel, sieur des Courtières, bourgeois de Caen, Charles Bétourné, Louis Du Mesnil, Jacques et Charles Pestel, Jacques et Philippe Corbin, Étienne Le Bas, Jacques Artur, Jacques Berthelmy, Jean Guilmette et plusieurs autres demeurant en cette paroisse, avant et depuis la naissance de l'enfant, ayant attesté avoir certaine connaissance qu'elle eut lieu au mois de mai 1659, et

qu'il fut baptisé « pour l'heure » dans la maison dud. s<sup>r</sup> du Verger, comme il est dit ci-dessus, vu lesquelles dépositions qui mettent hors de doute le baptême dud. enfant, les cérémonies ordinaires du baptême ont été suppléées, et les noms de Jean-Léonor lui ont été donnés par Jean-Léonor Nau, écuyer, receveur des décimes à Bayeux, et par Catherine Le Tenneur, femme dud. seigneur de Cauvigny, ses parrain et marraine, en présence des personnes ci-dessus dénommées, convoquées pour attester ce que dessus. — Le 25 avril 1676, Anne Haupoix, âgée de 22 ans, de la paroisse de Bernières-sur-mer, a abjuré l'hérésie de Calvin, en laquelle elle avait été élevée, et après sa profession de foi faite en la chapelle de La Délivrande, a reçu l'absolution de lad. hérésie de Jean-Baptiste de Launey-Hue, docteur en Sorbonne, sous-doyen de l'église cathédrale de Bayeux et directeur du Séminaire de La Délivrande, en présence de Thomas Du Vey, sacristain de la chapelle de La Délivrande, Louis Renout, Georges Crespel, Vincent de St-Germain, tous prêtres, et Nicolas Noël, curé de Bernières. — Le 22 novembre 1676, bapt. de Marie, fille de Guillaume Thiment, bourgeois de Caen, et Catherine Noël ; mar., Marie de Maslon ; par., Jean Derevie, prêtre ; par Jacques Pelfresne, obitier et vicaire de Bernières, en présence de Jean Guilmette, custos. — Le 2 novembre 1680, inh. dans la chapelle de la Passion, de Gaspard de Cauvigny, seigneur et patron de Colomby, Bernières et autres terres, décédé la veille à Fontaine-Henry. — Le 14 avril 1682, inh. de Jean Le Tanneur, s<sup>r</sup> de St-Aubin, âgé d'environ 45 ans, après avoir reçu le sacrement de l'extrême-onction, n'ayant pu être confessé ni communié à cause de perte d'esprit. — Le 10 février 1685, abjuration de Madeleine Levesgo, femme de Pierre Du Mesnil, âgée de 72 ans, de l'hérésie en laquelle elle a vécu depuis environ 40 ans. — Le 25 février 1685, assemblée des paroissiens convoqués à la requête de Jean Broult, dud. lieu, « devant moy, pbr., curé de lad. par., après leur avoir témoigné que quelque recherche que j'aye peu faire dans les registres et feuilles volantes contenant les baptistères administrez pendant la vie du feu s<sup>r</sup> Longuet, mon prédécesseur curé, je n'y ay point trouvé celuy de Jacques Broult, frère puisné dud. Jean, demeurant à présent à Paris, m'ont tous d'une voix commune déclaré et certifié qu'environ l'année mil six cents quarante quatre, Catherine Guilmette, mariée à Denis Broult, demeurant dans lad. par., hameau de La Rive, accoucha d'un fils, qui fut bap-

tizé aud. lieu et nommé Jacques par feu Jacques Pestel, assisté de Jeanne Maréchaux, femme de feu Jacques Guillemette, ce qui m'a esté attesté par lad. Maréchaux, marine et tante dud. Broult, Jean Broult, frère, Henry Guilmette, oncle maternel, Michel Guillemette, cousin, Jacques Guilmette, cousin aussy, Charles Le Quesne, Jean Corbin l'ainné, Jacques Barthélemy, Jean Guilmette, Henry Marion, Allain Derevie, Jacques Le Quesne, Henry Pestel, Jacques Le Quesne, ce qu'ils ont tous signez audit registre. » — Le 8 mars 1685, alijuration de Noël Haupoix, âgé d'environ 36 ans. — En novembre 1685, nombreuses abjurations de protestants, entre autres, le 13, de François de Brieux Moisant, écuyer, seigneur de Bernières en partie à cause de son fief de La Luserne, et, le 15, de Madeleine Le Sens, femme de M. de La Luserne de Brieux. — Le 25 avril 1690, inh. d'Abraham Sautel, chirurgien, âgé d'environ 68 ans. — Le 23 août 1691, bapt. de Catherine, fille de François Moisant, écuyer, seigneur de La Luserne, et de Madeleine Le Sens. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1693, inh. dans l'église de François Le Galois, écuyer, âgé d'environ 60 ans. — Le 12 mars 1695, inh. dans le cimetière d'Anne Le Boucher, fille de Thomas Le Boucher, s<sup>r</sup> de La Croix, bourgeois de Caen, âgée d'environ 16 aus, morte la veille sans sacrements « à cause de prévention de mort subitte », laquelle néanmoins vivait en bonne catholique et s'était confessée et avait communié depuis peu, comme il a été attesté par sond. père. — Le 11 mai 1695, inh. dans l'église de Nicolas Noël, curé du lieu, âgé de 60 ans, par Blin, curé de Plumetot, doyen de Douvres. — Le 22 janvier 1696, les paroissiens ont consenti que le calice et les burettes de vermeil doré et un plat d'argent appartenant à l'église, déposés entre les mains de Ratier, grand trésorier de l'église cathédrale de Bayeux, depuis la mort de Noël, défunt curé de lad. paroisse, soient remis entre les mains de Jacques Lemarchand, curé actuel, auquel il sera payé par le trésorier 24 livres par an pour fournir le linge de l'église, ainsi que le pain et le vin des messes. — Le 1<sup>er</sup> août 1696, bapt. de François, « sorti des œuvres de Salomon Pelcerf et Jeanne Dupuy, tous deux de la religion prétendue réformée, mariez contre la coutume de l'Église et depuis l'ordonnance du Roy ». — Le 26 août 1696, inh. d' « un corps trouvé sur le bord de la mer, qui y auroit esté jetté et trouvé saisi d'un chapelet et d'une petite croix de bois, lequel ayant esté visité par M<sup>r</sup> Adrian Vincent, huissier visiteur au siège de l'Amirauté d'Oystreham, Bernières et dépendance,

m'auroit chargé de l'inhumer dans le lieu saint ». — Le 8 avril 1696, bannie du pain de charité « qui se doit distribuer à chaque communiants de lad. paroisse dans la Pasque », adjudgé à M. de Reviers, obitier, à 26 l. 1/2 de pain blanc par boisseau de froment. — Le 25 juillet 1696, assemblée des paroissiens, matelots, maîtres de bateaux pêcheurs de Bernières, pour délibérer de la continuation du travail du hâvre de lad. paroisse, « lesquels, ayant besoin d'argent pour continuer led. travail, se sont retirés vers le s<sup>t</sup> Fremis, commis receveur des huitres au parc de Langrune, lequel, à leur prières, leur a fait advance de la somme de 100 livres pour estre employée à la continuation dud. hâvre incessamment à payer les personnes qui fairont led. travail », lad. somme devant être remboursée « sur les premiers deniers provenant de la pesche des huitres qu'ils livreront aud. s<sup>t</sup> Fremis ». — Le 16 septembre 1696, autre assemblée des matelots pêcheurs pour délibérer sur la continuation du rétablissement de leur hâvre : ils s'engagent à fournir chacun une pistole par bateau, au total 110 livres. — Le 14 octobre 1696, élection d'un trésorier, fixation des frais du culte à 64 l. par an, et bannie du routoir avec demi-acre de terre en la delle de La Fosse-à-l'Eau, à charge de curer led. routoir et d'entretenir le pont en état de passer à charrue et charrette. — Le 9 septembre 1698, abjuration de Jacob Sègle. — Le 2 juin 1702, inh. de Jean Lefebvre, noyé depuis 15 jours à la mer et trouvé à la côte de Ver, « après que les parents dud. defunct nous ont attesté avoir esté chercher M<sup>e</sup> Adrien Vincent, huissier visiteur de la marine, et ne s'estant point trouvé chés luy nous n'avons pas laissé de l'inhumer à cause que le corps estoit déjà corrompu, ce qui auroit peu causer quelque contagion à cause de la chaleur si on avoit tardé plus longtemps ». — Le 28 avril 1705, bapt. de Jacques, fils né hors le mariage et des œuvres d'Abraham Le Bourgeois et Philippine Cardine, tous deux de la religion prétendue réformée. — Le 12 avril 1706, mariage par Thomas Le Provost, abbé, seigneur et patron de Rouxville pour la 1<sup>re</sup> et grande portion, d'Henri Le Provost, chevalier, seigneur et patron de St-Jeand-Baisants et autres lieux, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Thorigny, et Anne-Madeleine Moisant, fille de François Moisant et de Madeleine Le Sens, de Bernières, en présence de Gabriel Le Provost, chevalier, seigneur de St-Germain, des père et mère de l'épouse, de Philippe de Hérissey, chevalier, seigneur de Marcelet, de Daniel Le Sens,

chevalier, seigneur de Monts. — Le 8 septembre 1710, abjuration de Marie Du Bosc, de la paroisse de Ver. — Le 16 juillet 1711, mariage d'Étienne-Guillaume Subard, seigneur de S<sup>t</sup>-Germain, et Élisabeth Moisant, fille de feu François Moisant, sieur de La Luzerne, et de Madeleine Le Sens. — Le 17 avril 1712, bapt. de Marie, fille née des œuvres de Julien Caignard et de Marie Le Vilain, de la religion prétendue réformée. — Le 27 février 1714, inhumation dans le cimetière de Michel et Jean Fortin, François Robert, Charles Pelfresne, Thomas Le Manissier, Pierre Lefebvre, Charles Le Marinier, Louis Pelfresne, Charles Rouais, et dans l'église, de Pierre Dumesnil et Jean, son fils, Gilles Foubert, fils Gilles, Pierre Le Quesne et Henri Le Quesne, fils Jacques. — Le 7 avril 1715, bannie du pain des communiants de Pâques. — Le 21 mars 1717, abjuration de Marie Caignard, âgée de 22 ans. — Le 10 décembre 1730, inh. dans l'église de Jacques Le Marchand, curé du lieu. — Le 14 mars 1731, inh. dans le chœur de l'église de François Bétourné, curé d'Espins, ancien obitier de Bernières, âgé de 59 ans. — Le 29 juillet 1731, abjuration de Jacques Dumesnil. — Élections de trésoriers et de collecteurs de la taille et du sel; monitoires « contre plusieurs malfaiteurs à l'égard des matelots de cette paroisse et autres », etc.

E. Suppl. 677. — GG. 3. (Registre.)—Moyen format, 346 feuillets, papier.

1732-1759. — F<sup>o</sup> 1. « Registre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Bernières, pour l'an 1732, première année de M<sup>e</sup> Philippe Le Conte, cure ». — Philippe Le Conte et Jacques Blasne, curés. — Le 31 juillet 1733, bapt. d'Augustin Hébert; mar., Catherine-Aimée Du Touchet de Beneauville; par., Nicolas-Philippe-Augustin Le Cocq, s<sup>r</sup> d'Esquay de Beausamy; en présence de Catherine-Aimée Moisant, dame de Bernières, de Beneauville et autres lieux, de noble dame de Coigny, comtesse d'Harcourt, de Marie-Anne de Romé de Banville, dame de Bernières, d'Antoine-Alexis de Touchet, etc. — Le 11 mars 1734, inh. d'Étienne Martin, de la paroisse de Fontaine, âgé d'environ 30 ans, de la religion catholique, suivant l'attestation de M. de Saon, curé de Fontaine, et suivant la permission de M<sup>rs</sup> de la juridiction de Coursulles, « vu le triste accident qui luy est arrivé d'avoir été écrasé sous les ruines d'un mur d'une grange.... où il s'étoit retiré la nuit du 9 au 10, et qu'il avoit trouvée ouverte ». —

Le 11 avril 1734, bannie du pain des communiants, adjugé à 32 l. par boisseau. — Le 5 février 1735, bapt. de Marie-Charlotte Colleville; mar., Marie-Anne de Romé de Fréquiennes, épouse de Louis-Albert Asselin de Banville, seigneur de Bernières, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel; par., Charles-Nicolas de Romé de Fréquiennes, chevalier, baron du Bec-Crespin, président à mortier au Parlement de Normandie. — Le 27 mars 1735, bannie du pain de charité, qui « sera à un sol de meilleur marché du plus cher de celui du tripot de Caen » : l'adjudicataire donnera 37 l. de pain par boisseau. — Le 4 avril 1735, assemblée des paroissiens pour l'adjudication des travaux de rétablissement du haut de la tour du clocher, « et refaire les quatres fillettes et les parfaies ainsy que et dans le mesme ouvrage ancien de la grosse pyramide, suivant le devis qui sera fait des dittes tourelles, de faire la hauteur de six pieds au-dessus du chapitot, à charge que quatre pieds au-dessus du cordon rond il y aura quatre pieds de pierre parplaine, la croix posée aplomb, et de faire la petite voutte qui est sur le portail de l'église, et a été mis à prix par Jacques Hue à mil livres, ..... par le mesme François Quesnet à 850 l. pour la réparation du haut de la tour, non compris les fillettes, vu le trop grand pris que les ouvriers ont demandé pour le tout ». Rabais par Pierre Cussy, de Fontaine, et renvoi de la dernière adjudication. — Le 12 avril 1735, nomination de commissaires pour les réparations à faire aux couvertures de l'église, à la maison de la maîtresse d'école et au pavé de la nef de l'église. — Le 8 septembre 1737, abjuration de Jean Hauçois. — Le 4 octobre 1737, mariage d'Étienne-Marie d'Escoraille, chevalier, seigneur de La Balme, S<sup>t</sup>-Germain-du-Bois et autres lieux, sous-lieutenant des cheuau-légers de la garde du Roi, fils de feu François-Philippe, marquis d'Escoraille, maréchal des camps et armées du Roi, chevalier, seigneur de La Balme, S<sup>t</sup>-Germain-du-Bois et autres lieux, et de Marie-Françoise-Aimée de Boulié, demeurant à Paris, paroisse S<sup>t</sup>-Sulpice, rue de Condé, à l'hôtel de Provence, et Marie-Anne Asselin de Banville, fille de feu Louis-Albert Asselin de Banville, conseiller du Roi en tous ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, seigneur du Touchet, Bernières, Combon, S<sup>te</sup>-Opportune, etc., et de Marie-Anne Romé de Fréquiennes, demeurant aussi à Paris, paroisse S<sup>t</sup>-Eustache, rue Poissonnière, en présence de la mère de l'épouse, de Claude de La Motte, chevalier, seigneur de Grimouville, époux de Marie Mazière, mère dud. feu

seigneur de Banville, de Pierre Le Cauchois, chanoine de l'église cathédrale d'Évreux, d'Anne Jolivet, professeur royal aux droits en l'Université de Caen, seigneur de Colomby, de Louis-Angustin Lecoq, s<sup>r</sup> d'Esquay, de Joseph Blanchet, prêtre de la congrégation de la Mission de St-Lazare, etc. — Le 19 octobre 1738, bapt. de Marie-Anne Colleville; mar., Marie-Anne de Baillehache, marquise de Bellemare; par., Pierre, marquis de Bellemare, chevalier, seigneur baron châtelain haut justicier de Courseulles. — Le 30 novembre 1738, abjuration de Louis Le Bourgeois devant Parmentier, prêtre de la congrégation de la Mission, à ce commis par l'évêque de Bayeux. — Le 21 janvier 1739, bapt. de Jacques-François-Alexis Lequesne; par., Jacques-François-Alexis Du Touchet, seigneur de Beauville, Bernières et autres lieux; mar., Catherine Le Sens, sa femme. — Le 23 mars 1739, inh. dans l'église de François Guillemette, 35 ans, Pierre Beuvron, 20 ans, Pierre Béziers, 23 ans, et dans le cimetière, François-Jean Corbin, 50 ans, Pierre Corbin, son fils, 15 ans, Jacques Haupoix, 30 ans, Gilles Le Bas, 28 ans, Antoine Daudeville, 30 ans, Jacques Berthélemy, 12 ans, et Jacques Lefèvre, 30 ans, « lesquels avoient fait naufrage le jour précédent à la mer ». — Le 19 novembre 1740, « j'ay soussigné, Germain Gouet, pbr., vicaire de Bernières, levé par ordre de M<sup>e</sup> Bernières Fallet un corp mort qui a échoué vis-à-vis la susdite paroisse, lequel on a dit estre celuy de Gabriel Langlois, lequel a été inhumé dans le cimetière de lad. paroisse ». — Le 9 janvier 1742, mariage de Pierre-Jacques Housset, directeur des postes de Caen et receveur des décimes du diocèse de Bayeux, de la paroisse St-Pierre de Caen, et Catherine-Marguerite Thiment, fille de feu Jean Thiment, assesseur aux vicomtés de Caen et d'Évrecy, et de Marguerite Lislaye, de la paroisse de St-Étienne de Caen. — Le 18 décembre 1743, inh. dans l'église de Jean-Louis-Angustin Le Cocq, s<sup>r</sup> d'Esquay, bourgeois de St-Sauveur de Caen, ancien échevin, vivant noblement, de lad. ville, âgé de 58 ans. — Le 12 janvier 1744, issue de la grand'messe, délibération des paroissiens sur la subsistance qu'il serait nécessaire de donner au maître d'école pour instruire la jeunesse; ayant trouvé à propos d'ajouter une somme d'argent avec le pain de la charité qui se distribue ordinairement à Pâques, ils ont consenti qu'il lui soit payé annuellement par le trésorier 70 livres avec le blé dont on faisait le pain de charité; « le certificat cy dessus n'ayant point été couchés,

après vespres, les paroissiens, avertis de nouveau de s'assembler, ont délibéré entre eux de céder au maître d'école le revenus qui revient du rotoir avec cent livres qui seront payés annuellement par le trésorier en charge de cartier en cartier, et les paroissiens ont retenu le pain de charité qui leurs reviendra annuellement comme à l'ordinaire ». Le 19 janvier 1744, assemblée des paroissiens pour délibérer sur ce qu'ils donneraient à un maître d'école pour enseigner dans lad. paroisse: ils ont consenti de lui donner cent livres, à prendre sur le revenu du trésor, qui lui seront payées de quartier en quartier par le trésorier, et d'abondant lui ont encore délaissé le revenu du rotoir, qui lui sera payé par l'adjudicataire annuellement, s'en réservant toutefois la propriété, « et ledit M<sup>e</sup> d'école sera en état et reconnu pour bon maître ». — Le 5 août 1745, bapt. de Pierre Pestel; par., Pierre de La Rue, professeur de philosophie en l'Université de Caen; mar., Marie-Anne Lebalhy, femme de M. de Cachy. — Le 8 septembre 1745, bapt. de Marie-Anne-Catherine-Élisabeth, fille de Jean-Pierre Bétourné, s<sup>r</sup> de St-Sauveur, bourgeois de Caen, y demeurant paroisse St-Julien, et de Françoise-Élisabeth Folliot; mar., Marie-Madeleine Folliot; par., Augustin Folliot, s<sup>r</sup> de La Chaussée. — Devis de la réparation du pavé de la nef de l'église: première bannie le 12 juin à 600 livres; le 26 juin 1746, adjudication à Pierre Quérière au prix de 175 livres. — Le 6 février 1746, élection d'un garde-côte pour Bernières et Courseulles, conformément à la déclaration du Roi touchant la marine, en remplacement de Jean Haupoix, attendu qu'il n'en fait aucune fonction, et que d'ailleurs il doit y en avoir de nommés chaque année, par les habitants des paroisses, le premier dimanche de février. — Le 3 avril 1746, bannie du pain de charité, adjugé à Charles Cussy, boulanger, à raison de 34 livres 1/2 du boisseau, « ledit pain sera à la seconde blanche, lequel sera fourni partie cette semaine et partie l'autre, pour être distribué aux communiens, qu'il apportera chaque jour par compte et dont il tirera une étiquette à proportion qu'il le livrera ». — Le 15 mai 1746, élection d'un syndic chargé de recevoir les déclarations des habitants en état de faire les corvées, tant d'hommes que de chevaux, auxquelles ils pourraient être sujets, lequel syndic sera en outre sujet de marquer pour chaque jour ceux qui seront obligés de marcher, ainsi que de les conduire pour le travail. — Le 5 juin 1746, délibération au sujet de la réparation de la nef, dont le pavé est entièrement mauvais. — Les 12 et 26

mai, 9 et 16 juin 1748, bannies des travaux de réparations à faire à la voûte et à la couverture de l'église et à la pyramide, adjugés définitivement pour 499 l. à Jacques Élie et Pierre Quérière, de Bény. — Le 17 décembre 1749, inh. dans le chœur de l'église de Philippe Le Conte, curé du lieu, âgé de 48 ans, par Clément-Joseph Hugon, grand trésorier de l'église cathédrale de Bayeux, vicaire général de l'évêque, en présence de Pierre Philippe, prieur-curé de St-Martin de Graye, et de Robert-Gabriel de La Mache, curé de Cambes et doyen de Douvres. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 678. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 405 feuillets, papier.

**1751-1770.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Blasne, Pierre-Claude Houard et Aubert, curés. — Le 28 mars 1751, bannie du pain de charité ou de Pâques, lequel pèsera deux livres pièce, sera bien cuit et bien conditionné à la seconde blanche et à 35 livres et demie par boisseau. — Le 4 juin 1753, mariage de Jacques Seigle et Marie Bidet, en présence de Catherine Moisant de Brioux, dame de La Luzerne, Beneauville et autres lieux, de Philippe-Augustin Nicolas Le Cocq, sieur de Beauxamy, de M<sup>me</sup> Mutel, épouse de M<sup>r</sup> de Crèveœur, de Pierre-Alexandre des Asnières, chevalier, seigneur et patron de Chicheboville, de Félix Le Pelletier de Crêches, etc. — Le 14 mai 1754, inh. dans l'église de Philippe-Augustin-Nicolas Le Cocq, sieur de Beauxami, âgé de 33 ans, en présence de Charles Le Cocq, sieur de Biéville. — Le 7 mai 1756, les paroissiens donnent pouvoir au trésorier de faire les réparations pressantes à la couverture « des maisons à la sœur d'école », de faire un plancher à la chambre de l'école des garçons, etc. — Le 24 mars 1757, bapt. d'Aune, fille de Jean Mutel, maître d'école et de Madeleine Pelfresne. — Le 9 octobre 1757, bapt. de Marie-Anne-Jeanne Lefèvre : parr., Jean-Pierre Bétourné, enquêteur commissaire examinateur au bailliage civil et criminel de Bayeux. — Le 18 décembre 1757, Pierre-Claude Houard, curé de lad. paroisse, s'engage à fournir à l'église, pendant l'année 1758, le pain, le vin, les cierges, l'encens, la bougie, la chandelle, le blanchissage du linge et l'huile pour entretenir la lampe toujours ardente, et pour toutes ces dépenses le trésorier lui paiera la somme de 190 l. ; les paroissiens abandonnent également aud. curé les cierges qui sont actuellement à l'église et le grand

luminaire qui viendra à Noël prochain, à condition que, quand il cessera de fournir lad. église, il laissera les restes des deux derniers grands luminaires venus. — Le 14 février 1758, bapt. de Catherine-Alexandre de Vaux : par., Alexandre-Sébastien, baron de St-Suplix, chevalier, seigneur de Vaux, Crépon, Graye et autres lieux ; mar., Catherine Moisant, veuve de Jacques-Alexis de Touchet, seigneur de Beneauville, Brioux, La Luzerne, chevalier de St-Louis. — Le 15 mai 1759, bapt. de Pierre, né « d'une femme inconnue, qu'une personne de sa suite nous a dit s'appeller Marie Mayé, et être la légitime épouse de feu Jacques Lomer, journalier, demeurant en la paroisse de Lonlay-l'Abaye, diocèse du Mans, laquelle femme alloit faire un voyage à La Délyvrande ». — Le 14 octobre 1759, bapt. de Marie-Aune-Françoise, fille de Jacques Mériel, charpentier de navire, et de Marie-Anne Dorando ; par., Jean Guillemette, dit Fabien, charpentier de navire ; mar., Marie-Anne Robert, sœur de la Providence. — Le 7 juillet 1761, inh. dans le chœur de l'église de Pierre-Claude Houard, curé du lieu, âgé de 34 ans. — Le 23 janvier 1763, abjuration de Jeanne Le Bourgeois, âgée de 22 ans. — Le 20 juillet 1764, Alexandre Devaux, âgé d'environ 6 ans, décédé le matin et inhumé le soir du même jour « a cause de la contagion ». — Le 21 septembre 1766, Pierre Goussiaume, maréchal, décédé à 1 heure du matin, âgé de 84 ans, a été inhumé vers les six heures du soir « crainte la contagion ». — Le 26 mai 1767, bapt. d'Antoine Lefèvre ; par., Antoine de Touchet, seigneur de Beneauville, La Luzerne, et curé de St-Clair d'Hérouville ; mar., M<sup>me</sup> de Prémare, fille de feu « Monsieur Prémare », médecin. — Le 27 juillet 1769, inh. dans l'église de Jean Haupois, garde juré des pêcheries, âgé d'environ 68 ans. — Le 28 septembre 1769, mariage de Pierre Oger, chirurgien, veuf de Marie-Anne Dorin, de la paroisse de Bauville, et Anne Lequesne, de la paroisse de Bernières. — Le 28 septembre 1769, mariage de Jean-Baptiste-René de Champion de Quincé, avocat au Parlement de Paris et maître de grosses forges, de la paroisse de Sougé, diocèse du Mans, fils de Pierre-René de Champion, doyen des médecins de la ville du Mans, et d'Anne-Élisabeth-Catherine Riffault, de la paroisse de Sougé-Le-Ganelon, et Jeanne-Thérèse-Judith Dêterville, fille de feu Jean-Charles-Thomas Dêtervillé et d'Aune Dupont, de la paroisse de Notre-Dame de Caen. — Assemblées des habitants pour élections de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 679. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 382 feuillets, papier.

**1771-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Aubert, curé, et Philippe Colleville, curé constitutionnel. — Le 23 avril 1771, bapt. de Charles, fils de Jean Mutel, maître d'école, et de Madeleine Pelfresne. — Le 4 octobre 1771, inh. dans l'église de Françoise-Élisabeth Folliot, âgée d'environ 60 ans, veuve de Jean-Pierre Bétourné, conseiller commissaire enquêteur au bailliage de Bayeux. — Le 11 décembre 1773, Jean Lemarinier, décédé à 2 heures du matin, âgé d'environ 12 ans, a été inhumé vers 5 heures du soir « crainte de la contagion ». — « Le 15 novembre 1774, les corps de Jacques Mutel, âgé de 45 ans, d'Alexandre Lefèvre, âgé de 35 ans, de Pierre Lequesne, âgé de 20 ans, et de Michel Lequesne, âgé de 20 ans, tous matelots noyés en mer le 13 du présent et échoués sur les côtes d'Oistreham et d'Harmanville et transportés en cette paroisse par permission du siège de l'Amirauté de Caen, laquelle permission est restée aux mains de Cabieu, garde juré des pescheries en la paroisse d'Oistreham,...., ont été inhumés dans le cimetière de cette paroisse ». — Le 24 juin 1775, inh. dans l'église de Michel Pestel, âgé d'environ 59 ans, garde des pêcheries de l'Amirauté de Caen. — Le 14 août 1775, Louis Aubert, âgé de 15 ans 5 mois, « décédé de cette nuit.... a été inhumé ce jourd'hui, crainte la contagion ». — Le 5 octobre 1775, le corps de Jacqueline Geoffroy, fille de chambre de M<sup>me</sup> « Le Chevalier Housset, trésorier des guerres », décédée de la nuit dernière, âgée d'environ 24 ans, a été inhumé le soir, « crainte la contagion ». — Le 10 octobre 1775, le corps de Charles Mutel, décédé de la nuit dernière, âgé d'environ 4 ans, a été inhumé le soir à cause de la contagion. — Le 25 janvier 1776, un cadavre mutilé échoué sur le rivage de la mer a été inhumé à la réquisition d'Agasse, procureur du Roi de l'Amirauté de Caen. — Le 4 août 1780, inh. de Marie-Anne Le Mazurier, sœur de Providence, âgée de 60 ans. — Le 4 septembre 1780, inh. d'un inconnu noyé à la mer. — Le 4 novembre 1782, Anne Le Marinier, « décédée de ce jour, âgée d'environ 10 ans... a été inhumé ledit jour, crainte de la contagion » ; semblables inhumations d'enfants pendant led. mois et les deux suivants. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1788, inh. dans le cimetière de Bernières, sur sa demande, de Jean-François Aubert, curé d'Anguerny, âgé de 62 ans et demi, décédé la veille à Anguerny — Le 24 septembre 1788,

inh. de Jean-Jacques Cagnard, capitaine de la patache. — Le 26 mars 1789, bapt. de Pierre et Marie-Françoise-Aimée, enfants de Joseph Dumont, maître en chirurgie, et de Françoise Billard, de Bernières ; leurs inhumations les 29 et 31. — Le 17 mars 1791, bapt. de Geneviève-Angélique Canchy ; par., Jacques-Louis Brout, maître des (*petites, rayé*) écoles. — Le 27 mai 1791, inh. d'un homme noyé trouvé sur le rivage de la mer. — Le 21 juin 1791, inh. de Jean-Pierre-Philippe Blin, maire de Bernières, décédé la veille à l'âge de 55 ans environ, « après vingt-deux heures de maladie, après la visite faite par Messieurs les chirurgiens qui l'on ouvert pour constater la cause de sa mort ».

Les registres GG. 2-5 et quatre registres d'État civil de la période révolutionnaire sont couverts de feuillets, parchemin, de registres du tabellionage de Caen de la fin du xv<sup>e</sup> et du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle.

E. Suppl. 680. — GG. 6. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1677-1678.** — Donation par Gaspard de Cauvigny, chevalier, seigneur et patron de Colomby, Bernières, Langrune, Escorches, Fontaine et autres lieux, et Catherine Le Tenneur, son épouse, demeurant à Bernières, de 240 l. t. de rente foncière pour être distribué aux pauvres catholiques de Bernières 100 sols chaque semaine de l'année, à la réserve des quatre semaines du mois d'août ou récolte, que les pauvres pourront plus aisément subsister, plus 40 l. de rente foncière pour achat d'étoffes afin de vêtir tous les ans 12 des plus pauvres catholiques de la paroisse, dont 6 des personnes les plus âgées, et 6 enfants, ce qui se fera de manière que les étoffes ne soient distribuées tous les ans aux mêmes, afin que les plus pauvres participent alternativement à cette « dévotion » ; donation à l'église de 10 l. t. de rente foncière à charge de fondations où assisteront tous les pauvres, à peine de privation de l'aumône, qui sera distribuée à d'autres, à moins d'empêchement par maladie, lesd. reutes assises sur les biens des donateurs, et spécialement sur la terre et fief de Bernières qui fut de Semilly, sis en lad. paroisse ; ils se réservent la disposition desd. aumônes leur vie durant, et souhaitent qu'après leur mort le curé soit appelé par leurs héritiers, représentants ou ayant cause, afin de faire ensemble un catalogue des pauvres, auxquels ils distribueront lesd. aumônes à proportion du besoin et de la nécessité des familles, sans aucunes faveurs

ni considération, à peine d'être coupables d'injustice (7 septembre 1677); insinuation aux assises de Caen, tenues par Nicolas Du Moustier, écuyer, sieur de La Motte, lieutenant général au bailliage et siège présidial (15 janvier 1678).

### Beuville

E. Suppl. 681. — GG. 1. (Cahiers.) — Petit et moyen format, 126 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

**1663-1699.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Cardon, Augustin et Jean de La Brière, curés. — F<sup>o</sup> 1. « Mémoire des habtesmes administrez en l'église de Beuville depuis le vingt et un de septembre mil six cens soixante et trois par moy Jean Touroude, préposé par Mon Seigneur l'ill. et révérend. E. de Bayeux, au lieu et supplément du sieur curé suspens. » — Le 25 septembre 1667, « deux enfans de divers sexes issus du mariage de Christoffe de Percaval, escuyer, sieur du Mesnil, et damoiselle Charlotte de Lanuey, de la paroisse de Gron, au paravant baptisés, ont recçu en l'église de Beuville les sacrés sérémonyes du baptesme et l'imposition du nom, la fille née le jedy dix neufiesme jour de may mil six cents soixante et un, au rapord de sa mère et de ses parens présents, et nommée par dame Jourdain de Maimbeville, espouze de messire Gaspar Énard Le Gris, chevallier, marquis de Montreuil et d'Eschaufou, et par Alexandre de La Plesse, par commission de messire Gaspar Énard Le Gris, seigneur de Beuville, ses parin et marine, et a esté nommée Jourdain, le fils nay le jedy cinq<sup>me</sup> apvril mil six cents soixante et trois, présenté par led. sieur marquis de Montreuil et sa fille aisnée, nommé Gaspard. Tesmoins Georges de La Plesse. » — Le 22 janvier 1668, aljuration de l'hérésie calviniste par Robine Beaujour, fille de feu Jacques. — Le 26 décembre 1673, assemblée des paroissiens « pour bannir et allouer à rependre et raccommo-der les cloches ». — Le 15 juillet 1674, décès de Jourdain de Maimbeville, épouse du marquis de Montreuil, à St-Sauveur de Caen, l'inhumation devant avoir lieu à Échauffour. — Le 11 janvier 1676, abjuration de l'hérésie par Madeleine Lucas. — Le dimanche 25 mars 1681, lecture au prône de la messe paroissiale de l'arrêt touchant « le recellement de grossesse et périssement des enfans ». — Le 14 février 1683, abjuration de Jeanne Brouault; le 19, son mariage avec Guillaume Vauquelin. — Le 13 mai

1685, assemblée des paroissiens catholiques pour délibérer de l'affaire « intentée entre ceux de la religion prétendue réformée, eux et le s<sup>r</sup> curé, touchant le cimetière qu'ils ont en lad. paroisse, faisant partie de celui des catholiques et tout proche de l'église »: nomination de procureurs syndics pour répondre à la cause. — Pendant les mois de novembre et décembre 1685, très nombreuses abjurations de l'hérésie. — Le 7 mai 1687, abjuration d'Etienne Lethuit, nouvellement revenu de l'armée. — Le 27 décembre 1693, rôle et dénombrement des pauvres pour leur subsistance et nourriture, et taxe des possédants fouds: la marquise d'Échauffour, l'abbé de Caen, archevêque de Reims, l'abbé et les religieux du Val-Richer, Jean de La Brière, curé, etc. Il a été convenu que les nouveaux convertis assisteront aussi les nouveaux convertis pauvres. Note que led. rôle n'a pas été exécuté, suivant qu'il a été réglé. — Le 8 août 1694, bapt. de Marguerite Gille: mar., Marguerite de La Londe; par., Richard de St-Nicolas, tous deux de la paroisse d'Ouistreham. — Le 28 décembre 1695, bapt. de Marie-Madeleine, issue hors mariage de Madeleine Gautier, des œuvres de Jacques Beaujour; mar., Marie-Anne de Biéville; par., Henri de Biéville, écuyer, de la paroisse de Biéville. — Le 4 mai 1696, les paroissiens consentent de délivrer au soldat de milice de cette paroisse la somme de 12 l. pour ses « chemises, cravattes, souliers, raccommodement de son fusil et espée ». — Assemblées des paroissiens pour élections de messieurs, de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements, bannies de l'herbe, des fruits, des émondés et plusieurs arbres du cimetière, bannie du fouage, choix d'un soldat pour servir dans la milice; audiences de contrats, etc.

E. Suppl. 682. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 168 feuillets, 7 pièces intercalées, papier.

**1699-1748.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean de La Brière, Guillaume Pesnelle, Louis Legras, curés. — Le 29 décembre 1700, Madeleine Moutier, veuve de Philippe Cahaigne, a déclaré qu'elle embrasse « tout de bon la religion catholique, apostolique et romaine, de laquelle elle avoit cy-devant fait profession, et renonce à la prétendue réforme et autres hérésies », en présence de Charles Biville, lieutenant du guet à Caen, promettant de représenter sa fille et la faire venir aux instructions et offices divins. — Le 5 juin 1708, bapt. de Michelle-Charlotte-Dorothée, fille hors mariage de Marie Paisant, des œu-

vres de François Martin ; mar., Marie-Anne-Dorothée d'Échauffour, dame et patronne de Beuville ; par., Michel-Charles-Dorothée de Roncherolles, comte de Pont-St-Pierre, son fils. — Le 13 mai 1710, inh. dans l'église de Jean de La Brière, curé du lieu, âgé 63 ans. — Le 4 septembre 1710, bapt. de Michelle-Marie-Anne-Dorothée Le Manissier ; mar., Marie Lenguigneur, épouse de Noël Le Baron, procureur au présidial ; par., Thomas Le Houx, directeur des affaires extraordinaires du Roi (*al.*: des guerres), de St-Pierre de Caen. — Le 9 novembre 1710, bapt. d'une fille née du mariage illégitime de David Martin et de Madeleine de Blet, « protestans » (porte seulement, non l'acte original, mais la copie du desservant Lair). — Le 10 janvier 1712, bapt. de Thomas, né du prétendu mariage de Pierre Moutier et de Marguerite Parroissien, calvinistes. — Le 19 février 1712, cérémonies du bapt. de Fierre, né du prétendu mariage de Pierre Martin et de Marie Durand, calvinistes. — Le 6 juillet 1712, bapt. d'Anne, sortie du prétendu mariage de Jacob Aubert et d'Anne Gautier, de la religion prétendue réformée. — Le 7 septembre 1712, inh. de Jeanne Bosquain, fille de Daniel Bosquain et de Madeleine Gautier, « avec les cérémonies de l'église catholique, quoiqu'issue de père et mère calvinistes, attendu que l'enfant n'étoit âgé que de six ans ». — Le 5 novembre 1713, inh. dans le chœur de l'église de Guillaume Pesnelle, curé du lieu, âgé d'environ 15 ans. — Le 15 mars 1714, bapt. de Jacques-Bernard-Nicolas, né du prétendu mariage de Bernard Rivière et de Suzanne Lamy ; par., Nicolas-François Lecoq, écuyer, sieur de Beuville et de Vaucelles ; mar., Marie-Madeleine-Suzanne Blasne Despréaux, épouse de M. de Beuville, en présence de Robert-Nicolas de Malet, s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Marguerite. — Le 31 mars 1714, bapt. d'Abraham, né « du prétendu mariage de Jacques Le Vacher et Marie-Magdelainne Fleury..... j'ay dit du prétendu mariage, non pas que ses parents soient de la religion prétendue réformée, mais parce que sa mère est unue pauvre femme qui charche l'aumône et qui a acouché dans cette paroisse en y passant et nous a dit estre de la paroisse de St-Loup proche Trouard, deux lieux au-delà, et nous a dit estre veufve de Jacques Le Vacher, parce que son mary avoit esté brulé dans sa maison où le feu avoit pris par hasard, et ne connoissant rien à tout cela, de là nous avons pris occasion et jugé à propos de mettre du prétendu mariage ». — Les 19 et 21 juillet 1716, oppositions au monitoire « de la part du substitut de M<sup>r</sup> le procureur général de la chambre de justice pour la

généralité de Caen, établie par l'édit du mois de mars 1716 pour la recherche et punition des malversations commises au fait des finances de Sa Majesté ». — Le 10 août 1717, bapt. de Jean-Pierre-Julien Le Manicier ; mar., Julienne Le Coq de Vaucelles ; par., Pierre-François Mallet, sieur de Mallet, en présence de François Le Coq, seigneur et patron de Beuville, et de Marie-Madeleine-Luce-Suzanne Blasne des Préaux, son épouse. — Le 8 juillet 1722, mariage de Thomas Dallemagne et Anne Le Manissier, en présence de Nicolas-François Le Coq, écuyer, seigneur et patron de Beuville, de Vaucelles et autres lieux, président au grenier à sel de Caen, d'Antoine-Jacques-René de La Ménardière, écuyer, etc. — Le 22 août 1723, en présence de Noël Foucher, prieur de St-Pierre d'Hérouville, de François de Pierrepont, curé de St-Clair d'Hérouville, de Michel Landry, curé de Bénouville, de Louis Roulland, curé de St-Samson d'Ouistreham, de Louis Lebaudy, curé de Périers, de Jacques Huet, curé de Biéville, de Jean Roger, obitier de Biéville, de Gilles-François Lecoq, écuyer, seigneur de Beuville, président au grenier à sel de Caen, et de plusieurs autres personnes, Jean Rivière, de la paroisse de Beuville, âgé de 24 ans, a fait abjuration de l'hérésie de Calvin. — Le 20 septembre 1723, inh. dans le chœur de l'église de Gilles Le Coq, seigneur et patron de Beuville, de Vaucelles et autres lieux, doyen des avocats de Caen, docteur et professeur royal du droit français en l'Université de Caen, « homme d'une érudition profonde et d'une rare éloquence », décédé la veille en la paroisse de St-Pierre de Caen, par François de Pierrepont, curé de St-Clair d'Hérouville, en présence de François-Nicolas Le Coq, seigneur et patron de Beuville, de... (blanc) Cautel, seigneur de Condé, de... (blanc) Osmont, sieur du Manoir, de Louis Legras, curé de Beuville, etc. — Le 19 juillet 1724, bapt. de Gabriel-François Le Manicier ; par., Gilles-Pierre-François Le Coq de Vaucelles ; mar., Julienne-Thérèse Le Coq de Vaucelles. — Le 30 octobre 1727, inh. dans le chœur de l'église « de noble damoiselle... (blanc), fille de M<sup>r</sup> de Beuville », seigneur et patron de la paroisse, âgée d'environ 5 ans. — Le 10 mai 1730, bapt. de Pierre-Jacques-Mathieu, né de Marie Beaujour, des œuvres de Pierre Bosquain ; par., Pierre-Jacques-Mathieu d'Urville Moisson, avocat au bailliage de Caen ; mar., Marie-Anne de Baillehache, son épouse. — Le 1<sup>er</sup> septembre 1730, cérémonies du bapt. de Marie-Suzanne-Françoise-Anne Le Manicier ; mar., Marie Gouville, épouse de

Le Tellier, conseiller au siège présidial et bailliage de Caen; par., François-Nicolas Le Coq de Beuville, seigneur et patron du lieu. — Le 28 août 1734, inh. dans le chœur de l'église de Marie-Anne-Suzanne-Françoise Le Coq, fille de François-Nicolas Le Coq de Beuville, secrétaire du Roi, couronne de France, seigneur et patron de cette paroisse et autres lieux. — Le 11 janvier 1735, bapt. de Gilles-Thomas-François Buisson; mar., Charlotte-Françoise-Thérèse Le Coq d'Houdeville; par., Gilles-Pierre-François Le Coq de Vaucelles. — Le 12 septembre 1737, inh. dans le chœur de l'église de Jean-François Le Coq, sieur des Préaux. — Le 4 octobre 1740, bapt. de François-Augustin Le Roux; mar., Marie-Anne Le Coq de Beuville; par., Jacques-François-Nicolas Le Coq de Beuville, écuyer. — Le 12 décembre 1743, bapt. de Nicolas-Louis Lebaudy; par., Nicolas-François Le Coq, écuyer, sieur de Beuville, Vaucelles et d'Houtteville, secrétaire du Roi, grande chambre, couronne de France; mar., Marie-Madeleine-Suzanne Blasne, épouse de M. de Beuville. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérollements; monitoires, etc. — Sur la couverture parchemin du cahier de 1710-1712: « Beuville. Noms de ceux qui ont gouverné cette paroisse: M. Carlon, curé, et sous luy M<sup>r</sup> Touroude, l'espace de... (blanc); M. Augustin de La Brière, curé l'espace d'un an; M. Jean de La Brière, curé l'espace de trente ans; M. Paul-Augustin Foubert, déservant l'espace de huit mois; M. Pierre-Augustin Lair, déportuère l'espace d'un an; M. Guillaume Pesnel, curé l'espace de deux ans; M. Louis Legras, curé l'espace de... (blanc), a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 1714. »

E. Suppl. 683. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 175 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1749-1792.** — Baptêmes, mariages. — Louis Legras, Jacques Raisin, Le Manissier, curés; Beauvils, curé constitutionnel. — Le 28 avril 1756, bapt. de Pierre-François-Nicolas Lebaudy; par., Jacques-François-Nicolas Le Coq de Rubercy; mar., Françoise-Jeanne Doynel, son épouse. — Le 16 décembre 1758, bapt. de Marie-Anne-Jeanne-Françoise Lebaudy; par., Nicolas-François Le Coq, écuyer, seigneur et patron de Beuville, Vaucelles, « Oudeville », Rubercy et d'Outreval, conseiller secrétaire du Roi honoraire, maison et couronne de France; mar., Marie-Madeleine-Luce Blasne des Préaux, son épouse.

— Le 11 janvier 1761, bapt. de Françoise-Louise-Élisabeth Le Couvreur; par., François-Antoine-Nicolas-Louis Le Coq, seigneur de Houtteville; mar., Françoise-Auguste de Pierrepont, son épouse. — A la fin du registre de l'année 1762: « Altare minus Deo dicatum sub invocatione Beatæ Mariæ Virginis, necnon cathedram edificabat Jacobus Raisin, hujus parochiæ rector, anno reparatæ salutis humanæ millesimo septingentesimo sexagesimo secundo. 1762. » — Le 1<sup>er</sup> mai 1766, bapt. de Jacques, né du prétendu mariage de Jacques Paisant, constructeur de navires, et de Marie-Madeleine Lucas. — Le 4 septembre 1766, déclaration de grossesse d'Anne-Marguerite Le Bouteiller, devant le curé du lieu, en présence d'Anne-Ambroise Lesieur, curé d'Ouistreham, et de Gabriel-François Le Manissier, curé de Biéville. — Le 11 décembre 1769, bapt. de Catherine-Françoise Beaujour; par., Marie-Louis-François-Auguste Le Coq d'Outreval, représenté par Thomas Delauney, maître d'hôtel de M. de Beuville; mar., Catherine-Françoise Le Coq de Rubercy, représentée par Marie-Catherine Godefroy, servante de M. de Beuville. — A la fin de l'année 1772: « Altare majus edificavit decoravitque Jacobus Raisin, hujus parochiæ rector, anno millesimo septingentesimo septuagesimo secundo. 1772. Ideoque successorum suorum precibus commendatum se vult enixeque deprecatur. » — Le 23 avril 1789, bapt. de Marie-Augustine Rivière; par., Louis-Marie-François-Auguste Le Coq, chevalier, seigneur et patron de Beuville, Poissy, La Poterie et autres lieux, ancien mousquetaire de la garde du Roi, conseiller au Parlement de Normandie; mar., Marie-Thérèse Guedier, son épouse. — Familles Achard, Beaujour, Benouville, Brunet, Buisson, Fallet, Harel, Jamet, Lamy, Langlois, Le Conte, Le Fort, Martin, Morel, Paisant, Raisin, Rivière, Varin, Vauvrecy, Viel, etc.

E. Suppl. 684. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 82 feuillets, papier.

**1749-1792.** — Sépultures. — Louis Legras, Jacques Raisin, Le Manissier, curés; Beauvils, curé constitutionnel. — Le 23 mars 1749, inh. dans l'église de Louis Legras, curé du lieu, âgé de 66 ans, par de La Mache, curé de Gambes, doyen de Douvres, en présence de Jacques Raisin, curé de Biéville, Adam, curé de Lion, Dillays, prêtre, obitier d'Hermanville, Le Roux, prêtre, obitier de Biéville, etc. — Le 28 septembre 1753, service en l'église de Beuville par Joseph

Pesnelle, docteur en théologie et curé de Périers, pour le repos de l'âme de Jacques Boisne, acolyte, professeur de rhétorique au collège du Bois, ancien doyen de la faculté des arts et actuellement recteur de l'Université de Caen, le corps présent, décédé par accident le 26 dud. mois dans lad. paroisse, après la visite juridiquement faite la veille, led. corps devant être enlevé le soir même à la requête de l'Université, pour être inhumé à Caen avec tous les honneurs dus à sa dignité. — Le 13 octobre 1755, inh. dans le chœur de l'église de Gilles-Pierre-François Le Cocq de Vaucelles, fils aîné de Nicolas-François Le Cocq, seigneur et patron de Beuville, âgé de 39 ans environ, décédé l'avant-veille en la paroisse de Biéville. — Le 21 avril 1770, inh. dans le chœur de l'église de Nicolas-François Le Coq, secrétaire du Roi honoraire en la grande chancellerie, seigneur et patron de Beuville, Vaucelles, « Houdeville », Rubercy, Outreval et autres lieux, décédé la veille en la paroisse de St-Sauveur de Caen, âgé d'environ 80 ans. — Le 11 septembre 1787, inh. dans la nef de l'église de Jacques Raisin, curé du lieu, doyen de Douvres, âgé de 85 ans, décédé le 9 subitement, après avoir gouverné l'espace de 53 ans tant cette paroisse que celle de Biéville, « regreté universellement, tant de ses confrères que de ses paroissiens qui ont sa mémoire en bénédiction, ayant été le bienfaiteur de cette église pour plus de deux mille quatre cents livres, tant en ouvrages qu'il y a fait faire qu'en ornemens qu'il y a donné. » — Familles Bosquain, Buisson, Denizé, Flambard, Hamel, Harel, Lamy, Le Pelletier, Le Sauvage, Mallet, Marais, Rivière, Roland, Vauclin, etc.

E. Suppl. 685. — II. I. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

**1724-1757.** — « Papiers touchant Françoise-Judith Adeline, femme séparée d'avec Jean-Jacob Durand. » Procédures, sommation, reconnaissances, obligations. Familles Godard, Langlois, Mahot, Planchon, Sorey, etc.

### Biéville-sur-Orne

E. Suppl. 686. — BB. I. (Registre.) — Grand format, 48 feuillets, papier.

**1788-1790.** — « Premier registre des délibérations de l'assemblée municipale de la paroisse de Biéville, commencé le 8 juin 1788. Dans le présent

est compris l'enregistrement de l'arrêt du Conseiller d'État du Roy, les ordonnances de Mgrs de l'intendants de la généralité de Caen, et autres de la commission intermédiaire provinciale et de la commission intermédiaire du département de la dites généralité, ensemble les proclamations du Roy et les arrêtés des décrets de l'assemblée nationale, ce dit jours et an que desus » (sur le plat). — F<sup>o</sup> 1 : « Registre pour les délibérations de l'assemblée municipale de la paroisse de Biéville ». — « État de l'assemblée municipale de la paroisse de Biéville, formée en exécution du règlement de Sa Majesté du 15 juillet 1787, par délibération de la communauté de la paroisse de Biéville en date du 7 octobre suivant » : seigneur, le Roi, à cause de sa vicomté de Caen, le marquis de Livry, seigneur engagiste de la fiefferme de lad. paroisse ; curé, Gabriel-François Le Manissier ; syndic de la municipalité, Lecocq de Biéville, professeur aux droits à Caen ; membres de l'assemblée municipale, Andrey des Pommerayes, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, trésorier de France au bureau des finances de la généralité, Le Portier, docteur régent en médecine, Longuet, ancien juge-consul, membre de l'assemblée d'Élection de Caen, Jacques Piéplu, m<sup>d</sup> laboureur, membre de lad. assemblée, J.-B.-L.-L. Le Manissier et Jean Langlois, m<sup>ds</sup> laboureurs ; syndic de paroisse, Louis Variu ; collecteur de la taille, Nicolas Marc. — Le 8 juin 1788, dans l'assemblée tenue chez le curé, en son presbytère, nomination, comme greffier, de Pierre-Louis Delauney, de Biéville ; sur l'état demandé par le bureau intermédiaire du département de Caen, en raison de la difficulté qui s'est élevée pour savoir ce que la commission intermédiaire provinciale entend par taille de propriété et la présomption qu'on a cru devoir l'adapter à l'impôt de la capitation, avant de procéder à la rédaction demandée il en sera référé, pour éclaircissements, au bureau du département. — Le 29 juin 1788, présent François-Hippolyte, marquis de Livry, seigneur, réclamations sur l'imposition du sel, la paroisse payant 28 s. 3 d. par minot plus cher qu'on ne paie ordinairement au grenier, lad. imposition n'étant d'ailleurs en aucune manière relative à la proportion du rôle de la taille, etc. ; sur la demande de s'occuper de fournir aux non-catholiques un « local pour leur inhumation », il n'y a lieu de fournir éclaircissements, vu qu'il n'en existe pas dans la paroisse. — Le 24 août 1788, enregistrement de la lettre du contrôleur général Lambert à la commission intermédiaire de Caen, du 14 juillet 1788, concernant

l'obligation d'un registre de délibérations pour toutes les assemblées municipales, la réunion chaque dimanche, après la messe paroissiale, ou sur convocations, etc. — « Observations de la municipalité de Biéville sur la taille et la capitation accessoire de la taille » : difficultés de distinguer la taille de propriété de celle d'exploitation, cet impôt ayant jusqu'ici été sujet à une variation alternativement défavorable au propriétaire et à l'exploitant, les principes de la répartition n'étant pas suffisamment clairs, ou n'étant pas assez connus des répartiteurs, qui pouvaient d'ailleurs écouter plus souvent leurs passions que leurs connaissances; il est intéressant de la faire cesser par un régime sûr et tellement positif qu'il ne soit plus possible de s'en écarter. « C'est d'abord un très grand défaut de confondre la taille de propriété avec celle d'exploitation, c'est comme [si] dans les villes on confondoit la capitation avec l'industrie, car l'exploitation des terres est bien certainement l'industrie des campagnes, comme le commerce, les fabriques, les arts, les métiers, sont celle des villes; on doit cependant faire cette différence, que la taille, prise dans son origine, a pour base le produit des terres, et que dès lors c'est une raison impérative pour ne la faire porter que sur les seuls exploitans. La capitation, au contraire, doit spécialement porter sur ceux que nous croyons devoir dispenser de la taille, et les taillables ne doivent y participer qu'à raison de leur aisance comparée à celle des autres, car la taille est aussi réelle que les vingtièmes, et ce n'est que par une suite d'abus, et en dérogeant à son essence primitive, que les propriétaires exploitans y ont été imposés sous deux rapports: ils n'ont jamais dû l'être que sous celui d'exploitant, puisque c'est la terre qui doit la taille et non l'individu qui fait valloir. Il n'en est pas de même de la capitation: c'est la fortune présumée sur laquelle elle est assise, et tout membre de l'Etat, dans quelque classe qu'il soit, y est sujet; la qualité de propriétaire n'est pas une raison pour payer plus que celui qui ne l'est pas; car cy celui-cy doit être modéré parce que sa fortune n'est ny aussi sûre ny aussi réelle, ne doit-on pas également considérer que le propriétaire payent les vingtièmes de sa propriété, et que c'est aux dépens des produits que son fermier payent la taille. Cet impôt étant isolé, on conçoit que sa répartition sera infiniment plus sûre, et, pour qu'elle le soit encore davantage, nous pensons qu'elle doit être payée dans le lieu où se fait l'exploitation, parce que les assésurs de chaque paroisse peuvent, sans qu'il soit besoin de cadastre, connoître la vraie contenance du lieu qu'ils

habitent, et conséquemment estimer la valeur comparative de chaque canton. Ils pourront donc dire: la paroisse de... contient, nous supposons, 400 arpens, sçavoir: depuis telle partie jusqu'à telle autre, 150, première classe, cy 150; depuis telle partie jusqu'à telle autre, 159, moyenne, à un arpent 1/2 pour un, cy 106; depuis telle autre jusqu'à telle autre, 91, médiocre, à deux pour un, 45 1/2, total, 400 arpens, donnent 301 1/2, qui auront à payer 482 l. 8 s. 1 d., ce qui fait 32 s. par partie; ainsi, la ferme ou propriété de Jacques est composée de 25 arpens de telle canton reconnus être de la 1<sup>re</sup> classe, cy 25 parties, de 24, 2<sup>e</sup> classe, cy 16, de 30, 3<sup>e</sup> classe, cy 15; total: 79, faissant 56 à 32<sup>s</sup>, 89<sup>l</sup> 12<sup>s</sup>; celle de Pierre, etc. De cette manière il n'y auroit de difficulté que sur le nombre d'arpens que chacun feroit valloir, et jamais sur leur nature, parce que la première estimation de la valeur comparative une fois faite par les députés commissaires nommés à cet effet par l'assemblée paroissiale, il demeureroit toujours constant que tels ou tels dellages ou cantons sont, n'importe quelle main les possède ou en jouit, de telle ou telle nature, et cet opération pourroit également être la base de l'assiette des vingtièmes, la ligne de chaque contribuable acquéreroit une participation aussi exacte qu'impartiale, et ce ne sera jamais que par l'exactitude dans la contribution de particulier à particulier qu'on pourra assurer celle paroisse à paroisse, en suite celle d'élection à election, et en fin de province à province. Quoique la taille acquerra par ces nouveaux moyens une base bien plus certaine que la capitation, nous croyons cependant que les autres accessoires, tels que l'ustancile et la corvée, doivent être imposés au marc la livre de cette dernière, parce que ces impôts ne sont, tant qu'à présent, résultans du gros de la taille, que parce que mal appropos la taille a été en quelque sorte représentative de la capitation. Nous avons vu avec cette satisfaction qui convient à tous cytoyens amy de la justice et de la vérité, que l'article 9 de l'instruction qui nous a été adressée, met chaque particulier, mêmes les moins fortunés, qui, cy-devant, n'avoient pas le droit de réclamer, à portées de faire leurs observations, et qu'elle donne cette facilité à tous, sans avoir besoin de recourir à des voix rebutantes, parce qu'elles étoient dispendieuses. Il est aussi très bien que le tableau d'imposition soit exposé pendant huit jours chez le syndic à l'effet que chaque contribuable puisse en prendre connoissance, mais pour bien des raisons nous croyons que ce tableau dans la main d'un seul,

qui d'ailleurs peut habiter la ville, donneroit lieu à quelques inconvénients qu'il faut éviter; nous croyons aussi que ce seroit un avantage de faire trois exemplaires de ce tableau, dont l'un seroit déposé chez le syndic, le second chez le curé, et le troisième chez le greffier : alors chaque contribuable qui, dans cette examain, pourroit avoir besoin de conseil, iroit où sa conscience le porteroit, les syndics ayant réunis les suffrages des habitants lorsqu'ils ont été choisis pour en remplir les fonctions, sont présumés être d'accord avec tous; mais ne peut-il pas s'élever des querelles particulières, soit d'intérêts ou autrement, qui rendroient les accès auprès d'eux difficiles; et comme quand on désire le bien on ne doit rien négliger, il nous semble convenable de prévenir toutes sortes d'entraves. Cette première opération ne peut, toutes fois, être considérée que comme l'encheminement au bien, car ce qui peut le faire réellement, c'est la décision en faveur ou contre le plaignant : tout doit être clair sur ce point, et c'est encore le cas de ne laisser rien de suspect à cet égard; nous pensons que le greffier devoit à chaque assiette avoir un cayer sur lequel chacun pourroit aller faire enregistrer ses observations, qu'il signeroit, elles seroient faites à mi-marge, et mises ensuite sous les yeux du bureau de la municipalité, qui assigneroient un jour pour faire appeler les réclamaus, feroit de suite droit sur leur demandes, ou, s'il y avoit lieu, usseroit préalablement de la voix des experts, et de la décision à intervenir seroit satisfait, pourroient se faire délivrer par le greffier une copie certifiée de toutes qui les conservoit, et cette pièce deviendroit la base de leur réclamation auprès du tribunal comptant de la division (*sic*) définitives. Ces mesures bien prises, il est probable qu'on parviendroit à établir entre les contribuables de chaque paroisse la répartition la plus juste et la plus exacte possible, tant dans celle de la taille que de la capitation, qui auroient chacune son tableau particulier, et cette marche simple semble naturellement indiquer celle à suivre pour établir, ainsi qu'il paroît que c'est le vœu de l'assemblée provinciale, la même égalité de paroisse; pour cet effet, cette première opération consommée, les tableaux de chaque paroisse devoient être exposés dans un des appartemens du bureau intermédiaire de département, à la vœu seulement des députés de chaque municipalité qu'il seroit convenable d'appeler à cet effet à des jours particulièrement indiqués pour chaque arrondissement, afin d'éviter la trop grande confusion, qui auroit lieu si tous pouvoient se pré-

serter en même tems. Chaque députés pourroit y extraire les notes qu'il lui seroient nécessaires et se retireroit pour rédiger un mémoire d'observations qui seroit un seul pour chaque municipalité, déposé au greffe du bureau de département ou adressé aux syndics du bureau; on suiveroit au surplus la même marche que celle cy-dessus indiquée, et lorsqu'enfin il seroit reconnu qu'une paroisse seroit réellement trop chargée, soit en taille, soit en capitation, avant d'arrêter définitivement les rôles, on répartiroit son trop sur celles qui le seroient moins; cette opération étant renouvelée chaque année, ou pourroit chaque année faire les rejets que nécessiteroient les circonstances; cet ouvrage, tout avantageux qu'il nous paroît, seroit néanmoins imparfait s'il ne pouvoit également s'étendre d'élection en election, et enfin de province à province, mais nous croyons que les mêmes moyens employés plus en grand pourroit produire les mêmes effets, et dans toutes les circonstances ce plant peut s'exécuter, soit que la taille et la capitation de campagnes continuât comme par le passé à être dépendantes l'une de l'autre, soit qu'on divise ses deux impositions de manière à n'avoir aucuns rapports entr'elles. Nous soumettons au surplus toutes ces observations à la sagesse et aux connoissances de messieurs l'assemblée provinciale et de celle de département. A Biéville, le 29 juin 1788. » — Le 5 octobre 1788, enregistrement de l'arrêt du Conseil d'Etat du 8 août 1788, portant règlement pour les assemblées provinciales, de département et municipales, sur les formes de la répartition et assiette de la taille, capitation et autres impositions, et celles de la nomination à la collecte; brevet de la prestation annuelle représentative de la corvée pour 1788, où la paroisse est comprise pour 546 l. 10 s., qui doivent être imposés, plus 8 d. pour livre, sur tous les habitants assujettis à la taille; nomination de trois adjoints conformément aud. arrêt, François Durand, Robert Derues et Louis Énault, tous tailleables de Biéville. — Le 12 octobre 1788, nomination de 2 collecteurs. — Le 12 octobre 1788, à l'issue de la messe paroissiale, se sont assemblés les seigneur, propriétaires et habitants, dûment convoqués par semonces et par billets en conformité des règlements, pour délibérer sur une lettre des procureurs-syndics du département de Caen au syndic de la municipalité, le 30 7<sup>bre</sup>, pour demander l'avis des seigneur, propriétaires et habitants sur le projet formé de solliciter de la justice et des bontés du Roi le rétablissement des anciens États de la province de Nor-

mandie comme le seul et unique moyen de faire jouir cette province des privilèges qui lui appartiennent, dont elle a été privée depuis longtemps, et pour mettre les habitants en état d'offrir librement et légalement au Roi, suivant leurs vœux, tous les secours qui dépendront d'eux, lesquels, après avoir mûrement réfléchi et après avoir pris l'avis de chacun de ceux composant l'assemblée, il a été délibéré et arrêté de prier les procureurs-syndics de département de vouloir bien présenter à la prochaine assemblée de département la présente délibération aux fins de solliciter pour toute la province, et conformément au vœu général, le rétablissement des États de cette province, observant cependant qu'il seroit avantageux que les différents membres du tiers Etat, le seul contribuant aux impôts les plus onéreux, eussent leurs représentants en nombre égal aux corps du clergé et de la noblesse et autres jouissant des privilèges en vertu de leurs charges, de sorte qu'il n'y eût que deux corps, l'un des privilégiés, savoir le clergé, la noblesse et les pourvus de privilèges, et l'autre du tiers Etat, ne jouissant d'aucuns privilèges, à laquelle fin la présente délibération sera envoyée sans aucun retard aux procureurs syndics du département par le syndic de cette municipalité. — Le 19 octobre 1788, ayant délibéré sur l'état pour ainsi dire impraticable du chemin tendant de cette paroisse au hameau de Lébisey, et Longuet ayant mis sur le bureau un mémoire tendant à obtenir des secours dans les fonds de charité pour pouvoir parvenir au rétablissement de ce chemin, l'assemblée a arrêté de prier led. Longuet de vouloir bien présenter ce mémoire à l'assemblée du département et d'en solliciter une participation dans les fonds de charité qu'elle a à sa disposition pour la présente année, approuvant la soumission annoncée dans led. mémoire, parce que les sommes fournies par les propriétaires de cette paroisse formeront une masse particulière, ainsi que celles fournies par les propriétaires du hameau de Lébisey, pour que chaque masse soit particulièrement appliquée aux chemins de la paroisse des propriétaires qui l'auront fournie, puis chaque masse participer au marc la livre à la somme qui sera accordée sur les fonds de charité. — Le 2 novembre 1788, enregistrement de l'« Instruction de la commission intermédiaire provinciale de Basse-Normandie aux assemblées municipales de la généralité », concernant la répartition équitable des impositions. « Il sera bien glorieux pour elles d'écartier l'arbitraire et de rendre une justice exacte à

leurs concitoyens, en établissant l'égalité dans les contributions, et il n'en est pas moins digne de leur zèle, en surveillant le recouvrement, de prévenir des frais toujours aggravans ; si les réglemens qui sont adressés aux assemblées municipales leur paroissent susceptibles de quelques observations, alors elles connoissent trop bien l'importance de leurs fonctions pour déranger l'ordre du service par un défaut d'exécution, mais elles peuvent adresser sur le champ leurs représentations à leur assemblée ou bureau intermédiaire de département..... Un autre objet que la commission intermédiaire croit devoir recommander aux assemblées municipales, c'est de faire connoître aux assemblées de département les bonifications qui pourroient être faites, ou les abus qui devroient être réprimés dans l'exécution des ouvrages publics dont les ateliers avoisinent leurs paroisses. Déjà la généralité doit aux soins pénibles et aux lumières des bureaux intermédiaires une diminution considérable de dépense sur les travaux des routes ; leur économie et leur bonne administration mettent la commission intermédiaire de réduire pour l'année 1788 le recouvrement de la prestation représentative de la corvée, aux deux tiers de la somme dont la levée a été autorisée par Sa Majesté ; et l'autre tiers, destiné à l'entretien des routes et aux travaux adjugés jusqu'au 1<sup>er</sup> de mai 1789, ne sera levé qu'en 1789, d'où il résulte que, dans toute cette généralité, la dépense des travaux publics qui s'exécutent sur la prestation de la corvée, ne sera en 1788, y compris les six deniers pour livre attribués aux collecteurs, et deux deniers attribués aux receveurs particuliers des finances, que de la somme de 448,849 l. 1 s 7 d., au lieu de celle de 659,034 liv. 15 sols qui a été levée en 1787 », etc. Lad. instruction, du 8 octobre 1788, signée du duc de Coigny, de l'évêque de Coutances, du comte de Balleroy, de Le Telier de Vauville, etc. Copie sur l'imprimé, à Caen, chez G. Le Roy. — Rôle des ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789 : Le Manissier, curé, à raison de sa pension congrue et des terres d'obits chargées de fondations, 2 l. 5 s. 9 d. ; Lhoste de Livry, représenté par Le François, avocat du Roi au bureau des finances de Caen et docteur régent en médecine de l'U<sup>te</sup> de Caen, pour le château, cours, jardins, 4 l. 11 s. 6 d. ; Le Coq, seigneur de Rubercy, écuyer, d<sup>r</sup> à Biéville, 4 l. 11 s. 6 d. ; led. Andrey des Pommerayes, pour son château, jardins, etc., 4 l. 11 s. 6 d. ; Le Portier, d<sup>r</sup> régent en médecine en l'U<sup>te</sup>, pour sa maison de campagne et jardin, 2 l. 5 s. 9 d. ; Le Coq de Biéville, docteur professeur aux

droits en l'U<sup>te</sup>, d<sup>t</sup> à Caen, pour sa maison de campagne et jardin, 1 l. 14 s. 3 d.; Longuet, négociant, échevin de Caen, pour sa maison de campagne et jardin, 1 l. 2 s. 10 d.; Richebourg, bourgeois de Caen, pour sa maison de campagne et jardin, 1 l. 2 s. 10 d. — Le 31 janvier 1790, réception de lettres patentes sur décrets de l'Assemblée Nationale, dont le curé est invité à donner lecture le jour même, aux vêpres. — Blanc à partir du feuillet 26.

E. Suppl. 687. — CC. 1. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1743.** — Impositions. — Extrait concernant Biéville du rôle des droits d'usage de l'Élection de Caen pour la partie des nobles et privilégiés de l'année 1743, rendu exécutoire par l'intendant de La Briiffe le 15 décembre 1742 : Marie Blanchard, veuve Jacques Baillehache, Pierre Le Coq, sieur de Biéville, Viel, procureur du Roi à la Monnaie, Jacques André, notaire, François Blanchard d'Alincourt, etc. Total, 1 l. 15 s.

E. Suppl. 688. — DD. 1. (Liasse.) — 3 pièces, papier,

**1772-1773.** — Marais. — Récépissé de Le Coq de Biéville, qui reconnaît avoir pris dans le coffre du trésor, en présence du curé Le Manissier, et autres, 8 pièces, notamment le contrat d'aliénation du marais de la paroisse, faite au profit de Colbert, le 21 juillet 1675, une transaction pour la rentrée en possession, du 12 juin 1718, des certificats concernant la rente que faisait Colbert pour raison de lad. aliénation (1772); copie du récépissé de 9 pièces donné à M. de Biéville par led. curé (1773); notes de pièces en déficit.

E. Suppl. 689. — DD. 2. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1788-1790.** — Travaux à l'église. — « Plan du beffroy arrêté par l'assemblée de la paroisse de Biéville le quatre oct<sup>e</sup> 1789 p<sup>r</sup> exécuté suivant le devis dont s'est rendu adjudicataire le s<sup>r</sup> P<sup>e</sup> Cabour, de la d<sup>ue</sup> paroisse. (Signé) Ch<sup>es</sup> Longuet, député, Le Portier, Scelle. » Au dos, notes de paiements (1788-1790). — Devis et adjudication, du 24 octobre 1789. — « État des journées faites tant à déplacer les deux sommiers qui portoient la petite cloche qu'à les replacers et en haunire les trois cloches et les repandres, racommoder le plancher, faire une entrée aux beffroy, et

autre réparations aux clocher de l'église de Notre-Dame de Biéville. 1790. » L'adjudicataire est payé 40 s. par jour, les ouvriers 30, 24 et 22 s.; fournitures : la chaux, 1 l. 4 s. le boisseau; la pierre, 5 s. 6 d. le pied cube, pour achat et voiture, etc. Total, 320 l. 3 s. 2 d.

E. Suppl. 690. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 110 feuillets, papier.

**1633-1661.** — Église paroissiale de Notre-Dame de « Biéville-sur-Oulne ». — Baptêmes, mariages, sépultures. — Marin Bouquet, maître aux arts en l'Université de Paris, curé. — Baptêmes. Le 11 octobre 1633, par Gilles Potier, curé ci-devant de Beuville, Marin Boscain. — Le 10 janvier 1634, Marguerite Viel; p., Liot de La Forge, curé de Périers, doyen de Douvres. — Le 29 avril 1634, Pierre Trebouillard; p., Célerin Bunel, stipulant et prétendant nommer pour Pierre Le Coq, fils de Pierre Le Coq, bourgeois de Caen, « à ce présent, que toutes fois quoy que en cecy plégé par Ma Damoiselle Le Coq, sa mère, si est-ce que à cause de son bas aage, qui n'est que de quatre ans et demy ou viron, je ne l'ay receu comme parrin, mais seulement led. Bunel ». — Le 5 mai 1634, Pasquette Trebouillard, fille de Richard Tribouillard et de Michelle Bosquain, « sa prétendue espouse, à cause de leur mariage entre eux clandestinement contracté ». — Le 14 mai 1634, Nicolas Le Boulenger; p., Nicolas André, sieur des Pommerais, procureur en vicomte à Caen. — Le 14 juin 1635, Julien de St-Martin; p., Julien Gosselin, sieur de La Fontaine, de Victot. — Le 1<sup>er</sup> août 1635, selon le mandement du promoteur de l'officialité de Caen, en la maison de Michel Le Peltier, sieur des Longs Prais, assignation à Catherine Roussel, sa servante, « grosse hors le lict de mariage », par devant l'official et promoteur de lad. officialité, pour dire et déclarer en justice du fait de qui elle est grosse; le 10 août, itérative assignation, sur défaut. — Le 10 janvier 1636, bénédiction de la grosse cloche, refondue le 8 par Clément Le Picard, maître fondeur de Villedieu, moyennant 45 l. t.; p., Jean de Foulongne, écuyer, sieur de Petiville, du Londel, etc.; m., Louise Du Pont, épouse de Pierre Le Coq, bourgeois de Caen. — Le 20 mai 1636, Guillaume Jeanne, fils illégitime de Jeanne Hébert et de Marin Paisant, son père, de Biéville, « qui se est chargé de sa norriture et entretien nécessaire, ainsy que la femme légitime dud. Paisant, présente au baptesme, l'a tesmoigné et ré-

féré », etc. — Le 20 juin 1638, suivant sentence de l'official de Caen, assemblée des paroissiens en forme de commun pour réparations à la couverture de l'église : Robert Viel, couvreur en tuile, habitant de Biéville, s'oblige bien et dûment recouvrir l'église entièrement en tous les lieux nécessaires, fournir de la grande tuile en telle quantité qui sera nécessaire, estimée à deux milliers, chaux, sablon, latte, clou, et autres choses nécessaires aux réparations tant de la couverture que du pavé de l'église et réparation des sièges, moyennant 40 écus et 20 s. de vin. — Le 3 novembre 1638, Robert Gervais ; p., Robert, fils aîné de Robert Boscain, sieur de Vaurecher, bourgeois de St-Gilles de Caen. — Le 29 juin 1640, David Morin, fils Pierre, de Beuville, par Jean Beausieu, desservant pour Guillaume Cardon, curé de Beuville, absent. — Le 12 juillet 1644, Philippe Le Téliier ; p., Philippe Hélie, écuyer, sieur d'Aurigny, de la paroisse de la Trinité de Falaise ; m., Philippine de Than, fille de Philippe de Than, sieur de La Prairie, bourgeois de Caen. — Le 14 août 1644, Catherine Saint-Martin ; m., dame Catherine Le Coq, fille de Pierre Le Coq, sieur de Biéville, bourgeois de Caen. — « Je soubs signé Nicolas Le Febvre, sieur des Jardins, bourgeois de Caen, recognois que une fille née de Luce de Basly, de Biéville, est ma fille bâtarde et naturelle, et consents qu'elle soit baptisée en mon nom, consentant à sa nourriture, garde et entretien, à mes despends, aujourd'huy 24 juillet 1647, ce qui a esté ainsi recogneu par lad. femme, renonçant par ce présent me rechercher en aucune façon en mariage ny y apporter aucuns empeschemens, ny former aucunes oppositions, et généralement à toutes autres choses, ce que ils ont signé, Le Febvre. » Le 25 juillet 1647, b. de Marie, fille bâtarde de Luce de Basly et de Nicolas Le Febvre. — Le 16 février 1648, Marie Busnel ; m., noble d<sup>lle</sup> Marie Huet, de St-Pierre de Caen. — Le 9 août 1648, Charles Le Manissier ; p., Charles Busnel, de Bourguébus, d<sup>t</sup> à Biéville, fermier des enfants mineurs de feu Gédéon de Baillehache, écuyer, sieur de Biéville, Mongoubert, etc. ; m., Catherine Oger, femme de François Guesdon, de Bourguébus, fermier de M. de Biéville Le Coq. — Le 25 février 1652, « Jean Jean de Cour, fils illégitime de Jean de Cour, de la paroisse de Boulon, et de Isabelle Le Manissier, fille de Jacques, de la paroisse de Biéville, a esté, par ordonnance de M<sup>r</sup> l'Official de l'officialité de Caen, mis en la garde de lad. Le Manissier et baptisé au nom dud. de Cour en l'église paroissiale de lad. paroisse de Biéville », etc. — Le

17 septembre 1656, Jacques Selles ; p., Jacques Du « Holondel », écuyer, fils de M. Du « Holondel ». — Le 17 août 1659, « en cas de nécessité, un fils moribond dans la chapelle du Londel, pour cause que sa vie ne pouvoit permettre d'aller à l'église paroissiale, esloignée d'un quart de lieue, appartenant à M<sup>r</sup> Du Holondel, sieur du Londel de Cornières, trésorier de France, etc, et à Madame Anne Turgot, son épouse », nommé Antoine le 21 octobre 1661 par Antoine Du « Holondel », écuyer, seigneur du Lorey, son oncle, et Marguerite Le Sueur, sa grand'mère, veuve de Pierre Du « Holondel », écuyer, seigneur desd. lieux, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances. — Le 22... (mois non indiqué) 1661, Anne, fille du marquis de Montereuil, seigneur et patron de Biéville, âgée de 14 ans ; m., Anne de Foulongne.

Mariages. — Le 18 juin 1634, premier ban du mariage de Pierre Saint-Martin et Marguerite Le Paulmier, de Biéville, « auquel ban ne s'est trouvé aucun empeschement, défendant ou invalidant led. mariage futur, ny aucun opposant, excepté Gilles Cœuret, de lad. paroisse de Biéville, qui a formé opposition publiquement au prône de la grande messe paroissiale, pour raison que led. Cœuret, par moy inquis, dict que il luy a donné quelques hardes en présence de plusieurs personnes, que lad. Paulmier a receues sans promesse verballe de futur mariage ou response de sa part touchant led. futur mariage, quoy que néant moins atteste les luy avoir baillées et données en nom de mariage, et lad. Paulmier sans autre response que d'un grand mercy receues, et persiste en son opposition, et a signé. » — Le 23 juin 1634, a comparu led. Cœuret, fils Pierre, « lequel, après longue et juste considération en luy-mesme, et du conseil de ses père et mère, a déclaré ne persister à l'opposition qu'il avoit cy devant formée à la publication des bans de Pierre Saint-Martin et de Marguerite Paulmier, ausy de lad. paroisse, moiennant paiement de la somme de trente solz tournois que lad. Le Paulmier estoit convenu avec led. Cœuret, laquelle somme luy a esté payée comptant par mes mains à la discharge de lad. Le Paulmier, par elle de ce requis, et a dict ne la rechercher jamais plus pour ce regard en aucune chose, ... tesmoin son signe cy mis ». — « L'an de grâce mil six cents trente cinq, le samedi neuf iesme jour de juin aud. an, après fiançailles et dispense de tous les bans ou proclamations qui de précepte ecclésiastique ont accoustumé d'estre faictes par trois dimanches continuels aus prone des grandes

messes paroissiales, par sentence de Monsieur l'official de l'officialité de Caen, en date du neuf iésme jour de juin mil six cents trente cinq, moy, Maistre Marin Bouquet, pbr., curé de la parr. de Biéville au diocèse de Baieux, ay en la chapelle de lad. officialité interrogé Pierre de La Planche, de la parr. de Préaux, et Marthe Renouf, de lad. parr. de Biéville, et leur consentement mutuel par moy pris les ay solennellement par paroles de présent conjointes en mariage, au quel entr'eulx présentement célébrer et contracter ils ont esté led. jour juridiquement condamnés par led. sieur official, assignation précédente donnée aud. de La Planche, espoux, à la requeste de lad. Renouf, son espouse, par devant led. sieur official, aus fins de accomplir et parfaire led. mariage, comme grosse et preste d'accoucher du faict dud. de La Planche, ainsy que en jugement il a recogneu et accepté, puis dict la messe des espousailles et à iceulx donné la bénédiction nuptiale selon la forme de nostre mère Sainte Église, et en vertu dud. mariage l'enfant dont lad. espouse est grosse a esté légitimé, et lad. conjunction matrimoniale ainsy par moy receue és présences de M<sup>e</sup> Pierre Viel, pbr., vicaire de lad. parr. de Biéville, et de honneste et discrete personne Jean Mioque, bourgeois de Saint-Pierre de Caen, tesmoins. » — Fiançailles, bans, contrats de mariages, etc.

Sépultures. — « Au jourd'huy vendredy 25<sup>e</sup> jour de avril 1636, moy, M<sup>e</sup> Marin Bouquet, pbr., curé de Biéville et maistre aus arts en l'Université de Paris, me suis transporté en la maison de Marin Paisant, de lad. parr., où ai aut trouvé Jeanne Hébert, servante dud. Paisant, estre grosse d'enfant dès il y a long temps et comme preste d'accoucher en peu de temps, et pour ce subject assignée plusieurs fois pardevant M<sup>r</sup> l'official et promoteur de l'officialité de Caen pour dire et déclarer en justice du faict de qui elle est grosse, mise en deffault par trois fois et n'ayant voulu comparoistre pour remédier aus dicts deffaults, et autres inconveniens qui pourroient arriver sur la distance du chemin, eu égard à l'estat de la grossesse de lad. Hébert et aus passions et menaces de quelques uns des amis dud. Paisant envers lad. Hébert, j'ay interrogé lad. Hébert sur led. faict, et après l'avoir jurée, m'a dict en sa consciense et sur la perdition de son âme que l'enfant dout elle est à présent grosse et chargée en la maison dud. Paisant, son maistre, est des œuvres dud. Marin Paisant, sou maistre, et non autre, à quoy eu égard, j'ay chargé lad. Hébert dud. enfant de en faire si bonne

garde pendant sad. grossesse et autre temps que il sera en sa possession et garde, d'en avoir si bon soin que il ne luy en arrive aucun dommage; et pour le regard dud. Marin Paisant, après avoir examiné de rechef lad. Hébert en présence respective dud. Paisant, son maistre, m'a dict avoir agréable le raport et examen de lad. Hébert, sa servante, et recognoistre led. enfan estre de ses œuvres en son âme, en sa consciense. A cause de quoy j'ay chargé led. Paisant, maistre de lad. Hébert, de garder lad. Hébert pendant sa gésine et dud. enfan après sa nativité, et de la norriture et entretien d'iceluy, ce que il a eu agréable et accepté, présent la femme dud. Paisant et tesmoin leur signe ou mercs cy mis. » — Le 25 mai 1636, inh. de lad. Jeanne Hébert, « au lieu et place des enfans et parents de Marin Paisant, son maistre ». — Le 13 mars 1637, inh. par Marin Bouquet, curé de Biéville, de Gilles Potier, curé de Beuville, âgé de 70 ou 72 ans, dans le chœur de lad. église. — Le 14 mars 1637, inh. de Julienne Fleury, âgée de 80 ans environ, servante dud. Potier. — Le 21 novembre 1637, décès de Jean de Foulongne, écuyer, sieur de Petiville et du Londel, âgé de 96 ans, au Londel, paroisse de Biéville, inh. le 23 dans le chœur, « au lieu et place de ses prédécesseurs, au pied de l'arcade de la tour de lad. église, où est érigée la chapelle de la racine de Jessé et située sa tombe gravée et munie de ses armes, au costé droit de la quelle est ausy une autre tombe de M<sup>r</sup> et Mademoiselle Du Londel, son frère et sa belle-sœur ». — Le 16 mars 1638, décès de Marie, fille d'André Le Bret, du hameau du Londel, « affligée de la maladie de la peste », « qui, à cause du péril public et de la violence de la contagion, qui, en trois ou quatre jours, saisit plusieurs personnes aud. hameau, a esté inhumée par ses parents dans le jardin de son père, proche sa maison ». Semblable inhumation dans un jardin, « à cause de la contagion et intérêt public », de Marguerite, fille de Pierre Le Basonnier, âgée de 6 mois, décédée le 17 mars 1638; autres décès de peste. — Le 15 février 1640, décès de Michel Le Peltier, sieur des Lougs Prays, capitaine enseigne du faubourg de St-Gilles de Caen, âgé de 70 ans, « surpris d'une mort subite et inopinée », inh. dans la nef, au lieu et place de ses aïeux et prédécesseurs parents, sous une grande tombe, au pied de son banc. — Le 2 février 1641, décès de Jean... (blanc), curé de Bléville (Blainville), en la centième année de son âge ou environ, inh. dans le chœur de lad. église. — Le 6 octobre 1642, décès de Rémon Bary, de Biéville,

« à cause d'une grande blessure d'un coup d'espée que deux voleurs, après exécutés, luy donuèrent sur la moitié du chemin de Caen à Biéville, par lequel il expira le lendemain à dix heures, arrivant de Caen en sad. maison dans sa charette dans laquelle il se fist rapporter par son fils et sa femme en sad. maison », inh. dans le cimetière. — Le 30 juin 1643, décès de Liot de La Forge, curé de Périers, doyen de Douvres, âgé de 79 ans, inh. dans l'église. « Dieu luy soit miséricordieux comme à un de ses sacrificeurs. Gens sancta et regale sacerdotium. »

E. Suppl. 691. — GG. 2. (Cahier.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1651-1655.** — Fragment de registre. Mariages, bans, contrats de mariages, etc. Familles Auvray, Boscain, Busnel, Gosselin, Le Basonnier, Le Bret, Le Dard, Le Manissier, Le Moyne, Liénard, Massieu, Morin, Selles, Tribouillart, Vauquelin, etc.

E. Suppl. 692. — GG. 3. (Registre.) — Petit format, 46 feuillets, papier.

**1666-1682.** — Sépultures, de 1666 à 1675; baptêmes, mariages, sépultures, de 1678 à 1682. — Marin Bouquet, Guillaume Philippe, curés. — Le 20 septembre 1666, décès de Pierre, fils de Le Neuf, bourgeois de Caen, âgé de 6 mois, en nourrice. — Le 23 juillet 1669, décès dans sa maison à Biéville de Louis Tabouret, bourgeois de Caen, chirurgien, âgé de 75 ans, inh. dans l'église. — Le 21 octobre 1670, inh. de Pierre « Thonnere », curé d'Hermanville, dans la chapelle Notre-Dame de son église, par Bouquet, curé de Biéville. — Le 20 mai 1675, décès à Bures d'Anne Turgot, dame du Londel, épouse de M. de Touchet, écuyer, sieur de Bures, du Londel, etc., inh. le 21 dans le chœur de Biéville. — Familles Auber, Baril, Fanet, Fresnel, Gervais, Hodierne, Le Bret, Le Cornu, Le Gentil, Le Monnier, Murette, Ménard, Mesnil, Morant, Prempain, Viel, etc.

E. Suppl. 693. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 106 feuillets, papier.

**1684-1700.** — Baptêmes, mariages, sépultures. Nicolas Tabourier, curé. — Le 13 novembre 1685, déclaration de Joachim de Baillehache, écuyer, sieur de La Vallée, et de Suzanne de Baillehache, veuve de

Gabriel de Frotté, chevalier, seigneur de Couterne, qu'ils veulent abjurer l'hérésie « calviniane » et embrasser la religion catholique, apostolique et romaine. — Le 21 novembre 1685, abjurations d'Henri Du Bousquet, écuyer, sieur d'Ellon, Jeanne de La Vayrie, Jacques de Baillehache, chevalier, seigneur de Biéville, Jacques-Antoine de Baillehache et Marie Beaujour. — Le même jour, bapt. d'Henri, fils dud. Jacques de Baillehache et de Marie Boschard : p. et m., lesd. Henri Du Bousquet et Jeanne de La Vayrie. — Les 24, 28 et 30 novembre 1685, abjurations, notamment, le 28, de Joachim de Baillehache, écuyer, sieur de La Vallée, Suzanne de Baillehache, dame de Couterne, Catherine et Marie-Anne, filles de Jacques de Baillehache, auxquels le curé donne l'absolution. — Le 12 juin 1686, obligation de Jacques de Baillehache, chevalier, seigneur de Biéville, d'envoyer au curé « tous ses enfans aux instructions catholiques, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement instruits, comme aussi de les assujettir à l'assistance de la s<sup>te</sup> messe les jours de feste et dimmenche ». — Le 22 août 1686, bapt. de Guillaume, fils de Gillette Avenel, « né hors mariage des œuvres d'un quidam qu'elle a déclaré ne point connoître ». — Après un acte du 9 février 1687, « Pour terminer le procez encommencé par Pierre de St-Martin pour injures scandaleuses contre son honneur et de sa femme proférées par Richard Baril, c'est que pour éviter aud. procez led. Baril se repent et reconnoist qu'il s'est emporté mal à propos et trop légèrement d'avoir proféré lesd. injures, pour satisfaction desquelles il reconnoist led. St-Martin et sa femme pour gens de bien et d'honneur, ce qu'il promet déclarer dans toutes les occasions qui se présenteront où l'on parlera à leurs désavantage, moyennant quoy et la présente satisfaction ils s'en vont hors de cour et de procez, et rendra led. Baril onze sols six deniers pour les frais de l'assignation, et payera le premier qui recommencera contre l'autre la somme de cent sols pour les pauvres, et demeureront bons amis pour l'avenir, ce qu'ils ont signé présence de moy, Nicolas Tabourier, pbr., curé de Biéville, de M<sup>e</sup> Charle Paulmier, pbr., obitier de Biéville, de M<sup>e</sup> Thomas Mesriel, bourgeois de Caen, et Guillaume Tabourier. » — Le 8 juillet 1692, consentement que le curé établisse un custos à son choix, « à charge de faire tous les devoirs accoutumés, et qui sera obligé de tenir l'école gratis aux enfans de la paroisse », et aura pour cet effet les gages ordinaires et dix livres d'augmentation sur le trésor. — Le 21 mai 1693, devant le curé Tabourier, se sont assemblés les pa-

roissiens pour délibérer de leurs affaires, et spécialement pour trouver quelque moyen de fournir aux frais qu'ils sont obligés de faire incessamment pour la garde sur la côte, lesquels ont jugé à propos de présenter requête au curé, aux fins de leur permettre de recevoir des mains de Le Grand, receveur de la maison de Blainville, les 35 livres qui leur sont dues par M. de Colbert ou ses représentants, par chacun an au jour de fête de St-Clair, au mois de juillet, pour les arrérages de la vente de leurs marais qu'ils ont faite aud. de Colbert, ce qu'il leur a volontiers accordé à cause de leurs grandes misères, et consent qu'ils reçoivent lad. somme échue en juillet 1692, sans que cela puisse préjudicier au certificat que lesd. paroissiens lui avaient passé, par lequel ils lui donnaient pouvoir de recevoir ladite somme pour rembourser le trésor de Biéville des 275 livres qu'ils avaient prises sur led. trésor par la vente de 6 vergées de terre pour payer les taxes imposées sur ledit marais; et partant lesd. paroissiens ont consenti que le curé reçoive, ou le trésorier en charge, les arrérages dud. marais à échoir en 1693, 1694 et 1695. — Le 5 juin 1693, inh. de Philippe Lamy, âgé d'environ 33 ans, « lequel avoit été autresfois huguenot, mais depuis neuf ou dix ans fort bon catholique ». — Le 11 octobre 1695, bapt. de Jacques, né hors mariage des œuvres de Nicolas Paysant et de Suzanne Adeline: mar., Elisabeth-Marie de Vaucouleurs, fille de M. de Vaucouleurs, conseiller médecin ordinaire du Roi et son lecteur en la faculté de médecine de Caen; par., Jacques Maheult de Vaucouleurs, docteur aux droits en l'Université de Paris, conseiller du Roi, son professeur aux droits en celle de Caen, doyen de droit civil et recteur de lad. Université. — « Extrait de deux épitaphes apposées dans la muraille derrière la contretable que j'ay fidèlement collationnez présence des témoins soussignez, tant paroissiens qu'ouvriers, et qui ont été cachées par leur ouvrage, n'ayant pu faire autrement. En voicy la teneur: Cy gist noble homme Hélié Lucas, en son vivant sieur de La Vallée, lequel décéda le dixième jour de may mil cinq cents soixante et dix-huit, et noble damoiselle Jacqueline de Haute Mer, sa femme, laquelle décéda le dixième jour de juillet mil cinq cent soixante. Priez pour eux. Cette épitaphe est du costé de l'évangile. Et la suivante du costé de l'épître, comme il s'ensuit: Cy gist noble homme Gilles de Foulogne, en son vivant sieur des Authieu, de Petyville et du Londel, lequel décéda le sixième jour de septembre mil cinq cents quatre vingt huit. Lesquelles épitaphes ont été fidèlement copiées et

collationnées sur les originaux, ce dix-huit may mil six cents quatre vingt saize, par moy, Nicolas Tabourier, curé de Biéville. En foy de quoy j'ay signé avec les témoins soussignez. » — « Le dimanche vingtyème jour de may mil six cents quatre vingt-saize, comme il a été convenu et résolu pour l'appropriement, bien, utilité et nécessité de cette église de Biéville de faire une contretable. et au lieu que l'autel est de présent séparé du mur de ladite église d'environ quatre pieds, il a été trouvé à propos, pour l'aggrandissement et embellissement du chœur. d'approcher et poser ladite contretable jusques et contre ledit mur, et d'autant que dans icelui mur et au derrière dudit autel il y a deux pierres enfermées dans ledit mur, l'une du costé de l'épître, l'autre du costé de l'évangile, sur lesquelles sont écrites deux épitaphes » (suivent les textes ci-dessus, avec la variante « dixième jour de septembre » pour le décès de Gilles de Foulognes). — Le 15 juillet 1696. s'est présenté devant le curé Tabourier Jacob Paysant, fils de Philippe Paysant et de Philippine Le Thuy, lequel a déclaré et protesté qu'il veut continuer à faire son devoir de catholique, comme il l'a promis le jour de son abjuration, « ne l'ayant interrompu que parce qu'il en a été toujours empesché par son père. mais que présentement qu'il est suffisamment âgé. il veut vivre en bon catholique, ce qu'il a signé présence de M<sup>r</sup> Blondel, pbr., obitier, et Richard Viel. » — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs du sel et de la taille, de trésoriers, enrôlements et dérôlements, bannies du pain de charité ou de Pâques, de l'herbe du cimetièrre, etc.; audiences de contrats concernant Guillaume Du Hamel, curé du Molay (1692).

E. Suppl. 694. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 100 feuillets, 1 pièce intercalée. papier.

**1700-1718.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Nicolas Tabourier, curé. — Le 29 septembre 1703, inh. de Jacques de Baillehache, seigneur de cette paroisse, « à ce qu'il prétendoit », décédé la veille; « et donné depuis 18 ans toutes les preuves d'une sincère conversion ». — Le 22 mai 1709, « s'est présentée devant moy, Nicolas Tabourier, curé de Biéville, Marie Putot, fille de Mathieu Putot et de Marie Masseline, originaire du Mesnil-Fremontel, âgée de 26 ou 27 ans ou environ, laquelle m'a dit et déclaré que Philippe Varin l'a séduite et corrompue, ayant eu commerce avec elle au commencement du mois de mars, mais qu'elle ne sçait point encore si elle est grosse ou non,

ce qu'elle a signé, présence de Guillaume Tabourier, bourgeois de Caen, et de Jacques Delaporte; ayant adjoustré qu'il l'a séduite sous promesse de mariage». — Le 28 septembre 1710, délibération des curé, obitier, trésorier et habitants, portant que le maître d'école et custos, « ne pouvant subsister à payer une maison pour demeurer et tenir les petites écoles », ils lui donnent 15 livres à prendre chaque année sur le trésor. — Le 7 janvier 1711, mariage de Pierre Moisson d'Urville, docteur agrégé aux droits de l'Université de Caen et avocat au bailliage dud. lieu, et Marie-Anne de Biéville de Baillehache, en présence de J. Roger, obitier à Biéville, Pierre Souquet, écuyer, sieur de La Tour, Louis-François de Grimoult, écuyer, sieur de Courcy, Jean Moisson de Courcy, capitaine au régiment de Mont, Louise-Madeleine-Jacqueline Grimoult, épouse du sieur de La Tour, Marie-Anne de Baillehache Biéville. — Le 21 octobre 1714, bapt. de Gilbert Fleury; par., Gilbert Lhôte, conseiller et garde des archives du bureau des finances de Caen; mar., Théodore de Vernay. — Le 31 décembre 1713, assemblée des possédants héritages et habitants taillables au sujet des réparations à faire au beffroi de la tour: ils accordent à Allain Aubé, charpentier de lad. paroisse, 93 livres pour « bien et dument faire led. beufroy, descendre et monter les deux cloches et les remettre en état de sonner, pour ce qui est de sa profession, placer tous les sommiers nécessaires, faire le plancher, les abavents aux quatre ouvertures de la tour, la hune de la nouvelle cloche, la porte de la petite entrée de l'église, et de rendre le tout en bon et parfait état pour ce qui regarde sa profession ». — Le 7 mai 1713, assemblée des paroissiens pour répondre à un exploit à eux donné de payer une taxe pour les droits d'usage et commune, déclarant n'en posséder aucun, le marais de la paroisse appartenant aux représentants de M. de Colbert; pouvoir à Pierre Varin, collecteur, de faire toutes les diligences nécessaires pour être déchargés de lad. taxe. — Le 5 septembre 1717, élection de Gilbert Lhoste, conservateur des archives du bureau des finances de Caen, à la charge de trésorier en remplacement de Pierre Fontaine, bourgeois de Caen, et pouvoir à Guillaume Le Bazonnier, de Biéville, de recevoir des receveurs du comte de Rochecouart 4 années dues aux paroissiens pour les arrérages de leur marais possédé par led. seigneur. — Le 24 octobre 1717, nomination de Guillaume Le Bazonnier pour faire toutes les diligences et frais nécessaires afin de rentrer en possession de leur

commune ou marais, aux termes des déclarations du Roi. — Le 6 février 1718, bapt. de Marie-Anne, « née hors mariage du troisyème des œuvres de Marc-Antoine Donnet, fermier du Londel »; mar., Marie de Prépétit, épouse du parrain Gilbert Lhôte Du Londel. — Assemblées des paroissiens pour élections de trésoriers, de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements, décharges de taxe de biens communaux, etc.

E. Suppl. 695. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 66 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1719-1730.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Nicolas Tabourier et Jacques Huet, curés. — Le 21 mars 1719, bapt. de François-Charles, né hors mariage légitime des œuvres de Philippe Bosquain le jeune et de Jeanne Gaultier; par., Nicolas-François Le Coq, écuyer, seigneur et patron de Beuville et de Vaucelles; mar., Charlotte Couture, épouse de M. de Biéville Le Coq, lieutenant du Roi en vicomté à Caen. — Le 6 avril 1721, bapt. de Jacques-Antoine, « né du second hors mariage des œuvres de Marc-Antoine Donnet et d'Ester Le Cavalier »; mar., Théodore de Vernay, épouse d'Antoine-Joseph de Foulongnes, écuyer; par., Jacques Le Marchant, écuyer, conseiller du Roi, garde-scel au présidial de Caen. — Le 22 juin 1721, inh. dans le cimetière, à la porte de l'église, « comme il l'a souhaité », de Nicolas Tabourier, curé du lieu, âgé de 69 ans ou environ, « après avoir gouverné sa paroisse trente neuf ans ou environ avec beaucoup de désintéressement et de piété, et exercé les fonctions de doien de Douvre pendant vingt ans avec beaucoup de zèle pour la discipline, décédé du même jour après avoir rescen les sacrements, regretté universellement tant de ses confrères que de ses parroissiens qui ont sa mémoire en bénédiction... ». — Le 10 mai 1722, autorisation à M. de Beuville, trésorier en charge de Biéville, de porter à l'Intendant les billets de banque provenant de l'amortissement de la rente fondée à l'église par défunte Marie Lebret, et ce conformément à l'édit du Roi. — Le 29 mars 1722, bannie de 20 boisseaux de blé de la charité pour faire le pain de la charité de Pâques à la seconde blanche, blanc, cuit et levé bien et dument, comme le pain de Caen de la seconde blanche de Pâques, mis à prix à raison de 33 l. par boisseau. — Le 4 avril 1728, bapt. de François-Jacques de La Porte; par., François-Antoine-Louis Le Coq de Beuville; mar., Marie-Jacqueline Lhôte du Londel. — Le

10 mai 1728, inh. de Jean Roger, chapelain fondé de l'église de Notre-Dame de Biéville, dans la nef de l'église devant le crucifix, après avoir été 17 ans dans lad. fonction, décédé à l'âge de 49 ans, lad. inh. faite par François Grosyeux, curé de Plumetot, en présence de Michel Landry, curé de Bénouville, Jacques Huet, curé de Biéville, Louis Lebaudy, curé de Périers, André Tribouillard, prêtre de St-Étienne de Caen, Jacques Bizey, vicaire de Bénouville, Louis Legras, curé de Beuville, etc. — Le 25 septembre 1728, inh. de François Vautier, en présence d'André Tribouillard, prêtre, professeur de quatrième au collège des Arts. — Élections de trésoriers, collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérólements, bannie du blé de charité, achat de mobilier et d'ornements d'église, monitoires pour Pierre Le Coq, avocat au bailliage de Caen (1728), etc. — Recouvert d'un carton de cartes espagnoles de 1709.

E. Suppl. 696. — GG. 7. (Registre.)—Moyen format, 32 feuillets, 10 pièces intercalées, papier.

**1730-1739.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Huet et Jacques Raisin, curés. — Le 17 juin 1732, mariage de Julieu Hue et Catherine de Grimouville. — Le 10 février 1737, inh. de Marie-Jeanne-Félicité, âgée de 3 semaines, fille de Pierre-Jacques-Mathieu Moisson d'Urville et Jeanne-Françoise-Gabrielle Le Masurier Desplaines. — Familles Aubert, Baril, Fautet, Gallien, Langlois, Le Manisier, Marc, Morin, Quesnel, etc.

E. Suppl. 697. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 38 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1740-1750.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Raisin, curé. — Le 27 août 1741, inh. dans la nef de l'église de Catherine Leportier, femme de Fleury, docteur en médecine à Caen, décédée le même jour. — « Remarques curieuses pour la postérité. L'an de grâce mil sept cens quarante trois, fut bâti le logis et château de La Loude, par Mousieur André, bourgeois de Caen, propriétaire du dit château, et de plusieurs enclos et pièces de terres adjacentes, le tout valant au moins quatre mille livres de rente: ce 9 juillet 1750. L'an de grâce mil sept cens quarante cinq ou environ a été construit et placé le lambris qui est dans le cœur de l'église de Biéville: ce 9 juillet 1750. L'an de grâce mil sept cens vingt six ou environ, de mou vivant, le logis et

château de Beuville a été bâti par noble et discrète personne Nicolas Le Coq, grand secrétaire du Roy, seigneur et patron de Beuville: ce 9 juillet 1750. En mil sept cens quarante deux, a été bâti le château des casernes, au pont de Vaucelle, à Caen. » — Le 2 juillet 1744, inh. dans l'église de Jean-Louis-Augustin Le Coq, s<sup>r</sup> de La Hogue, bachelier aux droits en l'Université de Caen, âgé de 32 ans environ. — Le 4 juillet 1746, inh. dans l'église de Jacques-Louis-François Lhôte, écuyer, âgé de 16 ans, fils de Gervais-François-Antoine Lhôte, écuyer, seigneur du Londel, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de Marie-Madeleine de Touchet. — Le 19 juillet 1747, bapt. d'Henri-Jacques Touraille; par., Henri-Luc Lhôte, écuyer, fils de Lhôte, écuyer, seigneur du Londel; mar., Marie-Jacqueline Lhôte, sœur du parrain. — Le 28 mars 1749, bapt. de Marie Varin; par., Michel-André Loisnel, chirurgien, de Bénouville. — Le 10 avril 1749, bapt. de Jean-Gabriel-Pierre-Germain Langlois; par., Jean-Thomas-François-Gabriel Delarue, bourgeois, m<sup>d</sup> à Caen; mar., Catherine Crevel, fille de Crevel de Cloville, procureur du Roi de l'Amirauté de Caen et au dépôt du grenier à sel de lad. ville.

E. Suppl. 698. — GG. 9. (Registre.)—Moyen format, 62 feuillets, papier.

**1750-1759.** — Baptêmes, mariages, sépultures. Gabriel-François Le Manissier, curé. — Le 18 janvier 1752, mariage de François Moulley et Marie Blondel, en présence de Gervais-François-Antoine Lhôte, écuyer, seigneur du Londel, Marie-Jacqueline Lhôte du Londel, Henri-Luc, écuyer, seigneur du Londel, Gilles-François-Pierre Le Coq, écuyer, sieur de Vaucelles, Charles Poullain, obitier de Biéville, etc. — Le 12 août 1752, bapt. de Marie-Madeleine-Françoise Scelles; par., Nicolas-François Le Coq, écuyer, seigneur et patron de Beuville, conseiller secrétaire du Roi honoraire. — Le 15 septembre 1753, inh. dans la nef de l'église de Barbe Daniel, âgée de 58 ans environ, épouse de Jacques Andrey des Pommerais, écuyer, trésorier de France à Caen. — Le 7 mars 1755, inh. de Marie-Anne-Simone Trevet, âgée de 7 mois environ, fille de Michel Trevet, capitaine de vaisseau à Caen. — Le 13 octobre 1755, levée du corps de Gilles-François Le Coq, âgé d'environ 40 ans, fils de Nicolas Le Coq, écuyer, seigneur et patron de Beuville, Biéville et autres lieux, pour être inhumé dans l'église de Beuville. — Le 18 mars 1758,

inh. de Marie-Charlotte Trevet, âgée de 7 mois environ, fille dud. Michel Trevet, capitaine de vaisseau.

E. Suppl. 699.— GG. 10. (Registre.)— Moyen format, 63 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1760-1769.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gabriel-François Le Manissier, curé. — Le 26 octobre 1760, bapt. de Charles Gabriel-Philippe Le Baillif; mar., Marie-Marguerite-Charlotte Le Coq de Biéville; par., led. curé de Biéville, en présence de Marie-Madeleine Couture, de Biéville, Jean-Louis-Pierre Le Coq de Biéville, Renée-Madeleine Le Coq de Biéville. — Le 24 juillet 1765, bapt. de Pierre-Henri Barthélemy; par., Pierre-Michel-Gilles de Sallen, chevalier, seigneur et patron de Monts, Silly, Verrières et Hamars, chevalier d'honneur au bailliage et siège présidial de Caen; mar., Marie-Henriette Cabaigne, sou épouse. — Le 5 septembre 1766, b. de Rosalie-Henriette « Berthelini »; mar., Henriette-Suzanne « Jacote » de Touchet du Londel, dame et patronne châtelaine de Moulineaux et de Bény; p., Nicolas Aumont de La Fosse, avocat au Parlement de Paris. — Le 21 mars 1767, bapt. de Marie-Henriette Barthélemy; par., Pierre Dunot, écuyer, seigneur de Berville; mar., Marie Le Pelletier de Berville. — Le 21 mars 1767, bapt. de Jacques-Marie-Michel Piéplu; par., Claude-Michel Brodon, conseiller du Roi, commissaire de police à Caen, étudiant aux droits en l'Université de lad. ville.

E. Suppl. 700.— GG. 11. (Registre.)— Moyen format, 53 feuillets, papier.

**1770-1779.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gabriel-François Le Manissier, curé. — Le 15 octobre 1772, bénédiction par le curé de la seconde cloche, nommée Catherine-Françoise par Catherine-Françoise Le Coq de Rubercy, assistée de Jacques-François-Nicolas Le Coq, seigneur de Vaucelles, Houtteville, Rubercy et autres lieux. Elle pèse 641 livres. — Le 28 octobre 1772, bénédiction de la grosse et première cloche, nommée Thérèse-Hippolyte par Thérèse-Bonne Gillain de Bénouville, marquise de Livry, assistée d'Hippolyte-François Sanguin, marquis de Livry, chef d'escadre des armées navales, seigneur de Bénouville, Blainville, Biéville, Soignolles, Rouvres, Ouistreham, St-Aubin, Les Tournelles, etc. Elle pèse 854 livres. — Le 7 mars 1773, bapt. de Jean-Louis-François Énault; par., Louis Marie-François-

Auguste Le Coq, seigneur et patron de Beuville; mar., Catherine-Françoise Le Coq de Rubercy. — Le 11 avril 1774, bapt. de François-Thomàs de Lauuay; par., Louis-François-Henri Le Coq, seigneur d'Outreval; mar., Catherine-Françoise Le Coq de Rubercy. — Le 18 mars 1776, bapt. de Louis-François Énault; par., Louis-François Le Coq d'Outreval; mar., Marie-Anne André Des Pommerais, en présence de Louis-Marie-François-Auguste Le Coq, seigneur et patron de Beuville, ancien mousquetaire de la garde du Roi, et de Nicolas-Augustin Le Coq de Beausamy.

E. Suppl. 701.— GG. 12. (Registre.)— Moyen format, 48 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1780-1789.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gabriel-François Le Manissier, curé. — Le 27 novembre 1780, bapt. de Marie-Françoise-Gabrielle Durand; par., Marie-François-Gabriel Le Coq de Rubercy de Vaucelles. — Le 17 décembre 1782, mariage de Gabriel-« Émar »-Léonord Le Harivel, écuyer, seigneur de Gonnevillè, lieutenant général de police au bailliage et siège présidial de Caen, veuf d'Antoinette-Jeanne-Catherine-Louise de Piédoue, demeurant paroisse de St-Sauveur de Caen, fils de Léonord Le Harivel, chevalier, seigneur haut justicier et patron honoraire de St<sup>e</sup>-Honorine-du-Fay, et de défunte Françoise-Gabrielle de Turpin, et Marie-Judith Le Pailleur, fille de Pierre-Olivier Le Pailleur, écuyer, sieur de Langle, et de défunte Marie-Renée de La Tour, par Jean Le Pailleur des Loges, chanoine du Sépulcre de Caen, en la chapelle du château du Londel, en présence dud. père de l'épouse, du sieur de Langle Le Pailleur, son frère, de noble demoiselle Le Pailleur de Villière, de noble dame Dagier, épouse de Le Pailleur de Langle fils, etc. — Le 15 août 1782, inh. de Pierre Jeanne en présence de Louis-François Le Manissier, obitier de Biéville, professeur au collège du Mont. — Le 13 janvier 1783, bapt. de Paul Morrière; par., Nicolas-François Le Clerc de Beauveron, docteur, professeur émérite en théologie, ancien recteur de l'Université de Caen, doyen de la faculté de théologie, official de l'abbaye royale de St-Étienne, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen: mar., Marie-Anne-Thérèse Le Pailleur de Villière. — Le 1<sup>er</sup> juin 1784, mariage de François-Louis-René Picquelin de Grainville, chevalier, président trésorier de France au bureau des finances de Caen, demeurant en la paroisse de St-Pierre de lad. ville, veuf de

demoiselle Fourneaux, fils de Jacques-Louis Picquelin de Grainville, lieutenant général de police de Granville, et de défunte Renée-Marguerite Le Bâtard, de Granville, et Louise-Marguerite-Madeleine-Agnès Jouen de Bornainville, fille de Louis Jouen de Bornainville, docteur en médecine, conseiller du Roi, ancien officier commensal du duc d'Orléans, et de Marie-Isabelle de La Molle, de la paroisse de St-Gilles de Caen, par Étienne Jouen de Bornainville, curé de La Vespière, doyen d'Orbec, en présence des père et mère de l'épouse, de M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Locquet de La Lande d'Airou, de M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Ganne de Beaucaudray, beaux-frères et sœurs de l'époux, de M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Longuet, beau-frère et sœur de l'épouse, de M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Pitet, et autres. — Le 5 novembre 1786, bapt. de Jeanne-Rosalie Falue; par., Étienne-Alexandre Lbôte de Livry, seigneur de Livry, Caumont et autres lieux, officier au régiment de Noailles-dragons; mar., Jeanne-Aimée de Livry, sœur dud. parrain.

E. Suppl. 702. — GG. 13. (Registre.) — Moyen format, 30 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1788-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gabriel-François Le Manissier, curé. — Le 7 novembre 1789, inh. dans la nef de l'église de Jean-Timoléon Le Portier, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, décédé la veille au hameau de La Londe, âgé de 66 ans. — « Biéville, ce 20 mars 1792. Je certifie avoir reçu une lettre datée du 17 février et une du 24 idem, venant de Cherbourg, signées du s<sup>r</sup> Léonard Malombre, chapelier de sa profession, natif de Tulles en Limozin, chef-lieu du département de la Corèze, par lesquelles led. s<sup>r</sup> Léonard Malombre reconnaît et déclare avoir eu la foiblesse de séduire par promesse, etc., la fille Jeanne Guillot, natife de Coutances, paroisse St-Nicolas, recomandant d'avoir soin de sa feuteure et de son enfant adoptif, c'est pourquoi je requiers qu'il soit baptisé en son nom. Signé: H<sup>l</sup> Castel. » Le même jour, baptême de Marie-Louise-Léonord, fille de lad. Jeanne Guillot et dud. Malombre, soldat au régiment d'Aunis, qui l'épousera à pre nière réquisition. — Le 22 avril 1792, inh. de Marie-Anne-Jeanne-Rose Le Foulon, âgée d'environ 18 mois, par Louis-François Le Manissier, prêtre, professeur émérite de l'Université de Caen, ci-devant chanoine de l'église métropolitaine de Rouen. — Autres actes concernant les familles Aubrée, Bacon, Barthélemy, de Basly, Brasil, Bunel, Cabourg, Castel, Davot, Delaporte, Desrues, Dethan,

Énault, Falue, Fleury, Fontaine, Guerard, Guillot, Langlois, Le Baillif, Le Basonnier, Lebaudy, Le Bourgeois, Le Bouteiller, Le Changeur, Le Foulon, Lelièvre, Le Manissier, Lepieux, Louvet, Morin, Tribouillard, Varin, etc.

E. Suppl. 703. — GG. 14. (Cahier.) — Petit format, 4 feuillets, papier.

**1668-1669.** — Baptêmes, mariages, sépultures de Gonnevillle sur-Merville. — Charles Le Marchand, curé de Merville et de Gonnevillle. son annexe; Jean Belamy, vicaire de Gonnevillle. — Le 18 août 1668, bapt. de Louis, fils de Guillaume d'Astin, écuyer, sieur de Colombier, et de Marie de Tilly; p., Jacques d'Astin, écuyer; m., François de St-Laurent. — Le 19 [probablement: octobre] 1668, inh. dans la chapelle Notre-Dame de François d'Astin, âge de 3 ou 4 ans. — Familles Boscher, Féron, Formentin, Germain, Gervais, Herbelinne, de Launey, Montigny, Motte, Oger, Pilon, Portevin, Robert, Vigor, etc.

E. Suppl. 704. — GG. 15. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

**1791-1792.** — Pauvres de Biéville. — Déclaration devant les notaires de Caen par Gabriel-François Le Manissier, curé de Biéville, que, si par acte du 16 juillet 1762 Nicolas Richard, ancien prieur juge-consul à Caen, a constitué envers lui 60 livres de rente hypothèque au capital de 1200 livres, lad. somme provenait des libéralités du cardinal de Fleury, abbé commendataire de St-Etienne de Caen, décimateur de la paroisse, qui ne l'avait donnée que pour les pauvres de Biéville, qu'il en eût alors fait la déclaration s'il n'avait été arrêté par le paiement des droits, que cependant, craignant qu'il ne lui arrive mal, il en passe présentement lad. déclaration, renonçant à rien demander à lad. rente, qui de fait appartient aux pauvres de la paroisse: obligation par Jeanne-Françoise Richard, fille et héritière dud. Nicolas, demeurant à Ouffières, de continuer la rente auxd. pauvres; acceptation par le maire et le procureur de la commune. Procuration y relative de lad. Richard devant Alexandre Brion, notaire royal pour le siège de St-Martin de Sallen 1791]. Insinué en 1792.

E. Suppl. 705. — H. 1. (Recueil factice. — In-4°, 304 pages, papier.

**1789-1790.** — Sur le plat: « Registre où sont contenus la collection de différents décrets et procla-

mations du Roy, et autres pièces y relatives, comme lettres patentes du Roy, qui ont été adressées aux officiers de la municipalité de Biéville jusque et y compris pour la recette des dites pièces le 28 février 1790. » Lettres circulaires de la commission intermédiaire provinciale, du 18 décembre 1789 (reçue le 7 février 1790), et des députés composant le bureau intermédiaire de Caen des 31 octobre, 11 novembre 1789 (reçue le 23), 18 novembre, 3 décembre 1789 (reçue le 7 février 1790), 16 décembre 1789. — « Instruction publiée par ordre du Roi, relativement à la contribution patriotique. » 1789. Caen, impr. G. Le Roy. — Déclaration du Roi, du 9 octobre 1789, portant sanction du décret de l'Assemblée Nationale du 6 octobre, concernant la contribution patriotique. Caen, impr. Le Roy. — Proclamation du Roi, du 16 octobre 1789, pour la répartition des impositions ordinaires de 1790, dans les pays ci-devant connus sous la dénomination de pays d'Élection. Caen, impr. Le Roy. — Ordonnance des président et députés composant le bureau intermédiaire du département de Caen, du président trésorier de France, député du bureau des finances de la généralité, et des président, lieutenant et conseillers en l'Élection de Caen, du 18 novembre 1789, enjoignant aux syndics municipaux de chaque paroisse d'assembler leur municipalité et les principaux habitants le premier dimanche après réception, pour arrêter la déclaration des personnes ci-devant privilégiées et qui jouissaient dans leur paroisse d'exemption de tailles ou de fixation de cotes, et des héritages qu'ils font actuellement valoir, ainsi que des personnes qui ont des exploitations dans d'autres paroisses que celle de leur domicile, etc., pour répartition desd. impositions entre toutes les communautés du département de Caen. Caen, impr. Le Roy. — Lettres patentes du Roi, du 18 novembre 1789, sur le décret de l'Assemblée Nationale portant que tous titulaires de bénéfices et supérieurs de maisons et établissements ecclésiastiques seront tenus de faire dans deux mois la déclaration de tous les biens dépendant desd. bénéfices, maisons et établissements; lettres patentes du 27 novembre 1789, ordonnant l'exécution de deux décrets de l'Assemblée Nationale des 7 et 14 novembre, relatifs à la conservation des biens ecclésiastiques, et celle des archives et bibliothèques des monastères et chapitres. Caen, impr. Le Roy. — Lettres patentes du 29 novembre 1789 sur le décret de l'Assemblée Nationale portant que les ci-devant privilégiés seront imposés pour les six derniers mois de 1789, et pour

1790, en raison de leurs biens, non dans le lieu où ils ont leur domicile, mais dans celui où lesd. biens sont situés. Caen, impr. Le Roy. — Lettres patentes du 3 décembre 1789, sur un décret provisoire de l'Assemblée Nationale, concernant les municipalités. Caen, impr. Le Roy. — Lettres patentes de décembre 1789, sur un décret de l'Assemblée Nationale pour la constitution des municipalités. Caen, impr. Le Roy. — Instruction de l'Assemblée Nationale sur la formation des nouvelles municipalités dans toute l'étendue du Royaume, du 14 décembre 1789. Caen, impr. Le Roy. — Lettres patentes du 19 décembre 1789, sur le décret de l'Assemblée Nationale, du 17, concernant les formes et modes de répartition à l'égard des taillables de la province de Champagne, pour les impositions ordinaires de 1790, et de ceux des provinces de taille personnelle et mixte, ou les départements de 1790 ne sont pas encore faits. Caen, impr. Le Roy. — Lettres patentes du 30 décembre 1789, sur le décret de l'Assemblée Nationale du 26, portant qu'il sera accordé un délai de deux mois pour faire les déclarations prescrites par le décret du 6 octobre précédent, concernant la contribution patriotique, et que la liste des noms des contribuables patriotes et des sommes qu'ils se seront soumis à payer, sera imprimée. Caen, impr. Le Roy. — Lettres patentes de décembre 1789, sur le décret de l'Assemblée Nationale, pour l'admission des non catholiques dans l'administration et dans tous les emplois civils et militaires. Caen, impr. Le Roy. — Lettres patentes, proclamation du Roi, instruction de l'Assemblée Nationale, instruction de la Commission intermédiaire provinciale aux municipalités, circulaires du bureau intermédiaire de Caen, de 1790.

E. Suppl. 706. — II. 2. (Liasse.) — 43 pièces, parchemin; 47 pièces, papier.

**1622-1786.** — Papiers Gardembas. — Procès à Vernon devant Nicolas Damonville, écuyer, lieutenant particulier ancien civil et général criminel aud. lieu du bailli de Gisors, entre Louis de St-Pol, écuyer, sieur de « Geusfosse », demandeur en reconnaissance du fait et signature de feu Jean de Bordeaux, écuyer, vicomte de Vernon, apposée au bas d'un traité de mariage entre led. de St-Pol et Marie de Bordeaux, fille dud. vicomte, du 22 avril 1587, et en intérêt de plusieurs sommes de deniers mentionnés aud. traité, qui n'avaient été payés lors de la célébration du mariage, mais longtemps après, et Jacques de Bordeaux,

écuyer, sieur du Buisson-de-May, fils et héritier dud. vicomte, qui produit les acquits desd. paiements, purs et simples, sans réserve desd. intérêts demandés au présent procès (1622). Incomplet. — Reconnaissance par Louis Tabouret, chirurgien, bourgeois de Caen, et Jean Cœuret, bourgeois de Paris, de contrat de vente de rente foncière fait entre eux en 1666 (1668). — Contrat de mariage devant Jean de Lanquetot, tabellion royal en la sergenterie de Tour pour le siège de Formigny, entre Jean Cœuret, sieur des Jardins, de Biéville, vicomté de Caen, fils de Marguerin et de Guillemette Fresnel, demeurant à Engranville, et Perette Onffroy, fille de feu Pierre, écuyer, sieur de La Couture, et François Pillet, de Véret (1674). — Procédure devant Michel Rogier, s<sup>r</sup> de Lespiné, lieutenant général en la vicomté de Bayeux, pour Jean Cœuret, sieur des Jardins, receveur des droits du poisson en son bureau à Formigny (1678). — Procès au bailliage de Bayeux entre led. Cœuret et Jean Marguerye, écuyer, sieur de Fontenay (1685). — Quittance par Henri Mabire, curé d'Écrammeville, aud. Cœuret, de 200 l. pour amortissement de 10 l. de rente (1686). — Transaction sur procès en vicomté de Bayeux, devant Jean de Lanquetot, notaire royal en la sergenterie de Cerisy pour le siège de Trévières, entre led. Cœuret et Thomas Mabire, fils de feu Jean, fondé au droit d'Anne de Méhérenc, veuve de Guillaume de Monlaigny, écuyer (1692). — Extrait de l'état civil d'Engranville : le 6 août 1696, baptême par Denis Vivier, vicaire de Trévières, pour l'absence de Jean-Baptiste Le Petit, desservant en l'église d'Engranville, de Jean, fils de Jean Cœuret, s<sup>r</sup> des Jardins, et de Perrette Onffroy. — Constitution de rente par Perrette Onffroy, veuve de Jean Cœuret, s<sup>r</sup> des Jardins, et Henri, Michel et Jean Cœuret, ses enfants, de Formigny, au bénéfice de Marie Lourdet, veuve d'Édouard Hélias, écuyer, s<sup>r</sup> de Clinchamps, lieutenant général ancien civil et criminel au bailliage de Bayeux (1721). — Aveu par lad. veuve à Adrien de Saffrey, chevalier, seigneur patron d'Engranville, La Haie, Port, S<sup>t</sup>-Vaast et autres lieux, à cause de son fief de Port et S<sup>t</sup>-Vaast, de fonds à Formigny (1721). — Fief par Gilles Le Dard, ci-devant conseiller du Roi, receveur des tailles à Caen, à Nicolas et Louis Varin, de Biéville, d'une pièce de terre aud. lieu (1726). — Aveux : à Henri de Baillehache, écuyer, seigneur des fiefs, terres et seigneurie de Biéville, autrement Outreval et Rubercy, sis à Biéville et environs (1729-1740) ; à Marie-Anne de Baillehache, veuve de Pierre Moisson,

éc., s<sup>r</sup> d'Urville, conseiller secrétaire du Roi maison couronne de France, envoyée en possession desd. fiefs, terre et seigneurie appartenant à Henri, son frère ; Jean Taillebosq, s<sup>r</sup> des Fontaines, professeur en l'Université de Caen, avocat au bailliage, sénéchal (1742). — Vente devant Pierre de Montbeterme, notaire royal au bourg de Trévières, par Michel Cœuret, sieur des Jardins, fils Jean, et Perrette Onffroy, demeurant à Formigny, à Aimé Fouquet, curé de Véret, de terres à Véret (1766). — Vente par Pierre Trevel, sieur de La Fontaine, capitaine de navire au port de Caen, à Pierre Gardembas, fils Gilles, marchand laboureur de Biéville, d'une pièce de terre aud. lieu, contenant 6 vergées, dellage de la voie de Bretheville, mouvante et relevante de la fief ferme de Biéville, avec sujétion seulement aux droits et devoirs seigneuriaux ordinaires et accoutumés, moyennant 860 livres (1771). — Signification à Marie Varin, veuve de Marin Quesnel, requête de Louis Varin, sous-ingénieur des ponts et chaussées de la généralité d'Alençon (1772). — Extraits de l'état civil d'Englesqueville : le 5 mai 1780, inh. de Marie-Françoise Cœuret, femme de Louis-Michel Mauny, huissier, par le curé Claude Fleury, etc. — Bail par Apolline-Thérèse de Marguerit, veuve de Louis-Hercule de Vauquelin, chevalier, seigneur patron et marquis d'Hermanville, Boissey et autres lieux, à Pierre-François Gardembas, marchand laboureur de Biéville, d'un corps de maison à Hermanville et terres (1783). — Quittance du receveur des droits de centième denier au bureau de Trévières, à Pierre « Gadambas », de Biéville, pour héritages à lui revenus et à Louis Varin de la succession de Louis-Michel Mauny, fils de Louis-Michel et Marie-Françoise Cœuret (1785). — Échange entre Charles Longuet, négociant, ancien juge-consul à Caen, et Pierre-François Gardembas, marchand laboureur à Hermanville, de pièces de terre à Biéville (1786). — État civil, contrats de mariage, acquêts, procédures, etc.

### Blainville

E. Suppl. 707. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 132 feuillets, papier.

**1781-An V.** — Délibérations, depuis le 14 janvier 1781. — Le 15 juillet 1781, après trois semonces faites au prône de la messe paroissiale, le dimanche 8 et les dimanches précédents, dans la dernière desquelles l'assemblée a été indiquée aud. jour, des billets d'aver-

tissement envoyés à tous les propriétaires non résidants dans la paroisse, les habitants et possédants fonds de Blainville se sont assemblés issue de la haute messe au son de la cloche, au lieu ordinaire des délibérations, et sur la représentation qui leur a été faite par les curé et trésoriers que la charpente et la couverture de la tour sont en très mauvais état et que, lorsqu'il tombe de l'eau, elle tombe depuis longtemps tant sur lad. charpente que sur le beffroi, ce qui a pourri les bois et perdrait totalement le beffroi ainsi que les planchers, pour quoi il est très intéressant et même urgent d'y remédier, qu'il serait très utile et même nécessaire de faire faire, en réparant lad. tour, des fenêtres ou croisées à la couverture de lad. tour pour donner une sortie plus libre au son des cloches, qui, quoique fort augmentées sans deniers déboursés de la part de la paroisse, excepte les battants, ferrures et raccommodage du beffroi demandés être employés dans la présente délibération, ne peuvent cependant être entendues de très loin sans cette opération : arrêté d'une voix unanime, au lieu des réparations demandées à la tour et des croisées à y pratiquer, de la faire exhausser de dix pieds environ sous corniche, parce que, sans cela, il faudrait baisser le beffroi, qui est déjà trop bas de beaucoup; il y aura quatre croisées, suivant le devis qui en sera dressé : autorisation à M. de La Londe, à Ruel, trésorier en charge, et au curé, de faire exécuter led. ouvrage, de faire dresser un rôle exécutoire pour le paiement tant de la maçonnerie, charpente et couverture, que pour les battants, ferrures et raccommodage du beffroi, autorisation aud. trésorier de faire placer une troisième cloche aux frais de la fabrique, en prenant pour cela les arrangements convenables avec le fondeur. — Le 7 avril 1782, autorisation au trésorier de payer à Brunet, maréchal, l'argent qui lui est dû pour la ferrure des cloches et pour les battants — Rien jusqu'à la délibération dont l'analyse suit. Le 17 mars 1789, sur la représentation du curé que le presbytère est en très mauvais état, trop petit, insuffisant pour le logement du curé et du vicaire, et qu'il a besoin de réparations urgentes et de changements, nomination de M. de La Londe, procureur du Roi au grenier à sel de Caen, et Boyer, fondé de pouvoirs de la marquise de Bénouville, pour faire dresser procès-verbal estimatif des réparations, changements et augmentations qu'il convient de faire, pour le tout être présenté à la paroisse et prendre tel parti qu'elle trouvera bien être. En tête des signatures : « la m<sup>e</sup> de Bénouville ». Le même jour, sur signification faite à la communauté de nommer un préposé

au lieu de Dallemagne, ci-devant syndic, pour ramasser le restant des deniers royaux dus sur les rôles de 1787 et 1788, après que le dépouillement en aura été fait par le subdélégué de l'intendant, nomination de Guillaume Letellier, qui sera tenu de ramasser le restant desd. deniers le plus tôt possible, aussitôt que les rôles lui auront été mis aux mains, et de rendre compte de sa recette et dépense, de quinzaine en quinzaine, à M. de La Londe, choisi à cet effet par la communauté; en cas de nouvelles significations de la part du receveur des tailles ou autres, prière aud. de La Londe de s'en charger, pour éviter aux frais. — Le 3 mai 1789, nomination d'un « gardien » concernant la police des bestiaux, qui devra couper les chardons deux fois par an, « répandre les taupinieres » et faire tirer les tanpes, tenir les abreuvoirs faciles et en bon état, empêcher de couper les herbes dans la commune, etc. — Délibérations du 4 mai 1790 à l'an V. — Au f<sup>o</sup> 130 v<sup>o</sup>, délibérations du 9 mai 1784 : en conséquence de l'édit ordonnant que tous les arbres plantés dans les cimetières seront abattus, vente de 12 frênes qui, étant placés trop près de l'église, endommagent la couverture et la rendent sombre : adjudication au curé, dernier enchérisseur, pour 120 livres.

E. Suppl. 708. — DD 1. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1676-1787.** — Marais. — Accord entre les habitants de Blainville, de l'avis et consentement de Jacques Duhamel, curé, ayant délibéré sur ce qu'ils ont à faire touchant la liberté que les possédants héritages en lad. paroisse ont eu par le passé de mettre ou laisser aller certain nombre de bestiaux dans le marais de Blainville, dont la privation leur causerait grand dommage, et Pierre Cousin, s<sup>r</sup> du Val, conseiller secrétaire du Roi, maison couronne de France et de ses finances, procureur de Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de « Segneley », baron de « Seaux », conseiller du Roi ordinaire en tous ses Conseils et au Conseil Royal, commandeur et grand trésorier de ses ordres, secrétaire d'État et des commandements du Roi, contrôleur général des finances, surintendant et ordonnateur général des bâtiments, arts et manufactures de France, auquel, parlant par la bouche dud. curé, ils ont dit qu'ayant appris que Colbert était dans le dessein de faire clore et fermer de fossés les 40 acres qui lui appartiennent en propriété dans led. marais, qu'il peut choisir en tel lieu qu'il lui plaira, ils le prient de le supplier, au lieu de laisser ce surplus ouvert pour en être l'usage commun entre ses fermiers

et autres possédants héritages en lad. paroisse, de leur donner en quelque lieu certain nombre de fonds dans l'enclos des digues qu'il fait faire pour empêcher que l'eau de la mer n'entre, ce qui leur serait bien plus avantageux que de jouir du surplus du marais en l'état auquel il a toujours été du passé, sur quoi led. Cousin leur ayant répondu que Colbert jouit de presque tout le terroir de la paroisse comme domaine non fieffé de ses terres, par conséquent seul intéressé auxd. marais, lesquels étant sous l'eau et couverts de la mer à toutes les marées, pour les rendre de quelque valeur il faut y faire de grands travaux, avec beaucoup de dépenses tant par des ouvrages avancés dans le cours de la rivière que par des digues élevées le long du rivage, et que si les habitants y voulaient ou pouvaient contribuer, ils en tireraient de l'utilité à proportion de ce qui leur en appartient, chacun à proportion de ses possessions, mais qu'en laissant lad. portion de marais ouverte, comme elle est, il est constant qu'elle est presque inutile, ou, si l'on en retire quelque profit, ce n'est que très peu de chose, et la « canarderie » et tente à oiseaux dud. Colbert seraient exposées au pillage : sur laquelle réponse les habitants, après s'être retirés pour délibérer, sont retournés pour prier Cousin de supplier Colbert de leur donner la liberté de mettre leurs bestiaux dans quelque autre pièce d'herbage de son domaine, laquelle soit défrichée, close et fermée à ses frais, suivant quoi il a été convenu entre Cousin, sous le bon plaisir de Colbert, et les habitants, que pour désintéresser les possédants héritages de Blainville du droit qu'ils avaient de mettre pâturer leurs bestiaux dans led. marais, ils jouiront en commun d'une portion de la pièce d'herbage nommée Creullet, appartenant aud. seigneur, comprenant 27 acres de terre, et auront l'usage dans un autre herbage de 10 acres fermé en faisant le caual du bout de haut dud. herbage de Bénouville aux moulins dud. seigneur, renonçant les habitants au surplus desd. marais (1676). — Échange entre les habitants et possédants fonds et Antoine Gillain, chevalier, etc., de l'herbage ou commune nommée communément Creullet et le Maresquet, sis à Blainville le long du terroir de Bénouville, contenant 24 acres 13 perches 10 pieds, y compris le canal qui traverse lad. commune et la sépare d'avec le Maresquet, contre 25 acres 1 vergée d'herbage, faisant partie de l'herbage nommé le Marais, le long de l'herbage de Segrie, à Blainville; s'oblige led. s<sup>r</sup> de Bénouville de faire faire un grand et beau passage pour descendre du milieu du village dans lad.

portion d'herbage (1758). — Règlement pour l'usage du marais. Assemblée des propriétaires tréfonciers et habitants, auxquels Hippolyte-François de Sanguin, marquis de Livry, chef d'escadre des armées navales, s<sup>r</sup> de Blainville, au nom de Bonne-Thérèse de Gillain de Bénouville, son épouse, stipulé par Jacques-Charlemagne Bonel, procureur au bureau des fiances de Caen, porteur de ses pouvoirs, a dit qu'indépendamment des édit, ordonnance, arrêt du Conseil, y relatifs, et notamment des arrêts du Parlement de Normandie qui fixent le droit de chaque propriétaire dans les marais ou communes des paroisses, à proportion de ce que chacun y possède de fonds, il est des circonstances où l'on peut se permettre de s'écarter de cette règle, surtout quand le motif est excité par la compassion et que l'intention est de subvenir aux malheureux; le Parlement de Rouen, par son arrêt de 1783 pour les habitants d'Amfréville, a approuvé ces actes de bienveillance; le marquis de Livry profite avec la plus grande satisfaction de cette circonstance flatteuse à son cœur pour prouver à ses vassaux, surtout à ceux qui ont des besoins, l'empressement avec lequel il saisit les occasions qui peuvent se présenter pour alléger leurs peines: son intention est donc que, par la délibération qui fait le sujet de la présente assemblée, relative à la discipline, à la police et à l'usage du marais en commun de Blainville, il soit statué à cet égard, dans les mêmes vues de bienfaisance qu'ont employées les habitants d'Amfréville, quoique cette règle soit absolument contraire à ses intérêts, résultant du droit et du fait particulier reconnus dans les actes que ses auteurs ont faits avec les habitants de Blainville; il est persuadé que les principaux propriétaires de la paroisse corroborent cet acte d'équité au lieu de le controverser; c'est dans cette confiance qu'il demande qu'il soit arrêté: que tout propriétaire actuel ayant habitation manable dans la paroisse aura le droit de mettre tous les ans une vache au marais du lieu, et que ce droit restera égal entre tous les propriétaires, sans avoir égard à la quantité de terrain que chacun possède, ainsi que cela s'est pratiqué par le passé, sans qu'il soit possible de cumuler différents droits, à l'exception de la marquise de Bénouville et du marquis de Livry, son gendre, qui, tant à cause de leurs qualité et distinctions que de ce qui résulte de l'échange de 1676 conclu par leurs auteurs, auront le droit, ou leurs fermiers, de mettre une vache par chacune de leurs fermes (en marge: la grande ferme Lamberville et Segrie), s'interdisant la faculté d'y en

mettre davantage à l'avenir, quelques acquêts ou retraits féodaux qu'il puisse faire dans la paroisse, etc. : il sera payé à chaque particulier ayant droit au marais, mais n'ayant pas la faculté d'acheter une vache pour y mettre à pâturer, 20 l. par an, par les autres habitants ayant droit au marais, par parts égales : les droits au marais étant réels et non personnels, aucun ne pourra en jouir s'il ne possède un domicile dans la paroisse, etc. (12 articles). Approbation des habitants. Déclaration de Jacques-François-Richard de La Londe, procureur du Roi au grenier à sel de Caen, Pierre Bieuron et Marc Gautier, propriétaires et tréfonciers de lad. paroisse, qu'ils se réservent à se pourvoir contre la présente délibération, dans les articles qui pourraient les préjudicier. Demande par le curé Bonvoisin et les paroissiens de l'entière exécution dud. règlement (1787). — Copies notariées de 1819 et 1831, portant que les qualifications et expressions féodales contenues aux minutes ont été supprimées conformément à la loi, sauf, dans la pièce de 1787, le mot vassaux, qui n'aurait pu l'être sans nuire à l'intelligence du texte.

E. Suppl. 709. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 82 feuillets, papier.

**1679-1692.** — « Premier recueil des registres des batêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Blainville-sur-Orne, depuis le 26 mars 1679 jusqu'au 28 décembre 1692. » « Il y a des actes où cete paroisse est nomée Bleville, ou Bleville-sur-Orne. » — Jacques Du Hamel et Jacques Belin, curés. — Le 16 mai 1679, mariage de Philippe Le Coq, sieur de Beau-prey, et Marie Du Hamel, en présence de Charles Sacquet, sieur de Longprey, Jacques Du Hamel, sieur de Cardronney, Louis Du Hamel, sieur des « Vaust », Thomas Lesnaut, prêtre. — Le 14 décembre 1679, inh. dans le chœur de l'église de Jacques Du Hamel, curé du lieu, âgé de 68 ans. — Le 17 octobre 1680, inh. dans l'église de Guillaume de Salles, st de La Vallée, âgé de 45 ans. — Tables des noms des baptisés, mariés et inhumés : Aubé, Aubert, Audierne, Aumont, Aveline, Bacon, Baudet, Beaujour, Bertrand, Bonnefoy, Boulard, Camilly, Colleville, Couture, Delacour, Deslandes, Dorion, Duhamel, Esnault, Eudes, Gilles, Girard, Guérout, Hardouin, Hébert, Heurtault, Le Boulanger, Le Danois, Le Foulon, Le Monnier, Le Provost, Le Renard, Le Roux, Le Roy, Lissot, Malles et Mallet, Morin, Paisant, Pierre, Quesnel, Queudeville, Rosée, Sevestre, Si-

mon, Thérin, Thierry, Torcapel, Touzé, Varin, Vasnier, Vauquelin, Vimard, Violette, etc. — Délibérations pour élections de trésoriers, de collecteurs du sel et de la taille, de procureur-syndic, enrôlements et dé-rôlements, travaux de réparations à l'église et procès y relatifs, etc.

E. Suppl. 710. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 142 feuillets, 7 pièces intercalées, papier.

**1692-1722.** — Baptêmes, mariages, sépultures. 2<sup>e</sup> recueil — Jacques Belin, curé. — Le 28 septembre 1692, délibération des paroissiens, habitants et propriétaires des terres de la paroisse, « sur la réédification et réparations nécessaires à l'église de la dite paroisse, les dits habitans, sçavoir haut et puissant seigneur Jules-Armand Colbert, grand maître des cérémonies de France, colonel du régiment de Champagne, seigneur de ladite paroisse de Blainville et autres lieux, représenté par M<sup>r</sup> Jacques Le Grand, conseiller du Roy au bailliage et présidial de Caen, M<sup>r</sup> François Boscain, cy-devant conseiller au même présidial, Gilles Bascon, Martin Bascon, Jean Touzet, Tanneguy Guérout, Marc Auber, Gilles Lisot, Guillaume Queudeville, Philippes Le Boulanger, Robert Girard, lesquels, tous d'un commun consentement, ont trouvé qu'il estoit nécessaire d'y travailler incessamment suivant le devis fait, à la réserve d'une ferme qui n'a pas esté trouvée nécessaire ». Le 5 octobre suivant, adjudication desd. travaux moyennant 335 livres; l'adjudication terminée, sur nouveau rabais, adjudication à 330 livres. — Le 13 janvier 1701, abjuration de Nicolas Gast, en présence de Jacques Hébert, officier de la Dauphine. — Le 13 septembre 1705, bap. d'Antoine-Gabriel Dallemagne : par., Antoine-Gabriel Desloges, sieur de Colleville : mar., Madeleine Mérite. — Le 18 août 1717, bap. par Gallien, vicaire de Blainville, de Marie-Anne, « fille du et de légitime mariage de Pierre Biron et de Philipine Moutier ». « Nota. Le précédent baptesme ayant été fait en mon absence par un vicaire nouvellement arrivé et qui ne sçavoit pas l'état de la paroisse, moy, prestre, curé de Blainville, soussigné, déclare que le père et la mère de cet enfant ne faisant aucun devoir de catholique et ayant esté mariés sans m'en donner aucune connoissance et sans vouloir déclarer qui les a mariés, ce que font la plupart des religionnaires, cet enfant n'a dû être baptisée que comme une bâtarde, née d'un mariage illégitime. Fait à Blainville, ce vingt-deuxième jour d'aoust 1717.

Belin. » — Le 29 novembre 1717, inh. d'Anne Chemin, veuve de Jean Durand, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen, âgée d'environ 63 ans, trouvée dans les marais de Blainville, sur le bord de la rivière, apportée par permission du lieutenant criminel, avec attestation du curé de S<sup>t</sup>-Gilles de sa catholicité et de ses bonnes mœurs. « Nous, pbr., curé de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen, attestons à tous qu'il appartiendra qu'Anne Durand, notre paroissienne, étoit une fort bonne femme, craignant Dieu et fréquentant les sacremens, que depuis plusieurs mois, affligée qu'un de ses enfants s'étoit engagé au service du Roy, joint à son âge qui étoit déjà avancé, elle avoit perdu l'esprit, ce qui avoit obligé ses parents depuis quelques mois de la garder à veue, et que malheureusement ses gardes, vendredy dernier, l'ayant enfermée à la clef dans sa chambre pour aller secourir leur père qui étoit tombé en foiblesse, de douleur d'avoir perdu sa femme, la ditte Durand avoit passé par la fenestre et s'alla précipiter dans la rivière. En foy de tout ce que dessus nous avons souscrit le présent, ce vingt neuf novembre 1717. P. Haveron. » — Le 17 juillet 1718, délibération des habitants « sur la jouissance d'une petite commune et herbage, contenance de environ traïse à quatorse acres, mesure de Roy, laquelle leurs est contestée par le s<sup>r</sup> de La Londe, bourgeois de Caen, propriétaire d'héritage en la ditte paroisse, et pourquoy lesdits habitaus taillables ont nommés la personne, de Jean Aubert et Guillaume Lair pour poursuivre le procès intenté par le s<sup>r</sup> de La Londe. » Autres délibérations pour élections de collecteurs de la taille et du sel, enrôlements et dérôlements, apurements de comptes des trésoriers. etc. — A la fin, tables alphabétiques des baptêmes, mariages et sépultures, « pendant les années 1692 et suivantes jusques y compris le 1<sup>er</sup> février 1722. »

E. Suppl. 711. — GG. 3. (Registre.) — Grand format, 34 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

**1732-1732.** — Baptêmes, mariages, sépultures. 3<sup>e</sup> recueil. — Jacques Belin, curé. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1724, inh. dans l'église de « noble dame Marie Belin, veuve de noble homme Jaques Hébert, chef de fruitrie de Madame la Dauphine », en présence de Jacques Belin, son frère, curé du lieu, et de Noël Foucher, prieur de S<sup>t</sup>-Pierre d'Hérouville. — Le 25 mars 1725, inh. dans l'église de Jeanne-Françoise-Thérèse de Monsoret, âgée d'environ 40 ans, veuve de Pierre Gombault, procureur du comte de Rochecouart. —

Le 2 avril 1731, assemblée des paroissiens votant une imposition de 50 livres pour travailler aux réparations à faire à la nef de l'église; autres assemblées pour élections de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements, etc. A la fin, tables alphabétiques des baptêmes, mariages et inhumations.

E. Suppl. 712. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 38 feuillets, papier.

**1732-1740.** — Baptêmes, mariages, sépultures. 4<sup>e</sup> recueil. — Jacques Belin, Pierre Pillemay, curés. — Le 21 novembre 1734, bapt. de Jean-François-Ambroise, fils de François-Richard de La Londe et de Marguerite « Woivrand »; par., Anne-Ambroise Le Sieur, curé d'Ouistreham; mar., Marguerite-Jeanne Foubert des Pallières. — Le 7 février 1737, inh. dans le chœur de l'église de Jacques Belin, curé du lieu, décédé la veille, par Jean Larcher, curé de Reviers, doyen de Douvres, en présence de Gervais Duval, vicaire du lieu. — Le 24 février 1737, inh. dud. Jean-François-Ambroise de La Londe. — Le 7 octobre 1738, bapt. de Bon-Pierre-Placide, fils de François-Richard de La Londe, bourgeois de Caen, ayant sa terre en cette paroisse, et de Marie-Marguerite « Vuauran »; par., led. Pierre Pillemay, curé; mar., sa uiece Bonne-Marie-Marguerite Regnier. — Le 31 juillet 1739, inh. dans le chœur de l'église de Pierre Pillemay, curé du lieu, âgé de 59 ans, décédé la veille. — « Nous, ptre., desservans la paroisse de Blainville, soussigné, attestons à qui il appartiendra que Guillaume Girard, journalier, âgé de dix-huit ans environ, étoit depuis son enfance très sujet à tomber de mal caduc, ce qui obligeoit ses parens à veiller continuellement sur sa conduite; mais que samedi dix-sept<sup>e</sup> jour de juin, sur les sept heures du soir, le dit Guillaume Girard étant descendu seul à une fontaine pour y puiser de l'eau, y a été attaqué de son mal ordinaire (suivant les apparences), qui l'a précipité dans l'eau où il est malheureusement péri. La crainte du Seigneur qu'il avoit devant les yeux, et les sacremens qu'il a fréquentés pendant sa vie, nous donnent lieu de présumer que Dieu aura usé envers luy de sa miséricorde ordinaire. Donné à Blainville, ce 17 juin 1740. Busnel. » — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements, etc. — Tables alphabétiques des baptêmes, mariages et sépultures.

E. Suppl. 713. — GG. 3. (Registre. — Moyen format, 43 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1741-1750.** — Baptêmes, mariages, sépultures. 5<sup>e</sup> recueil. — Claude Ronvaux, curé. — Le 8 avril 1747, inh. dans l'église de Marie de Beauvoir, veuve de Jean Ronvaux, âgée de 75 ans. — Autres actes concernant les familles Auber, Bacon, Beuron, Brunet, Gervais, Girard, Hamelin, Honel, Jouanne, Lair, Lamencé, Lefoulon, Legras, Lemanissier, Lepetit, Leroy, Lissot, Morin, Paisant, Pestel, Pieplu, Pierre, Quesnel, Ruel, Tourmente, Vimard, etc. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements. — Tables alphabétiques des baptêmes, mariages et sépultures.

E. Suppl. 714. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 43 feuillets, papier.

**1751-1760.** — Baptêmes, mariages, sépultures. 6<sup>e</sup> recueil. — Claude Ronvaux, curé. — Le 1<sup>er</sup> mai 1752, enregistrement des pouvoirs d'administrer les sacrements dans la paroisse de Blainville, accordés par Hugon, vicaire général de l'évêque Paul d'Albert de Luynes à Charles Heurtin, prêtre du diocèse de Bayeux, le 25 avril précédent. — Le 23 décembre 1760, inh. de Pierre Vimard, par J. Guernet, curé de « St-Albin sur la mer » (St-Aubin d'Arquenay). — Assemblées des habitants pour élections de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements. — Tables alphabétiques des baptêmes, mariages et sépultures.

E. Suppl. 715. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 43 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1761-1770.** — Baptêmes, mariages, sépultures. 7<sup>e</sup> recueil. — Guillaume Robillard, curé. — Le 13 mai 1767, « a esté inhumé dans le cimetière, proche cette église, par moy, prestre, deservant en cette paroisse, le corps et cadavre de Thomas Thornton, matelot, anglois de nation, et faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, suivant l'attestation qui en a esté donnée à Monsieur le procureur du Roy par le capitaine et les gens de son équipage, le vingt sept avril dernier, et à nous envoyée par Monsieur le procureur du Roy et cy-jointe, lequel cadavre a esté etté et amené le long des herbages de Blainville. » —

Tables alphabétiques des baptêmes, mariages et sépultures. — Dispenses par l'évêque Pierre-Jules-Gésar de Rochechouart.

E. Suppl. 716. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 170 feuillets, 14 pièces intercalées, papier.

**1771-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> recueils, réunis. — Guillaume Robillard, Charles Bouvoisin, Claude-Ignace Noël, curés. — Le 24 septembre 1773, bapt. de Marie-Madeleine-Renée, fille d'Augustin-Charles Vimard et de Marie-Anne Bacon; mar., Marie-Renée Le Cavelier, veuve de Jean Cauvet de Nerval, avocat au Parlement, docteur agrégé aux droits à l'Université de Caen; par., Guillaume Robillard, curé du lieu, en présence de Pierre-René Cauvet, docteur en médecine, Pierre Bellissent, prêtre habitué à St-Sauveur de Caen. — Le 12 septembre 1775, bapt. d'Ambroise-Jude Samson; par., Jacques-François-Richard de La Londe, procureur du Roi au grenier à sel de Caen; mar., Marie-Catherine Andrey, veuve de Gonard, contrôleur des bois et domaines de la généralité de Caen. — Le 12 mai 1777, inh. dans l'église, par Gabriel-François Le Manissier, curé de Biéville, de Jacques Fauvel, prêtre desservant de Blainville, âge de 33 ans. — Le 17 octobre 1777, inh. dans le chœur de l'église de Guillaume Robillard, curé du lieu, âge d'environ 73 ans. — Le 14 mars 1779, testament devant Charles Bouvoisin, curé, par Anne Dufour, veuve de Jacques Caillouet, en faveur de ses deux nièces Jeanne et Anne Dufour. — Le 5 mars 1780, sur permission d'Agasse, procureur du Roi de l'Amirauté, inh. de François Lefèvre, noyé en faisant le service du bac de Colombelles, et trouvé échoué sur la paroisse de Blainville. — Le 16 février 1782, inh. de François Noël, soldat au régiment du Roi-infanterie, compagnie de La Roche Lambert, trouvé mort de froid sur le territoire de la paroisse de Blainville, suivant certificat de Valentin, second chirurgien-major dud. régiment. — Le 2 décembre 1783, bapt. de Louis-Adolphe Tillard; par., Louis-Thomas-Marie-Geneviève, marquis de Morant, capitaine au régiment Royal-étranger, représenté par le vicomte de Livry; mar., Adélaïde-Adolphe-Christine Sanguin de Livry. — Le 17 mars 1785, état des meubles trouvés dans la maison de feu Jacques Thomas, père de Jean et de Jean-Jacques Thomas, après le décès dudit Jean, « fait entre nous parents et amis soussignés, en présence de Monsieur le curé de Blainville, et ce pour obvier aux frais d'in-

ventaire qui auraient absorbé la plus grande partie de la succession. État des meubles appartenants à Marie Le Marchand, veuve feu Jacques Thomas..... quatre draps estimés à 8 l., deux serviettes estimées à 1 l., six chemises à femme, à 2 l., six chemises à homme, à 12 l., une vache estimée à la somme de 72 l..... » — Le 28 septembre 1792, inh. de Claude-Ignace Noël, curé desservant de Blainville, âgé de 71 ans et 9 mois. — Tables alphabétiques des baptêmes, mariages et sépultures ; comme les précédentes, elles sont de « Fr. H.-J. Noël », frère dud. curé, desservant après sa mort, qui classa et réunit en 9 « recueils » les registres d'état civil.

E. Suppl. 717. — GG. 9. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1768-1770.** — Établissement d'une sœur de la Providence pour l'école de charité et le soin des malades. — Échange devant Jacques-Jean-François Varin, notaire royal héréditaire au bailliage de Caen pour le siège de Varaville, entre Jacques et Jean-François Quesnel, de Blainville, tuteur principal et parent consulaire de la tutelle de l'enfant mineur de Gabriel Lissot, et Antoine Gillain, chevalier, seigneur de Bénouville, Blainville, Biéville et Soignolles, seigneur en partie d'Ouistreham, St-Aubin et Rouvres, seigneur de La Mare Marivaux, baron de Cury, mestre de camp de cavalerie, chevalier de St-Louis, ci-devant lieutenant des gendarmes de Bretagne, demeurant à son château de Bénouville, stipulé par Bonne-Charlotte Hue de Langrune, sa femme, d'un corps de maisons, cour et jardin, à Blainville, mouvant des fiefs de Blainville appartenant aud. seigneur en exemption de rentes seigneuriales, y sujets seulement en foi et hommage, relief, treizièmes et autres devoirs seigneuriaux, chargée de 29 l. 10 s. de rente, contre 1 vergée 32 perches de terre, mesure du Roi, revenant, mesure du lieu, à environ 1 acre, au terroir de Blainville, déclarée des fiefs de Blainville en exemption de rentes seigneuriales ; et n'entreront en jouissance qu'au jour Chandeleur prochain, auquel jour lad. maison appartiendra à l'école de Blainville, lad. dame ayant déclaré l'avoir acquise à cette intention (11 février 1768). — Reconnaissance par Jean-Ambroise Pillon, receveur des rentes à l'hôtel de ville de Paris, qu'il a entre les mains deux contrats de rente perpétuelle originairement, l'un de 100 l. de rente au principal de 128.130 livres, rapportant 3203 l. 5 s. de rente, au profit de Charles-Édouard Duhamel, receveur des consignations du bailliage et

vicomté de St-Sauveur, passé à Paris le 22 janvier 1722, dans lequel contrat il appartient 100 l. de rente, suivant le titre nouvel passé le 12 novembre 1765 au profit d'Anténor-Louis Hue de Caligny et Bonne-Julie Morel de Courey, son épouse, lequel contrat a été cédé par led. Pillon, fondé de procuration de M. et M<sup>me</sup> de Caligny et des marquis et marquise de Bénouville, par acte devant notaires à Paris du 14 avril 1767, pour l'établissement d'une sœur de la Providence dans la paroisse de Blainville en école de charité et soin des malades, l'autre de 92 l. 16 s. 2 d. de rente dont le titre nouvel est passé au profit d'Antoine Gillain, seigneur de Bénouville, devant notaires à Paris le 18 février 1766, lad. somme à prendre en un contrat de 4.654 l. 10 s. de rente au principal de 186.154 l. 10 s. au profit de Roland Revel, receveur des consignations de la ville de Caen, devant notaires à Paris le 29 octobre 1721, pareillement donné par les marquis et marquise de Bénouville par acte du 14 avril 1767 pour lad. fondation, lesquels deux contrats ont été remis aud. Pillon, comme fondé de procuration de la sœur Marguerite Longuet, pour en toucher les arrérages.

### Colleville-sur-Orne

E. Suppl. 718. — DD. 1. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1777-1819.** — Marais. — Vente par Cécile-Genève-Émilie de Belsunce de Castelmoron, abbesse de la Trinité de Caen, au nom de l'abbaye, à Jacques-Georges Ridou de La Motte, officier de feu la Dauphine, Charles-François Lorge, ancien juge-consul de Caen, et Jean-François Le More, marchand, tous demeurant à Caen, de la totalité des marais, garennes et dunes appartenant à l'abbaye dans la paroisse d'Ouistreham et s'étendant depuis la pointe du Siège le long de la rivière d'Orne jusqu'au corps de garde de Colleville, bornée des deux côtés par la mer et par le canal qui communique de la mer à la rivière d'Orne, servant à l'usage du moulin d'Ouistreham, avec toute la portion de terrain couvert d'eau formant la fosse de Colleville appartenant à l'abbaye, à l'exception de 4 acres à la mesure de 160 perches, 22 pieds à la perche et 12 pouces au pied, qui bordent un pré dépendant de la baronnie d'Ouistreham, les acquéreurs devant tenir lesd. héritages par foi et hommage seulement de la baronnie d'Ouistreham appartenant à l'abbaye, avec droits de treizièmes et

reliefs, la présente vente exceptée ainsi que celles que pourront faire les acquéreurs, qui ne pourront prétendre aucuns droits de gravage, sous charge de 100 lapins de rente aux héritiers du marquis de Bénouville à la décharge de l'abbaye, moyennant 30,000 livres (1777). — Notes de procédures (1779-1819) : arrêt du Parlement de Rouen déboutant les habitants d'Ouistreham de l'opposition à l'entérinement de l'aliénation faite par l'abbaye des marais et garennes d'Ouistreham (1779) ; concession par le Roi à Diguët du marais de Colleville, pour le dessécher, moyennant, entre autres charges, la distraction d'un tiers en faveur de la commune (1787), etc.

E. Suppl. 719. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 80 feuillets, papier.

**1648-1671.** — Église paroissiale de St-Vigor de Colleville. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Noël Jourdan, Guillaume Jourdan et Pierre Hubert (1<sup>re</sup> portion), J. Mariette et Louis Jabart (2<sup>e</sup> portion), curés. — Le 5 juillet 1650, bapt. de Marie Le Marchant ; m., Marie Beaugendre, fille de « Madame St-Vigor ». — « Le dernier jour d'aoust 1650 décéda M<sup>e</sup> Noël Jourdan, en son vivant curé de la première portion du bénéfice de Colleville, et son corps fut remporté dans le Costentin en son pays. » — Le 14 février 1651, parrain, Pierre Beaugendre, sieur des Carreaux, bourgeois de Caen. — Le 21 septembre 1654, marraine, Anne Hue, femme de M. St-Laurent Le Boucher. — Le 7 janvier 1657, inh. de Jeanne Le Marchant, femme de Nicolas Beaugendre, bourgeois de Caen, sieur de « Tresfossé », en présence de Beaugendre, chanoine au Sépulcre de Caen. — Le 24 février 1658, parrain, Jessé Beaugendre, sieur du Bosq, bourgeois de Caen. — « M<sup>e</sup> Guillaume Godart, ayaut enseigné les enfants de Colleville l'espace de 5 ou 6 ans », est mort en lad. paroisse et fut inhumé le 5 octobre 1659. — Le 27 novembre 1659, mariage par Jean Savary, curé de St-Aubin, de Toussaint Le Gentil, de Colleville, et Charlotte Vimart, de St-Aubin. — Le 27 mars 1660, inh. de Catherine Le Marchant, veuve de Jean de La Porte, dans l'église de Colleville, en présence de Gaspard Lespine, curé de St-Aubin d'Arquenay. — Le 5 janvier 1661, baptême d'un enfant mâle, nommé Isaac, « estant né d'Anne Le Cousturier hors le sacrement de mariage, lequel a esté apporté à l'église par Marguerite Couespel, ve de Pierre Segin, faisant la fonction de sage-femme, laquelle j'ay interrogée dans ladite église, proche des fontz baptismans, sçavoir des

œuvres de qui lad. fille disoyt avoir procréé ledit enfant, laquelle m'a fait responce que lad. Le Cousturier avoit dit en produisant ledit enfant qu'il estoit sorty et procédoit des œuvres de Jacques Segin ». etc. — Le 5 juin 1661, bans de François Le Boursier et Guillemette Le Gentil. « Les fiançailles des dessusdictz furent faictes par M<sup>e</sup> Jourdan, curé de la première portion dudict bénéfice, recours à son registre. » — Le 21 mai 1662, se sont présentés devant François Le Marchand, desservant après la mort du curé Mariette, Philippe Buhot et Perrette Quesnot, « entre lesquelz les fiançailles et bans avoient esté faite et publiez cy devant dans lad. paroisse, ausquelz personne ne s'estoit opposé, mais cause de séparer s'estaut trouvée entre lesd. parties par la discorde tant des père, mère et parens de lad. fille que d'entre led. Philippe Buhot et ses parens, dont s'en seroit ensuivy procez à la court d'église de Caen, lesquelz procez demeurant pourtant indécis, lesd. parties ont ce jourd'huy volontairement consenty demeurer libres l'un et l'autre, sans aucuns inthérests ny despens de part ny d'autre, et sans vouloir empescher que l'un et l'autre ne se lie par foy de mariage ailleurs, ce qui a esté fait tant du consentement desd. parties que de leurs parens, lesquelz l'ont jugé fort utile et nécessaire au repos de leurs familles, la chose demeurer nulle et sans parachèvement, à condition pourtant qu'ilz iroient devant M<sup>e</sup> l'official de Caen. »

« Registre des baptesmes faicts par nous, Pierre Hubert et Louis Jabart, pbrestres, curés aux deux portions du bénéfice de Colleville sur-Olne, commenceant l'an 1663. » Le 12 avril 1664, abjuration de Georges de La Verge, natif de St-Aignan, doyenné de Vaucelles, entre les maius de Gédéon Le Sens, curé de Périers, doyen rural de Douvres. — Le 21 avril 1665, bapt. de Marc-Antoine, fils d'Eustache Mériel, bourgeois de Caen, demeurant à Colleville à cause de sa sergenterie, et de Catherine Allain. — Le 21 mars 1666, bapt. de Françoise Séguin ; m., Françoise de Maloisel. — Le 28 mai 1667, baptême, pour cause de nécessité, de Jeanne, fille de Jessé Beaugendre, s<sup>r</sup> du Bosq, bourgeois de Caen, et de Catherine de Lespine ; m., Jeanne Piédoue, femme de Pierre Beaugendre, s<sup>r</sup> des Carreaux, bourgeois de Caen. — Mariages. — Inhumations : le 30 août 1663, dans la chapelle, de Nicolas Beaugendre, bourgeois de Caen ; le 10 juillet 1664, de Jacques, fils de Claude Beaugendre, s<sup>r</sup> des Londes, bourgeois de Caen, en nourrice à Colleville ; le 29 novembre 1667, dans la chapelle « N.-D. des Cheveux », de Pierre Beaugendre, s<sup>r</sup> des Carreaux,

bourgeois de Caen, âgé de 67 ans ; le 27 mars 1669, Thomas Du Bosq, dans la nef de l'église, « le premier obligé à payer le droit de l'église pour l'ouverture du pavé », etc. — Bans de mariages.

E. Suppl. 720. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 392 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1674-1724.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Guerente, Guillaume Savary, Robert Du Clos, Jacques Bardou, François Jumel, Nicolas Roger, Daniel Eurry Desmares, Gilles Le Maître, curés. — Le 23 mars 1674, inh. de Germain Denis dans la chapelle de Notre-Dame des Cheveux. — Le 1<sup>er</sup> août 1677, naissance de Renée Du Bosc, bapt. le 3 ; par., Pierre Jabart, tabellion en la sergenterie d'Ouistreham et Bernières. — Le 2 octobre 1678, inh. dans la chapelle de la Vierge de Madeleine Le Haguais, veuve de Michel Penon, procureur en vicomté à Caen. — Le 28 septembre 1680, inh. dans la chapelle Notre-Dame de Richard Beaugendre, s<sup>r</sup> de La Crutte, en présence de Jessé Beaugendre, sieur du Bosq, Jean-François Beaugendre, sieur de Tréfossé, Charles Beaugendre, sieur des Londes. — Le 15 novembre 1680, inh. dans le chœur de Guillaume Savary, curé du lieu pour la première portion, âgé de 45 ans environ, par... (blanc) Vauquelin, curé d'Hermanville, en présence de Gaspard de L'Espine, curé de St-Aubin d'Arquenay, Jean Foucu, obitier d'Hermanville, Nicolas Roger, curé de Colleville pour la seconde portion, etc. — Le 19 janvier 1681, les paroissiens « recognoissent l'importance d'avoir un homme capable pour instruire la jeunesse de leur paroisse de Colleville, et voulant pourvoir à ce besoin, ont, d'un commun consentement, nommé et establi la personne de M<sup>re</sup> Jacque Boucher, pbr. et vicaire de lad. paroisse, pour tenir l'écolle et pour donner les instructions pendant l'année présente 1681, et luy ont accordé pour cet effet les gages ordinaires à prendre tant sur le trésor que sur la charité du dit lieu, savoir la somme de vingt livres et six boisseaux d'orge qui seront payés par le trésorier en charge, à prendre sur la maison deue au dit trésor, et douze boisseaux de froment à prendre sur la charité et confrérie de Notre-Dame, qui seront fournis par l'échevin en charge, le tout de quartier en quartier et par avance. » — Le 28 septembre 1681, assemblée des paroissiens pour satisfaire au mandement de l'intendant concernant l'établissement de 2 classes ou échelles, l'une des plus riches contribuables au sel, et l'autre des médiocres,

lesquels paroissiens ont déclaré ne pouvoir nommer aucun particulier riche, « attendu que tous lesdits paroissiens contribuables ne peuvent posséder tous ensemble quatre acres de terre en propre dans le terroir de Colleville, lequel est entièrement possédé par le sieur de Colleville et plusieurs bourgeois, par la S<sup>te</sup>-Chappelle, l'abbaye S<sup>te</sup>-Trinité de Caen, le sieur abbé du Val-Richer, et plusieurs autres religieux et ecclésiastiques, desquels héritages lesd. habitans contribuables sont seulement fermiers de quelques parties, et le surplus desd. terres est labourée par le s<sup>r</sup> de Colleville et les habitans d'Hermanville, Périers, Beuville et St-Aubin d'Arquenay, paroisses circonvoisines ; et pour satisfaire autant qu'il leur est possible à lad. ordonnance, ils ont nommé les personnes qui ensuivent pour la première classe ou échelle, comme ayant chacun un harnois ou demiharnois, dont ils labourent quelques terres, sçavoir Jacques Piedplu, André Dallemague, Pierre Hellouin et Robert Le Provost, et au surplus desd. habitans, se sont gens journaliers, dont les noms sont cottés et employés dans les rooles qui sont au greffe ». — Le 26 juillet 1682, assemblée des paroissiens au sujet de l'assignation à eux donnée devant l'intendant, instance du procureur de Magoulet, pour les obliger à payer le treizième de la vente faite par feu Jean de La Porte auxd. paroissiens et possédants héritages d'une maison et d'un jardin pour servir de presbytère, lesquels nomment Pierre Vauquelin, bourgeois de Caen, pour répondre à lad. assignation et faire les diligences nécessaires pour demander un délai durant lequel on assujettira l'abbesse de la Trinité de Caen, l'abbé et les religieux du Val-Richer, les s<sup>rs</sup> de la S<sup>te</sup>-Chappelle de Paris et le s<sup>r</sup> de Montfort à faire l'avance de la somme demandée pour led. treizième, s'élevant à 108 l. 6 s. 8 d., dont récompense leur sera adjugée sur les autres possédants héritages. — Le 27 septembre 1682, élection d'un trésorier et d'un échevin pour l'église et la chapelle Notre-Dame, pour recueillir les deniers à échoir à la St-Michel et le blé qui sera dû à lad. chapelle, à la charge par led. échevin d'entretenir lad. chapelle et de fournir les choses nécessaires, comme de payer à chacun des curés le nombre de 20 boisseaux de blé pour la célébration des offices divins et messes à lad. chapelle, et pareillement par led. trésorier de faire rendre les comptes des trésoriers précédents et faire travailler aux choses nécessaires pour l'entretien et la décoration de l'église, led. échevin fera également verser par ses prédécesseurs les sommes dont ils pourraient être redevables : sont

élus, trésorier, Charles Beaugendre, conseiller du Roi, commissaire examinateur au bailliage et vicomté de Caen, échevin, Pierre Jabart, notaire. — Le 4 octobre 1682, nomination des paroissiens qui devront assister à la remise à Beaugendre, trésorier en charge, des papiers concernant le bien et revenu du trésor de Colleville, attendu que led. Beaugendre n'a voulu s'en saisir autrement et qu'après qu'il en aura été dressé un mémoire par eux : sont nommés les curés ou l'un d'eux pour l'absence de l'autre, le s<sup>r</sup> Du Bocq Beaugendre, le s<sup>r</sup> de Tréfosse Beaugendre, le s<sup>r</sup> de La Fosse Vauquelin, Jacques Piéplu, Robert Le Provost, Pierre Hellouin l'aîné. Toutefois, l'absence d'un desd. bourgeois ou d'un des paroissiens nommés n'empêchera pas d'y travailler le dimanche suivant, auquel pourra assister Pierre Jabart, échevin, si laire le veut, pour y conserver les intérêts de la charité ou confrérie. — Le 21 mars 1683, marché entre les paroissiens et Samson Baguet, menuisier à Caen, pour la confection des sièges nécessaires au chœur de l'église pour le célébrant et les officiers de l'autel, lesquels sièges seront séparés en trois et auront quatre accodoirs; ils contiendront 6 pieds de long et 3 pieds de haut avec le lambris de 6 pieds de long et 5 pieds 1/2 de haut, le tout de bois de chêne, ainsi que l'arcade, le tout rendu et placé dans l'église, pour le prix de 20 livres; de plus led. Baguet se soumet raccomoder le confessionnal qui est proche l'autel de la Vierge, à charge par le trésorier de fournir le bois à ce nécessaire. — Le 21 octobre 1684, inh. dans la nef de Pierre Jabart, notaire. — Le 18 septembre 1685, inh. dans l'église, dans la chapelle de Notre-Dame, de Thomas Le Boucher, sieur de St-Laurent, bourgeois de Caen, en présence de Gabriel Robillard, son gendre, et de Jacques Le Boucher, son frère, tous deux bourgeois de Caen. — Le 15 juillet 1686, bapt. de Samuel Piéplu; par., Samuel Le Sueur, conseiller au Parlement de Normandie, seigneur et patron de Cormelles et autres lieux. — Le 16 octobre 1688, inh. dans l'église, dans la chapelle de Notre-Dame des Cheveux, de Jeanne-Élisabeth Colleville. — Le 11 août 1689, mariage de Thomas Auber, chirurgien, bourgeois de Caen, paroisse St-Pierre, et Cécile Mériel, de la même paroisse. — Le 7 avril 1692, bannie des 36 boisseaux d'orge que le trésor de Colleville a droit de percevoir tous les ans sur les grosses dîmes de lad. paroisse, et du nombre desquels il en est dû à M. de St-Vigor, curé *pro prima*, 3 boisseaux, à raison de 6 mois de sa gestion, pour les petites écoles; après 2 enchères « led. orge est demeuré au profit de M. de Lespiney, trésorier, à rai-

son de 17 sols le boisseau. » — Le 8 octobre 1693, inh. dans l'église de Robert Du Clos, curé, décédé le jour précédent, par Gédéon Le Sens, curé de Périers, en présence de Louis Vauquelin, curé d'Hermanville, Gaspard de L'Espine, curé de St-Aubin-d'Arquenay, Jean Villeroy, curé de Bénouville, etc. — Le 4 avril 1700, bannie de 36 boisseaux d'orge à prendre sur la dîme de Colleville, appartenant au trésor, à charge par les adjudicataires d'en livrer, entre autres, 6 au curé, pour les petites écoles; restent 25 boisseaux, adjugés à 34 s. le boisseau. — Le 8 septembre 1701, mar., Marie Liegeart, femme de Le Breton, conseiller du Roi en l'Amirauté et avocat en la vicomté de Caen; par., Jean-Baptiste d'Anfernet, baron de Montchauvet et Arclais, conseiller du Roi et son chevalier d'honneur au siège présidial de Caen. — Le 12 janvier 1710, assemblée des paroissiens pour distribuer aux plus pauvres de la paroisse 15 boisseaux d'orge des 36 à prendre sur le trésor, dont il y en a six dus au curé pour les petites écoles; il sera fait un mémoire exact par le curé et quelques-uns des principaux paroissiens, pour distribuer lesd. boisseaux, qui sont repostés dans la grange de la dîme, où s'en fera la distribution. — Le 2 mars 1710, inh. dans le chœur de l'église, du côté de l'épître, par Nicolas Tabourier, curé de Biéville et doyen de Douvres, de Jacques Bardou, curé du lieu, âgé de 50 ans, décédé la veille. — Le 14 septembre 1710, assemblée des paroissiens, parmi lesquels Charles Beaugendre, conseiller du Roi, commissaire examinateur à Caen, Nicolas Le Breton, conseiller et procureur du Roi, avocat à Caen, Gabriel Robillard, s<sup>r</sup> de Martigny, receveur-contrôleur de la douane à « Estraham » (Oustréham), Pierre Tranchevent, Gabriel Robillard, Jean Tranchevent, tous bourgeois de Caen, et autres, au sujet d'un exploit fait à la paroisse en commun, à l'instance de M. de Cormelles Le Sueur, ci-devant conseiller au Parlement de Normandie; nomination dud. Le Breton pour poursuivre le procès au Conseil et s'opposer aux entreprises dud. s<sup>r</sup> de Cormelles; protestations contre son fermier pour avoir gardé en poche led. exploit plus de 2 mois. — Le 21 septembre 1710, appréciée à 9 l., pour empêcher l'enlèvement du blé, des 5 boisseaux de froment et un poulet que Philippe Buhot, trésorier en charge, a reçus des héritiers de Tréfosse pour l'année de sa gestion. — Le 28 septembre 1710, le blé de la charité, montant à environ 6 sacs, adjugé 13 l. 6 s. le sac. — Le 25 octobre 1711, assemblée des paroissiens pour établir un revenu rai-

sonnable pour la subsistance du maître d'école : il sera pris sur les revenus du trésor, chaque année, 50 l. en argent, et sur la confrérie et charité 24 boisseaux de froment, qui lui seront payés en essence, avec 6 boisseaux d'orge sur le trésor, lesquels argent, blé et orge lui seront fournis par le trésorier et l'échevin en charge, de quartier en quartier et d'avance, led. certificat pour un an seulement ; M. de Colleville Le Sueur, trésorier de l'année précédente, fournira jusqu'à 6 livres pour avoir une couche pour led. maître d'école ; nomination pour trésorier de Jean-Baptiste Piéplu, et pour échevin de Robert Le Hérissey, qui sera tenu de faire la collection des revenus appartenant à la confrérie et chapelle de Notre-Dame des Vœux. — Le 22 janvier 1713, continuation pour un an, à compter de la Toussaint précédente, de Guillaume Passard, prêtre, pour faire la fonction de maître d'école aux conditions arrêtées par la délibération du 25 octobre 1711. — Le 14 mai 1713, assemblée pour l'exécution de la déclaration du Roi, ordonnant à tous trésoriers et échevins de donner déclaration des biens et revenus appartenant aux églises. Les biens et revenus du trésor de Colleville consistent en 14 acres et 3 vergées  $\frac{1}{4}$ , petite mesure, de terre labourable, qui peuvent revenir ensemble à environ 8 acres, mesure de Roi, valant en moyenne 16 livres l'acre, et une autre pièce de terre de joncs et roseaux valant 10 livres. Les biens et revenus appartenant à la chapelle de Notre-Dame des Cheveux consistent en 17 acres  $\frac{1}{2}$ , petite mesure, pouvant revenir ensemble à environ 9 acres, mesure de Roi, valant en moyenne 16 livres l'acre. — Le 14 mai 1713, assemblée concernant la décoration de l'église et quelques réparations et augmentations qu'il est à propos d'y faire : il sera incessamment acheté des aubes, celles qui servent actuellement ne valant plus rien ; on repavera autour du grand autel et aux endroits où il sera nécessaire ; on reblanchira le chœur et on fera des bancs des deux côtés, dont le dos sera en forme de lambris de 7 à 8 pieds de haut ; on fera faire une sacristie, on mettra une croix dans le cimetière, et on fera rehausser les murs, en sorte qu'on ne puisse passer commodément par-dessus ; on fournira à l'église les ornements que le curé jugera nécessaires. Les deniers seront pris sur les redevables au trésor et versés entre les mains du curé, qui « veut bien se donner les soins » de faire faire les réparations ou augmentations, « et même se soumettre » de justifier aux paroissiens de l'emploi des deniers qu'il aura reçus. — Le 14 avril 1714, inh. dans le chœur de Daniel Eurry

Desmares, curé dud. lieu. — Le 11 septembre 1712, élection de Regardenbas, s<sup>r</sup> du Taillis, bourgeois de Caen, de la paroisse S<sup>t</sup>-Pierre, pour trésorier de l'église, et de Pierre Piéplu comme échevin de la confrérie de la Vierge ; il sera pris 30 boisseaux de froment appartenant à lad. confrérie pour le pain béni de Pâques et 2 boisseaux dud. blé pour le pain béni de Noël, suivant qu'il est porté par les contrats. — Le 16 octobre 1712, nomination de Georges Piéplu et Laurent Laquiton pour s'opposer à la saisie des biens dud. Georges Piéplu, requise par Louis Coutard, écuyer, à fin de paiement de 112 l. 10 s. pour le dixième du revenu des prétendues communes de la paroisse, les paroissiens méconnaissant en posséder aucunes et renonçant à y rien prétendre. — Le 12 novembre 1713, les paroissiens conviennent de donner 215 l. et 100 sols de vin à S<sup>t</sup>-Judes, menuisier, demeurant dans la Neuve Rue, à Caen, pour la façon et fourniture des bans du chœur. — Le 27 janvier 1715, bapt. de Gabrielle-Françoise Laquiton, par Gilles Le Maistre, docteur en théologie, curé du lieu et son parrain ; m., Marie Colleville. — Le 20 janvier 1715, élection de Gilles Le Maistre, docteur en théologie et curé du lieu, en qualité de trésorier, au lieu et place de Passard, ci-devant vicaire, et qui, à cause de son absence, ne peut gérer. — Le 23 juin 1715, bannie du blé de la charité de la chapelle Notre-Dame, adjudgé 25 s. le boisseau, à raison de 159 boisseaux  $\frac{7}{16}$ , dont il sera tiré 20 boisseaux, payés en essence pour les petites écoles à Jean-Baptiste Buffard, vicaire du lieu. — Le 8 mars 1716, « pour survenir à la disette et la misère où sont réduits les nommés Michel Picard et Jean Guillouet, par un incendie sur leurs maisons et bestiaux, arrivé dans le mois dernier », donation par les paroissiens, pour la réparation de leurs maisons, de 100 livres, à prendre sur le revenu de la chapelle de Notre-Dame-des-Vœux, plus 20 boisseaux d'orge du nombre des 36 dus au trésor sur la dîme dud. lieu, avec 60 livres à prendre sur le revenu dud. trésor ; lesd. sommes seront payées entre les mains des marchands et ouvriers qui fourniront les matériaux et le travail nécessaires au rétablissement des maisons « des susdits affligés ». — Le 8 décembre 1720, échange de terrain entre le trésor et Georges Piéplu : ce dernier cède aud. trésor « demie acre de terre delle de La Campagne ou Fosse-d'Entre, jouxte le sieur Prépetit, d'un côté, et d'autre la terre de Lisieux, butte d'un bout sur la delle de La Breholle et d'autre sur le Saint-Sépulchre de Caen ». — Le 15 mars 1723, b. de Jean-Baptiste Duboseq ; p., Jean-

Baptiste Bunout, docteur en médecine. — Le 5 avril 1723, délibération conceruant la construction d'une barrière à l'entrée du cimetièrè. vis-à-vis la grande porte de l'église : lad. entrée sera accompagnée de deux pilastres de 12 à 13 pieds de haut, de 4 marches, 2 talus des deux côtés, le tout de pierre de Caen, de deux barrières percées à jour de hauteur convenable aux pilastres, de 3 à 4 pieds de largeur chacune, le tout de bois de chêne, pendues sur 4 gonds et 4 linnettes de fer, une barre de fer avec une serrure à deux entrées. lesd. barrières peintes à couche d'huile « pour obvier aux injures de l'air. » Pour led. travail, les paroissiens ont alloué à Buffard, prêtre, trésorier en charge, 225 l. et 100 s. de vin aux ouvriers. Il est entendu que la pierre de Caen, la chaux, le sable, seront payés et voiturés aux dépens du trésor ; le trésorier, moyennant lad. somme de 225 l., s'oblige à fournir bois, fer et travail. Les ouvriers auront chacun un pot de cidre par jour aux frais du trésor ; la barrière sera voiturée du lieu où elle sera travaillée, et les ouvriers qui la placeront seront nourris aux frais du trésor. — Le 11 avril 1723, autorisation à l'échevin en charge de faire acquitter par les redevables les deniers dus à la confrérie, pour acheter 6 chandeliers, 6 pots de fleurs pour la décoration de l'autel de la chapelle de lad. confrérie, et faire redorer les gradins, rafraîchir les tableaux placés derrière lesd. gradins, faire mettre en blanc poli, avec les ornements en dorure, la statue de la Vierge, et peindre le gable de la contretable ; Pierre Foucher, échevin en charge, vendra au prix courant 20 boisseaux de froment pour payer led. travail et fera acquitter la somme de 20 l., chacun, par Jean Paysant, ci-devant échevin, Samuel de La Porte, Nicolas Piéplu et Jean Hellouin. — Le 12 décembre 1723, délibération « au sujet de la nomination et élection par eux faite des personnes de Jacques Vimard, Georges Piéplu, fils Jean, et Jean Le Nepveu, tous trois pour collecteurs de la taille de lad. paroisse, année présente, ayant lesd. paroissiens été informés que lad. élection n'étant point du goût de Georges Piéplu, fils Jacques, et Jean-Baptiste Piéplu, frères, led. Jean-Baptiste Piéplu prétend s'être fait nommer d'office pour être premier collecteur, ce qui est une surprise que lui et led. Georges Piéplu, son frère, qui étoit collecteur en l'année dernière, et led. Jean-Baptiste, il y a 8 à 9 ans seulement, prétendroient faire au préjudice desdits paroissiens, ce qu'ils ont intérêts d'empêcher, pourquoi lesdits paroissiens cy-dessus nommés s'étant fait par nous lire le certificat par eux fait et signé

en notre présence le dimanche 3 octobre dernier 1723, ont déclaré et déclarent qu'ils persistent à la nomination et élection par eux faite desdits collecteurs, sçavoir Jacques Vimard, Georges Piéplu et Jean Le Nepveu, pour l'année présente », etc. — Le 19 décembre 1723, enrôlements des personnes des faisant valoir la dime des religieux du Val-Richer, celle de l'évêque, du chapitre de Bayeux et du Sépulcre de Caen. — Assemblées des paroissiens pour élections d'assesseurs et collecteurs du sel et de la taille, de trésoriers et d'échevins, de messieurs pour la garde des moissons, bannies des pommes du cimetièrè, du fonage et du mounéage, de l'orge et autres récoltes de la terre du trésor, audiences de contrats, distributions d'aumônes aux pauvres malades et autres indigents, règlement de la succession de Guillaume Savary, curé, comptes des trésoriers et échevins, achats d'ornements et mobilier de l'église, réparations aux murs du cimetièrè et à l'église. — En tête du registre ont été reliées les tables décennales de 1792 à 1832.

E. Suppl. 721.— GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 313 feuillets, 12 pièces intercalées, papier.

**1724-1757.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gilles Le Maistre, Pierre Le Maistre, curés. — Le 16 septembre 1723, bannie du fauchage de La Rosière appartenant au trésor de Colleville, mis à prix à 50 l. par le curé, à lui adjudgé faute d'autre enchérisseur, à charge par les faucheurs de son choix de faucher lad. Rosière bien et dûment et dans son intégrité et étendue, eu égard aux fossés dont elle est fermée. — Le 22 décembre 1727, inh. dans la nef, sous le banc du trésor, d'Antoine Beaugendre, bourgeois de Caen, trésorier en charge, âgé de 55 ans ou environ, en présence de n. h. Nicolas Le Sens, vicaire de Lion, et Jean Baptiste Buffard, vicaire de Colleville. — Le 11 août 1730, inh. dans l'église de Marguerite Le Baron, épouse du sieur Des Champs Piéplu, greffier au bailliage et siège présidial de Caen, âgée de 35 ans environ. — Le 4 août 1736, « les deux nouvelles cloches de la paroisse de S<sup>t</sup>-Vigor de Colleville-sur-Orne ont [été] bénites et consacrées à Dieu, la première souz la protection et invocation de la Bienheureuse Vierge Marie, patronne de la confrérie fondée en la dite église, et de S<sup>t</sup>-Vigor, premier patron de la même église ; la seconde souz la protection et l'invocation de la même Bienheureuse Vierge Marie et de S<sup>t</sup>-Riquier, second patron de la dite église. La première desdites

cloches pèse 629 ll. et la seconde 449 ll., les deux ensembles 1078 ll. Les dites cloches ont été bénites dans la tour, sans aucune cérémonie publique, par le s<sup>r</sup> curé, assisté de Monsieur son vicaire et du custos de la dite paroisse, ce qu'ils ont signé avec moy. G. Le Maistre. » — « La vieille grosse cloche pesoit 488 ll., la petite 353 ll., le total des deux vieilles cloches étoit de 841 ll. Mémoire de Jonchon, fondeur des cloches de la paroisse de Colleville. Le 10 aoust 1736, il m'a été livré 841 ll. de métal en deux vieilles cloches cassées, et j'ay livré les deux neuves pesantes de 1078, partant il m'est dû pour l'augmentation 237 ll. de métal et 73 ll. de métal pour le déchet, à raison de sept livres par cent, partant cela fait tant en augmentation qu'en déchet 318 ll. de métal, à raison de vingt huit sols la livre, et quatre-vingt livres pour la façon des dites cloches. Le tout ensemble compose la somme de 514 livres. » « Copie du marché des cloches fait avec Jonchon, fondeur. Aujourd'huy 24 juin 1736,..... les s<sup>rs</sup> curé, trésorier et paroissiens .... ont fait marché avec Guillaume Jonchon, marchand fondeur de cloches de St-Nicolas de Caen, au quel ils ont promis pour la façon des dites cloches la somme de 80 ll. et en outre sept livres de métal par cent pour le déchet des dites cloches, tant du viel que du neuf, et est entendu que les dites cloches seront portées à mon fourneau, à Caen, pour être pesées au poids du Roy, et reprises à mon dit fourneau pour être pesées après la fonte, et le tout aux frais du trésor, et les dits paroissiens payeront l'augmentation du métal qui sera fourni par moy dit fondeur, à raison de vingt huit sols la livre. Le présent fait double le dit jour et an que dessus ; et en livrant les dites cloches il sera payé un tiers au fondeur de ce qui se trouvera dû, et le reste dans un an. En livrant les dites cloches il a été payé au fondeur la somme de 185 l. » — Le 28 août 1737, inh. par Pierre Le Maistre, vicaire du lieu, dans la chapelle de Notre-Dame des Vœux, de Pierre de La Porte, échevin, âgé de 42 ans environ. — Le 21 avril 1741, bapt. de Marie-Anue, fille de Jean-Baptiste Jouanne et de Gabrielle-Françoise Laquiton ; mar., Marie-Anne de Scaglia de Verrue, abbesse de la Trinité de Caen ; par., Michel d'Argouges, comte de Gratot. — Le 6 février 1743, inh. dans le chœur de Joseph Le Legard, vicaire du lieu, décédé la veille à l'âge de 29 à 30 ans. — Le 27 novembre 1750, inh. de Charlotte Binet, femme de Pierre Martin, capitaine de la brigade des employés dans les fermes du Roi à Colleville. — Le 25 juin 1751, inh. dans la chapelle de Notre-Dame des Vœux

de Pierre Piéplu, tailleur et échevin de la confrérie de N.-D. des Vœux, décédé la veille à l'âge de 50 ans environ. — Assemblées des paroissiens pour élections de messieurs chargés de la garde des blés et autres récoltes, de collecteurs du sel et de la taille, de trésoriers et d'échevins de la confrérie de Notre-Dame des Vœux, bannies du froment de lad. confrérie et de l'orge du trésor, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 722.— GG. 4. (Registre.)—Moyen format, 272 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1758-1777.** — Baptêmes, mariages, sépultures. Pierre Le Maistre, J. Néel, curés. — Le 5 septembre 1759, inh. dans l'église de Michel Lepas, vicaire du lieu, âgé de 61 ans environ. — Le 29 juillet 1761, bapt. de Jean-Baptiste, fils de François Dubosq, du métier de fournier. — Le 10 avril 1763, inh., par permission de Barbey, lieutenant général criminel à Caen, de Martin Corbel, d'Ouistreham, âgé d'environ 20 ans, « trouvé du jour d'hier étouffé et brulé dans une incendie arrivée à Colleville, notre paroisse, hier au soir ». — Le 10 juin 1764, inh. dans le chœur de Pierre Le Maistre, docteur en théologie en l'Université de Caen, curé du lieu, décédé la veille, à l'âge de 57 ans environ, par Raisin, curé de Beuville, doyen de Douvres, en présence de Pesnelle, docteur en théologie, curé de Périers, de Girard, curé d'Hermanville, de M. de Gouville, curé de Bénouville, de Le Manissier, curé de Biéville, J. Guernet, curé de St-Aubin d'Arquenay, etc. — Le 25 octobre 1769, bapt. de Marie-Emmanuel Police ; mar., Marie-Françoise-Thomas Beaugendre ; par., Ambroise Le Sieur, curé d'Ouistreham, au nom de Jacques-Emmanuel Blascher de La Porte, bourgeois de Caen, en présence de Beaugendre, greffier en chef des eaux et forêts, etc. — Le 30 avril 1770, inh. d'un homme trouvé noyé sur le bord de la mer, sur la côte de Colleville. — Le dimanche 13 janvier 1771, inh. de « Jacques Touzey dit Ballon, de la paroisse d'Anfréville, village de Lécarde, pilote, âgé d'environ 40 ans, qui est mort, après avoir échoué, de froid dans la neige, sur cette paroisse, la nuit de vendredy dernier venant à samedi, sans sacrements, ayant expiré entre les bras de ceux qui alloient pour le secourir. » — Le 12 décembre 1774, inh. de Georges Foucher, laboureur, député de la chapelle, âgé d'environ 40 ans. — Le 31 octobre 1775, bapt. de Marie-Jacqueline-Rosalie Mutrel ; par., Jacques-Thomas Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Prébois, « conseil du Roy » ; mar., Marie-Ma leleine-

Thomas Guilbourt Beaugendre. — Le 10 septembre 1776, bapt. de Modeste-Louis-Claude, fils de Claude-François L'Écorney Le Val, bourgeois de Caen « et vivant noblement », et de Charlotte-Marguerite Soy-nard d'Hérouville; par.. Louis-Guillaume Dieuavant, chevalier de Nerval, écuyer; mar.. Marie-Claude-Angélique Chotin, dame Soyuard d'Hérouville. — Le 16 mars 1777, inh. de Pierre Piéplu, custos et maître d'école, âgé d'environ 57 ans, décédé la veille.

E. Suppl. 723. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 244 feuillets, papier.

**1778-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Néel, curé; Liégard, curé constitutionnel. — Le 27 août 1778, inh. de Jean Paisant, nommé trésorier pour 1779, par Boullard, curé de Périers. — Le 21 novembre 1779, bapt. de Julie, fille de Georges Piéplus, architecte, et de Marie Piéplus. — Le 12 mars 1784, bapt. d'un enfant né led. jour « d'un père et d'une mère inconnus, la ditte mère demeurant depuis environ deux mois » dans la maison de Pierre Piéplu, architecte. — Le 30 novembre 1784, bapt. de Marie-Françoise-Agathe Piéplu; par., Marie-Anne-Jeanne Blot de Prébois; par., Marin-Louis Blot, bourgeois de Caen. — Le 2 janvier 1786, inh. de Gervais Le Maître, vicaire de Colleville. — Le 5 novembre 1787, inh. de Jean Le Maître, chirurgien, âgé d'environ 36 ans. — Le 13 janvier 1789, b. de Marie-Gabrielle-Genève, fille de Jean Piéplus, laboureur et échevin en charge de la charité de Colleville. — Le 19 août 1789, bapt. de Marie-Anne-Catherine, fille de Jean-Pierre Fleury, capitaine dans les fermes du Roi; par., François Le Roux, lieutenant dans lesd. fermes. — Le 11 septembre 1790, inh. d'Anne-Marguerite Piéplu Deschamps, veuve de Noël-Sébastien Blot, docteur et professeur en médecine de l'Université de Caen, âgée d'environ 63 ans — Familles Ameline, Aubert, Auger, Auvray, Bailhache, Binet, Buhot, Cauchard, Cauvin, Chemin, Couespel, Enée, Gobillet, Gohier, Houard, Le Chevalier, Le Clerc, Le Foulon, Le Gentil, Le Héricy, Le Marignier, Le Plicux, Le Terrier, Morel, Morin, Paysant, Picard, Piéplu, Ruelle, Sorel, de Than, Tombette, Vasnier, Viel, Viger, Vimard, etc.

### Cresserons

E. Suppl. 724. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 242 feuillets, papier.

**1742-1789** — « Registre des baptêmes et mariages de Cresserons, annexe de Lion. » — Guillaume Ruelle, Toussaint Crocquevieille, Thomas Bon-

voisin, Pierre-Charles-Antoine Lecoin, Guillaume Bellissent, desservants. — Le 2 juin 1751, bapt. de Françoise, fille de Michel Hue et de Marie-Anne Colté, « religionnaires » — Le 19 janvier 1761, bapt. de Catherine-Françoise-Louise, fille de Jean-Baptiste Le Page, notaire, et de Catherine Le Marchant. — Le 17 décembre 1761, bapt. d'Alexandre-Jean, fils d'Antoine-Jean Binet, maître d'école. — Le 21 juillet 1768, abjuration de l'hérésie de Calvin par Jean de La Londe, journalier maçon, âgé d'environ 20 ans. — Le 12 mai 1771, abjuration par Marie de La Londe, âgée de 20 ans environ. — Le 19 octobre 1774, abjuration par Jacques de La Londe, âgé de 28 ans, couché dans son lit malade. — Le ... septembre 1776, bapt. de Joseph-Henri-Itaymoud, fils de François-Henri Tapour de La Mare, écuyer, sieur de Chenevarin, et de Catherine-Genève Ouzoul; par., Joseph Larçon, capitaine général des fermes du Roi; mar., Anne-Marie-Madeleine Bellet. — Le 27 février 1779, bapt. par Lecoin, chapelain fondé de Lion, de Raymond-Charles-Victor, fils de Raymond Louange, de la paroisse de Servon, diocèse de Coutances (l. Avranches), capitaine des fermes du Roi, et d'Anne-Marie-Madeleine Bellet, de la paroisse de St-Omer, diocèse de Bayeux, demeurant à Cresserons. — Le 4 novembre 1779, bapt. de Pierre-François Sénécal; par., François-Emmanuel-Guillaume Le Quesne, tabellion à St<sup>e</sup>-Paix de Caen. — Le 6 février 1784, b. de Marie-Jeanne-Victoire, fille dud. Louange, employé dans les fermes du Roi, de présent capitaine de la brigade de Hamars, et de lad. Bellet, demeurant depuis plusieurs années à Cresserons; p., Pierre Godey, chanoine régulier de l'hôtel-Dieu de Caen. — Le 15 avril 1785, abjuration par Marie Vasnier, âgée d'environ 26 ans, en vertu du pouvoir donné au desservant Bellissent par Dumont, supérieur général de la Congrégation des Eudistes, grand vicaire de l'évêque de Bayeux. — Le 25 septembre 1786, mariage de Pierre-François Rousselin, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, fils de Pierre, ancien officier d'infanterie, et de Marguerite-Nicolasse-Jeanne Cécire, et Marie Du Bisson, fille de François-Laurent, ancien prieur-juge-consul et échevin de ville, et de Marie Ygouf, tous deux de St-Pierre de Caen. — Le 10 janvier 1787, bapt. de Marie-Anne-Victoire-Elisabeth, fille de Raymond La Romaine, lieutenant de la brigade de Cresserons pour les fermes du Roi. — Sur le plat: « J'ai fait relire ce registre 1<sup>er</sup> avril 1789. Lecoin, c. de Lion. »

E. Suppl. 725. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 136 feuillets, papier.

**1747-1788.** — « Registre des inhumations faites dans l'annexe de Cresseron. » — Le 14 septembre 1747, inh. dans la nef de l'église d'Alexandre Ménard, écuyer, sieur de La Ménardière, lieutenant-colonel du détachement de Lion, âgé de 75 ans, par Jean-Charles-Augustin Le Chevallier, curé de Plumetot. — Le 26 janvier 1750, inh. dans l'église de Françoise Brazard, veuve de Jean de Liesseline, écuyer, décédée la veille, âgée de 78 ans, en présence de Girard, curé de Luc, Le Chevallier de La Potterie, curé de Plumetot, F. Adam, curé de Lion. — Les 25 octobre et 10 novembre 1750, inhumations, le jour même de leur décès, « à cause de contagion », de Marguerite Chrétien, veuve de Jean Vasnier, âgée d'environ 80 ans, et de Jean Hue, âgé d'environ 17 ans. — Le 28 novembre 1750, inh. de Louis, fils de Pierre Patey, aubergiste à La « Dell' yvrande », paroisse de Douvres. — Le 2 juin 1751, inh. dans l'église de Jean de Liesseline, écuyer, sieur de Putot, décédé la veille à l'âge de 55 ans. — Le 24 mars 1762, inh. de Jacques Vanier, en présence d'Antoine-Jean Binet, maître d'école. — Le 16 mars 1763, inh. d'Anne Merille, âgée de 80 ans, par Poullain, chapelain de La Délivrande. — Le 28 mai 1763, inh. dans l'église de François Cahagnet, sous-diacre, âgé d'environ 30 ans, par F. Adam, curé de Lion, en présence de Mériel et Dumesnil, prêtres de Douvres, et de Ruelle, desservant de Cresserons. — Le 7 janvier 1766, inh. de Jacques, fils de Jacob Deliot et de Jeanne Vasnier, « religionnaire », âgé de 9 ans. — Le 27 octobre 1768, Françoise Vanier, décédée le matin, à l'âge de 7 ans environ, « sans sacrement, à cause de la pesanteur de son esprit », a été inhumée le soir, « à cause de l'infection ou corruption ». — Le 17 septembre 1773, inh. de Catherine Le Marchant, femme de Jean-Baptiste Le Page, notaire, âgée d'environ 40 ans, par François-Augustin Paris, chapelain de La Délivrande. — Le 4 décembre 1773, inh. de Guillaume Ruelle, ancien desservant du lieu, âgé de 73 ans, par Jean-Charles-Louis-Augustin Le Chevallier, curé de Plumetot, en présence de F. Adam, curé de Lion, Maslon, Duvey et Paris, chapelains de N.-D. de La Délivrande. — Le 6 février 1775, inh. de Jacques de La Londe, âgé d'environ 28 ans, « après avoir renoncé à la religion protestante, qu'il avait proférée jusqu'à quelque temps avant sa mort ». —

Le 14 octobre 1783, inh. de Jeanne de Laveyne, âgée d'environ 80 ans, par Pierre Claude, supérieur du séminaire de La Délivrande, en présence de Thomas Bonvoisin, curé de Luc, Jean-Baptiste-Guillaume Le Tellier, obitier de Langrune, Jean-Baptiste Huet, chapelain de N.-D. de La Délivrande, Pierre Oblin, vicaire de Luc, Louis Gosselin, diacre de Plumetot, et de Guillaume Bellissent, desservant de Cresserons. — Le 6 janvier 1786, inh. de Jean-Baptiste Le Page, ancien notaire de Cresserons, âgé de 60 ans. — Le 10 janvier 1787, inh. de Françoise Roussel, femme de Jean Bautray, employé et capitaine de la brigade de Cresserons.

E. Suppl. 726. — GG. 3. (Cahiers.) — Grand format, 28 feuillets, papier.

**1789-1793.** — Copies des actes de baptêmes, mariages, sépultures, délivrées en l'an XII par le préfet Caffarelli au maire de Cresserons, conformément à l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 2 floréal an III, relative au mode de suppléer aux registres de l'état civil détruits ou perdus pendant la Révolution. — Guillaume Bellissent, desservant. — Le 14 août 1789, bapt. de Jeanne-Agnès-Victoire, fille de Michel Le Trauleur, employé pour le sel dans la brigade de Cresserons. — Le 27 décembre 1790, b. de Jacques-Guillaume, fils de Guillaume Le Cerf, journalier, et de Jeanne Gautier, de la religion prétendue réformée. — Actes concernant les familles Bessin, Brière, Brout, Buhour, Cahagnet, Cocherelle, Debled, Delhot, Gérard, Girette, Hervieu, Hue, Jeanne, Lagnel, Laloe, de La Londe, Lamy, de La Perrelle, Le Coin, Le Conte, Lefortier, Le Marchand, Le Marinier, Le-neveu, Letellier, Louange, Maréchaux, Morin, Olivier, Patey, Poupinel, Quesnel, Quiquemelle, Roussel, Salle, Testard, Thomas, Vasnier, Viel, Villy, etc. Actes par Louis Gosselin, curé de Plumetot, Jean-Baptiste Le Conte, chanoine de l'hôtel-Dieu de Caen, P.-P. Duclos et Paris, chapelains de N.-D. de La Délivrande, Dumont, vicaire de Lion.

E. Suppl. 727. — II 1. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, parchemin.

**1777.** — Fief par Michel Piédagnel, sieur des Vallées, demeurant paroisse de St-Martin-Le-Hébert, évêché de Coutances, au nom et comme fondé de pouvoir de Bon-Michel-Joseph-Hervé Du Vivier, écuyer, sieur de La Capelle, et de Marie-Françoise-

Bernardine Le Comte, son épouse, demeurant aud. St-Martin-Le-Hébert, à Jean-Baptiste Le Roux, menuisier à Caen, d'une maison ou corps de logis et une cave en appentif contre le mur de ville, rue des Quais, paroisse St-Pierre, butant par derrière la rivière, moyennant 150 l. de rente foncière, exempte de toutes taxes prévues et imprévues, en diminution desquels arrérages Le Roux acquittera la rente qui peut être due au patrimonial de la ville de Caen à cause du terrain sur lequel la maison est bâtie; en cas de démolition de tout ou partie de la maison, par force majeure, soit de la part du Roi, de la ville, ou autres supérieurs, le contrat sera nul.

### Hermanville

E. Suppl. 728. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 48 feuillets, papier.

**1788-1793.** — « Registre des délibérations de la municipalité d'Hermanville. » — La partie inférieure enlevée par l'humidité. La 1<sup>re</sup> délibération est du 21 septembre 1788 : on n'a pu vaquer à la présente délibération le 1<sup>er</sup> septembre, le syndic de l'assemblée municipale ayant reçu trop tard les ordres de l'intendant au sujet de la nomination de 3 adjoints désignés en l'arrêt du Conseil du 8 août précédent; nomination de Jacques Pesnelle, fils Antoine, Bénédic Quesnot et Jacques Sanson. Suit une délibération détruite. Au v<sup>o</sup> du f<sup>o</sup> I commencent les délibérations de 1790.

E. Suppl. 729. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 169 feuillets, papier.

**1587-1684.** — Église paroissiale de St-Pierre d'Hermanville. Baptêmes, mariages, sépultures. « Registrum infan. baptisat. per me Clemen. Sacquet, presbyterum, curionem Sancti Petri de Hermla., incipien. anno Dni. 1587, die vero prima martii. » — « Carolus Lieust, filius Johannis, baptisat. fuit nominatusque per Johannam, filiam Domini Domini Johannis de Sillans, equitis, test Jacobo de Baaly et Jacobo La Brière duodecimo dicti mensis. » — Baptême de Jean Ménard, fils Philippe; marraine, Elisabeth, fille dnd. Jean de Sillans; parrain, « nobili viro Nicolao de Bouville, domino temporali de Villeneuve ». — Le 5 octobre 1587, baptême de « Carola, filia Lauren. Liest »; marraine, « nobilem

dominam Carolam de Mouy, dominam dicti loci de Hermla. ». — Le 22 mai 1588, baptême de Guillaume, fils de Martin Sarrazin; parrain, Jean Blasne, prêtre. — Le 5 août 1590, baptême de Jean, fils de Marguerin Quesnot, « nominatus per dominam Mariam, filiam defuncti incliti viri Johannis de Sillans, domini temporalis dicti loci ipso vivente, coram nobili viro Nicolao de Bouville, domino de Villeneuve, et Johanne Pain ». — Le 24 avril 1591, baptême de « Claudia », fille de Philippe Ménard. « nominata per Andream de Sillans, filium incliti viri Petri de Sillans, ipso vivente domini de Boisroger ». — Le 23 novembre 1592, baptême de Marie, fille de Jacques Sarrazin, « nominata per nobilem domicellam Mariam, filiam incliti domini dicti loci, coram Leonardo Poisson, Cadomensi cive, et Thomasia, uxore dicti Lieust ». — En mars 1596, la note suivante : « Martius, hic mensis olim dicatus erat ab ethnicis Deo belli. » — En 1597 : « Tradidi memoriam omnium baptismatum preteriti temporis domino promotori. » — Le 8 juin 1600, baptême de « Carola, filia magistri Thome Le Febvre, nominata per domicellam Johannam de Sillans, coram Jacobo de Basly et Jaquelina Le Pelletyer, uxore... Le Loutrel, advocati in sede presidiali Cadomensi ». — En 1602 : « Tradidi memoriam baptis. domino officiali. » — Le cahier des baptêmes s'arrête à mars 1605. — « Registrum matrimoniorum incipien. decimo maii 1588. » Le 22 février 1599, « nobilis vir Karolus de Saffrey, dominus temporalis d'Esperon, et nobilis domicella Maria de Sillans despond. in urbe Cadomepsi per me. Deus det illis gratiam vivere in amicitia omnibus diebus vite sue, ut post istius vite decursum perveniant ad requiem sempiternam. » — Le 13 mars 1601, mariage de « Franciscus Bunouf, de parrochia de Magneio Fragili (Magny-le-Freule), et Karola, filia Johannis Lieust ». — Les mariages s'arrêtent au mois d'août 1604. — Décès (1589-1602). Le 22 mars 1598, décès de « dominus Johannes Blasne, presbyter ». — 1589. « Die Omnium Sanctorum, nobilis vir dominus Johannes de Sillans obiit Rothomagi, etatis sue 47 annorum, et sepultus est in cenobio Fratrum Minorum dicti loci. » — 1594. « Die Sanctorum Apostolorum Petri et Pauli, nobilis et inclita domina Karola de Moy, vidua domini temporalis de Hermanvilla, migravit e vita hora octava matutinali. » — Lacune jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1620. — Mémoire des enterrements faits par Grégoire de Pombars, vicaire, pour 1621 et années suivantes. Le 16 septembre 1623, décès de Bernard de Lastelle, curé d'Hermanville, enterré au

chœur de l'église en présence des curés de Mathieu, Langrune, Ouistreham, S<sup>t</sup>-Aubin, Luc, Plumetot, du chapelain de La Délivrande, etc. — Mariages : le 6 août 1620, de Pierre Le Febvre, fils Martin, et Françoise Basire, fille de feu noble homme Pierre Basire, de la paroisse d'Esquay. — Baptêmes de 1620 à 1623. — Suivent les registres de 1682 à 1684. Le 15 juillet 1683, mariage de Martin Paysant, d'Hermanville, et Catherine de Fierville, de S<sup>t</sup>-Julien de Caen, en présence de Julien de Fierville, bourgeois de Caen, Charles Le Sens, écuyer, etc. — Le 1<sup>er</sup> septembre 1684, décès de Suzanne Rousselin, femme de Jean Blasne, élu à Caen, âgée de 57 ans. — Le 12 novembre 1684, baptême de Marguerite, fille de Louis-Hercule Vauquelin, chevalier, seigneur marquis et patron d'Hermanville, conseiller du Roi en son grand Conseil et commissaire en la Chambre Royale, et de dame Louise Raujol ; marraine, Marguerite de Lestaudart, veuve de Jean-Omer Talon, trésorier de France en la généralité de Poitiers ; parrain, Jean-Anténor Ilue, écuyer, seigneur de Luc, ingénieur en chef pour le Roi. — Notes concernant les affaires du curé Sacquet. « Ce papier a esté à Mestre Clément Sacquet, prêtre, curé de Hermanville en son vivant, pour les affaires de l'église, donct j'an rendray les extraicts par moy, Clément Sacquet, bourgeois de Caen, quant besoin en sera » (1621). Notes sur un paiement de bêtes et la valeur des monnaies. « Expositio in Genesim. » — « Registre de ce que j'ay fait touchant la communauté de Hermanville, à commencer au premyer jour de janvier 1590. » Tailles. — Pouvoir de passer quittance à Jean Le Terrier, receveur des tailles en l'Élection de Caen, qui a tenu les paroissiens quittes de 4 écus 53 s. sur leurs impositions de 1589, encore de 73 écus sol dont le Roi leur a fait don et décharge en lad. année (1590). — Élection de messieurs. — Ordre des Élus d'ajourner les paroissiens d'Hermanville qui ont nommé « assietteur » Samson Lieust, âgé de 80 ans, et qui devait, à cause de son antiquité et ayant perdu l'usage de la vue, être exempt de procéder à lad. assiette, « à joindre aussi qu'il est corrompu des parties honteuses » (1591). — Décision de « subhaster » et bannir le « marescq commun » pour « fraier » aux affaires de la paroisse, notamment pour la décharge de l'office de « pionnier ». — Le 9 février 1592, lecture du mandement de la taille envoyé par les Élus de Caen, s'élevant à 246 écus 20 s. t. — Procès en décharge d'assietteur devant Jacques de Cauvigny, écuyer, s<sup>r</sup> de Bernières, et Gervais Allain, écuyer, s<sup>r</sup> de Barbières, Élus à Caen, pour Jacques Sevestre contre les paroissiens

(1592). — Autorisation à deux paroissiens de lever par feu 3 s. 6 d. pour l'argent emprunté par les habitants, afin de satisfaire au pionnier par eux envoyé à la fortification de Quillebeuf, suivant le mandement à eux envoyé par les Élus de Caen (1592). — Révision des rôles de taille. « Ensuit les noms de ceulx qui furent submergés et périés en la mer le onzeiesme de febvrier dernyer, imposés aud. rôle » (8 noms) « de toulx lesq. n'est demeuré aulcuns hoirs ny hérityers qui puissent paier à l'advenir aulenns denyers, n'ayantz laissé que des pauvres pupilles qui à présent sont contrainctz de mendier leur vie. » « Ensuit les noms de ceulx qui sont mortz et décédés depuis ung an », etc. (1597). — A la délibération du 12 février 1594, le « merc » de Le Var figure un bateau. — Le 6 janvier 1596, lecture d'un contrat passé au tabellionage d'Ouistreham et Bernières, contenant comme Timothée Foucot a vendu à noble homme Guillaume de « Saucqz », s<sup>r</sup> de La Haye, la condition de 2 acres de terre, en date du 14 juin 1595. — Le 21 janvier 1596, lecture du mandement de la taille, s'élevant à 270 écus sol. — Le 20 mai 1596, lecture par le curé d'un mandement signé par M. de S<sup>t</sup>-Victor, lieutenant de l'amiral de France pour le siège d'Ouistreham et La Délivrande. • Cy est la liste de l'ordonnance des armes par nous faicte pour la parr. de Hermanville. M<sup>re</sup> Laurens Lieust, enseigne de la compagnie » ; suivent les « harquebusiers », puis les « picquiers » ; ordre de se tenir prêts pour la première montre, à peine de 10 écus d'amende. Donné à Ouistreham, le 14 mai 1596. — Le 23 juin 1596, lecture du mandement envoyé aux habitants par les Élus de Caen, s'élevant à 29 écus 52 s. « pour leur part de la fourniture du grain de l'année estant en Picardye et mesme pour le trefve de Bretagne ». — Le 9 février 1597, lecture du mandement de la taille, s'élevant à 290 écus ; le 16, élection d'assesseurs collecteurs. — Le 15 juin 1597, lecture d'un mandement envoyé par le bailli de Caen touchant le sel, portant qu'il est défendu au s<sup>r</sup> de Janville de cotiser aucune personne pour prendre du sel que premièrement le Roi n'y ait fait mettre ordre. — Lecture d'un mandement donné par Robert de Launay, s<sup>r</sup> de Cricqueville, pour les étapes des arquebusiers de M. de Montpensier, 7 l. 10 s. (1597). — Procès divers à l'Élection de Caen. — Le 26 septembre 1599, lecture d'un mandement de « Monseigneur Dampville », amiral de France et de Bretagne pour la recherche et réformation de la marine en la province de Normandie, enjoignant aux habitants d'Hermanville d'envoyer sous huitaine le

rôle des paroissiens du lieu, à Caen, aux mains de Michel Le Gabilleur, pour faire par lui lever le droit de guet dû par les habitants en temps de paix à l'amiral à raison de 5 s. par feu ; s'ils prétendent exemption, ordre d'envoyer au greffe de l'amirauté d'Ouistreham leurs titres et enseignements. — Le 10 octobre 1599, lecture de lettres royales de la Cour des Aides de Rouen accordées à Jean Le Marchant, bourgeois de Caen, sur requête narrative qu'il possède des maisons et héritages à Luc et à Lion, qui « luy demeureroyent en frische et inutilles sy par la Court il ne luy estoit permis icelles labourer et ensementer, a raison que les fermiers ou la pluspart qui tenoyent lesd. héritages sont décédés de la maladie de contagion », suppliant led. Le Marchant à lad. Cour lui permettre cultiver, ensementer et « profiter » lesd. héritages pour le temps de 6 ans, sans que pour cela il puisse être imputé avoir dérogé à sa qualité de bourgeois de Caen : ordre de faire publier aux prônes des grandes messes paroissiales de Luc, Lion et paroisses voisines s'il y a aucunes personnes qui voudraient prendre à ferme et louage lesd. terres ; Le Marchant devra faire représenter et apparoir de sa qualité de « bourgeoisye » dans le délai de 6 semaines, et la Cour lui permet de faire labourer et ensementer les héritages par provision. Donné à Rouen, 14 septembre 1599. — Le 12 mars 1600, lecture de semblable arrêt donné en faveur de Jacques Poupinel, bourgeois de St-Sauveur de Caen, possesseur de maisons et héritages à Plumetot, Lion, Hermanville, Cresserons et Mathieu, « lesquelz il avoit offert bailler à ferme, mais à raison de la maladie et contagion estant es paroisses, ausquelles est décédé grand nombre de paroissiens, il ne s'est présenté aucunes personnes qui les vueille prendre à moitié ou autrement » (20 février 1600). — Le 19 mars 1600, lecture d'un semblable arrêt à la requête de Simone, veuve de Thomas de La Perrelle, Philippe et Gilles de La Perrelle. — Le 7 janvier 1601, lecture d'un mandement envoyé par M. de St-Victor, signifiant que la montre se doit faire le 28 janvier au bourg de La Délivrande. — « Vigilia divi Laurentii anno predicto (1602), grando cecidit circa horam quintam pomeridianam super terram hujus parochie et Colleville, Periers et Mathieu, fecitque ingentes ruinas. » — Lecture d'un contrat portant vente par Jacques Poupinel, fils Martin, et Guillaume Poupinel, fils Laurent, de la condition d'une acre de terre qu'ils avaient engagée à Julieu de Fierville, de Caen (1602). — Le 9 février 1603,

lecture d'un mandement contenant 10 livres pour la part du don de M. de Montpensier. — Le 29 janvier 1606, lecture du mandement de la taille, contenant 775 l. 5 s. ; nomination de collecteurs ; enrôlements et dérollements. — « Le samedi 25<sup>e</sup> jour de mars [1605], viron vers sept heures du matin, s'esleva ung vent d'Ouest-sur-Ouest, lequel continua jusques au lundy le lendemain de Pasques, par la véhémence duquel il tomba la plus part des pierres de la tour de l'église qui abbatirent grand nombre de tuille et rompit des boys de chevrons de la chapelle Notre-Dame, et a cousté pour réparer lad. église la somme de 25 livres. » — Le 27 janvier 1608, lecture d'un mandement des Élus de Caen, contenant commandement exprès de planter 12 ormes au cimetière, selon la volonté du Roi. — Arrêt de la Cour des Aides de Normandie autorisant Jean et Jacques Licust, frères, à cultiver, sans déroger à leurs privilèges de bourgeois de Caen, leurs héritages sis à Hermanville, pour lesquels ils n'ont pu trouver fermiers ; ils ne pourront être assujettis à la contribution des deniers des tailles et autres subsides populaires (1608). — « Le dimanche pénultième d'octobre » 1611, élection comme trésorier de noble seigneur René de Sillans, chevalier, seigneur d'Hermanville, et ce de son consentement. — « Le samedi douze jour dud. mois de janvier (1613) s'esleva ung vent fort et véhément Sud-Ouest qui a fait infinies ruynes en plusieurs lieux et endroitz ; il avoit commencé presque dès la Toussainctz auparavant, mais non de telle violence que led. jour de samedi, auquel jour il abbatit presque trente fermes de maisons en ceste paroisie, au grand presbytaire deulx fermes de la grange, et de dommage au grand logis et murailles de cent livres, outre sept chevrons au petit presbytaire, et à l'église de six vingtz livres de ruynes, ce qu'il a fait presque à toulx les villages de ses environs. » — Les délibérations s'arrêtent à 1614. — Au cahier de 1682-1683, relié à la fin du registre : le 29 novembre 1682, à l'issue de la messe paroissiale, les paroissiens assemblés devant le curé en forme et état de commun pour délibérer de leurs affaires communes et particulièrement de la manière dont on fera vider les fermages dus au trésor et à la charité d'Hermanville, voyant qu'on s'est assemblé plusieurs fois pour nommer un trésorier sans avoir pu y réussir, sont d'avis, sous le bon plaisir du marquis d'Hermanville, patron de la paroisse, de choisir un procureur-syndic pour faire les choses nécessaires à cet effet : ils nomment Pierre Le Marignier pour faire les diligences nécessaires sur les redevables ; comme il faut beau-

coup de temps et de frais, ils lui donneront 12 livres à prendre sur le revenu de la charité; le curé ne consent qu'à condition que lad. nomination ne tirera pas à conséquence pour l'avenir, et que l'année suivante on nommera un trésorier en temps utile, etc.

E. Suppl. 730. — GG. 2. (Registre.)—Moyen format, 215 feuillets, papier.

**1625-1681.** — « Registre des baptistaires, mariages, inhumations et certificats de la paroisse de Hermanville, commenceant le mois de janvier mil six centz vingt cinq, par M<sup>e</sup> Pierre Thomire, prestre, curé dudict lieu. » — Délibérations. Le 27 avril 1625, lecture par le curé du mandement à lui adressé par Jeau de La Court, sieur du Buisson, vicomte de Caen, contenant charge de réparation et élargissement de chemins. — « Assiette faicte suivant le mandement de la Court pour la subvention et nourriture des paouvres de la paroisse de Hermanville, tant sur les propriétaires que habitans dud. lieu » (13 avril 1626) : Antoine de Sillans, chevalier, s<sup>r</sup> et baron de Creully, Pierre Le Viconte, sieur de S<sup>t</sup>-Hilaire, Villy et Hermanville, Jean de Calvimont, s<sup>r</sup> d'Hermanville en partie, le s<sup>r</sup> de Saint-Hellaine, conseiller en la Cour des Aides de Normandie, Jean Hue, écuyer, sieur de Langrune et Luc, conseiller en l'Élection de Caen, Louis d'Anisy, écuyer, sieur de Hamars, Antoine Marie, procureur en l'Amirauté de France pour le siège d'Ouistreham, Bernières et La Délivrande, etc. — Publications de mandements et ordonnances. En guise de signature, « un merc » en forme d'ancre (f<sup>o</sup> 8 v<sup>o</sup>). — Le 2 août 1626, Clément Vasnier, trésorier, déclare ne pouvoir faire sortir de deniers du revenu du trésor à cause de la pauvreté des fermiers : pouvoir à lui donné par les paroissiens d'emprunter pour subvenir à la nourriture et urgente nécessité des personnes affligées de la contagion en la paroisse. — Le 16 janvier 1628, lecture au prône par le curé de mandement envoyé par le Roi et Henri d'Orléans, duc de Longueville, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Normandie, en date du 16 décembre 1627, faisant très expresses inhibitions et défenses à toutes personnes de la religion prétendue réformée, de toute qualité et condition, étant dans l'étendue du gouvernement de M. de Longueville, d'aller en aucune manière vers les ennemis du Roi et de se joindre avec eux, dans ou hors le Royaume. — Le dit jour, lecture « de certain mandement qui est ung extrait des registres de la Cour de Parlement », orlonnant qu'en

toutes les villes et bourgs de la province il sera fait une collecte de deniers et aumônes par les paroisses, à la diligence des curés et marguilliers, « pour la libération de plusieurs hommes détenus captifz par les barbares et infidèles, mesmes que l'on ayt à envoyer les nons et surnoms des personnes prisonniers et qui seroient détenus captifs de leur dicte paroisse. » — Les 23 et 30 janvier a lieu lad. collecte, qui s'élève à 21 sous. — Le 7 mars 1632, on décide « l'achat et facture d'un tabernacle avec deux images S<sup>t</sup>-Pierre et S<sup>t</sup>-Paoul pour l'ornement de l'autel ». — Charité du pain de Pâques. — Le 16 mars 1636, nomination et choix d'un soldat pour aller au service du Roi, suivant le mandement de l'Élection de Caen; se présente volontairement Nicolas Tombette, habitant du lieu, qui s'est obligé faire lad. charge de soldat et satisfaire au contenu dud. mandement; il recevra ce qui sera taxé par justice conformément aux autres paroissiens de l'Élection, et ne paiera à son retour aucun impôt de la taille. — Le 14 décembre 1636, les paroissiens, assemblés à l'issue de la messe paroissiale, déclarent que, suivant le mandement à eux envoyé, ils se sont informés et ont fait curieuses recherches de la personne dud. Nicolas Tombette, mais qu'ils n'ont pu avoir connaissance de lui depuis son départ pour aller au service du Roi dans la recrue du régiment de Picardie, après avoir été vêtu, nourri et payé par les habitants. — Le 18 janvier 1637, délibération concernant la réparation de la tour de l'église, qui menace ruine depuis longtemps. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1625, baptême de Pierre Le Var, fils de Denis et Catherine Le Conte; parrain, Pierre Thomire, curé d'Hermanville; marraine, Françoise de Saffray, femme de Pierre Le Viconte, seigneur du grand fief d'Hermanville. — Le 17 octobre 1627, baptême de Charles, fils de noble homme Charles Basire; parrain, Charles de Sillans; marraine, la marquise de Creully. — Le 4 mars 1629, baptême de Françoise Le Var; marraine, Françoise, femme de Richard Cabien, d'Ouistreham. — Le 3 novembre 1641, baptême de Catherine, fille de Bénédic Foucu; marraine, Catherine Dumont, femme de Roger Sarazin, trésorier de France. — Le 17 novembre 1656, bapt. de Jacques-Alexandre Dumont, fils Jacques, et de Michelle Foucot; parrain, Jacques Poterel, curé d'Argences; marraine, Luce Le Héricy. — Le 20 décembre 1656, bapt. de Madeleine de Bittot, fille de Maître Pierre de Bittot, sieur de La Pierre, et Anne Thomine; marraine, M<sup>me</sup> des Yveteaux; parrain, M. de Luc. — Le 30 juillet 1657, bapt. de Jean-Antéonor,

fils de Jean-Anténor Hue, sieur de Luc, et de Madeleine Vauquelin; parrain, n. h. Jean Le Blais, sieur du Quesney; marraine, n. d. Madeleine Guillon. — Le 22 novembre 1657, bapt. de Madeleine Bitot, fille de Pierre et d'Anne Thomine; parrain, Jacques Vauquelin, s<sup>r</sup> de La Fresnaye; marr., Madeleine Vauquelin, dame de Luc. — Le 4 octobre 1664, parrain, Germain Basire, obitier en l'église d'Hermanville. — Mariages: le 3 août 1656 entre Jean-Anténor Hue, sieur de Luc, et d<sup>ne</sup> Madeleine Vauquelin, en présence de M. et M<sup>me</sup> des Yveteaux, de M. et M<sup>me</sup> de Secqueville, de M. de La Motte Missy, de M. et M<sup>me</sup> Du Boscage, du chevalier d'Auctoville, de M. de Cahaignes, etc. — Inhumations. Le 22 juillet 1625, décès de Suzanne, fille de noble homme Charles Bazire. — Le 11 avril 1631, « fut mis en terre Jeh. Hulin, lequel mourut en un embrasement lequel arriva la nuit précédente en ceste paroisse ». — Le 8 août 1638, « Nicollas Le Héricy fut inhumé de la contagion ». — Le 19 novembre 1638, inhumation de Jean Lefebvre, obitier d'Hermanville. — Le 2 décembre 1645, « fut inhumée une petite fille pour Jacques Du Vy ». — Le 14 mars 1646, « viron quatre heures de matin, arriva un accident par naufrage dans lequel furent submergez et moururent les personnes de Jean Tesson, filz Imar, Guillaume Tesson, Pierre Fouca, filz Jacques, Clément et Denis Le Blais, Jean Cordonne et Thomas Le Clerc, inhumez en ceste paroisse fors Denis Le Blais et Thomas Le Clerc, inhumé à Lion, et ce dans la mesme semaine. » — Le 29 septembre 1647, inhumation de d<sup>ne</sup> ... (blanc), fille de M. des Yveteaux. — Le 5 avril 1656, inhumation de M<sup>re</sup> Pierre Thomire, avocat au Parlement de Paris. — Le 26 février 1664, « M<sup>re</sup> Richard Pauger, escrivain des livres eclesiastiques, fut inhumé ». — Le 23 mars 1664, inhumation de Jacqueline Morel, femme de Michel Carel, bourgeois de Caen. — Le 21 octobre 1670, inhumation de Pierre Thomire, curé de la paroisse, âgé de 80 ans environ. — « Déclaration des noms et surnoms des personnes qui ont communie en la feste de Pasques dernière en la paroisse de Hermanville, faite par moy Dumoulin, prestre, vicaire dud. lieu, suivant la constitution du Conseil de Latran insérée au manuel du diocèse de Baieux: au total 322, y compris les absents. — Oppositions au mandement de quérémonie obtenu à la requête de la d<sup>ne</sup> de Roncheville de Plumetot. — Mémoire des baptêmes, mariages et inhumations faites en l'église paroissiale de St-Pierre d'Hermanville pendant l'année du déport 1671 par moy,

Nicolas Roger, prestre, vicaire dud. lieu. » Le 26 janvier 1671, baptême de Marie-Louise, fille de Guillaume Beaumont et de Catherine Le Maresquier; parrain, noble homme messire Louis Vauquelin; marraine, d<sup>ne</sup> Marie-Madeleine Hue, fille de M. de Luc. — Le 1<sup>er</sup> mai 1671, installation de Michel de Clérond Formont, curé de St-Sauveur de Caen, promoteur en l'officialité dud. lieu, âgé de 60 ans, en la cure d'Hermanville, par Gédéon Le Sens, curé de Périers, doyen du doyenné, en vertu de la collation de François de Nesmond, évêque de Bayeux, donnée sur la présentation d'Hercule Vauquelin, chevalier, conseiller du Roi en tous ses Conseils, seigneur des Yveteaux, marquis et patron d'Hermanville, lad. cure vacante par la mort de Pierre Thomire, décédé le 19 octobre 1670, après avoir possédé lad. cure pendant 47 ans. — Le 22 octobre 1672, bénédiction par Robert Denis, vicaire d'Hermanville, d'« une plate navire nommée La Romaine, appartenante aux s. Desjardins Lienst et à Gilles Tesson, de lad. paroisse. » — Audiences de contrats: du 17 mars 1670, par lequel François de Manvieux, écuyer, sieur de Plumetot, vend à Jean Blasne, s<sup>r</sup> des Préaux, Elu pour le Roi à Caen, 5 vergées de terre au terroir d'Hermanville, moyennant 150 livres t. etc. — Nominations de trésoriers. — Le 19 novembre 1673, à l'issue de la grand'messe, assemblée des « possédantz héritages, habitans et paroissiens » d'Hermanville pour répondre à l'arrêt du Conseil d'État du 16 août 1672, ordonnant que tous ceux qui prétendent juridiction, droits d'amirauté, bris, naufrages, varech, épaves, poissons royaux, pares, pêcheries, vicomté, sol pour livre, travers, péages, prévôté, siège de nef, pâturage, garenne, etc., sur les côtes, dunes et grèves du bord de la mer, seront tenus d'en bailler déclaration et représenter leurs titres devant M. d'Herbigny, marquis de Thibouville, intendant général de la marine, commissaire départi par le Roi pour la visite des ports et havres du royaume: il n'y a aucune personne dans l'étendue de la paroisse qui lève sur eux aucuns deniers ou aucuns droits spécifiés aud. arrêt, si ce n'est le juge et les officiers de l'amirauté du siège d'Ouistreham « qui en lève par exedz sur les pauvres pescheurs sans qu'ils seachent à quel droit ». Les bris, naufrages, épaves et varech appartiennent, selon la coutume de la province, au marquis d'Hermanville, comme aussi les dunes, marais, garennes, etc. Demande de conserver aux pauvres pêcheurs leur droit de pêche et de régler les prétendus droits des officiers de l'amirauté d'Ouistreham. Il n'y a aucune place de nef certaine et assu-

rée dans l'étendue de la paroisse, mais selon les rencontres des vents les pêcheurs font échouer leurs bateaux à la plus grande commodité qui se trouve sur la grève, puis les tirent sur lad. grève à distance du flot, lorsque la mer est pleine; les pêcheurs, qui avaient autrefois 10 ou 12 bateaux en lad. paroisse, sont si misérables qu'ils ne vont plus à la mer que sur un bateau pêcheur, dont la propriété est en partie aux bourgeois de Caen; ils n'ont en outre que deux petites plates qui entrent à peine une demi-lieue dans la mer. — Le 15 janvier 1679, à l'issue de la messe paroissiale célébrée par Louis-Hercule Vauquelin, bachelier de Sorbonne, curé d'Hermanville, assemblée en forme et état de commun des paroissiens du lieu, devant ledit curé, pour délibérer sur l'établissement d'un maître d'école pour l'éducation et instruction de la jeunesse de la paroisse: led. curé représente que Formont, son prédécesseur, a laissé 400 livres pour commencer un fonds pour la subsistance d'un maître d'école, à charge par led. maître de dire ou faire dire seulement 4 basses messes de *requiem* pour le repos de l'âme dud. Formont; la somme de 20 livres par an produite au denier 20 par lad. somme n'étant pas suffisante pour la subsistance du maître d'école, Louis-Hercule Vauquelin, chevalier, conseiller du Roi en son grand Conseil, commissaire pour le Roi en sa Chambre Royale, seigneur marquis et patron d'Hermanville, frère du curé, a consenti qu'il soit pris sur les deniers de la charité 20 livres par an; semblable permission des habitants. le curé offrait pour le bien de la paroisse de fournir tant qu'il pourra au surplus de ce qui sera nécessaire pour la subsistance du maître d'école. — Nomination de messieurs pour empêcher le désordre et dégât que les bêtes font aux blés. — Réparations à l'église. — Le 14 octobre 1679, inhumation de Jean-Gilles Costil, « lequel fut noyé le jour précédent avec cinq autres de la paroisse de Lion en tirant leurs rets sur les rochers dud. Lion. » — Le 4 mai 1681, opposition de « noble M<sup>e</sup> René Vaultier, prestre, obitier aud. lieu », à la quérémonie obtenue par M<sup>e</sup> Pierre Herbeline, s<sup>r</sup> de St-Marc, tuteur des enfants mineurs de M<sup>e</sup> Jean Thomyre, avocat. — Bannie des pommes du cimetière. — D'après une note sur un feuillet de garde, le curé Michel Formont décéda le 1<sup>er</sup> mai 1677. — Registre en mauvais état.

lin, de contrat de vente par Pierre Pain à Robert Denys, vicaire et obitier du lieu, d'héritages sis à Hermanville. — Délibérations. Collecteurs du sel. Nomination de messieurs « pour pourvoir aux dommages que les bestes des particuliers font sur les bledz de la campagne », au nombre de 4, qui pourront se faire payer des bêtes trouvées en dommage, 6 d. par bête à laine, 5 sols par cheval et vache et autres, qui seront « emparqués » dans la cour de la maison de Nicolas Quesnot. — Le 10 juin 1685, le trésorier est saisi de 53 boisseaux de blé restant de la recette qu'il a faite du blé du trésor en charité; les paroissiens, voyant que le prix du blé diminue tous les jours, le font bannir au plus offrant, craignant que, si on attendait plus longtemps, il n'y ait plus de perte pour le trésor: 36 sols et 1 liard par boisseau. — Déclarations de changement de domicile. — Le 31 mars 1686, Jean Pain, collecteur de la taille, représente aux paroissiens qu'il a déjà donné 15 livres pour une partie de la contribution à laquelle la paroisse est obligée pour les gens de guerre, qu'il reste encore 16 livres à payer pour le présent mois de mars, et que, lad. somme devant être recueillie sur tous les contribuables à la taille, cela ne se peut faire sans frais: les paroissiens sont convenus qu'il lèvera dix deniers pour livre et se chargera des frais. — Le 1<sup>er</sup> juin 1686, nomination par Louis-Hercule Vauquelin, bachelier en théologie de la faculté de Paris, curé d'Hermanville, Robert Denis et Henri Lamoureux, obitiers, aux fonctions d'obitier, vacantes par la nomination de Jean Foucu à la cure de Douvres: sur le vu de la nomination faite par Louis-Hercule Vauquelin, chevalier, seigneur patron et marquis d'Hermanville, conseiller du Roi en son grand Conseil et commissaire en la Chambre Royale, de Jessé Le Var, originaire d'Hermanville, ils consentent à lad. nomination. — Le 13 mars 1687, décès de Jean Blasne, élu à Caen, inhumé le 14 à Hermanville. — Bannie des émoudes des ormes du cimetière et des pommes. — Enrôlements et dérôlements. — Délibération concernant la rente de 30 sols donnée par Michel Lieust, prêtre, au trésor, par contrat de 1660, laquelle rente avait été amortie entre les mains de Jean Le Tellier, bourgeois de Caen, ci-devant trésorier, en 1664, moyennant 21 livres en principal: remplacement. — Le 26 décembre 1688, assemblée des paroissiens pour faire le choix d'une personne de la paroisse pour servir le Roi en qualité de soldat: ils nomment Pierre Blasne. — Le 11 janvier 1689, décès de Louis-Hercule Vauquelin, marquis d'Hermanville, inhumé le 12 dans le chœur en présence de Dominique

E. Suppl. 731. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 163 feuillets, papier.

**1685-1703.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 25 février 1685, audience. par le curé Vauque-

Germain, curé de Luc, doyen. d'Étienne Lamoureux, cure d'Ouistrehan, etc. — Le 18 janvier 1689, mariage de messire Tanneguy de St-Onen, chevalier, seigneur et patron de Fresnay, et d<sup>lle</sup> Marie-Madeleine Hue, fille de messire Jean-Anténor Hue, chevalier, seigneur de Luc et de Langrune en partie, et de noble d<sup>e</sup> Madeleine Vauquelin, en présence de Pierre Morel, écuyer, s<sup>r</sup> de Fromentin, trésorier général de France à Caen, messire Jean Vauquelin, chevalier, seigneur et patron des Yveteaux, Marc-Antoine Le Pelley, seigneur de Baugis, Charles-Augustin Hue, écuyer, etc. — Le 3 décembre 1690, nomination d'un premier collecteur à la place de Marin Paisant, qui en a été déchargé par sentence de l'Élection de Caen, à cause de la charge de greffier de la taille dont il aurait été pourvu. — Le 11 mars 1695, décès de Robert Denys, obitier d'Hermanville, natif de Calagnolles, âgé d'environ 47 ans, inhumé le lendemain dans la chapelle de la Vierge, en présence de François Belin, curé de Plumetot et doyen de Douvres, Nicolas Roger, curé de Colleville, Etienne Lamoureux, curé d'« Etrehan », Gaspard de L'Espine, curé de St-Aubin. — Pour « marques » ou signatures, dessins de « bouraques » (filets à crevettes), de roues, d'ancre, etc.

E. Suppl. 732. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 117 feuillets, papier.

**1703-1723.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 28 janvier 1706, baptême de Louis, fils de Philippe Léger, bourgeois de Caen, et Marie-Madeleine Aubert; parrain, Gabriel Aubert, obitier d'Hermanville. — Le 8 septembre 1706, décès de Pierre-Jessé Levard, obitier de la paroisse, et son inhumation le lendemain par Jean Pillegrain, curé d'« Etrehan », en présence de Gaspard de L'Espine, curé de St-Aubin, Martin Bazire, curé de Lion, etc. — Le 10 juillet 1709, baptême de Louis-Charles, fils de Louis Lebaudy et de Jeanne Fanet; marraine, noble dame Marie-Bonne-Charlotte de Guerville, épouse de messire Hercule Hue de Langrune, chevalier, seigneur de Luc; parrain, messire Louis-Hercule Vauquelin, chevalier, seigneur et marquis d'Hermanville. — Le 9 février 1712, baptême de trois enfants jumeaux, savoir une fille et deux garçons, nés la veille de Jean Lefèvre et de Sébastienne Pain. — Le 21 juillet 1715, baptême de Louis-Hercule, fils de messire Louis-Hercule Vauquelin, chevalier, seigneur marquis et patron d'Hermanville, et de noble

dame Élisabeth-Thérèse de Croismare. — Le 6 novembre 1717, décès de Jean Sarazin, obitier de la paroisse, inhumé le lendemain par Jacques Hadebique, curé de Lion, et Jean Catel, vicaire d'Hermanville. — Le 9 juillet 1719, décès de Louis-Hercule Vauquelin, curé d'Hermanville, âgé de 66 ans, après avoir gouverné la paroisse pendant 40 ans; inhumation le lendemain dans l'église par Nicolas Tabourier, curé de Biéville, doyen de Douvres, en présence de Gabriel Auber, François Lair, Germain d'Éterville, prêtres et obitiers de la paroisse. — Le 25 avril 1720, décès de Louis-Hercule Vauquelin, chevalier d'Hermanville, âgé d'environ 4 ans et 10 mois; inhumation le lendemain dans le chœur. — Le 20 février 1721, inhumation d'André Le Héricy, âgé de 21 ans, « trouvé mort dans les nèges sur cette paroisse, d'où il étoit », sur permission de justice. — Le 7 octobre 1721, a été présentée pour être baptisée à François Aubouin Du Pare, curé d'Hermanville, une fille née la veille, par Anne Gornay, sage-femme de la paroisse, laquelle a attesté devant témoins que lad. fille est des œuvres de Marguerite Le Febvre, fille Pierre et d'Anne Vimard, et des œuvres de Sébastien Jâme, fils de feu Richard et de Marguerite Foucot, lequel Sébastien Jâme, étant présent, a déclaré que, pour satisfaire à sa conscience et à son honneur, il exécutera les promesses de mariage qu'il a faites à lad. Marguerite, ce qu'il a reconnu ci-devant par contrat passé devant notaire, et ce qu'il accomplira aussitôt que l'opposition faite à leur mariage sera levée, laquelle fille a été nommée Élisabeth-Pauline par Élisabeth-Thérèse de « Croismart » (elle signe: Élisabet Tèreise de Croismare), marquise d'Hermanville, et par haut et puissant seigneur Paul-Édouard Colbert, comte de Creully, colonel du régiment de dragons du Roi et brigadier des armées du Roi. — Le 20 avril 1722, baptême de Louise-Madeleine, fille de Louis-Hercule Vauquelin, marquis d'Hermanville, et de noble dame Élisabeth-Thérèse de Croismare, née le même jour; marraine, noble d<sup>lle</sup> Anne-Madeleine Vauquelin d'Hermanville; parrain, noble personne Louis-Hercule Vauquelin d'Hermanville. — Le 15 décembre 1722, déclaration de grossesse de Jeanne Guilbert, de Missy, qui confesse être enceinte des œuvres de Jacques Queudeville, de Fontenay-le-Pesnel, de 8 mois 12 ou environ, « laquelle a promis ne faire aucun mauvais usage de son fruit et est demeurée à la garde de Abel Carier, de la parr. d'Hermanville ». Actes concernant les familles Adam, Auber, Aubert,

Bérard, Beslin, Biron, Blasne, Bonnefoy, Bréhon, Brunet, Cœuret, Costil, Fanet, Fleury, Fouache, Gournay, Guérout, Hellouin, « James », « Jeanne », Joliot, Le Bey, Le Chêne, Legentil, Le Lubois, Le Plieux, Le Renard, Moutarde, Paluel, Pigeon, Poupinel, Samson, Tombette, Vigor, etc.

E. Suppl. 733. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 232 feuillets, papier.

**1723-1743.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 9 novembre 1723, inhumation de Marie James, femme de Pierre Jean, par maître François Grosyeux, curé de Plumetot. — Le 7 février 1724, inhumation de Jeanne de La Porte par Pierre Le Bourgeois, vicaire, en présence de maître Nicolas Le Bourgeois, obitier de Norrey. — Le 5 octobre 1725, naissance d'une fille des œuvres de Jean Roussel, d'Ouistreham, et de Catherine Paisant, d'Hermanville, selon qu'il a été attesté par Luce Lefèvre, mère de lad. fille, et par Anne Gournay, sage-femme d'Hermanville, laquelle a été nommée Anne et mise en la garde de lad. Luce. — Le 31 mars 1726, baptême de Geneviève Jean par Gilles Laignel, curé de Brouay, pour l'absence du curé d'Hermanville. — Le 21 septembre 1726, inhumation par Gilles Lemaitre, docteur en théologie, curé de Colleville, dans le cimetière d'Hermanville, proche le chœur, du côté du midi, de maître Jean-Jacques Fredelle, prêtre, licencié aux lois, âgé de 55 ans, en présence de L. Vauquelin d'Hermanville, curé du lieu, de Jean-Jacques Le Masurier de St-André, chapelain des dames hospitalières de Caen, de Jean Dutout, vicaire de St-Aubin d'Arquenay, de Germain d'Éterville, chapelain fondé de l'église d'Hermanville, de Jean-Baptiste Buffard, vicaire de Colleville, etc. — Le 8 décembre 1726, opposition par Jacques Pesnel, d'Hermanville, à la fulmination du monitoire obtenu par messire Louis Vauquelin, seigneur et patron de Boissey, curé d'Hermanville, duquel monitoire les lectures avaient été faites par 3 dimanches consécutifs, « et après les aggravés et réaggravés obtenus, ayant procédé à la quatrième lecture, ledit jour et an que dessus, ledit Pesnel s'est opposé disant que, allant à Caen avec Germain Paisant, de la susdite paroisse, ledit Germain Paisant auroit dit audit Jacques Pesnel que Pierre de La Porte, présent lors de la banie, auroit dit : Poissons ferme, jettons le haut en bas; parlant du s<sup>r</sup> curé, ce qu'il affirmera toutes fois et quantes que besoin en sera. Fait par nous,

Guillaume Le Roux, prêtre, vicaire d'Hermanville, cedit jour et an que dessus ». — Le 27 août 1727, inhumation par le curé de Bernières, doyen de Douvres, dans l'église d'Hermanville, de Louis Vauquelin, curé du lieu, âgé de 49 ans. — Le 9 février 1728, « le corps de Magdelainne Paissant, décédée du jour précédent, après avoir participé aux adorables sacrements de l'Église, âgée de 28 ans ou viron, a été inhumée dans le cimetière d'Hermanville par nous, prêtre, deservant laditte paroisse, soussigné, présence de M<sup>re</sup> Jacques Du Tout, prestre, aussi deservant, de M<sup>rs</sup> Lair, Monpelié, obitiers, et plusieurs autres. Michel. ». — Le 9 décembre 1728, testament de Claude Le Febvre devant led. Michel, desservant le déport de la paroisse : legs de rente aux obits de l'église. — Le 31 août 1729, inhumation de Germain d'Éterville, obitier de l'église. — Le 22 octobre 1730, baptême d'Anne-Suzanne-Françoise, fille de Jean Le Héricy et d'Anne Lair; marraine, d<sup>lle</sup> Marie-Françoise-Suzanne Le Coq de Beuville; parrain, Gilles-Pierre-François Le Coq de Beuville. — Le 11 novembre 1730, mariage de Guillaume Jouan, écuyer, fils de feu Guillaume et de d<sup>lle</sup> de Montroty, d'Argonges-sous-Mosles, et Marguerite Le Courant, fille de Charles et d'Angélique Capon, de St-Jean des Essartiers, demeurant à Hermanville. — Le 29 mai 1732, inhumation de Guillaume Jouan, écuyer, par J. Sérée, curé du lieu. — Bannie des blés du trésor au nombre de 56 boisseaux, adjugés à 21 s. le boisseau. — Le 8 mars 1733, inhumation de Michel-Archange Torcapel de La Londe, obitier d'Hermanville, par Le Marchant, curé de Lion. — Le 17 décembre 1739, inhumation dans la nef de Madeleine Le Mazurier, femme de Hue de Prébois, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, par Le Cordier, curé de Bénouville. — Le 3 juillet 1740, inhumation par Claude-Louis Lebaudy, curé de Périers, de Jacques Michel, obitier. — Le 22 octobre 1741, inhumation dans le haut du chœur, proche le sanctuaire, par Le Cordier, curé de Bénouville, de messire Louis-Hercule Vauquelin, chevalier, seigneur et patron d'Hermanville, décédé la veille à 69 ans. — Familles Adam, Auvray, Bréhon, Caillot, Cayé, Cotil, Denise, Gilles, Gillette, Juillet, Jumel, Labbé, de La Mare, de La Ville, Le Bouleur, Legentil, Le Chesne, Le Var et Le Vard, Le Noble, Le Renard, Mériel, Pigeon, Roussel, Tombette, Vasnier, et divers habitants de Tilly-la-Campagne, Plumetot, Noyers, St-Aubin d'Arquenay, Langrune, hameau de St-Aubin, Bellou, diocèse de Séez, Colleville-sur-Orne, Annebault, Reviers et autres lieux.

E. Suppl. 734.— GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 154 feuillets, papier.

**1743-1752.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 7 septembre 1743, inhumation dans la nef de l'église, près la grande porte d'entrée, sur le passage du côté des fonts baptismaux, de Sébastien Jammes, custos et trésorier de l'église — Le 28 septembre 1743, inhumation de Madeleine Tombette, femme de Jean Fouache, âgée de 24 ans, avec un enfant qui, dans le cas de nécessité, a reçu le baptême par Besnard, maître chirurgien de La Délivrande. — Le 17 octobre 1743, parrain, Jacques Serée, curé d'Hermanville; marraine, Catherine-Juliette-Antoinette de La Peyre, de Caen. — Le 8 mai 1744, inhumation dans l'église de Maître Pierre-François Pain, obitier de la paroisse, décédé la veille à 37 ans, par Augustin Letellier, obitier de Langrune. — Le 7 juin 1744, Messire Louis-Hercule Vanquelin, chevalier, seigneur patron et et marquis d'Hermanville et « marguier » d'honneur de l'église dud. lieu, Jacques Serée, curé, François Lair et Jacques Dillays, obitiers fondés de lad. paroisse, assemblés pour procéder à la nomination d'un prêtre pour faire les fonctions d'obitier en remplacement dud. Pain, suivant l'arrêt du Parlement de Paris du 2 janvier 1765 (*sic*) et celui du Parlement de Rouen du 7 mai 1726, servant de règlement pour lad. église, n'y ayant aucun prêtre originaire pour remplir lad. place, nomment maître Jean-René Perrin, prêtre, de la paroisse de St-Jacques de La Boucherie de Paris, aux charges de remplir les devoirs et fonctions de lad. place en disant les messes de fondation et d'obligation et assistant aux offices, tant paroissiaux que de fondation, etc., ensemble porter respect et honneur aux seigneur et curé et honneur à ses anciens (Perrin signait déjà aux actes précédents). — Le 15 septembre 1744, baptême par François Lair, doyen des chapelains fondés de l'église. — Le 11 mars 1747, nomination par lesd. seigneur, curé et chapelains fondés d'un obitier en remplacement dud. Perrin, nommé curé de Juvignysous-Andaine, diocèse du Mans. — Nombreuses inhumations en 1750. — Le 29 octobre 1750, inhumation de Bon Buhot, qui s'est dit fils de Pierre Bonbuhot et de Marie Annet, de Valcanville entre Valognes et Barfleur, âgé de 18 ans, qui s'était engagé le 20 avec le marquis d'Hermanville dans le régiment Royal-dragons, et est mort la nuit du 28 au 29. — Actes concernant les familles Adam, Aubert, Bonnefoy, Beslin, Busnel, Cayer, Couvréchef, Coipel, Desbleds,

Duprey, Féron, Foucu, Fanet, Fouace, Girard, Hébert, James, Langlois, Laigle, La Perelle, Leblais, Le Héricy, Le Marignier, Letellier, Le Var, Le Cavalier, Le Provost, Le Bec, Louvel, Le Révérend, Moisant, Paysan et Paisant, Pain, Paluel, Panthou, Pétel, Pigeon, Rouland, Renouf, Scelles, Tesson, Tombette, Vasnier, Vimard, Le Vée, et divers habitants de Cabourg, Fresney-le-Puceux, Varaville, Colleville-sur-Orne, Bény, St-Aubin d'Arquenay, Creully, Bray-la-Campagne, Anctoville, et autres lieux. — Parmi les pièces annexées : certificat de Buquet, docteur en théologie, bibliothécaire et ancien recteur de l'Université de Caen, curé de St-Sauveur de Caen, de publications entre Jean-Jacques Le Marinier et Marie-Madeleine Lefebvre (1746).

E. Suppl. 735.— GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 169 feuillets, papier.

**1753-1762.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 9 juillet 1753, inhumation du corps d'un inconnu, échoué sur le rivage de la mer en cette paroisse, sur l'autorisation des officiers de l'Amirauté; et depuis leur autorisation, Michel Mériel, de Ver, a dit connaître le cadavre, qui s'appelait Jean Tapin, de Ver. — Le 24 septembre 1759, inhumation dans la nef de Louis Laplace, vicaire d'Hermanville, décédé la veille à 38 ans, par Anne-Ambroise Le Sienn, curé d'« Oystreham », à ce requis par les chapelains fondés d'Hermanville pour l'absence du curé. — Le 29 octobre 1760, inhumation de Jacques Serée, curé du lieu, décédé la veille à 66 ans, par Gilles Girard, curé de Luc, doyen de Douvres, en présence de Le Chevallier, curé de Plumetot, J. Guernet, curé de St-Aubin, Adam, curé de Lion, de Gouville, curé de Bénouville, etc. — Le 1<sup>er</sup> février 1761, inhumation de Jacques Dillays, chapelain fondé, âgé de 61 ans. — Le 26 novembre 1761, inhumation de François Lair, chapelain fondé, âgé de 83 ans, inhumé dans la chapelle de la Vierge. — Le 14 octobre 1762, inhumation de maître Gilles Girard, curé d'Hermanville, doyen de Douvres, ancien curé de Luc, ancien professeur en l'Université de Caen, décédé la veille à 60 ans. — Actes concernant les familles Bayeux, Benichon, Bras, Bosquain, Broquet, Cachard, Chemin, Cécile, Deslandes, Dolbet, Du Désert, Duprey, Énault, Escollas, Fallet, Fouché, Gondouin, Heurtaud, Hue, La Noe, Le Vard, Le Gouy, Le Monnier, Le Secourable, Millet, Paluelle, Poitou, Rouxel, Turgis, et divers habitants de Mathieu, Plumetot, Foulognes, Écram-

meville, Audrien, Putanges, Douvres, Luc, Guilberville, et autres lieux.

E. Suppl. 736. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 208 feuillets, papier.

• **1763-1772.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 27 décembre 1763, inhumation d'un homme trouvé noyé sur le bord de la mer, qu'on croit être d'Arromanches, suivant la lettre de Seigle, curé de lad. paroisse, qui assure avoir perdu cinq matelots vers la St-André, sur permission du procureur du Roi de l'Amirauté de Caen, laquelle a été notifiée verbalement au curé par Bigot, capitaine des matelots de la paroisse de Lion. — Le 8 novembre 1766, inhumation de noble demoiselle Marie-Madeleine Doynel de La Sausserie, décédée la veille à 90 ans, par Guernet, curé de St-Aubin d'Arquenay. — « En 1768, 19 baptêmes, et sept mariages. Cette même année, messire Louis-Hercules Vauquelin, seigneur et patron d'Hermanville, a été marié à Versainville, proche Falaise, à M<sup>lle</sup> de Versainville, le 2<sup>d</sup> jour d'aoust. » — « En 1768, douze inhumations. » — Le 2 mai 1770, inhumation d' « un homme qu'on a trouvé mort sur le bord de la mer, qu'on dit être de la paroisse de Vieuxport, diocèse de Rouen, qui étoit vêtu en la manière des matelots, il avoit une veste rouge et des houzeaux, il paroisoit avoir environ l'âge de 40 ans, il étoit de la hauteur d'environ cinq pieds deux pouces, et il avoit des cheveux noirs ». — Le 26 juillet 1771, « s'est présentée Magdeleine Pantou, laquelle a déclaré estre enceinte d'environ cinq mois, et a promis conserver son fruit. » — Actes concernant les familles Adam, Aumont, Auvray, Basseville, Biron, Buhot, Boulanger, Bonnefoy, Besnard, Blasne, Barbot, Caillot, Cayer, Fanet, Féron, Greffin, Gobillet, Huet, Le Coin, Le Roy, Le Renard, Machue, Marescot, Paisant, Potier, Pesuelle, Piéplus, Planquette, Quesnot, Quérière, Robillard, Riboult, Samson, Saquet, Vallée, et divers habitants de Colleville-sur-Orne, Courseulles, St-Clair d'Hérouville, Biéville, Cresserons, Réviers, Anneville, Giberville, Auisy, Falaise, Tribehou, Langrune, et autres lieux.

E. Suppl. 737. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 176 feuillets, papier.

**1773-1782.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 2 septembre 1773, parrain, Girard, curé de la paroisse. — Le 5 septembre 1773, baptême de François-

Casimir, fils de Victor James et de Marianne Quesnot; parrain, messire Gabriel-François Le Coq de Ruberey; marraine, d<sup>lle</sup> Marie-Anne-Julie Barbey. — Le 27 septembre 1773, baptême par Louvel, chapelain fondé d'Hermanville, professeur royal de grec en l'Université de Caen, en présence de Nicolas Cauchard, vicaire d'Hermanville, de Charles-Augustin James. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1773, mariage de Pierre-Bernardin-Victor Housset de Catteville, trésorier principal de l'extraordinaire des guerres de la généralité de Caen, fils mineur de Pierre-Jacques Housset, seigneur en partie de Janville, « St-Paix », Troarn, Soliers et autres lieux, directeur des postes de Caen, ancien trésorier des guerres de lad. généralité, et de défunte Catherine-Marguerite-Roberte Thimant, de la paroisse St-Pierre de Caen, et d<sup>lle</sup> Marie-Anne-Julie Barbey, fille mineure de Marin Barbey, maître particulier des eaux et forêts de Caen, et de défunte Marie-Catherine Le Carpentier d'Hermanville, par Housset, chanoine de Bayeux et grand pénitencier, du consentement de Jean-Baptiste Girard, curé du lieu. — Le 12 février 1773, inhumation de Bénédic Pesnelle, maître d'école, âgé de 70 ans. — Le 15 novembre 1774, « trois hommes inconnus jettés à bord par la mer le dimanche 13 du mesme mois, qui, s'étant embarqués au Havre dans un bateau de Bernière-sur-la-mer, ont été perdus dans la traversée par le mauvais temps, comme il le paroît par les matelots, et le susdit bateau échoués le mesme jour; deux de ces hommes sont échoués proche le canalle qui portent les eaux d'Hermanville à la mer, l'un vêtu d'un habit, veste et culotte d'étoffe blanche, qui paroisoit environ âgé de 26 ans, grandeur d'environ 5 pieds 4 pouces, cheveux plats et blond, l'autre âgé d'environ 17 ans, grandeur de 5 pieds 1 pouce, et nommé Jean Calinel, comme il le paroît par un papier qu'on a trouvé dans sa poche, qui contient ce qui suit: Jean Calinel, âgé de 17 ans, natif de Coutance, fils d'Antoine Calinel, cavalier de maréchaussée à la résidence de Coutance, et de Jeanne Le Marquan, sa mère; le 3<sup>e</sup> échoué vis-à-vis du corps de garde qui est sur Hermanville, dit vulgairement de Colleville, vêtu d'un habit bleu, veste rouge, le tout de draps, qui paroisoit environ âgé de 28 à 30 ans, grandeur d'environ 5 pieds 2 pouces, cheveux châtains frisés, ont été inhumés dans le cimetière de cette paroisse, vu le permis de M<sup>r</sup> Agasse, procureur du Roy de la Mirauté..... en présence de Michel Cabieu, garde-coste d'Oistreham, et de Charles

Fouché, garde gravager d'Hermanville. » — Le 3 février 1781, inhumation par le curé de Beuville, doyen de Douvres, de Jean-Baptiste Girard, curé d'Hermanville, décédé la veille à 57 ans. — Le 19 décembre 1781, inhumation de messire Jacques-Thomas Hue de Prébois, écuyer, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, décédé la veille à 32 ans. — Le 8 septembre 1782, inhumation de haut et puissant seigneur Messire Louis-Hercule Vanquelin, seigneur patron et marquis d'Hermanville, seigneur de Boissey et autres lieux, chevalier de St-Louis, ancien capitaine au régiment de Royal-dragons, âgé d'environ 72 ans, décédé l'avant-veille, inhumé par Adam, curé de Lion, en présence de Laignel, curé de St-Aubin, Le Manissier, curé de Biéville, Bellissent, desservant de Cresserons, Raisin, curé de Beuville, Hue, curé d'Ouistreham, Néel, curé de Colleville, Mioque, curé d'Hermanville, Boullard, curé de Périers. — Actes concernant les familles Azire, Bloquet, Busnel, Caillot, Courcy, Chuquet, Charpin, David, Du Rocher, Dorange, Fouache, Gervais, Lacour, Lebel, L'Ebaudy, Le Marignier, Le Fauconnier, Le Villain, Le Révérend, Lefèvre, Luard, Potvin, Prempain, Pigeon, Simon, etc.

E. Suppl. 738. — GG, 10. Registre. — Moyen format, 146 feuillets, papier.

**1783-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Le 17 septembre 1785, baptême par Delalande, titulaire de la chapelle St-Jean l'Évangéliste de Thion, de Victoire-Justine Delalande. — Le 18 août 1786, inhumation de Noël-Louis Mioque, curé de la paroisse, décédé la veille à 48 ans, inhumé par Boullard, curé de Périers. — Le 4 mars 1790, inhumation de Philippe-Jacques L'Ebaudy, chapelain fondé de la paroisse, par Neel, curé de Colleville, en présence de Boullard, curé de Périers, Le Coin, curé de Lion, Rolland, curé d'Ouistreham, Gosselin, curé de Plumetot, etc. — Le 17 mars 1790, nomination d'obitier par Jean-Simon-Pierre Rouelle, bachelier en théologie, ancien professeur d'humanités et professeur royal de langue grecque en l'Université de Caen, curé d'Hermanville, Jean-Georges Pain et Louis Amaury, obitiers: choix de Gabriel-François Le Héricy, d'Hermanville, de l'agrément de la marquise d'Hermanville, dame et patronne de la paroisse. — Le 19 novembre 1791, Pierre-Louis Beljambe, originaire de St-Sauveur de Caen, demeurant à Hermanville, âgé

de 23 ans, « ayant reconnu que hors la vraie église il n'y a point de salut », fait profession de la foi catholique, apostolique et romaine, et abjure l'hérésie de Calvin. — Le 27 novembre 1791, procès-verbaux de la remise par les maire, officiers municipaux et trésoriers de l'église de St-Pierre et St-Paul d'Hermanville à Jean-Martin Des Noyers, nommé par le peuple à la cure du lieu, du registre des baptêmes et mariages, et du registre des sépultures. — Actes concernant les familles Beuville, Benichon, Beljambe, Busnel, Coty, Cayer, Coltée, Collette, Cauvet, Caillot, Chapron, Delalande, Foucu, Fanet, Gardambas, Hodierne, Hébert, Le Tulle, Le Dresseur, Lefèvre, Lepetit, Le Becq, Le Charpentier, Mérouze, Min, Paisant, Pigeon, Pain, Piéplu, Planquette, Quiquemelle, Ruel, Ruelle, Retout, Seelle, Sauvegrain, Tribouillard, Vasnier, etc.

### Langrune

E. Suppl. 739. — BB, 1. (Registre.) — Moyen format, 95 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

**1658-1681.** — Délibérations. — Le 29 décembre 1658, assemblée devant le curé, issue de la messe paroissiale, des habitants taillables du hameau de Tailleville, dépendant de la paroisse de Langrune, pour élire des collecteurs de la taille. — Le 9 février 1659, délibération touchant les moyens d'empêcher les dommages et dégâts qui se font journellement aux blés croissants sur le territoire de Langrune, tant par les bestiaux de la paroisse que des lieux circonvoisins: conformément à ce qui se pratique aux autres paroisses, les collecteurs de la taille de l'année précédente, nommés messieurs, feront la charge et devoir de la garde des blés et autres fruits de la terre, et seront responsables desd. dommages en leurs propres et privés noms, solidairement et un seul pour le tout, moyennant qu'il leur sera permis prendre pour chaque bête prise en dommage, grande ou petite, pour un âne ou un cheval 5 sols, une bête aumaille 3 s., une bête à laine 1 s., une « beste porchine » 3 s., lesquelles bêtes seront « emparquées » dans une grange sise rue de la mer, appartenant au s<sup>r</sup> de Langrune. — Le 2 mars 1659, délibération sur les moyens d'acquitter les arrérages échus de 50 l. de rente constituée par les paroissiens en janvier 1658 pour la somme de 700 l. par eux empruntée pour la subsistance des gens de guerre qui étaient alors en la paroisse: les collecteurs de la taille lèveront 120 l. sur les paroiss-

siens, au marc la livre de l'impôt, pour arrérages de 2 années et frais pour le rachat. — Le 9 mars 1659, nomination de nouveaux messieurs en remplacement de paroissiens occupés au métier de la mer. — Le 24 juillet 1661, devant le curé Richard Bubot, assemblée des paroissiens pour élire un ou plusieurs trésoriers marguilliers de la paroisse, selon qu'il avait été ordonné par l'archidiacre en sa visite, et par la sentence rendue en bailliage à Caen, qu'il serait procédé à lad. élection à peine de 50 l. d'amende, le tout sur la plainte faite par le curé de ce que depuis plusieurs années ils avaient mépris de faire lad. élection et avaient laissé le curé chargé de lad. fonction : nomination de Charles Thomas, fils Marin, pour 2 ans. — Le 4 septembre 1661, en exécution de l'arrêt de la Cour des Aides de Normandie et du mandement de l'Élection de Caen, assemblée pour faire la déclaration des personnes se prétendant exemptes de la taille, non employées au rôle, ou d'autres non taillables naturellement mais dérogeants, ou d'autres encore non imposés à somme raisonnable en égard à leurs facultés, à cause de leur autorité : les baux à ferme d'héritages appartenant à l'abbaye d'Aunay, jusqu'à 140 acres, sont touchés par les soi-disant procureurs receveurs des religieux ; la grande dîme de Langrune, dépendant de l'abbaye de Troarn, et celle appelée la dîme de St-Aubin, hameau de la paroisse de Langrune, ont été ci-devant recueillies par un serviteur du feu sr de Chambois, par le curé de Chambois, par Guillaume Dufour, demeurant à Caen, se disant avoir pouvoir du feu sr de Chambois, gouverneur du château de Caen, et de sa veuve, et encore du sr de Sorteval, capitaine aud. château ; transaction avec le curé de Langrune, en raison de l'instance par lui intentée au Parlement de Rouen, pour l'aider à supporter les grandes charges de son bénéfice, à cause du petit revenu, qui ne consiste qu'en un demi-tiers de la grande dîme de Langrune ; Pierre Moulin, demeurant au hameau de St-Aubin, se disant bourgeois de Caen, a commencé en la présente année à recueillir et engranger en sa maison de St-Aubin la portion de dîme appelée la dîme de St-Aubin, appartenant au prieuré de St-Martin des Bois, se disant préposé ou procureur du prieur, etc. — Le 4 février 1663, délibération concernant le paiement de François Baston, adjudicataire de la réparation de l'église. — Le 27 mars 1667, députation de deux habitants pour se transporter avec le premier collecteur de la taille et l'un des collecteurs du sel, pour remontrer à l'intendant l'état et nécessité des familles de la paroisse, dans lesquelles ont été pris

des hommes pour aller au service du Roi, par ordre de l'intendant, qui sera supplié d'avoir égard à l'impuissance dans laquelle sont lesd. familles, privées du travail desd. hommes en leur profession de la mer, de satisfaire aux charges des impôts. — Le 6 mars 1672, imposition des fermiers de la grande dîme dépendant de l'abbaye de Troarn et de la petite dépendant de l'abbaye de Fécamp. — Le 9 janvier 1678, élection aux fonctions de trésorier, en remplacement de Nicolas Le Chevalier, écuyer, sieur du Parc, du curé Jacques L'honoré, qui s'est obligé faire vider les mains de Charles Thomas du reste dont il est encore redevable au trésor de la gestion de deux années pour faire refondre une cloche, et révocation par les paroissiens du pouvoir qu'ils avaient donné, « sans y penser », aud. Du Parc, en son élection de trésorier, d'agir aux procès concernant la reddition des comptes des anciens trésoriers. — Le 21 janvier 1680, élection de procureur-syndic pour poursuivre à Rouen les affaires touchant l'impôt de la dîme de St-Aubin appartenant à François Bousitard, prieur de St-Martin du Bosq, avec allocation de 1 l. 10 s. par jour pour sa nourriture. — Nominations de procureurs-syndics, collecteurs, etc. ; collecte du droit de guet, bannie du fouage, procédures, etc. — Audiences de contrats concernant : Jean Le Petit, sr de La Follie, bourgeois de Caen ; Jean Allain, éc., sr de La Heaulle ; Martin Le Mazurier, sieur de La Chesnée ; Louis Allain, sr de Longchamp, bourgeois de Caen (1659), etc.

E. Suppl. 740. — BB. 2. (Fragment de registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1743-1768.** — Délibérations. — Bannie et adjudication devant Thomas Mériel, notaire royal à Douvres, des terres dépendant des obits de Langrune, en tant que de celles appartenant à Germain Mosque, curé (1743). — Nomination par le curé, les nouveaux et anciens trésoriers et les députés pour les affaires de la paroisse, d'un trésorier, qui devra, entre autres, continuer le lambris commencé dans la sacristie, changer en partie la chaire et la placer plus commodément, et au lieu et place de la chaire faire faire un coffre et banc pour le trésor (1768).

E. Suppl. 741. — BB. 3. (Registre.) — Moyen format, 13 feuillets, papier.

**1770-1788.** — Délibérations. — « Registre conservant les délibérations pour le trésor de Langrune. »

— Le 22 juin 1770, assemblée par le curé, le chevalier Le Vaillant, écuyer, gentilhomme, les nouveau et anciens trésoriers, le seigneur patron honoraire étant absent, pour nommer un trésorier aux fins de gérer les revenus de la fabrique, veiller à la conservation des titres et papiers, faire rendre les comptes du trésor et en faire vider les deniers. — Le 5 août 1770, décision de faire faire, par alleu ou journées, au choix des députés nommés par la délibération, un beffroi neuf en remplacement du beffroi actuel, hors d'état de servir par vétusté, et de faire refondre les cloches, dont une est cassée, et les augmenter jusqu'à concurrence de ce que les députés conviendront. — Le 1<sup>er</sup> septembre 1776, réparations à la couverture de l'église, notamment de la chapelle de St-Sébastien, réparation des portes et croisées de l'école des garçons, achat d'un surplis pour le maître d'école, et de trois pour les cleres, d'ornements d'église. — Le 11 février 1778, réparation de la croisée de la chapelle de St-Sébastien, endommagée par la tempête; achat d'ornements et livres d'église. — Le 18 novembre 1781, on décide de faire un inventaire des titres et papiers contenus au banc du trésor; la chaire sera placée sur un pivot, et le dessous sera fait en cul-de-lampe, au moyen de quoi on placera dessous et contre les bancs un banc pour le trésor. — Le 6 avril 1783, travaux sur devis à l'église; achat d'ornements, « dont elle a un grand besoin »; appel de la sentence rendue au bénéfice de M<sup>me</sup> Le Vaillant, au cas où elle en voudrait faire usage; et d'autant qu'il a paru à quelques paroissiens que la cloche dernièrement fondue est discordante, ce qui pourrait provenir de la faute de l'ouvrier, autorisation au trésorier de le poursuivre, aux fins de lui faire faire ce qui convient pour la rendre concordante aux autres. — Le 7 mars 1784, délibération concernant la mission fondée par les auteurs d'Yvonne Dupuy, à laquelle il sera sursis, si Dupuy ne fournit les fonds nécessaires, et les réparations qu'il convient faire à la maison et écoles charitables des filles de la paroisse: le trésorier autorisé à faire placer à la porte qui donne dans la principale rue de Langrune une barrière en fer, de la même construction que celle qui sert d'entrée aux habitants de St-Aubin; présent M. de Cairon de Barbières, seigneur et patron honoraire de Langrune. — Le 26 juin 1785, délibération concernant la mission fondée en la paroisse, que tous les paroissiens désirent être faite cette année, on tous les habitants qui étaient absents pour le service du Roi sont de retour dans leurs familles et peuvent en profiter: le trésorier auto-

risé à payer aux missionnaires choisis par l'évêque tous les arrérages dus de la rente de 20 l. aumônée pour lad. mission; dans le cas où ils voudraient exiger une somme plus forte que celle aux mains du trésorier, la mission sera renvoyée en un autre temps. Frais de lad. mission, 440 livres. — Le 6 novembre 1785, on décide l'agrandissement du cimetière, en suite de la sentence du lieutenant général de police de Caen, rendue requête du procureur du Roi du bailliage; opposition de M. de Cairon de Barbières, seigneur en partie et patron honoraire, qui demande la translation dans un autre lieu commode et convenable; délibération itérative de M<sup>me</sup> de Luc, dame de Langrune, représentée par M. de Caligny, sou fils aîné, Goujon, chevalier de St-Louis, capitaine d'infanterie, et autres propriétaires et possédants fonds; en marge, copie de sentence du bailliage de 1787, maintenant René-Léon de Cairon, chevalier, seigneur de Barbières, seigneur en partie de Langrune, seul patron honoraire de lad. paroisse, stipulé par Nicolas-Urbain de Cairon, son fils, capitaine d'infanterie, dans le droit et possession de se qualifier de seigneur en partie de Langrune et de seul patron honoraire de la paroisse, avec défenses à la dame de Luc de le troubler dans son droit et possession. — Délibérations en 1788 des syndic et membres de l'assemblée municipale.

E. Suppl. 742.—GG. 1. (Registre.)—Moyen format, 113 feuillets, papier.

1636-1652. — Église paroissiale de St-Martin de Langrune. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Guéroult ou Groult, Nicolas Poret, Robert Beausieu, curés. — Baptêmes depuis 1630 (en tête, acte de baptême de 1610; un acte de 1615 mêlé aux délibérations). Le 23 octobre 1633, Marie Le Tellier; m., Marie Le Panmier, femme de « Monsieur d'Escorche ». — Le 18 février 1635, p., Marc-Antoine Le Taneur, écuyer, sieur de Langrune. — Mariages depuis 1628. — Inhumations de 1632 et 1633. Le 16 juin 1632, décès du curé Pierre Guéroult, *al.* Groult, de la paroisse de La Vacquerie, âgé de 55 ans, « après avoir gouverné cette paroisse près de 24 ans. Il estoit fort libéral. » A la suite, les notes suivantes: « Lorsque ledit Maistre Pierre Groult, prestre, curé de cette paroisse de Langrune, commença à gouverner l'église de cette paroisse, qui fut le premier jour de novembre 1608, il trouva le peuple en grand désordre touchant le spirituel, d'autant que quantités

des paroissiens estoient infectés des maximes mauvais des hérétiques, qui naguère avoient tout ravagés dans cette paroisse. Il trouva l'église toute ruinée tant au-dedans qu'au-dehors, sans aucuns ornemens, excepté un aube et un viel chasuble violet. Le cœur de l'église fut réédifié par Monsieur l'abbey de Trouard, et la nef fut réédifié et recouvert en plaie, tant par Jean Le Taneur, escuyer, sieur de Langrune, que par le comun de la paroisse, jaçoit qu'il eust esté ordonné par arrest de la Court du Parlement qu'elle seroit réédifié et recouverte en ardoise au dépens du terroir de la dite paroisse. Il fut sans presbitaire depuis le lit temps qu'il commença jusqu'en l'an 1628, auquel temps il fit bastir le presbitaire de cette paroisse, moyennant la somme de quatre centz livres, qui luy fut mise entre les mains par le comun de la paroisse. En l'an 1620, la contretable de quareau du grand autel fut faicte par la diligence du dit Groult, et plusieurs ornemens furent mis en l'église, sçavoir un chasuble violet de damas cafard, un chasuble de satin rouge, deux chasubles noir avec deux tuniques et une chape noire de camelot; il fit faire le lieutreïn et la cherre pour prescher; il achepta le graduel et l'antiphonier. En l'an 1626, il fit placer la croix de carreau devant le portail, car auparavant la croix estoit de bois, qui estoit placée vis-à-vis de la porte du midy. La cure de cette paroisse fut donnée par Monsieur l'abbey de Trouard à Maistre Nicolas Poret, prestre, du bourd de Bucon au païs du Maine. Maistre Gilles Mareschaux, prestre, obitier de cette paroisse, [a] déservi en l'église depuis le décès dudit Maistre Pierre Groult jusqu'à premier jour de janvier 1634. » — Autres notes figurant parmi les baptêmes. « Le dimanche vingt trois iesme d'octobre 1633, Maistre Charles Blasne, prestre, fils de Simon Blasne et d'Helaine Mareschaux, de cette paroisse de Langrune, dit et célébra sa première messe: Nostre Seigneur luy face la grâce de vivre et mourir en bon prestre et homme de bien. Ce fut le premier que Maistre Pierre Groult, prestre, curé de cette paroisse, baptiza en cette église, qui fut le vingt six iesme de décembre 1608. » « Ledit Maistre Nicolas Poret, curé, résina son bénéfice à Maistre Robert Beaussieu, bourgeois de Sainet-Pierre de Caen, au mois de novembre mil six cent trente quatre. » « Le samedi saize iesme jour de décembre 1645, la grande cloche de cette église, bénite par moy, Robert Beaussien, prestre, curé de cette paroisse, et nommée Catherine par Marc-Antoine Le Taneur, escuyer, sieur de Langrune, et damoïsselle Catherine

Le Taneur, sa nièce; elle pèse 357 livres et demie; elle constoit dix sols la livre. Le mesme jour, une lampe de cuivre fut pendue devant le grand autel, qui avoit cousté dix livres tournois. » « Ledit Maistre Robert Beaussieu, prestre, docteur en théologie, résina son bénéfice à Maistre Simon de La Vigue, prestre, demeurant en la ville de Caen, homme fort vertueux. Ainsy ledit Beaussieu quitta cette paroisse le dernier jour de décembre 1650, au grand regret non seulement de cette paroisse, mais aussy de toutes les paroisses circonvisines. » « En l'an 1641, le hand de la tour de l'église de cette paroisse fut remonté par la diligence dudit Beaussieu, moyennant deux cents trante livres tournois, qui [furent] fournis tant par le trésor que par les paroissiens. » — Délibérations des paroissiens de Langrune et de ceux du hameau de Tailleville (depuis 1613). Élections de collecteurs, messiers, procureurs-syndics, enrôlements et dérôlements, bannie du fouage, procès, etc. — Le 28 septembre 1619, délibération des paroissiens, parmi lesquels n. l. Jean Le Taneur, sieur du lieu, David Martin, écuyer, sieur du Cosnart, Jean Le Bigot, écuyer, sieur de La Couture, touchant un procès au bailliage de Caen pour certaines pièces de terre appartenant au trésor, occupées par divers. — Le 17 avril 1622, levée au marc la livre de 53 l. 4 s. qu'il a convenu dépenser pour bailler et livrer à justice un homme pour servir de pionnier pour le service du Roi. — Le 29 octobre 1623, délibération des paroissiens en commun de Langrune pour le hameau de Tailleville, en suite du mandement de l'Élection, portant qu'il n'y a aucun fief noble aud. hameau, qu'il y a 10 ou 12 acres de bruyères dont ils paient les rentes et cotisations, ayant encore été cotisés de nouveau pour les francs-fiefs et nouveaux acquêts à 75 livres, qu'il peut y avoir 14 ou 15 fenx aud. hameau, que les quatrièmes appartiennent à M. de Bernières Cauvigny, et sont possédés par Jean Thomas par le prix de 30 livres et 2 chapous. — Le 12 mars 1628, délibération portant que, pour éviter à procès, les prier et religieux de Troarn seront dérôlés du rôle de la taille, où ils avaiënt été imposés par les commissaires députés par le Roi. — Audiences de contrats concernant : Jean Le Taneur, sieur de Langrune; Pierre Allain, sieur de La Bertinière; Jean Le Bigot, écuyer, sieur de La Couture (1624); Jean Hue, écuyer, Marie de La Rivière et Gilles Hue, écuyer, vicomte de Caen; Catherine Le Petit, veuve de Jean Le Taneur, sieur de Langrune, « Escorche », etc., Marc-Antoine et Pierre Le Taneur, ses enfants

(1632); Jean Du Crottey, religieux en l'abbaye de Fécamp (1633); Louis Allain, écuyer, sieur du Hutrel (1634); Gilles Hue, sieur de Luc et de Langrune, vicomte de Caen (1651), etc.

E. Suppl. 743. — GG. 2. Registre. — Moyen format, 178 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1652-1665.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Richard Buhot, licencié aux droits, curé. — Le 19 octobre 1653, bapt. de Marie, fille de Julien Symon, frère du prieur de Tailleville, et Jacqueline Gravier, accouchée au prieuré. — Le 23 mai 1654, baptême d'une fille apportée par Suzanne Baulain, sage-femme, de la part de Jeanne Benichon, veuve de Richard Jeanne, lequel enfant elle a dit lui avoir été déclaré par lad. veuve être des œuvres d'Antoine Tellier, « à laquelle sage-femme et maraine a este fait sçavoir que led. enfant n'a esté receu au baptesme sinon à la charge par lad. Benichon de comparoïr et se purger par serment sur le fait dud. enfant incontinent qu'elle sera relevée de sa couche, ce qu'elles ont promis de luy faire sçavoir ». — Le 5 octobre 1654, au soir, a été apporté de Caen et déposé en l'église de Langrune Pierre Le Tenneur, écuyer, s<sup>r</sup> d'Escorches, décédé le 2 paroisse St-Julien de Caen, et enterré le lendemain en la chapelle Notre-Dame de lad. église. — Le 25 juillet 1658, baptême de François, fille de Nicolas Hue et Jacqueline Baccon, se disant bourgeois de St-Julien de Caen et demeurant depuis le carême dernier au lieu et taverne de St-Thomas, née le 24 avril, suivant attestation de la mère, le curé ne connaissant lesd. père et mère ni leur demeure aud. lieu de St-Thomas pour n'avoir fait leur devoir pascal à Langrune: m., Jacqueline Allain, fille du s<sup>r</sup> de La Heule, de Douvres. — Le 12 février 1659, inh. de Michelle de La Roche, veuve de Jean Auber, au bout de l'aile du septentrion, contre la clôture de la chapelle et contre le siège de pierre étant le long du mur. — Le 19 juin 1659, inh. de Marie Onfroy, veuve de Jean Mériel, dans la nef, au milieu, entre les deux premiers piliers vers le chœur, environ 5 à 6 pieds loin de la porte du chœur, au bout de la sépulture de son mari, laquelle ayant été ouverte, le cercueil a été encore trouvé entier. « N<sup>a</sup> que il fust trouvé au fondz de la sépulture une espère de tombe comme s'il y avoit dessous un cercueil de pierre, sur laquelle le corps de lad. Onfroy a esté posé. » — Le 8 septembre 1659, inh. d'Anne Marc, femme de Martin Clairembaut, le jour de la veille au matin morte au pied de la falaise

appelée « le Castel de St-Aubin », de la chute à elle arrivée, comme on estime, du haut de la falaise en bas le soir précédent, s'étant égarée de son chemin en retournant d'un héritage proche où elle avait de la « chanevière », sur permission de Boscaïn, conseiller au présidial de Caen, pour l'absence des lieutenants du bailli, après visite du corps par Nicolas Osmont, chirurgien de Caen. — Le 12 janvier 1660, inh. de Jeanne Tellier, femme de Robert Mériel, dans la nef, vis-à-vis, et environ la largeur d'une sépulture loin, entre les deux piliers de l'arcade la plus prochaine par devers le chœur, de l'entrée du côté de la mer. « Les filles appelées Les Rousses ont réclamé cette place comme à leur famille. » — Le 6 avril 1660, bapt. de Pierre Pestel; p., Gaspard de Cauvigny, éc., s<sup>r</sup> de Colomby; m., Charlotte Ombelot. — Le 16 décembre 1660, inh. d'Abel Mériel dans l'église, en la nef, « vis-à-vis d'entre le premier et second pilier sur main droicte, comme l'on entre par la porte du costé de la mer, et ce environ le milieu de lad. nef, un peu plus du costé du septentrion, soubz deux tombes, par moitié, d'autant que le cercueil de sa femme estant soubz la tombe du costé plus proche de la mer s'estant trouvé entier, il a fallu creuser soubz la tombe prochaine estant plus vers le milieu de lad. nef. pour y loger le corps dud. deffunct en partie au costé droict de celui de sad. femme. N<sup>a</sup> que lad. sépulture n'est pas si justement vis à vis d'entre les deux susd. pilliers, mais qu'elle avance au bout vers le chœur, en telle sorte que led. bout est vis à vis et en droicte ligne du premier pilier entièrement comprins. » — Le 23 juin 1661, inh. de Jacques Auber, boulanger, dans l'église, en l'aile de la nef du côté du septentrion, contre la muraille au bout vers la chapelle, sous la première arcade, « le corps néantmoins passant environ d'un pied vers le bas de la nef la colonne qui soustient l'augive de la voute ». — Le 29 août 1661, mariage de Claude Le Boucher, sieur de La Poterie, fils de Jean, de la ville de Fresney au pays du Maine, et Jeanne Simon, fille de Julien, demeurant au prieuré de Tailleville, hameau dépendant de la paroisse de Langrune. — Le 25 octobre 1661, inh. d'Etienne Auber dans le cimetièrre, « soubz une tombe de pierre élevée que l'on dict estre de son ayeul ou ailleule, et ce environ à cinq piedz de distance par devers la mer de la sépulture de Noël Auber, son frère... ». — Le 27 octobre 1661, inh. de Catherine Bigot, femme de Benjamin Flamand, en la nef, vis-à-vis et environ à une sépulture près du pilier vers le chœur de l'entrée du côté du midi, les pieds de la sépulture passant un

peu vis-à-vis de l'arcade, sous une tombe qu'on dit être de son père. — Le 18 juin 1662, inh. dans la chapelle Notre-Dame de Daniel - Guy - Bernardin Morand, écuyer, âgé de 15 ou 16 mois, fils de... (blanc) Morand, écuyer, baron de Rupierre, nourrisson de la femme de Simon Auber. — Le 12 juillet 1662, « sur le raport de Suzane Baulain, veuve de Jean Testard, sage-femme. que Jeane Guillet, femme de Pierre Testard, son filz, ayant eu une mauvaise couche d'un enfant masle, lequel seroit né mort, lad. Baulain auroit soubz condition baptisé led. enfant dans le travail de la mère. ayant versé l'eau en prononceant les parolles: si tu as vie. je te baptise au non du Père et du Filz et du S<sup>t</sup>-Esprit, et ce sur un bras qui seroit sorty, ledict enfant a esté inhumé dans le cimetièrre, prez et un peu au-dessus du costé de la mer, de la croix dud. cimetièrre ». — Le 8 novembre 1662, « Fleury Dupuis estant décédé à Tailleville sans avoir receu ses sacrementz, et la sépulture lui ayant esté déniée par led. Buhot, curé, pour avoir led. Dupuis négligé par plusieurs années de se confesser et communier, mesmes au temps de Pâques, a néantmoins esté inhumé, en l'absence et sans l'autorité dud. curé, par quelques particuliers laïques dud. Tailleville, dans le cimetièrre... à environ .. (blanc) piedz loing de l'entrée dudict cimetièrre par devers la rue de la Fontaine ». — Le 30 novembre 1662, « s'est présenté à moy, curé de S<sup>t</sup>-Martin de Langrune, en l'église dud. lieu, M<sup>e</sup> Nicolas Desmoueux, pbr., obitier de la paroisse de Douvre et chapelain du prioré de Tailleville, hameau despendant de lad. paroisse de Langrune, lequel m'a déclaré et certiffié que le dimenche vingt quatriesme jour de septembre dernier, à la fin de la messe qu'il célébra aud. prioré, il fut requis par Claude Le Boucher, s<sup>r</sup> de La Poterie, gendre du sieur Simon, fermier d'iceluy prioré, de vouloir baptiser deux enfantz masle et femelle, dont la femme dud. sieur de La Poterie estoit accouchée en la nuit du samedy aud. dimenche, en la maison d'iceluy prioré, en laquelle led. s<sup>r</sup> et lad. femme font leur demeure, à cause du péril auquel il disoit estre lesdicts enfantz, ce qui luy ayant esté aussy certiffié par la sage-femme et autres, il auroit administré led. sacrement de baptesme aux deux enfantz en la chapelle d'iceluy prioré, qui luy furent apportez pour cet effect, sans toutefois avoir faict aucune solemnité et cérémonie. Desmoueux. Ce faict, et à l'instant lesd. deux enfantz m'ayantz esté présentez, les cérémonies et solemnitez obmises lors desd. baptesmes ont esté par moy suppléés en lad. église

de Langrune, et a esté led. enfant masle nommé René par René Jayolles, esc<sup>r</sup>, s<sup>r</sup> de Courtoussaintz, et par Jacqueline Gravier, femme dud. Simon, ayeule dud. enfant, et lad. enfant femelle a esté nommée Jeane par dam<sup>elle</sup> Marguerite Du Mesnil, femme de Charles Buheray, esc<sup>r</sup>, s<sup>r</sup> de Bellecroix. et M<sup>e</sup> Jean Le Boucher, pbr., frère dud. s<sup>r</sup> de La Poterie. » — « N<sup>a</sup> que le mardy matin 13 dud. febvrier (1663), ayant esté trouvé un corps d'un homme mort, jetté sur la grefve par la mer, lequel n'ayant aucune marque de la religion qu'il professoit. il a esté par l'ordre de M<sup>e</sup> de Langrune levé et enterré sur la dune par Jean Testard et Charles Hue. » — « N<sup>a</sup> que le mardy 17 avril 1663, la calende fut tenue en l'église dud. Langrune. » — Le 31 juillet 1663, mariage de Robert Le Marchand, s<sup>r</sup> des Carreaux, bourgeois de Caen, huisnier au bureau des trésoriers de France à Caen, et Madeleine Regnier, originaire de Gray, hameau de Vaux, demeurant à Langrune en la maison de Marc-Antoine Le Tenneur, éc., s<sup>r</sup> de Langrune, en présence dud. s<sup>r</sup> de Langrune et de Jeanne Helleuin, sa femme, de d<sup>elle</sup> Marie Regnier, sœur de lad. Madeleine, etc. — Le 6 août 1663, bapt. d'Anne, fille d'Eustache Mériel, s<sup>r</sup> du Ronseray, et de Catherine Allain; p., Marc-Antoine Le Vaillant, éc., s<sup>r</sup> du Val. — Le 22 décembre 1663, « deffunct Abraham Rouxel a esté inhumé dans la nef de l'église. au costé de la mer, contre les deux piliers qui portent l'arcade troisieme à compter du bout de lad. nef vers la grande porte, en laquelle place estoient cy devant les fontz baptismaux, et ce au costé gauche de la sépulture de sa première femme. Il y a tout-fois quelque intervalle entre deux, d'autant qu'ayant esté rompu un ancien cercueil de pierre au lieu duquel a esté mis le corps dud. Rouxel, l'on a trouvé encore un costé d'un pareil cercueil de pierre par devers icelle sépulture de lad. femme. N<sup>a</sup>. J'ay receu 60 s. pour le trésor. » — Le 25 janvier 1664, « deffunct Guillaume Requier a esté inhumé dans l'église. en la nef, soubz une tombe en la sépulture faicte environ 17 ans au paravant de Estienne Marie. La teste de lad. sépulture est environ le milieu du pillier qui soustient la première et seconde arcade de l'aile du costé du midy, lesd. arcades à compter du bout de la grande porte; il s'en faut environ un pied de large que lad. sépulture ne soit contre l'embase dud. pillier, veu le grand corps de lad. nef. N<sup>a</sup> que j'ay receu les 60 s. du trésor pour lad. sépulture. » — Le lundi des Rogations, 19 mai 1664. « deffunct Pierre Pestel, enfant, aagé de quatre ans, de Henry Pestel, l'un des fermiers du s<sup>r</sup> de Cauvigny, a esté inhumé

dans la chapelle de Notre-Dame, environ à trois piedz loing du siège de pierre du costé du midy, et contre le siège de pierre vers le couchant, et ce par l'ordre du s<sup>r</sup> de Langrune, comme réclamant lad. chapelle. » — Le 22 juin 1664, bapt. de Jeanne Thomas : m., Jeanne Le Pelley, fille de Jean-Jacques Le Pelley, éc., s<sup>r</sup> de Baugy. — Les 10, 15 et 17 août 1664, annonces de la future promotion de Pierre Le Téliier, acolyte, fils de Marin et de Marie Hue, à l'ordre de sous-diacre aux Quatre-Temps prochains, auxquelles publications nul ne s'est opposé. — « N<sup>a</sup> que la nuit d'entre le mercredi dernier jour de l'année 1664 le jedy premier jour de l'an 1665 est dé-cédé M<sup>r</sup> Michel Aze, pbrre., curé de Moulineaux. » — « Le mariage est un (sacrement, *myé*) contract entre l'homme et la femme qui ne sont point inhabiles à contracter. Il a esté institué de Dieu deux fois : 1<sup>o</sup> au temps de la nature innocente, avant le péché ; 2<sup>o</sup> au temps de la nature culpable, après le péché. Il y a deux empeschemens de mariage, l'un qui empesche seulement, l'autre qui l'empesche et le romp. Il y a douze empeschemens qui rompent le mariage. I<sup>o</sup> L'erreur. Il y en a de 4 sortes : 1<sup>o</sup> de la personne, quand l'on pense que c'est Socrate et c'est Platon ; 2<sup>o</sup> de la condition, pensant estre libre et c'est un esclave ; 3<sup>o</sup> qualité, quand on pense un estre bon et est mauvais ; 4<sup>o</sup> de la fortune, quand on pense estre riche et on est pauvre. L'erreur de la personne et de la condition le rompent, celui de la qualité et fortune ne le rompent s'il n'est porté expressément au contract. II<sup>o</sup> Condition. La condition d'exclavage romp le mariage, comme si Jean épouse Jeanne croyant qu'elle fust libre et elle est esclave. III<sup>o</sup> Veu solemnel de chasteté romp le mariage. IV<sup>o</sup> Parenté. 3 sortes : 1<sup>o</sup> naturelle, est la consanguinité de deux personnes ; 2<sup>o</sup> la légale, qui vient de l'adoption, elle n'a point lieu en France ; 3<sup>o</sup> la spirituelle, entre le baptisant et le baptisé. » — Délibérations de Langrune et de Tailleville. Le 22 septembre 1652, assemblée des paroissiens devant Gabriel Tirard, vicaire, pour l'élection d'un trésorier ou marguillier de l'église, en remplacement de Gilles Mareschaux, prêtre, obitier, qui a désiré en être déchargé, vu le long temps qu'il a été employé en lad. charge, laquelle élection aurait été remise et différée par l'archidiacre de Caen ou son vice-gérent, en faisant la visite de l'église, jusqu'après le retour du curé : les paroissiens, d'un commun consentement, ayant requis le curé Buhot de vouloir accepter cette charge, et led. curé, pour l'affection qu'il a dit avoir de s'employer de tout son pouvoir au bien

et utilité de la paroisse, s'y étant accordé, les paroissiens l'ont élu à lad. charge et fonction de trésorier marguillier pour un an, lequel a bien voulu accepter, « ou autre plus long temps s'il l'a agréable ou jusques à ce qu'il soit destitué ». Sur l'offre du curé, « pour le soulagement du trésor et du public, de faire faire gratuitement et sans frays la charge de consteur ou custos par Jacques Jouan, jeune clerc, aagé de vingt ans, qu'il tient domestiquement chez soy pour luy servir au ministère de l'église », les paroissiens ont requis d'employer en lad. charge et fonction de consteur ou custos de l'église led. Jouan, ou, en son absence ou deffaut, tel autre qu'il jugera capable de s'en bien acquitter. — Le 4 juin 1653, annonce concernant les travaux à la couverture de la nef et autres ruines et reparation de lad. église. — Le 22 juin 1653, continuation de Pierre Buisson, procureur des paroissiens, pour poursuivre leur procès en Election de Caen contre Gabriel Du Quesnay, fermier de la terre de l'abbaye d'Aunay. — Le 14 juillet 1658, délibération sur les moyens de restituer à Marc-Antoine Le Tenneur, éc., seigneur de Langrune, les 1301. qu'il avait payées, à la prière des paroissiens, au capitaine de la compagnie des gens de guerre qui avaient leur dernier quartier d'hiver assigné sur la paroisse de Langrune : lad. somme sera levée au marc la livre sur le rôle de l'impôt du sel. Le même jour, autre imposition pour restituer à Chazot, receveur général des tailles à Caen, les 33 livres qu'il avait payées pour les paroissiens au commis du feu gouverneur du château de Caen, pour certaines taxes de corvées de voiture par lui exigées en 1657. — Oppositions au monitoire du procureur du Roi touchant l'incendie des maisons du s<sup>r</sup> de St-Martin Conard et le larcin des blés y mentionnés (1657). — Audiences de contrats concernant : Jacques Martin, écuyer, sieur de Neuville (1652-1655) ; Pierre Onfroy, curé de Douvres (1653) ; Gilles Mareschaux, obitier de Langrune ; Philippe Martin, écuyer, sieur de St-Martin ; Charles Blasne, obitier de Langrune ; Hue, écuyer, sieur de Luc (1655) ; Marc-Antoine Le Tenneur, éc., sieur de Langrune ; Bernard Chasot, écuyer, sieur de Grandbois, receveur général des finances en la généralité de Caen (1657), etc. — Le dimanche 7 septembre 1653, « lecture a esté faite par nous, curé de Langrune, d'une bulle envoyée par Nostre St-Père le Pape Innocent dixième, par laquelle sont définies cinq propositions en matière de foy. »

E. Suppl. 744. — GG. 3. (Registre.) — Moyen et petit formats. — 50 feuillets, papier.

**1665-1692.** — Baptêmes, mariages, sépultures. de 1665 à 1669, plus un feuillet de 1691-1692. — Richard Buhot, l'honoré, curés. — Le 21 mars 1665, baptême de Jeanne, fille de Marie Jeane, des œuvres de Jean Le Chesne, à présent demeurant paroisse de Reviere, au service de la dame des Authieux, « lequel Le Chesne auroit abusé et trompé lad. Marie Jeane soubz promesse de mariage lors que iceluy Le Chesne demouroit en lad. parr. de Langrune avec Jean-Baptiste de Vaux, tisserrant en toille, en la mesme cour de la demeure d'icelle Benichon et de lad. Marie Jeane, sa fille », etc. — Le 18 avril 1665, b. de Jean-Armand Mériel ; p., Jean, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Aubin, fils naturel de feu Pierre Le Tenneur, écuyer, s<sup>r</sup> d'Escorches. — Le 7 mai 1665, inh. de Jacques Le Téliere, dans l'église, sous l'aile de la nef, du côté de l'épître, à un pied et demi près de la clôture de la chapelle de Notre-Dame, contre le siège de pierre appliqué à la muraille de lad. aile. « N<sup>a</sup> que j'ay receu les 60 s. du droict de sépulture dont il faut tenir compte. » — « Led. jour deux de may 1665 a esté inhumée une fille aagée de quatre jours, ou viron, proche la Croix. » — Le 27 janvier 1668, service du décès de Jean Jacquemin, arrivé en l'hôpital de « Charente » environ 15 jours avant la fête de Noël 1667. selon le rapport fait à sa mère et à ses frères, led. Jacquemin revenant du service du Roi. Le même jour a été apporté par Jean Mériel, du hameau de S<sup>t</sup>-Aubin, un certificat signé Carrière, d'« Avesay en Xaintonge », du décès arrivé aud. lieu de Marc-Antoine Mériel, fils dud. Jean, le 27 décembre précédent, et de son inhumation au cimetière de lad. paroisse, lorsque led. défunt revenait du service du Roi. — « Suivant les inquisitions que le sieur curé de Langrune a faictes d'un enfant nouveau né, lequel a esté trouvé dans la rue proche la porte du sieur prieur de Tailleville, moy, Julien Gueroult, pbr., vicaire de Langrune, me suis exprès transporté le 28 de febvrier 1668 au hameau de Tailleville, là où j'ay trouvé Charlotte Falüe, sage-femme dud. vilage, saisie dud. enfant, la quelle m'a attesté avoir esté trouvé proche de lad. porte, ès présences de Pierre Deloges, serviteur du s<sup>r</sup> de Tailleville, et Henry Laloë, Jacques Du Puis, Jean Le Maistre, Charles et François Le Maistre, qui ont attesté le mesme, lequel enfant étoit, suivant le rapport de la sage-femme et autres, encore tout

ensenglanté et mouillé »; son baptême en l'église de Langrune. Le 4 mars 1668, inh. dud. enfant baillé à nourrir et soigner par l'ordre du prieur de Tailleville à la femme de Jean Marie. — Le 11 juin 1668, b. de Marie Le Manicier ; m., Marie de S<sup>te</sup>-Marie, femme de Pierre Bodard, écuyer. — Le 3 avril 1669, inh. de Gilles Mareschaux, obitier, proche l'Aigle. — Le 10 août 1669, inh. de Jeanne Hellouin, femme du sieur de Langrune, en présence de Charles Blasne, Nicolas Mériel, Pierre Téliere, obitiers. — Parmi les « meres », des ancres, arêtes de poisson, faucille, etc.

E. Suppl. 745. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 46 feuillets, papier.

**1670-1673.** — « Registre pour servir de minutte des baptesmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Martin de Langrune pour l'année 1670 et suivantes jusques et comprins le 8 aoust 1673 et jusq'au 17 dud. aoust exclud. » — Richard Buhot, curé. — Le 16 janvier 1670, inh. dans l'église de Marc-Antoine Le Tenneur, écuyer, sieur de Langrune, en présence de Gaspard de Cauvigny, écuyer, héritier à cause de sa femme dud. s<sup>r</sup> de Langrune, Jacques Bayeux, bourgeois de Caen, etc. « Et est à noter que ledict feu sieur de Langrune a fait une déclaration l'unze<sup>e</sup> dudict mois en forme de disposition testamentaire attachée au présent registre » (n'existe pas). — Le 1<sup>er</sup> juillet 1670, inh. d'un homme se disant originaire de S<sup>te</sup>-Croix-Grand-Tonne et se nommer « Iszaac », sans avoir déclaré son surnom, décédé la veille en la grange de la maison du s<sup>r</sup> de La Chesnée, hôtelier du hameau de La Délivrande, laquelle grange est construite sur le territoire de Langrune, en laquelle grange il se retirait depuis quelque temps par la permission et charité du s<sup>r</sup> de La Chesnée, etant pauvre et mendiant sa vie à La Délivrande. — Le 31 août 1670, parrain, Jean Cousin, bachelier en théologie à Caen. — Le 7 novembre 1670, inh. de Jacques Martin, écuyer, sieur de Neauville. — Le 8 novembre 1670, inh. d'une petite fille de Pierre de Malon, écuyer, et d'Élisabeth Le Marchand, de Bernières, eu nourrice à Langrune, la<sup>d</sup>. fille baptisée par la sage-femme au temps de sa naissance, à cause du péril de mort, n'ayant encore reçu aucune imposition de nom; en présence d'Anne Le Marchand, femme de Marc-Antoine Le Vaillant, écuyer. — Le 21 août 1672, b. d'Anne, fille de Michel Boucher et de Marie, fille naturelle de Philippe Martin, écuyer, et d'Élisabeth Robine. — Le 10 septembre 1672, inh.

de Jacques Buisson, « lequel a esté trouvé noyé à la basse eau, estant à la pesche ». — Le 30 octobre 1672, b. de Gaspard Riquier; p., Gaspard de Cauvigny, sieur de Langrune. — Le 12 mars 1673, b. de Geneviève, fille de Nicolas Le Chevalier, écuyer, s<sup>r</sup> du Parc, et de Jeanne Martin.

E. Suppl. 746. — GG. 3. Registre. — Moyen format. 12 feuillets, papier.

**1672-1675.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Richard Buhot, curé. — Le 5 septembre 1673, b. de Catherine Riquier; m., Catherine Le Tenneur, femme du s<sup>r</sup> de Cauvigny; p., Marc-Antoine Chasot, s<sup>r</sup> de Tailleville. — « Le samedi après midy 7<sup>e</sup> d'octobre 1673, a esté présenté à lad. église de Langrune par Francoise Milon, femme de Michel Loyzeleur, faisant fonction de sage-femme, une fille à baptiser, qu'elle a dict estre née de jendy dernier au matin, du fait de Anne Mériel, fille de Guillaume Mériel, du hameau de St-Aubin, laquelle lad. Milon a dict avoir assistée en sa couche et délivrée dud. enfant, laquelle Mériel luy a déclaré iceluy enfant estre des œuvres de Simon Mériel, fils de Jacques Mériel, fils Simon, qu'il auroit engroissée lors qu'elle estoit demeurante en qualité de servante en la maison dud. Jacques Mériel, son père, laquelle mesme déclaration faicte par lad. Anne Mériel a esté certifiée par Marie Mériel, sœur de lad. Anne, laquelle a requis que le l. enfant soit baptisé, et s'est offerte de luy donner le nom: veu lesquelles déclarations lad. fille nouvellement née a esté baptisée sur les fons de lad. église avec les cérémonies accoutumées et a esté nommée Marie par icelle sa tante et par Anthoine Mériel, fils Simon, fils Robert; et a esté chargé à lad. sage-femme et audicts parins et murines d'ordonner à lad. Anne Mériel de venir faire sad. déclaration en personne et la signer sur le présent registre aussitost qu'elle sera revaidée de sa couche, et soigner lad. enfant à ce qu'il n'y aye de nul inconvénient, sauf à elle à se pourvoir au surplus comme elle trouvera à propos. » — En marge: « Le mercredi 25 octobre 1663, s'est présentée en prisonne Anne Mériel, desnommée au présent article, laquelle a ratifié la déclaration y contenue, faicte en son nom, et en vertu des Lettres de purification par elle obtenues le 13 du l. mois d'arsien Le Grand, vice-gerent en l'officialité de Caen, a esté purifiée en lad. église de Langrune ledict jour 25 octobre, et a signé en présence dud. Gueroult, vicaire. » — Le 7 octobre 1673, b. de Catherine Tulouff; m., Catherine

Le Tenneur; p., François de Morais, marquis de Bresolles. — Le 2 septembre 1674, b. de Marie-Anne, fille de Nicolas Le Chevalier, éc., s<sup>r</sup> du Parc, et de Jeanne Martin; p., Pierre Martin, éc., s<sup>r</sup> des Mousseaux. — Le 26 octobre 1674, inh. dans le chœur par le curé Buhot du « corps de mon cher confrère M<sup>e</sup> Julian Gueroult, prbre., originaire de la par., d'Amay-sur-Sceulle, décédé du jour précédent au presbitaire... dans la douzième année du service qu'il rendoit à Dieu en lad. église et à tout le public en qualité de vicaire et instruisant aux petites escolles les enfantz de la paroisse, lad. inhumation faicte en présence de Nicolas Guéroult, son frère, et autres de ses parents et aliez, et de M<sup>es</sup> Charles Blasue, Nicolas Mériel et Pierre Le Têlier, prbres., obitiers d'icelle paroisse, et plusieurs autres personnes ecclésiastiques et laïques. » — Le 27 décembre 1674, p., André Le Marchant, s<sup>r</sup> de Beauvais. — « Le mardy dernier jour de avril aud. an 1675, M<sup>e</sup> Pierre Lhonoré, prbre., chanoine de Cartigny en l'église de Bayeux, a esté mis en possession par le s<sup>r</sup> doyen de Douvre de lad. cure de St-Martin de Langrune, par résignation dud. M<sup>e</sup> Richard Buhot, prbre., ancien curé, lequel, ayant à continuer de deservir lad. cure jusques à la fin de lad. année 1675, prendra cy aprez lad. qualité d'ancien curé. R. Buhot. » — Le 30 août 1675, inh. en la chapelle du séminaire, aux pieds de la sépulture de M. de Cartigny, de Denise Lhonoré, femme du s<sup>r</sup> de La Chaussaye Folliot, décédée à La D.Mivrande.

E. Suppl. 747. — GG. 6. (Registre.) — Moyen et petit format. 108 feuillets, 6 pièces intercalées, papier.

**1676-1683.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Henri Gislette, desservant le déport; Jacques Lhonoré, curé. — Le 12 mai 1676, b. de Marie Régnier; p., Jacques Osber, écuyer, sieur de La Maillardière, lieutenant dans la compagnie de Dupare du régiment de Vermandois. — Le 30 mars 1677, b. de Jeanne, fille de Nicolas Le Chevalier, écuyer, sieur du Parc, avocat au présidial de Caen, et de Jeanne Martin; m., Jeanne Allain; p., Charles Adam, éc., sieur de La Rivière. — Le 13 juin 1678, b. de René, fils de Georges Godfroy et Anne de Longue, demeurant à Isigny, venus en pèlerinage à Notre-Dame de La Délivrande. — Le 21 décembre 1679, inh. de Charles Blasue, obitier. — Notes d'état civil sur un placard imprimé portant condamnation par l'Élection de Caen de Bonnel, Du Coultray, Boullais, veuve Tullon, et de Baise, marchands négociants à Caen, en 60 s. d'amende

envers Daniel Mangué, fermier des aides, moitié d'octrois, papier et parchemin timbré de la généralité, représenté par Gabriel Marreau, son procureur receveur, pour contravention par eux commise au fait du papier timbré, pour ne s'être fournis de registres reliés du papier du timbre dud. Mangué, et s'être servis des registres du timbre de Martin Du Fresnoy, fermier de l'ancien bail (1680). — Certificats de publications de bans par : Le Perrier, curé de St-Clair de Moulineaux (1679) ; Jacques Faroul, vicaire de Luc (1679), etc. — Délibérations : le 30 mai 1683, élection de procureur-syndic pour répondre à une exécution faite aux paroissiens pour le guet, instance du maréchal du guet ; le 20 juin 1683, élection de Le Marchant, s<sup>r</sup> de Vaux, bourgeois de Caen, aux fonctions de trésorier, qu'il a volontairement acceptées ; fouagé ; déclarations de résidence ; audiences de contrats concernant : Marc-Antoine Chasot, s<sup>r</sup> de Tailleville (1681), etc.

E. Suppl. 748. — GG. 7. (Registre.) — Grand, moyen et petit formats, 146 feuillets, 8 pièces intercalées, papier.

**1683-1694.** — Baptêmes, mariages, sépultures, — Jacques Lhonoré, curé. — Le 7 septembre 1683, inh. dans le chœur de l'église de Nicolas Mériel, obitier de lad. paroisse, par Germain, curé de Luc, en présence de Noël, Lucien et Pierre Mériel, frères du défunt. — Le 11 mars 1684, bapt. de Simon, fils de Marie Le Cour, laquelle a dit être des œuvres de M. de Merville, un des fils de M. de « Grès ». — Le 17 avril 1684, inh. dud. enfant sorti de Marie Le Cour, « qui avoit déclaré estre des œuvres de Mons<sup>r</sup> de Merville, seigneur de Graye ». — Le 25 avril 1684, inh. dans l'église de Langrune de Jacques Vasnier, prêtre, natif de la paroisse de Sallen, demeurant chez le prieur de Tailleville en qualité de chapelain. — Le 23 août 1685, bapt. de Georges, fils de Nicolas Le Chevalier, écuyer, sieur du Parc, et de Jeanne Martin ; par., Georges Fleuriet, curé de Plumetot ; mar., Suzanne Adam, veuve de Louis Allain, s<sup>r</sup> du Huterel. — Le 22 octobre 1685, mariage de Germain Le Vaillant, de la paroisse de Douvres, et Anne Moulin, de St-Julien de Caen, en présence de Marc-Antoine Le Vaillant, etc. — Le 13 novembre 1685, Benjamin Deliot, Suzanne de La Perrelle, sa femme, et Abraham Donnet déclarent vouloir faire abjuration de la religion prétendue réformée. — Le 23 décembre 1685, abjuration par lesd. Abraham Donnet, Benjamin Deliot, et Esther de Coltée, veuve de David Donnet. —

Le 13 février 1686, bapt. de Marc-Antoine Donnet, fils d'Abraham et de Françoise Gautier ; mar., Catherine Le Tenneur, veuve de M. de Cauvigny, dame et patronne de Langrune ; par., M. de Tailleville Chasot. — Le 25 février 1686, inh. d'un pauvre homme décédé subitement dans le prieuré de Tailleville, que deux domestiques du fermier du prieuré assurent avoir vu à la messe, et ont assuré être de La Cambe et s'appeler Guillaume en son nom. — Le 28 février 1686, abjuration de l'hérésie de Calvin par Françoise Gautier, femme d'Abraham Donnet. — Le 4 avril 1686, abjuration de l'hérésie de Calvin par Jacques Donnet et Suzanne de La Perrelle, femme de Benjamin Deliot. — Le 15 août 1686, inh. dans l'église de Pierre Martin, écuyer, s<sup>r</sup> de Mouceaux, en présence de Nicolas Le Chevalier, écuyer, s<sup>r</sup> du Parc, gendre du défunt. — Le 6 septembre 1686, bapt. de Françoise, fille de Germain Le Vaillant et d'Anne Moulin ; mar., Françoise Marc ; par., François Le Vaillant. — Le 5 mai 1687, inh. de Suzanne de La Perrelle, femme de Benjamin Deliot, « ayant esté de la religion prétendue réformée, après avoir été confessée par led. curé et reçu tous ses sacrements et morte pénitente et dans la foy catholique qu'elle a toujours professée depuis son abjuration jusques à la fin de ses jours. » — Le 2 septembre 1687, bapt. d'Anne-Léonore, fille de Nicolas Le Chevalier et de Jeanne Martin ; m., Anne-Léonore Pouchin ; p., Cyrus-Antoine Montbénard Le Fanu. — Le 3 décembre 1687, inh. dans l'église, au haut de la nef, du côté de l'évangile, de Renée Le Gras, veuve de Pierre Martin, écuyer, s<sup>r</sup> des Mouceaux. — Le 29 avril 1688, bapt. de Philippe Le Carpentier ; p., Jacques Le Marchant, s<sup>r</sup> des Vaux, avocat au bailliage de Caen. — Le 2 juin 1688, enquête par Jacques Vinent, directeur du séminaire de La Délivrande, sur commission de l'évêque de Nesmond, de la parenté prétendue entre Jean-Armand Mériel et Jeanne Mériel, en vue de futur mariage. — Le 11 juillet 1688, mariage de Benjamin Deliot, veuf, de Cresserons, et Judith Bosquain, de Beuville, demeurant à Langrune, tous deux ayant été de la religion prétendue réformée, qu'ils ont abjurée, ayant communie et fait leur devoir de chrétien, lad. Bosquain ayant fait sa première communion chez les Nouvelles Catholiques, et led. Benjamin à Langrune. — Le 26 septembre 1688, inh. dans la nef de l'église, proche la porte du milieu, du côté de l'épître, de Guillaume Desannais, fils d'Antoine, âgé de 35 ans, noyé au Havre de Grâce, étant aller porter des huîtres, suivant la permission de M. de Bercy, conseiller du Roi en

ses Conseils, maître des requêtes de son hôtel, commissaire départi pour la visite des ports et havres du royaume et réformation des amirautés. Annexée, lad. permission d'Anne-Louis-Jules de Malon, chevalier, seigneur de Berey, à Robert « Desaunées », de la paroisse de Langrune, de porter dans son bateau le cadavre de sond. frère, noyé cette nuit dans le port, ainsi qu'il lui est apparu par le certificat de visite qui en a été faite de son ordonnance par Pierre Conquedor, maître chirurgien major de la marine et lieutenant des chirurgiens de cette ville, pour être led. cadavre inhumé en lad. paroisse, suivant sa soumission, et de représenter certificat du curé dans la quinzaine. Au Havre, 25 septembre 1688. Le 26 septembre 1688, lettre de Biconf, greffier en l'amirauté d'Ouistreham, en l'absence de M. de La Fosse, lieutenant en lad. amirauté, étant à la revue de Janville, au vicaire de Langrune, pour qu'il ne fasse point difficulté d'inhumér led. cadavre. — Le 30 septembre 1688, inh. dans la chapelle de St-Nicolas de lad. église, par la permission de Madame de Cauvigny, de Jeanne Martin, femme de Nicolas Le Chevalier, écuyer, sieur du Parc. — Le 6 août 1690, baptême de Jeanne-Antoinette Thomas, née au hameau de Tailleville; mar., Jeanne Le Pelley, femme de Le Marchand, conseiller garde des sceaux au présidial de Caen; par., M. de Tailleville Chasot. — Attestation de « Hercen », desservant le bénéfice de la paroisse de La Goulafrière, évêché de Lisieux, qu'il a proclamé par trois jours de fêtes ou dimanches les bans de mariage de Louis Mouliard, demeurant à Langrune, suivant qu'il paraît par l'attestation du curé dud. lieu, suivant laquelle il l'aurait marié avec son affidée, Catherine Moisy, de lad. paroisse de La Goulafrière, « si ce n'est que les status de Monseigneur nostre évesque nous deffendent absolument de marier aucune personne dehors éveschés sans le seau de l'ordinaire, ce que led. Mouliard n'avoit, et m'a requis ce présent » (28 janvier 1691). — Le 6 juin 1692, célébration du service de feu Pierre Hue, fils Simon, mort au service sur les vaisseaux du Roi. — Le 31 janvier 1693, inh. d'André Dufrêne, de la paroisse de St-Pierre de Caen, décédé subitement dans un bateau pêcheur en repassant du Havre de Grâce à Caen. — Le 5 janvier (lire: février) 1693, bap. de Françoise Mériel; par., Archange Mériel, s<sup>r</sup> de Gêfosse. — Le 2 août 1693, bap. de Marie-Antoinette Baillemont; par., Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> du Val; mar., Anne Moullin, sa femme. — Le 26 septembre 1693, inh. de Jean-Jacques Mériel, âgé de 37 à

38 ans, dans l'église, par Pierre Lhonoré, chanoine de Cartigny.

Le 26 septembre 1683, déclaration de Jacques Le Manissier, fermier de la dame de Cauvigny, pour laquelle il fait valoir en lad. paroisse cent acres de terre, avec huit chevaux, imposé au rôle de la taille à la somme de 60 l., qu'il transfère son domicile en la paroisse d'Anisy, pour y être imposé à l'avenir. — Le 30 janvier 1684, assemblée des paroissiens pour délibérer au sujet des réparations à faire à l'église, nécessitées tant par vétusté que par la chute du tonnerre: élection du curé Jacques Lhonoré, en qualité de procureur-syndic, pour poursuivre les anciens trésoriers aux fins de la reddition de leurs comptes et faire vider leurs mains des deniers dus, les employer à la réédification du beffroi neuf, selon qu'il a été exposé aux paroissiens par les maîtres charpentiers Robert et François Fanet et Jacques Baret, experts, qui l'ont déclaré incapable de porter les cloches. « quoique très médiocres », tant par vétusté que par la faiblesse du bois dont il est composé, « nullement en forme ny construction qu'il deveroit estre », ce qui apporte la ruine et cassure des cloches, et même ont donné avis de les descendre de peur qu'en tombant, par suite de la pourriture et de l'asure dud. beffroi, elles ne c'évent la voûte du dôme sur le chœur, ce qui causerait un grand préjudice tant aux cloches qu'à l'édifice, à cause de la hauteur de la voûte, qui a près de 80 pieds. En second lieu, les deniers seront employés à la refonte d'une des cloches qui est cassée, et à la réédification de la pyramide. Pour éviter aux frais d'une adjudication judiciaire, qui consommerait une grande partie des deniers dus au trésor par lesd. redevables, des réparations à faire tant à la couverture du « grand corps » de la nef que maçonnerie et aux ailes adjacentes, tant en tuiles qu'en ardoises, il sera pris sur les deniers les plus « présents » du trésor une somme de 100 l. provenant du reliquat jugé tant par sentence du bailliage de Caen qu'arrêt du Parlement, de feu Charles Thomas, ancien trésorier, et le reste sur les deniers du trésorier en charge et sur le restant du reliquat entre les mains d'anciens trésoriers, pour fournir la somme de 210 l., suivant qu'il est porté par le sentiment desd. experts; pour éviter au « dépérissement » des voûtes des ailes, il sera ajouté 60 l. pour 6 gouttières en plomb pour jeter l'eau hors de chacun des arcs-boutants, faute de quoi les eaux tombant du haut du « grand corps » et des ailes « fondent et s'imbibent » dans les murs; pouvoir

aud. curé de faire travailler incessamment auxd. réparations comme chose absolument nécessaire et ne pouvant attendre, le tout à la discrétion dud. curé, comme ayant déjà commencé les poursuites desd. réparations. — Le 13 février 1684, vu la grande quantité des pauvres de la paroisse et le peu d'assistance qu'ils ont de la part des décimateurs, élection du curé pour faire convenir tous les décimateurs afin de leur faire donner les assistances dont ils ont besoin, et de les poursuivre au cas où ils voudraient refuser les aumônes convenables, qui seront distribuées chaque semaine à l'issue de la messe paroissiale, suivant le rôle dressé par lesd. paroissiens des plus nécessiteux. — Le 16 avril 1684, délibération sur la « récolte » de l'impôt du sel : « veu l'insolvabilité de la plus part desd. paroissiens », pouvoir aux collecteurs dud. impôt, pour la présente année et pour l'avenir, de lever un sol pour livre sur tous les contribuables. — Le 25 juin 1684, établissement de commissaires pour examiner les comptes des trésoriers anciens et actuels : élection de M. de Tailleville Chasot et M<sup>e</sup> Charles Le Marchant, procureur en vicomté de Caen. — Le 24 septembre 1684, déclaration par Jacques Le Manissier, demeurant à Langrune, faisant valoir les terres de la dame de Cauvigny, qu'il transfère son domicile au hameau de Tailleville, où il prétend payer ses impôts, s'élevant à 56 l. 15 sols. — Le 18 février 1685, audience d'un contrat de vente par Jeanne de La Planche, veuvé de Jean Le Canu, bourgeois de Caen, d'une acre et un quartier de vergée de terre en deux pièces sises au terroir de Langrune. — Le 25 mars 1685, « veu la démission que le s<sup>r</sup> curé a faite de la somme de quinze livres qu'il a à prendre sur le bien dud. trésor pour faire tenir les petites écoles des garçons », consentement des paroissiens qu'il soit ajouté à lad. somme 25 l., pour être lesd. 40 l. employées, savoir : 20 livres pour fournir 40 écus pour la pension d'une maîtresse d'école pour les filles, dont la dame de Cauvigny, dame du lieu, en donne pour le bien de la paroisse la somme de 100 livres; les autres 20 l. serviront à payer le loyer d'une petite maison prise en fief par feu M<sup>e</sup> Richard Bubot, curé de Langrune, de Gaspard de La Planche, par led. prix, pour être employée au sujet des petites écoles pour les filles, de la jouissance de laquelle led. curé se démet par le présent et consent que lad. maîtresse y fasse sa demeure pendant le temps qu'elle tiendra lesd. écoles, au moyen et parce que les paroissiens le déchargeront envers les représentants dud. de La Planche de lad.

fief de 20 l.; il sera aussi fait des bancs pour lesd. petites écoles, dont la dépense sera prise sur led. trésor. — Le 26 mars 1685, élection d'un procureur-syndic pour répondre au procès intenté contre les paroissiens par le s<sup>r</sup> de St-Marc, maître d'armes, fermier de la dîme. — Le 30 avril 1685, les paroissiens taillables accordent à Auguste Maréchaux, établi procureur-syndic pour poursuivre le procès intenté contre eux par le s<sup>r</sup> de St-Marc Mériel, le reste de l'impôt de la taille dont il peut être redevable; au cas où il en faudrait davantage pour lad. affaire, le collecteur en charge lui en délivrera autant que besoin sera pour la poursuite dud. procès, dont le montant sera réparti sur tous les contribuables, ainsi que led. reliquat; taxe pour sa peine et vacation de 20 sols par jour, et pour les frais judiciaires, de procureur, avocat, et sentence, il en sera remboursé suivant le mémoire qu'il en rapportera de son procureur. — Le 29 juillet 1685, élection d'un procureur-syndic pour poursuivre le s<sup>r</sup> de St-Marc Mériel, maître d'armes à Caen, appelant à Rouen d'une sentence rendue contre lui en l'Élection de Caen : continuation dud. Maréchaux. — Le 30 décembre 1685, pouvoir au curé de faire refondre les cloches, suivant le marché conclu par lui avec le s<sup>r</sup> de Glaston, fondeur de cloches, et de les « grossir » autant que le permettra l'argent dû au trésor par les anciens trésoriers, et même d'emprunter la somme nécessaire, au cas où led. argent du trésor ne suffirait pas : les avances que le curé pourrait faire lui seront remboursées sur les fermages des années suivantes. — Le 28 juillet 1686, élection d'Étienne Mouillard comme procureur syndic, pour poursuivre l'affaire intentée contre la petite dîme de St-Aubin et aussi pour les autres affaires qui pourront survenir dans la paroisse de Langrune : il touchera 25 s. par jour pour ses vacations, et présentera en outre l'état des frais déboursés. — Le 4 mai 1687, sur la remontrance que le curé avait fait rendre sentence en bailliage contre Guillaume Auber, ancien trésorier, pour lui faire apurer les comptes du trésor, et que, celui-ci étant mort avant de s'être acquitté, il se serait adressé à Pierre Auber, frère dud. Guillaume, le croyant son héritier, mais que led. Pierre serait en état de prendre défenses du compte demandé comme n'étant pas héritier, et comme il a proposé que, si on voulait transporter sans garantie le débet du compte à prendre sur son frère, il en ferait le paiement sans attribution de qualité d'héritier, sauf sa récompense sur les biens de son frère, moyennant qu'on s'arrêterait à 120 livres,

les paroissiens autorisent le curé aux fins de lad. transaction. — Le 7 décembre 1687, « veu la nécessité pressante », pouvoir à Gilles Couture, trésorier en charge, de faire raccommoder les couvertures de l'église « rompues par les tempestes des vents », et de faire relever et raccommoder le pavé sous l'aile de l'église, rompu sur une longueur de 13 à 14 pieds et sur une largeur de 5 pieds. — Le 26 septembre 1688, assemblée des paroissiens pour aviser aux moyens d'amortir une rente hypothèque de 50 l. au denier 14, constituée par le Marc-Autoine Le Tenneur, écuyer, seigneur de Langrune, et Martin Le Masurier, sieur de La Chesnée, au profit de Jacques Auber, professeur en l'Université de Paris, devant les tabellions de Caen, le 17 janvier 1658, et dont les deniers provenus de lad. constitution ont été touchés par lesd. paroissiens, avec obligation d'en faire le rachat dans 2 ans, suivant contrat passé devant Gilles Buhourt et Pierre Gast, tabellions à Bernières, le 19 dud. mois et an, sur poursuites en bailliage de Caen de Catherine Le Tenneur, veuve de M. de Cauvigny, héritier du feu sieur de Langrune : pourvoi devant l'intendant, etc. — Le 26 novembre 1690, assemblée des habitants taillables du hameau de Tailleville, dépendant de la paroisse de Langrune, devant Jacques Lhonoré, cure de Langrune, pour donner pouvoir aux collecteurs d'asseoir incessamment la taille et d'enrôler Jean Pâté et Gilles Pâté, fils Charles, demourant aud. hameau, exploitant avec led. Charles Pâté, leur père, la ferme du prieur de Tailleville, à la somme de 60 l. Note additionnelle : Il est entendu que lesd. 60 l. vertiront au bénéfice desd. délibérants et collecteurs, au marc la livre. — Le 24 décembre 1690, assemblée des habitants taillables de Langrune pour trouver les moyens de donner le logement et ce qui est nécessaire pour la place d'un soldat, qui leur est envoyé par l'intendant : il sera adressé par les collecteurs un mémoire du nombre des feux qui composent la paroisse, afin de répartir en conscience sur chacun d'eux ce qui sera nécessaire pour la solde ou subsistance dud. soldat ; octroi aux collecteurs d'un sol par livre du prix qui sera dû. — Le 8 avril 1691, les paroissiens choisissent, par continuation, Grégoire Thomas, fils de Guillaume, pour soldat de milice, suivant l'ordonnance de l'intendant. — Le 29 avril 1691, déclaration des paroissiens qu'ils ne possèdent aucune lande, ni bois, ni communes, et qu'ils n'ont aucun usage d'aucun droit de communes et qu'ils n'ont aucune connaissance de l'époque de la construction du presbytère, étant vieux et de temps immémorial.

E. Suppl. 749. — GG. 8. (Registre.) — Grand et moyen formats, 81 feuillets, papier.

**1693-1699.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Lhonoré (jusqu'en 1698), Germain Mosque (1699), curés. — Le 5 juillet 1694, inh. de Jean Rebut, de la paroisse de St-Catherine de Honfleur, « lequel estoit venu en laditte paroisse avec ses associés de la pesche ». — Le 7 octobre 1694, bapt. de Jean-Guillaume Jeanne ; mar., Jeanne Le Pelley, femme de Le Marchand, conseiller, garde-seel à Caen ; par., M. Du Verger. — Le 3 mai 1696, bapt. d'Anne-Catherine, fille de Germain Le Vaillant et d'Anne Moulin ; mar., Catherine Le Marchand ; par., M. de Foulougue, écuyer, sieur de St-Jean. — Le 2 février 1696, abjuration de Phérésie de Calvin par Nicolas Deliot, originaire de Plumetot et demourant en la paroisse de Langrune. — Le 11 février 1697, inh. de Madeleine Le Maître, fille de Pierre Le Maître, de la religion prétendue réformée, âgée de 7 à 8 ans, « ayant esté appelé dans sa maladie et ne l'ayant point trouvée capable de recevoir de sacrements, à cause de manque de l'usage de la raison ; et pour cela nous l'avons inhumée selon les cérémouies de l'Église », en présence de Pierre Le Maître, son père, du custos et de plusieurs autres. — Délibérations ; audiences de contrats.

E. Suppl. 750. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 388 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1698-1702.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Lhonoré, Germain Mosque, curés. — Le 15 février 1698, inh. par Jacques Lhonoré, curé, de Marie-Élisabeth Le Febvre, âgée d'environ 2 ans, en présence de Pierre Surirey, vicaire, etc. — Le 26 novembre 1698, bapt. de Jean-François, fils de Germain Le Vaillant, écuyer, et d'Anne Moulin. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1699, bapt. de Pierre Mériel, par led. Germain Mosque. — Le 2 août 1699, bapt. de Pierre, fils de Pierre Le Maître et de Marie Biron, tous deux de la religion prétendue réformée. — Le 10 novembre 1699, « a esté baptisé par moy, vicaire sousigné, un fils né du mariage d'Anthoine Le Téliet et de Jeanne Maréchaux, et a esté nommé Anthoine », etc. En note : « Je connois la mère du susd. enfant, la marrine et sa tante : toutes l'appellent Augustin ; c'est une erreur du sieur vicaire, G. Mosque. » — Le 14 janvier 1700, bapt. d'Adrien Le Tellier ; par., Adrien Vincent, s<sup>r</sup>

de St-Amand. — Le 3 février 1700, bapt. en présence d'Adrien Deslondes, écuyer, s<sup>r</sup> du Vivier. — Le 19 juin 1700, inh. dans la chapelle de St-Sébastien de l'église de Langrune de Jean de Bellamy, chapelain du prieuré de Tailleville, âgé de 60 ans environ. — Le 23 septembre 1700, mariage par Guillaume de Vignerat, dans la chapelle du prieuré de Tailleville, paroisse de Langrune, d'Henri-François de La Bonde, écuyer, vicomte de Thorigny, fils de Joachim et de Marguerite de Richandean, et Anne-Antoinette Morant de Rupierre, fille de Charles-Thomas et de Valentine Chasot, en présence dud. Charles-Thomas Morant, Marc-Antoine Chasot et Jean Chasot. — Le 9 janvier 1701, bapt. de Simon, sorti des œuvres de Jacques Le Maître et Catherine Le Bourgeois, de la religion prétendue réformée. — Le 19 juin 1701, bapt. de Marie-Anne-Germaine, fille de Germain Le Vaillant, écuyer, et d'Anne Moulin; mar., Françoise Le Vaillant; par., Pierre Le Vaillant, frère et sœur de lad. fille (inhumée le 27 septembre 1701). — Le 27 février 1702, mariage de Julian Biron et Jeanne Le Court, en présence de Richard Lefebvre, sieur du Manoir. — Le 19 mars 1702, bapt. de Jean-Pierre Thomas; mar., Catherine Le Boucher; par., Jean-Pierre Chasot, écuyer. — Le 13 avril 1702, bapt. de Simon-Pierre-Marin Baillemon; par., Simon-Pierre Le Vaillant, écuyer; mar., Marie Esnault de Rocquemont. — Le 10 juin 1702, inh. de Jacques Hébert, de la paroisse de Longraye, trouvé noyé entre St-Aubin et Bernières, le curé de lad. paroisse ayant attesté qu'il avait fait ses pâques et gagné le jubilé. — Le 24 septembre 1702, cérémonies du bapt. de Nicolas, fils de Michel Grouelle, directeur des affaires du Roi, et de Marie Rouxelin; par., Nicolas Rouxelin, écuyer, conseiller du Roi, intéressé général dans les fermes et affaires du Roi; mar., Simone Radulph de Méré, femme de Gervais Prépétit, s<sup>r</sup> de Cahan, conseiller du Roi et son procureur général au siège présidial de Caen: led. enfant né le 19 mai précédent et baptisé par la sage-femme à cause du péril de mort, en la maison de son père, paroisse St-Pierre de Caen. — Le 15 novembre 1702, bapt. de Marc-Antoine Dupuis; mar., Catherine Le Tenneur de Cauvigny, dame patronne du lieu; par., Marc-Antoine Chasot, écuyer. — Le 11 février 1703, Pierre Le Tellier déclare s'opposer au mariage futur de Pierre Mériel et Charlotte Dupuis, disant que lad. Charlotte lui a promis de l'épouser. — Le 18 février 1703, bapt. d'André Boucher; par., André Le Marchant, écuyer, conseiller du Roi. — Le 13 avril 1713, bapt. de Robert-

Pierre Brehon; par., Flambard, écuyer. — Le 14 mai 1703, « on a fait un service pour 27 matelos, qui sont morts dans les eaux par la tempeste du dix du présent, dont voicy les noms; à part « les « plattes » de St-Aubin et les « plattes » de Langrune. — Le 11 juin 1703, bapt. de Nicolas, sorti « des œuvres ou mauvais mariage étant de deux personnes de la R. p. R. et depuis la delfense du Roy », Jacques Le Maître et Catherine Le Bourgeois. — « Noms des matelots de la paroisse de Langrune qui sont morts au service du Roy, partis en l'année 1702. Franc. Mériel fils de Jean, marié, Jacques Taitard, marié, Jean Blais, marié, Jean Langlois fils de Jean, non marié, Henry Dupuis fils de Noël, non marié, Jean-Jacques Boucher fils de Jean, non marié, Louis Hue fils de Jean, marié, Jacques Castel, marié, Pierre Bezier fils de Jean, non marié, Anthoine Blasne, marié, Izaac Le Tellier, marié, Franc. Boucher fils d'Anthoine, non marié. Simon Beauvais fils de Pierre, non marié, Pierre Le Poitre fils de Louis, non marié, Franc. Le Tellier, marié, Jacques Hue fils de Michel, non marié, Robert de La Mer, marié, Augustin Jardin, marié, Jean Plieux, non marié. » — Le 3 juillet 1703, bapt. de Denise, fille sortie de Jacques Mériel et Marguerite Aubé, « futurs époux, dont les deux premiers bans sont faits dans l'espérance au premier jour de se marier ». — Le 14 juillet 1703, mariage desd. Jacques Mériel et Marguerite Aubey, « lesquels ont reconnu que l'enfant dont il est fait mention cy-dessus et né hors le mariage, est véritablement leur enfant. » — Le 23 juillet 1703, « Antoine Maréchaux s'oppose aux bans de David Eloy et de Marguerite Maréchaux, fille dudit Antoine, parce qu'elle se veut marier avant le temps qu'ils étoient demeurés d'acord, qui est de la Pasque prochaine en un an, doutant de la mort de son feu mari. » — Le 28 août 1703, inh. dans la chapelle Ste-Anne de Le Tellier, prêtre de Langrune, sacristain de La Délivrande. — Le 3 janvier 1704, bapt. de Marie-Anne, présentée par Elisabeth Le Sage, sage-femme de Douvres, sortie des œuvres de Jacques Donnet et Marie Delaunay, de la R. P. R., et soi-disant mariés depuis l'édit du Roi qui le défend. — Le 9 novembre 1704, inh. de Pierre Boucher, âgé de 75 ans, « ayant été assisté comme pauvre des sœurs de la Charité. » — Le 14 juillet 1705, « service pour le repos de l'âme d'Anthoine Mériel, et hier on fist celui de Jacques, son frère, lesquels ont péri à Honneur dans la Seine, le mercredi huitième dud. mois, ce qui a esté vu par François Bisson et Jean Auber, matelots de St-Aubin et du mesme esquipage. » — Le 9 août

1705, bapt. de Pierre Buhot; mar., Anne Gillain; par., Pierre de Goupillière, directeur de la Monnaie. — Le 5 décembre 1705, opposition par Richard des Naudris, écuyer, de la paroisse de La Croupie, aux bans de Catherine Pasté, veuve de François Vaultier, écuyer, s<sup>r</sup> de Ruberey. — Le 15 décembre 1705, service pour François Requis, fils d'Isaac. « qu'on dit estre mort à Toulou dans l'hospital; j'ay vu une lettre d'un de ses compagnons qui en donnoit la nouvelle. » — Le 6 juin 1706, bapt. de Pierre, « sorti des œuvres de Jacques Le Maître et Catherine Le Bourgeois, gens de la R. p. R. et soy disant mariés, mais depuis l'édit du Roy. » — Le 27 septembre 1706, bapt. d'Anne-Louis-Jean Le Tellier; mar., Marie-Anne de Beauvais Le Marchant; par., Louis Le Bas, écuyer, seigneur et patron de Baron Tourmauville, vicomte de Caen. — Le 30 novembre 1706, mar. de Robert Flambard, écuyer, fils de feu Jean et de Catherine Fauvel, de Fontenay-le-Pesnel, et Marie-Anne Le Fevre, fille de Richard et de défunte Marie Le Chartier, en présence de Richard Le Fevre, sieur du Manoir, père de l'épouse, Germain Le Vaillant, écuyer, Pierre-Henri Flambard, ecuyer, frère de l'époux, Marie-Marguerite Le Fevre, sour de l'épouse, François Le Vaillant, Anne Moulin, et autres. — Le 23 janvier 1707, bapt. de Jeanne-Marie-Anne Caignard; mar., Marie-Anne-Thérèse de Beauvais; par., Jean-Guillaume Le Barbier, écuyer, s<sup>r</sup> de Grainville. — Le 23 août 1707, bapt. de Marie-Anne Capelle; mar., Marie-Anne-Thérèse Le Marchant de Beauvais; par., André Le Marchant de Beauvais, conseiller du Roi à Caen, père de la marraine, en présence de Joseph Le Marchant de Beauvais, son fils. — Le 18 octobre 1707, par Le Moussu, supérieur du séminaire de La Délivrande, inhumation dans l'église, sous le crucifix, de « nostre cher Monsieur Mériel Gefosse,..... q'a esté par ses soins et par l'argent qu'il a avancé que le beffroy de la tour et la pyramide mesme a esté racommodée. » En marge: gratis. — Le 8 février 1709, inh. de David Héloin dans l'église, et de Michel Hue avec Jacques Paisant dans une même fosse dans le cimetièrre, lesquels ont été trouvés savoir: David Heloin et Michel Hue, sur les côtes de la mer, à la fosse de Colleville, et ledit Paisant a souffert la mort à la côte de la mer dans le bateau à Asnelles. — Le même jour, inhumation dans l'église de Raoul Roussel, âgé de 75 ans environ, trouvé mort dans le bateau à Asnelles, à cause de la tempête, lad. inhumation faite après la permission de MM. de l'Amirauté. — Le même jour, inh. de Guillaume

Jeanne et Thomas Collete, ayant été trouvés comme ceux ci-dessus sur le bord de la mer. — Le 5 février 1709, ont péri avec les ci-dessus dénommés: Pierre et Étienne Le Tellier frères, Jacques Auber. Pierre Mériel, Pierre Colette, Gilles Baignard, Laurent Marc, Antoine Colas, Charles Le Tellier, Richard Fauvel, Thomas Boucher, Richard Lissot, François Colette, Jean Tubœuf et Antoine Le Tellier. (Note du curé Mosque, du 18.) — Le 23 février 1709, Marie Potier a déclaré être enceinte de 5 mois environ, « laquelle déclaration elle fait pour prévenir les chastiments que mérite sa faute. » — Le 19 août 1709, bapt. de Pierre Le Rebours; par., Jean-François Le Vaillant, écuyer; mar., François Le Vaillant. — Le 24 septembre 1709, bapt. de Jeanne Morice; mar., Jeanne Le Pelley, épouse de Le Marchant, conseiller du Roi; par., Jean-Baptiste Le Chevalier, écuyer. — Le 13 octobre 1709, bapt. de Simon-Pierre Perrette; par., Simon-Pierre Le Vaillant, écuyer; mar., Marie de Vauvrecy. — Le 15 février 1710, bapt. de Marc-Antoine Donnet; par., Marc-Antoine Chasot, écuyer, s<sup>r</sup> de Tailleville; mar., Catherine Le Teneur, dame de Cauvigny et de Langrune. — Le 1<sup>er</sup> octobre 1711, inh., dans la chapelle de St-Nicolas et de St-Sébastien, de Renée Le Chevalier, âgée de 45 ans environ, par le curé de Luc, en présence de Marc-Antoine Le Chevalier, obitier du lieu, son frère, de François Grosyeux, curé de Plumetot, etc. — Le 17 septembre 1712, inh. dans l'église, proche le balustre du côté de l'épître, de François Allain, veuve d'Archange Mériel, s<sup>r</sup> de Gefosse, âgée de 87 ans. — Le 26 août 1712, bapt. de Germain-Archange, fils de François Mériel, bourgeois de Caen, et de Marie de Vauvrecy; par., Germain Le Vaillant, écuyer; mar., Anne de Vauvrecy. — Le 11 septembre 1712, bapt. d'Anne-Marie Desmares; mar., François Le Vaillant de La Ferrière; par., Hervé Le Vaillant. — Le 12 février 1713, inh. par Martin Garnier, vicaire de Douvres, dans le chœur de l'église de Langrune, du côté de l'évangile, suivant le souhait de son testament, avec la permission du curé de Douvres, sur la paroisse duquel il est mort, de Pierre Jamard, prêtre, ci-devant curé du Mesnil-Hubert, chapelain de Tailleville. — Le 18 février 1713, service pour le repos de l'âme de 24 matelots, qui périrent à la mer la nuit du 3 dud. mois dans 3 bateaux; dans l'un étaient Jean Dezaunez, Antoine, son fils, Pierre Lissot, son beau-fils, Augustin Dezaunez, fils de Martin, Jacques Marc, Pierre Dezaunez et Antoine, son frère, fils de Robert, Denis Le Tellier, fils de feu Michel, Jacques Boucher,

fils de feu François, Jean Le Boucher, fils de feu Antoine, et Charles Morice; dans l'autre étaient Antoine Labbey, Nicolas Buhot, François Le Pieux, Denis Bisson, Antoine Flambarde, Pierre Blasne et Jacques Mousset; et dans l'autre étaient Charles Boucher, Jean Boucher, Simon Boucher, trois frères, Antoine Flamand, Lucien Maréchaux et Noël Mériel. — Le 17 juin 1713, inh. des restes du corps de Denis Bisson, l'un desd. naufragés. — Entre deux actes des 3 et 4 août 1713: « Hier on fit un service solennel en cette église pour le repos de l'âme de Madame de Cauvigny, dame et patronne honoraire de cette paroisse. Elle estoit la mère des pauvres. Requiescat in pace. Amen. » En marge: « Elle fut inhumée le jour de St-Anne dans l'église des pauvres renfermez à Caen. » — Le 11 août 1713, bapt. de Jacqueline-Françoise, fille de Richard Le Febvre, s<sup>r</sup> du Manoir, et de Marie-Anne Le Chevalier; mar., Françoise Le Vaillant; par., Jacques Le Marchant, écuyer, conseiller du Roi, garde-scel à Caen. — Le 15 août 1713, bapt. de Jeanne-Françoise Langlois; mar., Franç. Le Vaillant; par., Jean Thiment, conseiller du Roi en vicomté à Caen. — Le 23 novembre 1713, inh. dans l'église de Pierre Mériel, fils de Simon, et dans le cimetière, de Jacques et Jean, fils de Nicolas Mériel, et Jacques Mériel, fils de Pierre, ayant péri tous les 4 dans le naufrage du jour précédent. En marge: dans la même tempête ont péri Etienne Le Vilain, Jacques Le Vilain, son fils, Jean Le Vilain, fils d'Antoine, et François Bisson, fils de Jean. — Le 27 février 1714, inh. de Jean Le Vilain, âgé de 40 ans environ, fils d'Antoine, trouvé sur le bord de la mer, l'un des 8 matelots ayant péri dans lad. tempête; le lendemain, inh. de François Buisson, âgé de 27 ans, trouvé sur le bord de la mer, l'un desd. huit matelots. — Le 9 avril 1714, bapt. de Germain Beauvais; par., Germain Le Vaillant, écuyer; mar., Marie-Madeleine Vauvrecy. — Le 27 août 1714, mariage de Guillaume-Hervé Buhot, fils de feu Hervé Buhot, s<sup>r</sup> de Vaucivray, et de Marie-Agnès Le Fillastre, de la paroisse des Pieux, et « honneste fille » Marie-Marguerite Le Febvre, fille de Richard Le Febvre, sieur du Manoir, et defeu Marie Le Chartier, de Langrune, en présence dud. Richard Le Febvre, père de l'épouse, Marie-Anne Le Chevalier, sa belle-mère, etc. — Le 9 septembre 1714, bapt. de Pierre Dumesnil; mar., Françoise Le Vaillant; par., Pierre Le Poutrel, s<sup>r</sup> de Langrune. — Le 17 février 1715, bapt. d'Anne-Catherine Donnet; mar., Marie-Catherine de La Mare; par., André Le Marchant, conseiller du

Roi, à Caen. — Le 28 février 1715, bapt. de Pierre-François Olivier; par., Germain Le Vaillant, écuyer; mar., Françoise Le Vaillaut de La Ferrière, sa fille. — Le 13 juillet 1715, bapt. de Simon-Pierre Marie; par., Simon-Pierre Le Vaillant, écuyer; mar., Catherine Le Vaillant. — Le 10 août 1715, bapt. de Marie-Anne Robine; mar., Marie Le Baron, épouse de Le Pailleur, procureur en vicomté; par., Le Baron, conseiller en Election. — Le 13 août 1715, bapt. de Marie-Geneviève-Jeanne, fille de Richard Le Febvre, écuyer, et de Marie-Anne Le Chevalier; mar., Geneviève Le Chevalier; p., Pierre Le Roux La Montjoyes. — Le 3 mars 1716, bapt. de François Tubœuf; par., François Mériel, sieur du Mosny. — Le 24 juin 1716, inh. dans l'église de Marie-Anne Le Febvre, âgée de 6 ans 1/2, fille de Richard Le Febvre, s<sup>r</sup> du Manoir, et de Marie-Anne Le Chevalier. — Le 19 mars 1717, service pour le repos de l'âme d'Henri Devaux, dont on a trouvé le corps sur le bord de la mer, et qui avait péri avec 9 autres matelots, le 9 février précédent; autres inhumations: le 23 mars, de Jean Flamand; le 25 mars, d'Etienne Collette et d'Henri Labbey; le 29 mars, de Jacques Blasne; le 21 avril 1717, d'Augustin Le Tellier, trouvés sur le rivage de la mer, ayant péri comme ci-dessus. — Le 22 septembre 1717, bapt. de Jean-François-Mathieu Mériel; mar., Françoise Le Vaillant; par., Jean-François Le Vaillant, son frère. — Le 6 octobre 1717, bapt. d'Anne Catherine-Pierrette Hérouin; mar., Anne-Catherine Le Vaillant; par., Simon-Pierre Le Vaillant, écuyer. — Le 22 octobre 1717, inh. dans l'église de Denis Dumesnil, âgé de 27 ans, noyé à la mer. — Le 23 avril 1718, inh. de Marie Lissot par Barbier, chapelain de N.-D. de La Délivrande. — Le 22 juillet 1718, bapt. de Pierre-François-Richard, fils de Richard Le Febvre, sieur du Manoir, et de Marie-Anne Le Chevalier; par., Pierre-François Le Febvre, sieur des Mares; mar., Anne-Françoise Le Sens, en présence de François Le Sens, écuyer, led. enfant inhumé le 13 mars 1719, dans la chapelle de St-Sébastien, en présence de Le Chevalier, prêtre, son oncle, et dud. s<sup>r</sup> du Manoir. — Le 22 mai 1719, inh. par Jacques Hadebique, curé de Lion, en présence de Jean-Baptiste Le Barbier, confesseur de N.-D. de La Délivrande, et de Le Chevalier, obitier de Langrune, dans la chapelle de la Vierge, de Jacques de La Rocque, écuyer, âgé de 60 ans environ, « sans que pour cela on luy attribue, non plus qu'à ses héritiers, aucun droit à lad. chapelle, et parce qu'on payera au trésor le droit d'ouverture de fosse

comme c'est l'usage. » — Le 2 septembre 1719, bapt. de Denis-Adrien Falue, du hameau de Tailleville, par S. de Forges, sous-prieur de Troarn, prieur de St-Martin de Tailleville, seigneur du lieu. — Le 20 mars 1721, bapt. de Simon-Pierre-Joseph Vauquelin; par., Simon-Pierre Le Vaillant, écuyer; mar., Anne Moullin, sa mère. — Le 8 juin 1721, réhabilitation, sur dispense, du mariage de Jacques Dupuis et Denise Mériel, auxquels un empêchement du 4<sup>e</sup> degré de consanguinité avait été malicieusement caché lors de la célébration de leur mariage. — Le 17 juillet 1721, mariage par Marc-Antoine d'Anisy, écuyer, curé de Gully, dans la chapelle du prieuré de Tailleville, de Robert-Pierre Le Sens, chevalier, seigneur de Lion et marquis dud. lieu, mestre de camp de cavalerie, second cornette des cheveu-légers de la Reine, chevalier de St-Louis, fils de Pierre Le Sens, chevalier, seigneur de Lion, et de Marie-Madeleine Le Prévost, et Jeanne-Marie de Marguerie, fille de Claude-François de Marguerie, chevalier, seigneur comte de Vassy, Reviers et autres terres et seigneuries, et de Marguerite-Louise Le Prévost, en présence dud. père de l'époux, de Daniel Le Sens, écuyer, seigneur de Monts, son cousin germain, des père et mère de l'épouse, etc. A la suite: « Toutes les pièces si dessus mentionnées ont été mises entre les mains du sieur curé de Langrune, excepté la dispense du quatre au quatre<sup>e</sup> degré, dont il reconnoist être saisi et représenter toutes fois et quantes lesd. pièces; et depuis, ayant examiné les dernières ordonnances de Monseigneur l'Evêque de Bayeux, on m'a rendu la permission de Monseigneur et de M. le curé de Vassy de les marier. M.-A. d'Anisy. » « Tout ce qui est adjouté après les signes cy-dessus est nul parce qu'on n'a laissé aucune pièce entre les mains du s<sup>r</sup> curé de Langrune, qui mesme estoit absent ced. jour et an que dessus. » « Il est vray qu'il n'y estoit pas, mais M<sup>s</sup> son vicayre; il est néanmoins vray qu'on ne luy a luyssé aucune pièces, ce que j'ay signé ce dit jour mois et an que dessus. M.-A. d'Anisy. » — Le 21 septembre 1721, bapt. de Jean-François Desautz; par., Jean-François Le Vaillant, écuyer; mar., Anne Moullin, femme de Jean Le Vaillant, écuyer. — Le 18 février 1722, bapt. de Louis Jardin; par., Henri-Louis-César Allain Du Hutrel, écuyer; mar., Anne Le Vaillant. — Le 4 avril 1722, bapt. de Marc-Antoine-Nicolas Buhot; par., Marc-Antoine Le Vaillant, écuyer, sieur de La Cour; mar., Anne Le Vaillant.

Le 8 mars 1699, élection pour trésorier d'Archange Mériel, s<sup>r</sup> de Géfosse. — Le 28 juin 1699, délibération

concernant la réédification de la tour, du beffroi et autres choses nécessaires, lesquels tour et beffroi menacent ruine et sont près de cabler: Archange Mériel, bourgeois de Caen, trésorier, chargé de faire les diligences nécessaires; nomination, pour examiner les comptes des anciens trésoriers, de MM. de Tailleville, Le Vaillant, Des Vaux et Du Parc. — Les 10 et 17 janvier 1700, élection de syndic pour poursuivre le procès avec les paroissiens de Luc touchant le « vrac ». — Le 10 octobre 1700, délibération pour la confection d'un beffroi absolument nécessaire pour reprendre les cloches, « qui sont bas depuis plus d'un an »; on y emploiera 426 livres pour toutes choses, laquelle somme sera fournie moitié par Le Marchand, s<sup>r</sup> de Vaux, conseiller du Roi au présidial de Caen et garde-scel, moitié par Géfosse (Mériel), trésorier en charge, qui seront remboursés de cette somme, par eux avancée (délibération nulle, cancellée). — Le 14 octobre 1700, consentement des paroissiens que le curé fasse faire au lieu d'une grange, qu'il s'était obligé de faire réédifier dans l'entretenant du presbytère, par accord passé entre lui et Jacques Lhonoré, ci-devant curé de Langrune, maintenant curé de Manvieux, dont il a reçu 12 pistoles pour lad. réédification, un petit bâtiment parallèle et contigu à la maison manable, à condition que la maison du presbytère, qui est sur la rue, servira de grange dans la suite; on prendra sur le trésor une somme de 10 l. par an pour deux petits cleres qui serviront à l'église, parce que Pierre Baillemon n'aura point à l'avenir, pour son salaire de chantage, la récompense qu'on lui a donnée jusqu'ici. — Obligation de Jacques Fanet, charpentier, de la paroisse de Plumetot, envers Archange Mériel, s<sup>r</sup> de Géfosse, trésorier, de faire un beffroi dans la tour, conformément au plan dressé par lui et paraphé par le curé, en sorte que les 3 principales pièces qui feront la base dud. beffroi seront de 14 à 15 pouces de largeur et de longueur requise, les autres pièces grosses à proportion, c'est-à-dire pour le moins de 8 pouces, le tout de bon bois de chêne, s'obligeant à élever les cloches à la hauteur du second croisillon des fenêtres, c'est-à-dire jusqu'au plus élevé, et de plus à remonter lesd. cloches, à y faire des « baculs » les plus commodes qui se pourront trouver, afin qu'on puisse sonner les cloches aisément, sans obligation toutefois pour led. Fanet de fournir le bois pour lesd. « baculs »; il s'oblige également mettre des planches sous les cloches pour carillonner commodément, et une couverture pour boucher l'ouverture par où l'on monte

les cloches, le tout en bon bois de chêne; led. ouvrage sera prêt pour la fête de Noël, et ce pour le prix de 426 l. payables moitié avant de commencer les travaux et le reste après l'ouvrage (24 octobre 1700); à la suite, quittance. — Le 9 janvier 1701, Marc-Antoine Chasot, Germain Le Vaillant, écuyers, et Jacques Le Marchand, conseiller garde-scel au présidial de Caen, s<sup>r</sup> de Vaux, après avoir examiné les comptes de Charles Le Tellier, ci-devant trésorier de Langrune pour une année commençant à la St-Michel 1694, ont trouvé que la recette, tant en bannies des terres du trésor qu'en ouvertures de fosses, se monte à 200 l. 13 s. 6 d. et la dépense à 228 l. 19 s.; l'avance lui sera rendue sur le premier argent qui se trouvera dû au trésor par la suite. — Le 12 juin 1701, sur prière du curé de lui accorder une petite poutre qui est restée du vieux beffroi, pour être employée au petit bâtiment qu'il fait faire au presbytère, le reste du bois étant dans les chapelles pour servir de sièges, et à faire deux confessionnaux, délibération conforme, le curé ayant fait une dépense presque égale à la valeur de lad. poutre pour faire faire des bancs dans le chœur. — Le 23 octobre 1701, à l'issue de la grand'messe paroissiale de Langrune, assemblée des paroissiens de Tailleville pour élire un collecteur de la taille pour l'année suivante; nomination de Pierre Le Maistre. — Le 10 décembre 1702, examen des comptes du trésorier Archange Mériel, s<sup>r</sup> de Géfosse: la recette, de la St-Michel 1696 jusqu'à la St-Michel 1702, se monte, tant en bannies des terres du trésor qu'en ouverture de fosses et herbe du cimetière, à 1617 l. 14 s., et la dépense à 1690 l. 17 s.; la différence lui sera rendue « toutes fois e quantes »; led. trésorier renommé pour un an. — Le 8 mars 1704, « les parroissiens de Langrune se sont assemblés au son de la cloche publiquement dans le portal de l'église, pour procéder à la nomination des collecteurs de la taille ». — Le 8 mars 1704, nomination d'un collecteur pour recueillir les restes des deniers de la taille et ustensiles de 1701, à la place de Jean Hue, décédé dans les prisons d'Angleterre, sur insuffisance de sa veuve et pour éviter aux frais du receveur des tailles. — Le 28 septembre 1704, réception de Marc-Antoine-Nicolas Le Chevalier, prêtre, écuyer, enfant et originaire de la paroisse, aux fonctions d'obitier. — Le 5 octobre 1704, délibération que la somme de 10 livres donnée aux petits clercs sera prise sur le trésor pour payer une maison pour tenir les écoles des garçons de la paroisse. — Le 12 septembre 1706, élection de collecteurs pour re-

cueillir la somme de 1200 l., non compris les autres frais, lad. somme formant le prix de l'adjudication faite devant l'intendant Foucault, en présence des principaux de la paroisse, des réparations de la tour et pyramide de l'église. Avant lad. délibération: « La tours de l'église de Langrune a été réédifiée par Jacques Du Val, de Béni, et Gilles de Cussy, son neveu, par le prix de traize cents livres levé sur les possédans héritages en l'année 1706. » — Le 1<sup>er</sup> janvier 1708, pouvoir par les paroissiens de Tailleville à Jacques Thomas et ses associés d'imposer les tenants de l'abbaye ou prieuré de Tailleville à la somme de 100 livres. — Le 23 septembre 1708, les paroissiens « ont commis M<sup>r</sup> le curé pour faire une bannière, où seront dépeintes les images de la S<sup>te</sup> Vierge d'un costé et de l'autre de St Martin, en soye, laissant la liberté aud. s<sup>r</sup> curé d'y employer une somme raisonnable selon qu'il le jugera à propos, et fera faire aussi un dez pour servir le jour du Très St Sacrement et autres jours, lorsqu'on portera Nostre Seigneur », et tirera des quittaues de l'ouvrier. — Le 2 juin 1709, nomination de personnes pour aider le syndic à recueillir ce qu'il convient pour la subsistance des pauvres sur les cotisés. — Le 27 décembre 1709, les paroissiens autorisent le curé à faire raccomoder le pavage de l'église et non du chœur. — Le 2 février 1710, les paroissiens décident de faire faire un cadre à l'autel pour conserver les ornements et la nappe, une boîte pour la bannière, 4 chaises avec les prie-Dieu et dossiers dans le chœur, le long du balustre qui le ferme, et un banc dans le *sancta sanctorum* avec dossier, pour les prêtres qui célèbrent à l'autel. — Le 26 mai 1715, les paroissiens « ont établis Michel Le Tellier, collecteur du sel, pour faire revenir le restant d'une somme de 400 livres donnée par Sa Majesté à lad. paroisse, en sept cents quatre, consentants lesd. parroiss. qu'on donne sur lad. somme celle de vingt livres aud. Le Tellier afin qu'il soit récompensé de sa peine, parce que de ce qui résultera desd. deniers on en fera bastir une maison pour tenir l'école des garçons ». Remise à Antoine Robine, fermier de la dîme de « chenivière », de 25 l. à cause de la grêle; diminution de 100 s. à Jacques Bisson, fermier de la petite dîme. — Le 17 novembre 1715, délibération portant qu'on prendra, pour la donner au premier collecteur en charge, afin de l'aider à faire lad. « collection », une somme de 20 l. sur le restant de la somme donnée par le Roi, quoique par un précédent certificat les paroissiens aient décidé que le restant serait employé pour faire une maison d'école aux garçons de la paroisse.

E. Suppl. 731.— GG. 10. (Registre. —Moyen format, 282 feuillets.  
5 pièces intercalées. papier.

**1722-1739.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Germain Mosque, curé. — Le 16 juin 1722, bap.  
de Jacques-Marc-Antoine, né du prétendu mariage  
d'Autoine Le Maître et d'Anne Bôquain, de la reli-  
gion prétendue réformée : par., Jacques-Pierre de La  
Rivière, curé de Villiers-sur-Port; mar., Catherine  
Hélie. — Le 10 juillet 1722, bap. de Jean-François  
Jardin; par., Jean-François Le Vaillant, écuyer;  
mar., Françoise Le Vaillant. — Le 11 mars 1723, bap.  
de Marie-Anne-Germaine Vauquelin; par., Germain  
Le Vaillant, écuyer; mar., Marie-Anne Bonnel de La  
Ferrière. — Le 1<sup>er</sup> avril 1723, bap. de Bernard-Fran-  
çois-Robert Le Tellier; par., Bernardin-François Le  
Bas, seigneur et patron de Cambes; mar., Anne-  
Catherine Le Vaillant. — Extrait du registre des ma-  
riages de la paroisse de Basly : le 26 juin 1723, ma-  
riage de Jacques de Pierrepont, écuyer, fils de Pierre  
et de Marie Jourdain, de Vaussieux, et Anne-Cathe-  
rine Le Vaillant, fille de Germain Le Vaillant, écuyer,  
et d'Anne Moulin, de Langrune, en présence de Ger-  
main Le Vaillant, Simon-Pierre Le Vaillant, Jean-  
François Le Vaillant, Marc-Antoine Le Vaillant,  
écuyers. — Le 2 février 1724, les paroissiens de Lan-  
grune, ayant demandé plusieurs fois avec instance  
qu'on leur donnât un maître d'école pour leurs enfants,  
et qu'on prit quelque chose sur le trésor pour aider  
à le satisfaire, sont convenus que le trésorier paiera  
aud. maître 50 livres en deux fois, savoir : 25 l. à  
Pâques et 25 l. à la Fête-Dieu; fournira de plus led.  
trésorier 30 l. qui seront employées à faire une  
table pour écrire et des bancs pour les écoliers; le  
maître sera choisi par le curé et changé aussi par lui,  
en cas de besoin, selon qu'il le jugera à propos; les  
écoliers qui auront le moyen paieront aud. maître  
leur mois par avance, lequel paiement sera réglé par  
led. curé, qui jugera de l'insuffisance et de la faculté  
des écoliers. — Extrait du registre de la paroisse St-  
Nicolas de Caen : le 19 février 1724, mariage de Fran-  
çois Le Vaillant, écuyer, sieur de Magne, âgé d'en-  
viron 50 ans, fils de feu Jean Le Vaillant, écuyer, et  
de Catherine Le Marchand, veuf de Marie-Madeleine  
de Formont, de Douvres, et Françoise Le Vaillant,  
âgée de 37 ans, fille de Germain Le Vaillant, écuyer,  
et d'Anne Moulin, de Langrune, les époux parents au  
second degré de consanguinité, en présence de Jean-  
François Le Vaillant, écuyer, Philippe Blondel, curé

de Loucelles, etc. — Le 26 mars 1724, inh. de Claude  
Dumesnil, âgé de 46 ans environ, ayant péri à la mer  
dans la tempête de la veille. — Le 27 septembre 1724,  
inh. d'Anne de Pierrepont, fille de Jacques de Pier-  
repont, écuyer, et de défunte Anne de Cairon, de  
Vaussieux, âgée de 10 ans. — Le 19 novembre 1724,  
inh. de Pierre-Jean-Gabriel Poutrel, sieur de Perte-  
ville, âgé d'environ 45 ans. — Le 7 février 1725, inh.  
dans la nef, entre la chaire et le balustie, de Richard  
Le Febyre, s<sup>r</sup> du Manoir, âgé de 70 ans environ. — Le  
11 juillet 1726, bap. de Germaine-Madeleine Aubert;  
mar., Marie Vauvrecy, épouse d'Énault, procureur en  
la vicomté de Caen; par., Germain Renouf, lieuten-  
nant en l'Amirauté d'Ouistreham. — Le 5 décembre  
1726, inh. dans l'église de Robert des Isles, sieur du  
Plessis, écuyer. — Le 24 mars 1727, bap. de Louis-  
François-Augustin Le Pouetre; par., Jean-Louis-  
Augustin Le Cocq, s<sup>r</sup> d'Esquay; mar., Françoise Le  
Vaillant. — Le 23 août 1727, inh. dans l'église de  
Marguerite Michel, fille de feu Guillaume Michel et  
de défunte Jeanne Le Sieur, veuve de Robert des  
Isles, s<sup>r</sup> du Plessis. — Le 11 décembre 1727, mariage  
de François de Marguerite de Pierrepont, fils de dé-  
funt Guillaume et de Louise Avenel, d'Amblie, et  
Madeleine de Cheux, veuve de Jacques de La  
Rocque, écuyer, fille de feu Richard, écuyer, et de  
Madeleine de La Mare, en présence de J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Hal-  
bout, vicaire du lieu, d'Anne Houel, épouse de M. de  
Cailly, juge à Caen, etc. — Le 25 mars 1728, inh.  
dans l'église de « notre chère sœur Buslée, fille de  
la communauté de la Providence et maîtresse de l'é-  
cole des filles de cette paroisse, à laquelle la par-  
roisse a beaucoup d'obligation. » — Le 30 août 1729,  
b. de Jean-Barthélemy Falue; p., Jean-Baptiste Jac-  
quin, ancien commissaire des poudres et salpêtres de  
la généralité de Caen, représentant M. de Forges,  
prieur de Tailleville; m., Françoise-Marguerite  
Chauvin, son épouse. — Le 17 février 1730, inh. de  
6 matelots du hameau de St-Aubin: François Laurent,  
Thomas Pasté, Jean Corbin, Jean Dupré, Étienne Le  
Vilain et François Le Vilain, périés à la mer dans la  
nuit du 9 allant au vendredi, et retrouvés le 16. —  
Le 1<sup>er</sup> juillet 1730, inh. de Marc-Antoine Chasot,  
écuyer, s<sup>r</sup> de Tailleville, en présence de Gervais  
Chasot, écuyer, seigneur et patron d'Escorche, Fran-  
çois de La Rocque, écuyer, chevalier de Bernières, et  
autres. — Le 2 février 1730, délibération concernant  
des réparations à l'église: consentement que le tréso-  
rier fasse mettre des hunes aux cloches, qui sont en  
danger de tomber, goudronner le beffroi, qui pourrit

par la pluie, paver l'aile de l'église du côté droit, qui en a très grand besoin, réparer la porte du cimetière, faire recouvrir la maison de la sœur d'école, la pension de lad. sœur étant insuffisante pour le faire. — Le 15 mai 1731, inh. d'Anne Moulin, épouse de Le Vaillant, écuyer, en présence de Simon-Pierre et Jean-François Le Vaillant, ses fils. — Le 12 avril 1732, bapt. de Cécile-Michelle-Élisabeth Vauquelin; mar., Cécile-Michelle-Élisabeth de La Court Grainville épouse de Robillard, conseiller du Roi; par., Jean-François Le Vaillant, écuyer. — Le 9 juin 1732, bapt. d'un fils d'Alexandre Le Magnen, écuyer, s<sup>r</sup> de Castillon, et de Madeleine de Marguerie; par., Nicolas-Philippe Le Marchant, s<sup>r</sup> de Blocheville; mar., Marie-Élisabeth Denis Le Marchant, son épouse. — Le 10 mars 1733, inh. de Germain Le Vaillant, écuyer, en présence de Simon-Pierre et de Jean-François Le Vaillant, ses fils, et de Jacques Le Vaillant, curé de Basly, son neveu. — Les 7, 8 et 25 mai 1733, inh. de Jean Jacquemin, fils Martin, Jacques Jacquemin, fils François, et Henri Blasne, fils Charles, péris en mer le Jeudi Saint précédent. — Le 28 août 1733, bapt. de Catherine-Jeanne Desaunés; mar., Catherine-Jeanne Chasot; par., Pierre Le Pouterel, seigneur de Langrune. — Le 7 octobre 1733, bapt. d'Anne-Angélique-Thérèse, fille d'Alexandre-Léonor Le Magnan, ecuyer, et d'Irénée-Madeleine de Marguerie; par., Jean Huard, vicaire du lieu; mar., Françoise Le Magnan, en présence de Charles-Léonor-Alexandre Le Magnan, écuyer. — Le 20 octobre 1733, bapt. de Pierre, fils de Pierre Dieuavant, écuyer, et de Marie Cartel; mar., Marie-Anne-Henrie Dieuavant; par., Henri Flambard; le 25 octobre, inh. dud. enfant; le 13 novembre 1733, inh. de lad. Marie Cartel, âgée de 40 ans. — Le 7 février 1734, inh. dans l'église de Jeanne Bazile, sœur de la Providence, maîtresse de l'école des filles, âgée de 63 ans. — Le 28 juillet 1734, bapt. de François-Michel, fils de Thomas-Bernard de Robillard, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaurepaire, et de Marie-Eugénie Du Héron; mar., Cécile-Michelle-Élisabeth de La Court Robillard; par., Anonyme d'Anctoville, écuyer. — Le 27 octobre 1734, bapt. de François-Aimé, fils d'Alexandre Le Magnan, écuyer, et de Marie-Anne de Marguerie; par. François Le Vaillant, écuyer. — Le 8 février 1735, inh. d'Angélique-Thérèse Le Magnan, âgée de 16 mois, fille des précédents. — Le 23 mars 1736, bapt. de Marie-Anne-Madeleine-Thérèse-Cécile-Marguerite, fille dud. Alexandre Le Magnen, écuyer, s<sup>r</sup> de Castillon. — Le 22 avril 1736, bapt. de Thomas-Bernard-

Archange, fils de Thomas-Bernard Robillard de Beaurepaire; par., Archange Houel de La Bouessaye; mar., Marie-Catherine Blavette de St-Eugène. — Le 8 juin 1736, « vu l'attestation du s<sup>r</sup> Godillon, curé de la paroisse de Trouville, diocèse de Lisieux, qui atteste avoir inhumé le 15 d'avril 1736 le corps d'un homme trouvé noyé à la basse eau de Trouville..... reconnois, soussigné curé de Langrune, que led. homme noyé n'est autre que Gilles Le Tellier, de ceste paroisse, qui revenoit du Havre, où il estoit allé chez le s<sup>r</sup> Le Retour, pbr. du Havre et cousin dud. Le Tellier, pour revenir chez luy à Langrune, la peinture qu'on en a faite et son absence depuis ce temps-là ne me permettant pas d'en douter en aucune manière. Mosque. » — Le 16 février 1738, bapt. de Jacques-Louis, fils dud. Alexandre Le Magnan; mar., Françoise Le Magnan; par., Jacques Duhamel, vicaire du lieu. — Le 2 juillet 1738, inh. de Marguerite Le Magnan, âgée de 2 ans environ, fille du précédent. — Le 1<sup>er</sup> mai 1739, inh. d'un fils dud. Alexandre Le Magnen, âgé de 5 ans (le nom en blanc). — Le 6 du même mois, inh. par Huard, chapelain de La Délivrande, dud. Alexandre Le Magnen, écuyer, sieur de Castillon, en présence de Charles-François Le Tuilier Du Chesnay, prêtre. — Délibérations: élections de collecteurs du sel et de la taille, de trésoriers, etc. Oppositions à monitoires.

E. Suppl. 752. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 180 feuillets, 7 pièces intercalées, papier.

**1740-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Germain Mosque, curé. — Le 6 février 1740, inh. de Jean, fils de Jacques Le Sieur, capitaine de la brigade de Langrune, âgé de 2 ans environ. — Le 20 avril 1740, bapt. de Jean-Louis Le Tellier; par., Jean-Baptiste-Pierre-Étienne Le Prévost Tournion, écrivain du Roi. — Le 3 juin 1740, inh. de Jacques Adeline, maître d'école de lad. paroisse, âgé d'environ 46 ans. — Le 14 novembre 1740, inh. d'« un corps qu'on nous a déclaré le corps de Valentin Cléret, noyé dans la mer avec l'équipage du capitaine Leuglois le 3 dud. mois et an, l'inhumation dud. corps faite suivant la permission des sieurs lieutenant et procureur du Roy de l'Amirauté pour le siège d'Oystreham, led. corps ayant été trouvé sur le rivage de Langrune ». — Le 29 novembre 1740, inh. dans l'église par Girard, curé de Luc, de Jean Pollin, vicaire du lieu, fils de défunts Richard et Gabrielle de St-Laurent, de Conlé-sur-Vire, âgé de 27 ans envi-

ron. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1741, inh. d'un corps trouvé le même jour sur le rivage, « qu'on a déclaré être le corps d'un homme noyé avec l'équipage du capitaine Langlois, le 3 de novembre dernier, qu'on croit être le corps d'un maître d'école qui s'étoit embarqué avec led. capitaine ». — Le 1<sup>er</sup> janvier 1741, publication d'un monitoire à l'occasion de deux vaisseaux qui ont fait naufrage avec toutes leurs marchandises : nombreuses oppositions. — Le 11 février 1741, inh. dans l'église de Thomas-Alexandre « Beaufrepert », écuyer, âgé de 45 ans environ. — Le 7 avril 1741, inh. dans l'église de Jeanne Le Villain, âgée de 92 ans. — Le 11 juillet 1741, bapt. de Jean-Jacques-François Plambard ; par., Jacques-Bernard de Robillard. — Le 27 juillet 1741, bapt. de Jeanne Desaunès ; par., Louis Le Tellier, capitaine des matelots de lad. paroisse. — Le 18 août 1741, inh. de Thérèse La Rue, tourière des Carmélites de Caen, âgée de 35 ans environ. — Le 9 octobre 1741, bapt. de Pierre, fils de (blanc) ; note annexée : « Le baptême en date du neuf octobre mil sept cents quarante et un, quoique le nom du père et de la mère soient en blanc, le père s'appelloit Edmond Esnault et la mère Jeanne Bétourné, mariés en la paroisse de Moulinaux. Il seroit à propos de prendre l'attestation du perein et de la mareine afin de présenter une requête au juge pour autoriser à inscrire leur nom sur ledit acte du 9 oct. 1742. » — Le 23 novembre 1741, inh., dans la chapelle de St-Sébastien de l'église de Langrune, de Louis-Jean Lair, vicaire de lad. paroisse, fils de Thomas Lair et de Valentine Lavoine, de la paroisse de Missy, âgé de 27 ans 5 mois. — Le 25 août 1742, inh. d'un petit pauvre nommé Étienne Malhebe, natif de La Cambe, décédé chez Jean Maugé, fermier du prieur de Tailleville. — Le 12 octobre 1742, inh. de 5 matelots trouvés la veille sur le bord de la mer, « à l'occasion d'une furieuse tempête arrivée le jour et la nuit précédente, dont on ne sait point les noms ». — Le 5 mai 1744, inh. dans l'église, par J. Huard, chapelain de La Délivrande, d'Anne Gorge, sœur de la Providence, maîtresse des petites écoles des filles de Langrune, âgée d'environ 63 ans. — Le 24 août 1744, mariage de François Le Prévost, capitaine des employés, natif de Notre-Dame de Roumare, diocèse de Rouen, et Marie-Rose Pallier, native de Pommeréval, du même diocèse. — Le 26 décembre 1744, inh. de Charles Desmarais et Pierre Barbey, matelots de la paroisse d'Asnelles, trouvés sur le rivage de la mer, noyés dans la nuit du 22 au 23 dud. mois. — Le 20 août 1745, bapt. de Jacqueline-

Marguerite, fille d'Antoine Aubey, matelot ; par., Jacques Crevel, s<sup>r</sup> de Creullet, avocat en Parlement, professeur en l'Université de Caen ; mar., Marguerite Du Tour, épouse de Thomas Fallet, sieur de Bernières, lieutenant général de l'Amirauté d'Ouistreham. — Le 20 février 1746, bapt. de Jean-Baptiste-Louis Dupuy ; par., Jean-Baptiste Poignavant, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, procureur fiscal des abbés, prieurs et religieux de l'abbaye de Fécamp, sénéchal de l'abbaye de Troarn. — Le 29 septembre 1746, inh. dans l'église par Lamy, chapelain du Sépulcre de Caen, de Noël Le Guay, maître d'école de Langrune, âgé de 50 ans. — Délibérations : élections de trésoriers, de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 733.—GG. 12. (Registre.)—Moyen format, 202 feuillets, papier.

**1747-1756.** — Baptêmes, mariages. — Germain Mosque et François Bence, curés. — Le 13 août 1747, bapt. de Pierre-Marc-Laurent Osmont ; par., Pierre Esnault, procureur au bailliage de Caen ; mar., Laurence-Marie-Anne de Fumesson-Esnault. — Le 8 mai 1748, bapt. de Pierre, fils de François Mériel, poissonnier, par François Momplay, vicaire, desservant. — Le 14 juillet 1748, adjudication de la fourniture du pain, vin, cierges, blanchissage du linge, et autres qui concernent l'usage de l'église, à Mosque, obitier, pour 70 l. « à condition qu'il fournira comme faisoit M<sup>r</sup> son oncle, cy-devant curé de laditte paroisse de Langrune ». — Le 2 novembre 1749, déclaration de grossesse par Marie Baillefont, en présence de Jean-François Radignet, maître d'école de la paroisse. — Le 20 janvier 1750, bapt. de Pierre Le Carpentier, par François Bence, curé de Langrune. — Le 5 octobre 1750, mariage de Gilbert Le Roux, s<sup>r</sup> de La Montjoyes, fils de feu Pierre Le Roux et de défunte Jeanne Le Chevalier, et Marguerite Le Marchant, veuve de Georges Le Métaer, écuyer, s<sup>r</sup> de Croville, fille de feu Jean-Jacques Le Marchant et de Marie Jue. — Le 6 mai 1751, mariage de Louis-Bernardin de La Bigne, écuyer, chevalier de St-Christophe d'Enfernet, originaire de lad. paroisse, fils de feu Pierre de La Bigne, sieur de Monfroux, seigneur de St-Christophe et Petit Truttemer, et d'Élisabeth-Françoise de « Meherans », et Marie-Jeanne-Constance Le Pouterel de Perteville, fille de feu Jean-Gabriel et de défunte Marie-Catherine Mahaye Le Potier, en présence de Pierre Le Pouterel, seigneur de Lan-

grune, d'Esnault, avocat au bailliage de Caen, de Jean Le Comte, curé des Buissons-Villons. — Le 27 juin 1751, délibération sur l'emploi qu'il convient de faire des deniers du trésor, plus que suffisants pour en acquitter les charges : l'église étant suffisamment pourvue d'ornements, et ses autres charges préalablement acquittées, les paroissiens décident de faire construire et placer une horloge à la tour ; mais, comme la place est peu commode, il a été résolu de ne rien entreprendre qu'auparavant la place n'ait été visitée par un ou deux des plus habiles horlogers de Caen, tels que Cauger et Gautier, aux frais du trésor ; et, au cas où ils trouveraient une place propre à placer une horloge, on fera une nouvelle semonce, après avoir examiné leur « dessein » et leur demande, pour prendre les arrangements convenables ; on fera paver les ailes, « rencontrer » les murailles, blanchir la voûte de la nef et des ailes, regratter les piliers et les murailles, placer des banes en nombre convenable, couvrir la nef, en tant qu'il en tombe à charge aux paroissiens, d'ardoise fine. Ratification des dépenses faites par M. de La Rue pour le linge, les ornements de l'église, la façon de la chaire et du lutrin, les travaux de Le Coq, vitrier, aux vitres, et pour ce qui reste à payer pour les 2 chandeliers d'acolyte et l'encensoir « d'argent haché », etc. — Le 5 septembre 1751, choix de Buret, demeurant à Mathieu, pour la construction de lad. horloge. — Le 13 mai 1752, bapt. de Constance-Radegonde, fille de Jean-François Radiguet, maître d'école de Langrune, et de Marie-Anne Violard ; par., Le Petit, capitaine général des employés pour la ferme des gabelles, demeurant à Caen, représenté par Louis-Bernardin de La Bigne ; mar., Marie-Jeanne Constance Le Pouterel de Perteville, son épouse. — Le 29 janvier 1753, bapt. de Marie-Marguerite-Madeleine, fille de Gilbert Le Roux de La Montjoie et de Marguerite Le Marchand. — Le 18 mai 1754, bapt. de Jean-Charles-Guillaume Lagnel ; par., Charles-Nicolas Desmoueux, docteur en médecine, de St-Pierre de Caen. — Le 3 octobre 1754, bapt. de Gilbert, fils de René Bazin, capitaine des employés de la brigade de Langrune ; par., Gilbert Le Roux de La Montjoie. — Le 16 novembre 1754, par., Georges Le Marié, receveur des aides au bourg de La Délivrande. — Le 23 février 1755, bapt. de Jacques-Augustin, fils dud. Jean-François Radiguet ; par., Jacques-Augustin Mosque, prêtre ; mar., Catherine-Jacqueline Le Vaillant. — Le 27 février 1755, bapt. de Jacques-Gilbert Le Roux, sieur de La Montjoye, dont l'acte se trouve inscrit par inadvertance au registre

des sépultures. — Délibérations : élections de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements, nomination de procureurs pour défendre les intérêts des paroissiens ; oppositions à monitoires, etc.

E. Suppl. 731.—GG. 13. (Registre.)—Moyen format, 261 feuillets, papier.

**1752-1771.** — Baptêmes, mariages. — François Bence, curé. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1759, bapt. de Michel-Guillaume-Nicolas, fils de Guillaume Laniel, chirurgien, de Langrune ; par., Nicolas Fouqu, chapelain de la paroisse de St... (omis) de Caen ; mar., Marie-Madeleine-Michelle Morin, épouse de Jean Belleit, officier garde-côte, de la paroisse de Cresserons. — Le 24 mars 1760, bapt. d'Angélique Bazin ; par., Joseph Larçon, capitaine de la brigade de Langrune. — Le 20 juin 1761, mariage de Jacques Viger, maître d'école de Langrune, originaire de Banville, et Marie-Madeleine Desaunais. — Le 13 mai 1762, bapt. de Bernard, fils dud. Jacques Viger, maître d'école. — A la fin du cahier de 1762 : « Chronologie de Messieurs les curés de la paroisse de Saint Martin de Langrune sur la mer, doyenné de Douvres, depuis l'année 1500. Les plus anciens curés dont le temps nous a conservé la mémoire sont Dom Larché, religieux de Trouard, Jean Le Bailly, grand-vicaire de Bayeux, M<sup>e</sup> Foulogne, originaire de la paroisse de Mathieu ; ils ont gouvernés cette paroisse en 1500, mais on ne sait point en quel temps. M<sup>e</sup> Pierre Groult, originaire de La Vacquerie, en prit possession en 1608 et mourut en 1632. M<sup>e</sup> Nicolas Poret, du diocèse du Mans, du bourg de Luçon, luy succéda ; il résigna en 1634 à M<sup>e</sup> Robert Beaussieu, docteur en théologie, M<sup>e</sup> Robert Beaussieu, originaire de Caen, en prit possession en 1636, et résigna en 1650 à M<sup>e</sup> de La Vigne, qui fut depuis curé de Saint-Pierre de Caen. M<sup>e</sup> de La Vigne résigna la même année à M<sup>e</sup> Richard Buhot. M<sup>e</sup> Richard Buhot, licencié aux droits, résigna environ l'an 1672 à M<sup>e</sup> Jacques Lhonoré. M<sup>e</sup> Jacques Lhonoré permuta avec M<sup>e</sup> Germain Mosque, de la paroisse de Saint-Malo de Bayeux, et curé de Manvieu. M<sup>e</sup> Germain Mosque entra curé le 1 janvier 1699, et mourut le 31 avril 1748. La cure fut donnée à M<sup>e</sup> Thomas-René Busnel, prestre, docteur en théologie, de la paroisse de St-Etienne de Caen ; il fut curé de Troismonts, et quelque temps après religieux de l'abbaye de Trouard ; il résigna à M<sup>e</sup> François Bence, vicaire de la paroisse de Nostre-Dame de Caen, originaire de la paroisse de Manerbe

proche Lisieux, en 1749, et prit possession en l'an 1750. » — Le 22 avril 1763, bapt. d'Auguste-César Bazin ; par., Louis-Bernardin de La Bigne, chevalier de St-Christophe d'Anfernet ; mar., Jeanne-Constance de Pouterel de Perteville, tous deux de cette paroisse. — Le 27 janvier 1764, bapt. de Victoire-Élisabeth, fille de Jacques Viger, maître d'école. — Le 27 septembre 1764, bapt. de Jean-Baptiste-François Berthélemy ; par., Nicolas-Jean Baptiste-Antoine Le Chevallier, écuyer, avocat au bailliage de Caen ; mar., Catherine-Henriette-Madeleine-Guillemette Le Quesnay, son épouse. — Le 29 octobre 1764, mariage de François Le Prévost, fils de défunts François-Richard et Marie-Madeleine Fayel, de la paroisse d'« Yexme », diocèse de Sées, et Claude-Catherine de Chasot, fille de feu Thomas-Claude et de Claude de Prépétit, veuve de Jean Le Prévost, par Anne-Guillaume-Bernard de Chasot, licencié aux lois, ex-archidiacre de l'église cathédrale de Sées, ex-curé de St-Victor, diocèse de Lisieux. — Le 8 mars 1765, bapt. de Thomas-Georges-Léonard, fils de Pierre-Paul Vincent, capitaine de la brigade de Langrune ; par., Thomas-Georges-Léonard Violard, receveur de l'amiral, de Courseulles. — Le 16 mai 1765, bapt. de Victoire, fille de Martin-Germain-François Le Somp-tier, custos, fils de Martin, fils de Guillaume, et de Marie-Anne Marie, fille de Pierre, fils de Jacques ; mar., Anne-Jacqueline de Pierrepont, de St-Pierre de Caen ; par., Pierre-Gabriel Le Grand, écuyer, garde du Roi, de Vaux-sur-Seulles. — Le 5 mars 1767, par., André-Jacques-Barthélemy Dufay, écuyer, sieur de Beaulieu, avocat au Parlement de Paris, postulant au bailliage et siège présidial de Caen, y demeurant, paroisse St-Pierre. — Le 22 septembre 1767, bapt. de Daniel-Hippolyte Rouxel ; par., Daniel Lesseline, chapelain fondé de l'église St-Pierre de Caen ; mar., Françoise-Marie-Anne Deschamps, épouse de Jacques de Bourguignon, écuyer, procureur du Roi honoraire du bureau des finances de Caen. — Le 14 octobre 1770, bapt. de Louis-Nicolas-Michel Le Tellier ; par., dom Nicolas Lequesnes, prieur de l'abbaye d'Annay ; mar., Louise Radulphe, veuve de M. de La Manchonnière, d'Annay. — Le 23 décembre 1771, bapt. de Pierre-Louis Rambur ; par., Louis-François Lemonnier, garde de la connétablie, gendarmerie et maréchaussée de France, de la paroisse St-Pierre de Caen.

E. Suppl. 755. — GG. 14. (Registre.) — Moyen format, 260 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1772-1783.** — Baptêmes, mariages. — François Bence, curé. — Le 31 mars 1772, bapt. de François, fils de François-Nicolas Violard, employé dans les fermes du Roi et capitaine à St-Aubin, et de Catherine Hue. — Le 3 mai 1772, bapt. d'Angélique-Victoire, fille de Jean-Baptiste Thorel, employé dans les fermes du Roi et capitaine à Langrune, et de Marie-Françoise Cauvet. — Le 18 septembre 1772, bapt. de Basile-Hyacinthe-Alexis Vauquelin ; par., Jean-François de La Bigne, écuyer, de la paroisse de St-Exupère de Bayeux ; mar., Marie-Jeanne-Constance Le Pontrel, veuve de Louis-Bernardin de La Bigne, écuyer, de Langrune. — Le 12 février 1773, bapt. de Jean-François, fils de Jacques Viger, maître d'école. — Le 5 juillet 1774, bapt. de Victor-Pierre-Louis Le Tellier ; par., Louis Le Sieur de La Fosse ; mar., Perrine-Catherine Fouques de La Moissonnière, oncle et tante de l'enfant, de la paroisse d'Amfréville. — Le 13 juin 1776, bapt. d'Étienne-Marc, fils dud. Viger, maître d'école. — Le 13 mai 1772, mariage de Pierre-François Lagnel, chirurgien, de Langrune, et Marie-Catherine-Françoise Manchon des Rivières, de St-Vigor-en-Auge. — Le 24 novembre 1778, bapt. de Marie-Marthe-Jeanne-Louise Mériel ; par., Alexandre-Jean de Morant, chevalier, seigneur de Crux, capitaine d'infanterie, de St-Jean de Caen ; mar., Marthe de Baillehache de Longueval, de St-Gilles de Caen. — Le 25 avril 1779, bapt. d'Aimée-Coustance, fille de Pierre-François Blancagnel, chirurgien, et de Marie-Catherine-Françoise Manchon, de Langrune. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1779, bapt. par Louis-Antoine-Charles Jahouel, desservant de Martragny, de Désirée-Blanche-Aimée Glandon ; mar., Rose-Blanche-Fleurie-Aimée Cyrème de Banville. — Le 11 août 1781, bapt. d'Alexandre Flamand ; par., Pierre-François Le Vaillant, capitaine des canonnières de la paroisse de Douvres ; mar., Élisabeth de Prémare, de Mathieu. — Le 23 janvier 1782, bapt. de Marie-Henriette Aubrée ; par., Henri-Charles Drouard, officier porte-clefs du Château de Caen, de la paroisse de St-Georges du Château de Caen. — Le 1<sup>er</sup> mai 1782, bapt. d'Adélaïde-Zoïre, fille de Pierre-François Blancagnel, chirurgien, et d'Anne-Françoise-Madeleine Delauney, de Langrune ; par., Jean-Louis-Augustin Blancagnel, chirurgien, de la paroisse de Luc ; mar., Marie-Thérèse Duparc. — Le 14 novembre 1783, bapt.

de Bernard Mériel ; par., Jacques Viger, maître d'école. — Requête au bailli haut-justicier du marquisat de Bellemare, séant paroisse de Courseulles, par Pierre Marie, « majeur de coutume et d'ordonnance », demeurant à Bernières-sur-Mer, exposant qu'il est sur le point de contracter mariage avec Françoise Buhours, veuve de Pierre Bisson, de Langrune, hameau de S<sup>t</sup>-Aubin, mais que le curé ne pourrait célébrer son mariage, vu l'absence de son père, dont on ne connaît pas le domicile ; demande d'autorisation, vu le consentement de ses frères, de son oncle et de ses autres parents : appointment conforme (1782).

E. Suppl. 736. — GG. 15. (Registre.) — Moyen format, 216 feuillets, papier.

**1784-1792.** — Baptêmes, mariages. — François Bence, curé. — Le 25 mars 1784, abjuration de l'hérésie de Calvin par Pierre-Louis Le Bourgeois, âgé de 16 ans, de Bernières-sur-Mer. — Le 7 avril 1784, bapt. de Françoise-Adélaïde Le Moulinier ; par., François Esnault, avocat et procureur fiscal de la haute justice du marquisat de Bellemare. — Le 26 mars 1785, p., Charles Bougy, commis au bureau des entrées de Caen, paroisse S<sup>t</sup>-Ouen. — Le 22 septembre 1785, bapt. de Marie-Jeanne-Henriette-Adélaïde, fille de Jean-Baptiste Goujon de S<sup>t</sup>-Thomas, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, capitaine au bataillon de garnison de la Couronne, et de Geneviève-Henriette de La Londe, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen ; par., Jean-Baptiste Bougy, licencié en lois en l'Université de Caen ; mar., Marie-Anne André, épouse du s<sup>r</sup> de La Londe, procureur du Roi au grenier à sel de Caen. — Le 24 mars 1786, bapt. de Luce-Marie, fille de François Lentaïgne, capitaine de la brigade de Langrune, et de Marie Coullon ; par., Charles Le Songeur, lieutenant de lad. brigade. — Le 23 juin 1786, bapt. d'Anne-Charlotte Osmont ; par., Charles-Pierre Duplessis-Ollivault, commissaire des classes de la marine ; mar., Anne-Catherine-Françoise-Louise Goujon, épouse d'Énault, doyen des avocats, ancien syndic et procureur fiscal de la haute justice du marquisat de Bellemare, tous deux de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen. — Le 5 octobre 1786, bapt. de Charlotte-Françoise Buhot ; par., Charles-François Auvray de Coursanne, capitaine de la milice bourgeoise de la ville de Caen. — Le 2 décembre 1786, bapt. de Marie-Jeanne-Françoise Catherine ; par., Jean Hantray, capitaine de la brigade de Cresserons, hameau de Lion. — Le 30 décembre 1787,

bapt. de Louis-Marin-Nicolas, fils de Nicolas Bellanger, capitaine de la brigade des employés dans les fermes du Roi, et de Marie Pitel ; par., Pierre-François Grandin, directeur du bureau de S<sup>t</sup>-Aubin ; mar., Marie-Françoise Bourienne, son épouse. — Le 22 février 1789, abjuration de l'hérésie de Calvin par Jean-Pierre Le Bourgeois, âgé d'environ 16 ans, originaire de Bernières-sur-Mer et demeurant au hameau de S<sup>t</sup>-Aubin de Langrune. — Le 11 février 1790, bapt. de Jean-Baptiste Le Roux ; par., Jean-Baptiste Le Grand, écuyer, chevalier ; mar., Marie-Catherine-Françoise Le Chevalier, veuve de Louis Le Grand, écuyer, tous deux de la paroisse de Douvres. — Le 6 février 1791, abjuration de l'hérésie de Calvin par Jean-Pierre Le Maître, âgé d'environ 21 ans, originaire de la paroisse de Bernières-sur-Mer. — Le 8 août 1792, bapt. d'Ébremond-François, fils de Jean-Baptiste Goujon, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, ancien capitaine d'infanterie, et de Geneviève « Hénault » de La Londe ; p., François Esnault, homme de loi, de Langrune. — Le 24 novembre 1792, mariage de Guillaume-Joachim Vallée, docteur en médecine, fils de feu Nicolas et de feu Françoise Bonnemie Despréaux, de la paroisse S<sup>t</sup>-Sauveur de Bayeux, et Thérèse-Aimée-Frédérique Riboult, fille de feu Jacques, de Cully, et de Gabrielle-Françoise Vimard.

E. Suppl. 737. — GG. 16. (Registre.) — Moyen format, 194 feuillets, 1 pièces intercalées, papier.

**1747-1765.** — Sépultures. — Germain Mosque et François Bence, curés. — Le 1<sup>er</sup> mai 1748, Germain Mosque, curé, âgé de 81 ans. — Le 8 octobre 1749, Jeanne Le Chevalier, veuve de Le Roux, sieur de La « Mangois ». — Le 18 juillet 1751, une fille, non dénommée, de Gilbert Le Roux de La Montjoye et de Marguerite Le Marchand. — Le 30 décembre 1753, après visite des juges de l'Amirauté de Caen, un homme inconnu, sur lequel on a trouvé des marques de catholicité. — Le 4 février 1755, service pour le repos de l'âme de 9 matelots qui périrent à la mer le 27 janvier. — Le 9 octobre 1755, Marie-Léonore Esnault, âgée de 77 ans, en présence de Le Vaillant et de M. de La Bigne, écuyers, tous deux de Langrune. — Le 10 avril 1759, une fille d'Antoine Auber, matelot, baptisée à la maison en cas de nécessité par Le Mercier, chirurgien à Bény. — Le 4 décembre 1759, Michel-Guillaume-Nicolas, fils de Guillaume Laniel, chirurgien. — Le 2 juin 1762, Marc-Antoine de Chasot, écuyer, s<sup>r</sup> de Grandbois, seigneur et patron de Lou-

vières, de Trun, et Vary en partie, capitaine aide-major de la capitainerie d'« Anelle », département de Moyenne-Normandie, âgé d'environ 47 ans, inhumé dans la chapelle St-Sébastien. — Le 20 septembre 1762, dans lad. chapelle de St-Sébastien, Marie-Anne Chasot d'Escorches, âgée de 45 ans. — Le 9 septembre 1763, dans la même chapelle, Raoul-Hyacinthe de Vignerai, chevalier de Ry, chevalier de St-Louis, ancien cheveu-léger de la garde du Roi, âgé d'environ 60 ans, par J. Couarde, prêtre du séminaire d'Avranches, en présence de René-Étienne-Nicolas Marquier, seigneur et patron de Crux, La Huberdière et de Villons, seigneur honoraire de l'église de Tirpied; annexée, requête du 16 juillet 1764, adressée au bailli de la haute justice du marquisat de Bellemare, par François-Bernard de Vignerai, seigneur de Ry, Pierrefitte et autres lieux, frère du précédent et son seul héritier, tendant à obtenir, suivant l'ordonnance du lieutenant particulier d'Argentan, la rectification du nom dud. défunt Hyacinthe par l'addition de celui de Raoul, ajouté en interligne; ordonnance conforme de Mathieu Hardy, licencié aux lois, avocat au Parlement de Normandie, bailli du marquisat de Bellemare. — Le 20 mars 1764, naufrage dans la plate de Langrune de Jean-Baptiste Dumesnil, Antoine, son fils, Jacques Mériel, fils Jean, André et Pierre Le Marchand, fils Jacques, et Jean-Louis Le Tellier, fils Louis.

E. Suppl. 738.—GG. 17. (Registre.)—Moyen format, 224 feuillets, papier.

**1766-1783.** — Sépultures — François Bence, curé. — Le 16 juin 1766, dans la chapelle de la Vierge, Madeleine de Cheux, veuve de François Marguerie, seigneur et patron de Pierrepont, décédée la veille en la paroisse de St-Michel de Vauelles de Caen, âgée de 96 ans, par J. Conarde, supérieur des missions de la congrégation des Eudistes — Le 30 juin 1768, dans la chapelle de St-Sébastien, Anne-Guillaume-Bernard de Chasot, ancien curé de St-Victor de « Crétianville », diocèse de Lisieux, et archidiacre de Sées, décédé la veille âgé d'environ 50 ans. — Le 3 mai 1771, dans l'église, Louis-Bernardin de La Bigne, écuyer, chevalier de St-Christophe d'Anfernet, originaire de lad. paroisse, âgé d'environ 55 ans. — Le 12 octobre 1771, dans l'église, Léonore-Françoise-Angélique-Félicité Énant, fille d'Énant Rocmont, procureur au bailliage de Caen, âgée d'environ 14 ans. — Le 17 mai 1773, dans l'église, Cathe-

rine-Jacqueline Le Vaillant, épouse de Jean-François Le Vaillant, écuyer, âgée de 80 ans. — Le 4 juillet 1775, dans l'église, Jean-François Le Vaillant, écuyer, âgé de 77 ans, par Augustin de Vendes, curé de Bénv. — Le 20 décembre 1775, dans la chapelle de St-Sébastien, Claude de Prépetit, veuve de Thomas de Chasot, chevalier, seigneur et patron d'« Échorsche » et de Vary, âgé d'environ 95 ans — Le 15 janvier 1778, Augustin Mosque, obitier de la paroisse. — Le 8 octobre 1779, Aimée-Constance Blancagnel, fille de Pierre-François Blancagnel, chirurgien, âgée de 4 mois et demi. — Le 27 juillet 1780, dom François Colet, prêtre, religieux Bernardin de l'abbaye d'Aunay, décédé subitement la veille dans la paroisse de Langrune, âgé de 43 ans. — Le 2 juin 1782, Pierre Costil, constructeur de navires, âgé d'environ 94 ans.

E. Suppl. 739.—GG. 18. (Registre.)—Moyen format, 126 feuillets, papier.

**1784-1792.** — Sépultures. — François Bence, curé. — Le 24 février 1784, Jeanne-Constance Le Poutrel de Perteville, veuve de Louis-Bernardin de La Bigne, seigneur de St-Christophe et d'« Ampherney », âgée d'environ 60 ans. — Le 9 septembre 1784, Étienne Glandon, « receveur des consommations du poisson », âgé d'environ 60 ans, originaire de Barsur-Seine. — Le 22 novembre 1785, Marie Anne-Louise Bougy, âgée de 72 ans, veuve de Nicolas Goujon, ancien prieur juge-consul de la ville de Caen et capitaine commandant de la bourgeoisie de lad. ville. — Le 9 juin 1783, Jean-Baptiste Lemièrre, de la paroisse de St-Sylvain, et Jean Ptomsen (en marge: Tompsen), de St-Croix-sur-Aizier, diocèse de Rouen, naufragés la veille sur le navire le St-Charles, sur la côte de Langrune, par ordre de Bénédicte-Toussaint Gohier d'Ingleville, écuyer, conseiller lieutenant général au siège de l'Amirauté, sur le réquisitoire d'Agasse, procureur du Roi de lad. Amirauté — Le 5 novembre 1789, dans le chœur de l'église, René-Léon de Cairon, chevalier, seigneur de Barbières, Bombanville et Cairon en partie, seigneur en partie et seul patron honoraire de la paroisse de Langrune, seigneur en partie de La Délivrande, chevalier de St-Louis, décédé l'avant-veille sur la paroisse de Thaon, âgé de 88 ans. — Le 30 avril 1791, Marie-Thérèse-Charlotte Dupart, épouse de Blancagniel, chirurgien, âgée d'environ 72 ans.

E. Suppl. 760. — GG. 19. (Liasse.) — 2 pièces. papier.

**1703-1718.** — « Permission de marier plusieurs veuves », accordée par l'évêque de Nesmond : « Monsieur le curé de Langrunne, après avoir fait examiner soigneusement la req<sup>te</sup> des femmes de votre paroisse dont les maris furent enveloppés dans une tempeste qui arriva le 14 février de l'année dernière dans la Manche, en sorte que de 36 personnes qui étoient en mer de votre seule paroisse aucun n'a échappé le naufrage, comme il est évident par les recherches qu'on en a fait faire dans tous les ports où selon l'expérience ils auroient dû avoir été jettés, et d'où cependant on a appris qu'aucun n'avoit paru, mais seulement quelques cadavres fort défigurés qui ont été jettés à bord de Sommes vers Dunquerque, où ils ont été inhumés, nous vous permettons de publier les bans de mariage des veuves desdits matelots, et les marier ensuite s'il n'y a autre empeschement, les déclarant libres à l'effet de contracter mariage. Fait à Caen, ce 24<sup>e</sup> avril 1703 François, é. de Bayeux. » Sur lad. pièce : « Les noms des pauvres gents dont il est fait mention dans cette permission, accordée après une requête présentée et procez-verbal dressé, sont : *Langrunne*, Jacques Jaemin, de Langrunne, Pierre Jacmin, Flôrent Taitard, Robert Le Tellier, Jean de La Mer, Nicolas Le Tellier, Pierre Baillemont, Charles et Robert Mareschaux, fils d'Anthoine, Pierre Heusé, François Heusé fils de Jean, Jacques de La Mer, Lucian Lissot fils de Pierre, Jean Le Poite dit Marc, Anthoine Lepoite son fils, Pierre Boucher fils de Pierre, Marin Requis fils de Jean, Jean Taitard, Pierre Le Bouteiller, Georges Boucher fils de Jean, Gilles Boucher fils de Thomas, Jean Flambard, Henry et Anthoine Flambard ses enfants, Charles Hue fils de Simon, Anthoine Le Tellier fils d'Anthoine, Jacques Mousset ; Saint-Aubin, Jean Auber fils de Simou, de St-Aubin, Charles Auber fils d'Anthoine, Jean Auber, fils dud. Anthoine, George Bigot, Simon Loyseleur fils d'Anthoine, Lucian Auber fils de Jean, Jean Mériel fils de Pierre, Pierre Mériel fils de Nicolas, Jean Auber fils de Lucian. Obdormierint in Domino. » — Le 4 janvier 1718, liste des matelots qui ont péri à la mer depuis 9 ou 10 mois : Jean Dupray fils Jacques, Jean Tubeuf fils Jacques, Henri Labbé fils Antoine, Augustin Le Tellier fils Jacques, Anthoine Lissot fils Pierre, Guillaume Pottier fils Pierre, Augustin Marescaut fils Noël, Henri Devaux fils

Augustin. Étienne Colette fils Guillaume, Jean Flamand fils Thomas, Denis Dumesnil fils Jacques, Jean-Louis Lepouôtre fils Louis, et Jacques Blanne fils Charles, de Langrunne ; Antoine Mériel fils Pierre, Jacques Mériel fils Pierre, André Le Tellier fils Denis, Jacques Beauvais fils Charles, François Le Vilain fils Noël et Jacques Le Vilain fils Étienne, de St-Aubin.

E. Suppl. 761. — GG. 20. (Liasse.) — 1 pièce. parchemin ; 7 pièces. papier.

**1650-1764.** — Église et écoles. — Etat et déclaration des terres et rentes appartenant aux obits de l'église St-Martin de Langrunne, par Robert Beaussieu, docteur en théologie, curé, Gilles Maréchaux et Charles Blasne, obitiers, originaires dud. lieu, et approuvé par les paroissiens : biens jouxtant Marc-Antoine Le Tenneur, écuyer, sieur de Langrunne, Gilles Hue, écuyer, sieur de Luc et vicomte de Caen, l'abbaye d'Aunay, le chemin de Langrunne allant au moulin à eau, Jean Le Petit, écuyer, sieur de La Folie, au droit dud. vicomte de Caen, le Sépulcre de Caen, Pierre Le Tenneur, écuyer, sieur d'Escorches, etc. ; delles : du Coq blanc, du petit port, autrement la Maladrerie, du petit port, autrement « souz le maresq », du chemin de Bernières, de la « crouex » de St-Aubin, du « castel » de St-Aubin, de la vallée de Tailleville, de Lespinette, autrement St-Thomas, etc. (1650). A la fin, mention de la remise en 1659 dans le coffre de l'église par Charles Blasne, obitier, « afin d'y estre conservé pour le bien de la postérité et de nos successeurs, aux prières de tous les quelz je me recomande ». — Déclarations au contrôleur des domaines à Caen concernant les fiefs ou seigneuries dont relèvent les héritages du trésor (1655) : le curé Richard Buhot déclare qu'à l'exception d'héritage sur lequel est bâtie une petite grange et quelques étables, une portion de cour entre deux, et une petite parcelle de terrain derrière la grange, faisant partie de la maison presbytérale au moyen de la fiefte faite au curé par les obitiers par contrat de 1642, mouvant du Roi, pour quoi il offre bailler aven ou déclaration, sans toutefois approuver d'ailleurs led. contrat, le reste du lieu presbytéral aurait été cédé en 1625 par Cathérine Le Petit, veuve de Jean Le Tenneur, écuyer, sieur de Langrunne, tutrice de ses enfants, pour y être bâtie la maison presbytérale, à charge de tenir nûment des fiefs du sieur de Langrunne à cause de la prétendue donation, laquelle le curé n'entend tenir cons-

tante, ayant appris que led. héritage était anciennement le fonds du presbytère, duquel néanmoins il ne sait la véritable mouvance. — Copies informes du XIX<sup>e</sup> siècle : vente par Jean Martin, de Douvres, hameau de La Délivrande, au profit de l'école charitable des pauvres garçons de Langrune, à la stipulation de Charles Désert, chanoine de Bayeux, docteur professeur en théologie de l'Université de Caen, fondé de procuration de sa mère Catherine Cailly, sœur et héritière de feu Olivier Cailly, président au grenier à sel de Caen, de 31 l. de rente foncière, moyennant 620 livres (7 novembre 1730) ; — assemblée des paroissiens de Langrune portant fieffe moyennant 19 l. de rente foncière à Jean-Jacques Palluel, d'Hermanville, des héritages dont il aurait fait vente au profit d'un maître d'école pour l'instruction des enfants de Langrune, moyennant 350 livres provenant de la donation faite par feu Cailly, suivant contrat du 3 décembre 1730 conclu à Désert, héritier dud. Cailly (1734) ; — transport par Pierre Le Poutrel, seigneur de Langrune, demeurant à Caen, au bénéfice d'un maître d'école charitable pour les pauvres garçons de Langrune, de 22 livres et 1 poule de rente foncière lui appartenant, moyennant 450 livres provenant des arrérages de rentes dues aux pauvres de Langrune, suivant permission et ordre de l'évêque pour l'application desd. deniers (1741) ; — reconnaissances de rentes au profit de l'école charitable des pauvres garçons de Langrune (1761). — Transaction entre François Bence, curé de Langrune, pour lui et ses successeurs, comme anciens fiellataires de fonds appartenant aux écoles charitables de Langrune, et Jacques Viger, dud. lieu, au sujet d'une parcelle de terre bornant l'école des filles, que le curé prétendait en dépendre, vu qu'elle faisait ci-devant l'entrée desd. écoles, etc. (1764).

### Lion

E. Suppl. 762. — BB. 1. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

**1746.** — Assemblée des paroissiens et possédants héritages de Lion devant Thomas Mériel, notaire à Douvres-la-Délivrande et autres paroisses en dépendant, sergenterie de Bernières et Onistreham. Cession à Robert-Pierre Le Sens, chevalier, seigneur châtelain de Lion, pour lui et ses successeurs, d'une place dans la chapelle de la Vierge, avec droit de sépulture, contenant 16 pieds environ de large, depuis le mur du côté de la mer jusque et compris la balustrade qui

partage la chapelle du chœur, et 13 pieds de long dans le bout de la chapelle le plus voisin du grand autel, afin de pouvoir la décorer d'un autel ou autrement, s'il le juge à propos, d'y faire une entrée selon qu'il lui conviendra le mieux sans endommager le restant de la chapelle, avec obligation d'entretenir la partie de chapelle cédée, moyennant quoi led. seigneur cède 2 pièces de terre à Lion, estimées à 300 livres, exemptes de toutes rentes et charges, relevant nûment de ses fiefs ; l'autel de la Vierge se trouvant dans la place demandée par led. seigneur, et les paroissiens se trouvant obligés de le transporter, led. seigneur donne, par pure libéralité, 250 l. pour rebâtir un nouvel autel, qui sera fait de pierre de Caen, à condition qu'il servira de séparation aux deux chapelles, et que les paroissiens ne laisseront aucun jour ni aucune communication du haut en bas de la séparation desd. chapelles.

E. Suppl. 763. — GG. 1. (Cahier.) — Petit format, 24 feuillets, papier.

**1591-1617.** — Église paroissiale de St-Pierre de Lion. — « Registre des baptêmes faietz par moy, Estienne Foucquey, pbre, curay de Lyon et de Cresserons. » — « Celuy cy est le registre original, dont on trouve une coppie imparfaite parmy ces registres. » — Le 3 juillet 1593, marraine, Françoise Malerbe. — Le 7 août 1594, b. d'un fils nommé Léonard, présenté par sa nourrice, « la quelle a dict nourir led. enfant à la prière et requeste de noble damoysselle Marie Turgot, veufve de def. noble homme Léon Le Sens, sr de Cresserons en son vivant, comme estant filz et issu de noble homme André Le Sens, sr à présent dud. lieu de Cresserons, son filz, et de Guillemette ... (blanc), servante dud. André Le Sens et sad. mère ». — Le 31 décembre 1600, p. Jean Sorey, chapelain de La Délivrande. — Le 12 novembre 1603, p. Jacques Du Fay, maître de la Chambre des comptes, sieur de Lion en sa partie. — Le ... décembre 1605, p., Jean Sorey, obitier de Lion. — Mauvais état de conservation ; nombreuses lacérations, surtout à la fin.

E. Suppl. 764. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 44 feuillets, papier.

**1591-1633.** — « Cy est Registre des baptêmes faietz en l'église parrochiale St-Pierre de Lyon, commensantz en l'an 1591 » — « Ce registre n'est qu'une coppie imparfaite d'un autre registre qui se trouve

dans ce sac. M. Bazire, curé de Lion. » — « Je remarqué, après ce que dessus escrist, qu'il se trouve dans ce registre quelque acte de baptesme qui ne sont pas dans l'autre que j'ay marqué pour original. M. Bazire. » — Cf. GG. 1. La rédaction des actes diffère: cf. led. baptême du 7 août 1594. — Le 12 décembre 1603, p., Charles Le Télyer, curé de Plumetot. — Le 2 octobre 1626, p., Étienne Bureau, prieur du Goulet. — Le 13 janvier 1627, b. par Étienne Foucquey, curé de Lion. — Le 25 juillet 1627, b. par Étienne Foucquey, vicaire perpétuel et obitier de Lion. — Le 26 décembre 1627, p., Charles Le Rebours, curé de Lion.

E. Suppl. 765. — GG. 3. (Cahier.) — Petit format, 21 feuillets, papier.

**1595-1633.** — « Registre des mariages faictz en la parr. de Lyon et Cresserons par moy, Estienne Foucquey, pbr., curay dud. lieu. » Le 24 octobre 1598, Jean Cabieu, d'Ouistreham, et Anne, fille de Colas Le Rebours. — Le 22 mai 1610, André Le Sens, écuyer, et Marie, fille de Benjamin Le Rebours. — Sépultures. Le 11 juillet 1596, décès d'Isabelle, femme de Guérin Le Sens, écuyer, inh. au cimetièrre de Lion. — Le 10 février 1597, Jean Médart, maitre de bateau, avec son équipage composé de 7 hommes, tous de la paroisse, « lesquelz sont demeurez et ont tous esté submergez à la mer ». — Le 29 octobre 1598, décès de Guillaume Sorey, de mal contagieux. — La nuit de Noël 1598 est décédée d<sup>lle</sup> Marie Turgot. — Le 5 octobre 1599, décès de Jeanne « Peysant », femme de Guérin Le Sens, écuyer. — Le 13 mai 1612, décès de Jean Bonnefoy, inh. en la chapelle Notre-Dame de Lion, au-dessus et proche des fonts baptismaux. — Le 22 février 1618, décès de Catherine Le Marchant, inh. en l'église « contre le siège du costé vers mydy, les piedz contre le siège qui faict séparation entre les hommes et les femmes ». — Le 5 mars 1618, décès de Perrette Bonnefoy, inh. dans la chapelle Notre-Dame, « les piedz proche du marehepied du pas d'oraison ». — Le 26 août 1618, décès de Guérin Le Sens, écuyer, inh. dans la chapelle Notre-Dame, « au dess. de la lavatoyre ». — Baptême de 1617.

E. Suppl. 766. — GG. 4. (Cahier.) — Petit format, 28 feuillets, papier.

**1629-1633.** — « N<sup>a</sup>. Tous les baptesmes cy après mentionnez en ce pappier sont registrez en

autre registre couvert en parchemin, et les baptesmes précédentz ceux cy sont registrez au registre de feu mon oncle. » — Le 17 mai 1629, m., Marguerite Fleuri, femme d'André Le Sens, écuyer. — De l'autre côté du registre: baptêmes, mariages et sépultures de 1633 et 1634. Le 23 avril 1634, p., n. h. Jacques Le Sens, fils Isaac; le 8 août 1634, p., Samson Heuste, curé de la Madeleine de Bayeux. — A la suite: recettes et dépenses pour le trésor de l'église: chaux, lattes, clous, serrure, pain à chanter, cierges, calice, travaux aux vitres de l'église; le 5 novembre 1635, baillé au doyen de Douvres 60 s. par avance pour le missel de Bayeux qu'il convient faire imprimer. — Mémoire des mises faites pour le trésor en 1642 et 1643: réparations de la chapelle Notre-Dame; charité du pain de Pâques; 10 l. 10 s. à Poisson, libraire, pour un missel nouveau, le 30 avril 1643; aux Cordeliers de Caen, aumône pour prédications à Lion; travaux par Geffroy Groult, menuisier de Caen; une lampe de cuivre, 8 livres. — Recette du trésor pour l'année au terme St-Michel 1643; dépenses: une aube de toile de lin étoffée de dentelle, et une ceinture, 10 livres; 1 nappe de toile de chanvre de 5 aunes, 35 s.; « pour deux grandes images, sçavoir un regard, peintes et illuminées sur de la carte », 20 s. — Mises pour le trésor depuis la St-Michel 1643: plaidoirie d'avocat, 10 s., etc. — Mémoire du blé vendu depuis Noël 1652.

E. Suppl. 767. — GG. 5. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1634-1635.** — Copie d'actes de baptêmes, mariages, sépultures. — Le 2 décembre 1634, m., Marie, fille de Jacques Le Febvre, avocat en vicomté.

E. Suppl. 768. — GG. 6 (Registre.) — Petit format, 33 feuillets, papier.

**1665-1676.** — « Registre des sépultures faictes en l'église et cymetières tant de Lyon que de Cresserons par moy, Charles Le Rebours, pbr., curé dud. lieu. » — Le 19 juin 1665, marins submergés en mer « dessus les bancailles d'Oy<sup>an</sup> » (Ouistreham), à 2 heures après minuit; inh. à Lion de Jacques Potier, trouvé à la côte de Cabourg, « les autres estant demeurez en la mer ». — Le 27 février 1669, « Jacques Le Rebours, fils Estienne, m<sup>e</sup> d'un petit batteau de port de viron six tonneaux, luy et son équipage, au nombre de quatorze personnes, estant allés en mer pour retirer leur fillets, furent tous submergés en la

coste de St-Pierre de Port près Fescamp, desquels les noms ensuivent... desquels les corps ayant esté trouvés en lad. coste, ont esté inhumés dans le cymetiere de l'église dud. lieu par le ministère de M<sup>e</sup> Chr. des Allais, pbr., curé dud. lieu, suyvnt son attestation » — Le 25 fevrier 1675, décès de Robert Le Blanc, bourgeois de Caen et avocat en Election aud lieu, âgé d'environ 28 ans, inh. en l'église de Lion. Acte cancellé avec cette note : « Vacat, quia post. » Plus loin, acte du décès du même le 25 juillet 1675, et de son inhumation.

E. Suppl. 769. — GG. 7. (Cahiers.) — Moyen format. 167 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1671-1702.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles Le Rebours, François Raffin, Pierre Sorey, curés. — Le 9 juillet 1671, certificat de Charles Le Rebours, curé de Lion, qu'après avoir été averti que Marie Potier, fille de feu Jacques, était accouchée d'un enfant mâle en la maison de Gilles, son frère, et que led. enfant était fort débile, il s'est transporté en lad. maison pour en savoir la vérité et en interroger lad. Marie Potier, qui a déclaré led. enfant sorti d'elle et des œuvres de Marin Quitte, ci-devant serviteur domestique de M<sup>e</sup> des Yveteaux, seigneur d'Hermanville, « et m'a requis luy administrer le baptême pour éviter au péril qui en pourroit arriver, et ce soubz le nom dud. Marin Quitte, ce que j'ay fait, et s'est ladite Marie Potier obligée nourrir et alimenter ledit enfant et en faire bonne garde tant que besoin sera, saouf à elle à se pourvoir par les voyes de justice ainsy qu'elle advisera bien. » — Le 25 juin 1673, bapt. de Lambert Desbleds : par., Lambert Le Tellier, lieutenant en l'Amirauté au siège d'Ouistreham. — Le 7 juillet 1686, bapt. d'Antoine-Cyrus Le Sens, fils de Charles Le Sens, écuyer, et de Françoise de Fierville; mar., Marie Poupinel; par., Antoine-Cyrus Le Fanu, sr de Montbenard, en présence de Toussaint Le Rebours, prêtre, et Pierre Le Rebours. — Le 20 août 1687, bapt. d'Anne-Jacqueline, fille desd. Charles Le Sens, écuyer, sieur des Sablons, et Françoise de Fierville. — Le 14 juin 1691, bapt. de Nicolas, fils des précédents; par., Le Chevalier, écuyer, sieur du Part; mar., Marie-Madeleine de Fierville. — Le 23 novembre 1693, bapt. de Philippe-Alexandre-Augustin, fils desd. Charles Le Sens et Françoise de Fierville; par., Philippe d'Arbonnet, bourgeois de St-Gilles de Caen, garde du corps du Roi; mar., Marie de Fierville. — A la fin du re-

gistre de 1694, liste ou « mémoire des communicants de Lion, 1702 »; indication de 425 noms. — Le 20 novembre 1695, bapt. de Françoise Pastey; m., Françoise de Fierville; p., Noël Croisière, huissier audiencier en l'Élection de Caen. — Le 17 juin 1696, inh. de Pierre Chancerel, vicaire de Lion. — Le 5 février 1698, bapt. de Siméon, « fils naturel » de Robert Bonnefoy et de Marie Fouasse; par., Julien Le Sens, écuyer, sieur des Sablons. — Le 7 août 1699, inh. dans la nef de Pierre Sorey, curé du lieu, âgé de 46 ans environ, décédé la veille. — Le 4 février 1700, inh. dans l'église de Françoise de Fierville, femme de M. des Sablons, âgée d'environ 45 ans, par J.-B. Laumosnier, déportuaire. — Le 21 juin 1700, mariage de Charles Le Sens, âgé d'environ 50 ans, et Marie Le Rebours, âgée d'environ 31 ans. — Le 3 juin 1700, mariage de Noël Morin, de St-Nicolas de Caen, et Marie Le Sens, fille de Charles Le Sens, écuyer, sr des Sablons, et de Françoise de Fierville, en présence du père de lad. épouse et de son frère Charles. — Le 5 novembre 1674, délibération concernant le procès intenté en Election à Caen, entre Robert Le Blanc, fermier de la dime de Lion, et les paroissiens et collecteurs de la taille, touchant l'impôt auquel led. Le Blanc est imposé, duquel procès ce dernier aurait appelé devant la Cour des Aides de Normandie, où il aurait été condamné à payer son impôt, savoir 80 livres par provision; mais comme Le Blanc prétendait faire opposition aud. arrêt, et pour éviter des frais plus considérables d'un long procès, les parties sont convenues de transiger: Le Blanc demeurera imposé au rôle jusqu'à la fin de son bail, et paiera chaque année 120 livres en quatre quartiers, et en outre paiera la somme de 80 l. pour indemniser les procureurs et autres frais et dépens dud. procès. — Le... 1674, élection d'un trésorier et administrateur du bien et revenu de l'église pour recevoir le terme de St-Michel dernier, y compris 48 boisseaux d'orge de rente, mesure ancienne, revenant à 40, mesure du tripot de Caen, à prendre sur la dime de Lion, avec les arrérages qui en sont dus: il sera tenu faire les frais et mises ordinaires, paiera le prêtre qui dit et célèbre la première messe aux dimanches et fêtes, à raison de 40 l., et le maître d'école qui enseigne les enfants de lad. paroisse, sur le prix de 30 l., qui lui seront payées par quartier, en faveur des pauvres, paiera aux curé et prêtres de lad. église 6 boisseaux de froment pour leur droit des charités fondées en lad. église, et deux chapons de rente, plus les gages du custos, sur le prix de 22 livres, suivant l'or-

donnance de l'archidiacre. — Le 19 octobre 1681, lecture au prône de la messe paroissiale d'un extrait des registres du Parlement concernant les femmes et les filles qui cachent leur grossesse, et des peines portées contre de telles malheureuses. led. extrait portant la date du 6 novembre 1674. — Le 1<sup>er</sup> juin 1692, bannie et adjudication des réparations de la chapelle Notre-Dame, pour la repaver totalement, abattre l'autel qui s'y trouve, etc.; permis à l'adjudicataire de se servir du vieux pavé, pourvu que le tout soit comme neuf. — Le 8 mars 1693, bannie au rabais du pain de charité qu'on a de coutume de faire aux communians tant de Lion que de Cresserons, savoir chacun une livre et demie de pain cuit et levé. Pour satisfaire à l'ordonnance du Roi, déclaration des paroissiens qu'ils ne possèdent aucune commune, à la réserve d'une petite pièce de terre sise en ville où la croix est plantée, et dans laquelle on a coutume d'« arborer » annuellement au jour des Rameaux et y faire les cérémonies de l'église, où se font également les montres ordinaires des paroissiens dépendant de la sergenterie d'Ouistreham; elle ne leur est d'aucune utilité et ne leur rapporte aucun profit. Ils déclarent aussi posséder une partie de dune où le corps de garde du Roi est placé, contenant environ 1 acre, toute couverte de sable. — Le dimanche... (blanc : octobre) 1699, élection d'un trésorier, Pierre de Baillehache, conseiller secrétaire ordinaire des finances du duc d'Orléans. frère du Roi, lequel, entre autres, paiera le maître d'école qui instruit les enfants de lad. paroisse, ainsi que Toussaint Le Rebours, custos de l'église, et fera les dépenses nécessaires à lad. église, jusqu'à concurrence de la somme de 50 l. sans être tenu d'en passer certificat, etc.; acceptation dud. de Baillehache, à la prière et requête qui lui en a été faite, sans qu'elle puisse déroger en aucune manière à ses privilèges. — Autres délibérations pour élections de collecteurs du sel et de la taille, de trésoriers de l'église, enrôlements et dérollements, bannies du fouage et du pain de charité ou de Pâques. — Audiences de contrats: pour Jacques Le Sens, seigneur de Lion, etc.

E. Suppl. 770. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 169 feuillets, papier.

**1699-1726.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Martin Bazire et Jacques Hadebique, curés. — Le 12 novembre 1708, inh. dans le cimetière de Martin Bazire, curé du lieu, âgé de 41 ans. — Le 12 janvier

1709, inh. dans l'église de Jacques de La Porte, obitier de Lion, âgé d'environ 80 ans. — Le 27 mars 1709, abjuration par Nicolas Santel, de Lion, très dangereusement malade, âgé d'environ 60 ans, de l'hérésie de Calvin, entre les mains de Pierre Le Moussu, prêtre de la congrégation de la Mission, supérieur du séminaire de La Délivrande, à la prière de François Guillemette, s<sup>r</sup> des Fontaines, vicaire de Lion. — Le 2 avril 1709, abjuration de Michelle Câtel, âgée d'environ 77 ans. — Le 22 janvier 1711, bapt. d'Anne, fille « sortye du mariage de Guillaume Le Cerf et d'Anne Adeline, tous deux de la religion prétendue réformée, sans avoir contracté mariage par le véritable ministre de la religion chrestienne. » — Le 30 janvier 1711, inh. d'André Bonnefoy, après avoir fait le 27 abjuration de l'hérésie. — Extrait de l'ordonnance de l'évêque de Bayeux du 4 février 1711, portant qu'on ôtera les terres qui sont autour de l'église de Cresserons. — Le 10 juillet 1712, abjuration de Jean Fouache, âgé de 24 ans. — « Le 26<sup>e</sup> de février 1714, ont esté noyé, ayant esté surpris d'une effroyable tempeste qui s'éleva sur mer où ils estoient à tirer leurs filets, ceux dont les noms suivent », au nombre de 50 matelots. — Le 31 juillet 1715, inh. dans le cimetière de Charles Le Sens, écuyer, s<sup>r</sup> des Sablons, âgé de 68 ans. — Le 30 avril 1716, abjuration de l'hérésie de Calvin par Marie Fouache, âgée de 28 ans. — Le 6 décembre 1718, inh. dans la chapelle du Rosaire de Marthe Le Sens, âgée de 64 ans. — Le 17 janvier 1721, bapt. de Nicolas Brehon; par., Nicolas Le Sens, obitier de Lion: mar., Marie de Gruchy de Baillehache. — Le 26 juin 1721, inh. dans la nef de l'église de Pierre de Baillehache, âgé de 63 ans, s<sup>r</sup> de Roncheville, conseiller secrétaire ordinaire des finances du feu duc d'Orléans. — Le 29 octobre 1721, bapt. de Jacques Leclerc: mar., M<sup>me</sup> Le Monnier (elle signe: Agnès de Baillehache Le Monnier); par., Jacques Hadebique, curé de Lion. — Le 30 août 1722 et jours suivants, oppositions au monitoire de l'évêque de Dol, abbé de Troarn, seigneur de Lion. — Le 25 octobre 1723, abjuration de Pierre Fouache. — Le 11 mai 1724, abjuration de Marie Fouache, âgée de 28 ans. — Le 4 juillet 1725, inh. dans le sanctuaire de l'église de Jacques Hadebique, curé du lieu, âgé d'environ 49 ans. — Le 6 novembre 1701, délibération pour agréer ou blâmer le travail et la décoration faite faire par le curé à la chapelle de l'église « à présent dédiée pour le S<sup>t</sup> Rosaire », suivant le pouvoir à lui donné par les paroissiens: ceux-ci, après avoir bien examiné le travail et la décoration, ont trouvé le tout

fort à propos, sont contents de lad. décoration, et chargent le trésorier d'acquitter les mémoires. — Le 15 janvier 1702, élection, pour maître d'école, « pour montrer à lire le latin et à chanter et répondre la messe, et ainsy qu'il est nécessaire pour bien élever leurs enfants », de Jacques de La Porte, obitier de lad. paroisse, lequel y a volontiers consenti, et auquel il sera payé 10 écus selon l'ordinaire. — Le 18 novembre 1703, délibération pour fournir au vicaire une maison dans laquelle il puisse tenir les écoles aux enfants : les paroissiens, voyant qu'ils ne pouvaient trouver de maison propre pour cela, ont prié le s<sup>r</sup> curé « de faire bastir sur le cimetière, à quelque coin qu'il jugera le plus à propos, une maison propre à cela et d'une espace et grandeur convenable, lequel a bien voulu s'en charger, parse que lesd. paroissiens luy ont promis et se sont obligé luy fournir la somme de 30 l. sur les deniers provenant du trésor, pour luy aider à faire construire lad. maison, et pour le bois de la charpente ils ont consenty et donné pouvoir aud. sieur curé de prendre de celui qui est couvert dans le cimetière, à moins de dépence qu'il se pourra faire. » — Le 20 avril 1704, délibération « pour autoriser Robert Brehon, Guillaume Desblez et David Vasnier pour aller demain répondre à la cause intentée contre les paroissiens dud. lieu par Monsieur de S<sup>t</sup>-Marc, fermier de la dime de Lion, et pour poursuivre et faire les diligences nécessaires à la cause, lesquels paroissiens ont adjugé aud. Brehon, Desblez et Vasnier la somme de 20 s. à chacun d'eux pour chaque jour qu'ils vaqueront à la cause ». — Le 19 février 1708, élection pour trésorier de Girard, horloger, bourgeois de Caen, chargé des dépenses ordinaires de l'église et, entre autres, de payer 12 livres pour la fondation du Rosaire, 6 boisseaux de blé et 2 chapous aux obitiers, 35 livres « au sieur Jamel », peintre, pour le tableau qu'il a fait au grand autel, 10 écus au vicaire pour tenir l'école, « sçavoir 10 l. par quartier, à commencer du premier de janvier dernier » ; il ne fera aucune dépense extraordinaire au-dessus de 10 livres sans le consentement de la paroisse. — Le 5 août 1708, fixation à 40 livres de l'allocation au vicaire qui tient les petites écoles. — Le 2 juin 1709, assemblée des paroissiens en exécution de l'arrêt du Parlement du 6 mai précédent, lesquels ont nommé MM. de Liesselinne, de La Méuardière, de Bailliehache et Le Marchant pour arrêter le rôle des pauvres et des contribuables à l'assistance desd. pauvres, aux termes dud. arrêt, pour être lesd. rôles arrêtés en présence du curé et de MM. de Lion et de Vulligny, seigneurs de

la paroisse. — Le 28 juillet 1709, élection pour trésorier de M. d'Arbonnet, bourgeois de Caen, chargé entre autres de faire mettre des bancelles et des tables dans l'école, pour servir aux enfants de Lion et de Cresserons à écrire, d'y faire mettre des fenêtres et vitres, ainsi qu'il convient ; réparations à la grosse cloche de Lion, à la croix de Cresserons, etc. — Le 22 septembre 1709, autorisation à Marin Fouache de présenter une requête à l'intendant pour remontrer la misère de la paroisse et obtenir la diminution des impôts ; si quelques paroissiens refusent de payer les frais et suites de lad. requête, consentement que le certificat soit homologué et rendu exécutoire aux frais des refusants. — Le 21 juin 1711, délibération concernant le rétablissement de la maison presbytérale, dont une partie est tombée en ruine, et le surplus en mauvais état et près de « cabler » ; lesd. paroissiens sont convenus unanimement que lad. maison n'est point habitable, pour quoi ils ont consenti qu'il soit fait un devis ou alleu pour en faire la réparation sur l'avis de MM. de Lion, de Liesseline, de Bailliehache, Le Marchand, conseiller au siège présidial de Caen, et Des Londes Beaugendre, conseiller aux enquêtes, au moyen d'une imposition sur les propriétaires ou possédants héritages. — Le 30 août 1711, délibération concernant l'élection et les charges du trésorier, qui paiera 40 livres au vicaire pour le soin d'instruire les enfants de Lion, fera faire des bancs pour être placés dans le chœur de l'église de Lion, réparer les deux murs de la sacristie qui sont en très mauvais état, les murs et degrés de la tour et autres réparations nécessaires à lad. église, fera faire des bancs et les placer dans l'école pour servir aux enfants, et des châssis dormants et châssis à verre garni de plomb et verre retenu avec verges de fer et targettes comme à l'ordinaire où besoin sera, etc. — Le 20 octobre 1715, consentement par le curé et les paroissiens que Nicolas Le Sens, diacre de lad. paroisse et obitier, tienne l'école et instruisse les enfants de la paroisse, le matin à 8 heures 1/2, et l'après midi à 3 heures, moyennant 40 livres, payables par quartier, d'avance. — Le 23 décembre 1716, bénédiction par Hadebique, curé de Lion et Cresserons, de la petite cloche nommée Louise, au lieu et place de Jean-Louis Du Bouchet de Sourches, évêque et comte de Dol, abbé commendataire de l'abbaye de Troarn, seigneur et patron de Lion, assisté de Jeanne de La Porte, de Lion. — Le 17 octobre 1723, délibération concernant les réparations à exécuter au presbytère, devenu inhabitable par suite d'un incendie causé par l'incendie de la

maison contigue d'un voisin. Le devis des travaux sera dressé sur l'avis de MM. de Voligny, de Lion, de Montbénard et de La Ménardière, qui feront un rôle de contribution sur tous les propriétaires et possédants fonds de la paroisse. — Elections de trésoriers, de syndics, de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements, bannies de l'herbe du cimetière et du pain de charité pour les communians de Pâques, réparations et entretien des églises de Lion et de Cresserons, frais du culte et d'école, etc.

E. Suppl. 771. — GG. 9. (Registre.) — Grand format, 93 feuillets, papier, dont 68 blancs.

**1703-1707.** -- Baptêmes, mariages, sépultures.

— Martin Bazire, curé. — P. 1. « Ayant remarqué que les registres pour les baptêmes, mariages et sépultures qui nous ont été distribués annuellement par ceux qui ont acquis la charge de greffiers, gardes et conservateurs desdits registres, créés par édit du mois d'octobre mil six cents quatre vingt onze, n'ont fait qu'apporter du trouble et de la confusion, lesd. registres n'étant que comme des feuilles faciles à mesler ..... (lacune), j'ai jugé plus à propos de faire relier ce gros registre pour y insérer tous les baptêmes, mariages et sépultures qui se feront dans la suite dans la paroisse de Lion, laissant à chaque feuillet une marge pour y mettre un nota, si c'est un baptême ou mariages ou sépultures, afin que l'on puisse plus facilement trouver l'acte que l'on y pourra chercher dans la suite, ce que j'ay signé au premier et dernier feuillet, moy. curé de lad. paroisse de Lion, ce huitième jour d'aoust mil sept cents trois. (Signé) : M. Bazire. » — Le 16 mai 1703, « la barque à Jacques Lamy fut perdue à la mer par une grande tempeste, dans laquelle il y avoit huit hommes pour la pesche du sansonet, qui furent tous noyez » : suivent les noms. — P. 8. « La nef de l'église de Lion a été réédifiée par arrest du Conseil obtenu par M<sup>e</sup> Martin Bazire, prestre, curé de cette paroisse, le 12 du mois d'avril de l'année 1701, Jacques Fanet, charpentier de Plumetot, estant adjudicataire des ouvrages à faire à lad. nef et de la nef de l'église de Cresseron, annexe de Lion, par le prix de 3530 l., lesd. ouvrages ayant été faits et achevez par led. Fanet, le tout à la diligence dud. sieur Bazire, curé dud. lieu. Lad. nef de l'église de Lion fut bénite et réconciliée le dimenche 16<sup>e</sup> jour de décembre de l'année 1703, par Monsieur Tabourier, prestre,

curé de Biéville et doyen de Douvre, par permission de Monseigneur l'évêque de Bayeux, François de Nesmond, tous les paroissiens estant présents à lad. cérémonie, et la nef de l'église de Cresseron fut bénite et réconciliée le 20 de juillet de la même année par led. sieur curé de Biéville, les dictes deux nefes ayant esté plusieurs sciècle en ruine et on n'avoit peut les faire rebastir jusque à cette fois, quoyque on eust déjà par cy devant fait jusque à 14 procès-verbaux en différents temps pour faire lesd. réédifications, ce qui n'avoit peut estre exécuté jusque à cette fois. Les 3530 l. ont esté leuée, suivant led. arrest, sur les possédants héritages. M. Bazire. » — Le 19 octobre 1705, bapt. de Pierre Gautier; par., Pierre Le Sens, chevalier, seigneur et châtelain de Lion et Cresserons; mar., Elisabeth Didier, fille de Didier, écuyer, sieur de Camin. — Le 13 décembre 1705, inh. dans le cimetière d'Isabelle Héloüin, décédée du jour précédent, « âgée de cent huit ans, sept mois et vingt six jours, ce qui a esté vérifié sur le registre de son baptême ». — Le 29 juin 1706, bapt. d'Elisabeth Fanet; mar., Elisabeth Jouan, femme de Didier; par., led. Pierre Le Sens. — « Le dernier acte de baptêmes commencé au précédent feuillet et non achevez pourra estre lu dans un registre sur papier de formule où il a esté coppié aussy bien que les autres actes de lad. année 1707 et 1708, y recours, par ce que les pbtres. qui avoient passés les dists actes vouloient éviter les peines qu'auroient pu leurs faire les fermiers de monopolle ou traitans. »

E. Suppl. 772. — GG. 10. (Registre.) — Grand et moyen formats, 110 feuillets, papier.

**1726-1737.** — Baptêmes, mariages, sépultures.

— Jacques-André Le Marchant de Beauvais, curé. — Le 24 juin 1727, inh. d'Étienne Le Sens, fils de Robert Pierre Le Sens, écuyer, seigneur de Lion, âgé de 5 ans. — Le même jour, inh. d'Anne Le Sens, âgée de 39 ans — Le 5 mai 1729, inh. de Marie Le Rebours, veuve de M. des Sablons, âgée de 64 ans. — Le 22 septembre 1734, mariage de Jean Auvray, sieur de La Bataille, bourgeois de St-Pierre de Caen, fils de feu Gilles Auvray, s<sup>r</sup> de La Bataille, et de Catherine Alais, et Madeleine Denis Des Cours, fille de feu Charles Denis, écuyer, s<sup>r</sup> des Cours, et de Madeleine Le Masurier, en présence de M.-Denis Le Marchant, Le Marchant de Blocheville, Le Marchant de Valière, Le Marchant de Beauvais, etc. — Le 18 octobre 1734, « je soussigné, curé de St-Pierre de Lyon-

sur-la-mer, me suis exprès transporté en la maison de Marie-Anne Le Cerfs, de la religion prétendue réformée, fille de défunt Guillaume, et d'Anne Adeline, ses père et mère, aussi de la religion prétendue réformée, ayant refusé de venir faire sa déclaration au presbitaire, la quelle nous a déclaré estre enceinte d'enfant vivant, et dont la grosesse peut estre de viron cinq mois, et nous a promis de conserver son enfant, et ne prendre aucun remède pour le détruire, et qu'elle aura soin de lui faire administrer le St Sacrement de baptême dans l'Église catholique, apostolique et romaine, aussitost que le Seigneur lui aura donné naissance ; le 4 février 1735, bapt., sous le nom de Pierre, dud. enfant, apporte à l'église par Marguerite Le Clair, sage-femme. — Le 5 avril 1735, le curé de Lion et Cresserons reçut de l'évêque de Luyne une lettre datée de Bayeux, du 4 avril 1735, contenant : « Dès qu'il y a, Mons<sup>r</sup>, dans votre paroisse, une première messe et une grande messe, il est à propos que votre obitier ne fasse point sonner sa messe les jours de dimanches et de festes, afin que les paroissiens ne soient point détournés de venir à la messe de paroisse..... » En marge : « Défense faite à M<sup>r</sup> Nicolas Le Sens des Sablons, prestre, obitier, écuyer, de sonner sa messe les jours de dimanche et de feste. » — Le 21 mai 1735, mariage par Jean-Baptiste-Philippe de Graville, chancelier et chanoine de l'église cathédrale de Bayeux, vicaire général de l'évêque, en la chapelle du château de Lion, d'Augustin-François de Malherbe, chevalier, marquis de Malherbe, Juvigny, St-Vaast et Préaux, seigneur et patron présentateur desd. lieux, fils de feu Jean-Baptiste de Malherbe, chevalier, marquis de Malherbe, Juvigny, St-Vaast, Préaux, seigneur de Lébisey, du Bouillon et autres lieux, et de Marie-Françoise-Henriette Le Prévost, de la paroisse de St-Jean de Caen, et Anastasie-Madeleine-Thérèse de Sabine, fille mineure de feu Pierre de Sabine, chevalier, seigneur et patron de Rieu, comte de La Qûnze, chevalier de St-Louis, et de Catherine-Thérèse Héron, de la paroisse de St-Sauveur de Bayeux, en présence de J.-P. de Malherbe, Marguerite La Forest, R.-P. Le Sens de Lion, Marguerite de Lion, D. Le Sens de Mons, N. Le Sens des Sablons, obitier du lieu, etc. — Le 8 janvier 1737, abjuration par Marie de La Perrelle, âgée d'environ 80 ans, dangereusement malade, « après m'avoir appelé deux fois pour conférer et s'entretenir avec moi sur les doutes qu'elle avoit pour la religion catholique, apostolique et romaine, et l'ayant satisfaite sur toutes ses difficultés ». — Le 7 septembre 1727, déli-

bération concernant le rétablissement et la réparation du clocher de l'église de Cresserons, prêt à tomber, en sorte qu'on ne peut sonner la cloche : les paroissiens ont consenti que les deniers en soient pris sur le trésor de l'église de Lion ; pouvoir à Nicolas Le Sens, obitier, de recueillir les deniers nécessaires aud. rétablissement sur les anciens trésoriers pour en saisir l'entrepreneur. Devis ; adjudication des travaux à Jean-Jacques Jean, de Douvres, pour le prix de 148 l. — Le 7 octobre 1731, autorisation par les paroissiens à Le Teinturier, vicaire, de tenir les petites écoles : ils lui accordent 70 l. payables par quartier et d'avance par le trésorier. — « Le mardy 5 juin 1736, fut fait dans la chapelle St-Thomas, située dans la cour de M. R.-P. Le Sens de Lion, proche la place et l'église paroissiale, un procès-verbal par Monsieur l'abbé de Graville, chancelier, chanoine de l'église cathédrale de Bâteux et vicaire général de Monseigneur de Luyne, évêque de Bâteux, ayant pour secrétaire M<sup>r</sup> Lair, obitier d'Hermanville, de l'état et la situation de lad. chapelle St-Thomas. Après avoir été représenté à Monsieur Le Marchant de Beauvais, curé de Lyon, et à Jacques Fouache, Noël Raoul, Jean Vanier et Jean Lamy que cette chapelle ne pouvoit estre d'aucune utilité ni comodité pour la paroisse, ils ont consenti, après la lecture dud. procès-verbal, et la permission du titulaire Jacques Jahonel, abbé de Mondais, du patron Monsieur de La Bastie, abbé d'Ardeine, et de celle de Monseig<sup>r</sup> l'évesque, que laditte chapelle St Thomas fut transportée dans son autre maison de Voligny, à condition que le tableau de St-Thomas mettant son doigt dans le costé de Nôtre-Seigneur y seroit replacé, et qu'elle conserveroit toujours le titre de chapelle de St Thomas, ainsi qu'ils l'ont signé dans ledit procès-verbal, aux charges et conditions que ledit Monsieur Le Sens de Lion fera acquitter une messe chaque semaine pendant l'année come aussi de la faire entretenir à vie et perpétuité..... De plus nous attestons, suivant le témoignage et rapport des paroissiens de Lyon, qu'on a toujours célébré une basse messe dans laditte chapelle le jour St-Thomas, et ensuite le même jour un sermon dans l'église paroissiale par un prestre de l'ordre de l'abbaye d'Ardeine ; ce qui ne contribuoit pas peu à entretenir la piété et dévotion des fidèles de la paroisse, qui n'auroit pas consenti si librement à cette translation si on avoit observé les formalités ordinaires et en tel cas requises pour le bien et l'intérêt de la paroisse, le tout sans semonce et communication faites aux paroissiens de Lyon, pour permettre

et consentir à la translation de laditte chapelle St-Thomas à Voligny. » — Après une inhumation du 24 juillet 1736 : « Nota. Madame la Maréchalle de Monstequiou, en 1732, fist bastir et construire pour son plaisir et divertissement une petite maison contenant une sale et une cuisine sur la dune de la mer, proche le corps de garde de Lyon, pour jouir plus comodément de la mer, ce que les paroissiens ne lui ont pas refusé, et ne peut autoriser aucune possession pour qui que ce soit, étant une commune de la paroisse. » — Élections de trésoriers, de collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 773. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 217 feuillets, papier.

**1737-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques-André Le Marchant de Beauvais, licencié aux lois, ancien promoteur de l'abbaye royale de la Trinité de Caen et de l'officialité de Rots, Julien Le Court et François Adam, curés. — Le 20 août 1737, bapt. de Louis-Nicolas, fils de Jacques-François Dodemant, écuyer, seigneur et patron honoraire de Placy-en-Cinglais, et de Marie-Louise Des Vaux Michel; par., Nicolas Le Sens, obitier; mar., Marie-Gabrielle Des Vaux Michel. — Le 21 août 1737, inh. dans la chapelle du Rosaire de lad. Marie-Louise Des Vaux Michel, âgée de 23 ans. — Le 8 janvier 1740 et jours suivants, oppositions au monitoire publié au sujet d'un bateau échoué sur la côte en novembre précédent. — Le 1 juin 1741, inh. dans l'église de Jean-Paul Des Bouillons, vicaire de Lion, âgé de 29 ans, par Pierre Le Maître, curé de St-Philbert. — Le 17 septembre 1741, délibération des paroissiens « au sujet des petites écoles pour les garçons: vu les pressans besoins de leur instruction, nous consentons qu'il soit pris sur le revenu du trésor dud. lieu la somme de 70 l., qui sera payée par le trésorier en charge par chacun an, de quart en quart, au sieur curé, à charge à luy de les tenir ou faire tenir une fois par chaque jour bien et dûment, à commencer à la Saint-Michel et finir au mois d'aoust. » — Le 24 sept. 1745, bapt. de Nicolas-Philippe de La Porte; par., Nicolas-Philippe Le Marchant, sieur de Blocheville; mar., Marie-Anne-Françoise de Prépetit de Vaubisson. — Le 28 sept. 1745, bapt. de Louise-Jeanne, fille de Paul Darbounet, officier dans le régiment de Lyon, et Judith-Marthe Clouet; mar., Jeanne-Anne-Marie-Madeleine Le Marchant de Vau-

bisson; par., Louis Le Grand, écuyer, capitaine dans le régiment de Vassy. — Abjurations de protestants, oppositions à monitoires, élections de trésoriers, etc.

E. Suppl. 774. — GG. 12. (Registre.) — Moyen format, 389 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1747-1786.** — Baptêmes et mariages, jusqu'en 1783. — François Adam, curé. — Le 14 mars 1749, bapt. d'Anne-Madeleine-Henriette, fille de Jean-Baptiste Dupont, sieur de Longrais, maître d'hôtel du marquis de Lion, et de Marie Laloi; mar., Anne-Madeleine Vauquelin d'Hermanville, épouse de M. de Classi; par., Claude-Henri-Robert Le Sens, guidon des gens d'armes. — Le 18 juin 1749, bapt. de Marie-Élisabeth Roberge; mar., Marie-Jeanne de Marguerie, épouse du marquis de Lion; par., Robert-Pierre Le Sens, seigneur châtelain de Lion, ancien guidon des gendarmes. — Le 5 février 1753, bapt. d'Anne Jacqueline, fille de Georges Bulteau, capitaine de la brigade des employés dans les cinq grosses fermes du Roi, et de Jacqueline Retout. — Le 10 décembre 1753, bapt. de Robert-Armand, fils de Claude-Henri-Robert Le Sens de Lion, guidon de gendarmerie, et de Marie-Armande-Éléonore Le Sens de Folleville, ondoyé par M. de La Paire, chirurgien juré de Caen, étant en danger de mort; mar., Marie-Armande de Lambert d'Herbigny, veuve de Jean-Charles Le Sens de Folleville, procureur général de la Cour des comptes, aides et finances de Normandie; par., Robert-Pierre Le Sens de Lion, maître de camp de cavalerie, chevalier de St Louis. — Le 24 juillet 1754, bapt. d'Henriette-Madeleine-Élisabeth Brehon; mar., Jeanne-Élisabeth-Henriette de Vauquelin, épouse de Pierre-Paul Le Marchant de Caligny, écuyer, seigneur de Luc et autres lieux, parrain. — Le 9 juin 1759, bapt. de Marie-Claudine, fille de Pierre Moisson, cocher de Le Marchant de Caligny, écuyer, seigneur de Luc, capitaine d'infanterie; mar., Marie-Jeanne-Élisabeth Le Marchant de Caligny; par., Claude-Achille-Hippolyte Le Marchant de Caligny, chevalier de Luc, son frère. — Le 22 décembre 1761, bapt. d'Henriette-Pétronille-Louise Moisson; par., Pierre-Paul Le Marchant de Caligny, écuyer, seigneur de Luc, chevalier de St-Louis, capitaine d'infanterie; mar., Jeanne-Élisabeth-Henriette Vauquelin d'Ennecy, son épouse. — Le 29 janvier 1763, bapt. de Pierre-Marie-Philippe Moisson; par., Philippe-Paul-Aimé Le Marchant de Caligny, chevalier; mar., Marie-Anne-Adélaïde Vauquelin. — Le 12 octobre 1766,

nomination d'obitier en remplacement de d'Arbonnet, démissionnaire : élection de Pierre-Charles-Antoine Le Coin, sous-diacre, originaire de Lion, à charge par lui de faire acquitter les messes d'obligation jusqu'à ce qu'il soit prêtre, assister à tous les offices tant paroissiaux que de fondation — Le 14 novembre 1767, bapt. de Marie-Anne-Elisabeth, fille de Charles Aubin, lieutenant de la brigade; par., Pierre Violard, capitaine de la l. brigade. — Le 26 juillet 1771, bénédiction par François Adam, curé, de trois cloches, nommées, la première par Robert-Pierre Le Sens de Lion, chevalier de St-Louis, la seconde par Henri-Claude-Robert Le Sens de Lion, la troisième par Robert-Armand Le Sens, vicomte de Folleville, sous-lieutenant de carabiniers, en présence de François Le Boucher, vicaire, et de Pierre Le Coin, chapelain fondé. — Le 22 septembre 1771, continuation de Philippe-Claude Dumont aux fonctions de custos, aux gages de 70 l. par an, en augmentation de 20 l.; détail de ses fonctions : il devra notamment remonter l'horloge tous les jours; nomination de Claude Cherpain pour enseigner les petites écoles aux fonctions de maître d'école, en remplacement de feu Jean-Jacques Quesquemel, au traitement de 120 l. par an. — A la fin du registre de 1771: « Nota 1<sup>o</sup>. Au mois de juillet 1771, l'autel de l'église de Lion, qui depuis le haut jusqu'en bas étoit de bois uni, a été peint, marbré et doré, pour la somme de 560<sup>li</sup>. Cet ouvrage a été commencé le 30 juillet audit an et fini le 3 octobre en suivant. Nota 2<sup>o</sup>. Les trois cloches de l'église de Lion ont été pendues et montées à la tour le 2 aoust 1771. Elles pèsent toutes les trois 1117 livres. La grosse pour sa part 502 l. Il n'y avoit jamais eut trois cloches à la tour de Lion, mais seulement deux petites. Nota 3<sup>o</sup>. La nef de l'église de Lion, huit pouces plus basse de pavé que le reste, fut mise de niveau et repavée en 1774. On mit du sable pour hausser le sol sur lequel le pavé est fondé. Nota 4<sup>o</sup>. En 1789, M. le comte de Lion a acheté le fief de Troarn, qui est un fief de haubert, auquel sont attachés le patronage et les droits honorifiques; c'est avec M. l'abbé de Véri, abbé de Troarn, qu'il en a traité pour 72 boisseaux de bled de rente foncière payable à la St-Michel de chaque année. Les lettres patentes pour confirmer ce marché ont été obtenues en 1786, le procès-verbal de *commodo et incommodo* en a été dressé au presbiterre de Lion au mois de septembre 1786 par M<sup>r</sup> de St-Germain, conseiller au Parlement de Rouen et commissaire député à ce sujet, et lesdites lettres patentes enregistrées audit Parlement à sa rentrée d'après les

vacances au mois de novembre 1786. Nota 5<sup>o</sup>. Les deux chapelles de l'église de Lion n'en étoit qu'une seule qui étoit la chapelle de la S<sup>te</sup> Vierge, mais M<sup>r</sup> le marquis de Lion, par arrangement avec les paroissiens, fit construire un gable pour la séparer et avoir à lui celle où il est enterré, et à laquelle il fit mettre une grille de fer de son vivants. C'est dans cette chapelle que se placeoient à l'église les M<sup>rs</sup> de Lion avant l'acquisition du patronage. » — Le 22 février 1772, bapt. de Jacques-Paul-Marc-Anne Le Fauconnier; mar., Judith-Marthe Clouet, veuve de d'Arbonnet Du But, officier des milices garde-côtes; par., Nicolas-Paul d'Arbonnet, avocat en Parlement, greffier en chef au bailliage et siège présidial de Caen, trésorier de la paroisse de Lion. — Le 1<sup>er</sup> avril 1773, bapt. de Jacques-Nicolas-François Le Fauconnier; par., Jacques-François-Nicolas Le Coq, seigneur et patron honoraire de Vaucelles, Houtteville, Rubercy et d'Outreval; mar., Catherine-Françoise Le Coq, sa fille (signent : Le Coq de Rubercy). — Le 3 février 1777, bapt. de Pierre-Charles Alexandre; par., Pierre-Robert Alexandre, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, docteur agrégé aux droits de l'Université. — Le 19 janvier 1780, bapt. d'Anne-Adélaïde, fille de Claude Moncuit, capitaine de la brigade de Lion, et de Marie-Blanche Le Courtois; p., François Daléchamps, de St-Pierre de Caen.

E. Suppl. 775. — GG. 13. (Registre.) — Moyen format, 216 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1747-1783.** — Sépultures, de 1747 à 1783. — François Adam, curé. — Le 24 août 1749, dans la nef, Françoise Dauvin, veuve en premières noces de Robert Du Jardin, sieur de La Pallière, et en secondes de François Du Bouleur, écuyer, sieur des Marettes, de l'évêché de Coutances, âgée de 92 ans, en présence de Charles Du Jardin, sieur de La Pallière, fils de la défunte, et de Nicolas Le Sens, vicaire et obitier. — Le 10 février 1751, Marie-Marthe-Geneviève d'Arbonnet, âgée de 3 ans, fille de Nicolas-Paul d'Arbonnet, lieutenant de la milice garde-côte de Lion. — Le 5 mai 1759, dans la nef de l'église, Paul-Nicolas-Claude d'Arbonnet, sieur du But, ancien officier de la côte, âgé de 60 ans. — Le 4 juin 1761, dans la chapelle du Rosaire, Nicolas Le Sens, chapelain fondé, âgé de 70 ans. — Le 25 juin 1761, dans la chapelle de la Vierge, Anne Cherel, sœur de la Providence de la communauté de Séez, âgée de 40 ans. — Le 26 mai 1763, certificat du commissaire de la marine ayant la

direction du bureau général des armements au port de Brest, que Pierre Desblais, de Caen, matelot à 14<sup>h</sup>, ci-devant embarqué sur le vaisseau du Roi Le Magnifique, commandé par M. de La Villeon, capitaine de vaisseau, est mort le 9 avril 1758, suivant l'apostille du rôle dud. vaisseau déposé au bureau des armements. — Le 3 mars 1773, dans sa chapelle de l'église, Robert-Pierre Le Senz, marquis de Lion, seigneur de Cresserons, Voligny, Repichon, Les Maizerets et autres lieux, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, maître de camp de cavalerie, ancien officier de gendarmerie, âgé de 84 ans 3 mois. — A la fin du registre de 1777 : « Nota. En la présente année 1777, M<sup>r</sup> le comte de Lion s'est emparé de la commune appelée la *Place de Lion*, contenant environ 8 acres de terre, située devant le pare du Bas Lion, et sur laquelle est érigée, de temps immémorial, une croix en pierre, qu'on adoroit en procession tous les ans le dimanche des Rameaux. Ledit M<sup>r</sup> le comte a fait entourer cette pièce de haye et fossé; et avoit fait planter tout autour sur ledit fossé environ 350 peupliers, qui, quelques mois après, pendant une nuit obscure, dans le mois de décembre, furent coupés et hachés en pièces, sans qu'il en restât un seul entier. Des monitoires furent mis et publiés pour avoir révélation des coupables, qui ne furent point révélés. Cette entreprise de M<sup>r</sup> de Lion, qui privoit la paroisse de sa commodité, de son utilité et de son agrément, en s'emparant de la place de Lion, fit beaucoup murmurer les paroissiens et les indigna, mais aucun n'eut le courage et la hardiesse de former opposition à cette entreprise, parce qu'ils étoient tous fermiers, débiteurs et dépendants, et qu'ils étoient devenus soumis au despotisme de leur seigneur. Cette croix, plantée de temps immémorial sur cette place, étoit un titre de communauté suffisant pour en empêcher l'invasion. Cette place gazonnée étoit un lieu où toute la jeunesse se divertissoit les dimanches et les fêtes, où l'on mettoit les brebis à paître, et où l'on faisoit l'exercice des troupes garde coste en temps de guerre pour les discipliner. Pendant la guerre de 1755, rien n'étoit plus beau que de voir tous les dimanches les officiers faire faire l'exercice sur cette place aux costiers de 15 à 17 paroisses. » — A la fin du registre de 1778 : « Le 28 juillet 1778, Michel Le Terrier, fils de feu Charles, a été tué d'un coup de canon au combat navale qui s'est donné proche Ouessant. » — A la fin du registre de 1780 : « Nota. En 1779 et 1780 ont été bâties et construites en même temps sur le bord de la mer les trois redoutes de Colleville, d'Onistreham et de Merville. Elles sont

fondées sur un grillage de bois de sommiers; la pierre de celle de Colleville a été prise à la falaise de Lion, moyennant un dédommagement accordé au seigneur. Ces ouvrages ont occupé beaucoup d'ouvriers et de harnois pendant 2 ans, et l'on disoit que la construction de ces trois redoutes pouvoit se monter à 150,000 livres. » — Le 9 juin 1781, dans le cimetière, Charles Dujardin, sieur de La Pallière, âgé d'environ 78 ans. — Se termine par une inhumation faite en présence du curé Adam par Lecoïn, chapelain fondé; au dos, note dudit Lecoïn, curé de Lion, portant que le 22 octobre 1783 François Greffin, matelot, fils François, ayant épousé Catherine Fouache, est mort sur le vaisseau du Roi le Dromadaire. — Sur un feuillet de garde : « A été fait relier par moy soussigné, ce 4 juin 1787. Lecoïn, curé de Lion. »

L'inventaire de 1859 indique l'absence des registres d'état civil de 1784 à 1792.

## Luc

E. Suppl. 776. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 26 feuillets, papier.

**1766-1783.** — « Registre des délibérations de la paroisse de S<sup>t</sup>-Quentin de Luc, à commencer au mois de décembre 1766. » — Les paroissiens possédant fonds décident de payer au curé une rente de 90 livres et 6 boisseaux de blé, dus annuellement au trésor par Pierre Le Marchand, à charge au curé de fournir à l'église le pain, le vin, blanchir le linge de l'église et payer la maison du maître d'école; autorisation au curé de démolir la muraille, principalement du côté de la mer, de la pièce de terre appelée le petit clos, dont partie lui appartient comme curé, et le reste à la « commune » des obits, lad. muraille étant inutile et préjudiciable à cause des réparations et du terrain qu'elle occupe (1766). — Décision de « faire refondre les deux cloches, y faire entrer le timbre parce qu'on fera frapper l'aureloge sur la grosse cloche », de plus les faire augmenter de 100 livres pesant (1767). — Obligation par Pierre Le Marchand, laboureur, de voiturer la pierre et le sable nécessaires pour la confection de la fontaine à laquelle on travaille, moyennant 11 l. 10s. (1767). — Continuation du trésorier Bellet pour 3 ans (1767). — Obligation de Bertrand et Jean Buret, père et fils, de Mathieu, de raccommoier et mettre en bon état l'« aureloge » de Luc et l'entretenir à leurs frais, moyennant 115 l.

pour prix principal de façon et raccommodage, et 6 l. par an pour entretien, sauf s'il arrivait un accident imprévu par tonnerre, pierre détachée du clocher, battant de cloche, poutre ou sommier (1767). — Réception au nombre des obitiers de Le Marchant et Le Prieur, prêtres, pour prendre part aux obits de la paroisse et y avoir telle part qu'il pourra leur revenir (1768). — Imposition de 100 livres pour entretien et nourriture d'une petite fille exposée à la croix du Bout Varin, jusqu'à l'âge de 7 ans après son baptême (1770). — Paiement d'une croix d'argent fournie par Desmares, orfèvre de Caen (1771). — Députation de Le Moutonnier, Harel jeune et Vérel de Montlaille pour assister au procès-verbal estimatif des grosses réparations ou réédifications demandées par le curé Charles Bonvoisin au presbytère (1773). — Vente des émondes des arbres du cimetière (1779). — Transaction finale et irrévocable sur procès au bailliage de Caen, intenté par Le Marchand, sr de Luc, contre François Le Tellier, obitier et trésorier de Luc, pour raison de l'inhumation de Bataille, prétendue mal à propos faite dans la chapelle Notre-Dame de l'église que led. sr de Luc soutient lui appartenir au droit et comme faisant partie de l'acquisition par lui faite de Bonne-Charlotte Hue de Langrune, femme d'Antoine Gillain, seigneur de Bénouville; intervention de lad. dame et Anténor-Louis Hue de Caligny, chevalier, seigneur de Caligny et autres lieux, pour réclamer les droits à eux appartenant dans lad. chapelle; les curé et paroissiens déclarent que, lorsque led. Bataille y a été inhumé, ils n'ont jamais entendu manquer en aucune façon à la considération qu'ils ont toujours eue pour les ancêtres de lad. dame de Bénouville et du seigneur Hue de Caligny, notamment pour Bonne-Charlotte de Guerville, dame de Langrune, mère de lad. dame de Bénouville, inhumée dans lad. chapelle, dont la mémoire leur sera toujours chère et respectable, ni attenter ou préjudicier lesd. dame et seigneur aux droits de sépulture et autres prérogatives qu'ils ont dans lad. chapelle, suivant le contrat de 1651, qu'ils consentent que lesd. droits soient conservés à l'avenir: led. procès demeure éteint et terminé au regard de lad. dame et dud. seigneur seulement, les dépens compensés (1767). — Vente de vieux matériaux de l'église (1780). — Nomination de custos (1783).

E. Suppl. 777. — BB. 2. (Registre.) — Moyen format, 21 feuillets, papier.

**1771-1785.** — « Registre des délibérations de la paroisse de Luc. » — Nomination de trésoriers. — Ad-

mission de Jean Le Tellier et de Jean-Philippe Cauvin, bachelier en théologie de l'Université de Caen, au nombre des obitiers (1772). — Le 27 septembre 1772, délibération sur les moyens de fournir au maître d'école une certaine somme pour lui aider à subsister: on lui accorde 50 livres par an, payables par quartier. — Quittance de l'adjudication de l'aumône de St-Gabriel, consistant en 9 boisseaux 1/4 de froment et en 19 boisseaux d'orge mesure de Bayeux, à raison de 16 pots le boisseau, revenant à 10 boisseaux 1/2 et 1 pot de froment suivant l'ancienne mesure de Caen et aujourd'hui à quelque chose moins, et 21 boisseaux 3/4 1/2 pot moins d'orge à André Le Tellier, boulanger, à condition de fournir pour les pauvres, sur les billets du curé, savoir 50 livres de pain d'orge par boisseau de froment et 34 livres par boisseau d'orge (1773). — Refus par Le Tellier, prêtre, de remettre au trésorier la clef du trésor, au mépris des arrêts et règlements, notamment de celui de 51 qui porte qu'aucun ecclésiastique n'en sera porteur: pour éviter les frais d'une procédure, autorisation de faire abattre et changer la serrure (1773). — Réparations au presbytère et aux chemins. — Autorisation de dépenses pour faire une tribune au bas de l'église pour la commodité de plusieurs familles auxquelles on n'a pu donner de banc dans l'église, vu qu'elle est trop petite eu égard au nombre des habitants; on continuera à payer un maître d'école 50 livres par an, parce qu'il fera lire gratis jusqu'à 10 enfants qui lui seront désignés par le curé (12 novembre 1775). — Répartition et recouvrement d'impositions. — Bannie au rabais pour la construction de lad. tribune au bas de l'église, dans toute sa largeur, sur 15 pieds de profondeur, pour finir aux premières croisées; adjudication à Pierre Marie, menuisier de Douvres, pour 317 livres; devis (1776). — Reconstruction du presbytère (1777). — Adjudication des bancs de la tribune: à l'abbé Lesseline, pour 18 livres, à Vérel de Montlaille, au curé Bonvoisin, etc. — Bannie au rabais de la construction d'une muraille pour fermer le cimetière (1778). — Travaux à l'église, notamment percement d'une porte du côté de la mer pour la commodité des paroissiens (1780). — Vente des émondes des arbres du cimetière (1785).

E. Suppl. 778. — BB. 3. (Registre.) — Moyen format, 16 feuillets, papier.

**1787-1789.** — « Registre des délibérations et autres actes concernant le trésor et fabrique de la paroisse

de St-Quentin de Luc. — Délibération des possédants fonds, les prieur et religieux de Fécamp, seigneurs patrons honoraires et présentateurs, représentés, l'évêque de Narbonne, baron et seigneur de Luc, représenté, Philippe-Paul-Aimé Le Marchand de Caligny, chevalier, seigneur de Luc et en partie de La Délivrande, Bellet, ancien officier d'infanterie, bourgeois de Caen, Verel de Montlaville, avocat, etc., portant nomination de Varin aux fonctions de trésorier; Jacques Le Moulinier, ancien maître d'école, nommé à nouveau, avec 50 livres par an; custos. — Exposé par Jacques-Jean-François Varin, ancien notaire royal, trésorier, de l'état des affaires de la fabrique: il ne se trouve aucun répertoire des vases sacrés, ornements, livres du lutrin, linges, etc.; il n'y a aucun inventaire des titres du trésor; les titres essentiels à la gestion du trésorier sont aux mains du curé; reliquat dû par un ancien trésorier; procès au bailliage de Caen entre Desmares, orfèvre, et le curé, pour prix d'un soleil qu'il lui a livré; le curé remet lad. note à la fabrique, etc. Réponse de Le Marchand de Caligny, seigneur de Luc et en partie de La Délivrande: le curé a déclaré que l'inventaire existait dans le coffre du trésor, etc.; réponse de Varin, protestant contre les dires et raisons du s<sup>r</sup> de Caligny, se disant seigneur de Luc; protestation du curé Bonvoisin, curé du lieu, et en cette qualité président de l'assemblée, contre la qualité de trésorier que prend Varin, celui-ci n'étant pas imposé dans la paroisse et n'ayant pas le droit de délibérer; protestation de Le Marchand de Caligny, seigneur de Luc, contre le soutien de Varin, qui le méconnaît comme son seigneur, etc. (1787). Suite desd. affaires poursuivies par le trésorier Varin: triage des titres et papiers de la fabrique et du trésor; refonte de la cloche cassée; la proposition d'établissement d'un bureau de charité pour subvenir aux pauvres de la paroisse, faite par Varin, ayant paru déplaire au plus petit nombre, pour ne pas dire à un seul, a été abandonnée avec les regrets de ne pas pouvoir faire le bien; l'aumône de St Gabriel sera distribuée conformément aux titres, etc.

E. Suppl. 779. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 331 feuillets, papier.

**1732-1744.** — Église paroissiale de St-Quentin de Luc. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Ph. Totain et Girard, curés; Julien Trempu, Le Tellier, vicaires; Guillaume Ybert, curé de Villy, Louis Le

Bourgeois, confesseur à la chapelle de La Délivrande, Leconte, curé de Bernières, Le Villain, chapelain, receveur de Notre-Dame de La Délivrande, Le Tellier, curé de St-Ouen de Marcey, prêtres commis. — Le 31 mars 1734, inhumation par le curé Totain de Pierre Adam, curé du Pré d'Auge, mort au séminaire. — Le 2 avril 1734, baptême d'Anne Sibille, fille de Jacques Le Prieur et d'Angélique Le Tellier; marraine, Anne Herbeline de Saint-Mars; parrain, Louis-Marin Jouanne. — Le 20 novembre 1735, inhumation de Jeanne Cabieu, femme de Jean Énault. — Le 8 octobre 1736, inhumation de Louis Halley dans l'église de Luc, par Pierre Langlois, curé de Rumessml, diocèse de Lisieux, en présence de Bisson, supérieur du séminaire de La Délivrande, et de Le Bourgeois, chapelain de Notre-Dame de La Délivrande. — Le 11 octobre 1736, inhumation par « Lazare Buisson, prestre, supérieur du seminaire de La Delleyvrande », de dame Élisabeth Couture, en présence de Jean-Baptiste Couture, sieur de Neauville. — Le 30 octobre 1736, baptême de Thérèse, fille de Jacques Le Moing, bourgeois de Caen, et de Marie-Louise Le Dart. — Le 12 novembre 1736, inhumation de Jean Vincent par Grosyeux, curé de Plumetot, en présence de Lair et Pain, chapelains fondés d'Hermanville. — Extrait des registres de baptêmes de St-Pierre de Caen concernant le baptême de Charles-Pierre-Louis, fils de Charles Bertrand, bourgeois de Caen, et d'Anne Maheult; parrain, Pierre-Louis Foacier, fils du directeur des aides à Caen; marraine, Jeanne-Françoise Desmoueux, en présence de Charles Desmoueux, bourgeois de Caen (12 février 1737). — Le 25 mars 1737, baptême d'« un fils né de Marie Blane, déshonorée pour la quatrième fois, nommé Charles par Jean Le Marchand [custos], ne s'étant trouvé personne pour lui imposer le nom, assistée de Marie-Anne Tourmente ». — Le 2 décembre 1737, inhumation par Legras, curé de Beuville, de d<sup>lle</sup> Marie Guyard, femme d'Antoine-Joseph Forestier, receveur des fermes du Roi à « Dortan », en présence de M<sup>r</sup> Charles-François Bénard, chirurgien. — Le 5 février 1738, baptême de Pierre-Anténor, fils de Pierre-Hercule Bertrand, receveur des domaines à La Délivrande, de la paroisse de St-Pierre de Caen, et de Marie-Catherine Le Marrois. — Le 31 mai 1738, inhumation de Philippe Totain, curé de Luc, décédé le 29, en présence de Le Gras, curé de Beuville, Lebaudy, curé de Périers, Raisin, curé de Biéville, etc. — Le 22 juin 1738, baptême par G. Le Roux, curé de Tourville, desservant de Luc, de Marie-Anne Le Marchand.

— En 1739, actes rédigés par Le Tellier, prêtre déportuaire de la paroisse. — Le 10 février 1739, baptême de Gilles-Antoine Fauvel; parrain, Gilles Youf, prieur de St-Nicolas de La Chesnaie. — « Aujourd'hui 20<sup>e</sup> jour may 1739, Marie Le Tellier et Catherine Marie, questenses pour la charité de pauvres de Luc, mon apporté la quête qu'elles ont peut faire depuis le 1<sup>er</sup> an, ou a commencé la desserte de Luc, et après avoir ouvert deux boîtes, il s'y est trouvé vingt une livres dix neuf sols neuf deniers, qu'elles m'ont mis aux mains, ce qu'elles ne font que par un pur mouvement de charité, en présence de Madame Guilbert qui a signé, et la ditte Marie Le Tellier et la ditte Catherine Marie ont fait leur marque. » Autres semblables procès-verbaux. — Le 22 juin 1739, baptême d'Anne Le Marchant par Pierre Le Tellier, titulaire de la chapelle St-Maur fondée en l'église cathédrale de Bayeux. — Le 6 novembre 1739, inhumation dans l'église de Luc par Jean Huart, chapelain de Notre-Dame de La Délivrande, à la demande de Le Tellier, desservant de Luc, de Maître François Le Seigneur, ancien curé de « Robehom » et titulaire ancien de la chapelle de St-Maur en l'église cathédrale de Bayeux, originaire de Notre-Dame de Tinchebray, âgé de 70 ans. — Le 12 avril 1740, baptême par Girard, curé de Luc, de Jean Huet. — Le 10 novembre 1740, baptême de Gilles-Augustin Le Prieur; parrain, le curé Girard; marraine, noble dame Marie-Anne-Emilie-Sibille de Pierrepont, veuve de Le Marchant, conseiller du Roi. — Le 30 octobre 1741, inhumation par G. Foubert, curé d'Anisy, dans l'église, de Jean-Jacques-François Le Marchant, conseiller du Roi, âgé de 65 ans environ, en présence de Jacques Le Marchant de Vallière, de Le Marchant de Blocheville, ses frères, de Coqherel, ancien conseiller d'honneur au bailliage de Caen, de Le Cocq d'Esquay, ancien échevin de Caen, ses beaux-frères, et de Desplanches de Cloville, ancien conseiller du Roi. — Le 21 janvier 1741, baptême d'Élisabeth-Françoise, fille de Pierre-François Courtin d'Ermenouville, de la paroisse de St-Hilaire de « Nojou le Botron au Perche », demeurant à Luc, et d'Anne-Angélique-Élisabeth Pesseau, dud. St-Hilaire. — Le 12 octobre 1742, inhumation sur la requisition de M. de Bernières, juge de l'Amirauté, d'un matelot dont on ignore le nom et la paroisse, âgé d'environ 15 ans, jeté par la mer sur la côte de la paroisse. — Le 9 avril 1743, baptême de Jeanne-Irene-Lydie-Catherine-Gillette Lejenne; marraine, d<sup>lle</sup> Jeanne-Anne-Marie-Madeleine Le Marchant de Vaubisson. — Le

17 juin 1743, vu la dispense accordée par l'évêque de Bayeux à Pierre Le Moulinier et Rose Le Marchand d'un empêchement de parenté au 4<sup>e</sup> degré qui s'est trouvé dans leur mariage, contracté dans la bonne foi et sans connaissance dud. empêchement le 7 janvier 1728, lad. dispense déclarant légitimes tant les enfants déjà nés dud. mariage que les autres qui pourront en provenir, le curé Girard réhabilite led. mariage et leur donne à nouveau la bénédiction nuptiale. — Le 10 février 1744, inhumation de Marie Vincent, femme de Charles Le Mazurier, par G. Feron, supérieur du séminaire de La Délivrande. — Le 29 mars 1744, baptême d'Anne-Marie-Louise, fille de M<sup>e</sup> Jacques-Léonor Maingot, chirurgien juré de Caen et bourgeois de la même ville, et de d<sup>lle</sup> Anne-Marguerite Des Voyes; parrain, Gaspard Heuste, sieur des Marets, bourgeois de Caen; marraine, d<sup>lle</sup> Louise Maingot, son épouse. — Le 12 juin 1744, baptême d'Anne, fille de M<sup>e</sup> Pierre Le Marchand, bourgeois de Caen, et de Marie-Anne Le Métaer; marraine, d<sup>lle</sup> Isabelle-Madeleine Le Métaer; parrain, M<sup>e</sup> Georges Le Métaer, écuier. — Le 18 novembre 1744, vu la dispense de 2 bans accordée par Le Maître, official du diocèse, et par Brodon, official pour l'exemption de l'abbaye de la Trinité de Caen, mariage de Pierre-Paul Le Marchant, sieur du Martel, lieutenant d'infanterie dans la capitainerie d'Ouistreham, fils de Nicolas-Philippe Le Marchant, sieur de Blocheville, de la paroisse St-Pierre de Caen, capitaine d'infanterie dans la susd. capitainerie, et de défunte noble dame Marie-Élisabeth Denis, âgée de 21 ans, et d<sup>lle</sup> Jeanne-Élisabeth-Henriette de Vauquelin, fille de Messire François-Gabriel de Vauquelin, sieur d'Ennery, et de noble dame Anne-Angélique de Touchet, de Luc, âgée de 21 ans, en présence de Messire Jacques-Alexis de Touchet, seigneur de Bénéauville, de Joseph François Le Marchant, sieur de Vaubisson, de Notre-Dame de Caen, ancien échevin de lad. ville, etc. — Familles Aubey, Auber, Adeline, Bisson, Buhours, Baret, Bertrand, Bigot, Colibert, De La Croix, Esnault, Flambart, Frottin, Guesdon, Gast, Gêfrottin, Gardin, Grégoire, Huc, Huet, Houard, Hamelin, Hameline, Lair, Le Tellier, Le Moulinier, Le Prieur, Le Mazurier, Le Bret, Mériel, Maris, Michel, Pastey, Paisant, Quesnel, Quinquemele, Rivière, Rouland, Signeurie, Tubenf, etc. — Déclarations de grossesse d'Anne Le Bâtard, d'Évrecy, demeurant à Luc, de Marie-Catherine Le Fèvre, revenue en cette paroisse, de Dives, ou elle demeurait en qualité de servante à l'hôtellerie du Cheval Blanc, etc. — Délibérations. Le

10 juillet 1735, pour remboursement de 4 années de rente de 17 s. 6 d. et des frais, les paroissiens consentent faire lever sur chaque famille 1 s. 3 d. — Le 22 juillet 1736, nomination de deux délégués pour présenter requête à l'Intendant, à l'occasion des dommages causés par la grêle aux récoltes. — Le 12 février 1741, délibération, conformément à l'arrêt du Parlement de Normandie du 10 janvier 1741, sur la nomination de 4 personnes notables pour faire un état de ceux qui ont besoin d'assistance dans la paroisse; sont choisis: Harel, conseiller, Le Marchant, conseiller, Bellet aîné, Le Moine aîné. — Nominations de collecteurs, enrôlements et dé enrôlements, etc.

E. Suppl. 780. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 316 feuillets, papier.

**1745-1759.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Girard, curé; Diatune, vicaire; François Mériel, vicaire de Douvres, prêtre commis. — Le 29 mars 1745, inhumation de n. d. Anne-Angélique de Touchet, épouse de Messire François-Gabriel de Vauquelin, sieur d'Ennecy, décédée la veille à 48 ans, en présence de M<sup>e</sup> Jean-François Tostain, chapelain fondé dans l'église St-Jean de Caen, et de Le Conte, curé de Bannières. — Le 21 juillet 1745, baptême de Marie-Anne-Françoise, née la veille, fille de Pierre-Paul Le Marchant, sieur du Martel, et de d<sup>lle</sup> Jeanne-Élisabeth Henriette de Vauquelin; parrain, led. François-Gabriel de Vauquelin, écuyer; marraine, Marie-Anne-Françoise de Prépétit, épouse de Joseph-François Le Marchand de Vaubisson; le lendemain, inhumation dud. enfant. — Le 26 novembre 1745, baptême de Jeanne-Françoise, fille de Jean Testard, matelot, et de Madeleine Le Marchand; parrain, Messire Jean-François Le Vaillant, écuyer; marraine, n. d. Françoise de St-Gol Alain (elle signe: *Francoïesse de Cingal Allain*), de Douvres. — Le 13 janvier 1746, baptême de Gilles, fils de Pierre Le Tellier, laboureur, et de Marie Quiquemelle; parrain, le curé Girard; marraine, Marie Le Tellier, maîtresse d'école de la paroisse. — Le 23 mars 1746, baptême de Philippe-Gabriel, fils de Jacques Le Moine, bourgeois de St-Jean de Caen, et de Marie-Louise Ledart; parrain, Messire François-Gabriel de Vauquelin; marraine, Philippe-Louise de Tesson d'Ennecy. — Le 17 avril 1746, inhumation dans l'église de Guillaume-Gabriel de Vauquelin, écuyer, sieur de Norville, âgé de 19 ans, en présence de Boné, prêtre de la mission, supérieur du séminaire de La Délivrande, de Mette, curé d'Anguerny,

etc. — Le 17 septembre 1746, baptême de Jacques-Charles Lejeune; parrain, M<sup>e</sup> Jacques Maingot, chirurgien royal de Caen. — Le 28 décembre 1746, inhumation de Charles-Guillaume de Creuly, écuyer, de la paroisse de St-Clair près St-Lô, soldat dans la compagnie des invalides du château de Caen, décédé à Luc. — Le 26 février 1747, baptême de Georges-Antoine Flambard; parrain, Georges Le Métaer de Croville, écuyer, de la paroisse de Carpiquet; marraine, Marie-Anne Le Métaer, épouse de Le Marchant de La Rangée, de Luc. — Le 12 mars 1747, inhumation de Pierre Le Marchant, sieur de La Rangée, ayant son domicile paroisse St-Pierre de Caen, âgé de 76 ans environ. — Le 6 septembre 1749, inh. d'Anne Havard, veuve de Jacques Fontaine, chirurgien. — Le 14 avril 1750, mar. de Gabriel-François Hennequin, fils de feu François et de Marie-Thérèse Jue, capitaine de la brigade ambulante des fermes du Roi, originaire de St-Sauveur de Caen, résidant à Luc, et Marie Langlois, veuve de Nicolas Hue. Le 30 mai, baptême de leur fille Marie Marguerite. — Le 5 octobre 1750, permission du curé de Luc au curé de Tourville de marier dans l'église de Langrune Marguerite Le Marchand, veuve de Georges Le Métaer de Croville, fille de feu Jean-Jacques, bourgeois de Caen, et de Marie Jue, de Luc, avec Gilbert Le Roux de La Monjoie, fils de défunts Pierre et Jeanne Le Chevalier, de Langrune. — Le 27 octobre 1750, mariage par Lecomte, curé de La Goulafrrière, diocèse de Lisieux, de Pierre-Jacques d'Échanfour, sieur du Val, originaire de Tischeville, diocèse de Lisieux, bourgeois de St-Gilles de Caen, et Marie-Madeleine-Élisabeth Bellet, fille mineure de Denis Bellet, sieur des Crettes, et de défunte Élisabeth Bertot de La Mancellière, de St-Gilles de Caen. — Le 17 avril 1751, bapt. de Jean-Baptiste-François, fils de Jean Le Jeune, charpentier de navires, et de Catherine Varin, de Luc; parrain, Jean Geffrotin, charpentier de navires, de Luc. — Le 7 septembre 1751, bapt. de Guillaume-Germain et Robert-François, fils de Germain de Marne, chirurgien, et de Catherine-Charlotte Bénard, de Luc; par. et mar., Guillaume-François Paris, commissaire de police du bailliage d'Argences, demeurant à Caen, parr. St-Julien, Marie-Anne Le Clerc, veuve de Germain de Marne, demeurant à Caen, Robert de La Motte, chapelain fondé de St-Julien de Caen, et d<sup>lle</sup> Marie-Anne de Marne, de St-Julien de Caen. — Le 19 février 1751, inh. de Jacques de La Melière, écuyer, originaire de St-Aubert-sur-Orne. — Le 31 août 1752, bapt. par le curé Girard de Marie-Jeanne-Élisabeth,

fille de Pierre-Paul Le Marchant, seigneur de Luc, capitaine d'infanterie au service du Roi sur les côtes de Normandie, et de n. d. Jeanne-Élisabeth Henriette de Vauquelin; parr., Messire Jean de Venoix, seigneur et patron d'Amfreville, Bréville, Venoix, Gruchet, la Luzerne, *Loussel* et autres lieux; marr., dame Marie-Anne-Madeleine Le Marchant, épouse de Nicolas-François-Xavier Le Tellier, seigneur de Vauville, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen. — Le 20 avril 1752, inh. de Marie-Anne de Prépetit, épouse de Le Marchant de Vaubisson, bourgeois et ancien échevin de Caen, en présence de Le Marchant de Blocheville, bourgeois de Caen, seigneur de Caligny, capitaine de milice garde-côtes, de Le Marchant de Vaux, bourgeois de Caen, etc. — Le 12 octobre 1752, inh. de Jean Énault, maître d'école, décédé en lad. paroisse, à l'âge de 54 ans. — Le 21 novembre 1753, bapt. de Françoise-Charlotte, fille de François Bitot, blanchetier, et de Marie-Anne Le Prieur; parr., Pierre-Charles-Thomas Mériel, notaire de Douvres. — Le 31 mars 1753, inh. de Marie Jue, veuve de Le Marchant de La Couture, bourgeois de Caen. — Le 21 mai 1753, inh. de n. d. Madeleine Denis Descours, veuve d'Auvray de La Bataille, en présence de Bense, curé de Langrune, de Monpeley, chapelain de La Délivrande et curé du Mesnil-au-Grain. — Le 13 août 1753, inh. de Joseph-Philippe Le Marchant, sieur de Beauvais, âgé de 29 ans. — Le 30 décembre 1753, inh. « après la visite et suivant l'avis de Messieurs de la Myrante de Caen », d' « un cadavre trouvé nud sur le bord d'un rivage et qu'on nous a dit être un des matelots d'un vaisseau brisé dernièrement sur la côte de Vers ». — Le 6 mars 1755, bapt. de Jean, fils de Pierre Le Marchant, capitaine des matelots de la paroisse de Luc, et d'Élisabeth Le Marchant. — Le 31 mars 1755, bapt. de Gabrielle, fille de François-André Le Marchant de Vaux, ancien officier du régiment de Champagne, lieutenant d'infanterie au service du Roi sur les côtes de Normandie, et de d<sup>lle</sup> Catherine Regnant, de la paroisse St-Pierre de Caen. — Le 14 septembre 1755, bapt. de Louis-Aimé-Joseph, fils de n. h. Louis-Pierre Le Roy, écuyer, sieur de La Réauté, officier d'infanterie, et de n. d. Jeanne-Anne-Marie-Madeleine Le Marchant; parr., n. h. Joseph-François Le Marchant de Vaubisson, ancien échevin de Caen; marr., n. d. Louise-Marie-Anne de Valenville, épouse de Philippe Dubert de Reisle, brigadier des armées du Roi, lieutenant colonel du régiment de « Talaran »-cavalerie. — Le 29 août 1756, bapt. de Louis-François-Augustin Lair; parrain, Louis-Pierre Le

Roy, écuyer, sieur de La Réauté, capitaine général du guet de la capitainerie d'Ouistreham. — Le 2 février 1758, bapt. de Charles-François-Claude, fils de Pierre-Louis Le Roy, capitaine commandant des gardes-côtes, et de n. d. Jeanne-Madeleine Le Marchant; parr., Messire Charles-François-Louis de Bérenger, chevalier, seigneur d'« Heranguerville » et autres lieux, représenté par le curé Girard; marr., n. d. Claude de Prépetit d'Chasot, représentée par n. d<sup>lle</sup> Catherine-Jeanne de Chasot, de Langrune. — Le 1<sup>er</sup> août 1758, mar. de François Le Blanc, dem<sup>r</sup> à Vaucelles de Caen, et Marie Énault, fille de feu Jean Énault, maître d'école, et de défunte Jeanne Calieu, de Luc. — Le 11 avril 1758, inh. d'Étienne Le Mazurier, chirurgien à La Délivrande, paroisse de Luc, âgé 29 ans. — Extrait du registre des baptêmes de la paroisse St-Pierre de Lion sur la mer, contenant le baptême, le 9 juin 1759, de Marie-Claudine, fille de Pierre Moisson, cocher de Le Marchant de Caligny, écuyer, seigneur de Luc et autres lieux, capitaine d'infanterie, et de Jeanne Cherpin; marr., d<sup>lle</sup> Marie-Jeanne-Élisabeth Le Marchant de Caligny; parr., Messire Claude-Achille-Hippolyte Le Marchant de Caligny, chevalier de Luc, son frère. Note du curé de Luc Girard: « Sans approuver la qualité de seigneur de Luc, prise sans restriction par led. s<sup>r</sup> Le Marchant de Caligny ». — Le 22 octobre 1759, bapt. de Jacques-Christophe, fils de François Sageon, avocat au bailliage de Caen, et de Marie Blacher; parrain, Jacques de Pierre, receveur des aides du bourg de La Délivrande; marraine, Madeleine Martainville, veuve d'Yves Blacher. — Familles Aubrée, Barb-brulée, Bitot, Blouet, Chemin, Cauvin, Charpin, Davy, de La Ville, Deslandes, Flambard, Fanet, Gast, Gardin, Guillemain, Hardy, Hubert, La Perelle, Lair, Langlois, Le Clerc, Le Rebours, Le Foulon, Le Cerf, Longuet, Mériel, Morel, Pastey, Paysant, Quesnel, Roberge, Roussel, Tourmente, de Than, Testard, Tassin, etc. — Nominations de syndics, de collecteurs, enrôlements et dérollements, etc.

E. Suppl. 781. — GG. 3. (Registre). — Moyen format, 216 feuillets, papier.

**1760-1769.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Girard, Bonvoisin, curés; Bonvoisin, Pégot, de Boaisne, vicaires; Gilles Aubert, vicaire de Colombiers-sur-Seulles, prêtre commis. — Le 26 octobre 1760, bapt. de Marie-Françoise, fille de Louis-Pierre Le Roy, écuyer, capitaine général du guet et garde-

côtes de la capitainerie d'Ouistreham, et de Marie-Madeleine-Jeanne Le Marchand de Vaubisson; parr., Jean-Marc-Antoine-François Le Vaillant, écuyer, commandant le bataillon des milices gardes côtes de la capitainerie d'Ouistreham, de la paroisse de Douvres; marr., Marie-Anne-Madeleine Le Marchant de Vauville, de St-Pierre de Caen. — Le 15 novembre 1760, inh. de Jacques Le Marchant, écuyer, sieur de Vallière, âgé de 76 ans. — Le 23 juin 1761, inh. de Richard Fouquet, prêtre, originaire de Vassy. — Le 22 décembre 1761, sur permission accordée par Bonvoisin, vicaire de Luc, baptême par Robée, vicaire de Lion, d'Henriette-Pétronille-Louise, fille de Pierre Moisson et Jeanne Cherpin; parrain, Messire Pierre-Paul Le Marchant de Caligny, écuyer, seigneur de Luc, chevalier de St-Louis, capitaine d'infanterie; marr., n. d. Jeanne-Élisabeth-Henriette Vauquelin d'Enneey, son épouse. — Le 27 mars 1762, inh. de Charles Bellet, bourgeois de Caen, ancien trésorier de Luc. — Le 4 février 1763, sépulture de Françoise, fille d'Alexandre Bitot, charpentier de navires, et de Marguerite Le Prieur. — Le 23 juillet 1763, sépulture de Madeleine Gautier, femme de Louis Jaume, chirurgien. — Le 25 avril 1764, baptême par Gêfrotin, chanoine régulier de St-Augustin, prieur-curé de St-Martin de Friardel, de Charles-François, fils de Richard Gêfrotin, marchand, et de Marie-Anne-Élisabeth La Louette; parrain, led. curé; marraine, Marie-Françoise Morand, de St-Désir de Lisieux, assistée du vicaire de Luc, Pêgot. — Le 23 novembre 1764, baptême de Clément, fils de Pierre Le Marchant, capitaine des matelots, et de Madeleine Le Tellier. — Le 21 mars 1764, inh. de Jacques Testard, Pierre Revelle et Pierre Hue, « matelots péris d'hier dans la mer, tous trois de cette paroisse », selon la permission du lieutenant général de l'Amirauté de Caen. — Le 27 mars 1764, inh. de Jacques Aubey, matelot, âgé de 24 ans « péris dans la mer » le 20 dud. mois. — Le 15 avril, inh. de Jacques Aubey, matelot, âgé de 52 ans « péris dans la mer le 20 du mois dernier ». — Le 14 novembre 1764, inh. de Jacques Bataille, ancien négociant et bourgeois de la ville de Caen, âgé de 46 ans. — Le 7 septembre 1765, baptême par de Boaisne, vicaire, de Jean-Jacques, fils de Jacques Hue, matelot, et de Marie-Anne Le Tellier; parrain, led. vicaire; marraine, Catherine Durel, femme de Philippe Le Marchant, greffier en chef du présidial de Caen. — Le 30 octobre 1765, bapt. de Léonord-Louis, fils de Louis Jaume, chirurgien, et de Marie-Marthe Mallet; par-

rain, Gabriel-Léonord Auvray, curé de St-Germain de La Lieue; marraine, Marie-Madeleine Philippe, bourgeoise de Bayeux. — Le 31 janvier 1765, inhumation de Philippe-Nicolas Le Marchant, seigneur de Caligny, capitaine d'infanterie, âgé de 75 ans, décédé l'avant-veille, et transporté de Luc en l'église St-Pierre de Caen, où il a été inhumé; la manchette porte: Philippe Le Marchant Blocheville. — Le 31 mai 1766, inh. de Jeanne-Marie-Anne, fille de Jacques-Gilles de Prépetit, officier d'infanterie. — Le 16 septembre 1766, inh. de Joseph-François Le Marchant de Beauvais, écuyer, sieur de Vaubisson, décédé la veille à 80 ans, inhumé dans l'église. — Le 17 mars 1767, baptême de « Pierre-Armant Jaume », fils de Louis Jaume et de Marie-Marthe Mallet, du bourg de La Délivrande, de cette paroisse; parrain, Pierre Mallet, vicaire de « St-Germain La Lieux ». — Le 15 mai 1767, inh. de Pierre Le Tellier, ancien cavalier du régiment des « Cravates », par le curé Bonvoisin. — Le 3 mai 1768, bapt. de Louis-François-Genovéfin, fils de Louis Jaume et de Marie-Anne-Marthe Mallet; par., Jean-François-Joseph Auvray de Coursanne; marr., Geneviève Mesnage, de Carentan. — Familles Aubey, Adeline, Aubrée, Barbier, Bulhours, Cabieu, Cauvin, Couture, Flambard, Hameline, Hue, Hersan, Lemoine, Lissot, Le Blanc, Pastey, Quesnel, Quiquemel, Rouland, Tubeuf, Vintras, etc. — Nominations de collecteurs, etc.

E. Suppl. 782. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 226 feuillets, papier.

**1770-1779.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Bonvoisin, curé; de Boaisne, vicaire; Eustache Duvey, chapelain de La Délivrande, Jean-Philippe Cauvin, bachelier en théologie, prêtres commis. — Le 14 mai 1770, baptême de Marie-Félicité, « qui paroît née d'hier, selon les conjectures qu'on peut avoir, trouvée sur cette paroisse proche la croix du Bouvarin .... et pour distinguer le dit enfant lui a été donné le surnom de La Croix ». — Le 9 février 1770, inhumation de Jean-Baptiste-François-Archange Marie, matelot, noyé sur cette côte au service du navire le St-Nicolas de Talentin, capitaine Vautier, du Havre de Grâce, en présence de Jacques Le Marchand, gardécote, et de Louis Le Marchand, custos. — Le 28 octobre 1771, mariage de Charles-François-René de Prépetit, écuyer, capitaine d'infanterie au régiment provincial de Caen, fils majeur de feu Louis-Guy de

Prépetit, écuyer, de Condé-sur-Noireau, et noble d<sup>lle</sup> Louise-Bonne-Marie de Hainault, fille de feu Jacques de Hainault, écuyer, seigneur et patron et haut justicier du Vey, et de défunte n. d. Marie-Louise Le Benoît, de Clécy, demeurant depuis plusieurs années paroisse de St-Pierre de Caen. — Le 5 octobre 1772, inh. de Catherine-Étienne de Vaux Michel, femme de Jean Bellet, officier de la côte de Luc, par Burgillard, prêtre de la Mission, supérieur du séminaire de La Délivrande, en présence de Le Chevallier, curé de Plumetot, et d'Adam, curé de Lion. — Le 9 juin 1773, mariage de Louis Roger, employé dans les fermes du Roi, et de Marie-Anne Halley. — Le 8 avril 1774, bapt. de Jean-Louis, fils de Pierre Marie, tailleur, et de Marie-Anne Laguel; parrain, Louis-Nicolas-Jacques-François Desmoueux, de St-Sauveur de Caen; marraine, d<sup>lle</sup> Jeanne-Marthe Bellet. — Le 28 septembre 1775, baptême de Robert-François, fils de Jean-Baptiste-Robert Vérel de Moutlaville, avocat au bailliage de Caen, et de Marie-Anne-Élisabeth-Perrine Doray des Lignières; parrain, Jacques-François Le Diacre de Cachy, avocat au Parlement de Paris; marraine, Marie-Anne-Thérèse Goujon, épouse de M. de Coursanne, de la paroisse N.-D. de Caen. — Le 27 décembre 1775, baptême de Marie-Anne-Charlotte Bertrand; parrain, Jean-François Bellet, capitaine général du « gai » et garde de la capitainerie d'Oustréham; marraine, Anne Maheult. — Le 9 mai 1777, baptême de Victoire-Aimée, fille de Louis Jaume, chirurgien, et de Marie-Anne Mallet; parrain, maître Jeandrouet, chirurgien, de la paroisse de Langrune; marraine, Françoise Jaume. — Le 2 novembre 1777, baptême de Rémond-Jean-François, fils de Jean Brishbare, employé dans les fermes du Roi, et de Marie Nicole, de la paroisse de Vergoncé, diocèse d'Avranches; parrain, Rémond Louange, capitaine des fermes du Roi; marraine, Marie-Jeanne Basin, de Caumont. — Le 9 août 1777, inh. de Robert Le Marchand, capitaine des matelots. — Le 26 décembre 1778, inhumation de Marie Tourmente, veuve de Pierre Paisant, par Bonvoisin, ex-curé de Luc et curé de Blainville. — Le 14 juin 1779, bapt. de Pierre, fils de Pierre de La Salle, receveur des aides de La Délivrande.

E. Suppl. 783.—GG. 3. (Registre.)—Moyen format. 184 feuillets, papier.

**1780-1786.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Bouvoisin, curé; de Boaisne, Le Tellier, Oblin,

vicaires; Pierre Claude, supérieur du séminaire de La Délivrande, Paris et Jean-Baptiste Huet, chapelains de La Délivrande, Oblin, curé de Bény, prêtres commis. — Le 25 août 1781, bapt. de Luc-Louis-Isidore et Luc-Paul, fils de Jean-Jacques Jardin, docteur en médecine, et de Marie-Anne-Aimée Foucher; parrain, Luc-Isaïe-François Vimard, curé d'Épron. — Le 4 décembre 1782, baptême de Jeanne-Élisabeth-Catherine, fille de Mathieu Hamelin et de Marie-Madeleine Lequesne, de Luc, demeurant depuis quelque temps sur Langrune; parrain, Philippe-Paul-Aimé Le Marchand de Caligny, chevalier, seigneur de Luc et en partie de La Délivrande, ancien mousquetaire de la garde du Roi, 2<sup>e</sup> compagnie, représenté par Pierre Oblin, vicaire; marraine, n. d. Jeanne-Élisabeth Henriette de Vauquelin de « Nécy », dame patronne de Bény et dame usufruitière de la seigneurie de Luc, représentée par Marie-Jeanne-Catherine Regnault, veuve de François-André Le Marchand de Vaux, écuyer, ancien aide d'infanterie. — Le 11 janvier 1784, baptême de François-Aimé Flambart; marraine, Marie-Madeleine-Françoise de Marguerie. — Le 15 mars 1784, baptême de Louis-Paul, fils de Jean-François de Bernières, écuyer, et de Jeanne-Nicolasse-Marie d'Agier de Rufosse; parrain, Étienne-François de Bernières, écuyer; marraine, Marie-Anne de Noël, épouse de Louis-Jacques-Charles d'Agier, écuyer, sieur de Rufosse. — Le 9 mai 1784, inh. de Jean-Pierre Vérel, fils de Jean-Baptiste Vérel de Moutlaville, avocat au bailliage de Caen, et de Marianne-Élisabeth-Périnne Deslinière. — Le 24 novembre 1784, inh. par Bence, curé de Langrune, de n. d. Marie-Madeleine-Aimée de Touchet, veuve de Bernardin de Marguerie, chevalier, seigneur de Courcy, décédé la veille à 70 ans. — Le 12 janvier 1786, bénédiction solennelle par le curé de Langrune, co-doyen du doyenné de Douvres, du terrain cédé pour l'augmentation du cimetière de Luc, en présence de M. de Caligny, « bienfaiteur dudit cimetière », seigneur de la paroisse, etc. — Le 1<sup>er</sup> mars 1786, bapt. de François-Eugène-Marcel, fils de Robert Cosset et de Catherine-Angélique Le Moine; parrain, François-René Du Hommet, chevalier, garde du corps du Roi, de la paroisse de « Vildieu Bayeul », diocèse de Sées. — Familles Aubert, Aubrée, Amaury, Bétourné, Briand, Buhours, Cauvin, Chemin, Cosset, Flambard, Hamelin, Hue, Huet, Huard, Le Tellier, Legrand, Leclerc, Le Boucher, Longuet, Malfilâtre, Mériel, Paysant, Poitevin, Patey, Quesnel, Rouland, Rollant, Turpin, etc.

E. Suppl. 784. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 182 feuillets, papier.

**1787-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Adam Du Longpray, vicaire de Luc et curé de Goupillières; Louis-Etienne Dupuy, chapelain fondé de Langrune, prêtre commis. — Le 17 mars 1787, inh. de Sophie Mireleau, fille de Jean-Julien Mireleau, receveur des aides à La Délivrande, et de Jacqueline-Gilonne Fauvel. — Le 14 mars 1788, bapt. de Louis-François-Marie, fils de François-Marie Le Terrier, commis de la régie générale, natif de « Macheecoult » en Bretagne, et d'Anne-Françoise Guyon, d'Avranches. — Le 6 mai 1788, bapt. de Marie-Madeleine-Justine, fille de Pierre Marie et de Marie-Anne Lagnel; parrain, Cliquet de La Vallée, secrétaire à l'intendance. — Le 9 novembre 1788, inh. de Jean Le Tellier, obitier de la paroisse, par le curé de Langrune, doyen du doyenné de Douvres. — Le 14 août 1789, baptême de Zoé-Dieudonnée, fille de François Dagier de Rufosse, écuyer. — Familles Anbrée, Aubert, Adeline, Aubey, Bacon, Buhours, Bitot, Blancagnel, Chemin, Colibert, Couture, Dumont, Falue, Flambart, Gast, Gondouin, Hersan, Hue, Laurent, Le Moulinier, Le Somptier, Mauger, Paisant, Talent, Trébucien, Tubeuf, Varin, Viley, Voisin, etc.

### Mathieu

E. Suppl. 785. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 195 feuillets, papier.

**1611-1701.** — Église paroissiale de Notre-Dame de Mathieu. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Étienne Gallopin, Julien Peschard, Guillaume Hardy, Henri Lamoureux, Mathieu Robert, curés. — Le 30 septembre 1611, m., Marie, femme du s<sup>r</sup> de St-Germain. — Le 16 septembre 1612, délibération portant que Jean Marot, custos, aura 100 sols pour ses gages, à prendre sur le trésor. — Le 13 février 1613, b. de Pierre, fils de Guillaume Fresnel, s<sup>r</sup> de St-Germain; p., Pierre de St-Laurent; m., Jeanne de Grimouville, femme de Rouland de Fouloigne, s<sup>r</sup> de St-Jean. — Le 24 mars 1613, audience de contrat du 28 février, portant vente par Nicolas Quyré, s<sup>r</sup> des Vallées, bourgeois de Caen, à Nicolas Bénard, s<sup>r</sup> de Poussy, du droit de condition retenu pour vente de terre à Mathieu. — Le 23 juin 1613, permission à l'évêque de Bayeux ou ses préposés de prendre des pierres au cimetière pour réédifier le gable de la

grange de dîme dud. évêque, « sans la choisir ny courir à la plus belle, à la charge que led. s<sup>r</sup> baillera la somme de vingt escus », dont il en devait déjà 10. — Le 10 octobre 1613, mariage de Bertrand Marot et Laurence Jouin, en présence de Marie, femme de Damien Marot, mère dud. Bertrand. — Le 16 octobre 1613, inh. en l'église de Mathieu de Rouland de Fouloigne, s<sup>r</sup> de St-Jean, par Lyot de La Forge, curé de Périers. — Le 24 juin 1614, b. d'Anne, fille de Guillaume Fresnel, s<sup>r</sup> de St-Germain. — Le 15 juillet 1614, mariage, « viron sept heures de matin », de Tassin Le Vaillant, s<sup>r</sup> du Val, de Douvres, demeurant à St-Pierre de Caen, et Charlotte de Fouloigne, fille dud. feu Rouland de Fouloigne, de Mathieu, en présence de Jean de Fouloigne, s<sup>r</sup> de St-Jean, frère de lad. fille, Jean et Pierre dits Le Vaillant, frères dud. s<sup>r</sup> du Val, la veuve de feu Le Vaillant, s<sup>r</sup> de La Ferrière, mère dud. s<sup>r</sup> du Val, d<sup>elle</sup> Françoise de Fouloigne, etc. — Le 27 juillet 1614, b. de Madeleine, fille de Bertrand Marot. — Le 31 mars 1615, b. d'Antoine, fils de Guillaume Fresnel, s<sup>r</sup> de St-Germain; p., Antoine Le Tenneur, écuyer; m., Madeleine Le Gras. — Le 5 avril 1615, bannissement de la « pasture » du cimetière. — Le 12 avril 1615, audience de contrat de vente, du 4 dud. mois, par Jacques Le Vavasseur, s<sup>r</sup> de Christot, et Anne de Reviers, sa femme, à Guillaume Bénard, s<sup>r</sup> de Vauville, de terres à Mathieu, tenues du fief de Vauville. — Le 2 mai 1615, inhumation, « hors lieu saint », de Catherine, femme de Samuel Le Véel. — Le 21 mai 1615, b. de Renée Auber; p., Jean Le Vavasseur, s<sup>r</sup> d'Anisy. — Le 14 mai 1616, b. de Toussaint Marot, fils Bertrand. — Le 13 novembre 1616, audience du contrat de vente du 9 novembre 1616, moyennant 5.400 livres t., par Jean-Baptiste Godard, s<sup>r</sup> de Bracquetuit, chanoine de l'église Notre-Dame de Rouen, à Jacques Le Canu, s<sup>r</sup> de La Chaussée, conseiller en la vicomté de Caen, de la fief-ferme de Mathieu, sise en lad. paroisse, consistant en terres, rentes et autres droits à fief noble appartenant, ainsi qu'elle avait été adjugée à noble homme Arthur Igou. — Le 12 février 1617, audience de contrat de vente par Damien Marot, de Mathieu, à Gilles Bénard, s<sup>r</sup> de Vauville. — Le 19 février 1617, audience de contrat de vente par Pierre et Nicolas dits Pigache, à Thomas Marot, bourgeois de Caen, de terre à Mathieu. — Le 20 août 1617, audience de contrat de vente par Jean Beaujour le jeune, « médecin opérateur », bourgeois de Caen, à Guérin Bourguaise, bourgeois de Caen, de terre à Mathieu, d'elle de dessus le mont de Plumetot, jouxté Jacques de Cauvigny, butant sur la

terre d'Aunay, tenue des fiefs du Roi — Le 15 juin 1618, requête du promoteur de la juridiction ecclésiastique de Caen, assignation à Damien Marot, ci-devant trésorier de l'église de Mathieu, à comparoir devant l'officiel de Bayeux au siège de Caen pour se voir condamner à payer le reliquat de son compte. — Le 27 juin 1618, inh. de Catherine Le Véal. « fille naturelle » de Samuel Le Véal. — Le 8 juillet 1618, audience de contrat de vente à Jacques Le Canu, conseiller en la vicomté de Caen, s<sup>r</sup> de la Ch[aussée], de la condition de réméré retenue pour vente de terre tenue des fiefs de St-Aubin, assis à Mathieu. — Le 11 mai 1619, inh. de Marin Marot. — Le 15 octobre 1620, b. d'Anne Marot, fille Bertrand. — Le 9 juin 1655, b. d'Antoine Lair; p., Antoine de Fresnel, écuyer, s<sup>r</sup> de Mathieu; m., Anne, fille de François de Foulongne, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Jean. — Le 22 février 1656, b. de Marguerite, fille de Bernardin Bénard, écuyer, s<sup>r</sup> de Vauville, et de Françoise de Venois; m., Marguerite Marc, femme dud. François de Foulongne; p., Jean-Jacques Pelvey, écuyer, s<sup>r</sup> de Baugy. — Le 25 mai 1656, m., Esther Marot. — Le 6 mars 1659, m., Catherine Allain, veuve de Jessé Le Canu, s<sup>r</sup>; en interligne) de Clairefontaine, s<sup>r</sup> de La Chaussée. — Le 14 février 1668, mariage de Philippe Cahagnes et Esther Marot, de Mathieu. — Le 25 mars 1669, p., François Besnard, chirurgien. — Le 20 septembre 1669, b. d'Hyacinthe-Joseph, fils de Jean Colletée « Relaps », et de Jeanne Auvray; p., César de Fresnel, écuyer, seigneur de La Pipardière, etc.; m., Claude-Élisabeth de Santeuil (elle signe: de Senteuil), épouse d'Antoine de Fresnel, éc., seigneur de St-Ouen. — Le 13 février 1670, b. de François, fils de Jean de Foulongne, écuyer, et de Madeleine Du Cloustier (elle signe: Le Cloustier); p., François de Foulongne, éc., s<sup>r</sup> de St-Jean, son aïeul; m., Marie Le Blais, son aïeule maternelle, en présence de François de Bonnefons, éc., s<sup>r</sup> de Lannay, et Jacques de Caumont, éc., s<sup>r</sup> du Tremblay. — Le 31 mars 1670, b. d'un enfant mâle né d'Esther Augot, que la sage-femme a dit lui avoir été déclaré par lad. Augot être des œuvres du s<sup>r</sup> « d'Anerville ». — Le 13 avril 1670, p., Toussaint Marot. — Le 4 juin 1670, b. d'Adrien Jouin; p., Adrien Le Grand, s<sup>r</sup> de La Grand-Rue. — Le 31 octobre 1670, b. d'« un enfant masle, malade à l'extrémité, et illégitime », présenté par Philippe Pennel et Jeanne Auvray, de Mathieu, qui ont dit leur avoir été donné à nourrir par Guillaume Jean, s<sup>r</sup> du Perron, avouant être de ses œuvres; led. Pennel l'a nommé Philippe et a promis et signé de le faire

élever et instruire comme son enfant propre, au cas ou led. s<sup>r</sup> du Perron, père de l'enfant, n'en fit son devoir. — Le 16 avril 1671, b. de Bénédicte, fils desd. Jean de Foulongne et Madeleine Le Cloustier; p., Gaspard Le Cloustier, éc., sieur de Monts, son aïeul maternel; m., Marguerite Marc, son aïeule paternelle. — Le 12 juillet 1672, b. de Thomas, fils des précédents; p., Thomas de Cyresme, éc., s<sup>r</sup> de La Ferrière; m., Françoise de Foulongne. — Le 15 janvier 1673, b. d'Antoine-Claude Le Roux; p., Antoine de Fresnel, éc., s<sup>r</sup> de St-Ouen, de Mathien, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi; m., Claude-Élisabeth de Santeuil, son épouse. — Le 31 octobre 1673, b. d'Anne, née hors mariage de Thomas Marot et Isabeau Oresme, reconnue de ses œuvres par led. Marot; le 7 novembre 1673, mariage des précédents et nouvelle reconnaissance de l'enfant, « tenu par yceux pendant l'imposition du voile ». — Le 21 décembre 1679, b. de Madeleine, fille de Jean de Foulongne, éc., s<sup>r</sup> de St-Jean, et de Madeleine « Du Cloutier »; m., Anne de Caumont; p., Gabriel de Bonnefons, éc., s<sup>r</sup> de Varinière. — Le 16 septembre 1680, b. de Louise-Madeleine Carrel; p., Louis de Clinchamp, écuyer; m., Madeleine de Tiremois. — Le 29 décembre 1680, b. de Michel-François, fils desd. de Foulongne et « Du Cloutier »; p., Michel Du Cloutier (il signe: Le Cloustier), écuyer, s<sup>r</sup> du Vernay, son oncle; m., Françoise de Foulongne, sa tante. — Le 7 février 1684, b. de Joseph, fils des précédents. — Le 18 novembre 1685, procuration (en blanc) pour faire adjuger au profit du trésor de la paroisse une portion de terre au terroir de Mathieu, qui aurait ci-devant servi de sépulture pour les personnes faisant profession de la R. P. R., à eux donnée il y a 45 ans environ par le nommé Marot, l'un d'eux. — Le 20 octobre 1686, procuration pour poursuivre le recouvrement de 94 livres délivrées aux cavaliers de la garnison de Christot. — Le 9 août 1687, cérémonies du baptême de Pierre-Claude, fils d'Étienne de Gland et de Marie Hauton; p., Pierre de Bragelongne, président au Parlement de Bretagne; m., Claude-Élisabeth de Santeuil, épouse d'Antoine de Fresnel, chevalier, seigneur de St-Ouen. — Le 1<sup>er</sup> août 1688, b. de Jacques Jean; « Marguerite Nivet, présente pour marraine, a esté refusée pour son ignorance ». — Le 25 janvier 1689, b. d'Antoine-Joseph, fils desd. Jean de Foulongne et Madeleine « Du Cloustier »; p., Antoine de Fresnel, seigneur de St-Ouen, Mathieu, Pèriers, Anguerny, gentilhomme ordinaire du Roi et capitaine des gentilshommes de son canton; m.,

Elisabeth de La Court, veuve de Nicolas de Santeuil, président des trésoriers de France au bureau de Paris. — Le 19 mai 1690, b. de Jacqueline, fille de Jacques Deschamps, écuyer, et de Renée de Pierrepont ; m., Jacqueline Richard, épouse de Le Vaucher ; p., Pierre Deschamps, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Marc. — Le 5 septembre 1690, b. de Pierre, fils desd. de Foullongue et « Du Cloutier ». — Le 25 novembre 1691, b. de Madeleine, fille des mêmes. — Le 28 septembre 1694, p., François Deschamps, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil. — Le 13 novembre 1694, mariage de Jacques Baudard, écuyer, sieur de Riemont, d'Anguerny, et Marguerite Pottier, de Mathieu. — Le 12 mai 1695, délibération des paroissiens : « sur ce qu'il leur a esté représenté qu'il y avoit un petit cimetièrre pour enterrer les Calvinistes, et qu'ayant signé leurs renonciation et leurs abjuration à la foy de Calvin, ils reconnoissoient la religion catholique, apostolique et romaine, ils ont banni pour six ans led. cimetièrre pour le bénéfice du thrésor, attendu le petit revenu qui est aud. thrésor dud. lieu », etc. ; mise à prix par le curé à 25 sols par an — Le 20 novembre 1695, b. de Jean Le Vée ; m., Charlotte de Foullongue ; p., Gilles de La Rue, bourgeois de Caen. — Le 1<sup>er</sup> mai 1697, b. de Pierre-François, fils de François Le Sens, écuyer, et d'« honneste femme » Anne Pouchin ; m., noble dame Hélène de Marguerit, dame de Bénouville et autres lieux ; p., Pierre Le Sens, chevalier, seigneur de Lion. — Le 25 janvier 1699, baptême par f. Pierre Le Noir, prêtre, cordelier du couvent de Caen. — Le 30 janvier 1699, inh. d'Henri Lamoureux, curé de Mathieu, âgé de 44 ans, par François Blin, curé de Plumetot, doyen de Douvres, en présence de Guillaume Plichon, curé de Cambes, et de Roland Auber, curé de S<sup>t</sup>-Ursin d'Epron. — Le 28 juin 1699, délibération d'Antoine de Fresnel, chevalier, seigneur de S<sup>t</sup>-Oueu, trésorier de l'église, Jean de Foulogne, écuyer, sieur de S<sup>t</sup>-Jean, Nicolas Hue, écuyer, sieur de Vauville, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, François Deschamps, éc., s<sup>r</sup> du Mesnil et de S<sup>t</sup>-Aubin, Jacques Deschamps, éc., François Le Sens, éc., Nicolas Hébert, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, Jean Maduel, Pierre Durocher, Gilles de La Rue, bourgeois de Caen, et les autres paroissiens et possédants héritages à Mathieu, pour nommer un obitier en remplacement de Grosse : est élu Étienne Mondehare, prêtre de la paroisse de S<sup>t</sup>-Martin de Caen, « proposé » par l'évêque de Bayeux pour la desserte de la paroisse pendant lad. année, à charge par lui de célébrer les fêtes et dimanches une basse messe, à 8 heures du matin en hiver, à 7 en

été, aux termes des ordonnances de l'évêque, aider à chanter aux grandes messes, matines, vêpres, célébrer la moitié des messes et fondations à faire en lad. église, tenir actuellement les petites écoles pour enseigner à lire et écrire aux enfants de la paroisse (autre délibération y relative du 20 décembre 1699). — Le 26 novembre 1699, mariage de Charles Le Breton et Marie Rouelle. — Le 6 février 1700, mariage de François de Cingal, écuyer, sieur des Essards, fils de Laurent, s<sup>r</sup> d'Hermanville, et de Marie Aupoix, de S<sup>te</sup>-Marguerite de Ducey, et Charlotte de Foulogne, fille de Jean, écuyer, sieur de S<sup>t</sup>-Jean, et de Madeleine Le Cloutier. — Le 10 octobre 1700, baptême d'Anne-Françoise, fille de François Le Sens, éc., et d'Anne Pouchin. — Le 19 octobre 1700, abjuration de Madeleine de La Perrelle, de Mathieu. — Le 25 novembre 1700, b. de Jean-François, fils de François de Cingal, écuyer, sieur d'Hermanville, et de Charlotte de Foullongue. — Le 21 mars 1701, abjuration d'Anne de La Perrelle. — Le 11 octobre 1701, b. de Catherine Françoise, fille desd. de Cingal, sieur d'« Armanville » et de Foullongue. — Oppositions à monitoires, notamment à la requête de Jacques Le Blanc du Rollet, abbé commendataire de Barbery (1614) : assignation devant l'officiel ; en 1612, publication de mandement d'Ambroise Le Gauffre, docteur ès droits, officiel de Bayeux au siège de Caen. — Délibérations : élections de collecteurs, de messieurs, de trésoriers, de procureurs-syndics, enrôlements et dérolements : procès en Élection de Caen ; adjudication au rabais du droit de guet, etc. Parmi les délibérants, Gabriel et Damien Marot, en 1612. — Audiences de contrats concernant : led. Gilles Bénard, s<sup>r</sup> de Vauville ; Jacques Le Canu, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Aubin, conseiller en la vicomté de Caen (1617) ; Jean Le Canu, s<sup>r</sup> de Clairefontaine, bourgeois de Caen (1618) ; Jacques Deschamps, élu pour le Roi à Caen (1618) ; Jean de Fouloigne, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Jean (1618) ; Thomas Marot, bourgeois de Caen (1618) ; Jean de Foulognes, s<sup>r</sup> de Petiville (1618) ; Damien Marot, de Mathieu, et Thomas Marot, bourgeois de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen (1619) ; Guillaume Fresnel, s<sup>r</sup> des Jardins et de S<sup>t</sup>-Germain (1620), etc.

E. Suppl. 786. — GG. 2. (Registre.) — Grand format, 176 feuillets, papier.

**1701-1739.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Mathieu Robert et Michel Maizeray, curés. — Le 1<sup>er</sup> février 1702, inh. dans l'église de Jean-François Cingal, écuyer, âgé de 15 mois, en présence de

François Cingal, écuyer, son père, de Jean de Foulongues, son grand-père. — Le 8 juin 1702, bapt. de Charles-Philippe, fils de François Le Sens, écuyer, et d'Anne Pouchiu; par., Charles Allain, prêtre, sieur du Hutrel; m., Marie-Anne Malouin. — Le 18 juillet 1702, inh. de Françoise Caugy, « frappée à mort par un nommé Thomas Le Grand, de la paroisse de Cristot, valet de M. Du Mesnil Des Champs ». — Le 13 février 1704, inh. dans la nef de Jacques de La Rue, « s<sup>r</sup> Desaune », bourgeois de Caen, âgé de 75 ans, en présence de Guillaume de La Rue, son fils, et de Gilles de La Rue, son neveu. — Le 25 mars 1704, bapt. d'Antoine Le Vée; par., Antoine de Foulongne, écuyer. — Le 23 décembre 1704, bapt. de Marie-Françoise, fille de François Cingal, écuyer, sieur d'Armanville, et de Charlotte de Foulongne; mar., Marie de Foulongne; par., Antoine de Foulongne, écuyer. — Le 27 février 1707, bapt. de Jacques-Philippe, fils de Jacques Rouelle et de Marie Bougon; par., Jacques-Philippe Rouelle, oncle de l'enfant; mar., Anne Rouelle, sa tante. — Le 29 mai 1707, les paroissiens assemblés en commun « pour la fonte de la cloche, ont consenti que le s<sup>r</sup> Le Grand, trésorier en charge, fasse incessamment refondre icelle cloche et faire recharger le battant convenable pour le son de la cloche, qu'il y fasse mettre le bément de métal pour aider au déchet d'icelle cloche.... et qu'au lieu dud. bément il en fournira un de cuivre ». — Le 14 juillet 1709, bapt. de Jean-Charles Rouelle, fils de Jacques. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1709, inh. dans l'église de Renée de Pierrepont, épouse de Deschamps, écuyer. — Le 15 octobre 1710, inh. dans l'église de Charles Le Sens, écuyer, âgé de 8 ans, en présence de François Le Sens, écuyer, son père. — Le 3 mai 1711, bapt. de Gilles Rouelle, fils dud. Jacques. — Le 25 mai 1712, déclaration de grossesse de Marie Carabin, servante, des œuvres de Joseph Baston, valet domestique, lequel l'aurait trompée sous promesse de l'épouser; présent, Jean-Baptiste Bougy des Varennes, avocat en vicomté à Caen. Le même jour, « led. Joseph Baston, de la paroisse de Villiers-le-Sec, est comparu devant dit curé, lequel a reconnu que lad. Marie Carabin, de la paroisse de Noyers, était enceinte de ses œuvres, et déclaré qu'en cas qu'il ne se puisse résoudre de l'épouser il promet et s'oblige prendre et se charger de l'enfant quand il sera né, si lad. Carabin n'aime mieux le garder, et en ce cas led. Baston a promis luy payer la somme de 60 livres, savoir la moitié immédiatement après l'accouchement et l'autre moitié au bout de l'an, si led. enfant vit, et en outre

la somme de 10 livres pour la gésine ». — Le 7 août 1712, « nous, curé, gentilshommes, trésorier en charge, bourgeois possédants terre, paroissiens et habitants... assemblés en commun... nous avons admis et admettons par ce présent la personne de M<sup>e</sup> Robert Anger, prêtre, de la ville de Vire, en qualité d'obitier de lad. paroisse, aux charges d'en faire bien et deuement les fonctions, et de tenir assiduellement les petites écoles, faire le cathéchisme les dimanches et festes, pour l'instruction de la jeunesse, faire et ayder à faire et célébrer le service divin et les obits de lad. paroisse, se faire approuver de M<sup>gr</sup> de Bayeux pour l'administration des sacrements en lad. paroisse, le tout par l'ordre de nous, Mathieu Robert, prestre, curé dud. lieu, avec lequel led. sieur Anger partagera le revenu desd. obits et payra sa part des impôts et taxes qui pourront ariver; de plus, nous consentons que le trésorier en charge paye annuellement aud. s<sup>r</sup> Anger la somme de 10 livres pour louer une maison à tenir lesd. écoles gratuitement pour les pauvres, et se fera payer des autres comme il advisera bien, ce que nous avons signé avec led. s<sup>r</sup> Anger, qui a consenti que le s<sup>r</sup> Mondehare cy-devant (et de présent, *ajouté en interligne*) obitier, pourra revenir dans l'an du jour de Noël prochain, en cas qu'il ne s'accoustume dans son bénéfice, et cesuivant les termes de son certificat de réception du 20 décembre 1699 ». — Le 22 janvier 1713, bapt. de Marie-Anne, fille de Philippe Rouelle et de Marie Fleury; mar., Anne Rouelle. — Le 11 juin 1713, bapt. de Jean-Jacques, fils de Jacques Rouelle et de Marie-Charlotte Bougon. — Le 15 octobre 1713, élection de Charles Fleury, sieur du Val, bourgeois de Caen, possédant maisons et héritages à Mathieu, aux fonctions de trésorier à la place de Gilles de La Rue, bourgeois de Caen. — Le 26 novembre 1715, bapt. d'Adrien-Jacques-Marin, fils de Jacques Rouelle et Marie Bougon; inhumé le 2 décembre. — Le 13 février 1716, inh. dans la nef de l'église de François Blaize, s<sup>r</sup> de La Fieffe, âgé de 60 ans. — Le 12 avril 1716, inh. dans la nef de Pierre-François Le Sens, écuyer, âgé de 19 ans, en présence de François Le Sens, écuyer, son père, de M. de Foulongne, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Jean, Antoine-Joseph de Foulongne, écuyer. — Le 21 février 1717, bapt. de Félix Rouelle, fils de Philippe; par., Michelle-Antoine Deschappelle Piédone, écuyer; mar., Théodore de Vernay. — Le « trente » (lire 13) février 1718, bapt. d'Hilaire-Marin Rouelle, fils de Jacques et de Marie Bougon; par., Guillaume Bougon, son oncle; mar., Marie Fleury. — Le 8 mai 1719, mariage de Pierre Du Rocher, chi-

rurgien juré, bourgeois de Caen et Catherine Bréard, fille de feu Louis Bréard, avocat à Caen, tous deux demeurant depuis longues années à Mathieu, par Jacques Auvray, approuvé pour faire les fonctions du curé de Mathieu pendant son infirmité, présence de Robert Auger, curé de Cambes. — Le 3 septembre 1720, bapt. d'Anne-Marguerite Fossé; mar., Anne de Foulongne; par., Nicolas-Alexandre de La Rue, avocat au Parlement de Rouen. — Le 21 décembre 1720, mariage dans la chapelle St-Sauveur de Mathieu, par dom Armand-Victor Guillembeau, chanoine régulier de St-Augustin, de Pierre-Nicolas de Bragelongne, écuyer, fils de feu Nicolas de Bragelongne, écuyer, chevalier, premier trésorier de France de Paris, et de Marguerite-Elisabeth Le Platerier de La Croix, et Elisabeth de Fresnel, fille de feu Joseph de Fresnel, écuyer, seigneur de La Pipardière, tous deux de St-Pierre de Caen, en présence d'Antoine de Fresnel, écuyer, seigneur et patron de St-Ouen, Périers, Anguerny et autres lieux, Elisabeth de Santeil, épouse dud. seigneur de St-Ouen, Charlotte de Fresnel, sœur de l'épouse, Mathieu Robert, curé du lieu. Robert Auger, curé de Cambes, Augustin Pesnel, obitier de Mathieu, Claude-Pierre de Gland, avocat, « et autres qui nous ont dit bien connoître les parties ». — Le 12 avril 1723, inh. dans l'église de Jacques Deschamps, écuyer, sieur du Mesnil. — Le 17 août 1723, bapt. de François-Luc Vimard; par., Luc-Isaï Du Hamel, chevalier, seigneur de Rochefort; mar., Marie-Françoise de Fresnel. — Le 22 mars 1724, bapt. de Louise-Jeanne-Aimée, fille de Louis-Charles Deschamps, écuyer, sieur du Mesnil, et de Marie-Anne Dieuavant; mar., Jeanne Ribout; par., Pierre-Aimé Deschamps, frère de l'enfant, assisté de Pierre Deschamps, écuyer, sr de St-Aubin, répondant pour lui. — Le 28 juin 1724, inh. dans l'église de Louis-Charles Deschamps, écuyer. — Le 20 août 1724, inh. dans le chœur, « proche le gradin du Sancta Sanctorum », de Mathieu Robert, ancien curé, âgé de 75 ans. — Le 26 février 1725, inh. dans l'église de Périers d'Elisabeth-Claude de Santeuil, épouse d'Antoine de Fresnel, chevalier, seigneur et patron de Périers, seigneur d'Anguerny et autres terres, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, en présence de Jean-Antoine de Fresnel, chevalier, seigneur et patron de La Pipardière et Pontolain, de Pierre-Nicolas de Bragelongne, écuyer. — Le 16 août 1725, inh. dans l'église de Catherine Couture, épouse de Pierre Deschamps, écuyer. — Le 11 décembre 1725, bapt. d'Antoine Heuste; par., Marc-Antoine de Fou-

longne, sieur de St-Jean, écuyer, sieur du Motel; mar., Marie-Anne Dieuavant. — Le 11 mai 1726, cérémonies du baptême de Françoise-Élisabeth, fille de Jean-Antoine de Fresnel, écuyer, seigneur de La Pipardière, Pontolain et autres lieux, et de Françoise-Élisabeth Le Boucher des Moulins, baptisée dans l'église de Magny-le-Freule, le 14 juin 1717, par feu Bacheley, curé, suivant l'attestation du curé Mittaine, licencié aux droits de la Faculté de Paris, sur témoignages, aucun acte ne figurant aux registres. — Le 15 novembre 1726, inh. de Jean de Foulongne, écuyer, âgé de 82 ans, en présence de Bénédict et Antoine de Foulongne, écuyers. — Le 14 décembre 1726, bapt. d'Antoine-François Rouelle, fils de Philippe; mar., Françoise de Fresnel; par., Antoine de Foulongne, écuyer, sieur de St-Jean. — Le 22 février 1727, mariage de Pierre-François Lefebvre, fils de défunts Pierre et Jeanne Pouchin, de St-Pierre de Caen, et Anne-Françoise Le Sens, fille de François Le Sens, écuyer, et d'Anne Pouchin, sur dispense de parenté au second degré de consanguinité, en présence de Marie-Angélique Le Sens, sœur de l'épouse. — Le 18 décembre 1727, inh. de Théodore de Vernay, épouse d'Antoine de St-Jean de Foulongne, écuyer, âgée de 40 ans. — Le 13 avril 1728, mariage dans la chapelle de M. de St-Ouen, de Jean-Baptiste Hue, écuyer, seigneur de Navarre, fils d'Antoine-François Hue, écuyer, seigneur de Léronnel et de St-Martin-de-Fontenay, et d'Andrée Restout, de la paroisse de Notre-Dame de Caen, et Marie-Françoise de Fresnel, fille de feu Joseph de Fresnel. — Le 13 août 1728, inh. dans l'église de Périers d'Antoine de Fresnel, écuyer, seigneur et patron de Périers, d'Anguerny et autres lieux, âgé d'environ 85 ans. — Le 23 août 1728, mariage d'Antoine-Joseph de Foulongne, sr de St-Jean, fils de feu Jean de Foulongne, écuyer, sr de St-Jean, et de Madeleine Le Cloutier, et Catherine de Fresnel, fille de feu Joseph de Fresnel, écuyer, sieur de La Pipardière, et de Jacqueline de Chorel. — Le 31 mai 1730, bapt. de Madeleine-Jeanne-Catherine, fille d'Antoine-Joseph de Foulongne et de Catherine de Fresnel; mar., Madeleine Le Cloutier; par., Jean-Antoine de Fresnel, seigneur et patron de Périers, Anguerny et autres lieux, en présence de Joseph-Augustin-Philippe de Costard. — Le 10 novembre 1732, bapt. de Pierre-Nicolas Bénouville; par., Nicolas Le Telier, sieur de Vauville, licencié aux droits en l'Université de Caen; mar., Marie-Catherine Le Telier de Vauville. — Le 8 septembre 1735, inh. de Madeleine Du Cloutier, veuve de M. de St-Jean.

écuyer, en présence de M. de Foulongne et de M. de St-Jean, ses enfants. — Le 4 août 1737, bapt. de Marie-Catherine Scelle; mar., Madeleine de St-Jean; par., Antoine-Bénédict de Foulongne, fils d'Antoine de Foulongne. — Le 10 janvier 1739, inh. de Bénédict de Foulongne, écuyer. — Le 27 juin 1739, mariage, à Démonville, de Jean-Baptiste Bénard, écuyer, fils de feu Thomas, de Démonville, et Angélique Le Sens, fille de François Le Sens, écuyer, et d'Anne Pouchin, de Mathieu, en présence de Robert Bénard, écuyer, s<sup>r</sup> des Prés, Pierre Le Fèvre, s<sup>r</sup> des Mares, Anne-Françoise Le Sens, Marie-Madeleine Le Marchand, Anne-Françoise Le Fèvre des Mares, Marie Le Fèvre, Marie-Thérèse-Madeleine Le Marchand, etc. — Le 2 juillet 1739, bapt. d' Aimée-Cécile Lamoureux; mar., Cécile-Michelle-Élisabeth de La Court; par., Pierre-Aimé, s<sup>r</sup> du Mesnil, écuyer. — Le 29 juillet 1739, inh. dans la nef de François Le Sens, écuyer, âgé d'environ 70 ans. — Elections de trésoriers, de collecteurs de la taille et du sel, enrôlements et déroléments, etc.

E. Suppl. 787. — GG. 3. Registre. — Moyen format, 263 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1740-1779.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Maizeray et Jean-Baptiste Lepetit, curés — Le 20 décembre 1740, bapt. de Charles-Claude-Bénédict, fils de Jean-Antoine de Foulongne, écuyer, et de Marie-Françoise de Bonfond; par., Antoine-Bénédict de Foulongne, écuyer; mar., Madeleine-Jeanne-Catherine de Foulongne, en présence du père, de M. de St-Jean, Catherine de Fresnel, Marie-Anne de Blangy de Clermont, etc. — Le 7 août 1741, bapt. de Marie-Adélaïde, fille de Guillaume Jean de Crèveœur, écuyer, et de Marie-Anne-Thérèse Blouet. — Le 17 juillet 1743, bapt. de Marie-Cécile-Thérèse, fille de Pierre Des Champs, écuyer, sieur du Mesnil-Richard, et de Cécile-Michelle-Élisabeth de La Cour. — Le 28 octobre 1744, mariage de Jacques Hue, s<sup>r</sup> de Prébois, conseiller au siège présidial de Caen, fils de Jacques Hue, écuyer, greffier en chef au bureau des finances de Caen, et de Marie-Anne Le Sauvage, et Marie-Catherine Le Telier, fille de Nicolas Le Telier, conseiller au siège présidial de Caen, et de Marie de Gouville, les deux époux de la paroisse de St-Pierre de Caen; parmi les signatures: Le Telier de Vauville, Le Telier de Larguilly, Le Marchand de Vauville, etc. — Le 14 octobre 1745, bapt. de Catherine-Françoise-Adélaïde, fille de Jacques Le Bour-

guignon, écuyer, procureur du Roi au bureau des finances de Caen, et de Françoise Des Champs; mar., Catherine-Luce Duperré; par., Pierre Des Champs, écuyer, seig<sup>r</sup> du Mesnil Des Champs. — Le 14 novembre 1750, inh. de Françoise de Le Sencrac, veuve de Des Champs du Mesnil, écuyer, âgée d'environ 80 ans. — Le 11 novembre 1750, mariage d'Etienne Collet, de Tournay, et Marie-Gabrielle Jeanne, en présence de Gervais-François-Antoine L'Hoste, écuyer, seigneur du Londel, Gilles Le Coq, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaucelles, Henri-Luc Du Londel, écuyer. — Le 8 avril 1753, inh. de Jacques Fresnel, maître d'école, âgé de 67 ans. — Le 20 avril 1754, bapt. de Marie-Catherine, fille de Marin Fresnel, maître d'école, et d'Anne Picard. — Le 24 août 1758, bapt. de Michel-Louis-Albert, fils de Jacques Fresnel, tailleur de pierres, et de Catherine Lamoureux; p., Michel de Jean, chirurgien, de Mathieu. — Le 29 novembre 1758, bapt. d'Anne-Victoire de La Londe; par., Jacques-Michel de Jean, chirurgien, de Mathieu. — Le 24 avril 1759, bapt. de Marin-François-Louis Verrolles; par., Pierre-François, chevalier, marquis de Fresnel; mar., Marie-Anne-Françoise de Goujon, son épouse. — Le 26 septembre 1759, inh. dans l'église de Marie-Madeleine de Gouville, épouse de Le Telier de Vauville, conseiller au bailliage de Caen, âgée de 74 ans. — Le 22 juillet 1771, bapt. de Louis-Aimé, fils de Jacques-François de Bourguignon, chevalier, seigneur du Mesnil-Richard, président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Caen, et de Françoise-Charlotte-Félicité Le Vaillant des Isles; par., Louis-Gustave de Bourguignon, chevalier, sieur de Blamont, président trésorier de France au bureau des finances de Caen; mar., Madeleine Angot, veuve de Georges-Anne Le Vaillant, chevalier, seigneur de La Ferrière, patron présentateur de Mombray, Les Isles, La Fresnaye, patron honoraire de Proussy, patron présentateur de St-Aubin, seigneur et patron honoraire de St-Martin-des-Besaces, de St-Ouen et Le Grand Samoy. — Le 21 novembre 1771, baptême par Jean-Baptiste Lepetit, curé du lieu, de la cloche de l'église, nommée Barbe-Jacqueline par Barbe Gellroy et Jean-Jacques Foucher, en présence de Jean-Marin Mauger, vicaire, et de Jacques Varin, obitier. — Le 6 janvier 1772, bapt. d'Esther-Aimée-Thérèse, fille de François-Gabriel-Nicolas-Aimé Du Moustier, chevalier, seigneur de Canchy, et de Thérèse Godin. — Le 21 mai 1772, bapt. d'Aglaé-Françoise, fille de François-Charles-Alexandre de La Rivière Pré-d'Auge, patron de lad. paroisse, seigneur

des fiefs d'Imbermais et autres seigneuries, capitaine de cavalerie, mousquetaire de la seconde compagnie de la garde ordinaire du Roi, et d'Anne-Charlotte-Rose de Fresnel; par., Clair de La Rivière, maître de camp de cavalerie, ancien aide-major des mousquetaires du Roi, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, seigneur d'Imbermais et autres lieux; mar., la marquise de Fresnel. — Le 23 juillet 1772, bapt. de deux enfants jumeaux de René-Henri de Brunville, écuyer, seigneur et patron honoraire de Poussy, et de Catherine-Victoire de Bourguignon: le fils nommé Frédéric par Michel-Jacques-François de Brunville, écuyer, capitaine de cavalerie, et Françoise-Marie-Anne Des Champs de Bourguignon; la fille nommée Rosalie par Louis-Gustave Bourguignon, écuyer, sieur de Blamont, président trésorier de France au bureau des finances de Caen, et Marguerite-Suzanne de Brunville Poussy, représentée par lad. Françoise-Marie-Anne Des Champs de Bourguignon. — Le 24 mai 1773, bapt. d'Esther-Aimée-Adélaïde, fille desd. Du Moustier de Canchy et Godin. — Le 6 septembre 1774, bapt. de Guy-François, fils de Jacques-François de Bourguignon, chevalier, seigneur du Mesnil-Richard, président trésorier de France au bureau des finances de Caen, et de Françoise-Charlotte-Félicité Le Vaillant; par., Guy-François de Gonidec, chevalier; mar., Catherine-Françoise-Adélaïde de Bourguignon, épouse de Harel, ancien officier de dragons. — Le 5 décembre 1774, bapt. de Frédéric-Léon, fils dud. René-Henri de Brunville, chevalier, seigneur de Neuilly-le-Malherbe, Villers, « Hugville », Moutbosq, Beausein, Bretteville, seigneur et patron honoraire de Poussy, et de Catherine-Victoire de Bourguignon; par., André-Léon de Brunville, chevalier, seigneur de Fresnel-le-Crotteur, S<sup>t</sup>-Gabriel, La Carbonnière, etc., capitaine d'infanterie; mar., Marie-Jacqueline-Augustine de Bourguignon. — Le 8 septembre 1775, bapt. d'Hippolyte, fils desd. Jacques-François de Bourguignon et Françoise-Charlotte-Félicité Le Vaillant; par., Louis-Aimé de Bourguignon, frère de l'enfant, représenté par led. Louis-Gustave de Bourguignon, sieur de Blamont; mar., Anne-Françoise-Madeleine Le Vaillant. — Le 10 décembre 1776, bapt. d'Edmond, fils des précédents; par., Michel-Claude-Gervais de Vauembras, chevalier, seigneur de S<sup>t</sup>-Martin du But, S<sup>t</sup> Vigor de Mieux, et en partie de S<sup>t</sup>-Pierre des Fourneaux; mar., Françoise-Marie-Anne Deschamps, veuve de Jacques de Bourguignon. — Le 17 juin 1778, bapt. de Monique, fille des précédents; par., Jean-Jacques-Gabriel Le Bourguignon Duperré; mar.,

Madeleine-Françoise-Henriette Le Vaillant de Mombray. — En marge du 1<sup>er</sup> feuillet du cahier des sépultures et de celui des baptêmes et mariages pour 1779: « Cette année, il y a eut dans Mathieu une grande maladie de flux de sang, qui a commencé à la fin d'aoust, elle avoit commencé au mois de fevrier, mais ce n'étoit rien; et dans cette maladie il en a péri près de cinquante personnes de tous les âges. » — Le 18 juin 1779, bapt. de François-Hippolyte-Charles, fils de François-Charles-Alexandre, comte de La Rivière Pré-d'Auge, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, seigneur des fiefs d'Imbermais, patron de la paroisse du Pré-d'Auge et autres seigneuries, et d'Anne-Charlotte-Rose de Fresnel; par., Jean-François-Prosper, chevalier, comte de Fresnel, capitaine au régiment de Boufflers-dragons, demeurant au château de Mathieu; mar., Françoise-Élisabeth de Fresnel, marquise de Vierville. — Le 23 septembre 1779, inh. de Jean-Antoine-Joseph de Foulongne, écuyer, seigneur du fief et seigneurie de S<sup>t</sup>-Jean de Mathieu, ancien capitaine d'infanterie, âgé de 62 ans. — Les actes des années 1760 à 1770 ont été reliés au registre suivant.

E. Suppl. 788.— GG. 4. (Registre.) — Moyen format. 283 feuillets, 7 pièces intercalées. papier.

**1760-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Maizeray, Jean-Baptiste Lepetit, curés; Jean-Marin Mauger, curé constitutionnel. — Le 13 novembre 1760, mariage de Pierre Le Marchand, maître d'école, de la paroisse de Cairon, et Marie-Anne Guillard, de Mathieu. — Le 18 mars 1762, bapt. de Marie-Catherine, fille de Michel Jean, chirurgien, et de Marie-Catherine Quesnel. — Le 21 octobre 1762, inh. dans le chœur d'Augustin Pesnelle, obitier de Mathieu, âgé de 76 ans 6 mois. — Le 25 novembre 1762, bapt. par Pierre Jehanne, chapelain du Sépulture de Caen, de Marie-Jeanne, fille de Pierre Le Marchand, maître d'école. — Le 26 juin 1767, bénédiction par Pierre-Jules César de Rochechouart, évêque de Bayeux, dans l'église de Mathieu, d'une cloche à laquelle il a donné le nom de Pierre-Marie, assisté de la marquise de Fresnel, en présence de M<sup>e</sup> Jean-Baptiste Le Petit, curé, et de Jean-Marin Mauger, vicaire. — Le 17 octobre 1768, mariage de François-Charles-Alexandre de La Rivière, chevalier, comte de La Rivière Pré-d'Auge, patron de lad. paroisse, seigneur des fiefs d'Imbermais et autres seigneuries, capitaine de cavalerie, mousquetaire de la seconde compagnie de la garde ordinaire du Roi, fils de feu

Charles-Jacques de La Rivière, chevalier, seigneur et patron du Pré-d'Auge, et de Marguerite de Bonnefons, dame de St-Louet, de lad. paroisse du Pré-d'Auge, et Anne-Charlotte-Rose de Fresnel, fille de Pierre-François, chevalier, marquis de Fresnel, seigneur de Mathieu, Pèriers, Anguerny, des Jardins, La Chaussée, La Pipardière et autres lieux, et de Marie-Anne-Françoise Goujon de Gasville, demeurant au château de Mathieu, par led. évêque de Bayeux, dans la chapelle du château de Mathieu, en présence de Jean-François-Prospère de Fresnel, frère de l'épouse, Jean-François d'Orceau de Fontette, chevalier, marquis de Tilly d'Orceau, baron de Fontette, intendant de la généralité de Caen, Louis de Mathan, chevalier non profès de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, ancien officier des vaisseaux du Roi, seigneur et patron honoraire de Cambes, Claude-Henri-Robert, chevalier, comte de Lion, chevalier de St-Louis, Joseph Pesnelle, docteur en théologie, curé de Pèriers, Louis Le Chevrel, curé du Pré-d'Auge, etc. — Le 14 mai 1769, bapt. de François-Aimé-Etienne, fils de François-Gabriel-Nicolas-Aimé Du Moutier, chevalier, seigneur de Cauchy, et de Thérèse Godin. — Le 17 août 1769, bapt. d'Alexandre-François, fils desd. François-Charles-Alexandre de La Rivière et d'Anne-Charlotte-Rose de Fresnel; par, led. Pierre-François, marquis de Fresnel, seigneur de Mathieu; mar., lad. Marguerite de Bonnefons. — Le 18 mars 1769, inh. de Michel Maizeray, ancien curé du lieu, âgé d'environ 86 ans. — Le 20 décembre 1781, par., Jean-Anne-Jacques Gohier de Jumilly, écuyer, vicaire; mar., Anne-Marie-Jacqueline-Renée Renault, veuve de Georges-François de La Ferrière, écuyer. — Le 20 novembre 1782, inh. de Marie-Anne-Françoise Goujon de Gasville, épouse dud. Pierre-François, marquis de Fresnel, seigneur de Mathieu, âgée de 60 ans. — Le 8 septembre 1783, bapt. de Félicité-Marie Le Courtois; mar., Charlotte Françoise-Félicité Le Vaillant, épouse de Jacques Le Bourguignon du Mesnil, président trésorier de France, seigneur du Mesnil. — Le 5 décembre 1783, bapt. de Victor Ameline; par., Joachim-André Lavalley de La Cour, ancien capitaine aide-major d'infanterie, seigneur et patron honoraire de Placy-en-Ginglais, capitaine d'artillerie garde-côte; mar., Elisabeth-Jacqueline-Françoise Rouelle de Prémare, fille aînée de Françoise de Foulongne, dame de Prémare et en partie de la paroisse de Mathieu. — Le 12 avril 1784, inh. de Jacques-Michel Jean, chirurgien de cette paroisse, âgé de 53 ans 7 mois. — Le 23 mars 1784, bénédiction par Jean-Bap-

tiste Lepetit, curé, de la grosse cloche de la paroisse. — Le 18 janvier 1785, inh. de Jacques Fresnel, maître d'école de cette paroisse, âgé d'environ 40 ans. — Le 7 mai 1785, inh. de Louis Mesnil, maître d'école, âgé d'environ 46 ans. — Le 18 octobre 1785, inh. de Jacques Fontaine, horloger. — Le 9 juin 1785, bapt. de Casimir-Jean-François Le Courtois; mar., Françoise-Élisabeth de Foulongne, veuve de Charles Ronelle de Prémare, docteur agrégé de la faculté de médecine en l'Université de Caen, dame en partie de la paroisse de Mathieu, à cause de son fief St-Jean sis en lad. paroisse. — Le 30 octobre 1788, par., Luc-Isaïe-François Vimard, curé d'Épron; mar., Françoise-Marie-Anne Deschamps, veuve de messire Bourguignon, ancien procureur du Roi au bureau des finances de Caen. — Extrait du registre des mariages de la paroisse de Vierves, diocèse de Liège: Le 25 avril 1790, mariage de Jean-Prospère-François, comte de Fresnel, seigneur de Mathieu, Pèriers et autres lieux, major au régiment de chasseurs du Languedoc, chevalier de St-Louis, et Marie-Louise-Joséphine-Aldégonde, comtesse de Hamal, chanoinesse du chapitre de Maubeuge; parmi les signatures: le comte de Hamal, le baron de Vierviez, le marquis de Villefort, E. M. d'Aubremont, le comte François de Hamal, etc. — Le 17 juillet 1790, bapt. de Léonor-François, fils de Jacques Fresnel, architecte, et d'Augustine-Charlotte-Marguerite-Marie-Louise Mèrimée; par., François Mèriméc, avocat en Parlement, demeurant de présent à Broglie. — Le 15 avril 1791, inh. d'Anne-Françoise de Fourneaux, veuve de M. de Foulongne, âgée de 75 ans. — « Nota. Ce jourd'huy cinq de juin 1791, Jean-Marin Mauger, obitier de Mathieu et curé constitutionnel de laditte paroisse, a commencé les fonctions curiales à la place du sieur Lepetit, curé près de vingt huit ans. » — Le 4 juin 1791, mariage de Claude-Adrien Jouin, chirurgien, et Marie-Marguerite-Jeanne-Thérèse Marc, tous deux de Mathieu. — Le 25 mars 1792, bapt. de Pierre-Adrien-Constant, fils des précédents.

E. Suppl. 789. — GG. 5. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

**1738-1788.** — Dispenses: par Christophe de Beaumont, archevêque de Paris (1768); Paul d'Albert de Luynes (1738) et Pierre-Jules-César de Rochechouart (1768-1773), évêques de Bayeux; Joseph Pesnelle, docteur en théologie et professeur au collège du Mont, ancien curé de Pèriers (1771), et Charles Beaunier, licencié en chacun droit, curé de St-Étienne

de Caen, vice-gérants de l'official général du diocèse de Bayeux au siège de Caen (1775). — Extrait des registres de l'église paroissiale de St-Jean-en-Grève, de Paris, délivré par Morillon, bachelier en théologie de la faculté de Paris, vicaire, concernant l'inhumation d'André Énault, tailleur de pierres, décédé rue de la Tixeranderie (1788); autres extraits des registres des paroisses de St-Gilles de Caen, Cresserons et St-Germain-du-Crioult, concernant les familles Capelain et Le Tellier.

### Ouistreham

E. Suppl. 790. — FF. 1. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1746-1752.** — Pièces du procès de la commune contre la veuve Rolland, extraites de la liasse M. 7. — Requête à l'intendant de La Brieffe par Charles et Charles Hébert, taillables d'Ouistreham, remontrant que tout leur bien en lad. paroisse consiste en un moulin banal dud. lieu, fieffé à leur mère, sous rente seigneuriale à l'abbaye de la Trinité de Caen, pour quoi ils sont imposés sur le rôle du dixième à 30 livres par an, lequel moulin, depuis trois semaines, est de nulle valeur, par suite des travaux faits pour l'établissement d'un pont sur le bieu ou canal dud. moulin pour faciliter le passage aux milices gardes-côtes d'un corps de garde à l'autre, etc.; demande de décharge: appointment de l'intendant portant réduction « par grace » (1746). — Remise par les Hébert à Marie Desloges, veuve de Vincent Goujon, et à Madeleine Desloges, veuve de Guillaume Auzoux, écuyer, sieur de Plainville, héritières de Louis-Antoine-Gabriel Desloges, sieur de Colleville, de la fieffe passée par Gabriel Desloges, écuyer, sieur de Colleville, en 1714, du moulin banal d'Ouistreham resté en chômage depuis plus de 6 mois à cause du défaut de réparations et par l'état actuel de décadence où il est, ne pouvant virer ni tourner, ce qui est préjudiciable au public et leur aurait attiré des poursuites rigoureuses et ruineuses, et bail à fieffe par lesd. dames à Jean Rollant, meunier, demeurant à Moulineaux, dud. moulin, situé sur la rivière d'Orne (1750); signification par Pierre-Charles-Thomas Mériel, sergent royal des domaines du Roi, priseur-vendeur de meubles pour la sergenterie d'Ouistreham, demeurant à Douvres, requête dud. Rollant, à Pierre Hébert, avec assignation à comparoir en la juridiction de l'abbaye de la Trinité de Caen (1752).

E. Suppl. 791. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 43 feuillets, papier.

**1655-1679.** — Église paroissiale de St-Samson d'Ouistreham. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Golley, curé. — Le 10 juin 1660, bapt. de Charles, fils de Pierre Cabieu et de Rauline Le Vieux. — Le 6 octobre 1665, b. de Nicolas; fils des mêmes. — Le 1<sup>er</sup> février 1668, p., J... (blanc) Villeroy, curé de Bénouville. — Le 18 mars 1668, b. de Jean-Jacques de La Valette, fils de Guillaume, sieur du Bosq, écuyer, et d'Élisabeth Heurtault; p., Jacques de La Valette, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil. — Le 23 septembre 1671, b. en l'église du Port (Bénouville) de Jacques-François Dupont, fils d'Alexandre, bourgeois de Caen; p., Jacques Dolebet, lieutenant des eaux et forêts, conseiller au bailliage de Caen; m., Marie Heurtault, femme de Michel Maheust, s<sup>r</sup> de St-Martin. — Le 4 novembre 1672, b. en l'église de Bénouville d'un fils de Michel Maheust, s<sup>r</sup> de St-Martin, et de Marie Heurtault. — Le 19 mars 1673, promesse de s'épouser, « per verba de futuro, juxta ritus Sanctæ Matris Ecclesie » de François Cabieu, fils de Charles et d'Anne La Porte, et Perrine Le Foulon, veuve de Guillaume Corbel, en présence de Pierre, Charles et Jean Cabieu, ses frères; le 15 avril 1673, leur mariage. — Le 24 novembre 1675, parrain, Charles de Canouville, écuyer. — Le 21 mars 1676, décès de Jacques Trenchevent, sieur de La Champagne, bourgeois de Caen, inh. en l'église d'Ouistreham le 22. — Le 18 juin 1676, b. d'une fille de feu Jacques Trenchevent et Jeanne Le Cavelier, nommée par Marguerite Bled, femme de Gilles Blaisot, bourgeois de Caen, et Jacques Le Cavelier. — Le 17 novembre 1677, mariage de Michel Cabieu, fils de Pierre et de Marie Lhonorey, et Jeanne Le Chevalier. — Le 12 février 1678, inh. de Robert Valée, de Dieppe, de l'équipage de la chaloupe de Charles Belle-Teste, submergé en la mer. — Familles Beaugendre, Brohon, Buhot, Cabieu, Le Cavelier, Le Roy, Paysant, etc. — Audiences de contrats pour Adrien de Canouville (1662), etc. — Lacérations aux premiers feuillets.

E. Suppl. 792. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 295 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1683-1720.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Etienne Lamoureux, Jean Pillegrain et Louis Roulland, curés. — Le 2 octobre 1687, bapt. de Pierre-

René, fils de Claude Le Coïnte, garde en la brigade d'Ouistreham, et de Barbe Alliot; par., Pierre-René de Maillard, écuyer, s<sup>r</sup> du Plessix; m., Anne Tranchevent. — Le 26 octobre 1687, bapt. de François-Charles Piéplu; par., François Delafosse, lieutenant en l'Amirauté de France pour le siège de Caen; mar., Marie Desloges, fille de feu Pierre Desloges, conseiller examinateur à Caen et procureur du Roi en l'Amirauté de France pour le siège d'Ouistreham. — Le 6 janvier 1688, inh. dans le cœur de Jacques Le Roux, prêtre habitué en lad. paroisse, âgé de plus de 75 ans, en présence de Jean Villeroy, curé de Bénouville, et de Gaspard de Lespine, curé de S<sup>t</sup>-Aubin-d'Arquenay. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1691, sur la remontrance faite par le curé, à la fin des vêpres, qu'il y avait des pauvres dans la paroisse, dont il y avait de pauvres malades, au nombre desquels la maison de Charles Viel, chargé de 5 petits enfants et sa femme à l'article de la mort, et la « maisonnée » de Jean Simon, qui est très pauvre, pour à quoi remédier et empêcher l'extrême disette desd. pauvres, les paroissiens ont été d'avis de délivrer à chacun d'eux deux boisseaux du blé du pain de Pâques; pouvoir au trésorier de retenir un boisseau de blé qui lui a été accordé pour aller à Caen pour le fait du presbytère. — Le 14 janvier 1691, imposition pour fournir l'argent nécessaire au cavalier que la paroisse est tenue de loger pendant son quartier d'hiver. — Le 19 octobre 1691, inh. dans l'église, « dans le bout de l'elle du costé de la baronnerie », de Cécile Mériel, femme de Thomas Auber, chirurgien. — Le 4 octobre 1693, bapt. de Madeleine-Charlotte, fille de Philippe Herbelinne et de Marie Cabieu; par., Charles Nicole, lieutenant de l'Amirauté d'Ouistreham, Bernières et dépendances, commissaire examinateur à Caen. — Le 24 mai 1693, assemblée des paroissiens « pour établir des mainsiers pour empêcher les degast qui sont faités par les bestiaux, chevaux, brebis et moutons et autres bestes:..... ils ont nommé les personnes de Philippe Herbelinne, Michel Morant, Pierre Esnaut le jeune, Jean Foucu, et Barnabé Le François, Jacques Esnaut, et Guillaume Allard, et André Roussel, pour empêcher dès ce jour et à l'advenir tous les degast qui se pourroient faire, à charge par eux de prêter le serment et d'emparer lesd. bestes au parc en la maison de Barnabé Le François. » — Le 17 octobre 1694, assemblée des paroissiens pour trouver les moyens que les petites écoles soient bien tenues à l'avenir, matin et soir; ils préposent Pierre Thomas, prêtre habitué de la paroisse, pour tenir lesd. écoles conformément à l'ordre

de l'évêque de Bayeux, le matin de 9 heures à midi, le soir de 2 à 5 heures. — Le 28 août 1698, inh. dans l'église d'Étienne Lamoureux, curé du lieu, âgé de 55 ans, par Louis Vauquelin, curé d'Hermanville, bachelier en théologie en la faculté de Paris, en présence d'Étienne Lamoureux, curé de Mathieu, etc. — Le 23 octobre 1698, bapt. de Jeanne-Charlotte, fille de François Chesnet, capitaine de la brigade d'Ouistreham; par., Charles Poisson, contrôleur d'Ouistreham; mar., Françoise Minfant, femme de Le Bedel, écuyer, sieur des Londes. — Le 28 janvier 1700, bapt. de Michel, fils de Michel Cabieu et d'Anne Le Roy. — Le 7 novembre 1700, élection de Gilles Morel, s<sup>r</sup> de La Verderie, à la charge de trésorier de la paroisse pour une année; continuation de François Cabieu pour échevin de la paroisse pour un an. — Le 7 août 1701, délibération concernant l'emploi du reliquat des comptes d'anciens trésoriers à l'achat d'une bannière propre, dans laquelle il y aura un tableau peint des deux côtés, et un dais pour la procession du S<sup>t</sup>-Sacrement, conformément à l'ordonnance de l'official de l'abbaye de la Trinité. — Le 21 décembre 1701, marché avec Gilles Le More, maréchal blanchevrier, pour mettre les cloches bien et dûment en état, fournir 4 pivots, un battant neuf pour la grosse cloche, raccommoder celui de la grosse cloche pour servir à la petite, moyennant 25 livres. — Le 6 janvier 1702, présentation et nomination par le curé de « Robert Carabie, maître d'école, pour instruire les enfans de la paroisse d'Oystreham, leur apprendre le cathéchisme, à lire, à écrire, leur donner bon exemple, et ce tous les jours, sans rien exiger d'aucun de la paroisse, parce que il luy sera fourni par le trésorier échevin vingt huit boisseaux de froment, savoir sept boisseaux payés par cartier par avance, à commencer comme du 1<sup>er</sup> janvier et continué de cartier en cartier, moyennant quoy led. Robert Carabie s'oblige aussi de faire la fonction [de] custos et rendre tout honneur et soumission au sieur curé, parce qu'aussi led. Carabie ne sera inquieté d'aucune charge ny affaire de la paroisse, renonçant à faire rien valoir que les trois vergées de terre laissées à Jacques Auber sa vie durant, à charge de balier l'église toutes les semaines, et qui reviendront après son décez aud. Carabie, qui sera encore payé de cent sols d'argent par les mains du thrésorier en deniers qui luy seront alloués dans son compte, aussi bien que les baans qui seront faits au dépens du thrésor, et lesd. cinq livres seront pour payer la maison de l'école. Ce fait présence des paroissiens dud. lieu et de Robert Carabie, tous contents

du présent certificat et des conditions y marquées, parce que cependant si led. Carabie ne s'acquittait pas fidèlement de toutes les charges icy dénommées, il sera averti par le sieur curé, et en cas qu'il refusât de mieux faire à l'avenir, son congé luy seroit donné en l'avertissant trois mois auparavant. » — Le 11 mars 1703, assemblée des paroissiens pour bannir entre eux les 30 boisseaux de froment destinés pour le pain de Pâques, lesquels ont été mis à 30 livres de pain par boisseau, parce que le pain qui en sera fait sera bon et bien cuit, et à la seconde blanche. — Le 6 mai 1703, délibération concernant la somme raisonnable à donner à Robert Carabie, maître d'école et custos, pour avoir soin de régler et remonter tous les jours l'horloge qui vient d'être placée dans la tour de l'église, et pour faire faire un second cadran, pour être mis au clocher, du côté de la grande rue du village; pour ce qui regarde le custos, les paroissiens ont été d'avis de lui donner par an 20 livres, qui lui seront payées par quartier, et quatre boisseaux de froment, outre ce qu'on lui donne pour être custos et tenir les écoles, parce qu'il s'oblige « de régler et remonter lad. horloge par luy-même toute et quante fois que besoin sera, sans la laisser démontée »; pour ce qui regarde le cadran à mettre du côté du midi, il sera payé à l'horloger la somme de 45 livres. « parce qu'il s'oblige de placer et fournir une montre de 4 pieds en carré, peinte et dorée comme celle qui est placée du côté du bas de l'église ». Couverture à neuf de la moitié de l'église du côté de la mer. — Le 11 juin 1703, délibération accordant 40 livres à Jean Vanier pour lui rembourser les frais qu'il a faits en qualité de syndic pour poursuivre le procès qu'on leur faisait pour les obliger à rétablir le pout tendant à la mer, et ce pour éviter au procès que Vanier leur pourrait faire. — Le 15 juillet 1703, allocation de 40 livres à Robert Totain pour avoir fait et placé une horloge à la tour; autorisation de faire placer au-dessus du crucifix le cadran affiché au haut de la tour, ou il est inutile. — Le 23 septembre 1703, nomination de personne solvable et suffisante pour recevoir le blé de la charité pendant l'année, à commencer aujour St-Michel prochain: Charles Cabieu, fils François. — Le 29 juillet 1705, bapt. de Jacques, fils de Michel Pinçon, capitaine de la brigade d'Ouistreham, et de Jeanne Le Vaillant; par. Jacques Le Marchant, conseiller au bailliage de Caen; mar., M<sup>re</sup> d'Arquenay (elle signe: Marguerite de Vandes). — Le 28 mars 1706, « il a été arêté entre les parroissiens qu'il sera employé au pain de Pasque trente boisseaux de

froment, à raison de trente trois livres par boisseau, ce qui a été mis à prix par François Cabieu, et les pains paieront chacun deux livres un quarteron, et sera led. blé moulu à la seconde blanche. » — Le 8 septembre 1709, assemblée pour le choix d'« une personne capable et de bonnes mœurs » afin d'instruire les enfants de la paroisse, etc.; s'est présenté Guillaume-Robert Moisson, tenant ci-devant les petites écoles en la paroisse de St-Nicolas de Caen, lequel s'est obligé de bien tenir les petites écoles deux fois chaque jour, de bien apprendre aux enfants à lire, à écrire et l'arithmétique, comme aussi de gouverner l'horloge et faire toutes les autres fonctions de custos, moyennant quoi il lui est accordé sur la charité de lad. paroisse 32 boisseaux de froment par an, payables de quartier en quartier, à raison de 8 boisseaux et par avance, et sur le trésor du lieu il lui est accordé une pistole par quartier, payable aussi par avance, ce qui fera par an 40 livres, parce que led. Moisson sera aussi tenu de blanchir ou faire blanchir le linge servant à l'église, et se loger dans lad. paroisse en lieu commode pour les enfants de la paroisse. Lesd. paroissiens voulant en outre gratifier led. Moisson, en considération du service qu'il rendra tant à l'église qu'aux enfants de la paroisse, ont renoncé à l'inquiéter tant pour la taille qu'autres impositions, parce qu'il ne fera valoir aucune terre dans lad. paroisse. Le tout fait aux conditions que si led. Moisson se rendait négligent à tous ses devoirs, il pourrait être mis hors toutes fois et quantes par le curé, en l'avertissant un quartier à l'avance. Il est entendu que les écoles se tiendront gratis pour les enfants de la paroisse. — Le 15 septembre 1709, nomination de Nicolas Desaunés en qualité d'obitier de la paroisse à la place de Guillaume Le Teinturier, démissionnaire. — Le 26 janvier 1710, traité avec Robert Totain, bourgeois de Caen, horloger, qui s'oblige à l'entretien de l'horloge de la paroisse pendant 10 ans, à fournir ce qui pourrait être nécessaire à lad. horloge, en sorte qu'elle sonne toujours sans discontinuation et bien réglée, moyennant 10 livres par an, plus 30 livres pour les réparations actuellement nécessaires. — Les 5, 19, 25, 26 juin et 3 juillet 1712, délibérations concernant la refonte des 2 cloches cassées et la construction d'un beffroi neuf. — Le 9 septembre 1714, délibération concernant la déclaration, suivant le mandement de l'intendant, des communes que possèdent les paroissiens: il y a environ 50 acres de sables et dunes situées sur le bord de la mer, qui ne produisent que des joncs et blanquières, étant de

nulle valeur, dans lesquelles il y a plusieurs lapins, que l'abbesse de Caen baille à ferme, et où les paroissiens ont droit d'usage pour la chauffe des pauvres gens et d'y mettre quelques bêtes à laine pendant quelque temps de l'année, laquelle pièce est submergée par les flots de la mer durant la plus grande partie de l'année et pendant le temps des grandes mers. — Le 22 janvier 1711, mar. de Michel Cabieu, fils François et Madeleine Hebert, et Perrine Le Chevalier, fille Guillaume et Françoise Fonquet, âgés l'un et l'autre d'environ 25 ans. — Le 29 avril 1711, inh. dans le chœur, du côté de Pévangile, proche le sanctuaire, de Jean Pillegrain, curé, âgé de 43 ans. — Le 28 juin 1711, inh. de Michel Cabieu, fils de François, âgé d'environ 25 ans. — Le 20 octobre 1711, inh. dans la nef de Michel Malet, maître du navire nommé Le Roi-Pharaon, décédé la veille dans led. bâtiment posé à Ouistreham, âgé de 75 ans. — Le 15 mars 1715, délibération concernant les travaux à faire exécuter aux deux plates-formes de dessus les deux ailes de l'église, étant une chose très nécessaire, ainsi qu'à faire faire encore 3 fenêtres du côté du midi, semblables aux deux qui y sont déjà, afin qu'il y vienne plus d'air, pour empêcher que l'église ne soit si humide. — En 1716 et 1717, adjudications et marchés concernant des travaux de réparations et reconstruction à l'église. — Le 27 mars 1718, autorisation à Pierre François Riboult, conseiller en vicomté à Caen, trésorier de la paroisse, de conclure marché pour faire faire une contretable ou autel semblable à celui de la Vierge, etc. — Le 1<sup>er</sup> mai 1718, autorisation and. Riboult de faire faire une troisième cloche, convenable aux deux autres. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1719, inh. de François Henry, ci-devant employé dans la brigade d'Ouistreham pour les fermes du tabac. — Le 18 février 1720, délibération concernant le choix et l'installation d'une personne de bonnes mœurs et capable d'instruire les enfants à la place de Moisson, qui s'est retiré de son propre mouvement: les paroissiens, d'un commun accord, ont dit qu'il était convenable que, s'il se trouvait quelque personne de la paroisse qui fût capable d'instruire les enfants, il fût préféré à tout autre étranger; ainsi, s'étant présenté Jean Esnault, fils Pierre, de lad. paroisse, qu'on a trouvé capable d'être maître d'école et custos, en ayant déjà fait les fonctions depuis le jour St-Michel, et dont on est content, les paroissiens sont d'avis de le continuer dans led. fonctions aux mêmes clauses et conditions que son prédécesseur. (Autre délibération y relative du 1<sup>er</sup> octobre 1719) — Autres délibérations concer-

nant les enrôlements et dérôlements, les élections de collecteurs du sel et de la taille, de trésoriers et échevins, de procureurs-syndics pour défendre les intérêts de la paroisse contre divers particuliers et devant différents tribunaux, de messieurs pour la garde des moissons; oppositions aux monitoires, achats d'ornements et de mobilier d'église, travaux de réparations et d'entretien à l'église, imposition pour fourniture d'argent au soldat de la milice.

E. Suppl. 793. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 298 feuillets, papier.

**1720-1747.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis Roulland et Anne-Ambroise Le Sieur, curés. — Le 30 juin 1720, délibération des paroissiens pour nommer et choisir deux personnes pour régir le bien et revenu du trésor, savoir un bourgeois pour recevoir l'argent et un paysan pour le blé; ils ont nommé, pour recevoir ce qui est loué en argent, Pierre de Caen dit La Mare, marchand, bourgeois de St-Nicolas de Caen, et pour recevoir le blé, ils ont continué Pierre Rouxel, ci-devant trésorier. Et comme Charles Cabieu, fils Michel, ci-devant trésorier, a rendu son compte et qu'il est trouvé redevable de 84 l. 5 s. 9 d., led. Cabieu les a présentés à la sortie de la messe aux paroissiens dans les espèces de 5 pièces de 8 l. 5 s., 11 pièces de 20 s. 1 liard, 5 pièces de 55 sols, 11 pièces de 27 s. 6 d., une pièce d'un liard moins de 14 sols, 1 pièce de 41 sols 1 liard, avec 5 liards qui font 20 deniers, lesquels deniers ont été mis en dépôt entre les mains du s<sup>r</sup> curé pour être par lui gardés jusqu'à nouvel ordre. — Le 7 juillet 1720, assemblée des paroissiens, suivant l'ordre du lieutenant de l'amirauté d'Ouistreham, pour nommer trois (en correction de : deux) personnes capables d'empêcher, autant qu'il sera possible, le grand dégât qui se fait dans la pêche dud. lieu, tant en faisant mourir grande quantité de petit poisson, à raison de la petitesse des mailles, qui ne sont point selon l'ordonnance, qu'en le mettant dans des fosses ou dans le bien, où il meurt au grand préjudice desd. particuliers, pêcheurs, et du public: ont été nommés garde-côtes Pierre Lair, Jean Le Foulon, fils Olivier, et Étienne Fouquet, fils Jacques, à charge par eux de visiter les paniers de ceux qui vont à la crevette, à la « seinette », au « dranait » et autres filets qui peuvent faire mourir le petit poisson; ils marqueront les jours d'aller à la pêche, qui seront des jours de vente et non d'autres. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1722, bapt. de Michel-Marin Moisson;

par., Michel Cabieu, fils de feu Charles. — Le 17 octobre 1724, mariage de Michel de Caen, fils François et Marie Le Chevalier, et Geneviève Cabieu, fille de feu Charles et d'Anne Laquiton. — Le 19 octobre 1727, bénédiction de la grosse cloche pesant 793 livres, par Louis Roulland, curé ; le nom de S<sup>te</sup>-Barbe lui a été donné par Jean Paysant, assisté d'Anne Symon. — Le 13 décembre 1727, inh. devant l'autel de la chapelle de la Vierge de Pierre Du Buisson, vicaire, âgé de 38 ans. — Le 4 mai 1728, inh. de Louis Roulland, curé, âgé de 50 ans 2 mois, par Jacques Le Marchand, curé de Bernières, doyen de Douvres, en présence de Michel Landry, curé de Bénouville, Claude-Louis Lebaudy, curé de Périers, etc. — Le 22 février 1729, mar. de Louis Cabieu, fils de feu François et de Madeleine Basset, âgé de 24 ans, et Marie de Caen, fille de François et de Marie Le Chevalier, âgée de 32 ans, tous deux d'Ouistreham. — « Le trois mars 1730 a été baptisé par moy, sousigné, pbr., curé de cette par., un fils né d'hier du légitime mariage de Louis Cabieu et de Marie de Caen, nommé Michel par Michel de Caen assisté de Perrine Cabieu, parrain et marraine, présence de Jean Belliard et de Jacques Esnault, sousignés. » — Le 4 décembre 1730, « bénédiction d'une platte sur nostre grève, par nous sousigné, pbr., curé de cette par<sup>se</sup>, et a esté nommée L'Espérance, laquelle platte appartient à Jean, François et Anthoine Le Chevalier, frères, François Brehon et Nicolas Jeanne, tous matelots de nostred. par<sup>se</sup>. » — Le 14 janvier 1732, « a été faite la cérémonie et bénédiction par nous sousigné, pbr., curé de cette par., d'une platte de la contenance de quatre tonneaux, appartenante à Michel Guilloüet, Étienne Fouquet, Jean Le Foulon fils Pierre, Jean Paysant, André Béliard, Pierre Le Foulon fils Jean, laquelle a été nommée Marie-Izabelle. » — Le 25 septembre 1732, « a esté faite la cérémonie de la nomination et bénédiction d'une grosse cloche pour cette par<sup>se</sup> dans l'enceinte de l'abbaye royale de S<sup>t</sup>-Trinité, sous le bon plaisir de haute et puissante dame Madame Marie-Anne Scaglia de Verrue, abbesse de lad. abbaye, baronne et patronne de cette par<sup>se</sup> et autres, qui a donné le nom de Marie-Anne Louise-Hercules à lad. cloche, assistée de haut et puissant seigneur M<sup>e</sup> Louis-Hercules Vauquelin, chevalier, marquis seigneur et patron d'Hermanville, et la cérémonie de la bénédiction faite par M<sup>e</sup> Jacques Cassel, pbr., chap. de lad. abbaye, présence de nous sousigné, pbr., curé de cette par<sup>se</sup>. A. Le Sieur ». Parmi les signatures : s<sup>r</sup> de Verrue, abbesse de Caen ; d'Herman-

ville ; la prieure ; les dépositaires ; s<sup>r</sup> Hélène d'Albaret, abbesse de Notre-Dame des Colonnes. — Le 7 novembre 1732, « cérémonie et bénédiction d'une barque communément platte, de la contenance de trois tonneaux, appartenante à Michel Le Roux, François Béliard, Pierre Béliard, Jacques Le Chevalier, François Le Chevalier fils Jacques, François Le Chevalier fils Anthoine, et Claude Brehon, tous matelots de nostred. par<sup>se</sup>, nommée La Marie de Grâce, lad. cérémonie faite par nous sousigné, pbr., curé de ce lieu, présence des susd. interressés sousignés » — Le 22 novembre 1732, bénédiction par led. curé d'une platte de 3 tonneaux, appartenant à Charles Fouquet, Michel Le Chevalier, Jean Le Foulon, Charles Guilloüet, Michel Paysant et Guillaume Le Foulon, tous matelots d'Ouistreham, nommée L'Espérance. — Le 23 octobre 1733, bénédiction par le curé d'une platte nommée L'Espérance, d'une contenance de 4 tonneaux, appartenant à André Le Chevalier, Pierre de Sainte-Croix, Michel de Sainte-Croix, Jacques Le Chevalier, Philippe Le Chevalier et Pierre Viel. — Le 16 décembre 1733, bénédiction par le curé d'une platte nommée S<sup>t</sup>-Pierre, appartenant à Jean Le Foulon fils Olivier, Jean Paysant, Antoine Paysant, Pierre Oger fils Julien, Pierre Oger fils André, et Jean Le Chevalier fils Jacques. — Le 25 janvier 1734, bapt. de Nicolas-Joseph, fils de Joseph Barillon, contrôleur et receveur pour le Roi à Ouistreham, et d'Antoinette Durantou, en présence de Marguerite Foubert Des Pallières. — Le 13 septembre 1735, bénédiction de la 3<sup>e</sup> cloche, nommée Marie-Anne par Marie-Anne Scaglia de Verrue, abbesse de la Trinité de Caen, baronne et patronne d'Ouistreham, assistée de Pierre-Robert Le Sens, écuyer, marquis de Lion, lieutenant-colonel de la garde-côte, en présence de Louis-Hercule Vauquelin, marquis seigneur et patron d'Hermanville. — Le 20 mars 1739, bénédiction « d'un batteau platte » nommé le S<sup>t</sup>-Jean, contenant trois tonneaux, appartenant à Jean L'air, matelot d'Ouistreham. — Le 1<sup>er</sup> décembre 1739, bénédiction par le curé d'un navire servant de patache, de présent au port d'Ouistreham, appartenant aux fermiers généraux, ainsi que d'une platte leur appartenant, lad. patache montée par Vincent, capitaine, et nommée par lui le Grand S<sup>t</sup>-Étienne, au nom de Nantouillet, fermier général, par ordre de M. d'Arnacour, directeur général des fermes à Caen. — Au dos du cahier de 1737-1739, liste de communicants, parmi lesquels Michel Cabieu, 9 ans. — Le 6 novembre 1740, délibération sur la remon-

trance faite aux paroissiens qu'il est absolument nécessaire d'allonger le larmier de la couverture de l'église du côté du nord pour empêcher que les eaux découlant de dessus la couverture ne séjournent sur « la raze » des murs, ce qui y cause une ruine évidente et rend l'église toute verte en dedans ; en considération des services rendus par André Belliard à l'église depuis sa tendre jeunesse, les paroissiens lui accordent la sépulture gratis dans la nef de l'église. — Le 19 avril 1740, bapt. de Jean-Anne-Ambroise, fils de Jean Vincent, capitaine de la patache d'Ouistreham, et de Marie Braque. — Le 8 novembre 1742, inh. de François Le Bourgeois, greffier en l'Amirauté d'Ouistreham. — Le 12 mai 1743, délibération au sujet du projet de transaction entre le trésorier en charge et Jean Cabieu, fils Michel, et Charles Hébert l'aîné, anciens trésoriers reliquataires envers le trésor dud. lieu, lesquels, dans l'impuissance d'acquitter leurs dettes, et pour arrêter les frais du procès intenté contre eux en bailliage, ont consenti donner de la terre dans le territoire de la l. paroisse ou autre assurance qui conviendra. — Le 19 janvier 1744, traité entre les paroissiens et Pierre Massieu, bourgeois de St-Martin de Caen, « horloger en grand volume de sa profession », pour la construction d'une horloge en gros volume à placer dans la tour de l'église, à la place de la vieille, qui est hors de service, pour le prix de 250 l. et les débris de la vieille ; le cadrau, de 4 pieds en carré, sera fourni par le trésorier ; en outre, il sera chargé, et son fils après lui, s'il en est capable, de l'entretien de lad. horloge, moyennant 12 livres par an. — Le 29 septembre 1744, inh. de n. h. René-François-Aimé Le Tremangois, de Bréville, âgé de 17 ans. — Le 28 décembre 1744, bénédiction d'une plate nommée L'Espérance. — Le 31 janvier 1745, délibération sur des clôtures qu'il convient faire aux deux bouts de l'église et à l'escalier de la tour pour empêcher les coups de vent qui découvrent l'église et font couler les cierges, etc. — Le 28 juin 1745, mariage de François-Gabriel de Vendes, écuyer, s<sup>r</sup> de La Sérandière, fils de feu Bernardin, écuyer, et de Madeleine de Salan, du Mesnil-Ozouf, et Marie-Louise-Jeanne-Léonore d'Angerville, veuve de René-François de Malherbe, écuyer, seigneur de Longvillers, fille de Robert d'Angerville, écuyer, et de défunte Marie-Françoise-Jeanne d'Achy, de Longvillers. — Le 8 octobre 1745, bénédiction d'une plate nommée le St-Louis, par Pierre-Louis Dumouchet, bourgeois de St-Pierre de Caen, conseiller du Roi et son substitut en l'amirauté d'Ouistreham, assisté d'Anne

Manoury, son épouse, ladite plate commandée par Jean Le Foulon, tils Jeau. — Le 9 janvier 1746, convention entre les paroissiens et Joseph Gillot, fondeur de cloches, de Graffigny en Lorraine, diocèse de Toul, pour la refonte de la seconde cloche, cassée, moyennant 160 livres, et 32 s. la livre d'augmentation ou diminution. — Le 16 janvier 1746, bapt. de Michel Cabieu, fils de Nicolas Cabieu et de Marie Aubert. — Après led. acte : « La chasuble violette a été fournie par Madame de Verrue, c'est-à-dire le damas violet, faite à la Charité aux frais du trésor. Tous les ornements, chasubles de toutes couleurs, servant les jours ouvriers, ont été refaits et raccommodés par les dames de la Charité aux frais du trésor pendant cette année. » — Le 15 avril 1746, déclaration de grossesse de Madeleine Ste-Croix, et déclaration de Pierre-François Gambier, de Douvres, reconnaissant que lad. Madeleine est enceinte de ses œuvres et promettant de l'épouser. — Le 1<sup>er</sup> novembre 1746, autorisation au trésorier de faire faire la chape et la chasuble dont les étoffes ont été données par l'intendant de La Briffé, lors de la nomination de la cloche, et à faire faire une porte dans la tour pour empêcher le vent de consumer le luminaire sur le grand autel. « La chasuble de damas blanc à fleurs d'or avec la chappe et autres ornements ont été donnés par Monsieur de La Briffé, intendant de Caen, les doubleures et galons par Madame de Verrue, abbesse de Ste-Trinité de Caen, et la façon par le trésor chez les Dames de la Charité de Caen. » — Elections de collecteurs du sel et de la taille, de trésoriers, de messieurs, enrôlements et dérôlements, achats et fournitures d'ornements et de mobilier d'église, etc. — Un des cahiers composant le registre coté en 1732 par François Duquesney, curé de St-Georges du château et citadelle de Caen, doyen des conseillers du Roi en la vicomté de Caen, bailliage et vicomté d'Évrecy, official de l'abbaye royale de la Trinité de Caen, ancien aumônier de la compagnie des 100 gentilshommes cadets établis dans led. château.

E. Suppl. 794 — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 190 feuillets, papier.

**1743-1764** — Baptêmes et mariages. — Anne-Ambroise Le Sieur, curé. — Le 7 juillet 1747, bapt. de Pierre-Ambroise-François, fils de Pierre Auger, lieutenant de la brigade d'Ouistreham, et de Françoise Hue. — Le 26 août 1749, bapt. de Pierre, fils de Robert Lefortier, employé dans les fermes du Roi, originaire de Cahagnes ; par., Pierre Biard, capitaine de

la brigade d'Ouistreham. — Le 23 octobre 1749, sur la remontrance qu'il est absolument nécessaire de rétablir la grande fenêtre du bas de l'église, sur la principale porte, qui est ruineuse et prête à tomber, ainsi que de rétablir les voûtes des bascôtés, au travers desquels l'eau tombe et « se filtre » dans l'église en plusieurs endroits, les paroissiens, après les avoir bien examinés, ont reconnu la nécessité d'y apporter un prompt remède : députation pour visite d'un maçon et l'exécution d'un devis. — « Devis de la fenestre à faire en neuf sur la principale porte de l'église de St-Sanson d'Oystreham. » L'entrepreneur démolira les meneaux et trèfles qui sont dans la fenêtre ; il disposera la claire-voie à recevoir deux pilastres et par-dessus un cintre, qui sera d'égale hauteur avec celui du dedans de l'église. Ledit ouvrage sera fait sans démolir aucunement le cintre de la fenêtre en dedans. « Les pilastres et le cintre seront liez et joint avec l'ancienne maçonnerie, en sorte que l'ouverture de dehors sur la grande place revienne parfaitement à l'ouverture qui est par dans l'église, » etc. — Le 11 décembre 1749, adjudication au rabais entre deux maîtres maçons de Biéville et deux de Colleville, à Martin Auvray, de Colleville, pour 105 livres. — Le 17 janvier 1752, bénédiction de la plate Marie-de-Grâce, appartenant à Guillaume Le Chevalier, André Le Roux, Étienne Le Chevalier fils François, Pierre Oresme, Pierre Le Chevalier fils André, et Étienne Fouquet, fils Jean. — Le 23 avril 1752, opposition par Louis Cabieu, maître d'école de la paroisse, au mouitoire obtenu requête du procureur du Roi au bailliage de Caen. — Le 22 juillet 1753, bapt. de Charles-Michel, fils de Michel Cabieu, laboureur, et de Catherine Bertrand. — « Le lundy 1<sup>er</sup> octobre 1753 ont été acheptées deux robes à fleurs d'or et d'argent pour faire des ornements pour cette église. Elles ont coûté 490 livres. » — Le 19 mai 1755, sur l'ordre de Piédoue et de Le Vaillant, majord du détachement d'Ouistreham, bannie au rabais de la réédification du corps de garde d'Ouistreham. — Le 22 juillet 1757, bénédiction d'un navire placé au lieu dit La Pointe du Siège, nommé Le Duc d'Harcourt, dont est armateur M. Du Mesnil de St-Pierre, écuyer, chevalier, seigneur de St-Pierre et Cricqueville ; par., le duc d'Harcourt ; mar., la comtesse de Lillebonne ; « les quels cy dessus dénommés n'ont sigué le présent acte parce que le navire a party tout de suite après la bénédiction, et que le registre n'estoit point au navire ». — Le 5 décembre 1758, bapt. d'Aimée-Louise-Jeanne, fille de Jean-Antoine Dumont, capitaine de la brigade d'Ouistreham, et

d'Anne-Françoise Dufour ; par., Jean-Clair Collet Des Costils, de St-Sauveur de Caen ; mar., Louise-Aimée Sérard, femme de Godard, bourgeois de St-Sauveur. — Le 27 novembre 1760, mariage de Michel Cabieu, tailleur de pierres, fils de feu Louis et de Marie de Caen, et Anne Vallerend, fille de Michel, du métier de la mer, et d'Anne Lair. — Le 15 décembre 1760, bénédiction d'une plate nommée Marie-de-Grâce, appartenant à Étienne Le Chevalier, Étienne Fouquet, Jacques Fouquet et Charles Fouquet, tous quatre pilotes et de cette paroisse. — Le 13 août 1761, bénédiction sur le bord de la rivière d'Orne, district d'Ouistreham, d'un bateau nommé L'Aimable Société, sous la protection de la Mère des Anges, appartenant à André Le Roux, François Le Chevalier, pilotes, et Pierre Le Chevalier. — Le 24 janvier 1762, baptême de Jacques, fils de Michel Cabieu, maçon de profession, et d'Anne Vallerend. — Le 8 mars 1762, bénédiction d'un bateau dit bisquine, nommé Marie-Françoise, appartenant à Jean Cussy, laboureur de cette paroisse, et commandé par Jean Lefoulon, garde juré des matelots de lad. paroisse. — Le 9 janvier 1763, délibération concernant l'affectation de la somme de 300 livres de dommages et intérêts comme d'indue vexation à quoi a été condamnée envers les curés, propriétaires et paroissiens d'Ouistreham Marguerite Bertrand, veuve Thiment, par l'intendant de Caen et Viger, lieutenant général de l'Amirauté de Caen, à la réparation de la fontaine située au pied du mur du jardin de l'abbaye, vis-à-vis du moulin, et à y faire construire un lavoir pavé et « tallué », dont le trop-plein sera conduit au-dessous pour faire un abreuvoir. — Le 12 mars 1763, baptême de Pierre-Louis, fils de Michel Cabieu, maçon, et d'Anne Vallerend. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs de la taille et du sel, de trésoriers, de messieurs, enrôlements et dérôlements, achat d'ornements et de mobilier d'église, dorure des vases sacrés, réparations à l'église, aux murs et clôtures du cimetière, bannies du pain de Pâques, ventes d'émundes des arbres des cours, etc.

E. Suppl. 795.—GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 175 feuillets, papier.

**1764-1780.** — Baptêmes et mariages. — Anne-Ambroise Le Sieur, Nicolas Postel et F. Hue, curés. — Le 12 février 1764, sur représentations écrites du curé que le tabernacle du grand autel est tout pourri, ainsi que les gradins, que la table de l'autel est une

pierre de mer toujours humide, où les linges pourrissent, etc., autorisation de faire faire une table d'autel avec le devant en tombeau, de bois de chêne, ainsi que le tabernacle, les gradins et ornements qui en dépendent. — Le 5 avril 1764, bénédiction d'un vaisseau appelé « bescayne » nommé S<sup>t</sup>-Pierre, appartenant à Pierre Moisson, chef, François Othon, André Belliard et André S<sup>c</sup>-Croix, matelots. — Le 15 avril 1764, bapt. de Michel Cabieu, fils de Michel, tailleur de pierres, et d'Anne Vallerend. — Le 26 mai 1764, bénédiction d'une « biscaïne » nommée l'Archange Gabriel, appartenant à Le Roy de Hauttemare, secrétaire du Roi. — Le 11 juin 1764, bénédiction d'une bisquine nommée S<sup>t</sup>-Samson, commandée par François Foucher; autres bénédictions de bisquines. — Le 5 mai 1765, délibération décidant la construction, aux frais du trésor, d'une école sur la place située entre les écuries de l'abbaye et l'église, à l'entrée du cimetière; députation y relative. — Le 10 octobre 1766, bénédiction d'une bisquine nommée S<sup>c</sup>-Marie-de-Grâce, appartenant à Charles Viel, capitaine des matelots, et divers matelots de la paroisse. — Le 25 janvier 1767, admission de Gilles Pestel, prêtre de la paroisse, à la place de chapelain fondé. — Le 20 avril 1767, délibération pour la refonte de la grosse cloche, cassée; le 3 juillet 1767, sa bénédiction par Ambroise Le Sieur, curé et parrain; mar., M<sup>me</sup> de Belsunce de Castel-Moron, abbesse de la Trinité de Caen, dame baronne et patronne d'Ouistreham et autres lieux, en présence de Jean Le Marchand, chapelain fondé, de Jean Vimard fils Guillaume, trésorier, des dames de Pontécoulant et de Montferrand, dépositaires de lad. abbaye. — Le 9 octobre 1768, délibération concernant la demande présentée par le custos et maître d'école d'une augmentation de gages, tant pour le service de l'église que pour l'école: il lui est accordé par les paroissiens 160 livres, et ce pour l'engager à travailler avec zèle et exactitude dans ses fonctions; vote de 100 livres au curé pour fournir le vin à la sacristie, blanchir et raccommoder le linge de l'église. — Le 9 août 1769, bapt. de Marie-Anne-Louise, fille de Charles Viel, capitaine des matelots. — Le 4 avril 1770, bapt. de Marie-Anne, fille de Michel Cabieu, garde-côte, et d'Anne Vallerent. — Le 11 octobre 1771, bénédiction d'une bisquine, nommée S<sup>t</sup>-Pierre et S<sup>t</sup>-Ambroise, appartenant à Pierre Moisson, pilote, et autres. — Le 24 décembre 1771, bapt. de Marie-Jeanne-Victoire, fille de Jean-François-Auguste Du Bois, écuyer, seigneur en partie de Méry et de S<sup>t</sup>-

Pierre-sur-Dives, et de Jeanne-Henriette Le Peinteur. — Le 23 octobre 1772, bapt. de Michel, fils de Michel Cabieu, garde juré, et d'Anne Vallerent. — Le 20 septembre 1773, mariage de Michel-Gabriel d'Arbonnet, fils de feu Paul-Claude-Nicolas d'Arbonnet, s<sup>r</sup> du But, et de Judith-Marthe Clouet, de la paroisse de Lion, et Jeanne-Marie-Madeleine-Gabrielle Le Bourgeois, fille de feu Gabriel et de Marie-Charlotte de La Porte, en présence de Nicolas-Paul d'Arbonnet, avocat en Parlement, greffier en chef du bailliage et siège présidial de Caen, frère de l'époux, Antoine-Nicolas Fleuriu de Bellemare, etc. — Le 13 juillet 1776, baptême de Marie-Aimée d'Arbonnet, fille des précédents. — Le 8 avril 1777, baptême d'Anne, fille desd. Michel Cabieu et Anne Vallerent. — Le 7 juin 1778, bapt. de Camille-François-Gabriel d'Arbonnet, fils des précédents; par., François d'Arbonnet, écuyer, sieur du But, officier de côte, de la paroisse de Lion. — Le 15 février 1779, bapt. de Marie-Anne, fille de Louis-Pierre-Ambroise de Marne, chirurgien juré, natif de la paroisse de Douvres. — Le 24 juillet 1779, baptême de Charlotte-Émilie-Pétronille-Pauline, fille de « Michel Cabieu dit Le Brave et général, et bréveté du Roi pour sa valeur », et d'Anne Vallerend; par., Pierre-Paul de Saint-Paul, commissaire ordonnateur des guerres et premier commis du bureau des grâces du département de la guerre; mar., Charlotte de La Bordère, son épouse, demeurant à Versailles, représentés par Jean-Baptiste-Louis-Clément Rousselin de Champeaux, capitaine au régiment provincial de Caen, et Anne-Françoise-Charlotte Du Hamel de « Bertigny », son épouse. — Le 27 mai 1780, bapt. d'Antoine-Marie-Jean, fils de Jean-Fernandès de Casanove, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, ancien brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du Roi, et de Bonne-Élisabeth Colleville; par., Antoine-Charles de La Court, seigneur en partie de Pierrefitte, demeurant à Paris; mar., Marie-Angélique Le Grain, épouse de Messire Louis Hervé. — Le 11 juillet 1780, bapt. de François-Michel-Adrien d'Arbonnet, fils des précédents; par., François-Adrien Desmares-Véron, chanoine régulier Prémontré de l'abbaye de Blanchelande; mar., Louise-Jeanne d'Arbonnet. — Délibérations: élections de collecteurs de la taille et du sel, de syndics, de trésoriers, de députés pour l'examen des comptes des trésoriers, enrôlements et enrôlements, bannies d'émendes, de terre du trésor, du pain de Pâques, achats d'ornements et de mobilier d'église, couverture de l'église, travaux aux chemins, etc.

E. Suppl. 796. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 166 feuillets, papier.

**1747-1780.** — Sépultures. — Le 30 décembre 1747, dans l'église, proche la chapelle de St-Laurent, Charles de La Varde, chapelain fondé et vicaire, âgé de 45 ans. — Le 2 novembre 1749, le s<sup>r</sup> de Vauloger, employé dans la brigade d'Ouistreham, en présence de Pierre Biard, capitaine de lad. brigade; « le nom de baptême dudit s<sup>r</sup> Vauloger n'est connu de personne de ses confrères ». — Le 24 octobre 1757, Pierre Morin, « tué dans la place proche cette église ». — Le 5 septembre 1763, Jean Trevel, chirurgien, originaire des environs de Nantes, décédé la veille à bord du vaisseau commandé par Charles Vasseur, en présence dudit Vasseur et de Charles Emplumant (il signe: Amplement), son second. — Le 28 mai 1770, le capitaine Derville, trouvé noyé sur la paroisse. — Le 25 août 1770, dans l'église, Pierre-Laurent Fouet, sieur du Longpray, maître honoraire en la Cour des comptes, aides et finances de Ronen, âgé de 55 ans. — Le 28 août 1772, Elisabeth-Geneviève, fille de Michel Cabieu, garde-côte. — Le 23 septembre 1772, dans le bas de la nef de l'église, Marie-Joseph-Françoise-Félix-Ignace Gondo, épouse de don Juan-Fernandez de Casanove, chevalier de St-Louis, officier dans la seconde compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du Roi, âgée d'environ 39 ans. — Le 16 juillet 1773, « un reste de cadavre sans tête et pour ainsi dire sans bras et sans jambes, échoué sur notre côte d'Ouistreham », sur autorisation d'Agasse, procureur du Roi de l'Amirauté de Caen. — Le 24 mai 1775, Ambroise Le Sieur, curé, âgé de 83 ans. — Le 23 septembre 1779, Nicolas Postel, curé, âgé de 44 ans. -

E. Suppl. 797. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 124 feuillets, papier.

**1781-1792.** — Baptêmes et mariages. — François Hue, P. Rolland et Cauville, curés. — Le 25 juin 1782, bapt. de Jean-Louis-Gabriel, fils de Gabriel d'Arbonnet et de Madeleine Le Bourgeois; par., Louis-Hubert Des Cotils, avocat au bailliage de Caen; mar., Marie-Jeanne de La Touche, son épouse. — Le 1<sup>er</sup> juillet 1782, bapt. de Marie-Marguerite, fille de Jean-Fernandès de Casanove, chevalier de St-Louis, ancien brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du Roi, et de Bonne-Élisabeth Colleville; mar.,

Marie-Marguerite Floret; par., Nicolas Gondo, directeur des aides à Mortain. — Le 8 septembre 1783, bapt., du consentement et pendant la maladie du curé, par Fagniez, religieux mineur conventuel et ancien gardien du couvent desd. religieux de Caen; le 14 septembre 1783, autre baptême par Rouelle, bachelier en théologie, professeur en l'Université de Caen. — Le 20 juillet 1784, bapt. de Pierre-Michel-Gabriel, fils desd. Michel-Gabriel d'Arbonnet et Madeleine Le Bourgeois. — Le 17 avril 1786, bapt. de Marie-Françoise-Juliette d'Arbonnet, fille des précédents. — Le 28 avril 1788, bapt. de Louise-Madeleine, fille desd. d'Arbonnet et Marie-Madeleine Le Bourgeois; p., Louis-Noël Hébert, feudiste, de la paroisse de St-Aubin de Cretot en Caux. — Le 3 juillet 1789, b. de Julie, fille d'Henri-Michel Saillenfest de Sourdeval et de Jeanne-Rose Mouchel; m., Catherine-Marie-Anne-Julie Brown; p., Louis-Jacques-Gabriel Agasse, procureur du Roi en l'Amirauté de Caen, tous deux de St-Pierre de Caen. — Le 12 avril 1791, bapt. d'Augustine Saillenfest de Sourdeval, fille des mêmes; par., Pierre-Augustin Le Bourgeois, capitaine de navires, demeurant au Havre-de-Grâce. — Le 24 février 1792, bapt. de Pierre, fils de Michel Cabieu et de Marie-Élisabeth Foulon. — Le 19 sept. 1792, l'an 4<sup>e</sup> de la liberté et le 1<sup>er</sup> de l'égalité, bénédiction par Duport Delisle, vicaire, d'une barque de pêche nommée Thérèse-Antoinette.

E. Suppl. 798. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 99 feuillets, papier.

**1781-1792.** — Sépultures. — Le 19 novembre 1782, Gilles Pétel, obitier, âgé de 44 ans. — Le 14 janvier 1783, Simon Le Marchand, de Luc, vicaire d'Ouistreham, âgé de 39 ans. — Le 12 novembre 1783, Bonne-Élisabeth Colleville, âgée de 29 ans, épouse de Jean-Fernandès de Casanove, chevalier de St-Louis, ancien brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du Roi. — Le 5 août 1785, led. Jean-Fernandès de Casanove, âgé de 62 ans. — Le 13 mars 1786, François Hue, curé, âgé de 47 ans, inhumé au cimetière de St-Étienne de Caen. — Le 12 janvier 1787, Louis Dillon, trouvé mort à bord du vaisseau La Marie-Louise-Providence, commandé par Jean-Louis Eudes. — Le 16 novembre 1787, Charles Harant, de Villers-Bocage, employé dans les fermes du Roi en la brigade de Collevillé, trouvé mort depuis deux jours dans les dunes du bord de la mer, inh. d'après la permission de Le Brun, lieutenant général par inté-

rim de l'Amirauté de Caen, en présence de Jean Cantrel, capitaine en la brigade d'Ouistreham. — Le 24 juin 1789, Michel-Gabriel d'Arbonnet, âgé de 40 ans. — Le 3 septembre 1789, Michel Cabien, fils Michel, âgé de 17 ans. — Le 24 octobre 1790, Pierre Cally, bourgeois de Caen, ancien prieur-juge-consul. — Le 12 juin 1791, Pierre-Jean-Marc de St-Marc-d'Albigny, âgé de 42 ans. — Familles Auvray, Barette, Bayeux, Beuville, Boitard, Cabien, Carabeux, Corbel, Cussy, Esnault, Fanet, Fouasse, Foucher, Foucu, Fouquet, Goudouin, Hébert, Hettier, James, Lanteigne, Le Foulou, Le Roide, Le Roux, Marie, Ménard, Mériel, Morand, Morin, Oger, Oresme, Othon, Renouf, Rivière, Rolland, Roussel, St-Croix, Savigne, Viel, Vimard, etc.

### Périers-sur-le-Dan

E. Suppl. 799. — GG. 1. (Cahier.) — Moyen format, 26 feuillets, papier.

**1783-1792.** — Église paroissiale « de St-Ouen de Periers en Bessin ». — Baptêmes et mariages. — Georges Boullard, curé. — Le dimanche 25 juillet 1790, en présence de Pierre-Guillaume-Thomas Foubert Despalières, conseiller honoraire au bailliage de Caen et prieur du collège des droits de l'Université de Caen, de Nicolas-Pierre Boullard, ancien officier de la maison militaire de Monsieur, frère du Roi, abjuration de l'hérésie de Calvin par Jacques Gautier, de Périers, âgé de 17 ans. — Le 6 juin 1791, abjuration de Pierre Gautier, âgé de 21 ans. — Actes concernant les familles Aubert, Bétourné, Blin, Bosquin, Boulais, Le Bouteiller, Castel, Chuquet, Cosme, Flottard, Gautier, Jeanne, Lance, Laporte, Lucas, Mancel, Le Manissier, Monnier, Le Pelletier, de Than, Tombette, et divers habitants de Bernières-sur-Mer, Beuville, Caen, Cambes, Cresserons, Grainville, Hermanville, Pont-Audemer, St-Clément, diocèse d'Avranches, et autres lieux. — « N. B. L'année 1792, « vu la suppression de la cure de Periers, se trouve sur « les regis. de Mathieu. » — « Extraits tirés du registre « des actes de naissances et mariages de la paroisse de « Mathieu année 1792. » — Sur la couverture : « N. B. Tous les registres de l'état civil antérieurs à « 1783 ont été brûlés avec le presbitère en 1782, ou « sont restés entre les mains de Monsieur Georges « Boullard, curé alors et dernier curé. »

E. Suppl. 800. — GG. 2. (Cahier.) — Moyen format, 16 feuillets, papier.

**1783-1792.** — Sépultures. — Le 1<sup>er</sup> mars 1783, a été inhumé « dans la nef détruite de l'église de ce lieu », par Raisin, curé de Beuville et doyen de Douvres, le corps de Pierre Le Marchand, décédé la veille à 77 ans, en présence de Bonvoisin, curé de Blainville, Le Manissier, curé de Biéville, Le Manissier, vicaire de Beuville, et Brunet, obitier de Basly. — Le 8 juillet 1785, inhumation par Le Manissier, curé de Biéville, de noble dame Henriette-Elisabeth-Pétronille Le Chevallier, née à Bures le 10 mars 1734 du légitime mariage de noble homme François Le Chevalier, écuyer, sieur du Fresne, et de noble dame Marie-Anne de Touchet. — Le 30 mars 1788, inhumation d'Étienne Boullais, custos de la paroisse. — Actes concernant les familles Blin, Chuquet, Després, Énault, Lalonde, Lamoureux, Le Pelletier, Le Pley, Le Roide, de Than, et divers habitants de Colleville-sur-Orne, Ouistreham, « St-Martin de Fontenai le Pesnelle », et autres lieux.

### Plumetot

E. Suppl. 801. — GG. 1. (Cahiers.) — Moyen format, 148 feuillets, 43 pièces intercalées, papier.

**1696-1736.** — Église paroissiale de St-Samson de Plumetot. — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Blin, François Grosyeux, curés. — Le 15 avril 1696, bapt. de François, fils de Michel de Sauques, écuyer, sieur de La Garende, et d'Anne Bourdon; par., François Baudart, écuyer, sieur de Beauvais, de la paroisse de Colomby-sur-Than, « sans marine ». — Le 19 novembre 1696, abjuration de Marie de La Perrelle; le 1<sup>er</sup> décembre, son mariage. — Le 17 janvier 1699, inh. de Michel de Sauque, écuyer. — Les 28 juillet et 11 octobre 1701, abjurations d'Élie et Marguerite de La Perrelle. — Le 4 mars 1704, bapt. de Marc-Antoine-Nicolas Biron; par., Marc-Antoine-Nicolas Le Chevalier, diacre, écuyer, sieur du Parc; mar., Renée Le Chevalier, sa sœur aînée. — Le 30 mars 1704, inh. dans la chapelle de l'église de Louise de Sauques, veuve de Noël Le Chevalier, écuyer, âgée de 93 ans, en présence de Le Chevalier, son fils, de M. de La Poterie et de Marc-Antoine-Nicolas Le Chevalier, ses petits-fils. — Le

13 juillet 1704, inh. dans la chapelle de l'église de Marie-Salomé de Sauques, veuve de Nicolas Cailly, âgée de 68 ans. — Le 4 mai 1705, inh. de Marie Le Chevalier, âgée de 60 ans, convertie depuis 3 jours, ayant abjuré l'hérésie en présence de Tabourier, curé de Biéville et doyen de Douvres, Piron, supérieur du séminaire de La Délivrande, etc. — Le 3 février 1709, mariage par Marc-Antoine-Nicolas Le Chevalier, obitier de Langrune, de Richard Le Febvre, sieur du Manoïr, fils de Jean-Baptiste Le Febvre, sieur de La Mesnilière, et d'Anne de Hébert, de Langrune, et Marie-Anne Le Chevalier, fille de Nicolas Le Chevalier, écuyer, sieur du Parc, et de Jeanne Martin, de Plumetot. — Le 24 mai 1709, « rôle des sommes qui doivent être levées en la paroisse de Plumetot pour la subsistance des pauvres », du 20 mai au 20 août 1709, en exécution de l'arrêt du Parlement de Rouen, sur la contenance des héritages composant la paroisse, revenant à 80 acres de terre mesure de Roi, et 240 acres de terre mesure du terroir, à raison de 15 sols par acre, mesure du terroir : Le Bas, seigneur, Le Chevalier, écuyer, M. de Baillehache, le trésor de S<sup>t</sup>-Pierre, M<sup>lle</sup> de Cresserons, Le Marchand, conseiller, Catherine de Fierville, veuve Paisant, Despereaux, président, M. de Beaugendre, etc. « On n'a transcrit cela sur ce registre que pour s'y conformer en cas de charté que la Cour de Parlement envoyât un arrêt pour la subsistance des pauvres. » — « Remarque. Ce dimanche onz<sup>e</sup> jour d'octobre 1711, M<sup>e</sup> Nicolas Le Tabourier, curé de Biéville et doyen de Douvre, réconcilia par l'ordre de Monseigneur l'évesque de Bayeux le cimetiére qui avoit été pollué par une batterie arrivée entre Pierre Moulin et Estienne Fanet, tous deux parroissiens, le 15 aoust, fête de la Très S<sup>te</sup> Vierge, issue de la messe, sous la seconde fenestre de la nef de l'église. » — Le 30 septembre 1712, inh. dans le chœur, proche le pilier, de Jeanne Cailly, âgée de 57 ans, femme de Robert Lebaudy, sieur de La Crière, bourgeois de Caen. — « Remarque. Le sacrement de la confirmation fut administré le premier jour de may, feste des S<sup>ts</sup> Apôtres Philippe et Jacques, dans la cour du séminaire de La Délivrande, par Monseig<sup>r</sup> l'évesque de Condon à quarante-deux des parroissiens, en présence de Messire François de Nesmond, évesque de Bayeux. » (1713.) — « Le vendredy 28 jour de juin, on fit un service dans cette église pour Monseigneur l'évesque de Bayeux, François de Nesmond, lequel décéda le seizième du présent mois, aagé de 85 ans. » (1715.) — Le 7 septembre 1715, abjuration d'Ève Des Jardins de

S<sup>t</sup>-Martin, de la paroisse d'Athis près Condé-sur-Noireau. — « R. On fit un service le mardy 24 de septembre dans cette église pour Louis quatorze, Roy de France, lequel décéda le premier de septembre, aagé de 77 ans. » (1715.) — Le 4 février 1716, bapt. de Nicolas-Jean-Baptiste-Antoine, fils de Jean-Baptiste Le Chevalier, écuyer, et de Marie-Catherine Le Chevalier; par., Nicolas Le Chevalier, écuyer, aïeul dud. enfant; mar., Catherine Le Bret, son aïeule. — Le 23 janvier 1717, bapt. de Marc-François, fils des précédents; par., Marc-Antoine-Nicolas Le Chevalier, obitier de Langrune; mar., Geneviève Le Chevalier, sa sœur, oncle et tante de l'enfant. — Le 12 janvier 1718, bapt. de Jean-Charles-Louis-Augustin, fils des précédents; par., Charles Le Chevalier, oncle maternel dud. enfant; mar., Marie de Pierrepont. — Le 27 août 1719, mariage de Jean-François de Belle-Etoile, fils de Jean et de Marguerite Des Hayes, et Anne-Léonore Le Chevalier, fille de Nicolas Le Chevalier, écuyer, sieur du Parc, et de Jeanne Martin. — Le 27 septembre 1719, inh. de Geneviève Le Chevalier, âgée de 45 ans. — Le 23 septembre 1720, inh. dans la chapelle de Jean-Baptiste Le Chevalier, écuyer, sieur de La Poterie, âgé de 47 ans. — Sur la couverture du cahier de l'année 1720 se trouve le tableau des taillables et exempts de lad. paroisse; ces derniers sont au nombre de trois : Nicolas Le Chevalier, écuyer, Jean-Baptiste-Rémy de Sauques, écuyer, et Robert Le Bas, seigneur du lieu. — Le 2 janvier 1721, bapt. de Marie-Catherine-Françoise, fille desd. Jean-Baptiste Le Chevalier, écuyer, sieur de La Poterie, et Marie-Catherine Le Chevalier; mar., Marie-Catherine Le Chevalier, sa tante paternelle; par., Jean-Jacques Le Chevalier, curé d'« Owillers », son oncle maternel. — A la fin du cahier de 1722 : « Le dimanche 4 jour d'octobre 1722, noble et discrète personne M<sup>e</sup> François de Sauques, prêtre, chanta dans l'église paroissiale de S<sup>t</sup>-Samson de Plumetot sa première messe, accompagné de M<sup>rs</sup> Le Gras, curé de Beuville, Lebaudy, curé de Pèriers », etc. — « Le samedy 7<sup>e</sup> jour de mars 1722 arriva une incendie dans la paroisse par le four d'Abraham Vanier, lequel perdit un pas de route, un bannéau, une charette, une pipe de sydre, une grange où il y avoit cinq ou six cents gerbes de froment, une partie de son bled battu, deux maisons, une étable, la maison de Pierre Hébert et celle d'Isaac Boitard furent aussy brulées, la perte a été estimée à mille livres, et le feu tomba trois fois sur le presbytère et en fut éteint toutes les trois fois. » — « R. Le

mardy douze jour de janvier 1723. M<sup>e</sup> Robert Le Bas, seigneur de Plumetot, fut inhumé dans l'église Saint-Pierre de Caen, du côté du carrefour, proche la chapelle Saint-Sébastien. » — Le 22 mai 1724, inh. dans la chapelle de Nicolas Le Chevalier, écuyer, sieur du Parc, âgé de 87 ans, 2 mois. — « Le mercredi 5<sup>e</sup> jour de juillet 1724, s'est présentée Marie d'Auber, sage-femme, de la paroisse de Luc, laquelle, ayant été appelée pour être à l'accouchement de Marie de La Perrelle, nous a attesté avoir baptisé une fille étant encore moitié dans le sein de lad. Marie de La Perrelle, sa mère, laquelle étant interrogée par ladite d'Auber, sage-femme, si elle sentoit led. enfant, avoit répondu qu'elle l'avoit senti deux fois après que ladite d'Auber l'avoit baptisée sur les reins, ce qu'elle dit en présence de Marie de Lessard, de la paroisse de Lyon », etc. — Le 21 août 1724, inh. dans la chapelle d'Athanasie de Burey, écuyer, sieur de Boquet, âgé de 4 mois, en présence de François de Sauques, prêtre, son oncle maternel et parrain. — Le 24 avril 1725, inh. de Catherine Le Chevalier, âgée de 39 ans. — Le 24 novembre 1725, bapt. de Françoise-Madeleine, fille de Jean-Baptiste-Rémy de Sauques, écuyer, et de Catherine Du Vernay; mar., Elisabeth Dieuavant, son aïeule; par., François de Sauques, prêtre, son oncle paternel. — Le 30 septembre 1727, inh. dans la chapelle de Robert Le Bandy, sieur de La Crière, bourgeois de Caen, âgé de 83 ans. — Aux registres de 1717 et 1727, copie de la reconnaissance faite par Le Roux, supérieur, et Brayer, procureur, du séminaire de La Délivrande, prêtres de la Congrégation de la Mission, faite à François Grosyeux, curé de Plumetot, de la remise de 600 livres, à charge de faire ou faire faire par trois prêtres de leur congrégation, à leurs frais, une mission à Plumetot, de dix en dix ans, pendant trois semaines entières, dans les mois de mai, juin et juillet, à commencer dans l'un desdits mois de l'année 1727, et autres fondations pieuses, lad. somme de 600 l. ayant été employée par eux aux réparations absolument nécessaires de leur bâtiment, le tout de l'agrément écrit de Bonnet, leur supérieur général (25 novembre 1717, à La Délivrande). — Le 6 mai 1728, bapt. d'Anne-Jacqueline-Catherine, fille desd. Jean-Baptiste-Rémy de Sauques et Catherine Du Vernay; mar., Marguerite Le Grand; par., Jacques de Montroy, ecuyer. (Lad. fille inhumée le 18 juillet suivant, dans la chapelle de l'église.) — Le 3 août 1729, bapt. de Jacqueline-Catherine-Geneviève de Sauques, fille des précédents; mar., Elisabeth-Geneviève Du Vernay, sa

tante maternelle; par., Jacques Bandart, écuyer. — Le 7 octobre 1731, bapt. de Louis-Joseph de Sauques, fils des précédents; par., Louis Piédoue, écuyer; mar., Anne Du Vernay. — Le 10 novembre 1731, inh. dans la chapelle de Jacques Lebaudy, sieur de La Crière, bourgeois de Caen, âgé de 46 ans. — A la fin du cahier de 1733 : « R. Le dimanche des Rameaux 29<sup>e</sup> jour de mars audit an, la croix du cimetière, après avoir été racomodée de fond en comble, fut bénite par moy, curé, en ayant obtenu la permission de Monseigneur de Luynes, évêque de Bayeux. » — Le 5 mai 1734, inh. de Françoise Le Chevalier, veuve de Pantou, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaugonde, âgée de 90 ans. — Le 7 août 1735, bapt. de Marie-Anne de Sauques, fille des précédents; mar., Marie-Anne de Brossard; par., Charles Le Fanu, écuyer, son époux. — A la fin du cahier de 1735 : « Le 14<sup>e</sup> jour d'octobre 1735, Monseigneur Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux, fit sur les neufs heures du matin la visite de l'église, où il fit une exhortation en chaire sur le sacrement de la Pénitence. » « Voicy de quelle manière la visite se fit. Monseigneur descendit au presbytaire où il prit ses habits pontificaux; six prêtres, que le curé avoit prié, viurent le prendre avec la croix au presbytaire; on chanta en allant à l'église le répons *elegit*, etc.; étant arrivé à la porte de l'église, le curé luy présenta de l'eau bénite, ensuite la navette pour mettre de l'encens dans l'encensoire après l'avoir béni, et le curé l'encensa de trois coups; de là, Sa Grandeur se mit à genoux sur un prie-Dieu qui étoit placé du côté de l'Évangile, où il entendit la messe que son aumônier dit, après quoy il monta à l'autel, ouvrit le tabernacle, en tira le S<sup>t</sup>-Ciboire qu'il posa sur le corporal, donna la bénédiction; de là il fut aux fonts baptismaux en chantant le psaume *Laudate pueri Dominum*, etc. ensuite entonna le *Libera* pour les defuncts, dit l'Oraison *Deus qui inter Apostolicos*, etc., puis il monta en chaire, fit une exhortation sur le sacrement de Pénitence; il revint au presbytaire précédé de la croix et des prêtres, où il se désabilla, bût un coup de vin, ensuite monta à cheval pour aller faire la visite de l'église de Douvres. » — Le 27 novembre 1736, opposition au mariage de Noël Le Boitard et Madeleine Fanet par Marie-Anne-Françoise de Prépetit, épouse de Le Marchand de Vaubisson. — Abjurations. — Délibérations diverses. — Plusieurs cahiers recouverts : d'un placard imprimé des pardons et indulgences concédés par les Papes aux Quinze-Vingts de Paris, avec exhortation aux fidèles de faire des aumônes tant pour la réparation et

les bâtiments de l'église que pour l'entretien et nourriture des pauvres aveugles; permission de publication par François de Nesmond, évêque de Bayeux (1704); d'un monitoire de 1706, imprimé à Caen chez Antoine Cavelier; du placard de l'Indulgence plénière accordée par le pape Clément XI pour les missions du diocèse de Bayeux et du mandement y relatif des vicaires généraux du cardinal de La Trémouille, évêque de Bayeux (1717), imprimé à Caen chez Guillaume-Richard Poisson, imprimeur ordinaire du diocèse; d'ordonnance (incomplète) de l'intendant de Caen François Guynet, seigneur d'Arthel, concernant la nomination des collecteurs; du mandement de l'évêque de Lorraine pour faire chanter le *Te Deum* en action de grâces du sacre et couronnement du Roi (1722), imprimé à Bayeux chez Gabriel Briard; d'un monitoire de l'official de Bayeux au siège de Caen, de la part de Jean-Louis Du Bouchet de Sourches, évêque et comte de Dol, abbé de Troarn, pour avoir révélation de malfaiteurs qui ont usurpé la meilleure partie des rentes, tenures et droits de son fief de Lion, recélé et supprimé les titres les établissant, etc. (1722); de l'ordonnance de l'intendant de Caen François Richer, seigneur d'Aube, pour l'adjudication de la levée pendant 12 ans du cinquantième des biens-fonds, pommiers et poiriers pour faire cidres et poirés, étangs, moulins, pêcheries, bacs et passages, usines, etc. (1726), imprimé à Caen chez Antoine Cavelier; d'arrêt du Conseil, du 9 février 1726, réglant les adjudications du cinquantième; de mandement de l'évêque de Lorraine, concernant le jubilé (1724); de la déclaration du Roi du 29 août 1724, portant règlement pour les regrats, les restitutions des droits de gabelles, et le devoir des gabellants; de mandements de l'évêque Paul d'Albert de Luynes pour les quêtes de la Terre Sainte (1731), ou pour annoncer la visite de l'église (1735); de fragments de factums et imprimés divers.

E. Suppl. 802. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 108 feuillets, 8 pièces intercalées, papier.

**1713-1755.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1737 à 1755. — François Grosyeux, Le Chevallier de La Potterie, curés. — Le 14 juin 1737, abjuration de Marguerite Deliot, veuve d'Abraham Le Cerf, en présence de Buisson, supérieur du séminaire de La Délivrande, entre les mains de Crostart, prêtre de la congrégation de la mission de St-Vincent, faisant alors la mission à Plumetot. — Le 17 août 1739,

inh. de Jean-Baptiste-Rémy de Sauques, écuyer, âgé de 45 ans 6 mois, présence de Lebaudy, curé de Périers. — Le 19 septembre 1739, inh. dans le chœur de Michel Vaultier, prêtre, de la paroisse de Thorigny, âgé de 33 ans. — Le 21 décembre 1741, « les deux cloches refondues aux frais de la fabrique ont été bénites par le curé et nommées, savoir la première Marie-Catherine, par dame Marie-Catherine Le Chevalier, veuve de Jean-Baptiste Le Chevalier, écuyer, sieur de La Poterie, et elle pèse 243 livres edemye, et la seconde a été nommée Jacques par Jacques Le Bas, seigneur et patron honoraire du lieu, et pèse 178 livres ». — Le 6 septembre 1742, inh. de Catherine Du Vernay, âgée de 52 ans, veuve ind. Jean-Baptiste-Remy de Sauques. — A la fin du cahier de 1742: « Le sr Jacques Le Bas, seigr et patron honoraire de cette paroisse, a donné un chasuble à l'église estimé à 25 pistoles, le 24 juin, fête de St-Jean-Baptiste, jour que son épouse fit son entrée dans la paroisse. » — A la fin du cahier de 1743: « Le dimanche 29 mars audit an, il y eut un contract passé devant Guillaume Vimard, nottaire, de 3 livres de rente hypothecque au bénéfice du trésor, à prendre par chacun an sur Noël Samson, de cette paroisse. » Au-dessous de lad. note: le 13 mars 1743, s'est présentée Jacqueline Cayé, faisant la fonction de sage-femme en la paroisse d'Hermanville, accompagnée d'autres femmes, qui ont déclaré « que Marie-Anne Lair, épouse de Robert-Pierre Fauet, après 3 jours edemy de travail de peine d'enfant, ledit enfant mâle est venu mort au monde »; à la fin du cahier de 1744, semblable déclaration du 15 juillet, concernant lad. Lair et sa fille « venue morte au monde, après « trois jours edemy de travail de peine d'enfant ». — « R. Le samedi 13 may [1747] il y eut 60 paroissiens qui furent confirmés à La Délivrande par Monseigneur de Luynes, évêque de Bayeux. » — Le 15 juin 1747, inh. dans le chœur de François Grosyeux, curé, âgé environ de 72 (en correction de 78) ans, par Louis Le Gras, curé de Beuville, en présence de Bonnet, supérieur du séminaire de La Délivrande « et tenant actuellement la mission dans lad. paroisse », de Louis Lebaudy, curé de Périers, etc. — Le 3 août 1748, mariage de Nicolas-Jean-Baptiste-Antoine Le Chevallier, écuyer, avocat en la Cour, fils de feu Jean-Baptiste Le Chevallier, écuyer, sieur de La Potterie, et de Marie-Catherine Le Chevalier, de Plumetot, et Catherine-Henriette-Madeleine-Guillemette Le Quesne de St-Spire, fille d'Henri-Michel Le Quesne, sieur du Quesney, bailli de St-Nicolas de La Chesnée, et de Madeleine-Cathe-

rine Buhot de « Bucez », de la paroisse de St-Exupère de Bayeux, par le curé de Plumetot, chapelain de St-Quentin, en présence de Marc-François Le Chevallier, écuyer, sieur de La Potterie, frère de l'époux, de Marie-Catherine-Françoise Le Chevallier, sa sœur, de Marie-Catherine-Charlotte Le Quesne, épouse de M. de La Bigne, sœur de l'épouse, de Catherine Buhot de « Bucez », tante de l'épouse, de Marie-Madeleine de La Bigne, de Blanchet, supérieur du séminaire de Bayeux. — Le 30 novembre 1749, bapt. d'Alexis-Louis-Augustin Le Verrier; par., Jean-Charles-Louis-Augustin Le Chevallier de La Potterie, curé du lieu; mar., Louise-Madeleine-Jacqueline-Colombe Le Baudy de La Crière, de cette paroisse. — Le 15 février 1752, mariage de Charles Fanet, fils de Charles Fanet, charpentier, et Geneviève de Sauques, fille de feu Jean-Baptiste-Rémy de Sauques, écuyer, et de Catherine-Élisabeth de Vernay, du consentement de M. de Vernay, écuyer, tuteur de lad. épouse, et en présence de Louis-Joseph de Sauques, écuyer, son frère. — Le 30 janvier 1753, bapt. de Marie-Armande, fille de Charles Le Monnier, médecin, et de Françoise-Léonore Lebaudy, de cette paroisse; par., Robert-Pierre Le Sens, chevalier, seigneur de Lion, ancien mestre de camp de cavalerie, chevalier de St-Louis; mar., Marie-Armande-Éléonore Le Sens de Folleville, de Lion. — Le 6 février 1754, mariage de Louis-Joseph de Sauques, fils de feu Jean-Baptiste-Rémy de Sauques, écuyer, et de Catherine-Élisabeth de Vernay, et Madeleine Biron, fille de François Biron, marchand boucher, et de Marie Fanet, en présence de Jean-Georges Étienne de Vernay, écuyer, tuteur du l. époux, etc. — Le 2 février 1755, bapt. de Charles-Louis, fils desd. Charles Le Monnier, médecin, et de Marie-Françoise-Léonore Lebaudy de La Crière; mar., Marie-Catherine-Françoise Le Chevallier de La Potterie. — Le 25 mai 1755, bapt. de Louis-François-Marc, fils desd. Louis-Joseph de Sauques et Biron. — Le 17 juillet 1755, inh. dans la nef de Marie Lebaudy, âgée de 84 ans. — Plusieurs cahiers recouverts: de l'affiche des cours des professeurs royaux de la faculté de médecine de Caen recommençant en 1736: de La Ducquerie, Marescot, Boullard, doyen, et Beljambe de Longrais; — du placard des indulgences concédées par les Papes en faveur des Quinze-Vingt de Paris, certifiées en 1713, suivies de la confirmation générale de Louis XV (1726), et du mandement y relatif de l'évêque de Luynes (1732), imprimé à Bayeux chez Gabriel Briard, imprimeur de l'évêque; — de lettres du Roi

à l'évêque de Bayeux, des 15 novembre 1744 et 11 octobre 1745, pour les *Te Deum* en actions de grâces des succès militaires, suivies de mandements y relatifs de l'évêque de Luynes, imprimés à Bayeux chez Gabriel Briard, imprimeur de l'évêque et du clergé; — d'un permis de décharge de marchandises, servant ensuite de certificat de visite et pesée, bureau de Caen (1744), etc.

E. Suppl. 803. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 150 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1756-1774.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Charles-Louis-Augustin Le Chevallier de La Potterie, curé. — Le 2 septembre 1756, bapt. de Marie-Anne-Françoise-Catherine, fille de Louis-Joseph de Sauques, écuyer, et de Madeleine Biron; mar., Marie-Anne de Sauques. — Le 8 août 1757, mariage de Louis Le Grand, écuyer, sieur d'Anerville, fils de défunts Jean Le Grand, écuyer, sieur d'Anerville, et Élisabeth Le Vaillant, de Douvres, et Marie-Catherine-Françoise Le Chevallier, fille de feu Jean-Baptiste Le Chevallier, écuyer, sieur de La Potterie, et de Marie-Catherine Le Chevallier, de Plumetot, en présence de Nicolas-Jean-Baptiste-Antoine Le Chevallier, écuyer, avocat en bailliage à Caen, frère de l'épouse, de noble dame Le Quesne de St-Spire, épouse de Le Chevallier, de Grivel, écuyer, sieur de La Bignetière, etc. — Le 27 novembre 1757, bapt. de Marguerite-Cécile Jeanne, fille desd. de Sauques et Biron. — Le 2 mai 1758, bapt. de Pierre-Jacques-Athanase, fils de Charles Le Monnier, docteur en médecine, et de Marie-Françoise-Léonore Lebaudy, de Plumetot; par., Pierre Le Monnier, chapelain de La Délivrande; mar., Louise-Madeleine-Colombe-Jacqueline Le Baudy, de Plumetot. — Le 29 octobre 1758, inh. dans l'aile latérale du chœur, où est placé l'autel de la Vierge, par permission de M<sup>me</sup> Le Bas, dame et patronne de la paroisse, de Marie-Catherine Le Chevallier, veuve de Jean-Baptiste Le Chevallier, écuyer, sieur de La Potterie, âgée de 73 ans, morte la veille à Douvres, par Jacques Raisin, curé de Beuville, en présence de Robert-Gabriel de La Mache, curé de Cambes, de Joseph Pesnelle, docteur en théologie, curé de Périers, François Mériel, vicaire de Douvres. — Le 6 novembre 1759, bapt. de Louis-Athanase, fils desd. de Sauques et Biron; par., Louis de Sauques, écuyer; mar., Louise-Madeleine Lebaudy. — Le 8 janvier 1760, mariage de Jacques Biron et Marie-Anne de

Sauques, fille de défunts Jean-Baptiste-Rémy et Catherine-Elisabeth Du Vernay. — Le 25 mai 1760, bapt. de Jean-Louis-François Hue; par., Louis-Charles Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> de Magne, major des milices garde-côtes; mar., Marie-Luce-Françoise Guilbert, épouse de Barbey, subdélégué de la généralité de Caen. — Le 27 septembre 1760, bapt. de Jeanne-Catherine-Geneviève, fille de François Fanet, charpentier, et de Geneviève de Sauques; par., Jean-Antoine-Joseph de Foulongne, seigneur de S<sup>t</sup>-Jean de Mathieu; mar., Marie-Catherine-Françoise Le Chevallier, épouse de Le Grand, de Douvres. — Le 17 décembre 1761, bapt. d'Aimée, fille desd. Le Monnier, docteur en médecine, et Le Baudy; mar., Antoinette-Aimée Blancard, épouse de Charles-Louis Couture, écuyer, seigneur et patron de Troismonts, Langrune, Luc et autres lieux; par., Louis-François-Aimé Couture de Troismonts, leur fils. — Le 4 juillet 1763, inh. de Nicolas-Jacques-Louis Le Bas de Plumetot, fils de Jacques Le Bas (seigneur et patron honoraire, rayé) de Plumetot, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, et de Louise-Catherine-Élisabeth Guérard, décédé paroisse de S<sup>t</sup>-Michel de Vaucelles de Caen, à l'âge de 19 ans 2 mois. — Le 22 juin 1761, bapt. d'Henriette-Jacqueline, fille desd. Le Monnier, docteur en médecine, et Lebandy; par., Jacques Le Prévost, seigneur et patron de Coupesarte, Amblie, Pierrepont et autres lieux, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, de S<sup>t</sup>-Jean de Caen; mar., Marie-Louise-Henriette Le Viconte, veuve d'Urbain-François-Michel d'Auchin, seigneur de S<sup>t</sup>-Louet, Gruchy et autres lieux. — Le 3 septembre 1764, bapt. de Marie-Françoise de Sauques, fille desd. de Sauques et Biron. — Le 9 mars 1766, bapt. de Louis-Joseph, fils des mêmes. — Le 5 mai 1767, bapt. d'Adélaïde-Henriette Le Verrier; mar., Henriette-Suzanne-Jacotte Du Touchet de Moulineaux, épouse d'Henri-Luc Lhoste Du Londel, seigneur du Londel, seigneur châtelain et patron de Moulineaux et de Bény; par., Nicolas Aumont de La Fosse, avocat au Parlement de Paris, postulant au bailliage et siège présidial de Caen. — Le 4 mars 1768, bapt. de Marie-Anne, fille desd. de Sauques et Biron; par., Louis-François-Marc de Sauques, écuyer; mar., Marie-Anne de Sauques, tous deux de Plumetot. — Le 9 août 1769, bapt. d'Henriette, fille desd. Le Mounier, docteur en médecine, et Lebandy; par., François-Henri Hilaire de Tilly-Blaru; mar., Marie-Félicité-Henriette de Tilly-Blaru. — Le 9 avril 1770, bapt. de Louis-Charles, fils desd. de Sauques et Biron, led. enfant inhumé le 28 juillet suivant. — Le 12 octobre

1772, bapt. de Jean-Baptiste-François de Sauques, fils des mêmes.

E. Suppl. 804. — GG. 4. (Cahiers.) — Moyen format, 135 feuillets, 8 pièces intercalées, papier.

**1775-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Charles-Louis-Augustin Le Chevallier de La Potterie et Gosselin, curés. — Le 29 juin 1777, inh. de Charles Le Monnier, médecin, âgé de 56 ans, par Burgillard, supérieur du séminaire de La Délivrande, en présence de Boullard, curé de Périers, Huet, chapelain de La Délivrande, etc. — Le 9 octobre 1785, inh. de Jean-Jacques Le Bas, seigneur et patron honoraire de cette paroisse, âgé de 65 ans. — Le 5 novembre 1791, mariage de Joseph Féron d'Évreux, et Cécile de Sauques, fille de Louis-Joseph de Sauques et Madeleine Biron; reconnaissance par lesd. époux de Marie-Émilie, leur enfant, née le 5 novembre 1790. — Le 10 octobre 1792, bapt. par Méry, curé de Lion. — Familles Ameline, Angot, Aubert, Bidot, Biron, Bortard, Bordel, Donnet, Driugot, Eudes, Fanet, Flamhard, Fresnel, Gambier, Girette, Harel, Hue, James, Joanne, Lair, de Launay, Le Bourgeois, Le Cerf, Le Cointe, Le Ménager, Le Roy, Le Tellier, Manger, Mériel, Morant, Pain, Perelle, Philippe, Poupinel, Samson, Verrier, etc. — Dispenses par l'évêque de Cheylus. — Manque l'année 1786, déficit constaté sur la couverture du registre de 1785, suivant la note trouvée dans les registres de 1792 en 1831 par Poupinel.

### Saint-Aubin d'Arquenay

E. Suppl. 805. (Cahier.) — (?) format, « trois demi-feuillets », papier.

**1714.** — « État civil. 8 actes de naissance, 1 mariage, 6 décès et 6 oppositions. » Indiqué par l'inventaire de 1859. En déficit.

E. Suppl. 806. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 92 feuillets, papier.

**1747-1772.** — Sépultures. — François Dupont, J.-B. Heuzebroc et Jean Guernet, curés. — Le 15 avril 1749, dans l'église, Charles-Augustin Le Boucher, s<sup>r</sup> de La Londe, âgé de 56 ans. — Le 29 mars 1750, Marie Piedplus, veuve de Guillaume Vimard, notaire.

— Le 29 mars 1751, François Dupont, curé du lieu, âgé de 58 ans. — Le 7 février 1755, François Le Boucher, fils de Charles-Simon Le Boucher, s<sup>r</sup> de La Londe, bourgeois de Caen, âgé de 14 mois. — Le 29 mars 1766, Augustin Vimard, fils de feu Guillaume Vimard, notaire d'Ouistreham. — En 1747, 2 inhumations ; en 1748, 4 ; en 1749, 13, etc. — 1 bapt. de 1769, annulé. — Délibérations : Élections de collecteurs de la taille et du sel, de trésoriers, nomination de députés chargés d'examiner les comptes du trésorier, enrôlements et dérollements, achat d'ornements et de mobilier d'église. — Le 27 janvier 1754, nomination de Jean Vimard pour continuer le procès pendant au bailliage de Caen, pour faire condamner Jean Le Bouilleur, ci-devant trésorier de lad. paroisse, à payer le reliquat de son compte.

E. Suppl. 807. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 133 feuillets, papier.

**1773-1797.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Guernet, Jean Le Marchand, Laignel, curés ;

Pierre Buhour, desservant. — Le 26 septembre 1773, inh. dans le sanctuaire de Jean Guernet, curé, âgé de 70 ans. — Le 7 juillet 1774, inh. dans la nef de Guillaume Vimard, maître d'école à Bénouville, présentement custos de l'église de S<sup>t</sup>-Aubin, âgé de 47 ans. — Le 11 mai 1779, mariage de don Joan de La Cazanova, veuf de Joséphe-Françoise Gondo, ancien officier des mousquetaires noirs, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, fils de défunts don Joan de La Cazanova et Louise Foliot, né dans l'île de Bourbon, demeurant depuis plusieurs années dans la paroisse d'Ouistreham, et Bonne-Élisabeth Colleville, de S<sup>t</sup>-Aubin, sur dispense de bans par Jean-Jacques-François Godard, official de l'abbaye de la Trinité de Caen. — Le 12 avril 1782, inh. de Jean Le Marchand, ancien curé du lieu, âgé de 71 ans. — Le 30 avril 1784, inh. de François-Justin Le Gentil, sous-diacre, âgé de 23 ans. — Familles Aubraye, Briant, Castel, Foucu, Goyer, Hébert, Le Gentil, Le Perrier, Le Renard, Le Vieux, Lecaudey, Mirey, Morin, Oger, Piéplu, Renault, Vauquelin, Viel, Vimard, etc.

# TABLE

SÉRIE E SUPPLÉMENT. — TITRES COMMUNAUX. — TOME I

## ARRONDISSEMENT DE CAEN

Articles	Pages.	Articles.	Pages.
<b>CANTON DE CAEN (OUEST)</b>			
1-9. Breffeville-sur-Odon (1673-an III) . . . . .	1-13	276-284. Hubert-Folie (1658-1793) . . . . .	146-149
10-13. Louvigny et Athis (1629-1792) . . . . .	13-16	285-292. Laize-la-Ville (1675-1792) . . . . .	149-153
14-19. St-Germain-la-Blanche-Herbe (1607-1792) . . . . .	16-19	293-294. May-sur-Orne (1734-1792) . . . . .	153-155
20-23. Venoix (1711-xix <sup>e</sup> siècle) . . . . .	19-21	295-309. Moul et Chicheboville (1607-1792) . . . . .	155-163
<b>CANTON DE CAEN (EST)</b>			
24-29. Allemagne (1610-1792) . . . . .	21-28	310-320. Ouézy (1626-1792) . . . . .	165-175
30-33. Cormelles (1661-1792) . . . . .	28-33	321-329. Poussy (1664-an II) . . . . .	175-180
34-38. Épron (1604-1791) . . . . .	33-35	330-333. Rocquancourt (1700-1792) . . . . .	180-183
39-67. Hérouville (1627-1792) . . . . .	35-44	334-341. St-Aignan-de-Cramesnil (1612-an III) . . . . .	183-191
68-79. Ifs (1662-1792) . . . . .	41-48	342-365. St-André-de-Fontenay et Elavaux (1637-1826) . . . . .	191-199
80-98. Mondeville (1628-1792) . . . . .	48-58	366-372. St-Martin-de-Fontenay (1565-1792) . . . . .	199-203
99-113. Saint-Contest (1587-1793) . . . . .	58-63	373-383. Soliers (1692-an IX) . . . . .	203-206
<b>CANTON DE BOURGUÉBUS</b>			
114-121. Bourguébus (1631-1792) . . . . .	63-70	384-385. Tilly-la-Campagne (1626-1792) . . . . .	206-212
122-147. Airan et Valmeray (1614-1792) . . . . .	70-86	<b>CANTON DE CREULLY</b>	
148-157. Bellengreville (1626-an II) . . . . .	86-92	396-404. Creully (1694-1792) . . . . .	212-217
158-162. Billy (1639-1792) . . . . .	92-95	405-420. Amblie et Pierrepont (1622-1845) . . . . .	217-227
163-173. Cesny-aux-Vignes (1667-1792) . . . . .	95-100	421-426. Anguerny (1647-1792) . . . . .	227-231
174-198. Chicheboville et Béneauville (1587-1792) . . . . .	100-112	427-431. Anisy (1658-1792) . . . . .	231-234
199-216. Clinchamps-sur-Orne (1656-1792) . . . . .	112-119	432-438. Bastly (1656-1792) . . . . .	234-237
217-221. Conteville (1637-an VIII) . . . . .	119-121	439-444. Bény-sur-Mer (1674-1792) . . . . .	237-240
222-231. Fontenay-le-Marmion (1607-an IV) . . . . .	121-129	445-464. Brécy (1668-1792) . . . . .	240-244
235-245. Frénouville et Le Porrier (1575-1793) . . . . .	129-136	465-494. Cairon et les Buissons (1415-1807) . . . . .	244-260
246-257. Gareelles-Secqueville (1607-1792) . . . . .	136-142	495-498. Cambes (1608-1792) . . . . .	261-263
258-275. Grentheville (1668-1792) . . . . .	142-146	499-502. Colomby-sur-Thau (1688-1791) . . . . .	263-265
		503-517. Coulombs (1605-an II) . . . . .	265-270
		518-531. Courselles (1390-1881) . . . . .	270-284
		532-537. Cully (1634-1791) . . . . .	284-287
		538-539. Fontaine-Henry et Moulineaux (1693-1792) . . . . .	287-290
		540-548. Le Fresne-Camilly et Cainet (1637-1792) . . . . .	290-291

Articles.	Pages	Articles.	Pages
519-533. Lantheuil et Pierrepont (1676-1793) . . . . .	291-299	674-680. Bernières-sur-Mer (1609-1792) . . . . .	387-398
554-562. Lasson (1648-1831) . . . . .	300-303	681-685. Beuville (1663-1792) . . . . .	398-401
563-571. Martragny (1627-1792) . . . . .	303-310	686-706. Biéville-sur-Orne (1622-1792) . . . . .	401-415
572-579. Reviers (1584-xix <sup>e</sup> siècle) . . . . .	310-314	707-717. Blainville (1676-an V) . . . . .	415-421
580-594. Rosel (1629-1792) . . . . .	314-320	718-723. Colleville-sur-Orne (1648-1819) . . . . .	421-428
595-605. Ruequeville (1670-1791) . . . . .	320-323	724-727. Cresserons (1747-1793) . . . . .	428-430
606-616. St-Gabriel et Fresné-le-Crotoeur (1586-1792) . . . . .	323-343	728-738. Hermanville (1587-1793) . . . . .	430-440
617-629. Secqueville-en-Bessin (1592-1791) . . . . .	343-351	739-761. Langrune (1610-1792) . . . . .	440-466
630-642. Thaon (1654-1791) . . . . .	351-356	762-775. Lion (1591-1787) . . . . .	466-475
643-650. Vaux-sur-Seulles et Vanssicux (1602-an IX) . . . . .	356-364	776-784. Luc (1732-1792) . . . . .	475-483
651-653. Villons-les-Buissons (1604-1792) . . . . .	364-366	785-789. Mathieu (1611-1792) . . . . .	483-491
CANTON DE DOUVRES			
654-669. Douvres (1644-1792) . . . . .	366-383	790-798. Ouisstreham (1655-1792) . . . . .	491-500
670-673. Bénouville (1674-1792) . . . . .	383-387	799-800. Périers-sur-le-Dan (1783-1792) . . . . .	500
		801-804. Plumetot (1696-1792) . . . . .	500-505
		805-807. St-Aubin-d'Arquenay (1714-1792) . . . . .	505-506

C O L L E C T I O N

DES

. I N V E N T A I R E S S O M M A I R E S

DES

A R C H I V E S D É P A R T E M E N T A L E S

A N T É R I E U R E S A 1 7 9 0

Publiée sous la direction du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts



INVENTAIRE SOMMAIRE  
DES  
**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR M. ARMAND BENET, ARCHIVISTE

**CALVADOS**

**ARCHIVES CIVILES**

SÉRIE E SUPPLEMENT

TOME DEUXIÈME

**ARRONDISSEMENT DE CAEN**

*Cantons d'Évrecy et Tilly-sur-Seulles*

ARTICLES 808-1296



**CAEN**  
CHARLES VALIN, IMPRIMEUR  
13, RUE ÉCUYÈRE, 13

1904



DÉPARTEMENT DU CALVADOS

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE E SUPPLÉMENT

COMMUNES (Suite)

CANTON D'ÉVRECY

Évrecy

E. Suppl. 808. — DD. 1. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1594-1770.** — Bruyère du Bosq de Fay. — Contrat de vente de la fiefferme, droits et coutume du marché d'Évrecy, fait par Pierre Le Jumel, s<sup>r</sup> de Lizores, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, président au Parlement de Normandie, Nicolas Langlois, s<sup>r</sup> de Manteville, premier président en la Chambre des Comptes de Normandie, Jacques Jubert, s<sup>r</sup> du Thil, maître des Requêtes ordinaires de l'hôtel, Nicolas de Brinon, conseiller au Parlement de Normandie, et Michel Repichon, trésorier général de France au bureau des finances de Caen, à Jean Baillet, moyennant 10.000 écus sol et 2 sols pour livre, le revenu étant seulement de 129 écus pour la sieurie, prévôté et coutume d'Évrecy, et de 50 écus pour la fiefferme, de la prévôté d'Évrecy, coutume dud. lieu, terres, rentes, tenures, droits sieuriaux, foire et marché y appartenant, avec la fiefferme d'Évrecy, pour tenir le tout conjointement par un seul fief noble du Roi, en plein fief et en pleines armes, à cause de la vicomté de Caen, savoir : prévôté d'Évrecy, deniers accoutumés d'être cueillis par la coutume dud. lieu,

pour une bête chevaline, 2 deniers pour celui qui vend et 3 deniers pour celui qui achète ; pour les bêtes à laine, 2 deniers pour la première et dernière, et maille de chacune des autres, etc. ; rentes dues à lad. prévôté par le s<sup>r</sup> de Maltot, l'abbesse de la Trinité de Caen ; le sieur de Courvaudon, à cause de son fief, est sujet, le jour des Rouvaisons, de dire ou faire dire une chanson nouvelle devant les halles d'Évrecy et y donner à diner au prévôt et au sergent de la prévôté ; deux foires, à la Notre-Dame en septembre, et aux Rouvaisons ; foire aux malades, le jour S<sup>t</sup>-André, laquelle est accoutumée seoir à la maladrerie ; tous les tenants du fief du Roi à Évrecy sont sujets assister devant la prévôté la vigile de la foire, chacun un bâton d'orme ou de défense en leur main, pour garder les marchandises de la foire, et sujets de payer, le lendemain de la foire, audit prévôt, leur « jambage », chacun de ce qu'ils tiennent, etc. Terres, notamment le Clos du Fay, où les riverains et habitants ont toujours accoutumé faire paître et pâturer leurs bêtes aumailles, moyennant redevance au prévôt, etc. (1594). Copie informe de copie collationnée sur l'original étant au greffe de la Cour des Comptes de Normandie. — Eusuit par déclaration et mémoire le revenu et sujétions dépendant du fief, terre et châtellenie d'Évrecy, à présent appartenant au Roi par la confiscation faite par Guillaume, duc de Normandie, comme étant le

comte et baron d'Évrecy et chef du Buisson désobéissant au service qu'il devait à son seigneur le duc Guillaume à la conquête d'Angleterre « il y a environ 900 ans » (*sic*) ; terre d'Orléans, ainsi nommée à cause de l'apanage fait au duc d'Orléans, réunie à la Couronne, assise à Évrecy ; terres du clos de Fay, à Sainte-Honorine ; le marché et foire d'Évrecy, valant environ 40 écus par an ; les anciennes halles, tant de boucherie et autres marchandises que halles à blé, mises en ruines par les Anglais il y a environ 200 ans ; le château ruiné par les Anglais ; pless de juridiction et assises installés dans le château ; il reste à savoir à la Chambre des Comptes de Paris si anciennement la vicomté, sergenterie, tabellionage et quatrième dud. lieu n'appartenaient pas au comte et baron d'Évrecy, du temps du duc Guillaume, et si 6 baronnies « enclavées dedans les sergents », Cheux, Rots, Bretteville-la-Pavée, Cury, Villers et Aunay, ne sont point sujettes aud. comte et baron d'Évrecy ; les srs de Maltot, de Lonchamp et d'Amayé-sur-Orne sont sujets de comparoir au jour de foire pour opiner des sentences qui sont données aux pless des arrêts, etc. — État des biens du Roi sis à Évrecy : la fief ferme et prévôté engagée à « M<sup>r</sup> le comte de Blangy » ; les droits de coutume, consistant en droit de terrage, 300 l. de ferme par an. — Aveux à Pierre-Constantin Le Viconte, chevalier, comte de Blangy, seigneur patron châtelain haut justicier de Villers-Bocage, Maisoncelles-Pelvey, Tracy, Blangy, Le Teillement, Barville, Berville, seigneur de la fief ferme et prévôté d'Évrecy et autres lieux, brigadier des armées du Roi, en ladite fief ferme et prévôté (1770).

E. Suppl. 899. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 203 feuillets, papier.

**1692-1720.** — Baptêmes, mariages, sépultures.

— Jacques Auvray, Nicolas Auvray, curés. — 1697, 19 septembre, cérémonies du bap. d'Anne-Jeanne-Thérèse, fille de Nicolas Le Boucher, écuyer, s<sup>r</sup> de Bernières, et de Catherine Le François, née du 29 août 1695, et baptisée en sa maison à Caen le dernier dud. mois, pour péril de mort ; m., Anne Gillain, dame de Vacognes ; p., Jean Le François, prêtre, proviseur du collège d'Harcourt à Paris et chanoine de St-Germain-l'Auxerrois ; led. s<sup>r</sup> de Bernières ayant requis cette cérémonie « veu qu'il fait sa résidence en cette paroisse pour la plus grande partie de l'année ». — 1700, 20 mai, abjuration de l'hérésie de Calvin par Jean Groussard, âgé de 64 ans, originaire de la pa-

roisse de Condé. — 1704, 13 avril, bénédiction par Jacques Auvray, curé, de la seconde cloche, nommée Catherine-Alphonsine par Catherine-Alphonsine Le François, épouse dud. Nicolas Le Boucher, seigneur de Mondeville, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, « nonobstant l'absence et non comparition du parrain choisy par la paroisse et à ce invité par nous curé, pbres., obitiers et tréz<sup>rs</sup> dud. lieu, pourquoy le nom et qualité dud. s<sup>r</sup> parrain avait été gravé et employé sur lad. cloche de son consentement, en faveur de quoy lad. dame a donné à l'église dud. lieu un devant d'autel de satin rayé de cramoisy et blanc ». — 1704, 29 novembre, mariage de Guillaume Macé, bourgeois de Caen, fils de feu François Macé, s<sup>r</sup> des Parts, et de Catherine d'Anisy, et Marie Auvray, fille de feu Nicolas Auvray et de Marie Halley. — 1707, 5 sept., bap. par Jean Heurtin, prêtre obitier, de Claude, âgée de 5 jours, fille de Pierre-Antoine de Beaurepaire et de Marie de Bailhache ; m., Claude de Marguerie, dame des Champs-goubert ; p., Gabriel-François de Piédoue, écuyer, vicomte d'Évrecy. — 1709, 7 février, mariage de Jean Morin, de Maizet, et Catherine Harel, par Jean Heurtin, prêtre obitier en l'église d'Évrecy, « admis pour faire les fonctions curiales dud. lieu » ; — 8 juin, visite de l'église paroissiale, où étaient Jacques Auvray, curé, Estieune et Heurtin, obitiers, Nicolas Auvray, Louis Aubry et Jacques Dupont, trésoriers. « Nous avons trouvé l'église en très bon état, une chaise à prescher neuve et une grande armoire à mettre les ornemens et linges, le dessus de laquelle sert de table, et un grand coffre pour mettre les papiers du trésor et obits fermant à trois clefs. . . . et avons réglé 3 livres pour l'inhumation des grandes personnes et la moitié pour celles de 12 ans et au-dessous dans l'église, et faisons deffense d'ouvrir la terre qu'en justifiant la quittance du trésorier ; le custos continué. Nous ordonnons que les vitres seront réparées incessamment aux frais des décimateurs. Led. s<sup>r</sup> curé justifiera de l'employ du prix provenant de la cloche de la chapelle de Rougemont. . . . » ; — 3 octobre, « Ornemens fournyz à l'église paroissiale Notre-Dame d'Évrecy, dépendant de l'abaye du Mont St-Michel, par Mess<sup>res</sup> les chevaliers de Malte et par Messire Jacques Auvray, pbre. et curé dud. lieu, suivant et conformément à l'ordonnance de Mons<sup>r</sup> l'archidiacre de Bayeux. Un grand ciboire d'argent, dont la coupe est dorée en dedans ; un parement ou devant d'autel de camelot violet ; un missel, un psautier, trois processionnaires ; un tabernacle et les gradins ; le cœur et la sacristie

de lad. église blanchy », etc. — 1711, 28 mars, bapt. de Pierre-François, fils de Pierre-Antoine de Beaurepaire, écuyer, et Marie-Anne de Baillehache; p., Pierre-François de Baillehache, écuyer, sr de Savenay; m., Anne Bellet, épouse de Gabriel-François de Piédouc, écuyer, vicomte d'Évrecy. — 1714, 30 décembre, assemblée des habitants, qui consentent que Jacques Bédouelle, fils de feu Pierre Bédouelle, ci-devant custos et maître d'école en lad. paroisse, fasse les fonctions de custos et tienne les petites écoles et instruisse les enfants « comme un bon père de famille et de bonne instruction, ainsy qu'a cy-devant fait le defunt son père, en percevant le payement en la manière acoutumée; et luy ont promis qu'il ne sera tenu que de payer la somme de 60 sols annuellement avec les autres contributions, sans estre sujet ne faire aucunes collections, veu ses occupations en lad. église et écoles. . . . luy donnant pouvoirs de percevoir les revenus attribuez audits custozage, en la manière accoutumée. » — 1716, 31 mai, inh. dans le chœur de Claude de Marguerie, âgée de 71 ans, femme de Jean-Jacques de Baillehache, écuyer, seig<sup>r</sup> de Champsgoubert. — 1717, 7 janvier, inh. dans le chœur dud. Jean-Jacques de Baillehache, âgé de 85 ans; -- 25 janvier, inh. dans le chœur de Louis de Beaurepaire, écuyer, âgé de 75 ans. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières; bannies des fruits du cimetière, de pailles, de terres appartenant au trésor (1694); le jour de Pâques, bannie du reste du pain de la charité et du son en provenant, à charge par les adjudicataires de rendre du pur froment bon et marchand au jour S<sup>t</sup>-Michel ou autres jours ensuivants; audience de contrat d'acquisition par Louise de Vernay, veuve d'Abraham Le Chanoine, secrétaire de l'hôtel de ville de Caen, d'Anne-François-Nicolas de Croismare, chevalier, seigneur et baron de Lasson, et d'Elisabeth de Croismare, son épouse, représentés par Madeleine Le Pionnyer, veuve de Nicolas de Croismare, chevalier, seig<sup>r</sup> et baron de Lasson (1695); élection de procureur pour poursuivre Jean Estienne, obitier, et autres en lad. qualité, led. Estienne jouissant des revenus, rentes et fondations de la paroisse, pour le faire condamner à gérer et résider en lad. paroisse pour satisfaire au nombre des messes d'obits et fondations faites en l'église, etc. (1696).

E. Suppl. 816. — GG. 2 (Registre.) — Moyen format, 130 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1720-1739.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Nicolas Auvray, curé. — 1721, 4 mars, inh. dans le chœur de Jean Étienne, obitier, âgé de 74 ans; — 2 sept., réception de François Heurtin, originaire d'Évrecy, en qualité de prêtre obitier pour succéder au précédent, du consentement du curé et de Louis Querey, conseiller au bailliage de Caen, trésorier en charge, et plusieurs autres paroissiens. — 1729, 15 septembre, réception en qualité d'obitier, à la place de François Heurtin devenu curé de Vacognes, de Pierre Foucher, acolyte, « parce que il a promins faire et se bien aquiter des charges et fonctions auxquelles il est obligé suivant les fondations ». — 1735, 8 mai, inh. dans la chapelle de Mondeville, située dans la paroisse d'Évrecy, de Nicolas Le Boucher, écuyer, seigneur de Mondeville et de Verdun, doyen des conseillers du bailliage de Caen. — 1737, 24 juillet, bapt. de Marie-Anne, fille de Charles-Hubert Le Boucher, écuyer, seigneur de Verdun, et de Marie-Anne Coiffrel; m., Marie-Anne Jouanne, dame et patronne de la paroisse de Monpertuis; p., Nicolas-Charles Coiffrel, écuyer; — 25 décembre, mariage de Pierre de Bellemare, chevalier, seigneur et marquis dud. lieu, baron châtelain haut justicier de Courseulles, Bernières, etc., fils de Jacques-Joseph de Bellemare, chevalier, marquis dud. lieu, et de Ravenne-Françoise de Morel de Putanges, de la paroisse de Secqueville, et Marie-Anne de Baillehache, fille de Pierre-François de Baillehache, chevalier, seigneur des Champsgoubert, et de Marguerite-Élisabeth de Gaugy, de la paroisse d'Évrecy, sans aucune publication de bans, sur dispense de l'évêque. — 1738, 24 juin, bapt. de Charles-Guillaume-Joseph, fils desd. Charles-Hubert Le Boucher, écuyer, seigneur de Bernières, de Verdun, etc., et Marie-Anne Coiffrel; nommé par François Lerouge et Jeanne Guillot, « tous deux parin et marinne pauvres de cette paroisse ». — 1739, 21 février, inh., dans la chapelle de S<sup>te</sup>-Catherine de Rongemont, de Marie-Anne Le Boucher, fille dud. Charles-Hubert; — 7 novembre, bapt. de Marie-Catherine Le Boucher, fille des précédents; m., Marie-Catherine-Françoise Aclard de Vacognes; p., Charles-Nicolas Coiffrel, chevalier, seigneur « d'Esriveres » et de Saint-Aubert.

E. Suppl. 811. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 219 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

**1740-1759.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Nicolas Auvray, François Lespaher, Martin Fossey des Essarts, Prévost, Guillaume Delaunay, curés. — 1741, 12 mars, inh., dans la chapelle de Rougemont, de Jean-Joseph Le Boucher, âgé de 50 ans, chevalier, seigneur de Mondeville, seigneur et patron de lad. chapelle ; — 1<sup>er</sup> avril, inh. dans le chœur de Nicolas Auvray, curé, âgé de 68 ans ; — 10 juin, bapt. de Julie, fille de Charles-Hubert Le Boucher, chevalier, seigneur de Mesnil-Guillaume, Mondeville et Verdun, et de Marie-Anne Coiffrel, nommée par Jeanne Guillot et François Jouan, « pauvres choisis par ledit seigneur et dame ». — 1743, 1<sup>er</sup> septembre, « une mission a été faite à Èvrecy par le révérend père d'Irlande de la compagnie de Jésus, avec la permission de messire François Lespaher, sieur de Quesmenne, prêtre, curé de laditte paroisse ». — 1744, 4 mai, bapt. de Charles-Hubert, fils de Joseph-François Lanfranc de Panthou, écuyer, et de Marguerite Boulin. — 1745, 25 juillet, inh. dans le chœur de François Lespaher, curé ; — 23 oct., bapt. de Françoise, fille desd. Joseph-François Lanfranc de Panthou, écuyer, et de Marguerite-Perrine Boulin ; m., Françoise de Louche, baronne de Mandre ; p., François Boulin, notaire royal à Caen. — 1746, 23 avril, inh., dans le chœur, de Pierre de La Motte, obitier ; — 25 avril, réception de François Picard, prêtre, originaire d'Èvrecy, en qualité d'obitier, pour succéder au précédent. — 1747, 1<sup>er</sup> février, inh. de Pierre Boisard, maître chirurgien de cette paroisse, âgé de 32 ans 1/2. — 1748, 21 juillet, bapt. de Pierre-François-Joseph, fils desd. Joseph-François Lanfranc de Panthou et Marguerite-Perrine Boulin ; p., Pierre-J<sup>o</sup>-B<sup>o</sup> de Costard, s<sup>r</sup> de Boisrouxel, de la paroisse d'Èvrecy ; m., Marie-Madeleine-Françoise Le Harivel, de S<sup>te</sup>-Honorine-du-Fay. — 1748, 15 mai, inh., dans le chœur, de Martin Fossey des Essarts, curé, décédé la veille. — 1750, 4 janvier, réception de Guillaume Bérard, sous-diacre, originaire d'Èvrecy, à la place d'obitier qu'occupait Pierre Foucher, curé de Bongy. — 1751, 20 juillet, bapt. de Jean-Baptiste-François-Joseph Lanfranc de Panthou, écuyer, fils desd. de Panthou et Boulin. — 1753, 29 avril, inh., dans la chapelle de S<sup>te</sup>-Catherine de Rougemont, de Charles-Hubert Le Boucher, écuyer, s<sup>r</sup> de Verdun. — 1755, 11 août, inh., dans l'église, de

Joseph-Simon de Laistre, écuyer, comte de Fontenay, ancien secrétaire du Roi en tous ses Conseils, seigr de Champgoubert, âgé de 65 ans. — 1759, 3 juillet, bapt. de Charles-Pierre-François, fils de François Le Tellier, chirurgien juré de cette paroisse, et de Françoise Gombault ; m., Charlotte-Louise de Godfroy, épouse de Charles de Piédoue, de la paroisse de Neuilly ; p., Pierre Le Tellier, curé de S<sup>t</sup>-André de Fontenay, oncle de l'enfant.

E. Suppl. 812. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 243 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1760-1779.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Delaunay, Charles-André Meurdrac, Jean-Thomas-Hippolyte Regnaud, curés. — 1760, 30 décembre, bapt. de Paul-Jean, fils de Thomas-François Le Pelletier, bourgeois de Caen et notaire à Èvrecy, et de Simone-Catherine-Marguerite Le François, en présence d'Anne-Joseph de Laistre, comte de Fontenay, écuyer, chevalier, seigneur de Champgoubert, capitaine de cavalerie, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis. — 1762, 13 novembre, bapt. de Marie-Thérèse, fille de François Le Tellier, chirurgien d'Èvrecy, et de Françoise-Marguerite Gombault ; m., Marie-Anne-Jeanne-Thérèse de Siresme (signature), épouse de Jean-Pierre Achard de Vacognes, seigneur de lad. paroisse et autres lieux ; p., Charles-Louis-Claude de Piédoue ; — 3 sept., inh., dans le chœur, de Guillaume Delaunay, curé, âgé de 58 ans. — 1763, 25 février, bapt. de Jacques-Antoine, fils de Marc-Antoine Piorry, docteur en la faculté de médecine de Caen, demeurant en cette paroisse, et de Marie-Anne-Catherine Bisson ; — 18 avril, inh. dans le chœur de Charles-André Meurdrac, curé, âgé de 35 ans. — 1764, 17 juillet, mariage de Roland de La Mariouse, écuyer, s<sup>r</sup> de Clavigny, fils de feu Tanneguy de La Mariouse, écuyer, et de feu Marie de Percy, et Marie-Madeleine Jourdain, fille de feu Jean Jourdain et de Jeanne Le Saulnier. — 1767, 21 février, bapt. de Jacques-Constant de La Mariouse, fils des précédents ; m., Marie-Anne Sorel ; p., Jacques Rouault, écuyer, s<sup>r</sup> des Vaux, son mari, d'Amayé-sur-Orne. — 1768, 26 juillet, inh. dans le chœur de François Picard, chapelain fondé, âgé de 67 ans ; — 4 sept., inh. dans le chœur de Jean Aubourg, chapelain fondé, âgé de 30 ans. — 1777, 26 mai, bapt. par François-Joseph Du Rosel de Beaumanoir, prieur de Sept-Vents, curé de Maizet, de Marie-Prosperte-Philberte, fille de Pierre Létot et de Marie-Françoise Pierre ; m., Marie-Prop... (lacéra-

tion) Du Rosel de Beaumanoir; p., Philbert Du Rosel de Beaumanoir, seig<sup>r</sup> de Beaumanoir, maréchal des camps et armées du Roi, commandeur de l'ordre de St-Louis, commandant actuellement à « Ajatio » en Corse, représenté par led. abbé Du Rosel. — 1778, 17 janvier, mariage de Charles-François Sevestre, s<sup>r</sup> de Chamorel, bourgeois de Caen, demeurant à Villy, fils de feu André-François-Timoléon Sevestre et de feu Antoinette-Françoise-Thérèse Bertot, et Marguerite-Françoise-Colombe de Panthou, fille de Joseph-François Lanfranc de Panthou, écuyer, et de Marguerite-Perrine Boulin; présents: Françoise et Marie-Madeleine de Panthou, sœurs de l'épouse; Claude-André-Léon de Saillenfest, écuyer, s<sup>r</sup> du Bosc, capitaine d'invalides, de St-Nicolas de Caen; Gabriel Le Bas, receveur des droits réunis, de la paroisse de Villy; Olivier de Panthou, etc.; — 14 mars, réception de Guillaume-Pierre-Joseph Bérard, minoré, originaire de cette paroisse, à la place d'obitier, vacante par la nomination de Guillaume Bérard à la cure de St-Pierre de Bougy. — Annexé aud. registre, un billet imprimé, enjoignant, de la part des lieutenant général et procureur du Roi du bailliage de Caen, aux curés du ressort, de laisser aux registres des baptêmes, mariages et sépultures de leurs églises, tant à ceux qui restent aux églises qu'à ceux qui sont pour être déposés aux greffes, des marges d'un quart de chaque feuillet, « afin que l'on puisse facilement inscrire les procès-verbaux de réformation des erreurs qui se glissent trop souvent dans ces actes. »

E. Suppl. 813. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 142 feuillets, 1 pièce parchemin et 7 pièces papier, intercalées.

**1780-1790.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Thomas-Hippolyte Regnauld, curé. — 1780, 26 avril, bapt. d'Aimé-Joseph, fils de J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup>-Jacques Pringault, maître ès arts en l'Université de Caen, receveur des aides au département d'Évrecy, et de Marie-Anne-Françoise Luyt. — 1787, 13 décembre, inh. de Joseph-François Lanfranc de Panthou, écuyer, âgé de 78 ans. — 1789, 19 janvier, mariage de Louis-Gabriel-Amand-Constant Lair de Beauvais, originaire de la paroisse de Milly, élection de Mortain, actuellement contrôleur ambulant de la régie générale des aides, à Caen, fils de feu Louis Lair et de Jacqueline-Élisabeth Ménard, bourgeois de Mortain, et Marie-Madeleine-Colasse Macé, fille de Jacques-François Macé et de feu Louise-Madeleine Manger de Vauguerard, de la paroisse d'Évrecy. —

1790, 4 février, bapt. de Jean-Frédéric, fils de François Le Masson, notaire royal à Évrecy, et de Marie-Anne-Victoire Guilbert; p., Jean Guilbert, maître en chirurgie, grand-père de l'enfant, de St-Jean de Caen; m., Marie-Madeleine-Marguerite Huët de Guerville, de Vauelles de Caen; — 18 février, bapt. de Louis-Jacques Germain-Édouard, fils desd. Louis-Gabriel-Amand-Constant Lair de Beauvais, contrôleur ambulant dans la régie de Bayeux, et Marie-Madeleine-Colasse Macé; m., Jacqueline-Élisabeth Ménard, veuve de Louis Lair, s<sup>r</sup> de Beauvais, bourgeois de Mortain, p., Jacques-François Macé, grand'mère et grand-père dud. enfant. Architecte de la ville de Bayeux. Porté sans date de mois ni de jour dans la Biographie normande de M<sup>me</sup> Oursel (II. 22). — 1783, 1<sup>er</sup> janvier, b. d'un enfant mâle, sorti la veille des œuvres d'Anne-Sophie Hervey, originaire de « Vallendorf » en Westphalie et demeurant depuis quelques mois en cette paroisse, suivant attestation d'Anne Richard, femme de Guillaume Heurteaux, sage-femme ordinaire de la paroisse, lequel a été nommé François-Sylvestre; 14 avril 1790, légitimation sous le nom de Le Batard (François-Sylvestre), par suite de réhabilitation du mariage desd. Le Batard et Hervey, célébré à Sallenelles en 1781 et trouvé nul dans sa célébration par le défaut de juridiction dans celui qui l'avait célébré, lad. Hervé se disant fille de feu Jacques-François Hervey, de la paroisse du Theil, proche Laigle, diocèse d'Évieux. Led. enfant soldat de l'Empire.

E. Suppl. 814. — GG. 6. (Cahier.) — Moyen format, 26 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1791-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Thomas-Hippolyte Regnauld, curé, G. Rousset, curé constitutionnel. — 1792, 3 février, bapt. de Marie-Anne-Françoise-Joséphine, fille de François Le Masson, notaire royal à Évrecy, et de Marie-Anne-Victoire Guilbert; m., Anne Vaussy, épouse de Guilbert, maître en chirurgie, grand'mère de l'enfant; p., Armand-Joseph Guilbert, maître en chirurgie, oncle de l'enfant, tous deux de la paroisse St-Jean de Caen; — 9 juillet, bapt. d'Euphrasie-Anatolie, fille de Louis-Gabriel-Constant-Amand Lair de Beauvais et de Marie-Madeleine-Colasse Macé.

## Amayé-sur-Orne

E. Suppl. 815. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 115 feuillets, papier.

**1629-1641.** — « Papier des consentementz, inhumations, baptistères, mariages, audiences, pour la parr. d'Amayé-sur-Orne, commencé en l'année 1629 ». — Charles de La Croix, curé ; en 1637, actes par Jean Mondehare, curé de Fierville-en-Bessin. — 1629, 6 mai, décès de Jean Patry, éc., sr de Montfort ; — 17 juin, bapt. de Louise, fille de Pierre Auber, sr du Fossé, et de Louise de Sarcilly ; m., Louise Le Héricy, fille d'Auguste, sr de Pontpierre ; — 21 juin, mar. de Pierre de Missy, sr des Maresqz, et Aulne Auber, fille de Noël ; — 24 juillet, mar. de Charles Bellenger, sr de La Crette, et Charlotte Auber, fille de Noël Auber, sr des Besquetz ; — 2 sept., bapt. de deux enfants de feu Jean Patry, sr de Montfort, et Diane de Beaulart ; parr., Thomas de Sarcilly et Jean-François Regnaud, sr de « Secretz ». — 1630, 13 oct., b. de Thomas, fils de Thomas de Sarcilly, sr de Brucourt, et de Marie Bénard ; p., Thomas Bénard, procureur du Roi au siège presidial de Caen, seigneur de l'honneur d'Amayé. — 1632, 23 mars, a été apportée à l'église une petite fille âgée d'environ 15 jours, par Barbe Godde, veuve de feu Raoullin Sanson, « obstetrice » de la paroisse, qui a dit avoir été produite par Michelle... (blanc) par fornication ; — 22 août, décès de Jacques Bernard, sr de l'honneur d'Amayé et de Rotot, inh. le 23 en l'église de St-Sauveur de Caen ; — 19 oct., « noble homme Pierre Auber, sr du Fossé, a esté tué et assassiné en la forestz de Broutonne, paroisse de Vatteville, viconté du Pontcaudemer », enterré le 30 en l'église d'Amayé ; — 30 déc., bapt. de Thomas, fils de feu M. Du Fossey et Louise de Sarcilly, né le 1<sup>er</sup> novembre 1631. — 1633, 9 juillet, mar. de Jacques Blouet, sr du Londel, et Renée Collet, veuve de Pierre-Louis Geoffroy, sr des Portes, bourgeois de Caen ; — 4 nov., b. d'Eléazar, fils de Thomas de Sarcilly et Marie Bernard. — 1634, mar. de François de Missy, sr de La Cousture, et Marie Auber, fille du sr des Besquetz. — 1636, 31 oct., b. de deux enfants mâles appartenant à François de Missy, sr de La Cousture, et à Marie Auber, l'aîné âgé d'environ 2 ans, lesquels n'ont été nommés. — 1639, 30 janvier, bapt. de Jean, Pierre et Marie, enfants de François de Missy et Marie Auber ; parr.,

Jean Le Héricy, sr de Fierville, Pierre Barbé, sr des Pallières, etc. — 1640, 15 mars, décès de Noël Auber, sr des Besquetz. — Délibérations : élections de collecteurs du fouage, messiers, trésorier, custos, procureur-syndic, de deux paroissiens pour aider aux collecteurs de 1638 à recueillir les 40 boisseaux de froment, 1 tonneau de cidre et 30 boisseaux d'avoine pour subvenir à la subsistance des gens de guerre, à quoi la paroisse a été taxée ; procès en l'Élection de Caen, en la juridiction des eaux et forêts de Caen, déclaration des biens du trésor, etc. — Audiences de contrats concernant : Pierre Barbey, contrôleur et élu pour le Roi en l'Élection de Caen (1629), Jacques Bernard, sr de Rotot, châtelain de l'honneur d'Amayé ; Pierre Auber, sr du Fossey (1631) ; Noël Le Chevallier, sr du Clos, demeurant à Plumetot, fils et héritier de Pierre Le Chevallier, sr de La Vallée (1635) ; Jacques « Moissant », sr de Brieux, conseiller au Parlement de Metz (1636-1640), etc. — Notes diverses sur les feuillets de garde, notamment sur le décès, en 1633, de Pierre de « Roquencoucourt », sr des Clossetz, de Mutrécy ; comptabilité, etc.

E. Suppl. 816. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 94 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1642-1661.** — « Cy est le registre de M<sup>e</sup> Charles de La Croix, escr, prestre, curé de la paroisse d'Amayé-sur-Orne, contremarqué au nombre de 92 feuillets, auquel il registrera tous et chacuns les certificatz qui seront passez devant luy par les paroissiens de lad. paroisse touchant les affaires du Roy et la juridiction de l'Élection de Caen, et en ce faisant ce contiendra suivant les ordonnances, arrestz et règlementz de la Cour et les mandementz qui seront envoiez ausd. paroissiens. Fait par nous, officiers de Sa Majesté en lad. Élection sous-signés, ce xxiii<sup>e</sup> jour de juillet m<sup>re</sup> quarante, Barbey, Néel. » — Ch. de La Croix, Julien Le François, curés. — Baptêmes par Louis Bridet, vicaire. 1640, 26 avril, Thomas, fils de François de Missy, écuyer, sieur de La Cousture, et de Marie Auber. — 1641, 7 février, Esther, fille de Pierre de Missy, sieur des Maretz, et d'Anne Auber. — 1649, 17 janvier, Esther, fille de Philippe Rouault, éc., sr des Vaulx, et de Catherine Le Tellier. — 1650, 7 février, bapt. d'Elisabeth, fille des mêmes, nommée le 16 mai 1652. — 1651, 18 avril, ondoisement de Louise, fille des mêmes, nommée le 16 mai 1652 par Louise Auber, en présence de Nicolas Le Chevallier, éc., sr de La Valéc. — 1656, 16 juillet, Françoise,

filie d'Olivier Du Maillot, éc., s<sup>r</sup> du lieu, et d'Esther Auber; p., François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de Putot. — 1639, 3 août, cérémonies du baptême et imposition de nom à Anne, fille de Pierre de Missy, éc., s<sup>r</sup> du lieu, et Marie de Baussain, née le 11 novembre 1637 et ondoyée le 14 par le curé de Vieux; m., Jeanne Auber, femme d'Isaac Asselin, s<sup>r</sup> de La Fontaine, bourg. de Caen, en présence de Georges de Baussain, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Croix. — Mariages. 1649, 3 mai, n. h. Olivier Du Maillot, éc., s<sup>r</sup> du lieu, et Esther Auber. — 1653, 22 juillet, Georges Le Boucher, éc., seigneur et patron d'Emiéville et du Vay, et Louise Auber, présence de Jean Le Sens, éc., s<sup>r</sup> du Mesnil, etc. — Sépultures. 1640, 15 mars, Noël Auber, éc., s<sup>r</sup> des Becquetz. — 1645, 17 9<sup>bre</sup>, Françoise Auber, fille du s<sup>r</sup> des Becquetz. — 1647, 2 février, Marguerite Le Héricy, femme du s<sup>r</sup> des Becquetz. — 1653, 8 octobre, Denis Le Tellier, bourgeois de S<sup>t</sup>-Martin de Caen. — 1659, 14 nov., Charles de La Croix, curé, dans le chancel de l'église, vis-à-vis de la grande vitre, décédé viron à soleil levant, le 13; à la suite, note postérieure qu'il avait été nommé par M. « de Héricy », seigneur d'Amayé, en 1593; une note sur le dernier feuillet de garde porte qu'il avait été nommé en 1597 par « Le Héricy », seigneur d'Amayé et de Fierville (porte à tort: mort le 14 nov. 1659). — 1660, 8 mars, Marie Auber, femme de François de Missy, éc., s<sup>r</sup> de La Cousture. — 1661, 27 janvier, une fille du s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Lambert et d'Anne de La Chapelle. — Sur un feuillet de garde: « L'emplacement du cimetière est donné en 1612. »

E. Suppl. 817. — GG. 3. (Registre.) — Grand format, 80 feuillets, papier.

**1660-1691.** — « Registre des baptêmes, mariages et inhumations faites en l'église de N<sup>re</sup>-Dame d'Amayé sur Orne depuis le 1<sup>r</sup> jour de janvier 1660 que M<sup>e</sup> Jullien Le François, p<sup>bre</sup>, bachelier en théologie et doyen rural d'Évrecy, a commencé d'en estre curé par le décès de feu M<sup>r</sup> Charles de la Croix, p<sup>bre</sup>, curé d'icelle, décédé le 13<sup>e</sup> de novembre dernier 1659. » — Jacques Poullain, Raphaël Legraud, Jean Gruce, Pierre du Mesnil, Jean de Launey, Emmanuel Le Nepveu, Grégoire Le François, vicaires. — 1660, 5 février, mar. de Louis du Hamel, éc., sieur de Verrières, de Lingèvres, et Anne de Marguerie, de Gueuron, par led. curé, dans la chapelle des Bénédictines de Caen, « présence des sieurs de Caigny, dame de Rotot, dam<sup>lle</sup> de Maisons, », etc.; — 8 mars, inh. dans

la nef de Marie Auber, femme de François de Missy, éc., sieur de La Cousture, 60 ans; — 19 juin, bapt. de Catherine, fille de Philippe Rouault, éc., sieur des Vaux, et de Catherine Le Têlier; m., Esther Rouault, sa sœur. — 1661, 27 janvier, inh. dans la nef d'une petite fille âgée de 15 jours, sortie du mariage de Jean-François Patri, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Lambert, et d'Anne de La Chapelle, après avoir été ondoyée à l'article de la mort; — 21 sept., inh. de Jacques Morin l'aîné, 90 ans, travaillé depuis deux mois de flux de sang; — 9 oct., inh. dans la nef, devant l'autel de S<sup>te</sup>-Anne, d'Anne de Sarcilly, veuve du s<sup>r</sup> du Fossey, âgée de plus de 60 ans, détenue au lit malade environ deux mois du flux de sang; — 12 oct., inh. de Françoise Godey, fille naturelle de Philippe et de Gillette Trebouillard; — 18 oct., inh. de Madeleine Godey, fille de Charles et de Jeanne Le Febvre, environ 15 ans, « détenue au lit depuis deux ans d'une fluxion sur la cuisse et le corps tout atrophié, laquelle a montré dans cette maladie une très grande patience et totale résignation à la volonté de Dieu »; — 18 oct., inh. dans la nef de Dorothee Rouault, fille de Philippe, éc., s<sup>r</sup> des Vaux, environ 11 ans, après 3 ou 6 jours de flux de sang, « laquelle n'a point esté confessée faute d'en avoir adverti ». — 1662, 10 mars, bapt. d'Apolline, fille desd. Philippe Rouault et Le Têlier; — 26 mars, bapt. de Jacques, fils de Jean-François Patry, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Lambert, et d'Anne Lambert; p., Jacques Lambert, sieur de La Chapelle; m., Jeanne Le Chevalier; — 25 juin, inh. de Charlotte Josley, 35 à 40 ans, « sans avoir eu le baptême, et la confirmation des mains de feu Monseigneur François, évesque de Kilala en Hybernie, réfugié en France à cause de la persécution, lequel se transporta à ma prière en l'église d'Amayé en l'an 1660 », lad. Josley ayant été en démence toute sa vie; — 11 oct., inh. de Catherine Simon, veuve Leflaguais, habituée en cette paroisse depuis 2 ans, 70 à 72 ans, « travaillée depuis long temps d'une hernie et alité depuis 2 mois, pendant lequel temps elle a esté confessée et communiée par moy susd. curé, mais ayant perdu l'esprit, elle ne peut recevoir que l'extrême onction avant que de mourir ». — 1663, 4 février, inh. de Renée Laisné, femme de François Chesnel, 27 ans, « décédée sans avoir esté confessée ny communiée, estant tombée tout d'un coup dans une perte de parole, de vue et d'ouye pendant 24 heures », etc.; — 8 juillet, bapt. de Madeleine, fille de Charles Le Sauvage et de Charlotte Lavalley; m., Madeleine Bénard, fille de M. de Rotot-Maisons, trésorier général au bureau des finances à Caen; —

5 décembre, mar. de Jean de La Planche et Anne Morin, après la dispense du temps d'Avent obtenue du vice-gérant de l'officialité de la prébende d'Amayé à Bayeux le 3 dud. mois. — 1664, 15 avril bapt. d'Hélène, fille desd. Patri et Lambert; m., Hélène Le Héricy, femme de Le Héricy, conseiller au Parlement de Normandie, assistée de Jean Le Héricy, éc., sieur de Fierville-en-Bessin, son père; — 20 avril, bapt. de Pierre, fils desd. de La Planche et Morin; — 19 juillet, bapt. sous condition d'un fils né le 19 mai et ondoyé par Esther Auber, femme d'Olivier du Maillot, éc., à cause du péril de mort, au même temps qu'il fut produit par Anne Loslier, des œuvres de Jacques Gueroult, suivant qu'il a été rapporté par lad. d<sup>lle</sup> et autres femmes présentes à l'accouchement, « par les lettres par elle obtenues de l'officialité de Monsieur le chanoine d'Amayé, par la teneur de leur traité de mariage, où led. Gueroult légitime et à luy appartenant », etc.; le même jour, mariage desd. Gueroult et Loslier, « aiant lad. Loslier produit un enfant masle des œuvres dud. Gueroult, qui a esté mis souz le drap et recogneu pour légitime par leur traité de mariage », etc.; — 31 août, bapt. de Pierre-Magloire, fils desd. Rouault des Vaux et Le Têlier; p., dom Pierre-Magloire de Mabrey, religieux de St-Étienne de Caen, prieur de Bavent, m., Marguerite Le Chevalier, femme du s<sup>r</sup> de Percoville; — 16 sept., parrain, Charles Girard, sieur de Bellenclos, bourgeois de Caen. — 1665, 1<sup>er</sup> mai, inh. par Simon de La Vigne, curé de St-Pierre de Caen, de Marguerite Rifaute, de Sourdeval, diocèse d'Avranches, mère du curé, 75 ans; — 26 nov., parrain, Barnabé de Guernon, éc., sieur d'Outreleau. — 1666, 1667, etc., nombreux décès d'enfants de l'hôtel-Dieu de Caen. — 1667, 5 mai, inh. dans la nef, sous le degré de la chaire, de Françoise Auber, veuve de feu Nicolas Le Têlier, sieur de La Hogue, bourgeois de Caen, 87 ans, décédée à St-Croix-Grantonne en la maison du s<sup>r</sup> du Maillot, son neveu. — Les actes de 1660 à 1667 sont des copies signées par le curé Le François. — 1668, 12 janvier, bapt. de Robert, fils de Pierre de Rougemont et de Marie Le Rouge; p., Robert de Baillehache, éc., sieur de Rougemont; — 24 juin, bapt. de Jacques, fils desd. Rouault des Vaux et Le Têlier; p., dom Jacques Rouault, religieux de St-Étienne de Caen, prieur de Partenay; m., Esther Rouault, fille aînée du s<sup>r</sup> des Vaux. — 1669, 17 avril, bapt. de Madeleine, fille desd. de Rougemont et Le Rouge; m., Madeleine de Maillot, en présence de Pierre de Missy, éc., sieur de Cambart, d'Esther Auber, femme du

s<sup>r</sup> de Maillot, etc. — 1670, 6 mars, bapt. de Michel Dumont; p., Michel Olivier, sieur de La Montaigne, maréchal du guet à Caen; m., Françoise de Sarcilly. — 1671, 23 mars, inh. de Marguerite Trunet, 68 ans, d'« une maladie de courthaleine de laq<sup>lle</sup> il mourut hier subitement et en parlant pendant la grande messe, qui empescha qu'on ne luy donna l'extremie onction ». — 1674, 30 oct., b. de Thomas, 13 jours, fils de Thomas de Sarcilly, éc., s<sup>r</sup> de Bruccourt, et de Madeleine Daumesnil; p., Thomas Bénard, éc., seigneur de Rotot et Maisons, trésorier général au bureau des finances de Caen. — 1675, 5 février, inh. de François de Missy, éc., s<sup>r</sup> de La Cousture, 65 ans, en présence de Thomas et Isaac de Missy, ses enfants; — 28 oct., élection de collecteurs. — 1676, 15 août, abjuration d'hérésie par Madeleine Fouasse (signé Fouache), fille de Pierre, bourgeois de St-Julien de Caen, 18 ans, demeurant à Clinchamps; acte de lad. abjuration devant François Bénard, éc., sieur de Rotot, seigneur et patron d'Amayé, conseiller au présidial de Caen, en présence des curés de Mutrécy, Fierville, Boulon, Vieux, etc. — 1678, 25 oct., inh. de Philippe Rouault, éc., s<sup>r</sup> des Vaux, 67 ans. — 1679, 25 mars, dans l'église de N.-D. de Laize-la-Ville, devant le curé d'Amayé Julien Le François, doyen d'Évrecy, abjuration de Pierre Thiéri, fils Pierre, s<sup>r</sup> des Mares, bourgeois de St-Étienne de Caen, 20 ans, demeurant à Laize; absolution de lad. hérésie à lui donnée, après qu'il en a instamment prié et requis led. curé, qui lui a remontré qu'il n'était pas permis de retourner à lad. hérésie, selon la déclaration du Roi contre les relaps; — 4 avril, en l'église de St-Vigor de Bretteville-sur-Laize, devant led. curé, abjuration de Jacques Parroissien, 19 ans, dud. lieu. — 1680, 30 avril, mariage de Claude Asset, fils de feu Jean, bourgeois de Caen, et de Renée Cœuret, et Louise Rouault, fille de feu Philippe, s<sup>r</sup> des Vaux, et de Catherine Le Tellier. — 1681, 17 octobre, après avoir délivré une attestation de ban du mariage de Georges de Maillot, éc., s<sup>r</sup> de Valency, et de Suzanne Fauvel, fille de feu Raphaël, sur dispense des deux autres, ils ont été mariés à Vieux par le curé dud. lieu, et le curé d'Amayé a béni leur lit en présence de tous leurs parents et amis; — 23 nov., dans l'église de St-Vigor de Bretteville-sur-Laize, devant led. doyen rural d'Évrecy, abjuration de Charles Essillard, 13 à 14 ans, en présence de Louis Marguerie, curé dud. lieu, Nicolas de Marguerie, éc., seigneur de Bretteville, etc. — 1682, 10 mai, aud. Bretteville, abjuration de Marguerite Parroissien, femme de Nicolas Essillard,

33 ans ; — novembre (jour en blanc), mar. de Denis Delarocque, bourgeois de St-Pierre de Caen, et Marie de Missy, fille de François, éc., sieur de La Cousture, et de Marie Auber, qui avaient été « affidés » par le curé le 25 octobre, en présence de Jacques et Isaac de Missy, écuyers (Marie de Missy fait un *merc*). — 1683, 24 janvier, abjuration de Nicolas Essillard, 45 ans, demeurant à Bretteville-sur-Laize ; 31 janvier, de Thomas Essillard fils Nicolas, 11 ans, et Françoise Essillard, sa sœur, 9 ans, dud. lieu ; — 6 avril, sur l'avis à lui donné de la grossesse de Françoise Marie, veuve de François Heurtin, demeurant à Maizet, s'est led. curé d'Amayé, doyen d'Évrecy, exprès transporté à Maizet en la maison de Thomas Moget, auquel lieu il a trouvé lad. Marie, et l'ayant interrogée de l'état de sa grossesse et de quelles œuvres elle était devenue enceinte, elle a dit et déclaré être enceinte des œuvres de Jacques Hauton, exerçant la chirurgie à Maizet, ce qu'elle a signé présence dud. Moget et Marie Castillon, sa femme. — 1684, 6 août, à Bretteville-sur-Laize, abjuration de Judith Bisson, de lad. paroisse, 25 ans. — 1685, 26 mars, dans l'église de N.-D. d'Esquay, doyenné d'Évrecy, devant led. curé, doyen rural d'Évrecy, abjuration d'Élisabeth Allain, de St-Nicolas de Caen ; — 2 décembre, abjuration de Jacqueline Gosselin, femme de Salomon Allain, bourgeois de Caen, Judith et Marie Allain, ses filles ; — 8 décembre, 11 abjurations ; 16, 4 abjurations ; 16, abj. dud. Salomon Allain, de St-Nicolas de Caen, demeurant à Troismonts. — 1686, 1<sup>er</sup> janvier, abj. de Suzanne Le Monnier, femme de Jacques Le Lavandier, bourgeois de St-Pierre de Caen ; — 10 nov., bapt. de Jeanne, fille de Raphaël Fauvel, notaire royal et bourgeois de Caen, et de Françoise Le Gras ; m., Jeanne Auber. — 1688, 29 janvier, bapt. de Jean, fils de Gilles Le Gras et d'« Estienneotte » Delauney ; en marge (note postérieure) : curé de St-Laurent de Condé. — 1689, 9 mars, inh. de Jeanne Auber, veuve d'Isaac Asselin, bourgeois de Caen, 78 ans ; — 27 mai, mar. d'Antoine Ménard et Marie de Vauvrecy, bourgeois de N.-D. de Caen, mais demeurant présentement à Clinchamps. — 1690, 3 juillet, bapt. de Pierre-Marc, fils de Pierre de Missy, éc., s<sup>r</sup> de Cambart, et de Sainte Daumesnil ; p., Isaac de Missy, éc., s<sup>r</sup> de Pompré ; m., Marie Daumesnil ; — 10 août, s'est présenté Jacques Le Bidois, de Landes, lequel a déclaré au curé qu'il s'oppose à la publication des bans commencés du futur mariage entre Pierre Chesnel et Marguerite Jamet, d'Amayé, attendu qu'étant le grand-père et parrain de lad. fille, elle a été accordée

sans son consentement, etc. — 1691, 2 octobre, bapt. de Jacques, fils desd. de Missy et Daumesnil ; p., Jacques de Missy, éc. ; m., Marie-Madeleine Cœurdebarge ; — 22 décembre, bapt. d'une fille produite par fornication de Marie Bonpain des œuvres de Julien Sauvage, nommée Marie.

E. Suppl. 818. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 110 feuillets-papier.

**1692-1714.** — « Pour servir de minutte. Registre des baptêmes, mariages et inhumations faites en l'église d'Amayé-sur-Orne, depuis le 1<sup>er</sup> jour de janvier 1692. » — Julien Le François, Claude Le Fournier, curés. — 1694, 12 mars, bapt. de Marc-Gaspard de Missy, fils de Pierre, écuyer, sieur de Cambart, Sainte Daumesnil ; p., Gaspard de Sarcilly, sieur de Chandeville ; m., Anne Daumesnil ; — 4 avril, inh. dans la nef de l'église de Catherine Le Télrier, veuve de Philippe Rouault, écuyer, sieur des Vaux, âgée de 58 ans ; — 28 sept., inh. dans le chœur de l'église de Grégoire Le François, vicaire, âgé de 35 ans. — 1695, 30 juin, bapt. de Jean-Jacques de Missy, fils desd. Pierre et Daumesnil ; p., Jean-Jacques de Novince, chevalier, seigneur d'Aubigny ; m., Madeleine de Malherbe. — 1696, 24 juillet, inh. dans le chœur de l'église de Julien Le François, curé, doyen rural d'Évrecy, décédé le 22, à l'âge de 70 ans, en présence de Pierre de Missy, écuyer, sieur de Cambart, et Pierre-Magloire Rouault, écuyer ; — 17 sept., certificat de publication des bans du futur mariage de Jacques Rouault, écuyer, sieur des Vaux, fils de feu Philippe, sieur des Vaux, et de Catherine Le Télrier, d'Amayé-sur-Orne, et Marie Le Chevalier, fille de feu Jacques, sieur de La Frénée, et d'Anne Le Long. — 1697, 26 avril, « Ouy le scandale d'Anne Dufour, fille de Guillaume et de Marie Aubert, bourgeois de Caen, de la prétendue religion réformée, estant lad. Dufour et sad. fille de présent en leur maison d'Amayé-sur-Orne, où nous nous sommes transportés et y avons trouvé lad. fille, laquelle, en présence de ses père et mère, nous a dit et déclaré être grosse des œuvres de Jean Beausieur de la paroisse de Fiereville ; après la [déclaration] de lad. fille, luy avons enchargé de faire bonne garde, à sesd. père et mère d'en avoir soin, appeller la sage-femme de lad. paroisse à l'accouchement de leurd. fille, pour être son enfant présenté à l'église d'Amayé pour recevoir le saint sacrement de baptême, lad. fille demeurée en la maison et garde dud. sieur Dufour » ; — 5 mai,

bapt. d'Anne, fille de lad. Anne Dufour; — 14 sept., mariage de Jacques Le Court, de Bully, et Charlotte Poirel, vu le contrat de mariage passé devant Bridel, notaire et tabellion à Bully; — 15 oct., bapt. par Claude Le Fournier, curé du lieu, de Marie-Thérèse Rouault, fille de Jacques, écuyer, sieur des Vaux, et Marie Le Chevalier; m., Louise Rouault; p., Pierre de Missy, écuyer, sieur de Cambart; — 11 novembre, mariage de Gilles Despréz et Anne Le Comte, vu leur contrat de mariage passé devant Pierre Fontaine, notaire à Clinchamps; — 26 nov., mariage de Guillaume Janet et Marie Le Sauvage, vu leur contrat de mariage passé devant Jacques Bridel, notaire à Fresney-le-Puceux, et Pierre Fontaine, pris pour adjoint, notaire à Clinchamps. — 1698, 28 janvier, mariage de Jacques Mancel et Françoise Goley, vu leur traité de mariage passé devant Bridel, notaire à Bully pour le siège de Fresney-le-Puceux. — 1699, 1<sup>er</sup> mars, bapt. de François, écuyer, « sieur de Ruault », fils de Jacques, écuyer, « sieur de Ruault », et de Marie Le Chevalier; — 20 juillet, bapt. d'Éléazar de Missy, fils dud. Pierre; m., Anne-Maleleine de Sainte-Marie; p., M d'Anisy. — 1701, 5 mars, inh. dans l'église dud. Pierre de Missy, écuyer, sieur de Cambart; — 8 juin, bapt. de Sainte-Marie Rouault, fille dud. Jacques; m., Sainte-Marie Damesnil; p., Claude Fournier, curé. — 1702, 23 oct., mariage de Guillaume Clérel, chevalier de Tocqueville, seigneur d'Auville, fils de Charles Clérel, seigneur et patron de Tocqueville, d'Auville et autres lieux, et d'Élisabeth Duchemin, du diocèse de Coutances, et Charlotte-Françoise Bénard, fille de feu Jacques Bénard, seigneur et patron de Maisons, Amayé, Huppain, Damigny et autres lieux, gentilhomme ordinaire chez le Roi, célébré par François de Sainte-Marie, docteur en théologie, prieur de l'abbaye de Fontenay et de St-Laurent de Septvents. — 1703, 2 août, bapt. de Philippe-Auguste Rouault, fils dud. Jacques; p., Philippe-Auguste Le Chevalier; m., Marie Le Chevalier. — 1704, 23 nov., mariage de Jacques de Thiout, marquis de Vausieux, et Anne Benard, d'Amayé, après réquisitions en forme faites à Marthe d'Héricy, veuve d'Arthus-Antoine de Thiout, mère dud. Jacques, à cause de son refus de consentement, par Guillaume Le François, écuyer, sieur du Manoïr, demeurant à Paris, fondé de procuration dud. marquis. — 1706, 28 février, bapt. de Jeanne-Honorine Rouault, fille dud. Jacques; m., Anne-Genève Le Chevalier; p., Alexandre de Jacquesson, écuyer, sieur de Vieux, en pré-

sence d'Éléazar d'Anisy, écuyer; — 30 octobre, inh. dans l'église de Jean-Jacques de Missy, écuyer, sieur de Cambard. — 1710, 19 juin, bapt. de Jacques Rouault, fils dud. Jacques; p., Jacques de Missy, écuyer; m., Marie-Thérèse Rouault; — 24 août, inh. dans l'église d'Esther Rouault, veuve de Michel des Longschamps. — 1711, 21 oct., bapt. de Pierre-Thomas Gilles; p., Pierre-Marc de Missy, écuyer; m., Marie de Sarcilly, en présence de Sainte-Marie Damesnil. — 1714, 10 mai, bapt. de Marguerite-Ursule Rouault, fille dud. Jacques; m., Marguerite Rouault; p., François Rouault, écuyer. — Délibérations.

E. Suppl. 819. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 36 feuillets, papier.

**1699-1714.** — Double en partie du précédent.

E. Suppl. 820. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 62 feuillets, papier.

**1715-1730.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude Le Fournier et Pierre Sorel, curés. — 1718, 26 oct. inh. dans l'église de Michel Fauvel, s<sup>r</sup> de la Coquerie. — 1721, 24 sept., inh. de Jeanne-Marie-Thérèse de Laubel, âgée de 32 ans, épouse de Jean-Baptiste Héroult Despériers, écuyer. — 1724, 8 mai, inh. dans l'église par Thomas Flambart, curé de Maizet, de Jacques Ruault (*al.* Rouault), écuyer, âgé de 55 ans. — 1725, 25 avril, inh. au pied de la croix; dans le cimetière, de Claude Le Fournier, âgé de 61 ans, curé de Notre-Dame d'Amayé et chanoine de St-Marcel, à Paris. — 1727, 29 juin, inh. dans l'église de Pierre de Missy, écuyer, âgé de 38 ans; — 2 oct., bapt. de Marie-Anne-Jacqueline Gaudin; m., Marie-Anne Sorel; p., Jacques de Missy. — 1728, « mercredi 13 » janvier, inh. dans l'église d'Isaac de Missy, écuyer, sieur de Pomprey, 86 ans; — 3 sept., inh. dans l'église de Philippe Rouault, écuyer, sieur des Vaux, fils de Jacques, écuyer, et de Marguerite Le Chevalier, âgé de 28 ans. — 1729, 9 novembre, bapt. d'Anne Gaudin; m., Anne de Sarcilly; p., Marc-Gaspard de Missy, écuyer; — 21 décembre, bapt. de Françoise-Jeanne Mancel; m., Jeanne Genest; p., François de Vaux, écuyer (il signe: Rouault).

E. Suppl. 821. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 66 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1730-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Sorel, curé. — 1730, 3 août, bapt. de Marc-

Gaspard Le Sauvage, fils de Thomas et de Marie-Anne Le Clerc ; p., Marc-Gaspard de Missy, écuyer ; m., Elisabeth Huet, bourgeoise de St-Sauveur de Caen ; — 29 décembre, inh. dans l'église de Marc-Gaspard Du Perré de Missy de Cambard, écuyer, âgé de 35 ans. — 1734, 18 sept., bapt. de François-Jacques-Pierre Rouault, fils de Jacques, écuyer, et de Françoise-Madeleine Féron ; p., François Rouault, écuyer ; m., Elisabeth Huet : — 49 sept., inh. dud. enfant, âgé d'un jour. — 1735, 16 avril, inh. dans l'église d'Eléazar de Missy-Cambart, âgé de 35 ans. — 1736, 12 février, bapt. de Charles-François-Jacques Rouault, fils dud. Jacques ; p., Charles-François Féron de Renèmesnil ; m., Marie Le Chevalier ; — 28 février, inh. dans l'église dud. enfant ; — 20 mai, lettre de M. de Pierreville, conseiller au bailliage de Caen, au curé, portant permission d'inhumér Marie-Anne Le Cointe, noyée dans une mare de la cour de la ferme de Bricux, paroisse d'Amayé, dont jouit M<sup>me</sup> Champin, sa grand'mère. « Comme dans ces sortes d'occasions on ne sauroit trop entrer dans les peines d'une famille désolée, et que la vue d'un tel spectacle redouble les motifs d'un si juste repentir, il faut, autant que l'on peut, en adoucir l'amertume ; ainsi, Monsieur, ne faites aucune difficulté d'enterrer cet enfant ; j'en ferai mon rapport à M<sup>rs</sup> Barbey et Feye, lesquels ne le trouveront pas mauvais... » ; lettre d'envoi de Le Baron : «... Je puis vous assurer que vous ne courés aucun risque, vu la qualité des parties, la nature et l'âge de l'enfant... Ces M<sup>rs</sup> ne font point de difficulté de donner des permissions dans des cas biens différens et bien plus délicats, pourvu que d'honnestes gens leur attestent. » — 1737, 22 juin, inh. dans l'église de Françoise Féron, épouse de Jacques Ruault (*al.* Rouault), écuyer, s<sup>r</sup> des Vaux, âgée de 26 ans. — 1740, 18 février, bapt. de Marguerite-Ursule Le Clerc ; m., Marguerite Rouault ; p., Jacques de Missy, écuyer. — 1745, 23 juin, bapt. de Richard-Marc-Jean Le Sauvage ; m., Jeanne Piédoue, veuve de Le Mazurier, s<sup>r</sup> des Plaines ; p., Richard-Philippe de Cheux, écuyer, seigneur de Petiville. — La paroisse appelée souvent « Mayé-sur-Orne » ou « Maïé-sur-Orne ».

E. Suppl. 822. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 163 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1747-1786.** — Baptêmes et mariages. — Pierre Sorel, Robert Guilbert et Pierre-Firmin Roussel, curés. — 1747, 23 janvier, bapt. de Marie-Anne-Jac-

queline-Michelle Philippe ; m., Marie-Anne Sorel ; p., Jacques Rouault, écuyer ; — 9 mars, cérémonies du bapt. de Guillaume Le Courtois, ondoyé par Françoise Le Rouge, à présent sage-femme de cette paroisse. — 1750, 18 juillet, mariage par Nicolas Épidorge, curé d'Aunay, docteur en la sacrée faculté de théologie de l'Université de Caen, de Jacques Rouault, écuyer, fils de feu Jacques et de Marie Le Chevalier, et Marie-Anne Sorel, fille de Jacques, bourgeois de Bayeux, et de Marie Aubin. — 1751, 21 juillet, bapt. d'Anne-Jacques-Nicolas Rouault, fils des précédents. — 1754, 2 oct., bapt. de Henriette-Françoise-Jacqueline de La Motte ; m., Marie-Henriette-Jeanne-Charlotte Postel, épouse du s<sup>r</sup> de La Rue, juge consul et greffier en chef de l'Amirauté de Caen ; p., Jacques Rouault, écuyer, s<sup>r</sup> des Vaux. — 1755, 19 mai, bapt. de Catherine Tribouillard ; p., Pierre-Philippe Fauvel, notaire. — 1756, 4 mars, dispense à Marc Sauvage et Marie-Anne Fauvel, par Pierre-Jules-César de Rochechouart, évêque de Bayeux ; au dos : dispense 4 l. 10 s., port, 12 s., papier, 2 s., total 5 l. 4 s. ; dispensé de faire insinuer ; — 24 mai, bapt. de Marie-Sainte Rouault, fille dud. Jacques, par led. Nicolas Épidorge, curé d'Aunay, ancien recteur de l'Université de Caen ; m., Marie-Sainte Rouault, tante de l'enfant ; p., Jacques Sorel, bourgeois de Bayeux ; — 28 décembre, bapt. de Jacques-Anne-Nicolas Férey ; p., Jacques-Anne-Nicolas Rouault, écuyer, sieur des Vaux ; m., Anne Gignon. — 1757, 20 7<sup>bre</sup>, bapt. de Marie-Jeanne Le Normand ; p., Michel Le Chevalier, écuyer, s<sup>r</sup> de Languillé. — 1758, 21 août, bapt. de Jean-Charles-Louis Rouault, fils dud. Jacques ; p., Charles-Antoine Hélaïne, écuyer, seigneur de Méhédiot et des Pallières ; m., Jeanne Rouault. — 1759, 8 février, mariage d'Antoine Guillot, fils de Gilles et de Marie-Anne Hallot, de Baron, et Marguerite Salmon, fille de feu Gilles et de Madeleine Simon ; — 13 août, bapt. de Marie, « née de ce jour d'une personne étrangère et inconnue, laquelle étant venue en cette paroisse travailler aux ouvrages de la récolte, chez Robert Le Sauvage, y a accouché dud. enfant sans avoir voulu passer aucune déclaration sur son origine, son état et son domicile », ce qui a été attesté par led. Le Sauvage et Catherine Le Tellier, veuve de Jean Le Court, qui a fait l'office de sage-femme. — 1760, 16 février, mariage par Chartin, chapelain de Notre-Dame de la Délivrande, de Pierre-François Heurtin et Anne Le Gras. — 1761, 16 août, bapt. de Marie-Marguerite Guillot, fille de Sébastien Guillot et de

Michelle Hébert; m., Marguerite La Gouelle; p., Louis Fouchault. — 1763, 4 février, bapt. de Marguerite-Ursule-Hervé Rouault, fille dud. Jacques; m., Marguerite Rouault; p., Hervé-Nicolas Folliot, s<sup>r</sup> des Bois, avocat au Parlement de Paris. — 1764, 20 novembre, mariage de Gabriel Robine, de la paroisse d'Ouffières, et Marie-Madeleine Valette. — 1765, 20 nov., bapt. de François-« Egmond » Rouault, fils dud. Jacques; p., François Le Barbier, bourgeois de Bayeux; m., Suzanne Sorel, sa femme, tante maternelle de l'enfant; — 29 nov., mariage d'Étienne Frillet, de la paroisse de Maizet, ci-devant bas officier aux invalides du château de Caen, ayant permission de se retirer où bon lui semblera, âgé de 45 ans, et Geneviève Le Courtois, âgée de 30 ans. — 1766, 30 mai, bapt. de Félix Mirey, fils de Jean et de Marie-Madeleine Sorel; p., Anne-Jacques-Nicolas Rouault, écuyer; m., Agathe-Richarde Sorel. — 1777, 20 février, bapt. de Marie-Charlotte Lami; p., Pierre-Fiacre Chauvin, garde-chasse de M. le chevalier de Bezons, seigneur du lieu: — 21 juillet, mariage de Jacques La Rose de Longtaillis, greffier en chef de la maîtrise des eaux et forêts de Bayeux, fils de feu Georges La Rose Longtaillis, avocat et greffier en chef de lad. maîtrise, et de feu Marie-Françoise L'Écorney, et Agathe-Richarde Sorel, originaire de Maisons, fille de feu Jacques-Antoine Sorel, bourgeois de Bayeux, et de Marie Aubin, en présence de Georges et de Louis-Georges La Rose Longtaillis, frères de l'époux, de Jean-Baptiste Ramillon, son beau-frère, de Jacques Rouault, écuyer, et de Marie-Anne Sorel, sa femme, sœur de l'épouse, de François Le Barbier, beau-frère de l'épouse, de Jacques-Anne-Nicolas Rouault, écuyer, son neveu, d'Hervé-Nicolas Folliot, procureur du Roi en lad. maîtrise. — 1772, 18 juillet, mariage de Jean-François Gilles et Marie-Anne-Victoire de La Motte, autorisée par jugement rendu au bailliage de Caen, sur la requête de ses parents, « parce que le père de la dite de La Motte se seroit trouvé enterré à Rouen, sans être connu, et que son extrait mortuaire n'a pu être délivré ». — 1775, 30 nov., mariage de Jacques-Jean-Charles Alexandre, de St-Martin de Caen, et Marie-Françoise Simon, en présence de Pierre-Robert Alexandre, avocat au bailliage, et docteur agrégé aux droits de l'Université de Caen, frère de l'époux. — 1776, 26 avril, bapt. de Françoise-Marie-Victoire Godey; p., François-Edmond Rouault, écuyer; m., Marie-Sainte Rouault, sa sœur. — 1779, 23 mars, bapt. de Louis-Pierre Miray; p., Charles-Louis des Vaux

Rouault, écuyer; m., Marie-Sainte des Vaux Rouault, sa sœur. — 1784, 1<sup>er</sup> oct., mariage, dans l'église St-Gilles de Caen, de Gilles-Pierre-Jean-François Alexandre, sieur de La Motte, bourgeois de Caen, fils de François-Charles-Gabriel Alexandre, sieur de Boislaunay, et de Jacqueline-Guérine-Marie-Jeanne-Marthe Fiant, demeurant à Hamars, et Marie-Sainte Rouault, fille de feu Jacques, écuyer, sieur des Vaux, et de Marie-Anne Sorel, d'Amayé-sur-Orne, par Satis, chanoine du St-Sépulcre et prieur de Belfort, du consentement de Gombaut-Duval, curé de St-Gilles, en présence de Charles-Louis Rouault, écuyer, de François-Edmond Rouault, sieur des Vaux, frère de l'épouse, de Philippe Alexandre des Bouillons, frère de l'époux, etc.

E. Suppl. 823. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 80 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1747-1787.** — Sépultures. — 1749, 18 novembre, Pierre Sorel, curé, âgé de 72 ans, par Claude Quesnel, curé de Baron, doyen d'Évrecy, en présence de Marguerin Le Coispelier, prieur de Clinchamps, Richard Hardouin, curé de Tourmauville, Gaspard Augrin, curé d'Avenay, Jacques Voille, curé de Maltot. — 1755, 24 janvier, Thomas Chesnel, par Le Hérissé, curé de Fierville. — 1762, 24 sept., Catherine Sorel, veuve de Pierre Patry, écuyer, sieur du Condray, âgée de 76 ans, par Girard, prieur de Clinchamps. — 1763, 27 décembre, dans le sanctuaire, Robert Guilbert, curé, âgé de 50 ans. — 1770, 10 juillet, Marguerite Aubourg, veuve de Pierre Le Sauvage, âgée de 90 ans, en présence de Durosel, curé de Maizet, Le Héricy, curé de Fierville, Thorel, curé de Vieux. — 1774, 9 août, dans l'église, Jacques Rouault, écuyer, fils de Jacques et de Marie Le Chevalier, âgé de 64 ans. — 1776, 6 juillet, dans la nef de l'église, Anne-Jacques-Nicolas Rouault, écuyer, ancien gendarme, fils de Jacques, écuyer, sieur des Vaux, et de Marie-Anne Sorel, âgé de 24 ans; — 14 oct., Jean-Michel-Denis Desmoueux, fils de Jean-François Desmoueux de St-Croix, ancien président des traites foraines, et de Marie-Anne-Michelle Youf, de la paroisse de St-Étienne de Caen. — 1787, 27 octobre, Pierre-Firmin Roussel, curé, âgé de 60 ans. — A la fin de chaque cahier, notes des décès de curés voisins: Rigault, curé de Montigny, le 7 janvier 1770; François de La Rue, curé d'Esquay, le 11 janvier 1770; Claude Quesnel, curé de Baron et doyen d'Évrecy, le 12 janvier 1771; Jean Vimard, vicaire de St-Honorine-du-

Fay, le 8 avril 1771 ; François Heurtin, curé de Vacognes, le 27 juillet 1771 ; Pierre Rouyer, curé de Bully, le 27 avril 1772 ; Mouland, curé de S<sup>te</sup>-Honorine, le 29 avril 1774 ; Chappe, curé de Banneville, le 7 mai ; Le Gravé, curé de Vacognes, le 17 mai ; Malfillâtre, curé de Tournay, la semaine de l'octave de la Fête-Dieu ; Le Barbier, son vicaire, le 13 juin ; Aubert, curé de S<sup>t</sup>-Martin-de-Fontenay, le 17 juin ; Hamelin, curé de Neuilly, le 17 août. 1775, Piédoue de Chersigné, abbé de Fontenay, mort à Caen le 24 janvier et enterré à l'abbaye de Fontenay ; Poyer, curé de Baron, mort chez lui, à Camilly, le 20 octobre. 1776, Foucher, curé de Bougy, le 9 juin. 1777, Hervieu, curé de Croisilles, le 2 avril, « il étoit né ici le 30 août 1723 » ; Richard Hardouin, curé de Tourmauville, le 5 avril. Jean Morel, curé de Gavrus, le 3 mai 1779. 1783, Girard, prieur de Gluchamps, le 23 mars ; Le Blanc, curé des Montiers, le 16 juin ; La Fontaine, prieur de Venois, le 7 septembre. Pierre Le Hérici, curé de Fierville, le 29 mai 1785.

E. Suppl. 821. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 32 feuillets, papier.

1787-1792. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-François Le Monnier, curé. — 1787, 25 sept., bapt. de Marie-Madeleine-Élisabeth Farin, fille de Jean Farin, architecte, et de Marguerite Simon : — A la fin du registre de 1787 : « Le grand soleil qui est à l'église est une libéralité et un don fait à la paroisse par M. Roussel, curé de cette paroisse, mort le 26 octobre 1786 : lequel soleil a été mis aux mains de M. Le Monnier, curé successeur, le 3 février 1787, par Mademoiselle Roussel, sœur dudit défunt. » — 1790, 19 mai, bapt. de Rosalie-Victoire-Désirée Simon, fille de Jacques-Thomas Simon, marchand, et de Marie-Marguerite Maizeray ; mar., Marie-Anne-Adélaïde Sorel, veuve de Jacques Rouault, écuyer ; p., Jean-François Le Monnier, curé. — 1791, 26 mai : « A Monsieur Fauchet, évêque du Calvados, le suppliant a l'honneur de représenter à Monsieur l'évêque que depuis cinq mois il est resté chargé de trois enfants, dont l'aîné a huit ans, ne pouvant par ses pénibles entreprises leurs donner par lui-même l'éducation exigée et par les loix divines et par les loix constitutionnelles ; que sa parente au deuxième degré par consanguinité nommée Marie-Françoise-Constance Cécire, de la paroisse de Grinbeaux, âgée de vingt-sept ans, voulant bien se charger de ces infortunés enfans,

le suppliant nommé Pierre Auvray, paroisse de Maizet, a l'honneur de présenter sa requête à Monsieur l'évêque, le solliciter de lui accorder dispense, pour procéder selon les saints canons à la célébration du futur mariage, ce sera un œuvre le plus signalé de charité et une grâce la plus spéciale. P. Auvray. Présenté à Caen le 26 mai 1791. La dispense demandée cy-dessus accordée ce 30 may 1791. Hébert, curé de Vaucelles et vic. gén. ; par mandement, Le François, *pro secretario* ». Au dos : « Claude Fauchet, par la grâce de Dieu et la volonté du peuple, dans la communion du Saint-Siège apostolique et la charité du genre humain, évêque du Calvados, à notre très cher frère et coopérateur le curé de Maillet-sur-Orne, canton d'Évrecy, salut. Les curés de Mesay et de Grimbault, qui ont refusé de prêter le serment civique et qui ne sont pas remplacés, ayant refusé de faire droit sur la dispense accordée de l'autre part, par l'un de nos vicaires, et n'ayant pas voulu publier les bans de Pierre Auvray, de la paroisse de Mezay, et de Marie-Constance Cécire, de la paroisse de Grimbault, préférant quant à nous les voies de douceur à la rigueur qu'on pourroit employer pour contraindre ces deux prêtres réfractaires à ne pas troubler par un semblable refus l'ordre public, nous donnons par ces présentes autorisation à M<sup>r</sup> le curé de Maillet-sur-Orne ou à tel autre prêtre par lui commis à cet effet de donner la bénédiction nuptiale aux deux futurs cy dessus dénommés nonobstant la consanguinité eu égard à la dispense déjà accordée et que nous confirmons ; et sans publication de bans, accordant auxdits futurs la dispense des trois bans à raison des circonstances. Fait à Bayeux, en la maison épiscopale, le 22 juin 1791. † Claude Fauchet, év. du Calvados. Simien Despréaux, vicaire de l'ég. cath. du Calvados. Sceau plaqué, cire rouge. — 1791, 25 juin, mariage desd. Pierre Auvray, meunier du moulin Pouquet, de Maizet, et Marie-Françoise-Constance Cécire. — 1792, 2 mars, bapt. de Jean-Baptiste Farin, fils de Jean Farin, architecte, et de Marguerite Simon ; — 3 nov., mariage de Michel de Lossendière, fils de défunts Guillaume et de Renée Rémon, de la paroisse de « St-Fraimbos », demeurant depuis plusieurs années dans celle de St-André-de-Fontenay, et Marguerite Langlois, fille de défunts Pierre et Marguerite Le Courtois, d'Amayé.

**Avenay.**

E. Suppl. 825. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 46 feuillets, papier.

**1787-1793.** — « État des papiers concernant la municipalité de la paroisse d'Avenay » : n° 1, procès-verbal de la nomination du syndic et des membres, composé de 4 feuilles; arrêts du Conseil, instructions de la Commission intermédiaire, proclamations et lettres patentes, lois, etc. — Procès-verbaux, délibérations, etc., postérieurs à 1789. — Quelques feuillets endommagés.

E. Suppl. 826. — GG. 1. (Fragments de registre.) — Petit format, 41 feuillets, papier.

**1604-1664.** — Église Notre-Dame d'Avenay. Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Vaultier et J. Vaultier, curés. — Feuillet détaché, en partie endommagé. Titre au 1<sup>er</sup> feuillet (lacérations) : «... [de] la paroisse d'Avenay, par moy Guillaume Vaultier, curé dud. lieu, du depuis le premier jour de ma possession, qui fut le saize<sup>e</sup> jour de may mil six centz quatre ». 1<sup>er</sup> acte, le pénultième jour d'octobre, une fille pour Isaac Le Monnier, baptisée par led. Vaultier, nommée Gillonne par d<sup>lle</sup> Gillonne Le Repichon, assistée de Robert Repichon, écuyer, s<sup>r</sup> de Lion. — 1605, 4 décembre, bapt. d'un fils pour Guillaume Hellaine, écuyer, et Barbe Le Parsonnier, nommé Étienne. — 1606, le 1<sup>er</sup> jour de... (lacération), parrain Jacques Le Hérici, écuyer, s<sup>r</sup> de Bellefontaine. — 1608, 6 novembre, mariage de Marin Le Héricy et Elisabeth, fille de feu Pierre Basset; 1609, 30 août, baptême de leur fils Philippe. — 1613, 7 février, mariage par Pierre Macé, curé de Mouen, de Richard Lesbahy, d'Avenay, et « Guillemme » Vaultier, sœur du curé, native de Vassy. — 1617, 30 mai, baptême d'un fils pour « Regné » Marie et « Regnée » Le Tellier, nommé Jacques par Jacques Le Hérici, écuyer, s<sup>r</sup> d'Ollivet, assisté d'Anne, femme de Charles Basire, écuyer, sieur de « Lespine ». — 1619, 14 août, marraine, Anne, fille de noble homme Robert Repichon, sieur de « Lyon ». — 1620, 14 avril, bapt. d' « une fille bastarde pour un nommé Noré et sa servante nommée Jourdainne »; — 20 décembre, baptême d'Étienne Le Tellier; parrain, Jean Chaperon, curé d'Évrecy. — 1621, 8 août, bapt. de Jacques Durand; marraine, d<sup>lle</sup> Anne, fille de Charles Le Héricy, s<sup>r</sup> de Fierville; — 26 septembre,

bapt. de Michel Mancel; parrain, « noble filz » Michel Repichon; m., d<sup>lle</sup> Marie d'Escrametot; — 25 novembre, mariage par Pierre Macé, curé de Mouen. — 1623, 14 mai, inh. de d<sup>lle</sup> Marie Le Lubais. — 1624, 18 février, mar. de Jean Le Hérici, de Fierville, et Catherine, veuve de Pierre Le Conte. — 1625, 9 août, mar. de Noël Le Hérici et Gillonne Le Monnier. — 1626, 29 juin, baptême d'un fils pour Jean Le Hérici, nommé Michel par noble fils Michel Repichon et Madeleine Roger. — « Le 18<sup>e</sup> jour de mars 1627, Pierre Vaultier, mon père, décéda, et fut inhumé le 19<sup>e</sup> jour dud. mois; priés Dieu pour luy. Le 14<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1627 mon frère célébra sa première messe. » — 1628, 26 déc., inh. de d<sup>lle</sup> Jacqueline, veuve de G... (lacération) Baudouin. — 1630, 22 septembre, bapt. de Michel Le Tellier; p., noble fils Michel Repichon, s<sup>r</sup> de La Motte; m., Suzanne Hélaïne. — 1631, 2 janvier, bapt. de Pierre, fils de Philippe Vaultier; parrain, Raoul Vaultier, curé du « Busq », frère du curé. — 1634, 13 août, bapt. d'une fille pour Philippe Le Tellier, nommée Marie par d<sup>lle</sup> Marie Repichon et Guy Le Hérici, sieur de Ponpierre. — 1635, 7 janvier, bapt. de Nicolas, fils de Jean Le Hérici; parrain, Thomas Suhard. — 1641, 11 juillet, mariage de Jacques « Hélaïne » l'aîné et Jeanne, fille de Richard Lesbahy. — 1642, 5 janvier, baptême d'une fille pour lesd. « Hélaïne » et Lesbahy, nommée Suzanne par Suzanne Vaultier et Jacques Hélaïne le jeune. — 1643, 10 février, mariage par Étienne Olivier, curé de Vieux, dans l'église d'Avenay, d'Hélie Le Monnier et Marie Vaultier, d'Avenay, à la prière et requête du curé. — 1651, 4 juillet, bapt. de Charlotte, fille de Jean Vaultier, fils Raoul, et Regnée Hélaïne; — 10 septembre, bapt. de Françoise, fille d'Hélie Le Monnier et Marie Vaultier; marraine, « dam<sup>lle</sup> fille de M<sup>r</sup> d'Après »; p., M<sup>e</sup> Jean Vaultier. — 1652, 7 février, mariage à Avenay par Jacques Bertin, curé de Conteville, de Nicolas Cocq, demeurant à Caen, et Suzanne Vaultier, d'Avenay. — 1655, 12 décembre, « un fils né en mariage de Hierosme Mansel et Chaterne Chesnel a esté baptisé, lequel Mansel n'a voulu le faire nommer en son non, parquoy il reste à nommer et recevoir les cérémonies du baptesme. (Addition :) Et depuis nommé François par moy ». — 1661, 2 sept., inh. de Guillaume Vaultier, curé. — 1662, 17 septembre, bapt. d'Étienne Le Moigne; parrain, Étienne Hélaïne, écuyer, sicur de La Chanterie; marraine, Elisabeth Mutel. — Audiences de contrats: 1650, 4 septembre, d'acquêt, le 2, par

Michel Mauger, sr des Costilz, de trois pièces de terre à Évrecy et Avenay ; 1656, 12 mars, de vente devant les tabellions de Caen, le 6, par François Panier, sieur du Parc, à Antoine d'Anisy, sieur du lieu, demeurant à Maizet, de terres à Avenay et autres paroisses, moyennant 4.330 livres et le vin, etc.

E. Suppl. 827. — GG. 2. (Registré.) — Moyen format, 246 feuillets, 2 pièces annexées, papier.

**1675-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude-Isaac Michel, Claude-Robert Le Vigneur, Pierre Dudouit, Jacques Hardy, Thomas Le Tourneur, Jean-Baptiste Coquière, Gaspard Augrin, curés. — 1677, 2 février, bapt. de Julien Le Foulon ; p., Julien Le François, curé d'Amayé-sur-Orne, doyen d'Évrecy ; — 18 juillet, bapt. de Pierre Vaultier par Charles Huet, curé d'Esquay. — 1678, 9 oct., bapt. de Denis, fils de Thomas Le Foulon, tabellion, et de Marguerite de St-Germain. — 1680, 20 sept., b. de Gillette Mabire ; p., André Le Bidois, docteur en médecine en l'Université de Caen, curé de Bretteville-sur-Odon. — 1683, baptême par Pierre Le Roy, desservant, de Marguerite-Thérèse, fille desd. Le Foulon et de St-Germain ; m., Thérèse de S<sup>te</sup>-Marie (elle signe Fraçoise) ; p., Claude-Isaac Michel, curé de Gonfreville. — 1684, 3 juillet, inh. dans la nef de Thomas Le Foulon, tabellion. — 1685, 12 février, inh. par Vigor Le Marchand, desservant le bénéfice de N.-D. d'Avenay, de Noëlle Le Foulon, muette ; — 2 mars, bapt. de Fraçoise Picart ; m., Fraçoise de S<sup>te</sup>-Marie ; p., Charles Huet, éc., curé d'Esquay. — 1685, 25 août, inh. dans le chœur de Fraçoise de S<sup>te</sup>-Marie. — 1686, 27 février, déclaration de grossesse de Jeanne Lair, de Soliers, des œuvres de Gédéon « Diavent », écuyer, de lad. paroisse ; 3 mars, s'est présenté led. Dieuavant, qui a reconnu lad. déclaration véritable, s'est obligé de recueillir l'enfant de lad. Lair si tôt qu'il sera mis au monde. et d'en décharger bien et dûment la paroisse d'Avenay, en sorte qu'elle n'en soit inquiétée en façon quelconque ; 20 avril, baptême de la fille née le 19, « conceuee ex illicito des œuvres » des précédents, ainsi qu'ils l'ont ci-devant reconnu. — 1687, 28 avril, inh. par Charles Le Masle, curé de Fierville, de... (blanc). — 1689, mardi 21 juin, bapt. de Michel Le Monnier ; p., Michel de S<sup>te</sup>-Marie, chevalier, seigneur et patron d'Avenay ; m., Fraçoise de Chantelou, épouse du seigneur de Maiset. — 1690, 22 janvier, bapt. de

Pierre de La Cour, m., Fraçoise Girard, femme du sieur de La Chanterie. — 1691, 6 mai, inh. d'Élisabeth Lebahy par Charles Le Masle, curé de Fierville-en-Bessin. — 1692, 9 avril, inh. dans l'église de Nicolas de Lorme, bourgeois de Caen, par Charles Chappe, curé de Vieux, en présence de Jacques de Lorme, son fils. — 1693, 12 nov., inh. d'Étienne Le Vavasseur, bourgeois de Caen, 70 ans, par Germain, curé de Grainville. — 1695 et 1696, Christophe Auger, desservant le déport. — 1696, 9 nov., inh. dans l'église d'Anne-Marie-Lorence Darbonnet, 4 mois, fille de Philippe Darbonnet, garde du Roi, et de Lorence Dodelin. — 1697, 1<sup>er</sup> août, b. d'Anne-Catherine Le Moigné ; m., Louise Sevaistre ; p., Pierre Patry, écuyer ; — 13 déc., inh. de Vincent Auveray, en présence de François Simon, chanoine de Croissanville. — 1698, 5 déc., inh. de « Nicolas Beausieur, de la paroisse de Saint-Germain du Criou, âgé viron trent ans, lequel estant venu accompagné de trois autres, sçavoir François Simon, François Bridel, et Remy Le Barbier, pour faire marchandise de navets, lequel Nicolas Beausieur tomba dans le chemin du village, le bâtit et roula fort longttemps dans led. chemin, criant et se plainant à haute et si forte voix qu'il s'y amassa plusieurs personnes, lesquelles le portèrent chez le sieur Simon, chanoine, comme estant de la paroisse de S<sup>t</sup>-Germain, lequel en a eu soin et le fait inhumer à ses frais », etc. — 1699, 14 janvier, inh. dans l'église de Maître François Simon, chanoine de Croissanville, « par M<sup>r</sup> ... (acte inachevé et non signé). — 1706, 9 sept., bapt. de Marie-Anne, fille de Michel Fauvel, sieur de La Coquerie, bourgeois de Caen, et de Gillette Hardy ; p., le curé Jacques Hardy. — 1712, 15 oct., inh. dans le milieu du chœur de l'église d'Avenay, par le curé de Bougy, doyen d'Évrecy, de Jacques Hardy, curé d'Avenay, décédé le 14, âgé de 62 ans, en présence d'Heurtin et Estienne, obitiers d'Évrecy, etc. — François Laignel, desservant pour le déport. — 1720, Jean Baptiste Ancelle, desservant pour le déport. — 1725, 3 sept., inh. d'une petite fille de 10 mois pour Blot, bourgeois marchand de Caen. — 1730, 28 janvier, inh. dans l'église de Claude Le Monchois, veuve de Jacques Coquière, bourgeois de Coutances. — 1732, Gervais Duval, desservant ; 1733, Jacques Regnaud, déportuaire. — 1736, 28 février, inh. de Jean Antoine, originaire de S<sup>t</sup>-Honorine du Fay, demeurant à Avenay, qui eut le malheur de périr en passant le pont du Coudray,

le 26 — 1737, 7 mars, inh. par Adrien-Antoine Achard, abbé de Vacognes, dans la plus honorable place du chœur de l'église d'Avenay, de haute et puissante dame Marguerite-Catherine-Ursule de Carbonnel Camisy, épouse de haut et puissant seigneur Messire Claude-Armand de S<sup>te</sup>-Marie, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, seigneur patron marquis d'Auvers, Montreuil, Avenay et autres lieux, âgée d'environ 66 ans : — 23 août, inh. dans la plus honorable place du chœur, par Nicolas Auvray, curé d'Évrecy, dud. de S<sup>te</sup>-Marie, 80 ans, décédé en sa terre d'Avenay le 21. — « Le dix sept avril 1741, la première pierre de la tour de l'église d'Avenay a été placée par Messire Philippes Morin, écuyer, seigneur patron honoraire de Bertouville pour et au nom de haut et puissant seigneur Messire Jules-Joseph de Sainte-Marie, marquis d'Auvers, seigneur et patron d'Équilly et autres lieux, bienfaiteur unique de lad. tour avec Messire Octave-Constantin de S<sup>te</sup>-Marie, abé d'Auvers, seigneur et patron de ce lieu, et restaurateurs de lad. église, présence des sous-signés » : Hellaine des Pallières, Le Héricy, Le Harivel, Pierre de La Cour, G. Augrin, etc. — 1741, 15 juin, inh. dans la nef de d<sup>lle</sup> Françoise-Catherine Achard de Vacognes, 6 mois. — 1742, 29 déc., bapt. d'Anne Le Monnier; m., Anne Grossard, épouse de Charles Hellaine, sieur des Pallières, écuyer.

Délibérations. 1675, 16 avril, concernant le procès en Election de Caen avec Jean Vaultier, touchant le dérôlement par lui prétendu du rôle à taille d'Avenay, auquel il a été compris en qualité de naturel taillable, et ce attendu sa demeure actuelle en la ville de Caen, sur laquelle il aurait communiqué au procureur du Roi de l'Élection les pièces justificatives de sa prétendue bourgeoisie, desquelles ayant pris communication et vu par icelles que Vaultier a atteint son au de majorité en lad. ville, et qu'il y fait sa demeure actuelle, lui, sa femme et famille, à boutique ouverte du métier de boulanger en la paroisse Notre-Dame de Caen, déclarant ne pouvoir empêcher sond. dérôlement et consentant qu'il soit rayé et distrait du rôle, se rapportant à justice d'en ordonner ce qu'elle avisera bien, renouçant à lui demander aucunes impositions, donnant pouvoir au premier d'entre eux, porteur d'icelui, d'en signer l'acquiescement et homologation. — 1677, 8 août, pouvoir à Philippe Le Corsu de recueillir le fouage à 4 sols 9 deniers, ainsi que de rendre 25 sols, savoir 12 s. 6 d. à Pierre Le Monnier et 12 s. 6 d. à Jean Mabille. — 1678, 25 juillet, con-

cernant le procès pendant en vicomté de Caen entre le receveur du domaine de Caen et les paroissiens, touchant la demande par le receveur de 40 ans d'arrérages de 19 s. de rente qu'il prétend lui être dus à cause d'heritages à Avenay, dont les paroissiens déclarent n'avoir connaissance; 1679, janvier, imposition pour frais dud. procès. — 1683, 11 juillet, bannie du fouage, mis à 3 sols par feu par Jean Mabire, à lui adjugé, parce qu'il paiera 12 sols 1/2 à Thomas Letoc à cause d'une exécution faite sur lui pour le regard dud. fouage. — 1693, 10 mai, élection de Jacques Du Pont comme « procureur saidic » pour taxer les « solvable » et possédants héritages dans la paroisse pour subvenir aux nécessités des pauvres dud. lieu : 1694, élection d'un syndic et d'un trésorier pour recueillir les deniers des possédants héritages, aux fins de les distribuer tous les dimanches issue de messe ou de vêpres aux pauvres de la paroisse, suivant l'arrêt du Parlement. — 1695, 20 nov., nomination de procureur-syndic pour vaquer aux affaires de la paroisse: nomination par les paroissiens assemblés en forme de commun de David de la Cour « pour poursuivre les affaires qu'ils seront en lad. année, au quel ils ont donné tout pouvoir pour ce sujet seulement, et lequel a consenty à sa nomination et a promis s'en acquitter bien et deument ainsy que de raison ». — 1696, 5 février: pour fournir du vin, pain, luminaire et registres à l'église pour le service des dimanches et fêtes, consentement qu'Auger, déportuaire, dispose de l'herbage du cimetièrre et des fruits qui pourront croître dans les arbres du cimetièrre. — 1697, 20 oct., délibération « pour mettre un custos et pour luy donner des gages pour servir et faire tout ce qui est de l'office de custos »: les paroissiens ont promis lui donner par chaque feu ou maison 5 sols, à quoi Louis Mancel s'est contenté. — 1699, dimanche 22 mars, Jacques Hardy, curé, a déclaré et fait semonce au prône de la haute messe que les paroissiens aient à s'assembler le dimanche suivant à la sortie de la messe pour délibérer, suivant la sentence rendue entre lui, Guillaume Denis et Guillaume Londe, en bailliage de Caen, au sujet du paiement du presbytère de lad. paroisse; dimanche 29, touchant le presbytère et les fermages d'icelui dont il est dû 35 livres du passé, sans y comprendre un sixième que les dames de la Visitation payent annuellement, parmi lesquels paroissiens et possédants héritages Étienne Helleine, éc., sieur de La Chanterie, Louis Louvel, bourgeois de Caen, etc., lesquels ont dit qu'en attendant qu'il plaise à M. de Sainte-Marie, seigneur et patron de

la paroisse, qu'il soit fait et bâti un presbytère, ont consenti qu'il soit payé au curé à l'avenir comme par le passé 30 livres par an, à laquelle fin six feront l'avance de ce qui est dû présentement, sans la récompense sur les paroissiens et possédants héritages, pour quoi il sera fait un rôle par autorité de justice. — 1700, 17 janvier, élection de syndic, avec pouvoir d'acquiescer et de se remettre à justice afin d'éviter à l'approche des paroissiens que Jean Vauquelin était obligé de faire pour le procès de Catherine Le François, veuve de Guillaume Geroult, suivant la sentence dernière. — 1702, 8 sept., pour trouver les moyens de rembourser David de La Court des deniers qu'il a touchés et fournis pour la charge de syndic, offrant les paroissiens de payer lad. somme entre ses mains ou autres qu'il sera nécessaire; — 15 oct., touchant la sommation faite par Foucher, sergent, à de La Cour, syndic de la paroisse, instance de François Froisard, s<sup>r</sup> du Castel, ayant épousé Marie-Marthe Le Vavasseur, fille Étienne, de recevoir le rachat de 7 l. 2 s. 10 d. de rente au denier 14 de la constitution dud. Étienne Le Vavasseur, au bénéfice du feu s<sup>r</sup> de Fierville Le Hérisy, et par lui aumônée à l'église et obits d'Avenay, autrement prétend être permis la consigner: pour éviter aux frais de lad. consignation, et vu qu'il ne s'est trouvé aucunes personnes solvables pour prendre les deniers en constitution, que le capital de lad. rente, se montant à 100 livres, soit mis entre les mains du curé sans intérêts, jusqu'à ce qu'il se trouve lieu de le remplacer ou personne solvable pour le prendre en constitution, etc.; 28 oct., pouvoir au curé et au syndic de constituer lad. somme à Guillaume Le Téliet, d'Avenay; 1703, 21 janvier, autre certificat pour constitution de lad. somme à Germain Fontaine. — 1703, 21 oct., délibération pour nommer six des plus solvables habitants de la paroisse pour payer 4 années du fermage de la maison « presbiteriale » appartenant aux religieuses de la Visitation, en conséquence de l'assignation faite au curé par Gilles Le Dard, leur procureur; — 11 nov., sur lad. réclamation des religieuses de 80 livres pour 4 années échues de la maison et jardin servant de presbytère, et sur l'approche par le curé des paroissiens et possédants fonds obligés de lui fournir un presbytère: en attendant qu'on ait pu faire la répartition sur le général des deniers dus pour les loyers, nomination des religieuses de la Visitation, Gilles Morel et Jean Fontaine, bourgeois de Caen, le s<sup>r</sup> de Carbonnel, bourgeois de Caen, pour faire l'avance des deniers, à

raison de 30 livres par an. — 1709, 29 sept., élection de custos pour servir dans l'église à aider au curé à faire le service divin et l'accompagner pour porter les Sacrements aux malades, sonner l'Angélus le soir et matin et aux inhumations, parce qu'on lui donnera 5 sols par feu, 5 sols par fosse, 5 sols pour sonner le trépas et deux fois d'un quart chaque au matin et dans le temps de l'inhumation, et les premières vêpres des veilles, fêtes et dimanches: Pierre Nicolle nommé du consentement du curé. — 1715, 28 avril, bannissement de l'herbe du cimetière à Nicolas Fremond, moyennant 8 livres pour un an du 25 au 25 mars; le curé percevra, comme ses prédécesseurs, le prix des bannies de lad. herbe, ou en disposera comme il en avisera bien, ainsi que des pommes et émondes des arbres du cimetière, à charge de planter le vif pour le mort, qu'il pourra enlever, et de se fournir de pain, vin, cierges nécessaires pour les messes des dimanches et fêtes; et pourra encore se faire payer de ce qui est dû par les adjudicataires précédents et de 4 l. de rente dues au trésor d'Avenay par Michel Vautier et Jean Le Corsu; et est entendu que l'« hif » n'est pas compris avec les émondes des arbres; lad. herbe rouchée par Pierre Létot à 8 l. 15 s., à qui elle a été adjugée. Suivi de déclaration par G. Augrin, curé d'Avenay, que ce qui est mentionné en la présente délibération peut valoir 14 livres de rente par an, y compris celle de 4 livres (1755). — Nominations de collecteurs, enrôlements et dérollements, translations de domiciles, bannies des pommes et poires du cimetière, etc. — 1676, 27 déc., audience de contrat de vente par le s<sup>r</sup> de Fierville de la terre de Fierville aux religieuses de la Visitation de Caen, requête desd. dames stipulées par Thomas Féron, qui a promis au curé faire contrôler lad. audience dans le temps dû, en sorte qu'il n'en soit aucunement inquiété.

E. Suppl. 828. — GG. 3. Registre.) — Moyen format, 252 feuillets, papier.

**1717-1792.** — Baptêmes, mariages. — Gaspard Augrin, Gilles Fleury, François-Louis Boullard, curés. — 1747, 14 février, bapt. de Joseph-Marc, fils de Marc Le Sueur et de Marguerite Augrin; p., Nicolas-Joseph de Villette, major commandant des ville et château de Caen; m., Geneviève de Villette de Cambes, dame et patronne d'Avenay; — 27 juin, mariage de Jean-Louis Lévêque, originaire d'Audrieu et domicilié à Cambes, marchand croquetier reçu dans la ville de Caen, et Marie-Thérèse Morel,

fille de défunts Jean-Baptiste, bourgeois de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen, et Geneviève-Françoise Malet de Graille, originaire de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen, domiciliée à Avenay, par Robert-Gabriel de La Mache, bachelier en théologie, curé de Cambes et doyen de Douvres, en présence de Malame d'Avenay (elle signe : Villette de Cambes) — 1752, 29 juillet, bapt. de Jean, qui paraît né depuis un jour, et a été trouvé à la porte de l'église d'Avenay par Jean Lévêque, agent de M. de Villette, major des ville et château de Caen, seigneur et patron de la paroisse, Jean et Antoine de Courcy, fermiers d'Avenay. Nicolas Montigny, soldat invalide de la compagnie de Caen, et Jean-Baptiste Nicolle, maître d'école d'Avenay, qui ont déclaré l'avoir trouvé dans un panier d'osier de figure ovale, avec un écriteau contenant ces termes : « Cet enfant désire le baptême et le demande en grâce », enveloppé avec les linges qu'on a coutume de donner aux enfants qu'on présente pour le baptême. — 1754, 18 février, bapt. de Pierre-Claude Cricquet; p., Pierre Le Harivel, éc., de Maizet; m., d<sup>lle</sup> Claude-Françoise Goguet, de Fierville. — 1757, Heurtin, desservant: 1758, Pierre Letinturier, desservant. — 1758, 18 août, baptême par G. Fleury, vicaire de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen et curé d'Avenay. En 1758, 12 baptêmes et 1 mariage. — 1763, 7 juin, visa par l'évêque de Bayeux au cours de ses visites. — 1765, 23 février, délibération des paroissiens, nommant custos maître Jean Des Rues, sous-diacre, auquel ils se sont obligés donner 5 sols par feu pour faire lesd. fonctions conformément aux statuts du diocèse, et s'obligent lui donner 15 sols pour la fosse et la sonnerie des grandes personnes et 10 sols pour les petits, et à condition de sonner l'Angélus au temps ordinaire. — 1766, 13 janvier, baptême d'Amand-Jules-César, fils de Jacques Guillot et de Catherine Fleury; m., Marie-Françoise-Madeleine-Perrine-Michelle-Louise Morel de la Verderie; p., Gilles Fleury. — 1770, 8 mars, bapt. de Mathieu-François-Henri Busnel; m., Françoise Vimond Le Tailly; p., Mathieu Hardy, avocat, tous deux de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen. — 1772, 9 janvier, bapt. de Marie-Catherine, fille de Guillaume Henry, maître d'école de la paroisse, et de Catherine Salles. — 1773, 9 mai, bapt. par Pierre Mallet, chapelain titulaire de S<sup>t</sup>-Jacques de Bayeux, de Marie-Victoire-Adélaïde, fille de Pierre Renouf et de Marie-Michelle-Françoise Mallet; m., Marie-Françoise-Antoinette Rucl, épouse de Viel, maître chirurgien de Caen. — 1773, 8 novembre, bapt. par Guillaume Berard, chapelain

fondé d'Évrecy et chapelain titulaire de S<sup>t</sup>-Marcouf d'« Hyegathe », de Marie-Catherine Ménard. — 1776, 7 novembre, bapt. de Marie-Anne-Françoise, fille de Georges Pagny, maître d'école de cette paroisse, et de Jeanne Le Huan. — 1780, 17 mars, bapt. de Marie-Françoise, fille de Jean-Baptiste-Romain Le Bel, fondateur, de la paroisse « S<sup>t</sup>-Maclouf » de Rouen, et de Françoise-Jacqueline Esnault, son épouse, demeurant chez son père dans cette paroisse : — 26 sept., bapt. de Marie Cricquet par l'abbé Boullard, pour l'absence du curé Fleury. — 1782, 14 mai, bapt. de Marguerite Jeune, fille desd. Lebel et « Lénault »; — 10 nov., délibération concernant l'église, l'entretien des cloches et les honoraires du custos : on donnera à celui-ci 7 sols par feu, aux conditions d'entretenir les cordes, chapes et hunes des cloches, pour la fosse et la sonnerie de chaque grande personne 30 sols, et pour les enfants 15 sols : on fera faire une petite fenêtre d'un pied en carré au-dessus de la première voûte de la tour pour qu'il puisse sonner les cloches dud. endroit et voir au chœur; approbation de l'offre du curé de faire agrandir l'arc du mur qui partage le chœur et la nef pour faciliter aux paroissiens la vue de l'autel dans tous les endroits de la nef, et faire redresser deux petits autels des deux côtés, les paroissiens s'en rapportant à sa prudence de les faire faire tels qu'il le jugera à propos, parce qu'il s'oblige de faire le tout à ses frais sans leur en rien demander, et parce qu'en outre le custos s'oblige de mettre actuellement les cordes, chapes et hunes à due réparation, à ses frais. — A la fin du cahier de 1783 : « Note remarquable. Le vendredi 13 août 1784 a été portée une sentence de police qui permet au pauvres de cette paroisse de glanner sur celle de Fierville jusqu'au chemin qui vat dudit Fierville à Mesay, défense à eux de passer ledit chemin, et à ceux de Fierville défense également de venir glanner de ce côté cy dudit chemin. Et ordonné ou permis à messieurs les curés des deux susdittes paroisses, s'ils ne sont pas satisfaits de la ditte sentence, d'aller d'accord s'expliquer devant le juge pour la faire réformer, parce que ny l'un ny l'autre n'étoient point à Caen, lorsque laditte sentence a été donnée. » — En 1784, 1785, 1786, Le Tainturier, vicaire d'Avenay « pour la commodité de Monsieur le Curé ». — 1785, 19 juillet, mar. de Pierre-Louis Tourailles et Madeleine Le Bissonnais, en présence de Jacques Thouroude, maître d'école de cette paroisse; 4 sept., bapt. de leur fils Pierre-Louis; — 27 sept., mar. de Jean Cricquet et Marie-Anne

Cricquet par François-Louis Boullard, prêtre de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen. — 1787, 8 décembre, baptême de Louis-Constant Touraille, fils des précédents : p., Jean-Baptiste S<sup>t</sup>-Fresne, maître en chirurgie, de Maizet. — 1788, actes par Pierre-François-Paul de Grenthe, chapelain titulaire en la cathédrale de Bayeux, desservant. — 1791, 11 mars, baptême d'une fille née de père et mère inconnus, présentée par Marie Cricquet, faisant office de sage-femme en la paroisse (déclare ne pouvoir signer). — Déclarations de grossesses.

Sépultures. — 1754, 6 nov., par M. de la Rue, curé d'Esquay, dans la nef de l'église, Jean-Louis Lévêque, domestique de M. de Villette, seigneur et patron, en présence de Berard, chapelain fondé et vicaire d'Évrecy, Hervieu, vicaire d'Amayé, etc. — 1757, 1<sup>er</sup> juillet, dans le chœur, Gaspard Augrin, curé, 54 ans, par Claude Quesnel, curé de Baron et doyen d'Évrecy, en présence des curés de Tourmauville (Hardouin, c. de Baron T.), Évrecy (Delauay), Fierville (P. Héricey), etc. — 1762, 11 sept., Henri Le Monnier, trésorier de l'église, par Ferrand, vicaire de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen. — 1768, 22 janvier, Anné Jacques-Guillaume Varin, bourgeois de Caen, âgé de 11 jours. — 1785, 28 déc., sur permission du lieutenant criminel et du procureur du Roi de Caen, Alexandre Desobeaux, berger dans cette paroisse, 30 ans, trouvé au milieu de la campagne la veille au matin, ayant la gorge coupée, sur le chemin d'Avenay à Évrecy. — 1787, 5 sept., Pierre Le Roy, par G. Fleury, curé de S<sup>t</sup>-Victor de Chrétienville, desservant d'Avenay, en présence de Guillaume Salfray, vicaire. — 1788, 16 juillet, Guyonne Briellet des Baliis, fille de Jean-René Briellet, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, née à S<sup>t</sup>-Malo en 1719, épouse de Jacques-Barthélemy du Breuil, écuyer, de S<sup>t</sup>-Sauveur de la Pommeraye, évêché de Coutances, en présence de Gohier, prieur-curé de S<sup>t</sup>-Vigor, P. Aupoix, curé de Fierville.

Les Biographies Normandes de Lebreton et de M<sup>me</sup> Oursel indiquent la naissance à Avenay : le 22 novembre 1768, d'Archange-Louis Rioult d'Avenay, général de brigade, baron de l'Empire, mort à Trévise en 1809 ; le 23 août 1780, d'Adrien-Louis Rioult de Villaunay, frère du précédent, et qui servit sous ses ordres en Espagne et en Italie, pendant l'Empire : la notice biographique sur ce dernier, insérée dans l'« Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie publié par l'Association Normande », 1842, pages 684-686, indique également sa naissance « à Avenay, près Caen, le 23 août

1780 » : les cahiers de ces deux années, figurant au présent registre, ne contiennent aucun de ces deux actes ; il en est de même pour les cahiers de l'ancienne paroisse réunie de Fierville. (Cf. GG. 5.)

E. Suppl. 829. — GG. 4. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1738-1767.** — Écoles d'Avenay et d'Esquay-Notre-Dame. — Donation devant Florent Lequesne et Thomas Gouye, notaires royaux à Caen, par André de la Brousse, curé d'Esquay, originaire de Beauficel, diocèse d'Avranches, à la maison des pauvres valides de l'hôpital et église Saint-Louis de Caen, stipulés par Louis Le Bas, seigneur et patron de Baron Tourmauville, vicomte de Caen, Jean-Baptiste Poignavant, avocat au bailliage de Caen, et Jean-Baptiste Avenel, directeur et secrétaire de l'hôpital, de 2.000 livres, à charge de 100 livres de rente viagère à lui-même et à sa sœur Rose, à charge de recevoir à perpétuité deux pauvres, nés en légitime mariage, l'un d'Esquay et l'autre de Beauficel, qu'ils feront étudier dans l'Université ou autres collèges y agrégés, lesquels l'hôpital logera, nourrira, blanchira et entretiendra de bas et de souliers seulement, et leur fournira des livres et autres choses nécessaires pour leurs études, jusqu'à ce qu'elles soient finies, après lequel temps l'hôpital en reprendra deux autres, qui seront présentés par les curés d'Esquay et de Beauficel : les parents du donateur seront néanmoins préférés à tous autres, suivant leurs rang et proximité, même les paternels seront préférés en cas de parité de degré ; lorsqu'il ne se trouvera pas de sujets pour étudier, il sera à la liberté du curé d'Esquay seulement de présenter aud. hôpital deux autres pauvres, aussi originaires de lad. paroisse, qui seront reçus dans l'hôpital et traités comme les autres pauvres de la ville qui sont renfermés et employés aux manufactures pour y apprendre le métier dont ils se trouveront capables ; au cas où il se présenterait quelque jeune homme de Beauficel pour y étudier, le curé d'Esquay serait tenu de retirer un des pauvres par lui placés, pourvu qu'il ne soit pas grabataire. Si l'un ou les deux présentés par lesd. curés étaient difficiles dans leur conduite ou ne voulaient pas se soumettre aux règles des étudiants dud. hôpital, il serait mis dehors et remplacé sur présentation du curé de la paroisse du renvoyé ; en cas de vacance, faute d'étudiant ou de pauvre, il ne pourrait rien être demandé à l'hôpital, et le produit serait appliqué au bénéfice des autres pauvres étudiants de l'hôpital, et la somme remplacée

en rente ou fonds, parce que l'hôpital ne pourrait se servir de prescription en cas qu'on fût plus de 40 ans sans présenter de pauvres (19 nov. 1738, copie informelle). — 1740, dimanche 23 oct., à l'issue de la grand'messe paroissiale d'Avenay, célébrée par Jacques-Denis Angers, curé de Brioux, diocèse de Séez, et les curé, trésoriers et habitants d'Avenay assemblés au banc du trésor de l'église, devant Guillaume Duhamel, notaire garde-notes du Roi héréditaire à Evrecy et lieux en dépendant, Octave-Constantin de S<sup>te</sup>. Marie, abbé d'Auvers, seigneur et patron d'Avenay, a déclaré que son intention est de contribuer à l'établissement d'une école charitable en lad. paroisse d'Avenay pour l'instruction gratuite des pauvres de la paroisse, jugés tels par le curé, pour quoi il aumône, par donation entre vifs, en faveur de lad. école, une maison située à Avenay, consistant en une petite salle, une chambre et un grenier dessus, un autre « aistre » à usage de grange attenante avec une petite cour et jardin devant icelle, jouxtant d'un côté le chemin tendant à l'église et d'autre le seigneur donateur, à cause de son four à baon ; item, six acres de terre en la delle des Batailles, jouxtant les religieuses de la Visitation, le tout actuellement affermé à différents particuliers 60 livres de revenu par an, formant un capital de 1200 livres, lesd. maisons et terres étant en la mouvance et censive des fiefs d'Avenay, appartenant au seigneur donateur, envers lesquels fiefs lesd. maisons et terres demeurent sujettes à foi et hommage seulement et au surplus exemptes de rentes seigneuriales et de toutes autres dettes et rentes quelconques ; le donateur s'en réserve l'usufruit sa vie durant pour en jouir à titre de constitut et de précaire ; la maison servira de logement aux maîtres d'école, qui seront obligés de l'entretenir de menues réparations, de la même manière qu'un curé y est obligé pour son presbytère ; les grosses réparations seront à la charge des seigneurs d'Avenay et des autres habitants possédants fonds en lad. paroisse, qui y contribueront chacun pour leur part, en egard à la valeur des biens qu'ils posséderont en icelle ; le maître d'école sera tenu d'instruire gratuitement les pauvres garçons de la paroisse de tous les devoirs les plus essentiels de la Religion, comme de leur apprendre leurs prières et catéchisme, à lire et écrire et les premières règles de l'arithmétique ; sera pareillement tenu d'assister les dimanches et fêtes à la messe et aux vêpres, qu'il aidera à chanter, et y fera assister ses écoliers autant que faire se pourra, en les contenant dans la modestie et le respect dus aux

lieux saints et leur inspirant toujours la crainte de Dieu : led. maître sera aussi obligé d'admettre à son école et de donner les mêmes instructions à six des plus pauvres garçons de la paroisse d'Esquay, sur l'attestation qui lui sera donnée par le curé de leur pauvreté, parce que réciproquement la maîtresse d'école d'Esquay admettra à ses instructions pareil nombre de pauvres filles d'Avenay, ou moindre nombre si celui des garçons est moindre ; le maître d'école sera choisi par les curés d'Avenay de l'agrément des seigneurs, et pourra être changé à la volonté desd. seigneurs et curés, au cas qu'il ne s'acquitte pas bien de son devoir, et où il refuserait d'obéir et satisfaire à ce qui lui sera prescrit par lesd. seigneurs et curés pour le bien et utilité des pauvres et pour l'entier et parfait accomplissement de la présente fondation ; s'il ne se trouvait pas de sujets pour remplir lad. place, le revenu des maisons et terres données vertirait au profit des pauvres d'Avenay, et la distribution serait faite aux plus nécessiteux par les curés, à la connaissance des seigneurs et habitants, qui veilleront à ce que la distribution soit exactement faite après que la récolte ou les fermages des biens aumônés auront été perçus. Acceptation des curé, trésoriers et habitants d'Avenay ; le donateur promet payer tous les droits et frais nécessaires pour la perfection de l'acte ; contrôle et insinuation au tarif à Evrecy le 27 octobre 1740, reçu 7 l. 16 s. pour le contrôle et 14 l. 8 s. pour l'insinuation. A la suite, quittance par le contrôleur des actes à Cheux des habitants possédants fonds d'Avenay, de 25 l. pour l'insinuation et 5 s. p. l. de la quittance d'indemnité à cause de lad. donation, plus 33 l. 5 s. 6 d. pour frais de significations d'une contrainte, saisie, signification d'ordonnance, intimations et proclamation, le tout sauf le recours desd. paroissiens contre les héritiers du marquis d'Auvers (1<sup>er</sup> août 1762). Expédition collationnée sur la grosse en parchemin représentée par Jacques Thouronde, instituteur national en la commune d'Avenay, par François Lemasson, notaire public à Evrecy (22 nivôse an IV). — Nouvelle donation d'André de La Brousse, curé d'Esquay, à l'hôpital général de St-Louis de Caen, représenté par Philippe Vicaire, docteur en théologie de l'Université de Caen, curé de St-Pierre, Louis Le Bas, vicomte de Caen, M. de Bernières Gavrus, écuyer, seigneur et patron de Gavrus, Mondrainville et autres lieux, Jean-Baptiste Poignavant, avocat au bailliage de Caen, Philippe Guillot, juge-consul, etc., de 1200 livres, moyennant 60 livres de rente viagère

réversible sur la tête de sa sœur Rose ; après leur décès, l'hôpital s'oblige d'entretenir en totalité les deux pauvres écoliers d'Esquay et de Beauficel dont led. de La Brousse a fondé la place par contrat de 1738, en leur fournissant chapeaux, chemises, linges et habit comme aux autres pauvres qui sont dans led. hôpital et qui y étudient ; ils ne seront habillés en entier qu'au commencement de la 5<sup>e</sup> année de leur entrée, parce que l'hôpital réservera les arrérages de lad. rente de 60 livres pendant lesd. 4 premières années pour être employés à aider auxd. pauvres étudiants à faire leurs exercices dans les classes, savoir à se faire recevoir maîtres aux arts et gradués, payer séminaires, acheter des livres, étudier en théologie, droit ou médecine, suivant leurs inclinations ; les 4 années réservées seront employées avant toutes choses à faire recevoir les écoliers maîtres aux arts et gradués ; au cas où ils embrasseraient l'état ecclésiastique, ou si l'un ou l'autre venait à décéder ou à quitter les études avant d'avoir commencé le cours de philosophie, ces quatre années seraient réservées pour l'habillement et entretien, dès l'entrée, de leurs successeurs ; s'il ne se présentait pas de pauvres étudiants de l'une de ces deux paroisses, la présente fondation resterait au profit de l'autre, s'il s'en présentait deux ; s'il ne s'en présentait aucun, l'intérêt des 1200 livres vertirait au bénéfice des autres pauvres étudiants dans l'hôpital, et, en faveur de lad. fondation, l'hôpital fera dire une haute messe par chacun an la veille de la S<sup>t</sup>-André (1743, 23 juillet, copie informelle). — Fondation devant les notaires de Rouen par Pierre-Jacques-Denis Rolland, bourgeois de Rouen, procureur de d<sup>lle</sup> Rose de La Brousse, sœur et héritière d'André de La Brousse, curé d'Esquay, pour procurer aux pauvres femmes et filles d'Esquay les instructions dont elles ont besoin pour apprendre à lire, à écrire, et à être enseignées dans la religion catholique, apostolique et romaine, d'une école gratuite et charitable en lad. paroisse pour y être tenue par une sœur de la maison des écoles gratuites et charitables de l'Enfant Jésus, dite de la Providence, de l'Institut du R. P. Nicolas Borné, définitiveur de l'ordre des Minimés établis à Rouen, rue de l'Épée, par. de S<sup>t</sup>-Nicaise, unie et associée à l'hôpital général des valides, laquelle sœur Robert Fauvel, chevalier, seigneur d'Hacqueville et autres lieux, conseiller en la grand'chambre du Parlement de Normandie, et Jacques-Adrien Lucas, chevalier, conseiller aud. Parlement, commissaire aux Requêtes du Palais,

d' à Rouen, intervenants en qualité d'administrateurs de lad. maison, s'obligent d'envoyer en lad. paroisse, demeurant à la liberté des administrateurs de la changer quand ils jugeront à propos, pour y tenir lad. école gratuite et charitable et y enseigner et instruire à lire, à écrire et à prier Dieu auxd. pauvres femmes et filles d'Esquay, et en outre d'admettre à ses instructions six des pauvres filles d'Avenay, parce que le maître d'école d'Avenay sera tenu, conformément à lad. fondation de l'abbé d'Auvers, d'admettre à ses instructions pareil nombre de pauvres garçons d'Esquay ; lad. école sera tenue par une sœur de lad. maison de la Providence après le décès de la fondatrice, laquelle réserve de la tenir ou faire tenir de son vivant comme elle le jugera à propos ; la fondatrice sera obligée de fournir à la sœur un logement convenable, composé d'une maison consistant en salle pour tenir l'école, chambre au-dessus, deux cabinets et grenier, plus un bûcher, poulailler, lieux de commodité et un petit jardin clos et fermé suivant l'usage du pays ; et pour l'entretien à perpétuité des grosses et menues réparations, à l'exception de la couverture, gleu et lattes qui seront fournis à perpétuité par Louis Quedeville ou ses représentants, suivant qu'il s'y est obligé par le contrat de fief à lui fait par André de La Brousse, curé d'Esquay, d'héritages aud. lieu, en 1750, ensemble pour le remplacement à perpétuité des meubles, linges, ustensiles de ménage et généralement tout ce qui sera utile à lad. maîtresse d'école, paiement de 550 livres auxd. administrateurs, moyennant quoi la Providence en sera chargée ; et pour par la fondatrice demeurer quitte de la pension alimentaire de lad. sœur, paiement de 2.000 livres, moyennant quoi les administrateurs paieront 100 livres de rente à la sœur qui tiendra l'école après le décès de la fondatrice ; et pour par la fondatrice fournir en intégrité à lad. pension alimentaire, transport de 60 livres de rente foncière non rachetable à prendre sur led. Louis Quedeville, à commencer au décès de la fondatrice ; la fondatrice s'oblige, ou ses héritiers après son décès, à fournir pour la 1<sup>re</sup> fois seulement tous les meubles, ustensiles de ménage, linge de lit et de table, et généralement tout ce qui sera nécessaire pour l'aménagement de lad. sœur en entrant pour tenir l'école ; led. logement estimé 30 livres par an ; les droits et frais de la fondation, ainsi que la grosse en forme exécutoire, payés par la fondatrice. 1753, 11 sept. Suit le texte de lad. procuration de Rose de La Brousse, demeu-

rant à Esquay. A la suite de la minute du contrat de fondation de lad. école par lad. Rose, quittance du 9 sept. 1755 par Louis-Étienne Du Bois, avocat au Parlement de Rouen, élu en l'Élection de Rouen, en qualité d'administrateur temporel de la maison de la Providence, au nom des administrateurs, à lad. Rose de La Brousse, de 100 livres pour payer à la sœur qui tiendra l'école d'Esquay 100 sols de rente par an à par ir de Noël 1756, pour être employée par lad. sœur à avoir des livres aux pauvres filles de lad. école (copie informé). — Bannie pour 9 ans devant Thomas-François Le Pelletier, notaire à Évreux, de 6 acres de terre à Avenay, dépendant de l'école du lieu, dont est pourvu Georges Pagny, ce requérant, led. acte passé hors le lieu saint, à l'endroit ordinaire : trois lots de chacun 2 acres adjugés 36 livres, 38 l. 10 s., 36 l. 10 s., aux charges y indiquées (1767, 8 nov.).

*Fierville-en-Bessin, réuni.*

E. Suppl. 830. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 363 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1633-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — F<sup>o</sup> 1. « Extrait du registre de moy Jean Mondeharc, pbr., curé de la parr. de Fierville en Bessin, de ce qui ensuit. Premièrement ensuit le mémoire des baptêmes par moy faitz en l'église dudict lieu » : 1633, 3 juillet, Jean Le Vavasseur ; p., Jean Le Héricy, éc., sieur de Fierville ; m., Jeanne Turpin ; 27 juillet, Esther Godde, d'Amayé-sur-Orne, dans l'église dud. lieu, par Jean Mondeharc, curé de Fierville : m., Louise de Sarcilly. — 1634, 25 juillet, Guy Lespic ; p., Guy Le Héricy, éc., sieur de Pompierre. — Mariages. 1633, 7 août, bénédiction du lit nuptial de Jacques Lespic et Marie de Launay, à Fierville, présence de Jean Malouin, curé d'Arry, qui a attesté avoir fait le mariage dans son église le 4 dud. mois. 1634, 28 septembre, Pierre Le Corneur, demeurant à St-Sauveur de Caen, et Perrine Martin, de Feugueroles-sur-Orne, demeurant à Caen, en présence de Jean Le Neuf, éc., sieur de Montenay, lieutenant en la vicomté de Caen, etc. — Inhumations. Lesd. extraits baillés par le curé à l'évêque de Bayeux, au synode tenu le 3 avril 1636. — F<sup>o</sup> 8. Registres du curé Mondeharc. Mariages, Baptêmes : 1642, 2 novembre, Françoise, fille de Guy Le Héricy, s<sup>r</sup> de Pompierre, et de Julienne de La Villette ; m., Françoise de La Villette ; p., Jean Le Neuf, éc., s<sup>r</sup> du

Moutier. 1645, 18 mai, Hélène, fille de Jean Le Héricy, s<sup>r</sup> de Fierville, et Hélène Morin ; m., Hélène de La Menardière. 1654, 17 septembre, Étienne, fils de Louis Hellaine, éc., et Marie Aveline. 1655, 10 août, Guillaume-François, fils desd. Jean Le Héricy et Hélène Morin ; p., Guillaume Morin, s<sup>r</sup> de Banneville. 1662, 26 nov., bapt. de Marguerite Vimont par C. Le Masle, curé. — Inhumations, 1638, 13 août, Hélène Le Héricy. 1646, 6 mars, Marie Hellaine, sœur de Louis Hellaine, éc., « et veuve d'un surnommé Les Essars, ainsy que je l'ay apprius par le comun bruit ». 1654, 2 avril, Nicolas Vimont, tabellion. 1657, 26 avril, Jean Le Héricy, 70 ans, dans le cimetièrre. 1658, 11 avril, dans l'église, Marguerite, fille de Charles Basire, écuyer. 1661, 9 oct., Charles Bazire, éc., sieur de Lespine ; 19 oct., Jean Mondeharc, curé. — Registre du curé Le Masle. F<sup>o</sup> 37. « Registres des baptêmes, mariages et inhumations de la parr. de Fierville en Bessin pour l'an 1667. et<sup>e</sup>. On il est à remarquer qu'il n'y a aucun mariage ny inhumation pour ladite année 1667, attendu que la paroisse est très petite, mais seulement quatre baptêmes. Il y a dans la suite des années où il en a encore moins, et mesme il n'y a rien en 1683. » 1670, 10 avril, b. de Françoise, fille de Sébastien Colombe, bourgeois de Falaise, et Madeleine Basire ; m., Françoise Le Petit, fille de feu M<sup>r</sup> de Vacognes (fait un « mere »), p., Étienne Héleine, s<sup>r</sup> de La Chanterie, éc. — F<sup>o</sup> 58. « Registre des mariages faitz en la parr. de Fierville en Bessin depuis l'année 1662, auquel temps commença le déport de lad. cure, mis à prix par Charles Le Masle, pre., curé dud. lieu, ayant commis en sa place M<sup>r</sup> Adam L'estourment, pre., jusques au mois d'aoust, après quoy led. curé a fait les fonctions curiales. Ce registre a été remis à Monsieur le curé d'Avénay par M<sup>r</sup> Renguet, cousin du curé de Fierville. » 1662, 22 janvier, par Antoine Hue, du consentement d'Adam Lestourment, vicaire de Fierville pendant une partie de l'année du déport, mar. de Jacques de Héricy, éc., conseiller au Parlement de Normandie, et Hélène de Héricy, fille de Jean de Héricy, chevalier, seigneur et patron de « St-Syphorian », Fierville et Avenay, et d'Hélène Morin ; annexée, copie par Adrien Hue, curé de Cussy, qui a célébré led. mariage, des dispenses de bans accordées par Robert de Mathan, docteur en théologie de Paris, archidiacre d'Illémois (Oximensis) et chanoine de Vaucelles en la cathédrale de Bayeux, official de Bayeux le siège vacant, et par Nicolas Le Conte,

officiel de Bayeux à Caen. — Annexé, extrait du registre de Beauquay, concernant le baptême en 1635 de Richard Le Foulon, marié à Fierville. — Baptêmes. 1664, 2 août, parrain, Guillaume Renouf, tavernier de La Morinière. — Inhumations. 1663, 10 juin, Olivè de Baudre, fille d'Hébert de Baudre, éc., s<sup>r</sup> de Basly, et de Marie Auvray, décédée le 9. — 1664, 26 août, dans le chœur, Jean de Hérissey, s<sup>r</sup> de Fierville, décédé le 25. — 1668, 8 juin, Richard Le Foulon, « décédé par accident d'eau huit jour auparavant ». — F<sup>o</sup> 76. Original et grosse. 1674 à 1680. 1676 9 sept., inh. de Pierre Bertin, décédé de flux de sang. 1678, 18 mai, mar. d'Étienne Héleine, éc., fils de Louis et de Marie Aveline, et Françoise Girard, fille de Charles, bourgeois de Caen, et de Catherine d'Anisy; 1679, 8 août, bapt. de leur fils nommé Jacques par Jacques Basire, éc., et Marie Marie, sa femme (led. enfant inh. le 9). 1681, 14 avril, bapt. de leur fille Catherine; p., Eléazar d'Anisy, éc. — F<sup>o</sup> 87. 1681-1692. 1681, 17 décembre, bapt. de Marie-Madeleine, fille de Thomas de Sarcilly, éc., s<sup>r</sup> de Bricourt, et de Madeleine « d'Aumesny », suivant permission du curé de Maizet, attestée et confirmée par le curé de N.-D. de Caen, vice-gérent de l'officiel de Caen; p. François de S<sup>o</sup>-Marie, aumônier de l'abbaye de Fontenay; m., Marie-Madeleine d'Aumesny, cousine de l'enfant. 1684, 27 juin, inh. dans la nef d'Anne Hébert, femme de Le Baron, bourgeois de Caen, greffier en la vicomté dud. lieu, lad. dame venue à Fierville par ordre des médecins, en présence de Pierre Guérout, ami du mari, bourgeois de Caen, agent des religieuses de la Visitation. — 1685, 26 janvier, inh. de Marie Marie, femme de Jacques Basire, éc. — 1685, 12 avril, bapt. de Marie-Geneviève, fille desd. Héleine et Girard; m., Geneviève de S<sup>o</sup>-Marie; parrain, Jean-Jacques Cœuret, éc. — 1687, 29 sept., inh. dans la nef de Jacques Basire, éc., en présence d'Étienne Héleine, éc., son cousin. — 1687, 21 déc., bapt. de Charles-Antoine, fils desd. Héleine et Girard; p., Charles-Antoine de Sarcilly, éc.; m., Élisabeth de Beaussain. — 1690, 17 avril, inh. de Marie Aveline, femme de Louis Héleine. — 1690, 17 oct., inh. dans le chœur de Louis d'Héricy, éc., seigneur et patron de « S<sup>t</sup>-Siphorien », Fierville et Avenay, M. de Montcanisy, frère de M. de Banneville, cousin du feu s<sup>r</sup> de Fierville, ayant assisté au convoi du corps de Caen à Fierville. — F<sup>o</sup> 96. Extraits ou grosses tirées sur les minutes des baptêmes, mariages et inhumations faites par Charles Le Masle, curé de Fierville en Bessin, ou autres en lad. paroisse, depuis le

commencement de 1667 jusqu'à 1692. Lesd. grosses collationnées par le curé Le Masle sur les minutes, pour être remises au greffe établi à Caen pour la conservation des baptêmes, mariages et sépultures, suivant l'édit de 1691 (24 mars 1692).

F<sup>o</sup> 106. « Janvier 1692 jusqu'au huit décembre 1792. » — Charles Le Masle (en 1704, Bernard, capucin, faisant les fonctions curiales pour le curé, malade; en 1705, actes par led. Le Masle, ancien curé), Nicolas Le Masle (1706-1739), Pierre-Noël Le Héricy (1739), P. Aupoix (1786), curés. — 1692, 22 juin, bapt. de François, fils d'Étienne Héleine, éc., et de Françoise Girard; p., François d'Auisy, écuyer, qui n'a pu encore signer à cause de son jeune âge. — 1694, 19 février, inh. d'un petit garçon baillé à nourrir à Marie Le Chartier, femme de Richard Le Gouis, sorti du mariage de Jean Bertault, s<sup>r</sup> de Surville, et d'Anne Le Cloustier, de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen; 23 décembre, inh. dans la nef de Catherine, fille de feu Jacques Sevestre, bourgeois de Caen, et de Françoise d'Anisy. — 1696, 15 janvier, marraine, Hélène Du Vieux, gouvernante de la maison de Fierville, appartenant aux religieuses de la Visitation de Caen. — 1698, 17 mars, inh. dans la nef de Louis Héleine, écuyer, en présence d'Étienne Héleine, éc., son fils, sieur de La Chanterie. — Les grosses des années 1693-1699 jusqu'au 1<sup>er</sup> mai ont été envoyées au temps du synode 1699; visa de Du Four, grand archidiacre de Bayeux, 23 mai 1699; cf. 1700, etc. — 1706, 20 août, inh. de Jeanne Le Masle, 75 ans, fille d'Henri et d'Olive de Baudre. — 1708, 21 mars, inh. de Charles Le Masle, ancien curé, 75 ans. — 1712, 21 août, bapt. d'Étienne-Charles-Alexandre-Jean, fils de Charles-Antoine Héleine, écuyer, sieur des Palières, et de Jeanne de Jacqueson; p., Étienne Héleine, écuyer, sieur de La Chantrie; m., d<sup>lle</sup> Jeanne Aubert (signe Jeanne Aubert de Vieux). — 1713, 2 nov., inh. de Françoise Girard, épouse d'Étienne Héleine, écuyer, sieur de La Chantrie, 66 ans. — 1717, 24 oct., inh. dans l'église de Catherine Le Sueur, mère du curé, épouse d'« Hanry » Le Masle, marchand tanneur, bourgeois de Caen. — 1718, 27 mars, inh. de Jeanne-Gabrielle de Jacquesou, épouse de Charles-Antoine Héleine des Palières, 35 ans. — 1723, 1<sup>er</sup> octobre, inh. de cinq personnes « les quelles ont esté summergées dans leurs maisons par un furieux orage », dont trois enfants appartenant à Étienne Le Breton, Jean, fils de Fleuriot, bourgeois de Caen, en nourrice, et Marie Labbé, âgée de 30 ans, épouse de Nicolas Le Héricy, laquelle

femme a été transportée par l'inondation de la paroisse d'Amayé en celle de Fierville. — 1724, 13 nov., inh. d'Etienne-Charles-Alexandre-Jean « Helenne », écuyer, 12 ans, fils de Charles-Antoine « Helainne des Pallières » : — 10 décembre, Guillaume Pupin, maréchal, de la paroisse d'Avenay, tué à Vieux. — 1726, 30 août, déclaration d'Anne Le Coq, demeurant ci-devant à Fierville chez Guillaume Basset, fermier, portant qu'elle est enceinte de six mois, et qu'elle va se transporter à « Amailé », hameau de la Coquerie : — 23 nov., bapt. de Nicolas-Eloi, fils de Jacques Le Masle, marchand bourgeois de Caen, et de Blanche Le Barbey, « la quelle femme a fait sa couche dans nostre paroisse, parce qu'elle a esté surprise par le temps, n'ayant pas eü le loisir d'aller accoucher à Caen en son domicile » ; parrain, le cure Le Masle, oncle de l'enfant. — 1727, 23 mars, p. et m., Guillaume Basset, fermier des religieuses de la Visitation, et Madame Françoise Du Vieux, son épouse. — 1731, 21 avril, inh. d'Étienne Hellaine, éc., sieur de La Chontrie, 76 ans. — 1732, 13 février, inh. d'une petite fille en nourrice appartenant à M. de Mannouri, marchand bourgeois de Caen, et à Marie-Anne Le Herissey, ses père et mère. — 1736, 17 décembre, bapt. de Charles Nicolle : p., Charles-Antoine Hellaine (signature), « écuiller », sieur des Pallières, m., Anne Grossard, son épouse. — 1737, 22 janvier, mariage de Charles-Joseph Brehy et Françoise Motteley, par Pierre Motteley, chapelain de l'abbaye royale de St-Étienne de Fontenay, frère de l'épouse. — Lundi fête de la Pentecôte 10 mai 1737 (en marge : « Nota. La Pentecoste en 1737 étoit le 9 juin et par conséquent il y a une erreur dans le présent enregistrement »), inh. de Jean-François Goguet, sieur de Branville, avocat au Parlement de Normandie, bourgeois de Caen, venu à Fierville depuis deux mois pour recouvrer sa santé chez Charles-Antoine « Heleine », écuyer, sieur des Pallières, avocat du Roi en la vicomté d'Évrecy. — 1739, 24 mars, inh. par Augrin, curé d'Avenay, à la prière de Le Héricey, cure de Fierville, de Nicolas Le Masle, curé ; — 28 avril, mariage de François Chrétien et Marie-Madeleine-Charlotte Mottelay par Pierre Mottelay (signatures Moteley), curé de Cesny-en-Cinglais, frère de l'épouse. — 1741, 19 juin, bapt. de Marguerite-Ursule Le Gras ; p., M. de Missy, écuyer, d'Amayé. — 1749, 3 sept., baptême par Louis Noury, chapelain des Ursulines de Caen, d'une fille trouvée dans le cimetière de Fierville, dont le père et la mère

sont ignorés, paraissant à peu près âgée de 5 à 6 jours, nommée par noble dame Anne Grossard, épouse du s<sup>r</sup> des Pallières, de Fierville. — 1750, 6 avril, inh. dans l'église, proche la chaire, de François Helleine, écuyer, sieur de Belisle, 60 ans. — 1755, 16 décembre, inh. de Françoise Alexandre, 82 ans, veuve de Messire François Le Sens, éc., sieur de Courcy, de Hamars, par Ygouf, curé de Bully. — 1757, 18 juin, confirmation à Gavius par l'évêque de Bayeux. — 1759, 9 janvier, mariage d'Augustin-Léonord Le Mercier, s<sup>r</sup> Duhamel, fils d'Olivier et de Françoise Le Sauvage de Bitot, de la paroisse de St-Étienne de Caen, et Claude-Françoise Goguet de Branville, fille de Jean et de Françoise Le Sens, de la paroisse de Fierville-en-Bessin, en présence de Charles-Antoine Helleine (signe Helaine), éc., s<sup>r</sup> Despallières, de Marie Helleine (signe Hellaine), veuve du s<sup>r</sup> Desmares Ury, de Constance-Antoinette Le Mercier, veuve de Thomas Daumesnil, avocat au bailliage de Caen, etc. — 1759, 13 mars, bapt. de Marie-Jeanne, fille de Guillaume Londe et Françoise Le Bidois, fermier des religieuses de la Visitation de Caen. — 1760, 18 février, bapt. d'Olive-Françoise-Anne, fille desd. Le Mercier et Goguet de Branville ; m., Anne-Ravanne Grossard, épouse de Charles-Antoine Heleine, éc., s<sup>r</sup> des Pallières ; p., Olivier Le Mercier, bourgeois de Caen. — 1761, 30 juillet, inh. de Françoise Helleine, veuve d'Urry Desmares, de Bretteville-sur-Bordel. — Visa par l'évêque de Bayeux au cours de ses visites, le 7 juin 1763 ; noms des confirmés le jour de lad. visite. — 1768, 4 nov., inh. de Charles-Antoine Helleine, ec., s<sup>r</sup> Despallières, 81 ans. — 1776, 24 janvier, inh. d'Anne Grossard, veuve de Charles-Antoine Helleine, éc., s<sup>r</sup> Despallières, 80 ans. — 1778, 10 février, inh. de Guillaume-François Boullard, ancien bailli de Cour-eulles. — 1784, 7 juillet, inh. de Jacques Mannoury, marchand libraire, bourgeois de Caen. — 1785, 29 mai, inh. par G. Tirard, curé de Préaux, doyen d'Évrecy, de Pierre-Noël Le Héricey, 70 ans, curé, décédé la veille dans la paroisse de Notre-Dame de Caen et transporté led. jour à Fierville. — 1785, 15 janvier, bapt. de Marie-Françoise, premier enfant de Guillaume-Louis Londe, « premier et grand fermier de cette paroisse », et de Catherine Le Jeune. — 1790, 28 juin, inh. de Jean Aupoix, laboureur originaire de St-Georges d'Elle, résidant chez le curé, son fils, 85 ans. — Familles Blanchecape, Blot, Mirey, Patry, etc.

Fos 132-169. Délibérations de 1697 à 1726. Elections

de trésoriers, de collecteurs, enrôlements et dérôlements, translations de domiciles, bannies du reste du pain de Pâques, des pommes du cimetière, de pommiers vieux ou abattus par les vents, etc. — « Il y avoit si peu de pommes au cimmière l'an 1700 qu'ils ont esté laissés à vingt sols au sr curé le dimanche 19<sup>e</sup> septembre audit an. » — 1702, 1<sup>er</sup> oct., 1708, 30 décembre, etc., bannies des terres du trésor et charité ou pain de Pâques. — 1706, 16 mai, élection de Philippe Patris pour custos, par le prix de 13 livres, à condition qu'il sonnera l'Angélus trois fois par jour, servira la messe tous les jours, balaira l'église une fois par mois et dans les principales fêtes, sonnera la messe et vêpres tous les dimanches et fêtes, aidera à administrer les sacrements et parera l'autel quand besoin en sera. — 1708, 4 mars, vote de 15 livres des deniers du trésor pour acheter une chasuble blanche; 11 mars, consentement que le trésorier vende deux vieilles burettes d'argent chez un orfèvre pour aider à fournir aux nécessités de l'église. — 1710, 7 sept., les paroissiens réunis pour délibérer entre le curé et eux à quel usage ils emploieront plusieurs deniers provenus du trésor, ils ont arrêté qu'on les emploierait à bâtir une sacristie du côté de la main droite en entrant au côté du chœur. 1711, 25 mars, lad. sacristie allouée à Philippe et Jean Giffard à construire tout de neuf de fond en comble, de dix pieds de « cler » par dedans tant de côté que d'autre, de hauteur de muraille de 9 pieds sur le pavé, avec une porte par dehors et reformer celle du Sancta Sanctorum avec une demi-croisée du côté de la porte de dehors et au gable de lad. sacristie un « gason », lesquels Giffard s'obligent de fournir à la carrière tout le carreau et la pierre nécessaires pour cette sacristie, moyennant 37 livres 10 sols et 30 sols payés comptant, et lad. sacristie sera rencontrée par dehors et par dedans et blanchie par dedans par l'accord et marché fait, parce qu'ils travailleront sans discontinuation le 1<sup>er</sup> jour de mai, paiement en 3 termes, le tiers au commencement, le tiers au milieu, le tiers à la fin, et qu'ils feront tout ce qui regarde leur métier. — 1711, élection comme custos de Pierre Mottelay, 20 livres. — 1714, 18 février, on emploiera les deniers provenant du trésor aux mains de plusieurs anciens trésoriers à faire un « plafont de sap » dans la nef de l'église; plein pouvoir au curé de faire tous marchés et alleux nécessaires. — 1715, 31 mars, bannie des blés et froment de la charité à Urbain Le Gouïs, à charge de rendre par chaque boisseau 35 livres de pain à la seconde blanche à « foisses », et de

donner au curé la galette ordinaire, parce que chaque pain pèsera six livres; — 12 mai, consentement que l'herbe du cimetière demeure avec les pommes au profit de Nicolas Le Masle, curé, pour le récompenser de plusieurs petits services qu'il rend à l'église auxquels il n'est pas obligé; — 22 décembre, pouvoir à Nicolas Blot, collecteur, de recharger Guillaume Basset de la somme de six livres, cinq sols moins, dont il s'était rabattu sans consentement des paroissiens dans l'année de sa « collection », etc. — 1718, 22 octobre, consentement des paroissiens que les mises et dépenses faites par le curé Le Masle pour les nécessités de l'église à la décharge des trésoriers et pour leur soulagement à cause de leur éloignement ou autrement lui seront rendues des deniers provenant du trésor, le tout conformément au mémoire qu'il pourra toutes fois et quantes produire; prière au curé de continuer à l'avenir de pourvoir aux frais nécessaires pour l'église, sans que pour cela il soit obligé d'en donner avis aux paroissiens ni au trésorier, lesquelles mises lui seront rendues par le trésorier quand il le souhaitera, et pourra led. curé agir par formalité de justice contre led. trésorier quand il sera négligent à lui rendre lesd. mises après l'en avoir averti. — 1719, 3 décembre, pouvoir au collecteur de la taille d'imposer le faisant valoir deux tiers de la grosse dime à 25 livres, celle-ci lui étant allouée 500 livres, et lesd. paroissiens ont prié le curé de leur écrire le présent certificat suivant l'usage, n'y ayant point de syndic dans la paroisse.

E. Suppl. 831. — GG. 6. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1613-1742.** — Église de Fierville. — Articles que Jean Le Tellier, curé de Fierville, baille en justice, suivant qu'il lui a été permis par sentence du bailliage de Caen, pour être informé du contenu en iceux à l'eucontre de Charles Le Héricy, sr de Fierville: dit qu'entre les terres d'obits de l'église, il y a 10 vergées de terre en la delle de Bellefontaine et 7 vergées 1/2 en celle de Longue Raye, auxquelles led. sr de Fierville n'a aucun droit, et qu'il a pourtant fait labourer et semer l'hiver précédent, pendant que le curé était à la poursuite de quelques procès et affaires qu'il avait en Parlement à Rouen; pour parler entre eux; le curé paie 30 livres au seigneur pour récompense de ses semences, à condition que les levées lui demeureraient; led. sr, ayant su que le curé s'était assuré de personnes pour faire abattre le seigle, alla en leurs maisons les menacer de leur

donner des coups de bâton si elles allaient l'abattre, pour quoi elles ne vinrent pas au jour promis. « Finalement, ledict curé ayant obtenu à force de prières que lesd. personnes ont abattu ledict seigle, par ce que pendant qu'ils travailleroient ledict curé seroit avec eux, et y ayants travaillé lundy dernier 29<sup>e</sup> jour de juillet, ledict s<sup>r</sup> de Fierville les estoit venus trouver sur les lieux, et y ayant trouvé led. curé, il s'estoit adressé à luy et luy avoit dict avec plusieurs basphèmes et menaces qu'il ne feroit pas syer et emporter ledict seigle et qu'il n'y avoit rien, et qu'il ne cognoissoit pas ledict curé, lequel luy ayant remontré qu'il avoit tort de feindre de ne le cognoistre pas, veu qu'il avoit eu son argent, et qu'il n'y avoit pas de conscience après avoir eu son argent de vouloir encores avoir ladicte levée, iceluy sieur de Fierville avoit dict qu'il vouloit bien avoir l'un et l'autre. » Bien que la dime des closages de la paroisse et terroir de Fierville appartienne au curé, avec le tiers des grosses dimes, et que, par le bail des fermiers des deux tiers sous l'abbé de Fontenay led. abbé ait reservé lesd. closages dont le curé a accoutumé de jouir, cependant led. de Fierville, se disant représenter le droit des fermiers desd. deux tiers, trouble et empêche le curé, par voie de fait et de force en la perception des dimes des closages, qu'il emporte en sa maison, accompagné de gens armés d'épées, etc. Enlèvement de bât et bride d'une cavale appartenant au curé; violences et injures dud. de Fierville. Le curé, n'ayant pas de presbytère, s'est retiré en la maison de René Marie, son beau-frère. Offre de preuve (4 août 1613). — Présentation à l'état des deniers provenant du décret des maisons et héritages de Denis Le Tondu, sieur de La Rocque, bourgeois de Caen, par Jean de Mondelare, curé de Fierville-en-Bessin, remontrant que François Le Héricy, chevalier, sieur de Creullet et de Fierville, exécuteur du testament de Charles Le Héricy, sieur de Fierville, « Messet », Avenay, Vieux, seigneur et châtelain de l'honneur d'Amayé, aurait donné dix livres de rente de l'obligation de Robert Du Héquet, écuyer, sieur d'Arry, afin de faire les prédications et services mentionnés en son testament, et pour l'accomplissement d'une fondation de Jean de (sic) Héricy, sieur de Fierville et de Creullet, suivant contrat passé devant les tabellions de Préaux et Thury le 28 avril 1580, acceptée par les curé et prêtres de Fierville; amortissement et remplacement de lad. rente par Julien Crestien, curé de Fierville, entre les maius de Richard Crestien, de Vieux, en

1600, etc. (1659). — Feuillet incomplets de comptes de l'église: à René Marie, adjudicataire de la réédification de la tour de l'église, selon son acquit de 1627, 55 livres; 3 quartes de vin pour donner aux communians le jour de Pâques, 15 s. (même compte); 1660, reliure du processionnaire et manuel, 20 s.; pour deux livres servant à l'église, savoir un antiphonaire, 6 livres, etc. — Procédure entre le curé Pierre-Noël Le Héricy, Ruault, écuyer, et les héritiers du curé Le Masle, concernant rente refusée par Ruault à l'église de Fierville, qu'il prétend non payée depuis 40 ans (1742).

### Baron.

E. Suppl. 832. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 114 feuillets, papier.

**1654-1692.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Lefebvre, curé de la 1<sup>re</sup> portion; Gilles de La Saussaye, Nicolas Hurel, curés de la 2<sup>de</sup> portion. — 1674, 25 novembre, bapt. par François Lefebvre, curé de la première portion, de Jean, fils de Marie Bertran, après les fiançailles et bans de lad. fille avec Jacques Marie, lequel a reconnu que led. enfant est de ses œuvres, en présence de Gilles de La Saussaye, curé de la seconde portion, etc. — 1685, 15 mars, décès de Gilles de La Saussaye, curé de la seconde portion. — Audiences de contrats; délibérations concernant les affaires administratives et financières, l'habillement du milicien, etc. — « Le papier formule a commensé le premier jour d'octobre 1687. » — « Copies d'actes de naissances, mariages et décès [1654-1692], mis par ordre de dates, extraits d'anciens registres informes et de feuilles détachées » [formant le présent registre] (par M. J. Le Bart, maire de Baron, en 1851).

E. Suppl. 833. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 316 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1692-1756.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1692 à 1750. — François Lefebvre, Charles Huet, Robert Gouville de Pontoger, Richard Hardouin, curés de la 1<sup>re</sup> portion (Tourmanville); Nicolas Hurel, Michel La Croix-Cécire-Desjardins, Claude Quesnel, curés de la 2<sup>de</sup> portion. — 1692, 22 février, inh. dans l'église de Nicolas Hurel, curé de la seconde portion. — 1697, 11 juillet, inh. dans le chœur de François Lefebvre, ci-devant curé de la première portion, âgé

de 83 ans, et, lors de son décès, titulaire de la cure de Notre-Dame d'Esquay, à cause de la permutation de lad. cure de Baron avec celle d'Esquay, lad. inh. par Joseph-Guillaume Vautier, curé de Bougy, doyen d'Évrecy, présents Jacques Auvray, curé d'Évrecy, Jacques Hardy, curé d'Avenay, Michel Cécire, curé du lieu pour la 2<sup>o</sup> portion, Charles Huet, curé de la 1<sup>o</sup> portion. — 1698, 6 janvier, abjuration de l'hérésie de Calvin par Élisabeth Lemonnier, âgée de 23 ans. — 1701, 19 février, inh. dans l'église de Catherine Groualle, âgée d'un mois, fille de Michel Groualle, directeur des affaires du Roi à Caen, et Marie Rouxelin. — 1705, 19 octobre, inh. dans l'église de Charles Huet, âgé de 60 ans, curé de la 1<sup>o</sup> portion. — 1723, 18 juillet, bapt. de Louis, fils de Jean Guillot et de Marguerite Binet; p., Louis Le Bas, écuyer, seig<sup>r</sup> et patron de cette paroisse, vicomte de Caen; m., Marie-Louise de Mathau, femme de François-J<sup>n</sup>-B<sup>e</sup> de Bernières, chevalier, seig<sup>r</sup> de Gavrus, Mondrainville, Deux-Jumeaux, etc. — 1729, 1<sup>o</sup> octobre, bapt. de Jean-Benoit, fils de Jean Taillebosq, docteur professeur aux droits en l'Université de Caen, et de Marie-Anne Lucas. — 1731, 4 février, inh. dans l'église de Michel Cécire, curé de la 2<sup>o</sup> portion, âgé de 65 ans. — 1734, 17 mai, inh. dans l'église de Robert Gouville de Pontoger, curé de la 1<sup>o</sup> portion, par Louis d'Arclais de Montamy, curé de Cheux, en présence de Claude Quesnel, curé de la 2<sup>o</sup> portion. — 1748, 29 oct., inh. dans l'église de Charles Dieuavaut, s<sup>r</sup> Desmarais, âgé de 80 ans. — 1750, nombreux décès de flux de sang. — 1756, 9 sept., le curé de la 1<sup>o</sup> portion ayant été requis par Marie Guillot, fille de feu Louis et d'« Élisabeth » Bazin, de lui délivrer son extrait baptistaire, et, après une exacte recherche, ne l'ayant pu trouver, elle a fait approcher devant lui Thomas Guillot, son parrain, et Marie Guillot, sa marraine, conjointement avec « Marie » Bazin, sa mère, qui ont attesté qu'elle est née le 24 mai 1726. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières.

E. Suppl. 834. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 482 feuillets, papier.

**1751-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Richard Hardouin, François-Nicolas Joseph-Villers, curés de la 1<sup>o</sup> portion; Claude Quesnel, François Poyer, Bernard Richer, curés de la 2<sup>o</sup> portion. — 1758, 11 février, Marie-Charlotte de Meuves, veuve de M. de Brannay, pour ratifier son abjuration de la

religion prétendue réformée faite un an auparavant devant le curé de S<sup>t</sup> Jean de Caen et le chapelain des nouveaux convertis, assiste à la messe dans l'église de Baron, en présence des curés de lad. paroisse, d'Étienne de Meuves, capitaine dans les armées du Roi, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, etc. — 1767, 23 sept., inh. de Catherine Michel, femme de Louis Chrétien, pauvre, en présence du curé de Tourmauville, de Pierre Guilbert, maître d'école, etc. — 1771, 14 janvier, inh. dans l'église de Claude Quesnel, ancien doyen d'Évrecy, curé de Baron pour la 2<sup>o</sup> portion, âgé de 68 ans. — 1777, 6 avril, inh. de Richard Hardouin, curé de la 1<sup>o</sup> portion, âgé de 82 ans. — 1777, 24 avril, bapt. de Louis-Bernardin Laplanche; p., Louis-Bernardin Le Neuf, chevalier, comte de Sourdeval-le-Neuf, seig<sup>r</sup> et patron de S<sup>t</sup>-Victor de Chrétienville, Montenay, etc., ancien enseigne des vaisseaux du Roi, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis; m., Marie-Jeanne Le Neuf, son épouse, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Julien de Caen. — 1779, 11 avril, bapt. de Louise-Élisabeth-Sophie Laplanche; p., Alexandre-Louis-Nicolas-Hippolyte Le Neuf, vicomte de Sourdeval; m., Anne-Nicolle-Élisabeth-Sophie Le Neuf de Sourdeval. — 1786, 25 mars, b. de Robert-Alexandre, fils de Louis Le Monnier, laboureur, et d'Anne Le Bâtard, né la veille (soldat de l'empire. M<sup>mo</sup> Oursel, Biogr. norm., II. 133, indique sa naissance au 14 mars). — Extraits par M. Le Bart des actes de l'état civil de Baron, du 25 mars 1791 au 21 décembre 1792, dont les originaux se trouvent au greffe du tribunal civil de Caen (P. Tumbœuf, curé constitutionnel, Le Danois et Charles Renée, maires, P. Le Monnier, officier municipal).

### Bougy.

E. Suppl. 835. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 34 feuillets, papier.

**1788-1791.** — « Registre pour servir aux délibérations de l'assemblée municipale de la communauté de la paroisse de Saint-Pierre de Bougy, commencé le 5 octobre 1788 », coté et paraphé par le syndic de la municipalité de lad. paroisse, « en la chambre du greffier d'icelle municipalité ». — 1788, 5 oct., à « liçue » des vêpres, assemblée des « sieurs saindic, propriètere et biens tenans en la dite paroisse, au lieu ordinaire pour les affaires de cette communauté » : nomination de « trois abitans taillable sous le titre d'adejoiaus pour coôperers avec les membre de la dite

municipalité à la repartition de la taille et des impositions accessoires d'icelle ». — Led. jour se sont assemblés à l'issue des vêpres les habitants et propriétaires de lad. paroisse dûment convoqués pour délibérer sur la lettre écrite par le comte de Fautoas, l'un des procureurs-syndics du département de Caen, au syndic de la municipalité de cette paroisse, et ont requis et prié Le Foulon, syndic de la municipalité, de faire tous ses efforts pour obtenir du Roi, par la voie de l'assemblée provinciale de Caen, le rétablissement des États de la province de Normandie, dont ils font partie, aux fins par ces États d'aviser aux moyens à prendre pour soulager le Roi et son peuple dans les circonstances présentes, et pour nommer des députés qui « sistent » aux États généraux du royaume de France, dont le Roi a convoqué la tenue pour le mois de janvier prochain, bien entendu toutefois que le Roi sera très respectueusement supplié de n'admettre dans la tenue desd. États généraux les ecclésiastiques et les nobles que pour une voix seulement, et qu'il n'y ait pas plus de privilégiés que de tributaires. — Publications. — Délibérations depuis le 17 janvier 1790; déclaration des biens ecclésiastiques possédés dans la communauté: le curé, un tiers de la grosse dîme et le verdage en totalité, se montant à 1200 livres de principal avec environ 3 acres de terre, « les mestieux Bénédictins de labee de Saint Étienne de Caen », 1/3 de la grosse dîme, estimée 600 livres, une grange et un petit jardin; 1/2 tiers à l'abbaye de la Trinité de Caen; 1/2 tiers au prieur de « Marche au Sieux »; abbaye d'Aunay, curés d'Évrecy, Gavrus, etc.; « le montant de tous les abitant de cette communauté 168; feux dans la paroisse 34 » (1790); déclaration du curé pour son bénéfice (1790).

E. Suppl. 836. — BB. 2. (Registre.)—Grand format, 88 feuillets, papier.

**1789-1793.** — « Registre contenant l'enregistrement des papiers de la municipalité de Bougi par ordre suivant les mois, dont chaque mois est dans une liasse et cotté par numérots, commencé au mois d'octobre 1789. » Proclamations du Roi, lettres patentes, lois, décrets, etc.

E. Suppl. 837. -- GG. 1. (Registre.) — (?) format, (?) feuillets, papier.

**1676-1792.** — État civil. — Registre porté à l'inventaire de 1862. Déficit constaté à l'inspection de 1896.

E. Suppl. 838. — GG. 2. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 51 pièces, papier.

**1657-1792.** — École des filles. — Testament de Michel Le Sage, curé de St-Aubin de Gavrus, « persuadé qu'un curé doit faire un saint usage du bien que la Providence luy a confié, sans cependant faire tort à sa famille »; legs: à ses frères, du peu de patrimoine qui lui appartient, et 300 livres, en considération de ce qu'il a pu profiter du bien de sa famille, de l'amitié qu'il a pour eux, et pour tenir lieu de remplacement s'il se trouve quelque propre aliéné; à ses deux sœurs, chacune 60 livres, « connoissant leur infirmité et besoin »; à son domestique; à son église, 2 aubes, 2 surplis et 1 chasuble de satin fond blanc, à plusieurs couleurs, pourvu que l'église lui fournisse « du plus mauvais aube, chasuble, et autres ornements nécessaires, pour l'inhumation de mon corps »; à ses successeurs dans la cure, six cartes de géographie, qui sont dans la chambre de dessus la cave; aux pauvres de la paroisse, 30 boisseaux d'orge ou 20 de froment, le peu qu'il a de menu linge et 12 de ses chemises; à ses frères, ses draps, nappes et serviettes, l'ainé lui en ayant fourni une partie à son entrée dans la cure; 100 l. pour faire dire des messes; 3 services ordinaires, qu'il souhaite être très simples. Toutes ces charges acquittées, tous ses meubles restants seront vendus, et la somme qui en proviendra employée à fonder ou commencer une fondation de petites écoles pour les filles des paroisses de Gavrus et Bougy; la maîtresse de cette école sera nommée par le curé de Gavrus, enseignera gratis les filles desd. paroisses, et suivant, autant que faire se pourra, la méthode et les règles des sœurs de Providence; elle demeurera, s'il se peut, dans la paroisse de Gavrus; à moins que ses gages n'excèdent la somme de 40 livres par an, elle pourra exiger son paiement (1739); dépôt dud. testament entre les mains de Jacques-François Le Bidois, notaire à Noyers, par François-Jean-Baptiste de Bernières, chevalier, seigneur de Gavrus, et Jean-Baptiste Labbé, curé de Bougy (1740). — Vente par Jacques Le Monnier, sergent royal à Évrecy, des meubles restés du décès dud. curé: un fusil, 5 l., au curé de Bougy; 1 carte de géographie, 34 sols, au curé d'Esquay; une couche à la duchesse garnie de sa verge tournante avec ses rideaux et pants, le tout d'étoffe brune, 40 l. 5 s.; un coffre de commodité avec sa garniture, 7 l.; un breviaire nouveau en

4 tomes couvert de maroquin, 15 l.; un vieux breviaire de Bayeux en 4 tomes, 2 l. 2 s. 6 d.; « Bel-larmy, super Psalmes », 2 l. 10 s.; Concordance de la Bible, 10 l. 10 s., à l'abbé de Vacognes; M. de La Paluelle, sur plusieurs cas de conscience, 40 s.; la Somme de S<sup>t</sup> Thomas, 8 l. 10 s.; « une » Corneille de La Pierre, 8 l. 17 s. 6 d.; Moreri en 5 volumes, 55 l.; l'Histoire ecclésiastique de Fleury, 40 l.; les « Domini calles de Bourdalou » en 4 tomes, 7 l. 12 s. 6 d.; le Médecin des pauvres, 30 s., etc., etc.; 1 montre à chaîne de cuivre, 66 l., etc. (1739-1740). — Comptes de la succession: en 1739, une « tette de veau », 8 s.; au couvreur pour 6 jours, 1 l. 16 s.; un « macreau », 2 s. 6 d.; une « jambe de bœuf », 7 s. 6 d.; pour le cercueil 2 l. 10 s.; gages du valet du curé, 56 l. par an; quittances diverses, etc. — Acquêt par led. de Bernières, seigneur de Gavrus, André de La Brousse, curé d'Esquay, et Jean-Baptiste Labbé, curé de Bougy, exécuteurs du testament dud. Le Sage, de Michel Richard, de Noyers, de deux mesures ou maisons ruinées, paroisse de Gavrus, en ville, aboutant « la place ou commune du village », et une portion de terre en jardin contiguë, pour y faire bâtir une maison destinée au logement de lad. maîtresse d'école (1740); titres de propriété depuis 1657; dépense faite pour la construction de la maison de la sœur jusqu'au 13 mars 1743; inventaire des meubles fournis pour meubler lad. maison, mis aux mains de Marie-Madeleine Hubert, de présent en charge pour tenir lesd. écoles (1744); le mobilier de la salle d'école se compose d'une table et cinq bancelles de bois d'orme; mobilier personnel de la maîtresse d'école. — Testament de Jean-Baptiste Jourdan de La Tillière, curé de Gavrus, « persuadé qu'un curé doit faire un saint usage du bien que la Providence luy a confié, qu'il ne peut en conscience laisser à sa famille le bien qui est venu de son bénéfice, qu'il peut seulement et qu'il doit même luy donner de quoi l'assister, si elle est dans le besoin »; legs: à sa famille, des 6 cuillères et fourchettes d'argent qui en sont sorties; à sa sœur Jourdan, les 250 livres que la mère dud. curé lui avait données dans son besoin; à son frère le médecin, les 200 livres qu'il reçut de lui à son dernier voyage de Valognes; à son frère aîné, la somme nécessaire pour acheter « l'année du père Croizet »; aux pauvres de la paroisse, 80 livres pour acheter de l'étoffe, du liège et des couvertures pour les personnes qui en ont le plus besoin; 50 l. pour des messes; 30 l. à son domestique; à son église,

une représentation, 2 chandeliers noirs, 4 chapes noires, 1 aube, 2 surplis, 1 camail de finette S<sup>t</sup>-Lô, le missel, le grand et le petit graduels, le grand et le petit rituels, un processionnaire, pourvu que l'église lui fournisse les ornements nécessaires pour l'inhumation de son corps, qu'il désire être inhumé dans le cimetière proche la Croix; après la vente de ses meubles, le surplus sera employé à augmenter les gages de la maîtresse d'école de Gavrus, où elle fera sa résidence, afin qu'on puisse avoir pour les filles de Gavrus et Bougy une sœur de la Providence; si la somme provenant desd. meubles ne peut suffire, les exécuteurs testamentaires sont priés de la constituer en rente jusqu'à ce qu'ils aient la somme nécessaire, ne devant rendre compte de lad. administration qu'à Dieu seul (1755). — Constitution sur le Clergé de France de 4500 livres pour être payé 225 l. de rente dont 200 à la sœur d'école de Gavrus et 25 l. aux pauvres dud. lieu (1770); remboursement à M. d'Aur-cher, le clergé ayant « eu le secret de trouver de l'argent au denier 20 », et voulant réduire la rente de 225 à 180 livres; correspondance y relative, lettres à Le Dart, receveur de M. d'Aur-cher, rue de Languerie à Caen (concernant également l'affaire contre M. de Broglie), notamment de Dumouchet, de Paris: « Il paroît que le Clergé trouve de l'argent tant qu'il veut à 4 pour cent, mais on trouvera à placer à 5 fort aisément sur les particuliers » (1778). — Quittances des sœurs d'école à M. d'Aur-cher, seigneur de Gavrus (180 l. par an en 1779, 200 livres en 1789). — Analyse desd. titres et notes remis par le Préfet du Calvados au maire de Bougy, pour en faire l'examen conjointement avec le maire de Gavrus.

### Bully.

E. Suppl. 839. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 234 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1606-1749.** — Église paroissiale de S<sup>t</sup>-Martin de Bully. — Jacques et Jacques Bridet, Robert Busnel, Pierre Geofroy, Jacques Fontaine, Jean-Gilles-Michel Le Jeune, licencié en théologie, et Jacques Ygouf, curés. — 1607, 11 janvier, bapt. de Charlotte Courtois; m., Judith Auher, femme de Jacques Le Chevallier, s<sup>r</sup> de Brieux, écuyer; — 19 oct., bapt. de trois enfants de Pierre de Baussein et Marguerite Os-mout, Pierre, Judith, 7 ans, Anne, 4 ans; p. et m., Pierre Le Chevallier, éc., s<sup>r</sup> de La Vallée, Guillaume

de Baussein, s<sup>r</sup> du Manoir, etc. : — 26 décembre, Pierre, fils desd. Le Chevallier et Anber. — 1609, 9 oct., bapt. de Marguerin, fils d'Olivier de Baussein, éc., et d'Anne Bellenger, sa servaute. — 1610, 19 janvier, bapt. de Jean Le Chevallier, fils des précédents; p., Jean Le Chevallier, s<sup>r</sup> de La Rivière; — 8 juin, b. de Jacques, fils de Pierre de Baussein, éc., s<sup>r</sup> de Bully, et de Marguerite Osmont. — 1611, 1<sup>er</sup> sept., bapt. de Jacqueline Le Chevallier, fille des précédents; — 8 novembre, bapt. de Marguerite, fille de Jean Le Chevallier, s<sup>r</sup> de La Rivière, et de Catherine Ruault. — 1612, 7 juin, bapt. de Noé, fils de Pierre Le Chevallier, s<sup>r</sup> de La Vallée, et Isabeau Ruault; p., Noé Anber, s<sup>r</sup> des Becquets, d'Amayé; m., Jacqueline de Mannoury, veuve de François Le Chevallier, éc., s<sup>r</sup> de Brioux; — 5 sept., bapt. de Marin, fils desd. Pierre de Baussein et Osmont; — 18 décembre, bapt. de Marc-Antoine, fils de Jean Le Chevallier, s<sup>r</sup> de La Rivière, et Catherine Ruault; p., Marc-Antoine de La Court, éc., fils du s<sup>r</sup> d'Ingreville, de Maltot; m., Renée Anber, fille de Richard, écuyer, d'Amayé-sur-Orne. — 1621, 2 mai, b. de Marguerite, fille desd. Olivier de Baussein, ec., et Anne Bellenger, sa servaute, née hors mariage; m., Marguerite Le Chevallier, fille de Jean Le Chevallier, éc., s<sup>r</sup> de La Rivière. — 1623, 29 oct., fut nommée la cloche de l'église de Bully-sur-Orne et baptisée par le curé Jacques Bridet, nommée Françoise par Françoise de Piedebœuf, femme de Jacques Du Moustier, éc., s<sup>r</sup> de Bully, en présence de Jean Le Chevallier, s<sup>r</sup> de La Rivière; — 28 nov., b. de Jean, fils de Nicolas Le Chevallier, s<sup>r</sup> de Rocquereuil, et d'Anne de S<sup>te</sup>-Marie, demeurant sur Amayé; p., Jean de Croisilles, s<sup>r</sup> de Courtperon, demeurant à Caen. — Après un acte du 4 juin 1624, mention de copie desd. baptêmes au greffe du bailliage de Caen. — 1625, 31 mars, bapt. de Jacques, fils desd. Nicolas Le Chevallier et Anne de S<sup>te</sup>-Marie; p., Jacques de S<sup>te</sup>-Marie, de May-sur-Orne. — 1630, 10 nov., b. d'Élisabeth Prevel; m., Élisabeth, fille de Pierre de S<sup>te</sup>-Marie, s<sup>r</sup> de May. — 1632, b. de Jeanne, fille de Nicolas Le Chevallier, s<sup>r</sup> de Rocquereuil, et Françoise (lire: Anne) de S<sup>te</sup>-Marie. — 1634, 21 nov., bapt. de Pierre et Jacques, fils des précédents, 3 ou 4 ans, et 15 jours. — 1637, 6 janvier, bapt. d'Henri, fils desd. Le Chevallier et de S<sup>te</sup>-Marie. — 1639, 10 février, b. d'Isabeau, fille de Nicolas Le Chevallier, éc., s<sup>r</sup> de La Vallée, et Robine Bonnet. — 1648, 8 mai, bapt. de Marie-Salomé, fille de Jacques Le Chevallier, éc., s<sup>r</sup> de Brioux, et Jacqueline Jacques, nommée par Salomé Torcapel, femme de Gervais Jacques, s<sup>r</sup>

de Prépetit, le 5 juillet 1648, assistée de Gabriel Jacques, bachelier en théologie, syndic de l'Université et curé de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen. — « L'an de grace 1651, Maître Jacques Bridet, pbr. et nepveu de M<sup>re</sup> Jacques Bridet, vint demeurer à Bally comme curé dud. lieu, le 10 juillet. » — 1654, 22 nov., bapt. d'Hélène, fille d'Hervé Le Chevallier, éc., s<sup>r</sup> de La Rivière, et de Françoise Patry. — « La période de 1655 à 1687 manque. » — « Registre des bapt., mariages, etc., pendant deux ans, 1688 et 1689, que deservit en l'église de Bully le s<sup>r</sup> Piccard, prêtre. » — 1688, 25 février, publication des bans de « Richard Baucent, escuyer, sieur du Peron, et Françoise Bridel, auxquels s'est opposé Françoise Bos, et a dit par son opposition qu'il luy avoit juré et promist, et en a fait la demande en la présance de la seur dudit sieur Peron ». — 1689, 9 novembre, bapt. de Philippe-Auguste, fils de Philippe-Auguste Le Chevalier, écuyer, sieur de La Vallée, et d'Anne Blancard; p., Jacques de La Vallée, écuyer; m., « Jeanneviève », sa sœur. — 1690, 2 avril, assemblée des paroissiens au sujet de la couverture de la tour, qui sera refaite en bonne et fine ardoise, de la construction en bois de noyer de la balustrade de communion et d'un confessionnal; lad. couverture allouée à Charles Lefebvre, de Clinchamps, et la balustrade avec le confessionnal à Jacques Piard, menuisier, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen, pour la somme de 12 l. 8 sols; — 4 mai, délibération pour la refonte de la cloche du même poids de 200 livres, allouée à Claude Jonchon, fondeur à Caen, pour la somme de 35 l., à charge de fournir le métal pour le déchet, et, si lad. cloche se trouvait plus pesante, il sera remboursé du métal du prix qu'il coûtera, pris chez le marchand; — 13 juillet, mariage de Jacques Bridel, s<sup>r</sup> des Parcs, de la paroisse de Grangues, et Marie Le Chevalier. — 1691, 4 mars, délibération par laquelle les paroissiens accordent 22 sols 6 den. par jour au soldat cavalier qui leur a été envoyé; — 3 novembre, inh. dans l'église d'Anne de S<sup>te</sup>-Marie, en présence de Pierre Patry, écuyer, s<sup>r</sup> de Percoville, Philippe-Auguste Le Chevalier, écuyer, s<sup>r</sup> de La Vallée, Hervé Le Chevalier, écuyer, s<sup>r</sup> de Larguilly, Charles Chappes, curé de Vieux, etc. — 1692, 12 juillet, inh. dans l'église de Françoise Bridet, femme de Richard de Beaussein, écuyer, s<sup>r</sup> du Perron. — 1696, 14 juin, bapt. d'Hervé, fils d'Hervé Le Chevalier, écuyer, et d'Anne de Fréval; p., Hervé Épidorge, bourgeois de Caen. — 1698, juillet: « Nota. Dans le présent moys et an, il y a eu action intentée par nous, curé dud. lieu, en bailliage à Caen, contre le

nommé Jacques Le Riche, bourgeois dud. Caen, pour lors estant à Bully et assistant à la procession du Très Saint Sacrement, parce qu'il se fist entré luy et le s<sup>r</sup> de La Vallée Le Chevallier et la damoiselle sa fille quelque déportement immodeste au sujet du pas à lad. procession, lequel Le Riche ayant esté par nous fait citer à cause de leurd. immodestie, fist approcher led. s<sup>r</sup> de La Vallée, et la cause portée à l'audience fut renvoyée au parquet des gens du Roy, où il fut ordonné que les damoiselles, qui depuis 15 ou 20 ans avoient pris le pas devant les hommes aux processions, s'en abstiendroient et prendroient leur rang devant les autres femmes seulement, conformément aux réglemens et selon la coutume des autres paroisses, et led. Le Riche cependant condamné à un escu d'amende pour l'église, et à nos despens. Lad. sentence n'a pas été délivrée, elle fut donnée parties cuyes : depuis, lesd. damoiselles de notre paroisse n'ont pris le pas. » — 1699, 14 janvier, bapt. d'André, fils d'Hervé Le Chevallier, écuyer, et d'Anne Du Rosel. — 1704, 12 octobre, délibération pour l'élection d'un trésorier de l'église en remplacement de Thomas Frigault, s<sup>r</sup> du Quesney, bourgeois de Caen, et pour l'emploi des fonds du trésor, et spécialement pour acheter un devant d'autel de couleur violette, un autre blanc avec fleurs diverses ou de pentes rouges de soie, une ou deux aubes, celle qui existe étant entièrement usée, ainsi que le surplis, et celles dont se sert le curé lui appartenant ; il est également besoin d'un graduel, comme aussi il est nécessaire « d'un hourdys ou d'une aisserie » dans l'église, au bout du plancher de la tour, « tant à cause du froid et des vents qui en viennent, dont on souffre grande incommodité l'hyver, que pour la commodité d'entendre mieux le son de la cloche, qui se perd dans l'église et incommodé fort lorsque l'on confesse ». — 1705, 15 juin, inh. de Robert Busnel, curé du lieu, âgé de 50 ans environ. — 1708, 13 mai, délibération pour l'élection d'un trésorier et pour l'emploi des fonds du trésor « tant à la réparation des ornemens, qui sont en pauvre estat, que pour employer le surplus à l'achat des autres qui sont absolument nécessaires, entre autres d'un noir, n'y en ayant point, ainsy que d'une table pour mettre les ornemens de la ditte église, n'y ant dans la sacristie q'un vieux coffre tout poury et remply d'ordures, qui en servoit, que l'on a esté obligé de tirer à cause de la pouriture qui gastoit la contretable de l'autel, et qui la pourrissoit, et la vermine des rats et souris qui s'y retiroient, qui ont tout

rongé et coupé les linges et ornemens de lad. église, et comme il n'y a point de prie-Dieu pour la préparation à la s<sup>te</sup> messe, ont aussy convenu qu'il en sera fait faire un pour mettre à la place dud. vieux coffre, parce que la table sera mise au lieu le plus commode proche l'autel pour placer les ornemens, semblablement aussy pour mettre deux allonges de bois au deux costés de l'autel d'un demy pied chacun ainsy qu'aux deux gradins et marchepied, l'autel estant trop court et trop incommode pour la célébration de la s<sup>te</sup> messe ainsy que des équarrées de bois pour y attacher les devant d'autel, afin de les conserver et qu'ils soient plus propres pour le service des autels » ; — 23 octobre, inh. d' « un enfant né de parens huguenots et baptisé à l'église de St-Jean de Caen ». — 1715, 25 août, délibération concernant les pâturages communaux de Feuguerolles et de Bully. — 1718, 23 août, inh. dans le chœur de Pierre Geofroy, curé. — 1719, 10 avril, inh. dans la nef de Jacques « Depart Bridel », notaire royal, âgé d'environ 72 ans. — 1722, 26 nov., mariage de François de Beaussein, écuyer, et Madeleine de Beaussein. — 1723, 12 oct., bapt. de Charles-François, fils des précédents. — 1724, 29 sept., réhabilitation du mariage de Richard de Beaussein, écuyer, s<sup>r</sup> du Perron, fils de feu Pierre de Beaussein, écuyer, s<sup>r</sup> de Hardicour, et Jeanne Le Grand, fille de Daniel Le Grand, marchand, bourgeois de St-Lô, et de Marie Du Trésor, lesquels ont déclaré qu'en conséquence d'un contrat fait entre eux le 8 janvier 1697, ils ont contracté mariage sans la présence de leurs propres curés, faisant pour lors profession de la religion prétendue réformée, et que de leur mariage est sortie une fille nommée Madeleine, présentement épouse de François-Alexandre de Beaussein, écuyer, et qu'ayant eu le bonheur d'être instruits, ils ont quitté l'erreur où ils étaient engagés et font actuellement profession de la religion catholique depuis 8 mois; vu la dispense de publication de bans, et sur l'ordre de l'official, il a été procédé à la réhabilitation dudit mariage, en présence de Philippe-Auguste Le Chevallier, écuyer, s<sup>r</sup> de La Vallée, Pierre Patry, écuyer, s<sup>r</sup> du Coudray, de Clinchamps, Charles-Antoine Hellaine, écuyer, s<sup>r</sup> des Pallières, de Fierville, et de Thomas Frigault, bourgeois de Caen. — 1730, 24 juillet, mariage d'André Le Chevallier, écuyer, fils d'Hervé Le Chevallier, écuyer, et d'Anne Fréval, et Marie Eustache, fille de feu Thomas et de Madeleine Dauge. — 1731, 15 mai, bapt. de Michel Le Chevallier, fils desd. André,

s<sup>r</sup> de Larguilly, et Eustache. — 1737, 7 avril, vu la défense faite par le s<sup>r</sup> de Bénéauville de prendre sur son fonds les matériaux nécessaires pour la réédification des murs du cimetière, ce qui annule l'alleu précédemment fait et augmentera considérablement celui qui s'en doit faire de nouveau, à cause de la distance des matériaux qu'il faut aller chercher au loin, vu de plus la dépense continuelle de l'entretien desd. murs, n'y ayant pas plus de 10 ans qu'il en a coûté 80 livres à les relever, attendu la situation du cimetière, etc., délibération concernant le projet de reconstruction de l'église dans un lieu plus commode, celle qui existe ayant besoin de réparations et étant située à l'extrémité de la paroisse, au pied d'une grande montagne, « ce qui prive quantité de personnes de satisfaire au précepte d'entendre la s<sup>te</sup> messe, même les jours de dimanches et de fêtes, tant à cause de leur infirmité et de leur âge, qui ne leur permettent pas d'entreprendre un voyage trop long et trop périlleux, qu'à cause que la cloche ne peut pas se faire entendre, et autres inconvénients ». Un habile entrepreneur s'engage à démolir la vieille église et à construire la nouvelle pour la somme totale de deux mille livres. — 1738, 24 avril, sép. de Marie Le Chevalier, veuve de Jacques Ruault, éc., s<sup>r</sup> des Vaux, 65 ans, et Marie Ruault, sa fille, 35 ans. — 1742, 6 décembre, inh. dans la nef de Philippe-Auguste Le Chevalier, écuyer, s<sup>r</sup> de La Vallée, âgé de 91 ans. — 1744, 3 janvier, bapt. de Catherine d'Arry, par Charles-Gabriel Porée, ancien curé de Nonant et de Louvigny, ancien chanoine de Bayeux, prieur de Mirebaux, membre de l'Académie des Belles-Lettres; — 1<sup>er</sup> mai, inh. d'Hervé Le Chevalier, écuyer, s<sup>r</sup> de Larguilly, âgé de 91 ans; — 9 août, inh. dans la nef de Jacques Le Chevalier, écuyer. — 1746, 21 juin, bapt. de Jacques-Jean-Charles Angot; p., Jacques Le Bourguignon, s<sup>r</sup> du Perré, ancien échevin de la ville de Caen et prieur-consul, ancien trésorier de St-Pierre de lad. ville, et avocat du Roi à la Monnaie; m., Catherine Le Bourguignon. — Délibérations concernant les élections de trésoriers, syndics, assésors et collecteurs de la taille et du sel, les enrôlements et dérôlements, les bannies des bancs de l'église, des fruits, de l'herbe et des émondés du cimetière, etc.

E. Suppl. 840. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 201 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1749-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures.

— Jacques Ygouf, Pierre Rouyer et Le Boussonnier, curés. — Baptêmes et mariages. 1790, 41 janvier, mariage de Michel Le Chevalier, écuyer, fils de défunts André et Marie Eustache, et Elisabeth Roger, fille de François et de Marie Mauger. — Sépultures: 1755, 6 avril, Madeleine Marguerite, veuve de Jacques-Nicolas Le Tousey, écuyer, s<sup>r</sup> de Longuemare, âgé de 75 ans, reportée à Feuguerolles; — 1764, 46 juillet, André Le Chevallier, écuyer, sieur de L'Erguilly, âgé de 66 ans; — 1767, 29 avril, dans le sanctuaire, Jacques Ygouf, curé du lieu, âgé de 51 ans, par Richard Hardouin, curé de Tourmauville; — 1772, 28 avril, Pierre Rouyer, curé du lieu, âgé de 52 ans; — 1776, 14 juin, dans l'église, François-Alexandre de Beaussein, écuyer, âgé de 84 ans; — 1787, 27 février, Marie Eustache, veuve d'André Le Chevalier, écuyer, s<sup>r</sup> de Larguilly, âgée de 83 ans. — Familles Bertaux, Blot, Canet, Castel, Champin, Cliquet, Davy, Gillette, Lalbé, Le Baudy, Le Bourlier, Mancel, Maubant, Minot, Morin, Moteley, Moysant, Patry, Pelcerf, Pelfresne, Prevel, Roger, etc.

### La Caine.

E. Suppl. 841. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 166 feuillets, papier.

**1638-1681.** — Église paroissiale de Notre-Dame de La Caine. Baptêmes, mariages, sépultures. — Marguerin Le Marinel, prieur; Samson Pellevey, curé. — Baptêmes (1641-1680). Incomplet du commencement. 1641, 10 oct., Jacques, fils d'Isaac Le Mercier le jeune et Colasse, sa femme; p., Jacques Julienne, avocat à Caen. — 1643, 13 mars, Charles, fils de Jean de Panthou, s<sup>r</sup> du Parc, et de Marguerite Baucher; p., Roussel, curé de Cuverville près Caen; m., Catherine de Panthou, sœur dud. enfant; — 28 oct., Marie, fille desd. Isaac Le Mercier, fils Guillaume, et Colasse; m., Jeanne Le Mercier, femme de M. de St-Pierre. — 1644, 17 juillet, Marie Vassal; m., Marie de Panthou, fille de Jean de Panthou, s<sup>r</sup> du Parc; — 7 août, Thomas Le Mercier; p., Thomas Auvrey, receveur des tailles à Caen; m., Suzanne de Beausaiu, femme de Pierre Le Mercier, bourgeois de Caen, s<sup>r</sup> du Hamel. — 1646, 23 mai, Jeanne, fille de Jean de Panthou, s<sup>r</sup> du Parc; m., Jeanne Le Mercier, femme de Gilles Le Sueur, s<sup>r</sup> de St-Pierre. — 1654, 4 juin, Marie, fille de Pierre Le Riche, bourgeois de Rouen, et Catherine Robillard, fille de ... (blanc) Robillard, bourgeois de Caen; m., Marie Le Sueur, fille de feu

M. de St-Pierre, autrement Robert-Mesnil; p., Bernardin de Panthou, fils Jean, s<sup>r</sup> du Parc. — 1657, 28 février, Philippe Le Mercier; p., Philippe « d'Avaine », surnommé de St-Martin. — 1661, 28 sept., Samson de Vaux, baptisé par Jean Le Regnard, vicaire de Montigny; p., Samson Pellevey, curé de « la Chainne ». — 1663, 10 mars, Marie-Madeleine, fille Charles Le Sueur, éc., et Anne Aupois; m., Marie-Madeleine Aupois, de Troismonts; p., Jean Alain, éc., de Banneville; — 30 mars, Anne, fille Jacques Le Mercier, s<sup>r</sup> du Perrey, bourgeois de Caen — 1665, 26 oct., a été apporté dans l'église un enfant mâle d'Isaac Le Mercier, bourgeois de Caen, et Marie Le Sueur, lequel a été baptisé par le curé Pellevey, dans la crainte qu'il ne fût privé dud. sacrement, « absolument nécessaire à un chacun », si on l'avait exposé au chemin d'aller en la demeure dud. Isaac à Caen, sans toutefois que cela puisse préjudicier en aucune manière en sa qualité et privilège de bourgeoisie, led. enfant nommé Charles par Charles Le Sueur, écuyer. — 1666, 7 sept., Jacqueline Dionis; p., Abraham Le Mercier, s<sup>r</sup> des Crettes. — 1669, 9 avril, abjuration d'Étienne Le Mercier, bourgeois de Caen, 60 ans, entre les mains de Julien Le François, curé d'Amayé-sur-Orne, doyen rural d'Évrecy.

Sépultures (1638-1681). — 1639, 19 oct., décès de Daniel Le Mercier, bourgeois de Caen, à Tournebu, proche le Bois-Halbout, en la maison du prieur dud. lieu, apporté à La Caine le lendemain et enseveli honorablement les pieds contre l'autel de St-Anne. — 1642, 24 mars, décès de Jean Baucher, du Mesnil-au-Grain, beau-père de François et Jean de Panthou; — 24 nov., Catherine Le Mercier, fille Robert, « après avoir demeuré près de cinquante ans dedans le lit sans aucunement lever que pour fere son lit, encore avec grande peine et douleur, et ce une fois ou deux au plus l'année », inh. dans le cimetière, vis-à-vis la grande porte de l'église, à la place des « Merciers ». — 1645, 9 oct., Étienne Doynel, natif de La Caine, lequel après 45 ans de demeure à Caen, est revenu mourir en cette paroisse. — 1647, 14 janvier, décès de Jean Vasse, prêtre, religieux de l'ordre de St-François, profès du couvent de Bayeux, bachelier en théologie, prieur-curé de « La Chainne », lequel avait demeuré aud. lieu 48 ans, 20 ans comme curé, et le reste après avoir résigné; — 14 août, décès d'Isaac Le Mercier dit « Quaiméle », assassiné dans le grand chemin du Roi au bout de haut de la pièce de terre nommée le presbytère appartenant au curé, inh. le 16 après avoir été visité par des barbiers en présence du

vice-bailli. — 1649, 2 sept., décès, d'hydropisie, de Gilles Le Sueur, éc., s<sup>r</sup> de St-Pierre, autrement Robert-Mesnil, de la paroisse de « St' Eux » (Gatheaux), époux de Jeanne Le Mercier, fille de feu Daniel, surnomme « le sieur de La Chainne », lequel fut porté le même jour à Robert-Mesnil et enterré en sa chapelle. — 1650, 30 mai, décès de Jean Le Guillard, « après avoir souffert toutes les incommodités du monde, et particulièrement la fain, n'ayant pas voulu vendre de son bien pour se fere assister, et avoit valeur mille franc de bien »; — 12 oct., décès de Marie Le Royer, native de Rouen, veuve de Daniel Le Mercier, morte à Caen, inh. dans l'église. — 1652, 3 janvier, décès de Robert de Vaulx, « d'une mort subite causez par une fluxion qui luy tomba dans la gorge ». — 1661, 4 oct., Robert d' « Avennes », écuyer, 45 ans. — 1667, 28 janvier, Marie-Salomé de Panthou. — 1681, 20 janvier, d<sup>lle</sup> Charlotte Chantelou.

Mariages (1638-1678). — 1650, 16 février, Nicolas Foucher, fils Jean, bourgeois de Caen, et Marie de Panthou, fille Jean, s<sup>r</sup> du Parc, et Marguerite Baucher. — 1657, 9 avril, Bernardin de Panthou, fils Jean, et Jacqueline Yvon, fille Noël Yvon, de St-Aignan-le-Malherbe. — 1660, 12 sept., Jacques Le Mercier, s<sup>r</sup> du Perrey, bourgeois de Caen, et Marie Dorgitte, en présence de Michel Feron, s<sup>r</sup> des Mouteaux, élu en l'Élection de Caen. — 1661, 6 nov., Thomas Beaunies, s<sup>r</sup> de La Mallardière, et Anne Le Sueur, en présence d'Adrien de St-Gilles, éc., Lanfranc de Moges, éc., Pierre Beaunies, s<sup>r</sup> des Essars, frère de l'époux, etc.

« Consentements » (1638-1675). — 1638, 29 août, élection, d'un commun consentement, d'Antoine Carrey, l'un des paroissiens, pour aller aux armées du Roi, selon le mandement de Le Royer, commissaire des gens de guerre en Normandie. — 1640, 22 avril, élection de collecteurs et asséeurs des étapes. — 1641, publication de mandement de quérémonie obtenu de l'official de Caen requête de Daniel Le Mercier, bourgeois de Rouen, capitaine de la marine du Ponant, et oppositions. — 1643, élection de procureur-syndic pour procès en Parlement de Rouen. — 1665, procès intenté aux paroissiens par Suzanne Maxienne, veuve de Jean Le Mercier, bourgeoise de Caen, demanderesse en dérolement du rôle à taille, auquel elle a été comprise au préjudice de sa qualité et privilège de bourgeoisie: acquiescement; nouveau procès en 1667. — 1665, 23 août, adjudication du fouage et monnéage du Roi au domaine de Caen, à 9 s. par feu. — 1666, approbation des comptes du trésorier par Mi-

chel Radulph, archidiacre de Bayeux et chanoine de Danvou. — 1674, 3 juin, issue des vèpres, de la part de Jean-Antoine de Franquetot, comte de Coigny, au service du Roi dans l'armée de Turenne comme colonel du régiment Royal-étranger de cavalerie légère, stipulé par François Le Moigne de La Loude, chirurgien-major de son régiment, pour satisfaire au mandement du duc de Roquelaure, commandant pour le Roi en Normandie, nomination de Bernardin Le Gos et Richard Dionis pour servir de gens de guerre à la défense de la province contre les ennemis de l'État. — Collecteurs, bannies, subsistance des pauvres, etc. — Déclarations de domicile (1676-1677).

Audiences de contrats (1638-1679). — Gilles Le Sueur, s<sup>r</sup> de St-Pierre, Le Mercier, Vassal, Jean de Panthou, s<sup>r</sup> du Parc, Sever Carey, s<sup>r</sup> du Clos, bourgeois de Caen, Charles Le Sueur, s<sup>r</sup> de Robert-Mesnil, François Le Mercier, contrôleur de la maison des comtes de Dunois et de St-Paul, Jean d'Avennes, s<sup>r</sup> de La Poterie, François de Panthou, s<sup>r</sup> du Buret, avocat, et Jacqueline Bôcher, sa femme, Bernardin de Panthou, éc., s<sup>r</sup> du Parc, demeurant à St-Aignan-le-Malherb, etc.

E. Suppl. 842. — GG. 2. (Cahiers.) — Petit et moyen format, 179 feuillets, papier.

**1673-1736.** — Samson Pellevey, Jean Pellevey, Pierre Pellevé, curés. — 1678, 1<sup>er</sup> déc., décès à La Caine de Sever Caré, bourgeois de Caen, inhumé aux Cordeliers de Caen. — 1681, 7 mai, bapt. de Barbe, fille de Jean de Panthou, éc., et Marie Le Roy; p., Bernardin de Panthou, de St-Aignan-le-Malherbe. — 1683, 41 nov., bapt. de Marie-Madeleine, fille Jacques Le Lubois, président au magasin à sel de Caen, et Anne Dumont; p. Charles Davennes (sign. Davagues), bourg. de Caen. — 1684, 1<sup>er</sup> juin, bapt. de Bernardin de Panthou, fils des précédents. — 1687, 1<sup>er</sup> mai, abjuration d'Anne Binard, de Condé-sur-Noireau, 16 ans. — 1691, 9 juin, sépulture de Jean de Panthou. — 1695, 6 nov., bapt. de Noël, fils de Lanfranc de Panthou. — 1698, 13 oct., bapt. de Pierre-Lanfranc, fils du précédent. — 1703, 19 juillet, bapt. d'un enfant dud. de Panthou, « sieur de Ifs », nommé par Thomas de Gauvet, éc., s<sup>r</sup> de Valun, m., Marie-Charlotte d'Aveine de Valun. — 1704, 28 janvier, sép. de Samson Pellevey, ci-devant curé, en présence de Jean Pellevey, curé actuel. — 1710, 5 août, bapt. de François-Joseph-Lanfranc de Panthou; p., Joseph de Louche, curé de Troismonts;

m., Françoise de Louche, dame et patronne de Troismonts. — 1722, 12 janvier, mariage de François Élie, s<sup>r</sup> de Moges, fils feu Nicolas, de Courvaudon, et Marie le Panthou, fille de Lanfranc de Panthou et Madeleine Hue. — 1725, 21 juin, mar. d'Augustin-Claude Sevestre, 17 ans, fils Pierre, écuyer, et défunte Jeanne-Adrienne Gosselin, de St-Germain-le-Vasson, et Anne de Panthou, 22 ans, fille des précédents, en présence de Martin-Louis de Baillehache, s<sup>r</sup> du Quesney, beau-frère de l'époux, etc. — 1726, 14 mars, bapt. de Lanfranc-Pierre, fils des précédents. — 1731, 1<sup>er</sup> oct., sép. de Jean Pellevey, curé ci-devant, 74 ans, inh. par Michel Lebahy, curé de Bonnemaïson, doyen d'Évreey. — 1732, 20 mars, sép. de Lanfranc de Panthou, « sieur de zis », 68 ans, par Richard-Augustin Marais (il signe Marest), prieur de Courvaudon. — Délibérations: bannie du fouage, élection de collecteurs, etc. — 1685, 22 avril, délib. concernant la contribution pour subvenir à la nécessité des pauvres: la comtesse de Franquetot, à sa volonté, M. de Robert-Mesnil, le président Lubois, Anne Le Mercier, etc.; — 3 juin, fixation à 7 s. 6 d. par feu des gâges du clerc ou custos pour servir aux fonctions de l'église. — 1689, 7 août, assemblée des paroissiens, parmi lesquels Charles Le Sueur, éc., Bernardin et Jean de Panthou, écuyers, Isaac Le Mercier, bourgeois de Caen, pour donner ordre à la nourriture d'un enfant exposé dans le cimetière et établir un procureur-syndic pour les poursuites de cette affaire, suivant qu'ils y ont été condamnés par sentence du présidial de Caen, et obtenir une requête du lieutenant criminel de Caen aux fins d'avoir révélation tant par témoins de certain que censures ecclésiastiques: nomination pour syndic du s<sup>r</sup> de Robertmesnil, à raison de 14 sols par vacation pour aller à Caen, ce qu'il a accepté; — 14 août, amortissement de rente donuée au trésor par défunte Jeanne Le Mercier, demoiselle de St-Pierre, etc. — Déclaration de résidence; audiences de contrats concernant fonds à « La Chaîne ».

E. Suppl. 843. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 228 feuillets, papier.

**1737-1792.** — Pierre Pellevé, Le Boucher, Roger, P. de Gournay, curés. — 1739, 6 mars, sépulture de Madeleine Hue, veuve de Lanfranc de Panthou, éc., 68 ans. — 1750, 30 mai, sép. de Jean-Nicolas, fils Nicolas Drouet, avocat, bourgeois de Caen, en nourrice à La Caine; — 5 juin, sép.

d'Anne-Suzanne Le Gardeur. — 1756, 20 juin, bapt. de Jean-François-Adrien Blanchard ; p., Jean-François-Adrien Le Jeune, avocat au Parlement de Paris, bourgeois de St-Pierre de Caen. — 1788, 20 déc., sép. de Nicolas Pellevey, desservant pour l'infirmité du curé. — 1760, 12 juin, sép. de Pierre Pellevé, ancien curé, 75 ans. — 1761, bapt. de Charles-Alexandre-Félix, fils de Jean-Charles Moisson de Précorbin, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien capitaine du régiment de Royal-Comtois, lieutenant des maréchaux de France au bailliage de Caen, et de Marie-Catherine-Gabrielle-Olive Lévêque ; m., Marie-Julie-Félicité de Cheux ; p., Charles-Alexandre de Cheux, éc., son frère, de Montigny. — 1774, 15 déc., sép. de Paul, fils de Pierre-Robert-Paul Le Petit, s<sup>r</sup> de St-Ouen, ancien gendarme de la garde ordinaire du Roi, bourgeois de Caen, demeurant à Préaux, et de Marie-Jacqueline-Augustine de Bourguignon. — 1777, 7 juillet, sép. de Léonor-Olivier-Augustin Le Mercier, s<sup>r</sup> du Hamel, bourgeois de Caen, 42 ans. — 1780, 6 sept., mariage de Gabriel-Jacques de Bonenfant, seigneur de « Monfrevines » et autres lieux, chevalier de St-Louis, capitaine de cavalerie, de Méry, demeurant depuis plusieurs années à St-Pierre de Caen, et Marie-Catherine-Françoise Hue de Prébois, fille de défunts Jacques, chevalier, greffier en chef au bureau des finances de Caen, conseiller au bailliage et siège présidial, et Catherine Le Bret de La Houssaye, par Louvel, ancien recteur de l'Université de Caen, chanoine de Bayeux. — 1781, 21 mars, sépulture dud. Jean-Charles Moisson de Précorbin, né le 16 février 1720 à St<sup>e</sup>-Marie-Laumont. — 1786, 16 janvier, bapt. de Louis, fils de Charles-Antoine-Olivier Le Mercier Du Hamel, bourgeois de Caen, et de Marie-Henriette-Angélique Alexandre ; p., Pierre-Jacques-Jean-Louis Fiant, avocat en Parlement. — 1788, 15 janvier, bapt. de Frédéric Le Mercier, fils des mêmes ; p., Pierre-François-Joseph de Panthou, capitaine au régiment de Flandre. — 1791, 6 novembre, sép. de Jean-Louis Le Boucher, ancien curé, 74 ans. — Au cahier de 1792 : « Le onze août 1792, l'an quatrième de la liberté, en exécution d'une sentence rendue par le juge de paix de la police correctionnelle du canton de Hamars, le vingt sept juin dernier, contre le s. Roger, cy-devant curé de la paroisse de La Quainne, par laquelle entre autres condamnations y portées, il est dit que l'acte consigné sur les registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de La Quainne sera rayé et biffé, en conséquence

j'ay, Jean Bitot, sergent royal au tribunal de district de Falaise, y reçu et immatriculé, muni de patente en forme, résident au bourg de Harcourt, soussigné, me suis exprès transporté sur les deux heures d'après midy à la sacristie de lad. paroisse de La Caigne, après que l'ouverture nous en a été faite par le s. de Gournay, curé constitutionnel de lad. paroisse, où étant, en l'absence dud. s<sup>r</sup> Roger, quoique dûment inthymé à cet effet, ay procédé à rayer et biffer l'acte dont il s'agit, en présence dud. s<sup>r</sup> de Gournay, qui nous a mis aux mains lesd. registres », etc. Led. acte biffé, du 14 avril 1792, était une protestation, encore en partie lisible, du curé Roger contre l'interruption forcée de ses fonctions curiales, en vertu d'une signification en date du 12 avril, à lui faite par la municipalité de la paroisse, requête de Pierre de Gournay, etc.

E. Suppl. 844. — H. 1. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1633-1774.** — Famille Dionis. — Dispensé de bans par Guy de Fontaines, docteur aux droits, chanoine de Bayeux et vice-gérent de l'official de Bayeux au siège de Caen, député du chapitre de Bayeux, le siège vacant, pour Jacques Heuste et Anne Dionis (1716). — Lettre imprimée d'Hainguerlot, conservateur des hypothèques (Caen, décembre 1774) ; au dos, notes sur la famille Dionis, extraites des registres de La Caigne, délibération de 1633, état civil de 1640 à 1674.

### Curcy

E. Suppl. 845. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 46 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1788-1811.** — « Registre des délibérations de la paroisse de Curcy », contremarqué par Le Bourguignon Duperré Delisle, lieutenant général au bailliage de Caen. — « Le présent registre a été donné à la paroisse de Curcy par M. Signard d'Ouffières, et ne doit point être aux frais de la susdite paroisse, qui ne les alouera à personne. Signard d'Ouffières. » — 1788, 20 avril, nomination de Gilles-Pierre-Jean-François Alexandre, s<sup>r</sup> de La Motte, de Curcy, aux fonctions de trésorier, du consentement de Philippe-Léonard Denis de Silly, curé. — Bannie des fruits du cimetière. — Délibérations du 5 septembre 1790 au 1<sup>er</sup> janvier 1811. — Blanc à partir du f<sup>o</sup> 14.

E. Suppl. 846. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 244 feuillets.  
3 pièces intercalées, papier.

**1653-1723.** — « Papier de M<sup>re</sup> Philippe Alexandre, pbr., contenant les choses dignes de remarque, comme baptêmes, mariages, inhumations, etc., de la paroisse St-Jean-Baptiste de Cursy-le-Malfillastre, commensant en l'an 1656, et autres remarques du précédent. » Philippe Alexandre et Jean Garnier, curés. — 1653, 27 octobre, inh. dans l'église, près l'autel St Léonard, de Jean de Beaussain, écuyer, s<sup>r</sup> de La Motte, décédé le 25. — « Jean de St-Gille, es-cuier, s<sup>r</sup> de Méhédiot, âgé de 18 ans ou viron, est décédé à [Andouilly] près Laval le 19<sup>e</sup> febvrier, et y a esté inhumé le 21 dud. mois, duquel le cœur a esté apporté à Cursy et y a esté mis en terre, au milieu du cœur, au-dessus du crucifix, le 26 dud. mois en l'an 1655, lequel s<sup>r</sup> de Méhédiot a testé 200 l. à l'église dud. lieu, par testament passé devant notaires audiet Andouilly. » — 1654, 28 mars, inh. dans la nef, au-dessous du banc de Martiuboseq, de Marie de La Pierre, femme de Pierre de St-Gille, écuyer, s<sup>r</sup> du Désert. — 1655, 13 sept., inh. dans l'église d'Anne Oger, veuve de Philippe de St-Gille, écuyer, s<sup>r</sup> de Méhédiot. — 1656, 23 avril, bapt. par Thomas Le Ver, ancien curé, de Catherine Du Mesnil, âgée de 2 ans environ, fille du s<sup>r</sup> de Courteilles; mar., Catherine Fouchault, veuve de Jean de Beaussain, écuyer, s<sup>r</sup> de La Motte; par., Adrien de St-Gilles, écuyer, s<sup>r</sup> du lieu; — 14 sept., « Guillaume Bellenger a esté tué à la carrière à ardoise du Homme, et a esté inhumé à Cursy le lendemain, selon la sentence du sieur de La Vallée, lieutenant criminel à Caen ». — 1658, 9 fevrier, bapt. de Jacqueline, fille bâtarde de Jeanne Fiant, d'Ouffières, et de Jean d'Ingreville, écuyer, chevalier de Maltot, de la paroisse de Maltot; — 11 mars, inh. de Pierre Féron, ancien procureur au bailliage de Caen, décédé en sa maison à « Crope-ton »; note des dispositions testamentaires du défunt devant le curé, legs de rentes aux prêtres, custos et trésor pour fondation; — 16 juillet, opposition par Denis Féron, chapelain à St-Anne en la paroisse de Maizet, contre la proclamation des baus de Germain Le Cornu et Catherine Devaux. — 1659, 2 janvier, décès et inh. dans l'église, près de l'autel St-Léonard, d'Avoye Le Gardeur, veuve de René de Beaussain, écuyer, sieur de La Motte; — 11 juillet, mariage de Raven de Morel, chevalier, seigneur et baron de Curcy, et Catherine de Blanchecappe, en présence

d'Adrien Gervaise, sieur des Boderelles, lieutenant au bailliage de Thury, etc.; — 17 décembre, naissance d'une fille décédée une heure après, desd. Raven de Morel et Catherine de Blanchecappe. — 1660, 4 mars, inh. dans l'église d'un enfant mâle baptisé et non nommé, âgé de 2 ans, fils de Nicolas Du Mesnil, s<sup>r</sup> de Courteilles; — 5 avril, bapt. de Lanfranc, âgé de 7 mois, fils de Jacques de Beaussain, écuyer; par., Lanfranc de Moges, écuyer, fils de M. de Montenay; mar., Jacqueline Du Rosel, femme du s<sup>r</sup> du Manoir; — 31 décembre, décès de Marguerite Foucher, âgée de 5 ans, fille d'Henri Foucher, s<sup>r</sup> de La Touraille, et de Marie Du Pray. — 1661, 13 janvier, baptême sous condition de Madeleine, âgée de 2 ans, fille de Nicolas Du Mesnil, s<sup>r</sup> de Courteilles, bourgeois de Caen, et de Marguerite de La Broize; mar., Madeleine Du Mesnil; par., Philippe Alexandre, curé; — 20 janvier, bapt. d'Anne, âgée de 6 mois, fille de Jacques de Beaussain, écuyer; mar., Anne de Beaussain, fille du feu sieur de La Motte; par., Étienne de Beaussain, fils dud. sieur de Beaussain; — 30 janvier, cérémonies du baptême de Catherine, âgée de 7 ans 1/4, baptisée à Hautmesuil par la sage-femme, fille de feu Jean de Beaussain et de Catherine Fouchault; mar., Jacqueline Du Rosel, femme du s<sup>r</sup> Du Manoir; par., Jacques de Beaussain, écuyer, sieur du lieu; — 22 mai, naissance de Claude-Jeanne, fille de Raven de Morel, chevalier, seigneur baron et patron de Curcy, et d'Anne-Catherine de Blanchecappe, baptisée à « Martimbose » à cause du péril imminent, le 29; cérémonies le 7 juin en l'église; m., Claude de Cathinat, dame de Putanges; p., Pierre de Blanchecappe, docteur en l'Université de Caen; — 16-18 juin, décès et inhum. dans le chœur de l'église, sous le lutrin, de Thomas Le Ver, ancien curé du lieu, âgé de 92 ans; — 26 décembre, bapt. de Madeleine, fille de Nicolas Du Mesnil, sieur de Courteilles, et de Marguerite de La Broize. — 1662, 11 décembre, inh. de Pierre de St-Gilles, sieur du Désert, âgé de 80 ans. — 1663, 3 août, bapt. de Ravenne-Adriane, fille desd. Raven de Morel et de Catherine de Blanchecappe; — 6 août, inh. de Lanfranc de Beaussain, écuyer, âgé de 6 ans. — 1668, 23 juin, bapt. de Louise-Françoise-Jeanne de Morel, fille des précédents; p., Louis-François de Morel, écuyer, chevalier d'Aubigny; m., Jeanne Viel, épouse de M. de Blanchecappe. — 1669, 7 mai, inh. près des fonts de Pierre Bellenger, sieur des Longs Champs, bourgeois de Caen, âgé de 25 ans; — 28 juin, inh. dans l'église de Marie Gaultier, épouse d'Adrien de St-Gilles, écuyer, s<sup>r</sup> du lieu, âgée de

81 ans. — 1670, 25 août, inh. dans la nef, sous le crucifix, d'Hélie Hadibert, s<sup>r</sup> du Manoir, âgé de 75 ans ; — 3 novembre, inh. de Pasquette Du Jardin, femme d'Étienne Du Trou, âgée de 105 ans. — 1671, 12 mars, inh. de Nicolas-Guillaume, âgé de 2 mois, fils dud. Raven de Morel. — 1673, 9 janvier, décès à Caen, dans la maison de ses père et mère, du mal de petite vérole, et inh. dans le chœur de l'église de Curcy, de Catherine de Blaucapelle, âgée de 34 ans, femme dud. Raven de Morel ; — 19 juillet, mariage de Jacques de Russy, écuyer, et Catherine Alexandre, de Hamars. — 1674, 3 mai, bapt. de Philippe, fils des précédents ; p., Philippe Alexandre, curé ; m., Françoise Le Prévost, femme de Guillaume Pigeon, s<sup>r</sup> de St-Georges, avocat. — 1675, 19 mai, bapt. d'Anne-Catherine, fille de Ravent Alexandre, sieur du Hautbosq, bourgeois de Caen, et d'Anne de Beaussain ; m., Catherine de Beaussain ; p., Guillaume Alexandre, s<sup>r</sup> de La Fleurière. — 1676, 3 juin, décès de Ravend de Morel, écuyer, seigneur et baron de Curcy, inhumé proche du balustre fermant le « Sancta Sanctorum », du côté de l'évangile ; — 30 août, bapt. de Marie-Françoise, fille de Jacques de Russy, écuyer, et de Catherine Alexandre ; m., Élisabeth de « Martimbost » ; p., Ravend de Beaussain, écuyer, s<sup>r</sup> de La Motte. — 1677, 12 sept., bapt. de Marie-Anne, fille de Ravend Alexandre, s<sup>r</sup> du Hautbosq, et d'Anne de Beaussain ; p., François d'Anisy, éc., s<sup>r</sup> de Surville ; — 3 oct., bapt. sous condition de Guillaume-Ravend, fils de Ravend de Beaussain, écuyer, s<sup>r</sup> de La Motte, et de Marguerite Le Harivel, né le 24 février 1676 à Campandré ; p., Guillaume Le Gardeur, écuyer, lieutenant général criminel au bailliage et siège présidial de Caen ; m., Isabeau Guérard ; présents, Henri Le Harivel, sieur de Belfontaine, et Ravend Alexandre, s<sup>r</sup> du Hautbosq. — 1678, 9 février, bapt. de Georges, fils de Jean de Panthou, écuyer, s<sup>r</sup> des Prais, et de Marie Le Roy ; p., Georges Le Roy, curé de Bonnemaison ; m., Marie de Panthou ; — 11 février, bapt. de Catherine, fille dud. Jacques de Russy ; — 5 juillet, bapt. de Jean-Baptiste, fils d'Adrien de St-Gilles, écuyer, s<sup>r</sup> du Désert, et de Marie de Courseulle ; p., Lanfranc de Moges, écuyer ; marraine, Marguerite Daumesnil, veuve de Thomas de Courseulle, écuyer, s<sup>r</sup> de Brocottes ; présent, Guillaume Cauvin, s<sup>r</sup> de Longchamp, etc. ; — 7 oct., inh. vis-à-vis de l'autel St-Maur, proche la paroi, de Raven de Beaussain, écuyer, s<sup>r</sup> de La Motte, âgé de 30 ans. — 1679, 9 janvier, bapt. de Gabrielle, fille dud. Jacques de Russy ; — 2 février, inh. dans l'église de Jacques

Renault, s<sup>r</sup> du Bosq, âgé de 55 ans ; — 20 nov., bapt. de Marc-Antoine, fils dud. Adrien de St-Gilles ; p., Marc de Courseulle, écuyer, s<sup>r</sup> de « Brucotte ». — 1680, 17 juillet, bapt. de Louis, fils dud. Jacques de Russy. — 1682, 12 avril, bapt. de Françoise, fille du même. — 1687, 12 mai, bapt. de deux enfants mâles, fils du même (lacérations). — 1690, 22 mars, bapt. de Charles, fils du même. — 1697, 17 février, bapt. de Madeleine, fille de Guillaume de Beaussain, écuyer, sieur de Marne, et de Marguerite de Croisilles ; m., Madeleine de Croisilles ; p., Jean Garnier, curé ; — 2 juin, bapt. de Marguerite-Françoise, fille de Jacques de Russy, écuyer. — 1699, 25 février, bapt. de Pierre-Jacques, fils de Harivel, sieur des Maisières, et de d<sup>lle</sup> Le Frère ; p., Pierre Le Frère ; m., Catherine Le Harivel. — 1700, 12 janvier, inh. de Jacques-Joseph de Marnes Beaussain, écuyer, âgé de 5 ans ; — 14 janvier, inh. de Marguerite de Croisilles, femme de Guillaume de Beaussain, écuyer, s<sup>r</sup> de Marnes ; — 13 février, inh. de Georges de Panthou, écuyer, s<sup>r</sup> des Prés, âgé de 22 ans, fils de Jean de Panthou et de Sainte Le Roy. — 1706, 3 avril, inh. dans l'église de Guillaume de Beaussain, sieur de Marne ; — 16 mai, délibération concernant la levée de deniers sur les possédants héritages pour la refonte et augmentation des cloches jusqu'à concurrence de 500 l. qui seront rendues au curé qui promet d'en faire l'avance au fondeur, en donnant le temps de 3 ans aux paroissiens pour le rembourser. — 1711, septembre, oppositions à un monitoire et dépositions de témoins au sujet d'une cavale dérobée à Foucher. — 1714, 30 juin, bapt. de Louis-Guillaume-Henri, fils de Raven de Beaussain, écuyer, sieur de La Motte, et d'Heuriette Le Bruu ; p., Anonyme de Guerville, chevalier, seigneur et baron de Curcy, seigneur et patron de Rapilly, St-Nicolas de Coutances et autres lieux ; m., Marie-Renée de Beaussain. — 1722, 4 juin, inh. dans l'église de Bernard de Panthou, écuyer, 40 ans. — Familles Alexandre, Buol, Belenger, Brion, Beslin, Costard, Dutheil, Des Essards, Féron, Frilley, Foucher, Fiant, Guérin, Germain, Hue, Hamon, Julien, Le Corneur, Le Febvre, Le Mazurier, Le Masle, Le Riche, Le Guillard, Le Brethon, Londe, Le Court, Patry, Reguault, Regnoul, Thouroude, etc. — Délibérations : collecteurs, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 847. — GG. 2. (Registre.) — Petit et moyen format, 200 feuillets, 14 pièces intercalées, papier.

1724-1746. — Baptêmes, mariages, sépultures.

— Jean Garnier et Pierre Le Jugeur, ancien doyen et professeur de la faculté des arts de l'Université de Caen, curés. — 1724, 1<sup>er</sup> mars, inh. de Françoise de Russy, âgée de 40 ans; — 17 mars, inh. dans l'église de Jean de Panthou, écuyer, sieur des Prés, âgé de 90 ans; — 3 décembre, inh. dans l'église de Catherine Alexandre, veuve de Jacques de Russy, écuyer. — 1729, 29 mai, inh. dans l'église de Marguerite Le Harivel, veuve de Raven de Beaussain, âgée de 80 ans. — 1733, 1<sup>er</sup> janvier, inh. dans l'église de Jeanne de Russy, fille de feu Jacques et de Catherine Alexandre, âgée de 40 ans; — 26 sept., sur les 6 heures du matin, se sont présentés à la porte du presbytère Nicolas Regnauld, d'Ouffières, et Jacques Sanson, de Curey, qui ont donné avis au curé qu'il y avait un enfant nouveau-né dans le cimetière, sous la porte de dessous le clocher, et qu'on eût à pourvoir à ce qu'il ne soit mangé des cochons ou des chiens, ce qui a donné lieu au curé de pourvoir aussitôt à ce qu'il fut baptisé et à le faire allaiter, et pour cet effet il a fait recherche de plusieurs femmes, du nombre desquelles s'est présentée Anne Caval, femme de Jean Le Corneur, de Curey, laquelle, après l'avoir allaité, l'a présenté sur les fonts pour être baptisé, etc. — 1735, 7 avril, inh. dans l'église de Charles de Russy, écuyer, âgé de 45 ans; — 18 avril, mariage à Valecgrain de Charles-Antoine Hellaine, écuyer, sieur des Pallières, fils de feu Elienne Hellaine, écuyer, sieur de La Chanterie, et de Françoise Girard, de la paroisse de Fierville-en-Bessin, et Anne Grossard, fille de René et de Françoise Alexandre, de la paroisse de Curey. — 1738, 1<sup>er</sup> novembre, inh. dans l'église de Guillaume de Beaussain, écuyer, sieur de La Motte-Cursy, âgé de 63 ans. — 1742, 22 janvier, inh. dans l'église, par Louis Hardy, curé d'Ouffières, de Jean Garnier, curé du lieu, âgé de 78 ans. — 1743, 5 novembre, mariage de Jean de Russy, écuyer, et Marie Liétot, sur dispense par l'évêque de Luyne du degré de consanguinité du deux ou trois, la fille, étant enceinte des œuvres dud. de Russy, demeurerait diffamée et sans établissement, si elle ne pouvait l'épouser, etc.: — 10 novembre, bapt. de Marie de Russy, fille des précédents; m., Marie Liétot; p., Philippe de Russy, écuyer; — 5 décembre, baptême de Marie-Catherine-Laurence, fille de Guillaume Alexandre, sieur de La Motte, et de Catherine Le Baron. — 1744, 15 juin, inh. dans le chœur de l'église d'Anonyme de Guerville, baron de Curey, seigneur et patron honoraire dud. lieu, de Coutances,

de Rappilly, de La Mare et autres lieux, fils de Charles et de Jeanne de Morel; — 14 novembre, bapt. de Françoise-Gabrielle Alexandre, fille desd. Guillaume et Le Baron; m., Anne-Françoise Alexandre; p., François-Gabriel Alexandre, sieur de Boislaunay. — 1745, 13 janvier, bapt. de Bonne-Antoinette Bellanger; p., Antoine Gillain, marquis de Bénouville, baron de Curey, seigneur de Rappilly, Coutances, de La Mare Marivaux et autres lieux, représenté par Guillaume Osmond, écuyer, sieur de Lourailles; m., Bonne-Thérèse Gillain, représentée par Françoise Alexandre; — 30 mars, inh. dans l'église de Philippe de Russy, écuyer, âgé de 70 ans; — 20 juin, bapt. de Jean-Pierre de Russy, fils de Jean, écuyer, et de Marie Liétot. — 1746, 15 novembre, inh. dans l'église de Pierre Le Jugeur, âgé de 70 ans, par Jean-Charles Noury, bachelier en théologie en la célèbre Université de Caen, curé d'Harcourt. — Assemblées des paroissiens pour élections de collecteurs du sel, etc.

E Suppl. 848.— GG. 3. (Registre.)—Moyen format, 262 feuillets, papier.

**1747-1771.** — Baptêmes et mariages. — Pierre Le Jugeur, Henry, curés. — 1747, 20 mars, bapt. de Jean-Jacques de Russy, fils de Jean, écuyer, et de Marie Liétot. — 1748, 2 mai, bapt. de Jeanne, fille des précédents. — 1749, 4 février, mariage de Charles-Jean-François de Jacquesson, écuyer, sieur de Beaumont, patron de la chapelle de St-Jean-du-Clos, fils de défunts Jean-Alexandre et Marie-Françoise de Malherbe, de la paroisse de Feuguerolles-sur-Orne, et Anne-Françoise Alexandre, fille de Philippe, sieur du Hautbosq, et de Geneviève Séguin, de la paroisse de Curey, en présence de François Alexandre, sieur de Bois-Launay, de Charles-Antoine Hellaine, s<sup>r</sup> des Pallières, seigneur de Méhédiet, de Pierre-Guérin Fiant, avocat au Parlement de Normandie, de Pierre Le Jugeur, curé du lieu, etc. — 1751, 10 mars, bapt. de Jeanne de Russy, fille desd. Jean et Liétot. — 1754, 22 septembre, bapt. de Jean-Louis de Russy, fils des mêmes; p., Pierre de Russy, écuyer, m., Marie de Russy. — 1761, 4 oct., bapt. de Marie-Heuriette-Angélique, fille de François-Charles-Gabriel Alexandre, s<sup>r</sup> de Boislaunay, bourgeois de Caen, et de Jacqueline-Guéline-Marie-Jeanne-Marthe Fiant; m., Marie-Catherine Le Harivel de Mézières, p., G. Alexandre Du Hautbosq, curé de Hamars. — 1764, 18 novembre, bapt. de Marie-Françoise-Victoire

Cochon; p. François Le Bart, dessinateur du duc d'Harcourt; m. Marie-Anne d'Arville, femme de Le Bart, lieutenant du bailliage d'Harcourt. — 1769, 3 juillet, mariage de Pierre-Augustin Longuet et Marie de Russy, fille de Jean-Baptiste, écuyer, et de Marie Liétot. — A la fin, table des baptêmes et mariages contenus dans ce registre, par ordre de dates.

E. Suppl. 849. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 168 feuillets, papier, 2 pièces, parchemin, 1 pièce, papier, intercalées.

**1772-1790.** — Baptêmes et mariages. — Henry et Denis Desilly, curés. — 1773, 3 juin, bapt. de Marie-Françoise-Catherine Chûtaux; p., n. h. Jean-Pierre de Russy, écuyer; m., Catherine Simon, son épouse. — 1776, 7 mars, bapt. de Pierre-Jean, fils desd. de Russy et Simon. — 1778, 30 avril, bapt. de Jean-Jacques de Russy, fils des mêmes. — 1781, 25 août, bapt. de Louis-Pierre de Russy, fils des mêmes. — 1784, 30 août, bapt. de Marie-Hélène-Rose de Russy, fille des mêmes. — 1787, 16 février, bapt. de Marie-Julienne, fille de Gilles-Pierre-Jean-François Alexandre, sieur de La Motte, bourgeois de Caen, et Marie-Sainte Rouault; m., Jacqueline-Guérine-Marie-Jeanne-Marthe Fiant, veuve de François-Charles-Gabriel Alexandre, sieur de Bois-Launey; p., Charles-Louis Rouault, d'Amayé. — 1788, 5 avril, bapt. de Marie-Prudence Alexandre, fille des mêmes. — 1789, 7 juin, bapt. de Marie-Pauline Alexandre, fille des mêmes. — 1790, 12 juillet, bapt. de Marie-Félicité Alexandre, fille des mêmes.

E. Suppl. 850. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 212 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1747-1790.** — Sépultures. — Pierre Le Jugeur, Henry, et Denis Desilly, curés. — 1747, 6 juin, dans l'église, Jean-Jacques de Russy, fils de Jean et de Marie Liétot, âgé de 3 mois. — 1749, 24 juillet, Élisabeth de Russy, veuve d'André Le Guillard, âgée de 80 ans; — 8 août, dans l'église, Philippe Alexandre, sieur du Haut-Boscq, seigneur de La Motte en Curcy, bourgeois de Caen, âgé de 70 ans, en présence de François-Antoine de Vaux, docteur en théologie de l'Université de Caen. — 1750, 4 mai, dans l'église, Jeanne de Russy, fille de Jean, écuyer, et de Marie Liétot. — 1757, 5 novembre, André Le Guillard, en présence de Faucon, vicaire, et Pierre Chûtaux, maître d'école. — 1758, 22 août, dans

l'église, Geneviève Séguin, veuve de Philippe Alexandre, sieur du Haut-Boscq, âgée de 66 ans. — 1759, 29 juillet, dans le chœur de l'église, Pierre Le Jugeur, ancien professeur de l'Université de Caen, curé et bienfaiteur de cette paroisse, âgé d'environ 49 ans. — 1763, 12 déc., dans l'église, Louis Piquot de Russy, écuyer, âgé d'environ 7 à 8 ans. — 1770, 2 juillet, Marie Liétot, femme de Jean-Baptiste de Russy, écuyer, âgée de 62 ans. — 1771, 1<sup>er</sup> oct., dans l'église, Jean-Baptiste de Russy, écuyer, ancien garde du corps du Roi, âgé de 80 ans. — « Le 5 décembre 1785 est mort et inhumé le lendemain M<sup>re</sup> Henry, curé de Curcy, en la paroisse et chés M<sup>r</sup> son frère curé de Sully près Bayeux. »

E. Suppl. 851. — GG. 6. (Cahiers.) — Moyen format, 28 feuillets, papier.

**1791-1797.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Denis et Pierre-Louis-Alexandre Le Bonnois, curés. — Actes concernant les familles Alexandre, Angot, Bellenger, Brion, Blaise, Bisson, Becquemie, Blin, Chuteaux, Caval, Chemin, Clérice, Devaux, Duthéil, Duvelloy, Desdoutis, Frilley, Férou, Germain, Grivel, Guérin, Heute, Hamon, Lalau, Lhonneur, Le Corneur, Lépicié, Lefoulon, Le Guerrier, Le Héron, Manoury, Marie, Nicolle, Patry, Piédoue, Poussin, Pelvé, Robine, Roussel, Rémond, Rastel, Ronchamps, Regnault, Salles, Touroude, Torel, etc. — A la fin, table.

E. Suppl. 852. — GG. 7. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

**1710-1792.** — Notes diverses concernant l'état civil de Curcy et ses lacunes. — Extraits de l'état civil de Curcy, Courvaudon, Épinay-sur-Odon, Goupillières, les Moutiers-en-Cinglais et S<sup>te</sup>-Honorine-du-Fay.

E. Suppl. 853. — H. 1. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

**1472-1788.** — Accord devant Jean Briou et Guillaume Godard, tabellions au siège de Préaux et Thury, entre Jean de La Fresnaye, écuyer, seigneur de Fresnay, et les hommes du fief de Fresnay, pour le fait de ce que led. écuyer avait vendu à Jean Le Fessu certain bois en la vallée et costils de Fresnay, juxte les prés dud. fief et le fief d'Argences, lesd. hommes prétendant que led. bois était commun entre eux et le seigneur, et qu'ils avaient droit de pâturage:

reconnaissance du droit de pâturage, etc. (1472). Témoin, Pierre de La Vallette, curé de Moon et Meslay. — Acquêt par Martin Rivière de terres à Curcy (1581). — Aveu rendu à Achille de Morel, chevalier, seigneur et baron de Putanges et Curcy, lieutenant au régiment des gardes du Roi, et Ravend de Morel, chevalier, seigneur et châtelain de Barou, écuyer ordinaire de la Reine, par René Bellenger, pour une vavassorie sise au village du Homme, dépendant du noblé fief, terre et sieurie de Fresné (1647). — Rentes en deniers, grains, œufs et oiseaux dues à la sieurie de Martinbosq, appartenant auxd. Achille et Ravend de Morel, pour les termes de S<sup>t</sup>-Michel et Noël 1647, Pâques et autres termes 1648. — Aveu à Ravend de Morel, seigneur et baron de Curcy, Fresné, Argences, Martinbosq, Morières, Jort, Percy-en-Auge et autres lieux, par Gilles Le Guillard, héritier d'Adam Le Corneur à cause de Marie Le Corneur, sa femme, pour le tènement du Champfaily, sis à Curcy-le-Malfilâtre (1669). — Extrait des plets, gage-plège et élection de prévôt des nobles fiefs, terres et seigneuries de Fresné et Argences assis à Curcy, appartenant aux enfants mineurs de Ravend de Morel, tenus devant la porte du manoir seigneurial de Martinbosq par Antoine Jullien, sieur de Goupillières, avocat au bailliage de Caen, sénéchal, à la requête de Philippe de Piédoue, éc., s<sup>r</sup> de Nerval, président et grènetier au grenier et magasin à sel de Caen, tuteur principal desd. mineurs (1679); autres extraits des plets de 1681 et 1685. — Aveu à Anonyme de Guerville, baron de Curcy, par Charles et Philippe Bellenger, fils Raven, au droit de Pierre Rivière, en sa noble terre et seigneurie de Martinbosq (1733). — Accord sur procès en bailliage de Caen entre Antoine Gillain, chevalier, seigneur de Bénouville, baron de Curcy, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, ancien lieutenant des gendarmes de Bretagne, Jean-Baptiste de Russy, ancien garde du Roi, et Jean Regnaud, concernant la saisie requise par led. Gillain des meubles de Regnaud en paiement d'arrérages de rente due à la seigneurie de Curcy sous les fiefs d'Argences par le tènement ou vavassorie dont sont aînés lesd. de Russy et Regnaud; droit de chauffage et pâturage des habitants, à charge de payer 6 deniers l'an par feu (1752). — Sentence rendue par Jean-Jacques-Georges-Autoine Hesnard, avocat au Parlement de Normandie, avocat fiscal du bailliage d'Harcourt, sénéchal des fiefs, terre et seigneurie de Curcy appartenant à Bonne-Charlotte Hue de Langrune, marquise de Bénouville, dame et baronne de Curcy, concernant l'assignation requête de lad.

dame à Guillaume Féron, habitant et ayant feu au village de Cropton, paroisse de Curcy, pour lui et les autres habitants dud. village, chargé leur faire savoir, excepté Signard d'Ouffières, seigneur dud. lieu et de Beauval, et ses fermiers, au nombre de deux feux seulement pour led. village, pour se voir condamner à lui payer les arrérages de la rente d'un poulet, un denier et cinq œufs par feu, mentionnés en l'aveu de 1710, à rendre aveu des Vaux de Cropton, faute de quoi elle en fera réunion, etc. (1785); publication y relative, requête de lad. Hue de Langrune, marquise de Bénouville, baronne de Curcy, dame de La Motte, dame et patronne de Blainville, Rouvres, La Mare Marivaux et autres lieux, veuve et non héritière d'Antoine Gillain, chevalier, marquis et patron honoraire de Bénouville, seigneur et patron de Blainville, Biéville, Ouistreham, Soignolles et autres lieux, réservée les droits de Signard d'Ouffières d'envoyer ses bestiaux pâturer dans lesd. Vaux, pour deux feux seulement, sans être tenu de payer aucune rente ou redevances, etc. (1788).

#### Esquay-Notre-Dame.

E. Suppl. 854. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 41 feuillets, papier.

**1674-1693.** — Délibérations. — 1674, 3 juin, pour satisfaire au mandement du duc de Roquelaure, élection de deux individus capables de porter les armes pour la garde des côtes de la province, afin de s'opposer aux entreprises des ennemis de l'État; — 8 juillet, engagement de payer au custos 5 sols par feu, conformément à l'ordonnance de Michel Radulph, docteur de Sorbonne, grand archidiacre de l'église de Bayeux, faite en sa visite de l'église d'Esquay. — Déclarations de translations de domicile à Evrecy, etc. — 1675, consentement des paroissiens que le cabaretier du Bon Repos, paroisse d'Esquay, soit exempt de taille et de sel, lequel s'est obligé, pendant son bail, de payer annuellement 10 livres au collecteur de la taille et lever un boisseau de sel sur l'impôt de la paroisse. — 1683, nomination de procureur syndic pour poursuivre François Le Boucher, conseiller au bailliage de Caen, éc., s<sup>r</sup> de Verdun, en paiement des 17 boisseaux 1/3 de froment pour être employés à faire le pain de charité, suivant sa reconnaissance de 1675; les paroissiens lui paieront 5 s. par jour avec ses deniers déboursés. — Bannie du blé de la charité, élections de messieurs, taille, etc. — Audience

de contrats concernant : Laurent Mayet, bourgeois de Versailles, fils de feu Jean Mayet, capitaine pour le Roi en la marine au Havre ; Jean Regnaud, s<sup>r</sup> de Préfossé, bourgeois de Caen, etc. — Opposition par Gilles Le Prévost, bourgeois de Caen, jardinier du chevalier d'Aubigny en sa terre d'Esquay, au monitoire obtenu par Jeanne du Bourget, veuve d'Étienne de La Rocque, éc., seigneur et patron de Bernières (1692).

E. Suppl. 855. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 179 feuillets, papier.

**1699-1657.** — Église paroissiale de Notre-Dame d'Esquay. — Michel Asse, Noël de Vaussy, Louis Aveline, Étienne Aveline, curés. — 1611, 4 avril, b. de Jean, fils de Charles Le Héricy, s<sup>r</sup> de Fierville ; p., François de Sillans. — 1613, 24 mars, inh. de Perrine, femme d'Étienne Denis, par Guillaume Vaultier, curé d'Avenay. — 1615, 15 déc., inh. de Jean Langlois par Jean Chaperon, curé et doyen d'Évrecy. — 1617, 5 fév., b. de Thomas Renouf ; p., Thomas Le Héricy, fils du s<sup>r</sup> de Vieux. — 14 février, b. de Catherine Cailly ; m., Catherine, fille de M. de Croixmare, conseiller au Parlement de Rouen. — 1617, 31 déc., b. de Jacques Michel ; m., Anne de Bourgueville, femme de Louis Lyot, bourgeois de St-Pierre de Caen. — 1621, Louis de France, curé de Baron. — 1627, 13 mai, par., Pierre Roger, s<sup>r</sup> de La Pierre, lieutenant pour le Roi au château de Valognes. — « M<sup>e</sup> Michel Asse, pbr., curé d'Esquay, a esté ensépulturé au cœur de l'église dud. lieu le lundy 27<sup>e</sup> d'aoust 1629. » — 1630, 27 déc., a été présenté un enfant femelle par Nicolas Grivel, d'Esquay, qu'il a affirmé n'être baptisé, et « du quel les père et mère ne se disent point », se soumettant au nom desd. père et mère en avoir tel soin qu'en tel cas est requis. — 1640, 5 mars, m., Françoise de Mainbeville, épouse du s<sup>r</sup> d'Aubigny. — 1641, 24 avril, inh. de Louis Novince, s<sup>r</sup> d'Aubigny, Esquay et Crépon, en l'église St-Jean de Caen, en la chapelle Notre-Dame. — 1650, 8 janvier, mar. de Louis Hélaïne, éc., s<sup>r</sup> de La Chanterie, de Fierville, et Marie Aveline, sœur du curé. — Délibérations. 1622, déclaration des terres de la paroisse : un fief noble, appartenant aux enfants mineurs d'Adrien Novince, seigneur dud. lieu ; aucune chapelle ; grande quantité de terres roturières possédées par des nobles et bourgeois de Caen, Augustin Le Petit, sieur des Ifs et Vacognes, Jean et Salomon Manger, bourgeois de Caen, les héritiers de Pierre

Asselin, Gilles Asselin, bourgeois de Caen, les héritiers de n. h. Gilles de Bourget, etc. ; les deux tiers de la dîme appartiennent à l'abbaye du Mont-St-Michel. — 1628, 30 janvier, au prône, publication de mandement du Roi envoyé par le duc de Longueville, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Normandie, portant défenses à ceux de la religion prétendue et réformée de prêter assistance aux ennemis du Roi, même pour envoyer au greffe du bailli de Caen un état des personnes de lad. religion : un seul à Esquay, Benjamin Le Conte, bourrelier, non de la paroisse, mais y demeurant depuis quelque temps. — 1631, procès avec Noël de Vaussy, curé, demandeur d'une maison presbytérale. — 1642, en conséquence du malheureux accident arrivé aux paroissiens pour le mauvais ménage de Jacques Regempied touchant la collection des deniers à sel de la paroisse pour 1640, led. Regempied étant de présent prisonnier au nom desd. paroissiens, ceux-ci, par commisération de lui, ont donné pouvoir à Philippe Jean, l'un d'eux, de consentir à son élargissement de la prison de Caen, aux fins qu'il ait moyen de les bien et dûment décharger de ce qu'il doit en recette, se réservant, en cas de non-décharge, de le faire mettre prisonnier et le poursuivre, moyennant que lesd. paroissiens ne seront en rien poursuivis pour les frais dud. emprisonnement, se réservant aussi à poursuivre led. Regempied pour les frais pour ce faits sur la paroisse. — Listes des collecteurs de la taille et du sel de 1642 à 1657. — Tailles, messiers, étapes, etc. — Audiences de contrats concernant : Pierre Asselin, contrôleur général du taillon en la généralité de Caen ; les s<sup>rs</sup> de La Martinière et de St-Aubin ; Augustin Le Petit, s<sup>r</sup> de Vacognes, lieutenant criminel au siège présidial de Caen ; Michel Bayeux, s<sup>r</sup> des « Bas Oulmes », bourgeois de Caen ; Augustin Le Petit, s<sup>r</sup> de St-Martin, avocat du Roi en la vicomté d'Évrecy ; Michel Manger, bourgeois de Caen, s<sup>r</sup> des Costilz ; Michel de Bayeux, s<sup>r</sup> des « Basournes » ; Jacques de La Rue, bourgeois de Caen ; Louis de Novince, seigneur et châtelain d'Aubigny et Cahaignes, vicomte d'Esquay, baron de Crépon, etc. — 1654, 19 juillet, audience du contrat du 28 mars précédent passé au tabellionage d'Évrecy, contenant comme François Le Petit, chevalier, seigneur et patron de Vacognes et de La Basle, a vendu aux religieuses de la Visitation de Caen plusieurs maisons et héritages à Évrecy, Esquay et Bougy, moyennant 12.400 livres. — Compte rendu par Anne Le Bourrelier, trésorier de l'église, pour l'année commençant à la Pentecôte 1615 : « pour deulx potz

de vin à Pasques à administrer », 12 s.; réparations à l'église. — Testaments.

E. Suppl. 856. — GG. 2. (Registre.) — Grand format, 73 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1655-1673.** — Étienne Aveline, Louis Morel, Charles Huet, curés. — 1658, 14 octobre, baptême de Clément Aveline, par Étienne Guérard, curé de Foullognes, nommé par Louis « Helein », éc., s<sup>r</sup> de La Chanterie, et Marie Aveline, sa femme. — 1669, 26 novembre, décès d'Étienne Aveline, ci-devant curé d'Esquay, inh. par Gilles de La Saussaye, curé de Baron; — 28 décembre, inh. de Marie Le Noble par Guillaume Faucon, ci-devant curé de Verson. — Délibérations: taille, bannie des pommes du cimetière, etc. — 1658, délibération concernant les « ruines » de la tour de l'église et sa couverture en ardoises; le baron d'Aubigny, conseiller au Parlement, s<sup>r</sup> de lad. paroisse. — Audiences de contrats concernant: Françoise de Mainbeville, veuve de Louis de Novince, s<sup>r</sup> et baron d'Aubigny et Crépon, vicomte d'Esquay; Gabriel Noël, s<sup>r</sup> de La Fontaine, avocat à Caen, etc.; de renonciation à la succession du curé Aveline par Louis Aveline, curé des Obreaux (1659), etc

E. Suppl. 857. — GG. 3. (Cahiers.) — Petit et grand format, 101 feuillets, papier.

**1668-1692.** — Baptêmes, mariages, sépultures. « Registre de la paroisse de Nostre-Dame d'Esquey-sur-Orne. » — Louis Morel, Charles Huet, curés. — 1671, 26 avril, mariage de Guillaume Larchier, écuyer, s<sup>r</sup> de La Couture, de la paroisse de Maltot, et Michelle Bougeard, de la paroisse d'Esquay. — Grosse desd. actes sur les registres demeurés pour minute en lad. paroisse, pour mettre au greffe établi à Caen pour la conservation desd. actes suivant l'édit de 1691.

E. Suppl. 858. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 102 feuillets, papier.

**1692-1714.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles Huet (le 21 juillet 1697, il signe comme curé de Baron, 1<sup>re</sup> portion), François Renault, curés. — 1697, 21 juillet, inh. de Guillaume, fils d'Alexandre de La Ménardière, écuyer, demeurant à Caen. — 1699, 30 octobre, inh. de Jacques de Novince, chevalier de l'ordre de S<sup>t</sup>-Jacques de Jérusalem, s<sup>r</sup> d'Aubigny, seigneur de la terre et vicomté d'Esquay, âgé de 60 ans. — 1700, 9 nov., inh. de Pierre De-

nis, « trouvé malheureusement assassiné dans le grand chemin de la Morinière », âgé de 40 ans. — 1704, 27 août, bapt. de Pierre-François Renouf; p., Pierre-Antoine Le Viconte, écuyer, s<sup>r</sup> de Blangy; m., Françoise-Antoinette Le Viconte. — « Aujourd'hui le 30 septembre 1709, nous François Renault, p<sup>re</sup>, curé de la paroisse d'Esquay dépendant de l'abbaye du Mont-S<sup>t</sup>-Michel, et syndic Abraham Le Conte, et François Renault, marguillier, Jacques Renouf et Jean de Launay, de lad. paroisse, reconnissons que les ornements référées cy-après au présent mémoire que dessus, nous outes estez mist entre les mains, par maistre-Guillaume Du Val, conseiller avocat du Roy en la ville de Gauvray, et lieutenant au bailliage de Villedieu, présent en personne, porteur de procuration de Mons<sup>r</sup> le commandeur de Bachevillé, receveur de l'Ordre de Malte, héritier par bénéfice d'inventaire de feu Mons<sup>r</sup> le commandeur de Hautefeuille, vivant de lad. abbaye du Mont-S<sup>t</sup>-Michel, et ce suivant et conformément aux ordonnances de Mons<sup>r</sup> l'archidiacre de l'évesché de Bayeux, desquels ornements nous remercions Messieurs dudit ordre de Malte, dont le nombre ensuit, trois chasubles, étoles, manipules, bourses, voiles de camellot gaufré, savoir une violette, une verte et une noire, une chappe de futaine de Flandre de plusieurs couleurs d'église, deux tuniques, une étole, deux manipules d'une mesme futaine de Flandre pour servir à plusieurs couleurs, une lampe de cuivre, un second misel pour chanter l'épître, un calice d'argent, un ciboire d'argent, un soleil simple, une chappe dont le fond est de satin de couleur divers, un parement d'autel de fils et de soye, un chasube de satin blanc, un aube, lesquels ornemens ont estez fournies suivant l'arest du Grand Conseil du Roy, par les héritiers dud. s<sup>r</sup> abbé, donné à Paris le 22 de décembre 1707. » — Délibérations.

E. Suppl. 859. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 112 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1714-1752.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Renault, André de La Brousse, curés. — 1720, 13 avril, inh. dans l'église de François Renault, curé, âgé de 54 ans, par Joseph-Guillaume Vautier, curé de Bougy, doyen d'Évreux. — 1746, 12 mai, bapt. de Jean-Baptiste Tostain; p., J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Nicolle, maître d'école d'Avenay. — Délibérations concernant les collecteurs d'impôts, les enrôlements, etc.

E. Suppl. 860. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 92 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

**1753-1776.** — Baptêmes, mariages. — François de La Rue, Gilles Dedouit, Nicolle, curés. — Actes concernant les familles Aublay, Bellery, Bertrand, Bouillon, Delacour, Denis, Dolendon, Gauquelin, Gillette, Guerard, Guezet, Guillot, Hébert, Henry, Heurtin, Jardin, Lagouelle, Lahaye. Lalan Lebourrelier, Lefoulon, Legros, Le Monnier, Lesage, Lesnault, Letellier, Marie, Mauger, Mesnil, Michel, Pastey, Philippe, Picard, Quesnel, Renoult, Saillienfest, Tostain, Vaultier, etc.

E. Suppl. 861. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 66 feuillets, papier.

**1748-1776.** — Sépultures. — André de La Brousse, François de La Rue, Gilles Dedouit, curés. — 1752, 14 juillet, André de La Brousse, curé, âgé 64 ans. — 1766, 25 octobre, Rose de La Brousse, maîtresse d'école de la paroisse, âgée de 70 ans. — 1770, 12 juin, François de La Rue, curé, âgé de 56 ans. — 1774, 28 août, reconnaissance devant Gilles Dedouit, curé, faisant ses visites, en présence de deux témoins, par Richard Noury, malade, mais sain d'esprit, qu'il est redevable à Jacques Noury, son fils, maçon, de la somme de 200 livres, qu'il lui a prêtée, pour lui aider à acquérir une maison et un jardin sis à Esquay.

E. Suppl. 862. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 92 feuillets, papier.

**1777-1791.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Nicolle, curé. — 1782, 1<sup>er</sup> février, abjuration par Marie-Madeleine Mollet. — Actes concernant les familles Acarin, Aublay, Chrétien, Criquet, Davout, Denis, Dolendon, Dupont, Fanet, Frilay, Guezet, Guillot, Harivel, Hébert, Heurtin, James, Legras, Legros, Lénault, Lenoble, Lesaunier, Letellier, Marie, Mauger, Mesnil, Michel, Mouget, Nicolle, Noury, Philippe, Picard, Renouf, Ricard, Saint-James, Vaultier, Vauquelin, Viel, Vincent, etc.

E. Suppl. 863. — GG. 9. (Fragment de pièce.) — 2 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> Siècle.** — Acte incomplet de fondation de sœur de la Providence pour tenir une école gra-

tuite et charitable et y enseigner à lire, écrire et prier Dieu aux pauvres femmes et filles de la paroisse d'Esquay, et en outre admettre à ses instructions six des pauvres filles d'Avenay, parce que le maître d'école d'Avenay sera tenu, conformément à la fondation faite par Octave-Constantin de S<sup>te</sup>-Marie, abbé d'Auvers, d'une école gratuite et charitable à Avenay, par contrat passé devant Duhamel, notaire à ÉvreCY, le 23 octobre 1740, d'admettre à ses instructions pareil nombre de pauvres garçons d'Esquay, gratuitement; lad. école ne sera tenue par une sœur de la Providence qu'après le décès de la fondatrice (dénommée dans la partie perdue de l'acte), qui se réserve de la tenir ou faire tenir de son vivant par qui elle voudra; la fondatrice fournira à lad. sœur un logement convenable, composé d'une maison consistant en une salle pour tenir l'école, chambre dessus, deux cabinets et grenier, plus un bûcher, poulailler, « lieux de commodités », et un petit jardin clos et fermé, suivant l'usage du pays; paiement de 550 livres pour réparations, remplacements de linges et ustensiles de ménage, à perpétuité. — Cf. art. 829, Avenay, GG. 4, et 861, Esquay, GG. 7.

### Éterville

E. Suppl. 864. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 297 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

**1788-An III.** — Registre des délibérations de la municipalité, commencé le 1<sup>er</sup> juin 1788. — 1788, 1<sup>er</sup> juin, la communauté de la paroisse d'Éterville ayant complété le nombre de ses officiers municipaux, assemblée, sur convocation de Desgranges, syndic, élu le 14 octobre précédent, les seigneurs absents et non représentés. Discours du syndic : « Nous allons désormais participer à l'administration public et à une administration fraternelle puisque l'exercice de nos nouveaux devoirs a pour objet la prospérité de la terre que nous habitons et l'avantage réelle de chacun de nos consitoïens : appelés pour exécuter le bien que nous aurons nous mesme indiqués, nous osous nous flater d'obtenir par la purté de notre zelle et l'élévation de nos vuées, le droit de tenir par la suite notre rang dans l'assemblée du département et dans l'assemblée provinsiale auxquelles nous sommes soumis. C'est par une surveillance exacte et éclairée que nous nous rendrons dignes du dépost sacré qui nous est confié : chacun de nous connoît la dignité du caractère dont il est revestu, et nous sommes tous

penetrés de l'importance de fonctions qui tendent également à l'intérêt général et au bonheur particulier. . . . » — Sur l'offre de M. de Cairon, curé, les assemblées se tiendront dans sa maison, comme le point le plus central et le plus commode aux officiers municipaux, sauf le bon plaisir des seigneurs de la paroisse. Autorisation audit de faire faire un coffre de bois de chêne fermant à clef, pour déposer en sûreté les papiers concernant la municipalité, ainsi que le présent registre des délibérations, qui a coûté 4 l. 10 s.; il sera fait état et vérification nouvelle desd. papiers le dernier jour de chaque année. Représentations du syndic sur l'état de ruine de la nef de l'église et la crainte d'un événement malheureux; nouvelle requête à la Commission intermédiaire du département pour obtenir ordre à l'ingénieur de dresser procès-verbal de devis et détail estimatif. — 1788, 8 juin, sous la présidence de Desgranges, syndic, représentation des rôles de la taille, impositions accessoires, capitation, vingtièmes, impôt territorial, prestation en argent représentative de la corvée et bâtiments de justice, s'élevant pour Éterville à 3.861 l. 5 s. 10 d. — 1788, 15 juin, représentations du curé pour la réparation de la nef, la circonstance devenant de plus en plus urgente et provisoire; nouvelle démarche auprès du bureau intermédiaire pour l'expédition de cet objet, qui intéresse la vie de tous les citoyens d'Éterville. — 1788, 8 juillet, acte à Godard, membre de la municipalité, de la remise du registre des délibérations de la communauté. — 1788, 5 octobre, le président de Janville et M<sup>me</sup> de Mondrainville représentés par Le Fillastre, leur receveur et fondé de procuration, délibération concernant le rétablissement des anciens États de Normandie, comme le seul et unique moyen de faire jouir la province des privilèges qui lui appartiennent, dont elle a été privée depuis longtemps, et pour mettre les habitants en état d'offrir librement et légalement au Roi, suivant leurs vœux, tous les secours qui dépendront d'eux. — 1789, 19 juillet, vœux pour le rétablissement de la santé du marquis de Blangy, co-seigneur de la paroisse, qui aurait été appelé pour présider l'assemblée si sa santé lui eût permis de se rendre au milieu de ses « concitoyens »; on se rendra au château d'Éterville pour engager M. de Janville, également seigneur de la paroisse, aux fins de l'engager à présider l'assemblée municipale, « et tous ensemble à mettre en délibération les objets qui, dans le moment de crise et d'inquiétude actuelle, doivent et peuvent intéresser la paroisse »; et a été dit par led. s<sup>r</sup> qu'il

accepte l'honneur qui lui est accordé, et qu'il fera tous ses efforts en bon citoyen et en galant homme pour le plus grand bien de la paroisse; signé: Louvel Janville. — La municipalité d'Éterville, assemblée sous la convocation de Desgranges, syndic, et présidée par M. de Janville, nommé précédemment à cet effet, a arrêté unanimement de se constituer en assemblée municipale et nationale; lad. assemblée a nommé M. de Janville pour chef de sa milice aux fins de commander les hommes de la paroisse qui veilleront nuit et jour à la sûreté des grains, ainsi que le cas le requerra, et à la tranquillité publique; a arrêté que led. Desgranges, syndic, est autorisé à se retirer vers le comité national et général établi à Caen pour demander séance dans led. comité et y voter, au nom de la municipalité d'Éterville, tout ce qui sera reconnu utile au bien public, promettant les officiers municipaux ratifier tout ce que led. Desgranges, chargé de pouvoir, aura voté sur cet objet; la municipalité arrête que le s<sup>r</sup> de Janville, son capitaine, requerra en cas de besoin aide et assistance de la part de ses frères et amis de Caen, qui seront exactement avertis, si l'occasion s'en présente. — 1789, 13 sept., extrême danger où se trouve la nef de l'église paroissiale; annonce de l'adjudication des ouvrages. — 1789, 1<sup>er</sup> nov., remise par M. de Janville, président, de lettre et placard du bureau intermédiaire, remis au curé pour lecture et publication; on exprimera au bureau intermédiaire le vœu de la municipalité d'Éterville, qui jusqu'à présent a payé exactement sa contribution, et a, par son activité non interrompue, contribué à maintenir sur son territoire la paix et la tranquillité. — 1789, 26 novembre, constatation que l'acre de terre est imposée, en moyenne, à raison de 21 sols et une fraction de denier. — 1789, 29 nov., rappel de délibération du 15 juin 1788, portant que la contenance de l'acre de la paroisse est et a toujours été de 75 perches 15 pieds, à raison de 24 pieds la perche et de 12 pouces au pied. — Délibérations, copies de lettres, devis de travaux à l'église, compte du trésorier de l'église pour les années 1785-1788; enregistrement de lettres patentes, lois, etc., du 17 janvier 1790 au 30 prairial an II.

E. Suppl. 863. — BB. 2. (Cahier) — Grand format, 8 feuillets, papier.

**1788.** — Copie du registre précédent des délibérations jusqu'au 8 juillet 1788, contenant en outre les observations du 15 juin 1788 que les contribuables

sont privés depuis deux ans du produit de plus de 3 acres de terres, sur lesquelles les entrepreneurs se permettent de fouiller pour en extraire les galets et pierres nécessaires à la confection et entretien des grandes routes. Il n'y a dans la paroisse aucun genre de commerce, mais seulement trois métiers, qui fabriquent de la toile pendant certaines saisons de l'année, cette branche pourrait être encouragée; on pourrait établir sur le ruisseau de l'Odon qui coule à l'extrémité du territoire de la paroisse, des tanneries, chapelleries et différentes espèces de teintures; mais la paroisse est pauvre et ne pourrait se livrer à une spéculation utile que dans le cas où le gouvernement se déterminerait à lui donner des primes d'encouragement, etc. Cf. C. 7890, commission intermédiaire de la Basse-Normandie (inventaire autographié). — 15 juin 1788. Le grand objet de l'assemblée provinciale est principalement le soulagement des habitants de la campagne. Elle prend les précautions les plus sûres pour atteindre une répartition exacte et circonspecte de l'impôt. Elle ne s'est point dissimulé que la collecte des deniers publics et leur sûreté demandent une surveillance continue. Elle a chargé les représentants que le peuple s'est lui-même choisis de s'occuper sans relâche de tous les objets d'utilité publique et particulière, afin qu'ils puissent provoquer des réglemens sages et d'une exécution facile. Chaque municipalité doit correspondre aux vues de l'assemblée provinciale. Celle d'Éterville ose présenter des observations qui tendent à délivrer le contribuable de plusieurs entraves qui lui sont devenues très onéreuses, et dont la dépense s'accroît chaque jour. Elle va indiquer quelques abus qu'il lui paraît facile de faire disparaître. Par l'article 23 du règlement sur la répartition, l'assiette et la perception de la taille, l'intention du Roi est, afin de prévenir les divertissemens de deniers, que le syndic ou, en son absence, un autre membre à ce député par l'assemblée, examine une fois par semaine les rôles dont le collecteur sera porteur, etc., et visera, etc. La municipalité observe que toutes les précautions prescrites par cet article peuvent être exécutées si le collecteur habite la paroisse. Aucune loi n'a défendu à ceux qui sont appelés à la charge publique de la collecte, surtout lorsqu'ils ne savent point écrire ou que de très grandes occupations exigent tout leur temps, de rétrocéder à un étranger le détail journalier de la collecte; c'est de là que sont venus les collecteurs « allouaus ». Au delà de l'émolument accordé par le

Roi, le collecteur fournit à l'allouant souvent six deniers pour livre, afin d'être déchargé du recouvrement. Ce qui est arrivé aux paroisses d'Hermanville, Hérouville et plusieurs autres, prouve que ces sortes de marchés exposent les collecteurs et souvent les paroisses à payer deux fois, si la charge de colliger les deniers publics peut être cédée, ce ne peut être qu'à prix d'un argent qui sort de la paroisse. Et quel moyen auront les assemblées municipales pour vérifier la recette, les paiements faits et les bordereaux dans les formes prescrites par le règlement, si le collecteur est étranger et indépendant de la municipalité? On n'entrera point ici dans le détail de toutes les réflexions dont cet objet important paraît susceptible; elles n'échapperont pas, sans doute, aux lumières du bureau intermédiaire: on se permet de lui rappeler que l'on trouve dans le premier volume de la collection des procès verbaux de l'assemblée provinciale du Berry, page 250, un arrêt du Conseil qui accorde aux villes et aux gros bourgs la faculté de se choisir des receveurs collecteurs, en convenant avec eux de remises raisonnables. La municipalité d'Éterville propose donc de lui obtenir la même faculté; elle choisira un receveur qui donnera une caution suffisante et sera soumis aux administrateurs de la paroisse, et pourra à tout moment l'offrir aux formalités prescrites, etc.

E. Suppl. 866. — DD. 1. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, parchemin.

**1774.** — Échange entre la commune d'Éterville et M. de Janville, pièce justificative. — Vente par Augustin Meury, marchand laboureur, demeurant à Éterville, à Catherine, Anne et Marie-Madeleine Postel, sœurs, dud. lieu, d'une petite pièce de terre et maisons aud. lieu, joutant M. de Vendevre à cause de noble demoiselle Delauney d'Éterville, son épouse, et l'ancien chemin d'Évrecy à Caen.

E. Suppl. 867. — GG. 1. (Liasse.) — Fragment de registre, 2 feuillets, 1 pièce, papier.

**1662-1673.** — Église paroissiale de St-Jean-Baptiste d'Éterville. — Baptêmes par Richard Le Coq, vicaire (1662). — 1673, 26 février, baptême par Jacques Trevé, faisant les fonctions curiales en l'absence de Guillaume Bréard, vicaire, de Marie Viger: m., Marie Dandelle, veuve d'André de Launay, receveur général des finances du Roi de la ville d'

Caen; p., Nicolas-Claude Morant, écuyer, sieur baron de Courseulles.

E. Suppl. 868. — GG.2. (Registre.) — Grand format, 36 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1674-1677.** — État civil, depuis 1675. — Délivrations (et actes divers) : impositions, élections de collecteurs, de procureurs syndics, de custos, de trésoriers ou marguilliers, Pierre Advenel, avocat en vicomté à Caen, possédant héritages en la paroisse (1673); bannie des pommes du cimetière, du pain de la charité de Pâques, de terres de la charité et du trésor; travaux à la tour et réparations au chœur de l'église; procès; revendication des « communes » de la paroisse. — Déclarations de translations de domicile. — Audiences de contrats concernant Antoine Marc, éc., s<sup>r</sup> de Lignerolles (1675), etc.; oppositions à monitoires, notamment à la requête de Jacques Marc, éc., s<sup>r</sup> des Pallières. — Oppositions à publications de bans, etc. — Mauvais état de conservation; les 6 derniers feuillets en lambeaux.

E. Suppl. 869. — GG.3. (Registre.) — Moyen format, 320 feuillets, 78 pièces intercalées, papier.

**1686-1765.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Étienne Le Prévost, Charles Potier et Pierre-Philippe-François de Caïron, curés. — 1691, 11 janvier, bapt. de Marie Roulland; m., Françoise Morant, p., Henri Guilbaut (il signe : Quillebault), écuyer, s<sup>r</sup> de La Bénardière. — 1692, 29 janvier, bapt. de Françoise, née hors mariage de Catherine Gost, des œuvres de Pierre-André Capitrel, suivant qu'il a été reconnu par sentence du bailli de Caen. — 1702, 21 mars, bapt. de Charles-Henri Hue; p., Henri Marc, écuyer, s<sup>r</sup> de Lignerolle; m., Françoise Morand. — 1705, 18 juillet, inh. dans l'église, par Claude Le Guerrier, curé de Verson, d'Antoine Marc, écuyer, s<sup>r</sup> de Lignerolle; — 9 sept., bapt. de Jean-Jacques Postel; p., Jean-François Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de « Rocru »; m., Elisabeth Le Cavalier. — 1705, 10 nov., mariage de Thomas Mesnil et Marie Doisnel; copie de l'original « écrit sur un vieux carton détaché de tous autres actes », par G. Gravé, vicaire d'Éterville, le 21 juin 1766. — 1709, 19 août, bapt. de Marguerite-Madeleine-Thérèse Rolland; p., Nicolas Morant, écuyer, seigneur et patron d'Éterville; m., Marguerite-Madeleine-Thérèse Potier (signature : M. de La Normanderie); — 22 sept., bapt. de Va-

lentine, fille de Pierre-Nicolas Du Buisson, chevalier, seigneur et patron de Christot, et de Marie-Anne de Fraibourg; m., Valentine Morant; p., Claude Bourdon, chevalier, seigneur de Brouay. — 1714, 8 oct., bapt. par Gilles Maupas, curé de Martinville, de Jean-Baptiste-François, fils de Henri Marc, écuyer, s<sup>r</sup> de Lignerolles, et de Jeanne-Françoise de La Haye; m., Marie Auvray; p., Jean-Baptiste de Marc, écuyer, s<sup>r</sup> de Lignerolles. — 1715, 19 sept., bapt. de Jeanne-Françoise-Henriette, fille desd. de Marc et de La Haye; m., Jeanne de Jouanne, dame de La Sallerie; p., J<sup>n</sup>-B<sup>ts</sup> de La Haye, écuyer, s<sup>r</sup> de La Saunerie de Martinville, chevalier de St-Louis; le même jour, bapt. de Marie-Madeleine-Thérèse, sœur jumelle de la précédente; m., Marie-Madeleine-Thérèse Du Fougeray; p., Michel Radulph, écuyer, s<sup>r</sup> de La Sallerie. — 1717, 23 déc., bapt. d'Urbain Coutance; p., Urbain Advenel, écuyer, vice-bailli de Caen; m., Valentine Morant. — 1718, 2 août, inh. dans le chœur de l'église d'Étienne Le Prévost, curé du lieu, ci-devant doyen de Maltot, décédé la nuit précédente à Verson, par Nicolas-François Turpin de L'Épiney, curé d'Authie, doyen de Maltot; — 11 nov., inh. dans l'église de Jean Youf, âgé de 33 ans, vicaire du lieu, par Claude Le Guerrier, curé de Verson, en présence de Charles Potier, curé du lieu. — 1726, 5 mars, mariage de Pierre-René de Saffray, chevalier, seigneur et patron de Vimont et de Maisy, fils de feu Alexandre de Saffray, chevalier, seigneur et patron d'Engranville, Vimont et Maisy, et de feu Suzanne Gillain de Barneville, et Marie-Marguerite de Launay, fille de Françoise de Launay, sieur de La Normanderie, seigneur et patron d'Éterville, St-Gilles, St-Mards-« degrenne » et St-Brice, et de Marguerite-Madeleine-Thérèse Potier. — 1735, 24 nov., inh. de Henri-Auguste Marc, écuyer, s<sup>r</sup> de Lignerolles. — 1736, 6 avril, inh. dans l'église de François de Launay, s<sup>r</sup> de La Normanderie, seigneur et patron en partie d'Éterville, âgé de 78 ans. — 1737, 28 février, bapt. de Jean Brard; p., Jean-Charles Le Doucet, écuyer, s<sup>r</sup> de Cordé; m., Marie-Madeleine-Thérèse Marc, son épouse; — 15 déc., cérémonies du bapt. de Marie-Geneviève-Nicolasse, fille desd. de Cordé et Marc; p., Nicolas Le Doucet, écuyer, s<sup>r</sup> de Butenval; m., Marie-Geneviève de Gueron de Lignerolles. — 1740, 15 juin, bapt. de Marie-Suzanne, fille dud. Jean-Charles Le Doucet de Cordé; m., Suzanne Viard de Beaumanoir; p., Jean-Gabriel Marc, écuyer, s<sup>r</sup> de Lignerolles. — 1740. « Le douze de juillet, le ton-

nerre a tombé sur la tour à une heure après minuit. » — 1752, 18 nov., bapt. de Marie-Jeanne-Adélaïde et Charlotte-Françoise-Perrine, filles de Jean-Jacques Heurtin, maître d'école et custos du lieu ; m., Marie-Charlotte-Françoise-Adélaïde de Morant d'Éterville ; p., Jean-René-Pierre de Morant, chevalier, seigneur et baron de Coulonées. — 1757, 17 janvier, inh. dans le chœur de Charles Potier, écuyer, curé ; — 24 décembre, inh. dans le chœur de Raymond de Sainte-Marthe, licencié aux droits, chanoine de Paloiseau, ci-devant grand official, vicaire général de Luçon et supérieur des séminaires du même évêché, de la paroisse de St-Eustache de Paris, décédé à l'âge de 56 ans chez son beau-frère, M. de Morant, seigneur et patron du lieu. — « Noms des personnes (75) qui ont été confirmés dans l'église d'Esterville par MONSEIGNEUR DE ROCHECHOUART, évêque de Bayeux, lorsqu'il est venu faire sa visite le 7 juillet 1762. » — 1763, 15 février, mariage de Jean-Antoine-Pierre de Morant, chevalier, seigneur et patron de Bois-Yvon, fils de Pierre-Benoît de Morant, chevalier, seigneur et baron de Coulonées, et de feu Charlotte de Nollent, de la paroisse de Notre-Dame de Vire, et Marie-Charlotte-Françoise Adélaïde de Morant, fille d'Alexandre-Jean, marquis de Morant, chevalier, seigneur et patron d'Éterville, capitaine d'infanterie, et de Charlotte-Ovide Le Cornu de Sainte-Marthe, de droit de la paroisse de St-Jean de Caen, et de fait de celle d'Éterville, en présence de Charles-François de Morant, aide-major au régiment des dragons de la Reine, frère de l'époux, d'Antoine-René de Morant, chevalier, seigneur et patron d'Annebecq, d'Étouvy et autres lieux, oncle dud. époux, etc. Parmi les signatures : Desplanches de Courson, Marie de Courson, etc.

E. Suppl. 870. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 167 feuillets, 33 pièces intercalées, papier.

**1766-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre-Philippe-François de Cairon, curé. — 1768, 11 janvier, inh. de Jean-Jacques, fils de Jean-Jacques Heurtin, maître d'école. — 1773, 25 mai, mariage de Jacques-Alexandre Le Forestier de Vendevre, fils d'Alexandre Le Forestier, chevalier, seigneur et patron d'Osseville, Vendevre et autres lieux, chevalier de St-Louis, directeur en chef des fortifications des ville et château de Caen, et de Jeanne-Gabrielle-Antoinette de Beaurepaire, de la paroisse de Vendevre, et Marguerite-Françoise-Camille de Launay,

dame et patronne d'Éterville, St-Mards « de Grenne », St-Gilles-des-Marais et autres lieux, fille mineure de feu François-Paul de Launay, chevalier, seigneur et patron d'Éterville, etc., et de feu Louise-Camille Des Moulins de Lisle, de la paroisse de St-Jean de Caen, par Adrien-Antoine Achard de Vacogues, curé de St-Jean de Caen, en présence et du consentement de Pierre-Philippe-François de Cairon, curé du lieu, en présence des père et mère de l'époux, de Catherine-Henriette de Neufville, veuve de François-Paul de Launay d'Éterville, curatrice de l'épouse, d'Étienne de Saffray, chevalier, seigneur et patron de Vimont, parents délégués, d'Étienne-Louis de Meuves, chevalier, seigneur et patron honoraire de Chambois, Avenel, chevalier de St-Louis, parent délégué de l'épouse, d'Alexandre-François Le Forestier, chevalier d'Osseville, officier de dragons, frère de l'époux, de nobles dames de Vimont, de Meuves, de Banneville, de Corday, d'Anisy-Merville, parentes, de A. F. Royer, curé de Vendevre, et autres. — 1780, 6 avril, mariage de Louis Ancelin de La Garde de Bernessart, lieutenant de vaisseau du Roi, au département de Rochefort, embarqué sur le Magnanime, chevalier de St-Louis, chevalier, seigneur haut justicier de Bernessart et de Gemozac en partie, fils de feu Louis Ancelin de La Garde de Bernessart, ancien officier d'infanterie, et de feu Marie-Victoire de Vallée de Mont-Sanson, du diocèse de Saintes, et Alexandrine-Victoire-Hélène de Morant, fille de Charles-Nicolas de Morant, chevalier d'Éterville, ancien officier d'infanterie, et d'Anne de Cairon, de St-Pierre de Caen, demeurant depuis plusieurs années à Éterville, en présence des père et mère de l'épouse, d'Ernault d'Écajeul, lieutenant de vaisseau, de la paroisse de Gonnevillesur-Merville, seigneur en partie, etc. — 1781, 5 août, bapt. d'Adélaïde Le Bidois ; p., Jacques-Alexandre Le Forestier de Vendevre, seigneur et patron de Vendevre, Carel, Éterville, seigneur haut justicier de Putanges et St-Croix-sur-Orne et autres lieux, en présence de Louis-François-Pierre Louvel de Janville, président en la Chambre des Comptes de Normandie, Camille-Philippe Louvel, chevalier de Janville, capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Picardie, etc. — 1783, 27 février, inh. d'Anne-Catherine Adveuel, âgée de 78 ans, veuve de Charles-François Hobey des Granges, garde du Roi. — 1787, 25 janvier, bapt. de Louis-Pierre Bouhomme ; p., Louis-François-Pierre Louvel de Janville, chevalier, président en la Cour des Comptes, aides et finances de Normandie et de la commission souveraine du Conseil de Caen ; m.,

Marie Pierre, baronne de Tournebu, Moulines, Fontaine-Hallbout, Caumont, Livei, Mesnil-Eudes, S<sup>t</sup>-Hippolyte, Éterville, veuve de Pierre-François-Jean-Baptiste de Bernières, chevalier, seigneur et patron de Mondrainville, Gavrus et autres lieux. — 1789, 18 mars, mariage de Louis-François-Pierre Louvel de Janville, chevalier, président en la Cour des Comptes, aides et finances de Normandie, demeurant ordinairement à Rouen, de présent à Caen pour le service du Conseil du Roi, fils aîné de feu François-Louis-Émery Louvel, chevalier, seigneur de Janville, et de Marie-Thérèse Lherbette, et très noble dame Marie Pierre de Tournebu, veuve dud. de Bernières de Mondrainville, fille de feu Jacques de Tournebu et de Claude-Philippe-Michelle Duval de Bonneval; — 3 février, inh. de François-Nicolas-Auguste de Moge, écuyer, âgé de 74 ans. — 1791, 28 mai, bapt. d'Auguste-Claude Viel: p., Auguste-Pierre-Henri Le Vicomte de Blangy, chevalier de Malte, lieutenant-colonel de cavalerie et sous-lieutenant des gardes du corps du Roi; m., Louise-Claudine d'Estampes, épouse de Le Vicomte de Blangy, maître de camp de cavalerie au régiment Royal-Normandie, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis. — 1792, 22 novembre, mariage dans l'église d'Éterville, par Michel-François Adam, curé constitutionnel de Fontaine-Étoupefour, « vu le départ du cy-devant curé d'Éterville », de Robert Bieuron et Marie-Jeanne Le Vergneux.

### Feuguerolles-sur-Orne.

E, Suppl. 871.

L'inventaire des archives et objets mobiliers de la mairie de Feuguerolles, dressé le 13 octobre 1859, constate la présence de 6 registres d'état civil, savoir: 1624-1630, 68 feuillets; 1628-1636, 97 ff.; 1639-1668, 88 ff.; 1668-1736, 221 ff.; 1736-1792, 248 et 74 ff. La présence de ces registres a été de nouveau constatée lors de l'inspection de 1891: ils n'existent plus à la mairie.

Dans l'impossibilité d'en donner ici l'inventaire, on publie les notes prises sur ces registres, avant leur disparition, par M. Pierre Carel, maire de S<sup>t</sup>-André-de-Fontenay, et très aimablement communiquées par lui. Elles pourront être complétées par les analyses publiées dans le présent inventaire: Creully, GG. 1 (tome I, p. 213), Vieux, GG. 1 (voir plus loin).

Baptêmes de: Alexandre de Jacquesson, fils de Nicolas de Jacquesson, éc., s<sup>r</sup> de Vieux (27<sup>bre</sup> 1657);

Marguerite-Françoise de Jacquesson, fille de Nicolas Jacquesson, éc., s<sup>r</sup> de Vieux, et de Marguerite Jean, (8 juillet 1659); Martin Bérard, fils de Marc Bérard et d'Élisabeth de Jacquesson (28 X<sup>bre</sup> 1659); Élisabeth de Jacquesson, fille desd. Nicolas et Marguerite Jean (11 septembre 1661); François de Jacquesson; fils des mêmes (2 7<sup>bre</sup> 1663); Nicolas, fils des mêmes (17 janvier 1665), nommé par Pierre Patry, éc., s<sup>r</sup> de Percouville, et d<sup>elle</sup> Élisabeth Patry. — Mariages de Jacques de Jacquesson, de Vieux, avec Anne Leverd en présence d'Alexandre de Jacquesson, éc., s<sup>r</sup> de Vieux (28 octobre 1682); d'Alexandre de Jacquesson, éc., s<sup>r</sup> de Vieux et de Feuguerolles, avec Marie Bourget de La Sannerie, en présence de Charles Chappe, curé de Vieux, Jean Baudouin, éc., seigneur et patron de Fresné Cingal, Catherine de S<sup>t</sup>-Laurens, son épouse (15 nov. 1682). — Bapt. de Joseph Le Harivel, fils de François Le Harivel, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Vigor, et de Florence Le Touzé, nommé par Catherine de Croisilles et François Le Harivel, éc. (12 avril 1683). — Inh. dans la nef de Florence-Marie Le Harivel, fille des précédents, à l'âge de 18 ans (2 avril 1695); de Jacques-Nicolas Le Harivel, fils des mêmes (31 décembre 1695); de Siméon L'Hermitte, éc., s<sup>r</sup> de Boisenf, inhumé dans le chœur de l'église, « lequel a remis son âme à Dieu le quatorzième, après avoir reçu les très saints sacrements de l'Eucharistie et de l'extrême-onction avec beaucoup de respect », âgé de 73 ans (15 avril 1684); dans la nef, de Marguerite Jean, femme de Nicolas de Jacquesson, éc., s<sup>r</sup> de Vieux, décédée la veille, en présence d'Alexandre de Jacqueson, son fils (27 avril 1689). — Baptêmes: de Jean-Alexandre de Jacquesson, fils des précédents, nommé par Jean Baudouin, éc., seigneur et patron de Fresné Cingal, et Catherine du Bourget, épouse de Jean Le Goux, éc., seign<sup>r</sup> de Cambremer (23 novembre 1690); d'Alexandre de Jacquesson, fils des mêmes, nommée par Jean Le Goux, éc., seign<sup>r</sup> de Cambremer, et Élisabeth Baudouin, veuve de feu Bourget de La Sannerie (13 janvier 1692, inhumé le 14 dans la nef de l'église); de Marie-Françoise de Jacquesson, fille des mêmes, baptisée le 5 février 1693, inhumée à l'âge de 4 mois le 27 mai 1693, dans la nef. — Inhumations de Marie Bourget de La Sannerie, femme d'Alexandre de Jacqueson, esc<sup>r</sup>, s<sup>r</sup> de Vieux, 35 ans, dans la nef de l'église, par Le François, curé d'Amayé-sur-Orne et doyen d'Évrecy, en présence de Chappe, curé de Vieux, Hermant, curé de Maltot, Busnel, curé de Bully, Charles Lhermitte, éc., seigneur et patron de Lieury (10 février 1693); d'Etienne-André de La Roque, bourgeois de Caen,

lieutenant des bourgeois, dans l'église, à l'âge de 60 ans (7 août 1701); de Florence Le Tousé, femme de François Le Harivel, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Vigor (5 7<sup>bre</sup> 1705), dans la nef, décédée de cette nuit; de Françoise Le Bourgeois, épouse d'Alexandre de Jacquesson, éc., s<sup>r</sup> de Vieux, dans la nef, décédée de la nuit (16 oct. 1710); de Jacques-Nicolas Le Touzé, éc., s<sup>r</sup> de Longuemare, inhumé (28 x<sup>bre</sup> 1710) dans la nef, décédé la veille à l'âge de 33 ans, en présence de Laignel, prêtre, et de la plus grande partie des paroissiens. — Mariage de Charles-Antoine Hélène, éc., seigneur des Pallières, demeurant à Feuguerolles, fils d'Étienne Hélène, éc., s<sup>r</sup> de La Chantreterie, et de Françoise Girard, avec Jeanne-Gabrielle de Jacquesson, fille d'Alexandre de Jacquesson, éc., s<sup>r</sup> de Vieux, et de feu dame Ruault, en présence desd. s<sup>r</sup> de Vieux, s<sup>r</sup> de la Chantreterie, Jean-Alexandre de Jacquesson, éc., s<sup>r</sup> de Beaumont, Eléazar d'Anisy, éc. (28 nov. 1711). — Inhumations de: Elisabeth de Jacquesson, veuve de Le Bey, 56 ans, en présence d'Alexandre de Jacqueson, éc., s<sup>r</sup> de Vieux, son frère (11 oct. 1715); Pierre Le Bon, éc., trésorier de France à Caen, décédé le 11 mars 1718 à l'âge de 49 ans, inhumé le lendemain; François Le Harivel, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Vigor, dans la nef, à l'âge de 77 ans (28 mars 1718), en présence de François Le Harivel, son fils. — Baptêmes d'Alexandre-Jean-François de Jacquesson, fils de Jean-Alexandre de Jacquesson, éc., s<sup>r</sup> de Beaumont, et de Marie-Françoise de Malherbe (24 septembre 1718), nommé par Alexandre de Jacquesson et Marie-Madeleine de Cerisey, épouse de M<sup>r</sup> de Longvillers; d'Étienne de Jacquesson, fils des précédents (2 7<sup>bre</sup> 1720), nommé par noble homme Étienne de Malherbe, curé de Longvillers, en présence de Jeanne Aubert, épouse d'Alexandre de Jacquesson, éc., s<sup>r</sup> de Vieux. — « Aujourd'hui 19 juin 1722 a été inhumé dom Pierre Bougon, prieur de Feuguerolles, décédé d'hier à l'âge de 65 ans, dans le chœur de l'église du côté du Sancta Sanctorum à l'entrée de la sacristie, en présence de Claude Le Fournier, curé d'Amayé, le s<sup>r</sup> Sorel, son vicaire, Jacques Nouet, curé d'Athis, Guillaume André, curé de Vieux ». — Inh. de Jean-Baptiste Le Bourgeois, bourgeois de Caen (3 août 1722), en présence de Thomas Flambar, curé d'Étaveaux, Jacques Fontaine, curé de Bully, Pierre et Philippe Le Bourgeois, ses frères, et Alexandre de Jakson. — Baptêmes: de Louis-François de Jakson, fils des précédents, né le 13 sept. 1723 et baptisé le 20 par Louis-Auguste de Clinchamps, prieur de Feuguerolles, et

nommé par n. dame Françoise de La Cour d'Ingreville; de Charles-Jean-François de Jacquesson, fils des mêmes (28 juillet 1726), nommé par Charles-Antoine Hélène, éc., s<sup>r</sup> des Pallières, et Jeanne Chrétien, épouse de Le Tellier, directeur des postes et receveur des traites « au Ponteau de mer ». — « Aujourd'hui 22 octobre 1726, a été bénie par M<sup>r</sup> le prieur de Feuguerolles la grosse cloche, et nommée Jeanne par noble dame Jeanne Aubert, épouse de M<sup>r</sup> de Vieux, et par M<sup>r</sup> Fortin. Elle a été fondue à Louvigny par Jacques Chauchard, fondeur de cloches de la province de Lorraine, le 2 juillet de la même année, aux dépens des deniers du trésor à la diligence de M<sup>r</sup> Charles de Thau, prêtre et trésorier de ladite église. » — Inh. d'Alexandre-Jean-François Jakson, éc., s<sup>r</sup> du Bois, fils de Jean-Alexandre de Jakson, éc., s<sup>r</sup> de Beaumont, à l'âge de 10 ans (24 avril 1728), dans la nef de l'église, sous le bauc de M<sup>r</sup> de Vieux; de Louis-Auguste de Clinchamps, prieur de Feuguerolles (16 mai 1733); de Madeleine Marguerie, veuve de Jacques-Nicolas Le Touzey, éc., s<sup>r</sup> de Longuemare, 75 ans (6 avril 1755) (apportée de Bully); d'Anne-Françoise Nantier, femme d'Étienne-François de Jacqueson, éc., dans l'église (7 avril 1757); de Jean Crestey, marchand épiciier, bourgeois de Caen, dans l'église, 74 ans (14 novembre 1762); de Jacques-François Le Harivel, éc., s<sup>r</sup> de Beaumanoir, 85 ans (31 mars 1764); de Philippe Le Bourgeois, éc., conseiller secrétaire du Roi, trésorier payeur des gages des officiers de la Chancellerie près le Parlement de Toulouse, dans l'église (5 avril 1764). — Mariage de Jean-Jacques-Gabriel Le Bourguignon Duperré, négociant, ancien juge consul, avocat du Roi en la juridiction de la Monnaie de Caen, fils de Jacques-François-Gabriel Le Bourguignon, s<sup>r</sup> Duperré, négociant, ancien prieur juge consul et ancien échevin de la ville de Caen, et de feu Rose Rioult, avec Anne-Catherine-Victoire Crestey, fille de Jacques-Jean-François Crestey, négociant, consul en exercice, officier de la milice bourgeoise de Caen, et d'Anne-Catherine-Louise Bon, en présence de Jacques-Jean-François Crestey, Catherine-Luce Le Bourguignon Duperré, Charles-Guillaume Pistel de Beauval, père, aïeule et oncle, Constantin Le Bourguignon Duperré et Jacques Le Bourguignon, frère et oncle, et autres parents (15 mars 1768). — Inhumation d'Étienne de Jacqueson de Beaumont, éc. (19 février 1779), à l'âge de 59 ans. — Inhumation d'Étienne-François de Jacquesson, éc., dans le cimetière, 38 ans, le 13 juil-

let 1789. *Nota.* Le sieur de Jacquesson est mort dans la salle du côté de la chapelle, située sur la paroisse de Vieux. Ayant été exposé suivant l'usage dans la chapelle, M. Lucas, desservant de la paroisse de Vieux, a cru qu'il avait droit de réclamer le corps. En conséquence, il est venu en faire la levée, malgré la famille, qui s'y est opposée, l'a conduit dans l'église de Vieux, où les cérémonies ordinaires ont été observées. Après les cérémonies observées dans l'église de Vieux, comme nous avons fait refus de recevoir le corps du s<sup>r</sup> Lucas, il a été obligé de le reconduire dans la cour du s<sup>r</sup> Jacquesson, où déposé, nous susdit curé de Maltot, en avons fait la levée. L'avons conduit dans l'église de Feuguerolles, et l'avons inhumé dans le cimetière après les cérémonies d'usage observées. Les démarches peu réfléchies du s<sup>r</sup> Lucas ont été occasionnées par des bruits vagues et sans fondement que la salle où ledit s<sup>r</sup> de Jacquesson est mort est située sur la paroisse de Vieux. Il est facile de prouver le contraire par les limites qui partagent les deux paroisses. Aussi, tous les ancêtres du s<sup>r</sup> Jacquesson morts dans la même salle ont toujours été inhumés à Feuguerolles sans aucune réclamation de la part des curés de Vieux. C'est ce qu'on est en état de prouver par un bon nombre de témoins encore vivants. Et on délire le s<sup>r</sup> Lucas de produire aucun titre qui prouve le contraire.

#### Fontaine-Étoupefour.

E. Suppl. 872. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 50 feuillets, papier.

**1788-1791.** — « Registre pour servir à la municipalité de Fontaine-Étoupefour. » — 1788, 12 oct., assemblée des propriétaires et habitants de la paroisse, sur une lettre du comte de Faudoas, l'un des procureurs syndics du département de Caen, à Houlliot, syndic de la municipalité, pour demander l'avis des seigneurs, propriétaires et habitants, sur le projet de solliciter le rétablissement des anciens États de Normandie, comme le seul et unique moyen de faire jouir la province des privilèges qui lui appartiennent, dont elle a été privée depuis longtemps, et pour mettre les habitants en état d'offrir librement et légalement au Roi, suivant leurs vœux, tous les secours qui dépendront d'eux: délibération conforme, et demande que le tiers soit égal en nombre au clergé et à la noblesse, que le suffrage du clergé et de la noblesse ne forme

qu'un, et que dans le tiers on n'admette aucun ecclésiastique, aucun noble ou privilégié. — Délibérations depuis le 24 janvier 1790 (nomination des maire, membres municipaux, procureur-syndic, notables, greffier); enregistrement des lettres patentes, décrets, etc.

E. Suppl. 873. — DD. 1. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 6 pièces, papier.

**1751-1758.** — « Construction des ponts et chaussées de Verson es années 1757 et 1758, par les possédants fouds de Verson, Fontaine et Èterville. » — Procès au bureau des finances entre Jean-Baptiste Le Gallien et Pierre Fabulet, concernant le rétablissement du grand pont de la paroisse de Verson, sur le chemin public, situé sur la grande rivière d'Odon, lequel a été abîmé faute de réparation, approchés Alexandre Bourdon, enquêteur au bailliage de Caen, et les paroissiens et possédants héritages de Fontaine-Étoupefour; condamnation des propriétaires et possédants fouds en général de Verson, Fontaine-Étoupefour et Èterville, de leurs obéissances, à réédifier en pierre led. pont, de 6 piels de clair, dont ceux de Verson contribueront pour moitié et les autres pour un quart, etc. (1751). — Devis des ouvrages et bannies du pont (1757) et de la chaussée (1758).

E. Suppl. 874. — GG. 1. (Cahiers.) — Petit et moyen format, 88 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1682-1715.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Église paroissiale de Saint-Martin de Fontaine-Étoupefour. — Pierre Le Vasseur et Jacques Nouet, curés. — 1682, 11 août, inh. dans l'église de Louis Le Vallois, écuyer, s<sup>r</sup> de La Capelle, âgé de 63 ans; — 20 décembre, bapt. de Marie-Françoise, fille de Féry de Borel, chevalier, comte et seigneur de Clarbec, Valsemé, La Garenne, etc., et d'Anne de Vallois; m., Françoise Costrel, épouse de M. d'Hermanville; p., Jacques-Pierre de Borel, chevalier, marquis de Manerbe, grand maître des eaux et forêts du duché de Longueville, du comté de Taucarville et Gournay. — 1683, 26 oct., bapt. de Paul-Féry, fils desd. Féry de Borel et Anne de Vallois; p., Paul de Borel, écuyer, chevalier, seigneur de Corcelle, etc.; m., Isabelle Le Bas. — 1684, 1<sup>er</sup> novembre, bapt. de Jean-Claude, fils desd. Féry de Borel, seigneur de Clarbec, Valsemé, Fontaine, etc., et Anne de Vallois; p., Jean Regnaud de Segrais; m., Claude Acher. — 1685, 3 août,

inh. dans l'église d'Antoine Le Viconte, chevalier, seigneur d'Hermanville, Blangy, Cabagnolles, Fontaines, etc., décédé à Cabagnolles le 1<sup>er</sup> août. — 1693, 31 août, déclaration de grossesse de Marie Gouville, en présence de ses parents et de Louis et Noël Miray, oncles de lad. Marie, laquelle a déclaré être grosse des œuvres de Michel Le Prévost, aussi présent, lequel l'a reconnue être deses œuvres, et a promis de l'épouser lorsque ses parents seront présents, qu'il a promis faire venir avant le dimanche suivant pour faire le traité de mariage; et a déclaré led. Prévost qu'il ne signera qu'en présence de ses parents. — 1708, 6 décembre, inh. sous le crucifix du chœur de Thomas Dunis, obitier, âgé de 66 ans. — 1711, 15 avril, mariage de François-Hippolyte de Bellemare, fils de Gabriel-Joseph, chevalier, seigneur de Duranville, et de Marguerite Rousseau, de la paroisse de Duranville, évêché de Lisieux, et Françoise-Antoinette Le Viconte, fille de Pierre Le Viconte, chevalier, seigneur de Blangy, et d'Anne Le Valois, en présence de Charles-François et Gabriel-Félix de Bellemare, frères dud. seigneur de Bellemare, Olivier-Joseph et Louis-Gabriel Filleul, ses cousins, et Marie-Madeleine Le Viconte, comtesse de « Vilars ». — Délibérations concernant les élections de collecteurs du sel et de la taille, les enrôlements et dérôlements, les bannies du pain de charité, des pommes et de l'herbe du cimetière, etc.

E. Suppl. 875. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 188 feuillets, papier.

**1716-1735.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Nouet, Pierre Jouis, curés. — 1719, 2 avril, bannie, suivant l'usage, du blé de charité, adjugé à J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Saint-Vaast, pour 38 l. 1/2 par boisseau, à charge par l'adjudicataire « de ne mêler ni confondre dans la mouture à la seconde blanche, aucun autre grain que du pur froment, faute de quoi le pain sera visité et reproché ». — 1720, 7 juillet, délibération pour le placement de deux cents livres en billets de banque, remboursées aux obits et trésor, au denier 40, soit 5 l. de rente. — 1721, 5 janvier, élection de Richard Renoud, J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> St-«Vas», et François Le Bourrelrier, syndic, avec pouvoir de poursuivre le procès intenté contre les faisant valoir les deux tiers de la grosse dîme des religieux de l'abbaye du Plessis-Grimoult. — 1721, 26 oct., bapt. de Françoise Chrestien; m., Françoise-Émilie de La Court d'Aingleville; p., Bénédic-François Gohier,

écuyer, s<sup>r</sup> d'Aingleville, représentant Henri-Auguste de Lignerolle, écuyer, en présence de Jean-Charles de Marcilly, écuyer. — 1726, 17 juillet, bapt. d'Anonyme Le Viconte, écuyer, fils de Pierre-François Le Viconte, chevalier, seigneur et patron de Blangy, de Fontaine-Étoupefour et autres lieux, et de Marie-Anne Anzeray, seigneur et dame de cette paroisse, y demeurant, les cérémonies et l'imposition du nom étant différées. — 1727, 7 octobre, inh. dans le chœur, du côté de l'évangile, de Marie-Anne Le Valois, veuve de Pierre Le Viconte, chevalier, seigneur et patron de Blangy, Fontaine-Étoupefour, etc., âgée de 60 ans. — 1727, 15 oct., cérémonies du bapt. de Maximilien-René-Bruno, né le 15 et baptisé le 17 juillet 1726, fils desd. Pierre-François Le Viconte et Marie-Anne Anzeray de Courvaudon; m., Marie-Madeleine-Angélique Le Viconte, dame et patronne de « Villars »; p., Maximilien-René-Bruno Anzeray, seigneur de Courvaudon, en présence de Gilles Le Viconte, s<sup>r</sup> de St-Hilaire, Antoine Gillain, s<sup>r</sup> de Bénouville. — 1732, 6 avril, bannie du pain de charité, à six livres de pain par chaque personne, à charge de ne mêler ni confondre dans la mouture à la seconde blanche, aucun autre grain que du pur froment. — Autres délibérations concernant le même objet, les affaires financières et administratives, etc., de lad. paroisse. — Un des cahiers recouvert de parchemin incomplet de février 1512.

E. Suppl. 876. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 160 feuillets, papier.

**1735-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Jouis et Jean-Gaspard Hallot, curés. — 1740, 19 oct., inh. de Pierre Jouis, curé du lieu, âgé de 70 ans, par Turpin, curé d'Authie, doyen de Maltot. — 1741, 28 oct., inh. dans l'église d'Anne de La Croix, épouse de Bourdon, conseiller du Roi, enquêteur à Caen, âgée de 35 ans. — 1743, 9 janvier, inh. de Jean Marie décédé la veille dans la plaine de Carpiquet, vu la permission du curé de lad. paroisse, « nous (Jean-Gaspard Hallot, curé de Fontaine-Étoupefour) estant trouvé encor à temps pour luy donner l'absolution, allant avec nos paroissiens à Ardaïne pour le tyrage de la milice ». — 1746, 16 juin, inh. dans l'église de Maximilien-René-Bruno Le Viconte, chevalier de Malte, âgé de 20 ans. — A la fin du registre de 1746, copies de pièces: 1742, 25 juin, sentence du présidial de Caen, par

laquelle Jean-Gaspard Hallot, gradué sur l'abbaye du Plessis-Grimoult et, en cette qualité, pourvu du bénéfice-cure de Fontaine-Étoupefour, est maintenu en possession dud. bénéfice-cure, contrairement à la requête de fr. Pierre Le Sauvage, chanoine régulier de l'hôtel-Dieu de Caen, après le renoncement signifié du fr. de La Haye, prieur de Bretteville-le-Rabet, religieux de l'étroite observance du cardinal de La Rochefoucault. 1743, 30 août, arrêt du Grand Conseil maintenant led. Hallot en possession et jouissance de lad. cure sur désistement de Julien de La Haye de Lorival, chanoine régulier de la Congrégation de France, demeurant en lad. abbaye. 1745, 12 février, nouvel arrêt du Grand Conseil, confirmant celui du 30 août 1743, et maintenant led. Hallot en possession dud. bénéfice, contrairement aux requêtes des frères Guillaume de Burecy et Julien de La Haye de Lorival. — Délibérations concernant les affaires financières et administratives de lad. paroisse.

E. Suppl. 877. — GG. 4. (Cahiers.) — Moyen format, 269 feuillets, 14 pièces intercalées, papier.

**1747-1792.** — Baptêmes et mariages. — Jean-Gaspard Hallot, Féron, Jean-Michel Hudebert, Godefroy Guyon de Quigny, F. Hébert, curés; Michel-François Adam, curé constitutionnel. — 1755, 15 mars, bapt. de Jean-Baptiste Tarin, « par moy (Féron), prêtre, envoyé au plein possesseur de ce bénéfice-cure de cette paroisse, par une sentence rendue le 31 janvier de la présente année, au bailliage et siège présidial de Caen ». — « Initium laborum Joannis-Michaelis Hudebert, presbiteri Bajocœi, hujusce parochiæ pastoris, ex supremi Normanniæ Senatus decreto, una voce emissio, propter antiquitatem graduum, die 3<sup>a</sup> februarii anni 1756. » — 1766, 27 octobre, bapt. de Perrine-Marguerite, fille de Jean-Pierre Aubry, maître d'école de la paroisse, et de Jeanne Desbleds; m., Marguerite Bétourné, sa grand'mère; p., Pierre Aubert, chirurgien juré en la ville de Caen, paroisse St-Pierre. — Extrait des registres des mariages de St-Germain de Verson, diocèse de Lisieux, pour l'exemption de Nonant.

E. Suppl. 878. — GG. 5. (Cahiers.) — Moyen format, 102 feuillets, papier.

**1747-1792.** — Sépultures. — 1753, 26 juillet, dans l'église, Jean-Gaspard Hallot, curé, âgé de 58 ans. — 1756. « Initium laborum Joannis-Michaelis

Hudebert, presbiteri Bajocœi, hujusce parochiæ pastoris, ex supremi Normanniæ senatus decreto die tertia februarii anni 1756, propter antiquitatem graduum, una voce emissio. » — 1757, 28 août, dans le chœur, Pierre-François Le Vicomte, chevalier, baron de Blangy, seigneur et patron, châtelain, haut justicier de Villers-Bocage, Maisoncelles-Pelvey, Banville, Berville, Le Teillement et Fontaine-Étoupefour, âgé de 68 ans, décédé la veille à Bénouville; — 1765, 11 décembre, Jean-Baptiste-Alexandre Bourdon, ancien conseiller du Roi, enquêteur et examinateur au bailliage et siège présidial de Caen, âgé de 64 ans; — 1768, 4 octobre, dans le chœur de l'église d'Évrecy, Jean Aubourg, prêtre, décédé la veille à Fontaine-Étoupefour, âgé de 32 ans; — 1769, 15 juin, dans le sanctuaire, Jean-Michel Hudebert, âgé de 55 ans, curé du lieu, ayant gouverné la paroisse durant 14 ans, par Richard Hardouin, curé de Baron *pro primâ*, en présence de Pierre-Jacques Collet, curé de Louvigny, Pierre-Philippe-François de Cairou, curé d'Éterville, de Guillaume Calbris, curé de Maltot, etc.; — 1775, 30 avril, dans l'église, Louis-Nicolas de Millière, écuyer, seigneur et patron du Theil, référendaire à la Chancellerie du Parlement de Normandie, âgé de 50 ans; — 1776, 20 janvier, dans l'église, Guy Biard, sieur de La Rivière, âgé de 87 ans; — 1784, 28 janvier, Louise Le Roy, veuve de Charles de Guyon, écuyer, seigneur de Quigny, âgée de 70 ans, par Nicolas Joseph-Villers, docteur en théologie, ancien recteur de l'Université de Caen, curé de Baron; — 1789, 25 août, Maximilien-Marie-Pierre Le Vicomte, chevalier, marquis de Blangy, seigneur et patron d'Éterville, Fontenay, St-Marcouf, Fontaine-Étoupefour, « Aullage », St-Martin-l'Hortier, Émoudeville et Acheville, grand bailli du Cotentin, chevalier de St-Louis, lieutenant général des armées du Roi, âgé de 71 ans 6 mois.

### Gavrus

E. Suppl. 879. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 50 feuillets, papier.

**1788-1792.** — Délibérations. — [1788]. Dimanche 7 septembre, à l'issue des vêpres, « l'assemblée municipale tenante, notre greffier a été par nous chargé d'aler dimanche prochain avant la haute messe le placare adressé à notre cindic concernant la bannière à faire concernant l'entertien et autre ouvrage des grande route, et pour éviter la repetition des assemblée on il ne ce trouve

rien à délibérer, veut ausy la proximité de la demeure des manbre de la municipalité, il a été convenu, sous le bon plaisir de Monsieur le contreurs générale, que le cindic avertiret les dit membre ausyto qu'il auret reçu des ordres de la commision intermédiaire du département ou lorque qu'il le jugeré a propos, et ont les dit manbre ont cignié avec nous greffier. Mattingley, sindic. Mage, curé ». — Dimanche 28 septembre 1788, issue des vêpres. « L'assemblée de la municipalité dud. lieu tenante, le sindic a représenté une lettre à lui adressée lundi dernier par MM. les sindics et députés de la commission intermédiaire, du département de Caen, y joint un arrest du Conseil d'État du Roi du 8 août dernier, portant règlement pour les assemblées provinciales et municipales, ensemble une ordonnance de MM. les sindics et députés de la commission intermédiaire provinciale dud. Caen, tendant à faire répartir sur la communauté dud. Gavrus les sommes y mentionnées pour la contribution aux sommes représentatives de la corvée, dont du tout lecture faite, les habitans taillables de lad. paroisse ayant été convoqués ce matin et l'assemblée n'ayant point eu lieu vu le peu qui se sont trouvés, nous avons, vu le provisoire, nommé à notre assemblée d'après les vêpres pour adjoints les personnes de M<sup>e</sup> Robert Eustache et Jean-Jacques Gueroult et Louis Tubœuf, présens, pour procéder à la nomination des collecteurs et à l'assiette de la taille. Lesquels présens et acceptans ont nommé conjointement avec nous M<sup>e</sup> Michel Hubert, qui, quoique privilégié au terme de l'article neuf de l'arrêt du Conseil, a accepté, et pour adjoint Pierre Le Bourlier, greffier de lad. assemblée, aussi exempt. Le collecteur de l'année prochaine (suivante 1790, addition), suivant l'ordre nouveau, doit être M<sup>e</sup> Robert Eustache, et son adjoint M<sup>e</sup> Étienne Noury, aussi exempt comme membre de la municipalité, tous lesquels ont accepté vu que les taillables restant sont dans les basses classes, et que si les exemptions tenoient strictement, il faudroit confier la recette à gens insolubles (*peut-être*, addition). L'assemblée municipale charge le sindic d'icelle de notifier la présente délibération à la paroisse dimanche prochain à l'issue de la haute messe, et d'en faire parvenir des expéditions à qui il conviendra, ainsi que de la faire afficher à la porte de l'église dud. lieu de Gavrus. Au surplus lad. assemblée a renvoyé à vendredi prochain, 9 heures du matin, à la maison presbitérale, pour procéder à la confection et répartition du rôle de l'impôt de la corvée. Arresté dans lad. assemblée municipale tenante en la

maison presbitérale comme plus commode, ced. jour et au que dessus. M. de Bougy, membre de l'assemblée, convoqué spécialement, absent. » — 1788, 12 oct., délibération concernant le rétablissement des États de Normandie : demande que le tiers état ait égalité de voix avec le clergé et la noblesse réunis, et que nul ecclésiastique, noble ou autre, jouissant des privilèges de la noblesse, ne puisse être réputé du tiers état. — Dimanche 2 août 1789. « L'assemblée municipale de la paroisse de Gavrus, élection de Caen, instruite de l'heureux retour du sage et vertueux Neker, principe de son existence, dû à l'amour d'un Monarque véritable image de Dieu sur la terre par ses bienfaits et aux pressantes sollicitations des dignes représentans de la Nation, instruite pareillement de tout ce que l'auguste assemblée a fait jusqu'à ce moment pour la félicité du peuple, a arrêté qu'à fin de perpétuer le souvenir de la bonté paternelle de leur Roi, de l'heureuse harmonie des trois ordres, de l'ardeur patriotique des députés de l'Assemblée Nationale, et du dévouement sans exemple d'un étranger pour le bonheur de la Nation Française, acte en soit dressé sur leur registre et acquisition faite du procès-verbal de l'Assemblée Nationale pour être déposé dans leurs archives, qu'autant du présent arrêté sera envoyé par leur syndic à un de MM. des députés des communes de leur bailliage, avec prière de faire agréer au plus majestueux conseil de l'univers ce foible témoignage de leur fidelle amour pour leur Roi, de leur sincère attachement à son digne ministre, de leur tendre reconnaissance pour les pénibles travaux des membres de tous les ordres et de leur profond respect pour leurs personnes. (Signé :) Mage, curé de Gavrus, Mattingley, licentié ès loix, sindic, Michel Hubert, Étienne Noury, P. Le Bourlier, greffier. » — « Ensuit la copie de la lettre jointe à l'adresse ci-dessus, du 4 août 1789, envoyée à M. Lamy, député des communes du bailliage. Monsieur, il seroit sans doute téméraire à une petite municipalité de campagne d'oser présenter une adresse à l'Assemblée Nationale si dans ce tems heureux le citoyen foible n'avoit pas autant de droit à son indulgence que l'homme puissant ; dans ce jour d'allégresse, l'hommage de l'homme des champs est d'un mérite égal à celui de l'habitant des villes. Le langage du cœur ne peut être écouté que favorablement, c'est dans cette confiance, Monsieur, que j'ai l'honneur de vous envoyer l'arrêté de la municipalité de Gavrus et de vous réitérer l'assurance du respect avec lequel je suis », etc. — Réponse de Louis Lamy (Versailles,

8 août 1789), portant qu'il a regardé comme un devoir de remettre sur l'instant même au secrétariat l'adresse destinée par la municipalité pour l'Assemblée Nationale. « Il n'est point, comme vous le remarquès, Monsieur, d'expression, de sentiment qui ne soit précieuse. Cette vérité devient plus frappante dans un instant où tout annonce par l'anéantissement des distinctions que l'orgueil et le despotisme féodal avoient établies que la France ne sera plus désormais qu'une seule famille, dont tous les membres seront précieux les uns aux autres en raison de leurs talents et de leurs vertus et ne seront plus recommandables par un vain éclat extérieur ou par le poids de leur autorité. Je vous remercie de m'avoir choisi pour remplir votre commission, c'est une marque de confiance à laquelle je suis sensible et toujours il me sera flatteur de la mériter. » — Lad. adresse lue à l'Assemblée Nationale le 13 août 1789. — 1789. 20 nov., élection de Robert Eustache comme membre de l'assemblée municipale, en conséquence de la démission de M de Bougy. — 1789. 27 déc. « Les membres de la municipalité de Gavrus, ayant pris en considération, sur le rapport de leur syndic, l'état actuel des grains récolté cette année, et craignant que dans le haut du tems les pauvres de la paroisse ne souffrent de leur rareté, ou du prix où ils pourront être portés, désirant pourvoir autant qu'il est possible à leur soulagement, ont pensé qu'il seroit prudent de faire l'achat de 4 à 500 livres de ris, qu'on garderoit en réserve pour le besoin suivant les circonstances. Que le Trésor ayant quelques deniers en réserve et l'église étant suffisamment pourvue, il peut en être aisément distrait 150 livres pour subvenir à cet achat. Que ce seroit même entrer dans les vues des décrets de l'Assemblée Nationale sanctionnés par le Roy qui s'occupe du soulagement des pauvres en employant cette somme à l'achat susdit. Que leur délibération sera même conforme aux sentiments énoncés dans la lettre de M. de Pradelle, seigneur patron dud. lieu, qui est le conservateur de droit des biens de la fabrique de son église, de laquelle lecture a été donnée par le s<sup>r</sup> syndic, à qui elle a été adressée en réponse de son projet, pourquoi après en avoir mûrement délibéré entr'eux ils ont autorisé led. s<sup>r</sup> syndic à faire l'achat susdit et prendre dans le coffre du trésor des deniers jusqu'à concurrence de lad. somme. » — Délibérations depuis le 17 janvier 1790; lecture et enregistrement de lettres patentes, décrets, etc.

E. Suppl. 880. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 79 feuillets, papier.

**1601-1637.** — Eglise de St-Aubin de Gavrus. — « Moy Philipes Basset, pbr. de la paroisse de Gavrus [ay commensé] à dire la messe le cinq<sup>e</sup> jour de novembre [mil six] cens, qui estoit le premier dymenche d'après... et ay commensé à tenir l'escolle en lad. paroisse.... mil cinq cens quatre vingt dix huit, dont jé com[mensé] à servir en icelle paroisse le dymenche de la septu[agésime] dix huit<sup>e</sup> jour de febvrier mil six cens et ung. (Lacérations.) Mémoire des mariages faitz par moy en la paroisse de Gavrus.... » 1635, 20 janv, mar. de Pierre Le Sauvage, bourgeois de St-Nicolas de Caen et Françoise Basset, par Charles Pihan, curé de Bougy. — Baptêmes. 1602, 25 août, « la fille de Monsieur Du Bisson a esté... baptizée et a esté nommée Margueritte par Margueritte Du Bisson, marianne, et par Gillonne Du Bisson, l'autre, demeurante à Caen, et par noble homme Jehan Du Moutier, chanoine en la prébende de Montz ». — 1602, 16 décembre, bapt. du fils de M. de La « Maillaire », nommé Robert. — 1603, 22 mai, « j'ay comparu aux assises d'Évrecy là où j'ay portey certificat de tout ce qui s'estoit passey par devant moy précédent ce jour. » — 1603, 19 juin, bapt. de Thomas Le Drenc; p., Thomas Le Breton, s<sup>r</sup> de Gavrus, trésorier de France au bureau des finances de Caen. — 1603, 11 déc., bapt. de Claude Le Noble; p., Claude Du Bisson de Gavrus. — 1604, 23 sept., bapt. de Pierre, fils de M. Du Bisson; p., n. h. Anne Du Bisson, conseiller à Rouen, n. h. Pierre La Longny, de Grainville; mar., Perrinne Pouterel, de Gavrus. — 1605, 12 août, bapt. de Philippe Le Drenc par Marin de Livet, curé de Bougy. — 1608, 13 juillet, bapt. de Thomas, fils de M. Du Bisson. — 1610, 4 mai, bapt. de Jean Motellay; p., Jean Le Jeune, chanoine en l'église de Bayeux, pourvu en la prébende de Gavrus; m., Isabeau Du Bisson. — 1618, 15 août, bapt. de Pierre Bellot; p., Pierre Du Bisson, écuyer. — 1628, 24 avril, bapt. de Jacques Moteley; p., René Jacques, chanoine à Bayeux et seigneur de Gavrus. — 1629, 21 janvier, b. de Marie, fille de Jean Angot, bourgeois de Caen; m., Marie, fille de Jean Le Sueur, éc. — 1631, 18 oct., bapt. de Vincent, fils de Jean Marie, bourgeois de Caen, par Charles Pihan, curé de Bougy; p., Philippe Basset, curé de Gavrus; m., Marie Vincent, veuve de Vincent Le Conte, sieur en sa partie de

Bougy. — 1632, 9 mars, marraine, Marguerite Du Bisson, fille de M. de Christot. — 1633, 26 août, bapt. de Madeleine Justin; m., d<sup>lle</sup> Le Breton, femme de Pierre de Bernière, éc.; p., Pierre de Verney, éc. — De l'autre côté du registre, inhumations : 1604, 20 juin, Marie La Bissonne, fille de Monsieur Du Bison de Gavrus trespassa et fut mis en sepulture en l'église dud. lieu. » — 1614, 7 juin, décès d'Anne Du Bisson, fille de n. h. M<sup>e</sup> Pierre Du Bisson. — 1615, 22 mars, décès de Nicolas Le Sueur, éc. — 1617, 3 nov., « la fille de Jean Nourry mourut sans estre administrée du s<sup>t</sup> Sacrement de baptesme, laquelle n'eust esté en terre sainte si n'eust esté que Genne La Vasselle, aagée de quatre vingt ans et plus, faisant l'office de matrosne, m'a atesté qu'elle l'avoit baptisée soubz condition à cause qu'elle estoit preste de rendre l'esprit, ce qui a esté aussi attesté par le père et la mère de lad. défunte pareillement, Deniz Du Val et Marie Nourry m'ont dict et déclaré la mesme chose. » — 1626 et 1627, nombreux décès de maladie contagieuse, ou de peste, ou de « la maladie », ou de la contagiou. — 1623, 16 mars, décès de Jenne Le Sueur, femme de Liot Le Sueur, tabelion. — 1631, 17 février, décès de n. h. Pierre « Du Bison », sieur de Courson, enterré en sa chapelle. — 1633, 22 avril, décès de Marguerite « Du Bison », femme de M. de « Longmare », demeurant à S<sup>t</sup>-Pierre de Caen. — 1637, 10 mars, Jean Le Pelley, curé du bourg d'Évrecy, faisant la fonction pastorale pour Philippe Basset, curé de Gavrus.

E. Suppl. 831. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 70 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1637-1667.** — « Registre des baptesmes, mariages et inhumations faicts en la parr. de S<sup>t</sup>-Aubin de Gavrus par moy Jean Bougy, pbr., curé dud. lieu de Gavrus, ou par autres par moy preposez. » — Baptesmes. 1664, 5 mars, « m'a esté apporté un enfant à baptiser par Marin Ester, leq<sup>l</sup> enfant estoit à nourrir en sa maison, et ce suivant la sentence donnée entre led. Ester et moy par Mons<sup>r</sup> Du Moustier, lieutenant, etc., contenant comme led. Ester seroit contrainct jusques à la somme de cinquante livres pour l'assubjectir à apporter led. enfant à l'église pour estre baptisé et déclarer qui en est le père et la mère, pour éviter à l'accident qui pourroit arriver aud. enfant, auquel temps s'est présentée Marie Desjardins, demeurante à Caen, laquelle m'a déclaré led. enfant estre sorti d'elle et des œuvres de

Gilles Huet, bourgeois de Caen, leq<sup>l</sup> elle prétend poursuivre en promesse de mariage aussytost qu'il sera de retour à Caen », etc. — Mariages. 1634, 15 février, Michel Manger, s<sup>r</sup> des Costils, bourgeois de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, et Collette Le Dunoy. — Sépultures. 1637, 16 oct., décès de Marie Bellissent, servante chez M. d'Acqueville au manoir de Gavrus. — 1639, 21 février, décès de Jeanne Héroult, veuve de Pierre-Jacques de Prépetit, demeurant en la prébende de Gavrus. — 1650, 9 avril, décès d'Archange, fils d'Angot, enquêteur à Caen, en nourrice au Locheur; — 18 sept., décès de René Jacques, chanoine à Bayeux, pourvu de la prébende de Gavrus, inh. le lendemain en l'église de Gavrus; — 23 sept., Pierre Morin, « tombant de certaine maladie nommée vertigo ou épilepsie, fut noyé dans la rivière, y étant tombé ».

E. Suppl. 832. — GG. 3. (Cahiers.) — Petit format, 64 feuillets, papier.

**1668-1674.** — Baptesmes, mariages, sépultures. — Jean Bougy, curé. — Actes concernant les familles Acarin, Barbe, de Cayer, Coutance, de Cristot, Ester, Fleury, Hubert, Jourdain, Le Cresp, Le Houx, Lesbahy, Lesueur, Litehare, Loysel, Marie, Morin, Moteley, Mustel, Nourry, Polin, Regnouf, Tostain, etc. — 1669, 6 janvier, « j'ay porté mes deux registres au greffe de M<sup>r</sup> le Baillif de Caen, suivant l'ordonnance de Sa Majesté, où M<sup>r</sup> Meurdrac, greffier, m'a dict n'estre à luy à les recevoir, mais de les porter au greffier de Mons<sup>r</sup> Du Moustier, lieutenant général, et suis allé trouver Monsieur Fossé, son secrétaire, présence de M<sup>r</sup> Le Conte, pbr., obitier à S<sup>t</sup>-Jean de Caen, et autres, lequel m'a dict de continuer dans le présent registre, veu qu'il n'est plain, et qu'ils empleroient leur greffe de papiers blancs ou il n'y auroit presque rien escript, ce que j'ay, suivant son ordre, continué. Bougy. » — Semblable note l'année suivante.

E. Suppl. 833. — GG. 4. (Cahiers.) — Moyen format, 94 feuillets, papier.

**1675-1739.** — Baptesmes, mariages, sépultures. — Jean Bougy, François Verrolles, François Du Douit, Robert Noël, Michel Le Sage, curés. — 1678, 24 juillet, s'est présentée Marguerite Nourry, fille de défunts Abel Nourry et Anne Lamy, de Gavrus, laquelle, pour fuir à l'assignation que lui aurait fait faire le curé, à l'adjonctiou du « promoteur » du Roi

ces deux mots en interligne), pour dire et déclarer du fait de qui elle était enceinte, et lui voir enjoindre, lors de son accouchement, d'appeler une sage-femme et autres femmes et voisines à ce connaissances, et de faire apporter ensuite à l'église son enfant pour le faire baptiser, et même lui faire défenses de l'exposer, laquelle a déclaré qu'elle est enceinte du fait et des œuvres du fils de M. Du Ruel, Académiste, demeurant à Caen, paroisse S<sup>t</sup>-Gilles, chez qui elle était servante, led. s<sup>r</sup> ayant nom Pierre Du Vivier, etc. — 1688, 10 sept., décès de Madeleine Le Breton, veuve de Pierre de Bernières, écuyer, s<sup>r</sup> et baron de Louvigny, conseiller du Roi en son grand Conseil, portée à Caen aux Jacobins. — 1692, 5 mai, inh. dans l'église de Jean Bougy, curé. — 1697, 10 janvier, mariage de Jean-François de S<sup>t</sup>-Germain, écuyer, seigneur et patron de S<sup>t</sup>-Pierre d'Entremont, et Marie-Suzanne Blouet de Camilly, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Jean de Caen. — 1699, 20 avril, b. d'Anne-Thérèse Hubert; m., Anne Blouet, veuve de M. de Vaubénard, ec., seigneur de Gavrus; p., Guillaume Vautier, curé de Bougy et doyen d'Évrecy. — 1707, 18 octobre, inh. dans le chœur de François Verrolles, curé, âgé de 46 ans. — 1709, 18 mai, bapt. de Jeanne-Élisabeth Hubert; m., Jeanne-Élisabeth de Bernières; p., François-Jean-Baptiste de Bernières, écuyer, s<sup>r</sup> de Gavrus. — 1711, 13 octobre, mariage de Louis Le Bas, écuyer, seigneur et patron de Baron Tourmeauville, vicomte de Caen, et Jeanne-Élisabeth de Bernières: présents, Anne Blouet, mère de l'épouse, François-Jean-Baptiste de Bernières, écuyer, seigneur de Gavrus, son frère, Suzanne Blouet, sa tante, etc. — 1716, 20 sept., bapt. de Louis Bertheaume; p., Louis Le Bas de Cambes, écuyer, seigneur et patron de Baron, etc.; m., lad. Anne Blouet, veuve de Jean-Baptiste de Bernières, écuyer, seigneur de Vaubénard, Gavrus, Longueville, Deux-Jumeaux, etc. — 1717, 28 mars, abjuration de l'hérésie de Calvin par Pierre Gimai, âgé de 25 ans, de la paroisse S<sup>t</sup>-Pierre de Caen. — 1720, 20 mai, inh. dans l'église de François Du Douit, curé, âgé de 43 ans. — 1722, 24 juin, cérémonies du baptême de Marie-Michelle Nourry; m., Marie-Louise de Mathan, épouse de Jean-Baptiste de Bernières, écuyer, chevalier, seigneur de Gavrus, Mondrainville, etc.; p., Michel Le Sage, curé du lieu. — 1739, 22 juin, inh. dans le chœur de Michel Le Sage, curé, âgé de 67 ans. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières: élection de syndic afin de pourvoir à l'assistance et soulagement des pauvres (1693), etc.

E. Suppl. 881. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 194 feuillets, papier.

**1740-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures, — Jean-Baptiste Jourdan de La Tillière, Jean Morel, Étienne-Philippe Le Corney des Chapelles, Mage, Jean-Baptiste de Chaumontel, curés. — 1750, 22 septembre, mariage de Jacques-Léonor-Pierre de Bernières, fils de défunts Nicolas-Joseph de Bernières de Louvigny et Louise-Marguerite de Vassy, et Anne-Élisabeth de Bernières, fille de François-Jean-Baptiste de Bernières, chevalier, seigneur de Gavrus, et de Marie de Mathan, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, dispensés de l'empêchement de parenté au 3<sup>e</sup> degré par bref du pape; présents, Marie Pierre de Tournebu, épouse de Pierre-François-Jean-Baptiste de Bernières, chevalier, seigneur de Mondrainville, Charles-Prosper Le Jolis, chevalier, seigneur de Rochefort, etc. — 1755, 1<sup>er</sup> septembre, inh. dans le chœur de Jean-Baptiste Jourdan de La Tillière, curé, âgé de 43 ans. — 1779, 4 mai, inh. de Jean Morel, curé, âgé de 63 ans. — 1782, 29 novembre, inh. d'Étienne-Philippe Le Corney des Chapelles, curé, âgé de 33 ans. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières.

E. Suppl. 885. — II. 1. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1781.** — Lots et partages des biens immeubles restés après le décès de Marie Letellier, veuve de Jean Hettier, sis à Gavrus.

### Goupillières.

E. Suppl. 886. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 29 feuillets, papier.

**1692-1733.** — Délibérations de la paroisse de S<sup>t</sup>-Eustache de Goupillières. — 1692, 17 août, déclaration des paroissiens qu'ils ne possèdent pas les « communes », mais les tiennent par fief de M<sup>me</sup> de Franquetot, qui en est propriétaire de tout temps. — 1706, 3 janvier, bannie de place dans l'église; présent, Nicolas Le Conte, bourgeois de Caen, m<sup>o</sup> écrivain expert juré. — 1709, 21 oct., élection de trésoriers en présence de M. de Goupillières, directeur de la Monnaie. — 1717, 6 juin, réparations de l'église; la tour, entièrement ruinée, sera transportée au gable de la nef de l'église, lequel gable sera raccommodé de neuf; — 20 juin, imposition de 500 livres pour lesd.

réparations. — Collecteurs de la taille et du sel ; bannies des héritages appartenant au trésor et « couturages » ; remplacement des deniers du trésor ; audiences de contrats, etc.

E. Suppl. 887. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 411 feuillets, papier.

**1619-1691.** — « Baptesmes, mariages, sépultures, mand[em]entz fuminatoires, et autres admonitions ecclésiastiques pour l'an 1619 et autres années subséquentes. » — Jean Durant, Charles Durand, Michel Le Roux, curés. — 1619, 9 juin, lecture et publication au prône de la grand'messe d'un mandement fulminatoire impétré de la part de Pierre et Gilles dits Godard et Colas Hébert, paroissiens de Goupillières, donné du vice-gérent du chanoine de Goupillières, de la veille, comme ils sont plaintifs à Dieu et à l'église de ceux qui ont rompu et découvert la tour de l'église dud. lieu, et fait brèche à icelle ; oppositions et nouvelles lectures les dimanches 16, 23 et 30 juin, 7, 14, 21 et 28 juillet ; se sont présentées plusieurs personnes qui ont baillé et livré plusieurs « confessions et reverations par escript » ; led. 28 juillet, nouvelle lecture après laquelle « j'ay dict et déclaré audictz Gilles Godard et Nicolas Hébert, in-pétrans dudict mandement fulminatoire. . . que les dictes confessions et dépositions sont baillées et livrées entre mes mains, et lesquelles je suis prest de mettre entre les mains de justice aux despentz des dictz inpetrantz dudict fulminatoire, et en me poiant de mon salaire, painne et vacation pour avoir faict lesdictes lectures et publications d'icellui fulminatoire, interpellant iceux Godard et Hébert. . . de ce faire et accomplir et de obtenir compulsoire de justice pour faire porter à icelle icellui mandementz avec lesdictes confessions et pour y estre jugé et ordonné ce que de raison. . . ». — 1620, 6 août, baptême de Gratienne, fille de Charles de St-George et de Marie, fille de François Hébert, « laquelle fille il m'a esté atesté par Michelle, veufve de feu Richard Des Aulnés, et par Jenne, veufve de Fleuri Le Guay, d'Ouffières, sages fames, qu'elle a esté par eux reseue et venue sur terre du premier jour d'aust presentz mois et an » ; m., d<sup>o</sup>lle Gratienne de La Vallette, dame de Troismonts ; — 9 sept., parrain, . . . (blanc) fils d'honnête homme Philippe Julienne, sieur des Costiz, avocat à Caen. — 1621, 13 mars, b. de Léonard Fouré ; p., Léonard Fouré, sieur de La Vigne, son oncle. — 1628, 19 mai, ont comparu François Ousou

et Catherine Leroy, sa femme, qui ont exposé au curé qu'en leur garde et saisine a été mis un enfant pour être nourri par elle l'espace d'un an ; sur demande du curé, ils déclarent avoir eounaissance que led. enfant n'est né en légitime mariage, « ayns est enfant naturel d'un surnommé Le Febvre », bourgeois de Caen, de la religion prétendue réformée, demeurant à St-Sauveur de Caen, et de Catherine. . . (blanc), sa servante, demeurant domestiquement avec lui, lesquels Ousou et sa femme ont dit et assuré au curé que led. enfant n'est baptisé, et l'ont requis au nom desd. Le Febvre et Catherine lui conférer le sacrement de baptême, ce qu'il a fait led. jour. — 1630, 27 oct., m., Esther Le Laboureur, femme de Jacques Jullienne, s<sup>r</sup> du Taillis, avocat en vicomté à Caen. — 1632, 23 nov., mar. de Marguerin Godart, de Goupillières, et Marie, fille naturelle de François d'Avoines, en son vivant s<sup>r</sup> du Val, de La Caine. — 1632, 29 décembre, acte par lequel Guillaume Nouet, bourgeois de Caen, et Marie Vasal, fille de Jean, de Goupillières, volontairement et sans aucune contrainte, se quittent l'un l'autre des promesses de mariage qu'ils s'étaient faites, et consentent qu'elles soient de nul effet, et partant qu'ils puissent prendre l'un et l'autre autre parti à mariage qu'ils aviseront bien, renouçant à jamais s'entre-rechercher en aucune manière que ce soit pour cet effet. — 1635, 1<sup>er</sup> août, mariage de Gilles Godart, de Goupillières, et Marie Marie, de St-Honorine-du-Fay, sur dispense de bans par Pierre Marc, licencié aux droits, chanoine de Cambremer en l'église cathédrale de Bayeux, vice-gérent du chanoine de Goupillières, et par Jacques Chédeville, prêtre, licencié aux droits, comme ancien avocat pour la juridiction ecclésiastique du chanoine de la prébende de St-Honorine-du-Fay, pour l'absence dud. chanoine et de son vice-gérent, sur attestation de Jacques Langlois, curé de St-Honorine. — 1636, 17 avril, b. de Françoise Godard ; p., Gaspard Le Moutardier, écuyer, fils de Pierre Le Moutardier, s<sup>r</sup> du Ruauté, receveur des « diximes » et premier élu en l'Élection de Caen. — 1636, 7 avril, « M<sup>e</sup> Jan Durand, pbr., vicaire de Montmartre proche Paris, est décédé de la contagion à St-Louis, ce qui m'a esté mandé par M<sup>e</sup> Jan Heudes, pbr. habitué à St-Eustache de Paris, et ce par une lettre d'abté du huit iesame jour d'avril aud. an ». — 1636, 2 mai, s. dans l'église d'Ouffières de François Jullienne, s<sup>r</sup> de La Carrière ; et était led. enfant décédé dans sa maison de Goupillières. — 1638, 18 juillet, s. de Jean Simon, bourgeois de

Caen, décédé de la contagion ; — 31 juillet, Jean Simon, fils Gilles, bourgeois de Caen, de contagion ; — 1<sup>er</sup> août, Gilles Simon, bourgeois de Caen, de contagion ; — 3 août, Nicolas Simon, fils dud. défunt Gilles, et Marguerite Le Vayasseur, sa mère, de contagion, inhumés dans une pièce de terre nommée le parc aux Simons. — 1639, 13 mars, b. de Philippe, fils de Marguerin Godard et de Marie, fille naturelle de feu François d'Avoignes, s<sup>r</sup> du Val, de La Caine ; p., Philippe d'Avoignes, fils dud. François. — 1642, 10 août, b. de Madeleine Hébert ; p., Léonor Garaby, écuyer, s<sup>r</sup> de Troismonts. — 1643, 31 janvier, sép. par le vicaire Thomas Hébert d'un enfant mâle qu'on dit être né des œuvres de Philippe Godard, de Goupillières, et de Gabrielle Chemin, d'Ouffières, « et ce par le désordre de fornication, lequel enfant j'avois cy devant baptisé sans l'imposition de nom et autres cérémonies ecclésiastiques pour la crainte que ledit enfant ne fust subitement saisi de la mort, iceluy baptesme donné et icelle inhumation faicte à la réquisition de Magdeleine Marie, femme de Robert Godard, de ladite paroisse de Goupillières, et mère dudit Philppes, laquelle j'avois expressément exhortée d'aporter ou envoyer ledit enfant à l'église dudit lieu de Goupillères pour, en faveur dudit saint sacrement de baptesme, luy conférer les cérémonies selon l'ordre de l'église et luy imposer un nom, ce qu'il n'arroit esté fait, quelque admonition que j'en aye faicte. » — 1643, 20 sept., bapt. de Jeanne Cécire ; m., Madeleine Lithée, femme de Jacques Jullien, avocat, bourgeois de Caen, s<sup>r</sup> des Costis. — 1644, dispense par Antoine de Caenchy, licencié aux droits, chanoine de Goupillières dans l'église cathédrale de Bayeux ; — 27 février, bapt. de Thomas, fils de Marguerin Godard et Marie d'Avoignes ; m., Charlotte de Chantelou, femme de Philippe d'Avoignes, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Martin. — 1646, 23 mars, sép. de Barbe Jullienne, fille de Denis Jullienne, bourgeois de Caen, avocat en l'Élection. — 1647, 6 octobre, s'est présenté Roger Verdun, lequel a requis le curé d'assigner, à sa requête et celle de Gillette Vauvrecy, son affidée, Roger Le Roy, qu'il a assigné à comparoir le lendemain à Bayeux devant le chanoine de la prébende de Goupillières ou son vice-gérent pour dire la cause de l'opposition par lui ci-devant formée. — 1647, 13 nov., certificat par le curé de n'avoir connaissance que Jean Cécire, clerc, de la paroisse de Goupillières, soit lié ou détenu en aucune censure ecclésiastique ou irrégularité, et qu'il ait fait acte qui le

puisse empêcher de recevoir l'ordre de sous-diaere ; — 22 et 29 décembre, p. des bans et proclamations de Louis Godard, clerc, de lad. paroisse, faisant savoir qu'il est dans la volonté de se faire promouvoir à l'ordre de prêtrise, à quoi ne s'est présentée aucune opposition. — 1648, 23 mai, bapt. de Catherine Le Conte ; p., François Aupoys, écuyer, fils de M. d'Espins Lyvet. — 1649, 17 nov., bapt. de Philippe Le Conte ; p., Philippe d'Avoignes, éc., s<sup>r</sup> de St-Martin ; m., Marie Jullien, fille de Denis Jullien, procureur en l'Élection de Caen. — 1661, 10 sept., sép. de Gilles Hubert par Jacques Frilley, curé d'Ouffières : — 23 sept., sép. de Charles Durand, curé. — « M<sup>e</sup> Thomas Soret fut curé depuis 1662 jusqu'à 1663. » — « Et M<sup>e</sup> Michel Le Roux fut curé de lad. par<sup>e</sup> en l'an 1664 (et en l'autre part M<sup>e</sup> Michel Le Roux curé en 1663, addition en interligne), et M<sup>e</sup> Soret a esté curé entre M<sup>e</sup> Charles Durand et M<sup>e</sup> Michel Le Roux, 3 ans. » — Au v<sup>o</sup>, actes dud. Le Roux depuis 1664. — 1669, 5 mai, bapt. de Geneviève Rivière ; m., Jeanne Le Vayasseur ; p., François Jullien, sieur de Goupillières, avocat du Roi en la vicomté de Caen, son mari. — 1680, bapt. d'Antoine Le Roy ; p., Antoine Jullien, avocat à Caen, s<sup>r</sup> de Goupillières. — Publications de bans. — Le 14 mars 1632, mise en possession par Charles Durand, curé de Goupillières, exerçant par commission l'office de doyen d'Évreux, en vertu du visa ou provision d'Ambroise Le Gauffre, docteur aux droits, vicaire général de l'évêque de Bayeux Jacques d'Angennes, donné à Caen le 9 mars 1632, de Gilles Frislé, curé d'Ouffières, de la chapelle de Ste-Anne du Busc fondée à Maizet, vacante par résignation de Gilles Du Vellerey. — Audiences de contrats concernant : Isaac Carrey, bourgeois de Caen, Roulland Jourdain, sergent hérédital au magasin à sel, bourgeois de Caen (1633) ; Philippine Le Laboureur, femme de Pierre Guerard, s<sup>r</sup> du Guey, Jacques Jullienne, avocat, sieur du Taillis (1639) ; Denis Jullien, s<sup>r</sup> de La Roque, bourgeois de Caen (1643) ; Pierre Treshardy, sieur des Rivières, bourgeois de Caen (1645) ; Thomas Hébert, vicaire (1647) ; Thomas Hébert, curé de Troismonts (1665, 1667) ; Pierre Le Viconte, chevalier, seigneur de St-Hilaire, Villy, Ouffières et Beauval (1666), etc. — Délibérations : taille, etc. Le 6 octobre 1647, délibération concernant le mandement de Charles Du Tronchay, seigneur de Ceincehour, intendant de Caen, commissaire député par le Roi pour l'exécution de la déclaration du 10 août 1647, portant changement d'octroi en la généralité. — Sur le feuillet de

garde, notes sur actes d'état civil de 1688 et 1691, sur les curés Jean et Charles Durand.

E. Suppl. 888. — GG. 2. (Cahier.) — Moyen format, 16 feuillets, papier.

**1622-1622.** — « Registre baptismal de M<sup>e</sup> Charles Durant, pbr., curé de Goupillères », depuis le 6 novembre 1622; mariages et sépultures. — 1625, 9 février, mariage de Pierre Guérart, licencié aux droits, s<sup>r</sup> du Gay, bailli-vicomte de Condé-sur-Noireau, et dame Philippine Le Laboureur, sur attestations des curés de S<sup>t</sup>-Jean de Caen et Notre-Dame de Tinchebray. — Audiences de contrats concernant: Pierre Le Laboureur, avocat au siège présidial de Caen (1624), etc. — De l'autre côté du registre: déclaration des biens appartenant au trésor (1623); délibérations depuis le 19 février 1623: nominations de collecteurs, de procureurs pour la recherche des pauvres, comptes du trésor, etc. — 1623, 29 oct., déclaration que Gratiennne de La Vallette, dame de Troismonts, femme de Jacques Auvray, éc., s<sup>r</sup> de Lécarde, résidant à Caen, possède un fief noble en lad. paroisse, qu'il est possédé deux autres fiefs nobles s'étendant tant aux paroisses voisines qu'à Goupillères par Jean Patry, éc., s<sup>r</sup> de Gouvis, résidant à Ouffières, un autre fief noble par Pierre Le Laboureur, avocat au présidial de Caen; un seul hameau, contenant 29 feux, en comprenant le presbytère; autre déclaration du 19 novembre 1623, suivant l'ordonnance des commissaires députés pour le régallement des tailles et réformation des abus qui se commettent au fait d'icelles en la généralité de Caen; bourgeois de Caen possédant fonds; le terroir de la paroisse se compose de 100 acres de terre environ, dont 75 possédées par les nobles, bourgeois et habitants taillables d'autres paroisses, et 25 seulement par les taillables du lieu. — 1624, 22 juillet, production par Jean Durand, prêtre, ci-devant trésorier de l'église, des pièces et écritures de la gestion du trésor depuis qu'il est curé et trésorier: délibérations, compte en original de Jean Durand, trésorier et curé, de 1616, les comptes en original rendus par André Godart et Jean Bonpain, M<sup>e</sup> Jean Laffecteur, curé, en leur première date du 9 sept. 1554; grand journal et inventaire général des pièces, lettres et écritures appartenant au trésor, collationné devant les tabellions de Préaux en 1619; déclaration des comptes de Nicolas Bonpain et Robert Godart, trésoriers, en

1533, de Richard Belliart, éc., s<sup>r</sup> de Goupillères, trésorier, en 1550 et 1551, en leur dernière date de 1555, etc., lesd. pièces communiquées aux trésoriers à charge de les rendre quand besoin sera.

E. Suppl. 889. — GG. 3. (Cahiers.)—Moyen et petit formats, 98 feuillets, papier.

**1668-1735.** — Michel Le Roux, autre Michel Le Roux, Pierre Le Roux, curés. — 1668, 28 avril, bapt. de Catherine Desaulnés; m., Catherine Dorenlot, femme de Robert Jullien, sieur de La Roque, procureur en l'Élection de Caen. — 1669, 5 mai, bapt. de Geneviève Rivière; m., Jeanne Le Vavasseur; p., François Jullien, sieur du lieu de Goupillères, avocat du Roi en la vicomté de Caen, son mari. — 1676, 5 mars, bapt. de.... (lacéré), fils de Pierre Costentin, bourgeois de Caen, et d'Anne Jullien; p., Germain Jullien, avocat, bourgeois de Caen. — 1685, 19 mars, sépulture de Marguerite Cliquet, veuve de Denis Jullien, s<sup>r</sup> de La Roque, procureur en l'Élection de Caen; — 15 sept., bapt. d'Antoine Le Compte; p., Antoine Jullien, avocat à Caen, sieur de Goupillères; m., Marguerite du Quesney, sa femme. — 1689, 27 janvier, bapt. de Jacques, fils de Julien Cécire, s<sup>r</sup> de La Croix, et de Julienne Denis; p., Jacques Cécire, chanoine régulier en l'hôtel-Dieu; m., Madeleine Jullien, fille dud. François. — 1705, huit janvier, sép. du curé Michel Le Roux, 70 ans; — 14 février, marr., Anne (de, rayé) Formeville, épouse d'Antoine Jullien, s<sup>r</sup> de Goupillères. — 1706, 19 août, p., Louis Le Neuf, conseiller au grenier à sel de Caen. — 1711, 12 janvier, bapt. d'Anne-Jacqueline Rivière; m., Anne de Formeville; p., M. de Goupillères, directeur de la Monnaie à Caen. — 1712, 12 juillet, sép. du curé Michel Le Roux; « son corps a été placé dans le cœur au côté gauche de feu son prédécesseur qui est au milieu du cœur devant le grand autel, inhumé le sept de janvier 1705 après 43 ans de sa cure, lequel lui donna le nom sur les fonds baptismaux et sa cure qu'il lui résigna. » — 1720, 16 oct., mariage de M<sup>e</sup> Pierre-Louis Leprestre et d'<sup>elle</sup> Marie-Élisabeth Fiant, sur dispense de bans par Buffard, curé de S<sup>t</sup>-Paix, docteur et professeur en théologie, official de M. de Lorraine pour le siège de Caen. — 1721, 29 mars, par., Antoine-François de Goupillères, avocat au siège présidial de Caen. — 1726, 23 déc., sép. de Françoise Des Cotis Jullien, 84 ans. — 1729, 24 avril, marr., Jacqueline Fortin, dame de Goupillères; p., Antoine Jullien, sieur de Ronceré. — Le 4 février 1731, M<sup>e</sup> Michel Cécire, curé de Baron.

originaire de cette paroisse, a été inhumé à Baron. — 1732, 23 mars, bapt. de Jacques-Antoine-Joseph, fils d'Antoine Jullien, seigneur de Goupillières et de St-Hilaire, et de Jacqueline Fortin; p., Jacques de Fouques, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil-Mennetot; m., Élisabeth Du Buisson (elle signe Dubisson de Goupillière). — 1734, 25 févr., parr., François Carrel, chevalier, marquis seigneur et patron des Yveteaux; — 11 nov., marr., Marie-Anne-Élisabeth Sarasin, p., Pierre-Guérin Fiant, procureur du Roi à Évrecy. — Délibérations. 1691, 25 mars, les paroissiens tiennent quitte le curé Le Roux de ce qu'il peut devoir au trésor, parce qu'il a fait plusieurs dépenses à l'église, une sacristie, une contretable, des livres, des fenêtres, pavage du chœur, fonts baptismaux, etc. — Bannies des avoines dues à la comtesse de Franquetot; bannie à titre de ferme des héritages appartenant au trésor et « cousturage » de l'église de Goupillières, etc. — Audiences de contrats.

E. Suppl. 890. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 74 feuillets, 17 pièces intercalées, papier.

**1736-1757.** — Pierre Le Roux et Michel-François Coutance, curés. — 1736, 20 mai, nomination de Pierre-Jacques-Antoine-Raven, né le 24 mars, fils d'Antoine Jullien, éc., seigneur de Goupillières et de St-Hilaire, et de Jacqueline Fortin, ondoyé et baptisé le 27 dud. mois sur permission par M. de Gravelle, vicaire général de l'évêque de Bayeux, de l'ondoyer et de différer pendant 3 mois l'imposition du nom; p., Pierre Jullien de Goupillières, éc., de Septvents; m., Jeanne-Constance-Thoinette Jullien de Goupillières; — 19 juin, sép. de Julien Cécire, s<sup>r</sup> de La Croix, 86 ans; — 23 juin, sép. de Julienne Denis, veuve dud. Cécire, 66 ans; — 14 août, bapt. de Pierre-Jacques Le Roy; p., Jacques-Antoine-Joseph Jullien, éc., s<sup>r</sup> de Goupillières; m., Jeanne-Françoise Jullien de Goupillières, sa sœur. — 1737, 7 nov., bapt. d'Alexandre, fils desd. Jullien et Fortin. — 1738, 27 juin, bapt. de Jean-Étienne Du Teil; p., Jean Cécire, s<sup>r</sup> des Crettes. — 1742, 11 mars, sép. de Pierre Le Roux, ancien curé, 65 ans. — 1744, 25 avril, sép. de noyés au passage du bœ du Bos d'Anlue. — 1745, 10 mars, bapt. d'Antoine-François-Julien Hébert; m., n. d. Marguerite-Françoise Le Mercier; p., Antoine Julien, écuyer, seigneur et patron de cette paroisse et de St-Hilaire, directeur de la Monnaie de Caen. — 1755, 26 juin, sép. de Charles-Étienne Fleuriot, bourgeois de St-Pierre de Caen, par Charles Le Normand, curé de Grimbosq.

E. Suppl. 891. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 167 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1758-1792.** — M.-F. Coutance, J. Damamé, Jacques-Louis Adam du Longpray (en 1791 et 1792 il signe : procureur de la municipalité), curés. — 1760, 18 janvier, sép. de Charles-Pierre-Modeste, fils de Pierre-Marin Ygouf et de Marie-Thérèse-Gabrielle Le Bidois, bourgeois de St-Pierre de Caen. — 1761, 23 janvier, sép. de Marie La Perrelle, fille de Jacques et de Marie Gohier, « de la religion protestante », demeurant paroisse St-Sauveur de Caen; — 25 janvier, sép. de Michel-François Coutance, curé, 53 ans. — 1765, 28 août, sép. de François Lerot de Blouet, bas officier, ci-devant invalide de la compagnie Duquesne, décédé chez M. de Goupillières, 80 ans. — 1766, 18 décembre, p., Pierre Chutaux, maître d'école de Cury. — 1774, 9 février, sép. d'Antoine Julien, seig<sup>r</sup> de Goupillières, 75 ans. — 1778, 3 février, sép. d'Alexandre Julien de St-Hilaire, seigneur de cette paroisse, chevalier de St-Louis, ancien capitaine exempt des Cent-Suisses de la garde du Roi, 42 ans, mort le 1<sup>er</sup>, apporté de St-Jean de Caen. — 1789, 17 juillet, sép. de Jacques Damamé, curé, 59 ans, par Guillaume Tirard, ancien curé de Préaux, doyen d'Évrecy; — 4 août, bapt. de Jacques-Dominique Patry; m., Marie-Anne Adam, veuve de Laumonier du Longbois, sœur dud. curé, led. acte signé de Jean-Jacques Ruel, notaire royal et apostolique à Caen, et de M. de Caligny, seigneur de Luc. — 1790, 17 février, marraine, Marie-Madeleine-Françoise de Marguerie de Caligny, épouse de M. de Caligny, chevalier, seigneur de Luc, Langrune, Bény et autres lieux.

E. Suppl. 892. — (GG. 6. Liasse.) -- 9 pièces, papier.

**1699-1783.** — Traité de mariage de François Fouray, de Goupillières, et Philippine Bertheaume, de Culey-le-Patry (1691). — Extrait du registre des sépultures de l'église de Plongouver, diocèse de Tréguier, pour 1756. — Promesse de mariage entre Guillaume Barassin, m<sup>e</sup> jardinier, et Jeanne Ligne, tous deux de cette paroisse, le futur auparavant de celle de Goupillières; certificat de proclamation de bans par Gourjon, vicaire de St-Sulpice de Paris (1773): légalisation par le vicaire général et sceau plaqué de l'archevêque de Paris. — Publications à Cury, Grimbosq et St-Martin-de-Sallen. — Dispenses de bans.

## Hamars.

E. Suppl. 893. — GG. 1. (Cahiers.) — Moyen format, 216 feuillets, papier.

**1700-1739.** — Église paroissiale de Notre-Dame de Hamars. — Pierre de Bonnefoy, Bon-François Boscher, Guillaume Fouet, curés. — 1700, 16 avril, bapt. de François, fils de François de Beausein, éc., s<sup>r</sup> de La Ferté, et de Marie Ruel; p., François Ruel, s<sup>r</sup> du Fresne: — 8 juillet, s<sup>ép</sup>. de lad. Ruel; — 27 août, une fille sortie de Marie Barassin qui n'a voulu déclarer à qui elle la veut donner; — 14 nov., bapt. de Charlotte fille de Charles Alexandre, s<sup>r</sup> du Bourg, et de Marie Catillon; p., Gabriel-François Piédoue, éc., vicomte d'Évrecy. — 1703, 18 mai, s<sup>ép</sup>. de Pierre de Bonnefoy, curé; — 29 août, bapt. de Marie Liétot par Robert Joanne, prêtre habitué en l'église St-Jean de Caen, commis par l'official de Caen pour desservir la paroisse; — 29 nov., mar. de Gilles de St-Gilles, agent et intendant des affaires de M. de Matignon, et Anne-Catherine Alexandre, en présence d'Anne de Beusain, mère de l'épouse, veuve de Ravend Alexandre; — 1<sup>er</sup> décembre, mar. de Michel Le Harivel, s<sup>r</sup> d'Erville, de Valcongrain, et Marie Alexandre, fille desd. Ravend Alexandre, s<sup>r</sup> du Hautbosq, et Anne de Beusain. — 1704, 25 août, bapt. de Gillette-Françoise-Anne, fille de François Le Sens, éc., s<sup>r</sup> de Coursy, et Françoise Alexandre; m., Anne Fortin, épouse de M. de La Tour. — 1706, 22 juillet, s<sup>ép</sup>. dud. curé Boscher, âgé de 29 à 30 ans. — 1707, 19 nov., s<sup>ép</sup>. de M. de Panthou, écuyer, s<sup>r</sup> du Vaugoude. — 1710, 24 avril, bapt. par le vicaire Antoine Brodon de François-Raven, fils de Jeune Le Téliet, produit des œuvres de Guillaume-Raven de Beausein, écuyer, s<sup>r</sup> de La Motte, selon la déclaration que lad. Jeanne a faite et que Jacqueline Londe, sa mère, a signée; m., Catherine Auvray, sage-femme. — 1711, 20 sept., s<sup>ép</sup>. de Jacques Le Sens, éc., 48 ans. — 1712, 4 février, bapt. de Guillaume-Philippe, fils de Philippe-Raven Alexandre, s<sup>r</sup> du Hautbost, et de Geneviève Seguin. — 1712, 9 sept., s<sup>ép</sup>. de François de Beussein, éc., s<sup>r</sup> de La Ferté, 55 ans. — 1716, 9 déc., mar. de Jean Patry, sieur de Vaucelle, gouverneur pour le Roi du château de la Latte en Bretagne, chevalier de St-Louis, fils de feu Philippe et de Charlotte Alexandre, et Anne Grossard, fille de feu René et de Françoise Alexandre, en présence de François Le Sens, écuyer, s<sup>r</sup> de Courcy, beau-père

de l'épouse, etc. — 1722, 13 avril, réhabilitation du mariage de François Le Sens, éc., s<sup>r</sup> de Courcy, et de Françoise Alexandre, selon les formes prescrites par le concile de Trente, sans publication de bans, dont ils ont obtenu dispense, ainsi que du 4<sup>e</sup> degré d'affinité, de M. de Lorraine, évêque de Bayeux « les dites parties aiant aprochés des sacremens de pénitence et d'eucharistie, et étant séparées *quo ad thorum* », le tout conformément à la dispense et aux ordres de l'évêque, du 5 juin 1721, en présence d'Anne de Beusain, mère de l'épouse, de Philippe-Raven Alexandre, s<sup>r</sup> du Hautbost, son frère, etc. — 1723, 13 novembre, mar. de Félix Dandel, seigneur et patron « de Theure et de Bourg », fils de Félix et de Gabrielle Le Roulx, de Démonville, et Gillette-Anne-Françoise Le Sens, fille de François Le Sens, éc., s<sup>r</sup> de Courcy, et de Françoise Alexandre; — 28 décembre, bapt. de Jean-René-Bruno Le Bouvier; m., Renée-Françoise-Anne-Marguerite Fauche de Cordey, fille de Pierre Fauche, chevalier, seign<sup>r</sup> de Cordey, « Aumoy », etc., et d'Anne-Françoise de Brinon; p., Maximilien-René-Bruno Anzeray, chevalier, marquis de Courvaudon, fils aîné de Maximilien-Constantin, chevalier, marquis de Courvaudon, seigneur et patron de cette paroisse et autres lieux, président à mortier au Parlement de Normandie. — 1724, 29 août, s<sup>ép</sup>. de François Le Sens, s<sup>r</sup> de Courcy, 60 ans. — 1725, 13 mai, s<sup>ép</sup>. de Jean Patry, s<sup>r</sup> de Vaucelle. — 1726, 4 oct., s<sup>ép</sup>. de Gaspard de Panthou, 82 ans. — 1731, s<sup>ép</sup>. de Françoise de Croisilles, femme de M. de Panthou, 75 ans. — 1732, mar. de Jean-François Goguet de Branville, avocat en Parlement, de la paroisse de Vaucelles, et Anne-Françoise Le Sens, fille de François, s<sup>r</sup> de Courcy. — 1733, 8 janvier, mar. de Guillaume de Moges, éc., s<sup>r</sup> de Garencières, fils de feu Nicolas, seigneur de Montenay, de Courvaudon, et Marguerite de Panthou, fille de défunts Gaspard et Françoise de Croisilles, de Hamars, en présence de Joseph de Moges, éc., s<sup>r</sup> de Glatigny. — 1733, 25 mars, s<sup>ép</sup>. d'Anne de Beusain, 82 ans. — Déliverations: élections de procureurs-syndics, de trésorier, etc.

E. Suppl. 894. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 264 feuillets, papier.

**1740-1770.** — Fouet, Gilles Alexandre, sieur du Hautbosq, curés. — 1741, 25 fév., bapt. par Jacques Guillard, vicaire de Banneville, de Jacques-René-Bernard, fils de Jean Guillard, commis aux aides au

département de Hamars. Élection de Caen. — 1743, 27 mai, bapt. de Madeleine-Marthe-Élisabeth, fille de Pierre-François Courtin, commis receveur au département de Hamars, et d'Anne-Angélique-Élisabeth Pesseau; p., Jacques-Denis Courtin, avocat en Parlement. — 1744, 12 nov., bapt. de Pierre-René, fils de Pierre-François Courtin d'Ermenonville, bourgeois, et d'Angélique-Anne-Élisabeth Pesseau; p., René Pesseau, avocat en Parlement; m., Marthe Courtin de Torsay, bourgeoise de Nogent-le-Rotrou. — 1745, 2 mai, sép. par Nicolas Épirdorge, docteur en théologie, ancien recteur de l'Université et professeur d'éloquence, à présent curé de St-Samson d'Aunay, du curé Guillaume Fouet, licencié aux lois, dans le chœur de l'église de la paroisse, « laquelle il a fait construire et orner par ses soins ». — 1748, 11 oct., bapt. de Marie-Perrette-Henriette, fille de François Le Chevrel, employé; m., Marianne-Perrette-Henriette de Rabodanges, marquise de la Ferté-Senneterre; p., Jean-Henri, comte de Rabodanges. — 1751, 10 sept., mariage de n. h. François Le « Goff », sieur de « Botioche », originaire de Vannes, résidant à Hamars, et Marie de La Salle. — 1754, 23 janvier, bapt. de François, fils de François Golf, capitaine des commis aux gabelles, et de lad. de La Salle. — 1754, 17 déc., bapt. de Raphaël-Philippe-Charles, fils de Philippe Léger, employé dans la brigade ambulante de Hamars, et de Charlotte Le Neuf; p., Pellevé, curé de Bonnemaison; m., Marie-Élisabeth Castel, épouse de M. de Mézières, officier de l'hôtel Royal des Invalides. — « Le mercredi quinziesme jour d'aoust mil sept cents cinquante neuf, la confrérie du saint Rosaire a été rétablie et érigée dans l'église parroissiale de Notre-Dame de Hamars par un décret de Monseigneur de Rochechoart, évêque de Bayeux, qui se voit au pied d'une requête à luy présentée par discrete et vénérable personne Maître Gilles-Henry-Charles Alexandre Dubautbosq, curé de cette paroisse, laditte requeste avec la réponse à icelle copiée et insérée dans le registre destiné à recevoir les noms des confrères et sœurs du saint Rosaire, ainsy que les statuts et réglemens faits et à faire au sujet de cette pieuse confrérie. Le Petit de La Pommeraye, vic. de H. » — 1768, 9 février, mar. de Jean-André Le Normand, sieur de Prébois, fils de feu Jean, notaire à St-Martin de Sallen, de la paroisse de St-Etienne de Caen, et Marie-Jeanne-Françoise-Louise-Olive Léonard de Valenci, fille de Bernardin Léonard, écuyer, sieur de Valenci, originaire de Danvou, résidant à Hamars, en présence de Charles Léonard,

écuyer, sieur du Bois, oncle de l'épouse, etc. — 1769, 29 juillet, sép. de Gillette-Françoise-Anne Le Sens de Séjourney, 67 ans.

E. Suppl. 895. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 310 feuillets, papier.

**1771-1793.** — Gilles-Henri-Charles Alexandre Du Hautbosq, curé; le 4 janvier 1777, suivant les lettres d'approbation expédiées à Bayeux à Jacques-Louis Louvel, prêtre de ce diocèse, en date du 15 novembre 1776, pour exercer les fonctions de vicaire à Hamars, led. curé lui accorde tous ses pouvoirs à cet égard; Louis-François Burnel et Jean-François Mannoury, desservants; le 15 janvier 1785, inh. dud. Alexandre Du Hautbosq, curé, 70 ans; de Cassagneau, curé. — « Nous soussigné, curé de cette paroisse, obligé de céder à la force, avons ce jour d'hui, dix neuf juin mil sept cents quatre vingt onze, interrompu l'exercice de nos fonctions curiales, sans renoncer en aucune manière à nos droits tant spirituels que temporels, nous déclarant toujours de fait et de droit curé de cette paroisse, et deffendant à ce titre que nous tenons de l'église et que nous ne remettrons qu'à elle, à tout prêtre de s'ingérer dans l'exercice de nos fonctions, lui déclarant que tout acte de juridiction qu'il oserait se permettre dans notre église sera criminel, nul et de nul effet, comme réprouvé par Jésus-Christ, condamné par l'église et manquant de tout consentement même tacite de notre part; pour quoi avons protesté et protestons contre toute atteinte quelconque qu'on oserait porter à nos droits susdits, laquelle protestation nous avons consignée sur ce notre registre, pour y servir de monument perpétuel de notre volonté constante de remplir nos devoirs de seul légitime pasteur de cette paroisse et de la violence qui nous force d'en interrompre l'exercice publique. Fait et signé les dits jour et au que dessus. De Cassagneau, curé de Hamars. » — A la suite, actes par Delauney, curé constitutionnel, qui signe en 1793 les actes de naissances, mariages et décès, soit comme officier public, soit comme curé. — 1772, 9 mars. h. de Jacques, fils de François de Seulle, « capitaine employé ». — 1773, 20 février, mar. d'Adrien-Jean-Antoine Lebourg, bourgeois de Caen, et Marie-Anne-Françoise de Jacquesson, fille de feu Charles-Jean-François, écuyer, et d'Anne-Françoise Alexandre, demeurant à Vieux. — 1776, 23 janvier, sép. de Jean-Jacques Benjamin, avocat au Parlement de Paris, 72 ans; — 14 juillet, sép. de Marie-Anne,

21 mois, fille de Guillaume Chapelle, maître d'école, et de Jacqueline Le Normand. — 1777, 17 avril, p., André Dallibert, capitaine général des fermes. — 1778, 13 mai, bapt. de Victor-Amand, fils de Jean Suriray et de Jacqueline Restout; p., Thomas-Bernard Restout, docteur médecin: m., Marie-Élisabeth Restout; — 13 nov., bapt. de Louis-François, fils de Louis Benjamin et de Madeleine Le Harivel de Mézières, par le desservant Burnel, titulaire de la chapelle de Brucour; p., Louis-Ravent Le Harivel de Mézières, écuyer, garde du corps du Roi, capitaine de cavalerie, pensionnaire du Roi; m., Anne-Françoise Le Sens de Benjamin. — 1779, 16 janvier, bapt. de Marie-Anne-Félicité, fille de Jean-Baptiste Hébert, employé dans les fermes du Roi; m., Marie-Anne de Lorme, épouse de Bodey, capitaine; p., Jacques-Alexandre Aubin, capitaine de brigade; — 24 mai, bapt. de Victoire-Louise-Marie-Françoise, fille de François Le Goff et de Marie Chappe; m., n. d. Louise de La Mariouze, veuve de Michel Julienne de Lassy; p., n. h. Anne-Françoise Le Goff, grand père de l'enfant. — 1780, 7 nov., bapt. d'Olive-Marie, fille de Louis Benjamin, sieur des Bigues, et de Madeleine Le Harivel de Mézières, par Burnel, desservant de Hamars, curé d'Audouville; m., Claude-Françoise Goguet-Branville, veuve d'Augustin-Léonor Le Mercier; p., Alexandre Le Harivel de Mézières, écuyer, garde-du-corps du Roi, capitaine de cavalerie, pensionnaire du Roi. — 1781, 4 juillet, mar. d'Hilarion Lecoq, écuyer, s<sup>r</sup> des Mares, de la paroisse de Gorges, diocèse de Coutances, fils de feu Jacques Lecoq, éc., s<sup>r</sup> du Bois, et de Françoise Lecoq, et Jeanne Dulhamel, de St-Thomas de St-Lo. — 1782, 22 janvier, p., Jacques-Augustin Fautrel, capitaine de la brigade de Bauquay; — 19 décembre, copie d'acte, du 30 octobre, du mariage à Bayeux de Charles-Antoine-Olivier Le Mercier Du Hamel, fils de feu Augustin-Léonor et Claude-Françoise Goguet de Branville, demeurant à Vacognes, et Marie-Henriette-Angélique Alexandre, fille de François-Charles-Gabriel Alexandre de Boislauney, et de Jacqueline-Guérine-Marie-Jeanne-Marthe Fiant, de Hamars, ledit extrait relaté sur le registre de Hamars à la réquisition d'Alexandre de Boislauney, pour servir à la postérité en cas de besoin; — 6 sept., sép. d'une fille de Jean Lacainne, morte incontinent après avoir reçu le baptême des mains de Jeanne Gouget, veuve de François Salles, sage-femme ordinaire de Hamars. — 1783, 10 mai, p., Jean-Jacques-François Bottet, avocat au Parlement

de Paris, de la paroisse de St-Lambert. — 1784, 31 janvier, sép. de Marie-Madeleine Le Harivel de Maisières, veuve de Louis-Jean-François Benjamin, 35 ans, et de Guillaume-Hyacinthe-Edmond Planchon, fils de Pierre-Mathurin-Hyacinthe Planchon, écuyer, seigneur de « Mehediot », et de Marie-Angélique-Catherine Le Sassier de Surville, 15 mois. — 1785, 10 avril, sép. de François-Charles-Gabriel Alexandre, sieur de Boislauney, bourgeois de Caen, 67 ans 9 mois; — 30 nov., sép. de Jean-François Mannoury, desservant, 47 ans. — 1789, 26 janvier, mar. de Jacques-Guillaume de Baudre, écuyer, employé dans les fermes du Roi, résidant à Hamars, fils de Guillaume de Baudre et de Jacqueline Le Chartier, de la paroisse de St-Martin de la Besace, et Catherine Renault, en présence de Jacques-Louis-François Le Rouvillois, capitaine de la brigade de Hamars; — 17 février, bapt. de Marie-Colombe, fille de Philippe Alexandre, s<sup>r</sup> de Boislauney, et de Charlotte-Agathe Jourdan. — 1790, 30 août, bapt. de Louis-Philippe, fils des précédents; p., Pierre-Jacques-Jean-Louis Fiant, avocat au bailliage de Caen; m., Marie Vivran, son épouse. — 1793, 28 janvier, déclaration de décès par Guillaume Chapelle, maître d'école. — A la fin, table des actes de 1792: 28 baptêmes, 6 mariages, 14 sépultures.

E. Suppl. 896. — GG. 4. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1751-1758.** — Dispense et publications de bans.

#### Maizet.

E. Suppl. 897. — BB. 1. (Cahier.) — Moyen format, 10 feuillets papier.

**1724-1744.** — « Registre des certificats de la paroisse de Maizet. » Collecteurs du sel et de la taille, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 898. — BB. 2. (Registre.) — Grand format, 136 feuillets papier.

**1788-an XI.** — Délibérations. — Sur le plat: « Registre des délibérations de l'Assemblée municipale de la paroisse de Maizet, commencée le 24 d'août 1783 en vertu de la lettre de M. le contrôleur général. » — 1788, 24 août, assemblée des syndic et membres de la municipalité de Maizet, au désir de la lettre écrite par le contrôleur général à la commis-

sion intermédiaire de Caen, en date du 14 juillet 1788, à eux parvenue le 22 août, à laquelle s'est présenté le général de la paroisse, lequel les a requis de présenter une supplique à l'assemblée provinciale de Caen, tendant à la connaissance de l'état de la paroisse, ce qu'ils ont arrêté pour le 22 septembre; — 22 sept., démission de Joseph Aude, un des 3 membres de la municipalité, qui établit son domicile à Caumont près Harcourt; nomination de collecteurs: — 12 octobre, élection de Pierre Massienne, ancien juge consul de Caen, propriétaire à Maizet. — 2 délibérations seulement en 1789: 15 février et 15 9<sup>me</sup>. — Au f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup> commencent les délibérations de 1790, à partir du 3 janvier.

E. Suppl. 899. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 84 feuillets, papier.

**1615-1653** — « Cy est le registre des baptêmes, mariages, audiences et sépultures qui ont esté faictes par moy, Pierre Le Provost, prestre, curay de l'église parroissiale de Sainct-Vigor de Maizet, natif de la paroisse de Montigny, commençant le huit yesme jour de febvrier l'an de grace 1615, pour aprobatation de quoy j'ay signé ce présent ces jour et an dessusdictz. » — 1615, 12 février, décès de Nicole Mirey, curé, inh. dans l'église; — 12 mars, François, fille « pour Pierre Du Rozel, escuier, et Marie Pasquier, en ligne bastarde »; p., François Violle, fils bâtard d'Antoine de Sarcilly, écuyer; — 9 juin, b. Robert Le Héron; p., Robert de Sarcilly, éc., fils du sieur de Brucourt. — 1617, 15 février, b. d'un fils bâtard pour Antoine de Sarcilly, éc., nommé François; la mère non indiquée; en marge: François, fils bastard du sieur de Sarcilly; — 4 avril, m. Guillaume de La Salle et Marthe d'Anisy, fille de Pierre d'Anisy, éc., s<sup>r</sup> des Montz; — 25 octobre, Gilles, fils de Hugues Le Cordier, tabellion, et Madeleine Huet. — 1618, 2 mai, un fils pour Collette, fille de feu François Buot, laquelle a déclaré appartenir à Antoine de Sarcilly, écuyer, et l'avoir conçu de son fait, nommé Guillaume; en marge: Guillaume Collette. — 1619, 12 février, m. Nicolas Du Teil, s<sup>r</sup> de Samoy, et Catherine de Sarcilly, fille de François de S., s<sup>r</sup> de Brucourt, en présence de Charles de Sarcilly, éc., s<sup>r</sup> de Montgaultier, le s<sup>r</sup> de La Selle, Gabriel de Sarcilly, capucin, frère de lad. fille, Catherine de Sarcilly, femme du s<sup>r</sup> des Montz, etc.; — 29 octobre, déc. de Jean d'Anisy, inh. dans l'église au chœur et chancel par permission du sieur et

patron dud. lieu. — 1620, 23 février, b. d'une fille pour Nicolas de Sarcilly, éc., conçue en ligne de bâtardise, nommée Marie Du Puis par la d<sup>e</sup>lle fille de M<sup>l</sup> de « Vaulcongrain »; — 18 avril, un fils pour Hugues Le Cordier, tabellion, nommé Jacques par Jacques Cœuret, éc., fils du s<sup>r</sup> des Mesnils. — 1621, 9 février, décès de Catherine de Sarcilly, femme de Pierre d'Anisy, éc.; — 19 novembre, décès de François de Sarcilly, éc., s<sup>r</sup> de Brucourt, inhumé en l'église S<sup>te</sup>-Catherine de Honfleur. — 1622, 10 sept., b. d'une fille bâtarde pour Nicolas de Sarcilly, éc., et Catherine Adelaïne, nommée Isabelle par Isabelle Esnault et Jean Le Provost, bourgeois de Caen; en marge: Isabel Catherine. — « Le lundy quinze yesme jour de may mil six centz vingt trois, il a esté baptisé une fille en ligne de bastardise appartenante à Jacques Marie et Marguerite Renault, ses père et mère, nommée Anne par Anne Bertault et Pierre Després, ses parrin et marrine, ladicte fille décernée et déclarée ligitime par dispence obtenue en court de Rome par lesd. Marie et Renauld, ses père et mère, l'an de l'Incarnation de Nostre Seigneur 1623, les ides d'avril, dont l'entérinement a esté accordé par l'official de Caen le saize<sup>me</sup> jour de septembre mil six centz vingt trois. » — « Le jedy vingt huit yesme jour de septembre mil six centz vingt trois, Jacques Marie a esté espouzé en face de Saincte Église avec Marguerite Renaud, suivant la dispence par eux obtenue de Nostre Sainct Père le Pape, donnée à Sainct-Pierre de Romme, l'an de l'Incarnation de Nostre Seigneur mil six centz vingt trois, le jour des ides du mois d'avril dernier passé, signé: Joannes-Baptista, à laquelle dispence est attaché par un filet de chanvre en forme de sceau, une petite plaque de plomb en rotundité, sur laquelle sont marquées et eslevées en bosse deux testes en forme d'homme avec une croix interposée d'un costé, et de l'autre sont escritz et eslevés ces motz: Gregorius papa XV. Et sur le doos d'icelle dispence est eserit: Registrata in Secretaria apostolica. Et plus bas est eserit: J. Valtier, bancharius Rothomagensis, expediri curavit. Ladicte dispence vériffiée et entérinée devant Monsieur l'official de Bayeux au siège et court ecclésiastique de Caen, par acte ou sentence donnée de luy le saize yesme jour de ce présent mois et an par laquelle, conformément à la teneur de lad. dispence, lesd. Jacques Marie et Marguerite Regnauld sont permis, dispencés et autorizés se marier ensemblement, ensemble les enfans qui sont sortis et engendrés d'eux par cy devant par compagnie et copulation charnelle, qui est une fille

nommée Anne, baptisée le quinze yesme jour de may dernier, et ceux qui sortiront et seront produictz et engendrés à l'advenir par lesd. Jacques Marie et Marguerite Regnauld après la céléb[r]ation dud. mariage, sont décernés et déclarés légitimes par lad. dispence et acte d'entérinement cy-devant dabtées pour les causes et raisons y contenues et mentionnées, ledict mariage célébré en la présence de maistre Thomas Le Roux, pbr., M<sup>e</sup> Pierre de La Fosse fils Laurens, Pierre Fossé fils Robert et Anne Jourdain, sa femme, Gillette Desertz, veufve de Philippes Rooze, François Marie seur dud. Jacques, Anne et Guillemette Renauld, seurs de lad. Marguerite, Jacques Bénard et plusieurs autres personnes à ce présens. » — « Nota. Le vendredy douze yesme jour de juillet mil six centz vingt quatre, j'ay baillé et rendu escro en justice de tout le contenu cy-devant escrit en ce présent registre, le tout suivant la réquisition du procureur du Roy au bailliage et siège présidial de Caen. — 1625, 15 août, b. d'un fils bâtard pour le s<sup>r</sup> de Rougemont, nommé François par la d<sup>e</sup>lle veuve du s<sup>r</sup> du Buscq. — 1626, 27 janvier, une fille pour Nicolas de Sarcilly, éc., et Catherine Adellaine, conçue et engendrée en ligne de bâtardise, nommée Adrienne par d<sup>e</sup>lle Catherine d'Anisy et Hugues Le Cordier, tabellion. — 1626, 14 juin, audience par Richard Salles, vicaire, à la stipulation de n. h. Charles Basire, sieur de Lespiney, d'un contrat passé devant les tabellions de Caen, le 10 desd. mois et an, par lequel n. h. Charles « Le Hérisier », sieur de « Firville » et autres terres, a vendu à noble seigneur Antoine de Sillaus, écuyer, chevalier, conseiller du Roi en ses Couseils d'État et privé, baron de Creully et autres seigneuries, le fief noble et châtellerie appelé L'Honneur d'Amayé, assis à Amayé-sur-Orne, Maizet et paroisses circonvoisines, un autre fief ou membre de fief assis à Amayé et environs, nommé le fief de Mondrainville, auquel est annexé l'honneur de présenter au bénéfice et cure de lad. paroisse d'Amayé, un autre fief ou membre de fief appelé le fief de Maizet, assis en lad. paroisse et autres circonvoisines, lad. vente faite pour le prix de 2.000 l. de principal et 312 l. t. pour le vin. — 1627, 14 oct., m. de Jean Patry, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Lambert, et Diane de Beaulard, fille de n. h. Jean de Beaulard, s<sup>r</sup> et patron de Maizet. — 1627, 7 novembre, audience d'un contrat passé devant les tabellions de Caen, le 6 desd. mois et an, par lequel M<sup>e</sup> Jean Le Hericy, s<sup>r</sup> prieur de S<sup>t</sup>-Gabriel, a vendu à Jacques Bénard, sieur de Routot, conseiller du Roi au siège présidial de Caen, trois fiefs nobles avec leurs dignités, franchises et

libertés, savoir: le premier appelé L'Honneur et châtellerie d'Amayé, le second assis en lad. paroisse d'Amayé et aux environs, nommé le fief de Mondrainville, duquel fief de Mondrainville et d'Amayé dépend la cure et patronage du bénéfice et cure d'Amayé, le 3<sup>e</sup> nommé le fief ou membre de fief de Maizet assis en lad. paroisse de Maizet et autres paroisses circonvoisines; la vente faite pour le prix de 2.616 l. 7 sols de principal et 150 l. de vin. — 1628, 30 août, décès du fils du s<sup>r</sup> de Brucourt Sarcilly, inh. dans la chapelle contenue dans le chancel de l'église, par permission du s<sup>r</sup> de Maizet. — 1631, 26 janvier, cérémonies du baptême d'Anne, fille de feu Nicolas de Sarcilly, vivaut écuyer, sieur de Vallency, et de Barbe Jollain. — « Le jeudy vingt-neuf<sup>e</sup> jour de may l'an mil six centz trente et un, jour et feste de l'Ascension de Nostre Seigneur Jésus-Christ, Estienne Couanne, de la paroisse de Suillac-La-Chappelle en l'évesché d'Orléans, décéda en la paroisse de Maizet après avoir déclaré qu'il estoit professeur de la religion chrestienne, catholique apostolique romaine, et après avoir demandé et receu l'absolution de l'Église, fut inhumé et enterré au cymetière de l'église parroissiale de Saint Vigor de Maizet, le tout ayant esté fait après avoir par luy apparu de lettres testimonialles de vita et moribus escriptes sur parchemin signées et attestées par maistre Jean Havard, prestre, curé de lad. paroisse de Suillac-la-Chappelle aud. évesché et diocèse d'Orléans, dabtée du quinze<sup>e</sup> jour de mars dernier passé, lesquelles lettres font foy et attestent que led. Couanne estoit pellerin voyageant et accomplissant le pèlerinage de Saint Mein. » — 1631, 29 sept., décès de Gilles Du Rozel, éc., s<sup>r</sup> de La Vallée. — « Je souz signé damoiselle Magdeleine Huet, faisant profession de sage-femme et assistant les femmes en travail d'enfant, certiffie à tous qu'il apartiendra que ce mécredy trois yesme jour de décembre mil six centz trente et un, je me suis transportée en la maison de Roulland Le Febvre en la paroisse de Maizet, et là j'ay assisté la femme dud. Le Febvre estant en travail d'enfant, et ayant icelle femme enfanté et produit un fils, pour raison et à cause du peu de vie qu'il a eu, l'impossibilité de le porter baptiser en l'église, et pour la nécessité de son salut, j'ay icelluy enfant baptisé en gardant bien et deument la forme requise en ce sacrement, mon intention estant de le baptiser au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprist, conformément à l'intention de l'Église catholique apostolique Romaine, en appliquant la matière saint sacrement de baptesme et versant de l'eau sur

la teste dud. enfant estant encor en pleine vie. ce que j'ay fait en la présence de Jeanne Le Cordier, femme de Pierre Hais. Ce que j'ay signé en la présence de Pierre Durand et Jean Cauville, tesmoins. »

1632, décès de : Jean Chapperon, bachelier en théologie, curé de N.-D. d'Évrecy, doyen dud. lieu (5 janvier) ; Nicolas Philippe, « licencié aux saint droictz et decreptz » en l'Université de Paris, curé de Montigny (5 novembre) ; Gabriel Du Jardin, curé de Fierville (3 décembre). — 1633, 6 juin, décès de Marguerite de Taillebois, veuve de Gilles Du Rozel ; — 3 août, mariage de Charles Girard, bourgeois de Caen, et Catherine d'Anisy, en présence de Fabien Guard, capucin, frère dud. Charles, Pierre d'Anisy, ec., père, et Antoine d'Anisy, frère de lad. fille. — 1635, 23 décembre, baptême de Marthe, fille de Thomas de Sarcilly, éc., s<sup>r</sup> du Buseq et de Brucourt, et Marie Bénard ; m., Marthe Du Thon, fille de M. Du Quesney, éc., conseiller au présidial de Caen ; p., Antoine d'Anisy, éc. ; — 22 décembre, baptême, sans imposition de nom, à cause de nécessité et infirmité, d'un fils pour Pierre Suhard, éc., seigneur d'Anferville, et Anne Beullard, laquelle a dit l'enfant né le 25 août précédent. — 1637, 15 août, Jeanne Dajon décéda dans la maison qui fut Rouzée au hameau de Flagy dépendant de Maizet aux enclaves de S<sup>te</sup>-Honorine-du-Fay ; — 8 décembre, baptême de Marie, fille d'Antoine d'Anisy, éc., et Anne Fouchault ; m., Marie Bénard, femme de M. de Brucourt Sarcilly ; p., n. h. Jacques Fouchault, contrôleur élu en l'Élection de Falaise ; — 31 décembre, décès de Jean Moudhare, curé de Fierville-en-Bessin. — 1639, 20 mars, baptême de Madeleine, fille de Thomas de Sarcilly, s<sup>r</sup> de Brucourt, et Marie Bénard ; m., . . . (blanc), femme de M. de Rotot, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, p., n. h. . . (blanc) de Malherbe, s<sup>r</sup> de La Pigacière. — 1641, 15 février, décès de Guillaume Acart, curé de Vacognes ; — 22 oct., mariage de Pierre de Saffray, éc., s<sup>r</sup> de Fierville, et Isabelle Beullard. — 1642, 14 septembre, audience d'un contrat passé devant les tabellions de Caen, en date du 21 août précédent, par lequel Anne Beullard, veuve de Pierre Suhard, écuyer, sieur d'« Ampherville », a vendu à Nicolas Le Harivel, écuyer, sieur de Beaumanoir, paroisse de Montilly, vicomté de Vire, moyennant 14,000 livres tournois de principal, tout et tel droit, part et portion lui appartenant en la succession héréditaire de Jean Beullard, écuyer, sieur de Maizet, son père, sans en rien réserver, tant en la paroisse de Maizet, qu'en

celles d'Hérouville et Lébisey, S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen et autres lieux. — 1644, 8 mai, naissance d'un fils pour Antoine d'Anisy, éc., s<sup>r</sup> du lieu, et Anne Fouchault, baptisé le 15 et nommé François par François d'Anisy, éc., s<sup>r</sup> de Cricqueville, en présence de Charlotte d'Anisy, femme de Roulland de S<sup>te</sup>-Marie, éc., marraine ; — 11 août, nomination d'un fils pour Nicolas Le Harivel, éc., s<sup>r</sup> et patron de Maizet, et Catherine de Beullard, qui ont dit l'enfant baptisé il y a environ 14 mois à Montilly, nommé François par François Laisney, éc., s<sup>r</sup> de Torchamps, et Jeanne Le Harivel. — 1646, 19 avril, décès de Catherine de Beullard, femme de M. de Beaumanoir, à cause d'elle seigneur et patron de Maizet ; — 25 février, décès de François Chapperon, prêtre d'Évrecy ; — 9 sept., décès de Pierre Le Verdier, curé de Maisonnelles-sur-Ajon. — 1647, 4 juillet, baptême à S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen de Pierre, fils de Michel Oblin, bourgeois de Caen, maître chandelier, et Françoise Le Provost ; p., Pierre Le Provost, curé de Maizet ; m., Jeanne de Saalles, dame d'Estry ; — 28 août, baptême de Catherine, fille d'Antoine d'Anisy et Anne Fouchault ; m., Catherine d'Anisy ; p., Jean de Baussein, éc., s<sup>r</sup> de Curcy ; — 5 novembre, baptême, sans imposition de nom à cause de nécessité et infirmité, d'une fille pour Robert de Baillehache, éc., s<sup>r</sup> de Rougemont Chamgouberts, et Suzanne Grente, lad. fille représentée par Marie Labbey, de Maizet, chez laquelle elle est en nourrice et pension. — 1650, 24 avril, nomination de Françoise de Sarcilly, âgée de 10 à 11 ans, fille du défunt s<sup>r</sup> d'Anfernet ; m., Françoise de Bures ; p., Éléazar de Sarcilly ; — 9 oct., baptême de Gabriel, fils d'Antoine d'Anisy et Anne Fouchault ; p., Gabriel Le Harivel, éc., s<sup>r</sup> de Maizet. — 1653, 17 janvier, sépulture de Pierre Le Provost, curé. — Parrains et marraines : Catherine de Sarcilly, fille du sieur de Brucourt, Marthe, fille du s<sup>r</sup> des Montz, Pierre Ceuret, écuyer (1615) ; Hugues Le Cordier, tabellion à Préaux (1616) ; Éléazar de Sarcilly, éc., Pierre Auber, éc., s<sup>r</sup> du Fossé (1618) ; Nicolas de Sarcilly, éc., s<sup>r</sup> de Vallency (1622) ; Marguerin Baussein, éc., s<sup>r</sup> de La Croix (1623) ; Georges Auber, éc., s<sup>r</sup> des Prais, Marthe d'Anisy, femme de Guillaume de La Salle (1626) ; Marie de Baillehache, fille du s<sup>r</sup> des Chamgoubert Rougemont (1647) ; Jean Asset, s<sup>r</sup> de Lébisey (1650), etc.

Audiences de contrats concernant terres assises à Maizet, delles d'Orinfontaine, du Haut Poirier, de la Fosse Auber, de la Guère, de l'« Osmosne », des Carreaux, etc., et au hameau de Vallency. Y figu-

rent : Daniel Asset, bourgeois de Caen, François de Sarcilly, écuyer, sieur du Buscq, Richard Mirey, tabellion (1615); Jean Beauillard, sieur et patron de Maizet (1616, ss.); François de Sarcilly, éc., s<sup>r</sup> de Brucourt, Antoine de Sarcilly, éc., s<sup>r</sup> de Vallency (1616); Philippe Bonet, bourgeois de Caen (1620); Philippe Rouault, éc., s<sup>r</sup> des Vaux (1621); Marthe de Malherbe, veuve du s<sup>r</sup> de Brucourt (1627); Thomas de Sarcilly, s<sup>r</sup> de Brucourt (1628); Eléazar de Sarcilly, éc., s<sup>r</sup> de Chandeville, l'église et trésor de Maizet, Marguerin de Baussain, éc., et Françoise Mallon, sa femme (1629); Jean Le Hérissey, chevalier, sieur de Creullet (1630); Roulland Patry, éc., s<sup>r</sup> du Bois (1636); le s<sup>r</sup> de Brucourt (1630); Jacques Cœuret, éc., s<sup>r</sup> de Plaimont (1651), etc. — Sur la couverture : « Depuis plusieurs années que j'étois loin de toy, amante trop aimée, je ne pensois qu'à toy; je suis toujours le même : j'ai de la foy », etc.

E. Suppl. 900. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 70 feuillets, papier.

**1661-1673.** — Baptêmes. — Guy Le Harivel, curé; Pierre de Mongoubert, Pierre de S<sup>t</sup>-George, Jacques Poulain, etc., vicaires; Th. Soret, curé de Goupillières, prêtre commis. — 1663, 17 avril, baptême de Renée, fille de Gabriel Le Harivel, éc., s<sup>r</sup> de Maizet, et de Louise Ruault; m., Renée Patry. — 1664, 20 janvier, baptême de Françoise, fille de Françoise de Bonnefonds, éc., et de Françoise Asset; m., Françoise de Bures, p., Olivier de Bonnefonds; — 18 mai, baptême de Marie, fille desd. Gabriel Le Harivel, seigneur et patron de Maizet, et Ruault; m., Guillemette de Sarcilly; p., Guillaume de Malfilâtre. — 1665, 24 mai, baptême de Jean-Jacques, fils de Georges Beaussein, écuyer, s<sup>r</sup> de La Croix, et de Marie d'Anisy; p. Jean Cœuret, éc., s<sup>r</sup> des Mesnil; m., Catherine d'Anisy; — 14 octobre, Robert, fils desd. de Bonnefond et Asset. — 1666, 12 avril, parrain, Thomas Rouault, éc., lieutenant criminel de S<sup>t</sup>-Sylvain (l'enfant né le 4 février 1664). — 1667, 29 juin, parrain, Marc Le Gardeur, éc., s<sup>r</sup> de Croisilles. — 1669, 11 août, parrain, Julien Le François, curé d'Amayé. — Familles Bénard, Boisramé, Cahieu, Poubelle, etc. — Blanc à partir du feuillet 25.

E. Suppl. 901. — GG. 3. (Registre.) — Petit format, 67 feuillets, papier.

**1661-1671.** — « Registre des mariages faits par moy ou mes vicaires en l'église de S<sup>t</sup>-Vigor de Maizet,

commencé après le décès de feu maistre Guillaume Morin, mon prédécesseur, en l'année 1661, par moy G. Le Harivel, curé de la dite paroisse. » — 1661, 13 novembre, Georges de Baussain, éc., s<sup>r</sup> de La Croix, et Marie d'Anisy, fille d'Antoine d'Anisy, écuyer, et d'Anne Fouquaut, tous deux de lad. paroisse. — Blanc à partir du feuillet 9.

E. Suppl. 902. — GG. 4. (Cahiers.) — Moyen et petit formats, 140 feuillets, papier.

**1661-1716.** — Guy Le Harivel, Jacques Picard, curés; Jacques Le Picard, Barassin, Jean Le Boucher, vicaires; Charles Costard, curé de La Villette, desservant — Sépultures: 1661, 6 mai, Pierre d'Anisy, s<sup>r</sup> des Monts, 95 ans; 14 juillet, une servante demeurant au logis de M. Du Maillot, à Valency; 9 sept., Thomas de Sarcilly, s<sup>r</sup> de Brucourt, inh. aux Jacobins à Caen; 1663, 17 avril, Philippine Le Mesle, par Denis Feron, chapelain de S<sup>te</sup>-Anne de Brucourt; 1665, ascension, décès de Françoise de Bures, veuve du s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Aubin. — 1668, 24 oct., baptême d'Élisabeth, fille de Georges de Baussen, éc., s<sup>r</sup> de La Croix, et Marie d'Anisy. — 1670, 29 mai, baptême de Catherine, fille de Gabriel de Bonnefonds, éc., et Françoise Asset; m., Marie de Bonnefonds; p., ... (blanc) Bonnefonds, éc., s<sup>r</sup> de La Varinnière. — 1671, 19 juillet, baptême d'Anne, fille des mêmes; m., Anne de Bures; p., Robert de Croisilles, éc., conseiller au siège présidial de Caen. — 1674, 30 janvier, baptême d'Eléazar de Beaussein, fils des précédents. — 1676, 17 février, mariage de Nicolas Le Harivel, seigneur et patron de Maizet, et Françoise de Chanteloup, demeurant à Maisoncelles-sur-Ajon, fille de feu Raphaël, écuyer, et de Gillonne de La Mare. — 1677, 26 décembre, « ont estés apportés à l'église deux filz, l'un âgé de deux mois et plus, et l'autre du 24 novembre 1676 », des précédents, baptisés à la maison à cause du danger: cérémonies, l'un nommé Georges par Georges Le Bas, seigneur et patron de Cambes, secrétaire et conseiller du Roi, l'autre par Guy Le Harivel, prêtre. — 1679, 16 juillet, baptême de Catherine, fille des mêmes, par Antoine Le Harivel, prieur de Noyers; m., Catherine de Saffray, femme de M. de Cambes; p., François de La Mare, curé de Cheux. — 1680, ... (blanc) mai, sépulture de Thomas Soret, chapelain de Brucourt. — 1680, 8 août, décès de Michel Oblin, s<sup>r</sup> du Bourg. — 1681, 2 juin, mariage de Gabriel Le Mercier, éc., de Tournay, et Jeanne Le Harivel

fille de feu Nicolas, s<sup>r</sup> de Beaumanoir, et de Catherine de Beullard. — 1682, 15 novembre, baptême de Georges-Gaspard, fils de Georges de Maillot et Suzanne Fauvel; p., Gaspard de Sarcilly, éc., s<sup>r</sup> de Chandeville; m., Madeleine de Maillot; — 28 décembre, baptême par Richard Le Coq, chapelain titulaire de la chapelle de S<sup>t</sup> Anne du But, d'un fils et d'une fille de Thomas de Sarcilly, s<sup>r</sup> de Brucourt, et Madeleine Daumesnil, en péril de mort; nommés Henri et Catherine-Madeleine le 5 février 1683 par Henri, comte de Vassy, etc.; led. Henri inhumé le 2 mars 1683. — 1683, 13 mars, baptême de Françoise Le Harivel, fille des précédents, née le 5; m., n. d. Françoise Busnel, épouse de M. de Morigny; p., Antoine Marc (il signe: de Marc), éc., s<sup>r</sup> de Lignerolles. — 1684, 25 mai, baptême d'un fils desd. de Maillot et Fauvel, nommé par Pierre de Missy, éc., s<sup>r</sup> de Campart. — 1685, 23 septembre, baptême d'Anne-Jeanne, fille desd. Thomas de Sarcilly et Daumesnil; m., Anne de Lery, femme de M. de Maisons; p., noble homme Jean Renault, escr, sieur de Segretz » (signature: J. Regnaud de Segrain). — 1686, 8 août, baptême de Michel de Maillot, fils des précédents; p., Michel Fauvel, s<sup>r</sup> des Longues Rivières, bourgeois de Caen; m., Anne de Cairon, veuve de M. de Croisilles, conseiller au présidial de Caen. — 1687, 11 août, mariage d'Étienne Labbé et Gabrielle Le Vaillant, fille de Thomas, éc. — 1688, 5 juin, baptême de Guy-Louis Labbé, fils des précédents; p., Guy-Louis Le Harivel, éc., s<sup>r</sup> de Mondreville; m., Catherine Le Harivel de Maizet, sa sœur; — 29 août, cérémonies du baptême de Julienne-Thérèse, fille desd. Le Harivel et de Chanteloup, par Julien Le François, doyen d'Évrecy, curé d'Amayé; m., Julienne de La Cour; p., Guillaume de Jouanne, éc., seigneur et patron du Fresne; — 27 septembre, mariage, renvoi au registre des certificats de l'année. — 1689, 27 mars, sépulture de lad. Suzanne Fauvel, décédée la veille en peine d'enfant. — 1690, 24 juillet, baptême de Catherine-Michelle Le Harivel, fille des précédents; cérémonies le 10 décembre; p., Michel de S<sup>t</sup>-Marie, éc., seigneur d'Avenay; m., Catherine Maillard, épouse de M. de Vaucelles. — 1695, 14 mars, sépulture de Charles-Antoine de Sarcilly, 22 ans; — 29 juin, sépulture de Julienne-Thérèse Le Harivel, 7 ans, fille de Nicolas, seigneur de Maizet. — 1696, 16 août, mariage de Jean Le Mercier, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Evrou, fils de Charles, et Isabelle de Beaussein, fille de Georges, éc., s<sup>r</sup> de La Croix, et de Marie d'Anisy. — 1697, baptême de Jean-Baptiste Le Ha-

rivel, fils des précédents. — 1697, 15 mai, au matin, « Bertranne Martin, veufve de François Chaillou, s'est présentée à moy curé de Maizet sousigné, la quelle m'a déclaré estre grosse des oeuvres de Nicolas... (blanc), dont elle dit ne sçavoir le surnom, mais qu'il estoit aux gages du sieur Berthaut et luy servoit à livrer le bois qu'il avoit achepté de Madame de Maisons en la paroisse de Maizet vers le mois de septembre de l'année précédente »; — 23 juin, baptême d'un enfant illégitime de lad. Martin, présenté par Anne Bompain, femme de Jean Jeanne, laquelle a dit n'en connaitre le père, l'enfant nommé Françoise; — 6 juillet, opposition par lad. Martin aux bans de Nicolas Niquet et Anne Godey, « par ce que led. Niquet luy a promis l'épouser, sur cette espérance il auroit eu la connoissance charnelle de lad. opposante, en sorte qu'ell'auroit eu une fille des œuvres dud. Niquet depuis quinze jours ». — 1697, 29 novembre, mariage de Jacques Le Harivel de Beaumanoir, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Denys, fils de feu Richard, s<sup>r</sup> de Beaumanoir, et Louise Laisné, et Marguerite de Bonnemer, fille de feu Pierre, éc., s<sup>r</sup> de La Coudraye, et Élisabeth de S<sup>t</sup>-Martin, demeurant paroisse de la Trinité de Falaise. — 1698, 11 janvier, sépulture de François d'Anisy, éc.; — 13 janvier, sépulture de Jacques Le Harivel, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Denys. — 1701, 2 février, sépulture de Pierre-Magloire Ruault, éc., s<sup>r</sup> des Vaulx, inhumé en la chapelle S<sup>t</sup>-Sébastien de l'église; — 4 mai, sépulture de Georges de Beaussein, éc., s<sup>r</sup> de La Croix; — 22 juin, sépulture de Charles Girard, s<sup>r</sup> de Bellenclos, de S<sup>t</sup>-Honorine. — 1703, 13 juin, sépulture de Gaspard de Sarcilly. — 1706, 13 juin, sépulture de Jean de Laulney, prêtre, décédé de mal contagieux; — 22 juin, baptême de Jean-Auguste, fils d'Éléazar de Beaussein, éc., et Marguerite-Françoise Cœuret. — 1708, 13 février, sépulture de Georges de Maillot, éc. — 1711, 27 septembre, sépulture de Thomas de Sarcilly, s<sup>r</sup> de Brucourt. — 1712, 26 novembre, sépulture de Guy Le Harivel, curé. — 1713 (juillet), sépulture de Madeleine Daumesnil, dame de Brucourt, 70 ans. — 1714, 28 novembre, baptême d'Antoine-François, fils d'Antoine « Bosain », éc., et Françoise Legrand. — 1716, 25 août, sépulture de Charles-Claude, fils de Jean-Jacques Loisel, avocat à Caen, en nourrice à Maizet. — Parrains et marraines: Olivier Valette, s<sup>r</sup> de La Croix (1668); Madeleine Daumesny, dame de Brucourt, Julien Le François, curé d'Amayé (1669); Jacques Godard, s<sup>r</sup> du Chesne (1670); Georges de Maillot, éc. (1679); Jean Cœuret, éc., s<sup>r</sup> des Mesnils (1683); Jacques de Chen-

nevière, éc. (1684); Claude Assel, s<sup>r</sup> des Préaux (1685); Gaspard de Sarcilly, s<sup>r</sup> de Chandeville; Thomas de Sarcilly, seig<sup>r</sup> de Brucourt, Madeleine de Sarcilly, sa fille, etc. — Listes de communicants. — Déclarations de domicile, bannies des fruits du cimetière, adjudications de places de bancs, etc. Le 17 décembre 1713, assemblée des paroissiens devant Jean Le Boucher, vicaire, pour délibérer de leurs affaires, et notamment au sujet du procès contre eux intenté au sujet du logement du curé, lesquels ont dit ne pas contester le logement d'un curé ou vicaire et consentir payer à qui justice ordonnera, mais ne pas devoir de dépens, n'ayant pas refusé de payer, mais bien demandé une quittance du curé ou vicaire, et que c'est à celui qui demande mal à propos à porter les frais; et ont autorisé Jean Moget à répondre pour eux.

E. Suppl. 933. — GG. 3. (Registre.)—Moyen format, 190 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1716-1759.** — Jacques Picard, Guillaume de Chantelou, Thomas Flambart, Durosel, curés; Jean Godard, etc., vicaires. — 1716, 17 septembre, sépulture de M<sup>lle</sup> d'Anisy, veuve de M. de Beusain, éc., s<sup>r</sup> de La Croix, 80 ans. — 1719, 14 avril, baptême de Pierre-Louis, fils d'Antoine de Beusain, éc., et Françoise Le Grand d'Anerville; p., Pierre Le Grand d'Anerville, prêtre; led. enfant inhumé le 15 mai 1720. — 1720, 18 mai, sépulture d'Antoine... (blanc) de Beusain, éc., 7 ans; — 28 juin, sépulture de Jacques Picard, curé. — 1721, 12 janvier, baptême d'Étienne Frilay, dans l'église de S<sup>te</sup>-Honorine du Fay, vu l'interdiction des fonts baptismaux de Maizet par le grand archidiacre de Bayeux dans sa dernière visite. — 1722, 17 décembre, sépulture de Guillaume de Chantelou, curé, 36 ans. — 1724, 13 août, baptême par Louis-Auguste de Clinchamp, prieur de Feugerolles, de Marie-Madeleine-Louise, fille de Georges Le Harivel, éc., seigneur et patron honoraire de S<sup>te</sup>-Honorine du Fay, et de Françoise Groult; m., Marie-Madeleine de Malfillâtre; p., led. prieur. — Note du mariage, le 1<sup>er</sup> mai 1726, à Notre-Dame de Caen, par le curé de Maizet, de Marie de Sarcilly, fille de Thomas, éc., et Omer de La Rocque, éc., seigneur et patron du Theil. — 1727, 8 mai, sépulture dans la chapelle S<sup>t</sup>-Sébastien de l'église d'Éléazar d'Anisy, éc.; — 26 septembre, sépulture de Thomas de Sarcilly, éc., seigneur et patron de S<sup>te</sup>-Anne du But et de Brucourt, capitaine de dragons au régiment de la

Reine, 52 ans; — 29 septembre, sépulture d'Antoine de Sarcilly, éc., seigneur et patron de S<sup>te</sup>-Anne du But et de Brucourt, frère de M. de Sarcilly, 50 ans. — 1728, 15 mai, sépulture de Nicolas Le Harivel, seigneur et patron de Maizet, 91 ans, sous l'arcade du sanctuaire de l'église, proche le tombeau de Guy Le Harivel, son frère, ancien curé. — 1729, 6 août, mariage de Jacques de La Rocque, éc., seigneur et patron de Chenedollé, fils de défunts Jacques et Jeanne Binet, et Marie-Anne de La Rocque, fille d'Omer de La Rocque, chevalier, seigneur de La Rochelle, Montpinçon et autres lieux, et défunte Françoise de Marguerie; — 7 décembre, sépulture d'Abraham Langlois, s<sup>r</sup> de La Vigue, bourgeois de Caen. — 1730, 2 juillet, sépulture d'Anne-Charlotte Hernaux, épouse de Jean-Jacques de Beussain, éc., 44 ans. — 1731, 2 mars, sépulture d'Antoine de Beussain, 67 ans. — 1732, 4 avril, baptême de Pierre-Guy-Jacques-Nicolas, fils de Guy-Louis Le Harivel, chevalier, seigneur et patron de Maizet, et Marie-Anne de S<sup>t</sup>-Germain; p., Pierre de S<sup>t</sup>-Germain; m., Catherine-Michelle Le Harivel, épouse d'Adrien de Chantelou. — 1733, 2 mai, baptême de Jacobine-Suzanne-Claude, fille des mêmes; m., Anne de Prépetit, femme de Jacques de S<sup>t</sup>-Germain, chevalier, seigneur de S<sup>t</sup>-Vigor d'Athis, assistée du curé Flambart, au nom de Claude de Prépetit et Jacobine-Suzanne de La Roche, son épouse; — 30 octobre, baptême de Jeanne-Marie Revel; m., Jeanne-Marie de Boussel, veuve d'Antoine [de Sarcilly] de Brucourt, chevalier, seigneur et patron de S<sup>te</sup>-Anne du But; p., Roland Revel, seigneur de Bretteville, commissaire aux saisies réelles et receveur des consignations aux bailliages et vicomtés de Caen et Évrecy. — 1734, 15 novembre, sépulture de Marie-Anne de La Rocque, femme de Jacques de La Rocque, chevalier, seigneur et patron de Chenedollé, 23 ans. — 1736, 29 mai, mariage de François-Léonor de Boussel, chevalier, seigneur et patron de Parfouru, Villy et autres lieux, fils de feu François et d'Anne-Léonore Dubois, et Julie-Françoise-Michelle de La Rocque, dame de La Rochelle, Vimont et autres lieux, fille de défunts messire Omer de La Rocque, chevalier, seigneur et patron de La Rochelle, Vimont et autres lieux, et Françoise de Marguerie. — 1737, 2 juillet, mariage d'Isaac-Pierre de Beussain, éc., s<sup>r</sup> de Vaillande, fils de feu Antoine, et Madeleine Blanchard; l'épouse et Françoise Le Grand, mère dud., de Beussain, font une marque; — 18 juillet, sépulture de Thomas Flambart, curé, 50 ans. — 1738, 21 avril, baptême de François-Alexandre, fils desd. de Beau-

sain et Blanchard ; p., François-Alexandre de Beausain, éc., s<sup>r</sup> de Haudicourt ; m., Madeleine de Beausain, son épouse. — 1710, 30 avril, sépulture de Françoise Le Grand, veuve de M. de Beaussein. — 1742, 29 juillet, sépulture de Françoise de Chantelou, veuve de Nicolas Le Harivel, seigneur et patron de Maizet, 80 ans. — 1743, 1<sup>er</sup> avril, sépulture de Jean-Jacques de Beaussein, éc., 79 ans. — 1744, 18 juin, baptême de Marie-Madeleine-Jeanne-Françoise Le Harivel, fille de Guy-Louis, seigneur et patron de Maizet, et Marie-Anne de St-Germain — 1746, 13 avril, baptême de Pierre-Paul-Gabriel de Beaussein, fils Pierre. — 1749, sépulture dans le chœur de S<sup>te</sup>-Honorine d'Anonyme Le Harivel, fils de Léonor Le Harivel, écuyer, seigneur de S<sup>te</sup>-Honorine, et de noble dame [Françoise-Gabrielle de] Turpin de Cailloué, né la veille ; — 19 avril, abjuration de Jean-Baptiste-Pierre-Louis de St-Fresne, bourgeois de Caen, demeurant à Maizet, 19 ans 8 mois — 1750, 21 décembre, baptême de Gabriel-Aimar-Léonor Le Harivel, fils des précédents. — 1751, 25 juillet, sépulture de Marie-Catherine Bellissen, sœur du tiers ordre de St-François, demeurant ordinairement à Caen ; — 3 novembre, baptême de Roland-Hubert Le Harivel, fils des précédents. — Parrains, marraines : Anne-Jeanne de Sarcilly de Brucourt, Marc-Gaspard de Missy, écuyer (1721) ; Pierre-Jacques-Guy-Nicolas Le Harivel de Maizet (1740) ; Marie de Louche, épouse de M. de S<sup>te</sup>-Honorine (1742) ; Anne de Sarcilly, dame de Brucourt et de S<sup>te</sup>-Anne du But, Jean-Baptiste de St-Fresne, chirurgien de Maizet (1756) ; Jean-Henri Couret, seigneur d'Anfernet et en sa partie de S<sup>te</sup>-Honorine du Fay, Marie de Louche, dame des Ménils et en sa partie de S<sup>te</sup>-Honorine (1758), etc. — Délibérations diverses.

E. Suppl. 904. — GG. 6. (Registre. — Moyen format, 203 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1760-1792.** — Du Rosel de Beaumanoir, curé (il signe Durosel). — 1761, 17 août, baptême de Nicolas-Jean-Pierre, fils de Jean-Baptiste de St-Frêne, chirurgien juré, et d'Anne-Thérèse Le Hardy ; p., Nicolas-Jacques Le Hardy, chirurgien royal et lieutenant du premier chirurgien du Roi, père de la mère ; — 26 novembre, mariage de Jacques-François-Léonor Le Cloutier, seigneur de Tracy, fils de feu Charles-Thomas, de Monts, et Jacobine-Suzanne-Claudine Le Harivel, fille de Guy-Louis, seigneur et patron de Maizet ; parmi les signatures, une croix, « la marque

de M<sup>r</sup> de Maizet, père de lad. épouse, ne pouvant signer à raison de sa paralysie ». — 1762, 31 mai, baptême de Michel Revel ; p., Michel Le Chevallier, écuyer, s<sup>r</sup> de Larguilly ; — 20 août, baptême de Charles-Robert de St-Frêne, fils des précédents ; p., Nicolas-Robert Le Hardy, chirurgien royal et lieutenant du premier chirurgien du Roi ; m., Anne-Élisabeth-Jacqueline-Charlotte de La Rivière, son épouse. — 1763, 1<sup>er</sup> février, sépulture de Guy-Louis Le Harivel, chevalier, seigneur et patron de Maizet, 87 ans, décédé le 30 janvier ; — 6 juin, sépulture de Madeleine Blanchard, femme de Messire Pierre de Beaussein, s<sup>r</sup> de Vaillande, 55 ans. — 1764, 5 juillet, inhumation dans la nef, entre les deux petits autels, de noble dame Jeanne de Bousset, dame de Parfouru, veuve de messire Antoine de Sarcilly, seigneur de Brucourt, décédée le 3, âgée de 86 ans environ, « la première associée à la confrérie de la Bonne-Mort, érigée année présente en cette église, laquelle en son vivant a donné partie des fonds nécessaires pour l'établissement d'une maîtresse d'écolle sœur de Providence, a donné considérablement aux pauvres, aux églises de Maizet et Parfouru, lad. inhumation faite par M<sup>r</sup> le curé de Préaux, en présence de quinze M<sup>rs</sup> curés et vicaires voisins, et autres témoins soussignés ». En marge : « M<sup>de</sup> de Brucours avoit prié qu'on pust donner aux églises de Maizet et Parfouru un présent s'il y avoit avec quoy, ce qui n'a pas été fait. » — 1765, 29 septembre, baptême de Marie-Jeanne Pupin, par de La Porte, supérieur du séminaire de Caen ; — 16 mai, sépulture de Marie-Madeleine de Sarcilly, dame de Brucours, veuve d'Omer de La Roque, chevalier, seigneur de Noron, de La Rochelle, 84 ans ; — 25 juin, Anne Lair, sœur de la Providence, en exercice en cette paroisse, de la confrérie de la bonne mort, 35 ans ; — 3 octobre, Philippe Feret, fils de Nicolas, maître d'école. — 1766, 19 décembre, baptême de Marie-Françoise Vincent ; p., Guillaume Carel, chanoine régulier de l'hôtel-Dieu de Caen ; — 2 janvier, sépulture d'Anne de Sarcilly, dame de Brucours, 80 ans. — 1767, 30 novembre, baptême de Louis Ozanne ; p., Louis La Rose de Bonneville, médecin de Bayeux ; m., Agathe-Richarde Sorel, épouse de M. de La Rose Longtaillis ; — 27 juin, n. d<sup>elle</sup> Marie-Sainte Ruault. — 1769, 16 avril, sépulture de Marie Després, femme de Guillaume Jeanne, meunier de Pouquet, par l'abbé Dnfay, secrétaire du doyen de Condé-sur-Noireau, en présence des curés et vicaires du canton. — 1770, 28 février, baptême d'Anne-Jeanne Frilay, fille d'Etienne, bas officier au château

de Caen, et de Geneviève Le Courtois, de cette paroisse; — 18 mars, baptême de Jean-Lambert-Marin Le Bidois; p., Lambert Jouvin, s<sup>r</sup> du « Saucay », notaire d'Aunay. — 1771, 30 juin, baptême de Marie-Françoise-Rosalie, fille de Jean-Charles Vincent et Marie-Françoise Carel, par Guillaume Carel, prieur de Coulombs; m., n. d. Marie-Anne Sorel, épouse de messire Jacques Ruault; — 19 février, sépulture de Marie-Jacqueline Féron, épouse de Pierre Du Jardin de Chalambert, bourgeois de Caen, 70 ans, inhumé dans la nef par le curé de Préaux, doyen d'Évrecy. — 1773, mars, Julie Pédavant, épouse de Du Clos, chirurgien de Caen. — 1774, 21 mai, sépulture de Marie-Anne-Françoise de Beaussen, 25 ans, fille de Pierre, écuyer. — 1778, 22 mars, baptême de Félix-François Le Bidois; p., Michel-Jacques Le Harivel, s<sup>r</sup> d'Arville, avocat; — 23 août, baptême de Claude-Thomas-François Vaclin, fils de François, concierge du marquis de Trémauville au château de Brucours; p., Henri-Thomas d'Angerville, seigneur et patron de Livry, S<sup>t</sup>-Louet-sur-Odon et autres lieux; m., Marie-Claude de Grioux, épouse du marquis de Trémauville, représentés par Marie-Anne de S<sup>t</sup>-Germain, dame de ce lieu, et le curé Durosel. — 1779, 19 juillet, sépulture de Jean Vincent, charron et arpenteur juré; — 18 mai, p., Hubert Descostils, avocat au parlement de Paris, résidant à Caen. — 1780, 14 février, baptême de Louise-Françoise-Gabrielle-Émilie Revel; p., Gabriel de Cussy, ancien directeur de la Monnaie de Caen; m., Louise-Françoise-Émilie Grandin de La Galonière. — 1783, 9 janvier, sépulture de Marie-Anne de S<sup>t</sup>-Germain, veuve de Guy-Louis Le Harivel, seigneur et patron de Maizet, 77 ans; — même date, Élisabeth Gigon, femme de Nicolas Feret, maître d'école de Maizet. — 1784, 12 mai, sépulture de Jeanne-Honorine Ruault des Vaux, 78 ans; — 15 octobre, Isaac-Pierre de Beaussen, éc., s<sup>r</sup> de Vaillaude. — 1785, baptême par Jean-François Subtil, chanoine de Bayeux, de Jacques-François-Edouard, fils de Pierre-Guy-Jacques-Nicolas Le Harivel, seigneur et patron de Maizet, et Françoise-Élisabeth de Marguerie. — 1786, 17 octobre, mariage de Jean Farin, architecte, fils de défants Isaac et Madeleine Ferou, originaire d'Évrecy et demeurant depuis plusieurs années à Amayé, et Marguerite Simon, de la même paroisse, « y ayant toujours fait sa demeure à la réserve de quelques jours qu'elle a résidé en cette paroisse de Maizet pour donner le tems et faciliter aux seigneurs et dames de trouver une servante dont ils avoient besoin pour l'évasion d'une qui les servoit, ce qu'elle

auroit fait par considération et respect pour eux ». — 1788, 8 octobre, baptême de Victor-Joseph Hervieu; m., Catherine-Léonore Le Harivel de Flagy. — 1790, 6 mai, sépulture de Pierre-Louis-Augustin Le Harivel, dans le cimetière, dans le lieu et place d'une ancienne chapelle qu'il avait au chœur; — 7 mai, Charlotte S<sup>t</sup>-Jean, 78 ans, qui avait déclaré être veuve d'un s<sup>r</sup> de Beaussen et demeurait depuis nombre d'années dans la paroisse. — 1791, 4 septembre, baptême de Pierre-François-Julien Le Sueur; p., Pierre-Jean-Marc Le Doulx de La Faverie, écuyer, ancien officier au régiment Dauphin-infanterie; m., Marie-Julie Le Pailleur, épouse de Le Harivel de Gonnevillle. — 1792, 18 oct., sépulture de Charles Lefèvre, « par moy, citoyen Jean-François Le Mounier, curé de Notre-Dame d'Amayé-sur-Orne » — Notes de jugements rectificatifs d'état civil. — Extrait de l'état civil de Coulombs. — Listes de communians, etc.

Notes du curé Durosel. — A la fin du registre des mariages et baptêmes de 1760: « 1761. Au mois d'août, les sœurs de la Providence de Sées ont commencé leurs exercices dans cette paroisse. La première fut la sœur Longuet. Cette arrivée fut cachée à la paroisse jusqu'au moment de l'arrivée de la sœur, accompagnée de la sœur Luir, qui venoit également commencer les écoles de Gavrus; alors il fut fait un acte sous signature privée avec la communauté de Sées, par lequel M<sup>r</sup> Durosel, curé de paroisse, s'obligea de fournir à lad. sœur une maison couvenable, de la meubler, et un jardin potager, et de payer, chaque année, deux cents livres, dont vingt livres demeureroient en souffrance pour réparations de la maison. Cette sœur habita le presbitaire deux mois, en attendant meubles et maisons, et d'après tous les mouvemens inutiles pour trouver maison ou emplacements, il se détermina à la loger dans la maison d'école des garçons. » « Au mil sept cents soixante et deux, Madame de Brucours luy rétrocéda par acte du 2 octobre la fiefte qu'elle tenoit de M<sup>de</sup> de La Roque, pour moitié, l'autre moitié à Jean Simon, chargés de faire 100 l. de rente à Maddame de La Roque, dont 53 par M<sup>r</sup> Durosel, 47 l. par Jean Simon. Le s<sup>r</sup> Durosel a amorti ou plutôt acheté par 970 l. la portion de Jean Simon: ce contract est du 8 8<sup>bre</sup> 1763 et amorti entre les mains de M<sup>de</sup> de La Roque, par contract du 28 7<sup>bre</sup> 1763 par 1060 l. J'avois conté que Madame de Brucours seroit bienfaitrice de l'écolle de 1500 l., c'étoit sa volonté, elles ont été en effet reçus, mais ayant voulu assembler cette somme de 4 500 l., ce qui complétoit la rente de fondation, j'y joignis encore

2000 l. pour payer cinq clairs pour l'église, dont 60 pour les trois grands, vingt livres pour deux petits, les autres vingt livres pour entretenir leurs soutanes et surplis, j'ai constitué alors cette somme chez M<sup>r</sup> Gautier, qui a fait banqueroute; je ne sçais ce que j'en auray. un quart viron, m'a-t-on dit. » — A la fin du registre des sépultures de 1761 : « M<sup>r</sup> de Saintresne est marié en 1760; lors de son mariage, il desiroit avoir un bans dans l'église pour son épouse et famille, il en sollicita un auprès de M<sup>r</sup> le curé, qui se proposa d'en conférer avec le trésorier; led. s<sup>r</sup> Saintresne, nouveau catholique, représenta au s<sup>r</sup> curé que des annonces feroient paine, ainsi que le loyer, à ses père et mère protestants, que cela les indisposeroit et empêcheroit de rentrer dans le giron de l'église catholique, raison qui frapa le s<sup>r</sup> curé, pour quoy fut convenu qu'il en feroit faire un et qu'il le pairoit 6 l. chaque année. Ce bans fut placé, occupé jusqu'au mois de may 1772. La nef de l'église devant être reconstruite, tous les bans furent enlevés; M<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Fresne fist démonter le sien, et du depuis vendu à M<sup>r</sup> de Cotru; il le trouvoit, disoit-il, trop cher, il n'en a rien payé, ce sont du moins 12 ans de ce bans qu'il doit à l'église. On le priroit aussi de faire attention à une parole d'honneur donnée, son père vers 1736 ou 37 fist faire une plan[tation] d'ormes pour le cimetièrre, grange de disme et jardin et maison aujourd'huy à l'école pour partie le long du simetièrre il y avoit un très beau rang de poiriers dans le cimetièrre, dont la dernière vente de poire fut portée à 80 l. : au moyen de la plantation du s<sup>r</sup> Saintresne, qui est de 3 à 4 pieds trop près, ces poiriers dépérissent; fut délibéré de faire oter la nouvelle plantation. Le s<sup>r</sup> S<sup>t</sup>-Fresne eut recours au s<sup>r</sup> curé, prenant toujours le prétexte de religion que cet abatis feroit grande douleur à son père, donna sa parole d'honneur qu'il les feroit enlever aussi tost la mort de son père; cette parole s'est évanouie, et a eu recours au faux fuyant d'une loy qui n'existe pas, disoit-il, après quarante ans, avec erreur, dès que le cimetièrre appartient à l'église, on désire qu'il fasse attention au tort qu'il luy fait, ce côté du cimetièrre pouroit rapporter un tonneau de cydre, de plus c'est un rideau complet qui ne convient pas aux vapeurs. » — A la fin du registre des mariages et baptêmes de 1761 : « En 1761, à la S<sup>t</sup>-Michel, les sœurs de la Providence ont commencé leurs exercices dans cette paroisse et à Gavrus. La s<sup>r</sup> Longuet, 3 ans, 1761; la s<sup>r</sup> Lair, 1 an et est morte icy, 1764; la s<sup>r</sup> Sedille, 3 ans, 1765; la sœur Pissot, 3 ans, 1768; la sœur Duval, 3 ans, 1771; la sœur Sedille, 3 ans

pour la seconde fois, 1774; la sœur Anfray en 1777, 3 ans; la sœur Cedille, 1780, 3 ans; la sœur Onfroy, 1783. » — A la fin du registre des baptêmes et mariages de 1765 : « En l'année mil sept cents soixante et cinq, M<sup>rs</sup> les OEudistes ont fait une mission en l'église de Maizet, la quelle étoit destinée pour la paroisse de S<sup>te</sup>-Honorine et fut transférée en cette église, à raison des oppositions formés par le seigneur du lieu de S<sup>te</sup>-Honorine; elle commença le premier septembre et fini le 13 octobre; l'ouverture s'en fist avec la plus grande célébrité, vingt processions à peu près s'étants rendus à l'église furent conduites à un reposouer, dans la grande avenue de Maizet, M<sup>r</sup> Couarde prononça le sermon d'entrée, M<sup>r</sup> l'abbé de Loucelles fist la clôture. » « La même année 1765, furent terminées les affaires de feu Madame de Brucours, administrées par M<sup>r</sup> l'abbé Mérite, M<sup>r</sup> de Vaconnes, et nous, curé de cette paroisse. Les biens faits de Madame de Brucours furent un calice inscrit de son nom sur le pied, une chasuble, inserite de même sur le dos, quinze cents livres de contribution pour aider la fondation et établissement d'une sœur de Providence, douze cents livres pour les pauvres de Maizet, dont je suis resté saisi pour metre en rente quatre cents livres, pour luy assurer une messe tous les mois, la troizième semaine ou la quatrième de chaque mois, à la réserve de celle de juillet qui doit être chantée, huit cents livres pour les pauvres de Parfouru, qui ont été remises au s<sup>r</sup> du lieu reconnue devant notaire; elle avoit désiré faire un présent aux deux églises de Maizet et de Parfouru, ce qui n'a pu être fait, attendu une perte de 300 par le s<sup>r</sup> Du Clos, une autre somme donnée au cuisinier de M<sup>de</sup> de Parfouru, plusieurs dêtes perdus, deux procès à soutenir et plusieurs dons et gages aux domestiques. Ad perpetuam rei memoriam. Requiescat in pace. » — A la fin du registre des baptêmes et mariages de 1766: « En l'année 1766, le jour S<sup>t</sup>-Jean-Baptiste, furent transférées en l'église de Maizet les prétieuses reliques des S<sup>ts</sup> martirs. Elles furent apportées de Caen par deux ecclésiastiques et déposés en l'église de Fierville où la procession de Maizet, composée de douze prêtres, quatre religieux, environ quatre mille âmes, se rendirent dans l'ordre le plus majestueux, quatre jeunes gens habillés en aubes, chapes et tuniques, portoient un char de triomphe, lesquels arrivés en l'église de Fierville, le répons ordinaire chanté, quatre belles voix entonèrent un dialogue très édifiant entre les saints du ciel et les habitants de la terre. Les prétieuses reliques placés sur le char de triomphe furent

apportés dans le même ordre en l'église de Maizet et placés au milieu du cœur. Le révérend père Joseph-Marie de La Rivière, gardien des capucins de Caen, prononça un grand discours, lequel fut suivi de la bénédiction du très S<sup>t</sup> Sacrement, après laquelle les précieuses reliques furent placés sur le grand hôtel. Tout le clergé avec ordre leur rendit ses omages; de là elles furent portés processionnellement au cimetière, où nombre de noblesse et cette grande affluance de peuple à genouil, en deux colones, eurent l'honneur de beser les chases dans lesquelles étoient renfermés ces précieux restes des S<sup>ts</sup>. Cette cérémonie qui fut des plus longue se termina par un *Te Deum*. Que Dieu nous fasse la grâce de le chanter avec eux dans le Ciel. » — A la fin du registre des baptêmes et mariages de 1789 : « Le 27 aoust 1789, les cloches portée à Caen, le 19 septembre replacées. Les trois cloches, dont deux avoient été cassées par le tonnaire au mois de juillet 1766, onts été reffondues par le s<sup>r</sup> de Lavilette, dans l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, au moyen de douze cents livres donnée pour achat et paiemens de la plus grosse, par M<sup>r</sup> Durosel, curé de ce lieu. Elles se trouvent toutes trois beaucoup augmentées, les trois antienes n'en ayant formés que deux et les six fontaines : la première conservant le même nom qui luy avoit été donné par M<sup>r</sup> Le Harivel, seigneur et patron de Maizet, et par Madame Jeanne de Bousset, dame de Parfouru, du Haut Fer et de Brucour, pour mémoire et reconnoissance des biens faits de lad. dame; la seconde nommée par Madame de Maizet, dame du lieu, et M<sup>r</sup> son fils; la troisième et la plus grosse donnée par M<sup>r</sup> Durosel, curé de la paroisse, et nommée par M<sup>r</sup> Durosel de Beaumanoir, lieutenant général des armées du Roy, commandeur de l'Ordre royal et militaire de S<sup>t</sup>-Louis, et par Mademoiselle Durosel de Beaum[an]joir, dame de Brests, Basse Bretagne, et de La Palice, frère et nièce du s<sup>r</sup> curé; de plus a été fait et fourny un beufroit très solide, tous les bois et charpentes qui portoient les autres étants dans le plus mauvais état : cette dépense au dépens du trésor, ainsi que les quatre planchets reffaits et l'horloge réparée. Le simetière dont les murs reffaits à neuf en tant qu'il en appartient à la paroisse, le côté du couchant appartenant au s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Fresne, chirurgien. Lorsque les cloches furent portées à Caen, la plus grosse pesoit au poids Le Roy 506 l., la 2<sup>e</sup> 411 1/2, la troizième 320 1/4, 1237 3/4; elles reffondus, la plus grosse pèse 712 1/2, la seconde 562, la 3<sup>e</sup>me 422 l., à ajouter 36 pour les fontaines, 1732. Il en a coûté 200 l. de ferures et en

batans, et le tout fait par Delaunay de Bredville. A été fait un beffroid à neuf joint à trois soniers et reffait les quatre planchers, toutes chevilles de fer pour le beffroy, le tout revient pour le tout plus de 200 marques de bois. Les hunes ont été fournies par M<sup>lle</sup> Des Vaux gratis. Les murs du simetière ont été reffaits à neuf. Toutes ces fournitures reviennent à plus de 2400 l., en corde et six... (blanc) maçoneries à la tour et faux frais 33 l. Le lingot de métal fourni pesoit 47 l. » Annexés, les deux bulletins de pesées au poids-le-Roi de Caen.

E. Suppl. 905. — GG. 7. (Liasse.) — 7 pièces. papier.

**1724-1790.** — Extraits de l'état civil de Macé (Orne) et Maizet. — Lettre de l'évêque de Bayeux, informant le curé que, quoiqu'il n'ait pas l'extrait mortuaire de Jacques de La Motte, vu la notoriété publique de sa mort, attestée par des témoins *de visu* et consignée dans nombre d'actes publics, il peut sans danger procéder à la célébration du mariage de sa veuve (1773). — Dispenses par l'évêque de Bayeux, Joseph-Dominique de Cheylus, commandeur des ordres royaux militaires et hospitaliers de N.-D. du Mont-Carmel et de S<sup>t</sup>-Lazare de Jérusalem, premier aumônier de la comtesse d'Artois (1790).

E. Suppl. 906. — GG. 8. (2 cahiers.) — Petit format, 31 feuillets, papier.

**1740-1741.** — Presbytère. — Assiette de 3,400 livres ordonnées être payées par les possédants fonds de Maizet, par arrêt du Conseil du 8 décembre précédent, pour la construction du presbytère de lad. paroisse et maison d'école : M. de Maizet, écuyer, 222 l. 15 s.; M. de S<sup>te</sup>-Honorine-Louchamps, 205 l. 3 s.; les représentants M. de Maisons, 762 l.; M<sup>me</sup> de La Roque et M<sup>lle</sup> de Brucourt, sœurs, 630 l. 2 s.; M. des Mesnil Cœuret, écuyer; la veuve d'Antoine de Sarcilly, s<sup>r</sup> de Brucourt, écuyer; François et Jacques Ruault, écuyers; Jacques de Missy, éc.; Jean de Beaussain, écuyer; les représentants Eléazar de Beaussain, écuyer; M. « du Pray d'Auge », écuyer, représentant le s<sup>r</sup> de Bonnefond; les religieuses de la Visitation de Caen; les religieux du Val-Richer; Cauvet, agrégé aux droits en l'Université de Caen (1740). — Procès devant l'intendant de La Briffè entre les habitants possédants fonds de Maizet, Georges Le Harivel, écuyer, seigneur et patron de S<sup>te</sup>-Honorine, Sarcilly de La Rocque, la marquise de Maisons, et le cure Du

Rosel, qui demande à les faire condamner à construire un presbytère ; requête des habitants exposant que le curé, qui ne cherche qu'à surcharger ses paroissiens, ne s'est pas contenté des bâtiments contenus dans le devis qui est la règle des parties, qu'il a fait faire en outre plusieurs autres comme charterie, etc., et demandant qu'il soit tenu de les faire démolir, faute par lui d'avoir donné des biens-fonds dans la paroisse pour l'assurance de leur entretien et réédification, et, en attendant, lui faire défense de passer outre à la perfection desd. bâtiments ; réplique du curé que la grange de dîme est en ruine totale, ce qui lui fait très grand dommage pour les grains et denrées, et qu'en conséquence il se procure autre lieu pour retirer partie de ses grains, quand la communauté serait responsable des périls et dommage pour le dépérissement de ses granges, que, loin de troubler le repos de sa paroisse et de la surcharger par des frais extraordinaires, depuis 3 ou 4 ans qu'il est pourvu du bénéfice de Maizet, il s'est aperçu que lui et toute sa paroisse sont en danger de perdre la vie, au grand murmure du peuple, la nef de l'église étant en très mauvais état et prête à corruer, plusieurs pierres s'en étant même détachées, ce qui intéresse d'autant plus le curé que cette chute précipitée pourrait endommager considérablement le chœur de l'église, des réparations et réédifications duquel il est chargé comme gros décimateur ; enquête par Gohier de Jumilly, subdélégué ; ordonnance de l'intendant, autorisant le curé à faire parachever la remise ou charterie, à condition qu'il sera loisible aux habitants possédants fonds de la faire détruire, s'ils avisent que bien soit, attendu qu'elle est uniquement pour la plus grande commodité de leur curé (1711).

E. Suppl. 907. — GG. 9. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 6 pièces papier.

**1643-1627.** — Écoles. — Déclaration devant François Durand, tabellion royal à Evrecy et Préaux, et, pris pour adjoint en aide de justice, Jean Chrestien, tabellion royal à Caen, par Pierre de La Fosse, natif de Maizet, praticien, bourgeois de Caen, qu'il persiste à une donation par lui faite, étant à Paris, par certain testament passé devant notaires royaux à Paris, le 21 mai 1619, et itérative donation à l'église de St-Vigor de Maizet de terres aud. lieu, notamment jointe Pierre Le Provost, curé, et le s<sup>r</sup> de Maizet, etc., pour aider à subvenir, nourrir et entretenir un prêtre non bénéficiaire, ou, à faute d'un prêtre, un

homme de bien, capable d'instruire au service de Dieu les enfants de la paroisse et autres, et particulièrement les pauvres n'ayant moyen de payer, les instruire en la religion catholique, apostolique et romaine, comme étant la vraie église, selon les catéchismes approuvés par les pasteurs d'icelle église, à la charge de celui qui sera commis à tenir lad. école, s'il est prêtre, de dire et célébrer une basse messe une fois la semaine pour les donateurs et bienfaiteurs de l'église de Maizet, à laquelle messe il fera assister lesd. enfants, auxquels il fera dire tous les jours l'oraison dominicale, le symbole apostolique, les commandements de Dieu et de l'Église, le *Confiteor*, le psaume *De profundis*, avec les oraisons et suffrages ordinaires pour toutes sortes de personnes, tant pour les ecclésiastiques que empereur, rois, et particulièrement le Roi de France Louis XIII, ses enfants, les princes du sang, les seigneurs, leurs conseils pour tous gouverneurs, seigneurs, les états de la noblesse, de la justice, laboureurs et marchands, et pour ceux qui sont la cause de lad. instruction, etc. ; sera le maître d'école nommé, approuvé, établi, par le curé de Maizet ; l'instruction se fera sans discontinuation, excepté le mois d'août ; l'école sera tenue près de l'église paroissiale, pour le plus aisément assister par le maître d'école et les enfants au divin office et service des fêtes et dimanches, et autres jours, qui se dira et célébrera en lad. église ; s'il se trouve quelques enfants de François de La Salle capables d'âge et de science et bonnes mœurs, ils pourront être nommés à tenir lad. école ; si celui qui sera établi ne fait bien son devoir et ne s'acquitte pas bien de tout le devoir et charges de lad. instruction, ou qu'on le voulût changer, il en sera démis et dépossédé sans forme de procès, au lieu et place duquel, au même temps et tôt après, il en sera nommé et établi un autre par le curé ; led. prêtre ou maître d'école jouira dud. héritage en usufruit, comme a fait le curé depuis la première donation ; les deniers à prendre sur les héritiers d'Esnault et Laurence Durand seront convertis à l'acquêt de quelque portion d'héritage aux fins de lad. instruction, ou bien pour aider à faire bâtir une maison sur led. héritage pour tenir lad. école, ainsi qu'il sera avisé le plus expédient par le donateur. Acceptation par le curé, Pierre Le Provost ; procuration à Élie de Malfillastre, écuyer, avocat, pour consentir à l'insinuation. Fait à St-Honorine-du-Fay, au manoir seigneurial de Bretherville, le 25 février 1643. Copie sur l'original par Raphaël Valette, tenant présentement lad. école de Maizet (1718) ; autre copie informe. — Quittance par

Damour à Durosel, curé de Maizet, pour réparations à l'école des garçons (1775). — Donation devant les notaires de Séez, par François-Joseph Durosel de Beaumanoir, prieur de « Sevans », curé de Maizet, portant qu'en 1764 les habitants de Maizet éprouvèrent une maladie épidémique qui occasionna de grands ravages ; que, touché des conséquences affligeantes de ce fléau et informé que beaucoup de malades avaient péri faute de soins, il engagea la communauté des sœurs de la Providence de Séez à envoyer une desd. sœurs pour s'occuper des pauvres malades de la paroisse ; satisfait de ses services, il s'engagea verbalement avec lad. communauté à fonder à perpétuité l'établissement d'une sœur de cette maison dans lad. paroisse pour « montrer » les petites écoles aux jeunes filles, soigner et médicamenter les pauvres malades, moyennant rente de 200 livres, un logement convenable et des meubles nécessaires à son usage, sur quoi la communauté a envoyé une sœur qui a rempli les vues que se proposait led. cure ; désirant rendre led. établissement perpétuel, il a obtenu des lettres patentes de 1775, confirmatives dud. établissement et déroatoires par grâce aux dispositions de l'édit de 1749 et autres subséquents prohibitifs d'établissements de ce genre : donation de 200 livres de rente sur tous ses biens et de la propriété et jouissance de maison et jardin près l'église de Maizet, lui appartenant par acquêt de Jeanne de Bonssel, à charge par la communauté d'entretenir à Maizet une sœur de son institut, qui sera chargée de montrer gratuitement aux jeunes filles de lad. paroisse à lire, écrire, prier Dieu et le catéchisme, de panser, soigner et médicamenter gratuitement les pauvres malades de la paroisse ; sera tenue lad. sœur de recevoir à son école 12 filles de St<sup>e</sup>-Honorine-du-Fay ; dévolution à l'hôpital général de Caen, en cas de cessation pendant un an, à charge de recevoir quelques pauvres de Maizet (1787). — Fieffe par led. curé Durosel à Ambroise Dubreuil de maison à Maizet, moyennant 20 livres de rente foncière (1788) ; en marge, amortissement (1827).

### Maltot.

E. Suppl. 908. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 92 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1788-1792.** — Délibérations. — F<sup>o</sup> 1. 1788, 28 septembre, à l'issue de la haute messe de la paroisse, assemblée des syndic, députés de la municipalité et habitants, pour procéder à la nomination de trois

adjoints, au désir de l'arrêt du Conseil de juin 1787, à eux envoyé de l'ordre de l'intendant, du 18 août précédent, par le bureau intermédiaire du département de Caen, le 17 septembre : nomination par la municipalité et les habitants de Noël Guillot, Louis Conard et Jean Philippe ; — 5 octobre, assemblée des seigneurs, propriétaires et habitants, concernant la demande de rétablissement des États de Normandie ; — 30 novembre, à l'issue des vêpres, nomination par les paroissiens de Claude Guillot pour collecteur principal, et de Pierre Grenier pour second. — 1789, 15 février, nomination par les habitants et possédants fonds de trois propriétaires pour répartition des impositions pour le redressement de la rivière (26 l.), et pour la reconstruction de l'auditoire et prisons civiles et criminelles du bailliage et présidial de Caen (42 l.) : Larcher, écuyer, « Monsieur » Huet et Jean Castel : Benoît Chrétien choisi pour « ramasser » lad. somme, auquel il sera payé 7 livres pour ses peines : parmi les signatures : B. Chrétien, syndic ; — 1<sup>er</sup> décembre, déclaration et imposition des ci-devant privilégiés par les syndic et membres composant l'assemblée municipale et autres principaux taillables, Louis Conard, Jean Philippe, Jean-Louis Varin, assemblés en la maison du syndic : n. d. Jeanne-Françoise-Antoinette de Goupillières, veuve de messire Gosselin de Mery, exploitant par elle-même pour 300 livres de revenu ; le curé Guillaume Calbris, tant pour son tiers de dime que pour la terre qu'il fait valoir, 500 livres (en correction de 600) ; Pierre-Louis Larcher : Gohier de Jumilly l'aîné. — Copies : des lettres patentes du Roi sur décret de l'Assemblée Nationale pour la constitution des municipalités (décembre 1789) ; de l'instruction de l'Assemblée Nationale sur la formation des nouvelles municipalités (14 décembre 1789) ; des lettres patentes du Roi sur décret de l'Assemblée Nationale, contenant diverses dispositions relatives aux municipalités (janvier 1790), etc. — Délibérations, déclarations des biens ecclésiastiques, de contribution patriotique, enregistrement des lettres patentes et proclamations du Roi, de décrets de l'Assemblée Nationale, de lois, d'ordonnances du directoire du département, etc. (depuis 1790).

E. Suppl. 909. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 59 feuillets, papier.

**1668-1677.** — « Registre de la paroisse de St-Pierre de Maltot, contenant les baptêmes, mariages et inhumations, commençant le premier jour de jan-

vier de l'année 1668. — Antoine Vaultier, curé ; Gilles Bidois, Robert Denis, Thomas Hue, Robert Le Gay, Pierre Julien, vicaires ; Raphaël-Augustin de La Court, obitier. — 1668, 17 septembre, baptême d'Élisabeth Jeanne ; p., Gilles Bidois, vicaire ; m., Élisabeth de La Court. — 1669, 8 janvier, inhumation d'Anne Angot, femme de Guillaume Larcher, éc., sieur de La Cousture, décédée la veille, en présence dud. Guillaume, Thomas Larcher, son fils, etc. ; — 11 octobre, baptême de François-Gabriel, fils de n. l. Louis de La Court, éc., seigneur et patron de Maltot, et de n. d. Marguerite Pajot ; p., Roland de Bernières, éc., seigneur de Louvigny, conseiller au parlement de Normandie ; m., Gabrielle Du Cahier ; — 30 novembre, parrain et marraine, Pierre-Louis de La Court et « Marienne » de La Court, enfants de M. de Maltot. — 1670, 8 avril, inhumation de Michel Dupont, « ayant esté submergé dans les prais de Caen », en présence de Guillaume Le Marchand, curé de Vieux, Robert Larcher, sous-diacre, etc. ; — 24 juillet, baptême de Marguerite Philippes ; m., Marguerite de La Court ; p., Louis Philippe, s<sup>r</sup> de Leffard, enquêteur commissaire examinateur au bailliage, siège présidial et vicomté de Caen ; — 24 décembre, décès d'Auguste de La Court, éc., sieur du lieu, 74 ans environ, inhumé le 26 dans l'église. — 1671, 12 janvier, inhumation d'une petite fille née led. jour de Guillaume Angot et Catherine Le Sellier, baptisée par Françoise Le Moigne, veuve de Jean Lespy, faisant l'office de sage-femme en la paroisse de Maltot ; — 13 janvier, baptême de Jacques Picard ; p., Jacques de Bure, éc., sieur de La Morandière ; m., Marie de Bure, sa fille ; — 25 février, inhumation de Michel de Maltot, « estant tombé dans l'eau sous la planche au prestre, revenant de Caen », le 23. — 1672, 9 février, baptême de Jean, fils de Guillaume Larcher, éc., et de Michelle « Bougeart » (décédé le 16) ; — 24 décembre, décès de Marie-Catherine, 2 ans, fille de Louis de La Court, éc., seigneur et patron de Maltot, et de Marguerite Pajot, inh. dans le chœur. — 1673, 29 janvier, fiançailles de Louis de Verel dit Boisjolly, de Fontainebleau, demeurant à Maltot, et Perrine Miré ; mariage le 12 février ; — 29 octobre, baptême de Raphaël-Augustin Fouchaux ; p., Raphaël-Augustin de La Cour d'Ingreville ; m., Marguerite de La Cour. — 1674, 4 février, baptême de Pierre, fils desd. Guillaume Larcher et Bougeard ; — 5 février, baptême de Robert, fils de Pierre Larcher, éc., et Denise Le Sauvage ; p., Robert Larcher, curé de Maisonnelles ; m., Claude Angot ; — 6 février, mariage

d'Antoine Gosselin, éc., s<sup>r</sup> de La Tonnellerie, de la paroisse d'Isigny, et Marie-Charlotte Le Petit, fille de feu Nicolas, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Denis, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, en présence de Louis de La Court, seigneur de Maltot, de « Susaune de Grengue, dame Drougemont » (elle signe « Susenne Grente »), de Marguerite Pajot, femme dud. s<sup>r</sup> de Maltot, etc. ; — 27 juillet, mariage de Denis de Tour et Jacqueline Larcher, en présence de Claude d'Acher, éc., s<sup>r</sup> de Rouvrou, etc. ; — 24 août, baptême de Marie-Jeanne, fille desd. Louis de La Court et Pajot ; m., Marie de Vallès, veuve du président « Nesgrier » ; p., Jean-Roland de La Court. — 1675, 10 février, baptême de Thomas, fils de Pierre Larcher, éc., lieutenant du vicomte d'Évrecy, et de Denise Le Sauvage ; — 7 juillet, p., Jean Larcher, éc., sieur des Pommerets ; — 24 août, décès à Maltot de Guillaume Le Marchand, curé de Vieux. — 1676, 27 mai, baptême d'Antoine, fils desd. Louis de La Court, seigneur et patron de Maltot, et Marguerite Pajot ; p., le curé Antoine Vaultier ; m., Marguerite Philippe de Marigny ; — 23 août, baptême d'Élisabeth-Roberde, fille de Guillaume Larcher, éc., et de d<sup>e</sup>lle « Bouchard » ; p., Robert Le Bedel, éc., s<sup>r</sup> de Beauval ; — 13 septembre, baptême d'Antoine, fils de Thomas de Sarcilly, éc., s<sup>r</sup> de Brucourt, et de Madeleine Daumesnil, né en juin 1676 ; — 20 septembre, baptême de Françoise, fille desd. Pierre Larcher et Le Sauvage ; m., Françoise de La Court ; p., Charles Patry, curé de Montigny. — 1677, 4 février, inhumation de Jean-Charles de La Court, 6 ans, fils dud. Louis de La Court, seigneur et patron de Maltot ; — 17 juillet, inhumation de Robert Le Bedel, éc., s<sup>r</sup> de Beauval, 30 ans ; — 22 juillet, baptême de François-Joseph, fils desd. Louis de La Court, chevalier, et Marguerite Pajot ; p., François « L'hermite », éc., s<sup>r</sup> d'« Hyéville, Monchamps » et autres terres ; m., n. d. Renée Lescallay. — Familles Angot, Buisson, Carelet Carrel, Champin, La Gouelle, Le Chevallier, Le Danois, Le Saulnier, Maduel, Nourry, de S<sup>t</sup>-Germain, etc. — « Il manque les registres 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683. »

E. Suppl. 910. — GG, 2. (Registre.) — Moyen format, 129 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1684-1727.** — Antoine Vaultier, Jean Hermant, Jacques Voille (1727), curés ; Gilles Marie (en 1686 prieur de S<sup>t</sup>-Vigor-des-Mézerets), Thomas Asselin, Julien Jouvin, Vigor Le Marchand, Léonor-François Frerot, Jacques Bénard, Jacques-François Bonnet,

vicaires; Louis Larcher, obitier; Jean-Antoine Jourdan, desservant (1726). — 1688, 22 juillet, décès de Marguerite Pajot, femme de Louis de La Court, chevalier, seigneur et patron de Maltot, 44 ans, inhumée dans l'église de la paroisse de Versailles; — 2 décembre, baptême de Marie-Anne, née le 27 novembre, fille de Pierre Larcher, éc., et de Denise Le Sauvage; m., Marie-Anne de Valois de Blangy; p., Jacques de St-Germain, éc. — 1686, 13 juin, baptême de Louis-Élie Fouchaut; p., Louis-Élie Dufour, éc., sieur de Pompierre, Vieux, etc. — 1687, 23 septembre, baptême de Marie-Anne, fille de Pierre Larcher, éc., et de Denise Le Sauvage; m., Marie-Anne Gohier; p., Gabriel Piédouc, éc. — 1689, 19 mars, inhumation d'Antoine Vaultier, curé de Maltot (en titre: éc., s<sup>r</sup> de Bapaume), en présence de Charles Chappes, curé de Vieux, Le Provost, curé d'Éterville, etc.; — 24 avril, baptême de Françoise, fille de Guillaume Larcher, éc., s<sup>r</sup> de La Couture, et de Michelle Bouchart; m., Denise Le Sauvage, femme de Pierre Larcher, lieutenant en la vicomté d'Évrecy; p., Jean Hermant, curé de Maltot; — 29 avril, baptême d'un enfant mâle de Charles d'Angennes, chevalier, seigneur de Fontaine-Riant et d'Escures, et d'Anne-Bathilde de Guirapin de Vauréal, né le 23, et baptisé pour péril de mort sans imposition de nom, suivant la permission de l'évêque de Nesmond, du 22 avril; — 4 août, marraine, Madeleine-Françoise de La Court, « Damoizelle Dauval »; — 15 septembre, baptême de Vigor Fourel, fils de François et d'Anne Roger, bourgeois de Caen, né le 13, baptisé par Pierre Picard, vice-curé de Bully, dans l'église de Maltot, pour péril de mort, et à cause que led. enfant était moribond et ne pouvait être porté en la paroisse de Saint-Gilles de Caen, dont le père est bourgeois. — 1690, 21 février, baptême de Jean-René, fils de Pierre Larcher, lieutenant général du vicomte d'Évrecy, et de Denise Le Sauvage, 3 jours; p., le curé Jean Hermant; m., Renée d'Estriac, veuve de M. de Neuville Angot; — 21 avril, baptême de Georges, né illégalement, sorti des œuvres de Marguerite Angot, laquelle a déclaré l'avoir eu des œuvres d'Étienne d'Éterville; — 19 décembre, baptême de Thomas-Théodore Heurtin; p., Thomas Morant, sieur d'Éterville. — 1692, 5 avril, inhumation de Guillaume Larcher, s<sup>r</sup> de La Couture, 77 ans; — 14 mai, inhumation de Jean de La Cour, éc., sieur d'Ingreville, 57 ans; — 22 septembre, inhumation par Le François, cure et doyen d'Amayé, de Catherine Longuet, 73 ans, veuve de Jean Herman, bourgeois de Caen, en présence

de Pierre Bougon, prieur de Feuguerolles. — 1693, 30 août, baptême de Julienne, fille de Pierre Larcher, lieutenant à Évrecy, et de Denise Le Sauvage; m., Julienne de La Cour; p., Robert Larcher, éc. — 1696, 28 février, mariage, en la chapelle de la paroisse de Maltot, de Charles-François Du Thon, chevalier, seigneur de Moncarville et de Guedeville, de la paroisse de St-Jean de Caen, fils de Charles et de défunte Anne de « Hardan », et Marie-Thérèse Du Four, fille de Claude Du Four, chevalier, seigneur du Saussey et de Bellegarde, et de Jeanne de La Cour, de la paroisse d'Argentan. — 1700, 9 décembre, inhumation d'Anne Hermant, bourgeoise de St-Jean de Caen, 41, à 12 ans. — 1701, 24 novembre, mariage de Jacques Philippe et Marguerite Larcher, fille de Guillaume Larcher, éc., et de Michelle « Bouillard ». — 1706, 15 juin, inhumation de Marie-Jeanne de La Cour de Maltot, 30 ans. — 1708, 8 janvier, inhumation, par Charles Chappe, curé de Vieux, de Jean-François de La Court, éc., s<sup>r</sup> de St-Sauveur, 75 ans, mort la veille; — 4 août, inhumation d'Élisabeth de La Cour, 72 ans. — 1709, 23 février, mariage, en la chapelle de la paroisse, de Bénédict-François Gohier, capitaine au régiment de l'Isle, 27 ans, fils de feu Jean Gohier, éc., conseiller secrétaire du Roi et lieutenant civil et criminel au bailliage et présidial de Caen, et d'Anne Le Lubois, et Françoise-Émilie de La Court, 32 ans, fille de feu Louis, chevalier, seigneur et patron de Maltot et de Vaucelle, écuyer de feu M<sup>me</sup> la Dauphine, et de feu Marguerite Pajot (l'époux signe Gohier d'Angleville); — 24 avril, inhumation, dans l'église, de d<sup>ne</sup> Jeanne Ruault, 50 ans, décédée la veille « par un facheux accident »; — 13 mai, inhumation de Louis de Verel, 6 mois; — 15 octobre, inhumation de Louise-Eugénie Gohier de Jumilly, 15 jours. — 1710, 29 juillet, inhumation d'Anonyme Gohier, né le même jour desd. Gohier d'Angleville et de La Court, baptisé en vaissant par l'accoucheur; — 2 novembre, inhumation de Roland de La Cour, chevalier, seigneur de Dauval; — 25 décembre, baptême d'une fille de Louis de Verel et Jacqueline Le Bourgeois; m., Marie-Éléonore Gohier de La Rougerie; p., Jean-François Le Portier, receveur des aides à Caen. — 1711, 3 mai, baptême de Julienne-Louise-Antoinette-Geneviève, fille d'Antoine de La Cour, seigneur et patron de Maltot, et de Marie-Geneviève Lhermitte; m., Julienne de La Cour; p., Louis-Gaspard Gosselin, seigneur et patron de Noyers. — 1712, 22 décembre, inhumation de Michelle « Bougard », veuve de Larcher de La Couture, 60 ans. — 1714, 23 novembre, baptême de

Marie-Valentine, fille de Pierre Larcher, s<sup>r</sup> de La Couture, et de Catherine Hébert; m., Marie-Geneviève Lhermitte, épouse de M. de Maltot; p., Valentin de Malherbe. — 1715, 8 février, inhumation de Valentin de Malherbe, fils de M. de Malherbe de Caen, 11 mois, en nourrice à Maltot; — 31 mars, baptême d'Alexandre-Julien La Gouesle, nommé par Alexandre de Jacqueson, éc., s<sup>r</sup> de Vieux, accompagné de Marie-Geneviève Lhermitte, dame et patronne de Maltot, et de Julienne-Antoinette de La Cour Maltot, ses parrain et marraines. — 1716, 22 février, inhumation de Denise Le Sauvage, femme de Larcher, éc., lieutenant du vicomte d'Évrecy, 65 ans; — 1<sup>er</sup> mars, baptême d'Henriette-Jacqueline Conard; m., Françoise-Émilie de La Cour Gohier d'Ingleville; p., d'Ingleville Le Diacre, avocat général du Roi au bureau des finances de Caen. — 1717, 13 juillet, inhumation de Marie Rousseau, 90 ans, veuve de Dauval de La Cour. — 1718, 29 mars, inhumation d'Anne La Perelle, 40 ans, femme de Philippe Larcher, écuyer. — 1719 (lire 1720, 19 juillet, opposition par Pierre Larcher, lieutenant en la vicomté d'Évrecy, à la publication de bans entre Jean Larcher, éc., son fils, et Julienne Hébert; 1720, 24 juillet, désistement. — 1721, 2 février, baptême de Gabriel-Antoine Hébert; p., Gabriel Gosselin, éc., s<sup>r</sup> de Garcelles; m., Julienne-Antoinette de La Court de Maltot, en présence de Marie-Marguerite Danneville de Garcelles. — 1722, 5 septembre, baptême de Rosalie-Jacqueline-Angélique, fille de François-David Labbé, bourgeois de Caen, et de Rose-Angélique Faucon de Montaigu; p., Jacques Faucon, éc., sieur de Montaigu. — 1725, 21 octobre, inhumation de Philippe Larcher, éc., sieur du Montier, 48 ans; — 14 novembre, inhumation de Jean Hermant, curé, 77 ans; — 26 décembre, décès et inhumation par Jacques Noël, curé d'Athis, de Jacques Bonnet, vicaire, 34 ans. — 1726, 20 avril, baptême de Louise-Françoise-Émilie Le Danois; p., Charles-Louis Gosselin, éc., s<sup>r</sup> de La Rougerie; m., Françoise-Charlotte-Émilie de Blais; — 29 octobre, inhumation de Madeleine Cuiret, femme de Larcher, lieutenant du vicomte d'Évrecy. — 1727, 9 janvier, inhumation de Marie Larcher, fille dud. lieutenant. — Anne Maduel, sage-femme (1686); Le Lubois de Marcilly, capitaine au régiment de l'Île de France (1716). — Délibérations: 1689, 27 février, élection pour trésorier de François de Maltot, bourgeois de Caen; 1689, bannie et adjudication du pain de la charité amonée et donnée aux paroissiens de Maltot suivant les fondations faites en l'église, aux charges

et conditions des années précédentes, à 34 livres et un carteron par boisseau, à charge de faire moudre à la seconde étamine blanche et de donner double portion aux clercs et chantres de l'église; translations de domicile; 1726, 6 octobre, assemblée des paroissiens, consentant qu'il soit fait un coffre dans l'église, pour conserver les papiers et titres appartenant à la paroisse, led. coffre fermant à trois serrures; parmi les signatures: Gohier de Tortonville, Gohier d'Ingleville. — Annexé, intitulé de délibération des paroissiens, avec cette note: « Nota qu'il faut que tous signent manuellement, et il ne faut point de mer. »

E Suppl. 911. — GG.3. (Registre.) — Grand format, 32 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1727-1737.** — Jacques Voille, curé. — 1727, 10 mai, baptême de Françoise-Jeanne « des pré »; m., Jeanne de La Haye, épouse de M. de Lignerolles, écuyer; p., François-Bénédict Goyer, éc. (il signe: Gohier d'Ingleville); — 14 avril, inhumation de Pierre Larcher, éc., lieutenant du vicomte d'Évrecy, décédé le 13; — 18 juillet, baptême de Julienne-Louise de La Couture, fille de Pierre Larcher, s<sup>r</sup> de La Couture, éc., et de Catherine Hébert; — 25 août, inhumation d'une femme qui se dit être d'auprès Vire, revenant de travailler du mois d'août en la paroisse d'Anisy Villons; — 27 août, inhumation de d<sup>lle</sup> Geneviève Ruault, 67 à 68 ans; — 16 septembre, inhumation de Françoise-Émilie de La Court, épouse de M. d'Ingreville, 60 ans. — 1731, 14 mai, inhumation de d<sup>lle</sup> Marguerite Ruault, 68 ans (elle signait: Rouault). — 1732, 27 septembre, inhumation de Julienne de La Cour de St-Sauveur, 88 ans. — 1734, 9 juin, baptême de Michelle-Angélique, fille de Thomas Larcher, éc., et de Catherine Nouet (corrigé en Noël); m., Michelle de Freslat (elle signe: Frelart) de St-Georges, p., Robert Larcher, éc., en présence de Robert Goyer (il signe: Gohier), éc., s<sup>r</sup> de Tortonville, Jacques-Philippe Le François de Loraille, etc.; — 11 juin, inhumation de Robert Larcher, éc., 60 ans, décédé le 10; — 26 août, inhumation de Marie-Anne Le Lubois, épouse de Robert Larcher, éc., 50 ans. — 1735, 17 juillet, naissance de Pierre-Louis Larcher, fils desd. Thomas et Noël; p., Louis Larcher, prêtre, éc.; m., Louise Gohier (elle signe: Gohier de Jumilly).

E. Suppl. 912. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 246 feuillets, 22 pièces annexées. papier.

**1708-1792.** — Baptêmes, mariages et sépultures, depuis 1737 ; la suite des sépultures à GG. 5. — J. Voille, Gabriel Calbris (1767), curés (serment le 13 avril 1791, rétractation le 18) ; Pierre Hannier, curé constitutionnel (installé le 12 juin, démissionnaire en juillet) ; Postel, vicaire dud. Voille ; Pierre d'Olendon, vicaire d'Éterville, Vaultier, vicaire de St-Martin de Caen, Marie Bulot, prêtre de St-Martin de Caen, puis curé de Remilly. diocèse de Coutances (1777), Berrier, vicaire de Feuguerolles, commis. — 1737, 7 juin, inhumation dans l'église de Jacques de « Mantville », 5 ans, fils de « messire de Mantville de Cussi, sgt de Mantville, demeurant à Coutance ». — 1738, 11 février, mariage de Gilles La Gouelle et d<sup>lle</sup> Marie Larcher, fille de Pierre, écuyer ; — 18 décembre, inhumation de Jean-Baptiste Oresme, fils de Michel et de Luce Briard, bourgeois de Caen, en nourrice à Maltot. — 1739, 11 février, inhumation de Louise Gohier de Jumilly, 55 ans ; — 22 mars, bannie du pain de la charité, à charge par l'adjudicataire de passer lad. bannie par devant notaire dans la semaine, et de donner à sept « clairs », aux enfants de chœur et au custos deux pains pour chacun, et un pour bénir le jour de Pâques, mis à prix par Jean La Gouelle à 4 livrés et demie et d'un quarteron de pain bien et dûment cuit et bien conditionné, led. acte passé par devant notaire en cas de contredit en présence de tous les paroissiens ; — 31 août, mariage de Pierre Hervieu, d'Amayé-sur-Orne, et d<sup>lle</sup> Julienne Larcher, fille dud. Pierre, écuyer. — 1740, 10 avril, bannie du pain de la charité ; — 10 mai, décès à Maltot de Louis-Gabriel de Marguerie, chevalier, seigneur de St-Gilles, 43 ans, inhumé le 11 dans le chœur par l'abbé Du Chemin de La Madeleine. — 1741, 25 janvier, inhumation de Gabriel-Jean-Simon, fils de Simon Bellissent, procureur aux vicomtés de Caen et d'Évrecy, et de Marie-Louise-Suzanne Feron, bourgeois de Caen, 15 jours, en nourrice. — 1742, 18 mars, bannies du pain de la charité, des émondes et autres arbres du cimetière. — 1743, 23 mars, vérification et relevé des extraits de sépultures depuis 1704 par Chesnefront, contrôleur des actes des notaires et receveur des domaines du Roi au bureau de St-Sylvain ; — 26 mars, inhumation de Robert-François Gohier, éc., sr de Tortonville, 68 ans, décédé le 25. — 1744, 4 février, mariage de Claude Costi, de Ban-

ville, et d<sup>lle</sup> Jeanne Larcher, fille de feu Pierre, éc., et de Catherine Hébert. — 1708, 23 janvier, ondoisement à N.-D. d'Alençon d'un fils de Jean-Jacques Fortin, écuyer, directeur des gabelles d'Alençon, et de Marie-Angélique Surire de St-Rémy, sur permission de l'évêque de Séez, à condition d'en suppléer les cérémonies dans trois mois, et de distribuer aux pauvres de la paroisse une aumône le jour du baptême et des cérémonies, copie de copie collationnée par Jean Heutereau, vicaire de N.-D. d'Alençon (1733) ; 1744, 17 août, cérémonies du baptême d'Anonyme Fortin par Louis-François Poignavant, doyen du Sépulcre de Caen, ledit nomme Antoine-Jean-Gaston-Hiérôme par Antoinette-Jeanne Esmonin, épouse de Jean-Jacques Fortin, chevalier, seigneur et patron de Maltot, assistée de Hiérôme-Gaston de Grieu, chevalier. — 1749, 19 juin, mariage de Thomas Le Provost, chevalier, seigneur de La Motte, fils de feu René, chevalier, seigneur de La Motte, et de Marie-Marguerite Thibault, de St-Jean des Baisants, et Jeanne-Françoise-Antoinette Julien-Goupillière de St-Hilaire, fille d'Antoine-François Julien, éc., seigneur et patron de Goupillière et de St-Hilaire, directeur de la Monnaie de Caen, et de Jacqueline-Perrette Fortin, de N.-D. de Caen, par Guillaume-Alexandre Du Haussay, seigneur prieur commendataire temporel et spirituel du prieuré de Javron, diocèse du Mans ; dispense de bans par Louis Poignavant, docteur en théologie, doyen du Sépulcre de Caen, official de Bayeux au siège de Caen. — 1757, 24 mai, mariage de Jean-Jacques Cécire Desjardins, d'Osmanville, et Marie-Rose Gueroult, de Maltot, par Nicolas Cécire, curé de Croisilles ; sur dispense accordée par l'évêque de Rochecouart, sur requête « expositive que depuis environ deux ans ils se seroient recherchés pour le mariage, mais qu'ils n'auroient pu parvenir à l'accomplissement d'iceluy à cause d'un empêchement du trois au trois<sup>e</sup> degré de consanguinité qui se seroit trouvé entr'eux, que cependant il est de l'intérêt des supplians de pouvoir s'épouser, pour éviter des procès et discussions de famille, que d'ailleurs lad. fille, après une aussi longue fréquentation et qui a été aussi connue dans le voisinage, seroit exposée à demeurer sans établissement si elle n'épousoit le suppliant, et comme ils sont pauvres et hors d'état de faire les frais d'une dispense en Cour de Rome », etc., sur enquête du curé d'Authie, doyen de Maltot, portant que lad. fille n'a été ravie ni forcée pour consentir au mariage ; les parties donneront en aumône

4 livres, moitié dans chacune de leurs paroisses, laquelle somme sera remise aux curés avant la célébration (11 janvier 1757). — 1763, 20 décembre, naissance et baptême d'Aimée-Émilie Fortin, fille de Jacques Fortin, chevalier de St-Louis, seigneur et patron de St-Pierre de Maltot, St-Pierre du Bû-sur-Rouvres, seigneur et patron honoraire de Feuguerolles-sur-Orne, et de Marie-Anne-Françoise-Victoire de Marguerit; m., Adélaïde-Victoire Fortin (fait une « marq »): p., Henri-Antoine Fortin. — 1764, 14 septembre, baptême d'Adélaïde-Flore Morin; m., Marie-Adélaïde de Cauvigny; p., Godes, curé de Castillon, vicaire de Maltot. — 1766, 4 août, mariage d'André-Léonor Gosselin, éc., s<sup>r</sup> de La Bretonnière, fils de feu François-Léonor et de Marie-Anne Lair, de Monts, et Michelle-Angélique Larcher, fille de feu Thomas, éc., s<sup>r</sup> du Longpré, et de Catherine Noël. — 1770, 11 avril, « a été, par nous curé soussigné, baptisé un fils, né d'aujourd'hui, sur les cinq heures du soir, d'œuvres illicites, d'une fille qui est depuis trois jours en cette paroisse, qui a été reçue en hospitalité chez mesir Jaques Fortin, seigneur de Maltot, laquelle nous a déclaré, en présence des soussignés, qu'elle s'appelloit Victoire Godfroy, âgée de vingt-quatre ans, fille de feu François Godfroy et de fette Catherine Hamon, originaire de la paroisse de Mandeville, proche Trévière, lequel nous a été présenté par Marie Philippe, sage-femme de cette paroisse, et a été nommé François par François Le Maître, assisté de Madeleine Calbris, domestiques chez M<sup>r</sup> de Maltot... G. Calbris, c. de Maltot. » — 1777, 12 novembre, mariage de Jean Le Roux d'Ouffières, demeurant à Maltot, et Jeanne Descosty (en manchette: Costy), veuve de Pierre Bisson, fille de Claude Descosty et de noble demoiselle Jeanne Larcher. — 1785, 10 mars, baptême d'Adélaïde-Victoire-Jeanne-Louise Guillot; m., Jeanne-Françoise-Antoinette-Julienne, dame et patronne de Maltot, Feuguerolles, Goupillières, etc., veuve de Louis-Charles-Désiré Gosselin de Méry, seigneur et patron du Quesnay-Guesnon, Méry, Rouville, etc. (elle signe: Goupillières de Méry); p., Jean-Baptiste-Grégoire Gueroult de La Bigne, garde du corps du Roi; — 5 septembre, parrain, Jean-Baptiste-Guillaume Bernard, chevalier, seigneur de La Blancapierre, en partie de La Besace, St-Ouen et autres lieux. — 1788, 19 juillet, baptême d'Alexandrine-Julie, née la veille, fille de Pierre-Louis Larcher, chevalier, et de Marie-Madeleine-Élisabeth de Guernon; p., Jacques-Henri-Siméon de Croisilles, chevalier, avocat au parlement

de Paris; m., lad. veuve Gosselin de Méry, représentée par Louise Haribel de Courteuil; en marge: elle est morte. — 1790, 13 juin, baptême d'Eugène-Marie-Jean Le Bourgeois; p., Eugène-Jacques-Charles-Léonord Gohier de Jumilly, éc.: m., Marie Gohier d'Ingreville (elle signe: d'Aingleville). — 1791, 9 juin, dernier acte du curé Calbris; 13 juin, collation par les maires et officiers municipaux, remise à Pierre Hannier, curé; 20, 30 juillet, etc., P. Bénard, desservant; 13 décembre, baptême par led. Bénard, curé de Feuguerolles; en 1792, actes par led. curé de Feuguerolles et Ybert, curé de Vieux, « sur l'invitation de la municipalité de Maltot, au défaut de prêtre constitutionnel » (baptême du 14 août); 1792, 18 nov., baptême par Philippe-François Coquelin, desservant d'Étavaux, sur l'invitation de la municipalité. — Mentions de: Pierre Nantier, prieur de Feuguerolles (1744); Laisné, prieur-curé d'Athis-sur-Orne (1759). — Bannies du pain de la charité. — Entre les registres de 1773 et 1774, note imprimée: « Il est enjoint de la part de Messieurs les Lieutenant Général et Procureur du Roi du Bailliage et Siège Présidial de Caen, à Messieurs les Curés du ressort dudit Siège, de laisser aux Registres des Baptêmes, Mariages et Sépultures de leurs Églises, tant à ceux qui restent auxdites Églises, qu'à ceux qui sont pour être déposés au Greffe, des marges d'un quart de chaque feuillet, afin que l'on puisse facilement inscrire les Procès-verbaux de réformation des erreurs qui se glissent trop souvent dans ces Actes. »

Notes du curé Calbris, à la fin des registres annuels. 1768: « Demandes inciviles de l'abbé de Jumilly. Le sieur Gojer de Jumilly, diacre, demeurant ordinairement au séminaire de Bajeux, originaire de la paroisse de St-Sauveur de Caen, a écrit au sieur curé de Maltot, au seigneur, et à plusieurs des paroissiens, pour avoir une place d'obitier dans la paroisse; le s<sup>r</sup> curé ayant refusé de faire les semonces ou avertissements demandé par le sieur de Jumilly, le sieur abbé a fait faire les dites semonces par trois dimanches par un appelé de Caen, huissier de la ville de Caen, on s'est assemblé le dimanche seize du mois d'octobre de la présente année 1768, le sieur abbé a fait ses demandes par acte devant Richer, notaire à Clinchamps, prétendant qu'en vertu du bien que son père possédoit dans la paroisse, n'ayant point d'enfans originaux de la paroisse, il étoit le seul qui peut prétendre aux obits, (il n'étoit pas le seul parce que M<sup>r</sup> de Marescots, M<sup>r</sup> Fauvel de St-Julien de Caen, avoient des enfans même prêtre, et du bien dans la paroisse,

et n'ont pas cru y pouvoir prétendre) enfin le sieur abbé aiant fait faire son acte de demande, il demanda qui esce qui vouloit signer pour lui; tout le monde le regarda comme un intru, et la paroisse fit faire un acte par le même notaire et dans le même moment, par le quelle elle declare le sieur de Jumilly inapte à prendre (en correction de : posséder une) part aux obits de la paroissé, n'en étant pas originaire, et que la raison de trefousier de son pere ne lui donnoit aucun droit, que ce seroit prejudicier aux interests et aux droit des enfans de la paroisse si on admettoit un étranger; que les fondations avoient bien été aquitées depuis la mort de M<sup>r</sup> Larcher, dernier obitier, mort le 25 aoust 1765, et même avec édification, que le nombre des fondations n'étoit pas si grand que le sieur curé ne les aquitast bien seul, comme il avoit fait auparavant, ce que tout la paroisse a signé et le seigneur à la tête, qui s'est formellement opposé au demandes de M<sup>r</sup> le diacre, qui n'a rendu aucun service à la paroisse, qui n'i a aucun bien que les terres qu'y possède le sieur Gojer, son père, il y a un autant de l'acte de l'assemblée dans les papiers du presbitaire. Fait ce 16 8<sup>bre</sup> 1768. » — 1769 : « Sentence du balliage de Caen du 24 avril 1769 contre Jacques Bisson, Pierre Gueroud et Nicolas Radiguet, qui les condamne à payer la dime des agneaux en essence, et leur défend d'en vendre avant la Saint-Jean, qu'ils n'aient été dimés par le s<sup>r</sup> curé. C'est une sentence d'aquessement contre laquelle on ne peut revenir. » — 1775 : « Le samedy trente décembre 1775 il est arrivé ici et dans tout le país voisin et elloigné un tremblement de terre sur les dix heures et demies du matin, qui a duré environ une seconde, la terre a fremit, les maisons ont été ébranlées, plusieurs pierres des maisons et surtout des cheminées se sont détachées, les tours des églises ont vacillés, celles de Cormelles, de Hubert-Foliée on croullés, la contretable du grand autel d'Éterville a tombé, ce qui a occasionné un ravage considérable, le tabernacle n'en a point souffert, ici il n'i a point eu de dommage, à Caen plusieurs maisons ont extrême[me]ment souffert, des maisons neuves se sont entrouvertes, on apprend qu'il s'est fait sentir à Lisieux, Vire, S<sup>t</sup>-Malo, Bajeux, ainsi que dans le terrain adjacent, le quel s'est aussi fait sentir à Versailles, mais la secousse a été bien moins considérable. » — 1776 : « On a payé les débite à Bajeux le dix sept avril 1777, pour vingt années payé neuf livres à raison de neuf sols par chaque année, Étienne La Gouelle étoit alors trésorier. » — 1781 : « La grande route qui vient de l'Intendance à Maltot a été

finie en 1781 jusqu'au château de Maltot, elle a été faite par un atelier de charité, feu M<sup>r</sup> de Feugrolle, seigneur alors, en a payé la plus grande partie, et il ne l'a pas vue finir, étant mort en septembre de la même année. C'est lui qui l'avoit sollicitée auprès de M<sup>r</sup> Le Fèvre, ingénieur en chef pour lors, on a fait cette même année le pont du Cretinel qui soutient la grande route, il a été construit par François Le Guay, maçon; cette route a occasionné bien des murmurs, aiant traversé la meilleure campagne de la paroisse. La voute du chœur de l'église a été réparée cette année et blanchie; depuis un tems immémorial on n'i avoit fait aucune réparation, il en a couté en tout, tant pour les deux tiers des M<sup>rs</sup> Religieux de Belle-Etoile que pour le tiers de M<sup>r</sup> le Curé, 139 l. 14 s. 6 d., Jean Philippe, fermier des Relligieux de Belle-Etoile, trésorier alors. » — 1786 : « Le Roy Louis Seize a couché au château de Harcourt le vingt et un juin 1786 et a passé par Caen le jedy 22, octave du S<sup>t</sup> Sacrement, à dix heures du matin, il alloit à Charbour pour voir lancer les moles pour la construction d'un port qu'on y fait, il est revenu à Caën le lundy 26 à six heures du soir, et il a couché en cette ville à l'hôtel de Harcourt, d'où il est parti pour Le Hâvre le 27; il a placé la première pierre des nouvelles casernes qu'on batit à Caen; à son entrée, M<sup>r</sup> de Venduvre, maire de la ville pour lors, lui a présenté deux clefs de la ville, une d'or et l'autre d'argent, *quas meis vidi oculis*, on ne doute pas de l'affluence et du concourt de monde qui s'y est trouvé, et de la joie que chacun montrait, Sa Majesté faisoit voir aussi sa satisfaction et sa confiance en marchans sans ses gardes, elle est allé voir à pié la nouvelle rivière qu'on creuse, de toutes les villes par où il a passé, Caën a la plus mérité sa satisfaction. M<sup>r</sup> le duc de Harcourt a été fait gouverneur de Mgr le Dauphin en 1787. *Hæc ad Rei memoriam.* » — 1789 : « On a voulu voler l'église la nuit du douze au treize décembre 1789, on est entrés par la croisée de la nef proche la chaire, on a porté le coffre du trésor devant la grande porte, dans le cimetière, on s'est appercu qu'il n'i avoit rien à prendre, on n'i a fait aucune fracture, il a passé par le chemin de Vieux vers minuit et demi, les nommés Benoist Rosignol, maréchal, et Du Chêne, garde de M<sup>r</sup> de Jeanville, tous deux d'Éterville, qui probablement ont empechés les malfaiteurs de faire leur coup. Hiver terrible en 1789, la gelée a commencé le 18 9<sup>bre</sup> n'a fini qu'à la fin de janvier, on a fait alors beaucoup de blés qui n'étoient pas mauvais, en général ils n'étoient pas bons, aussi charté. Les états généraux

ont commencés en mai 1789, grande révolution, bien des meurtres, M<sup>r</sup> de Belzunce a été massacré à Caën, destruction de la Bastille, des châteaux et colombiers, etc. » — 1790: « L'église de Maltot a été volée la nuit du 31 décembre au premier janvier 1791 : n'ayant pu percer le mur du costé du nord, on l'a percé à trois piés de hauteur de terre au costé droit du portail, à peine une personne pouvoit y passer, on a vollé toutes les nappes du maître autel, trois aubes dans la sacristie, deux surplis, deux rochets, deux ceintures, deux amits, un essuie-mains, le petit plat d'étain qui servoit à l'autel. Le surlendemain on a trouvé les deux ceintures sur le fossé de la pièce appellé le Closet, le long de l'avenue qui vat à Evreey. »

E. Suppl. 943. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 94 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1747-1792.** — Sépultures. — 1747, 11 juin, Catherine Hébert, veuve de Pierre Larcher, éc., 55 ans; — 17 novembre, Thomas Larcher, éc., s<sup>r</sup> du Lompré, 73 ans. — 1750, 13 avril, Catherine-Ursule-Louise, fille d'André Le Marchand de Vaux, éc., et de Catherine Regnault, 5 mois, en nourrice. — 1753, 4 février, Pierre du Mesnil, bourgeois de Caen, 78 ans. — 1762, 11 mars, Jean-Antoine-Gaston-Hiérôme de Fortin, seigneur et patron de Maltot, 54 ans, décédé la veille. — 1763, 24 décembre, Aimée-Émilie Fortin, fille de Jacques Fortin, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, seigneur patron de Maltot, et de Marie-Anne-Françoise-Victoire de Marguerit, 3 jours. — 1765, 26 août, Louis-Rouland Larcher, chapelain fondé de l'église de Maltot, 83 ans, par Collet, curé de Louvigny. — 1767, 14 février, Jacques Voille, curé, décédé la veille, 71 ans, par Jacques Ygouf, curé de Bully, en présence de Pierre-Philippe-François de Cairon, curé d'Éterville, de Gabriel Gravé, vicaire d'Éterville, etc.; — 20 avril, Jacques Philippe, fermier de la dime, en présence de Pierre Nautier, prieur-curé de Feuguerolles, de Pierre Berrier, vicaire de Feuguerolles. — 1772, 20 juillet, Madeleine Le Moine, veuve de Charles Fouchaud, âgée de 103 ans et 6 mois, née le 3 février 1669 et veuve depuis 50 ans. — 1775, 16 novembre, par P. Aug. Guilbert, curé du Bû, dans le chœur, Marie-Anne-Victoire-Françoise de Marguerie du Bû, épouse de Jacques Fortin de Feuguerolles, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, seigneur et patron de Maltot, du Bû, Feuguerolles et autres lieux, décédée d'une maladie pulmonique (ou de poumon) dans son château de Maltot, le 14, 1 heure après midi, 43 ans. —

1779, 21 janvier, par P. Hericey, curé de Fierville, Adélaïde-Victoire Fortin de Feuguerolles, fille desd. Fortin et de Marguerie, décédée la veille vers minuit, de pulmonie, 22 ans. — 1780, 15 mars, Nicolas, fils de Joseph Ogier et de Marie-Anne Odouy, soldat au régiment du Roi en quartier d'hiver à Caen, en nourrice à Maltot, 8 jours; — 12 novembre, Germain Chrétien, volontaire dans le régiment des Gardes Françaises, décédé la veille subitement, 17 ans. — 1781, 19 avril, Marie-Anne-Louise de Paisant, femme de messire Pierre-Louis Larcher; — 13 septembre, par dom Pierre Le Roy, dominicain de Caen, dans le cimetière, Jacques Fortin de Feuguerolles, seigneur et patron de Maltot, Feuguerolles et autres lieux, décédé le matin, 72 ans. — 1782, 30 janvier, François Samson, « pour qui le premier la déclaration de 1776 et l'arrêt de 1781 ont été exécutés », mort la veille subitement; — 16 avril, une fille de Jacques Le Gras, fermier de M<sup>r</sup> Huet, baptisée à la maison par Marie Philippe, sage-femme de la paroisse; — 4 octobre, Catherine Noël, veuve de Thomas Larcher du Longpré, par Guyou de Quigny, curé de Fontaine-Étoupefour. — 1783, 23 novembre, transfert de Louis-Charles-Désiré Gosselin de Méry, seigneur et patron de Maltot, Feuguerolles, Le Quesnay-Guesnon, Goupillières et autres lieux, 40 ans, décédé la veille, de Maltot au Quesnay-Guesnon, où il a été inhumé led. jour, en présence du curé de Maltot, par dom Pierre-Henri Le Roy, prieur des Dominicains de Caen. — 1783, 5 juin, noble d<sup>lle</sup> Jeanne Larcher, veuve de Claude Costy. — 1787, 5 novembre, une fille de Jacques Bidard et Anne Tarin, décédée la veille, ondoyée « sur la tête dans le sein de sa mère » le 1<sup>r</sup> dud. mois, par Marie Philippe, femme de Pierre Hébert, sage-femme de cette paroisse (elle fait une marque), lequelenfant « est venu mort au monde ». — 1788, 21 novembre, Alexandrine-Julie Larcher, fille de Pierre-Louis et de Marie-Élisabeth de Guernon, 4 mois et 3 jours. — « Eugène-Jacques-Charles-Léonord Gohier de Jumilly, qui demouroit en cette paroisse, est mort à S<sup>t</sup>-Jean de Caen le huit décembre 1790. M<sup>r</sup> Gohier de Jumilly père mort à Bayeux le vingt février 1791, né en 1712. » — 1792, 12 juillet, Étienne La Gouelle, boulanger, par Pommier, prieur commendataire de Venois, en présence d'André Crépin, curé de S<sup>t</sup>-Martin de Fontenay, P. Bénard, curé de Feuguerolles, Charles-Thomas Leclerc, vicaire de S<sup>t</sup>-Martin de Fontenay. — Sur le cahier de 1770, assemblée des habitants du 24 mars 1771, à l'issue de la grande

messe paroissiale, pour procéder à la bannie du pain de charité, qui a été adjugé, suivant la coutume, au plus haut et dernier enchérisseur, aux clauses et conditions accoutumées, « savoir que l'adjudicataire donnera à tous et chaqu'un des habitans de la dite paroisse de Maltot, et suivant l'usage, un pain du poids de l'adjudication cy après refferré, et en donnera deux au sieur curé, deux à M. Loiseau, prêtre, deux à chaqu'un des quatre enfans de chœur, et chaqu'un deux au six chautres, deux au trésorier, deux au custos, et deux à chaqu'un des quatre frères de charité, les quels auront de plus chaqu'un un boiseau de blé en essence pris sur celui de la dite charité, l'adjudicataire donnera de plus un pain du poids de la banies, pour être béni et distribué à la grande messe le jour de Pâques, il donnera aussi cinquante sols au sieur curé pour la messe haute qui sera célébrée le lendemain des festes de Pâques, suivant l'usage, à l'intention des fondateurs, suivant l'usage, à condition que le trésorier en charge fera payer aux fermiers des dites terres de charité le blé qu'ils sont obligés de payer suivant leurs baux; le dit pain sera bien et dûment conditionné, et à la seconde blanche, et à six deniers de l'apreciee, il sera cuit au four banal de la paroisse, où on le distribuera le jour de Pâque, après les vespres; il a été mis à prix par Jacques Philippe à cinq livres et demies, et par Pierre La Gouelle à cinq livres et demies et demi quart, à qui il a été adjugé comme plus haut et dernier enchérisseur, aux closes et conditions cy dessus refférées, du tout content, ainsi que les paroissiens, les présents faisant fort pour les absents, après lecture faite, la dite banie sera passée devant notaire en cas de contradiction aux frais dudit La Gouelle, adjudicataire, présents Jacques Philippe, Benoist Philippe, Jacques Chrétien, Jacques Godard, François du Scellier, Jacques Sanson et plusieurs autres, qui ont signés avec le dit Pierre La Gouelle. »

### Montigny

E. Suppl. 914. — GG. 1. (Cahiers.) — Moyen format, 199 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1659-1726.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Julien Renard, Charles Patry, écuyer, Gabriel Hue, curés. — 1659, septembre, décès de M<sup>me</sup> de Villeré en Cotentin; « on fist plusieurs services icy ». 1660, 11 janvier, fut nommé un fils du s<sup>r</sup> de La Londe Robert par Robert de Franquetot, président à Rouen, et par la comtesse de Franquetot, ses parrain et marraine;

« avoit presque 20 ans, ayant esté baptisé ailleurs ». — 1661. « Le 23<sup>e</sup> septembre aud. an, décéda le s<sup>r</sup> curé de Goupillères, et fut inhumé le lendemain, y avoit 22 p<sup>br</sup>es à son enterrement; iceluy fait, on donna quantité d'argent aux pauvres. car le mort en avoit laissé beaucoup, qui laissa du scandale d'avarice: avoit non Charles Durand. » « Le 29<sup>e</sup> dud. mois, décéda André de Lausney, vicaire à Préaux, et fut inhumé le lendemain; y avoit 8 p<sup>br</sup>es; estoit de Lassy. » « Le 3<sup>e</sup> d'octobre aud. an, décéda le s<sup>r</sup> du Val à La Chaisne, et fut inhumé le lendemain solennellement. » « Le 19 novembre, fut inhumé le corps de Jean La Personne, dans le cimetièrre de Maisoncelle, quoy qu'il fust de Montigny, car c'estoit plus proche. » — 1662. « Le 1 jour de juin aud. an, décéda Pierre Damours, et fut inhumé le mesme jour à cause de la chaleur. » — 1669, 3 octobre, sépulture de Jean Renard, vicaire, frère du curé, dans le chœur, du consentement de la comtesse de Franquetot, dame et patronne. — 1674, 18 mars, inhumation en l'église de Jacques de Franquetot, écuyer, abbé de Bouhon, grand aumônier du Roi, grand chantre en l'église de Coutances, etc. — 1675, 22 octobre, sépulture de Suzanne de Beausein, veuve de Pierre Le Mercier, bourgeois de St-Étienne de Caen. — « Aujourd'huy trente et un<sup>e</sup> jour d'octobre mil six centz soixante et dix-huict, nous soubzsigné, noble et discrete personne M<sup>re</sup> Charles Patry, p<sup>br</sup>e, curé de la paroisse de Montigny, nous sommes exprests transportées en la maison de Pierre Caval, sur ce que nous avons appris que Magdelaine Beaumont, sa servante, estoit grosse et enseinte, pour sçavoir de quels œuvres et qui en estoit le véritable père, elle nous a répondu et asseuré qu'elle estoit grosse et ensei[n]te dud. Pierre Caval, son maistre, et ainsy qu'il en devoit estre chargé, ce qu'elle nous a asseurez en présence de Denis Le Prévoist, de la paroisse de Montigny, et Jacques Foucher, de La Chaîne, tesmoins. » — 1681, 13 avril, baptême de Marguerite, fille de René Le Mercier et Françoise Duprey, bourgeois de St-Nicolas de Caen; m., Marguerite Duprey, femme du sieur de Courchamps, bourgeois de St-Nicolas de Caen; p., Lanfranc de Moges, éc., s<sup>r</sup> du lieu, en présence de Robert Larcher, curé de Maisoncelles. — 1685, 25 novembre, abjuration de Guillaume de Beaussain, écuyer. — « Aujourd'huy samedy dix septies<sup>e</sup> mars mil six cents quattrevint saise, Marie Auberée, femme de Sever de Launay, de la paroisse de Montigny, faisant office de sage-femme, s'est présenté à moy, Charles Patry, prestre, curé de lad. paroisse de Mon-

tigny, et m'a présente une petite fille aagée environ de trois ou quatre jours, laquelle fille fut trouvée le vendredy saisiés<sup>e</sup> dud. mois de mars, déposée dans la court du sieur Boischappelle Le Moutonnier, bourgeois de Caen, et de la religion prétendue réformée, ayant un billet attaché sur l'estomach avec ces mots : « Cet enfant est des œuvres et appartient à Jacques Le Roux fils Thomas », ce qu'ayant veu led. Le Roux, lors valet domestique dud. sieur de Boischappelle, après avoir plusieurs fois desadvoué que cet enfant fust de ses œuvres, et protestant encor actuellement qu'il n'en est pas le père, et qu'il ne le connoist pas, pour éviter au danger de mort sans estre participant au saint sacrement de baptesme, l'a prise et l'a donné à norrir à une femme particulière de nostre parroisse, nommée Marie Auberée, femme dud. Server de Launay, laquelle ayant esté enquisse si elle connoissoit le père de l'enfant, a protesté par plusieurs fois qu'elle n'en connoissoit rien, sinon qu'il y avoit quelque temps qu'on disoit qu'une fille nommée Marie Radiguet, de la parroisse de Cursy, estoit grosse et des œuvres dud. Jacques Le Roux, ce qu'elle a signé avec plusieurs autres. Et ainsy nous luy avons administré le saint sacrement de baptesme, le nom luy ayant esté donné par Marie Auberée, assistée de Jean de Lannay, présence de Jacques Auberée et Jacques Bellenger, tesmoings. » (Led. acte répète au cahier suivant.) — 1697, 14 décembre, décès à Montigny de Philippe Davoine, s<sup>r</sup> de St-Martin, noble. — 1705, 29 juillet, sépulture de Charles Patry, curé, 69 ans. — « Aujourd'huy dix-sept aoust 1715, c'est présenté devant nous Gille Saële, de la parroisse de Hamars, anparavant que de procéder à la célébration du mariage avec Margueritte Roger, pour dire et déclarer qu'un enfant masle nommé Gille, aagé d'environ neuf ans, est provenu de ses œuvres, ce qu'il a dit et déclaré estre véritable ès presence de Charle Blanchard, René Goubin, Jacque Aubrée, Vigor Banville et plusieurs autres sousignés, ce qu'il a signé sur mon registre, lequel enfant a esté présenté par Marthe Dionis, sage-femme, à M<sup>r</sup> Fossé, déportuaire dans la dite parroisse, en juillet mil sept cents six, pour estre baptisé, et a esté nommé Gille par Gille Loude, assisté de Jeanne Roger, parain et maraine, et comme M<sup>r</sup> Fossé n'en a pas fait de mention dans le registre pendant son déport, on ne m'a pu dire le jour qu'il a esté baptisé. Et après la dite déclaration, nous avons procédé à la célébration du dit mariage, seavoir qu'après fiançailles faittes et la publication des baons par trois dimanches consécutifs aux prônes

de nos messes parroissiales, auxquels il ne c'est fait aucune opposition, nous avons interrogé le dit Gille Saële, aagé d'environ trente six ans, fils de deffunct Nicolas et de Barbe Alexandre, de la parroisse de Hamars, et Margueritte Roger, aagée d'environ trente deux ans, fille de Louis et de Marie Rouleaux, de cette parroisse, et après avoir receu leur mutuel consentement, les avons par parole et de présent solennellement conjoints en mariage. Le dit enfant présent, ès présence de Charle Blanchard, René Goubin, Jacque Aubrée, Vigor Banville, Charle Roger, Jean Le Monnier et autres. » — 1659. Assignations requête de Madeleine Patry, veuve d'Antoine de Franquetot, chevalier, comte de Coigny, capitaine de 200 hommes d'armes des ordonnances du Roi, maréchal de ses camps et armées, dame et patronne de Croisilles, Montigny, Maisoncelles-sur-Ajon et autres terres et seigneuries, à Gilles Hay, curé de Maisoncelles, parlant à Étienne Nicolle, son vicaire, à comparoir en l'officialité pour se voir condamner à résider ou rendre la cure à lad. dame. — Le 28 janvier 1661, apporté 3 potées de beurre où il y avait 91 livres; payé 69,22 demeures pour les pots, et baillé 24 l. 3 s. à 7 s. la livre; compte avec le maréchal et le boulanger. — 1695. Oppositions, notamment par Jean de Panthou, éc., s<sup>r</sup> des Prez, à la quérimonie obtenue par la comtesse de Franquetot et le comte de Coigny pour avoir révélation de vols et larcins. — Délibérations depuis 1659: asséeurs et collecteurs; bannie du fouage; procès en l'Élection et au grenier à sel de Caen, au présidial de Caen, privilèges royaux, contre les préposés et administrateurs de l'hôtel-Dieu de Caen, concernant un enfant trouvé; bannie de l'herbage du cimetière et de la place dépendant de l'église; travaux à la couverture de l'église. — 1661, 17 juillet, attestation qu'il n'y a en la paroisse ni nobles, ni exempts, ni privilégiés. — 1690, 26 novembre, élection pour cette année d'un syndic, pour prendre le soin des affaires de la paroisse, et spécialement les soldats dont la paroisse est chargée, lequel sera payé de 10 sols par jour pour chaque voyage qu'il fera de Montigny à Caen. — Audiences de contrats concernant le s<sup>r</sup> de Panthou, etc.

E. Suppl. 915. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 92 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1727-1750.** — Gabriel Hue, Ponche, curés. — 1727, 14 septembre, sépulture de Françoise Duprey, veuve de René Le Mercier, s<sup>r</sup> du Hamel. — 1729,

2 septembre, sépulture, dans le chœur de St-Julien de Caen, dud. Gabriel Hue, curé. — 1730, 21 septembre, sépulture de Michel Blanchard, enseveli dans une carrière appartenant au s<sup>r</sup> de Longuemare, écuyer, demeurant à La Caine. — « Ce jourd'huuy vingtième de novembre mil sept cents trente cinq, sur le bruit public qui s'est répandûs de la grossesse de François Sales, fille de Pierre Sales et de Marie Le Conte, moy p<sup>bre</sup>, curé de Montigny soussigné, me suis exprès transporté au domicile de la dite fille, où je me suis informé si véritablement elle étoit enceinte: elle m'a répondu qu'ouy, et qu'il y a environ cinq mois; après quoy je l'ay exhortée à avoir un fidel soin du fruict qu'elle porte, et de s'approcher des sacrements pour demander à Dieu pardon des crimes énormes par elle commis: en outre je luy enjoit, aux termes des ordonnances de nos Roys, de faire impartir le saint sacrement de batême à son enfant, et le tout sous les peines portées par un édit de nos Roys au mois de fevrier mil cinq cents cinquante six, renouvelé par une déclaration de Louis quatorze en dabte du vingt-cinquième fevrier mil sept cents huit. J'ay ensuite laissé la dite François Sales aux mains de Jeanne Dionys, sa belle-mère, pour veiller sur sa conduite, ce qui a été accepté par ladite Jeanne Dionys, et ce qu'elle a marqué avec la dite François Sales, ayant toutes les deux déclarés ne sçavoir signer, présences de Pierre Aubrée, custos, et de Pierre Sales, témoins, qui ont signés avec nous p<sup>bre</sup>, curé de Montigny. Ponche. »

E. Suppl. 916. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 201 feuillets, 4 pièce intercalée, papier.

**1747-1792.** — Pierre Ponche, Pierre Rigaud, Susirai, curés. — 1754, 26 juin, décès de Ponche, curé, inhumé le 28 par Claude Quesnel, curé de Baron, doyen d'Évrecy, présence de Raphaël Pellevé, curé de Bonnemaïson, docteur en théologie de Caen. — 1757, 3 janvier, baptême de Marie-Charlotte Julienne; m., Marie-Julie-Félicité de Cheux, fille de Richard-Philippe de Cheux, écuyer, chevalier, seigneur et patron de Montigny, seigneur et patron honoraire de Fontenay et autres lieux; p., Charles-Alexandre de Cheux, écuyer, fils dud. seigneur. — 1758, 29 août, parrain, Gabriel-Richard-Jean de Cheux, éc., fils de Richard-Philippe de Cheux, éc., seigneur et patron de Montigny, seigneur de La Caine, Petiville, et autres lieux. — 1759, 18 janvier, parrain, Pierre Baratte, maître d'école de cette

paroisse; — 17 juin, sépulture de Guillaume Julienne, couvreur en « gluys ». — 1761, 8 juillet, sépulture de Gabriel-Jean-Richard de Cheux, fils de Richard-Philippe, seigneur de Montigny, 19 ans 4 mois. — 1764, 30 octobre, mariage de René-Augustin Le Cordier de Parfouru, fils d'Hervé-Joseph Le Cordier, seigneur et patron de Parfouru, Canjou, et de Marie-Jacqueline-Françoise-Pélagie Le Vallois, dame de La Villeguil-laume, de Parfouru-L'Éclin, et Marie-Julie-Félicité de Cheux, fille de Richard-Philippe de Cheux, seigneur et patron de Montigny, « Épins », Le Bois, Petiville, seigneur suzerain de Montenay, Garancières, et de Suzauue-Charlotte-Félicité Le Mazurier des Plaines, demeurant à Montigny, « les loix du prince et de l'église d'ailleurs observées », en présence de Marie-Anne-Geneviève Belet, femme de Gabriel-François de Piédoue, seigneur et patron de Bernières-Bocage, « Colombel, S<sup>t</sup>-Laurent de Préval », Vieux, et autres lieux, conseiller honoraire au siège présidial de Caen, grand'tante maternelle de la mariée, d'Henri-René Achard, seigneur et patron du Mesnil-au-Grain, de Madeleine-Françoise Le Bon, épouse dud. seigneur du Mesnil, consin issu de germain du marié, etc. — 1766, 18 janvier, sépulture d'une fille des précédents, demeurant au château de Montigny, baptisée en danger de mort par M. de S<sup>t</sup>-Frêne, chirurgien (il signe: chirurgien-juré-inspecteur). — 1768, 4 juillet, baptême de Georges-François-Élie, fils de François Le Comte, demeurant au Ménil-le-Noble, paroisse de Montigny; p., François-Élie de Vernay, écuyer, chevalier; m., Marie-Jeanne de Vernay, sa sœur. — 1770, 9 janvier, sépulture de Pierre Rigaud, curé, 52 ans; — 26 février, Madeleine Blanchard, femme de Germain Salles, décédée à Hamars, environ 100 ans; — 4 mars, Germain Salles, environ 97 ans. — 1771, 2 oct., mariage de Jean-Mathias Kling, fils de défunts Jean Kling et Catherine de Pekerinne, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Quentin de Mayence en Allemagne, musicien au régiment de mestre-de-camp général des dragons, et Marie-Marguerite Catel, de Montigny, demeurant depuis plusieurs années paroisse Notre-Dame de Caen. — 1772, 26 février, baptême en l'église de Montigny de Marie-Anne, fille de Joseph Londes, du hameau du Mesnil, paroisse de Hamars, à cause de la rigueur de la saison, le père en ayant obtenu permission du curé de Hamars. — A la fin du registre des baptêmes et mariages de 1773: « Le samedi 30<sup>e</sup> jour d'octobre 1773, on fit dans l'église de Montigny la cérémonie de la bénédiction des cloches; la grosse porte pour inscription: J'ai été bénite par

M<sup>e</sup> Jacque Susirai, curé de ce lieu, et nommée Richard par Messire Richard-Philippe de Cheux, seig<sup>r</sup> et patron de Montigny, Le Bois, Épins et Petiville, et noble dame M.-J.-Félicité de Cheux, épouse de Messire René-Augustin Le Cordier, seigneur et patron de Parfouru. Cette cloche avoit 1 pied 10 p. 3 lig. de diamètre et pesoit 250 livres; à la refonte, elle s'est trouvée avoir 1/4 de pouce de plus, quoiqu'elle n'ait augmenté en poids que de cinq livres. Son ancienne inscription portoit: Noble homme Jacque Patry, s<sup>r</sup> de Montigny, et Roullant Patry, s<sup>r</sup> du Bois, et Nicolas Philippe, curé, docteur aux droits, dudit Montigny, et François Hadibert, écuyer, et François Vauchelin, trésoriers de Montigny, l'an de grâce 1617. La petite porte pour inscription: J'ai été bénite par M<sup>e</sup> Jacq. Susirai, curé de ce lieu, et nommée Charlotte par Messire Charle-Alexandre de Cheux de Montigny, et noble dame Susanne-Charlotte Le Masurier, épouse de Messire Richard de Cheux, seigneur de Montigny. Cette cloche avoit lors de la refonte 1 pied 6 p. 9 lig. de diamètre et pesoit 130 livres; son diamètre est augmenté d'un pouce et demi, et elle pèse maintenant 181 livres et 1/4. Son ancienne inscription portoit: De l'an 1629, j'ai été nommée Julien Zé par M<sup>e</sup> Julien Le Regnard, curé de ce lieu, professeur en philosophie en l'Université de Caen, et fait refaire à la diligence de Jean Regnard, prêtre.» — 1775, sépulture de Charles-Alexandre de Cheux de Montigny, fils de Richard-Philippe, 27 ans.

#### Neuilly-le-Malherbe

E. Suppl. 917. — BB. 1. (Registre) — Grand format, 336 feuillets, papier.

**1782-1852.** — Délibérations. — 1787, 7 octobre, réunion des paroissiens, et de l'avis de ceux qui étaient dans le cas de délibérer en raison de leurs impositions. élection d'un syndic, Jean Moüley, et de trois membres de l'assemblée; extrait conforme au procès-verbal de nomination faite à la requête de Louis Boissel, ci-devant syndic de la paroisse. — Rédaction de l'état de la paroisse pour les tailles — 1788, 6 juillet, copie de requête de la municipalité à la Commission intermédiaire, au sujet du prolongement du chemin du Cerisier pour accéder à la nouvelle grande route de Caen à Aunay. — 1788, 12 octobre, délibération concernant la réclamation à faire auprès du Roi des anciens États de la province. Parmi les

signatures: de Brunville, Piédoue de Glatigny. — Collecteurs de la taille. — 1789, 1<sup>er</sup> mars, nomination de députés pour représenter les cahiers de doléances de la paroisse le 5, et procéder à la nomination des députés aux États généraux. — Réception de lettres patentes, etc. — Délibérations, etc., de 1790 à 1852.

E. Suppl. 918. — GG. 1. (Cahiers.) — Moyen et petit formats, 129 feuillets, papier.

**1620-1648** — « Mémoire des baptistères faitz par moy, Marguerin Roques, p<sup>b</sup>re, vicaire perpétuel de St-Martin de Neuilly-le-Malherbe. » — 1622, 1<sup>er</sup> mars, Olivier, fils de Pierre Vassel, s<sup>r</sup> de Neuilly, et de Fleurence Du Thon; p., Olivier Du Boys, s<sup>r</sup> du « Tailleis », de Villy; m., M<sup>lle</sup> de « Louscelles »: — 22 juin, Catherine Vassel, fille des mêmes; p., M. de St-Louet, président en l'Élection de Caen; m., Catherine, femme de M. de Landes. — 1624, 7 janvier, Esther Vassel, fille des mêmes; p., M. de Chantelou, s<sup>r</sup> de Mondeville; m., Esther Le Héricy, femme de M. Du Quesné, conseiller au bailliage de Caen. — 1625, 15 mars, Jean-Jacques Hubie; m., Isabeau de Fontaines, femme de Siméon Le Coustellier, s<sup>r</sup> de Beaumont. — 1628, 7 juillet, René Vassel, fils des précédents; p., René Tessier, chanoine et promoteur de l'église cathédrale de Bayeux. — 1629, 23 décembre, baptême de la grosse cloche refondue à Caen, avec une autre petite cloche neuve. — 1630, 25 mai, Jacques-François Vassel, fils des précédents. — 1633, 11 décembre, Pierre Turpin; m., Anne de Verney, femme de Pierre Fontaine, avocat, s<sup>r</sup> de Neuilly. — 1643, 13 décembre, Pierre Du Boys; p., Pierre Norgeot, médecin. — *Mariages.* 1620, 27 novembre, Jacques Du Verney, s<sup>r</sup> de La Rivière, et Marie Criquet. — 1637, 22 février, Gilles Duboys, éc., s<sup>r</sup> de La Chesnée, de Noyers, et Louise Vassel, fille de Pierre, s<sup>r</sup> de Neuilly. — 1640, 16 février, Gaspard Chouquet et Marguerite Du Bosq, fille d'Étienne, s<sup>r</sup> de La Fleur, demeurant à Cheux. — *Sépultures.* 1621, 13 mars, Olivier Vassel, écuyer. — 1624, 6 juin, Jacques Vassel, éc., fils Pierre. — 1628, 27 septembre, M<sup>lle</sup> de Beaumont. — 1634, 2 février, Augustin Prunier, fils de Robert, s<sup>r</sup> des Pars, et de Salomé Le Coustellier. — 1641, 19 août, Florence Du Thon, femme de Pierre Vassel, éc., s<sup>r</sup> de Neuilly Bellefontaine. — 1644, 4 septembre, Pierre de Fontaines, éc., s<sup>r</sup> de Neuilly, avocat au bailliage de Caen, mort le 3 à Paris, inhumé en l'église St-Sulpice,

« dont les ossemens reposent au s<sup>t</sup> lieu de lad. église. »

« Cy est le papier et registre de M<sup>e</sup> Marguerin Riques, p<sup>h</sup>re, vicaire de Neuilly-le-Malherbe, auquel il luy est chargé registrer tous et chacuns les baptistères, certificatz, audiences et autres actes qui seront par luy ou devant luy passez... » — 1621, 28 février, élection de deux trésoriers ; Pierre Vassel, éc., s<sup>r</sup> de Neuilly. — 1622, 9 janvier, déclaration que Pierre Fontaine, avocat au siège présidial de Caen, possède un fief nommé le fief de Neuilly, au droit de Jean Fontaine, avocat, qui peut bien valoir 66 livres de revenu, et est sujet à 67 l. 11 s. de rente à la S<sup>te</sup>-Chapelle de Paris ; outre lequel il y a le fief Baussain, possédé par Pierre Vassel, éc., valant 20 livres de revenu, lesquels fiefs les paroissiens croient en leur conscience tenus du Roi. — 1628, 27 août, publication au prône de l'ordonnance de M. de Longueville, commandant à tous gentilshommes de se pourvoir d'armes, chevaux et équipage suffisant pour servir aux occasions qui pourraient survenir. — Tailles, sel, fouage, procès, etc. — Audiences de contrats concernant : Siméon Le Coustellier, sieur de Beaumont, avocat au siège présidial de Caen ; Thomas Le Hagais, receveur des tailles en l'Élection de Caen ; Pierre Vassel, s<sup>r</sup> de Neuilly ; Pierre Fontaine (al. de Fontaines), s<sup>r</sup> de Neuilly, avocat au siège présidial de Caen ; Guillaume Vassel, bourgeois de S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen ; Augustin Le Petit, éc., s<sup>r</sup> des Ifs et de Vacoques ; Siméon de Fontaines, éc., s<sup>r</sup> de Neuilly, et François de Fontaines, curé de Grainville, bachelier en théologie à Paris, fils de Pierre de Fontaines, etc. — Testaments de Noël Cosnard et Vigor Hagueneil (1625).

E. Suppl. 919. — GG. 2. (Cahiers.) — Petit et moyen formats, 118 feuillets, papier.

**1668-1692.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Philippe, Nicolas Yon, curés. — 1675, 26 mars, mariage de Michel Piédoue, lieutenant de cavalerie, fils de feu Archange, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Jean de Cacu, et Élisabeth Le Coustellier, fille de feu Jean-Jacques Le Coustellier, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaumont, et d'Anne de Cairon. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières, et spécialement l'assignation faite aux paroissiens par le chanoine d'Arry, patron collateur de la cure de la paroisse, auquel appartiennent les menues et vertes dîmes, au sujet des dîmes de laines et toisons des agneaux,

dont le corps a été dimé l'année précédente (1678). — Audiences de contrats contenant ventes : à Siméon de Fontaines, écuyer, s<sup>r</sup> de Neuilly, vicomte de Caen, de divers héritages, maisons et pièces de terre sis à Neuilly (1679-1681) ; à Michel de Fontaines, écuyer, s<sup>r</sup> de Neuilly-le-Malherbe, par Guillaume Platement, d'un hief noble assis en lad. paroisse et aux environs (1688) ; à Guy de Fontaines, écuyer, par led. Michel de Fontaines, son frère, de 4 pièces de terre, une maison et 2 petits jardins sis en lad. paroisse (1688), etc.

E. Suppl. 920. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 165 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1693-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Nicolas Yon, Guillaume Fleury, Jean Surville, Antoine Louvet, curés. — 1695, 2 mai, inhumation dans le chœur dud. Nicolas Yon, curé, par Guillaume Vaultier, curé de Bougy. — 1706, 17 mai, décès de Michel Piédoue, écuyer, s<sup>r</sup> des Chapelles, âgé de 62 ans, inhumé dans l'église de S<sup>t</sup>-Jean de Caen. — 1713, 17 août, abjuration de l'hérésie de Calvin par Guillaume de Plateman, bourgeois de Caen, demeurant à Neuilly, dans son lit, malade, âgé de 78 ans, lequel est décédé le 19 dud. mois et a été inhumé dans la nef de l'église de Neuilly. — 1714, 23 octobre, baptême de Michel-Louis-Laurent, fils de Louis-Joseph de Piédoue, écuyer, s<sup>r</sup> des Chapelles, et de Marguerite du Vernay ; p., Michel-Louis de Piédoue, écuyer ; m., Marie Hélye de Vilodon. — 1718, 19 avril, baptême de Marc-Antoine-Gabriel, fils des mêmes ; p., Antoine de Piédoue ; m., Anne de Montaigu. — 1720, 24 janvier, inhumation dans le chœur de Guillaume Fleury, curé, âgé de 52 ans ; — 20 octobre, mariage de Jean-Baptiste de Thiesse, écuyer, comte de Montfort, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Amand de Rouen, et Élisabeth de Fontaine de Neuilly, de la paroisse de Notre-Dame de Caen ; présents, Michel de Fontaine, écuyer, seigneur et patron honoraire de la paroisse de Neuilly, Marie-Catherine Radulph de Blon, père et mère de l'épouse, Thomas-Louis Chasot, écuyer, Pierre-François de Baillehache, écuyer, seigneur de Champgoubert, Louis-Marie de Baudouin du Thil, écuyer, conseiller au parlement de Rouen, Jacques-François de Baudouin de S<sup>t</sup>-Martin, écuyer, François Carré de Gauville, écuyer, etc. — 1721, 5 octobre, baptême de Jean-Gabriel, fils desd. Louis-Joseph de Piédoue, écuyer, s<sup>r</sup> des Chapelles, et Renée-Marguerite Du

Vernay ; p., Gabriel de Montaigu, écuyer, s<sup>r</sup> de L'Angevinière ; m., Anne de Bernières. — 1727, 1<sup>er</sup> septembre, inhumation dans l'église de Jean Surville, curé, âgé de 57 ans. — 1733, 19 décembre, inhumation dans l'église de Marie-Françoise-Élisabeth de Thiesse de Montfort, âgée de 12 ans. — 1744, 27 mai, inhumation dans l'église de lad. Renée-Marguerite Du Vernay, âgée de 39 ans. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières : nomination d'un custos, qui recevra 5 sols par feu et une gerbe de blé « comme il se pratiquoit cy-devant » (1720 ; refonte de la cloche, pour laquelle il est fait application de la somme de 15 livres provenant de l'adjudication des fruits du cimetière (1720).

E Suppl. 921. — GG. 4. (Cahiers.) — Moyen format, 172 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

**1747-1792.** — Baptêmes, mariages. — Antoine Louvet, Richard Le Pégoix, Gilles Hamelin, P.-J. Maresq, curés. — 1747, 20 mai, baptême de Charles-Louis-Alexandre, fils de Charles-Louis-Claude de Piédoue, écuyer, et de Marie-Thérèse Cœuret ; p., Louis de Piédoue, écuyer, sieur des Chapelles ; m., Marie de Louches Cœuret (elle signe : de Louche), de S<sup>te</sup>-Honorine. — 1749, 14 décembre, baptême d'Antoinette-Jeanne-Catherine-Louise, fille de Charles-Louis-Claude de Piédoue, écuyer, et de Charlotte-Louise de Godefroy ; p., Jean-Pierre Achard de Vacognes ; m., Elisabeth-Françoise de Bras-de-Fer du Mesnil. — 1751, 31 mars, baptême de Jean-Charles-Louis, fils des précédents ; m., Marie-Anne-Jeanne-Thérèse de Siresme, dame de Vacognes ; p., Louis de Piédoue, s<sup>r</sup> des Chapelles. — 1752, 22 juin, baptême de Félicité-Angélique de Piédoue, fille des précédents ; p., Louis-Hervé de Godefroy, écuyer, seigneur de Boisjugan, de la paroisse de St-Jean de Daye ; m., Madeleine-Jeanne-Félicité d'Arclais, de Bretteville-l'Orgueilleuse. — 1754, 10 août, baptême de Marie-Françoise-Charlotte-Louise de Piédoue, fille des mêmes ; m., Charlotte-Louise de Godefroy. — 1756, 1<sup>er</sup> octobre, baptême de Louis-Hervé et d'Anne-Françoise de Piédoue, enfants jumeaux des mêmes ; p., Louis de Piédoue, écuyer, s<sup>r</sup> des Chapelles ; m., Anne-Françoise Fourneaux de Foulognes, de Mathieu. — 1757, 23 septembre, baptême d'Antoinette-Charlotte-Louise de Piédoue, fille des précédents ; p., Antoine de Foulognes, seigneur de St-Jean de Mathieu, capitaine commandant des milices gardes-côtes de la capitainerie d'Ouistreham,

de Mathieu ; m., Jeanne-Antoinette-Charlotte-Louise de Piédoue. — 1758, 4 avril, mariage de François Le Tellier, chirurgien, de la paroisse d'Évrecy, et Françoise-Marguerite Gombault, de St-Martin de Caen ; — 25 août, baptême d'Anne-Léonore de Piédoue, fille desd. Charles-Louis de Piédoue, écuyer, et Charlotte-Louise de Godefroy ; p., Jean-Charles-Louis de Piédoue, frère de l'enfant ; m., Anne-Léonore Achard de Vacognes. — 1760, 7 janvier, baptême de Louise-Claudine de Piédoue, fille des précédents. — 1761, 29 janvier, baptême de François-Armand de Piédoue, fils des mêmes ; p., François-Armand, chevalier de Godefroy, écuyer, de St-Jean de Daye, oncle de l'enfant ; m., Félicité-Angélique de Piédoue, sœur dud. enfant. — 1773, 21 septembre, mariage d'Aimar-Gabriel-Léonor Le Harivel, écuyer, garde du corps du Roi, fils de Léonor Le Harivel, seigneur haut justicier et patron honoraire de S<sup>te</sup>-Honorine du Fay, et de défunte Françoise-Gabrielle de Turpin, et Antoinette-Jeanne-Catherine-Louise de Piédoue, fille desd. Charles-Louis-Claude de Piédoue et défunte Charlotte-Louise de Godefroy. — 1775, 24 septembre, baptême de Louis-Léonor, fils desd. Aimar-Gabriel-Léonor Le Harivel, seigneur de Gonnevillle, et Antoinette-Jeanne-Catherine-Louise de Piédoue ; p., Charles-Louis-Claude de Piédoue, s<sup>r</sup> des Chapelles ; m., Marie-Catherine-Françoise La Court Grainville, dame honoraire de Grainville, épouse de Léonor Le Harivel, chevalier, seigneur et patron honoraire de S<sup>te</sup>-Honorine du Fay, Longchamps, La Londe, Vernay, et seigneur usufruitier du fief de Flagy. — 1786, 24 juillet, baptême par Claude-Louis-Jean-Baptiste de Godefroy de Boisjugan, chanoine prébendé de Landes en l'église cathédrale de Bayeux, d'Hortense-Louise-Armande, fille de Jean-Charles-Louis de Piédoue, écuyer, garde du corps du Roi, et de Marie-Madeleine-Louise d'Amayé ; m., Armande-Françoise-Agathe d'Amayé ; p., led. chanoine. — 1788, 12 décembre, bapt. de Jules-Armand-Léonor-Louis, fils des précédents ; p., Louis-Raphaël-Jean-Baptiste d'Amayé, écuyer, seigneur d'Amayé, garde du corps du Roi ; m., Anne-Léonore de Piédoue des Chapelles.

E. Suppl. 922. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 90 feuillets, papier.

**1747-1792.** — Sépultures. — 1747, 6 juin, dans l'église, noble dame Marie-Thérèse Cœuret, âgée de 22 ans. — 1748, 15 juin, dans le chœur, Antoine

Louvet, curé, âgé de 59 ans. — 1749, 8 octobre, dans l'église, Charles-Louis-Alexandre Piédoue, écuyer, âgé de 2 ans, fils de Charles-Louis-Claude. — 1755, 20 mai, Richard Le Pégoux, curé, âgé de 44 ans. — 1756, 29 janvier, dans la nef, Elisabeth de Fontaines, épouse de Jean Baptiste de Thiesse de Montfort, seigneur et patron de St-Laurent d'Évreux, des Essarts, etc. — 1762, 27 mars, dans la nef, François-Armaud de Piédoue, écuyer, âgé de 13 mois ; — 17 avril, dans la nef, Charlotte-Louise de Godefroy, épouse de Charles-Louis de Piédoue, âgée de 38 ans ; — 7 septembre, dans la nef, Louise-Claudine de Piédoue, âgée de 2 ans. — 1767, 2 septembre, dans la nef, Louis de Piédoue, écuyer, s<sup>r</sup> des Chapelles, fils de feu Michel de Piédoue, lieutenant de cavalerie, et d'Élisabeth Le Coutelier, veuf de Marguerite Du Vernay, âgé de 82 ans. — 1772, 9 mai, Michel Étienne, constructeur de navires, demeurant en la paroisse de Dives, décédé la veille à Neuilly ; — 15 août, dans la nef, Anne de Brunville, dame des fiefs de Neuilly-le-Malherbe, Montbosq, Thorigny, « Bausain », Villers, Bretteville, etc., âgée de 72 ans. — 1774, 28 août, dans le chœur, Gilles Hamelin, curé, âgé de 50 ans. — 1776, 8 février, dans la nef, René-Henri de Brunville, fils de René-Henri de Brunville, chevalier, seigneur et patron honoraire de Poussy, Neuilly, Villers, Bretteville, Montbosq, etc., capitaine de cavalerie, et de Catherine-Victoire de Bourguignon, âgé de 15 mois. — 1780, 12 octobre, Antoinette-Jeanne-Catherine-Louise de Piédoue, épouse d'Aimar-Gabriel-Léonor Le Harivel, seigneur de Gonneville, âgée de 30 ans. — 1781, 23 mars, Louis-Éléonor Le Harivel, écuyer, seig<sup>r</sup> de Gonneville, âgé de 2 ans et demi. — 1786, 22 mars, Charles-Louis-Claude de Piédoue, écuyer, s<sup>r</sup> des Chapelles, âgé de 70 ans. — 1792, 27 avril, Michel-Jacques-François de Brunville, chevalier de St-Louis, brigadier des gardes du corps du Roi, âgé de 62 ans.

### Ouffières

E. Suppl. 923. — GG. 1. (Cahiers.) — Moyen format, 124 feuillets, papier.

**1692-1739.** — Baptêmes, mariages, sépultures de St-Mathieu d'Ouffières. — Jacques Frilley, Jean Barthélemy, Louis Hardy, curés. — 1693, 7 mai, baptême de Françoise Chrestien, en présence de Charles Jullien, avocat et bourgeois de Caen. — 1695, 21 juillet, baptême de Jacques, fils de François Carré,

bourgeois de St-Nicolas de Caen, et Marie-Élisabeth Fiant. — 1699, 9 décembre, sépulture par Le Harivel, curé de Bougy, doyen d'Évreux, dans le chœur, de Jacques Frilley, curé, décédé le 7. — 1702, 1<sup>er</sup> janvier, baptême de Laurent-François-Jacques, fils de n. h. Jacques-Nicolas Le Tousé, éc., s<sup>r</sup> de Longuemare, et de d<sup>lle</sup> Françoise Julien. — 1709, 17 novembre, présentation au curé par Suzanne Caval, faisant l'office de sage-femme, d' « un enfant femelle, et après luy avoir demandé de qui il estoit, elle m'a dit que Catherinne Chrestien en est la mère, et qu'il est sorty des œuvres de Éléazar d'Anisy, escuyer, de la paroisse de Meszy ». — 1711, 29 septembre, sépulture de Françoise Pertel, 72 ans, veuve de Germain Julien, avocat en l'Élection de Caen. — 1722, 2 août, sépulture de Jean Barthélemy, curé, par François Potier, curé de Préaux, directeur de la conférence d'Évreux, en présence de Gabriel Barthélemy, bourgeois de Caen, son frère. — 1723, « ce dernier jour de may, s'est présentée devant nous Anne Chrétien, laquelle nous a déclaré être enceinte de sept mois, et cela pour la quatrième fois, et après luy avoir fait la confusion que mérite son crime, l'avons exhortée à faire pénitence et (ces quatre mots ajoutés en interligne) à conserver son fruit ». — 1723, 14 septembre, mariage de Georges-Antoine Hesnard, s<sup>r</sup> du Pont, fils de Georges, s<sup>r</sup> du Taillis, et de Jeanne Bertrand, de la paroisse de La Ferrière, évêché du Mans, vicomté de Domfront, et Madeleine Fiant, fille de Jacques, s<sup>r</sup> de La Fiaidière, et de défunte Marie Hébert, de St-Étienne de Caen. — 1725, 17 novembre, sépulture de Pierre, fils de Robert Le Conte, bourgeois de St-Nicolas de Caen, et de Jeanne Luton. — 1728, 11 octobre, baptême de Marie-Françoise-Élisabeth, fille de Pierre-Guérin Fiant, avocat au présidial de Caen, et Marie-Jeanne-Thérèse Bayeux. — 1733, 22 mai, sépulture de lad. Marie-Madeleine Fiant, épouse d'Hesnard Du Pont, avocat en Parlement, 28 ans. — 1736, 14 février, mariage de Jacques Le Roux et Anne-Catherine Chrétien, fille naturelle de Catherine Chrétien, « laditte Anne-Catherine Chrétien a accouché d'un enfant mâle qui fut baptisé le neuf d'octobre dernier, nommé Jacques, des œuvres dud. Jacques Le Roux ; sur l'interpellation que je leur ay faite de me déclarer si le commerce qu'ils ont eu n'étoit pas un effet des promesses qu'ils s'étoient faites de s'épouser l'un l'autre, ils m'ont déclaré qu'ouy, et qu'ils ne se sont point connus autrement, et qu'autant qu'il est en eux ils déclarent publiquement ledit Jacques leur enfant, qu'ils légitiment et recon-

noissent pour leur véritable héritier » — Familles Acard, Angot, Auberée, Auvray, Barbey, Bellen-ger, Bertheaume, Bertin, Blanchecappe, Bonvallet, Carey, Caval, Chemin, Chrétien, Coudray, Dumont, Duprey, Duvelleroy, Feron, Fourey, Frilley, Godard, Gosselin, Gost, Laffetey, Lainé, Le Baron, Le Cornu, Le Danois, Le Guay, Le Guerrier, Le Roy, Le Royer, Le Sannier, Moteley, Renault, Revel, Robine, Roger, Rogne, Sanson, Taillet, Tribouillard, Tostan, Vauquelin, Villey, etc. — Audiences de contrats. — Nominations de collecteurs : assiette de la ville, etc. — Réparations à l'église (1693); permission de faire raccommoder le gable entre le chœur et la nef, prêt à tomber. — Adjudication des pommes du cimetière. — Délibérations concernant procès en bailliage de Caen avec les religieux de St-Vigor-le-Grand, qui veulent une place de 50 pieds de long et 20 de large pour bâtir une grange de dîme; les habitants, voulant faire bâtir en cet endroit un presbytère, préfèrent leur céder lad. place que d'être obligés d'en acheter une autre (1703). — Vote de 800 livres pour la construction d'un presbytère, lad. somme devant être levée en deux années, « vu la nécessité de la paroisse, laquelle ne pouroit la faire dans la 1<sup>re</sup> année », et répartie à raison de tant l'acre: en attendant, offre au curé de 30 livres pour le loyer de la maison qu'il occupe; lad. délibération en présence de Pierre Julien, s<sup>r</sup> de Goupillières. (1704), etc.

E. Suppl. 924. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 104 feuillets, papier.

**1740-1759.** — Louis Hardy, Jacques Le Bourgeois, L. Morel, D. Dorne, curés. — 1740, 1<sup>er</sup> mai, parrain, Antoine-François Julien, écuyer, seigneur de Goupillières et de St-Hilaire, directeur de la Monnaie de Caen; — 27 septembre, mariage par Jacques Bridel, bachelier en théologie de l'Université de Caen, chapelain fondé en l'église de St-Étienne, secrétaire de l'officalité de Bayeux au siège de Caen. — 1742, 19 janvier, parrain, Pierre-Guérin Fiant, s<sup>r</sup> de La Fiantère, avocat à Caen; — 10 juin, p., Laurent Le Touzé, écuyer: m., Marguerite Le Mercier, son épouse: — 25 septembre, sépulture par Jean-Baptiste Daumesnil, obitier de St-Étienne de Caen, de Marie-Madeleine Du Velleroy, présence de Jacques-Denis Brunet, avocat au bailliage de Caen, et de Pierre-Guérin Fiant, ancien procureur du Roi en la vicomté d'Évreux. — 1747, 12 mars, sépulture de Louis

Hardy, curé, 62 ans; — 26 juillet, déclaration d'ordonnement, dans le cas de nécessité urgente, par « Renée Achar, faisant charitablement le devoir de sage-femme »; — 19 septembre, sépulture de lad. Le Mercier, femme de Le Tousey, écuyer, 65 ans. — 1748, 1<sup>er</sup> juillet, mariage de François-Charles-Gabriel Alexandre, s<sup>r</sup> de Bois-Launé, fils de Philippe Alexandre, s<sup>r</sup> du Hautbosq, et de Geneviève Seguin, et Jacqueline-Guérine-Marie-Jeanne-Marthe Fiant, fille de Pierre-Guérin Fiant, avocat, et de Marie-Jeanne-Thérèse Bayeux, tous deux de St-Étienne de Caen, par Gilles Alexandre, curé de Hamars; — 2 mars, sépulture de Laurent Le Touzé, éc., s<sup>r</sup> de Longue-mard, 46 ans. — 1757, 30 septembre, sépulture de Jacques Le Bourgeois, curé, 66 ans, par Claude Quesnel, curé de Baron, doyen d'Évreux. — 1759, 5 avril, sépulture de Louis Morel, curé, 30 ans.

E. Suppl. 925. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 210 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1760-1792.** — Dorne, curé. — 1765, 2 juillet, sépulture de Pierre-Guérin Fiant, ancien avocat du présidial de Caen, ancien procureur du Roi de la vicomté d'Évreux. — 1769, 2 octobre, sépulture de Marie Gost, épouse de Nicolas Guille, ancien juge-consul et échevin de Caen, 70 ans. — 1770, 24 février, sépulture dud. Guille, 70 ans. — 1774, 29 janvier, baptême de Rosalie-Adélaïde Le Guerrier; m., Marie-Madeleine-Charlotte-Adélaïde Moisson de Précorbin; p., Dramard de Beuzeval, écuyer; — 12 avril, mariage de Sébastien-Gilles Huet de Guerville, fils de Noël-François-Félix, et Anne-Marthe de Jean, demeurant à St-André de Fontenay, et Marie-Élisabeth-Colasse Le Petit de Courville, demeurant à St-Gilles de Caen. — 1775, 9 novembre, bénédiction des deux cloches de la paroisse, la grosse, pesant 404 livres, nommée par M<sup>me</sup> d'Arclais, épouse de M. Des Moulins, et Pierre-Jacques-Louis Fiant, s<sup>r</sup> des Plaines, bourgeois de Caen, avocat au parlement de Normandie, la petite, pesant 284, etc. — 1780, 6 mai, sépulture de Nicolas Richard, propriétaire de cette paroisse, bourgeois de Caen, ancien prieur-juge-consul, administrateur de l'hôpital général de Caen, 80 ans. — 1786, 12 février, parrain, Éloy Boyer, avocat et feudiste de la marquise de Bénouville. — 1790, 17 mars, baptême de Marie-Anne-Françoise, fille de François Foucher, maître d'école et custos de la paroisse.

E. Suppl. 926. — GG. 1. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

**1761-1786.** — Dispenses et publications de mariages.

### Préaux

E. Suppl. 927. — GG. 1. (Registre.) — 2 feuillets, papier.

**1668-1673.** — Église de St-Sever de Préaux. Baptêmes, mariages, sépultures. Indiqué sur l'état des registres et papiers remis par le maire d'Évrecy au maire de Préaux le 13 fructidor an VIII (Archives communales). En déficit.

E. Suppl. 928. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 155 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1674-1722.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Laurens, François de La Valette, David Bizault, René Bunel, François Potier, curés; Étienne Nicole, Samson Le Chaptois, Robert Aubey, Olivier Ferraud, Jean Delaunay, Vincent, Michel Marie, Ch. Bonvoisin, Nicolas Le Harivel, etc., vicaires. — 1674, 10 mars, baptême de Gaspard, fils d'Isaac Le Mercier, bourgeois de Caen, et Marie Le Sueur; p., Gaspard de Panthou, écuyer, s<sup>r</sup> des Portes. — 1676, nombreux décès de flux de sang. — 1678, 27 août, décès à Caen, de « gangrainne », d'Étienne Nicole, vicaire, inhumé le 28 à St-Pierre. — 1680, 20 août, baptême de Michel Potel; p., Michel Lebahy, s<sup>r</sup> de La Valette, bourgeois de Caen; m., Dominique de Ste-Marie — 1681, 8 sept., sépulture de Madeleine, fille de Lemière, lieutenant en vicomté de Caen, âgée de 2 mois. — 1682, 24 avril, sépultures de filles du s<sup>r</sup> des Catins et de Filleul, bourgeois de Caen. — 1685, 29 janvier, sépulture de Marie Malherbe, épouse du s<sup>r</sup> de Belenclos, bourgeois de Caen. — 1686, 20 mai, déclaration de grossesse d'Yvonne Gillette, servante dans la maison de Préaux, des œuvres de Jacques Pière, s<sup>r</sup>. du lieu: ordre de se retirer de lad. maison « dans demain » pour éviter au scandale, et défense de voir ni fréquenter led. Pière; 25 août, baptême dud. enfant, et impérative déclaration de la mère qu'il est des œuvres dud. « La Pière ». — 1688, 20 juillet, mariage de Daniel Le Petit, bourgeois de Caen, et Elisabeth Du Vey, fille de Jean Du Vey, huissier audiencier au bailliage de Caen, et de défunte Catherine Planquette; témoin, Jean Laurens, bachelier en droit canon et civil. — 1689, 1<sup>er</sup> janvier, s'est présen-

tée à la sortie de la première messe Catherine Huart, native de Cauville, ci-devant servante du s<sup>r</sup> de Robert-Mesnil, éc., laquelle a requis le curé de conférer le baptême à un enfant mâle qu'elle a produit à Fresney-le-Puceux il y a 8 jours, exposant qu'il est en péril, ce qu'ayant remarqué avec plusieurs paroissiens, il lui a conféré le baptême pour éviter au danger évident de mort de l'enfant, qu'elle a attesté des œuvres de Gilles Le Sueur, éc., fils dud. s<sup>r</sup> de Robert-Mesnil. — 1690, 3 mars, sépulture d'Élisabeth Le Petit, fille du s<sup>r</sup> de La Catherie Le Petit, bourgeois de Caen. — 1694, 30 novembre, baptême de Marie-Léonore, fille de Robert-Paul Le Petit, bourgeois de Caen; m., Élisabeth Du Vè, épouse du s<sup>r</sup> de La Catherie; p., Guillaume Amé, docteur en théologie dans la sacrée faculté de Caen. — 1695, 18 novembre, sépulture de Jean Du Laurens (il signait : Laurens), curé, âgé de 60 ans (après un acte du 8 décembre). — 1698, 27 août, sépulture de François de La Valette, curé. — 1702, 7 juillet, sépulture de David Bizault, curé, 43 ans. — 1703, 13 décembre, baptême de Jean-Baptiste-Charles d'Arry; p., Jean-Baptiste-Jacques Ollier, chevalier, marquis de Verneuil, seigneur et patron de Préaux, grand maître de la garde-robe de Monsieur; m., Marie-Charlotte d'Avaine de Vallun. — 1709, 26 janvier, sépulture de René Bunel, curé, 52 ans; — 9 septembre, François Adam, écuyer. — 1710, 14 mars, baptême de Marie-Gabrielle Morin; m., Marie-Anne-Gabrielle-Charlotte de Malherbe, épouse de Jean-Baptiste-Jacques Ollier, marquis de Verneuil, seigneur et patron de Préaux, gouverneur des ville et château de Domfront, maître de la garde-robe de feu Monsieur, frère du Roi; p., Bénédict Gueroult, sieur de Longchamp, seigneur et patron de Ste-Honorine-du-Fay, demeurant à Caen. — 1719, sépulture d'un fils né la veille de Charles Le Petit, bourgeois de Caen, et d<sup>elle</sup> de La Douespe; — décès de flux de sang. — Familles Bourdon, Marais, etc. — « Il manque dans ce registre 3 actes qui sont dans celui des certificats de la dite paroisse. »

Délibérations. 1695, 2 octobre, bannie des fruits étant dans le cimetière quant aux 3/4, l'autre quart appartenant au curé, auquel en a été cédée la jouissance pour contribuer aux frais d'un vicaire, lorsque la commodité lui permettra d'en avoir; — 8 décembre, délibération des paroissiens pour voir s'il y aurait quelqu'un capable et suffisant pour lever et payer le greffe de la paroisse: ayant connu que personne ne s'est trouvé capable et suffisant de faire l'amortissement dud. greffe, levée au marc la livre sur les im-

posés à taille : — 18 décembre, délibération sur le contrat passé devant le notaire de Hamars par Jean Laurens, défunt curé, chargeant Jean Laurens, procureur en Election à Vire, son neveu, de passer contrat de donations au profit des pauvres et du trésor et clergé de Préaux : procédures y relatives. — 1696, 22 juillet, révocation du custos, qui n'en peut faire les fonctions pour son ignorance; son remplacement; gages, 5 livres; sur ce qu'il a été remontré que l'adjudicataire du déport refuse de faire la dépense nécessaire qui a coutume d'être faite à l'église de Préaux le 10 août, fête St-Laurent, auquel jour il se trouve grand nombre de peuple pour faire leurs dévotions, et on il est par conséquent nécessaire d'inviter un prédicateur et 10 à 12 pères et curés voisins pour entendre les confessions, auxquels il est nécessaire de donner à dîner selon l'usage ordinaire, ce qui ne se peut faire sans dépense, pouvoir au trésorier de dépenser jusqu'à 25 livres, si tant en faut, dont le trésorier sera croyable par son simple mémoire, sans que le curé puisse obliger le trésor à faire la dépense pour l'avenir; — 2 septembre, décidé de faire abattre la vieille couverture de glen, ruinée, du côté vers Caen, de la nef de l'église, et d'y faire mettre de la tuile comme du côté contraire. — 1697, élection de procureur-syndic pour procès. — 1699, 28 juin, élection de 4 possédants héritages pour être présents aux comptes qui seront rendus par Roch de La Maindelle, trésorier, et ses prédécesseurs, devant Joseph-Guillaume Vaultier, curé de Bougy, doyen d'Évrecy, et le curé de Préaux, suivant l'ordre donné par Dufour, grand archidiacre de Bayeux, dans sa visite, lad. nomination en présence du marquis de Verneuil, seigneur et patron, que les paroissiens ont supplié de vouloir bien prendre la peine de s'y trouver pour la conservation des biens du trésor; vu la nécessité de plusieurs pauvres honteux, consentement que le revenu de la charité, qui n'a pas été employé les années précédentes, soit distribué aux plus pauvres malades et honteux de la paroisse, au jugement de 4 personnes dignes de foi de la paroisse. — Recouvert de lettres de *quinquennium* délivrées par l'Université de Caen à Antoine Paris, prêtre de Bayeux (1770).

E. Suppl. 929. — GG. 3. (Registre. — Moyen et petit formats, 50 feuillets, papier.

**1667-1692.** — Extraits des registres des baptêmes, mariages et sépultures. — Jean Laurens, curé;

Étienne Nicolle, vicaire. — 1673, 24 août, baptême de Thomas Le Vallois; p., Thomas Hébert, curé de Troismonts.

E. Suppl. 930. — GG. 4 (Registre.) — Moyen format, 189 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1722-1770.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Potier, Julien Tirard, curés; Guillaume Tirard, vicaire, puis curé; Roger, Charles Brasnu, Bernardin Le Hot, Thomas Ménard, Noël Vautier, Paris, vicaires. — 1722, 24 septembre, baptême de Jacques Renouf; p., Jacques de Missy, écuyer; m., Anne de Sarcilly. — 1724, décès de flux de sang. — 1725, 16 octobre, baptême de Charles Lefèvre; p., Charles Le Petit, s<sup>r</sup> de Hautmesnil, avocat au présidial de Caen; parmi les signatures: Marie-Françoise de La Douespe de St-Onen. — 1726, 11 août, sépulture d'Anne Angot, veuve du s<sup>r</sup> des Crettes Lebahy. — 1728, 2 mars, sépulture de d<sup>lle</sup> Marie Aney, femme de M. Le Petit. — 1730, 24 février, sépulture d'Anne Marais, veuve de Leprevier, bourgeois de Paris; — 11 décembre, baptême de Marie-Françoise, fille desd. Charles Le Petit de Hautmesnil, et de Marie-Françoise de La Douespe. — 1731, 23 février, sépulture de Robert-Paul Le Petit, bourgeois de Caen, dans la nef, sous son banc. — 1732, 24 janvier, sépulture d'Anne Dajon, sage-femme de la paroisse, âgée de 70 ans. — « Le 17<sup>e</sup> févr. 1732, messire Jean-Baptiste de Malherbe, chevalier, marquis de Malherbe, Juvigny, St-Vast, Préaux, seigneur de Lebisé, âgé de 57 ans ou viron, a été inhumé dans sa chapelle qui est dans l'église de St-Pierre de Caen, regretté de tous, riches et pauvres. Potier. » — 1732, 10 mai, sépulture de François Potier, curé, 47 ans, inhumé dans le chœur par Lebahy, curé de Bonne-maison, doyen d'Évrecy. — 1735, 1<sup>er</sup> décembre, baptême d'une fille née des œuvres de Jeanne Hamon, suivant qu'il a été attesté par Marguerite Salles, faisant l'office de sage-femme. — 1736, 16 juin, examen de Marguerite « Sale », âgée de 50 ans, par Bouhon, grand archidiacre de Bayeux, qui l'interroge sur les obligations de son état, la fait jurer d'être fidèle et exacte dans son ministère, et avertit le curé de n'en point recevoir d'autre non examinée ni jurée à la présentation des enfants au baptême. — A la fin du cahier de 1743: « Noble dame Henriette Le Prévost, douairière de Malherbe, a été inhumée à Juvigny-le-Malherbe le seize de septembre 1743, regrettée des pauvres et des gens de bien. » — A la fin

du registre des baptêmes et mariages de 1750: « Nota. que le gatage du pressoir du presbitère a été achepté au Champ-du-Boust par M<sup>e</sup> Julien Tirard, curé de Préaux, a été amené le mercredi au soir vingt neuf juillet mil sept cents cinquante par M<sup>es</sup> Louis Parin, fermier à Benneville-sur-Ajon, par François Pôtel, Jean Londe, Augustin Hamel et Charles de La Planche, et ensuite placé par Jean Vildieu, vendeur du Champ-du-Boust; de plus, led. curé a fait mettre une brebis neuve et racommer la mai et le reste en bon état. Il n'en a coûté que les frais du gatage et le vin des domestiques, la nourriture des hommes et des chevaux, ceux qui l'ont amené, quoique la plus part dehors paroisse, en ont agi genereusement, l'ayant fait gratis. » — 1753, 20 août, sépulture de Thomas-Nicolas-Jacques, fils de Thomas Le Royer, avocat, de St-Pierre de Caen, et de Marie-Catherine-Élisabeth Fouquet; — 29 octobre, Marie-Françoise de La « Doepe », épouse de Charles Le Petit de Haut-Ménil, avocat au bailliage et siège présidial de Caen. — 1754, 11 mars, Jeanne Mulot, sœur d'école de Préaux, originaire de Neuilly-le-Malherbe, âgée de 70 ans. — 1756, 20 décembre, mariage de François-Philippe-Charles Féron, fils de Charles-François Féron et de Marie-Anne Le Petit, de Notre-Dame de Caen, et Marie-Françoise Le Petit, fille de Charles Le Petit, avocat, et de Marie-Françoise de La Douespe, de St-Nicolas de Caen, lad. d<sup>elle</sup> demeurant à Préaux. — 1758, 16 mars, inhumation dans l'église, à cause de sa qualité de trésorier en charge, d'Etienne Roch, s<sup>r</sup> de La Maindelle, bourgeois de Caen; — 8 avril, sépulture de Charles Le Petit, bourgeois de Caen, avocat; — 3 octobre, Jean Léprevier, originaire de Paris, où il avait été procureur au Parlement; — 10 oct., baptême d'Augustin-Denis-Hippolyte Féron, fils des précédents, demeurant à Préaux: m., Marie-Louise Burnel, épouse de Moget de Clairmont, bourgeois de Caen. — 1768, 4 septembre, sépulture de Charles Le Petit, s<sup>r</sup> de Hautménil, bourgeois de Caen. — 1770, 8 août, sépulture d'Antoine Parin, vicaire. — Délibérations: dérèlements et enrôlements, etc. — 1734, 10 janvier, nomination de collecteur de la haute échelle à la place de Pierre Davy, incapable de faire lad. fonction à cause de sa trop grande pauvreté. — Recouvert de lettres de maître ès arts délivrées par la faculté des arts de Caen aud. Antoine Parin (1765).

E. Suppl. 931. — GG. 5. (Registre) — Moyen format, 66 feuillets, papier.

**1771-1792.** — Baptêmes et mariages. — Guillaume Tirard, curé; Richard Parin, vicaire, puis curé (1789); Tourniant, Roger, Le Verrier, vicaires; Jean-Louis-Sever Noury, prêtre de Préaux, commis (en 1792 maire de la municipalité). — 1774, 12 décembre, baptême de Paul, fils de Pierre-Robert-Paul Le Petit, s<sup>r</sup> de St-Ouen, ancien gendarme de la garde ordinaire du Roi, bourgeois de Caen, paroisse St-Sauveur, et demeurant actuellement à Préaux, et de Marie-Jacqueline-Augustine de Bourguignon; p., Charles Féron, seigneur et patron honoraire de Renèmesnil; m., Françoise-Marie-Anne Deschamps, veuve de Jacques de Bourguignon, procureur et conseiller du Roi au bureau des finances de Caen, seigneur du « Mesni Richard et Morin », représentés; et a requis acte led. de St-Ouen, que vu la faible complexion de l'enfant, la rigueur de la saison et les mauvais chemins, il n'aurait pu sans danger être transporté à Caen pour être baptisé en la paroisse St-Sauveur, son domicile, ce qui lui a été accordé. — 1775, 23 février, mariage par led. Noury, vicaire de Troismonts, de Louis Costuel, épiciier à Caen, fils de défunts René-Louis Costuel, administrateur de l'hôpital général de Caen, et Catherine Bourdon, et Marie-Françoise Noury. — 1776, 8 février, baptême d'Agathe, fille desd. Le Petit de St-Ouen et de Bourguignon, « laquelle est accouchée en cette paroisse, s'y étant trouvée de présent en sa terre y seise ». — 1779, 2 février, baptême de Guillaume-Sevère Denis; p., Tirard, curé, doyen du doyenné d'Évrecy; m., Marie-Françoise-Louise Hallowin. — 1782, 15 mars, baptême d'Antoine-Henri Noury; m., Marie-Françoise-Antoinette Ruelle, femme de Michel-François Viel La Fosse, chirurgien de la paroisse de Vieux. — 1785, 26 août, baptême d'Adélaïde-Rose-Angélique, fille d'Etienne-Louis-Nicolas Noury, docteur en médecine de la faculté de Caen, et de Catherine-Rose-Angélique Tremauville, de Préaux; p., Etienne Tremauville, père de la mère, laboureur de Cléville, diocèse de Rouen. — 1789, 4 juin, mariage de François Foucher, maître d'école, originaire de Préaux, ayant demeuré depuis 7 mois à St-Honorine-du-Fay, et Françoise-Catherine Postel, par François Postel, curé de Port-en-Bessin, à la requisition de Michel-François Roger, desservant de Préaux. — A partir du 21 septembre 1792, actes par Jean-Louis Guesdon,

curé de Troismonts, en l'absence des curé et vicaire de Préaux, à la réquisition de la municipalité (actes écrits par Noury, maire).

E. Suppl. 932. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 44 feuillets, papier.

**1771-1792.** — Sépultures. — 1771, 7 avril, Gilles Postel, garde-chasse de Préaux — 1774, 20 juillet, Madeleine Clérice, veuve d'Étienne Roch, s<sup>r</sup> de La Mindelle. — 1776, 15 avril, François Duhamel, « mandiant de profession » — 1778, 4<sup>r</sup> avril, Françoise-Madeléine Tirard, originaire de Vassy. — 1790, 22 mars, Pierre-Robert-Paul Le Petit, s<sup>r</sup> de St-Ouen, ancien gendarme de la garde ordinaire du Roi, âgé de 62 ans.

E. Suppl. 933. — GG. 7. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

**1786-1790.** — Extraits de l'état civil de Courvandon et St-Honorine-du-Fay : Lefèvre.

E. Suppl. 934. — GG. 8. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1758-1795.** — « Copie d'une bannie remise le 3 août 1795 au district de Caen par le cit. Denis. » — 1758, 26 février, devant Thomas-François Le Pelletier, notaire à Evrecy, nomination et élection de 9 paroissiens pour faire les fonctions de trésorier, chacun pendant une année : Étienne Roch, s<sup>r</sup> de La Mindelle, Jean Moget, Olivier Gost, Thomas Osmont, etc. Rentes dues au trésor pour cause de fiefes d'héritages à Préaux non employées dans la bannie du 4 septembre précédent : le marquis de Malherbe, d'elle du Bouillon, par contrats de 1743, Charles Le Petit de Hautmesnil, avocat à Caen, Laufranc de Panthou, écuyer, le marquis de Malherbe, représentant la marquise de Verneuil, 100 s. de rente foncière à cause de l'estimation de partie du cimetière de Préaux pris par feu M. de Verneuil, par permission de l'évêque, pour faire une avenue, les représentants Louis Lebuly, s<sup>r</sup> des Crêtes. Frais de l'acte : minute, papier, parchemin, écriture, contrôle, transport, retour, 27 l. 17 s. 6 d. — Bannie de 1784.

E. Suppl. 935. — H. 1. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

**1696-1736.** — Famille Marais. — Assignation, requête de Pierre Regnault, procureur-receveur de M. d'Hautefeuille, abbé du Mont St-Michel, élection

de domicile chez Guillaume Marais, procureur en bailliage à Caen, à Étienne Bidet, bourgeois de Caen, ci-devant fermier de la baronnie de Bretteville appartenant aud. abbé, à comparoir en bailliage pour venir à l'état du procès entre led. requérant et la veuve et héritiers Jacques Martin, de Bretteville, pour représenter les titres en vertu desquels il s'est fait payer de rente due à lad. baronnie (1696). — Extraits des registres : de Préaux, sépultures de Robert Marais, fils Henri (1710), et Henri Marais, bourgeois de Caen (1711) ; de St-Jean de Caen, sépulture de Claude Marais, avocat au bailliage et présidial de Caen (1736).

### Saint-Martin-de-Sallen

E. Suppl. 936. — DD. 1. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1768.** — Titres de propriété de l'école des filles. — Lots des maisons et héritages qui furent à feu Jacques Brion.

E. Suppl. 937. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 106 feuillets, papier.

**1602-1652.** — Église paroissiale de St-Martin de Sallen — Jean Cécille, Jean Germain (2<sup>e</sup> portion), Lyot Le Brun, Pierre Brière (2<sup>e</sup>), etc., curés. — 1618, 9 janvier, mariage de Jean Le Beauvoisien, éc., s<sup>r</sup> de St-Clou, et Esther d'Éterville, de Mounen, en présence du s<sup>r</sup> du Vivier et de la demoiselle sa femme, Guillaume Du Bosc, écuyer, Jean Le Clerc, s<sup>r</sup> de La Manssonnière, etc. « La cérémonie a été célébrée, c'est à sçavoir que led. s<sup>r</sup> de St-Clou a requis par le conseil et consentement de ses amis et de l'assistance que les enfantz, sçavoir est Charles, son fils, Elisabeth et Magdaleine, ses filles, soyent conduictes et mises souz le drap de la célébration du mariage, le tout suivant la cérémonie et coutume antienne. Ce fait souz le bon plaisir de justice » (cancellé). — 1619, 23 décembre, est décédé le fils de M. de Faubaston, inhumé dans l'église. — 1622, dimanche 13 mars, baptême d'Anne, fille de Jacques Le Brun, s<sup>r</sup> du Buisson ; p. Jacques de St-Gilles, s<sup>r</sup> de Bigne. — 1623, 22 juin, mariage de René Le Masurier, bourgeois et chirurgien à Thury, et Jacqueline Moget, veuve d'Adam Joret. — 1624, 26 mai, baptême de Jacqueline, fille d'Isaac Du Brueil, éc. — 1625, 11 novembre, baptême de Jean, fils dud. Le Masurier, chirurgien à Thury ; p. Jean de La Luthumière, s<sup>r</sup> d'Ivetot et St-Benin. — « Ensuit la déclaration des

décédés de la contagion en ladicté parroisse depuis les festes de Noël 1625 jusque aux festes de Noël ensui-  
vant 1626. » Longue énumération : la fille du s<sup>r</sup> de  
S<sup>t</sup>-Clou, Elisabeth, fille du s<sup>r</sup> de « Marcellé » et son  
frère Pierre, etc. — 1627, décès de contagion. —  
1627, 31 octobre, baptême de Marguerite Frillay ; m.,  
Anne, femme de Jean Le Clerc, s<sup>r</sup> de La Mansson-  
nière. — 1628, 10 février, décès d'Isaac Du Brueil,  
éc. — 1628, 5 août, « à la prière et requeste de Baja-  
min Du Bosc, escuier, s<sup>r</sup> de Marcelles, présent  
en personne, nous, curé de la première portion de  
S<sup>t</sup>-Martin de Sallen, avons baptisé une fille, nommée  
Anne par honneste femme Anne Le Mareschal, fem-  
me de Robert Julienne, et Gilles Brion, fils Jacque,  
laquelle led. Du Bosc a advoué et recongneu estre de  
son faict avec Elisabeth fille de deffunct Pierres  
Maiseray, le tout avec charges et promesse de droict  
et selon que par le conseil de ses amis il sera trouvé  
que de raison, ce qu'il a signé, l'an et jour dessusd.  
B. Dubosc, 1628. » — 1629, 18 avril, décès d'Isaac  
de Brossard, inhumé dans l'église par permission de  
l'official de Caen. — 1629, 15 mai, opposition par  
Benjamin Du Bosc, éc., s<sup>r</sup> de « Marcellé », Jacques  
Du Bosc, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Manvieu, Guillaume Du Bosc,  
éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Pierre, contre les solennités et procla-  
mations de mariage de François Du Bosc, éc., et  
Michelle Brion, ayant entendu qu'ils prétendent se  
marier clandestinement et contre les formes de  
l'église, et sans y appeler aucun de leurs parents, au  
préjudice de leur défense, ce qui a été signifié à  
Pierre Brière, prêtre en la 2<sup>e</sup> portion, au prône de la  
grand'messe, ainsi qu'auxd. Du Bosc et Michelle, et  
à Raulin Brion, son père, « et les ayant assinez pour  
procéder sur l'opposition, lesquelz m'ont respondu  
qu'en desdain des deffences qu'ilz passeront outre  
dès lendemain ensuivant, ce qui fait a esté ». —  
1629, 27 novembre, M. de Beaumont Drubec est dé-  
cédé à Rouen, au rapport de Guillaume Adam, son  
procureur. — 1630, 23 juin, baptême de Thomas,  
fils de François Du Bosc, éc., p., Thomas de Bros-  
sard, éc. — 1630, dimanche 11 août, baptême d'Oli-  
vier Le Brun ; p., Olivier Le Neuf, élu en l'Élection  
de Falaise. — 1630, 21 octobre, « est décédé une  
pettite fille pour Jean Regnaud par une maladie  
langoureuse ». — 1633, 1<sup>er</sup> février, « Jean Anthoyné,  
fils Gaspar, a épousé Marye, fille de deffunct Jacques  
Moustier, de lad. parroisse, servante et demeurante  
domestique chés Gaspar Brion, sur les bacs de  
la quelle il y avoyt heu opposition formée par Simon  
Heusay, pour cause du scandalle public qu'elle

auroyt acquis à cause de sa grossesse d'enfant chés  
led. Brion, de la quelle opposition led. Heusay c'est  
désisté quant à présent, pour cause du désespoir en  
quoy l'on voyoit tomber lad. Moustier, à raison du  
refus qu'on luy faisoyt de la vouloir marier, led.  
Heusay soy réservant à ses intérêts et représenter  
lad. opposition en justice à toutes fois et quantes qu'il  
apartiendra, aux fins d'en poursuivre la vuydde  
d'icelle. » — 1633, 26 juillet, mariage de Michel  
Jouet et Marguerite, fille naturelle de n. h. Pierre  
Du Brueil, s<sup>r</sup> d'Ingrande, et d'Autoinette Mannoury,  
femme de Pierre Féron, sergent. — « Assassinat. Le  
jeudy vingt<sup>e</sup> jour d'avril 1634, le fils du s<sup>r</sup> Brethe-  
ville Oudin a esté assassiné en la parroisse de La  
Mousse en la présence du s<sup>r</sup> Du Val Toustain, archer,  
et du s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Nicollas » (cancelle). — 1634, « Mathu-  
rin Taillebosc prétend avoir épouzé Jehenne, fille de  
deffunct Jean Brion, le jeudy sixiesme de juillet, au  
préjudice des oppositions et deffences vertu de man-  
dement du s<sup>r</sup> baillly de Caen, ce qui fait à juger que  
c'est un mariage cassable et clandestin. » — 1634, 21  
octobre, mariage de Mathurin Le Roux et « Advoye »,  
fille d'honneste homme Guillaume Oudin, s<sup>r</sup> de Bre-  
theville. — 1635, 19 mai, « Pierre Brion, fils Pierre,  
a épouzé Michelle Guy, veufve de deffunct Anthoyné  
Condey, tous deux de ladicté parroisse de Sainct  
Martin de Sallon, le tout fait à la charge et sub-  
mission par led. Brion et par ladicté Guy que en cas  
qu'il ce trouve quelque parentelle entr'eux, *ut fama  
volutat*, qu'ils seront tenus et obligés d'obtenir une  
dispense en Court de Rome suivant les formes de  
l'église, le tout fait sous le bon plaisir de justice,  
présents Mathurin Taillebosc et Gilles Brion, tes-  
moins ». — 1635, ... (blanc) mai, « c'est à moy Fran-  
çoize Becquemye, veufve de deffunct Mathurin  
Brion, laquelle m'a présenté un enfant masle nommé  
Robert par Robert Brion, fils Jean le jeune, avec  
Jehenne, fille de Jean Brethoure, laquelle a déclaré  
led. enfant estre des œuvres de... (blanc), jurant  
et affermant avoir conceu et engendré led. enfant par  
force et violence, n'ayant heu moien contre ses forces  
et oppressions, suppliyant justice avoir pitié et  
commisération de sa misère, affliction et pauvreté,  
ce que je certiffie estre la déposition et déclaration de  
lad. veufve, suivant sa complaincte ; présents Gille  
Brion et Mathurin Taillebosc. » — 1635, 30 août,  
baptême d'un fils naturel pour Benjamin Du Bosc,  
éc., nommé Jean par Jean de Curcy, s<sup>r</sup> de La Garde.  
— 1636, 16 août, décès de Jean Le Beauvoisien, éc.,  
s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Clou, inhumé dans le chœur ; — 19 août,

décès de Guillaume Le Beauvoisien, fils dud. Charles. — 1636, 18 novembre, « le bateau de Thury a esté affondré avec plusieurs personnes submergées et noyées par le fortune du debordement d'eaux et par la mauvaize condui te de Joannet Percoville, battelier, et premièrement Jean Condey, Pierre Varin, Louyse Crétinne, François Piel, femme de Roger Maizeré, et plusieurs aultres, dont le bateau est demeuré affondré, la corde rompue, à cauze de quoy le battelier s'en est retiré hors pays, à cauze de la menasse de justice, led. battelier, sa femme et son fils, ce sont sauvez dud. naufrage le monnier de Thury, nommé Frémin, Jean Biré, sieur du Boys, et Germaine, femme de Pierre Le Pettit, diet Rombuysson, et ne sont encore recouverts les corps dud. Condey et de ladicte Piele ensemble la Crétinnesse ». — 1636, 19 novembre, décès de François Le Harivel, inhumé dans l'église de Cauville. — « 1636, inhumations des submergés. Le dimanche 7<sup>e</sup> jour de décembre 1636, Pierres Varin, fils Robert, a esté inhumé au cimetièrre du diet lieu, et fut ledict jour recouvert dans la rivière comme ayant esté sumergé par la fortune arrivée au bateau de Thury le mardy 18<sup>e</sup> jour de novembre 1636, avec les personnes de Jean Condey, la femme de Roger Maizeré et la fille de deffunct Jacques Crétinne avec plusieurs aultres personnes des parroisses circonvoisines, desquels ledict Condey n'a encores esté retrouvé avec ladicte fille de Crétinne. Le mercredy dernier jour de décembre 1636, led. Jean Condey a esté retrouvé submergé sur l'écluse du moulin noeuf à Maiset et inhumé au cymetièrre de St-Martin le jedy 1<sup>er</sup> jour de janvier 1637. » — 1638, 19 janvier, baptême d'une fille naturelle pour le s<sup>r</sup> de St-Gilles Mehediot, fils de M. du Désert, « ainsy que nous l'a affermé ». — 1638, 1<sup>er</sup> mai, décès de Guillaume Authan, inhumé « au vilage de sous le mont » pour crainte de la contagion. — 1638, 25 septembre, inhumation de « la femme du sieur de Bretheville ». — 1639, 31 janvier, « viron à jour failly », enterrement par Louise, sage-femme, au cimetièrre, d'un enfant pour Jean Brion, ainsi que l'on dit ; « sépulture douteuze ». — « Charles Le Beauvoisien, es<sup>r</sup>, s<sup>r</sup> des Rousseutz, fut tué à Eschauffou, allant à la guerre de l'arrière-ban, viron à la my-aoust 1639. » — 1640, 11 avril, baptême de Guillaume Brion : p., Guillaume Le Gardeur, s<sup>r</sup> de La Vallée; m., la fille du s<sup>r</sup> de La Carrière d'Esson. — 1640, 23 octobre, « c'est à nous présentée Guilemme Le Picard, fille de Gilles Picard et Guilemme Le Picard, ses père et mère, laquelle nous a requis

d'administrer le s<sup>t</sup> sacrement de baptesme à un enfant masle, laquelle nous a juré et affermé estre des œuvres de M<sup>e</sup> Guillaume Adam, sieur des Jardins, lequel nous avons baptisé par nécessité, pour éviter au péril de mort, nommé Adam par la femme de Lyot Jouet avec François Anthoigne, de Cullay ». Addition, avant l'acte : « C'est à nous présenté M<sup>e</sup> Guillaume Adam, lequel nous a requis baptiser un enfant de ses œuvres et Guilemme Le Picard ». Addition, à la fin : « Le tout faict à la prière dud. Adam, lequel a promis de signer. »

Audiences : de sentence du bailli de Thury (1621) ; de contrats concernant : Pierre Du Brueil, chevalier, seigneur et baron d'Ingrande, Curey et Le Mesnil (1619) ; Jean de La Luthumière, s<sup>r</sup> de St-Benin (1621) ; Geoffroy Maiseré, s<sup>r</sup> du Mesnil (1622) ; Zacharie Aleaume, procureur de M. de Beaumont (1622) ; M. de La Vallette, s<sup>r</sup> dud. lieu (1624) ; M. de Rougefort, conseiller du Roi (1625) ; André de La Fosse, bourgeois de Thury (1626) ; Jacques Le Masurier, chirurgien à Thury (1629) ; René Hellaine, s<sup>r</sup> du Bois, chirurgien, bourgeois de Thury (1633) ; François Le Harivel, s<sup>r</sup> de La Chesnée (1634) ; Gilles Le Harivel, s<sup>r</sup> des Jardins (1639-1641) ; Charles Le Harivel, s<sup>r</sup> de La Croix (1640) ; le curé de St-Benin (1640), etc. — Testaments : de Guillaume Brion, devant Jean Germain, curé de la 2<sup>e</sup> portion (1626) ; de Léonard Frillay, de St-Martin, portant don aux obits de la 1<sup>re</sup> portion (1631), etc. — Sommations aux trésoriers de l'église de la mettre en bonne et due réparation, spécialement en couverture volante, pour éviter sa totale ruine (1623). — Délibérations diverses : 1636, 19 mars, exécution du mandement de l'Élection de Caen, enjoignant aux paroissiens d'élire quatre d'entre eux pour être « soldars » et faire le service du Roi, et acceptation des élus à charge d'être habillés et accommodés d'habits et armes, et à condition d'être déchargés pour la vie des impôts à taille et crues, de la « collection » des tailles et sel, etc. — En tête, table des baptesmes. — Une gravure sert de feuillets de garde.

E. Suppl. 938. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 177 feuillets, papier.

**1617-1709.** — Délibérations (depuis 1617) : procès; impositions; collecteurs du sel; élections de messieurs, de procureur général et syndic, etc. — 1618. Remise par Jacques Frillay l'aîné et Macé Huot, trésoriers auciens du trésor de l'église paroissiale,

destitués de leur charge et administration par sentence de l'official de Caen, de tous les titres, lettres et enseignements concernant le bien et revenu de l'église. — Audiences de contrats concernant : René Hélaïne et Jacques Le Masurier, barbiers à Thury (1626); François Le Harivel, s<sup>r</sup> de La Chesnée, le s<sup>r</sup> du Mesnil Maiseray (1632); Charles Du Mesnil, éc. s<sup>r</sup> du lieu (1633), etc. — Testament de Gelfroy « Taillebosq », « criant à Dieu mercy et à tout le monde, disant en outre qu'il moeurt paovre et misérable, et qu'il n'a aucun bien pour en donner à l'église affin de prier Dieu pour son aame, et outre qu'il se plainst devant Dieu et devant tout le monde sur un nommé Michel Boudier qui plusieurs fois l'a battu et massacré, et qu'il moeurt de sa main et des coups qui luy a donné sur la chaussée de l'estang de Fontainebouilante, et qu'il pryé ses amis d'en faire raison par charité à ses enfants, et qui luy pardonne sa mort et à tous ceux qui l'ont offencé », etc. (1632). — A la fin, registre des baptêmes, mariages et inhumations, et délibérations, de 1690 à 1709. François Mahien, Jacques Advenel, curés de la première portion, Robert Poret, curé de la 2<sup>e</sup>, gradué en l'Université de Caen. — 1690, 18 septembre, marraine Marguerite Le Neuf, femme de Pierre de Montreuil, s<sup>r</sup> du Désert, bourgeois de Caen. — Délibérations : biens communaux, soldat de milice, impositions, élection de custos, refonte de la grosse cloche, etc. 1695, difficultés avec Etienne Lefebvre, fondeur de cloches.

E. Suppl. 939. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 98 feuillets, papier.

**1648-1675.** — Registre de Fleury Lancelin, curé de Culey-le-Patry, puis de St-Martin de Sallen. — « Registre de baptistères de Maître Fleury Lancelin, prestre, curé de Culey ». 1648, 17 juin, a été nommée une fille de Jean Dossin, s<sup>r</sup> du lieu, et Guillemette Petit, nommée Marguerite par Noël Reton et Louise Petit, bourgeoise du Havre-de-Grâce. — Sur les feuilles blanches, délibération de St-Martin de Sallen devant Fleury Lancelin, curé (1663); oppositions à publications de bans devant led. curé de St-Martin *pro* 2<sup>a</sup> (1655); mariage (1663), etc. — De l'autre côté du registre, actes concernant Culey-le-Patry, depuis 1648 : oppositions à publications de bans, sépultures, notamment de Nicolas Lancellin, en présence de Florent Graindorge, s<sup>r</sup> de Fresney, capitaine d. s bourgeois de la ville et faubourgs de Caen (1649). — Audiences de contrats à St-Martin

de Sallen, depuis 1655, concernant : Ravend de Morel, chevalier, seigneur et baron de Curcy (1655, ss.); Pierre Le Mazurier, s<sup>r</sup> du Clos (1655); Gilles Le Harivel, s<sup>r</sup> des Jardins, de Cauville (1657); Jacques Acard, s<sup>r</sup> de Basseville (1657); Gelfroy Le Harivel, s<sup>r</sup> du Désert (1658); Germain Gobillet, s<sup>r</sup> de St-Germain, bourgeois de Caen (1660); François Biette, curé de la première portion de St-Martin (1661); Jean de St-Gilles, s<sup>r</sup> de La Rivière, de Hamars (1661); René Hélaïne, s<sup>r</sup> du Bois, chirurgien, bourgeois de Thury (1661); Guillaume Du Boscq, éc., s<sup>r</sup> de St-Pierre; Nicolas Le Roy, s<sup>r</sup> de La Croix (1665), etc.

E. Suppl. 940. — GG. 4. (Registre.) — Petit format, 94 feuillets, papier.

**1661-1668.** — « Ce registre fait par M<sup>rs</sup> Biette et Lancelin commence le 10 janvier 1661 et s'étend jusqu'au 23 juin 1668. » Baptêmes, mariages, sépultures. — Baptêmes. 1661, 22 mai, Renée, fille d'Olivier Maheut, sieur de Beauval, et de Germaine Taillebosq; — 17 août, François Heusé; p., François Eury, écuyer, s<sup>r</sup> de La Perrelle. — 1667, 20 mai, Antoine Le Petit; p., Antoine de Guernon, écuyer; m., Anne Du Clos; — 15 août, Madeleine, fille dud. François Eury, écuyer, s<sup>r</sup> de Quarqueney, et de Madeleine Adam; p., Fleury Lancelin, curé de la 2<sup>e</sup> portion; m., Barbe Birey. — Mariages, 1661, 20 juin, Georges de Baillehache, écuyer, s<sup>r</sup> de Bapaume et de Fontaine-le-Rouge, de la paroisse de St-Germain-le-Vasson, et Barbe de Biré, veuve de Pierre Eurry, de St-Martin de Sallen. — 1663, 15 novembre, Jacques Du Bosc, écuyer, et Marguerite Harel, veuve d'Olivier Juhenne. — 1664, 21 avril, François Eurry, écuyer, sieur de La Perrelle, fils de feu Jacques Eurry, écuyer, s<sup>r</sup> de La Chaussée, et de Nicolle Le Brethon, de la paroisse de Bérigny, vicomté de Bayeux, et Madeleine Adam, fille de feu Pierre Adam, s<sup>r</sup> du Mesnil et de Querquenè, et de Barbe Biray. — Sépultures. 1661, 21 avril, Isabeau, fille de Gelfroy Le Harivel, s<sup>r</sup> du Désert; — 15 décembre, led. Gelfroy Le Harivel, en l'église du Plessis-Grimoult. — 1667, 27 novembre, Marie Méseray, veuve de Jacques Le Bien, s<sup>r</sup> du Bisson.

E. Suppl. 941. — GG. 5. (Registre.) — Petit format, 62 feuillets, papier.

**1668-1673.** — « Cet autre registre fait par M<sup>rs</sup> Biette et Lancelin commence le 15 de juillet 1668 et

s'étend jusqu'au 29 de mars 1673. » — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1669, 4 mars, baptême de Pierre, fils de Thomas « Du Boc », écuyer, et de Marie Méseray ; p., honnête homme Pierre Le Harivel ; m., Marie Lancelin ; — 22 juin, inhumation dud. Pierre « Du Boc », écuyer, âgé de 9 mois. — 1671, 9 février, baptême de François, fils de Thomas Du Val et de Jeanne Du Bosq ; p., Isaac Du Bosq, écuyer ; m., Françoise Du Trou ; — 16 juillet, baptême de deux enfants jumeaux de François Eury, écuyer, s<sup>r</sup> de La Perrelle-Quarqueney, et de Madeleine Adam, l'un nommé Charles par Charles Eurry, écuyer, s<sup>r</sup> des Mares, et Tassine Jonet, veuve de Geoffroy Le Harivel, s<sup>r</sup> du Désert ; l'autre Catherine, par Catherine de Croisilles et Philippe Grossard, curé de Culey-le-Patry ; — 22 août, « sur l'avis qu'il m'avoit esté donné qu'il y avoit une personne incogne qui avoit acouché en la maison d'un nommé Pierre-Marie Le Chevallier, je me suis exprès transporté aud. lieu pour sçavoir la vérité du fait, où estant, j'ay trouvé lad. incogne, laquelle interrogée m'a dit qu'elle estoit de la parroisse d'Estreham auprès de Bayeux, et qu'elle s'appelloit Chaterinne Aupoix, et qu'elle avoit achouché d'une fille naturelle des œuvres de Jacques Osmont, de la parroisse de Sanct Gilles de Caen, laquelle fille elle requeroit estre baptisée au plus tôt, estant née dès le 10<sup>e</sup> de ce dit mois, et laquelle ayant esté apportée en l'église de la parroisse de S<sup>t</sup> Martin de Sallen, a esté baptisée et nommée Marie », etc. ; — 29 novembre, inhumation dans l'église dud. Charles Eury, fils dud. François ; — 17 décembre, inhumation dans l'église de lad. Catherine Eury. — 1672, 24 et 25 février, baptêmes d'un fils et d'une fille d'Isaac Du Bosq et de... (blanc) de Montreuil, le garçon nommé Pierre par Pierre de Baillehache, écuyer, s<sup>r</sup> de Longueval ; — 28 mars, inhumation dans l'église de François Biette, curé de la première portion, par Le François, doyen d'Évrecy, en présence de Philippe Grossard, curé de Culey-le-Patry, Léon Olivier, curé de S<sup>t</sup>-Lambert, Guillaume Marivint, curé de S<sup>t</sup>-Benin, et Lancelin, curé de S<sup>t</sup>-Martin pour la 2<sup>e</sup> portion ; — 2 octobre, inhumation dans l'église d'honnête femme Marie Adam, femme d'honnête homme Jessé Montreuil, bourgeois de Caen. — 1673, 29 janvier, baptême de François, fils desd. François Eury et Madeleine Adam : p., François Mahieu, curé du lieu pour la première portion ; m., Marie Lancelin.

E. Suppl. 942. — GG. 6. (Registre.) — Petit format, 84 feuillets, papier.

**1673-1682.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Mahieu, curé de la 1<sup>re</sup> portion, Fleury Lancelin, curé de la 2<sup>e</sup>. — 1673, 31 octobre, inhumation de Marin Du Bocq, fils d'Isaac Du Bocq, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Martin. — 1674, 9 janvier, inhumation dans l'église de Madeleine de Baillehache, en présence dud. curé Fleury Lancelin, de... (blanc) de Baillehache, écuyer, s<sup>r</sup> de Bapaume, François Eury, écuyer, s<sup>r</sup> de Carquenay, etc. ; — 11 juin, baptême de François, né le 12 mai, fils de Thomas Du Bocq, écuyer, s<sup>r</sup> du lieu, et de Marie Le Brun ; — 30 novembre, décès de Charles Héleine, s<sup>r</sup> de La Vallée, maître chirurgien. — 1675, 18 février, baptême de Charles, fils de Thomas Le Petit et d'Anne Du Bocq ; p., Jacques Du Bocq, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Pierre ; m., Marguerite Mahieu ; — 4 mars, inhumation dans l'église de Gaspard Le Petit, s<sup>r</sup> des Noyers. — 1677, 7 janvier, inhumation dans l'église de Michelle Brion, veuve de François Du Bocq, écuyer ; — 16 septembre, baptême de François, fils de Pierre de Montreuil, s<sup>r</sup> du Désert et bourgeois de Caen, et de Marguerite Le Neuf. — 1678, 14 février, baptême de deux filles jumelles de François Eury, écuyer, sieur de Carquenay, et de Madeleine Adam, l'une nommée Catherine par Adrienne Michel, femme du s<sup>r</sup> de Belisle, écuyer, assistée de Georges de Baillehache, écuyer, s<sup>r</sup> de Bapaume, et l'autre nommée Jeanne par Marguerite Le Neuf, femme de Pierre de Montreuil, s<sup>r</sup> du Désert, assistée de Jean Frigault, s<sup>r</sup> de Bouteville ; — 18 février, leur inhumation dans l'église : — 5 juin, baptême de Geneviève, fille d'Isaac Du Bocq, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Martin, et de Louise de Montreuil ; m., Geneviève de Montreuil, fille de Pierre de Montreuil, s<sup>r</sup> du Désert ; p., Fleury Lancelin, curé de la seconde portion ; — 29 août, décès de lad. Geneviève Du Bocq. — 1679, 12 mai, baptême de deux enfants jumeaux de François Eury, écuyer, s<sup>r</sup> de Carquenay, et de Madeleine Adam ; l'un nommé Antoine par Antoine de Sarcilly, écuyer, s<sup>r</sup> du lieu, et Jeanne de Sarcilly, sa sœur ; l'autre nommée Marguerite par Marguerite « Desze » (signature), fille du s<sup>r</sup> des Moulins, et Georges Cochon, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Georges. — 1680, 9 septembre, baptême de Thomas, fils de Jean Héleine, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Martin, maître chirurgien, et de Renée Larcher ; p., Thomas Larcher, s<sup>r</sup> de La Rue ; m., Anne Larcher, sa sœur ; — 21 novembre,

baptême de Louis, fils de Nicolas Taillet, s<sup>r</sup> de La Rivière, et de Françoise Jouet. — 1682, 4 juin, inhumation dans l'église de Marguerite Eury, fille dud. François Eury, écuyer, s<sup>r</sup> de La Perrelle Carquenay, âgée de 3 ans. — Les cahiers qui composent ce registre sont recouverts de fragments de manuscrits liturgiques.

E. Suppl. 943. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 96 feuillets, papier.

**1682-1693.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Mahieu, curé de la 1<sup>re</sup> portion, Fleury Lancelin et Robert Poret, curés de la 2<sup>e</sup> portion. — 1682, 16 juin, baptême de Denis, fils de Jean Le Petit, s<sup>r</sup> de La Mare, et de Philippine Barrassin; p., Denis Le Petit, écuyer, s<sup>r</sup> des Valiées, garde du cabinet de Monsieur, frère unique du Roi; m., Marguerite Le Neuf, femme de Pierre de Montreuil, s<sup>r</sup> du Désert, bourgeois de Caen; — 9 octobre, décès de Françoise Pèlerin, veuve de Charles de Montreuil, s<sup>r</sup> de La Chesnée; — 14 novembre, baptême de Françoise, née le 11 dud. mois, fille de François Le Harivel, s<sup>r</sup> du Mesnil, et de Marie Bourse; m., Renée Guérard, veuve de Henri Bourse, s<sup>r</sup> du Perron; p., François Mahieu, curé de la première portion. — 1683, 8 février, décès de Simon Antoine, fils de Jean, âgé de 30 ans, « ayant reçu un coup de fusil dans le ventre »; — 20 février, décès de François Harivel, s<sup>r</sup> du Mesnil; — 24 septembre, baptême de Pierre, fils d'Étienne Harivel, s<sup>r</sup> de La Mare, et de Marie Quinet; p., Pierre Harivel, s<sup>r</sup> des Jardins; m., Marie d'Ocaigne, veuve de François Quinet, mère de lad. Marie. — 1684, 3 juillet, mariage de Guillaume Du Bocq, écuyer, fils de feu Guillaume Du Bocq et de Françoise Le Riche, et Françoise Le Roux, fille de feu Guillaume; — 5 octobre, baptême de Charles, fils de Barnabé de Prépétit, s<sup>r</sup> du lieu, et de Catherine Le Sénécal, bourgeois de Caen; p., Jacques Vermont, s<sup>r</sup> du Taillis; m., Marie Pouchin, femme du s<sup>r</sup> du Clos Sénécal. — 1685, 1<sup>er</sup> avril, baptême de Guillaume Huet; p. Guillaume Frigault, s<sup>r</sup> de Boudenville, avocat au Conseil; m., Marguerite Le Neuf, femme de Pierre de Montreuil, s<sup>r</sup> du Désert; — 17 mai, baptême de Jean, fils de Thomas Du Val et de Jeanne Du Boscq; p., Jean Acard, s<sup>r</sup> des Champ-Pinson; m., Marguerite Acard, sa sœur; — 25 juillet, baptême d'Anne-Charlotte, fille de François Eurry, écuyer, s<sup>r</sup> de La Perrelle, et de Madeleine Adam; m., Anne Potier, femme de Jacques Hêlain,

s<sup>r</sup> du Bois, m<sup>e</sup> chirurgien à Falaise; p., Charles Boscher, s<sup>r</sup> de La Pommeraye; — 4<sup>er</sup> décembre, dé-sistement par Guillaume Du Chemin, s<sup>r</sup> des Beaux Champs, de son opposition au mariage de Louis Quinet et Jeanne Brion. — 1686, 19 février, mariage de Nicolas Bertheaume et Marguerite d'Aize, fille d'Antoine d'Aize, s<sup>r</sup> de Moulins, et de Marie Mallet, de la paroisse de Culey-le-Patry, en présence de Jean Le Nepveu, curé dud. Culey, de Noël Davy, prêtre, dud. Culey, de François Eurry, éc., s<sup>r</sup> de La Perrelle, d'Antoine et Robert de Sarcilly, éc., s<sup>rs</sup> de Mongautier; — 7 juillet, baptême de Madeleine Brion; m., Esther Blascher, fille de Jacques Blascher, s<sup>r</sup> du Clos, bourgeois de Caen; p., Denis Le Petit, s<sup>r</sup> des Vallées, huissier du cabinet de Monsieur, frère unique du Roi; — 15 novembre, baptême de Pierre Frisley; p., Pierre Le Harivel, s<sup>r</sup> des Jardins; m., Madeleine Cingal, femme de Pierre Barrassin, s<sup>r</sup> de La Valette. — 1687, 13 novembre, mariage de Philippe Godard et Marie Du Boscq, fille de Thomas, écuyer, s<sup>r</sup> du lieu, et de Marie Le Brun. — 1688, 3 février, inhumation dans l'église de Barbe... (blanc), veuve en secondes noces de... (blanc) de Baillehache, écuyer, s<sup>r</sup> de Bapaume; — 13 avril, « moy soussigné, curé de la 1<sup>re</sup> portion de St-Martin-de-Sallen, sur le bruit que jé apris du scandale qui se passoit en lad. parroisse, au village de Baugée, en la maison de Louis Anthoine, je me suis transporté aud. lieu chés led. Anthoine, auquel lieu jé interrogé Marie Valette, fille de feu Gilles Valette, en son vivant de la parroisse de Vascogne, demeurante en qualité de servante chés led. Louis Anthoine, laquelle m'a déclaré estre grosse à ce qu'elle croit, quoy qu'elle n'en soit point encore tout à fait certaine, et ce des œuvres de Pierre Anthoine, fils de Jean, neveu dud. Louis et demeurant en sa maison, après quoy ayant exhorté lad. fille, selon que mon devoir le requeroit, à se conserver elle et son fruit, sous les peines au cas appartenantes, je l'ay laissée en la garde dud. Louis Anthoine et de sa femme, les chargeant d'en faire bonne et seure garde, le tout ès présences de M<sup>e</sup> Fleury Lancelin, curé de la seconde portion de lad. parroisse, Thomas Le Normand et Louis Brion, fils Jean, voisins dud. Anthoine, tesmoins »; « le jedy 27<sup>e</sup> dud. mois de may aud. an, s'est présentée lad. Marie Valette, servante de Louis Anthoine, cy-devant dénommée, laquelle m'a déclaré estre présentement assenrée et certaine de sa grossesse, et a persisté comme cy-devant à dire que c'est des œuvres dud. Pierre Anthoine cy-dessus aussy dénommé, laquelle jé de

rechef exhortée à conserver son fruit, sur les peines au cas appartenantes, la laissant encore en la garde dud. Anthoine, jusques à ce que par justice en ait autrement esté ordonné »; « le dimanche 18<sup>e</sup> de juillet aud. an 88, moy susd. curé, faisant le prône de la messe parroissiale, viron sur les onze heures de matin, et faisant les proclamations des haons du futur mariage d'entre Pierre Anthoine, fils de Jean Anthoine et feu Jeanne Jouet, ses père et mère, dud. lieu, et Marie Valette, fille de feu Gilles Valette et de Marguerite Boscher, aussy ses père et mère, de la parroisse de Vascogne, lad. Marie Valette ayant demeuré depuis plus d'un an en lad. parroisse de S<sup>t</sup>-Martin, s'est présenté led. Jean Anthoine, père dud. Pierre, lequel m'a déclaré qu'il s'oppose auxd. baans, pour raisons qu'il prétend dire en temps et lieu, nous faisant defence de poursuivre en plus outre... ». — 1689, 13 janvier, baptême de François, fils de Jean Aubin, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Aubin, bourgeois de Caen, et de Françoise Anthoine; — 28 décembre, décès de Nicolas Taillet, s<sup>r</sup> de La Rivière, cavalier au régiment royal étranger, « lequel ayant esté estropié avoit esté receu en l'hospital des invalides ». — 1690, 24 janvier, mariage de François Ronchamps, fils de feu Jacques, s<sup>r</sup> de La Vallée, et de Jeanne Jouet, et Philippine Barassin, fille de Pierre, s<sup>r</sup> de La Valette, et de Madeleine Cingal, en présence de Jacques Du Boseq, écuyer, sieur du Clos, etc.; — 5 mars, baptême de Marie-Françoise Durand; m., Marie-Françoise de Meurdrac, femme de Nicolas Cauvin, s<sup>r</sup> d'Harmonville; p., Charles Boscher, s<sup>r</sup> de La Pommeraye; — 10 avril, baptême de Guillaume Le Roux; p., Guillaume Du Boseq, écuyer, s<sup>r</sup> des Longchamps. — 1691, 17 juillet, inli. dans l'église de Jean Frigault, âge de 3 ans, fils de Guillaume Frigault, s<sup>r</sup> de Boudville, bourgeois de Caen, avocat au grand Conseil. — Un des cahiers recouvert d'une marque: « Trillis faits par Jean Housset, marchand tainturier en toille dem<sup>t</sup> sur l'eau de Robec, à l'image S<sup>t</sup>-Maurice, à Rouen. »

E. Suppl. 944. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 16 feuillets, papier.

**1693.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Robert Poret, curé de la deuxième portion. — 7 mars, « je me suis transporté en la maison de Nicolas Bertheaume, sieur de La Vallée, présence de Philippes Godard, custos, et de Richard Le Mercier, pour informer des œuvres de qui Elisabeth Ber-

theaume estoit enceinte, on estant parvenu j'ay interrogé lad. Elisabeth Bertheaume, laquelle j'ay trouvée estre imbécile d'esprit et innocente, non obstant quoy l'ayant interrogée des œuvres de qui elle estoit grosse, elle m'a, présence des tesmoins cy-dessus et d'Élisabeth Gaillard, sage-femme, de Françoise Dutrou, femme de Jacques Bertheaume, -mère de lad. fille, déclaré qu'elle estoit enceinte des œuvres de Jacques Picard, de la parroisse de Hamars, et qu'il l'avoit prise par force et traînée dans le bois par deux fois viron le temps de la Pentecoste, lorsque led. Picard faisoit charier le boire de Gilles Maiseray, dans lequel temps il l'arresta chargée d'un fagot de coispeaux au haut de la chesnée et la fist décharger de son fagot et traîna vers le millieu dud. bois ou chesnée, où il exécuta son dessein, et en outre a dit qu'il l'a menée plusieurs fois en sa loge, où il la faisoit boire; déclare lad. fille que depuis que led. Jacques Picard l'a veue grosse, il l'a sollicitée par plusieurs et diverses fois de déclarer qu'elle estoit grosse pour le custos de Hamars, et mesme l'a menacée de la battre et maltraiter si elle disoit autrement; de ce qu'ayant esté informé et voyant que lad. Elisabeth Bertheaume n'avait pas d'esprit pour faire bonne et seure garde du fruit dont elle est enceinte, j'ay charge, présence desd. tesmoins, lad. Françoise Dutrou, sa mère, et la charge d'y avoir l'œil et d'en faire une bonne et seure garde. »

E. Suppl. 945. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 58 feuillets, papier.

**1694-1702.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Advenel, curé de la 1<sup>re</sup> portion, et Robert Poret, curé de la 2<sup>e</sup> portion. — 1694, 20 janvier, baptême de Philippe Le Harivel, fils d'Étienne, sieur de La Chesnée, et de Marie Lancelin, par Robert Poret, curé du lieu pour la 2<sup>e</sup> portion; — 16 février, mariage de Claude Aubourg, fils de Philippe, de la parroisse de S<sup>t</sup>-Lambert, et Marie-Charlotte Eurry, fille de François, écuyer, sieur de La Perrelle et de Carquenay, et de Madeleine Adam, en présence dud. s<sup>r</sup> de Carquenay, de Gilles Ollivier, bourgeois de Caen, Robert Eurry, écuyer, s<sup>r</sup> des Mares, Pierre Aubourg, Jean Frigault, s<sup>r</sup> de Bouteville, Denis Le Petit, s<sup>r</sup> des Vallées; — 13 septembre, mariage de Jean Le Normand, notaire royal, et Renée Larcher, veuve de Jean Hélein. — 1695, 30 novembre, baptême de Marie-Marguerite Bertheaume; m., Marie-Françoise de Meurdrac; p., Nicolas Cauvin, fils de Nicolas, lieu-

tenant général au bailliage de Thury, intendant du marquis de Thury. — 1696, 4 février, inhumation dans l'église de François Eurry, écuyer, s<sup>r</sup> de La Perrelle; — 22 novembre, baptême de Marie-Marguerite Hélein; m., Jacqueline Hélein (signature: Elain); p., Étienne Le Harivel, s<sup>r</sup> de La Mare. — 1697, 28 juillet, mariage de Jacques Le Petit, sieur des Jardins, fils de Jean, de S<sup>t</sup>-Martin de Sallen, et Antoinette Certain, fille de feu Thomas, s<sup>r</sup> de La Lande, et de Marie Angot, de la paroisse de Beauficel, en présence de Gabriel Vengeons, avocat au Parlement. René Vengeons, s<sup>r</sup> des Essards, de Vire, Pierre Certain, s<sup>r</sup> de La Lande, de Guillaume Certain, s<sup>r</sup> du Taillis, de Denis Le Petit, s<sup>r</sup> des Vallées, bourgeois de Caen, de Jean Le Petit, s<sup>r</sup> de La Mare. — Délibérations concernant la vente des pommes du cimetière, élections de collecteurs de la taille, déclarations de domicile, enrôlements et dérôlements, etc.

E. Suppl. 916. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 33 feuillets, papier.

**1698-1702.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Advenel, curé de la 1<sup>re</sup> portion, Robert Poret, curé de la 2<sup>e</sup> portion. — 1698, 23 mars, baptême de Louis Cosnard; p., Louis Le Neuf, s<sup>r</sup> du lieu, bourgeois de Caen; m., Catherine Le Neuf, sa fille; — 4 mai, baptême de Denis Le Petit, fils de Jacques et d'Antoinette Certain; p., Denis Le Petit, s<sup>r</sup> des Vallées Rombisson; m., Marie Le Petit; — 9 juillet, baptême de Jean Brion; p., Jean Frigault, s<sup>r</sup> de Boudeville; m., Marguerite Daisse; — 26 août, inhumation dans l'église de Thomas Du Bosq, écuyer; — 6 octobre, inhumation dans l'église de Pierre de Montreuil, s<sup>r</sup> du Désert, bourgeois de Caen. — 1699, 21 mai, déclaration de grossesse de Marie Le Petit, des œuvres de Philippe Nicole, sous promesse de mariage. — 1701, 22 août, baptême, dans l'église de S<sup>t</sup>-Benin, de Jeanne-Françoise Le Neuf, fille de Louis Le Neuf, grènetier garde-sel au grenier à sel de Caen, et de Charlotte Dodeman; m., Charlotte de Canonville; veuve de Jean Dodeman, écuyer, seigneur de Placy; p., François Dodeman, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Marie. — 1700, 24 septembre, baptême de Jacques de La Planche; p., François de Montreuil, sieur de Maisière, conseiller au présidial de Caen; — 21 octobre, bapt. d'Anne-Ravenne Bertheaume, fille de Nicolas, sieur de La Vallée; m., Marie-Anne Le Frère, femme de Raven Le Harivel, sieur des Maisières; p., Jean Bertheaume, bourgeois de Caen; — 30 octobre,

baptême de Jacqueline Le Harivel, fille d'Étienne, sieur de La Mare, et de Marie Quinet; m., Jacqueline Beaunieux; p., Pierre Le Harivel.

E. Suppl. 917. — GG. 11. (Registre.) — Petit format, 117 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1701-1702.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Advenel, curé de la 1<sup>re</sup> portion: Robert Poret, curé de la 2<sup>e</sup> portion. — 1702, 30 avril, baptême de Marguerite-Françoise, fille d'Étienne Le Harivel, s<sup>r</sup> de La Mare, et de Marie Quinet; m., Marguerite Dossein; p., François de Montreuil, sieur de Maizières, conseiller au présidial de Caen. — 1704, 29 janvier, baptême de Louis-François, fils de M. Le Neuf, conseiller du Roi au grenier à sel de Caen, et de Charlotte Dodeman; p., Tanneguy-François Dodeman, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Marie-Placy; m., Catherine Le Neuf; — 20 février, baptême de Marie-Élisabeth, fille desd. Le Harivel, s<sup>r</sup> de La Mare, et Quinet; m., Marie Le Harivel; p., Le Normand, notaire royal. — 1705, 11 mars, baptême de Charlotte-Marie, fille desd. Louis Le Neuf et Charlotte Dodeman; m., Marie Dacher; p., Pierre Patry, écuyer; — 31 juillet, mariage de Jean Taillebosq, s<sup>r</sup> du Buisson, fils Olivier, et Jeanne Ronchamps, fille de feu Jean. — 1706, 5 décembre, baptême de Catherine-Françoise et Angélique-Jeanne, filles de Jean-Louis de Baillehache, sieur de Beaumont; m., Catherine Le Neuf, p., « Tennequin » Broquet, s<sup>r</sup> de La Fresnaye, etc.

E. Suppl. 918. — GG. 12. (Cahiers.) — Moyen format, 149 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1707-1721.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Advenel, curé de la 1<sup>re</sup> portion, et Robert Poret, curé de la 2<sup>e</sup> portion. — 1708, 3 août, déclaration de grossesse de Jeanne Friley, des œuvres de Nicolas La Rivière; — 7 octobre, baptême de Marie-Élisabeth, fille de Christophe Du Castel, garde de la porte du Roi, et de Marie Harivel. — 1709, 20 janvier, baptême de Jean-Louis et de Jacques-François, enfants jumeaux de Jacques Frilé; p., Jean-Louis de Baillehache, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaumont; m., Marie « Margerite », son épouse (elle fait une croix); — 24 février, baptême de Marie, fille de Jacques Du Bosq, écuyer, s<sup>r</sup> du Clos, et de Madeleine Le Téliier. — 1710, 4 septembre, inh. dud. Jacques Du Bosq; — 1<sup>er</sup> novembre, baptême de François, fils de Jean Taillebosq, sieur du Bisson, et de Jeanne Ronchamps; p., Jean Bource, sieur du Longpray; m.,

Madeleine Ronchamps ; — 6 novembre, baptême de Jean-Baptiste, fils de Gabriel Hélain, chirurgien, et de Marie Le Bas ; p., Jean Le Normand, notaire. — 1711, 28 janvier, mariage de Jean Bource, sieur du Longpray, fils de feu Morice et d'Élisabeth Harivel, et Catherine Le Neuf, fille de Louis Le Neuf, conseiller du Roi au grenier à sel de Caen, et de feu Marguerite Jullien, en présence de Philippe de Sainte-Marie, écuyer, avocat, Charles Bource, frère dud. Jean, etc ; — 8 septembre, inhumation dans l'église de Guillaume Du Boseq, écuyer, s<sup>r</sup> des Longchamps ; — 10 septembre, mariage de Jacques Harivel, fils de defunts Étienne, s<sup>r</sup> de La Chesnée, et de Marie Lancelin, et Marie Brion, fille de Nicolas, s<sup>r</sup> des Parcs, et de feu Marie Restout. — 1712, 25 février, baptême de Jeanne-Élisabeth, fille de Charles Bource, s<sup>r</sup> de La Carelle, et de Perrine Guerard ; m., Élisabeth Le Harivel, femme de Renouf, docteur en médecine ; p., Jean Guerard, prêtre. — 1712, 20 avril, inhumation, par Jacques Le Roy, curé de Placy, de Charlotte de Canonville, veuve de Jean de Dodeman, écuyer, seigneur de Placy, dans le chœur de l'église, par permission et grâce de la maréchale duchesse d'Harcourt, pour l'absence du duc maréchal, sans nulle attribution de droit, auquel droit les sieurs de Placy, de Moulines et de S<sup>te</sup>-Marie ont renoncé et renoucent, reconnaissant que lad. maréchale ne leur a accordé cette inhumation que par grâce, attendu que lad. dame était décédée chez le s<sup>r</sup> Le Neuf, conseiller du Roi au grenier à sel de Caen, l'un de ses gendres. — 1713, 19 avril, inhumation dans l'église de Nicolas Brion, s<sup>r</sup> des Parcs, âgé de 63 ans. — 1714, 4 février, mariage de Jean de La Mare, s<sup>r</sup> de La Coudraye, fils de feu Jacques et de Marie Lhermitte, de Notre-Dame de Blagny, et Françoise Le Neuf, fille de Louis, conseiller du Roi au grenier à sel de Caen, et de feu Anne Jullien, de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, en présence dud. Le Neuf, père de l'épouse, de Charlotte Dodeman, sa mère en loi, d'Étienne Dupray, père en loi de l'époux, « Tanguenin » — François Dodeman, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Marie-Placy, François Le Sens, écuyer, s<sup>r</sup> de Courcy, Philippe de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, avocat, Joachim Le Couturier, Jean Le Normand, notaire, les dames de S<sup>te</sup>-Marie-Placy et de Courcy, Étienne Duprey, frère utérin dud. s<sup>r</sup> de La Mare, etc. — 1715, 21 janvier, baptême de Charlotte, fille de Jean Bource, s<sup>r</sup> du Longpray, et de Catherine Le Neuf ; m., Charlotte Dodeman, femme de Louis Le Neuf, conseiller du Roi au grenier à sel de Caen ; p., Étienne Barassin, médecin. — 1717, 13 octobre, baptême de

Marguerite-Françoise fille de Gabriel Hélain, chirurgien, et de Marie-Madeleine Le Bas ; p., François Eurry, écuyer ; m., Marguerite Martin, femme de Jean-Baptiste Le Bas, capitaine général dans les fermes du Roi. — 1718, 10 août, déclaration de grossesse de Catherine Antoine, veuve de Jean Gobillet : « Après remonstré à ladite veufve dud. Gobillet l'obligation extroitte où elle estoit obligée de faire une juste et fidelle déclaration de sa gross[ess]e, après luy avoir desclaré les peines et rigueurs portées par les ordonnances contre les filles et femmes non mariées qui cèle[nt] leur grossesse, comme aussy contre celles qui font de fausse déclarations et donne[nt] des enfans à des personnes qui n'en sont point les pères, soit par crainte, violence et présens, à joindre qu'il y alloit de sa damnation si elle estoit si malheureuse que de donner l'enfant dont elle est enceinte à d'autres qu'à celui qui en est le véritable père, veu quoy elle m'a desclaré qu'elle est enceinte des œuvres de Pierre Huet, fils Jean, de lad. paroisse, et qu'elle peut estre grosse de cinq mois à peu près; après laquelle desclaration j'ay chargé ladite Anthoinne veufve de faire un bon usage de sa grossesse et de se conserver sy bien qui n'arrive aucun mal à son fruit. » — 1719, 22 janvier, baptême de Marguerite-Catherine, fille de Jean Bource, sieur du Longprey, et de Catherine Le Neuf ; p., Archange-Gabriel Patry, écuyer, s<sup>r</sup> de Bedouse ; m., Élisabeth Le Harivel ; — 23 août, baptême d'Élisabeth-Gabrielle, fille dud. Archange-Gabriel Patry et de Marie-Madeleine Renouf ; m., Élisabeth Le Harivel, p., Pierre Patry, écuyer, s<sup>r</sup> de Prê Commune ; — 31 août, inhumation dans l'église de Louis Le Neuf, ancien conseiller du Roi au grenier à sel de Caen. — 1721, 3 mars, inhumation dans l'église de Philippe-Augustin de Montreuil, fils de François, conseiller du Roi ; — 10 novembre, baptême de Charles-Archange, fils dud. Archange-Gabriel Patry ; p., Charles Bource, s<sup>r</sup> de La Carelle ; m., Anne Bource ; — 11 novembre, inhumation dud. enfant.

E. Suppl. 949. — GG. 13. (Registre et cahier.) — Moyen format, 128 feuillets, papier.

**1722-1732.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Advenel, curé de la 1<sup>re</sup> portion, et Robert Poret, curé de la 2<sup>e</sup> portion. — 1722, 31 mars, baptême de Jean-Baptiste, fils de Gabriel Hélain, s<sup>r</sup> de La Vallée, et de Marie-Madeleine Le Bas ; p., Jean Le Normand, notaire ; m., Marguerite-Gene-

viève de S<sup>te</sup>-Marie. — 1723, 3 octobre, baptême de Louis-Michel-Jean, fils de François de Montreuil, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, et d'Anne-Françoise de Beaussain ; m., Madeleine-Jeanne de Beaussain, femme de Jean-Jacques de Tournebu, écuyer ; p., Louis-François de Grimoult, écuyer, seigneur d'Esson. — 1725, 5 février, baptême de Bernard-Guillaume-Blaise-François, fils desd. François de Montreuil, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, seigneur et patron de Putot, et de Beaussain ; m., Marie-Madeleine-Marguerite de Grimoult ; p., Bernard-Baptiste-Olivier Baudouin, écuyer, seigneur et patron d'Espins ; — 29 mars, inhumation d'un enfant dans l'église. — 1726, 10 avril, inhumation dans l'église de Jessé de Montreuil, âgé de 88 ans, compagnon imprimeur et bourgeois de Caen ; — 11 avril, inhumation d'Aune Le Harivel, âgée de 76 ans, femme de Louis Gouget, sieur de La Venetière ; — 11 juin, baptême de Françoise-Marguerite-Thérèse, fille desd. François de Montreuil et de Beaussain ; p., François de Montreuil, curé de Brie-sur-Marne, diocèse de Paris ; — 4 août, inhumation de Marie de Baillehache, fille de Jean-Louis, s<sup>r</sup> de Beaumont, et de Marie « Marguerite », âgée de 25 ans. — 1727, 26 mai, mariage de Louis-François Le Neuf, fils de feu Louis, conseiller du Roi au grenier à sel de Caen, et de Charlotte Dodeman, et Marie Oger, fille de Jacques, s<sup>r</sup> de Beaujardin, et de Marie Du Rocher ; — 21 août, inhumation dans l'église de Marguerite Le Neuf, âgée de 92 ans, veuve de Pierre de Montreuil, s<sup>r</sup> du Désert ; — 11 septembre, inhumation d'Étienne Le Harivel, s<sup>r</sup> de La Mare, âgé de 70 ans ; — 11 novembre, inhumation dans l'église de Jean Boudray, « en son vivant très sage custos et très habille maistre d'école de cette paroisse, âgé de 25 ans » ; — 25 novembre, baptême de Barbe-Cécile-Catherine, fille desd. François de Montreuil et Anne-Françoise de Beaussain ; p., Nicolas Gauquelin, curé de Caumont ; m., Marie-Françoise-Marguerite de Montreuil ; — 19 décembre, inhumation dans l'église de Jean Frigault, sieur de Boisfontaine. — 1728, 9 octobre, inhumation dans le chœur de l'église de Jean Du Castel, prêtre. — 1729, 11 novembre, inhumation de Marie Marguerite, femme de Jean-Louis de Baillehache, s<sup>r</sup> de Beaumont ; — 18 novembre, inhumation dans l'église de Reuée Olivier, femme de François Eury, écuyer ; — 24 novembre, inhumation dans l'église de Marguerite Pitel, âgée de 46 ans, femme de Denis Le Petit, s<sup>r</sup> de Montfort. — 1730, 23 septembre, inhumation dans l'église de Jacques Brion,

s<sup>r</sup> des Parcs, greffier en chef de l'Élection de Caen, en présence de François Barassin, curé de Cauville, Nicolas Dubois, curé de S<sup>t</sup>-Lambert, Guillaume Vasnier, prêtre, Robert Poret, ancien curé de S<sup>t</sup>-Martin, autre Robert Poret, curé actuel dud. S<sup>t</sup>-Martin, etc. ; — 28 septembre, baptême de François Dechamps par Nicolas Poret, curé de Notre-Dame de Quilly. — 1731, 23 juillet, baptême de Jean-Baptiste-François, fils de François-Antoine d'Aize, notaire, bourgeois de S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen, et de Geneviève Picard ; p., Jean Le Normand, notaire à S<sup>t</sup>-Martin. — 1732, 28 janvier, mariage de Jacques de Bons, s<sup>r</sup> du Tremblay, fils de feu Jacques, s<sup>r</sup> des Landes, et de Marie Langlois, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Pierre-La-Vieille, et Geneviève Brion, fille de feu Jacques Brion, s<sup>r</sup> des Parcs, greffier de l'Élection de Caen, et de Geneviève de S<sup>te</sup>-Marie, par Thomas de Bons, curé de Placy, frère dud. Jacques, en présence de Guillaume de Bons, avocat, de Philippe Brion, greffier de l'Élection de Caen, frère de l'épouse, etc. ; — 24 février, inhumation dans l'église de Jean Taillebosq, s<sup>r</sup> du Buisson, âgé de 52 ans.

E. Suppl. 950. — GG. 14. (Registre.)— Moyen format, 133 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1732-1740.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Advenel, curé de la 1<sup>re</sup> portion ; Robert Poret et Louis-François Vaultier, curés de la 2<sup>e</sup> portion. — 1733, 6 janvier, inhumation dans le chœur de l'église, par Guillaume Foy, curé de Hamars, de Robert Poret, ancien curé du lieu, âgé de 82 ans. — 1734, 14 février, « dans la sacristie de l'église paroissiale du dit lieu, a comparu Madeleine Alexandre, veuve de Robert Maunouri, de la mesme paroisse, laquelle nous a déclaré estre enceinte d'enfant, preste d'accoucher, et dit estre des œuvres de Pierre Brion, fils Fesry, de la mesme paroisse, et ce suivant les promesses de mariage qui s'étoient données entre eux, ce qui a été ainsi reconnu par le dit Pierre Brion » ; — 19 juillet, baptême d'Alexis-François, fils de François Eurry, écuyer, et d'Anne Poret ; p., Henri-François Le Vaillant, écuyer, seigneur de Mongautier ; m., noble dame Catherine Hérout ; — 11 décembre, inhumation d'André-Raphaël de Montreuil, âgé de 15 jours, fils de François, doyen des conseillers du présidial de Caen et seigneur de Putot, et de Françoise de Beaussain. — 1735, 24 juillet, baptême de Jean-René, fils de Jean Le Normand, notaire, et de Marie d'Aize ; p., Pierre-Guérin Fiant, s<sup>r</sup> de La

Flandière Prével, procureur du Roi en la vicomté d'Évrecy; m., Marie-Renée « de Prou », épouse d'Henri-François Le Vaillant, chevalier, seigneur et patron de Culey-le-Patry, Cauville, St-Lambert et St-Martin en partie (elle signe : Marie Le Proust de Mongautier); — 30 octobre, baptême de Marie-Élisabeth, fille de Jean Leroux et de Marie Bretoure; m., Marie-Élisabeth Castel; p., Pierre Le Harivel, écuyer, garde du Roi; — 1<sup>er</sup> décembre, baptême de Pierre-Gabriel, fils de Pierre-Jacques Le Harivel des Mésières, écuyer, garde du Roi, et de Marie-Élisabeth Du Castel; m., Marie Le Frère; p., Gabriel Le Harivel des Mésières. — 1736, 22 juin, baptême de Philippe, fils de Michel Baillehache et d'Élisabeth Chauvel; p., Philippe Brion, s<sup>r</sup> des Pares, greffier en l'Élection de Caen; m., Élisabeth-Gabrielle Patry. — 1737, 29 mai, baptême de Marie-Catherine, fille de Pierre Le Harivel et de Marie-Élisabeth Castel; m., Catherine-Marguerite Castel; p., Jacques-Alexandre Pennel, s<sup>r</sup> de Lannay, avocat du Roi en la vicomté d'Évrecy. — 1739, 7 mai, inhumation de François de Montreuil, doyen des conseillers du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, seigneur et patron de Pulot-en-Auge et autres lieux, fils de Pierre de Montreuil et de Marguerite Le Neuf, âgé de 62 ans. — 1740, 25 avril, baptême d'Alexandre, fils de Pierre Le Harivel, s<sup>r</sup> des Maisières, et de Marie Du Castel; p., Alexandre Le Harivel, s<sup>r</sup> de La Catherie; m., Marie-Gabrielle Le Harivel; — 15 septembre, baptême de Jeanne-Catherine, fille de Jean Le Normand, notaire royal à St-Martin de Sallen, et de Marie d'Aize; m., Henriette-Catherine Le Vaillant, épouse de René-Joseph de Garaby, chevalier, seigneur et patron de Troismonts, Monchaton et autres lieux; p., Henri-René Le Vaillant, chevalier, seigneur et patron honoraire de Culey-le-Patry, St-Lambert, Cauville et St-Martin de Sallen en partie, et autres lieux.

E. Suppl. 951. — GG. 15. (Registre.) — Moyen format, 119 feuillets, papier.

**1741-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Advenel et Edmond-Robert-Jacques Surogne, curés de la 1<sup>re</sup> portion; Louis-François Vaultier, curé de la 2<sup>e</sup> portion. — 1742, 31 mai, inhumation dans le chœur de l'église de Jacques Advenel, curé, âgé de 76 ans; — 17 décembre, cérémonies du baptême de Marie-Anne Le Harivel, fille de Michel-Philippe-Gilles, s<sup>r</sup> d'Arville, et de Marie-Anne Tailleboscq baptisée paroisse de St-Saturnin, bourgeoise

d'Avranches, le 3 février 1740; m., Jeanne Ronchamp, sa grand'mère; p., Guillaume Alexandre, s<sup>r</sup> de La Motte, représentant Michel Le Harivel, s<sup>r</sup> d'Arville, grand père de lad. fille. — 1743, 23 juillet, inhumation dans le chœur de l'église de Mathurin Suriray, chapelain de la maréchale d'Harcourt, âgé de 68 ans; — 27 septembre, inhumation dans l'église de Geneviève de St-Marie, fille de Philippe, écuyer, et de Geneviève Labbé, veuve de Jacques Brion, sieur des Pares, greffier en chef en l'Élection de Caen, 60 ans; — 19 novembre, baptême de Marie-Madeleine, fille de Pierre Le Harivel, s<sup>r</sup> des Mésières, et de Marie-Élisabeth Du Castel; m., Marie-Madeleine Le Neuf; p., Pierre-Gabriel Le Harivel, frère de l'enfant. — 1744, 27 mars, baptême de Marie-Élisabeth, fille de Michel Baillehache, s<sup>r</sup> de La Metharie, et d'Élisabeth Caruel; m., Marie-Élisabeth Du Castel; p., Pierre Le Harivel, s<sup>r</sup> des Maisières; — 3 juin, bénédiction de la grosse cloche, nommée Marie-Anne-Claude, par Marie-Anne-Claude Genlis de Brulard, veuve du maréchal d'Harcourt, assistée du duc son fils, lieutenant général des armées de France, représentés par Frasier, lieutenant de la maison d'Harcourt, et son épouse; — 20 juin, baptême de Louis-François, fils de Jean Le Normand, notaire, et de Marie Daize; p., Louis-François Vaultier, curé; m., Geneviève Picard, femme de Daize, notaire. — 1745, 3 novembre, mariage de Louis-Jacques Le Paillier, sieur de La Tour, fils de Charles Le Paillier, s<sup>r</sup> de La Mare, et de feu Charlotte Hardy, de la paroisse de Crocy, diocèse de Séez, et Marie-Anne Le Vaillant, fille de feu Guillaume Le Vaillant, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaux-Martin, et de Marie-Anne-Françoise Poret, de la paroisse du Tourneur, en présence de Jacques Poret, écuyer, s<sup>r</sup> de La Haulle, de Gabriel-Joachim Dandel, écuyer, sieur de Soligny, seigneur de La Moissardière, de Jacques Hérault, écuyer, garde du Roi, de François-Laurent Labbé, cousin germain de l'époux, de Pierre Le Harivel, écuyer, s<sup>r</sup> des Mésières, d'Antoine Eurry, écuyer, s<sup>r</sup> de « Carcanet », etc.

E. Suppl. 952. — GG. 16. (Registre.) — Moyen format, 81 feuillets, papier.

**1747-1754.** — Sépultures. « Cette division de registres a commencé en 1747, par arrêt du Conseil d'Etat du Roy Louis XV, du 12 juillet 1746. » — Edmond-Robert-Jacques Surogne, curé de la 1<sup>re</sup> portion, Louis-François Vaultier, curé de la 2<sup>e</sup> portion. — 1747, 14 mars, Catherine-Françoise Heuzé, « de

condition libre », par Suro-sne, curé, docteur en théologie, en présence de François Turgis, maître d'école; — 9 août, dans l'église, François-Nicolas de Bailharbe, âgé de 45 ans, fils de feu Jean-Louis, s<sup>r</sup> de Beaumont. — 1748, 28 octobre, dans l'église, Jean Le Normand, ancien notaire de S<sup>t</sup>-Martin, âgé de 84 ans. — 1749, 25 février, Françoise de Boisne, fille de Philippe, chirurgien, habitant en cette paroisse. — 1750, 8 mai, Michel de Baillache, âgé de 8 jours, fils de Michel, s<sup>r</sup> de La Métairie; — 15 novembre, Charlotte Dodemar, âgée de 80 ans, veuve de Louis Le Neuf, fille de feu Jacques Doleman, écuyer, seigneur de Placy, et de feu Charlotte de Canonville. — 1752, 28 janvier, Marguerite de Boisne, fille de Philippe de Boisne, s<sup>r</sup> de La Chapelle, chirurgien de profession, et d'Élisabeth-Jeanne Jouvin.

E. Suppl. 953. — GG. 17. (Registre.) — Moyen format.  
229 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1755-1771.** — Bptêmes et mariages. — 1755, 23 octobre, baptême de Marie-Renée-Elisabeth, fille de Jean Bource, capitaine des employés dans la brigade du Pont-à-la-Mousse, et d'Élisabeth Denise; p., René-François Le Vaillant, seigneur de Culey-le-Patry et en partie de cette paroisse; m., Marie-Élisabeth Du Castel, épouse de M. des Maizières, ancien garde du corps. — 1756, 13 janvier, baptême de Marie-Jeanne-Renée-Félicité, fille de Félix-François-Henri de Montreuil, ancien garde du Roi, écuyer, seigneur et patron de Putot-en-Auge, et d'Alix de Neugent Muldy, de la ville de Dublin; p., Jean-René de Gouès, écuyer, s<sup>r</sup> de La Viganerie, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis; m., Marie-Renée de Beaussain, veuve de M. de Gouès, écuyer, sieur de La Viganerie, représentée par Barbe-Cécile-Catherine de Montreuil. — 1757, 18 avril, baptême de Marie-Anne-Élisabeth-Victoire, fille de Philippe de Boisne, chirurgien, et d'Élisabeth Jouvin; m., Anne-Élisabeth-Jacqueline Julien, épouse de Philippe Jouvin, avocat en Parlement; p., Lambert Jouvin, notaire à Aunay. — 1758, 12 janvier, mariage de François Turgis, maître d'école, et Marie-Anne Durand; — 13 juin, mariage de Siméon Gastebly, fils de défunts Robert et Marie Lamy, de S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen, et noble dame Alix de Neugent (sign. Nugent) Mulledy, fille de Jacques de Neugent Mulledy, écuyer, et de Marie Gibons, de la ville de Dublin en Irlande, veuve de François de Montreuil, de S<sup>t</sup>-Martin de Sallen. — 1759, 17 mai,

mariage, à Moudeville, de Jacques-Pierre de Chaumontel, écuyer, s<sup>r</sup> du Ronceray, de la paroisse de Combray, fils de Jean de Chaumontel, écuyer, s<sup>r</sup> de Belleville, et de feu Catherine de Blanvillain, de la paroisse de Fontaine-Halbout, et Barbe-Cécile-Catherine de Montreuil, fille de défunts François de Montreuil, conseiller du Roi, et Anne-Françoise de Beaussain, de S<sup>t</sup>-Martin de Sallen. — 1761, 22 novembre, baptême de Pierre-Jacques-Émond, fils de Jacques-François Eurry, écuyer, et de Marie-Anne-Catherine de Baudouin; p., Pierre de Pierrefitte, chevalier, seigneur et patron de Cauville, S<sup>t</sup>-Lambert, S<sup>t</sup>-Martin, etc.; m., Marie-Catherine de Tournebut, épouse de Bernard-Baptiste Olivier de Baudouin, chevalier, seigneur et patron d'Espins, Croisilles, Clécy, S<sup>t</sup>-Marc d'Ouilly, etc., en présence d'Antoine Eurry, écuyer, seigneur de Carqueney, Anne Poret, Marie-Louise-Victoire de Baudouin d'Amanville, Alexis-François Eurry. — 1762, 1<sup>er</sup> septembre, mariage d'Augustin Brigault, sieur de Bouteville, fils de défunts Guillaume et Elisabeth Noël, et Marguerite David, fille de feu Pierre et de Madeleine Durand. — 1763, 9 janvier, baptême d'Alexis-François-Jacques-Bernard, fils de Jacques-François Eurry, écuyer, avocat et notaire royal, et de Marie-Anne-Catherine Baudouin; p., Alexis-François Eurry, s<sup>r</sup> de La Perrelle, frère dud. Jacques-François Eurry; m., Anne Poret, leur mère, veuve de François Eurry, en présence de Michel de Pierrefitte, écuyer, seigneur de Culey. — 1764, 15 février, baptême de Marie-Anne-Catherine-Françoise-Victoire, fille desd. Jacques-François Eurry et Marie-Anne-Catherine Baudouin; p., Pierre-Marc Marinot de Pierrefitte, s<sup>r</sup> de Cauville, écuyer, représenté par Pierre de Pierrefitte, son père, écuyer, seigneur de Cauville, S<sup>t</sup>-Lambert, « Les Frainayes, sur la dite paroisse de S<sup>t</sup>-Martin »; m., Marie-Louise-Victoire Baudouin; — 2 mai, « à la clôture de notre retraite, a été élevée et bénie la croix du cimetière par moi Émond-Robert-Jacques Suro-sne, docteur en théologie de l'Université de Caen, curé *pro I<sup>o</sup>* de cette paroisse, en présence de discrètes personnes maîtres Nicolas Foucault et Charle Basin, curé de S<sup>t</sup>-Marc, et autres ecclésiastiques tant de la conférence de Bonnemaison que de celle de Cinglois et de Vire, et le peuple assemblé »; — 26 décembre, baptême de Charles-Henri-François, fils de Michel-Jacques Guérard, lieutenant particulier du bailliage d'Harcourt, et de Jeanne-Françoise Du Tourneur; m., Marguerite Bisson, sage-femme de la paroisse d'Aunay. — 1765, 12 janvier, mariage d'Alexandre Le

Harivel, s<sup>r</sup> des Mézières, écuyer, garde du corps, fils de Pierre-Jacques Le Harivel, s<sup>r</sup> des Mézières, écuyer, ancien garde du corps du Roi, et de Marie-Élisabeth Custel, et Marie-Charlotte Bourse de La Carelle, fille de feu Charles Bourse, s<sup>r</sup> de La Carelle, et de feu Perrine Guérard, en présence de Louis-Ra- vend Le Harivel, écuyer, garde du corps du Roi, de Nicolas Le Harivel, apolyte, de Michel-Jacques Gué- rard, s<sup>r</sup> de Clainy, lieutenant particulier du bailliage d'Harcourt, etc.; — 28 mai, baptême de Jacques- François, fils de Jacques-François Eurry, écuyer, notaire, avocat, et de Marie-Anne-Catherine Bau- douin; p., Michel-Henri-François de Pierrefitte, écuyer, seigneur de Culey; m., Marie-Françoise de La Bigne. — 1766, 15 juillet, baptême de Jacques, fils d'Alexis-François Eurry, é., et de Marie-Made- leine de La Mare; p., Jacques Poret, écuyer, s<sup>r</sup> de La Haulle, de St-Sauveur de Caen; m., Marie-Jeanne- Geneviève de La Cour, épouse de Charles-Léonard de La Mare, écuyer, s<sup>r</sup> de « Chainevain », de Guil- berville. — 1768, 25 janvier, baptême de Marie-Anne- Françoise, fille de Joseph Frigault, s<sup>r</sup> de Bouleville, et de Marie-Anne-Françoise Voisin; p., Jacques Fri- gault, s<sup>r</sup> de Boudeville, frère dud. Joseph; m., Fran- çoise Crétine, épouse de Pierre Voisin; — 31 juillet, baptême de Marie-Françoise-Antoinette, fille desd. Jacques-François Eurry, écuyer, et Marie-Anne-Ca- therine Baudouin; p., Pierre-François de Tournebu, seigneur de Bretteville; m., Marie-Françoise-Antoi- nette Anpoix, dame et patronne d'Espins. — 1769, 8 oc- tobre, baptême de Jacques-François-Bruno et d'Hen- ricette, enfants jumeaux d'Alexis-François Eurry, écuyer, et de Marie-Madeleine de La Mare; p., Jac- ques-François Eurry, écuyer; m., Suzanne-Henriette- Anne-Françoise de Pierrefitte. — 1770, 5 septembre, baptême de Jean-Louis-François-Victorin, fils de Jean-André Le Normand de Prébois et de Marie- Jeanne-Françoise-Louise-Olive Léonard de Vallency; p., Louis-François Le Normand, du Val; m., Marie Brion.

E. Suppl. 954. — GG. 18 (Registre) — Moyen format, 126 feuil- lets, papier.

**1755-1770.** — Sépultures. — Edmond-Robert- Jacques Surosne, curé de la 1<sup>re</sup> portion; Louis-Fran- çois Vaultier, Jean Bitot, Nicolas Foucault et Gilles Jamet, curés de la 2<sup>e</sup> portion. — 1755, 22 juillet, dans l'église, Louis-François de Montreuil, âgé de 14 mois et demi, fils de Félix-François-Henri de

Montreuil, écuyer, seigneur de Putot, ancien garde du Roi, et d'Alix de Nugent Muldy; — 19 septembre, Jean Bource, s<sup>r</sup> du Longpré, âgé de 68 ans, fils de feu Maurice Bource et de Marie-Élisabeth Le Harivel; — 1756, 19 novembre, dans l'église, Jacqueline de Croisilles, âgée de 82 ans, fille de feu Jacques de Croisilles, écuyer, s<sup>r</sup> de La Mousse, et de feu Gene- viève Milcent, veuve de Jacques Surosne, de la pa- roisse du Vey, et mère de E.-R.-J. Surosne, curé du lieu; — 9 décembre, dans l'église, Angélique de « Fauquembergue », fille de feu Charles, président de l'Élection « de Darc » (d'Arques) en Normandie, et de feu Angélique Aubert, femme de Jacques de Montreuil, « libres bourgeois » de Caen; — 1757, 3 janvier, dans l'église, Marie Brion, fille de feu Phi- lippe, s<sup>r</sup> des Parcs, écuyer, et de feu Geneviève de S<sup>te</sup>-Marie, « écuyère », femme de Félix Dossin, âgée de 40 ans; — 1758, 24 mai, dans le chœur, Louis- François Vaultier, fils de défunts Jacques Vaultier et Barbe Renouf, curé de S<sup>t</sup>-Martin, pour la 2<sup>e</sup> portion, 56 ans, par Pierre Le Jugeur, ancien doyen et pro- fesseur de la faculté des arts en l'Université de Caen, curé de Curcy; — 1759, 20 janvier, dans l'église, Pierre-Gabriel Le Harivel, s<sup>r</sup> de Maizières, écuyer, garde du corps du Roi, fils de Pierre Le Harivel, écuyer, ancien garde du corps du Roi, et de Marie-Élisabeth Du Castel; — 14 avril, dans l'église, Jac- ques Brion, notaire, âgé de 46 ans; — 7 juin, dans le chœur de l'église, Jean Bitot, prêtre déportuaire et curé *pro 2<sup>e</sup>* du lieu, 62 ans. — 1763, 15 mai, dans l'église, Charles Bourse, s<sup>r</sup> de La Carelle, âgé de 83 ans. — 1765, 1<sup>er</sup> avril, François Sauquet, notaire royal au bourg de S<sup>t</sup>-Gervais de « Messet », diocèse de Sées, âgé de 50 ans, « péri dans les eaux au bac de Cantpie le 18 mars dernier et trouvé hier 31 du même mois, échoué sur cette paroisse », inhumé dans l'église par Le Monnier, chanoine régulier et prieur de l'abbaye du Val, sur l'autorisation de Le Bart, juge du bailliage d'Harcourt. — « Registre des sépultures de la paroisse de S<sup>t</sup>-Martin-de-Sallaon *pro 1<sup>re</sup>* pour l'année 1765, réuni avec celui du curé *pro 2<sup>e</sup>*, suivant la disposition de l'acte de l'assemblée générale du 27 juillet aud. an. *Ad perpetuam rei me- moriam*. Il est à observer par M<sup>rs</sup> les curés de la pre- mière et 2<sup>de</sup> portion de l'église paroissiale de S<sup>t</sup>-Mar- tin-de-Sallaon qu'il y a dans le cimetière commun dud. lieu un coin destiné par ordre de M. l'abbé de Nicolay, vicaire général de ce diocèse de Bayeux, pour l'inhumation des enfants morts sans baptême, contenant environ viugt trois pieds de long sur dix

de large, lequel est scitué dans le nouveau grand chemin de la procession sur le bord de la rue tendante du Mesnil-Rogé à Culey-le-Patry, distance du mur latéral méridional de l'église d'environ vingt deux pieds, jouxte d'un bout et d'autre la maison du fermier de M<sup>rs</sup> Les Normands. La commission de rebénir led. cimetièrre à l'exception dud. lieu désigné, à moi donnée par led. grand vicaire, par une missive en datte du dix novembre de 1765, lad<sup>e</sup> commission remplie par moy le jour S<sup>t</sup>-Lin, page, le 26 dud. mois de novembre, et la notification faite à la paroisse le premier jour de l'année courante; auquel jour j'ai aussi déclaré et publié aux paroissiens que, pour remplir entièrement leurs désirs et rendre non-seulement à l'humanité, mais aussi au christianisme tout l'honneur possible, je me conformerai dorénavant à cette ordonnance de notre rituel qui nous parle ainsi: *Defunctorum corpora etiam infantium e domo ad ecclesiam deferri non debent, quantumvis distet ab ecclesia, nisi præcedentibus cruce, clero et parochio seu vicario. Rit. ar. 3<sup>o</sup> de morte et sepultura.* En foi de quoi j'ai signé sur le registre qui jusqu'ici a été commun aux deux curés, et d'abondant sur celui-cy, le tout pour en perpétuer la mémoire à la plus grande gloire de Dieu. Fait et rédigé le 7 de janvier 1766, E.-R.-J. Surosne, curé *pro 1<sup>o</sup>*, doct<sup>r</sup> en th. » -- 1766, 22 février, dans l'église, Jacques-François Eurry, âgé de 8 mois, fils de Jacques-François Eurry, écuyer, avocat, et de Marie-Anne-Catherine Baudouin; — 24 oct., Angélique-Félicité Le Moine, âgée d'un an, fille d'Alexandre Le Moine, notaire à Bonnemaison; — 1768, 4 mai, dans l'église, Nicolas Le Harivel, diacre, fils de Pierre Le Harivel « Demézières », écuyer, âgé de 25 ans; — 1770, 14 avril, dans l'église, led. Pierre Le Harivel, écuyer, ancien garde du corps et officier aux Invalides, âgé de 71 ans; — 18 mai, Catherine-Lydie Le Harivel, âgée de 3 mois, fille de Louis-François, notaire à Harcourt.

E. Suppl. 955. — GG. 49. (Registre) — Moyen format, 108 feuillets, papier.

**1771-1775.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Edmond-Robert-Jacques Surosne, curé *pro 1<sup>o</sup>*. — Gilles Jamet, curé *pro 2<sup>o</sup>*. — Baptêmes et mariages. — 1771, 7 juin, bapt. de Joseph-Antoine, fils de Joseph-François Frigault de Boutteville et de Marie-Anne Voisin. — A la fin du registre des baptêmes et mariages de 1772: « *Ad perpetuam rei memoriam. Anno Domini*

1760, *solemniter fuit erecta veneranda scapularis confraternitas quotannis 2<sup>o</sup> julii dominicæ celebranda.* L'an 1767, en conséquence de plusieurs délibérations faites précédemment et invitations réitérées suivant le droit, le cimetièrre de l'église paroissiale de S<sup>t</sup>-Martin de Sallaon a été arrangé et distribué tel qu'il est actuellement, tant pour les murs avec les passages, que pour le retour de la procession. L'an 1770, la nef de lad<sup>e</sup> église a été pavée en entier et plafonnée; on y a fait de nouvelles croisées, une chaire pour la prédication, des bancs neufs et uniformes, ainsi que le premier plancher de la tour, à la place d'une vieille voûte qu'on ne pouvoit accéder que par le moyen d'un grand escalier et fort incommode dans la nef, pour monter au clocher. On a aussi fait les degrés de dessous la tour avec le plein pied du seuil de la grande porte, laquelle a été aussi faite en neuf avec la barre de fer. L'an 1772, les gros décimateurs ont travaillé de concert avec Monseigneur Pierre-Anne, duc de Harcourt, gouverneur de Normandie, seigneur et patron à lad<sup>e</sup> paroisse, à mettre le chœur de lad<sup>e</sup> église sous la nouvelle forme qu'il a et dont le détail s'ensuit: A la place d'un plancher soutenu par plusieurs sommiers, on a élevé un lambri en anse de panier; on a pris dans l'épaisseur des murs latéraux un pied de chaque côté; en même temps on a pratiqué deux croisées, l'une du côté du nord, l'autre du côté du midy; on a détruit l'ancien autel de fond en comble, on a heureusement profité d'une vieille niche, servant autrefois à une croisée, dans laquelle on a construit un tombeau en carreau, dressé la table et le rétable, dans lequel on a enchâssé un nouveau tableau de S<sup>t</sup> Martin, sacrifiant, les pilastres et tout le contours dud. autel faits en plâtre; le chœur a été allongé d'environ trois pieds; les degrés de l'autel en parquet; le sanctuaire de l'autel bien pavé en carreau et mis de plein pied avec la sacristie, à laquelle on a fait aussi une belle porte. Lesquels ouvrages tant pour la nef que pour le chœur duement faits et parachevés dans la semaine qui a précédé la solennité de la fête de S<sup>t</sup> Martin. Par ordre de Monseigneur Pierre-Jules-César de Rochechouart, évêque de Bayeux, qui a chargé de pouvoirs à ce nécessaires, M<sup>e</sup> Edmond-Robert-Jacques Surosne, curé *pro 1<sup>o</sup>* dud. S<sup>t</sup>-Martin-de-Sallaon, docteur de la sacrée faculté de théologie de l'Université de Caen, ancien professeur par intérim de la même faculté, le clergé et le peuple des environs assemblés, a été ouverte une retraite de plusieurs jours, accompagnée d'indulgences, d'instructions, de prières et autres cérémonies édifiantes, pendant la-

quelle on a béni le grand tableau de St Martin le 10, le tabernacle le 12, et toute l'église le 14 du mois de novembre, dont du tout on a fait la dédicace le dimanche 15 du même mois, avec l'acclamation générale des pieux et zélés catholiques qui ont accourus de tous côtés et approchés en affluence des s<sup>s</sup> sacrements de pénitence et d'Eucharistie, au grand contentement des sieurs curés *pro 1<sup>re</sup> et 2<sup>re</sup>* alors régnants, lesquels ont jugés à propos d'inscrire le présent acte tant sur leurs registres de baptêmes et d'inhumations, que sur celui de la fabrique, pour servir de monument à la postérité de la piété et de la générosité avec laquelle les paroissiens ont contribués tant en argent qu'en bois à la restauration de la nef et du cimetière: en foi de quoi nous susdits curés Surosne et Gilles Jamet avons signés de notre seing ordinaire à la plus grande gloire de Dieu, le jour St André trente du mois de novembre 1772. E.-R.-J. Surosne, curé *pro 1<sup>re</sup>*. Gilles Jamet, curé *pro 2<sup>re</sup>*. — 1772, 26 décembre, baptême de Noël-Etienne, fils de Joseph-François Frigault, s<sup>r</sup> de Boudeville, et de Marie-Anne Voisin; m. Marguerite David, épouse d'Augustin Frigault, s<sup>r</sup> de Boudeville — 1773, 19 janvier, baptême de Charles-François-Alexandre, fils de Jean Le Harivel, s<sup>r</sup> des Douits, et de Françoise Bertheaume. — « *Ad perpetuam rei memoriam* » 1773, 10 octobre, confirmation par l'évêque Pierre-Jules-César de Rochechouart de 6 paroisses convoquées conjointement avec celle de St-Martin: « l'edit s<sup>er</sup>. évêque jugea à propos de confirmer dans notre cymetière toutes les personnes à ce convoquées et rengées autour des murs dud. cymetière, ce qu'il fit sans aucune interruption, malgré l'abondance des eaux en forme d'orage qui tombèrent quasi depuis le commencement de la cérémonie jusqu'à la fin: un enfant de la troupe, âgé d'environ treize ans, dit que c'étoit le St Esprit qui descendoit en abondance pour les laver de leurs péchés. ... *Fiat, fiat!* Tous ces traits sont fort propres à perpétuer la mémoire d'une cérémonie aussi auguste. Cependant, comme il peut arriver dans la suite que quelsqu'uns doutassent s'ils auroient été confirmés, afin de les rendre certains de cette vérité, nous, curés *pro 1<sup>re</sup> et 2<sup>re</sup>*, avons jugés à propos d'inscrire sur le présent registre comme il suit. » Suit la liste. — 1773, 16 novembre, mariage de Pierre Poteau, s<sup>r</sup> des Landes, lieutenant dans les fermes générales du Roi, résidant à Villers-Bocage, originaire de La Baroche-Lucé, évêché du Mans, Election d'Alençon, demeurant à Moulines, évêché d'Avranches, et Marie Françoise Brion, veuve de Jean LÉpicier. — Sépultures. 1771, 11 avril, dans l'église, Marie-Élisa-

beth Du Castel, veuve de Pierre Le Harivel, écuyer, s<sup>r</sup> de Mézières, ancien garde du corps et officier aux invalides, âgée de 62 ans. — 1772, 22 mai. Jacques Rentout, laboureur, du hamel du Douitel, décédé dans le courant de la semaine de Gilles Jamet, curé *pro 2<sup>re</sup>*, inhumé dans l'église par E.-R.-J. Surosne, curé *pro 1<sup>re</sup>*, après lui avoir administré les sacrements de pénitence, d'extrême-onction et d'Eucharistie, « comme ayant seul droit sur les habitants et le terrain dud. village du Douitel, par exclusion de tout autre, relativement au titre et à la possession qui s'en est ensuivie ».

E. Suppl. 956. — GG. 20. (registre.) — Moyen format, 149 feuillets, 6 pièces intercalées, papier.

**1776-1780.** — Baptêmes, mariages, sépultures.—Edmond-Robert-Jacques Surosne curé *pro 1<sup>re</sup>*, Gilles Jamet, curé *pro 2<sup>re</sup>*. — Baptêmes et mariages. — 1777, 1<sup>er</sup> février, baptême de Jean-François, fils de Joseph Frigault de Boudeville, et de Marie-Anne Voisin; p., Louis-François-Amand, m., Marie-Anne, frère et sœur de l'enfant; — 3 mai, baptême de Jean-Baptiste, fille de Jacques Frigault, s<sup>r</sup> de Boudeville, et de Marie Canet. — 1778, 31 janvier, mariage de Guillaume Cosnard et Catherine Dorenlot, en présence de François Turgis, maître d'école; — 5 février, mariage de Louis Benjamin, fils de feu Jean-Jacques Benjamin, avocat au parlement de Paris, et d'Anne-Françoise Le Sens, de la paroisse de Hamars, et Marie-Madeleine Le Harivel, fille de défunts Pierre-Jacques, écuyer, s<sup>r</sup> de Mézières, et Marie-Élizabeth Du Castel, en présence de Louis-Ravend et Alexandre Le Harivel, gardes du corps du Roi, de Philippe, Pierre et René Le Harivel, écuyers, etc. — 1780, 13 janvier, baptême de Pierre-Joseph, fils desd. Joseph Frigault de Boudeville et Marie-Anne Voisin; — 7 août, mariage de Jacques Duclous, lieutenant des fermes du Roi dans la brigade du Pont d'OUILLY, veuf de Marie-Madeleine Cauvin, et Jeanne Baillehache, fille de défunts Michel Baillehache, s<sup>r</sup> de La Métairie, et Élisabeth Chauvel. — Sépultures. 1776, 11 février, Louis-François Frigault, fils dud. Joseph, s<sup>r</sup> de Boudeville; — 6 mars, Charles-François-Alexandre Le Harivel, âgé de 3 ans et 2 mois, fils de Jean Le Harivel, s<sup>r</sup> des Douits, et Françoise Bertaume; — 4 novembre, dans l'église, Geneviève Le Harivel, épouse de Robert Le Roux, sergent des gardes des eaux et forêts. — 1778, 28 juin, au pied de la croix du cimetière, Jacques-François Eurry,

écuyer, avocat, âgé de 47 ans; — 21 octobre, Philippe-Pierre-René Le Harivel, écuyer, ancien gendarme surnuméraire de la garde du Roi, âgé de 28 ans, fils de feu Pierre Le Harivel de Mézières, écuyer. — A la fin du registre de 1779: « *Ad perpetuam rei memoriam*. Trois choses dignes de mémoire sont arrivées au bateau de Boudiniers la veille de Noël, 24 de décembre 1779, dans un débordement des eaux. 1<sup>o</sup> Germain Maizeray... a été noyé, faute de secours... environ sur les 10 heures du matin, en aidant charitablement à la batelière à passer le domestique de Monsieur le marquis de Beneville-la-Campagne, qui alloit de chez Monsieur de La Vallière, brigadier, ou il avoit couché, au château de Harcourt. Ce pauvre homme, étant vers le milieu de la rivière, fut forcé et gagné par l'impétuosité des vagues de l'eau, qui lui dérochèrent le bateau de dessous les pieds, de sorte que, n'ayant plus que la corde et n'ayant pu avironner, il a coulé à fond et y a péri. 2<sup>o</sup> Il n'en n'a point heureusement été de même de la batelière, ni du domestique et de son cheval. Lad. batelière avec le cheval dans le bateau ont passé par-dessus la chaussée, de sorte néanmoins que le bateau cinglant vers la rive du côté d'Essou, elle s'est vue à portée de le faire aborder, et ayant saisi ce moment favorable, elle en a profité et s'est sauvée avec le cheval. 3<sup>o</sup> Quant au domestique, il eût été à souhaiter pour lui d'être demeuré comme la batelière dans le bateau, en passant ladite chaussée, il aperçut une sepée que le bateau frisa, il se jeta dedans. Cette sepée, distante d'environ soixante pieds de la rive et détachée de toute autre, étoit fort mince et quant à son volume et à ses branches, et d'ailleurs d'un bois fort éclatant, c'est ce que nous appellons de l'aune. Ce malheureux y est pourtant demeuré l'espace de six heures. Il y seroit sans doute demeuré bien plus longtemps et peut-être péri, si le fils aîné de Monseigneur le maréchal de Harcourt, aujourd'hui M<sup>r</sup> le duc d'Har-court et gouverneur de la province de Normandie, lieutenant général des armées du Roy, ne fût venu avec toute sa maison à son secours. On ne peut trop exalter l'humanité et la charité que ce seigneur a démontré en pareille rencontre, tant par ses exhortations à l'animer, qu'à l'aider à le retirer de l'eau, voulant le revêtir de sa propre redingote quand il a vu à bord, et le faisant transporter dans son carosse au château, où il en a eu un soin pareil à celui du Samaritain de l'Évangile. » — 1780, 23 janvier, inhumation de Noël Laplanche, âgé de 14 ans, en présence de François Turgis,

maître d'école; — 16 août, inhumation d'Anne Poret, veuve de François Eurry, écuyer, âgée d'environ 85 ans, par Pierre Le Marchant, curé de Caumont-sur-Orne, en présence de Jean-François Etienne, curé de « S<sup>t</sup>-Bénigne » (S<sup>t</sup>-Benin), Jacques Le Marchand, vicaire de S<sup>t</sup>-Lambert.

E. Suppl. 957. — GG. 21. (Registre.) — Moyen format, 116 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1781-1785.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Edmond-Robert-Jacques Surosne, curé *pro 1<sup>o</sup>*, Gilles Jamet et Godard, curés *pro 2<sup>o</sup>*. — 1781, 21 juin, inhumation de Marie-Anne Baillehache, fille de feu Michel, s<sup>r</sup> de La Métairie, âgée de 32 ans; — 3 juillet, inhumation de Marie Pagny, femme de Jean Baillehache, s<sup>r</sup> de La Métairie, âgée de 33 ans; — 3 oct., inhumation de Louis-Jean-Michel de Montreuil, s<sup>r</sup> de La Vallière, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, ancien lieutenant des gardes du corps du Roi, maître de camp de cavalerie, seigneur et patron de Putot-en-Auge, fils de feu François de Montreuil, écuyer, conseiller au bailliage, et de noble dame Beaussein, âgée de 55 ans. — 1782, 14 janvier, baptême de Madeleine, « trouvée attachée à la croisée de la cuisine de la ferme de M. Suriray des Jardins..., et pour distinguer ledit enfant, lui a été donné le surnom de Magdeleine Hazard ». — 1783, 23 juin, déclaration de grossesse de Marie-Catherine Roger, accompagnée de Pierre-Philippe Clérisse, « son cousin remué germain », des œuvres de sond. cousin, sous l'espoir du mariage, promettant l'un et l'autre de se comporter dorénavant en bons et honnêtes chrétiens, de faire impartir le sacrement de baptême à leur fruit, de l'élever conjointement de leur mieux et lui donner un état convenable. — 1783, 13 janvier, inhumation, sous le bras de la croix du cimetière du côté de la nef, de Gilles Jamet, originaire de la paroisse de S<sup>t</sup>-Germain-de-Tallevende, curé *pro 2<sup>a</sup>*, par Louis Restout, curé d'Harcourt, en présence d'Allain, curé de Valcongrain, Maiseray, curé de S<sup>t</sup>-Lambert, Le Marchant, curé de Caumont, Briquet, curé de Croisilles, Rousselin, curé de Culey, etc.; en marge: remplacé par François Godard, chapelain du château d'Harcourt, qui a pris possession le 4 février 1783; — 17 décembre, inhumation d'Augustin Frigault de Boudville, fils de Guillaume et d'Élisabeth Noël, âgé de 90 ans, par Surosne, curé *pro 1<sup>a</sup>*, en présence de Godard, curé, de Surbled, prêtre, et de Héroult, desservant *pro 2<sup>a</sup>*; — 27 décembre, inhumation de Jacques

Frigault, s<sup>r</sup> de Boudeville, fils de feu Joseph et de Françoise Boissais, âgé de 37 ans. — 1784, 2 juillet, baptême de Nicolas-Prosper et de Marie-Émilie, enfants jumeaux de Louis-François Binet, avocat à Harcourt, et de Marie-Charlotte Ameline. — Vendredi 11 novembre 1785, « le bateau de Boudiniers a été béni par moi curé *pro 1<sup>o</sup>* de St-Martin-de-Sailaon, docteur en théologie de l'Université de Caen, soussigné. E.-R.-J. Surosne. »

E. Suppl. 958. — GG. 22. Cahiers. — Moyen format, 144 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1786-1793.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Edmond-Robert-Jacques Surosne, curé *pro 1<sup>o</sup>*, Godard, curé *pro 2<sup>o</sup>*. — 1787, 2 juillet, jour de la Visitation de la Vierge, bénédiction de la maison de Michel Le Neven, située le long du chemin de la Bruyère tendant au village du Mesnil-Roger; — 22 novembre, baptême de Cécile-Victoire Frigault de Boudeville, fille de Joseph-François et de Marie-Françoise Voisin, par P. Le Petit, coadjuteur de Surosne, curé *pro 1<sup>o</sup>*; p., Joseph-Antoine Frigault; m., Marie-Victoire Frigault, cousins germains de l'enfant; — 21 décembre, baptême de Jean-François-Antoine, fils de Louis-François Le Normand du Val et de Marie-Jeanne Deschamps; p., Jean-François-Antoine de Boishnormand, frère dud. Louis-François Le Normand, s<sup>r</sup> de Boishnormand, avocat à Caen; m., Marie-Madeleine Le Normand, fille dud. s<sup>r</sup> de Boishnormand; — 13 janvier, inhumation de Marie-Anne-Catherine Baudouin, veuve de Jacques-François Eurry, écuyer, fille de feu Bernard Baudouin, écuyer, seigneur d'Espins, et de Marie-Catherine de Tournebu, âgée de 60 ans; — 21 février, inhumation de Marie-Elisabeth Nicole, âgée d'environ 100 ans. — 1788, 10 avril, inhumation de Françoise Boissais, veuve en 1<sup>res</sup> noces de Thomas Gobillet, et en 2<sup>des</sup> noces de Joseph Frigault, s<sup>r</sup> de Boudeville, âgée de 75 ans; — 17 mai, inhumation de Noël-Étienne Frigault de Boudeville, fils de Joseph et de Marie-Anne Voisin, âgé de 15 ans. — 1789, 15 mai, baptême de Rose-Cécile Picard; p., Jacques-François Turgis, maître d'école; m., Marie Le Héron, son épouse; — 22 sept., inhumation de Pierre-René Boudray, âgé de 22 mois, tué par accident d'un coup de fusil par son frère, dans la forge de leur père. — 1791, 11 septembre, inhumation de Louis-Ravend Le Harivel, sieur des Palières, ancien garde et brigadier du Roi, chevalier de St-Louis, administrateur du département du Calvados et électeur

du district de Falaise, âgé de 55 ans. — 1792, 13 décembre, baptême de Maximilien-Henri-Michel, fils de Pierre-François-Félix de Montreuil, ancien major des troupes légères, et de Marguerite-Jacqueline-Antoinette de Baudouin; p., Michel-Guillaume de Pierrefitte; m., Henriette-Jeanne-Pompone Bourdon de Pierrefitte, son épouse.

### Sainte-Honorine-du-Fay

E. Suppl. 959. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 504 feuillets, 1 pièce, parchemin, et 22 pièces, papier, intercalées.

**1664-1747.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Le Breton, Marin Le Royer, Pierre Aubry, Pierre Tribouillard, L. Villière, curés, Brunet, desservant. « Le lundy dernier jour de juin mil six cents soixante quatre, décéda M<sup>o</sup> Thomas Le Breton, p<sup>lre</sup>, curé de ceste paroisse, dont le corps est inhumé dans le cœur de l'église, et a fondé par testament quatre services à trois grandes messes chaque, le premier au jour de son décès, le second la veille de l'Assomption N.-D., le troisieme le jour d'après les trépassés, le quatrieme la vigille de St-Thomas, et a donné pour cet effet ving et une livre pour le curé et obitiers, et le trésor dud. lieu; » — 2 août, baptême de Catherine, fille de François Gueroult, s<sup>r</sup> des Longchamps, et Colombe de Malfilastre. — 1668, 45 juillet, cérémonies du baptême de Jean-Jacques, fils de Jean Cœuret, écuyer, s<sup>r</sup> des Mesnils, et de Marguerite Harivel; par., Jacques Cœuret, écuyer, s<sup>r</sup> de Plémont; mar., Guillemette de Sarcilly. — 1669, 28 février, baptême de Marguerite-Françoise, fille des précédents; m., Marguerite d'Anfernet; p., Claude de Baillehache, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Germain. — 1674, 30 juin, inhumation dans l'église de Marie-Charlotte de Sarcilly, fille de M. de Brécourt. — 1675, 19 mai, baptême de Henri-Auguste, fils desd. Jean Cœuret et Marguerite Le Harivel; p., le comte de Vassy; m., Renée Cœuret. — 1680, 14 septembre, baptême de Marie-Claude, fille des précédents; m., Claude de Marguerie; p., Pierre de Baillehache, écuyer. — 1685, 30 juillet, mariage de Jacques Damour, s<sup>r</sup> des Noyers, bourgeois de Caen, fils de feu Jean et de Marguerite Lamy, et Catherine Gueroult, fille de feu François Gueroult, s<sup>r</sup> de Longchamps, et de Colombe de Malfilastre, en présence de Bénédict et Germain Gueroult, s<sup>rs</sup> de Lonchamps. — 1686, 22 janvier, inhumation dans le chœur de Guillemette de Sarcilly. — 1689, 9 février, baptême de Marie et de

Françoise, filles jumelles de Bénédict « Groult », s<sup>r</sup> de Longchamps, bourgeois de Cien, et de Marie Mallet ; — 6 novembre, inhumation dans l'église de Jacques Cœuret, écuyer. — 1690, 28 mars, inhumation dans l'église de Marin Le Royer, curé, par Julien Le François, doyen, curé d'Amnyé. — 1694, 21 avril, baptême d'Anne-Françoise, fille de Jean-Baptiste Le Gardeur, écuyer, s<sup>r</sup> d'Ambly, et d'Anne-Françoise Michel ; p., Pierre-François de Baillehache, écuyer, s<sup>r</sup> de Savenay ; m., Anne de Baillehache des Champs Goubert, sa sœur ; — 26 septembre, baptême de Jeanne Lefebvre, par frère Julien de S<sup>t</sup>-Valentin, carme de Cien. — 1699, 3 mars, mariage d'Antoine Macé, avocat au bailliage et siège présidial de Cien, et Anne de Baillehache, fille de Jean-Jacques de Baillehache, écuyer, s<sup>r</sup> de Champgoubert, et de Claude de Marguerie ; — 3 septembre, baptême de Charles-François, fils d'Antoine « Dolival » et d'Anne « Dolival » ; p., Charles de Touraine, écuyer ; m., Françoise de Blaye. — 1701, 25 décembre, baptême de Marguerite, fille de Michel Gilles, s<sup>r</sup> du Parc, et de Jeanne Auvray. — 1705, 13 juillet, mariage d'Éléazar de Beaussain, écuyer, fils de feu Georges de Beaussain et de Marie d'Anisy, de la paroisse de Maizet, et Marguerite Cœuret, fille de Jean Cœuret, écuyer, seigneur des Mesnils, et de Marguerite Le Harivel, après le traité de mariage pissé devant Le Sénécal, notaire à Evrecy, en présence du L. Jean Cœuret, de Henri-Auguste Cœuret, son fils, écuyer, de Jean-Jacques de Beaussain, écuyer, Rolland Revel, receveur des consignations, etc. — 1707, 6 novembre, baptême de Léonard Londe ; p., Léonard de Garabye, chevalier, seig<sup>r</sup> de Monchatou, pour lequel M<sup>me</sup> de Troismonts, sa mère, a signé ; m., Anne de La Moraudière. — 1708, 6 février, baptême d'une fille présentée par Marie Le Sauvier, sage-femme de Maizet, des œuvres de Marie Louvet et de M. de Mathan, écuyer. — 1711, 16 août, inhumation de Renée Cœuret, âgée de 95 ans, au-dessous de l'autel de la Vierge, contre la muraille. — 1712, 11 janvier, « nous Philippe Castille, aumosnier chapelain de la paroisse de S<sup>t</sup>-Eustache de Moulin, province de Dauphiné, sur le bord du Rhône, bailliage de Pont-S<sup>t</sup>-Esprit, a inhumé le corps de Jacque Hurel, fils Louis, et Jeanne Gouy, demeurant en la paroisse de S<sup>te</sup>-Honorine-du-Fay, du diocèse de Bayeux, en Basse-Normandie, ayant fait son devoir de chrestien dans le bastiment qui le conduisoit en la galère comme forçat, sur la rivière du Rône, fut mis entre nos mains par le capitaine et lieutenant de la chaisne

pour en faire l'inhumation comme estant chrestien apostolique et romain. » — 1714, 15 janvier, mariage de Noël-Olivier de Faucon, écuyer, avocat au bailliage et siège présidial de Cien, fils de feu Noël de Faucon, écuyer, et d'Élisabeth Daumesnil, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Pierre de Cien, et Anne-Françoise Cœuret, fille de Jean Cœuret, écuyer, seigneur des Mesnils, et de Marguerite Le Harivel, en présence de Thomas Le Grand, écuyer, s<sup>r</sup> d'Anerville, etc. — 1714, 16 janvier, « est décédé un pauvre homme dans le grand chemin de Pierlatte à La Palud, ne sachant ny son nom ny d'ou il estoit, il a été ensevelit dans le cimetièrre de ce lieu, moy faisant l'office. Arcis, curé. Je soussigné, curé perpétuel du lieu de La Palud, dans le comté Venaissain, légation d'Avignon, diocèse de S<sup>t</sup>-Paul-Trois-Châteaux, atteste et fais foy que le susd. mortuaire a été tiré dans le livre et registre que je tiens des mortuaires, en foy de quoy ay fait les présentes pour servir aux parties en tant que de droit. Pour l'explication du susd. mortuaire, il arrivat que les gens qui conduisoient quelques esclaves aux galères laissèrent un homme mort dans le grand chemin ; ils dirent à des paisans de m'advertir qu'il y avoit un mort dans le grand chemin de Pierlatte à La Palud, pour le faire enterrer. Ainsi ces gens passèrent outre sans que je les aye veu, et allèrent loger au S<sup>t</sup>-Esprit. Voilà la vérité du fait et ce que j'en ay peu apprendre, ainsi je l'atteste. En foy de ce me suis signé à La Palud, le 26 janvier 1724, Arcis, curé. » Légalisation de Joseph Guilliard, viguier pour le pape du lieu de La Palud, comté Venaissain. — 1716, 28 janvier, inhumation dans le chœur de Bénédict Gueroult, s<sup>r</sup> de Longchamp, patron honoraire du lieu ; — 2 avril, mariage de Georges Le Harivel, écuyer, fils de Nicolas Le Harivel, écuyer, seigneur et patron de Maizet, et de Françoise de Chantelou, de la paroisse de Maizet, et Françoise Gueroult, fille dud. Bénédict Gueroult, et de Marie Mullet, en présence de Pierre-Augustin Hue, écuyer, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Cien, seigneur et patron de Mutrécy, d'Adrien de Chantelou, écuyer, seigneur de La Morinière, etc. — 1717, 27 juillet, mariage de Pierre Larcher, écuyer, lieutenant général de la vicomté d'Évrecy, fils de feu Pierre Larcher, écuyer, et de Jacqueline de Clacy, de la paroisse de Maltot, et Maleleine Cœuret, fille de Jean Cœuret, écuyer, seigneur des Mesnils, et de Marguerite Le Harivel. — 1718, 13 janvier, baptême de Jean-François, fils des L. Georges Le Harivel et

Françoise Gueroult; p., J<sup>n</sup>-B<sup>e</sup> Le Harivel, écuyer; m., Blanche Avenel. — 1719, 5 février, inhumation dud. Jean-François Le Harivel dans le chœur, contre le pilier, sous le banc du seigneur de Longchamp; — 18 mars, baptême de Leonoid, fils desd. Georges Le Harivel et Françoise Gueroult; p., François Le Rouxlet, bailli des hautes justices de Thorigny; m., Marie-Madeleine Dimour. — 1720, 10 juin, baptême de Pierre-Louis-Augustin Le Harivel, fils des précédents; p., Thomas-Jean-Pierre Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Honorine; m., Marie de Gouville, épouse de Le Tellier, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen; — 15 août, inhumation par Pierre Aubry, curé du lieu, d'une femme de 45 ans environ « estant demeuree malade dans le grand chemin et ayant été amenée dans mon presbitère le dimanche précédent, n'ayant pu trouver à se loger, et où elle est décédée, se disante estre de la paroisse de Fresne proche Tin-cebray »; — 28 novembre, inhumation dans le chœur, sous une tombe, proche le *Sancta Sanctorum*, de Jean Cœuret, écuyer, s<sup>r</sup> des Mesnils, Après led. acte, en interligne: « Du 27 mars 1713, il y a sentence rendue en bailliage à Caen, qui maintient le s<sup>r</sup> Le Harivel et la dame son épouse en la possession des droits honorifiques de l'église de cette paroisse, fait défense au sieur des Mesnils de les y troubler, de prendre aucunes séances dans le chœur ny de prendre la qualité de s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Honorine, le condamne en 150<sup>l</sup> d'intérêt et aux dépens, laquelle est annexée sur le registre de 1713. » — 1721, 5 octobre, inhumation de Marie de Maslon, âgée de 21 ans, dans la chapelle du s<sup>r</sup> Guyon, appartenant au s<sup>r</sup> de Maslon à cause du s<sup>r</sup> Guyon; — 16 novembre, « devant nous Pierre Aubry, p<sup>br</sup>, curé de cette paroisse, a comparu Jean Duclos, de cette paroisse, lequel nous a requis de luy délivrer un extrait de son baptistaire pour sçavoir son aage, et comme nous n'avons aucuns registres du temps de son aage, il a requis Raphaël André, de cette paroisse, aagé de... (blanc) ans viron, et Guillaume Gillette, de la paroisse de Préaux, aagé de 81 ans viron, lesquels nous ont attesté que led. Jean Du Clos, fils de Gille Du Clos et d'Isabeau Lefebvre, étoit aagé de soixante et dix ans viron, dont ils ont une pleine connoissance... » — 1722, 30 août, baptême de Marie-Jeanne-Françoise, fille desd. Georges Le Harivel et Françoise Gueroult; m., Marie de Sarcilly; p., Jean Le Mercier, écuyer, s<sup>r</sup> de Tailleville. — 1723, 14 février, baptême d'Alexandre-Joseph, fils de Henri-Auguste-Cœuret, écuyer, seigneur de S<sup>t</sup>-Honorine, et de Marie de Louche; p., Joseph de Louche, curé

de Troismonts; m., Marie-Louise de Chalais. En marge, note de lad. sentence de 1713 contre le s<sup>r</sup> des Mesnils pour avoir fait inhumier le corps de son père et sa mère, et s'être servi de termes calomnieux. — 1724, 20 janvier, baptême de Marie-Jeanne-Thérèse, fille desd. Henri-Auguste-Alexandre Cœuret et Marie de Louche; m., Jeanne Basire de Léaupartie; p., Léonor Achard, écuyer, seigneur et patron de Vaccognes; — 3 avril, attestation devant Pierre Fontaine, notaire à Amayé-sur-Orne, Clinchamps et autres lieux, par Pierre Le Teinturier, de Roullours, et Thomas Chanuvière, de Proussy, du décès de Jacques Harel, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Honorine-du-Fay, arrivé en leur présence, led. Harel, ayant été jugé pour le service du Roi sur ses galères en qualité de forçat, fut détaché de la chaîne après sa mort, et jeté sur le grand chemin pour être inhumé en la paroisse de La Palud, proche le Pont-S<sup>t</sup>-Esprit; — 7 juin, inhumation devant l'autel de la Vierge dud. Alexandre-Joseph Cœuret, âgé de 15 mois. — 1725, 10 mars, baptême de Joseph-Jean-Henri, fils desd. Henri-Auguste Cœuret et Marie de Louche. — 1726, 26 novembre, baptême de François-Antoine Cœuret, fils des précédents; p., Antoine de Sarcilly, écuyer, s<sup>r</sup> de Brucont; — 1<sup>er</sup> déc., inhumation dud. enfant devant l'autel de la Vierge. — 1728, 30 octobre, baptême de Pierre-Simon-Yves, fils de Pierre de Maslon, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, et de Catherine Bernard; p., Pierre de Caen, s<sup>r</sup> des Prés; m., Catherine Jemplet, son épouse. — 1736, 24 novembre, inhumation dans le chœur de Pierre Aubry, âgé de 75 ans, curé, par Nicolas Auvray, curé d'Évreecy. — 1737, 19 mars, inhumation dans la nef de Marie-Louise de Chalais, veuve de M. de Caïron, âgée de 65 ans. — 1739, 24 septembre, baptême de Georges-Louise-Marie, fille de Michel Revel et de Marie-Heurtin; p., Georges Le Harivel, seigneur et patron honoraire de S<sup>t</sup>-Honorine-du-Fay; m., Marie-Jeanne Fouet, épouse de Louis de Brébeuf, écuyer, seigneur de Brébeuf et de S<sup>t</sup>-Fremont. — 1741, 5 février, inhumation de Pierre de Malon, conseiller au bailliage de Caen; — 14 février, mariage de Rolland Revel, sieur de Bretteville, fils de Rolland Revel, commissaire aux saisies réelles, receveur des consignations, et de Madeleine Deschamps, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Julien de Caen, et Madeleine-Françoise-Jeanne Le Harivel, fille de Georges Le Harivel, écuyer, seigneur et patron honoraire de S<sup>t</sup>-Honorine-du-Fay, et de Françoise Gueroult de Longchamps. — 1743, 27 mars, copie de la sentence rendue en bailliage de Caen, qui main-

tient led. Georges Le Harivel et son épouse en la possession des droits honorifiques de l'église de cette paroisse, et fait défense à Henri-Auguste-Alexandre Cœuret, éc., s<sup>r</sup> des Mesnils, de les y troubler, de prendre aucune séance dans le chœur, ni de prendre la qualité de s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Honorine; ordre à Cœuret de faire biffer, dans la huitaine, ses armes sur une vitre du chœur, vu la déclaration de Jean-Baptiste-Philippe de Graille, chanoine de la prébende de S<sup>te</sup>-Honorine-du-Fay, chancelier de l'église cathédrale de Bayeux, vicaire général de l'évêque, représentant Jean-Baptiste Peschard, dernier titulaire de lad. prébende, qui n'entend reprendre la suite du procès, consentant que Le Harivel soit maintenu auxd. droits, parce que ce désistement ne pourra le préjudicier dans ses droits de présentation et autres; en présence d'Armand Bazin de Besons, évêque de Carcassonne, donataire du Roi de la garde noble des enfants mineurs de Louis-Gabriel Bazin, marquis de Besons, seigneur et patron de Maisons, Sully, Neuilly, et de la chàtellenie d'Amayé, gouverneur des villes et chàteaux de Cambrai et pays de Cambresis, etc., ayant épousé la fille et héritière de François Bénard, chevalier, seigneur et marquis de Maisons, chàtelain et patron de l'honneur d'Amayé-sur-Orne, et de Marie-Anne Bénard de Maisons, demandant le maintien dud. Le Harivel auxd. droits, à cause de son fief de Lonchamp; en présence de Rolland Revel, commissaire aux saisies réelles, receveur des consignations, propriétaire du fief, terre et seigneurie de Bretheville, sis à S<sup>te</sup>-Honorine, comme cédé aux droits de Jean-Claude Costard, seigneur de Hotot, réclamant contre la qualité de seigneur de S<sup>te</sup>-Honorine prise par Le Harivel, le fief que celui-ci possède, au droit de son épouse, étant celui de Lonchamp, en présence d'Anonyme de Guerville, chevalier, seigneur et baron de Curey, curateur de René-Joseph de Garabie, écuyer, seigneur et patron de Troismonts, possédant le fief de Flagy à S<sup>te</sup>-Honorine. Parmi les pièces produites: aveu à Guillaume de Malfilâtre, éc., sieur de Lonchamp et patron honoraire de S<sup>te</sup>-Honorine (1527); transaction entre Philippe Rémond, chanoine de Bayeux en la prébende de S<sup>te</sup>-Honorine, et Guillaume de Malfilâtre, seigneur de Lonchamp (1548); sentence du bailliage de Caen entre Nicolas de Malfilâtre et les fermiers de Charles de Malvoue, chanoine de Bayeux en la prébende de S<sup>te</sup>-Honorine (1629); visite de l'église de S<sup>te</sup>-Honorine par Thomas Duhamel, chancelier et chanoine de S<sup>te</sup>-Honorine, seigneur et patron collateur de plein droit de l'église dud. lieu (1678); aveu

par Jean Cœuret, éc., s<sup>r</sup> des Mesnils, à Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux, à cause de sa baronnie de Douvres (1606); aveu à Charles Le Hericy, seigneur et chàtelain d'Amayé-sur-Orne, Fierville, Maizet, par Rolland de Chantelou, éc., s<sup>r</sup> de La Londe Verney et du fief, terre et seigneurie de Lonchamp, à cause de la terre de l'honneur d'Amayé (1514), etc. — 1744, 6 juillet, baptême de Rolland-François, fils de Guillaume-Rolland Revel, s<sup>r</sup> de Bretteville, et de Madeleine-Françoise-Jeanne Le Harivel; — 1745, 17 novembre, inhumation de Jacques Bourdon, maître d'école, âgé d'environ 55 ans; — 18 décembre, mariage de Charles-Louis-Claude Piédoue, écuyer, fils de Louis Piédoue, écuyer, s<sup>r</sup> des Chapelles, et de feu Marguerite du Vernay, de la paroisse de Neuilly-le-Malherbe, et Marie-Jeanne-Thérèse Cœuret, fille d'Henri-Auguste-Alexandre Cœuret, seigneur en partie de S<sup>te</sup>-Honorine, des Mesnils et d'Anfernet, et de Marie de Louche. — 1746, 8 août, inhumation dans le chœur, du côté de l'évangile, de Georges Le Harivel, écuyer, seigneur et patron honoraire du lieu. — Intercalé aud. registre, extrait d'acte de baptême de S<sup>te</sup>-Honorine-du-Fay, de 1790, délivré en l'an II.

E. Suppl. 960. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format. 445 feuillets, 22 pièces intercalées, papier.

**1744-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Brunet, desservant, Pierre Tribouillard, Michel-François Moulland et Guillaume Saffray, curés. — 1753, 26 avril, baptême de Léonor Le Batard; m., Anne-Charlotte Des Jardins, dame de Gouneville-sous-Merville, veuve de François de Turpin, écuyer, seigneur de Calloué; p., Léonor Le Harivel, écuyer, sg<sup>r</sup> et p. honoraire de S<sup>te</sup>-Honorine-du-Fay. — 1754, 21 janvier, baptême de Guillaume-Joseph, fils dud. Léonor Le Harivel, écuyer, seigneur et patron honoraire de S<sup>te</sup>-Honorine, et de Françoise-Gabrielle Turpin; m., Catherine Turpin; p., Guillaume-Rolland Revel, s<sup>r</sup> de Breteville, procureur du Roi au siège présidial de Caen. — 1759, 28 février, baptême de Michel-Léonor, fils de Léonor Le Harivel, seigneur et patron honoraire, et de Marie-Françoise-Catherine La Cour, dame de Grainville; m., Marie-Françoise Ruel de Grainville; p., Émard-Gabriel-Léonor Le Harivel de S<sup>te</sup>-Honorine. — 1752, 4 juillet, baptême de Marie-Madeleine, fille de François Dupré, maître d'école dud. lieu; p., Charles Fontaine, foulon, de la paroisse de Clinchamps; — 17 août, baptême d'Eléonor-Rolland-

François, fils de Jean Dubosq et de Luce Jouin, par François-Joseph Durosel, parrain, curé de Maizet ; m., Éléonore-Marguerite Arnaud, veuve de Revel, receveur des consignations à Caen ; en présence de G. Fleury, curé d'Avenay, N. Vautier, vicaire de Préaux, Michel-François Moulland, curé du lieu, etc. — 1763, 26 décembre, baptême d'Henriette-Marie Dubosq, fille des précédents ; m., Marie-Madeleine-Françoise Le Harivel, veuve de Guillaume-Rolland de Bretheville, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Caen ; p., Jean-Henri-Joseph Cœuret, seigneur des Mesnils, d'Anfernet, etc. — 1775, 25 février, mariage de Jean-Claude-Guillaume de Veruay de Montenay, fils de Jean-Georges-Etienne de Vernay et de Marie-Catherine de Moges, de Courvaudon, et Jeanne de Russy, fille de feu Jean-Baptiste de Russy et de feu Marie Liétot, de Curey. — 1776, 19 novembre, baptême de Reine-Honorine-Élisabeth, fille de Pierre-Antoine Le Bourg, s<sup>r</sup> de Pouquet, bourgeois de S<sup>t</sup>-Martin de Caen, et de Marie-Anne-Françoise de Jacquesson ; m., Reine-Louise de Jacquesson ; p., Joseph-François Lanfranc de Panthou, écuyer. — Inhumations. 1750, épidémie de « flux de sang » et mortalité considérable. — 1751, 19 février, devant l'autel de la Vierge, Auguste-Henri Cœuret, écuyer, seigneur des Mesnils, âgé de 75 ans. — 1756, 24 mars, dans le chœur, Françoise Turpin, femme de Léonor Le Harivel, seigneur et patron honoraire du lieu. — 1759, 21 avril, dans le chœur, Pierre Tribouillard, curé du lieu, âgé de 60 ans. — 1761, 13 juin, dans l'église, Marie de Louche, veuve de Henri-Auguste-Alexandre Cœuret, chevalier, seigneur des Mesnils, dans cette paroisse, d'Anfernet, etc., âgée de 66 ans, par Claude Quesnel, curé de Baron, doyen d'Evrecy. — 1765, épidémie de « flux de sang ». — 1767, 21 novembre, dans l'église, Michel Le Sénécal, ancien procureur au bailliage de Caen, âgé de 72 ans, par Guesdon, curé de Troismons. — 1771, 17 mai, dans l'église, Anne Cœuret, veuve de M. d'Anisy, écuyer, âgée de 99 ans. — 1774, 30 avril, dans le chœur, Michel-François Moulland, curé du lieu, âgé de 55 ans. — 1782, 6 septembre, baptême de Louise, fille de Rolland-Hubert Le Harivel, seigneur de Flagy, et de Marguerite-Dorothée Le Prevost de Corbon ; p., Louis-Jacques Le Prevost de Corbon, chevalier-léger de la garde du Roi, seigneur et patron honoraire de Notre-Dame des Places, La Fardoulière des Bois, etc., représenté par Guillaume-Joseph Le Harivel, seigneur haut-justicier et patron honoraire de S<sup>te</sup>-Honorine-du-Pay,

Longchamp, La Lande Verney, et autres lieux ; m., Louise-Nicolas-Félicité de La Frette, son épouse. — 1789, 29 juin, baptême d'Adélaïde-Berthe, fille des mêmes ; p., Jacques-Louis Le Trémansois, écuyer, ancien garde du corps ; m., M<sup>me</sup> Dornay de Corbon. — 1790, 17 janvier, baptême de Guillaume-Joseph Chretien ; p., Guillaume-Joseph Le Harivel de S<sup>te</sup>-Honorine, seigneur patron de Cossesseville ; m., Marie-Louise-Françoise du Haussey de La Frette, son épouse. — Inhumations. 1783, 24 août, décès de M. de Bauche de Bourqueville, écuyer, de la paroisse de Tourville, où il a été inhumé le lendemain. — 1787, 6 juin, près de la Croix, dans le cimetière, Joseph-Jean-Henri Cœuret d'Anfernet, seigneur des Mesnils, d'Anfernet, et autres lieux, âgé de 62 ans. — 1789, 2 octobre, Jean-Louis Des Malis, chirurgien, demeurant à S<sup>te</sup>-Honorine, âgé de 36 ans. — 1792, 18 janvier, Jacques Lefèvre, chanoine régulier de S<sup>t</sup>-Augustin de l'hôtel-Dieu de Caen, âgé de 33 ans, par Durosel, curé de Maizet. — Tables depuis le 28 janvier 1747. Baptêmes : 1747, 6 garçons, 8 filles ; 1748, 14 garçons, 12 filles ; 1749, 9, 6 ; 1750, 9, 5 ; 1751, 9, 2 ; 1752, 8, 12 ; 1753, 5, 4 ; 1759, 18, 7 ; 1760, 11, 12 ; 1761, 7, 10 ; 1762, 11, 12, etc. ; mariages, 1747, 4 ; 1748, 3 ; 1749, 6 ; 1750, 1 ; 1751, 4, etc. ; jusqu'en 1781 638 baptêmes, 196 mariages.

### Tourville

E. Suppl. 961. — BB. 1. Registre. — Moyen format, 81 feuillets, papier.

**1660-1697.** — Délibérations, de 1665 à 1680. « Registre des certificats faits et passés en la paroisse de Tourville, année 1665. » — 1665, 21 juin, à la sortie et issue des gens sortant de la grande messe paroissiale de la paroisse de Tourville, dite et célébrée par le curé Gabriel de Boutemont, sont comparus devant lui les paroissiens en commun dont les noms et surnoms ensuivent, etc., assemblés pour délibérer des affaires de leur communauté, et spécialement touchant le procès pendant entre eux en l'Élection de Caen contre Marin Maiset, se prétendant bourgeois de la ville de Caen, qui les aurait fait venir eux et leur communauté, année dernière, dès le mois de septembre, pour être dérolé du rôle à taille de lad. paroisse, auquel ils l'avaient compris et dénommé en qualité de naturel taillable, sur laquelle action ayant respectivement communiqué leurs pièces au s<sup>r</sup> procureur du Roi de lad. Élection, serait intervenu sen-

tence sur rapport, par laquelle led. Maiset, comme trouvé imposé en plusieurs rôles à taille de lad. paroisse, aurait été condamné provisoirement au paiement de ses impôts, de quoi led. Maiset ayant déclaré tenir procès, auraient lui et lesd. paroissiens écrit en tous comptes et pris leurs élections, par l'issue desquelles les paroissiens auraient été, par acte du 16 mai dernier, appointés à faire preuve des faits par eux articulés en leurs écrits, et ordonné qu'ils feraient venir témoins à la quinzaine pour être examinés, ce qui, après avoir été concerté par Germain Meurdrac, ayant eu la conduite dud. procès, avec lesd. paroissiens, et délibéré entre eux de ce qu'ils avaient à faire sur ce sujet, au retour de laquelle délibération ils ont tous, d'une voix uniforme, dit et déclaré aud. curé n'avoir aucuns témoins à produire en jugement pour dire et rapporter les faits par eux mis en avant par leurs écrits, et partant déclaré acquiescer aud. procès, pour led. Maiset être à l'avenir actuellement demeurant à Caen depuis le temps allégué en ses écrits et justifié par ses pièces, ne possédant aucun bien dans leur paroisse, n'y ayant commis même aucune dérogance, suppliant justice de ne les vouloir condamner en aucuns dépens pour led. acquiescement, lequel ils donnent pouvoir aud. Meurdrac de signer en justice toutes fois et quantes, ce que lesd. paroissiens ont tous signé sur le registre du curé, présence de deux témoins ; — 21 juin, nomination par les paroissiens en commun, parmi lesquels « Jean de Baillehache » (il signe Baillehache), bourgeois de Caen, de Jacques Le Normand, bourgeois de Caen, en remplacement dud. « Jean Baillehache », pour faire les fonctions de trésorier et faire « vider » les deniers dus aud. trésor, ce qu'il a accepté ; — 5 juillet, pour satisfaire à un mandement de l'intendant, déclaration des paroissiens qu'ils n'ont autre commune qu'une brière, nommée la brière de Mouen (et Tourville, en addition), en laquelle ils ont liberté de pâturage, comme en ayant ci-devant payé la taxe au Roi et étant riverains d'icelle, dont ils portent acquits qu'ils représenteront en temps et lieu ; fait en présence de Nicolas Belot (il signe Blot), bourgeois de Caen ; — 16 août, bannie du fouage, mis à prix par Bertrand Binet à 6 sols 6 deniers, à charge par l'adjudicataire de payer à Pierre Lessor 12 sols 6 deniers par lui avancés pour la course du sergent ; — 13 septembre, bannie des pommes du cimetière, mises à prix par Jean Belot et à lui adjudgées par 70 sols, à charge de payer entre les mains du trésorier avant de les cueillir ; — 15 novembre, élection de 4 collecteurs pour la taille de

1666, pour les quatre quartiers ; déclaration de Thomas Binet, élu pour le 3<sup>e</sup> quartier, qu'il se « cotte » sur Pierre d'Éterville et Jean Belot, ce qu'il a signé en présence de deux témoins, aussi signés. — 1666, 31 janvier, élection de 4 collecteurs du sel, pour les 4 quartiers : — 5 avril, bannie du pain et son restant de la charité de Pâques] dud. lieu, à charge par les adjudicataires de rendre du froment à la S<sup>t</sup>-Michel prochaine entre les mains du trésorier alors en charge : Guillaume Caignard, 3 pains pour un boisseau, la veuve de Thomas Blot, deux pour deux tiers, Jean Blot, deux tourtes pour deux tiers de froment, Jean Tabouret, deux tourtes pour deux tiers comble de froment, Pierre d'Éterville, six pains blancs pour deux tiers de froment comble, le bran dud. froment mis à prix à un boisseau de froment ; — 2 mai, bannie de l'herbe du cimetière moyennant 35 sols pour un an ; — 9 mai, élection de collecteurs pour faire l'assiette et récolte des deniers nécessaires pour payer les grosses réparations nécessaires en la maison presbytérale dud. lieu, suivant l'ordonnance du bailli de Caen donnée le mardi précédent, et ce par acre, et seront tenus les possédants terres mettre aux mains des collecteurs déclaration de leurs héritages, afin par eux d'en faire calcul, lesquelles réparations ont été mises à prix par Jean Meheust, maître charpentier, à 450 livres tournois (les paroissiens condamnés payer 13 livres pour les frais de la bannie, suivant la sentence donnée la veille en bailliage, rayé) : nomination, d'une voix uniforme, de Guillaume Le Liepvre, écuyer, s<sup>r</sup> du Val, pour les gentilshommes, Jacques Viel pour les bourgeois, et Guillaume Godefroy pour les « païants tailles », auxquels ils ont donné pouvoir de faire lad. assiette et collection à leur âme et conscience, et de s'y comporter suivant l'ordonnance de justice, à charge par eux de bailler caution, si faire le doit, aud. adjudicataire ; — 16 mai, élection de Simon Godefroy au lieu et place dud. Guillaume Godefroy, de présent collecteur du sel en la paroisse de Mouen, qu'ils ont déchargé suivant une relation à eux signifiée le même jour ; pour les bourgeois possédant terres en lad. paroisse, ils n'ont voulu faire aucune élection ; — 23 mai, élection de Julien Morin, bourgeois de Caen, pour l'impôt desd. réparations ; consentement desd. bourgeois et paroissiens que les collecteurs lèvent 2 sols pour livre pour les frais de ladite collection ; et sera lad. élection signifiée aud. Morin par Jacques Caignard, auquel ils ont donné pouvoir ; — 30 mai, élection de collecteur des deniers des réparations du presbytère, en remplacement de Simon

Godefroy, suivant que les paroissiens y ont été condamnés par justice ; consentement qu'il ait 2 sols pour livre pour lad. collection : — 8 août, élection de procureur pour suivre une assignation à eux faite par Julien Morin, collecteur desd. deniers (délibération rayée, non signée) ; — 24 octobre, délibération pour faire recueillir au mare la livre, sur le rôle de la bannie des réparations du presbytère, l'impôt de Jean Vaultier, élu, 30 livres, suivant sentence du bailliage de Caen, plus pour Adrien de Bauche, éc., s<sup>r</sup> de Hedy, 32 livres 16 sols, sauf aux paroissiens à se pourvoir sur lui ainsi qu'ils aviseront bien, plus 28 livres 5 sols que Julien Morin, bourgeois de Caen, collecteur pour lesd. réparations, aurait fait taxer contre les possédants héritages, plus 37 sols 1/2 pour exécution et vendue que Morin aurait fait faire, plus 31 sols 9 deniers pour l'impôt des héritiers de M<sup>me</sup> de Monis ; nomination de Julien Morin, ci-devant receveur desd. deniers du presbytère, pour continuer lad. recette ; — 28 novembre, délibération concernant la bruyère, sur mandement de l'intendant : ils n'ont d'autres titres que les acquits des paiements de la taxe au Roi ; — 28 novembre, élection de collecteurs pour 1667, haute, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> échelle. — 1667, 16 janvier, remplacement du collecteur de la 2<sup>e</sup> échelle, suivant condamnation par sentence ; — 16 janvier, élection de 4 collecteurs du sel année présente, pour les quatre quartiers ; — 20 février, nouvelle élection de deux collecteurs du sel pour les deux premiers et les deux derniers quartiers, à chacun desquels ils ont donné un aide, lesquels aides ont été taxés par les paroissiens à 8 livres chacun, ce qui sera au bénéfice des collecteurs, parce que les aides seront exempts de collection à leur rang et degré : consentent les paroissiens que la femme de Jacques Simon soit déchargée des 3 16<sup>e</sup> de l'impôt de son mari ; led. jour, Guillaume Flagais, élu pour aide à Jean Simon, a déclaré au curé se cotter sur Thomas Ricard ; — 6 mars, élection de collecteur pour faire la collection de 21 livres 10 sols, dont 42 sols de principal dus à Germain Meurdrac pour les fonctions par lui faites pour le trésor de la paroisse, et aurait led. Meurdrac, à cause de non paiement fait, 12 livres de frais dont il aurait eu récompense sur les paroissiens par sentence du bailliage de Caen ; consentement qu'il soit payé à Simon Godefroy et Jacques Guignard 7 livres 10 sols pour récompense des deniers qu'ils auraient avancés aud. Meurdrac, tant de principal que frais, qu'ils pourraient demander aux paroissiens : nomination de Germain Meurdrac pour faire lad. collection, le tout à

l'acre, avec consentement qu'il lève 1 sol pour livre, à charge par Simon Godefroy de faire notifier le présent certificat aud. Meurdrac ; — 22 mai, Simon Godefroy chargé de faire le rôle de lad. imposition et le mettre aux mains de Meurdrac ; — 18 septembre, élection de procureur-syndic pour fonder et suivre au procès intenté au bailliage de Caen entre les paroissiens et possédants héritages de la paroisse, et le sieur de Mouen et de Tourville ; Jacques Le Normand, bourgeois de Caen, recevra à cet effet 10 sols par jour avec ses déboursés ; — 25 septembre, Jacques Le Normand élu pour faire la collection des deniers auxquels les paroissiens et possédants héritages sont condamnés pour « le chariage des meules du moulin de Normendel » appartenant à M. de Mouen, avec 1 sol pour livre pour ses peines et vacations, au pied la perche des terres dépendant du fief du sieur de Mouen ; — 9 octobre, élection par les paroissiens et possédants héritages dépendant dud. fief, de Simon Godefroy pour faire un rôle rendu exécutoire des deniers dud. « chariage », avec les frais qui se sont ensuivis, qu'il devra mettre dans trois jours aux mains de Le Normand, élu collecteur ; les redevables lui paieront 15 sols pour cet effet, etc. — 1670, 19 octobre, bannie de la réparation du grand chemin de la Cayée qui est au bas de la brière de Mouen et de Tourville : adjudication à Adrien de Bauche, éc., s<sup>r</sup> des Hedis, à 3 sols par acre ; les possédants héritages paieront entre ses mains lad. adjudication, et les payants taille qui ne possèdent aucun héritage seront tenus faire deux journées de travail, à charge de leur donner à diner et à boire par led. adjudicataire. — 1672, 26 juin, déclaration des habitants et possédants héritages que les brières de Mouen et de Tourville ont toujours été possédées paisiblement par eux et leurs devanciers, sans aucunes rentes ni frais, et qu'ils en ont eu l'usage et possession sans aucuns devoirs de deniers avec le s<sup>r</sup> de Mouen de tout temps immémorial, quoiqu'elles soient mouvantes de ses fiefs, lequel volontairement a renoncé troubler lad. possession ni demander aucune chose pour le droit de pâturage en vertu de sesd. fiefs et de ceux du s<sup>r</sup> du Viquet par lui acquis, le tout pour satisfaire au mandement du vicomte de Caen ci-devant publié au prône ; — 26 juin, sur mandement de M. de Matignon et du s<sup>r</sup> d'Escoville, les chargeant de faire élection d'officiers capables de commander, nomination de Gay Blin, Étienne Trilais, lieutenant, Nicolas Feugère, sergent. — 1673, 10 décembre, élection pour trésorier de François Demas, s<sup>r</sup> du

Chastenier. — 1674, 23 septembre, première bannie de la chapelle de St-Laurent, sise dans la nef, à condition de la clore, orner, entretenir et doter, sans préjudice du service divin, à Élisabeth Bourdon, veuve de Guillaume Caignard, s<sup>r</sup> de La Croix, conseiller assesseur en la vicomté de Caen, moyennant 60 sols de rente foncière ; 30 septembre, seconde bannie : lad. d<sup>elle</sup> persiste à son offre. — Extrait des registres du parlement de Normandie contre les femmes et filles qui cèlent leur grossesse, suivi d'extrait de l'ordonnance de Henri III de 1586. — Elections de collecteurs, procédures y relatives et concernant les impôts ; enrôlements et dérôlements ; impositions pour frais de procès ; bannie du fouage ; bannie du pain et « breu » restant de la charité dud. lieu ; réparations à l'église ; oppositions et désistements à mariages, etc.

De l'autre côté, registre des audiences faites en la paroisse, de 1666 à 1678, concernant : Adrien de Bauche, éc., s<sup>r</sup> des Hedis (1667, 1678) ; François de Mas, s<sup>r</sup> du Chastelier (1666) ; Jacques Le Normand, bourgeois de Caen (1667) ; Pierre Mahias, éc., s<sup>r</sup> du Clos, de Mondrainville (1668) ; François de Mas, bourgeois de Paris, Pierre Gouville, avocat au présidial de Caen (1669) ; Anne Larcher, veuve de Guillaume de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Colombelle, avocat au bailliage et siège présidial de Caen (1670) ; Marie de St-Simon, veuve de Guillaume de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de La Fontaine Colombelle, et Laurence de Bauches, veuve du s<sup>r</sup> de St-Laurent, fille et héritière par bénéfice d'inventaire dud. de Bauches : accord sur procès (1671). — Nombreux brevets de vaches, entre autres celui passé le 30 avril 1670 devant les tabellions de Villers, comme Jean Blacher, s<sup>r</sup> des Careaux, baille une vache de poil brun pour un au à Philippe Binet, de Tourville, moyennant 70 sols et un couple de poulets. — Sur les feuillets de garde, listes des collecteurs de la taille et du sel, de 1660 à 1697 ; chiffres de l'impôt.

E. Suppl. 962. — BB. 2. (Cahier.) — Moyen format, 9 feuillets, papier.

**1677-1682.** — « Registre de consentements. » — 1678, 21 septembre, Gilles Caignard, demeurant depuis un an à Mouen, valet chez François Le Capitaine, imposé au rôle de la taille de Tourville à la somme de 14 livres, a déclaré au curé qu'il prétend demeurer taillable à Mouen, lieu de sa résidence, ce que le curé a déclaré led. jour aux paroissiens, afin

qu'ils n'en ignorent. — 1679, 4 juin, nomination de Guillaume de Bauche, éc., s<sup>r</sup> de Colombelle, pour faire les fonctions de trésorier en remplacement de François Demas, élu en 1673. — 1680, 13 octobre, élection par les possédants héritages, de Robert Caignard, bourgeois de Caen, l'un d'eux, pour faire recette de 60 livres, au pied perche des terres possédées dans la paroisse, pour acheter les ornements et autres choses nécessaires en l'église, demandés par le curé, et faire la réparation nécessaire à la nef, suivant sentences données en bailliage à Caen en juillet précédent ; ceux qui paieront le prix de leur taxe sur la simple demande qui leur en sera faite par led. receveur avant l'homologation, ne paieront rien des frais d'icelle ; les deniers seront mis aux mains de ladame de La Fontaine Colombelle pour faire l'achat desd. ornements en présence du curé. — Elections de collecteurs, enrôlements et dérôlements, déclarations de translations de domicile, bannie du fouage, etc.

E. Suppl. 963. — BB. 3. (Cahier.) — Moyen format, 28 feuillets, papier.

**1683-1699.** — « Registre des audiences [et des consentements] faites en la paroisse de Tourville. » — 1683, 28 février, audience de contrat passé devant Jacques Le Danoiset Guillaume Jolivet, notaires des vicomtés de Caen et Évrecy, du 21, portant vente par Marie de St-Simon, veuve de Guillaume de Bauche, éc., s<sup>r</sup> de La Colombelle, demeurant à St-Jean de Caen, à Élisabeth Bourdon, veuve de Guillaume Caignard, sieur de La Croix, conseiller assesseur aux vicomtés de Caen et Évrecy, des maisons et héritages lui appartenant à Tourville, dont jouit Thomas Le Cornu, moyennant 5.300 livres franchise venantes à lad. dame, plus les charges et rentes seigneuriales et foncières ; — 14 novembre, refonte de la cloche, cassée ; on emploiera le bœnitier et autre métal, si besoin est, à charge par le trésorier d'en racheter un de cuivre — 1685, 15 avril, délibération pour trouver les moyens de retirer et payer la cloche de la paroisse, entre les mains de « Prend pain, dindandier », auquel il est encore dû 41 livres 10 sols pour reste de la fonte et fourniture de métal ; et comme de Mallou, ci-devant trésorier, a été poursuivi par le curé pour délivrer lad. cloche afin de la mettre au service ordinaire, il a été jugé par sentence rendue en bailhage le 10 de ce mois qu'il paierait et délivrerait lad. cloche, sauf son recours sur la paroisse, disant

led. de Mallon n'avoir aucuns deniers en ses mains : aliénation de rente due au trésor, etc. — 1686, 10 mars, élection de syndic pour suivre le procès intenté par Guillaume de Mallon, ci-devant trésorier, contre M. des Hedis, pour l'élargissement du grand chemin, en conséquence de l'assignation faite aux paroissiens : — 7 avril, collection de 15 livres, à quoi les paroissiens sont cotisés pour un mois d'un demi-soldat : allocation de 27 deniers pour livre, parce que les collecteurs porteront la somme au curé de Tilly, dont ils rapporteront quittance ; — 24 août, le fouage adjudgé à 3 sous : — décision d'acheter un manuel nouveau, un graduel, faire faire un confessionnal, faire réparer la nef, etc. : imposition y relative sur les possédants fonds. — 1693, 24 juin, représentation par Germain Estiene et Ignace Dupont, collecteurs année présente, d'un exploit d'exécution d'une vache faite sur led. Estiene, instance d'Antoine Gatte, à la stipulation de René Moitié, son commis, par le ministère de Jacques « Dieu la fait », sergent royal au bailliage d'Alençon, avec assignation pour la voir vendre le lundi prochain, faute par les paroissiens et habitants d'avoir baillé déclaration au greffe, suivant leurs arrêts de mars précédent, chargeant les paroissiens et habitants où il y a des communes d'en bailler déclaration, de dire en quoi elles consistent, etc. : pour à quoi satisfaire les paroissiens et possédants héritages ont donné pouvoir à Estiene de déclarer que lesd. communes contiennent environ 100 acres, jouxtant la rivière d'Odon et les héritages de la paroisse de Mounen, que de tout temps immémorial ils en ont joui pour le paturage de leurs bestiaux, conjointement avec les paroissiens de Mounen, lesquelles sont tenues des fiels des s<sup>rs</sup> de Mounen sans en payer aucuns droits, être de l'ancien domaine d'iceux et n'avoir jamais été afferméés. — 1694, imposition pour la subsistance des pauvres. — 1699, 3 mai, délibération pour trouver les moyens de cueillir sur les possédants héritages 100 livres pour les réparations de la nef, en tant que la couverture, qui est en très mauvais état, ferait câbler la nef si on n'y donnait ordre au plus tôt, le revenu du trésor étant à peine suffisant pour entretenir l'église en cierges : il sera fait au pied la perche par Jean de Bauche, éc., s<sup>r</sup> de Tourville, et Jacques Le Normand, bourgeois de Caen, un rôle qui sera mis aux mains de Charles Caignard, trésorier en charge, qui en fera la recette : délibération non signée ; à la suite, délibération du dernier mai portant imposition de 60 livres seulement pour led. travail. — Audiences de con-

trats concernant : Pierre Mahyas, éc., s<sup>r</sup> du Clos (1683, 1685, etc.), Jacques Le Normand, bourgeois de Caen (1694), etc. — 1688, 6 septembre, inhumation de Charlotte Simon, veuve de Jean Blot, en présence de Pierre Mahyas, éc., s<sup>r</sup> du Clos, son beau-frère (acte inscrit à tort sur ce registre).

E. Suppl. 964. — BB. 4. (Registre.) — Moyen format, 22 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1710-1721.** — « Registre des consentemens. » — 1710, 23 mars, bannie de la chapelle St-Laurent à Jean Le Franc pour 10 sols. — 1711, 26 juillet, bannie du droit de banc et sépulture en la chapelle St-Laurent, suivant la remise faite par Nicolas de Bauche, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, à condition par l'adjudicataire de laisser entre l'autel et le banc une distance raisonnable à un prêtre et clerc pour y dire la messe et faire les cérémonies ordinaires, parce qu'aucun des paroissiens ne pourra se placer entre l'autel et le banc, laquelle chapelle en son intégrité, à prendre du pied de l'autel, ne pourra excéder plus de 7 pieds 4 pouces en longueur et 6 pieds 2 pouces en largeur : offre par Renée Caignard, veuve de M. de Mas, pour led. droit, pour elle et les siens, de céder au profit du trésor la jouissance d'un pré à Tourville, valant 10 livres de rente, avec les haies et fossés en dépendant, le trésor devant en outre faire dire quatre messes des défunts précédées chacune d'un « nocture » et suivies d'un libera, la 1<sup>re</sup> le 14 mars pour M. de Mas, son mari, etc. — 1712, 3 janvier, sur annulation par l'Élection de la nomination de Jean Le Franc, faute d'un nombre compétent de délibérants, nomination de nouveaux collecteurs, led. Le Franc pour premier collecteur, etc. — 1714, 4 mars, opposition à monitoire lu à l'instance d'Alexandre Mahias, éc., seigneur de Mounen. — 1716, 22 mars, autorisation au curé Guillaume Le Courtois de faire faire une sacristie à ses frais derrière l'église entre les deux fenêtres du chœur, à prendre en avant dans le cimetière environ 8 ou 9 pieds, lequel curé s'oblige à la faire faire en cas qu'il la commence. — 1717, élection de collecteurs pour sept années, suivant la déclaration du Roi.—Élections de collecteurs, de trésoriers, déclarations de translations de domicile ; enrôlements et dérôlements ; bannies des pommes, ronces et épines du cimetière, etc. — L'acte de baptême de Gabriel Le Part, parrain, Gabriel Gefray (il signe Gefroy), s<sup>r</sup> des Portes, porté à tort aud. registre de consentemens (il figure aussi, avec les signatures,

au registre des « baptistères » ; id., autre du 18 mars 1721, recopié sur le registre des baptêmes. — Inter-citée, copie de l'« Acceptation de la Constitution [Unigenitus] par Mons<sup>r</sup> le Cardinal de Noailles » (26 mars 1720).

E. Suppl. 965. — BB. 5. (Cahier.) — Moyen format, 11 feuillets, papier.

**1760-1770.** — « Registre des délibérations de la paroisse de Tourville, diocèse de Bayeux, commencé le 14 X<sup>bre</sup> 1760. » — 1760, 14 décembre, assemblée dans le cimetière, issue de la messe, après le son de la cloche et appel du général des paroissiens, des propriétaires tréfonciers et paroissiens, convoqués tant par des annonces faites par le curé aux prônes les 30 novembre, 7 et 14 décembre, que par des billets d'avertissements envoyés de la part de Joseph Simon, trésorier, aux propriétaires et tréfonciers, en présence du curé Guillaume Le Roux de La Monjoye, sur ce qui leur a été représenté par le trésorier que de temps immémorial les paroissiens tréfonciers de Tourville sont en pleine et paisible possession des bruyères et communes de lad. paroisse, conjointement avec les habitants de la paroisse de Mouen et hameau de Colléville, que non obstant cette possession, Gohier d'Aingleville, écuyer, seigneur de Mouen, a fait quelques plantations, fait tirer des matériaux et enlever des terres sur lesd. bruyères, ce qui pourrait par la suite, au préjudice du général, être regardé comme actes de propriété ; qu'il y a plusieurs trésoriers qui n'ont pas encore rendu leurs comptes de gestion ; qu'il y a un coffre à 3 clefs posé dans l'église pour y mettre les papiers concernant la fabrique, que le coffre subsiste bien, mais qu'il n'en a jamais eu aucune clef, qu'il ignore si les papiers y ont été réellement mis, et s'ils y sont renfermés actuellement ; sur toutes lesquelles représentations le trésorier a demandé que les paroissiens délibérassent et donnassent leur avis : nomination de députés pour représenter aud. seigneur de Mouen que les paroissiens et tréfonciers, conjointement avec ceux de Mouen et hameau de Colléville, possèdent lesd. bruyères et communes de temps immémorial, etc. ; s'il refuse de rendre la justice qu'on a lieu d'attendre de lui, et de conserver le droit et la possession des paroissiens, les députés exposeront dans une signification judiciaire les articles ci-dessus et les réponses de M. d'Aingleville, et le sommeront de reconnaître par écrit le droit et la possession des paroissiens, et que ce n'a pas été dans la vue de rien

entreprendre à leur préjudice qu'il a fait faire lesd. plantations, dont le bénéfice vertira au profit de la communauté ; autorisation, s'il y a lieu, de donner une complainte contre les entreprises et plantations dud. d'Aingleville et d'intenter tout procès par les avis de Riboult et Picard de Pre-bois, avocats au bailliage de Caen, etc. ; les députés autorisés à poursuivre les personnes n'ayant pas droit auxd. communes, et dont cependant les bestiaux pâturent l'herbe ; comme, d'après les représentations du curé, il n'a pas été fait d'inventaire quand les papiers ont été mis dans le coffre, les députés autorisés d'en faire un ; en cas d'enlèvement de titres, les députés autorisés à faire toutes les recherches possibles et même de poursuivre en justice, etc. Le curé fait suivre la délibération de note portant qu'il a signé seulement comme attestant avoir fait les trois semonces par l'ordre qui lui en a été donné par écrit, signé de la main de Joseph Simon, trésorier, ainsi que de la main de Pierre Simon, syndic. A la suite, approbations de lad. délibération par Tailleboseq, Delarocque de Mallon, Riboult de Morigay, la veuve de Bretteville ; vu et autorisé le 18 décembre 1760, signé de l'intendant de Fontette ; contrôlé. — 1763, 25 septembre, concernant la signification faite par le porteur de procuration de M. de Bouillonorange au sujet de la bruyère, et l'opposition des habitants par-devant le subdélégué : députation pour obtenir mainlevée de la bruyère. — 1769, 1<sup>r</sup> octobre, entreprise de la veuve de Le Trochu, conseiller en l'Élection de Caen, sur les rues Navare et du Four, en lad. paroisse, où il est impossible de passer, et l'abreuvoir y situé. — 1770, 21 octobre, concernant led. abreuvoir que lad. dame a fait combler : poursuites.

E. Suppl. 966. — BB. 6. (Registre.) — Grand format, 42 feuillets, papier.

**1788-1792.** — Délibérations du 24 août 1788 au 13 novembre 1792. — 1788, 24 août, issue de la messe paroissiale, assemblée des membres de la municipalité, qui, après avoir pris connaissance de la lettre écrite par le contrôleur général à la Commission intermédiaire de la généralité de Caen et à eux adressée, sont convenus de s'y conformer, et en ont accusé réception par lettre dud. jour aux députés du bureau intermédiaire du département de Caen ; parmi les signatures : J.-B. Le Roux, curé de Tourville, Cambette, syndic, Lamoureux, greffier ; — 31 août, issue de la messe paroissiale, après 3 semonces,

nomination par les paroissiens, assembles en forme de commun, de deux députés, de Bauche l'ainé, écuyer, et Cambette, pour recevoir les comptes de Jean-Baptiste Cagnard, trésorier sortant, lesd. députés autorisés à lui en donner décharge sous quinzaine; la municipalité n'ayant reçu aucuns ordres de la Commission intermediaire du département de Caen, et n'ayant point d'autres objets sur lesquels il faille délibérer, clôture du présent; — 7 septembre, la municipalité fait afficher la publication pour l'adjudication des routes, en conséquence des ordres reçus;

14 septembre, rien à délibérer; — 28 septembre, délibération concernant l'imposition de 143 livres 16 sous 8 deniers, pour la contribution de la paroisse dans sa part de la prestation en argent représentative de la corvée: publication de l'arrêt du Conseil envoyé au syndic par le curé, qui a fait une sermone pour que les paroissiens taillables aient à s'assembler le 5 octobre pour nommer trois adjoints, qui, avec les membres taillables de la municipalité, seront tenus de nommer deux collecteurs et en désigner deux autres, suivant led. arrêt, et ensuite procéder à la répartition de lad. somme; — 28 septembre, nomination d'un grand et d'un second collecteur; remise au dimanche suivant pour nommer des adjoints pour la collecte de la taille de 1789 et nommer des collecteurs pour 1790. — 1789, 25 octobre, assemblée du général des possédants fonds, issue de la messe paroissiale: présentation de devis estimatif des ouvrages à faire à la nef, dont la couverture vers la cloche est en très mauvais état par la nécessité où l'on est à chaque instant de mettre l'échelle pour rattacher la corde de la cloche qui se trouve coupée et pourrie, pour à quoi éviter il conviendrait de faire entourer le lieu où est la cloche, du côté de la couverture, par des planches de sapin qui seraient peintes, etc.: nomination de députés pour faire lesd. ouvrages; — lectures et affichages de proclamations et lettres patentes du Roi; — 29 novembre, déclaration des privilégiés et de ce qu'ils font valoir: d'Orché, seigneur, de Bauche aîné et jeune, éc., le curé, faisant valoir la dime. — Délibérations depuis le 3 janvier 1790.

E. Suppl. 967. — FF. 1. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

**1743-1782.** — Pièces de procès (XIX<sup>e</sup> siècle) entre les maires de Tourville et de Mondrainville. — Bail à fielle à St-Manvieu, en l'étude, devant François Caumont, notaire royal à Cheux et paroisses y jointes, par Nicolas de Bauche, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, de Tour-

ville, à Jean Richard, de Mondrainville, de fonds à Tourville, à tenir et relever des fieffes de Tourville (1743, expédition de 1837). — Lots et partages entre les quatre filles de Jean Richard (1765). — Autres lots et partages des immeubles restés après le décès de Jean Richard, entre Jean Lamy, époux de Marie Richard, et Pierre Bordel, ayant épousé Françoise Richard, fille dud. Jean, demeurant à Tourville, lesd. immeubles sis aud. lieu (1782).

E. Suppl. 968. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 91 feuillets, papier.

**1613-1626.** — Église de St-Trinité de Tourville. — Cy est le registre dellivré à M<sup>e</sup> Phes. Thousesuy, pbr., curé de Tourville, pour mettre et registrer les certificatz et consentem. que les parroissiens de lad. parr. passeront devant luy, et autres choses concernant les deniers du Roy [rayé, ensemble les baptesmes et mariages qu'il fera et les inhumations qui seront par lui faictes] en lad. parr. Fait le douze<sup>e</sup> jour de janvier MVI<sup>e</sup> traize. » — Sur le plat: « Registre des consentements de Tourville de depuis le 29 mars mil six cents *saise* [en réalité 1626, actes portés sur un feuillet de garde; le registre commence le 13 janvier 1613 jusqu'au cinq avril [corrigé à tort en 16 mars 1626, les audiences du mesme temps y sont aussi. » Addition: « Ainsi que les baptesmes et inhumations et mariages. »

État civil depuis le 2 janvier 1614, intercalé parmi les consentements et audiences. 1615, 15 janvier, Guillaume « Bellot » (Blot), fils Guillaume, de Baron, a été épousé avec Perrine, fille de Louis Olivier, ainsi qu'il a été ordonné par sentence de Jacques Denis, prêtre, licencié aux lois, avocat en cour ecclésiastique à Bayeux, vice-gérent du chanoine de Goupillières fondé en l'église cathédrale de Bayeux, desd. jour et an, la messe et épousailles administrées par Thousesuy, curé de Tourville et chapelain de St-Gilles fondé en lad. cathédrale, en l'église de St-Vigoret aux faubourgs de lad. ville. — 1619, 29 janvier, accords du mariage espéré entre Abel Binet et Catherine Ménard: le père de lad. fille lui donne pour pot-de-vin 20 livres, plus une vache, une génisse âgée d'un an, douze bêtes à laine, et promet les livrer 15 jours après les épousailles, lit, traversin, oreillers, ciel, etc. — 1625, 27 février, baptême de Jean Bellot, p., Jean Bauche, éc., s<sup>r</sup> de La Vallée. — 1626, 24 mars, baptême de Jacques Cagnard, p., n. h. Jacques Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Tourville.

1613, 10 mars, à l'issue de la messe paroissiale, les paroissiens, assemblés pour mettre des messiers, ont contredit et déclaré qu'ils n'entendent point être fait ; — 21 avril, suivant mandement du Roi envoyé par l'Élection de Caen, publié par le curé Thouesny, assemblée des paroissiens, auxquels il a enjoint, suivant led. mandement, de déclarer les personnes exemptes de tailles demeurant en la paroisse, lesquels ont déclaré qu'ils ne sont en nombre suffisant, et qu'ils viendront après vêpres pour en délibérer ; lesquels ont déclaré qu'il n'y en a aucun pourvu d'états suivant le mandement, et qu'ils ont cotisé à la taille ceux qui sont à taxer, et n'ont voulu déclarer autre chose ; présence de Guillaume Hamelin, vicaire ; — 6 octobre, sur procès mû par Pierre Flagaie, collecteur année présente, concernant les sommes non payées assises au rôle de la taille pour son quartier, et pour ses frais et mises, les paroissiens lui ont accordé 60 sous, dont il s'est contenté, le dimanche précédent, et, attendu l'indisposition du curé, et qu'il n'y avait nombre suffisant de paroissiens, ils ont différé à passer led. consentement jusqu'au jour ; — 22 décembre, élection de collecteurs de la taille : les opposants siguent en faisant suivre leurs signatures ou meres de « contre disant ». — 1615, 1<sup>er</sup> avril, représentation par le curé « Thouesny » dud. registre, trouvé en bonne forme, au moyen de quoi il lui est enjoint le continuer et y employer tous les certificats qui seront passés devant lui par les paroissiens en commun concernant les deniers du Roi et la juridiction de l'Élection de Caen, etc. ; signé Le Paulmier et Vaussart, officiers du Roi en lad. Élection ; — 11 octobre, élection pour assesseurs et collecteurs du sel de Guillaume Le Franc et Bertrand Binet ; — 18 octobre, led. Binet n'étant enrôlé au rôle de l'année précédente et les paroissiens étant en voie de procès contre lui, opposant, ils ont différé lad. élection à ce jour et ont élu Martin Ménard, lequel s'est coté et opposé sur Richard Cagnard. — 1617, 15 janvier, les paroissiens, en voie de procès contre Simon Le Foullon, collecteur, demandant à être remboursé des refontes de plusieurs paroissiens, montant à 7 livres 10 sols, accordent qu'il reçoive lad. somme au marc la livre sur eux, et se sont départis de procès les uns et les autres sans dépens ; — 29 janvier, les paroissiens « ont accordé que suivant le consentement passé de primer [premier] jour dud. mois de janvier [portant nomination de collecteurs], ont enjoint aud. collecteurs que suivant le mandement dernier par lequel il est dict qu'ils ne seront plus receulx aulx

refontes à l'advenir, qu'ils imposent Jehan Godefroy filz Guillaume à six deniers et enroller au rolle Esloy Harel comme fermier, ... et ont tous refusé de siner en mon registre ny nomer aucun à enroller ny desroller », en présence de Gires Thouesny, et autres. — 1619, 27 janvier, à la requête de Martin Ménard, assignation par le curé des paroissiens en forme de commun, en parlant à Guillaume Le Franc, à comparoir le lendemain en l'Élection de Caen, pour se voir condamner à refaire une autre élection de la personne de Bertrand Binet, si mieux n'aiment accorder la cote dud. Ménard sur Guillaume Le Franc ; — 2 février, suivant l'acte du 28 janvier, par lequel il est dit que Guillaume Le Franc demeure pour la grande échelle, attendu sa pauvreté, qu'il est diminué de moyens, et qu'il ne saurait porter la grande échelle sans diminution, les paroissiens l'ont diminué de 6 livres, d'accord de partie. — 1619, 6 octobre, élection de procureur afin de poursuivre les arrérages d'un boisseau de froment et 2 sous de rente foncière due par Jean et Roullant dits Le Franc, bourgeois de Caen, laquelle rente aurait été engagée par feu Robert Cagnard, suivant le consentement des paroissiens passé devant François Queron, alors vicaire, le 28 mai 1595, à Jean Torel, de St-Nicolas de Caen, lesquelles rentes en corps d'arrérages Jean Cagnard, fils et héritier dud. Robert, aurait été condamné remettre ces deux parties de rente en corps et arrérages au profit et suppôt du trésor de la paroisse, suivant la visitation faite en lad. église en présence dud. Cagnard et autres paroissiens par Antoine de Canchy, chanoine en l'église cathédrale de Bayeux en la prébende de Goupillières, patron et collateur dud. bénéfice, Pierre Gouet, prêtre, avocat en cour ecclésiastique à Bayeux et promoteur des prébendes de lad. église, et Théodore Dodin, notaire apostolique à Bayeux, pris pour greffier, et Philippe Thouesny, curé de Tourville, le pénultième mai 1616, lesd. rentes remises en conséquence par Cagnard moyennant 7 l. 10 s. à lui accordés par les paroissiens, payables à la St-Michel, selon certificat du 7 juillet 1619 : remise des titres aud. procureur. — 1621, 20 juin, élection de collecteur à cueillir les deniers du Roi pour les étapes, montant à 100 sous, dont exécution en aurait été faite sur Jean Heudier par prise d'une vache vendue pour lad. somme, dont Heudier s'est obligé par corps et biens à payer lad. somme pour retirer son « nan » : led. Heudier nommé pour cueillir lesd. deniers avec les frais faits et à faire, au marc la livre, sur les taillables ; le certificat sera homologué aux frais des

refusants. — 1622, 9 janvier, déclaration des paroissiens que noble homme Jean Mahias est seigneur de Mouen et semblablement de Tourville, que le chanoine de Goupillières est patron et seigneur spirituel, et qu'il n'y a autres seigneuries en la paroisse. — 1623, 23 avril, assemblée des paroissiens pour ordonner de la nourriture des pauvres, lesquels, suivant l'ordonnance du Parlement et du présidial de Caen, ont accordé de faire lad. cotisation sur un chacun à l'égal portion des moyens : nomination de Jean Godefroy pour cueillir lesd. deniers et en faire l'assiette en présence du curé et du trésorier ; — 17 et 24 septembre, nominations d'assécurs et collecteurs des deniers du Roi pour les bruyères ; — 1<sup>er</sup> novembre, sur mandement de l'Élection, déclaration des seigneurs possédants fiefs à Tourville : Jean Mahias, éc., sieur de Mouen, demeurant aud. lieu, possédant à Tourville un fief nommé Pierville, la dame de Durescu, dame de Mondrainville, possédant l'autre fief de Montgautier à Tourville ; rien pour le domaine du Roi ; un hameau, nommé Greaulme, 7 feux, tous payant taille : à Tourville, 15 feux, tous payant taille ; pour ceux se disant exempts et privilégiés, Guillaume Cagnard, se disant exempt comme ayant qualité de franc-porteur de sel à Caen, possédant 8 acres de terre avec quelques maisons, tant de son acquêt que de succession de son père : Jean Meuldrac, fils André, laboure ses héritages, 11 vergées avec quelques maisons, tant manables, granges et étables, et ne savent de quelle qualité il se dit exempt ; le quatrième de la paroisse est à 54 livres par an et 2 écus de vin, attendu qu'il est sur un grand chemin ; Jean Godefroy a déclaré qu'il ne signera pas ; — 12 novembre, élection de procureur pour toute la paroisse en forme de commun contre Jean Oeudier, collecteur du sel, demandeur par faute que les paroissiens ont mis Robert Caignard pour l'autre collecteur, lequel ne se trouve enrôlé au rôle précédent ; — 19 novembre, élection de Jean Godefroy en remplacement de Robert Cagnard, déchargé par sentence du grénétier du magasin de Caen, du 14 novembre ; led. Godefroy s'est coté sur Martin Ménard, élu par 6 paroissiens, lequel a requis assignation être faite à Martin Ménard à mardi suivant devant led. grénétier. — 1625, 20 avril, élection de custos, auquel les paroissiens ont promis payer trois blancs valant quinze deniers par quartier pour chacun feu, et le curé Thouesny lui a accordé cinq sols par quartier. — 1626, 29 mars, élection d'un procureur en la Cour des Aides à Rouen pour répondre

contre Jean Meuldrac, fils André, appelant de l'ordonnance des commissaires envoyés pour le régallement des tailles et de la sentence des élus de Caen ; pouvoir de fonder en lad. cause jusqu'à arrêt définitif, et déclarer qu'ils veulent prouver que, depuis plus de 10 ans led. Meuldrac fait son actuelle résidence en la paroisse, avec sa femme, faisant valoir par ses mains les héritages lui appartenant en lad. paroisse, ayant et nourrissant sur iceux plusieurs vaches et autres bestiaux, et qu'à ce moyen ils le soutiennent leur naturel taillable, etc. — Élections de collecteurs et assécurs, de trésoriers, de messieurs ; enrôlements et dérôlements ; procédures concernant les impositions en l'Élection de Caen et en la Cour des Aides de Rouen ; bannies du fonage au rabais ; adjudications de l'herbe et des pommes du cimetière, etc. — Audiences de contrats : 1615, 15 février, de vente de 6 vergées de terre à Tourville, nommées le clos à Lamoureux, par Jean Mahias, s<sup>r</sup> de Mouen, à Jean Vaultier, avocat à Caen, moyennant 120 l. t. et un écu de vin, led. contrat du 12, etc. — Recouvert d'acte sur parchemin de 1565, soutenu de feuillets d'incunables (droit canonique, lettres d'Innocent III).

E. Suppl. 969. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 101 feuillets, papier.

**1626-1644.** — « Cy est le registre de M<sup>e</sup> Phes. Thouesny [curé de] Tourville », etc. Endommagé par l'humidité. — Philippe Thouesny (jusqu'en 1635), Michel Salles (1635), curés. — L'état civil, les délibérations et les audiences s'arrêtent à 1642. — 1626, 1<sup>er</sup> novembre, a été mis en terre sainte Richard Caignard, décédé de la maladie contagieuse ; — 4 novembre, inhumation de « Jenne », femme de Pierre Roullard, maréchal, demeurant à Tourville, décédée de flux de sang, après avoir eu la maladie contagieuse un mois auparavant ; son mari décédé le 5. — 1627, 30 novembre, baptême de Laurent Malcouronne ; p., Jean Bauches, éc., s<sup>r</sup> de La Vallée. — 1629, 25 juillet, traité de mariage de Robert Le Cornu et Marie Cagnard, assistés de leurs parents : promesse à lad. Cagnard, pour la part de ce qui lui peut appartenir des biens et héritages de la maison, de 20 sols de rente annuelle et perpétuelle, prenant pied du jour des épousailles, rachetable par 20 francs ; en cas de non-rembours lad. rente demeurera à ses hoirs ; plus 20 livres pour le pot-de-vin, une fois payé, la moitié la veille des épousailles et l'autre à la St-Michel prochaine ; une vache à poil rouge, deux bêtes à laine

valant 35 sols pièce, un coffre fermant à clef et serrure étant à la maison d'Anne Le Var, veuve de Richard Cagnard, sa mère, dont Le Cornu s'est tenu pour content, plus un corps de creseau avec les manches de couleur de violet, deux cotillons, un lit, traversin et oreiller, et de la plume, du linge à la volonté de la mère, une couverture neuve de bellinge, « plus ung cier de toile de chambre avec la frengé », une nappe de toile, avec ce que lad. fille peut avoir d'elle; 4 août, leur mariage. — 1634, 5 août, baptême de Louis Flagais; p., Louis de France, recteur et curé de Baron. — 1636, 28 octobre, décès de Philippe Thouesny, ci-devant curé de Tourville et chapelain de S<sup>t</sup>-Gilles en l'église cathédrale de Bayeux, inhumé le lendemain au bout du grand autel par Jean Cailly, curé de Mondrainville, doyen de Fontenay, en présence de Pierre Macé, curé de Mouen, Louis de France et Thomas Le Monnier, curés de Baron, Jacques Mesrouze et François Cairou, vicaires à Grainville, et de Michel Salles, son successeur; service et trentain. — 1638, 14 mars, baptême, pour éviter péril, d'un enfant né hors mariage de Perrine Le Franc, présenté par 4 femmes, lesquelles, jurées de dire vérité, ont attesté uniformément que la mère leur avait dit qu'il appartenait et « luy avoit esté conceu » par Noël Pinet, de Christot, son maître, chez lequel elle était en service; — 18 avril, s'est présentée Marie Vallée, « femme préposée pour recevoir les enfantz », laquelle a présenté au curé une fille pour lui administrer le sacrement de baptême, qu'elle a dit avoir été produite sur terre par Jeanne Cardine, et qu'elle lui avait dit qu'elle lui avait été conçue par Jacques Binet, de Tournay, à présent demeurant à Bougy, ce que led. Binet a reconnu « précédent ce jour »; — 16 avril, inhumation dans le chœur de noble Jean de Bauches, s<sup>r</sup> de La Vallée, qui a fondé un obit d'une messe et vigiles des trépassés pour être fait chaque année le jour de son décès. — 1640, 23 décembre, baptême de Laurence Meset; m. Laurence Bauches, fille du feu s<sup>r</sup> de La Vallée Coulombelle. — « Du lundy dernier jour de décembre mil six centz quarante, avant midy, dans l'église de Tourville, à moy Michel Salles, p<sup>h</sup>re, curé de lad. paroisse, soy sont présentées Anne Flagaie, femme de Pierre Simon, Catharine Ménard, femme de Jean Blot, et Michelle des Mareschaux, femme de Pierre Cornu, chargées d'un enfant masle, me requérantz instamment que j'eusse à luy administrer le S<sup>t</sup> Sacrement de baptesme pour éviter le péril, lesquelles, jurées sur la vérité dud. enfant et deument inquisées de qui estoit nay et

issu icelluy enfant, m'ont dit qu'il estoit nay et produit de Renée Caignard, vefve pour l'absence de quatre à cinq ans qu'il y a que Jacques Thouesny, son mary, est party du pais pour s'aller promener, et qu'elles ont assisté au parturinaent; inquisées et jurées si elles ont congnoissance du père dud. enfant et de celui qui luy a conceu, attendu la longue absence dud. Thouesny, son mary, ont dit que non, mais que lad. Caignard leur a dit et déclaré que Pierre Maslon Les Fresnées, filz de deffunct le s<sup>r</sup> des Fontaines Maslon et de Marie Petit, luy avoit conceu au temps qu'elle estoit demeurante en leur maison en qualité de servante, qu'il estoit son seul et vray père et qu'elle luy donnoit; inquisées si dans le parturiment et durant les douleurs de l'enfantement elles luy ont pas remonstré qu'il falloit craindre l'ire de Dieu et qu'elle eust à descharger sa conscience louchant la vérité dud. enfant, attendu diversité de discours sur ce subject, ont dit ensemblement l'avoir informée de tout ce que dessus et qu'elle a tousjours persisté et dit que led. enfant appartenoit aud. Pierre Maslon, et qu'elle n'avoit jamais eu approchement d'autre que de luy depuis l'absence de sond. mary, ce qu'elles ont signé après lecture à elles faicte: cela fait pour fuir aux inconveniens, j'ay moy susd. curé administré le S<sup>t</sup> Sacrement de baptesme aud. enfant, et a esté nommé Jacques par Jean Blot filz Jean, présence de lad. Anne Flagaie, Catharine Ménard, de lad. des Mareschaux, et plusieurs autres, qui pareillement ont signé. » — 1641, 14 juillet, traité de mariage de Pierre Jardin, de Verson, et Madeleine Flagaie; mariage le 30.

1626. 2 août, délibération concernant l'enquête sur les terres vagues des paroisses: communes de Mouen et de Tourville, relevant du Roi; — 29 novembre, délibération sur mandement du vicomte de Caen, demandant déclaration de ceux qui possèdent héritages dépendant du domaine du Roi. — 1627, 25 avril, élection d'« ung procureur pour tous les autres paroissiens pour respondre à l'assignation faicte requeste de Germain Godefroy, antien trésorier, pour rendre ses contes par devant M<sup>r</sup> le bailli de Caen ou son lieutenant », nomination de « Jehan Oudier pour advouer et contredire les contes dud. Germain Godefroy; et pour les frais desd. poursuites, led. Jehan Oudier prendra ung sol pour feu sur lesd. paroissiens ». — 1628, 23 janvier, lecture et audience au prône de la grand'messe de trois mandements du Roi, l'un envoyé par le duc de Longueville, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Normandie, man-

dant de faire recherche des personnes de la religion prétendue et réformée portant les armes contre le Roi, ou ceux qui auraient quitté leurs maisons pour se réfugier aux villes rebelles du Roi; le second est un arrêt du parlement de Rouen contenant défenses à tous sujets du Roi de s'absenter et retirer aux villes rebelles et ennemies du Roi; sur quoi les paroissiens ont fait réponse qu'il n'y a que Jean Mahias, éc., sieur de Mouen et de Tourville, qui soit de lad. religion, et qu'il réside à Mouen en son lieu et domicile sieurial, et un nommé François Chedeau, menuisier, résidant à Tourville depuis un an, homme de journée; le 3<sup>e</sup> mandement, émanant du Parlement, pour collecte de deniers tant sur le peuple que sur le revenu de l'église et des ecclésiastiques pour délivrer les hommes captifs des Turcs à Tunis, « Arger et Marocq » : nomination du collecteur de la taille pour cueillir lesd. deniers : — 4 juin, sur mandement de Blondel, s<sup>r</sup> et châtelain de Tilly, lieutenant particulier civil et criminel du bailli de Caen, mandant aux paroissiens de déclarer quels héritages et maisons il y a en la paroisse dépendant du domaine du Roi : réponse des paroissiens qu'ils n'ont aucune connaissance qu'il y ait fiefs, rentes, maisons, terres, bois, ni aucuns héritages dépendant du domaine, et que s'il y a quelques héritages en la paroisse ils les possèdent en propriété; — 16 juillet, délibération sur le fait de la poursuite faite contre les paroissiens touchant les communes ou bruyères de Mouen et Tourville, prétendues des fiefs du Roi : réponse qu'elles appartiennent à Robert Du Vicquet, conseiller du Roi, son premier avocat... (lacérations), seigneur de Mouen..., que le Roi n'y a ci-devant prétendu aucun droit, qu'elles n'ont jamais été vendues lors des précédentes ventes du domaine, auxquelles les paroissiens ont droit de pâturage et de chauffage pour leurs bestiaux, suivant sentence donnée entre led. Du Vicquet et eux en la juridiction des eaux et forêts de la vicomté de Caen du 7 mars 1616; par ce moyen, led. Du Vicquet est obligé prendre fait et cause pour eux en lad. assignation : nomination de deux paroissiens pour lui faire sommation de prendre la suite de lad. assignation, et leur faire lever l'empêchement qui leur est donné auxd. communes, comme en étant seigneur tréfoncier, ou bien que les paroissiens aient à se retirer vers lui et le prier de les maintenir auxd. droits de pâture et chauffage; pouvoir aux deux députés de s'obliger lui payer, à la S<sup>t</sup>-Denis, pour chaque bête chevaline, bœuf et vache pâturants sur lesd. communes, deux deniers tournois par an, et pour chaque bête de ber-

gerie I denier de rente foncière et seigneuriale; — 15 août, lecture au prône de mandement du Roi et de M. de Longueville, gouverneur de Normandie, mandant à la noblesse de se préparer d'armes et chevaux pour le service du Roi, quand « ilz seront mandez ». — 1629, 8 juin, bannie du fouage à 3 s. 6 d. par feu. — 1629, assignation par le curé aux ecclésiastiques, nobles et tiers état, pour la réunion en l'hôtel de ville de Caen pour les États (en partie effacé par l'humidité). — 1630, 28 juillet, après publication du mandement de M. de Matignon, gouverneur de Normandie, ordonnant aux gentilshommes et à toute la noblesse de se préparer pour aller trouver le Roi en son armée, et enjoignant aux paroissiens de déclarer les gens nobles de la paroisse, déclaration que le seigneur spirituel et patron de l'église paroissiale est le chanoine de Goupillières, et le seigneur temporel Jean Mahias, éc., s<sup>r</sup> de Mouen et de Tourville, faisant sa résidence à Mouen, et qu'à Tourville il n'y a aucun gentilhomme fors Guillaume Bauches, éc., procureur syndic de la ville de Caen, résidant en lad. ville; — 10 novembre, élection de collecteurs; enjoint aux paroissiens de se présenter pour élire des hommes pour aller aux États et se trouver à Caen, en l'hôtel commun, le lundi 18 novembre; signatures et merces des paroissiens. « Germain Godefroy, François Morin et Simon Binet non vollut signer, led. Germain en me disant des injures me appellant caffart. » — 1631, 25 mai, déclaration que le total des héritages des payants taille ne se monte qu'à 9 acres 3 vergées 1/2, et que le reste des héritages appartient aux seigneurs et aux bourgeois de Caen; les dîmes appartiennent au curé, qui réside; aucun bois taillis ni de haute futaie; la rivière d'Odou sèpare les terroirs de Baron et de Tourville; les moulins appartiennent aux seigneurs; — 8 juin, assemblée sur mandement du parlement de Rouen, ordonnant élection de deux paroissiens solvables pour cueillir quelques deniers pour les pauvres et en faire rôle des seigneurs, gentilshommes, bourgeois, prêtres et paroissiens afin de les cotiser à somme raisonnable pour icelle être distribuée auxd. pauvres nécessiteux au nombre de 18, y dénommés, partie par maladie et l'autre partie fort nécessiteux : Jean Mahias, seigneur de Mouen et Tourville, ayant moulin et héritages en lad. paroisse, son fermier taxé à 5 sols; Fontaines, s<sup>r</sup> de « Dur Escu », Guillaume Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Collombelle, procureur syndic en la ville de Caen, Charles Baillehache, Jean Vautier, avocat en vicomté, Pierre Vautier, argentier à Caen, Fontaines, avocat

en bailliage, et M. de S<sup>t</sup>-Manvieux à cause de sa prairie et « prey Harenc », le curé Philippe Thouesny, etc. — 1632, 7 mars, pour satisfaire au mandement du Roi et des officiers du Roi aux forêts et chasses du bailliage de Caen, dont le curé Philippe Thouesny a fait lecture au prône, déclaration des paroissiens qu'ils n'ont ni chiens, ni armes, ni filets, « et qu'ilz sont inhabiles de faire la chasse à telz anymaux, et qu'ilz supplient Mess<sup>rs</sup> de les excuser de telle exercice » ; — 21 mars, nomination de Gires Binet, collecteur de la taille, pour cueillir les deniers pour les étapes, savoir, 15 livres, et 105 sols pour les frais de la collection desd. deniers ; — 10 octobre, issue de la messe, pour répondre et plaider contre Jacques Le Peltier, bourgeois de Caen, en l'absence de Jean Godefroy, premièrement élu procureur, nomination de Germain Godefroy, qui a volontairement accepté lad. charge, auquel les paroissiens ont accordé 9 sols par jour pour ses peines et vacations, ce faisant led. procureur s'oblige faire les poursuites jusqu'à sentence définitive, et ne pourra accorder sans le consentement des paroissiens ; le même jour, après midi, puis avant vèpres, se sont présentés d'autres paroissiens qui ont donné plein pouvoir aud. procureur. — 1633, 16 janvier, pour satisfaire au mandement du grenier à sel de Caen, demandant un certificat déclarant les ecclésiastiques et nobles des paroisses non imposés au rôle du sel, et le nombre des personnes domestiques et leurs maisons, déclaration que les enfants de feu Guillaume Bauches, éc., syndic de la ville de Caen, sont à présent en lad. ville et ne viennent à Tourville que pour faire l'aoint, M<sup>e</sup> Pierre Cagnard dit « Grand Chan », Marguerin Meuldrac, Jouachin Meuldrac, qui labourent leurs terres et font leur résidence à Caen, et pour les dîmes il y a eu un cheval et deux hommes pour recueillir la dîme, qui ont pris leur dépense chez Jacques Le Pelletier durant « l'outage » dernier, moyennant 25 l. t. pour la nourriture des hommes et chevaux, au nom du curé, qui a payé la dépense, attendu qu'il est seul en sa maison. — 1634, mardi 16 mai, pour obéir au mandement de l'Élection, les paroissiens ont commandé aux collecteurs d'asseoir toutes les personnes demeurant en lad. paroisse et labourant les terres dud. terroir, soit à leur nom ou à ferme ou à moitié, lesquels ont déclaré que les seigneurs de Tourville, M. de Colombelle, M. de La Fontaine, syndic de la ville de Caen, et M. de La Vallée, enfants de Guillaume Bauches, éc., syndic de la ville de Caen et bourgeois, lesquels font labourer leur terre à ferme et l'autre partie à moitié, etc. (suit

la liste). — 1635, 4 novembre, se sont devant le curé présentés et assemblés les paroissiens en commun et général de la paroisse, auxquels il a remontré qu'il était nécessaire d'élire un d'entre eux pour faire la fonction de trésorier en leur église, afin de pourvoir à la conservation des titres concernant les rentes et le revenu du trésor et autres choses nécessaires pour l'entretien de l'église et continuation du service divin, attendu que le temps des trésoriers précédents est expiré, tous lesquels, dûment jurés ainsi qu'il est requis, ont dit qu'ils [nommaient pour faire lad. charge la personne de, rayé (acte préparé à l'avance), et remplacé par :] « me supplioient d'avoir agréable de faire lad. charge de thrésorier en leurd. eglise comme estant leur curé, et que j'aurois plus de soin de ce faire qu'aucun autre ». ce que led. curé a volontairement accepté ; et lui ont donné pouvoir et autorité de faire et gérer tout ce qui est nécessaire pour led. trésor, se saisir des lettres et titres concernant le trésor, pour en tenir compte à la fin de son temps, qui est pour 4 ans, etc. ; — 25 novembre, délibération sur la volonté du Roi et l'ordonnance des commissaires généraux pour le fait des bruyères, terres vaines et vagues, bois et autres biens qui pourraient appartenir au Roi en cette paroisse, sujets en la taxe de francs-fiefs et nouveaux acquêts : déclaration des paroissiens qu'en cette paroisse il y a une bruyère ou lande vulgairement appelée la bruyère de Mouen, terre ingrate et inutile, laquelle n'a jamais servi à aucun labour comme du tout infructueuse et d'aucun rapport, laquelle relève des fiefs d'Esquey appartenant à Robert Du Vicquet, sieur de lad. seigneurie et paroisse de Mouen, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé et son premier avocat général en Normandie, à raison de quoi ils sont sujets en plusieurs redevances comme les manants et habitants de Mouen et hameau de Colleville à cause du chauffage et du pâturage de leurs bestiaux ; et le Roi n'a aud. lieu aucun fief, terre ni rente. — 1636, 16 mars, sur mandement de l'Élection, choix d'un paroissien capable de porter les armes pour le service du Roi ; 23 mars, nouvelle élection dud. soldat Bastien Oeuquier, dit L'Orme, qui s'est volontairement accordé à lad. élection, parce que les paroissiens lui ont délivré 8 l. 10 s. et promis l'habiller et lui fournir ce qui est nécessaire pour équiper un soldat, ensemble de l'exempter de taille et de sel, et lui promettent, en cas qu'il revienne « estropiart » ou mutilé, tellement qu'il ne puisse gagner sa vie, de le nourrir et entretenir de ce qui lui sera nécessaire le reste de ses jours ; —

20 avril, pour aviser le moyen de payer 44 l. 12 s. 7 d. pour habiller, équiper et salarier le soldat qu'il a convenu envoyer servir le Roi en ses armées, imposition au marc la livre du principal de la taille : chacun paiera librement et volontairement pour éviter aux frais qu'il conviendrait faire s'il fallait homologuer, sinon, l'homologation du présent certificat aura lieu aux dépens des refusants : — 20 juillet, destitution du custos et soumission d'en bailler un autre au curé pour le servir : — 23 novembre, sur mandement de l'Élection de Caen touchant la recherche des soldats ci-devant fournis pour la recrue du régiment de Picardie, déclaration des paroissiens que led. soldat par eux fourni a continué le service et n'est point revenu comme plusieurs autres, à ce que l'on dit, au moins n'en ont eu aucune connaissance, avec protestation, s'ils avaient aperçu son retour, de l'appréhender et le mettre entre les mains de la justice pour être puni selon la rigueur de la loi. — 1637, 10 mai, a remontré le curé aux paroissiens qu'il lui avait été mis entre les mains une taxe des commissaires ordonnés sur les franchises et nouveaux acquêts au ressort de Normandie comme la fabrique de Tourville est taxée à 6 livres 5 sols, plus 12 s. 6 d. pour les 2 sols pour livre, avec sommation de payer lad. somme et de porter au commis à ce député en la ville de Caen, pres le château, où est logé Corimbent, à ce commis, les contrats d'acquisition, aveux et dénombrements, baux à ferme, tant anciens que nouveaux titres, et toutes autres pièces servant à la justification du revenu, lesquels paroissiens l'ont prié d'y satisfaire et payer lesd. sommes, promettant de le rembourser quand ils auront commodité, ce qu'il a promis faire, et pour les contrats, titres et aveux, ont déclaré qu'il n'y en a aucun ni aucunes terres, rentes ni revenu au trésor et fabrique de leur église, et qu'ils doivent s'imposer pour satisfaire aux réparations de l'église et à l'entretien du divin service selon leurs facultés : — même jour, pour l'exécution du mandement de l'Élection, élection de Jacques Caignard et Robert Godefroy, paroissiens, pour comparoir le jendi suivant en l'auditoire de lad. juridiction, neuf heures du matin, pour faire nomination avec les députés des autres paroisses d'un receveur des étapes, à faute de quoi lesd. élus porteront les « eventz » de leur négligence sans y appeler les autres paroissiens. — Après un mariage du 12 septembre 1637, délibération préparée à l'avance, dont les blancs (date, noms des délibérants et des élus n'ont pas été remplis, et qui n'a pas été signée : assemblée des paroissiens, nobles, bourgeois et roturiers

en commun et en général, qui, afin de pourvoir à ce que les blés pour l'avenir ne soient gâtés et mangés par les bêtes et bestiaux des particuliers dont il y a grand nombre en cette paroisse arrachés et dérobés à la saison par les malveillants, tant de nuit que de jour, établissement de gardes et messiers afin d'y avoir l'œil et prendre garde tant de nuit que de jour et par leur diligence obvier aux abus, dégâts et pertes qui pourraient arriver à leurs blés tant par les bêtes que malveillants, auxquels ils ont donné pouvoir, sous le bon plaisir de justice, d'arrêter et mener au parc du Roi tous les bestiaux trouvés « desgaster » et manger lesd. blés, et même entre les blés si elles ne sont « fichées » et attachées ensemble, appréhender et emprisonner les personnes trouvées en flagrant délit ; pour le salaire et récompense desd. gardes, on leur accordera... (blanc) par acre de blé, et à ce moyen ils seront tenus répondre du dommage fait auxd. blés. — 1638, 14 mars, à la requête d'Adam Godefroy, élu assesseur collecteur pour la haute échelle le 7, et en vertu de mandement donné le 8 par Le Neuf, élu en l'Élection de Caen, ajournement par le curé à Robert Godefroy, paroissien et taillable, à comparoir le lendemain à Caen en l'Élection, pour se voir condamner, si faire se doit, à entrer en son lieu et place pour faire lad. charge comme le plus aîné ; assignation au général de la paroisse à comparoir comme dessus pour être présents à voir vider lad. cote, si faire le veulent : — 22 août, assemblée des paroissiens, instance et requête de Robert Godefroy, paroissien, exhibant et montrant à la main une relation d'exécution sur lui faite requête du receveur du domaine de Caen pour avoir paiement des deniers du fouage et monnage, requérant led. Godefroy led. fouage être banni pour être recueillis les deniers d'icelui sur chaque paroissien, suivant la coutume, de 3 ans en 3 ans : bannie au rabais, mise à prix à 10 sols par Germain Godefroy, adjudgé aud. Robert à 5 sols 6 deniers, à charge d'acquitter tous les frais faits et à faire pour led. fouage et d'en acquitter la paroisse ; — 29 août, sur mandement de Le Royer, commissaire général pour la levée des troupes en Basse-Normandie, élection uniforme de Guillaume Cornu pour servir le Roi en ses armées, et se sont soumis le rendre à Caen et le livrer au commissaire dans les jour, heure et lieu portés par led. mandement ; « et leur ay mis led. mandement entre les mains » ; — le même jour, instance et requête du curé, trésorier de l'église, bannie des fruits et pommes du cimetière appartenant au trésor au plus offrant et dernier enchérisseur, à

charge de garantir et payer les deniers entre les mains du trésorier dans le jour même de l'adjudication ou de donner caution, pour être employés aux choses urgentes et nécessaires à lad. église : adjudication au curé pour 14 livres, au cas où le dimanche suivant il ne se présente autre enchérisseur ; — 5 septembre, continuation de lad. banuie ; s'est présenté Nicolas Le Lièvre, éc., sieur du Moulin, de Mouden, qui, pour l'utilité du trésor, a enchéri à 14 l. 5 sols et a été déclaré adjudicataire ; faute de satisfaire aux charges, l'adjudication faite au curé aura son plein et entier effet ; — 10 octobre, en exécutant le vouloir du Roi porté par le mandement du sieur d'Aligre, conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils, intendant de la justice, police, finances et armées en la généralité de Caen, et de Croismare, trésorier général des finances en lad. généralité, commissaires députés du Roi pour la levée de la subsistance de ses armées en la généralité, élection de Germain Godefroy et Marin Crevet, meunier, pour être, avec Jacques Caignard, Robert Godefroy, Abel Binet, à faire la distribution et collection des deniers et denrées portés par led. mandement et en acquitter bien et dûment les paroissiens, et à ce moyen seront quittes de faire aucune charge en la paroisse jusqu'en leur tour, rang et degré ; — 24 octobre, sur sentence du grenetier au magasin à sel de Caen, déclaration qu'il n'y a d'ecclésiastiques à Tourville que le curé tout seul en sa maison, et aucun noble ou autre non imposé au rôle du sel (nouvelle délibération le 1<sup>er</sup> novembre : le curé est seul en sa maison, sauf au mois d'août, où il prend un homme pour conduire un cheval à recueillir ses dîmes, etc.) ; — 19 décembre, après lecture au prône d'un mandement du vicomte de Caen, instance du procureur du Roi et du contrôleur du domaine de lad. vicomté, touchant le dénombrement des possédants terres en chaque paroisse de la vicomté, déclaration des paroissiens qu'il y a à Tourville deux fiefs, celui de Fierville, appartenant au sieur de Mouden, celui de Montgautier, appartenant au seigneur de Mondrainville, plus un colombier appartenant à Nicolas Le Lièvre, éc., s<sup>r</sup> du Moulin ; pas de fiefs, terres ni rentes dépendant du domaine du Roi. — 1640, 8 juillet, après vêpres, se sont assemblés dans le presbytère les paroissiens en fait commun, lesquels ont nommé leurs procureurs Gilles de St-Germain et Guillaume Flagaie pour gérer, faire et négocier les procès et affaires mus et à mouvoir en leur paroisse en fait commun et général, et spécialement pour comparoir le lendemain en l'Élection afin de répondre en la cause entre eux et Jacques Devi-

natz, l'un des paroissiens, élu par le général assesseur et collecteur pour la haute échelle, et autres affaires ; remboursement de leurs débours et 8 sols par jour pour leurs dépens ; — 14 octobre, pour satisfaire au mandement envoyé de par le Roi et Charles Le Roy, s<sup>r</sup> de La Poterie, intendant de la justice, police et finances en Normandie au département et ressort de la généralité de Caen, et François du Tillet, s<sup>r</sup> de Beaulieu, touchant la subsistance des gens de guerre, élection de Guillaume Meurdrac et Guillaume Flagaie pour asseoir et lever les deniers de lad. subsistance ; — 11 novembre, assemblée pour donner consentement aux assesseurs collecteurs par eux élus de la subsistance ou étapes, pour la cotisation des bourgeois à Tourville comme tenant et faisant valoir héritages en icelle : ils sont d'avis qu'ils soient imposés, savoir, Marie Le Petit, veuve du sieur des Fontaines Maslon, à 12 livres, Jean Baillehache à 10 livres, Pierre Caignard Grand Champ à 6 livres, etc. — 1641, 20 octobre, sur mandement de M. de La Potherie, de MM. du Tillet et Sarrasin, conseillers du Roi, touchant les étapes, charge aux deux assesseurs collecteurs d'employer au rôle les bourgeois et de les asseoir en leur âme et conscience à ce qu'ils peuvent porter, et à la diminution de la paroisse, « les pauvres habitants et taillables ne pouvant plus supporter le fardeau d'icelle », selon le pouvoir à eux donné par led. mandement ; suivent les noms et taxes desd. bourgeois ; — 21 novembre, annulation du certificat précédent concernant l'assiette des bourgeois aux étapes ; répartition sur les paroissiens de la somme à laquelle les bourgeois avaient été taxés, en déduisant 18 livres que les bourgeois ont librement données pour aider aux paroissiens à satisfaire aux étapes, ce que les paroissiens taillables ont librement accordé. — Élections de collecteurs, de trésoriers, de procureurs pour la paroisse ; enrôlements et dérôlements, bannies des pommes du cimetière, etc. — A la fin du registre : « L'ordre des assesseurs collect. pour la taille de la parr. de Tourville » : liste de 1627 à 1644 ; même liste pour les assesseurs collecteurs du sel de 1626 à 1644.

Audiences de contrats concernant : Nicolas Baillehache et G. de Maslon, sieur des Fontaines, bourgeois de Caen (1626) ; Robert Caignard, greffier du magasin à sel de Caen (1629) ; Jean Vautier, avocat en vicomté à Caen (1630, 1633) ; Robert Caignard, s<sup>r</sup> de La Griselière, greffier au magasin à sel de Caen (1632, etc.) ; Jean Vautier, s<sup>r</sup> de La Fontaine, avocat et bourgeois de Caen (1634) ; Guillaume Caignard, s<sup>r</sup> de La Croix, assesseur en la vicomté de Caen, et

Robert Caignard, s<sup>r</sup> de La Griselière, son frère, greffier ordinaire au grenier et magasin à sel de Caen (1635); Pierre de Boisramey, vicaire d' « Yville sur Sayne » (acquéit en 1632 de terre à Tourville au tabellionage de Pont-Audemer pour le siège de Bourg-Achard, (1637); Marguerite Maxienne, bourgeois de S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen (1641), etc. — 1638, 10 octobre, audience de contrat faisant mention comme Nicolas et Pierre dits Meurdrac, frères, bourgeois de Caen, fils et héritiers de Jean, ont vendu à Joachim et Guillaume dits Meurdrac, frères, tout et tel droit de succession, tant en meuble que héritage, qui leur pourrait appartenir après la mort d'Ysabeau Godefroy, veuve de Jean Meurdrac, de Tourville, « leur grand », tant à Tourville qu'autre lieu, moyennant 36 livres et 60 sols de vin, à condition que les acquéreurs seront tenus d'acquitter les vendeurs vers lad. veuve de la pension en quoi ils se seraient obligés par accord verbal, led. contrat passé le 17 juin 1636 devant Caumont et Du Rosier, tabellions à Cheux. — 1639, 6 mars, audience de vente de vieille mesure ayant servi de grange, « assise au hamel és Godefrois, à t'reaume », etc.

E. Suppl. 970. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 93 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1642-1705.** — « Registre des consentements, baptêmes, mariages et inhumations, depuis le 22<sup>e</sup> de juin 1642 jusqu'au 13 may 1662 » Endommagé par l'humidité. — Michel Salles, curé. — En tête, ordres des collecteurs pour la taille et pour le sel, de 1642 à 1659. — 1643, 18 mars, se sont présentées Philippine Stot, de Tourville, et Catherine Le Maréchal, de Savenay, demeurant à présent à Mouen, servante aux moulins de Cheux, qui ont présenté un enfant au baptême, déclarant avoir été priées par Pierre Morin, meunier auxd. moulins de Cheux, de l'apporter pour le baptiser à sa requête, et qu'il a été produit par Marguerite Vallée, veuve d'André Le Franc, du fait dud. Morin. — 1644, 6 mai, traité de mariage de Paschal Sallet, imprimeur, de la ville de Troyes en Champagne, à présent demeurant à Caen, et Marguerite Mirey, de Vicux, a présent demeurant à Tourville, lesquels se sont promis réciproquement la foi et de s'épouser l'un l'autre, avec ce qu'ils peuvent avoir, se réservant à ce que Thomas Mirey, frère de lad. Marguerite, volontairement leur pourra et voudra donner en faveur dud. mariage; et est entendu que ce qu'il leur donnera et ce qu'ils pourront avoir, en cas que led. Sallet

allât de vie à trépas avant lad. Mirey et sans hoirs, le tout retournera au nom et ligne de lad. Marguerite, et, sans lad. clause, le mariage n'aurait été conclu; présents Pierre Caignard, s<sup>r</sup> de Grandchamp, bourgeois de Caen, frère en loi de lad. Marguerite, etc.; le curé a reçu leur promesse et les a affidés; 17 mai, mariage; — 25 août, inhumation dans le chœur de Laurence de Bauches, fille de feu Jean, s<sup>r</sup> de La Vallée, apportée la veille à Tourville. — 1648, 22 septembre, mariage de Julien Brossard, écuyer, s<sup>r</sup> des.. (lacune) et de La Pierre, fils de Constantin, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Martin, et de Jeanne de La Pommeraye, et Catherine de Gosselin, veuve d'Antoine Quesnel, éc., sieur de Bouleville, fille de Thomas, écuyer, et de Marie Scelle. — 1650, 6 avril, nomination d'une fille née il y a 5 ans environ pour Guillaume de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Coulombelle, et de sa défunte épouse, nommée Marie par Renée de Bauches, sa tante, en présence de Guillaume de Bauches, s<sup>r</sup> de La Fontaine, son oncle. — 1651, 8 octobre, mariage à Mouen d'Adrien de Bauches, éc., s<sup>r</sup> des Hédis, et Marie Le Lièvre; 19 novembre, baptême de François, fils des mêmes; parrain, François de La Rivière, seigneur de Missy, vicomte d'Évrecy; m., Anne de Vernay, veuve de Pierre Fontaine, éc., s<sup>r</sup> de Neuilly. — 1652, 24 septembre, baptême de Jean de Bauches, fils des mêmes; p., Jean de La Court, s<sup>r</sup> de La Chapelle; m., Marie Le Got, mère dud. s<sup>r</sup> des Hédis. — 1653, 2 octobre, baptême de Françoise, fille de Guillaume de Bauches, s<sup>r</sup> de Coulombelle, et d'Anne Larcher; m., Françoise Le Sens; p., Pierre Raquidel, curé de La Graverie. — 1658, 13 mars, baptême de Guillaume de Bauches, fils des mêmes; p., Guillaume de Bauches, s<sup>r</sup> de La Fontaine, syndic de Caen; m., Anne Mahias, fille du s<sup>r</sup> de Tourville; — 23 juin, baptême de Jacques, fils desd. Adrien de Bauches, s<sup>r</sup> des Hédis, et Marie Le Lièvre; p., Jacques Ruaut, aumônier en l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, prieur de « Septventz » dépendant de lad. abbaye et de « Partené » en Anjou. — 1660, 16 mai, inhumation de Michel Sales, curé (acte en partie lacéré); il signait Salles; led. acte et les suivants par « M. Sales », faisant les fonctions curiales. — Annexée, « copie tirée d'une feuille de papyer ou estoit la recherche exacte du temps où avoit esté baptisé un des fils de Adrian de Bauche, escuier, s<sup>r</sup> des Hédis, qui s'appelle Monsieur de Colombelle, du quel on ne trouve point le baptême dans les registres où on les inscrit. S'en suit la copie. Quand au fils du s<sup>r</sup> des Hédis qui s'appelle M<sup>r</sup> de Colombelle, je ne puis rien en dire avec certitude s'il a esté baptisé ou nom,

n'en trouvant rien dans les registres de mes prédécesseurs, mais seulement m'en étant informé à plusieurs personnes dignes de foy et mesme à la fille de la sage-femme aagée viron cinquante ans. qui m'ont assuré le sçavoir, les uns pour l'avoir veu baptiser par feu M<sup>re</sup> Michel Sale, cy-devant curé de la paroisse de Tourville, les autres pour l'avoir appris, ce qui fait qu'il y a tout lieu de croire qu'il a esté ondoyé sans estre nommé et ce dans le mois de mars mil six cents cinquante quatre, suivant le raport qui m'en a esté fait par damoiselle Marie Legot, mère du s<sup>r</sup> des Hédis, Pierre Stot, aagé de viron cinquante ans, Françoise Onfroy, Perrinne Milette, et plusieurs autres, ce que moy soussigné, prestre, curé dud. lieu de Tourville, ay délivré aud. s<sup>r</sup> Deshédis pour luy valoir et servir ainsi que de raison, ce dix<sup>e</sup> jour d'octobre mil six cents quatre-vingt et un, ce que moy, p<sup>re</sup>, curé dud. lieu soussigné, je recopié par précaution (et ce pour avoir veu le signe dud. de Bouttemont cy-devant curé), en l'année 1703 au mois de décembre. G. Le Courtois. »

1642, 22 juin, assemblée des paroissiens taillables, même aucuns des bourgeois de Caen possédants biens en la paroisse, pour nomination de personnes solvables pour asseoir et cueillir à l'acre, sur les héritages du terroir, 60 livres en principal et les deux sols pour livre, pour la taxe en quoi ils ont été réduits par les commissaires du Roi tenant la Chambre souveraine au château du Louvre, pour le droit d'amortissement à cause du droit que les habitants ont à la bruyère de Mouen ; ne seront pas compris à cette taxe le s<sup>r</sup> de Villers Du Rescu, le s<sup>r</sup> de La Fontaine Coulombelle, ni son frère, pour ce qu'ils ont « moyenné » la diminution de la première taxe, etc. ; — 6 juillet, nomination de Jean Mahias, s<sup>r</sup> de Mouen et de Tourville, pour assister comme noble à lad. taxe et assiette, de quoi il sera encore supplié au nom de la paroisse ; — 9 novembre, délibération pour établir personne d'entre les paroissiens ou autre capable pour poursuivre et faire vider le paiement et la répétition des 66 livres que la paroisse avait été contrainte payer au receveur des droits d'amortissement, laquelle somme il avait été condamné par corps et biens rendre aux paroissiens ; — 21 décembre, élection d'asséeurs collecteurs des deniers de la taille, crues et subsistance pour 1643, suivant le mandement de Charles Le Roy, s<sup>r</sup> de La Potherie, intendant de Caen, et Roger Sarazin, s<sup>r</sup> d'Harmanville, trésorier de France, commissaires députés pour procéder au département desd. deniers. — 1644, 26 juin, délibération concernant la

bruyère, dont ils jouissent en payant au seigneur, par chaque bête l'exploitant, 2 deniers par bête chevaline, boeuf ou vache, 1 denier par bête à laine, de rente foncière et sieuriale, comme il se voit par copie délivrée au greffe de la réception des enchères sur les parts et portions du domaine de la vicomté de Caen du 12 octobre 1628, accordant à Robert Du Viequet, en son vivant avocat général du Roi au parlement de Normandie, mainlevée desd. communes et bruyères de Mouen, Tourville et hameau de Colleville, comme seigneur tréfoncier, et être icelle du domaine ancien de sond. fief de Mouen qui fut d'Esquey, etc. ; — 26 juin, autre délibération sur mandement des commissaires généraux, signifié aux paroissiens et affiché par le custos en la grande et principale porte de l'église pour plus grande notoriété. — 1646, 30 septembre, délibération pour aviser d'un lieu ou place pour mettre la cloche de l'église autre que celui où elle est présentement, parce qu'étant au gable de l'église, dans une fenêtre, les vents s'entonnent par icelle, qui causent et apportent de grandes ruines à la couverture de la nef, pour obvier auxquels inconveniens et pour l'ornement de l'église, décision de faire faire sur le gable du milieu de l'église un clocher ou pyramide de carreau, ainsi qu'il y a à la chapelle de Colleville ; le curé prié de faire venir maçons et manœuvres pour faire le devis et convenir du prix : contributions volontaires. — 1649, 27 juin, délibération en exécution du mandement pour la subvention et nourriture des pauvres : les paroissiens ont déclaré qu'encore que tous soient dans la nécessité et réduits à acheter le blé pour s'en nourrir à cause des grêles dont ils furent affligés par deux fois l'année précédente, néanmoins ils reconnaissent que deux ou trois dans leur paroisse sont contraints de mendier, auxquels ils s'obligent pendant le temps porté aud. mandement délivrer 20 s. par semaine par les mains du curé, qui s'est pareillement soumis de contribuer de sa part. — 1654, 6 décembre, élection d'asséeurs collecteurs selon le mandement envoyé par Morant, intendant. — 1657, 30 décembre, sur mandement de d'Aligre, intendant de la justice, police et finances sur les troupes de la généralité de Caen touchant les étapes et subsistance des gens de guerre, nomination d'asséeurs et collecteurs desd. étapes et subsistance. — 1661, 20 mars, devant Jean Le Boucher, curé de Tourville, licencié aux droits, notaire apostolique au diocèse de Bayeux, adjudicataire année présente de lad. cure et bénéfice de Tourville, nomination de trésorier, procuration pour comparoir en bailliage à

Caen au procès pendant entre Mathieu « Saales », desservant en lad. église, et Thomas Duulge, se disant prétendre droit à lad. cure et en cette qualité ayant fait arrêter les grains de la dime, sous prétexte de prétendues réparations et réédifications des maisons presbytérales, etc. — Nominations de collecteurs, procureurs, messiers, custos ; procédures concernant les impositions ; assignations ; frais de justice ; bannies du fouage ; bannies de la chapelle St-Laurent ; taxe sur la bruyère ; traités de mariage, etc.

Audiences de contrats concernant : Charles Meurdrac, s<sup>r</sup> de La Fontaine, greffier ordinaire au bailliage de Caen ; Jean Vaultier, s<sup>r</sup> de La Fontaine, avocat, bourgeois de Caen ; Jean Néel, éc., s<sup>r</sup> de La Boulonnrière, avocat du Roi en l'Élection de Caen (1642) ; François Malherbe, éc., s<sup>r</sup> du Bouillon, président et trésorier général de France à Caen (vente de terres à Tourville, Mondrainville et Mouen, 1643) ; Nicolas Blouet, bourgeois de Paris (1643) ; Guillaume de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de La Fontaine, procureur syndic de la ville de Caen (1644, 1646, etc.) ; Jean de Baillehache, fils de feu Charles, bourgeois de Caen (1644) ; Jean Le Tellier, sieur de La Vacquerie, élu en l'Élection de Caen (1646) ; Jean de Baillehache, s<sup>r</sup> de La Chaussée, bourgeois de Caen (1649) ; Guillaume de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Coulombelle, syndic de la ville de Caen (1655), etc. — 1644, 24 avril, lecture d'un brevet, passé le 19 devant les tabellions de Cheux, comme François Bisson, de Mondrainville, aurait baillé une vache de poil noir à François Stot, de Tourville, pour lui garder et nourrir pendant 2 ans, moyennant 70 sols par an, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance. — 1658, 12 mai, lecture et audience de contrat devant Le Sueur et Chrestien, tabellions à Caen, le 8 dud. mois, comme Adam Godefroy, demeurant à Secqueville-en-Bessin, a vendu à Guillaume de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Coulombelle, syndic de l'hôtel commun de la ville de Caen, six vergées de terre en 2 pièces, partie en pré et partie en terre labourable, closes en partie de haies, en la delle de Bourqueville, moyennant 300 livres en principal et vin ; en marge : pre de Bourqueville.

E. Suppl. 971. — GG. 4. (Registre) — Petit format, 25 feuillets, papier.

**1662-1665.** — F<sup>o</sup> 1. « Mémoire des obitx fondez en l'église de Tourville » : le 25 février, pour Guillaume de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Colombelles, une messe de requiem avec un libera, pour ce, au célébrant 10 s.,

au custos, 2 s., au trésor 8 s. ; le 25 juin, pour Guillaume Cagnard, s<sup>r</sup> de La Croix ; le jour Toussaint et le lendemain, pour M. de Colombelles, père du susdit, sur la tombe du donateur devant la chapelle Notre-Dame. — F<sup>o</sup> 3 Registre des baptêmes, inhumations et mariages faits en l'église de Tourville par Gilles Nicole, curé dud. lieu (1664-1665). 1664, 17 février, baptême de Robert, fils de Pierre Mahias, éc., et Germaine Symon (led. Robert inhumé le 25) ; — 27 novembre, cérémonies du baptême de Jean Symon, en présence de Catherine Menard, sage-femme, qui avait baptisé l'enfant à la maison. — 1665, 8 mars, cérémonies du baptême d'un enfant pour Michel de Maslon, s<sup>r</sup> des Fontaines, et Marguerite Le Normand, sa femme, nommé Michel par Gédéon « Le Sang », curé et doyen de Périers, et par Anne Larcher, veuve du s<sup>r</sup> de Colombelles, présents Guillaume de Bauches, éc., leur fils, Marie Cagnard, sage femme, qui avait baptisé l'enfant à la maison par nécessité (led. enfant inhumé le 9). — F<sup>o</sup> 6. « Registre des baptesmes faicts et célèbres en l'église de Tourville en l'année 1662, suivant une feuille de papier que j'ay trouvée dans des lettres. » Inhumations en lad. année. Signé G. de Boutemont.

De l'autre côté : « Registre des élections de collecteurs de taille, sel et autres deniers du Roy, délibérations et autres affaires concernantes le bénéfice de Tourville, fait par nous, Gile Nicole, p<sup>bre</sup>, curé dud<sup>t</sup> lieu, à commencer l'an 1664. » Élections de collecteurs, de trésoriers, bannie des pommes du cimetièrre, opposition à mariage et désistement, audiences de contrats, etc. 1664, 13 janvier, audience de contrat de vente par Jean de Baillehache, bourgeois de Caen, de 6 vergées 1/2 de terre à Tourville, delle des Carrières, jouxtant Guillaume de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de La Fontaine, acquéreur, moyennant 250 livres nettement, led. contrat devant Le Sueur et Guillaume Delaporte, tabellions à Caen, le 19 décembre 1663 ; — 3 février, nomination de Thomas Binet en remplacement de Jacques Binet, qui voulait se faire décharger de la collection du sel, à quoi il avait été élu, vu son âge septuagénaire ; — 13 avril, jour de Pâques, adjudication du gros pain de la charité et du bran ; — 29 juin, reconnaissance de Jean Baillehache, bourgeois de Caen, trésorier de l'église, d'être saisi, tant par le curé que par les paroissiens, de la charge et papier de recelte du revenu annuel du trésor de l'église, en présence de Michel de Maslon, s<sup>r</sup> des Fontaines ; — 29 juin, nomination de Jacques Viel et Guillaume Godefroy, avec pouvoir de faire, à leur âme et cons-

cience, l'assiette et collection, en conformité de la sentence rendue le mercredi précédent en bailliage à Caen pour payer les grosses réparations des maisons dépendant du presbytère, et ce par acre et à raison de ce que chacun des possédants héritages peut avoir ; — 29 juin, déclaration des paroissiens qu'ils n'ont autre terre vague qu'une bruyère située dans la paroisse de Mouen, dont ils ont toujours joui et possédé avec ceux de Mouen, pour quoi ils ont avec eux payé les taxes levées ci-devant pour lad. bruyère ; — 1<sup>er</sup> août, pour éviter aux frais qu'ils pourraient encourir par la sommation faite le même jour par Guillaume Godefroy, collecteur en partie des deniers des grosses réparations du presbytère, aux fins d'élire un gentilhomme pour lui aider à icelle, les paroissiens nomment Guillaume Le Liepvre, éc., s<sup>r</sup> du Val, possédant héritages en ladite paroisse ; — 28 septembre, élection de procureur syndic pour agir aux affaires de la paroisse, et particulièrement au procès pendant entre les paroissiens et Marin Maizet fils Pierre pour le fait de la taille : nomination de Germain Meurdrac, avec pouvoir de poursuivre le procès sans pouvoir transiger sans le consentement des paroissiens ; avec ses frais et débours, on lui accorde 10 sous par jour qu'il y vaquera. — Un feuillet coupé, avec mention suivante à la page précédente : « En la page suivante estoit un traicté de mariage, baillé aux parties ainsy qu'ils l'ont requis. » — 1665, 14 mai, demande de 65 sols par led. Meurdrac, élu procureur pour poursuivre led. procès, pour être lad. somme par lui avancée et fournie aux gens du Roi : il les recueillera au marc la livre sur le pied du rôle de 1664, aux fins de la délivrance d'une vache pour ce prise et mise au parc à Mondrainville, en ce compris tous les frais de lad. exécution ; — 7 juin, Meurdrac recueillera également sur les paroissiens 12 livres au marc la livre.

E. Suppl. 972. — GG. 3. (Registre.) — Petit format, 64 feuillets, papier.

**1668-1674.** — G. de Boutemont, curé. — Bap-  
têmes : 1671, 1<sup>er</sup> mars, Guillaume Binet ; p., Guil-  
laume de Bauche, éc. (il fait un « merq ») : 1673,  
20 juin, Marie-Anne Caignard, en présence de Gédéon  
Le Sens, curé de Périers, doyen de Douvres. — Ma-  
riages. — Sépultures : 1668, 16 mai, Françoise de  
Bauches, fille de Guillaume, écuyer, s<sup>r</sup> de « Coulom-  
belle », et d'Anne Larcher, 14 ans 8 mois, inhumée  
proche l'autel de Notre-Dame ; 1669, 3 mars, Antoine  
de Mas, fils de François et de Renée Caignard ;

1<sup>er</sup> octobre, Adrien Caignard, en présence de Fran-  
çois Besongnet, curé de « Mondreville ». — Recou-  
vert de parchemin de 1602, fragment de procès.

E. Suppl. 973. — GG. 6. (Cahier.) — Moyen format, 9 feuillets,  
papier.

**1673-1677.** — G. de Boutemont, curé. — 1673,  
23 juillet, se sont présentés Ignace Trouvey, résidant  
à Tourville depuis 5 à 6 ans, déclarant ne connaître  
ses père et mère, ayant été trouvé et porté à  
l'hôtel-Dieu de Caen, et Roberde Simon, pour les  
affiler au sacrement de mariage ; le 19 octobre,  
leur mariage. — 1674, 21 janvier, baptême de Ber-  
trand, fils de Pierre Mahyas, éc., s<sup>r</sup> du Clos, et de  
Germaine Simon ; — 9 juillet, inhumation dans  
l'église d'Anne Mirey, veuve de Pierre Caignard,  
s<sup>r</sup> de Grand Champ, bourgeois de Caen. — 1676,  
inhumations : 20 octobre, de Jean d'Éterville, fils  
Pierre ; 5 novembre, de Pierre d'Éterville, fils Phi-  
lippe ; 16 novembre, de Marie d'Éterville, femme de  
Pierre Lessor ; 22 novembre, de Germaine d'Éterville,  
fille de Jacques (écrit : de Terville) ; — 26 novembre,  
se sont présentées devant le curé Catherine Méuard,  
veuve de Jean Blot, et Jeanne, sa fille, chargées d'un  
enfant mâle, le requérant instamment de lui admi-  
nistrer le sacrement de baptême pour éviter le péril,  
lesquelles, jurées sur la vérité dud. enfant et dûment  
inquisées de qui il était né et issu, ont dit qu'il était  
de Marguerite Blot, fille de Jean, veuve de Pierre  
Simon ; inquisées si elles avaient connaissance du  
père, ont dit que non, mais que lad. Blot leur avait  
dit qu'il était des œuvres de Robert Du Vivier, et qu'il  
était son seul et vrai père, led. Du Vivier, de la pa-  
roisse de Montigny, décédé depuis deux mois ; et pour  
éviter aux inconvénients, le curé a administré led.  
sacrement à l'enfant, nommé Guillaume par Jean  
Blot, père de lad. Marguerite, assisté de Jeanne Blot,  
sa sœur. — 1677, 17 novembre, baptême de Louise-  
Renée Simon ; m., Renée Caignard, femme du s<sup>r</sup>  
de Mas ; p., Louis André, éc., s<sup>r</sup> de La Mare, de St-  
Roch de Paris.

E. Suppl. 974. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 34 feuil-  
lets, 1 pièce intercalée, papier.

**1673-1709.** — Sur un feuillet de garde : « Pour  
baptêmes, inhumations et mariages. Il est à remar-  
quer que les registres 1666 et 1667 ne se sont point  
trouvés, qui sont de Mons<sup>r</sup> de Boutemont, curé, avant

un petit registre de 1668 finissant au mois de juin 1673, lequel est relié en parchemin et pré édé d'un autre petit registre de M<sup>r</sup> Nicole renfermant 1664 et 1665. Avant ces derniers, il y en a deux autres dont le plus ancien commence en l'an 1626 et finissant l'an 1642, et l'autre commence en l'an 1642 et finit en 1662 : entre ce dernier, il manque 1663. Les registres suivant commence depuis l'an 1673 et finissent en 1700. » — Copie, signée du curé G. de Boutemont, des actes du 23 juillet 1673 au 12 décembre 1677. — 1678, 10 février, baptême d'une fille déclarée née et produite de Françoise Lepart, laquelle a dit être des œuvres de Jacques Bauche, éc., fils d'Adrien, éc., s<sup>r</sup> des Hedis, de cette paroisse ; 15 mars, inhumation de lad. fille bâtarde de Jacques Bauche et Françoise Lepart ; — 19 avril, marrainé, Marie Le Boucher, femme de Guillaume de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Colombelles ; p., François de Moges, éc. — 1679, 17 septembre, baptême d'un fils d'Élisabeth Caignard, qui l'a déclaré être des œuvres de Jacques Jourdain, d'Épinay-[sur-Odon] ; 29 octobre, leur mariage ; — 24 novembre, inhumation d'Anne de Boutemont, femme de Thomas Le Hericcy, bourgeois de N.-D. de Caen, dans l'église, entre les deux chapelles, en présence de... [Olivier, cf. 1681 de Moges, s<sup>r</sup> de Colleville, de la paroisse de « Mondreville », Robert Gouville, conseiller au présidial de Caen, etc. — 1680, 11 novembre, inhumation de Jean Blot, « mon custos », dans l'église, vis-à-vis du crucifix, en présence de Pierre Mahyas, écuyer, son beau-frère. — 1682, 12 janvier, baptême d'un enfant naturel de Françoise Lepart, qui l'a déclaré des œuvres de François Dubois, de Mortain, ci-devant valet domestique de M. de Mas ; — 21 janvier, baptême d'un enfant présenté par Robine d'Éterville, sage-femme de Mouen, qui l'a déclaré né de Jeanne d'Éterville, fille de Pierre et d'Anne Binet, que lad. Jeanne a dit des œuvres de Thomas d'Éterville, son fiancé, de Mouen ; 5 février, leur mariage, avec reconnaissance dud. enfant pour avoir part héréditaire à tous leurs biens comme ayant été de leurs œuvres sous promesse de mariage ; — 3 mars, inhumation d'une petite fille produite le 23 février par une fille logée en l'hôtellerie de l'Aigle d'or, paroisse S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, baptisée le même jour en lad. église, donnée à nourrir à Tourville par la sage-femme, en présence de la mère, l'enfant marquée d'une feuille de sauge au côté gauche ; lad. nourrice déclare ne connaître ni le père ni la mère, mais qu'on lui a dit que c'était une demoiselle du Cotentin ; — 13 novembre, inhumation, dans la

chapelle S<sup>t</sup>-Laurent étant dans la nef de l'église, de Marie Le Lièvre, femme d'Adrien de Bauches, éc., s<sup>r</sup> des Hedis, en présence dud. s<sup>r</sup>, Jacques de Bauches, éc., son fils, Nicolas Mahias, éc., s<sup>r</sup> de Mouen, Félix Mahias, éc., s<sup>r</sup> de Fierville. etc. — 1683, 7 mai, inhumation de Marie Legot, 72 ans, veuve de Jean de Bauche, éc., s<sup>r</sup> de La Vallée, dans lad. chapelle S<sup>t</sup>-Laurent, en présence d'Adrien de Bauche, éc., s<sup>r</sup> des Hedis, son fils, Guillaume de Bauche, éc., s<sup>r</sup> de Colombelle, Olivier de Moges, éc., s<sup>r</sup> de Colleville, etc. ; — 25 décembre, baptême de Cyprien-François Le Cornu ; p., Cyprien-François de Mas (signe Demas) ; m., Marie-Marguerite Le Boucher, femme de M. de Colombelle, éc. — 1685, 28 janvier, naissance, et, le 1<sup>er</sup> février, baptême, de Luce, fille de Guillaume de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Colombelle, et de Marie-Marguerite Le Boucher, par Thomas Hébert, curé de Mouen ; m., Luce Durel, femme de M. de Gouville, avocat au bailliage et siège présidial de Caen ; p., Gabriel de Boutemont, curé de Tourville. — 1686, 26 septembre, baptême d'un fils, âgé de 20 jours, pour François de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, et Jeanne Dupont de Compiègne, « soy disant mariés, ayant esté mariés ailleurs qu'en cette paroisse », nommé Nicolas par Nicolas de Moges, éc., fils Olivier ; — 12 octobre, inhumation de Germaine Simon, femme de Pierre Mahyas, éc., s<sup>r</sup> du Clos, en présence de son mari, de Pierre et Jean Mahias, ses fils. — 1688, 19 janvier, inhumation de François de Bauches, fils François, âgé de 3 semaines environ, dans l'église, entre les deux chapelles de la nef ; — 8 juin, baptême d'un fils âgé de 12 jours, issu du mariage de Guillaume de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Colombelle, et de Marie-Marguerite Le Boucher, nommé François-Robert par Robert Gouville, conseiller au bailliage de Caen, assisté de Françoise de La Cour de Grainville. — 1692, 12 décembre, inhumation de Pierre Mahyas, éc., s<sup>r</sup> du Clos, 50 ans. — 1693, 21 septembre, inhumation d'Anne Mahias, 25 ans, fille de Pierre, s<sup>r</sup> du Clos, et de Germaine Simon, en présence de Jean et Bertrand Mahias, éc., ses deux frères, Alexandre Mahias, éc. — 1696, 20 décembre, inhumation dans la l. chapelle de S<sup>t</sup>-Laurent d'Adrien de Bauche, éc., s<sup>r</sup> des Hedis, 70 ans. — 1697, 8 janvier, baptême d'Élisabeth, fille de Nicolas de Moges, éc., s<sup>r</sup> de Moutenay, et de Françoise-Sébastienne Demas ; m., Élisabeth Bourdon, sa bisaïeule ; p., Robert Gouville, conseiller au bailliage de Caen, président à la Romaine et procureur du Roi de la ville de Caen (il signe Gouville de Pontoger). — Annexée, une pièce contenant extraits desd. actes des

13 novembre 1682 et 26 septembre 1686, suivie de signification à la requête de François Fanet, procureur de François de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, de deux extraits, savoir, du registre des mariages de la paroisse de St-Martin d'Achères, diocèse de Chartres, du 16 juin 1681, contenant publication des bans du mariage dud. s<sup>r</sup> de Bourqueville avec la d<sup>lle</sup> son épouse, et dud. acte du 13 novembre 1682, à Blascher, procureur dud. s<sup>r</sup> des Hédès, lui déclarant qu'on entend faire appeler le lendemain la cause à l'audience, etc. (30 septembre 1687).

E. Suppl. 975. — GG. 8. (Cahier.) — Moyen format, 11 feuillets, papier.

**1674-1683.** — Baptêmes, mariages, sépultures. G. de Boutemont, curé. — 1676, 14 juillet, inhumation d'Élie Caignard, bourgeois de St-Nicolas de Caen, 32 ans. — Cf. les articles précédents.

E. Suppl. 976. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 138 feuillets, papier.

**1700-1739.** — Michel Douesnel, desservant; Guillaume Diaune (1701), Guillaume Le Courtois (1703), Guillaume Le Roux de La Montjoye (1739), curés. — 1701, 7 février, élection de Pierre Caignard pour faire la recette de 10 livres pour les frais faits sur la paroisse pour obliger les paroissiens à la déclaration de leurs bruyères, laquelle somme se recueillera par feu; — 20 juin, inhumation dans la nef de Pierre-Jacques de La Gonivière, éc., s<sup>r</sup> de Lignerole, fils de Pierre, s<sup>r</sup> de Lignerole, et de Marie d'Annecy, de la paroisse de St-Pierre, 8 ou 10 jours, en nourrice chez Thomas Simon, après qu'on eut attesté au curé qu'il avait reçu le sacrement de baptême; — 20 octobre, baptême de Jean-François, fils de Jean Mahias, éc., et de Catherine « Sallenfaye ». — 1703, 10 juin, inhumation de Guillaume Diaune (il signait Diaune), curé, par Le Prévost, curé d'Eterville, en présence de Jacques Labbé, curé de « Mondreville », et de Jacques Souatin, curé de Mouen; — 9 septembre, après une publication faite et déclarée être pour la dernière, « à cause du dommage de l'argen », « vandue » des pommes du cimetière, 50 sols; — 30 décembre, délibération concernant le pouvoir donné aux collecteurs d'employer dans leur rôle Salomon Simon à 6 livres: « et aiant considéré que ce seroit un procès qui yroit à la gravation de lad. paroisse, et pour éviter auquel procès ils révoque par le présent le pouvoir qu'ils

avoient donné auxd. collecteurs d'imposer led. Salomon Simon,.... consentant qu'il soit rayé et bifé dud. précédent consentement ». — 1705, oppositions à la quérimonie obtenue et qu'on a lue à Tourville de la part d'Alexandre Mahias, éc., s<sup>r</sup> de Mouen. — 1706, 15 avril, inhumation de Jean de Bauche, s<sup>r</sup> des Hédès; — 16 mai, délibération pour prendre les moyens de faire raccommoier la couverture de l'église, pour laquelle on a trouvé falloir 25 livres, réparties par acre; — 26 septembre, à l'issue de la messe, élection de collecteur en remplacement de celui qui s'est enfui après avoir recueilli les deniers du sel, et dont il n'a pas vidé ses mains, pour la décharge desquels les paroissiens s'étant pourvus en la juridiction du magasin [à sel], ils furent déboutés de leur demande et chargés d'en faire un rejet sur eux, à raison de quoi ils ont élu Jean Blot pour la récolte desd. deniers; délibération non signée et suivie de celle-ci, signée: le même jour, à l'issue des vêpres, délibération pour nommer une personne pour recueillir sur les paroissiens 160 livres de principal en quoi ils auraient été condamnés envers Charles Frerot, adjudicataire des gabelles, et dont Jean Pilgrain, collecteur à sel, était demeuré (insolvable, rayé) redevable pour 1704, suivant la sentence du grenier à sel, ainsi que de 34 livres à quoi le receveur de Frerot se serait arrêté pour les dépens jugés contre les paroissiens: nomination de Jean Blot comme plus ancien collecteur et à son rang et degré, pour recueillir lad. somme, à laquelle fin le rôle de 1704 lui sera incessamment mis aux mains, pour être faite assiette au marc la livre sur les particuliers contenus aud. rôle, à l'exception des deux insolubles. — 1707, 16 octobre, inhumation de Jacques Le Normand, bourgeois de Caen. — « Moy Nicolas de Bauche, escuyer, sieur de Bourqueville, recognois que une fille née de ce *disneufieme* jour de juillet 1708 de mademoiselle Louise de Bauche est de mes œuvres » (après le début de l'acte suivant, rayé). Au recto suivant: 1<sup>er</sup> juillet 1708, baptême d'une fille née led. jour, présentée par Marie Mainguot, sage-femme de la paroisse de Missy, laquelle a dit au curé être la fille de Louise de Bauche, de cette paroisse, et que lad. demoiselle lui a déclaré que lad. fille est des œuvres de Nicolas de Bauche, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, lequel en a fait sa reconnaissance en l'autre page de ce registre, lad. fille nommée Marie-Louise, par Jean-François Le Normand, bourgeois de Caen, et d<sup>lle</sup> Anne Hervot, veuve de Jean de Bauche, mère de lad. Louise, et ont déclaré lesdites Hervot et sage-femme ne savoir signer; Anne Hervot trace grossiè-

rement, en majuscules, ses initiales A. H. Deux rédactions différentes, signées, dud. acte. — 1708, 29 septembre, sur dispense obtenue en Cour de Rome le 5 juin, fulminée par l'official de Bayeux le 24 septembre, du second degré de « sanguinité » [cousins germains], mariage de Nicolas de Bauche, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, fils de feu François et de Jeanne Dupout de Compiègne, et Louise de Bauche, fille de feu Jean, éc., et Anne Hervot, tons deux de Tourville, après publications des bans aux prônes les 10 et 17 juin et 23 septembre, y exposant que les futurs époux avaient envoyé au pape pour obtenir dispense et dans la dernière qu'elle était venue, l'époux de 22 ans et l'épouse de 19 à 20 ans, sous la tutelle de sa mère, pendant laquelle bénédiction nuptiale une fille nommée Marie-Louise, née le 18 juillet et reconnue le même jour par l'époux pour être de ses œuvres, a été mise sous le voile selon la forme et les cérémonies observées dans l'église en pareille occasion. — 1709, 14 mars, inhumation de François de Mas. — 1710, 1<sup>er</sup> mars, nomination de 4 des principaux dud. lieu pour examiner la quantité des pauvres et recueillir des deniers pour les assister sur les possédants héritages conformément à l'arrêt du Roi : Nicolas de Bauche, éc., sieur de Bourqueville, Pierre de Mâlon, procureur en vicomté à Caen, bourgeois dud. lieu, Jean-François Le Normand et Germain Meurdrac, qui s'assembleront le mercredi suivant au presbytère avec le syndic pour faire le rôle de ceux qui ont besoin d'assistance et de ceux qui doivent contribuer. — 1711, 28 juin, baptême de Joseph-Nicolas, fils desd. Nicolas et Louise de Bauche ; p., Joseph de Moge, écuayer (il fait une marque) ; m., Elisabeth-Geneviève du Verné (elle signe de Vernay). — 1712, 16 février, déclaration de grossesse par Anne Godfroy pour Jean Simon, « la quelle aussi a dit n'avoir pas plus de six semaine à ce qu'elle croit de grossesse », en présence de Renée Caignard, veuve de M. de Mas ; 2 avril, baptême d'une fille née des œuvres de lad. Godfroy, laquelle a déclaré de rechef, et suivant sad. déclaration, que son enfant est des œuvres dud. Simon, ce que Marie Blot, qui l'a accouchée, a affirmé au curé comme lui ayant été déclaré par lad. Godfroy ; — 15 décembre, baptême de Jean-Pierre de Bauche, fils des précédents ; m., Jeanne-Marthe Néel de Tierceville, épouse du sieur (en correction de : Monsieur) de Mouen ; p., Pierre de La Cour, éc. — 1713, 1<sup>er</sup> décembre, baptême de Pierre Blot, fils de Guillaume et de Marie Simon. — 1714, 14 mars, baptême de Jeanne-Charlotte de Bauche, fille des précédents ; — 26 sep-

tembre, mariage d'Henri Centsouls, bourgeois de St-Jean de Bayeux, et Jeanne Le Courtois, fille de Pierre Le Courtois et Jacqueline Diaulne, de St-Patrice de Bayeux. — 1715, 14 mai, baptême d'Andrée-Suzanne de Bauche, fille des précédents. — 1716, 16 juillet, baptême d'Élisabeth-Françoise-Marguerite de Bauche, fille des mêmes (inhumée le 10 novembre). — 1717, 5 décembre, baptême de Geneviève-Élisabeth de Bauche, fille des mêmes (inhumée le 30 oct. 1719). — 1719, 22 janvier, inhumation de Catherine « Sallanfés », femme de Jean Mahias, éc., de cette paroisse ; — 11 avril, baptême d'Anne-Françoise de Bauche, fille des précédents (inhumée le 24 octobre). — 1720, 14 novembre, baptême de Marie-Élisabeth de Bauche, fille des mêmes. — 1722, 10 février, baptême de Jeanne-Françoise de Bauche, fille des mêmes. — 1723, 14 juin, baptême de Marie-Madeleine de Bauche, fille des mêmes. — 1724, 14 octobre, baptême de Catherine-Rosalie de Bauche, fille des mêmes. — 1727, 13 juillet, baptême de François de Bauche, fils des mêmes. — 1728, 19 avril, inhumation d'Anne Hervot, veuve de Jean de Bauche, éc., 66 ans. — 1731, 25 septembre, inhumation de Jean-Jacques-René, fils de Jean-Baptiste Quinet, avocat en vicomté à Caen, et de Marie-Anne Dieuvant, en nourrice à Tourville. — 1733, 28 février, par Charles Montpellier, bachelier en théologie, curé de Mondrainville, du consentement du curé de Tourville, pour son infirmité, inhumation dans l'église de Catherine de Bauche, 8 ans, fille dud. Nicolas. — 1734, 7 mars, nomination d'un paroissien pour recueillir les deniers restant à payer de collection de Denis Morice, devenu insolvable, avec consentement que la récolte desd. deniers lui tiendra lieu de celle qu'il serait obligé de faire dans la suite de son rang advenant ; — 29 août, inhumation de Jean-Pierre de Bauche, s<sup>r</sup> de Colombelle, éc. — 1737, 22 janvier, baptême d'Élisabeth-Sébastien-Charlotte, fille de Joseph-Nicolas de Bauche, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, et d'Élisabeth-Charlotte Duparc [fille de Duparc], officier du feu Dauphin ; m., Marguerite-Angélique Collet de Pontoger ; — dimanche 17 décembre, baptême de Jeanne-Charlotte Brion ; p., Charles Duparc, fils de « Thomas Le Loup Nicolas Duparc », officier de feu Monseigneur le Dauphin et inspecteur des grands chemins de Normandie. — 1738, 14 février, mort de Guillaume Le Courtois, curé, inhumé le lendemain dans le chœur par Gilles Laignel, curé de Brouay, doyen de Fontenay ; — 21 avril, baptême par Jacques Le Vasseur, desservant, de Charles-Noël-Joseph de Bauche, fils desd. Joseph-Nicolas et Duparc. —

1739, 4 janvier, enrôlements et dérôlements devant Guillaume Le Roux de La Montjoye. — Elections de collecteurs de la taille et du sel, de trésoriers, de custos, enrôlements et dérôlements, déclarations de translations de domiciles, adjudications des pommes et de l'herbe du cimetière, élection de députés pour examen des comptes des trésoriers, etc.

E. Suppl. 977. — GG. 10. (Cahiers.) — Moyen format, 260 feuillets, papier.

**1740-1792.** — Baptemes, mariages, sépultures. — Guillaume Le Roux, Pierre Jacques Le Roux, curés. — 1740, 11 janvier, bapteme de Marie-Jeanne-Sophie, fille de Joseph-Nicolas de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, et d'Élisabeth Charlotte Du Parc ; m., Marie-Élisabeth de Bauches ; p., Jean-Antoine de Foulogues, éc., seigneur de S<sup>t</sup>-Jean ; — 13 avril, bapteme de Madeleine, « née de ce jour du futur mariage d'entre Julien Godey et Marie Hallot ; il y a déjà un bon de fait » ; — 29 mai, élection des députés pour examiner les comptes d'André Marais et Pierre Dêterville, ci-devant trésoriers : Joseph de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, Jean-François Le Normand, bourgeois de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, avec le curé ; — 30 mai, mariage desd. Godey et Hallot. — 1741, 8 janvier, après trois sermons faites par trois dimanches consécutifs aux prônes de la haute messe, assemblée des paroissiens au son de la cloche pour élection de trésorier pour gérer les affaires et revenus du trésor pendant 3 ans en remplacement de Pierre Marais, dont la gestion est finie au 1<sup>er</sup> janvier ; nomination d'une voix commune de Robert Caignard, paroissien de Tourville, ce qu'il a accepté, aux charges de faire rendre les comptes à Pierre Marais dans quinzaine, et de faire faire un petit coffre aux frais du trésor pour mettre les litres et papiers, lequel fermera à 3 clefs, pour le curé, led. trésorier en charge et un des anciens trésoriers ou habitants ; et pourra led. Caignard entreprendre ni soutenir aucun procès, à moins d'autorisation par délibération de la paroisse, conformément à la déclaration du 2 octobre 1703, et aura soin que les revenus de la fabrique ne soient employés en dépenses superflues, conformément à lad. déclaration ; et, comme il ne sait, suivant sa déclaration, lire ni écrire, les paroissiens ont agréé les quittances, quelles qu'elles soient, écrites de la main de Jean Le Part, maître d'école de Tourville, et signées de la main dud. Caignard. Election comme custos de Gilles Feugère, auquel ils s'obligent, sans déroger à

l'exécutoire de l'intendant, payer annuellement chacun 6 sols par feu et maison, led. Feugère ayant été accepté par le curé pour faire lesd. fonctions, répondre et servir la messe même aux jours ouvrables, assister et chanter aux obits auxquels il aura rétribution, outre les autres rétributions ordinaires et extraordinaires dues au droit de custos, ce qu'il a accepté, attendu que les paroissiens se mettent en soumission de le payer exactement, tant pour le vieux dû que de ce qui pourra lui être dû, sans qu'il soit obligé de leur faire aucuns frais ; consentement que led. Caignard reçoive présentement de Pierre Marais, ci-devant trésorier, une somme de 12 livres, au cas qu'il soit « morosif » à rendre son compte pour l'obliger à le rendre ; Caignard sera tenu de faire led. coffre aussitôt les comptes de Marais et autres trésoriers ci-devant rendus le lumineux acquitté et autres charges ordinaires préférablement remplies, et supposé qu'il se trouve de restant des deniers suffisants pour led. coffre ; et led. Caignard a déclaré qu'il ne fera aucune poursuite ni diligence, quoique autorisé par les paroissiens, qu'au préalable ils ne lui aient mis des deniers aux mains pour faire et poursuivre lesd. diligences, les revenus du trésor étant insuffisants ; — 5 février, élection de syndic pour trois ans ; — 31 mai, bapteme sous condition d'une fille de 7 à 8 jours, suivant qu'a déclaré Jeanne Simon, sage-femme de la paroisse, qui a présenté lad. enfant à la réquisition de Nicolas de Bauche, éc., à la porte duquel lad. enfant a été trouvée ; — 21 août, inhumation dans le bas de la nef de Jean Mahias, éc., 71 ans, en présence de Jean-François Mahias, son fils, éc., de Georges Mahias, son neveu ; — 28 août, bapteme de Jacques-Charles-Nicolas, fils de Joseph-Nicolas de Bauche, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, et d'Élisabeth-Charlotte du Parc ; m., Marie-Anne Mahent de Vauconleur, veuve de Charles de La Court, éc., s<sup>r</sup> de La Chapelle ; p., Jacques-Guillaume Riboult, avocat à Caen. — 1742, 28 avril, mariage de Jean-François de Mahias, éc., fils de feu Jean et Catherine Saillançais, et Suzanne de Bauches, fille de Nicolas, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, et de Louise de Bauche, tous de Tourville ; — 17 octobre, bapteme de Suzanne-Jeanne-Françoise, fille desd. Joseph-Nicolas de Bauche et du Parc ; — 1<sup>er</sup> décembre, mariage de Bernardin Léonard, éc., sieur du Longpré, fils de Guillaume-Charles, s<sup>r</sup> de Valency, et de Catherine Harivel, de Danvou, et Françoise de Bauches, fille desd. Nicolas et Louise. — 1743, 14 juillet, nomination de députés pour faire inventaire tant des

papiers et titres concernant le revenu et rentes du trésor, que des linges et ornements de l'église : le s<sup>r</sup> de Malon, avocat au bailliage de Caen, et Jean Le Part ; après led. inventaire, on déposera les papiers dans le coffre étant dans l'église fermant à 3 clefs, dont le curé aura la première, M. de Gavrus, seigneur de Tourville, l'autre, et le trésorier en charge la troisième. — 1743, 29 décembre, élection de trésorier et de syndic : nomination pour les deux emplois de Bertrand Binet, paroissien tréfoncier de Tourville, qui fera raccommoder les linges et ornements de l'église, les vitres de la sacristie, la chaire, le confessionnal et le dais, fera déposer les papiers dans le coffre du trésor, etc. ; à l'égard des deniers que Jacques Simon, syndic ci-devant, était en « *submission* » de recueillir pour la nourriture de l'enfant trouvé, consentement des paroissiens que led. Binet se charge de l'enfant et fera payer comme ci-devant, père que led. Simon lui mettra aux mains le rôle exécutoire. — 1744, 6 avril, baptême de Marie-Catherine, fille de Jean Cahier et de Marguerite de La Mare ; m., Marie-Catherine Malfillastre (elle signe Malfilliatre) ; p., Félix du Cahier (il signe du Cayer), son mari, bourgeois de St-Jean de Caen ; — 26 juillet, à l'issue de la messe paroissiale, et après la sermone faite au prône par le curé, s'est présentée d<sup>lle</sup> Marie-Madeleine Le Court, veuve de Pierre de Malon (elle signe de Mallon), procureur aux vicomtés de Caen et d'Évrecy, laquelle a demandé aux paroissiens la liberté de placer une bancelle avec son marchepied derrière le banc de la chapelle St-Laurent, laquelle bancelle occupera trois pieds de large et cinq pieds de long, aux offres par lad. demoiselle veuve de payer par an au trésor, au jour St-Michel, 12 sols, ce que les paroissiens ont accepté : — 26 juillet, baptême de Louis-Pierre-Joseph, fils desd. Joseph-Nicolas de Bauches, s<sup>r</sup> de Bourqueville, et du Parc ; p., Noël de Bauches, éc., fils aîné dud. s<sup>r</sup> de Bourqueville (le père), pour lequel Nicolas de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, a répondu, assisté de noble d<sup>lle</sup> Louise de Bauches ; — 9 septembre, inhumation dans la chapelle St-Laurent, dans la nef de l'église, de Marie-Françoise Le Trochu de Morigui, 7 ans ; — 27 décembre, s'est présentée devant le curé Catherine Jeanne, femme de Pierre Binet, pour être admise à faire la fonction de sage-femme dans la paroisse, laquelle il a reçue à cette fonction après l'avoir interrogée et reçu son serment. — 1745, 8 juillet, semblable réception de Marie Simon, femme de François Tarin, pour faire la fonction de sage-femme en lad. paroisse. — 1746, dimanche 13 mars, baptême

d'une fille née hors mariage des œuvres d'Anne Hubert, de St-Sauveur de Caen, suivant qu'il a été attesté par Catherine Jeanne, qui a accouché lad. Anne, ainsi que par Pierre Binet, son époux, tourneur et charpentier, demeurant paroisse de Tourville, hameau de Colleville, tous deux parrain et marraine, l'enfant demeurée à la garde et nourriture de lad. Catherine Jeanne, qui a déclaré s'en charger et en faire bonne garde. — 1746, 8 mai, élection de syndic pour les chemins royaux, suivant le mandement de l'intendant du 28 janvier aud. an : nomination pour trois mois de ce jour de Jacques Mancel, habitant de la paroisse, ce qu'il a accepté aux conditions qu'il lui sera laissé un cheval libre, et que, si demain matin il arrivait une garnison, elle serait aux frais des paroissiens pour led. jour seulement, ce que tous ont accepté ; — 6 juin, baptême de Bonne-Charlotte-Joséphine, fille desd. N.-J. de Bauches et « *Dupart* » ; — 4 août, baptême de Suzanne-Marie-Anne-Félicité, fille de Jean-François de Mahias, éc., et de Suzanne-Andrée de Bauches, ; m., Suzanne-Charlotte-Félicité Le Mazurier des Pleines, épouse de Richard-Philippe de Cheux, chevalier, seigneur de Petiville, de Fontenay ; p., Guillaume-Jacques Riboult, avocat au bailliage de Caen. — 1747, 23 septembre, inhumation de Louise Binet, en présence de Pierre Terrée, prêtre, professeur de philosophie en l'Université de Caen (l'acte est de sa main). — Mention de dépôt d' « *autant du présent* » (registre annuel) au greffe du bailliage de Caen le 8 janvier 1748, reçu 12 s. pour le dépôt et le papier. — 1748, 9 mars, baptême de Louise-Suzanne-Élisabeth de Mahias, fille desd. Jean-François et Andrée-Suzanne de Bauches ; — 23 avril, inhumation dans la chapelle de la Vierge de l'église de Nicolas de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de « *Bourqueville* », mort la veille, par Claude Quesnel, curé de Baron, doyen du doyenné d'Évrecy ; — 17 août, inhumation de Charlotte-Élisabeth Du Part, femme de Joseph-Nicolas-Joseph de Bauches, éc., environ 35 ans. — 1749, 1<sup>er</sup> mars, inhumation de Louis-Pierre-Joseph de Bauches, éc., 5 ans ; — 28 décembre, élection pour trésorier d'Olivier Hue, tréfoncier de la paroisse de Tourville, demeurant de présent à Ragny, hameau de la paroisse de Tournay, pour pendant 3 ans gérer les affaires ainsi que les revenus du trésor. — 1750, 12 février, inhumation de Jacques-François, fils du s<sup>r</sup> de Caen, apothicaire et bourgeois de N.-D. de Caen, 15 mois ; — 9 juillet, mariage de Charles-Alexandre Cauvet, fils de feu Alexandre et de Marie Le Masquerier, de St-Michel de Vaucelles, et Marie-

Élisabeth de Bauches, fille de feu Nicolas, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, et de Louise de Bauches ; — 12 juillet, baptême de Jean-François, fils desd. J.-F. de Mahias et S. de Bauches. — 1751, 3 juin, mariage de Germain Esnault, s<sup>r</sup> de Roquemont, bourgeois de Caen, fils de Pierre, procureur en bailliage et siège présidial de Caen, et de feu Marie Vauvrecy, de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, veuf de Charlotte Le Bret, et Jeanne-Hélène de Bauches, fille de feu Nicolas, s<sup>r</sup> de Bourqueville, et de Louise de Bauches. — 1753, 7 janvier, élection d'une voix uniforme, comme trésorier pour 3 ans, de Marin-Noël Blot, bourgeois de Caen, docteur professeur en médecine et en « botanique » en l'Université de Caen, ce qu'il a bien voulu accepter ; — 3 juillet, mariage de Charles Le Paillier, s<sup>r</sup> de La Mare, veuf de Charlotte Hardi, demeurant à S<sup>t</sup>-Germain d'Écot, et Marie-Louise de Bauches, fille desd. s<sup>r</sup> de Bourqueville et Louise de Bauches ; — 26 août, baptême de François-Louis-Joseph, fils de Joseph-Nicolas de Bauches, éc., et de Marguerite-Jeanne-Gabrielle Le Boucher ; m., Françoise de Bauches, femme du s<sup>r</sup> de Valency, éc. ; p., Noël-Joseph de Bauches, fils aîné de Joseph-Nicolas de Bauches, éc. (led. enfant inhumé le 1<sup>er</sup> novembre). — 1754, 29 septembre, on commencera incessamment à faire la réparation de la couverture de la nef et celle du gable portant le clocher, lad. réparation consistant à faire tirer les joints et cressir led. gable en dehors et en dedans, pour quoi les paroissiens ont prié Blot, docteur, professeur en médecine et en botanique, trésorier en charge, de vouloir bien donner ses soins pour que lad. réparation soit solide et à moins de frais que faire se pourra, parce que les paroissiens s'obligent lui tenir compte à leurs propres frais, chacun suivant son rôle, de lad. dépense, au défaut de deniers au trésor ; — 28 novembre, mariage de Jean-Léonard de Clérambault, veuf de Louise Ricouf, bourgeois de Caen, et Marie-Catherine Le Clerc. — 1755, 14 juillet, baptême de Marie-Marguerite-Joséphine, fille de Joseph-Nicolas de Bauches, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, et de Marguerite-Jeanne Le Boucher. — 1757, 19 juin, baptême de Jean-François Blot, fils de Jacques. — Aucune inhumation en 1757. — 1758, 12 novembre, reconnaissance des principaux tréfonciers et habitants de Tourville, les présents pour les absents, que, pour éviter les contestations et procès prêts à naître au sujet des réparations de la couverture de la nef de l'église, le curé, pour maintenir la paix en bon pasteur, et en égard à l'insuffisance des revenus du trésor, qui est très modique, ainsi qu'à la misère du temps,

a consenti que les paroissiens fissent abattre sur les fossés de l'enclos de l'entretenant et fonds de la cure, des « oulmes » jusqu'à concurrence de la somme nécessaire pour faire lesd. réparations, qui sont si urgentes que, faute d'être faites, la nef est menacée d'être interdite ; ils garantissent le curé et les siens de tout événement. — 1759, 1<sup>er</sup> avril, inhumation de Louise de Bauche, veuve de Nicolas de Bauche, éc., 71 ans, en présence de Joseph-Nicolas de Bauche, éc., son fils. — 1763, 30 janvier, élection pour trésorier de Simon l'aîné, marchand bijoutier, demeurant paroisse S<sup>t</sup>-Jean de Caen ; — 15 octobre, baptême de Marie-Jacqueline-Élisabeth, fille de « Noël-Joseph-Charles » de Bauches, éc., et d'Élisabeth-Suzanne Yon ; p. Jean-Jacques Nantier, prieur-curé de Noyers, doyen de Fontenay. — 1767, 5 mai, baptême de Jean-Charles-Nicolas, fils de « Charles-Joseph » de Bauches, éc., et d'Élisabeth Yon. — 1768, 8 octobre, inhumation de Jean-François de Maheas, éc., 67 ans. — 1770, 6 septembre, inhumation de Noëlle Blot, 75 ans. — 1772, 16 avril, baptême de Marie-Jeanne-Catherine-Françoise, fille de Jacques de Bauches, éc., et Catherine-Augustine-Madeleine de Lenault ; p., Thomas-François de Lenault, de Missy ; — 26 septembre, mariage de Jean-Baptiste Gimat, fils de Jean-Baptiste et de Marguerite-Marie Bontems, de S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen, et Suzanne-Marie-Anne-Félicité de Maheas, fille de Jean-François, éc., et d'Andrée-Suzanne de Bauches, de Tourville. — 1773, 12 février, baptême de Marie-Anne-Françoise-Félicité, fille de Jean-Jacques Lamoureux, maître d'école, et de Marie Vincent ; m., Marie-Anne-Françoise Duhomme Desparcs-Brion, fille de Desparcs-Brion, greffier en chef de l'Élection de Caen ; — 4 juin, inhumation par Rosier, curé de Mouen, de Marie-Marguerite-Joséphine de Bauches, 18 ans. — 1777, 5 novembre, inhumation par Jean Morel, curé de Gavrus, de Guillaume Le Roux de La Montjoie, curé de Tourville, décédé la veille, 79 ans un mois moins. — 1778, 2 juin, inhumation de Pierre Mancel par Le Vergeois, curé de Mondrainville. — 1781, 26 septembre, inhumation par Gilles Le Vergeois, curé de Mondrainville ; — 3 novembre, inhumation de Madeleine Énée, veuve d'Isaac de Lenault. — 1782, 2 septembre, inhumation de Jacques Blot, 72 ans. — 1783, 25 avril, inhumation de Joseph-Nicolas de Bauche, s<sup>r</sup> de Bourqueville, éc., de cette paroisse, décédé la veille à S<sup>t</sup>-Honorine-du-Fay, 73 ans. — 1784, 22 avril, mariage de Jean-Antoine Le Roy, s<sup>r</sup> de La Gaunterie, de la Trinité de Falaise, et Anne Le Roux, veuve du

s<sup>r</sup> d'Hielard, de S<sup>t</sup>-Germain d'Argentan. — 1785, 19 janvier, inhumation de Jeanne-Hélène de Bauche, épouse de Germain « Henault », 70 ans ; — 12 mars, inhumation de Jean-Baptiste-Marie Gimat, maître en fait d'armes à Caen, 43 ans. — 1786, 28 décembre, baptême de Jean-Adrien, fils de Jacques-Charles-Nicolas de Bauche, éc., et de Catherine-Augustine-Madeleine de « Lenos » ; — 30 août, inhumation d'Andrée-Suzanne de Bauche, veuve de Jean-François de Maheas, ec., 70 ans. — 1787, 27 mars, baptême de Julien-Louis Marest ; p., Julien-Thomas-Jacques Le Trochu, seigneur de Morigny, avocat au parlement de Paris, receveur des consignations, commissaire et contrôleur aux saisies réelles de la ville de Caen ; m., Louise-Madeleine-Élisabeth Gravelle des Pars, son épouse. — 1788, 20 mai, mariage de Nicolas Charles « Dosmond », éc., seigneur et patron honoraire de Bray-en-Cinglais, fils de feu Jean-Charles, et de Louise-Marie-Charlotte Du Chastel, et Marie-Jacqueline-Élisabeth de Bauche, fille de Charles-Noël-Joseph, éc., et de Suzanne-Élisabeth Yeu, de Tourville, sur mainlevée de l'opposition formée par un exploit de la part de lad. dame de Bray, mère de l'époux. — 1789, 1<sup>er</sup> janvier, baptême de François-Jacques, fils de Jacques-Charles-Nicolas de « Beauche », éc., et de Françoise-Catherine-Augustine de Lénault ; p., François-Charles de Jouvancourt ; m., Marie-Agathe de « Beauche » (signature) ; — II septembre, baptême de Marie-Adèle, fille de Pierre-Robert Alexandre, avocat au bailliage de Caen, professeur royal aux droits en l'Université de lad. ville, et d'Adélaïde-Françoise-Geneviève Cambette de La Noë. — 1790, 15 août, baptême de Marie-Antoinette Le Trochu de Morigny, fille des précédents. — 1792, 15 février, baptême de Julien Carel ; p., Julien-Thomas-Jacques Le Trochu, homme de loi, receveur des consignations, commissaire et contrôleur au district de Caen ; — 31 octobre (an 1<sup>er</sup> de la République Française, en interligne), mariage de Louis-Félix-Marc Dambry, directeur de la régie nationale des douanes, fils de feu Jean, greffier en chef de l'Élection de Crépy en Valois, demeurant paroisse S<sup>t</sup>-Jean de Caen, et Marie-Catherine-Charlotte Le Mère, fille de feu Louis-Cyprien, receveur des traites à Caen, et de défunte Catherine-Élisabeth de Mallon ; — 10 juin, inhumation de Pierre Simon, « maire de cette paroisse ». — Clôture des registres le 27 janvier 1793, par les maire, officiers municipaux et notables de Tourville, en présence du procureur de la commune. — Elections de collecteurs, de trésoriers ; enrôlements

et dérèlements : nominations de députés pour examiner les comptes des trésoriers ; bannie et vente des « aimondes » et tonture des haies et réparations des fossés qui ferment le cimetière ; déclarations de grossesses, etc. — Lesd. cahiers d'état civil recouverts d'un parchemin de 1668, acte notarié passé devant les tabellions en la sergenterie de Cheux, vente par Simon de terre à Tourville, auquel est cousu un autre parchemin incomplet, intitulé au nom de Du Val de Mondrainville [garde du scel de la vicomté de Caen], vente de terre à Mondrainville par les frères Le Poitevin, enfants et héritiers de Richard (date enlevée, XVI<sup>e</sup> siècle).

E. Suppl. 978. — GG. 11. (Cahier.) — Moyen format.  
22 feuillets, papier.

**1730-1815.** — Table des registres d'état civil de 1730 à 1792. Par ordre chronologique. « 1730, le 28 mars, il est né Joseph-François Binet. » A la fin : « Il y a encor bien des actes dans ce registre que je n'ai pas écrits dans la présente table qu'ils sont des personnes morte soit enfans ou sans postérité. Fait par nous maire soussigné ce trois may mil huit cents quinze. J. Lamoureux, maire. »

E. Suppl. 979. — H. 1. — 1 pièce, parchemin.

**1581.** — Aveu à Gilles Mahias, sieur des terres et seigneuries de Mouden, Tourville, et du fief de Firville, par Richard Meurdrac, fils de feu Renault Meurdrac, de Tourville, sous la vavassorie Simon Maresq dont led. s<sup>r</sup> est « esuey et tenant de chef », de fonds à Tourville. — Servant de couverture à un registre pour les certificats de civisme et passeports, commencé le 25 octobre 1793.

### Troismonts

E. Suppl. 980. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format.  
127 feuillets, papier.

**1667-1825.** — « Registre de M<sup>e</sup> Thomas Hébert, prestre, curé de Troismonts. » Délibérations (1667-1673) : assiette et « collection » des tailles et du sel, procédures y relatives en l'Élection : enrôlements et dérèlements ; bannie de biens du trésor, des pommes et poires du cimetière ; bannie au rabais du droit de fouage et monnaie dû au Roi ; procédures diverses ;

déclarations de translations de domiciles; nominations de procureur syndic, de custos, etc. — 1667, 28 août, pour satisfaire au mandement de Siméon « de Fontaines », écuyer, s<sup>r</sup> de Neuilly, vicomte de Caen, commissaire subdélégué de Chamillard, maître des Requêtes ordinaire de l'hôtel, intendant de la justice, police et finances, commissaire député pour la réformation générale des eaux et forêts en la généralité de Caen, élection de deux procureurs pour comparoir à la visite de la rivière d'Orne à l'endroit de la paroisse, consentant les paroissiens que leursd. procureurs recueillent sur eux un sol par feu pour leurs salaires, peines et vacations. — 1668, 10 mai, sur remontrances de Jean Barbey qu'il aurait été exécuté par le sergent par la prise de ses biens, instance du procureur du Roi de la vicomté d'Évrecy, pour assujettir les paroissiens à établir des messieurs pour prendre garde aux blés de la paroisse, et d'Étienne Fleury qu'il aurait été assigné devant le vicomte d'Évrecy à cette fin, déclaration des paroissiens qu'ils n'entendent établir aucuns messieurs en leur paroisse, attendu qu'ils n'ont aucun bétail pouvant endommager les blés, et que chacun d'eux prendra garde à son blé ainsi qu'il avisera bien : pouvoir aud. Fleury, collecteur de l'année précédente, de comparoir le lendemain devant le vicomte d'Évrecy pour déclarer ce que dessus ; ultérieurement, semblables délibérations. — 1668, 27 mai, sur ce qui a été remontré par Pierre Simon, collecteur de la taille pour la haute échelle en 1665, que Michel de La Perrelle et Jacques Halley, ses associés, se seraient enfuis et absents, et qu'il ne peut achever de faire vider les deniers restant dus par les particuliers si les paroissiens ne lui en baillent d'autres, pour éviter au retardement des deniers du Roi et aux frais et contraintes qui se font continuellement en la paroisse, élection en leur remplacement de Michel Simon et Julien Maheut, qui ont consenti, parce qu'ils demeureront quittes et exempts de la collection jusqu'à leur rang et degré ; rejet sur les contribuables au marc la livre des deniers qu'ils ne pourront recouvrer, avec les frais de l'emprisonnement de Pierre Simon. — 1668, 16 décembre, mise aux mains du collecteur de la haute échelle du mandement de la taille pour 1669 et d'un extrait de rôle des taxes d'office faites par l'intendant Chamillard, auquel est compris Jacques Marc, déclaré usurpateur de la qualité de noble, lequel paiera 100 livres. — 1670, imposition pour les dépens et intérêts d'Aune Vauhaillon, suivant l'accord fait entre elle et les paroissiens pour le procès criminel pour exposition d'un

enfant. — 1672, 7 juin, en conformité du mandement de M. de Maignon, nomination d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un sergent, d'un « corporal », plus 4 habitants pour porter les armes, et ont déclaré qu'en la paroisse il n'y en a pas d'autres capables de porter les armes, etc. — Audiences de contrats concernant : Guérin Hébert, avocat, bourgeois de Caen, Thomas Hébert, curé (1667) ; Charles Mallet, s<sup>r</sup> du Condray, bourgeois de Caen (1671), etc.

A la suite : grains livrés par les cultivateurs, fermiers et possesseurs de Troismonts (an II de la République française, une et indivisible et impérissable), etc. ; état de l'apparence des récoltes (an V), etc. — De l'autre côté, communions pascales : 1763, 290, et 2 additions ; enfants, 14 ; délibérations et fournitures de grains pendant la Révolution, achats de fournitures, etc.

E. Suppl. 981. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 37 feuillets, papier, 1 pièce, parchemin, 3 pièces, papier, intercalées.

**1590-1624.** — Église de Notre-Dame de Troismonts. — 1591, 5 janvier, baptême de Renée Marin ; m., d<sup>lle</sup> Renée de La Vallette, présents Marguerin Carrey et Marie, femme de Jean Carrey, bourgeois de Caen. — Lacune de 1591 à 1603. — 1603, Philippe de Ronsy, curé. — 1603, 12 novembre, extrait des actes baillé au greffier du bailli de Caen. — 1605, 2 février, parrain, noble seigneur Gabriel de La Vallette, sieur et patron de Troismonts ; présent Jean Le Mesle, avocat à Caen. — 1607, 31 juillet, mariage d'Hélie Le Provost, éc., s<sup>r</sup> de Caumont, et Renée de La Vallette, fille de feu François, s<sup>r</sup> de Troismonts, et de Madeleine de St-Germain, dame de Troismonts, en présence de Gabriel de La Vallette, s<sup>r</sup> et patron de Troismonts, Charles Le Héricy, s<sup>r</sup> de Fierville, Olivier Le Prévost, s<sup>r</sup> de Périers, Gratiennne de La Vallette, sœur de lad. Renée. — 1611, 22 juillet, baptême de Jean Berthault, de Maizet, à Troismonts, pour la pollution de l'église de Maizet et la « suspension » du curé. — 1613, ... (lacérations) janvier, marraine, Madeleine Piédoue, fille de Michel Piédoue, bourgeois de Caen, s<sup>r</sup> de La Moissonnière ; — 17 février, parrain, Rouland Mallet, s<sup>r</sup> de La Vallée, conseiller en la vicomté de Caen ; — 21 mars ; décès à Paris de Gabriel de La Vallette, sieur et patron de Troismonts, inhumé en l'église de St-Jean en Grève. — 1614, 29 juillet, mariage à La Caine par le curé de Troismonts de Richard Prevel, de la paroisse de « Montagu des Boys », et Jeanne Pergeaulx,

nièce maternelle de frère Jean Vasse, bachelier en théologie, curé de La Caine, en présence de Nicolas Philippe, docteur aux droits, curé de Montigny, etc. ; — 23 septembre, sépulture par Pierre Parin, cordelier, religieux du couvent St-François de Caen. — 1616, 10 juillet, baptême de Gratiennne, fille de Guillaume Oudin, éc., sr de Bretheville, et Anne de Beausain, nommée par Pierre Auvrey, sr du Mesnil-Auvrey, au lieu et en la présence de Gratiennne de La Vallette, femme de Jacques Auvrey, sr de « Lesquarde » ; — 11 août, décès de Madeleine de St-Germain, veuve de François de La Vallette, sieur de Troismonts, après avoir été administrée et avoir renoncé à la religion prétendue réformée, de laquelle elle était auparavant, inhumée dans l'église par Vasse, religieux de l'ordre de St-François, curé de La Caine. — 1618, 18 août, mariage à Fierville de Jacques Mallet, sr du Coudré, et Sylvie Le Héricy, fille de Charles Le Héricy, sr de Fierville, et de Claude de Sillans. — 1620, 17 juillet, décès de... (lacérations) Castel, frère de... (lacérations) Castel, femme de Rouland Mallet, sieur de La Vallée, bourgeois de Caen, led. Castel frère en loi dud. Mallet, en présence de Gilles Le Soudier, curé de Grimboisq, et de Gilles Frisley, curé d'Outlières. — 1623, 5 juillet, baptême de Guillaume, fils desd. Mallet et Le Héricy ; — 15 décembre, sépulture de Jacques Jardin, lequel s'était fait tailler par Charles Nigault, opérateur en chirurgie, [comme] « homme rompu, grevey et gangrené (lacération) en ses parties testicules » ; — 24 décembre, baptême de Charles et Françoise Mallet, enfants des précédents ; p. et m., Hervé Le Héricy, sieur de Préaux et baron de Mombrey, Claude de Sillans, femme du sr de Fierville, etc. — Annexés : certificat par « Natais Du Brizoy, pbr., vicarius parrochie de Beuzevalle pro deportu pertinent. ad dominum episcopum et comitem Lexov. », de la publication de bans d' « Heliam Le Prévost, dns. de Calido Monte », et Renée de La Vallette, fille du feu sr de Troismonts (1607) ; dispense par Germain Jacques, licencié aux droits, ancien avocat de la juridiction de l'évêché de Bayeux au siège de Caen, pour l'absence de l'official (1609).

E. Suppl. 982. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format,  
127 feuillets, papier.

**1624-1637.** — Philippe de Ronsy, curé. — 1625, 15 mars, décès, en la paroisse St-Martin de Caen,

de Rouland Mallet, bourgeois de Caen, avocat d'office en l'Université de Caen, inhumé à St-Jean de Caen ; — 4 octobre, décès de Pierre Féron, fils Nicolas, ci-devant contrôleur des archers « morte paix » en Normandie ; — 9 octobre, Marguerin Boutrée, décédé de la contagion, Bertinne Buot, femme de Jacob Gueret, du flux de sang ; 12 octobre, Marie, femme de Hugues Boutrée, décédée de la contagion et flux de sang ; autres décès de contagion en 1625 et 1626. — 1628, 11 juin, décès de Marc Lainé, inhumé par Pierre Halley, curé de Préaux. — 1630, 4 août, baptême de Pierre Marc ; p., noble Pierre « d'Ocqueville » (corrigé en : Becdelièvre, conseiller au parlement de Rouen), sr du lieu. — 1631, 4 octobre, baptême d'une fille bâtarde de Philippine Guilmette, fille de Pierre et d'Olive Patry, requête de Robert de Baillehache, sr de Rougemont. — En 1631 et 1632, décès de la contagion ; inhumations dans le jardin ou devant l'huïs de la maison des décédés. — 1632, 26 octobre, mariage de Jacques de Guerville, éc., sieur et patron de Coulombiers, et Gratiennne de La Vallette, dame et patronne de Troismonts, veuve de Jacques Auvrey, sr de Lescarde, trésorier général des finances au bureau de Caen, en présence de Pierre Le Poupinel, sr du Vaugueroult, etc. — 1635, 27 novembre, mariage de Pierre de Boulesque, sr de St-Laurent, du pays de Languedoc, et Jacqueline de Queteville ; — 2 décembre, décès de Gratiennne de La Vallette, dame et patronne de Troismonts, Ouflières, Goupillières et Beauval, femme de Jacques de Guerville, inhumée par Marguerin Marinnel, religieux de l'ordre de St-François, curé de La Caine, en présence de Thomas Le Ver, curé de Curey, Nicolas Le Vacher, chapelain du sr de Brucourt, etc. — De l'autre côté du registre, délibérations : nominations, impôts, procédures, etc. — 1629, 7 octobre, déclaration du curé que seul il recueille toute la dîme de la paroisse, et que, pour en faire la recollection au mois d'août précédent, il lui a été nécessaire d'avoir deux hommes, un à cheval et un bâtonnier, pendant 3 semaines, avec son domestique. — Publications d'arrêts du Parlement, de mandements, etc. — Audiences de contrats concernant : André Du Thon, bourgeois de Caen, sr de Doumaresq (1633) ; Jacques de Guerville, sr et patron de Colombiers, le sr de Brucourt (1636), etc. — Sur un feuillet de garde :

Je ne cherches l'honneur  
En la poudre et la gloire  
Que sans juste sujet  
Le fauroyz fait périr

Mais je veulx fere voir  
Qu'il faut pour la mémoire  
Vivre non offensey  
Et sans blessey mouir

O que je suys heureulx  
D'estre ainsy blashomney  
Par un corps tout puant  
Tout plain d'outrecuidanse  
Contrelaict et hydeux  
Remply de médissanee.

E. Suppl. 983. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format,  
110 feuillets, papier.

**1636-1654.** — Philippe de Rousy, curé; Étienne Londe, Hébert, vicaires. — 1638, 29 juillet, baptême de Zacharie Cléisse; p., Zacharie Pousin, officier du Roi, capitaine et maréchal du guet en la ville de Caen. — « Le dimanche 17<sup>e</sup> jour de juillet 1639, par nous, curé de Troismonts, a esté bény une petite cloche qui faicte faire a esté à nos frais par M<sup>e</sup> Nicollas Aubert, pbr., chapellain en l'église cathédrale de Lisieux, laquelle a esté par nous nommée Marie, et avons pris pour marinne damoiselle Charlotte de Chantelou, d'à présent demeurante dans la maison de Troismonts avecq la dame dudit lieu. » — 1639, 8 septembre, baptême de Barbe Marie; m., Barbe Coeuret, fille du s<sup>r</sup> des Mesnils; p., Christophe Le Monnier, s<sup>r</sup> de La Roche. — 1640, 12 janvier, sépulture d'Anne Bontrée, dans l'église, au côté droit des fonts baptismaux, et a été payé par Marie Cantrel, sa fille aimée, 20 s. pour la place de la sépulture, laquelle somme a été mise dans la tirelire de l'église, plus a été payé au curé 8 s. pour 2 torches par lui fournies pour la conduite et enterrement du corps. — 1640, 1<sup>er</sup> novembre, avant vêpres, a été par le curé béni « ungne seconde cloze sur laquelle y a quelques noms escriptz aulxquelz nous n'avons eu aucun esgard, atendu le mespris qu'a faict la dam<sup>lle</sup> de La Lucerne pour n'avoir voullu estre présente à la bénection de lad<sup>te</sup> cloze, ny aucune personne pour elle ou représenter son nom, et n'avoir voullu donner ny linge ny autre choze pour servir à lad. bénection, et a esté lad<sup>te</sup> cloze nommée Catherine par nous, susd. curé », en présence des vicaire, custos, trésoriers et paroissiens. « Laquelle cloche a esté montée en boys par Jehan et Jacques ditz Barbey, père et fils, charpentiers de lad<sup>te</sup> paroisse, et ferrée par Pierres Le Rosignol, aussy de lad<sup>te</sup> paroisse, ès présences de tous les desusd. » — 1641, 25 septembre, mariage de Charles Huard, éc., s<sup>r</sup> de Montigny, et Marie Courieu. —

1643, 12 juillet, mariage de Philippe D'avannes, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Martin, et Charlotte de Chantelou. — 1645, 16 février, mariage, à S<sup>te</sup>-Honorine du Fay, de Jacques Marc, bourgeois de Caen, s<sup>r</sup> des Pallières, et Barbe « Queuret », et la « bien venue » a été faite à Troismonts led. jour, et la bénédiction du lit par Étienne Londe, vicaire de Troismonts, présence de tous les parents et assistants au banquet à Troismonts; — 3 avril, baptême d'un fils de Gilles Le Cordier et Marie Laffetté, mariés hors les formes accoutumées, usages et pratiques de l'église, en l'église d'Évrecy, par le curé du lieu, sans attestations de bans du curé d'Ouffières, dont lad. Laffetey est native. — 1649, 21 juin, s'est présentée au vicaire Hébert Marie Guillemette, veuve de Ravend Huet, « femme par nous jurée pour recevoir les enfans naissans en ce monde », laquelle a apporté un enfant mâle né hors mariage de Jeanne Le Blond, qu'elle a juré lad. Le Blond lui avoir assuré être du fait et œuvres de Louis... (blanc) dit Le Fresne, cuisinier et domestique dans la maison de Troismonts; baptême dud. enfant; — 2 août, testament de Marin Varin devant les curé et vicaire. — 1651, 18 mars, baptême de Laurence, fille naturelle de Jeanne Le Blond et de Bernard de Garaby, éc., s<sup>r</sup> de La Luzerne; — 10 septembre, décès de Barbe Coeuret, femme de Jacques Marc, éc., s<sup>r</sup> des Pallières, inhumée en l'église, en la chapelle S<sup>te</sup>-Barbe. — De l'autre côté du registre, mariages: 1653, 21 juin, Jacques Marc, éc., s<sup>r</sup> des Pallières, et Marie Aupois, à Espins, et bénédiction du lit à Troismonts par le vicaire — Délibération du 18 juin 1645: impositions.

E. Suppl. 984. — GG. 4. (Cahiers.) — Petit format, 150 feuillets, papier.

**1654-1669.** — Thomas Hébert, curé. — 1654, 8, 15 et 22 novembre, a été par le curé exécuté un monitoire obtenu de l'official de Caen par n. d. Marie de Moges, femme de Robert du Breuil, éc., sieur et baron de Blaugy, savoir, le 8 a été publiée l'excommunication, le 15 « l'agrave », le 22 « la réagrave, extinction de chandelle et son de la cloche », le tout selon led. monitoire, du 16 septembre 1653, ce qui a été fait au prône de la messe paroissiale, en présence de grand nombre de personnes. — 1655, 25 janvier, mariage de Jeanne Coutelaye, femme de Noël Clérice, s<sup>r</sup> du Verbuissou; — 27 mars, parrain et marraine, Louise-Isabelle de Garaby, Léonor de Garaby, éc., s<sup>r</sup> de Troismonts, son frère; — 8 septembre, p. et m., Antoine de Garaby, éc., s<sup>r</sup> de La Luzerne, Louise-

Isabelle de Garaby, sa sœur ; — 15 septembre, décès de Philippe de Ronsy, ancien curé de la paroisse, inhumé le 17 par Charles Durand, curé de Goupilhères, en présence de Jacques Frislé, curé d'Ouffières, etc. ; — 30 septembre, inhumation de Pierre Marc, écuyer, dans l'église, devant l'autel S<sup>t</sup>-Nicolas, proche Barbe Cœuret, sa belle-mère. — 1656, 15 mars, baptême de Louise et Marie Blanchard, nées « d'une même ventrée » ; p. et m., Louise de Guerville, dame et patronne de Troismonts, Nicolas de La Rivière, éc., s<sup>r</sup> le Gouvis, Marguerite de Baussy, Adrien de S<sup>t</sup>-Gilles, éc., s<sup>r</sup> du Désert ; — 22 mars, p., Jacques, fils de Michel Féron, s<sup>r</sup> des Mouteaux, bourgeois de Caen ; — 13 mai, ont été affidés Jacques d'Orglandes, écuyer, chevalier, seigneur et baron de Briouze, fils de feu Antoine et de Marthe du Saulçay, et Louise-Isabelle de Garaby, fille de Bernard de Garaby, éc., seigneur et patron de Montchaton La Luzerne, et de Louise de Guerville, dame et patronne de Troismonts ; — 14, 21 et 28 mai, bans dud. mariage ; — 1<sup>er</sup> juin, mariage desd. d'Orglandes et de Garaby ; — 3 septembre, marraine, Elisabeth Jodon, femme de Charles Mallet, sieur du Coudray ; — 22 octobre, décès de Louise-Isabelle de Garaby, dame de Briouze, inhumée à Briouze ; — 28 novembre, mariage, par le curé de Banneville-sur-Ajon, de Salomon Allain, écuyer, sieur d'Ajon, et Gratienne, fille de Jacques Marc, éc., s<sup>r</sup> des Pallières, en présence dud. Marc et de Marie Aupoys, sa femme. — 1658, 19 mars, baptême de Marie, fille de Charles Le Hantier, s<sup>r</sup> de La Bourdonnière, et Esther-Marie de Droulin. — 1659, 25 août, décès de Louise de Guerville, femme de Bernard de Garaby, éc., s<sup>r</sup> de La Luzerne, et fut son corps inhumé le 26 dans le chœur de l'église de Troismonts comme étant dame et patronne dud. lieu. — 1660, 17 février, baptême, pour crainte du péril de la mort et sous condition, d'un fils de Léonor de Garaby, seigneur et patron de Troismonts, et de Marie de Moges ; — 4 avril, un petit enfant mâle appartenant à Léonor de Garaby, éc., seigneur et patron du lieu. — 1661, 2 janvier, inhumation de Bernard de Garaby, éc., seigneur et patron de Montchaton La Luzerne et Troismonts. — 1663, 28 octobre, fiançailles de Michel Lucet, de Verson, et Michelle de Rougemont, fille naturelle de Robert de Bullehache, écuyer, sieur de Rougemont, demeurant à Troismonts ; mariage le 28 novembre par Guillaume Faucon, curé de Verson ; — 16 novembre, fiançailles de « Hervé » de Courseulles, écuyer, s<sup>r</sup> des Landes, et Catherine de « Chairon », demeurant à Trois-

monts ; 28 novembre, mariage desd. « Hervé » de Courseulles et Catherine de « Chairon ». — 1664, 30 juin, mariage à Espins d'Antoine Marc, éc., sieur de Lignerolles, et Marie Aupoix, fille de Guillaume, éc., s<sup>r</sup> du Manoir. — 1664, mariage à Troismonts, par Pierre Le Canu, religieux en l'hôtel-Dieu de Caen, d'Étienne Hêlouin, bourgeois de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, et Madeleine Féron, fille de Michel, s<sup>r</sup> des Mouteaux, bourgeois de Caen. — 1665, 5 mai, baptême d'Alexandre Le Jeune ; p., Alexandre de Moges, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup> Georges, conseiller au parlement de Rouen ; m., Jacqueline... (blanc), femme de Marc Le Gardeur, éc., s<sup>r</sup> de Croisilles. — 1667, 7 août, parrain, Bernard Dorgitte, s<sup>r</sup> de Clinchamp ; — 18 octobre, inhumation d'Henri Foucher, s<sup>r</sup> de La Touraille. — 1668, 8 novembre, note du baptême d'une fille d'Antoine Marc, s<sup>r</sup> de Lignerolles. — 1669, 15 juin, inhumation dans l'église, devant l'autel S<sup>te</sup>-Barbe, de Pierre Marc, chanoine de Bayeux en la prébende de Cambremer, en présence d'Antoine Marc, curé d'Éterville, son frère, d'Antoine Marc, s<sup>r</sup> de Lignerolles, son neveu, etc. ; — 26 août, inhumation d'un petit enfant mâle appartenant à Guérin Hébert, avocat, bourgeois de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, et Elisabeth Manchon.

E. Suppl. 985. — GG. 5 (Registre.) — Moyen format, 94 feuillets.  
1 cahier de 10 feuillets, petit format, intercalé, papier.

**1670-1674.** — « Registre de M<sup>e</sup> Thomas Hébert, p<sup>bre</sup>, curé de Troismonts, contenant les baptêmes mariages et sépultures faits en ladite paroisse, commenceant en l'année 1670. » — 1670, 23 août, baptême de Symphorien, fils de Charles Le Hantier, éc., s<sup>r</sup> de La Bourdonnière, et d'Esther-Marie de Droulin. — 1671, 3 janvier, a été apporté en l'église un fils né du mariage d'Antoine Marc, éc., s<sup>r</sup> de Lignerolles, et de Marie Aupoix, par Sébastienne Lamy, faisant office de sage-femme, lequel a été baptisé suivant permission de Lamy, grand vicaire de l'évêque de Bayeux. — 1673, 5 octobre, baptême d'Henri, fils desd. Marc et Aupoix ; p., Henri de Vassy, éc., comte et seigneur du Gast. — S'arrête au f<sup>o</sup> 26 avec un acte du 7 janvier 1674. — Recouvert de fragment de thèse que soutiendra « pro tertia disputatione publica » le 17 décembre 1667, dans les écoles de théologie [de Caen], Marin Guérin, de Bayeux, sous Hyacinthe Chaluet, de l'ordre des frères Prêcheurs, docteur en théologie, professeur royal.

E. Suppl. 986. — Gg. 6. (Registre.) — Moyen format, 102 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1674-1690.** — « Registre des baptêmes, mariages, sépultures et autres affaires de la paroisse de Troismonts. » — Thomas Hébert, curé. — 1675, 14 février, baptême d'Antoine, fils d'Antoine Marc, écuyer, s<sup>r</sup> de Lignerolles, et de Marie Aupoix : p., Guillaume Jouenne, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Pierre, seigneur et patron du Fresne ; m., Jeanne Le Vavasseur ; — 16 février, fiançailles de Nicolas de Grimouville, écuyer, s<sup>r</sup> de Bellonde, fils de feu Gilles, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaux, et Anne Chéron, en présence de Marie de Moges, épouse de M<sup>r</sup> de Troismonts, de Julien de La Bigne, écuyer, s<sup>r</sup> dud. lieu, etc. ; — 21 février, mariage des précédents, en présence d'Alexandre de Moges, écuyer, seigneur et patron de St-Georges, conseiller au parlement de Rouen, de Julien de La Bigne, écuyer, frère en loi dud. époux, d'Étienne de Beaussain, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaussain, de François Gueroult, bourgeois de Caen, s<sup>r</sup> des Longschamps ; — 15 avril, inhumation d'Alexandre, fils de Charles Le Hantier, écuyer, s<sup>r</sup> de La Bourdonnière ; — 7 mai, inhumation dans la nef d'Esther-Marie de Droulin, femme dud. Charles Le Hantier. — 1677, 19 avril, inhumation dans la nef de Marie Aupoix, femme du s<sup>r</sup> de Lignerolles, décédée la veille à Élerville. — 1683, dernier février, baptême de Romain Delaunay ; p., Romain Le Hantier, écuyer ; m., Scolastique Le Hantier, sa sœur ; — 7 mars, inhumation dans la nef d'Agnès Le Hantier ; — 27 novembre, s'est présentée une fille âgée de 35 ans environ, née du mariage de feu François de Guerville, écuyer, seigneur et patron de Rapilly, Mille-Savattes et autres terres, et de Catherine Le Goulu, son épouse, laquelle a dit avoir été baptisée mais sans avoir été nommée, et a requis de lui conférer les cérémonies de l'église ; et a été nommée Marie-Angélique par Léonor de Garaby, écuyer, seigneur et patron de Troismonts, Montchaton, etc., conseiller en la Cour des Aides de Normandie ; m., Marie de Moges, son épouse ; — le même jour, mariage de Jacques Gervaise, écuyer, seigneur du Mesnil-Omont ; Villiers, et patron d'Ouilly, et lad. Marie-Angélique de Guerville, en présence dud. Léonor de Garaby, seigneur et patron de Troismonts, d'Alexandre de Moges, écuyer, seigneur et patron de St-Georges, conseiller au parlement de Rouen, de Nicolas Le Harivel, écuyer, seigneur et patron de Maizet, d'Hervé des Moutiers, écuyer, seigneur de la Vicomté ; — 1685, 27 septembre, inhumation dans la nef de Marie-Madeleine Aupoix, veuve

de Jacques Marc, s<sup>r</sup> des Pallières : — 17 novembre, déclaration de Salomon Allain, bourgeois de Caen, Jacqueline Gosselin, sa femme, Judith et Marie Allain, leurs filles, qu'ils obéissent à l'ordonnance du Roi, et qu'ils ont la volonté de faire abjuration de la religion prétendue réformée, dans laquelle ils ont vécu jusqu'à présent, suppliant humblement le Roi de leur accorder encore 15 jours pour se faire instruire. — 1688, 12 octobre, baptême de Léonor du Trou ; p., Léonor de Garaby, écuyer, conseiller en la Cour des Aides de Normandie, seigneur et patron de Troismonts ; m., Isabelle Perrée. — Délibérations : nominations de collecteurs du sel et de la taille, répartition des impositions, enrôlements et dérôlements, bannies du fouage et monnéage, des terres d'obits, des fruits du cimetière, etc. : audiences de contrats.

E. Suppl. 987. — Gg. 7. (Cahiers.) — Moyen format, 131 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1690-1751.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1690 à 1715. — Thomas Hébert, Jean Le Marchant, Charles-Hercule Le Comte et Joseph Delouche, curés. — 1690, 26 novembre, délibération des paroissiens « pour trouver moyen de fournir les ustencilles à un cavalier à eux envoyé, ont .. esté d'avis de luy donner trente livres par chaque mois pour toutes choses, à quoy il s'est contenté », laquelle somme sera recueillie au marc la livre sur le rôle à taille, et seront lesd. paroissiens tenus apporter le dernier dimanche de chaque mois la somme à quoi ils se retrouveront redevables, et, au cas où quelqu'un ne satisferait pas au paiement, led. cavalier lui serait envoyé pour y vivre à discrétion. — 1691, 29 avril, les paroissiens assemblés déclarent, sur ordonnance de l'intendant, « n'avoir congnoissance qu'il y ait aucunes communes ny brières en ladite paroisse dépendantes du domaine du Roy, et que ce qu'il y a de pâturage, communes et costeaux, qu'ils les tiennent à fief de M. de Courvaudon, et en payent les rentes » ; — 22 mai, mariage de Guillaume de La Lande, écuyer, seigneur et patron d'Ouilly et du Détroit, et Marie-Madeleine Marc, en présence d'Antoine Marc, écuyer, sieur de Lignerolles, père de l'épouse ; — 2 septembre, déclaration des paroissiens qu'ils possèdent une pièce de terre en coteau, contenant 20 acres, jonste le sieur de Troismonts et autres, une autre pièce de terre en rochers inaccessibles sur la rivière d'Orne, contenant 80 acres, lesquelles pièces sont tenues à fief du marquis de Courvaudon, et dont lesd. paroissiens jouissent et font

exploiter de temps immémorial ; ils jouissent également de 4 acres en coteaux et rochers inaccessibles le long de lad. rivière d'Orne, tenues de la seigneurie de Bretteville, appartenant à M. de Hotot, auquel ils en payent la rente. — 1692, 27 mars, baptême de Marc-Antoine de La Lande, fils desd. Guillaume de La Lande, écuyer, sieur d'Ouilley, et de Marie-Madeleine Marc ; p., Antoine Marc, écuyer, sieur de « Linguierolle » ; m., Françoise Jean ; — 1<sup>er</sup> avril, inhumation dans le chœur de l'église, par Julien Lefrançois, curé d'Amayé-sur-Orne et doyen d'Évrecy, de Thomas Hébert, curé du lieu, âgé de 80 ans et 40 ans de cure, décédé sans avoir fait de testament, si ce n'est « qu'il a laissé et donné à lad. église trois chasubles et son calice d'argent » ; — 13 avril, attestation devant Cyprien Le Mière, desservant, par Guérin Hébert, avocat, bourgeois de Caen, héritier de feu Thomas Hébert, curé du lieu, que led. défunt « luy a dit que sa dernière volonté étoit de donner et aumôner au trésor de lad. église son calice d'argent avec trois chasubles et six chandeliers et une croix façon d'argent à luy appartenant, étant dans lad. église, à condition qu'il en auroit un viel blanc appartenant aud. trésor, pour l'inhumer, et qu'on le recommanderoit aux prosnes des messes paroissiales dud. lieu, aux principales fêtes de l'année, aux prières des fidèles ». — 1693, 15 juillet, baptême de Marie-Françoise de La Lande, fille desd. « Gilles » de La Lande et Marc ; mar., Françoise Aupoix ; p., Jacques de La Lande, écuyer, sieur d'Ouilley. — 1696, 1<sup>er</sup> février, « s'est présentée Marie Marie, de cette paroisse, sur la réquisition par moy à elle faite pour me déclarer aux termes des réglemens des œuvres de quelle personne elle pouvoit estre enceinte, puisque la première déclaration portée sur mon registre en date du 28 d'octobre dernier avoit esté déclarée nulle par sentence rendue par default en bailliage le lendemain 29<sup>e</sup> du même mois, et reconnue par elle led. jour calomnieuse, laquelle m'a dit que nonobstant lad. sentence et l'accord fait avec led. des Aulnéz, elle étoit cependant enceinte des œuvres dud. des Aulnéz, qui luy avoit fait passer led. accord pour s'exempter de s'en charger, à laquelle déclaration elle a déclaré persister ». — 1700, 25 janvier, baptême d'Anne-Henriette de La Lande, fille desd. Guillaume et Marc ; m., Anne Barrois, femme de M. de La Billonnière, major du régiment royal ; p., Henri Marc, écuyer, oncle de l'enfant ; — 16 novembre, inhumation dans le chœur de Marie de Moges, femme de Léonor de Garaby, seigneur et patron dud. lieu, conseiller en la

Cour des Aides de Normandie, âgée de 70 ans, par Guy Le Harivel, écuyer, seigneur et curé de Maizet, en l'absence du mari et en présence de Léonor de Moges, écuyer, neveu de la défunte, de Joseph Cauvet, écuyer, sieur de Valun, etc. — 1702, ... juin, inhumation sous la tour de l'église de Jean Le Marchant, curé du lieu, âgé de 52 ans. — 1704, 13 juillet, baptême de François-Gédéon Morel, fils de Gabriel, écuyer, et de Marie-Cécile Duchemin ; p., Gédéon Morel, écuyer ; m., Françoise de Louche, dame et patronne de Troismonts, femme de Léonor de Garaby, seigneur et patron du lieu. — Procès-verbaux d'assemblées des paroissiens : élections des collecteurs de la taille et du sel, de trésoriers, enrôlements et dérollements, déclarations de domiciles, bannies des herbes et des fruits du cimetière, etc. — Un des cahiers recouvert de la thèse de licence en droit de Marc-Antoine Bertaut, chanoine de Rouen (1751). Placard imprimé à Caen par Jean-Claude Pyron.

E. Suppl. 988. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format, 190 feuillets, 18 pièces intercalées, papier.

**1715-1747.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Joseph Delouche, curé. — 1717, 9 janvier, inhumation dans le chœur de Léonor de « Garabis », chevalier, seigneur et patron de Troismonts, Moutchaton et autres lieux, conseiller du Roi en sa Chambre des Comptes en la Cour des Aides et finances de Normandie, âgé de 84 ans. — 1719, 18 février, cérémonies du baptême de Joseph de Louche, né le 4 octobre 1704 et ondoyé le lendemain en péril de mort par le vicaire de S<sup>te</sup>-Croix-des Pelletiers, fils de feu Jacques de Louche, écuyer, commissaire de la marine en Hollande pour le Roi de France, et de Marie-Louise de Chalais ; p., Joseph de Louche, curé du lieu ; mar., Marie de Louche, en présence de sa mère, de Lanfranc de Panthou, écuyer, sieur des Ifs, et de Guillaume Augé, vicaire ; — 22 oct., délibération portant nomination de Louis Philippe en qualité de custos : « il lui sera donné par chacun an, par chaque feu, la somme de cinq sols, et lui avons adjugé par chaque fosse la somme de 12 sols pour tout, et pour celles des enfants la somme de 8 sols ; » — 21 décembre, mariage de Henri-Auguste-Alexandre Coûret, sieur de S<sup>te</sup>-Honorine, fils de Jean Coûret, sieur des Mesnils, et de Marguerite Le Harivel, de S<sup>te</sup>-Honorine du Fay, et Marie de Louche, fille dud. feu Jacques et de lad. Marie-Louise de Chalais. — 1730, 10 octobre, baptême de Catherine Garnier ; m., Hen-

riette Le Vaillant, dame de Troismonts, Montehaton, etc. ; p., Antoine-François Julien, seigneur de Goupillières et de S<sup>t</sup>-Hilaire. — 1745, 18 février, mariage de Philippe de Pierville et Marie-Anne Audrieu. — Procès-verbaux d'assemblées des paroissiens : collecteurs de la taille et du sel, enrôlements et dérollements, déclarations de domiciles, bannies des herbes et des fruits du cimetière, etc.

E. Suppl. 989. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 124 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

**1748-1759.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Bunel, docteur en théologie, Claude Bouet, curés. — 1748, 20 avril, inhumation de noble dame Marie Duchemin, veuve de Morel, écuyer, âgée de 78 ans. — 1749, 2 octobre, inhumation dans l'église de Jean-César de Vausserre, baron des Adrets, brigadier des armées du Roi, lieutenant-colonel au régiment de Dampierre, âgé de 41 ans. — 1750, 18 avril, baptême de Charles-Louis Godard, nommé par Olivier Le Gost et Anne Le Coq, parrain et marraine, au défaut de messire Charles-Louis Couture de La Pigacière, écuyer, sieur de Troismonts, et de noble dame Anne-Thérèse Artur, épouse de Louis-Étienne de Bauville, seigneur de La Londe, patron de Bretteville-sur-Bordel et seigneur du Mesnil ; — 6 décembre, baptême de Joseph-Madeleine Barbey ; p., Joseph-Nicolas de La Garenne (il signe Du Veaugrou de La Garenne), écuyer, seigneur et patron de Meslay. — 1752, 17 mai, baptême de Marie-Madeleine-Joseph Vautier ; p., Joseph Blessebois, seigneur et patron de Meslay ; m., Marie-Madeleine Joseph du Vaugrou. — 1754, 17 février, « Marie Le Cocq, femme de Pierre Guesnier, cordonnier, de cette paroisse, a été reçue, du consentement unanime des femmes de lad. paroisse, pour exercer l'office de sage-femme, et a fait serment entre mes mains, suivant la forme prescrite dans le rituel » ; — 8 juillet, mariage de Claude-Hyacinthe Planchon, sieur de Fontenelle, fils de Joseph-Hyacinthe, doyen des conseillers du bailliage et siège présidial de Caen, et de Madeleine Renault, et Catherine-Élisabeth Couture de La Pigacière, fille de Mathurin-Charles-Louis Couture de La Pigacière, écuyer, seigneur et patron de Troismonts, conseiller secrétaire du Roi, maison couronne de France, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage et siège présidial de Caen, et de Catherine-Scolastique Doublet, tous deux de la paroisse S<sup>t</sup>-Pierre de Caen ; en présence d'Antoine-François Julien, écuyer, sei-

gneur et patron de S<sup>t</sup>-Hilaire et Goupillières, directeur de la Monnaie, Jacques Deschamps, écuyer, sieur de Rappilly, Charles Louis Couture, sieur de Troismonts, François Blancard d'Alincourt, écuyer, Maximilien-Jean-François Le Bouvier, D. Blancard de Troismonts, Jacques-François-Léonor Gohier de Jumilly, écuyer, etc. — 1756, 14 avril, inhumation dans le chœur de Jean-Baptiste Couture de Neauville, bourgeois de Caen, âgé de 55 ans. — 1758, 19 novembre, baptême de Léonor-Joseph-Jean Laffetey ; p., Joachim-Joseph-Constant du Veaugrou de Meslay ; m., Léonore Revel de Bretteville, en présence de Marie-Madeleine-Françoise Harivel, épouse de Revel de Bretteville, procureur du Roi au bailliage de Caen, et de Joseph de La Garenne du Veaugrou, écuyer, seigneur et patron de Meslay.

E. Suppl. 990. — GG. 10. (Cahiers.) — Moyen format, 164 feuillets, 20 pièces intercalées, papier.

**1760-1775.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude Bouet, Jean-Louis Guesdon, curés. — 1760, 5 février, mariage de Jean-Charles Lefebvre et Madeleine Barbey, après sommation signifiée au curé, sur la requête dud. Lefebvre, par Jacques Le Breton, sergent royal, le 4 dud. mois. — 1763, 19 septembre, baptême de Catherine-Marie-Madeleine Godard ; p., François-Louis-Aimé de Langrune, fils de Charles-Louis de Troismonts, écuyer, seigneur et patron haut justicier de Troismonts, Langrune-sur-la-Mer et autres lieux ; m., Catherine-Marie-Madeleine Planchon de Fontenelles, fille de Claude-Hyacinthe-Sébastien Planchon de Fontenelles, éc., seigneur de Ménédiot ; — 19 juillet, inhum. dans le chœur, sous la lampe, de Claude Bouet, curé du lieu, âgé de 57 ans, par Claude Quesnel, curé de Baron et doyen d'Évrecy, en présence de Du Velleroy, curé de Maissoncelles, Dorne, curé d'Ouffières, Tirard, curé de Préaux, Durosel, curé de Maizet. — 1768, 16 juin, bénédiction par Jean-Louis Guesdon, curé, des trois grosses cloches, dont la première a été nommée Catherine, par Catherine-Scolastique Doublet, épouse de Mathurin-Charles-Louis Couture, seigneur patron haut justicier de Troismonts, Langrune-sur-la-Mer et autres lieux, assistée d'Antoine Julien, seigneur et patron de Goupillières et autres lieux ; la seconde a été nommée Antoinette par Antoinette-Aimée Blancard d'Alincourt, épouse de Louis Couture, seigneur de Troismonts et autres lieux, assistée d'Antoine Le Vaillant, capitaine général de la capitainerie d'Ouis-

treham ; la troisième nommée Élisabeth par Catherine-Élisabeth Couture, épouse de Claude-Hyacinthe-Sébastien Planchon de Fontenelles, seigneur de Ménédiot et autres lieux, assistée de Louis Couture, seigneur de Troismonts, Langrune et autres lieux. Nota. Le nom de Joseph employé sur la troisième cloche et effacé a été mis par erreur au lieu de Claude-Hyacinthe, qui font avec Sébastien les vrais noms de M<sup>re</sup> Planchon de Fontenelles. Les trois susdites cloches ont été fondues dans ladite année, dans le cimetière de lad. paroisse, par Poidevin, fondeur, demeurant à Caen. Philippe Le Quesne, maître ès arts, gradué en la faculté de théologie de Caen, vicaire de Troismonts. — 1774, 2 janvier, inhumation dans le chœur de Mathurin-Charles-Louis Couture de La Pigacière, seigneur et patron haut justicier de Troismonts, Langrune-sur-la-Mer, seigneur en partie de la Délivrande, Luc, et autres lieux, ancien secrétaire du Roi, maison couronnée de France, et ancien lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Caen, âgé de 74 ans, décédé la veille à son château de Troismonts, âgé d'environ 74 ans.

E. Suppl. 991. — GG. 11. (Cahiers.) — Moyen format, 138 feuillets, 6 pièces intercalées, papier.

**1736-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guesdon, curé. — 1777, 13 août, baptême de Jean-Louis-Aimé Guilbert ; p., Louis-Claude Le Maître du Mesnil de Marsilly, chevalier, président trésorier de France au bureau des finances de Caen ; m. Madeleine-Adélaïde-Gabrielle-Olive-Jeanne Moisson de Précorbin. — 1780, 2 mars, baptême de Charles-Édouard Couture, fils de François-Louis Aimé Couture, écuyer, seigneur et patron haut justicier de Troismonts et autres lieux, et de Nicolle-Gilloue de Fortin ; p., Jean-Baptiste Marie, m., Catherine Tuebeuf, représentant François-Henri-Robert de Blancard, écuyer, sieur d'Alincourt, et Marie-Gabrielle de Fortin, épouse de Gabriel-François de Vaufléury, chevalier, seigneur et patron de Saint-Cyr. — 1782, 31 janvier, baptême d'Adélaïde-Adrienne Couture, fille des précédents ; m., Catherine-Françoise-Élisabeth Blancard d'Alincourt ; p., Nicolas-Adrien Hue de Montaigu, chevalier de St-Louis, capitaine de cavalerie. — 1789, 8 février, baptême d'Abel-Auguste Vincent ; parrain, Roland-Hubert Le Harivel, seigneur de Flagy ; mar., Marie-Renée-Marie du Rochet, dame de cette paroisse, représentée par Louise Le Harivel de Flagy. — 1790, 17 janvier, baptême

d'Alexandre-Auguste, fils de Julien-Auguste de Gallery du Boschet, chevalier, seigneur et patron de cette paroisse, et de Claudine-Alexandrine-Léonide Le Forestier ; p., Alexandre-Robert-Claude Le Forestier, seigneur de La Forestrie, du Bois-Guillaume, copatron honoraire de Banvou, de Boutemont, seigneur et patron de Briet ; m., Marie-Renée-Marie du Rochet. — 1791, 2 avril, baptême d'Auguste-François de Gallery du Boschet, fils des précédents ; par., René-Marie de Réville, écuyer ; m., Catherine-Léonore Le Harivel de Flagy, représentant Léonide-Françoise de Neuville.

E. Suppl. 992. — GG. 12. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 22 pièces, papier.

**1652-1691.** — État civil et pièces diverses. — Publications de bans, dispenses, fiançailles, etc. — Lettre de Le Baron, greffier en vicomté à Caen, au curé, demandant une attestation comme feu M. de Garaby, père de M. de Troismonts, fut détenu au lit malade de gouttes pendant 3 ans avant sa mort, etc. (1688). — Quittauce de rente par Hébert, curé de Troismonts, au s<sup>r</sup> de Lignerolles (1691).

#### Vacognes

E. Suppl. 993. — GG. 1. (Registre.) — Petit, moyen et grand formats, 224 feuillets, 9 pièces intercalées, papier.

**1614-1714.** — « Ensuit le registre fait par moy souz siné curé de Vascongne, tant des mariages, baptesmes que des sépultures, commencé le vingt et un<sup>e</sup> jour de febvrier, que je prins possession et commencé à faire led. office de curé en lad. paroisse, mil six centz quatorze. G. Acquard. » — Guillaume Acquard, Louis Regnault, François Beaussieu, Nicolas Violette, Pierre Le Bourg, curés. — 1614, 12 octobre, baptême de Charles et d'Augustin, enfants jumeaux de Michel Boutin, s<sup>r</sup> du Parc ; parrain de Charles, Charles de Piédeleu, écuyer, baron d'Aunay ; mar., noble demoiselle... (blauc) Bourdon, femme de Charles Dupont, avocat du Roi en l'Élection de Caen ; parrain d'Augustin, Augustin Le Petit, écuyer, sieur et patron de Vacognes, lieutenant général criminel au bailliage et siège présidial de Caen ; mar., Marguerite Boutin ; 19 octobre, décès dud. Augustin ; 23 octobre, décès dud. Charles Boutin. — 1616, 6 mars, baptême d'Anné, fille dud. Michel Boutin, s<sup>r</sup> du Parc ; m., Anne Le Héricy ; p., Jean Dupont,

sieur de... (blanc). — 1617, 5 mars, baptême d'Anne, fille d'honnête homme Guillaume Macé et de noble demoiselle Claude Auber; p., Jacques Le Héricier, sieur d'Olivet; m., Anne Le Héricier, fille de M. de Vieux; — 27 décembre, baptême de Marie Néel: m., Marie Le Coustelier, femme de M. le lieutenant, s<sup>r</sup> et patron de Vacognes, représentée par lad. Anne « Le Herisier »; p., Nicolas Malon. — 1619, 10 avril, baptême de Pierre, fils dud. Michel Boutin; p., Pierre du Bourget, s<sup>r</sup> de Chaulieu, trésorier général de France au bureau de Caen; m., Marguerite Boutin; — 3 septembre, mariage de Jean de Cheux, écuyer, et Renée Auber. — 1621, 18 février, baptême de Jean de Cheux, né le 1<sup>er</sup> juillet précédent, fils de Jean, écuyer; p., Jean de Cheux, curé de Cheux; m., Anne Le Héricier; — 30 mai, baptême de la cloche, nommée Marie, « et fuct ainsy nommée par procuration de noble demoiselle Anne Le Héricy et Nicollas de Malon: sa première et maïstresse marine noble dame Madame Marie Le Coustelier, femme de haut et puissant seigneur M<sup>o</sup> Augustin Le Petit, conseiller du Roy en son Conseil d'Estat, sieur et patron dud. lieu de Vascongne ». — 1622, 30 janvier, baptême de Pierre, fils de Jean de Cheux et de Renée Auber, âgé de 15 jours; p., n. h. Pierre... (blanc), s<sup>r</sup> de Mennetot; m., d'elle... (blanc) Le Héricier, fille du s<sup>r</sup> de Pompierre. — 1623, 29 avril, mariage de Loys Sevestre, du Locheur, sieur des Mesnuls, et Marguerite Auber, de Vacognes. — 1626, 6 août, mariage de Nicolas Catherine et Anne Le Berruier; — 14 août, décès de lad. Le Berruier, « la première qui soit morte de peste en lad. paroisse de Vascongne »; après elle, 7 décès en août, 16 en septembre, etc. — 1627, 21 février, décès de Jean Laigle, tabellion. — 1631, 19 octobre, baptême de Robert Le Bas; p., Robert de Baillehache, s<sup>r</sup> de Rougemont; m., Renée Le Gonix. — 1633, 17 juillet, décès de la fille de la Cauvette de Landes, qui « apporta la peste à Vascongne, partant de chés M. de Longuemare de Fuguerolles »; autres décès de même cause. — 1636, 5 août, mariage de Guillaume de Verrolles et Marie Maillard, en présence d'Anne Le Héricy, mère de l'épouse, Charles Motelle et Thomas Du Val, prêtres, Pierre Le Maistre, s<sup>r</sup> de Beaucéjour, Jacques de Suriray, s<sup>r</sup> des Longchamps, etc. — « La chapelle de noble homme Augustin Le Petit, sieur des Iftz et patron de Vascongne, conseiller du Roy, sise et bastie au pavillon du jardin, au coin vers l'estang, fuct béniste par Monseigneur l'évesque Du Bellé et abbé de l'abayé d'Aulnay, en la préseuce de nous Guil-

laume Acquard, p<sup>bre</sup>, curé d'icelle paroisse, présence aussy de noble damoiselle Marie Le Coutellier, épouse dud. sieur des Iftz, de nobles damoiselles Jenne et Barbe Le Petit, filles dud. sieur des Iftz et de lad. Le Coutelier, et plusieurs autres personnes, le jeudy, 5<sup>e</sup> jour d'aoust, justement à dix heures le matin 1638. » — « M. Jean Le Corbillier, p<sup>bre</sup>, mon neveu, décéda le lundy vigille S<sup>t</sup> Mathieu, 20<sup>e</sup> jour de septembre, 1638. Il repose dans le cœur de l'église S<sup>t</sup>-Michel de Vaucelles. J'ayourny pour sa sépulture l'émit, le chasuble, l'estolle et fanon, avec les gans et souliers. » — 1639, 20 octobre, mariage de Gabriel Pourrée et Judic Le Marchant, en présence de lad. Marie Le Coustelier, Pierre, Louis et François, Jenne et Barbe Le Petit, Adrienne Ragot, Françoise Le Coustelier, Michel Boutin, Jean Voisin, Guillaume Hayé, Pierre Le Veneur, Jacques Boutin, etc. — « Cy est le registre où sont contenus les baptesmes, mariages et inhumations de la paroisse de S<sup>t</sup>-Martin et S<sup>te</sup>-Honorine de Vascongnes, faits par moy soubz signé p<sup>bre</sup>, curé dud. lieu, depuis ma prise de possession du bénéfice de lad. paroisse, qui fut le 18<sup>e</sup> jour de juillet 1641. L. Regnault. » — 1648, 5 juillet, inhumation dans l'église de Guillaume Rozée, sieur des Poriers, bourgeois de Caen, décédé le 4. — 1651, 15 novembre, baptême d'Adrien Richard; p., Adrien Le Petit, écuyer, fils de François Le Petit, seigneur et patron de Vacognes, « aplegé » et cautionné à raison de son bas âge par Marie de Vaubénard, marraine. — 1653, 16 août, décès à Caen, et le 17 inhumation, dans le chœur de l'église de Vacognes, de Marie Le Coutellier, veuve dud. Augustin Le Petit, lieutenant civil et criminel au bailliage et siège présidial de Caen, par Louis Regnault, curé du lieu. — 1666, 28 mars, baptême de Marie-Antoinette Giffard; m., Marie-Antoinette Le Petit; p., René Gislain, s<sup>r</sup> de Barneville. — 1669, 30 novembre, mariage de Charles Achard, chevalier, baron, seigneur et patron du Pin et autres sieuries, et Marie-Antoinette Le Petit, fille de feu François Le Petit, seigneur et patron de Vacognes, par Joseph Achard, bachelier en la faculté de théologie de Paris, protonotaire apostolique, abbé administrateur de la Madeleine du Pin, curé-recteur de Notre-Dame dud. lieu, conseiller du Roi, aumônier ordinaire de S. M., en présence d'Aune Gillain, mère de l'épouse, Charles Achard, écuyer, seigneur et patron de la haute et petite Haye et de « Creully », François Achard, chevalier de S<sup>t</sup>-Jean de Jérusalem, Marguerite Gillain, veuve de M. de Banneville, président au bureau des trésoriers

de France, Adrien Le Petit, seigneur et patron de Vacognes, etc. — 1671, 24 mars, baptême d'Anne Achard, fille des précédents; — 13 septembre, décès, et inhumation le lendemain, dans l'église du lieu, d'Anne-Françoise Le Petit, âgée de 18 ans, fille dud. feu François Le Petit, écuyer, seigneur et patron de Vacognes, et d'Anne Gillain. — 1677, 22 mars, inhumation dans le chœur de l'église de François Beaussien, curé du lieu, par Julien Le François, curé d'Amayé, doyen d'Évrecy, assisté, entre autres, du curé de Bougy, directeur de la conférence d'Évrecy. — 1681, 29 mai, certificat de lecture au prône de la grand'messe, le dimanche précédent, d'un arrêt du Parlement du 6 novembre 1674, de deux ordonnances d'Henri II et Henri III, la première de 1556, la dernière de 1586, avec l'ordonnance du lieutenant criminel du 2 mai de la présente année, et celle du procureur du Roi, « le tout portant peine de mort contre les femmes ou filles sur le fait du recellement de grossesse et périssement d'enfants, et à nous ordonné de 1<sup>re</sup> lire comme dessus de trois mois en trois mois et en bailler certificats et y faire signer six paroissiens. » Signé : N. Violette. — 1684, 23 août et 9 septembre, inhumations dans l'église, sous le banc Perrée, des deux sœurs Anne et Elisabeth Fouet, âgées de 5 et 6 ans, filles de Louis Fouet, professeur royal en l'Université de Caen, et d'Isabelle Perrée. — 1685, 18 décembre, abjuration de Suzanne Le Saulx, veuve de Gabriel de St-Germain, écuyer, s<sup>r</sup> de Tourneville, devant Charles Patry, curé de Montigny, en présence de Nicolas Violette, curé du lieu, et de Robert Larcher, curé de Maisoncelles-sur-Ajon. — 1686, 17 mars, baptême de Robert Boutin ; p., noble homme Robert Larcher, curé de Maisoncelles-sur-Ajon. — 1689, 27 avril, décès et, le lendemain, inhumation dans le chœur de l'église, proche les balustres, du côté de l'épître, de Nicolas Violette, âgé de 54 ans, curé du lieu. — 1690, 28 mars, délibération concernant la construction d'un presbytère, ensemble de l'estimation du prix, tant de lad. construction que de la pièce de terre sur laquelle les maisons, cour et jardin dud. presbytère seront situés, montant à 2.700 livres, sur communication de l'ordonnance de l'intendant Foucault et du devis fait en exécution par un maçon et un charpentier ; levée de lad. somme sur les terres de la paroisse. « Sur quoy noble dame Anne Gillain, veuve du feu s<sup>r</sup> de Vacogne, tant pour elle que pour M<sup>r</sup> de Vacogne, son fils, absent, a déclaré qu'elle ne peut plus fournir de maisons aux sieurs curés de lad. paroisse, ayant besoin de celle

qu'il occupe présentement à elle appartenant, pour quoy elle offre dès apprésent bailler lad. pièce de terre et y faire construire la maison manable, conformément aud. devis, dont il sera faict estimation en déduction de la part et portion qu'elle pourra estre tenue de contribuer, et ce pour éviter à plus longt retardement, et à protestation de tous despens, dommages et interest contre les opposants et contredisans. » — « Certiffie soubz signé que pendant cinq ans que j'ay faict toutes les fonctions curiales, j'ay tousjours veu en l'église de cette paroisse et laissé un ciboire, un soleil, deux calices et deux pintons, le tout d'argent, et avoir transporté dans lad. église une masle fermante à clefs, dans laquelle j'ay mis tous les registres et escritures concernant lad. église, et dans laquelle j'ay laissé neuf grandes nappes d'œuvre pour le grand autel et sept petites pour les deux petits, et lesd. autels ornez, et quatre de toile avec deux aubes. De plus, tous les héritiers et créanciers de deffunct M<sup>e</sup> Nicolas Violette, curé de cette paroisse, ont laissez, d'un commun consentement, à lad. église, tous les livres nouveaux dont on se sert, qui sont au nombre de cinq avec un missel, dans l'espérance que le s<sup>r</sup> curé successeur dud. deffunct célébrera tous les second mercredy de chaque mois une basse messe pour le repos de l'âme de feu M<sup>e</sup> Guillaume Accard, vivant curé de ce lieu, et ce à la descharge dud. deffunct Violette, qu'on dit avoir touché cinquante livres pour cet effet, lesquelles cinquante livres avec plus de deux mille livres led. feu s<sup>r</sup> Violette a dépensé pour le rétablissement et la décoration de lad. église, ainsy que moy et plusieurs autres luy avons entendu dire ; ce qui est d'autant plus croyable que plusieurs attestent que quand led. feu s<sup>r</sup> Violette vint prendre possession dud. bénéfice, toute l'église, tant murs que couverture, menassoit en ruine, laquelle il a toute rétablye, décorée et pavée et faict la sacristye, le tout à ses frais, excepté ce qu'il a eu de Mad<sup>e</sup> de Vacogne, qui seule a paru fort zélée dans le travail apprés led. s<sup>r</sup> curé, qui avoit tousjours gravé dans son cœur ces parrolles du prophète.... : *Dilexi, Domine, decorem domus tuae* ; de sorte qu'on peut dire de ce bon pasteur ce que S<sup>t</sup> Paul disoit de luy-mesme : *Instantia mea quotidiana est sollicitudo ecclesiarum*, que tout son soin, toutes ses occupations, estoit d'avoir soin et de travailler à la décoration des églises. La perte que fist celle d'Évreci en la quittant, les plaintes, les soupirs et les larmes du peuple, que je voy et entend tous les jours, et les bons offices qu'en a receu celle-cy pendant unze ans qu'il l'a gouvernée selon la voix du

peuple, sont autant de fidèles tesmoins de cette vérité et de pressantes raisons et de tendres objets, qui en passant et entrant en cette église vous demande et exhorte de prier Dieu pour le repos de son âme... » Signé : Jouvin. — 1693, 29 juillet, « Adrian Le Petit, seigneur de cette paroisse de Vacognes, gentilhomme de Monseigneur le duc [de] Chartres, fut tué près de Son Altesse Royale, à la bataille de Nervingues, ayant vescu encore sept heures après sa blessure, ayant fait son devoir de chrestien, il mourut et fut inhumé le lendemain dans l'église de Hennemon, par le soin et à la présence de M. l'aumosnier de Son Altesse, de Estienne Ricard, s<sup>r</sup> de La Breyère », et des serviteurs dud. s<sup>r</sup> de Vacognes. — Délibérations : élections de collecteurs de la taille et du sel, de trésoriers, de procureur-syndic, enrôlements et dérollements, bannie des pommes et des herbes du cimetière, audiences de contrats, remboursements de rentes dues au trésor, etc.

E. Suppl. 994. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 173 feuillets, 13 pièces intercalées, papier.

**1682-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Le Bourg, Laurent Vigor, Louis de Prépetit de Vaudavy et François Heurtin, curés. — 1700, 17 juillet, inhumation d'« un pauvre homme soy-disant de Barbery, allant en pèlerinage à St-Supleis ». — 1706, 19 février, mariage de Nicolas Leconte, sieur du Val, m<sup>d</sup> bourgeois de Condé-sur-Noireau, fils de feu Claude Leconte, fermier général de M. de Matignon, et de Jacqueline Madeline, et Marie-Anne-Françoise Poisson, fille de Nicolas Poisson, s<sup>r</sup> de St-Vigor, et d'Anne Ménard, en présence d'Henri-Auguste-Alexandre Cœuret, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Honorine, Jacques Le Pellier, capitaine de la brigade du Locheur, Nicolas Poisson, s<sup>r</sup> de St-Vigor, Jean Leconte, s<sup>r</sup> du Val, Michel Le Clerc, s<sup>r</sup> des Mares, etc. — 1708, 2 mars, inhumation dans le chœur de l'église de Pierre Le Bourg, âgé de 73 ans, curé ; — 17 avril, mariage de Jean-Henri de Baudre, chevalier, seigneur de Noyers, fils de feu Jacques de Baudre, chevalier, seigneur de Noyers, et de Juliane Le Breton, de la paroisse du Tourneur, et Charlotte Achard, fille de feu Charles Achard, chevalier, seigneur et patron du Pin, de Vacognes, etc., et de Marie-Antoinette Le Petit, dud. lieu de Vacognes, par Guillaume de Baudre, curé de St-Martin-de-La-Besace, frère de l'époux ; — 24 novembre, baptême d'un fils de Guillaume Germain ; p., Nicolas Le Boucher, écuyer, s<sup>r</sup> de Bernières ; m., Marie-

Antoinette Le Petit, dame du Pin et de Vacognes. — Annexés : Édit du Roi, de septembre 1697, portant création d'offices de contrôleurs de bans de mariages, dans toutes les villes, bourgs et paroisses du Royaume, et tarif des droits à payer auxdits contrôleurs, proportionnés à l'importance sociale. 8 pages in-4°. Arrêt du Parlement, du 31 juillet 1699 autorisant les curés à se faire représenter les extraits des mariages célébrés hors de leur présence, et sans leur permission, et condamnant les refusants à l'amende et aux dépens, en la cause entre Jacques Le Moine et Jeanne Le Cornu, appelants du bailliage de Coutances, et Jean Dudy, curé de Cerisy, ce dernier représentant qu'il est de son devoir de veiller sur ce qui se passe dans sa paroisse, et, les voyant vivre ensemble comme gens mariés, il a eu raison de leur demander compte de leur conduite et de savoir s'ils étaient mariés et où ils l'avaient été ; lesd. Le Moine et Le Cornu représentant une attestation du curé de Ledry, éloigné de 50 lieues de Cerisy, qui est un homme en fuite, cette pièce informe fait voir que c'est un mariage contracté contre toutes les règles qui défendent de se marier qu'en la présence de son propre curé, après les proclamations de bans, etc. Caen, Jean Cavelier, 1701, 4 pages in-4°. Déclaration du Roi du 31 janvier 1682, portant que les bâtards de la religion prétendue réformée seront élevés à la religion catholique. Placard. — 1710, 18 mai, inhumation dans la nef d'Étienne Ricard de La Brière, âgé de 70 ans, en présence de lad. Marie-Antoinette du Pin et de Léonor Achard, seigneur de Vacognes. — 1710, baptême de Jean-Pierre, fils de Léonor Achard, chevalier, seigneur de Vacognes, et de Marguerite-Françoise Dufour ; p., Jean-Pierre Dufour, chevalier, seigneur du Faulq, conseiller au parlement de Normandie ; m., Anne Gislain, dame de Vacognes. — 1711, 4 juillet, baptême de Louis-Antoine Binet ; m., Marie-Antoinette Le Petit, douairière du Pin ; p., Louis Achard, chevalier, s<sup>r</sup> du Pin. — 1713, 3 mars, naissance de Charles-Léonor, fils desd. Léonor Achard et Marguerite-Françoise Dufour ; son baptême, parrain Charles Achard, chevalier, seigneur et patron de St-Manvieu ; m., Charlotte Achard, épouse de Jean-Henri de Baudre, chevalier, seigneur de Noyers. — 1714, 3 juillet, baptême de Marie-Anne-Léonore, fille de Charles Guichard et de Marie-Françoise Poisson de St-Vigor ; m., Marie-Anne-Gabrielle-Charlotte de Malherbe, marquise de Verneuil, dame et patronne de Préaux ; p., Léonor Achard, seigneur de Vacognes. — 1717,

23 décembre, baptême de Marie-Anne, fille de Louis Achard, chevalier, seigneur du Faulq, et d'Anne-Madeleine de Giverville; m., Marie-Antoinette Le Petit: p., Nicolas du Houllay. — 1719, 21 juillet, parrain, Jean-Pierre des Ifs, chevalier de Vacognes; m., Marie-Catherine-Françoise de Vacognes. — 1722, 9 mars, inhumation dans le chœur de Laurent Vigor, âgé de 52 ans, curé du lieu, par Joseph-Guillaume Vautier, curé de Bongy, doyen d'Évreux; — 25 mars, décès, 26 mars, inhumation dans le chœur, d'Anne Gislain, veuve de François Le Petit, seigneur et patron de Vacognes, âgée de 95 ans; — 7 avril, délibération des paroissiens au sujet du testament dud. Laurent Vigor, curé de Vacognes, déposé devant Adrien Lesnant, notaire à Villers, pour l'absence de François Le Sénécal, par lequel, toutes ses dettes payées, ainsi que son inhumation, service et trentain, avec deux pistoles distribuées aux pauvres le jour de son inhumation, il donne tout ce qui restera de tous ses meubles et effets pour la décoration de l'église de Vacognes; — 24 septembre, inhumation dans le chœur de Marguerite-Françoise Dufour, épouse de Léonor Achard, chevalier, seigneur et patron de Vacognes: long éloge de la défunte: « et parce que dans ce temps d'obscurissement les vertus les plus sublimes et les plus solides peuvent estre rendues suspectes de peu de soumission à l'Église, afin que rien ne manquast au témoignage certain de la pureté de sa foy, elle a déclaré publiquement devant nous, prestre, curé de lad. paroisse de Vacoigne, au milieu de ses parents, amis et domestiques, avant sa dernière confession, qu'elle n'avoit aucune part avec les Jansénistes. De Prépetit de Vaudavy ». — 1723, 21 octobre, baptême d'Alexandre Hérier; p., Charles-Alexandre Achard, écuyer, seigneur et patron de St-Manvieu; m., Marie-Renée-Achard, en présence de Marie-Catherine-Françoise Achard. — 1724, 1<sup>er</sup> juin, cérémonies du baptême de Marie-Madeleine-Léonore, fille de Louis Achard, seigneur et patron du Faulq, et de Marie-Madeleine de Giverville, baptisée sans solennité à St-Nicolas de Caen; m., Marie-Renée Le Sens, femme de Marc-Aurèle-François Achard, seigneur et patron du Pin; p., Léonor Achard, seigneur et patron de Vacognes; — 20 juillet, inhumation de Marie-Antoinette Le Petit, veuve de Charles Achard, chevalier, seigneur et patron du Pin, de Vacognes, etc. — 1726, 22 août, mariage de Gabriel Coquerel et Madeleine Oufroy, de Notre-Dame de Caen, avec la permission de M. de Poignavant, curé de lad. paroisse, en présence de Marie Radulph, douairière de Neuilly,

Élisabeth de Fontaine de Montfort, dame de Neuilly, etc. — 1728, 14 juillet, inhumation au pied de la croix, dans le cimetière, de Louis de Prépetit, s<sup>r</sup> de Vaudavy, curé du lieu, par Michel Le Sage, curé de Gavrus. — 1729, 12 octobre, inhumation dans l'église de Nicolas Poisson, s<sup>r</sup> de St-Vigor, âgé de 72 ans, par François Potier, curé de Préaux. — 1733, 29 septembre, mariage de Jean Vallette et Anne Maillard, en présence de Catherine Le Hure, dame de Vacognes, Jean-Pierre Achard et Adrien-Antoine Achard, acolyte, Louise-Françoise Le Hure de Cernières, Marie-Catherine-Françoise Achard de Vacognes, etc. — 1736, 4 août, inhumation dans le chœur de Catherine Le Hure, épouse de Léonor Achard, seigneur et patron de Vacognes, âgée de 58 ans. — 1737, 12 novembre, inhumation dans le chœur de Charles-Léonor Achard, de la Compagnie de Jésus, âgé de 24 ans, fils dud. Léonor Achard, par dom Jacques-Gilbert Asselin, religieux, ancien bénédictin de l'abbaye de Royal-Pré, diocèse de Lisieux. — 1739, 29 mars, mariage de Louis de Vallois, écuyer, seigneur de Brébeuf, veuf, âgé de 48 ans, de la paroisse de St-Fromond, diocèse de Coutances, et Marie-Jeanne Fouet, veuve de Jean Chrétien, écuyer, de la paroisse de St-Sauveur de Caen, âgée de 50 ans, par Adrien-Antoine Achard de Vacognes, à cause des infirmités du curé du lieu, par son consentement et celui de Buçquet, curé dud. St-Sauveur de Caen. — 1740, 10 février, mariage de Charles-Adrien d'Anisy, fils d'Adrien d'Anisy, s<sup>r</sup> de Cricqueville, et d'Anne du Lousouf, de la paroisse de St-Croix-Grand-Tonne, et Marie-Catherine-Françoise Achard, fille desd. Léonor Achard et Marguerite-Françoise Dufour, en présence de Charles du Lousouf, oncle de l'époux, etc. — 1741, 27 février, baptême de Marie-Anne-Françoise, fille desd. Charles-Adrien d'Anisy et Marie-Catherine-Françoise Achard, ondoyée à la maison par Le Levain, chirurgien médecin de Harcourt. — 1742, 2 mai, inhumation dans le chœur de Louis Achard, seigneur du Faulq; — 5 juin, inhumation dans le chœur de Marie-Françoise Achard du Faulq, par Louvet, curé de Neuilly-le-Malherbe; — 2 juillet, inhumation dans le chœur de François Achard, 56 ans, par Jean-Baptiste Jourdan de La Tillière, curé de Gavrus. — 1743, 4 février, inhumation de Marie-Anne Le Rouge, âgée d'environ 52 ans, ayant disposé de son bien quelques années auparavant pour fondation de plusieurs messes dans l'église de Neuilly-le-Malherbe, ayant été associée à la maîtresse d'école de Vacognes, à qui elle aidait à faire lire la jeunesse. — 1744, 3 décembre,

baptême de François-Léonor, fils de Jean-Pierre Achard, fils aîné de Léonor, et de Marie-Anne Jeanne-Thérèse de Siresme; p., François de Siresme, seigneur de La Ferrière; m., Françoise-Madeleine Le Bon, épouse d'Henri-René Achard, seigneur du Mesnil-au-Grain. — 1746, 3 juin, baptême, par Adrien-Antoine Achard de Vacognes, curé de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, de Marie-Catherine-Thérèse, fille desd. Jean-Pierre Achard et de Siresme; p., led. curé de S<sup>t</sup>-Jean; m., Marie-Catherine-Françoise Achard, épouse de Charles-Adrien d'Anisy de Cricqueville. — Délibérations: élections de collecteurs de la taille et du sel, enrôlements et dérollements, etc.

E. Suppl 995. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 266 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1747-1791.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Heurtin, Gabriel Gravé et Jeanne, curés. — Inhumations, 1747-1771. — 1750, 5 janvier, dans le chœur, Antoine de « Syrême », chevalier de La Ferrière, 22 ans 1/2. — 1754, 27 juillet, dans le chœur, « le petit corps » de Marie-Catherine-Thérèse Achard, âgée de 8 ans, fille dudit Jean-Pierre Achard. — 1755, 8 mars, François de Baudre, écuyer, chevalier de Noyers, âgé de 40 ans. — 1758, 18 septembre, Françoise La Personne, maîtresse d'école dans la paroisse de Vacognes, âgée de 76 ans. — 1761, 31 septembre, dans le cimetière, « proche la croix, comme il l'avoit désiré depuis long tems », Léonor Achard, seigneur et patron de Vacognes, du Faulq et autres lieux, âgé de 85 ans, par l'abbé Durosel, curé de Maizet, en présence de plus de 20 curés ou prêtres, Dumesnil-Malfillâtre, curé de Tournay, Hubert, curé du Locheur, Delaunay, curé d'Évrecy, Foucher, curé de Bougy, François Heurtin, curé du lieu, etc. — 1763, 4 novembre, Pierre Montoure, prêtre, de la paroisse du Brèvedent, diocèse de Lisieux, âgé de 68 ans, desservant la chapelle de M. de Vacognes depuis 15 à 16 ans, décédé subitement la veille dans la nuit, « ayant encor... fait le soir la prière publique, suivant le pieux usage de cette digne maison », et inhumé dans le chœur de l'église, derrière l'autel S<sup>t</sup>-Sébastien, par Moulland, curé de S<sup>te</sup>-Honorine-du-Fay, en présence de G. Tirard, curé de Préaux, Du Velleroy, curé de Maisoneelles, G. Hamelin, curé de Neuilly, etc. — En 1765, 8 décès du flux de sang, dont 6 enfants. — 1771, 28 juillet, dans le cimetière « selon son humble désir », François Heurtin, curé du lieu, âgé de 82 ans, par Tirard, curé de Préaux, doyen d'Évrecy, en présence de

Picard, curé de Landes, J. Regnauld, curé d'Évrecy, etc.

Baptêmes et mariages, 1747-1771. — 1747, 8 novembre, mariage de Gabriel-Henri de S<sup>te</sup>-Marie, écuyer, sr de May, fils de feu Jean-Charles et de Marie Le François, de May, et Marie-Louise Piédavant, fille de défunts Jean et Marie Aubert, de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, en présence de Louis-Charles Le Petit de Haut-Mesnil, bourgeois de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, etc. — 1748, 19 juin, baptême de Jean-Thomas-Antoine, fils de Jean-Pierre Achard, fils aîné de Léonor Achard, seigneur et patron de Vacognes, et de Marie-Anne-Jeanne-Thérèse de Syresme; p., Antoine de Syresme. — 1750, 11 août, baptême de Marie-Madeleine, fille dud. Jean-Pierre Achard; p., Thomas de Siresme, prieur-curé de Cahagues; m., Marie-Madeleine-Charlotte-Léonore Achard de Vacognes; — 4 septembre, baptême de Marie-Adélaïde, fille de Nicolas Le Conte et de Marie Gimatte; p., Léonor Le Harivel, écuyer, seigneur haut justicier et patron honoraire de S<sup>te</sup>-Honorine du Fay, Longchamps, La Lande, Vernay, etc.; m., Marie-Anne de Lauuay, femme de Pierre-Jean-Yves de Malon, bourgeois de Caen. — 1754, 24 juin, baptême d'Antoine, enfant trouvé sous le portail de l'église, de père et mère inconnus, et sur lequel il y avait un billet marquant sa naissance le 23 juin et priant le curé de lui donner le baptême. — 1755, 23 avril, baptême de Marie-Charlotte-Julie, fille dud. Jean-Pierre Achard, chevalier, seigneur et patron de Vacognes, Maisoneelles, Le Faulq, etc., et de Marie-Anne-Jeanne-Thérèse de Syresme; p., Charles-Adrien d'Anisy, chevalier, seigneur châtelain et patron de Merville, oncle; m., Marie-Catherine-Françoise Achard d'Anisy, tante, dame de Merville. — A la fin du cahier de 1761: « Un ciboire doré a été donné par M. le curé et achepté par M. l'abbé de Vascogne, curé de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, 18 pistoles ». — 1762, 4 décembre, baptême de deux enfants jumeaux de Jean Le Mercier; m., Marie-Anne-Jeanne-Françoise Le Baron, épouse de Lepecq, docteur agrégé en la faculté de médecine de Caen, etc.

Baptêmes, mariages, sépultures, 1772-1791. — 1772, 9 mars, inhumation dans le chœur de l'église de François-Léonor Achard, lieutenant d'artillerie, fils aîné de Jean-Pierre Achard de Vacognes. — 1774, 10 mai, inhumation de Marie-Françoise-Adélaïde Le Comte, âgée de 20 ans, fille de Nicolas Le Comte, chirurgien, et de Marie Gimat; — 17 mai, inhumation de Gabriel Gravé, curé du lieu, âgé de 45 ans. — 1775, 21 février, mariage d'Étienne-François Jacques-

son, écuyer, fils d'Étienne-François Jacquesson, écuyer, sieur de Beaumont, et de défunte Anne-Françoise Nantier, de l'enguerolles, et Suzanne-Charlotte Le Bourg, fille de Pierre-Antoine et de Marguerite-Françoise Godard, de la paroisse de St-Martin de Caen. — 1775, 14 novembre, baptême de Jean-Frédéric, fils de Jean-Jacques-Robert Dramarc (*sic*) de Beuzeval, écuyer, seigneur de Gonnevill-sur-Dives, et de Marie-Charlotte de Nollent; p., Jean Poutrel, m., Marie La Vallée, domestiques de M. Dramarc de Beuzeval; — 20 juin, inhumation d'Angélique Hébert, fille de Jean-Joachim Hébert, écuyer, s<sup>r</sup> de Grosmesnil, de Cormolain, et de Marie-Marguerite de Chantelou, originaire de Bayeux, décédée au château de Vacognes, par Étienne, desservant de Vacognes, en présence d'Ollivier, chapelain titulaire de la chapelle de St-Adrien de Vacognes, d'Achard de Vacognes, seigneur et patron du lieu. — 1777, 25 août, inhumation dans le chœur de Jean-Pierre Achard, chevalier, seigneur et patron de Vacognes, Maisoncelles-sur-Ajon, St-Agnan-le-Malherbe, La Basle, Mondeville et Verdun, âgé de 67 ans, par Durosel, curé de Maizet, en présence de Tirard, curé de Préaux, doyen d'Évrecy P. Héricy, curé de Pierville, Nicolle, curé d'Esquay, Picard, curé de Landes, Bérard, curé de Bougy, Jeanne, curé de Vacognes, etc. — 1777, 31 juillet, mariage de Jean-François-Urbain Le Normand, écuyer, seigneur de Viette et Vieux-Pont, fils de feu François-Claude Le Normant, écuyer, seigneur et patron de Victot et du fief du Bois, et de feu Marie-Anne-Constance Nicolas, demeurant en la paroisse de Victot, et Marie-Madeleine Achard, fille dud. Jean-Pierre Achard, et de lad. Marie-Anne-Jeanne-Thérèse de Siresme, par Adrien-Antoine Achard de Vacognes, prêtre, dans la chapelle de St-Adrien, fondée dans le château de Vacognes, en présence de François-Thomas Le Normant du Bois, officier de marine, frère de l'époux, Charles-Adrien d'Anisy, seigneur de Merville, Marie-Catherine-Françoise Achard, son épouse, oncle et tante de l'épouse, Marie-Charlotte-Julie Achard, sa sœur, etc.; — 8 novembre, baptême de Joseph-Martin Lefevre; p., Nicolas-François Daigremont Desobaux; m., Marie-Anne-Françoise Geffray Desportes, épouse de Jean-Louis Daigremont Desobaux, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage et siège présidial de Caen. — 1779, 7 novembre, baptême de Pierre-François-Olivier, fils de Pierre-André Lévesque, écuyer, conseiller du Roi, rapporteur du point d'honneur, à Caen, près le bailliage de Vire, pour les maréchaux de France, et d'Olive-Fran-

çoise-Anne Le Mercier; p., Pierre-François Lévesque, aïeul de l'enfant, officier d'infanterie, de St-Étienne de Caen; m., noble dame Le Sens de Coursy, de Hamars, sa bis-aïeule; — 15 novembre, inhumation dud. enfant. — 1780, 14 août, baptême de Charles-François-Hippolyte Lévesque, fils des précédents; p., Yves-Charles Cambette de La Noë, ancien officier d'infanterie, son oncle paternel; m., Claude-Françoise Goguet de Brauvill, veuve Le Mercier Duhamel, son aïeule. — 1781, 3 août, baptême d'Olive-Félicité Lévesque, fille des mêmes; p., Richard-Philippe de Cheux, seigneur et patron de Montigny, Espins, Le Bois, Petiville, suzerain de Montenay, Garancières; m., Suzanne-Charlotte-Félicité Le Mazurier, demeurant tous deux en leur château de Montigny. — 1782, 11 octobre, baptême d'Amant-Constant-Marie Fidèle, fils dud. Pierre-André Lévesque. — 1783, 2 février, inh. de Nicolas Le Comte, maître en chirurgie. — 1784, 20 avril, baptême de Jean-Augustin-Hervé, fils desd. Pierre-André Lévesque et Olive-Françoise Le Mercier; p., Augustin-Hervé, comte de Fandoas, maître de camp de cavalerie, ancien officier de la gendarmerie, chevalier de St-Louis, premier échevin noble de la ville de Caen; m., Isabelle de Bernières, son épouse. — 1786, 24 avril, mariage de Jean-Baptiste-Éloy Boyer, avocat au parlement de Besançon, demeurant à Curcy, et Marie-Angélique-Michelle Le Comte, fille de feu Nicolas Le Comte, chirurgien. — 1787, 11 juin, baptême de Fidèle-Colombe-Blanche, fille dud. Pierre-André Lévesque. — 1789, 4 mars, baptême d'Édouard, fils dud. Lévesque; p., Alexandre, avocat au bailliage et siège présidial de Caen. — 1790, 13 août, baptême de Marie-Henriette Ollivier; p., Adrien-Michel Achard de Vacognes, fils aîné d'Antoine Achard, seigneur et patron de Vacognes, Maisoncelles-sur-Ajon, patron honoraire de St-Honorine du Fay; m., Marie-Henriette Achard de Vacognes, sœur du parrain. — 1791, 7 mai, baptême de Virginie-Agathe-Rose, fille dud. Pierre-André Lévesque; — 4 juillet, baptême de Marie-Antoinette, fille de Jean-Thomas-Antoine Achard et de Marie-Henriette-Julienne de Banville; p., Adrien-Michel Achard, frère de l'enfant; m., Marie-Henriette Achard, sa sœur, représentant Marie-Anne-Jeanne-Thérèse de Syrême, aïeule et marraine: « à l'instant s'est présenté M<sup>r</sup> Achard de Vacogne, père de l'enfant, lequel a protesté contre la suppression dans le présent acte de ses titres, et a déclaré que cette suppression est contre son gré et a demandé que sa protestation fût insérée dans l'acte ».

## Verson

E. Suppl. 996. — GG. 1. Fragments et lambeaux de registre.) — Grand format, 35 feuillets, papier.

**1633-1637.** — Église paroissiale de St-Germain de Verson. — 1633, 17 avril, mariage de Jean de Guernon, écuyer, s<sup>r</sup> de Bures, avocat au siège présidial de Caen, fils de feu Jacques et Louise Gaultier, et Catherine Bourdon, fille de feu Jacques, éc., s<sup>r</sup> de La Hogue, et de Françoise de Villy, en présence de François Gaultier, curé du Mesnil-au-Parc. — 1637, décès de Jean Houel, inhumé par Denis Le Masurier, vicaire de Verson. — Délibérations : procédures, dérôlements, collecteurs, etc. ; déclarations de collecteurs élus qu'ils se « cottent » sur d'autres paroissiens ; procès en l'Élection concernant l'office d'assesseur. — 1634, 21 mai, délibération devant Raoul Faucon et Adam Hervieu, vicaires. — 1636, 16 mars, élection de deux paroissiens pour le service du Roi ; imposition pour les frais desd. soldats. — Audiences de contrats concernant : n. h. Guillaume... (lacérations) [s<sup>r</sup>] de Rocquereul (1634) ; Arthur Hue, éc., s<sup>r</sup> de Tournetot, André Vaultier, s<sup>r</sup> de La Vallette, bourgeois de Caen (1634), etc. — Très mauvais état de conservation.

E. Suppl. 997. — GG. 2. (Registre.) — Grand format, 236 feuillets (ou lambeaux de feuillets), 1 pièce intercalée, papier.

**1640-1680.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pasquier de Grente, Isaac Le Mériel, Thomas Le Prévost, Jacques et Robert Gosset, François Le Valois, Guillaume Faucon, Claude Le Guerrier, Étienne Le Prévost, Guillaume Bréard, curés des deux portions. — 1644, 4 décembre, baptême d'Esther Quesnel ; m., Esther Bourdon, fille de Charles Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de Rocquereul, conseiller du Roi ; p., Nicolas Mahias, s<sup>r</sup> de Pierville. — 1645, 11 mai, baptême de Madeleine, née hors mariage pour Jacqueline « Mailfilaistre », de la paroisse de vendeuvre, laquelle a dit être des œuvres de Jacques Paulmier, éc., s<sup>r</sup> de « Gratemesnil ». — 1647, 21 juillet, baptême de Jeanne, fille de Jean-François Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de La Rivière, et d'Anne Néel. — 1655, 2 novembre, baptême d'Élisabeth, fille de Thomas Bourdon, éc., s<sup>r</sup> des Jumeaux, et de Marie Angot ; p., François de La Mare, curé de Cheux ; — 21 décembre, déclaration de Philippe Roger, de Verson, et Marin Champion, dit La Verdure, demeurant à St-Martin de Caen, lequel Roger a dit être saisi et

avoir en sa maison une fille nommée Jeanne Gosts, enceinte d'enfant, laquelle il dit lui avoir été baillée en garde par led. Champion, qui a reconnu lad. fille enceinte de ses œuvres, et s'oblige de la bien et dûment faire accoucher et « gesiner », comme aussi se charger de l'enfant dans le temps que lad. fille l'aura produit, si bien qu'il n'en arrive aucune perte et dommage aud. Roger et à la paroisse, etc. — 1657, 21 janvier, bénédiction de la grosse cloche, pesant environ 470 livres. — 1663, 9 avril, décès de Robert Gosset, curé de la 1<sup>re</sup> portion, inhumé le 11 dans l'église, « et est dans un sépulchre de careau trouvé en faisant sa fosse » ; — 31 mai, sépulture de Guillaume Bourdon, s<sup>r</sup> de Préfossé. — 1664, 20 janvier, sépulture de Charles Bourdon, s<sup>r</sup> de Rocquereul. — 1666, 5 mai, sépulture de Charles Bourdon, fils de Thomas, s<sup>r</sup> de La Croix ; — 29 juillet, sépulture de Marie de Vendes, veuve de Charles Bourdon, éc., conseiller au bailliage de Caen ; — 30 juillet, sépulture de Marie, femme de M. de La Rivière Rocquereul, écuyer, conseiller au siège présidial ; — 10 novembre, sépulture de Guillaume Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de La Londe Préfossé (autre acte du 11 novembre) ; — 4 décembre, baptême de Marie-Madeleine, fille de Charles Hue, écuyer, et de Yolette-Madeleine Mahéas. — 1667, 22 février, mariage de Charles Hue, éc., s<sup>r</sup> de Fresné, de Verson, et Yolette-Madeleine Mahéas, fille de Jean Mahéas, éc., s<sup>r</sup> de Mouen. — 1668, 26 avril, Thomas Bourdon, bourgeois de Caen, ci-devant trésorier de Verson, inhumé dans la chapelle des Carmes de Caen. — 1669, 17 octobre, baptême de Jean Hue, fils des précédents. — 1676, 28 janvier, Laurence Quiryé, femme de Claude Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de Grammont, conseiller au bailliage de Caen. — 1677, 10 mai, Jeanne Du Buisson, veuve de Guillaume Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de Préfossé. — 1678, 11 avril, Guillaume Bréard, mort après avoir été un an curé du lieu.

Délibérations concernant : le loyer du presbytère ; l'élection de Charles Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de Rocquereul, conseiller au bailliage de Caen, comme trésorier : une imposition pour le remboursement de ceux qui logèrent une compagnie de soldats en mai 1646 ; la subvention et nourriture des pauvres (1662) ; des élections de messieurs ; divers procès, affaires financières, etc. — 1657, 11 mars, pour éviter au procès intenté à la Cour des Aides par Guillaume Gosset, prébendier de Verson, et Robert Gosset, aussi curé de lad. paroisse, consentement que la somme imposée dans le rôle à taille de la dîme de la première portion soit

rayée à l'avenir; — 28 octobre, réduction de l'impôt à taille du fermier de la dime de la seconde portion. — 1672, 7 juin, sur mandement envoyé par M. d'Escoville, portant que tous les habitants des paroisses éliront entre eux un capitaine et autres officiers capables de les commander, élection, d'une voix commune et uniforme, de Pierre Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de Préfossé, pour être leur capitaine et eux se ranger sous son commandement, au quel ils jurent honneur, fidélité et obéissance; élection de « corporal » (blanc) et de deux sergents. — 1672, 2 octobre, délibération des paroissiens, Nicolas Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de Rocquereul, conseiller au bailliage de Caen, Jean-François Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de La Rivière Rocquereul, capitaine des enfants de la ville et faubourgs de Caen tirant aux jeux de papegay, Pierre Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de Préfossé, etc., concernant l'alleu de la fonte des cloches, cassées depuis plusieurs années, qui seront réduites à deux et même augmentées pour la commodité de la paroisse, à cause des hameaux qui sont fort éloignés, à Pierre Jouchon et Pierre Bisson, maîtres fondeurs de cloches, moyennant 45 livres et 60 sols de vin. — Audiences de contrats concernant : Guillaume Macé, lieutenant général du vicomte d'Évrecy (1642); Robert Le Héncy, chevalier, seigneur de Marcelet, Fierville et autres seigneuries (1643); Guillaume Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de Préfossé (1644); Michel de Graindorge, bourgeois de Caen (1645); Jean Néel, éc., s<sup>r</sup> de La Bouillonnière, Jean Mahias, éc., s<sup>r</sup> de Tourville (1648); Thomas Bourdon, s<sup>r</sup> de La Croix (1650); Jean Le Boucher, curé de Vaucelles (1653); Gaspard Gosselin, ec., s<sup>r</sup> de Villons, Nicolas Mahias, éc., s<sup>r</sup> de Fierville (1660); Felix Mahias, éc., s<sup>r</sup> du Moutier, Jean-François Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de La Rivière (1661); Claude Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de Grandmont (1665); Jean-François Bourdon, s<sup>r</sup> de La Rivière, Richard Heulte, s<sup>r</sup> des Perrelles (1669); Jean Mahias, éc., s<sup>r</sup> de Mouden (1671); Thomas Liégar, s<sup>r</sup> des Cattins, bourgeois de Caen (1678).

François Le Valois, curé de Verson, puis d'Ifs, ayant emporté le registre, y a inscrit un mariage de 1665 à Ifs et une délibération des paroissiens de St-André d'Ifs, du 30 août 1665, passée devant lui, concernant des aumônes à divers pauvres sur les fonds du trésor (après des délibérations de Verson devant led. Le Valois, curé du lieu). Cf. série E Supplément, tome I, p. 44., inventaire des anciens registres paroissiaux d'Ifs.

E. Suppl. 998. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 161 feuillets, papier.

**1678-1700.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Gosset, Claude Le Guerrier et Jacques Gosset, curés. — 1680, 22 septembre, mariage de Pierre Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Préfossé, et Marie Bourdon, fille de Jean-François Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de La Rivière, et d'Anne Néel, sa cousine en degré prohibé; — 24 septembre, inhumation dans l'église d'Esther Bourdon, fille de Nicolas Bourdon, écuyer, conseiller au bailliage de Caen. — 1681, 28 octobre, baptême de Jean-François, fils desd. Pierre Bourdon et Marie Bourdon; m., « Yolette »-Madeleine Mahyast (signature : Maheas), veuve de Charles Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Verson. — 1683, 23 janvier, baptême de Pierre Bourdon, fils des précédents; m., Anne Néel, femme dud. Jean-François Bourdon, s<sup>r</sup> de La Rivière; p., Jean-François Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Navarre; — 5 avril, baptême de Joseph, fils de Jean Le Goues, écuyer, s<sup>r</sup> de La Viganerie, et d'Anne de Poutrel; p., Jean Vauquelin, écuyer, s<sup>r</sup> de Boëssey; m., Marie-Madeleine Le Goues, dame de Montreuil. — 1684, 14 octobre, inhumation dans la chapelle de la Vierge de Nicolas Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Rocquereul, conseiller au bailliage de Caen, âgé de 75 ans; — 20 novembre, inhumation d'Anne Néel, femme de Jean-François Bourdon, s<sup>r</sup> de La Rivière. — 1686, 17 février, abjuration de Jeanne Carué, veuve d'André Vaultier, avocat au bailliage de Caen; — 14 septembre, inhumation dans l'église de Jean-François Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de La Rivière Rocquereul, en présence de Claude Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Grandmont, conseiller au bailliage de Caen, Pierre Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Préfossé, etc. — 1690, 29 juillet, baptême de Louis, fils desd. Jean Le Goues et Anne Pouterel. — 1696, 4 décembre, bénédiction par Claude Le Guerrier, curé, de trois cloches, la grosse nommée Madeleine par Madeleine Le Pionnier, dame de Lasson, assistée de Claude Bourdon, s<sup>r</sup> de Grammont, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen; la seconde nommée Jeanne par Jeanne Thiment, femme dud. s<sup>r</sup> de Grammont, assistée de Laurent-Norbert Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Toequeville, trésorier de l'église; et la troisième nommée Marie-Madeleine par Marie-Madeleine Bourdon, assistée d'Augustin Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Grammont. — 1697, 9 mai, mariage de Thomas de La Motte, écuyer, s<sup>r</sup> de Soude, de la paroisse de Chouain, fils de Jean de La Motte,

écuyer, s<sup>r</sup> du Pré, et Marie-Madeleine Bourdon, fille de Nicolas Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Rocquereul, conseiller à Caen, et de Jeanne Ricouf — Délibérations concernant les affaires administratives et financières : fermeture du chœur de l'église, réédification des presbytères des deux cures, etc. — Mauvais état de conservation.

E. Suppl. 999. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 199 feuillets, papier.

**1700-1723.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude Le Guerrier, Jacques Gosset, Nicolas Du Trou et Guillaume Gouget, curés. — 1700, 21 août, inhumation dans l'église de Laurent-Norbert Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Tocqueville, en présence de Charles Bourdon, Jean-François Bourdon, écuyers, ses frères, Pierre Bourdon, écuyer, Claude Bourdon, conseiller, etc. — 1701, 30 mai, inhumation dans l'église de Claude Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Grammont, conseiller au présidial de Caen. — 1702, 31 mars, inhumation dans le chœur de Jean-Claude-Auguste Bourdon, fils d'Augustin Bourdon, écuyer, sieur de Grandmont. — 1703, 22 juillet, baptême de Marie-Anne-Élisabeth, fille de Jean Bourdon, s<sup>r</sup> de La Croix, et de Suzanne Potier ; m., Marie-Anne-Élisabeth de Jacqueson, assistée de Pierre Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Préfossé. — 1704, 10 mai, inhumation dans le chœur de Charles Bourdon, écuyer. — 1708, 26 octobre, inhumation de François Tribouillard, de St-Ouen de Caen, homicide dans la demeure de Denis Loyseau, cabaretier à Verson. — 1709, 12 septembre, baptême de Jacques-Laurent, fils de Jean-François Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Rocquereul, et de Catherine Lioult ; p., Laurent Ricouf, écuyer, conseiller en l'Élection de Caen ; m., Élisabeth Le Cavellier, femme de Michel Lioult. — 1711, 21 août, inhumation d'un pèlerin revenant du Mont-St-Michel, qui a dit être de Bourgue, mort de fièvre, âgé d'environ 17 à 15 ans. — 1712, 29 mars, inhumation dans l'église de Pierre Bourdon, écuyer, fils de Pierre Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Préfossé. — 1718, 26 novembre, inhumation dans le chœur de Jacques Gosset, curé. — 1718, 4 décembre, prise de possession du bénéfice de Verson pour la première portion, en remplacement dud. Gosset, par Nicolas Du Trou de La Bénardière, prêtre de Vaucelles de Caen. — 1721, 19 janvier, délibération pour autoriser Jahouel, trésorier, à faire ôter la sacristie, qui est construite dans la chapelle de la Vierge, et la faire bâtir dans celle de Ste-Anne, afin d'éviter à la

poursuite d'un procès intenté au bailliage à Caen entre MM. Bourdon et le trésor, au sujet de lad. sacristie. — « Maître Guillaume Gouget, prestre, curé de la première portion de Verson, est arrivé à Verson le cinq d'avril 1722, et a pris possession dud. bénéfice au mois de septembre, en lad. année 1722. » — Délibérations diverses.

E. Suppl. 1000. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 180 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1723-1744.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude Le Guerrier, Guillaume Gouget, Jean-Baptiste Seney, curés. — 1723, 19 août, inhumation dans le chœur de Claude Le Guerrier, curé, âgé de 88 ans. — 1724, 28 novembre, Charles Le Prince, tué d'un coup de pistolet dans la cour de Hommais, cabaretier, inhumé par Guillaume Gouget, curé de la 1<sup>re</sup> portion de Verson, après la visite faite par Le Gardeur, lieutenant criminel, M. du Mesnil-Patry, deux chirurgiens et un greffier, qui en ont dressé procès-verbal. — 1726, 26 juillet, bénédiction, par led. Gouget, de la petite cloche, nommée Marie par noble dame Marie Bourdon, veuve de Pierre Bourdon, écuyer, sieur de Préfossé, assistée de Thomas Bourdon, son fils, écuyer, s<sup>r</sup> de Préfossé, en présence de Marin Langlois, diacre, etc. — 1729, 25 mars, inhumation dans la chapelle de la Vierge d'André-Louis Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Tocqueville, âgé de 48 ans. — 1740, 28 février, inhumation par Buquet, curé de St-Sauveur de Caen, de Thomas Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Préfossé, âgé de 56 ans. — 1742, 11 avril, baptême de Marie-Guillemette-Jacqueline, fille de Jacques-Laurent Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Rocquereul, et de Marie-Michelle d'Agneaux ; m., Marguerite d'Agneaux ; p., Guillaume d'Agneaux, écuyer, s<sup>r</sup> de Ranville. — 1743, 24 mai, inhumation dans la chapelle de la Vierge de Gaspard-Anne-Auguste Bourdon, éc., s<sup>r</sup> de Grandmont, âgé de 3 ans 9 mois, fils de François-Auguste Bourdon, écuyer, sieur de Grandmont, capitaine au régiment de Berry, chevalier de St-Louis, et de Thérèse d'Aumesnil de Grandmont. — Délibérations diverses.

E. Suppl. 1001. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 185 feuillets, 21 pièces intercalées, papier.

**1745-1757.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Gouget, Jean-Baptiste Seney, Charles Blouet, curés. — 1745, 3 février, cérémonies du bap-

tème de Jean-François, fils de Jacques-Laurent Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Verson, et de Marie-Michelle d'Agneaux ; p. Jean d'Agneaux, écuyer, s<sup>r</sup> de Nogent, capitaine au régiment de Périgord ; m., Jeanne Bourdon, dame de Préfossé : led. enfant né le 27 août et baptisé le 29 du même mois 1744. — 1748, 19 octobre, inhumation dans la chapelle de la Vierge de Jacques-Laurent Bourdon, s<sup>r</sup> de Verson, âgé de 39 ans : — 3 décembre, inhumation dans le chœur de Jean-Baptiste Seney, curé de la seconde portion. — 1751, 21 janvier, mariage de Michel Le Maigre, s<sup>r</sup> du Louel, officier garde-côte, fils de feu Nicolas, s<sup>r</sup> des Mesnils, aide-major de la côte, et de Marie-Anne Langlois, et Marie-Catherine-Jeanne-Marguerite Philippe Dudouet, fille de feu Jacques Philippe Dudouet, avocat, et de Marguerite-Luce Le Pailleur. — 1753, 28 décembre, inhumation de Marie-Olympe-Adélaïde de Jouvancourt. — 1754, 13 octobre, baptême de Charles, fils de Jérôme Glize, « chirurgien de Verson, gascon d'origine ». — « Mémoire de ceux et celles de Verson (total. 226) qui ont été confirmés à Gavrus, le 18 juin 1757, par M. de Rochechouart, évêque de Bayeux ». — Délibérations diverses.

E. Suppl. 1002. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 148 feuillets 39 pièces intercalées, papier.

**1758-1767.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Gouget, Charles Blouet, Pierre Briard, curés. — A la fin du registre des baptêmes et mariages de 1758 : « A la plus grande gloire de Dieu et pour le salut des âmes, M<sup>r</sup> Lion, bourgeois de Notre-Dame de Caen, ayant une terre dans la paroisse de Fontaine-Étouppefour, a fourny les deniers nécessaires pour la nourriture de cinq missionnaires qui commencèrent la mission à Verson le dimanche dixième jour de septembre et finy le jour Tousaint en suivant, c'étoit le révérend père d'Irlande, jésuite missionnaire, qui en étoit le chef, et qui fist planter un très beau calvaire dans cette paroisse sur la grande route nouvelle de Caen en Bretagne, et achevé aux dépens des fidels de l'un et de l'autre sexe, qui s'empressèrent par les soins de M<sup>e</sup> Charles Blouet, curé dudit lieu, à la décoration et même à la construction. Les noms de ceux et celles qui ont pris le S<sup>t</sup> Scapulaire à cette mission sont insérés à la fin du registre des sépultures de cette présente année 1758. M<sup>r</sup> Lion a aussi donné l'arbre du calvaire pris sur sa terre de Fontaine. » Lad. liste contient 239 noms. — « Noms de ceux et celles de Verson (86)

confirmés à Moven, le 7 de septembre 1760, par M. de Rochechouart, évêque de Bayeux. » — Autre liste des confirmés à Fontaine-Étouppefour par led. évêque, le 6 juillet 1762. — 1762, 23 avril, inhumation dans le chœur, proche l'entrée de la tour, de Guillaume Gouget, âgé de 82 ans, curé du lieu durant 40 ans. — 1763, 12 juillet, bénédiction par Charles Blouet, curé de Verson, de la grosse cloche, donnée en 1603 par Guillaume Bourdon, écuyer, nommée Jeanne-Élisabeth-Françoise par noble dame Jeanne-Élisabeth-Françoise Bourdon, veuve de Jean-Thomas Bourdon de Préfossé, écuyer, ancien maire de la ville de Caen, assistée de Jean-François Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> de Verson, l'un et l'autre descendants dud. feu bienfaiteur. Ladite cloche pèse 1035 livres. Signé : Bourdon de Préfossé, Jean-François (Bourdon, en interligne) de Verson, Jeanne-Antoinette Bourdon d'Estry, Daumesnil Bourdon Gramont, François-Auguste Bourdon de Gramont, Anne-Marie-Thérèse Bourdon Gramont, Charles-François Bourdon Gramont, Jeanne-Antoinette Bourdon de Gramont, Hubert, Blouet. — 1763, 18 mars, inhumation d'Étienne Le Clerc, ancien trésorier, « confrère de S<sup>t</sup>-Sébastien », âgé de 80 ans.

E. Suppl. 1003. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 172 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1768-1779.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Briard, Charles Blouet, Jean-Baptiste Loiseau, curés. — 1771, 27 octobre, inhumation dans le chœur, sous la lampe, de Charles Blouet, curé de la seconde portion, âgé de 76 ans. — 1774, 28 août, baptême de Jean-Baptiste, fils de Philippe Le Maréchal, chirurgien, et de Marie-Anne Glize. — 1777, 31 juillet, bénédiction de deux cloches par Pierre Briard, curé de la 1<sup>re</sup> portion, et Jean-Baptiste Loiseau, curé de la 2<sup>e</sup> portion de Verson, la grosse, du poids de 1.400 livres, nommée Henriette-Louise par Bernardin Le Neuf, chevalier, comte de Sourdeval-le-Neuf, seigneur et patron de S<sup>t</sup>-Victor de « Crittenville » et Montenay, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, assisté de noble dame Marie-Henriette Cabaïgne de Verrières, épouse de Pierre-Michel de Sallen ; la petite, du poids de 900 livres, nommée Marie-Jeanne par led. Pierre-Michel de Sallen, chevalier, seigneur et patron de Monts, Bully, Silly, Verrières, Hamars, etc., chevalier d'honneur du présidial de Caen et maire de lad. ville, assisté de Marie-Jeanne Le Neuf, comtesse de Sourdeval-le-Neuf, épouse de Louis-Bernardin

Le Neuf, chevalier, comte de Sourdeval, seigneur et patron de S<sup>t</sup>-Victor, etc., en présence de Pierre-Marie Fabulet, trésorier, de Gabriel Bayeux, agrégé aux droits de l'Université de Caen. — 1777, 28 mai, inhumation dans la chapelle S<sup>te</sup>-Anne d'Edme-Guillaume Gautier, ancien directeur des Aides de Caen et avocat au Parlement, âgé de 68 ans. — 1779, 5 avril, inhumation dud. Philippe Le Maréchal, chirurgien, originaire de la paroisse de Giberville, âgé de 50 ans.

E. Suppl. 1001. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 215 feuillets, 6 pièces intercalées, papier.

**1780-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Briard, Jean-Baptiste Loiseau, curés, et Michel Morice, curé constitutionnel et officier municipal. — 1781, 25 février, baptême de Jean-Louis, fils de Michel Marie et de Marie-Anne Royer des Carrelles ; p., Louis-Bernardin Le Neuf, chevalier, comte de Sourdeval-le-Neuf, seigneur et patron de S<sup>t</sup>-Victor de Chrétienville, de La Gruelle, du Saussey, de Monteuay, etc., ancien enseigne des vaisseaux du Roi, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis ; m., Marie-Jeanne Le Neuf de Sourdeval, comtesse de Sourdeval-le-Neuf, épouse dud. seigneur. — 1782, 24 février, inhumation de François-Auguste Bourdon de Gramont, écuyer, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, ancien capitaine au régiment de Berry-infanterie, âgé de 82 ans. — 1783, 1<sup>er</sup> mars, baptême d'Émèlie-Angélique-Louise-Aimée, fille d'Antoine-Jean-Edme Gautier de Villiers, licencié aux droits, contrôleur général de la régie d'Alençon, et Aimée-Julie-Geneviève Le Poitevin ; m., Angélique-Marie Gautier de Villiers ; p., Jean-Baptiste-Louis Le Poitevin, écuyer, s<sup>r</sup> de Bellaunay. — 1785, 7 septembre, baptême d'Adélaïde, fille de Jean-Baptiste Deslandes, écuyer, chevalier de La Ruaudière, et d'Angélique-Adélaïde Le Royer du Coudray ; m., Madeleine Pouchin ; p., Charles-François Le Royer, s<sup>r</sup> du Coudray, bourgeois de Caen. — 1786, 27 octobre, inhumation de Pierre Le Fauconnier, travaillant aux bâtiments du bailliage de Caen, tombé d'en haut et mort à la place. — 1788, 10 juillet, transfert à Bretteville sur-Bordel de Marie-Anne-Charlotte de Gouville, âgée de 20 ans, fille de Jean-Guillaume, chevalier, seigneur et patron de Bretteville-sur-Bordel, président trésorier général de France en la généralité de Caen, et de Charlotte Le Coustelier, décédée la veille à Verson. — 1792, 26 avril, mariage de Jean Mouget et Marguerite Binet par Dabel, vicaire, supérieur du séminaire du département du Calvados, faisant fonctions de curé à Verson.

E. Suppl. 1005. — H. 1. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1797-1797.** — Compte devant Guillaume Le Coq, notaire royal au bourg et marché d'Audrieu et paroisses jointes, entre Julien Fleury, fondé au droit de M. de Fresné Cambrun, héritier de M. de Vaussieu, Pierre et Sébastien Malherbe, fils et héritiers de Jacques, du fermage des terres dépendant de lad. succession et des rentes seigneuriales par eux dues à lad. succession à cause de la terre de Martragny et du fief Hamon (1707). — Bail à fiellé par Louis et Pierre Brière, à Noël Goret, maçon à Verson, de maison aud. lieu (1751). — Procédure incomplète en la chambre criminelle du bailliage de Caen contre des particuliers de Verson, accusés d'avoir brisé et enlevé les bancs de l'église (1777).

### Vieux

E. Suppl. 1006. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 240 feuillets, papier.

**1603-1676.** — Église paroissiale de Notre-Dame de Vieux. — « Ce premier volume des anciens registres paroissiaux comprend les actes du ministère de trois curés de Vieux : M<sup>e</sup> Pierre Ollivier (1607-1628) ; M<sup>e</sup> Estienne Ollivier (1628-1663) ; M<sup>e</sup> Guillaume Le Marchand (1663-1675), et les premiers actes de M<sup>e</sup> Charles Chappes. Il se termine par un petit cahier contenant plusieurs procès-verbaux des délibérations des paroissiens pour la collection de la taille. — Note importante. Les cinquante-cinq premiers actes appartiennent à la paroisse de Feuguerolles et vont de mars 1604 à novembre 1607. Ils ont été rédigés par M<sup>e</sup> Pierre Ollivier, alors vicaire de Nostre-Dame de Feuguerolles-sur-Oulne. Devenu curé de Vieux en 1606, entré en fonctions au mois de novembre 1607, M<sup>e</sup> Ollivier, qui a apporté son registre avec lui, commence à inscrire les actes de Vieux au verso du 7<sup>e</sup> feuillet, à la suite de ceux de Feuguerolles » — « Mémoire des baptêmes, mariages et inhumations faictes par moy, Pierre Ollivier, pbr., vicaire de Nre.-Dame de Feuguerolles-sur-Oulne, depuis le sept<sup>me</sup> jour décembre 1603. » Le premier acte est du 2 mars 1604 : baptême de Marie, fille de Jacques Bouchart, bourgeois de Caen, et de Jacqueline de Jacquesson, en la chapelle du s<sup>r</sup> de Vieux, en présence de Roulland Jacquesson, éc., et d'Anne de Saffray, marraine. — 1604, 10 juin, baptême de Jacques.

fils de Jacques de Troismonts, éc., et de Madeleine Ernault. — 1606, 19 novembre, mariage de Nicolas de Louvigny, de Feuguerolles, et Noëlle Ollivier, de St-Jean-le-Blanc, par dom Jean le Coadoux, prieur de Feuguerolles-sur-Orne, en présence de Jessé Hermier, conseiller au présidial de Caen, et de Pierre Ollivier, curé de Vieux, oncle de la mariée.

« Mémoire des baptêmes, mariages et inhumations faites par moy, Pierre Ollivier, pbr., curé de la paroisse de Nre-Dame de Vieux, commenceantz le premier jour de novembre 1607. » — 1609, 3 janvier, sépulture de Jeanne de Malfilâtre, veuve de Guillaume Le Héricy, s<sup>r</sup> de Pompierre, 60 ans. — 1610, 21 janvier, baptême de Marie, fille de Richard Miré, tabellion. — 1611, 16 octobre, baptême d'Anne, âgée de 18 mois environ, et Marthe, née le 18 septembre, filles d'Auguste Le Héricy, s<sup>r</sup> de Vieux, et d'Anne de Morel; p. et m., Pierre Du « Breueil », baron de Curcy, Anne Roger, dame de Repiehon, Thomas Du Moustier, s<sup>r</sup> de La Rocque, Marthe Malherbe. — 1612, 6 mai, baptême de Raoulliu, fils de Thomas de Baussein, éc., et d'Anne Penou. — 1613, 29 octobre, baptême de Guillaume Le Héricy, né le 23 février, fils des précédents. — 1614, 18 décembre, baptême de Louise, fille desd. Le Héricy, s<sup>r</sup> de Vieux et Pompierre, et Morel. — 1615, 21 mai, baptême de Silvie Belin; p., Jean de Troismonts; m., Silvie Le Héricy, fille de Charles Le Héricy, éc., s<sup>r</sup> de Fierville; — 28 novembre, mariage de Philippe de Robillart, éc., de Louvigny, et Marie de Jacquesson. — 1616, 28 mars, décès d'« ung surnommé Alain », de Hamars, en l'hôtellerie de La Morinière. — 1617, 17 avril, baptême de Jacqueline Le Héricy, fille des précédents; — 24 octobre, mariage de Michel de La Court, s<sup>r</sup> de Maltot, et Louise de Morel; — 27 décembre, baptême d'Hélène Le Héricy, fille des précédents; p. et m., Louis Le Héricy, prieur en l'abbaye de Fontenay, Hélène de La Ménardière, veuve de Rouland Le Héricy, éc. — 1618, 15 avril, décès de Marguerite de La Rocque, veuve de Jacques Du Moustier, éc., inhumée à St-Sauveur de Caen, 55 ans. — 1621, 30 juin, décès d'Anne de Morel, femme d'Auguste Le Héricy, éc., s<sup>r</sup> de Pompierre, 35 ans. — Le 4 mai 1621, Jean Blanchecappe, l'un des procureurs de M. de Beuvron, fut inhumé dans le chancel de l'église du Mesnil-Buc (note à la fin de l'année 1621, après l'insinuation au greffe hérédital des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Bayeux). — 1623, 9 mars, décès de Jacques Le Héricy, s<sup>r</sup> d'Olivet; — 14 décembre, décès à Paris d'Auguste Le

Héricy, s<sup>r</sup> de Pompierre, inhumé le 21 dans l'église de Vieux, 46 ans. — 1626, 10 novembre, baptême d'Antoine, fils de Jacques Du Moustier et Françoise Pied-de-Bœuf; m., Marie Patry, veuve de Charles de Pied-de-Bœuf, p., Antoine Auber; — 9 décembre, Thomas Mirey, mort de la contagion; autres décès de contagion en 1627. — 1627, 8 juillet, décès de Pierre Le Rigolays, de Troismonts, sur le grand chemin de Caen, sur une pièce de terre appartenant à Cyprien de Jacquesson, s<sup>r</sup> du Boays, sous le chemin « chausé », retournant de Douvres à Troismonts. — 1628, 15 janvier, décès de Thomas Le Roux, vicaire de Fierville-en-Bessin, inhumé à Montigny, dont il était natif; — 31 mai, décès de Pierre Ollivier, curé de Vieux, 64 ou 65 ans, inhumé juxte Simon Denis, son prédécesseur; — 8 août, « André de Rocquancourt, de la paroisse de Mutrécy, a en par mariage Jehenne Mirey, fille de François Mirey, en la présence de M<sup>e</sup> Richard Mirey, tabellion, oncle de lad. fille », etc.; — 3 octobre, « Nicollas de Louvigny, mon frère en loy, fut tué d'un coup d'épée à la paroisse de May, vilage de Layse, par Claude Belin, assisté de Hervieu Crevechier et Pierre Chrestien, de Fontené-le-Marmion, et leur procès en fut délibéré le lendemain à Falaize par ma diligence. » — 1630, 6 janvier, baptême de Charles, fils de Jacques Du Moustier et Françoise Pièdebœuf; p., Jacques Du Vivier, éc., s<sup>r</sup> de Landes; m., Marguerite Du Vivier; — 6 janvier, baptême de Claude, fils de Jean de Troismonts et Jeanne Du Rozel; p., Claude de Troismonts; m., Catherine Regnault, veuve de Jean de Troismonts, éc.; — 5 juin, décès de « don » Louis Le Héricy, prieur claustral de l'abbaye de Fontenay, 60 ans, inhumé dans le chapitre de lad. abbaye, au côté vers l'église près de la vitre le même jour; « et fut de la contagiou ». — 1631, 5 janvier, baptême de Diane Du Moustier, fille des précédents; p., Annibal de La Court; m., Diane de Beaulard; — 8 janvier, baptême de Jeanne de Troismonts, fille des précédents. — 1632, 15 juin, baptême de Louise de Troismonts, fille des mêmes; p., Nicolas de Malfilâtre, s<sup>r</sup> de Longchamp; m., Louise de Morel. — 1634, 4 mai, baptême de Guillaume de Troismonts, fils des mêmes; p., Guillaume Brossard, s<sup>r</sup> des Herables, lieutenant civil et criminel du bailli d'Alençon aux vicomtés d'Argentan et Exmes; m., Anne Patry; — 11 juillet, décès de Richard Mirey, tabellion en la vicomté de St-Sylvain et Le Thuit, 60 ans; — 1635, 11 octobre, baptême de Nicolas et Jacques Du Moustier, fils des précédents, nés les 3 novembre 1633 et 1<sup>er</sup> octobre 1635; — 1<sup>er</sup> novembre,

décès de Baptiste Denis, de la contagion, inhumé derrière l'église « par les Goublinières de Caen », le lendemain, vers six heures du soir ; — 6 novembre, décès de Catherine Ernault, veuve de Jean de Troismonts, s<sup>r</sup> de Feuguerolles, 70 ans. — 1636, 5 mars, baptême de Barbe, fille desd. Jean de Troismonts, éc., et Jeanne Du Rozel ; p., François de Jacquesson, éc. ; m., Barbe de Marcellard. — 1637, 22 octobre, baptême de Marguerite, fille des précédents ; — 8 novembre, décès de Perrette Regnouf, veuve de Guillaume Chrestien, inhumée le même jour tout au bas dans l'église, « au bout de la pierre qui est debout ». — 1638, 20 janvier, décès de Nicolas Du Moustier, fils de Jacques, éc., s<sup>r</sup> de Bully, 5 ans, inhumé dans le chœur, sous le banc de la d<sup>ne</sup> mère du défunt. — 1638, décès de la contagion. — 1639, 13 avril, décès de Thomas de Baussein, éc., 75 ans, inhumé le même jour sur le soir dans la chapelle S<sup>t</sup>-Gatien ; — 26 avril, décès d'Anne Pevon, sa veuve, 70 ans ; — 21 juin, s'est présentée au curé Perrette de La Fosse, fille de Pierre, de Roiville, vicomté d'Argentan, 26 ans, laquelle a présenté une fille par elle produite et accouchée à Vieux en la maison appartenant à René de Mannoury, avocat pour le Roi à Argentan, s<sup>r</sup> de Perteville, qu'elle a déclarée des œuvres dud. de Perteville comme elle demeurait en sa maison servante, et qu'il l'avait envoyée en sa maison de Vieux, etc. ; — 5 octobre, baptême de Jacques de Troismonts, fils des précédents ; p., Jacques Du Rozel, s<sup>r</sup> de La Rivière, vicomte de Vassy ; — 7 octobre, décès d'Antoine Le Neuf. — 1645, certificat par Jean de Fonteneau, maître chirurgien de Caen, de décès par convulsion ou apoplexie ; — 27 septembre, baptême de Marie de Troismonts, fille des précédents ; p., François Augot, curé de Canon. — 1646, 25 janvier, décès d'Étienne Denis, avocat ; — 6 novembre, baptême de Louis Graindorge ; p., Louis Du Four, ec., s<sup>r</sup> de Vieux. — 1647, 17 mai, baptême de Charles, fils de Jean de Troismonts, éc., s<sup>r</sup> de Feuguerolles, et de Jeanne Du Rozel ; p., Charles du Rozel, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Pierre ; — 18 octobre, décès de Cyprien de Jacquesson, éc., 70 ans. — 1649, 26 mars, baptême de Denis Cauchard ; p., Denis Jullien, s<sup>r</sup> de La Roëque, bourgeois de Caen. — 1650, 10 juillet, décès de Jean François, prieur de Feuguerolles, 60 ans. — 1651, 18 mai, décès de Jeanne Du Rozel, femme dud. Jean de Troismonts, 50 ans, inhumée dans la chapelle où était pour fondation S<sup>t</sup>-Gatien. — 1653, 21 avril, décès de Jacques Bridet, curé de Bully ; — 11 novembre, baptême d'un fils naturel de Jacqueline

Lavalley et de Nicolas de Jacqueson, éc., s<sup>r</sup> de Vieux. — 1654 8 mars, baptême de François Graindorge ; p., François Du Four, s<sup>r</sup> de Pompierre ; — 3 septembre, baptême de Jean, fils de Jean Des Buissons, « autrement Jean qui fille », et de Tassine Chesnel. — 1655, 6 novembre, à la requête d'Étienne Ollivier, curé de Vieux, Jacques Bridet, curé de Bully, s'est transporté en l'église de Vieux, où il lui a été présenté un enfant femelle par Jeanne Cahaïgne, sage-femme, « et qui a acoustumé d'assister aux femmes dud. lieu de Vieux estant en travail », sorti de Renée Blanchecappe, hors le mariage, et ayant purgé par serment, lad. Cahaïgne a déclaré que lad. Renée, étant dans son grand travail, lui aurait dit que l'enfant serait des œuvres de Jean Lavaley, lequel n'a méconnu l'enfant lui appartenir, suivant le traité de mariage fait entre lui et lad. Blanchecappe devant les tabelions de Préaux du 14 octobre précédent, et suivant la sentence sur ce donnée en l'officialité de Caen, le 19 octobre, etc. — 1657, 6 février, parrain, Louis Du Four, éc., s<sup>r</sup> de Vieux. — 1661, 8 novembre, baptême de Nicolas, fils de Charles Du Moustier, éc. ; p., Nicolas de Jacquesson, éc., s<sup>r</sup> de Vieux. — 1667, 27 février, s'est présenté un jeune homme, âgé, ainsi qu'il dit, de 25 à 30 ans ou environ, lequel a dit n'être point baptisé, de quoi le curé s'est informé aux plus âgés de la paroisse, lesquels ont dit la même chose, ce que voyant il a administré le sacrement de baptême aud. jeune homme, qui a déclaré être issu des œuvres de François Denis, et ne peut dire « asseurement » qui est son père. — 1668, 6 février, parrain, Guillaume-François de Héricy, écuyer, chevalier et sieur de Bierville. — 1668, 27 octobre, inhumation d'Étienne Ollivier, ci-devant curé de Vieux, 92 ans. — 1669, 21 mai, mariage de Charles de Lorme, bourgeois de Vaucelles de Caen, et François de Troismonts, de Vieux, fille de Jean, écuyer. — 1674, 7 juillet, inhumation d'un enfant pour Georges Yvon, s<sup>r</sup> de La Pallière, bourgeois de Caen ; — 4 août, inhumation de Richard Le Febvre, s<sup>r</sup> de La Croix, bourgeois de Caen. — 1675, 25 août, inhumation de Guillaume Le Marchand, curé, par Jean Guilbert, curé de S<sup>t</sup>-Ouen de Caen, promoteur de la juridiction de l'évêque de Bayeux en l'officialité de Caen ; — 31 décembre, inhumation de Robert Castillon par Charles Chappes, curé de Vieux. — Délibérations et audience de contrat. (1675-1676). — N.-B. Deux Jacques Bridet furent successivement curés de Bully. Cf. *supra*, pp. 29 et 30.

E. Suppl. 1007. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 270 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1557-1746.** — « Ce deuxième volume comprend : 1° tous les actes du ministère curial de M<sup>e</sup> Charles Chappes (1676-1711) ; 2° les actes des trente-quatre premières années de son successeur M<sup>e</sup> Guillaume André (1712-1746). » — 1675, 15 décembre, baptême de Nicolas Trébonillard par Julien Le François, curé et doyen d'Amayé. Acte du curé Chappes, sur un feuillet de garde. Registre des baptêmes, mariages et inhumations de lad. paroisse, commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1676, temps auquel Charles Chappes, curé, commença de jouir du revenu dud. bénéfice. — « Il m'a esté représenté par Jacques Trébouillard et Jacqueline Criquet, sa femme, que pendant la vacance de la cure de la paroisse de Vieux arrivée par la mort de feu M<sup>e</sup> Guillaume Le Marchand, M<sup>e</sup> Julien Le François, pbr., curé d'Amayé, avoit baptisé un fils issu de leur mariage, nommé Nicollas, par Nicollas de St-Jasme, assisté d'Anne Castel, le 15<sup>e</sup> jour de décembre 1675. » — 1680, 15 octobre, inhumation dans l'église de Marie de Baussain, en présence de Georges de Baussain, écuyer, de Julien Le François, curé d'Amayé, et de Pierre Du Mesnil, prêtre. — 1681, 1<sup>er</sup> janvier, inhumation de Jacques Le Picard, de Noyers, curé de Culey-le-Patry, dans le chœur de lad. église ; — 16 octobre, mariage de Georges de Maillot, écuyer, s<sup>r</sup> de Valency, et Suzanne Fauvel. — 1682, 7 février, mariage de Charles de Croisilles, écuyer, s<sup>r</sup> de La Coudraye, et Catherine Graindorge ; — 11 mai, baptême de Louise-Catherine, fille de Jacques Viel, sieur d'Osville, bourgeois de Caen, et d'Anne Angot ; m., Louise de Héricy, femme de Du Four, écuyer, seigneur de Vieux ; p., Jacques Le Chartier, écuyer, sieur de Cormelles ; — 27 décembre, baptême de Jean-Louis, fils desd. de Croisilles et Françoise-Catherine Graindorge ; p., Louis Fauvel, s<sup>r</sup> des Vallées ; m., Jeanne Rouault — 1685, 27 juin, baptême de Louise Catherine de Croisilles, fille des mêmes ; m., Anne-Catherine Morin, femme de Boulard ; p., Louis-Auguste Du Four, écuyer, s<sup>r</sup> de Pont-pierre. — 1687, 28 avril, baptême de Charles de Croisilles, fils des précédents ; p., Charles Chappes, curé du lieu ; m., Marie Boivin ; — 5 juillet, inhumation dans l'église de Regnée de Maltot, veuve de Pierre de Castillon. — 1695, 18 janvier, inhumation de Raphaël Fauvel, notaire ; — 23 mai, inhumation dans le chœur de Louis Du Four, seigneur de Vieux

et du Buisson, âgé de 83 ans : — 6 septembre, baptême de Françoise, fille de Pierre de St-Germain et de Madeleine Fauvel ; m., Françoise de Bailleul ; p., Louis Du Four, son mari, seigneur de Vieux et du Buisson ; — 27 novembre, inhumation dans le chœur de Louise Le Héricy, veuve dud. Louis Du Four, en présence de Julien Le François, curé d'Amayé, bachelier en théologie et doyen d'Évrecy, Guy Le Harivel, curé de Maizet, Robert Busnel, curé de Bully, etc. — 1697, 27 juin, inhumation de Pierre Planquette, fils de Guillaume, bourgeois de Caen, âgé de 3 mois, en présence d'Urbain Fauvel, s<sup>r</sup> du Fresne, avocat au présidial de Caen. — 1698, 25 janvier, baptême de Charles-Samuel, fils dud. Pierre de St-Germain ; p., Samuel Brasdefer, écuyer, seigneur d'Om-moy ; m., Françoise Du Four. — 1701, 3 février, mariage de François de Burcy, bourgeois de St-Nicolas de Caen, fils de Fleury de Burcy et de Marguerite Aubrée, et Marguerite Chappes, fille de Guillaume, s<sup>r</sup> de La Fresnée, et de Marguerite Mogies, de Lassy, en présence de Guillaume Chappes, prieur de Burcy, frère de l'épouse, de Jean Le Marchant, curé de Troismonts, de Jacques Hardy, curé d'Avenay, et de Julien Chappes, frère de l'épouse. — 1704, 5 novembre, baptême de Jeanne, fille dud. Pierre de St-Germain ; m., Jeanne de Jacquesson ; p., Louis Du Four, écuyer, s<sup>r</sup> de Vieux. — 1707, 13 septembre, mariage de Pierre Patry, écuyer, s<sup>r</sup> de Percoville, de la paroisse de Clinchamps-sur-Orne, et Marguerite Mogis, veuve de Chappe, s<sup>r</sup> de La Fresnée, de la paroisse de Lassy, en présence d'Alexandre de Jacquesson, Pierre Patry, écuyer, s<sup>r</sup> du Coudray, François de Burcy, etc. — 1708, 18 novembre, baptême de Jean-Jacques, fils d'Alexandre Viel, s<sup>r</sup> de La Fosse, et d'Hélène Denis ; p., Jean-Jacques Mirey, s<sup>r</sup> des Roquettes ; m., Anne Viel, sœur dud. enfant. — 1711, 4 septembre, inhumation dans l'église de Charles Chappes, curé du lieu, décédé le 2 dud. mois à l'âge de 66 ans environ. — 1712, 15 avril, inhumation d'Anne Angot, veuve de Jacques Viel, s<sup>r</sup> d'Osseville. — 1715, 13 janvier, baptême de Guillaume-Jean-Alexandre, fils d'Alexandre Viel, s<sup>r</sup> de La Fosse, et d'Hélène Denis ; p., Guillaume André, curé du lieu ; m., Jeanne Aubert, femme d'Alexandre de Jacquesson, écuyer, s<sup>r</sup> de Vieux. — 1720, 30 septembre, mariage de Robert-Antoine Boullard, s<sup>r</sup> des Préaux, fils de feu Louis-Auguste et d'Anne Le Roux, et Louise de St-Germain, fille de Pierre et de Madeleine Fauvel. — 1746, 30 mars, abjuration de Jacques Bonnel, s<sup>r</sup> de Valjoly, bourgeois de Caen, demeurant à Vieux, âgé de 21 ans,

et de Marie Du Châtel, de la paroisse de Montilly, doyenné de Condé, demeurant à Vieux, âgée de 19 ans; — 1<sup>er</sup> avril, mariage des précédents; — copie de la commission donnée par l'évêque de Bayeux à Jacques Bridel, docteur en théologie, chapelain fondé en l'église S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, secrétaire de l'officialité de Bayeux au siège de Caen, pour recevoir l'aljuration des s<sup>r</sup> et dame Bonnel, de Vieux, de la religion protestante, qu'ils ont ci-devant professée publiquement, avec pouvoirs nécessaires pour les absoudre de l'excommunication et autres censures qu'ils ont encourues, ce faisant, les admettre à la profession de la religion catholique et romaine, comme aussi de réhabiliter le mariage qu'ils ont ci-devant contracté invalidement sans avoir observé les règles de l'église et de l'état, sans qu'il soit besoin de publication de bans, dont ils sont dispensés, ainsi que du temps de carême (18 mars 1746). — A la fin du registre: déclaration du Roi ordonnant la publication aux prônes des messes paroissiales de l'édit d'Henri II, de février 1556, établissant la peine de mort contre les femmes qui, ayant caché leur grossesse et leur accouchement, laissent périr leurs enfants sans baptême (25 février 1708), Paris, veuve François Muguet et Hubert Muguet, premier imprimeur du Roi et de son Parlement, 1708, 4 pages in-4<sup>e</sup>; — mandement y relatif de l'évêque Paul d'Albert de Luynes (1742); édit de Henri II contre les femmes qui cèlent leur grossesse et enfantement (février 1556); lad. déclaration du Roi du 25 février 1708, Bayeux, Gabriel Briard, imprimeur de l'évêque, 8 pages in-4<sup>e</sup>.

E. Suppl. 1008 — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 106 feuillets, 14 pièces intercalées, papier.

**1746-1772.** — « Ce troisième volume ne contient que les actes des baptêmes et des mariages correspondants à la période indiquée. Il comprend: 1<sup>o</sup> les douze dernières années (sur 46) du ministère de M<sup>e</sup> Guillaume André (1746-1758); 2<sup>o</sup> les quatorze premières de M<sup>e</sup> Nicolas Thorel (1758-1772). » — 1749, 6 novembre, baptême de Charles-François, fils de Charles-Jean-François de Jacquesson, écuyer, et d'Anne-Françoise Alexandre; p., Charles-Antoine Hellaine, écuyer, s<sup>r</sup> des Pallières et de Méhédiaux; m., Marie-Madeleine Alexandre. — 1751, 31 juillet, mariage de Charles-François-Bénédict Gohier, écuyer, sieur d'Aingleville, fils de feu François-Bénédict Gohier, écuyer, et de Suzanne Rousselin, de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, et Anne Andrey, fille de Jacques Andrey,

écuyer, sieur des Pommerais, président trésorier de France au bureau des finances de Caen, et de Barbe Daniel, de S<sup>t</sup>-Julien de Caen. — 1752, 2 juillet, baptême de Madeleine-Charlotte-Françoise, fille de Jean Lavallée, médecin; p., François Alexandre de Beaussain (signature), écuyer, s<sup>r</sup> de « Hardycour »; m., Madeleine de « Beausean » (signature); — 19 juillet, baptême de Henri-Charles, fils desd. Charles de Jacquesson, écuyer, et Anne-Françoise Alexandre; p., Guy-André Le Gouës de Cresserons, écuyer, chevalier, seigneur de Cresserons; m., Charlotte-Élisabeth Alexandre. — 1754, 13 juillet, baptême de François-Gabriel de Jacquesson, fils des précédents. — 1759, 26 juin, mariage de Claude-Gilles Costuel, fils de Claude, de Villy, et de Marguerite Opoix, de la paroisse de Villy, avocat au parlement de Normandie et postulant au bailliage de Caen, et Anne-Thérèse-Henriette Agasse, fille de fen Gabriel, m<sup>d</sup> orfèvre et bourgeois de Caen, et de Thérèse-Agnès Le Commandeur, par Jean-Baptiste Duchemin, docteur, professeur et ancien doyen de la faculté des arts, prieur de Brucourt, chanoine de la première et grande portion de Launay dans l'église cathédrale de Lisieux.

E. Suppl. 1009. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 105 feuillets, 1 pièce, parchemin, 19 pièces, papier, intercalées.

**1772-1792.** — « Ce quatrième volume (baptêmes et mariages seulement) contient: 1<sup>o</sup> les actes des seize dernières années (sur 30) du ministère de M<sup>e</sup> Nicolas Thorel (1773-1788); 2<sup>o</sup> les actes des desservants Lucas et T. D. Déterville (octobre 1788-juin 1791); 3<sup>o</sup> les actes du curé constitutionnel Ybert (juin 1791-décembre 1792). » — 1775, 8 mai, « s'est présenté à nous, curé de la paroisse de Vieux, Jean Étienne, de la paroisse de Vaussieu-sur-Seulle, lequel nous a déclaré que Françoise Étienne, sa fille, estoit résidente dans notre paroisse depuis environ huit jours, et qu'elle étoit enceinte et sur le point de sa couche, et sur cette déclaration, nous nous sommes transporté en la maison du s<sup>r</sup> S<sup>te</sup>-Marie Burey, où effectivement nous avons trouvé la ditte fille acouchée, suivant qu'il nous a été attesté par mesdames S<sup>te</sup>-Marie et Soudain, en outre par le sieur Viel, chirurgien, lequel nous a attesté que le fruit de la ditte fille étoit un garçon. Et comme le dit Étienne, père de la ditte fille, a déclaré s'opposer à ce que le dit s<sup>r</sup> Viel, chirurgien, en fassé l'exposition, led. Étienne en demeure chargé, sauf son recours

contre qui il appartiendra, en foy de quoy le présent a été signé ce dit jour et au dud. Étienne et dites dames et sieur Viel ; lequel a répondu sur le champ que son intention étoit d'avertir le sieur euré dud. lieu, et d'en donner avis au père de la ditte fille, ne voulant en abandonner de son chef le soing à la ditte fille. Arrêté comme dessus. » — 1776, 4 octobre, baptême de Louise-Victoire-Sophie Gosselin ; m., Marie-Anne-Françoise Crevel ; p., Louis-Jacques-Gabriel Agasse, avocat en Parlement, procureur du Roi au siège de l'Amirauté de Caen, son mari. — Permission par l'intendant Feydeau de se marier, à Henri Mancel, soldat des troupes provinciales, natif d'Avenay, tiré au sort pour la paroisse de Vieux, sur sa requête qu'il n'a personne chez qui il puisse faire sa résidence, à charge de se représenter toutes et quantes fois il en sera requis pour son service personnel (1784).

E. Suppl. 1010. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 98 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1746-1792.** — « Ce cinquième volume est uniquement consacré aux sépultures, et va de 1746 à 1792 inclusivement. Il relate les inhumations faites : 1° par M<sup>e</sup> Guillaume André, durant les douze dernières années (sur 46) de son ministère (1746-1758) ; 2° par M<sup>e</sup> Nicolas Thorel, pendant les trente années de son ministère (1758-1788) ; 3° par les desservants Lucas et Déterville, qui ont administré la paroisse après lui (octobre 1788-juin 1791) ; 4° par le curé constitutionnel Ybert (juin 1791-décembre 1792). » — 1754, 27 février, Jacques Bretoure, maître d'école, âgé de 56 ans. — 1758, 15 janvier, dans le chœur, Guillaume André, curé du lieu, âgé de 84 ans environ ; — 13 mai, Charles-Jean-François de « Jacson », écuyer, âgé de 32 ans. — 1766, 14 février, Georges-Joseph Le Pelletier, âgé de 9 mois, en nourrice, fils de Thomas-François Le Pelletier, notaire à Évrecy ; — 24 mars, dans l'église, Joachim Viel, prêtre, âgé de 84 ans, chapelain titulaire de « St-Jean Duclou ». — 1770, 14 septembre, dans l'église, Augustin de Burey, procureur au bailliage de Caen, âgé d'environ 60 ans ; — 7 décembre, Charles-François de « Jacson », écuyer, âgé de 22 ans. — 1774, Pierre Mottey, chirurgien, âgé de 50 ans. — 1780, 12 décembre, Étienne Lainé, prêtre. « après que la visite en a été faite, et que proceds-verbal a constaté que led. sieur Lainé s'étoit noyé dans son puis par un accès de folle ». — Lettre de Viel de La Fosse, chirurgien, adressée de

Vieux au procureur du Roi, pour obtenir l'autorisation d'inhumer Michel Renouf, âgé de 20 ans, décédé par accident (15 sept. 1781). — 1787, 2 février, inhumation par Chrétien, coadjuteur de la paroisse. — 1788, 4 octobre, dans le cimetière, Nicolas-Michel Thorel, curé du lieu, décédé la veille, âgé de 58 ans, par M. de Cairon, curé d'Éterville, présence de Nicolle, curé d'Esquay, G. Calbris, curé de Maltot, Le Monnier, curé d'Amavé-sur-Orue, Dumont, prieur-curé de Clinchamps, Boussonnier, curé de Bully, Regnauld, curé d'Évrecy, Durosel Beaumanoir, curé de Maizet, F. Hébert, curé de Fontaine-Étoupefour, Berrier, curé de Feuguerolles, P. Aupoix, curé de Fierville, Lehot, prêtre. — 1789, 12 juillet, décès dans la salle de son château, située sur la paroisse de Vieux, d'Étienne-François de Jacqueson, âgé de 40 ans, inhumé le lendemain dans le cimetière de Feuguerolles. — A été porté à ce registre le mariage, célébré le 30 septembre 1773, de Michel-François de Burey, fils de Pierre-François et de Madeleine Le Maigre Des Mesnils, et Anne-Françoise de « Jacson », fille d'Étienne, écuyer, s<sup>r</sup> de Beaumont, et d'Anne-Françoise Nantier, de Feuguerolles.

#### CANTON DE TILLY

#### Tilly-sur-Seulles

E. Suppl. 1011. — BB. 1. (Cahier.) — Moyen format, 15 feuillets, papier.

**1661-1663.** — Délibérations. — Délibération à l'issue de la messe paroissiale de la paroisse St-Pierre de Verrolle et Tilly, devant Julien Le Bouffy, curé ; parmi les délibérants, André de Cordouen, éc., s<sup>r</sup> de Grestain et d'Orbigny, Pierre du Faiel, éc., François Adam, éc., s<sup>r</sup> du Fresne, Guillaume Durel, bourgeois de Caen, s<sup>r</sup> de Geffosse : remplacement de Jean des Jardins, éc., s<sup>r</sup> de La Vesquerie, trésorier, par Jean Blondel, seigneur patron et châtelain de Tilly, lieutenant particulier au bailliage de Caen ; et, d'autant qu'il ne serait raisonnable que led. seigneur, qui charitablement a eu la charge agréable, eût seul le soin des nécessités de l'église, les paroissiens lui ont baillé à aide Étienne Catel, vicaire, lequel ne fera rien sans son commandement exprès (1661). — Assemblée à l'issue de la messe de la chapelle de N.-D. du Val, sise paroisse de Tilly, vicomté de Bayeux, devant le vicaire de St-Pierre de Tilly, des paroissiens de St-Pierre de Tilly demeurant sur la vicomté de Bayeux,

pour élection des collecteurs du sel (1662) — Bannie du fouage, etc.

E. Suppl. 1012. — BB. 2. (Cahier.) — Moyen format, 24 feuillets, papier.

**1785-1789.** — Délibérations des paroissiens de S<sup>t</sup>-François de Tilly d'Orceau. — Nomination de deux députés pour représenter la paroisse et faire, avec les paroissiens de S<sup>t</sup>-Pierre, ce qui serait nécessaire en ce qui concerne la fondation de la maîtresse d'école commune auxd. paroisses, d'intelligence avec les députés *ad hoc* de la paroisse S<sup>t</sup>-Pierre, en raison du décès de Guillaume Le Petit, receveur des revenus de la maîtresse d'école ; on déposera les titres dans le coffre de la paroisse S<sup>t</sup>-Pierre en faisant stipuler le droit commun desd. titres entre les deux paroisses S<sup>t</sup>-Pierre et S<sup>t</sup>-François de Tilly d'Orceau, aux fins de perpétuer pour les deux paroisses les avantages de la fondation de lad. maîtresse d'école, aux termes des lettres patentes de l'érection de la paroisse S<sup>t</sup>-François (1785). — Mauvais état de plusieurs parties de l'église : le clocher est si peu solide qu'on n'a pas osé depuis longtemps y faire remonter la 2<sup>e</sup> cloche ; il est « inserviable » et on ne peut le laisser raisonnablement subsister là où il est ; nécessité de le reconstruire. — Représentations du trésorier que, depuis longtemps, on convient que le cimetière est contre les dispositions de l'arrêt du Parlement du 23 juillet 1781 et vraiment dangereux au public, ne peut subsister là où il est, et que cependant on temporeise toujours pour se fixer sur l'emplacement d'un nouveau ; l'eau regorge continuellement dans le cimetière actuel, de sorte que les corps s'y consomment difficilement ; on serait obligé, s'il était question d'inhumer trois ou quatre personnes seulement, de fouiller dans des places qu'on ne peut ouvrir sans grand danger ; le marquis de Tilly veut bien permettre qu'on prenne un cimetière à même une pièce de terre nommée l'herbage de Sagy, lui appartenant ; autorisation de le faire enclore (1787).

E. Suppl. 1013. — BB. 3. (Registre.) — Grand format, 94 feuillets, papier.

**1789-1791.** — « Registre des transcriptions et enregistrements des décrets de l'Assemblée Nationale, mandemens et autres ordres et loix envoyés à la municipalité de Tilly d'Orceau. »

E. Suppl. 1014 — DD. 1. (Liasse) — 1 pièce, papier.

**S. D.** — Lavoir. « Notes et renseignements donnés par M. Lapersonne. » En 1760 ou 62, M. de Fontette, ancien (*sic*) intendant de la généralité, acquit de M<sup>me</sup> de Fontaine le château et la terre de Tilly Verrolle ; le bourg n'était alors qu'un pauvre hameau composé de 5 ou 6 chaumières et une ferme dépendant du château, remplacée maintenant par la grande auberge ; la riante colline du château n'était qu'un « côté » aride ; le pré de la foire était en labour, excepté à partir de la grille du château, suivant la Seulles jusqu'au vieux pont de la colline, il y avait une vaste avenue de noyers sur laquelle se tenait l'assemblée pour la louerie du 22 juillet ; c'est pourquoi on dit encore de cet endroit le pré de la foire ; aucunes grandes routes. M. de Fontette jouissait de plus de 300.000 livres de rente, il avait divers emplois à la Cour et était seigneur et patron de Tilly ; pour former avantageusement ce bourg naissant et le voir s'accroître, il fit les plus généreux sacrifices envers les artisans qui vinrent s'y établir ; « il leur faisait casi cadot du terrain dont ils avaient besoin pour fixer leur établissement, puisqu'il se contentait de 30 sous de rente par perche de terrain ; enfin, il portait l'intérêt du meilleur des pères à tous les habitants, on entendit jamais un pauvre se plaindre à Tilly, pendant son règne » ; en 1772 ou 73, il fit ériger en église paroissiale l'antique chapelle Notre-Dame du Val, placée dans l'enceinte du bourg, fit construire le presbytère, donna le terrain pour un cimetière attenant à la nouvelle église ; en 1787 il fit construire un lavoir près une fontaine qui donnait la meilleure eau du pays. L'église, le presbytère et les dépendances furent vendus comme biens nationaux, mais on n'a pu y comprendre le lavoir public et l'allée qui y conduisait de la rue d'Enfer, que se sont appropriés les acquéreurs.

E. Suppl. 1015. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 144 feuillets, papier.

**1635-1675.** — « Livre des baptêmes, mariages et sépultures, le tout fait en l'église parroissiale de la parr. de S<sup>t</sup>-Pierre de Verrolle et Tilly. » — Gilles Du Hamel, Julien Le Bouffy, curés. — 1636, 27 novembre, marraine, Jacqueline de Mathen, femme de Gabriel de Corduen, éc., s<sup>r</sup> de Grestain. — 1645, 7 mars, décès de Jacques Touraille, curé d'Audrieu.

— 1646, 21 mars, décès de Gilles de Cordouen, prêtre.  
 — 1650, 6 octobre, décès de Charles Adam, éc., s<sup>r</sup> de La Fontaine; — 25 octobre, décès de Gilles Du Hamel, curé de Tilly. — 1651, 27 avril, baptême de Pierre-Jean Le Masson; parrain, n. h., Jean d'Harcourt; m., Françoise Basire, femme de François Boudin, s<sup>r</sup> de La Tremblée. — 1653, 4 mars, baptême d'une fille pour défunt Jean Robert, de S<sup>t</sup>-Contest, et Marie Liard, sa future épouse, car ils étaient fiancés quand led. Robert mourut et laissa sa future épouse grosse de son fruit. — 1654, 5 mai, baptême de Catherine, née hors le mariage, pour Pierre du Fayel, éc., et Perri<sup>n</sup>e Le Mauminot; en marge: Catherine du Fayel. — 1655, 26 juillet, baptême de Nicolas, fils de François Boudin, s<sup>r</sup> de La Tremblée, et Françoise Basire; p., Nicolas d'Harcourt, curé de « Firville »; m., Madeleine de Corduen, fille de Gabriel de Corduen, éc. — 1654, 30 juillet, mariage de Pierre du Fayel, éc., et Madeleine de Corduen, fille de François, éc., et de feu Angélique du Bethon. — 1655, 9 mai, mariage de Pierre Maquerel, s<sup>r</sup> de Gosmesnil, et Jacqueline de Cordouen; — 6 juillet, baptême de Jean-Jacques du Fayel, fils des précédents. — 1656, 24 juillet, baptême de Nicolas du Fayel, fils des mêmes; p., Nicolas d'Harcourt, prêtre, seigneur de S<sup>t</sup>-Pierre Verrolles et Tilly, Fierville et autres terres. — 1658, 3 mars, baptême de François du Fayel, fils des mêmes; p., François de Cordouen, éc., s<sup>r</sup> de Lespine, père grand de l'enfant. — 1659, 7 août, baptême de Guillaume, fils de Jacques Crespin, s<sup>r</sup> de La Croix, de présent demeurant à Tilly, nommé par Guillaume Durel, s<sup>r</sup> de Gelfosse, bourgeois de Caen. — 1659, 14 septembre, bénédiction par Catel, vicaire, d'une croix posée sur le terroir de la paroisse de Tilly proche les ruines de la chapelle de la Madeleine, lad. croix donnée par M. des Forges. — 1659, 18 novembre, mariage de Philippe Torel et Madeleine Langlois, en présence du baron de Lougy Harcourt. — 1660, 13 novembre, baptême d'Antoine Torel, fils des précédents; p., noble seigneur Antoine d'Harcourt, fils unique du baron de Lougey, présence de Jacqueline de Banneville, sa mère. — 1656, 26 octobre, inhumation de Jean de Cordouen, éc., s<sup>r</sup> de Grestain, 57 ans. — 1658, 2 février, décès de haute et puissante dame M<sup>me</sup> d'« Aulonde », mère de MM. d'Harcourt, inhumée en son église d'« Aulonde ». — 1658, 15 février, décès à Ronen de la veuve de M. de Banneville, tante de Madame de Lougey; — 13 avril, décès de l'abbesse de Cordillon en son abbaye, inhumée le lendemain. — 1659, 2 février, décès de l'évêque

de Bayeux, François Servien, en son palais épiscopal, inhumé le 10 dans le chœur de la cathédrale. — 1660, 4 février, décès de Guillaume Dinou, curé de la 1<sup>re</sup> portion de Juvigny, 70 ans, inhumé en l'église de Tessel; — 16 novembre, décès de M<sup>lle</sup> de La Vesquerie, inhumée en la chapelle de Notre-Dame de la paroisse de Tilly. — 1668, 19 mai, a été tué Jean Auber par le fils de M. de La Sauvagère sur le chemin de Bayeux — 1668, 27 mai, décès de Marie Le Sauvage, femme de Jacques de Christot, s<sup>r</sup> des Lonchans, bourgeois de Caen; — 2 juin, décès dud. de Christot. — 1669, 42 août, inhumation de Philippe, fils de Jean des Jardins, éc., s<sup>r</sup> de Gonnevillie, et de Marguerite Le Goëes. — 1672, 6 avril, inhumation de Hélye de Malfillastre, éc., 70 ans, en présence de Jacques de Malfillastre, son gendre, Jean de Malfillastre, éc., s<sup>r</sup> de Beauvais, son neveu. — 1669, 6 novembre, sommation et commandement par Isaac Boudin, vicaire de la paroisse de S<sup>t</sup>-Pierre Verrolles et Tilly, à Christine Andrey, fille de feu Jacques, demeurant avec Dominique-Charles Adam, éc., s<sup>r</sup> des Pommerets, de déclarer de quelles œuvres elle est enceinte, laquelle a affirmé l'être des œuvres dud. Adam, son maître, après quoi lui a été fait par led. vicaire expresse défense de demeurer dorénavant et n'avoir aucune communication avec lui, avec assignation pour se voir condamner par devant l'official de Bayeux à du samedi prochain huitaine; et en outre, l'a chargée de se comporter à l'avenir sagement, et de faire baptiser son fruit quand il naîtra au monde, et de se retirer avec sa mère pour qu'elle en réponde; baptême de l'enfant; — 15 mars 1673, baptême d'Henri, né hors mariage des précédents.

Audiences de contrats: concernant Jean Le Mare, curé de Ducey; Nicolas d'Harcourt, prêtre, seigneur et patron de S<sup>t</sup>-Pierre de Verrolle et Tilly: Pierre de Cordouen, éc., s<sup>r</sup> de Sagy, demeurant à Cesny-en-Cinglais; M. de Tilly Blondel, châtelain dud. lieu; Adrien de Cordouen, éc., s<sup>r</sup> de La Motte; Pierre de Christot, s<sup>r</sup> des Marest, bourgeois de Caen; André de Cordouen, éc., s<sup>r</sup> de Grestain, etc.; — de vente par Alexandre de Villy, éc., à Nicolas Cocquerel, procureur commun en bailliage de Caen, de maisons et héritages paroisse de Verrolle et Tilly, tenus des fiefs d'Auvresy, Juvigny, Grestain, Orbigny, et de la châtellenie de Tilly (1659); — de vente par Nicolas d'Harcourt, prêtre, seigneur et patron de Verrolle et Tilly, à Jean de Malfilâtre, éc., avocat au siège présidial de Caen, d'héritages à Tilly, hameau de Sagy (1660). — Noms et surnoms de ceux qui ont déposé

contre le mandement fulminatoire obtenu de Jean Le Mare, chapelain de la chapelle St-Maur en la cathédrale de Bayeux : Pierre Le Coq, chanoine de Bayeux, en la prébende de Monts, François Brasard, éc., s<sup>r</sup> de La Champagne, etc.

E. Suppl. 1016. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 424 feuillets, papier.

**1661-1700.** — « Livre contenant les baptistaires, mariages, inhumations, audiences de contractz et aultre chose concernantes le debvoir d'un curé ou vicaire, faietz en la parr. de St-Pierre de Verrolle et Tilly par moy Estienne Catel, pbr., vicaire audict lieu de Tilly. » — Julien Le Bouffy, Claude Le Canu, curés. — « Messire François de Nesmont, évesque de Baieux, fist son entrée en la ville de Baieux le lundy quinziesme jour de may 1662 avec grand applaudissement. Catel. » — 1663, 4 novembre, baptême de Marguerite, fille de Guillaume de Christot, s<sup>r</sup> de Geffosse, bourgeois de Caen, et de Catherine de Christot. — 1664, 2 janvier, baptême de Marie-Madeleine, fille de Pierre Macquerel, s<sup>r</sup> de Gomesnil, bourgeois de Caen, et de Jacqueline de Cordouen. — 1665, 2<sup>e</sup> octobre, baptême de François, fils de M<sup>e</sup> François Marquier, concierge du château de Tilly, et de d<sup>lle</sup> Angélique-Marguerite Bourget ; p., Jean Blondel, seigneur châtelain et patron de Verrolle et Tilly, Gonvis, Hottot et autres terres, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage et siège présidial de Caen. — « Le mary 19<sup>e</sup> de janvier 1666, Madame de Tilly a accouché d'un fils. Dieu le face par sa grace bon chrestien et bon seigneur » ; — 7 février, baptême à St-Sauveur de Caen du fils de Mgr. de Tilly et de M<sup>me</sup> de St-Contest, nommé Jean-Charles par M. du Bouillon, président au bailliage de Caen, au nom de tout le présidial. — 1667, 21 mars, baptême de Philippe, fils de n. h. Jean des Jardins, éc., s<sup>r</sup> de Gonneville.

Mariages. 1663, 8 mars, à St-Pierre de Caen, François Adam, éc., s<sup>r</sup> de La Fontaine, fils de feu Charles, éc., et de Jeanne Littée, de la paroisse de St-Pierre de Verrolle et Tilly, et Madeleine d'Aché, fille de feu Claude, éc., s<sup>r</sup> de St-Germain d'Éterville et Bretteville, et d'Anne d'Éterville. — 1664, 5 novembre, à St-Martin de Nonant, Michel Barbey et Suzanne Scelles, fille de Pierre Scelles, éc., s<sup>r</sup> du Mont, et de Claude Foieson, de Nonant. — 1667, 13 février, Daniel Garnier, s<sup>r</sup> du Roncheray, bourgeois de St-Nicolas de Caen, fils de feu Pierre, s<sup>r</sup> de La Loude, et de Suzanne Richard, et Marie-Françoise Adam, fille

de feu Charles, éc., s<sup>r</sup> de La Fontaine, et de Jeanne Littée.

Inhumations. 1661, 15 décembre, décès à Rouen de M<sup>me</sup> de Benneville. — 1662, 23 mars, décès en l'abbaye de Cordillon de M<sup>me</sup> de Bombanville, religieuse en lad. abbaye, inhumée le lendemain, 70 ans. — 1662, 2 avril, décès de Pierre de Cordouen, éc., 70 ans ; — 22 octobre, décès de Julien Touraille, curé d'Audrieu, 55 ans. — 1663, 1<sup>er</sup> février, haute et puissante dame Jacqueline de Banneville, femme de Jean d'Harcourt, chevalier, seigneur et baron de Lougey, 45 ans ; — 4 mai, décès de M. de « Loncham », éc., avocat, fils aîné de M. de Malfilastre, éc., avocat au présidial de Caen, 25 ans, inhumé à St-Pierre de Caen ; — 19 septembre, décès de Michel Le Demy, curé de St-Aubin [de Fontenay]-le-Pesnel, 70 ans. — 1664, 26 juin, décès de Marie Boudin, fille de François Boudin, s<sup>r</sup> de La Tremblée, 18 ans ; — 10 octobre, en la maison de M. de Gonneville, paroisse de Fontenay-le-Pesnel, un jeune homme âgé d'environ 20 ans, qui y arriva malade il y a huit jours ; il était serviteur d'un marchand bonnetier de St-Lô, lequel jeune homme n'a dit son nom, mais le vicaire a appris qu'il s'appelait chez son maître Le Breton, et « chassoit par les chemins la marchandise de son maistre ». — 1665, 11 janvier, décès à Caen, paroisse de Vaucelles, de Jacqueline de Mathan, veuve de Gabriel de Cordouen, éc., sieur de Grestain, inhumée à Tilly dans la chapelle des s<sup>rs</sup> de Grestain, 80 ans. — 1665, 3 novembre, à Caen, décès de M. des Forges Noël, huisier royal au bureau des finances.

Suite de l'état civil, depuis 1691. — 1693, 9 novembre, inhumation dans la chapelle de Notre-Dame du Val, de la paroisse de Verrolle et Tilly, de Madame de Tilly, fille de M. de Garnetot. — 1694, 30 mars, inhumation de « Monsieur de Tilly », messire Jean-Charles Blondel, éc., seigneur patron et châtelain de Tilly, Cauvicourt, etc., inhumé dans la chapelle de N.-D. du Val, lieu de sépulture de ses ancêtres. — 1696, 3 octobre, inhumation dans la chapelle de Cordouen de Marie de Cordouen, femme de Dominique-Charles Adam, éc., s<sup>r</sup> des Pommerets, 70 ans. — 1697, 13 mars, inhumation de Marie-Esther de Cussy, femme de Guillaume de Christot, s<sup>r</sup> des Lonchamps, 60 ans ; — 14 avril, inhumation d'Isaac Boudin, prêtre, autrefois vicaire de la paroisse, depuis obitier et chapelain de la chapelle de N.-D. du Val, 55 ans. — Délibérations (depuis 1691) : bannie des pommes et poires du cimetière, collecteurs de la taille, élections de trésoriers, bannie du son provenant du blé

dont on a fait le pain de charité, travaux à l'église, etc.

E. Suppl. 1017. — GG. 3. (Registre.) — Petit format, 131 feuillets, papier.

**1676-1692.** — Baptêmes, mariages et inhumations faits en la paroisse de Tilly Verrolles. — Claude Le Canu, curé de St-Pierre de Verrolles et Tilly. — 1676, 8 janvier, inhumation en la chapelle N.-D. du Val de messire Jean Blondel, éc., seigneur châtelain et patron de Tilly, etc., en présence de Louis de Lezeaux, curé de Renèmesnil et chapelain de la 1<sup>re</sup> portion de lad. chapelle, Isaac Boudin, s<sup>r</sup> des Lougrais, obitier, François Le Marquier, procureur dud. seigneur, etc. ; — 13 juin, inhumation de Jeanne Lithée, veuve de Charles Adam, éc., s<sup>r</sup> de La Fontaine, 66 ans, en présence de Louis de Gournay, curé de Juvigny, François Adam, éc., s<sup>r</sup> de La Fontaine, fils de la défunte. — 1677, 15 mars, un fils né hors le mariage d'Anne Le Mauminot, laquelle a déclaré l'enfant être des œuvres de Jean François, éc., s<sup>r</sup> de Vente, où elle a demeuré en service ; — 26 mars, Isaac, fils de Michel Caumont, s<sup>r</sup> de La Fosse, bourgeois de Caen, et Marie Le Breton ; — 4 avril, une fille pour Marguerite Quédeville, née hors le mariage, des œuvres de Jacques de Cordouan. — 1678, 29 juillet, inhumation dans la chapelle de la Vierge de Guillaume Durel, s<sup>r</sup> de Gêfosse, bourgeois de Caen, 58 ans, en présence de Germain Durel, s<sup>r</sup> des Vallées, son frère. — 1682, 15 avril, baptême d'un fils né hors mariage de Marie Le Pelletier, son troisième des œuvres de Richard de Christot, bourgeois de Caen. — 1683, 29 août, baptême d'une fille pour Guillemette André, des œuvres de Richard de Christot, ainsi qu'elle l'a déclaré à Marie Tulou, sage-femme. — 1685, 11 juillet, inhumation de Gilles de Christot, avocat, bourgeois de Caen, en l'église de Tilly. — 1685, 12 octobre, baptême d'une fille sortie hors mariage, des œuvres de Richard de Christot, de Marie Pelletier ; note du curé en marge : et est pour le 4<sup>e</sup>. — 1686, 2 mai, inhumation de Pierre de Christot, s<sup>r</sup> des Prés, 87 ans. — 1687, 31 mars, inhumation de Madeleine de Cordouan, 60 ans. — 1689, 11 mars, baptême d'une fille pour Richard de Christot, bourgeois de Caen, et d<sup>lle</sup> Anne de Vallébert, nommée Marie-Madeleine par Marie de Christot, assistée de Louis de Gastbled, éc. — 1690, 16 janvier, inhumation de Marie Poisson, veuve d'Élie de Malfillastre, éc., avocat au bailliage de Caen, 80 ans. — 1691, 27 février, inhumation d'André de Cordouan, éc., s<sup>r</sup> de Grestain.

E. Suppl. 1018. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 276 feuillets, papier.

**1700-1749.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Claude Le Canu, Jean Le Brun, Isaac-François Dubreml (précédemment curé de Hottot), Guillaume-Olivier-Léonor Tison, curés. — 1700, 25 avril, baptême de Marie-Madeleine, fille de Dominique-Charles Adam, éc., s<sup>r</sup>, des Pommerayes, et d'Anne du Laurent ; p., Pierre Masquerel, s<sup>r</sup> de Goménil. — 1701, 10 juillet, baptême d'un garçon sorti des œuvres de Thomas Feuillet et Jacqueline Lavoine, « selon la déclaration qu'elle nous en a fait lors de la citation et à la sage-femme en les douleurs de l'enfantement », led. enfant nommé Charles par led. Adam. En marge : « bapt. pour Jacqueline Lavoine » ; — 24 novembre, mariage de Nicolas Triquet et Jacqueline Barbey, de Fontenay-le-Pesnel, demeurant depuis 8 ans paroisse de St-Pierre-sur-Dives, servante en la maison de M. de Malfillastre, vicomte dud. lieu, et depuis plusieurs mois résidant à Tilly, en présence de Marie de Malfillastre, épouse de Jacques de Malfillastre, éc., vicomte de St-Pierre-sur-Dives, etc. — 1702, 3 décembre, baptême sous condition de Pierre-Charles Gosselin, ondoyé « n'estant pas encore sorti du ventre de sa mère par Catherine Le Grand, faisant l'office de sage-femme en la paroisse de Juvigny » ; m., noble dame Marie Le Maistre, épouse d'André de La Bigne, éc., sieur de « Thesel », de la paroisse de Lingèvres ; p., Pierre de Marguerie, éc., s<sup>r</sup> de St-Gilles. — 1704, 26 avril, baptême de Marguerite-Françoise, fille de Deuis Thebault, chirurgien. — 1704, 20 novembre, par Toussaint Maduel, curé de Hottot pour la première portion, doyen de Fontenay, inhumation de Claude Le Canu, curé de Tilly. — 1705, 22 septembre, baptême d'Edmond-François-Claude, fils desd. Adam des Pommerais et Anne du Laurent ; m., Claude de Prépétit de Caban ; p., Edmond-François Prépétit, éc. — 1706, 15 mars, baptême de Suzanne de Vic ; m., Suzanne Blondel, dame de Tilly ; p., Jacques Fournier, éc., sieur de Francheville, seigneur et patron et châtelain de Tilly, son époux ; — 1<sup>er</sup> septembre, service dans l'église de Tilly pour M<sup>lle</sup> d'Outrelaise, sœur de M. de Tilly, tante de M<sup>me</sup> de Francheville, décédée à Paris, 82 ans. — 1708, 6 décembre, baptême de Nicolas-Charles, fils de Dominique-Charles Adam, éc., et d'Anne du Laurens ; p., Nicolas-Charles de Baudre, ec. ; m., Marie-Madeleine de Baudre, frère et sœur, de Bucéels. — 1709, 4 avril,

inhumation dans l'église de Jacques de Christot, sr des Jardins, 79 ans. — 1714, 21 juillet, inhumation dans la chapelle de la Vierge de Marguerite de Christot, veuve de M. de Gelfosse, 85 ans. — 1714, 5 novembre, « j'ay soussigné Marie Lavoine, fille François et de Jacqueline Ricard, de la paroisse de Tilly, confesse n'avoir point déclaré ma grossesse à M<sup>r</sup> le Curé de Tilly, ne me croyant pas si proche de mes couches, c'est pourquoy je reconnois que l'enfan enregistré cy dessus, et nommée Jaqueline, est le mien, et dont j'accouché le 27<sup>e</sup> octobre dernier », etc. — 1717, 16 janvier, mariage à St-Étienne de Caen de Gilles Loisel, sieur des Roches, de Mery-en-Auge, et Marie-Madeleine de Malfillâtre, fille de Jacques de Malfillâtre, vicomte de St-Pierre-sur-Dives, et de Marie de Malfillâtre, de Tilly. — 1719, 17 février, baptême de Suzanne du Breuil ; m., Suzanne Blondel, dame et châtelaine de Tilly et de Hottot, épouse de Jacques Fournier de Francheville : — 30 décembre, service dans l'église de Tilly pour le repos de l'âme de Michel Le Fournier de Tilly, fils aîné de M. de Francheville, capitaine de cavalerie dans le régiment Royal-Étranger, décédé le 13 au bourg de Parthenay en Poitou, comme il revenait en ce pays. — 1720, 3 avril, inhumation dans le chœur de Jacques Fournier de Francheville, seigneur et patron châtelain de Tilly, seigneur de Hottot et patron de la seconde portion à cause de son épouse, décédé le jour précédent mardi des fêtes de Pâques en sa terre de Mondeville, 72 ans ; — 28 septembre, inhumation de Jean Le Brun, curé ; — 3 novembre, inhumation de Marie... (blanc) de Malfillâtre, 72 ans, femme du vicomte de St-Pierre-sur-Dives. — 1721, 20 mars, inhumation dans le chœur de la chapelle Notre-Dame du Val, sise au bourg de Tilly, de Suzanne Blondel, veuve dud. Fournier, châtelaine, dame et patronne de Tilly et de lad. chapelle, dame de Hottot et patronne dud. lieu pour la seconde portion, décédée à Mondeville le 18, 50 ans. — 1723, 1<sup>r</sup> mai, baptême par Jacques Chirée de la Templerie, chapelain de la chapelle de la Templerie dans l'église collégiale de St-Jean-Baptiste à Angers, faisant les fonctions de vicaire dans l'église de Tilly, de Jean-Jacques-Philippe, fils de Gilles du Breuil et de Marie de La Porte. — 1726, 30 septembre, cérémonies du baptême de Dominique-Jacques-François, fils de Jacques Fournier, chevalier, châtelain seigneur et patron de Tilly, seigneur et patron de Hottot et autres lieux, et Marie-Anne-Louise Dauchin ; m., Marie-Anne d'Angerville d'Aurcher, épouse de François Dauchin, éc., seigneur de St-Louet

et de Gruchy ; p., Dominique de Barberie, chevalier, seigneur de St-Contest, conseiller d'État ordinaire, ci-devant ambassadeur plénipotentiaire pour le Roi à Bade en Suisse et ensuite au congrès de Cambrai. — 1728, 9 octobre, inhumation de François du Breuil, fils Julien avocat à Caen. — 1731, 9 juin, inhumation de Dominique-Charles Adam, éc., sr de La Pommeraye. — 1736, 3 novembre, inhumation d'Isaac-François du Breuil, curé, 50 ans. — 1738, 23 août, inhumation de Jacques Chirée, chapelain de Notre-Dame du Val de Tilly et de la chapelle de la Templerie dans l'église de St-Jean-Baptiste à Angers, vicaire de Tilly-sur-Seulles, 70 ans. — 1746, 26 juillet, baptême de Suzanne-Luce-Françoise-Gabrielle Bénard ; m., Suzanne-Françoise Thomasse du Poerier de Rochefort ; p., Louis-Gabriel Du Hamel, éc., seigneur de Lingèvres.

E. Suppl. 1019. — GG 5. (Registre.) — Moyen format, 261 feuillets, papier.

**1750-1792.** — Baptêmes et mariages. — Guillaume-Olivier-Léonor Tison, Thomas-Jean-Anne Boisard, C. Delahaye, curés de St-Pierre. — 1753, 23 septembre, baptême de Marie-Louise, fille de Louis-Georges Chauvin, chirurgien. — 1755, 27 février, baptême de Gilles-Jacques-Charles Chalopin ; p., Gilles-Jacques Héroult, chevalier, seigneur de St-Croix ; m., Madeleine-Françoise-Jacqueline Du Hamel ; — 1<sup>er</sup> avril, baptême par Jean Mahire, secrétaire de l'évêque de Bayeux, de Marie-Jeanne Vallerent ; m., Marie Duhamel de Fontaine, en présence d'Augustine Le Fournier de Fontaine. — 1761, 4 août, baptême de Marie-Madeleine-Jacqueline-Thérèse Carabeux ; m., Marie-Madeleine Marguerite, maîtresse des écoles chrétiennes de Tilly ; p., Jacques Le Bas, fils Marin, sculpteur de profession, de la paroisse de Tilly ; — 4 août, baptême de Marie-Madeleine-Antoinette Le Coin ; p. et m., représentés, Antoine-Joseph Colin, bourgeois de Caen, maître d'hôtel de M. de Fontette, intendant de Caen, seigneur et patron de Tilly, et Marie-Anne Cœuret, veuve de Jean-Baptiste Adam, éc., sieur de La Pommerais, demeurant à Cheux. — 1766, 18 avril, baptême d'Emmanuel-Henri, fils de Charles Totain, frotteur de la maison de M<sup>me</sup> de Fontette ; p. et m., représentés, Henriette-Marguerite-Jacqueline-Émilie Néel de St-Marie, Aimé-François-Emmanuel d'Orceau, chevalier, baron de Fontette, fils de François-Jean d'Orceau, chevalier, baron de Fontette, seigneur d'Essoye, Verpillière et autres lieux en Champagne, et châ-

telain patron de Tilly, en Normandie, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, intendant de Caen; — 7 octobre, baptême de Marie-Jeanne-Françoise-Aimée Duny; m., Marie-Louise Daniel, épouse de M. de Beaumont, éc., garde du corps du Roi; p., Gauvin de Beaumont, son mari; — 15 novembre, baptême de François-Aimé de La Cotte; p. et m., l'intendant de Fontette, Aimée-Marguerite d'Aumesnil de Linières, dame d'Aumesnil, son épouse, représentés. — 1767, 17 février, baptême de Marguerite-Françoise-Suzanne, dont Jean-Baptiste-François Hamel, marchand gantier, à Bayeux, s'est lui-même déclaré père, a reconnu l'enfant pour sa fille, et de Marthe-Suzanne Hébert, lequel, pour ôter au vicaire tout lieu de douter qu'il reconnaît l'enfant pour sa fille, a signé l'acte, et reconnaît de sa main à la suite. — 1768, 4 juin, mariage d'Edmond-Pierre de Séran, chevalier, seigneur et patron de St-Germain d'Écot, baron châtelain d'Andrieu, fils de Pierre-Léonor de Séran, chevalier, seigneur châtelain et baron d'Andrieu, et de défunte Marie-Madeleine Radulph, et Henriette-Marguerite-Jacqueline-Émilie Néel de St-Marie, fille de Pierre-Robert Néel, chevalier, seigneur et patron de St-Marie-Laumont, Linières et autres lieux, et de Gabrielle-Jacqueline-Henriette Daumesnil de Linières, dans la chapelle du château de Tilly d'Orceau, par Gabriel-Louis de Rougé, vicaire général de Séez, en présence de François-Gabriel de Séran, chevalier d'Andrieu, ci-devant major du régiment de Vivarais, oncle paternel, de Nicolas Radulph, chevalier, seigneur et patron de Lénault, Gournay, Rupalé, etc., ancien capitaine de cavalerie, cousin paternel, de M. de Fontette, marquis de Tilly d'Orceau, oncle maternel, Pierre-François, chevalier, marquis de Fresnel, seigneur de Mathieu, « Perrier », Anguerny, La Pipardière, et autres lieux, — 1770, 10 février, baptême de René-Charles Bérard; p., René-Charles Le Marchand, chevalier, seigneur de Feuguerolles et St-Louet, ancien capitaine de cavalerie; m., Marie-Anne-Juliette Pottier, son épouse. — 1773, 5 janvier, baptême de Monique-Fortunée, fille de François-Henri-Bonaventure de Vilodon Le Goubin, contrôleur des actes; p., Pierre-Nicolas Thibout, directeur général des domaines du Roi, de St-Pierre de Caen. — 1777, 23 juin, baptême de Victoire-Jacqueline, fille de Pierre Hébert, jardinier et arpenteur juré; p. et m., Marie-Anne-Victoire Le Roy, Jacques Le Roy, ancien imprimeur, demeurant à Tilly. — 1792, 19 mai, mariage par Riché, vicaire de Tilly-sur-Seulles et desservant de St-François de Tilly; — 16 septembre, bénédiction par led. Riché, desservant

de St-François, du cimetière dans lequel est enclavée l'église, suivant commission de Claude Fauchet, évêque du Calvados, « par la grâce de Dieu et la volonté du peuple, dans la communion du St-Siège apostolique et dans la charité du genre humain », portant interdiction du cimetière actuel pris dans l'herbage ci-devant à M. de Fontette, qui demeurera fermé comme étant consacré à la sépulture des morts, lad. bénédiction en présence de Pierre Langlois, directeur des postes, procureur de la commune, etc.; — 11 décembre, mariage, par Joseph Allix, maire de Tilly d'Orceau.

E. Suppl. 1020. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 177 feuillets, papier.

**1787-1792.** — Sépultures. — Guillaume-Olivier-Léonor Tison, Thomas-Jean-Anne Boisard, C. Delahaye, curés. — 1752, 18 avril, « noble et discrète personne » Jean-Baptiste (Adam, sieur: ajouté en interligne) de La Pommerais, 38 ans; — 26 juin, dans le chœur de l'église paroissiale de Tilly Verrolles, messire Jacques Fournier, chevalier, seigneur patron et châtelain de Tilly, seigneur patron et haut justicier de Hottot, seigneur d'Auvrecy, Courperron et autres lieux, 48 ans, inhumé par Joachim Le Vaillant, curé de St-Aubin-de-Fontenay. — 1755, 8 janvier, Jean Bouillon, chapelain de la chapelle N.-D. du Val de Tilly, 78 ans. — 1762, 21 mai, Frédéric-César-Auguste du Boscq de Beaumont, en nourrice chez Pierre Le Couturier, de Tilly, 2 ans. — 1767, 26 avril, Renée Le Gonit, veuve de Vincent Joanne, âgée de viron 100 ans. — 1775, 23 août, Guillaume-Olivier-Léonor Tison, curé de St-Pierre de Tilly-sur-Seulles, 78 ans, décédé la veille, inhumé par L. Cochon de La Rivière, curé de Juvigny. — 1777, 29 septembre, Henriette-Constance, fille de Jacques-François Hébert, maître en chirurgie, de la paroisse de St-Sauveur de Caen. — 1780, 2 février, François Louvet, maître d'école à Tilly d'Orceau, 70 ans. — 1781, 22 décembre, Laurent Viel, chapelain à Tilly d'Orceau. — 1782, 28 décembre, Joseph-Antoine Colin, huissier au Conseil de Monsieur, frère du Roi, paroissien depuis plusieurs années. — 1783, 22 février, Pierre Gosselin, fermier du baron de Fontette, marquis de Tilly d'Orceau, seigneur et patron de cette paroisse, décédé en la ferme des Aunets, à St-Martin de Fontenay [le Pesnel]. — 1789, 9 avril, Marguerite Basin, épouse de Jean Boisard, architecte de la ville de Caen, 82 ans.

E. Suppl. 1021. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 31 feuillets, papier.

**1774-1785.** — « Nouvelle paroisse de St-François de Tilly d'Orceau » Baptêmes et mariages. — Jacques-Gratien Tison, curé. — 1777, 16 février, baptême de Frédéric-Constant-Prosper, fils de François-Henri-Bonaventure Le Goubin de « Vilodon », seigneur de « Villodon », receveur des domaines du Roi, et d'Agathe Touroude; parrain, Guillaume-François-Panrace Le Goubin de Villodon, curé de Hotot, demeurant actuellement en la paroisse de Roncey, évêché de Coutances; m., Agathe Le Goubin de Vilodon, demeurant à Tilly, paroisse St-François, oncle et sœur du baptisé. — 1780, 2 novembre, baptême de François-Aimé-Amable, fils de Robert-Michel Béziers, cuisinier chez le marquis de Mesnillet; p., François-Amable de La Roque, marquis de Mesnillet, mestre de camp, commandant des grenadiers royaux de la Normandie; m., Aimée-Marguerite Daumesnil de Lignièrès, épouse de François-Jean d'Orceau, baron de Fontette, chevalier, seigneur marquis de Tilly d'Orceau, conseiller d'État et chancelier de Monsieur, frère du Roi. — 1784, 7 juin, baptême de Jacques-Louis, fils de Guillaume-Augustin Tison-Demarest, avocat, et de Louise-Julie Gabut, de Tilly. — 1784, 5 juillet, mariage dans la chapelle du château de Tilly, par Jean Bouisset, chanoine et sous-chantre de l'église de Bayeux, maître des requêtes honoraire de Monsieur, frère du Roi, de Louis-Guillaume Massé, de la paroisse de St-Jean en l'Île, près Corbeil, diocèse de Paris, jardinier, et Marie-Françoise Bunel; 8 octobre, baptême de leur fils Jean-Louis-François; p., Jean-Louis-René Le Ligois, huissier du Conseil de Monsieur, frère du Roi.

E. Suppl. 1022. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 46 feuillets, papier.

**1785-1791.** — Paroisse St-François. Baptêmes et mariages. — Jacques-Gratien Tison, curé. — 1789, 29 juin, baptême de Monique-Jeanne Guernier; m., Monique-Fortunée Le Goubin de Vilodon, fille de François-Bonaventure Le Goubin de Vilodon, contrôleur des actes à Tilly. — 1791, 4 novembre, baptême d'Anne-Aimée, fille de Philippe-François Pellesne, demeurant à Paris, paroisse de la Madeleine de la Ville L'Évêque, sergent de la garde nationale parisienne, ancien commissaire du district des Jacobins de St-Honoré, section de Vendôme, et d'Anne

Aumont. — Familles Bazin, Dialne, Fanet. Grave-  
rent, Guérard, Lair, Langlois, Moulinet, Porée, Vau-  
tier, etc.

E. Suppl. 1023. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 59 feuillets, papier.

**1774-1791.** — Paroisse St-François. Sépultures. — 1777, 8 mai, Pierre-François-Victor de Vilodon Le Goubin, 13 ans, fils du contrôleur des actes à Tilly. — 1783, 16 avril, n. de<sup>lle</sup> Marie-Anne Burgault, épouse d'André-Louis Moutier de St-Rémi, notaire à Tilly, 72 ans. — 1787, 15 janvier, Hilaire, fils de Pierre-François Variu, receveur du chapitre de Bayeux; — 2 avril, Louise Rosier, sœur de la Providence de la communauté de Seez, de la paroisse de Vaunoise, province du Perche, demeurant depuis 20 mois en cette paroisse, 67 ans. — Familles Alix, Auber, Bes-sin, Durel, Feuillet, Guillot, Heuzey, Joanne, Liard, etc. — Le dernier acte du curé Tison est du 6 mai 1791; le suivant, du 27 juillet, est dressé par C. Delahaye, desservant de St-François et curé de St-Pierre, qui signe « curé de Tilly sur Seules ».

E. Suppl. 1024. — GG. 10. (Registre.) — Grand format, 360 feuillets, papier.

**1635-1700.** — Table des actes d'état civil.

E. Suppl. 1025. — III. 1. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1766.** — Foires et marchés. — Lettres d'érection en marquisat de Tilly d'Orceau des terres et seigneuries de Tilly, Auvrecy, Boussigny, Fontenay, Orbigny, Grestain, Courperon, Monts, Manpertuis et Éguillon, en faveur de François-Jean d'Orceau de Fontette, conseiller honoraire au parlement de Paris, maître des requêtes au Conseil et intendant de Caen, lesd. fiefs contigus ayant été anciennement unis à la chàtellenie de Tilly, qui relève du Roi, à cause de son duché de Normandie; les marchés qui se tiennent à Tilly le lundi de chaque semaine continueront d'avoir lieu: établissement de foires au premier lundi de chaque mois, pourvu qu'il n'y en ait pas auxd. jours à 4 lieues à la ronde, auquel cas, et si elles tombaient un jour de fêtes solennelles, elles seraient remises au lundi suivant. Copie certifiée de l'expédition enregistrée en parlement de Rouen, le 23 juillet 1767, par le mandataire de Louis, marquis d'Orceau, baron de Fontette.

## Audrieu

E. Suppl. 1026. — BB. 1. (Cahier.) — Petit format, 16 feuillets, papier.

**1675-1676.** — Délibérations : collecteurs du sel, etc. — Audiences de contrats concernant : Jacques de Cussy, éc., s<sup>r</sup> de Bouteville, demeurant à Audrieu ; Philippe de Chaumontel, éc., s<sup>r</sup> d'Audrieu, avocat au présidial de Caen ; François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Motte et Audrieu, etc. — Blanc à partir du f<sup>o</sup> 3.

E. Suppl. 1027. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 50 feuillets, papier.

**1641 (?) - 1667.** — Église paroissiale de Notre-Dame d'Audrieu. — Touraille (1<sup>re</sup> portion), Jean Le Vavasseur (2<sup>e</sup>), Alexandre Turquetil (1<sup>re</sup>), curés — 1646, 26 juin, inhumation d'une petite-fille pour le sieur du Thuit. — 1649, 30 juillet, inhumation de Jacques de La Motte, éc. ; — 30 octobre, décès de Pierre de Chaumontel, éc. — 1650, 8 septembre, inhumation de François Touraille, « mon oncle » ; — 27 octobre, inhumation de Gilles du Hamel, curé de Tilly. — 1651, 16 février, baptême d'Éléazar, fils de Charles de Chaumontel, éc., s<sup>r</sup> du Camp, et de Marie-Salomé du Vernay ; p., Siméon du Vernay, religieux et prieur de S<sup>t</sup>-Laurent ; — 1<sup>er</sup> novembre, baptême de Catherine, fille de Jacques de La Motte, éc., et de Madeleine Le Comte ; m., Marie-Catherine de Séran, p., François de Séran, s<sup>r</sup> d'Audrieu ; — 28 novembre, baptême de Marie, fille de Jean Le Cousturier ; p., Jacques Brasart, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Croix ; m., Marie de Cordouen. — 1652, 26 avril, baptême de Louis, fils de Charles de La Motte, éc., et de Charlotte Touraille. — 1653, 16 février, baptême de Guillaume-François Touraille ; p., Guillaume-François de Séran, seigneur de La Tour ; m., Marie-Catherine de Séran ; — 16 février, baptême de Marie-Catherine, fille de Guillaume Biart, sieur de Prémont, et de Marie Le Vêel ; — 3 mai, inhumation de Guillaume Tostain, curé de Carcagny ; — 15 mai, inhumation, dans l'église S<sup>t</sup>-Jean de Bayeux, de Guillaume Le Parsonnier ; — 28 mai, inhumation de Noël Guillebert, chapelain de la chapelle de Tilly. — 1654, 1<sup>er</sup> juillet, inhumation d'Étienne de La Motte, éc., « mon neveu » ; — 17 septembre, baptême de Charles, fils de Guillaume de Chaumontel, éc., s<sup>r</sup> du Thuit, et de Madeleine Desjardins ; p., Charles de Chaumontel, curé de Grainville ; m.,

Françoise de Chaumontel, fille de M. du Hautchemin. — 1655, 7 juin, parrain, Robert « Harondel », curé de S<sup>t</sup>-Martin de Fontenay, bachelier en théologie ; — 7 août, baptême de François, fils de Jacques de La Motte, éc., et Madeleine Le Comte. — 1657, 29 avril, mariage de Philippe de Gastbled, éc., et Angélique Tulou, de Bucéels. — 1659, 10 mars, inhumation dans l'église de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen de Pierre Leschevin, Parisien, bourgeois de Caen (rayé) ; — 29 septembre, parrain, François de La Mère, curé de Lingèvres. — 1662, 1<sup>er</sup> janvier, inhumation de Catherine Toustain, veuve de Jacques de La Motte, éc. ; — 5 avril, inhumation de Jean de Chaumontel, éc., s<sup>r</sup> d'Audrieu ; — 18 mai, inhumation de Charles de La Motte, éc. ; — 2 octobre, inhumation d'Anne Costart, femme en son vivant de Jean de Chaumontel, éc., s<sup>r</sup> d'Audrieu ; — 18 mai, parrain, Bernardin Le Roy, avocat à Caen. — 1664, 22 avril, baptême de François-Louis, fils de Guillaume Biard, bourgeois de Caen, et de Marie Le Vêel ; m., Marie Lambert, baronne d'Audrieu. — 1666, 4 mars, sépulture de Jacques de La Mothe, ec. — 1667, 8 janvier, baptême de Marie-Léonor de Séran, fille de... (blanc) ; — 8 janvier, parrain, Pierre-Louis de « Chamontel », éc., s<sup>r</sup> du Taillis ; m., Esther de Cussy ; — 23 février, baptême de Philippe Bordel ; p., Philippe de Cairon, éc. ; m., Barbe de Cairon. — « 1664. Ce registre m'a esté baillé en ce mauvaist estat par M<sup>e</sup> Le Vavasseur, curé de la seconde portion, six mois aprest que je suis entré en possession de mon bénéfice » (Alexandre Turquetil, curé de la 1<sup>re</sup> portion).

E. Suppl. 1028. — GG. 2. (Cahiers.) — Petit format, 141 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1668-1683.** — Baptêmes, mariages, sépultures — Jacques Le Coq, curé de la 1<sup>re</sup> portion, Jean Le Vavasseur et Guillaume-François Le Vavasseur, curés de la 2<sup>e</sup> portion. — 1668, 11 juillet, baptême de François Sandret ; p., François de Séran, seigneur d'Audrieu ; m., Elisabeth Du Thon, femme de Guillaume-François de Séran, seigneur de La Tour, demeurant en la paroisse d'Audrieu. — 1669, 11 février, mariage de Guillaume de Christot, bourgeois de Caen, et Esther de Cussy ; présents Gédéon de Cussy, écuyer, s<sup>r</sup> de Courcelles, Jeanne de Varignon, père et mère de l'épouse, Jean-Rémy de Christot, frère dud. Guillaume, Pierre de Christot, s<sup>r</sup> des Prés, oncle dud. Guillaume, Jacques et Richard dits de Christot, ses cousins, etc. ; — 22 février,

baptême de Léonor, fils de Gilles Mahieu, bourgeois de Caen, et d'Esther Le Parsonnier; p., Léonor de Séran, écuyer, sieur de Canivet; m., Angélique de Séran, religieuse en l'abbaye de Villers-Canivet; — 5 septembre, décès d'Anne de Vernay, veuve de Pierre de Fontaine, écuyer, s<sup>r</sup> de Neuilly, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, âgée de 77 ans, en la maison de Philippe de Chaumontel, écuyer, s<sup>r</sup> d'Audrieu, avocat aud. siège, inhumée le lendemain dans l'église, au banc et place dud. s<sup>r</sup> d'Audrieu, par Mathieu Bohier, curé de Brouay, en présence de Jacques du Buisson, curé de Christot. Jean Le Vasseur, curé de la 2<sup>e</sup> portion, etc. — 1670, 13 février, baptême de Gilles-François, fils desd. Guillaume-François de Séran, seigneur de La Tour, et Elisabeth du Thon; m., Catherine Le Tanneur, dame de Cauvigny; p., Gilles de Séran, seigneur baron et patron d'Audrieu; le même jour, cérémonies du baptême de Catherine de Séran, fille des mêmes, née le 9 février 1669: — 30 juin, mariage, dans la chapelle du manoir seigneurial de La Motte, de Philippe-François de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de La Motte et d'Audrieu, et Marie de Chaumontel, par Charles de Chaumontel, curé de Grainville, présents François de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Laurent, Anne Costart, père et mère de l'époux, Philippe de Chaumontel, écuyer, s<sup>r</sup> d'Audrieu, Anne de Fontaines, père et mère de l'épouse: — 25 juillet, décès de François de Séran, seigneur d'Audrieu, fils de Guillaume de Séran, chevalier, seigneur et patron d'Audrieu, La Tour-au-Gras, St-Pierre-Canivet, Moudville, etc.; — 22 octobre, baptême de Guillaume-François, fils de Philippe de Gastbled, écuyer, et de Renée Le Vasseur; p., Guillaume-François de Séran, chevalier, seigneur et baron de La Tour, d'Audrieu, etc.; m., Jeanne Guillebert, femme de M. de Baudre, écuyer. — 1671, 26 mars, décès de Jeanne de Varignon, âgée de 62 ans, décédée en bonne catholique, quoique femme dud. Gédéon de Cussy, écuyer, s<sup>r</sup> de Courcelles, de la religion prétendue réformée, enterrée à sept heures du soir à cause du Vendredi-saint, qu'on n'enterre ce jour-là aucune personne; — 10 juin, baptême de Jacqueline, fille naturelle de Jacques de Cussy, éc., s<sup>r</sup> de Bouteville, de la R. P. R., et de Jeanne Rouxel, sa servante; — 29 octobre, baptême de Marie-Anne, fille de Gabriel de Grimouville, écuyer, s<sup>r</sup> du lieu, et d'Anne de Percaval; m., Marie de Varignon; p., ... (blanc) de Grimouville, écuyer, s<sup>r</sup> du Désert, demeurant à Audrieu; décédée le 6 novembre suivant. — 1672, 3 avril, baptême de Jean, fils de Philippe de Gastbled, écuyer, s<sup>r</sup> du

Clos, et de Renée Le Vasseur; p., Jean de Chaumontel, écuyer, fils de Philippe de Chaumontel, écuyer, s<sup>r</sup> d'Audrieu, avocat au siège présidial de Caen; m., Anne de Chaumontel. — 1673, 4 février, inhumation, par Jean Le Vasseur, curé de la 2<sup>e</sup> portion, dans un caveau près du grand autel, de Gilles de Séran, seigneur baron et patron d'Audrieu, St-Pierre-Canivet, La Tour aux Gras, St-Loup, Moudville, etc., présents Jacques Le Coq, curé de la 1<sup>re</sup> portion, François de La Mare, curé de Lingèvres, Pierre Le Vasseur, curé de Fontaine, Guillaume-François Le Vasseur, obitier à Audrieu, Léonor de Séran, l'un des enfants dud. défunt. — 1677, 8 novembre, baptême de Nicolas, fils de François de La Motte, écuyer, et de Marie Guelpel; p., Nicolas de La Motte, écuyer; m., Marie de Chaumontel. — 1679, 13 octobre, baptême de Gilles-Léonor, fils de Guillaume-François de Séran, chevalier, seigneur patron et baron d'Audrieu, et d'Elisabeth du Thon; p., Gilles Le Coq, avocat au siège présidial de Caen; m., Marie-Léonor de Séran d'Audrieu. — 1680, 10 juillet, baptême d'Anne-Marguerite, fille desd. Philippe-François de Cairon et Marie de Chaumontel; p., Philippe-François de Cairon; m., Geneviève de Cairon, frère et sœur de l'enfant. — 1681, 10 mars, inhumation dans l'église de Madeleine de Villaume, veuve de Guillaume Vassel, écuyer; — 16 juin, baptême de Philippe-François, fils de Philippe de Gastbled, écuyer, s<sup>r</sup> du Clos, et de Renée Le Vasseur; p., Guillaume-François Le Vasseur, curé; m., Marie Girard, femme de Pierre-Louis de Chaumontel, écuyer; — 17 juillet, inhumation dans l'église de Philbert de Grimouville, écuyer; — 5 octobre, baptême de Jean, fils de Philippe-François de Cairon, seigneur de La Motte et d'Audrieu, et de Marie de Chaumontel; m., Catherine du Breuil, dame de Hottot, Lingèvres et St-Honorine; p., Jean Costart, commandeur de l'ordre de St-Jean de Jérusalem de Malte, représenté par Philippe de Cairon. — 1683, 7 avril, baptême de Gilles, fils desd. Philippe de Gastbled et Renée Le Vasseur; p., Gilles de La Motte, écuyer, s<sup>r</sup> de Grandcamp; m., Marguerite de Bures. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières. — Audiences de contrats: acquisition par le s<sup>r</sup> de Chaumontel de 3 vergées de terre relevant du fief Pesnel, pour 180 livres; — vente à Charles du Thon, écuyer, s<sup>r</sup> de Moncarville, par Madeleine de Villaume, veuve de Guillaume Vassel, écuyer, des droits successifs mobiliers et immobiliers à elle vendus par Luce Vassel (1681); — vente par

Pierre Le Cerf, bourgeois de Caen, à Philippe-François de Cairon, seigneur de La Motte et d'Audrieu (1682), etc. — Lesd. cahiers recouverts de feuillets de manuscrits liturgiques, d'un parchemin de 1423 (v. s.), contenant un bail à tieffe par Jean de Baupte, écuyer, de terre à Audrieu, etc.

E. Suppl. 1029. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format.  
366 feuillets, papier.

**1682-1726.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Jacques Le Coq et Jean Baudry, curés de la 1<sup>re</sup> portion, Guillaume-François Le Vavasseur et Philippe-François de Gastbled, curés de la 2<sup>e</sup> portion.  
— 1682, 18 octobre, à l'issue de la messe paroissiale, dite par Guillaume-François Le Vavasseur, curé, out comparu messire Guillaume-François de Séran, chevalier, sieur baron et patron d'Audrieu, Philippe de Chaumontel, éc., sieur d'Audrieu, avocat au siège présidial de Caen, et Philippe-François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Motte et d'Audrieu, Maître Jacques Le Coq, curé dud. lieu, Maître Étienne Touraille, prêtre, Guillaume de Chaumontel, éc., s<sup>r</sup> du Thuit, Philippe de Gastbled, éc., Pierre-Louis de Chaumontel, éc., s<sup>r</sup> du Camp, François de La Motte, éc., Louis de La Motte, éc., Nicolas de La Motte, éc., Gabriel de Grimouville, éc., Jean de Grimouville, éc., Jacques de Chaumontel, éc., M<sup>e</sup> Jean Mathieu, élu à Caen, Jean Le Vavasseur, Jacques Marie, Bernard Morant, Guillaume de La Perrelle, Charles Chalopin, tous paroissiens et possédants héritages en la paroisse, pour procéder à l'élection de deux trésoriers de l'église d'Audrieu; — 27 décembre, inhumation dans le chœur, dans un caveau du côté de l'évangile, de Marie Lambert, femme de Gilles de Séran, chevalier, seigneur baron et patron d'Audrieu, S<sup>t</sup>-Loup, S<sup>t</sup>-Pierre-Canivet, La Tour-au-Gras, Mondeville, etc., par Thomas Huet, curé de Christot, suivant permission de Guillaume-François Le Vavasseur, curé du lieu, présents Jacques Le Coq, aussi curé d'Audrieu, François de La Mare, curé de Lingèvres, Étienne Touraille, obitier, Guillaume-François de Séran, chevalier, seigneur baron et patron d'Audrieu et Mondeville, etc., Léonor de Séran, seigneur et patron de S<sup>t</sup>-Pierre, S<sup>t</sup>-Loup, La Tour-au-Gras, etc., ses enfants. — 1683, 6 décembre, décès à Caen de Philippe-François de Cairon, seigneur de La Motte et d'Audrieu, inhumé le 7 dans sa chapelle de l'église d'Audrieu, par Robert Arondel, curé doyen de Fontenay-le-Pesnel. — 1686, 17 mars, abjuration de Guil-

laume Désobeaux, s<sup>r</sup> de La Ferté, et Elisabeth de Varignon, son épouse, Marie, Madeleine et Esther de Varignon, filles de feu Étienne de Varignon, écuyer, s<sup>r</sup> d'Aspremont, et de lad. Elisabeth de Varignon; — 8 juillet, baptême de Jacques, fils de Jacques de Cussy, écuyer, s<sup>r</sup> de Bouteville, et d'Elisabeth Busnel: p., Jacques Le Coq, curé du lieu; m., Esther Le Cloutier. — 1688, 5 novembre, baptême de Pierre-Léonor, fils dud. Léonor de Séran, seigneur baron et patron du lieu, et de Marie-Catherine d'Osmont, fille de Gabriel d'Osmont, seigneur de La Fresnée, et de Marie Doinel; p., Pierre Costart, chevalier, seigneur et baron de Lingèvres, Hottot, etc.; m., Marie Doinel. — 1690, 12 janvier, décès de Guillaume-François de Gastbled, écuyer, s<sup>r</sup> de Closmesnil, fils de Philippe de Gastbled, écuyer, s<sup>r</sup> du Clos. — 1691, 31 mai, baptême d'Eustache-Antoine, fils desd. Léonor de Séran et Marie-Catherine d'Osmont; p., Eustache-Antoine d'Osmont (il signe: Osmont); m., Françoise d'Osmont (elle signe: Dosmont). — 1693, 28 avril, décès de Marie de Varignon, âgée de 75 ou 76 ans. — 1696, 2 février, baptême de Gilles-François, fils desd. Léonor de Séran et Marie-Catherine d'Osmont; p., Gilles de Séran, seigneur de La Tour et de S<sup>t</sup>-Pierre-Canivet; m., Françoise d'Osmont; — 23 mars (lire: février), inhumation dans la nef de Marie-Anne de Percaval, épouse de Gabriel de Grimouville, écuyer, âgée de 50 ans; — 14 mars, baptême d'Etienne, fils de Pierre Le Cerf, chirurgien, bourgeois de Caen, et d'Anne Sandret. — 1698, 4 février, décès de Jacques Le Coq, curé d'Audrieu, 1<sup>re</sup> portion, âgé de 94 ans, inhumé dans le chœur par Maduel, curé de Hottot, doyen de Fontenay-le-Pesnel; — 20 juin, baptême de Marie-Catherine, âgée de 13 mois, fille de Charles Mahieu, avocat en Parlement, et de Marie Torelle de Castillon; m., Marie de Valhébert; présents François-Henri et Alexandre de Vendes, écuyers, Jacques de Vassel, écuyer, etc. — 1700, 11 janvier mariage de Jean-Baptiste de Meliend, capitaine de la brigade de Fontenay-le-Pesnel, fils de Thomas de Meliend et de Madeleine de La Cour, de la paroisse de Turqueville en Cotentin, et Marie-Anne de Grimouville, fille de Gabriel de Grimouville et d'Anne de Percaval; présents Jean de Grimouville, écuyer, oncle de l'épouse, Gilles de Fréval, écuyer, etc. — 1701, 28 mars, baptême de François-Gabriel, fils desd. Léonor de Séran et Marie-Catherine d'Osmont; p., Jean Baudry, curé de la 1<sup>re</sup> portion; m., Marie-Catherine de Séran; — 14 mai, inhumation dans l'église de Madeleine Des Jardins, veuve de Guillaume de Chaumontel, écuyer.

s<sup>r</sup> du « Thuy » — 1704, 17 mars, mariage à Héritot, par Jean Baudry, curé d'Audrieu, de Pierre de Rouxel de Médavy, comte de Grancey, maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur des ville et château d'Argentan, fils de Jacques de Rouxel de Médavy, comte de Grancey et Médavy, chevalier des ordres du Roi, maréchal de France, et de Catherine de Mouchy d'Ocquincour, et Marie-Charlotte de Séran, fille de Léonor de Séran, chevalier, seigneur baron et patron d'Audrieu, etc., et de Marie-Catherine d'Osmont. — 1705, 4 août, inhumation dans l'église de Philippe de Chaumontel, écuyer, s<sup>r</sup> d'Audrieu. — 1707, 14 janvier, baptême d'Anne-Françoise, fille de Louis de La Motte, écuyer; m., Anne Le Coq; p., François de La Motte, écuyer; — 24 avril, baptême de Pierre-Léonor-Jacques, fils de Jacques Vassel, écuyer, s<sup>r</sup> de Valhébert, et de Marie-Françoise Julien; p., Pierre-Louis Turgot, seigneur de Loucelles; m., Suzanne-Léonore Le Peinteur du Bois-Jugan. — 1708, 17 avril, décès de Françoise de Chaumontel, âgée de 104 ans, veuve de Nicolas Le Vasseur, inhumée le 18 dans l'église. — 1712, 19 août, baptême de Françoise-Jeanne-Marie, fille de François de Cairon, écuyer, seigneur de La Motte et d'Audrieu, et de Catherine Brasard; m., Françoise Brasard, épouse de Jean de Liesselinne, écuyer, s<sup>r</sup> de Putot; p., Jean de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Laurent. — 1713, 29 août, mariage de Noël Lhoste, écuyer, seigneur de Livry, fils de Noël Lhoste, écuyer, seigneur et patron de Livry et Caumont, trésorier de France pour la généralité de Caen, et de Françoise Simon, de la paroisse de St-Sauveur de Caen, et Marie-Madeleine-Anne de Chaumontel, fille de Jean de Chaumontel, chevalier, seigneur et patron de Ducy et seigneur d'Audrieu, et d'Anne de Morel, de la paroisse de St-Pierre; présents Marie-Madeleine Le Carpentier, veuve de Pierre-Louis de Morel, chevalier, seigneur et patron du Fresne, Marthe Rouxel, veuve de Denis Le Maire, Gilbert Lhoste et Marie de Prépétit, son épouse, François de Cairon, écuyer, seigneur de La Motte et d'Audrieu, et Catherine Brasard, son épouse, Anne et Marie-Anne-Charlotte de St-Laurent, Anne-Geneviève et Louise-Geneviève de Chaumontel, etc.; — 24 décembre, baptême de Jean-François, fils de François de Cairon, écuyer, seigneur de La Motte et d'Audrieu, et de Catherine Brasard; p., Jean de Chaumontel, seigneur et patron de St-Marguerite de Ducy et seigneur d'Audrieu; m., Elisabeth Jouanne, veuve de Bénédict Brasard, écuyer, seigneur de La Champagne et du Quesney. — 1714, 16 janvier, décès

de Gabriel de Grimouville, écuyer; — 27 avril, baptême de Jacques-Louis Blot; p., Jacques-Louis Turgot, écuyer, fils de Pierre-Louis Turgot, écuyer, seigneur de Loucelles; m., Marie-Anne Turgot. — 1717, 22 août, inhumation dans un caveau, sous le sanctuaire, de Léonor de Séran, chevalier, seigneur baron patron et châtelain d'Audrieu. — 1719, 2 septembre, décès de Philippe de Gastbled, écuyer; — 5 décembre, décès d'Étienne Touraille, obitier. — 1720, 26 juin, décès, le lendemain inhumation, dans le chœur, de Guillaume-François Le Vasseur, ci-devant curé, âgé de 83 ans, par Julien Collet de Lisley, curé de Chouain, présents Gabriel Guilbert, curé de Carcagny, Nicolas Poix, curé de Couvert, Jean Féron, curé de Condé-sur-Seulles, Philippe Blondel, curé de Loucelles, Léonard Lefrançois, curé de Ducy. — 1721, 10 mai, assassinat à Audrieu de Noël Le Conain, dans une pièce de terre nommée le Vieil-Fossé, au bout du pré des Blanchés-Herbes, appartenant au seigneur de La Motte. — 1723, 19 février, décès de Pierre-Louis de Chaumontel, écuyer; — 27 mai, baptême de Marie-Madeleine-Aimée, fille de Pierre-Léonor de Séran, chevalier, seigneur baron patron et châtelain d'Audrieu, et de Marie-Madeleine Radulphe; m., Marie-Madeleine Guillereaux, dame de St-Germain d'Ectot; p., Gilles-François de Séran, chevalier, seigneur de La Tour, St-Pierre et St-Loup; — 23 août, baptême d'Alphonse-Nicolas, fils de François de Cairon, écuyer, seigneur de La Motte Audrieu, et de Catherine Brasard; p., Nicolas de Cairon, écuyer, seigneur et châtelain de Merville; m., Catherine-Alphonsine de St-Marie, épouse de Guillaume de Jouenne, écuyer, seigneur du Fresne, présent Jean de Chaumontel, écuyer, seigneur d'Audrieu. — Délivrations concernant les affaires administratives et financières, les travaux de la tour, de la route de l'église sous les cloches, aux bois des cloches, aux bancs du chœur « pour la scéance des sieurs curés, p<sup>bres</sup> et cleres », les réparations du portail de l'église, etc. (1683).

E. Suppl. 1930. — GG. 4. (Cahier.) — Moyen format, 28 feuillets, papier.

**1685-1715.** — Baptêmes, mariages, sépultures — Jacques Le Coq, Jean Baudry, curés de la 1<sup>re</sup> portion, Guillaume-François Le Vasseur et Philippe-François de Gastbled, curés de la 2<sup>e</sup> portion. — 1687, 7 octobre, mariage de Jacques de Chaumontel, écuyer, et Marie Sandret. — 1688, 25 juillet, baptême de Léonor,

filz des précédents; p., Léonor de Séran, seigneur baron et patron d'Audrieu; m., Anne de Varignon. — 1712, 19 août, baptême de Françoise-Jeanne-Marie, fille de François de Cairon, écuyer, seigneur de La Motte et d'Audrieu, et de Catherine Brasard; m., Françoise Brasard, épouse de Jean de Liesselinne, écuyer, sieur de Putot; p., Jean de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Laurent. — 1713, 13 juin, décès de Philippe de Chaumontel, écuyer, s<sup>r</sup> du Thuit. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières; audiences de contrats concernant Philippe de Chaumontel, ecuyer, Julien, s<sup>r</sup> de La Vigne, bourgeois de Caen, etc.

E. Suppl. 1031. — GG. 3 (Cahiers.) — Moyen format, 163 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

**1715-1759** — Baptêmes, mariages, sépultures. 1<sup>re</sup> portion. — Jean Baudry et Pierre Regnault, curés. — 1716, dernier février, décès d'Anne Le Coq, épouse de Louis de La Motte, écuyer. — 1719, 20 juin, mariage, en l'église St-Jean de Caen, de Laurent-Hyacinthe de Marquetel, chevalier, seigneur de Montfort, et Anne-Geneviève de Chaumontel, présents Jean de Chaumontel, seigneur d'Audrieu, Anne de Morel, père et mère de l'épouse, Anne de Marquetel de Mondville, Madeleine-Laurence de Marquetel de La Pinsonnière, sœurs de l'époux, etc.; — 20-21 juillet, décès et inhumation dans l'église de Marie de Chaumontel. — 1720, 20-21 juin, décès et inhumation dans le chœur, de Guillaume-François Le Vavas seur, ancien curé de la 2<sup>e</sup> portion, par Jean Baudry, curé de la 1<sup>re</sup> portion. — 1721, 11 juin, décès de François de La Motte, écuyer. — 1727, 22 juillet, mariage d'Alexandre de Vendes, écuyer, de Loucelles, fils de feu Nicolas et d'Angélique Blanquard, et Clotilde de Siresme de Banville, fille de feu Jean-Baptiste, chevalier, seigneur et patron de Banville; présents, François-Henri de Vendes, Jean-François de Vendes, écuyers, Pierre-Léonor de Séran, chevalier, seigneur baron et châtelain d'Audrieu, etc.; — 1731, 27 mai, baptême de Madeleine, fille de Michel Cerf et de Jeanne Gaast, tous deux de la religion prétendue réformée, présentée par Renée Le Roy, sage-femme du l. lieu. — 1737, 14 septembre, inhumation de François-Henri de Chaumontel, écuyer, âgé de 55 ans. — 1739, 23 février, baptême de Pierre-François, fils de Pierre de La Motte, écuyer, et de Madeleine-Jeanne Jean; — 19 novembre, décès de Jean Baudry, âgé de 88 ans, curé de la première portion pendant 41 ans,

inhumé dans le cimetière par Julien Collet de Lisley, curé de Chouain. — 1745, 11 juillet, inhumation dans l'église de François Sandret, caïme de Caen sous le nom de frère Joachim, venu chez ses parents, où il est décédé la veille.

E. Suppl. 1032. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 168 feuillets, 6 pièces intercalées, papier.

**1760-1790**. — Baptêmes, mariages. 1<sup>re</sup> portion. — Pierre Regnault, Philippe-François Le Vavas seur, curés. — 1761, 30 septembre, baptême de Gabrielle-Marie-Florence, fille de Jean Mauduit, avocat au bailliage de Caen, et de Florence Mahieu; p., Gabriel-César de Séran, écuyer; m., Marie Mauduit, sœur de l'enfant. — 1767, 13 juillet, baptême d'Edmond-Marie-Pierre Farcy; p., Edmond-Pierre de Séran, seigneur et patron de St-Germain d'Ectot; m., Marie-Julie de Séran. — 1769, 28 novembre, baptême de Jacques-François Touraille; p., Jacques-François Hardy, notaire; m., Marie-Françoise Lubin, son épouse, de la paroisse de Couvert. — Note: « Les trois cloches de la paroisse d'Audrieu ont été refondues par le s<sup>r</sup> de La Villette, aux frais du trésor, avec augmentation de quatorze livres, et ont été bénites par M<sup>e</sup> Philippe-François Levavasseur, curé de la première portion, le 19 mars 1781. La grosse pesante 709 l. a été nommée Henriette-Émilie, par dame Marguerite-Jacqueline-Henriette-Émilie Néel de St<sup>e</sup>-Marie et Edmond-Pierre de Séran, baron d'Audrieu, son époux. La seconde pesante 516 l. a été nommée Marie-Louise par la dame Des-Bouillons et le s<sup>r</sup> de Colombelle, son gendre. La troisième pesante 380 l. a été nommée par ledit M<sup>e</sup> Philippe-François Levavasseur Françoise-Anastasie. (Signé): Levavasseur. » — Délibération devant Anne-Charles Le Febvre, notaire à Audrieu, issue de la grand' messe paroissiale, concernant les réparations à faire à la nef et au clocher, sur procès-verbal de Chemin et Lance, experts jurés en justice; celles de la nef seront payées sur les deniers de la fabrique; quant à celles du clocher, elles ne sauraient être à la charge des décimateurs, qui n'ont jamais été appelés pour ces réparations. Présents: led. Le Vavas seur, curé de la 1<sup>re</sup> portion, Jean Malandain, curé de la 2<sup>e</sup>, Edmond-Pierre de Séran, baron patron et châtelain d'Audrieu, seigneur et patron de St-Germain d'Ectot, Louis Colombel, auditeur en la Chambre des Comptes de Normandie, seigneur de La Motte et Audrieu, Louis-François de Gastbled, éc., s<sup>r</sup> de Beuville, etc. (1787).

E. Suppl. 1033. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 88 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1748-1790.** — Sépultures. Première portion. — 1753, 14 octobre, dans l'église, Anne de Morel, veuve de Jean de Chaumontel, seigneur d'Audrieu, âgée de 80 ans. — En septembre 1773, plusieurs décès par suite de maladie contagieuse. — Familles Bassilly, Desloges, Farcy, Fontaine, de Gastbled, Gost, Guillet, Manourry, Massieu, Moysant, Poret, Sosson, Touraille, etc.

E. Suppl. 1031. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format, 163 feuillets, papier.

**1726-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. 2<sup>e</sup> portion. — Philippe-François de Gastbled, curé. — 1727, 20 décembre, inhumation dans l'église d'Élisabeth de Jouenne, veuve de Bénédict Brasard, écuyer, seigneur de La Champagne et du Quesnay, présents François de Cairon, écuyer, seigneur de La Motte Audrieu, Pierre Deschamps, écuyer, seigneur de S<sup>t</sup>-Aubin, Guillaume de Jouenne, écuyer, seigneur et patron du Fresne, etc.; — 31 décembre, inhumation dans le chœur de Françoise-Marie de Séran, fille du seigneur baron d'Audrieu, âgée de 7 ans 2 mois. — 1729, 7 sept., cérémonies du baptême de Louise-Jeanne-Marie-Madeleine-Léonore, fille de Pierre-Léonor de Séran, seigneur baron patron et châtelain d'Audrieu, et de Marie-Madeleine Radulphe; m., Jeanne de Jouenne, épouse de Michel Radulphe, écuyer, sieur de La Sallerie; p., Louis-François de Séran, chevalier, seigneur de La Tour S<sup>t</sup>-Pierre et de S<sup>t</sup>-Loup; — 20 décembre, inhumation dans le chœur de la l. enfant, âgée de 6 mois. — 1731, 23 avril, mariage de Jean-Charles Doucet, s<sup>r</sup> de Butenval, fils de Nicolas Doucet, s<sup>r</sup> de Cordey et de Butenval, et de feu Marie-Rose Viart, de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, et Marie-Geneviève-Claude de Cairon, fille de François de Cairon, écuyer, seigneur de La Motte Audrieu, et de Catherine Brasard, présents Jean de Cairon, écuyer, Charles de S<sup>t</sup>-Laurent, écuyer, seigneur de Quétiéville, seigneur et patron de S<sup>ve</sup>-Marguerite de Ducy, Pierre Deschamps, écuyer, etc. — 1732, 13 mai, cérémonies du baptême de Michel-Léonor, fils desd. Pierre-Léonor de Séran et Madeleine Radulphe; p., Michel Radulphe, écuyer, s<sup>r</sup> de La Sallerie; m., Marie-Léonore de Séran, veuve de Thomas de Saonnet, écuyer, seigneur et patron de Saonnet, présents

Georges Métaer, écuyer, s<sup>r</sup> du Désert, etc.; — 28 septembre, inhumation de Pierre-Louis de Chaumontel, écuyer, s<sup>r</sup> du Camp, âgé de 33 ans. — 1733, 6 février, « Dom Jacques Viot a pris possession du prieuré d'Audrieu par le ministère des notaires de Bayeux »; — 20 mars, inhumation de Jacques de Chaumontel, écuyer, s<sup>r</sup> de La Pallière, âgé de 78 ans. — 1735, 24 mars, baptême de François, fils de Simon Moysant et de Marie-Anne Blot, né la veille. — 1736, 27 octobre, décès de frère Antoine Brasard prêtre, cordelier de la communauté de Bayeux, où il a été transporté et inhumé le lendemain. — 1737, 5 juin, bénédiction par Philippe-François de Gastbled, curé, des trois cloches, refendues et augmentées de 300 livres, le tout aux frais du trésor. La grosse pesant 666 livres, nommée Léonore-Catherine par Pierre-Léonor de Séran, chevalier, seigneur baron patron et châtelain d'Audrieu, seigneur et patron de S<sup>t</sup>-Germain d'Ectot, et par Catherine Brasard, épouse de François de Cairon, chevalier, seigneur de La Motte Audrieu; la seconde pesant 495 livres, nommée Françoise-Geneviève par François de Cairon, chevalier, seigneur de La Motte Audrieu, et par Louise-Geneviève de Chaumontel, épouse de Charles de S<sup>t</sup>-Laurent, chevalier, seigneur de Quétiéville, seigneur et patron de S<sup>t</sup>-Marguerite de Ducy et seigneur d'Audrieu; la troisième, pesant 358 livres, nommée Marie-Charles par Marie-Madeleine Radulphe, épouse dud. Pierre-Léonor de Séran, et par led. Charles de S<sup>t</sup>-Laurent. — 1738, 7 janvier, mariage de Pierre-Louis de Gastbled, écuyer, fils de Louis de Gastbled, écuyer, et de Marie Le Gras, de Bucéels, et Marthe Léonard, fille de feu Olivier Léonard, écuyer, seigneur d'Orbois, et de feu Laurence de S<sup>t</sup>-Marc, de la paroisse d'Orbois; présents Louis de Gastbled, écuyer, frère de l'époux, Charles Léonard, écuyer, seigneur d'Orbois, frère de l'épouse, Pierre-Léonor de Séran, etc.; — 6 février, baptême d'Edmond-Pierre, fils desd. Pierre-Léonor de Séran et Marie-Madeleine Radulphe; p., Edmond Radulphe, seigneur et patron de « Mérey »; m., Marie-Anne de Séran, épouse de Jean Léonard, écuyer, seigneur d'Argouges; — 3 avril, baptême de Jeanne-Geneviève, fille de François Lefebvre, notaire d'Audrieu, et de Suzanne Langlois; m., Louise Geneviève de Chaumontel, épouse dud. de S<sup>t</sup>-Laurent; p., Jean-Baptiste de Cairon, écuyer, capitaine au régiment de Noailles; — 25 novembre, mariage de Louis de Gastbled, écuyer, sieur de Beuville, fils de Louis de Gastbled, écuyer, sieur de La Cardonnière, et de défunte Marie Le Gras, de

Bucéels, et Gabrielle-Angélique Léonard, veuve d'Antoine Cotrel, fille de François Léonard, écuyer, s<sup>r</sup> du Désert, et de défunte Marie-Madeleine de Percaval, d'Écrammeville, présents Pierre-Louis de Gastbled, écuyer, sieur de S<sup>t</sup>-Vast, frère de l'époux, Olivier Léonard, écuyer, s<sup>r</sup> de Rampan, frère de l'épouse, etc. — Notes des ventes de pommes et de pommiers du cimetière de 1729 à 1738. — 1739, 17 février, baptême de Marie-Anne-Marthe-Léonore, fille desd. Pierre-Louis de Gastbled et Marthe Léonard; m., Marie-Anne-Marthe Du Puy, épouse de Jean Rogier, écuyer, trésorier de France en la Chambre des domaines de la généralité de Caen; p., Pierre-Léonor de Séran; — 25 mai, inhumation de Marie-Anne Sandret, veuve de Jacques de Chaumontel, écuyer, sieur de La Pallière, âgée de 75 ans; — 21 novembre, inhumation de Jean Baudry, âgé de 88 ans, curé de la première portion durant 41 ans, par Julien Collet de Lisley, curé de Chouain, présents Philippe-François de Gastbled, curé de la 2<sup>e</sup> portion, Nicolas Pois, curé de Convert, Pierre Briseard, curé de S<sup>t</sup>-Croix, Pierre de Cingal, curé de S<sup>t</sup>-Marguerite de Ducy, Louis Seigle, curé de Christot, etc. — 1740, 28 février, baptême de Léonore-Geneviève, fille de François Lefebvre, chirurgien, et de Marie Lair; m., Louise-Geneviève de Chaumontel, épouse de Charles de S<sup>t</sup>-Laurent, seigneur et patron de Ducy; p., Pierre-Léonor de Séran. — 1740, 11 mai, baptême de Philippe-François, fils de Pierre Louis de Gastbled, écuyer, et de Marthe Léonard; p., Philippe-François de Gastbled, curé; m., Marie-Madeleine de Gastbled. — 1744, 4 février, mariage de Jean-François de Venoix, seigneur et patron d'Ancetoville, seigneur suzerain d'Athis, fils de feu François de Venoix, seigneur et patron d'Ancetoville et suzerain d'Athis, et de Charlotte Robillard, et Marie-Madeleine-Aimée de Séran, fille desd. Pierre-Léonor de Séran et Marie-Madeleine Radulphe, présents Jean Léonard, écuyer, seigneur d'Argouges, Anonyme de Venoix, écuyer, René-Charles de Feuguerolles, écuyer, Pierre Regnault, curé de la première portion, etc.; — 23 juin, inhumation sous le sanctuaire de Marie-Madeleine Radulphe, épouse de Pierre-Léonor de Séran, âgée de 43 ans. — 1745, 9 juillet, baptême de Marie-Julie, fille de Pierre-Léonor de Séran, seigneur baron patron et châtelain d'Audrieu, et de Marie-Charlotte-Renée Le Marchand. — 1746, 17 octobre, baptême de Pierre-Nicolas-Marin, fils des précédents; p., Nicolas Nepveu, écuyer, seigneur d'Épiney, de Gruchet, etc., conseiller au parlement

de Normandie; m., Marie-Marthe-Élisabeth Néel de Toutuit.

E. Suppl. 1035. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 220 feuillets, papier.

**1747-1768.** — Baptêmes, mariages. Seconde portion. — Philippe-François de Gastbled, Philippe-François Le Vavasseur, curés. — 1750, 29 octobre, baptême de Pierre-Louis-François, fils de Louis-François de La Mare, notaire, et de Marguerite Touraille. — 1751, 15 septembre, baptême de François-Gabriel-César, fils de Pierre-Léonor de Séran, chevalier, seigneur baron patron et châtelain de cette paroisse, et de Marie-Charlotte-Renée Le Marchand; p., François-Gabriel de Séran, écuyer; m., Françoise-Gabrielle-Césarine Le Marchand, épouse de Casimir de Venoix. — Sépultures. 1747, 22 juin, dans le chœur, Philippe-François de Gastbled, curé de la seconde portion; — 7 septembre, dans un caveau du chœur, par Moussard, chanoine de Merville en la cathédrale de Bayeux, official et vicaire général de l'évêque, Marie-Catherine d'Osmont, âgée de 86 ans, veuve de Léonor de Séran, chevalier, seigneur baron patron et châtelain d'Audrieu. — 1748, 12 octobre, Louis de Gastbled, écuyer, s<sup>r</sup> de La Cardonnière, âgé de 90 ans. — 1750, 7 juin, dans l'église, Louis de Gastbled, écuyer, sieur de Beauville, âgé de 58 ans. — 1766, 12 février, dans un caveau du chœur, Marie-Charlotte-Renée Le Marchand, épouse dud. Pierre-Léonor de Séran, âgée de 40 ans. — 10 mars, Léonor-Pierre de Chaumontel, écuyer, âgé de 78 ans. — 1768, 6 février, dans le chœur, Pierre Regnault, curé de la première portion.

E. Suppl. 1036. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 242 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1769-1792.** — Baptêmes, mariages. Seconde portion. — Jean Malandain, curé, Poubelle, curé constitutionnel. — 1769, 4 septembre, baptême de Julien-Gabriel-Grégoire, fils de Louis-François de Gastbled et de Suzanne-Luce-Augustine Valleran; p., Julien Valleran, sieur de La Fosse; m., Gabrielle-Angélique de Léonard; — 20 octobre, baptême de Marie-Julie, fille de Pierre de Cussy, écuyer, sieur de Courselles, et de Marie-Anne-Françoise de Parisot; m., Marie-Julie de Séran. — 1771, 14 janvier, baptême de Camille-Léonor, fils d'Edmond-Pierre de Séran, chevalier, seigneur et patron de S<sup>t</sup> Germain d'Éctol, baron

châtelain d'Audrieu, et de Marguerite-Jacqueline-Henriette-Émilie Néel de Sainte-Marie; p., Pierre-Léonor de Séran, chevalier, seigneur châtelain baron et patron d'Audrieu, grand-père paternel de l'enfant; m., Gabrielle-Jacqueline-Henriette Daumesnil de Sainte-Marie, sa grand-mère maternelle — 1777, 7 janvier, mariage de Jacques-Augustin de Bacilly, sieur de La Pontrye, fils de feu Daniel-Bertrand de Bacilly et de feu Angélique Du Puy, originaire de St-Pierre d'Artenay, et Geneviève Le Febvre, fille de François Le Febvre, chirurgien, et de feu Marie Lair. — 1778, 15 février, baptême d'Henriette Madeleine; p., François Moysant, docteur en médecine, professeur de rhétorique dans l'Université de Caen et secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de la même ville; m., Gabrielle-Henriette Fossey, son épouse; — 7 juillet, mariage de Jean-Baptiste de Bacilly, fils desd. feu Daniel-Bertrand de Bacilly et Angélique Du Puy, demeurant à Chouain, et Marie-Madeleine-Aimée Le Febvre, fille desd. François Le Febvre et Marie Lair. — 1781, 19 mars, bénédiction par Philippe-François Le Vavasseur, curé de la première portion, des trois cloches, refondues à Caen par La Villette, et augmentées de 14 livres. La grosse, pesant 708 livres, nommée Henriette-Émilie par la baronne de Séran et le baron de Séran, son mari; la seconde, pesant 516 livres, nommée Marie-Louise par M<sup>me</sup> des Bouillous et M. de Colombelle, son gendre; la troisième, pesant 380 l., nommée Françoise-Anastasia par ledit Le Vavasseur, en présence de Jean Malandain, curé de la seconde portion. — 1791, 10 décembre, « l'an troisième de la liberté française », baptême de Pierre-Jacques-François, né la veille, fils de Pierre-Jacques-Henri Thomine Desmazures, docteur en loi, et de Marie-Anne-Françoise Pelvey; p., Pierre Thomine Desmazures, aïeul de l'enfant; m., Marie-Anne Le Vavasseur. — Sépultures. — 1769, 2 avril, dans l'église, François-Gabriel-César de Séran, tonsuré, âgé de 17 ans. — 1772, 10 avril, dans l'église, Marie-Anne-Françoise de Parisot, épouse de Pierre de Cussy, écuyer; — 2 juillet, dans l'église, led. Pierre de Cussy, sieur de Courcelles, âgé de 40 ans. — 1776, 9 mars, dans un caveau sous le chœur, Pierre-Léonor de Séran, chevalier, seigneur baron patron et châtelain du lieu, âgé de 87 ans et 4 mois. — 1778, 8 février, Suzanne Langlois, âgée de 72 ans, veuve de François Lefebvre, notaire du lieu. — 1785, 10 août, Louis Le Couturier, prêtre, capucin, gardien en la communauté de Vire, décédé la veille dans sa famille; — 13 décembre, Louis-

François de La Mare, ancien notaire du lieu, âgé de 78 ans. — 1788, 2 février, Philippe-François de Gastbled, écuyer, âgé de 16 ans. — 1790, 9 avril, Gabrielle-Augélique de Léonard, veuve de Louis de Gastbled, écuyer. — 1792, 4 septembre, « sur l'invitation des officiers municipaux,.... je soussigné, curé d'Audrieu, atteste avoir vu inhumer le corps d'Anne Duval, dont j'ai dressé du tout acte et ai signé comme officier civil, vu que la personne décédée n'est pas du culte catholique, apostolique et romain ». Signé : « Poubelle, curé d'Audrieu. » — Recouvert de parchemin de 1664, quittance devant les tabellions de Dromme par Marthe Jourdain, veuve de Marc de Chantelou, s<sup>r</sup> de La Malherbière, de la paroisse de Biéville, fille de feu Nicolas Jourdain, s<sup>r</sup> et patron de St-Germain d'Ectot, père de lad. demoiselle, etc., à Pierre de La Vallette, s<sup>r</sup> de St-Germain, époux de Jeanne Jourdain, fille aînée de feu Pierre, s<sup>r</sup> des Moutiers, pour amortissement de rente.

E. Suppl. 1037. — GG. 41. (Registre.) — Grand format, 196 feuillets, 9 pièces intercalées, papier.

**XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles.** — « Catalogue alphabétique et généalogique de la paroisse Notre-Dame d'Audrieu », rédigé dans les dernières années de l'ancien régime, et continué jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup>. Lettres A-L. Tables des actes par familles. Le rédacteur a dépouillé des registres n'existant plus à la mairie, remontant à 1614; analyses de titres : Charles Agace, baptême de 1642, p., François Poirier, s<sup>r</sup> de Pourbail; Geneviève Cottart, baptême de 1619, m., Geneviève, femme de Bertrand Blin, s<sup>r</sup> de La Morinière, p., Jean de Chaumontel; Jean Cottart, baptême de 1630, p., Jean Cottart, chevalier de Malte, m., la femme de Jacques de Cingal, s<sup>r</sup> d'Armanville; bénitier en métal de cloche portant le millésime 1595, appartenant à l'église d'Audrieu, constatant l'alliance de Nicolas Cottart et Charlotte Boutin. Famille de Chaumontel: 1618, 1<sup>er</sup> février, baptême de Charles, fils de Robert; 1640, baptême de Philippe, fils Charles, p., Philippe, seigneur d'Audrieu; 1642, Pierre-Louis, fils Charles, nommé par Pierre-Louis de Vernay, religieux bénédictin de Cerisy, et Barbe de La Motte, femme de Guillaume de Gastbled; 1644, Louise, fille de Charles, nommée par Louise Malherbe, femme du s<sup>r</sup> de Vernay, et Julien Touraille, curé d'Audrieu, etc.

E. Suppl. 1038. — GG. 12. (Registre.) — Grand format, 192 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles.** — Suite du précédent. Lettres M-Y. — 1618, baptême de Judith de La Mare, fille Jean, nommée par Judith de Cingal et Jacques de Séran. — 1622, baptême de Marie de La Motte, fille Jacques; m., Marie, femme de Jacques de Cingal; p., Bertrand Brehier, curé d'Audrieu. — De Séran; notes: Arthur, fils de Louis, et Jeanne Morel, 1539; Ravend, fils Arthur, et Anne Marguerite, 1564; Guillaume, fils Ravend, et Marguerite de Percy, fille Jean, inhumé dans l'église d'Audrieu, 1593, etc.; état civil: 1614, Jacques, nommé par Jacques Le Bedey, vicomte de Bayeux; 1633, mariage de Gilles, fils de Guillaume et de Marguerite de Percy, et Marie Lambert; 1642, naissance d'Angélique, fille de Gilles, m., Angélique de Montgommery, p., François de La Rivière, s<sup>r</sup> de Missy (1645); 1644, Henri, fils de Gilles, p., Henri de Bourbon, duc de Longueville; m., la comtesse de Thorigny; 1646, Léonor, fils de Gilles, p., Léonor de Matignon, évêque de Lisieux, etc. — Bâtards, de 1626 à 1783 (47); catalogue fait par Pierre Le Carpentier, maire d'Audrieu, de tous les enfants bâtards nés à Audrieu depuis le 4 janvier 1783 (76 jusqu'en 1854).

### Authie

E. Suppl. 1039. — DD. 1. (Liasse. — 2 pièces, parchemin.

**1787.** — Cimetière. — Fieffe par Jacques de Rost, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, demeurant paroisse d'Authie, à Pierre Hue, dud. lieu, d'un entretenant de maisons joutant le cimetière d'Authie.

E. Suppl. 1040. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 102 feuillets, papier.

**1695-1691.** — Église de S<sup>t</sup>-Vigor d'Authie. Baptêmes, mariages, sépultures. — Georges Nicollet, Georges Le Paulmier, curés. — 1628, 8 juin, bénédiction d'une petite cloche; parrain, noble homme François du Thon. — 1632, 19 mars, baptême par Jacques Gost, curé de S<sup>t</sup>-Louet; parrain, Georges Nicollet, curé d'Authie. — 1671, 29 septembre, inhumation de Georges Nicollet, curé, 93 ans. — Familles Basnel, Drost, Godard, Hue, de La Gohenne ou de La Gohaigne, Lance, Langlois, Lavalley, Le Hérichon, Le Paulmier, Nourry, Tostain, Vassal, etc. — Registre

en grande partie consommé ou très gravement endommagé par l'humidité.

E. Suppl. 1041. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 152 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1679-1726.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Georges Le Paulmier, Gilles-Léonor de Séran, écuyer, Nicolas-François Turpin de Lépine, professeur en l'Université de Caen, doyen de la faculté des arts, curés. — 1703, 23 janvier, comparait devant le curé Anne Lance, « laquelle a déclaré et fait sa déclaration qu'étant au moulin de l'hôtel-Dieu nuitamment, ent compagnie d'un particulier à elle inconnu dont elle est grosse de ses œuvres environ de 6 à 7 mois ». — 1725, 11 juin, mariage par Turpin, curé d'Authie; doyen de Maltot, de Pierre Dumois, fils de Nicolas Dumois, huissier au bureau des finances, maison couronnée de France, et de Marie-Catherine Bonnet, et Marie-Marguerite Adam, fille d'Annibal Adam, écuyer. — Délibérations: procès au bailliage de Caen contre André Faucon, sculpteur à Caen, bourgeois dud. lieu, pour paiement de 61 livres, ainsi qu'il est porté dans un compte écrit de la main de son beau-père, Jean Hurel, comme ayant été trésorier en 1668, 69 et 70, ensemble se faire payer des deux dernières années de 5 boisseaux et demi-quarteron de froment pour être employé au pain de Pâques, ainsi qu'il a toujours payé et est obligé par ses lots faits avec sa belle-sœur (1698); — délibération des paroissiens, qui, pour donner des marques de leur attachement à la décoration de leur église, cèdent le pain de la charité de Pâques 1714 pour aider à payer le bois du lambris de la nef, et ont adjugé celui de 1715 à Gabriel de Rots, à condition qu'il donnera 32 livres et demie par boisseau à la toute blanche, et consent donner entre les mains de la communauté 1 livre 10 sols qui y demeurera en dépôt jusqu'à visite du pain de Pâques, « sans sallace, ny rien qui puisse y faire le poids », etc., à peine de perdre lad. somme, ou de plus grandes peines au cas appartenant (1715); impôts, collecteurs du sel et de la taille, enrôlements, etc.; procès; impôt des fermiers de la chapelle S<sup>te</sup>-Aguès de Lisieux; bannie du fouage; élection de trésorier; construction de presbytère; poursuites contre les seigneurs pour les assujettir à bailler un fonds pour le bâtir; réparations de l'église; pain de la charité de Pâques, etc. — Parmi les délibérants et paroissiens, Hippolyte Bouchard, avocat au bailliage et présidial de Caen,

Gilles Jemblin, sr de Franqueville, bourgeois de Caen, etc. — Audiences de contrats concernant : M. de Cauvigny ; Urbain Dauchin, lieutenant général en la vicomté de Caen ; Pierre Mézeray, bourgeois de Caen, etc.

E. Suppl. 1042. — GG. 3. (Cahiers.) — Grand format, 112 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1726-1739.** — Nicolas-François Turpin, curé. — 1726, 7 décembre, bénédiction par François-Nicolas Turpin de Lépine, ancien professeur de l'Université de Caen et ancien doyen des arts, curé d'Authie, doyen de Maltot, de la grosse cloche de la paroisse, nommée par Anne d'Angerville « darcher », épouse de Dauchin, seigneur de « Cruchi » et S<sup>t</sup>-Louet, représentée, accompagnée des doyen et chanoines du vénérable chapitre de Notre-Dame d'Écouis, seigneurs et barons de cette paroisse, parrains, représentés par François-Louis Turpin de Lépine, clerc de Caen, et de la seconde cloche, marraine, Geneviève Morel, épouse de M. de La Rivière, écuyer, seigneur d'« Hery », représentée par Marie-Charlotte Le Gendre, épouse de Pierre Turpin, directeur des carrosses de Paris et autres lieux, accompagnée de Jacques Morel, prieur de l'abbaye d'Ardennes. — Familles Auber, Benoist, Lance, Malherbe, Morin, Queudeville, etc. — Délibérations : poursuites contre les « dérogeants » pour imposition à la taille, etc.

E. Suppl. 1043. — GG. 4. (Cahiers.) — Moyen format, 144 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1740-1764.** — Turpin, Aveline, curés ; Gilles Le Héricy, desservant. — 1759, 5 mars, inhumation par Jean Le Comte, curé des Buissons-Villons, du curé Nicolas-François Turpin, mort le 3, ancien professeur de l'Université, doyen du doyenné de Maltot, en présence de Hervieu, curé de Carpiquet, Le Sauvage, prieur-curé de Rosel, Mouchel, curé de Lason, Le Moine, curé du Fresne. — Délibérations : nomination d'un syndic collecteur des deniers pour la nourriture et entretien de Thomas, enfant trouvé sur le terroir d'Authie, hameau de Cussy : choix de Thomas Faucon, syndic ordinaire, pour par lui se pourvoir devant l'intendant afin d'être autorisé de faire une assiette des deniers, et de ce qu'il lui convient pour ses peines et salaire de lad. collecte (1744) ; — enrôlement des faisant valoir la dîme du prieuré de Fresné (1752) ; — élection de trésorier en remplacement de Gilles de Bled, exempt à cause de

sa charge de syndic du vingtième (1754) ; — 1759, 23 septembre, déclaration par Aveline, pourvu du bénéfice-cure d'Authie après la mort du curé Turpin, qu'il fera valoir sa dîme et les terres dépendant de la cure, et continuera tant qu'il croira lui être avantageux.

E. Suppl. 1044. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 233 feuillets, papier.

**1760-1792.** — Baptêmes et mariages. — Tous-saint Aveline, Jean-Georges-Louis Pagny, Lorge, curés. — 1774, 31 juillet, baptême de Georges-François-Auguste Fouchet ; parrain, Jean-Jacques-Georges Le Paulmier, avocat, professeur aux droits, ancien recteur de l'Université de Caen, subdélégué de l'intendant, demeurant paroisse S<sup>t</sup>-Pierre de Caen ; marraine, Marie-Charlotte-Françoise Le Cocq de Biéville, son épouse. — 1780, 1<sup>er</sup> octobre, baptême de Marie-Françoise, fille de Thomas Adeline, laboureur, et Jeanne Adeline, de la religion prétendue réformée, de cette paroisse.

E. Suppl. 1045. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 148 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1760-1792.** — Sépultures. — 1778, 11 novembre, inhumation par Charles Bazin, curé de Carpiquet, de Toussaint Aveline, curé d'Authie, 62 ans. — 1779, 15 janvier, Thomas Hue, par Charles Alliot, prieur de l'abbaye d'Ardennes. — 1781, 14 avril, Marguerite-Marie-Gabrielle Pagny, épouse de Nicolas La Vallée de Boaisne, marchand à Caen, en présence de Louis-Thomas de La Rue, coadjuteur du prieur de S<sup>t</sup>-Contest, de Nicolas-François Royer, sous-maître de l'abbaye d'Ardennes, de Félix-Barbe Piquet, religieux d'Ardennes. — 1783, 23 mars, Jean-Nicolas, fils de Jean-Louis-Michel de Bailhache et de défunte Marie-Marguerite Pagny, bourgeois de Caen, inhumé par Jean-Toussaint-Nicolas Lorois, chanoine Prémontré, en présence de Pierre-Jacques Dessillons, curé de S<sup>t</sup>-Louet. — 1785, 13 août, Jean-Baptiste-Henri-Pierre-Jacques de Robichon de La Guérinière, né le 16 septembre précédent, fils de Messire Pierre de Robichon de La Guérinière, écuyer, et de Félicité-Jacqueline-Honorée de Mons, demeurant paroisse S<sup>t</sup>-Martin de Caen, etc.

Plusieurs couvertures de journaux de la châtellenie de Hambie (XVIII<sup>e</sup> siècle), dont les feuillets ont été enlevés, servent à enlasser des documents modernes des archives communales.

## Bretteville-l'Orgueilleuse

E. Suppl. 1016. — GG. 1. — 3 Cahiers. — Petit format, 25 feuillets, papier.

**1599-1611.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1600, 25 juin, parrain, noble homme Jacques de « Caron », s<sup>r</sup> de Lonchant », en présence de Jourdain de « Caron » (lire Cairon), fille du s<sup>r</sup> de Cardonville. — 1600 (sans date de jour et de mois), baptême de Jean, fils de Charles de Caron, s<sup>r</sup> de Cardonville ; parrain, Jean Le Sens, s<sup>r</sup> de Reviers. — 1601, 4 août, marraine, « Raschel de Caron » ; — 25 octobre, marraine, Jeanne de La Mariouse. — 1602, 13 octobre, baptême de Catherine de Caron, fille de Charles de Caron, s<sup>r</sup> de Cardonville. — 1603, 18 septembre, Henri, fils dud. Charles de Caron ; p., Nicolas de Caron, s<sup>r</sup> du lieu, « et aussi led. jour le Roy de France et de Navarre partit de Caen et y a esté cinq jours. » — 1606, 11 juin, baptême de Marie et François de Caron, enfants de Charles, s<sup>r</sup> de Cardonville ; p., Jacques Cousin, s<sup>r</sup> de Gruchy. — 1607, 6 septembre, baptême d'Auguste, fils de Jean de Caron, s<sup>r</sup> de La Garende. — 1608, 20 février, baptême de Jeanne-Jacqueline, bâtarde de Jacques de Caron, s<sup>r</sup> de Bretteville. — 1611, 7 août, baptême de Gabriel de Caron, fils de Nicolas, s<sup>r</sup> de Brouay ; p., Gabriel Du Mou-tier, conseiller du Roi ; m., Jourdain de Caron ; — 23 septembre, baptême de Jean-Jacques, fils bâtard de Jacques de Caron. — Audience à l'issue de la grande messe paroissiale de Norrey de contrat portant vente de terres à Rots (1599) ; autres audiences pour Charles de Caron, éc., s<sup>r</sup> de Cardonville (1604), « Senturion » de Caron (1605), Charles de Caron, s<sup>r</sup> de Cardonville et de Putot (1610), etc. — Lecture et publication de mandement du parlement de Rouen sur les réparations des chemins (1604). — Notes diverses de comptabilité.

E. Suppl. 1017. — GG. 2. (Registre.) — Grand format, 212 feuillets, papier.

**1629-1702.** — N<sup>o</sup> 2. « Les baptistères, enterrements et mariages du temps de Noël de La Brière, vicaire à Bretteville l'Orgueilleuse, en l'an 1630. » — 1631, 11 août, décès d'Henri de Cairon, inhumé dans l'église « dans le cœur près la chasse » ; — 14 novembre, décès de M<sup>lle</sup> de La Hogue ; à la suite, rayé, 31 octobre, décès de Marie de Cairon, femme de M. de La Hogue. — 1632 8 octobre, décès de Marie, femme

de Jean Golley, et n'a été inhumée dans le cimetière pour cause de la peste ; autres décès de contagion. — 1633, 13 avril, baptême de deux enfants de Philippe de Cairon, éc., s<sup>r</sup> des Varendes, et de Catherine Gosselin, la fille morte, le fils nommé François le 6 novembre 1633 par François de Saffrey, éc., s<sup>r</sup> d'Escoville ; — 24 juin, décès de Nicolas de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de Brouay. — 1634, 8 mai, baptême de Guillaume, fils d'André de Cairon, s<sup>r</sup> de La Garendé, et de Jacqueline Radulf ; p., Guillaume Le Sens, s<sup>r</sup> d'Ouilly ; m., Madeleine Le Touzé, veuve d'Henri de Cairon, s<sup>r</sup> de Putot ; — 22 octobre, baptême de Charles, fils de Nicolas de Cairon, s<sup>r</sup> de Cardonville, et de Marie Lemièrre : p., Charles de La Mariouse, s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Honorine. — 1635, 7 mars, sépulture de Philippe de Cairon, s<sup>r</sup> des Varendes. — « Mémoire des baptêmes et enterement fait par moy Gille Rohes, pbr., vicaire de Bretteville, le 1<sup>er</sup> jour de may 1637. » — 1638, 29 avril, mariage de François de Cairon, s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Laurent, et Anne Costard, fille de Philippe, s<sup>r</sup> de La Motte, de la paroisse d'Audrieu. — « Le premier jour d'avril 1639, Monsieur de La Haye, chanoine, curé de Bretheville l'Orgueilleuse, m'a constitué vicaire dudict lieu. Ensuivent les baptesmes et inhumations faictes par moy souhlsigné pbr., J. Marette. » — 1639, 26 avril, baptême de Philippe-François de Cairon, fils desd. de S<sup>te</sup>-Laurent et Costard. — 1640, 10 mai, « la femme de Vincent Léger, nommée Françoise Deslandes, enfanta un enfant masle jumeau lequel avoit deux testes distinctes et séparées l'une de l'autre, accompagnées de toutes leurs partyes, les deux corps estant jointcs ensemble sans division, trois mains, trois pieds avec 7 doigts à une des mains et un des pieds, 2 natures, et n'ayant point par où se purger, baptisé par la sage femme » ; — 2 novembre, décès de Catherine de Cairon, femme de M. de La Pigacière, en couche. — 1641, 5 juin, mariage de Jean-Jacques Le Coustelier, éc., s<sup>r</sup> de Beaumont, et Anne de Cairon, en présence de M. de Beaumont, éc., avocat au bailliage de Caen, père de l'époux, Gaspard Du Landois, éc., s<sup>r</sup> du Carrel, cousin de l'épouse ; — 28 juillet, baptême de Jacques Roussel, par Philippe Hébert, curé. — 1643, 12 avril, « a esté donné de l'eau » à un fils de François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Laurent, et d'Anne Costard, pour crainte de mort, led. enfant nommé Charles le 27 avril ; — 2 juin, nomination d'Anne, fille d'Auguste de Cairon, s<sup>r</sup> de La Guère, et de Catherine Du Bois. — 1646, 1<sup>er</sup> mai, baptême de Robert de Cairon, fils des précédents : p., Robert Du Bois, éc., s<sup>r</sup> de Bretheville

Noyers, m., M<sup>lle</sup> de La Garenne, femme d'André de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Garenne ; — samedi 9 (en correction de dimanche 8) juillet, décès de n. h. David de Cairon ; — 21 septembre, ondolement de François, fils de Nicolas de Cairon, s<sup>r</sup> de Cardonville, lieutenant criminel. — 1647, 22 septembre, baptême de Philippe de Cairon, fils du s<sup>r</sup> de La Pigacière et d'Isabelle de S<sup>te</sup>-Marie. — 1648, 28 janvier, « affidation » de Jacques-« Habel », fils de feu Charles de Cairon, s<sup>r</sup> de Cardonville, et Catherine, fille de Samuel Viel, laquelle a auparavant abjuré son hérésie aux Capucins ; — 16 septembre, baptême de Jean, fils desd. François de Cairon et Anne Costard. — 1651, 4 novembre, est décédée à l'abbaye de la Trinité, ... (blanc) de Cairon, religieuse, sœur des s<sup>rs</sup> de Cardonville, de S<sup>t</sup>-Laurent et de Putot ; — 5 décembre, cérémonies du sacrement de mariage entre Jean Le Peinteur et Madeleine Picot, mariage hâté à raison d'un haro intenté par lad. Madeleine qui a dit être enceinte de ses œuvres, et led. Le Peinteur détenu entre les mains de Pierre de La Taille, sergent, a consenti au mariage, présence dud. sergent, Jean Martine, oncle de la « femelle », etc. — 1652, 30 novembre, baptême de Catherine, fille de Raphaël « Raul », s<sup>r</sup> des Perrelles, et de Renée de Cairon. — 1657, 30 décembre, baptême de Noël, fils de Jean-Jacques Du Bois, s<sup>r</sup> du Val, et Madeleine de Cairon ; p., Robert Du Bois, éc., s<sup>r</sup> de Bretheville-sur-Bordel ; m., Catherine Gosselin, veuve de Jean Authie, élu à Bayeux. — 1659, 2 février, « est décédé le seigneur François de Servian, évêque de Bayeux ». — 1661, 1<sup>er</sup> mars, mariage de Pierre Gosselin, s<sup>r</sup> de La Bretonnière, de Monts, et Marie de Cairon, fille de Nicolas, s<sup>r</sup> de Cardonville. — 1662, 2 septembre, baptême de Nicolas Gosselin, fils des précédents. — 1663, 7 novembre, baptême d'un enfant naturel de Diane Picot, laquelle, interrogée par la sage-femme dans les travaux de la couche, a dit être des œuvres d'Auguste Le Picart, s<sup>r</sup> de Norrey. — 1690, 7 mai, sépulture de Madeleine de Maillot, veuve d'Henri de Cairon, s<sup>r</sup> de Putot ; — 5 août, mariage de Guillaume de Beausain, s<sup>r</sup> de Marne, fils de feu Jacques, s<sup>r</sup> du lieu, et de Marguerite-Marie Le Noble, de Hamars, et Marguerite de Croisilles, fille de feu Robert de Croisilles, seigneur et patron de Bretheville, conseiller au bailliage et présidial de Caen, et d'Anne de Cairon. — 1692, 27 avril, sépulture de Catherine de Fresnel, femme de Jacques de Cairon, s<sup>r</sup> de Bretheville, 52 ans, en présence d'Antoine de Fresnel, seigneur de Mathieu, César de Fresnel, seigneur de La Pipar-

dière, etc. ; — 13 juillet, mariage d'Olivier Le Bedey, s<sup>r</sup> de Vaux, fils de feu Isaac, s<sup>r</sup> de Vaux et Asnelles, vicomte de Bayeux, et de Marie-Anne d'Hermerel, et Catherine de Croisilles, fille de feu Robert, seigneur et patron de Bretheville, conseiller au présidial de Caen, et d'Anne de Cairon ; — 20 décembre, inhumation d'un enfant mâle des précédents, décédé le même jour. — 1694, 18 février, baptême de Jean-Jacques, fils de Guillaume Du Bois, s<sup>r</sup> des Varendes, et d'Anne-Marie Le Maréchal. — 1695, 11 septembre, baptême de Pierre-Olivier Le Bedey, fils des précédents ; — 12 octobre, mariage de Raphaël Eury, s<sup>r</sup> de Christot, de S<sup>t</sup>-Malo de Bayeux, et Françoise-Charlotte Vautier, fille de feu Jean, s<sup>r</sup> de Rubercy, et de Catherine Le Vaillant. — 1696, 10 octobre, sépulture de Jacques de Cairon, s<sup>r</sup> de Bretheville, 66 ou 67 ans. — 1699, 18 septembre, sépulture de Guillaume Du Bois, s<sup>r</sup> des Varendes, 29 à 30 ans.

Délibérations. — 1644, 1<sup>er</sup> mai, élection de Jean de Grente comme procureur pour poursuivre Thomas Le Peinteur, bourgeois de Caen, pour l'obliger à payer l'impôt de la taille auquel il a été mis par les paroissiens comme naturel : vote de 10 sols par jour ; — 22 mai, assemblée pour le recouvrement du droit de confirmation dû au Roi pour son avènement à la couronne, pour lequel les paroissiens sont taxés à 60 livres pour les communes et marchés qu'on prétend être aud. lieu ; parmi les délibérants, Nicolas de Cairon, s<sup>r</sup> de Cardonville, lieutenant général et criminel au siège présidial de Caen, David de Cairon, s<sup>r</sup> de Bretheville, François de Cairon, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Laurent, François de Cairon, s<sup>r</sup> de La Pigacière, Jean-Jacques Le Coustelier, s<sup>r</sup> de Beaumont, Auguste de Cairon, s<sup>r</sup> de La Guère ; itérative déclaration qu'il n'en existe pas. — 1650, 22 mai, délibération devant Philippe Hébert, curé, sur les lettres obtenues par Guillaume de Cairon, éc., s<sup>r</sup> d'Arclais, pour être permis établir un marché à tenir par chacune semaine et trois foires par an à Bretheville, qu'il énonce être une paroisse riche, abondante et fertile, quoiqu'elle soit très pauvre et misérable pour les paroissiens en commun qui y habitent ; opposition des abbé et religieux de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, seigneurs [et patrons collateurs de l'église, et de l'engagiste des domaines du Roi aux vicomtés de Caen et Bayeux ; led. d'Arclais n'a pas fait lire les lettres qu'il dit avoir obtenues à l'issue de la messe paroissiale, comme il est ordinaire en tel cas, et poursuit cependant devant le bailli de Caen l'entérinement desd. lettres à l'insu des paroissiens, lequel entérinement serait grande

ruine, dommage et préjudice auxd. paroissiens : projet de délibération pour opposition, non signé. — 1661, 30 mai, exécution du mandement du Parlement pour la subvention des pauvres : imposition des possédants héritages dans la paroisse et liste des pauvres, avec le chiffre de l'aumône qui sera donnée de huit en huit jours. — 1670, 8 avril, sur la contestation arrivée à la distribution du pain de charité par plusieurs personnes qui ne font leur demeure actuelle ni leurs communions pascales dans la paroisse, qui se sont présentées pour avoir part à lad. distribution, ainsi que les autres domiciliés, arrêté que, sans tirer à conséquence et en attendant règlement par justice, il sera délivré du restant dud. pain chacun un pain au mari et à la femme, et le surplus a été banni et le prix payé au trésorier en charge. — 1639, 22 mai, « j'ay publié le mandement du Roy pour le ban et arrière-ban, dont j'en ay porté certificat de la lecture au greffe de bailliage à Caen. » — Audiences de contrats concernant : Françoise de Cairon, veuve du s<sup>r</sup> des Perrelles, François Lamy, docteur en médecine, Charles Lair, s<sup>r</sup> des Fontenelles (1663); Anne de Cairon, femme de Robert de Croisilles, écuyer, s<sup>r</sup> et patron de Bretheville; Auguste de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Guère (1665); François Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière (1669); Antoine-Hercule Gillain, seigneur de Bénouville (1671), etc.

E. Suppl. 1048. — GG. 3. (Cahiers.) — Petit format, 109 feuillets, papier.

**1669-1680.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1669, 31 mars, décès d'Auguste de Caron, éc., s<sup>r</sup> de « La Gère »; — 2 avril, parrain, Philippe de Caron, écolier; — 5 juin, baptême de Guillaume, fils de Jean-Jacques Du Bois, éc., et de Madeleine de « Caron ». — 1670, 12 juin, sépulture de Marie Le Mière, femme de Nicolas de Caron, éc., s<sup>r</sup> de Cardonville; — 8 juillet, sépulture d'Élisabeth de S<sup>t</sup>-Marie, femme de M. de La Pigassière. — 1672, 29 février, ondoisement, par permission du prieur de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, d'un enfant mâle de Jean de Caron, écuyer, chevalier, seigneur de S<sup>t</sup>-Vigor et de Caron et de « Bretheville l'Orgilense », capitaine de cheveu-légers, né le 11 novembre 1671; — 18 août, baptême de Philippe, fils desd. Du Bois et de « Cairon »; p., Philippe Cottard, éc., s<sup>r</sup> du Fresne; m., Renée Du Bois. — 1675, 3 mai, sépulture de François de Caron, éc., s<sup>r</sup> de La Pigassière, dans le chœur, par le consentement des prieur et religieux de S<sup>t</sup>-Étienne de

Caen. — 1677, 2 février, mariage de Jean-Baptiste de Tournebu, éc., s<sup>r</sup> et patron du Bos, etc., fils de feu Guillaume, de Clécy, et Madeleine de Croisilles, fille de feu Robert, conseiller du Roi, seigneur et patron de Bretheville, et d'Anne de Caron; — 8 janvier (acte après le précédent, probablement février) « j'ay accompli les cérémonies du sacrement de mariage d'entre Guill. de Corday, escuier, s<sup>r</sup> du lieu, seigneur et patron de S<sup>t</sup>-Pierre de La Vielle et d'Orbigny, et de damoiselle Anne de Cairon, filz de Cyprian de Corday, vivant escuier, s<sup>r</sup> desd. seigneuries, et de noble dame Magdelaine Le Gardeur, ses père et mère, et de damoiselle Anne de Cairon, fille de noble homme François de Cairon, escuier, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Laurent, seigneur de La Motte et d'Audrieu, et de noble dame Anne Cottard, ses père et mère », en présence de Philippe de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Motte et d'Audrieu, frère de lad. demoiselle, de Marie de Chaumontel, femme dud. s<sup>r</sup> de La Motte, etc. — 1677, 29 août, cérémonies du baptême de Jean-François, baptisé le 6 août par Philippe Hébert, curé de Bretteville et de Putot, fils de Philippe de Caron, éc., s<sup>r</sup> de La Pigassière, et d'Anne Le Vaillant. — 1679, 10 janvier, décès de Catherine Gosselin, veuve en 1<sup>res</sup> noces de Philippe de Cairon, éc., s<sup>r</sup> des Varendes, 80 ans, portée à Bayeux pour être inhumée en l'église des Augustins; — 23 octobre, décès de François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Laurent, inhumé le lendemain en présence de Nicolas de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de Cardonville, Jacques de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de Bretheville, Jacques de Cairon, prêtre, éc., s<sup>r</sup> de Chancery, François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de Cardonville, etc. — 1680, 16 février, baptême de Dominique et Robert de Cairon, nés du même jour, fils de François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Pigassière, et de... (blanc) Le Vaillant, lesd. enfants inhumés, le second le lendemain, le premier le 23, décédé du 22. — Manquent les années 1671 et 1674. — Assemblée devant Philippe Hébert, curé, pour la nomination de collecteurs (1675); bannies de la charité de la paroisse, du fouage, des terres du trésor, etc., de 5 années du droit de guet demandées par le maréchal du guet de Caen (1680); déclarations de domiciles; — 1678, 8 mai, en conséquence de l'ordonnance de M. de Rottot, subdélégué de l'intendant, délibérations pour savoir si Charles Basire ou ses « aieurs » avaient possédé aucun héritage en la paroisse par succession ou autrement, même s'ils avaient aliéné des biens de la communauté depuis 1555. — Audiences de contrats concernant Robert Bence, marchand orfèvre, bourgeois de Caen (1678), etc.

E. Suppl. 1049. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 52 feuillets, papier.

**1680-1688.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1680, 31 décembre, sépulture de Noël Du Bois, fils de Jean-Jacques, éc., s<sup>r</sup> du Val, 23 ou 24 ans. — 1681, 2 février, sépulture de Nicolas de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de Cardonville, en présence de Jacques de Cairon, sieur de Bretteville, Charles de Cairon, éc., seigneur de Merville; — 10 mai, baptême de Michel, fils de Jean d'Arclais, éc., seigneur de Montamy, et de Marie Le Coutelier; p., Jean-Joseph, m., Anne, fils et fille dud. Jean d'Arclais. — 1682, 9 février, mariage de Jacques de Méhérenc, fils de feu Henri, éc., s<sup>r</sup> de Varville, de « Grancan », et Catherine, fille de feu Auguste de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Gaire, et Anne Du Bois; — 10 août, marraine, Catherine de Fresnel, femme de Jacques de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de Bretteville; p., Pierre Fontaine, curé de Bretteville et Putot. — 1683, 17 février, baptême de Jacques de Méhérenc, fils des précédents; — 24 novembre, baptême de Pierre-Robert, fils de Philippe-François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Pigatière, et d'Anne Le Vaillant; p., Robert de Maillot, éc., s<sup>r</sup> de Maillot; m., Jeanne Le Vaillant, femme de Gabriel de Bonnefons, éc., s<sup>r</sup> de La Varinière, de Monts; — 6 décembre, baptême de Louis, fils desd. d'Arclais et Le Coutelier; p., Michel de La Court, éc., s<sup>r</sup> de Grainville; m., Anne Costard, veuve de [François de Cairon], s<sup>r</sup> de St-Laurens, de Bretteville-l'Orgueilleuse; à la suite: Ce jour mourut Philippe de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Motte. — 1684, 5 février, inhumation d'Henri Bertes, s<sup>r</sup> de La Rengée. — 1685, 17 mars, mort à Bretteville de Jean d'Arclais, seigneur de Montamy, reporté aud. lieu. — 1685, 17 juin, premier ban du mariage de Charles de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Maillerie, fils de feu François et d'Anne Costart, et Gillonne Le Bourgeois, fille de François, éc., s<sup>r</sup> de La Varande, et d'Isabelle Morin, de Bénéauville; — 23 juillet, baptême de Catherine de Méhérenc, fille des précédents; — 19 septembre, inhumation de Jacques Cairon, dans l'église, en présence de dom Guillaume de Cairon, religieux en l'abbaye de St-Étienne de Caen. — 1687, 28 avril, inhumation d'Anne Du Bois, veuve d'Auguste de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Guère, 72 ans, en présence de Jean-Jacques Du Bois, éc., s<sup>r</sup> du Val, son frère; — 1<sup>er</sup> juin, inhumation de Charles Morel, écrasé dans la vallée de Coupegorge par une charrette; — 3 juin, mariage de Jean Costart, éc., s<sup>r</sup> du Fresne, et Anne Du Bois, fille de Jean-Jacques, éc., s<sup>r</sup> du Bois.

E. Suppl. 1050. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 253 feuillets, papier.

**1700-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Philippe Haulard et Jacques Philippe, enrés de Bretteville et de Putot, sa succursale. — 1703, 3 avril, inhumation dans l'église de Catherine... (lacérations) [de Croisilles], veuve d'Olivier Le Bedé, écuyer, sieur de Vaux, âgée de 40 ans, en présence de Jean-Claude de Croisilles, son frère, seigneur et patron de Bretteville-sur-Noyers, avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, de Jean de Cairon, chevalier, s<sup>r</sup> de St-Vigor, etc. — 1705, 11 décembre, inhumation dans le chœur d'Anne de Cairon, veuve de Robert de Croisilles, écuyer, seigneur et patron de Bretteville-sur-Bordel, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, âgée de 73 ans, en présence de Jean-Claude de Croisilles, chevalier, président au bailliage et siège présidial de Caen, seigneur et patron de Bretteville-sur-Bordel, son fils, et de François de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de Cardonville, parent et allié dud. seigneur, lad. inhumation sur permission de Chevillard, prieur de St-Étienne de Caen, sans attribuer à M. de Croisilles aucun droit et sans rien innover. — 1706, 22 avril, baptême de Jean-Joseph-Michel, fils de Michel d'Arclais, écuyer, et de Marie-Françoise de Cairon; p., Jean-Joseph d'Arclais, écuyer, seigneur de Montamy; m., Marie de La Londe, femme de Jean de Cairon, écuyer, seigneur patron et haut justicier de Cairon et de Bretteville. — 1707, 8 décembre, baptême de Charles-François, fils des précédents; p., Charles de Cairon, curé de Cairon; m., Anne d'Arclais. — 1710, 25 février, baptême de Madeleine-Jeanne-Félicité, fille des mêmes; p., Jean de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Vigor, seigneur patron et haut justicier de Cairon; m., Madeleine de Cheux, de Bretteville; — 4 octobre, mariage de Jacques de Pierrepont, fils de Pierre, écuyer, et de Marie Jourdain, de la paroisse de Pierrepont, et Anne de Cairon, fille de Philippe-François de Cairon, écuyer, et d'Anne Le Vaillant. — 1711, 12 avril, délibération concernant les réparations à faire au clocher et à la nef de l'église, la réparation du clocher, qui menace ruine, devant tomber sur les religieux de St-Étienne, décimateurs. — 1713, 30 août, baptême d'Henri-Jean-François, fils de Jean-Baptiste Marc, écuyer, s<sup>r</sup> de Lignerolle, et de Marie-Geneviève de Cairon; p., Henri Marc, écuyer, chevalier de Lignerolle; m., Marie de Chaumontel, veuve de Philippe-François de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de La Motte et Audrieu. —

1719, 1<sup>er</sup> novembre, inhumation de François de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de Cardouville. — 1724, 20 janvier, baptême d'Alexandre-Jean-François, fils de Jean-François de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de La Pigacière, et de Marie-Anne Morant; p., Nicolas Morant, chevalier, seigneur d'Éterville; m., Anne Le Vaillant; — 4 décembre, baptême de Pierre-Philippe-François, fils des précédents; p., Pierre Le Vaillant, seigneur et patron de Landes et Léaupartie; m., Françoise Le Vaillant. — 1725, 24 octobre, baptême d'Armand-François, fils desd. Jean-François de Cairon et Marie-Anne Morant; p., François de Cairon, écuyer, ancien lieutenant-colonel au régiment de Lion; m., Anne Giraud, femme de Joseph de Bellemare, chevalier, seigneur de Vallébert, de Secqueville, baron de Courseulles. — 1726, 26 novembre, inhumation dans la nef dud. Jean-François de Cairon, âgé d'environ 50 ans. — 1729, 27 mars, inhumation dans l'église de Guillaume Lemoine, obitier, par Thomas Belhaire, curé de Lasson; — 26 octobre, bénédiction par Philippe Haulard, curé, de la grosse cloche, nommée Jean-Baptiste par Jean-Baptiste de Cairon, écuyer, seigneur et patron de Cairon, bailli haut-justicier dud. Cairon et de Bretteville-l'Orgueilleuse, représenté par Charles-Jean-Baptiste-Richard de Cairon de St-Vigor, son fils, en présence d'Henri Mériotte, obitier du lieu. — 1734, 9 mai, inhumation dud. Henri Mériotte, âgé de 42 ans. — 1744, 23 mars, inhumation dans l'église de Jean-Gilles-François d'Arclais de Beaupigny, capitaine de la côte, âgé de 65 ans. — 1745, 16 novembre, inhumation dans l'église de Michel d'Arclais, écuyer, âgé de 65 ans, par M. de Gouville, curé du Mesnil-Patry, en présence de Jacques Philippe, curé du lieu, de Pierre-Philippe-François de Cairon, écuyer, clerc, de la dite paroisse, de Jean-François de Cairon, écuyer, seigneur de La Motte, et de Thomas Langlois, vicaire. — Bannies du pain de charité, délibérations concernant les affaires financières et administratives de la paroisse, etc.

E. Suppl. 1051. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 458 feuillets, papier.

**1747-1793.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Philippe, Jacques La Bigne, Pierre-Noël Vaultier, curés de Bretteville et Putot; Dilaye, curé constitutionnel de Bretteville et de Norrey. — Baptêmes et mariages. — 1731, 2 septembre, baptême de Louis-Adraste, fils de Charles Hébert, sieur de La

Vaquerie, et de Marie-Françoise Foacier, de St-Pierre de Caen; p., Pierre-Louis Foacier, fermier général du grand-duc de Toscane; m., Anne-Catherine Foacier. — 1732, 5 juin, mariage de Charles-Nicolas de Morant, chevalier, fils de feu Nicolas de Morant, chevalier, seigneur et patron d'Éterville, de Rocquereuil, Maupertuis, etc., et d'Agnès Yves de Saint-Prest, de la paroisse de St-Sulpice de Paris, et Anne de Cairon, fille de feu Jean-François de Cairon, écuyer, chevalier, seigneur de La Pigacière, et de Marie-Anne de Morant. — 1733, 21 avril, baptême de leur fille Alexandrine-Victoire-Hélène par Charles-Nicolas de Morand, licencié en Sorbonne, chanoine théologal de Bayeux. — 1756, 4 janvier, baptême de Marie-Françoise-Geneviève, fille d'Alphonse-Nicolas de Cairon, chevalier, seigneur de St-Sauveur de Bonfossé, et de Marie-Anne-Françoise de Chaumontel; m., Marie-Marguerite-Françoise Le Roy de Chaumontel; p., Jean-François de Cairon, chevalier, seigneur de la Motte-Audrieu; — 11 janvier, mariage de Gabriel-Augustin de Roncherolles, chevalier, seigneur de La Bazoque, La Londe, etc., fils de Nicolas-Charles de Roncherolles, seigneur comte de Planquery, et de défunte Madeleine Le Cornier de Sainte-Hélène, de la paroisse de St-Laurent de Bayeux, et Madeleine-Jeanne-Félicité d'Arclais, fille de feu Michel d'Arclais, écuyer, et de Marie-Françoise de Cairon, en présence de Louis-Jean-Jacques de Roncherolles, fils dud. époux, de Louis-Jean-Jacques de Roncherolles, son neveu, de Charles-François-Xavier d'Arclais, frère de l'épouse, de Charles-Richard de Cairon, seigneur et patron de Cairon St-Vigor, seigneur haut justicier de Bretteville, son cousin germain, de Jean-Baptiste-Charles de Cairon, etc; — 9 avril, baptême de Michel-Guillaume, fils de Guillaume Aubert, maître de la poste royale. — 1757, 22 septembre, baptême de deux fils jumeaux desd. Charles-Nicolas de Morant et Anne de Cairon, nommés, l'un Charles-François, par Pierre-Philippe-François de Cairon, curé d'Éterville, et Anne de Morant, veuve de Charles-Henri Le Bourgeois, chevalier, seigneur de Crux; l'autre, Charles-Thomas, par Charles-Nicolas de Morant, licencié de Sorbonne, chanoine et théologal de l'église cathédrale de Bayeux, et Anne de Morant. — 1761, 20 septembre, baptême d'Alphonse-Louis, fils desd. Alphonse-Nicolas de Cairon et Marie-Anne-Françoise de Chaumontel; p., Jean-Baptiste de Cairon, chevalier de St-Louis, capitaine de grenadiers; m., Marie-Marguerite-Françoise Le Roy. — 1762, 20 mars, baptême de Nicolas de Morant, fils desd. Charles-Nicolas, che-

valier d'Éterville, et Anne de Cairon. — 1763, 18 juin, baptême de Jean-Baptiste de Morant, fils des mêmes. — 1767, 24 août, baptême de Jean-Pierre et de Marie-Madeleine-Aimée, enfants jumeaux de Jean-François La Lande, chirurgien. — 1771, 10 juin, bénédiction par La Bigne, curé de Bretteville et de Putot, de la grosse cloche nommée Nicolas. — 1772, 3 août, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste Binet, maître d'école. — 1774, 9 mars, baptême de Guillaume-Joachim, fils de Jean d'Éterville, maître d'école, de la paroisse de St-Nicolas de Caen; — 1<sup>er</sup> juillet, baptême de Jean-Pierre Guilbert, fils de feu Jean Guilbert, toilier et maître d'école, et d'Anne Bize, de Bretteville-l'Orgueilleuse. — 1780, 7 février, mariage de Richard Gosset, avocat en Parlement, fils de Jean-Antoine Gosset, s<sup>r</sup> du Taillis, et de défunte Marie Burel, de la paroisse de St-Sauveur de Bayeux, et Catherine Aubert, fille de feu Michel-Guillaume Aubert et de Catherine Tostain, de Bretteville. — 1781, 10 mai, mariage, dans l'église de Vaux-la-Campagne, d'Henri-Catherine-Louis-Augustin de Cairon, fils d'Augustin de Cairon, seigneur des fiefs de Fonteuay et Caourches, et de défunte Elisabeth-Gabrielle Patry, et Marie-Anne-Victoire de Cairon, fille de Alphonse-Nicolas de Cairon et Marie-Anne-Françoise de Chaumontel. — 1783, 13 mai, mariage de Joseph-Antoine-Olivier de Patry, officier d'infanterie dans le régiment de Beauce, fils de Louis-Yves, seigneur de Banville « en Villiers-le-Sec », et de Louise-Françoise Germain de La Comté, de lad. paroisse de Villiers-le-Sec, et Catherine-Charlotte-Félicité d'Arclais, fille de feu Jean-Joseph-Michel, brigadier des gardes du corps du Roi, chevalier de St-Louis, et de Marie-Charlotte Daniel, dame châtelaine de La Lande et du fief de la Vieille-Mare en Romois, de la paroisse de Bretteville, en présence de Charles-François d'Arclais, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de St-Louis, oncle de l'épouse, Antoine-François Néel de La Prévôtère, gendarme de la garde ordinaire du Roi, écuyer, cousin germain de l'épouse, Marie-Anne de Sallen, épouse de Jacques-Pierre de Pierrepoul, de Marin du Rozel, chevalier de St-Louis, François-Auguste de Patry, écuyer, officier au régiment de Beauce, Marguerite-Victoire de Patry, Henriette-Louise de Patry, etc.

Sépultures. — 1747, 5 décembre, Geneviève Marc de Lignerolles, fille de Jean-Gabriel Marc de Lignerolles, seigneur et patron de St-Pierre du Fresne. — 1754, 28 septembre, dans l'église, Marie-Anne de Morant, veuve de Jean-François de Cairon, chevalier, seigneur de La Pigassière, âgé de 55 ans. —

1756, 6 mars, dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, Catherine Brasard, épouse de Jean-François de Cairon, seigneur de La Motte et d'Audrien. — 1758, 16 mars, dans lad. chapelle, Jean-François de Cairon, chevalier, seigneur de La Motte et d'Audrien, âgé de 81 ans, en présence de Charles-Jean-Baptiste-Richard de Cairon, seigneur et patron de Cairon et de St-Vigor, de Messire de Lignerolles, seigneur et patron du Fresne, de Nicolas-Charles de Morant, de Jean-Joseph-Michel d'Arclais, brigadier des gardes du corps, de Jean-François de Cairon, seigneur de La Varende, de Jean-Baptiste-Charles de Cairon; — 19 novembre, François Seigneurie, chirurgien. — 1761, dans l'église, Marie-Françoise de Cairon, veuve de Michel d'Arclais. — 1768, 1<sup>er</sup> mars, Marie, fille de Bénédicte Brasard, ec., s<sup>r</sup> du Quesney, et de noble dame de Jouenne. — 1772, 22 août, dans l'église, Guillaume Aubert, maître de la poste Royale. — 1773, 16 février, Jean-Baptiste, fils de J<sup>n</sup>-B<sup>te</sup> Binet, maître d'école; — 25 février, Jean-François-Alexis Hélie, âgé de 15 jours, fils d'Alexis Hélie, professeur de rhétorique au collège des arts à Caen, et de Marie-Françoise Gaillot. — 1774, 7 octobre, dans l'église, Charles Hébert, écuyer, s<sup>r</sup> de La Vacquerie, avocat du Roi au bureau des finances de Caen. — 1775, 14 juin, Thomas de Morant, fils de Charles-Nicolas de Morant, et d'Anne de Cairon, âgé de 14 ans. — 1777, 28 juin, dans la nef, Marie-Louise-Thérèse-Joséphine de Venois d'Amfreville, fille de Claude-Jean de Venois, marquis d'Amfreville, âgée de 15 jours. — 1785, 29 janvier, Alphonse-Nicolas de Cairon, écuyer, chevalier, seigneur et patron de St-Sauveur de Bonfossé, suzerain « d'Acouf », ancien capitaine au régiment de « St-Chammons », âgé de 62 ans.

E. Suppl. 1052. — GG. 7. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1782.** — Extrait de l'état civil de Tollevast (Manche), concernant le baptême de Catherine-Suzanne-Désirée Lorent, délivré en 1816.

### Brouay

E. Suppl. 1053. — CC. 1. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1769.** — Impositions. État des pertes subies par la paroisse.

E. Suppl. 1031. — DD. 4. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

**1786-1827.** — « Liasse relative aux droits que le domaine avoit à exercer sur la bruyère de Brouay. » —

Copies certifiées par Ceillier, directeur de l'enregistrement et des domaines, de copies authentiques des archives du Royaume, section administrative : ordonnance de revente au profit du baron de Séran, à titre d'accensement, de la bruyère de Brouay et Christot (1786); arrêt du Conseil, subrogeant Pierre-Michel Néel de Tontuit, chevalier, seigneur et patron de Christot et Brouay, et les habitants des deux paroisses, à l'accensement consenti au profit du baron de Séran (1788). — Requête d'Edmond-Pierre de Séran, chevalier, seigneur baron d'Audrieu, à l'intendant de Caen, en remboursement des frais et loyaux coûts par lui légitimement faits pour lad. affaire (1789); ordonnance y relative (1789) et signification aux habitants (1790); lettres y relatives à M. de St-Vincent, en son château, à Brouay (1790). — Compte rendu auxd. habitants par led. de Tontuit sur lad. affaire (16 avril 1790); lettres y relatives dud. directeur de l'enregistrement au maire de Brouay, et au général d'Abouville, membre de la chambre des députés, à Brouay (1826-1827).

E. Suppl. 1055. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 73 feuillets, papier.

**1602-1634.** — « Ensuyvent les mariages fais à Brouey deuyz le premier jour de janvyer 1502 par moy Robert Bobehier, p<sup>re</sup>, curey dud. lieu. » Collations et insinuations au greffe des insinuations du greffe hérédital de l'évêché ou du diocèse de Bayeux (1604, 1606, etc.). — 1610, 4 février, mariage de Philibert Bellenger, bourgeois de St-Jean de Caen, et Marguerite, fille de René Bobehier, en l'église de Brouay, par Simon Després, curé de Giberville, en présence dud. Robert Bobehier, curé. — 1621, 14 janvier, baptême par Gilles Le Crosnier d'Anne Lamendey; p., Thomas Turgot, s<sup>r</sup> de Démouville. — 1622, 8 mai, baptême de Louis, fils de Jean Le Vavasseur, s<sup>r</sup> de Cristot; p., Jean Le Vavasseur, s<sup>r</sup> d'Argonges, père dud. Jean. — 1626, 6 octobre, baptême de Claude Lamendey; p., Claude du Buisson, éc., s<sup>r</sup> de Cristot; m., Marie Néel. — 1628, 8 mars, baptême de Girard, fils de Jeanne de La Porte, qu'elle a affirmé appartenir à Jacques Néel, s<sup>r</sup> du Hautmollet. — Délibérations: élections d'« assietteurs », bannie de la terre de la maladerie, des terres dépendant du trésor, subsistance des pauvres, etc. Avant une délibération du 14 février 1621, délibération incomplète du commencement (par consequent sans date), concernant la bannie d'une croix à faire

au cimetiére; les matériaux devront être pris « à la carrière de Laict Bouilly près la maladerie de Caen »; obligation de « faire icelle à chaux, sable et plastre acommodé de grosses barres de fer haut et bas et y faire graver deux ymages à icelle, assavoir un crucifi vers le midy et de l'autre costé une Nostre-Dame levant sur son bras dextre l'image de Nre. Seigneur en façon de petit enfant, lesquelz ymages et représentations seront faictz par ung graveur approuvé et maistre en cest art, aux despens de l'adjudicatère »; et aura à son profit une grosse pierre et une grosse tombe qui sont aud. cimetiére pour aider à faire lad. croix; mise à prix par François Lair à 50 livres; à lui adjudgé pour 31 l. 10 s. tournois. — Audiences de contrats concernant: Isabeau Vauquelin, veuve de Robert Morin, s<sup>r</sup> d'« Escagueul », conseiller au présidial de Caen, et Jacques Morin, s<sup>r</sup> d'« Escageul », son fils, trésorier général des finances à Caen (1604); Pierre Turgot, s<sup>r</sup> de Rochefort, conseiller au présidial de Caen; Jean de Flavigny, contrôleur des deniers de la ville de Caen (1607); Jacques Le Bedey, vicomte de Bayeux (1608); Jean Le Vavasseur, s<sup>r</sup> d'Argonges; Jean Le Vavasseur, s<sup>r</sup> et patron de Cristot et Brouay, bourgeois de Caen (1609); Nicolas Costard, s<sup>r</sup> de La Motte d'Audrieu et de Hotot (1617); André Néel, s<sup>r</sup> de Fontenay; Jean de « Liesselline », éc., avocat à Caen (1618); Pierre de « Foulloigne », s<sup>r</sup> de La Noe, bourgeois de St-Jean de Caen; Robert, Guillaume et Philippe dits de Chaumotel, frères, Robert Cliquet, avocat, bourgeois de Caen; famille Fresnel, etc.: — de contrat passé au tabellionage de Caen le 19 février 1620; contenant vente par Jean Le Vavasseur, bourgeois de Caen, du fief ou fiefs de Cristot et Brouay avec le patronage de Cristot, tenu et mouvant du fief Pesnel appartenant à Guillaume de Séran à cause de sa femme, à Anne du Buisson, conseiller au parlement de Rouen, archidiacre et chanoine en l'église cathédrale dud. lieu, moyennant 3.000 livres en principal et 30 livres pour le vin (1620); — d'acquêt par François Bobehier du droit de fiellé à lui faite de terre et maison à Brouay, en ville, juxte Robert Bobehier, curé, tennes des fiefs d'Argonges, appartenant à Anne du Buisson, conseiller au parlement de Rouen (1626), etc.

E. Suppl. 1056. — GG. 2. (Registre.) — Grand format, 161 feuillets, 3 feuilles intercalées, papier.

**1634-1676.** — Robert et Mathieu Bobehier, curés. — « Requeil de quelque baptesme faictz par-def-

funct M<sup>e</sup> Robert Bobehier, vivant prêtre, curé de Brouay. » 1634, 20 octobre, Claude, fils de Jacques Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Loucelles, et d'Anne Le Vasseur (cancellé); 1635, 14 octobre, baptême de Claude, fils desd. Turgot et Le Vasseur, nommé le 21 par Claude du Buisson, éc., s<sup>r</sup> de Cristot et Brouay; y joint, extrait délivré par Mathieu Bobehier, curé, par le commandement de Nicolas Turgot, président au parlement de Rouen, seigneur de Lantheuil. — Bap-  
têmes célébrés par Mathieu Bobehier, curé, depuis le 11 janvier 1639. 1651, 4 mai, Jeanne Tillard, m., Jeannede Monriard, femme de Guillaume Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Vaucourt. — 1653, 23 février, Mathieu Bobehier, par Jean Le Pelletier, curé du Mesnil-Patry. — 1654, 8 avril, Catherine Violette; m., Catherine de Syresme, veuve de Jacques Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Loucelles. — 1655, 2 décembre, Thomas Tillart; p., Thomas du Rozier, tabellion royal à Cheux, demeurant à Putot. — 1657, 24 mai, Mathieu Guérard, par Michel Chastel, curé de Loucelles; m., Claire de Poilvilain, femme de Philippe de Chamontel, éc., s<sup>r</sup> du lieu, de Loucelles; — 20 décembre, Angélique Mahieu; m., Marie Lambert, femme de Gilles de Séran, baron d'Audrieu et de La Tour, p., François de Séran, son fils. — 1658, 16 avril, Pierre Garnier, du mariage (prétendu, en interligne) de Michel Garnier, s<sup>r</sup> de Bosville, fils de feu Jean, élu en l'Élection de Caen, et de Françoise Le Barbey, fille de Georges, éc., s<sup>r</sup> de Fontenailles. — 1659, 31 mars, Olivier, du mariage desd. Garnier et Le Barbey; p., Olivier Barbey, prêtre habitué en l'église Notre-Dame de Bayeux. — 1660, 5 août, Marie Garnier, fille des mêmes; m., Marie Garnier, femme de Joachim Dolbel, éc., s<sup>r</sup> de Trungy. — 1661, 21 novembre, Bernardine Mahieu; m., Marie de Séran, fille du baron d'Audrieu, religieuse de l'abbaye de Villers-Canivet; p., François de La Mare, curé de S<sup>t</sup>-Martin de Lingèvres; — 5 décembre, Guillaume-François Tillard; p., Guillaume-François de Séran, seigneur de La Tour, fils du baron d'Audrieu. — 1662, 9 septembre, Jeanne du Rozier; m. Jeanne Le Mercier, veuve de Guillaume Garnier, s<sup>r</sup> de La Vallée, fils de feu Jean Garnier, élu à Caen, baptisée par Robert Aroudel, curé de S<sup>t</sup>-Martin de Fontenay, doyen du doyenné de Fontenay-le-Pesnel, en présence de Radulph, docteur de Sorbonne, chanoine de Vendes et promoteur de l'église et officialité de Bayeux. — 1665, 10 février, ondoisement d'une fille de Georges Couespel, s<sup>r</sup> du Mesnil, avocat au parlement de Rouen, et de Marie du Buisson. — Sépultures. 1638, 27 octobre, Robert Bobehier, curé, par Jean Le Pelletier, curé du

Mesnil-Patry, en présence de Julien Touraille, curé d'Audrieu, Jean des Essards, curé de S<sup>t</sup>-Croix, Charles Le Gallier, curé de Loucelles, etc. — 1639, 25 avril, Anne Lamendey, femme de Claude du Buisson. — 1642, 2 mars, « Marin Mellion dict La Roche fut frappé et assassiné en la taverne chés Izaac de Quenchy, blessé mortellement par Jean Verrolles, dict Sans Soucy, soldat du s<sup>r</sup> des Fresnes Couvert », etc; — 13 juillet, au retour de la procession de La Délivrande, Marie Grosourdy. — 1649, 19 mai, Jacques Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Loucelles, décédé le 18, inhumé en présence de Jean des Essars et Louis Mariette, curés de S<sup>t</sup>-Croix Grand « Homme », Julien Touraille et Jean Le Vasseur, curés d'Audrieu, Autoine de Vendes, curé de Lantheuil, etc.; — 4 août, Charles, fils de Guillaume Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Vaucourt. — 1652, 18 mars, le s<sup>r</sup> de Vaucourt, de Loucelles. — 1659, 16 septembre, Jean Le Canu, curé de Cristot, natif de S<sup>t</sup>-Gatien-en-Auge, décédé le 15, inhumé en l'église de Cristot par Robert « Larondel », curé de S<sup>t</sup>-Martin de Fontenay-le-Pesnel, doyen du doyenné de Fontenay. — « Hyver 1660. Nota que l'an d. N. S. J. Ch., le 7<sup>e</sup> décembre 1659, commença à néger et les neges durèrent jusques au 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup> et autres jours ensuyvant du mois fevrier 1660, et les harnois ne travaillèrent point à labourer la terre que le 21<sup>e</sup> dud. mois et an. Les blés furent heurtés et... (lacération). La paix fut ensuite publiée à Caen, où furent faictes grandes resjouissances huit jours durand à Caen. Te Deum chanté. » — Suite des sépultures. 1662, 26 février, Marie Garnier, fille de Michel, s<sup>r</sup> de Bosville. — 1663, 24 juin, à S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, Françoise Le Chevallier, femme de Michel Roger, s<sup>r</sup> de Premesnil, avocat, bourgeois de Caen. — « Nota que le 22 d'octobre 1664, le matin, s'esleva un grand breullas qui se résolut en petite eau et sur le midy le temps se remist au beau jusques sur les cinq heures de soir que led. breuillas recommença, et on sema ce jour la Cauchere du Campouchin et les Courcherons jouxte la ferme du Roy; et j'ai faict ceste remarque parce que l'on dict que quand en ce temps là l'on sème du froment, que c'est ce qui est occasion d'engendrer la nielle. L'on a mis 21 boesseau de fr., mesure de Bayeux. » — Mariages. 1640, 28 octobre, première proclamation du mariage de Jacques Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Loucelles, demeurant à Brouay, et Catherine de Ciresme, de Caumont, sœur des s<sup>rs</sup> de La Ferrière; — 30 octobre, célébration dud. mariage à Caumont. — 1659, nouvelle bénédiction du mariage de Michel Garnier et de d<sup>lle</sup> Le Barbé, suivant sentence de l'officialité de Bayeux.

Délibérations : taille ; rôle des étapes ; procédures : taxe imposé pour la bruyère de Brouay ; bannie du fouage ; bannie des fruits du cimetière et terres de l'église ; couverture d'ardoise à la nef et à la tour ; élections de procureurs-syndics, de trésoriers, etc. — 1650, 27 février, délibération concernant la subsistance des pauvres, en conformité de l'arrêt du Parlement ; rôle y relatif : les doyen et chanoines du Sépulchre de Caen ; Jacques du Hamel, curé du Molay ; Etienne de Cahaignes, écuyer, docteur professeur en médecine en l'Université de Caen ; Jean Néel, éc., s<sup>r</sup> de La Bouillonnière, avocat du Roi en l'Élection de Caen ; Pierre et André Néel, éc., s<sup>r</sup> du Bust et de Fonteney ; les enfants mineurs de Jacques Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Loucelles ; Guillaume Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Vaucourt ; Gédéon Le Varignon, éc., s<sup>r</sup> de Putot ; François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Blanquière (en corr. de *Garende*) ; Audré de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Garende ; Gilles de La Motte, éc., s<sup>r</sup> des Fresnes ; Robert de Chamontel, éc., s<sup>r</sup> du Hautchemin ; Robert Cliquet, s<sup>r</sup> de La Bruyère ; Thomas Blascher, bourgeois de Caen ; Bayeux, avocat en vicomté ; Pierre Hullin, chirurgien, bourgeois de Caen, etc. — 1671, 25 octobre, bannie de trois pièces de terre dépendant du trésor, la première nommée le maladrerie de Brouay, environnée de chemins de tous côtés. — Déclarations de résidence. — Oppositions à querimonies. — « Copie de l'arrêt donné en la Chambre souveraine [établie par le Roy pour la liquidation des droictz d'admortissement deubs à Sa Magesté par les ecclésiastiques et toutz autres gens de main-morte de son Royaume] pour donner pouvoir de vendre ou engager des terres pour payer le droict d'admortissement » 1610 ; quittances y relatives au trésorier de l'église de Brouay par Pierre Pidou, commis à la recette générale desd. droits (1641). — Audiénces de contrats concernant : Claude du Buisson, éc., s<sup>r</sup> de Cristot, et Jean Garnier, s<sup>r</sup> de La Mare, élu pour le Roi à Caen, concernant la terre de La Vallée tenue des fiefs d'Argonges, appartenant aud. de Cristot (1639) ; Jacques Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Loucelles (1639, 1645, etc.) ; Etienne de Cahaignes, éc., s<sup>r</sup> de Verrières et Troteval, docteur professeur en médecine en l'Université de Caen (1642, 1643, etc.) ; Michel Néel, éc., s<sup>r</sup> du Manoir, greffier hérédital au bureau des finances de Caen (1647) ; Robert de Chamontel, éc., s<sup>r</sup> du Hault Chemin, de Loucelles ; Jean Le Picard, éc., s<sup>r</sup> de Norrey (1654) ; Pierre du Hautlonnel, éc., s<sup>r</sup> du lieu, curateur de Claude et Anne Turgot, enfants de feu Jacques, s<sup>r</sup> de Loucelles, de Brouay, Gabriel Le Vavasseur, éc.,

curé d'Anisy, Gabriel de Vendes, éc., s<sup>r</sup> du lieu (1655) ; Auguste de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Guère, de Bretteville l'Orgueilleuse (1655) ; Pierre Le Cerf le jeune, chirurgien, bourgeois de Caen ; Jean Néel, s<sup>r</sup> de Cristot, procureur du Roi en l'Élection et magasin à sel de Caen (1663) ; Gédéon Le Varignon, éc., s<sup>r</sup> de Putot (1671) ; Jacques Robillard, assesseur et certificateur des décrets aux vicomtés de Caen et Evrecy (1673), etc.

E. Suppl. 1057. — GG. 3. (Cahiers.) — Petit et moyen formats, 128 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1680-1736.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Mathieu Bobehier, Jacques Caval, Jacques Maheult, Gilles Laignel, curés. — 1680, 6 janvier, décès de Mathieu Bobehier, curé, âgé de 68 ans, inhumé le lendemain par Robert Arondel, curé-doyen de Fontenay, en présence de Thomas Huet, curé de Cristot, etc. — « Nota que le 3 de juiu 1689, il y a eu une devise placée entre le s<sup>r</sup> Guillot et le s<sup>r</sup> curé de Brouay, entre le jardin herbier dud. s<sup>r</sup> curé et l'acquest que le s<sup>r</sup> Guillot avoit au précédent fait du nommé Bobehier, s<sup>r</sup> de La Guère, présence de M<sup>e</sup> Guillaume Le Tellier, p<sup>bro</sup>, Jacques Poignant, Estienne Marie, Jacques Rosier et plusieurs autres, laquelle devise est toute sur l'héritage du s<sup>r</sup> curé, au-delà de laquelle il est resté de son héritage viron un quart de pied, et le tout pour la paix, et parce qu'il ne pouvoit parler, à cause d'une fluxion sur la poitrine et opressement d'estomach. » — 1691, 7 avril, baptême de Marie-Françoise, fille de Jacques de Mallou, s<sup>r</sup> de Vallenclos, bourgeois de Caen, et de Françoise de Verrolle ; m., Marie de Mallou ; p., Louis de Mallou, bourgeois de Caen. — 1706, 4 mars, inhumation dans l'église de Thomas Bourdon, écuyer, s<sup>r</sup> des Jumeaux, âgé de 78 ans. — 1720, 16 novembre, inhumation dans le chœur de Claude Bourdon, écuyer, seigneur de Gruchy et seigneur et patron de Brouay, âgé de 62 ans ; — 27 novembre, mariage par David Faucillon, curé de Fontenay-le-Pesnel, de Jacques Gaultier, s<sup>r</sup> du Motté, écuyer, seigneur et patron dud. Fontenay-le-Pesnel, fils de feu Jacques Gaultier, écuyer, s<sup>r</sup> des Chaussées, et de feu « Yollette » Le Valois, et Marie-Anne Bourdon, fille dud. feu Claude Bourdon, et de feu Marie-Daumesnil, en présence de Claude Bourdon, écuyer, seigneur et patron de Brouay, frère de l'épouse, de Marie-Gabrielle et Marie-Catherine, ses sœurs, de Gaspard Daumesnil, conseiller secrétaire du Roi, maison couronne de

France, et de Gabriel Daumesnil, président des trésoriers de France au bureau des finances de Caen. — 1721, 15 juillet, inhumation dans la nef de Jacques de Mallon, s<sup>r</sup> de Valenclos, bourgeois de Caen, âgé de 78 ans. — 1729, parrain, Claude Bourdon, éc., seigneur et patron de Brouay, Cristot et Fontenay-le-Pesnel. — Délibérations concernant les affaires financières et administratives, entre autres celle du 21 septembre 1687, relative à l'achat du mobilier et d'ornements d'église; blanchissage de la nef; construction d'un beffroi pour pendre les cloches; élection de syndic et d'officiers pour aller à la garde de la côte, etc.

E. Suppl. 1058. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 38 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1737-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gilles Laignel, François Laignel de La Londe, curés. — 1738, 3 juin, sépulture par Pierre de Cingal, curé de S<sup>te</sup>-Marguerite de Ducy, dans le chœur, de Claude Bourdon, éc., seigneur et patron de Brouay et Fontenay-le-Pesnel, décédé la veille à Fontenay, âgé d'environ 42 ans. — 1739, 2 avril, déclaration de grossesse de Marie Morel, qui a refusé « de dire pour ce que elle [est] grosse »; — 19 décembre, baptême d'Anne-Marie-Marthe Guilliot; m., « noble et discrète personne » Marie-Anne-Marthe Dupuy (signature plus loin *dupuids*), femme de Jean Rogier, s<sup>r</sup> de La Fallaize, trésorier de France. — 1742, 23 juillet, sépulture de Marie-Anne Bourdon, veuve de Malfillâtre, procureur au parlement de Rouen, en présence de l'abbé de Panthou, curé de S<sup>t</sup>-Aubin de Fontenay et chanoine de S<sup>t</sup>-Malo. — 1743, 21 septembre, naissance d'un fils de David-Louis de Robillard, lieutenant des eaux et forêts de la maîtrise de Caen, baptisé à la paroisse de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, domicile de bourgeoisie dud. Robillard. — « Le mardy huit fevrier 1746, nous sousigné, prêtres, curé et vicaire et habitants de la paroisse de Notre-Dame de Brouay, nous sommes transporté à la requette de Pierre Le Marchand en la maison de Jacques Le Marchand de lad. paroisse, où nous avons trouvé un enfant exposé, environ cinq à six heures du matin, à la porte de Jacques Le Marchand, lequel étoit enveloppé d'un morceau de tapisserie ver et rouge, environ d'un aulne de long et demis aulne de large, sous lequel étoit une chemise de femme, de grosse toile saine, moitié usée, sous laquelle étoit une serviette trouée en plusieurs endroits et marquée à un bout d'un F et

d'un O, dans laquelle étoit l'enfant qui avoit à sa tette une cornette de toile sal, double et cousue tout au tour, par dessus laquelle étoit un morceau de papier gris semblable à l'enveloppe d'un pain de sucre, dans laquelle étoit enveloppé un petit billet attaché au présent, sur lequel est écrit et octographe ces lettres en une ligne d'écriture contrefaite : sete enfant est ondoyé. La femme dud. Jacques Le Marchand et autres présentes nous ont dit que l'enfant est une fille, sans y avoir pu remarquer d'autre désignation sinon des yeux bleus et rouges, le nez gros et court, le visage long, et des cheveux noirs. La susdite fille a été baptisée sous condition par nous, prêtre, sousigné, présence desd. paroissiens cy après signés, et nommée Marie Anne par Marie La Personne, veuve de feu Denis Rosier, assistée de Jean Belbarbe, de lad. paroisse, ce dit jour et au que dessus. » — A la fin de 1738 : « Ici il manque plusieurs feuillets de l'année 1738, qui fut le tems où commença M<sup>re</sup> François Laignel d'estre curé; mourut en juillet Gilles Laignel, son frère, l'acte de son inhumation manque, et plusieurs autres. » — Délibérations.

E. Suppl. 1059. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 50 feuillets, 9 pièces intercalées, papier.

**1747-1759.** — Baptêmes et mariages. — François Laignel de La Londe, curé. — 1748, 10 décembre, baptême de Marie-Anne-Charlotte Frémond; m., Marie-Anne-Marthe Dupuids, épouse de Rogier de La Falaise, trésorier de France à Caen; p., Abraham-Charles-Claude Le Boucher, chevalier, seigneur et patron d'Émiéville, du Poirier, etc. — 1750, 28 novembre, mariage dud. Abraham-Charles-Claude Le Boucher, écuyer, fils de Charles Le Boucher, écuyer, seigneur et patron d'Émiéville, et d'Élisabeth de Rouen de Bermonville, de lad. paroisse d'Émiéville, et Marie-Louise Malfillâtre de Fontenay, fille de défunts Louis Malfillâtre et Marie-Anne Bourdon, en présence de Marie-Gabrielle Bourdon, dame de Brouay et de Fontenay-le-Pesnel, tante de l'épouse, de Jean Rogier, écuyer, s<sup>r</sup> de La Falaise, trésorier de France, de Marie-Anne-Marthe Dupuids, son épouse, de François Jahuouel, bourgeois de Caen, etc.

E. Suppl. 1060. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 44 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1760-1769.** — Baptêmes et mariages. — François Laignel de La Londe, Pierre Jehanne, curés. — 1765, 9 décembre, baptême de Marie-Henriette-Charlotte-

Aimée, fille d'Hervé-Charles de Baudre, écuyer, garde du corps du Roi, pensionnaire du Roi, demeurant à Brouay, et d'Henriette-Gabrielle-Françoise-Daniel de Grangues; m., Jeanne-Catherine-Aimée-Daniel du Breuil; p., Jean-François-Charles du Hamel, chevalier, seigneur de Verrières, en présence de Pierre-François-Charles de Baudre, écuyer, garde du corps du Roi, de Marie-Charlotte-Thérèse de Baudre, etc. — 1767, 10 juillet, baptême de Jean-François, fils de Charles Carabœuf, maître d'école de Brouay, et de Marie-Anne Frémont.

E. Suppl. 1061. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 30 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1770-1779.** — Baptêmes et mariages. — Pierre-Jehanne, curé. — 1770, 13 avril, baptême de Marguerite, fille de Charles Carabœuf, maître d'école en cette paroisse; — 9 septembre, baptême de Marie-Perrine-Henriette Le Personnier; m., Henriette-Gabrielle-Françoise Daniel de Grangues, épouse d'Hervé-Charles de Baudre, écuyer, sieur de Marcelle, garde du corps du Roi, capitaine de cavalerie et pensionnaire du Roi; p., Pierre-Gabriel-François Le Grand, écuyer, garde du corps, capitaine de cavalerie, de Vaux-sur-Seulles. — Familles Jahouel, Vintras, etc.

E. Suppl. 1062. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 32 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1780-1787.** — Baptêmes et mariages. — Pierre Jehanne, curé. — 1780, 25 août, baptême d'Eugénie-Charlotte, fille de Pierre Rogier, sieur d'Armont, juge en l'Élection de Caen, et de Marie-Angélique de Vauborel; m., Thérèse-Françoise-Charlotte Rogier, épouse d'Hervieu Le Breton, demeurant à Isigny, tante de l'enfant; p., Jacques-François d'Oléanson de St-Christophe, seigneur et patron d'Ouilly-le-Basset. — 1781, 9 janvier, mariage de Gilles-Nicolas de Canteil, écuyer, chevalier de Condé, de la paroisse de Nonant, fils de feu Gilles de Canteil, écuyer, ancien lieutenant général de police de la ville de Caen, seigneur de Condé-sur-Seulles, et de feu Marie-Françoise Petit de Bois d'Aunay, et Marie-Henriette-Louise Daniel de Mondavid, fille de feu Henri-Jacques-François-Aimé Daniel, chevalier, seigneur et patron de Grangues, Le Breuil, etc., et de feu Jacqueline-Anne-Françoise Deschamps Guillot, en présence de Marie-Marthe-Vincent de Canteil, écuyer, seigneur et patron honoraire de Condé-sur-Seulles, de Louis

Anne-François de Canteil, écuyer, seigneur de Saffray, de François-Augustin de Canteil, écuyer, chevalier de St-Laurent, tous frères dud. époux, d'Hervé-Charles de Baudre, écuyer, sieur de Marcelle, chevalier de St-Louis, capitaine de cavalerie, frère en loi de l'épouse, d'Henriette-Gabrielle-Françoise Daniel de Grangues, épouse dud. s<sup>r</sup> de Baudre de Marcelle, et de Jeanne-Catherine-Aimée Daniel du Breuil, sœurs de lad. épouse, de Pierre Rogier, juge en l'Élection de Caen, et d'Adrien-François-Michel Rogier de Prêmesnil, étudiant en droit en l'Université de Caen. — 1782, 11 février, baptême de Pierre, fils dud. Pierre Rogier, s<sup>r</sup> d'Armont, juge en l'Élection de Caen, et de Marie-Angélique de Vauborel; p., Pierre-Nicolas Rogier, s<sup>r</sup> de La Hoguette, oncle de l'enfant, étudiant en droit en l'Université de Caen; m., Henriette-Gabrielle-Françoise Daniel de Grangues, épouse dud. Hervé-Charles de Baudre. — 1783, 27 février, mariage de Charles-François-Auguste de Bourdon de Gramont du Lys, fils de feu François-Auguste de Bourdon de Gramont, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de St-Louis, et de Thérèse Daumesnil, de Verson, et Jeanne-Catherine-Aimée Daniel du Breuil, fille de feu Henri-Jacques-François-Aimé Daniel, chevalier, seigneur et patron de Grangues, du Breuil, etc., et de défunte Jacqueline-Anne-Françoise Deschamps Guillot, en présence d'Hervé-Charles de Baudre, écuyer, s<sup>r</sup> de Marcelle, chevalier de St-Louis, d'Henriette-Gabrielle-Françoise Daniel de Grangues, épouse dud. s<sup>r</sup> de Baudre, de Gilles-Nicolas de Canteil, écuyer, chevalier de Condé, de Marie-Henriette-Louise Daniel, épouse dud. s<sup>r</sup> de Canteil, de Marie-Henriette-Charlotte de Baudre, d'Adrien-François-Michel Rogier de Prêmesnil, bachelier en droit en l'Université de Caen, etc.

E. Suppl. 1063. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 36 feuillets, papier.

**1747-1763.** — Sépultures. — François Laignel de La Londe, curé. — 1754, 23 juin, dans l'église, François Bénard, prêtre. — 1761, 1<sup>er</sup> septembre, dans l'église, Françoise-Thérèse Callard de La Vacquerie, âgée de 53 ans, épouse de Gaspard Guillouard de Glatigny, écuyer, capitaine de cavalerie, gendarme de la garde du Roi. — 1763, 2 avril, dans l'église, François Laignel, curé du lieu, âgé de 73 ans.

E. Suppl. 1064. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 35 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1764-1779.** — Sépultures. — Pierre Jehanne, curé. — 1765, 24 septembre, Pierre-François-Louis Dautrême, fils de Jacques-Robert Dautrême, professeur au collège du Mont, à Caen, et d'Élisabeth-Jeanne-Françoise-Charlotte Sosson. — 1768, 8 juin, Sophie Mériille, fille de Guillaume-Charles Mériille, procureur au bailliage et siège présidial de Caen. — 1778, 24 mars, dans le chœur, Marie-Gabrielle Bourdon, dame honoraire de Brouay, âgée de 84 ans.

E. Suppl. 1065. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 26 feuillets, papier.

**1780-1787.** — Sépultures. — Pierre Jehanne, curé. — 1781, 17 mars, Auguste-Hippolyte Blin, âgé de 14 mois, fils de Jean-Augustin-François Blin, procureur au bailliage de Caen. — 1784, 1<sup>er</sup> décembre, Justine Rogier, âgée de 15 jours, fille de Pierre, s<sup>r</sup> d'Armonl, et de Marie-Angélique de Vauborel. — 1787, 20 mars, Hervé-Charles de Baudre, écuyer, ancien garde du corps du Roi, capitaine de cavalerie, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, âgé de 59 ans.

E. Suppl. 1066. — GG. 12. (Registre.) — Moyen format, 44 feuillets, papier.

**1788-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Jehanne, Delaunay, curés. — 1788, 24 décembre, baptême d'Emmanuel, fils de Pierre Rogier, s<sup>r</sup> d'Armonl, ancien conseiller du Roi en l'Élection de Caen, et de Marie-Angélique de Vauborel ; p., Adrien-François-Michel Rogier, s<sup>r</sup> de Prêmesnil, avocat au bailliage et siège présidial de Caen ; m., Marie-Henriette-Charlotte-Aimée de Baudre. — 1789, 5 février, inhumation de Pierre Jehanne, curé, âgé de 58 ans. — 1791, 13 novembre, baptême de Marguerite-Euphrosyne, fille de Joseph-René Regnard de Barentin, docteur de Montpellier et agrégé en médecine de la faculté de Caen, et de Marie-Louise-Rose Le Tanneur, de S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen.

E. Suppl. 1067. — GG. 13. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1771.** — Extrait de l'état civil de Villy-Bocage, concernant le baptême de Pierre-Guillaume Dubosq.

E. Suppl. 1068. — GG. 14. (Cahier.) — Grand format, 4 feuillets, papier.

**1786.** — Église. — Dépôt au nombre des minutes de François-Jean Poignant, notaire à Caen, par Michel-Julien Le Tanneur, bourgeois de Caen, trésorier en charge de la paroisse de Brouay, de délibération des tréfoucièrs et habitants du 14 mai 1786, concernant les difficultés élevées avec les doyen et chanoines du Sépulcre de Caen, propriétaires de la ferme de la dime, limitrophe du cimetière, relativement à différentes entreprises faites sur le terrain de la paroisse, tant pour la bâtisse d'un pressoir que par un mur posé sur des devises que l'on a arrachées, etc., ce qui fait entrer dans la cour de lad. ferme une portion du cimetière ; accord avec Larcher, chanoine, consentant, au nom du chapitre de la collégiale, que le pilier situé dans la sacristie soit démoli, parée que la paroisse garantira le gable contre lequel il est « endossé », ainsi que la voûte qui y porte, pendant deux ans ; consentement de faire ouvrir les deux croisées les plus voisines de l'autel, une au nord et l'autre au midi, d'égale grandeur aux deux croisées du chœur, et le vitrage ouvrira conformément aux anciens, qui doivent servir de modèle, etc.

### Carcagny

E. Suppl. 1069. — BB 1. (Registre.) — Moyen format, 91 feuillets, 1 feuille intercalée, papier.

**1667-1720.** — « Registre des consentemens de la paroisse de Saint-Pierre de Carcagny, passez par devant moy, Guillaume Le Paulmier, prestre, curé dudict lieu. » — 1667, 4 septembre, bannie des pommes et poires du cimetière, à la requête de Georges Du Pont, éc., s<sup>r</sup> du Quesné, trésorier. — 1668, 4 mars, en vertu d'une sentence de l'Élection, par laquelle il est chargé aux paroissiens de mettre un autre collecteur de la taille au lieu et place de Georges Guillot, vu qu'il est « coimposé » en communauté de biens avec Jacques Guillot, lequel était collecteur l'année précédente, nomination de Pierre Le Compte ; et d'autant que Guillaume Guillot, fils Laurent, est demeuré dans son lit malade et ne pourrait faire la collection du second quartier auquel il avait été élu, consentement des paroissiens que Pierre Guillot, son fils, soit avec lui pour led. quartier. — 1669, 27 octobre, après lecture du mandement envoyé par le

vicomte de Caen touchant les réparations des chemins, nomination de deux paroissiens pour se trouver le jeudi suivant, 7 heures du matin, au grand chemin à l'entrée du terroir de la paroisse, pour indiquer et nommer les bordiers et faire ce qui sera nécessaire pour la décharge des paroissiens. — 1671, 8 mars, en exécution de sentence du bailliage de Caen, désignation à Georges Du Pont, éc., s<sup>r</sup> du Quesné, de la place la plus honorable de la nef du côté méridional, « pour sa séance ». — 1671, 19 avril, élection, comme collecteur du sel pour les deux premiers quartiers, de Jacques Guillot, qui a requis le curé d'assigner les paroissiens en commun à mardi au magasin à sel à Caen pour voir ordonner qu'il sera déchargé de lad. collection, vu qu'il est septuagénaire; le même jour, nomination par les paroissiens de procureurs pour répondre aud. procès : 26 avril, nomination d'autre collecteur en remplacement dud. Guillot, déchargé par sentence du grenier à sel. — 1672, 19 juin, sur mandement de MM. de Matignon et d'Escoville, élection de capitaine, lieutenant et sergent; déclaration des paroissiens que, dans la paroisse, ils ne croient pas qu'il y en ait plus d'une douzaine capables de porter les armes. — 1674, 26 août, lecture de mandement du Roi et du duc de Roquelaure, commandant à tous nobles, barons, chevaliers, écuyers et vassaux tenant fiefs et arrière-fiefs et autres sujets à ban et arrière-ban de la province de Normandie, dont les fiefs sont situés à 6 lieues de la côte de la mer, de se tenir prêts à marcher incessamment et se rendre le 4 septembre à Caen sous le commandement des baillis, où sera fait détachement de la moitié pour ensuite marcher au lieu ordonné par le Roi, sous peine de dégradation de leurs personnes et confiscation de leurs fiefs. — 1681, 21 septembre, Michel « Desquays », maître d'école, imposé à Carcagny à 4 l. 17 s., a déclaré avoir transféré son domicile à Martragny, et qu'il prétend y contribuer à l'avenir. — 1705, 25 octobre, les paroissiens consentent que Guillaume Tourmente soit établi au lieu et place de Jacques Guillot pour faire le service de custos aux mêmes charges et conditions, savoir, d'assister aux offices divins et servir toutes les messes, non seulement des fêtes et dimanches, mais des jours ouvrables, aider à administrer les sacrements tant de nuit que de jour, fournir le sel nécessaire à faire l'eau bénite tous les dimanches, balayer l'église toutes les quinzaines et aux veilles des fêtes solennelles, sonner tous les jours l'Angelus au matin, midi et soir, et en outre tenir les petites éco-

les, apprendre autant qu'il pourra à lire et écrire aux petits enfants, leur faire au moins une fois le catéchisme par semaine, parce qu'il se fera payer de chaque écolier d'un sol par semaine en argent ou autre chose équivalente, et qu'il recueillera sur le revenu du trésor 15 livres par an; présents, Gabriel Guilbert et Laurent Guillot, curé et obitier, Jean Le Mercier, éc., s<sup>r</sup> de Tailleville, etc. — 1712, réclamation à François Accard, en paiement de rente de 30 sols due à la fabrique suivant transaction de 1612 entre les paroissiens et la veuve Robert Accard, lad. rente pour faire la Cène; consentement par Accard que lad. rente soit donnée aux douze des plus pauvres de la paroisse le jour de Pâques, l'évêque ayant supprimé l'usage de la Cène comme étant un abus. — 1714, 2 septembre, bannie du charroi des pierres pour bâtir une maison à tenir les petites écoles dans le lieu nommé La Vavassorie. — Assiette et collection de la taille; pain de Pâques; bannie du droit de monnéage ou fouage; translations de domiciles, etc. — Audiences de contrats concernant: Pierre Toustain, éc., s<sup>r</sup> de Varenne; Robert Noël, éc., s<sup>r</sup> de Chédeville et de La Loude; François Luard, s<sup>r</sup> de Boulon, capitaine pour la conservation des gabellés en la généralité de Caen en la brigade de Fontenay-le-Pesnel; Olivier Gohier, s<sup>r</sup> de Banyville, Pierre et Jacques, ses fils; Jacques Le Bas, curé de Brécy, bachelier en l'Université de Caen (1682); Jean Guillot, curé de Val-Martin, diocèse de Rouen (1683), etc. — Bannies des terres du trésor.

E. Suppl. 1070. — BB. 2. (Registre.) — Moyen format, 49 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1778-1814.** — Délibérations. — 1779, bannie au rabais de la construction de 30 bancelles pour placer dans la nef de l'église. — 1780, bannie du blé de charité.

E. Suppl. 1071. — DD. 1. (Liasse.) — 1 plan, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Plan du chemin de Carcagny allant à Ducy; sentes du Champdoré et du moulin de Carcagny.

E. Suppl. 1072. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 142 feuillets, papier, 2 feuillets de manuscrit, parchemin.

**1602-1637.** — « Registre des baptêmes, mariages et inhumations faites par Guillaume Toustain, p<sup>b<sup>re</sup></sup>, curé de Carcagny, commençant à résider en lad. paroisse le 24<sup>e</sup> (sic) jour de juin 1602. » En marge :

« ayant pris possession de la cure le 24 de septembre 1600. » — 1603, 10 avril, baptême de Guillaume Sicot, fils Robert, avocat à Caen. — 1605, 4 août, baptême de Jacques Acard; p., Jacques Guillot, curé de St-Gabriel. — 1609, 14 août, baptême de Girette Acard; m., Madeleine Bourdon, femme de Michel Hallot, avocat du Roi à Caen. — « En septembre 1609, commença la peste à St-Leiger chés Nicollas Le Bouteillier »; liste des décès de peste.—1612, 15 mars, décès de Raoul du Bur, éc.; — 23 octobre, mariage de Jean du Bur, éc., et Perrine, veuve de Robert Acard, présents Jacques du Bur, etc. — 1615, dernier février, mariage de Nicolas Guillot et Marie Siccot, fille de Robert « Siccot », avocat au siège présidial; — 9 juin, baptême de Raoul, fils de Jean du Bur, éc., s<sup>r</sup> de La Haule, et de Perrine Guillot. — 1617, 23 août, décès de Jean du Fresne, avocat à Bayeux. — 1618, 23 août, décès de Mathieu Scelle, s<sup>r</sup> du Rachiney, inhumé à Nonant. — 1621, 2 avril, baptême de Marguerite, fille de Guillaume Le François et Catherine du Bur; m., Marguerite Taillebois, veuve de M. de La Haulle. — 1622, 19 janvier, décès de Jean Varin, tabellion en la sergenterie de Cheux, 35 ans.— 1623, 7 mars, décès de Robert « Siquot », avocat au bailliage de Caen. — 1625, 28 juin, baptême de Renée Du Hamel; m., Renée Blanchart, femme de Jacques Denis, enquêteur au siège de Bayeux; — 4 juillet, décès de Guillemette Le François, veuve d'Abraham du Fresne, écuyer. — 1626, 16 novembre, baptême de Françoise Accard, parrain, n. h. Jean Scelle, secrétaire de Monsieur le Prince. — 1627, 4 novembre, mariage de Mathurin Le Gras, de Creully, et Renée du Bur, veuve de Michel Beaugendre, éc. — 1628, 27 octobre, baptême de Jacques, fils de Raoul du Fresne, éc. — 1630, 2 mars, s'est présenté Gieffroy Mosque, qui a prié le curé de baptiser un enfant conçu de son fait illicite de Michelle Le François, sa servante, lequel il reconnaît être à lui, et le nourrira et soignera comme les siens propres de son mariage, ce qu'il a signé devant témoins; le même jour, baptême dud. « filz naturel », à la requête dud. Mosque. — 1630, 27 mars, inhumation de Robert Meslin, curé de Nonant; — 12 octobre, au château « de Anigni », en la chapelle dud. lieu, paroisse de Nonant, par Guillaume Toustain, curé de Carcagny, cérémonies du baptême de Claude, fils de Simon Scelle et Françoise Foison, nommé par Suzanne de Longaunay, femme de Claude de La Guiche, comte de La Palisse et autres seigneuries; témoin, Hervé Foison, chanoine en la prébende de Vaucelles. —

1631, décès de contagion : 30 juin, Richard Martine; 19 juillet, Jeanne Godart, femme de Jean Martine, n'a pu être apportée au cimetière; 23 juillet, Jean Maresq, de contagion apportée de Caen, inhumé près la chapelle de St-Léger; 27 juillet, Jean Martine, 40 ans, « et tous ses enfans cy dessus décédés est resté sa mère seulement, il n'a peu estre apporté au cimetière »; 29 juillet, Louis Maresq, inh. en la chapelle de St-Léger, etc. — 1632, 15 sept., décès de Louis Launé, bourgeois de Caen, par maladie de peste par lui apportée; — 11 décembre, décès à Bayeux de Pierre Toustain, frère du curé, élu contrôleur en l'Élection de Bayeux. — 1633, 16 août, décès de fr. Pierre Le Chevalier, prieur-curé de la paroisse de Coulombs. — 1635, 2 février, décès de Marguerite de Taillebois, veuve de Raoul du Bur, éc., 80 ans. — 1636, 6 décembre, décès du « sieur de Dussi ».

De l'autre côté du registre : « Papier et registre des consentementz, lecture de mandementz et audiences de contracts faits et cuillis en la paroisse de Carcagny, tant par moy, Guillaume Toustain, p<sup>bre</sup>, curé de lad. paroisse, que par M<sup>e</sup> Jehan Havard et M<sup>e</sup> Louis Noël, p<sup>bres</sup>, mes vicaires, lors que j'ay esté absent de lad. paroisse en la quelle j'ay commencé faire résidence le 23<sup>e</sup> (sic) jour de juin 1602. » — 1602, 23 octobre, lecture à la sortie de la grand'messe de lettre d'émancipation donnée aux assises à Caen par Guillaume Vauquelin, lieutenant général du bailli de Caen, obtenue requête de Raoul du Bur, éc.; — 2 novembre, accordé par les paroissiens qu'Allain Le Coq, collecteur à taille année présente, cueillera sur chacun d'eux 4 livres pour payer une voiture de harnois pour porter de la bûche auchâteau de Caen. — 1606, procès avec Robert Sicot, avocat à Caen, imposé à la taille. — 1609, 15 arbres de bois de chêne à prendre dans la forêt des Bois d'Elle, donnés par l'évêque de Bayeux, seront laissés au s<sup>r</sup> des Castillons moyennant 27 l. t. — 1610, élection, pour faire l'assiette du prix de la bannie de la réédification de l'église St-Pierre de Carcagny, de Jean Martine, fils Richard, au défaut de son père défunt, avec Raoul du Bur, éc.; lecture de mandement de la Cour des Aides de Rouen contenant les abus de certains se disant exempts de la taille sous prétexte d'être employés au service de la maison du Roi et du prince de Condé. — 1611, adjudication au rabais du service de custos ou « couteur », demeuré à Guillot, parce qu'on lèvera 3 s. par feu. — 1613, bannie dud. service, moyennant six blancs par feu. — 1616, 25 septembre, pour exécution de sentence du présidial de Caen, portant que

la collecte des 100 livres pour rembourser Pierre Accard, dépossédé de certains héritages dépendant du trésor de Carcagny, serait bailliée issue de messe au rabais, adjudication à David Guillot et Nicolas Mosque à 13 sols par écu sur les contributifs du rôle à taille de 1598; 26 septembre, nouvel rabais par Jean Varin à 12 sols par écu, etc. — 1618, lecture du mandement de la vente de l'office de commissaire des tailles, composé des paroisses de Carcagny et Audrieu. — « Le samedi 23<sup>e</sup> jour de novembre 1619, la maison de Guillemme Lestourmen a esté bruslée. » — 1633, 29 octobre, déclaration des paroissiens qu'il n'y a d'autre seigneur en la paroisse que l'évêque de Bayeux, lequel ilz croient faire sa résidence ordinaire en son manoir épiscopal à Bayeux; un hameau, nommé St-Léger, au jouxte du grand chemin de Caen du côté du midi; environ 40 feux; exempt. Guillaume Toustain, curé, Allain Guillot, prêtre, Jean du Bur, éc., Raoul du Fresne, éc., Marguerite de Taillebois, mère dud. du Bur, Guillemette Le François, mère dud. du Fresne; 30 vergées de terre du Roi, affermées 35 livres. — 1627, 24 octobre, lecture d'un billet faisant savoir que l'on aie a se trouver le 15 de novembre prochain à Caen pour eslire des statiers de chacun des estas pour soy trouver à Rouen le 9 de décembre ensuivant. — 1628, 23 janvier, sur mandement du duc de Longueville, lieutenant pour le Roi en Normandie, déclaration qu'il n'y a en la paroisse de la religion prétendue réformée qu'un nommé David Eude dit Vauxvin, y demeurant avec sa femme et deux enfants, et ne connaissent qu'il se soit absenté de la paroisse depuis les mouvements de guerre commencés. — 1629, 14 octobre, déclaration que les deux tiers des grosses dîmes appartiennent au chapitre de Bayeux et l'autre tiers au curé. — 1629, 21 octobre, lecture d'un mandement touchant l'élection d'un « stataire » des Etats pour aller à Rouen devant le duc de Longueville, lieutenant pour le Roi, au 20 novembre. — 1631, 24 mai, a été bailliée une déclaration de la contenance du terroir de Carcagny et de tous les possédants dîmes et terre, évalué le tout ensemble à 700 livres, la sieurie à 1,000 livres, l'acre de terre, l'une portant l'autre, à 30 sols: s'est trouvé le terroir contenir 450 acres: lad. déclaration devant Du Tillet, commissaire d'Etat à ce député. — 1632, 18 mai, lecture, issue de la grand-messe, de sentence donnée par Blondel aux assises d'Evrecy, contenant séparation civile obtenue par Perrine Guillot, épouse de Jean du Bur, éc. — 1633, annoncées qu'une pièce de terre pres les grands moulins de M. de Lisieux, apparte-

nant au comte de St-Géran, était à bailler à ferme. — 1635, 8 janvier, annonce que l'inventaire des biens meubles restant du décès de Jacques Richier, avocat à Bayeux, se ferait le mardi suivant en sa maison à Nonant. — 1635, 25 juillet, déclaration au prône du contenu du mandement du duc de Longueville, touchant l'appel de la noblesse pour se trouver à Evreux le 1<sup>er</sup> août suivant, etc. — Audiences de contrats concernant: Jean du Fresne, avocat à Bayeux; Pierre Toustain, contrôleur des tailles en l'Élection de Bayeux; Pierre Guillot, orfèvre (1614); Jean et Jacques du Bur, éc., frères, Jacques Guillot, curé de St-Gabriel; Jean de Cingal, éc.; Étienne de Chaumontel, éc., etc.

E. Suppl. 1073. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format. — 145 feuillets, 2 feuillets de manuscrit, parchemin.

**1637-1667.** — « Ensuivent les mariages, baptêmes et inhumations faictes par moy Guillaume Toustain, pbr., curé de Carcagny, commencés en l'année 1637, le vieil registre estant de présent rempli. » — 1638, 19 février, le curé parraïn de Jacqueline Le Sens, de Reviere, fille de Charles Le Sens, éc., et de Jacqueline Toustain, née le 1<sup>er</sup> août 1636; le même jour, baptême de Charlotte, fille des mêmes; m., Charlotte d'« Anuisi », femme de René Maloisel, avocat à Bayeux; — 9 octobre, décès de Jacques Du Bur, éc. — 1643, 20 juillet, décès de Raoul Du Bur, éc., 55 ans. — 1645, 7 mars, décès de Jacques Touraille, curé en premier d'Audrieu; — 1<sup>er</sup> avril, baptême de Marie, fille d'Olivier Gobier, officier du Roi en l'Élection de Bayeux; — 6 avril, baptême de Françoise, fille de Jean de Taillebois, éc., s<sup>r</sup> de «Vuilliers», et de Judith de Monlagny, nommée par Françoise de Grimouville et Jean de Varenbert, s<sup>r</sup> de Beau-Regart, pris pour second; — 19 mai, décès de Julien LeFebvre, curé de Martragny; — 24 décembre, décès de Marin Denis, curé de Duey, 85 ans. — 1647, 22 août, baptême de Guillaume, fils de noble Pierre Toustain, gentilhomme du duc d'Orléans, par Jean Regnauld, prieur-curé de Juaye. — 1648, 8 avril, « M<sup>e</sup> Adan Denis, curé de Dussi, personne rare en science et preudhommie, est decédé agé de 78 ans ». — 1652, 18 février, décès de Raoul Du Fresne, éc. — 1653, 2 mai, décès de Guillaume Toustain, curé, 76 ans environ. — Ensuivent les mariages, baptêmes et inhumations faits par Guillaume Le Paulmier, curé depuis le décès dud. curé, de laquelle cure il prit possession et a commencé à résider le 19 janvier 1653. —

1653, 2 juillet, baptême d'Olivier, fils d'Olivier Gohier, s<sup>r</sup> de Banville, et de Gabrielle Noël; p., Olivier Hermerel, s<sup>r</sup> de Belleval, receveur des tailles en l'Élection de Bayeux; — 6 juillet, baptême de Germain, fils de Claude Scelle, s<sup>r</sup> de La Coquerie, à Nonant; p., Germain Macquerel, curé de Commes; m., la femme du s<sup>r</sup> des Perrelles; — 31 août, mariage à St-Symphorien, faubourg de Bayeux, de Pierre Scelle, éc., s<sup>r</sup> du Mont, et Anne Le Boex, veuve de Jacques Le Touzé. — 1654, 20 janvier, décès de Jacques Du Hamel, curé du Molay, 76 ans; — 4 août, mariage de Jacques Du Fresne, éc., et Marie Blandin, de Nonant. — 1655, 11 mai, baptême de Léonor Mosque, nommé par Léonor Gohier, éc., s<sup>r</sup> des Tourailles, et Gabrielle Noël, sa mère. — 1656, 28 février, baptême de Jacques, fils d'Olivier Gohier, éc., s<sup>r</sup> de Banville, et de Gabrielle Noël; p. Jacques Le Bel, docteur en théologie, chanoine de Landes en la cathédrale de Bayeux; m., Claude de Cussy, femme de Du Hamel, médecin à Bayeux. — 1657, 27 août, mariage de Claude Accard, s<sup>r</sup> des Morderis, bourgeois de Caen, et Marie Scelles, fille de Jean, éc., s<sup>r</sup> de St-Martin, et de Suzanne Foison, de St-Martin, en présence d'Henri-Robert Foison, éc., s<sup>r</sup> du Perron, etc.; — 18 septembre, mariage de Siméon Du Fresne, éc., et Madeleine Le Cordier, de Crépon. — 1658, 21 juillet, baptême d'Antoine Du Fresne, fils des précédents; — 10 novembre, baptême d'Anne, fille de Georges Du Pont, éc., s<sup>r</sup> du Quesné, et d'Anne Du Fresne. — 1659, 20 mars, décès d'Esther Accard, femme de Jacques Le Friand, demeurant en l'hôtellerie de St-Léger sur la paroisse de Martragny. — 1662, 22 octobre, décès de Julien Thouraille, curé d'Audrieu. — 1663, 2 février, décès de Charles Du Doit, curé du Manoir. — 1663, 20 juin, baptême de Jean, fils de Georges Du Pont, éc., s<sup>r</sup> du Quesné, et d'Anne Du Fresne. — 1663, 27 novembre, décès de Charles de Loulé, éc., s<sup>r</sup> de Juaye, inhumé à Juaye. — 1664, 22 avril, décès de « Mademoiselle d'Annelles ». — 1664, 9 mai, décès de Vigor Verson, curé de Ruequeville. — 1664, 27 juillet, décès de Jean Du Fresne, s<sup>r</sup> de St-Louet, à Secqueville; — 19 août, décès de Jean de Lessard, curé de St-Croix. — 1665, 9 novembre, décès de Judith Angot, veuve de Jean Du Fresne, s<sup>r</sup> de St-Louet. — 1666, 29 juillet, décès de Nicolas Farcy, de la paroisse de Notre-Dame de Beslon, venu pour travailler au Bessin, demeuré malade en la maison de Pierre Marolé, chirurgien au hameau de St-Léger sur la paroisse de Carcagny, inhumé au cimetière de la chapelle de St-Léger. — 1667, 10 janvier, décès de « M<sup>r</sup> d'An-

nelles Le Sens »; — 20 janvier, mariage de « Mad<sup>lle</sup> d'Annelles », fille dud. s<sup>r</sup>, avec M. d'Esquay, en l'église St-Sauveur de Bayeux.

De l'autre côté du registre: « Consentemens et audiences ». 1637, 10 mai, nomination d'un délégué pour l'élection d'un receveur des étapes. — 1638, 2 septembre, nomination de deux soldats pour satisfaire au mandement de Royer, commissaire général pour la levée des troupes en Basse-Normandie, et fourniture de l'équipement. — 1638, 1<sup>er</sup> août, et les deux dimanches suivants, lecture du mandement de l'évêque de Bayeux faisant mention de défenses des mariages clandestins. — 1640, 24 juin, lecture du mandement du Roi touchant les francs fiefs pour la taxe du 12<sup>e</sup>. — 1641, 8 septembre, bannie au rabais de l'impôt du fouage ou monnéage, à charge de payer 5 sols par feu, adjudgé à Georges Guillot. — 1643, 11 octobre, issue de la grand'messe, lecture d'un mandement écrit en papier faisant savoir par les président et officiers de l'Élection de Caen que la chevauchée se tiendra le mardi suivant au cimetière dud. lieu, présence de tous les paroissiens; — 1<sup>er</sup> novembre, lecture d'un mandement touchant les États pour comparaître le six à la maison de ville de Caen, et d'un autre touchant les boissons pour en donner déclaration à Bayeux et au Conseil. — 1660, 30 mai, bannie des réparations de la tour, etc. — Procédures, tailles, sel, pain de Pâques, etc. — Audiences de contrats concernant: Jean et Raoul Du Bur, éc.; Olivier Gohier, officier du Roi en l'Élection de Bayeux; Mathurin Le Gras, chirurgien à Creully; M. de Beauxamis Cauvigny, éc.; Laurent Du Thou, éc., s<sup>r</sup> du Quesnay, conseiller au présidial; Louis de Vallois, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur d'Escoville, Beauvoisien et Creullet; Charles de Longaunay, seigneur de Bazenville, Condé-sur-Seulles, etc.; Robert Destrevaux, s<sup>r</sup> de Grandmont, docteur en médecine; René d'Écajeul, s<sup>r</sup> de Vaux; Jean de Maheas, ec.: Claude Le Canu, s<sup>r</sup> de La Chaussée, bourgeois de Caen (cancellé, audience nulle, toute audience devant être faite le dimanche); Gilles Du Hamel, s<sup>r</sup> des Vaux, bourgeois de Caen, etc.

E. Suppl. 1074. — GG.3. (Cahiers.) — Petit et moyen format, 120 feuillets, papier.

**1668-1696.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Le Paulmier, curé. — 1668, 23 sept., inhumation dans l'église de Jean, fils de Georges

Dupont, écuyer, s<sup>r</sup> du Quesné, âgé de 5 ans. — 1671, 2 avril, baptême de Jean, âgé de 3 semaines, fils dud. Georges Dupont et d'Anne Du Fresne; p., Laurent Le Coq, prêtre; m., Judith Dupont. — 1673, 21 juin, inhumation dans le chœur, par permission de l'évêque, de Gabrielle Noël, femme d'Olivier Gohier, écuyer, s<sup>r</sup> de Banville, présents led. mari, François Gohier, prêtre, recteur de « La Noialle » en Bretagne (Noyal), Léonor Gohier, sieur des Tourailles, Pierre Gohier, s<sup>r</sup> de St-Pierre, Jean-François Gohier, s<sup>r</sup> de La Rousselière, tous ses enfants. — Notes des décès de Julien Mouillard, curé de Martragny, doyen de Maltot et chapelain de St-Léger, le 3 janvier 1677; du P. Amadée, capucin, son frère, décédé le 31 décembre 1676 au Havre, où il était gardien; Nicolas Mouillard, leur autre frère, décédé le 10 juin 1676. — 1677, 7 février, inhumation dans l'église, devant l'autel de la Vierge, de Claude Accard, s<sup>r</sup> des Morderis, bourgeois de Caen, âgé de 76 ans; présents Hubert Accard, son fils, Hervé Scelles, écuyer, s<sup>r</sup> de La Motte, Pierre Scelles, écuyer, s<sup>r</sup> du Mont, etc. — « Le 19 de febvrier 1678, j'ay fait la bénédiction du lic [de] Jacques Eudes, marié led. jour, à Bretheville, avec Marguerite Des Landes. » — « Le lic nuptial d'Antoine Guillot et de Susanne Guerard a esté lémit le 22 de febvrier 1678, la célébration du mariage faite led. jour à Loucelles. » — 1678, 7 septembre, décès dud. Georges Dupont, écuyer, s<sup>r</sup> du Quesnay, âgé de 55 ans, inhumé en présence de Charles Dupont, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Aignan, Jean de Cailloué, écuyer, s<sup>r</sup> de La Conté. — 1679, 22 avril, décès d'Antoine Mériille, curé de Nonant. — 1680, 27 juillet, bénédiction du lit d'Allain Guillot et de Françoise Picard, mariés led. jour à Martragny. — 1682, 19 juin, inhumation dans la nef de Pierre Marolé, chirurgien. — « Anne Eude, de la R. p. R., a esté inhumée dans son jardin, le 12 febvrier 1684. » — 1687, 6 décembre, baptême de Françoise-Marguerite, née des œuvres d'Antoine-François des Tourelles, seigneur de Vertenoy, et de noble dame Françoise-Marguerite Du Quesnay. — 1695, 3 mai, inhumation dans l'église de Jean Dupont, écuyer, s<sup>r</sup> du Quesné, âgé de 24 ans.

E. Suppl. 1073. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 61 feuillets, papier.

**1697-1713.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Le Paulmier, Gabriel Guilbert, curés. — 1698, 7 juin, inhumation dans le chœur de Pierre de Gohier, écuyer, s<sup>r</sup> de Banville, présents Nicolas de

Gohier, de St-Pierre d'Entremont, son frère, François Bazire, écuyer, s<sup>r</sup> de Villodon. — 1703, 25 novembre, inhumation dans le chœur de Guillaume Le Paulmier, curé, âgé de 83 ans, ayant « gouverné plus de 50 ans lad. église avec édification » — 1704, 31 mars, abjuration de l'hérésie de Calvin par Denis Rocquier, de la paroisse de Coulombs. — 1706, 8 juin, mariage de Georges Le François, notaire, de la paroisse de Cormolain, et Jacqueline Brigide, veuve de... (blanc), de Sallen.

E. Suppl. 1076. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 39 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1715-1727.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gabriel Guilbert, curé. — 1726, 29 octobre, mariage de Jacques de Percaval, écuyer, s<sup>r</sup> du Longchamp, et Françoise de Vauquelin: présents Jacques de Percaval, écuyer, s<sup>r</sup> d'Aulne, Thomas-Louis de Percaval, écuyer, etc. — 1727, 18 avril, inhumation dans la nef de Suzanne de Gohier, épouse de Jean Le Mercier, écuyer, s<sup>r</sup> de Tailleville..

E. Suppl. 1077. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 151 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1728-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures, de 1728 à mars 1731, et plusieurs mois de 1737 et 1738; sépultures de 1748 à 1792. — Gabriel Guilbert, Gabriel de L'Espérance, Gabriel-Marie de L'Espérance, Gosset, Charles-François Le Moussu, curés, Martin, curé constitutionnel. — 1728, 3 janvier, inhumation dans la nef de Jean Le Mercier, écuyer, s<sup>r</sup> de Tailleville. — 1758, 23 août, Thomas Le Grand, écuyer, s<sup>r</sup> d'Anerville, âgé de 94 ans. — 1760, 5 octobre, dans le chœur, Gabriel de L'Espérance, ancien curé, âgé de 69 ans. — 1766, 26 février, dans l'église, Marie-Françoise de Pierrepont, femme de Guillaume Dupont du Quesnay, âgée de 77 ans. — 1777, 2 octobre, dans l'église, Guillaume Dupont, écuyer, s<sup>r</sup> du Quesnay, âgée de 83 ans. — 1778, 9 août, dans l'église, Gabriel-Marie de L'Espérance, curé, âgé de 48 ans; — 6 novembre, Guillaume Lomblaye, obitier, âgé de 26 ans. — 1780, 28 mars, Jacques Guillot, chirurgien, âgé de 53 ans. — 1783, 26 mai, Thomas Martine, architecte, âgé de 80 ans. — 1790, 20 octobre, baptême et décès de Marie Marie; les cérémonies dud. baptême différées à cause du péril de mort, témoin Guillaume Blet, maître d'école et custos de la paroisse. — 1791, 21 juillet, inhumation de François-Gervais Guillot,

religieux prémontré, ancien prieur-curé de la paroisse de Juaye, diocèse de Lisieux, âgé de 72 ans.

E. Suppl. 1078. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 156 feuillets, 7 pièces intercalées, papier.

**1731-1770.** — De 1731 à 1747, baptêmes, mariages, sépultures (voir au registre précédent le complément des années 1737 et 1738); de 1748 à 1770, baptêmes et mariages seulement. — Gabriel Guilbert, Gabriel de L'Espérance, Gabriel-Marie de L'Espérance, curés. — 1732, 13 mai, inhumation dans l'église de Laurent Guillot, prêtre, ancien obitier de Carcagny, âgé de 77 ans. — 1739, 26 janvier, inhumation dans l'église de Gabriel Guilbert, âgé de 77 ans, après avoir été 33 ans curé de lad. paroisse. — 1743, 6 janvier, baptême de Pierre-Léonor Martin; p., Pierre-Léonor de Séran, chevalier, seigneur baron patron et châtelain d'Audrieu, St-Germain-d'Eetot en Bocage, etc; m., Marie-Madeleine Radulph, son épouse. — 1752, 3 mars, baptême de Françoise-Marie-Adélaïde-Thérèse, fille de Jacques-Louis Longuet, custos et maître d'école de la paroisse, et de Marie Guillot; m., Louise-Françoise-Marie-Jacqueline Dupont du Quesnay, p., Louis Guillot, prêtre; — 31 août, baptême de Pierre-François et de Marie-Françoise, enfants jumeaux de Jacques Guillot-Dupont, chirurgien, et de Geneviève Le Grand d'Anerville. — 1758, 10 juin, mariage de Jacques de Scelles, écuyer, s<sup>r</sup> du Mont, veuf de Charlotte Detrevaux, fils de feu François de Scelles, écuyer, s<sup>r</sup> du Mont, et de Jeanne Detrevaux, de la paroisse de Nonant, et Louise-Françoise-Jacqueline-Marie Dupont, fille de Guillaume Dupont, écuyer, s<sup>r</sup> du Quesney, et de Marie-Françoise de Pierrepont; présents, Pierre Dupont, écuyer, Marie-Anne Dupont, frère et sœur de l'épouse, etc.

E. Suppl. 1079. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 152 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1771-1792.** — Baptêmes, mariages. — Gabriel-Marie de L'Espérance, Gosset, Charles-François Le Moussu, curés; Martin, curé constitutionnel. — A la fin du cahier de 1777: «L'église de cette paroisse a été alongée de 24 pieds et la tour rebâtie en 1778 par Guillaume Pitar, fils Louis, de cette paroisse, pour le prix et somme de 4.450 l.; la première pierre à droit de la porte en entrant a été posée par G.-M. L'espérance, curé dud. lieu, où est écrit aussi le nom dudit Louis Pitar.» — 1780, 18 décembre, baptême

de Pierre, fils dud. Guillaume Pitar, architecte, et de Marie-Anne Rocquier. — 1782, 11 juillet, mariage de Nicolas-André-François Viel de Précarré, seig<sup>r</sup> de «Craban» et de «Thury», fils de Robert-André-Luc et de feu Marie-Catherine de St-Lambert, veuf de Geneviève-Marguerite-Jacqueline Desillons, de la paroisse de St-Gilles de Caen, et Marie-Nicole Gosset, veuve de Claude-Gilles Costuel, avocat, de la paroisse de St-Laurent de Bayeux; présents Jean-Antoine Gosset, s<sup>r</sup> du Taillis, père de l'épouse, Pierre Gosset, docteur médecin, son frère, etc.

E. Suppl. 1080. — GG. 9. (Cahier.) — Moyen format, 19 feuillets, papier.

**1756-an X.** — Copies et extraits d'actes de l'état civil, de 1756 à l'an X. — Décès de Martine, curé de Secqueville-la-Campagne, M. de La Motte de Bretteville-l'Orgueilleuse, M<sup>me</sup> de La Coquerie (1785). — «Ordre et marche de l'enterrement de M<sup>r</sup> de Mirabeau. Cause de sa maladie. Ses dernières paroles. Détail de l'assassinat de son secrétaire. Explication de l'ordre et de la marche à la cérémonie des pompe funèbre de M<sup>r</sup> de Mirabeau. Grand bal donné par les aristocrate le jour et à l'occasion de la mort de M<sup>r</sup> de Mirabeau.» «Lettre trouvée en lettre d'or à La Bataille en Languedot à un jour de dimanche par un enfant de dix ans qui estoit sourd et muet, a esté parfaitement guery, et dont voicy le contenu de la lettre envoyée de Dieu.» — «Complainte des vrais chrétiens, air, o ames pecheresse:

Fidelle catholique

Ayez horreur

De ces prète inique

Et sans pudeur

Qui Jesus-Christ trahissent

Comme Judas

Et la loy pervertissent

En scélerast

.....

Ces prestres marceuaire

Usurpateur

Chassent de nos sancturaire

Les vrais pasteur »

Etc. — Notes de comptabilité.

E. Suppl. 1081. — H. 1. (Recueil factice.) — In-4°, 218 pages, papier.

**1782-1791.** — Édit portant création d'assemblées provinciales, donné à Versailles, au mois de juin

1787. Rouen, Louis Oursel, 1787, 12 p. Publication à l'audience de l'Élection de Caen, 8 octobre 1787. — Règlement fait par le Roi sur la formation et la composition des Assemblées qui auront lieu dans la généralité de Caen; attache de l'intendant Louis-Guillaume-René Cordier de Lannay. Caen, G. Le Roy, 1787, 12 pages in-4°. — Circulaire imprimée des députés composant le bureau intermédiaire du département de Caen, au syndic de l'assemblée municipale de la paroisse de... envoyant un exemplaire d'instruction sur la taille, rédigée par la Commission intermédiaire provinciale, quelques assemblées municipales ayant donné une interprétation trop étendue à l'article 1<sup>er</sup> de l'instruction précédemment envoyée, et trois exemplaires du tableau devant contenir le nombre de taillables, etc. (15 mai 1788). — Instruction de la Commission intermédiaire de Basse-Normandie aux assemblées municipales, concernant les objets dont les syndics et membres desd. assemblées doivent plus particulièrement s'occuper (8 octobre 1788). Caen, G. Le Roy, 6 pages in-4° envoi à Le Manissier, syndic de la municipalité de Villons). — Instruction de la Commission intermédiaire adressée aux bureaux intermédiaires en exécution de l'art. 1<sup>er</sup> de l'instruction de l'assemblée provinciale sur la taille. Caen, G. Le Roy, 1788, 12 pages in-4°, 2 exemplaires. — Arrêt du Conseil d'État, portant règlement pour les assemblées provinciales, de département et municipales, sur les formes de la répartition et assiette de la taille, capitation et autres impositions, et celles de la nomination à la collecte (8 août 1788). Caen, G. Le Roy, 1788, 16 pages in-4°. — Instructions pour les assemblées municipales: assemblées de paroisse ou communauté, pour la nomination du syndic et des membres des assemblées municipales; tenue et police intérieure des assemblées municipales; changement des membres de l'assemblée municipale, du syndic et du greffier; devoirs et fonctions du syndic; fonctions des assemblées municipales. Caen, Le Roy, s. d., 19 pages in-4°. — Instruction de la Commission intermédiaire provinciale de Basse-Normandie, aux municipalités des villes et communautés de son arrondissement, concernant les décrets de l'Assemblée Nationale sur la réduction du prix du sel de grandes et petites gabelles, et pour le paiement des impositions: « Ne cherchons point ailleurs la cause de l'effrayante détresse où se trouve le Royaume: les Peuples ont eu pouvoir se soustraire à l'empire des Loix et s'affranchir des Impôts: de là le vuide dans les recettes, le

défaut de circulation du numéraire, l'inertie fatale qui engourdit toutes les branches de notre Commerce: de là ce découragement qui gagne tous les esprits: de là enfin naîtroit infailliblement l'impuissance de satisfaire aux engagements de l'État », etc. (17 octobre 1789). Caen, impr. G. Le Roy, 7 p. in-4°. — Ordonnance du bureau intermédiaire de Caen, du président trésorier de France, député du bureau des finances de Caen, et de l'Élection de Caen, du 18 novembre 1789, enjoignant aux syndics des paroisses d'assembler leur municipalité et les principaux habitants, le premier dimanche après réception, pour arrêter la déclaration des ci-devant privilégiés, qui jouissaient dans leur paroisse d'exemption de tailles ou de fixation de cotes, etc. (18 novembre 1789). Fait et arrêté en département par Mery de Berthenonville, président du bureau de département, de Charsigné, Le Goupil Duclos, chanoine, Pitet le jeune, le comte de Faudoas, Costy, Hainguerlot, secrétaire du département, Le Telier de Larguilly, Le Petit de Courville, président de l'Élection, Le Sueur, Loiseau, Auberée Dutaillys, Moisson de La Fresnaye, Berthie, Bisson. Caen, G. Le Roy, 7 pages in-4°. — Instruction publiée par ordre du Roi, relativement à la contribution patriotique. Caen, G. Le Roy, 21 pages in-4°. — Déclaration du Roi, du 9 octobre 1789, portant sanction du décret de l'Assemblée Nationale du 6, concernant la contribution patriotique. Caen, G. Le Roy, 12 pages in-4° (lacérations). — Proclamations du Roi: du 12 octobre 1789, pour l'exécution des articles 21 et 22 du décret de l'Assemblée Nationale du 6 octobre, relatifs aux vaisseaux. Caen, Le Roy, 7 pages in-4°; — du 14 octobre 1789, pour la confection des rôles de supplément, sur les ci-devant privilégiés, pour les six derniers mois de 1789, dans les pays ci-devant connus sous la dénomination de pays d'Élection. Caen, Le Roy, 15 pages in-4°; — du 16 octobre 1789, pour la répartition des impositions ordinaires de l'année 1790, dans les pays ci-devant connus sous la dénomination de pays d'Élection. Caen, Le Roy, 16 pages in-4°. — Lettres patentes, du 18 novembre 1789, sur le décret de l'Assemblée Nationale, portant que tous titulaires de bénéfices et tous supérieurs de maisons et établissements ecclésiastiques seront tenus de faire dans deux mois la déclaration de tous les biens en dépendant; lettres patentes du 27 novembre 1789, ordonnant l'exécution de deux décrets de l'Assemblée Nationale relatifs à la conservation des biens ecclésiastiques et celle des archives et bibliothèques des monastères et chapitres. Caen, Le Roy,

6 pages in-4°. — Lettres patentes: de décembre 1789, sur décret de l'Assemblée Nationale concernant les délits qui se commettent dans les forêts et bois. Caen, Le Roy, 4 pages in-4°; — du 30 décembre 1789, sur décret accordant un délai de 2 mois pour faire les déclarations concernant la contribution patriotique, et l'impression des listes des contribuables patriotes et des sommes qu'ils se seront soumis payer. Caen, Le Roy, 3 pages in-4°; — de décembre 1789, sur le décret pour l'admission des non catholiques dans l'administration et dans tous emplois civils et militaires. Caen, Le Roy, 2 pages in-4°. — Instructions publiées par ordre du Roi sur la manière d'opérer les compensations de la moitié des quittances de décimes ou de capitation payées par les ci-devant privilégiés, avec leurs colisations dans les rôles de supplément des six derniers mois 1789. Caen, Le Roy, 16 pages in-4°. — Instruction de la Commission intermédiaire provinciale de Basse-Normandie aux municipalités, concernant les impositions de 1790 (19 janvier 1790). Caen, Le Roy, 7 pages in-4°. — Instruction pour les receveurs généraux et particuliers des finances sur le recouvrement de la contribution patriotique (2 mai 1790). 8 pages in-4°. — Proclamation du Roi, du 28 septembre 1791, concernant son acceptation de la Constitution; attache du directoire du département (5 octobre 1791). Caen, G. Le Roy, imprimeur des corps administratifs, 4 pages in-4°. — Discours prononcé par le Roi dans l'Assemblée Nationale le 30 septembre 1791. Id. 3 pages in-4°.

E. Suppl. 1082. — II. 2. (Recueil factice.) — In-8°, 444 pages, papier.

**1789-An IV.** — « Mon opinion motivée, ou le vœu d'un gentil-homme normand à la noblesse Normande, par M. D. B..., chevalier de l'ordre Royal et militaire de St-Louis. Sous un Roi Citoyen, tout Citoyen est Roi. » S. l. n. d., 16 pages. — « Avis au Tiers-Etat, par M. le M<sup>is</sup> de B... au. » S. l. n. d., 8 pages. — « Plan d'une milice nationale, par l'auteur de la lettre d'un ancien soldat citoyen, insérée dans le Courier de Versailles du 21 septembre, adressé à MM nos représentants de l'Assemblée Nationale. 26 septembre 1789. » (Signé Charles Grant). A la suite: articles extraits du mémoire adressé par l'auteur à Necker, qui n'ont pu être insérés dans cet ouvrage. IV-28 pages. — Détail de ce qui s'est passé à Rennes les 26, 27 et 28 janvier 1789. 8 pages. — « Lettre de ces dames à M. Necker, suivie de doléances très-graves. » Signé: « Les dames

de Paris. De notre assemblée générale, tenue dans le Boudoir de la Marquise de \*\*\*. » A la suite, « Doléances et demandes de ces dames. » Délibéré à Paris, 4 mars 1789, 11 pages. — « Procès-verbal de l'assemblée du canton de Martragny, du 20 juin 1790, sur l'établissement de la garde nationale », lad. assemblée faite sur invitation de la municipalité de Caen, pour envoyer des députés à Paris, à la « Confédération » du 14 juillet prochain, « après avoir assisté à la messe matinale de l'église de Martragny, notre chef-lieu, pour délibérer et agir conformément au vœu général ». M. de Cyresme, président, « a ouvert la séance par un discours rempli des sentiments du patriotisme et de la fraternité la plus pure, dans lequel il a fait sentir les avantages et la nécessité de consolider l'établissement d'une milice nationale dans ce canton, établissement qui jusqu'ici n'avoit encore été qu'ébauché. Alors Monsieur de Grant, maire de Vaux-sur-Seule et secrétaire du canton, a appuyé cette motion, en développant le plan qui suit, lequel a été unanimement adopté et signé»: la population est d'environ 3.000 âmes, fournissant à peu près 600 citoyens actifs; on peut se borner à former provisoirement un corps de cent hommes sur le pied de milice nationale, savoir: 80 fusiliers, 8 sous-officiers, 8 caporaux, 1 colonel, 1 lieutenant-colonel, 1 major, et 1 capitaine pour la compagnie colonel, hommes actifs, sages (en italique) et de bonne volonté, mariés ou non, parce qu'ils ne sortiront pas du canton (en italique), et que les plus raisonnables sont les meilleurs, etc. Délibération de l'assemblée du canton de Martragny, adoptant led. plan, comme le plus avantageux pour maintenir le bon ordre et remplir les intentions de l'Assemblée Nationale; choix, d'une voix unanime, pour: colonel, M. de Grant de Vaux; lieutenant-colonel, M. de Flambart; major, M. de Cingal; capitaine de la compagnie colonel, M. Romain de Grant; députés à Caen, pour élire un député à Paris, MM. de Grant de Vaux, de Cingal, Romain de Grant, Mabire, Massieu, Peaumier et Beau-lieu; les paroisses du canton, Carcagny, Martragny, Vaux, Ducy, Loucelles, « Veaussieu », Brécy et Rucqueville, enverront, de dimanche prochain en huit, au commandant, la liste des sujets qu'elles auront choisis pour former la compagnie, ajoutant à chacune un sous-officier et un caporal (Carcagny 20 hommes, Brécy et Rucqueville 3); « nous avons résolu ensuite de nommer un huissier choisi dans chaque paroisse, pour faire les sommations de chaque municipalité, et éviter à ce moyen aux frais de la Justice, en ne lui accordant que 12 sols par course ou

sommation, ce qui sera proposé et soumis à l'opinion de Messieurs du Département de Caen. » Page 15, lettre, y relative, au département et aux districts du Calvados, signée de Charles Grant, commandant du canton de Martragny, chevalier de St-Louis. 20 pages. — Procès-verbaux contenant les signes caractéristiques de deux fabrications d'assignats faux. Caen, Le Roy, 1793, 11 pages. — Le vérificateur général des assignats (Deperey) à ses concitoyens : remarques générales, applicables à tous les assignats faux; remarques générales sur les assignats à la face du dernier tyran des Français, et sur ceux frappés au coin de la République; notes sur les timbres secs, appliqués sur les diverses natures d'assignats; instruction sur les moyens de vérifier les nouveaux assignats, et décret portant qu'elle sera insérée au Bulletin de la Convention (19 ventôse an II). Caen, imprimerie Nationale, chez G. Le Roy. 13 pages. — « Courrier Républicain », n<sup>os</sup>: 43 (21 frimaire an II); 64 (13 nivôse); 65 (14 nivôse); 67 (16 nivôse); 68 (17 nivôse): Convention du 16, lettre de Garnier de Saintes, représentant du peuple (Alençon, 15 nivôse,) annonçant l'arrestation à Fougères de l'ex-prince de Talmon, « le Capet des brigands, et souverain du Maine et de la Normandie »; avec lui on a aussi arrêté le ci-devant procureur-syndic du département du Calvados, son chancelier. « Garnier auroit bien désiré qu'il accompagnât son maître à la guillotine, mais il ajoute que, mis hors la loi, il a été exécuté par ordre de Lavallée »; chasse aux Chouans, qui infestent les grands chemins et les campagnes; — 69 (18 nivôse); 70 (19 nivôse, 8 janvier 1794): dénonciation de plusieurs patissiers aristocrates, qui ont fait et vendu des gâteaux des rois, plaintes de la section des Sans-Culottes, de ce que le corps de l'armée révolutionnaire ne se compose dans ce moment que des gens suspects, motion faite par un républicain de proscrire le costume monarchique des juges, dénonciation d'un ministre, accusé d'avoir donné deux cent mille livres à un journaliste; — 71 (20 nivôse) à 75 (24 nivôse); 83 (2 pluviôse); 86 (5 pluviôse): tribunal révolutionnaire, 3 pluviôse, « Charles Reroux, cordonnier à Beaumont-le-Roger, département de l'Eure, âgé de 55 ans, accusé de fournitures infidèles, a été acquitté et mis en liberté. Le président, les juges et les jurés l'ont embrassé au milieu des acclamations de vive la République! et comme il étoit dans la plus profonde misère, on lui a remis une somme de 181 livres, produit d'une collecte qui a été faite à l'instant »; Marie-Anne Vallée, veuve Maréchal, na-

tive de Montatterre, près Claye-sur-Oise, 51 ans, tenant pension de jeunes citoyens, à Verneuil, accusée d'avoir tenu des propos tendant à l'aviilissement de la Convention, et au rétablissement de la Royauté, a été acquittée; les juges ont embrassé cette citoyenne, dont les élèves ont été instruits dans les principes du plus pur républicanisme; elle avait été dénoncée et calomniée par Lefèvre qui, depuis environ deux ans, demeurait chez elle en qualité d'instituteur; condamnation à mort dud. Thomas-Louis Lefèvre, natif de « S. Aguilin-sur l'Eure », convaincu d'une conspiration tendant au rétablissement de la royauté, en écrivant différentes lettres contenant la plus affreuse calomnie contre la représentation nationale, etc. — « Courrier Français », n<sup>os</sup>: 263 (5 frimaire an IV): à la foire de Meaux, un maquignon a demandé 500.000 livres pour un cheval de labour; annonce de la cessation du journal au 1<sup>er</sup> nivôse, à cause de l'augmentation excessive du papier et de la difficulté de s'en procurer; journal imprimé à Caen, par L. J. Poisson, rue du Commerce; 264 (6 frimaire), à 270 (12 frimaire). — Liste générale et très exacte des noms, âges, qualités et demeures de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire, établi à Paris par la loi du 17 août 1792, et par le second tribunal établi à Paris par la loi du 10 mars 1793, pour juger tous les ennemis de la Patrie, n<sup>os</sup>: 4 (2-21 floreal, an II), J. Glutron, aubergiste et entrepreneur des convois militaires, demeurant à Évreux, et P. Laudois, huissier à Évreux, convaincus d'avoir pratiqué des faux et surcharges sur les feuilles de route, afin de se faire payer sur les fonds de la république des sommes non dues, pour prix des convois militaires, et par là dilapider la fortune publique (condamnés et exécutés le 10 floréal); affaire des grenadiers des Filles Thomas, Pierre-Jacques Perrée, natif de Mandeville, Calvados, commandant du bataillon des Petits Pères, ci-devant agent de change, rue Dominique, domicilié à Évreux; affaire des fermiers généraux, Denis-Henri Fabus, demeurant à Caen, Louis-Adrien Prévôt d'Arincourt, âgé de 50 ans, né à Évreux, Pierre-Alexandre Perseval, 36 ans, demeurant à Conneville, district de Caen, « Savoisien », membre de la ci-devant Académie des sciences », etc., tous convaincus d'un grand complot, tendant à favoriser le succès des ennemis de la France, notamment en « mettant au tabac de l'eau des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisoient usage », en prenant 6 ou 10 pour cent, etc.; affaire d'Élisabeth, sœur du tyran Capet, Louis-Bernardin Le Neuf

Sourdeval, 69 ans, né à Caen, ex-comte, demeurant à Chatou; — 5 (22 floréal-15 prairial): Gilles Jonen, né à Bernay (Eure), maréchal des logis du régiment ci-devant dragon de Conty, demeurant à « Passy », même département, Étienne Mauger, né à Rouen, ex-bénédictin de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Etienne de Rouen (*sic*), depuis curé de la commune de « Wiy », près Rouen, et autres, convaincus d'être auteurs des manœuvres pratiquées dans le département du Calvados, tendant à favoriser les progrès des ennemis de l'intérieur, etc.; Benoit Pointaux Gournay, tisserand à Bernay; E. M. Marguerite, ex-noble, major en second du régiment ci-devant de la Reine, colonel de la troisième division de la garde du tyran, né à Bayeux, demeurant à « Dagi »; P. S. Saulien, né à « Routteau », département de l'Eure, ci-devant féodiste, demeurant à l'abbaye de Cormeilles; — 6 (15-29 prairial); prix de l'abonnement, 12 sols par numéro, et 15 sols par toute l'étendue de la République, franc de port; Pierre-Louis Beauvils, né à Lyons-la-Forêt (Eure), juge de paix du canton de la Ferté-les-Bois; Armand-Moïse Garnier, né à « Varonne » (Eure), inspecteur provisoire des bois nationaux de la Ferté-les-Bois; C. Courreult, natif de « Blauville » (Calvados), y demeurant, marchand de cire; M. J. Langlois, né à Faverolles (Eure), domestique, 22 ans; A.-Louis Ducastellier, natif de Lisieux, ex-curé de « Fouqueux »; E. Quitté, né à Pont-Audemer, garçon tapissier à Paris; — 7 (29 prairial-12 messidor): L. Kaladec, né à Lisieux, agent de change; J. P. Dufrancastel, natif de l'Isle-Adam, demeurant à Bayeux; T. B. Collard, né à Caen, capitaine d'un bataillon, et adjoint aux adjudants de l'armée révolutionnaire, demeurant à Paris; A. Letellier, 50 ans, natif de Louviers (Eure), ex-professeur au collège des Quatre-Nations; J. Mouton, né à « Blandey » (Eure), agent du conspirateur Burlandoux; J. B. C. Gueroult, 42 ans, né à Bernay, ci-devant homme de loi à Bosrobert (Eure); B. Robert, 24 ans, né à Bayeux, dragon au 5<sup>e</sup> régiment, demeurant à Compiègne; L. Dupont, 25 ans, né à Bayeux, maréchal des logis de l'armée volante; N. Huart, ex-prêtre, 40 ans, natif de Chênedollé (Calvados); P. Allair, né « au Loges » (Calvados), cultivateur; — supplément au n<sup>o</sup> 9 (7-12 thermidor, André Chénier, grande affaire du tyran Robespierre et de ses complices); tribunal criminel du département de Paris, 28 thermidor; abonnement, Paris, 9 livres pour 12 numéros, départements 10 livres 10 sols, francs de port.

E. Suppl. 1083. — H. 3. Liasse — 3 pièces, parchemin.

**1680-1788.** — Famille Le Touzey ou Touzé, Biens à Carcagny. En 1783, Jacques Touzé, vicaire de S<sup>t</sup>-François de Tilly d'Orceau.

### Carpiquet

E. Suppl. 1084. — DD. 1. (Registre.) — Grand format, 18 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — « Papier terrier des paroisse « et terroir de Carpiquet. » La Commune: la chapelle de Marcellet, le marquis d'Héricy, les prêtres de S<sup>t</sup>-Manvieu, M. d'Amayé, les obits de Carpiquet, Belliard, conseiller au bailliage de Caen, Tardif de Petiville, de Chaumontel; terre dépendant de la Commune, cédée par les paroissiens de Carpiquet au trésor du lieu; — biens de l'abbaye de la Trinité de Caen; — delle de la Plaine, la Réforme, delle de la Campagne, delle du champ de la Pierre; le clos Hue, le val de Caen, les champs Cordous, le Mesnillet, le clos Jodon, le clos de Turenne; delle du Cheminet, delle du Fleuret, la charité des pauvres de Carpiquet; les Mondéraines; le Mirloquet; l'Épine de Rots; le Routier, etc. Au total, 795 pièces, faisant 91,358 perches 6 p. 10 pouces de 24 p. la perche.

E. Suppl. 1085. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 146 feuillets, papier.

**1633-1668.** — Baptêmes, mariages, sépultures. Les premiers feuillets en lambeaux; nombreuses détériorations dans le registre. — 1637, 28 juillet, mariage par Mathieu Le Brethon, curé de Carpiquet, de Jean Estienne et Cardine Le Pesant; — 24 juillet, inhumation de Nicolas Le Tellier, sieur de La Fontaine. — 1640, 28 juin, testament de Guillaume Briard l'aîné, laboureur, devant Mathieu Le Brethon, curé de Carpiquet. — 1641, 16 septembre, enterrement de Jean Quédeville en présence de frère François « Mimfans », prieur de S<sup>t</sup>-Germain-la-Blanche-Herbe. — 1642, 13 mai, fiançailles par frère François « Myffaux », prieur-curé dud. S<sup>t</sup>-Germain, à la prière de Mathieu Le Brethon, curé de Carpiquet, de Philippe Le Gay, de Carpiquet, et Marguerite Le Brethon, de Planquery (il signe *Myffant*); mariage le 13 novembre 1642. — 1642, 29 mai, parrain Jean Baillehache, bourgeois de Caen. — 1644, 1<sup>er</sup> août, enterrement de.... (blanc) Ruel, fille de maître Guil-

laume Ruel, sieur du Fresne ; — 30 septembre, fiançailles par le curé Le Brethon de noble homme Robert du Prey (il signe *Dupray*), (bourgeois de Caen, rayé), et d<sup>lle</sup> Anne Hue, fille d'Arthur Hue, écuyer, sieur de Carpiquet, en présence de noble homme Nicolas Le Conte (écuyer, rayé), chanoine et doyen de l'église collégiale du Sépulcre de Caen, Jean Baillehache, bourgeois de Caen, d<sup>lle</sup> Thomasse Le Fauconnier, etc. ; le 6 octobre 1644, leur mariage ; led. Hue est qualifié de sieur de Tournetot. — 1647, 26 février, baptême par Georges Nicollet, curé d'Authie, d'Anne, fille de Michel Hue et Marie Jenne ; — 8 avril, baptême d'un fils né hors mariage procréé des œuvres de Jean Varin et Madeleine Le Gay, suivant la déclaration que lad. Le Gay en a faite à M<sup>e</sup> Jean Gungard, appariteur en la Cour ecclésiastique de Caen le 17 février dernier et même l'attestation qu'a faite au curé Perrine Le Sénécal, sage-femme de lad. paroisse, ayant reçu lad. enfant. — 1650, 28 juillet, mariage par Robert Le Jeune, curé de S<sup>t</sup>-Floxel de Bayeux, d'Archange Le Chevallier, de Vaucelles de Caen, et Marie Le Breton, de Carpiquet ; — 31 juillet, baptême de Marguerite, fille de Robert Dupray, bourgeois de Caen, et de d<sup>lle</sup> Anne Hue ; marraine, Marguerite Le Maréchal, femme de Jacques Larcher, huissier en la Cour des aides de Normandie; parrain, Arthur Hue, écuyer, s<sup>r</sup> de Carpiquet ; — 24 août, baptême de François, fils de Nicolas Duchemin et Anne Bouquet ; parrain, François Jenne, fils Germain ; marraine, Roberde Larcher, femme de Robert Varin, sieur de Vieux ; — 12 novembre, inhumation d'un enfant appartenant à Jean Le Pouterel, sieur du « Coulombier », d'Argences, en nourrice à Carpiquet. — 1651, 3 juillet, inhumation d'Arthur Hue, écuyer, sieur de Tournetot, âgé de 63 ans. — 1654, 7 mars, inhumation, dans l'église S<sup>t</sup>-Martin de Carpiquet, de Robert Varin, sieur de Vieux, âgé d'environ 63 ans. — 1655, 14 février, baptême de Valentine, fille de Michel Hue et Marie Jeanne ; marraine, Jeanne Crevel, fille de Martin Crevel, bourgeois de Caen ; parrain, Archange Duprey, bourgeois de Caen ; — 17 juin, baptême d'une fille de noble homme Robert Duprey et de d<sup>lle</sup> Anne Hue, nommée Françoise par Renée Duprey et André Duprey, à la caution de Robert Duprey, son père ; — 13 octobre, baptême à la requête de Philippe Ruel, sieur de La Mothe, d'une fille née hors mariage qu'il a reconnue avoir été procréée de ses œuvres. — « Baillé au sinode registre de ce qui suit depuis le 16 avril 1656 jusques au 1<sup>er</sup> avril 1657. » — 1656, 2 décembre, en suite d'une bulle du

pape Alexandre VII, en vertu de laquelle Claude Legrand, « docteur en théologie et professeur en icelle », curé de S<sup>t</sup>-Julien de Caen et vice-gérent de l'official de Caen, établi par le pape pour juge du contenu en lad. bulle, donna sentence du 28 novembre 1656 en la cour ecclésiastique du siège épiscopal de Caen, contenant comme il est permis au recteur de S<sup>t</sup>-Martin de Carpiquet de procéder au mariage de Noël Larcher et Anne Briard, avec dispense de bans, quoique parents, célébration dud. mariage. — 1657, 28 juillet, baptême d' « un filz produit du jour d'ier d'une vagabonde nommée Marie de La Vallée, suivant la déclaration qu'elle m'en fist hier, nommé Jean ». — 1658, 25 mai, baptême par Étienne Langlois, prêtre, desservant à Carpiquet, en vertu de la sentence de M<sup>e</sup> Claude Legrand, docteur en théologie et professeur en l'Université de Caen, curé de S<sup>t</sup>-Julien de Caen, vice-gérent de l'officialité de Caen, d'un fils né hors mariage, procréé des œuvres de Guillaume Regnault, bourgeois de Caen. — 1660, 7 juin, baptême d'Élisabeth, fille de Clément Le Telier et Anne Le Chevallier ; marraine, Élisabeth Baillehache, fille de Jean Baillehache, bourgeois de Caen ; parrain, Olivier Mahenst, bourgeois de Caen. — 1664, 22 septembre, baptême de Jean, fils de François Huet, par Étienne Langlois, curé de Carpiquet. — 1665, 18 juillet, mariage de Jacques Halley, bourgeois de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, et Angélique de Baillehache. — 1666, 15 juin, mariage par Mathieu Le Brethon, ci-devant curé de Carpiquet, de Mathieu du Fayel, écuyer, et Jeanne Le Brethon, veuve de Jean Desprais. — Familles Alard, Blondel, Bougon, Bourdel, Collas, Giard, Gondouin, Hue, Huet, Jenne, Lamy, Larcher, Le Cacl, Le Febvre, Le Gay, Le Hérisson, Le Masurier, Le Noble, Le Sénécal, Mourin, Rouelle, Vauquelin, Villey, etc.

E. Suppl. 1086. -- GG. 2. (Registre.) — Petit format, 22 feuillets, papier.

**1669-1671.** — « Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Carpiquet pour l'année 1669. » — Étienne Langlois, curé. — 1669, 17 juillet, mariage en présence de d<sup>lle</sup> « Janne de Salcède », femme de M<sup>r</sup> François Ruel, sieur du Fresne, bourgeois de Caen. — 1670, 6 février, baptême de Suzanne fille desd. Ruel et d<sup>lle</sup> Jeanne Salcède ; marraine, Suzanne Grente, femme de noble homme Robert de Baillehache, écuyer, sieur de Rougemont Champs Goubert ; parrain, Georges Huchon, sieur du Désert, bourgeois

de Caen ; lad. fille âgée de 11 jours ; — 23 mars, baptême de François, fils de Jean Jeanne et de Marie Miray ; parrain, led. Ruel ; marraine, dame Marie Tinard, veuve de Thomas Auvray, sieur de La Bataille, receveur des tailles en l'Élection de Caen ; — 30 mars, inhumation de Pierre Lestienne, âgé de 100 ans environ. — Familles Briard, Carel, Garnier, Guérard, Hue, Huet, Jeanne, Larcher, Lecoq, Legay, Le Pesant, Prodhomme, Queudeville, Ronelle, etc.

E. Suppl. 1087. — GG. 3. (Registre.) — Petit format, 11 feuillets, papier.

**1669-1727.** — Double du registre de 1669. — Extrait délivré en 1727 par Louis Langlois, curé de Carpiquet, de l'acte de baptême de Pierre Larcher, en 1700.

E. Suppl. 1088. — GG. 4. (Registre.) — Petit format, 67 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

**1671-1689.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1671, 9 avril, baptême de Madeleine-Cécile, fille de François Ruel, sieur du Fresne, bourgeois de Caen, et de d<sup>lle</sup> Jeanne de Salcède ; marraine, demoiselle Madeleine de Semilly ; parrain, Charles de Salcède, écuyer, sieur de « Montdeville », led. enfant âgé de 26 jours. — 1672, 22 mai, inhumation dans l'église de Jeanne Maheust, âgée de 5 ans, en présence de son père, François Maheust, conseiller du Roi en la vicomté de Caen ; — 24 août, inhumation de Marie Povere, « de la paroisse de St-Ouen de la petite Besache, laquelle estoit venue en cette paroisse pour y travailler pendant l'aoust » ; — 9 octobre, inhumation d'Anne Gogetel dans la chapelle Saint-Sébastien, une des chapelles dud. lieu. — 1676, 28 juin, mariage par Étienne Langlois, curé de Carpiquet, de Gilles Le Roux, sieur du Mesnil, de la paroisse de St-Nicolas de Caen, et Catherine de Salcède, de Carpiquet. — 1677, 23 février, mariage de René Le Mercier, sieur du Hamel, bourgeois de St-Étienne de Caen, et Françoise Dupray, fille de Robert, bourgeois de Saint-Nicolas ; parmi les témoins, noble homme Guillaume Hue, écuyer, sieur de Carpiquet — 1678, 6 mars, baptême de Guillaume Huet ; parrain, Guillaume « Malerbe », bourgeois de St-Martin de Caen ; — 8 mars, inhumation dans l'église de Guillaume Ruel, sieur de La Motte, conseiller enquêteur examinateur pour le roi à Caen, décédé paroisse Saint-Sauveur la veille. — 1679, 24 août, inhumation de d<sup>lle</sup> Jeanne de Salcède, femme de François Ruel, sieur du Fresne, âgée de 38 ans, en

présence de Pierre de La Mare, sieur de Petiville, bourgeois de Caen. — Familles Ameline, Barrière, Durand, Garnier, Godard, Gondouin, Jeanne, Lamy, Le Marchaud, Le Sénécal, Miray, Saillenfest, Varin, etc.

E. Suppl. 1089. — GG. 5. (Cahier.) — Moyen format, 14 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1680-1683.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Étienne Langlois, curé — Déclaration de grossesse de Catherine Queudeville, fille de Françoise, servante de Thomas Le Sénécal, bourgeois de Caen ; lettre de François Le Sénécal, fils de Thomas, au curé de Carpiquet : « Vous aurez la bonté, Monsieur, de vouloir bien baptiser l'enfant qui sortira de Catherine Queudeville, votre paroissienne, vous certifiant qu'il est d'elle et de moy sans mariage ; si j'avois pu aller à Carpiquet, je vous en aurois prié de bouche » (Caen, 6 mai 1682) ; billet de Guilbert, curé de Notre-Dame, vice-gérant, au curé : « Vous pouvez recevoir à la purification Catherine Queudeville, en la manière qu'il est marqué dans le manuel de Bayeux pour celles qui ont conceu « ex illicito », pourveu que l'occasion ne soit plus et que l'enfant soit en seureté. Ce 8 juin 1682. » — Familles Beaugendre, Carel, Gervaize, Jeanne, Lance, Le Chevallier, Le Guay, Louet, Mallet, Motel, Raulet, Torigny, etc.

E. Suppl. 1090. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 22 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1683-1691.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Étienne Langlois, curé. — 1683, 26 octobre, inhumation dans l'église de Thomas Le Sénécal, bourgeois de Caen ; — 28 novembre, parrain, Denis Larcher, docteur en médecine à Caen ; marraine, demoiselle Elisabeth Morice, sa femme. — 1684, 18 juin, mariage de noble homme Jean Le Chevallier, écuyer, sieur de Brieux, et d<sup>lle</sup> Jacqueline Ruel, de St-Pierre de Caen, en présence de François Ruel, sieur du Fresne, bourgeois de Caen, père de la mariée, d<sup>lle</sup> Anne Anthoinne, veuve d'Isaac Le Chevallier, écuyer, sieur de Brieux, Simon Le Chevallier, écuyer, sieur de Brieux, etc. — 1685, 26 décembre, baptême de Philippe, fils de Marin Rouelle, de St-Manvieu ; parrain, noble homme Philippe, fils de Jacques Le Héricy, écuyer, sieur de Marcelet ; marraine, Marie-Anne-Catherine de Héricy, fille dud. sieur de Marcelet. — Familles Ameline, Bertauld, Bougon, Briand, Guillot, Houel, Larcher, Maduel, Prodhomme, Vaultier, etc.

E. Suppl. 1091. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1692.** — « Registre pour la paroisse de Carpiquet, pour l'année 1692, savoir pour les mariages, baptêmes et sépultures ». — Étienne Langlois, curé; Jean Jeanne, obitier. — Familles Briard, Eulde, de La Fontaine, Larcher, Le Chevalier, Léger, Le Pesant, Malet, Picquenot, Queudeville, Renouf, etc., et divers habitants d'Authie, Chenx, et autres lieux.

E. Suppl. 1092. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1692.** — Double du précédent.

E. Suppl. 1093. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1693-1694.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Étienne Langlois, curé; Thomas de Launey, obitier. — 1693, 26 avril, baptême de Françoise, fille de François Le Sénécal, notaire garde-notes royal à Evrécy et bourgeois de Caen. — Familles Briard, Enguehard, Huet, Le Cael, Longuet, Rouelle, etc.

E. Suppl. 1094. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1694-1695.** — Baptêmes, mariages, sépultures. Registre paraphé par le chargé de la vente et de l'exercice des charges de greffiers, gardes et conservateurs des registres des baptêmes, mariages et sépultures des paroisses de la généralité, créés par édit d'octobre 1691, pour lequel les curés ou trésoriers paieront 3 livres, et double droit et amende de 20 livres, sauf de le faire sous huitaine. — Étienne Langlois, curé. — Familles Legay, Liard, Richer, etc.

E. Suppl. 1095. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1695.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Étienne Langlois, curé; Jean Jeanne, obitier. — Familles Delaunay, Hue, Huet, Legay, etc.

E. Suppl. 1096. — GG. 12. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1696.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Étienne Langlois, curé. — 1<sup>er</sup> mars, baptême de Mar-

guerite, fille d'Archange Dupray, bourgeois de Caen, et de Catherine Hébert; marraine, d<sup>lle</sup> Marguerite Ghalles, veuve de Guillaume Ruel, conseiller du Roi à Caen; parrain, Philippe Hébert, obitier de Vaucelles; — 21 mai, baptême d'Isabelle-Madeleine, fille de Jean-François-Martin « Le Meteel », écuyer, et de d<sup>lle</sup> Marie Auvray; parrain, Georges de La Fresuaye, écuyer, chapelain de N.-D. de La Boissière.

E. Suppl. 1097. — GG. 13. (Registre.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1697.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Étienne Langlois, curé. — 26 septembre, baptême de Jean-François, fils de Jean-François-Martin Le Meteel, écuyer, et de d<sup>lle</sup> Marie Auvray; parrain, Jean Le Meteel, écuyer, sieur de Berville (signatures: Le Métaer). — Familles Huet, Larcher, Le Chevalier, Le Tellier, etc.

E. Suppl. 1098. — GG. 14. (Registre.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1698-1699.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1698, 22 juin, le curé, Étienne Langlois, sur l'avertissement qui lui a été fait que Jeanne Onfroy, veuve de « Florend » Gondouin, est grosse et enceinte, lui a demandé par serment s'il est vrai qu'elle soit grosse et de qui: elle déclare qu'elle est enceinte des œuvres de Guillaume Jeanne, fils Robert, de Carpiquet; le curé la charge, quand elle sera en peine d'enfant, d'appeler une sage-femme et des femmes à son accouchement, et, lorsqu'elle aura produit son enfant, de le faire apporter à l'église pour être baptisé.

E. Suppl. 1099. — GG. 15. (Registre.) — Moyen format, 17 feuillets, papier.

**1699-1703.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Étienne Langlois, curé. — 1699, 24 novembre, baptême de Françoise-Jacqueline, fille d'Olivier Dupray, lieutenant en la ville de Caen, et de d<sup>lle</sup> Marie Le Sauvage; — 2 décembre, baptême de Gérant, fils de Jean-François-Martin Le Meteel, écuyer. — 1700, 12 mars, inhumation par Jacques Briard, curé de St-Manvieu, d'Olivier Dupray, un des lieutenants de la ville de Caen. — 1701, 6 avril, baptême de Marie-Jeanne-Jacqueline, fille desd. Le Meteel et Auvray; parrain, Archange Ruel, sieur de La Motte, bourgeois de Caen. — 1702, 3 octobre, inhumation dans l'église par Georges Le Paulmier, curé d'Authie, de Marie

d'Aigremont, femme de Laurent Ruel, sieur de La Motte, bourgeois de Caen, âgée de 22 ans. — Familles Godard, Gost, Le Chevallier, Le Pesant, Massieu, etc.

E. Suppl. 1100. — GG. 16. (Registre.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1700-1701.** — Extraits du précédent.

E. Suppl. 1101. — GG. 17. (Registre.) — Moyen format, 14 feuillets, papier.

**1703-1707.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1703, 14 mars, baptême par Étienne Langlois, ancien curé de Carpiquet; — 12 avril, baptême par Pierre Langlois, desservant le déport de Carpiquet, à l'absence du curé, de Marie-Françoise, fille de Jean-François-Martin Le Métaer, écuyer, et de Marie Auvray; parrain, François Auvray, s<sup>r</sup> de La Bataille; marraine, d<sup>e</sup>lle Marie-Catherine Le Métaer; — 25 juin, inhumation de François Ruel, bourgeois de Caen, par Jacques Briard, curé de S<sup>t</sup>-Manvieu; — 18 décembre, baptême de Marie-Françoise, fille d'Archange Ruel, sieur de La Motte, bourgeois de Caen, et de d<sup>e</sup>lle Anne du Vernay; parrain, François-Claude Milfant, écuyer, sieur de La Ménardière, conseiller au bailliage et siège présidial de Coutances. — Louis Langlois, curé. — 1706, 15 mai, mort de M<sup>e</sup> Jean Jeanne, obitier de Carpiquet, inhumé le 16 dans le chœur. — Assemblée des paroissiens le 20 juin 1706 pour bannir et adjuger les réparations de l'église, nef, tour et portail.

E. Suppl. 1102. — GG. 18. (Registre.) — Moyen format, 19 feuillets, papier.

**1707-1712.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1707, 20 février, s'est présenté devant Louis Langlois, curé, Jean Huet, lequel a déclaré s'opposer au monitoire obtenu par Jean-Louis du Bouchet de Sourches, abbé de Troarn; autres oppositions. — 1708, 24 avril, mariage par Richard Loisel, chapelain fondé de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, de Jacques Hue, fils de Jacques, greffier en chef au bureau des finances, chambre des domaines, grande et petite voirie de la généralité de Caen, et de d<sup>e</sup>lle Marie-Anne Le Sauvage, et d<sup>e</sup>lle Madeleine Le Masurier, fille de Jacques Le Masurier, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-André, ancien capitaine de la bourgeoisie de Caen. — 1711, 30 juillet, inhumation dans le chœur, par Claude Guerrier, curé de Verson, d'Étienne Langlois, ex-curé de Carpiquet, âgé de 81 ans,

en présence de Thomas Pillegrain, curé de S<sup>t</sup>-Louet, Joseph Le Véel, curé de S<sup>t</sup>-Manvieu, etc.

E. Suppl. 1103. — GG. 19. (Registre.) — Moyen format, 8 feuillets, papier.

**1712-1715.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Familles Bedouelle, Binet, Briard, Huet, Lapôtre, Leriche, Lucet, Queudeville, Samson, etc.

E. Suppl. 1104. — GG. 20. (Registre.) — Moyen format, 32 feuillets, papier.

**1715-1722.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Dispense accordée par les vicaires généraux du cardinal de La Trémouille, évêque de Bayeux, à François Queudeville et Michelle Larcher, de Carpiquet, du 4<sup>e</sup> degré de consanguinité, sur leur requête exposant que s'étant recherchés en mariage et ayant eu le malheur d'abuser l'un de l'autre, dont lad. Larcher est enceinte, ils n'ont appris lad. parenté qu'en faisant publier les bans (1717). — 1717, 24 novembre, inhumation de Richard Roty, bourgeois de Caen, trouvé mort dans le grand chemin de Cheux à Caen. — 1718, 6 avril, inhumation d'Abraham Godefroy, de Baron, trouvé mort proche le grand chemin de Caen à S<sup>t</sup>-Lô, etc.

E. Suppl. 1105. — GG. 21. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1722-1723.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Familles Angot, Bessin, Blouet, Carel, Frillé, Goret, Houel, Jeanne, Lamy, Le Baron, Le Métayer, Lemoigne, Lubin, Malcouronne, Queudeville, etc.

E. Suppl. 1106. — GG. 22. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1722-1723.** — Double du précédent.

E. Suppl. 1107. — GG. 23. (Registre.) — Moyen format, 11 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1723-1725.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Déclaration de grossesse de Marie Delauney, de « Cahaigne », servante chez M. Hue, écuyer, sieur de Tournetot. — 1723, 13 octobre, inhumation par Nicolas-François Turpin, curé d'Authic, doyen de Maltot, de Jean-Abraham Le Petit, prêtre, en présence de Louis Langlois, curé de Carpiquet. — Recouvert d'une feuille de cartes à jour.

E. Suppl. 1108. — GG. 21. (Registre.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**1723-1724.** — Double du précédent.

E. Suppl. 1109. — GG. 25. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1725-1727.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Familles Adam, Angot, Crevel, Eudes, Hermerel, Huet, Larcher, Le Pesant, Longueval, etc.

E. Suppl. 1110. — GG. 26. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1725-1727.** — Double du précédent.

E. Suppl. 1111. — GG. 27. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1727-1729.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Familles Bessin, Collet, Dudouet, Homo, Larcher, Le Cael, Mezaise, Prodhomme, etc.

E. Suppl. 1112. — GG. 28. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1727-1729.** — Double du précédent.

E. Suppl. 1113. — GG. 29. (Registre.) — Grand format, 10 feuillets, papier.

**1729-1731.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1729, 13 octobre, mariage de Jean Le Petit, officier en la Monnaie de Caen et bourgeois de St-Sauveur, et Marie Jeanne, etc.

E. Suppl. 1114. — GG. 30. (Registre.) — Moyen format, 12 feuillets, papier.

**1731.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1731, 5 février, baptême de Marie-Jeanne-Georgine, fille de Georges Le Métaer, écuyer, et de dame Jeanne de La Gonnivière; marraine, d<sup>lle</sup> Marie-Anne Le Métaer; parrain, Laurent Le Métaer, écuyer. — Familles Bouteiller, Collet, Douétil, Duprey, Lecerf, etc.

E. Suppl. 1115. — GG. 31. (Registre.) — Moyen format, 39 feuillets, papier.

**1732-1742.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1733, 11 janvier, baptême de Jean-François-Marc, fils de Georges Le Métaer, écuyer, et de noble dame Marie-Jeanne de La Gonnivière; parrain, Jean-

François Le Métaer, écuyer; marraine, noble dame Anne-Marthe Du Thou du Désert. — 1734, 26 mai, mariage de Pierre Le Marchand, sieur de La Rangée, et de d<sup>lle</sup> Marie-Anne Le Métaer, en présence de Jean-Jacques Vallée, sieur de Villy, etc. — 1737, 11 juin, inhumation de noble dame Jeanne de La Gonnivière, femme de Georges Le Métaer, écuyer, âgée de 33 ans. — 1738, 15 juillet, baptême de Geneviève, fille de Charles-Alexandre Le Métaer, écuyer, et d'Anne Le Chevalier; parrain, Georges Le Métaer, écuyer, sieur du Désert; marraine, Marie-Louise Auvray. — 1741, 31 janvier, inhumation dans l'église de Louis Langlois, curé de Carpiquet, mort la veille après avoir gouverné avec édification la paroisse pendant 37 ans, par le curé de St-Nicolas de Caen, official de l'abbesse de la Trinité de Caen, en présence de Goujon, promoteur de l'officialité, curé du Château [de Caen], etc. — Pierre Hervieu, curé de Carpiquet (1741).

E. Suppl. 1116. — GG. 32. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1732-1733.** — Baptêmes, mariages, sépultures,

E. Suppl. 1117. — GG. 33. (Registre.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1734-1735.** — Baptêmes, mariages, sépultures.

E. Suppl. 1118. — GG. 34. (Registre.) — Moyen format, 92 feuillets, papier.

**1743-1753.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — P. Hervieu, curé. — 1743, 25 janvier, baptême de Pierre, âgé de 8 jours, né de Marie Carel, hors mariage; 16 février, après les fiançailles et la publication des bans par 3 dimanches consécutifs, mariage de Jean Le Moine et Marie Carel. — 1744, 16 avril, inhumation par Guillaume Gouget, curé de Verson, de Jean-François-Martin Métaer, écuyer, âgé de 76 ans. — 1748, 8 août, inhumation par Guillaume Gouget, curé de Verson, de Laurent Ruel, sieur de La Motte, bourgeois de Caen, âgé de 75 ans; — 20 septembre, inhumation de Georges Le Métaer, écuyer, âgé de 49 ans. — 1749, 5 janvier, baptême d'André, fils de Jacques Jeanne et de Madeleine Queudeville; parrain, André Le Chevalier, écuyer, sieur du Fresne; marraine, d<sup>lle</sup> Marie-Geneviève Le Métaer (le parrain et la marraine font une « marque » pour signature). — Déclarations de grossesses.

E. Suppl. 1119. — GG. 35. (Registre.) — Moyen format, 60 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1753-1763.** — Baptêmes, mariages. — Hervieu, Gilles-Jacques Le Cloustier, curés. — 1756, 27 juin, baptême de Cécile-Geneviève-Émilie, fille de Jacques Piedplu et Marie-Jeanne Le Jeune; marraine, Cécile-Geneviève-Émilie de « Belsunse » de Castelmoron, abbesse de la Trinité de Caen. — 1757, 16 janvier, mariage par Hugues-Étienne de Pierrepont, prêtre, écuyer, de Pierre Dupont, écuyer, fils de Guillaume Dupont, écuyer, sieur du Quesney, et de Marie-Françoise de Pierrepont, de Carcagny, et noble d<sup>lle</sup> Marie-Geneviève Le Métaer, fille de Charles-Alexandre Le Métaer, écuyer, sieur du Buisson, et d'Anne Le Chevalier, en présence de Jean de Cheux, prêtre, écuyer, de M<sup>e</sup> André Le Chevalier, écuyer, seigneur du fief du Fresne, etc. — 1758, 15 février, baptême de Guillaume-Pierre, fils desd. Dupont et Le Métaer. — 1759, 23 juin, bénédiction de la petite cloche de l'église pesant 565 livres, nommée Pierre-Cécile par l'évêque de Bayeux Pierre-Jules-César de Rochecouart, et Cécile-Geneviève de Belsunse de Castelmoron, représentés par la femme de Jean Le Gros, fermier de Turenne, et Jacques Piedplu, fermier de la dime; ils ont donné une chasuble valant plus de 200 livres; — 9 septembre, baptême de Marie-Françoise, fille de Pierre Dupont, écuyer, et de Marie-Geneviève Le Métaer: marraine, Marie-Françoise de Pierrepont; parrain, Charles-Alexandre Métaer, écuyer, sieur du Buisson. — 1760, 24 mars, baptême de Jacques-Pierre-Hippolyte, fils d'Olivier-Jean Duprey, officier dans les milices garde-côtes, et Marie-Jean-Baptiste Autin; — 12 août, baptême de Marie-Louise, fille de Pierre Dupont, écuyer, et Marie-Geneviève Le Métaer; parrain, Pierre-Georges-François Le Métaer, écuyer, capitaine au régiment d'infanterie de Montrevel; marraine, noble dame Marie-Louise Dupont; — 14 août, bénédiction de la grosse cloche par le curé Pierre Hervieu; marraine, Cécile-Émilie de Belsunse de Castelmoron, abbesse de la Trinité de Caen; parrain, Jean-Charles « Ainault », président honoraire au parlement de Paris et surintendant de la maison de la Reine; — 23 septembre, parrain, Louis « Lepecque » de La Clôture, docteur en médecine à Caen, etc.

E. Suppl. 1120. — GG. 36. (Registre.) — Moyen format, 38 feuillets, papier.

**1753-1763.** — Sépultures. — 1754, 21 septembre,

Jacques du Mesnil, écuyer, sieur de St-Pierre, âgé de 7 mois. — 1755, 8 mars, Jacques Degrou, de Rots, âgé de 70 ans, trouvé mort dans le grand chemin de Bayeux sur Carpiquet, après que la visite en eût été faite par Jolivet, sénéchal de l'abbaye de La Trinité de Caen. — 1757, 28 juin, Georges-Antoine Du Thon, écuyer, s<sup>r</sup> de Bretteville, âgé de 18 ans, en présence de Louis Du Thon de Bretteville, son frère; — 27 octobre, par Granger, curé de St-Louet, Jean-François-Marc Le Métaer, écuyer, âgé de 27 ans. — 1758, 22 novembre, par Pierre Le Sauvage, prieur-curé de Rosel, noble dame Anne Le Chevalier, âgée de 60 ans. — 1761, 30 mai, Pierre Hervieu, curé de Carpiquet pendant 20 ans moins 4 mois, par Jacques de La Fontaine, curé de Cully et doyen de Maltot.

E. Suppl. 1121. — GG. 37. (Registre.) — Moyen format, 64 feuillets, papier.

**1763-1773.** — Baptêmes, mariages. — 1763, 11 avril, mariage de Robert-François Lefebvre, s<sup>r</sup> du Hamel, bourgeois de Caen, demeurant à Périers, fils de Pierre-François Lefebvre, sieur des Mares, ancien capitaine d'infanterie, et de noble demoiselle Anne-Françoise Le Sens, et noble demoiselle Henriette-Élisabeth-Pétronille Le Chevalier du Fresne, fille de messire François Le Chevalier, écuyer, seigneur du Fresne, et de noble dame Marie-Anne du Touchet, en présence de Charles-Alexandre Le Métaer, écuyer, sieur du Buisson, oncle de l'épouse. — 1769, 26 août, baptême de François-Frédéric, fils de François-Jean-Thomas Le Sénécal, bourgeois de Caen, et de Marie-Madeleine-Louise Homo du Clos; parrain, François-Jean-Marin Mauger de Vauguegard, receveur des amendes de la maîtrise des eaux et forêts de Caen.

E. Suppl. 1122. — GG. 38. (Registre.) — Moyen format, 40 feuillets, papier.

**1763-1773.** — Sépultures. — 1763, 18 novembre, dans la nef, Pierre-François Du Prey, âgé de 78 ans, par N. de La Brousse, curé de Bretteville-sur-Odon, en présence de Laurent Marescot, curé de cette paroisse. — 1764, 25 mars, Charles-Alexandre Le Métaer, écuyer, sieur du Buisson, âgé de 56 ans. — 1769, 1<sup>er</sup> juillet, Jacques Bridet, docteur en théologie, officiel de Caen, curé de St-Martin de Caen, décédé l'avant-veille en cette paroisse, transporté à St-Martin de Caen pour y être inhumé.

E. Suppl. 1123. — GG. 39. (Registre.) — Moyen format, 100 feuillets, papier.

**1773-1783.** — Baptêmes, mariages. — 1773, 8 mai, baptême d'Anne-Henriette-Armande, fille de Louis Queudeville et de Marie Jeanne; parrain, Armand-Bernardin Le Febvre, ingénieur en chef des ponts, chaussées et ports maritimes du commerce de la généralité; marraine, Anne Maignant de Champromain, veuve de Guillaume Viallet, ingénieur des ponts et ports maritimes du commerce de la généralité. — 1775, 3 février, mariage de Pierre-François Malherbe, fils de feu François et de Suzanne Angot, originaire de Cahagnes, demeurant à Cambes, et Françoise Queudeville; — 12 avril, baptême de Jean-Emmanuel, fils de messire Pierre-Louis Bonnet de Meautry, chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, et de noble dame Catherine-Gabrielle de Dramard; marraine, noble demoiselle Marie-Anne de Dramard; parrain, Jean-Jacques Saillenfest de Cachy, représenté par Jean-Jacques-Louis-Olivier Saillenfest de Cachy, son petit-fils, garde du corps du Roi, de la paroisse St-Sauveur de Caen; témoin, du Buisson de Courson. — 1776, 9 octobre, mariage de Jacques Le Forestier, docteur médecin, fils de Robert-François Le Forestier de La Bazinière, docteur médecin, et de dame Madeleine Roger, de la paroisse de Notre-Dame de Thorigny, et d<sup>lle</sup> Marie-Marguerite-Françoise-Victoire Moisson, fille de François et de Marie-Madeleine Aubin. — 1777, 19 juin, baptême d'un fils de François-Jean-Thomas Le Sénécal, contrôleur au bureau des vingtièmes de la généralité de Caen, et de dame Marie-Madeleine-Louise Homo du Clos; parrain, Charles-Louis-Paul-Marie Le Coquinot de Sery, écuyer, directeur des vingtièmes de la généralité; marraine, Françoise-Adélaïde du Vouldry, sa femme, de la paroisse de Notre-Dame de Caen. — 1779, 12 novembre, baptême de Marie-Françoise-Victoire, fille de Pierre-François Malherbe et de Françoise Queudeville.

E. Suppl. 1121. — GG. 40. (Registre.) — Moyen format, 56 feuillets, papier.

**1773-1783.** — Sépultures. — 1774, 17 juillet, messire Pierre-Georges-François Le Métaer, écuyer, seigneur du Fresne, capitaine au régiment de Berry, âgé de 40 ans. — Familles Briard, Bulot, Carel, Hermerel, Héroult, Langlois, Larcher, Malcouronne, Moisson, Morin, Rozette, Seigneurie, etc.

E. Suppl. 1125. — GG. 41. (Registre.) — Moyen format, 91 feuillets, papier.

**1783-1792.** — Baptêmes, mariages. — 1783, 19 février, mariage de noble homme Joseph-Michel-Antoine Aubry, sieur de La Noe, officier au bataillon de garnison du régiment de Chartres-infanterie, fils de Joseph Aubry de La Noe et de dame Françoise Gabrielle-Julie Le Canu, et d<sup>lle</sup> Marie-Anne-Angélique Duprey, fille d'Olivier-Jean Duprey, ancien officier des milices garde-côtes, et de dame Marie-Jean-Baptiste Autin, par Henri-Jean Autin, prieur-curé de la paroisse du Mesnil de Briouze, en présence de Duprey de Ménillet, Duprey de Préval, etc. — Transcription des lettres de vicaire obtenues de l'abbé d'Audibert, vicaire général du diocèse, par Jacques Briand, prêtre de St-Nicolas de Caen, pour être vicaire de Carpiquet. — 1784, 24 janvier, mariage d'Exupère-Jacques-François de Guéroult, écuyer, lieutenant au régiment des canonniers, fils de Jean-Baptiste-François de Guéroult, écuyer, et de noble dame Jeanne Le Page, de la paroisse de Livry, et noble d<sup>lle</sup> Marie-Louise de Pons, fille de messire Pierre de Pons, écuyer, sieur du Quesney, ancien capitaine d'infanterie, et de noble dame Geneviève Le Métaer; — 10 février, baptême de Jean-Baptiste-Joseph, fils de noble homme Joseph-Michel-Antoine Aubry, sieur de La Noe, officier aud. bataillon, et de Marie-Anne-Angélique Duprey; parrain, noble homme Joseph Aubry, aïeul paternel de l'enfant; — 29 juillet, mariage de Jacques-François Lefebvre du Londel, fils de Jacques-François Lefebvre et de Louise-Marie-Madeleine Pernelle, et d<sup>lle</sup> Marie-Marguerite-Françoise-Constance Moisson, par Charles Paynel du Londel, religieux conventuel de l'ordre des frères mineurs de Saint-François, ancien définiteur et custode gardien de la communauté de Falaise. — 1785, 9 juin, mariage d'Antoine Malherbe, fils de François et de Suzanne Angot, de Cahagnes, demeurant paroisse St-Étienne de Caen, et Marie-Élisabeth Le Tellier.

E. Suppl. 1126. — GG. 42. (Registre.) — Moyen format, 56 feuillets, papier.

**1783-1792.** — Sépultures. — 1785, 4<sup>e</sup> mai, Charles Bazin, curé de Carpiquet, promoteur de l'officialité de l'exemption spirituelle de l'abbaye royale de St-Ouen de Rouen pour le siège de Rots, pensionnaire du Roi, décédé la veille à 61 ans, par Charles-Mathurin Le Huger de La Hamonnais, curé de Bret-

teville-sur-Odon. — 178.), 23 février, Joseph Aubry de La Noe, écuyer, décédé la veille à 78 ans. — 1792, 14 décembre, Anne-Suzanne-Henriette Dumesnil de Saint-Pierre, veuve de Charles-Gabriel-Daniel de Frotté de Couterne, décédée la nuit précédente chez M. de La Paire, médecin inoculateur de cette paroisse, inhumée dans le cimetière bâti et couvert au bout du jardin de M. Tardif de Petiville. — Familles Aubourg, Carel, Collet, Dauchin, Despréaux, Du Bosq, Du Coudray, Gambier, Gosselin, Laffêteur, de La Mare, Lance, Lavarde, Le Tellier, Queudeville, etc.

### Cheux

E. Suppl. 1127. — BB. 1. (Registre.) — Moyen format, 111 feuillets, papier.

**1615-1642.** — Sur le plat: « Registre de lectures et certificats de la paroisse de Cheux, commencé le 24 may 1615 et fini le 3 novembre 1641.» F<sup>o</sup> 1. « Cy est le registre de M<sup>e</sup> Jean de Cheux, escurier, p<sup>h</sup>re, curé de la paroisse de Cheux, auquel il luy est enjoinct de mettre et registrer tous et chacuns les certificatz qui seront devant luy passez par les parroissiens de lad. paroisse, consernans les deniers du Roy, et la jurisdiction de l'Élection de Caen, en quoy faisant il se contiendra suyvant et conformément à la clause portée par le mandement envoyé en lad. paroisse pour la levée du principal de la taille de cested. année, à peyne de l'amende y contenue. Fait par nous, officiers de Sa Ma<sup>te</sup> en lad. Élection, soubzsignés.» Avril 1615. Signé: Lepaulmier, Vaussart. — 1615, 24 mai, lecture par led. curé, en faisant le prône de la grande messe, de mandement à lui envoyé par les officiers de la juridiction des eaux et forêts de Caen, et annonce aux paroissiens en forme de commun d'avoir à s'arrêter à la sortie de la messe pour satisfaire à la teneur dud. mandement: déclaration par eux qu'ils n'ont connaissance qu'il y ait ni bois ni communes en lad. paroisse. — 1623, 29 octobre, sur mandement de l'Élection de Caen, déclaration des paroissiens que l'abbaye de St-Étienne de Caen a une baronnie dont dépend la plus grande partie du terroir du lieu, et que Pierre Le Marchant s<sup>r</sup> de St-Manvieu, trésorier de France au bureau des finances de Caen, a un fief à Cheux nommé St-Vandril, et qu'il y a dans la paroisse 3 hameaux, le Bosc, le Marché et la Gaulle; autre certificat y relatif du 5 novembre 1623: 200 feux, y compris les «bourdiers»; liste des bourgeois: Jacqueline de Cheux, Olivier

Rouxel, s<sup>r</sup> de La Vallée, etc. — 1623, 12 novembre, sur mandement des commissaires pour le régleme des tailles et réformation des abus qui se commettent au fait d'icelles en la province de Normandie en la généralité de Caen, déclaration des paroissiens: la baronnie de Cheux, appartenant à l'abbaye de St-Étienne, possède environ 1500 acres de terre sans les rentes; Pierre Le Marchant, s<sup>r</sup> de Saint-Mauvieu, possède le fief de St-Vandril, tant en fief qu'autres héritages, contenant environ 400 (à l'acte du 15 novembre: 150) acres de terre; Jean de Cheux, curé, Pierre Tostain, vicaire, Nicole Rouxel, Philippe Rouxel et Nicolas Baron, prêtres, résident en la paroisse; possessions de n. h. Nicolas de Cheux, Jean de Cheux, s<sup>r</sup> de Banneville, lieutenant de M. de Pontpierre, etc.; — 19 novembre, énumération des paroissiens tenant des biens à ferme. — 1626, 23 janvier, sur assignation commise par Nicolas de Cheux, éc., pour déclarer s'ils entendent prendre défense des lettres de dérogeance par lui obtenues de sa qualité de noble pour avoir été procureur au siège présidial de Caen, les paroissiens disent ne vouloir défendre lesd. lettres, acquiescer à leur effet, reconnaître led. de Cheux personne noble et extrait de noble famille, consentant que Jean de Cheux, éc., son fils, enrôlé en leur rôle par ordonnance des commissaires du Roi, soit rayé d'icelui. — 1634, 21 mai, élection de Robert Porée pour procureur-syndic de la paroisse, pour négocier, gérer et traiter toutes les affaires communes, après les avoir communiquées à la paroisse. — 1635, 30 septembre, élection, comme trésoriers et marguilliers pour avoir le soin du bien et revenu du trésor, de Richard de Cheux, curé, et André Saillenfest, avocat pour le Roi en l'Élection de Caen. — Tailles, collecteurs, procédures, élections de messieurs, de trésoriers, etc.

De l'autre côté du registre: 1620, 23 mars, délibération pour donner ordre à la nourriture d'un enfant abandonné, à quoi les paroissiens ont été condamnés par sentence du bailli de Caen; permission aux trésoriers de vendre 24 boisseaux de froment appartenant au trésor, à prendre sur les deux tiers des grosses dîmes de la paroisse, appartenant à MM. de St-Vandril; led. enfant mis en nourrice pour un an moyennant 24 livres; — 25 octobre, procuration à Pierre Le Bourgeois, s<sup>r</sup> de Lespine, serviteur domestique de M. de Francqueville, pour poursuivre devant le grand prévôt de Normandie, ses lieutenants, ou autres juges, St-Laurens, premier capitaine de l'une des compagnies du régiment du baron de «Maillocq», pour le faire répondre des dégâts et de quelques deniers

que ses soldats auraient pris par force et violence lorsqu'ils logèrent à Cheux. — Nobles exempts de la contribution de l'impôt du sel; banuie et adjudication du fouage, etc.

E. Suppl. 1128. — BB. 2. (Registre.) — Moyen format, 115 feuillets, papier.

**1633-1655.** — Sur le plat: « Registre de lectures, de contracts, délibérations et certificats, commencé le 16 janvier 1633 et fini le 5 avril 1655. » — F<sup>o</sup> 1. « Cy est le registre des audiences des contractz audiencés ainsy qu'il ensuit », etc. — Audiences de contrats concernant: Ozias Saillenfest, bourgeois de Caen; Jacques Le Petit, s<sup>r</sup> de La Croix; Richard de Cheux, curé de Cheux; Guillaume Le Liepvre, éc., s<sup>r</sup> du Val; Renée Auber, veuve de Jean de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de Benneville; Pierre Fontaine, avocat, s<sup>r</sup> de « Nully »; Nicolas Rouxel, s<sup>r</sup> de La Roche; Jean Saillenfest, s<sup>r</sup> des Longs Champs, bourgeois de Caen; André Saillenfest, conseiller en l'Élection de Caen; Guillaume Saillenfest, s<sup>r</sup> de La Coquerie, bourgeois de Caen; Jacques Saillenfest, curé au Château de Caen; Jean Mauger, curé de Tracy; Isabeau de Camp-roger, veuve de Samuel Le Tondou, bourgeois de Caen; François Picot, éc., s<sup>r</sup> de Russy, pour lui et Marie Formage, son épouse; Gabriel de Cheux, éc., s<sup>r</sup> des Maisières; Jean de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de La Martinière, héritier de feu Jean de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de La Garende, son père, demeurant à S<sup>t</sup>-Michel-des-Loups, vicomté d'Avranches; Alexandre Turquetil, greffier du vicomte de Falaise; Jean-Louis Le Bourgeois, éc., s<sup>r</sup> de Torp, avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Caen; Jean Regnouf, s<sup>r</sup> de La Rivière, marchand, bourgeois de Caen; Pierre Gouville, avocat au siège présidial de Caen; Pierre Barbey, s<sup>r</sup> des Pallières, élu pour le Roi à Caen; Jean Allais, avocat, bourgeois de Caen; Jean Mahias, fils Gilles, éc., s<sup>r</sup> de Mouden et Tourville; Jean Le Pouterel, s<sup>r</sup> de Perteville, bailli-vicomte de la haute justice d'Argences et S<sup>t</sup>-Gabriel; Thomas Bourdon, s<sup>r</sup> des Jumeaux, demeurant à Caen; Gaspard du Fay, chevalier, seigneur de S<sup>t</sup>-Jouin, conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'État et privé, seigneur de « Boucachard », baron de « Bonneboz », Le Fournel, S<sup>t</sup>-Eugène et autres terres, procureur de Marguerite de Barenge, veuve de Jacques Le Petit, s<sup>r</sup> de La Croix, etc. — Les 24 et 31 août, 7 et 14 septembre 1642, aux prônes des messes paroissiales, à la requête d'Alphonse-Louis Du Plessis de Richelieu, cardinal, archevêque-comte

de Lyon, abbé commendataire de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, « permis queremonier » par ordonnance de M. de La Potherie, intendant de Caen, commissaire député par le Roi pour connaître et juger des malversations, aliénations, usurpations et autres affaires touchant les biens, droits, rentes et revenus de lad. abbaye, publications, auxquelles nul ne s'est opposé, de la copie du mandement fulminatoire impétré par led. seigneur pour avoir connaissance et révélation des malversations, usurpations, dégradations et aliénations des rentes, droits et revenus de lad. abbaye.

De l'autre côté du registre. « Certificats. Registre des consentementz faictz en la paroisse de Cheux depuis le commencement de l'année 1644. » — Collecteurs, enrôlements et dérolements, fouage, procès avec Ferdinand de Neuville, évêque de S<sup>t</sup>-Malo, abbé de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Wandrille, demandeur en décharge d'imposition pour son fermier de la dime (1647 ss.), élections de trésoriers, de procureurs-syndics, de messiers, procès avec Pierre Morin, soi-disant meunier des moulins de Cheux, assis à Mouden, dépendant de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen; remboursement des deniers fournis aux gens de guerre conduits par le marquis de Dampierre, pour le nombre de 415 maîtres, savoir 100 pour la compagnie et 15 pour les hauts officiers (1652); réparations très nécessaires à l'église et particulièrement dans la tour (1652); exemption au custos, en raison du long temps qu'il a fait led. office, de la collection du sel et de la taille (1653); exemption à Léonard Villy, particulier tailable de la paroisse, du sel et de taille, ainsi que de tous autres frais publics et généraux qui pourraient arriver en 1654, parce qu'il s'oblige envers les paroissiens de nourrir et garder, pendant un an, l'enfant femelle trouvé dans le cimetière de l'église, sans inquiéter les paroissiens, etc.

E. Suppl. 1129. — BB. 3. (Registre.) — Grand format, 88 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1656-1673.** — Délibérations. Certificats. Tailles, collecteurs, élections de procureur-syndic, de eustos, procès, imposition pour subsistance des gens de guerre, adjudication du fouage et monnéage, etc. — 1658, 17 novembre, délibération concernant plusieurs procès qui sont journellement faits aux paroissiens par Pierre Morin, meunier au moulin de Cheux, au droit de la fieffe qu'il dit lui avoir été faite par les abbé et religieux de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, seigneurs et barons de Cheux, pour assujettir lesd. paroissiens,

comme tenants et habitant sur lesd. fiefs, à aller moudre et suivre la banalité desd. moulins, assis à Mouden : députation vers led. abbé et religieux pour les subroger au lieu et place dud. Morin. — 1662, 2 avril, le blé de la charité année présente demeurera aux mains de Richard de Cheux, trésorier, aux fins d'aider à faire refondre les cloches, à la réserve de 10 boisseaux qu'il fera cuire pour la subsistance des pauvres. — 1668 (date en blanc, délibération non signée), assemblée en commun des paroissiens tant nobles que bourgeois et payant taille: parmi lesquels Charles Blondel, éc., seigneur de S<sup>t</sup>-Manvieu Marchauville et autres terres, Richard de Cheux, éc., Jean de La Cour, éc., s<sup>r</sup> de La Chapelle, Richard Malherbe, éc., s<sup>r</sup> de Caligny, André Saillenfest, président au magasin à sel de Caen, « Marian » Manger, avocat, bourgeois de Caen, etc., pour aviser aux moyens de réparer la tour qui s'en va en ruine et prête à tomber en décadence : imposition sur les possédants héritages en la paroisse, au pied la perche. — 1671, 7 juin, délibération concernant les réparations de la tour et de la nef de l'église, en ruine et prête à câbler. — Imposition sur les possédants héritages pour la subvention des pauvres.

E. Suppl. 1130. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 214 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1595-1626.** — Église paroissiale de S<sup>t</sup>-Vigor de Cheux. — « Mémoire, papier ou journal des affaires de l'église, fait par moy, curay de Cheux, et par M. François Le Petit, vicaire. » — 1595, 23 octobre, baptême de Marie Maillard ; m., Marie de Cheux, fille de Pierre de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de Petiville. — 1596, 10 novembre, baptême de Richard, fils de Nicolas de Cheux ; p., « dan Richard Mallerbe ». — 1597, 14 juillet, « déséda une fille povre » : le 17, « un povre déséda » : « dud. jour, unne fille povre déséda. » — 1598, 20 octobre, baptême de Jacques, fils de Nicolas de Cheux, éc. — 1599, 6 novembre, « M. Jaen Du Vivier déséda, régent ». — 1600, 3 août, décès de Noël Hamellin, de Cheux, vicaire de Verson ; — 12 août, mariage de Charles Blouet et Jacqueline, fille de Nicolas de Cheux, éc. : — 21 septembre, baptême de Gabriel, fils de Nicolas de Cheux, éc. ; m., Gabrielle, veuve de Jacques de Cordouen, éc. — 1603, une fille trouvée au portail de l'église, le 30 janvier, levée par le custos qui l'a gardée jusqu'au 2 mars, a été baptisée led. jour à la requête des paroissiens, condamnés par sentence du bailliage de Caen à ses nourriture et entre-

tien ; — 20 avril, baptême de Charles, fils dud. Nicolas de Cheux ; parrains, Charles Baillehache, éc., Jean de Cheux, curé ; marraine, Jeanne, veuve de Jacques Manger, s<sup>r</sup> de La Fosse ; — 21 septembre, une femme du pays d'Irlande enfanta un fils à Cheux, lequel fut nommé Cathelin, son mari présent. — 1606, 4 décembre, Jean Le Petit, fils Pierre, décéda de la contagion. — 1607, 4 décembre, « Jaques Gate Blé, esc<sup>r</sup>, déséda. » — 1609, 20 mai, décès de Jacqueline Marguerie, veuve de Nicolas de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de Banneville ; — 30 juillet, « Nicollas de Cheux, escuyer, mon père, rendict son esprit à Dieu. » — 1610, 24 juin, mariage de Nicolas Picard et Charlotte, fille de Nicolas de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de La Vigne ; — 25 novembre, mariage de Pierre Le Bourgeois et Simone Corbel, en présence de Jean Le Bourgeois, curé de S<sup>t</sup>-Martin de Fontenay. — 1611, 21 septembre, décès de Philippine, femme de Pierre Delaunay ; « la grosse cloche fut cassée pour elle ». — De l'autre côté du registre (les premiers feuillets lacérés), audiences de contrats concernant : n. l. Pierre de Cheux, Nicolas Le Pelay, s<sup>r</sup> de Baugy, Pierre Le Marchant, s<sup>r</sup> de Rosel (1596) ; Jean de Cheux, curé, Jean Le Baron, curé de S<sup>t</sup>-Martin de Fontenay-le-Pesnel (1598) ; Olivier Roussel, s<sup>r</sup> de La Vallée (1600) ; Jacques Morin, s<sup>r</sup> « de Calgeul », conseiller du Roi (1605) ; Guillaume « Saillophest », al. « Saillenpheist », etc., huissier pour le Roi en la vicomté de Caen (1607, etc.) ; Jean de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de La Garende (1614), etc. — Lectures et enregistrements de mandements de l'Élection, du grenier à sel de Caen, d'arrêts du Conseil, etc. — Délibérations des habitants « assemblés en estat et forme de commun hors le lieu saint » : bannie de la dime du chanvre, assiette et collecte des tailles, procès, etc.

Annexé, petit « Registre, haptêmes et inhumations, commencé le 17 may 1614 et fini le... juillet 1626, le tantième du mois étant lacéré. Contient 16 feuillets lacérés et usés en la plus grande partie. » — « Attestation que l'on me bailla pour aller au Mont-S<sup>t</sup>-Michel, 1626. » Attestation des curé, vicaire et trésoriers de la paroisse que tels et tels dud. lieu ont fait vœu de visiter le Mont-S<sup>t</sup>-Michel moyennant le secours divin, par quoi ils supplient les moines de leur permettre d'y entrer pour rendre leurs vœux à Dieu et implorer les faveurs de Monsieur S<sup>t</sup>-Michel, assurant que les dénommés ne sont infectés d'aucune maladie contagieuse, vu qu'il n'y en a pas en la paroisse. — 1623, 18 avril, baptême d'Anne, fille de Jean de Cheux, éc., et de Renée Auber ; p., Thomas de Héricy, s<sup>r</sup> de Pontpierre ; m., la d<sup>eu</sup> de La Vigne.

E. Suppl. 1131. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 182 feuillets, papier.

**1614-1637.** — « Cy est le registre de moy. Jean de Cheux, escr. p<sup>re</sup>, curé de Cheux, contenant baptêmes, inhumations, mariages et audiences par moy faitz et par mes vicaires, servantz pour moy et mes successeurs... » — *Baptêmes.* 1614, 3 juin, Marie Le Villain; marraine, Jacqueline, veuve de Jean Gateblé, éc. (ailleurs, de Gateblé). — 1615, 14 mai, parrain, Jean de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de La Garende; — 18 août, un fils pour Luce Jouenne, servante d'Olivier Roussel, s<sup>r</sup> de La Vallée, nommé par Olivier Roussel, fils Vigor. — 1619, 21 mars, p., Pierre de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de Caligny. — 1622, 14 juillet, p., Jean Le Bourgeois, curé de S<sup>t</sup>-Martin de Fontenay. — 1622, 28 novembre, commencement des actes rédigés par Pierre Tostain, vicaire. — 1623, 18 avril, Anne, fille de n. h. Jean de Cheux et Renée Auber; p., Thomas de Héricy, s<sup>r</sup> de Pontpierre; m., Catherine de Cheux. — 1624, 13 février, Renée, fille de Nicolas Le « Picquard » et d<sup>ne</sup> Charlotte de Cheux; — 25 octobre, Laurent, fils de Jean de Cheux, s<sup>r</sup> de Banneville, et Renée Auber; p., Laurent de Cheux, curé de Grainville. — 1626, 10 mars, Nicolas, fils des mêmes. — 1630, 23 mars, p., Charles de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Martin. — 1632, p., Richard de Cheux, éc., curé; — 1<sup>er</sup> août, m., Jeanne Onfroy, femme de Charles de Cheux, éc. — 1634, 22 janvier, p., Nicolas de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de La Vigne; — 2 juillet, Richard, fils de Gabriel de Cheux, éc., et de Marie Collet. — 1636, 6 mars, p., Jean des Essarts, curé de S<sup>te</sup>-Croix; — 15 mars, m., Anne, fille de Jean de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de Benneville, capitaine de l'artillerie de France. — 1637, 1<sup>er</sup> janvier, p., Robert Cosnard, curé de Lingèvres. — *Mariages.* 1614, 18 mai, François Le Février, bourgeois de S<sup>t</sup>-Gilles de Caen, et Marie, fille de feu Jean de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de La Haulle. — 1618, 13 novembre, Olivier Roussel, s<sup>r</sup> de La Vallée, et Luce Jouenne, légitimation. — 1619, 1<sup>er</sup> septembre, publication de bans de Jean de Cheux, éc., et Renée Auber, fille de feu Nicolas, éc., de Vacognes. — 1620, 15 mars, *id.*, de Charles de Cheux, éc., et Marguerite de Greute, fille de Jacques, éc., s<sup>r</sup> du Chesnay, demeurant à Ducy. — *Sépultures.* 1619, 26 novembre, « une femme déséda au portal de l'églyze et enterrée auprès. on avoit [dit] que c'estoit la peste; jé baillé quatre quars d'écu à Jehan Angot pour la mestre à la fosse. » — 1629, 23 août, décès de Jacqueline de Cheux. — 1630, 21 novembre, décès de Jean

de Cheux, curé. — 1632, 10 décembre, décès de Charles de Cheux, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Martin, etc.

De l'autre côté du registre, audiences de contrats concernant : Jean de Cheux, s<sup>r</sup> de La Garende (1616); Jacques Saillenfest, curé de S<sup>t</sup>-Georges du Château de Caen (1616, 1629); Charles de Cheux, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Martin; Pierre Le Marchant, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Mauvieu, trésorier général de France au bureau établi à Caen; Jacques de Cheux, éc., curé de Secqueville-la-Campagne (1617); Jean-François Le Petit, s<sup>r</sup> de « Vacquongnes », receveur des tailles en l'Élection de Lisieux; Pierre Lalongny, s<sup>r</sup> du Maresq; Georges Sallet, s<sup>r</sup> de Quilly et Cintheaux, avocat au parlement de Rouen, maître des Requêtes ordinaires de l'hôtel de la Reine; Jacques Regnouf, s<sup>r</sup> de La Rivière, bourgeois de Caen; Jean Mahias, s<sup>r</sup> de Mouen et de Tourville; Jacques Le Petit, s<sup>r</sup> de La Croix; Gabriel de Cheux, s<sup>r</sup> des Messières; Pierre Barbey, éc., s<sup>r</sup> des Pallières, contrôleur et élu en l'Élection de Caen, etc.

E. Suppl. 1132. — GG. 3 (Registre.) — Moyen format, 180 feuillets, papier.

**1643-1675.** — Richard de Cheux, François de La Mare, curés. — *Baptêmes.* 1644, 28 décembre, Richard Regnouf; p., Richard de Cheux, éc., curé; m., Renée Auber, veuve de M. de Banneville. — 1645, 26 janvier, p., Nicolas de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de Banneville. — 1646, 20 juin, Jacqueline, fille de Charles de Cheux et Jeanne Onfroy. — 1647, 20 octobre, p., Jacques Saillenfest, curé de S<sup>t</sup>-Georges du Château de Caen. — 1652, 9 juin, François, fils de Jean-Baptiste de Cheux, éc., et de Catherine Du Bois, p., n. h. François de La Mare, curé de Cheux. — 1653, 13 août, Charles Briard; p., Charles Blondel, éc., s<sup>r</sup> de Marchanville; m., Anne Romé. — 1654, 22 mars, François, fils de Pierre de La Taille, sergent, et d<sup>ne</sup> Geneviève Le Liepvre; p., François de La Rivière, éc., s<sup>r</sup> de Missy, vicomte d'Évreux; m., Marie Collet, femme du s<sup>r</sup> des Maisières (Gabriel de Cheux). — 1656, 2 mai, p., Jean Le Boucher, curé de Mouen. — 1658, 26 novembre, Catherine-Elisabeth, fille de Jacques Saillenfest, s<sup>r</sup> de Valencourt, bourgeois de Caen, et Catherine Postel, présentée par Jeanne de La Perrelle, femme de Robert Catherine, exerçant la charge de matrone ou sage-femme en la paroisse de Cheux. — 1661, 25 février, François, fils de Richard de Cheux, éc., s<sup>r</sup> des Maizières, et de Madeleine de La Mare (décédé le même jour); — 3 avril, François, fils des mêmes. — 1663, 19 avril, Robert de Clais; p., Robert de Croi-

silles, éc., conseiller au présidial de Caen, seigneur et patron de Bretheville. — 1669, 10 juillet, Jeanne-Louise, fille de Georges Des Landes, bourgeois de Caen, et Jeanne de Cheux. — 1670, 31 décembre, Marie, fille de Richard de Cheux, éc., s<sup>r</sup> du lieu, et de Madeleine de La Mare; m., Marie de Cheux, femme de Jacques Des Champs, éc., conseiller du Roi; p., Pierre Des Champs, éc., s<sup>r</sup> de St-Marc. — 1672, 8 mai, Marie, fille de Marie Féron, des œuvres de Richard Malherbe, éc., s<sup>r</sup> de Calligny. — *Mariages*. 1645, 9 juin, Michel Bourdon, de La Vacquerie, et Charlotte Hamel, de Cheux, pour éviter au haro intenté par lad. Hamel sur led. Bourdon pour la prendre en mariage, suivant les promesses et le contrat de mariage fait entre eux, célébration dud. mariage suivant leur promesse, comme étant led. mariage consommé. — 1651, 20 février, Jean-Baptiste de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de St-Laurent, et Catherine Du Bois. — 1656, 29 octobre, Philippe Frémont et Marie de Cheux, par Charles de « Chaumottel », curé de Grainville, en présence de Pierre de La Mare, s<sup>r</sup> de Petiville. — 1661, 2 février, Jacques de « Bref » et Renée de Cheux. — 1669, 4 mars, Mathieu Bellet, de Tessel, et Jacqueline de Cheux. — *Sépultures*. 1645, 2 septembre, Richard, fils de Jacques Saillenfest, s<sup>r</sup> du Bosq. — 1647, 30 octobre, Charles de Cheux, éc., — 1651, 21 janvier, Richard de Cheux, éc., curé, décédé le 20. — 1652, 2 octobre, Renée Auber, veuve de Jean de Cheux, s<sup>r</sup> de Banneville (décès). — 1654, 17 décembre, Gabriel de Cheux, s<sup>r</sup> des Maizières. — 1660, 24 septembre, « un passant âgé de 22 ou 23 ans arriva un soir malade à l'hostellerie de la petite Bouille de Cheux, il y décéda la mesme nuit qu'il y arriva, et estant adverty de sa mort par Richard Herou, hoste de la maison, je l'interrogé s'il estoit pas mort en bon chrestien et catholique, il m'assura que la plupart de la nuit il avoit toujours invoqué le Sainct nom de Jésus et de la S<sup>te</sup> Vierge avec un grand desplaisir de ses fautes, priant Dieu de luy faire miséricorde, mesmes que led. Herou avoit trouvé dans sa poche un chappelet et un petit livre de prières; et, voyant sa déposition et rapport, il a esté inhumé dans le cimittière de Cheux. » 1661, 16 novembre, décès de Jacques Saillenfest, s<sup>r</sup> du Bosq. — 1664, 29 mai, Pierre Saillenfest, s<sup>r</sup> de Guillertot. — 1668, 5 janvier, Nicolas Baron, vicaire et obitier.

Délibérations : adjudication du fouage, travaux à l'église, etc. — 1672, 26 juin, à la sortie de la messe paroissiale, les paroissiens se sont arrêtés par devant le curé, qui avait lu et publié au prône un mandement

de François de Matignon, lieutenant général pour le Roi en la province de Normandie, ordonnant aux nobles resséants aux paroisses de s'assembler à Caen pour recevoir les ordres du comte de Thorigny, et aux autres habitants d'élire un capitaine et autres officiers pour se rendre en lad. ville au premier ordre qui leur sera donné par led. comte : élections de Marin Le Picard, capitaine, Charles Quidô l'ainé, lieutenant, Richard Barbey, sergent; environ 20 (en correction de 30) hommes pouvant porter les armes. — Déclarations de domiciles pour contribution à la taille, notifiées aux paroissiens par le curé, au prône de la messe paroissiale. — Audiences de contrats.

E. Suppl. 1133. — GG. 4. (Registre.) · Moyen format,  
53 feuillets, papier.

**1675-1683.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François de La Mare, curé. — 1675, 17 septembre, mariage de François de Lisle, écuyer, sieur d'Arry, et Gabrielle Malherbe. — 1676, 7 avril, baptême de deux enfants jumeaux, François et Marie, de Jean de Malfillâtre, écuyer, s<sup>r</sup> de Beauvais, et de Catherine Malherbe; p., led. François de Lisle; m., Marie Malherbe; — 3 septembre, baptême de Marie, fille desd. François de Lisle et Gabrielle Malherbe; m., Marie Malherbe; p., Louis-Éléazar de Malherbe, écuyer, sieur d'Allemagne; — 28 octobre, baptême de Gabriel, fils de Richard de Cheux, écuyer, sieur de Cheux, et de Madeleine de La Mare; p., François de La Mare, curé du lieu; m., Marie de Cheux; — 18 décembre, désistement par Marie Gastebé, femme d'Henri de Croisilles, éc., s<sup>r</sup> de Bretheville, de son opposition aux bans de Charles Girard, bourgeois de Caen, et Marie Malherbe, de Cheux (led. mariage célébré le 19 janvier 1677). — 1677, 24 janvier, audience de contrat passé devant Jean Caumont, tabelion à Cheux, et Jacques Le Sueur, tabellion à Évrecy, en date du 12 septembre 1676, contenant vente par Guillaume Saillenfest, sieur du Mont, bourgeois de St-Étienne de Caen, à Gabriel Geffroy, sieur des Portes, avocat au bailliage et siège présidial de Caen, de demi-acre de terre sise à Cheux, en la delle de l'Épine Benoîte ou Carderonne, jouxte la Chapelle Halbout. — 1678, 1<sup>er</sup> mars, décès dud. Jean de Malfillâtre, âgé de 40 ans, inhumé le 3 dans l'église en présence de François de Lisle, s<sup>r</sup> d'Arry, et Charles Girard, ses frères en loi. — 1680, 11 janvier, mariage de Louis-Éléazar de Malherbe, écuyer, s<sup>r</sup> d'Allemagne, fils de feu Jacques de Malherbe, écuyer, et de Marie

de Vendes, de la paroisse d'Arry, et Marie-Anne de Cheux, fille de Richard de Cheux, écuyer, et de Madeleine de La Mare; — 26 mars, mariage de Robert Renault, sieur de Cardronney, bourgeois de S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen, fils de feu Henri et d'Anne Maheust, et Catherine Malherbe, fille de feu Augustin Malherbe, écuyer, sieur de Digny, et de Gabrielle de Cheux. — 1682, 20 août, inhumation sous le clocher de Jacques de Cheux, écuyer, âgé de 16 ans, fils de Richard de Cheux. — Délibérations concernant les affaires financières et administratives de lad. paroisse; audiences de contrats, entre autres: le 9 novembre 1681, concernant la vente d'une portion de terre par Jacques Saillenfest, s<sup>r</sup> de Vallencourt, à Jacques Saillenfest, s<sup>r</sup> du Bosq, bourgeois de Caen; le 12 avril 1682, vente par Guillaume Saillenfest de La Houlle à André Saillenfest, avocat au présidial de Caen, de la part d'héritage lui revenant de la succession de Jean Saillenfest, son père, sis à Cheux, etc.

E. Suppl. 1134. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 59 feuillets, papier.

**1683-1692.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François de La Mare, curé. — «Ce registre appartenant à l'église de Cheux pour servir au bastistère, aux inhumation des défunts, aux affaire de la paroisse dud. lieu dud. Cheux.» — 1683, 11 juillet, «la petite cloche fut bénite par Monsieur (*le curé*, en interligne) de Cheux, et nommée Marie par demoiselle Marie de La Mare, assistée de François de Cheux, escuier». — 1684, 16 mars, baptême de Marin, fils de Nicolas Barbey, notaire aud. lieu, et de Jeanne Le Cresp. — 1687, 1<sup>er</sup> juin, décès, 3 juin, inhumation dans le chœur de Marie de Cheux, âgée de 98 ans, veuve de Jacques Deschamps, écuyer, conseiller du Roi en l'Élection de Caen. — Délibérations concernant les affaires financières et administratives: 1686, 8 décembre, 1687, 19 janvier et 9 février, délibérations concernant l'emploi d'une somme de 700 livres léguée par André Saillenfest, président au grenier à sel de Caen, dont l'intérêt annuel doit être payé à un prêtre «pour apprendre aux enfants de lad. paroisse leur croyance, à lire et écrire, et à cet effet tenir école ainsy qu'il est accoustumé»; Nicolas Le Bourgeois, prêtre obitier, maître d'école. — Audiences de contrats: 1683, 21 mars, vente de terre par François de Lisle, écuyer, s<sup>r</sup> d'Arry, et Gabrielle Malherbe, son épouse, à Richard de Cheux, écuyer; 8 juillet 1685, vente par

François de La Mare, curé, à Richard de Cheux, éc., et à Madeleine de La Mare, son épouse; — 1687, 7 septembre, vente par Nicolas de Cheux, écuyer, s<sup>r</sup> de Benneville, à Tobie Gaugain, etc.

E. Suppl. 1135. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 59 feuillets, papier.

**1692-1698.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François de La Mare, curé. — 1692, 23 décembre, décès de Catherine de Cheux, fille de Richard de Cheux, écuyer, inhumée le lendemain dans l'église, en présence dud. s<sup>r</sup> de Cheux et de François de Cheux, écuyer, frère de la défunte. — 1696, 28 juillet, décès de Marie Collet, âgée de 88 ans, veuve de Gabriel de Cheux, écuyer, inhumée le lendemain dans le chœur, en présence de Richard et de François de Cheux, écuyers. — 1693, 26 avril, audience de contrat par lequel Jean-Pierre et François de La Cour ont baillé en fief à Jean Le Roy 2 perches de terre, sur lesquelles il y a une mesure, avec les droits, dignités et libertés, tenus des fiefs de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, exemptes de rentes et charges, fors reliefs et treizièmes; — 30 août, délibération où étaient: Richard de Cheux, écuyer, Gabriel Geffray, s<sup>r</sup> des Portes, conseiller du Roi, André Saillenfest, avocat, Jacques Saillenfest, s<sup>r</sup> du Bosq, Louis Le Clerc, officier en l'Amirauté, Jean Mauger, s<sup>r</sup> de Vauguerard, etc., concernant une taxe de 825 l. pour le recouvrement de la finance provenant des droits de franc-alleu, franc-bourgage et franche-bourgeoisie, contre laquelle taxe opposition a été formée et appel interjeté de l'ordonnance de l'intendant, leurs maisons et héritages n'étant pas en franc-alleu et franc-bourgage, tous dépendant des fiefs de M<sup>me</sup> de Frenquienne et des religieux de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen. — Audiences de contrats concernant: Noël du Grippel, écuyer, s<sup>r</sup> de Beauvais, et Philippe Saillenfest (1694). — Délibérations concernant les affaires financières et administratives.

E. Suppl. 1136. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 88 feuillets, papier.

**1698-1707.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François de La Mare, curé. — 1702, 28 juillet, décès d'André Saillenfest, avocat au présidial de Caen, âgé de 99 ans, inhumé le lendemain dans la nef, devant l'autel de S<sup>t</sup>-Laurent, en présence de Richard et François de Cheux, écuyers, de Jacques Saillenfest, s<sup>r</sup> du Bosq, etc. — 1706, 15 mai, décès de François

de Lisle, écuyer, âgé de 63 ans, inhumé le lendemain dans l'église. — Délibérations des 11 octobre 1699, 10 janvier, 7 et 28 mars 1700, concernant le legs de 700 livres fait par le président Saillenfest pour aider aux paroissiens à faire tenir l'école aux enfants de la paroisse, et dont la rente, au denier 18, sera versée annuellement entre les mains du maître d'école nommé par les Jésuites de Caen, du consentement du curé et des paroissiens; renonciation à lad. somme par Richard de Cheux, éc., Jacques du Bosc, s<sup>r</sup> de Saillenfest, bourgeois de Caen, Jean Mauger, s<sup>r</sup> de Vauguerard, bourgeois de Caen, et François Mauger, s<sup>r</sup> des Messières, bourgeois de Caen. — Autres délibérations concernant les affaires financières et administratives, notamment celle du 2 janvier 1701, concernant les réparations à faire à la couverture de l'église et les frais de culte, etc.

E. Suppl. 1137. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 92 feuillets, papier.

**1707-1719.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François de La Mare, Louis d'Arclais, curés. — 1712, 12 janvier, décès de Jacques Saillenfest, sieur du Bosq, bourgeois de Caen, âgé de 66 ans. — 1714, 9 janvier, mariage de François de Cheux, écuyer, fils de feu Richard de Cheux, écuyer, et de Madeleine de La Mare, et Marie-Thérèse Saillenfest, fille de Philippe Saillenfest, capitaine des bourgeois de Caen, et de Jeanne Philippes; — 7 septembre, décès, et, le lendemain, inhumation dans la nef, devant l'autel S<sup>t</sup>-Laurent, d'Étienne Saillenfest, conseiller du Roi, contrôleur général des finances, domaines et bois de la généralité, âgé de 43 ans. — 1716, 12 février, mariage de Jacques de La Rocque, écuyer, s<sup>r</sup> de Bernières, fils d'Étienne de La Rocque, écuyer, et de Jeanne du Bourget, et Madeleine de Cheux, fille de Richard de Cheux et de Madeleine de La Mare, en présence de François et Gabriel de Cheux, écuyers, frères de l'épouse, Jacques Lebauvy de La Crière, licencié aux droits, à Caen, Marie-Thérèse Saillenfest, etc. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières, entre autres le remboursement par Madeleine Longuet, veuve de Charles Macé, s<sup>r</sup> de Flavigny, conseiller au présidial de Caen, d'une partie de rente de 200 l. en faveur des pauvres de la paroisse, donnée en 1700 par feu M<sup>me</sup> de Fréquienne (18 mai 1710).

E. Suppl. 1138. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 116 feuillets, papier.

**1719-1729.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François de La Mare, Louis d'Arclais, curés. — 1719, 17 octobre, décès et, le lendemain, inhumation dans le chœur de François de La Mare, curé du lieu, âgé de 93 ans, ayant gouverné lad. paroisse durant 70 ans. — Familles Bouilly, Bordel, Briard, Collet, Eudes, Picard, Quidot, Regnouf, Rouxel, etc. — Délibérations concernant les affaires financières et administratives.

E. Suppl. 1139. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 133 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1729-1739.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis d'Arclais, curé. — 1734, 16 septembre, baptême de Richard-Philippe-François-Lambert Binet; p., Philippe-Richard de Cheux, écuyer, s<sup>r</sup> de Caligny; m., Marie-Anne-Marguerite Desmarais du Douet. — 1735, 8 mars, bénédiction de la grosse cloche, nommée Marie-Thérèse par le prieur de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, assisté de l'épouse de François de Cheux, écuyer. — 1737, 24 septembre, baptême de Marie-Marguerite-Anne-Jacqueline, fille d'Antoine Saillenfest, s<sup>r</sup> des Fontenelles, conseiller du Roi, intéressé dans les fermes, et de Marie-Anne Principe, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Roch, bourgeois de Paris; m., Marguerite Saillenfest, veuve de M. de La Coquerie, p., Jacques Héroult, s<sup>r</sup> de Bremont, capitaine d'infanterie. — 1738, 25 janvier, opposition par Pierre Vallette, maître d'école de Cheux, aux bans du mariage de Françoise Vallette, fille de Pierre, avec Denis Quédrue. — 1739, 4 janvier, inhumation dans l'église de Louis d'Arclais, curé du lieu, âgé de 55 ans. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières.

E. Suppl. 1140. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 141 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1738-1750** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Robert de Than, curé. — 1739, 13 mai, inhumation dans le haut de la nef, par le curé d'Arry, du consentement de M. de Than, curé de Cheux, professeur de philosophie au collège du Bois, licencié aux lois, recteur de l'Université de Caen, de François de Cheux, écuyer, âgé de 79 ans, en présence de Richard-Philippe de Cheux, s<sup>r</sup> de Caligny, écuyer, et de Gabriel de Cheux, écuyer,

etc. M<sup>me</sup> Oursel, *Biographie Normande*. II. 501, indique donc à tort l'année 1731 pour la naissance dud. de Than; cf. GG. 13); — 18 mai, inhumation dans l'église de Jeanne Philippe Dudouet, veuve de Philippe Saillefest, capitaine de la bourgeoisie de Caen, âgée de 96 ans. — 1741, 6 janvier, inhumation dans l'église de Jean-Jacques Auvray, s<sup>r</sup> de La Basserie, bourgeois de Caen, âgé de 62 ans, par le curé de Than, ex-recteur et ancien professeur de philosophie en l'Université de Caen; — 25 mai, inhumation dans la nef de Marie-Thérèse Saillefest, veuve de François de Cheux, écuyer, âgée de 60 ans. — 1743, 10 avril, inhumation dans l'église de Louis Fabulet, prêtre, âgé de 28 ans. — 1744, 19 avril, baptême de Jean-Charles Briard; m., Suzanne-Charlotte-Félicité Le Mazurier des Plaines, de Cheux; p., Jean-Jacques-Hervé Philippe Dudouet; — 23 décembre, inhumation de Pierre Collet, sieur de L'Épine, chirurgien, âgé de 76 ans. — 1748, 30 avril, baptême de Charles-Alexandre, fils de Richard-Philippe de Cheux, écuyer, seigneur de Petiville, et de Suzanne-Charlotte-Félicité Le Mazurier des Plaines; p., Gabriel-Richard de Cheux, écuyer; m., Marie-Julie-Félicité de Cheux, sa sœur. — 1749, 19 octobre, baptême de Pierre-Nicolas, fils de Pierre Colet, chirurgien, et d'Anne La Sœur. — 1750, 11 septembre, inhumation dans l'église de Jean Mauger, s<sup>r</sup> de Vauguerard, bourgeois de Caen, receveur des amendes au siège des eaux et forêts.

E. Suppl. 1141. — GG. 12. (Registre.) — Grand format, 6 feuillets, papier.

**1742.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — De Than, curé.

E. Suppl. 1142. — GG. 13. (Registre.) — Moyen format, 203 feuillets, papier.

**1751-1765.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — De Than, curé. — 1758, 15 mars, baptême de Julien François, fils de Germain de Marne, chirurgien, et de Louise Tassilly; — 16 novembre, inhumation de Pierre-Jean-François de Gouville, âgé de 3 mois, fils de Pierre de Gouville, écuyer, s<sup>r</sup> de Ranville, du Mesnil-Patry. — 1761, 27 septembre, baptême de Marie-Catherine, fille de Pierre Collet, chirurgien, et de Marie-Anne Gibert. — 1764, 26 janvier, mariage de Jean-Baptiste de Panthou, écuyer, fils de Jean-Baptiste et de Marguerite Le Mercier, de la paroisse

de Curcy, demeurant en celle de Cheux, et Marie-Anne Le Bourgeois, fille de Nicolas et de Marie Briard. — 1765, 20 août, baptême de Claude-Joseph, fils des précédents; p., Joseph de Pauthou, écuyer; m., Claude-Françoise Goguet de Branville, femme d'Augustin-Léonor Le Mercier, s<sup>r</sup> du Hamel; — 20 mai, inhumation dans l'église de Robert de Than, curé du lieu, âgé de 70 ans; — 20 août, inhumation dans l'église d'Anne-Marguerite de Cheux, veuve de Jean-François de Vendes, âgée de 59 ans.

E. Suppl. 1143. — GG. 14. (Registre.) — Moyen format, 220 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1766-1777.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Nicolas-Augustin Delorme, curé. — 1767, 12 octobre, baptême de Léonore, fille de François-Jean-Mariu Mauger de « Vaugrard », receveur des amendes de la maîtrise des eaux et forêts de Caen, et de Michelle-Catherine Le Sénécal; p., Robert-Philippe Geffray Desportes, bourgeois de Caen, capitaine garde-côte de la compagnie de Bernières. — 1770, 19 juin, mariage d'Augustin-Henri Lévesque, chirurgien, de S<sup>t</sup>-Aubin de Fontenay, et Marie-Anne Du Marest, sur dispenses de bans accordées à l'époux par l'évêque de Bayeux, et à l'épouse par Vicaire, docteur en théologie, doyen perpétuel de lad. faculté, ancien professeur royal en lad. faculté, ancien recteur, vicaire général et official de l'exemption de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen; — 25 août, baptême de Victorien-François-Louis, fils de Jacques-Nicolas André, écuyer, s<sup>r</sup> de Saint-André, et de Marie-Louise-Angélique-Léonore de Gouville; p., François André, écuyer, s<sup>r</sup> de Mommagny; m., Angélique-Adélaïde-Victoire de Gouville, épouse d'André de La Court-Grainville, en présence d'Angélique de La Court, de Marie de La Court, etc. — 1771, 4 décembre, baptême de Jean-Louis André, fils des mêmes; p., Jean-Baptiste André Duhomme, chevalier, lieutenant des maréchaux de France pour le département de Bayeux; m., Marguerite-Angélique-Françoise-Louise de Gouville, veuve de Jean-François-Robert de Malherbe, écuyer, chevalier, seigneur et patron honoraire de Longvillers, en présence de Marc-Antoine-Bernardin Le Bachelier, sieur de Saon, etc. — 1773, 14 août, inhumation dans l'église dud. Jacques-Nicolas André, écuyer, s<sup>r</sup> de Saint-André, âgé de 37 ans. — 1775, 4 septembre, inhumation dans l'église de Christine-Julie-Victoire Philippe Desmarest, âgée de 17 ans, fille de feu Jean-Jacques Philippe, sieur des Marest, avocat au bail-

liage de Caen, seigneur et patron de Cléville et Saint-Vandrilie, et de Marie-Catherine Pellevé.

E. Suppl. 114. — GG. 15. (Registre.) — Moyen format, 321 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1778-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Nicolas-Augustin Delorme, curé, Le Roy, curé constitutionnel. — 1779, 11 décembre, inhumation d'André Boirel, conseiller honoraire au bailliage et siège présidial de Caen. — 1780, 25 octobre, mariage de Joseph-Hyacinthe-Hervé Philippe Dudouet, sieur Descourts, avocat ancien du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, fils de Jean-Jacques-Hervé Philippe Dudouet, professeur en la faculté des droits de l'Université de Caen et conseiller honoraire aud. bailliage, et de Marie-Thérèse-Cécile Planchon, de St-Pierre de Caen, et Marie-Françoise Savary, fille de Jean-Baptiste Savary, ancien syndic des procureurs dud. bailliage, avocat au même siège, et de Jeanne Desétables, de N.-D. de Caen. — 1782, 6 décembre, baptême de Charlotte-Angélique-Émilie, fille de Jean-Jacques-Nicolas Hébert, notaire à Cheux, et d'Angélique-Marie-Anne-Henriette Chédeville; m., Marie-Louise-Angélique-Cécile de La Court-Grainville, épouse de Pierre Philippe, seigneur et patron honoraire de Cléville et seigneur de Saint-Vandrilie; p., Charles-Marin de La Court, chevalier, seigneur de Thorigny en Grainville, La Comté, Pesnel, etc., chevalier de St-Lazare, officier au régiment de Berry - infanterie. — 1783, 22 mai, baptême de Marie-Catherine-Laurence, fille de Vincent-Marie Viénot de Vaublanc, écuyer, chevalier de St-Lazare, capitaine d'infanterie, et de Marie-Charlotte-Gaspard de Saillenfest de Fontenelle, lad. enfant née le 14 septembre 1780 et ondoyée par sa mère, en cas de nécessité, en l'île « St-Domaine », paroisse de l'Assomption; m., Marie-Catherine Viénot de Vaublanc, sa grand'mère paternelle, représentée; p., François-Marie-Auguste de Saillenfest de Fontenelle, ancien capitaine d'artillerie, grand-père de l'enfant, en présence de Pierre-Ambroise-René d'Anfernet, écuyer, lieutenant colonel d'infanterie, chevalier de St-Louis, de Nicolas-François de Tournebu du Mesnil-Vité, écuyer, de Pierre-François de Tournebu de Bretteville, écuyer, d'Anne-Catherine de Wilhelm, épouse dud. Pierre-Ambroise-René d'Anfernet, de Jean-Baptiste Madeleine de Banville, capitaine de cavalerie, cheveu-léger de la garde du Roi, etc. — 1783, 4 octobre, inhumation de Marie-Esther d'Aintignate, épouse de Gilon de Cheux, chevalier, seigneur de

Cramesnil, âgée de 73 ans. — 1787, 10 septembre, cérémonies du baptême d'Antoine-Alexis-Frédéric, fils de Jean-Jacques-Nicolas Hébert, notaire à Cheux, et d'Angélique-Marie-Anne-Henriette Chédeville; p, Félix-Alexis Samson de La Valesquerie, seigneur et patron de St-Marie-Outre-l'Eau, Pontfarcy, Gouvets et Courson, demeurant à St-Lô; m., Marie-Catherine-Émilie Chautfer, demeurant à Bretteville-sur-Bordel, en présence de Charles-Armand de Gouville, écuyer. — 1790, 20 juillet, mariage de François-Nicolas d'Aigremont des Mares, officier de cavalerie, fils de Jean-Louis d'Aigremont, lieutenant particulier du bailliage et siège présidial de Caen, et de défunte Jeanne-Victoire-Adélaïde Barbey, de St-Martin de Caen, et Sophie Mauger de Vauguerard, fille de feu François-Jean-Marin Mauger de Vauguerard, ancien receveur des amendes en la maîtrise des eaux et forêts de Caen, et de Michelle-Catherine Le Sénécal, de St-Sauveur de Caen, en présence de Jean-Baptiste-Augustin d'Aigremont, avocat du Roi au bailliage de Caen, frère de l'épouse, etc.

E. Suppl. 115. — GG. 16. (Registre.) — Grand format, 199 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**XVIII<sup>e</sup> Siècle.** — Tables par années des registres d'état civil, de 1595 à 1790.

E. Suppl. 116. — GG. 17. (Registre.) — Grand format, 110 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**XVIII<sup>e</sup> Siècle.** — « Registre généalogique de toutes les familles qui ont résidées dans Cheux depuis le mois d'octobre 1595. » Table des registres d'état civil par lettre alphabétique de familles. En tête, table des noms. Quelques additions du XIX<sup>e</sup> siècle.

E. Suppl. 117. — GG. 18. (Liasse.) — 1 cahier de 8 feuillets, 1 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> Siècle.** — Mariages existant au 1<sup>er</sup> janvier 1766, avec la date de la mort des époux; veufs et veuves existant au 1<sup>er</sup> janvier 1766. Semblables états au 1<sup>er</sup> janvier 1791.

E. Suppl. 118. — H. 1. — 1 pièce, papier.

**1658.** — Acquêt devant Jean Caumont, tabellion royal à Cheux, et David de Lorme, tabellion royal à Evrecy, pris pour adjoint, par Thomas Du Rozier,

tabellion, de Paul You, de Noyers, fils de défunts Jean et Jacqueline Dajou, seul héritier de sad. mère, du droit lui appartenant sur une terre à Putot, delle du Nid de Chien. Copie authentique de lad. année.

L. Suppl. 1149. — II. 2. Registre. — Moyen format, 64 feuillets, papier.

**1665.** — Tabellionage de Creully. — Sur le plat : « Cy est le registre de Jean Du Rozier, tabellion royal à Creully. » — 1665, 3 juin, vente par Louis Bosquin, greffier de la juridiction « de l'abb. Saint-Gabriel de Fresné », à Pierre Bellet, bourgeois de St-Sauveur de Caen, de terre à St-Gabriel, en ville, du nombre du jardin du vendeur, le bout vers l'acquéreur, contenant 4 perches environ, sur quoi il y a quelques arbres, et fermée en partie de murailles, tenue des fiefs de la sieurie du prieur de St-Gabriel, sujette seulement à foi et hommage, reliefs et treizièmes, le cas offrant, moyennant 193 livres L de principal et 100 sous L. pour vin. — Fieffe de terre à Creully par Pascal Boscaïn, curé de St-Gabriel. — Procuration par les parents maternels de la fille mineure de Jacques Roger, d'Amblie, pour délibérer en vicomté de Caen avec les parents paternels et nommer sa mère tutrice à son corps et biens, son oncle David Roger tuteur actionnaire aux causes et querelles, et Jean Blascher et Michel Cauvin, avocats en lad. vicomté, conseils consulaires; la veuve jouira de l'intégralité de la succession pour l'aider à la nourriture et entretien de la mineure; au cas où elle convolerait en second mariage, le produit des meubles appartenant à la mineure, après les dettes acquittées, serait remboursé par elle au bénéfice de lad. mineure; si elle se passe de se marier, les deniers demeureront à son bénéfice, pour raison de la petite valeur du revenu du fonds de la mineure. — Quittance de Pierre Bellet, curé de Foulognes, à Nicolas Torcapel, s<sup>r</sup> de La Vigne, bourgeois de Caen. — Déclaration de la dame de La Luzerne Rucqueville qu'elle se désiste de toutes les assignations qu'on avait pu faire à sa requête à M<sup>me</sup> de Marcelet, à sa fille, et au fils de lad. dame de La Luzerne, concernant les clauses conteutes au traité de mariage entre M<sup>lle</sup> de Marcelet et sond. fils, consentant qu'il ait son plein effet (3 juin 1665); au dos, reconnaissance devant led. Du Rozier et Nicolas Bertot, sergent royal, pris pour adjoint, par Marguerite de Beringhen, veuve de Jacques de Thioult, seigneur et patron de Rucqueville et autres lieux, instance d'Arthur-Antoine de Thioult, seigneur et patron de Vaus-

sieux, Martragny, etc. (24 juin). — Bail à fieffe par Jacques Bazire, éc., sieur de Lespine, d'Esquay-sur-Seulles. — Échange de terres entre François Gouet, curé de Tierceville, et Michel Lucas, éc., seigneur « de Dozeville » — Traité de mariage d'Arthur-Antoine de Thioult, chevalier, seigneur et patron de Vaussieux, Rucqueville et Martragny, fils de feu Jacques, chevalier, seigneur de La Luzerne, et de Marguerite de Beringhen, et Marthe de Héricy, fille de feu Robert, chevalier, seigneur de Marcelet, de Lif, de Russy, Tournières, « Molle », Colombelles, châtelain et patron de St-Vast, de Villiers, d'Estrehan et Vierville, et autres terres et seigneuries, et de Catherine de Moisant; led. seigneur de Vaussieux et la dame de Beringhen gagent douaire à la future sur tous leurs biens, laquelle dame s'est arrêtée en faveur dud. mariage à 6.000 livres de pension annuelle, sa vie durant, pour son dot et son douaire et pour toutes autres demandes, droits et dettes qu'elle pourrait prétendre et demander à sond. fils; pour le regard de lad. future, encore mineure, Jacques de Héricy, chevalier, seigneur d'Estrehan, et lad. dame de Moisant, procuratrice de Robert de Héricy, chevalier, seigneur de Lif, faisant fort pour Philippe et Gédéon de Héricy, écuyers, autres frères mineurs, ont promis à lad. demoiselle pour toute part qu'elle pourrait prétendre aux biens et successions de ses père et mère, 93.000 livres, outre un trousseau, perles, bagues, habits et linge, dont lad. dame de Marcelet mère a présentement saisi lad. demoiselle en présence du futur pour lui faire apport le jour de ses épousailles, estimé 10.000 livres; 60.000 livres seront payées par lesd. frères le jour des épousailles en deniers ou parties de rentes et arrérages dus, dont 20.000 livres pour le don mobil dud. seigneur de Vaussieux, et 40.000 livres pour dot de la future; les frères paieront encore 3.000 livres la veille des épousailles, pour être employées à leur volonté Les 30.000 livres restant seront constituées en dot au nom de la future, dont l'intérêt ne commencera à courir que du jour du décès de Marie de St-Simon, veuve de Philippe de Héricy, chevalier, seigneur d'Estrehan, oncle de lad. demoiselle, jouissant au droit d'usufruit d'une partie des biens dud. seigneur d'Estrehan, etc. Fait en présence de Marie Poerier, veuve d'Odet d'Harcourt, chevalier, seigneur marquis de Thury, Henri de Beringhen, chevalier des ordres du Roi, conseiller en tous ses Conseils, son premier écuyer et gouverneur des ville et citadelle de Marseille, ... (blanc) de Beringhen, seigneur d'Armainvillier, colonel d'un régiment de gens

de pied entretenus par les États de Hollande, Anne de Cornet, chevalier, seigneur de Bussy, Jacques du Castel, chevalier, seigneur de La Gourye, Jean de Meslin, écuyer, seigneur de Campigny, .. (blanc) de La Barre, comte de Morencey, seigneur et patron de Sottevast, Tenneguïn de St-Ouen, chevalier, seigneur de Magny, Thomas Bénard, seigneur et châtelain de Maisons, François Bénard, seigneur et châtelain d'Amayé, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, Pierre de La Niepce, éc., seigneur des Roquettes, parents de l'époux, François de Héricy, chevalier, seigneur et baron de Monbray, Jean de Héricy, chevalier, seigneur et patron de Pierville, Gédéon de Thère, chevalier, seigneur et patron d'Orglandes, Philippe de Thère, chevalier, seigneur et patron de Fierville, Robert de Thère, chevalier, seigneur de... (blanc), Louis de Mesnage, chevalier, seigneur et patron de Cagny et de Couvert, Charles de Mesnage, chevalier, seigneur de Colandon, Jacques-Henri Georges, chevalier, seigneur et patron de Mittois, maître d'hôtel ordinaire du Roi, Jacques (de, en interligne) Moisant, éc., seigneur de Brioux, conseiller au parlement de Metz, François de Moisant, éc., seigneur de La Luzerne, Pierre du Bose, seigneur du lieu, Laurent de Moisant, éc., seigneur de Kerbinot, conseiller du Roi en ses Conseils et lieutenant général à Guingamp, Michel de Barberie, seigneur de St-Contest, conseiller du Roi en tous ses Conseils et maître des requêtes ordinaire de son hôtel, Nicolas du Moustier, éc., seigneur de La Motte, conseiller du Roi en ses Conseils et lieutenant général au bailliage et siège présidial de Caen, ... (blanc) de Bricqueville, marquis de Colombières, Jacques Blondel, chevalier, seigneur et châtelain de Tilly et d'Outrelaise, ... (blanc) de Bretel, chevalier, seigneur d'Estaville, président au parlement de Normandie, ... (blanc) de Brethel, chevalier, seigneur de Gremouville, général des troupes françaises entretenues pour le service de la République de Venise, ... (blanc) Peigné, éc., seigneur d'Arques, conseiller au parlement de Normandie, et autres parents de lad. demoiselle (16 avril 1665). Suivent les signatures. — 10 septembre, ratification dud. contrat de mariage, après lecture, par lad. Marguerite de Beringhen, veuve de Jacques de Thioult, et désistement de ses oppositions, assignations et défenses de passer outre aud. mariage, suivant son désistement du 23 juin. — Actes divers concernant : André de Brioux, sieur du Brioul, etc.

E. Suppl. 1150. — II. 3. (Registre.) — Moyen format, 136 feuillets, 6 pièces annexées, papier.

**1645-1667.** — Minutes de Jean Du Rozier, tabellion royal à Creully, de 1665 à 1667. — Vente par René de Maillé, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur marquis de Benehard, ayant épousé Gabrielle de Guillebert, héritière du feu s<sup>r</sup> de Secqueville, son frère, à Jacques Brasnu, s<sup>r</sup> de La Vallée, bourgeois de Caen, de deux acres de terre à Secqueville, tenues des fiefs du vendeur, et n'y fait rien ni ailleurs que foi et hommage, reliefs et treizième, moyennant 400 l. t. de principal et 60 s. t. pour vin ; échange entre led. de Maillé, capitaine des chasses du Roi du pays du comté du Maine, baronnie de Château-du-Loir, etc., seigneur marquis de Benehard, Cahagnes, etc., et led. Brasnu ; autre échange entre lesd. René de Maillé et Gabrielle de Guillebert de Secqueville, sœur et seule héritière de feu Henri-Gaston de Guillebert de Secqueville, seigneur dud. lieu, baron de Coulonces, et Nicolas Villey, sieur de La Varengère, bourgeois de Caen. — Compte entre Nicolas Delyot, ci-devant fermier de la terre et seigneurie de Secqueville en Bessin, et Jean Thenet, écuyer, sieur de Baubel, procureur de René de Maillé, de vers son épouse, propriétaire de lad. terre. — Successions de Gilles et Jacques Du Hamel, curés de Tilly et du Molay. — Aveu à... (blanc) de La Court, s<sup>r</sup> de Mennetot, seigneur d'icelle terre et seigneurie, par Isaac de Varignon, éc., s<sup>r</sup> des Grais, fils de Gédéon de Varignon, éc., s<sup>r</sup> de Putot, et de Marie de Reue, comme fils aîné de lad. d<sup>ne</sup> et avantagé en sa succession, d'un quart de fief d'icelle terre et seigneurie de Mennetot, consistant en une quatrième partie du fief, terre et seigneurie de Mennetot assis à Mery, lad. seigneurie en son intégrité tenue et mouvant du Roi sous sa châtellenie et vicomté de Caen, etc. — Vente par Arthur-Antoine de Thioult, éc., seigneur et patron de Rucqueville, Martragny, Vausieux et autres terres, à Charles Le Sens, éc., s<sup>r</sup> d'Asnelles, de 100 livres de rente hypothèque sur Charles de Pierrepont, chevalier, seigneur d'Esquay, vicomté de Bayeux, et Olivier Hélie, éc., sieur de Houteville, demeurant à Tessy, vicomté de Bayeux, suivant constitution de 1663. — Titre nouveau de rente pour l'abbaye de Cordillon. — Accord sur procès entre Gaspard Le Normand, curé du Mesnil-Patry, ayant le pouvoir des paroissiens pour poursuivre et recevoir le paiement des arrérages des rentes

dues à l'église, et Pierre Estienne, sieur de Gravelle, bourgeois de Caen. — Echange entre Jacques du Buisson, éc., curé de Cristot, et Guillaume Le Tellier, obitier dud. lieu, d'une part, et Gilles Thierry, bourgeois de Caen, officier en l'Université dud. lieu, et son frère. — Vente de rente par Germain André, éc., s<sup>r</sup> de St-Ambré, demeurant à Arromanches, à Arthur-Antoine de Thiout, éc., seigneur de Vaussieux, Ruequeville et Martragny. — Accord sur procès pendant en bailliage de Caen entre Henri Halley, docteur et professeur du Roi aux facultés des droits en l'Université de Caen, et Charles Le Prévost, chevalier, seigneur de Coupesarte et d'Amblie, sur l'action intentée par Halley contre led. de Coupesarte, représentant les droits de Jean-Baptiste Le Gardeur, écuyer, ci-devant seigneur et patron d'Amblie, pour savoir s'il voulait tenir procès d'un jugement provisoire rendu entre led. Halley et Le Gardeur en 1660, et s'il prétendait que le chœur de l'église d'Amblie comprenait la place sous la tour de l'église parce qu'elle est placée sur un pilier et arcade qui fait la séparation de la nef et du chœur ou chancel, prétendant led. Halley qu'il devait avoir liberté de prendre une place dans l'église soit dans la chapelle qui est à côté du chœur, ou sous la tour, sans qu'il pût être contredit par led. seigneur de Coupesarte, celui-ci prétendant que l'« ayde » qui paraît avoir été bâtie au côté de l'église n'a été que pour faire un élargissement ou accroissement du chœur, et non pour faire une chapelle publique et commune à tous les paroissiens, ce qui paraît assez par sa structure et par les armes qui y sont apposées, qu'au regard de la tour, Halley n'y pouvait rien prétendre, considéré que cela pourrait faire préjudice au chœur de l'église: après avoir conféré dud. différend à Pierre Le Franc, curé d'Amblie, le trésorier et les principaux paroissiens, il est décidé que, vu les offres de Halley qui vont au bénéfice de l'église, celui-ci aura droit de se placer, lui et sa famille, sous l'arcade sur laquelle la tour est bâtie, du consentement desd. de Coupesarte, curé, trésorier et paroissiens, parce qu'il sera obligé de faire faire une cloison outre celle qui paraît apposée à la première arcade du côté de la nef, laquelle sera mise au droit de l'arcade première donnant du côté du chancel ou chœur, en sorte que le passage pour aller à la tour demeure libre par dedans le chanceau, etc.; lad. place demeure à perpétuité à Halley et à sa famille pour y avoir droit de sépulture, donation par Halley de 40 s. t. de rente au

denier 20. dont il pourra s'affranchir (1667). — Actes divers concernant: Jacques Jourdain, prêtre, et Gabriel Jourdain, s<sup>r</sup> de Belleville, enfants de feu Gilles, s<sup>r</sup> de Belleville, receveur des aides à Bayeux (acte du père de 1645, suivi de minute de Du Rozier de 1666); Germain Le Sage, s<sup>r</sup> de Sermentot; François d'Anisy, éc., s<sup>r</sup> d'Anisy et de Cricqueville, demeurant à St-Croix-Grand-Tonne; Nicolas de Cairou, éc., s<sup>r</sup> de Cardonville; Augustin Osmont, procureur receveur général du marquis de Creully; Nicolas Torcapel, s<sup>r</sup> de La Vigne, bourgeois de Caen; Léonor de Garaby, éc., seigneur de Troismonts, conseiller en la Cour des Aides de Normandie, héritier à cause de sa mère de Jacques de Guerville, seigneur de Troismonts et Colombiers, etc.

E. Suppl. 1151. — II 4. Liasse.) — 57 pièces, papier.

**1669-1672.** — Minutes de Du Rozier, tabellion royal à Creully, de juin à décembre 1672; une pièce de 1669 y jointe. — 1672. Prise à fief de Antoine de Sillans, chevalier, seigneur et marquis de Creully. — Baux à ferme par Charles de Pierrepont, éc., seigneur d'Esquay, héritier à cause de son épouse de Charles Le Sens, éc., seigneur d'Asnelles, par René de Maillé, chevalier, marquis de Benhart, baron de Coulonces, seigneur de Secqueville, au nom et comme tuteur de ses enfants et de défunte Gabrielle de Guillebert de Secqueville. — Donation par Jacqueline de Giverville, veuve de Guillaume de Vipart, chevalier, seigneur marquis de St-Croix, étant en son manoir seigneurial à St-Croix, à Marie Borel, dite d'Estimauville, de présent aud. manoir, de deux années d'arrérages de 71 livres 8 s. 10 d. de rente hypothèque, ainsi que de tous les courants et usufruits de lad. rente durant la vie de lad. d<sup>ne</sup> d'Estimauville, à prendre sur les veuve et héritiers de feu Jacques Hudebert, éc., s<sup>r</sup> de La Noë, et sur Henri Aubri, éc., « s<sup>r</sup> Saucaye », lad. rente transportée à lad. dame par Robert de Bailhache, éc., s<sup>r</sup> de Rougemont, demeurant à Caen, en 1670. — Titre nouveau de rente pour Guillaume Guillebert, curé de St-Croix-Grand-Tonne, pour lui et ses successeurs et obitiers. — Accord sur procès pendant à Bayeux entre les dames héritières du feu seigneur de Creullet et les trésorier et paroissiens de Creully, touchant la demande faite par eux auxd. dames de remettre au bénéfice du trésor 12 boisseaux de froment de rente, précédemment vendus par les paroissiens aud. feu seigneur de Creullet, en présence d'Antoine de Sillans, chevalier, marquis de Creully, et d'Antoine Jean, curé

de Creully. — Titre nouveau par Claude du Buisson, éc., sieur de Cristot et de Brouay, pour Françoise de Poilvillain, son épouse, d'avec lui civilement séparée de biens, de 100 livres t. de rente hypothèque constituée par 1400 livres, en quoi Nicolas Busnel et led. de Cristot se seraient obligés envers Antoine de Sillans, chevalier, marquis de Creully, d'Hermanville et autres terres, par contrat de 1633, laquelle rente avait été donnée par led. seigneur à Antoine de Sillans, marquis de Creully, son fils, par contrat de 1650, et dont en 1656 remise et cession avait été faite à lad. d<sup>ne</sup> de Poilvillain. — Vente par Gaspard de Guienro, éc., s<sup>r</sup> de Fontenailles et de St-Vigor, demeurant à St-Sauveur de Bayeux, à Jacques Lefort, curé de St-Laurent, doyen de la chrétienté de Bayeux, d'héritages sis paroisse de Fontenailles. — Vente par Jean Crepel, éc., s<sup>r</sup> de La Motte, à Jacques d'Esterville, éc., sieur du lieu, de l'office et état de conseiller du Roi assesseur en bailliage et vicomté à Bayeux, dont led. Crepel s'est rendu adjudicataire au mois de mai de lad. année à la vente et licitation faite à sa diligence à la barre du Palais à Rouen, sur David Crepel, éc., s<sup>r</sup> de La Mare, titulaire et paisible possesseur dud. office, moyennant 1650 livres. — Reconnaissance de rente pour l'abbaye de Mondaye. — Transport par Gabriel La Niepce, bourgeois de St-Symphorien de Bayeux, aux curé, choristes et trésorier de l'église paroissiale de St-Symphorien de Bayeux, à la stipulation de Jean Hamon, bourgeois de lad. paroisse, communier receveur du revenu de l'église, de 7 l. 2 s. 8 d. t. de rente au denier 14. — Obligation de Jean de La Croix, demeurant à Putot, « experts » du métier de charpentier charron, envers Pierre Le Compte, fils Jean, de Cristot, de lui montrer et apprendre son métier de charpentier charron, en tant que son esprit en pourra comprendre, pendant 2 ans, pendant lequel temps il conduira led. Le Compte avec lui en toutes les raisons où il sera appelé pour faire les travaux dud. métier, et même en sa maison quand il voudra séjourner, et aura en tous lieux ses nourriture et aliments, ainsi que led. de La Croix, etc., moyennant 40 livres dont 40 présentement, 20 à la St-Michel prochaine et 40 dans un an. — Accord sur procès en bailliage de Caen entre Charles Labbé, curé de Caiuet, et Charles Labbé, son neveu, contre Salomon Adeline, de Cainet, ce dernier ayant été associé par led. curé en la perception et louage de la dîme dud. lieu pour 1668, 1669 et 1670, etc. — Actes divers concernant: « Rauld » de Couvert, éc., seigneur de Coulombs, gouverneur des ville et château de Bayeux; Arthur-Antoine de

Thiout, seigneur et patron de Rucqueville; Gilles d'Osseville; Julien Mouillard, curé de Martragny, et Nicolas, son frère; Arthur-Antoine de Thiout, seigneur de Vaussieux; Guillaume Folliot, bourgeois de Bayeux; le s<sup>r</sup> de Longaunay; Jacques Moncoq, s<sup>r</sup> de La Fresnée, bourgeois de Caen (acte sous-seing de 1670, reconnu en 1672), etc.

E. Suppl. 1152. — H. 3. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

**1671-1672.** — Tabellionage de Cheux. — Minutes de Jean Caumont, tabellion royal à Cheux, de juin à décembre 1672. — Cession par Jean Denis, obitier de Ducy, à Gilles de Séran, chevalier, seigneur baron et patron d'Audrieu, du droit de clameur de sang et ligne qu'il avait à prendre sur une pièce de terre à Audrieu, vendue et engagée par Philippe et François de La Motte, frères, écuyers, à Pierre Pasquier, de Loucelles. — Reconnaissance de rente pour Gaspard Le Normand, curé du Mesnil-Patry. — Contrat de mariage en la religion prétendue réformée à Caen, entre Jean Godart, bourgeois de Caen, et Catherine Yon, veuve de Benjamin de La Perrelle, bourgeois de Caen. — A la sortie de la grand'messe paroissiale de Cheux, et hors le lieu saint, requête de Nicolas Le Bourgeois, prêtre, lecture et audience par led. notaire de contrat passé au siège de Cheux, contenant acquisition par led. Le Bourgeois. — Accord sur procès entre Jacques Hue, ec., s<sup>r</sup> de Boishue, pour lui, Charles Hue, éc., s<sup>r</sup> de Verson, François Hue, éc., sieur de Launey, Françoise et Marguerite Hue, ses sœurs, contre Richard Eudes, de St-Manvieu, portant qu'Eudes demeure en paisible possession des terres prétendues par lesd. s<sup>rs</sup> comme avancés en la succession de Nicolas Hue, éc., s<sup>r</sup> de Fresné, leur père, avant la vente par lui faite desd. terres, au moyen qu'Eudes a payé comptant auxd. Hue et à leur décharge, entre les mains du curé de St-Étienne de Caen et en leur acquit, 50 livres, du consentement de d<sup>ne</sup> « Yollette »-Madeleine Maheas, femme dud. s<sup>r</sup> de Verson, autorisée en ses droits. — Bail de maisons et héritages à Cheux, par Charles Blondel, éc., s<sup>r</sup> de St-Manvieu, St-Wandrille, Marchanville et autres lieux. — Fiefs par Claude du Buisson, éc., seigneur et patron de Cristot et Brouay. — Échange entre Guillaume de Gastebley, éc., de la paroisse d'Audrieu, et Gilles de Séran, chevalier, seigneur baron et patron d'Audrieu. — Titre nouveau de rente pour les curé et obitiers de St-Manvieu. — Vente par Philippe et François dits de La Motte, frères, éc., enfants de feu Charles de La

Motte, éc., s<sup>r</sup> de Lespine, d'Audrieu, à Abraham de La Motte, éc., fils de Gilles de La Motte, éc., s<sup>r</sup> du Fresne, d'Audrieu, d'une pièce de terre contenant 1 acre, à Audrieu, tenue des fiefs du Roi, exempte de toutes rentes et charges, fors de foi, hommages, reliefs et treizièmes, moyennant 200 livres tournois de principal et 30 s. de vin. — Vente à S<sup>t</sup>-Manvieu, par Jean Maheas, éc., sieur de Mouen, Tourville, Fierville et autres fiefs, à Jean Le Boucher, curé dud. lieu, d'une vergée de terre, 18 pieds pour perche, mesure de lad. paroisse, avec droit de passage, moyennant 45 livres de principal et 100 s. de vin, lad. terre tenue des fiefs dud. s<sup>r</sup> de Mouen, exempte de toutes choses fors reliefs même du treizième. — Actes divers concernant : François de La Mare, curé de Cheux; Guillaume Gouville, s<sup>r</sup> de La Rozière, bourgeois de Caen; Marguerite Aupoix, veuve de Pierre Cliquet, s<sup>r</sup> de La Fontaine, héritière de feu Charles Aupoix, son frère, éc., s<sup>r</sup> d'Espins; Guillaume de Verrolles, s<sup>r</sup> de La Cavée, bourgeois de Caen; Pierre de La Mare, s<sup>r</sup> de « Petitville », bourgeois de Caen, héritier à cause de sa mère de Richard de Cheux, curé de Cheux; Jacques de Hérissy, seigneur de Marcelet, Tournières, « Vieurville » en Cotentin, châtelain de « Villye » et autres terres; Charles de Touchet, éc., sieur de Courcelles, demeurant à Caen (al. demeurant à Rots); Jean de Cardonville, s<sup>r</sup> de La Cousture, bourgeois de Caen, fils de feu Jacques, bourgeois de Caen; Charles Blondel, éc., seigneur de S<sup>t</sup>-Manvieu, Marchanville et autres lieux; Jean Manger, sergent à Cheux, bourgeois de Caen, « Robert Barrensin, cieurgient, sieur de La Vallée, de la paroisse de Perrins au village de Val Merienne, viconté de Vire et Vassy »; Robert Hue, chanoine de Bayeux; Jacques de Hérissy, éc., seigneur de Marcelet; Jean Mahieu, premier élu en l'Élection de Caen; Charles Touraille, en son nom et comme héritier de Julien Touraille, curé d'Audrieu; André Saillenfest, président ancien en la juridiction du grenier à sel de Caen; Jean Roulland, sieur de Lompray, bourgeois de Caen; Gabriel Gieffroy, s<sup>r</sup> de Porte, bourgeois de Caen, avocat au bailliage et siège de Caen; Pierre Le Marchand, s<sup>r</sup> du Moullin, l'un des fauconniers du Roi, demeurant à Rosel; Gilles de Séran, chevalier, seigneur baron et patron d'Audrieu, de La Tour, Saint-Pierre-Canivet, Mondeville et autres terres et seigneuries; Jean de Baillehache, bourgeois de Caen, Guillaume Hue, éc., s<sup>r</sup> de Carpiquet, etc. — Annexée, expédition d'acte du tabellionage d'Orbec (1671).

### Cristot

E. Suppl. 1153. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 23 feuillets, papier.

**1629-1644.** — Église de S<sup>t</sup>-André de Cristot. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Patry, Jean Canu, curés; Gilles Duval, vicaire. — 1629, 24 juin, lecture de mandement intitulé extrait des registres du Conseil d'État, faisant mention des ventes et reventes des terres du domaine non fiéffé appartenant au Roi, du 8 février 1629; — 9 septembre, baptême de Madeleine, fille de Charles de Verney, éc., s<sup>r</sup> du lieu, et de Louise Malherbe, marraine, Madeleine, fille du s<sup>r</sup> de La Guère; parrain, Augustin Malherbe, éc., frère de lad. d<sup>lle</sup> de Verney. — 1631, 27 janvier, baptême de Philippine, fille de Claude du Buisson, s<sup>r</sup> de Cristot, et d'Anne « Lamendey »; parrain, Jean « La Mendé », s<sup>r</sup> de La Pallière; — 26 mars, baptême d'un fils pour Jeanne Castel, laquelle l'a donné à n. h. Pierre du Buisson, baptisé à Cristot comme y étant en nourrice. — 1632, 29 juillet, mariage par Jean Le Pelletier, curé du Mesnil-Patry. — 1633, 29 avril, marraine, Élisabeth, fille de feu Anne Onfroy, éc., s<sup>r</sup> de Buron. — 1634, 16 mars, baptême de Marguerite, fille de n. h. Pierre Laillet; marraine, Marguerite, fille de Claude du Buisson, s<sup>r</sup> et patron de Cristot; parrain, Charles de Chaumontel, éc. — 1635, 30 octobre, baptême de Gabriel, fils de Jean Lamendey, s<sup>r</sup> de La Pallière; — 11 décembre, inhumation de Pierre Laillet, éc., s<sup>r</sup> de Cussy. — 1636, 2 décembre, parrain, Jean Néel, procureur du Roi « tant en l'Élection que gabelle en l'Élection de Caen ». — 1637, 22 décembre, baptême d'« une fille que l'on m'a atesté estre des œuvres de Pierre Estienne, s<sup>r</sup> de Gravelle, bourgeois de Caen » (la mère non indiquée); — 15 décembre, nomination d'un fils de Claude du Buisson, s<sup>r</sup> de Cristot, et Anne Lamendey, nommé Jean-Baptiste, led. enfant baptisé sans nom le 15 novembre 1635. — 1638, 23 avril, nomination de Marie, fille de Claude du Buisson, s<sup>r</sup> et patron de Cristot et Brouay, âgé de 2 ans. — 1639, 24 avril, décès d'Anne Lamendey, femme de Claude du Buisson, seul seigneur et patron de Cristot et Brouay; — 24 juillet, baptême de Claude, âgé de 3 ans, et Anne, âgée de 15 ans, enfants de M. de Cristot. — 1640, 29 janvier, baptême d'une fille « que l'on m'a atesté estre des œuvres de noble homme Claude

du Buisson, s<sup>r</sup> et patron de Christot et Brouay, et de Jacqueline, fille de Marin Cicille, de Christot, et nommée Anne » ; parrain, Jean Torcapel, sieur de La Vigne. — 1641, 26 avril, baptême d'une fille sans nom, âgée de 16 jours, née du mariage de Claude du Buisson, éc., s<sup>r</sup> et patron de Cristot et Brouay, et de Françoise de Poilvilain ; — 3 mai, baptême d'« ung filz batart que l'on m'a at sté estre des œuvres de Michel Le Cerf leyné et de Michelle, veuve de Pierre Laillet, s<sup>r</sup> de Cusy, et nommé Louys ». etc. ; — 16 juin, nomination de Marie, fille de M. de Cristot, baptisée « in promptu » le 26 avril. — A l'année 1641. « Ensuit le nombre des baptesmes faitz par moy Gilles Duval, p<sup>h</sup>re, vicaire de Christot depuys l'année 1619 jusques en l'année 1641, les baptesmes sont au nombre de 203, les mariages au nombre 48, les inhumations au nombre de 72, contenus en deux registres dont l'ung se finit en l'an 1620 et le présent ce commence le 16<sup>e</sup> jour dud. moys de juing and. an ». — 1641, 25 octobre, mariage de Jean de Vendes, éc., et Jeanne de Poilvillain, en présence de Françoise de Poilvillain, épouse de Claude du Buisson, s<sup>r</sup> de Cristot. — 1642, 3 novembre, mariage de Richard Flambart, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Martin de Bernières-Bocage, et Marie de Verney, fille de Charles, s<sup>r</sup> du lieu. — 1643, 27 septembre, cérémonies du baptême de François de Vendes, fils des précédents. — Délibérations concernant l'assiette du sel, la bannie des fruits du cimetièrre, etc. — Audiences de contrats concernant : Pierre de Mangneville, bourgeois de Bayeux (1634), etc. — Recouvert d'un parchemin de 1638, fulmination par Claude de La Broise, écolâtre en l'église de Bayeux, official de Bayeux, de monitoire obtenu contre des malfaiteurs par Claude du Buisson, éc., s<sup>r</sup> de Cristot.

E. Suppl. 1154. — GG. 2. (Registre.) — Petit format, 66 feuillets, papier.

**1644-1673.** — « Registre des baptesmes faitz par maistre Jean Canu, pbr., curé de S<sup>t</sup>-André de Cristot, commençant le 1<sup>er</sup> jour de l'an 1644. » Jacques du Buisson, curé. — *Baptêmes.* 1650, 18 mars, André Bouet; parrain, André de Verney, s<sup>r</sup> d'Aigneaux; — 17 avril, Anne Mahieu, nommé par Pierre du Buisson, éc., pour Anne du Buisson, en son vivaut éc., conseiller au parlement de Rouen et grand vicaire de l'archevêque de Rouen. — 1657, 27 décembre, Jacques-Jean, fils d'André du Vernay, éc., s<sup>r</sup> d'Aneaux, et de Mar-

guerite Vaudry; parrain, Jacques Ruault, aumônier de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen. — 1659, baptême de François, fils de Georges Couespel, avocat au parlement de Rouen, et de Marie du Buisson. — 1659, 27 mars, Louise du Vernay, fille des précédents; parrain, Pierre-Louis du Vernay, éc., religieux à Troarn. — 1630, 14 juin, Siméon du Vernay, fils des précédents; parrain, Guillaume de Vernay, prieur de S<sup>t</sup>-Laurent; marraine, Marie Potier, femme de Gaspard de Vernay, éc., s<sup>r</sup> du Rosel. — 1660, 4 novembre, François-Georges Couespel, fils des précédents; parrain, François Clérel, s<sup>r</sup> de Rampan, conseiller au parlement de Rouen. — 1663, 22 janvier, Jacques-Louis, fils de Claude d'Estriac, éc., s<sup>r</sup> de Blagny, et de Madeleine Patry. — 1665, 4 août, a été apporté en l'église par Jeanne Le Sueur, femme de Gaspard Le Cerf, « servant de sage-femme pour recevoir des enfans », une petite fille en présence de Jeanne du Breuil, sa mère, qui a requis lui conférer le sacrement de baptême, des œuvres d'Alexandre de Villy, éc., s<sup>r</sup> de Marcambie, de Villy, etc. — 1666, 18 avril, nomination de Marie-Madeleine Couespel, fille des précédents; marraine, Marie-Madeleine Artur, femme de François de Nolent, seigneur et châtelain d'Herbertot; parrain, François de Nolent, éc., s<sup>r</sup> de Maillot. — *Mariages.* 1645, 3 octobre, Richard Manson, bourgeois de Caen, et Élisabeth, fille de Jacques Graveran, éc., s<sup>r</sup> de La Glutumière. — 1658, 2 janvier, Georges Couespel, s<sup>r</sup> du Mesnil, avocat au parlement de Rouen, et Marie du Buisson, fille de Claude, s<sup>r</sup> de Cristot, et de Françoise de Poilvillain; — 10 février, Barnabé de Polly, éc., s<sup>r</sup> de Beauval, de Septvents, et Anne du Vernay, de Cristot. — 1662, 2 décembre, Jean Le Boucher, éc., s<sup>r</sup> de La Granville, d'Émiéville, et Anne de Vernay. — 1666, 5 septembre, Pierre Gaultier, éc., s<sup>r</sup> de Chatignon, de Dromme, et Madeleine de Vernay, fille de Charles et de Louise Malherbe. — *Sépultures.* 1659, 16 septembre, décès de Jean Le Canu, curé. — 1663, 12 janvier, décès de Marguerite Vaudry, femme d'André de Verney, éc., s<sup>r</sup> d'Aigneaux. — 1665, 9 juin, décès de Marie de Nolent, veuve de Robert de Poilvilain, éc., s<sup>r</sup> des Hautchamps, 90 ans. — 1668, 11 février, sépulture de Bernardin, fils d'Advenel, avocat, bourgeois de Caen. — 1669, 15 mars, décès de Charles de Vernay, éc., 82 ans. — 1671, 12 octobre, décès de Louise Malherbe, veuve de Charles de Vernay, éc. — Sur un feuillet de garde, notes du décès de Jacques Maury, curé du Mesnil-Patry, le 16 juillet 1664, et son inhumation à S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen le 17.

E. Suppl. 1153. — GG. 3. (Registre. — Petit format, 11 feuillets, papier.

**1668-1670.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques du Buisson, curé. — 1668, 1<sup>er</sup> février, baptême de Marie Liot; parrain, Claude du Buisson, éc., s<sup>r</sup> du Hamel. — 1669, 14 mai, baptême d'André-Louis Marie; marraine, Louise Malberbe, veuve de Charles de Vernay, éc.; parrain, André de Vernay, éc., s<sup>r</sup> d'« Aniaux »

E. Suppl. 1156. — GG. 4. Registre. — Petit format, 31 feuillets, papier.

**1672-1675.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques du Buisson, curé; Guillaume Le Tellier, vicaire, desservant. — 1673, 13 septembre, décès de Jacques du Buisson, curé, 38 ans, inhumé le 15 par Robert Arondef, curé et doyen de Fontenay-le-Pesnel, en présence de Pierre et Claude du Buisson, ses frères. — 1674, 17 juillet, mariage de Pierre Jean et Anne de Villy, fille de Jean, éc., s<sup>r</sup> des Préaux, de Villy-Bocage; — 3 août, baptême de Françoise, fille de Georges Coespel, s<sup>r</sup> du Mesnil, avocat en Parlement, et de Marie du Buisson, fille de Claude, s<sup>r</sup> de Cristot; — 20 septembre, naissance d'un fils desd. Jeu et de Villy, baptisé le 23.

E. Suppl. 1157. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 129 feuillets, papier.

**1681-1718.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Huet, curé. — 1682, 2 juin, inhumation dans l'église de Georges Couespel, avocat en Parlement, âgé de 52 ans, par dom Guillaume-Siméon de Vernay, prieur de S<sup>t</sup>-Laurent-de-Terregatte, évêché d'Avranches, en présence d'Eléazar-François de Chaumontel, curé de Bény, Pierre du Buisson, écuyer, seigneur et patron de Cristot et Brouay, Jacques de Hotot, écuyer, s<sup>r</sup> de Quesnay, André de Vernay, écuyer, François, Georges et Jean Couespel, enfants du défunt; — 18 septembre, inhumation dans l'église de Claude d'Estriac, éc., s<sup>r</sup> de Blagny, âgé de 59 ans, par Guillaume Le Vavasseur, curé d'Audrieu, en présence de Jacques Le Coq, aussi curé d'Audrieu, Marin Le Véel, curé de Secqueville, Guillaume Le Tellier et Étienne Touraille, prêtres, Charles Patry, curé de Montigny, etc. — 1683, 27 mars, inhumation de Marie Rogier, femme dud. Pierre du Buisson, écuyer, s<sup>r</sup> de Cristot, âgée de 28 ans. — 1684, 2 juillet, bap-

tême de Pierre-Nicolas, fils dud. Pierre du Buisson, écuyer, seigneur et patron de Cristot et Brouay, et de Marie-Anne Morant; marraine, Jeanne Thiment; parrain, Nicolas-Claude Morant, chevalier, seigneur et baron de Courseulles. — 1686, 7 janvier, baptême de Philippe, fils des précédents; parrain, Philippe de Chaumontel, écuyer, s<sup>r</sup> d'Audrieu; marraine, Marie de Chaumontel. — 1686, 5 février, inhumation dans l'église dud. Pierre du Buisson, âgé de 58 ans, en présence de Thomas Morant, éc., s<sup>r</sup> d'Éterville, etc. — 1695, 7 novembre, inhumation dans l'église de lad. Marie-Anne Morant, veuve dud. Pierre du Buisson, âgée de 37 ans. — 1699, 20 mai, baptême de Jean-Charles-Claude, fils de Pierre-Louis de Vernay, éc., et de Françoise Le Boucher; marraine, Lucrèce Acher; parrain, Charles Le Boucher, éc., seigneur et patron d'Émiéville et du Poirier. — 1708, 19 septembre, baptême de Nicolas-Pierre, fils de Pierre-Nicolas du Buisson, écuyer, seigneur et patron de Cristot et de Brouay, et de Marie-Anne de Freiburg; parrain, Nicolas Morant, chevalier, seigneur et patron d'Éterville; m., Marie de Chaumontel; 27 octobre, inhumation dud. enfant dans l'église. — 1712, 8 juin, inhumation dans l'église de Guillaume Le Tellier, obitier, âgé de 84 ans, par Jean Baudry, curé d'Audrieu, en présence de Guillaume-François Le Vavasseur, ancien curé de lad. paroisse, de Thomas Huet, curé du lieu, etc. — 1714, 21 octobre, inhumation dans le chœur de Jean Néel, écuyer, âgé de 17 ans, fils de Jean-Pierre Néel, écuyer, avocat au parlement de Rouen, seigneur et patron de Cristot. — 1717, 31 juillet, baptême de Guillaume-Nicolas, fils desd. Pierre-Nicolas du Buisson, seigneur et patron de Cristot, et Marie-Anne de Freiburg; parrain, Guillaume Dupont, écuyer; marraine, Agnès-Yves de Saint-Prest, épouse de Nicolas Morant, écuyer, seigneur et patron d'Éterville; une note ancienne indique qu'il a été marié le 30 septembre 1738 à Catherine-Louise-Henriette des Planches d'Hérouville.

E. Suppl. 1158. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 197 feuillets, 1 pièce intercatée, papier.

**1719-1759.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Thomas Huet, Louis Seigle, C. Larcher, curés. — 1723, 11 janvier, mariage de Jean-François de Cairon, écuyer, fils de feu Philippe-François de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de La Pigassière, et d'Anne Le Vaillant, de la paroisse de Bretteville-l'Orgueilleuse, et Marie-Anne Morant, fille de feu Pierre-Armand

Morant, écuyer, seigneur d'Éterville, et de Marie-Anne de Tilly, en présence de Nicolas Morant, écuyer, seigneur et patron d'Éterville, Jacques de Pierrepont, écuyer, Pierre-Nicolas du Buisson, écuyer, seigneur et patron de Cristot, Pierre-Louis de Vernay, écuyer; — 5 octobre, cérémonies du baptême de Marie-Marthe-Élisabeth, fille de Jean-Pierre Néel, écuyer, conseiller du Roi en la Cour des Aides et finances de Normandie, seigneur et patron de Tontuit, et de Marie-Marthe Bellanger, baptisée à St-Laurent de Rouen; marraine, Marie-Marthe de Montpinson; parrain, Jean-Pierre Néel, écuyer, avocat au parlement de Rouen. — 1727, 11 novembre, mariage de Jean-Gabriel Langevin, écuyer, fils de François Langevin, écuyer, seigneur de Faulx et de Lastelle en sa partie, avocat du Roi au bailliage et vicomté de Saint-Sauveur Lendelin, et de défunte Bonne-Marie Crespin, de la paroisse de Pèriers, et Élisabeth Néel, fille de Jean-Pierre Néel, seigneur et patron de Tontuit et Fiquelleur, avocat au parlement de Normandie, et d'Élisabeth Maduel, de la paroisse de St-Laurent de Rouen, led. mariage célébré en la chapelle de la maison dud. Néel, en la paroisse de Cristot, par Bon-Michel Langevin, prieur commendataire de St-Air-Le-Blanc et curé de Gerville, diocèse de Coutances, frère de l'époux, en présence de Jean-Pierre Néel, écuyer, seigneur et patron de Tontuit, Fiquelleur et Genneville, maître ordinaire en la Cour des Comptes, aides et finances de Normandie, frère de l'épouse, Jacques-Alexandre de La Fresnaye, écuyer, seigneur et patron de St-Aignan de Gramesnil et Rocquancourt, François de Cairou, écuyer, seigneur de La Motte Audrien, François-Antoine Crespin de Gouville de Marly, écuyer, etc. — 1728, 11 décembre, inhumation de lad. Élisabeth Maduel, veuve dud. Néel, dans la chapelle domestique de ses enfants. — 1729, 28 mai, inhumation dans le chœur de Thomas Huet, âgé de 81 ans, titulaire du bénéfice de Cristot depuis environ 57 ans, et doyen de Fontenay. — 1732, 3 novembre, inhumation dans la chapelle de Néel, abbé de Silly, sise dans la paroisse, de René Hatain, chapelain dud. abbé, âgé de 29 ans. — 1745, 8 janvier, baptême de Guillaume-Marin-Cyprien Le Cornu; p., Guillaume-Nicolas du Buisson, seigneur de Courson, fils de Pierre-Nicolas du Buisson, seigneur et patron de Cristot et autres lieux; m., Marie-Anne-Catherine Picquet, épouse de Jean-Pierre Néel, seigneur et patron de Cristot, Tontuit, Fiquelleur, La Pommeraye, Bonœil, Genneville, St-Christophe, etc., maître ordinaire en la Cour des Comptes, aides et finances de

Normandie. — 1746, 26 octobre, mariage de Nicolas Nepveu, seigneur d'Épinay, Gruchet, etc., conseiller au parlement de Normandie, de la paroisse de Saint-Martin-sur-Renelle, fils de défunts Nicolas Nepveu, écuyer, seigneur d'Imbleval, auditeur en la Cour des Comptes, aides et finances de Normandie, et de Suzanne Haury, et Marie-Marthe-Élisabeth Néel de Tontuit, fille de Jean-Pierre Néel, seigneur et patron de Cristot, Tontuit, Fiquelleur, La Pommeraye, etc., et de défunte Marie-Marthe Bellanger de La Pommeraye, de la paroisse de St-Lô de Rouen: en présence de Louis-François d'Yel, écuyer, seigneur de Vaudrocque, Gournay, etc., beau-frère de Nicolas Nepveu, Alexandre de La Fresnaye, écuyer, seigneur et patron de St-Aignan de Gramesnil, Rocquancourt, etc., oncle de l'épouse, etc. — 1751, 31 décembre, inhumation dans le chœur dud. Jean-Pierre Néel, seigneur et patron de Tontuit, seigneur de Cristot et patron alternatif dud. lieu, seigneur honoraire de Fiquelleur et autres lieux, âgé de 57 ans. — 1754, 28 décembre, inhumation dans le chœur de Louis Seigle, curé, âgé de 64 ans; — 25 mai, baptême d'Antoine-Jean, fils de Jean-Claude de Vernay, écuyer, capitaine de la compagnie de Tracy de la capitainerie d'Asnelles, et de Marie-Madeleine Le Gonix: parrain, Antoine Le Noël, écuyer: marraine, Marie-Anne Champion, sa femme, de la paroisse de La Lande-sur-Drôme. — Délibérations concernant les affaires financières et administratives de lad. paroisse: 1727, 23 février, élection de Pierre Le Tellier pour faire la fonction de syndic, année présente; — 1747, 11 février, assemblée des paroissiens en forme de commun à la sortie des vêpres, pour élire un d'eux pour leur syndic pour vaquer et agir aux affaires de la paroisse: choix de Nicolas Lamandey, auquel ils ont promis 20 sols par voyage qu'il sera obligé faire pour la paroisse; et, au cas où il serait obligé de faire des diligences et frais au sujet des paroissiens, ils seront tenus de le rembourser sur les simples quittances et diligences qu'il sera obligé faire.

E. Suppl. 1159. — GG. 7. (Registre) — Moyen format, 261 feuillets, papier.

**1760-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Le Coutour, Antoine-Jean de Vernay; curés; Pierre Le Cerf, curé constitutionnel. — 1764, 27 juillet, inhumation dans l'église de Pierre-Nicolas «Da Bisson», seigneur et patron de Cristot, ancien commandant du bataillon de milice de Caen,

chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, âgé de 79 ans. — 1773, 11 novembre, inhumation dans l'église de Marie-Anne de Fribourg, veuve de Pierre-Nicolas du Buisson, seigneur et patron de Cristot, âgée de 88 ans 6 mois, par Pierre Langlois, curé de Loucelles, en présence de Le Vavasseur et Malandain, curés d'Audrieu, Le Harivel, curé du Mesnil-Patry, Jehanne, curé de Brouay, Marc, curé de Fontenay, François Le Coutour, curé du lieu, etc. — 1781, 27 janvier, inhumation de Jean-Charles-Claude de Vernay, âgé de 82 ans, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis. — 1782, 6 mars, inhumation de Marie-Marguerite Revel de La Motte, veuve de Gost, juge en la vicomté d'Évreux, âgée de 80 ans. — 1783, 27 novembre, mariage de Pierre-François Le Maigre, fils de feu Michel-Nicolas Le Maigre, capitaine d'infanterie, et de Marie-Catherine-Jeanne-Marguerite Philippe Des Marets du Douet, de S<sup>t</sup>-Martin de Caen, et Madeleine-Charlotte-Léonore de Vernay, fille de feu Jean-Charles-Claude de Vernay, et de Marie-Madeleine Le Goux — 1788, 30 janvier, inhumation de François Le Coutour, curé du lieu, décédé subitement le 28 en la paroisse de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, âgé de 66 ans, par Jacques-Pierre de Loucelles, curé de Chouain, en présence de M. de Croixmare, curé de Loucelles, François Le Harivel, curé du Mesnil-Patry, C. Lebreton et Guilbert, curés de Ducy, Jehanne, curé de Brouay, Malandain, curé de la 2<sup>e</sup> portion d'Audrieu, etc. — 1790, 13 novembre, baptême par M. de Vernay, curé, de Marie-Françoise-Caroline, fille de Jean-Pierre-Louis de Vernay et de Marie-Françoise-Élisabeth de Vernay; marraine, Marie-Françoise de Gouville, épouse de Bourdon de Verson; parrain, Claude-Adrien de Vernay, grand-père de l'enfant. — 1791, 7 février, inhumation d'Autoine-Jean de Vernay, âgé de 36 ans, curé, par Jacques-Pierre de Loucelles, curé de Chouain, en présence de Le Harivel, curé du Mesnil-Patry, Malandain, curé de la 2<sup>e</sup> portion d'Audrieu, Pierre Le Cerf, chapelain fondé de Cristot (qui suit comme curé constitutionnel); — 4 décembre, baptême de Jacques-André-François Guilbert; p., Jean-Jacques-Laurent-François Gost de Bellemare, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis; m., Marie-Françoise « Deporte », épouse de d'Aigremont, président du tribunal criminel

### Ducy-Sainte-Marguerite

E. Suppl. 1160. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 256 feuillets, papier.

**1572-1720.** — Église paroissiale de S<sup>te</sup>-Marguerite de Ducy. Baptêmes, mariages, sépultures. — Adam Denis, Jean Le Mare, François Couespel, Jacques Michel, curés de la première portion; Guillaume du Hamel, Marin Denis, Charles Gervaise, Guillaume Bihoreau, curés de la seconde portion. — « Le 22<sup>e</sup> jour de novembre 1572 fut né Adam, filz de Gilles Denis. » — « Papier des enfantz par moy Adam Denis, p<sup>re</sup>, curé de la première portion de S<sup>te</sup>-Marguerite de Ducy, depuis que j'ay célébré ma première messe, qui fut viron 3 sept<sup>aines</sup> devaut la Pentecoste l'an 1594. » — « J'ai priés possession de Ducy en la première portion le dimanche 24 de décembre 1595. » — 1595, 2 mars, naissance de François, fils de Gilles La Bruière, nommé par Pierre d'Estriac, s<sup>r</sup> de Blagny, de Cristot, en présence de Jean de Cingal, s<sup>r</sup> d'Hermanville, et Louise de Cingal, fille de Girard de Cingal, s<sup>r</sup> de Ducy, défunt; — 2 juillet, baptême de Pierre, fils de Jean de Cingal, s<sup>r</sup> d'Hermanville. — 1596, 10 novembre, baptême de Marguerite, fille de Jacques de Cingal, s<sup>r</sup> de Louvières. — 1597, 26 septembre, naissance d'Adam de Cingal, fils de Jean, s<sup>r</sup> d'Hermanville; — 26 décembre, baptême par Guillaume du Hamel, curé de la 2<sup>e</sup> portion, de Jean de Cingal, fils de Jacques, s<sup>r</sup> de Louvières. — 1603, baptême de Pierre, fils de Jacques de Cingal et d'Hélène Le Monnier. — 1610, 21 octobre, baptême de Judith, fille de Charles de Cingal, s<sup>r</sup> de Ducy, et d'Avoie Brasart; marraine, Judith Aux Espauls, dame du « Boucachart », en présence de Jean de Beauregard, gouverneur du château de Bayeux. « Jam lota fuerat domi, cœtera adjeci in ecclesia. » — 1621, 1<sup>er</sup> octobre, baptême de Gilles, fils de Charles de Cingal, s<sup>r</sup> de Ducy, et de Marie Potier; parrain, Gilles de Séran, baron d'Audrieu; marraine, Jeanne Belin, femme du s<sup>r</sup> de La Motte d'Audrieu. — 1622, 2 février, baptême de Marie, fille de n. h. Jacques de La Mote et de Catherine Totain, d'Audrieu; p., Bertrand Brehier, curé d'Audrieu. — 1623, 1<sup>er</sup> octobre, baptême de Germaine, fille de Charles de Cingal, s<sup>r</sup> de Ducy, et de Marie Potier; — 27 décembre, baptême de Marguerite, fille née hors mariage de Charles de Cingal, s<sup>r</sup> de Ducy, et d'Anne Renaud. — 1629, 9 décembre, Marie, fille de Jacques de Cingal, s<sup>r</sup> d'Hermanville, et de Marguerite

de Grimouville, née le 7 août. — 1631, 8 avril, Anne, fille des mêmes; parrain, Étienne de Grimouville, s<sup>r</sup> de Sully, marraine, Hélène de Cingal. — 1639, 21 novembre, naissance de Jean, fils de Jacques de Cingal, éc., s<sup>r</sup> et patron honoraire de Ducy, et de Julienne Le Tousé, nommé à S<sup>te</sup>-Croix le 12 juillet 1641. — 1641, 4 mars, baptême de Jacques, fils de Jacques de Cingal, s<sup>r</sup> d'Hermanville, et de Marguerite de Grimouville; parrain, Jacques Le Pelé, s<sup>r</sup> de Baugy. — 1642, 6 février, baptême d'Anne, fille de Jacques de Cingal, s<sup>r</sup> et patron honoraire de la 1<sup>re</sup> portion de Ducy, et de Julienne Le Tousé; parrain, Jacques de Cingal, s<sup>r</sup> et patron en la seconde portion. — 1648, 20 mars, baptême de Germaine, fille de Jacques de Cingal, éc., s<sup>r</sup> et patron de Ducy, et de Julienne du Maillet. — 1654, 18 janvier, baptême de Philippe-Jacques, fils de Pierre de Cingal et Marie Blanchard; parrain et marraine, Philippe Blanchard, éc., s<sup>r</sup> de Colleville, Jacques de Magny, éc., s<sup>r</sup> de Magny, et Anne Blanchard, femme du s<sup>r</sup> de Magny; — 25 mars, baptême de Michel, fils desd. Jacques de Cingal, s<sup>r</sup> de Ducy, et Julienne Le Tousé. — 1657, 21 septembre, baptême de Gilles de Cingal, fils des mêmes. — 1659, 17 août, baptême de Marie-Françoise, fille de Laurent de Cingal, éc., s<sup>r</sup> des Essarts, et de Marie Aupois. — 1669, 8 décembre, baptême de Charles, fils de Laurent de Cingal, éc., s<sup>r</sup> d'Hermanville, et de Marie Aupois. — 1672, 29 septembre, baptême de Pierre, fils de Charles Paysant, s<sup>r</sup> de Bellefont, et de Marguerite de Cingal. — 1676, 19 avril, Jean-Jacques, fils desd. Charles « de Paisant » et de Cingal. — 1679, 1<sup>er</sup> février, Marie-Anne, fille de Jean-Charles Paisant, s<sup>r</sup> de Bellefont, et de Marguerite de Cingal; marraine, Marie Blanchard, veuve de Pierre de Cingal de Louvières, patron de Ducy; parrain, Étienne Personnier, curé de S<sup>t</sup>-Sauveur de Bayeux; — 27 août, baptême de Louis, fils de Philippe-Jacques de Cingal, s<sup>r</sup> et patron de Ducy, et de Françoise Bihoreau, en présence de Pierre Bihoreau, chanoine de S<sup>t</sup>-Germain en la cathédrale de Bayeux. — 1680, 11 février, baptême de Marie-Louise, fille desd. Jean-Charles Paisant et de Cingal; parrain, Louis Aubry, éc., seigneur et patron de Trunгы, receveur des tailles à Bayeux; — 1<sup>er</sup> août, baptême d'Anne-Marianne, fille de Laurent de Cingal, éc., s<sup>r</sup> d'Hermanville, et de Catherine Le Haribel. — 1681, 8 septembre, baptême de François-Philippe, fils de Philippe-Jacques de Cingal, éc., s<sup>r</sup> et patron de Ducy, et de Françoise Bihoreau; parrain, Guillaume-François Hermerel, éc., s<sup>r</sup> de Belval. — 1690, 31 janvier, baptême de Marguerite, fille de Jacques-Philippe de

Cingal, éc., s<sup>r</sup> de Louvières, et de Françoise Bihoreau. — 1692, 23 mars, baptême de Philippe-Joseph, fils desd. Laurent de Cingal et Le Haribel; — 23 octobre, François, fils de Louis Duhamel, s<sup>r</sup> des Vanx, et d'Anne de Cingal; parrain, Gilles Le Coq, avocat au présidial et professeur royal du droit français à Caen. — 1698, 29 août, naissance d'Anne-Geneviève, fille de Jean de Chaumontel, seigneur de Ducy et patron de la 1<sup>re</sup> portion, baptisée le 31 à S<sup>t</sup>-Julien de Caen; parrain, M. de Camilly, conseiller à Rouen.

Mariages. — 1617, 7 janvier, Charles de Cingal, s<sup>r</sup> de Ducy, et Marie, fille de feu Thomas Potier, lieutenant du bailli à Bayeux. — 1619, 21 juillet, à Tilly, par le curé, Gilles Du Hamel, Jacques Denis, de Ducy, enquêteur examinateur pour le Roi en la vicomté de Bayeux, et Renée Blanchard, de S<sup>t</sup>-Georges d'Aunay. — 1620, 19 mars, à Ducy, par Jacques de Cheux, curé de « Sequeville-en-Champagne », de Charles de Cheux, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Martin de Cheux, et Marguerite Guerente (elle signe Grente), veuve de Jean de Cingal, éc., s<sup>r</sup> d'Hermanville, de Ducy, sans solennités. — 1630, 26 novembre, Jean de Courseulles, s<sup>r</sup> de Brucoté, et Marguerite de Cingal, veuve de Jean Du Mont, bourgeois de Caen. — 1638, 15 février, par Jacques Gacoin, chapelain en l'église cathédrale de Bayeux, en la chapelle de S<sup>t</sup>-Yves, en l'évêché, Jacques Denis, commissaire examinateur en la vicomté de Bayeux, et Joachine Le Filastre, fille de Germain et d'Anne de Gerros. — 1639, 26 février, en l'église de S<sup>t</sup>-Croix, Jacques de Cingal, éc., s<sup>r</sup> de Ducy et patron honoraire de la première portion de Blanchelande, et Julienne Le Tousé; — 22 novembre, Philippe Le Viconte, éc., s<sup>r</sup> et patron de Sermentot, et Hélène, fille de Jacques de Cingal, s<sup>r</sup> patron de la seconde portion. — 1643, 27 juillet, Guillaume Heuzebroc, s<sup>r</sup> de La Poterie, et Marguerite de Cingal, fille de Jacques, s<sup>r</sup> de Louvières. — 1654, 3 février, Jacques Le Fortier, éc., s<sup>r</sup> d'Hérouville, et Marguerite de Cingal. — 1671, 22 octobre, mariage de Jean-Charles de Paisant, fils de Nicolas et de Marie du Buisson, de S<sup>t</sup>-Gervais de Falaise, et Marguerite de Cingal, fille de Pierre, s<sup>r</sup> et patron de Ducy, et de Marie Blanchard. — 1693, 21 juillet, Clément de Baudre, éc., fils de feu Pierre, de Trévières, et Anne de Cingal, fille de Laurent et Marie Aupois.

Sépultures. — 1598, décès de peste. — 1600, 24 mai, M<sup>lle</sup> d'Hermanville (al. Jeanne Le Vilain, femme de Jean de Cingal, éc., s<sup>r</sup> d'Hermanville). — 1606, 10 juin, Marie, fille de M. de Louvières (Jacques de Cingal). — 1610, 21 décembre, mort de Marguerite Anzerey.

veuve de Jean de Cingal, s<sup>r</sup> de Louvières. — 1612, 23 novembre, décès de Guillaume du Hamel, curé de la seconde portien. — 1614, 12 décembre, mort d'Avoie Brassard, femme de Charles de Cingal, s<sup>r</sup> de Ducy. — 1616, 19 octobre, mort de Marie de Villiers, veuve de Gilles de Cingal, s<sup>r</sup> de Ducy; — 20 décembre, à Rouen, décès de Jean de Cingal, s<sup>r</sup> d'Hermanville, apporté à Ducy. — 1619, 19 janvier, décès de Gilles Denis, inhumé le 20 janvier par Guillaume Tostan, curé de Carcaisy; — 31 octobre, fut apporté de Crépon et enterré à Ducy un receveur de Bayeux nommé Jean Le Roux. — 1621, 12 janvier, mourut à Caen Louise de Cingal, enterrée aux Cordeliers de Caen. — 1626, 26 octobre, décès à Bayeux de Jean Denis, curé de Meuvaines, chapelain de l'Annonciation en l'église de Bayeux. — 1635, 20 février, Jacques Denis, chapelain en la Mère Eglise de Bayeux de la chapelle de St-Maur, ayant été promoteur (officiel, rayé) des évêques, secrétaire du chapitre, est mort, et son corps a été apporté le lendemain à Ducy, sa paroisse, dont il a été « curé premier » (de la première portien), et inhumé le 22 par Jacques Touraille, curé d'Audrieu. — 1636, 6 décembre, mort de Charles de Cingal, s<sup>r</sup> de Ducy, 52 ans. — 1637, le samedi, la nuit de la veille de Pâques, décéda Marguerite Le Cousturier, veuve de Michel Morice, « treuvée morte dans sa chambre parmy des reliéfs de cendres, sans qu'elle fust et doarmagée en son corps et chemise », enterrée led. samedi. — 1637, 17 décembre, décès de Renée Blanchart, femme de Jacques Denis, enquêteur examinateur à Bayeux. — 1638, 12 juin, mourut de peste Collasse Toupin, femme de Simon du Quesné, meunier au moulin de Ducy. — 1641, 12 novembre, Jacques Denis, enquêteur examinateur à Bayeux, y demeurant en la maison du grand « couseur ». — 1642, 15 février, décès de Marie, fille de Jacques de Cingal et de Marguerite de Grimouville. — 1644, 20 octobre, Jacques de Cingal, s<sup>r</sup> patron de la 2<sup>e</sup> portien, 76 ans, inhumé du côté de la lavatoire, sous la tombe de Gilles de Cingal, éc., s<sup>r</sup> de Ducy; en marge: le s<sup>r</sup> de Louvières. — 1645, 24 décembre, décès de Maria Denis, curé de la deuxième portien. — 1646, 13 avril, décès d'Helène Le Monnier, veuve de Jacques de Cingal, s<sup>r</sup> patron de la 2<sup>e</sup> portien; — 4 août, Gilles Denis, curé de Meuvaines. — 1648, 7 avril, décès d'Adam Denis, curé de la 1<sup>re</sup> portien, 75 ans; — 4 juillet, décès de Marie Potier, veuve de Charles de Cingal, s<sup>r</sup> et patron de Ducy; — 9 octobre, décès de Marguerite de Grimouville, femme de Jacques de Cingal, éc., s<sup>r</sup> d'Hermanville. — 1663, 31 mars, décès à Bayeux de Jacques de Cingal, éc., s<sup>r</sup> d'Her-

manville, paroissien de Ducy. — 1676, 30 juillet, décès de Julienne Le Touzé, femme de Jacques de Cingal, s<sup>r</sup> de Ducy, 55 ans. — 11 septembre, décès d'Etienne de Cingal, éc., 50 ans; — 12 septembre, décès de Marie Aupois, 40 ans, femme de Laurent de Cingal, s<sup>r</sup> d'Hermanville; — 10 octobre, décès de Pierre de Cingal, patron de la 2<sup>e</sup> portien, 76 ans. — 1686, 15 janvier (au verso: 3 janvier), inhumation de Charles Gervaise, curé de la 2<sup>e</sup> portien.

Délibérations concernant les élections de trésoriers, collecteurs, les réparations ou réédification du presbytère de la 1<sup>re</sup> portien, etc. — Déclarations de résidence pour la taille. — Audiences de contrats concernant: Marie de Villiers, veuve de Gilles de Cingal, s<sup>r</sup> de Ducy (1599); les de Cingal; le curé Guillaume du Hamel; Alexandre Turquetil, s<sup>r</sup> des Pars (1673); Laurent de Cingal, s<sup>r</sup> d'Hermanville (1685), etc. — 1606, 10 décembre, lecture à l'issue de la grand'messe de plusieurs pièces d'écriture, tant en papier que parchemin, faisant mention comme Gilles Denis était « franc taupin », avec toutes les libertés y mentionnées. — A la fin du registre, table des baptêmes (1572-1699), mariages (1596-1695) et sépultures (1595-1699), par années.

E. Suppl. 1161.— GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 213 feuillets, papier.

**1760-1750.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Michel, A. de La Reuc, Jean Le François, Léonard Le François (neveu du précédent), Laurent Guillot, curés de la 1<sup>re</sup> portien; Guillaume Bihoreau, Pierre de Cingal, curés de la 2<sup>e</sup> portien, ce dernier aussi patron de la 2<sup>e</sup> portien. — 1700, 8 mai, naissance d'une fille de Jean de Chaumontel, écuyer, seigneur et patron de Ducy, laquelle fut baptisée en l'église St-Julien de Caen, et nommée... [blanc] par noble dame de « Quieteville » et M. du Fresne, grand-père de lad. fille. — 1702, 16 février, inhumation dans la chapelle sous la tour de Laurent de Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> d'Hermanville, âgé de 65 à 66 ans; — 4 décembre, baptême d'Anne-Charlotte, fille de François de Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> d'Hermanville, et de Charlotte de Foulongue; marraine, Anne de Morel, accompagnée de Jean de Chaumontel, écuyer, seigneur et patron de Ducy, « son compère et son mary », en présence de Jean de Grimouville, Bénédicte de Foulongue, écuyers, etc. — 1703, 3 juillet, mariage de Guillaume Ouzoaf, enquêteur commissaire examinateur en Élection de Bayeux, et Elisabeth de Cingal, fille de

feu Laurent de Cingal, s<sup>r</sup> d'Hermanville, et de Marie Aupoix. — 1706, 13 février, inhumation dans l'église de Catherine Le Haribel, veuve de Laurent de Cingal, éc., s<sup>r</sup> d'Hermanville, âgée de 62 ans. — 1710, 19 février, inhumation dans le chœur de Jacques Michel, âgé de 60 ans, curé de la première portion durant 14 ans. — 1715, 30 septembre, mariage de Michel Le Barbey, écuyer, seigneur d'Auney, fils de Simon Le Barbey, écuyer, seigneur et patron de Fontenailles et d'Auney, et de Françoise Le Barbey, et Germaine de Cingal, fille de Laurent de Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> d'Hermanville, et de Catherine Le Haribel. — 1718, 26 mars, décès de Jean Le François, curé de la première portion, âgé de 51 ans, inhumé par Thomas Huet, curé de Cristot et doyen de Fontenay, présents Guillaume Bihoreau, curé de la 2<sup>e</sup> portion de Ducy, Philippe Blondel, curé de Loucelles, etc. — 1720, 11 février, mariage de Louis du Bois, écuyer, s<sup>r</sup> des Anges, et Marie-Anne de Cingal, présents Jean-Jacques des Anges, sieur du Bois, Louis et Guillaume de Cingal, écuyers; — 19 juillet, mariage de Thomas de La Motte, écuyer, fils de Jean de La Motte, écuyer, et de Nicolasse Le Haribel, de la paroisse de Chouain, âgé de 72 ans, et Geneviève de Cingal, fille de Jacques-Philippe de Cingal, écuyer, sieur et patron de Ducy, et de Françoise Bihoreau, âgée de 25 ans; — 10 novembre, mariage d'André Le Coq, s<sup>r</sup> de Beaupré, fils de feu Philippe Le Coq et de Marie du Hamel, de Chouain, et Madeleine du Hamel, fille de Louis du Hamel, s<sup>r</sup> des Vaux, et d'Anne de Cingal; — 18 novembre, mariage de Marc-Antoine Allain, écuyer, s<sup>r</sup> de Monfaubert, fils de feu Louis Allain, écuyer, et de Suzanne Adam, de la paroisse de Douvres, et Françoise de Cingal, fille de Jacques-Philippe de Cingal, écuyer, patron de la seconde portion de Ducy, et de dame Françoise Bihoreau. — 1721, 8 décembre, baptême d'André-Jean-Louis, fils de Louis du Bois, écuyer, s<sup>r</sup> des Anges, et de Marguerite de Cingal; m., Geneviève de Cingal; p., André du Landois, écuyer. — 1728, 23 janvier, inhumation dans le chœur de Françoise Bihoreau, femme de Jacques de Cingal, écuyer, seigneur et patron de la seconde portion de Ducy, âgée de 72 ans; — 1<sup>er</sup> juillet, mariage de Jacques-Augustin Le Soudeyer, s<sup>r</sup> du Motté, bachelier aux lois, fils de feu Christophe Le Soudeyer, assesseur au bailliage et vicomté de Falaise, et de défunte Marie-Madeleine Clopié, et Marie-Anne du Hamel, fille de Louis du Hamel, sieur des Vaux, et d'Anne-Aimée de Cingal, présents Christophe Le Soudeyer, s<sup>r</sup> du Rocher, frère du mari,

Louis et Guillaume de Cingal, écuyers; — 17 novembre, inhumation dans l'église d'Anne-Aimée de Cingal, femme de Louis du Hamel, s<sup>r</sup> des Vaux. — 1730, 9 février, inhumation dans l'église de Jacques-Philippe de Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> de Louvières, patron de la paroisse de S<sup>te</sup>-Marguerite de Ducy, âgé de 76 ans. — 1733, 31 mai, baptême de Pierre Carabeux; p., Pierre-Raphaël d'Anisy, écuyer, lieutenant de dragons; m., Marie-Anne du Hamel, épouse de Jacques-Augustin Le Soudeyer, conseiller du Roi à Falaise; — 3 octobre, mariage de François Pinel, sieur de Lauuey, fils de feu Augustin Pinel, bourgeois de Caen, et d'Élisabeth Moncoq, et Anne de Cingal, fille de François de Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> d'Hermanville, et de Charlotte de Foulougue; présents, Jean de Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> de Ducy, François Moncoq, s<sup>r</sup> des Illets, Madeleine de Cingal, Françoise-Germaine de Cingal, Catherine de Vaux, etc. — 1734, 21 octobre, baptême de Geneviève-Charlotte Auber; parrain, Charles de S<sup>t</sup>-Laurent, écuyer, seigneur et patron de Quétiéville et de Ducy; marraine, Louise-Geneviève de Chaumontel, son épouse. — 1736, 11 octobre, mariage de Jean de Cingal, écuyer, seigneur d'Hermanville, fils de feu François de Cingal, écuyer, et de défunte Charlotte de Foulougue, et Geneviève de Cingal, veuve de Thomas de La Motte, écuyer, fille de feu Jacques-Philippe de Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> et patron de Ducy, et de feu Françoise de Bihoreau; présents René, Alexandre et Joachim de Cingal, écuyers, frères dud. sieur d'Hermanville, Madeleine de Cingal, sa sœur, Guillaume de Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Marguerite, frère de l'épouse, Marguerite de Cingal, sa sœur, Cécile Mignot, Anne-Léonore Gosselin, ses belles-sœurs. — 1742, 19 juin, inhumation dans le chœur de Louise-Geneviève de Chaumontel, épouse de Charles de S<sup>t</sup>-Laurent, seigneur et patron de Quétiéville et de Ducy. — 1743, 1<sup>er</sup> février, inhumation dans l'église de Geneviève de Cingal, épouse dud. Jean de Cingal, écuyer, sieur d'Hermanville. — 1747, 8 janvier, inhumation dans le chœur de Cécile Mignot, épouse de Louis de Cingal, écuyer. — 1748, 20 janvier, baptême d'André-François, fils de Guillaume de Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Marguerite, et d'Anne-Léonore Gosselin; parrain, Jean-André-Louis du Bois, écuyer, s<sup>r</sup> des « Groeseliers »; marraine, Françoise de Cingal, veuve de Marc-Antoine Allain, écuyer, s<sup>r</sup> de « Montfober ». — 1749, 25 août, cérémonies du baptême d'Anne-Jeanne, fille de Thomas-Guillaume-Louis Moussard, sieur du Longpray, conseiller au bailliage et vicomté de Bayeux, et de Jeanne-Madeleine de

Varroc, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Malo de Bayeux, et « de présent, pendant la vacance, étant en leur terre en cette paroisse », née le 26 octobre 1748; parrain, Pierre de Varroc, écuyer, docteur en médecine; marraine, Anne d'Hermerel, veuve de Julien de S<sup>t</sup>-Quentin de Grainville. — 1750, 20 mai, baptême de Guillaume, fils de Jean Renouf, maître d'école, et de Romaine Levée, fileuse, son épouse. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières, entre autres celle du 18 juin 1713, où étaient présents Jean Le François, curé, Jean de Chaumontel, chevalier, seigneur et patron de Ducey, Jacques-Philippe de Cingal, écuyer, patron de la seconde portion, François le Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> d'Hermauville, et autres, pour la reddition des comptes des anciens trésoriers : lesd. paroissiens ont chargé François Gaultier de poursuivre à cet effet « Guillaume Guillot, qui fera ses diligences contre Pierre Acart, led. Acart contre Guillaume Rocquier, led. Rocquier contre Olivier Soufflant, led. Soufflant contre les héritiers de feu M<sup>e</sup> Jacques Michel, curé de cette paroisse, lesd. héritiers contre les héritiers de David Guerard, tous trésoriers successivement de lad. paroisse » : en 1715, nomination d'un custos, auquel on accorde la somme de 6 livres par an avec l'herbe du cimetière, etc.

E. Suppl. 1162. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 255 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1751-1793.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Laurent Guillot, Jean Fossey et Charles Lebreton, curés de la 1<sup>re</sup> portion; Pierre de Cingal, Pierre Laignel et François-Jean-Simon Guilbert, curés de la 2<sup>e</sup> portion. — 1751, 25 février, inhumation dans la nef de Marie-Anne Duhamel, épouse de Jacques-Augustin Du Motté Le Soudeyer, conseiller assesseur à Falaise, âgée de 60 ans. — 1757, 21 mai, mariage d'Etienne Le Masurier, chirurgien juré, de la paroisse de Luc, et Marie-Anne Le Soudeyer, fille de Jacques-Augustin Le Soudeyer, conseiller au bailliage de Falaise, et de feu Marie-Anne Duhamel. — 1757, 17 mai, inhumation dans l'église de Françoise de Cingal, veuve de M. de « Montfauber », de la paroisse de Douvres, âgée de 60 ans. — 1761, 23 septembre, baptême d'Eugène Jacques-Philippe-Michel, fils de Pierre Lozeau, maître d'école, et de Madeleine Le Tourment, fileuse, son épouse; parrain, Jacques-Philippe Moussard, fils de M. du Longpray Moussard, assesseur au bailliage de Bayeux; marraine, Marie-Françoise-Michelle, sœur dud. Moussard. — 1764, 4 juin, mariage

de Guillaume-François-Charles Couespel, chirurgien juré au bailliage de Pont-l'Évêque, veuf de Jacqueline de Lempérière, fils de Thomas Couespel et de Marguerite des Chevaux, demeurant à Formentin, diocèse de Lisieux, et Marguerite-Rose Le Soudeyer, fille de feu Jean-François Le Soudeyer et de Marguerite Le Petit, bourgeois de Rouen, présents, Guillaume Du Pont, écuyer, s<sup>r</sup> du Quesnay, Jacques-Augustin Le Soudeyer, conseiller à Falaise; — 28 avril, inhumation dans l'église de Pierre de Cingal, curé et patron de la seconde portion, âgé de 80 ans, par Jean-Jacques Nantier, prieur de Noyers et doyen de Fontenay. — 1765, 31 janvier, inhumation dans l'église de Laurent Guillot, curé de la première portion, âgé de 65 ans. — 1767, 30 janvier, baptême de Guillaume-Félix, fils de Jacques-Philippe-Marin de Cingal, s<sup>r</sup> de Marville, et de Marie-Madeleine Saillenfest; parrain, Guillaume de Cingal, chevalier, patron présentateur de la seconde portion; marraine, Marie-Marguerite-Françoise-Luce Saillenfest. — 1768, 19 mars, baptême de Luce-Victoire-Félicité, fille des précédents. — 1768, 17 janvier, inhumation dans l'église de Pierre Laignel, curé de la seconde portion, âgé de 72 ans. — 1769, 27 décembre, mariage de Louis-François de Cingal, fils de feu Louis de Cingal, chevalier, s<sup>r</sup> de Louvières, et de défunte Michelle Hudebert de Mondelen, et Marie-Marguerite-Françoise-Luce Saillenfest, fille de Jean-André Saillenfest et de feu Marie-Madeleine Allain. — 1770, 8 septembre, inhumation dans la nef de Marguerite de Cingal, fille de Jacques-Philippe de Cingal et de Françoise Bihoreau, âgée de 80 ans. — 1771, 27 janvier, baptême de Stanislas-Ferdinand, fils desd. Jacques-Philippe-Marin de Cingal et Marie-Madeleine Saillenfest; parrain, André-François de Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> de Préville, garde du corps du Roi; marraine, Marie-Marguerite-Françoise-Luce Saillenfest, épouse de Louis-François de Cingal. — 1775, 21 mars, inhumation dans le chœur de Guillaume de Cingal, chevalier, s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Marguerite, patron présentateur de la seconde portion, âgé de 88 ans. — 1779, 4 juin, baptême d'Alexis Le Boseq; parrain, Jacques-Philippe Moussard, curé de Tournay-sur-Odon; marraine, Marie-Thérèse-Monique Fergant de Querville, épouse d'Autin, secrétaire à l'intendance de Caen — 1782, 15 mars, inhumation de Jean Fossey, curé de la première portion, âgé de 69 ans. — 1783, 17 avril, inhumation d'André-François de Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> de Préville, ancien garde du corps du Roi, âgé de 35 ans. — 1785, 11 octobre, baptême d'Henriette-Émilie,

filie de Michel-Louis de Cingal, écuyer, chevalier de S<sup>t</sup>-Lazare, ancien officier au régiment de Cambrésis, ci-devant Flandre, et de Françoise-Agathe Le Marchand; parrain, Jacques-Philippe-Marin de Cingal de Marville, chevalier, seigneur et patron de la paroisse; marraine, Marie-Madeleine Saillienfest, son épouse. — 1790, 6 octobre, baptême de François-Casimir Mabyre; parrain, François-Michel Le Tellier, avocat au parlement de Paris, ancien syndic de l'Ordre, ci-devant procureur-syndic du département de Bayeux, actuellement juge du district dud. lieu; marraine, Marie-Madeleine-Catheriue Planchon de Fontenelle, femme de Le Tellier de La Bertinière, officier de la milice nationale, à Bayeux.

### Fontenay-le-Pesnel

E. Suppl. 1163. — BB. 4. (Cahiers et fragments de registre.) — Grand et moyen formats, 36 feuillets, papier.

**1721-1781.** — Délibérations. — 1723, 9 mai, représentation avant la messe par M. de Petiville, bourgeois de Caen, possédant terre, fief et seigneurie en la paroisse, d'exploit, requête de Robert Verrolle, pour avertir, issue de la grand'messe, les paroissiens en général, étant le lieu où se font les certificats et délibérations, ce qui aurait été fait au prône de la grand'messe, après quoi il se serait trouvé, issue de messe, Jacques Gautier, éc., s<sup>r</sup> du Motté, seigneur et patron de Fontenay, et M. de La Mare Petiville, qui ont déclaré, après avoir pris connaissance de l'exploit en présence des paroissiens, n'avoir d'autre déclaration à passer que celle déjà faite au commencement du procès auquel ils n'entendent intervenir, la vérité étant que la dîme a toujours été payée « à l'onze », etc.; déclaration des paroissiens, le curé s'étant retiré pour leur laisser la liberté, qu'ils ont toujours payé à l'onze et jamais entendu parler du quinze. — 1739, 13 mars, élection de syndic en remplacement de Jacques Massieu, qui a déclaré qu'ayant exercé lad. charge un an, on ne peut l'obliger à gérer en plus outre. — 1754, 23 juin, représentations du curé Brisset qu'il fallait nécessairement faire construire une croix dans le cimetière S<sup>t</sup>-Martin, vendre ou échanger deux anciennes croix de cuivre pour en avoir une plus considérable pour les processions, acheter deux bonnets carrés rouges pour les deux enfants de chœur, etc. — 1778, 25 octobre, plusieurs habitants ayant représenté qu'il est d'usage dans presque toutes les paroisses de sonner à l'heure de

midi le salut ou *Angelus*, arrêté d'une voix unanime qu'il sera sonné tous les jours par le custos, au moyen de quoi le général a autorisé les trésoriers à lui payer 10 livres par an. — Taille, collecteurs du sel, procès, bannies des terres du trésor, de l'herbe du cimetière, apurements des comptes des trésoriers, etc.

E. Suppl. 1164. — BB. 2. (Cahier.) — Moyen format, 6 feuillets, papier.

**1788-1789.** — « Registre des délibérations de la municipalité de la paroisse de Fontenay-le-Pesnel pour l'an 1788. » — 1788, 28 septembre, assemblée au presbytère, de la réquisition de Mare, curé de S<sup>t</sup>-Aubin, syndic; — 3 octobre, absence de MM. d'Émiéville, de Cheux, et de Fontaine-Daniel, seigneurs.

E. Suppl. 1165. — GG. 1. (Cahiers.) — Moyen format, 401 feuillets, papier.

**1688-1714.** — Église paroissiale de S<sup>t</sup>-Aubin. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Hébert, Abraham-François Léger, curés. — 1688, 15 août, baptême de Marie-Anne-Madeleine, fille de Robert Durel, bourgeois de Caen, et de Marie Desobeaux; marraine, Anne Du Mont; parrain, Jacques Néel, écuyer, sieur de Cairon. — 1704, 16 janvier, baptême de Jean-Claude, fils de Jean de Nesme, s<sup>r</sup> des Marets; parrain, Jean-Claude de Croisilles, seigneur et patron de Fontenay, Mesnil-Vitey, etc.; marraine, Marguerite Hadibert, épouse de M. de Chau lieu, écuyer, en présence dud. de Chau lieu, de René d'Écajeul, écuyer, seigneur de Vaux et patron de cette église, etc.; — 11 mai, baptême de Bernardin, fils de Jacques de Brac, écuyer, et de Françoise Le Mercier; parrain, Bernardin de La Bigne, écuyer, seigneur et patron de Tessel; marraine, Madeleine de Gaillon, en présence d'Alexandre Radulph, éc., et de Nicolas d'Épinay. — 1712, 2 novembre, baptême d'Agathe-Cécile-Madeleine, fille de François Flam bard, écuyer, et de Françoise de Hautmesnil; marraine, Marie-Madeleine Broussault; parrain, Nicolas Onfroy, curé de Tessel, en présence de Nicolas d'Épinay, capitaine de la brigade de Fontenay. — 1713, 30 septembre, inhumation dans l'église de Jacques Postel, « qui fut tué à Marcelet, et qu'on apporta en ce lieu pour y être inhumé, par approbation de sa vie et mœurs »; — 2 octobre, inhumation dans l'église de François Flam bard, écuyer. — 1713, 24

juin, inhumation dans le chœur d'Abraham-François Léger, curé, par M. de La Mare, curé de Cheux, en présence de Michel Pasquier, curé de Vendes, Benoist Léger, curé de Juvigny, etc. — Testaments. — Délibérations concernant les affaires financières et administratives, entre autres : la reconstruction de la cœtière de l'église, y compris le pilier qui sépare le chœur de la nef, moyennant 120 livres (1693) ; — pour faire ouvrir 2 fenêtres au gable de l'église, abattre le vieux hourdis la ou étaient les cloches d'ancien temps, et faire refondre la cloche, etc. (1694) ; — la reconnaissance d'une rente de 60 sols pour une fondation faite par Anne de Cheux, au profit de l'église de S<sup>t</sup>-Aubin de Fontenay (1694) ; — la construction d'une tour à l'église, de 8 pieds de Roi de dedans en dedans, etc., en carreau de S<sup>t</sup>-Manvieu (1696) ; — la demande par Germain Durel, s<sup>r</sup> des Vallées, d'une place dans la nef, après celle du seigneur, du côté de S<sup>t</sup>-Sébastien ; mais, la même place ayant été demandée antérieurement par la dame de Calvimont, Daigremont, trésorier, la lui a cédée, consentant qu'elle y fasse placer un banc, en considération que la chapelle S<sup>t</sup>-Sébastien a été décorée des deniers du feu s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Germain, son oncle, et que d'ailleurs elle paie annuellement auxd. curé, trésor et pauvres la somme de 32 livres, donnée et aumônée par led. s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Germain ; en conséquence, led. trésorier consent volontiers céder auxd. s<sup>r</sup> des Vallées une place au-dessous de celle de lad. dame, et n'empêche qu'il y fasse placer un banc ; mais, s'il prétend fieffer la place cédée à lad. dame, il n'empêche également, pour le bien de l'église, qu'il ne fasse faire sermons pour se faire adjudger lad. place (1698) ; — les réparations à la nef et à l'escalier de la tour et le procès avec les « allocateurs » du travail (1698 et 1699) ; — le pavage de l'église (1702) ; — l'accord entre Guillaume Jonehon, m<sup>d</sup> fondateur, de la paroisse S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen, Lesueur, trésorier, et Léger, curé de S<sup>t</sup>-Aubin de Fontenay-le-Pesnel, pour la fourniture de « cinq cents de métal à cloche bon et valable, à raison de dix-sept sols la livre » ; pour la façon de deux cloches, il lui sera payé la somme de 30 livres, en fournissant le bois, charbon, pierres et autres matériaux nécessaires pour la fonte, plus un homme de journée (1710), etc.

E. Suppl. 1166. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 115 feuillets, papier.

**1715-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Hébert, Jean-Claude de Panthou, Joachim Le Vail-

lant, curés. — 1720, 31 décembre, inhumation dans l'église de Jacques-Louis Blouet, âgé de 15 jours, fils de François Blouet, écuyer, seigneur de Cahagnolles, trésorier de France en la généralité de Caen, et d'Anne de Bourges. — 1731, 4 septembre, inhumation dans l'église de Gervais de Prépétit, écuyer, seigneur et patron de Cahau, âgé de 85 ans. — 1739, 3 avril, inhumation de Françoise des Roches, veuve du sieur de Biéville. — 1741, 19 février, inhumation de Guillaume Burel, sieur de Préfontaine. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières : tailles, collecteurs du sel, travaux à l'église, bannie du son provenant du pain de charité, etc. — Un des cahiers recouvert d'un parchemin de 1605, procès devant Jacques Blondel, lieutenant particulier du bailli de Caen.

E. Suppl. 1167. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 229 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1747-1791.** — Baptêmes et mariages. — Joachim Le Vaillant, Pierre Lévesque, Marc, curés, et Guillaume Bourdon Gramont, desservant des deux paroisses de S<sup>t</sup>-Martin et de S<sup>t</sup>-Aubin, à partir du mois de juillet 1791. — 1748, 25 mai, baptême de Claude Le Goux ; parrain, Jean-Charles-Claude de Vernay, écuyer, capitaine de la compagnie de Tracy de la capitainerie d'Asnelles. — 1757, 19 septembre, baptême de Charles-Richard-Jacques, fils de Jacques Le Sueur et de Jeanne Benoist ; parrain, Richard-Philippe de Cheux, seigneur et patron de Montigny, seigneur d'Épins, Le Bois, Petiville, seigneur suzerain de Montenay ; marraine, Suzanne-Charlotte-Félicité Le Mazurier, son épouse. — 1765, 21 mars, baptême de Marie-Anne-Simone, fille de Guillaume-Jacques-Germain Durel, écuyer, seigneur et patron de Vidouville, et de Marie-Anne-Françoise-Marguerite Riboult ; marraine, Marie-Anne Durel, veuve de Pierre-Guillaume Scelle de La Motte, écuyer, premier président au bureau des finances de Caen ; parrain, Simon-Jacques de Malherbe, écuyer, seigneur d'Ifs, etc. — 1768, 8 octobre, baptême de Thomas-François, fils de Jean Glinel, trésorier, et de Marie Le Pley ; parrain, Thomas de Geüet, sieur du Moutier ; marraine, Marie-Anne-Françoise-Marguerite Riboult, épouse de Guillaume-Jacques-Germain Durel, conseiller du Roi, seigneur de Vidouville. — 1771, 30 avril, baptême de Marie-Anne-Augustine-Louise, fille d'Augustin-Henri Lévesque, chirurgien, et de Marie-Anne Dumarest ; marraine, Marie-Anne

Dauron (elle signe : Doron)-Duplessis, grand'mère de l'enfant; parrain, Louis-Charles-Philippe Lancelin-Descoutures, curé de Tessel. — 1772, 12 février, baptême de Marie-Anne-Marguerite, fille de Marguerite Le Goux et de Jacques-François-Victor Caumont, demeurant à St-Manvieu, ainsi que l'a reconnu led. Caumont par acte devant les notaires de Caen, lequel a constitué son procureur Charles Verrolles, et lui a donné pouvoir de reconnaître en son nom, sur les fonts baptismaux, que l'enfant dont est enceinte Marguerite Le Goux, et qui naîtra d'elle, est pour lui et sera sorti de ses œuvres: led. Verrolles, en sa dite qualité, présent au baptême, a reconnu que ladite fille née de Marguerite Le Goux est pour et sortie des œuvres dud. Caumont. — 1774, 14 novembre, baptême de Marie-Anne-Antoine, fille d'Augustin-Henri Lévêque, chirurgien, et de Marie-Anne Du Marais; marraine, Marie Bordel Du Marais, grand'mère de l'enfant; parrain, Antoine Auber, bourgeois de Caen. — 1783, 25 février, mariage de Pierre-Alexandre-César Germain, maître d'école du lieu, et Anne-Françoise Guérard. — 1781, 1<sup>er</sup> juin, baptême de Luce-Jeanne-Constance, fille de Pierre Vallerand de La Fosse et de Jeanne-Scholastique Simon; marraine, Augustine-Luce Vallerand, épouse de M. de Gastbled, écuyer, d'Audrieu; parrain, Jean-Jacques Simon, grand-père de l'enfant. — 1786, 4 mars, baptême de Jean-Pierre, fils d'André Le Pley, architecte, et de Marie-Madeleine Germain, de lad. paroisse. — 1791, 23 juillet, baptême d'Anne de La Planche, par Guillaume Bourdon-Gramont, curé de St-Martin de Fontenay-le-Pesnel, « établi deservant de St-Aubin de Fontenay-le-Pesnel par Monsieur Claude Fauchet, évêque du département du Calvados ». Le 1<sup>er</sup> août 1791, et aux actes suivants, il signe : maire et curé à Fontenay.

E. Suppl. 1168. — GG. 4. (Cahiers.) — Moyen format, 147 feuillets, papier.

**1747-1792.** — Sépultures. — 1758, 22 mai, dans l'église, Jacques Le Vaillant, écuyer, père du curé de St-Aubin, âgé de 77 ans. — 1761, 22 juin, dans le chœur, Joachim Le Vaillant, curé, âgé de 42 ou 43 ans. — 1763, 8 octobre, Pierre Lévêque, curé, âgé de 68 ans, par Léonor Tison, curé de St Pierre de Tilly-Verrolles, en présence de Brisset, curé de St-Martin, Cochon, curé de Juvigny, Brunet, curé de Bretteville, etc. — 1778, 4 janvier, Samuel et Elisabeth-Julie Godey de La Jaunierre, enfants de Gilles,

bourgeois de Caen, et Marie-Perrine Carrey. — 1788, 3 mai, Pierre Lévêque, chirurgien, âgé de 87 ans.

E. Suppl. 1169. — GG. 5. (Cahiers.) — Petit et moyen formats, 42 feuillets, papier.

**1668-1698.** — Église paroissiale de St-Martin. — Baptêmes, mariages, sépultures. — Robert Arondel, curé (il prend le titre de bachelier en théologie de la faculté de Paris, doyen, archiprêtre et curé du lieu). — 1677, 10 février, baptême de François-Charles, fils de François Le Boutillier, écuyer, seigneur de Maignemont, capitaine dans les gabelles, en garnison à Fontenay-le-Pesnel, et de Marie de La Selle, de la paroisse du village de Heaulme et Neuilly près de Pontoise, en Vexin français; parrain, Charles Bourienne, s<sup>r</sup> d'Aumaisle, cavalier dans les gabelles; marraine, Catherine Martin. — 1695, 10 mai, cérémonies du baptême de Jean-Claude, fils de Jean-Baptiste Douesnel, chevalier, seigneur de La Sausserie et du Mesnil-au-Grain, et de Marie-Françoise de Gueron; parrain, Jean Regnaud de Segrais, chevalier, seigneur et patron de Fontenay et du Mesnil-Vité et autres lieux; marraine, Claude Acher, son épouse. — 1697, 24 mars, baptême de François Le Var; parrain, François d'Aigremont, s<sup>r</sup> des Perielles, bourgeois de Caen; marraine, Marie d'Aigremont, fille de Jean d'Aigremont, s<sup>r</sup> des Obeaux, bourgeois de Caen; — 23 octobre, décès de Robert Arondel, bachelier en théologie, curé doyen de St-Martin de Fontenay-le-Pesnel, âgé de 79 ans, inhumé le lendemain par Thomas Huet, curé de Cristot.

E. Suppl. 1170. — GG. 6. (Cahiers.) — Moyen format, 65 feuillets, papier.

**1698-1737.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Raphaël-Augustin de La Court, s<sup>r</sup> d'Ingreville, David Faucillon, curés. — 1698, 9 mars, baptême de Jacques Maréchaux par Raphaël-Augustin de La Court d'Ingreville, curé de St-Martin de Fontenay-le-Pesnel. — 1713, 20 juin, inhumation dans le chœur dud. de La Court, écuyer, s<sup>r</sup> d'Ingreville, curé, par François de La Mare, curé de Cheux. — 1713, 12 juillet, « ven la négligence de la justice, qui a été avertie, et l'ordre exprès de Mg<sup>r</sup> l'évêque de Bayeux, par M<sup>r</sup> Dufour, son official, moy soussigné Étienne Louvet, sieur de Prefontaine, commis pour desservir la paroisse de St-Martin de Fontenay-le-

Pesnel... ay inhumé sans aucune cérémonie, au coin du cimetière de lad. paroisse, un soldat tué par les archers du sel de la brigade dud. lieu, sur le grand chemin de Caen, gisant mort sur led. lieu depuis trois jours consécutifs, lequel étoit, dit-on, du régiment de Vexin, habillé de blanc doublé de bleu, les cheveux noirs avec une perruque, lequel j'ay trouvé presque dépouillé, parce qu'ayant été sans aucune garde trois jours et trois nuits, on luy avoit ôté jusqu'à ses vieux souliers et son chapeau ». — 1718, 28 juillet, mariage de Joseph-François Le Marchant, sieur de Vaumunson, fils d'André Le Marchant, s<sup>r</sup> de Beauvais, et de Marie-Anne Fortin, et Marie-Anne-Françoise de Prépetit, fille de Gervais de Prépetit, écuyer, seigneur et patron de Cahau, ancien conseiller procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, et de Simone Radulph ; — 14 novembre, baptême de Jean, fils de Le Marchand, capitaine de la brigade de Fontenay, et de Catherine Le maître; parrain, Thomas Le Marchand fils, employé dans la brigade; marraine, Anne Le Sueur, fille de Jean. — Délibérations concernant les affaires financières et administratives, et spécialement le paiement de plusieurs années d'arrérages de 6 livres de rente dues au trésor, à cause de la chapelle « Santeaux » (1699), et l'autorisation donnée au trésorier de faire refondre les deux cloches avec augmentation du poids de la seconde (1712).

E. Suppl. 1171. — GG. 7. (Cahiers.) — Moyen format.  
50 feuillets, papier.

**1735-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume-Louis Boirel, Julien Brisset, curés. — 1738, 3 juin, transport en l'église de St-Martin de Claude Bourdon, écuyer, seigneur et patron de cette paroisse, de Brouay et autres lieux, inhumé en l'église de Brouay par Goubin, curé de Juvigny. — 1739, 14 novembre, mariage de Jean Boirel, sieur du Manoir, fils de feu Jacques Boirel, et Laurence-Marguerite Hobey, fille de François Hobey, s<sup>r</sup> des Granges, docteur professeur de droit en l'Université de Caen, et de Marguerite d'Éterville, tous deux de la paroisse de St-Julien de Caen, en présence d'André Boirel, avocat au parlement de Rouen, frère de l'époux, de Jacques Hobey, docteur en droit, avocat au parlement, demeurant à Caen, de Charles Hobey, écuyer, garde du Roi, demeurant aussi à Caen, frères de l'épouse, de Robert Eury, écuyer, sieur des Mares, demeurant à Bretteville-sur-Bordel, de Charles d'A-

gremon, s<sup>r</sup> des Obeaux, lieutenant d'une compagnie de la bourgeoisie de Caen. — Sur le registre de 1740: « Moy soussigné, noble homme Joachim Le Vaillant, curé de St-Aubin de Fontenay-le-Pesnel, atteste à tous qu'il appartiendra que Monsieur Brisset, curé de St-Martin dudit Fontenay, m'a remis du nombre des registres de baptêmes, mariages et inhumations qui lui ont restés après le décès de Monsieur Boirel, son prédécesseur, et dont il a donné son récépissé au greffe à Caen, un registre contenant les années mil sept cens douze, treize et quatorze, qui s'est trouvé appartenir à mon église de St-Aubin, et qu'injustement on accuseroit led. sieur Brisset de l'avoir laissé perdre ou soustrait, et voudroit-on assujétir ses héritiers à fournir de nouveau le même nombre dont il a été saisi à son entrée au bénéfice dud. St-Martin. En foi de quoi j'ay signé le présent ce 19 décembre 1749. J. Le Vaillant ». — 1742, 23 août, inhumation dans l'église de St-Martin-de-Fontenay, en présence d'Hippolyte de Corley, éc., curé de St-Jean de Caen, de Guillaume-Louis Boirel, âgé de 39 ans, curé de lad. paroisse, après l'avoir gouvernée pendant 6 ans. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières.

E. Suppl. 1172. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format.  
187 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1747-1792.** — Baptêmes, mariages. — Julien Brisset, Guillaume de Bourdon-Gramont, curés. — 1767, 16 août, baptême de Marie-Henriette-Thérèse Regnouf; parrain, Augustin-Henri Lévesque, chirurgien; marraine, Marie-Thérèse Vallerant de La Fosse. — 1768, 22 octobre, mariage de Louis-François de Gastebled, fils de feu Louis et de Gabrielle-Angélique Léonard, de la paroisse d'Audrieu, et Augustine Vallerant, fille de Julien Vallerant, sieur de La Fosse, et de feu Marie Mabire. — 1769, 11 juillet, baptême de Pierre-Martin Verrolle; parrain, Pierre-Mathieu Vallerant de La Fosse; marraine, Thérèse de La Fosse, sa sœur; — 15 août, baptême de Julienne-Françoise Verrolle; marraine, Marie-Anne-Françoise-Marguerite Riboult, épouse de Guillaume-Jacques-Germain Durel, conseiller du Roi en la cour souveraine des monnaies de Paris, chevalier, seigneur de Vidouville, La Bigue, etc.; parrain, Julien Brisset, curé de St-Martin. — 1776, 12 janvier, ondoisement, à cause du péril de mort, d'une fille de Michel Bonhomme, par M. de Marne, chirurgien à Cheux. — 1786, 19 avril, mariage de Guillaume-Jacques Hé-

bert, écuyer, ancien garde du corps et pensionnaire du Roi, chevalier de St-Louis, seigneur du Breuil, seigneur et patron de La Vacquerie, Foulognes en partie, seigneur suzerain des fiefs Malfillâtre, Villy et du Jardin, fils de défunts Charles Hébert, écuyer, seigneur desdits fiefs, et Marguerite Osbert, demeurant paroisse de La Vacquerie, et Madeleine-Augustine Bourdon du Lys, fille de feu François-Auguste de Bourdon-Gramont, écuyer, ancien capitaine au régiment de Berry-infanterie, chevalier de St-Louis, et de feu Thérèse Daumesnil, demeurant à Caen, en présence de Charles-François-Auguste de Bourdon-Gramont du Lys, écuyer, de Noël-Nicolas Lair, procureur du Roi en l'hôtel de ville de Caen, etc. — Délibérations concernant les affaires financières et administratives. — Sur le cahier de 1768, « plan » de dessert pour un dîner.

E. Suppl. 1173. — GG. 9. (Cahiers.) — Moyen format, 100 feuillets, papier.

**1747-1792.** — Sépultures. — 1748, 8 octobre, dans la nef, Gilles de Verrolles, avocat et bourgeois de Caen. — 1763, 30 décembre, Pierre-Jacques-Étienne du Bisson, fils de Jean-Baptiste-Jacques-Étienne du Bisson, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen. — 1773, 18 octobre, Sainte-Marie-Thérèse Deschamps, fille de Toussaint-Robert Deschamps, professeur royal de chimie, docteur agrégé en médecine, membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Caen, et de Marie Gourlade, âgée de 15 mois. — 1774, 22 février, devant la principale porte de l'église, Julien Brisset, curé de lad. paroisse, âgé de 75 ans, par Jean-Jacques Nantier, prieur-curé de Noyers, doyen de Fontenay, en présence de G. de Basly, curé de Bucéels, Delorme, curé de Cheux, Le Coutour, curé de Cristot, Jehanne, curé de Brouay, Le Harivel, curé du Mesnil-Patry, Marc, curé de St-Aubin de Fontenay, J. Rosier, curé de Mouen, « exécuteur du testament du feu s<sup>r</sup> curé, par laquelle il donne tout à son église et à ses pauvres », etc. — 1779, 10 avril, Marie Le Barbier, épouse de Thomas de Gouet, écuyer, sieur du Moutier. — 1780, 1<sup>er</sup> février, dans le chœur, Abraham-Charles-Claude Le Boucher, chevalier, seigneur et patron d'Émiéville, « Le Perier », Fontenay-le-Pesnel, seigneur et haut justicier de Troarn, mort l'avant-veille à St-Jean de Caen, âgé de 68 ans. — 1783, 1<sup>er</sup> septembre, Louis-Marin d'Aigremont, lieutenant au régiment de Paris, âgé de 25 ans. — 1789, 14 septembre, Jean Boirel, sieur du Manoir, bourgeois de Caen.

### Grainville-sur-Odon

E. Suppl. 1171. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 100 feuillets, 9 pièces intercalées, papier.

**1788-An II.** — « Registre des délibérations de l'assemblée municipale de la paroisse de St-Pierre de Grainville-sur-Odon, 19 septembre 1788. Fini le 27 frimaire 2<sup>o</sup>. » — 1788, 21 septembre, réunion de l'assemblée municipale conformément aux ordres du contrôleur général adressés par les députés composant le bureau intermédiaire, portant que tous les dimanches, après la grand'messe, lad. assemblée se réunirait : le curé voudra bien en attester la réception. — Nomination de trois adjoints pour la répartition de la taille et autres impositions. — Demande de rétablissement des anciens Etats de la province de Normandie. — Remplacement, sur sa demande, du greffier de la municipalité. — Nomination des collecteurs. — Contribution patriotique ; imposition des ci-devant privilégiés. — 1789, 2 décembre, état des ci-devant privilégiés : le curé, M<sup>me</sup> d'Aufernet, Le Harivel de Grainville, de La Cour, de Vernay l'aîné et le jeune, de Vaucouleurs, Simon, avocat. — Délibérations, enregistrements de lettres patentes, lois, décrets, etc., depuis le 2 janvier 1790. — Parmi les pièces annexées, extrait imprimé de la lettre écrite par le contrôleur général à la Commission Intermédiaire le 14 juillet 1788, portant que toutes les assemblées municipales doivent être pourvues d'un registre de délibérations, que ce registre sera renouvelé chaque année, que l'assemblée municipale doit se tenir de droit, tous les dimanches, après la messe paroissiale, sans qu'aucun membre soit dans le cas d'être spécialement convoqué, etc. Adressé à Duverney, syndic de la municipalité.

E. Suppl. 1175. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 88 feuillets, papier.

**1599-1616.** — Église de St-Pierre de Grainville en Bessin. — Jean Rocquier, vicaire, *al.* curé ; Jean Le Jeune, curé. — Les premiers feuillets en déficit. — 1599, 11 juin, baptême de Jacques Bully ; parrain, Jacques Le Liepvre, écuyer, fils de M. Du Vivier. — 1590 (lire 1599), 24 novembre, mandement de l'official portant dispense de bans pour le mariage de Catherine de La Court, fille de Marin, s<sup>r</sup> du Mareseq, de Grainville, et Richard Minfant, de la paroisse de

« Fouqueres ». — 1600, 28 mai, baptême de Jacques Le Poitevin ; parrain, [Marin] de La Court, s<sup>r</sup> de Grainville. — 1601, 24 mai, décès de « Mademoiselle Dalphontaine ». — 1602, 4 mars, remise, sur réquisition, au greffe du bailli de Caen, de l'état des baptêmes, mariages et sépultures faits à Grainville depuis le 5 juillet précédent. — 1603, 27 mars, décès de Nicolas Le Liepvre, s<sup>r</sup> de Thorigny ; — 22 mai, baillé état des mariages, baptêmes et sépultures faits depuis le 4 mars 1602, au greffier du bailli de Caen, les assises tenantes à Evrecy ; — 30 août, mariage de Guillaume Le Liepvre, s<sup>r</sup> de La Carrière, et Françoise de La Court, fille de Marin, s<sup>r</sup> du Maresq. — 1601, 27 avril, mention d'insinuation du présent registre, dument collationné, par le greffier des insinuations ecclésiastiques de Bayeux ; — 28 avril, décès de Lorence, femme de Collin Acarin, inhumée par Jean Maxienne, curé de Mondrainville. — 1605, insinuation et enregistrement au greffe royal et hérédital des insinuations ecclésiastiques pour le diocèse de Bayeux, par Robert Douespied, pour l'absence de Thomas Roger, greffier hérédital desd. insinuations ; — 27 mai, baptême d'Anne Colleville, nommée par Anne, femme de Pierre La Longny, s<sup>r</sup> de Bougy, Marin de La Court, fils de Marin, et Jeanne, fille de feu Nicolas Le Liepvre, s<sup>r</sup> de Thorigny ; — 20 novembre, baptême de Marie Pillon, nommée par Marie Eurry, femme de Jean de Vernay, s<sup>r</sup> de Caye, Jacques de Vernay, frère dud. s<sup>r</sup>, et Marie, veuve d'André Maxienne. — 1606, 27 mai, décès de Jeanne du Rozel, veuve de Philippe de La Court, s<sup>r</sup> du Maresq ; — 26 octobre, affidé Pierre de « Rocancourt » et Barbe de Rocquebart de St-Laurens ; — 21 novembre, baptême de Renée, fille de Jean Le Liepvre, s<sup>r</sup> Dalphontaine, et de Madeleine, sa femme. — 1607, 22 novembre, décès de Pierre Le Liepvre, s<sup>r</sup> de Verpray. — 1608, 12 mars, décès de Regnauld Maxienne. — 1613, 11 janvier, baptême de Jacques, fils de Marin de La Court, éc. — 1615, 8 janvier, mariage d'Ingues Le Cordier, s<sup>r</sup> d' « Onfontaine », et Madeleine Huet, par Jean Le Jeune, curé de Grainville ; — 15 octobre, baptême d'Anne Justin ; m., Anne Le Prévost, femme de n. h. Pierre La Longny, n. h. Jacques Jumel et Marguerite, femme de Marin Poignant ; — 20 novembre, procès-verbal de Jean Rocquier, vicaire, portant qu'il lui a été présenté une fille âgée de 3 jours par Jeanne, veuve de Julien Marsel, « sage femme ayant acoustumé de recevoir les enfans lors qu'ilz naquissent », assistée de Barbe, femme de Pierre Acarin, fils Colin, le

priant lui administrer le sacrement de baptême, ce qu'il ne leur a voulu refuser, attendu que le baptême est nécessaire au salut, et sur ce qu'il s'est informé à qui appartient lad. fille, ils lui ont dit et attesté qu'elle est sortie et issue de Thomasse, fille de feu Colin Acarin, laquelle leur a dit led. enfant être du fait et opération d'un nommé Robert Le Mière, de Proussy, à présent demeurant à Grainville, etc. — 1615, 6 décembre, marraine, Anne Du Vivier, femme de François Caval, éc. — Familles Acarin, Gohier, La Longny, Maxienne, Pegoix, etc.

Annnonce au prône de la grand'messe de la bannie des terres et seigneuries appartenant à Jacques Du Val, le 27 septembre 1599, en bailliage de Caen. — Audiences de contrats concernant : Jean de Vernay, s<sup>r</sup> de La Rivière ; Jean de La Court, éc., avocat à Caen ; Thomas de La Rivière, s<sup>r</sup> de La Motte, élu en l'Élection de Caen ; Jean de Percy, s<sup>r</sup> du Clos ; Charles de Cairon, s<sup>r</sup> de Cardonville ; Jean de La Court, s<sup>r</sup> du Maresq ; Jean Saillofest, bourgeois de Caen ; Guillaume Le Liepvre, s<sup>r</sup> de La Carrière ; Henri de Croisilles, s<sup>r</sup> de Courperon ; Jean Maxienne, curé de Mondrainville (1600 1611) ; René Maxienne, de Mondrainville ; Pierre La Longny, demeurant à Rouen ; Guillaume Maheust, receveur des consignations à Caen ; Pierre La Longny, fils et héritier de Marin La Longny, s<sup>r</sup> de Bougy ; Michel Pérée, de Grainville ; Olivier Le Révérend : Jean Le Liepvre, « sieur dalphontaine » ; Jean Lescuyer le jeune, s<sup>r</sup> de La Fontaine, bourgeois de Caen ; Jacques Le Liepvre, écuyer, de Mounen ; Jean de La Court le jeune, s<sup>r</sup> du Maresq ; Pierre Le Liepvre, s<sup>r</sup> de Verpray ; Charles La Longny, bourgeois de Caen ; Jean Cousin, s<sup>r</sup> de Gruchy, greffier ordinaire du vicomte de Caen ; Michel Le Révérend, s<sup>r</sup> de Bougy ; Pierre Marquier, bourgeois de Caen ; Guillaume Fauvel, éc. ; Jean de Vernay, éc., s<sup>r</sup> de Caye ; Pierre La Longny, éc., s<sup>r</sup> du Maresq (terre en la delle de la chapelle de Caye, tenue de la comté d'Alençon) ; Guillaume de Seran (vente à Jean Cousin, éc., du fief de Grainville sis en lad. paroisse, Mondrainville et environs, moyennant 750 l. t. et 100 l. de vin, 1609) ; Blaise Tirard, s<sup>r</sup> de Grainville, bourgeois de Caen ; Robert Hadibert, s<sup>r</sup> du Manoir, etc.

E. Suppl. 1176. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 27 feuillets, papier.

**1615-1627.** — « S'ensuit les noms et surnoms des enfans qui ont esté bapt'isez en l'église de Monsieur

Saint-Pierre de Grainville. » Mariages et sépultures. — Jean Le Jeune, Laurent de Cheux, éc., curés ; Jean Rocquier, François de Cairon, vicaires. — 1615, 31 mars, baptême de Catherine Salle ; m., Catherine de Vernay, fille de Jean de Vernay, s<sup>r</sup> de Cayé. — 1616, 29 janvier, baptême du fils de Louis Le Liepvre, éc., nommé Olivier (décédé le 31 dud. mois). — 1617, 3 janvier, inhumation de Jean Maxienne, curé de Mondrainville, par Jean Le Jeune, curé de Grainville, assisté de Pierre Macé, curé de Mouen, Jean Chaperon, curé d'Évrecy, Gilles d'Escoville, curé de Bougy ; — 27 avril, mariage de Daniel Maheust et Anne, fille de feu Gilles La Longny ; — 15 décembre, inhumation de Jean, fils de Louis Le Liepvre, éc., né le 7, dans le « temple » de Grainville. — 1618, 22 février, mariage de Guillaume Heurtaut, s<sup>r</sup> du Maseray, bourgeois de St-Gilles de Caen, et Jeanne de La Court, fille de Marin de La Court, s<sup>r</sup> du Maresq ; — 6 mars, décès de Nicolas de La Court, s<sup>r</sup> de Grainville, inhumé par Jean Le Jeune, curé, en présence de Philippe Basset, curé de Gavrus, etc. — 1619, 30 mars, décès de Blaise Le Liepvre, éc., fils de Richard, s<sup>r</sup> de La Prarie. — 1620, 2 mars, baptême de Jacques, fils de n. h. Marin de La Court le jeune ; — 25 juin, parrain, Émery de La Court, s<sup>r</sup> du lieu ; — 27 août, mariage de Thomas Le Sueur, fils Gilles, de Secqueville, et Judith Le Liepvre, fille de Richard, s<sup>r</sup> de La Prarie ; — 4 octobre, marraine, Barbe Bellet, femme de Louis Le Liepvre, éc. — 1621, 9 septembre, baptême de Jacques, fils de Jacques de Vernay, éc. ; p., Jean-Jacques Le Constelier, fils de Siméon, éc., avocat à Caen ; m., Marie de Vernay, fille de Charles, éc. — 1621, 4 octobre, décès de Jacqueline Eurry, femme de Richard Le Liepvre, de la contagion ; — 6 octobre, décès de Madeleine, fille dud. s<sup>r</sup> de La Prarie et de lad. Jacqueline ; — autres décès de contagion. — 1622, 12 mai, mariage de Charles Le Liepvre, éc., et Madeleine, fille de feu Henri de Croisilles ; — 13 octobre, baptême de Claude, fils de Pierre de La Court, éc., fils Jean ; p., Claude Du Buisson, éc., s<sup>r</sup> de La Fontenelle ; m., Anne Le Prévost, femme de Pierre La Longny, s<sup>r</sup> du Maresq (décédé le 12 décembre) ; — 13 décembre, baptême d'Olivier, fils de Marin de La Court, fils Marin, s<sup>r</sup> du Maresq ; p., Olivier Dubois, éc., de Villy. — 1623, 20 juin, mariage de François Prenpain, de Vimout, et Anne Le Liepvre, fille du s<sup>r</sup> de La Prarie ; — 22 août, baptême d'un fils à la prière et requête de Richard Le Liepvre, éc., s<sup>r</sup> de La Prarie, disant lui appartenir et à Catherine... (blanc), sa servante, led.

enfant nommé Blaise ; — 19 novembre, baptême de Marie, fille de Jacques de Vernay, s<sup>r</sup> de La Rivière ; m., Marie de Parfouru ; p., François Caval, éc., s<sup>r</sup> de La Motte. — 1626, 29 mars, baptême d'un enfant mâle sorti de Jeanne Blondel, qu'elle disait être du fait de Jacques de Verney, éc., s<sup>r</sup> de La Rivière. — 24 décembre, baptême de François, fils de Pierre de La Court, éc., et Geneviève Le Liepvre. — Délibération : audience de contrat.

E. Suppl. 1177. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 26 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1633-1635.** — « Registre des baptêmes, mariages, inhumations, délibérations, et autres actes publics faits en la paroisse de Grainville depuis le 17<sup>e</sup> jour d'aoust 1633, jour auquel M<sup>e</sup> Michel Salles, pbr., commença à deservir en l'église dud. lieu. » — 1633, 11 décembre, baptême d'une fille pour Jacques du Vernay, éc., s<sup>r</sup> de La Rivière, et Marie Criquet ; m., Marie Brossard, épouse de Gaspard du Vernay, éc., s<sup>r</sup> du Rosel, en présence de Jacques de La Court. — 1634, 26 février, baptême de Catherine, fille de Pierre de La Court, éc., s<sup>r</sup> du lieu, et de Geneviève Le Lièvre ; m., Catherine Bazire, épouse de Guillaume Le Lièvre, s<sup>r</sup> du Val. — « Certificatz ». Délibérations : sel, taille, procès, messiers, fouage, etc. — « Lectures ». Audiences de contrats concernant : Jean de Croisilles, éc., s<sup>r</sup> du lieu, conseiller assesseur pour le Roi en vicomté à Caen, Guillaume Le Liepvre, éc., s<sup>r</sup> du Val ; Marin de La Court, éc., s<sup>r</sup> de Grainville et de Thorigny, etc.

E. Suppl. 1178. — GG. 4. (Registre.) — Petit format, 47 feuillets, papier.

**1636-1645.** — « Registre des baptistaires, mariages et inhumations faites par moy Jacques Mesrouze, pbr., vicaire de Grainvill. » — « Mémoire des baptesmes faits par moy Jacques Baudouet, pbr., vicaire de Grainville, 1637. » Par Pasquet Besongnet, vicaire, 1640, Raoul Labbey, vicaire, 1641. — 1637, 22 décembre, baptême de Madeleine, fille de Pierre de La Court, éc. ; p., Jean de La Court, grand-père. — 1638, 16 septembre, baptême de Gabriel, fils de Guillaume Le Lièvre, éc., et de Catherine Basire ; p., Gabriel Subard, éc., s<sup>r</sup> de St-Gabriel ; m., Françoise Gautier, femme de Charles Basire, éc., s<sup>r</sup> de Villedon. — 1639, 26 avril, baptême de Pierre, fils de Pierre de La Court, éc., et de Geneviève Le Lièvre ;

p., François de Fontaines, éc., curé de Grainville. — 1640, 18 août, décès de Jean de La Court, s<sup>r</sup> du Maresq ; — 10 décembre, décès de Catherine Basire, femme de Guillaume Le Lièvre, s<sup>r</sup> du Val. — 1641, 7 septembre, décès de Pierre de La Court, éc. — 1642, 1<sup>er</sup> décembre, inhumation de Jeanne de La Court, femme de Nicolas Le Lièvre, éc., s<sup>r</sup> de Thorigny. — 1644, 14 janvier, mariage de Louis Le Lièvre, éc., et Bertranne Patry. — 1645, 21 février, cérémonie du baptême de Renée, fille de Louis Le Lièvre, éc., et de Bertranne Patry, baptisée le 27 décembre 1644 : m., Renée de Renty. — « Certificat » concernant le sel. — Audiences de contrats concernant : Michel Le Révérend, éc., s<sup>r</sup> de Bougy, demeurant à Caen ; Marin de La Court, éc., s<sup>r</sup> de Grainville ; Jean Lesquier, s<sup>r</sup> de La Fontaine ; Pierre Trevet, s<sup>r</sup> de La Fontaine, procureur commun en vicomté à Caen ; Jean-François Le Petit, s<sup>r</sup> de Vacognes ; Anne Gondouin, veuve de Raphaël de Vernay, éc., avocat au Conseil privé du Roi ; Pierre de Fontaines, éc., s<sup>r</sup> de Neuilly ; Pierre Barbey, s<sup>r</sup> des Pallières ; Jean de Croisilles, éc., s<sup>r</sup> du lieu ; Claude du Buisson, s<sup>r</sup> de Cristot ; Jean Durand, s<sup>r</sup> du Rocher, bourgeois de Caen ; Jacques de Vernay, éc., s<sup>r</sup> de La Rivière, etc.

E. Suppl. 1179. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 68 feuillets, papier.

**1645-1692.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François de Fontaines, éc., bachelier en la faculté de théologie de Paris, Charles de Chaumontel, curés. — 1645, 21 février, baptême par François de Fontaines, curé, de Renée, née le 25 décembre 1644, de Louis Le Lièvre, éc., et Bertrande Patry ; m., Renée de Renty, dame de Villeré ; p., Daniel de Clinchant, éc., en présence de Madeleine Patry, dame et comtesse de Franquetot, Catherine Patry, etc. ; — 7 mai, décès de Marie Criquet, femme de Jacques de Vernay, éc., s<sup>r</sup> de La Rivière : — 12 mars (lire mai), baptême d'Anne, fille de Julien Le Lièvre, éc., et de Catherine Caval ; p., Jean Le Lièvre, prêtre, éc., s<sup>r</sup> de Verprey ; — 30 octobre, décès d'Anne Gondouin, veuve de Raphaël du Vernay, éc. — 1648, 5 mai, mariage de... Patris, s<sup>r</sup> de La Perrelle, de Clinchamps, et Marie de Vernay, de Grainville. — 1650, 27 février, décès à Caen de François de Fontaines, curé de Grainville, éc., s<sup>r</sup> de Neuilly, apporté à Grainville et inhumé dans la chapelle du Rosaire par Jean Cailly, curé de Mondrainville, doyen de Pontenay, le dernier février 1650 ; — 21 mai, baptême de Marguerite, fille de

Georges du Vernay, éc., conseiller en la Cour des Aides de Rouen ; m., Marguerite du Vernay, femme d'Annibal, éc., s<sup>r</sup> de Nigreville ; p., Gaspard du Vernay, éc., s<sup>r</sup> du Rosel ; — 16 octobre, baptême de Marie, fille de François de La Court et Françoise de Clacy, par Charles de Chaumontel, curé ; m., Ambroise de Goubé, de Gouvix ; p., Jean de La Court, éc., s<sup>r</sup> de La Chappelle, fils Pierre, de Grainville. — 1651, 27 janvier, inhumation de Geneviève Le Lièvre, femme de Pierre de La Court, éc., s<sup>r</sup> des Mares ; — 16 mars, inhumation d'Anne, fille de Jean Viel, s<sup>r</sup> de Roudemare, bourgeois de Caen. — 1652, 6 mars, baptême de Michel, fils de Jacques de La Court et Isabeau d'Arrelais ; p., Michel d'Arrelais, éc., s<sup>r</sup> de la paroisse de Montamy ; m., Jeanne Collet, femme de Marin de La Court, éc., de Grainville ; — 21 mai, Robert-Jean-Antoine Le Lièvre, fils de Louis et de Bertranne Patry, âgé d'environ 2 ans, a été achevé de baptiser et nommé desd. noms par Robert-Jean-Antoine de Franquetot, fils de feu Robert-Jean-Antoine, comte de Franquetot ; m., Catherine Patry, femme du s<sup>r</sup> de Clinchant, de Bretteville ; — 15 août, inhumation de Charles Du Val Le Lièvre, fils de Guillaume Le Lièvre, éc., de Grainville ; — 5 octobre, baptême de Jean-François et Catherine, enfants d'Henri de Croisilles, éc., et Anne de La Fosse. — 1653, 20 janvier, baptême de Marin, fils Jacques de La Court, éc., et d'Isabeau de Montamy ; m., Marie Du Val, fille de Guillaume Le Lièvre, éc. ; — 30 janvier, inhumation de Jeanne Collet, femme de Marin de La Court, éc. ; — 23 mars, mariage de Nicolas Le Chartier, bourgeois de Caen, et Anne Caval, fille de feu François, éc., s<sup>r</sup> de La Motte, de Missy ; — 22 juin, inhumation d'Olivier de La Court, fils Marin, éc., s<sup>r</sup> de Thorigny, 30 ans ; — 6 septembre, décès de Michel du Vernay, « religieux à la grande abaye de Caen », 32 ans, porté à Caen et inhumé à lad. abbaye. — 1653, 13 octobre, baptême de Jean, fils de François de La Court, éc., et de Françoise de Classy ; p., Pierre-Jean de Classy, procureur du Roi à St-Sylvain. — 1654, 11 février, baptême de Marguerite, fille d'Henri de Croisilles et d'Anne de La Fosse ; m., Marguerite Costart, femme de M. de Bretherville-Noyers ; — 16 mai, baptême de François, fils de Jacques de La Court et Isabeau d'Arrelais ; p., François de La Court, éc., s<sup>r</sup> du Maresq ; — 15 juin, inhumation de Richard Le Lièvre, éc., s<sup>r</sup> de La Prairie, 82 ou 3 ans, par Jean Cailly, curé de Mondrainville ; — 14 juillet, baptême d'Anne, fille de Julien Le Lièvre, éc., s<sup>r</sup> des Portes, et de Catherine Caval ;

— 20 septembre, baptême de Robert, fils de François de La Court, éc., s<sup>r</sup> du Maresq, et de Françoise de Classy ; p., Robert de Classy, éc., curé d'Urville ; — 17 novembre, baptême de Jean-Baptiste Morin ; p., Jean Bougy, curé de Gavrus. — 1655, 12 mai, baptême de Charles, fils de Jacques de La Court, éc., et d'Isabeau d'Arclais ; p., Charles de Lamberville, éc. ; — 27 septembre, inhumation d'une fille du mariage de François Le Prest et Anne du Vernay, « qui a esté inondée seulement par la dam<sup>le</sup> femme du sieur de Grucy à cause du péril de mort, par ce qu'elle n'estoit à terme, et partant les autres cérémonies à ce accoustumée ont esté obmises » ; — 24 octobre, baptême de Gabriel Vallereu ; p., Pierre Malherbe, s<sup>r</sup> du Désert ; m., Charlotte Samson, femme du s<sup>r</sup> de La Rivière Vernay. — 1656, 21 mars, baptême de Catherine, fille de Pierre Le Lièvre, éc., et d'« Henrye » Le Cat : — 18 avril, inhumation de Pierre de La Court, éc., s<sup>r</sup> de La Couté, 83 ans, après avoir abjuré son hérésie longtemps auparavant — 1657, 8 avril, baptême de Jeanne, fille de François Le Prest et Anne du Vernay ; m., Jeanne Quentin, femme de M. le vicomte de Caen ; p., Siméon de Vernay, éc. — 1658, 28 juillet, baptême de Madeleine, fille d'Henri de Croisilles, éc., et d'Anne de La Fosse ; m., Anne de Cairon, femme de M. de Croisilles, conseiller au présidial de Caen ; p., le s<sup>r</sup> « de St-Agnes de Sequeville » ; — 21 novembre, baptême d'Anne Mansel ; m., Anne Minfant, femme de M. de Cayé ; — 4 décembre, baptême d'André, fils de Jacques de La Court, éc., et d'Élisabeth d'Arclais ; p., n. h. André du Breuil. — 1659, 16 octobre, inhumation de Jacques du Vernay, éc., s<sup>r</sup> de La Rivière. — 1660, 29 janvier, baptême de Joachim, fils de Siméon du Vernay, éc., et d'Anne Minfant ; p., Pierre Minfant, éc., pour Joachim Minfant, éc., s<sup>r</sup> du Longchamp ; m., la femme du s<sup>r</sup> du Rozel. — 5 avril, baptême de Charles, fils de Pierre Le Lièvre, éc., s<sup>r</sup> de Lépine, et d'Henrye Le Cat ; p., Charles Vigan, vicaire. — 1661, 22 août, inhumation d'Anne Durand, fille de M. de Belval ; — 31 août, baptême de Gaspard, fils de Siméon de Verney, éc., et d'Anne Minfant ; p., Gaspard du Verney, éc., s<sup>r</sup> du Rozel ; — 21 octobre, inhumation de François de La Court, s<sup>r</sup> du Maresq. — 1663, 17 mai, baptême de Siméon, fils de Siméon du Vernay, éc., s<sup>r</sup> de Cayé, et d'Anne Minfant ; m., Jeanne Minfant ; p., Pierre-Louis du Vernay, religieux en l'abbaye de Troarn ; — 7 août, « a esté apporté en l'église de Grainville un filz né de Laurence Moulin, mariée à Jacques Margueritte, laquelle

a déclaré led. enfan ne pouvoir appartenir à son dict mari comme estant cogneu que led. Margueritte n'estoit venu dans la province depuis plus de deux ans, excepté le voiage qu'il fist il y a environ cinq semaines où il la trouva grosse, led. Margueritte ayant continuellement demeuré à Paris et elle en lad. paroisse de Grainville, et a déclaré led. enfan estre des œuvres d'un homme à elle incogneu qu'elle a trouvé sur le chemin de Caen, dont elle n'a peu se défendre », etc. ; — 16 août, baptême de Marguente, fille de Pierre Le Lièvre, éc., s<sup>r</sup> de Lespine, et Henrie Le Cat ; p., Claude Huterel, curé de Montrainville ; — 24 octobre, inhumation de Madeleine de Croisilles, femme de Charles Le Lièvre, éc., s<sup>r</sup> de La Mare. — 1666, 6 septembre, inhumation de Guillaume Le Lièvre, éc., s<sup>r</sup> du Val, 63 ans. — 1667, 7 août, baptême d'Anne et Marie, filles de Siméon du Vernay, éc., s<sup>r</sup> du « Chayer », et d'Anne « Minfant » ; p. et m., André de Brieux, s<sup>r</sup> du Breuil, Marie de Brieux, sa fille, etc. ; — 28 août, baptême de François, fils d'Olivier de Moges, éc., s<sup>r</sup> de Colleville, et Marie Le Lièvre ; p., François de Moges, éc., s<sup>r</sup> de Montenay. — L'état civil s'arrête à 1667. A la suite, oppositious à quérimonies, déclarations de résidence pour la taille.

De l'autre côté du registre, mariages, oppositions à publications, etc. — 1645, 25 novembre, procès-verbal par François de Fontaines, curé de Grainville, qu'il s'est transporté à Cheux en la maison de Thomas Saillofais, bourgeois de St-Sauveur de Caen, détenu au lit de maladie qui l'empêche de pouvoir aller à pied ni à cheval, suivant attestation du médecin qui le soigne, signée Thomas Porée, pour procéder à son mariage avec Anne Maxienne, de Grainville, suivant qu'il lui a été permis par sentence de l'official de St-Sauveur de Caen, par laquelle le mariage par eux prétendu fait par un prêtre inconnu et non approuvé a été cassé, et par ce qu'ils continuent dans leur dessein de se joindre ensemble, il leur a été enjoint de se représenter devant l'un de leurs curés ou autres par eux approuvés pour procéder de nouveau à leur mariage, avec dispense de bans, à cause de ce qui s'était fait entre eux : mariage hors l'église, à cause de la maladie dud. Saillofais, dangereuse, qui a voulu faire l'acquit de sa conscience, ne lui permettant pas d'y venir, après lui avoir fait faire abjuration de son hérésie, l'avoir fait confesser et communier et avoir lu le contrat de mariage reconnu devant Jean Caumont et Thomas du Rosier, tabellions royaux en la sergenterie de Cheux le 26 septembre 1645. — 1648,

14 juin, baptême d'un enfant mâle bâtard pour « Thommas Thommas. s<sup>r</sup> des Moulins » ; autres enfants bâtards. — 1655, 4 février, mariage de François Le Prest, et Anne de Verney, fille de Jacques, éc., s<sup>r</sup> de La Rivière. — 1666, 6 octobre, mariage d'Olivier de Moges, éc., s<sup>r</sup> de Colleville, fils de François, s<sup>r</sup> de Montenay, et Marie Le Mercier, de Savenay, sur attestation de bans de François Le Tanneur, prieur de Savenay, et Marie Le Lièvre, fille de défunts Guillaume Le Lièvre, s<sup>r</sup> du Val, et de Catherine Basire. — Abjurations (1685) : déclaration d'abjuration et profession de foi catholique par Judith Belle-Jambe (1687).

E. Suppl. 1180. — GG. 6. (Cahiers.) — Petit format, 91 feuillets, papier.

**1668-1692.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Charles de Chaumontel, curé. — 1668, 9 février, mariage de Gabriel Du Bois, éc., s<sup>r</sup> de La Motte, de St-Martin de Bayeux, et Louise Cousin, fille de Jacques, s<sup>r</sup> de Grussy, et Marie Busnel ; — 7 août, baptême de Jean, fils de Jacques de La Court, éc., et Elisabeth d'Arclais : — 5 décembre, inhumation de Louis Le Lièvre, éc., 96 ans. — 1669, 23 février, baptême d'Anne, fille de Jean de La Court, éc., et d'Andrée Saillenfest. — 1670, 5 juin, baptême de Pierre, fils des mêmes. — 1672, 18 juin, baptême de Pierre Renouf ; p., Pierre Durand, s<sup>r</sup> de Belleval, conseiller du Roi ; — 26 novembre, mariage de Jean Maheust, fils de Mathieu, s<sup>r</sup> de Vaucouleurs, bourgeois de Caen, et de Marie de La Mare, et Catherine Cousin, fille de Jacques, s<sup>r</sup> de Grussy, et de Marie Busnel. — 1673, 3 février, mariage de Pierre de La Court, fils de Pierre, s<sup>r</sup> du Maresq, et de Geneviève Le Lièvre, et Marie Cousin, fille des mêmes ; — 7 juin, baptême de Marie-Madeleine, fille de Gabriel Le Lièvre, éc., et de Madeleine Robillard. — 1675, 24 avril, service de Gabriel Le Lièvre, éc., s<sup>r</sup> du Val, décédé en novembre précédent à Salzbourg, étant en l'arrière-ban ; — 27 avril, inhumation de Bertrande Patry, veuve de Louis Le Lièvre, éc., 62 ans. — 1676, 16 janvier, mariage de Jacques de Gaillon, s<sup>r</sup> des Carreaux, fils de Noël, éc., seigneur et baron de Domières et des Carreaux, et d'Esther Avenel, et Renée Le Lièvre, fille desd. Louis et Bertrande Patry ; — 23 avril, baptême de Bernardin, fils de Pierre Le Lièvre, éc., et d'Henri Le Cat ; p., Bernardin de La Bigne, éc., s<sup>r</sup> de La Rochelle et de Tessel ; m., Anne Myffant, femme de Siméon du Verné, éc., s<sup>r</sup> de Caier ; — 21 septembre,

inhumation de Françoise de Classy, femme de François de La Court, éc. ; — 7 octobre, baptême d'Anne, fille de Laurent de Verné, éc., et Anne Le Cerf ; m., Anne Roger, veuve du s<sup>r</sup> de Verné, conseiller en la Cour des Aides ; p., Guillaume Ruel, enquêteur à Caen. — 1678, 12 mars, mariage de Jean d'Aigremont, s<sup>r</sup> des Obeaux, fils Pierre et Marie Perrée, de St-Martin de Caen, et Marguerite Cousin, fille de Jacques, s<sup>r</sup> de Grussy, veuve d'Antoine Treshardy, s<sup>r</sup> des Rivières. — 1680, 7 octobre, inhumation de Jacques de La Court, éc., 60 ans. — 1681, 6 novembre, inhumation de Charles Le Lièvre, éc., s<sup>r</sup> de La Mare, 90 ans. — 1682, 30 septembre, inhumation de Jacques Cousin, s<sup>r</sup> de Grussy ; — 26 novembre, mariage de Guillaume Maxienne, bourgeois de St-Martin de Caen, et Catherine Le Lièvre, fille de Pierre, éc., s<sup>r</sup> de Lespinne, et d'Henri Le Cat. — 1687, 10 février, inhumation de Pierre de La Court, 48 ans ; — 22 mai, inhumation de Siméon de Verné, éc., s<sup>r</sup> de Caier ; — 8 octobre, baptême d'Élisabeth-Geneviève, fille de Georges de Verné, éc., et d'Élisabeth Diavant. — 1689, 13 novembre, baptême d'Anne, fille de Georges de Vernay et d'Élisabeth « Dieuavant » ; m., Anne de Vernay (signature). — 1690, 30 septembre, mariage de Charles Amey, seigneur et patron du Buisson, avocat au présidial de Caen, fils de Guillaume, premier huissier au bureau des finances de Caen, et de feu Marguerite Girouard, et Françoise de La Court, fille de feu Jacques, seigneur de Grainville et de Thorigny, et d'Élisabeth d'Arclais, par Guillaume Amey, docteur en la faculté de théologie de Caen, en présence de Jérôme du Gâtelier, avocat au présidial de Caen, Marin de La Court, s<sup>r</sup> de La Conté, François de La Court, éc., s<sup>r</sup> de La Noe ; — 29 novembre, inhumation de Charles de Chaumontel, éc., curé de la paroisse, âgé d'environ 66 ans. — Le papier timbré apparaît en 1674. Porte l'inscription : « Pour Normandie [Normandie imprimé après coup]. Registre. Douze deniers pour feuille. » Le curé a plié la feuille en deux pour faire un cahier petit format. — En 1675 : « Petit papier XII d. pour feuille. » 1676 : « Moien papier » (prix lacéré). Années suivantes : « Petit papier VIII d. pour dem. feuille. » En 1683 : « Petit papier huit d. la d<sup>ie</sup> feuille. » Timbre couronné portant : « Généralité de Caen ». Plié en deux pour faire un cahier petit format. — Un des cahiers recouvert de parchemin de 1556, vente de biens à Hérouville.

E. Suppl. 1181. — GG. 7. (Cahiers.) — Moyen format, 115 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

**1692-1725.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Dominique Germain, Michel-Tanneguy Rogier, curés. — 1692, 20 juillet, baptême d'Étienne-Georges, fils de Georges de Vernay, écuyer, et d'Elisabeth Dieuavant; m., Théodore de Vernay; p., Étienne Morin, écuyer, s<sup>r</sup> de Banneville. — 1693, 17 avril, inhumation dans l'église de Georges de Vernay, écuyer, âgé de 31 ans; — 30 novembre, baptême de Philippe, fils de Joachim du Vernay, écuyer, s<sup>r</sup> de Cayer, et d'Anne Le Breton; p., Philippe Le Breton, chanoine de Feuguerolles en l'église cathédrale de Bayeux; m., Barbe de Garaby, dame de La Bigne. — 1693, 4 janvier, baptême de Pierre-Anne, fils des précédents; p., Pierre Myffant, écuyer, s<sup>r</sup> de La Bigne; m., Anne Myffant; — 4 septembre, inhumation dans l'église d'Anne de La Court, âgée de 72 ans; présents, Jean de La Court, écuyer, s<sup>r</sup> de La Chapelle, son frère, Robert de La Court, écuyer, s<sup>r</sup> du Maresq. — 1701, 3 février, mariage d'Archange Ruel, s<sup>r</sup> de La Motte, bourgeois de S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen, fils de Guillaume Ruel, s<sup>r</sup> de La Motte, et de Marguerite Chasle, et Anne de Vernay, fille de Siméon de Vernay, écuyer, et d'Anne Miffant; — 21 août, abjuration de Samuel Le Monnier, de Baron; — 25 août, baptême de Cécile-Michelle-Élisabeth, fille de Marin de La Court, écuyer, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, et de Cécile Fredelle; m., Cécile Bourrienne, veuve de Fredelle, conseiller en vicomté à Caen; p., Michel de La Court. — 1702, 6 mars, abjuration de Marie Richard. — 1703, 8 février, inhumation de Jean de La Court, écuyer, âgé de 70 ans. — 1713, 22 janvier, baptême de Germain, fils de Bernardin Le Lièvre, écuyer, et de Catherine Borel; p., Germain Borel, bourgeois de Caen; m., Catherine de Castillon, bourgeoise de Caen. — 1714, 20 janvier, inhumation dans l'église de Pierre Le Lièvre, écuyer, s<sup>r</sup> de L'Épine, âgé de 84 ans; — 3 juin, inhumation dans l'église de Robert de La Court, écuyer, âgé de 57 à 58 ans; — 1<sup>er</sup> décembre, mariage de Charles de La Court, écuyer, fils de feu Jean de La Court, écuyer, et d'Andrée Saillenfest, et Marie-Anne Maheult, fille de Jean Maheult, sieur de Vaucouleurs, bourgeois de Caen, et de Marie de Malherbe, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Ouen de Caen; présents, Pierre Maheult, s<sup>r</sup> de Vaucouleurs, bourgeois de Caen, Marie Maheult, frère et sœur de l'épouse,

Nicolas de Moges, écuyer, s<sup>r</sup> de Montenay, Richard de Malherbe, écuyer, Pierre Du Bois, écuyer, seig<sup>r</sup> de Bretteville, Marie de Malherbe, Léonor Touraille, vicaire de Grainville, etc. — 1717, 21 février, inhumation dans l'église de Marguerite de Malherbe, d'Allemagne; — 20 août, baptême de Jean-Louis, fils desd. Marin de La Cour et Cécile Fredelle; p., Charles-Martin de La Cour, écuyer; m., Marie-Anne-Cécile de La Cour, sa sœur. — 1718, 6 mai, baptême de Marie-Catherine, fille de Bernardin Le Lièvre, écuyer, et de Catherine Borel; m., Marie-Françoise Le Lièvre; p., Charles Le Lièvre, écuyer, son frère. — 1722, 25 décembre, baptême de Marie-Anne, fille de Pierre Maheult, s<sup>r</sup> de Vaucouleurs, et de Marie-Marguerite Malherbe; m., Marie-Anne Maheult; p., Charles de La Cour, écuyer, son mari. — 1723, 3 mars, inhumation dans l'église, par Labbé, curé de Mondrainville, d'Andrée Saillenfest, femme de Jean de La Cour, écuyer, âgée de 80 ans. — 1724, 11 janvier, mariage de Jean Robillard, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, de la paroisse S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, et Cécile-Michelle-Élisabeth de La Court, fille desd. Marin de La Court et Cécile Fredelle; présents, Charles de La Court, Jacques Joseph de La Court, André de La Court, etc. — 1725, 10 janvier, inhumation de Marin de La Court, écuyer, conseiller du Roi au siège présidial de Caen, âgé de 73 ans; — 13 janvier, mariage de J<sup>a</sup>-B<sup>ve</sup>-Rémy de Sauques, écuyer, fils de Michel de Sauques, écuyer, et d'Anne Bourdon, de la paroisse de Plumetot, et Catherine-Élisabeth de Vernay, fille de feu Georges de Vernay, écuyer, et d'Élisabeth Dieuavant; présents, Georges-Étienne de Vernay, frère de l'épouse, etc. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières de la paroisse, entre autres le projet d'achat d'une seconde cloche (1706); bannies de l'herbe et des fruits du cimetière, etc.

E. Suppl. 1182. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format, 93 feuillets, papier.

**1725-1747** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel-Tanneguy Rogier, Denis Lerot, curés. — 1725, 10 mars, baptême de Claude-Adrien, fils de Georges-Étienne de Vernay, écuyer, et de Marguerite « Le Cresps »; p., Claude « Le Cresps » (signature Le Cresp); m., Élisabeth Dieuavant, veuve de Georges du Vernay, écuyer. — 1730, 12 juin, « Nous soussignez, Michel Porquet, prêtre, vicaire de Grain-

ville, certifions avoir ce jourd'hui béni la cloche de laditte paroisse selon la forme et les cérémonies qui nous sont prescrites dans notre rituel au nom de la Très S<sup>te</sup> Vierge, de S<sup>t</sup> Pierre, patron de ce lieu, et de l'archange S<sup>t</sup> Michel. » — 1731, 26 avril, inhumation dans l'église de Geneviève de Vernay, âgée de 45 ans. — 1731, 27 juillet, baptême d'un fils de Louis de Vernay, écuyer, et de Marie-Jeanne-Élisabeth du Poirier, nommé, le 9 juin 1735. Luc-Gabriel, par Luc-Isaïe Du Hamel, chevalier, seigneur de Rochefort, et Anne Le Breton de Cayer, oncle et aïeule dud. enfant : — 27 décembre, inhumation dans l'église de Charles de La Cour, écuyer, s<sup>r</sup> de La Chapelle, âgé de 63 ans. — 1735, 18 septembre, abjuration de Marie-Madeleine Bellejambe, âgée de 15 ans. — 1736, 30 septembre, abjuration d'Anne Bellejambe, âgée de 20 ans : — 27 octobre, inhumation dans l'église de Joachim du Vernay, écuyer, s<sup>r</sup> du Cayer, âgé de 77 ans. — 1737, 18 juin, inhumation dans l'église de Pierre de La Cour, écuyer, s<sup>r</sup> de La Chapelle, âgé de 67 ans ; — 23 juillet, mariage de Guillaume-Jacques Riboult, avocat au parlement de Normandie, fils de Guillaume et de Marie-Marguerite Deslongchamps Saillenfest, de la paroisse S<sup>t</sup> Sauveur de Caen, et Marie-Anne-Renée Langlois de La Chapelle, fille de Robert et d'Anne de La Cour ; témoins, Jacques-Louis-Pomponne de Mauoury, écuyer, seigneur de Vauleloges, Gabriel-François Piédoüe, écuyer, vicomte d'Évreux, seigneur de S<sup>t</sup>-Laurent et de Bernière, Richard-Philippe de Cheux, écuyer, Pierre Maheult de Vaucouleurs, bourgeois de Caen, etc. — 1738, 2 septembre, mariage de Simon-Jacques de Malherbe, écuyer, s<sup>r</sup> d'Ifs, d'Allemagne, etc., fils de feu Jacques de Malherbe, écuyer, et de Marie-Anne Barbey, de la paroisse d'Allemagne, et Françoise Michel de La Vallée, fille de Pierre Michel, s<sup>r</sup> de La Vallée, et de Marie-Anne-Antoinette de La Cour ; présents, Guillaume-Jacques Riboult, avocat au Parlement, Philippe Le Bourgeois, président au grenier à sel de Caen, Richard de Malherbe, écuyer, s<sup>r</sup> d'Arpy, etc. — Mémoire des communicants de la paroisse de Grainville, année 1739. — 1740, 20 janvier, inhumation dans le chœur de Michel-Tanneguy Rogier, cure, âgé de 70 ans ; — 28 avril, inhumation dans la nef de Charles Le Lièvre, écuyer, âgé de 31 ans, par l'abbé de Gaalon, curé de Bretteville, en présence de Jacques Lebahy, desservant. — 1741, 14 septembre, inhumation dans la nef de Marguerite Le Creps, épouse de M. de Vernay, écuyer, âgée de 45 ans. — Mémoire des communicants de l'année

1743. — 1745, 3 février, inhumation dans la nef de Georges du Vernay, écuyer, âgé de 53 ans ; — 28 juin, mariage d'Henri-René Le Vaillant, écuyer, seigneur et patron honoraire de Culey, fils d'Henri-François, et de Marie-Renée Le Proust, de la paroisse de Culey-le-Patry, et Marie-Catherine-Françoise de La Court, fille de Michel de La Court-Grainville, et de Marie-Françoise Ruel. — 1746, 21 juin, inhumation dans la nef de Michel de La Court, écuyer, s<sup>r</sup> de Grainville, âgé de 94 ans 3 mois 18 jours ; — 29 juin, inhumation dans la nef de Marie-Anne Le Dard, épouse de M. de Panthou, avocat au bailliage et siege présidial de Caen, âgée de 66 ans, décédée à Louvigny. — Délivrations concernant les affaires administratives et financières.

E. Suppl. 1183. — GG. 9. (Registre.) — Moyen format, 212 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1747-1791.** — Baptêmes, mariages. — Denis Lerot, Jean-Joseph Delaunay, curés. — 1747, 12 juillet, baptême de Marie-Madeleine-Catherine-Élisabeth, fille de Jean-Georges-Étienne de Vernay, écuyer, et de Marie-Madeleine-Catherine de Moges de Montenay. — 1748, 3 novembre, baptême de Noël-Jean de Vernay, fils des précédents ; p., Noël de Panthou, écuyer, avocat au grand Conseil du Roi ; m., Marguerite-Angélique de Bellemont, veuve de M. de Gouville de Pontoger, écuyer. — 1750, 3 mars, baptême de Marie-Jeanne de Vernay, fille des mêmes ; p., Louis de Sauques, écuyer ; m., Geneviève de Sauques, tous deux de Plumetot ; — 6 septembre, baptême de Jacques-Adrien-Augustin-François de Vernay, fils d'Adrien-Claude de Vernay, écuyer, et de Marie-Anne du Merle ; m., Marie-Anne-Françoise de Malherbe du Merle ; p., Jacques du Merle, curé de Cussy. — 1751, 2 décembre, baptême de Marie-Anne, fille d'Adrien-Claude de Vernay, écuyer, et de Marie-Anne du Merle. — 1752, 24 décembre, baptême de Marie-Anne-Françoise de Vernay, fille des précédents ; p., Pierre-François du Merle ; m., Marie-Madeleine Allain du Merle, de S<sup>t</sup>-Vast. — 1755, 22 juillet, baptême par Jean-François Le Fort, curé de Mondrainville, de Pierre-Claude de Vernay, fils des mêmes. — 1757, 15 octobre, baptême d'Angélique Adélaïde-Victoire-Cécile, fille d'André de La Court-Grainville, l'un des seigneurs de la paroisse, ancien capitaine des grenadiers du régiment de Rohan-prince, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, et d'Angélique-Adélaïde-Victoire de Gouville de Pontoger ; p., Pierre

Deschamps, seigneur et patron de Rapilly ; m., Marguerite-Louise de La Houssaye ; présents, Marguerite-Angélique de Belmout, veuve de M. de Gouville-Pontoger, Marie-Catherine-Françoise de La Court, veuve d'Henri-René Le Vaillant, Pierre-Aimé-Marin Deschamps, chevalier de Rapilly, Louis-François de Gouville de Pontoger, écuyer, etc. — 1761, 3 novembre, baptême d'André-Louis-François, fils des précédents. — 1764, 11 février, mariage de Jean-François-Robert de Malherbe, chevalier, seigneur et patron de Longvillers et de la chapelle de Notre-Dame dud. lieu, fils de défunts François-René de Malherbe, seig<sup>r</sup> et patron de Longvillers et de lad. chapelle, et Marie-Jeanne-Louise-Léonore d'Angerville, de la paroisse de Longvillers, et Marguerite-Angélique-Françoise-Louise de Gouville, fille de feu François-Charles de Gouville, écuyer, s<sup>r</sup> de Pontoger, et de Marguerite-Angélique Collet de Bellemont ; présents, André de La Court-Grainville, beau-frère de l'épouse, Claude-Maximilien de Malherbe, chevalier de Longvillers, oncle de l'époux, Louise-Suzanne Lancelin, sa tante, Angélique-Adélaïde-Victoire de Gouville de Pontoger, Marie-Marguerite-Angélique-Louise-Léonore de Gouville de Pontoger, sœurs de l'épouse, Marie-Françoise Ruel de Grainville, Hervé-Charles de Baudre, écuyer, s<sup>r</sup> de « Marcel » (il signe : de Baudre de Marcelle), Pierre de St-Aubin, écuyer, etc. — 1764, 13 septembre, baptême de Charles-Marin de La Court, fils desd. André de La Court et Angélique-Adélaïde-Victoire de Gouville de Pontoger. — 1770, 18 janvier, mariage de Nicolas-Jacques André, écuyer, seig<sup>r</sup> de St-André, fils de feu Jacques André de St-Croix, seigneur et patron présentateur de St-André, ancien capitaine de la milice garde-côte d'Asnelles, et de Louise-Françoise de Huberdière, de la paroisse de « Rye-sur-la-mer », led. époux demeurant paroisse de Cheux, et Marie-Marguerite-Angélique-Louise-Léonore de Gouville de Pontoger, fille de feu François-Charles de Gouville, écuyer, s<sup>r</sup> de Pontoger, ancien capitaine de dragons, et de Marguerite-Angélique Collet de Bellemont ; présents, Jean-Baptiste André Duhomme, chevalier, lieutenant des maréchaux de France pour le département de Bayeux, Marc-Antoine Le Bachelier, écuyer, s<sup>r</sup> de Saon, etc. — 1776, 11 janvier, mariage de Pierre Philippe, s<sup>r</sup> des Marest, seigneur et patron honoraire de Cléville, seigneur de St-Vaandrille, avocat général au bureau des finances et chambre des domaines de la généralité de Caen, demeurant en lad. ville, fils de feu Jean-Jacques Philippe, s<sup>r</sup> des Marest, président au greuier

à sel dud. Caen, et de Marie-Catherine Pellevé, et Marie-Louise-Angélique-Cécile de La Court, fille d'André de La Court, chevalier, seigneur de Thorigny, Grainville, La Comté, etc., chevalier de St-Louis, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Rohan-prince, et pensionné du Roi, et de feu Angélique-Adélaïde-Victoire de Gouville de Pontoger. — 1786, 3 janvier, bénédiction de la grosse cloche faite dans l'église de l'abbaye de la Trinité de Caen par l'abbé de Méry de Berthenouville, vicaire général du diocèse de Bayeux, doyen du Sépulchre de Caen, lad. cloche nommée Cécile-Claudine par Cécile-Geneviève-Émilie de Belsunce de Castelmoron, abbesse de la Trinité, et par led. abbé de Méry ; — 16 octobre, mariage de Jean-Pierre-Louis de Vernay, fils de feu Jean-Charles-Claude, officier d'infanterie, chevalier de St-Louis, et de Marie-Madeleine Le Gouix de Cristot, demeurant en la paroisse du Mesnil-Patry, et Marie-Françoise-Élisabeth de Vernay, fille de Claude-Adrien et de Marie-Anne du Merle. — 1791, 20 septembre, baptême par François Vallerent de La Fosse, curé de Garancières, de Françoise-Eugénie, fille de Jacques-Laurent-Nicolas Simon, président du district de Caen, et de Marie-Anne Vassel ; p. led. François Vallerent de La Fosse ; m., Jeanne-Scolastique Simon de La Fosse. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières.

E. Suppl. 1184. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 118 feuillets, papier.

**1747-1792.** — Sépultures. — En 1792, baptêmes et mariages ; Tillard, curé constitutionnel. — 1750, 7 octobre, dans l'église, Marie-Marguerite de Malherbe, veuve de Maheult de Vaucouleurs, bourgeois de Caen, âgée de 65 ans. — 1752, 9 février, dans l'église, Anne de Vernay, veuve d'Archange Ruel, âgée de 84 ans ; — 9 mars, dans l'église, Bernardin Le Lièvre, écuyer, âgé de 76 ans. — 1757, 13 janvier, dans l'église, Catherine Borel, veuve du précédent, âgée de 80 ans. — 1764, 19 septembre, dans la nef, Jean-Baptiste-Charles de Vernay, écuyer, âgé de 7 ans. — 1768, 24 avril, dans la nef, Marie-Françoise Ruel, veuve de Michel de La Court-Grainville, écuyer, âgée de 65 ans. — 1769, 26 janvier, Charles-Louis Michel, « munit d'un congé de forçat à lui accordé à Brest.... s'étant trouvé malade en passant par Grainville et aiant été retiré par charité par M. de La Court de Grainville, dans la maison duquel il est décédé cette nuit.... a été inhumé sur le soir dans le cime-

tière. » — 1773, 5 août, Marguerite-Angélique-Adélaïde-Victoire de Gouville de Pontoger, épouse de M. de La Court-Grainville, âgée de 36 ans et demi, dans la nef, sous le banc de famille, proche le chœur. — 1779, 25 avril, dans le chœur, Denis Lerot, curé, âgé de 74 ans. — 1780, 31 mars, André de La Court-Grainville, écuyer, etc., âgé de 74 ans : — 7 août, Marguerite-Angélique Collet de Belmont, dame du fief Pesnel en Grainville, veuve de François-Charles de Gouville, écuyer, s<sup>r</sup> de Pontoger, ancien capitaine de dragons, âgée de 71 ans. — 1782, 30 octobre, André-Louis-Aimé de La Court, chevalier, seigneur de Thorigny en Grainville et des fiefs de La Comté, Pesnel, etc., sous-lieutenant au régiment de Berry-infanterie, âgé de 19 ans. — 1785, 26 mai, Marie-Marguerite Geffray Desportes, veuve de Pierre de La Court, chevalier, s<sup>r</sup> des Marets, âgée de 88 ans 9 mois : — 26 août, Pierre-Ambroise d'Anfernet, chevalier de St-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie et ancien commandant des volontaires de son nom. — 1786, 27 mars, Pierre-Claude de Vernay, fils de Claude-Adrien et d'Anne du Merle, âgé de 33 ans. — 1789, 10 avril, Marie-Catherine-Françoise de La Court, dame du fief de Grainville en Grainville, veuve de Léonor Le Harivel, écuyer, seigneur et patron de St-Honorine-du-Fay.

### Juvigny

E. Suppl. H83. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 77 feuillets, papier.

**1625-1691.** — Église paroissiale de St-Clément de Juvigny. — « Registres des baptesmes faictz en l'église parroissiale de Juvigny par moy Guillaume Dignan, p<sup>b</sup>re, curé pour la première portion du bénéfice dud. lieu. » — Baptêmes (1626-1656). 1630, 23 février, Jacqueline Fouet ; parrain, Louis de Launey, curé pour la 2<sup>e</sup> portion. — 1631, 4 mai, parrain et marraine, Nicolas de Banneville, s<sup>r</sup> et patron de Juvigny, Jacqueline d'Harcourt, dame et patronne dud. lieu. — 1632, 2 novembre, parrain, Isaac Rogier, éc. s<sup>r</sup> de Tesson. — 1646, 19 mars, marraine, Françoise Cornet, dame de St-Vaast. — 1671, 29 juin, attestation à André Moutier, curé de la première portion, de la naissance en 1651 de Guillaume Loysel, dont le baptistère ne se trouve pas au registre de son prédécesseur Guillaume « Dignan ». — Mariages (1627-1656). — Inhumations (1625-1658). 1625, 15 novembre, Françoise d'Harcourt, femme de Nicolas

de Banneville. — 1626, 4 janvier, Marguerite Le Prévost, femme de Jean Marcel, s<sup>r</sup> de Roudemare. — 1626, 13 avril, inhumation de Nicolas Le Franc par Jacques Cuyret, curé de la 2<sup>e</sup> portion. — 1628, 23 février, inhumation de Nicolas de Christot, curé de la 2<sup>e</sup> portion, par Gilles Duhamel, curé de Tilly. — 1643, 14 juin, décès de Nicolas de Banneville, s<sup>r</sup> et patron de Juvigny. — 1645, 26 octobre, sépulture de Marin Blondel, s<sup>r</sup> de La Rivière. — 1654, 10 décembre, décès de Jacques de Banneville, s<sup>r</sup> et patron des terres de Juvigny et Banneville. — 1656, 11 avril, décès de Louis de Launey, curé de la 2<sup>e</sup> portion ; — 30 avril, décès de Jacqueline d'Harcourt, dame et patronne de Juvigny. — Consentements et certificats, depuis 1626. 1628, 23 janvier, lecture au prône de deux mandements envoyés par le Roi, l'un d'Henri d'Orléans, duc de Longueville, lieutenant général en Normandie, sur quoi les paroissiens ont déclaré n'y avoir dans la paroisse aucune personne de la religion prétendue réformée, ni présents ni absents, l'autre concernant les captifs des Turcs et Barbares, sur quoi est attesté qu'il n'y en a aucun de la paroisse, et a fait le curé une collecte, tant dans l'église que par les maisons de la paroisse. — 1629, 29 juillet, bannie et adjudication de l'ancienne taille appartenant au Roi qu'on appelle le fouage et monnéage, au rabais, sur le prix de 12 sols 6 deniers par feu ; adjugé à 10 sols par feu. — 1635, 16 mars, élection de Jacques Naudes pour servir le Roi en ses armées, avec promesse de l'exempter de la taille le reste de ses jours, lequel a accepté la charge ; 22 mars, emprunt de 40 livres pour satisfaire au mandement de l'Élection de Caen, laquelle somme sera employée pour la nourriture et vêtire dud. Naudes, pour lui fournir des armes et pour satisfaire aux frais de la délivrance d'une vache prise par le sergent Barbey chez Guillaume Chauvin, lad. somme devant être répartie au marc la livre de la taille, présente année. — 1636, 7 décembre, sur mandement de l'Élection, déclaration des paroissiens qu'ils n'ont aucune connaissance que Jacques Naude, par eux élu pour faire la fonction de soldat pour servir la majesté du Roi en ses armées, soit revenu en sa maison, et qu'ils ne l'ont vu depuis le 30 mars, qu'il fut livré entre les mains du capitaine. — 1643, 19 avril, opposition des paroissiens à l'arrêt du Conseil par lequel les officiers de l'Élection de Bayeux avaient obtenu distraction d'aucunes des paroisses de l'Élection de Caen pour être incorporées à celle de Bayeux, au nombre desquelles Juvigny, sur quoi procès est pendant au Conseil sur pourvoi

des officiers de l'Élection de Caen : lad. distraction leur serait grandement préjudiciable, tant à cause du passage de la Seulles, qui sépare leur paroisse de l'Élection de Bayeux, laquelle rivière est le plus souvent fort dangereuse, de leur éloignement de Bayeux, que de ce qu'ils ressortissent, pour l'ordinaire et le grenier à sel, de la vicomté et du grenier à sel de Caen, où ils vont chaque jour faire leur trafic, vendre leurs denrées et marchandises, payer les deniers à quoi ils sont imposés, qu'ils portent aussitôt à la recette pour éviter aux « volementz » qui se font par les chemins. — 1644, 26 juin, nomination de procureur-syndic pour défendre à toutes les causes pendantes au magasin à sel et devant les élus, tant à Bayeux qu'à Caen, et généralement pour toutes les cours, tant basses que souveraines, où il sera besoin d'aller pour la défense des affaires communes des paroissiens. — Impositions, procédures, bannie de la réparation de l'église, etc. — « Audiences et lectures publiques » par Dignan, curé de la 1<sup>re</sup> portion : 1626, 25 janvier, d'un contrat passé au tabellionage de Caen le 20 janvier, portant vente d'un petit fief ou membre de fief, domaine et dépendances de Juvigny, par les Jésuites du collège de Caen, stipulés par Frédéric Flouet, recteur, et Claude Pasquier, procureur du collège, à Jacques de Banneville, seigneur et patron de Juvigny, « Soulbz Mont », S<sup>t</sup>-Clair, Maissoncelles et Banneville-sur-Ajon, conseiller au parlement de Rouen, moyennant 600 l. t. ; autres audiences concernant : Charles de Gallon, éc., s<sup>r</sup> des Préaux, de Vendes ; Jean de La Verge, procureur commun au bailliage et siège présidial de Caen ; Mathieu Maheust, avocat, bourgeois de Caen, Louis de Launey, curé de la 2<sup>e</sup> portion ; Nicolas de Banneville, s<sup>r</sup> et patron de Juvigny ; François Marcel, s<sup>r</sup> des Londes ; Gaspard Le Cloutier, éc., s<sup>r</sup> de Monts, etc. — Recouvert de parchemin de 1555, procès devant Charles de Bourgueville, lieutenant du bailli de Caen, entre le procureur du Roi, requérant être procédé à la réparation du bénéfice et prieuré de Noyers, et M<sup>e</sup> Étienne Dignan, à jour passé vicaire dud. prieuré, en présence de Martin Surirey, promoteur de l'évêque de Bayeux, et des prieur et religieux du Plessis-Grimoult, faits venir par led. Dignan, présent aussi led. évêque, fait venir par led. promoteur, etc.

E. Suppl. 1186. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 76 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1692-1746.** — Louis Gourney, *al.* Gournay (1<sup>re</sup> portion), Bernardin de Clomesnil (2<sup>e</sup>), Louis

Pasquier (2<sup>e</sup>), Benoit Léger (2<sup>e</sup>), Marin Duvey, Jean Dumesnil (2<sup>e</sup>), Raoulin-François Goubin (1<sup>re</sup>), Thomas Ménard (2<sup>e</sup>), Cochon de La Rivière, curés. — 1693, 3 février, sépulture de Gilles Noël, avocat à Thorigny, tombé malade « par chemin » et décédé en l'hôtellerie de la paroisse de Juvigny. — 1694, 31 août, décès en l'hôtellerie de Juvigny d'Alexandre Le Carpentier, éc., s<sup>r</sup> de Montchaton. — 1712, 8 mai, sépulture de Louis Gournay, 79 ans, curé de la 1<sup>re</sup> portion, par Toussaint Maduel, curé de Hottot, doyen de Fontenay. — 1722, 7 juillet, sépulture de Marin Duvey, curé, 42 ans. — 1740, 22 novembre, sépulture de Jean Dumesnil, curé. — 1743, 16 septembre, sépulture de Charlotte-Henriette Le Prévôt, marquise de Malherbe douairière. — 1745, 23 avril, sépulture par Jean-Jacques Nantier, prieur de Noyers et doyen de Fontenay, de Thomas Ménard, curé, 50 ans. — Délibérations concernant les impositions.

E. Suppl. 1187. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 181 feuillets, 9 pièces intercalées, papier.

**1747-1792.** — Louis Cochon de La Rivière, Villaux, Noël Descarreaux, curés. — Baptêmes et mariages. 1753, 28 août, mariage de Maximilien-Marie-Pierre Le Viconte, marquis de Blangy, officier des gardes du corps, brigadier des armées du Roi, fils de Pierre-François Le Viconte, chevalier, comte de Blangy, et de Marie-Anne Anzeray de Courvaudon, et Marie-Anne-Françoise-Rose Le Berceur de Fontenay, fille de feu René-Bernard Le Berceur, marquis de Fontenay, et de Marie-Henriette-Charlotte de Malherbe, tous deux de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, dans la chapelle du château de Juvigny, par l'abbé de Malherbe, chanoine de l'église de Paris, abbé de la Trinité de Tiron, oncle de l'épouse, en présence de Pierre-Constantin Le Viconte, aide-major des gardes françaises, frère de l'époux, d'Anastasia-Madeleine-Thérèse de Sabine de Malherbe, de Pierre-Charles Le Viconte de Villy, etc. — 1756, 13 septembre, baptême de Jean-Pierre, fils de Pierre Le Cornu, garde-chasse du marquis de Malherbe, nommé par Marie-Jeanne-Françoise Allain de La Bertinière, assistée de Jean-Baptiste-Lambert Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière, son père, de S<sup>t</sup>-Vast, présence de Jeanne de Manvieux, épouse d'Adam, éc., s<sup>r</sup> de La Pommeraye, de Tilly, et de Gabriel de Bonnefons, éc., de Monts. — 1763, 31 octobre, baptême de Louis-Pierre-Toussaint Le Cornu par Louis-Charles-Philippe Lancelin des Coutures, vicaire de Juvigny et curé de

Tessel. — 1783, 22 janvier, baptême d'Adélaïde-Louise-Antoinette, fille de Pierre Le Sueur et Marie Le Monnier, aubergiste du Grand Turc de Juvigny ; m., Jeanne-Françoise-Antoinette Julien de Goupillière ; p., Louis-Charles-Désiré Gosselin, chevalier, seigneur et patron du Quesnay-Guesnon, Méry, Rouville, Goupillière, Beaudesne, Le Hot, Maltot, Feuquerolles, son époux. — 1784, 6 juillet, baptême de Louis-Charles-Henri, fils des mêmes ; p., Louis-Charles-Henri de Malherbe, éc. de Bretteville-la-Pavée (Bretteville-sur-Odon) ; m., d<sup>me</sup> Le Haribelle de Courteuilles, de St-Loup de Bayeux. — Sépultures. 1786, 2 novembre, Marie-Jeanne-Hélène de Manvieux, fille de défunts Jean de Manvieux, éc. et Marie-Charlotte d'Arclais, de Tracy-sur-Mer. — 1780, 30 juillet, Nicolas-Charles Adam, éc., s<sup>r</sup> de La Pommeraye, de la paroisse de St-Pierre de Tilly de droit et de celle de Juvigny de fait, 71 ans ; — 11 août, Jeanne de Manvieux, de la paroisse de Tracy-sur-Mer de droit, et de celle de Juvigny-sur-Seulles de fait, sa veuve, 80 ans. — 1786, 10 août, Catherine Gabriel, veuve de Pierre Cochon dit La Rivière, d'Ussy près Falaise. — 1788, 27 février, Louis Cochon de La Rivière, curé de Juvigny, doyen rural du doyenné de Fontenay-le-Pesnel, prieur titulaire du prieuré de St-Laurent de Ribœuf et chapelain de St-Marc ; — 29 décembre, Augustin-François de Malherbe, chevalier, marquis de Malherbe, Juvigny, St-Vast, Préaux, seigneur et patron de Rieu, Tessel, seigneur et patron honoraire de la paroisse de Vaux-sur-Aure et patron de la chapelle St-Eustache, même paroisse, 82 ans, décédé à St-Jean de Caen.

E. Suppl. 1188. — II. 1. Liassé. — 4 pièce, papier.

**1782.** — Lettre adressée de « Neu Ruppui » à François-Louis Pinel, receveur chez le marquis de Malherbe, à Caen, par François Massienne, « musquetaire » du régiment du prince Ferdinand de Prusse, lui demandant de régler les affaires de la succession de sa mère, le suppliant « d'avoir pitié d'un pauvre orphelin », etc.

### Loucelles

E. Suppl. 1189. — GG. 1. (3 registres dans un carton.) — Petit format, 116 feuillets, papier.

**1636-1689.** — Église paroissiale de Notre-Dame de Loucelles. — Charles Gallier, Michel Chastel,

Richard de Lessard, Simon, curés. — 1637, 20 avril, baptême de Françoise, fille de Robert de Chaumontel, éc., et de Françoise Métayer ; — 4 octobre, baptême d'Anne Guérard ; m., Anne de Flavigny, veuve de Pierre Turgot, s<sup>r</sup> de Rochefort. — 1638, 17 janvier, baptême de Jacques Guérard ; p., Jacques Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Loucelles. — 1639, 23 octobre, s'est présenté noble homme Philippe de Chaumontel, de Loucelles, qui a requis de baptiser un enfant sorti de lui et de Jeanne Caillouet ; — 30 octobre, parrain, Guillaume Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Vaucourt. — 1640, 1<sup>er</sup> octobre, baptême de Françoise, fille de Robert de Chaumontel, éc., et de Marie du Prey ; parrain, Pierre du Buisson, éc. — 1642, 13 septembre, baptême de Georges, fils de Jean de Vandes, éc., et de Jeanne de Poilvilain ; parrain, Georges Garin, éc., s<sup>r</sup> d'Hermonville ; m., Marie de « Nolent » (en correction de : Poilvilain), mère de lad. Jeune. — 1643, 20 février, baptême d'Isabeau, fille de Robert de Chaumontel, éc., s<sup>r</sup> du Hault Chemin, et de Marie du Prey ; m., Isabeau de Croisilles, « sa grande » ; p., Jean Le Maire, éc., s<sup>r</sup> de Beauregard. — 1644, 29 décembre, parrain, David de Liesseline, éc., s<sup>r</sup> de La Haye, de la paroisse de Bernières. — 1645, 13 janvier, baptême de Jacques Le Brethon ; p., Jacques Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Loucelles, assisté de Gabrielle Le Maigre (en correction de : de Fumichon), sa nièce, fille de Pierre Le Maigre (dans un blanc laissé devant : de Fumichon, rayé), éc., s<sup>r</sup> de Beaulieu, demeurant à Bayeux. — 1645, 25 juillet, baptême de Jacques-Germain, fils de Robert de Chaumontel, éc., s<sup>r</sup> du Hault Chemin, et de Marie du Prey, nommé par Jacques du Prey, prêtre, docteur en l'Université de Caen, et Germaine Potier, fille du sieur d'Asnelles, le 20 août, aud. au. — 1648, 14 avril, baptême d'Anne, fille de Guillaume Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Vaucourt, et de Jeanne de Monfreart, née le 29 février ; marraine, Anne de Fontaine, femme de Philippe de Chaumontel, éc., avocat à Caen, parrain, Joachim du « Fayer », éc., s<sup>r</sup> de Blay. — 1649, 13 mars, baptême d'Anne Bellot ; m., Anne de Monfreart, fille de Charles de Monfreart, éc., s<sup>r</sup> du lieu, de Vaux-sur-Aure ; parrain, Antoine de Vandes, curé de Lantheuil ; — 14 mars, baptême de Charles, fils desd. Turgot de Vaucourt et de Monfreart ; parrain, Charles de Monfreart, son grand-père ; m., Anne Turgot, femme de Gabriel Suhard, éc., avocat à Bayeux. — 1652, 7 janvier, baptême par Antoine de Vandes, curé de Lantheuil, de Dominique, fils dud. Turgot de Vaucourt. — 1654, 11 août, nomination de Jacques Turgot, âgé de 8 ans, fils desd. Guillaume

Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Vaucourt, et Jeanne de Moufréard, baptisé en l'église de Vaux-sur-Aure en 1646; p., Dominique Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Soubzmont, son cousin, au nom de Jacques Turgot, conseiller au parlement de Rouen; m., Marie de Cairon, fille de M. de St-Laurent Cardonville. — 1655, 18 février, s'est présentée Michelle Mauger, qui a dit avoir conçu et produit une fille des œuvres d'un homme de Froide-Rue de Caen, à elle inconnu, après force et violence commise en sa personne viron le dernier avril dernier. — 1662, 3 août, baptême de Françoise, fille de Jacques Mahieu, s<sup>r</sup> de La Rouille, et de Marie Le Moigne. — 1666, 13 avril, reconnaissance par Suzanne Denise, femme de Pierre Piuët, qu'il lui a été remis aux mains son enfant qu'elle avait exposé à l'église de Carcagny et dont les paroissiens de Loucelles avaient été rechargés par sentence, sauf leur recompense sur les père et mère et autres parents de lad. femme, lequel enfant lui a été mis aux mains par ses père et mère, et dont elle s'est rechargée pour éviter aux frais et dépenses qu'ils en pourraient avoir; reconnaissance qu'il lui a été remis 70 sols par les paroissiens de Loucelles, et 20 sols par son frère Michel Denise. — 1676, 30 août, baptême de Pierre, fils de Jacques Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Loucelles, et de Félix-Marguerite Suhard: p., Pierre Suhard, éc., s<sup>r</sup> de St-Germain (décédé le 23 octobre). — 1678, 16 janvier, baptême d'une fille des précédents, baptisée le 24 avril et nommée Charlotte-Angélique par Angélique-Charlotte de Belloy, épouse du s<sup>r</sup> de St-Germain Suhard, lieutenant général à Bayeux, en présence de M. de Loucelles Suhard, avocat du Roi aud. siège. — Mariages. 1640, 1<sup>er</sup> février, Robert de Chaumontel, éc., et Marie du Prey, de Caumont près Thury (Caumont-sur-Orne). — Sépultures. 1637, 21 mars, décès, en couches, de Françoise Métayer, femme de Robert de Chaumontel, écuyer. — 1640, 27 septembre, décès de Charles Gallier, curé de Loucelles. — 1644, 29 août, décès d'Anne de Flavigny, veuve du s<sup>r</sup> de Rochefort, 80 ans, inhumée le lendemain par Jean de Lessard, curé de S<sup>te</sup>-Croix-Grand'Tonne. — 1652, 7 mars, décès de Guillaume Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Vaucourt, 42 ans, inhumé le lendemain par Louis Mariette, curé de S<sup>te</sup>-Croix. — 1660, 27 novembre, décès de Michel Chastel, curé de Loucelles, inhumé le lendemain par Robert Arondel, curé et doyen de Fontenay. — 1664, 19 août, décès de Jean de Lessard, curé de S<sup>te</sup>-Croix. — 1673, 10 avril, décès de Guillaume, fils de Georges de Vendes, éc., et de Valentine Le Coutelier. — 1680, 16 mai, décès de Philippe de Chaumontel, éc., inhumé le lendemain

en présence de Jacques Turgot, s<sup>r</sup> de Loucelles. — Bannie du pain de charité, collecteurs, etc. — Un des registres recouvert de parchemin de 1609, procès entre les habitants en forme de commun de S<sup>te</sup>-Croix-Grand'Tonne, et le curé de la 2<sup>e</sup> portion, pour les faire condamner à lui faire bâtir un presbytère.

E. Suppl. 1190. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 200 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1692-1749.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Baptiste Simon, Guillaume Moulinet, Philippe Blondel, Jacques-Claude Langlois, curés. — 1694, 21 novembre, inhumation dans le chœur de Jean-Baptiste Simon, curé du lieu, par Robert Arondel, curé et doyen de Fontenay. — 1696, 23 octobre, baptême de Jean-François, fils d'Alexandre de Vendes, écuyer, et de Suzanne Le Peinteur; parrain, Jean Le Peinteur du Bois-Jugan, écuyer; marraine, Catherine de Monjean. — 1697, 7 janvier, baptême de Bénédic-Jean-François, fils de Jean de Liesseline, écuyer, et de Françoise Brazard; parrain, noble homme Bénédic Brazard; marraine, n. de Charlotte Chéradame. — 1698, 10 mars, baptême de Guillaume-Jean-François, fils desd. Jean de Liesseline et Françoise Brazard; parrain, Guillaume de Jonenne, écuyer, seigneur du Fresne; marraine, Élisabeth de Jouenne, en présence desd. Alexandre de Vendes et Jean-Baptiste Brazard, écuyers. — 1704, 29 juillet, mariage de Jean Le Mercier, écuyer, de la paroisse de Tournay, fils de Gabriel Le Mercier, écuyer, et de Jacqueline Bazire, et Suzanne Gohier, de la paroisse de Carcagny, fille de défunts Olivier Gohier, écuyer, et Gabrielle Noël. — 1705, 21 février, baptême de Françoise-Marie-Anne, fille de Louis du Thon, écuyer, et de Marguerite-Thérèse Malouin; marraine, Marie-Anne Turgot; parrain, François-Henri de Vendes. — 1706, 3 avril, baptême de Catherine-Charlotte-Marguerite, fille desd. Louis du Thon, écuyer, sieur de Bretteville, et Marguerite-Thérèse Malouin; marraine, Marie-Catherine du Saussay, de Loucelles; parrain, Charles de Bretteville du Thon, écuyer; — 7 novembre, baptême d'Anne-Félix-Catherine-Françoise, fille de Pierre-Louis Turgot, écuyer, seigneur et patron honoraire du lieu, et de Marie-Catherine du Saussay; marraine, Anne Morel; parrain, François du Saussay, écuyer. — 1707, 22 octobre, inhumation dans l'église d'Étienne de Baudre, écuyer. — 1708, 7 août, baptême de Pierre-Louis-Alexandre, fils desd. Louis du

Thon et Marguerite-Thérèse Malouin ; parrain, Pierre-Louis Turgot, écuyer, seigneur et patron de Loucelles ; marraine, Anne-Marthe du Thon. — 1714, 29 janvier, mariage de Pierre de Tilly, écuyer, s<sup>r</sup> de La Vacquerie, fils de François de Tilly, écuyer, s<sup>r</sup> de Prémaraïs, et d'Élisabeth de Garcelles, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Agnan de Trévières, et Catherine-Françoise-Marguerite Drouard, fille de Jean Drouard, écuyer, officier en l'Université de Caen, et de Catherine du Bois, en présence de Marc-Antoine d'Auisy, prêtre, de François du Bois, écuyer, s<sup>r</sup> de Launay, Alexandre de Vendes, écuyer, Richard de Malherbe, écuyer, demeurant à Loucelles, Thomas de Missy, écuyer, Jean-François de Vendes, écuyer, etc. — 1716, 7 juillet, mariage de Georges Le Métaer, écuyer, sieur du Désert, de la paroisse de Torteval, et Anne-Marthe du Thon, en présence de Charles Le Métaer, écuyer, s<sup>r</sup> de La Londe, Louis du Thon, écuyer, s<sup>r</sup> de Bretteville, Charles-Joseph du Thon, écuyer, Jean-Charles Dauge, s<sup>r</sup> de Lestre, etc. — 1717, 3 juillet, inhumation de Marguerite-Thérèse Mallouin, âgée de 35 ans, femme dud. Louis du Thon, en présence de Pierre Turgot, écuyer, seigneur de Loucelles, etc. — 1719, 14 décembre, inhumation dans l'église d'Antoine de Chaumontel, curé de S<sup>t</sup>-Sauveur de Boufossé. — 1721, 13 octobre, mariage de Thomas Auvray, écuyer, s<sup>r</sup> de La Morinière, fils de feu Jacques Auvray, écuyer, s<sup>r</sup> de Villy, et de feu Suzanne de Beaumais, de la paroisse de Lamber ville, âgé de 48 ans, veuf en premières noces de Jeanne de Corday, et en secondes noces de Catherine Duhamel, et Marie-Anne Turgot, fille de feu Jacques Turgot, écuyer, seigneur et patron honoraire du lieu, et de Félix-Marguerite Suhard, âgée de 36 ans, en présence de Pierre-Louis Turgot, écuyer, seigneur et patron honoraire du lieu, frère de l'épouse, de Marie-Catherine du Saussay, son épouse, de Jacques-Louis-François Turgot, écuyer, d'Anne-Françoise-Félix-Catherine Turgot, enfants dud. seigneur de Loucelles, de Geoffroy-Nicolas Vaultier, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas de Placy, de Pierre Le Bret, éc., s<sup>r</sup> de La Vallée, etc. — 1724, 15 août, baptême de Marie-Louise-Françoise, fille de Louis du Thon, éc., s<sup>r</sup> de Bretteville, et de Louise Philippe ; m., Marie-Catherine Lambert ; p., Charles-François du Thon, écuyer, seigneur et patron honoraire de la paroisse d'Airau. — 1728, 22 avril, inhumation dans l'église de Jean de Chaumontel, écuyer, âgé de 74 ans. — 1729, 22 février, baptême de François-Pierre, fils de Jacques-Louis-François Turgot, écuyer, et de Cathé-

rine de Dramard ; parrain, Pierre-Louis Turgot, écuyer, patron honoraire du lieu ; marraine, Anne-Françoise-Félix-Catherine Turgot ; — 12 avril, inhumation dans le chœur dud. enfant. — 1730, 23 avril, inhumation de Pierre-Louis Turgot, éc., seigneur et patron honoraire de Loucelles, âgé de 56 ans, par Isaac Brodon, licencié aux droits, promoteur de l'officialité de Bayeux au siège de Caen, curé de S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen ; — 10 octobre, mariage de Jacques Le Chevalier, écuyer, seigneur de Vercreuil, fils de feu Charles Le Chevalier, écuyer, sieur de La Barre, et de Marie du Saussay, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Pierre de Cahagnolles, et Anne-Félix-Catherine-Françoise Turgot, fille dud. feu Pierre-Louis Turgot et de Marie-Catherine du Saussay. — 1731, 22 août, inhumation de Félix-Marguerite Suhard, veuve de Jacques Turgot, seigneur et patron honoraire de Loucelles, âgée de 80 ans ; Turgot de Loucelles, son petit-fils, de présent seigneur dud. lieu. — 1735, 19 août, inhumation dans la nef d'Alexandre de Vendes, écuyer, âgé de 63 ans ; — 6 décembre, inhumation dans la nef de Louis du Thon, écuyer, s<sup>r</sup> de Bretteville, âgé de 60 ans. — 1737, 11 novembre, baptême de Jeanne-Anne-Gabrielle, fille de Jean-François de Vendes, écuyer, et d'Anne-Marguerite de Cheux ; parrain, Gabriel de Cheux, écuyer ; marraine, Jeanne Toustain, épouse de M. de Vendes, écuyer. — 1738, 20 octobre, baptême d'Anne-Françoise, fille de Pierre du Thon, écuyer, s<sup>r</sup> de Bretteville, et d'Élisabeth-Henriette Le Chevallier ; marraine, Anne-Marthe du Thon ; parrain, François Le Chevalier, écuyer, s<sup>r</sup> du Fresne ; — 5 novembre, inhumation dans la nef de Marie-Madeleine de Gourfaleur, veuve de Jean de Chaumontel, écuyer ; — 16 novembre, baptême de François-Gabriel-Alexandre, fils de Jean-François de Vendes, écuyer, et d'Anne-Marguerite de Chèux ; parrain, François-Henri de Vendes, écuyer, oncle paternel dud. enfant ; marraine, Marie-Thérèse Saillenfest, femme de François de Cheux, écuyer. — 1739, 7 avril, mariage de Pierre de Chaumontel, écuyer, s<sup>r</sup> du Haut-Chemin, fils de feu Jean de Chaumontel, écuyer, et de feu Madeleine de Gourfaleur, et Marie-Marguerite Le Roy, fille de Bénédict Le Roy, écuyer, s<sup>r</sup> des Fresnes, et de Marie-Marguerite Hunot, de la paroisse de Chouain. — 1740, 3 mars, baptême de Georges-Antoine, fils de Pierre du Thon, écuyer, et d'Henriette Le Chevalier ; parrain, Georges Le Métaer, écuyer, s<sup>r</sup> du Désert ; marraine, Anne Le Chevalier Le Métaer. — 1741, 20 octobre, bénédiction par Philippe Blondel, curé, de la petite

cloche, nommée Catherine-Françoise-Marguerite, par François-Jacques-Louis Turgot, écuyer, seigneur et patron honoraire de lad. paroisse, et par Anne-Marguerite de Cheux, épouse de Jean-François de Vendes, écuyer. — 1742, 24 mars, inhumation dans la nef de Pierre de Chaumontel, écuyer, âgé de 40 ans ; — 12 juin, inhumation de Jean Ferrand, prêtre de la paroisse de « St-Vigor de Maiserest », desservant à Loucelles depuis plusieurs années, âgé de 70 ans. — 1749, 30 mars, inhumation dans le chœur de Jacques-Claude Langlois, curé, âgé de 49 ans. — Enregistrement des lettres de vicaire de Robert Le Bonnois (1746). — Délibérations concernant les affaires administratives et financières, et spécialement « sur la très pressante nécessité des pauvres familles chargées de petits enfants, qui ne possèdent rien, ou qui sont réduits à très peu de pain de veiche, ne pouvant gagner leur vie ou subsister de trois ou quatre sols par jour, comme nous en sommes plainement informés » ; les paroissiens connaissant les avis et très instantes prières adressées par le curé aux seigneurs ecclésiastiques, nobles et autres, sont convenus qu'il serait à propos de cotiser chacun en égard à ses facultés et au nombre des pauvres, afin que ceux-ci reçoivent assistance toutes les semaines, ainsi qu'il suit : l'archevêque de Reims, à cause de son abbaye de St-Étienne de Caen, possédant les 2/3 de la grosse dîme et 30 vergées de terre, valant 450 livres de rente, paiera sous son bon plaisir 15 sols par chaque semaine jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet ; le curé, possédant le 1/3 de la grosse dîme, les verdages et les obits, valant 450 livres de revenu, 15 sols ; les PP. de St-Évroult, pour 350 livres de revenu, 1 livre ; les PP. de Mondaye, pour 5 à 6 acres de terre, 10 sols ; le marquis de Montataire, pour 400 livres de rente, 15 sols ; M<sup>me</sup> de Cauvigny, pour 150 livres de rente, s'est taxée à 2 livres 6 sols par semaine ; M<sup>le</sup> de Loucelles, chargée d'enfants et de dettes, pour 490 livres de rente, 5 sols ; M. de Baudre, pour 300 livres de rente, 5 sols ; M<sup>lle</sup> de Vendes, pour 800 livres de rente, 15 sols ; M<sup>lle</sup> de Liesselonne, pour 450 livres de rente, 10 sols ; M<sup>lle</sup> de Bretteville, pour 500 livres de rente, 10 sols ; M. du Thuit, pour 100 livres de rente, 2 sols 6 deniers ; M. du Haut Chemin, pour 300 livres de rente, 7 sols ; Gast, Le Febvre, Boullement, etc. ; total 9 livres 16 sols ; suit l'état des pauvres (15 mars 1693). — 1694, 6 juin, en exécution de l'expédition passée au bailliage de Caen le 28 mai, assemblée des paroissiens, la dame Noémie du Fou et son fils, patrons honoraires de la paroisse, Philippe de Chau-

montel, éc., s<sup>r</sup> du Thuit, pour lui et Jean de Chaumontel, s<sup>r</sup> du Haut Chemin, Étienne de Baudre, éc., Jean de Liesselonne, etc., après visite et mesure du petit chancel qui s'étend depuis le balustre du chœur entre l'autel St-Léonard et le petit autel de la Vierge jusqu'au plein de la nef, qui s'est trouvé avoir 2 pouces moins de 12 pieds de large, etc., sur quoi a été remontré par le curé que ce petit lieu est destiné au son des cloches, à faire les stations des processions, etc. ; lesd. nobles et paroissiens ayant été envoyés délibérer, a été soutenu par la dame de Loucelles et sond. fils que la place à eux abandonnée en leurd. qualité, en face de l'autel de la Vierge, leur doit rester, etc. — Bannie d'une place devant l'autel St-Léonard (1701). — Attachement à Jacques Blot, maître maçon, pour faire une porte au bas de l'église, conformément au plan qu'il en a dressé, à charge par lui de fournir le carreau nécessaire, qui lui sera transporté sur place, moyennant 36 livres et 30 sols de vin (1705). — Attachement pour établissement d'un confessionnal (1706), etc. — Un des cahiers composant ce registre recouvert de placard, incomplet, de thèse des Arts de l'Université de Caen.

E. Suppl. 1191. — GG. 3. (Registre. — Moyen format, 184 feuillets, 16 pièces intercalées, papier.

**1759-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Thomas Langlois, Victor-Simon Poisson de Croixmare, curés, Jacques Guériu de La Couture, curé constitutionnel, François de La Mare, desservant. — 1751, 1<sup>er</sup> novembre, inhumation dans la nef de Pierre de Bretteville du Thon, écuyer, âgé de 42 ans. — 1755, 8 février, mariage d'Alphonse-Nicolas de Cairon, fils de Jean-François de Cairon, chevalier, seigneur de La Motte-Audrieu, et de Catherine Brasard, de Bretteville-l'Orgueilleuse, et Marie-Anne-Françoise de Chaumontel, fille de Pierre de Chaumontel et de Marie-Marguerite-Françoise Le Roy, en présence de Jean-Baptiste de Cairon, chevalier de St-Louis, capitaine au régiment de St-Chamond, etc. — 1766, 6 décembre, inhumation dans l'église de Clotilde de Syrême, veuve d'Alexandre de Vendes, écuyer, 90 ans. — 1774, 5 septembre, abjuration de l'hérésie de Calvin par Madeleine Roger, originaire de Putot, âgée de 26 ans. — 1775, 10 août, inhumation dans le chœur de Jean-Thomas Langlois, ancien curé, chapelain de l'église Notre-Dame de Bayeux, âgé de 60 ans. — 1783, 1<sup>er</sup> mars, mariage de Georges-François-Marin Le Vaillant de La Ferrière, cheva-

lier, seigneur et patron honoraire de Proussy, Montrey, Les Isles, du Grand Samoy et autres lieux, lieutenant au 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, fils de Georges-Anne et de feu Marie-Madeleine Angot, de la paroisse de Proussy, et Charlotte-Thérèse-Françoise Larcher, fille de feu Louis et de feu Thérèse-Françoise Dumont, de la paroisse St-Patrice de Bayeux, en présence de Madeleine-Agathe-Thérèse Dumont, Jacques-François Le Bourguignon, chevalier, seigneur du Mesnil-Richard, président trésorier de France au bureau des finances de Caen, Charlotte-Françoise-Félicité Le Vaillant, Le Bourguignon du Mesnil, Jeanne-Françoise Dumont, l'abbé de Draval, Françoise Dumont, Alexandre-François de Vendes, écuyer, Anne-Michelle Dumont de Vendes, etc. — 1784, 21 janvier, baptême de Françoise-Agathe, fille de Jacques-François Barbey-Duhomme, seigneur de cette paroisse, ancien capitaine de cavalerie, et d'Avoye-Anne-Michelle Desfontaines ; marraine, Jeanne Desfontaines ; parrain, Louis-Bonaventure Grisel, curé de Rucqueville ; — 23 septembre, mariage de Jacques-André-François d'Ozouville, écuyer, capitaine de canonniers gardes-côte, division de Cherbourg, fils de feu Louis d'Ozouville, écuyer, sieur du Mesnil, et de Françoise Le Picard, de la paroisse de St-Croix-à-la-Hague, et Marie-Jeanne-Nicolas Poisson de Croixmare, fille de feu Jacques-François Poisson, écuyer, sieur de Croixmare, et de feu Antoinette Bouillot, de St-Sulpice près Bayeux, en présence de Victor-Simon Poisson de Croixmare, curé du lieu, frère de l'épouse, de Louise Bouillot, veuve de Nicolas de Rotz, seigneur de La Madeleine et de St-Lambert, tante de l'épouse, de Michel-François, écuyer, chevalier de Tallevast, seigneur de La Madeleine, de François-Michel de Vérigny, écuyer, de Jean-Louis-Luc d'Ozouville, écuyer, chevalier du Mesnil, capitaine de canonniers gardes-côte, division de Cherbourg, frère de l'époux, etc.

### Mesnil-Patry

E. Suppl. 1192 — GG. 1. (Cahiers et fragments de cahiers.) — Moyen et petit formats, 97 feuillets, papier.

**1628-1682.** — Église paroissiale de St-Julien du Mesnil-Patry. — Jean Le Pelletier, Jacques Maurry, Gaspard Le Normand, cures. — Etat civil (depuis 1629). Les premiers feuillets du premier cahier en très mauvais état de conservation. — 1633, 10 août, « Denis Angotin, soubz signé, confesse et avoue que

l'anfan sorty de Regnée Lainé est d'elle et dud. Angottin, lequel a esté baptizé à ma requeste ». — Lacunes, notamment de 1634 à 1662 (sépultures), 1663 (mariages), 1672 (baptêmes). — 1662, 11 mars, sépulture de Jean Torcapel, s<sup>r</sup> de La Vigue. — 1664, 10 octobre, sépulture de Pierre Hulin, s<sup>r</sup> de Closets, bourgeois de Caen, etc. — Délibérations, depuis 1630 : taille, bannie des pommes et poires du cimetière, etc. — Audiences de contrats concernant Jean Le Fauconnier, s<sup>r</sup> et patron du Mesnil-Patry (1631, extrait de l'acte de 1626), etc.

E. Suppl. 1193. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 121 feuillets, papier.

**1682-1722.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gaspard Le Normand, Michel-Antoine de Gouville de Pontoger, Pierre Labbé, curés. — 1692, 5 novembre, inhumation dans l'église de Pierre Le Fauconnier, écuyer, seigneur et patron du Mesnil-Patry. — 1697, 10 mars, inhumation dans l'église de Pierre Adeline, prêtre, âgé d'environ 60 ans ; — 27 novembre, cérémonies du baptême de Pierre, fils de Pierre Le Fauconnier, écuyer, seigneur et patron du Mesnil-Patry, et de Marie de Chantepie, baptisé à St-Nicolas de Coutances ; parrain, Pierre de Lascaris, écuyer, premier capitaine des grenadiers au régiment de La Mare ; marraine, Simonne-Catherine Le Prestre, dame de L'Écoulandrie et de La Fossierie ; — le même jour, cérémonies du baptême de Marie-Marguerite Le Fauconnier, fille des mêmes ; marraine, Marguerite Morel, épouse de René-Joseph Édine, écuyer, seigneur de Coupigny, trésorier général de France au bureau des finances de Caen ; parrain, Louis de Chantepie, écuyer, seigneur de L'Écoulandrie et de La Fossierie. — 1698, 7 septembre, baptême de Jeanne, fille de Claude Gautier, éc., s<sup>r</sup> de Vaux, vice-bailli de Caen, et de Marie de La Mare. — 1699, 29 avril, sépulture de n. h. Gaspard Le Normand, curé, en présence de Pierre Fontaine, curé de Putot et Bretteville, etc. — 1699, 4 octobre, délibération pour autoriser le rétablissement d'un pilier faisant séparation du chœur et de la nef, très endommagé par les pluies et gelées, demeurant découvert à l'injure du temps, et continuation de la couverture de la nef par dessus led. pilier : vote de 30 livres. — 1700, 10 octobre, abjuration de Judith de Boaisne ; son mariage le 2 novembre. — 1707, 22 septembre, baptême de Marie-Françoise, fille d'André de Gouville, écuyer, seigneur et patron du Mesnil-Patry et de

Tourville, et de Marie-Anne-Françoise Exmelin de Marly ; marraine, Marie de Gouville Pontoger ; parrain, Robert de Gouville de Pontoger, curé de Baron-Tourmauville. — 1709, 28 décembre, inhumation de Marguerite Féron, veuve de Jean Le Gouel, « vendeur d'éplingue », de Rugles proche Laigle. — 1711, 10 août, baptême de Madeleine-Catherine, fille dud. André de Gouville, seigneur et patron du Mesnil-Patry et de Tourville, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Caen et son procureur à l'hôtel de ville et police, président au bureau général des fermes du Roi ; parrain, Nicolas Le Têlier, conseiller au bailliage et présidial de Caen. — 1712, 19 avril, baptême de Michel-Antoine Rivière ; marraine, Maria-Anna de Fraisbury du Buisson de Christot ; — 22 juillet, sépulture de Guillaume Le Couey, custos, mort par un accident fâcheux en faisant le lambris de l'église. — 1716, 27 octobre, baptême de Jeanne-Élisabeth-Marie, fille desd. de Gouville et Exmelin ; parrain, Jean-Pierre Néel, éc., seigneur et patron de Christot, avocat au parlement de Rouen, seigneur et patron de Brouay et Tonnetuit. — 1719, 29 septembre, inhumation dans le chœur de Marie de Brieux, épouse de Robert de Gouville Pontoger, écuyer, seigneur et patron du Mesnil-Patry, procureur du Roi et président des traites à Caen, décédée en sa terre de Colleville. — 1719, 3 avril, décès de Françoise Le Maresquier, morte des brûlures que l'incendie des maisons de Aubey et Pigache, arrivé la nuit du 29 au 30 mars, lui avait causées, ayant été presque ensevelie sous les ruines desd. maisons, lad. fille enterrée dans la nef. — Délibérations diverses.

E. Suppl. 1194. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 146 feuillets, papier.

**1722-1759.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Labbé, Benoît-Olivier de Gouville, Poisson de Grandpré, François Le Harivel, curés. — 1723, 4 mai, baptême de Pierre-André, fils d'André de Gouville, écuyer, seigneur et patron du Mesnil-Patry, de Tourville, etc., procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, et de Marie-Anne-Françoise Exmelin ; parrain, Pierre des Asnières de Fontenelles, seigneur et patron de Jurques, Francheville, Chicheboville, etc., maître particulier des eaux et forêts de la maîtrise de Caen ; m., Jeanne-Marguerite-Françoise de Gouville de Marly. — 1729, 20 juillet, inhumation dans le chœur de lad. Marie-

Anne-Françoise Exmelin, femme d'André de Gouville. — 1734, 6 février, inhumation dans le chœur dud. André de Gouville, procureur du Roi au bailliage et siège présidial, de police, hôtel de ville, maréchaussée, et président des traites à Caen, âgé de 63 ans, décédé à Caen, par Louis d'Arclais de Montamy, curé de Cheux. — 1735, 25 avril, inhumation dans le sanctuaire de Pierre Labbé, curé du lieu, par Gilles Laignel, curé de Brouay et doyen de Fontenay, en présence de Louis Seigle, curé de Cristot, et de Jacques Philippe, curé de Bretteville-l'Orgueilleuse et Putot. — 1736, 9 août, mariage de François Féron, procureur au bailliage et siège présidial de Caen, fils de défunts Charles, avocat audit siège, et Jeanne Thyment, veuf de Catherine Hadibert, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, âgé de 60 ans, et Anne Labbé. — 1739, 7 juin, délibération autorisant les curé et trésorier en charge à faire construire un banc du trésor avec un coffre pour conserver les titres et papiers de l'église, lequel devra être placé dans la nef en un lieu convenable, etc. — 1749, 19 juillet, inhumation dans l'église de Pierre-André de Gouville, écuyer, sieur de Putot, âgé de 26 ans. — 1751, 12 janvier, mariage de Guillaume Costey, receveur au grenier à sel de Bayeux, 75 ans, veuf de Madeleine Bonnemie de Préaux, et Marie-Anne-Françoise de Gouville de Marly, 25 ans, fille de feu André de Gouville, seigneur et patron du Mesnil-Patry, et de Marie-Anne-Françoise Exmelin de Marly ; — 19 janvier, inhumation dans l'église d'Olivier-Benoît de Gouville, curé, âgé de 38 ans ; — 26 janvier, mariage de Jacques-Jean Subtil, écuyer, seigneur du Quesné, fils de feu François, veuf de Françoise Pannel de La Bigne, de Notre-Dame de Caen, et Marie-Françoise de Gouville, fille des mêmes, en présence de Michel-Antoine de Gouville, écuyer, prévôt général au département et généralité de Caen, frère de l'épouse, de Madeleine-Catherine de Gouville, sa sœur, etc. — 1756, 14 mars, baptême de Jean-Jacques-François, fils de Pierre-François de Gouville, écuyer, s<sup>r</sup> de Ranville, et de Marie-Anne-Perrine-Madeleine Bazin : p., Jean-Jacques Subtil du Quesné, écuyer, représenté par Jacques Barbay, domestique dud. s<sup>r</sup> de Gouville ; m., Catherine-Madeleine de Gouville du Mesnil-Patry, représentée par Marie Léger, servante dud. s<sup>r</sup> de Gouville de Ranville. — Délibérations diverses concernant les affaires financières et administratives de la paroisse, la nourriture et subsistance des pauvres, la réparation des chemins, etc.

E. Suppl. 1195. — GG. 4. (Registres.) — Moyen format, 136 feuillets, papier.

**1760-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Le Harivel, curé. — 1761, 24 mai, inhumation dans le chœur de Robert-André de Gouville, écuyer, seigneur et patron du lieu, âgé de 58 ans ; — 1<sup>er</sup> juillet, inhumation dans le chœur de Pierre-François-Luc de Gouville, écuyer, seigneur et patron présomptif du Mesnil-Patry, âgé de 54 ans. — 1768, 3 mai, mariage de Jean-François Bourdon, seigneur de « Roqueru » et de Verson, fils de défunts Jacques-Laurent Bourdon et Marie-Michelle d'Agneaux, de St-Sauveur de Caen, et Marie-Françoise de Gouville, fille de Michel-Antoine de Gouville, chevalier de St-Louis, ancien prévôt général des maréchaussées de Caen, et de Marie-Madeleine-Jacqueline Thibault, dame de Tilly. — 1771, 27 juillet, inhumation dans le chœur de Marie-Françoise-Thérèse Bazin, femme de Pierre de Gouville, s<sup>r</sup> de Ranville. — 1774, 13 juin, inhumation dans le chœur de Pierre-François de Gouville, écuyer, s<sup>r</sup> de Ranville, âgé de 50 ans. — 1782, 9 mai, inhumation de Michel-Antoine de Gouville du Mesnil-Patry, chevalier de St-Louis, ancien prévôt général de la basse Normandie, âgé de 75 ans, par Guillaume Bourdon de Gramont, curé de St-Martin de Fontenay-le-Pesnel. — 1784, 4 novembre, mariage de Guillaume Godet, éc., s<sup>r</sup> de Pontramé, premier lieutenant d'une compagnie de canoniers du département de l'artillerie de Caen, fils de Guillaume Godet de Pontramé, ancien fournisseur d'artillerie pour le Roi et propriétaire des grosses forges et fonderies de Putanges, diocèse de Sées, et de Marie-Élisabeth Elie, et Marie-Michelle de Gouville, demeurant dans le château du Mesnil-Patry, où réside Jean-François Bourdon, sieur de Verson, chevalier, seigneur et patron du Mesnil-Patry, son cousin germain et tuteur, fille de défunts Pierre-François de Gouville, s<sup>r</sup> de Ranville, et Marie Bazin, en présence dud. Bourdon de Verson, de Marie-Françoise de Gouville, son épouse, etc. — 1787, 2 novembre, baptême de Charles-François-Marin, fils de Jean-Pierre-Louis de Vernay, écuyer, et de Marie-Françoise-Élisabeth de Vernay ; m., Marie-Anne de Vernay ; p., l'abbé de Vernay.

E. Suppl. 1196. — GG. 5. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

**1767-1776.** — Extraits de l'état civil de Bernières-sur-Mer, Feuguerolles-sur-Orne et St-Jean-le-

Blanc, concernant les familles Anne, Le Fort et Vaudry.

### Mondrainville

E. Suppl. 1197. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 65 feuillets, papier.

**1789 - An II.** — « Registre des décrets de l'Assemblée Nationale pour la paroisse de Mondrainville, commencé en 1789. » Lettres patentes, déclarations, décrets, etc.

E. Suppl. 1198. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 23 feuillets, papier.

**1668-1730.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Besongnet, Jacques Labbé, Denis Le Pailleur, curés, Charles-François Caille, cordelier, desservant en 1727. — 1670, 9 septembre, inhumation de Perrine Simon, épouse de Denis Maxienne, en présence de Gabriel de Boutemont, curé de Tourville. — 1672, 21 septembre, baptême de Nicolas, fils d'Olivier de Moges, écuyer, s<sup>r</sup> de Colleville, et de Marie Le Lièpvre ; parrain, Nicolas de Moges ; marraine, Andrée de Saillenfest ; — 20 novembre, baptême d'une fille de Robert Gouville, avocat au bailliage de Caen, et de Marie de Brioux ; parrain, Jacques de La Court. — 1682, 4 juillet, inhumation dans l'église, par Charles de Chaumontel, curé de Grainville, de François de Moges, âgé de 15 ans, fils desd. Olivier de Moges et Marie Le Lièpvre. — 1683, 28 février, bénédiction par Besongnet, curé du lieu, de la grosse cloche, nommée Luce par led. Olivier de Moges, trésorier, et par Luce Durel, épouse de Pierre Gouville, avocat au présidial de Caen. — 1687, 16 août, inhumation dans le chœur de François Besongnet, curé, décédé la veille ; présents, Arondel, curé et doyen de Fontenay, François de La Mare, curé de Cheux, dom Antonin Le Harivel, prieur de Noyers, etc. — 1688, 18 janvier, baptême de François, fils de François de Bauche, écuyer, et de Jeanne Dupont ; parrain, Nicolas de Bauche ; marraine, Françoise de Bauche, frere et sœur de l'enfant ; — 22 mai, inhumation dans l'église de Marie Le Lièpvre, femme dud. Olivier de Moges. — 1693, 1<sup>er</sup> juillet, inhumation dans l'église de Nicolas de Gouville, âgé de 14 ans, fils de Robert de Pontoger Gouville, conseiller du Roi au bailliage et son procureur en la maison de ville de Caen, et de Marie de Brioux. — 1704, 7 août, mariage de François Poisson, s<sup>r</sup> de Grandpray, bailli-

vicomtal à Condé, lieutenant civil et criminel de l'ancien bailliage dud. Condé-sur-Noireau, fils de feu Nicolas Poisson, écuyer, s<sup>r</sup> de Grandpray, capitaine appointé et commensal de la maison du Roi, et de feu Anne Viterne, et Madeleine de Gouville de Pontoger, fille de Robert de Gouville, écuyer, s<sup>r</sup> de Pontoger, seigneur et patron du Mesnil-Patry, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, président des fermes du Roi au bureau général de Caen et son procureur de la ville et police dud. lieu, et de Marie de Brioux, de la paroisse de S<sup>t</sup> Pierre de Caen; présents, Jacques Poisson, capitaine de la bourgeoisie de Condé, oncle de l'époux, de Gouville du Mesnil-Patry, de Gouville Pontoger, curé dud. Mesnil-Patry, frères de l'épouse, etc. — 1719, 29 septembre, inhumation dans le chœur de l'église du Mesnil-Patry de Marie de Brioux, veuve dud. Robert de Gouville de Pontoger, décédée en sa maison de Colleville, paroisse de Mondrainville; — 12 octobre, inhumation dans la chapelle de l'Ange gardien, église de Mondrainville, de Gillette de Gouville de Pontoger, âgée de 35 ans. — 1720, 17 juin, mariage de Georges-Étienne de Vernay, fils de feu Georges de Vernay, écuyer, et d'Élisabeth Diavant, de la paroisse de Grainville, et Marguerite Le Cresp, fille de feu Guillaume Le Cresp et de Jacqueline Blouet; présents, Élisabeth-Geneviève et Anne de Vernay, sœurs de l'époux, Claude Le Cresp, Jean Bertheaume, Jean-Louis Riboult, frère et beaux-frères de l'épouse, Jacques Le Cresp, son cousin, etc. — 1723, 19 septembre, baptême de Marie-Françoise-Constance, fille de Jean Regnault, conseiller assesseur en vicomté de Caen, et de Marie-Françoise-Thérèse Langlois; m., Marie-Constance Dupont, bourgeoise de S<sup>t</sup> Nicolas de Caen; parrain, Jacques Langlois, m<sup>d</sup> tanneur, bourgeois de S<sup>t</sup>-Martin de Caen, représentant Jacques Regnault, docteur en l'Université de Caen et curé de S<sup>t</sup>-Pierre dud. Caen. — 1725, 18 janvier, inhumation dans l'église de Jacques Labbé, curé, par M. de Montamy, curé de Cheux. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières: achat d'ornements et travaux, vu la ruine qui menace la nef de l'église par le dépérissement d'un pilier entre l'église et la tour (1678); adjudications diverses, spécialement fieffe au s<sup>r</sup> de Gouville, avocat, de la place du côté de l'épître, à charge par lui d'y faire une clôture à balustres, de faire paver lad. place, ainsi qu'en dehors de la chapelle, sur une largeur de 6 pieds et sur 13 pieds de longueur, comme aussi d'entretenir la vitre qui est au-dessus de lad. place,

de faire mettre un [tab]eau et accommoder l'autel à ses frais, et de payer en outre la somme de 30 livres (1690). Translations de domicile, audiences de contrats, etc.

L'état civil de 1730 à la Révolution est indiqué en déficit par le récolement de 1848 et par l'inventaire de 1859. Ce dernier indique seulement: actes inscrits sur un vieux registre de l'église de 1668 à 1730.

### Mouen

E. Suppl. 1199. — DD. 1. Liasse.) — 1 pièces, parchemin;  
83 pièces, papier.

**158...-1787.** — Bruyères de Mouen et Tourville. — Certificat des paroissiens de Tourville touchant le mandement du Roi pour la liquidation des terres vagues des paroisses, portant qu'en leur paroisse et en celle de Mouen, il y a quantité de bruyères communes entre eux, qu'ils tiennent en propriété, relevant du Roi (1626); extrait du registre des consentements desd. paroissiens, par Charles Le Courtois, curé (1720). — Sentence de Jacques Blondel, éc., s<sup>r</sup> et châtelain de Tilly, lieutenant du bailli de Caen et subdélégué par les commissaires généraux députés par le Roi pour la réunion, vente et revente de son domaine en Normandie, pour Robert du Vicquet, s<sup>r</sup> d'Esquay et de Mouen, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé et son premier avocat général au parlement de Normandie, opposant contre la vente des communes et bruyères de Mouen, Tourville et hameau de Colleville, instance de Jacques Garnier, s<sup>r</sup> du Plessis, et ses consorts, ayant traité avec le Roi de son domaine de Normandie, communes et bruyères de la province, lui accordant mainlevée desd. bruyères ou communes, comme mouvant de son fief d'Esquay (1628); certificat des paroissiens de Tourville, portant qu'il y a en lad. paroisse une bruyère ou lande vulgairement appelée bruyère de Mouen, terre ingrate et inutile, et du tout infructueuse et d'aucun rapport, appartenant aud. Robert du Vicquet, à cause de laquelle ils sont sujets aud. seigneur, à cause de son fief d'Esquay, en plusieurs redevances, comme les manants et habitants de la paroisse de Mouen et hameau de Colleville, à cause du chauffage des bruyères et du pâturage de leurs bestiaux (1635). — Délibération des paroissiens de Mouen devant Le Boucher, curé, donnant pouvoir à Gaspard Gosselin, éc., s<sup>r</sup> de Villons, de comparoir en leur nom en bailliage à Caen au procès intenté par

les abbé et religieux de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, se disant seigneurs et propriétaires des bruyères de lad. paroisse, et en cette qualité ayant fait défenses à un des paroissiens d'en tirer quelques pierres pour faire une maison, ce qui a été fait ci-devant par les paroissiens qui en ont eu besoin, lesd. bruyères en étant garnies en tous lieux et contenant près de 900 acres de terre, ayant eu de tout temps lesd. paroissiens l'usage desd. landes et bruyères pour leur chauffage et lesd. matériaux (1660) ; autre délibération devant le curé Jean Le Boucher (1672). — Procès entre les paroissiens, propriétaires et habitants de Mouen et de Tourville, et Charles-François Bénédict Gohier, éc., sieur d'Aingleville, seigneur et patron honoraire de Mouen, Esquay et autres lieux, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, concernant la possession immémoriale qu'ont les habitants desd. bruyères et communes, et de la mare publique ou vivier, en raison des plantations faites par M. d'Aingleville dans deux portions de la commune de Mouen (1761, ss.) ; consultations y relatives. — Arrêt du Conseil d'État du 24 septembre 1761, sur requête de Guillaume de Villefroy, censeur et professeur en hébreu au collège Royal, abbé commendataire de l'abbaye de Blazimont, au nom et comme tuteur de Jean-Marie-Alix de Boullonmoranges et compagnie, en demande de concession de parties considérables de terres vacantes, vaines et vagues, dans les Elections de Caen, Bayeux, S<sup>t</sup>-Lô, Coutances, Carentan et Valognes, y dénommées, notamment la lande de Mouen, enclavée dans les paroisses de Mouen et Tourville, qui sont absolument inhabitées, abandonnées et sans culture, et sont sous la main du Roi à titre de vacance, à raison de sa suzeraineté, et dont la nature semble exiger que les sujets du Roi qui ont le courage de s'intéresser à la « cultivation » de ses domaines dans les lieux jusqu'à présent inutiles, recherchent les moyens les plus avantageux d'y augmenter les productions et la population ; arpentage par le s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Croix, géographe ; opposition par les seigneur et habitants de Mouen devant Radulph, subdélégué à Caen (1762), etc. ; citation de sentence de 1616 maintenant le seigneur de Mouen auxd. droits. — Autre procès au Conseil pour les paroissiens de Mouen, représentés, suivant délibération de 1778, par Pierre-Jean-Charles Geffray, s<sup>r</sup> des Portes, juge garde en la Chambre des Monnaies de Caen, seigneur et patron honoraire de Mouen, seigneur suzerain de Tourville, et François-Alexandre Macé, docteur agrégé aux droits en l'Université de Caen, contre MM. de Poli-

guac et « Daspect », demandeurs en concession. — Signification à la requête de Bénédict-Toussaint Gohier d'Aingleville, seigneur du fief d'Esquay et Fierville aux paroisses de Mouen, Tourville et autres lieux, avocat au Parlement, postulant au bailliage et siège présidial de Caen, en sa qualité de seigneur tréfoncier des landes de Mouen, Tourville et hameau de Colleville dépendant de son fief d'Esquay sis à Mouen, et en celle de possédant fonds en lad. paroisse, demeurant à Caen, rue Calibourg, à Geffray des Portes, seigneur et patron de Mouen, en défenses de faire charroyer aucunes terres ni dépouiller en quoi que ce soit les bruyères ou communes de Mouen comme il l'a fait jusqu'à présent sans avoir justifié d'aucun droit (1787). — Aveu coupé, de 158..., rendu à Gilles Mahias, seigneur de Mouen et Tourville, servant de couverture au partage de la bruyère de Mouen, en 1794.

E. Suppl. 1200. — GG. 1. (Registre.) — Petit format.  
26 feuillets, papier.

**1656-1667.** — Église paroissiale de S<sup>t</sup>-Malo de Mouen. — « Registre des inhumations faictes en la par<sup>e</sup> de Mouen. » « Secund registre » (cote Souatin). — J. Le Boucher, curé. — 1658, 10 mars, Jacques d'Éterville, en l'église, présence de nobles hommes Jean Mahéas, éc., s<sup>r</sup> de Tourville, Nicolas Le Liepvre, éc., s<sup>r</sup> du Moulin. Jean Le Liepvre, Nicolas Mahéas, éc., s<sup>r</sup> de Fierville et de Grandchamp. — 1659, 28 juillet, Charlotte Le Bouteiller, veuve de Claude Onfroy, présence de Michel « Saalles », curé de Tourville. — 1660, 28 décembre, Jean Le Liepvre, éc., s<sup>r</sup> de Grandchamp. — 1661, 21 août, Marie Le Grand, femme de Nicolas Aubin, custos, par le curé Le Boucher, qui se qualifie licencié aux droits, notaire apostolique et avocat en l'officialité de Bayeux au siège de Caen. — 1664, 12 octobre, Jean Chesnot, s<sup>r</sup> de Beauval, bourgeois de Caen, en présence de Jean Mahéas, éc., s<sup>r</sup> de Mouen, Gaspard Gosselin, éc., s<sup>r</sup> de Villons, etc. — De l'autre côté du registre, mariage, célébré par paroles de présent, le 20 décembre 1661, de Michel Le Coute et Anne de La Rue, de Condé-sur-Noireau, suivant sentence rendue led. jour en l'officialité de Bayeux au siège de Caen et en vertu de dispense de deux bans et du temps de l'avent, avec engagement dud. Le Conte de payer les droits du curé de Condé si bien et à temps que le curé de Mouen n'en sera recherché ; délibération du 18 janvier 1665 concernant les impositions. — Familles d'Éterville, Hayé, Onfroy, Paris, etc. — Lacérations.

E. Suppl. 1201. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format,  
103 feuillets, papier.

**1683-1699.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Hébert, Sotatin, curés. — 1683, 8 juillet, mariage de Félix Oufroy, de Mouen, et Marguerite Morin, de Mondrainville, en présence de Nicolas Mahéas et Félix Mahéas, écuyers, s<sup>r</sup>s de Mouen. — 1684, 17 juin, inhumation de Marie Jean, 18 ans, fille de M. des Noires-Terres et d'Anne Calais, présence de Pierre Jean, s<sup>r</sup> de Gémare, frère de lad. Marie. — 1685, 17 janvier, baptême de Marie de La Taille; m., Marie Le Liepvre, femme de M. de Moges, éc., s<sup>r</sup> de Colleville (elle signe Marie Le *Lieux*); p., Adrien de Bauches, éc., s<sup>r</sup> des Hedys. — 1685, 9 septembre, inhumation dans le chœur d'Anne Maduel, 40 ans, femme de Nicolas Mahéas, éc., s<sup>r</sup> de Mouen, en présence dud. Nicolas, Jean Mahéas, éc., capitaine du régiment de Picardie, Félix Mahéas, éc., docteur aux droits en l'Université de Caen, Philippe Lioult, avocat au présidial de Caen. — 1690, 16 février, baptême par Jacques Labbé, curé de Mondrainville, d'un fils âgé d'environ 2 mois, comme il a été attesté par la nourrice, né de François de Bauge, éc., s<sup>r</sup> de Bourqueville, et de Jeanne Dupont de Compiègne, nommé François par Thomas Hébert, curé de Mouen, représentant François de Neşmond, évêque de Bayeux, et Catherine-Rosalie de Bauge, fille dud. de Bourqueville, représentant la marquise de Longchamps, de présent à Paris. — 1691, 9 décembre, inhumation de Madeleine de Cordé, veuve de Charles Le Boucher, bourgeois de Caen. — 1695, 27 février, inhumation de Catherine Le Boucher, 84 ans, veuve d'Adam Maduel, s<sup>r</sup> du Mesnil, bourgeois de Caen, en présence de Nicolas Mahéas, éc., s<sup>r</sup> de Mouen, son gendre, et d'Alexandre Mahéas, son petit fils. — 1697, 15 juillet, inhumation d'Yves Blascher, bourgeois de Caen, procureur en vicomté, présence de Claude Blascher, son fils, avocat au bailliage et présidial de Caen, etc. — De l'autre côté du registre de lad. année, baptêmes en lad. année 1697 de deux enfants naturels, l'un d'Alexandre Mahéas, éc.; pour le 2<sup>e</sup>, marraine, Françoise Angot, femme de M. de Mahéas, éc., s<sup>r</sup> de Fierville. — 1698, 7 juin, baptême d'une fille née sans mariage de Jacqueline Colasse, laquelle a déclaré, comme il a été attesté par la sage-femme et Marie d'Éterville, qu'il appartient à Charles Paris et est de ses œuvres; le 13 juin, déclaration de la mère que, sans avoir égard auxd. déclarations, l'enfant est des

œuvres de Jean Blot, de Baron. — 1699, 18 avril, inhumation de l'enfant de M. de La Vigannerie.

E. Suppl. 1202. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format,  
39 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1700-1711.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Jacques Sotatin, curé. — 1702, 3 août, baptême de Charles Gilles St-Germain; p., Charles Amey, sieur et patron du « Bisson »; m., Marie-Madeleine de Noirterre, son épouse. — 1707, 18 décembre, baptême de Claude-Jean, fils de Jean Saint-Germain et de Marie Renout; p., Claude Blascher, avocat au présidial de Caen; m., Marie Le Tremangois, épouse du s<sup>r</sup> des Portes, procureur du Roi aux traites foraines de Caen, et pour lors trésorier de l'église.

E. Suppl. 1203. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format,  
80 feuillets, papier.

**1711-1738.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Jacques Sotatin, Jean Fouet, curés. — 1712, 1<sup>er</sup> mai, certificat des paroissiens assemblés issue de la messe paroissiale, portant que le calice servant de présent en lad. église, y est depuis 45 à 50 ans, dans lequel temps le s<sup>r</sup> Boucher était curé, lequel est décédé depuis environ 40 ans, et ne savent de quels deniers il a été acheté ni par qui il a été mis dans l'église. — 1713, 7 mai, parrain, Bernardin-François Le Bas, éc., seigneur de Fierville. — 1721, 10 juillet, inhumation dans la chapelle de l'église de Marguerite de Vendes, veuve d'Augustin Le Boucher, s<sup>r</sup> d'Arquenay, âgée de 50 ans. — 1728, 23 septembre, mariage de Jean-Baptiste de Beaurepaire, seigneur de Pontfol, fils de feu Henri de Beaurepaire, seigneur et patron de Louvagny, et d'Anne Piédoue, de la paroisse de St-Martin de Pontfol, et Jeanne-Marthe Néel, veuve d'Alexandre Mahéas, seigneur et patron de Mouen, fille de Nicolas Néel, seigneur et patron de Tierceville, et d'Anne-Françoise Le Héricy, domiciliée à Tierceville.

E. Suppl. 1204. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format,  
125 feuillets, 5 pièces intercalées, papier.

**1739-1768.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Jean Fouet, Pierre Fouet, Mathieu Le Masson, curés. — 1740, 19 juillet, inhumation dans le chœur d'Alexandre-Nicolas Marest, prêtre, âgé de 28 ans. — 1762, 1<sup>er</sup> novembre, baptême de Bénédicte-Toussaint, fils de Charles-François-Bénédict Gohier d'Angle-

ville, seigneur et patron de Mouen, Esquay, seigneur des fiefs de Tourville, Fierville, etc., et de Madeleine-Françoise-Charlotte-Éléonore Le Maignen ; p., Charles-Jacques-Philippe-Michel Gohier de Mouen ; m., Marie-Anne-Jacqueline Gohier, enfants dud. seigneur. — 1764, 27 mars, baptême de Jacques-Charles-Léonor, fils des précédents ; p., Jacques-François-Léonor Gohier de Jumilly, écuyer ; m., Marie-Anne-Madeleine-Jacqueline Basin, épouse de M. de Gouville, écuyer, s<sup>r</sup> de Ranville, seigneur en partie du Mesnil-Patry ; le 1<sup>er</sup> avril suivant, inhumation dud. enfant, dénommé Jacques-François-Léonor, dans le chœur de l'église. — 1765, 5 novembre, baptême de Marie, fille des mêmes ; p., Pierre de Gouville ; m., Anne Basin. — 1766, 4 octobre, baptême de Marie-Françoise, fille des mêmes ; m., Madeleine de Marguerye ; p., Jacques-François-Léonor Gohier de Jumilly. — 1766, 22 septembre, inhumation dans l'église dud. Bénédict Gohier d'Aingleville, seigneur de la paroisse, âgé de 38 ans. — 1767, 27 avril, inhumation dans l'église de lad. Marie-Françoise Gohier d'Aingleville, rapportée de Verson, âgée d'environ 7 mois, fille desd. Bénédict-François et Françoise Le Maignen. — Délibérations : pouvoir à Gilles Lavarde, trésorier, de traiter à l'amiable vis-à-vis de M. de Jumilly, seigneur de la paroisse, au sujet des arrérages de deux parties de rente, l'une nommée le pot-de-vin, due à Pâques par led. seigneur, parce qu'autrefois les paroissiens lui ont cédé trois vergées de terre, l'autre de 50 sols, due à cause de la fondation de Nicolas Mahias, écuyer, seigneur de lad. paroisse ; pouvoir aud. trésorier de faire ouvrir deux fenêtres et agrandir pour donner plus de jour à la nef, et de faire « raccommoder la massonnerie de la tour », etc. (23 avril 1752) ; — fonte des cloches qui depuis longtemps sont cassées, et mettent la plus grande partie des paroissiens hors d'état d'assister au service divin, ne pouvant en entendre le son : occasion favorable d'un fondeur qui a ses fourneaux à Bretteville-« l'Argilleuse » et va y fondre celles de Fontaine-Étoupefour ; pouvoir à six députés de passer marché avec le fondeur, qui devra rendre lesd. cloches d'accord et de même poids ; à cet effet, il sera établi une imposition sur tous les possédants fonds de la somme de 150 livres, tant pour le paiement du fondeur, que pour déchet et achat de métal et raccommodage du beffroi, ainsi que pour le transport des cloches (18 août 1754) ; contrôle de la délibération à Caen, reçu 12 sols ; a probation de l'intendant de Fontette, en original sur le registre.

E. Suppl. 1205. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 108 feuillets, papier.

**1769-1782.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Mathieu Le Masson, Jean Rosier, curés. — 1769, 2 octobre, inhumation dans le sanctuaire, du côté de l'évangile, dud. Mathieu Le Masson, âgé de 51 ans, par Jean Morel, curé de Gavrus ; présents, Denis Lerot, curé de Grainville, Nicolas-Augustin Delorme, curé de Cleux, Blouet, curé de Verson, etc., led. curé ayant gouverné la paroisse 24 ans. — 1769, 22 novembre, inhumation par Guillaume Le Roux, curé de Tourville, de Marguerite Lepailleur, veuve de Goujet. — 1770, 11 septembre, mariage de Jean-Louis Daigremont, s<sup>r</sup> des Obeaux, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage et siège présidial de Caen, fils de feu Charles, lieutenant de la milice bourgeoise de Caen, et de Marie-Anne Eurry, veuf de Jeanne-Victoire-Adélaïde Barbey, de la paroisse de St-Martin de Caen, et Marie-Anne-Françoise Geffray, fille de Charles-Gabriel-Robert Geffray, sieur des Portes, contrôleur au grenier à sel de Caen, et de Marie-Anne-Élisabeth Juc, de la paroisse de St-Julien de Caen. — 1773, 13 septembre, inhumation de Marie-Françoise-Félicité, fille de Philippe Brion, s<sup>r</sup> des Parcs, greffier en chef en l'Élection de Caen, et de Marie-Madeleine-Anne-Françoise « Le Caveiller », âgée d'environ 17 ans 1/2. — 1777, 29 janvier, baptême de Charles-Amand-Prosper du Marest ; p., Pierre-Jean-Charles Geffray, s<sup>r</sup> des Portes, écuyer, commensal de la maison du Roi, juge en chef en la chambre des monnaies de Caen, seigneur et patron honoraire de Mouen. — 1781, 4 décembre, baptême d'Albertine, fille de François-Hyacinthe Le Vaillant de La Ferrière, écuyer, capitaine de canonniers, et de Jeanne-Guillemette-Jacqueline Gilles Clerbègue de Laudeville, lad. fille inhumée le 6 du même mois. — 1782, 22 août, inhumation de Jean Rosier, curé, âgé de 55 ans ; — 31 octobre, inhumation à Grainville d'André-Louis-Aimé de La Court, chevalier, seigneur de Thorigny en Grainville et des fiefs de la Comté, Pesnel, et autres lieux, sous-lieutenant au régiment de Berry-infanterie, âgé de 19 ans 4 mois, décédé la veille chez le seigneur de Mouen.

E. Suppl. 1206. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 92 feuillets, papier.

**1783-1797.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Guesdon, curé. — 1783, 31 mars, baptême

de Paul-Eugène, fils de François-Hyacinthe Le Vaillant de La Ferrière, écuyer, capitaine d'infanterie, et de Jeanne-Guillemette-Jacqueline Gilles Landeville de Clerbèque ; p., Michel-François de Rotz, écuyer ; m., Marie-Madeleine-Constance Le Vaillant de Margueray ; témoins, Jean-Marc-Antoine-François Le Vaillant, chevalier, seigneur patron honoraire et haut justicier d'Offignies, Cœuilleret, Béranger et autres lieux, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, grand-père de l'enfant, et Robert Flaguais. — 1785, 13 janvier, baptême de Cécile, fille des mêmes ; p., Louis-Charlemagne Le Vaillant de Magne, chevalier, ancien major d'infanterie, grand-oncle paternel, parrain en son nom et en celui de Françoise-Michelle Gilles de Clerbèque du Hommet, tante maternelle, marraine, absente. — 1785, 16 août, sépulture de Catherine Le More Dupont, veuve de Jean-Baptiste Philippe, s<sup>r</sup> du Vivier. — 1786, 20 août, baptême de Thérèse-Constance Le Vaillant, fille des précédents ; p., Louis-Charlemagne Le Vaillant, écuyer, avocat au Parlement, oncle paternel ; m., Marie-Madeleine-Thérèse-Élisabeth Le Heup, épouse de Michel-François de Rotz, écuyer, seigneur de La Madeleine. — 1788, 2 novembre, baptême de Zoé, fille des mêmes ; p., Claude-Hyacinthe-Sébastien-Louis Le Vaillant, écuyer, garde du corps du Roi, oncle paternel, représenté par Paul Le Vaillant, frère aîné ; m., Marie-Françoise Savary, épouse de Joseph-Hyacinthe-Hervé Philippe Dudouet, premier avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, oucle à la mode de Bretagne. — 1790, 28 juillet, baptême d'Hervine, fille des précédents ; m., Marie-Madeleine Gosselin, épouse de M. de La Caillerie, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, représentée par Cécile Le Vaillant, sœur de l'enfant ; p., Eugène Le Vaillant, son frère.

E. Suppl. 1:07. — GG. 8. — 4 pièce, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Minute de récépissé par le curé de Mouen à Salomon Souatin, prêtre, héritier de son prédécesseur, des registres et papiers concernant le trésor et fabrique, en exécution de l'ordonnance rendue entre eux au bailliage de Caen. Registres : de baptêmes de 1656 à 1674, de délibérations de 1675 à 1702 et de 1701 à 1711, de baptêmes, mariages et sépultures de 1675 à 1682, etc. — Cf. GG. 4.

## Norrey

E. Suppl. 1208. — BB. 1. (Registres et cahiers.) — Moyen format, 63 feuillets, papier.

**1688-1710.** — Délibérations, certificats et publications. — 1700, 24 octobre, alleu du travail de boucher en maçonnerie, de la manière qu'on jugera à propos, 4 ou 6 ouvertures qui sont dans l'église au haut de la lanterne de la tour, au-dessous de la voûte des cloches, savoir deux rondes du côté du chœur et 4 fenêtres du côté de la mer, en y laissant seulement les vides qui sont au-dessus des croisées, moyennant 22 l. 10 s., etc. — 1708, refonte des trois cloches et réparation du beffroi, ruiné et incapable de les porter ; 1709, vente du métal restant de la fonte des cloches pour 15 sous la livre. — Affaires financières, translations de domicile, procédures avec les paroissiens de Rots, procédures concernant la charge de trésorier, couverture de la nef et des chapelles de S<sup>t</sup>-Marcouf et S<sup>te</sup> Barbe, réparations de couverture à la pyramide de l'église, travaux de charpente, couverture et lambris de la nef, achat d'ornements, élection d'obitier, biens du trésor, bannière du pain de Pâques, etc.

E. Suppl. 1209. — GG. 1. (Registres et cahiers.) — Moyen format, 143 feuillets, papier.

**1675-1701.** — Église paroissiale de Notre-Dame de Norrey. — Baptêmes, mariages, sépultures ; délibérations en sens inverse des cahiers. — Jacques Rocques, curé de Rots et Norrey, Pierre Gibert, obitier et vicaire. — 1675, 22 septembre, délibération des possédants héritages et paroissiens, parmi lesquels Auguste Le Picard, éc., s<sup>r</sup> de Norrey, concernant les réparations les plus pressantes et les plus nécessaires à faire à l'église : ils ont trouvé nécessaire d'abattre de la chapelle de S<sup>t</sup>-« Marcouf » au-dessous de la couverture, à la demande de celle de S<sup>te</sup>-Barbe, et de la réédifier de mêmes matériaux avec deux lucarnes, aussi de la même structure : alleu ; — 20 octobre, autre délibération « pour faire alleu d'une croix et statue ou figure (en corr. de : image) de S<sup>t</sup>-Marcouf, le tout suivant le dessein de la croix contre-marké par la main du s<sup>r</sup> curé, dans lequel il est entendu que la croix doit avoir la figure comme il est entendu et porté dans le dessein, et le tout de carreau de la carrière de Vauselle, et outre doit dorer les deux figures de croisillon et blanchir tout l'entretenant de la

croix de blanc détrempe d'huile de noix avec de la cendre, parce que lad. figure de S<sup>t</sup>-Marcoust, dont il n'y a aucun dessein et pourtant comprise aud. alleu, doit aussi estre faite du mesme carreau... selon que le requert lad. figure; le présent alleu fait... par le prix et somme de 76 livres 10 sols, laquelle figure doit avoir trois pieds de hault, et led. marché fait avec Thomas Carabie, m<sup>e</sup> sculpteur en la ville de Caen...; ..... la figure de la croix doit porter seize pieds en pied d'estail, colombe et croisillon ». Parmi les signatures, celle de Carabie. — 1678, 13 mars, délibération décidant de faire ouvrir la porte de l'église qui est au droit de celle des fonts, et y faire une ventaille, tant pour la décoration de l'église que pour avoir la liberté, dans le beau temps, de faire la procession autour du cimetière, et autres réparations tant à lad. église qu'aux murs du cimetière; — 3 avril, bannie des six boisseaux de froment que le trésor a coutume de fournir pour faire le pain de charité. — 1678, 21 avril, baptême de Gabriel Mansel, apporté en l'église par Catherine Féraud (al.: Férault), sage-femme aux paroisses de Bretteville et Putot. — 1679, 26 avril, sépulture de Guillaume Larcher, bourgeois de Caen. — 1679, 1<sup>er</sup> octobre, délibération des paroissiens « touchant qu'il leur a esté remonstré qu'il estoit nécessaire pour l'accomplissement de la contretable de l'autel de l'orner en doreuré et autres choses nécessaires », pour quoi Jacques Rocques, curé de Rots et de Norrey, avec le s<sup>r</sup> des Parcs, trésorier, se serait transporté « chés le s<sup>r</sup> Tellier, pour leur enseigner quelques personnes habilles et fidelles de leurs profession, lequel Tellier auroit donné enseigne de M<sup>e</sup> Jean de S<sup>t</sup>-Igny, et ce seroit depuis avec luy transporté à Norey », où, en présence de Jacques Briard, curé de S<sup>t</sup>-Manvieu, led. Tellier, bourgeois de Caen, « m<sup>e</sup> sculpteur de la ville », aurait été fait alleu avec led. de S<sup>t</sup>-Igny, comme il est amplement porté dans l'accord fait pour ce sujet, moyennant 220 livres et 100 s. de vin; on lui fournira une chambre pendant qu'il travaillera, avec un lit pour lui et les siens, on lui aidera à apporter « les drogues et ustencilles nécessaires à sa profession », on lui fournira de bois et cordages pour faire ses établis, on lui fournira de monde pour lui aider a les accommoder, « et parce que dans led. accord il doit peindre tout ce qui appartient au *sanctu sanctorum* d'une couleur approchante de la doreure et accoustrement de l'autel, l'on c'est pareillement obligé de fournir un homme, auquel l'on baillera et fournira ce qu'il faudra, et sera requis de plastrer pour remplir et réparer

toutes les escroteures du *sancta sanctorum*, avec toutes les crevasses qui s'y rencontreront, aux fins qu'il puisse appliquer ses huilles et couleurs ». — 1680, 12 mai, audience « hors lieu saint, lieu et place ordinaire à faire telles lectures et proclamations », d'un contrat passé le 26 avril précédent, devant Jacques Le Danois et Guillaume Jolivet, notaires à Caen, portant vente à Robert Larcher, s<sup>r</sup> des Parcs, bourgeois de Caen, par Charles de Cheux, écuyer, demeurant à Airan, d'une petite portion de terre sise à Norrey nommée le Pigachon, pour le prix de 40 livres de principal et 40 sols de vin; — le même jour, autre audience d'un contrat passé devant led. Danois et Nicolas Le Vacher, notaires à Caen, par lequel led. de Cheux vend à Paul de La Perrelle, s<sup>r</sup> du Taillis, bourgeois de Caen, une acre et demi-vergée de terre du nombre de 6 nommée le Closet au Curé, sise à Norrey, « en ville »; — 26 mai, audience de contrat de vente par lequel led. Charles de Cheux, héritier de Charles du Mesnil, sou aïeul maternel, et d'Anne du Mesnil, sa mère, vend aud. Robert Larcher, s<sup>r</sup> des Parcs, 19 l. 17 s. de rente hypothèque sur Guillaume Le Maigre, bourgeois de Caen, etc.; — 13 octobre, délibération pour donner pouvoir d'allouer à peindre les deux autels des chapelles de S<sup>t</sup>-Marcouf et de S<sup>te</sup>-Barbe: autorisation de paiement aux plâtres pour racconmoder les voûtes et cordons desd. chapelles, etc.; — 20 octobre, audience de contrat de vente par led. Charles de Cheux aud. Paul de La Perrelle d'une acre et demi-vergée de terre, nommée le Jardin Pilgrain, etc. — 1681, 16 mars, délibération sur ce qu'il a été remonstré qu'il est besoin d'avoir des devants d'autel pour orner les chapelles de S<sup>t</sup>-Marcouf et S<sup>te</sup>-Barbe, de faire blanchir les fenêtres, faire peindre en gris les piliers, pouvoir aux curé et trésorier; — 22 juin, au prône, lecture de mandement envoyé par le Parlement déclarant le bâtiment dont sont menacées les femmes et filles qui, dans leur grossesse, se comportent mal et font périr leur fruit par des voies illicites, etc. — 1682, 1<sup>er</sup> janvier, Pierre Gibert, obitier et vicaire de Norrey, ayant eu connaissance qu'une nommée Marie Bénard, étant encore fiancée avec André Fontaine, dont elle aurait par ci-devant eu un enfant, et n'ayant la crainte de Dieu ni de ses jugements derniers, aurait continué sa mauvaise vie, et étant demeurée en l'abbaye de S<sup>t</sup>-Vigor de Bayeux servante avec Guillaume André, serviteur, l'année précédente, et depuis tous deux encore ensemble serviteur et servante chez le s<sup>r</sup> de La Rivière Regnouf, à Cheux, dont ils seraient sortis

depuis quelque temps, savoir led. André chez lui et lad. créature tantôt en un lieu, tantôt en un autre, où même led. André l'aurait transportée, et que maintenant elle serait retirée chez lui, en sa maison, au grand scandale du public, étant toute prête d'accoucher, led. vicaire s'est transporté en la présence de Robert Le Moigne et Gabriel Gervaise, pour être témoins de l'information et de l'inquisition qu'il en aurait faite pour en faire un fidèle rapport, où, après lui avoir recommandé de se remettre en la grâce de Dieu, et surtout de fuir au désespoir, comme le dernier de tous les crimes, et même l'avoir exhortée de vivre mieux à l'avenir, il lui a demandé de quelles œuvres elle était grosse, elle a dit l'être de celles de Guillaume André, ce qu'elle a signé en présence des témoins ; « et parce que la femme dud. Andrey appréhende quelque mauvais événement de cette créature si elle estoit délaissée, c'est pourquoy elle a mieux aimé qu'elle soit retirée chés elle jusques à ce qu'elle aye esté deslivrée de son fruit, et pour ce sujet c'est chargée d'en avoir le soin et d'y appeller des voisines, pour y estre présentes, et d'avoir soin aussi de faire baptiser l'enfant, pour, après que la mère sera en estat, la faire retirer ailleurs, et comme il faut cognoistre le père lorsque l'on apporte l'enfant à baptiser, led. André présent a recogneu estre de ses œuvres et a promis pour l'advenir, les choses en estat, fuir, quitter et abandonner ceste miserable vie, et sur tout sa compagnie, ce qu'il a signé », etc. — 1682, 3 janvier, baptême de Jean, fils naturel des précédents, apporté en l'église par Jeanne Giot, sage-femme de la paroisse de S<sup>t</sup>-Manvieu. — 1683, 1<sup>er</sup> mai, absolution de l'hérésie de Calvin donnée à Marguerite Le Petit, femme d'Yve des Syllons, de la paroisse de Rots, par Gabriel Anberée du Rouceray, official du cardinal de Bouillon, abbé de S<sup>t</sup>-Ouen, après abjuration entre ses mains — 1683, 28 mars, acceptation de l'alleu fait par le curé et le trésorier avec Nicolas Gardembas, menuisier, bourgeois de Caen, par lequel il s'oblige de faire et construire de neuf de bois de chêne, loyal et marchand, la clôture du chœur en balustrade et lambris de sept pieds de hauteur, conformément au dessin qui en a été fait ; il s'oblige également de fermer en balustrade à hauteur d'appui, posée sur carreau, les chapelles de S<sup>t</sup>-Marcouf et de S<sup>te</sup>-Barbe, aux deux ailes de l'église, aux mêmes conditions que ci-dessus, pour le prix de 190 livres, parce que le trésorier, Robert Larcher, s<sup>r</sup> des Parcs, sera tenu faire charrier le travail dud. Gardembas sur le lieu, le nourrir, lui et ses assistants, pendant qu'il posera led. travail : —

31 mai, délibération concernant les réparations à faire au haut du clocher, aux cloches et au beffroi. — 1686, 14 janvier, mort de Marie, fille d'Auguste Le Picard, éc., s<sup>r</sup> de Norrey, et d'« honneste dame » Madeleine Gedouin, âgée de 25 ans, inhumée le lendemain dans le chœur au lieu et place de feu M. de Radeval, son oncle, par Aze, curé de Giberville. — 1688, 5 septembre, délibération concernant les réparations dud. clocher en suivant ce qui fut ordonné à la visite de l'église par M. du Rouceré, chanoine au Sépulcre de Caen, official du cardinal de Bouillon, abbé de S<sup>t</sup>-Ouen de Rouen : « Il faut construire un larmier neuf tant en bois de chesne qu'en ardoise, suivant la vielle vestige de lad. pyramide, et relever le viel plomb le croisillon pour en fournir un neuf, et racommoder et peindre le coq, et réparer lad. pyramide en ardoise en plusieurs endroits, sur la hauteur et largeur comme elle se contient. Il faut faire deux demyes potences de bois de chesne à chaque paon, qui seront d'espoiseur de membreure, qui auront deux poulces d'espoiseur et cinq poulces de largeur, item, il est nécessaire à chaque paon deux sablières de bois de chesue de deux poulces d'espoiseur et de cinq poulces de largeur. Il faut aussi fournir tous les coyaux, sçavoir dix à chaque paon de la tour pour faire led. larmier à neuf de deux pieds et demy de saillie, depuis l'assiette de la vielle sablière pour faire fluer les eaux assés loin pour conserver le mur de lad. tour. Il faut faire aussi le doublier tout au tour desd. paons, qui sont au nombre de huit, de deux poulces d'époiseur et de cinq de largeur. Il faut que l'ardoise soit fine et qu'elle soit de Thury..... lesd. coyaux cy-dessus mentionnés seront de quatre pieds, dont il y en aura deux pieds de cloués et deux pieds qui sailliront. » Robert Baron, bourgeois de Caen, a rabaisé jusqu'à la somme de 200 l. lesd. réparations, qui lui ont été adjudgées. — 1689, 5 juillet, baptême de Marguerite, fille de Jacques Le Maigre, s<sup>r</sup> du Ruel, et de Catherine Rouxel. — 1691, 24 juin, ratification de l'accord fait avec Pierre Motel, maître maçon de la paroisse de S<sup>t</sup>-Manvieu, tant pour la réparation de la nef de l'église que pour faire une fenêtre dans le vieux gable de la chapelle de S<sup>te</sup>-Barbe, de 9 pieds de haut sur 4 pieds 2 poulces de large. — 1692, 23 mars, assemblée pour attester à Richard Blouet, s<sup>r</sup> du Val, bourgeois de Caen, trésorier marguillier de la paroisse, que le trésor délivre annuellement six boisseaux de froment pour faire le pain de charité dans le dimanche de Pâques, lequel autrefois était fait cuire par les trésoriers ou était banni

issue de l'église, ce qui a si mal réussi dans le passé qu'il se trouvait toujours des mécontents, ce qui faisait un scandale, et encore plus particulièrement à cause du jour de la distribution ; pour quoi, pour la satisfaction d'un chacun, ils prièrent qu'on leur donnât chacun un pain jaune, ce qui est au nombre de 140, dont il en demeure 7 à 8 qui sont distribués aux enfants, lequel nombre de pain est équipollent ou environ aux 6 boisseaux de froment, et est aussi délivré 10 sols pour celui qui va quérir led. pain à Caen. — 1693, 19 avril, délibération au sujet des réparations de la nef, pour en augmenter la charpente afin qu'elle soit de durée, et de faire de neuf un lambris de bois sous lad. charpente en forme de voûte en menuiserie ; — 11 octobre, adjudication des travaux de reconstruction à neuf de la charpente et de la couverture d'ardoise de la nef, moyennant la somme de 860 livres, par les frères Denis et Pierre Gibert, charpentiers, de Rots, et Guillaume Rouxel, menuisier, de Cheux. — 1699, 22 août, mariage d'Antoine de Baussen, écuyer, s<sup>r</sup> de Vaillande, de la paroisse de Maizet, et Françoise de Cheux, fille de Nicolas de Cheux, écuyer, s<sup>r</sup> de Banneville, et d'Anne du Mesnil, en présence de Jean-Jacques de Baussen, écuyer, et Eléazar de Baussen, frères de l'époux, François Manger, s<sup>r</sup> de Maizières, Jacques Briard, curé de St-Mauvieu. — 1700, 17 mars, décès de Pierre Gibert, vicaire et obitier de Norrey, qui fut inhumé le lendemain dans le chœur par François de La Mare, curé de Cheux, en présence de Jacques Rocques, curé de Rots et Norrey. — Audiences de contrats concernant : Robert Larcher, s<sup>r</sup> des Pares, bourgeois de Caen (1673) ; Nicolas Le Bas, commissaire en la prévôté, *al.* commissaire des receveurs de la maréchaussée générale de Normandie, demeurant à St-Sauveur de Caen (1687), *al.* commissaire en la prévôté générale de Normandie, etc. — Délibérations diverses : bannies de la charité, du fouage, travaux à l'église, etc. ; déclarations de résidence. — Un des registres recouvert d'un acte de l'Élection de Caen de 1637, etc.

E. Suppl. 1210. — GG. 2 (Cahiers.) — Moyen format, 137 feuillets, papier.

**1702-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Rocques, François Le Turc, Denis Ollivier, Pierre Quesnel, curés de Rots et Norrey. — 1707, 15 octobre, décès de Madeleine Gédoin, épouse en secondes noces de Bénédict de Foulongnes, écuyer, âgée de 80 ans, inhumée le lendemain dans

le chœur, en présence de Jean de Foulongne, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Jean, de François de Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> d'Harmanville, de Bénédict de Foulongne, écuyer, François de Cairon, écuyer, s<sup>r</sup> de Cardonville. — 1711, 8 janvier, décès de Guillaume Le Maigre, âgé de 37 ans, vicaire et obitier du lieu, inhumé le lendemain dans le chœur. — 1713, 31 octobre, baptême de Catherine-Madeleine, fille de Louis Le Picard, écuyer, s<sup>r</sup> de Norrey, chevalier de St-Louis, capitaine de hautbord, lieutenant général des côtes d'Ouistreham, et de Madeleine de La Devèze ; m., Catherine de La Devèze, grand'mère de l'enfant ; p., Philippe-Auguste Le Picard, écuyer, s<sup>r</sup> de Norrey, lieutenant des vaisseaux du Roi, capitaine d'une compagnie franche de la marine, représentés par noble dame Madeleine Le Picard et Jacques Mahent, curé de Brouay (il signe : l'abbé de St-Croix, ancien curé de Brouay). — 1714, 19 février, baptême de Louis, fils de Nicolas Le Maigre, écuyer, s<sup>r</sup> des Mesnils, aide-major général garde-côte de la capitainerie d'Ouistreham, et d'Anne Langlois ; p., led. Louis Le Picard, écuyer, s<sup>r</sup> de Norrey ; m., Catherine Rouxel. — 1716, 21 mars, baptême Madeleine, fille de Nicolas Le Maigre, écuyer, s<sup>r</sup> des Mesnils, aide-major garde-côte d'Ouistreham, et d'Anne Langlois. — 1717, 18 septembre, baptême de Louis-Augustin, fils desd. Louis Le Picard, éc., s<sup>r</sup> de Norrey, capitaine des vaisseaux du Roi, et Madeleine de La Devèze ; p., Noël-Augustin Le Picard, écuyer, s<sup>r</sup> d'Étilan, lieutenant des vaisseaux du Roi et capitaine d'une compagnie franche de la marine, représenté par Nicolas Le Bourgeois, obitier de la paroisse, assisté de Catherine-Madeleine Le Picard, sœur dud. Louis-Auguste Le Picard ; — 9 octobre, inhumation de Jean Dronard, s<sup>r</sup> de St-Malo, bourgeois de Caen, officier en l'Université. — 1717, 31 mars, fourniture de 5 boisseaux 2/3 de froment pour le pain de Pâques ou de Charité, pour les 180 pains pesant chacun une livre pour les communicants ; — 11 avril, délibération pour « faire vider l'argent qui est deu par tous les trésoriers cy-devant, afin qu'il soit employé incessamment pour faire réédifier la tour qui menace ruine tant en couverture qu'en maçonnerie, et comme lesd. trésoriers, quoyqu'ils en ayent été avertis plusieurs fois, se sont éloignés, de peur de vider leurs mains, étant très redevables au thrésor, employants led. argent tant en leurs affaires particulières qu'en marchandise, ce qui retarde le travail et avance la ruine totale de la tour », les paroissiens autorisent Pierre de La Perrelle, s<sup>r</sup> de

Pierreville, à les poursuivre en bailliage à Caen, etc. — 1721, 25 mai, assemblée des paroissiens devant François Le Turc, curé de Rots et Norrey, sa succursale, pour aviser aux moyens de fournir les aliments et choses nécessaires pour élever un enfant trouvé le 10 avril exposé à la porte de l'église : deux paroissiens nommés pour donner un mémoire des terres et des propriétaires dans la paroisse, pour faire une cotisation sur les possédants héritages pour la nourriture et l'entretien de l'enfant. — 1720, 18 mai, délibération concernant l'achat de 3 cordes pour sonner les cloches, etc. — 1727, 16 juillet, baptême de Catherine Saillenfest, par François Le Turc, licencié aux droits, docteur et professeur honoraire en l'Université, chanoine en l'église cathédrale de Lisieux, curé de Rots et Norrey. — 1729, 6 août, inhumation de Pierre Gohier, de Lantheuil, âgé de 21 ans, tué malheureusement par une poutre tombée du haut de la tour pendant qu'on la réédifiait. — 1732, 17 juillet, baptême de Catherine-Aimée Frémont : m., Catherine de Norrey ; p., François-Gabriel-Aimé du Moustier, chevalier, seigneur et patron de Canchy, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Caen, maire de lad. ville. — 1739, 8 novembre, devis de la reconstruction du beffroi du clocher ; — 15 novembre, fiemme sur enchères, à Nicolas Le Maigre, s<sup>r</sup> des Mesnils, capitaine de la côte d'Ouistreham, d'un banc dans l'église, de 6 pieds de longueur et de largeur, à l'instar de celui de M. de La Perrelle, s<sup>r</sup> de Pierreville, contre le pilier attaché à la chaire, avec droit de sépulture à perpétuité pour sa famille, moyennant une rente annuelle de 30 sols payable à la Toussaint. — 1746. « Registre des baptêmes, mariages et enterrements faits dans l'église de Norey, succursale de la paroisse de Rots, de l'exemption de S<sup>t</sup>-Ouen de Rouen, au diocèse de Bayeux. » — 1746, 30 octobre, délibération « pour faire paver la nef de l'église, faire faire une porte au gable de hauteur de douze pieds et de six pieds de largeur, faire fermer les deux portes des deux côtés des matériaux qu'on tirera de la grande porte, qui doit être construite, rempater la dite nef par dehors et par dedans, refaire les sièges qui sont autour, faire deux barrières des deux côtés de la grande porte d'entrée, faire au gable tout ce qui y sera nécessaire, raccommoder un pilier, qui est à la nef par dehors du côté de la rue, rejointoyer par le haut avec de bon ciment le portail, relever les fonds et les placer dans un lieu commode, » lesquels travaux ont été adjugés à Pierre Motel, de la paroisse de Norrey, pour le prix de 450 livres. — Délibérations

diverses concernant divers travaux à l'église, les affaires financières et administratives de la paroisse, etc.

E. Suppl. 1211. — GG. 3 (Registre.) — Moyen format, 136 feuillets, papier.

**1747-1792.** — Baptêmes et mariages faits en l'église de Norrey, succursale de la paroisse de Rots, de l'exemption de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Ouen de Rouen. — Pierre Quesnel, Le Duc, curés de Rots et Norrey. — 1749, 9 novembre, délibération concernant la couverture de la nef et de la chapelle S<sup>te</sup>-Barbe, et la construction d'un escalier dans la sacristie pour accéder à la chambre qui doit être construite au-dessus pour la conservation des ornements, à cause de la grande humidité de lad. sacristie. Parmi les signatures : Le Picard de Norey. — 1750, 5 avril, délibération sur ce qui a été représenté par le custos que les 5 vergées à lui cédées ne sont pas suffisantes pour avoir soin de l'église, la balayer, assister à l'office divin et avoir soin de l'horloge qui est actuellement dans la tour, pour la commodité de la paroisse, en-second lieu pour l'armoire qu'on a été obligé de faire faire pour la conservation de lad. horloge, il a été résolu en conséquence d'ajouter 1 vergée et demie de terre aux cinq premières, etc. — 1752, 22 novembre, baptême de Marie-Charlotte-Félicité-Aimée, fille de Michel-Nicolas Le Maigre, s<sup>r</sup> du Londel, officier garde-côte, et de Marie-Catherine Philippe Dudouet des Marets ; p., Charles-Aubin Goujet, avocat au bailliage et siège présidial de Caen ; m., Suzann-Charlotte-Félicité Le Masurier, épouse de Richard-Philippe de Cheux, seigneur et patron des paroisses de Montigny et La Caine, seigneur de Petiville. — 1761, 21 mai, baptême de Madeleine Saillenfest ; p., Jean-Pierre-Louis Le Picard, écuyer, s<sup>r</sup> de Norrey, seigneur et patron honoraire de Formigny, Normauville, « Vacqueille », etc. ; m., Adrienne-Pétronille-Madeleine Asselin du Moncel de Norrey. — 1785, 1<sup>re</sup> mai, baptême par Louis Le Maigre, carme, de Madeleine-Françoise, fille du s<sup>r</sup> des Mesnils Le Maigre du Londel, bourgeois de Caen, et de Madeleine-Charlotte-Éléonore de Vernay ; m., Marie-Madeleine de Vernay ; p., Pierre-François du Londel, grand'mère et oncle de l'enfant. — 1787, 24 avril, baptême d'Antoine-Philippe-Ferdinand, fils de Pierre-François Le Maigre des Mesnils, et de Madeleine-Charlotte-Éléonore de Vernay ; p., Antoine-Jean de Vernay, vicaire de Cristot ; m., Marie-Catherine-Jeanne-Marguerite Philippe des

Marets « Dudouay », veuve de Michel-Nicolas Le Maigre des Mesnils, capitaine d'infanterie. — Délibérations diverses concernant les affaires financières et administratives de la paroisse.

E. Suppl. 1212. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 94 feuillets, papier.

**1747-1790.** — Sépultures faites dans « Norey », succursale de la paroisse de Rots, de l'exemption de St-Ouen de Rouen, diocèse de Bayeux. — 1748, 6 mars, Marie-Françoise, fille de Michel Brodon, passementier, bourgeois de Caen. — 1762, 18 novembre, n. d<sup>uo</sup> Joachime-Madeleine-Jacqueline Le Picard de Norrey, 7 ans 6 mois. — 1765, 4 novembre, Louise-Madeleine Langlois de Monviliers, 65 ans. — 1781, 16 février, Michel Le Maigre, âgé de 60 ans, capitaine des canonnières garde-côtes, compagnie de Crépon, division de Banville, en présence de Jacques-Pierre de Pierrepont, ancien mousquetaire du Roi, commandant en chef la division des canonnières de Banville, de Claude-Louis de Vernay, lieutenant desd. canonnières, compagnie de Banville et même division. — 1751, 26 septembre, délibération concernant les travaux de la sacristie et la réparation du pilier, dans lequel est l'escalier du clocher, la couverture dnd. clocher et la construction d'une contretable pour la chapelle de St-Marcouf; autorisation de choisir un ingénieur ou « architecte » pour faire la visite de la sacristie aux fins d'en juger « le parfait ». — Travaux à l'église : façon des ventailles de la grande porte, fermeture de la porte de l'église, barrières du cimetière, etc.

#### Putot-en-Bessin

E. Suppl. 1213. — GG. 1. (Registre.) — Grand format, 119 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1649-1673.** — Église paroissiale de Notre-Dame de Putot-en-Bessin. — Philippe Hébert, curé de Bretteville-l'Orgueilleuse et Putot. — 1649, 17 juin, baptême de Gilles, fils de Christophe Gastebled, éc., et de Denise Laloë. — 1650, 31 octobre, inhumation de François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Blanquière. — 1653, 13 juillet, baptême d'André Yvon : p., André de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Carrière, en présence de Jeanne de Chaumontel, veuve du s<sup>r</sup> de La Blanquière (François de Cairon). — 1654, 5 mars, baptême d'Étienne, fils desd. « Christophe de Gastebled » et Laloë. — 1659, 3 février, décès de Catherine de

Cairon, veuve de Jacques du Rozier; — 10 avril, décès de Marin Le Lubois, vicaire; — 6 juillet, baptême de Françoise, fille de Michel Le Varignon et de Marguerite de Cairon. — 1660, 30 mai, mariage de François Bausnier, bourgeois de Caen, et Jacqueline Martial, fille naturelle du s<sup>r</sup> de La Fresnée Cairon, en présence de Paul de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Fresnaye; — 12 juillet, fiançailles de Nicolas Vauquelin, bourgeois de St-Pierre de Caen, fils de feu Nicolas Vauquelin et de Marguerite Beaugendre, et Françoise de Chaumontel, fille de Robert, éc., s<sup>r</sup> de Hautchemin, et de Françoise Le Metais; mariage le 12 octobre. — 1662, 19 septembre, décès de Louise de La Noe, femme de Paul de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Fresnaye. — 1663, 7 avril, décès de Paul de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Fresnaye; — 16 avril, décès de Nicolas Pasquier, frappé d'un coup d'épée la veille à St-Gabriel. — 1664, 16 août, mariage de Julien Le Varignon et Charlotte de Quenchi.

De l'autre côté du registre, délibérations et actes divers. — 1649, constitution par les paroissiens de Jean Tostain, trésorier en charge, pour leur procureur général, afin, pour la conservation du commun de la paroisse, d'intervenir au procès en présidial de Caen entre Philippe Hébert, curé de Bretteville et Putot, et Marin Le Lubois, obitier de Putot, pour soutenir que Le Lubois doit représenter le registre dont il est saisi, auquel sont écrits les certificats par lui faits pendant le temps qu'il a été vicaire de Putot, pour le fait de la taille, sel, bannies du bien du trésor, élections de trésoriers, et généralement de toutes choses concernant les affaires de la communauté, et pour ce faire toutes sortes de soutiens contre led. Le Lubois, attendu qu'il n'est originaire de la paroisse; — 29 juin, rôle pour la nourriture des pauvres de la paroisse : le curé de Bretteville et Putot, François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de St-Laurent, M. de La Quarière, M. et M<sup>lle</sup> de Putot, M. de La Blanquière, M. de Forteval, Lespine Quesnel, bourgeois de Caen, etc. — 1652, 1<sup>er</sup> septembre, nomination comme trésorier de Claude Clément, conseiller au Parlement, chanoine prébendé en la cathédrale de Lisieux; — 1<sup>er</sup> septembre, bannie tant des fruits du cimetière de l'église de Putot que de la place servant de cimetière aux huguenots; — 20 octobre, les deniers provenant de la reddition des comptes seront employés à faire une contretable, blanchir le chanceau, paver l'église, etc. — 1656, 23 juillet, approbation des comptes de Philippe Hébert, curé et trésorier du lieu, tant pour sa gestion que pour les sommes provenant de la red-

dition des comptes de Paul de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Fresnée, conseiller en la vicomté de Caen, siège de bailliage et vicomté d'Évrecy, d'Isaac Roger, s<sup>r</sup> de Forteval, etc., anciens trésoriers. — 1657, 7 octobre, assemblée des paroissiens, « tant nobles que innobles », en forme de commun, pour la reddition des comptes du curé. — 1661, 29 mai, rôle pour la subvention des pauvres : les abbés de St-Étienne de Caen et d'Ardenne, Clément, M. de La Fresnaye, M. de Putot Le Varignon, M. de La Féronnière, M. de Cardonville, M. de St-Laurent, M. de La Londe Tostain, etc. — 1666, 28 février, les paroissiens considérant qu'ayant mis Gédéon Malagré collecteur pour deux quartiers du sel, et craignant que le peu de bien qu'il a ne « redondast » à leur perte, dissipant et mangeant une partie de la récolte qu'il ferait dud. sel, lui donnent pour aide François Yvon, qui cueillera le troisième quartier, les deux quartiers « guarantz l'un l'autre ». — 1672, 19 juin, lecture par Joachim Lenglois, vicaire de Putot, au prône de la grande messe, de mandement de M. de Matignon, et à son absence de M. d'Escoville, afin que les paroissiens, nobles et roturiers, n'en prétendent cause d'ignorance, et, à la sortie de la haute messe, se sont assemblés les paroissiens pour satisfaire à l'ordre dud. mandement, savoir, pour les nobles, Gilles de Cairon, éc., s<sup>r</sup> du Val, Gédéon Le Varignon, s<sup>r</sup> de Putot, de la religion prétendue, « Isas » Le Varignon, éc., s<sup>r</sup> de Grès, fils dud. de Putot, de la religion, Pierre Le Varignon, éc., s<sup>r</sup> de « Langerey », aussi de la religion, Étienne de « Gasdeblé », éc., catholique, et les roturiers et taillables : élection de François Michel, capitaine, Jacques Hudebert, lieutenant, Jean Viel, sergent, Germain Guilbert, caporal, Louis de Quenchy, porte-tambour ; suivent les noms des habitants : figurent à part ceux de la religion prétendue réformée, qui ont accepté d'obéir à tous les commandements du Roi pour servir contre les ennemis. — Baunie du pain resté de la charité après la distribution dûment faite à tous les particuliers dud. lieu, élection de trésorier, collecteurs de la taille, fouage, étapes, procès, pain de la charité de Pâques, travaux à l'église, etc. — Audiences de contrats concernant : Zacharie Harel, s<sup>r</sup> de La Fontaine, bourgeois de Caen, etc.

E. Suppl. 1214. — GG. 2. (Cahiers.) — Petit format.  
158 feuillets, papier.

**1668-1687.** — Philippe Hébert, curé de Bretteville et Putot. — 1668, 28 novembre, baptême de

Joseph Yvon ; p., Pierre Fontaine, curé de St-Désir de Lisieux. — 1669, 2 mai, inhumation de Gilles « Gadeblé », éc. — 1670, 14 janvier, inhumation de Guillaume Anseray, éc., s<sup>r</sup> de La « Hoge ». — 1671, 16 novembre, baptême de Marie-Françoise, fille de Jean de « Caron », éc., chevalier, seigneur de St-Vigor et de « Caron » et de « Bretheville l'orgueilleuse », capitaine de cheveu-légers ; m., la fille dud. de St-Vigor, accompagnée de Charles de « Caron », fils dud. de St-Vigor, lesquels ont dit ne pouvoir signer, en présence de Jean Viel et Robert Yvon, témoins (ajouté : qui ont dit ne pouvoir signer) ; suit la signature : Marie-Françoise de Cairon St-Vigor. — 1677, 3 août, inhumation de Marguerite Cairon, veuve de Michel Le Varignon. — 1680, ... (blanc) juillet, baptême d'une fille naturelle d'Olivier de Maillot, éc., à ce qu'il a dit et signé, et de Françoise Hue, de Bernières. — Familles Le Varignon, de Quenchi, etc. — Notes généalogiques sur la descendance des de Cairon. — Délibérations. — 1676, 19 juillet, audience de contrat de vente du noble fief nommé le fief de Cordebeller, par Étienne Le Varignon, éc., s<sup>r</sup> d'Aspremont, demeurant à Audrieu, à Pierre Le Varignon, éc., sieur de Languecy, moyennant 150 livres tournois, led. contrat passé le 11 juin 1676 au tabellionage de Cheux ; autres audiences de contrats concernant : Jean de La Broisse, éc., sieur de Chausay, demeurant à Romegny, vicomté de Mortain, etc. — Notes sur le contrat de mariage de M. de La Pigacière et Anne Le Vaillant (1681) ; procédures contre led. de La Pigacière, etc. ; « Thomas Morus, chancelier de Henry... fut fait mourir par le même Henry au mois de juillet 1535. »

E. Suppl. 1215. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format,  
124 feuillets, 7 pièces intercalées, papier.

**1687-1700.** — Philippe Hébert, Pierre Fontaine, curés. — 1688, 5 janvier, baptême d'Anne Rosier ; m., Anne de Cairon, fille d'André, éc., s<sup>r</sup> de La « Guarande » ; p., Bernardin d'Estriac, éc., de Cristot ; — 30 janvier, baptême d'une fille naturelle de Marie Travers, apportée par Catherine Léger, veuve de Jean Marie, sage-femme jurée pour les paroisses de Bretteville et de Putot ; — 26 mars, décès d'André de Cairon, éc., sieur de La Garende, inhumé à « Chansery ». — 1689, 18 juin, décès à Putot, en son lit, sur les 11 heures 1/2 du matin, de Philippe Hébert, curé de Bretteville et Putot, inhumé le 19 dans le chœur de l'église de Putot, ayant été 48 ans curé desd. paroisses. — Sur le plat du registre de

1696 : « 1696. Donkerque fut pris par le duc dangien et. Longny ville de Lorraine fut prise la même année. Le mareschal de Gassion fust tué à la prise de Leus en 47. La paix de Munster en 1648 où furent confirmés au Roy Mets Toul et Verdun, et Brisac et Philisbourg en Alsace (addition en interligne) : avec l'empereur, les espagnols ne la voulurent pas. » — Minute de lettre concernant le mariage de M. de Bonnefont avec la veuve du s<sup>r</sup> d'Armancour, née à Putot et où son père et sa mère demeurent, laquelle n'a pas encore atteint son an de majorité, adressée au curé qui a voulu « faire nargue à son confrère » sans droit, et contre lequel le curé de Putot se propose d'intenter action ; lettre à Fontaine, curé de Bretteville-l'Orgueilleuse, par Archange, capucin (Lisieux, 25 septembre) : santé de Le Coq ; « Monseigneur de Limoges est présentement à Lisieux ». — Un des cahiers recouvert de parchemin de 1630, procès en la juridiction des privilèges royaux de l'Université pour Guillaume Hébert, bourgeois de Caen, l'un des officiers de l'Université, contre Michel de Verson, débiteur de rente.

E. Suppl. 1216. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 603 feuillets, papier, 1 pièce intercalée, parchemin.

**1700-1792.** — Fontaine, Haulard, Philippe, de La Bigne, Vautier, Adam, curés de Bretteville et Putot, sa succursale ou « son annexée » ; en 1792, Le Harivel, curé de Putot et du Mesnil-Patry, Jullien, vicaire desservant de Putot. — 1705, 3 janvier, mariage de Jean de Cairon, éc., fils de Michel de Cairon, éc., s<sup>r</sup> des « Maisères », et de Madeleine Heuste, et Marguerite Dubois, fille de Jean-Jacques Dubois, éc., s<sup>r</sup> du Val, et de Madeleine de Cairon, de Bretteville-l'Orgueilleuse ; — 23 février, mariage de Michel d'Arclais, éc., fils de feu Jean d'Arclais et de Marie Le Bouteiller, et Marie-Françoise de Cairon, fille de feu Jean et de Madeleine Hubault, de Bretteville. — 1708, 27 janvier, baptême par Charles de Cairon, curé de Cairon, de Marie-Jeanne-Françoise-Ravenne, fille de Jean de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Vigor, seigneur et patron et haut justicier des paroisses de Cairon et Bretteville-l'Orgueilleuse, et de Marie de La Londe ; m., Ravenne de Morel ; p., Jacques-François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La « Paleu ». — 1709, 13 janvier, inhumation de Perrine Surirey, veuve en dernières noces de Marin Le Verrier, professeur royal en l'Université de Caen, 70 ans. — 1710, 28 avril, inhumation de Pierre Fontaine, curé de S<sup>t</sup>-Désir, faubourg de

Lisieux. puis de Bretteville-l'Orgueilleuse et Putot, 72 ans. — A la fin du cahier finissant en 1710 : 1708, 18 mars, baptême d' « un fils qu'on nous a dit estre des œuvres d'Abraham Rosier et de Marie Bouilly », de Putot, nommé Robert ; 1711, 9 mai, baptême de Pierre, fils des mêmes. — 1717, 14 octobre, baptême de Marie Varignon ; m., Marie Deslandes, épouse de Fr. Osmont, bourgeois de Caen, greffier à l'Université ; p., Philippe Haulard, curé. — 1728, 5 février, mariage de Pierre Hue, éc., s<sup>r</sup> de La Roque, fils de feu Jacques et de Marie de Clamorgan, de S<sup>t</sup>-Pierre de Glatigny, Élection de Valognes, et Marie-Jeanne-Françoise-Ravenne de Cairon, fille de Jean-Baptiste de Cairon, chevalier, sieur de S<sup>t</sup>-Vigor, seigneur et patron de Cairon, seigneur bailli et haut justicier de Bretteville-l'Orgueilleuse, et de Marie de La Londe. — 1730, 8 mai, baptême de Jean-Baptiste-Charles, fils de Jean-Baptiste-Charles-Richard de Cairon, chevalier, seigneur et patron de Cairon et Bretteville, et de Geneviève Fillocque ; p., Jean-Baptiste de Cairon, chevalier, seigneur et patron de Cairon et Bretteville, grand-père paternel, représenté par Joachim Le Cornu, custos ; m., Madeleine-Charlotte Hubault, grand-mère maternelle. — 1732, 3 février, baptême de Geneviève-Charlotte-Anne de Cairon, fille des mêmes ; m., Anne-Hélène Néel de Tierceville, épouse de Jacques-François-Louis-Sébastien de Cairon, chevalier, seigneur des paroisses de La Palu, S<sup>t</sup>-Vigor et S<sup>t</sup>-André ; — 3 octobre, décès de Philippe Haulard, curé de Bretteville et Putot. — 1742, 24 avril, mariage de Charles Le Cieux, docteur, conseiller médecin ordinaire du Roi, fils de feu François, chirurgien juré royal à Bayeux, et de Marie-Madeleine Achard, de S<sup>t</sup>-Loup de Bayeux, et Agathe-Françoise Osmont Deslandes, fille de feu Jean-François Osmont, avocat, conseiller du Roi, secrétaire de l'Université de Caen, et de Marie Deslandes, de S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen, par Timothée Deslandes, gardien du couvent des Cordeliers de Vernon, ancien définitiveur de l'ordre, oncle de l'épouse, en présence d'Antoine-Michel du Pissot des Coutures, docteur agrégé en la faculté de médecine de l'Université de Caen. — 1743, 19 juillet, « nous soussigné, prêtre, curé de Bretteville-l'Orgueilleuse et de Putot en Bessin, nous sommes transportés susdite paroisse de Putot en la maison de Marie Samson, veuve d'Isaac Rozier, de la religion prétendue réformée, où étant arrivé et l'ayant trouvée dans laditte maison, nous lui avons fait plusieurs questions sur sa conduite, auxquelles elle a répondu et déclaré qu'elle étoit enceinte, en présence de

M<sup>e</sup> Pierre Bottet, prêtre, vicaire des susdites paroisses, et de Joachim Marais, témoins à ce appelés et sous-signés, et ensuite, après l'avoir exhortée à abandonner l'erreur dans laquelle elle a vécu jusqu'à présent, à embrasser la Religion Romaine, seule et véritable, et à faire pénitence de son crime, nous sommes retirés ».

J. Philippe. 1743, 21 novembre, baptême de Marie, fille de lad. Samson. — 1745, 13 juillet, bénédiction des trois cloches de l'église de Putot par dom Romain de La Londe, grand prieur de l'abbaye de St-Étienne de Caen, vicaire général de l'exemption d'icelle et en cette qualité patron de lad. église; p. et m., Marie-Anne-Marthe Du Puy, épouse de Jean Rogier de La Falaise, président trésorier de France au bureau des finances de Caen, Edme Rambourgt, inspecteur général des domaines de la généralité, Bénédic-Olivier Marie, avocat au parlement de Paris et ancien avocat aux conseils du Roi, etc., en présence de Jacques Philippe, bachelier en théologie, ancien professeur des humanités au collège du Bois de l'Université de Caen, curé de Putot et Bretteville. — 1762, 24 mars, inhumation de Jacques Philippe, curé de St-Germain de Bretteville-l'Orgueilleuse et de Notre-Dame de Putot, bachelier en l'Université de Caen, 64 ans. — 1771, 19 décembre, bénédiction de la 2<sup>e</sup> cloche. — 1763, 27 octobre, inhumation de Marguerite Le Page, veuve de Michel Le Cointe, avocat au bailliage de Caen, ancien conseiller du Roi et son procureur en l'ancienne vicomté d'Évrecy, 85 ans. — 1777, 24 janvier, « moy soussigné, curé de Cully, doyen de Maltot, après avoir fait la visite des registres des sépultures de la paroisse de Putot, j'ai trouvé dans lesdits registres une liste des inhumations faite depuis le six janvier 1775, dont les actes n'ont point été inscrits sur les registres à ce destiné, pour quoy j'ai sur iceux dressé les actes suivants, en présence des personnes cy après dénommées, et qui ont une entière connoissance des inhumations faites en la dite anuée. » De La Fontaine, curé de Cully. Le 22 janvier 1777, semblable note pour 1776. — 1777, 8 janvier, inhumation par Pierre Quesnel, curé de Rots et de Norrey, de Jacques de La Bigne, curé de Bretteville et Putot, 48 ans; — 14 novembre, inhumation de Pierre Du Rosier, trésorier sortant d'exercice, lequel, après avoir été instruit des principes de la religion catholique, a fait abjuration de la religion soi-disant réformée entre les mains de Pierre-Noël Vaultier, curé, et a été inhumé par François Le Harivel, curé du Mesnil-Patry. — 1777, 13 juin, Marie Morel, de Bretteville-l'Orgueilleuse, instruite de l'édit de

Henri II « par lequel il est deffendu à toute femme de couvrir ou occulter tant sa grossesse que son enfantement », a déclaré être enceinte depuis 8 mois, promettant prendre toutes précautions tant pour conserver la vie de son enfant que pour lui procurer le sacrement de baptême, pour quoi elle a fait sa marque, déclarant ne savoir signer. — 1788, 5 décembre, baptême de Françoise, fille du mariage de Jean-Jacques Bouilly et Élisabeth Louis, déclaré légitime et indissoluble au nom de la loi par Duperrey Delisle, lieutenant général au bailliage de Caen. — 1790, 3 septembre, inhumation de Pierre-Noël Vaultier, curé de Bretteville et Putot, 47 ans; — 23 octobre, baptême de Marie-Sophie, fille d'André-Pierre-Michel Le Cointe, bachelier en droit et maire de cette paroisse, et de Marie-Françoise-Jeanne-Victoire Riboult. — 1792, 11 mai, baptême de Catherine-Marguerite, fille de Jacques Bouilly et Élisabeth Louis, de la religion protestante.

Délibérations : pouvoir à Michel Le Cointe, avocat, procureur du Roi en la vicomté d'Évrecy, pour les recettes du trésor (1707); — réparations à la tour de l'église, tant en maçonnerie qu'en charpente, agrandissement des six fenêtres placées des deux côtés du bas de l'église pour y donner un jour plus grand, « veu que en cette endroit lad. église est trop obscure » (1709); — adjonction à M. du Mesnil-Patry, poursuivi au bureau des finances pour le chemin tendant de Bayeux à Cheux et au bac d'Athis, sous prétexte qu'il doit avoir été changé, pour faire ordonner que led. chemin doit demeurer en l'état et au lieu où il est, celui qu'on voudrait faire rétablir ayant été abandonné de temps immémorial à cause de la grande chute et retenue d'eaux rendant le terrain impraticable, etc. (1716); — élection par les paroissiens habitants de Putot d'un maître d'école pour instruire les enfants de la paroisse gratis, parce que le trésorier aura soin de lui payer tous les ans vingt livres d'argent; choix de Joachim Le Cornu, qui aura soin d'instruire les enfants gratis et de leur faire le catéchisme une fois au moins par semaine, de les « anvoillier » à la messe lorsqu'on la dira sous semaine, et de les tenir dans leur devoir à l'église (1728); — sur ce qu'ils ont été informés que plusieurs personnes sont venues demander à emprunter les ornements de leur église pour être transportés dans des paroisses voisines, et qu'on n'a fait aucunes difficultés de les leur donner, ce qui est d'autant plus préjudiciable à l'intérêt de l'église, que les ornements sont exposés à être déchirés par morceaux et usés,

comme il est ci-devant arrivé, les paroissiens en ayant eu l'expérience à l'aggravation de l'église, vu qu'on a été obligé de déboursier des sommes considérables pour en acheter de nouveaux et faire raccommoder les autres, très expresses défenses aux curé, trésorier et paroissiens, de quelque qualité et condition qu'ils puissent être, de divertir et prêter les ornements de l'église sans délibération des paroissiens, à peine de 40 livres d'amende applicables à la fabrique, et de répondre en leur privé nom du dommage qui pourrait arriver; lad. délibération sera affichée dans la sacristie et au-dessus du banc du trésor, gravée sur une lame de cuivre (1746); — élections de trésoriers, collecteurs, bannies du pain de la charité, du son de la farine dud. pain, etc. — Annexé, contrat du tabellionage de Cormolain de 1673, concernant Jacques Hanllard, marchand drapier, bourgeois de Caen, Simon Le Courcy et ses frères, de Cahaigues.

### Rots

E. Suppl. 1217. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 38 feuillets, 1 pièce annexée, papier.

**1583-1615.** — Registre de Michel Gibert, curé de Rots et Norrey, depuis 1593 (lacérations au commencement et à la fin). Cote 6. Sur la couverture en parchemin, grossier portrait à la plume dud. curé. — 1593, février (lacération), assignation par le curé, à l'issue et sortie de la grande messe, aux paroissiens de Rots, à comparaître en l'Élection de Caen, à la requête de Colin Pillon, demandeur en décharge de la charge d'« assiéteur »; autres assignations concernant lad. charge; — 21 février, après que Daniel Guillebert, Jean Guillebert, fils Dominique, et Thomas Jean, élus « assiéteurs », eurent fait apparoir de certain acte des élus de Caen les renvoyant pour conférer au général de la paroisse sur leur prétendue décharge, délibération des paroissiens de Rots les continuant pour asseoir la taille année présente, à quoi ils étaient propres et habiles, par ce que les paroissiens leur ont permis d'avoir de rabat et diminution sur leur imposition de l'année précédente, chacun 50 sols, etc.; serment desd. « assiéteurs », comme en tel cas est requis et accoutumé; — dernier février, délibération des paroissiens de Rots concernant le consentement par eux baillé d'enrôler au rôle de la taille Tassin et Richard Blouet en qualité de fermiers: pour fuir et éviter aux procès auxquels ils étaient prêts de tomber pour l'enrôlement desd. Blouet,

qui disaient en vouloir prendre défense, lesd. paroissiens donnent pouvoir à Collin Pillon et Toussaint Jean de passer avec eux accord portant qu'ils ne seront portés au rôle de l'année présente et des trois suivantes, et qu'ils demeureront entièrement déchargés des impôts auxquels ils pourraient être imposés à cause des fermes qu'ils tiennent en la paroisse, parce que led. Richard a délaissé au nom du général de la paroisse l'état de receveur collecteur qu'il avait à jour passé acquis en la paroisse, renonçant à demander aucune chose à cause de lad. recette, et en outre à condition par lesd. Blouet de payer au nom et décharge des paroissiens 20 écus sol « dedans demain » au receveur des tailles à Caen; — dernier février, assignation aux paroissiens de Norrey, requête de Denis Gibert, assietteur collecteur de la taille, auxd. paroissiens, pour porter ou défendre la délivrance de Marguerin Lair pour être reçu au bénéfice de cession générale de tous ses biens; — 14 mars, assignation par le curé aux paroissiens de Rots, requête desd. trois assietteurs, à comparaître en l'Élection pour soutenir ou défendre l'impôt et contribution à taille de François Gouville, demandeur en dérôlement; accord entre les paroissiens et led. Gouville, sur leurs procès devant la Cour des Aides de Paris, celle de Rouen, de présent séant à Caen, etc.; — nomination de six messieurs pour faire garder et pâturer les bêtes chacun à l'endroit de soi, ou autrement les emprisonner et faire justice, sous peine de répondre des dommages (Rots). — 1594, 23 janvier, élection de trois paroissiens pour asseoir et calculer la taille de l'année présente; — 30 janvier, assignation requête de Samson Boscain, l'un des élus, demandeur en décharge de lad. fonction; procédures y relatives, etc. — 1596, 1<sup>er</sup> décembre, lecture et publication de commission d'archer, requête de Julien Le Maistre, de la compagnie de Claude de Gobé, sieur de Suresne, l'un des maréchaux de camp, prévôt général en Normandie, etc. — 1597, 16 mars, élection de deux paroissiens, Toussaint Jean et Étienne Regnauld, auxquels est donné plein pouvoir de mettre en action, soutenir procès ou bien composer ou accorder avec tous contribuables à la taille de la paroisse, comme fermiers ou dérogeants, dont déclaration leur sera baillée par les paroissiens ou ceux qu'eux-mêmes aviseront bien être, parce qu'ils seront tenus rendre compte des deniers qui en pourraient provenir pour être employés au général de la paroisse, et à ce moyen ils se sont engagés les récompenser de leurs frais et vacations. — Signification par le curé aux paroissiens de Rots de

sentence de l'Élection vers les paroissiens de Norrey pour le fait de la taille de Laurent Blouet. — 1599, 4 juillet, bannie du fouage, adjudgé par 2 sols 6 deniers par feu de ceux qui y sont contribuables ; — 19 septembre, annonce au prône de la grande messe de Rots de la bannie, fixée au 27, des terres appartenant à messire Jacques du Val. — Lacune de 1599 à 1604 — 1604, 11 janvier, signification par le curé, à l'issue de la messe paroissiale de Rots, du contenu en un bail à ferme par lequel Richard Rommy avait baillé à ferme des héritages à Gilles de La Breeque, de Villiers-le-Sec, led. Richard signifiant aux paroissiens qu'il n'était en rien dérogeant et demandant à être rayé de leur rôle à taille, au refus de quoi il prétendait se pourvoir par justice. — 1607, 23 septembre, consentement des paroissiens de Norrey que Charles Larcher, bourgeois de St-Nicolas de Caen, ayant quelques héritages en la paroisse, puisse les labourer et aprofiter à l'avenir sans qu'ils puissent l'imposer en leurs rôles à taille, moyennant 6 livres par an ; s'il baille à ferme ou à moitié sesd. héritages à l'un des paroissiens, il sera tenu de le signifier au commun de la paroisse et demeurera déchargé desd. 6 livres, etc. — 1608, 27 avril, bannie de deux cents de foudre moyennant 62 s. 6 d., requête de Thomas Salles, trésorier de Rots ; — 28 septembre, bannie, requête de Gabriel Gibert et Louis Pillegrain, trésoriers de Norrey, de 3 vergées de terre, delle du Préel ; — 12 octobre, livré à Jacques Buret, fondeur, par les paroissiens de Norrey, 21 livres de métal par 8 sols chaque livre, parce qu'il fera deux clochettes et 3 fontaines à ses dépens, en fournissant le métal par les paroissiens, et le surplus à déduire sur ce qui est dû à Buret. — 1610, dernier février, pouvoir par les paroissiens de Rots à Thomas Salles, trésorier, de faire arrêter entre les mains des fermiers de la dime les deniers qu'ils doivent à cause de leur fermage, afin d'assujettir les bailleurs à la réparation du chancel de l'église ; — 18 avril, à Norrey, certificat des noms et surnoms des contribuables décédés depuis 15 ans, sur mandement de l'Élection de Caen ; les réparations faites à l'église montent environ à 200 livres, et il en reste encore de présent, nécessaires à faire, pour plus de 2.000 livres ; pour remettre et rembourser les héritages vendus qui ont appartenu à l'église, la somme se monterait à 1.000 livres environ ; — 6 août, se sont présentés au curé, en l'église de Rots, « Jenne », veuve de Pierre Bize, Thoumine, femme de Jean Le Marchand, et autres, qui l'ont requis de baptiser une petite fille nouveau-née appar-

tenant, comme elles disaient, à « Avaye » Dange, de Hamars, laquelle, comme « mendienne », lad. veuve aurait logée par charité le dimanche précédent, et la même nuit aurait accouché de lad. fille, affirmant lad. fille que l'enfant était du fait de Jean Renouf, fils Richard, de Vieux, et qu'elle avait demeuré en la maison desd. Renouf environ 1 an et demi, et qu'elle en était sortie à Noël dernier, depuis lequel temps elle avait toujours été réduite à mendicité : baptême, comme d'extrême nécessité ; — 30 août, testament, devant le curé Gibert, de Richard Salles, de Rots, son paroissien : à Collette Le Blanc, sa femme, ses biens meubles, à charge de payer ses dettes et de le faire inhumer honorablement ; à Robert Lubin, de St-Manvieu, son gendre, 1 vache, son manteau et ses accoutrements, pour demeurer quitte de son mariage et le récompenser de ses services ; — 6 novembre, certificat de Michel Gibert, curé de Rots et Norrey, que led. jour il s'est transporté en la paroisse de St-Étienne de Caen, au domicile de Robert Larcher, bourgeois de Caen, auquel il a notifié et fait lecture du contenu au certificat passé devant Philippe Regnaud, vicaire de Norrey, contenant comme led. Larcher avait été élu trésorier de lad. église ; a dit led. Larcher qu'il acceptait led. office de trésorier à la prière et requête des paroissiens et suivant les clauses et conditions contenues aud. certificat, sans lesquelles il en prenait défense, et partant n'entendait led. office préjudicier en aucune manière à sa qualité de bourgeoisie ; et a signé sans préjudice de sad. qualité. — Publications de mandement à sel et élection d'assietteurs ; enrôlements et dérôlements ; procédures diverses en Élection concernant les affaires financières, les charges d'assietteurs collecteurs ; procurations pour représenter la communauté en Élection dans les procès entre les assietteurs et les demandeurs en dérôlement ; emprisonnement de contribuable insolvable, demande en élargissement ; élections de trésoriers des églises de Rots et de Norrey ; examen de comptes de trésoriers ; oppositions à monitoire et assignations devant l'official de Rots ; relation d'appel de sentence dud. official, etc. — Délibération des paroissiens de Lasson, pour l'absence de leur curé (1598). — Curieuses « marques » en guise de signatures ; cf. également les registres suivants.

Audiences à Rots et à Norrey de contrats concernant : Jeanne de « Margneville », veuve du sr de Lasson (1596) ; Jean Lesquier, bourgeois de Caen, n. h. Mor de Guerville, sieur de Gray (1604) ; Guillaume Talbot, Vincent Regnaud (1606) ; Gilles Vipart, sieur

de Silly (1607); Vincent Regnaud, avocat à Caen (1610, 1613); Antoine de Quenchy, s<sup>r</sup> de Goupillières, famille de Quenchy (1614); Blouet, Dessillons, Lar-cher, etc. — Prix des biens (suivant dates, non des audiences, mais des contrats): 1583, 1 acre de terre en 3 pièces, 16 écus 2 tournois; 1592, 1/2 acre de terre à Rots, 20 écus; 1 vergée de terre, 13 écus; 1593, condition d'une vergée 1/2 de terre, 8 écus sol; 1594, 3 vergées, 30 écus; 1595, 1 vergée 1/2, 8 écus sol; 1596, 2 acres 1/2 vergée, 109 écus 20 sols, 5 écus de vin; 1598, 1 mesure, 4 écus sol; 3 vergées de terre, 20 écus; 1605, 1/2 acre de terre à Norrey, 30 livres; 3 vergées 1/2, 75 livres; 1/2 acre, 50 l.; 1606, 1/2 acre de terre, 60 l., 2 acres de terre, 396 livres; 1607, 1 vergée de terre et maison, 50 écus, etc. Ventes de rentes: 1593, 12 s. t. pour 2 écus sol; 1606, 55 sous, 27 l. 10 s.; 100 s. de rente foncière, 100 livres; 1609, 5 boisseaux de froment, 1 chapon, 15 œufs, 1 denier et 1 hommage de rente foncière, 100 livres et 60 s. de vin, etc. Fieffes: d'une vergée 1/2 de terre plantée, sur quoi il y a une maison, à Norrey, par 15 l. de rente (1602), lad. rente vendue 200 l. t. (1605), etc. — Notes sur une page blanche: « Thomas Guibert, curé de Rots, a le premier célébré la s<sup>e</sup> messe dans l'église des Tenpeller le 24 août 1514. »

« Xantipus, femme de Socratte  
Lequel venant un jour du marché. »

Annexée, copie du XVIII<sup>e</sup> siècle sur feuille volante: « Du dit jour et an, yssue et sortie de la grande messe paroissial dudit Rots, certifié que, instance et requeste de Jean Duval, l'un des parroissiens contribuables à taille de laditte paroisse de Rots, j'ay fait lecture de certain mandement donné de Monsieur le president de l'Electon pour le Roy à Caen, en date du 5 janvier 1583, contenant comme le dit Duval expose et donne entendre que 5<sup>e</sup> jour de décembre passé, demeurent et résidant à la dite paroisse à une maison appartenant à Denis Blouet a été brûlée en combustion. »

E. Suppl. 1218. — BR. 2. (Registre.) — Moyen format, 111 feuillets, 2 pièces annexées, papier.

**1622-1634.** — « Ce présent registre contient les consentements faits par les parroissiens de Rotz yssue de messe paroissial, et autres affaires concernant la communauté, le tout fait ou passé par devant le curey ou vicaire du dit lieu. » Cote 4 — 1622, dimanche 20 février, issue et sortie de la grande messe de la paroisse de Rots, par Philippe Regnaud,

vicaire, dite et célébrée, les paroissiens en état et forme de commun se sont assemblés pour satisfaire au mandement du lundi précédent, pour récapituler le certificat d'élection d'« assieurs », dont 19 paroissiens, tous d'un consentement, ont dit et déclaré qu'ils entendent que Thomas Dessillons, « Fleuren » Regnaud et Pierre Gervaise aient à faire l'assiette de la taille de la paroisse, et Jacques de La Haye, Gilles Dessillons, Pierre et Thomas Dessillons, Jean Hue, Philippe Le Dauoys, Pierre Gervaise, Thomas « Degeron », Guillaume Bise et « Fleuren » Regnaud, ont aussi dit qu'ils entendent que Marguerin Regnaud, Martin Dessillons et Robert De Gron fassent ladite assiette, année présente, instance et requête desdits Thomas Dessillons, Fleuren Regnaud et Pierre Gervaise, led. vicaire a fait assignation aux dits Marguerin Regnaud, Martin Dessillons et Robert Degron, ensemble auxd. paroissiens en état et forme de commun, en parlant aux dessus dits, à comparoïr le lendemain par devant les président, lieutenant général, contrôleurs et élus à Caen pour voir ordonner sur les contredits desdites élections, tous lesquels dessus dits paroissiens, en état et forme que dessus, ont élu Étienne Regnaud et Jacques de La Haye pour être procureurs-syndics pour procéder et proeurer en toutes les affaires de la paroisse; et, en outre de tout ce que dessus, lesd. paroissiens ont dit et déclaré qu'ils entendent que les assieurs aient à enrôler et enrôler divers y dénommés comme naturels paroissiens, et à enrôler Simon Berthes, fermier de la dime, à quarante livres, et le fermier du campart à cent sols, avec les crues à l'équipollent, comme dérogeants, à l'exception de Michel et Martin Dessillons et Jean Le Dauoys, qui ont contredit l'assiette dud. Berthes, en témoin de quoi ils ont signé le présent, en présence de Michel Noël et Jean Blot, témoins; même ledit Marin Jean a contredit l'assiette dudit Pierre Brize. — Dimanche pénultième de février, à la sortie de la messe paroissiale de Norrey, élection de 3 messiers pour garder que les bêtes, tant en ladite paroisse que des paroisses circonvoisines, ne mangent, pillent et gâtent les blés, verdages et herbages de la paroisse, aux charges, profits et émoluments accoutumés. — Dimanche 6 mars, élection de 6 messiers à Rots. — Dimanche 13 mars, issue et sortie de la grand'messe de Rots, requête d'Étienne Regnaud et Jacques de La Haye, procureurs-syndics de la paroisse, annonce par le vicaire aux paroissiens en forme de commun, suivant qu'il leur avait été chargé par Deschamps, élu à Caen, que les terres de Pierre Brize étaient à

bailler « au real dellage », lesquels paroissiens ont fait réponse qu'ils offrent les prendre à commencer au terme S<sup>t</sup>-Michel prochain. — Dimanche 27 mars, jour et fête de Pâques, issue et sortie de vêpres, bannie et adjudication au rabais de pain restant du pain de charité, du pain de rebullet et du son. — 10 avril, au prône de la grande messe, lecture et publication du mandement de par le Roi et les commissaires généraux députés pour la vente et revente en hérédité des offices des sergents des aides et tailles en la province de Normandie, portant annonce de la vente qui sera faite en la salle de la Cour des Aides de Rouen desd. offices dépendant de l'Élection de Caen, et particulièrement de celui composé des paroisses de Rots et Norrey, sergenterie de Bernières. — Dimanche 17 avril, issue de messe, pouvoir à Thomas Dessillons, collecteur, de cueillir au marc la livre sur tous les taillables 68 sols 6 deniers pour faire la délivrance d'une génisse exécutée et vendue, appartenant à Gilles Du Val, pour avoir paiement de lad. somme, tant pour 60 sous d'amende que pour le salaire du sergent et droit d'acquit, en quoi la paroisse a été condamnée en l'Élection. — Dimanche 24 avril, les paroissiens ont consenti que Gilles Du Val, vendu et exécuté pour 60 sols avec les frais qui s'en sont ensuivis pour une amende donnée en l'Élection à Caen, et Jean Masselin, vendu pour un rapport de procès en l'Élection de Caen, pour fuir et éviter aux récompenses et délivrances qui s'ensuivront sur le commun de la paroisse de Rots, cueillent 16 deniers par feu des contribuables à taille de la paroisse, pour faire la délivrance de leurs bêtes exécutées pour les choses susdites, consentant les paroissiens que Du Val et Masselin cueillent ce que dessus en vertu du présent certificat sans aucune homologation, comme deniers de la taille, et sans forme de procès ; l'autre certificat passé pour le même fait demeure nul et sans effet. — Dimanche 1<sup>er</sup> mai, lesd. Du Val et Masselin cueilleront 2 sols par tête des contribuables à taille, et 2 sols par feu des non contribuables pour faire la délivrance de leurs bêtes, à condition de rendre compte de ce qu'ils auront reçu en trop, l'amende et le salaire du greffier payés. — Dimanche 22 mai, consentement que Jacques de La Haye, trésorier en l'église de Rots, paie 4 livres à prendre sur les deniers provenant de la vente de 200 de feurre à lui adjugés, dus à la dite église sur la dîme de la paroisse, par 60 sols, et 20 sols sur le trésor, pour être ladite somme employée à payer une vendue, et mettre en délivrance les biens de Simon Barthes, pour la moitié d'un rapport donné en l'Elec-

tion de Caen, en la décharge desdits paroissiens ; pouvoir audit de La Haye de poursuivre les fermiers de la dîme de la paroisse pour les assujettir à la réparation du chancel de l'église. — 29 mai 1622, pouvoir au collecteur de cueillir au marc la livre 12 l. 12 s. 6 d. pour payer deux rapports de procès entre les paroissiens et Pierre Brize ; instance dud. collecteur, assignation aux paroissiens en Élection de Caen pour voir homologuer ledit certificat, lesquels paroissiens ont élu Jacques de La Haye pour y être présent, si faire le veut. — 17 juillet, le collecteur cueillera 15 livres pour les procès, à remettre à Jacques de La Haye, l'un des procureurs des paroissiens. — 24 juillet, pouvoir aud. de La Haye et Étienne Regnauld, procureurs-syndics de la paroisse, d'acquiescer au procès en Élection entre les paroissiens et Simon Berthes. — Annonce, instance de M. de Pierrepont, capitaine de la côte, que la montre des hommes sujets au guet et garde de la côte est terminée à tenir à Courseulles au jour S<sup>t</sup>-Pierre-aux-Lieux, 1<sup>er</sup> août, et qu'ils aient à s'y trouver à peine de l'amende. — 16 octobre, Étienne Regnauld et Jean de La Haye autorisés à acheter jusqu'à 150 livres de bois pour réparer l'église et en faire marché, en la présence et du consentement de Jean Brunet et de Gilles Dessillons. — 20 novembre, élection de Daniel Gibert et Robert Desobeaux pour asseoir et lever le sel, recueillir les deniers et porter en recette, suivant le mandement ; Jean Masselin contredit l'élection de Desobeaux, et Le Marchant celle de Gibert, et ont dit qu'ils entendent que led. Gibert soit pour les premiers quartiers, et led. Desobeaux pour les deux derniers ; lequel Gibert s'est présenté et a contredit l'élection de sa personne, et s'est coté sur Jacques de La Haye, instance duquel Gibert le vicaire a fait assignation audit de La Haye, en parlant à sa personne, à comparoir le mardi suivant devant les officiers du magasin à sel de Caen pour procéder sur lesdits contredit et cote. Lecture du mandement du sel, daté du 4 dud. mois. — 11 décembre, Étienne Regnauld, Robert Degron et Marin Pillon élus pour asseoir et cueillir la taille de l'an prochain ; permission des paroissiens à Richard Salles de demeurer et résider en ladite paroisse l'espace de 3 ans, commençant au 1<sup>er</sup> janvier prochain venant, sans l'inquiéter ni rechercher pour l'assujettir à payer la taille, parce que led. Richard a promis payer la somme de 10 livres, en quoi la paroisse et Pierre Brize ont été condamnés pour un rapport par sentence du 12 novembre précédent, et au cas qu'aucuns desdits paroissiens voudraient troubler led. Richard

durant ledit temps, ils seront tenus lui rendre ladite somme, ce sans le préjudicier de son droit de bourgeoisie. — Lundi 26 décembre, jour et fête S<sup>t</sup>-Étienne, reconnaissance des paroissiens que Marin de La Planchie, vitrier, demeurant à Caen, avait fait réparer des vitres à l'église de la paroisse pour la somme de 34 livres 8 sous, pour le paiement de laquelle somme ils ont consenti que Simon Barthes, fermier d'un petit trait de dîme appartenant au trésor, paie la somme de 30 livres au vitrier en déduction de son fermage; le surplus sera payé par le trésorier. Consentement que Michel Gibert, curé de la paroisse, fasse abattre et doler 19 arbres que les trésorier et paroissiens ont achetés de Julien Martin, de S<sup>t</sup>-Mauvieu, parce qu'il emportera les « coupeaux, émondes et coupeaux » pour satisfaire aux charpentiers qui doleront et couperont lesdits arbres.

1623, 15 janvier, nomination de 6 messieurs. — 5 février, délibération sur les affaires communes de la paroisse, et entre autres sur le procès auquel ils sont de présent en la juridiction de l'Élection de Caen, contre honnête homme Pierre Brize, soi-disant bourgeois de Caen, lequel ils prétendaient assujettir et faire condamner au paiement de l'impôt auquel il avait été taxé l'année précédente au rôle à taille de la paroisse, en qualité de naturel taillable, et sur la défense prise par ledit Brize, ils avaient été appointés à faire preuve des faits affirmés en leurs écrits, et reconnaissant les paroissiens qu'ils ne pourraient produire ni justifier témoins pour valablement vérifier la demeure dud. Brize en leur paroisse, comme ils ont été appointés faire, à joindre que, depuis le procès commencé, il est venu à leur connaissance que Brize a fait et continué la demeure qu'il a articulée faite en la ville de Caen, par quoi les paroissiens ont donné plein pouvoir, puissance et autorité à Étienne Regnauld et Jacques de La Haye, leurs procureurs, de, pour eux, comparoir en Élection au jour de la cause, et là dire et déclarer qu'ils acquiescent au dérôlement prétendu par Brize, et consentent qu'il soit quitte de l'impôt auquel il a été taxé, distrait et rayé du rôle à taille de la paroisse, comme étant bourgeois de la ville de Caen, suppliant justice avoir égard à leur probable ignorance, et de les décharger des dépens, promettant iceux paroissiens d'avoir pour agréable tout ce que par lesd. Regnauld et La Haye, procureurs, sera fait, géré et négocié touchant ce que dessus, sur l'obligation de tous leurs biens, parce que lesd. procureurs ne rechercheront la paroisse pour la poursuite du procès en aucune façon ni manière, en

témoin de quoi ils ont signé. — 19 février, issue de la grande messe de Rots, les 200 d'estrain restant de 300, du don et aumône de la dame Auberée, à avoir et prendre par chacun au sur la grande dîme, ont été bannis et adjudés à Jacques de La Haye, trésorier, comme le plus offrant, à 4 l. t., à charge de bailler led. prix en déduction de 4 l. 8 s. dus de reste pour la réparation des vitres de l'église, présence de Jacques et Robert dits Noël, témoins. — 26 février, enrôlements et derôlements; Jacques de La Haye nommé procureur-syndic de la paroisse. — 12 mars, issue de la messe de Norrey, lecture d'un acte de justice donné des président, lieutenant général et élus à Caen, en date du lundi précédent, par lequel il est dit que le certificat mentionné audit acte sera ledit jour récapitulé; les paroissiens dont les noms suivent, Robert Blouet, Nicolas Le Cornu, Richard Gibert, Hervieu Gibert, Christophe Lair, Raoul Le Cornu et Jean Le Moigne, tous en état et forme de commun, assemblés pour lad. récapitulation, ont dit et déclaré qu'ils contredisent et empêchent l'homologation dudit certificat, et que les assesseurs aient à asseoir la taille suivant le mandement à eux pour ce faire envoyé, fors et réservé lesdits Hervieu, Gibert et Jean Le Moigne, lesquels ont dit qu'ils consentent lad. homologation, dont lesd. parties ont été renvoyées au lendemain par devant les dessusdits sieurs pour en ordonner. — 26 mars, à Rots, pouvoir donné par les paroissiens à Jacques de La Haye, procureur syndic, d'acquiescer sur procès en l'Élection de Caen, sauf deux d'avis contraire. — 16 avril, Pâques, bannie du reste du pain de charité avec le pain de rebulet et le son, à charge de payer au trésorier le nombre de blé en quoi ils se trouveront redevables: adjudé à M. d'Asnières pour un boisseau, Robert Baudet, 1 boisseau. Colas Desobeaux 1 b., Colas Le Tellier 1 b., Guillemette Le Danoy 1/2 b., Pierre Guilbert fils Guillaume, 1 b., Jean Le Sénécal, de Carpiquet, 1 b., Denis de Rots, 1 b., Jacques Noël, 1 b., Jean Nicolle, 1/2 b., Philippe Hubert, 1 b., Jacques Du Val, 1 b., Jean Guilbert fils Guillaume, 1/2 b., Jean Yon, 1 b., François Brière, 1 b., Guillaume Jean, 1 b., André et Jacques Guilbert, père et fils, 1 b., Guillaume Regnauld, 1 b., Philippe Blot, 1 b., Jean Regnauld fils Jean, 1 b., Aubert Anquetil, 1/2 b., Philippe Regnauld, 2 boisseaux. — 7 mai, issue de la grande messe de Rots dite par le curé, les paroissiens, en état et forme de commun, se sont arrêtés pour satisfaire au mandement et ordonnance du parlement de Rouen, donné les chambres assemblées, le

16 novembre précédent, pour le fait de la nourriture et subvention des pauvres, lesquels ont nommé les personnes qui suivent pour être cotisées et imposées pour subvenir à la nourriture et subvention desd. pauvres: l'abbé de St-Étienne de Caen, les fermiers de la dîme de Rots, le curé, le vicaire, noble homme Nicolas du Moustier, s<sup>r</sup> d'Asnières, (noble homme... (blanc) de Gairon, s<sup>r</sup> de Cardonville, rayé), noble homme M<sup>o</sup>... (blanc) Blouet, s<sup>r</sup> de Thaon, noble homme Jacques Cousin, s<sup>r</sup> de Gruchy, les religieux d'Ardennes, le chapelain de Lortial, Thomas Brize, archer des gardes du corps du Roi, Vincent Regnauld, Gilles Huillot, avocats, Pierre Brize, Zacharie et Jacques Gouville, François Gauche, M<sup>o</sup>... (blanc) Forment, à cause de sa femme, la veuve d'Étienne de Billy, la veuve de M<sup>o</sup> Pierre Gueroult, Pierre Brunet, Jean Salles, fils Jean, Thomas Lacquitton, François Pillon, Jean Vasnier, la veuve du contrôleur Asselin, Charles Larcher, Guillaume Dessillons, chandelier, la veuve de Guillaume Dessillons, les héritiers de Gilles Dessillons, Richard Le Tellier, Guillaume Larcher l'aîné, Jacques Maingot, Cingal dit Harel, de St-Jean de Caen, les héritiers de Michel Le Petit, Noël Boscaïn, Jacques Brunet, Jean Berot, Jean Le Boullenger, François Touraille, à cause de sa femme, Richard Rommy, Lubin Le Saige, Pierre Le Hérichon, ... (blanc) Jembelin, Richard Blouet l'aîné, Michel Bourdon, de Marcellet, Jean Maxienne, Étienne Regnauld, Gilles Bruinet, Jean Masselin, Marguerin Regnauld, Nicolas Jean, Richard Salles, Gilles Pillon, Germain Salles, Jacques de La Haye, Pierre et Thomas Dessillons, Jean Le Sénéchal fils Jean, Guill. Bize (rayé). Même aussi les dessusdits paroissiens ont nommé et baillé l'état des pauvres demeurant et résidant en la paroisse (dont liste suit), pour du tout en être fait un rôle par Philippe Regnauld, vicaire de la paroisse, et Jacques de La Haye, trésorier d'icelle, selon qu'en leur conscience ils jugeront pouvoir porter et payer chaque semaine, lequel rôle sera baillé et mis entre les mains de Marguerin Regnauld et Gilles Pillon, deux des paroissiens, pour cueillir par les maisons les cotisations et aumônes de chacun, suivant le rôle, lesquelles aumônes ils apporteront le dimanche de chaque semaine, issue de messe, pour être distribuées, en présence du curé ou vicaire et des paroissiens à chaque pauvre ce qui leur aura été adjugé et ordonné suivant led. rôle. — 9 juillet, consentement qu'Étienne Regnaud cueille le fouage sur chacun des paroissiens et tenus audit fouage par trois sols chacun; et paiera led. Regnaud 10 sols pour la

prise d'une gènisse exécutée sur Pierre Desobeaux. — 24 septembre, assignation par le vicaire aux paroissiens à comparoir le lendemain en l'Élection de Caen, instance et requête des asséeurs, année présente, de la paroisse, et en vertu d'acte en forme de mandement du lundi précédent, pour aller au procès entre Jean Lamy, lequel prend défense de son imposition à la taille, et les asséeurs. — 15 octobre, Marin Salles et Jean Le Marchant élus asséeurs pour le sel. — 22 octobre, instance de Jean de La Haye, trésorier, élection d'un autre trésorier, son temps étant fini: les paroissiens ont dit qu'ils n'en trouvaient pas de plus propre et capable pour être en lad. charge, et qu'ils le continuent encore pour trois ans à commencer du jour St-Michel dernier. — 29 octobre, après lecture d'un mandement de l'Élection, les paroissiens ont dit et déclaré qu'ils n'ont point de connaissance qu'il y ait en la paroisse de personnes possédant fiefs, hors les baronnies dépendant de l'abbaye de St-Ouen de Rouen et de l'abbaye de St-Étienne de Caen; ont dit qu'il y a en la paroisse 80 feux, dont 25 qui mendient ordinairement; un hameau nommé « Boulesse », où il y a 10 maisons, appartenant à plusieurs personnes, tant bourgeois que payant taille en la paroisse de St-Manvieu, desquelles maisons ils se servent pour mettre leurs harnois et autres bêtes et leurs grains; aussi il y a un hameau qui se nomme Bray, où il y a 2 petites maisons, où demeurent à l'une une veuve chargée de trois enfants, avec un pauvre homme qui demeure en l'autre maison, lesquels, eux et leurs enfants, mendient journallement; et un autre hameau nommé le « Marestz », auquel il y a aussi une maison où il y a plusieurs pauvres gens, et n'ont connaissance qu'en la paroisse il y ait aucun domaine pour le Roi; ont aussi dit et déclaré que le quatrième est annuellement à 50 livres avec le sol pour livre, avec 6 livres du vin, lequel quatrième est possédé par Jacques de La Haye. — Ledit jour, lecture du mandement de par le Roi et les commissaires députés pour le régallement des tailles, en date du 16 dud. mois; à l'issue de la messe, les paroissiens se sont arrêtés pour satisfaire au contenu dud. mandement; ont dit que, pour le fait de leur impôt à taille, ils sont beaucoup plus chargés qu'ils ne peuvent porter, et que les paroisses circonvoisines, St-Manvieu, Rosel et St-Germain-la-Blanche-Herbe, sont à beaucoup moins imposées, encore que leurs moyens soient beaucoup différents, car il y a en chacune des paroisses de St-Manvieu et Rosel tel homme y demeurant qui vaut mieux en moyens et commodités que tous les

payants tailles de Rots ; même jouissent et possèdent partie du terroir de Rots, tant en propriété que fermage ; en outre, ont dit qu'ils n'ont connaissance qu'il y ait en leur paroisse qui aient faussement usurpé le titre de noblesse ; même ont déclaré qu'il n'y a aucuns bois, près ni pâturages qui aient été usurpés, et n'ont aucune plainte à faire sur les sergents ou huissiers, et ne se trouve aucun exempt en la paroisse que Philippe Regnauld, vicaire, lequel jouit de 12 ou 15 acres de terre environ ; Nicolas du Moustier, écuyer, s<sup>r</sup> d'Asnières, homme d'armes de la compagnie d'ordonnance du comte de Soissons, lequel peut avoir 50 acres de terre, faites valoir par Jean Masselin à titre de métairie, paroissien dud. lieu ; honorable homme Thomas Brize, archer des gardes du corps du Roi et commissaire ordinaire de l'artillerie de France, lequel peut avoir 55 acres de terre, lesquelles il a fait valoir par ses mains jusqu'à présent ; aussi en lad. paroisse il y a une baronnie dépendant de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Ouen de Rouen, à laquelle appartient en propriété la dîme de la paroisse, avec 20 acres de terre possédées à titre de ferme par noble homme Louis de Guyot, premier sergent du château de Caen, pour la provision de la garnison dudit château sous le marquis de Mouy, gouverneur de la ville et château de Caen ; ont aussi dit qu'il y a en la paroisse une baronnie dépendant de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, pour laquelle il y a environ 1.000 acres de terre et prés, avec un droit de campart, et un petit moulin à eau, lequel droit de campart était baillé à ferme à Jean Bidart, taillable en la paroisse de Feuguerolles, et néanmoins il a été imposé au rôle en la paroisse de Rots, comme dérogeant, à 100 sols, avec les crues à l'équipollent ; pour led. moulin, il était baillé à ferme à Thomas Guilbert, lequel se disait être taillable en la paroisse de Langrune ; les terres ont été possédées tant par lesd. paroissiens que des paroisses circonvoisines, savoir S<sup>t</sup>-Manvieu, Franqueville, dépendant de S<sup>t</sup>-Germain, Rosel, Lasson, Bretteville et Norrey ; il y a aussi à Rots, pour la chapelle Halbout, environ 3 acres de terre possédées par les paroissiens, pour la chapelle de Lortial 5 acres prises à ferme par l'un des paroissiens, la chapelle S<sup>t</sup>-Martin 3 acres, aussi prises à ferme par lesd. paroissiens, toutes lesdites chapelles dépendant de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne ; le trésor de l'église 4 acres, faites valoir par les paroissiens et par Michel de Moulle, taillable à Bretteville ; noble homme Jacques Durevie, s<sup>r</sup> de Lasson, 7 acres, faites valoir partie par Pierre Boullaye, taillable à Lasson, partie par les paroissiens de Rots ; noble

homme Pierre Le Marchant, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Manvieu, 5 acres faites valoir par les paroissiens de S<sup>t</sup>-Manvieu ; noble homme Charles de Cairon, s<sup>r</sup> de Cardonville, 10 acres faites valoir partie par lui, partie par les paroissiens de Rots ; noble homme Pierre Blouet, s<sup>r</sup> de Than, 10 acres possédées par lesdits paroissiens ; Jean Le Paulmier, président en l'Élection de Caen, 30 acres, partie possédées par lui, partie par les paroissiens de Rosel et de Rots. Ensuivent les bourgeois de Caen : M<sup>e</sup> Vincent Regnauld, avocat, 50 acres ; M<sup>e</sup> Gilles Huillot, avocat, 6 acres ; Pierre Brize, 25 acres ; les héritiers de M<sup>e</sup> Jean Brunet, 40 acres ; Pierre Brunet, 15 acres ; Jean Dessillons, en son nom et comme tuteur de son frère préposé au rôle, dont il y a procès en la juridiction de l'Élection ; les héritiers Guillaume Dessillons, 15 acres ; Guillaume Dessillons, fils Jean, 18 acres ; Jacques Cousin, s<sup>r</sup> de « Grucy », 20 acres ; Thomas Allain, à cause de sa femme, Pierre Cingal, la veuve Étienne de Billy, Zacharie Gouville, Jacques Gouville, les veuve et héritiers de Josias Gouville, les héritiers de François Gouville et de Pierre Gueroult, avocat, Richard, Pierre et Jacques dits Blouet, de S<sup>t</sup>-Manvieu, Richard Blouet, fils Guillaume, Jacques et Pierre dits Blouet, frères, Robert Blouet, Thomas Blouet, Salomon de Quenchy, etc., etc. Et ont aussi dit que tous les paroissiens payant taille en peuvent jouir et posséder 30 acres, ou environ, à cause desquelles ils sont tenus faire des rentes foncières et hypothèques autant et plus que lesdites terres ne peuvent valoir de fermage ; et ont aussi dit que du nombre des terres ci-devant mentionnées, il y en peut avoir le tiers en terre légère, sablonneuse et pierreuse, lesquelles ne se peuvent labourer que en six ans une fois ou deux au plus. Même ont dit qu'ils sont imposés à une somme insupportable, et qu'ils ne peuvent plus y résister, d'autant qu'ils sont redevables en arrérages de fermages et autres dettes mobiles à beaucoup plus qu'ils n'ont vaillant, s'il ne leur est pourvu de justice. Et est tout ce que lesdits paroissiens ont déclaré en pouvoir connaître, en témoin de quoi Jacques de La Haye, trésorier, Étienne et Marguerin dits Regnauld, deux des principaux paroissiens, ont signé au certificat délivré auxd. commissaires ; et ont aussi lesd. paroissiens député et élu six des collecteurs des trois années dernières, cette présente comprise, savoir Étienne Regnauld et Thomas Dessillons pour la haute échelle, Noël Le Conte et Marin Pillon pour la moyenne, Thomas Le Flamant et Florent Regnauld pour la basse, pour comparoir le jeudi suivant par devant lesd. commis-

saires, pour attester led. certificat et répondre à ce qui leur sera demandé. — 4 décembre, issue de messe dite par le curé, pour satisfaire au mandement de changement d'octroi donné par les président et élus à Caen, en date du 13 novembre précédent, ont dit les paroissiens qu'ils ont perdu la contribution de la taille des y dénommés, imposés à leur rôle par led. mandement d'octroi, demeurant le dernier jour de septembre dernier dans d'autres paroisses ; liste des nouveaux imposés.

1624, dimanche 7 janvier, élection de collecteurs de la taille : double élection, 25 paroissiens ont élu Martin Dessillons, Guillaume Bize et Gilles Du Val, 12 autres, Marguerin Regnauld, Pierre Angot et Jean Bellenger ; instance des trois premiers, assignation par le vicaire aux trois autres et aux paroissiens à comparoir le lendemain en Élection, lesquels paroissiens ont nommé Jacques de La Haye pour être présent et fonder en lad. cause. — 14 janvier, récapitulation dud. certificat sur sentence de l'Élection : les paroissiens déclarent persister au certificat du dimanche précédent ; sur II, 2 contredisent et persévèrent à la seconde élection ; nomination de messieurs. — 21 janvier, autorisation à Germain Salles de recueillir au marc la livre, sur le rôle de l'année précédente, 6 livres 10 sols pour faire la délivrance d'une vache à lui appartenant, prise et exécutée par Louis Le Moigne pour avoir paiement de 100 sols pour un rapport de procès entre les paroissiens et Jean Lamy, donné en l'Élection, et pour les frais y relatifs ; instance dud. Salles, assignation aux paroissiens à comparoir le mardi suivant en Élection pour voir homologuer led. certificat ; nomination de Jacques de La Haye à cet effet. — 18 février, lecture par le vicaire du mandement du bureau des finances de Caen, ordonnant que tous grands chemins, sentes, rues et voies publiques, seront rétablis en leur ancienne largeur, etc. ; affichage à la grande porte de l'église. — 7 avril, adjudication au rabais du pain resté de la charité, avec le pain du rebullet et le son. — 14 avril, bannie des 200 restant des 300 d'estrain donnés par la dame Auberée, de Rots, à Jacques de La Haye, trésorier, pour 60 sols. — 6 octobre, réimposition de l'impôt de Philippe Regnauld, son impôt, comme celui des autres ecclésiastiques, ayant été sursis. — 10 novembre, lecture au prône du mandement du sel. — 17 novembre, élection des assesseurs et collecteurs du sel ; imposition sur les contribuables à la taille de 25 livres pour être baillées à Jacques de La Haye en déduction de ses avances comme procureur de la

paroisse ; lecture au prône d'un extrait des registres des Requêtes ordinaires de l'hôtel du Roi, du 7, contenant comme Nicolas du Moustier, écuyer, s<sup>r</sup> d'Asnières, demeurant à Rots, a été déclaré par les maîtres des Requêtes, assemblés au nombre de 8 en leur auditoire du Palais à Paris, noble et issu de noble lignée, et comme tel ordonnent qu'il sera rayé des rôles des tailles de lad. paroisse. En marge, note que led. s<sup>r</sup>, pour n'avoir encore produit ses titres, avait été imposé par les commissaires [pour le règlement des tailles], dont il est allé se pourvoir devers le Roi, où il obtint un arrêt de justice. — 24 novembre, lecture au prône d'un mandement du 18 sur la remontrance du procureur du Roi que les blés sont dilapidés et gâtés par les bêtes : il est dit que défenses sont faites à toutes personnes de faire paître ni laisser aller leurs bestiaux dans les blés en aucune manière, sur peine de confiscation desd. bêtes et 100 livres d'amende, et sera la présente lue aux prônes, etc. — 1<sup>er</sup> décembre, 15 livres à recueillir pour Jacques de La Haye, pour poursuite de plusieurs procès, afin d'éviter l'ajournement par lui fait aux paroissiens.

1625, 5 janvier, la taille à laquelle led. s<sup>r</sup> d'Asnières avait été imposé par les commissaires, répartie sur les taillables ; élection d'assesseurs et collecteurs de la taille. — 12 janvier, récapitulation de lad. élection sur mandement de l'Élection. Au recto, titre : registre de Philippe Regnauld, vicaire de Rots, continué pour par lui enregistrer tous les certificats et délibérations qui sont devant lui passés par la communauté de la paroisse concernant les deniers de la taille de la juridiction de l'Élection de Caen, conformément aux mandements envoyés aux paroissiens, tant pour le principal de la taille que crues y jointes. Fait par Le Paulmier et Vaussart, juges et officiers en lad. Élection, le 29 janvier 1629. — 2 février, enrôlements et dérôlements ; pouvoir à Jacques de La Haye et Richard Salles de signifier appel de la sentence obtenue en l'Élection par Jean Lamy. — 9 février, instance et requête des paroissiens de Cagnet et en vertu d'un mandement de l'Élection, assignation aux paroissiens de comparoir en l'Élection le samedi suivant pour aller au procès entre les paroissiens de Cagnet et de Rosel. — 9 mars, assignation en l'Élection requête dud. Jacques de La Haye, réclamant 15 livres pour ses vacations de procès. — 16 mars, autre assignation requête dud. de La Haye aux paroissiens en Élection, pour sauver et amender un défaut, ensemble pour se voir destituer de la charge de procureur, etc. — Lundi 17 mars, certificat aux gens du

Roi de la publication faite par trois dimanches consécutifs, au prône, du mandement de quérémonie donné de l'évêque de Bayeux, le 17 décembre précédent, obtenu instance du procureur général du Roi établi en la chambre de justice nouvellement érigée pour les abus et malversations commis aux recettes du Roi, là où il ne s'est trouvé aucune opposition. — 30 mars, Pâques, adjudication du pain resté de la charité avec le pain de rebullet et le sou. — 6 avril, les 200 de pailles restant de 300 à prendre sur la grande dime adjugés 112 sous 6 deniers: autorisation au collecteur de l'année précédente de lever 20 livres pour Jacques de La Haye, en déduction des frais par lui faits comme procureur aux procès de la communauté, plus 20 livres sur le rôle de l'année pour les procès pendans en la Cour des Aides de Rouen: assignation aux paroissiens de comparoître le lendemain en l'Élection pour voir homologuer led. certifiat. — 20 avril, lecture au prône de la grande messe par le vicaire du billet suivant: « Paroissiens de Rotz, j'ay receu une commission de Mous<sup>r</sup> l'Admiral par laquelle il me commande de faire armer les hommes de la sergenterie de Bernières, et leur faire faire les monstres. C'est pourquoy je vous faitz le mesme commandement, et que a paine de vingt escus d'amende vous veniez dimanche prendre la copie du commandement que j'en ay receu, à ceste fin que vous n'en prétendiez cause d'ignorance. Fait a Pierrepont, le 12<sup>e</sup> jour d'apvril 1625. (Signé:) Pierrepont. » — 27 avril, lecture au prône d'une copie de sentence du vicomte de Caen du 19, contenant ordonnance de réparation des chemins et de les rendre de l'orgueil portée par le règlement des présidents et trésoriers généraux de France au bureau des finances établi à Caen du 8 janvier 1624: issue de messe, affichage à la grande porte de l'église. — 11 mai, lecture de mandement des commissaires députés par le Roi pour la revente de son domaine, fait à Paris le 14 avril, contenant qu'on fait savoir à tous qu'il appartiendra que, le 12 de ce mois et jours suivants, la revente du domaine de Normandie sera continuée par lesd. commissaires en la ville de Paris au château du Louvre. — Jeudi 29 mai, jour et fête du S<sup>t</sup> Sacrement, pouvoir à Jacques de La Haye et Richard Salles de poursuivre Jean Lamy pour contribuer a la moitié du rapport, et de mettre en delivrance, en tant que pour lad. moitié, une vache exécutée le mardi précédent sur Jacques de La Haye, vendue à Cheux pour le paiement de 15 livres pour ledit rapport. — 22 juin, pouvoir à Jacques de La Haye et Richard

Salles, procureurs, de signer une compromission sur la personne de noble homme M<sup>e</sup> Jean Le Paulmier, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Louet, président pour le Roi en l'Élection de Caen, pour juger le descort pendant en la Cour des Aides à Rouen, entre les paroissiens et Noël Venait et sa femme, promettant tenir et avoir pour agréable tout ce qui sera jugé par led. président. — 29 juin, instance et requête d'honorable homme Thomas Brize, s<sup>r</sup> du Pont, bourgeois de Caen, en vertu d'acte contenant mandement de la veille, assignation aux paroissiens de Rots, en état et forme de decommun, et parlant aux y dénommés, à comparoître, le samedi suivant, par devant les président, lieutenant général et élus à Caen, pour aller au procès entre led. Brize et le receveur des tailles en la l. Election. — 6 juillet, pouvoir à Nicolas Jean, collecteur année présente, de cueillir au marc la livre sur le rôle la somme de 11 livres pour satisfaire aux ouvriers qui ont entrepris à reconstruire le pont Bourdon et pour la chaux qui a été employée audit pont; assignation aux paroissiens par le collecteur pour comparoître en Election pour voir homologuer le présent certificat. — 13 juillet, les paroissiens ont dit et déclaré qu'ils n'ont connaissance que Thomas Brize, s<sup>r</sup> du Pont, ait dérogé en l'année précédente, ni en la présente, et que la somme à quoi il a été imposé par les commissaires a été rejetée et recueillie sur le général de la paroisse par le moyen du dérôlement de sa personne. — 20 juillet, après la messe, dite par le curé, les paroissiens consentent que Jacques de La Haye, trésorier, fasse à ses dépens une voiture d'ardoise a Villy, parce qu'il lui sera alloué en ses comptes 50 sols pour lad. voiture. — Dimanche 3 août, transaction avec lesd. Noël Venard et sa femme. — 2 novembre, les paroissiens ont dit qu'ils entendent que Jean Le Danoys pour les deux premiers quartiers, et Robert Degron pour les deux derniers, fassent l'assiette, recueillent et distribuent le sel de l'année présente, recueillent les deniers et les portent en recette; l'élection dud. Le Danois est contre lite par Michel Dessillons.

1626, 18 janvier, instance de Jean Masselin, Nicolas Jean et Hugues Regnauld, exécutés pour le paiement de 100 livres en quoi la paroisse a été taxée à cause de la commune; rôle spécial pour recouvrer lesd. 100 livres avec 50 livres qu'il a coûté pour le salaire des haussiers qui ont fait plusieurs exécutions pour avoir paiement de lad. somme et pour les frais et dépense des bêtes exécutées; les 3 collecteurs auront 2 sols pour livre pour leurs peines et vacations. Procès en Cour des Aides contre Pierre Brunet, se

dissant bourgeois de Caen, sur appel par lui interjeté de sentence des commissaires du régallement des tailles, par lequel il aurait été condamné à contribuer à la taille à Rots ; bien que justement ils puissent soutenir lad. sentence, les paroissiens déclarent ne pouvoir défendre à son appel, à cause de leur pauvreté, et s'en remettent au procureur du Roi de faire tel soutien qu'il avisera bien être. — 25 janvier, audience de contrat d'acquêt par le s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Louet de la condition d'une acre moyennant 15 livres. — 8 février, élection de messieurs, Nicolas Jean, Vincent Regnaud, Thomas Degron, Thomas Guilbert, Guillaume Gervaise, Pierre Gille, aux émollements accoutumés ; enrôlements et dérollements — 22 février, au prône, lecture d'arrêt de la Cour des Aides de Normandie, défendant aux assécurs collecteurs de rayer des rôles des tailles les contribuables taxés et y compris par les commissaires députés pour le régallement des tailles, à peine d'amende. — 19 avril, les 200 d'estrain restant des 300 du don de la dame Auberée de Rots, à avoir et prendre sur la grande dime, adjugés à Michel Noël pour 4 livres. — 3 mai, au prône, lecture par le vicaire d'extrait des registres du parlement de Rouen, du 3 avril dernier, pour le fait de la nourriture des pauvres de chaque paroisse, enchargeant aux paroissiens de s'arrêter à la fin de la messe pour y satisfaire ; à l'issue de laquelle messe « nulz des paroissiens se sont arrestés », de quoi il a délivré lettre, suivant le commandement à lui fait. — 21 juin, Martin Dessillons élu pour aider à Jean Masselin à faire la collection des deniers des pauvres, en présence de Nicolas du Moustier, s<sup>r</sup> d'Asnières, et Thomas Brize, bourgeois de Caen, archer des gardes du corps du Roi, qui signent seuls. — 12 juillet, annonce par le vicaire, au prône, instance de Jean Masselin, élu pour faire la recollection des deniers des pauvres, que les paroissiens eussent à s'arrêter à la fin de lad. messe pour en élire un autre en son lieu et place ; élection au lieu dudit Masselin, à la charge et commission qu'il avait, de Jean Dessillons, fils de Gilles, pour deux semaines ; et ont aussi élu Richard Salles, pour assister aud. Dessillons ; ils ont rayé du rôle des pauvres divers enfants, parce que les paroissiens imposés seront déchargés de leurs impôts, et, au lieu de trois des pauvres radiés ils ont dit qu'ils entendent que deux des enfants de Jean Regnaud et la fille de Thomas Lenguineur soient mis en leur lieu et place ; Nicolas Jean élu pour aller passer expédient en la cause pendant en bailliage entre Philippe et Marguerin dits Regnaud et Philippe Degron, d'une part,

et les paroissiens et les abbé et religieux de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, d'autre, promettant avoir pour agréable tout ce qui sera fait par Angot, procureur desd. paroissiens. — 19 juillet, bannie du fouage au rabais, adjudgé à Robert Degron à 20 deniers par feu, parce qu'il sera tenu récompenser Jeanne, veuve de Robert Gambier, de 15 sols pour le salaire du sergent qui a exécuté pour led. fouage. — 26 juillet, lecture au prône de mandement des commissaires généraux députés par le Roi pour l'établissement et vente en hérédité des offices de seconds commissaires des tailles créés par édit d'août 1624. — 9 août, sur mandement des commissaires députés pour la taxe et liquidation des droits d'aides chevets dus au Roi, les paroissiens ont dit qu'il n'y a aucuns bois, forêts, bois abroutis, terres vaines ou vagues, communes ou landes, sinon une commune assise en la paroisse dépendant de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, en laquelle ils ont droit de pâturage en payant à lad. abbaye, le jour des Cendres, 2 deniers par chaque bête surannée, et n'ont connaissance qu'il y ait autres communes, bois ni terres vagues en la paroisse ; ils ont consenti que Jacques de La Haye fonde au procès intenté à la Cour par l'abbé de S<sup>t</sup>-Ouen de Rouen, appelant de la cotisation des pauvres de Rots, promettant qu'ils auront pour agréable, etc. — 8 novembre, au prône, fait savoir, instance de M. de Ranville, religieux en l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen, que ceux qui doivent des rentes en blé à l'abbaye n'aient à payer à autres qu'à lui, qu'ils aient à tenir led. blé prêt le vendredi suivant à la maison du sergent, et qu'il s'y trouvera pour le recevoir et en bailler acquit. — 29 novembre, lecture au prône par Philippe Regnaud, vicaire, du mandement pour le sel ; élection de Jacques de La Haye et Gilles Degron pour asseoir, lever et départir le sel en quoi la paroisse a été cotisée, etc., le premier pour les deux premiers quartiers et l'autre pour les deux derniers : lecture de mandement du vicomte de Caen pour représentation de titres d'engagements de domaines ou droits domaniaux. — Samedi 26 décembre, jour et fête S<sup>t</sup>-Étienne, issue de la grande messe, pouvoir à Nicolas Regnaud de poursuivre procès en la Cour des Aides.

1627, 10 janvier, Jacques de La Haye continué dans la charge de trésorier jusqu'au jour S<sup>t</sup>-Michel, ce qu'il a accepté. — 17 janvier, les paroissiens ont dit qu'ils entendent que Jacques de La Haye poursuive le procès entre lui et Jacques Vasnier fils Jean, promettant le récompenser de ses frais et vacations. — 21 février, Gilles Pillon établi procureur pour répondre

à la cause entre Degron, les paroissiens et les collecteurs du sel. — 14 mars, à la sortie de la messe, assignation par le curé, requête de Jean Dessillons, en vertu du mandement des élus en date de la veille, aux paroissiens en commun, à comparoir le lendemain pour aller au procès entre led. Dessillons, élu collecteur, dont il prend défense, et les collecteurs de la taille; élection de Nicolas Regnaud comme procureur pour fonder et défendre aud. procès. — Jeudi 25 mars, jour de l'Annonciation. Germain Salles et Jacques Gilbert nommés collecteurs avec Hugues Regnaud et Guillaume Regnaud, fils Thomas, en remplacement dud. Dessillons. — 25 avril, les paroissiens en commun, Jacques de La Haye, Marguerin Regnaud, Thomas Dessillons, Gilles Du Val, Jean Masselin, Denis Regnaud, Pierre Angot, Jean Du Val, Marin Pillon, Jean Hue, Thomas Gervaise, Josias Hubert, Colas Regnaud, Vincent Regnaud, ont consenti que Jacques Gilbert, assesseur de la taille, cueille au marc la livre sur un chacun d'eux la somme de 12 livres pour être mise entre les mains de Nicolas Regnaud, procureur-syndic desd. paroissiens, pour être employées au procès entre eux et Jean Dessillons, et autres affaires; en outre, ils ont consenti que Marguerin Regnaud et Thomas Dessillons cueillent sur les contribuables à sel, selon le rôle année présente, la somme de 60 livres pour faire la délivrance de plusieurs biens exécutés sur quelques particuliers pour le fait du sel, année passée, pour l'insuffisance de Robert Degron, collecteur année dernière du sel, sauf leur récompense sur led. Degron ainsi qu'ils aviseront bien. — 24 mai, lendemain de la Pentecôte, les 200 d'estram à prendre sur la grande dime adjudés à Raoul Le Sénéchal pour 70 sols, comme étant le plus haut enchérisseur. — 13 juin, instance du procureur du Roi au bailliage, et requête des prieur et administrateurs de la maison-Dieu de Caen, en vertu du mandement de Vauquelin en date du 5 dud. mois, annonce par le vicaire au prône que la bannie des terres et dîmes appartenant à lad. maison-Dieu se fera le lundi 21 dud. mois par-devant le bailli de Caen ou son lieutenant. — 3 octobre, Marguerin Regnaud élu trésorier en remplacement de Jacques de La Haye, pour un an seulement. — 28 novembre, Thomas Dessillons et Marin Pillon élus collecteurs du sel, le premier pour les deux premiers quartiers et l'autre pour les deux derniers. — 5 décembre, consentement que Nicolas Regnaud, procureur par ci-devant fondé par le commun de la paroisse et ayant poursuivi le procès entre les paroissiens et Jean Dessillons

en la Cour des Aides de Rouen pour son impôt à taille, fasse taxer les dépens du procès et délivre l'arrêt, le tout à ses dépens, et par ce moyen que les dépens demeurent à son seul profit particulier, renouçant les paroissiens y prétendre ni demander aucune chose auxd. dépens, le principal tournant au profit de la communauté, sans que led. procureur puisse demander aucune chose pour ses frais à la poursuite dud. procès. — 26 décembre, procès à la Cour des Aides de Rouen; choix d'un procureur.

1628, dimanche 9 janvier, double élection de collecteurs de la taille, l'une par 6, l'autre par 8 paroissiens; assignation en l'Élection. — 30 janvier, pouvoir au trésorier de payer 32 sols et des deniers du peu de revenu du trésor de l'église pour parfourrir la somme de 50 avec 60 sols donnés par noble homme Nicolas du Moustier et la demoiselle sa femme, pour aider à faire la rédemption des individus détenus captifs par les Barbares et Turcs, suivant l'arrêt donné en Parlement sur la requête présentée par le procureur général du Roi. Nota qu'il n'a été baillé au s<sup>r</sup> de Bougy Lalloigny, député pour recevoir l'argent reçu pour la rédemption des captifs, par Marguerin Regnaud, trésorier, en présence du vicaire, que la somme de 78, contenu de l'argent cueilli en l'église de Rots, à ce compris 60 donnés par led. s<sup>r</sup> d'Asnières et sa demoiselle, recours à l'acquit qu'en a baillé led. s<sup>r</sup> de Bougy, mis au greffe du bailli le dernier janvier 1628. Récapitulation, suivant qu'il a été ordonné par justice, dud. certificat d'élection de collecteurs: nomination de trois collecteurs; Marin Salles et Guillaume Bize ont contredit lad. récapitulation, disant qu'ils entendent que Masselin fasse lad. assiette avec deux autres. — 19 mars, pouvoir à Masselin, collecteur, de lever au marc la livre 4 livres pour la délivrance d'une vache exécutée par Giroit, sergent, pour un rapport et le salaire dud. sergent et autres frais faits par Marin Salles, exécuté. — 16 avril, lecture par le vicaire d'un arrêt de la Cour des Aides de Normandie, en forme de règlement, contenant le salaire des sergents commissaires des tailles aux exécutions et vendues, du 17 février. — 14 mai, consentement que led. collecteur cueille 4 livres 10 sols pour la délivrance d'une vache exécutée et vendue sur André Gervaise, pour le fait commun de la paroisse, et satisfaire à ses dépens. — 21 mai, audience de contrats: de vente par Jacques Brunet, bourgeois de Caen, à Gilles Huillot, de la condition d'une acre de terre, delle de la Fosse Pinel, par 55 livres; d'acquêt par led. Huillot de la

condition de 3 vergées, d'elle de La Riolle, par 36 livres. — 28 mai, pour satisfaire au mandement de Blondel, éc., s<sup>r</sup> et châtelain de Tilly, lieutenant particulier civil et criminel du bailli de Caen, et commissaire député par les commissaires généraux ordonnés par le Roi pour la vente et revente de son domaine en Normandie, déclaration des paroissiens qu'ils n'ont connaissance qu'en leur paroisse il y ait fiefs, rentes, maisons, communes, terres, bois, marais, paluds et autres biens étant du domaine de la Majesté du Roi, mais vrai est qu'il y a une commune dépendant de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, en laquelle les habitants et paroissiens ont droit de pâturer avec leurs bêtes à laine en payant par an par chacune bête, à l'abbé, 2 deniers de mançois. Procès en dérèglement à Caen, François Pillon. — 18 juin, Jacques de La Haye nommé procureur pour le procès Pillon. — 23 juillet, avertissement aux rentiers sur la recette particulière des tailles de l'Élection de Caen de produire leurs titres. — 30 juillet, à Norrey, lecture de règlement du bureau des finances de Caen, ordonnant que tous grands chemins, sentes, rues et voies publiques seront rétablis en leur ancienne largeur (1624), et d'ordonnance du vicomte de Caen mise au bas de la copie dud. règlement. — 20 août, publication, à Rots, de mandement du duc de Longueville du 28 juillet, contenant que tous gentilshommes de la religion catholique, apostolique et romaine, notamment ceux du bailliage de Caen, aient à se pourvoir d'armes, chevaux et équipages suffisants pour se mettre en état de servir aux occasions qui s'en pourraient présenter. — 22 octobre, Nicolas du Moustier, écuyer, s<sup>r</sup> d'Asnières, élu trésorier pour 3 ans, lequel a pris lad. charge pour agréable, du consentement de d<sup>lle</sup> Claude Pigachie, son épouse, lesquels ensemblement et indivisément se sont obligés faire lad. charge. — 3 décembre, Pierre Guilbert et Thomas Gervaise élus assésurs du sel, chacun pour deux quartiers, lequel Guilbert a contredit de son chef, avec deux autres, qui ont élu Gilles Du Val et Germain Salles.

1629, 14 janvier, élection de trois collecteurs de la taille; Pierre Dessillons et Julien Mauferas ont contredit leur élection, et ont élu trois autres collecteurs, ce qui a été accepté par d'autres paroissiens. — 21 janvier, assignation à la requête de Pierre Dessillons, en Élection, pour décharge. — 28 janvier, nouvelle assignation à la requête de Dessillons pour sauver ou amender un défaut (biffé, non signé). — 18 mars, élection de 6 messiers; élection de

collecteurs de la taille, dont Pierre Dessillons, deux pour les deux premiers quartiers, deux pour les derniers; consentement pour enrôlements et dérèlements; les fermiers de la dime assis par les paroissiens à 90 livres du principal, et des crues à l'équipollent. Contredit par Masselin pour les fermiers de la dime; pouvoir de lever 10 livres à charge de faire homologuer, pour un rapport et les frais de la délivrance d'une vache exécutée et vendue sur Salles pour led. rapport entre Thomas Hubert et les paroissiens, en Élection. — 29 avril, instance dud. Dessillons, collecteur, et en vertu de mandement contenant comme led. collecteur a demandé à faire faire arrêt sur les blés et grains étant en la grange de la dime pour avoir paiement de l'impôt auquel les détenteurs de la dime sont taxés au rôle de la taille, à quoi s'est présenté M<sup>e</sup> Pierre Girot, avocat, lequel a dit être porteur de procuration du fait du s<sup>r</sup> du Lys, commandant au château de Caen, par laquelle il donne pouvoir au porteur d'opposer contre toute sorte d'exécution qu'on voudrait faire aux grains: assignation aux paroissiens pour prendre son fait et cause; Jacques de La Haye et Richard Salles élus pour aller fonder aud. procès. — 17 juin, lecture et publication au prône, requête de M<sup>e</sup> Jacques Garnier, s<sup>r</sup> du Plessis, d'extrait des registres du Conseil d'État, ordonnant que les possesseurs des terres du domaine de Normandie, fieffées et vendues à deniers d'entrée, paieront par forme de supplément, aux mains dud. Garnier ou ses commis, les sommes auxquelles ils seront modérément taxés dans un mois après la publication dud. arrêt, et, icelui passé, ils seront déchus de la grâce contenue en l'arrêt dud. Conseil du 8 février dernier; le bureau de la recette sera tenu en la maison de Jacques Le Bas, avocat, paroisse S<sup>t</sup>-Julien de Caen, de 7 heures du matin à 7 heures du soir, durant led. temps; affichage à la porte principale de l'église. — 26 août, sur mandement du grenier à sel, les paroissiens ont dit et déclaré que honorable homme Charles de S<sup>t</sup>-Germain, bourgeois de Caen, a demeuré et résidé en la paroisse de Rots, lui, sa femme et un enfant, avec serviteurs, servantes, au nombre de trente personnes, pour faire la récollection de la dime de la paroisse, et est ce que lesdits paroissiens ont dit en savoir; pouvoir à Jacques de La Haye et Marguerite Regnauld de signifier appel en la Cour des Aides de la sentence de l'Élection de Caen du 23 juillet en faveur de Simon Berthes, et poursuivre led. procès, sans pouvoir accorder ni acquiescer que par le consentement des

paroissiens; levée sur les taillables de 12 livres pour poursuivre le procès. — 4 novembre, accord avec Simon Berthes, ci-devant fermier de la dîme, sur procès pour le fait de la taille, parce que led. Berthes sera tenu porter en recette la somme de 100 livres à la décharge des paroissiens, avec 12 livres que les collecteurs ont recueillies par consentement sur les paroissiens au marc la livre, pour la poursuite du procès, et paiera tous frais faits : comptes rendus par J. de La Haye, ancien trésorier, aux paroissiens, qui décident que ces comptes seront soumis au curé, à Nicolas du Moustier, s<sup>r</sup> d'Asnières, à présent trésorier, à Gilles Brunet, Gilles Pillou et Gilles Du Val, paroissiens, pour être lesd. comptes avoués par le général de la paroisse le dimanche suivant, issue de messe; pouvoir auxdits de composer avec honorables hommes Pierre et Thomas Brize, frères, des arrérages d'une rente de 3 boisseaux 1/2 de froment, mesure ancienne, due au trésor. — 11 novembre, Jacques de La Haye et Marguerin Regnauld nommés procureurs pour suivre le procès contre Jean Dessillons pour le fait de la taille et appeler en la Cour des Aides, en remplacement de Nicolas Regnauld, déchargé et destitué.

1630, 6 janvier, double élection des collecteurs de la taille; assignation y relative en Élection. — 13 janvier, récapitulation dud. certificat; nouvelle assignation en Élection. — 10 février, consentement que led. Nicolas du Moustier, trésorier, recueille de Pierre et Thomas Brize, sieurs du Clos et du Pont, les arrérages par eux dus au trésor par le prix et somme de 15 sols par boisseau; consentement au dérèglement de Jean Dessillons de la taille pour l'avenir, moyennant 50 livres et les frais du procès pendant, et sera tenu de vider l'année précédente de ce qu'il peut lui falloir pour sond. impôt. Requête de Nicolas Salles, en vertu du mandement de justice donné le 4, sur requête présentée par led. Salles, condamné à faire la charge d'assiette pour la haute échelle de la taille, et remontrant qu'il lui est du tout impossible si par les paroissiens ne lui est baillé un aide, or lonné a été que les paroissiens seront tenus délibérer sur les fins de la requête, et à eux chargé de lui bailler un aide ou faire élection l'un autre pour la haute échelle, faute par eux d'avoir satisfait à lad. ordonnance, assignation par le vicaire à comparoir le lendemain en Élection. Led. s<sup>r</sup> d'Asnières, trésorier, en présence et du consentement de tous les paroissiens présents, fait alloué à Adrien Ménart de raccommoier le beffroi de la cloche, faire un rouet à la l. cloche et 4 ventailles à 4 fenêtres de la lanterne de l'église, par le prix de 10 li-

vres et 12 sols de vin, à charge de leur aider de 3 hommes pour y aider. — 17 février, Thomas Gervaise donné comme aide aud. Salles pour la collecte des deux premiers quartiers de la taille; contredit de plusieurs paroissiens et assignation en Élection. — 24 février, enrôlements et dérèlements; les fermiers et tenants de la dîme imposés à 100 livres, et les crues à l'équipollent. A la suite dud. certificat, procès-verbal non signé de l'examen des comptes de Jacques de La Haye, trésorier, le 23 novembre 1629 : recette, 576 livres 9 sols, mises 431 livres 15 sols, reste 44 livres 14 sols; néanmoins led. trésorier affirmant avoir mis davantage qu'il n'est ci-dessus alloué, les paroissiens ont été d'avis qu'il soit diminué de 8 livres 15 sols, à ce moyen sera tenu faire vider les arrérages de la rente Brize, 3 boisseaux 1/2 de froment, ceux de 33 sols 4 deniers dus par Jean Salles, ceux de 2 boisseaux de froment sur Noël Le Conte, de 2 boisseaux de froment dus par led. de La Haye et ses cohéritiers, lisant et affirmant les avoir employés pour le pain de la Charité; et sera tenu faire payer lesd. arrérages au bénéfice du trésor; lesd. comptes reçus par le curé. — 10 mars, maintien du consentement du 4 novembre, donnant pouvoir à Jacques de La Haye et Marguerin Regnauld de passer accord avec Simon Barthes pour le fait de la taille. — 28 avril, délibération sur l'évocation signifiée aux collecteurs de la taille comme l'abbé de St-Ouen de Rouen, Balthazar Poictevin, avait présenté requête au Conseil concernant ses immunités, franchise et exemptions pour tenir les biens de l'abbaye par ses mains ou les faire aménager par receveurs, pour quoi, ayant donné à « mesnager » la baronnie de Rots, il aurait fait assigner les paroissiens : pouvoir à Richard Salles et Jean Gervaise de défendre pour la communauté aud. procès contre led. abbé, de St-Germain et Dumont, fermiers, sauf récompense de leurs peines et vacations; pouvoir aux collecteurs de cueillir cent livres, au marc la livre, sur les 2 premiers quartiers, pour soutenir le procès concernant l'impôt à taille desd. de St-Germain et Dumont. — Mercredi 1<sup>er</sup> mai, fête St-Philippe et St-Jacques, délibération sur mandement concernant le fait de l'impôt à taille des fermiers de la dîme : les paroissiens n'ayant rien délibéré, assignation en Élection de Caen. — 5 mai, nouvelle assignation, requête des assésurs, sur défaut. — 12 mai, remplacement d'un des deux paroissiens chargés de poursuivre led. procès; et, d'autant qu'il n'y a pas d'argent recueilli sur le commun par les collecteurs, suivant le pouvoir à eux donné, Jacques de La Haye, ci-devant tréso-

rier, versera auxd. procureurs l'argent dont il est reliquataire sur son compte pour le procès, et les collecteurs, après recette, rendront ensuite cet argent au trésorier, Nicolas du Moustier, éc., s<sup>r</sup> d'Asnières. Note annexée : les paroissiens prennent le bien du trésor. — Dimanche 2 juin, les 200 d'estrain sur la grande dime adjugés à Etienne Regnauld pour 6 livres. — 24 juin, ratification par d'autres paroissiens du certificat du 12 mai pour le versement de l'ancien trésorier. — 21 juillet, les pommes et poires du cimetière adjugées à Jean Gervaise l'aîné pour 25 sols, du consentement du trésorier et des paroissiens. — 28 juillet, pouvoir à Gervaise, collecteur, de bailler à Daniel Gibert, l'un des procureurs, 14 livres du nombre des deniers recueillis sur le commun.

1631, 26 janvier, élection de 2 procureurs pour aller au procès contre les fermiers de la dime, avec pouvoir d'emprunter de l'argent à intérêt pour satisfaire aux frais qu'il y conviendra faire, promettant les décharger et rembourser de leurs frais, peines et vacations. — Après led. certificat, et avant le suivant, baptême d'Anne, fille de Colas Desobeaux. — 16 mars, élection de collecteurs de la taille, dérèlements et enrèlements, entre autres les fermiers de la dime pour 100 livres et des crues à l'équipollent. — Dimanche 30 mars, Thomas Dessillons, élu le 23 pour cueillir le 2<sup>e</sup> quartier de la taille, fait assigner par le curé Michel Gibert les paroissiens au lendemain devant les élus de Caen pour être déchargé. — 27 avril, audience de contrat de vente de 3 quartiers de terre à Rots, delle du Carrel, à condition de 2 ans, pour 26 livres t. et 15 sols de vin. — 4 mai, sur mandement du parlement de Rouen du 7 avril, pour le fait de la nourriture et subvention des pauvres, nomination par les paroissiens des personnes qui suivent pour être cotisées et imposées, en tant que les biens et moyens qu'elles possèdent en la paroisse. L'abbé de S<sup>t</sup>-Etienne de Caen, la dime de Rots, le curé, le vicaire, le s<sup>r</sup> de Than Blouet, le chapelain de Lortial, le chapelain de N.-D. Halbout, le s<sup>r</sup> de La Nièce, le s<sup>r</sup> d'Asnières, le s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Louet, le s<sup>r</sup> du Pont, le s<sup>r</sup> du Clos Brize, le s<sup>r</sup> de Gruchy Cousin, le s<sup>r</sup> des Rues Huillot, la veuve M<sup>e</sup> Vincent Regnauld, Jean Gouville fils Zacharie, la veuve de Jozias Gouville, Marguerin Regnauld, comme régisseur des héritages de M<sup>e</sup> Jean Brunet, ... (blanc) Boullaye, la veuve M<sup>e</sup> Etienne Billy, Pierre Brunet, Pierre Millon, Jean Salles fils Jean, ... (blanc) Vasnier, la veuve du contrôleur Asselin, Charles Larcher, Guillaume Dessillons, chandelier, Pierre Pied et sa belle-mère, Jean et Jacques Philippe

Dessillons frères, ... (blanc) Cingal dit Harel, Noël Boscaïn, Jacques Brunet, Jean Berot, Jean Le Boulenger, les représentants Lubin Le Saige, les veuve et enfants de Richard Blouet, la veuve de Denis Blouet et son fils, Jacques Blouet dit Le Londel, Richard Blouet et sa femme, Denis Blouet fils Jacques, ... (blanc) Blouet dit Goret, Thomas Blouet, les héritiers de Denis Prodomme, Jean Vauldry fils Jean, Simon Berthes, les héritiers de Gieffray, s<sup>r</sup> des Portes, les héritiers de Jacques Maingot, Thomas Hubert; et en tant que les paroissiens résidant et demeurant en ladite paroisse, Etienne Regnauld, Gilles Brunet, Jacques de La Haye, Marguerin Regnauld, Jean Masselin l'aîné, Hugues Regnauld, Richard Salles, Germain Salles, Thomas Dessillons, la veuve Robert Hubert et son fils, Noël Le Conte, la veuve Gilles Dessillons, Jacques Gervaise. Suit l'état des pauvres demeurant en ladite paroisse (surtout des enfants). Le rôle sera fait par le vicaire et le trésorier en présence de 4 des principaux paroissiens, selon leur conscience, et sera mis entre les mains de Jean Masselin l'aîné et Marguerin Regnauld pour cueillir par les maisons les cotisations et aumônes de chacun suivant le rôle, pour un mois, lesquelles aumônes seront distribuées le samedi en présence du curé ou vicaire et du trésorier, suivant led. rôle. Fait en présence de Gilles Huillot, bourgeois de Caen, avocat au siège présidial. Pouvoir d'emprunter pour délivrer l'arrêt entre les paroissiens et les fermiers de la dime, payer l'exécutoire et les épices. — 11 mai, procès entre Gilles Belot, demandeur en dérèlement, et les assésurs; à la requête dud. s<sup>r</sup> d'Asnières, trésorier, et à l'adjonction des gens du Roi, sommation et interpellation par le vicaire auxd. Masselin et Regnauld de prendre led. rôle dressé pour la subvention des pauvres, lesquels en out fait refus; assignation à comparoir le lendemain en bailliage de Caen pour dire les causes du refus et procéder en outre qu'il appartiendra. — 25 mai, suite du procès contre la dime, sur appel par les fermiers de la sentence de l'Élection. — 22 juin, élection de Germain Salles et Thomas Dessillons pour et au lieu de Marguerin Regnauld et Jean Masselin faire la collection des deniers des pauvres selon le rôle fait ci-devant par le trésorier et le vicaire de la paroisse, et ce pour un mois durant, à commencer led. jour; contredit par Jacques de La Haye. — 10 août, délibération (préparée à l'avance, non signée et ne contenant pas les noms des paroissiens, billée), concernant le procès contre les fermiers de la baronnie, Charles de S<sup>t</sup>-Germain et Nicolas Dumont, bourgeois de

Caen, sur quoi s'était ensuivi arrêt au Grand Conseil, au bénéfice des paroissiens contre l'abbé de St-Ouen, possesseur de la baronnie, et lesd. fermiers, qui prétendaient se pourvoir par requête civile, comme ayant été led. arrêt donné par précipitation et surprise; 31 août, délibération, signée, concernant lad. affaire : transaction portant qu'ils seront rayés du rôle de la taille, que les paroissiens quittent led. abbé de la condamnation obtenue en Grand Conseil pour les rapport et épices du procès et en général de tous dépens que les parties pourraient avoir l'une vers l'autre; lesd. de St-Germain et Dumont ont promis payer dans huitaine 525 livres, sur laquelle somme sera déduit ce qui aura été payé par vendue faite de leurs biens. Les paroissiens de Rots ne pourront rien prétendre sur les paroissiens de Norrey, qui étaient au procès. Les nouveaux fermiers abonnés à 100 livres par an. — 26 octobre, pouvoir aux collecteurs de cueillir sur les contribuables à taille 100 livres et les crues à l'équipollent, en quoi les fermiers de la dime seraient tenus suivant le rôle; contredit par Daniel et Jacques Gibert et Jean Le Marchand. — 9 novembre, élection d'assesseurs pour asseoir et distribuer le sel, et porter les deniers en recette. — 16 novembre, dérôlement de Robert Salles, imposé à tort. — 21 décembre, réélection de Nicolas du Moustier, s<sup>r</sup> d'Asnières, comme trésorier, pour 3 ans, du consentement de Claude Pigache, sa femme; il est autorisé à recueillir 135 livres 19 sols en quoi Charles de St-Germain et Nicolas Dumont, bourgeois de Caen, sont demeurés redevables, restant de 525 livres dud. accord fait entre eux et les paroissiens.

1632, 11 janvier, double élection de 3 collecteurs de la taille; Noël Le Conte, élu, fait assigner les paroissiens pour se voir décharger de ladite charge à raison de son incommodité. — 18 janvier, élection de Daniel Gibert pour procureur syndic, pour toutes les affaires qui pourront arriver pendant l'année pour le fait des affaires communes de la paroisse, moyennant 8 sols t. par chaque journée employée aux affaires communes. — 25 janvier, pouvoir au procureur syndic de poursuivre Nicolas Salles et Thomas Gervaise pour leurs comptes des deniers par eux cueillis sur le commun; enrôlements et dérôlements; les fermiers de la dime taxés à 100 livres pour toutes choses de taille. — 22 février, élection de messieurs aux charges et émoluments accoutumés. — 29 février, assignation par le vicaire, requête du procureur-syndic, aux paroissiens, pour les faire condamner à lui fournir de l'argent pour les frais des procès, faute de quoi il

demande à être déchargé de lad. charge. — 7 mars, lecture au prône de mandement des officiers du Roi des forêts et chasses au bailliage de Caen, portant ordre aux paroissiens de se trouver un homme par feu le mercredi suivant, 6 à 7 heures du matin, en la paroisse St-Laurent, proche de la forêt de Cinglais, avec armes et bâtons propres pour aider et assister à prendre loups et autres bêtes ravissantes, à peine aux défailtants de 6 livres d'amende. — 9 mai, les 200 d'estrain adjudés 67 sols. — 1 page de sépultures et baptême du 17 mai au 18 juin: 17 mai, décès de M<sup>e</sup> Philippe Regnaud, vicaire, inhumé dans l'église, présence de ses parents et de grand nombre de paroissiens; le 26, décès de Jacques de La Haye, inhumé dans l'église en présence de Guillaume Blouet, curé de St-Manvieu, du curé de Vendes et autre nombre de ses parents et paroissiens; actes divers d'état civil intercalés aux délibérations suivantes. — 20 juin, audience de contrat de vente par Pierre Perrotte, bourgeois de St-Sauveur de Caen, à Jean Le Paulmier, s<sup>r</sup> de St-Louet, de 1 vergée 1/2, de l'île du Haut des Sept-Acres, par 10 livres de principal et 10 sols de vin. — 4 juillet, consentement que Richard Silles cueille le fouage année présente au prix de 32 deniers par feu, à la charge de décharger dans jeudi prochain la soumission faite par Delauney, sergent, d'une vache exécutée la veille sur Gilles Duval, et de rendre 16 sols avancés pour la course dud. sergent. — 11 juillet, Jean de Billy, soi-disant bourgeois de Caen, dérôlé à l'avenir des rôles à taille, vu qu'il n'est taillable, et que les paroissiens n'ont aucun moyen de l'assujettir, s'en vont hors du procès commencé, sans dépens ni intérêts de part et d'autre. — 18 juillet, Étienne Gosset, vicaire; Jacques de Billy paiera 8 livres par an à la décharge de la paroisse pour être exempt de taille pendant 8 ans. — 1<sup>er</sup> août, pouvoir à Étienne Regnaud, Marguerin Regnaud, Germain Salles et Daniel Gibert, de voir les comptes de Jacques de La Haye en faisant la poursuite comme procureur pour le procès des fermiers de la dime, et d'en faire rapport devant Jean Le Paulmier, éc., président et conseiller du Roi, s<sup>r</sup> de St-Louet, choisi pour arbitre. — 7 août, mariage de Jacques Noël avec Ma. leleine Gervaise, fille de feu Jean et Jeanne de Billy. — 13 août, décès de Jeanne, veuve de Pierre Bellenger. — 22 août, bannie des pommes et poires du cimetièrre, 30 sous. — 8 septembre, décès d'Hélène, veuve de Germain Pillon, inhumée dans l'église. — 2 octobre, décès de Jeanne, femme de Gilles Duval, inhumée dans l'église. — 14 novembre, Jacques de

Billy, bourgeois de Caen, Jean Langlois, Jacques Dessillons, ont formé opposition contre le mandement fulminatoire de Jean Boisardet de Jean Bouquet, ce qu'ils ont signé de leurs merces ou paraphes. Le dit jour, autre opposition de Thomasse, fille de défunt Nicolas Le Tellier, et Isabeau, fille de défunt Josias Le Marchant, etc. — 14 novembre, pouvoir à 4 paroissiens d'aller en la juridiction du magasin à sel pour présenter requête remontrant la pauvreté et le décès et trépas des plus signalés paroissiens, qui seraient morts de la peste à lad. paroisse, afin que les officiers de lad. juridiction y aient égard. — 12 décembre, audience de contrat de vente de 5 vergées de terre, d'elle de La Pigache, pour 100 livres et 30 sols de vin, avec condition retenue pour 7 ans, lad. terre tenue de la grande abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen.

1633, 2 janvier, nomination d'un procureur pour procès. — 6 janvier, baptême d'Esther de Billy, fille de Jacques. — 9 janvier, audience de contrat de vente à Gilles Huillot de 3 1/2 vergées, d'elle des champs Barbey, jouxtant la sente au Poirier, tenues des fiefs de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne, moyennant 100 livres de principal et 40 sols de vin. — 30 janvier, sur mandement du magasin à sel, les paroissiens ont dit et déclaré que Nicolas Dumont, l'un des fermiers de la dîme de Rots, a fait la récollection de ladite dîme en l'aout dernier avec 30 personnes, et pour le fait d'aucuns se disant bourgeois de Caen, Pierre Brise et sa femme, Thomas Brise et sa femme, avec 6 personnes, tant enfants que serviteurs, ayant harnois, la veuve de Vincent Regnault avec 3 ou 4 personnes, tant enfants que serviteurs, faisant résidence en l'« aoustage » dernier, Michel Brunet, la veuve de Josias Gouville, Gilles Huillot, avocat à Caen, Jean et Jacques-Philippe Dessillons, Étienne Gosset, vicaire (seul), Nicolas du Moustier, écuyer, s<sup>r</sup> d'Asnières, avec 6 personnes, ayant harnois, etc. — 27 mars, jour de Pâques, issue de vêpres, le pain restant de la charité, le pain blanc et le pain de rebullet et le son ont été bannis et adjudés. — 15 mai, Guillaume Regnaud, fils Étienne, élu procureur syndic pour les procès. — 29 mai, pouvoir aud. procureur d'acquiescer au procès de plusieurs bourgeois de Caen imposés comme dérogeants, en baillant par lesd. bourgeois quelque argent. — 12 juin, délibération portant qu'il y a 4 ou 5 ans a été élu et établi trésorier de l'église Nicolas du Moustier, écuyer, s<sup>r</sup> d'Asnières, à la caution de demoiselle Claude Pigache, sa femme, pour faire valoir et recueillir les deniers et blés dus audit trésor, et sur iceux faire les réparations qu'il convient de

faire à ladite église et autres choses y nécessaires, et que ladite église est presque à ruine faute de couverture par la négligence desdits s<sup>r</sup> et d<sup>nie</sup>, lesquels ont tout le revenu du trésor à leurs mains, sans avoir rendu aucun compte; requièrent lesdits paroissiens qu'ils soient destitués de ladite charge, et qu'il en soit établi un autre à leur lieu et place pour faire valoir le bien et revenu du trésor, et leur faire rendre compte; sur quoi lesd. paroissiens, envoyés en conférer ensemble, au retour de lad. conférence, ont tous dit d'une voix uniforme qu'ils élisaient Claude Regnault, bourgeois de Caen, qui accepte la charge d'administrer et de faire rendre les comptes, se faire rendre le reliquat et en bailler acquit, etc. Délibération signée, mais biffée. — 16 juillet, mariage de Robert Guillebert et de Renée Le Duc. — 4 septembre, bannie des pommes et poires du cimetièrre, instance de noble homme Nicolas du Moustier, éc., s<sup>r</sup> d'Asnières, trésorier de l'église, à Guillaume Regnault, fils Étienne, pour 4 livres 10 sols. — 3 novembre, baptême de Nicolas Guilbert, fils de Guillaume, et de Fleurie Degron.

1634, 14 janvier, décès de Gilles Briard, inhumé dans l'église au côté de l'autel Notre-Dame. — 15 janvier, élection de 3 personnes capables pour faire l'assiette de la taille. — 25 janvier, décès de Thomas Le Flamant, inhumé dans l'église. — 5 mars, audience de contrat de vente de 1 vergée 1/2, d'elle du champ Dollent, pour 68 livres et 40 sols de vin; élection de 6 messiers. — Ascension, les paroissiens en état de commun ont destitué Nicolas du Moustier de l'office de trésorier; élection pour un an de Germain Salles. — 12 mai, pouvoir à Daniel Gilbert de cueillir 4 livres 10 sols pour le rapport entre Gilles Blot et les paroissiens. — Sur le dernier feuillet, enfants naturels (1631-1632). — Portrait (!) à la plume de Thomas Regnaud. — Note pour sermons.

E. Suppl. 1219. — BB. 3. (Registre.) — Moyen format, 121 feuillets, 4 pièces intercalées, papier.

**1634-1640.** — « Cy est le registre de M<sup>e</sup> Estienne Gosset, prêtre, vicaire de la paroisse de Rotz, contre-marcé au nombre de 127 feuillets, auquel il est enjoint mettre et registrer tous et chacuns les certificats et délibérations qui seront devant luy faites et passées par la communauté de lad. paroisse touchant et qui concerneront les deniers de la taille de la juridiction de l'élection de Caen, conformément

aux mandementz envoyez aux parroissiens d'icelle parroisse tant pour la levée du principal de lad. taille, taillon que crues y jointes, à paine de l'amende portée par les ordonnances au cas appartenant. Faict par nous, juge et officier du Roy de lad. election soubzsignez, aujourd'hui... (blanc) jour de janvier 1635. (Signé:) Lepaulmier. » Cote L. — Les actes de 1634 et du commencement de 1635 se trouvent de l'autre côté du registre (marque le commencement).

1634, dimanche 29 octobre, issue de messe paroissiale de Rots, Gosset, vicaire, certifie que les paroissiens Étienne, Guillaume, Marguerin, Denis et Jacques dits Regnaud, Germain, Jacques, Marguerin et Richard dits Salles, Jacques, Guillaume et Thomas dits Gervaise, Vincent-Regnaud, Daniel Gibert, Jean Le Marchand, Pierre Hue, Jean Belleger, Raul Le Sénécal, Marin Pillon, Nicolas Nicolle, Jacques Guilbert, Jean Belot, Gilles Baudet, Jacques Le Conte, Jean Hue, Marin Dessillons, Jean Rivière, en forme de commun, pour délibérer, entre autres choses, du procès pendant et indécié entre eux et Nicolas Du Mont et Charles de S<sup>t</sup>-Germain, procureurs receveurs de MM. de S<sup>t</sup>-Ouen, pour le fait de leur impôt à taille, ledit procès pendant tant en l'Élection de Caen qu'en la Cour des Aides à Rouen, en transigent et appointent par transaction finale et irrévocable, ainsi qu'il ensuit : savoir que les paroissiens consentent et accordent que lesd. Du Mont et de S<sup>t</sup>-Germain paient entre les mains des assietteurs année présente de la taille, pour toute taille une fois payée, la somme de huit vingt livres (160), dont ils ont payé précédemment 50 livres entre les mains de Marin Pillon, collecteur, en déduction de ladite somme, et s'en vont quittes l'un vers l'autre respectivement de tous dépens qu'ils pourraient prétendre, et lesd. receveurs ont promis satisfaire au procureur-syndic pour la poursuite d'autre procès ; en outre, les paroissiens ont promis et accordé que lesd. de S<sup>t</sup>-Germain et Du Mont « jouissent et possèdent les dixmes » en l'année suivante, en payant semblable somme pour toute taille ; — même jour, lesd. paroissiens, considérant les dommages qui se font journellement en la parroisse, ont élu Germain Salles, Guillaume Regnaud fils Etienne, Jacques Gervaise et Richard Salles, pour messieurs, auxquels est enchargé de faire garder et pâturer les bêtes un chacun à l'endroit de soi, et les emprisonner bien et dûment, et faire justice que de raison, sous peine de repoudre des dommages desdites bêtes mal gardées, et les emparquer aux maisons de Jacques Salles ou de Pierre Cadot, parce

que lesd. messieurs recueilleront par chacune acre de terre labourée un sou. — 5, 19, 26 novembre, baptêmes (autres actes d'état civil portés par erreur sur ce registre). — 26 novembre, audience de contrat pour Jacques de La Niepee, avocat au siège présidial de Caen. — 1<sup>er</sup> décembre, maître Michel Gibert, curé de Rots, est décédé, et le lendemain a été inhumé dans l'église de Norrey ; le 2, Nicolas Des Sillons a été inhumé dans l'église de Rots. — 3 décembre, procuration à Germain Salles, trésorier de l'église, pour former opposition contre l'exécution requise pour la débite par le chapitre de Bayeux.

1635. 25 janvier, assemblée pour faire une autre élection d'assietteurs et collecteurs que ceux élus le dimanche précédent, présents Daniel Gibert, Hugues Regnault, Nicolas Nicolle, Jean Le Marchand, Jean Rivière, Gilles Baudet, Jacques Le Comte, Jean Du Val, Julien Manferas, Jean Blot, etc., lesquels firent élection de Germain Salles au lieu et place dudit Gibert, avec Jacques Regnault et Guillaume Regnault, fors et réservé Pierre Des Sillons, lequel a tenu la précédente élection du dimanche précédent. — 28 janvier, issue de la grand'messe paroissiale célébrée par led. vicaire, élection de trois personnes capables pour faire l'assiette et collection de la taille et crue qui sera envoyée de par le Roi et la sentence des officiers de l'Élection de Caen : les paroissiens, savoir Étienne Regnault, Germain Salles, Richard Salles, Gilles Du Val, Robert Noël, ont tenu l'élection faite le dimanche précédent, savoir, de Daniel Gibert pour la première échelle, Jacques Regnault pour la seconde, et Guillaume Regnault pour la dernière échelle, et, tôt après, autre élection a été faite par ledit Daniel Gibert, Denis Regnault, Jean Le Marchand, Jean Hue, Jacques Regnault et Jean Mouville, lesquels ont tenu la dernière élection du dimanche précédent, savoir, de Thomas Des Sillons pour la première échelle, de Nicolas Nicolle pour la seconde échelle, et Guillaume Guilbert, fils Jean, pour la dernière. — Vendredi, 2 février, jour et fête de la Purification Notre-Dame, élection d'une voix uniforme et consentement mutuel, par les y dénommés, de Daniel Gibert pour la haute échelle, Jacques Regnault pour la seconde, et Guillaume Regnault pour la dernière ; et, tôt après, autre élection a été faite par Daniel Gibert, Denis Regnault, Jean Le Marchand, Jean Mouville, Robert Noël, qui ont fait élection de Thomas Dessillons pour la première échelle, Nicolas Nicolle pour la seconde, et Guillaume Guilbert pour la dernière échelle, pour asseoir et cueillir la taille et

crue qui sera envoyée de par le Roi, le tout en présence de M<sup>e</sup> Jean Regnauld et Jacques Le Sénécal. — Dimanche 18 février, audience de contrat passé devant Mathieu de La Londe et Michel Le Sueur, tabellions à Caen, le 15 février, faisant mention comme Vincent Regnault a vendu à Richard Sambourg, bourgeois de Caen, cinq quartiers de terre au terroir de Rots, en la delle de la Pierre. Goubert, ou Montaval, jouxte l'acquéreur et Jean Regnault, butant sur l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen et sur la delle du Saux, lad. terre tenue de lad. abbaye, par le prix de 40 livres t. de principal, et 20 sols de vin. — Dimanche 8 avril, issue des vêpres, jour et fête de « Pasques les grandes », le reste du pain de la Charité de Pâques a été banni, requête de Germain Salles, trésorier de l'église de Rots, présence des paroissiens, et mis à prix 8 pains par boisseau, premièrement par Philippe de Gueron un boisseau de froment bon et suffisant, led. pain baillé à la femme dud. Gueron; à Guillaume Le Verryer 1 boisseau, à Guille Bisse 1 boisseau, à Alexandre Hertel 1/2 boisseau, à Denis de Rots 1/2 boisseau, à Raoul Le Sénécal et Jacques, son fils, 1 boisseau, à Pierre Guillebert, fils de Jean, 1 boisseau, à Vincent Regnault 1 boisseau, à Robert Angot et Jean Salles 1 boisseau, lesquels se sont obligés de payer ledit froment bon et suffisant et par corps et biens dans le jour S<sup>t</sup>-Michel prochain venant, entre les mains dudit trésorier, en présence de Maître Jean Regnault, diacre, et autres; il en a été trouvé encore le pain d'un boisseau, adjudé et baillé à la veuve de Thomas Le Flament et à la veuve de Jean Desobeaux, et au surplus le son du pain de lad. Charité a été adjudé à Germain Salles, trésorier, à deux boisseaux; et s'en sont obligés à pareille obligation que dessus, audit terme. — 29 avril, enrôlements et dérôlements; le reste des pailles de « formentatz », qui sont deux cents à prendre à la dîme, dus au trésor de l'église, ont été bannis et adjudés par les paroissiens à Étienne Regnault, moyennant cent sous, à payer toutes fois et quantes entre les mains du trésorier de l'église. — 14 mai, décès de Robert Langlois, inhumé dans l'église, au côté de l'autel de S<sup>t</sup>-André. — 3 juin, élection, d'une voix uniforme et d'un consentement mutuel, de Daniel Gibert comme procureur-syndic pour poursuivre les procès de la communauté, tant mus qu'à mouvoir, en toutes juridictions, pour le fait de leur taille; pouvoir aud. Gibert de cueillir la somme de 14 l. t. au marc la livre pour mettre aux mains de Jacques Salles et Jean Le Marchand; il sera récompensé sur les paroissiens de ses peines et

vacations; après les signatures, Thomas Des Sillons et Jacques Salles ont dit qu'ils contredisent le présent consentement. — Dimanche 22 juillet, pouvoir à Germain Salles, trésorier de l'église, de faire assigner les héritiers de Michel Gibert, curé de Rots, et arrêter les levées de blés croissant sur les héritages du défunt pour les assujettir à la réparation du manoir presbytéral. — 15 août, adjudication des pommes et poires du cimetière. — Dimanche 16 septembre, pouvoir à Marguerin et Guillaume Regnault, Daniel Gibert, Jacques Salles et Germain Salles, trésorier, d'accorder avec Louis Le Moigne, sergent, du procès pendant en la Cour des Aides à Rouen, à charge d'en conférer auxd. paroissiens, même de trouver marchand à vendre le bois appartenant au trésor de l'église, à charge d'employer l'argent dudit bois aux choses nécessaires à l'église, à charge d'en conférer auxd. paroissiens, le tout fait en présence de M<sup>e</sup> Jean Regnault et Thomas Gervaise. Ledit jour, les paroissiens donnent puissance aud. Gibert, collecteur de la taille de la paroisse et leur procureur-syndic, de cueillir sur tous et un chacun, au marc la livre, la somme de 19 livres 10 sols, à charge de rendre bon et loyal compte auxd. paroissiens, présence des dessus dits témoins, et ledit Gibert a donné assignation auxd. paroissiens pour être présents à l'homologation, si faire le veulent, le lendemain, en Élection à Caen. — 7 octobre, délibération des paroissiens sur l'assignation à eux donnée en la Cour des Aides à Rouen, instance de Louis Le Moyne, sergent, sur la demande qu'il leur fait de 227 livres 15 sous qu'il prétend avoir à prendre sur les assietteurs collecteurs de la paroisse de 1633, comme disant les paroissiens garants pour lad. somme, dont il dit n'avoir pu recouvrer que 90 livres; ont iceux paroissiens en commun donné charge et pouvoir à leur avocat et procureur en lad. Cour, et même à Daniel Gibert, porteur de ce présent, de dire et déclarer qu'ils veulent vérifier et prouver que led. Moyne a reçu de plusieurs des contribuables de la paroisse grande somme de deniers outre les 90 livres par lui confessé avoir reçues, qu'il a reçu, en outre de lad. somme de 90 livres, de Jacques Salles 19 livres, de Noël Le Compte 15 livres, de Jean Masselin le jeune 6 livres, de Jacques Gibert 30 sols, et de plusieurs autres paroissiens, suivant qu'il a été saisi du papier, rôle et calcul, ce que les paroissiens veulent prouver et vérifier, et même que lesd. assietteurs et collecteurs ont toujours, depuis lad. condamnation, des biens meubles, tant en levées qu'autres meubles, de

bien plus grande valeur que la somme par lui demandée, sur lesquels il n'a voulu se faire payer par gratification qu'il a prise d'eux ou autrement, pour réserver sa poursuite contre les paroissiens. — 28 octobre, pouvoir au procureur syndic de se porter pour appelant d'une sentence de l'Élection de Caen, entre eux et Jacques Salles. — 30 novembre, est décédée Marie Blot, de la peste.

1636, jeudi 14 février, un fils appartenant à Jean Monville et à Philippine Jean, sa femme, a été baptisé et nommé Jacques par vénérable et discrète personne Maître Jacques Percheron, curé de Rots, en présence de Gilles Brunet et Marie, sa femme, etc.

— 16 mars, élection de Jean Regnault et Jean Blot, paroissiens, pour porter les armes au service du Roi.

— Lundi 24 mars, fêtes de Pâques, après vêpres, les paroissiens décident que Jean Blot et Marguerin Paris seront dérolés des papiers de la taille et du sel à cause du service qu'ils vont faire pour le Roi en ses armées, suivant lad. élection; les paroissiens les feront équiper et vêtir comme il appartient. — 23 mai, pouvoir à six des particuliers paroissiens d'accorder avec Nicolas Du Mont et Charles de St-Germain, fermiers de la dîme de Rots, sur certain procès pendant en Élection à Caen, Cour des Aides à Rouen, et Grand Conseil à Paris, par devant Le Fevre, prêtre, et M. de Bully, procureur en bailliage à Caen, à charge par les députés d'en conférer aux paroissiens le dimanche suivant.

— 1<sup>er</sup> juin, pouvoir à Thomas Des Sillons, Jean Masselin l'aîné, Daniel Gibert, Gilles Brunet, Germain Salles, Marguerin Regnault, de passer l'accord suivant les pactions qui furent faites devant lesd. Le Fevre et de Bully, entre eux et Du Mont et Saint-Germain, fermiers de la dîme de Rots, qui est la somme de 100 livres t. par chacun an durant la ferme des dîmeurs, qu'ils sont demeurés payer aux contribuables paroissiens de la paroisse, et à la charge de payer en outre la somme de 60 livres au procureur-syndic, qui est Daniel Gibert, pour ses frais et poursuites du procès, et dix livres pour le rapport dud. procès, que lesdits dîmeurs seront tenus de payer; et de plus veulent et entendent qu'ils soient mis hors de leur role et papier, à charge de passer le présent accord devant les tabellions qu'ils aviseront bien être. Le lit jour, les paroissiens ont donné pouvoir auxd. Dessillons, Masselin, Gibert, Salles, Brunet, Regnault, de se retirer par devers Le Moyne, sergent, pour pacifier et accorder devers ledit Le Moyne, à charge d'en conférer et faire le rapport le dimanche

suisant. — 20 juillet, autre délibération concernant l'imposition au rôle à taille desd. Du Mont et de St-Germain comme dérogeants à cause des récoltes qu'ils ont faites des dîmes de la paroisse, suivant l'avis donné aux paroissiens par leurs conseils d'accorder et transiger desd. procès et de ne les jamais soutenir, pouvoir à trois d'entre eux d'appointer et accorder, et se retirer par devers eux pour les prier d'accorder, par le moyen qu'ils ne pourront prétendre des dépens et intérêts; consentement de dérolement, ensemble les prier de donner aux paroissiens, pendant qu'ils feront les récoltes des dîmes, chaque année, la somme de 100 livres, et 60 livres t. pour aider à payer les frais, et les acquitter d'un rapport donné en l'Élection de Caen. — 27 juillet, sur la complainte desd. Du Mont et de St-Germain de ce qu'on aurait contrevenu à l'accord fait le dimanche précédent touchant leur enrôlement au préjudice dud. accord, décision que celui-ci sera maintenu de point en point, et que lesd. fermiers de la dîme se pourvoiront sur les collecteurs pour leur enrôlement depuis led. certificat. — 5 octobre, dérolement desd. fermiers de l'abbaye de St-Ouen de Rouen; 12 octobre, rejet de leur imposition sur les contribuables. Cf. 26 octobre. — 14 novembre, décès d'un homme appelé Monsieur des Partz, mort de la peste chez M<sup>lre</sup> d'Asnières. — 16 novembre, consentement que l'argent provenant du bois de l'église soit mis aux mains de d<sup>lre</sup> Claude Pigache pour l'envoyer au curé de Rots et Norrey, afin de l'employer à l'ornement de l'église de Rots, ainsi qu'il avisera bien être. — 23 novembre, élection de messieurs.

1637, 24 février, élection de paroissiens pour cueillir sur tous les habitants 176 livres pour la taxe de la commune de Rots, avec les frais qui en sont suivis et qui en proviendront. — 8 mars, frais de Marguerin Regnault pour les deux soldats envoyés pour le service du Roi, se montant à 37 livres 12 sols t. suivant le mémoire et les acquits représentés par Regnault, dont il confesse avoir reçu de Germain Salles 9 livres 13 sols, et en outre ledit Germain Salles a baillé en la Pâque dernière pour 30 sols du pain de la Charité, que Regnault confesse rabattre sur lad. somme, etc. — 22 mars, visite de la couverture de l'église par les paroissiens, en présence de Jacques Varin et Richard Richard, bourgeois de Caen, du métier de couvreur en tuile et en ardoise; et ont dit lesd. couvreurs que l'église est grandement en ruine, et qu'il faut à la réparer, tant pour la tour qu'autrement, à cause des

grands vents et mauvais temps, la somme de 100 livres. — Mercredi 25 mars, fête de l'Annonciation, élection de trésorier. — Vendredi 1<sup>er</sup> mai, décès d'Anne, veuve de Nicolas Nicolle ; le 4 mai, décès de sa fille, nommée Marguerite, le tout de la peste ; 14 mai, Nicolas et Perrine, enfants de feu Nicolas Nicolle, décédés de la peste ; 21 mai, Jeanne, fille dud. Nicolle, décédée de la peste ; 7 juin, 2 décès d'enfants. — 13 septembre, assignation des paroissiens à comparaître en l'Élection pour se voir faire défense de toucher les cent livres en quoi Du Mont et de St-Germain se seraient obligés envers eux par led. accord, et pour voir dire qu'elle sera baillée aux collecteurs de l'année présente pour être portée en recette à l'acquit des paroissiens. — 30 septembre, certifie Étienne Gosset, vicaire, et atteste à tous qu'il appartiendra, que, depuis trois ans ou environ, la maladie contagieuse a été dans la paroisse, en laquelle il en est mort plusieurs des paroissiens contribuables tant à la taille qu'au sel, sur demande de Thomas Des Sillons, Germain Salles et Gilles Du Val, élus par consentement des paroissiens pour l'insuffisance de Philippe de Gron, collecteur pour le sel de l'année 1635, pour recueillir le reste des deniers dud. sel sur les contribuables de lad. paroisse que led. de Gron n'aurait fait aller en recette. — Certifie led. vicaire que le dimanche 18 octobre 1637, à l'issue de la grand'messe, se sont comparus les paroissiens en forme de commun, savoir : Germain Salles, à présent trésorier de l'église, âgé de 35 ans ou environ, Marguerin Regnault, 72 ans, Noël Le Compte, 72 ans, Raoul Le Sénécal, 70 ans, Marin Des Sillons, 70 ans, Thomas Des Sillons, 50 ans, Jean Masselin l'aîné, 60 ans, Philippe Hubert, etc., lesquels, de leur propre mouvement et commune volonté, sur ce que de nouveau l'on avait levé une tombe de carreau sur laquelle le banc et séance de demoiselle Claude Pigache, veuve de Nicolas du Moustier, en son vivant écuyer, sieur d'Asnières, était de tout temps en possession, ont dit et affirmé à leurs âmes et consciences que de mémoire d'hommes led. sieur d'Asnières et lad. demoiselle ont toujours jouy et possédé « de » ladite place et séance sans aucun contredit, comme personnes les plus qualifiées et bienfaiteurs de temps en temps de l'église, et ce en continuant la possession de leurs prédécesseurs, lesquels même y avaient été inhumés, comme, entre autres personnes, Catherine Pigache, veuve de Berthelot Briard, tante de lad. Claude Pigache, et n'ont connaissance qu'aucune autre y ait été enterrée, comme en effet ils ont tous

déclaré en général et en particulier qu'ils consentent, en tant qu'il leur appartient de consentir, que lad. demoiselle continue sa possession en lad. place tant en séance qu'en sépulture, le cas arrivant, et ce au préjudice de tous autres, comme étant lad. place destinée à nul autre qui puisse montrer qu'à cause de lad. place il en fasse quelque rente, et au contraire pour raison de lad. séance et place, quoiqu'il ne soit expressément fait mention dans le contrat de la donation par lad. demoiselle de 1400 livres pour être employées en 100 livres de rente pour la nourriture d'un prêtre, afin d'enseigner gratis les pauvres enfants de la paroisse, ce qui mérite bien de conserver lad. demoiselle en lad. séance et place d'église au préjudice de tous autres, par ce même que lesd. paroissiens espèrent de jour en jour que lad. demoiselle accroîtra de volonté à faire du bien en l'église, et ont lesd. paroissiens promis maintenir et soutenir tout ce que dessus contre toutes personnes et en tous lieux et devant ceux qu'il sera nécessaire, et ont requis led. vicaire d'en délivrer et bailler autant comme ce présent à lad. demoiselle, quoiqu'elle soit absente, pour lui valoir et servir qu'il appartiendra, ayant lesd. paroissiens signé au registre pour approbation de tout ce que dessus. — 20 novembre, élection de deux personnes capables pour asseoir et cueillir le nombre de sel mentionné en la cédule et mandement envoyé de par le Roi : Pierre Le Franc pour les deux premiers quartiers, Jean Guillebert pour les deux derniers ; Jean Le Marchand a contredit lad. élection, et élu Jacques Salles et Jacques Regnault. — Décès de peste : 4 décembre, Nicolas Du Val ; 20, Marie, appartenant à Gilles Du Val ; 26, Jean-Étienne, fils dud. Du Val, de la maladie.

1638, 10 janvier, élection pour collecteur du sel, avec Jean Guillebert, fils Jacques, de Jacques Guillebert, fils André, pour les deux premiers quartiers ; et est entendu qu'il fera l'assiette et collection aux frais et dépens de Pierre Le Franc, comme y ayant été élu par les paroissiens. — 14 janvier, décès de Robine Salles, femme de Charles Le Roy, inhumée dans l'église. — 21 mars, élection du curé « Gilles Hamel » comme trésorier, en remplacement de Germain Salles ; élection de 4 messieurs pour garder les blés du terroir : André Gervaise, Pierre Guillebert, Marguerin Salles, Guillaume Bize. — Dimanche 25 avril, assemblée pour passer certificat ou procuration à trois ou quatre particuliers de la paroisse pour aller compter avec Charles de St-Germain et Nicolas Du Mont, et bailler la somme qu'ils doivent aux pa-

roissiens au receveur ou commis pour les étapes : élection de Jean Masselin l'aîné, Jean Le Marchand, Gilles Du Val et Jacques de Billy, pour faire recevoir lad. somme, en présence de « Gilles Hamel », curé de Rots et Norrey. — 1<sup>er</sup> mai, le curé Gilles Du Hamel, parrain de Gilles, fils de Thomas Des Sillons. — 2 mai, les paroissiens ont dit que, suivant l'accord fait entre Nicolas Du Mont et Charles de St-Germain, bourgeois de Caen, touchant la récollection qu'ils ont faite des dîmes de lad. paroisse, ceux-ci leur auraient promis de mettre aux mains des collecteurs de la taille la somme de 100 livres par chaque année, c'est pourquoi ils ont nommé et donné pouvoir auxd. Jean Masselin l'aîné, Jean Le Marchand et Gilles Du Val de se retirer par devant lesd. Du Mont et de St-Germain pour toucher d'eux lad. somme, pour l'année présente courante, sauf à compter pour l'année précédente, et bailler acquit de lad. somme qu'ils délivreront en présence dud. curé, pour être employée à l'acquit des paroissiens au fait des taxes pour la subsistance des gens de guerre, le tout fait en présence de Nicolas Regnault, fils Guillaume, André Le Marchand, etc : en outre, leur ont baillé pouvoir de compter pour les autres années dernières, leur tenant compte de l'argent qu'ils montrèrent avoir avancé pour la « commune », où étaient obligés plusieurs des paroissiens, comme de leur dette propre ; et de plus, reconnaissant le plaisir que la paroisse peut avoir reçu d'argent emprunté de Saubourg par le curé et plusieurs des paroissiens pour avancer à la subsistance des gens de guerre, les paroissiens ont promis de les en faire décharger, selon que de raison, dans l'assiette desd. taxes. — 16 mai, issue de la grande messe paroissiale, dite et célébrée par Gilles Du Hamel, curé, élection de 4 assicteurs collecteurs pour la taille et crue. — 27 mai, un enfant mâle, né le 16, du mariage de Gilles Belot, a été exorcisé et a reçu les cérémonies du baptême, ayant été baptisé au logis par la sage-femme, et a été nommé Jean. — 27 juin, audience de contrat de vente de 3 quartiers de terre à Rots, en ville, sur quoi il y a une petite maison, cour et arbres au hamel de « Courseulles », tenus des fiefs de St-Étienne de Caen, par Marguerin Regnault, à la caution de Denis Regnault, son fils, à Richard Sambourg, marchand et bourgeois de Caen, pour 135 livres l. de principal et 20 sous de viu. — 11 juillet, bannie au rabais du fouage échü au jour St-Jean-Baptiste dernier : après plusieurs rabais, il a été mis à prix et adjugé à 3 sous 6 deniers à Jacques Guilbert, pour les faire payer sur

les paroissiens et les en décharger vers toutes personnes et receveurs, et outre rendre la course qui a été déboursée par Jean Le Marchand, exécuté pour cette fin par la prise d'une vache, ainsi fait et adjugé en présence du curé, de Gilles Huillot, avocat au présidial de Caen, et Gervais Des Sillons, témoins. — 18 juillet, led. fouage rabaisé à 3 sous par Richard Salles, et à lui adjugé auxd. conditions, à l'issue de la grand'messe ; issue de vêpres, rabaisé à 2 sous 9 deniers par Jacques Guilbert, premier adjudicataire, à lui adjugé à la condition de l'exception du custos, à cause de son service. — Led. jour, élection de Thomas Des Sillons comme procureur-syndic, spécialement pour se joindre au procès de Germain Salles contre Marguerin Regnault, pour la preuve de la communauté entre lui et ses enfants : et ne pourra led. procureur accorder sans le consentement des paroissiens ; à lui pouvoir de cueillir au marc la livre 15 livres pour satisfaire aux frais du procès, aux fins d'assujettir led. Regnault et ses enfants à payer les impôts de la taille, etc. — Rabais par Richard Salles à 2 s. 6 d., par Guilbert à 2 s. 3 d., et enfin par Richard Salles à 2 s., et à lui adjugé aux conditions précédentes ; « et à la requête dud. Guilbert, j'ay, Gilles Du Hamel, curé de Rots, assigné led. Richard Salles à voir dire que led. Jacques Guilbert, comme estant collecteur du sel, sera préféré aud. rabais par devant M<sup>r</sup> le bailli de Caen ou son lieutenant. » — 19 juillet, inhumation dans l'église de Guillaume Brize Beuzeval, fils du s<sup>r</sup> du Pont. — Dimanche 29 août, issue de la grande messe paroissiale de l'église de Rots, en suite du mandement de Royer, par le curé Gilles Du Hamel publié au prône, pour nommer des hommes capables de servir le Roi en ses armées, les paroissiens assemblés en forme de commun, en présence du curé, et dont les noms suivent, ont d'une voix commune nommé Jean Belot et Collas Nyon, tous deux de la paroisse, pour aller servir le Roi dans ses armées selon led. mandement, en présence de Jean Le Febvre et Charles Le Roy, témoins. — 5 septembre, Élisabeth Du Hamel, nièce du curé, demeurant à Rots, marraine d'Élisabeth Noël. — Septembre. « Audiet mois » a été enterré un enfant d'un pèlerin de St-Hubert, qui se disait de l'évêché de St-Briec en Bretagne. — 20 octobre, inhumation dans l'église de Thomas Brize Beuzeval, s<sup>r</sup> du Pont, archer des gardes du Roi, décédé la veille en sa maison à Rots. — 24 octobre, assemblée des paroissiens pour le fait des lettres concernant l'église, dont la d<sup>lle</sup> d'Asnières est de présent saisie : nomination de

six paroissiens pour aller trouver lad. demoiselle, se charger desd. lettres et contrats, et les transporter au coffre ordonné en l'église, qui fermera à deux clefs, dont le curé en acceptera une et l'autre sera entre les mains des trésorier ou paroissiens, desquels paroissiens ayant eu cette charge les présents ont dit qu'il y a quelques années qu'ils avaient bien porté lesd. lettres au logis de lad. demoiselle, non par aucun droit qu'elle y eût, comme aussi elle n'en bailla aucun récépissé ni obligation de les représenter, mais que ce fut à la requête de Jacques Percheron, ci-devant et pour lors curé de Rots, qui était logé chez lad. demoiselle, lesquelles lettres led. curé faisait transporter de Norrey à Rots, auquel lieu de Norrey Michel Gibert, en son vivant curé de l'église de Rots, les avait en garde à cause de sa qualité de curé, comme ledit Percheron, aussi comme curé, les avait chez lad. demoiselle, où il était logé ; les faire rendre à Gilles Du Hamel, à présent curé et trésorier, laquelle charge il a été prié d'accepter pour le soulagement des paroissiens, extrêmement pauvres et chargés d'affaires, laquelle tous les paroissiens le prient derechef de continuer charitablement pour conserver si peu de bien qu'il y a à leur église, le tout fait et arrêté en présence de Nicolas Regnaud et Jacques Le Flamand. — 24 octobre, assemblée des paroissiens en forme de commun pour les affaires du Roi, et particulièrement pour baunir au rabais 30 boisseaux de froment, 60 boisseaux d'avoine et 400 bottes de foin de 10 à 12 livres pièce, ordonnés être portés aux magasins de la subsistance des gens de guerre du quartier d'hiver prochain, et être les sommes desdites denrées cueillies au marc la livre sur le rôle de la taille par Jacques Saalles et Gilles Du Val, à ce élus : le froment a été mis au rabais par Gilles Du Val à 36 sous le boisseau, l'avoine à 15 sous 6 deniers et le foin à 4 deniers la livre, et pour les vacations à faire porter les denrées et façon de rôles à la somme de 12 livres, et le tout à lui adjugé à la charge que ceux qui voudraient bailler desd. denrées pour le prix qu'ils seront imposés, le pourront faire ; et, parce qu'il y a dans la paroisse plusieurs habitants imposés à la taille ailleurs, les paroissiens entendent qu'ils soient mis au rôle qui sera fait pour la levée desd. denrées. — 31 octobre, pouvoir aux paroissiens y dénommés de traiter et passer accord avec Léonard Le Noir et Nicolas Le Marchant, bourgeois de Caen, receveurs des dîmes et revenu de leur paroisse pour l'abbé de St-Ouen de Rouen, de la composition qu'ils prétendent faire avec les paroissiens de

Rots pour la « récollecte » de la dîme, selon l'arrêt qui a été donné pour le sujet des récoltes de lad. paroisse ci-devant, entre les précédents Du Mont et St-Germain, collecteurs de lad. dîme, et, en outre, recevoir desd. Le Noir et Le Marchant, suivant l'accord qui en sera fait, la somme qui sera arrêtée pour l'année prochaine, laquelle somme ils mettront aux mains de Richard Le Moine, ayant le droit de Louis Le Moine, son frère, suivant l'accord. — 14 novembre, le mandement pour le changement d'octroi envoyé par les président et élus de Caen publié par le curé. — 28 novembre, assemblée concernant led. mandement ; sur le premier chapitre, requérant les noms et surnoms, demeures et lieux où faisaient leur résidence au dernier jour d'août précédent et les sommes où étaient imposés dans leur rôle pour le principal de la taille ceux qu'ils ont perdus, ont dit et déclaré qu'ils ont perdu Pierre Jean, demeurant led. jour dernier d'août en la paroisse de Secqueville, imposé à 55 sous, Pierre de Gron, demeurant à Franqueville (en interligne : St-Germain-la-Blanche-Herbe), imposé à 20 sous, Guillaume Hertel, demeurant au Fresne, imposé à 15 sous, Thomas Langlois, demeurant à Lasson, imposé à 7 livres 18 sous, Jacques Michel, demeurant à Rosel, imposé à 40 sous, Gilles Langlois, demeurant à Cheux, imposé à 60 sous, et pour le second, qu'ils avaient résidents en leur paroisse, payant taille ailleurs : Gilles Des Sillons, François Hébert, Guillaume Le Page, Charles Le Roy, et Noël... (blanc, fermier du moulin de Vauculet, et sont tous ceux qu'ils ont à tirer du rôle ou à y imposer. — 5 décembre, après avoir le curé fait savoir aux paroissiens, au prône, qu'ils eussent à s'arrêter à la fin de la grand'messe pour délibérer des affaires concernant la communauté de leur paroisse, instance de Thomas Des Sillons, leur procureur-syndic, se sont comparus devant le curé les paroissiens soussignés dont les noms suivent, lesquels, en forme de commun, faisant fort pour eux et les autres absents, a été proposé par led. procureur que Louis Le Moyne, sergent à Bernières, ayant atteint par arrêt de la Cour des Aides de Rouen de grands dépens sur la paroisse, dont ils avaient accordé avec lui moyennant 275 livres, dont il prétendait faire sortir paiement par voie d'exécution, comme il avait déjà commencé, sur plusieurs d'entre eux, ce qui causait grande perte et dommage à la paroisse, et qu'ils eussent à délibérer de la voie de l'en empêcher, comparution dud. Le Marchant, qui déclare prétendre ne commettre aucune dérogance en recevant pour l'abbaye de St-Ouen,

mais néanmoins, voyant leur urgente nécessité, il se soumettait les décharger du paiement de lad. somme en lui donnant pouvoir de faire recueillir par telles personnes que bon lui semblerait le revenu de MM. de St-Ouen en la paroisse, y compris les dîmes, ce que les paroissiens ont eu pour agréable ; paction conforme pour 3 ans, la récollecion dernière comprise. — 5 décembre, élection de six paroissiens « les plus cognoissans en telles affaires » pour examiner les comptes de Germain Salles, trésorier, les paroissiens voyant que l'examen d'un compte de quatre années requérait long examen, pour se libérer d'une si grande et longue vacation, y joint le curé, trésorier en charge. « Lesd. parroissiens ont aussy trouvé bon et nécessaire que je face travailler à la ferme de la couverture de leur église qui donne contre la tour au soleil de midy en bois de charpente neufve, et en couverture d'ardoize, et pour ce subject prendre du bois qui est dens l'église telle pièce qui sera nécessaire y estre employée, et pour feste et pour chevrons et sablières, sans qu'il soit nécessaire d'autre délibération ny bannies. »

1639, 9 janvier, représentation des pièces déposées chez la d<sup>me</sup> d'Asnières (cf. 24 octobre 1638). — 16 janvier, audience de brevet du 30 novembre 1637 comme Jacques Salles, de Rots, a pris à moitié de Marie Angot, veuve de Pierre Asselin, bourgeois de Caen, 101 bêtes à laine, mâles et femelles, pour 3 ans, à condition qu'au partage lad. veuve aura par choix 4 toisons de laine chacun an et 4 moutons à la fin du bail. — 19 juin, le curé donne assignation aux paroissiens en commun, parlant aux y dénommés, pour comparoir le lendemain en l'Élection de Caen, si faire le veulent, pour voir homologuer deux consentements, le premier du 18 juillet et l'autre du 26 décembre 1638, donnant pouvoir à Thomas Des Silons, comme procureur-syndic de la paroisse, de cueillir au marc la livre les sommes y portées; élection d'un procureur pour répondre au procès entre François Hébert, Julien Mauferas et la communauté de la paroisse, et poursuivre les collecteurs du sel de l'année précédente à vider leurs mains des deniers dus à la recette du sel à Caen; lecture au prône du mandement du 13 pour le ban et arrière-ban; 26, publication d'un second mandement y relatif. — 31 juillet, publication au prône du mandement des recherches des droits d'amortissement sur les gens de mainmorte. — 7 août, audience comme Thomas Gervaise prend à louage pour 3 ans une vache rouge moyennant 3 livres 10 sous par an. — 4 septembre,

après la messe dite par le curé, assemblée devant Jacques Estur, prêtre, maître d'école et vicaire de Rots: bannies des pommes et fruits du cimetièrre à Michel Noël pour 12 livres; lesd. fruits enchéris le dimanche suivant par Jacques de Billy 16 livres, le curé, trésorier, 17 livres 10 sous, Jacques de Billy 18 francs, à lui adjudés à la charge d'avoir les poires tombées que ledit curé, comme trésorier, a fait recueillir dans et autour le cimetièrre dans les grands chemins, outre la condition de bailler lad. somme comptant aud. trésorier avant que de les cueillir, et se réserve led. trésorier le droit de compter les vacations employées un mois de temps à cueillir et conserver lesd. pommes. — 16 septembre, Jean Masselin dit Loste enterré dans l'église. — 6 octobre, Guillemette Le Flament, veuve dud. Jean Masselin, enterré dans l'église. — 13 novembre, audience de brevet de prise à louage de cheval pour un an. — 28 novembre, parrain M<sup>e</sup> Jacques L'Estur, vicaire et maître de l'école de Rots, de La Haye Bellefond, évêché de Coutances. — 11 décembre, issue de la messe paroissiale dite et célébrée par Gilles Hamel, curé, devant led. Jacques Estur, se sont assemblés et présentés les paroissiens en forme de commun, soussignés, dont les noms suivent. savoir: Gilles Du Val, Thomas Hubert, Jean Le Marchant, Margrin Regnault, Germain Saalles, Jean Rivière, Robert Noël, Jean Mouville, Gilles Gervaise, Julien Maufras, tous restés devant un banc dans l'église auquel on traitait des affaires de leur trésor, après avoir été avertis et semons au prône: 1<sup>o</sup> pour la recette du linge de l'église, baillé par ci-devant par Germain Saalles, trésorier, aud. curé entrant en charge, suivant le répertoire qui en a été fait; 2<sup>o</sup> pour les lettres suivant le répertoire que porte encore led. Saalles, et desquelles lettres il est encore saisi; 3<sup>o</sup> pour les comptes dud. curé depuis 2 ans environ, qu'il présente en bref mémoire, attendant qu'on les mette au net dans huitaine; 4<sup>o</sup> pour voir, contredire ou accepter un compte que présente Margrin Regnault: lesquels paroissiens, répondant aux articles ci-dessus, sont d'avis que, le dimanche suivant, les linges, les lettres et écritures concernant le bien et revenu seront représentés pour être mis en même temps entre les mains du trésorier; que les comptes dud. curé seront présentés aux paroissiens pour être acceptés ou contredits, etc. — 18 décembre, publication du mandement de Charles Le Roy, s<sup>r</sup> de la Poterie, pour les étapes, portant 440 livres, baillé le 16 au curé par Germain Saalles.

1640, 8 janvier, assemblée pour nommer aides à Jacques de Billy, trésorier, pour imposer les deniers ordonnés pour le paiement des gens de guerre, suivant mandement dud. Le Roy, pour aider aud. de Billy à asseoir et cueillir les deniers sur les taillables et les bourgeois possédant ménages et héritages dans la paroisse, lesquels bourgeois ils pourront taxer à leur âme et conscience, comme ils ont juré faire, et auparavant, s'ils trouvent bon par le conseil, présenteront requête pour représenter les ruines que la paroisse a souffertes par le logement des gens de guerre, le jour de Noël précédent, aux fins d'obtenir décharge de quelque partie de la taxe de leur pauvre paroisse. — 5 février, audience de contrat de vente par lequel Nicolas Le Tellier, bourgeois de Caen, et Marie Brunet, sa femme, indivisément, vendent à Michel Brunet 3 vergées de terre en une pièce close de murailles ruineuses, nommée le clos Bringette, en ville, jouxte le chemin ou sente tendant à Secqueville, butant sur la sente tendant au bourg de Rots, tenues des fiefs de St-Étienne de Caen, et n'y font que foi, hommage et treizième, moyennant 100 livres t. de principal et 4 livres de vin; autre audience de prise à louage par Jean Des Sillons, pour 2 ans, de Louis de Croismare, s<sup>r</sup> de Lasson, de 6 vaches, moyennant 18 livres par an pour les six, lesquelles Des Sillons avait vendues aud. s<sup>r</sup>. — 1<sup>er</sup> avril, audience de contrat de vente par Pierre Brize, s<sup>r</sup> du Clos, bourgeois de Caen, à Jacques de La Niepce, éc., s<sup>r</sup> de « Mevaisne », avocat au siège présidial de Caen, d'une acre en deux pièces, savoir demi cinq vergées, delle du Buisson Bourgeois, et 1 vergée 1/2, delle de dessus le Maresc, moyennant 120 livres et 5 sous de vin. — 1<sup>er</sup> avril, assemblée pour bailler déclaration des terres de la commune de la paroisse aux commissaires à ce députés, pour laquelle communauté ils ont nommé Jean Le Marchant pour porter lad. déclaration, qu'ils ont attestée être à faire de cent vergées de Roi ou virou, de perrelles et sablons presque stériles si les années ne sont fort humides, et ledit Le Marchant en rapportera acquit et sera remboursé de tous les frais et de ses vacations, et 35 sous déjà payés pour exécution sur lui faite requête desd. commissaires. — 17 avril, baptême d'un fils né hors le s<sup>t</sup> sacrement de mariage, présenté par Marie Gouville, veuve de Gilles Brunet, jurée sage-femme dans lad. paroisse, laquelle a dit l'enfant avoir été produit par Claude Brize, fille de défunt Thomas Brize, s<sup>r</sup> du Pont, bourgeois de Caen, et que dans la couche lad. Brize lui a dit être du fait de Pierre Le Roux, de Caen, selon qu'elle l'a déjà

attesté en la justice ecclésiastique de Caen, ou elle est en cause avec lui aux fins de mariage. — 17 juin, lecture du mandement de confirmation en privilèges des fiefs, cens, rentes, héritages et autres biens nobles, en payant le douzième denier de la valeur du fonds, led. mandement reçu la veille par le curé de Buquet, sergent à Caen. — 15 juillet, certificat des paroissiens qu'à l'issue de la grand'messe il n'y a eu aucun sergent faisant exploit de justice. — 29 juillet, etc., procès avec Gilles Huillot, avocat à Caen, pour son imposition au rôle des étapes. — 13 août, baillé déclaration des obits de Rots et Norrey aux commissaires logés chez Tison, pâtissier, rue St Jean, pour la somme de 50 livres, acquit. — 25 octobre, mariage « dans la chappelle surcursalle » de Norrey. — 11 novembre, lecture au prône d'un billet de Pierre Brize, s<sup>r</sup> du Clos, bourgeois de Caen, comme les terres et maisons de Rots sont à bailler à ferme ou à moitié. — 2 décembre, itérative lecture au prône de billet de Nicolas Le Marchant, bourgeois de Caen, comme la dépendance de la baronnie de Rots est à bailler pour 6 ans en tout ou en détail, tant à Rots, Cresserons que Venois.

Audience de contrats concernant : Gilles Huillot, avocat, bourgeois de Caen; Gilles Le Paulmier, s<sup>r</sup> de St-Louet, président en l'Élection de Caen; Jacques Cousin, s<sup>r</sup> de Gruchy; Guillaume Le Maigre, bourgeois de Caen; Charles du Mesnil, avocat, bourgeois de Caen; M<sup>lle</sup> d'Asnières, qui est Claude Pigache (veuve de Nicolas du Moutier, s<sup>r</sup> d'Asnières); Jacques de La Niepce, écuyer, avocat au siège présidial de Caen; Christine de La Verge, veuve de Vincent Regnauld, avocat à Caen, etc. — Actes divers d'état civil.

De l'autre côté du registre (manquent les premiers feuillets), état civil, délibérations, audiences de contrats (1634-1635). — Élections de collecteurs de la taille, de messieurs; procès avec les procureurs receivers de MM. de St-Ouen pour le fait de leur impôt à taille, etc.

E. Suppl. 1220. — BB. 4. (Registre.) — Grand format, 192 feuillets, 21 pièces intercalées, papier.

**1640-1665.** — « Registre de [M<sup>e</sup>, ajouté] Gilles du Hamel, pbr., curé de la parr. de Rotz, contre-maqué au nombre de 195 feuillets pour mettre et registrer tous les certificats et déclarations qui seront faites et passées devant luy par la communauté de lad. paroisse touchant et qui concerneront les deniers

de la taille en la juridiction de l'Élection de Caen, conformément aux mandements envoyez aux paroissiens d'icelle paroisse tant pour la levée du principal de lad. taille, taillon, que creues y jointes, et tous autres mandements et taxes envoyez pour le Roy par lad. Élection, à paine de l'amende portée par les ordonnances au cas appartenant. Faict par nous, juge et officiers du Roy de lad. Élection soubz signez, aujourd'huy ..... (blanc) 1641. » Pas de signatures. Ancienne cote 7. — Le premier acte est du 2 décembre 1640, consentement aux procureurs-syndics d'acquiescer au procès entre Robert Salles et les paroissiens; led. pouvoir d'acquiescer contredit par Jacques de Billy; led. jour, lu au prône un billet baillé par Nicolas Le Marchand, bourgeois de Caen, comme le revenu de la baronnie de Rots, dépendant de S-Ouen de Rouen, est à bailler en tout ou en partie, et est lad. lecture pour la secoude, sur laquelle publication se sont présentés, issue de la messe, 5 paroissiens, qui ont déclaré être prêts à prendre lad. ferme à laquelle ils prétendent être préférés comme paroissiens, et bailler pour ce bonne et suffisante caution, mais qu'ils demandent à cette fin que led. Le Marchand ait à terminer jour et heure pour en passer bail au même prix qu'il a fait par ci-devant et fait encore à présent; et s'est réservé le curé pour ce qui regarde le tiers de la dime de la paroisse, qu'il entend cueillir en son nom, etc. — 23 décembre, nomination de deux procureurs, Germain Salles et Jean Le Marchand, pour répondre au procès pendant en Élection entre les collecteurs de la taille et les paroissiens, lesquels prendront pour la poursuite du procès 6 livres à déduire sur les 18 livres 1 sol qui sont entre les mains du curé; le reste demeurera aux mains du curé jusqu'à nouvelle délibération. — 30 décembre, lecture au prône du mandement du sel,

1641, 20 janvier, pouvoir à Guillaume Regnauld et Richard Salles, procureurs de la paroisse, d'acquiescer au procès pendant en Élection entre les paroissiens et Richard Jean, touchant l'enrôlement dud. Jean au rôle de taille, de consentir son dérôlement, parce qu'il a promis payer entre les mains de Jacques Salles 20 livres à la décharge des paroissiens, pour dépense faite chez led. Salles, ci-devant tavernier, par les soldats envoyés pour faire vider les étapes, à charge aussi de satisfaire aux procureurs et en justice; présents Michel Brunet, avocat, bourgeois de Caen, et Jean Belot. — 17 février, issue de messe, assignation par le curé des paroissiens en commun, parlant aux y dénommés et à plusieurs autres, et signification à

Jacques de Billy, collecteur des étapes de l'année précédente, parlant ensemble pour lui et ses associés, au lendemain, en Élection, devant les subdélégués de M. de La Poterie, pour amender un défaut à la requête de Michel Brunet, avocat, suivant le mandement de M. de S'-Louet et Le Neuf, du 14 février, adressé au curé; 10 mars, nouvelle assignation de la communauté de la paroisse, requête dud. Brunet. — 2 juin, lecture au prône du mandement de la taille, donné du s<sup>r</sup> de La Poterie; publié le billet du château pour les harnois afin d'aller charrier du bois pour la garnison. — 16 juin, élection d'un procureur-syndic, « pour lequel ils ont nommé et choisy » Jean Le Marchand et Richard Salles, auxquels, on à l'un d'eux, ils ont donné pouvoir d'opposer, plaider, et appeler et relever, où il appartiendra, contre Pierre Milon et Jean Gouville, fils Zacharie, requérant l'exécution des biens de Le Marchand et Le Roy; ensemble ont donné pouvoir à Richard Salles et Jacques de Billy de se porter pour appelants, conjointement ou divisément, de sentence donnée en Élection à Caen entre les paroissiens et Georges et Philippe de La Haye, pour le fait du dérôlement de la taille de la paroisse, lequel article Jacques Salles a contredit pour le fait desd. de La Haye; pouvoir à Richard Salles de déclarer aux commissaires des droits d'amortissement pour la mainmorte que leur commune n'est pas sujette aud. droit, comme étant lesd. terres parties des héritages de leurs ancêtres qu'ils ont autrefois, pour être inutiles à tout labour, délaissées en commune pâture par les troupeaux qui se nourrissent en leur paroisse. — 20 août, lecture au prône du mandement envoyé pour les restes de la taille de 1633, 36, 37 et 38, et l'entier paiement de 39 et 40. — Mauquent les feuillets 8 et 9. — 13 octobre, lecture de mandement du comte de Saligny, donné de Carentan, le 15 septembre, pour faire que la noblesse de la province soit prête pour résister aux ennemis sur la côte; led. jour, lu le commandement aux paroissiens de se trouver aux montras le vendredi suivant en la paroisse de Bénvy, par relation signée Delauney. — 3 octobre (lire novembre), délibération sur l'exécution faite sur Germain Salles, paroissien, à la requête de la débite de l'église cathédrale de Bayeux, sur quoi il a été arrêté, en présence de Jean Gouville, bourgeois de Caen, trésorier, que l'opposition faite par led. Salles sera disputée partout où il appartiendra, comme lad. débite demandant une chose non due ni à eux jamais payée et aux dépens du trésor comparaitra le samedi suivant à l'assignation

donnée sur l'opposition de Germain Salles en présence du curé, etc. — 15 décembre, élection d'un second bourgeois pour aider ceux nommés pour faire la collection de la taxe de leurs communes : Gilles Huillot, avocat et bourgeois de Caen. — 22 décembre, remplacement dud. Huillot par Salomon Asselin, en présence de Gilles Vermont, vicaire et maître de l'école de Rots. — 28 décembre, délibération, issue de la messe paroissiale, concernant le procès pendant en la Cour des Aides à Rouen entre les paroissiens et Georges et Philippe de La Haye, frères, bourgeois de Caen, suivant l'appel relevé par les paroissiens de sentence de l'Élection de Caen, ordonnant que lesd. frères seraient rayés du rôle à taille de Rots et les maintenant en leur qualité de bourgeois : pouvoir à Jacques de Billy et Richard Salles, paroissiens, par eux constitués procureurs-syndics pour led. procès, d'envoyer à la Cour des Aides extrait du présent certificat, à Le Marchant, leur procureur, pour acquiescer aud. procès, suivant l'avis que lesd. procureurs-syndics ont dit leur avoir été donné ; à eux pouvoir de transiger et composer des dépens que lesd. de La Haye pourraient prétendre : issue de vêpres, opposition de Jean Le Marchant, paroissien, aud. certificat, dont il a requis lecture, et après l'avoir entendu mot après autre, lequel a signé en présence d'Étienne Vermont, prieur-curé de Rosel, et Mathieu Le Breton, curé de Carpiquet : led. jour, en vertu de mandement signé Le Picard et Scelle, adressé au curé par forme de commission, assignation aux paroissiens, à la requête des collecteurs de la taxe du droit d'amortissement de la commune, à comparoir le jeudi suivant en bailliage de Caen, pour voir dire qu'ils bailleront auxd. collecteurs déclaration au vrai de tous les héritages que possèdent en la paroisse les habitants taillables, nobles et bourgeois, et généralement toutes sortes de personnes, afin qu'ils puissent procéder à l'impôt.

1642, 30 mars, lecture de l'ordonnance de M. de La Poterie, « intendant de la justice en la généralité de Caen », pour la déclaration des communes de Rots. — 27 avril, consentement des paroissiens que le curé enlève un degré placé devant l'entrée du presbytère, servant autrefois à monter dans le cimetière et incommode pour l'entrée du presbytère. — 31 août, nomination de deux procureurs-syndics pour demander diminution des tailles et des étapes, en conséquence des ruines des grèles. — 1<sup>er</sup> septembre, fut passé devant les tabellions de Caen le contrat de la fondation de l'obit de la d<sup>ne</sup> d'Asnières. — 14<sup>e</sup> septembre,

lecture du mandement du Conseil pour la « prolonge » de 30 ans des terres ecclésiastiques engagées en payant par les possesseurs, par supplément, le huitième denier. — 28 septembre, selon le mandement « du s<sup>r</sup> évêque » de Bayeux, termé le service de la Reine mère pour le salut de son âme; célébré le 12 octobre.

1643, 4 janvier, audience de contrat de vente aux religieux d'Ardeennes, par Alexandre Sallet, éc., s<sup>r</sup> de Colleville, de tous les héritages, terres, maisons, rentes, revenus, à lui appartenant à St-Germain-la-Blanche-Herbe et Rots, à charge de nourrir et entretenir cinq religieux d'augmentation en leur abbaye, en payant aud. Sallet 22.185 livres franchement, dont les religieux sont demeurés chargés, et 14.000 livres à la charge de 1.000 livres de rente amortissable en 5 termes, tenus de lad. abbaye, led. contrat passé à Rouen le 6 décembre précédent, contrôlé et insinué à Caen. — 1<sup>er</sup> février, consentement que Daniel Malet, bourgeois de Caen, trésorier, le curé et Richard et Germain Salles, paroissiens, traitent avec les dimeurs de St-Ouen à Rots ou autres personnes qu'ils verront bon, pour 9 années, de la dîme du vacre appartenant au trésor, à prix raisonnable, à condition d'avancer une partie desd. années pour travailler à trois voûtes et un gable, et autres choses nécessaires à faire à l'église; baillé pour aide à Marguerin Salles, suivant l'acte du 21 janvier donné en Election, Jean Hubert, pour aider à faire la récolte des deniers de la taille, où ils demeureront garants les uns aux autres; fait en présence de Gilles Vermont, prêtre, et Jean Le Febvre, tabellion de Rosel; et imposeront les bourgeois pour les étapes, et les dimeurs pour taille et étapes. — 13 février, on n'emploiera pas aux rôles des tailles et des étapes les fermiers et autres bourgeois de Caen, parce que ceux-ci conviendront avec les collecteurs de somme honnête et selon l'impôt qu'ils eussent pu ou dû porter, lesquelles sommes seront employées à la décharge de la paroisse et portées en recette; ceux qui refuseront de donner honnête composition seront imposés selon le conseil des collecteurs, lesquels à déroler bailleront argent comptant ou assurance par écrit. — 3 mai, acquiescement au dérôlement du sel prétendu par les receveurs de l'abbé de St-Ouen de Rouen à Rots; sur le dérôlement de la taille et des étapes prétendu par Pierre Milon, nomination de Germain Salles pour déclarer au procureur du Roi que la paroisse l'a imposé en vertu du mandement particulier, et que Messieurs en jugeront selon qu'ils verront de justice. — 14 juin, délibération pour satisfaire à la sentence

signée Le Tulle, donnée par les commissaires députés de l'intendant de La Poterie, portant décharge de 52 livres en faveur dud. Milon ; les collecteurs répartiront lad. somme entre les contribuables. — 21 juin, annulation dud. certificat, sur mandement de l'Élection de Caen : led. Milon se pourvoira ainsi qu'il avisera bien, et selon le bon plaisir de justice. — 5 juillet, assemblée pour répondre à l'assignation faite à la communauté par Jacques de Brilly, sergent, requête de Jacques « Guilbert », arrêté prisonnier instance de la paroisse, à la stipulation de Jacques Salles, l'un d'eux ; constitution pour leur procureur de Marguerin Regnaud, auquel ils ont donné pouvoir de comparoître le mardi suivant au magasin à sel, et là dire et déclarer que leur communauté n'entend ni n'a entendu ci-devant avoir fait emprisonner led. « Gillebert », comme n'étant point recherchée pour lui de présent, mais désavouer led. Salles, et consentir son élargissement. — 1<sup>er</sup> novembre, lecture aux paroissiens, issue de la messe, d'un mandement par copie signé Rousée, envoyé pour nommer deux paroissiens pour aller à l'hôtel de ville de Caen avec leurs remontrances et requêtes, et nomination d'hommes en l'assemblée de ville le vendredi suivant, pour députer aux États à Rouen au 18 de ce présent mois. — 15 novembre, à l'instance de Germain Salles, exécuté requête du chapitre de Bayeux pour plusieurs années demandées pour le droit de débite, à laquelle il prétend assujettir la paroisse, et particulièrement en vertu d'une sentence prise par une prétendue forclusion donnée sur le changement d'abbé en l'abbaye de de St-Ouen de Rouen, que la paroisse n'a pu faire appeler, à cause dud. changement, aud. procès, afin de maintenir sa paroisse de Rots en ses privilèges d'exemption dud. chapitre et évêché, consentement que led. Salles paie lesd. années demandées, dont il prendra acquit, et ce sans s'assujettir pour cela, mais afin de le libérer quant à présent, jusqu'à la commodité et l'occasion de se pourvoir contre lad. demande et sentence. — 6 décembre, lu le mandement pour la recherche et informations des exactions des huissiers de la Chambre.

1645, 22 janvier, lecture de mandement de la Chambre des Comptes de Rouen, du 23 août 1644, pour les reliefs et demi-reliefs des avènements à la Couronne des rois Henri le Grand et Louis XIII, et par la mutation des vassaux possédant fiefs relevant du Roi. — 8 octobre, pouvoir à 4 paroissiens de cueillir sur la communauté, au marc la livre, 214 livres et 3 sols par livre pour faire la collecte, et est

pour payer en la recette du sel lad. somme restée de l'impôt de 1640, sauf la récompense de la communauté sur Jacques Regnaud et Gilles Du Val, collecteurs de lad. année, et sur Denis, caution de Jacques, son frère ; opposition de Daniel Gibert, paroissien, comme ayant payé son impôt auxd. collecteurs. — 15 octobre, réduction à 2 du nombre desd. collecteurs ; consentement que Pierre du Touchet, éc., s<sup>r</sup> de La Chaussée, trésorier, conjointement et en la présence du curé, passe l'accord et fasse prix de la voûte et réparations de la chapelle Notre-Dame ; nomination de procureurs pour répondre à la cause pendante au bailliage de Caen pour le fait de l'école de Rots. — 5 novembre, led. Gilles Du Val, collecteur, redevable pour 1640, emprunte 80 livres en rente sur tous ses biens, à la caution de la paroisse ; nomination de procureurs pour s'obliger un et chacun pour le tout devant tabellions pour la communauté.

1646, 22 avril, révocation de lad. procuration pour la suite du procès de l'école : le curé ou le maître employé à l'école en feront la poursuite. — 29 décembre, déclaration de Jean Langlois, pour être réservé à mandement fulminatoire requis par Pierre du Touchet, éc., s<sup>r</sup> de La Chaussée, trésorier, pour avoir révélation des malfaiteurs qui auraient, la nuit de la veille St-André, exposé un enfant à sa porte de Rots : il a vu deux personnes, l'une à pied, couverte de façon qu'il ne put reconnaître si c'était homme ou femme, et l'autre un homme à cheval, armé d'un fusil et deux pistolets, venant de devers Norrey, et il entendit le cri d'un enfant et l'homme à cheval dire : le petit bougre brait.

1647, 24 novembre, lecture du mandement du Parlement, notamment « contre les travaillans et non observans les dimanches et festes » ; lu le mandement de « M<sup>r</sup> le Surintendant » pour élection de collecteurs de la taille en l'année suivante.

1648, 19 janvier, lu le mandement pour la taxe des réparations du Pont de l'Arche. — 5 juillet, assemblée pour trouver quelques sommes d'argent nécessaires à leur communauté, sur laquelle difficulté s'est présenté Jacques Salles, bourgeois de Caen, lequel a dit que pour quelques infirmités qu'il a il serait très aise de demeurer aux champs pour quelque temps, et que, s'ils voulaient lui accorder la demeure et le pouvoir de faire labourer une acre ou deux de terre de leur paroisse pour dix ans seulement, en exemption d'imposition au rôle de leur taille, et de n'être élu collecteur de la taille ni du sel, au rôle duquel, pendant sa résidence, ils ne l'imposeront pas à plus

d'un quarteron, il leur donnera, à ces conditions et non autrement, la somme de quinze livres tournois une fois payée, après lesquelles années il s'en retournera à Caen ou ailleurs, avec la franchise et les libertés dont il jouit à présent : accepté. — 6 septembre, assemblée pour trouver 33 livres 10 sols empruntés au s<sup>r</sup> de La Chaussée et à Michel Brunet pour bailler à un capitaine du régiment du s<sup>r</sup> de Folleville, afin de déloger sa compagnie, hors de la paroisse, après y avoir logé et couché une nuit aux dépens de la paroisse : pouvoir de la cueillir sur le rôle du sel, à proportion de 22 sols par boisseau, à Gilles Belot, collecteur du sel pour le quartier présent. — 6 décembre, lecture au prône de l'édit du Roi pour les lettres de noblesse vérifiées depuis 10 ans pour être remises aux mains du chancelier, afin de reconnaître les vraies d'avec plusieurs fausses.

1649, 11 avril, assemblée des paroissiens attestant et reconnaissant, avec le curé, suivant que l'a requis Jacques Buhot, secrétaire du Roi, que la sacristie qu'il était obligé par certificat antérieur bâtir et construire de neuf, en raison de la concession et jouissance à lui faite par les curé et paroissiens de la petite chapelle jouxtant le lieu où est lad. sacristie, est bien et dûment faite; nomination de Richard « Sasle », paroissien, comme procureur, pour en passer lettre aud. Buhot toute fois et quante devant tabellions. — 18 avril, élection de 6 messiers pour la garde des blés de la campagne, lesquels prendront le serment ordinaire devant le sénéchal de l'abbaye de St-Étienne de Caen. — 30 mai, vente de terre par les paroissiens à Jacques Buhot, bourgeois de Caen, moyennant 100 livres, qui seront employées tant pour leur taille que pour payer les frais qu'il a fallu faire pour empêcher le logement des gens de guerre. Note annexée : « Autre certificat pour la fripponnerie de la commune. » — 27 juin, imposition pour la nourriture des pauvres, conformément au mandement du Parlement : l'abbaye de St-Étienne de Caen, 12 livres ; l'abbé de St-Ouen de Rouen, 6 livres ; le curé, 10 sous ; la chapelle de Lortial, le curé de La « Bazoche » ou ayant droit, le chapelain Halbout, l'aumônier de l'abbaye, les s<sup>rs</sup> de Reuchy, Lasson, Than, Marcelet, La Pigacière, la d<sup>lle</sup> de Moulineaux, Jacques Blouet, s<sup>r</sup> du Londel, Pierre Blouet Bouliesse, les religieux d'Ardenne etc.; liste des pauvres. — 8 août, lecture du mandement du Parlement pour les boisseaux ou mesures pour les rentes seigneuriales. — 17 novembre, devant Gilles Du Hamel, licencié au droit canon, notaire apostolique, curé de Rots, s'est présenté André Re-

gnaud, 15 ou 16 ans, valet berger de Thomas Germain, lequel, pour être réservé au mandement fulminatoire donné de l'official de St-Ouen de Rouen en l'exemption dud. lieu de Rots, requête de Germain « Sasles », lequel a dit que l'été précédent le troupeau de brebis dud. « Sasles » s'étant mêlé avec celui des dîmeurs de Rots dans la campagne, il demeura trois des bêtes dud. « Sasles » hors de son troupeau, dont deux « s'encoururent dens » le troupeau de Buhot, que la 3<sup>e</sup> demeura dans le troupeau des dîmeurs et y est encore, etc.

1650, 9 janvier, lecture du mandement pour la subsistance des gens de guerre, s'élevant à 25 livres 3 sols. — 27 février, audience de contrat de vente passé à Caen le 21, par lequel Germain et Richard Salles, paroissiens de Rots, suivant le pouvoir à eux donné par certificat du 30 mai, vendent à Jacques Buhot, bourgeois de Caen, une portion de terre contenant cinq ou six vergées, appartenant en commun aux paroissiens, jouxtant Buhot et le chemin de La Délivrande, tenue des fiefs de St-Étienne de Caen à foi, hommage et treizième, moyennant 100 l. v. payées à plusieurs personnes à l'acquit de la communauté. Fiche annexée : « audience de la prétendue vente de la commune. » — 6 mai, mise en possession par le curé Gilles Du Hamel de... (blanc), sous-diacre, de la chapelle de N.-D. de Lortial fondée en la paroisse de Rots. — 8 mai, Marie Regnouf, veuve de Richard Samborne, donnée à enrôler à 80 livres comme dérogeante; contredits. — 22 mai, issue de messe, délibération sur le retardement des collecteurs à faire le rôle de la taille année présente, suivant le certificat délivré il y a quinze jours, lu et commandé être exécuté le 9 par l'Élection; 5 paroissiens ont persisté et soutenu led. certificat, tant pour eux que pour les autres absents, à la réserve d'un, qui a dit acquiescer, parce qu'il n'a point à fraier aux procès; 22 paroissiens ont été d'avis que la dame Samborne ne soit pas enrôlée. Sans signatures. Suivi de la note suivante, signée du curé : « Ce certificat est resté imparfait par le trouble des sergentz Benoist et Recours, parle s<sup>r</sup> Samborne et serviteurs, tous armés d'espées et bastons. » Led. jour, issue de vêpres, déclaration des paroissiens qu'ils persistent aud. certificat d'enrôlement du 8 mai, nonobstant les sollicitations qui se sont faites par la paroisse, emprisonnement de paroissiens et d'hommes en grand nombre avec épées et bâtons qui se sont trouvés à l'issue de la grande messe, à laquelle heure les paroissiens étaient assemblés pour les affaires du Roi, et spécialement

pour le certificat d'enrôlement et nomination de procureur-syndic pour les affaires de la communauté; choix de Richard Salles, paroissien, auquel ils ont donné tout pouvoir, réservé l'accord, pour lequel sera fait nouveau certificat, et sera satisfait de ses mises, rendant compte de tout ce que dessus. Et ont demandé acte et attestation de la violence, port d'armes et de bâtons led. jour, jusqu'au nombre de 6 ou 7 personnes qu'ils nommeront en temps et lieu, ce qui leur a été accordé, comme partie d'iceux avaient fait les deux dimanches précédents, même avec armes à feu, ce qui a empêché plusieurs paroissiens lesd. trois dimanches de venir à la messe paroissiale. — 3 juillet. « Autre certificat pour la fripponnerie de la plaine. » Élection de procureur pour répondre au procès entre Jacques Buhot et Marie Regnoul, veuve de Richard Sambourg, Daniel Malet, et autres, touchant le procès intenté au bailliage à Caen pour le fait d'une petite place ci-devant baillée par les paroissiens aud. Buhot pour les acquitter d'emprunt par eux fait pour se dégager, tant eux que les bourgeois possédant héritages en la paroisse, des frais et emprunt d'argent nécessaires pour se décharger des gens de guerre : nomination de Germain et Richard Salles, auxquels, conjointement ou divisément, ils ont donné pouvoir de reconnaître en justice qu'ils persistent au certificat de lad. vente. — 16 octobre, lecture de mandement pour la montre à Bernières de mardi huitaine. — 4 décembre, audience de vente de 1/2 cinq vergées de terre à Rots, delle St-Germain-la-Blanche-Herbe, jouxte la commune de Rots, butant le cimetière de la chapelle de Beaulieu, et le chemin à Fraucneville, tenues des fiefs de St-Étienne de Caen à foi, hommage et treizième, moyennant 12 livres de principal et 60 sous de vin.

1651, 1<sup>er</sup> janvier, assemblée pour répondre en Élection le lendemain à l'assignation faite aux paroissiens par sergent, issue de la messe, à la requête de Richard Salles, procureur-syndic : nomination de Jean Le Marchand l'aîné, auquel pouvoir est donné de déclarer qu'ils n'ont jamais rien prétendu ni prétendent, et se rapportent à Messieurs pour en juger comme il leur plaira. — 7 mai, assemblée concernant l'ornement du grand autel de l'église, pour lequel ornement et structure dud. autel, les paroissiens ont donné pouvoir à Pierre de Touchet, éc., s<sup>r</sup> de La Chaussée, trésorier, d'arrêter le prix avec un maître maçon et sculpteur, dont il tirera acquit pour lui être mis en ligne de compte. — 25 juin, assemblée pour trouver de l'argent pour payer la vendue faite

des biens de Geoffroy Nicolle pour le taillon de la paroisse : pouvoir aud. Nicolle et associés pour la collecte de la taille de prendre 18 livres des fermiers des dîmes de la paroisse, en déduction de leur impôt pour la présente année. — 8 octobre, sur ce que la veuve de Pierre Brize et Julien Regnaud, bourgeois de Caen, avaient été baillés à imposer au rôle de la taille comme dérogeants et naturels, les paroissiens, étant en état de longs et somptueux procès, consentent, pour fuir et éviter aux frais, qu'ils soient rayés du rôle pour l'avenir, ayant reconnu qu'ils sont bourgeois. — 3 décembre, lu le mandement de M. de Longueville pour la défense de transporter les blés hors du Royaume.

1652, 7 janvier, récompense aux maçons, en perte sur l'alleu à eux fait de la contretable et des degrés du grand autel. — 15 décembre, assemblée pour trouver la somme de 120 livres empruntée pour payer aux gardes de M. de Longueville par commission signée et scellée de lui, présentée au curé par l'un de sesd. gardes venu exprès au presbytère : levée de lad. somme au marc la livre de l'impôt du sel (en correction de taille) de l'année présente, par les paroissiens obligés à l'emprunt dud. argent, le tout sous le bon plaisir de justice, avec un sol par livre pour le salaire de la collection.

1653. Procès en la Cour des Aides de Rouen contre les paroissiens de Ranville. — 17 août, audience de contrat passé à Caen le 26 juin, par lequel Pierre Blouet, éc., sieur de Than, conseiller du Roi à Caen, vend aux Croisiers de Caen plusieurs héritages, spécialement diverses pièces de terre à Rots, moyennant 3.340 livres (cf. également 2 avril 1656, autre vente). — 19 octobre, nomination de deux paroissiens pour présenter requête aux trésoriers de France à Caen afin d'obtenir quelque diminution sur les étapes ou les tailles, à cause des deniers qu'ils ont déjà payés pour les gardes de « Son Éminence de Longueville ». — 16 novembre, sur procès intenté par Robert Le Danois, collecteur de la haute échelle, et suivant l'ordonnance des Élus de Caen de conférer sur lad. action, les paroissiens ont trouvé à propos de donner pour aide aud. Le Danois et cueillir le second quartier Pierre Du Val, fils Jean. — 30 novembre, pour satisfaire à la sentence de l'Élection et récapituler pour l'aide donnée à Robert Le Danois, collecteur de la taille pour la haute échelle, de Pierre Du Val, déchargé de lad. aide, les paroissiens ont trouvé à propos de persister en la première délibération. — 14 décembre, assemblée sur la demande de Gilles Ver-

mont, prêtre, « pour vivre plus facilement et plus doucement en la charge de maistre d'écolle fondée en lad. paroisse pour monstrier aux enfans par charité gratis », que les paroissiens consentent qu'il jouisse, outre la fondation, d'une acre de terre : considéré qu'il y a quelques acres de terre dépendant de la confrérie de S<sup>t</sup>-Nicolas dont la jouissance a été cédée au trésor, consentement qu'il ait la jouissance d'une acre de terre à Rots, delle de Lespinne.

1655, 10 janvier, élection comme procureur-syndic à la paroisse de Germain Dessillons, lequel, ayant ci-devant déjà fait lad. charge, a quitté les paroissiens de tous les frais qu'il leur pouvait demander pour ses vacations passées et débours de deniers, et promet à la communauté pour l'avenir de poursuivre et faire diligences à ses dépens sans leur rien demander, à moins de voyages en Parlement; n'entreprendra et n'accordera aucune cause que par le consentement public, parce que la communauté le donne à enrôler à la taille à 60 sous, et, s'il arrive des crues, à l'équipollent; contredit par Richard Salles en tant que pour le chiffre de 60 sous. — 4 avril, sur assignation à comparoir le mercredi devant Le Pouterel, éc., conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, commissaire député du Conseil pour l'exécution des lettres patentes du Roi du 6 mars, obtenues en la Grande Chancellerie de France par Jacques Buhot, bourgeois de Caen, possédant héritages à Rots, lui permettant de faire boucher un chemin passant au travers du bout d'une de ses pièces de terre en la delle des Neuf-Vergées, led. chemin allant de Rots à Norrey, au lieu duquel chemin l'on passera par le chemin du bout de lad. pièce, délibération des paroissiens qui, ayant conféré sur la commodité ou incommodité du bouchement dud. chemin, et considérant qu'il serait plus commode de passer par le bout desd. pièces pour aller en passant par la haie au Vicaire, n'empêchent que les chemins qui coupent les pièces de Buhot soient bouchés par les deux bouts, ne voulant empêcher l'effet et contenu desd. lettres, dont lecture leur a été faite, n'y trouvant rien qui porte préjudice au public ni aux particuliers; nomination de Guillaume Regnaud et Richard Salles pour faire la présente déclaration de la communauté devant led. commissaire. — 6 juin, lecture au prône de l'édit du Roi pour la défense des duels, des arrêts de la Cour pour l'enchaînement des chiens, etc. — 11 juillet, nomination de deux paroissiens pour asseoir et cueillir, tant sur les nobles, bourgeois, que paroissiens possédant héritages en la paroisse, 113 livres 3 sols pour la

taxe de la « champagne » touchant les francs-fiefs et nouveaux acquêts; les deux tiers seront imposés sur les nobles et bourgeois, et l'autre tiers au marc la livre sur les paroissiens, en déduction dans led. tiers des 30 livres qu'ils prendront des fermiers de la dime; les deux autres tiers sur les nobles et bourgeois seront assés par lesd. collecteurs à leurs âme et conscience, suivant les héritages qu'ils possèdent en la paroisse.

1660, 18 avril, Gilles Dessillons, fils Thomas, tuteur des enfants de Germain Dessillons, son frère, entré au presbytère de Rots sur les 8 heures du soir, a dit et déclaré au curé qu'il s'oppose au mariage prétendu entre Robert Grouet et Marie des Estables, veuve de sond. frère, pour raisons qu'il doit dire en justice; et a signé, ainsi que trois témoins. Et à la même heure, requête dud. Grouet, présent, assignation par le curé aud. Dessillons, tuteur, à comparoir le lendemain devant le bailli de Caen ou son lieutenant pour dire les causes de son opposition.

1661, 26 mai, rôle pour la nourriture des pauvres, en conformité du mandement du parlement de Rouen: les abbés de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen et de S<sup>t</sup>-Ouen de Rouen, les s<sup>rs</sup> de S<sup>t</sup>-Gilles, de La Catherie, de « Mongaru », de Lasson, de Marcelet, de La Verge, la d<sup>lle</sup> de Moulinaux, les Croisiers, représentant les<sup>r</sup> de Than, les religieux d'Ardenues, les<sup>r</sup> du Londel Blouet, etc.; liste des pauvres. — 17 juillet, assemblée pour nommer les « occupans et labourant » les héritages de Rots, les paroissiens de S<sup>t</sup>-Mauvieu, Bretteville-l'Orgueilleuse, Lasson, Rosel, S<sup>t</sup>-Louet et Authie Franqueville, qui labourent les deux tiers du terroir, les bourgeois qui labourent leurs héritages, et ceux qui dérogent. — 8 décembre, assemblée pour faire voir le nombre des paroissiens décédés l'année présente et la grande perte à cause des grandes maladies qui ont été et sont de présent en la paroisse: noms des décédés.

1663, 3 juin, élection d'Alexandre Degron pour faire, suivant le rôle de la présente année, la récolte des deniers restants du sel demandés à Jacques Dessillons et Pierre Guillebert, collecteurs, le 2<sup>e</sup> pour 1660, le 1<sup>er</sup> pour 1661, lesd. deniers restants se montant à 100 et 120 livres, plus les frais qui s'ensuivent sur la paroisse; Degron sera déchargé de la collection du sel à son rang; 17 juin, nomination d'un aide aud. Degron. — 1<sup>er</sup> juillet, Nicolas Le Marchand, bourgeois de Caen, leur ayant prêté 100 livres pour délivrer leurs hêtes exécutées pour led. sel, les paroissiens se sont tous obligés un chacun pour le tout de rendre lad. somme, parce que lesd.

collecteurs se sont obligés d'en décharger les paroissiens.

1664. 20 janvier, enrôlements et dérôlements ; pouvoir des paroissiens aux collecteurs de la taille de prendre des dîmeurs 10 écus, au refus de quoi ils les imposent à cent livres. — 2 juin, élection de deux paroissiens pour faire la bannie des maisons et héritages appartenant à Jacques Dessillons et Pierre Guillebert, qui auraient malversé dans la collection du sel aux années 1660 et 1661, aux fins par les paroissiens d'avoir récompense des sommes non payées par lesd. collecteurs et des frais payés sur les exécutions et vendues requises par les receveurs du grenier à sel : André Le Marchaud et Robert Le Danois feront lesd. poursuites ; pouvoir par les paroissiens de délivrer une sentence du magasin à sel de Caen condamnant lesd. Dessillons et Guillebert, par corps, à répéter les sommes avancées et demandées par les paroissiens ; Alexandre Hartel nommé pour cueillir 2 sols par feu, laquelle somme sera baillée entre les mains desd. procureurs pour aider à faire lad. poursuite, pour laquelle ils feront un mémoire des frais, etc.

1665, 4 janvier, Gilles Dessillons nommé procureur-syndic pour poursuivre et donner ordre aux affaires et procès de la paroisse, intentés et à intenter, en bailliage, vicomté et élection de Caen, d'ici à six ans, à ses frais et dépens, au moyen de quoi il sera imposé seulement à 60 sols au rôle de la taille pendant led. temps. — 1<sup>er</sup> mars, nomination de Richard Longuet pour recueillir le reste de l'argent dû par les paroissiens pour le quartier du sel d'octobre 1664, lequel sel avait été distribué auxd. paroissiens par Marin Angot, collecteur dud. quartier, décédé, lequel Longuet sera déchargé à son rang et degré de la collection du sel. — 25 mars, pouvoir aud. procureur-syndic d'acquiescer au procès intenté par l'avis de la communauté contre Madeleine Le Seigneur, femme de Jean Samborne, bourgeoise de Caen, possédant beaucoup de bien et héritages dans la paroisse, afin d'imposition au rôle de la taille, comme dérogeante de bourgeoisie, led. acquiescement devant être seulement pendant cette année, parce que lad. Le Seigneur est demeurée d'accord de donner 15 livres aux paroissiens ; néanmoins, led. procureur agira contre elle jusqu'à ce qu'elle ait garni cette somme ; 11 octobre, autre acquiescement pour semblable procès contre Jean Gouville, bourgeois de Caen, pour une année (il ne paie rien) : pouvoir aux collecteurs de la taille de rejeter au marc la livre sur l'impôt des paroissiens l'impôt auquel les bourgeois,

comme dérogeants, auraient été imposés, et dont ils avaient été déchargés en justice. — 25 octobre, délibération sur proposition faite aux paroissiens par Madeleine Jean, veuve de Pierre Brize, Augustin et Gilles Brize, ses fils, bourgeois de S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen, en conséquence de la déclaration dernière du Roi portant défense aux bourgeois de lad. ville de faire valoir leurs héritages de « labour » à l'avenir par leurs mains, à moins de contribuer au paiement de la taille de la paroisse où sont assis leurs héritages, lad. veuve et ses enfants, ayant fait voir aux paroissiens qu'ils ont fait tout ce qui leur a été possible pour bailler leurs héritages à ferme ou à moitié, qu'il ne s'est trouvé personne pour les prendre, et qu'ainsi ils demeureront en friche s'ils ne les font valoir par leurs mains, ont requis les paroissiens vouloir prendre d'eux quelque modique somme en paiement de ce à quoi leur paroisse sera taxée l'année suivante par le mandement des tailles, pour n'être compris ni imposés en leurs rôles de la taille et du sel : les paroissiens leur ont demandé 8 livres tournois pour leur permettre de faire valoir leurs héritages par leurs mains, pour 1666 seulement, somme qu'ils ont payée immédiatement, les paroissiens les reconnaissant vrais et véritables bourgeois et originaires de lad. ville de Caen.

Élections de collecteurs, de trésoriers, de messieurs, de procureurs-syndics pour procès, enrôlements et dérôlements, bannies au rabais du fouflage, bannies des restes du pain de la charité, des pommes du cimetière, réparation au beffroi de la tour, difficultés avec l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne pour la possession de la « campagne » de Rots, etc.

Audiences de contrats concernant : Jean Le Paulmier, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Louet, président en l'Élection de Caen (1641) ; Gilles Huillot, avocat, bourgeois de Caen ; Pierre Blouet, éc., s<sup>r</sup> de Than, conseiller au présidial de Caen (1643) ; Henri Berthes, bourgeois de Caen, et Thomas Berthes, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Thomas, fils de feu Simon, et Gillette Onfray, leur mère ; Jacques de La Niepce, éc., s<sup>r</sup> de « Mevayne » (1644) ; François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Pigacière (1645) ; Julien Regnaud, s<sup>r</sup> de Haut-Jardin, bourgeois de Caen ; Jacques Buhot, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, bourgeois de Caen ; Marie Le Paulmier, veuve de Germain du Thon, éc., s<sup>r</sup> et châtelain de Moulineaux et de Bèuy ; Jean-Louis Le Bourgeois, éc., s<sup>r</sup> de Torp, avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Caen (1647) ; Jacques Le Febvre, s<sup>r</sup> de La Maillardière, bourgeois de Caen ; Eustache Regnaud, s<sup>r</sup> de Longue-

raie, bourgeois de Caen ; Jacques Cousin, éc., s<sup>r</sup> de Gruchy ; Robert du Thon, éc., s<sup>r</sup> de « Ronceville » ; Marie Le Paumier, veuve du s<sup>r</sup> de Moulineaux (1651) ; led. Le Bourgeois, avocat du Roi, et Luce Le Paulmier, son épouse, héritière de Jean Le Paulmier, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Louet (1651, etc.) ; Isaac Le Bedey, éc., s<sup>r</sup> de Vaux, vicomte de Bayeux (1654) ; Guillaume Le Danois, s<sup>r</sup> de Belleville, de Caen ; Jean Fossard, curé de Grentheville (1655. 1660) ; M. de S<sup>t</sup>-Clair Turgot (1657) ; François de Caïron, éc., s<sup>r</sup> de Putot ou s<sup>r</sup> de La Pigacière ; Richard Blouet, s<sup>r</sup> du Val, archer en la prévôté de Normandie, bourgeois de Caen ; Marie Buhot, veuve de Pierre du Touchet, s<sup>r</sup> de La Chaussée, etc. — Autres audieuces de contrats à Norrey. — Déclarations en vertu de mandements fulminatoires : les déclarants racontent ce qu'ils savent au sujet de la plainte, ou disent qu'ils parleront en justice. — Parmi les pièces annexées, portrait (!) à la plume de François Le Turc, curé de Rots, fragments d'imprimés de l'Université (thèses ou exercices scolaires), lacérés pour inscrire des indications de délibérations. — Même note pour les autres registres.

E. Suppl. 1221. — BB. 5. (Registre, — Grand format, 53 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1643-1674.** — Registre du trésor, puis des délibérations. Ancienne cote 8. — Déclaration des héritages appartenant au trésor de l'église S<sup>t</sup>-Ouen de Rots, bannis pour 7 ans devant le curé Gilles Du Hamel, instance de Julien Mauferas, trésorier, le 6 décembre et jours suivants 1643, en 1644 et 1645, issue des messes paroissiales, après publication au prône. — Bannies de l'herbe du cimetière (1651), du reste du pain de la charité (1652, 1653, 1663), etc. — Délibérations (depuis 1665) : élections de collecteurs, enrôlements et dérôlements, déclarations de résidence, bannie au rabais du fouage, etc. — 1665, 8 novembre, sur commandement du capitaine de la côte aux paroissiens de comparaître tous devant lui avec les armes à eux convenables, suivant qu'il leur fut ordonné dans la montre dernière, pour être par lui revisités, élection d'André Le Marchand pour capitaine, Gilles Dessillons, lieutenant, Gilles de Billy, sergent ; en présence de Vigor Bourse, vicaire, et Jacques Rocques, obitier.

1666, 31 janvier, pouvoir d'acquiescer donné à André Le Marchand, élu par certificat pour poursuivre

un procès intenté contre la paroisse par la veuve de Pierre Brize, Augustin et Gilles Brize, ses fils, demandant dérôlement de la taille, led. Le Marchand ayant répondu par plusieurs fois aud. procès et même ayant délivré une sentence contre lesd. Brize, de la veille, ordonnant que les paroissiens feront passer témoins comme lesd. Brize ont, depuis plus de 20 ans, toujours demeuré dans la paroisse sans faire aucun devoir de bourgeoisie, led. acquiescement pour cette année seulement, afin d'éviter aux frais, attendu que lesd. Brize se sont soumis de décharger les paroissiens des frais qui leur pourraient être demandés par justice et de satisfaire à justice pour leur particulier. — 21 février, nomination de Robert Le Danois, paroissien, pour poursuivre le procès intenté en l'Élection par Gilles Dessillons, contribuable en la paroisse, en remboursement des frais et dépens de toutes les vacations qu'il a faites pour les procès intentés l'année précédente pour et contre la paroisse : led. Le Danois recueillera sur tous les contribuables 6 livres pour ses vacations, à 7 sols par jour. — 18 juillet, suite dud. procès sur appel des paroissiens. — 12 décembre, sur mandement de Chamillard, « intendant général dans la province de Normandie », commandant à tous les habitants des paroisses de donner déclaration des communes et marais dépendant du domaine qui auraient pu être usurpés par des particuliers, déclaration qu'il n'y a ni communes ni marais dépendant du domaine, mais qu'il y a une commune nommée la Campagne de Rots, dépendant de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen. — 26 décembre, assemblée sur requête présentée par les paroissiens à l'intendant de la Haute et Basse Normandie, le suppliant que, voyant la crue et surcharge de taille qu'ils ont tous les ans et principalement pour 1667, il lui plaise avoir égard au grand nombre de bourgeois qui sont dans la paroisse possédant tous les héritages et terres assis en la paroisse, dont la plupart les font valoir par leurs mains, et qu'en outre plusieurs fermiers de hors paroisse prennent plusieurs fermes et quantité de terres assises à Rots, sans rien payer à la diminution de la paroisse, ce qui est cause de la ruine des paroissiens ; ils prient humblement « led. sieur » qu'il lui plaise, selon sa bonne justice, taxer ces personnes-là selon les terres qu'« ils » font valoir et les fermes qu'ils tiennent à Rots, à leurs profit et décharge ; pouvoir à deux (plus quatre, en interligne) contribuables à la taille de poursuivre cette requête tant que de raison à leur âme et conscience et au bien de la paroisse, consentant que

les frais par eux employés soient rejetés sur la paroisse au marc la livre.

1667, 2 janvier, accord avec Gilles Dessillons pour led. procès en réclamation des frais comme procureur syndic; cf. 15 mai, imposition y relative; 17 juillet, plusieurs paroissiens ayant refusé de payer, et Guillaume Gervaise s'étant fait décharger par sentence de justice, et deux autres prétendant être déchargés comme ne demeurant pas en la paroisse, etc., nouveau rejet au marc la livre sur la paroisse pour éviter aux frais.

1668, 22 janvier, permission aux collecteurs d'enrôler les fermiers de la dime et les imposer, outre la taxe à laquelle ils sont imposés au bas du mandement de la présente année, à 300 livres; 29 janvier, à la requête de François Brunet, de Rots, fermier du quart de la dime de Rots et Norrey, tant grosse que menue, déclaration aux paroissiens étant au cimetière, sortant de la messe paroissiale, par Jacques Rocques, diacre, curé de Rots, que le requérant oppose contre led. certificat du 22, suivant que lui et Julien Brasnu, d'Amblie, aussi fermier d'un quart de la dime, l'auraient fait notifier le lundi précédent par Noël Croisière, huissier en l'Élection de Caen, aux collecteurs, et assignation à eux faite de comparoir en l'Élection; 12 février, nomination de 4 paroissiens pour répondre à l'assignation faite requête de Jean Tronchon, de Bourguébus, fermier de la moitié de la dime de Rots, à comparoir devant M. de Chamillard, pour être déchargé de lad. imposition. — 10 juin, pouvoir à Jacques Dorenlot, bourgeois de Caen, trésorier, de payer ou défendre la demande du chapitre de Bayeux de 48 sols de rente, suivant qu'ils auraient exécuté Nicolas Dupont, habitant la paroisse, par la prise d'un plat d'étain, suivant la relation d'exécution de Philippe Hébert, se disant sergent du chapitre, pour le paiement de 45 années de lad. rente; 17 juin, pouvoir aud. trésorier de contester lad. demande pour le droit de débite. — 24 juin, reddition des comptes de Gilles Fossard, bourgeois de Caen, ci-devant trésorier pendant 4 ans. — 1669, 27 janvier, Augustin Brize baillé aux collecteurs pour être enrôlé à la taille et au sel; contredit de Gilles Dessillons, le reconnaissant bon bourgeois, et, en cas de procès, prétend n'en payer aucune chose. — 24 février, élection d'un paroissien comme procureur-syndic, pour vaquer aux procès et affaires de la paroisse quand besoin sera: choix de Nicolas Mouville, à raison de 6 sous par jour de vacation pour toute chose, et ne pourra prétendre autre récom-

pense; il ne pourra accommoder aucun procès que par le consentement des paroissiens; il est nommé pour l'année présente seulement, sauf à le continuer si besoin est. — 17 mars, André Le Marchand et Gilles Gervaise, collecteurs de la taille de la haute échelle, nommés pour répondre le samedi suivant à Bayeux, devant l'intendant, sur l'assignation faite aux paroissiens instance de François de Caen (fermier de la dime de Rots, rayé), bourgeois de Caen. — 24 mars, touchant une exécution faite sur la paroisse le 13 par la prise de plusieurs vaches, instance du receveur général des gabelles de la généralité de Caen, pour 90 livres 15 sols restant de la collection du sel de Marin Bize, collecteur du quartier d'octobre 1667, pour éviter aux autres frais qui en pourraient arriver, les paroissiens ont délibéré d'établir un d'eux pour faire la récolte de lad. somme sur tous les contribuables au sel de lad. année: choix de Nicolas Guillebert, qui recueillera lad. somme, les frais des exécutions et de la dépense des bêtes exécutées chez l'enchérisseur des namps, et sera déchargé de la collection du sel en son rang et degré pour une fois seulement; il fera calculer et jeter sur le papier dud. Bize la somme qu'il a pu avoir reçue, et, s'il se trouve des particuliers encore redevables, il recueillera d'abord ce qui sera dû, et le reste sera rejeté sur les contribuables au marc la livre; s'il arrive encore des frais dans la huitaine, Guillebert ne sera pas tenu de les porter, mais tous les paroissiens ensemble. — 27 octobre, exécution du mandement de Siméon de Fontaines, éc., sr de Nequilly, vicomte de Caen, commandant de nommer deux paroissiens pour être présents au procès-verbal qui sera par lui dressé le jeudi suivant des mauvais chemins qui pourront se trouver dans la paroisse, principalement du grand chemin de Caen à Bayeux.

1670, 9 mars, élection de 6 messieurs, selon la coutume, pour prendre garde aux blés et repousser les bêtes de hors paroisse qui pourraient venir pâturer sur les terres dud. lieu, ne leur étant pas permis, lesquels messieurs ne pourront aliéner leur commission ni se décharger de leur charge sur autres personnes, parce qu'en cas qu'il arrivât ainsi, il en serait nommé d'autres par les paroissiens par nouveau certificat; ils seront tenus emparquer dans la maison de Gilles Dessillons les bêtes trouvées en dommage, et prendront si bien garde aux blés qu'il n'en arrivera aucune perte ni dommage aux paroissiens, à moins d'en répondre en leur particulier. — 4 mai, pouvoir à Pierre Desobeaux, élu ci-devant collecteur du reste

de l'argent qui pourrait être dû par feu Jacques Maufras, élu collecteur du sel il y a quelques années. de recueillir entre les mains du curé 10 livres, et d'autant que les paroissiens se sont trouvés redevables envers Nicolas Mouville, leur procureur-syndic, de 36 sols pour frais par lui faits pour les affaires de la paroisse, lui ont aussi donné à recueillir lad. somme entre les mains du curé, laquelle somme doit être mise en dépôt entre les mains du curé par Marin Bize, redevable envers la paroisse d'autre plus grande somme.

1671, 18 janvier, pouvoir aux collecteurs de la taille d'enrôler les dimeurs de la paroisse à 40 livres et de rejeter le surplus de leur taxe sur les contribuables, et aux collecteurs du sel de les imposer à deux boisseaux. — 19 juillet, en exécution de la déclaration du Roi du 3 mars, portant comme à l'avenir les sujets taillables contribueront au paiement des tailles aux lieux, paroisses et Élections où ils sont domiciliés, sans avoir égard à l'ancien changement d'octroi, de présent révoqué, et pour satisfaire à l'ordonnance y relative de l'intendant, dont lecture a été faite par le curé, issue de messe paroissiale, déclaration des contribuables qu'ils perdent et de ceux qu'ils gagnent pour la taille de 1672.

1672, 28 octobre, le second des bans entre Christophe Dessillons et Collasse Du Val, de Rots, ayant été proclamé après l'offertoire, lad. Du Val est venue s'opposer auxd. bans, se réservant à en dire les causes en temps et lieu en présence de justice.

1673, 5 février, a été commencée par le curé Rocques la lecture d'un mandement fulminatoire touchant un vol et assassinat qu'on prétend avoir été commis en la personne d'Antoine Boutereil, s<sup>r</sup> de Grandprey, de S<sup>t</sup>-André de Bouhon, vicomté de Carentan, auquel mandement, tant led. jour qu'autres dimanches consécutifs, se sont opposés de nombreuses personnes dont les noms et signatures (ou merces) suivent. — 25 juin, assemblée à l'issue de la messe de dom Charles des Marestz, religieux en l'abbaye de S<sup>t</sup>-Étienne de Caen et procureur d'icelle, de Nicolas Le Roy, s<sup>r</sup> de Baugy, Gilles Fossard, Augustin Brise, s<sup>r</sup> du Clos, Charles du Touchet, éc., s<sup>r</sup> de Courselle, Charles Lainé, procureur au bailliage et siège présidial de Caen, et autres possédants maisons et héritages en la paroisse, sur les moyens de trouver et lever la somme de 700 livres, savoir 530 livres à payer à Jean Le Marchand et Pierre Motel, maîtres maçons, et à Marin et Ymar Gibert, maîtres charpentiers, 100 livres, suivant les alleux, et le surplus pour faire le rôle et

le rendre exécutoire en justice : lad. somme sera levée sur tous les possédants héritages, à l'équipollent de ce que chacun en possède; le rôle sera fait par lesd. de Courselle, de Baugy et Fossard, lesquels pourront prendre l'avis des paroissiens taillables, ainsi qu'ils aviseront, pour faciliter le rôle, lequel sera fait en leur âme et conscience dans la huitaine; si l'un des députés est défaillant et morosif de vouloir aider à le faire, il sera fait par les deux autres, par l'avis de deux ou trois des paroissiens taillables, en présence du curé, lequel rôle ils feront rendre exécutoire et mettront entre les mains de Jacques Vaguet et Jacques Dessillons, pour en recevoir le montant dans le délai d'un mois. En marge : « Réparation de l'église, construction du viel authel. » — 8 décembre, nomination de collecteurs de la taille pour l'année suivante, sur une veudue faite sur les paroissiens en commun par la prise de 10 vaches pour les y assujettir; pouvoir d'imposer les fermiers de la dime à 120 livres, savoir 20 livres de surcharge de leur imposition de l'année précédente pour leur part de la hausse et dépens qui se rencontrent pour 1674.

1674, 20 mai, assemblée touchant l'obligation des paroissiens de faire garde sur la côte, et pour cet effet sont aussi obligés de faire montre et revue devant le s<sup>r</sup> d'Esquay, capitaine de la côte de Bernières, lorsqu'ils sont par lui commandés; en raison du décès arrivé à André Le Marchand, ci-devant capitaine de la paroisse, élection en son remplacement de Gilles Dessillons pour les conduire et commander lorsqu'ils seront commandés par led. s<sup>r</sup> d'Esquay ou son lieutenant; il se présentera aud. capitaine de la côte pour lui faire agréer sa réception et autres choses nécessaires; présence du curé et de Gabriel Lair, vicaire.

Audiences de contrats concernant : Louis Brize, s<sup>r</sup> de Beuzeval, fils et héritier de Gilles, bourgeois de Caen; Jean Coquerel, avocat au bailliage de Caen; Charles du Touchet, éc., s<sup>r</sup> de Courcelles; Nicolas Le Roy, s<sup>r</sup> de Baugy, bourgeois de Caen; Nicolas de Croismare, éc., seigneur et baron de Lasson; Jacques Dieuavant, s<sup>r</sup> du Parc, bourgeois de Caen; Jean Larcher, s<sup>r</sup> du Clos; François de Cairon, s<sup>r</sup> de La Pigacière; Pierre Martin, s<sup>r</sup> de La Martinière, bourgeois de Caen; Jacob Hue, éc., s<sup>r</sup> de Montaigu, époux de Marie-Madeleine Samborne; Françoise de Maudeville, veuve de Louis de Novince, éc., baron d'Aubigny, etc.; nombreuses prises à louage de vaches. — Manqué le feuillet 6. — Notes sur fragment d'imprimé, acte public de Le Renard, de Bayeux, au collège du Bois.

E. Suppl. 1222. — BB. 6. (Parties de registre.) — Grand format, 23 feuillets, papier.

**1646-1672.** — Délibérations concernant le trésor, audiences de contrats, etc. Du Hamel et Rocques, curés. — Manquent les feuillets 1, 2, 9-12. — 1647, 13 janvier, bannie du trait de dime nommé la dime du vacre, appartenant au trésor sur plusieurs héritages sis en la paroisse, pour 9 ans, moyennant 50 livres t. et 14 boisseaux de froment par an; l'argent sera avancé sans retardement par Pierre du Touchet, s<sup>r</sup> de La Chaussée, trésorier, caution de l'adjudicataire, pour être employé par le consentement et ordre du curé au contre-autel, tableau, crucifix, pavé, gable neuf, portes, vitres, et autres choses nécessaires, soit tout ou partie, dont led. trésorier pourra faire alleu avec experts en présence du curé et 2 ou 3 paroissiens appelés, sans qu'il soit nécessaire faire une autre délibération. — 3 octobre, bannie du vieux bois du buret qui avait été construit pour clore le chœur, 140 s., de la porte à deux vantaux, 35 sous, 2 vieilles cordes de la cloche, 40 et 30 sous, 15 livres de chanvre, environ 60 sous. — 40 novembre, led. trésorier, ayant fait la charge pendant les 3 années précédentes, prié de continuer encore pour 3 ans depuis la St-Michel dernière, ce qu'il a promis faire; échange de terre du trésor avec Jean-Louis Le Bourgeois, éc., s<sup>r</sup> de Torp, avocat du Roi au bailliage et présidial de Caen. — 1648, 9 février, examen du compte de Michel Brunet; celui-ci n'ayant voulu accepter les contredits, renvoi au bailliage de Caen. — 19 avril, procès contre led. Brunet, avocat, ancien trésorier. — 31 mai, mise aux mains du curé dudit compte. — 21 juin, compte de Jacques de Billy, ancien trésorier; s'y étant trouvé plusieurs parties du revenu du trésor non employées, réponse dud. de Billy qu'il fut troublé par led. Brunet, son successeur, lequel ayant reçu plusieurs sommes, a été cause que led. de Billy n'a pu faire vider ses restes. Etc. — 2 août, ajournement de l'examen du compte dud. de Billy pour l'absence dud. Brunet. — Lacune. — 1653, 1<sup>er</sup> septembre, bannie des fruits du cimetière: à l'issue de la messe paroissiale, 80 livres; après vêpres, renchéri par le s<sup>r</sup> de La « Chaussaye », trésorier, à 90 livres; 8 septembre, renchéri à 100, puis à 105 livres, « et adjugé sans autre temps de renchère que la journée jusques à soleil couché »; — 12 octobre, Pierre de Touchet, écuyer, sieur de La Chaussée, trésorier, continué pour trois ans; autorisation audit par les

paroissiens de recevoir 80 livres de Jean Samborne pour la concession d'un petit bout de commune nommé le planitre Fauvel, renfermé dans le pré de la Fontaine, dont procès s'était ensuivi en bailliage à Caen, pour fuir aux frais duquel procès, considéré le peu de valeur dud. bois de la commune, led. Samborne donne lad. somme au profit du trésor de l'église; et pour la fourniture de pain et vin, bougies, chandelle de lanternes et de Noël, façon de cordes, encens, balais et autres nécessités de l'église, les paroissiens ont trouvé à propos, si le trésorier le trouve bon, qu'il soit payé au curé 15 livres par an; laquelle continuation de trésorier led. s<sup>r</sup> de La Chaussée signera, s'il lui plaît rendre cette charité à Rots. Et parce que le custos a demandé aux paroissiens quelque chose pour son salaire, on lui a donné la jouissance de deux acres de terre, d'elle de dessous les Bissonets, dont il aura une avec l'herbe du cimetière pour son service, et pour l'autre il paiera 10 livres au trésor. Les 200 de paille restant de 300 dus par la grande dime, à six vingt pour cent, la nuit de Noël, à l'église, ont été pris par le trésorier sans bannie; il valait à la dime 40 sous le cent. Note ultérieure: « La délibération cy dessus otorise le sieur de La Chaussée, trésorier, contre lavie de plusieurs paroissiens, de prendre 80 frans pour le carfour Fauvel, bien communal, contenant viron 5 vergée, faisant partie du pré Bonnehomme du côté du pont Baardon. » — 1656, 5 novembre, élection pour trésorier de Gilles Brize, s<sup>r</sup> de Benzeval, bourgeois de Caen, en remplacement dud. de Touchet. — 1665, 21 juin, Gilles Fossard, s<sup>r</sup> de La Martinière, bourgeois de Caen, continué trésorier pour 3 ans, de son consentement; Gilles Du Hamel, curé, Vigor Bourse, vicaire, Jacques Rocques, obitier. — 1667, 20 mars, délibération sur le mandement de l'intendant Chamillard, touchant l'usurpation des communes, marais et lieux vagues: les paroissiens ont déclaré qu'il y a une commune d'aucune valeur dans la paroisse, dépendant de l'abbaye de St-Étienne de Caen, et qu'ils n'ont point connaissance qu'on y ait rien usurpé; — même date, audience de brevet par lequel Jean Guilbert, de Rots, prend à louage pour 2 ans, à commencer le 17 mars 1667, de Martin Crevel, bourgeois de Caen, une vache à poil noir qu'il promet garder, nourrir et rendre en état, et payer chaque année quatre livres; — 27 mars, sur led. mandement de l'intendant Chamillard, déclaration des paroissiens qu'il y a une commune de nulle valeur dont ils ne savent la contenance, jouxtant le grand chemin de Caen à Bayeux, d'une part, et la

delle du Bisson Bourgeois et le Val Baudet, d'autre, bute d'un bout sur le chemin de La Délivrande et d'autre sur la delle de la Croix-Vaultier; — 6 novembre, élection de Jacques Dorenlot, bourgeois de Caen, aux fonctions de trésorier de l'église, pour 3 ans, par les paroissiens, avec le curé; il lui sera mis aux mains par Gilles Fossard, bourgeois de Caen, son prédécesseur, en présence du curé et des paroissiens, les titres, pièces et contrats concernant le revenu du trésor, pour être mis dans un coffre qui sera fait pour ce sujet, dont le trésorier aura une clef et le curé l'autre, etc.; et, parce que les paroissiens ne trouvent pas bon que l'on ne sonne pas le soir et le jour des Trépassés, ils ont permis au trésorier de donner tous les ans au custos 40 sols pour faire sonner avant le service des défunts, savoir la nuit de Toussaint et le matin du jour des défunts. — 1668, 15 janvier, assemblée pour recevoir les comptes de Marie Buhot, veuve de M. de La Chaussaye (Pierre du Touchet), suivant qu'il a été ordonné en bailliage à Caen le 7 dud. mois, de la gestion qu'il a eue pendant qu'il a été trésorier : le compte sera mis dans huitaine entre les mains de Gilles Fossart, bourgeois de Caen, ci-devant trésorier, pour être examiné par led. Fossart, le trésorier en charge, le curé et 4 paroissiens y dénommés; 8 avril, lad. demoiselle trouvée redevable de 22 l. 19 s. 3 d. pour les 8 ans de gestion de son mari, et, pour ce qui est des rentes dues au trésor, tant en blé qu'en argent, elle les paiera dans six mois, à laquelle fin elle fera ses diligences sur les redevables comme elle avisera bien, parce que le trésorier l'aidera des pièces concernant les rentes, etc.; — délibérations diverses concernant led. compte. — Redditions de comptes des trésoriers; bannies des fruits du cimetière, de la « bisette » du Pain de Pâques ou du reste du pain de la charité, ou du pain bis restant de la charité; translation de domicile, etc. — Audiences de contrats concernant : François de Cairon, éc., s<sup>r</sup> de La Pigacière (1666); Martin Crevel, de Caen, etc. — Oppositions à mandement fulminatoire requête de Jacques Turgot, chevalier, seigneur et patron de Lantheuil, Noron, Baugouet, S<sup>t</sup>-Ouen de Touberville et autres terres, conseiller du Roi en ses Conseils, président à mortier au parlement de Normandie (1670).

E. Suppl. 1223. — BB. 7. (Registre.) — Moyen format, 30 feuillets, papier.

**1675-1681.** — « Registre pour les affaires de la paroisse de Rotz, délivré par Jacques Des-

sillons, trésorier, le 7<sup>e</sup> décembre 1675. » « Commence le 22<sup>e</sup> jour de décembre 1675, et finit le 9 mars 1681. » Sur petit papier timbré à 12 deniers pour « feul », généralité de Caen. Coté 10. — Dimanche 22 décembre 1675, audience de contrat en forme de vente judiciaire des maisons et héritages ayant appartenu au fils mineur du feu s<sup>r</sup> du Thon Moulineaux, sis aux paroisses de S<sup>t</sup>-Louet, Authie, Rots et Rosel, fait en vicomte à Caen le 20 dud. mois, au profit de Dauchin, lieutenant en vicomté à Caen, faite is-uede la messe paroissiale célébrée par le cure, publiquement et à haute voix, requête dudit Dauchin, présent, en la personne de Pierre Pottier, bourgeois de Caen, Gilles Dessillons, François Hébert, Jean Trouard, Thomas Violette, de Rots, appelés par le curé comme témoins, ce qu'ils ont signé sur le dos du contrat.

1676, dimanche 23 février, audience de contrat de vente par Gilles Meritte, de Secqueville-en-Bessin, à Joachim d'Athis, marchand, bourgeois de Caen, de fonds à Secqueville et Rots; 22 mars, de vente par Claude et Gilles Regnaud à Nicolas Le Roy, s<sup>r</sup> de Baugy, de Caen, d'une demi-vergée de terre, delle de La Consture aux Froments, tenue de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Etienne, exempte de rentes fors foi, relief et treizièmes, pour 24 livres. — 30 août, Jean Henry, imposé au rôle à taille de la paroisse de Ryes à la somme de 3 livres, a déclaré et signé sur le registre de la paroisse de Rots qu'il a dessein de contribuer à l'avenir au rôle à taille de Rots, là où il veut dorénavant faire sa résidence. — Dimanche 27 septembre, audience de vente par les s<sup>r</sup> et dame de Cauvigny à Urbain Dauchin, lieutenant général en vicomté à Caen, de terre nommée vulgairement le Pisseur, pour 410 livres. Gilles Le Clerc, demeurant en la paroisse de Rots et imposé à la taille à la somme de 33 livres, fait sa déclaration qu'il prétend transférer son domicile en la paroisse de Secqueville-en-Bessin dans le jour S<sup>t</sup>-Michel en un an, y être contribuable au rôle à taille, et est ce qu'il a signé cedit jour et an. — 15 novembre, audience de contrat de vente par Guillaume Eudes, de Marcelet, tuteur des enfants mineurs de Michel, son frère, à Guillaume Jouin, créancier, de 1 vergée 1/2 de terre à Rots, delle des Hoguettes, pour 100 livres; 22 novembre, de vente par Claude Regnaud à Nicolas Le Roy, s<sup>r</sup> de Baugy, de Caen, de 3 quartiers de terre, delle de dessus les rues, pour 22 livres, et d'échange entre Jean et Gillette Le Senécal, frère et sœur, et Guillaume Gouville, de Caen. — 6 décembre, issue de la messe paroissiale célébrée par Jacques Rocques, curé, les paroissiens

dont les noms suivent: François Hébert. Nicolas Guillebert. Jacques Cadot. Jacques Gervaise. Marin Gibert, Nicolas Le Verrier, Marguerin Duval, Richard Longuet. Guillaume Le Page, Pierre Dessillons, Henri Marie, Jean Le Héricier, Germain Gervaise et Pierre Desobeaux, faisant fort pour eux et les autres absents, assemblés pour les affaires de leur communauté, et spécialement pour nommer et établir des collecteurs de la taille pour les haute et basse échelles de l'année 1677. après avoir délibéré et conclu ensemble, ont d'un commun consentement nommé pour la haute échelle, Imar Gibert, Jacques Duval, Gilles Le Clerc et Jean Dessillons, lesquels feront l'assiette de la taille si bien en temps et lieu qu'il n'en arrivera aucune perte ni dommage, ce qu'ils ont signé en la présence de Vigor Bourse, prêtre, et Jean Le Mière. (signé :) F. Hébert, J. Gervaise, Gibert, plus 12 « meres ». — Mardi 8 décembre, fête de la Conception Notre-Dame, issue de la messe, etc., assemblée pour récapituler le certificat passé le dimanche précédent pour l'élection des collecteurs de la taille de 1677, suivant qu'il fut ordonné la veille en Élection de Caen, pour à quoi satisfaire les paroissiens ont nommé pour la haute échelle Imar Gibert et Marguerin Duval, et attendu que les paroissiens ont prouvé que Gibert et Duval sont en quelque façon insolvables, ils ont établi led. Imar Gibert pour cueillir les deux premiers quartiers et led. Marguerin Duval les deux derniers, et pour la basse échelle ont nommé Jacques Duval et Jean Dessillons, ce qu'ils ont signé. — 13 décembre, récapitulation dud. certificat sur ordre de l'Élection, de la veille: élection de Noël Masselin en place de Jacques Duval pour la basse échelle; en suite de quoi ils ont nommé et établi des collecteurs du sel pour l'année suivante, savoir: Gilles Duval, Pierre Dessillons, Jérôme Le Sénécal, Gaspard Degron, et ont ensuite donné consentement d'enrôler et de déroler du mandement de la taille, pour déroler Jean Gervaise, Guillaume Bize, Nicolas Guillebert, Thomas Mériotte, Nicolas Anne, Germain Sasles, Marin Desobeaux, et pour ce qui regarde Thomas Le Pelley et Pierre de La Pesrelle, qui ont fui la paroisse, ont permis aux collecteurs de les imposer à néant, et pour enrôler, Marguerin Sasles fils Germain, ce qu'ils ont tous signé en la présence de Vigor Bourse, prêtre, et Jean Le Mière. — 20 décembre, pouvoir aux collecteurs de 1677 de recueillir au marc la livre sur les paroissiens en particulier du l. lieu la somme de 12 livres, pour payer entre les mains de Mathurine Lathire et Pierre Dessillons la somme portée par cer-

taine sentence donnée en Election de Caen le lundi 14 dud. mois, pour frais par eux faits pour exécution de 3 vaches sur eux exécutées pour la paroisse, comme aussi rendront à Guillaume Le Page, dud. lieu, 16 sols pour deniers qu'il a déboursés pour la mesure d'exécution, parce que lesd. collecteurs seront obligés d'en décharger les paroissiens, si bien en temps et lieu qu'il n'en arrivera aucune perte ni dommage, à moins que d'en répondre en leur propre et privé nom. et pareillement lesd. collecteurs paieront entre les mains de Richard Guillebert, de Rosel, cinquante sols pour la garde et nourriture des vaches qui lui ont été déposées pour la même exécution.

1677, dimanche 18 avril, fête de Pâques, issue de vêpres, à la requête de Jacques Dessillons, bourgeois de Caen, présent en personne, trésorier du bien et revenu du trésor de l'église de Rots, le son ou rebulet, restant du pain de charité distribué led. jour, a été banni au plus offrant et dernier enchérisseur au profit de la charité pour l'année prochaine, à charge par les adjudicataires de payer dans le jour St-Michel prochain en baillant caution, si besoin est, c'est pourquoi, après délibération faite, a été mis à prix par led. trésorier à 2 boisseaux de froment, et renchéri par Gilles Dessillons à un quarteron, et par Jean Trouard à deux boisseaux, et par led. Gilles Dessillons à trois quarterons, et par Jean Noël à trois boisseaux, et à lui adjudgé. Ensuite de quoi les paroissiens, présents en personne, principalement M<sup>e</sup> Charles du Touchet, écuyer, s<sup>r</sup> de Courcelles, et les autres, dont les noms suivent, ont donné permission aud. trésorier et aud. curé d'acheter à la foire prochaine 3 chapes et 2 tuniques, pour servir à célébrer le divin office, et au plus grand honneur de Dieu et de l'église que faire se pourra. d'étoffe que lesd. trésorier et curé jugeront à propos, suivant l'argent qui peut être entre les mains dud. trésorier, et autre qui lui pourra être mis entre les mains par les trésoriers ses devanciers. — Audience de contrat de vente de 4 vergée 1/2, d'elle de La Fosse Pinel pour 75 livres. — 25 juillet, bannie au rabais sur tous les contribuables au sel en particulier, suivant le rôle de la présente année, de la somme due au domaine pour le fouage, qui se doit payer cette année présente, suivant une contrainte faite la veille sur Gaspard Degron, particulier de lad. paroisse, à charge par l'adjudicataire de bien et dûment décharger la paroisse en temps et lieu, afin qu'il n'en arrive aucune perte ni dommage, parce qu'il sera tenu aussi de rendre aud. Degron 12 sols 6 deniers qu'il

aurait payés au sergent pour sa vacation de lad. contrainte, suivant son billet : a été mis à prix par Gilles Duval à 5 sols, et par Gilles Dessillons à 3 sols -1/2, et par Jean Baudet à 3 sols, et à lui adjugé, et a signé, etc. — Dimanche 26 septembre, déclaration de changement de résidence par Marc Auber, publiée issue de la messe. — Dimanche 28 novembre, assemblée pour nomination d'un collecteur pour cueillir la somme de 108 livres à laquelle la paroisse est cotisée pour les ustensiles des gens de guerre pour le mois de novembre présent et de décembre prochain, suivant le billet envoyé de la part de l'intendant, et autres 10 livres pour autre supplément ; led. acte rayé : remplacé par la nomination, le 19 décembre, des collecteurs de la taille de 1678, Gilles Le Clerc et Richard Longuet, nommés pour la haute échelle, lesquels, par le consentement des paroissiens, à raison que les sommes de la taille et des étapes sont notables et très hautes, recueilleront chacun deux quartiers, de la même façon que les collecteurs de l'année présente, et, pour les deux autres échelles, nomination de Marguerin Le Peltier et Marin Bize, lesquels feront l'assiette de la taille à leur âme et conscience, si bien en temps et lieu qu'il n'en arrivera aucune perte ni dommage aux paroissiens; enrôlements et dérôlements; pour l'insuffisance des collecteurs de la présente année, nomination de Claude Regnauld pour recueillir 118 livres pour les étapes des mois de novembre et décembre, parce qu'il sera déchargé de la collection de la taille qui pourrait lui arriver en son rang et degré pour la prochaine fois ; pouvoir aux collecteurs d'imposer au rôle de la taille prochaine les bourgeois y dénommés faisant valoir leurs héritages dans lad. paroisse. — Lundi 27 décembre, jour S<sup>t</sup>-Jean l'Évangéliste, assemblée des paroissiens touchant un mandement à eux envoyé des terres aliénées : ils ont tous d'un commun consentement déclaré n'avoir connaissance qu'il y en ait aucune dans la paroisse, ce qu'ils ont tous signé en présence du curé Rocques et du vicaire Bourse; et en même temps ont nommé et établi pour procureur-syndic à poursuivre les affaires de leur paroisse, la personne de Nicolas Mouville et d'Inar Gibert, auxquels ils ont accordé chacun sept sols six deniers par chaque vacation, lesquels procureurs ne pourront faire accord ni procès sans le consentement des paroissiens.

1678, dimanche 12 janvier, nomination de collecteurs du sel pour la présente année; Madeleine Malet, veuve de Philippe Bosquain, bilffée du certi-

ficat de la taille, moyennant qu'elle paiera aux paroissiens, dans la huitaine de ce jour, la somme de 10 livres, laquelle sera remboursée sur les paroissiens au marc la livre; autre exemption moyennant 20 sols; Charles Jembelin, bourgeois de Caen, imposé à la taille pour 10 livres. — Dimanche 16 janvier, sur assignation faite en aide de taille par « Imarc » Gibert, de la paroisse, à l'encontre de Jean Dessillons, fils Michel, bourgeois de Caen, chirurgien de profession, les paroissiens, reconnaissant que ledit Dessillons leur est beaucoup utile dans leur paroisse pour aider et assister les malades, lui ont permis de faire sa résidence dans la paroisse tant qu'il lui plaira, comme de faire valoir les héritages qu'il y peut avoir, lui promettant à l'avenir de n'être aucunement inquiété ni pour taille ni sel, soit dans aucun rôle, ni en aide, ni autrement pour ce qui regarde leur intérêt, parce que ledit Dessillons s'est obligé à assister les malades comme ci devant, ce qu'ils ont tous d'un plein consentement signé en la présence de Vigor Bourse, prêtre, et Jean Le Mière, témoins. Ensuite de quoi lesd. paroissiens ont tout de nouveau établi un procureur-syndic pour vaquer et répondre aux affaires de leur paroisse, parce que l'argent qui sera employé aux frais et dépenses qui pourront arriver sera rejeté au marc la livre sur tous les contribuables à la taille, et ont pour ce faire nommé et établi Gilles Le Clerc, collecteur de la taille année présente, lequel, comme dit est, fera un mémoire de ses mises, tant à Caen qu'à Rouen, s'il est nécessaire, et lui ont promis par vacation 7 sous 6 deniers. — Dimanche 24 avril, déclaration des paroissiens sur une requête à eux signifiée à la requête de Jean Cousin, bourgeois de Caen : ils ne savent qui possède les terres demandées. — Dimanche 15 mai, assemblée pour satisfaire à un mandement touchant les terres aliénées, vendues, usurpées ou engagées en quelque façon que ce puisse être, ce qui leur fut signifié par exploit, requête de M<sup>re</sup> Pierre « d'Essessars », le 10 du présent mois, pour à quoi satisfaire, après avoir entre eux le plus exactement recherché ce qui peut être de leur connaissance, ont trouvé qu'il y a environ 30 années que feu M. de Lasso de Croixmare tieffa des religieux de la grande abbaye de Caen un certain moulin nommé le moulin de Vauculet, avec une portion de vieux marais contenant environ 10 acres, sis en la paroisse de Rots, qui est environ valeur de 200 livres de rente; même lesd. paroissiens ont connaissance qu'il y a environ 25 ans que les paroissiens de ce temps-là vendirent à feu

Jacques Buhot, bourgeois de Caen, une portion de terre en commune en « pesrelles », contenant environ six vergées, dont la valeur peut être de 60 sols de rente, et est tout ce qui peut être de la connaissance des paroissiens. Ensuite de quoi ils ont donné pouvoir à Jean Guillebert, François Hebert, Gilles Dessillons et Gilles Le Clerc, dudit lieu, d'indiquer certaines portions de terre prétendues possédées par Léonard Cousin, bourgeois de Caen, en la manière qu'on leur a pu donner connaissance, ce qu'ils ont tous signé, etc. : G. de Billy, Jean Guillebert, Jacques de Gron, Claude Regnaud, etc. — Dimanche 4 septembre, assemblée pour faire un mémoire ou déclaration des particuliers taillables en lad. paroisse, tant décédés cette année présente, que ceux qui ont quitté la paroisse pour transférer leur domicile ailleurs : ayant transféré leur domicile: Marc Auber, Gilles Le Clerc, Thomas Duval, Claude Duval, Philippe Perrine, Marc Desobeaux, Thomas Le Peley, Jacques « L'Avaley », Guillaume Dessillons, Guillaume Le Marchand, Nicolas Anne, Isaac Le Franc, Guillaume Bliu, Étienne Regnouf, Jacquet Guillebert, la veuve Pierre de L'Orme, Gilles Le Danois, tous lesquels ont quitté la paroisse, voyant qu'elle était surchargée, imposée à une somme excessive, et plus que les paroissiens « puissent » porter, ce qu'ils ont signé comme véritable, sauf pour vérification que dessus avoir recours au papier de la taille et aux registres du curé, ce qu'ils ont signé en la présence de Vigor Bourse, prêtre, et Jacques Rocques, curé dud. lieu. — 11 septembre, déclaration de transfert de domicile à Secqueville, par Gilles Le Clerc. — 25 septembre, semblable déclaration de Marc Auber, pour Secqueville. — Dimanche 22 octobre, assemblée pour établir un procureur-syndic pour vaquer aux affaires de la paroisse : élection de Nicolas Mouville, particulier taillable dud. lieu, lequel a accepté lad. charge, à condition qu'il lui sera délivré par les paroissiens par chaque jour ou vacation qu'il fera auxd. affaires et proces, soit en bailliage, vicomté ou élection de la ville de Caen seulement, la somme de 15 sols, ce qui lui a été accordé, moyennant qu'il promet faire la dite charge avec toute diligence requise, sans laisser surprendre la paroisse, faute de quoi il en portera lui-même les frais et dommages qui en pourraient arriver, laquelle somme de 15 sols lui sera payée par Richard Longuet, collecteur de la taille, année présente, dont ledit Longuet fera mémoire, pour être présenté aux paroissiens pour en être payé au marc la livre sur eux, selon les sommes portées dans son

rôle : et s'il arrivait quelque procès dont il y eût appel, au Parlement ou à la Cour des Aides, ledit Mouville ne sera obligé d'y vaquer pour une si modique somme, mais en sera usé autrement par les paroissiens ; Mouville ne pourra de son chef accorder aucun des procès sans en avoir communiqué à la communauté — Dimanche 6 novembre, audience de contrat passé devant Jean Caumont, tabellion à Cheux, en 1677, par lequel Pierre Mouville, de Caen, vend à Guillaume, son frère, de Caen, une acre de terre à Rots, delle des Hoguettes, tenue de l'abbaye S'-Étienne de Caen, exempte de toutes rentes, moyennant 36 livres. — Dimanche 18 décembre, nomination des collecteurs de la taille et du sel.

1679, dimanche 1<sup>er</sup> janvier, consentement aux collecteurs pour enrôlements et dérôlements : pouvoir d'enrôler tous les bourgeois enrôlés à la taille l'année précédente, à la même somme, sauf Gilles Fossard, Augustin Brize et la veuve de Philippe Bosquain, bourgeois de Caen, parce qu'ils ont promis de donner quelque chose aux collecteurs pour aider à faire leur rôle ; pour ce qui regarde les autres bourgeois qu'on jugera à propos de mettre à la taille, les collecteurs les imposeront à leur âme et conscience au profit de la paroisse. — Vendredi 6 janvier, issue de la première messe, pouvoir à Nicolas Mouville, procureur-syndic, de fournir et avancer la somme de 15 livres pour le procès en l'Élection contre les s<sup>rs</sup> Jembelin et autres procès qu'on lui donnera ordre de poursuivre, dont il fera mémoire de dépenses pour être représenté aux paroissiens, laquelle somme sera rejetée au marc la livre par les collecteurs de la taille. — Dimanche 8 janvier, ordre par les paroissiens aux collecteurs de la taille de ne pas imposer la veuve de Lainé, procureur au bailliage à Caen, d'autant qu'ils se sont contentés de deux écus blancs qu'elle a donnés de son bon vouloir, lesquels seront rejetés au marc la livre au profit de la paroisse (délibération non signée, bif-fée). — Dimanche 26 février, pouvoir à « Imarc » Gibert, collecteur de la taille, de poursuivre le procès contre les héritiers Jembelin et les autres bourgeois, en Élection à Caen, parce qu'il fournira l'argent nécessaire, à rejeter sur tous les contribuables à la taille au marc la livre, pour son remboursement ; pour chaque journée de vacation Gibert aura 10 sols. — Dimanche 18 juin, assemblée pour répondre à l'exploit fait led. jour aux paroissiens par Raven Le Flaguais, sergent à Cheux, par lequel il leur est demandé de dire et déclarer quels sont les propriétaires et détenteurs des héritages ayant appartenu à Jacques Pigache, en son

vivant bourgeois de Caen, lesquels ont unanimement répondu qu'ils ont connaissance que Charles du Touchet, éc., s<sup>r</sup> de Courcelles, possède quelques héritages en leur paroisse ayant appartenu audit Pigache, mais qu'ils n'ont aucune connaissance si ledit de Courcelles possède tout ou partie des héritages dudit Pigache, n'ont même aucune connaissance que les paroissiens aient vendu ou engagé, en quelque manière que ce puisse être, audit Pigache, aucuns héritages dépendant de la communauté, et ont même nommé pour déclarer et attester en leur nom tout ce que dessus par devant l'intendant ou son subdélégué, quand besoin sera, la personne de François Hébert. — Dimanche 9 juillet, se sont présentés devant le curé Jacques Rocques, François Hébert et Nicolas Regnauld, de ladite paroisse, lesquels ont signé sur le registre comme ils consentent payer comme de ce jour leur part des frais demandés par Nicolas Mouville par procès en l'Élection à Caen sur les paroissiens en commun de la paroisse, protestant qu'en plus outre, s'il fait davantage de frais, ils ne prétendent en payer autre chose que ci-dessus ; fait en présence de Vigor Bourse, prêtre, et du curé. — Dimanche 16 juillet, s'est présenté devant le curé Richard de St-Nicolas, demeurant en la paroisse de Lasson, qui a fait sa déclaration que dorénavant il a dessein de faire son actuelle demeure à Lasson et y être contribuable à la taille. — Dimanche 30 juillet, délibération pour établir un collecteur recueillant sur tous les paroissiens contribuables à la taille l'année précédente, les frais du procès fait par Mouville contre les bourgeois de Caen possédant héritages à Rots afin de leur faire payer la taille à la diminution des paroissiens tail- lables, laquelle somme il a employée tant à la poursuite des bourgeois qu'à l'action par lui intentée contre les paroissiens pour remboursement, ladite somme liquidée entre Mouville et les paroissiens à 53 livres 10 sols, à lever au marc la livre, ce qu'il a accepté, parce qu'il a promis rendre à Pierre Potier, bourgeois de Caen, les deniers qu'il a pu prêter aux paroissiens, baillés entre les mains dud. Mouville, pour vaquer auxd. procès, même de satisfaire à Le Flaguais, sergent, pour l'exécution par lui faite le jeudi précédent sur les paroissiens à la requête de Mouville, et de rendre les bêtes aux particuliers exécutés led. jour, sans frais : au cas où Mouville trouverait quelqu'un insolvab<sup>le</sup> pour sa part, il en ferait mémoire dont il lui en serait fait récompense par les paroissiens. — Dimanche 17 septembre, Jean Le Harpeur, demeurant à Rots, serviteur chez

la veuve de Thomas Mériotte, déclare élire domicile à Saint-Manvieu, lieu de sa naissance, et y contribuer à la taille. — Dimanche 29 octobre, élection d'un paroissien pour cueillir 125 livres qui se trouvent dues du restant de la collection de Gilles Le Clerc, collecteur de la taille de l'année précédente : choix de Guillaume Le Page, qui se retirera vers Pelvey, greffier de l'Élection de Caen, pour avoir le papier de la taille dud. Le Clerc, se fera payer par les redevables, et, en cas de déficit, fera rejet au marc la livre sur tous les contribuables, ainsi que les frais : pour récompenser led. Le Page de sa peine, les paroissiens lui ont promis le décharger de la collection d'une année de la taille qui lui pourra arriver en son rang et degré. — Dimanche 3 décembre, pouvoir à « Imarc » Gilbert, collecteur de la taille et procureur-syndic, de recueillir au marc la livre sur tous les contribuables à la taille les 29 livres 11 sols qu'il a employés pour le procès contre les bourgeois possédant héritages à Rots. — Dimanche 10 décembre, nomination des collecteurs de l'année suivante.

1680, dimanche 14 janvier, pouvoir aux collecteurs d'enrôler et déroler : Daniel Mauger, dérolé par sentence de l'Élection ; Guillaume Dessillons, mort il y 15 à 16 mois ; les paroissiens ont donné au profit des collecteurs de la taille la veuve de Philippe Bosquain, tenant actuellement cabaret à Rots, et Augustin Brize, bourgeois de Caen, pour s'en faire payer comme ils aviseront bien, en qualité de dérogeant. — Dimanche 21 janvier, nomination de 4 collecteurs du sel ; Marin Bize, établi pour recueillir au marc la livre sur tous les contribuables au sel de Rots 37 livres dont Jean Nicolle, ci-devant collecteur du sel, est demeuré reliquataire en recette, avec les frais faits sur la paroisse, parce qu'il sera exempté d'une année de collection du sel à son rang et degré, sans néanmoins préjudicier les paroissiens de se faire payer sur led. Bize de ce qu'il peut leur devoir pour reliquat dont il demeura redevable en recette la dernière fois qu'il fut collecteur du sel, qui fut payé par les paroissiens : pouvoir aux collecteurs du sel de rabattre à leur âme et conscience divers paroissiens, trouvés surchargés. — Dimanche 28 janvier, réformation du certificat, passé le 21, portant élection, suivant l'ordinaire, de 4 collecteurs du sel, ce qui est contraire aux ordonnances et mandement du sel de la présente année, qui défend d'en élire plus de deux. — Dimanche 4 février, audiences de contrats de vente : en 1679, à Philippe Vicaire, s<sup>r</sup> du Désert, de Caen, de 1/2 acre de terre d'elle de la Voye Poirier, à Rots, moyennant 80 livres et 5 livres

de vin ; par Marie-Madeleine Samborne, veuve de Jacob Hue, s<sup>r</sup> de Montaigu, aud. Vicaire, d'un lieu et entretenant à Rots, contenant 9 acres, sur lequel il y a des maisons, entre les sentes tendant à Longueville et à Bretteville, jouxtant le chemin tendant à Cheux, plus 5 vergées, delle des Courtilons, 5 vergées 1/2, delle de la Guère, 3 acres de terre en sainfoin, jouxtant le chemin de Cheux, 1 vergée 1/2 en sainfoin, 5 quartiers, delle de la Guère, demi cinq vergées, delle de Longueville, 1 2 acre delle des Noires-Terres, moyennant 2.300 livres et 60 livres de vin, lad. terre tenue des fils de l'abbaye de St-Etienne de Caen. — Dimanche 30 juin, autre audience : 1 2 vergée de terre delle de dessus la « Quatrième », tenue de lad. abbaye, exempte de rentes, moyennant 50 livres \*. — Dimanche 7 juillet, assemblée pour consentir et donner pouvoir à demoiselle Jeanne des Essarts, veuve de Julien Regnauld, bourgeois de Caen, de faire « aoster » et engranger dans la moisson prochaine, dans ses granges, toutes et chacunes les levées appartenant à Alexandre Degron, de lad. paroisse, collecteur du sel l'année précédente, lesd. levées situées tant sur les terres qu'il tient à moitié de lad. demoiselle qu'autres particuliers, parce que lad. demoiselle s'est obligée de décharger la paroisse en commun de la somme dont led. Degron est demeuré redevable en recette de lad. collection, comme aussi de payer les frais qui ont été faits en conséquence de lad. collection sur les paroissiens ; caution, Regnauld, huissier audiencier en Election à Caen.

Dimanche 14 juillet, consentement que les veuve et héritiers de Gilles Jembelin soient rayés du rôle à taille, étant entendu qu'ils paieront 25 livres tournois entre les mains de François Hébert, collecteur de la taille année présente. — Dimanche 25 août, Jacques L'Anglois, de Lénault, Election de Vire, impose à la taille de lad. paroisse à 1 sol, déclare transférer son domicile à Rots, ce que le curé a fait savoir aux paroissiens. — Dimanche 1<sup>er</sup> septembre, bannie au rabais du droit de fougge, pour le paiement duquel les paroissiens ont été contraints : mise à prix par Nicolas Regnauld à 6 sols par feu, par Pierre Blouet à 4 sols, par led. Regnauld à un double de moins de 4 sols, et à lui adjudgé, lequel recueillera ladite somme sur tous les particuliers imposés au rôle du sel de la présente année, à charge de satisfaire au receveur dudit droit pour que la paroisse en soit déchargée, et de satisfaire pour les frais faits sur la paroisse pour led. droit. — Election de domicile à Rots par Jean Dupont, de Bretteville-l'Orgueil-

leuse, imposé à 7 livres 10 sols. — Dimanche 22 septembre, élection de domicile à Rots par Étienne Blot, de Grainville, et Hélène Acarin, veuve de Martin Blot, sa mère. — Dimanche 30 septembre, élection de domicile à Rots par Marin et Pierre Rouëlle, frères, ci-devant contribuables à St-Manvieu pour 8 livres. — Dimanche 13 octobre, audience de contrat de vente de 4 pièces de terre : 1 vergée delle du champ Dolent, 5 vergées delle de la Fosse Agnelière, 5 quartiers delle du Buisson, 1 2 acre delle du Lomboy, la première pièce vendue 75 livres et les 3 autres 425 l., les trois dernières retirables dans 3 ans et la première irretirable. — Dimanche 20 octobre, audience, 1 acre 1/2 vergée, 180 livres et 60 sols de vin (rayé). — Dimanche 15 décembre, 3 vergées delle de Longueville, 150 livres et 20 livres de vin. — Dimanche 22 décembre, nomination des collecteurs.

1681, dimanche 9 mars, audience de contrat de vente du 16 juillet 1680 : 1 acre et 1/2 vergée, Fosse Grohan, pour 180 livres et 60 sols de vin.

E. Suppl. 124. — BB. 8. (Cahier.) — Moyen format, 16 feuillets papier.

**1681-1683.** — Délibérations et audiences de contrats (franchises et mariages intercalés). Cote 22. — Jacques Rocques, curé. — 1681, 29 juin, issue de la messe paroissiale, se sont assemblés à la table du trésor les nobles, bourgeois et paroissiens possédant héritages en la paroisse, à la diligence de Jean Le Boulenger, obitier de l'église St-Sauveur de Caen, et de Nicolas Le Boulenger, son frère, trésoriers de l'église, suivant l'avertissement fait par le curé au prône le dimanche précédent et led. jour, pour délibérer des affaires pressantes du trésor, et entre autres sur ce qu'il a été représenté par les trésoriers qu'il est nécessaire et fort provisoire de faire travailler à la réparation de la tour de l'église, qui, par manque de couverture, est en état de pourrir toute la charpente, et qui pourrait causer par ce moyen une ruine totale et « cablement » de la tour : pouvoir à Charles du Touchet, éc., s<sup>r</sup> de Courcelles, aud. curé, à François Hébert et Nicolas Regnaud, particuliers taillables, de faire un alleu à leurs âmes et consciences avec des couvreurs ou autres personnes pour réparer la couverture, etc. ; — 7 septembre, bannie d'un vieux coffre, étant ci-devant dans la sacristie, servant à mettre les ornements. — 1682, 18 octobre, nomination de trésorier pour 3 ans par Charles du Touchet, éc., s<sup>r</sup> de Courcelles, Nicolas Le Roy, s<sup>r</sup> de Baugy, etc. : led.

du Touchet élu. — 1683, 4 avril, délibération sur la requête que led. du Touchet a fait signifier aux paroissiens et possédants héritages à comparoir le lendemain en bailliage de Caen pour aller au procès y pendant entre lui et Gilles Fossard, bourgeois de Caen, sur ce que Fossard prétend faire juger qu'il sera fait élection d'un autre trésorier, prétendant que les gentilshommes ne doivent pas être élus trésoriers dans les paroisses où ils demeurent : pouvoir pour soutenir que led. de Courcelles doit continuer à gérer et faire lad. fonction, suivant son acceptation suivant la prière et requête de tous les paroissiens, laquelle prière lui avait été faite il y a plus de 5 ans par les paroissiens et possédants héritages, attendu la quantité des comptes qui sont à rendre par les trésoriers précédents, étant dû quantité de deniers qu'il est important de faire vider pour employer à la réparation de la pyramide de la tour, les trésoriers précédents n'ayant fait aucune diligence pour faire rendre les comptes ; nouvelle prière aud. de Courcelles de bien vouloir accepter, sous le bon plaisir de justice, à continuer lesd. fonctions pour 3 ans, les paroissiens n'en pouvant nommer un autre, d'autant qu'il n'y a pas eu de comptes rendus depuis que le feu s<sup>r</sup> de La Chaussée du Touchet, père dud. de Courcelles, a été trésorier, et que tous ceux qui possèdent quelques héritages dans la paroisse et peuvent être solvables et répondre du bien du trésor ont été trésoriers chacun à leur rang, et n'ont satisfait de rendre leurs comptes, etc. — Audiences de contrats : maison à Rots, hameau de Courcelles, 250 livres de principal et 15 livres de vin (1682), etc.

De l'autre côté du cahier, état civil. 1681, 20 septembre, baptême d'une fille produite par Elisabeth de L'Espine, de S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen, accouchée à Rots, qu'elle a déclaré des œuvres de Jacques Petit-cœur, éc., s<sup>r</sup> « d'Hungy », demeurant de présent paroisse de S<sup>t</sup>-Jean de Caen. — 1683, 26 mars, Marguerite Le Petit, femme d'Yves Dessillons, de Rots, a déclaré, en présence de Gabriel Aubrée du Roncerey, official du cardinal de Bouillon, abbé de S<sup>t</sup>-Ouen de Rouen, du curé, de Charles du Touchet, éc., s<sup>r</sup> de Courcelles, et de Jean Viel, diacre, qu'elle veut faire profession de la religion catholique, apostolique et romaine, pour quoi elle demande d'en être instruite, de quoi il lui a été accordé acte. — Familles Baudet, Bellenger, Gervaise, Le Danois, etc.

E. Suppl. 1225. — BB. 9. (Cahier). — Moyen format, 38 feuillets, papier.

**1686-1698.** — Délibérations. Cote 16. — Elections de collecteurs, enrôlements et dérôlements, déclarations de domicile, bannie du fouage au rabais, etc. — 1686, 17 février, élection de Robert Regnault comme aide à Denis Belenger et Richard Longuet, élus collecteurs du sel, vu leur insolvabilité, lequel Regnault sera déchargé de la collection en son rang et degré. — 1687, 20 juillet, élection de Nicolas Mouville pour le procès en Election intenté par Jacques Langlois, tanneur à Caen, se disant bourgeois de Caen, demandeur en dérôlement : le 25 janvier 1688, pouvoir aud. Mouville, collecteur de la taille de 1687, de recueillir au marc la livre, suivant son papier à taille, sur tous les contribuables, les frais dud. procès, sans pouvoir faire aucuns frais sur lesd. paroissiens pour son calcul. — 1688, 26 décembre, sur mandement envoyé par le Roi, ordonnant d'élire par paroisse un homme pour servir le Roi quant il sera commande, led. mandement lu led. jour en pleine église, tous d'une voix ont nommé François Meriotte, fils Thomas. — 1689, 6 février, sur mandement envoyé par le Roi à la diligence de l'intendant, dont lecture a été faite issue de la messe les deux dimanches précédents, commandant d'élire un homme âgé de 20 à 40 ans, résidant actuellement dans la paroisse, pour servir dans la milice que le Roi a dessein de lever dans son Royaume quand besoin sera, nomination, d'un commun consentement, de Robert d'Esperon, qui se retirera vers son capitaine en temps et lieu, sans néanmoins que ce présent certificat puisse empêcher les paroissiens de se pourvoir vers l'intendant, ou autre qu'il appartiendra, pour présenter une requête de décharge, la paroisse ayant été depuis plusieurs années sujette à la garde de la côte. — 6 mars, pouvoir aux collecteurs de la taille de rejeter au marc la livre sur tous les contribuables à la taille l'argent qui pourra être déboursé par eux pour la fourniture des armes et habits et autres choses nécessaires pour équiper le soldat par eux nommé pour entrer dans la milice. — 27 mars, sur requête ou prière dud. d'Esperon de lui accorder qu'en cas qu'il revienne en santé du service qu'il est obligé de rendre au Roi pendant le temps porté par les ordonnances, outre les deux ans d'exemption de taille que le Roi octroie à tous les soldats de milice après leur service, les paroissiens l'exemptent de taille après son retour pendant toute sa vie, consentement des paroissiens, sous le bon plaisir du Roi, en tant qu'ils ont pouvoir d'exempter de taille

aucune personne d'entre eux. — 20 novembre, élection d'un aide à Jean Le Héricy et Marin Bize, demeurés collecteurs pour l'année suivante par élection d'office de l'intendant. — 4 décembre, imposition des deux sols par jour alloués au soldat de la milice. — 18 décembre, permission aux collecteurs d'imposer les fermiers de la dîme à 150 livres, nonobstant les étapes qu'ils paieront au marc la livre, la taxe de 70 livres à laquelle ils sont taxés au bas du mandement comprise dans lad. somme de 150 livres. — 1690, 5 février, lesd. fermiers de la dîme imposés à trois boisseaux de sel; pouvoir au procureur-syndic de faire venir lesd. fermiers pour voir ordonner que les pailles seront fixées cette année à un prix raisonnable, les pailles étant de peu de valeur, étant toutes « haudries ». — 12 février, imposition de 10 livres pour une amende décernée contre la paroisse en général pour avoir manqué à nommer des collecteurs de la taille dans le temps de l'ordonnance, et 3 livres pour la course du sergent qui a exécuté une vache sur Gilles Dessillons pour obliger à payer lad. amende, laquelle somme sera recueillie par chaque feu ou maison des taillables à raison de 2 sols 8 deniers par feu. — 28 mars, pouvoir à Jean Le Héricy, collecteur de la taille année présente, de recueillir sur les contribuables un sol pour livre pendant 2 mois pour payer la solde ou subvention du cavalier qui est dans la paroisse depuis le 1<sup>er</sup> février, parce qu'après son départ, s'il se trouve que la somme payée par le collecteur excède, on donnera à ce dernier permission de recueillir l'excédent. — 26 novembre, élection d'un paroissien pour recueillir les étapes ordonnées pour cette année, et de recueillir l'argent nécessaire pour les places de cavalier ou officier de présent en la paroisse, lequel collecteur fera un rôle sur tous les contribuables à la taille de l'année suivante au marc la livre, parce qu'il sera déchargé en son rang et degré de la collection de la taille. — 10 décembre, consentement aux collecteurs de la taille année suivante, et autres qui seront nommés d'ici à 5 ans, de n'imposer Gilles Bize qu'à 10 sols par an, moyennant qu'il s'est obligé de donner à la paroisse 12 livres, présentement mises entre les mains de Gilles Dessillons, procureur-syndic, pour en tenir compte à la paroisse quand besoin sera; led. Bize sera exempt de toutes collections. — 1691, 11 février, pouvoir à Jean Le Héricy, collecteur de la taille de 1690, de mettre entre les mains dud. procureur-syndic les 15 l. 10 s. qui lui ont été rabattus sur les deniers de sa collection pour récompenser la paroisse en commun des frais faits par la paroisse pour l'en-

retien et subvention du cavalier dont elle fut chargée l'année précédente, parce qu'il en tiendra compte à la paroisse. — 1<sup>er</sup> avril, élection de Guillaume Anne comme soldat de milice, pour l'absence dud. d'Espéron, élu il y a deux ans, étant incertain s'il est mort ou malade; 8 avril, remplacement, par Gilles Deslandes fils Pierre, dud. Anne, qui s'est trouvé incapable de rendre service tel qu'il est requis dans les régiments de milice. — 19 (lire 29) avril, pouvoir aux collecteurs de la taille de lever au marc la livre 83 livres à rendre, savoir, 9 l. à M. de Courcelles, qu'il a prêtées pour aider à acheter un soldat de milice, 30 l. 11 s. que Guillaume Duval, collecteur, a avancés pour aider aud. achat de soldat, 40 livres prêtées par Langlois pour l'habillement dud. soldat et les frais qui se sont suivis pour l'emprisonnement de Pierre Deslandes, et 40 sols à rendre à Gilles Dessillons pour reste des frais qu'il a faits à la poursuite dud. Pierre Deslandes. — 2 décembre, pouvoir aux collecteurs de la taille de 1692 de recueillir au marc la livre les ustensiles qu'on a accordés au soldat de milice qui a servi pour la paroisse la campagne dernière, à raison de 5 sols par jour, savoir, 2 sols ordonnés par le Roi et 3 sols qu'on lui donne au lieu du logement qu'on lui devrait fournir; les collecteurs lui paieront lad. somme par mois, jusqu'à ce qu'il retourne en campagne. — 1693, 15 mars, à la sortie des vêpres, pouvoir à Étienne Blot, collecteur de la taille, de faire dresser la déclaration du bien et revenu des possédants héritages dans la paroisse, suivant qu'ils y sont obligés, et de la mettre au greffe établi pour ce sujet et de fournir l'argent à ce nécessaire et payer les frais qui pourraient avoir été faits, parce qu'il fera un mémoire des l. mises pour être représenté aux paroissiens, pour lui permettre de rejeter au marc la livre sur toute la paroisse, suivant son rôle. — 31 mai, sur emprisonnement dans les prisons royales de Caen, à la requête du receveur du sel, de Gilles Regnauld, collecteur de 1692, qui n'avait pas vidé ses mains de sa collection dans le temps de l'ordonnance et est encore beaucoup redevable, celui-ci ayant remontré que la plus grande partie de ce qu'il doit est encore due par tous les contribuables et qu'il ne peut faire vider les deniers tant qu'il sera en prison, les paroissiens ont trouvé à propos, suivant le bon plaisir de justice, de s'obliger quelques-uns solidairement avec led. collecteur de la somme dont il est redevable, afin de l'élargir et lui donner lieu de faire vider les deniers par lui dus: nomination à cet effet de 4 paroissiens. — 1694,

3 janvier, élection d'un collecteur de la taille en remplacement de Richard Longuet, demeuré malade et grabataire; et, en considération de ce que la somme de la taille est trop considérable pour que le grand collecteur en puisse faire la récolte avec les étapes, nomination, sous le bon plaisir de justice, pour faire la récolte des étapes et ustensiles, d'un autre paroissien, qui sera exempt de la première collection de taille qui lui écherra. — 1695, 1<sup>er</sup> mai, sur ce que Jeanne Duval, veuve de Jacques Bellenger, collecteur portebourse du sel de 1694, a remontré qu'elle voulait bien travailler à faire le restant de la collection des deniers encore dûs par les contribuables, et les bien et dûment décharger en recette, ainsi que de ceux que Bellenger aurait reçus desd. contribuables plus que payés en lad. recette, consentement des paroissiens, sous le bon plaisir de justice, et pour éviter à plusieurs frais et à la nomination d'un autre collecteur en remplacement de Bellenger, que lad. veuve et Jacques Bellenger, son fils, fassent lad. collection. — 25 septembre, nomination de 2 collecteurs de la taille de 1696 pour la haute échelle pour chacun deux quartiers, chacun recueillant moitié de la taille et moitié des étapes et autres taxes qui pourront arriver. — 4 décembre, Gilles Regnaud et Henri Marie, particuliers taillables contribuables en la paroisse, étant devenus en quelque façon insolvables, et étant alliés ou parents des collecteurs de 1696, pouvoir à ceux-ci de les imposer au rôle qu'ils vont faire à chacun 60 sous. — 1696, 8 juillet, autorisation à Denis Gibert, collecteur de la taille, de lever 182 livres pour l'amortissement du greffe alternatif que la paroisse en commun est obligée de payer entre les mains du receveur commis à cet effet, plus 5 livres pour les frais faits sur quelques particuliers, ensemble les frais faits pour la vendue ou exécution faite par le sergent; led. collecteur prendra 18 deniers par maison pour les peines de la collecte. — 23 décembre, élection des collecteurs de la taille, Gilles Dessillons pour la haute échelle, et Michel Gervaise et Gilles Marie pour la basse échelle; 6 paroissiens, dont Gilles Marie, présents, ont refusé de signer, « qui est cause que le certificat n'est point complet »; opposition contre lad. élection par Gilles Dessillons, vu qu'il ne peut être nommé qu'en 1698, par la capitulation qu'il a faite en 1695. — 28 octobre, remplacement dud. Dessillons, qui s'est fait décharger par justice, et de Michel Gervaise. — 11 novembre, réformation dud. certificat, sur sentence de l'Élection, et nouvelle nomination de collecteurs de la taille. — 9 décembre, consen-

tement que Jean Trouard, collecteur de la taille de 1697, se diminue dans son rôle de 4 livres, restant imposé à 16 livres. — 1697, 17 février, élection d'un soldat de milice à la décharge de la paroisse pour la campagne prochaine; s'est présenté Jean Dessillons, fils Jacques, de Rots, qui a ci-devant servi dans plusieurs régiments et dans plusieurs campagnes, que les paroissiens ont accepté, pourvu qu'il se fasse agréer et recevoir par le colonel et autres personnes établies du Roi pour ces choses, et lui ont promis 37 livres 10 sols pour son quartier d'hiver, qui court présentement; pouvoir au collecteur de la taille de rejeter lad. somme sur tous les contribuables. — 1698, 2 février (en correction de 1<sup>er</sup> décembre 1697), consentement que les collecteurs emploient en leur rôle les fermiers de la dîme sous ce titre général sans spécifier aucun nom, ainsi qu'il est porté au bas du mandement de la taille, et qu'ils les imposent à cent livres, chiffre auquel ils ont été taxés au bas dud. mandement par l'intendant, sans qu'il paie (*sic*) davantage pendant le restant de son bail, mais au contraire promettent qu'à l'avenir, s'il se trouve du rabais de taille, les collecteurs les diminueront au marc la livre; reconnaissance qu'André Osmont n'est plus présentement fermier de la dîme. — 1698, 9 février, André Osmont, fermier de la dîme, imposé à 131 livres 12 s. 6 d. conformément au dernier rôle; Jean Trouard, collecteur de 1697, sera rechargé de 4 livres, attendu que les paroissiens n'avaient pas le pouvoir de le diminuer de lad. somme. — 31 mars, rejet de lad. somme de 4 livres remboursée aud. Trouard sur sentence de l'Élection. — 7 avril, sur exploit d'André Osmont, bourgeois de Caen, réclamant d'être biflé au rôle, attendu qu'il n'est de présent détenteur de la dîme, suivant copie du bail signifiée, décision conforme; on portera le nom en général de fermiers de la dîme sans spécifier de nom en particulier; s'il se trouve des particuliers prétendant aller à l'encontre, ils le feront à leurs propres noms et frais. — 7 décembre, on enrôlera M. de Courcelles.

Audiences de contrats concernant: Nicolas Le Roy, s<sup>r</sup> de Baugy, bourgeois de Caen; le s<sup>r</sup> de La Catterie et Christine Bonnel, sa femme; Charles Regnaud, prêtre à S<sup>t</sup> Sauveur de Caen; Charles du Touchet, éc., s<sup>r</sup> de Courcelles; Pierre Deschamps, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Marc; le s<sup>r</sup> de Marcelet; Nicolas Le Bas, commissaire aux revues de la maréchaussée générale, etc.

Le registre commence à la page 3: les premier et dernier feuillets enlevés.

E. Suppl. 1226 — BB. 10. (Cahier.) — Moyen format. 14 feuillets, 9 pièces annexes, papier.

**1691-1700.** — Délibérations concernant le trésor. Incomplet du commencement et de la fin. Cote 9. — 1692, 27 janvier, bannie au profit du trésor, à la requête de Robert Vasmier, bourgeois de Caen, trésorier, de 200 de paille « fourmentas » dus par la grande dîme de la paroisse au trésor, moyennant 6 livres. — 1693, 8 mars, bannie du froment que le trésor donne annuellement à prendre sur l'adjudicataire de la petite dîme dépendant du trésor pour faire le pain de charité distribué à Pâques, à charge par l'adjudicataire de fournir led. jour un nombre de livres de pain par boisseau de froment, lequel pain sera blanc environ comme la tourte blanche ordinaire de Caen, bien cuit, bien levé, à charge de fournir caution, si besoin est, avant la livraison du blé, lequel pain sera apporté en l'église la veille de Pâques pour être pesé en présence des personnes qui y auront intérêt, l'adjudicataire ne pouvant prétendre aucune récompense, tandis qu'au cas où il manquerait de fournir le pain de son adjudication au juste, il serait obligé de fournir le surplus dans la huitaine, faute de quoi il serait agi par voie de justice : adjugé à Gilles Dessillons à 36 livres, parce qu'Etienne Blot et Gilles Pesrotte, collecteurs de la taille et du sel, seront présents à la livraison du blé. — 17 mai, élection de procureur-syndic et autres personnes pour faire avec le trésorier la récolte des deniers sur tous les possédants héritages et fermiers pour la subsistance des pauvres, suivant l'arrêt du Parlement du 14 avril ; les deniers seront mis entre les mains du curé afin de les distribuer de semaine en semaine suivant le rôle qui en sera fait ; nomination de six paroissiens, deux par semaine, qui se succéderont alternativement jusqu'au 12 juillet. — 1694, 28 mars, donation testamentaire de Jean de La Verge, bourgeois de Caen. — 1696, 12 août, assemblée de Charles du Touchet, éc. s<sup>r</sup> de Courcelles, Germain Langlois, bourgeois de Caen, trésorier du bien et revenu du trésor de l'église, et les possédants héritages et paroissiens : allen en présence du curé avec Bernard Carrabye » (il signe B. Carabie), sculpteur de profession, bourgeois de Caen, résidant paroisse St-Nicolas, pour faire et construire de neuf deux autels dans les deux chapelles faisant le croisillon de l'église, ainsi qu'une croix qui sera posée dans le cimetière, le tout en carreau qui sera tiré des carrières de Vaucelles de Caen, du plus dur et plus

blanc, et sans aucunes mauvaises fissures ni ruptures raccommodées, conformément aux dessins des autels et croix qui sont paraphés par le curé, excepté que les deux figures, savoir une de Notre-Dame et l'autre de St-Nicolas, qui doivent être sur l'amortissement des deux autels, seront posées sur chacun un piédestal enrichi de quelques feuillages ou fleurons, desquelles figures on lui pourra donner quelques estampes pour s'y conformer ; excepté aussi que les deux cadres où l'on posera les tableaux ne seront point de sculpture, y ayant seulement aux quatre angles quelques feuillages renversés relevés en bosse et le reste en rondeur ; sera obligé led. Carabie de relever les deux marches et pavé qui font le parvis desd. chapelles afin de le reblanchir et replacer ; l'une des deux marches étant proche de chaque autel sera arrondie en forme de demi-ovale ; led. Carabie fournira tous les matériaux nécessaires, lequel ouvrage il s'est obligé placer avant les fêtes de Pâques prochaines, moyennant qu'on s'est obligé de faire voiturer et apporter sur le lieu tout led. ouvrage lorsqu'il sera achevé, parce que néanmoins il garantira tout son travail jusqu'à ce qu'il soit entièrement placé ; au cas où led. ouvrage ne serait pas conforme auxd. dessins et très bien travaillé, il en souffrirait la visite pour y être pourvu, et s'est obligé même de faire faire led. deux figures par « Fais », sculpteur, aussi bourgeois de Caen ; et, pour ce bien faire et accomplir, on lui a promis 305 livres, dont il lui sera payé 150 livres vers le 1<sup>er</sup> novembre, et le restant lorsque l'ouvrage sera placé — 1697, 23 juin, assemblée à la table du trésor de Charles du Touchet, s<sup>r</sup> de Courcelles, et des bourgeois et paroissiens en commun, en présence du curé, pour procéder à la bannie des grosses et menues dîmes en blé, pommes, poires, laines et agneaux et toutes autres choses qu'on a coutume de dîmer, assises à Rots, sur les maisons et héritages sujets à payer lad. dîme appartenant au trésor, qui se consistent en 87 articles, pour 9 années, le dénombrement desd. maisons et héritages dûment spécifié par butte et par jouxte en la bannie faite devant Caumont, tabellion [à Cheux], le 17 juin 1674 ; l'adjudicataire paiera chaque année entre les mains du trésorier, et sera le blé du meilleur du tripot, six deniers de relâche par boisseau ; mise à prix par Gilles Dessillons à 60 livres et 34 boisseaux de froment, et à lui adjugé. — 20 octobre, pouvoir à Germain Langlois, ci-devant trésorier, de payer à St-Martin, peintre, 60 livres, et au menuisier qui a alloué la menuiserie des deux chapelles pour les

gradins et devant d'autel 32 livres. — 1699, 4 juin, les possédants héritages et paroissiens ayant jugé à propos de bâtir et construire une grande porte au bas de l'église, au milieu du gable de la chapelle qui sert présentement de nef, en ont fait l'aveu avec Gilles Violette, de Rosel, pour la maçonnerie, conformément au dessin qui a été contremarqué par le curé et led. Violette, savoir que l'ouverture de la porte aura 9 pieds de haut et 6 pieds de large, et une croisée de 3 pieds 1/2 de large et 6 pieds de haut au lieu de la niche qui paraît dans le dessin, led. Violette s'obligeant de démolir tout ce qui sera nécessaire du gable avec le pilier qui est au milieu en son entier, prenant à ses périls et dangers propres tant led. gable que la voûte de lad. chapelle s'il y arrivait aucun dommage ; les habitants s'obligent de rendre sur la place tous les matériaux nécessaires tant pour lad. porte que pour une ouverture qui sera faite à la muraille du cimetière en face de lad. porte, pour y être posé une porte ou barrière, que led. Violette s'est pareillement obligé de construire de pierre de taille à la hauteur de la muraille en forme de deux pilastres, qui seront couverts d'un tablage, Violette se soumettant de se servir de tous les matériaux qui sortiront de la démolition autant que faire se pourra, et de faire les marches qui se trouveront nécessaires aux porte et barrière, à charge de souffrir la visite dud. ouvrage lorsqu'il sera en sa perfection, si faire le veut, et pour cette fin a été promis lui donner 103 livres, payables moitié vers la moitié de l'ouvrage et l'autre moitié à la fin du travail. Fait en présence de Léonard Violette, fils dud. Gilles, qui s'est obligé avec son père, Jacques Rocques, curé, Vigor Bourse, vicaire, etc. — 20 décembre, assemblée sur l'avis de Guillaume Gouville, bourgeois de Caen, qu'il était prêt à rembourser 850 livres faisant partie de 1400 livres constituées en rente à lui et à son frère, lad. somme donnée par la d<sup>e</sup>lle d'Asnières pour vertir au bénéfice d'un maître d'école pour enseigner les enfants de la paroisse ; les paroissiens, pour éviter aux frais de la sommation que Gouville serait tenu leur faire, ont consenti que, conformément aux conditions de son contrat d'hypothèque, il pourra amortir sa part de lad. rente dans six mois, ou plus tôt s'il se trouve un autre placement sûr, en l'avertissant 15 jours auparavant. — 1700, 7 février, Pierre Mouville, de Rots, a signé sur le registre comme il se réserve au secret de justice à déposer ce qu'il peut savoir touchant un mandement fulminatoire dont il a été fait lecture dans l'église, à la requête du curé d'Authie et de Jacques

Le Paulmier, bourgeois de Caen, son frère. — 24 juin, un remplacement n'ayant pas été trouvé, Gouville demeurera quelque temps saisi de lad. somme. — Élections de trésoriers, bannies des fruits du cimetière, du son restant du pain de charité distribué aux paroissiens à Pâques ; travaux à l'église, réparations de la couverture volante, aveu de la réparation des chapelles pour 9 ans, construction de 2 portes au cimetière, réparations aux murailles, achats de chape, de chasuble, etc. — Notes sur fragments de pièces anciennes ou d'imprimés de l'Université de Caen.

E. Suppl. 1227. — BB. 11. (Registre. — Moyen format, 16 feuillets, papier.

**1789-an II.** — « Registre de la municipalité de Rots pour servir à enregistrer les lettres patentes du Roi [corrigé en : de la Nation] sur les décrets de l'Assemblée Nationale, année 1790. » Commence (n<sup>o</sup> 1) par lettres patentes du 18 novembre 1789 ; n<sup>o</sup> 19, déclaration du 9 octobre 1789. — Contremarqué par Le Duc, curé et maire de Rots, le 1<sup>er</sup> mars 1790.

E. Suppl. 1228. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 209 feuillets, 3 pièces annexées, papier.

**1619-1632.** — Baptêmes, mariages, sépultures (acérations aux premiers feuillets). — [Gibert et Percheron, curés, cf. BB. 3.] — 1620, 29 novembre, baptême de Nicolas, fils de Thomas Brize, archer des gardes du corps du Roi, et d'Esther Le Sage ; parrain, Nicolas du Moustier, s<sup>r</sup> d'Asnières. — 1621, 1<sup>er</sup> juin, baptême de Jacques Chardinne, fils de Richard, demeurant au moulin de Vaucullot ; parrain, Jacques Le Marchant, meunier de Lasson. — 1622, 26 mars, note de baptême à Norrey ; — 10 avril, marraine, Elisabeth, fille de feu Etienne de Billy, chirurgien et bourgeois de Caen. — 1624, 22 octobre, marraine, Marie, femme de Gilles Huillot, avocat, bourgeois de Caen. — 1625, 8 avril, marraine, Anne du Quesney, fille du greffier des présentations de la vicomte de Caen. — 1628, 8 avril, marraine, Luce, fille de Jean Le Paulmier, s<sup>r</sup> de St-Louet, président en l'Élection de Caen. — 1629, 5 août, notification au prône de la grand'messe que les personnes ayant rente à prendre sur la recette générale de Caen devront, dans un mois, représenter aux trésoriers généraux de France à Caen les contrats de constitution desd. rentes, quittances

de finances et autres titres, suivant l'ordonnance des trésoriers, à peine de déchéance, le procès-verbal du curé mis le 6 au greffe de l'Élection de Caen.— 10 septembre, inhumation dans l'église de Jean de Billy, bourgeois de Caen;— 19 septembre, inhumation de Collasse, fille bâtarde dud. Jean.— S'arrête au 9 mai 1632. A la suite notes d'inhumation, le 17 mai 1632, de Philippe Regnauld, vicaire de Rots, et de baptême de 1653.— Mémoire du ble mis en la grange de François Brunet, etc.— Audiences de contrats, portés à leur date avec les actes d'état civil, concernant: Vincent Regnauld, avocat, bourgeois de Caen (1619 ss., nombreuses acquisitions); Jean Le Paulmier, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Louet, président en l'Élection de Caen (1619, ss.); Jean Salles, marchand et épiciier à Caen, pour lui et comme procureur de Jacques de Salles, son frère, prêtre, prieur et professeur en mathématique du collège M<sup>e</sup> Gervais en l'Université de Paris, vente aux frères Perrotte, demeurant à Caen et à S<sup>t</sup>-Manvieu, de 1/2 acre de terre moyennant 90 l. t. de principal et 20 s. de vin (1620); Jean de Billy, s<sup>r</sup> de Beaumesnil (1620, ss.); Pierre de Vandes, éc., s<sup>r</sup> de Pierrefitte (1621); Jean Mauger, s<sup>r</sup> de La Vallée (1622); Jacques Cousin, éc., s<sup>r</sup> de Gruchy, vente à Jean Le Paulmier, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Louet, de vergée et demie de terre assise à la sente d'Ardenne pour 40 livres (1623); Thomas Brize, s<sup>r</sup> du Pont (1624); Jean-Jacques du Thon, bourgeois de Caen (1624); Thomas Huet, bourgeois de Caen (1625); Étienne Gosselin, s<sup>r</sup> de La Hogue (1626); François de Guerville, s<sup>r</sup> de La Londe (1626); Baptiste Du Pray, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Vigor, demeurant à S<sup>t</sup>-Clair La Pommeraye, vicomté de Falaise (1626); Pierre Perrotte, bourgeois de S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen (1627); Christine de La Verge, veuve de Vincent Regnauld, avocat et bourgeois de Caen (1627, ss.); d<sup>ne</sup> Claude Pigache (1627); Pierre Brize, s<sup>r</sup> du Clos, bourgeois de Caen (1627); Michel Bourdon, Jean Poisson, bourgeois de Caen (1628), etc.— De l'autre côté du cahier, « ensuivent les baptesmes faitz en l'église de Rotz pour l'an 1620 des enfants produits hors le mariage, par moy vicaire »: 1620, 22 février, enfant présenté par Robinne, veuve de Jean Du Val, faisant profession de sage-femme;— 7 mars, Hélène, veuve de Germain Pillon, faisant profession de sage-femme.— Assignations devant l'official de l'exemption de Rots, dépendant du S<sup>t</sup>-Siège apostolique, « en cause de mariage suivye de copulation charnelle et ingravidation » (1621).— Lecture au prône de mandement des commissaires généraux pour la revente des domaines de Normandie (1621).— 1622, 6 novembre,

annonce au prône, suivant le billet baillé par Le Moyne, sergent, qu'il est commandé aux gens d'église, nobles et principaux du tiers état de se trouver en l'hôtel commun de la ville de Caen le 14 dud. mois, devant le bailli, pour élection d'un homme de chaque qualité pour aller aux États provinciaux termés à tenir à Lisieux le 1<sup>er</sup> décembre.— 1626, 13 mars, assignation suivant le mandement de l'official, par le vicaire, requête de Charlotte, fille de feu Robert Baudet, à Nicolas Regnauld, pour se voir condamner, si faire se doit, à payer et fournir la nourriture de l'enfant par elle produit, comme étant de son fait et de ses œuvres.— 1629, 11 novembre, sur lecture et publication par le vicaire, au prône, du mandement de quérémonie donné par l'official de Bayeux, obtenu de la part de Guillaume Fontenaille, de S<sup>t</sup>-Julien de Caen, autorisé par l'ordonnance de Charles de La Champaigne, conseiller au parlement de Rouen et commissaire député par led. Parlement pour la recherche et punition du crime d'usure dans le bailliage de Caen, oppositions de Raul Le Sénéchal et sa femme, Guillaume Regnauld, etc.; assignation à comparoir le lendemain devant led. commissaire.— Etc.

Registres de Gilles Du Hamel, depuis sa prise de possession du bénéfice et cure de la paroisse de Rots (depuis le 24 mars 1638). Principalement copies; un acte du 17 avril 1640 porte: « Les signes sont dans mon grand Registre. » — 1638, 25 septembre, inhumation d'« un enfant d'un pèlerin de S<sup>t</sup>-Hubert qui se disoit de l'évesché de S<sup>t</sup>-Brieu en Bretagne »; — 20 octobre, inhumation dans l'église de Thomas Brize, s<sup>r</sup> du Pont, archer des gardes du Roi; — Gilles Le Bourgeois, curé de Rupierre. — 1639, 28 novembre, baptême de Jacques, fils de Guillaume Regnaud, dit Les Carreaux, et de Jeanne Drouet; p., M<sup>e</sup> Jacques Estur, prêtre, « tenant l'escholle en ceste parroisse, natif de La Haye Bellefond, évesché de Constance » (*sic*). — 1641, 2 avril, marraine, Elisabeth de « Croy-mare », fille de Louis, écuyer, conseiller au parlement de Rouen, seigneur et baron de « Laçon, de La Pine-lière et Vauricher »; — 25 août, parrain, Nicolas de Cheux, fils de feu Jean de Cheux, éc., s<sup>r</sup> de Banneville. — 1642, 7 février, au presbytère, furent présents Guillaume Bétourné, fils Abraham, de Fontaine-Henry, serviteur à Coulombs, et Marie Le Marchant, fille de feu Pierre, de Vienne, servante à Rots, lesquels, à cause de leur pauvreté et servitude, ne pouvant, à ce qu'ils ont dit, trouver temps ni commodité de se trouver à Caen devant l'official de Rots pour traiter de ce qui regarde une promesse faite l'un

à l'autre de futur mariage par fiançailles devant le vicaire de Bazenville sur la mer, en ce que led. Bétourné, espérant accomplir son mariage et étant pour ce venu voir lad. Le Marchant, il l'aurait trouvée enceinte et n'attendant que l'heure prochaine de ses couches, sur quoi l'ayant requise de lui dire du fait de qui elle était en tel état et si elle pensait prétendre à cause de ce quelque chose sur lui, et elle lui ayant dit que l'enfant qu'elle portait ne lui appartenait pas, et qu'ainsi elle ne prétendait l'assujettir à le reconnaître, et qu'étant tombée en telle faute contre sa foi, elle lui déclarait ne prétendre à parfaire le mariage encommencé entre eux, et qu'ainsi elle le déclarait libre et délié d'un écrit fait en forme de traité de mariage et des fiançailles : résolution mutuelle ; reprise par led. Bétourné du denier à Dieu qu'il lui avait donné (original, avec leurs mercs, les signatures du curé Du Hamel et des témoins) : — 23 février, baptême de la fille de lad. Le Marchant, servante en la maison des héritiers de Vincent Regnaud, avocat, bourgeois de Caen, qu'elle a dite du fait de Jean Regnaud, fils dud. Vincent, led. baptême en présence dud. Jean, qui a signé avec Gilles Vermont, vicaire, et Robert Noël, custos, témoins : — 5 mars, inhumation d'une femme décédée en l'hôtellerie de Rots ; — 3 août, parrain, Gilles Huillot, notaire apostolique, avocat et bourgeois de Caen, en présence de Gilles Vermont, vicaire et maître d'école à Rots. — 1643, dimanche 1<sup>er</sup> février, environ 9 heures, à la fin de la première messe, Anne Le Cœur, femme d'André Pilon, de Rots, a été par le curé Gilles Du Hamel jurée sage-femme, selon la forme du Manuel de Bayeux, en présence dud. maître d'école et vicaire, etc. ; — 3 juillet, au presbytère, furent présents Michel Le Marchant et Madeleine Potier, assistée d'Étienne, son père, pour traiter d'une promesse faite l'un à l'autre de futur mariage par fiançailles, à cause de laquelle ils étaient prêts d'entrer en procès devant le juge ecclésiastique comme ayant des causes et raisons de ne procéder point en plus outre à leurs susdites promesses, pour à quoi obvier et fuir les occasions de rigueur entre eux, ils ont devant led. curé accordé de s'en aller libres et déliés de leur promesse d'un traité de mariage fait devant led. curé, écrit et signé le 11 février précédent, ainsi que de leurs fiançailles dud. jour ; led. accord sera homologué devant l'official de Rots ; lad. Potier a rendu aud. Le Marchant, « une souvenance et un tenrot d'argent ». — 1644, 16 mai, le curé a affidé Jean Lazy, « souisse » portant les armes en la garnison du château de Caen, avec

Jeanne Le Marchant, après qu'il a promis faire abjuration d'hérésie ; — 27 mai, inhumation de Claude, fils de Gilles Brize, s<sup>r</sup> de St-Gilles. — « J'ay Jean Lazy, Souisse de nation, de la seigneurie de Berne, portant les armes pour le Roy en la garnison du château de Caen, aagé viron de 30 ans, désirant par la grâce de Dieu contracter le s<sup>t</sup> sacrement de mariage, selon la forme et intention de la S<sup>te</sup> Église Cat. Apost. et Romaine, en la présence et par le ministère de Maistre Gilles du Hamel, pbr., curé de Rots, paroisse de ma future esponze, promestz à Dieu et audict s<sup>r</sup> curé que lors que le temps et l'occasion de personne autorisée se présentera et que je rechercheray au plustost, et dont je donneray attestation aud. s<sup>r</sup> curé, je feray abjuration de l'hérésie de laquelle j'avois esté pris en mon païs, comme dès à présent en la face de nostre dicte mère la S<sup>te</sup> Église Cath. Ap. et Romaine, et dud. s<sup>r</sup> curé et presonnes (*sic*) cy dessous nommées et signées, je la fays devant le grand autel dud lieu de Rostz sur le s<sup>t</sup> Évangille que je touche : Ainsy me soit Dieu en aide, et la sainte Mère de Jésus Christ et St-Ouin, patron de ce lieu, aux prières desquels je me recommande, ce 23<sup>e</sup> jour d'aoust 1644, en la présence dud. s<sup>r</sup> curé et d'honnestes personnes Guillaume Androiet et Pierre Herbertte, aussy Souisses du quanton de Fribourg, catholiques, et portans les armes audict chasteau, Nicolas Brize, et Jean Regnaud, tesmoins » ; led. jour 23 août 1644, mariage desd. Lazy et Le Marchant ; — 28 août, bptême de Madeleine, fille de Jean Regnaud, bourgeois de Caen, et de Marie Penon ; — 25 décembre, inhumation de Jean Cuny, prêtre, de la paroisse de « Verecourt en Bassigny », diocèse de Toul, décédé dans la maison de Guillaume Regnaud. — 1646, 18 décembre, inhumation en l'église de Lasso de Philippiue... . (blanc), femme de Daniel Malet, s<sup>r</sup> de Beauregard, bourgeois de Caen. — 1647, 12 mars, inhumation de Jean Nicolle, « décédé en mangeant et en allant à Caen le jour précédent ». — 1648, 7 janvier, inhumation de Pierre Brize, s<sup>r</sup> du Clos, bourgeois de Caen. « Nota. La première sépulture tournée pour l'église changée » ; — 4 mars, « donné l'eau baptismalle à un enfant masle présenté à l'église par la femme François Brunet, norrice d'iceluy » ; — 22 novembre, inhumation dans la vieille nef de Perrine, fille de Vincent Regnaut. — 1649, 28 juillet, a été par le curé de Rots conduit en la sépulture, dans l'église succursale de Norrey, Guillaume Larcher, s<sup>r</sup> du Pont, bourgeois de Caen, décédé en sa maison à Norrey ; — 30 septembre,

baptême d'une fille née hors mariage présentée par Barbe Perrée, femme de Richard Pigny, d'« Estrahan », demeurant à Rots, sage-femme, laquelle a déclaré lad. fille produite par Perrine Le Danois, laquelle lui avait dit en ses travaux de couche que c'était du lait de Jacques Folliot, serviteur de la dame Sanborne, et a été nommée Pasquette par Pasquette Angot, femme de Jacques « Sasles », de S'-Pierre de Caen, laquelle a aussi dit avoir été présente auxd. travaux et lui avoir ouï dire que c'était pour led. Folliot ; lad. Danois, présente, a dit tout ce que dessus véritable (meres). — 1651, 27 avril, baptême de Jean Blouet par le curé de Rots dans l'église de Norrey, succursale, à cause de la proximité, en présence de Thomas Le Cornu, son vicaire à Norrey. — 1655, 6 juin, baptême de Louis G rvaize ; p. et m., Louis et Charlotte Brise, fils et fille d'« Honneste homme » Gilles Brize, s<sup>r</sup> de Beuzeval, bourgeois de Caen : — 21 octobre, mariage par le curé de Rots dans la succursale de Norrey de Jean Gouville, de Caen, demeurant à Rots, et Anne Varin, de Lingèvres, fille de Gilles Varin, s<sup>r</sup> de La Chapelle. — 1656, 12 novembre, abjuration, à genoux devant le grand autel de l'église, de Marguerite Le Petit, de la paroisse de Basly, née, nourrie et mariée dans la R. P. R., désirant par la grâce de Dieu rentrer en la foi de ses ancêtres et de l'église catholique, apostolique et romaine, en présence de Gilles Du Hamel, curé, Gilles Vermont, vicaire, Yves Dessillons, son mari, etc. — 1657, 7 août, inhumation dans l'église de d<sup>lle</sup> Jeanne de Touchet, veuve, décédée en cette paroisse en la maison de Buhot, beau-père de Pierre de Touchet, éc., sieur de La Chaussée. — 1661, 6 janvier, au presbytère, Pierre de La Perelle et Anne Garnier, fiancés le 17 mai précédent, pour causes que lad. Anne disait avoir de ne passer plus outre aud. mariage, afin d'éviter aux frais de procès, se sont déclarés libres de se marier avec telle personne qu'il leur plaira, et ensuite lad. Anne lui a rendu un louis d'argent qu'il lui avait donné, lequel il a repris ; présents Denis Garnier, frère de lad. fille, Denis Bellanger, cousin dud. La Perelle (tous quatre font les meres), — 1661, septembre, octobre et novembre, nombreuses inhumations, dont Jacques-Philippe Dessillons, s<sup>r</sup> de La Croix, le 16 octobre ; autre mortalité en 1663. — 1661, 16 novembre, baptême d'une fille produite par Marguerite Miray, présence de Louis Troude, son fiancé, requérant le baptême comme étant de son fait ; — 18 décembre, déclaration desd. Troude et Miray qu'ils ne peuvent passer outre à

leur promesse de mariage pour cause qu'ils disent avoir, et se rendent la liberté. — 1662, 18 avril, baptême de Marie de Bayeux, m., Marie Buhot, femme de M. de La Chaussée Touchet. — 1663, 25 janvier, marraine, Marie Buhot, veuve de Pierre du Touchet, éc., sieur de La Chaussée Bencauville ; — 27 mai, inhumation de Gilles Vermont, maître d'école et vicaire de Rots. — 1665, 8 février, inhumation de Thomas Le Cornu, prêtre, maître d'école et obitier de Rots. — 1666, 7 juillet, baptême d'un fils né hors mariage, produit par Charlotte Savary, de Monts, qu'elle a dit être des œuvres d'Auguste de Cairou, sieur de La Guère. — Registre des baptêmes, mariages et inhumations de l'église de Rots pour l'année 1667 (addition :) M<sup>e</sup> Jacques Rocques, curé dud. lieu ; même note en 1668. — 1668, 18 avril, baptême d'une fille naturelle de Marie Hue et de feu Jacques Le Danois, fiancés, la mort dud. Jacques ayant empêché le mariage. — Lacune de décembre 1668 à mars 1671. — 1671, 6 septembre, inhumation de Julien Regnaud, s<sup>r</sup> de « Haut Jardin », bourgeois de Caen. — Le dernier acte est du 10 avril 1672.

E. Suppl. 1229. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 201 feuillets, papier.

**1673-1716.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gilles Du Hamel, Jacques Rocques (1674), curés ; Vigor Bourse, Daniel Le Foulou, Thomas Flambart, vicaires, etc. — 1673, 26 novembre, baptême de Guillaume Auber; marraine, d<sup>lle</sup> Marie Buhot, veuve de M. de La Chaussée Touchet; — 5 décembre, mariage de Pierre Dessillons et Michelle Desobeaux; led. jour, après le mariage, a été baptisée une fille produite par lad. Desobeaux, qu'elle a dit être des œuvres dud. Dessillons, ce qu'il a reconnu, lad. fille ayant été mise sous le voile (en correction de: drap) pendant la messe célébrée pour leurs épousailles, l'ayant reconnue pour son propre et légitime enfant, lad. fille nommée Anne, etc. — 1674, 21 janvier, inhumation proche le grand autel de Gilles « Duhamel », curé depuis 37 ans, âgé de 86 à 7 ans. — 1678, 10 novembre, a été présentée une fille née le 8, par Philippiue Bayeux, « notre sage-femme », laquelle a dit avoir été produite par Marie Le Sauvage, d'Amayé-sur-Orne, servante de Germain Langlois, bourgeois de Caen, résidant paroisse S'-Julien, laquelle dans son travail d'enfant a dit et déclaré être des œuvres et du fait dud. Langlois, ce qu'elle a aussi dit et maintenu au curé en la maison de Thomas Violette, résidant à Rots, où elle a fait son

accouchement et où elle est encore de présent, où le curé s'étant transporté, et ayant rencontré led. Langlois, celui-ci a reconnu l'enfant être de son fait, avec promesse de le prendre et faire nourrir comme à lui appartenant, ce qu'il a signé. — 1679, 9 février, baptême d'Élisabeth, fille d'Augustin Brize, s<sup>r</sup> du Clos, et Elisabeth Berte, bourgeois de Caen. — Lacune d'avril 1681 à mai 1683. Cf. BB. 8. — 1685, 3 juin, baptême d'une fille de Jean Dessillons et Françoise L'Affichard, bourgeois de Caen, nommée Marie-Robert par Robert-Artus de Couvert, éc., s<sup>r</sup> d'Anderville, pour « Annonime » de Couvert, fille de M. de Coulombs, n'étant âgée que de deux ans environ. — 1686, 22 août, d<sup>ne</sup> Jacqueline.... (blanc), veuve de Pierre Asselin, s<sup>r</sup> de La Varinière, bourgeois de Caen, âgée d'environ 60 ans, décéda sur la minuit et fut inhumée dans l'église sur le soir dud. jour; elle avait fait abjuration de l'hérésie en la paroisse de S<sup>t</sup>-Nicolas de Caen cette présente année, et étant venue à Rots pour la récolte d'août, fut prise d'une « defluction » dont elle est morte le 13 (*sic*), etc.: — 23 octobre, inhumation de Charles, fils de Gilles Dessillons, âgé de 18 ans, tué d'un coup d'épée le soir précédent par des soldats en la présence de son père à l'entrée de la porte de leur maison; — 14 novembre, bénédiction des deux cloches de Rots, la grosse nommée Anne par le président d'Amayé et Anne-Marguerite de S<sup>t</sup>-Laurens, épouse de Charles du Touchet, éc., s<sup>r</sup> de Courcelles, la seconde nommée Marie par led. de Courcelles et Marie-Madeleine de Gouville, femme de Nicolas Le Roy, s<sup>r</sup> de Baugy, bourgeois de Caen; la grosse pèse 1200, 6 livres moins, et la seconde 869 livres. — 1687, 30 mars, Pâques, bannie au profit du trésor du sou ou rebulet restant de la cuisson du pain distribué led. jour pour la charité donnée par le trésor, moyennant 75 sols. — 1690, 11 juin, baptême de Marie-Urbaine, fille de Guillaume Le Page et Perrinne Hue; m., Marie de Touchet; p., Urbain Dauchin, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Louet. — 1691, 13 décembre, inhumation de Jean de La Verge, bourgeois de Caen, 70 ans; il a donné par testament aux obits et trésor de l'église une acre de terre en deux pièces, delle de Haye Fauvel. — 1692, 30 novembre, baptême de Pierre-André, fils d'Étienne Lot et Françoise Tyrel; p., Pierre Blanc, conseiller élu à Caen; m., Elisabeth Hardouin, bourgeoise de Caen. — 1697, 29 août, baptême d'une fille produite par Anne Gervaise, laquelle en ses couches a déclaré à « Pesrine » Violette, faisant fonction de sage-femme, que c'était des œuvres de Jacques Dessillons, lesquels s'étaient

promis foi de mariage par contrat sous-seing passé entre eux et signé en la présence de leurs parents et amis le 18 dud. mois, un de leurs baus ayant été fait le 25, et espérant procéder à l'accomplissement de leur mariage sitôt que les deux autres auront été proclamés, etc.; 12 septembre, mariage. — 1701 24 mars, inhumation de Germain Langlois, bourgeois de Caen. — 1702, 5 mars, parrain, Pierre Blanc, président au magasin à sel et élu conseiller en Élection à Caen; m., Anne-Marguerite de S<sup>t</sup>-Laurens Courcelles — 1703, 9 octobre, parrain, Jacques Blouet, seigneur et patron de « Than », conseiller au présidial de Caen; m., Luce Le Roy, épouse de Jacques de Touchet; — 4 novembre, parrain, Joseph Le Vêel, vicaire et obitier de Norrey. — 1704, 7 janvier, mariage de Jacques Blouet, écuyer, seigneur de Than, de la paroisse de S<sup>t</sup>-Pierre de Caen, fils de Pierre Blouet, seigneur de Than, et de Charlotte de S<sup>t</sup>-Laurens, et Marie de Touchet, fille de Charles, éc., s<sup>r</sup> de Courcelles, et d'Anne de S<sup>t</sup>-Laurens, en présence de Pierre-François Blouet, frère de l'époux, Jacques de Touchet, frère de l'épouse. — 1705, 15 mars, inhumation dans sa chapelle, en l'église de Rots, d'Anne de S<sup>t</sup>-Laurens, veuve de Charles de Touchet, éc., s<sup>r</sup> de Courcelles, décédée à Caen, paroisse S<sup>t</sup>-Julien, le 13; — 28 mars, parrain, Jacques-Alexis de Touchet de Bénéauville; m., Madeleine de Touchet. — 1706, 26 janvier, cahier coté, paraphé et contrôlé par L'honorey, commis à l'exercice de l'office de contrôleur des registres d'extraits de baptêmes, mariages et sépultures, dans l'étendue du bailliage de Caen, créé par édit de juin 1705. pour servir dans la paroisse de Rots la présente année seulement; reçu 50 sols; — 31 décembre, baptême d'un enfant mâle produit par Nicollasse Quesnel, laquelle en son travail d'enfant a déclaré à « Pesrine » Violette, faisant office de sage-femme, « que led. enfan estoit du faict ou œuvres d'un particulier dont elle ignore le nom, qui estoit venu plusieurs fois en qualité d'amy chez Pierre Marie, lorsqu'elle y demouroit en qualité de servante, ce qui luy est arrivé pour la seconde fois dans ladiete maison »; p., Daniel Le Follon, vicaire. — 1708, 3 novembre, inhumation de Marie-Anne de Touchet, fille de Jacques, s<sup>r</sup> de Courcelles, environ 3 ans; — 2 décembre, marraine, Madeleine-Charlotte de Touchet, fille de Jacques de Touchet, éc., s<sup>r</sup> de Courcelles; p., Jacques Lemièrre, éc., s<sup>r</sup> et patron de Petiville, chevalier d'honneur au bailliage et siège présidial de Caen. — 1711, 11 janvier, baptême de Jacques-François Brunet; p., Jacques-Charles-Pierre-Armand de Touchet, éc.: m., Marie-Anne-Marguerite Blouet de

Than, en présence de Jacques de Touchet, s<sup>r</sup> de Courcelles, père du parrain; m., Marie de Touchet, dame de Than, mère de la marraine (ces deux derniers signent seuls); — 6 novembre, baptême de Louis, né le 1<sup>er</sup>, fils de Jacques de Touchet, éc., s<sup>r</sup> de Courcelles, et de Luce « de » Roy; p., Jacques de Touchet, éc., s<sup>r</sup> et patron de Montineaux; m., Marie-Anne-Marguerite Blouet de Than — 1712, 11 juillet, mariage de Nicolas Le Maigre, éc., s<sup>r</sup> des Mesnils, aide-major de la capitainerie générale d'Onistreham et garde-côte, et Marie-Anne Langlois, en présence de Louis Le Picard, éc., s<sup>r</sup> de Norrey, capitaine des vaisseaux du Roi et capitaine général garde-côte d'Ouistreham, chevalier militaire de l'ordre de St-Louis, de Jacques Le Maigre, s<sup>r</sup> du Ruel, père de l'époux, etc.; — 17 septembre, inhumation de Robert, fr's de Jean de « L'ainé », élu à Caen, et de Charlotte Le Tremangois, 11 ans; 2 octobre, inhumation de François, 6 ans, frère du précédent. — 1713, 17 avril, marraine, Marie-Anne-Marguerite de « Tan » (elle signe « Marie-Anne-Marguerite Blouet de Than »); p., Nicolas-François Le Coq, éc., s<sup>r</sup> de Beuville et de Vaucelles; — 9 mai, baptême de Gillette-Madeleine, fille de Nicolas-François Le Coq, éc., sieur de Vaucelles, et de Marie-Madeleine-Luce-Suzanne Blane Despréaux; m., Madeleine de Gouville; p., Gilles Le Coq, éc., seigneur et patron de Beuville, ancien avocat au bailliage et siège présidial de Caen, professeur en droit français en l'Université de Caen (lad. fille inhumée dans la chapelle du chœur de l'église le 2 octobre de la même année). — 1714, 25 février, inhumation d'un soldat âgé environ de 75 ans, se disant de Massigny en Provence, décédé chez Jacques Colibert, cabaretier à Rots. — 1715, 21 juillet, baptême d'Isaac-François Marie, par Isaac-François Dubreuil, chapelain de Notre-Dame du Val, parrain.

E. Suppl. 1230. — GG. 3. (Registre.) — Grand format, 37 feuillets, 1 pièce annexée, papier.

**1716-1723.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Rocques, François Le Turc (depuis 1720), curés (à l'acte du 11 août 1720, Le Turc se qualifie : curé, official et grand vicaire de l'abbé de St-Ouen, et chanoine de Lisieux); Flambart, Jean Mariette (desservant après la mort du curé Rocques), Séb. Ferey, vicaires; Nicolas Le Bourgeois, obitier et vicaire de Norrey, Guillaume Gombault de La Loude (il signe : Gombault), vicaire de Norrey, etc. — 1716, 12 octobre, mariage de Vigor Brunet et Marguerite

Azire, en présence de Jacques de Touchet, chevalier, sieur de Courcelles, Nicolas-François Le Coq, écuyer, seigneur et patron de Beuville, Jacques-Nicolas Bouefant, éc., sieur de Villers, etc. — 1717, 28 mai, inhumation de Thomas Violette par Michel de La Serve, chanoine régulier de St-Augustin, prieur-curé de Rosel; — 12 septembre, baptême de Catherine-Françoise-Jacqueline de Touchet, née le 9, de noble homme messire Jacques de Touchet, chevalier, écuyer, sieur de Courcelles, et de noble dame Luce Le Roy; marraine, Catherine de Moysant, épouse de Jacques-Alexis, chevalier, seigneur de Bénéauville (elle signe : Catherine Brioux de Bénéauville); p., Nicolas-François Le Coq, écuyer, seigneur et patron de Beuville et de Vaucelles; — 5 décembre, inhumation dans la chapelle St-Charles de l'église, lieu de la sépulture de la famille, de lad. Catherine-Françoise-Jacqueline de Touchet de Courcelles, décédée la veille, par Henri Mériotte, obitier de St-Manvieu — 1718, 26 avril, inhumation de Joseph Noël, par Joseph Le Véel, curé de St-Manvieu; — 27 juin, inhumation d'Augustin Gilbert dans l'ancienne nef de l'église — 1719, 9 mai, baptême de Charlotte Fallue; m., Charlotte Le Tremangois, épouse de Jean « Delainé », conseiller en l'Élection de Caen, assistée de Charles-François « de Lainé » (il signe : C.-F. Laisné; cf. signature du 3 septembre : C.-F. de Laisné), son fils, sieur de Secqueville; — 22 octobre, baptême de Thomas-Jean-François Violette; p., honorable homme Thomas-Guillaume de Gouville, conseiller du Roi en l'Élection de Caen et son procureur au grenier de sel; m., d<sup>lle</sup> Madeleine Néron. — 1720, 7 janvier, inhumation de Jacques Rocques, curé de Rots et de Notre-Dame de Norrey, son annexe, âgé d'environ 78 ans, décédé la veille, « après avoir gouverné la paroisse l'espace de cinquante et deux ans [avec] tout le soin et la vigilance d'un digne pasteur », au haut du chœur de l'église, par Nicolas-François Turpin, curé d'Authi; et doyen de Maltot, en présence de Charles de Cairon, curé de Cairon, Denis Le Vanier, curé de Lasson, Joseph Le Véel, curé de St-Manvieu, Nicolas Le Bourgeois, obitier et vicaire de Norrey, et de Jean Mariette, vicaire de Rots; — 19 mai, inhumation de Françoise Longuet par Richard Loisel, curé de St-Louet; — 13 avril, inhumation de Charlotte Le Pelletier par Thomas Flambart, curé de N.-D. d'Étavaux. — 1721, 1<sup>er</sup> juillet, baptême de Louise-Jeanne Le Dard; m., Louise-Madeleine du Touchet, demoiselle de Courselles; p., Jacques-Marc-Antoine Fréard du Castel, sous-diacre. — Familles Blouet,

Bourse, Gervaise, Graindorge, Haulard, Hue, Lé Peltier, Le Verrier, Longuet, etc. — Annexée, lettre de Langlois, curé de Carpiquet (1721). — Cahiers paraphés par Charles Jacques Gohier de Jumilly, éc., lieutenant particulier civil et criminel du bailliage et siège présidial de Caen (1716), et par Charles Jean de Crèveœur, écuyer, seigneur de Crèveœur, La Londe, Blonville et d' « Éguillon », conseiller au bailliage et présidial de Caen (1721).

E. Suppl. 1231. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 114 feuillets, papier.

**1723-1741.** — « Registre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Ros, et des certificats, de 1721 à 1737. » — François Le Turc, curé; Le Canu, Jean Bitot, Robert « Deboaisne », Thomas Dufresne, vicaires; Gombault, vicaire de Norrey, Sébastien Ferey, prêtre commis, etc. — 1724, 16 juin, parrain, François Le Turc, chanoine de l'église cathédrale de Lisieux, professeur honoraire en l'Université de Caen, licencié aux lois, curé des paroisses de Rots et Norrey. — 1725, 7 janvier, baptême d'un fils, présenté par Marie Rimbault, sage-femme de cette paroisse, accompagnée de Marie « Héber », femme de Jacques Coliber, qui ont attesté led. enfant né des œuvres de Jean-Baptiste de La Croix, de la paroisse de St-Nicolas de Caen, et de Marie Rosel, de St-Lô; — 4 mai, inhumation de Marguerite Le Petit, veuve de Gilles Dessillons, âgée d'environ cent ans. — « Die 22<sup>e</sup> janu. 1726, sinistram fregi tibiam. » — 1728, 9 février, mariage de Jacques Noël et Marguerite Gervaise, par Jean Bitot, prêtre, maître d'école de la paroisse (précédemment désigné comme vicaire). — 1728, 23 août, inhumation par Nicolas Le Bourgeois, obitier de Rots et Norrey, desservant lad. paroisse de Rots et Norrey pour l'absence (après rature de : suspense) de M<sup>e</sup> François Le Turc, curé, par l'ordre de l'abbé de Grainville, grand vicaire et official de l'archevêque de Cambrai pour le siège de Rots; 24 août, autre inhumation par led. Le Bourgeois, desservant pour la suspense du « s<sup>r</sup> » Le Turc, curé, de Jacques Dessillons, dans la nef de l'église: à partir du 2 septembre, actes par Pierre Garnier, desservant, ou vicaire desservant; à partir du 14 septembre, actes par J.-B. Daumesnil, prêtre commis, desservant; autres actes par led. Gombault; 1729, 21 août, baptême par P. Garnier, prêtre, sur permission de Daumesnil, desservant; à partir du 15 juin 1730, actes par J.-B. Halbout, desservant; le curé Le Turc repa-

rait à partir de la délibération du 29 octobre 1730 (il ne prend plus que le titre de curé). — 1730, 28 novembre, baptême sous condition de Marie de Gron, ondoyée par Roti, chirurgien de Caen, led. baptême par Dufresne, vicaire (il se qualifie dans d'autres actes de desservant). — 1731, 19 avril, réapparition du curé Le Turc. — 1732, 25 janvier, déclaration de grossesse de Jeanne Le Fauconnier, d'environ 9 mois, des œuvres de Pierre Harel, ce qui a dû arriver pendant qu'elle était servante à une auberge de la paroisse de St-Nicolas de Caen ou pend pour enseigne des Cornes, et que led. Harel demeurait à la même paroisse à l'auberge où pendent les Armes de France; — 21 octobre, inhumation d'Hélène Le Roy, âgée de 115 ans environ, veuve de Pierre Deslandes. — 1737, 23 juillet, les deux petites cloches de la paroisse furent fondues, et le 27 elles furent portées à Caen pour être pesées au poids-le-Roi, la seconde pèse 777 livres et la 3<sup>e</sup> 563 livres, la 2<sup>e</sup> a été nommée Anne par Anne-Françoise Du Bois, femme de Thomas de Gouville, éc., assistée de dom Romain de La Londe, prieur des Bénédictins de Caen, et la 2<sup>e</sup> (sic) Catherine, par Catherine de Gouville, fille dud. de Gouville, trésorier de la paroisse, assistée de dom Nicolas d'Hervieu, religieux bénédictin, toutes deux bénites par led. de La Londe, en présence et du consentement de noble homme François Le Turc, licencié aux droits, ancien doyen et professeur de l'Université, ancien grand vicaire et official de l'exemption de Rots, chanoine de l'église de Lisieux, curé de Rots et Norrey. Il est marqué dans le registre de 1686 que la grosse cloche doit peser 1200 livres, 6 livres moins. « Tout le monde est content ex. . . Autre procès-verbal de bénédiction du 6 décembre 1737, pour les deux petites cloches de Rots dont il est fait mention à lad. date du 23 juillet, avec quelques différences: Romain de La Londe, prieur de l'abbaye, prieur des Bénédictins de Caen, seigneurs de cette paroisse; Thomas de Gouville, éc., seigneur et patron de Bretteville[-sur-Bordel]; d'Hervieu, cellérier de lad. abbaye, etc., mais sans mention du consentement du curé. — 1723, 21 novembre, élection d'un petit collecteur au lieu et place de Louis Dessillons, nouvellement décédé, et qui avait été nommé ci-devant à cet effet. — 1724, 6 janvier, nomination de collecteurs pour le sel: premier collecteur, Robert Duval, aide, Pierre Gibert; — 27 août, bannie des fruits du cimetière: 22 livres 15 sols; payé comptant aux mains de Régnault, entrant en charge de trésorier: — 24 septembre, assemblée en forme de commun, au banc du

trésor, du curé François Le Turc, Jacques de Touchet de Courcelles, Jacques-François Dessillons, de présent trésorier, Jean de Lainey (il signe: Delaisné), conseiller en l'Élection de Caen, et autres paroissiens, pour délibérer sur l'élection d'un nouveau trésorier en remplacement de Jean Regnault, décédé depuis trois semaines, pour gérer le temporel et revenu du trésor pendant 3 ans à commencer du jour St-Michel prochain, parce que néanmoins il recevra les fermages à échoir aud. jour St-Michel, ainsi que les fermages de la petite dime échus à la St-Jean dernière, et la bannie des fruits du cimetière, led. défunt ne l'ayant point reçu, quoiqu'il soit porté par la bannie: — 1<sup>er</sup> octobre, à l'issue de la première messe, nomination de collecteurs à taille pour 1725: Jean Violette pour la haute échelle et porte-bourse, David Le Héricy et Jérôme Costil pour associés. — 1727, 30 novembre, élection de Pierre-Marie pour syndic, en remplacement de Jean Violette. — 1728, 11 janvier, assemblée des paroissiens après la semonce faite pour la bannie de deux cents de paille, grand compte, appartenant au trésor de l'église: sur la remontrance du curé que Gilles de Gron a eu le malheur d'être incendié et réduit à la dernière misère, les paroissiens, du consentement du trésorier, ont consenti qu'il ait lad. paille à son profit. — 1735, bannie de la paille appartenant au trésor, savoir de deux cents, grand nombre, du nombre de trois cents, dont le trésor cède un cent au custos pour partie de son honoraire; autorisation à M. de Gouville, seigneur de Bretteville[-sur-Bordel], conseiller en l'Élection de Caen, trésorier, de faire replanter de jeunes pommiers. — 1737, 28 juillet, assemblée des paroissiens et possédants héritages pour délibérer au sujet du beffroi et « faire » une bannie pour en « faire » un tout neuf; renvoi au dimanche suivant sur mise à prix par Pierre Martin dit Violette par 750 livres; présentation de deux devis par led. Violette, sur autorisation de la paroisse de les faire; adjudication à Étienne Jardin à 580 livres (4 août); — 4 août, sur remontrance de Le Bourgeois, obitier, pour le pain et le vin de ses messes d'obligation à cause de ses obits, décision que le trésor lui donnera 6 livres par an; — 15 décembre, «après les semonces faites ce jour pour percer la voûte du clocher et fournir des boetes de trois pieds au dessous de la voute de bois d'orme et de six pouces de diamètre, et de plus lad. voute sera bouchée de chaux tant par dessus que par dessous et le dessus sera pavé après, la bannie faite au 22<sup>es</sup> ce jour et an, et ajugée à Jacques Noël et Gilles Deslandes, et renvoyé à a huitaine. (Signé:)

Jacques Noël, F. Le Turc. Il n'y a point eu de bannie, parce que le R. p. prieur de l'abbaye envoia un ouvrier avec les instrumens, qui seul en deux jours fit l'ouvrage, scavoir les trois trous et les trois boetes. » — Élections de collecteurs, enrôlements et dérôlements, bannie de la paille du trésor, etc.

Les registres de Rots s'arrêtent à la fin de 1737. — A la suite, registre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Norrey, pour 1741, F. Le Turc, curé, O'Brien, vicaire, Nicolas Le Bourgeois, obitier. Y joint couverture, portant: « Cet registre est resté à la commune de Rots de l'an 10 par une pétition que le citoyen Mériotte a présenté au préfet qui l'a fait passere au maire de Noray pour lui valoire au besoins, vent qu'il y a quelque bateme de la commune de Noray sur la fin du dit registre. A Rots, ce d. 20 germinal an 10 de la République Française. (Signé:) Mériotte, maire. Cet registre a été déposé à Noray. »

E. Suppl. 1232. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 79 feuillets, papier.

**1737-1743.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — François Le Turc (jusqu'en 1742), Denis Ollivier (1743), curés de Rots et Norrey; Voisin, vicaire (desservant après la mort du curé Ollivier), etc. — 1737, 16 mars, inhumation de Pierre Marie par Jean Gancel, curé de St-Louet (il signe: Gansel); — 24 mars, à l'issue de la messe paroissiale, au banc du trésor, après les semonces faites ci-devant et ce jour même, assemblée de dom Nicolas d'Hervieux (il signe: d'Hervieu), prêtre, cellérier de l'abbaye de St-Étienne de Caen, faisant fort pour la communauté, M. de Gouville, conseiller du Roi, trésorier en charge, Jacques-François Dessillons, ancien trésorier, et Nicolas Le Bourgeois, obitier, et autres habitants et paroissiens, pour délibérer sur la réparation du beffroi, la refonte de la 2<sup>e</sup> cloche, la confection d'une petite, qui ne pèsera pas plus de 300 livres, la maçonnerie et autres réparations nécessaires à la tour, tant en dehors qu'en dedans: suivant le devis de Pierre Martin, charpentier, on procédera à la bannie du beffroi, au plus tard après les fêtes de Pâques; en ce qui concerne les cloches, lesdits paroissiens sont aussi convenus unanimement que led. de Gouville et le curé iront faire compliment au prieur de l'abbaye et à M<sup>me</sup> de Gouville, au cellérier et à M<sup>lle</sup> de Gouville, pour être parrains et marraines des deux cloches; pour celles-ci le trésorier et le curé iront à l'abbaye de

S<sup>t</sup>-Étienne pour traiter avec un fondeur ; autorisation aud. trésorier pour acheter, conjointement avec le curé, deux chasubles et autres ornements nécessaires, avec du linge pour l'usage de l'église.— En tête du cahier de 1738 : « Nota que, quelque diligence que j'aie peu faire, je n'ai peu avoir ce registre que le jeudi 14 fév<sup>r</sup> 1738, et après 4 voiajes à Caen : tant... et c. ». — 1738, 26 novembre, inhumation d'Aguès Du Breuil, veuve de Guillaume de La Perrelle, dans la vieille nef de l'église, en présence de Jacques Noël, custos.— 1739, 29 août, inhumation par le curé Le Turc, sur permission du procureur du Roi, dans la vieille nef, de Jean Noël, trouvé mort le matin dans un puits, où il était tombé par accident, en présence d'André Noël, frère du défunt, et de Jacques Noël, custos ; en marge : « Sepulture Jean Noël [Leger] c'étoit un de mes assassins » ; — 3 novembre, mariage de Pierre Deslandes et Anne Du Val, par « nous, noble homme pbr., curé de cette paroisse et chanoine de Lizieux » [Le Turc]. — A la fin du cahier de 1739. 19 août 1739, « M<sup>r</sup> [Jean-Baptiste, en interligne] Brocard, de Loraine, m'est veuu trouver en mon presbytère pour m'inviter à [venir, en interligne] bénir le métal d'une cloche pour cette paroisse, ce m'a-t-il dit, dont les conventions ont deü être faictes sans que j'en aie eü conoissance, ni de toutes les autres cérémonies qui doivent être observées en pareil cas, sans que le préseut me puisse préjudicier à mon procès pendant au Parlement (Signé) Dessillons, J. Noël, J.-Baptiste Brocard ». — 1740, 20 janvier, baptême de Marie Gervaise, « le présent acte aiant été différé d'être employé dans ce registre par la négligence de Bidard, ad<sup>t</sup>, qui différoit d'envoyer les registres qui conviennent. f. Le Turc » ; — 25 mai, baptême par « noble homme » Le Turc, qui se qualifie : licencié aux droits, ancien doyen et professeur en l'Université de Caen, curé de Rots et de Norrey, et chanoine de l'église de Lisieux ; — 26 août, baptême de Philippe-Charles, fils de Jacques-Charles-Pierre-Armand de Touchet, chevalier, sieur du Mesnil-Bénard, et de Françoise-Angélique de Marguerit du Mesnil-Bénard ; p., Philippe Fortin, avocat au Parlement ; m., Louise-Charlotte de Touchet ; parmiles signatures : Touchet du Londel, Touchet de Courcelles, prêtre, D. D. S. ». — 1742, 14 septembre, baptême d'une fille née le matin dud. jour des œuvres de Catherine Dupont, veuve d'Antoine Langlois, « sans que la dite Catherine Dupont ait voulu nous passer la déclaration pour qui est led. enfant », led. enfant né treize mois deux jours après la mort de son mari, comme l'ont attesté Antoine et Robert Lan-

glois, présence de Nicolas Le Bourgeois, obitier de Rots et Norrey ; — 16 septembre, inhumation de Pierre « Joan », « s'étant trouvé accablé sous une carrière de sable le jour d'hier » (en interligne : le quator<sup>e</sup> jour de septembre), sur permission de Le Feye, procureur du Roi au bailliage de Caen.— 1743, 1<sup>er</sup> avril, baptême de Marie-Anne-Françoise Gervaise ; m., d<sup>lle</sup> Marie-Anne-Françoise de Corneville, assistée de M. de Corneville ; — 11 avril, baptême de Charles-Philippe-Aimé Duval ; p., Charles-Philippe de Touchet de Courcelles, écuyer (fait une marque, croix) ; — 28 avril, inhumation dans la chapelle de la maison, par le curé de S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen, en présence et à la prière du curé de Rots, de Jacques de Touchet, éc., sieur de Courcelles, décédé la veille à S<sup>t</sup>-Sauveur de Caen, 76 ans ; — 7 juin, inhumation par Hippolyte-Michel de Corday, curé de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, bachelier en théologie, licencié aux droits, grand vicaire et official de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Ouen de Rouen pour l'exemption de Rots, de Denis Olivier [ils'gnaît : Ollivier], curé, décédé la veille à 46 ans ; — 31 juillet, baptême d'Anne-Marguerite Gervaise ; m., Anne-Marguerite de Touchet de Courcelles ; p., Nicolas de Touchet [il signe : Pierre-Louis-Nicolas de Touchet de Courcelles]. — Familles de Billy, Blouet, Cadot, Cauvin, Dessillons, Eudes, Gervaise, Gibert, Jouin, Le Dars, Le Hüllié, Le Révérend, Noury, Queudevillie, etc.— Oppositions à mariage. — 1738, bannies : des fruits croissant dans le cimetièrre, 50 sols : des deux cents de paille dus par la dîme, 6 l. 2 s. 6 d. — 1739, 20 décembre, les pailles dues par lad. me de la paroisse adjudgées 12 l. 2 s.— 1740, bannie au plus offrant et dernier enchérissieur, à l'issue de la haute messe, du restant du vieux beffroi, à Jean de Gron, pour 8 l. 10 s. ; payé comptant ; — novembre, élection de trésorier en remplacement de Jacques Bidard, bourgeois de Caen, dont le temps est expiré : Jacques Dessillons, bourgeois de Caen, pour 3 ans, parce qu'il sera tenu de faire rendre compte de la gestion du trésor, tant aud. Bidard qu'à ses prédécesseurs, avec autorisation de les poursuivre en justice, l'argent qui lui en coûtera devant lui être rendu à même le trésor ; comme il n'y a dans le banc du trésor aucuns titres, comptes ni bauuies des précédents trésoriers, et que plusieurs rentes dues au trésor pourraient être en état de se prescrire, les paroissiens sout d'avis que led. Dessillons oblige par toutes voies de droit dues et raisonnables lesd. trésoriers à remettre lesd. titres dans le banc du trésor pour en être fait répertoire en présence de la paroisse, et en cas de refus, les poursuivre en

justice jusqu'à sentence et arrêt définitif, et même de se servir de censures ecclésiastiques (délibération non signée, sans nom de délibérants, sans date de jour).

E. Suppl. 1233. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 102 feuillets, papier.

**1747 - 1785.** — Sépultures de la paroisse de St-Ouen de Rots, de l'exemption de l'abbaye de St-Ouen de Rouen. — Pierre Quesnel (mort en 1784). G. Le Duc (1784), curés : Yvon, Ph. Helain, R.-C. Philippes, Le Révêrend, C. Philippe, Marie, B. Janin, Simon, Marie, vicaires. — 1748, 22 février, Marin-Jacques-Joseph, fils de Jacques Le Roux, conseiller au bailliage de Caen, et de défunte Gabrielle Duval, de St-Julien de Caen, par Le Sauvage, prieur-curé de St-Martin de Rosel : — 28 octobre, Michel Acard, « Record de sergent », mort subitement dans le grand chemin de Caen à Bayeux. — 1749, 28 mai, Marie de Gron, décédée à Vauculet, village de Lasson ; — 22 juin, François Marie, par Belhaire, curé de Lasson : — 19 octobre, messire Jacques du Touchet, 42 ans, décédé la veille. — 1760, 27 juillet, Nicolas Le Bourgeois, obitier de Rots, 78 ans. — 1776, 23 septembre, inhumation par Pierre-Jacques Dessillons, curé de St-Louet, de Françoise-Michel Quesnel, sœur du curé, en présence de Le Roux, curé de Cairon, Alliot, prieur de St-Contest, Mezerai, curé de Secqueville, Le Carpentier, desservant de Rosel. — 1782, 20 décembre, Thomas Dessillons, acte ajouté au cahier de 1782 en vertu du procès-verbal du 28 octobre 1784 et de l'ordonnance du lieutenant général du bailliage de Caen, par Rast, greffier. — 1783, 30 janvier, Madeleine-Félicité Le Cocq de Biéville, 6 mois. — 1784, 28 février, Pierre Quesnel, curé des paroisses de Rots et Norrey, 72 ans, par Le Harivel, curé du Mesnil-Patry : — 13 octobre, Jean Regnault, custos. — Familles Bellejambe, Bize, Blot, Blouet, Colibert, Dessillons, Gervaise, Gibert, Graindorge, de Gron, Le Héricé, Le Héricy, Masselin, Perrotte, Regnault, de Rots, Turpin, etc. — La lacune depuis 1743 constatée par l'inventaire de 1859.

E. Suppl. 1234. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 195 feuillets, 1 pièce annexée, papier.

**1758-1785.** — Baptêmes et mariages. — Quesnel, Le Duc, curés ; Burel, Le Révêrend, P. - Aug. Guilbert, etc., vicaires. — 1758, 5 octobre, mariage de François Masselin et Marie-Françoise Blot, sur dispense de ban par Adrien-Antoine Achard de Vaco-

gues, docteur en chacun droit, curé de St-Jean de Caen, officiel de l'exemption de Rots et Norrey de l'abbaye de St-Ouen ; — 31 décembre, baptêmes de François, fils de Jean Regnault, maître d'école, et de Marie Mouville. — 1764, 10 octobre, baptême de Jean, fils de Jacques Guilbert, « dixmeur » (al. : fermier de la dîme), et de Jeanne de Gron. — 1770, 8 septembre, baptême de Gilles, né la veille de Gilles Renault, tailleur de pierre, et de Marie-Charlotte Mouville [militaire. Cf. *L'Ordre et la Liberté*, n° du 27 mars 1872, lettre de Gibassier, chef de bataillon de la 30<sup>e</sup> demi-brigade de l'infanterie de ligne, concernant Gilles Renault, sergent de grenadiers du 2<sup>e</sup> bataillon, 7 floréal an IX]. — 1777, 27 août, baptême de Pierre-François, fils de Jean-François Bandet, laboureur, et de Marie-Anne Saillenfest ; parrain, Pierre Andrey des Pommerais, chevalier, seigneur de La Londe, président trésorier de France au bureau des finances de Caen, doyen des conseillers du bailliage et siège présidial de Caen ; marraine, Marie-Françoise Fouassier, veuve de Charles Hébert de la Vacquerie. — 1780, 1<sup>er</sup> novembre, baptême de Jean-Pierre, ondoyé en danger de mort par Marie Bise, faisant la fonction de sage-femme dans la paroisse, fils de Gilles Delandes, tailleur de pierre, et de Barbe Regnault ; parrain, Nicolas Mesnil, chargé de la procuration verbale de Le Paulmier, avocat et professeur en droit et ancien recteur de l'Université de Caen, syndic du collège des avocats, subdélégué de l'intendant de Caen, et directeur de la librairie de la généralité de Caen ; marraine, Pauline Le Paulmier, représentée par Marie Delandes. — Familles Allard, Bise, Boitard, Bordel, Boulogne, Buuel, Busnel, Canchy, Colibert, Cordhomme, Deslandes, Endes, Goujon, Grout, Heuste, Honneur, Laigle, Le Franc, Le Guay, Le Pesant, Le Sénécal, Lorient, Masselin, Oriot, Perrette, Pradier, Queudeville, Regnault, Renault, Touraille, Violette, etc. — La lacune depuis 1743 constatée par la délibération du 23 mai 1817 et l'inventaire de 1859.

E. Suppl. 1235. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 138 feuillets, papier.

**1786-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Gabriel Le Duc, curé de Rots et Norrey (dernier acte, 20 octobre 1791), P. Rozée, curé de l'église paroissiale et constitutionnelle de Rots (premier acte 2 novembre 1791) ; Marie, Letellier, vicaires ; Degron, Marie, obitiers, ou chapelains fondés. — 1786, 25 février, mariage de Jacques Le Baron, de Troismonts,

et Marie Gauclin, après opposition de Geneviève de Launay, de Troismonts, levée par sentence du bailiage de Caen, sur dispense de 2 bans obtenue la veille en l'officialité de l'abbaye de St-Ouen de Rouen, à Caen, signée Mesnilgrand, official et vicaire général de l'archevêque de Bourges, abbé de St-Ouen. — 1787, 20 mars, baptême de Jean-Jacques, fils de Pierre Le Couturier, sergent royal, et de Marie-Anne-Elisabeth Conseil. — « Calvaire planté en 1787. L'an 1787, Gabriel Le Duc curé de cette paroisse, a été faite une mission de six semaines dans l'église de ce lieu par les prêtres de la congrégation des Eudistes, Monsieur Desperques supérieur, à la fin de laquelle a été érigé un calvaire par la piété des fidèles à la pleine de Rots, terrain appartenant à la paroisse, en présence de nous curé, supérieur, prêtres, habitants, et d'un nombreux concours de peuple tant de cette paroisse que des paroisses convoquées. Lad. plantation faite le vendredi douze septembre de lad. année. » Parmi les signatures: Dessillons, curé de St-Louet, Feuillet et E. Laurence, missionnaires, Letellier, vicaire de Rots et Norrey, Degron, prêtre. — Familles Blot, Dessillons, Jardin, Laloë, Lancelin, Le Canu, Le Fauconnier, Le Sueur, Le Ver, Meriotte, Mouville, Planquette, Seigle, Senée, Viel, Vintras, etc. — Sépultures. 1787, 14 mai, inhumation de François Colibert, âgé d'environ 6 ans, frappé la veille d'un coup de tonnerre, « resté à la place dans le même moment sans aucun signe de vie ». — 1789, 27 mai, Charles Croquet, natif de Sedan, diocèse de Reims, « eousseur en laine ». — 1790, 31 octobre, Charles Langlois, chapelain fondé de la paroisse de Rots, décédé à Reviers, inhumé par l'abbé Marette, chapelain fondé de Bretteville-l'Orgueilleuse, en présence de de Gron, Le Tellier, Dessillons, Guilbert, prêtres, etc. — 1792, 5 novembre, prise de possession des registres par la municipalité; suite des naissances, mariages et décès, jusqu'à la fin de 1792.

E. Suppl. 1236. — GG. 9. — 1 pièce, papier.

**1792.** — Extrait des registres de « naissances » de Grainville-sur-Odon. — Nicolas et Jacqueline Vautier.

E. Suppl. 1237. — GG. 10. (Cahier.) — Moyen format, 4 feuillets, papier.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Église de Norrey. — « Mémoire de la conduite qu'a tenu le s<sup>r</sup> Nicolas Le Bourgeois,

pbré., obitier de Norey, succursalle de Ros, depuis l'année 1720 [date de la prise de possession de Le Turc, curé de Rots et Norrey]. Le dimanche de Quasimodo de lad. année 1720, le feu s<sup>r</sup> Mariette, nommé vicaire de lad. succursalle, aiant fait l'eau bénite, la procession, et chanté la haute messe, laquelle étant finie, le s<sup>r</sup> Le Bourgeois recommença la bénédiction de l'eau, fist la procession, et voulant chanter une haute messe, les chantres s'étant retirés, il la dit en bas, ce qui fit un scandale. Le lendemain, auquel la fête de l'Annonciation avoit été remise, le s<sup>r</sup> Mariette étant allé à l'église de Norey pour y chanter la haute messe, et en attendant le temps s'étant mis au confessional pour y entendre les paroissiens, le s<sup>r</sup> Le Bourgeois survint, lequel, sitos qu'il fut entré dans l'église, fit sonner la haute messe, pendant lequel temps il s'habilla promptement pour faire la procession et dire la haute messe, ce qu'il exécuta, et pour quoi le s<sup>r</sup> Mariette ni voulut point dire la messe, pour éviter le scandale et toutes contestations, et alla la dire à Ros. Le dimanche précédent la fête de St Marc, le s<sup>r</sup> curé aiant annoncé qu'il fairoit la procession et diroit la messe led. jour de St Marc sur les sept heures, le s<sup>r</sup> Le Bourgeois fit led. jour la procession et dit la messe dès cinq heures de matin, après quoi, s'étant retiré et aiant emporté les clefs de la sacristie et de l'armoire où sont les ornemens nécessaires pour la célébration de la messe, le s<sup>r</sup> curé étant arrivé sur les sept heures et aiant appris ce que dessus, fut obligé de faire abbatre la serrure de la sacristie et de l'armoire, pour avoir ce qui étoit nécessaire pour célébrer une basse messe, et ce pour éviter le scandale, s'il avoit recommencé la procession. Le s<sup>r</sup> curé continuant de faire l'office les jours de dimanches et de fêtes, le s<sup>r</sup> Le Bourgeois affectoit pendant ce temps-là de se mettre quelques fois en surplis dans quelqu'endroit du chœur, sans s'approcher du lutrin ni chanter, se comportant d'une manière indécente, ce qu'il continua de faire jusqu'aux fêtes de la Pentecôte, mais ensuite il venoit au chœur revestu d'aube et d'estolle pour chanter, ce qu'il faisoit et continue de faire quand il est à l'église avec tant de précipitation que les chantres ne peuvent chanter avec lui; il ne se lève point quand l'on chante le dominus vobiscum ni ne répond point non plus qu'à la fin des collectes. Le s<sup>r</sup> curé lui aiant dit verbalement le mercredi d'après Pâque de lad. année 1720, qu'il lui deffendoit de faire aucunes fonctions de vicaire, à quoi n'ayant voulu déférer, le s<sup>r</sup> curé fut obligé de lui faire réitérer les mêmes deffenses par exploit du

vingt sept avril et vingt neuf mai de lad. année, au préjudice de quoi il auroit eu la témérité de faire des baptêmes, et le s<sup>r</sup> curé aiant fait une inhumation, le s<sup>r</sup> Le Bourgeois étant saisi du registre, il registra lad. inhumation et employa que c'étoit lui, s<sup>r</sup> Bourgeois, qui l'avoit faite, prenant la qualité de vicaire perpétuel. Il se saisit aussi des oblations de la fête de S<sup>t</sup> Marcou. Pendant l'octave du S<sup>t</sup> Sacrement, le s<sup>r</sup> Mariette alloit à Norey le soir pour donner la bénédiction, à peine le S<sup>t</sup> Sacrement étoit posé sur l'autel que le s<sup>r</sup> Le Bourgeois s'en sais[is]soit et faisoit les fonctions, ce qui scandalisoit infiniment le peuple. Le dimanche dans l'octave de l'Assomption, le s<sup>r</sup> curé aiant annoncé au prône de lad. église de Norey qu'il proposoit monsieur Gombault de La Londe pour vicaire dud. lieu, lequel étant venu le même jour dire vêpres, il trouva la sacristie fermée, parce que le s<sup>r</sup> Bourgeois s'étoit emparé de la clef, lequel s<sup>r</sup> Bourgeois étant venu ensuite, l'ouvrit, et aiant pris son surplis et l'estolle, entra dans le sancta sanctorum, le s<sup>r</sup> vicaire étant entré dans le chœur, le s<sup>r</sup> Bourgeois lui répéta plusieurs fois devant le S<sup>t</sup> Sacrement, en présence du peuple, ces termes : « Voilà un beau visage », lui disant qu'il ne le reconnoissoit pas ni celui qui le préposoit, à quoi le s<sup>r</sup> vicaire n'ayant répondu, il se contenta d'entonner le *Deus in adjutorium*. Le s<sup>r</sup> Bourgeois chanta aussi le *Deus in adjutorium* et les psaumes, mais le peuple ne vouloit répondre que lorsque le s<sup>r</sup> vicaire avoit entonné soit le *Deus in adjutorium* soit les psaumes, et cependant le s<sup>r</sup> Bourgeois entonoit toujours d'une manière indécente et aiant resté dans le sancta sanctorum avec son surplis et une estolle, auquel jour, suivant l'usage de lad. église, le s<sup>r</sup> vicaire, après les vêpres, aiant commencé à faire la procession et pris son rang, le s<sup>r</sup> Bourgeois, revêtu de surplis et d'estolle, si seroit opposé, faisant ses efforts pour avoir le pas au préjudice du s<sup>r</sup> vicaire, ce qui fut cause que la procession ne fut point achevée et fut un grand scandale. Le dimanche 25 aoust de la même année, le s<sup>r</sup> vicaire s'étant transporté pour aller dire la messe, accompagné du s<sup>r</sup> curé, ils trouvèrent que le s<sup>r</sup> Bourgeois avoit anticipé et fait l'eau bénite et la procession et dit la messe en bas, parce que les chantres et le peuple ne voulurent pas lui répondre. Pour mieux réussir dans son dessein, il avoit fermé la sacristie et s'étoit saisi de la clef, et pour faire conoître que c'étoit la haute messe dud. lieu, il se tourna à l'autel et leu le prône, et après la messe le s<sup>r</sup> curé étant à la porte de la sacristie pour y entrer et

faire les remontrances nécessaires au s<sup>r</sup> Bourgeois, icelui Bourgeois repoussa rudement le s<sup>r</sup> curé, après quoi le s<sup>r</sup> vicaire chanta la messe, à laquelle assistèrent le peuple et les chantres. Pendant les dimanches de l'Avent et du Carême, et pendant que l'on faisoit le catéchisme, le s<sup>r</sup> Bourgeois impatient souoit les cloches pour dire vêpres, et affecte toujours de prendre la première place, soit devant le s<sup>r</sup> curé ou son vicaire. Le jour de Noël, le s<sup>r</sup> vicaire aiant commencé vêpres à l'heure ordinaire, le s<sup>r</sup> Bourgeois étant entré au commencement du second psaume, il se récria dans l'église, et ensuite pris avec précipitation son surplis, vint au lutrin où il chanta avec tant de précipitation et d'indécence que le s<sup>r</sup> vicaire fut contraint de cesser et de sortir, et le peuple le suivit et laissa le s<sup>r</sup> Bourgeois dans l'église, après lequel tout le monde se récria quand il fut dehors. Il affecte dans les cérémonies de prendre la première chappe et de faire chanter, quoique ce soit au s<sup>r</sup> curé à faire honneur aux étrangers qui veulent bien lui aider dans les cérémonies publiques. Le s<sup>r</sup> curé supplie M<sup>r</sup> le vénérable promoteur de requérir que les arrêts du Parlement et sentences de l'officialité de Baieux soient communes pour Ros et Norey. Le s<sup>r</sup> Bourgeois, non obstant les deffenses à lui faites de s'ingérer ni immiscer à faire aucunes fonctions curiales ni vicariales, fist un baptême, et le s<sup>r</sup> curé aiant fait une inhumation, led. s<sup>r</sup> Bourgeois employa dans le registre que c'étoit lui, s<sup>r</sup> Bourgeois, qui avoit fait lad. inhumation. Le s<sup>r</sup> vénérable promoteur pourra encore faire informer de plusieurs autres faits dont des particuliers pourront l'informer, comme d'avoir le jour S<sup>t</sup> Marcou de l'année 1720, pris ou fait prendre les oblations de dessus l'autel S<sup>t</sup>-Marcou, dans l'église de Norey. Il ne se lève point quant on chante le Dominus vobiscum et ne répond point : pendant le prône, il affecte de lire ou de faire autre chose. Fait et présenté ce deux juin mil sept cents vingt quatre. F. Le Turc. De plus le s<sup>r</sup> Le Bourgeois n'a assisté à la haute messe de Norey que deux ou trois fois depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Pâques, et auparavant fort rarement comme depuis ced. jour et an que dessus. F. Le Turc. » De la main du curé Le Turc.

E. Suppl. 1238. — GG. 11. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1767-1771. — Église de Rots. — Lettres : de Quesnel, curé de Rots, à M. de Vacognes, curé de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, vicaire général de l'évêque de Laon :

« Je fus lundi matin chez vous pour avoir l'honneur de vous voir et vous faire part de mes peines, qui se multiplient tous les jours, mais l'on me dit que vous étiez en campagne, et que vous ne tarderiez pas sans estre de retour : ne pouvant donc pour le présent aller à Caen pour vous en faire part verbalement, permettez-moy de vous en faire le détail par écrit : Dimanche dernier, après ma messe, arivant de l'autel dans la sacristie, je trouve trois de mes obitiers qui causoient ensemble, et se disoient les uns aux autres d'une manière ridicule : M<sup>r</sup> le curé a très bien prêché aujourd'huy, il a fait un très beau prône, il mériteroit bien une récompense, dit le s<sup>r</sup> Dessillions, diacre ; assurement, reprit M<sup>r</sup> Masselin : c'est dommage, ajouta le s<sup>r</sup> Langlois, que je n'aye une belle image, je luy en ferois présent : tenez, dit Dessillions, en voilà une que je trouve dans mon brévière, vous este l'ancien, presentez-luy : et le s<sup>r</sup> Langlois, la prenant de sa main et me la mettant sous le nez, me dit d'un ton railleur : Monsieur le curé, voilà une image que j'ay l'honneur de vous présenter. je suis fâché que cette récompense ne soit pas proportionnée à vos mérites, une autre fois j'auray soin de vous en présenter une plus ample : comme je poursuivois le Te Deum, et que je ne répondois nullement à leurs impertinences ; vous ne ditte mot, Monsieur, aparament qu'elle n'est point de votre goust, la voilà, en déposant cette image sur la table, prenez-la si vous le voulez : et lorsce que je fus deshabillé, retournant à l'église faire mon action de grace, ils faisoient tous des éclats de rire, s'applaudissant des insultes qu'ils m'avoient faittes, mais fâchés a mesme temp de n'avoir pas réussit à mettre ma patience à bout ; car c'est là tout le but qu'ils se proposent afin qu'à l'ombre de cela les jeunes obitiers puissent faire leur chemin. Cecy n'est encore rien. Je commence vespre à deux heures, ainsi qu'il est d'usage, mais l'espace qui se trouve entre la messe et vespres ne parut pas suffisant au s<sup>r</sup> Langlois qui dinoit chez M. de Courcelles ; il n'y vint qu'à plus de moitié. Après les vespres, il ne cherchoit que querelles, et comme j'avois une inhumation à faire, luy ayant dit que je n'avois pas le temp de luy répondre, que j'allois faire mon inhumation, comme je sortois de la sacristie, il me donna un coup de poing entre les deux épaules en me disant : et allez donc ; action qui fut veue de plusieurs, mais q'une seule raporte, parce qu'elle n'étoit pas de la paroisse, et luy ayant reproché le coup qu'il venoit de faire, le menaçant mesme qu'elle en porteroit ses plaintes à Monseigneur, que c'étoit indigne

d'avoir frapé son curé ; allez, luy dit-il, en la traitant de B, venez-vous icy servir d'espion ? Esce le curé qui vous a fait venir pour cela ? Sortez de la sacristie : et comme j'étois faire mou inhumation, tout le monde murmuroit contre les obitiers, et ils n'osèrent sortir de l'église que presque tout le monde ne fût sorti, et encore passèrent-ils par une petite porte dérobée, qui est dans un des collatereaux. Voyez, Monsieur, comme ma situation est triste, et ce qu'il y a de pire, c'est que le mal demeure sans remède, et que les jeunes obitiers, à la faveur de quelque protection qu'ils ont trouvé auprès de Monseigneur, font toujours leur chemin. Plus, ils prétendent estre maistres ; ils font des assemblees, écrivent des délibérations ; c'est le diacre qui sert de notaire, font faire des clefs de l'église, de la sacristie et de l'armoire ou sont repostés les ornements ; en un mot le curé n'est plus rien dans la paroisse, ou du moins, moins que rien, parce que personne ne s'oppose à leurs prétentions ; voilà, Monsieur, jusque où ils po[u]ssent les choses. J'ay pris le parti de vous en informer pour voir si ou y pourroit point y apporter quelque remède et scavoir de vous s'il ne seroit point à propos d'en informer Monseigneur » (9 août 1767) ; — dud. Quesnel, curé de Rots et Norrey, au curé de S<sup>t</sup>-Jean de Caen, official du cardinal de Rochecouart, évêque de Laon : « Vous m'avez mandé il y a quelque jours 1<sup>o</sup> que vous aviez été informé que le jour de l'Assomption dernière il y avoit eu encore dans l'église de Rots du tapage ; 2<sup>o</sup> que j'usse à vous informer si nos M<sup>rs</sup> obitiers diacres étoint reçus ; 3<sup>o</sup> quel usage l'on faisoit des deniers de notre trésor ? Pour répondre à votre première demande, j'ay l'honneur de vous dire que le jour de l'Assomption j'étois resté à Rots pour y faire l'office, qu'après vespres je fis la procession autour de notre église, chantant une antienne de la S<sup>te</sup> Vierge, deux psaulmes et les oraisons ainsi qu'il est marqué dans le processionnaire ; quand je fus pour sortir, les trois obitiers, scavoir M<sup>rs</sup> Langlois, prestre, Noel et Marie, ne se pressant pas de suivre la croix, je fus obligé de marcher ; mais dans la nef m'étant tourné pour voir s'ils me suivoient, les ayant vu derrière moy, je m'arrêté pour les faire marcher devant : alors ils se mirent tous trois à rire de telle sorte que tout le monde en fut très scandalisé, et ne finirent que lors ce qu'ils furent de retour dans le chœur. Les complies terminés, comme je retournois à la sacristie pour me deshabillier, ils commencèrent tous trois à chanter des litanies et furent faire station à l'autel de la Vierge. Tous les paroissiens étant sortis de l'église, à l'exception seulement de quelque

femmes, se disoient les uns aux autres : Quelle vie ! le curé vient de finir son office, voilà les obitiers qui commencent à présent le leur. Vous me demandez 2<sup>o</sup> si ces deux M<sup>rs</sup> diacres sont reçu : Dans les premiers jours de la retraite, je n'aurois pu vous l'asseurer, parce que les uns le disoient et les autres le nioint, mais le jour de l'ordination, à leur retour de Bayeux, l'on fit sonner, par ordre de Jacques Marie père. toutes les cloches, et cela par deux reprises, entre lesquelles l'on carillounoit, ce qui dura près d'un heure, il faut remarquer, Monsieur, que l'Angelus étoit sonné et qu'il étoit six heures edemies, ce qui étonna non seulement mes paroissiens, mais encore toutes les paroisses d'alantour. 3<sup>o</sup> Enfin vous me demandez s'il y a des deniers dûs au trésor. J'ay l'honneur de vous dire qu'il y a au moins 1.200 ll. Il y a eu une délibération pour sçavoir quel usage l'on en devoit faire, à la teste de qui étoient mes cinq obitiers; qui furent d'avis de les employer à la construction d'une horloge neuve, quoyqu'il y en ait une actuellement qui va très bien, et mettre au haut de la tour un gros timbre, sur lequel sonnera l'heure, pendant que nous avons un lambris dans le chœur à achever, que nous n'avons point de vases sacrés, comme ciboire et soleil, que nous manquons entièrement de linge, que tous nos livres d'église sont en lambeaux, et nos ornements communs en très mauvais état, mais il suffit que mes obitiers sçachent que je souhaiterois qu'on fit un bon usage de cette somme due, pour me traverser avec leurs parents et amis, qu'ils ont soin de prévenir pour empêcher le bien que je vouderois» (25 septembre 1769; — de l'évêque de Bayeux à l'abbé de Vacognes, curé de S<sup>t</sup>-Jean de Caen. il a vu avec plaisir la sentence par lui prononcée dans la grande affaire des obitiers de Rots contre leur curé; il souhaite que cette ordonnance ait son plein effet et puisse empêcher à l'avenir les scènes scandaleuses qui se sont passées dans cette paroisse : il est essentiel de veiller à l'exécution de lad. sentence (Sommervieu, 28 octobre 1771).

Cet article et le précédent déposés aux archives communales par M. G. Le Hardy, maire.

### Saint-Manvieu

E. Suppl. 1239. — GG. 1. (Registre.) — Grand format,  
36 feuillets, papier

1608 - 1617. — Papier journal pour les baptêmes, épousailles et inhumations des morts faits

par Denis Heudier, vicaire de S<sup>t</sup>-Manvieu. — Inhumations. 1608, 12 mars, inhumation de Guillaume Maréchaux, curé; — 19 septembre, décès de noble homme Pierre Le Marchand, s<sup>r</sup> de Rosel. — « La peregrinne qui devoit aller à Nre.-Dame de Liesse décéda le jeudy la nuit neufiesme jour de may 1613, et fut inhumée le laudemain au cimetière de Saint-Manvieu; elle décéda en la maison de bonn. homme Richard Blouet, filz Simon. » — 1615, 22 novembre, décès de Pierre Mauger, avocat à Caen, inhumé le lendemain dans l'église des Croisiers, à Caen. — Délibérations concernant la taille, les réparations de la tour de l'église, qui menaçait ruine, et l'imposition y relative. — « Espousailles ». — Baptêmes. Enfants bâtards de Pierre et François Blouet. — 1612, 30 septembre, baptême de Guillaume, fils de Richard Blouet, fils Guillaume, accompagné de Guillaume Blouet, curé de S<sup>t</sup>-Manvieu, Jean Blouet, fils Richard, et Marie Blouet, femme de Denis Le Petit, ses parrains et marraine. — A la fin des baptêmes : « Le jour et feste de la Conversion Saint Paoul M<sup>e</sup> Denys Heudier, p<sup>bre</sup>, vicaire de la paroisse de Saint-Manvieu, fut assassiné nuitamment au chemin tendant de Norey à Cheux, au bout des Grandz jardins au bout du prey, et jette dedans le cours de la fontaine par les Blouetz et autres, assavoir par un appellé Rondemare, Pierre Blouet dict Le Boecq, Pierre Blouet, dict La Vallée, François Blouet fils Richard, et autres, le vingt-cinq<sup>e</sup> jour de janvier 1617. » Addition postérieure : « Cette note n'est pas exacte led. s<sup>r</sup> Eudier ayant fait les fonctions de vicaire et obitier dans la paroisse de S<sup>t</sup>-Manvieu où il fut enterré en 1634. Voyés les registres de M<sup>e</sup> Guillaume Blouet, p<sup>bre</sup>, curé de lad. paroisse. » — De l'autre côté du registre. 1609. 1<sup>er</sup> novembre, lecture et publication, au prône, de mandement de Jean de Bauques, éc., s<sup>r</sup> de Creully, secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi et du prince de Condé, receveur du domaine de Vice, commis par lettres patentes du 12 décembre 1608 pour faire la recette des droits des « aydes chevez » dûs au Roi à cause de la chevalerie du Dauphin : attestation de lad. publication baillée au sergent Barbey. — Audiences de contrats concernant : Jean Le Prêtre, bourgeois de Caen ; Geneviève de Bois Lambert, veuve de Pierre Le Hagais, valet de garde-robe du Roi et contrôleur au grenier et magasin à sel de Caen, Guillaume et Adrien dits Le Hagais, ses enfants, bourgeois de Caen ; Jean Poisson, bourgeois de Caen ; Pierre Le Marchand, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Manvieu, conseiller et secrétaire du Roi, trésorrier

général de France au bureau des finances établi à Caen, etc.

E. Suppl. 1240. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 140 feuillets, papier.

**1617-1679.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Blouet, curé. — 1620, 1<sup>er</sup> mars, mariage de Pierre Mallas, de St-Jean de Caen, et Marguerite Blouet, fille de Richard, de St-Manvieu, en présence d'honnêtes hommes Pierre Blouet, s<sup>r</sup> du Bosc, et Jacques Blouet, s<sup>r</sup> du Londel. — « Le treze iésime jour de mars mil six cents et ving, m'ayant esté requis par Marie, fille naturelle et bastarde de deffunct Joannes Blouet, de baptizer unne fille pour elle et ayant gagné lad. fille hors mariage, par moi enquisse et conjurée de dire à qui elle la donnoit, elle a dit et déclaré estre du fait et des œuvres de François Blouet, filz Richard, qui décéda l'an passé le treze iésime de juillet, et a cela attesté ès préseuces de Marin Mériotte », etc. — 1621, 1<sup>er</sup> septembre, décès à Outrelaize de Gaspard Le Marchand, s<sup>r</sup> d'Outrelaize, Rosel, etc., apporté en l'église de St-Manvieu le 7 dud. mois et mis près de Pierre, son frère, dans le sépulcre de dessous la chapelle qui avait été fait faire par eux en leur vivant. — 1622, 4 août, « les trois filz de Denis Le Couvreur espouserent les trois filles de Jean Sanson... l'aisné, qui s'appelle Gilles Le Couvreur, espousa Anne, fille aînée dud. Jean Sanson, Richard, filz puisné dud. Denis, espousa Émérance, fille puisnée dud. Jean, et Gabriel, dernier filz dud. Le Couvreur, espousa la plus jeune des filles dud. Jean, appelée Catherine. » — 1623, 18 mars, décès d'Anne Plotin, demoiselle de St-Manvieu, femme de Robert Le Marchand, inhumée le 22 dans le chœur. — « 1625. Le sabmedy deux iésime jour d'aoust aud. an, Jean Mériotte estant à la carrière fut accablé de carreaux qui tombèrent sur luy et luy rompirent le contrecœur, dont il mourut incontinent après led. jour et au, et est son corps enterré au cimetièrre de St-Manvieu. » — 1625, 20 novembre, « décéda Robert Marc, de la paroisse de Tilly, au bout du pré de Mous<sup>r</sup> de St-Manvieu près Cheux, estant un pauvre homme et mendiant, et à cause du flux de sang qu'il avoit, ne se trouvant personne qui le voullut porter au cimetièrre, il fut enterré aud. lieu où il mourut. Le corps est enterré, Dieu veille que son âme soit en paradis. » — 1625, 27 novembre, « décéda en sa foy et religion cath. aposto. et rom. Philippes Geffray, sieur de La Perrelle, son corps repose en l'église de

Saint-Manvieu. Dieu veille qu'ainsy soit de son esprit en paradis. » — Nombreux décès en 1626. — 1628, 5 février, sépulture d'une fille naturelle pour Pierre-Louis Geffray, s<sup>r</sup> des Portes, appelée « Catheline » ; en marge Catherine Loyer ; — 5 février, cérémonies du baptême de Michel Rouxel, baptisé auparavant, sa mère l'ayant produit dans le danger de la contagion. — 1629, 13 mai, cérémonies du baptême de Charles Mauger, âgé de 2 ou 3 ans ; parrain, Charles de Longaunay, écuyer ; marraine, Jeanne de Loucelles ; led. de Longaunay accompagné de son frère puîné, s<sup>r</sup> de « Basanville ». — « Le 29<sup>e</sup> jour d'aoust 1631, Pierre Le Marchant, sieur de St-Manvieu, de Rosel, d'Outrelaize et de Marchanville, viron sur les huit à neuf heures de matin, décéda en la foy et religion catholique, apostolique et romaine, lequel par son testamen délaissa tous ses biens meubles à Augustin Le Petit, sieur des Ys, et... (blanc), sieur de Calix, et son corps inhumé en la chapelle des Cordeliers (en interligue : dans le caveau) faite faire par lesd. sieurs de St-Manvieu et de Calix. » — Liste des pauvres de St-Manvieu qui ont reçu l'argent qui leur avait été laissé par le testament dud. Pierre Le Marchant. — 1633, 12 février, décès de Laurent de Cheux, curé de Grainville. — Sur le dernier feuillet, liste des pauvres de St-Manvieu.

Délibérations : élections de collecteurs du sel, d'assesseurs et collecteurs de la taille ; procès avec Charles Boulongne, soi-disant bourgeois de Caen ; bannie des pommes et poires du cinetière ; imposition pour la subsistance des pauvres, etc. — 1618, 18 février, publication du mandement des députés de la Cour des Aides de Normandie touchant le « bannissement » de l'office de commissaire des tailles de Carpiquet et St-Manvieu, qui se fera le 21 au prétoire de l'Élection de Caen, pour être adjudgé au plus offrant et dernier enchérisseur. — 1623, 5 novembre, sur mandement de l'Élection de Caen, assemblée des paroissiens, déclarant qu'il y a en leur paroisse deux tiefs, appartenant, l'un à Pierre Le Marchand, s<sup>r</sup> de St-Manvieu, trésorier général de France, appelle le tief de St-Manvieu, l'autre à Gédéon « Le Hericier », s<sup>r</sup> d'« Estreham », appelé le tief de Marcelet ; 4 hameaux : Marcelet, La Mare, Boulièsse et La Vallée, possédant respectivement 42, 10, 33 et 15 feux ; ils ne peuvent dire à quel prix est baillé le quatrième de la paroisse, d'autant qu'il appartient aud. Pierre Le Marchand, s<sup>r</sup> de St-Manvieu, de la succession de ses prédécesseurs, qu'ils ont acquis aux ventes faites du domaine du Roi, il y a plus de 60 ans. — 1623, 12 novembre,

déclaration des paroissiens qu'il n'y a d'exempts en la paroisse que Guillaume Blouet, curé, Denis Euldier, obitier, led. Pierre Le Marchand, s<sup>r</sup> de St-Manvieu, Gedéon « Le Héricier », s<sup>r</sup> d' « Oistreham » et Marcellet, avec plusieurs bourgeois possédant héritages en la paroisse : 286 acres de terre environ dont le s<sup>r</sup> de St-Manvieu possède 150, labourées par Jean Le Prebtre, bourgeois de Caen, son procureur ; 70 acres possédées par le s<sup>r</sup> d' « Oistreham » ; les contribuables possèdent seulement 20 acres environ, ce qui est si peu de chose, vu la grande quantité des rentes foncières et seigneuriales qu'ils font annuellement auxd. seurs, qu'ils ne peuvent supporter la somme à quoi la paroisse est imposée pour sa part de la taille : et en peut être dans la paroisse plus de 75 personnes n'ayant ni maison ni héritages en propre, tous manouvriers et journaliers, ne vivant qu'à la peine de leurs bras, et si, les années précédentes, ils n'avaient été employés au service dud. s<sup>r</sup> de St-Manvieu, à 4 sous par jour, eux et leurs familles eussent été en grand péril de la faim. Les dîmes, tant grosses que menues, sont possédées, un tiers par Jean Libot, sous-doyen de l'église cathédrale de Bayeux, patron de St-Manvieu, et par lui baillé à ferme à Jean Guillard, chirurgien à Bayeux, et les deux autres tiers aux abbé et religieux d'Ardenues, baillés à ferme à Heurlault, chirurgien à Caen, à cause de quoi lesd. propriétaires sont tenus faire au curé 180 livres de pension pour desservir le bénéfice de la paroisse. — 1626, 20 décembre, élection « d'un secrétain qui faut unne personne propre et capable pour servir à l'église, apporter du feu et de l'eau pour célébrer la messe, la respondre et assister à la respondre, ouvrir et fermer l'église, sonner les cloches aux heures propres des jours de festes et dimenches et en la veille d'icelles et tous les jours couvrefeu, et faire qu'il appartiendra » ; élection de Cardin Mériotte, auquel les paroissiens se sont obligés payer au terme de Noël 2 sols 6 deniers par feu, se réservant led. Cardin à se faire payer sur les paroissiens de ce qui lui est dû du passé à cause de la charge en laquelle il est continué, lad. somme devant lui être payée sauf les parties casnelles « et hors mis le creu de l'église ». — 1629, 8 juillet, publication de mandement de quérémonie obtenu par Denis Longuet, clerc, acolyte, du vice-gérant du sous-doyen de la cathédrale de Bayeux, pour avoir révélation de ceux qui retiennent les biens et revenus de la chapelle St-Jacques et St-Christophe fondée en la paroisse de St-Manvieu au hameau de Marcellet. — Audiences de

contrats concernant : Pierre Le Marchand, s<sup>r</sup> de St-Manvieu, trésorier général des finances à Caen ; Guillaume et Pierre Perrotte, bourgeois de Caen ; Philippe Geffray, s<sup>r</sup> de la Perrelle : « Marian » Manger, avocat à Caen ; de<sup>es</sup> Jeanne et Philippe, filles de feu noble homme Guillaume de La Bigue, demeurant à St-Jean de Caen ; Robert Le Héricy, s<sup>r</sup> de Marcellet ; Hilaire Maingot, chirurgien à Caen ; Pierre Angot, s<sup>r</sup> de La Drouinière, commissaire des prévôtés et vibailly de Normandie, etc. — Lesd. actes s'arrêtent à 1634 — Sur le feuillet de garde : « Ce registre m'a été remis par Mademoiselle des Essarts, le 1<sup>er</sup> mars 1757. Bertauld. » — « Ce registre appartient à Charles Blouet, s<sup>r</sup> des Essarts, archer en la prévosté générale de Normandie pour le bailliage d'Évreux. Faict ce 10<sup>e</sup> jour d'octobre 1670. » Extrait des registres des baptêmes de feu Guillaume Blouet, curé de St-Manvieu, concernaut celui de Richard Eude, collation de 1667.

E. Suppl. 1211. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 113 feuillets, papier.

**1634-1646.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Blouet, curé. — 1634, 2 avril, baptême de Gaspard, fils de Toussaint Nicolle, fermier de la terre de St-Manvieu; parrain, Gaspard Blondel, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Manvieu ; — 9 juillet, baptême de Renée Blouet; marraine, Renée ... (blanc), dame des Pallières; parrain, Jacques Blouet, s<sup>r</sup> du Londel ; — 13 juillet, décès de Denis Euldier, prêtre, originaire de St-Manvieu, inhumé dans le chœur ; — 27 septembre, baptême d'Elie Dupont; parrain, Elie de Malfilatre, écuyer ; — 14 novembre, décès de Pierre « Helye », de Cheux, de la maladie contagieuse ; — 1<sup>er</sup> décembre, « décéda M<sup>e</sup> Michel Gibert, prebtre, curé de Roths, et mourut sur le cham estant tombé de desus son cheval allant aud. lieu de Roths ». — 1636, 3 février, mariage par Marin Verrolles, vice-gérant du sous-doyen de Fontenay-le-Pesnel, d'Étienne Le Bourgeois, de Maguy-le-Freule, et Marguerite Blouet ; — 12 février, décès de Jean Léger, de la maladie contagieuse, sur la paroisse de Cheux; autres décès de la maladie contagieuse en 1636 et 1637. — 1637, 26 juillet, baptême d'Anne Nicolle; marraine, Anne de Cauvigny, demoiselle de St-Manvieu; parrain, Jacques de Cauvigny, écuyer, son frère ; — 29 novembre, baptême de Charles Blouet; parrain, noble enfant Charles Blondel, fils de Gaspard Blondel, écuyer, et d'Anne de Cauvigny ;

— 17 décembre, décès de Pierre Macé, curé de Mouen.  
 — 1638, 16 novembre, décès de Jean Le Bourgeois, curé de S<sup>t</sup>-Martin [de Fontenay-] le Pesnel, inhumé à Cheux. — « Je soubs signé Jean Bisson, s<sup>r</sup> du Saucé, de la parroisse des Iveteaux, confesse ce jour-d'huy 14<sup>e</sup> jour de febvrier 1640, m'estre présenté à M<sup>e</sup> Guillaume Blouet, prebstre, curé de S<sup>t</sup>-Manvieu, et l'avoir requis de donner baptesme à un enfant masle sorti de Susanne Pelsel, lequel enfant je reconnois estre de mes œuvres, et promets le faire nourrir et élever comme à moy appartenant, et promets mesme aud. s<sup>r</sup> curé de luy porter faict de garantie envers tous ceux qui le voudroint inquieter ou rechercher après luy avoir donné le sacrement de baptesme, sur l'obligations de mon corps et de mes biens. Faict ès présences de Pierre Piccard, Denis Blouet, Thomas Larcher, Marin Mériotte. (Signatures de Buisson et Larcher.) En suite de la confession et attestation précédente faicte par honneste homme Jean Bisson, s<sup>r</sup> du Saucé, a esté apporté le susd. enfant à l'église pour estre baptisé par Cardine Villey, femme de Noël de La Court, sage femme, avec Magdelaine Blouet, lesquelles m'ont confirmé et réitéré les choses précédentes, que l'enfant qu'ilz apportoint pour recepvoir baptesme leur avoit esté baillé et recommandé par led. s<sup>r</sup> comme estant de ses œuvres et sorti de Susanne Persel, mère dud. enfant, suivant lesquelles attestations je luy ay donné baptesme, lequel enfant a esté tenu et nommé sur les fonds Jacques par led. Pierre Picquart, parrain, et lad. Magdelaine Blouet, marraine, ès présences de Marin Mério te, Michel Mériotte et aultres. » — 1640, 19 février, décès de Charles Blouet, fils d'honnête homme Pierre Blouet, s<sup>r</sup> de Boulliesse; — 19 février, baptesme de Jacqueline, fille de Denis Blouet, frère du curé, et d'Isabeau Perrotte; marraine, Jacqueline Petit, femme de Jacques Blouet, s<sup>r</sup> du Londel, fille de feu Jean Le Petit, s<sup>r</sup> du Mont; parrain, Jacques Perrotte, s<sup>r</sup> de La Guère. — 1641, 3 décembre, décès, de mort subite, de Jacques Blondel, s<sup>r</sup> d'Ungy, lieutenant particulier civil et criminel du bailli de Caen. — 1644, 22 avril, décès de Jacques de Cauvigny, fils de M. de Beauxamis, frère de M<sup>lle</sup> de S<sup>t</sup>-Manvieu, d'un coup d'épée qui lui avait été donné le 11. — 1645, 16 juillet, décès de Guillaume Blouet, curé, enterré dans le chœur contre la tombe d'Anne Plottin, femme de feu Robert Le Marchaud, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Manvieu.

Délibérations : taille, bannie des fruits du cimetièrre; élections de trésoriers, etc. — 1634, 15 octobre, rejet

au marc la livre sur tous les payants taille de la paroisse des sommes en quoi avaient été imposés au rôle Marin Le Maréchal, dîmeur du lieu de S<sup>t</sup>-Manvieu, et Toussaint Nicolle, fermier de la terre de S<sup>t</sup>-Manvieu, déchargés. — 1635, 30 décembre, après lecture du mandement du Roi intitulé : « Lettres patentes de déclaration du Roy contre les chefs, officiers et soldatz qui quittent et abandonnent les armes de Sa Majesté sans congé », déclaration des paroissiens qu'ils ne connaissent autres gentilshommes en leur paroisse que Gaspard Blondel, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Manvieu, et Robert « Le Héricie », éc., s<sup>r</sup> de Marcelet, qui, au mandement dernier de l'arrière-ban, ont porté les armes pour le Roi ou envoyé personnes suffisantes et capables en leur place pour les porter, et ne connaître aucun soldat parti de leur paroisse, sauf Guillaume Blouet, en garnison à Calais. — 1636, 18 mars, élection de deux personnes capables en leur paroisse pour être soldats et aller porter les armes pour le service du Roi, suivant le mandement de l'Élection de Caen : Germain Le Sénécal, s<sup>r</sup> de Lespine, et Olivier Euldier, s<sup>r</sup> de Fresnes, hommes originaires et naturels de S<sup>t</sup>-Manvieu; — 27 mars, délibération pour satisfaire aux pactions verbales faites par les paroissiens avec Germain Le Sénécal, s<sup>r</sup> de La « Chagraïne », et Olivier Heuldier, s<sup>r</sup> de La Croix, nommés pour servir le Roi, par moyen de laquelle paction ils se sont obligés de décharger les paroissiens dud. service, moyennant 30 livres, et les ont fait avec lad. somme habiller de pied en cap en habit décent de servir le Roi; après leur retour, lesd. Sénécal et Heuldier ne paieront pas de taille, et demeureront au rôle de S<sup>t</sup>-Manvieu toute leur vie (addition, en interligne : eux et leurs successens), comme inutiles. — 1638, 2 septembre, élection, pour porter les armes au service du Roi, de Berthelot Le Sénécal, s<sup>r</sup> de La Follie, et Pierre Eulde, fils Guillaume, s<sup>r</sup> de La Mare, qui ont eu pour agréable la nomination de leurs personnes et se sont obligés servir fidèlement le Roi, à condition de non-imposition au rôle à taille et paiement de 40 livres tournois. — Audiences de contrats. — Sur un feuillet de garde, mention de la remise dud. registre, en 1757, par la d<sup>e</sup> des Essarts.

E. Suppl. 1242. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format. 92 feuillets, papier.

**1647-1673.** — Baptesmes, mariages, sépultures. — Jacques Briard, curé. — 1647, 4 janvier, baptesme de Renée et Germaine, filles de Bertelot Le Sénécal et

Collasse Mutel. — 1648, 23 février, nomination de Charles Blouet par Charles Blondel, écuyer, s<sup>r</sup> de Bavent, et Anne Blondel, sa sœur, led. enfant baptisé le 17 avril 1646. — 1650, 10 septembre, baptême de Claude, âgé de 3 ans, et de Jeanne, âgée de 14 mois, enfants de Claude Mauger, s<sup>r</sup> de La Vallée, bourgeois de Caen; le 20, nomination de Marguerite Mauger, âgée de 12 ans. — 1654, 30 avril, baptême d'Elisabeth, fille de Thomas Larcher, s<sup>r</sup> des Rues, bourgeois de Caen, et de Catherine Cristot, led. enfant né paroisse de Rots sur Norrey. — 1655, 14 janvier, parrain, Olivier Housset, bourgeois de Caen, greffier de la prévôté de Normandie — Le 8 mai 1657, les deux cloches de la paroisse furent fondues; le 15, bénédiction et nomination par Gaspard Blondel, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Manvieu, et Anne Blondel, épouse de Nicolas Romey, éc., s<sup>r</sup> du Bec, conseiller au parlement de Rouen. — 1658, 14 décembre, nomination de Gabrielle Mauger, fille dud. Claude, âgée de 23 ans, baptisée il y a environ 22 ans, selon le témoignage de son père. — 1659, 10 août, baptême de Marie-Anne Mulot; marraine, Jacqueline Colin, épouse de René Hendine, greffier en chef au bureau des finances de Caen; parrain, Eustache Hendine, receveur des tailles à Caen. — 1661, nomination d'enfants dud. Mauger, âgés de 18 et 17 ans. — Inhumations. 1650, 6 juillet, dans la chapelle S<sup>t</sup>-Pierre de S<sup>t</sup>-Manvieu, appartenant à son mari, Anne de Cauvigny, femme de Gaspard Blondel, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Manvieu, décédée le 3 à Caen. — 1658, 10 septembre, Jean, fils de Jean Coquerel, bourgeois de Caen, avocat au bailliage et siège présidial de Caen; — 18 décembre, dans la cave sous terre de la chapelle S<sup>t</sup>-Pierre, adjacente au chœur de l'église, Gaspard Blondel, écuyer, seigneur de S<sup>t</sup>-Manvieu, décédé le 16 en sa maison à Caen. — 1659, 5 octobre, Jean Le Prévost, bourgeois de Caen, en nourrice chez la veuve Jean Lorieul. — 1664, 2 mai, par Jean Le Boucher, curé de Mouton, Pierre Blouet le jeune, dit Les Jardins. — 1666, 22 avril, Jacques Blouet, s<sup>r</sup> du Louel. — Mariages. — Audiences de contrats. — De l'autre côté du registre, délibérations concernant les affaires financières, etc. — 1650, 6 février, représentation aux paroissiens par Denis Blouet, frère et héritier de feu Guillaume Blouet, curé, qu'il avait été mis en sa garde et saisie plusieurs ornements donnés par feu Pierre Le Marchand, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Manvieu, pour servir à la célébration du service divin de l'église et chapelle S<sup>t</sup>-Pierre, faite construire par lui: décision de les mettre dans la sacristie. — Sur un feuillet de

garde, bénédiction des deux cloches par le curé Jacques Briard: parrain et marraine, Charles Blondel, seigneur du lieu, et Marie-Anne Hue, son épouse (1673).

E. Suppl. 1243. — GG. 5. (Registre.) — Petit format, 60 feuillets, papier.

**1668-1673.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Briard, curé. — 1668, 17 février, retractation par René Boscain de sa déclaration touchant sa grossesse. « ayant dict que l'enfant appartenoit à Pierre Pillon, neantmoins, pour mettre sa conscience en assurance, a dict et déclaré en la présence de Jean Boscain, son père, qu'il appartient à Robert Le Héricy, escuyer, sieur de Lyf, et que sa première déclaration n'est véritable »; 21 février, baptême dud. enfant, et itérative déclaration de la mère; — 2 septembre, décès de Jacques Blouet, sieur des Essarts, archer en la prévôté de Normandie, inhumé le lendemain dans l'église, en présence de Richard Blouet, sieur du Val, archer en lad. prévôté.

E. Suppl. 1244. — GG. 6. (Cahier.) — Petit format, 10 feuillets, papier.

**1673-1674.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Familles Blondel, Blouet, Boullongne, Rouelle, Le Sénécal, etc.

E. Suppl. 1245. — GG. 7. (Cahier.) — Petit format, 8 feuillets, papier.

**1674-1675.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — 1674, 17 septembre, décès de Marie-Anne Hue, dame de S<sup>t</sup>-Manvieu, épouse de Charles Blondel, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Manvieu, et le lendemain, inhumation dans la cave sous terre de la chapelle S<sup>t</sup>-Pierre, adjacente au chœur de l'église, en présence de Michel Hue, écuyer, sieur de S<sup>t</sup>-Marcou, chanoine et chancelier de l'église Notre-Dame de Rouen, et Guillaume Hue, écuyer, sieur de Bavent, frère et oncle de la défunte; — 23 septembre, baptême de Pierre Blondel, fils des précédents, né le 26 août; parrain, led. Guillaume Hue, s<sup>r</sup> de Bavent; marraine, Catherine Le Tenneur, épouse de Gaspard de Cauvigny, écuyer, s<sup>r</sup> de Bernières; — 21 octobre, décès dud. enfant, inhumé le lendemain dans le même caveau de la chapelle S<sup>t</sup>-Pierre.

E. Suppl. 1246. — GG. 8. (Cahier.) — Moyen format, 26 feuillets, papier.

**1675-1679.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Briard, curé. — 1675, 25 août, décès de Catherine Gost, femme de Pierre Le Prêtre, bourgeois de Caen, « ayant esté frappée à coups de baston, et par ordonnance de justice son corps fut inhumé dans l'église » le lendemain. — 1677, 4 septembre, décès à Paris de Charles Blondel, écuyer, seigneur de St-Manvieu, et le 18 dud. mois, inhumation dans le caveau de lad. chapelle St-Pierre. — 1679, 8 janvier, baptême de Jacques Le Cresp; parrain, Jacques Briard, curé de St-Manvieu; marraine, Jeanne Le Cresp.

E. Suppl. 1247. — GG. 9. (Registre.) — Petit format, 24 feuillets, papier.

**1679-1682.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Briard, curé. — 1679, 5 octobre, baptême de Marguerite, fille de Jacques Caumont, notaire royal, et d'Anne Mauger; marraine, Marguerite Le Roux; parrain, Jacques Briard, curé. — 1681, 2 mars, décès en la paroisse St-Sauveur de Caen, et le surlendemain, inhumation dans la chapelle de la paroisse, de Nicolas Romé, écuyer, chevalier, conseiller au parlement de Normandie, seigneur de Fréquiennes, du Bec, St-Manvieu, Marchanville, etc.; — 18 mai, baptême de Robert, fils desd. Jacques Caumont, notaire, et Anne Mauger; parrain, Robert Gouville, sieur de Pontoger, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen; marraine, Geneviève (elle signe: Jeanne) Bertol, épouse de Le Roux, assesseur en vicomté de Caen et Evrecy.

E. Suppl. 1248. — GG. 10. (Registre.) — Moyen format, 16 feuillets, papier.

**1682-1687.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Briard, curé. — 1683, 16 décembre, naissance, et, le 26, baptême, à Carpiquet, de Jacques-Philippe Rouelle; parrain, Philippe de Héricy, écuyer, fils de Jacques de Héricy, écuyer, seigneur et patron de Marcelet, Tournière, etc., châtelain de Villiers; marraine, Marie-Anne de Héricy, aussi fille dud. s<sup>r</sup> de Marcelet, qui ont dit ne signer. — 1686, 17 février, délibération concernant la subsistance des cavaliers envoyés dans lad. paroisse, etc.

E. Suppl. 1249. — GG. 11. (Registre.) — Moyen format, 32 feuillets, papier.

**1687-1694.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Briard, curé. — 1689, 15 mai, décès et, le lendemain, inhumation, dans le chœur, de Jacques Briard, ancien curé de St-Manvieu, en présence de Jacques Briard, curé dud. lieu, de Richard Briard fils Laurent, et autres. — 1690, 6 février, mariage, par Jacques Briard, curé du lieu, de François Briard et Geneviève Saillenfest, fille de Jacques Saillenfest, s<sup>r</sup> de Valencourt, bourgeois de Caen. — 1693, 3 juin, baptême de Geneviève, fille de Jacques Mauger, sieur de La Vallée, bourgeois de Caen, et de Marie Maunory, son épouse, accouchée par accident le 1<sup>er</sup> juin; marraine, Jeanne Blouet, fille de feu Charles Blouet, s<sup>r</sup> des Essards; parrain, Jean Blouet, sieur de La Garande. — 1688, 21 avril (mars, en intertigue), lecture du mandement du vicomte d'Evrecy ordonnant l'élection de deux habitants pour assister à la visite des chemins et nommer les bordiers; — 17 octobre, délibération, sur l'ordre envoyé par M. d'Esquay, capitaine de la côte, de monter les gardes comme les autres paroisses, et voulant lesd. paroissiens exécuter led. ordre comme provenant du lieutenant du Roi pour cette partie, sans que cela puisse nuire à se faire d'échapper de lad. garde, si faire se peut, ont élu pour capitaine Jacques Caumont, pour lieutenant Jacques Mériotte, pour premier sergent François Jamet, et pour second sergent Germain Eudes, sous la conduite desquels ils se soumettent à marcher et recevoir les ordres nécessaires en temps de guerre et de commandement; le porte-tambour sera choisi par le capitaine, à sa bien séance, aux fins de faire savoir aux paroissiens les ordres qu'il recevra, ou, à son défaut, le lieutenant ou les sergents, « lequel tambour sera payé par les veuves de lad. paroisse, à la diligence de M<sup>r</sup> Caumont, Guillaume Le Cresp, Claude Eudes, Jacques Mériotte, lesquels, avec quattres desd. paroissiens, feront le rejet du prix qu'il costera sur lesd. veuves, lesquelles payeront leurs cottisation sans délai ».

E. Suppl. 1250. — GG. 12. (Cahier.) — Moyen format, 41 feuillets, papier.

**1694-1699.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacques Briard, curé. — 1695, 24 octobre, inhumation dans le chœur de Guillaume Mottel, obitier, chapelain de noble dame Anne Blondel. — 1697,

4 novembre, décès « en l'hospital de Madame de Fré-  
quienne » de Marguerite de La Court. — 1699.6 mars,  
décès d'Elisabeth Mottel, veuve de Jacques Mauger,  
sieur des Jardins.

E. Suppl. 1231. — G. 1. 13. (Registre.) — Moyen format, 53 feuilles  
papier.

**1699-1707.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Jacques Briard, curé. — 1703, 18 mai, décès à  
Rouen d'Anne Blondel, épouse de Messire de Romé,  
écuyer, seigneur de Fréquiennes, baron du Bec-  
Crespin, etc., conseiller au parlement de Normandie,  
dont le cœur a été apporté à St-Manvieu et inhumé  
« dans la cave de la chapelle St-Pierre adjacente le  
cœur de l'église ». — 1705, 24 avril, « moy Jacques  
Briard, p<sup>re</sup> et curé de Saint-Manvieu, je me suis  
exprès transporté, viron sur les dix heures du matin,  
au lieu meut de Marcellet, de lad. paroisse, au domicile  
de M<sup>e</sup> Jacques Caumont, notaire, après en avoir esté  
requis par led. sieur Caumont, ou ayant trouvé Anne  
Mauger, espouse dud. Caumont, et l'ayant sommée  
de me représenter Catherine Caumont, leurs fille,  
pour me faire sa déclaration de l'enfant dont elle est  
enceinte, à qui il appartenoit et de quels œuvres il  
estoit, et lad. Mauger en a fait refus; et sur son refus  
je me suis retiré de leurs maison, et à la sortie d'icelle  
j'ay pris pour tesmoins la femme de Robert Lubin et  
ses deux jeunes filles, Margueritte Le Couvreur et sa  
nièce, et Noel Endes et Anne Le Cornu son espouse »,  
etc. — Délibérations concernant les affaires adminis-  
tratives et financières. — Monttoires.

E. Suppl. 1252. — GG. 14. (Registre.) — Moyen format, 22 feuillets,  
papier.

**1707-1711.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Jacques Briard, Joseph Le Véel, curés. — 1707,  
13 juillet, décès à Norrey de Jean Blouet, s<sup>r</sup> du Val,  
bourgeois de Caen, et le 15, inhumation dans la nef  
de l'église de St-Manvieu, en présence de Jacques  
Blouet, sieur de Bouthesse, bourgeois de Caen, son  
frère; — 28 août, « sur les huit heures du soir,  
maître Michel Le Baron, p<sup>re</sup>, chapelain de la maison  
de St-Manvieu, tomba dans un puis et fut nécy sans  
en avoir eu aucune connoissance que huit jours  
après, de quoi les Messieurs les gens du Roy en aiant  
esté avertis se sont transportez en lad. paroisse de  
St-Manvieu, au lieu du précipice, le lundy 5<sup>e</sup> jour de  
septembre audit an, et l'aiant fait retirer de dedans

led. puis en firent la visite et en dressèrent leur  
procez-verbal, et ensuit son corps fut inhumé dans  
l'église sous la voûte de la tour »; — 10 novembre,  
décès de Jacques Briard, curé, âgé de 64 ans, inhumé  
le 12 dans le chœur. — 1708, 31 octobre, bénédiction,  
par Joseph Le Véel, curé, de la petite cloche, nom-  
mée St-Madeleine par Jeanne Mauger, assistée de  
Robert Caumont, bourgeois de Caen, pour l'absence  
de Madeleine Durand de Bondeville, veuve de Fran-  
çois de Romé, chevalier, seigneur de Fréquiennes,  
St-Manvieu, Bernières, Colomby, etc., baron haut  
justicier du Bec-Crespin, président à mortier au par-  
lement de Normandie, et de Jean-Baptiste de Romé,  
chevalier, seigneur de Fréquiennes, etc., baron du  
Bec, fils dud. feu seigneur président et de lad. dame.  
— 1711, 22 janvier, décès de Jacques Caumont,  
notaire à Cheux, âgé de 64 ans, inhumé le lendemain  
devant l'autel de la St<sup>e</sup>-Vierge; — 14 février, décès de  
Guillaume Mériotte, prêtre obitier de St-Manvieu,  
âgé de 25 ans, inhumé le lendemain dans le chœur.  
— Délibérations concernant les affaires administra-  
tives et financières, entre autres la fonte de la petite  
cloche, les réparations à la nef de l'église (1711). —  
Sur un feuillet de garde: « Les R. P. Capucins de la  
communauté de Caen sont venus prendre possession  
d'un lit dans le presbitère de St-Manvieu le 20 juin  
1712, que je pris de continuer, laquelle possession a  
esté prise par un nommé Joseph, depuis Père Bertel-  
luin d'Avrange, et par Joseph Père Hilaire de Rouen,  
et receus par Joseph Le Véel, curé dud. lieu. »

E. Suppl. 1253. — GG. 15. (Cahier.) — Moyen format, 21 feuillets,  
papier.

**1711-1717.** — Baptêmes, mariages, sépultures.  
— Joseph Le Véel, curé. — 1711, 13 septembre, bap-  
tême de Marthe-Anne, fille de Philippe de Héricy,  
écuyer, seigneur de Marcellet et haut justicier, et de  
Marie-Catherine de « Gelin »; marraine, Marthe de  
Héricy-Vaussieux; parrain, Jacques de La Rivière,  
chevalier, seigneur de Crèvecœur. — 1712, 21 novem-  
bre, baptême d'Henriette-Éléonore, fille desd.  
Philippe de Héricy, écuyer, seigneur de Marcellet et  
haut justicier de St-Manvieu, et Marie-Catherine de  
« Guillain »; marraine, Henriette-Éléonore de Héricy;  
parrain, Léonor-Antoine de Guillain, chevalier, sei-  
gneur du Bois-Guillaume. — 1717, 22 octobre, décès  
de Catherine Beyer, sœur de l'hôpital fondé à St-  
Manvieu par feu M<sup>me</sup> de Fréquiennes inhumée le  
lendemain dans l'église.

E. Suppl. 1254. — GG. 16. (Cahier.) — Moyen format, 28 feuillets, papier.

**1718-1731.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Joseph Le Vêel, curé. — Actes concernant les familles Blouet, Boitard, Boulogne, Caumont, Desobeaux, Déterville, Eudes, Falaise, Gaugain, Gueron, Hamel, Hôtier, Heurtin, Honard, Jamet, Jouin, Larcher, Lasalle, Le Cael, Le Douet, Le Guay, Lemonnier, Lubin, Mériotte, Mottel, Olivier, Quéderue, Récard, Simon, etc. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières. — Recouvert de sentence du bailliage de Caen de 1648, concernant Gilles Daniel et Jacques Le Sénécal, curés de Lenvigny et d'Athis.

E. Suppl. 1255. — GG. 17. (Cahier.) — Moyen format, 28 feuillets, papier.

**1722-1725.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Joseph Le Vêel, curé. — 1724, 6 septembre, bénédiction de la petite cloche, nommée S<sup>te</sup>-Madeleine par Madeleine Durand, veuve de Nicolas Romé, président à mortier, et François-Charles Romé, président à mortier, seigneur de Saint-Manvieu, etc., représentés par Jacqueline Barbey-Duhomme et Caumont, avocat à Caen. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières. — Oppositions au monitoire de M. de Marcelet.

E. Suppl. 1256. — GG. 18. (Cahier.) — Moyen format, 18 feuillets, papier.

**1725-1727.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Joseph Le Vêel, Jean Gardin, curés. — Actes concernant les familles Blouet, Briard, Eudes, Jamet, Jouin, Lecouvreux, Mériotte, Vautier, etc. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières.

E. Suppl. 1257. — GG. 19. (Registre.) — Moyen format, 16 feuillets, papier.

**1728-1730.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Gardin, curé. — Délibérations concernant les affaires financières et administratives, etc.

E. Suppl. 1258. — GG. 20. (Registre.) — Moyen format, 24 feuillets, papier.

**1730-1735.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Gardin, curé.

E. Suppl. 1259. — GG. 21. (Registre.) — Moyen format, 38 feuillets, papier.

**1736-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean Gardin, Marin Bertauld, curés. — 1736, 18 novembre, baptême de Germain-Guillaume, fils de Guillaume Eudes, médecin-chirurgien, et d'Angélique Germain ; p., Germain Eudes Hédain, docteur en médecine ; m., Marie-Madeleine de La Douepe, épouse de Mauger, avocat. — 1737, 13 novembre, inhumation dans l'église de Nicolas Le Bas, ancien conseiller du Roi, demeurant à Cheux, âgé de 95 ans, en présence de Jacques André, écuyer, s<sup>r</sup> de S<sup>te</sup>-Croix, et de François Caumont, notaire ; — 6 décembre, bénédiction par Nicolas Scelles, chapelain fondé de S<sup>t</sup> Pierre de Caen, des deux cloches, la première nommée Charles-Nicolas-Jeanne par le président de Fréquiennes et Jeanne Scelles-Barbey ; la seconde Nicolas-Marie-Françoise, par led. Nicolas Scelles et Marie-Françoise Jolivet, épouse de Michel-François Marescot, écuyer, s<sup>r</sup> de La Bouvenin, trésorier de France. — 1742, 25 avril, baptême de Guillaume-Louis Blanchard ; p., Guillaume Le Petit, obitier de la paroisse Saint-Manvieu et « chapelain de la chapelle S<sup>t</sup>-Jacques de Marcelet » ; m., Marie-Angélique Germain. — 1745, 24 mars, inhumation par Gouget, curé de Verson, de Jean Gardin, curé du lieu, décédé la veille à l'âge de 63 ans, après avoir gouverné la paroisse durant 21 ans.

E. Suppl. 1260. — GG. 22. (Registre.) — Moyen format, 122 feuillets, 4 pièce intercalée, papier.

**1747-1766.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Marin Bertauld, curé. — 1750, 1<sup>er</sup> mars, naissance de Marie-Jacqueline-Félicité, fille de Pierre Le Part et de Jacqueline Mottel ; marraine, Marie-Julie-Félicité de Cheux, représentée par Marie-Anne Le Part ; parrain, Gabriel-Richard-Jean de Cheux, écuyer, s<sup>r</sup> de « Petitville », représenté par Charles Le Part. — 1758, 13 janvier, naissance de Jean-Baptiste-Guillaume, fils d'Isaac-Guillaume-Gaspard Eude-Hédain, chirurgien, et de Marie-Madeleine Moulin ; p., Jean-Baptiste Moulin ; marraine, Marie-Anne Eude. — 1759, 13 août, naissance de Gaspard-Isaac, fils des précédents. — 1762, 5 juillet, liste des confirmés, au nombre de 108 hommes et garçons et de 103 femmes et filles.

E. Suppl. 1261. — GG. 23. (Registre.) — Moyen format, 88 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1767-1775.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Marin Bertauld, Jacques Barbot, Jean-Baptiste-Georges Briouze, curés. — 1767, 23 avril, décès de Marin Bertauld, curé, âgé de 74 ans. — 1769, 2 octobre, baptême de Marie-Madeleine, fille de Guillaume-Isaac-Gaspard Ende, « sieur Hédain », médecin, et de Marie-Madeleine Moulin; parrain, Joseph Blouet, sieur de Bouliesses, avocat; marraine, Marie-Jeanne Blouet, sa sœur, bourgeoise de St-Sauveur de Caen. — 1769, 15 mai, inhumation de Marie Boitard, en présence de Le Part, maître d'école, et de Le Part, custos. — 1774, 18 avril, inhumation de Noël Briand, en présence de Le Part, custos, et de Le Part, maître d'école de lad. paroisse. — 1775, 25 février, inhumation de Marie-Jeanne, fille de Joseph Adam, docteur agrégé en la Faculté de médecine de Caen, et de Marie-Françoise Mériotte : — 16 mars, inhumation de Jacques Barbot, curé, âgé de 37 ans, décédé le même jour; — 3 août, baptême de Jacques-Philippe-Achille-Louis-Auguste-Barthélemy-François, fils de Jacques-Philippe-Auguste-Jean-François-Marie d'Héricy, comte d'Héricy, chevalier, seigneur et patron de Marcelet, haut justicier de Marcelet et de St-Manvieu, Les Mottés, capitaine au régiment de dragons de Monsieur, frère du Roi, et de Marie-Élisabeth Le Parmentier de Criquetot, comtesse d'Héricy, dame et patronne d'Ancrètteville-sur-Mer; parrain, Robert Heulin; marraine, Catherine Lemoine; led. enfant baptisé par Jean-Baptiste-Georges Briouze, curé; parmi les signatures : Le Vasseur d'Héricy, Jacques-Philippe marquis d'Héricy, Canivet de Colleville, etc.

E. Suppl. 1262. — GG. 24. (Registre.) — Moyen format, 116 feuillets, papier.

**1776-1785.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Baptiste-Georges Briouze, curé. — 1776, 19 juillet, baptême de Jacques-Philippe-Gustave-Maurice-François-Marie-Louis, fils de Jacques-Philippe-Auguste-Jean-François-Marie d'Héricy, comte d'Héricy, chevalier, seigneur et patron de Marcelet, haut justicier dud. lieu et de St-Manvieu, seigneur des Mottes, Quièzeville, Puits, Courcy, etc., capitaine de dragons, et de Marie-Élisabeth Le Parmentier, dame et patronne d'Ancrètteville-sur-Mer, Criquetot-le-Mauconduit, etc.; parrain, Jacques-Philippe

d'Héricy, marquis d'Héricy, chevalier, seigneur et patron de Marcelet, haut justicier dud. lieu, de St-Manvieu, seigneur des Mottes, Quièzeville, Puits, Courcy, etc., grand-père de l'enfant; marraine, Marie-Élisabeth de Canivet, dame et patronne de Colleville, etc., sa grand'tante, en présence de M<sup>me</sup> Le Vasseur d'Héricy, sa grand'mère. — 1777, 14 mars, inhumation dud. enfant dans la chapelle de la Vierge de l'église St-Sauveur de Caen. — 1781, 28 juin, inhumation de Guillaume Eudes Hédain, médecin, âgé de 82 ans. — 1782, 10 janvier, inhumation de Joseph Heurtin, chapelain fondé de lad. paroisse, âgé de 57 ans; — 31 décembre, inhumation de Nicolas-Marc-Antoine Le « Laurier », docteur agrégé aux droits en l'Université de Caen, avocat au parlement de Paris, membre de l'Académie des Belles-Lettres de Caen, âgé de 50 ans, en présence de Jean-Guillaume Lemasson des Carreaux, avocat au bailliage de Caen, de Pierre-Louis Lefèvre, ancien contrôleur des domaines, etc.

E. Suppl. 1263. — GG. 25. (Registre.) — Moyen format, 102 feuillets, papier.

**1786-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Baptiste-Georges Briouze, curé; Michel-François-Thomas Drouet, curé constitutionnel. — 1788 13 juillet, inhumation de Joseph Blouet de Bouliesses, avocat, âgé de 76 ans. — Autres actes concernant les familles Adam, André, Antoine, Blanchard, Blouet, Boitard, Degron, Dessillous, Eudes, Fêret, Heurtin, Jamet, Larcher, Lecouvreur, Ledouet, Lemoine, Lemonnier, Lepart, Lepetit, Lequesne, Letellier, Leval, Lubin, Malouin, Marais, Mauminot, Mériotte, Motel, Ricard, Rouelle, Saillenfest, Tarin, Vauquelin, Vautier, etc. — Deux cahiers recouverts du placard des thèses de baccalauréat en droit de l'Université de Caen par Auguste-François-Thomas Dufossé, de Rouen, sous la présidence de Gabriel Bayeux-Dumesnil, docteur agrégé (1771).

### St-Vaast

E. Suppl. 1264. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 74 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1642-1682.** — « Copie du registre des mariages, baptêmes et inhumations faits par M<sup>e</sup> Charles Vigan, p<sup>bre</sup>, aux églises de Vendes, Hotot et Saint Vaast, aiant esté vicaire ou deservi auxd. parroisses

aux années cy après déclarées. » Vendes, desservant, actes du 26 mars 1642 au 15 janvier 1643 : 1642, 18 avril, baptême d'un enfant mâle de Michel de Gaillon, éc., et Esther Advenel, de Vendes ; parrain, Noël de Gaillon, éc. ; marraine, Anne de Gaillon ; famille Porée, etc. — Hottot, vicaire, 1<sup>re</sup> portion, audiences de contrats, 1643-1646 ; actes du 24 mai 1643 au 8 novembre 1644 : 1644, 3 avril, baptême de Marguerite, fille de Simon Langlois et de Catherine Vigan, par Mathieu Moisson, curé de St-Vaast ; parrain, Julien Collardin, prêtre, écuyer, sieur de Monts et docteur de Sorbonne, en présence de Charles de Gaillon, éc. ; 8 novembre, baptême de Nicolas, fils de Guillaume de St-Martin et Marie Gosselin, de Hottot ; parrain, Nicolas Cottart, éc., sieur de Hottot ; marraine, Jeanne Le Vaillant ; Jean Guéron, curé (2<sup>e</sup> portion). — « Registre pour trois ans des baptistaires de St-Vaast commençant le 20<sup>e</sup> jour d'aoust 1645 », led. Vigan vicaire, jusqu'en 1649 : 1645, 17 septembre, parrain, Robert Conard, curé de Lingèvres ; 19 octobre, marraine, Madeleine de Gaillon, fille de Charles de Gaillon, éc., s<sup>r</sup> des Pereaux. 1646, 27 septembre, baptême de Gaspard, fils de Nicolas Allain, éc., et de Madeleine de Villy. 1647, 27 mai, baptême de Louise-Françoise, fille d'Antoine Durevie, éc., sieur de St-Vaast, et de Françoise Cornet ; marraine, Louise « de doillonson », parrain, François Poret, éc., sieur du Fresne ; 24 octobre, marraine, Perrette Minfant, femme du s<sup>r</sup> des Pereaux. 1648, 20 septembre, baptême de Catherine Durevie, fille des précédents. — Funérailles (1645-1649) : 1648, 1<sup>er</sup> octobre, inhumation dans l'église de Mathieu Moisson, curé de St-Vaast. — Famille Porée. — Copie collationnée du registre dud. Vigan par Guillaume Lair, curé de St-Vaast, le 26 février 1670, led. registre rendu aux héritiers dud. Vigan, décédé le 5 janvier dernier, curé du « Merle sur Sartre », diocèse de Séez.

Registre des inhumations faites en l'église et cimetière de St-Vaast par Guillaume Lair, curé, depuis le 10 janvier 1650. — 1650, 28 mai, Jeanne du Rozel. — 1652, 20 août, Robert Brion, natif de cette paroisse, m<sup>e</sup> plombier fontenier à Paris. — 1654, 23 juin, Charles Allain, éc., fils du sieur du « Saulsey » ; 24 novembre, Madeleine de Villy, femme de Nicolas Allain, éc., sieur du « Saulsey ». — Visa de Bardouil, archidiacre de Bayeux, le 9 juillet 1658. — 1659, 28 décembre, Perrette Minphant, femme de Charles de Gaillon, éc., s<sup>r</sup> des Pereaux. — 1660, 20 novembre, Nicolas Allain, éc., s<sup>r</sup> du « Saulsey ».

— 1665, 29 septembre, Georges Allain, éc. — Semblables relevés d'inhumations (actes non signés), jusqu'à 1673. Cf. fin de l'article.

Registres des mariages, baptêmes et sépultures de la paroisse de St-Vaast pour les années 1658 et suivantes, commençant depuis la date (21 février 1668) apposée en la contremarque signée du lieutenant général de Caen selon l'ordonnance, led. registre fait et baillé à contremarquer par Guillaume Lair, curé. — 1668, 7 juillet, inhumation de Marguerite « Scotdenos », femme de Charles de Gaillon, éc., sieur des Pereaux. — 1669, 26 mai, baptême d'Anne, fille de Jacques du Merle, éc., s<sup>r</sup> de « Norey », et Madeleine de Gaillon ; parrain, Siméon du Verney, éc. ; marraine, Anne Myffant, son épouse. — 1673, 31 janvier, mariage de Pierre Desmouts et Julienne Le Roy, en présence de Claude Allain, éc., Jacques Porée, Marguerite du Buisson, femme du s<sup>r</sup> de La Bertinière ; — 25 juillet, baptême par André Montier, curé de Juvigny, de Lambert, né le 1<sup>er</sup>, fils de Jacques Allain, éc., sieur de Lespine, et Marguerite Le Viconte ; marraine, Anne de Haussey, épouse de Lambert Osber, éc., sieur du Moulin ; parrain, le curé Guillaume Lair ; — 21 novembre, inhumation de Claude Allain, éc., fils de François, éc., sieur de La Bertinière. — 1674, 6 février, baptême de Jean-François Le Valois ; parrain, Jean-François de Vendes ; marraine, Renée Bigot, son épouse ; — 3 juillet, baptême de Marguerite, fille desd. Jacques Allain et Le Viconte ; parrain, Laurent Le Viconte, éc., seigneur de Sermentot ; marraine, Marguerite Le Coq. — 1676, 17 février, baptême de Madeleine Allain, fille des mêmes ; — 11 septembre, inhumation de François Allain, éc., sieur de La Bertinière, présent Jacques Allain, éc., sieur de Lespine, son frère ; — 15 décembre, parrain, Marin Barbey, tabellion à Villers. — 1677, 17 février, parrain, Bernardin de Clomesnil, curé de Juvigny ; — 27 juin, baptême de Marie-Anne, fille desd. Allain et Le Viconte ; parrain, Louis-Éléazar de Malherbe, éc., sieur d'Allemagne ; marraine, Anne Le Viconte (lad. fille décédée en 1678). — 1678, 18 avril, parrain, Jacques Allain, éc., s<sup>r</sup> du Coisel. — 1679, 3 août, baptême de Jacques, fils desd. Allain et Le Viconte ; parrain, Jacques de Gaillon, éc., sieur des Carreaux (led. enfant décédé en 1680) ; — 30 octobre, inhumation de François Allain, éc., fils de feu François, s<sup>r</sup> de La Bertinière, 19 ans. — 1680, 17 juillet, inhumation de Marguerite du Buisson, veuve de François Allain, s<sup>r</sup> de La Bertinière, en présence de Jacques, son fils. — 1681, 9 juillet,

baptême de Jean-Baptiste-Charles, fils desd. Allain et Le Viconte ; parrain, Jean-Baptiste, fils de François de Malherbe, chevalier, seigneur de St-Vaast, Juvigny, Lébisay ; marraine, Charlotte Bigot, épouse dud. seigneur.

E. Suppl. 1265. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 32 feuillets, papier.

**1682-1696.** — Registre des mariages, baptêmes et sépultures, par Guillaume Lair, curé — 1682, 20 septembre, baptême de Jacques Le Conte ; parrain, Jacques du Merle, fils de Jacques, éc., sieur de « Norey » ; marraine, Marie-Catherine, fille dud. sieur. — 1683, 15 novembre, marraine, Renée-Marie Bigot, épouse de Jean-François de Vendes, éc. — 1684, 13 février, inhumation dans l'église de St-Vaast de Charles de Gaillon, éc., sieur des Pereaux, 96 ans. Décédé la veille à Lingèvres. — 1685, 26 novembre, inhumation d'Isabeau Heuzey, veuve de Jean Léger, en présence de Mathieu Heuzey, curé de St-Germain près Bayeux, son frère. — 1686, 24 janvier, mariage de Jean Ybert, de St-Vaast, et Françoise Scelle, de Villy, en présence de Jean Ybert, curé de Villy, oncle paternel de l'époux ; — 3 septembre, baptême de Marie-Catherine, fille de Jacques Allain, éc., sieur de Lespine, et de Marguerite Le Viconte (décédée en 1689). — 1687, 2 avril, inhumation en l'église de St-Vaast de Jacques Allain, éc., sieur de La Bertinière, 25 ans, décédé la veille à Monts, en présence de Jacques Allain, éc., sieur de Lespine, son oncle paternel. — 1688, 11 mai, inhumation de Madeleine de Gaillon, épouse de Jacques du Merle, éc., sieur de « Norey », « âgée de cinquante tant d'années », en présence de Jacques de Gaillon, sieur des Carreaux, son cousin ; — 12 juillet, inhumation en l'église de François du Merle, éc., fils du sieur de Norey, décédé la veille à Caen, 12 ou 13 ans — 1690, 7 octobre, inhumation d'Olive Bauquet, veuve de Jean de Villy, éc., sieur des Prèaux. — 1692, 12 janvier, mariage de Gilles Busnel, chirurgien, de Monts, et Anne du Merle, fille de feu Jacques du Merle, éc., s<sup>r</sup> de Norey, et de Madeleine de Gaillon. — 1693, 26 août, inhumation de Jacques Allain, éc., sieur de Lespine, 60 ans. — 1695, 9 octobre, inhumation du curé Guillaume Lair, 77 ans, après avoir régi la paroisse environ 46 ans avec l'approbation publique, dans le chancel de l'église, par Robert Arondel, curé et Croyen de Fontenay. — Jacques Lair, desservant après le décès dud. curé dans l'année du départ. —

1696, 31 mai, inhumation de Marguerite du Merle 24 ans.

E. Suppl. 1266. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 32 feuillets, 4 pièce annexée, papier.

**1698-1708.** — Registre des baptêmes, mariage et sépultures et des nominations et bannies, Louis Potier, curé, Robert Allaire, curé (1708). — Manque l'année 1697, indiquée cependant sur la couverture. — 1698, 8 mai, les paroissiens, assemblés en commun à l'issue des vêpres, prient le curé de les accommoder avec Guillaume Jonchon, fondateur, pour un procès commencé avec lui, faisant venir la paroisse afin d'être payé de 27 livres 18 sols pour avoir fondu la cloche, promettant aud. curé de lui tenir compte de ce qu'il conviendra avec lui ; Nicolas Angot et Jacques Le Conte s'obligent de cueillir par toute la paroisse pour cet effet ; — 14 décembre, permission par les habitants aux collecteurs d'enrôler et dérôler qui bon leur semblera ; entre ceux qui sont à enrôler, il y a Blaise Angot, Jacques Le Roy, Marin David, etc — 1701, 21 décembre, pouvoir d'enrôler Guillaume Le Febvre, Chastelier, curé de Bottot, et Jean Le Moine, dérogeants ; 23 décembre, annulation du précédent ; au lieu de Chastelier sera mis dans le rôle les faisants valoir une portion de pré sise dans les prairies de St-Vaast. — 1702, 6 mars, parrain, Heuzey, chapelain de Cordillon. — 1703, 15 juillet, pour éviter un procès commencé, consentement qu'Antoine Costuel soit dérôlé, à condition qu'il satisfera les collecteurs de ce qui est échu dans les années précédentes ; — 11 octobre, sur dispense de parenté du second au troisième degré obtenue en cour de Rome, fulminée en l'officialité de Bayeux le 21 septembre, mariage par Pierre Roucamp, curé de Sermentot, en présence et du consentement du curé de St-Vaast, de Jean-Baptiste-Charles Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière, et Marguerite Allain, tous deux de St-Vaast, en présence de Marguerite Le Viconte, mère de l'époux, Marie de Vauconleur, etc. — 1704, 13 août, baptême de Jacqueline-Marguerite Allain, fille des précédents. — 1705, 2 février, baptême de Jacqueline-Bonue, fille d'Augustin du Merle, éc., et d'Anne Flambard ; parrain, Charles de Gaillon, éc., s<sup>r</sup> des Carreaux ; marraine, Jacqueline-Bonne de Cerisay (elle signe de Serizay), de Vendes ; — 22 février, mariage de François Boulouche, éc., de Villy, et Madeleine Allain, de St-Vaast, en présence d'Elisabeth de « Nolan » (elle fait un mere), mère de l'époux, de Marguerite Le Viconte, mère de l'épouse, etc. —

705, 22 septembre, baptême de Jacques, fils desd. Augustin du Merle, s<sup>r</sup> des Préaux, et Flambart; parrain et marraine, Jacques et Marie du Merle. — 1707, 18 juin, mariage de Jean Le Grand, éc., « s<sup>r</sup> danneville », fils de Pierre Le Grand, éc., et de François de Foulongne, d'Anguerny, et Madeleine Allain (elle signe Marie de La Bertinière), fille de Jacques, éc., et de Catherine Vauier, de St-Vaast; — 23 août, inhumation dans le chœur par Toussaint Madnel, curé de Hottot et doyende Foutenay, de Louis Polier, curé de St-Vaast, 42 ans; — 6 décembre, baptême de Jeanne St-Martin par Benoît Léger, desservant. — 1708, 3 janvier, baptême d'Augustin La Lande, par Robert Allaire, curé. — Elections de collecteurs, de trésoriers, enrôlements et dérólements, translations de domiciles, bannies des fruits, des émondés, de pommiers morts du cimetière, etc.

E. Suppl. 1267. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 30 feuillets, 4 pièces formant 8 feuillets, annexées, papier.

**1700-1720.** — Baptêmes, mariages, sépultures. de 1708 à 1720. Robert Allaire, curé. — 1708, 23 juin, mariage de Noël Gervais, valet domestique, et Jeanne Paulmier, servante, après contrat de mariage passé devant Paulmier, notaire, suivant son attestation du 20 juin; — 22 juillet, baptême de Jean-Baptiste-Lambert, fils de Jean-Baptiste-Charles Allain, éc., et de Marguerite Allain; parrain, Lambert Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière; marraine, Madeleine Allain, épouse de François Boulouche, éc., demeurant à Villy; — 27 septembre, inhumation de Denis Porée, 70 ans; — 27 septembre, baptême de Pierre-François, fils d'Augustin du Merle, éc., s<sup>r</sup> des Préaux, et d'Anne Flambart; parrain, Pierre-Louis de Vernay, éc., s<sup>r</sup> du lieu; marraine, Anne du Merle, épouse de Gilles Busnel, chirurgien de Monts. — 1710, 23 mars, inhumation dans l'église d'André La Lande, fermier de la terre de St-Vaast appartenant au marquis de Malherbe, seigneur patron et châtelain de St-Vaast; — 4 mai, baptême de Marie-Françoise, fille desd. Jean-Baptiste Allain et Marguerite Allain. — 1711, 2 juillet, inhumation de Lambert Allain, éc., 38 ans, en présence de Jean-Baptiste Allain, éc., son frère; — 10 novembre, baptême d'Augustin du Merle, fils desd. Augustin et Anne Flambart. — 1712, 7 janvier, baptême d'Anne, fille desd. Jean-Baptiste Allain et Marguerite Allain, lad. fille décédée en 1713; — 7 août, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean le Grand, éc., et de Marie-Madeleine Allain; parrain, Jean-Baptiste

Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière, son oncle; marraine, Anne Le Grand, sa tante. — 1713, 29 février, inhumation de Marguerite Allain, épouse de Jean-Baptiste Allain, 30 ans; — 10 août, baptême par le curé de Saint-Vaast de Poussy, à la réquisition d'Allaire, curé de St-Vaast, de Jacob-Michel, fils d'Augustin du Merle, éc., s<sup>r</sup> des Préaux, et Anne-Olive Flambart; parrain, Jacob-Michel de Gaillon, éc.; marraine, Bonne-Jacqueline du Merle, en présence de Charles de Gaillon, éc., sieur des Carreaux. — 1714, 16 mai, « le corps de l'enfant de Jacques Le Roy », âgé d'environ 2 ans, a été inhumé. — Entre deux actes, l'un du 2, l'autre du 22 juin 1714, inhumation « de la fille » de Jean Le Conte et Marie Aubert, née le matin, et ondoyée par Marguerite La Lande, femme de Pierre Lande, sage-femme de Vendes (sans date). — 1714, 16 septembre, baptême de Thomas, fils desd. Le Grand et Allain; parrain, Thomas Le Grand, éc.; marraine, Marie-Marguerite Osbert. — 1715, 21 mai, inhumation de Françoise Doublet, veuve de Pierre Allaire, mère du curé Robert Allaire, 76 ans; — 29 octobre, baptême de Jean-Baptiste-Charles du Merle, éc., fils de d. Augustin et Flambart, par Benoît Léger, curé de Juvigny; parrain, Jean-Baptiste-Charles Allain, éc., sieur de La Bertinière; marraine, Marguerite Allain, sa fille. — 1716, 24 novembre, baptême de Jeanne Le Grand, fille des précédents; parrain, Jacques Baudart, éc., s<sup>r</sup> de Riquemont; marraine, Jeanne Le Coq, sa tante. — 1716, 27 décembre, reconnaissance de Jean Hodant, demeurant à St-Vaast, que, mal à propos et contre l'ordre et la discipline de l'église, en l'absence et contre la volonté du curé dud. lieu, il a fait baptiser il y a environ trois semaines, à Hottot, une fille dont sa femme était accouchée trois jours auparavant, nommée Anne, en présence de Chrétienne Bougon, sage-femme de Hottot. — 1717, 13 novembre, mariage par Robert Allaire, curé de St-Vaast, de Pierre Allaire, s<sup>r</sup> de « Lafavrie », fils de feu Pierre et de Françoise Doublet, et Suzanne-Madeleine Auvray, fille de Pierre et de feu Marie-Madeleine Le Sens, les parties demeurant à Vacogtes, dans la chapelle de la Vierge de l'église de l'abbaye de St-Étienne de Caen, du consentement de dom Joseph Le Paulmier, prieur, et dom Charles Bourdin, sacristain; parmi les signatures, Marie-Antoinette Le Petit, douairière du Pin. — 1718, 22 mai, baptême de Marie-Geneviève-Françoise du Merle, fille desd. Augustin et Flambart; parrain et marraine, Jean-Charles-Claude de Vernay et Françoise Le Boucher, mère et fils; — 10 septem-

bre, mariage de François Moisant, d'Audrieu, et Marie La Haye, de Vendes, tous deux domestiques d'Allain à St-Vaast ; — 29 octobre, baptême de Marguerite, fille desd. Le Grand et Allain. — 1719, 13 novembre, visa et ratification de François de Murasson, archidiacre d'Hyemes, dans le cours de sa visite ; continuation pour custos de Jean Dobert. — 1720, 24 mars, baptême de Marie-Anne du Merle, fille desd. Augustin et Flambart ; parrain et marraine, Jacques et Bonne-Jacqueline du Merle, ses frère et sœur. — Pièces annexées ; contrats de mariage : de Bénédicte Gosselin et Nicolasse Genas, veuve de Nicolas Cosniam, de St-Vaast (1700) ; de Jean Le Barbey, de Caumont, et Marie Collet, demeurant à Villy (1707) ; — lettre de Caumont, notaire à Cheux, au curé de St-Vaast, concernant le contrat de mariage de Charles Chaillou et Anne Le Bellenger, de St-Vaast (Marcelet, 1712). — En tête, billet de Le Paulmier, notaire, priant le curé de ne faire difficulté de marier Noël Gervais et Jeanne Le Paulmier, de St-Vaast, d'autant qu'il est saisi de leur traité de mariage (1708) ; sur led. billet, notes sur les communians de Pâques : 1708, 122 ; 1709, 109 ; 1700, environ 106 ; 1711, environ 112.

E. Suppl. 1268. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 61 feuillets, 11 pièces annexées, papier.

**1720-1744.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Robert Allaire, curé. — 1720, 24 mars, baptême de Marie-Anne, fille d'Augustin du Merle, éc., s<sup>r</sup> des Préaux, et d'Anne Flambart ; parrain et marraine, Jacques du Merle, éc., et Bonne-Jacqueline du Merle, ses frère et sœur ; — 2 mai, mariage de Michel-Jacques Auber, bourgeois de Caen, et Marie-Anne Poupert, de Vacognes, en présence de Léonor Achard, seigneur de Vacognes, Louis Achard, seigneur du « Faulcq », etc., dans la chapelle de la Vierge de l'église de l'abbaye de St-Étienne de Caen, par permission de dom Joseph Le Paulmier, prieur de lad. abbaye. — 1721, 20 juillet, réconciliation du cimetière « pollé par une violente percussioin et effusion abondante de sang », par Onfroy, curé de Tessel, doyen de Fontenay ; — 18 septembre, inhumation dans l'église de « l'enfant de M<sup>r</sup> Despréaux », 5 à 6 ans. — 1722, 9 août, baptême de Marguerite-Radegonde Le Conte ; parrain, Jacob-Michel de Gaillon, éc. — 1723, 29 avril, mariage de François Moisant, fils de François et de Françoise Achard, d'Audrieu, et Catherine Livet. — 1726, 6 janvier, inhumation de

Marguerite Le Viconte, veuve de Jacques Allain, éc., s<sup>r</sup> de Lépine, 84 ans, dans l'église de St-Vaast, par Michel Pasquier, curé de Vendes, en présence de Raulin-François Goubin, curé de Juvigny, etc. ; — 26 janvier, inhumation de Bonne-Jacqueline du Merle, fille d'Augustin, s<sup>r</sup> des Préaux, 21 ans, dans l'église, par Pivet, vicaire de Vendes, en présence de Dumesnil et Goubin, curés de Juvigny. — 1731, 24 mai, inhumation dans la nef de Marguerite Allain, fille de Jean-Baptiste, écuyer, sieur de La Bertinière, 24 ans ; — 6 septembre, visa du registre, en bon ordre ; reçu 17 sols 6 deniers pour le droit de visite. — 1736, 29 janvier, bénédiction par le curé Allaire de la cloche de St-Vaast nouvellement refondue, nommée Marie-Madeleine-Anastasie par Jean Richard, dit La France, maître d'hôtel du marquis de Malherbe, demeurant à Juvigny, et Françoise Duvoy, demeurant aud. lieu, représentant François-Augustin de Malherbe, chevalier, seigneur châtelain et patron de St-Vaast, Juvigny, Préaux, et autres terres et seigneuries, marquis de Malherbe, et Marie-Madeleine-Anastasie de Sabine, marquise de Malherbe, en présence de Pierre Guillot, prêtre, demeurant à St-Vaast, et « de beaucoup de peuples » ; — 11 février, inhumation d'Isaac Le Grand, fils de feu Jean-Baptiste, écuyer, 16 ans, dans la nef de l'église, à la réquisition de Jean-Baptiste Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière, son oncle, et de Gilles Porée, trésorier en charge de la fabrique, à charge de payer par lesd. Allain et Porée les droits portés en pareil cas, et conformément au mandement du diocèse homologué en Parlement. — 1743, 25 juin, mariage, à Cussy, de Pierre d'Auge, éc., fils de Pierre, seigneur de Tournebut et patron de la première portion de Bazenville, et d'Anne Le Bachelier, de Bazenville, et Marie-Jeanne-Françoise du Merle, fille d'Augustin, éc., s<sup>r</sup> des Préaux, et d'Anne-Olive Flambart, de St-Vaast, en présence d'Autoime Le Bachelier, éc., s<sup>r</sup> de Saon, Marie-Anne Le Bachelier, Jacques-Jean de Fontenelle, docteur en médecine (extrait par du Merle, curé de Cussy) ; — 8 octobre, baptême de Jacques-Michel Morin ; parrain, Jacques-Jacob du Merle, éc., s<sup>r</sup> du Parc ; m., Marie-Anne du Merle, sa sœur. — 1744, 12 avril, inhumation du curé Robert Allaire, 79 ans, décédé la veille ; — 27 novembre, mariage par Pierre Guillot, desservant, de Pierre de La Haye, de St-Vaast, et Marie-Madeleine Boulouche, fille de défunts François, éc., et Marie-Madeleine Allain, de Villy. — Familles Moisant, Porée, etc. — Parmi les pièces annexées, certificat

de publication de bans par François Le Cornu, desservant de Mondrainville (1730).

E. Suppl. 1269. — GG. 6. (Cahiers.) — Moyen format, 104 feuillets, papier.

**1745-1770.** — Louis Brunet, curé; Brunet, desservant ou vicaire de Juvigny (1745). — 1746, 17 mai, baptême de Jean-Baptiste-François, fils de Jean Porée, boulanger, et Françoise Richer; parrain, Jean-Baptiste-Lambert Allain, éc., sieur de La Bertinière, de la paroisse, marraine, Marie-Françoise-Geneviève Lainé des Longchamps, son épouse. — 1747, 13 janvier, mariage de Jean-André Saillenfest, fils de feu Olivier, ayant précédemment demeuré à Amiens, et d<sup>lle</sup> Marie-Madeleine Allain, fille de messire Jean-Baptiste Allain et de feu noble dame Marguerite Allain, en présence de Jean-Baptiste-Charles Allain, éc., Jean-Baptiste-Lambert Allain, sieur de La Bertinière, Pierre-François du Merle, éc., etc. — 1748, 16 septembre, inhumation par Jacques de Cingal, curé de Monts, de Françoise Manvée, veuve de Louis Brunet, mère du curé, 72 ans, en présence de Jacques Moulland, curé de Sermentot, et Jean-Michel Des (ils signe: de) Mortreux, curé de Villy. — 1749, 10 février, baptême de Marie-Jeanne-Françoise, fille desd. Allain de La Bertinière et Lainé; — 7 octobre, mariage de Claude-Adrien de (en correction de: du) Vernay, écuyer, fils de défunts Georges, éc., et Marguerite Le Creps, de S<sup>t</sup>-Pierre de Grainville, et noble d<sup>lle</sup> Marie-Anne du Merle, fille d'Augustin, éc., s<sup>r</sup> des Préaux, et Anne-Olive Flambard, de S<sup>t</sup>-Vaast, par Jacques du Merle, curé de Cussy, en présence de Jean-Georges de Vernay, éc., frère de l'époux, Augustin du Merle, frère de l'épouse, Pierre Dange, éc., seigneur de Bazenville, etc. — 1750, 29 janvier, mariage de Pierre-François du Merle, éc., s<sup>r</sup> du Rhone, fils desd. Augustin et Flambard, et Marie-Madeleine-Françoise Allain, fille de Jean-Baptiste Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière, et de feu Marguerite Allain, tous de S<sup>t</sup>-Vaast; — 5 août, inhumation de Jean-Baptiste Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière, 69 ans. — 1751, 28 août, baptême d'Anne-Jacqueline-Françoise, fille d'Augustin du Merle, éc., sieur de Mesières, de S<sup>t</sup>-Vaast, et Marie-Anne de Malherbe; marraine, Françoise de Gaillon de Malherbe, mère de l'épouse, de la paroisse d'Arry. — 1752, 23 novembre, inhumation d'Anne-Olive Flambard, épouse d'Augustin du Merle, s<sup>r</sup> des Préaux, 72 ans. — 1753, 5 février, baptême de Louis-Éléazar-Augustin, fils desd. Augustin du Merle et Malherbe; parrain, Louis-Éléazar

Malherbe, père de la mère; — 27 juin, inhumation d'Augustin du Merle, éc., 74 ans; — 12 octobre, inhumation de M<sup>o</sup> Pierre Guillot, prêtre. — 1754, 30 septembre, baptême de Michelle-Catherine Busnel; marraine, Françoise-Elisabeth Le Nantier; parrain, Jacob-Michel du Merle, éc., son époux, de Lingèvres. — « Donation de la chaire de l'église de S<sup>t</sup>-Vaast. En l'année 1759, la chaire de l'église de S<sup>t</sup>-Vaast a été construite et placée dans la nef de lad. église par les soins et aux dépens de Pierre-François du Merle, écuyer, sieur du Rhosne, habitant de lad. paroisse, qui en a donné et fourni tout le bois, et de Maître Louis Brunet, prêtre, curé dud. lieu, qui la fait faire et placer à ses dépens. Le présent acte signé de Jean-Baptiste-Lambert Allain, écuyer, sieur de la Bertinière, et de Jean Le Conte, alors trésorier en charge, paroissiens dud. lieu. » — 1761, autre note concernant le lambris de la nef, depuis le crucifix jusqu'au-dessous de la porte, qui est plus de la moitié de la nef, fait faire aux frais et à la diligence dud. Pierre-François du Merle, qui a donné tout le bois, et dud. curé, qui a payé de ses deniers la façon et les autres mises nécessaires. — 1766, 28 août, mariage de Jean-Baptiste-Guillaume Bernard, chevalier, seigneur de La Blancapierre, S<sup>t</sup>-Ouen et autres lieux, majeur, fils de feu Guillaume Bernard, éc., et de Catherine Osber, de S<sup>t</sup>-Martin de La Besace, et Marie-Jeanne-Françoise Allain de La Bertinière, fille mineure de Jean-Baptiste-Lambert Allain, éc., et de Marie-Françoise-Geneviève Lainé, de S<sup>t</sup>-Vaast, en présence de Jean-Baptiste-Charles Lainé, directeur général des fermes du Roi, Robert-François de Gaillon, exempt des gardes du corps du Roi, mestre de camp de cavalerie. — 1767, 3 novembre, baptême de leur fils Jean-Baptiste-Guillaume. — 1768, 13 juin, inhumation de Jean-Baptiste-Lambert Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière, 59 ans. — 1769, 17 mai, baptême de Charles-François, fils desd. Bernard de La Blanca-pierre et Allain de La Bertinière; parrain, Charles Lainé, directeur des correspondances de la généralité de Rouen. — 1770, 19 avril, baptême de Marie-Jeanne-Françoise, fille des mêmes. — Délibérations. 1757, 1<sup>er</sup> janvier, à la sortie des vêpres, nomination de syndic: Jean Porée élu pour faire lad. fonction l'année présente; enrôlements et dé enrôlements, etc.

E. Suppl. 1270. — GG. 7. (Registre.) — Moyen format, 58 feuillets, 1 pièce annexée, papier.

**1771-1793.** — Baptêmes, mariages. — Louis Brunet, Jean Collette (1772), curés; Jacques-François Vil-

lanx, desservant (1771); Jean Villaux, vicaire de Juvigny, prêtre commis. — 1771, 17 juillet, baptême de Marie-Élisabeth-Thérèse, fille de Jean-Baptiste-Guillaume Bernard, éc., seigneur de La Blancapière, et Marie-Jeanne-Françoise Allain; marraine, Marie-Élisabeth-Thérèse Le Boucher; parrain, Jean-Baptiste-Charles de Caïrou, son époux, seigneur et patron de Caïrou, demeurant à Émérville, représentés. — 1773, 28 février, baptême de Marie-Perrine, fille desd. Bernard, seigneur de La Blancapière, en partie de La Besace, St-Ouen et autres lieux, et Allain; marraine, Marie-Perrine Marc, assistée de Robert-François de Gaillon, son époux, chevalier, seigneur et patron des paroisses de St-Martin de Vendes, Fontenay-le-Pesnel et autres lieux, exempt des gardes du corps du Roi, mestre de camp cavalerie, chevalier de St-Louis, demeurant à Vendes, représentés; — 8 décembre, baptême de Marie-Jeune, fille de Pierre-François du Merle, éc., et de Marie de Monliquet; parrain, Philippe de Monliquet, éc. — 1774, 13 octobre, baptême de Louis-Augustin, fils desd. Bernard de La Blancapière et Allain. — 1775, 16 janvier, baptême de Jeanne-Philippine, fille desd. du Merle et de Monliquet. — 1776, 4 février, baptême d'Adélaïde-Louise-Françoise, fille des mêmes; marraine, Guillemine-Françoise-Marie du Merle, parrain, Louis-Éléazar-Augustin du Merle, éc. — 1782, 20 août, baptême d'Amand Morin; parrain, Marie-Anne-Françoise « Dauge de Tournebut de Basanville ».

E. Suppl. 1271. — GG. 8. (Registre.) — Moyen format, 44 feuillets, papier.

**1771-1792.** — Sépultures. — 1771, 17 septembre, dans le chœur, Louis Brunet, curé. 68 ans environ, « après avoir travaillé dans lad. paroisse avec tout le zèle possible pendant 27 ans », décédé la veille, par l'abbé de Mortreux, curé de Villy pour la première portion et doyen de Villers[-Bocage]; — 26 décembre, Françoise Allain, épouse de « Maître » Pierre-François du Merle, éc., sieur du Rhosne, morte la veille, 60 ans environ. — 1773, 23 décembre, Marie-Jeanne du Merle, 15 jours. — 1775, 27 novembre, Marie-Jeanne-Françoise Allain, épouse de Jean-Baptiste-Guillaume Bernard de La Blancapière, morte la veille, 27 ans. — 1776, 3 mai, Pierre-François du Merle, éc., mort la veille, 70 ans. — 1780, 19 avril, Philippe de Monliquet, éc., sieur du Quesnay, 62 ans, de la paroisse de Mandeville. — 1782, 8 juillet, Jean-Baptiste Poire, trésorier en charge. — 1784, 27 avril,

Jean-Baptiste-Guillaume Bernard, fils dud. Jean-Baptiste Guillaume Bernard de La Blancapière, 16 ans.

E. Suppl. 1272 — GG. 9. (Liasse.) — 2 cahiers et 1 pièce, grand format, 18 feuillets, papier.

**1720-1780.** — « Titres seigneuriaux étrangers à la fabrique » Chapelle de St-Marc de St-Vaast. — Pleds, gages-plèges et élection de prévôt du fief, terres et seigneurie de Lif, appartenant à Jean-François d'Anneville, chevalier, seigneur en partie de Chiffrevast, Tamerville, Le Teil, Lif, Le Câtelet et autres terres et seigneuries, ayant épousé Jacqueline-Henriette de « Heryssy », fille et unique héritière de feu Robert de « Herissy », chevalier, seigneur de Lif, Le Castelet et autres lieux, tenus par François Crespel, licencié aux lois, avocat à Bayeux, sénéchal ordinaire, le 2 juillet 1720, dans la cour du manoir seigneurial de Lif, assisté de Michel de Robert, sergent, pris pour greffier, après publication issue de la grande messe de Vouilly. Henri-Auguste-Alexandre Coeuret, chevalier, seigneur des Mesnils et d'Anfernet et de St-Honorine, fils et héritier de Jean Coeuret, éc., sieur des Mesnils, tenant noblement le fief Guesdou ou d'Anfernet assis au Mesnil-Patry; tenant roturièrement, Jacques Theroude, éc., sieur de Toulouse; autres tenants, Philippe de La Bazouillère, éc., sieur de Belfontaine, Jean-François d'Espicose, éc., sieur du Manoir, fils et héritier de feu Philippe, héritier de Marie Le Courtois, sa mère, etc.; fiefs de La Couture de Lair, Cardot, Hardouin; tènement des Landes; fief Colin Dauphin, fief ou vavassorie de Lif, vavassorie Jonas du Hamel, etc. Copie sur l'original représenté par Jean-Baptiste Leparquois, agent dud. seigneur de Chiffrevast, par Benoit-Clément Maheust, notaire royal à Isigny, pour mettre aux mains de Léger, curé des Buissons-Villons, chapelain de la chapelle de St-Vaast; à la suite d'une autre copie, mémoire des terres relevant de la seigneurie de Lif, et bail par les doyen et chanoines de Bayeux à Benoit Léger, curé des Buissons-Villons et chapelain de la chapelle de St-Marc de St-Vaast, d'un trait de dime à Anisy appelé le trait des Vallées, pour 6 ans, moyennant 30 livres par an payables entre les mains du receveur communier du chapitre le jour du synode, et a donné à ferme led. curé aud. chapitre pour 6 ans un trait de dime à Vouilly à lui appartenant, nommé le trait de Lif, moyennant 10 livres par an (1732). Sur lad. copie: « Gaspleges du fief de Lif

qui forme et établit pour les deux traits de la dixme le revenu de ma chapelle de S<sup>t</sup>-Marc à S<sup>t</sup> Vaast, se montant environ à 35 ll. (en correction de 25) par an, tous frais faits, c'est-à-dire la contribution à la portion congrue du curé de Vouilly », etc. — Mémoire des terres avec leurs bornes et jouxtes dépendant du fief de Lif, extrait du gage-plège dud. fief (1780) : le s<sup>r</sup> de La Basonnière, éc., s<sup>r</sup> de La Rosière, le marquis de Bricqueville, etc.

E. Suppl. 1273. — II. 1. (Liasse) — 13 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier, dont un recueil de pièces de 62 feuillets.

**1655-1688.** — « Liasse concernant l'acquisition de la terre du Coisel sise à S<sup>t</sup>-Vaast, ayant appartenu à feu M<sup>r</sup> de La Bertinière et acquise par M<sup>r</sup> de Malherbe le 23 janvier en l'année 1688, remises à droit féodal par le s<sup>r</sup> Barbey. Cottée 119. » — Constitution de rente par François Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière, et Georges de « Vandes », éc., docteur en médecine en l'Université de Caen, pour Gilles Sarrazin, marchand, bourgeois de Caen (1655) ; transport par Nicolas « Sarasin », orfèvre, bourgeois de Notre-Dame de Caen, fils de feu Gilles, à Thomas Liejeard, marchand, bourgeois dud. lieu (1680). — Constitution de 50 livres de rente, moyennant 700 livres, par Georges de Vandes, éc., docteur en médecine à Caen, et Hélène Le Boucher, son épouse, héritière en sa partie de Gabriel Le Boucher, éc., grénétier à Caen, à Jacques Mallet, bourgeois de Caen, caution, François Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière, demeurant à S<sup>t</sup>-Vaast (1659). — Remise par Marguerite Le Coq, veuve de Pierre Allain, éc., s<sup>r</sup> des Préaux, demeurant à Vandes, à François et Jacques Allain, éc., s<sup>rs</sup> de La Bertinière et de Lépinne, ses beaux-frères, de toutes les maisons, héritages, rentes et revenus à elle appartenant en la succession de sond. mari, tant à cause de sou douaire qu'autrement à cause de sond. mariage, conformément aux lots faits entre eux, à condition d'être déchargée de toutes rentes, charges et soumissions qui pourraient lui être demandées à cause de lad. succession, et à charge de rente de 34 livres tournois par an, etc. (1665). — Quittance dud. de Vandes, s<sup>r</sup> de Belleville, docteur en médecine en l'Université de Caen, aud. Allain, de 435 l. 8 s. pour amortissement de rente (1666). — Vente par Marc-Antoine Allain, éc., s<sup>r</sup> des Jardins, fils de feu Nicolas, s<sup>r</sup> du Saussay, et de feu Madeleine de Villy, à François Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière, du droit lui appartenant en la succession de sesd. père et mère (1669).

— Procédures entre : Jean Fleury, époux d'Élisabeth Delanney, au précédent veuve de Jacques Allain, éc., et Jacques Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière (1681) ; Thomas Liegeard, s<sup>r</sup> des Cattins, marchand à Caen, et Élisabeth-Angélique Blanchard, veuve de Nicolas de Vandes (1687). — Délibération des parents des enfants mineurs de Thomas Liégeard, s<sup>r</sup> des Cattins, marchand, bourgeois de Caen, et d'Anne Lesbathy, Pierre Liégard, commissaire et contrôleur juré mouleur de bois à Paris, Thomas Troussevache, Gabriel Robillard, s<sup>r</sup> de Martigny, etc., pour la tutelle desd. mineurs (1687). — Délibération des parents des enfants mineurs de feu Jacques Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière, et de Catherine Vattier : Jacques Allain, éc., s<sup>r</sup> de Lespine, Bernardin d'Estriac, éc., s<sup>r</sup> de Blaguy, François de Vandes, éc., s<sup>r</sup> des Parcs, François Couespel, s<sup>r</sup> du Mesnil, Pierre Le Barbier, s<sup>r</sup> de Beaulieu, François Le Roy, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Sauveur, etc. (1687) ; vente judiciaire à Marin Barbey, bourgeois de Caen, du lieu appelé Le Coisel, sis à S<sup>t</sup>-Vaast, appartenant auxd. mineurs (1688) ; remise sur clameur féodale par led. Barbey à François de Malherbe du Bouillon, éc., seigneur patron et châtelain de S<sup>t</sup>-Vaast, Juvigny et autres terres, de sad. adjudication (1688) ; remboursement de lad. rente à Anne Lebahy, veuve de Thomas Liégard, s<sup>r</sup> des Cattins, tutrice de leurs enfants, Pierre Poullain, marchand orfèvre à Caen, et Marguerite Mallet, sa femme (1688) ; frais judiciaires, etc.

E. Suppl. 1274. — II. 2. (Liasse). — 1 pièce, parchemin, 1 pièce, papier.

**1697-1723.** — 135<sup>e</sup> liasse ; autre cote 93. — Fieffe par René Le Cloutier, éc., de Monts, à Pierre Le Roy, de S<sup>t</sup>-Vaast, de terre à S<sup>t</sup>-Vaast, tenue et mouvante des fiefs de la châtellenie de S<sup>t</sup>-Vaast (1697). — Échange de terre au Coisel entre Jean-Baptiste de Malherbe, chevalier, seigneur marquis de Malherbe Juvigny, de présent en son manoir seigneurial de Juvigny, et Blaise Le Roy, de S<sup>t</sup>-Vaast (1723).

### Ste-Croix-Grand-Tonne

E. Suppl. 1275. — BB. 1. (Registre.) — Grand format, 83 feuillets, papier.

**1759-1812.** — Délibérations. — 1769. 18 juin, nomination de députés pour faire faire l'inventaire des papiers étant dans le coffre, et faire la recherche

d'un contrat de deux boisseaux de blé de rente dus au trésor : conjointement avec le curé et le trésorier en charge, sont désignés Thomas de Scelles de Prévalon, éc., seigneur du Maillot, et Jacques Fossey. — 1780, 17 septembre, à l'occasion du tableau du grand autel, après communication de la lettre de Vauquelin au curé, et ouï le rapport de Jean Dauphin, ancien trésorier, qui a vu et examiné led. tableau chez Vauquelin, à Caen, après avoir délibéré sur l'état dud. tableau, les paroissiens ont derechef, « non seulement autorisé le dit trésorier à faire faire cette réparation qui devient impossible, led. tableau étant pourri, mais à en faire faire le plus tôt possible une copie exacte dans le même costume, ton de couleur, et même grandeur des figures ». — 1788, 11 mai, décision de faire refondre la cloche cassée et d'y joindre une inférieure à celle qui existe, et qui sera refondue ; — 30 novembre, les députés chargés de voir un fondeur et de s'informer de ce qu'il en coûtera pour refondre la seconde cloche de la paroisse, actuellement cassée, et l'achat d'une troisième, ont rapporté que le fondeur demande 819 livres ; répartition sur les possédants fonds. — Délibérations diverses : décoration de l'église ; élections de trésoriers ; rente due aux obits ; mise en œuvre des étoffes dont le s<sup>r</sup> d'Hérouville Soynard a fait présent au curé pour l'église ; rétablissement de la croix du cimetière, culbutée et brisée par les vents, etc. — Délibérations, correspondance, etc., du 5 septembre 1791 à 1812.

E. Suppl. 1276. — BB. 2. (Registre.) — Grand format, 401 feuillets, papier.

**1788-1791.** — Délibérations — Assemblées des syndic et membres de l'assemblée municipale de S<sup>te</sup>-Croix-Grand-Tonne (1783-1789). Impositions. — Enregistrement et copies des lettres patentes du Roi et des lois, liste du nom des éligibles et actifs, et autres actes postérieurs à 1789.

E. Suppl. 1277. — GG. 1. (Registre.) — Petit format, 172 feuillets, papier.

**1668-1692.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Guillebert, Guillaume Guillebert, curés. — 1668, 12 avril, nomination de Jacqueline-Françoise, fille de François Ruel, s<sup>r</sup> du Fresne, bourgeois de S<sup>t</sup>-Jean de Caen ; marraine, Jacqueline de Giverville, dame de S<sup>te</sup>-Croix. — 1669, 6 août, sépulture de

Jeanne Margueritte par Clément Ygouf, chapelain des abbesses et religieuses de Cordillon. — 1670, 9 décembre, inhumation de Suzanne d'Anisy, fille de François d'Anisy, éc., s<sup>r</sup> de Cricqueville. — 1672, 21 avril, décès d'Alexandre-Raoul d'Anisy, inhumé dans la chapelle S<sup>t</sup>-Nicolas de l'église de S<sup>te</sup>-Croix. — 1674, 7 septembre, inhumation de Jacques d'Anisy, éc., s<sup>r</sup> de Colleville. — 1676, 2 avril, par ordre de justice, inhumation dans la chapelle S<sup>t</sup>-Nicolas de François d'Anisy, éc., s<sup>r</sup> de Cricqueville, et Louis d'Anisy, éc., s<sup>r</sup> de Vauroger, décédés le 1<sup>er</sup> dud. mois, en présence de François d'Anisy, s<sup>r</sup> de Cricqueville, leur père, du s<sup>r</sup> des Fontenelles, conseiller du Roi à Bayeux, etc. — 1677, 19 janvier, décès de François d'Anisy, éc., s<sup>r</sup> de Cricqueville ; — 2) février, décès du curé de Cully (note sur un feuillet de garde) ; — 27 juillet, inhumation dans la chapelle des s<sup>tes</sup> d'Anisy de Jacques-Philippe d'Anisy, fils de feu François, s<sup>r</sup> de Cricqueville, et de d<sup>lle</sup> Coeffier. — 1678, 14 mars, baptême de Marguerite Le Révérend ; marraine, Marguerite Barbey, veuve de François d'Anisy, s<sup>r</sup> de Cricqueville ; parrain, Raoul d'Anisy, éc., son pe-tit-fils. — 1680, 21 avril, baptême de Léon, âgé de 19 mois, fils d'Arnaud de Madaillan de Lesparre, chevalier, marquis de Lassay, et de Marie-Anne-Françoise Pajot ; parrain, Louis de Madaillan de Lesparre, marquis de Montataire, seigneur de S<sup>te</sup>-Croix ; marraine, Jacqueline de Giverville, dame de S<sup>te</sup>-Croix. — 1682, 30 septembre, mariage, par l'évêque de Bayeux, de Louis de Madaillan de Lesparre, marquis de Montataire, seigneur de S<sup>te</sup>-Croix, Cully, Montcaisy et autres seigneuries, et Marie de Rabutin, dame chanoinesse de Remiremont, fille de Roger de Rabutin, comte de Bussy, lieutenant général des armées du Roi, ci-devant son lieutenant général en la province de Nivernais et maître de camp général des armées de France, et de Louise de Rouville, en présence notamment de Charles-Maur d'Anisy, prêtre de S<sup>te</sup>-Croix, qui a apporté le registre de S<sup>te</sup>-Croix pour y enregistrer led. mariage. — 1683, 14 septembre, baptême de Marie-Anne, fille de Pierre Berot, chirurgien juré à Caen, et d'Anne Godes ; marraine, Marie-Anne, fille de Brochard, avocat du Roi en vicomté à Caen ; parrain, Raoul d'Anisy, éc., s<sup>r</sup> de Cricqueville. — 1685, 21 juillet, inhumation de Guillaume Guillebert, curé, par Gilles Picard, curé et doyen de Rucqueville. — 1686, 8 novembre, nomination de Reine, fille née le 13 octobre 1684 en la paroisse de S<sup>t</sup>-Sulpice de Paris, rue S<sup>t</sup>-Dominique, desd. Louis de Madaillan et Marie de Rabutin ;

parrain, Armand de Madaillan de Lesparre, marquis de Lassay, son frère; marraine, Jeanne de « Vuarigny », sa grand'mère, en présence de Pierre Costart, chevalier, seigneur de Hotoif, et de Jean Cornet, seigneur de La Bretonnière. — 1690, 5 février, sépulture de Marguerite Barbey, veuve de François d'Anisy, s<sup>r</sup> de Cricqueville. — 1691 (date enlevée), mariage de Louis Néel, s<sup>r</sup> des Perrelles, maître en chirurgie, de la paroisse de S<sup>te</sup>-Honorine de Ducy, et Marguerite Guillebert, en présence d'Olivier Néel, éc., s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Agnan, etc. — Elections de procureur syndic, collecteurs, etc. — Plusieurs cahiers composant ce registre recouverts de fragments de parchemins, ou d'imprimés, entre autres : acte du bureau du Clergé du diocèse de Bayeux tenu au palais épiscopal le 16 janvier 1672, par Jean Lamy, chanoine théologal, vicaire général de l'évêque, Charles de Longaunay, haut doyen de la cathédrale, chanoine de Landes, Pierre Le Coq, chanoine de Monts, syndics et députés du chapitre, Jean-Michel Bagnol, pénitencier et chanoine d'Esquay, syndic et député des prieurs du diocèse, et Jacques Le Jeune, curé de Colombiers, doyen de Creully, l'un des syndics et députés des curés du diocèse, concernant l'exploit fait à Claude Le Grand, curé de S<sup>t</sup>-Julien de Caen, l'un des syndics des curés, à l'instance de Pierre-Daniel Huet, sous-précepteur du Dauphin, héritier d'Élisabeth de Pillon, veuve de Daniel Huet, ses père et mère, en cette qualité créancier de Gaspard et Jacques Le Moutardier, s<sup>rs</sup> du Ruauté et de La Rocque, fils de feu Pierre, s<sup>r</sup> du Ruauté, propriétaire des offices de receveur particulier ancien des décimes aud. diocèse pour le département de Caen, et de receveur alternatif particulier par tout le diocèse, led. Huet subrogé au lieu de Louis et Jean Gosselin, éc., fils de feu Gaspard, s<sup>r</sup> de Villons, à la poursuite de la saisie par décret desd. offices dépendant de la succession dud. Le Moutardier, led. exploit concernant l'adjudication desd. offices : défense auxd. Le Moutardier de s'immiscer à l'exercice desd. offices; ordonnance d'Antoine Barillon de Morangis, intendant de Caen, concernant la nomination des collecteurs et la levée de la taille (1684). — Assez gravement endommagé par l'humidité.

E. Suppl. 1278. — GG. 2. (Registre.) — Moyen format, 133 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1692-1722.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Guillaume Guillebert, curé. — 1694, 5 janvier,

inhumation dans le chœur, à côté de son mari, de Jacqueline de Giverville, veuve de Guillaume de Vipard, chevalier, seigneur de S<sup>t</sup>-Croix, de l'édée le 3 paroisse de S<sup>t</sup>-Jean de Caen. — 1701, 18 mai, inhumation dans l'église d'Olivier de Maillot, écuyer, sieur de Maillot, dans sa chapelle; — 18 juillet, abjuration de l'hérésie de Calvin par Anne Richard, âgée de 22 ans. — 1705, 15 février, abjuration de Madeleine et Suzanne Richard, âgées d'environ 18 ans. — 1708, 26 avril, baptême de Pierre-Antoine, fils d'Antoine Le Maître et de Renée Faucon; parrain, Pierre de Gouppillières, directeur de la monnaie; marraine, Catherine Gillain, son épouse; présents Marc-Antoine d'Anisy, écuyer, prêtre, etc.; — 29 décembre, inhumation dans l'église de Denis de La Rue, obitier du lieu. — 1712, 6 mars, baptême de Jacques, fils de Gabriel Richard et de Françoise Roger, tous deux de la religion prétendue réformée. — 1716, 8 mai, baptême de Louis-Charles Le Bâtard; parrain, Pierre-Louis Turgot, écuyer, s<sup>r</sup> de Loucelles, représenté par François-Jacques-Louis Turgot, écuyer, son fils; marraine, Marie-Anne Turgot; — 9 juin, mariage, dans la chapelle fondée au château de S<sup>te</sup>-Croix, d'André du Landois, écuyer, seigneur de Chantepie, et Marie-Marguerite d'Anisy, par Marc-Antoine d'Anisy, présents Jacques-Raphaël d'Écrametot, chanoine de Tanis, Charles-Maur d'Anisy, Marie Hudebert, etc. — 1721, 10 novembre, inhumation dans l'église de Guillaume Guillebert, curé, par Marc-Antoine d'Anisy, curé de Cully. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières; audiences de contrats.

E. Suppl. 1279. — GG. 3. (Registre.) — Moyen format, 120 feuillets, papier.

**1722-1747.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Briscard, curé. — 1724, 16 janvier, baptême de Marie-Anne-Françoise, fille de François de Scelle, écuyer, s<sup>r</sup> de Prévalon, et d'Anne du Maillot; marraine Marie-Marguerite d'Anisy, épouse d'André du Landois, parrain. — 1725, 26 août, inhumation dans la chapelle de MM. du Maillot de lad. Anne du Maillot. — 1727, 12 août, baptême d'Augustin, fils de Félix Aubery, chevalier, marquis de Vastan, intendant en la généralité de Caen, et de Marie Renée de Mérastr; parrain, Augustin Gillet; marraine, Marie Pierre. — 1730, 29 janvier, inhumation dans la chapelle de MM. d'Anisy de Charles-Maur d'Anisy, prêtre, âgé de 77 ans, par Louis Philippe, écuyer, s<sup>r</sup> de Marigny, curé de Brécy, prieur de Pierre-Soleil. — Délibéra-

tions concernant les affaires administratives et financières, et en particulier les travaux de consolidation du contre-pilier supportant les deux arcades de la tour du côté de la chapelle S<sup>t</sup>-Nicolas, etc. (29 novembre 1722), etc.

E. Suppl. 1280. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format, 48 feuillets, papier.

**1748-1755.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Pierre Briscard, curé. — 1749, 4 juin, mariage de Joachim de Cingal, écuyer, fils de feu François de Cingal, écuyer, s<sup>r</sup> d'Armanville, et de feu Charlotte de Foulogne, de S<sup>te</sup>-Marguerite de Ducy, et Anne Le Bâtard, fille de feu François et de Jeanne Jamard; — 10 septembre, refonte des cloches par Brocard, Lorrain; la grosse pesant 853 livres nommée Anne-Roberte par Marie-Anne-Renée-Angélique de Froullay, abbesse de Cordillon, et Robert-Tranquille de Couvert, seigneur et patron de Coulombs, archidiacre et chanoine de Bayeux, abbé commendataire de l'abbaye de Longues, présentateurs alternatifs au bénéfice-cure du lieu, lad. abbesse représentée par Marie-Louise de Prévallou-Scelles, et led. abbé par le curé Pierre Briscard; lad. abbesse a donné la chape rouge de damas avec orfrois à fond blanc; la petite du poids de 620 livres nommée Madeleine par Marie-Madeleine de Couvert, représentée par Jacqueline-Louise de Scelles, et Charlemagne de Couvert, seigneur de Coulombs, son frère, représenté par (blanc) Pyron, bourgeois de Caen; la bénédiction faite par Pierre Terrée, prêtre, professeur de philosophie au collège des Arts de Caen, le 13 septembre 1749. — 1750, 2 mai, inhumation dans l'église de Jacques de Lessard, bourgeois de Caen, avocat au bailliage et siège présidial dud. lieu, âgé de 75 ans; — 6 septembre, inhumation dans la chapelle du Maillot de François de Scelles, écuyer, sieur de Prévallon, âgé de 77 ans. — 1754, 3 janvier, baptême de Marie-Louise-Élisabeth-Geneviève, fille de Thomas de Scelles, écuyer, sieur de Prévallon, seigneur du Maillot, et d'Élisabeth de La Rivière; marraine, Marie-Louise de Scelles de Prévallon; parrain, Louis Eurry, écuyer, de S<sup>t</sup>-Contest. — 1755, 16 janvier, inhumation dans l'église de Pierre Briscard, curé, âgé de 63 ans; le même jour, inhumation dans l'église de Charles-François Marais, prêtre obitier de Bretteville-l'Orgueilleuse, âgé de 33 ans.

E. Suppl. 1281. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format, 177 feuillets, 3 pièces intercalées, papier.

**1756-1776.** — Baptêmes, mariages. — Jean-Louis Desannès, curé. — 1759, 20 février, mariage de Guillaume Le Bâtard et Marie-Françoise Dauphin, « en la chapelle du château où les fonctions curiales ont été transférées par ordonnance de Mgr. l'Évesque pendant la bâtisse de la nouvelle église »; — 22 décembre, mariage de Pierre de La Gonivière de Beuvrigny, capitaine au régiment de Cambresis, fils de Jean-François de La Gonivière de Beuvrigny et de feu Jeanne-Louise Andry, et Marie-Anne-Marthe Dupuids, veuve de Jean Rogier de La Falaise, fille de feu Denis Dupuids, et de feu Marie-Madeleine-Léonore Rogier. — 1762, 1<sup>er</sup> novembre, baptême de Jacques-Jean, fils de Thomas de Scelles de Prévallon, écuyer, seigneur du Maillot, capitaine de grenadiers au régiment de Narbonne, et d'Élisabeth de La Rivière; parrain, Jacques-Jean de La Rivière, écuyer, seigneur de Héry, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, ancien capitaine au régiment Royal-artillerie, pensionnaire du Roi en faveur de ses services; marraine, Suzanne Le Sauvage, épouse de Louis Eurry, écuyer, de S<sup>t</sup>-Contest, représentée par Marie-Louise-Élisabeth-Geneviève de Scelles de Prévallon, sœur de l'enfant. — 1764, 14 février, mariage de Jean-Bernard de La Vieille, sieur des Parcs, fils de feu Joachim de La Vieille et de Catherine Bernard, veuf de Françoise-Charlotte Gaucher, de la paroisse de Cartigny, et Marie-Louise de Scelles de Prévallon, fille de feu François de Scelles, écuyer, s<sup>r</sup> de Prévallon, seigneur du Maillot, et d'Anne du Maillot, en la chapelle du château de Martragny, par Michel Suhard de Loucelles, docteur de Sorbonne, vicaire général de l'évêque, grand trésorier et chanoine de Bayeux; présents, lesd. Thomas de Scelles et Élisabeth de La Rivière, son épouse, Henri de Grimouville-Larchant, chevalier, seigneur patron et haut justicier de Martragny, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, Henriette-Jacqueline de Grimouville-Larchant, etc.; — 26 septembre, baptême de Jacques-François, fils desd. Thomas de Scelles et Élisabeth de La Rivière; parrain, Jacques-Pierre de La Rivière de Héry, curé d'Urville, représenté par led. Jacques-Jean de La Rivière; marraine, Françoise Patry. — 1769, 1<sup>er</sup> mars, baptême de Marie-Élisabeth, fille desd. Thomas de Scelles de Prévalon, capitaine de grenadiers au bataillon de S<sup>t</sup>-Lô, et d'Élisabeth de la Rivière; parrain, Louis-Jacques-Jean d'Escrametot, écuyer, sieur de

S<sup>t</sup>-Georges, de S<sup>t</sup>-Exupère de Bayeux; marraine, Marie-Madeleine d'Escrauetot, sa sœur. — 1771, 7 mai, mariage de Jean-Nicolas Soynard d'Hérouville, officier au régiment de Bourbon-cavalerie, fils de Charles-Nicolas Soynard, sieur d'Hérouville, ancien procureur du Roi en l'Élection de Caen, avocat au parlement de Rouen, président des traites et quart-bouillon de la ville de S<sup>t</sup>-Lô, et de feu Marie-Françoise-Jeanne de Lessard, et Louise-Marthe Cornet, fille de feu Jacques Cornet et de feu Scholastique Léonard, de la paroisse de la Poterie de Bayeux; présents, Pierre-Jacques-Maurice Cornet, écuyer, officier au régiment royal des vaisseaux, frère aîné et tuteur naturel de l'épouse, Louise-Renée Léonard, épouse de Messire Touchet de Courcelle, Roland Revel de Bretteville, procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Caen, etc.— Sepultures : 1758, 24 décembre, dans le cimetière, « l'église n'étant pas achevée de bâtir », Adrien d'Anisy, écuyer, s<sup>r</sup> de Cricqueville, âgé de 83 ans 2 mois.

E. Suppl. 1282. — GG. 6. (Registre.) — Moyen format, 150 feuillets, papier.

**1777-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jean-Louis Désaunés, Maresq, Pierre-Joseph Dupont, curés. — 1777, 13 juin, baptême de Charles-Pierre, fils de Jean-Nicolas Soynard d'Hérouville, officier au régiment de Bourbon-dragons, et de Louise-Marthe Cornet; parrain, Pierre-Jacques-Maurice de Cornet, écuyer, seigneur et patron de S<sup>t</sup>-Martin-le-Vieux, Briquessard, etc.; marraine, Marguerite-Charlotte Soynard d'Hérouville, femme de M. Le Val. — 1777, 9 janvier, inhumation de Charles-Nicolas Soynard d'Hérouville, avocat au parlement de Rouen, ancien procureur du Roi en l'Élection de Caen, âgé de 77 ans. — 1781, 29 mai, mariage de Dominique-Nicolas du Buisson de Courson, ancien officier de cavalerie, fils de feu Guillaume-Nicolas du Buisson de Cristot, seigneur et patron de Cristot, ancien lieutenant-colonel d'infanterie, et de feu Catherine-Louise Desplanches d'Hérouville, de la paroisse d'Amblie, et Marie-Louise-Élisabeth-Geneviève de Scelles de Prévalon, fille de Thomas de Scelles de Prévalon, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis, seigneur du Maillot, et d'Élisabeth de La Rivière, par Pierre-Louis Guillaume du Buisson de Courson, bachelier en théologie, curé de Port-en-Bessin, frère dud. époux, en la chapelle du château de S<sup>t</sup>-Croix; présents, Gabriel Desplanches, chevalier de S<sup>t</sup>-Louis,

Armande Le Métaer Desplanches, Catherine d'Arclais, Jacques-François le chevalier de Prévalon, frère de l'épouse, Jean-Louis-Antoine le chevalier de Courson, écuyer, frère de l'époux, etc. — 1788, 15 juin, inhumation de Jean-Louis Desaunés, curé, âgé de 71 ans 6 mois.

E. Suppl. 1283. — II. 1. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

**1608-1719.** — Famille Penon. — Ventes de terres et fonds à S<sup>t</sup>-Croix : par Isaac Tibout, à Jacques Penon, de S<sup>t</sup>-Croix (1608), — par Jacques Penon, bourgeois de Notre-Dame de Caen, à Jean-Louis de Lessard, bourgeois de Caen (1684); — par Anne Gode, veuve de Pierre Brot, chirurgien à Caen, à Jacques Penon (1718).

### Tessel-Bretteville

E. Suppl. 1284. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 86 feuillets, papier.

**1606-1672.** — Église paroissiale de S<sup>t</sup>-Germain de Tessel. — « Registre des sépultures, baptêmes, mariages, audieuces, certificats et autres faitz soubz le curé ou vicaire de la paroisse de Tessel, commençants le 1<sup>er</sup> jour d'octobre 1606. » — Pierre Paias, Gilles Harivel, Antoine de Vendes (?), Guillaume Bertot et Michel Rioult, curés. — 1608, 9 mars, décès de Jean Renouard, de Sermentot, serviteur de harnois chez Olivier Le Monnier, éc., s<sup>r</sup> de Tessel, « lequel me fist rédiger ses affaires par escript en forme de testament dont la coppie ensuit. » — 1609, 13 septembre, marraine, Marie de Vendes, femme de noble homme Henri de Bourdon. — 1609, 13 décembre, baptême de Jacques, fils dud. Olivier Le Monnier, s<sup>r</sup> de Tessel, et de Françoise Georgelier; parrain, Jacques Durevie, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Vaast; marraine, Avoye du Gripel, femme de Noël Eury, s<sup>r</sup> de La Fontaine. — 1611, 15 février, baptême de Catherine, fille desd. Le Monnier, s<sup>r</sup> et patron de Tessel, et Georgelier; parrain, François Georgelier, s<sup>r</sup> du Tort; marraine, Catherine de La Porte, dame de « Laçon », femme de Jacques Durevie, s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup>-Vaast, écuyer. — 1613, 10 avril, Geneviève Le Monnier, fille des mêmes. — 1616, 21 janvier, baptême de Georges, fils des mêmes; parrain, Pierre de Fery, s<sup>r</sup> de La Mesaugère; marraine, Jourdain de Bonnefons, femme du s<sup>r</sup> de Moncloutier. — 1631, 10 octobre, baptême de Jean

Le Liepvre, fils de Charles, éc., s<sup>r</sup> de La Mare, et de Madeleine de Croisilles; parrain, Jean Le Liepvre, éc., s<sup>r</sup> de Verpray. — 1633, 19 février, baptême de Pierre, fils des mêmes; parrain, Pierre du Gripel, éc., s<sup>r</sup> de Beauvais. — 1633, 18 février, parrain, Pierre Le Monnier, s<sup>r</sup> de Tessel. — 1635, 25 octobre, baptême de Jean, fils de Robert Malerbe et Jeanne Bougon. — 1639, 17 novembre, parrain, Pierre Le Roy, vicaire de Tessel; marraine, Madeleine Turgot, épouse du s<sup>r</sup> de Vendes. — 1648, 15 février, baptême de Gabriel, nommé le 15 mai 1650, fils de Noël du Gripel, éc., s<sup>r</sup> de Beauvais; parrain, Gabriel Suhard, éc., s<sup>r</sup> de St-Gabriel; marraine, Madeleine Turgot. — 1650, 15 mai, Isabelle, fille de Noël du Gripel; marraine, Isabelle Turgot; parrain, Antoine de Vendes, curé (sans désignation), docteur aux droits. — 1654, 12 février, Daniel du Gripel, fils du même, âgé de 2 ans, et Jean-François, fils du même. — Inhumations. 1619, 1<sup>er</sup> février, Guillaume Enrry, éc.; — 29 septembre, Françoise Georgelier, épouse de M. de Tessel. — 1620, 16 septembre, Olivier Le Monnier, seigneur et patron de Tessel. Après lad. mention: « Icy y a faute de deux ans que je fus absens de mon bénéfice. » — 1633, 9 mai, Pierre Le Monnier, s<sup>r</sup> de Tessel. — 1637, 16 mai, Jean Monnier, s<sup>r</sup> d'« Avallaville ». — 1640, 14 mars, Françoise de La Lande, femme du s<sup>r</sup> de Beauvais. — 1644, 22 février, Gilles Le Harivel, curé de Tessel. — 1646, 10 février, Pierre du Gripel, s<sup>r</sup> de Beauvais. — 1652, 22 septembre, noble homme Claude de Vendes. — 1660, 6 février, Guillaume Dignam, curé de Juvigny. — 1663, 9 septembre, Guillaume Bertot, curé de Tessel. — 1670, 26 décembre, Daniel de Clinchant, ec. — Mariages. 1613, 14 mars, Julien Bellissent et Marie Bourdel; à la suite, sentence d'Alphonse de Bretheville, official de Rouen, juge supérieur et métropolitain, confirmative de sentence de l'official de Bayeux pour lad. Bourdel, demanderesse en cause de mariage « presompt ». — 1617, 22 avril, François Le Mègre, fils Guillaume, bourgeois de Bayeux, et Catherine Loisel, de Juvigny, en présence de Jacques Cœuret, curé de Juvigny. — Audiences de contrats concernant: Olivier et Jean dits Le Monnier, s<sup>rs</sup> de Tessel (1607), etc. — Publications de mandements. — Recouvert de parchemin de 1554, v. s., reconnaissance d'engagement de 1532 pour Regnauld Le Monnier, prêtre.

E. Suppl. 1285. — GG. 2. (Fragment de registre.) — Petit format, 12 feuillets, papier.

**1626-1646.** — Baptêmes, mariages, inhumations (1626-1631). — Pierre Le Roy, vicaire. — 1627 (?), 21 septembre, décès de la contagion. — 1629, 9 décembre, élection de deux trésoriers suivant le commandement de l'archidiacre de Bayeux, en faisant la visite de l'église; audience de contrat.

E. Suppl. 1286. — GG. 3. (Registre formé de cahiers.) — Petit et moyen formats, 204 feuillets, 3 pièces intercalées, papier

**1668-1717.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Michel Rioult, Bernardin de La Bigne, Nicolas Onfroy, curés. — 1669, 28 octobre, cérémonies du baptême d'André-François, fils de Noël du Gripel, écuyer, s<sup>r</sup> de Beauvais, et de Madeleine Le Maigre; parrain, André Saillenfest, président ancien au grenier à sel de Caen; marraine, Françoise Des Planches, son épouse. — 1670, 8 janvier, baptême de Louis-Bernardin, fils de Bernardin de La Bigne, écuyer, seigneur et patron de la paroisse, et de Jacqueline de Launay; parrain, Louis de Launay, écuyer, seigneur et patron d'Éterville; marraine, Marie Dandelle, veuve d'André de Launay, écuyer, s<sup>r</sup> de La Normandie. — 1672, 21 février, baptême de Bernardin-François, fils des mêmes; parrain, François de Launay, écuyer; m., Jeanne de Launay, religieuse bénédictine de l'abbaye de Lassay au diocèse du Mans, en présence d'Anne David (signature: Davy), veuve d'Adrian de La Bigne, écuyer, s<sup>r</sup> de Monbroux, etc.; — 14 octobre, cérémonies du baptême d'André, fils des précédents, ondoyé le 5 mars 1671; parrain, André Hameau, docteur de Sorbonne, curé de St-Paul de Paris, conseiller au parlement de Paris, prieur et comte de « Persy », grand vicaire du roi de Pologne, abbé de St-Germain-des-Prés-lès-Paris, Fécamp, etc.; marraine, Marie Berryer, épouse de René-François de Broon, chevalier, seigneur marquis de Cholet, Fourneaux, etc., premier écuyer de la duchesse d'Orléans, en présence de Louis Aubry, receveur des tailles à Bayeux, de Pierre Haribel, receveur des gabelles et autres fermes à Bayeux. — 1675, 14 avril, accord entre le curé et Nicolas Hépiègne, lequel s'engage à servir de custos moyennant la somme de 7 livres par an, dont il se paiera de la somme de 40 sols de rente qu'il doit au curé; pour les 100 sols restant, le curé lui laisse cinq quarterons de terre appartenant au trésor, avec l'herbe

du cimetière, à la charge d'« enpasturer » les bêtes afin qu'« ils » ne broutent pas les pommiers et de n'en jouir que depuis Noël jusqu'à la St-Germain d'été; led. curé lui rend encore une obligation de son fait de 14 livres, et ainsi ils demeurent quittes l'un envers l'autre; et par ce moyen il servira le curé à l'église sans en prétendre d'autre salaire. — 1675, 1<sup>er</sup> et 20 mars, inhumations dans le chœur de Louis et de Marie-Anne de La Bigne, enfants dud. Bernardin de La Bigne, âgés de 5 et de 7 ans; — 24 octobre, baptême de Jean-Baptiste, fils desd. Bernardin de La Bigne, s<sup>r</sup> et patron de Tessel, et Jacqueline de Launay; parrain, Jean-Baptiste Berryer, chevalier, seigneur de La Ferrière, conseiller au parlement de Paris; marraine, Marie-Gabrielle de Cayé, en présence de Georges de La Rocque, écuyer, seigneur et patron du « Tail », d'Henri de Jumilly, écuyer, seigneur et patron dud. lieu, etc.; l'enfant inhumé dans l'église le 11 novembre suivant. — 1677, 30 juillet, Anne Asselin, servante ci-devant de Gilles et Guillaume Martine, frères, du Mesnil-Patry, étant accouchée à Tessel, dans l'une des maisons « dud. » Martine, d'un enfant illégitime, mort après son baptême, a été sommée par le curé, en présence de Jean Le Lièvre, éc., s<sup>r</sup> du lieu, de se pourvoir vers l'évêque ou son official, pour obtenir des lettres de purification, faute de quoi défense lui est faite d'entrer dans l'église ni d'assister aux offices divins; — 13 novembre, mariage de Jacques Le Cocq, écuyer, s<sup>r</sup> d'Osteville, de la paroisse de St Sauveur-Lendelin, diocèse de Coutances, fils d'Henri Le Cocq, écuyer, lieutenant général de Périers et Cérences, et Françoise Potier, fille de Jean Potier, échanson du duc d'Orléans, en présence de Charlotte de La Mazure, épouse d'Étienne de Banville, seigneur et patron de Bretteville, etc. — 1678, 27 janvier, baptême de Louis, fils desd. Bernardin de La Bigne et Jacqueline de Launay; parrain, Louis Aubry, écuyer, seigneur et patron de Trungy, receveur des tailles à Bayeux; marraine, Élisabeth Le Fauconnier, épouse de Jacques Lemonnier, écuyer, s<sup>r</sup> de St-Germain. — 1679, 1<sup>er</sup> novembre, inhumation d'Anne Davy, veuve d'Adrien de La Bigne, écuyer, seigneur de la Rochelle, etc., décédée le 28 octobre, à l'hôpital de Vire, comme fondatrice des religieuses dud. hôpital; — 13 novembre, inhumation dans le chœur « de heureuse mémoire Jacqueline Frémont, veufve de... (blanc) Durand, de la paroisse de Monsegret proche Tinchebrey, laquelle après avoir vaescu saintement, mourut très saintement le douz<sup>e</sup> de novembre, sur les six heures du soir, et fut lad.

inhumation faite en présence de Bernardin de La Bigne, escuyer, seigneur et patron de Tessel, Bernardin Durand, son fils, et Estienne Frémont, son frère. Souvenez-vous que celui qui écrit cecy cognoist sa vie et sa mort, et qu'il ne ment pas. M. Rioult. » — 1681, 2 octobre, inhumation dans le chœur de Jacqueline de Launay, femme dud. Bernardin de La Bigne. — 1685, 23 août, inhumation dans le chœur de Thomas Bertheaume, de la paroisse de Roucamps, autrefois vicaire de Tessel et depuis 6 ou 7 ans vicaire de Vendes, où il est décédé, en présence de Robert Arondel, curé et doyen de Fontenay, Charles Chaumotel, curé de Grainville, Thomas des Essarts, curé de Vendes, Robert Belin, curé de Bretteville, et 14 autres prêtres, curés ou vicaires. — 1686, 29 janvier, inhumation dans le chœur de Jean Adam, vicaire de lad. paroisse, mort le 28 dud. mois au presbytère de Mondrainville, « après avoir chanté la grande messe, fait le prosne, chanté vespres et fait un baptême le jour précédent dans l'église de lad. paroisse, âgé viron de 55 ans; laquelle inhumation a esté faite par noble homme Bernardin de La Bigne, prêtre, seigneur et patron dud. lieu. » — 1690, 17 mai, mariage par Bernardin de La Bigne, curé du lieu, d'André de La Bigne, écuyer, seigneur et patron de Tessel, fils dud. Bernardin de La Bigne, écuyer, s<sup>r</sup> de La Rochelle, à présent prêtre, et de feu Jacqueline de Launay, et Marie-Renée-Françoise Le Maître, fille de feu Adrien Le Maître, écuyer, seigneur de l'Isle, et de Jeanne de Ciresme, en présence d'André de La Bigne, écuyer, sieur du lieu, frère dud. sieur de Tessel. — 1691, 14 mai, baptême de Bernardin-André, fils des précédents; parrain, Bernardin de La Bigne, curé du lieu, son aïeul; marraine, Claude Itabouyn, épouse de Louis de Launay, écuyer, seigneur d'Eterville, conseiller du Roi, maison et couronne de France. — 1692, 1<sup>er</sup> juin, baptême de Thomas, fils de Bernardin Duraut, notaire royal, et de Françoise Torcapel; parrain, Thomas Porée, maître chirurgien à Caen; marraine, Anne Torcapel. — 1697, 14 février, mariage d'Étienne de Banville, écuyer, s<sup>r</sup> d'Avilly, fils de feu Bernardin de Banville, écuyer, s<sup>r</sup> d'Avilly, et de Marie de Grosourdy, de la paroisse d'Avilly, et Anne de La Bigne, fille de Bernardin de La Bigne, écuyer, s<sup>r</sup> de La Rochelle et de Tessel, à présent curé dud. lieu, et de feu Jacqueline de Launay, en présence d'André de La Bigne, curé de St-André de Messey, d'André, Bernardin-François et Louis de La Bigne, ses frères, de Marie de La Bigne, sa sœur, Michel Pasquier, curé de Vendes, etc. — 1702, 1<sup>er</sup> juin, inhu-

mation d'André Le Cat, notaire, âge de 47 ans. — 1707, 12 octobre, inhumation dans l'église de Bernardin de La Bigne, écuyer, seigneur et sire de Tessel, âgé de 60 ans, après avoir reçu les sacrements « par M<sup>r</sup> son fils, religieux de l'abbaye du Val, ce qu'il a fait par l'ordre de feu son père. » — 1709, 5 avril, cérémonies du baptême de Bernardin-Jean-Claude-Louis, fils de Bernardin-François de La Bigne, écuyer, seigneur et patron de Tessel et de Marie-Thérèse de Montailly ; parrain, Jean-Jacques-François de Marguerie de Vassy ; marraine, Marie-Louise de Marguerie, sa sœur. — Délibérations concernant les affaires financières et administratives. — Audiences de contrats concernant, entre autres : le s<sup>r</sup> de La Bigne (1675) ; Guillaume Piron, docteur aux droits, régent en l'Université de Caen (1678, 1681), etc.

E. Suppl. 1287. — GG. 4. (Registre.) — Moyen format.  
158 feuillets, 12 pièces intercalées, papier.

**1718-1763.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Nicolas Onfroy, Jacques Le Marchant, curés. — 1729, 24 avril, mariage d'Hippolyte-Toussaint des Monts, écuyer, s<sup>r</sup> du Mesnil-Pierrepont, fils de feu Gilles-Paul des Monts, écuyer, seigneur et patron de la paroisse de Pierrepont, élection de Falaise, et de Marguerite Marye, et Marie-Françoise Le Roux, fille de feu Jean-François Le Roux, conseiller du Roi en la vicomte de Caen, et de Jeanne Onfroy, de St-Gilles de Caen. — 1724, 30 juillet, abjuration de Gilles Bellejume, de Grainville. — 1726, 29 juin, abjuration d'Anne Sevestre, fille de feu Jean Sevestre, de Noyers ; — 4 septembre, abjuration d'Anne Sevestre, sœur de la précédente ; — 23 novembre, mariage de Pierre Le Vain, d'Harcourt, docteur en médecine, et Anne Sevestre, dans l'église de Bretteville-sur-Bordel, à cause de l'interdit de celle de Tessel. — 1732, 9 février, Louis Pagny, trésorier de l'église. « qui par ses soins a fait faire la nouvelle croix dudit cimetière », a été inhumé à la place de la vieille le jour même que la nouvelle a été placée. — 1738, 11 mars, inhumation dans le chœur, par Jacques Maheult de St-Croix, proviseur du collège du Bois de l'Université de Caen, de Nicolas Onfroy, curé du lieu, âgé de 65 ans. — 1751, 7 novembre, mariage de Louis-Pierre Le Roy, écuyer, sieur de La Beauté, lieutenant d'infanterie, fils de feu Charles-Joachim Le Roy, écuyer, sieur de La Beauté, ancien capitaine au régiment de Bretagne, et de feu Bernardine-Félix Beaugendre, et Jeanne-Anne-Marie-

Madeleine Le Marchant, fille de Joseph-François-Paul Le Marchant de Vaulisson, ancien échevin gouverneur de la ville de Caen, et de feu Marie-Anne-Françoise de Prépetit de Cahau, en présence de Marie-Anne-Madeleine Le Marchant, épouse de Le Tellier de Vauville, conseiller au bailliage de Caen, de Charles-François-Louis de Bérenger, chevalier, seigneur et patron d'Héranquerville, de Pierre-Félix Beaugendre, écuyer, de Gilles Girard, curé de Luc, ancien professeur dans l'Université de Caen, etc. — Avant un acte du 24 octobre 1758, où figure Louis Le Cat, custos : « La petite cloche fut cassée par la femme du Cat ». — 1763, 15 juillet, inhumation dans le chœur de Jacques Le Marchant, curé du lieu, âgé de 80 ans, par Nantier, prieur de Noyers, doyen de Fontenay. — Délibérations concernant les affaires administratives et financières.

E. Suppl. 1288. — GG. 5. (Registre.) — Moyen format.  
130 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1764-1792.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Louis-Charles-Philippe Lancelin Descoutures, Hallot, curés, Poëdevin, curé constitutionnel, puis officier public. — 1767, 11 avril, baptême de Marie-Geneviève-Françoise Broquet ; marraine, Geneviève-Agathe Renault ; parrain, Jean-Baptiste-François Le Chevalier de Tournebu, écuyer. — 1771, 10 avril, baptême de Nicolas-Louis Sales ; parrain, L.-F. Le Manissier, prêtre, professeur de seconde au collège du Mont. — 1772, 24 mars, baptême de Charles, fils de Joachim-Clément de Cingal Dubois, écuyer, et de Marie-Louise Oberot ; parrain, Charles Duvey ; marraine, Marguerite Harel, veuve de Guillaume Frigaux ; 25 mars et 1<sup>er</sup> avril, inhumations dudit enfant et de sa mère.

*Bretteville-sur-Bordel, réuni*

E. Suppl. 1289. — GG. 6. (Registre.) — Petit format.  
94 feuillets, papier.

**1615-1638.** — Gilles Louvet, curé. — « Mémoire des baptêmes, mariages et sépultures faites en la parr. de Bretheville-sur-Bordel. » — 1615, 16 juillet, baptême d'un fils pour Noël Du Bois, écuyer, s<sup>r</sup> de Bretheville, et d'Anne Dessoubz, décédé le 27. — 1616, 6 octobre, baptême de Michel Fauvel, fils de Guillaume, écuyer, et de Jeanne de St-Gilles ; marraine, Isabeau Patry, fille du s<sup>r</sup> du Bois. — 1617, 20 mars,

décès de Madeleine de Croisilles, femme de Roulland Patry, s<sup>r</sup> du Bois ; — 3 septembre, baptême de Robert, fils de Noël Du Bois, écuyer, s<sup>r</sup> de Bretheville et de Noyers, et de Catherine d'Esson. — 1620, 17 septembre, baptême d'Antoine Fauvel, fils des précédents ; parrain, Claude Bourdon, éc., conseiller au siège présidial de Caen ; marraine, Avoye de Bonnefons, de Monts. — 1621, 7 avril, baptême d'Henri, fils de Jean de Croisilles, éc., et de Claude de Bonnefons. — 1622, 7 mars, décès de Catherine de Royers, femme d'Henri de Croisilles, s<sup>r</sup> de Courperon ; 25 avril, décès dud. Henri de Croisilles. — 1625, 5 juillet, baptême de Robert de Croisilles, fils desd. Jean et de Bonnefons ; — 21 octobre, baptême d'Anne, fille de Gabriel de « Vandes » s<sup>r</sup> du lieu, et Madeleine Turgot ; marraine, Anne de Flavigny, veuve de M. de Rochefort ; parrain, Étienne de Banville, s<sup>r</sup> de Pierres. — 1626, 11 juin, baptême de François Du Boys, éc., fils de Noël, s<sup>r</sup> de Bretheville et de Noyers, et de Catherine d'Esson, nommé le 13 mai 1628 ; parrain, François de Chauvin, éc., s<sup>r</sup> de Tontuit. — 1627, 31 août, baptême de Gabriel Du Boys, fils des mêmes, inhumé le 14 mai 1628. — 1629, 20 mai, baptême de Marie, fille de Gabriel de Vandes, s<sup>r</sup> du lieu, et de Madeleine Turgot ; marraine, Marie de Vandes, femme du s<sup>r</sup> de La Rivière Roque-reul ; parrain, Charles de Cingal, éc., s<sup>r</sup> de Ducy. — 1630, 20 mars, baptême de Julien et Catherine, enfants de Martin Eury, éc., s<sup>r</sup> des Mares, et de Catherine Patry ; parrains, Julien Le Liepyre, éc., s<sup>r</sup> de La Fosse, Nicolas Le Liepyre, s<sup>r</sup> du Moulin ; — 4 août, inhumation dud. Martin Eury. — 1631, 22 juillet, mariage de Daniel de Clinchamps, éc., s<sup>r</sup> du lieu, et Catherine Patry, veuve de Martin Eury, éc., s<sup>r</sup> des Mares ; — 18 août, baptême de Nicolas, fils de Gabriel de Vandes et Madeleine Turgot, nommé le 14 octobre par Nicolas Turgot, éc., s<sup>r</sup> de Lanthenil, président au parlement de Rouen, et Françoise de Clinchamps, femme de M. de Pierres. — 1632, 11 mars, décès de Marie Le Bougu, veuve de Nicolas de Vandes, éc. ; — 14 novembre, baptême de Guy, fils de Noël Du Boys, s<sup>r</sup> de Bretheville, et de Catherine d'Esson, âgé de 3 ans ; parrain, Guy d'Esson, éc., s<sup>r</sup> de La Varendé ; marraine, Lucienne Du Boys, veuve du fils de La Fontaine Lescuyer. — 1633, 16 mars, baptême de Guillaume Du Boys, fils des mêmes ; parrain, Guillaume de Gallodé, abbé d'Ardennes ; marraine, Françoise de Grente, femme du s<sup>r</sup> du Clos de Noyers. — 1635, 11 avril, baptême de Claude, fils de Gabriel de Vandes et de Madeleine

Turgot. — 1637, pénultième février, baptême d'un enfant mâle présenté au baptême par Helène Le Poyvre, par elle produit « ex illicito coitu », qu'elle a juré, sur la damnation de son âme, avoir produit des œuvres de Gaspard Le Mohnier, ec., s<sup>r</sup> de Tessel. — 1637, 30 juin, décès de lad. Catherine d'Esson ; — 12 septembre, sépulture de Claude de Bonnefons, femme de Jean de Croisilles, éc., s<sup>r</sup> du Courperon, conseiller assesseur en vicomté à Caen ; — 17 septembre, mariage de Jean Le Scève, éc., s<sup>r</sup> de Villodon, et Marie Du Boys, fille de Noël, s<sup>r</sup> de Bretheville. — De l'autre côté du registre, délibérations : collecteurs, bannies du fouage, des pommes du cimetièrre, des terres du trésor, etc. — 1622, 16 janvier, sur mandement de l'Élection de Caen concernant les francs-fiefs et nouveaux acquêts, déclaration des paroissiens qu'il y a en la paroisse le fief de Bretheville, dont jouissent, par moitié, Roulland Patry, s<sup>r</sup> du Bois, et Noël Du Boys, s<sup>r</sup> de Noyers, le fief de La Loude, dont jouit Hervey Brazard, s<sup>r</sup> de La Champagne, à cause de Jean ne Suhard, sa femme, lesd. fiefs relevant de M. de Beuvron ; la dime de la paroisse appartient aux prieur et religieux du Plessis-Grimoult, dont, sous eux, jouit Noël Du Boys, éc., s<sup>r</sup> de Bretheville en sa partie, par contrat de fief ; nobles hommes Henri de Croisilles, s<sup>r</sup> de Courperon, Olivier Du Boys, s<sup>r</sup> du Clos, Gabriel de Vandes, s<sup>r</sup> de Vandes, et Guillaume Fauvel, s<sup>r</sup> de « Moubrocht », jouissent de plusieurs terres roturières dans la paroisse. — 1623, 1<sup>r</sup> novembre, déclaration des paroissiens qu'Étienne de Banville, s<sup>r</sup> de Pierres, demeurant aud. lieu, vicomté de Vire, possède à Bretheville le fief, terre et seigneurie de La Loude, et est patron alternatif de la paroisse, Roulland Patry, éc., s<sup>r</sup> du Bois, demeurant à Montigny, vicomté de Caen, jouit en lad. paroisse, à cause de feu Madeleine de Croisilles, son épouse, de la moitié du fief, terre et seigneurie de Bretheville et est patron alternatif ; que Noël Du Boys, ec., s<sup>r</sup> de Noyers, demeurant à Bretheville, y possède l'autre moitié dud. fief et est aussi patron alternatif ; Gabriel du « Vandes », éc., avocat au siège présidial de Caen, Jean de Croisilles, éc., assesseur en vicomté à Caen, Guillaume Fauvel, éc., sont demeurants en lad. paroisse à cause des biens qu'ils y possèdent ; hameaux ; 14 feux, dont 4 ou 5 qui cherchent leur pain ; autre déclaration du 12 novembre 1633. — Communication de sentences du bailliage de Caen entre David Lesnault, bourgeois de Caen, sieur de Bretheville à cause de sa femme, et les paroissiens, enjoignant, entre autres, aux paroiss-

siens, de délibérer, issue de la messe, sur les moyens de subvenir à la nourriture et entretien d'un petit enfant; se sont par-devant le curé représentés 7 paroissiens pour délibérer, lesquels, voyant plusieurs gentilshommes à la sortie de la grand'messe, possédants héritages en la paroisse, leur ont demandé s'il leur plaisait délibérer avec eux, attendu qu'ils étaient condamnés à contribuer par lesd. sentences, lesquels gentilshommes avaient répondu qu'ils n'avaient pas été appelés en jugement par led. Lesnant, et que, lorsqu'ils le seraient, ils se défendraient, ce qu'entendant, lesd. paroissiens ont déclaré qu'eux seuls ne pouvaient délibérer au préjudice de tant de noblesse qu'il y a en la paroisse, des bourgeois et autres personnes non résidant qui possèdent les héritages, quand tous les paynat tailles ne possèdent que 4 ou 5 acres de terre (1631). — Sur mandement de l'Élection de Caen, ordonnant aux paroissiens de faire « curieuse » recherche des soldats par eux fournis pour la recrue du régiment de Picardie et autres qui ont quitté les armées du Roi, et sont revenus en leurs maisons, déclaration des paroissiens qu'ils n'ont été cotisés à fournir aucun soldat pour la recrue dud. régiment, attendu leur pauvreté et le peu de paroissiens qui sont dans la paroisse (1636). — Lectures de mandements. — Audiences de contrats concernant : Michel Hadibert, éc., s<sup>r</sup> du Manoir ; Jacques Porée, de Vendes ; Gabriel de Vendes, éc., s<sup>r</sup> du lieu et de Tesson ; Jean de Banville, éc., s<sup>r</sup> du Pray ; Guillaume Fauvel, éc., s<sup>r</sup> du « Montbroht » ; Étienne de Banville, éc., s<sup>r</sup> et patron de Pierres et de La Londe ; Thomas Porée, chirurgien, de Vendes ; Daniel de Clinchamps, éc., et Catherine Patry, sa femme ; Pierre Le Moutardier, s<sup>r</sup> du Ruauté, etc.

E. Suppl. 4290. — GG. 7. (Registre.) — Petit format, 9 feuillets, papier.

**1655-1668.** — « Registre des baptistaires faits en l'église de Bretterville-sur-Bordel. » — Gilles Louvet, curé ; Robert Belin, prêtre commis, puis curé. — 1657, 10 janvier, un fils pour Charles Eury, éc., s<sup>r</sup> des Mares, provenant de son mariage, lequel a été nommé Robert-Jean-Antoine par Robert-Jean-Antoine de Franquetot, écuyer, comte de Franquetot ; — 12 novembre, Daniel, fils dud. Eury. — 1659, 6 janvier, François-Charles Eury, fils du même ; marraine, Marie de Blois ; parrain, François de La Rivière, éc., s<sup>r</sup> de Missy ; — 15 février, Renée, fille de R Du Boys, éc., sieur et patron de Bretheville, et

de Marguerite Costard. — 1660, 9 août, Jean, fils de Jean Suhard, éc., s<sup>r</sup> de Glatigny, et de Catherine de Banville ; parrain, Jean de Banville, éc., s<sup>r</sup> de La Londe. — 1661, 1<sup>er</sup> avril, Anne de Croisilles, fille d'Henri, éc., s<sup>r</sup> du lieu, provenant de son mariage ; — 13 décembre, Nicolas, fils de Robert Du Boys, éc., s<sup>r</sup> de Bretheville, provenant de son mariage, âgé de 6 mois ; parrain, Nicolas Costard, éc., s<sup>r</sup> de Hottot, marraine, Charlotte de Gueron. — 1662, 4 juillet, Marie-Anne, fille de Henri de Croisilles, éc., s<sup>r</sup> du lieu, et d'Anne de La Fosse. — 1663, 25 juillet, Renée de Croisilles, fille des mêmes. — 1664, 21 septembre, Marie de Croisilles, fille des mêmes. — 1665, 9 novembre, un fils de M. et M<sup>lle</sup> de Banville, nommé le 10 mai 1666 Jean par Jean de Banville, éc., s<sup>r</sup> de La Londe. — 1667, 1<sup>er</sup> janvier et 2 juin, Georges, fils des mêmes ; parrain, Georges de Banville, éc., s<sup>r</sup> de Pierres.

E. Suppl. 4291. — GG. 8. (Cahiers.) — Moyen format, 107 feuillets, 2 pièces intercalées, papier.

**1661-1746.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Robert Belin, Simon Pasquier, Jean-Claude Du Boys, Jean-Claude Massienne, Jacob-Michel de Gaalon, curés. — 1665, 12 novembre, mariage de Claude Turgot, écuyer, s<sup>r</sup> de Brouay, et Charlotte « Heury ». — 1668, 22 septembre, baptême de Marguerite, fille de Charles Heury, éc., s<sup>r</sup> des Mares, et de Catherine de Croisilles ; marraine, Marguerite Costard, veuve de Robert Du Boys, écuyer, sieur et patron du lieu ; parrain, Robert-Paul Le Petit, bourgeois de Caen. — 1669, 14 novembre, baptême de Marguerite-Françoise, fille d'Henri de Croisilles, écuyer, et de Marie de Gastebé ; marraine, Marguerite de Gastebé ; parrain, Jean-François de Gastebé. — 1670, 17 février, baptême de Julien, fils d'Étienne de Banville, écuyer, et de Charlotte de La Masure ; parrain, Julien de Banville, oncle dud. enfant ; marraine, Catherine de Banville, sa tante ; — 29 septembre, baptême de Robert, fils de Charles Eury (signature : Eurry), écuyer, s<sup>r</sup> des Mares, et de Catherine de Croisilles ; parrain, Robert de Croisilles, écuyer, conseiller du Roi au présidial de Caen, seigneur et patron de Bretheville ; marraine, Marguerite Poterin. — 1672, 22 mai, baptême de Jean-Antoine, fils de Robert de Banville, écuyer, s<sup>r</sup> de La Motte, et de Françoise de La Masure ; parrain, Jean-Antoine de Banville, écuyer, s<sup>r</sup> de Bursy, cousin dud. enfant ; marraine, Jacqueline de Launay, femme

de M. de La Rochelle. — 1674, inhumation en la première place de chœur, du côté de Noyers, de Robert de Croisilles, âgé de 47 ans, écuyer, seigneur et patron de Bretteville, décédé à Caen le 20 janvier; — 2 février, baptême de Bernardin, fils d'Henri de Croisilles, s<sup>r</sup> du lieu; parrain, Bernardin de La Bigne, écuyer, seigneur et patron de La Rochelle et de Tessel; marraine, Geneviève de Gastebled; — 29 novembre, mariage de Nicolas du Bourget, seigneur et patron de Chaulieu, et Marguerite Hadibert, en présence de Jessé Hadibert, son père, d'Élisabeth Maheult, sa mère, de Pierre Durand, conseiller du Roi à Caen, Jean Du Boys, écuyer, Nicolas Maheult, écuyer, oncle de l'épouse. — 1675, 16 octobre, baptême de Jeanne-Claude, fille de Charles Eurry, écuyer, sieur des Mares; parrain, Robert-Jean-Antoine Eurry, écuyer; marraine, Catherine Eurry, sa sœur. — 1676, 23 janvier, décès de Jean de Banville, écuyer, sieur de La Londe, patron de Bretheville, âgé de 72 ans, et, le lendemain, inhumation en la première place du chœur, en présence de Julien, prêtre, curé, Étienne et Robert de Banville, écuyers, ses enfants. — 1677, 20 avril, mariage de Jean-Claude de Croisilles, écuyer, seigneur et patron de Bretheville, et Lucrèce Ache, de la paroisse de Giberville; — 18 septembre, baptême de Pierre, fils de Jean Du Boys, écuyer, sieur et patron de Bretheville, et de Marie Le Poultriel; parrain, Pierre Costard, chevalier, s<sup>r</sup> de Hottot; marraine, Marguerite Costard, sa sœur. — 1683, 2 octobre, mariage de Gaspard de Panthou, écuyer, sieur du lieu, demeurant à Hamars, et Françoise de Croisilles, par Denis Aze, curé de Giberville, en présence d'Anne de Cairon, mère de l'épouse, de Jean-Claude de Croisilles, éc., seigneur de Cuverville, d'Olivier de Moges, écuyer, sieur de Colleville, de Jean-Baptiste Vallée, procureur au parlement de Rouen, etc.; — 21 décembre, décès d'Étienne de Banville, écuyer, s<sup>r</sup> de La Londe, âgé de 45 ans, lequel « fut inhumé au milieu du cœur de l'église solennellement, comme patron, en la dite année 1683 ». — 1686, 4 juin, décès de Charles Eury, écuyer, s<sup>r</sup> des Mares, âgé de 65 ans. — 1688, 19 avril, baptême de Jean-Charles-Claude, fils dud. Robert-Jean-Antoine Eurry, écuyer, et de Marguerite Du Hamel; parrain, Jean-Claude de Croisilles, écuyer, seigneur et patron de ce lieu; marraine, Catherine de Croisilles. — 1689, 13 octobre, baptême de Françoise, fille de Claude de Vendes, écuyer, seigneur de Vendes, et de Françoise de Sallen; marraine, Madeleine de Sallen; parrain, François de Sallen, écuyer, s<sup>r</sup> de La Ferté. — 1697, 21 mars,

baptême de Louis-Claude-Joseph, fils des précédents; parrain, Louis Le Coq, sieur du Bosq, conseiller du Roi en l'Élection de Caen; marraine, Madeleine de Gaillon. — 1699, 18 janvier, baptême de Léon, fils des mêmes; parrain, Gilles-Léon de Sallen, écuyer; marraine, Madeleine de Sallen; — 15 février, baptême de Louise-Marguerite, fille de Robert Eurry, écuyer, s<sup>r</sup> des Mares, et de Marguerite Hobey; marraine, Marie-Louise de Bonnechose; parrain, François Hobey, s<sup>r</sup> des Granges. — 1702, 4 janvier, baptême de Marie-Charlotte, fille de Georges de Banville, écuyer, sieur de La Londe, patron de Bretteville, et d'Anne Esneys; marraine, Charlotte de La Masure; parrain, Jean-Baptiste Esneys, écuyer, s<sup>r</sup> des Pars; — 4 juillet, baptême de Jeanne-Françoise, fille de Bernardin de Croisilles, écuyer, et de Catherine Cauvin; marraine, Françoise Des Hayes de Gassard, veuve de M. de La Fromandière (signature: Fremondière), trésorier général de France au bureau des finances de Caen; parrain, Jean-Claude de Croisilles, seigneur et patron de cette paroisse. — 1704, 3 avril, baptême d'Augustin, fils desd. Claude de Vendes et Françoise de Sallen; parrain, Nicolas de Sallen, prêtre, représenté par Jean de Vendes, écuyer; marraine, Renée de Vendes; — 22 octobre, baptême de Louis-Étienne, fils desd. Georges de Banville et Anne Esneys; parrain, Étienne Esneys, écuyer, s<sup>r</sup> de Drouay; m., Louise Esneys (signe: Esnée). — 1706, 6 février, inhumation dans le chœur de Jacques de Banville, écuyer, âgé de 3 ans, en présence de Jean Dubois, écuyer, seigneur et patron du lieu. — Après un acte du 28 février 1706, par lequel les paroissiens, assemblés pour recevoir les comptes de Jean de Croisilles, ont reconnu qu'il a dépensé, pour l'entretien et l'ornement de l'église, au-delà de ce qu'il a pu percevoir du revenu ordinaire du trésor et ont renoncé à lui en demander autre compte: « Messire Jean-Claude de Croisilles, seigneur et patron de Bretteville-sur-Bordel, président de Caen, a donné à l'église de Bretteville-sur-Bordel un ciboire et un soleil d'argent, et s'est recommandé aux prières qui se font dans la dite église les quatre principales festes de l'année »; — 1<sup>er</sup> décembre 1706, inhumation dans le sanctuaire de Simon Pasquier, âgé de 32 ans, curé de Bretteville, « après avoir gouverné lad. paroisse l'espace de sept ans ». — 1708, 25 novembre, cérémonies du baptême d'Anne-Claude-Françoise, fille desd. Georges de Banville et Anne Esneys; marraine, Françoise de Louche, épouse de Léonard de Garaby, seigneur et patron de Troismonts, conseil-

ler du Roi en sa Cour des comptes, aides et finances de Normandie; parrain, Jean-Claude de Croisilles, seigneur et patron de Bretteville, premier président au présidial de Caen, en présence de Bernardin de Croisilles, écuyer, et de Jean-Louis d'Aigremont. — 1711, 21 juillet, baptême de Georges, fils de Georges de Banville, seigneur de La Londe et patron de Bretteville; le même jour, inhumation dans le chœur de Georges de Banville, seigneur de La Londe et patron de Bretteville, âge de 44 ans, en présence de Julien de Banville, curé d'Hyenville, et de Nicolas Onfroy, curé de Tessel. — 1717, 9 février, baptême de François-Bernardin, né à Villers, fils de Bernardin de Croisilles, écuyer, et de Catherine Cauvin; parrain, François-Hippolyte le Bellemare, chevalier, seigneur et patron de Durville; marraine, Jeanne-Thérèse Gillain, épouse de Jean-Claude de Croisilles, seigneur et patron de Bretteville-sur-Bordel, président au bailliage et siège présidial de Caen. — 1718, 24 février, inhumation dans le chœur de Marie Le Ponternel, femme de Jean Du Bois, écuyer, seigneur et patron du lieu, par Nicolas Onfroy, curé de Tessel, en présence de Michel Pasquier, curé de Vendes, Michel Roger, curé de Missy, etc. — 22 décembre, inhumation dans le chœur de Pierre Du Bois, écuyer. — 1719, 9 mai, inhumation dans le chœur, dud. Jean Du Bois, seigneur et patron du lieu. — 1720, 26 octobre, décès de Jean-Claude Du Bois, curé, seigneur et patron de Bretteville, âgé de 39 ans. — 1727, 2 juin, mariage de Simon-Jacques de Malherbe, écuyer, fils de Jacques de Malherbe et d'Anne Barbey, de la paroisse d'Allemagne, et Louise-Marguerite Eurry, fille de Robert Eurry, écuyer, s<sup>r</sup> des Mares, et de Marguerite Hobey; — 20 novembre, mariage de Jean-Baptiste-Christophe Dupont, seigneur de La Ponteillière et de La Jumelaye, fils de Christophe Dupont et de Marie-Jeanne-Baptiste LeHardy, de la paroisse de St-Sauveur de Caen, et Jeanne-Bertrande de Banville, fille de feu Georges de Banville, écuyer, seigneur de La Londe et patron du lieu, et d'Anne Esneys, en présence de Louis-Étienne de Banville, son frère, de Claudine de Banville, sa sœur, de Marie de Banville, sa tante, d'Augustin-Robert Cotelle de Burey, prêtre, son cousin, de Michel de Bruguière, écuyer, de Thérèse-Angélique de Brugnière, oncle et tante dud. Dupont, etc. — 1728, 12 juin, mariage de Charles d'Aigremont, s<sup>r</sup> des Obeaux, officier de la bourgeoisie de Caen, fils de Jean d'Aigremont, s<sup>r</sup> des Obeaux, aussi officier de lad. bourgeoisie, et de Marguerite Cousin, de St-Martin de Caen, et Marie-

Anne Eurry, fille de Robert Eurry, écuyer, s<sup>r</sup> de Mares, et de Marguerite Hobey, en présence de François Hobey, docteur aux lois, oncle de l'épouse, de Simon-Jacques de Malherbe, son beau-frère, Jacques Hobeys ou cousin germain Jeanne-Marguerite Eurry, sa sœur, de Jean-Louis d'Aigremont, frère de l'époux, Laurent Ruel, son beau-frère, etc. — 1730, 15 février, mariage de Pierre-Jean Hayes, s<sup>r</sup> de La Sorière, avocat au bailliage de Vire, fils de feu Michel Hayes, s<sup>r</sup> de La Sorière, avocat aud. bailliage, et d'Ambroise Deslandes, et Anne-Claude-Françoise de Banville, fille de feu Georges de Banville, chevalier, seigneur de La Londe et patron du lieu, et d'Anne Esneys, en présence de Louis-Étienne de Banville, seigneur et patron de Bretteville, Georges de Banville, frères de l'épouse, de Jean-Baptiste Dupont, Bertrande de Banville, Augustin-Robert Cotelle, prêtre, seigneur et patron de Burey, ses cousins, de Georges Des Landes, maître des eaux et forêts de Vire, Jean-François de Lanteigne, bourgeois de Caen, etc. — 1731, 20 août, baptême de Louis-Joseph, fils de M. de Vendes, écuyer, et d'Anne Soïnard; marraine, Anne-Françoise-Suzanne de Vendes; parrain, Pierre-François de Vendes, frère et sœur de l'enfant. — 1733, 23 mars, baptême de Jean-Baptiste, fils de Michel de Vendes, écuyer, et d'Anne-Charlotte Soïnard; parrain, Pierre-François de Vendes, écuyer, marraine, Marie de Vendes, frère et tante de l'enfant. — 1735, 31 juillet, baptême de Marie-Françoise, fille desd. Michel de Vendes et Anne-Charlotte Soïnard; marraine, Marie-Thérèse de Vendes; parrain, Michel-François Augustin de Vendes, écuyer, tante et frère de l'enfant. — 1736, 10 juin, abjuration de Madeleine Paris, veuve de Pierre Yon, de Pierre, Michel et Marie-Madeleine Yon, ses enfants. — 1739, 2 avril, inhumation dans la nef, de Marguerite Hobey, âgée de 78 ans, épouse dud. Robert Eurry; — 8 novembre, décès de Jeanne Thérèse Gillain, veuve dud. Jean-Claude de Croisilles, chevalier, seigneur et patron du lieu. — 1742, 9 janvier, mariage de Jean-Baptiste de Clinchamps, écuyer, fils de Thomas de Clinchamps, écuyer, et de Léonore Le Cordier, de la paroisse de Livry, et Jeanne-Marguerite Eurry, fille desd. Robert Eurry et feu Marguerite Hobey, en présence dud. Robert Eurry et de Madeleine de Gaillon, son épouse, de Michel de Clinchamps, écuyer, etc. — 1745, 12 mai, baptême de Jean-Baptiste-Madeleine, fils de Louis-Étienne de Banville, chevalier, seigneur de La Londe et patron

du lieu, et d'Anne-Thérèse Angélique Artur; parrain, Jean-Baptiste Esneys, sieur de Droué, lieutenant général criminel ancien au bailliage de Vire; marraine, Madeleine Le Pigeon de Courbeville, oncle et tante de l'enfant. — Déléberations concernant les affaires administratives et financières de la paroisse.

E. Suppl. 1292. — GG. 9. (Cahiers.) — Moyen format, 134 feuillets, 1 pièce intercalée, papier.

**1747-1793.** — Baptêmes, mariages, sépultures. — Jacob-Michel de Gaillon, Louis Brunet, curés. — 1748, 7 novembre, mariage de Charles-François de Boulouche, écuyer, fils de feu François de Boulouche, écuyer, et de feu Madeleine Allain, de la paroisse de Villy, et Marie-Françoise de Gaillon, fille de feu Charles de Gaillon, écuyer, seigneur de Vendes, Cairon et Beltot, et de feu Jacqueline-Bonne de Sérizay, de la paroisse de Vendes, en présence de Marie Boulouche de La Haye, sœur de l'époux, de Robert-François de Gaillon, seigneur de Vendes, Cairon et Beltot, brigadier des gardes du corps du Roi, de Françoise-Bonne de Gaillon, frère et sœur de l'épouse. — 1751, 4 août, baptême de Françoise-Charlotte Marie; marraine, Françoise-Claire de La Bigne de Tournebu; parrain, François-Jean de Tournebu, chevalier, seigneur et patron de Bretteville, St-Lambert et autres lieux, en présence de Bernard-Baptiste-Olivier Baudouin, chevalier, seigneur et patron honoraire d'Espins et seigneur en partie de Croisilles, Clécy et autres lieux, d'Antoine-Bernard Baudouin, éc., s<sup>r</sup> de Croisilles, etc.; — 5 décembre, baptême de Pierre-François, fils de François-Jean de Tournebu, chevalier, seigneur et patron du lieu, de St-Lambert, etc., et de Françoise-Claire de La Bigne; parrain, Pierre Guillaume de La Bigne, écuyer, seigneur de La Loude; marraine, Marie-Catherine de Tournebu Baudouin (elle signe: Marie-Catherine de Tournebut despins). — 1752, 28 septembre, mariage de Jacques de Guérout, écuyer, seigneur de La Bigne, fils de feu Jean-Baptiste de Guérout, écuyer, sieur de Prémont, et de Marie-Marguerite Osbert, de la paroisse de Livry, et Catherine-Geneviève-Jacqueline de Gouville, fille de Guillaume-Thomas de Gouville, chevalier, seigneur et patron de Bretteville, président trésorier de France au bureau des finances de Caen, et d'Anne-Françoise Du Boys, en présence de Jacques Guérout, curé de Feuguerolles, de Marie-Marguerite Guérout, sœur de l'époux, de Jean-Baptiste Guérout, son frère, de

Jean-Guillaume de Gouville, frère de l'épouse, etc. — 1753, 7 janvier, baptême de Nicolas-François de Tournebu, fils du J. François; parrain, Niolas-Antoine de La Boderie, éc., s<sup>r</sup> du Pontel. — 1756, 7 janvier, baptême de Jean-Baptiste-François de Tournebu, fils dud. François; parrain, Jean-Baptiste-Philippe-Pierre Blanchard de Tolville, baron de « Grenne », seigneur et patron de St-Pierre-« Tarentinne », Mesnil-Auzouf, etc. — 1761, 11 juin, mariage de Jacques-Marie de Bauville, chevalier, seigneur de Bressy, La Bourdonnière, etc., ancien capitaine de grenadiers au régiment de Montrevel, chevalier de St-Louis, fils de feu Antoine-Henri de Bauville, chevalier, seigneur de Bressy, et de feu Marie-Anne-Elisabeth Le Vicomte, de la paroisse de St-Jean-des-Essartiers, et Marie-Jeanne-Élisabeth-Michelle Juhellé, baronne de Coulonces, veuve de Jacques, marquis du Quesnoy, fille de Julien Juhelle, seigneur de Martilly, et de feu Michelle Le Maître, originaire de Notre-Dame de Vire. — 1747, inhumation dans l'église d'Anne Esneys, veuve de Georges de Bauville, seigneur de La Loude et patron du lieu, âgée de 63 ans. — 1757, 13 février, inhumation dans l'église de Robert Eurry, écuyer, s<sup>r</sup> des Mares, âgé de 86 ans. — 1775, 9 février, mariage de Jean-François-Pierre de Malherbe, chevalier, seigneur et patron d'Abbeville, veuf de Marie-Madeleine-Dorothee de Neuville, fils de Laurent-François de Malherbe, chevalier, seigneur et patron de Notre-Dame de Fresnay, Launay, Abbeville, Réveillon, etc., lieutenant des maréchaux de France au département de Falaise, et de Blanche-Anne-Marie-Madeleine Le Tellier de Vaubadon, demeurant à Abbeville, et Marie-Anne-Françoise-Victoire de Tournebu, fille de feu François-Jean de Tournebu, chevalier, seigneur et patron de Bretteville, St-Lambert, Fontenay-le-Pesnel, etc., et de feu Françoise-Claire de La Bigne, en présence de Pierre-Alexandre de Malherbe, frère de l'époux, chevalier, seigneur et patron de Reveillon, d'Ernes, de Combray, cheval-léger du Roi, de Pierre-François, Nicolas-François et Jean-Baptiste de Tournebu, tous trois frères de l'épouse, de Marie-Anne-Catherine de La Bigne, baronne de Crennes, tante de l'épouse, de Marie-Anné-Charlotte Blanchard de St-Pierre, cousine germaine de l'épouse, etc. — 1780, 28 septembre, baptême de Georges-Madeleine-Édouard, fils de Jean-Baptiste-Madeleine de Bauville, cheval-léger de la garde du Roi, seigneur de La Loude, patron en sa partie de Bretteville, seigneur suzerain des fiefs de Langrune, de Sault de Létanville, du Prey, etc., et d'Éli-

sabeth-Victoire Labbey ; parrain, Georges de Banville, ancien commandant d'infanterie, chevalier de St-Louis ; marraine, Madeleine-Élisabeth-Charlotte Thierry, épouse de Louis-Jacques-Armand Labbey de Gouneville, chevalier, seigneur et patron de Villerville-sur-Mer. — 1785, 16 décembre, baptême de François-Victor, fils de Pierre-François de Tournebu, écuyer, seigneur et patron du lieu, et de Françoise-Charlotte Eulalie Fallet de Bernières-Fallet ; parrain, Claude-François de Bernières-Fallet, écuyer, chevalier de St-Louis, major d'infanterie, ancien ingénieur en chef au corps royal du génie, de Bény, aïeul maternel de l'enfant ; marraine, Marie-Anne-Catherine de La Bigne, baronne de Crennes, veuve de Philippe-Jean-Pierre Blanchard, chevalier, baron de Crennes, seigneur et patron du Mesnil-Auzouf, St-Pierre-Tarentaine, du fief d'Aunay, etc., sa tante paternelle. — 1790, 26 novembre, baptême, par Poedevin, chapelain titulaire de St-Barbe de Ragny, vicaire désigné pour Bretteville, de Marie-Charles-Armand Borel ; marraine, Marie Fils, épouse de messire de Gouville-Bretteville, chevalier de St-Louis, lieutenant-colonel de cavalerie. — 1763, 9 janvier, inhumation dans l'église de Jacob-Michel de Gaillon, curé, âgé de 58 ans. — 1770, 17 juillet, inhumation de Jeanne-Austreberte, dame de Bonnebosq, femme de Charles Le Coustelier, seigneur de Bonnebosq. — 1771, 21 mars, inhumation de Thomas-Guillaume de Gouville, écuyer, seigneur en partie de Bretteville et patron alternatif dud. lieu, président trésorier de France ; — 18 avril, inhumation dans le chœur de François-Jean de Tournebu, écuyer, chevalier, seigneur et patron dud. lieu, âgé de 47 ans. — 1772, 10 janvier, inhumation dans le chœur de Françoise-Claire de La Bigne, veuve du précédent, âgée de 47 ans. — 1774, 3 mars, inhumation dans le chœur de Louis-Étienne de Banville, écuyer, seigneur de La Londe, et patron alternatif du lieu, âgé de 70 ans. — 1781, 10 janvier, inhumation d'Anne-Françoise Du Boys de Gouville, âgée de 86 ans, dame en partie et patronne alternative de lad. paroisse. — 1788, 10 juillet, inhumation de Marie-Anne-Charlotte de Gouville de Bretteville, dame en partie et patronne alternative de cette paroisse, décédée à Verson. — 1791, 6 décembre, inhumation de Louis Brunet, curé du lieu, âgé de 67 ans, par Bourdon-Gramont, curé de Fontenay, en présence de P.-J. Le Roux, curé de Tourville, Regnault, curé de Noyers, Tillard, curé de Grainville, Le Courcy, curé de Bougy, Descarreaux, curé de Juvigny, F. Câtel, curé de Missy, Poedevin,

curé de Tessel. — Copies d'actes de Bretteville de 1792 et 1793, notes extraites, pour renseignements seulement, par E. de Banville, maire, l'original étant dans les archives de Tessel : 1792, 5 août, baptême de Jacques Duvey, de la paroisse de Bretteville-sur-Bordel « projetée réunie à Tessel ». — Delibérations concernant les affaires financières et administratives.

E. Suppl. 1293. — GG. 10. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

**1776.** — Extrait de l'état civil de Grainville, famille Le Clais (expédition de l'an X).

### Vendes

E. Suppl. 1294. — GG. 1. (Registre.) — Moyen format, 223 feuillets, 4 pièces annexées, papier.

**1689-1746.** — « Registre pour servir aux baptêmes, mariages, inhumations et certificats de la parr. de Vendes. » — Michel Pasquier, Jean-Baptiste Pivet (d'abord vicaire), Jacques Vallée, Pierre Lévesque, curés. — 1689, 21 février, mariage de Siméon Heudier, de Monts, et Marie Porée, de Vendes, fille de Gilles ; — 27 juin, inhumation par Thomas de Lessard, ancien curé de Vendes, d'un enfant naturel appartenant à Madeleine Langlois ; — 10 décembre, inhumation de Jacqueline Tieurgie, femme de Jean Porée, en présence de Gilles et Thomas Porée. — 1690, 14 février, baptême de Jeanne, fille de Jacques Néel, éc., et de Michelle Bordel ; marraine, Jeanne Néel ; parrain, Charles Hubert, brigadier de Fontenay ; — 13 août, opposition par François de Vendes, éc., à la publication du dernier ban entre Thomas de Vendes, éc., son fils, et Gabrielle du Fayel ; — 19 octobre, inhumation de Gilles Ollive par M. de Gournay, curé de Juvigny. — 1691, oppositions à monitoires par Jean-François de Vendes, éc., et son épouse, Charles de La Verge, bourgeois de Caen, Marie Porée, Michel Hunot. — 1692, 17 janvier, inhumation de Michelle Bordel, 45 ans, en présence de Jacques Néel, éc., et de « Querou », son mari. — 1693, 1<sup>er</sup> novembre, inhumation par Robert Arondel, curé de St-Martin de Fontenay, doyen de Fontenay, de Thomas de Lessard, ancien curé de Vendes, 85 ans. — 1694, 24 avril, mariage de Jacques de Caier et Marie Porée, fille de Gilles et d'Esther Delaunay ; — 6 décembre, inhumation de Guillaume Soullais, prêtre, 72 ans. — 1695, 18 mars, inhumation de Marie Porée ; — 14 avril, inhumation de Gilles Porée, 53 ans. — 1697, 3 novembre, baptême de Madeleine Le Conte ; mar-

raine, Madeleine de Gaillon; parrain, Augustin du Merle, éc., s<sup>r</sup> de Norré. — 1698, 18 février, inhumation de Jacques de Gaillon, éc., s<sup>r</sup> des Careaux, 50 ans; — 27 novembre, mariage de Lambert Ausber (il s'igue Osber), écuyer, de la paroisse de Cormolain, et Marguerite Allain, fille de feu Jacques, éc., de S<sup>t</sup>-Vaast, en présence de Marguerite Le Viconte, mère de l'épouse, Lambert Osber, éc., s<sup>r</sup> du Moulin, oncle de l'époux, Lambert Allain, éc., s<sup>r</sup> de La Bertinière. — 1699, 6 novembre, suivant l'avis à lui donné par la voix du public que Françoise Hunot, demeurant domestiquement servante ci-devant chez Jean-François de Vendes, éc., de la paroisse de Vendes, était devenue enceinte et grosse, « jé moy curé dud. Vendes examiné et mesme deument juré lad. Françoise Hunot devant le Sainet Sacrement, s'estant trouvée en l'église où estoient présents M<sup>e</sup> Marin Plaisance, p<sup>b</sup>re, Gilles Paris et plusieurs autres personnes, de me dire en vérité des œuvres de qui elle estoit enceinte, et elle m'a juré en sa foy, âme et conscience qu'elle estenceinte des œuvres dud. Jean-François de Vendes, escuyer, ce qu'elle a signé », etc. (sa marque). — 1700, 31 janvier, inhumation par Bernardin de La Bigue, curé de Tessel, de d<sup>lle</sup> Renée Le « Liupvre », 55 ans; — 3 septembre, inhumation de Pierre Porée, 7 ans, fils de Thomas, bourgeois de Caen. — 1701, 15 février, inhumation de Jacques Porée, 20 ans, par Louis Pasquier, curé de Juvigny. — 1702, 23 avril, baptême d'Anne Le Valois par François Postel, vicaire. — 1704, 4 avril, inhumation de Jacques Néel, éc., sieur de Querou, 65 ans; — 23 avril, baptême d'une fille naturelle issue des œuvres de Catherine Porée, comme il a été déclaré par Marguerite Lalandes, sage-femme de la paroisse; marraine, Marie Porée; — 24 juin, mariage d'Alexandre-Marin Radulph, éc., fils de Louis et de Marie Manger, de S<sup>t</sup>-Georges d'Aunay, et Madeleine de Gaillon, fille de Jacques et de Renée Le « Livre », par Mathieu Radulph, prieur de Buais, en présence de Mathieu-Michel et Étienne-Alexandre Radulph, prêtres, Charles de Gaillon, éc., Jacqueline-Bonne de « Serisé », sa femme, Françoise de Gaillon, etc.; — 22 octobre, inhumation de d<sup>lle</sup> Claude Daché, 55 ans; — 22 déc., baptême de Jacop-Michel, fils de Charles de Gaillon, éc., s<sup>r</sup> des Careaux, et Jacqueline-Bonne de Serizay; parrain, Jacop de Serizay, éc., lieutenant particulier assesseur criminel du bailli de Cotentin à S<sup>t</sup>-Lô; marraine, Marie Trouvey, son épouse. — 1705, 31 décembre, baptême de Madeleine-Jacqueline de Gaillon, fille des mêmes. — 1706, 25 janvier, baptême d'une fille sortie d'André Deso-

beaux et Marie Roier, se disant mariés en Hollande, étant de la R. P. R., nommée Marie par Marie de Vendes, assistée de Gabriel de Grimouville, éc. — 1707, 10 mai, baptême de Françoise-Bonne de Gaillon, fille des précédents; marraine, Françoise de Gaillon; parrain, Bernardin de La Bigne, éc., seigneur et patron de Tessel. — 1708, 12 septembre, baptême de Robert-François de Gaillon, fils des mêmes; parrain, Robert de Serizay, lieutenant général de Saint-Lô; marraine, Marguerite-Françoise Néel. — 1710, 25 mars, baptême d'Anne-Charlotte de Gaillon, fille des mêmes; marraine, Anne Flambart; parrain, Augustin du Merle, éc., s<sup>r</sup> des Préaux, son mari. — 1711, 10 février, par Robert de Serizay, prêtre, lieutenant général à S<sup>t</sup>-Lô, mariage de François-Jean-Baptiste de Malherbe, éc., seigneur de Longvillers, fils de François et de défunte Antoine Danfernet, de Longvillers, et Marie de Serizay, fille de feu Jacop, lieutenant civil et criminel de S<sup>t</sup>-Lô, et de Marie Trouvé, en présence de François de Malherbe, éc., seigneur de Longvillers. — 1711, 26 avril, baptême de François-Jean-Baptiste de Gaillon, fils des précédents. — 1712, 12 juillet, baptême de Marie-Françoise de Gaillon, fille des mêmes; marraine, Marie-Françoise Malherbe de « Longvillairs » (signature); parrain, Jean-Baptiste Collardin, éc., seigneur et patron de Monts. — 1713, 23 août, baptême de Charles-Michel de Gaillon, fils des mêmes. — 1714, 8 juillet, inhumation par Thomas Huet, curé de Cristot, doyen de Fontenay, de Jean-François de Vendes, éc., 68 ans. — 1715, 6 janvier, opposition à monitoire par Damien de Vendes, maître chirurgien juré au bailliage de Caen, demeurant à Noyers (il signe : Devandes). — 1716, 11 février, inhumation d'Étienne de Vendes, éc., 56 ans, en présence de Jean de Chaumontel, éc., et de Jean-Baptiste Allain, éc., sieur de La Bertinière; — 14 mai, mariage de Louis-Éléazar de Malherbe, éc., sieur d'Allemagne, de la paroisse d'Arry, et Françoise de Gaillon, en présence de Charles de Gaillon, éc., s<sup>r</sup> des Careaux, Jean-Baptiste de Malherbe, éc., seigneur de Longvillers, etc. — 1717, 7 juillet, par François Du Douit, curé de Gavrus, inhumation de Madeleine de Vendes, 76 ans. — 1721, 11 février, mariage par François Néel, prieur de N.-D. d'Ivrande, de Michel de Vendes, éc., fils de Claude et de défunte Françoise de Sallen, de Bretteville-sur-Bordel, et Anne-Charlotte Soynard, fille de Pierre et de Marguerite Néel. — 1722, 18 février, baptême d'Anne-Françoise-Suzanne, fille des précédents. — 1723, 12 mars, ondoiement d'un fils des

nêmes, baptisé le 20 avril 1724, nommé Pierre-François; marraine, Catherine-Françoise Du Fresne; parrain, Pierre de Sallen, éc. — 1724, 24 septembre, baptême d'Anne-Marguerite de Vendes, fille des mêmes; marraine, Anne-Geneviève de Mathan, femme de M. de Pontoger; parrain, Gilles de Cingal, seigneur de Monts Silly. — 1725, 2 octobre, baptême de Michel-François-Augustin de Vendes, fils des mêmes. — 1727, 28 juin, inhumation par Jacques de Cingal d'Harnauville, curé de Monts, de Claude de Vendes, éc., de Bretteville, 73 ans, en présence de Nicolas Onfroy, curé de Tessel, doyen de Fontenay; — 22 octobre, baptême de Françoise-Catherine de Venles, fille des précédents. — 1728, 24 février, inhumation de Gilles Porée, 41 ans. — 1729, 16 août, inhumation de d<sup>lle</sup> Marguerite Le Lièvre, 64 ans, en présence de Gabriel La Haye, son époux. — 1730, 8 février, inhumation de Thomas Porée, bourgeois de Caen, maître chirurgien, 87 ans, en présence de de Charles-Gabriel Porée, licencié aux lois, curé de Louvigny, chanoine de Bayeux; — 9 septembre, inhumation de Charles-Michel de Gaillon, éc., sieur de Vendes, 17 ans, en présence de Robert François de Gaillon, éc., sieur des Carreaux, son frère. — 1731, 22 décembre, inhumation de Charles de Gaillon, éc., sieur des Carreaux, seigneur de Vendes, 49 ans. — 1735, 11 mai, inhumation de Bonne-Jacqueline de Seriza, veuve de Charles de Gaillon, écuyer, sieur des Carreaux, 60 ans, en présence de Jacob-Michel de Gaillon des Carreaux, curé de Bretteville-sur-Bordel; — 18 août, inhumation par Isaac-François Dubreuil, curé de Tilly-Verolle (Tilly-sur-Seulles), de Michel Pasquier, curé de Vendes, décédé la veille, 81 ans; — 20 octobre, baptême de Charlotte-Marguerite, fille de Charles-Nicolas Soynard, sieur d'Hérouville, procureur du Roi en l'Élection de Caen, et de Jeanne-Françoise-Marie de Lessard, nommée par Pierre Fiant et Catherine Corbel, tous deux pauvres de lad. paroisse. — 1739, 17 février, inhumation par Jacob-Michel de Gaillon, curé de Bretteville-sur-Bordel, de Jean-Baptiste Pivet, curé, 56 ans, en présence de Robert Allaire, curé de St-Vaast, Roland Goubin, Jean Dumesnil, curés de Juvigny, Charles Le Bert, vicaire de Vendes; — 29 août, baptême de Jean-Nicolas, fils de Charles-Nicolas « Soisnard Destouville », procureur du Roi en l'Élection de Caen, y demeurant ordinairement, rue Guilbert, et de Marie-Françoise-Jeanne de Lessard; marraine, Jeanne-Marie Vincent, épouse de David Le Tellier du Hutrel, avocat au bailliage et vicomté de St-Lô; parrain,

Jean-François-Thomas-Timoléon Viger, lieutenant général civil et criminel en l'Amirauté de Caen, en présence de Marie-Anne-Françoise de Lessard, son épouse. — 1740, 30 mai, inhumation de Jacques Vallée, curé, 30 ans (les actes suivants par Pierre Guillot, vicaire de Vendes); en 1741, led. Guillot, vicaire de Tessel, Pierre-Charles Le Paule et Gilles Le Pas, desservants de Vendes. — 1742, 15 juillet, par P. Du Jardin, desservant, baptême de Marie-Françoise, fille desd. Nicolas Soynard d'Hérouville, et Marie-Françoise de Lessard. — 1745, 8 janvier, enregistrement et copie par le curé des lettres de Moussart, vicaire général de Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux, du 15 mai 1744, donnant à Charles Rault, prêtre de ce diocèse, pouvoir d'administrer les sacrements et d'entendre les confessions des fidèles en la paroisse de Vendes; actes de Rault comme vicaire; — 29 septembre, baptême de François-Michel, fils dud. Soynard, s<sup>r</sup> d'Hérouville, en présence de Jacques-François Soynard, s<sup>r</sup> du Londel, clerc tonsuré (led. enfant inhumé le 14 octobre); — 16 octobre, réhabilitation du mariage contracté en 1743 par Pierre La Lande, custos, et Marie-Catherine La Lande, pour empêchement de parenté au 4<sup>e</sup> degré de consanguinité. — 1746, 14 novembre, baptême de Pierre-François-Charles Massieu; parrain, Pierre-François du Merle, éc., s<sup>r</sup> des Préaux, m., Marie-Françoise-Geneviève Lainé de La Bertinière, en présence de Madeleine-Françoise Allain. — Oppositions à monitoires.

Délibérations. — 1689, 17 avril, continuation pour une année dans les fonctions de trésorier, de Jacques de « Gaslon », éc., s<sup>r</sup> des Careaux; parmi les paroissiens, Jacques Allain, s<sup>r</sup> de La Bertinière; — 4 septembre, déclaration par Gilles Porée, imposé à la taille de Fontenay-le-Pesnel, au prône de la grand' messe, de transfert de son domicile à Vendes. — 1694, 7 novembre, bannie à Étienne Porée, prêtre de Notre-Dame de Caen, dernier enchérisseur, d'une place dans l'église, au-dessous du pilier de la tour, du côté de la mer, moyennant 20 sols de rente; — 12 décembre, pouvoir aux collecteurs d'enrôler les fermiers de la moitié de la dime appartenant au chanoine de Vendes, à 25 livres. — 1743, 17 mars, consentement que les héritiers de Vallée, ancien curé, se fassent payer, sur le fermier de la dime, de 50 livres à prendre sur les deniers restant du vicariat de l'année précédente, et que pareillement Gosselin se fasse payer de pareille somme sur le restant des mêmes deniers à raison du loyer d'une maison presbytérale que les paroissiens sont obligés de fournir aux curés.

— 1744, 21 juin, sur les soins et demandes réitérées du curé pour retirer du greffe du bailliage de Caen plusieurs titres et papiers y déposés après la mort du curé Pivet, requête du procureur du Roi, Soynard d'Hérouville, procureur du Roi en l'Élection de Caen, ayant retiré du greffe un sac de toile cacheté, les 273 pièces y contenues ont été cotées et placées dans le coffre du trésor, auquel sont trois serrures et trois clefs, aux mains du curé, de Jean-Baptiste Allain, s<sup>r</sup> de La Bertinière, et Pierre La Haye, lesquels ne pourront l'ouvrir qu'après en avoir averti le général de la paroisse par une semonce au moins.

— 1745, 13 juin, l'église ayant besoin d'une custode pour porter la communion aux malades, et le ciboire servant à conserver les hosties étant trop petit pour la paroisse, délibération portant qu'on achètera aux frais du trésor un ciboire d'une grandeur convenable et une custode du moindre prix, pour fournir au paiement desquels vases on vendra un petit calice inutile, déclaré interdit en la dernière visite; on y ajoutera la patène et le ciboire servant actuellement; nomination du curé à cet effet, et autorisation au trésorier de fournir 40 ou 50 livres, si tant est nécessaire; — 12 décembre, on fera travailler à un nouveau confessionnal en exécution de l'ordonnance de la dernière visite; on emploiera jusqu'à 30 livres, si tant est nécessaire, et on cédera le bois du vieux confessionnal à l'ouvrier qui y travaillera. — Baunies des pommes et fruits du cimetière; élections de collecteurs; imposition pour frais de procès; déclarations de changements de domicile; enrôlements et dérollements; nomination de députés pour examen de compte de trésorier, etc.

Les registres antérieurs, jadis prêtés à l'abbé Barette, n'existent plus à la mairie. — Cf supra, art. 1264 (S<sup>t</sup>-Vaast).

E. Suppl. 1295. — GG. 2. (Cahiers.) — Moyen format, 238 feuillets, 10 pièces annexées, papier.

**1747-1792.** — Baptêmes, mariages. — Pierre Lévesque, Jacques Le Blond, François Moulin, Jacques-François Morin (d'abord vicaire), curés. — 1748, 7 novembre, mariage à Bretteville-sur-Bordel de Charles-François de Boulouche, éc., fils de défunts François et Madeleine Allain, de Villy, et Marie-Françoise de Gaillon, fille de défunts Charles de Gaillon, éc., seigneur de Vendes, Cairon et Beltot, et Jacqueline-Bonne de Serizay, de Vendes, en présence de Robert-François de Gaillon, seigneur de

Vendes, Cairon et Beltot, brigadier des gardes du corps du Roi, de Françoise-Bonne de Gaillon, frère et sœur de l'épouse. — 1752, 4 septembre, déclaration de grossesse de Françoise Prodhomme; 24 novembre, baptême de son fils Louis, présenté par Élisabeth Blanchard, sage-femme ordinaire de la paroisse. — 1757, 19 juin, noms des confirmés à Juvigny, par la main de l'évêque de Rochecouart; 1760, 3 septembre, autre confirmation par led. évêque, en faisant la visite de l'église de S<sup>t</sup>-Martin de Vendes. — 1772, 4 juin, baptême d'une fille naturelle présentée par Marie-Madeleine Corbel, sage-femme ordinaire de la paroisse, laquelle elle a déclaré être des œuvres de Marguerite Yon, de cette paroisse, et d'un père inconnu, nommée Madeleine, par Madeleine Le Vallois, de Mouen, assistée de Pierre Michel, qui ont signé et marqué, ainsi que la sage-femme, qui a déclaré ne savoir signer et se charger de remettre l'enfant en bonne et sûre garde. — 1777, 17 mai, parrain, Jacques-Antoine Filhol d'Humière, contrôleur de la maison du Roi, assisté de d<sup>me</sup> Marie-Adélaïde Gacon de Lacoury, « bourgeois » de Paris. — 1779, 28 octobre, baptême d'Augustin-Louis, fils de Louis-Joseph de Vendes, écuyer, et de Jacqueline Françoise Daniel; parrain, Augustin de Vendes, curé de Bény [-sur-Mer]; marraine, Marie-Louise-Charlotte-Aimée Daniel, par procuration pour Anne de Quintanadoine de Breteville, veuve d'Henri-Jacques-François-Aimé Daniel, chevalier, seigneur et patron de Grangués. — 1786, 12 janvier, baptême de Justine, fille desd. de Vendes et Daniel (seigneurs et patrons de Monts, en interligne), marraine, Marie-Henriette-Louise Daniel de Canteil par procuration pour Marie-Louise Daniel de Beaumont de Bucéels, assistée d'Augustin-François de Vendes, éc., par procuration pour Alexandre-François de Vendes, éc., parrain et marraine, des paroisses de Loucelles et Nonant. — Familles d'Auge, Aumont, Aupoix et Opoix, Bailleul, Becquemie, Bougon, Boutin, Cadot, Carabaux, Chatel, Cône, Corbel, Dilaye, Dobert, Dros, Dudouet, Dufour, Fiant, Foubert, Fouques, Frémont, Frigaux, Frilley, Gastebois, Gohier, Gosset, Guérard, Guillet, Guillot, Halley, Hétiér, Heudier, Houel, Houlbè, Ine, Jouanne, Laigle, La Lande, Le Bidois, Le Bourlier, Le Capitaine, Le Chevalier, Le Comte, Le Cornu, Le Danois, Le Dard, Le Dru, Le Fèvre, Le Gouy, Le Masson, Le Moine, Le Saunier, Le Vallois, Le Vavasseur, Le Verrier, Livet, Lucet, Massieu, Manger, Mesnil, Michel, Pelcerf et Pelsers, Petronille, Poignant, Prodhomme, Queudeville, Raimbeaux et Rimbaux,

Ranguet, Rocque, Sevestre, Totain, etc. — 1747, 25 juin, élection pour exercer la charge de syndic de Pierre-Michel Prodhomme, fils Pierre, absent, ce qui a été accepté par sond. père, au moyen et parce que les paroissiens se sont obligés de l'exempter de tout devoir de milice, le cas offrant. — 1751, 5 septembre, autorisation à Charles Lair, trésorier en charge, de payer à Henry Queudeville, maître maçon de Missy, 300 livres pour les réparations de la tour de Vendes, compris en lad. somme celle ci-devant payée, plus les matériaux et ustensiles nécessaires aux réparations ; consentement qu'il soit fourni des premiers deniers dus et à recevoir au trésor une somme convenable pour être employée, de l'avis du curé et des principaux habitants, à la décoration du grand autel et aux ornements et linges nécessaires à la sacristie, et qu'en privilège il soit fourni par le trésorier en charge, dans le temps de Noël prochain, 100 livres pour les plus pressants besoins de la sacristie. — A la fin du cahier de 1751 : « Les fruits du cimetière en la présente année 1751, délaissés à Henry Cudeville en faveur des réparations qui lui ont été louées pour l'église. » — Nominations de collecteurs, de trésoriers ; adjudication des pommes du cimetière, etc.

E. Suppl. 1296. — GG. 3. (Cahiers.) — Moyen format, 122 feuillets, 4 pièce annexée, papier.

**1747-1792.** — Sépultures. — 1748, 30 avril, dans l'église, contre le pilier de la tour, du côté de la nef vers le midi, d<sup>lle</sup> Marie-Madeleine de La Verge, 60 ans. — 1750, 7 avril, dans l'église, au-dessous de la porte du milieu de la nef contre le chemin de la procession vers le midi, d<sup>lle</sup> Marie de La Verge, 75 ans ; — 6 juin, Anne-Charlotte Soynard, femme de Michel de Vendes, éc., de Bretteville-sur-Bordel, 50 ans, par permission de M. de Gaillon, curé de lad. paroisse, suivant l'attestation verbale de Le Mariey, vicaire de Noyers, qui a fait la levée du corps pour l'absence et par l'ordre dud. de Gaillon, la cérémonie faite par noble homme Joachim Le Vaillant, prêtre de S'-Au-

bin de Fontenay. — 1757, 17 avril, Charles Corbel, dit Saint-Louis, 30 ans, natif de « Vauve », Élection de Caen, soldat milicien au bataillon de Caen, compagnie de « Duroselle », en présence de Jean-Louis Paris dit La Douceur, son sergent, et Gilles Ricard dit Beau-Soleil (extrait annexé des registres aux sépultures des soldats morts dans l'hôpital de S'-Venant). — 1758, 13 avril, Michel de Vendes, habitant Bretteville-sur-Bordel, 73 ans, par Brunet, curé de S'-Vaast ; — 10 décembre, Hélène Porée, veuve de Robert Renouf. — 1765, 13 octobre, Germaine Cassigneul, par Théodose Guilbert, maître des novices de la communauté des Carmes de Caen. — 1772, 12 juillet, noble fille Anne-Françoise-Suzanne de Vendes, 52 ans. — 1776, 28 août, noble demoiselle Françoise-Bonne de Gaillon, 69 ans. — 1777, 4 novembre, Nicolas Du Mesnil Malfilâtre, fils de Philippe Du Mesnil Malfilâtre et de Thérèse La Vallée, de S'-Jean de Caen, 6 mois ; — 20 novembre, dans le chœur, viron 6 pieds au-dessous du degré du sanctuaire, du côté de l'évangile, Jacques Le Blond, curé, 53 ans, décédé la veille. — 1780, 6 juillet, Robert-François de Gaillon, seigneur de Vendes, de Cairon et Belletot, patron de S'-Aubin de Fontenay-le-Pesnel, chevalier de S'-Louis, lieutenant des gardes du Roi et mestre de camp de cavalerie, 72 ans, décédé la veille, inhumé dans le caveau de sa chapelle Notre-Dame placée dans la nef de l'église de S'-Martin de Vendes, par Louis Cochon de La Rivière, curé de Juvigny, prieur commendataire de S'-Laurent de Ribœuf, et chapelain de la chapelle S'-Marc. — 1781, 22 avril, noble d<sup>lle</sup> Madeleine-Jacqueline de Gaillon, 75 ans. — 1792, 1<sup>er</sup> janvier, François Moulin, ancien curé, 49 ans. — Divers enfants de Caen en nourrice, entre autres une petite fille âgée de 15 jours, appartenant au sieur de Belmont, bourgeois de Caen. — Familles Beaussuif, Ellin, Gohier, Massienne, Massieu, Oresme, Ramé, Riboult, Vaulegeart, Verrolles, etc. — Actes par : Denise, vicaire de Tessel (1747), Jacob-Michel de Gaillon, curé de Bretteville-sur-Bordel, etc. — Élection de trésorier (1753).

# TABLE

SÉRIE E SUPPLÉMENT. — TITRES COMMUNAUX. — TOME II

## ARRONDISSEMENT DE CAEN

Articles.		Pages.	Articles.		Pages.
<b>CANTON D'ÉVRECY</b>					
808-814.	Évrecy (1594-1792) . . . . .	4	996-1005.	Verson (1633-1792) . . . . .	153
815-824.	Amayé-sur-Orne (1629-1792) . . . . .	6	1006-1010.	Vieux (1557-1792) . . . . .	157
825-831.	Avenay et Fierville-en-Bessin, réuni (1604-1793) . . . . .	11	<b>CANTON DE TILLY-SUR SEULLES</b>		
832-834.	Baron (1634-1792) . . . . .	26	1011-1025.	Tilly-sur-Seulles (1635-1792) . . . . .	162
835-838.	Bougy (1657-1793) . . . . .	27	1026-1038.	Andrieu (1611-XIX <sup>e</sup> siècle) . . . . .	170
839-840.	Bully (1606-1792) . . . . .	29	1039-1045.	Authie (1625-1792) . . . . .	178
841-844.	Caine (La) (1633-1792) . . . . .	32	1046-1052.	Bretteville-l'Orgueilleuse (1599-1793) . . . . .	180
845-853.	Curey (1472-1811) . . . . .	35	1053-1063.	Brouay (1602-1827) . . . . .	185
854-863.	Esquay-Notre-Dame (1609-1791) . . . . .	40	1039-1083.	Carcagny (1602-1814) . . . . .	191
864-870.	Éterville (1662-an II) . . . . .	43	1084-1126.	Carpiquet (1633-1792) . . . . .	201
871	Feuguerolles-sur-Orne (1624-1792). Registres en défaut : notes communiquées par M. Pierre Carel . . . . .	48	1127-1152.	Choux (1593-1792) . . . . .	209
872-878.	Fontaine-Éloupefour (1682-1792) . . . . .	50	1153-1159.	Cristot (1629-1792) . . . . .	222
879-885.	Gavrus (1601-1792) . . . . .	52	1160-1162.	Bucy-Sainte-Marguerite (1572-1793) . . . . .	226
886-892.	Goupillières (1619-1792) . . . . .	56	1163-1173.	Fontenay-le-Pesnel (1668-1792) . . . . .	231
893-896.	Hamars (1700-1793) . . . . .	61	1174-1184.	Grainville-sur-Odon (1599-an II) . . . . .	235
897-907.	Maizel (1615-1827) . . . . .	63	1185-1188.	Juvigny (1625-1792) . . . . .	244
908-913.	Mallot (1668-1792) . . . . .	75	1189-1191.	Loucelles (1636-1792) . . . . .	246
914-916.	Monligny (1659-1792) . . . . .	83	1192-1196.	Mesnil-Patry (1626-1792) . . . . .	250
917-922.	Nenilly-le-Malherbe (1620-1832) . . . . .	86	1197-1198.	Mondrainville (1668-an II) . . . . .	252
923-926.	Ouffières (1692-1792) . . . . .	89	1199-1207.	Mouen (1581-1792) . . . . .	253
927-935.	Préaux (1667-1795) . . . . .	91	1208-1212.	Norrey (1675-1792) . . . . .	257
936-958.	Saint Martin-de-Sallen (1602-1793) . . . . .	94	1213-1216.	Putot-en-Bessin (1619-1792) . . . . .	262
959-960.	Sainte-Honorine-du-Fay (1664-1792) . . . . .	110	1217-1238.	Rots (1383-an II) . . . . .	266
961-979.	Tourville (1381-1815) . . . . .	144	1239-1263.	Saint-Manvieu (1608-1792) . . . . .	324
980-992.	Troismonls (1390-1825) . . . . .	138	1264-1274.	Saint-Vaast (1612-1793) . . . . .	332
993-995.	Vacognes (1601-1791) . . . . .	146	1275-1283.	Sainte-Croix-Grand-Tonne (1608-1812) . . . . .	339
			1284-1293.	Tessel-Bretteville (Tessel et Bretteville-sur- Bordel, réuni) (1606-1793) . . . . .	343
			1294-1296.	Vendes (1689-1792) . . . . .	352















PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

CD Archives départementales du  
1215 Calvados  
C28A69 Inventaire sommaire des  
t.1-2 Archives départementales  
antérieures à 1790

